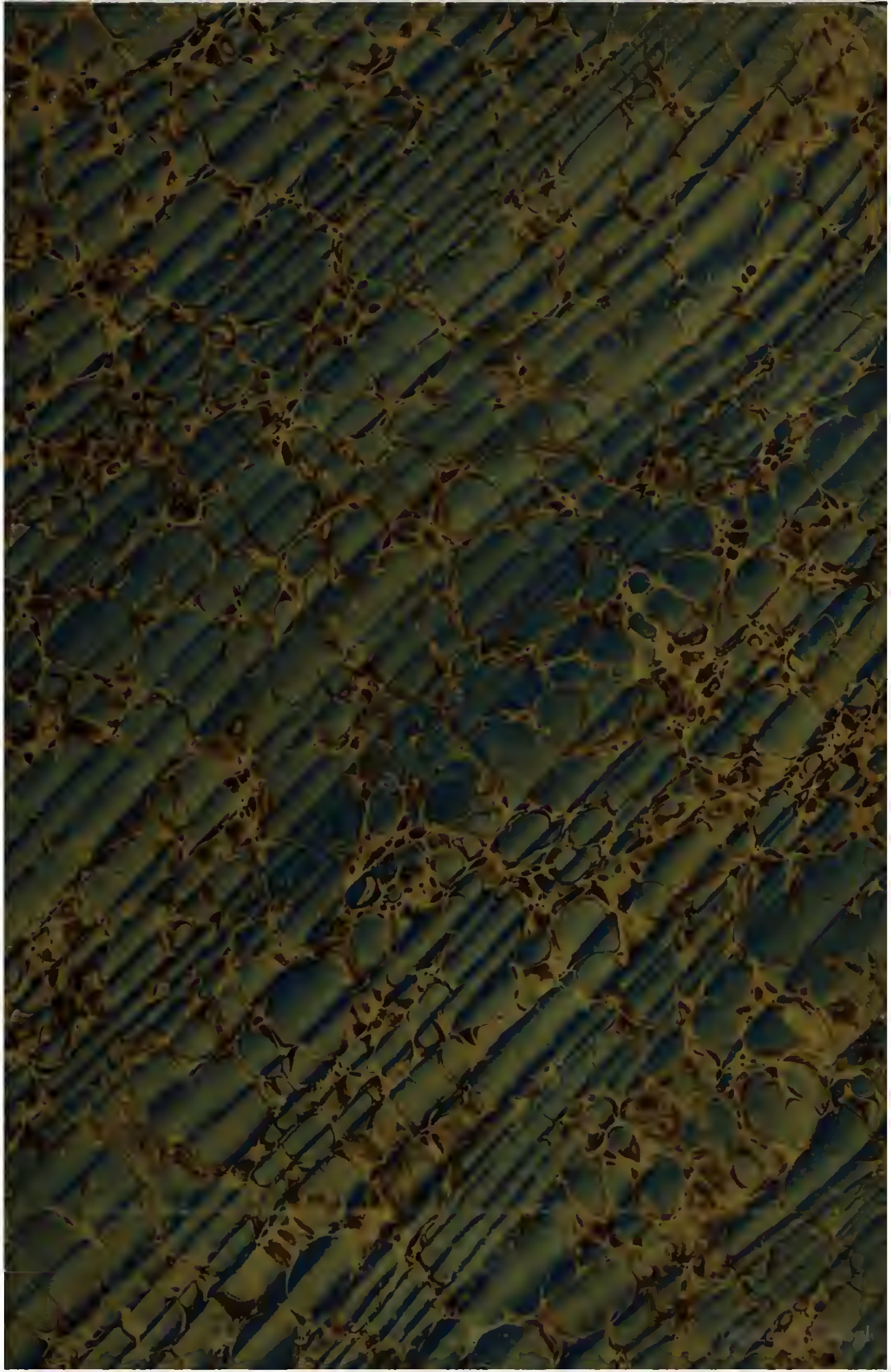

2|10|1.

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE FIRENZE
II
10
I
31
RACCOLTA NENCINI

Ex Libris Joannis Nencini
1874

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

NOUVELLE.

TOME HUITIÈME.

SAP—ZOR.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
RUE JACOB, 30.

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE

NOUVELLE

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET INDUSTRIEL,

OFFRANT

LE TABLEAU DES CONNAISSANCES HUMAINES AU XIXe SIÈCLE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE LITTÉRATEURS.

Publiée sous la Direction de

MM. P. LEROUX ET J. REYNAUD.

TOME HUITIÈME.

PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN.

9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS;

LIBRAIRIE DE FURNE ET Cie,

55, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS.

M DCCC XLII

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE NOUVELLE.

SAPPHO (ΣΑΠΦΩ). Sans doute la femme participe à tout ce que possède essentiellement l'humanité; mais elle y participe sous une forme qui lui est propre. Aucun don intellectuel ne lui a été refusé; mais il en est qui, plus harmoniques avec tout son type idéal, semblent faits pour y prédominer. Tels sont l'enthousiasme, l'inspiration, la poésie, tous les dons qui tiennent davantage de la spontanéité. Tandis que l'homme, dans son éternelle tendance à abstraire, ferait volontiers de toute chose un système de catégories; tandis qu'il va sans cesse dépouillant l'idéal de sa forme concrète pour pénétrer jusqu'à l'essence même du verbe intelligible, l'éternelle compagne de l'homme et son autre moitié reprend incessamment de ses mains ce même idéal; elle le reprend, non plus tel qu'autrefois, mais élevé, purifié, agrandi; et l'oblige à refluer de nouveau dans le monde sensible. L'homme élabore l'idée; la femme lui donne la chair et les os; elle reçoit le dieu dans son sein et l'engendre sous forme humaine.

Hors de la famille, c'est comme sibylle ou prophétesse que la femme a d'abord apparu dans l'ordre social aux plus anciens temps. Il suffit de rappeler les prophétesses juives et germaniques et gauloises; les pythonisses grecques ou latines. L'inspiration de la femme est en effet éminemment religieuse et pénétrée d'idéal. Car, je le répète, si elle reste, si elle doit rester engagée dans le monde réel, c'est avec la mission d'y transporter et d'y faire vivre l'esprit. Et telle est en effet son infatigable tendance, tendance qui se manifeste jusque dans les égaremens des orgies sivaïtes ou dionysiaques.

C'est aussi dans une voie analogue, c'est par la poésie que s'est illustrée la première femme, connue historiquement, dont la gloire ait consacré le nom. Mais cette noble existence de Sappho, cette première apparition d'une libre et puissante personnalité de femme qui se produit, comme ce devait être, dans l'Occident, au sein du monde grec, n'est point là un phénomène exceptionnel, un fait isolé. Après Sappho, qui eut d'ailleurs vraisemblablement quelques devancières dont le nom et les œuvres auront péri, un assez grand nombre de femmes grecques ont cultivé la poésie avec plus ou moins de distinction. Entre ces poëtes, il en est neuf dont il nous reste quelques fragmens, neuf que l'antiquité avait élevées par-dessus toutes les autres, qu'elle fondait presque dans un même sentiment d'admiration, et dont elle formait comme un chœur de Muses terrestres. Entre autres poëmes faits en leur honneur, où leurs noms se trouvaient associés, l'épigramme suivante nous en fournit une élégante énumération; elle est d'Antipater de Thessalie :

« Elles ont été nourries de chants sur l'Hélicon ou sur le rocher macédonien des Piérides, ces femmes au langage divin (Θεσπιέσσαι), Praxilla, Myro; Anyté, femme pareille à Homère (Θήλυν Ὅμηρον); Sappho, l'honneur des Lesbiennes à la longue chevelure; Erinne et la noble Télésilla; et toi Corinne, chantre du puissant bouclier de Pallas, et Nossis aux accens féminins, et la suave Myrtis, toutes ouvrières de livres immortels; et comme les neuf Muses sont filles du vaste Ciel, filles de la terre, elles neuf pour l'éternelle joie des hommes. (*Anthолog.*, lib. I, 67.) »

Mais il est aisé de voir que si cette liste est restreinte à neuf ni plus ni moins, c'est pour la concordance avec le nombre des Muses. Tel est en effet le génie des temps primitifs que la philosophie de Pythagore vint sanctionner. Il fallait que, bon gré mal gré, tout s'encadrât dans de certains nombres réguliers, auxquels on attachait une valeur mystique. En réalité, les neuf femmes citées par Antipater, et dont Méléagre, dans le *Proœmium* de sa *Couronne*, cite aussi quelques unes, ne sont donc point les seules poëtes de leur sexe qui se soient fait en Grèce quelque célébrité. Les noms de beaucoup d'autres sont épars dans les auteurs grecs, où Fabricius (*Bibliothec. græc.*, tom. II) et surtout Olearius, les ont soigneusement recueillis. De ce nombre sont Damophyla, Megalostrata, Clitagora.

Il serait intéressant (je parle d'un intérêt non point seulement romanesque, mais philosophique) de connaître la biographie de ces femmes; de savoir sous quelles conditions leur génie s'est formé et déployé, et quelles modifications, par un retour nécessaire, leur vie a reçues des influences de ce même génie, des influences de la célébrité. Mais la curiosité sur ce point ne saurait être satisfaite. Les poëtes anciens étaient des *bouches* στοματα, comme Anyté, ainsi que Eschyle, si je ne me trompe, sont qualifiés expressément. Sous le chant qui, propagé d'échos en échos, remplissait le monde, le chantre disparaissait. Voyez les antiques poëmes de l'Inde, voyez ceux de la Grèce héroïque, ceux des Germains, tous sont anonymes, le *Mahabharata* et le *Ramayana*, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*, comme les *Nibelungen*. Que si dans la suite on a senti le besoin de leur nommer un auteur, ce nom posthume n'est évidemment qu'une personnification, un nom mythique. Puis le temps vient où se prononce et s'isole davantage l'individualité de chacun; et ce temps, pour la Grèce particulièrement, vint de bonne heure, et là surtout le principe d'indépendance individuelle fut énergique. Alors tout poëme se scelle d'un caractère de personnalité; à tout poëme s'attache une personnalité, un nom d'auteur. Toutefois, à vrai dire, l'auteur n'est encore ici que l'appendice de l'œuvre. Son nom y reste lié indissolublement, mais voilà tout. Sa vie passe obscure à travers l'insouciance des contemporains, et s'efface dans l'oubli. Que savons-nous des tragiques indiens Calidasa et Bhabavhonti? que savons-nous de Sophocle, de Pindare, de Simonide, des grands poëtes grecs? que savons-nous même des poëtes romains? presque rien d'assuré. Au reste, cette incurie des anciens, relativement à la personne et à la vie des écrivains, est une particularité d'un fait plus général. C'est toute la vie intime et privée qui, encore peu importante chez eux et à leur angle de vision peu significative, est reléguée dans l'ombre, puis oubliée. L'histoire, il est vrai, s'individualise en de certaines personnalités; la vie et le caractère des grands hommes s'y dessinent donc; mais leur vie dans son rôle public, leur caractère et leur vie en tant qu'ils se manifestent dans une œuvre guerrière ou politique; rien de plus. Le seul fait que l'on puisse objecter raisonnablement contre mon assertion tourne à son profit. On peut alléguer certains philosophes dont la vie jusque dans ses moindres détails, jusque dans leurs gestes et leurs attitudes, a été décrite avec un soin minutieux. Mais étaient-

ce donc là des hommes privés, des phénomènes de vie intime et privée? non vraiment. Ces hommes étaient ce que furent presque tous les anciens philosophes grecs, de grands artistes opérant sur eux-mêmes. Leur œuvre à eux, c'était leur vie elle-même; et ainsi dépouillés de leur caractère purement individuel et domestique pour revêtir les hautes et générales significations de l'art, chacun de leurs actes devenait mémorable. Mais sauf quelques traits bien épars, de rares anecdotes que leur singularité ou leur agrément ont fait retenir, rien de privé en tant que privé, n'obtiendra qu'on s'en souvienne, quand l'homme serait Thémistocle, ou Cimon, ou Périclès. Les temps de la biographie proprement dite ne sont pas venus : ils vinrent avec le christianisme. Déjà dans Plutarque et ses contemporains, Tacite, Suétone, les auteurs de l'histoire Auguste, ils commencent d'apparaître; mais pour donner à l'existence intime et privée toute l'importance qui lui est due, il fallait la longue influence du christianisme, la plus intime des religions, la plus individuelle. Il fallait que, par un spiritualisme outré, de l'agon et des jeux olympiques, toute gloire ainsi que toute vertu fussent transportées dans l'ombre du cloître ou de la maison, et surtout dans le secret des âmes, et il fallait apprendre au monde que là, dans cette solitude et cette obscurité, il s'accomplit des drames divins, des existences à jamais mémorables. Toutefois, si, dans ses influences générales, le christianisme a exercé sous ce rapport une puissante action, il n'est pas moins véritable que son œuvre directe est étroite et fausse à beaucoup d'égards, et dans les biographies dont il a encombré le monde, il n'a guère fait, sauf qu'il a enfoncé davantage dans la conscience même, que généraliser ce qui fut pratiqué avant lui à l'égard des philosophes grecs. Le christianisme a donc transporté le champ de la science, le champ de la vie à de plus grandes profondeurs. Il a mis sur la personnalité humaine le sceau de l'éternel et de l'infini; mais n'ayant point encore réussi à dégager complétement du symbole et de l'anthropomorphisme l'idée de Dieu, l'insuffisance de sa conception à cet égard entraînait invinciblement une insuffisance analogue dans sa conception de l'homme et de l'individualité. De nos jours seulement on a entrevu la nature véritable de toutes ces choses et leurs vrais rapports. De nos jours seulement on a commencé d'apercevoir tout ce qu'il y a d'universel et de divin dans l'humain, dans l'individuel, et que, hors la suprême et inaccessible essence de Dieu, l'individuel, c'est-à-dire le multiple, le divers, le transitoire, le fini, sont la forme nécessaire et sacrée de l'éternel et de l'infini. De nos jours seulement on a compris que l'être humain est un esprit général sous une forme temporaire et individuelle; qu'il est le fils du temps et du lieu et des circonstances qu'il traverse, tout comme de l'idée; que son œuvre tient de toutes ces choses, qu'elle en est le résultat harmonique, et qu'ainsi c'est seulement par la connaissance de toutes ces choses qu'elle devient pleinement intelligible; que d'ailleurs, si l'œuvre de l'artiste est admirable, l'artiste qui virtuellement la renferme en lui, qui la porte dans son front, dans son sang, et dans sa voix, et dans son regard, dans ses joies et dans ses souffrances, est lui aussi une œuvre d'art, et de toutes celles que pour se manifester au monde l'artiste suprême peut choisir, la plus étonnante.

La vie de ces femmes dont nous présentons tout à l'heure le poétique groupe, est donc ensevelie presque tout entière et irrévocablement dans l'oubli. Les renseignemens que l'on trouve sur elles épars dans les écrits des anciens ne sont point seulement rares et peu significatifs; ils sont d'ailleurs variables, dépourvus le plus souvent de tout caractère d'authenticité. Si les quatre livres qu'Apollonius de Chalcédoine, philosophe stoïcien, avait écrits sur les femmes illustres dans la philosophie ou dans tout autre genre, n'étaient perdus; si nous avions aussi la notice des *Femmes célèbres* de Charon de Carthage, nos listes seraient plus amples, et nous posséderions quelques faits intéressans peut-être. Toutefois, je doute fort que, sur le point qui nous occupe à cette heure spécialement, ils eussent pu nous fournir de bien grandes lumières. S'il vous plaît de savoir jusqu'où vont sur ce point l'ignorance et l'incertitude, je dis l'ignorance et l'incertitude même des Grecs, essayez, par exemple, de rechercher quelle fut la vie de Corinne. Entre toutes ces femmes, c'est l'une des plus célèbres, l'une de celles qu'on doit le mieux connaître par conséquent. Nous avons en effet sur elle quelques notions que nous tenons la plupart d'excellente source. Eh bien! examinez. Corinne, tout le monde le sait, fut l'heureuse rivale de Pindare. Cinq fois dans les concours poétiques elle le vainquit. Certes, voilà un fait constant, notoire, en Grèce comme chez nous. La statue de Corinne, à Tanagra, la représentant couronnée des insignes de la victoire, perpétuait le souvenir de ce glorieux fait. C'est d'ailleurs Plutarque, lui-même Béotien, qui le rapporte, c'est Ælien, c'est Pausanias, lequel voyagea en Béotie au commencement de l'ère chrétienne, recueillant sur place les traditions, et c'est enfin d'après eux, comme une dernière et solennelle consécration, l'*Anacharsis* de Barthélemy. Au reste, Ælien traite d'ignorans les juges du combat, et Pausanias est d'avis que si Corinne l'a emporté, elle le doit non point à la supériorité de son génie, mais à cette circonstance que ses poésies furent composées dans la langue même des juges, la langue éolienne, tandis que Pindare usa du dialecte dorien. Corinne d'ailleurs était belle, comme l'atteste Pausanias, et Barthélemy, homme de son temps, soupçonne, ce que Pausanias n'aurait point soupçonné; que la beauté de la femme a sans doute un peu aidé au succès du poëte. Quoi qu'il en soit, selon Ælien, Pindare prit la chose brutalement, et qualifia sa rivale d'un nom que l'abbé Barthélemy, à son tour, n'eut certes jamais osé répéter, du nom de *truie*. — Pausan., *Bœot.*, 22. Ælian, *Var. hist.*, lib. XIII, c. 25.

Voilà donc, je le répète, un fait notoire, enrichi d'ailleurs de quelques développemens. Eh bien! la réalité de ce fait est fort problématique. Apollonius Dyscolus, dans son livre *des Pronoms*, qui existe manuscrit à la Bibliothèque Royale, cite en effet un fragment de Corinne qui embarrasse bien les choses. Ce fragment, que Spanheim et Saumaise rapportent, offre d'ailleurs un assez curieux échantillon du dialecte éolien; le voici : Μέμφομαι Κόρινναι (ἰγώγι τᾶν λιγυρὰν Μυρτίδα, μέμφομαι ὅτι βάρυα (Œolice pro γυνὴ) φοῦσα (φῦσα) πὰρ Πανδάρωι πωτ' ἴριν. « Je blâme, quant à » moi, l'harmonieuse Myrtis de ce qu'étant femme, elle est » entrée en lice avec Pindare. » Faut-il donc, dit Olearius, à l'occasion de ce passage, mettre au compte de Myrtis les victoires dont on a fait honneur à Corinne jusqu'ici, ou bien, lorsque la faculté poétique eut grandi en elle, Corinne a-t-elle changé de sentiment? Que de plus fins décident, *esto nasutiorum orbitrium*. Et Saumaise est dans le même embarras. Mais supposons, ce qui est fort peu vraisemblable, qu'après avoir blâmé solennellement dans un écrit la conduite de Myrtis, Corinne se soit eu effet ravisée, voici une autre difficulté que n'a point aperçue Olearius. Dans cette hypothèse, la pleine efflorescence de Corinne étant postérieure au fragment rapporté ci-dessus, postérieur lui-même aux poétiques combats de Myrtis avec Pindare, Corinne serait beaucoup plus jeune que Pindare, ou, ce qui revient au même, son développement poétique aurait eu lieu beaucoup plus tard. Or ceci concorde mal avec un récit de Plutarque (*de gloria Atheniens.*), d'où il résulterait que Corinne, déjà formée, servit de guide et de conseillère au jeune homme qui débutait. Je sais bien, si l'on ajoute foi au témoignage de Suidas, que Corinne et Pindare furent l'un et l'autre disciples de Myrtis, d'où l'on conclut tout couramment qu'ils étaient du même âge ou à peu près. Mais, outre que l'induction n'est pas rigoureuse, le fait qui lui

sert de base, n'est lui-même qu'une incertitude nouvelle qui vient compliquer des incertitudes. A travers ces difficultés, se sauve qui pourra, *esto nasutiorum arbitrium*. En sacrifiant le récit de Plutarque, si l'on se contente d'ailleurs de la stricte possibilité, on se sauvera peut-être, mais toute certitude succombe. — Salmas., lib. I, epistol. 44, *ad Vossium*, et *De Hellenistica*, p. 77. Wolf, *in Corinna*; Olear., *Dissert. de poetriis*, p. 23; Suidas, *voce Corinno*.

Les autres circonstances de la biographie de Corinne sont plus flottantes encore. Suidas compte en effet trois Corinne poëtes, et poëtes lyriques toutes les trois. Fille d'Achéiodore et de Procratia, disciple de Myrtis, la plus illustre des trois, surnommée *la Mouche*, μυῖα, est de Thèbes ou de Tanagra, selon le même Suidas. Une autre est de Thespies, si toutefois elle n'est pas de Corinthe; une autre enfin, dite la Jeune, surnommée, elle aussi, *la Mouche*, est de Thèbes, comme la première l'est peut-être aussi. Distinguer l'une de l'autre ces trois poëtes de même nom, dire si elles ne sont qu'une, ou si en effet elles sont trois, me paraît impossible quant à moi. Toutefois, sans autre raison pour m'y déterminer que de bien légères présomptions, je me rangerais volontiers du parti de Tanaquillus Faber, qui des trois en fait une seule sur la patrie de laquelle il y aurait désaccord. Tout au moins les réduirais-je à deux : l'une de Thespies, l'autre, à qui Thèbes et Tanagra se disputaient l'honneur d'avoir donné le jour, surnommée *la Mouche*; et je soupçonne fort que cette qualification de νεωτερὰ, *la jeune*, qui distingue de sa devancière la seconde Corinne de Thèbes, ne signifie rien autre chose, sinon que l'époque de Corinne était tout aussi contestée que sa patrie. Si, sur ce dernier point, je devais décider, j'opterais pour Tanagra; je dirais qu'elle est une de ces femmes de Tanagra aux longs voiles blancs (Ταναγρίδων λευκοπέπλους), dont elle parle dans un fragment que nous a conservé Ephæstion; je dirais que cette ville, qui a eu tant de joie de sa douce et harmonieuse chanson,

Μέγα δ'ἰμὰ γέγαθε πόλις
Αἰγυροχωτίλας ἐνοπᾶς.

si toutefois, comme il se peut, moyennant une légère variante dans la leçon, le fragment ne signifie pas tout le contraire, c'est Tanagra. — Suidas, *in Korinna*, Tanaq. Faber, *Abrégé de la vie des poëtes grecs*, p. 67. Hephæst., *Enchirid.*, p. 60. Pausan., *Beot.*, c. 22.

La patrie d'Erinna est de même controversée. Rhodes, Lesbos, Télos, petite île voisine de Knide, Ténos, ville du Péloponèse, lui sont concurremment données pour berceau. Suidas et Eustathe ajoutent l'Ionienne Téos, ce qui ne serait guère vraisemblable; mais évidemment, au lieu de Τεΐα que portent leur texte, il faut lire Τηΐα, comme écrit le scholiaste de l'anthologie, le même que Τηλία, Télienne, et selon toute apparence, il faut retrancher pareillement Ténos, qu'Etienne de Byzance aura introduit, trompé lui aussi, j'imagine, par la similitude des noms. Sur le temps où Erinna fleurit, même incertitude. Selon Suidas, contemporaine de Sappho, elle aurait vécu vers la 42e olympiade (avant J.-C. 612), opinion qui plaît davantage à Olearius. Mais suivant Eusèbe et le Syncelle, dont l'autorité, supérieure à celle de Suidas en raison de leur antériorité, emporte l'assentiment de Fabricius, Erinna aurait vécu au temps de Démosthènes, vers la 106e olympiade (avant J.-C. 356) : la distance d'un chiffre à l'autre est de deux siècles et demi. Une pièce fameuse que nous possédons sous le nom d'Erinna, l'ode Εἰς Ῥώμην, donnerait peut-être quelque éclaircissement; mais il se trouve, par une singulière fatalité, que le sens, d'un bout à l'autre, en est équivoque. Εἰς Ῥώμην, est-ce la force, est-ce Rome qui fait le sujet de l'ode? rigoureusement, elle peut s'entendre dans l'un ou l'autre sens, quoique le dernier soit infiniment plus vraisemblable. C'est en effet ainsi que l'interprètent Wolf, Thom. Sitzmann, Juste Lipse, et beaucoup d'autres savants hommes; mais dans ce cas, il faut ou nier que la pièce soit en effet d'Erinna, comme l'a fait implicitement Fulvius Ursious, ou, avec Juste Lipse et Thom. Sitzmann, faire descendre Erinna jusque vers le temps de Pompée, ou enfin supposer deux Erinna, dont la dernière, auteur de l'ode, serait contemporaine de Pompée, ou approchant; car, d'imaginer, comme Wolf, que la pièce, avec le sens qu'il lui reconnaît, puisse avoir été composée par Erinne, et en même temps admettre l'opinion du Syncelle, qui ferait celle-ci contemporaine d'Alexandre, c'est une vaine rêverie. Pour moi, si j'ose hasarder mon sentiment, je crois que dans l'ode en question, c'est en effet de Rome qu'il s'agit; je crois donc qu'elle est moderne, c'est-à-dire composée tout au moins vers la fin du second siècle avant J.-C. Et quant à Erinna, volontiers la ferais-je contemporaine de l'ode. Inclinant sur ce point vers le sentiment de Juste Lipse, je la placerais aux années 400 ou 450 av. J.-C. Et à l'appui de cette opinion, outre la raison qui a déterminé Juste Lipse, celle qui se tire de l'ode même, si l'on veut bien admettre qu'elle est véritablement d'Erinna, outre cette raison, dis-je, on en pourrait alléguer d'autres moins hypothétiques, et qui n'ont pas encore été aperçues que je sache. Ouvrez l'Anthologie au liv. I, ch. LXVII, épigr. 44; au liv. II, ch. X, épigr. 4; au liv. III, ch. XXV, épigr. 63, 66, 67, 68, 69; au liv. V, épigr. 21. Ces épigrammes et quelques autres, faites en l'honneur d'Erinna, sont le plus ancien monument où son nom se trouve cité. Maintenant considérez : toutes portent le sceau de l'ère alexandrine, époque où ce genre de poésie devint surtout florissant; rien de plus maniéré, rien de plus recherché et de plus emphatique, soit dans la pensée, soit dans la forme. Or si l'on accorde, ce qui me semble évident, qu'elles sont en effet de cette ère, la question dès lors sera décidée; car la multiplicité de ces épigrammes, leur précision et leur concordance dans les plus minces détails, l'exagération des éloges et leur forme banale que reproduisent identiquement huit ou dix épigrammes différentes, tout cela révèle des contemporains. De plus, la chose nous est assurée par le passage suivant qui est formel, pourvu que l'on accepte la ponctuation et le sens que je propose, et qui s'offrent le plus naturellement.

Ἄρτι, λοχευομένην σε μελισσότοκον ἦαρ ὕμνων,
Ἄρτι δὲ, κυκνείῳ φθιγγομένην στόματι,
Ἥλικα εἰς Ἀχέροντα κ. τ. λ.
Anthol., lib. III, c. 25, epigr. 67.

« Tout à l'heure, tandis que tu enfantais ton printemps d'hymnes doux comme le miel des abeilles; tout à l'heure, tandis que le chant du cygne s'échappait de tes lèvres, la Parque t'a entraînée vers l'Achéron, etc. » Joignez à cela la présomption qui se tire du silence des monumens antérieurs, du silence non moins absolu et plus étrange des monumens postérieurs, jusqu'au temps où Erinna reparaît avec mille et mille autres noms dans la vaste Babel des chronographes et des lexicographes, au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Certes, ce silence trahit assez que sa renommée, fruit exagéré et éphémère de l'engouement des contemporains, ne fut que d'un instant, dont les épigrammes de l'Anthologie attestent l'époque. Si de là je passe à Erinna elle-même; si j'interroge sa vie et son œuvre, je n'y trouve rien qui ne m'affermisse dans mon sentiment. Le génie d'Erinna est tout alexandrin; et ses épigrammes et le sujet même de son épopée féminine, Ἠλακατὴ, *la Quenouille*, tout cela est moderne, tout cela est de l'ère alexandrine. Maintenant que l'on songe à l'incertitude, à l'inconstance générale des notions biographiques chez les Grecs, et les considérations qui précèdent triompheront, j'espère, de l'autorité d'Eusèbe, de Syncelle, de Suidas, écrivains du quatrième ou du cinquième siècle de notre ère; écrivains dont le témoignage, relativement aux faits

de cette sorte, est toujours si variable et si douteux. Il est donc fort possible qu'Erinna soit l'auteur de l'ode Εἰς Ῥώμην. L'est-elle véritablement? la tradition de l'antiquité est formelle sur ce point : pour nier, il faudrait une base, et cette base, nous ne l'avons plus : affirmer pourtant serait une grande témérité. — Aurait-il existé une Erinna plus ancienne, qui, se confondant avec l'autre, aurait induit en erreur sur l'époque de celle-ci. Je ne le crois pas; toutefois il serait possible.

Au défaut des historiens, les épigrammes de l'Anthologie nous donnent sur la vie d'Erinna quelques détails gracieux. Elles nous la montrent assise, toute jeune fille, encore vierge, sous la sévère autorité d'une mère redoutée, tenant en ses mains la quenouille et le fuseau, ou tissant la toile. Cependant ses fils s'embrouillent sans qu'elle songe à les démêler, tandis qu'en silence, jeune abeille du mont Piérus, elle compose le miel de ses vers :

Ἦ καὶ ἐπ' ἠλακάτῃ, μητρὸς φόβῳ, ἢ καὶ ἐφ' ἱστῷ
Ἐζήκει. . . . .
Anthолog., I, 67, ep. 14.

Παρθενικὴ δ' Ἤρινν' ἀγύβροος ἵζετο κούρη,
Οὐ μίτον ἀμφαφόωσα πολύπλοκον, ἀλλ' ἐνὶ σιγῇ
Πιερικῆς ῥαθάμιγγας ἀπεσταλάουσα μελίσσης.
Anth., lib. V, 21.

Erinne mourut à dix-neuf ans, ainsi que l'Anthologie et Eustathe nous l'apprennent. Elle mourut vierge. Comme elle cueillait des fleurs, le dieu de la mort la prit jeune et vierge pour l'hyménée :

Παρθενικὴν νεκυδῶν. . . . . .
Ἤρινναν, μουσῶν ἄνθεα δριπτομένην,
Ἅιδης εἰς ὑμέναιον ἀνήρπασεν. . . . . .
Anth., lib. III, c. 25, ep. 65.

Sur Anyté et Télésilla, les renseignemens que nous avons sont en petit nombre, mais plus significatifs et plus certains. Anyté est assurément de Tégée, et non d'Epidaure, comme Fulvius Ursinus l'a cru. Elle vécut vers la 120ᵉ olympiade (avant J.-C. 500) au temps des sculpteurs Eutycrate et Céphisodote. Si elle n'est pas native d'Epidaure, au moins est-il vrai qu'elle y habita, attachée au temple d'Esculape en qualité de χρησμοποιός, c'est-à-dire qu'elle avait la fonction de rédiger en vers hexamètres les réponses du dieu. Qu'elle fût en relation avec le temple d'Esculape, cela est sûr; qu'elle y remplit l'office de χρησμοποιός, c'est l'opinion de Kuhnius, à laquelle se joint Olearius, fondée sur un passage de Pausanias, qui, sans être explicite, donne à cette opinion une haute probabilité, et l'on pourrait même croire, sur le simple récit de Pausanias, qu'Anyté fut douée de facultés spéciales qui lui procuraient avec le dieu d'intimes communications. (*Vid.*, Pausan., *Phoc.*, c. 38.) Elle fit donc là, comme le dit Olearius, son apprentissage de poëte; mais par la suite, enrichie peut-être des libéralités de ceux dont elle avait procuré la guérison, sans doute elle se retira pour servir les Muses en toute liberté.

Télésilla était d'Argos, d'une famille noble : elle fleurit vers la 139ᵉ olympiade (av. J.-C. 224). Seule entre toutes ces femmes, par un fait éclatant et parfaitement authentique, elle a pris dans l'histoire une glorieuse position. Au temps où Pausanias visita Argos, vers l'an 50 de J.-C., on y voyait encore, dressée sur une colonne, devant le temple de Vénus, la statue de Télésilla. A ses pieds gisaient des volumes, et à la main elle tenait un casque sur lequel tombait son regard, et qu'elle semblait prête à se poser sur la tête. Télésilla, en effet, chez les anciens a été couronnée d'une double gloire : outre ses chansons, ses ἄσματα, elle a encore donné au monde l'un des plus admirables exemples d'héroïsme patriotique dont les femmes de tous les temps se puissent glorifier. Les Argiens étaient en guerre avec les Spartiates : une bataille fut livrée, et ils essuyèrent une effroyable défaite. Cependant les vainqueurs s'approchaient d'Argos restée sans défenseurs. Alors la poëte Télésilla, dans un sublime élan, appela aux armes toutes les femmes, et à leur tête, du haut des murs, elle étonna les Lacédémoniens, qui, après un assaut où quelques unes succombèrent, sentant leur valeur défaillir en présence d'un tel dévouement et d'un tel ennemi, se retirèrent. C'est Hérodote, c'est Pausanias, c'est Plutarque, ce sont Polien, Clément d'Alexandrie, et enfin Suidas, qui rapportent le fait. Une fête qui en consacrait le souvenir se célébrait encore à Argos du temps de Polien, à la néoménie du mois d'Hermèa, qui était le quatrième de l'année. Cette fête se nommait Ὑβρισταί : les femmes y figuraient en tuniques d'homme et en chlamydes, et les hommes en longs voiles de femme. De plus, comme l'attestent Plutarque et Maxime de Tyr, il fut accordé aux femmes d'Argos de participer au culte de Mars. — Hérod., VI, 78. Pausan., *Corinth.*, 20. Plutarch., *De virtutib. mulierum. Polien. Stratagem.* VIII, 33. Clem. Alexandr., *Strom.*, IV, 19. Suidas, *in Telesilla.* — *Vide etiam* Meurs., *de festis Græcorum.* — Maxim. Tyr., *Diss.*, XXI.

De Myrtis nous ne savons rien, si ce n'est qu'Anthédon, ville béotienne, fut sa patrie, et qu'elle fleurit du temps de Pindare (avant J.-C. 500); rien de Nossis, sinon qu'elle était Eolienne de la Grande-Grèce, contemporaine de Rhinton (av. J.-C. 320); rien de Clitagora, Thessalienne suivant le scholiaste d'Aristophane, Lacédémonienne suivant Aristophane lui-même, Lesbienne, s'il faut en croire Hésychius; rien de Myro, si n'est qu'elle était de Byzance, Alexandrine par le genre, fille d'Homère le tragique; rien de Charixène, citée par Eustathe, auteur de poésies faites pour être chantées avec accompagnement d'instrumens de musique, ποιήτρια κρουμάτων Χαριξένη; rien de Praxilla, une des neuf Muses terrestres, sinon qu'elle est de Sicyone; qu'un trait de son poëme d'Adonis fournit aux anciens un exemple proverbial de stupidité; que, sur un passage de Tatien, on pourrait mettre en doute la direction élevée de ses poésies, et que du reste, à la gloire de poëte, elle joignit celle de scholiaste distingué. Nous savons de plus qu'elle fut contemporaine de Lysippe le sculpteur. — Zenobius *in* Andr. Schotti, *Adagia Græcor.*; Tatian., *Orat. ad v. Græcos*, 52; Athen., lib. XV.

Damophyla et Mégalostrata nous sont connues seulement, l'une par un passage de Philostrate, dans la vie d'Apollonius (lib. I, c. 30), l'autre par un passage d'Athénée (lib. XIII), et un fragment d'Alcman. — Damophyla, disciple de Sappho, dit Philostrate, est de Pamphylie. Ses chants furent officiellement reçus en Pamphylie, d'où leur mode fut appelé Pamphylien. Outre ses compositions originales, elle se plut à ramener au mode le plus élevé, que les Pamphyliens revendiquent comme leur appartenant, les chants composés par d'autres sur le mode éolien. De ses propres poëmes, les uns étaient des poëmes d'amour, les autres des chants en l'honneur des dieux. De plus, à l'exemple de Sappho, elle eut des disciples. — Mégalostrata, un peu antérieure à Damophyla, et même à Sappho, fleurit au septième siècle avant J.-C., vers la 27ᵉ olympiade. Elle fut aimée du poëte Alcman; aimée selon l'harmonie, συμφέρως, comme dit Athénée, et liée à lui par le commerce des âmes plutôt que des sens. Car si elle était belle, blonde comme on représente Vénus, son chant et son entretien, dit Alcman, avaient encore plus de puissance pour captiver l'amant :

Τοῦθ' ἁδυῶν μουσῶν
Ἔδωκε δῶρον μέσσαις
Παρθένων, ὁ ξανθὰ Μεγαλοστράτα.

Tel est le don qu'avait reçu des Muses mélodieuses la vierge bénie, la blonde Megalostrata.

Alcm., *Fragm. apud* Athen., *loc. cit.*

Presque toutes ces femmes étaient μελοποιοί, poëtes lyri-

ques. Cela est sûr, au moins de Myrtis, de Corinne, de Damophyla, de Charixène, de Télésilla, de Praxilla, de Nossis, et d'Eriune; j'ajouterais même volontiers d'Anyté et de Mégalostrata, bien que je n'aie là-dessus aucun témoignage certain. On ne s'étonuera point de cette préférence, si l'on songe que la poésie lyrique est ce qu'il y a de plus intime, de plus personnel, de plus instinctif; si l'on songe que rieu ne présente au même degré cette fusion de l'idéal dans le réel, qui caractérise les femmes. Cependant quelques unes se sont distinguées aussi dans d'autres genres. L'œuvre sur laquelle est fondée la gloire d'Erinna, son *chant de Cygne*, ou, comme le disent encore deux ou trois poëtes de l'Anthologie, son μυον de *miel*, c'est un poëme de trois cents vers, intitulé *la Quenouille*, Ἠλακατὴ, écrit en hexamètres; et dans l'hexamètre, les anciens la comparaient à Homère, et la mettaient au-dessus de Sappho.

Anyté, Nossis et Myro composèrent des épigrammes, ainsi que Corinne, si Suidas ne se trompe pas. Du reste, Corinne est celle de toutes qui, dans son vol poétique, semble avoir embrassé le plus vaste champ, comme on s'en assurera en parcourant le catalogue de ses œuvres dans Fabricius (*Biblioth. Gr.*, t. II). De ses chants, les uns furent épiques, les autres lyriques; elle célébra les dieux et les héros, comme l'annonce le titre de ses poèmes, et comme, dans un fragment que nous a conservé Apollonius Discolus, elle-même le dit: Ἴσχε σὺ Ἡρώων ἀρετὰς χείρων ἐόσαν. Nous avons déjà mentionné l'*Adonis* de Praxilla.

Voilà donc à quoi se réduisent les renseignemens que nous possédons sur toutes ces femmes. On pourrait se consoler de cette indigence, si nous avions leurs écrits. Leur être, leur nature intime s'y révélerait, sinon les circonstances de leur vie; mais leurs écrits sont perdus. Ainsi leurs noms restent comme des épitaphes sur des tombes vides; leurs noms et quelques minces débris disséminés dans l'Anthologie ou dans les livres des anciens, voilà tout. Ces débris, Fulvius Ursinus et ensuite Wolf les ont soigneusement recueillis, et nous les avons long-temps considérés, essayant d'y retrouver quelque chose de cette vie qui les engendra. Ce sont la plupart des épigrammes, dont l'une des plus jolies, attribuée à Eriuna, montre une jeune fille à qui la mort a ravi ses jouets, la sauterelle, chantre du sillon, et la cigale, et qui leur dresse une commune tombe en pleurant, παρθένιον φάξασα κόρα δάκρυ. Plusieurs sont de Nossis, plusieurs de Myro; mais elles n'ont rien de remarquable. Quelques unes sont d'Anyté, presque toutes charmantes. Anyté est certainement de Tégée: ses épigrammes respirent l'Arcadie, l'Arcadie avec tous ses troupeaux, ses chansons, ses fraîches fontaines dans les vallées, et toute sa pompe rustique et son dieu Pan. — « Etranger, assieds-toi sous cette pierre pour y reposer tes membres fatigués. Une brise douce et murmurante souffle sur toi à travers le feuillage: abreuve-toi de cette eau froide qui jaillit du roc. Ici, par la chaleur du jour, la pisce est bonne pour la halte du voyageur. » — « Rustique Pan, est-ce donc pour moi qu'assis dans la forêt épaisse où erreut les brebis, tu joues doucement de la flûte, pour que, près de ces montagnes humides de rosée, mes jeunes génisses paissent les herbes chevelues! »

Hors les épigrammes, rien d'entier ne se trouve plus; mais seulement çà et là un vers isolé de Corinne, de Praxilla ou de Télésilla; quelques fragmens de phrase, de rares passages horriblement tronqués, dont peu gardent un sens, si on les détache du texte où ils figurent comme citation. Du point de vue où nous sommes, aucun de ces fragmens n'a d'importance, si ce n'est ceux de Corinne que nous avons eu occasion de citer plus haut, et peut-être aussi deux vers de Praxilla. Ces vers, s'il est possible d'en déterminer le sens exactement, nous offrent une gracieuse image que l'on retrouve en partie dans les madones de Raphaël: celle d'une femme qui de sa porte jette un long et beau regard; vierge par le front, femme par la contenance dans tout le reste de sa personne. De Télésilla, rien, ou des bribes informes et insignifiantes.

Pour juger de la tendance morale de ces femmes, tout cela, certes, est bien insuffisant, et l'est de même pour que l'on puisse dire, littérairement parlant, quel fut le mérite de leurs compositions. Nous ne pouvons donc, sur ce point, que reproduire le témoignage de l'antiquité.

Or, si les renseignemens précis et détaillés sur telle ou telle œuvre sont en bien petit nombre, du moins les témoignages généraux d'estime et d'admiration, soit pour chacune d'elle en particulier, soit pour toutes ensemble, ne manquent pas. A cet égard, si l'on avait à se plaindre, ce serait, non de l'insuffisance, mais peut-être d'un peu d'exagération enthousiaste d'ailleurs fort naturelle. J'ai cité l'épigramme d'Antipater, où elles sont comparées au chœur des Muses; mais ceci n'est point de son invention: c'était le sentiment et le commun dire de la Grèce entière; et vers la commencement de son poëme de la Couronne, Méléagre compte les œuvres de quelques unes d'elles parmi les fleurs dont il compose sa guirlande. Toutes sont qualifiées de poëtes illustres par les plus graves auteurs; mais l'une d'elles, après Sappho, domine toutes les autres et s'égale aux plus grands noms: c'est Corinne. Les honneurs ne leur ont point manqué: toutes furent l'orgueil et la joie de leurs villes natales, où des statues furent érigées à chacune d'elles.

Ce n'est donc point d'hier, comme tant de gens, les uns réformateurs, les autres adversaires des réformateurs, semblent aujourd'hui le penser; ce n'est donc point d'hier que des femmes se sont avisées de leur génie et de leur droit à le développer. Ce droit n'a été contesté à aucune de celles que je viens de nommer, et l'antiquité ne leur a refusé ni sa sympathie ni la gloire.

Maintenant, voici une importante observation. Dans cette liste de poëtes il ne figure aucun nom ionien; toutes sont Doriennes ou Eoliennes, la plupart de naissance, les autres par adoption. Si, du catalogue des femmes poëtes, nous passons à celui des femmes qui ont cultivé la philosophie, le même fait se produit. Ces dernières sont en effet des pythagoriciennes pour la plupart, par conséquent Doriennes par adoption, sinon de naissance. A quoi tient ce fait? pourquoi, sous ce rapport, l'infériorité si marquée de l'une des deux branches principales de la race hellénique? Ailleurs je le dirai; je montrerai quelle condition différente font à la femme les lois d'Athènes et son gynécée, la constitution de Sparte et son gymnase. Par la condition des femmes à Sparte, condition qui se retrouve à un degré moindre dans toutes les cités doriennes ou éoliennes, proches parentes de celles-ci, j'expliquerai la république de Platon et la part qu'ont eue les femmes dans le pythagorisme. Je ferai voir comment toute la doctrine pythagoricienne et platonicienne de l'amour est au fond des lois doriennes, et quelle influence, avant comme après les formules de Platon, cette doctrine ou les institutions qui en dérivaient ont dû avoir sur l'efflorescence poétique et philosophique des femmes.

A présent, parlons de Sappho.

De toutes les femmes qui se sont jamais exercées dans la poésie, c'est la plus illustre sans contredit. Or ses poëmes, à l'exception de deux petites odes, étant perdus, sa gloire se trouve à l'abri de tout fâcheux retour. Elle sera toujours au point suprême où l'ont vue les anciens, et nulle ne lui sera comparée; elle reste à jamais le type idéal de la femme poëte.

Grâce à tant de célébrité, quelque chose de la vie de Sappho se sera-t-il su moins sauvé de l'oubli? Aurons-nous ici, comme il est raisonnable de l'espérer, une biographie plus certaine que les précédentes, plus riche, plus détaillée? — Riche; celle-ci l'est effectivement. Si les contemporains ont fait peu de chose pour cette biographie, du moins l'imagination des âges postérieurs a suppléé largement à l'insouciance des contemporains. Les récits abondent; les faits sont nombreux, et ils sont d'ailleurs aussi

Digitized by Google

intéressans que nombreux : une seule chose y manque peut-être, l'authenticité.

Sappho, — ceci est le sommaire de l'histoire de convention, telle qu'on l'accepte généralement, — Sappho, née à Mitylène, dans l'île de Lesbos, contemporaine d'Alcée, fleurit vers la fin du septième siècle avant J.-C. Elle était fille de Scamandronymus et de Cléis. Elle eut trois frères : Larychus, Eurygion, et Charaxus, dont le premier et le dernier reçurent d'elle quelque célébrité, mais à des titres bien divers. L'amitié lui inspira des chants en l'honneur de Larychus, qui exerçait à Mitylène la charge d'administrateur des vins, tandis qu'elle fustigea Charaxus de vers réprobateurs au sujet d'une courtisane célèbre à laquelle il se livra d'un amour abandonné.

Elle fut mariée à Cercola, que quelques uns ont nommé à tort Cercylla, riche habitant de l'île d'Andros, et elle en eut une fille, nommée Cléis comme son aïeule, suivant l'usage des Grecs.

La mort trancha de bonne heure cet hymen. Jeune encore, la voilà donc libre, et c'est de ce jour peut-être qu'il faut dater le développement poétique de Sappho. La Muse lui parla dans ses nuits solitaires : mais la Muse ne fut point seule à venir; l'Amour vint aussi, l'Amour furieux et insensé, qui secoua sur elle toutes ses torches. Ou plutôt l'Amour et la Muse ne furent qu'un : c'est un seul et même chant qui palpite sur sa lyre et bondit dans son cœur, dans ses veines, en notes dérégiées; c'est un seul et même embrasement qui dévaste sa vie, qui la fait se rouler éperdue, échevelée, d'amour en amour, et qui brûle dans ses vers :

> Vivuntque commissi calores
> Æoliæ fidibus puellæ.
> *Horat. Carm.*, lib. IV, od. 9.

Femme, elle ouvrit donc son âme tout entière au souffle orageux de la Muse, et alors il y eut en elle une tempête où, à travers les passions soulevées jusque dans leurs plus secrètes vagues, jusque dans leurs plus sales profondeurs, le génie prit son essor. Femme, elle ne sut point faire de sa vie deux parts, l'une pour le présent, l'autre pour l'avenir; l'une toute réelle et asservie, l'autre spirituelle, toute libre, toute divine. Femme, elle vécut donc, comme elle chanta, avec toutes les puissances de son être. Et pourquoi? parce qu'elle était femme, parce que l'abstraction est étrangère à la femme, parce que pour elle l'intuition n'est qu'un désir, et l'idée un insurmontable désir; parce que sa destinée est surtout de sentir l'idéal, et que sentir c'est réaliser. Ainsi malheur aux femmes qui ont à vivre à mi-chemin d'un temple qui tombe et d'un temple qui s'élève; car elles ne sauront point, ainsi que l'homme, mourir contentes à la vue lointaine de la terre promise. La plupart s'endorment comme des enfans pour toute la route, rêvant de la religion du passé, et ce n'est qu'au seuil du temple nouveau qu'elles s'éveilleront; les autres, dès la première lueur qu'elles aperçoivent dans l'avenir, s'y précipitent et tombent foudroyées dans l'abîme. Curieuses Psychés qui veulent contempler de près, à la lueur d'une lampe terrestre, l'immortel visage du dieu dont elles ont reçu dans l'ombre les secrètes caresses! Imprudentes Sémélés qui exigent que le dieu se laisse voir à elles dans toute la splendeur de son essence, et toucher et serrer d'une étreinte d'amour! Le dieu les aime et pleure sur elles; mais n'importe, il les consumera de son regard et de son contact dévorans. Telle fut la destinée de Sappho; elle se rendit libre avant qu'il existât une loi pour régler de telles libertés; elle aima démesurément quand aucune loi n'était faite encore pour tant d'amour. L'idéal lui fut, dois-je dire, révélé ou inspiré; l'idéal, mais non le rapport de l'idéal avec la réalité; non la pratique de l'idéal. Nul ne lui enseigna que si l'amour doit se répandre sur la terre, il ne doit pourtant que la traverser, son objet final étant l'essence même de l'infinie et éternelle beauté. On entrait dans l'ère de l'abstraction : nul ne lui enseigna les réelles existences du monde invisible, et l'insensée confondit deux choses bien distinctes, la terre et la réalité. C'est pourquoi, tourmentée d'un amour que la terre ne rassasiait pas, elle alla d'égaremens en égaremens; mais bientôt le dieu s'enfuit de cette poitrine profanée, lui laissant pour supplice la furie des sens :

> . . . . . Vidimus
> Æoliis fidibus querentem
> Sappho puellis de popularibus.
> *Horat. Carm.*, lib. II, od. 13.

Mais achevons le récit de sa vie : de ces nombreux amours où elle s'égara, nul excepté, la tradition ne nous apprend rien; hors quelques noms trop significatifs, toutes les circonstances sont restées dans l'oubli. La tradition a eu cette pudeur. Et le seul de tant d'amours sur lequel la tradition se soit appesantie, celui qu'elle s'est plu à embellir, celui qui est lié le plus indissolublement à la biographie de Sappho, et dont la renommée, tant chez les anciens que chez nous, a presque égalé la gloire du poëte, est aussi le seul qui fût racontable. Tout le monde devine que je veux parler de Phaon. Cet amour eut tout ce qu'il faut pour exciter à un haut degré l'intérêt de tous les siècles; il fut grand, il fut malheureux; il eut pour dénouement la mort tragique de Sappho. En tant que symbole, toute cette histoire est d'ailleurs d'une profonde et douloureuse vérité. Phaon était ce qu'on appellerait aujourd'hui un joli homme. Vainement Sappho, comme l'aigle de Jupiter, descendra vers lui pour le transporter parmi les dieux, il s'y refusera. Sappho est brune et de petite taille; sa gloire et son génie sont des torts de plus; il ne l'aimera pas. Non, Sappho, vous êtes trop grande, il ne vous aimera pas. Insensée! vous lui offrez votre vie : eh! qu'en ferait-il? Laissez donc, laissez se jouer entre eux tous ces jolis fantômes; une vie d'homme serait trop pesante pour eux. Phaon resta donc insensible à l'amour et aux chants de Sappho. On sait comment, pour guérir ou mourir, elle se précipita du rocher de Leucade.

C'est ainsi que la tradition acceptée le plus généralement rapporte la vie de Sappho. Ceci formerait une biographie très suffisante, à laquelle le dénûment où nous sommes de pareils monumens donnerait beaucoup de prix. Malheureusement il n'est pas une seule des circonstances qu'elle renferme qui ne soit contestable et contestée; et pour ma part, je crains fort que le récit presque tout entier, du moins le détail, ne soit de fabrique postérieure. Mon intention n'est point d'examiner une à une les diverses circonstances de ce récit, ni de résoudre les questions nombreuses qu'il peut soulever. Si tout à l'heure j'ai cru devoir faire autrement pour les précédentes biographies, c'est que dans une matière aussi peu connue, et avec le petit nombre des renseignemens que nous possédons, je ne pouvais rien dire sans dire tout. Il n'en est pas de même ici. La matière est d'avance connue; les travaux abondent et se trouvent à la portée de chacun; et d'ailleurs ce qui tient à l'heure eut une page exigerait un volume dans le présent cas.

Ainsi Sappho est-elle fille de Scamandronymus, comme l'atteste Hérodote, dont le témoignage plus grave et plus ancien a entraîné presque tous les autres; ou bien est-elle fille de Simon, ou fille d'Eunominus, ou d'Evémène, ou d'Erygius, ou d'Encrytus, ou de Camon, ou enfin d'Etarche, comme, au rapport de Suidas et de L. Gyraldus, quelques uns le veulent? Sappho est-elle de Mitylène ou bien d'Erésos, autre ville de Lesbos? Sappho, la courtisane d'Erésos, dont l'existence est constatée par des textes et des médailles, est-elle différente de l'illustre Mitylénienne; ou bien n'est-ce, comme le pense Oléarius, qu'une seule et même Sappho, native d'Erésos, établie à Mitylène? Sappho fleurit-elle au temps d'Alcée ou plus tard, à l'époque d'Anacréon, ainsi qu'un passage de Mimnis dans Athénée permet de le supposer? Faut-il ne voir

dans ses amours qu'un sentiment tout platonique, un enthousiasme du beau, chaste quoique délirant, comme le veut Maxime de Tyr, comme Wolf et Olearius ne seraient point éloignés de l'admettre? Est-ce pour suivre Phaon qu'elle passa en Sicile; ou bien, comme le prétend l'auteur de l'article Sappho dans la Biographie universelle, est-ce pour avoir pris part aux troubles politiques dont Alcée agita l'île de Lesbos, qu'elle fut obligée de s'enfuir? Phaon est-il un personnage réel? A-t-il été aimé d'une Sappho? de Sappho l'auteur des hymnes, la Mityléniennc? Celle-ci enfin s'est-elle réellement précipitée du rocher de Leucade? Je le répète, toutes ces questions sont contestées et justement contestables. L. Greg. Gyraldus (*De Poet.*, dial. IX, p. 975); Olearius dans sa dissertation *de Poetriis*; Bayle dans son Dictionnaire; madame Dacier (*Poésies d'Anacréon et de Sappho, traduites du grec en françois avec des remarques*, Amsterdam, 1699); Longepierre, et l'auteur de l'article Sappho, dans la Biographie universelle, et surtout Wolf (*Sapphus vita, elog. et fragmenta*), les ont traitées longuement. Que le lecteur curieux s'adresse donc là. Quant à moi je me bornerai à une observation.

Il est sûr que la biographie de Sappho a été sinon complétement dénaturée, au moins beaucoup modifiée dans les âges suivans. D'abord les poëtes comiques, Diphylus de Sinope, Antiphanes de Rhodes, les athéniens Ephippus et Timoclès, se sont emparés de son nom et de sa vie, pour en faire le sujet de leurs fantastiques compositions. Puis la secte épicurienne a pris à son tour ce nom illustre pour y broder ses modernes fantaisies: elle a traité Sappho comme l'épicuréisme français a traité depuis l'illustre maîtresse d'Abeliard. De fausses aventures, de fausses correspondances, toutes empreintes d'épicuréisme, ont été fabriquées à l'une et à l'autre. Nous avons chez les anciens plus d'un exemple de ces fabrications romanesques: entre autres, les prétendues lettres de Télésilla. C'est ainsi que les amours de Sappho et d'Alcée, ou même de Sappho et d'Anacréon, ce que la chronologie ne permet guère, auront été imaginées. L'histoire merveilleuse du jeune Phaon, telle que la rapporte Poliphatus, et la tradition du saut de Leucade, sont des récits populaires qui ne manquent point, je crois, d'une certaine antiquité; mais c'est après coup, et au temps de l'épicuréisme, qu'ils auront été rattachés au nom de Sappho. Pour ce qui est au moins du saut de Leucade, la chose m'est évidemment démontrée. De là il ressort un fait, savoir que l'égoïsme des épicuriens n'a pas été sans influence sur le développement de la biographie, sur la création du drame bourgeois à la façon de Ménandre, et du roman, tant chez les anciens que chez nous. Cependant, je crois vraie, quant au fond, la biographie de Sappho; je crois aux orages et aux égaremens de sa vie, car je trouve encore dans ses vers le tumulte des passions soulevées. Nonobstant cela, j'en ai peut-être dit assez plus haut, pour que l'on accorde à la mémoire de cette femme pitié, sympathie et pardon. Je dis pardon, non approbation. Grâce donc pour ses égaremens, qu'elle expie sur la terre depuis deux mille sept cents ans, par cette part honteuse de célébrité qui reste mêlée à la gloire, d'ailleurs si légitime et si belle, qu'elle dut peut-être acheter à ce prix. D'ailleurs pour lui rendre toute justice, pour entrer pleinement dans l'intelligence de ses fautes, il serait nécessaire d'approfondir les anciennes doctrines des Hellènes et leurs anciennes mœurs. C'est ce que je ne ferai point; il est des choses qu'on rougit de comprendre et qu'il faut craindre d'expliquer, surtout en ce lieu et de ce temps-ci. Laissons, laissons au mal tout ce qui lui reste d'horreur.

Quant aux œuvres de Sappho, on en trouvera la liste dans Fabricius (*Biblioth. Græc.*, t. II). Nous avons encore d'elle deux petites odes et quelques fragmens. Nous ne traduirons point ces pièces, qui sont fort connues et se trouvent partout. Nous ne dirons rien non plus du caractère et du mérite poétique de Sappho; à cet égard nous ne pourrions en effet que répéter après mille autres les anciens, Denys d'Halicarnasse, Longin, Démétrius de Phalère.

De tout cela, il résulte, comme je l'ai avancé plus haut, que la condition intellectuelle des femmes dans l'antiquité n'était point aussi inférieure que plusieurs le croient, et que sur ce point les femmes modernes n'ont point tant à se glorifier de leurs progrès qu'elles l'imaginent. Les conseils suivans que Plutarque adressait à de jeunes époux, ne seraient donc point, ce me semble, trop déplacés de ce temps-ci. Je termine volontiers mon article par cette citation, qui lui servira de moralité:

« Quant à aimer d'être parée et bien point, toi, Eurydice, qui as lu ce que Timoxènes a écrit là-dessus à Aristilla, tâche de toujours t'en souvenir. Mais toi, Pollien, n'estime pas que jamais ta femme renonce aux délicatesses trop exquises et aux somptuosités, si toi-même en toute chose tu ne les regardes pas avec dédain, si elle te voit épris de coupes d'or et de peintures dans tes appartemens, de mulets et de chevaux cuharnachés magnifiquement. Il est en effet bien impossible de bannir du gynécée les recherches de luxe, quand on les voit régner chez les hommes.

» Au demeurant, étant déjà mûre pour l'étude des sciences fondées sur la raison et la méthode, applique-toi désormais, Eurydice, à t'en orner en fréquentant les personnes qui te peuvent servir à cela. Mais toi aussi, Pollien, amasse à ta femme, de tous côtés, comme font les abeilles, tout ce que tu penseras lui pouvoir profiter, le lui apportant toi-même et en toi-même. Fais-lui en part, et en devise avec elle, lui rendant amis et familiers les meilleurs livres et les meilleurs propos que tu pourras trouver. Car, comme dit cet autre dans l'Iliade:

Désormais tu lui tiens lieu de père et de frère.

Et rien ne serait plus honorable que d'ouïr une femme dire à son mari: Mon ami, tu es mon précepteur et mon maître en philosophie et dans les sciences. Car ces sciences d'abord retirent et préservent les femmes d'autres exercices qui sont indignes d'elles. Puis, celle qui sera déjà enchantée des beaux discours de Platon et de Xénophon ne donnera jamais dans les enchantemens des magiciens; et s'il se rencontre quelque sorcière qui lui promette d'arracher la lune du ciel, elle se moquera de l'ignorance et de la bêtise des femmes qui se laissent persuader cela; car elle aura appris quelque chose de l'astronomie. Il n'y eut jamais femme qui fît enfant toute seule et sans communication avec l'homme; mais bien en trouve-t-on qui produisent de monstrueux et informes amas de chair consistante. Or il faut avoir l'œil à ce que la même chose n'arrive en l'âme des femmes et en leur entendement; car si elles ne reçoivent d'ailleurs les semences des bons propos, et si leurs maris ne leur communiquent point quelque saine doctrine, à elles seules, dans leur isolement, elles conçoivent, engendrent des pensées monstrueuses, d'extravagantes passions. Pour toi, Eurydice, applique toujours ton esprit aux sentences des sages, et ne cesse d'avoir à la bouche les bonnes paroles que ci-devant, jeune fille, tu as entendues et apprises de nous, afin que tu en réjouisses ton mari, et que les autres femmes soient obligées de te louer et de te considérer, te voyant si bien parée sans qu'il t'en coûte rien en bagues et joyaux. Car tu ne saurais avoir les perles de cette femme opulente, ou les robes de soie de cette étrangère; mais les parures de Théone ou de Cléobulina, celles de Gorgo, femme de Léonidas, ou de Timoclea, sœur de Théagènes, ou à Rome de l'ancienne Claudia et de Cornélie, fille de Scipion, et de toutes les autres femmes que l'antiquité a tant célébrées pour leurs vertus; ces parures-là, tu peux les avoir sans qu'il t'en coûte rien, et t'en orner. Ainsi tu vivras heureusement et ensemble glorieusement; car si Sappho, dans le juste orgueil de son talent poétique, a bien pu écrire à une femme riche de son temps:

Digitized by Google

Quand tu seras morte, te voilà gisante, sans que de toi désormais il reste aucun souvenir; car tu n'as rien cueilli des roses qui croissent sur le mont Piérus. Obscure, tu descendras aux demeures des enfers, et n'espère plus jamais reparaître ici dans ta gloire de jeune fille, une fois qu'envolée tu seras parmi les ombres.

N'as-tu donc pas encore mieux le droit de t'enorgueillir et d'être satisfaite de toi? car ce n'est point seulement aux chants ou aux fleurs que tu participes, mais encore aux fruits que produisent les Muses, et qu'elles donnent à ceux qui aiment les lettres et la philosophie. (Plutarch., *Conjugal. Præcept.*, 43, 44, 45.)»

SARDAIGNE. La Sardaigne est, après la Sicile, la plus grande des îles de la Méditerranée. Les superficies des deux îles ne diffèrent même l'une de l'autre que d'une très petite quantité. Placée entre la France, l'Algérie, l'Espagne, l'Italie et la Sicile, sur la route principale du commerce de la Méditerranée, la position géographique de la Sardaigne est admirable et même plus centrale que celle de la Corse. Le mouillage le plus beau et le plus considérable, celui de Cagliari, est situé dans le sud de l'île, aussi bien que celui de Palmas. A ces deux mouillages, il faut joindre ceux de Porto-Conte et de Terra-Nuova, qui ont aussi une importance générale, et ceux d'Alghero, de Porto-Torres et de Tortoli, qui sont purement secondaires. La Sardaigne offre beaucoup moins de ressource aux navigateurs que la Corse, et cette circonstance est due à la nature de son relief qui est beaucoup moins montueux.

Les deux systèmes de montagnes qui se partagent la Corse (voyez CORSE) viennent expirer en Sardaigne. Le nord est occupé par les monts Lymbarra, qui sont les dernières traces des fractures faites dans ces contrées suivant la direction du nord-est. Ces montagnes forment avec les montagnes analogues de la Corse un ensemble dont les connexions se continuent au travers même du détroit de Bonifacio. La cime la plus élevée, le Lymbarra, s'élève à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette partie de la Sardaigne est principalement granitique. A ces montagnes succède un autre système qui s'enchaîne avec elles et se prolonge régulièrement dans la direction du sud jusqu'à l'extrémité méridionale de la Sardaigne. La hauteur moyenne de ces montagnes paraît être d'environ 1000 mètres, comme dans les montagnes de même direction qui existent en Corse. La saillie la plus haute est celle de Genargentù, qui s'élève à 1400 mètres. Les schistes et les calcaires forment la base de cette partie de la Sardaigne. Les monts Gocéano forment, sur le revers occidental de cette chaîne, un chaînon parallèle qui mérite d'être mentionné. Il en est séparé par la vallée du Tirse, qui est le plus fort cours d'eau de la Sardaigne. A l'est, le pied des montagnes plonge dans la mer; à l'ouest, il supporte un beau pays de collines de terrain tertiaire, sillonné par plusieurs vallées, et formant incontestablement la partie la plus intéressante de l'île. C'est le pays agricole par excellence. Dans le nord, on y trouve quelques terrains d'origine volcanique sur lesquels la végétation prospère également.

Ce pays de collines constitue le trait distinctif principal de la Corse et de la Sardaigne. Tandis que la Corse se range parmi les contrées montagneuses, la Sardaigne, grâce à ce pays éminemment agricole, se range parmi les contrées de culture. C'est là son cachet essentiel. Il faut remarquer aussi que, tandis que la partie la plus montueuse de la Corse est à l'ouest, la partie la plus montueuse de la Sardaigne est à l'est. Ainsi la partie de la Corse la plus propre à devenir un atelier de grande culture est tournée du côté de l'Italie, tandis que la partie de la Sardaigne destinée au même rôle, mais sur de bien plus vastes proportions, est située à l'opposé. Il est aisé de voir en même temps que la grande différence qu'il y a entre la Corse et la Sardaigne, par rapport à la nature et à la disposition des mouillages, dérive également de cette différence fondamentale dans le relief des deux îles.

Le climat de la Sardaigne est agréable. A latitude égale, il est plus tempéré que celui de l'Italie: il fait moins chaud à Cagliari qu'à Naples, bien que Cagliari soit dans une position plus méridionale. On ne peut disconvenir que l'île, dans son état actuel, ne soit fort insalubre. Aussi son séjour est-il généralement peu recherché des étrangers. Mais cette insalubrité est causée par le dérèglement des eaux qui débordent dans la saison des pluies, et croupissent, durant l'été, sans que l'on s'occupe d'assurer leur écoulement, soit dans le bas des vallées, soit le long des côtes. Les fièvres qui désolent tous les ans la Sardaigne y accusent le gouvernement bien plus que la nature.

On peut diviser la végétation de la Sardaigne en trois régions dont les caractères sont assez constans: la partie centrale et montueuse où la végétation est analogue à celle de la Corse; la partie maritime septentrionale, où elle est analogue à celle de la Provence; la partie maritime méridionale, où elle est analogue à celle de l'Algérie.

En général, le pays est admirablement propre à l'agriculture. Le froment en particulier y réussit à merveille. On y cultive beaucoup d'orge, parce que la population qui est très pauvre s'en nourrit en partie. Les habitans de la montagne se nourrissent même de pain de gland comme avant Cérès. Peu de pays conviennent mieux que la Sardaigne à la culture de l'olivier. Plusieurs cantons fournissent des vins dont la renommée commence à se répandre en Italie. Les citronniers et les orangers y donnent des fruits de première qualité. Le tabac offre les plus grands rapports avec celui de l'Espagne et de la Turquie. Les cotonniers et les cactus à cochenille paraissent devoir prospérer dans les plaines du midi. Enfin les montagnes renferment tous les bois de construction nécessaires à l'industrie et même à la marine. On évalue à un cinquième environ la partie de la surface de la Sardaigne qui est couverte de forêts. Il n'y a pas même un quart de la surface agricole qui soit en état de culture. Une grande partie de la terre se trouve inféodée, et cette circonstance, jointe à la misère du peuple, entrave considérablement le travail.

La population de la Sardaigne, quoique distinguée par des caractères qui lui sont particuliers, doit être considérée comme italienne. La domination romaine est celle qui a laissé dans son sein les traces les plus profondes. Les empreintes que fait la prospérité, quoique moins éclatantes que celles du malheur, sont au fond les plus durables. On observe en Sardaigne une foule d'usages qui remontent jusqu'à l'antiquité romaine. Le costume des gens du peuple est en partie romain: leur *succu* est le *sagum*; leur *colletiu*, le *culiobium*. La langue a conservé plus de mots latins que l'italien lui-même; mais, sans doute par suite de l'état de barbarie dans lequel le pays est demeuré durant tant de siècles, elle s'est écartée bien davantage des formes grammaticales, et, sous ce rapport, elle est retombée dans une sorte d'enfance. Le présent et l'imparfait sont les seuls temps simples dont elle jouisse; tous les autres sont formés à l'aide des auxiliaires. Les finales ont aussi éprouvé de très grandes variations. Mais, malgré ces différences, le fond de la langue est essentiellement latin, et tellement que des moines, en choisissant patiemment leurs mots, sont parvenus à composer des poëmes qui sont à la fois sardes et latins. Sans insister plus long-temps sur ce dialecte, qui n'est en réalité qu'un dialecte italien particulier, dont on ne saurait raisonnablement vouloir faire un idiome à part, nous nous contenterons de donner la prière du *Pater noster* en langue sarde:

Babbu nostu, qui ses in celu, siat sanctificadu su nomini tuu. Bengiat à nos su regnu tuu. Siat facta sa voluntadi tua, comenti in celu et aici in terra. Su pani nostu de ogni di dainos iddu-boi; et perdonanos is peccados nostus, comenti nos sterus perdonaus ais depidoris nostus. Et ne nos lassis arruiri in sa tentationi. Sino libera nos de mali. Amen.

Digitized by Google

L'histoire de la Sardaigne offre les traits les plus frappans de ressemblance avec l'histoire de la Corse; et cela devait être puisque ces deux îles sont placées dans des conditions générales presque identiques.

Les premiers habitans de la Sardaigne paraissent avoir été des Pélasges, venus dans cette île à quelque époque assurément antérieure au quatorzième siècle avant l'ère chrétienne (en 1451, selon la chronologie classique). A leur suite les colonies se multiplièrent. Celle qui donna à l'île le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, fut une colonie de Lybiens conduite par Sardus, fils de Maceris. Celle qui, selon Salluste, fonda la ville de Calaris, vint de Sicile, sous la conduite d'Aristée, chassée peut-être par quelque suite du mouvement de population attribué aux conquêtes de Minos. Des Ibères, sous la conduite de Norax, petit-fils de Géryon, fondèrent Nora. Enfin des Thespiens, des Athéniens, des Thébains, des Locriens, réunis sous la conduite d'Iolas, fils d'Iphicus, neveu d'Hercule, vinrent fonder sur cette terre un des postes avancés de la civilisation hellénique. « Le chef de cette colonie, dit Diodore de Sicile (liv. V), Iolas, neveu d'Hercule, s'étant emparé de l'île, y fonda des villes considérables, et ayant distribué le territoire au sort, il appela de son nom les habitans *Iolèens*. Il construisit aussi des gymnases et des temples, et tous les monumens qui contribuent au bonheur de la vie humaine. Il en reste encore des souvenirs au temps actuel. En effet, les plus belles campagnes ayant pris leur nom de lui, sont appelées *Iolèennes*, et le peuple a conservé jusqu'à présent le nom de *Iolèen*. » L'Apollon grec avait donc, dès la plus haute antiquité, tourné sur la terre de Sardaigne ses regards intelligens. Il paraît, d'après le témoignage de Pausanias, que le Tirse formait alors la séparation entre les colonies grecques, et les colonies comparativement barbares, amenées par les émigrations antérieures. La civilisation prenant la plaine pour demeure, avait rejeté les farouches insulaires dans les forêts de la montagne.

La Sardaigne était trop voisine soit de l'Italie, soit de l'Afrique, pour demeurer long-temps attachée à la Grèce. Ravagée d'abord par des Lybiens, que les colonies de la montagne avaient peut-être appelées à leur aide, elle tomba enfin sous le joug des Carthaginois, l'an 512 avant l'ère chrétienne. Cette république posséda la Sardaigne pendant 268 ans, et bien que les tableaux que les historiens romains nous ont laissés du despotisme qu'elle y exerça soient certainement suspects d'exagération, il est à croire que ce long espace de temps dut lui suffire pour extirper de l'île l'esprit grec, et y substituer l'esprit carthaginois. La Sardaigne était tellement carthaginoise lorsque les Romains s'en emparèrent, que quelques savans, et notamment Bochart, ont été jusqu'à penser, ce qui ne nous paraît nullement justifié, que les diverses colonies grecques dont parlent les historiens n'ont jamais existé, et que les Lybiens ont été les seuls auteurs de la population de la Sardaigne. Cicéron semble, à la vérité, avoir été de cet avis; mais, en déclarant la Grèce étrangère à la Sardaigne, il avait peut-être en vue, moins ce qui avait existé, que ce qui existait de son temps. Des philologues ont essayé de retrouver dans la langue sarde des traces de l'influence particulière des Grecs; mais on ne saurait considérer comme concluans les résultats auxquels ils sont arrivés. En somme, la seule conséquence de quelque valeur que l'histoire puisse tirer de cet ancien ordre de choses, c'est que la fertilité de la Sardaigne et la beauté de sa position avaient frappé les Grecs dès l'origine du développement de la civilisation dans le bassin de la Méditerranée. C'est une tradition dont la politique moderne peut s'autoriser aussi bien que de celle de Carthage et de Rome, pour donner quelque estime à la Sardaigne.

Les Romains commencèrent leurs expéditions contre la Sardaigne, l'an 259 avant l'ère chrétienne, sous le commandement de Cornelius Scipion. En 258, l'île fut cédée aux Romains par les Carthaginois, et en 231 elle fut déclarée province romaine. C'est sous la domination des Romains que la Sardaigne, comme la Corse, s'éleva à son plus haut degré de splendeur. Rome en avait fait une de ses terres à blé les plus florissantes. Une sage administration y avait fait naître une population considérable occupée tout entière au travail des champs. Tandis que la Corse, peu favorisée de Cérès, fournissait la cire à la métropole, la Sardaigne, toute chargée de moissons, lui fournissait le froment. Il est certain que la Sardaigne était alors beaucoup plus peuplée et beaucoup plus opulente qu'aujourd'hui. L'itinéraire d'Antonin nous donne de cette île une idée bien différente de ce que les rares voyageurs qui la visitent y aperçoivent sous le régime actuel. Il y existait un grand nombre de villes importantes; on y voyait des aqueducs, des cirques, des théâtres; des routes s'y croisaient dans tous les sens. Il n'y a plus aujourd'hui que des ruines pour raconter, dans cet infortuné pays, la gloire des temps passés.

Les Vandales, les Goths, les Sarrasins, furent les dévastateurs de la Sardaigne. Les papes l'obtinrent ou prétendirent l'avoir obtenue des empereurs francs, lesquels n'avaient au fond sur elle aucun droit. Mais le nom de Charlemagne couvrait tout. Au commencement du onzième siècle, la papauté, effrayée de voir l'étendard de Mahomet si près de celui du Christ, prêcha une croisade contre les Sarrasins de Sardaigne, promettant l'île à qui s'en emparerait. Les républiques de Gênes et de Pise, intéressées de leur côté, en raison de leur commerce, à expulser les Sarrasins de ce poste, se liguèrent pour cette adjudication, et ramenèrent en 1022 la Sardaigne dans le domaine de la chrétienté. Mais devait-elle appartenir aux Génois? Devait-elle appartenir aux Pisans? La concession faite par l'Eglise devait-elle être considérée comme légitime, ou même comme pleine et entière? Y avait-il une seule de ces puissances qui fût assez forte pour faire respecter son droit de possession et se consacrer généreusement à la prospérité de sa conquête? Rien n'est plus funeste à un peuple qu'un défaut de précision dans la base sur laquelle il repose, et les maux produits par ces incertitudes politiques, et qui pendant des siècles ont affligé la Sardaigne, en sont un éclatant exemple.

La Sardaigne, ensanglantée pendant quelque temps par les querelles des deux républiques qui s'en disputaient la possession, cherchant chacune à s'y faire un parti et à écraser le parti opposé, finit par passer définitivement sous le joug des Pisans. La politique de cette jalouse république à l'égard de sa conquête fut à peu près la même que celle de Gênes à l'égard de la Corse. Tout en en tirant le plus de richesse possible, elle se proposa surtout de la neutraliser et de veiller à ce que rien de puissant ne pût s'y élever. Elle partagea le territoire en quatre judicats, qui devinrent l'origine d'une sorte de féodalité dont les déréglemens, les exactions et les querelles remplissent l'histoire de la Sardaigne pendant trois siècles. Heureusement nous n'avons point à entrer dans ce détail.

Au commencement du quatorzième siècle, les papes, mécontens de la république de Pise, la déclarèrent, en vertu de leurs prétendus droits de souveraineté, déchue de ses droits sur la Sardaigne, et transférèrent ces droits à la couronne d'Aragon. Nouvelles guerres. En 1326 les Pisans évacuèrent l'île, et les rois d'Aragon commencèrent à y exercer librement leur empire. Elle entra comme dépendance de l'Aragon dans la monarchie espagnole, et c'est du poste avancé de Cagliari que Charles-Quint partit pour sa célèbre expédition contre les Barbaresques. La politique des Espagnols pour retenir plus facilement la Sardaigne sous leurs lois paraît avoir été de favoriser la population des villes au détriment de celle des campagnes: il leur paraissait plus facile de maintenir dans l'obéissance un peuple enfermé dans des murailles et placé pour ainsi dire sous leur main,

qu'un peuple ramené au sentiment de son indépendance par la pratique des champs et la liberté naturelle des campagnes. C'est aux Espagnols que l'on doit principalement rapporter le développement excessif de la noblesse dans cet infortuné pays, et l'état déplorable d'assujettissement et de misère de la majeure partie des cultivateurs de la terre.

Pendant la guerre pour la succession d'Espagne, les troupes de l'Empereur débarquèrent en Sardaigne, et y prirent position. Ce nouveau changement de condition fut ratifié en 1714 par le traité d'Utrecht qui transféra la souveraineté de la Sardaigne à la maison d'Autriche. En 1717, l'Espagne l'enleva de nouveau; mais elle fut obligée de la restituer en 1720. Par un contrat d'échange, daté du même jour que celui de la restitution, l'Autriche céda la Sardaigne aux princes de Savoie en échange de la Sicile, et ce sont là les derniers maîtres qu'ait eus ce malheureux pays qui semble destiné à en changer si souvent.

Ce troc n'était point dans les intérêts de la maison de Savoie qui se vit forcée par l'Autriche de l'accepter. Quant à la Sardaigne, être sous la domination de l'Autriche ou sous celle de la maison de Savoie, le résultat était à peu près le même pour elle. Ce pays n'est pour ses maîtres qu'une terre où il s'agit de maintenir la police en en tirant le plus grand revenu possible. Pour rendre la vie à la Sardaigne, il faudrait, tout en l'aidant à sortir de sa longue enfance, la délivrer des liens dans lesquels on la tient gênée, et concéder quelque chose au sentiment national. Un peuple dans la servitude ne se régénère jamais. La Sardaigne est appelée par la nature à former un des principaux centres de culture du bassin de la Méditerranée: il faut que la politique la favorise dans sa destinée; il faut que les institutions y soutiennent l'essor de l'agriculture, et non par des encouragemens purement nominaux, mais en touchant à fond dans l'ordre social lui-même. La Sardaigne demande des souverains assez puissans et assez généreux non pour vouloir profiter d'elle, mais pour se vouer au contraire à son intérêt. Ce n'est pas la maison de Savoie qui remplira jamais cette mission de haute humanité. Elle se tient en Sardaigne artificiellement et parce que les insulaires ne sont ni assez forts pour secouer son joug, ni assez sûrs d'eux-mêmes pour ne pas avoir à craindre de retomber dans une autre servitude. La population qui avait d'abord diminué d'une manière effrayante sous ces souverains *, se relève lentement depuis 1816. Cette amélioration est due sans aucun doute à ce que le développement que le commerce de la Méditerranée a pris depuis cette époque, est venu donner un peu d'encouragement aux cultures de la Sardaigne. C'est du sort de l'agriculture que dépend le sort de la population en Sardaigne plus encore qu'ailleurs. Voici le tableau que fait de son état actuel un voyageur que l'on n'accusera certainement pas d'intentions hostiles envers le gouvernement piémontais. « Il s'en faut que de nos jours l'agriculture soit en Sardaigne au niveau de ce qu'elle est dans les autres états de l'Europe. On doit même convenir que, proportion gardée, c'est peut-être la chose qui y est le plus arriérée. Mais peut-il en être autrement dans un pays où le cultivateur est obligé de lutter constamment contre la misère, et de supporter des charges énormes comparativement à ce qu'il récolte; où les débouchés et les moyens de communication sont très difficiles et même à peu près nuls; dans un pays enfin où tant de propriétés sont précaires ou conventionnelles? Les agriculteurs sont, on le sait, exposés à des vicissitudes sans nombre; mais en Sardaigne les calamités produites par les circonstances et les institutions locales viennent encore peser sur eux. Qu'on se figure un paysan dénué de tout, empruntant pour ensemencer, labourant un terrain qu'il loue pour une seule saison, et souvent éloigné de plusieurs heures de chemin de son habitation, se trouvant fort heureux quand la dîme et les autres redevances ne lui enlèvent pas à l'instant même de la moisson la moitié ou plus de sa récolte, enfin exposé chaque jour à des corvées sans nombre: telle est l'agriculture en Sardaigne. »

SARDE (Royaume). Cet état n'est pas de ceux qui ont leurs racines dans la nature intime des choses ou dans l'enchaînement providentiel des destins du monde. Son existence n'est due qu'aux convenances accidentelles d'une politique où le droit n'est compté pour rien. Est-ce un territoire, une unité géographique? Examinons: à l'est, occupant les belles vallées qui descendent de la partie des Alpes située entre l'Italie et la France, il suit quelque temps dans le vaste bassin de la Lombardie les nombreux cours d'eau qui ruissellent de ces vallées, puis tout-à-coup s'arrête devant une limite imaginaire, laissant le Pô, grossi de tous ces affluens, prolonger son cours majestueux et fécondant jusqu'à l'Adriatique; à l'ouest, ce sont d'autres vallées, d'un caractère physique tout opposé, et appartenant à un bassin dont le lac de Genève est le centre; puis, entre ces deux contrées hétérogènes, une arête compacte de formidables rocs qui, utile seulement à servir de démarcation entre deux états, est un inconvénient grave lorsqu'elle coupe en deux un pays. Ajoutez à cela la Sardaigne, une île jetée à 80 lieues de l'autre côté de la Corse, possession peu assurée pour un état faible en marine, et qu'on y a rattachée parce qu'on ne sait qu'en faire dans l'organisation diplomatique actuelle de l'Europe; voilà la nomenclature des pièces de rapport dont se compose la monarchie Sarde.

Quant aux populations, l'incohérence est encore plus profonde. Où est la civilisation identique et la vie historique commune qui pourraient produire la fusion dans une même nationalité de Gênes, l'une des cités les plus fameuses de l'Italie guelfe et républicaine, avec les provinces entre l'Apennin et les Alpes qui ne furent jamais que des propriétés féodales? Et quel lien moral entre ces diverses contrées et ce peuple de Sardaigne qui ne compte dans le monde que par l'originalité inculte qu'il a conservée sous le joug politique de tant de conquérans successifs. La domination de la cour de Turin sur ce peuple n'a même pas le fondement qui légitime l'autorité française en Corse, c'est-à-dire l'initiation d'un pays barbare à la civilisation. Que dirons-nous de la Savoie? Chez celle-ci, il n'y a pas seulement absence d'attraction naturelle vers le centre politique auquel on l'a liée; il y a une attraction contraire violemment contrainte. Ses habitans ont une patrie. Malgré l'originalité de mœurs inévitable chez des montagnards, ils sont Français par le langage, les sympathies, les relations habituelles, et l'empreinte laissée par vingt-cinq ans de réunion à la France. En admettant même qu'il dût y avoir sur les confins des grandes nations, et pour amortir leur frottement, des populations mixtes, et en supposant, ce que nous ne croyons pas, que la Savoie fût dans cette catégorie; qu'ainsi elle ne fût pas prédestinée à faire partie politiquement de notre territoire; du moins, elle devrait appartenir à ce groupe de petits états qui, sous le nom de Suisse française, est un rejeton de la France, sortant de la même racine et croissant parallèlement, comme ces tiges secondaires d'un arbre multiple qui poussent autour du tronc principal. L'identité de la Savoie avec ces cantons est parfaite; elle a long-temps fait corps avec eux, et partagé leur destinée. Sans elle, leur système est incomplet. (Voyez Savoie.)

En résumé, le royaume Sarde n'est pas une association, mais une collection de peuples sous l'étreinte d'un lien matériel, et deux de ces peuples, Gênes et la Savoie, y sont immolés, Gênes dans sa vie passée dont on lui ravit l'héritage, la Savoie dans sa vie présente qu'on étouffe.

* Les recensemens font foi que de 1775 à 1816 la Sardaigne a perdu, par un mouvement graduel, environ un sixième de sa population. La population était de 426 000 âmes en 1775; elle n'était plus que de 351 000 en 1816. En 1825 on l'évaluait à 412 000. Cette même année, les revenus de la Sardaigne s'élevaient à 2 750 000 francs.

Ce royaume n'est qu'une maison féodale agrandie; sa souche est une famille princière dont il est le domaine; son histoire n'est que la série des acquisitions et des spéculations heureuses de cette famille, qui faisait de la politique comme on fait du commerce. Pendant la longue querelle des maisons de France et d'Autriche, les ducs de Savoie, froissés entre ces deux masses, surent tirer avantage de cette situation périlleuse. Pratiquant sans scrupule la politique professée par Machiavel, et passant à propos d'un camp dans l'autre, ils étaient parvenus à réunir sous leur domination le Piémont, le marquisat de Saluces et quelques autres districts, lorsqu'en 1713 une ère nouvelle s'ouvrit pour eux. Alors la France, après avoir alarmé l'Europe de sa prépondérance, était vaincue et humiliée. Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, avait contribué à sa défaite en abandonnant ses drapeaux malgré la parenté et les alliances de famille qui l'unissaient aux Bourbons. On savait, par l'expérience de deux siècles, quel rôle important jouait dans la guerre le possesseur des passages des montagnes. Le duc de Savoie était le portier des Alpes; on résolut de l'en constituer geôlier contre la France, et pour le rendre capable d'une si rude tâche, on lui donna, en outre du Montferrat, des provinces d'Alexandrie, de Valence, de Lauméline et de la vallée de la Sessia, la Sicile avec le titre de roi. Puis, en échange de la Sicile, on lui fit accepter en 1718 l'île de Sardaigne à laquelle fut transférée la dignité royale. Ainsi fut fondée la monarchie sarde. A la faveur des guerres du dix-huitième siècle elle s'accrut encore du Novarais, du Tortonnais, du Pavesan et du pays d'Anghiera.

Par sa destination originaire et surtout par son tempérament essentiellement et purement féodal, la monarchie sarde dut être au premier rang dans la conjuration européenne de 1792. La république débordant sur elle la submergea. La Savoie et le comté de Nice, conquis avec une facilité qui montre bien leur adhérence naturelle à notre territoire, furent réunis à la France d'après le vœu des populations. Le roi de Sardaigne, détaché d'abord de la coalition par les victoires de l'armée d'Italie, se vit en 1798, obligé, en punition de ses intrigues, à se démettre du Piémont qui fut ensuite absorbé dans l'empire français. La civilisation et la prospérité matérielle de cette contrée gagnèrent beaucoup à cette réunion. Mais lorsque l'aveugle jalousie des peuples européens se ligua avec la haine irréconciliable des cabinets monarchiques pour écraser la France; lorsque des provinces prises sur son territoire furent attribuées aux puissances voisines pour former autant de têtes de pont contre elle, et la pincer dans la situation d'une ville dont l'ennemi tiendrait les portes et tournerait sur elle les batteries de ses propres remparts; alors le royaume de Sardaigne, reprenant son ancien rôle, devint l'un des principaux pivots de ce système d'oppression qui pèse encore sur nous. Plus que jamais l'Europe avait besoin sur cette frontière d'un geôlier bien armé; car, pendant le court règne du génie français, les routes merveilleuses du Simplon et des Echelles avaient comme applani les Alpes.

Le congrès de Vienne, en rétablissant ce royaume sur ses anciennes bases, l'enrichit de quelques districts pris sur le Milanais, de l'île de Capraja et de l'état de Gênes, condamné à mourir pour avoir été une glorieuse république. Ainsi constitué en opposition à la France, l'état Sarde est, d'ailleurs, par sa nature, antipathique à tout ce qui vient d'elle, à sa civilisation et à ses idées. C'est le régime du moyen âge, pratiqué avec une rigueur que n'adoucissent point comme dans le Nord les lumières des gouvernans. Intolérance religieuse, aristocratie féodale, arbitraire royal absolu, rien n'y manque, et, pour dernier trait, c'est dans ce pays que le moyen âge pur a trouvé son apôtre, et le passé son *prophète*, l'éloquent Joseph de Maistre. Les ordres religieux, surtout les jésuites, maîtres de l'éducation, y sont ainsi dépositaires de la puissance morale. Les réformes introduites par la révolution française ont été mises au néant, tant dans l'ordre civil que dans l'ordre politique, et l'ancien régime a été refait de toutes pièces sans en oublier un abus. « Les codes français, dit un grave écrivain, ont été remplacés par les anciennes coutumes plus ou moins incertaines ou contradictoires, qui régissaient autrefois ces pays. Les fils héritent à l'exclusion des filles. La tentative d'émigration est punie d'amendes et de peines infamantes; la confiscation des biens réduit à la misère la famille du coupable de quelque crime ou de quelque délit; les juges, nommés et révoqués à volonté, fixent à leur gré les frais de procédure; les grâces mêmes que le prince accorde sont payées sous le titre d'*émolument royal*. On a si bien organisé dans ce royaume le système de centralisation, que le gouvernement, dit un voyageur (M. Simon, *Voyage en Italie*, t. II, p. 276), revient suivant son bon plaisir sur la *chose jugée*, révoque des transactions librement consenties entre particuliers, annule des testamens, change à son gré les compétences, et délègue à des commissaires la connaissance des causes des hommes puissans ou protégés. Dans les matières criminelles, l'accusé ni le défenseur ne sont présens à l'audition des témoins; l'instruction, les débats, le jugement, tout se fait en secret; et si, malgré ces moyens accablans pour l'accusé, son innocence est reconnue, il n'est rendu à la liberté que lorsqu'il a payé les frais d'une procédure onéreuse.

» Les nobles jouissent de toutes les faveurs du gouvernement : eux seuls peuvent prétendre aux grades élevés dans l'armée; ils sont exempts de toute corvée, dont les autres classes sont surchargées; ils ne sont pas justiciables des tribunaux ordinaires; un noble qui ne veut pas acquitter ses dettes obtient du roi l'autorisation de ne pas payer pendant dix ou vingt ans les intérêts de ce qu'il doit. »

Un tel gouvernement appesantissant son joug sur des peuples chez lesquels le génie du progrès est déjà éveillé, et forcé par cette circonstance de se faire encore plus oppressif, plus étouffant, plus ennemi de tout essor libre de la pensée, paraît dans notre siècle quelque chose de monstrueux et en même temps de bien fragile. La révolution éphémère de 1820 l'a prouvé : à cette époque sans l'intervention autrichienne le despotisme était complétement vaincu. Malgré la forte organisation matérielle qu'il s'est donnée depuis lors, malgré la police inquisitoriale, dont il s'entoure, malgré la répression sanguinaire de toute manifestation d'idées libérales, il est encore à la merci de la première insurrection qui sera appuyée par la France; et quelque jour cette puissance, créée pour l'Europe des rois contre l'Europe des peuples, tournera au profit de celle-ci et lui sera un utile auxiliaire.

En effet, la monarchie sarde n'est ni un pays constitué par l'unité du territoire, ni une nation fondée sur l'unité de civilisation; mais c'est une puissance. C'est, au point de vue matériel, le corps politique le plus consistant et, si l'on peut parler ainsi, le plus fortement membré de la péninsule italique. Une population de près de 4 millions d'habitans, féconde en excellens soldats, une armée de 60 000 hommes, bien disciplinés, dans laquelle, il est vrai, les nobles seuls sont officiers; des habitudes militaires, formées en grande partie dans les camps français, feront du Piémont, au jour du réveil de l'Italie, le centre de résistance le plus solide, et peut-être le point de départ de l'émancipation.

SATIRIQUE (Poésie). Il y a, dans le fond immuable de notre âme, deux ordres de sentimens distincts, mais corrélatifs et en proportion nécessaire l'un avec l'autre. Nous aimons, sous toutes les formes et à tous ses degrés, ce qui nous paraît le vrai, le bien, le beau, et de plus nous nous aimons nous-mêmes; mais par suite, et dans la même mesure, nous haïssons, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, ce qui nous paraît le mal, l'erreur et le laid, et

nous baissona encore ce qui nous nuit et nous blesse. La poésie n'étant autre chose que la traduction de la vie intérieure de l'homme dans un langage spécial, a dû être, en conséquence, partout où elle s'est produite, l'expression des diverses nuances de la haine ainsi que de celles de l'amour; et partant aussi le genre satirique, non moins que la comédie, a par lui-même sa légitimité et sa dignité comme tous les autres, puisqu'il a comme eux sa racine dans la nature humaine, et que ses négations sont identiques à leurs affirmations. Dès le principe donc, et avant toute étude différente, déclarons absurdes, en nous appuyant sur les plus simples notions d'esthétique, et ceux qui disent : Les Romains inventèrent la satire, et ceux qui réputent la satire chose inférieure et de peu de prix dans le domaine de l'art. Et maintenant passons aux démentis formels que leur donne l'histoire.

La satire se retrouve dans toutes les littératures connues. D'abord, pas une œuvre poétique dans laquelle elle ne soit plus ou moins mêlée, chez les Indiens, chez les Chinois, chez les Juifs aussi bien que chez les peuples occidentaux. C'est un élément inévitable de l'épopée, de l'ode, de l'élégie : toujours le blâme à côté de l'éloge, la flétrissure du vice et du crime en même temps que l'hymne à la vertu, les travers et les difformités en contraste avec la raison et la beauté, Thersite avec Achille. On connaît cette habitude des écrivains grecs, d'exprimer deux fois une idée, sous la forme positive, puis sous la forme négative. La poésie, ainsi que l'éloquence, aime partout à user d'un procédé semblable : après avoir peint et exalté directement les aspects choisis de la nature physique ou morale, elle les peint et les exalte encore en montrant ce qu'ils ne sont pas, et en caractérisant leurs contraires. Mais ce n'est pas seulement à ce titre et en qualité d'accessoire que la satire est universelle : comme genre spécial, elle ne manque non plus nulle part. Il y a dans l'immense littérature sanscrite des poëmes exclusivement satiriques; en Chine, une grande partie des morceaux qui forment le *Chi king*, ou Livre des Vers, le plus antique monument littéraire du pays, consiste en satires contre les empereurs, les ministres, les magistrats, etc. Les prophéties des Hébreux, d'Isaïe, de Jérémie, de Daniel, etc., sont tout simplement des satires. Quant aux Grecs, ils eurent des satires dès qu'ils eurent une poésie et dans toutes les phases de leur poésie. On trouvera partout le contraire affirmé avec un imperturbable aplomb, ainsi que beaucoup d'autres choses étranges : ce qui ne prouve rien, sinon que l'histoire des littératures anciennes est aussi mal faite que celle des littératures modernes. Aristote parle en termes formels d'un poëme satirique intitulé *le Margitès*, contemporain de l'Iliade et de l'Odyssée, et source, selon lui, de la comédie, comme ces deux grandes épopées le furent de la tragédie. Il rapporte cet ouvrage à Homère, selon l'opinion qui régnait de son temps. C'est le plus ancien, dit-il, de ceux que nous avons dans ce genre; mais il est vraisemblable qu'il avait été précédé par beaucoup d'autres (*Poét.*, c. IV). Il ne reste rien du *Margitès* qu'un ou deux vers, d'où l'on peut conclure qu'il était dirigé contre un ennemi de l'auteur. Si ce poëme donna naissance à la comédie, la comédie ne fut pas sa seule postérité; nous voyons à sa suite toute une poésie satirique, appelée iambique du nom du mètre qu'elle employait et qui était celui du Margitès. Les plus illustres représentans de cette poésie furent : Archiloque, que les Grecs nomment d'ordinaire avec Homère, comme pour montrer qu'il ne fit que le continuer; Simonide d'Amorgos, et Hipponax d'Ephèse. Entre les mains d'Archiloque et d'Hipponax, la satire fut surtout une arme personnelle; Simonide d'Amorgos fit au contraire de la critique générale : du moins ne nous a-t-il laissé, comme échantillon de sa manière, qu'un morceau fort curieux qui porte ce caractère. A ces trois noms que nous venons de citer, il faut joindre, pour compléter la liste des Grecs qui cultivèrent le genre satirique avant les Romains, Callinus, Tyrtée, Solon, Théognis, qui le portèrent souvent, les deux premiers dans leur poésie guerrière, et les deux autres dans leur poésie sentencieuse; Xénophane de Colophon *le Parodiste*, qui le mit au service de la critique philosophique et littéraire, et eut pour principaux continuateurs Hipponax l'*Iambographe*, et surtout Timon de Phlionte *le Sillographe*; le patriote Alcée, qui lui donna la forme lyrique; Ménippe le Cynique, qui écrivit dans une prose mêlée de vers, et créa ce qu'on a appelé de son nom les Ménippées, etc. J'y ajouterais volontiers, quoique je n'en aie pas besoin pour ma thèse, comme on voit, Aristophane et les autres poëtes de son école, dont les œuvres se rapprochent souvent beaucoup plus de ce qu'on entend par satire que de la comédie telle qu'il est d'usage de se la représenter. Ainsi, pour nous résumer, toutes les variétés de forme et de fond du genre satirique avaient été traitées en Grèce et dans l'Orient à l'avénement littéraire du peuple auquel on en attribue la fondation.

Cependant les Romains eux-mêmes eurent la prétention d'avoir inauguré cette partie de l'art. Horace a dit : *Græcis intactum carmen* (sat. I, 10); Quintilien a dit : *Satira tota nostra est* (X, 1), et c'est par une foi aveugle en la parole du poëte et du rhéteur que le préjugé que nous combattons s'est accrédité et propagé jusqu'à nos jours. D'où vint cette illusion aux Latins? Ils avaient créé le mot *satira* pour désigner ce que les Grecs appelaient ψόγοι, ἴαμβοι, σίλλοι, παραίνεσις, διχοφασιάσεις, et cela leur suffit pour s'imaginer qu'ils avaient créé la chose. L'erreur est d'autant plus forte qu'en ce point comme en tous les autres, ils ne furent qu'imitateurs; imitateurs avec puissance, avec génie, avec originalité, on ne peut le nier, mais imitateurs. Ennius, Pacuvius, Lucilius, Terentius Varron, dans ses dix-neuf livres de *Menippeæ*, Catulle dans ses *Epigrammata*, Horace, Ovide, dans son *Ibis*, Sénèque dans son *De morte Cæsaris*, Pétrone, Juvenal, Perse, Martial, etc., tous ces hommes qui, avec des mérites divers, dotèrent la langue latine d'une satire tour à tour philosophique, didactique, éloquente, littéraire, politique, plaisante, passionnée, etc.; tous ces hommes, dis-je, procèdent des Grecs, se meuvent dans une sphère que les Grecs leur ont préparée, luttent avec eux sur le même terrain, et ne les vainquent, quand cela leur arrive, qu'avec les armes qu'ils leur ont empruntées. Tous pourraient dire, la plupart du temps, ce que dit Varron dans ses *Ménippées* : *Græcos interpretamur*. Tous donnent plus ou moins lieu à la remarque que le même poëte, que nous avons vu revendiquer la satire comme une propriété nationale, a faite sur Lucilius, à propos duquel cependant il a émis son singulier paradoxe :

> Eupolis atque Cratinus Aristophanesque poetæ
> Atque alii quorum comœdia prisca virorum est,
> Si quis erat dignus describi, quod malus ac fur,
> Aut mœchus foret, aut sicarius, aut alioqui
> Famosus, multâ cum libertate notabant.
> Hinc omnis pendet Lucilius, hosce secutus
> Mutatis tantum pedibus numerisque.
>
> Sat. I, 4.

Personne n'admire plus que nous ce qui reste des chefs-d'œuvre qu'ils aurent exécuter avec les élémens qu'ils empruntèrent; personne n'est moins disposé à leur reprocher de s'être asservis, pour leur mission spéciale, de tout ce qui avait été fait avant eux; mais il importait de montrer combien ils s'étaient abusés et avaient abusé la postérité sur leur compte.

Les satires en prose et en vers foisonnèrent dans la double littérature impériale pendant toute sa durée : on ne s'attend pas sans doute à ce que nous en fassions ici l'énumération. Mais nous devons citer et recommander celles de l'empereur Julien, le *Misopogon* et les *Cæsars*, et surtout celles de Lucien, les *Dialogues des morts et des dieux*, *Timon*,

les *Ressuscités*, *le Jupiter tragique*, etc. : ce sont des ménippées, mais d'un tour entièrement nouveau et original.

La satire fut au moyen âge une des variétés de toutes les poésies en langue vulgaire qu'on s'occupe aujourd'hui à recueillir. On la retrouve en Allemagne, en Angleterre, comme en Italie, en Espagne et en France, associée dès le début aux chants populaires, aux légendes, aux récits épiques, etc. De même que dans les cathédrales tant de sculptures railleuses, elle proteste, au nom des éléments opprimés, au milieu de l'enthousiaste poésie catholique. Du onzième au treizième siècle, sa forme la plus belle, la plus hardie et la plus célèbre, c'est le *sirvente* provençal, qui s'attaque aux rois, aux prêtres, à tout l'établissement théorique et matériel de l'Église; le *sirvente* de Bertrand de Born, de Pierre Cardinal, de Guillaume de Figueras, etc.; il se répandit dans toute l'Europe et y féconda partout la satire locale. Dante s'en inspira pour sa *divine comédie* : l'*Enfer* et le *Purgatoire* sont de magnifiques *sirventes* italiens. Il en est de même, du reste, de beaucoup de morceaux de Pétrarque. Le grand poëte du moyen âge est un poëte satirique : de son temps, et surtout après lui, il n'y a guère que des satires, l'art devenant chaque jour plus hostile au catholicisme, ainsi que l'humanité dont il est la voix. Adieu l'épopée et l'ode chevaleresques et religieuses : à leur place le roman allégorique et ironique, les facéties licencieuses et insolentes, le cycle du renard après les cycles de Charlemagne et de la Table ronde, les contes orduriers après les *chansons*; les *fabliaux* des trouvères, de Rutebœuf, de Jehan de Bovy, etc.; la Bible Guyot de Provins, la Bible au seignor de Berze, par Hugues de Berze; le roman de la Rose, par Jehan de Menug et Guillaume de Lorris. Ces nouvelles productions courent le monde comme les *sirventes*, et comme eux, elles trouvent dans l'Italie, dont la destinée est d'élever à une forme d'art supérieure et impérissable toute cette matière encore grossière, des poëtes qui se les assimilent et composent avec elles des merveilles. Boccace et l'Arioste écrivent, l'un le *Décaméron*, l'autre son *Roland furieux*, deux chefs-d'œuvre où vivent pour l'éternité les satires françaises du treizième et du quatorzième siècle, métamorphosées et sublimées pour ainsi dire au souffle du génie.

Au quinzième et au seizième siècle, cette poésie indécente et frondeuse à l'excès, continue, de plus en plus hardie. Les diverses cours de l'Europe essaient de ressusciter contre elle la poésie chevaleresque; mais cette tentative qui avorte n'aboutit qu'à lui donner un nouveau thème de railleries. L'étude de l'antiquité qui se répand partout, vient ajouter aux variétés du genre. Outre les joyeusetés du prêtre Roger Bontemps et de Villon, la *Légende de l'écolier Pierre Faifeu*, par le chapelain Bourdigné; les *Cent Nouvelles nouvelles* des seigneurs de Bourgogne; l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre; les *Contes et Devis* du valet de chambre de cette princesse Bonaventure Desperriers, postérité grotesque et mordante des fabliaux et des romans antérieurs, arrivent les satires latines à la Lucien; le *Cymbalum mundi* de ce même Desperriers, à qui il coûta la liberté et la vie; l'*Encomium moriæ*, et les autres opuscules d'Erasme; les *Litteræ obscurorum virorum* de Reuchlin; le *De vanitate scientiarum* de Cornelie Agrippa, et tous les pamphlets protestans, ceux de Bèze, par exemple, et les épîtres *Macaroniques*, où la langue du clergé est parodiée en même temps que ses vices et ses doctrines sont stigmatisés. Ces nombreux essais ont préparé les voies à une nouvelle épopée; un autre Homère satirique est possible : il se lève. Rabelais s'empare de tous les élémens dispersés autour de lui; il les mêle, il les fond ensemble avec ses propres inspirations, et il construit ce prodigieux monument où ne sont épargnés aucun abus, aucune idée rétrograde, aucun ridicule; où l'ironie est tour à tour, selon le sujet incessamment divers, bouffonne, piquante, délicate, exquise, sublime; admirable modèle d'éloquence et de philosophie en mille endroits, et triomphante réfutation de ceux qui accusent la littérature française d'avoir été dépourvue du lyrisme comique. L'œuvre de Rabelais serait sans égale dans sa sphère, si Cervantes, qui la connut peut-être, du reste, pendant son voyage en France avec le cardinal Aquaviva, n'avait pas publié son Don Quichotte, cette autre critique immortelle des institutions du moyen âge, des *résurrectionistes* du passé et des travers humains.

Qu'est-ce auprès que les essais de la muse allemande, le *Navire des Fous*, de Sébastien Brand, ou l'*Exorcisme des Fous*, de Thomas Murner, ou le *Renard* de Henri Alkemar, ou les poëmes de Jean Fischard, le traducteur du *Pantagruel*?

Au seizième siècle, dans la satire en prose après Rabelais, et comme ses disciples plus ou moins directs se présentent en France, d'un côté Guillaume des Autels, Béroalde de Verville, le seigneur de la Hérissaye, Tabourot, etc., qui écrivirent la *Mitistoire barogouine de Fanfreluche et Gaudichon*, les *Bastonnerles* et les *Contes d'Entrapel*, les *Ruses et Finesses de Rogot*, *capitaine des gueux*, le *Moyen de parvenir*, les *Apophtegmes du sieur Gaulard*, et les *Escroignes dijonnoises*, etc., obscènes lactum où continua à se marquer brutalement la réaction contre le spiritualisme chrétien, comme en Espagne dans les romans *del gusco picareseo*, le *Lazarille de Tormes*, de Diego de Mendoza, le *Gusman d'Alfarache*, de Matheo Aleman, etc.; de l'autre, Henri Estienne qui, dans son *Apologie* pour Hérodote, invective avec une énergie puissante contre le clergé dont il retrace les mœurs; Agrippa d'Aubigné qui fiagelle en maître les apostasies honteuses de ses contemporains, dans la *Confession du sieur de Sancy*, et raille très spirituellement, dans son *Dialogue entre Enay et Feneste*, la manie de vouloir paraître ce qu'on n'est pas; enfin, Florent Chrétien, Nicolas Rapin, Passerat, Pierre Pithou, Gilles Durant, auteurs de l'admirable *satire Ménippée*, qui fit pour Henri IV autant qu'une armée. Quoi qu'en ait dit Voltaire dans ses *Lettres anglaises* (l. XXII), il s'en faut grandement que l'*Hudibras* de Butler, contre les personnages de la révolution anglaise, soit au-dessus et même au niveau de ce bel ouvrage, qui l'a d'ailleurs inspiré.

La satire versifiée ne fut pas abandonnée. Mais chez nous on ne peut guère citer au seizième siècle, parmi ceux qui la pratiquèrent en dehors de l'école de Ronsard, que Clément Marot dont l'*élégant badinage* ressort au milieu des coq-à-l'âne perpétuels de ses rivaux. A cette époque, l'Italie avait déjà les délicieuses satires de l'Arioste, non moins adorables que son grand poëme, dans le genre de celles d'Horace, auxquelles Voltaire les égale avec raison, dans sa correspondance, et sur des sujets semblables. Le Portugal avait déjà les *Cortes* de Miranda, et l'Espagne celles de Diego de Mendoza, qui préludait avec bonheur à l'œuvre des deux d'Argensola, les Boileau de la langue castillane. En France, la satire n'entra dans la voie antique, où elle devait s'illustrer, que plus tard, vers 1560, par l'initiative de La Pléiade, qui refaisait à neuf, selon l'expression de La Boétie, toutes les choses littéraires; la satire de Dubellay contre Saint-Gelais, intitulée : le *Poëte courtisan*; celle de Ronsard contre les calvinistes, intitulée : *Discours sur les misères du temps*; celles de leur disciple Vauquelin de La Fresnaye, sur des matières philosophiques, méritent d'être lues à un autre titre encore que comme le début d'un genre qui a marqué dans notre littérature. Quant aux *Tragiques* de d'Aubigné, le même que nous avons déjà mentionné, elles placent leur auteur sur la ligne des plus grands satiriques. Les satires de Régnier, fort différentes de ton, de manière et de sujet, rivalisent, pour la valeur poétique, avec les vers de ce grand protestant, qui fut à la fois un autre Juvénal et un autre

Isaïe, mais ne les surpassent pas à notre sens. Les catholiques ne furent aussi bien inspirés ni à Paris ni ailleurs. Les deux grandes satires catholiques de Lope de Vega, la *Coaronne tragique* et la *Dragontea*, ne soutiennent pas la comparaison.

Sous Louis XIII, Régnier a une foule de disciples qui s'efforcent d'atteindre l'énergique langage de sa muse, et surtout son cynisme : ce sont les auteurs du *Parnasse satirique*, du *Cabinet satirique*, de l'*Espadon satirique*, recueils d'obscénités et d'impiétés brûlées à leur apparition par la main du bourreau. Le plus spirituel de ces poëtes est, sans contredit, Fr. Maynard; mais les plus vigoureux, et ceux dont les facultés étaient les plus hautes, sont Saint-Amand, si maltraité par Boileau, qui a écrit cependant, dans ses *Réflexions sur Longin*, « qu'il avait assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée; » et le malheureux Théophile Viaud, qui fut poursuivi et emprisonné pour plusieurs pièces qu'il n'avait pas faites. Celui-ci, outre ses vers, souvent fort remarquables par un mélange de force et de grâce, a fait en prose, contre les jésuites deux *apologies* admirables qui sont ses meilleures satires, et dont Pascal a profité dans ses *Provinciales*. A la même époque, Sorel publia son *Francion*, roman rabelaisien très froid, et son *Berger extravagant*, critique, à la façon de Don Quichotte, du genre pastoral, qui envahissait alors la France.

Parmi les satiriques étrangers de ce temps, on ne peut omettre l'Espagnol Quevedo Villegas, auteur de *don Pablos*, et d'un grand nombre de déclamations à la façon de Juvénal, de rêves à la façon de Lucien, etc.

Sous Anne d'Autriche, Scarron composa son *Roman comique* qu'on lit encore aujourd'hui, et qui renferme d'excellentes charges. Cyrano de Bergerac écrivit, avec une imagination singulièrement forte, et dans un style merveilleusement articulé, son *Voyage dans la lune*, son *Histoire comique des états et empires du soleil*, sa *Lettre contre les Frondeurs*. La Fronde fit éclore un nombre prodigieux de satires en prose et de satires en vers. Ces dernières se produisirent surtout sous la forme de chansons. Nous renvoyons nos lecteurs aux collections de Mazarinades et d'anti-Mazarinades des bibliothèques publiques. Nommons toutefois Lilot et Marigny. La même époque est celle où régna le *burlesque*. Tout fut parodié en petits vers bouffons, non seulement les poëtes anciens que *travestirent* tour à tour Scarron, d'Assouci, Brebeuf lui-même, qui avait pourtant, en art comme dans la vie, des instincts élevés, mais, scandale bien plus grand encore! les livres saints, l'Ancien et le Nouveau-Testament. Cette mode venait de l'Espagne et surtout de l'Italie, où elle était en grand honneur, et il faut reconnaître que les imitations françaises ne valent pas les modèles. Berni, Mauro, etc., demeurent les premiers, à bien des égards, dans ce genre qui, chez nos voisins, est une des branches les plus fournies de la poésie nationale, et qui y compte des noms comme celui de Machiavel, grand satirique, comme on sait, de même que grand politique. Le burlesque passa en Hollande, où Frecquemborg s'y fit remarquer.

Pendant le règne de Louis XIV, Boileau n'est pas le seul satirique à beaucoup près. A côté de ses satires littéraires, il y a les épigrammes de son ami Racine, et les *satires* et *factum* de l'abbé Furetière, son maître selon Voltaire (voyez *Mém. sur la satire*); puis les répliques des poëtes attaqués : de Cottin, de Pradon, de Bonnecorse, de Fontenelle, et la réponse de Regnard à la *satire des femmes*, sous le titre de *satire des maris*, et le *tombeau de Despréaux*, par le même, et une foule de morceaux semblables. A côté de ses satires de caractère et de mœurs, de ses poëmes contre les prêtres, contre les nobles, contre le mariage, il y a les *Fables* et les *Contes* de La Fontaine, les *Provinciales* de Pascal, les *Caractères* de La Bruyère, qui sont le plus souvent des portraits; les *Mémoires de Grammont*; les *Bulletins* de Benserade, où les contemporains louaient surtout « l'art de railler finement et agréablement les personnages de la cour »; la hardie *Relation de l'île de Bornéo*, et les *Dialogues des Morts*, de Fontenelle, etc. Le gouvernement, les ministres, le roi, les maîtresses royales, ces choses et ces personnes sacrées, auxquelles Boileau ne touche qu'avec respect et génuflexion, beaucoup d'autres écrivains ne les épargnent pas. Fénelon écrit le *Télémaque*; Bussy-Rabutin l'*Histoire amoureuse des Gaules*. Chaque événement, chaque déclaration de guerre, chaque traité de paix, chaque changement d'administration, chaque édit inspire une multitude incroyable d'épigrammes, de chansons moqueuses, de sonnets, comme celui de Hesnaut contre Colbert; de pamphlets mordants, comme l'*Ombre du marquis de Louvois consultée par Louis XIV sur les affaires présentes*. Il en arrive par milliers de Hollande, principalement après la révocation de l'édit de Nantes. On en affiche aux portes de Paris, aux églises, aux places publiques, surtout aux statues du roi (voyez Saint-Simon, *Mém.*, ch. XVIII), transformées en Pasquins. De tout temps cela s'était passé ainsi en France; mais Louis XIV ne pouvait s'y accoutumer. Ce qu'il y a de piquant, c'est que plusieurs de ces lampons étaient l'œuvre de la duchesse de Bourbon, sa fille. (Voyez les *Lettres de Bayle*.) A l'étranger, on s'exerçait sur le sujet du grand roi tout aussi bien qu'à Paris, et il ne s'en affligeait pas moins. On sait que les injures des gazettes d'Amsterdam le déterminèrent à sa funeste guerre de Hollande. En Angleterre, on parodiait les hymnes, quelquefois singuliers en effet, de ses panégyristes. L'épître sur le *Passage du Rhin*, par exemple, fut l'occasion d'excellentes plaisanteries de la part de Prior. Les satires pleuvaient en même temps que les caricatures. Mais tout en se révoltant ainsi contre notre politique, les Anglais subissaient alors même l'influence de notre littérature, et ils écrivaient contre nous en nous copiant. Swift, auteur du fameux *John Bull*, sur la paix d'Utrecht, qu'a traduit l'historien Velly, imitait Rabelais dans le *Tonneau* et le *Voyage de Gulliver*. Pope et Dryden composaient leurs poëmes sur le patron des *satires*, et du *Lutrin*, inspiré lui-même par la *Secchia Rapita* d'Alexandre Tassoni. Addisson, Steele marchaient sur les traces de La Bruyère. Les Allemands se courbaient aussi sous notre joug littéraire. Le baron de Canitz traduisait et singeait Boileau avec l'applaudissement de Boileau lui-même, qui le faisait remercier par Richelet. Wernike prenait chez nous des modèles pour ses épigrammes dont Jean Leclerc écrivait dans son *Mercure historique et politique* du mois d'octobre 1690 : « Si le » Père Bouhours les voyait, il ne mettrait pas en question, » je m'assure, si un Allemand peut être bel esprit, comme » il fait dans ses *Entretiens d'Aristote et d'Eugène*. » En Espagne et en Portugal, même asservissement à la muse française. Ericeyra traduit l'*Art poétique*, et ce code est presque universellement accepté.

Au dix-huitième siècle, la satire en France, c'est presque toute la littérature. D'abord satire de l'institution religieuse et sociale, de tout le passé et de tout le présent au profit de l'avenir : le monde la connaît et sait les noms qu'elle a illustrés. Malgré ses torts, gloire et reconnaissance à elle! il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé la liberté et la vérité, et beaucoup haï l'oppression et l'imposture; elle sera immortelle dans le souvenir de l'humanité qu'elle a émancipée, et on en étudiera dans tous les âges les principaux monumens, parce qu'ils portent l'ineffaçable empreinte du génie. — Satire antiphilosophique : elle fut généralement détestable, sans élévation, sans chaleur. Dieu ne permit pas que les principes et les intérêts qu'il avait condamnés eussent alors des représentans sérieux. L'envie, du reste, bien plutôt qu'une conviction réelle, paraît avoir presque toujours dirigé ces défenseurs du trône et de l'autel; beaucoup étaient de misérables folliculaires

dans le genre de l'Aretin, moins le talent ; la plupart avaient figuré d'abord parmi les disciples fervens des hommes et des doctrines qu'ils insultaient, et ne s'en étaient séparés que par suite de blessures d'amour-propre ou pour des motifs moins dignes encore. Ce qui fut écrit de meilleur contre le parti triomphant sortit de plumes tout-à-fait étrangères aux préoccupations chrétiennes et monarchiques : ainsi quelques épigrammes de Piron ; les *Proneurs* de Dorat, bien supérieurs à la comédie des *Philosophes*, de Palissot, etc. Ce qui fut écrit de plus énergique et de plus nerveux, ce sont, sans contredit, les vers de Gilbert. Mais ce malheureux jeune homme, qui avait une vraie faculté poétique, ne fut allié que par la misère aux Nonotte et aux Desfontaines. Il s'était fait pour vivre le porte-voix d'une cause qui n'était pas la sienne, et on le laissa mourir de faim. — Satire des philosophes contre leurs adversaires personnels : troublés dans leur œuvre par ces attaques souvent dégoûtantes et toujours dangereuses comme dénonciations au pouvoir, les démolisseurs se retournèrent contre les pamphlétaires, et il y eut de terribles représailles. Voltaire se distingua surtout par son acharnement impitoyable ; il faut dire qu'il mit souvent dans ses vengeances peu de noblesse et de bonne foi. Son excuse, qui n'est pas toujours suffisante, c'est d'abord la conduite de ses ennemis, et puis le sentiment instinctif qu'il avait de la hauteur de sa mission. Magistrat suprême de la philosophie, il se considéra comme inviolable, et punit les plus légères atteintes comme des crimes contre lesquels tout moyen était bon. Rarement il fut agresseur, mais le premier acte d'hostilité commis envers lui, il n'eut plus de repos qu'il n'eût écrasé celui qui avait été assez hardi pour le frapper. Du reste, jamais homme n'a fait rire autant que lui aux dépens de tout ce qu'il a raillé, personnes et choses. — Hors de France, la satire continue à être en général une suite, une descendance de la nôtre. Le *Voyage sentimental* et le *Tristram Shandy* de Sterne, que Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, appelle le second Rabelais de l'Angleterre, considérant Swift comme le premier, sont nés de l'étude de Gargantua et de Pantagruel ; Johnson, Arbuthnot, etc., marchent sur nos traces. En Allemagne, Liskow, Rabener, Haller, Zacharie, sont des élèves de Boileau autant que des anciens. Wieland est issu de Voltaire plus encore que de Lucien, d'Horace et de l'Arioste. Lessing lui-même, dans ses polémiques littéraires et philosophiques, Lessing, l'adversaire opiniâtre de l'imitation française, a sur le front l'empreinte de Voltaire. Quant à *Werther* et aux autres romans et poëmes, où se joue avec tant de force l'ironie sublime de Gœthe, qui pourrait s'empêcher de voir qu'ils relèvent aussi de Voltaire, et surtout de Rousseau et de Diderot, auxquels l'auteur a rendu tant de fois de magnifiques hommages ? En Russie, où la littérature commence à naître, en Espagne et en Italie, la satire est encore plus directement française dans la forme ; mais, excepté sous la plume du prince Cantemir, de Moratin le jeune, de Monti et de l'abbé Casti, elle est peu digne des originaux auxquels elle se rattache.

Pendant la révolution, toutes les idées, toutes les passions, tous les partis employèrent les armes de l'ironie et de l'invective, en même temps que l'épée et la hache. Mais deux satires seulement ont survécu, les *Iambes* d'André Chénier, et le *Vieux Cordelier* de Desmoulins. Un cri semblable à celui qu'avaient poussé ces deux écrivains, retentissait alors dans toutes les langues. Au milieu de ces malédictions que n'inspirèrent pas toujours de nobles sentimens, il faut distinguer celles de Klopstock et de Schiller, qui avaient d'abord salué avec enthousiasme l'aurore de la liberté. Sous le Consulat et sous l'Empire, les satires rétrospectives affluèrent contre tout le mouvement commencé en 89, et en même temps contre les théoriciens qui l'avaient préparé. Quelques unes plus courageuses s'attaquèrent à Bonaparte lui-même. Le républicain Joseph Chénier écrivit sa *Promenade de Saint-Cloud* ; le royaliste M. Charles Nodier, sa *Napoléone*, etc. Les nationalités, brisées par nos conquêtes, protestèrent aussi par de beaux vers, et se suscitèrent des poëtes vengeurs. Plus encore que le grand roi, le grand empereur occupa la satire européenne. Alfieri essaya de retrouver contre nous le vieil accent italien contre les Barbares. Southey le lauréat porta la parole pour l'Angleterre ; Kœrner, Joukovski se firent les Tyrtées de l'Allemagne et de la Russie. Hélas ! et au bruit de leurs hymnes et de leurs invectives, l'étranger se leva et vainquit deux fois, comme nous nous étions levés pour triompher quinze ans aux refrains de la *Marseillaise* et du *Chant du départ* ! Envahie à son tour et gouvernée par les préfets de l'ennemi, la France eut ses Kœrner aussi pour exprimer ses ressentimens, frapper ses tyrans et annoncer, hâter le jour de délivrance ; un surtout vraiment digne d'elle, frère de ses plus grands poëtes, inspiré et classique, national et cosmopolite, Béranger. Des talens de tous les degrés décochèrent contre l'établissement monarchique et catholique restauré, les flèches de l'épigramme et du sarcasme. Les *pamphlets* de Paul-Louis, et le *Figaro* continuateur sous une forme périodique de brocards et de lampons qui circulaient dans l'ancienne France, brillèrent principalement, pour ce qui nous occupe, dans ces luttes quotidiennes où fut dépensé tant d'esprit. Nos satires littéraires, nos satires de mœurs, nos satires philosophiques, durant toute cette période, ne valurent pas nos satires politiques. Surtout nous n'eûmes rien en ce genre à opposer aux merveilleux poëmes de Byron, si sublime aussi quand il anathématise les aristocraties et les royautés européennes.

Juillet 1830 sembla avoir détrôné la satire politique en même temps que Charles X. Béranger le dit, et dans l'enivrement de la victoire, presque toute la France démocratique le répéta avec lui. Mais il fallut bientôt revenir de cette heureuse illusion, et reprendre, pour un combat nouveau qui dure encore, les armes qu'on croyait désormais hors d'usage. Les colères et les dérisions des peuples en présence des infernales tragédies ou des comédies honteuses représentées devant eux, au lieu du drame magnifique qu'ils avaient rêvé, ont eu des organes retentissans, et en ont encore malgré de bien ignobles désertions, malgré les effrayans progrès du commerce des consciences, de la corruption et de la lâcheté. La corruption et la lâcheté ! voilà la plaie actuelle dans le gouvernement et dans la société. Jamais, ce semble, elles ne furent plus grandes qu'au moment où nous écrivons ces lignes. Oh ! les sujets ne font pas défaut à la satire. Il y a, par exemple, bien des scènes piquantes, comme celles de *Gil Blas*, et même une épopée bouffonne supérieure au *Voyage au Parnasse* de Cervantes, à la *Dunciade* de Pope, etc., à faire rien qu'avec la peinture exacte des divers étages de notre monde littéraire, depuis le plus bas jusqu'au plus haut. Un Aristophane trouverait dans les systèmes de quelques uns des philosophes contemporains, dans l'insuffisance de nos hommes d'état, la matière de plusieurs chefs-d'œuvre, comme l'*Assemblée des femmes* ou les *Chevaliers*. Le roman dont une femme tient aujourd'hui le sceptre ne manque pas de choses ridicules ou tristes à railler ou à flétrir dans le cercle de la vie privée. Mais la vraie maladie qui appelle aujourd'hui une muse vigoureuse et puissante, nous le répétons, c'est la corruption et la lâcheté. Où êtes-vous Jérémie, Juvénal, d'Aubigné ? où es-tu Hipponax, toi dont l'amertume était telle que ceux que tu attaquais se pendaient de désespoir ?

SAUVAGES. Lorsque l'on considère attentivement le tableau que présente l'ensemble des existences actuellement vivantes sur la terre, et que l'on voit toutes les populations qui y ont successivement passé depuis les plus anciens temps s'y représenter encore aujourd'hui, au moins par des analogues, celles des premiers âges par nos zoophytes et

nos mollusques, celles des âges subséquens par nos poissons, nos reptiles, nos mammifères, on est logiquement conduit à se demander si l'ordre suivi par la nature dans l'ensemble ne l'aurait point été également dans le particulier, et si le genre humain, dans sa totalité, ne renfermerait point aussi la représentation sensible de ses principales variations depuis son commencement jusqu'à nos jours. Ce sentiment, en le supposant bien fondé, donne un intérêt tout nouveau à la connaissance des diverses branches dont le genre humain se compose; il transforme l'insignifiant assemblage des peuples en un résumé philosophique de l'histoire, et nous permet de prendre une idée lumineuse des civilisations qui ont cessé d'exister par l'observation directe des civilisations analognes qui se soutiennent encore. L'étude des peuples sauvages, qui, autrement, ne mérite guère d'exciter en nous que la curiosité, tire spécialement de là un attrait et une importance immenses. Ces peuples, si remarquables par l'état d'enfance dans lequel ils vivent, deviennent pour nous l'image du genre humain dans son premier âge, image respectable et d'autant plus précieuse, qu'elle correspond à une époque où, le langage à peine inventé, l'écriture ne l'étant point encore, il était impossible qu'aucune tradition suivie pût s'établir et communiquer le présent à la postérité. En entrant dans la profondeur des bois, nous y découvrons avec surprise de quoi réparer les lacunes qui se trouvent aux premiers chapitres de nos annales, et en apprenant à connaître l'homme dans l'état le plus voisin de la nature, nous apprenons à connaître le genre humain dans l'état le plus voisin de son apparition sur la terre.

Toutes les traditions, et il n'est besoin d'en excepter aucune, s'accordent à faire honneur, soit à des héros, soit à des dieux descendus parmi les hommes, de l'établissement des religions, des arts et des lois : les hommes, avant la venue de ces bienfaisans génies, se trouvaient donc sans religion, sans arts et sans lois. C'est précisément là l'état social des sauvages les plus rudimentaires. L'histoire, d'un commun accord chez tous les peuples, fait donc foi qu'il y a, entre les hommes primitifs et les tribus sauvages qui circulent encore dans les parties incultes de la terre, une analogie intime; car il est évident à tous les yeux qu'il n'y a pas pour l'homme deux manières sensiblement différentes d'exister sans religion, sans arts et sans lois.

Une description philosophique des sauvages, dans laquelle, tout en essayant de pénétrer profondément dans l'analyse de leurs sentimens et de leurs instincts, on les aurait classés systématiquement, suivant les nuances qui les distinguent, depuis l'état le plus voisin de la nature jusqu'à celui dans lequel ils commencent à se confondre avec les nations véritables, serait peut-être la meilleure introduction possible à une histoire générale du genre humain. L'humanité, loin de se trouver abaissée par cette vive peinture de ce qu'elle a dû être dans son enfance, en serait au contraire bien rehaussée, rien ne pouvant donner une marque plus frappante de son éminence actuelle que l'opposition de ce qu'elle a été à ce qu'elle est. Celui qui veut apprécier toute la hauteur d'un arbre n'en prend pas la mesure à demi, mais à partir du point où le tronc sort de terre. Quelle gloire pour l'humanité, partie de si bas, d'être arrivée, à force d'efforts et de progrès, jusqu'au niveau du dix-neuvième siècle! Cette étude, faite avec intelligence, offrirait, dans toutes ses parties, une éloquente confirmation de la belle et profonde expression de Hobbes au sujet des sauvages : *Puer robustus*. Les sauvages ne sont en effet que des enfans auxquels la nature a conféré la force des hommes. Leurs idées sont aussi peu distinctes, leur esprit aussi variable, leurs instincts et leurs appétits aussi véhémens que dans le bas âge. Les plus jeunes, si l'on peut ainsi parler, commencent à peine à balbutier; leur vocabulaire, comme celui des enfans qui viennent de quitter la mamelle, ne renferme que les termes relatifs aux objets physiques les plus usuels : à peine quelques adjectifs, quelques verbes, quelques enchaînemens; leur pensée est simple, et leur langage l'est plus encore. Les voyageurs en ont rencontré dont la numération était si peu avancée qu'ils n'étaient pas même capables de dresser le compte de leurs doigts. Les premières ouvertures par lesquelles la religion se fasse jour dans l'âme des sauvages paraissent provenir d'un sentiment confus des causes occultes. Les superstitions les plus extravagantes en sont la suite. Mais ce qui doit être une leçon pour tout le monde, c'est que la mort, même chez les plus ignorans que l'on ait jamais observés, soit toujours considérée comme une chose sacrée, mystérieuse, couvrant des phénomènes inconnus. Partout où il existe les traces d'un culte, c'est sur les tombeaux que l'on est sûr de les voir. Il semble qu'il y ait au fond de l'homme un certain instinct religieux auquel le spectacle de la mort, avec sa brusquerie ordinaire, donne l'éveil bien plus hardiment que celui de toute autre circonstance capitale de la vie, même de la naissance. C'est la mort, en effet, qui constitue la plus grande marque de surnaturel qui se fasse apercevoir sur la terre, et il n'est pas étonnant que les hommes en soient d'abord touchés. Les naturels de l'Australie en ont tiré une croyance touchante : ils s'imaginent que leurs ancêtres sont descendus des nuages, et qu'eux-mêmes, après leur mort, y remontent aussi. Cette imagination peut être regardée comme un symbole de la religion chez les sauvages : la religion y existe, mais en germe et cachée dans la nuée. Quant à l'industrie, il est certain que celle des sauvages, du moins des plus grossiers, ne s'écarte pas radicalement de celle des animaux : l'arme élémentaire, principe de toutes les autres, le bâton, se trouve dans les mains de l'orang comme dans celles du Hottentot. Les Australiens qui errent dans les bois se contentent pour toute demeure d'une écorce qu'ils recourbent contre terre, et sous laquelle ils se ramassent pour dormir. La plupart marchent nus, même par des temps froids et humides. Selon toute apparence, et les mythes hébreux l'ont fort bien indiqué, ce n'est point aux rigueurs de l'air, mais à l'instinct naissant de la pudeur, qu'il faut rapporter l'invention du premier vêtement : les circonstances qui touchent au mariage, de même que celles qui touchent à la mort, forment un domaine où l'homme se tranche bien plus promptement des animaux que dans l'industrie. Comme ces autres habitans des bois, c'est à force de ruse, d'adresse, de patience, et toujours en poursuivant directement son repas, que le sauvage parvient à conquérir sur la nature les principes de sa subsistance; comme eux aussi, c'est à cet assidu travail que toute sa vie s'applique. Soit qu'il s'alimente en cueillant des fruits et des racines, soit qu'il se fasse chasseur ou qu'il cherche sa proie dans les eaux, il trouve partout à ses côtés des animaux aussi habiles que lui, qui lui disputent ce qu'il convoite, et aux leçons desquels il pourrait toujours s'instruire. L'industrie véritablement humaine ne commence qu'avec la domestication et l'agriculture : à ce point il n'y a déjà plus de sauvages. L'art d'allumer et d'entretenir le feu, art admirable et duquel on peut dire que tous les autres sont sortis, serait, à la vérité, un trait parfaitement distinctif entre l'industrie des hommes et celle des animaux, s'il était avéré que toutes les tribus sauvages le connaissent. Mais on sait au contraire que plusieurs tribus ignorent complétement l'usage de ce précieux agent. Cook a rencontré sur les terres australes des sauvages qui n'avaient jamais vu d'autres feux que ceux du ciel, et dont l'intelligence était tellement enfantine, qu'ils regardèrent la flamme, après avoir tenté de la saisir, comme un animal méchant qui les avait mordus.

Ce serait profondément méconnaître l'importance des peuples sauvages que de les considérer comme un simple accident relativement à l'ordre général des sociétés. On a

Digitized by Google

quelquefois trouvé dans les pays civilisés, au sein des bois, des enfans abandonnés qui, ayant grandi sans autres enseignemens que ceux de la nature, avaient pris des habitudes plus conformes à celles des animaux qu'à celles de l'homme : telle n'est point, en petit, l'histoire des vrais peuples sauvages. On ne saurait les comparer sans erreur à des enfans égarés et nourris par hasard hors de leur place. Ces peuples sont réellement à leur place, et cette place est, aussi bien que celle des peuples civilisés, normale et légitime. Ce n'est pas seulement le lieu qu'ils habitent et le genre de vie qu'ils y mènent qui distinguent les sauvages des autres hommes : ils s'en distinguent par des caractères qui leur sont propres, qu'ils ont reçus de leurs pères, qu'ils transmettent à leurs enfans, et dont il n'est point aisé de les faire changer. On en a vu qui, enlevés à leurs parens avant de les avoir connus, nourris dans nos berceaux, élevés dans nos écoles avec nos enfans et à nos leçons, à peine libres, couraient se replonger dans les bois pour y vivre comme ils sentaient d'instinct qu'avaient vécu leurs ancêtres. L'Eglise, à plusieurs reprises, a tenté, avec une force héroïque, la conversion des sauvages; mais elle n'a jamais réussi à les mettre dans la chrétienté que de nom. Son entreprise était au-dessus de la puissance de l'homme. Il eût fallu pour avoir droit au succès, se proposer de convertir, non les individus, mais les races. Cette nature sauvage est trop durement trempée pour se laisser courber d'un seul coup ; on n'en saurait venir à bout qu'en la prenant, si je puis ainsi dire, sur une certaine longueur de générations, et en ne s'attendant à la ployer que lentement par une intelligente continuation d'efforts et de patience. C'est pour cela que dans cette œuvre de haute éducation la religion ne peut se passer de prendre un certain appui sur la politique : il ne s'y agit pas de ramener les sauvages à la règle; il s'y agit de les arracher à la règle dans laquelle ils sont pour les façonner à une règle nouvelle, et le problème ainsi posé devient tout autre. Au surplus, pour se bien convaincre que l'existence des sauvages est réellement justifiée dans le droit de l'histoire, il suffit de prêter attention à une loi que le plus simple aperçu du passé nous découvre; c'est que le développement de la vie ne s'opère point par un progrès uniforme dans toutes les parties du genre humain. Les peuples, dans ce beau mouvement de variation par lequel l'humanité monte continuellement vers Dieu, ne marchent point de front ; leur ensemble s'élève comme une pyramide dont la base ne quitte pas la terre, bien que le sommet ne se départe pas de pointer de plus en plus vivement dans le ciel ; il se trouve dans le monde, et en tout temps, certaines nations, apparemment moins méritantes, que l'Esprit oublie, comme s'il allait au plus pressé, se contentant d'en préparer en toute hâte un petit nombre pour les apothéoser et leur commettre le soin d'attirer ensuite jusqu'à elles tout le reste. Le philosophe est donc fondé à ne demander où sont les nations qui ont été ainsi négligées dès le commencement; car si tout est en ordre, il doit les apercevoir encore à ses côtés : il y a raison à leur existence comme à la nôtre, et leur persistance, pour être moins essentielle que la nôtre à l'accomplissement des destinées, n'est cependant pas moins naturelle. Et voilà pourquoi, tout en aspirant au jour final de l'égalité de tous les peuples, mon âme éprouve, à la pensée des sauvages, une émotion involontaire : elle voit en eux une pieuse et vivante tradition, mystérieusement assise à la place qu'ont occupée nos ancêtres.

L'opinion que les sauvages ne seraient que d'anciennes colonies égarées, incontestable pour quelques cas, est tout-à-fait sans fondement pour le plus grand nombre. S'il y a encore sur la terre des peuples autochtones, c'est parmi les sauvages qu'il les faut chercher. On trouve là des races qui n'ont de parenté immédiate avec aucune autre. Veut-on les regarder comme des rameaux fourvoyés dans les déserts, que l'on représente donc les prétendus troncs desquels ces rameaux seraient sortis. Mais ces mères-patries des peuples sauvages n'existent pas, du moins pour tous ceux que l'on peut nommer les véritables sauvages. Que l'on prenne les anciens sauvages des forêts germaniques, voilà en effet une colonie : sa généalogie, bien que perdue dans la mémoire des hommes, demeure écrite dans la conformation, dans la langue, dans les croyances; mais que l'on s'avise de chercher les parens des Australiens ou des Hottentots, on y perdra sa peine : voilà des peuples qui n'ont aucune attache dans le monde civilisé, qui portent toute leur histoire en eux-mêmes, et pour connaître leur acte de naissance, ce sont les archives de la nature, et non celles des hommes, qu'il faudrait pouvoir interroger. Sans insister davantage en ce moment sur ces difficiles questions d'origine, je remarque seulement que le principal enseignement que l'on peut tirer de l'observation des sauvages subsiste, même pour ceux qui ne veulent voir dans ces races inférieures que des races déchues. En effet, si ces races sont déchues, cela vient uniquement de ce que, soit par une cause, soit par une autre, elles ont perdu l'héritage de la vie antérieure de leur souche; ainsi elles nous offrent l'image rigoureuse de peuples entièrement nouveaux, établis de la veille sur la terre, et qui, n'ayant derrière eux que la nature, seraient mis en demeure de marcher dans le monde sans autre provision de puissance vitale que la puissance accumulée par eux-mêmes : donc elles sont la figure vivante de l'humanité primitive.

Il y a encore à faire, au sujet de ces peuples, une autre grande remarque, simplement basée sur la fixité presque absolue d'existence dans laquelle nous les voyons, et dans laquelle, selon toute vraisemblance, on les aurait également vus dans tous les temps : c'est que l'homme, quoiqu'il tende certainement de nature vers l'état de famille, puisque cet état est nécessaire à la conservation de son espèce, et qu'il n'y a pas de sauvages assez grossiers pour s'y déplaire, ne tend cependant point de la même manière vers l'état de perfection qui est son partage dans l'ordre social, puisqu'il existe des populations qui ne sont jamais parvenues à cet état, et qui, roulant continuellement dans le même cercle, ne réussiront jamais par elles-mêmes à y parvenir. Quelle conclusion tirer de ces prémisses, sinon que la perfectibilité de l'homme n'est pas le résultat direct de sa nature, mais l'effet d'une inspiration surnaturelle du pouvoir créateur? Ainsi l'œuvre de la création se poursuit dans le règne humain comme elle s'est long-temps poursuivie dans le règne animal, et plus magnifiquement encore; en comparant les sauvages à ce qu'il y a de plus haut dans les sociétés présentes et dans celles que nous espérons, nous pouvons mesurer les progrès de la vie, comme lorsque nous comparons les organisations élémentaires des premiers âges aux organisations savantes des derniers; peut-être même, et nous nous croyons en droit de parler ainsi sans blasphème, la distance franchie depuis l'âme encore confuse de l'homme à son aurore, jusqu'à l'âme la plus splendidement douée d'intelligence et de piété dont l'humanité puisse se faire honneur, est-elle d'une grandeur comparable à celle qui sépare le plus grossier sauvage du plus intelligent animal : le rôle de la Providence, dans le développement de l'humanité, est exactement le même que dans le développement de la genèse antérieure.

Je me résumerai par quelques mots sur l'extinction régulière, ou, si l'on veut, la conversion définitive des races sauvages. Il me semble qu'en examinant à fond cette grave question, on doit trouver qu'il y a, dans quelques unes des considérations qui précèdent, une base suffisante pour faire pressentir un rapport nécessaire entre le changement dont il s'agit et l'établissement de la police parfaite chez les nations civilisées. S'il est dans les lois de la création qu'aucune des

manifestations essentielles de l'humanité durant les phases successives de son développement ne tombe complètement au néant, et que cette grande et admirable compagnie, prise dans son ensemble, soit toujours une sorte d'abrégé de sa propre histoire, il est clair que la figure particulière de l'humanité dans ses premiers âges ne pourra disparaître que lorsque la vie des nations éminentes se sera élevée assez haut pour embrasser dans sa généralité tous les modes antérieurs d'existence. A ce point, la représentation générale du genre humain se trouve comprise, si je puis ainsi dire, non plus, comme aujourd'hui, en une suite de chapitres désunis et distincts, mais en un seul, concentrant sous une autre forme, dans sa belle unité, le juste et l'éternel de tous les autres. Il faut même remarquer, en ce qui concerne la vie sauvage en particulier, c'est-à-dire plus philosophiquement la vie de nature, que l'ordre de la nature revient à la fin se mettre en possession de la terre comme il y était au commencement, avec cette différence qu'à la fin son règne, au lieu de s'exercer sur quelques faibles humains, s'étend sur une société bien plus vaste et plus magnifique. On peut dire, en effet, que l'institution humaine, en parvenant, par son perfectionnement, à se confondre avec l'institution divine, rentre par cela même dans l'ordre de nature; car l'ordre de nature est l'ordre qui émane, directement et sans intermédiaire, du créateur : la régularité, soit dans le monde animal, soit dans le monde humain, procède d'un seul et unique principe qui est Dieu. Le genre humain rentre donc au paradis terrestre après en être sorti; mais, sorti du paradis de l'enfant qui dort en paix dans le sein de sa mère, il rentre dans celui de la créature angélique qui monte avec sérénité dans l'infini. Aussi serait-il souverainement déraisonnable de s'immobiliser dans le regret de l'état primitif, alors que le chemin vers l'état final est ouvert, et que chacun est libre, en y aspirant hardiment, de s'en rapprocher à son gré. Il n'y a rien de désirable dans le premier qui ne se retrouve, et à un degré supérieur, dans le second. Les biens de la vie sauvage ont de grands noms : la liberté, l'égalité, l'innocence, la santé; mais, en réalité, ces biens ne sont là que dans leur germe; ils n'y servent qu'à des effets grossiers et temporels; ils s'y usent sans laisser après eux aucun profit que la mort n'efface. Si l'on veut les contempler dans toute leur étendue, toute leur efficacité, toute leur splendeur, c'est sur le paradis social et non sur le paradis sauvage qu'il faut porter ses regards; c'est là que l'on jouit vraiment de tous ces biens, parce qu'on en a la conscience, parce qu'on les utilise pour la perfectionnement intime de l'âme, parce qu'on les élève au-dessus du service de cette vie fugitive pour les tourner vers l'immortalité. Avant de préconiser sans réserve la vie sauvage, et de gémir sur ce genre de béatitude à jamais perdu pour la généralité de notre espèce, il faut se demander quel est le but de l'homme dans son passage sur la terre. Si ce but est simplement d'atteindre le tombeau, après avoir supporté, depuis la naissance, la moindre somme possible de tourmens, regrettons le temps où les hommes naissans, confondus avec les animaux, vivaient comme eux sans soucis ni du lendemain, ni de la veille. Mais si le but de l'homme est d'augmenter continuellement sa vie pour parvenir, en dernier lieu, à la félicité, réjouissons-nous d'avoir secoué le sommeil du premier âge pour entrer dans une veille fructifiante, et de nous sentir dans une société qui, nonobstant les souffrances passagères dont son imperfection est la cause, nous offre en définitive les ressources qui nous sont nécessaires pour l'amélioration de notre propre fond. Avec leur insouciance des grandes choses, les sauvages, dans ce monde, perdent leur temps; nous y utilisons le nôtre, même dans une privation absolue de tous les biens primitifs, dans la gêne, dans l'oppression, dans les douleurs de l'âme et dans celles du corps. L'espérance est notre force. Grâce à elle, le sage, loin d'avoir à envier la tranquillité de la vie des sauvages, a le droit d'ambitionner une part dans la pieuse conspiration qui doit extirper du sein des hommes les dernières traces de cette infâme nature.

Il nous resterait beaucoup à dire si nous devions nous livrer ici à tous les développemens qui se laissent apercevoir dans l'important sujet que nous venons de toucher : obligé, par l'esprit de notre recueil, à mettre un terme à ce modeste aperçu, nous croyons ne pouvoir le clore plus dignement qu'en lui adjoignant quelques pages suffisamment concordantes, écrites dans le dernier siècle, sur le même sujet, par le plus illustre des philosophes de la nature. Faisons seulement observer, afin de mieux cimenter, que ce que nous avons cru pouvoir nommer le paradis sauvage n'est qu'une limite, et que l'homme n'y est déjà plus, dès la première heure où il se distingue sensiblement de l'animal.

« Cet état idéal d'innocence, de haute tempérance, d'abstinence entière de la chair, de tranquillité parfaite, de paix profonde, dit Buffon, a-t-il jamais existé? N'est-ce pas un apologue, une fable, où l'on emploie l'homme comme un animal, pour nous donner des leçons ou des exemples? Peut-on même supposer qu'il y eût des vertus avant la société? Peut-on dire de bonne foi que cet état sauvage mérite nos regrets; que l'homme, animal farouche, fût plus digne que l'homme civilisé? — Oui; car tous les malheurs viennent de la société; et qu'importe qu'il y eût des vertus dans l'état de nature, s'il y avait du bonheur, si l'homme, dans cet état, était seulement moins malheureux qu'il ne l'est? La liberté, la santé, la force, ne sont-elles pas préférables à la mollesse, à la sensualité, à la volupté même, accompagnées de l'esclavage? La privation des peines vaut bien l'usage des plaisirs; et, pour être heureux, que faut-il, sinon de ne rien désirer? — Si cela est, disons en même temps qu'il est plus doux de végéter que de vivre, de ne rien appéter que de satisfaire son appétit, de dormir d'un sommeil apathique que d'ouvrir les yeux pour voir et pour sentir; consentons à laisser notre âme dans l'engourdissement, notre esprit dans les ténèbres, à nous mettre au-dessous des animaux, à n'être enfin que des masses de matière brute attachées à la terre.

» Mais au lieu de disputer, discutons; après avoir dit des raisons, donnons des faits. Nous avons sous les yeux, non l'état idéal, mais l'état réel de nature : le sauvage habitant des déserts est-il un animal tranquille? est-il un homme heureux? car nous ne supposerons pas avec un philosophe, l'un des plus fiers censeurs de notre humanité, qu'il y a une plus grande distance de l'homme en pure nature au sauvage, que des sauvages à nous; que les âges qui se sont écoulés avant l'invention de la parole, ont été bien plus longs que les siècles qu'il a fallu pour perfectionner les signes et les langues, parce qu'il me semble que lorsqu'on veut raisonner sur des faits, il faut éloigner les suppositions, et se faire une loi de n'y remonter qu'après avoir épuisé tout ce que la nature nous offre. Or, nous voyons qu'on descend par degrés assez insensibles des nations les plus éclairées, les plus policées, à des peuples moins industrieux; de ceux-ci à d'autres plus grossiers, mais encore soumis à des rois, à des lois; de ces hommes grossiers aux sauvages, qui ne se ressemblent pas tous, mais chez lesquels on trouve autant de nuances différentes que parmi les peuples policés; que les uns forment des nations assez nombreuses, soumises à des chefs; que d'autres, en plus petites sociétés, ne sont soumis qu'à des usages; qu'enfin les plus solitaires, les plus indépendans, ne laissent pas de former des familles et d'être soumis à leurs pères. Un empire, un monarque; une famille, un père : voilà les deux extrêmes de la société. Ces extrêmes sont aussi les limites de la nature; si elles s'étendaient au-delà, n'aurait-on pas trouvé, en parcourant les solitudes du globe, des animaux humains privés de la parole, sourds à la voix comme aux signes, les mâles et les femelles dispersés les petits aban-

donnés? Je dis même qu'à moins de prétendre que la constitution du corps humain fût toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, et que son accroissement fût bien plus prompt, il n'est pas possible de soutenir que l'homme ait jamais existé sans former des familles, puisque les enfans périraient s'ils n'étaient secourus et soignés pendant plusieurs années; au lieu que les animaux nouveau-nés n'ont besoin de leur mère que pendant quelques mois. Cette nécessité physique suffit donc seule pour démontrer que l'espèce humaine n'a pu durer et se multiplier qu'à la faveur de la société; que l'union des pères et des mères aux enfans est naturelle, puisqu'elle est nécessaire. Or, cette union ne peut manquer de produire un attachement respectif et durable entre les parens et l'enfant, et cela seul suffit encore pour qu'ils s'accoutument entre eux à des gestes, à des signes, à des sons, en un mot, à toutes les expressions du sentiment et du besoin; ce qui est aussi prouvé par le fait, puisque les sauvages les plus solitaires ont, comme les autres hommes, l'usage des signes et de la parole.

» Ainsi l'état de pure nature est un état connu; c'est le sauvage vivant dans le désert, mais vivant en famille, connaissant ses enfans, connu d'eux, usant de la parole et se faisant entendre. La fille sauvage ramassée dans les bois de Champagne, l'homme trouvé dans les forêts d'Hanovre, ne prouvent pas le contraire; ils avaient vécu dans une solitude absolue, ils ne pouvaient donc avoir aucune idée de société, aucun usage des signes ou de la parole; mais s'ils se fussent seulement rencontrés, la pente de nature les aurait entraînés, le plaisir les aurait réunis; attachés l'un à l'autre, ils se seraient bientôt entendus; ils auraient d'abord parlé la langue de l'amour entre eux, et ensuite celle de la tendresse entre eux et leurs enfans. Et d'ailleurs ces deux sauvages étaient issus d'hommes en société, et avaient sans doute été abandonnés dans les bois, non pas dans le premier âge, car ils auraient péri, mais à quatre, cinq ou six ans, à l'âge, en un mot, auquel ils étaient déjà assez forts de corps pour se procurer leur subsistance, et encore trop faibles de tête pour conserver les idées qu'on leur avait communiquées.

» Examinons donc cet homme en pure nature, c'est-à-dire ce sauvage en famille. Pour peu qu'elle prospère, il sera bientôt le chef d'une société plus nombreuse, dont tous les membres auront les mêmes manières, suivront les mêmes usages et parleront la même langue. A la troisième, ou, tout au plus tard, à la quatrième génération, il y aura de nouvelles familles qui pourront demeurer séparées, mais qui, toujours réunies par les liens communs des usages et du langage, formeront une petite nation, laquelle, s'augmentant avec le temps, pourra, suivant les circonstances, ou devenir un peuple, ou demeurer dans un état semblable à celui des nations sauvages que nous connaissons. Cela dépendra surtout de la proximité ou de l'éloignement où ces hommes nouveaux se trouveront des hommes policés. Si sous un climat doux, dans un terrain abondant, ils peuvent en liberté occuper un espace considérable, au-delà duquel ils ne rencontrent que des solitudes ou des hommes tout aussi neufs qu'eux, ils demeureront sauvages, et deviendront, suivant d'autres circonstances, ennemis ou amis de leurs voisins; mais lorsque sous un ciel dur, dans une terre ingrate, ils se trouveront entre eux gênés par le nombre et serrés par l'espace, ils feront des colonies ou des irruptions; ils se répandront; ils se confondront avec les autres peuples dont ils seront devenus les conquérans ou les esclaves. Ainsi l'homme, en tout état, dans toutes les situations, et dans tous les climats, tend également à la société. C'est un effet constant d'une cause nécessaire, puisqu'elle tient à l'essence même de l'espèce, c'est-à-dire à sa propagation ».

SAVOIE. Ce petit pays, à cheval sur les Alpes, entre la France et l'Italie, a dû jouer un grand rôle aussi longtemps qu'a duré la politique d'équilibre : il tenait la clef des champs de bataille.

C'est en les livrant tantôt à la France, tantôt à l'Allemagne, toutes deux acharnées sur l'Italie, que la Savoie s'est patiemment agrandie; c'est du prix de ses complaisances, jamais de ses conquêtes (guerrières du moins, car elle fit beaucoup de conquêtes matrimoniales), que la maison qui la possède a formé peu à peu un domaine qui aujourd'hui, et par sa position et par sa force militaire, doit être compté dans les débats européens, jusqu'à ce que la politique de principes et de nationalités ait remplacé la politique d'équilibre.

S'il est des maisons qui aient eu à délibérer durant des siècles sur un système constant d'alliances, la maison de Savoie n'a jamais eu à trancher de pareilles difficultés. Sa politique était toute faite par sa situation géographique : elle se réduisait à n'avoir aucun système, et à se jeter toujours du côté du plus fort ou de celui qui paraissait devoir l'être. Triste et déshonorante condition des petits états dans la politique d'équilibre! Les grands corps, et la France l'a prouvé cent fois, pouvaient rencontrer sur la même ligne leur honneur et leur intérêt; il pouvait être pour eux en même temps profitable et glorieux de se porter au secours des faibles contre les forts. Cette conduite généreuse et habile était interdite aux états secondaires.

La Savoie fut donc forcée de se résigner à cette étude des forces en lutte, et elle eut le bonheur presque constant de ne pas se tromper sur le parti qu'elle devait appuyer. Deux fois seulement, sous Charles III et sous Victor-Amédée, elle calcula mal, et deux fois son erreur lui eût coûté la vie, sans l'heureux hasard qui plaça Emmanuel-Philibert à la tête de l'armée de Philippe II quand elle gagna la bataille de Saint-Quentin, et le génie du prince Eugène en opposition avec l'ineptie de Marsin sous les murs de Turin.

La maison de Savoie, sortie des obscurs comtes Maurienne, aurait continué sa lutte ignorée contre les évêques de Saint-Jean ses voisins, et, vaincue ou victorieuse, serait restée, comme tant d'autres familles féodales, confondue dans les destinées communes aux centaines de vassaux immédiats que comptait alors l'Empire, si l'alliance d'Oddon ou Othon avec l'héritière de Suze ne fût venue donner un caractère, une destinée à sa puissance embryonnaire.

Ce mariage assurait aux comtes de Maurienne les deux revers du point supérieur des Alpes, sur la seule route qui fût alors connue et pratiquée par les armées. Tout l'avenir de cette maison se trouvait dans cet accident. Dès lors elle fut puissance cisalpine et puissance transalpine; elle était Italienne d'un côté, Savoyarde ou Française de l'autre : elle ne perdit plus ce double caractère, qui a constitué son existence politique, et qui la rendait redoutable pour la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la France, qu'elle touchait, dont elle arrêtait tour à tour les mouvemens, toujours soutenue qu'elle était par les uns contre les autres, et toujours en mesure de vendre son alliance aux unes, et quelquefois sa neutralité à toutes en même temps.

De toutes les maisons souveraines qui sortirent du chaos féodal vers le dixième et le onzième siècles, bien peu eurent des commencemens plus humbles, et bien peu ont survécu à ces huit siècles pendant lesquels l'Europe, violemment secouée, fondit et réunit les fragmens des nationalités diverses, et forma les grandes aggrégations qu'harmonisera sans les dissoudre la politique de l'avenir. Le domaine de la maison de Savoie a résisté presque seul à la force d'assimilation qui dominait tous ces mouvemens partiels ou généraux; il est resté brisé, ou composé de matériaux juxtaposés, mais sans adhérence, et que la première agitation européenne dispersera vraisemblablement.

Ces matériaux, en effet, ne furent rapprochés par aucun principe national qu'on puisse apercevoir. Ils ont été le

fruit d'une politique de famille qui ne se proposa jamais que de gagner des positions militaires ou des revenus fiscaux.

Après la conquête matrimoniale du marquisat de Suze, qui leur donnait ce titre impérial de *marquis d'Italie*, prétexte de mille prétentions et de mille violences féodales, les comtes de Maurienne acquirent successivement la Tarentaise sur les seigneurs de Briançon, puis Chambéry du vicomte de cette ville, puis le Faucigny par mariage, puis la baronnie de Vaud par un arrangement féodal avec l'évêque de Lausanne, puis encore la plus grande partie de la Bresse par le mariage d'Amédée V avec l'héritière de Baugé, et le reste à prix d'argent.

Ces acquisitions à prix d'argent paraissent d'abord une singularité inexplicable, quand on connaît la nature très peu pécuniaire des fortunes féodales. Mais l'histoire en donne le sens : c'était, de la part des barons et des bourgeois convoqués en états qui accordaient l'argent, une sorte de placement dont l'intérêt leur était payé par le suzerain au déduction d'impôt ; la terre acquise prenait sa part dans la charge commune, qui se diminuait d'autant.

La bataille de Crécy avait mis la France en un état tel, que la Savoie ne pouvait manquer d'en profiter pour arrondir ses frontières de ce côté. Contre quelques terres entre le Guiers, l'Isère et le Rhône, elle se fit céder par la France, héritière présomptive alors du Dauphin de Viennois, le Bugey, Gex, et un dernier lambeau de la Bresse. En 1388, le comté de Nice, tiraillé entre deux prétendans, vint, en se donnant à Amé-le-Rouge, les arrondir d'un autre côté ; la petite vallée de Barcelonnette, en se livrant au même prince, lui ouvrait une porte sur le haut Dauphiné.

Ainsi, du côté de la France et de la Suisse, la maison de Savoie avait, en deux siècles, constitué sa puissance. Le versant méridional était loin d'être aussi complet et aussi compacte : il renfermait des enclaves relevant de l'Empire, comme les marquisats de Saluces et de Montferrat, redoutables à plusieurs égards : d'abord à cause de leur égalité de rang féodal, qui leur donnait l'appui immédiat et continuel des empereurs, très disposés à intervenir dans toutes les affaires qui survenaient sur ce senil des portes de l'Italie ; puis à cause de leur position fermée, grave avantage dans la guerre du temps. Aussi les premiers démêlés pour le marquisat de Saluces, qui s'était placé sous la suzeraineté du roi de France, remontent-ils à la fin du quatorzième siècle et ne se terminent-ils définitivement qu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. La propriété du Montferrat, après bien des contestations de droit héréditaire et féodal, fut la cause première de deux guerres qui mirent pendant onze ans l'Europe en combustion. Enfin l'île de Sardaigne clot cette série d'agrandissemens : elle fut donnée en échange de la Sicile, que le duc de Savoie avait obtenue à la conclusion du traité d'Utrecht, et qu'il ne garda que quatre ans.

Dans tout cela, on le voit, il n'y a pas un seul événement qui ait une direction nationale, rien qui indique un mouvement général et populaire. Il est remarquable que la Savoie souffrit sans aucune répugnance, on plutôt accepta avec une évidente sympathie les diverses invasions françaises : celle de François Ier, comme celle de Louis XIV, comme plus tard celle de la république française. François Ier établit à Chambéry une chambre de parlement et des corps réguliers d'administration qui fonctionnèrent sans aucun obstacle. Le Piémont seul montra, à cause de sa nature italienne, une antipathie violente, et se porta à des vengeances cruelles contre les débris des armées vaincues de Louis XIV. Une animosité plus durable et non moins violente fut manifestée par les habitans des vallées vaudoises, que les Français nommaient *Barbets ;* mais c'étaient les tristes représailles des atrocités commises contre eux après la révocation de l'édit de Nantes, à la demande et par les troupes de Louis XIV.

Dans cette énumération des conquêtes des ducs de Savoie, nous ne disons rien des querelles infinies dont Genève fut l'objet. C'est une petite Iliade longue d'un siècle entier, où les intrigues tiennent autant de place que la guerre. Si l'histoire de la Savoie est encore à faire, celle de Genève est écrite, et cela nous dispense d'aucun détail. Genève fut sauvée par l'esprit collectif ou plutôt fédératif qui caractérise le protestantisme naissant, par son alliance avec Berne, et aussi un peu par la sympathie protectrice de la France. Rien, du reste, de plus pitoyable que les droits sur Genève qu'attribuent aux ducs de Savoie même les historiens flagorneurs de ces princes, comme Guichenon : à les juger d'après le droit féodal rigoureux, ils sont simplement ridicules. Ceux de l'évêque avaient une tout autre valeur ; mais le droit nouveau des peuples les anéantit.

Nous disons que l'histoire de Savoie n'existe pas. Celui qui l'écrira aura, en effet, plusieurs points historiques à éclaircir qui sont d'une grande importance pour l'histoire générale. Par exemple, la formation, la vie et la fin de ces communes immenses qui se montrent en Piémont du onzième au quatorzième siècle : Ivrée, Asti, Coni, etc. A cette occasion se posent toutes les questions relatives à l'origine des communes, et les villes dont il s'agit sont plus significatives que d'autres. Elles sont le point extrême de cette ligne de républiques qui, de Venise aux Alpes de Savoie, se fondèrent de proche en proche, à l'évidente imitation de la république romaine. Cette imitation s'arrêta-t-elle aux Alpes, ou plutôt ne fut-elle pas à son tour imitée, et le modèle romain ne s'étendit-il pas partout comme il était resté entier dans le midi de la Gaule ?

Quant à la chute de ces petites républiques, on n'en connaît que la cause générale ; et lorsque les ducs de Savoie s'attaquent directement à elles, l'histoire ne parle jamais que de révoltes réprimées. La cause générale, c'est la dissolution de la féodalité. Les communes pouvaient lutter avec des ennemis multipliés parce qu'ils étaient divisés : dès que tous ces petits ennemis se disciplinèrent aux ordres d'un seul, les communes, isolées à leur tour, ne purent tenir tête à cet adversaire colossal. Il leur fallut implorer la protection d'un prince contre les agressions d'un autre, et introduire ainsi l'ennemi au foyer de la famille. Les menées des seigneurs admis à la bourgeoisie furent, dans la plupart de ces communes piémontaises, une cause première de ruine.

Quant à la Savoie, elle eut peu de communes, et celles qui se formèrent dans son sein jouirent de peu d'indépendance. Les ducs de Savoie se sont toujours fait louer par leurs historiographes d'avoir été absolus dans leur domaine. Cette vanterie n'est guère plus conforme à la vérité qu'au bon goût : il y eut des assemblées limitatives de l'autorité souveraine, au moins quant à l'impôt ; mais il est vrai de dire qu'elles furent plus féodales que municipales et bourgeoises. D'ailleurs, on chercherait vainement dans l'histoire une règle quelconque de gouvernement qui fût propre à ce pays : la loi féodale même, celle de la primogéniture, y fut violée sans opposition, en 1285, par Philippe, qui appela Amédée V, le deuxième de ses neveux, à lui succéder au préjudice de l'aîné, Thomas, qui n'eut qu'un apanage.

Toutefois, il faut reconnaître que l'esprit de cette maison n'eut rien de tyrannique et de violent, sauf l'exception sanglante des Vaudois.

C'est encore ici un des points de l'histoire de Savoie que l'écrivain aura à éclaircir. Non pas, certes, que nous accordions la moindre attention aux récriminations hypocrites par lesquelles on a cherché à couvrir l'atrocité gratuite de ces persécutions ; non pas que nous supposions que les Vaudois, pauvres paysans sans armes, sans moyens réguliers de défense, aient provoqué l'agression de puissances militaires comme celle de la Savoie sous Philibert-Emmanuel, ou celle de la France sous Louis XIV. Quand les historiens de cour assurent qu'on n'a jamais eu la prétention

de violenter les consciences, et qu'on ne cherchait qu'à réprimer les insultes d'une secte fanatique, ils oublient que, sans entrer dans le détail des faits, on peut prouver la vérité par l'exemple de ce qui se passa dans le marquisat de Saluces, d'où les Vaudois furent entièrement expulsés par cette alternative nettement posée : *La messe ou l'exil.* D'ailleurs, pour connaître la bonne foi qui inspirait ces pieuses extermination, il suffit de parcourir les manifestes publiés par la cour de Turin quand elle voulut répondre au cri d'horreur que le récit de ses cruautés avait soulevé dans l'Europe entière. Toute l'argumentation repose sur des pièces perdues, sur la négation de traités dont on reproche aux Vaudois de ne pas représenter les originaux, ou de traités signés par des plénipotentiaires mais non revêtus de la ratification des ducs. C'est la plaiserie unie à la mauvaise foi la plus insolente. Les faits sont aujourd'hui jugés; mais afin de ne pas laisser l'ombre même d'un sophisme au service de ces abominations, il faut ajouter que l'autorité des ducs de Savoie sur les vallées vaudoises n'était aucunement fondée suivant le droit féodal, et que leur possession ne fut qu'une usurpation sur les comtes de Luzerne, comme ces dues vassaux immédiats de l'Empire : usurpation patiemment soufferte, mais que cette tolérance du suzerain ne rendait point légitime aux yeux des arrière-vassaux habitans des vallées.

Un sujet plus neuf, qui demande un examen attentif, et qui sans doute l'obtiendra dans ce recueil, c'est l'histoire des Vaudois eux-mêmes et de leur filiation religieuse.

Le ministre Léger, qui a décrit les atrocités commises sur ses coreligionnaires sous Emmanuel-Philibert et sous la régente Christine de France, démontre, sans déployer, il est vrai, une érudition bien concluante, mais en faisant passer sous les yeux du lecteur une foule de probabilités, que ces vallées fermées, presque sans communications avec les populations environnantes, rattachaient leurs traditions religieuses à la primitive église. Il prouve d'une manière assez spécieuse, et en rapportant très longuement les symboles de foi des Vaudois, que ces symboles ne diffèrent pas essentiellement de la croyance de l'Eglise au septième siècle. Les Vaudois ne viendraient donc pas de *Valdo* de Lyon, qui parut au douzième siècle, et se retira avec ses disciples dans les vallées déjà peuplées d'hommes de sa foi. Ils auraient vécu à part de la corruption de l'Eglise, donnant comme protestation d'abord Claude, archevêque de Turin au huitième siècle, qui s'élevn contre la perversion du christianisme primitif et contre l'*idolâtrie* de Rome; puis Bérengaire; et enfin Valdo, ami de Bérengaire, qui vivait au neuvième siècle, et qui aurait ainsi réellement dénommé les Vaudois. Le chef des *pauvres de Lyon* ne serait plus alors qu'un homonyme venu trois siècles après, et presque insignifiant quant à la doctrine, qui aurait existé dans toute sa pureté long-temps avant lui. Toutes les questions qui naissent de ces allégations de Léger ont, comme on le voit, une véritable importance pour l'histoire du christianisme.

On peut dire, à la décharge de la maison de Savoie (si toutefois une telle faiblesse est une excuse), que les persécutions qu'elle fit subir aux Vaudois ne venaient pas de son propre mouvement, mais furent inspirées et provoquées, exigées même, tantôt par la cour de Rome, tantôt par la France. Ainsi Emmanuel-Philibert n'avait rien de fanatique dans l'esprit, et il s'arrêta aussitôt qu'il le put dans ses violences. On en doit dire autant de Victor-Amédée, qui, après avoir exposé les Vaudois par complaisance pour les persécuteurs de la cour de France, ferma les yeux sur le retour de tous ceux qui voulurent rentrer dans les vallées.

Cette politique prudente, qui éloigne le danger au risque de le grandir, était encore celle de la maison de Savoie quand la France de 89 arbora le drapeau qui devait abattre toutes les bannières de la féodalité. Les historiens de la cour de Turin ont affirmé, dans un temps où cette allégation était croyable, car elle ne pouvait que déplaire aux puissances qui avaient restauré l'*ordre européen*, que la Savoie n'avait point adhéré aux traités de Pilnitz; mais, d'un autre côté, elle n'osait repousser les princes français et autres émigrés qui de chez elle menaçaient la France. Les événemens, cette fois, étaient plus forts que son adresse. Après quatre ans d'une guerre que le général de Vins dirigea avec une inconcevable pesanteur contre le peu de troupes que la grande guerre du Rhin et la guerre des Pyrénées laissaient à la disposition de la France, Bonaparte abattit cette monarchie en quelques marches, en quelques jours de rapides combats, qui rendront immortels les noms de Montenotte, de Millesimo, de Dego, de Cosseria, de Mondovi. L'armistice de Cherasco termina cette miraculeuse guerre de vingt-cinq jours.

Dès l'ouverture des hostilités, en 1792, le général Anselme s'était emparé de Nice, et le général Montesquiou de la Savoie jusqu'aux portes de Genève, barrant l'embouchure de toutes les vallées qui s'ouvrent sur ce bassin. C'est alors que se montrèrent dans toute leur ardeur ces sympathies françaises qui n'avaient pas péri depuis François Ier, et qui s'étaient accrues de toute l'influence de l'esprit philosophique du dix-huitième siècle. La révolution était faite en Savoie quand l'armée française y entra; elle était faite dans les idées, dans les mœurs, dans les intérêts, et la féodalité n'essaya pas même de s'y défendre.

La révolution se mettait partout sous les armes, et la Savoie envoya aussitôt son contingent. On vit, dans beaucoup de villages, la population virile tout entière descendre des montagnes pour demander des fusils, et se faire enrégimenter. Ce mouvement de paysans simples, religieux, dont les mœurs avaient conservé une pureté presque unique en Europe, ce mouvement fut sublime, et serait une admirable défense de la légitimité révolutionnaire si elle avait encore besoin d'être défendue.

Depuis lors, la Savoie est réellement restée française. Toute la partie forte de sa population a suivi les destinées des armées républicaines et impériales, peuplées, dans les rangs supérieurs, de généraux et d'officiers savoyards, qu'elles comptaient parmi les plus purs et les plus braves. Plusieurs de ces nobles soldats mériteraient un Plutarque, et je ne puis me défendre de placer ici au moins le nom du plus illustre d'entre eux, d'un héros de probité, de courage de loyauté, du général Desaix.

Notre système d'administration, nos codes ne purent non plus régir ce pays pendant plus de vingt ans sans y empreindre de fortes traces; et désormais, par la langue, par les sympathies, par les mœurs, la Savoie est plus française que certaines régions du midi de la France.

Le gouvernement actuel de ce pays le sait bien, et il est inutile d'examiner le système par lequel il cherche à combattre une tendance qui ne peut manquer de trouver une occasion, un accident pour se satisfaire. Toutes les mesures qu'il prend, même les meilleures par l'intention, sont, à cause de cela, toutes pleines de défiance. Ainsi les lois surannées qui étaient encore en vigueur viennent récemment d'être remplacées par des codes qui ne différeraient pas essentiellement des nôtres, si l'on n'y remarquait partout une haine profonde pour l'esprit philosophique et pour les tendances françaises. La Savoie est, d'ailleurs, sous le régime monacal plutôt que sous l'empire féodal ou despotique. L'administration s'étudie à faire sentir le moins possible la brutalité du pouvoir absolu, et à se montrer paternelle pour toute personne et toute chose qui ne tient pas à l'esprit d'innovation. Ce serait un régime doux, au total, si la France et la Suisse étaient à mille lieues, ou si le pays était habité par des hommes privés de conscience et d'intelligence.

On comprend, d'ailleurs, qu'une si violente opposition à la force naturelle et actuelle des choses ne permet pas de

tenir long-temps les plus fermes résolutions de modération. Chaque fois que l'ennemi se montre, il doit être massacré sans pitié, et l'ennemi, c'est l'esprit du temps. Malheur à ceux qui se sont cru la mission de l'exprimer par un acte ou par un mot! la mort pour les uns, l'exil pour les plus heureux.

Cette situation a nécessairement jeté la Sardaigne dans l'alliance du Nord. Relativement à la Savoie, la cour de Turin n'est plus qu'une puissance italienne, et elle n'occupe Chambéry que comme l'Autriche occupe Milan et Venise. Ce sont des soldats étrangers qui représentent le souverain, et le pays ne peut pas se croire autre chose qu'un pays conquis. L'Autriche et la cour de Turin ont donc ce point commun, qui, dans les faits, est plus grave qu'on ne peut le dire, et qui suffirait à lui seul à prophétiser la chute d'un tel ordre de choses. Par cela seul que le souverain parle allemand à Milan et italien à Chambéry, ce pouvoir est condamné à une prochaine abdication. Le raisonnement le prouverait; mais on le sent encore mieux que par le calcul, lorsqu'on voit, lorsqu'on entend cette brutale dissonance de la langue des vainqueurs insultant aux oreilles des vaincus, et le contraste des races signalant le contraste des mœurs et des instincts.

Le roi actuel avait eu, jeune, de meilleures inspirations, et on sait assez le rôle qu'il remplit dans la conspiration libérale de 1821. Il eût pris un rôle immense dans l'histoire, s'il eût osé, devenu homme et roi, se mettre à la tête de l'Italie nouvelle, en chasser l'Autriche, et constituer une nationalité péninsulaire. Mais la meilleure preuve que la Providence abandonne les rois, c'est qu'elle les destitue partout de toute idée large et de toute passion généreuse. Charles-Albert s'est jeté dans les bras du clergé romain qui lui soufflait ses terreurs, et il lui a confié sa destinée et celle de ses peuples. Il ne règne plus, ce sont les prêtres qui lui ont pris sa couronne : qu'auraient pu faire de plus les peuples?

Les rois, et ceci est encore un exemple, proclament eux-mêmes l'événement de la politique de nationalité et de principes par la sollicitude qu'ils montrent à la combattre. L'ennemi naturel de la possession autrichienne en Italie, c'est certainement le Piémont : la politique de principes en a fait l'allié constant, et l'allié si nécessaire qu'il n'est aucun événement possible qui rende supposable une hostilité entre ces deux puissances : il est évident qu'il en résulterait la ruine immédiate de toutes deux.

Mais une situation si antipathique à la nature des choses ne peut durer long-temps. Tout l'inconnu de l'avenir est contre elle; tous les mouvemens la menacent, et c'est, à vrai dire, la situation de la plupart des puissances européennes, et l'explication d'un *statu quo* que tant de circonstances devaient rompre. La peur des rois impose silence à leurs ambitions, à leurs haines, à toutes les passions qui ont jusqu'ici ensanglanté les pages de l'histoire. C'est qu'une nouvelle et grande passion, la passion des nations, jusqu'à présent obscurément mêlée aux débats, s'y montre à découvert, et y prend un rôle distinct et formel. Cette grande force, armée du droit national, des besoins, des principes, de la logique nécessaire des faits, rejette bien loin les ambitions de dynasties, les arrangemens d'équilibre militaire; enfin tout ce droit monarchique absolu qui avait succédé au droit féodal.

Dans cette politique nouvelle, les peuples ne sont plus forcés de faire représenter par un homme, par une famille, leurs intérêts constans et héréditaires, au risque de voir ce mandat livré aux caprices d'une maîtresse, ou à l'ineptie d'un favori. Ils les représentent directement et avec une fidélité qui sait s'harmoniser aux événemens, aux besoins variables, aux modifications générales que la civilisation fait subir à chaque nation.

Le jour où se terminera la lutte entre ces deux politiques (et elle se terminera le jour même où elle sera franchement engagée), la Savoie s'unira à la France par une attraction naturelle. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait violenter la carte géographique qui partage si nettement les deux nationalités française et italienne. Les deux peuples seront chez eux, fermés dans des limites que la nature elle-même leur a tracées, et la Savoie, cette terre si féconde en nobles cœurs, cessera de se débattre dans ce bout de chaîne qui vient par-dessus les Alpes lui serrer la gorge, et étouffer sa puissante et généreuse nature. Que faut-il pour cela? l'accident qui depuis huit ans semble suspendu par un fil mystérieux qui tombera dès que l'idée politique aura fait un pas de plus.

La Savoie attend donc, comme presque toute l'Europe, le mouvement qui rompra l'équilibre factice sorti de la défaite du principe français en 1815. Elle l'attend dans la langueur de l'étouffement, trop écrasée pour songer à améliorer sa destinée intérieure, trop faible pour essayer de secouer seule le fardeau qui l'oppresse et que soutiennent toutes les autres tyrannies solidaires. Quand le jour sera venu, elle sera pour la France la plus douce des conquêtes; car elle est déjà faite par les souvenirs et par les sympathies, et elle s'accomplira par un embrassement fraternel.

SAXE (La), située au bord de l'Allemagne, entre la Prusse, la Bavière et la Bohême, est partagée aujourd'hui en royaume de Saxe, grand-duché de Saxe-Weimar, duché de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen, duché de Saxe-Altenbourg, duché de Saxe-Cobourg-Gotha; un cinquième duché, celui de Saxe-Gotha, qui existait encore en 1825, a été divisé entre les trois derniers à l'extinction de la famille qui y régnait. Ce pays ainsi morcelé, déchiré, dépecé, est toujours remarquable par sa civilisation intellectuelle qui descend dans les plus humbles classes, par ses universités, son mouvement littéraire et scientifique, ses mœurs, les richesses de ses musées et de ses bibliothèques, son industrie, et surtout son commerce; mais il n'a plus de force, plus de virtualité politique, plus d'indépendance sérieuse et sûre d'elle-même, sous la menace permanente de l'ambitieuse maison de Brandebourg, qui semble prédestinée à l'engloutir tout entier.

C'est une belle histoire pourtant que celle de la Saxe jusqu'au seizième siècle surtout. De toutes les races qui forment le peuple germanique, la race saxonne est celle qui a donné au monde les plus merveilleux spectacles de courage et d'idées, d'audace guerrière et d'audace philosophique. Pour nous borner à ce qu'elle a fait sur son propre territoire, sans la suivre en Angleterre, où son rôle n'a pas été, comme M. Thierry l'a trop cru, uniquement destructeur et barbare, tout le monde connaît ses sublimes efforts contre Charlemagne, et ses trente-trois ans d'indomptable résistance, et son Witikind. Elle fut vaincue, mais non abattue. En 912, elle était la plus forte; ses ducs devinrent tout naturellement empereurs (Henri-l'Oiseleur, Othon-le-Grand, Henri II), et constituèrent dès l'abord l'Allemagne dans ses véritables conditions. Jamais la Germanie n'a soutenu depuis de combat qui égale ces douze travaux de l'Hercule saxon; non, pas même dans son dernier duel contre le second Charlemagne, qui porta dans son sein la révolution comme l'autre y portait le christianisme. Voilà pour l'héroïsme militaire et politique. Pour l'héroïsme de la pensée et la grandeur intellectuelle, quel nom à opposer à celui du Saxon Luther? Et si la parole du moine immortel a eu des instrumens pour l'enhardir, pour la protéger, pour l'imposer à l'obstacle; si l'Allemagne y a puisé un nouveau principe de vie; si la liberté de conscience a triomphé; si cette même Prusse qui s'apprête à emporter les restes de la Saxe mutilée par elle, a pu établir sur le protestantisme une monarchie rivale de l'Autriche, et bientôt prépondérante, à qui en sont-elles redevables, pour une grande part du moins et pour les premiers résultats, les

Digitized by Google

plus difficiles, les plus décisifs? à deux électeurs de Saxe, à Jean-Frédéric et à son successeur de par Charles-Quint, son continuateur ensuite et son vengeur, l'illustre Maurice.

Arrêtons-nous sur ce jeune homme; parlons-en, sinon tout à notre aise, comme dit Montesquieu d'Alexandre et Chateaubriand de Shakspeare, au moins dans les plus grandes limites possibles de ces notices nécessairement courtes, et regardons se dénouer les destinées de la Saxe.

Jean-Frédéric, vicaire impérial pendant l'interrègne, avait autorisé, poussé peut-être Luther à brûler à Worms la bulle de Léon X; puis, après la diète, il avait donné à sa personne, en le faisant enfermer dans le château de Wartbourg, non une prison, mais un asile sûr, et à sa cause, entre autres appuis, celui des confédérations de Torgau (1526) et de Smalcade (1530). Charles-Quint, par politique, par religion, s'était déclaré contre la réforme, et décidé à la combattre à outrance; mais des guerres toujours nouvelles contre le pape et l'Italie, contre Soliman, contre François Ier en Bohême, en Hongrie, l'avaient forcé d'ajourner ses projets à cet égard, et d'entrer en accommodement chaque fois qu'il avait cru pouvoir les réaliser. Enfin, en 1546, la paix faite avec la France, un armistice conclu avec les Turcs, une alliance étroite formée avec Rome, il lança un édit de proscription contre Jean-Frédéric et le landgrave de Hesse qui commandaient la ligue protestante. Maurice, proche parent du premier, gendre du second, chef de la branche cadette de Saxe, appartenait à cette ligue. Il se laissa séduire par Charles-Quint, et s'associa secrétement à lui contre sa famille, contre sa foi. Les luthériens pressaient l'empereur au nombre de 90 000 hommes, quand ils virent l'électorat de Saxe envahi d'un côté par le roi Ferdinand, et de l'autre par Maurice. Déconcertés, frappés de terreur et dispersés, ils furent défaits sans peine. Jean-Frédéric, vaincu à Muhlberg (1547), tomba aux mains de Charles-Quint, qui le fit condamner à mort par un conseil de guerre espagnol, et obtint de lui, en commuant cette peine, qui n'était qu'un épouvantail, en une captivité perpétuelle, la cession de son électorat. Maurice en fut investi pour prix de sa trahison. (Voyez Sleidan, l. XIX; de Thou, l. IV.)

Il y eut alors une longue suite d'iniquités. Le landgrave de Hesse s'était livré à l'empereur sur le serment que lui fit Maurice que la vie et la liberté lui seraient conservées. Charles-Quint le retint prisonnier, en falsifiant l'acte de l'accord passé entre eux (*ibid.*). Il le traîna à sa suite avec l'électeur de Saxe par toute l'Allemagne, comme un exemple et comme une menace. En même temps ses soldats espagnols et ses mercenaires italiens couraient le pays, ajoutant à l'insulte et au scandale de leur présence, le pillage, la dévastation, et mille outrages aux catholiques comme aux protestans. Tout cela en disait assez aux moins clairvoyans sur le but et le sens de la victoire de Charles-Quint. Mais ce n'était pas tout. L'empereur fit présenter à la diète d'Augsbourg un formulaire religieux, en vingt-six articles, que l'archevêque de Mayence qui présidait déclara accepté par l'assemblée, sans qu'aucun membre fût consulté. Il le publia ensuite en latin et en allemand, comme une loi obligatoire pour tous sans exception (Sleidan, *ibid.* et XX), jusqu'à la décision du concile. Il se faisait ainsi pape et dictateur suprême en matière de foi comme en toutes choses; et on savait jusqu'où il pouvait aller : il venait d'introduire l'inquisition dans les Pays-Bas. Son frère, que du reste il essayait de frustrer de la succession à l'empire en faveur de son fils, tenait une conduite tout à-fait digne de la sienne dans son propre royaume. Il avait détruit les privilèges et les constitutions des Bohémiens (Sleidan, XIX); il détruisit de même ceux des Hongrois, et fit assassiner le grand Martinuzzi, auquel il devait l'affermissement de sa couronne (*ibid.* XXIII); il fut puni. La Transylvanie s'arracha à son joug, et rétablit ses princes nationaux (1552).

En Allemagne, l'heure de la réparation avait sonné aussi. Maurice pleurait sur son crime; il n'avait pas cru préparer tant de maux. Mille satires, mille caricatures, la désignaient comme un apostat et un traître, et reportaient sur lui l'unanime malédiction de l'Allemagne. (Sleid., *ibid.*) Il comprit son devoir envers le pays auquel il avait forgé des chaînes, envers l'homme qui avait indignement abusé de lui. Il montra à Charles-Quint qu'on pouvait le tromper aussi cruellement qu'il trompait lui-même. Quatre villes, Brême, Lubeck, Hambourg, Magdebourg, avaient résisté, malgré la terreur universelle, aux injonctions de l'*Intérim*. Il se charge de réduire la dernière, afin d'avoir une armée à ses ordres. Pendant le siége qu'il mène avec lenteur, il traite, dans le plus profond mystère, avec Edouard VI, roi d'Angleterre, malheureusement trop chargé d'embarras pour pouvoir l'aider (voyez Burnet, *Hist. of the reform.*, vol. II, append. 37), et avec le roi de France qui lui promet son concours. (Voyez le *Rec. des traités*, t. II, p. 258.) Bientôt arrivent à la fois à l'empereur un manifeste d'Henri II, *protecteur des princes de l'Empire*, portant en tête un bonnet de liberté entre deux poignards, et un manifeste de Maurice au nom de l'Allemagne opprimée et outragée (Sleidan, l. XXIV), et au même moment les Français tombent sur Metz et s'en emparent, et Maurice marche à grandes journées avec 20 000 hommes, en rétablissant partout les maîtres et les magistrats luthériens et en dissipant de nouveau l'éternel concile de Trente, surprendre à Inspruck Charles-Quint, malade de la goutte et sans troupes. Une sédition retarda sa course, et le vieillard eut le temps de se faire porter la nuit, aux flambeaux, par une pluie affreuse, et par d'horribles chemins, dans les montagnes de la Carinthie (*ibid.*). Mais c'en était fait de ses plans opiniâtres de despotisme. Il fallut signer la convention de Passau, c'est-à-dire accorder aux réformés la profession libre de leur religion, la conservation des biens ecclésiastiques, et l'admission dans la chambre impériale; c'est-à-dire encore s'avouer vaincu, et donner au principe protestant une consécration légale que rien ne pourrait plus effacer.

Un applaudissement inouï accueillit ce grand résultat, et l'enthousiasme fut prodigieux autour de Maurice. Il n'eut pas le temps d'en profiter, ni même de voir son traité de 1552 ratifié, selon l'engagement pris, par le recès d'Augsbourg (1554); il périt à trente-deux ans, quelques mois après son triomphe, en battant à Sievershausen Albert de Brandebourg.

Remarquez ceci, que Maurice reçut la mort dans une bataille contre le prince qui, par la sécularisation des biens de l'ordre teutonique, jeta l'un des fondemens de la grandeur future de Brandebourg. En Maurice, la Prusse naissante tuait, au profit de son avenir, l'avenir de la Saxe, devant laquelle s'ouvraient, ce semble, avec plus de chances encore les mêmes perspectives de grandeur. Sans le coup de pistolet qui mit fin à ses entreprises, à l'âge où son génie était dans toute sa force, le jeune héros n'eût-il pas pu, aidé par sa gloire, commencer et organiser pour son pays la destinée que les Frédéric ont faite sur leur? Puisque la nature des choses voulait, comme l'ont prouvé, du reste, les événemens, qu'il y eût au nord de l'Allemagne une grande monarchie où vinssent se fondre ou se grouper tous les petits états protestans, pourquoi la patrie du protestantisme, et son expression la plus énergique et la plus vivante ne fût-elle pas devenue de préférence ce centre d'attraction et d'agglomération? Mais il fallait qu'elle recouvrât d'abord, pour ne plus la perdre, l'unité de territoire, ce premier élément de force qui lui manquait depuis un siècle par le partage de l'électorat entre les deux branches Ernestine et Alexandrine (1464); il fallait en outre qu'il se formât sur son trône une politique habile, fixe, persévérante, fidèle à elle-même, au génie national, au génie

de la réforme et de l'Allemagne septentrionale. Maurice était de trempe, par l'esprit et le caractère, à donner à la Saxe cea grandes choses dont les dévanciers et les successeurs de l'ami de Voltaire surent doter la Prusse dans une situation moins favorable. *Dis aliter placuit.* Il mourut ayant donné la mesure de hautes facultés, mais non un mouvement déterminé aux affaires de la Saxe, ni un signal, un exemple auffisant pour entraîner ses héritiers dans la route possible qui les eût conduits à la domination. Il ne laissait, du reste, qu'une fille, laquelle, dans la suite, ayant mêlé son sang aux fondateurs de la Hollande, ent de Guillaume Ier le second Maurice. Ce prince, qui servit si puissamment contre l'Espagne encore la liberté religieuse et politique, dut faire regretter plus amèrement à la Saxe son grand-père, dont il continuait l'œuvre et reproduisait le génie.

Maurice, en effet, n'eut de successeur dans son pays qu'un sens matériel. Après comme avant lui, la Saxe, au lieu de se resserrer en une masse compacte, ainsi que d'autres faisaient à côté d'elle, laissa triompher dans son sein cette division funeste qui la perdait. Les électeurs obtinrent, il est vrai, le directoire du corps évangélique à la diète de l'Empire, mais ils ne surent pas user de ce moyen d'influence; et puis voilà qu'en 1697 ils achevèrent leur castration politique en embrassant le catholicisme pour monter au trône de Pologne. Ils eurent beau déclarer qu'ils n'innoveraient rien en religion, et qu'ils nommeraient pour l'administration des affaires d'Empire un conseil exclusivement composé de protestans; s'ils conservèrent le directoire, ils annulèrent dès ce moment leur candidature à la domination en faveur de leurs rivaux qui se proclamaient plus habilement rois de Prusse, quatre ans après, dans la personne de Frédéric Ier. C'était payer chèrement la mince satisfaction de saisir le hochet d'une couronne élective et déchue; et pour le garder, que de malheurs, que de désastres attirèrent encore sur la malheureuse Saxe Auguste II et Auguste III!

Ce dernier, à la mort de l'empereur Charles VI, en qui s'éteignit la branche de Habsbourg-Autriche, se mit sur les rangs pour la succession à titre d'époux d'une des filles de Joseph Ier, qui, d'après une convention de 1703, devaient être, dans tous les cas, préférées aux filles de Charles. Il s'allia ensuite à la Bavière, à la Prusse, etc., pour démembrer, de concert avec elles, la monarchie autrichienne, et en avoir au moins sa part, dans le désespoir de faire prévaloir exclusivement sa réclamation; puis, alarmé de l'accroissement énorme conquis par la Prusse, sanctionné par le traité de Berlin, il s'unit contre elle avec Marie-Thérèse. Il ne réussit, comme toujours, qu'à précipiter son pays dans des calamités nouvelles. Il en fut de même dans la guerre de Sept-Ans. Frédéric-Auguste fut plus heureux, quand, du chef de sa mère, il prétendit à la Bavière. Mais qu'était-ce que les six millions de florins que l'électeur palatin s'engagea à lui payer, et même que les droits de la Bohême sur les seigneuries des comtes de Schœubourg qui lui furent abandonnés par l'impératrice-reine; qu'était-ce pour la réparation de tant de ruines et pour le rétablissement de la Saxe? qu'eût-ce été même que l'acquisition de cette Bavière qui avait déjà été, sous les Guelfes, réunie à la Saxe? Ce n'était pas au midi, c'était au nord qu'il y avait pour l'électorat intérêt à s'agrandir et à se fortifier. Mais, répétons-le, en abjurant le protestantisme, ses princes avaient perdu leur vraie puissance et rendu stérile tout développement de territoire, dans quelque condition que ce fût.

Pendant les guerres de la France, ils s'attachèrent à notre cause, et eurent un moment d'élévation ou plutôt d'illusion en récompense de leur attachement. Erigée en royaume, un an après le Wurtemberg et la Bavière, par le traité de Posnanie, du 11 décembre 1806, la Saxe s'enrichit, au traité de Tilsitt, le 9 juillet 1807, d'une partie des dépouilles de la Prusse démembrée. La Pologne prussienne lui fut donnée en toute souveraineté sous le nom de grand-duché de Varsovie, ainsi que le cercle de Cotbus, dans la basse Lusace. Napoléon l'associait de cette manière à ses triomphes et à sa gloire; il l'associa aussi à ses revers et à sa chute. Le roi de Saxe s'étant montré fidèle à son bienfaiteur, tandis que celui de Bavière le trahissait, eut sa part dans le désastre de Leipsick. Les Etats saxons furent envahis et conquis par la Prusse. Ils l'avaient été déjà à plusieurs reprises, en 1706, par Charles XII; en 1745 et en 1796, par Frédéric II. Cette fois, la Prusse, favorisée par l'Angleterre et la Russie, ne parla de rien moins que d'incorporer la Saxe à sa monarchie. Au congrès de Vienne le prince de Hardenberg le demanda formellement au nom de la conquête transformée subitement en un droit, au nom de l'intérêt de l'Allemagne, au nom de l'intérêt de la Saxe elle-même. Mais l'Autriche et la France s'y opposèrent, et tout ce que la Prusse put obtenir, ce fut le tiers du pays convoité dont elle fit le duché de Saxe. Elle n'en restera pas là, elle se le promet bien · mais promettons-nous aussi, sous ce régime de trahison et de lâcheté que nous subissons encore, de ne pas laisser tomber entre ses mains ce royaume qui semble lui revenir naturellement, sans lui avoir arraché au préalable ses usurpations sur la nationalité française.

Quant au gouvernement intérieur de la Saxe, dans le grand-duché de Saxe-Weimar, il est monarchique constitutionnel avec une seule chambre; dans le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, il est monarchique constitutionnel avec une seule chambre pour la principauté de Cobourg, et celle de Gotha a d'anciens états provinciaux; le duché de Saxe-Altenbourg a aussi des états provinciaux organisés en 1831; le duché de Saxe-Meiningen-Hildbourghausen est encore une monarchie constitutionnelle avec une seule chambre. Le royaume de Saxe a deux chambres depuis 1830, mais dénuées du droit d'initiative dans le pouvoir législatif, et investies seulement de la faculté fort limitée d'ajourner leur consentement aux impôts. Dès 1817, les états avaient réclamé un amendement à l'ancienne organisation qui s'était maintenue, et ils n'avaient pas cessé leur demande, quand des mouvemens populaires, nés de l'explosion de juillet, mirent un terme aux résistances royales. Comme on le voit, les concessions ne furent pas exagérées, et dans la fameuse diète de 1832, le ministre du roi de Saxe a très bien pu dire que les décisions fédérales ne touchaient pas à la constitution octroyée par son maître à ses fidèles sujets. Mais là comme ailleurs, la révolution, ainsi que l'a reconnu l'Autriche, « approche à grands pas de sa maturité, » et n'est arrêtée ni par ces satisfactions illusoires, ni par ces barrières de protocoles, et il est permis de croire que l'unité dont la Saxe paraît devoir faire partie sera régie par d'autres principes que ceux qui président aux chartes royales ou au despotisme transitoire de Berlin.

SCANDINAVES.

De l'origine des Scandinaves. — Lorsque le Nord se découvre pour la première fois dans l'histoire, la péninsule Scandinave est occupée dans toute son étendue par la race finoise, et forme ainsi, en Europe, la tête avancée du grand système de population de l'Asie centrale et septentrionale. Mais, dès la haute antiquité, cette race est dépossédée et refoulée vers l'est d'où elle venait, et vers le nord. La race germanique, rejet de l'Asie méridionale, dans son mouvement de propagation vers le nord, la heurte sur cette péninsule, l'extermine en partie, la réduit en esclavage, ou la chasse. Les Lapons, réfugiés jusque sous les cercles du pôle, où leurs ennemis ont dédaigné de les poursuivre, sont le dernier reste de cette population primitive.

Les Goths, si célèbres plus tard par leurs invasions en

Espagne et en Italie, fixés principalement dans les régions méridionales de la péninsule, étaient des Germains de la branche des Herminnungs. Il paraît que les Danois, possessenrs de la péninsule opposée et des îles, appartenaient à celle des Inglewungs. Ce sont là les races germaniques qui, modifiées par leur propre développement, par l'influence de leurs voisinages et du climat, par les événements particuliers de leur histoire, constituent le fond principal de la population scandinave.

A une époque sur laquelle la chronologie ne saurait prononcer rigoureusement, mais qui appartient, selon toute vraisemblance, aux derniers siècles avant l'ère chrétienne, une nouvelle race conquérante, la race des Ases, fait son entrée dans la péninsule Scandinave, et y établit son empire. Il n'y avait point une antipathie aussi profonde entre ces nouveaux venus et leurs prédécesseurs qu'entre ceux-ci et les Finois. Les Ases et les Herminnungs septentrionaux étaient de même sang, et n'eurent pas de peine à s'entendre et à se fondre, au moins en partie, les uns dans les autres. D'ailleurs il ne paraît pas que les Ases aient formé un massif bien considérable par rapport à la population préexistante. Tout s'accorde à prouver qu'ils durent leur succès bien plutôt à la persuasion et à la puissance des idées nouvelles dont ils étaient porteurs, qu'à la force exclusive des armes. Quoique les Ases ne fussent que des barbares, leurs adversaires étaient encore plus barbares qu'eux, et leur triomphe, bien qu'appuyé sur les exploits d'une férocité valeureuse, fut, à certains égards, un triomphe de l'intelligence sur la brutalité.

Voici comment un des anciens chants de l'Edda, le Rig-Mal, rend compte des divers événemens historiques que nous venons d'indiquer, et dont l'effet avait été de constituer politiquement les diverses classes de la société :

Un dieu, le dieu Heimdall, descend sur la terre, et, rencontrant sur le bord de la mer un premier couple, nommé l'Aïeul et l'Aïeule, il fait naître d'eux un fils auquel on donne le nom de Thrœl (esclave). « Il était noir; la peau de ses mains était rude, ses genoux arqués, ses doigts épais, sa figure hideuse, son dos courbé, ses talons saillans. » A ces divers traits, qui sont précisément ceux des Finois, on reconnaît sans peine cette race malheureuse. Thrœl s'unit à une femme errante dont le nom signifie la Servante, et de cette union naissent des fils et des filles: « Ils font des haies, engraissent les champs, soignent les porcs, gardent les chèvres, fouillent les tourbières. »

Heimdall visite un autre couple, nommé le Grand-Père et la Grand'Mère. Il en naît aussi un fils que l'on nomme Karl (le Paysan). « Sa chevelure est rouge, son teint rubicond, ses yeux étincelans. » Ce Karl développe l'industrie: il dompte les taureaux, fait des charrues, construit des maisons de bois et des granges, fabrique des chars. Sa postérité suit son exemple, et forme la race des paysans. On reconnaît dans ce Karl la personnification de la race des Goths, réduite, après l'invasion des Ases, à une condition intermédiaire entre l'esclavage, partage des Finois, et le commandement militaire, privilége des vainqueurs.

Heimdall dirige enfin ses pas vers une autre demeure, tournée vers le sud; là demeurait un couple nommé le Père et la Mère. « L'époux était assis, et tordait le nerf d'un arc; il ployait un arc, il fabriquait des flèches. La Mère tissait la toile : ses sourcils étaient beaux, son sein plus éblouissant et son cou plus blanc que la neige la plus pure... Elle prit une nappe brodée, une nappe de lin blanc, et en couvrit la table; elle prit des pains minces, des pains d'un blanc froment, et les plaça sur la nappe; elle plaça sur la table des plats d'argent pleins de venaison, de lard, d'oiseaux rôtis. Le vin était dans un vase, les coupes étaient garnies de métal. » Il naît un fils par l'influence de Heimdall, et on lui donne le nom de Jarl (le Noble). Sa chevelure est blonde, ses joues vermeilles, son regard vif et brillant; il apprend à brandir la lance, à manier l'arc et le glaive, à monter à cheval, à nager, à lancer les chiens de chasse. Heimdall lui enseigne les runes, l'avoue pour son fils, et veut qu'il possède des champs héréditaires et de nobles demeures. Jarl voyage par un chemin sombre, traverse des montagnes glacées, arrive enfin à une résidence; et là il brandit sa lance, combat, verse le sang, et devient maître de la terre. Sa femme, fille de Herser (le Baron), lui donne un grand nombre d'enfans, tous instruits dans la science des runes et dans celle des armes. Konr (le Roi) est le nom du dernier. Ce Jarl fabuleux est évidemment la représentation des Ases, race d'élite, supérieure aux Goths par la beauté physique aussi bien que par l'intelligence et par la richesse : elle vient du sud, d'une contrée opulente et où le vin circule dans les coupes; elle marche vers le nord, la lance à la main, s'y établit en souveraine, et y exerce la puissance mystérieuse des runes. Par la suite des temps, du sein de la postérité de Jarl s'élève Konr, le plus fort de tous les frères et le dernier né : c'est la royauté venant soumettre la féodalité.

Il nous reste à savoir quelle est cette riche contrée où Jarl reçut la naissance, et quel est ce chemin sombre par où le héros, toujours guerroyant, arriva jusque dans les montagnes glacées de la Scandinavie.

Voici ce qui a été long-temps classique sur ce sujet. Odin, roi et grand-prêtre des Ases, nation scythique des environs du Caucase, après avoir fait alliance avec Mithridate, et essayé de le soutenir dans sa résistance désespérée contre les Romains, effrayé par la défaite et craignant d'éprouver le même sort que son allié, prit le parti, plutôt que de se laisser incorporer à l'Empire romain, de quitter avec son peuple le pays de ses pères, et d'aller chercher fortune loin de ses ennemis. Ramassant toute sa nation, et lui frayant, l'épée à la main, un chemin vers l'ouest et vers le nord, à travers les sauvages tribus de la Germanie, il la conduisit jusque dans les péninsules Scandinaves. Il soumit d'abord le Danemarck, puis la Suède, enfin la Norwége. Le Danemarck fut donné à son fils Scild, la Suède à son fils Ingi, la Norwége à son fils Sœmund. Les peuples rencontrés par ce grand conquérant en Scythie et en Germanie avaient également cédé à son épée et reconnu sa loi en religion aussi bien qu'en politique. Il y avait établi ses fils comme en Scandinavie. Suarlam avait eu la Scythie méridionale, Baldeg la Westphalie, Sedgeg la Saxe orientale, Sigge la Franconie. Ces glorieuses conquêtes terminées, Odin, retiré en Suède dans la ville de Sigtuna qu'il avait fondée, et ne voulant pas s'éteindre paciſiquement, comme une femme, dans la maladie, après avoir tant de fois bravé le fer dans les combats, résolut de quitter de lui-même la vie. Rassemblant tous ses compagnons autour de lui, il se fit dans la poitrine, avec la pointe de sa lance, neuf blessures en forme de cercle, et expira en annonçant qu'il allait dans une demeure céleste s'asseoir à des festins éternels, où le rejoindraient plus tard tous ceux qui tomberaient avec honneur sur les champs de bataille. Son corps, conformément à un usage que ce prince avait apporté dans le Nord, fut brûlé avec magnificence; et sa personne, confondue avec celle de l'un des dieux dont il avait apporté le culte, fut mise dans le ciel et unanimement adorée chez toutes les populations germaniques.

Si jamais Hercule ou tel autre héros de la mythologie grecque a pu passer à bon droit pour fabuleux, on doit avouer que l'on peut, sans témérité, attribuer au héros scandinave le même caractère. La critique historique commence à faire justice de ces conquérans, dont la poésie dissémine magnifiquement la postérité sur les trônes d'une multitude de peuples, après avoir mis sur leur compte, dans les nuages qu'elle accumule autour de leur mémoire, une quantité d'actions qui semble convenir plutôt à une suite de générations qu'à un seul homme. On est bien libre, en effet, de ne point croire, à moins que de bonnes preu-

ves n'y obligent, au récit que nous venons de rapporter. Il y a de quoi s'étonner que le chef d'une misérable peuplade du Pont-Euxin, allié obscur de Mithridate, dont Rome n'avait pas même daigné savoir le nom, ait ainsi réussi à soumettre à ses armes, pour ainsi dire en un clin d'œil, et après y avoir passé comme un météore, toute une moitié de l'Europe, cette moitié terrible contre laquelle l'empire du Midi est venu se briser; qu'aucun bruit de ces grands événemens qui changeaient la face du Nord n'ait retenti dans le monde romain; qu'Odin, ennemi juré du pouvoir de Rome, après avoir vainement essayé de lui résister en Asie, soit venu lâchement chercher son salut dans les glaces boréales, sans essayer au moins, avant de mourir, d'écraser l'Italie sous la masse formidable de ces peuplades barbares qu'il avait ralliées à sa fortune et distribuées à son gré à ses enfans. On se demande comment le grand mouvement des races germaniques n'a pas commencé dès ce moment, et ne s'est pas fait avec plus d'harmonie. Mais dès que l'on remonte aux sources de cette histoire, on s'aperçoit que, n'ayant au fond aucune certitude, elle ne mérite pas que l'on se fasse à son sujet tant de difficultés. Le premier auteur dans lequel il y ait mention de ces faits est Snorro, historien islandais du treizième siècle; et comme il ne rapporte aucune autorité qui puisse soutenir son opinion, comme nous voyons en outre qu'il n'est question de ces faits dans aucun des anciens chants scandinaves qui se sont transmis jusqu'à nous, il nous est permis de penser que ce récit est tout simplement une théorie historique, imaginée par Snorro pour réunir, de la manière qui lui semblait la plus plausible, les documens épars que lui présentait la tradition scandinave. L'historien moderne peut donc, aussi bien que celui du moyen âge, avec des documens moins complets peut-être, mais avec des habitudes de critique assurément plus savantes, refaire un système historique à sa manière, et ressusciter vainement les anciennes traditions septentrionales, en invoquant l'appui des monumens du langage et de la poésie.

L'évidence des liens qui rattachent les Scandinaves aux contrées asiatiques voisines du Pont-Euxin est sans doute ce qui a principalement frappé Snorro dans son étude des anciennes traditions de cette race; et en effet, une foule de preuves montrent que c'est dans ces contrées qu'il faut aller chercher la patrie originaire des conquérans du Nord. Mais en voulant rendre ces liens plus étroits et les tendre plus fortement qu'ils ne le sont réellement, l'historien, de pente en pente, a glissé jusque dans l'erreur. Les héros qui entrèrent les derniers sur le sol de la Suède venaient directement du pays des Ases, disaient les Scaldes; la ville d'Asgard (ou Asburg) était leur capitale: à ce témoignage, il n'y avait qu'à joindre celui des géographes; suivant Ptolomée, les Asiotes, ou, suivant Pline, les Aséens, étaient une des nations scythiques établies entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin; la ville d'Asburg était située dans le même pays. La conclusion immédiate de ces faits semblait être que les Ases des chants scandinaves provenaient d'une migration des Asiotes ou Aséens des auteurs romains, et que l'Asgard de l'Edda était l'Asburg de Strabon. Ce fut là sans doute le raisonnement de Snorro, et comme tout le reste s'y accordait en apparence, il ne dut point hésiter à s'y fixer. Mais en considérant les choses plus attentivement, on ne trouve plus la certitude aussi complète. Le nom de *as*, dans les langues scythiques et dans celles du Nord, était un nom générique ayant la signification de maître ou de seigneur, et en supposant que les conquérans de la Scandinavie fussent une dérivation d'ancienne date des Ases du Pont-Euxin, ils pouvaient fort bien avoir conservé ce titre patronymique. De plus, la géographie ancienne de la Germanie nous révèle, et c'est le savant Eccard, dans son *Traité de l'origine des Germains*, qui a le premier entrepris cette recherche, qu'il existait dans les contrées voisines de la Baltique plusieurs cités, dans le nom desquelles le radical *as* se retrouve également. Le vainqueur du Danemarck et de la Suède pouvait donc tout aussi bien venir de l'un de ces Asburgs germaniques que de l'Asburg asiatique. Et cette origine devient même infiniment vraisemblable, lorsque l'on réfléchit à toutes les difficultés que nous avons déjà entrevues dans l'autre opinion. Dans celle-ci, au contraire, il est tout simple que quelques tribus de la Poméranie, guidées par un prince habile, et apportant avec elles de nouvelles mœurs et de nouvelles idées, soient venues faire dans la Scandinavie une invasion demeurée célèbre dans les chants nationaux. Il n'y a rien là qui ne rentre parfaitement dans l'ordre ordinaire des peuples barbares. Il n'est pas nécessaire, pour trouver une cause capable de déterminer la nation des Ases à quitter tout d'un coup sa demeure, et à s'aller jeter tout effrayée dans les glaces du Nord, au-delà d'une mer presque inconnue au reste du monde, d'imaginer une immense terreur produite dans les désert de la Scythie par la grandeur du nom romain. La migration des Ases d'Orient en Occident, migration incontestable, s'exécute tout naturellement, sans aucune singularité, par la suite continuelle des générations et des conquêtes, comme celle de toute la population indo-germanique. Les Ases, comparés aux Goths, sont simplement les derniers venus dans cette procession séculaire, et leur parenté s'explique. Pour être les frères, ou mieux peut-être les enfans des Aséens du Pont-Euxin, les Ases du Nord, dont la séparation n'était point un fait de la veille, ne se confondent cependant point avec leurs homonymes: c'est ainsi que Romulus, pour descendre d'Enée, n'était cependant point un des fugitifs de Troie. Quant à Odin, le magnifique conquérant de toute la Germanie, il a existé en effet, si par Odin ou veut entendre une certaine race et une certaine croyance. Il est parfaitement démontré qu'une race indo-germanique, sœur puinée des Goths, race dont on peut déterminer la patrie par le double caractère du langage et de la croyance, et dont la route se reconnaît par les traces et les traditions qu'elle a laissées sur son passage, a anciennement débouché en Europe par le nord du Pont-Euxin, et s'y est ensuite propagée de proche en proche jusque dans l'Ouest et dans le Nord. Voilà Odin. Les fils qu'il a donnés pour rois aux Scythes, aux Saxons, aux Danois, aux Snédois, aux Norwégiens, aux peuples de la Westphalie et de la Franconie, ce sont les idées religieuses, filles d'une même théologie, qui sont demeurées chez ces peuples et les régissent. Les récits héroïques, sortis évidemment d'une source commune, qui ont cours depuis le Volga jusqu'au Rhin, et depuis les Alpes de la Scandinavie jusqu'à celles de l'Helvétie, ce sont les souvenirs des actions accomplies par les ancêtres dans la patrie originaire, les vrais titres de consanguinité de toutes les nations germaniques; et cette épée romaine à laquelle on voudrait attribuer une si grande part dans l'histoire des révolutions de ces peuples, totalement inconnue à leurs poëtes, n'a pas même laissé de marque dans une mémoire partagée entre tant de foyers différens et si persistante.

On accusera peut-être la critique d'enlever à l'histoire du Nord une partie de ses beautés qu'en la réduisant à ne plus voir dans le conquérant de la péninsule scandinave que le chef d'une expédition guerrière sortie de quelque contrée voisine de la Germanie, qui, après avoir subjugué les Goths par la valeur de ses armes, par la supériorité de son enseignement religieux, et sans doute aussi par la puissance du langage et de la poésie, puissance toujours si merveilleuse chez les barbares et si vantée chez ceux-ci sous le nom de science des runes, demeura confondu dans l'adoration des peuples avec la divinité déjà ancienne en Europe, dont il s'était fait l'annonciateur chez les Scandinaves, et dont, suivant une habitude qui se retrouve chez plusieurs nations, il avait peut-être pris le nom comme désignation

de son pontificat. Je sais que l'on peut même donner aux desseins du fabuleux allié de Mithridate plus de suite qu'il n'y paraît d'abord; on faire le précurseur intelligent de l'invasion des barbares et de la ruine de Rome; peindre ce farouche ennemi des oppresseurs du monde, fuyant l'Orient où le parti de la liberté des nations semble perdu avec Mithridate; allant réveiller, en les touchant du fer de sa lance, les hordes engourdies de la Scythie et de la Germanie; leur inspirant sa haine du nom romain et son génie indomptable, leur léguant cette religion qui rend les hommes invincibles par la conscience de l'immortalité, et qui les appelle aux batailles comme à des fêtes, à la mort comme à la plus belle récompense; choisissant les solitudes inabordables du Nord pour en faire le siége indestructible de son culte; et de là, toujours terrible, même après sa mort, par la survivance de son esprit fanatique, dominant comme un oracle excitateur les hordes éparses de la Germanie, et les guidant enfin toutes ensemble, l'heure venue, à l'œuvre fatale de la destruction et du renouvellement des nationalités européennes. J'avoue qu'il y a même là une certaine grandeur poétique qui dépasse les bornes ordinaires du romanesque et s'élève jusqu'à la majesté de l'épopée. Mais, en définitive, telle n'est point la suite rigoureuse des faits : ce n'est point là l'histoire. Si ce n'est point l'histoire, c'en est du moins l'essence et la suprême poésie. Pour ramener à la stricte vérité le tableau dont nous venons d'esquisser les traits, il suffit de remplacer la personne d'Odin par un groupe de peuplades et de générations, solidaires en leur Dieu les unes des autres; de leur donner le même instinct, la même patrie, le même mouvement, la même continuité: la ruine de Rome par un principe né dans l'Orient et demeuré incorruptible dans le Nord, s'expliquera toujours de la même manière pour l'historien philosophe, et le tableau de ces grands événemens n'en acquerra sans doute à ses yeux que plus de majesté; il admirera toujours la Providence dans la profondeur de ces plans séculaires qu'elle seule a le don de conduire; et les traditions scandinaves, au lieu de se présenter à lui comme la tradition isolée d'un coin obscur de l'Europe, se grandiront au point de devenir pour lui le résumé le plus complet qui soit resté dans la mémoire des hommes, de la vie poétique et religieuse de l'antique Germanie tout entière.

De la religion scandinave. — La théologie du Nord est d'origine asiatique. Les travaux de la science moderne sur les antiquités religieuses des peuples septentrionaux, et sur celle des Indiens et des Perses, ont enfin mis dans tout son jour cette importante vérité, sur la trace de laquelle on s'était trouvé amené depuis long-temps. Désormais il n'y a plus à cet égard aucun doute. La mythologie d'Odin est un retentissement lointain des mythologies savantes de l'Orient. Mais, bien que le fond de cette mythologie soit incontestablement asiatique, sa forme altérée par l'effet d'une longue indépendance, par les variations du génie instinctif des peuples, par les changemens de résidence, par les événemens particuliers de l'histoire, est profondément empreinte d'une originalité toute septentrionale et véritablement autochtone. Il faut dire aussi que cette religion ne nous est connue par aucun système suivi, et que l'on est obligé, pour la comprendre, d'en recomposer la métaphysique d'après des récits et des chants, dans lesquels cette métaphysique est presque complétement effacée par l'exubérance du symbole poétique, et qui ne sont eux-mêmes que des fragmens. Ces monumens nous représentent peut-être fidèlement les croyances scandinaves, telles qu'elles se peignaient dans l'esprit du vulgaire; mais il est certain qu'ici, comme chez tous les peuples, il faut percer l'enveloppe fabuleuse pour pénétrer jusqu'à la pensée initiative des instituteurs de la religion.

L'Edda de Snorro, résumé authentique de traditions dont nous ne possédons plus textuellement qu'un petit nombre, sera notre guide principal dans l'exposé que nous allons entreprendre. L'auteur suppose que Gylfé, roi des anciens Goths, frappé de ce que l'on raconte de la grandeur des Ases, se rend sous un nom supposé à Asgard pour en juger par lui-même; là, dans un palais magique, au milieu d'une cour nombreuse, il aperçoit, assis sur des trônes, trois princes, nommés, le premier Har, ce qui signifie le Sublime; le second Jafnhar, l'Egal du Sublime; le dernier Thridie, le Troisième : il les interroge.

Gangler commença ainsi son discours : « Quel est le plus » ancien et le premier des dieux? Har répond : Nous l'ap» pelons ici Alfader; mais dans l'ancienne Asgard il a » douze noms : Alfader (le père universel), Hervian (le sei» gneur), Nikar (le sombre), Nikader (le dieu de l'Océan), » Fiolner (celui qui fait beaucoup), Ome (le bruyant), » Biflid (l'agile), Vidrer (le magnifique), Svidrer (celui » qui extermine), Svider (celui qui cause l'incendie), Oske » (le maître des morts), Falker (l'heureux). — Gangler de» mande : Quel est ce dieu? Quel est son pouvoir? Qu'a-t-il » fait pour manifester sa gloire? Har répond : Il vit toujours; » il gouverne l'univers, et les petites choses comme les » grandes. Jafnhar ajoute : Il a créé le ciel et la terre. Thri» die poursuit : Il a fait plus; il a fait les hommes et leur a » donné une âme qui doit vivre, et qui ne s'anéantira pas, » même quand le corps se sera dissous : tous les bons ha» biteront avec lui dans un lieu nommé l'Ancien; mais les » mauvais iront vers Héla, et de là dans le Niflheim. »

Ce passage est extrêmement important par l'idée claire et élevée qu'il nous donne en un instant du principe suprême de la religion scandinave. Voilà bien le père et le destructeur, celui qui crée et celui qui extermine, l'auteur unique des hommes et des dieux, l'éternel Brahma : c'est ce dieu excellent de la Germanie, dont parle Tacite : « Regnator omnium Deus, cætera subjecta atque parentia. » Comme dans la mythologie orientale, il paraît au commencement, puis il s'efface, laissant agir ce qui procède de lui, et ne reparaît plus qu'à l'heure de la consommation du monde.

Il est assez difficile de décider avec certitude si ce dieu suprême tire absolument l'univers du néant, car aucun des chants qui nous sont restés ne s'explique sur ce point d'une manière précise. La première chose qui se découvre dans l'histoire de la création, selon les Scandinaves, est un immense abîme, peut-être co-éternel à Dieu, dans lequel les principes contraires sont disposés chacun dans une région distincte : les uns, que l'on pourrait regarder comme les principes passifs, l'eau, le froid, l'inerte, l'obscur, sont au nord; les autres, qui sont les principes actifs, le feu, le mouvement, la chaleur, la lumière, sont au sud. La première de ces deux régions est nommée le Niflheim, la seconde le Muspelheim : l'une est l'enfer, l'autre le paradis. A la frontière de ces deux régions, et par la combinaison des effluves contraires que la vertu divine en fait sortir, se produit la masse habitable de l'univers, figurée dans le langage poétique par un géant nommé Ymer. De cette masse, par des causes qu'il serait peut-être téméraire de prétendre analyser sous le voile épais dont la mythologie scandinave les enveloppe, naissent de bons et de mauvais génies, auxquels le créateur suprême semble abandonner, sans s'en occuper davantage, l'administration de l'univers. C'est à ces dieux secondaires que remonte directement la création de Aske et de Hemla, principe sacré du genre humain, et ce sont eux qui composent, pour ainsi dire, à eux seuls toute la religion. Chacun peut aisément reconnaître les intimes rapports de cette cosmogonie avec la cosmogonie de l'Inde, mais plus particulièrement encore avec celle de la Perse. Il n'est pas besoin d'insister ici là-dessus, et il vaut mieux rentrer dans notre sujet spécial en essayant de donner par quelques citations une idée plus étendue de l'esprit particulier de la mythologie scandinave.

Voici le début de l'une des odes antiques les plus précieuses que le Nord nous ait conservées: elle est connue dans la tradition sous le nom de Volu-Spa ou chant de la Prophétesse, et paraît composée d'une suite de lambeaux empruntés à des poëmes cosmogoniques encore plus anciens; ce qui explique son obscurité.

« Que toutes les diviues créatures, grandes et petites, » fassent silence! Vous voulez que je récite les éloges an- » tiques du fils de Heimdall, et ce que je sais de plus ancien » sur les hommes de Vaifodur. Je me souviens des géans » nés au matin chez lesquels je me suis instruite autrefois. » On était au matin des siècles lorsque Ymer parut: il n'y » avait ni sable, ni mer, ni vents rafraîchissans; la terre » ne se trouvait nulle part, et le ciel n'existait point dans » la hauteur. Un abîme immense était dans l'espace, et la » verdure n'existait point. Avant que les fils de Bore qui » bâtirent Midgard n'eussent élevé les tables, le soleil » éclairait du côté du midi les pierres du palais. Le soleil » ignorait où était sa demeure, les étoiles ignoraient où » elles devaient établir leur siége, la lune ignorait le lieu » de sa force. Mais alors les dieux prirent place au su- » prême tribunal et considérèrent ces choses. Ils donnèrent » des noms à la nuit et à la lune décroissante; ils eu don- » nèrent au matin, au midi, et au soir, afin que l'on comptât » la suite des années. — Enfin, les Ases puissans et dignes » d'amour, quittant cette troupe, vinrent en un lieu, et là » ils trouvèrent sur le rivage les deux malheureux, Aske et » Emla, privés de toute force, n'ayant pas d'âme, n'ayant » pas de raison: ils n'avaient ni sang, ni parole, ni beauté. » Odin leur donna l'âme, Honer la raison, Lodur le sang » et la beauté. »

Voilà, avec ce majestueux laconisme, si ordinaire dans tout ce qui porte le cachet de la poésie sacerdotale, le récit de l'enfantement du monde. Les mots, dans ces vers mystérieux, ne sont pour ainsi dire que les éclairs par lesquels les idées ensevelies dans la nuageuse profondeur trahissent leur présence. Les fables recueillies par Snorro et qui composent le fond de la seconde Edda sont heureusement plus explicites, et nous permettront de pénétrer plus avant dans le détail de ces mythes.

« Gangler demande où habitait le géant Ymer, et quelle était sa nourriture; Har lui répond: » Après que le souffle qui venait du midi eut fondu les exhalaisons de la glace et en eut formé des gouttes (le principe de Ymer), il en forma une vache. Quatre fleuves de lait coulaient de ses mamelles, et elle nourrissait Ymer. La vache se nourrissait à son tour en léchant les pierres couvertes de sel et de gelée. Le premier jour qu'elle lécha ces pierres, il en sortit des cheveux d'homme; le second jour, une tête; le troisième, un homme entier qui était doué de beauté, de force et de puissance. On le nomma Bure; c'est le père de Bore qui épousa Byzla, fille du géant Baldorn. De ce mariage sont nés trois fils, Odin, Vili et Vé. Et c'est notre croyance qu'Odin gouverne avec ses frères le ciel et la terre, que le nom d'Odin est son vrai nom et qu'il est le plus puissant de tous les dieux. » Gangler demande si les deux races vivaient entre elles avec amitié. Har répond: « Bien au contraire; les fils de Bore tuèrent Ymer, et il coula tant de sang de ses blessures que tous les géans y furent noyés à l'exception d'un seul nommé Bergelmer qui se sauva avec tous les siens. C'est par lui que s'est conservée la race des puissances de la Gelée. » Gangler demande: « Que firent alors les fils de Bore que vous nommez les dieux? » Har répond: « Ce n'est pas une petite chose à dire. Ils traînèrent le corps de Ymer au milieu de l'abîme et ils en firent la terre; l'eau et la mer furent formées de son sang, les montagnes de ses os, les pierres de ses dents. Ayant fait le ciel de son crâne, ils le posèrent sur la terre. Après cela ils allèrent prendre des feux dans le Muspelheim, et les placèrent dans l'abîme afin qu'ils éclairassent la terre. De là les jours furent distingués et les années comptées. » Gangler s'écrie: « Voilà certainement de grandes œuvres et une vaste entreprise! » Har continue, et dit: « La terre est ronde, et autour d'elle est placée la profonde mer. Les rivages ont été donnés aux géans, et sont leur demeure. Mais plus avant sur la terre, dans un espace également éloigné de tous côtés de la mer, les dieux ont bâti un rempart contre les géans, avec les sourcils d'Imer, et ils ont nommé cette enceinte, Midgard. » Mais, dit Gangler, d'où viennent les hommes qui habitent à présent le monde? Har répond: « Les fils de Bore se promenant un jour sur le rivage trouvèrent deux morceaux de bois flottant. Ils les prirent et en firent un homme et une femme. Le premier leur donna l'âme et la vie; le second, la raison; le troisième, l'ouïe, la vue, la voix, des habillemens et un nom. On appelle l'homme Aske, et la femme Emla. C'est d'eux qu'est descendu le genre humain à qui une demeure a été donnée près de Midgard. Les fils de Bore bâtirent ensuite dans le milieu la ville d'Asgard où demeurent les dieux et leurs familles. C'est là qu'est situé le palais d'Odin, nommé la terreur des peuples. Lorsque Odin s'y assied sur son trône sublime, il découvre tous les pays, voit les actions des hommes et comprend tout ce qu'il voit. Sa femme est Frigga, fille de Florgun. De ce mariage est descendue la famille des dieux. C'est pourquoi Odin est appelé le père universel. La terre est sa fille et sa femme. Il a eu d'elle Asa-Thor, son premier né. La force et la valeur suivent ce dieu: c'est pourquoi il triomphe de tout ce qui vit. »

Il me semble que l'on ne peut guère douter qu'Ymer ne représente dans cette fable les forces désordonnées du chaos, *rudis indigestaque moles*. La Vache produite par le souffle de l'éternel Midi est le principe de la fécondité qui, tout en nourrissant le chaos, fait naître le principe créateur désigné sous le nom de Bore. De l'union de ce principe avec une fille de la race d'Ymer, emblème de la matière, sort enfin la trinité scandinave, Odin, Vili et Vé. Et remarquons ici comme un point de la plus haute importance le trait décisif, confirmé par l'Edda de Snorro, que la Volu-Spa nous donne de cette trinité, à l'endroit de la création du genre humain: c'est la première personne ou Odin qui confère l'âme, la seconde qui confère la raison, la troisième qui confère la forme et l'existence du corps. A cette trinité appartient le gouvernement immédiat du ciel et de la terre. Près de ces divers principes subsiste, comme les mauvais anges dans la mythologie des Perses ou les titans dans celle des Grecs, la race des géans. C'est par un combat contre ces puissances fatales, dans lequel Odin et ses frères demeurent vainqueurs, que commence l'histoire du monde. Les géans sont repoussés aux confins de la terre habitable; un rempart est élevé contre leurs efforts destructeurs; le genre humain prend naissance.

On ne s'attend point que nous entrions ici dans le détail de la généalogie et des attributs de toutes les divinités du ciel scandinave. Snorro y place, comme dans l'Olympe grec, douze divinités principales. Ce sont des personnifications analogues à celles que l'on rencontre dans toutes les mythologies, hormis la chrétienne. Thor, le premier né d'Odin, est le dieu de la guerre; Balder, le second, est le dieu de la bonté et de la miséricorde; Brage préside à l'éloquence; Tyr à la prudence militaire; Hoder à la richesse; Niord, de la race des géans, mais élevé dès son enfance chez Odin, est le maître de la mer; de lui sont nés Frey, le dieu de la pluie, et Freya, déesse de l'amour, bien différente de Frigga, épouse d'Odin et déesse de la terre, la *hertha* germanique. Les autres déesses sont Ssga, l'histoire; Eyra, la médecine; Géfyone, la chasteté; Nossa, fille de Freya, la parure; Vara, la bonne-foi, spécialement en ce qui concerne l'amour; Snotra, la prudence; enfin, nous mentionnerons encore les Walkyries, qu'Odin envoie dans les combats pour choisir les héros et les amener à sa table: ce sont elles qui prési-

dent aux coupes et aux festins. Quant aux mauvais génies nous nous contenterons de dire un mot de Loki qui est l'Ahrimane du Nord, et le père des principes qui doivent finir par triompher du monde : Héla, la mort; Fenris, la destruction; le Serpent de Midgard qui enserre le monde, et qui est peut-être la corruption. « Loki, dit l'Edda, est appelé le calomniateur des dieux, l'artisan de la fraude, l'opprobre des dieux et des hommes. Il est fils du géant Farbante et de Laufeys. Loki est beau et bien fait, mais il a l'esprit méchant, léger, infidèle. Il surpasse tous les hommes dans l'art de la ruse et de la tromperie. Sa femme se nomme Signie; il a eu d'elle Nare et plusieurs autres fils. Il a eu de la géante Angerbode trois autres enfans : l'un est le loup Fenris; le second le grand serpent de Midgard; le troisième la mort. » — La lutte continuelle des dieux et de Loki, et les ruses innombrables de ce dernier, sont le sujet sur lequel l'inépuisable imagination des Skaldes s'est le plus exercée. De toutes ces fables, la seule qui nous paraisse importante, est celle qui nous représente Balder, le dieu de la charité et de la miséricorde, tué par mégarde, sur les instigations perfides de Loki, par l'aveugle Hothur. Loki, malgré ses subterfuges, finit par être vaincu et enchaîné dans une caverne d'où il ne sortira qu'au dernier jour. Au surplus toutes ces fables, excepté peut-être cette dernière qui rappelle la fable orientale de Satan enchaîné dans un désert par l'archange Raphaël, sont évidemment postérieures à l'époque primitive de la théologie, et le caprice des poëtes y a eu bien plus de part que la métaphysique.

Enfin le dernier jour arrive. L'équilibre qui subsistait dans la création entre les principes contraires est rompu. Le dieu supérieur lui-même, comme dans la théologie orientale, rentre en scène pour prêter main-forte à la destruction. Les principes secondaires sont tués les uns par les autres. Tout s'anéantit, mais bientôt aussi tout renaît sous une forme nouvelle. *Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.* D'effroyables désordres qui se manifestent sur la terra où l'harmonie des sociétés et celle de la nature commencent à se troubler, sont le signal de la venue de ces jours terribles, et après la guerre des hommes arrive celle des dieux. Les derniers restes de la création se dissipent dans les flammes envoyées du Midi par Surtur (le Noir), le Brahm scandinave? Afin de donner une idée plus précise de cette grande et sublime prophétie, nous citerons en les traduisant littéralement, d'après le latin de Résénius, les propres paroles de la Volu-Spa :

« Au-delà de nos jours, moi, fille puissante d'Odin, j'aperçois le crépuscule des Dieux.

» Garm aboie devant l'antre horrible de Gnip; les chaînes sont rompues; Freco se précipite. Les frères combattent et se tuent les uns les autres; on crache sur la parenté. Il fait dur dans le monde : grands adultères; âge de décadence; âge d'épée : les boucliers se brisent; âge de tempête, âge de férocité. Jusqu'à ce que le monde soit détruit, aucun homme n'épargnera un autre homme. »

« Les fils de Mimir (les flots de l'Océan) jouent entre eux. Les rameaux s'enflamment. Heimdall sonne à grand bruit dans sa trompe. Odin consulte la tête de Mimir. L'arbre antique résonne. Les géans sont délivrés. Le frêne d'Igdrasil (le symbole du monde) frémit d'horreur. Garm aboie devant l'antre horrible de Gnip; les chaînes sont rompues; Freco se précipite. »

« Que se passe-t-il chez les Ases? Que se passe-t-il chez les Alfes? Le monde des géans est plein de bruit. Les Ases tiennent conseil. Les nains gémissent devant les ouvertures des rochers. Surtur (le Noir) vient du Midi avec son glaive : l'épée est éblouissante comme le soleil. Les rochers se brisent; les dieux sont épouvantés; les hommes foulent le chemin de Héla (de la mort); le ciel se fend. »

« Odin engage le combat avec le loup, et la blanche Freya s'oppose à Surtur. Mais le mari de Frigga succombe. Alors Vidar, le puissant fils d'Odin, prêt à combattre l'animal funèbre, de sa main étendue le frappe au cœur de son épée, vengeant ainsi la mort de son père. Il s'avance, le fils gracieux de Hlodymia, et il renverse vaillamment le serpent de Midgard; mais il recule de neuf pas, empoisonné par le funeste serpent. »

« Le soleil devient noir; la terre entre dans la mer; les brillantes étoiles se détachent du ciel; le feu se répand sur l'antique édifice; la flamme dévorante s'élève jusqu'au ciel. Garm aboie devant l'antre de Gnip; les chaînes seront rompues; Freco se précipitera. »

Mais la consommation suprême à peine terminée, une nouvelle création recommence : les diverses puissances qui avaient présidé à la création antérieure, tout en se résorbant dans la puissance éternelle, ont laissé après elles des germes qui reprennent vie à leur place. Ecoutons encore la Vola.

« Elle voit enfin sortir du sein de la mer une terre entièrement couverte de verdure. Elle voit les cascades se précipiter, et au-dessus d'elles planer l'aigle qui guette les poissons dans les montagnes. Les Ases se réunissent dans les plaines d'Ida, et conversent ensemble sur la destruction du monde et les anciens runes d'Odin.

» On retrouve dans le gazon les antiques tables d'or. Les champs produisent d'eux-mêmes les fruits. L'adversité disparaît. Balder revient. Balder et Hother s'établissent en paix dans le palais d'Odin. Comprenez-vous? Sais-je encore quelque chose? Un palais couvert d'or, plus brillant que le soleil, s'élève sur le Gimlé : les bons y font leur demeure et y jouissent pendant les siècles du bien suprême. »

Nous apercevons donc jusqu'au bout, dans ces croyances des Scandinaves, la grande pensée de Zoroastre, cette immortelle prophétie de l'espérance, autour de laquelle, avec tout le nord de l'Europe et une partie de l'Orient, se rattache encore ce que l'antiquité méridionale a produit de plus grand, le stoïcisme et le christianisme. — « Un temps viendra, dit Sénèque, où le monde, prêt à se renouveler, périra dans les flammes; où les forces opposées, en combattant les unes contre les autres, se détruiront; où les étoiles iront choquer les étoiles. (*Consol. à Marcie.*) » C'est alors que l'instant est venu où, selon la doctrine des stoïciens, l'univers doit rentrer dans le sein de Jupiter. Mais cette résorption de l'immortel univers ne dure qu'un instant; et bientôt l'on voit naître une terre nouvelle, heureuse, parfaite en tous points, digne séjour de la vertu, principe ressuscité de l'ancien univers. L'histoire du jugement dernier, telle qu'elle est décrite par les premiers chrétiens est encore la même. — « Les cieux et la terre qui existent maintenant, est-il dit dans la seconde épître de saint Pierre, sont réservés pour le feu au jour du jugement. Ce jour-là les cieux disparaîtront avec un bruit effrayant de tempête; les élémens embrasés se dissoudront; la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient. Nous attendons ensuite de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. »

De la morale et de la poésie. — Pour prendre idée en un instant de la morale particulière à un peuple, il suffit d'examiner quelles sont, chez ce peuple, les conditions du paradis et celles de l'enfer. En jugeant les Scandinaves d'après cette maxime, il n'est pas difficile de reconnaître que la valeur militaire formait chez eux le fond essentiel de la vertu : « La valeur, comme le dit un guerrier germain dans Tacite, est le seul bien de l'homme : Dieu se range du côté du plus fort. » Le palais d'Odin s'ouvrait à tous les guerriers morts avec courage sur le chant de bataille. Conduits par les Valkyries, les brillantes déesses de la mêlée, et enlevés sur des chevaux rapides, ces glorieux trépassés venaient aussitôt s'installer parmi les immortels du Valhalla. Cinq cent quarante portes spacieuses suffisaient à peine au mouvement continuel des héros, se pressant pour entrer ou pour sortir, aux abords de cette ruche céleste. Il ne pouvait donc

Digitized by Google

y avoir qu'une seule crainte pour l'homme intrépide : la crainte de ne pas mourir sur le champ de bataille. Cette mort sur le champ de bataille était la plus précieuse récompense qu'un noble cœur pût attendre. Loin d'interrompre la vie, elle la prolongeait en la couronnant. Voyons dans le chant de mort de Haquin, fils de Harald, de quelle manière se peignait la mort aux yeux des combattans, et nous comprendrons combien, loin de la redouter, ils devaient y aspirer avec énergie.

« Allons, dit la Walkyrie au héros, poussons nos chevaux au travers de ces mondes tapissés de verdure, qui sont la demeure des dieux. Allons annoncer à Odin qu'un roi va le visiter dans son palais. — Odin apprend cette nouvelle ; il dit : Hermode et Brage, allez au-devant du roi : un roi renommé par sa vaillance parmi les hommes arrive aujourd'hui dans ce palais. — Enfin le roi Haquin s'approche, et sortant du combat, il est encore dégouttant de sang. A la vue d'Odin, il s'écrie : Ah ! que ce dieu me paraît sévère et terrible ! — Le dieu Brage répond : « Venez, vous qui fûtes l'effroi des plus illustres, venez vous réunir à vos huit frères : les héros qui habitent ici seront en paix avec vous, et vous vous abreuverez de bière dans la compagnie des immortels. — Mais le prince valeureux s'écrie : Je veux toujours garder mon armure : il faut qu'un guerrier conserve avec soin sa cuirasse et son casque, et il est dangereux de quitter sa lance un instant. »

Quel aplomb dans la mort ! Il suffisait, chez les Scandinaves, pour avoir le droit de redresser ainsi la tête en entrant dans l'empire funèbre, de s'y trouver convoqué par le fer sanglant des batailles. On conçoit aisément tout ce qu'une aussi vive persuasion devait inspirer d'intrépidité et d'indomptable valeur. La mort conférée par la main d'un ennemi constituait pour ces fanatiques adorateurs d'Odin un sacrement auprême : elle était à leurs yeux comme un autre baptême de sang, mais ayant seul qualité pour ravir les âmes dans les félicités du Valhalla. A quiconque était sorti pacifiquement de la vie, quelque éclat que cette vie en son temps eût jeté dans la guerre, les portes du céleste palais demeuraient inexorablement fermées par la loi du destin. D'autres mondes, les mondes mélancoliques de Héla, s'ouvraient pour ces infortunées victimes de la mort. La croyance à cet égard était si formelle, qu'au dire des poëtes, c'était dans un de ces mondes que le dieu Baldr lui-même, après sa mort, avait été contraint de descendre.

Quant aux lâches, l'affreux séjour du Niflheim était pour eux. Frappés d'infamie pendant leur vie ; souvent même, comme le rapporte Tacite au sujet des Germains, étouffés dans la boue par leurs frères d'armes, ils allaient, leur dernière heure venue, expier leur crime dans un enfer de glace et de venin. Lâcheté, courage, voilà quels étaient, chez les Scandinaves, les deux pôles fondamentaux du vice et de la vertu ; et chez un peuple où la guerre semblait être la fin essentielle de l'individu comme de la société, cela ne pouvait manquer d'être ainsi.

On ne saurait croire à quel point cette morale, toute dirigée vers la guerre, avait porté chez les Scandinaves le mépris de la mort. L'instinct naturel avait été complétement anéanti. Au lieu de redouter la mort comme un mal, on la désirait et on la recevait comme un bien. Cet héroïsme, inspiré aux Scandinaves par le sentiment de l'immortalité, paraît avoir profondément étonné les Romains, qui ne connaissaient que celui qui provient du dévouement à la chose publique. Ce courage était pour eux une énigme ainsi que celui des premiers chrétiens. « Ils tressaillent de joie dans un combat, dit Valère Maxime, en pensant qu'ils vont sortir de la vie d'une manière si glorieuse ; ils se lamentent dans les maladies de la crainte d'une fin honteuse et misérable. » Il s'agissait pour ces guerriers de bien plus grandes choses encore que la gloire et la honte : il s'agissait de peines ou de récompenses éternelles. Lucain avait mieux compris le secret de leur valeur. « La mort, disait-il, est pour eux le passage à une longue vie dans un autre univers. Ils sont heureux de leur erreur, ces peuples que regarde le pôle ! Ils ignorent la plus redoutable de toutes les craintes, celle de la mort. De là cette hardiesse à se précipiter sur les piques ; de là ces âmes toujours prêtes à la mort, et cette persuasion qu'on ne saurait avoir que de lâches ménagemens pour la vie, puisqu'elle doit renaître. » Il me paraît hors de doute que c'est cette croyance si forte qui a décidé la ruine de l'empire romain. Des armées où il n'y a que l'honneur militaire, quelque puissant qu'on l'y suppose, peuvent-elles résister à des armées mises en mouvement par la religion ? Ce sont vraiment là les épées du Seigneur ; leur mobile est souverain. Aussi me semble-t-il tout-à-fait superficiel de chercher à expliquer, comme on le fait ordinairement, par des considérations toutes temporelles, le démembrement de l'empire romain. La religion y a joué un plus grand rôle peut-être que la politique et la stratégie. C'est elle qui a décidé toutes les victoires en jetant dans les balances du combat ses palmes immortelles.

Ce point est, à mon avis, si important, que je crois pouvoir y insister, en citant ici, d'après une ancienne chronique du nord, la *Jomsvikinga Saga*, un exemple qui montre, mieux qu'aucun discours ne pourrait le faire, combien la crainte qu'inspire naturellement la mort à tous les hommes était complétement abolie chez les guerriers scandinaves. Sept jeunes guerriers, appartenant à la colonie de Jomsburg, fondée par Harald à la tête bleue, sur la côte méridionale de la Baltique, accablés par le nombre dans un combat, et saisis malgré leurs efforts désespérés, furent condamnés par leur vainqueur à avoir la tête coupée. Cette condamnation fut reçue par eux avec la même joie qu'une délivrance. Le premier qui fut mené au supplice se contenta de dire avec un calme parfait : « Pourquoi ne m'arriverait-il pas la même chose qu'à mon père ? Il est mort ; je mourrai. » Le guerrier qui devait trancher la tête au second lui ayant demandé ce qu'il pensait à la vue de la mort, il répondit : « qu'il connaissait trop bien les lois de son pays pour qu'aucune parole marquant la crainte pût sortir de sa bouche. » A cette même question, le troisième répliqua : « Je me réjouis de mourir glorieusement, et je préfère cette mort à une vie infâme comme la tienne. » Le quatrième fit une réponse plus longue ; « Je reçois, dit il, la mort de bon cœur, et ce moment m'est agréable. Je te prie seulement de me trancher la tête le plus promptement que tu pourras, car c'est une question que nous avons souvent agitée à Jomsborg que de savoir si l'on conserve encore quelque sentiment quand la tête est coupée. C'est pourquoi je vais prendre ce couteau dans ma main ; après avoir été décapité, si je le porte contre toi, ce sera un signe que je n'ai pas entièrement perdu le sentiment ; si je le laisse tomber, ce sera une preuve du contraire. Ainsi hâte-toi de terminer ce différend. » Le cinquième mourut en raillant les ennemis. Le sixième pria le bourreau de le frapper de face ; « Je me tiendrai immobile, dit-il, et tu observeras si je donne quelque signe de frayeur, si je cligne seulement les yeux ; car nous sommes faits à ne pas remuer, même quand on nous donne le coup de la mort. » Le septième était un jeune homme dans la fleur de l'âge et d'une rare beauté. Interrogé sur ce qu'il pensait de la mort : « Je la reçois volontiers, répondit-il avec noblesse ; j'ai rempli les plus grands devoirs de la vie, et j'ai vu mourir tous ceux à qui il ne m'est plus permis de survivre. » Toutes ces réponses sont admirables.

On conçoit qu'avec de pareilles idées de la mort il ne pouvait guère y avoir chez les Scandinaves d'obstacle au suicide. Il était naturel que les guerriers, empêchés par leurs blessures ou par leur âge d'aller quêter dans les combats une mort bienheureuse, cherchassent à se frayer,

Digitized by Google

par quelque fin intrépide, un autre chemin vers le ciel. Odin lui-même, en s'ouvrant la poitrine, dans sa vieillesse, avec le fer de sa lance, leur avait donné l'exemple. Aussi le suicide était-il généralement en honneur chez eux. Il existait en Suède une montagne escarpée du haut de laquelle se précipitaient ceux qui voulaient terminer leur vie; on la nommait, dit Mallet, la salle d'Odin, parce qu'elle était en quelque sorte le vestibule du palais de ce dieu. En Islande, il y en avait également une destinée au même usage. « C'est là qu'on se rend, dit une ancienne Saga, quand on est affligé et malheureux. Nos ancêtres, même sans attendre les maladies, partaient de là pour aller chez Odin. »

Enfin, sans vouloir entrer dans l'histoire du culte des Scandinaves, j'ajouterai seulement que les sacrifices humains se trouvaient en harmonie parfaite avec cette morale sanguinaire, et en étaient en quelque sorte la conséquence. Puisque la mort était une chose si agréable aux dieux, on ne pouvait manquer de la faire intervenir, comme un élément essentiel, dans les hommages qu'on leur rendait. Dans les derniers temps, cet abus augmentant sans cesse, était devenu excessif. Les temples s'étaient transformés en boucheries humaines. On immolait, selon ce que rapporte l'évêque de Merseburg dans sa chronique, jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf victimes à la fois. On baignait de sang le temple et les idoles, et on en arrosait même le peuple. Pour plaire aux dieux, avec de si abominables principes, on ne reculait pas même devant le crime. Tantôt les rois immolaient leurs sujets, tantôt les sujets leurs rois. Le premier roi de Vermelande fut brûlé en l'honneur d'Odin à cause d'une disette. Plusieurs fois, selon le témoignage des chroniques, des rois, pour obtenir la victoire, offrirent à Odin le sang de leurs enfans. Dès que l'inhumanité a mis le pied dans la morale, elle y renverse tout.

Les lâches n'étaient cependant pas les seuls habitans du Niflheim. On y trouvait aussi, et la Voiu-Spa est parfaitement explicite sur ce point, tous les autres morts qui s'étaient rendus coupables envers la société durant leur vie: les parjures qui détruisent le principe de la confiance entre les hommes; les adultères qui y détruisent celui du mariage; les assassins qui détruisent celui de la paix entre les enfans de la même patrie. Mais le domaine de la criminalité ne s'étendait point au-delà de ces bornes. La dureté de cœur et l'horrible férocité ne poussaient pas plus vers l'enfer que le dévouement et la mansuétude n'élevaient vers le ciel. N'était-ce pas chez les Scandinaves qu'avait été inventé ce dogme étrange, et dont on chercherait vainement ailleurs l'analogue, la mort de Balder, dieu de la miséricorde, tué par Honer, dieu, selon toute vraisemblance, de la force brutale, entraîné, malgré les efforts impuissans d'Odin et de Frigga, dans la profondeur des enfers, et destiné à renaître un jour pour établir sur la terre renouvelée son éclatant royaume? Quelle éloquente prophétie de l'avenir, et chez un peuple duquel on se serait si peu cru en droit de l'attendre! Mais aussi quel dur symbole de l'impitoyable morale du présent! Ni charité, ni humanité, ni merci: la miséricorde avait disparu même du sein des dieux! Nations terribles, sans avoir besoin de connaître les secrets de votre histoire, j'assignerais volontiers l'époque à laquelle ce Balder a quitté votre olympe pour s'éclipser dans l'obscurité des enfers: n'est-ce point à celle où Dieu voulant façonner de longue main contre Rome un glaive bien trempé, enleva votre germe à la terre d'Asie pour l'endurcir et l'adapter à l'exécution de ses sanglans décrets en le développant par une éducation sévère dans les contrées inhospitalières du nord? Ou vit, à l'heure du jugement, ce que valait ce glaive, fabriqué parmi les glaces du septentrion, loin de toutes les saintes tiédeurs que le souffle de la charité met dans l'âme des hommes, aiguisé par l'ange exterminateur sur les pierres du tombeau où vous avez fait descendre le dieu de la pitié. Mais dans ce même temps, au midi, par d'incroyables moyens, la Providence vous préparait aussi la résurrection de ce divin Balder, afin de vous le rendre, sous le nom de Christ, votre mission achevée, alors qu'il conviendrait à ses plans d'arrêter le torrent de vos colères, et de vous appeler à de nouveaux services. Quelle grandeur donc dans ce dogme sauvage de la mort et de la résurrection de Balder; et quel trait de lumière fait tomber sur la moralité du destin le rapprochement du mythe et de l'histoire!

On trouve dans le Hava-mal, un des poëmes qui nous ont été conservé par Sæmund, une suite de sentences morales qui sont une indication précieuse du caractère privé de ces anciens peuples. Le ton de ces sentences est en général familier et comme proverbial; mais quelquefois cependant il s'élève jusqu'aux plus grandes hauteurs. La tradition les attribuait à Odin lui-même. Nous en citerons, en passant, quelques unes des plus intéressantes. On ne manquera pas d'observer combien le sentiment de l'amitié, si naturel entre des hommes habitués à vivre ensemble dans les camps, s'y marque particulièrement.

« Les richesses passent comme un clin d'œil : elles sont les plus inconstantes des amies. Les troupeaux périssent. Les parens meurent. Les amis ne sont pas immortels. Vous mourrez vous-même. Je connais une chose qui ne meurt point : c'est le jugement que l'on porte des morts.

Si vous avez un ami, visitez-le souvent. Le chemin se remplit d'herbe, et les arbres le couvrent bientôt si l'on n'y passe sans cesse.

Comme l'aigle égaré s'étonne sur la mer jusqu'à ce qu'il parvienne à la rive : ainsi est l'homme qui vient parmi beaucoup d'hommes où il a peu d'amis.

Quand j'étais jeune, j'allai seul, et je m'égarai dans des routes trompeuses. Je me suis cru riche lorsque j'ai eu trouvé un compagnon. L'homme est la joie de l'homme.

La paix entre des amis mauvais est comme le feu qui brille pendant cinq nuits : à la sixième il s'éteint. Ainsi s'en va cette amitié.

Ce qu'on possède, quoique petit, est toujours le meilleur.

Il vaut mieux flatter les autres que soi-même.

Le voyageur qui a de bonnes provisions se réjouit aux approches de la nuit.

L'homme gourmand mange sa propre mort. La gourmandise du sot fait rire le sage.

La bière n'est pas si utile qu'on le dit aux enfans des hommes. Plus un homme boit, moins il se connaît lui-même. L'oiseau de l'oubli plane sur l'ivresse, et ravit l'intelligence à ceux qui s'enivrent.

L'hôte a besoin de feu : ses genoux sont glacés. Il a besoin de nourriture et de vêtemens, celui qui vient par-dessus les montagnes.

Il faut de l'eau à celui qui vient s'asseoir à votre table : il a besoin de s'essuyer les mains. Mais si vous voulez qu'il vous parle et vous écoute, tenez-lui des discours agréables.

Ne riez point de l'étranger : ceux qui demeurent chez eux ne savent point qui est l'étranger.

Ne riez point du vieillard, ni de votre aïeul : des rides il sort souvent des paroles pleines de sens.

Ne soyez point trop circonspect : soyez-le cependant quand vous avez trop bu, quand vous êtes près de la femme d'autrui, quand vous êtes parmi des voleurs.

Ne vous fiez pas aux paroles d'une fille, ni à celles d'une femme : le cœur de la femme a été fait sur la roue qui tourne, et la ruse est dans son sein.

Louez la beauté du jour quand il est fini; une femme, quand vous l'avez connue; une épée, quand vous l'avez essayée; la glace, quand vous l'avez traversée; la bière, quand vous l'avez bue; une fille, quand elle a été mariée.

Que celui qui veut se faire aimer d'une jeune fille lui tienne de beaux discours, et lui offre ce qu'il possède : qu'il la loue aussi de sa beauté.

Digitized by Google

Que nul homme ne blâme l'amour d'un autre. Souvent un beau visage charme le sage, et n'enchaîne pas l'insensé.»

Nous avons recueilli à dessein ce qu'il y a de plus significatif sur les femmes dans ce poëme. Ce significatif ne l'est guère; mais cette insignifiance même, si je puis m'exprimer ainsi, a un sens; elle atteste du moins que, chez les Scandinaves, les femmes ne formaient point un sujet de préoccupation bien instant. C'est cette espèce de froideur, naturelle à ce qu'il paraît en ces climats, qui a exercé peut-être le plus d'influence sur la faveur dont les femmes y ont joui: l'ordre moral, en ce qui concerne les rapports des sexes, a d'autant plus de facilité à s'établir que les passions sont à cet égard moins violentes. Aussi les femmes, au lieu d'être rangées, comme ailleurs, au nombre des biens matériels, furent-elles de bonne heure pour les Scandinaves des compagnes. Moins elles excitaient d'ardeurs idolâtres, plus elles obtinrent d'estime: en parvenant, par suite de la tranquillité des esprits à leur sujet, à manifester leur grandeur d'âme, elles trouvèrent le secret de sortir de l'esclavage dans lequel leur faiblesse physique les retient chez presque tous les peuples grossiers. Ce n'est en effet que lorsque les portes de l'immatériel commencent à s'ouvrir que les femmes commencent à entrer dans la plénitude de leurs droits; car ce n'est point l'amour sensuel et aveugle qui pourra jamais apercevoir toutes les jouissances morales dont leur commerce est la source. Le respect des Scandinaves, et en général de tous les peuples germaniques, pour les femmes était si éclatant, que les Romains, le peuple de l'antiquité chez lequel les femmes ont eu le plus de dignité, s'en sont montrés eux-mêmes frappés. Ce respect allait jusqu'à faire intervenir les femmes dans les conseils et les délibérations politiques. « Les peuples du Nord, dit Tacite, croient qu'il y a dans les femmes quelque chose de divin et de prophétique. Ils se gardent bien de mépriser leurs avis ou leurs oracles.» Les fonctions prophétiques, qui, dans l'antiquité juive et païenne, se trouvaient presque uniquement exercées par des hommes, chez les Scandinaves, au contraire, étaient le privilége à peu près exclusif des femmes. Mallet rapporte, sur je ne sais quelle autorité, que pour dix prophétesses on ne comptait dans le Nord qu'un seul prophète. L'honneur d'un tel sacerdoce exercé par les femmes, comme de leur droit, ne pouvait manquer de rejaillir sur leur sexe tout entier, et la divinité, en les traitant avec une faveur si marquée, semblait, par une sorte de révélation permanente, enseigner elle-même aux hommes l'état que l'on doit faire de cette admirable moitié du genre humain. Aussi jamais les femmes, du moins en principe général, ne se sont-elles élevées aussi haut que dans cette antiquité scandinave, si barbare sur tout le reste. Elles s'y étaient assises sur les vrais élémens de leur piédestal, la piété, la retenue, l'intelligence. De toutes les traditions qui lui sont relatives, la tradition scandinave est certainement celle dont ce sexe a plus à s'enorgueillir, et dont il peut en même temps le plus utilement s'éclairer pour corriger l'humilité de sa condition présente, en conquérant dans nos sociétés des égards plus en harmonie avec la noblesse de son essence.

Oserai-je ajouter, après avoir ainsi parlé de la moralité des Scandinaves à l'égard des femmes, que la polygamie était en usage chez eux, et que le christianisme a eu une peine infinie à les détacher de cette coutume si contraire au bon ordre des sociétés, aussi bien qu'à la nature? Mais que l'on considère les choses avec réflexion, et l'on verra que la polygamie n'est pas nécessairement la suite d'un excès de libertinage, et qu'elle peut naître également d'un excès de froideur. C'était, selon toute apparence, de ce vice qu'elle découlait chez les Scandinaves. Tacite dit positivement que des raisons de politique étaient la cause ordinaire de la polygamie chez les Germains, l'alliance des grands se trouvant généralement briguée par plusieurs familles à la fois. Du reste, les mariages multiples, comme il est aisé de le concevoir, puisque la nature elle-même y oblige, n'étaient qu'une exception, et ne se voyaient guère que dans les maisons opulentes. Mais ce qui prouve combien, malgré cette imperfection, le mariage était unanimement considéré chez les Scandinaves comme une union sérieuse et profonde, c'est que l'adultère, ainsi que nous l'avons déjà dit en parlant de l'enfer, y était rangé parmi les plus grands crimes. Il arrivait même souvent, comme dans l'Inde, et peut-être par une suite des coutumes apportées d'Orient par Odin, que l'épouse, se jugeant inséparable de celui dont elle avait partagé la vie, se plaçait, pour s'y faire consumer aussi, sur le bûcher destiné au corps de son mari. Le mariage était si solide que la mort elle-même semblait une force trop faible pour le rompre.

Tout ce qui s'est conservé des anciens poëmes scandinaves est une confirmation des principes sur lesquels nous venons de promener nos regards. Chez les Scandinaves, plus clairement encore que chez aucun autre peuple, le but constant de la poésie paraît avoir été d'appuyer la morale, et particulièrement la morale guerrière, par la force glorieuse et immortelle de la parole. En célébrant les actions exemplaires des héros, les poëtes rendaient ces actions chères à tous les hommes, et les animaient tous du désir d'arriver à la même illustration par la même conduite. Aussi les poëtes jouissaient-ils parmi ces peuples d'un immense crédit. Ils s'asseyaient au premier rang à la table des rois, et les richesses leur étaient prodiguées comme les honneurs. Les princes les plus intrépides se faisaient suivre par eux dans la mêlée, afin d'y prendre encore plus d'ardeur par la présence de ces dispensateurs de la louange, et d'augmenter aussi chez eux la pompe et l'énergie de l'inspiration, par le spectacle même des exploits. On voit dans plusieurs sagas les skaldes, avant le signal du combat, enflammer tour à tour par leurs chants la bouillante valeur des guerriers, et les remplir enfin d'un enthousiasme indomptable. C'était donc l'ordinaire parmi ces poëtes de se comporter comme ce Tyrtée qui étonna la Grèce. Ils auraient cru déshonorer la poésie en l'appliquant à préconiser la mollesse, la volupté, les charmes délicats de la nature, en faisant servir leurs vers à disposer les âmes à un autre amour que celui de la vertu. Leurs chants marchaient toujours à un but moral. Par suite, au lieu d'appartenir, comme chez d'autres nations plus raffinées, à un choix d'esprits subtils et cultivés, la littérature chez les Scandinaves était toute populaire. Les chants des ancêtres, enseignés par les pères aux enfants, se perpétuaient de bouche en bouche dans la tranquillité des montagnes, sur les mers, dans les camps. C'est même ainsi, par la mémoire du peuple, que tout ce que nous possédons des traditions scandinaves est arrivé jusqu'à nous; car on n'a commencé à mettre ces traditions par écrit que vers l'époque de l'établissement du christianisme dans le Nord, et il y avait déjà des siècles que plusieurs d'entre elles se chantaient.

La critique a démêlé sans peine, dans les divers poëmes qui sont restés sous nos yeux, des différences, soit dans le langage, soit même dans les dogmes, desquelles il résulte que quelques uns de ces monumens sont d'une antiquité beaucoup plus reculée que les autres. Mais il est impossible d'assigner leurs dates d'une manière précise, les élémens relatifs à l'ancienne chronologie scandinave manquant presque complétement, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire. Il y en a qui sont attribués à Odin lui-même; mais cette circonstance, de laquelle on ne déduirait pas encore leur époque, n'offre même pas une certitude suffisante pour être acceptée. Il est toutefois infiniment probable que les Ases étant entrés dans le nord avec certains chants religieux, ces chants, consacrés en quelque sorte par la conquête, ont dû s'y conserver de préférence, et que quelques uns d'entre eux peuvent ainsi se trouver parmi ce que nous reconnaissons pour le plus ancien. En tout

Digitized by Google

cas, la haute antiquité relative de plusieurs de ces monumens est incontestable, et il n'est nullement nécessaire, pour la rendre digne de considération, de la mettre en parallèle avec d'autres antiquités qui lui sont totalement étrangères; d'affirmer, par exemple, comme l'ont fait, dans leur zèle malentendu, quelques commentateurs, que tel poëme de l'Edda doit être regardé comme contemporain ou même comme plus ancien que ceux de Moïse et d'Homère.

Les poésies scandinaves peuvent se rapporter à trois chefs principaux : 1° la poésie théningique ou cosmogonique; 2° la poésie mythico-historique; 3° la poésie héroïque proprement dite.

Nous avons déjà donné une idée générale des premières en traitant de la religion. Les plus anciennes sont les plus sérieuses. Malheureusement, malgré les efforts des commentateurs, elles renferment encore pour nous, dans plusieurs de leurs parties, des obscurités profondes. Les plus modernes se reconnaissent non seulement aux caractères tirés de la langue et de la forme poétique, mais à la prépondérance du côté fabuleux, j'oserai presque dire romanesque, sur le côté théologique. On pourrait en conclure qu'au moment où le christianisme a fait son apparition dans le nord, la religion d'Odin commençait à s'affaisser sur elle-même. Les terribles divinités des anciens temps étaient devenues pour les poëtes un texte familier sur lequel leur imagination s'exerçait à plaisir et sans effroi. Divers traits que l'on trouve dans les anciennes chroniques, d'accord avec ces symptômes conservés dans la poésie, marquent bien le discrédit dans lequel les dieux étaient alors tombés. Dans la vie d'Olaüs, un guerrier tient ce discours : « Je n'obéis ni à Odin ni au Christ : mes compagnons et moi, nous n'avons d'autre religion que la confiance en nos forces, et dans notre bonheur à la guerre. Il nous semble que c'est là tout ce qu'il faut. » Un autre se vante publiquement d'avoir plus de confiance dans ses armes que dans Thor ou dans Odin. On en voit même qui vont jusqu'à défier les dieux. On ne s'étonnera pas que des chants religieux composés dans ce temps-là aient plus d'analogie avec ceux d'Ovide qu'avec les vers sibyllins ou les poëmes sacrés d'Hésiode.

Les chants mythico-historiques renferment, en divers poëmes, l'ensemble des traditions sur d'anciennes races héroïques, d'autant plus intéressantes qu'elles paraissent former un point de départ commun à toutes les nations germaniques. Nous serions entraîné beaucoup trop loin si nous voulions donner ici une esquisse, même abrégée, des aventures de ces héros, esquisse qui d'ailleurs trouvera plus naturellement sa place lorsque nous aurons à traiter des antiquités germaniques. Ces mêmes traditions, en effet, modifiées suivant l'esprit et les événemens particuliers à chaque contrée, se trouvent depuis la Scandinavie jusqu'aux Alpes, et depuis les Alpes jusque dans le midi de la Russie. Il est donc infiniment probable qu'elles remontent à une époque antérieure à la migration des Ases; de sorte qu'en les réduisant à ce qu'elles ont de plus général, c'est-à-dire à ce qui est relatif aux quatre figures principales, Sigurd, Brynhild, Gudrun et Atli, elles forment un monument de l'époque reculée où les Ases habitaient encore les environs du Volga. Cette opinion, qui est aujourd'hui assez universellement adoptée, renferme à la vérité quelques difficultés en ce qui touche Atli, qui offre avec Attila, non seulement dans son nom, mais dans diverses parties de son histoire, plus d'un trait de rapport. Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables; car il n'y a rien d'extraordinaire à ce que la prodigieuse renommée d'Attila ait pénétré chez les Scandinaves, et s'y soit amalgamée jusqu'à un certain point avec leurs propres souvenirs. « Nous n'avons pas besoin d'insister sur la valeur de ces poëmes, disent les savans danois qui en poursuivent avec tant de zèle la publication. Le théâtre des événemens qui y sont chantés est tantôt en Danemarck, tantôt en Norwége, en Suède, en Franconie, chez les Suèves, chez les Bourguignons, chez les Lombards, chez les Russes; et leur berceau, qui peut être placé sur les rives du Volga, montre que ces précieux monumens forment un vénérable point de jonction entre les nations. L'Edda unit si bien le Nord avec le Midi, l'Occident avec l'Orient, l'Europe avec l'Asie, que les peuples les plus écartés y reconnaissent une commune origine. L'Edda, digne du nom qu'elle porte (l'aïeule), ordonne à ses enfans de prêter une juste attention à sa parole, soit qu'elle chante les obscurs commencemens des choses, soit que, descendant à l'âge héroïque, elle expose les aventures d'une famille dont la destinée se trouve liée à celle d'un si grand nombre de nations. (*Edda rhythmica*, pars II.) » Une sombre fatalité, comme dans les antiques traditions de presque tous les peuples, est le principe dominant de la suite d'événemens qui se déroulent dans ces chants. Rien ne prévaut contre la volonté, ou plutôt contre les caprices du Destin; il entraîne toutes choses de sa main de fer avec une impitoyable rigueur, et sans laisser entrevoir par la moindre lueur, dans les ténèbres dont sa majesté s'environne, les secrets desseins qui le guident. Il résulte de ces cruelles traditions un sentiment de dureté et d'abandon à la force aveugle du hasard qui se communique à tout l'ensemble de l'histoire humaine, et qui, se liant avec les idées inspirées plus directement par la religion, a certainement eu une influence considérable sur la résolution féroce et inexorable avec laquelle les Scandinaves se sont précipités dans la guerre. Le monde leur semblait naturellement créé pour d'inexplicables vengeances.

Quant au titre de poésie héroïque, nous pensons devoir y rapporter les poëmes de diverse nature, composés par les Scaldes dans les siècles héroïques, principalement à la gloire des hommes de guerre : tels sont le chant funèbre de Haquin, dont nous avons cité précédemment quelque chose; le chant si connu de Regner Lodbrok, *Nous nous sommes battus à coups d'épée*, composé par ce prince lui-même pendant les souffrances de sa dernière heure; le chant dans lequel Harald le Vaillant énumère ses titres d'honneur afin de toucher le cœur de celle qu'il aime; l'histoire des exploits de Grim, fils de Eric; en un mot, les diverses odes qui se sont conservées dans le texte des Sagas, et dont un assez grand nombre se trouve aujourd'hui publié. Les Sagas elles-mêmes, qui sont des écrits en prose, souvent placées dans les régions intermédiaires entre la chronique et le roman, pourraient à certains égards être rangées à la suite de ces chants dans le domaine de la poésie. Le panégyrique des vertus guerrières, et de tous les principes de conduite qui nous ont paru constituer la morale des Scandinaves, est en général ce qui ressort de ces enseignemens fondés sur des aventures, soit imaginaires, soit véritables, mais toujours plus ou moins romanesques. Nous terminerons ce chapitre par un mot d'explication, utile peut-être à quelques uns de nos lecteurs, touchant les recueils connus sous le nom d'Edda.

La première Edda, nommée aussi l'Edda poétique, est un recueil d'anciens chants scandinaves, empruntés à la tradition orale, et mis par écrit en Islande, à la fin du onzième siècle, par Sœmund Sigfusson, dit le Sage, à peu près cinquante ans après l'introduction du christianisme dans cette île. On peut conjecturer que l'intention de Sœmund, dans ce travail, fut de conserver les derniers restes de la religion de ses pères, qui, par l'influence du christianisme, commençait dès lors à tomber dans l'oubli. Ce recueil, qui était à ce que l'on croit fort étendu, ne nous est point connu dans son entier; on n'en a retrouvé jusqu'à présent que des lambeaux. La première édition de l'Edda, publiée par Resenius, ne comprenait même que trois poëmes, la Volu-Spa et le Hava-Mal, dont nous avons eu occasion

de parler, et l'Ode runique, qui est relative aux mystères de la liturgie. Depuis lors on a retrouvé un assez grand nombre de poëmes originaux, et comme ils ont été publiés par les antiquaires danois sous le même titre que les précédens, on peut dire que l'Edda poétique se compose aujourd'hui d'une quarantaine de poëmes mythiques ou mythico-historiques. L'Edda prosaïque ou de Snorron, composée également en Islande, mais seulement au commencement du treizième siècle, environ cent ans après la première, est un traité de mythologie et de science poétique à l'usage des jeunes gens désireux de pousser leurs études vers la poésie. Elle se divise en trois parties, dont l'une contient les légendes, la seconde le vocabulaire poétique, la dernière les règles de la prosodie scandinave. La première partie, comme on en peut juger par les extraits que nous en avons cité, est un commentaire lucide et extrêmement précieux pour l'éclaircissement de ces anciens mythes souvent si obscurs.

Des migrations et de la fin des Scandinaves. — Bien que nous ayons eu le soin de nous restreindre aux traits les plus essentiels de cette nationalité singulière, on pourrait peut-être penser que nous y avons insisté trop longuement, et par conséquent en méconnaître la haute importance, si nous ne parlions maintenant de la diffusion des Scandinaves, qui pendant des siècles a couvert l'Europe de dévastations et d'établissemens nouveaux, jusqu'à ce qu'enfin ces peuples soient venus se dissoudre et se ranger, mais y en introduisant des élémens spéciaux, dans la masse générale de la chrétienté. Il y aurait lieu de s'étonner qu'un pays aussi chétif en apparence que l'est la Scandinavie, aussi peu fertile, et par conséquent aussi peu fourni de population, ait pu, en un temps aussi court, jeter hors de son sein, et en les aliénant à jamais, tant d'armées considérables, si l'on ne savait que les armées du Nord étaient des colonies qui, disant pour toujours adieu à la terre de leurs ancêtres, et la laissant pour ainsi dire déserte, s'en allaient à l'aventure chercher ailleurs une résidence meilleure. Il n'y a que l'agriculture qui réussisse à fixer les nations, parce qu'elle les intéresse à la terre qu'elles habitent en les mettant en relation directe avec elle; et les Scandinaves, uniquement guerriers et pasteurs, n'ont jamais eu, chez eux du moins, aucune propension pour cet art. Aussi, la race scandinave, bien que s'étant développée de préférence dans les péninsules du Nord, et ne les ayant même jamais abandonnées entièrement, peut-elle être considérée, durant ces anciens temps, comme une race flottante, venant à travers la Germanie de l'orient dans le nord, pour se répandre plus tard, après y avoir quelque temps séjourné, du nord dans le midi. Les armes, les croyances, la famille, voilà quelle était chez ces peuples la véritable patrie du guerrier, et cette patrie, toujours prête à le suivre, lui permettait de se transporter dans le monde à son gré sans y trouver l'exil nulle part. Les sillons qu'il traçait avec son épée dans ce vaste domaine dont il prenait possession par le droit de la force, nourrissaient mieux sa famille que ne l'auraient fait ceux de la paisible charrue; et entouré de ses compagnons, serrant son bouclier contre les leurs, la lance en avant, il marchait à travers les nations, sans penser seulement à regarder en arrière, et renversant chaque jour, comme un hardi travailleur qui défriche, les souches ennemies placées sur son passage. Qu'une troupe de cent mille hommes ainsi disposés se lève et ouvre la campagne, voilà sans doute un bien médiocre morceau de nation : voilà une force qui suffira, surtout aux temps dont il s'agit, pour mettre l'Europe en émoi, renverser les États, exterminer les peuples ou les soumettre, et porter dans les plus lointains pays le principe de nouvelles dominations politiques. C'est là ce qui explique comment la Scandinavie, malgré son peu de développement matériel, et par le seul fait de sa force morale, a pu recevoir des historiens ce nom célèbre de *vagina gentium*, à certains égards mérité.

Si notre dessein était de donner un exposé complet des expéditions guerrières des Scandinaves, nous commencerions naturellement par le récit de cette fameuse migration des Cimbres qui jeta tant d'effroi en Italie, et qui, anéantie par Marius, disparut du monde sans laisser après elle aucune trace, excepté dans la Chersonnèse cimbrique, qui demeura durant plusieurs siècles, au rapport des historiens, presque entièrement dépeuplée. Nous aurions aussi, dans ces premiers temps, à suivre, au moins par le soupçon historique, les traces des ramifications poussées par l'esprit scandinave, grâce à la supériorité des armes ou à celle des croyances, dans l'intérieur des peuplades germaniques, et particulièrement chez les Francs, qui avaient fini par devenir d'aussi fervens adorateurs d'Odin que les Scandinaves eux-mêmes. Mais un simple coup d'œil sur le rôle spécial des Scandinaves dans le grand phénomène de l'invasion des Barbares, suffit pour l'objet que nous nous sommes proposé. Nous venons de dire un mot des Francs, ces anciens voisins de la Chersonnèse cimbrique, et nous n'avons pas besoin d'en ajouter ici davantage : on connaît leur règne; il fut plus précis que celui d'aucun autre essaim de leurs frères, et la Gaule porte aujourd'hui leur nom. La fortune des Goths fut plus variée, et ils remuèrent le monde plus violemment pour y durer moins long-temps. Établis au troisième siècle sur la rive gauche du Danube, ils commencent, malgré la résistance des Romains, à pousser leurs armes vers la Grèce; vainqueurs ou vaincus, ils s'y infiltrent peu à peu; sous le règne de Théodose, deux cent mille d'entre eux reçoivent la permission de se fixer dans la Thrace et la Mœsie. De là leur destinée les porte en Italie, où ils ne causent d'abord que du bouleversement, et où ils reviennent ensuite, sous Théodoric, s'établir en souverains; dans le midi de la Gaule, où ils élèvent des royaumes; dans la péninsule ibérique, où ils s'installent régulièrement dès le cinquième siècle, où ils règnent en paix jusqu'au temps des Arabes, où ils laissent pour ainsi dire autant de traces que les Francs dans la Gaule du nord. Les Vandales n'étaient que des Goths : après avoir, à l'exemple de ceux-ci, contribué à renverser de tous côtés en Europe les anciennes choses, ils passent en Afrique, et c'est là, sur la lisière de la Méditerranée, que s'installe leur empire. On voit, en un mot, dans ces temps solennels, la Scandinavie se verser tout-à-coup, comme un lac qui rompt ses digues, sur toute la surface de l'empire romain, la déchirer dans tous les sens par les torrens qu'elle y précipite les uns sur les autres, y demeurer comme en stagnation çà et là sur les plus précieuses contrées, jusqu'à ce qu'enfin elle n'y paraisse plus, soit par suite d'une dissipation réelle, soit plutôt pour avoir fini par s'infiltrer dans la secrète profondeur. Mais à peine les premières colonies ont-elles pris position, que d'autres essaims, plus nouvellement sortis, viennent les tourmenter, leur disputer les fruits de leurs champs et de leur industrie, les obliger à la guerre. Si les attaques des Scandinaves contre l'empire des Francs furent moins puissantes qu'elles ne l'avaient été contre l'empire des Romains, elles ne furent peut-être pas moins cruelles. Pendant trois siècles, audacieux pirates, ils désolèrent la chrétienté, et non seulement dans les contrées maritimes, naturellement exposées à leurs débarquemens, mais jusque dans l'intérieur, où ils pénétraient comme des troupes de bêtes dévorantes en remontant le cours des rivières. Les célèbres litanies : *A furore Normannorum libera nos, Domine*, inspirées à la religion par l'effroi universel, retentissaient en vain dans toutes les églises : rien n'arrêtait la fureur de ces terribles ennemis du Christ et de ses fidèles. Ils étaient aussi impitoyables pour la nouvelle Europe qui cherchait à se constituer, que leurs prédécesseurs l'avaient été pour l'ancienne, à la destruction de laquelle ils s'étaient si opiniâtrément employés. La principale différence était que leurs attaques, au lieu de se faire, comme au temps

de l'empire romain, par terre, se faisaient maintenant par mer. Elles n'en étaient que plus redoutables : maîtres de la mer, ces barbares y trouvaient en toutes circonstances un refuge assuré, se transportaient sans obstacle jusqu'aux extrémités les plus lointaines de l'Europe, arrivaient du bout de l'horizon sur les populations consternées, par un assaut brusque, imprévu, comme des nuées d'orages que l'on ne peut ni deviner, ni arrêter, ni déranger dans la route fatale où elles se meuvent. — « Déjà redoutés avant Charlemagne, dit un historien que nous avons déjà cité, ils devinrent plus terribles que jamais après la mort de ce grand homme. Ils s'étendirent bientôt comme une flamme dévorante sur la Basse-Saxe, la Frise, la Hollande, la Flandre, les bords du Rhin jusqu'à Mayence. Ils pénétrèrent dans le cœur de la France après en avoir long-temps dévasté les côtes; remontèrent de tous côtés par la Somme, la Loire, la Garonne, le Rhône. Dans l'espace de trente ans, ils y pillèrent ou brûlèrent, et souvent plusieurs fois, Paris, Amiens, Orléans, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, Saintes, Angoulême, Limoges, Nantes, Tours. Ils s'établirent dans la Camargue, à l'embouchure du Rhône, d'où ils désolèrent la Provence et le Dauphiné jusqu'à Valence. Ils ruinèrent, en un mot, toute la France, obligèrent ses rois à leur payer d'immenses tributs, livrèrent aux flammes le palais de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, et finirent par se faire céder une des plus belles provinces de ce royaume. Ils portèrent souvent leurs armes jusqu'en Espagne, et se firent craindre quelquefois en Italie et dans la Grèce même. Enfin ils ne remplirent pas moins le Nord que le Midi de courses, de ravages et d'effroi. (Mallet, chap. x.) » Les Scandinaves ne se bornèrent pas à ce cruel métier de dévastateurs. Comme les autres fils d'Odin, Goths, Francs et Vandales, après avoir détruit ou ravagé les états, ils en fondèrent, et c'est de là surtout que la connaissance des antiquités du Nord tire son intérêt. L'Angleterre, par suite de ces migrations, repose sur une base presque aussi foncièrement scandinave que la Scandinavie elle-même; la population d'une partie de la France septentrionale a son origine directe chez les Scandinaves; et, par l'intermédiaire des Francs, ces autres adorateurs d'Odin, la France tout entière est en rapport avec eux. Les terres disséminées dans l'océan du Nord ont reçu d'eux leurs premiers habitans, et il y a même apparence qu'ils ont été porter leurs colonies jusque sur la côte d'Amérique. Enfin après avoir été les plus rudes ennemis de la chrétienté, ils en devinrent, après leur conversion, les plus fidèles et les plus intrépides soldats, car la parole du Christ ne leur fit point ensevelir dans le fourreau la redoutable épée qu'Odin leur avait mise entre les mains : la consacrant désormais au service de leur Dieu nouveau, ils la tournèrent contre Mahomet, à l'essor duquel ils surent mettre le holà avec la même vigueur que les Francs avaient déjà montrée avant eux.

Le premier établissement des Scandinaves en Angleterre date du cinquième siècle. Appelés par les Bretons, qui, laissés à eux-mêmes depuis le départ des Romains, commençaient à fléchir devant les opiniâtres assauts de la population gallique repoussée par eux dans le sud, d'auxiliaires qu'ils étaient lorsqu'ils mirent le pied hors de leurs barques, ils ne tardèrent point à se changer en maîtres. Il se peut que les Bretons, dans ce marché qui ne les délivrait du fer d'un ennemi que pour les placer sous le joug d'un vainqueur, aient eu, en définitive, à gagner. Liés aux nouveaux venus par une ancienne consanguinité dont le souvenir avait sans doute été le mobile de l'appel qui leur avait été adressé, ils trouvèrent plus facilement à s'accommoder avec eux qu'ils ne l'eussent fait avec les Gaels. Pour marquer d'un mot toute l'influence de cette conquête sur les destinées ultérieures de l'Angleterre, il suffit de dire que le principe de population que les historiens désignent d'ordinaire sous le nom d'élément saxon était un principe presque purement scandinave. Non seulement les Saxons qui faisaient partie de l'armée de conquête étaient des Saxons de la Basse-Saxe, c'est-à-dire des limitrophes et des coréligionnaires des Scandinaves, mais la majeure partie de cette armée se trouvait composée de Scandinaves proprement dits. Au contingent fourni par la Basse-Saxe étaient joints le contingent des Angles et celui des Jutes : les Angles étaient des habitans de la partie inférieure de la péninsule danoise; les Jutes, des habitans du Jutland, c'est-à-dire du sommet de cette même péninsule. Ainsi le nom même d'Angleterre est scandinave. — « Les Angles, dit l'auteur de la Chronique Saxonne, ont laissé, en venant ici, leur pays désert, et il l'est encore. Ce pays est placé entre la Saxe et le Jutland. Leurs chefs étaient Heugist et Horsa, qui sont de la race d'Odin ainsi que tous nos rois. C'est de ces peuples que descendent tous les Anglais orientaux et méridionaux, ainsi que les habitans de la Mercie et du Northumberland. Les Jutes ont occupé le pays de Kent et l'île de Wight. »

Les Saxons donc, ou, pour nous servir d'un nom plus clair, les Scandinaves s'étaient complétement impatronisés en Angleterre, et s'y étaient même déjà transformés par leur conversion au christianisme, lorsqu'au huitième siècle les Scandinaves aborigènes, demeurés sur la péninsule danoise, se remirent à tourner leurs expéditions vers le domaine occupé depuis plus de trois siècles par leurs frères. Mais cette longue séparation, jointe à la différence des mœurs et de la religion, avait rendu ces frères absolument étrangers les uns aux autres, et le féroce acharnement des Danois prouva bien que cette parenté était devenue mettre dans leur cœur. Je n'ai pas besoin d'entrer ici dans le détail de ces agressions, et je me borne à rappeler que pendant toute la durée du neuvième et du dixième siècle, un flot de pirates ne cessa de se porter des côtes du Danemarck sur celles de l'Angleterre : tantôt repoussés, tantôt vainqueurs, toujours infatigables et revenant à la charge comme le flux de l'Océan, ces Danois y firent à plusieurs reprises des établissemens considérables; et au commencement du onzième siècle, ils s'y trouvaient en si grand nombre que les insulaires crurent ne pouvoir éviter leur domination qu'en les exterminant. Leur sang appela plus de vengeurs que leurs complots n'eussent jamais attiré d'ennemis. C'est à la suite de ce massacre que les Danois prirent définitivement pied sur la vieille Angleterre. Les mêmes lois et les mêmes souverains régnèrent à la fois en Angleterre et en Scandinavie; il sembla que l'Angleterre ne fut plus qu'une des dépendances de la Scandinavie; et quand, après la mort des fils de Canut, elle se délivra de la domination des Scandinaves danois, ce fut pour retomber un instant après, et pour toujours, jusqu'à présent du moins, sous la domination des Scandinaves norwégiens, déjà transfigurés en partie sous le nom de Normands. Ainsi, c'est chez les Scandinaves qu'il faut aller chercher les vraies origines de l'Angleterre, celles des peuples conquérans qui, à deux époques, y ont fait la loi, qui ont laissé la plus profonde empreinte dans son histoire, dans ses monumens, dans son caractère, qui la remplissent encore, les Saxons et les Normands.

Les conquêtes faites au neuvième siècle en Norwége, par le célèbre Harald aux beaux cheveux, paraissent avoir été le mobile principal de toutes les migrations qui eurent lieu vers cette époque dans le Nord. Une foule de chefs, suivis des guerriers liés à leur fortune, se dispersèrent devant ce souverain dans toutes les directions, préférant l'exil avec la liberté de leurs armes, à la dépendance dans le sein de leur patrie. L'archipel des Hébrides fut le premier rendez-vous de ces superbes fugitifs. C'est de là que Rolf, accompagné de ses terribles Normands, vint sur la Neustrie dont il se fit un domaine, laissant à ses enfans le soin de s'en faire un autre de l'Angleterre. Des Hébrides

Digitized by Google

des Orcades, des Shetland, des côtes septentrionales de l'Ecosse, les Scandinaves, toujours en recherche de nouvelles terres, s'étendirent jusqu'en Islande; ils s'y établirent à la fin du neuvième siècle, et cette île, entièrement déserte avant qu'ils n'y abordassent, devint sous leur empire une des florissantes républiques du moyen âge. C'est dans cette île singulière, à l'écart de tout le reste du monde, que l'esprit scandinave persévéra le plus long-temps, au moins en ce qui concerne la littérature et les mœurs, et que sa tradition presque totalement perdue hors de là, s'est conservée jusqu'à nous. Non contents d'avoir peuplé l'Islande, et traversant l'Atlantique bien avant que les géographes n'en eussent donné le signal, les Scandinaves vinrent, dès la fin du dixième siècle, déposer leurs colonies sur la terre glacée du Groenland. On eût dit, qu'emportés par de nouvelles destinées dans les déserts du Nord, ils se sentaient désormais appelés de ce côté aussi irrésistiblement que l'avaient été leurs pères, près de mille ans auparavant, vers les opulentes contrées du Midi. Rivaux des antiques Phéniciens, les premiers, si je ne me trompe, entre tous les peuples modernes, ils osèrent se faire de l'Océan un domaine. Familiarisés avec tous ses dangers, ils poussèrent la hardiesse jusqu'à vouloir le traverser pour toucher ses bornes du fer de leurs lances, et déterminer sa grandeur. Alfred en Angleterre, et Harald en Norwége, dirigèrent tous deux des expéditions dans les mers du pôle, dans le but de savoir, ce que nous cherchons encore aujourd'hui, quels sont les points où elles s'ouvrent. « Voulant déterminer l'étendue de l'océan du Nord, dit Adam de Brême (*de sit. Dan.*) en parlant de Harald, il est allé dernièrement le reconnaître avec plusieurs vaisseaux; mais les bornes du monde s'étant couvertes à sa vue de profondes ténèbres, il a eu de la peine à éviter de se perdre dans la vaste mer qui se prolongeait devant lui. » Il n'y a assurément aucune difficulté sérieuse à concevoir que des navigateurs qui en usaient si familièrement avec la mer, se soient aventurés avant nous jusque sur les côtes d'Amérique. J'ose même dire qu'il serait extraordinaire qu'après être allés d'Europe au Groenland, le même goût de découvertes qui les avait conduits si loin ne les eût pas poussés à franchir l'étroit canal, désormais seule barrière entre eux et le continent voisin. Aussi y a-t-il toute apparence que ces intrépides navigateurs ont eu des établissemens en Amérique. Il est certain du moins, et nous le savons non seulement par le témoignage de leurs chroniques, mais par celui d'Adam de Brême, qui a bien connu tout le nord de son temps, il est certain qu'ils possédaient, au-delà des mers, une colonie fondée par des Groenlandais, et dans laquelle croissait la vigne, ce végétal si cher aux habitans du Nord. Cet établissement en avait même reçu le nom de Vinland, terre de vin. Sa principale richesse venait du commerce de pelleteries qui se faisait avec les naturels du pays. Comme on y arrivait en naviguant au sud à partir du Groenland, il est incontestable qu'il devait se trouver soit dans l'île de Terre-Neuve, soit sur la côte du Labrador. Du reste, si l'esprit scandinave tint plus long-temps en Islande qu'en Europe, dans la colonie de Vinland, il résista mieux encore, car il est douteux que le christianisme y ait jamais réussi. On lit dans une chronique d'Islande, qu'un missionnaire qui s'y était rendu vers le douzième siècle, y fut mis à mort par les habitans, encore fidèles à leur ancien culte, dans ce dernier temple d'Odin. C'est donc là que les dieux scandinaves ont disparu de la terre. On ne les a point vus mourir, et leurs traces se sont perdues dans l'ombre qui, à partir du douzième siècle, a recouvert pour la chrétienté le pays de Vinland. Qu'est devenu ce poste avancé de l'ancien monde? Ses habitans, abandonnés à eux-mêmes, ont-ils été exterminés par la sauvage population de leurs alentours? Poursuivant leur aventureuse migration, ont-ils été, à travers les grandes terres sur lesquelles ils avaient le pied, chercher sur d'autres bords une fortune meilleure? Se sont-ils, comme l'ont fait tant de fois les races étrangères, dissous peu à peu, jusqu'à s'y évanouir entièrement, dans le sein de la race indigène? Ces questions, peut-être insolubles, n'ont pas une grande importance; car la colonie de Vinland, curieuse par sa position, par le trait remarquable qu'elle fournit au tableau de la propagation des Scandinaves dans le Nord, par sa longue fidélité à la discipline d'Odin, ne présente par elle-même aucun intérêt sérieux. Sa valeur dans l'histoire des Scandinaves est comparable à celle d'un dernier soupir dans une vie glorieuse; à moins cependant que l'on ne voulût supposer, ce qui mériterait assurément d'être examiné, que les Mexicains, cette race étrangère, qui montrait le nord aux Espagnols pour leur enseigner son origine, cette autre race d'épée, prosternée devant les autels d'une autre trinité hideuse de sang; que cette colonie vagabonde comme celle du Vinland, comme elle venue de loin, comme elle préoccupée du souvenir de la mère-patrie, et comme elle adoratrice fanatique de ses dieux paternels; que cette Scandinavie du Nouveau-Monde, si cette expression m'est permise, se trouvait liée avec celle de l'ancien, par quelques infiltrations issues de la terre de Vinland, et que l'épée de Cortez, en l'effaçant de l'humanité vivante, ne fit ainsi que continuer en Amérique le mouvement de guerre imprimé en Europe par Charlemagne aux armes de la chrétienté contre l'horrible Odin. Ce point de vue, en faisant de la colonie de Vinland un des anneaux essentiels pour l'unité de l'histoire dans les deux mondes, donnerait, je l'avoue, à cette colonie une valeur que l'on est loin d'y découvrir à première vue, et qui ne saurait lui appartenir que dans le cas où l'idée que nous avons jetée ici en avant comme un complément naturel de notre sujet, se trouverait avoir quelque fond, au moins de vraisemblance.

L'esprit scandinave, pour cesser d'avoir un nom en Europe, ne cessa cependant point d'y conserver encore de l'empire. Peut-être même sa puissance y prit-elle d'autant plus d'accroissement que n'étant désormais représenté en particulier par aucun peuple, débarrassé par conséquent des préventions et des haines que sans cela il n'aurait point manqué de soulever, libre de s'unir sans ostentation, et par le plus modeste accord, avec l'esprit général de l'Eglise, il put faire triompher par cette sourde invasion, plus facilement que par la violence des armes, ce qu'il y avait en lui d'impérissable. Les dieux du Nord, plus purs dans leur sauvage Olympe que les dieux corrompus de Rome et de la Grèce, descendirent dans leurs tombeaux plus paisiblement que ces idoles déchues, et sans être traînées comme elles dans la boue honteuse des gémonies. L'incroyable facilité avec laquelle les Scandinaves, nonobstant la vitalité de leurs croyances, entrèrent dans le christianisme, comparée à la longue résistance que cette religion rencontra chez les païens du Sud, peut être regardée comme une belle preuve de la secrète harmonie qu'il y avait entre l'esprit scandinave et l'esprit chrétien. La férocité n'était, chez les Scandinaves, qu'un caractère accidentel. Ressuscitons seulement leur Balder pour le rétablir dans leur ciel, à côté de son père, et nous serons étonnés de les voir si voisins du christianisme qu'il ne leur restera plus que quelques pas à faire pour s'y confondre entièrement. Il était donc naturel que les sentimens particuliers aux Scandinaves fussent tout autrement reçus dans l'Eglise que ceux des adorateurs de la sensuelle famille de Jupiter. Aussi peut-on dire en considérant les choses à fond, que la religion des Scandinaves en s'absorbant dans celle du Christ, y disparut en apparence plus qu'en réalité, comme ces substances qui s'évanouissent dans l'eau en lui communiquant, sans y causer aucun trouble, tout ce qu'il y avait en elles de vertu.

On ne s'attend point à rencontrer ici un tableau systé-

matique de tout ce qui, dans l'Europe actuelle, en religion, ou en politique, remonte aux Scandinaves. Un tel inventaire serait trop peu en harmonie avec l'exiguité du plan que nous suivons, et il nous suffit d'en avoir donné ci-dessus les matériaux essentiels. Mais au moment de quitter ce sujet, ma pensée encore émue se reporte avec une dernière insistance, et pour ainsi dire malgré moi, sur l'étonnant spectacle des renforts inespérés que le christianisme a rencontrés chez ces peuples du Nord, si long-temps négligés par l'Europe savante sous le nom banal de Barbares. Qui ne se laisse éblouir ni par le vain éclat des richesses, ni par l'éclat plus vain encore des arts sans idéal, ne les jugera pas si barbares que ces voluptueux cadavres, nommés les Grecs et les Romains, dont leur sévère épée acheva de nettoyer l'univers. Sous les dures enveloppes dont le Nord les avait revêtus, reposaient de grandes âmes : naïves comme celles des enfans, et comme elles dociles à l'éducation, pour déployer leurs solides vertus et les faire servir à la prospérité du monde entier, elles n'attendaient que le bienfait d'une position meilleure. L'antiquité grecque et romaine, même avant ses temps de décadence et de corruption, avait-elle jamais connu aussi bien que les Scandinaves ce sentiment de personnalité que l'on peut justement nommer divin, parce qu'il ne se fonde ni sur l'orgueil ni sur l'égoïsme, mais sur la conscience de l'immortalité? C'est là, si je ne me trompe, ce que le christianisme a trouvé, dans le Nord, de plus excellent. Il ne lui fallut pas de grands efforts pour y persuader tous les esprits de la prééminence de cette patrie céleste où nos existences doivent se prolonger dans la jouissance éternelle, sur cette patrie inférieure où nous ne sommes que pour un jour. Le monde réel, pour les Scandinaves comme pour les chrétiens, n'était point cette terre à laquelle le paganisme avait enchaîné la vie humaine par tant d'engageantes attaches; cette terre n'était pour eux que le nuage trompeur, le fantôme éphémère, prêt à disparaître sous le souffle d'en haut pour faire place au vrai monde, au seul monde désirable, au monde de la justice et de la félicité. Pour laisser prendre à la personnalité humaine toute la force dont elle est susceptible, n'est-il pas nécessaire de lui laisser pousser ses racines jusque dans le ciel? Il fallait assurément au citoyen de Rome ou d'Athènes un élan de courage pour oser tomber, sans pâlir, sur le champ de bataille; pour le fils d'Odin et pour celui du Christ, la mort n'était qu'un accident passager dans une longue vie; et de même que le martyr chrétien, le soldat scandinave mourait la joie dans le cœur et le regard en haut. Ainsi les âmes que rencontra l'Eglise chez ces peuples barbares n'étaient ni moins assurées en elles-mêmes, ni moins élevées au-dessus du phénomène de la mort, que celles des propres enfans de l'Evangile. Cette fin du monde toute prochaine, cette résurrection universelle, ce partage définitif du genre humain entre le séjour du paradis et celui de l'enfer, toutes ces prophéties si étranges pour la société païenne, se joignaient dans le Nord avec des prophéties toutes pareilles qui les y attendaient, qui les corroboraient, et auxquelles l'habitude avait depuis long-temps façonné les croyances. Je me laisse même aller à penser que l'arrivée des Scandinaves dans la chrétienté n'a pas été sans influence sur cette attente générale du jugement dernier qui joue un si grand rôle dans la dévotion des siècles voisins de leur conversion. Ce qu'ils se figuraient de ce crépuscule de sang, qui devait précéder l'heure suprême, tombait exactement d'accord avec ce que croyaient les chrétiens au sujet de l'Antechrist, et le spectacle de l'Europe presque entièrement décomposée par l'épée semblait annoncer hautement à tout le monde que le temps de l'accomplissement des prophéties était proche. On n'entendait pour cette prédiction terrible qu'une seule voix, mais unanime, les sibylles faisant chœur là-dessus, du fond du Nord, avec les prophètes du Midi. Mais cette croyance n'était toutefois qu'un détail; car, bien que plusieurs de ses effets aient été considérables en leur temps, il ne nous en reste en réalité aucune suite. A côté du sentiment des Scandinaves sur l'autorité et la persistance de la personne humaine, il est plus juste de ranger leur belle opinion de la dignité du sexe féminin. Si nulle part leur grandeur religieuse n'est plus apparente qu'en ce qui concerne l'immortalité, nulle part leur grandeur morale ne l'est plus qu'en ce point-ci. Je m'étonnerais même, si le Nord n'était là, de ce que l'Eglise romaine a fait en faveur des femmes, ne pouvant découvrir où elle en aurait puisé le principe, et le cherchant sans réussir à l'y trouver, soit dans la Judée, soit dans la Grèce, soit même dans la république romaine ou dans la discipline de l'Evangile. Mais je me représente ces sérieux enfans des Scandinaves, nourris dès la mamelle par leurs mères dans les pieux sentimens que la morale du Nord inspirait à l'égard des femmes, pénétrés en conscience, et comme d'innéité, de la profonde identité de la nature humaine dans les deux sexes, arrachés maintenant au service des armes et invités par l'Eglise à venir s'asseoir dans ses conciles; et, aussitôt, je me les imagine s'informant avec sollicitude, auprès de leurs devanciers, des dogmes institués par le christianisme pour l'anoblissement du sexe faible, s'émerveillant de trouver les préjugés de la loi juive encore souverains, la loi nouvelle écrasée dans son angélique essor par leur barbare influence, et la morale du Christ à l'égard de toute une moitié du genre humain si fort au-dessous de leur morale du Nord. Jusqu'alors, en effet, qu'y avait-il dans les établissemens du christianisme qui ne fût simplement relatif, non point aux femmes telles qu'elles doivent être en idéal, telles qu'elles sont en réalité dans leur essence, mais aux femmes telles que la grossière antiquité les avait pu connaître? Or, c'est à partir de ce temps que le divin symbole de la Vierge commence à se dessiner au-dessus de la chrétienté comme pour lui présager des jours nouveaux, et il n'est peut-être point téméraire d'attribuer aux Scandinaves, tombés loin du Nord dans une religion trop virile, une large part dans cette création. Il faut se rappeler ce que disait Salvien (*de Gub. Dei*) aux chrétiens du cinquième siècle en louant devant eux les Barbares. « Rougissons, disait-il: partout où règnent les Scandinaves, on ne voit l'impureté que chez les anciens habitans. Evénement incroyable! prodige inouï! la discipline des Barbares a enseigné la chasteté aux Romains; ce qu'avait souillé le désordre, la vertu des Scandinaves l'a purifié... Nation cruelle, mais admirable par sa pureté! » Le Nord, quand il a fallu renouveler le Midi, ne s'y est donc point versé à la façon d'un torrent dévastateur; semblable à ces fleuves qui fertilisent en même temps qu'ils inondent, il y a partout laissé, au-dessus des surfaces flétries qu'il était venu couvrir, un bienfaisant limon dont l'histoire doit soigneusement garder le souvenir. Joignons donc, et c'est ainsi que je veux résumer cet article, joignons, pour notre généalogie immédiate, aux traditions de la Judée, de Rome et de la Grèce, les traditions du Nord, et applaudissons avec une sage reconnaissance l'érudition qui consacre ses veilles à nous en restituer les lambeaux.

SCEPTICISME. Voyez PYRRHONISME.

SCHILLER. Bien des gloires ont passé; bien des destinées, superbes au premier aspect, ont soudain perdu leur prestige, et, comme les destinées les plus communes, elles se sont effacées dans l'oubli. C'est qu'il n'y a de gloires solides que celles qui sont le prix des labeurs désintéressés et utiles, c'est que les honneurs d'une renommée impérissable n'appartiennent qu'aux hommes qui ont aimé les hommes. On ne doit rien à ceux qui ont fait de leur étroite individualité le centre où devaient aboutir tous les efforts, où devaient s'épuiser toutes les forces et tous les moyens. Qu'ils meurent ceux dont l'existence fut la tâche de tous, et dont nulle vertu de sacrifice et d'amour ne consacra le passage; qu'ils meurent, c'est justice.

Le grand tragique allemand qui va nous occuper ne renia point sa mission d'homme. Il sentit bien qu'il avait reçu des facultés choisies, non pour des plaisirs seulement délicats et oisifs, mais pour expliquer le mystère de la vie dans un sens plus large que le sens vulgairement accepté; mais pour avancer le temps où l'humanité, dégagée des longs avilissemens, s'élèverait enfin à la hauteur de la pensée de Dieu. Schiller, par son culte pour la patrie et par son génie social, appartient essentiellement à la révolution française. Comme les fondateurs des libertés nouvelles et des libertés à naître, il vit dans l'avenir la continuation progressive d'un passé où la majorité des êtres avait constamment lutté et souffert pour conquérir ses droits. La vieille autorité des choses établies ne troubla point son jugement: au-dessus de cette autorité plusait la justice immuable, éternelle et sainte. Cette justice ne voulait l'abrutissement d'aucune créature marquée du sceau divin; elle appelait les races jeunes et fortes à l'œuvre méconnue ou honteusement traîtie par les races usées. La Convention nationale comprit bien tout ce qu'il y avait de l'homme nouveau dans le poëte allemand; aussi lui décerna-t-elle le titre de citoyen français, bien qu'il n'eût encore produit que *les Brigands* et *la Conjuration de Fiesco*.

Pour connaître entièrement Schiller, il faut l'étudier à la fois dans ses drames et dans ses poésies lyriques. L'auteur des drames, nous l'avons dit, a la religion du perfectionnement individuel et celle des destinées vastes, éternellement agissantes et progressives de l'humanité. C'est à lui qu'appartient la parole hardie et juste: « Toute révolution est une » conquête. » L'auteur des poésies lyriques est au contraire un rêveur sceptique, inquiet et désolé; un être qui consume les force de son âme à la poursuite de vérités que le passé avec ses manifestations, tant de fois renouvelées d'hommes et d'idées, n'a jamais pu saisir. Ces contrastes s'expliquent aisément par l'appréciation des temps où a vécu Schiller. Il assistait avec épouvante à l'agonie d'un monde vieux, froid, immobile, mais qui s'éclairait çà et là du reflet des dernières splendeurs. A mesure que ce monde croulait avec ses institutions caduques, ses débauches de parade, sa religion sans apôtres et dont le sens était perdu, un monde nouveau, qu'enflammaient de jeunes et superbes ardeurs, surgissait sous les yeux du poëte de la nuit d'orage où l'autre allait mourir; et un hymne de glorification s'échappait de ce cœur enivré, et ses plus belles sympathies allaient à ces frères inconnus.

S'agit-il de l'art dramatique, Schiller proclame pour ses maîtres les Grecs, Shakspeare et Goethe. Quant à la scène française, qui n'a affecté pour elle une indifférence plus hautaine ou des mépris plus profonds. Il n'a vu dans cette parole enchantée, dans cet ensemble harmonieux d'impressions et de détails, lents à se produire, mais toujours d'un admirable effet, qu'un *monde terne, idéal et faux*. Sans doute l'art, dominé par les volontés exquises du temps, par le culte exagéré de la simplicité sophocléenne, ne put rendre sous toutes ses faces le spectacle habituel et mouvant de la vie; il dut même, contraint qu'il était de ne pas changer de lieu et de se renfermer dans une durée de quelques heures, se borner à un fait isolé, au développement d'un sentiment unique. Schiller ne tint nul compte de ces difficultés, résolues pourtant par de magnifiques œuvres de passion. Nous, que nulle prévention n'obsède, nous rendrons au génie du poëte allemand un culte de vérité.

L'impression menteuse ou l'étourderie de l'âge avait dès l'origine nui à son instinct merveilleux de l'homme. Plus tard son regard attentif et pénétrant sonda les profondeurs de cet abîme vivant: l'homme fut son étude incessante et souvent mélancolique; il le posséda enfin dégagé des influences étrangères. Jaloux de toute réalité, il poursuit l'action dans son rigoureux accomplissement, et s'inquiète peu si elle dure des mois, des années ou des heures; si elle se continue en des lieux différens. Il va partout où elle l'entraîne; il la suit sous toutes ses transformations et avec ses mille bizarreries d'incidens et d'acteurs. Wilhelm Tell est si magnifique, si puissant d'effet avec ses scènes éparses sur les montagnes, dans les vallées et sur les eaux, qu'il suffirait à lui seul pour annuler l'autorité de la poétique grecque, assez mal comprise d'ailleurs. Deux siècles et demi ont passé depuis que Lopez de Véga exprimait avec une franchise brusque son mépris pour certains délicats choqués du mouvement de la scène. C'était au moins une question pour les esprits d'alors. Le dix-septième siècle la résolut subitement et dans le sens le moins favorable aux libertés de l'art. Les sublimités instinctives que laissaient échapper le génie de Shakspeare et de Corneille et le cœur de Racine ne sont pas inconnues à Schiller. Et quel poëte sut mieux que lui ranimer tout un âge éteint? Jamais on ne fit de plus laborieuses, de plus intelligentes recherches pour se mettre d'accord avec un temps accompli, pour se donner les passions naturelles de ce temps; et jamais il n'y eut réussite plus incontestable. C'est avec le même bonheur qu'il se sépare complétement de son individualité, et qu'il continue ses personnages dans le sens traditionnel, sans jamais se refléter en eux. A son puissant appel, tous vous apparaissent dans leur vérité saisissante. Et quel magnifique ensemble! quelle ordonnance vaste, animée et simple! que de physionomies diverses! que de détails attachans! Comme il a le sûr instinct des lieux! comme il les comprend, comme il les devine! C'est toute une révélation. Ne lui demandez pas d'apparitions, il n'y croit pas; le sentiment sombre du prodige n'est pas en lui. Dans *Jeanne d'Arc*, il en a essayé une du plus misérable effet, c'est la seule: elle vous laisse incrédule et choqué, parce qu'elle est née du caprice froid du poëte, parce qu'elle se produit brusquement isolée de toute circonstance capable de vous mettre en rapport avec le monde surnaturel: ce n'était pas ainsi que procédait l'auteur d'*Hamlet* et de *Macbeth*. Mais, comme le grand tragique de l'Angleterre, le poëte allemand sait entourer certains personnages d'une mystérieuse horreur. On ne les a pas encore vus, que déjà on s'effraie de leur nom seulement. Voyez dans le drame de *Don Carlos*, on cherche Philippe de l'œil, on l'écoute venir; s'il se montre tout pâlit, c'est l'ombre de Banquo qui vient inexorable et morne assombrir une fête. Voyez Octavio Piccolomini dans *Wallenstein*. Le cœur bat aux plus simples mouvemens de cet homme; il plane sans bruit, sans orgueil, avec mystère, mais invinciblement fatal, sur les destinées de tous. La peur vous prend chaque fois que vous découvrez cette figure sombre et muette comme le destin et comme lui implacable. On passe par tous les degrés de l'angoisse. L'expiation, il faut le rappeler ici, conclut d'une manière grande et saisissante à la fois tous les drames de Schiller. Chaque passion y est punie par ses propres excès.

Vient la question de suprématie entre Goethe et Schiller; question ardente et dont la solution intéresse autant l'humanité que l'art. Goethe est sublime, disent ses admirateurs: intelligence profonde de l'individu, vérité des détails, grandeur et harmonie de l'ensemble, tout se trouve dans ses drames; et ils vantent avec ivresse la magie de sa poésie et sa pompe sonore. Depuis le soupir du petit brin d'herbe jusqu'à la puissance mystérieuse, infinie de la voix humaine, jusqu'au mouvement sauvage, inquiet et formidable des grandes eaux de la mer, il met tout dans ses vers. C'est bien. Mais de quelle valeur est la pensée de l'homme? Où est son œuvre moralement utile? Et la glorification se tait soudain; et le cri de haine qui troubla le grand vieillard dans ses années de contemplation, poursuit encore sa mémoire et le livre à l'insulte des âges: c'est la jeunesse qui l'a jeté. Elle lui doit beaucoup en effet. Ne l'a-t-il pas dotée de biens magnifiques? le suicide, la malédiction, l'égoïsme tranquillement ironique, et pour sou-

bre et éternel refuge le néant. Qu'elle élève une plainte funèbre, il lui répond par le sourire dur et blasphémateur de Méphistophélès. Il a des chants pour ses douleurs étroites, pour ses délices d'intelligence, pour la beauté impure ; il n'en a point pour les détresses de la patrie et de l'humanité.

Goethe est le prêtre exclusif de l'art; Schiller est à la fois artiste et homme. Quand il a voulu se préoccuper de la forme, il n'a pas été moins merveilleux que son rival. Les premiers désespoirs de l'auteur de *Werther* et de *Faust* abdiqués, il ne s'est mêlé à la vie que pour faire des hommes et des choses une étude sans passion. — « Je laisse les objets que je veux » connaître agir tranquillement sur moi, ensuite j'observe » l'impression que j'en ai reçue et je tâche de la rendre fidè- » lement. » Où Schiller a senti, compris avec le cœur, Goethe a vu seulement. La sensation dévore le premier, quand le second est semblable à l'eau qui reflète la mobilité des arbres de la rive sans en être agitée. A l'exception de Goetz, de *Faust*, du *Comte d'Egmont*, créations immortelles d'une jeunesse inquiète et désolée, les drames de Goethe sont alternativement cyniques, railleurs, ou froidement solennels et purs. La beauté morale de toute œuvre, son autorité sur les sentimens des hommes, le courage et la volonté du bien qu'elle est appelée à faire naître, sont pour Schiller une condition indispensable du génie; telle n'est pas l'inquiétude de Goethe. L'enseignement qui résulters de son poëme lui importe peu. Il est peintre, historien, poëte avant tout. Que ses figures appartiennent bien au monde où il les place, qu'elles agissent et parlent sous la loi de la vraisemblance, que chaque mot ait sa valeur d'harmonie, il ne veut que rarement au-delà. A Schiller donc l'incontestable supériorité. Elans énergiques, sentimens illimités du cœur, vaste et sublime poésie de la parole, tout est dans la sympathie humaine. Ni les livres, ni l'imagination, si merveilleuse qu'elle soit, ni l'observation attentive des hommes et des faits, ne disent bien les grandes choses, c'est en soi qu'il faut les trouver. Le marbre a-t-il jamais revêtu les couleurs de la vie ?

Goethe s'est fait le vassal du passé, l'être heureux et fièrement établi dans le monde des sens; Schiller a gardé fidélité à ses jeunes et puissantes ardeurs. Jamais il ne s'est rompu à la servilité des cours, à l'anéantissement de la volonté. Ministre d'état comme Goethe, il l'eût été pour le bonheur de tous et non pour ses vanités privées. Son respect pour ses semblables émeut. Qu'il voie son *Don Carlos* objet d'une critique passionnée, il écrit douze lettres pour le défendre. L'allure de Goethe est bien opposée : le monde penseur cherche sérieusement l'intention de certaines parties inintelligibles de *Faust*; lui, qui n'en avait fait qu'une débauche d'esprit, se moque avec une satisfaction méchante de cette sollicitude candide.

Le Schiller de la poésie lyrique va nous étonner et nous remplir d'un douloureux effroi.

Sans doute il serait facile de nommer d'autres êtres d'élite dont la destinée s'est accomplie dans des conditions visiblement plus rudes et plus violentes que celle de Schiller. A ne voir même que les apparences, on trouverait la sienne comblée de tous les biens prisés par la sagesse : modestie des besoins matériels, belles affections, enthousiasmes consacrés; emploi simple, laborieux et pur de tous les jours; développement libre des facultés. Et, dans le sens humain, des bonheurs éclatans : les adorations pompeuses de la foule, une mort qui divinisa la vie tant elle fut sereine et grande. Mais si l'on pénètre dans l'âme, cet abîme clos aux faits extérieurs, on est saisi de tout ce qui s'y accumule de sensations confuses, sombres, amèrement désolées. Cet homme, qui semblait, par un choix de son intelligence et de son cœur, s'être fait un lot de félicités à part, lui qu'on supposait puissant de convictions inébranlables et nettes, était le jouet d'incertitudes funestes. En même temps qu'il érigeait en un culte affectueux et souverain le devoir, cette volupté des âmes fortes, ce mobile éternel et sacré de tout ce qui honore la volonté humaine; en même temps qu'il s'en faisait un appui sincère contre les illusions, il ouvrait son âme à toutes les révoltes.

Absorbé en la contemplation de lui-même, il ne sent qu'amertume et vide, le doute l'enveloppe d'une nuit froide; son angoisse se répand çà et là en chants mystérieux et tristes, en gémissemens funèbres. S'il se relève de son accablement, c'est avec une majesté terrible : il crie vers Dieu, il lui demande compte de ses désespoirs arides et pourtant invincibles, de cette malédiction qui tonne autour de lui. Quelquefois l'hymne des saintes espérances monte suave et grand de son âme apaisée; il écoute encore la mélodie heureuse que déjà elle n'est plus.

Une manière particulière à Schiller, c'est la personnification de sa rêverie ou de son impression. Presque toujours il en fait un être agissant, dans une sorte de drame, sous un nom antique, et au sein d'une religion et d'une société traditionnelles. La Grèce est habituellement préférée; de l'Inde et de la Perse des anciens jours, pas de trace. A l'aide de quelques nos de ces chants, nous suivrons l'homme dans ses luttes incessantes, nous assisterons aux crises morales de sa vie; il nous apparaîtra sous ses aspects obscurs ou lumineux.

L'ode, admirablement lugubre, *aux Dieux de la Grèce*, nous attache d'abord. Epouvanté de la mobilité silencieuse de la terre chrétienne, de sa froideur, de sa puissance toute matérielle; ne pouvant y trouver le Dieu unique placé dans les splendeurs invisibles, il évoque les dieux du passé qui se mêlaient à la vie, à la mort, qui enchantaient l'univers de leur présence : ces dieux ont vécu. Il appelle; nulle voix divine ne répond à sa voix. Tout ce qui reste de leur immortalité, c'est une parole vaine que l'être passager murmure. La même souffrance d'isolement et d'effroi éclate dans les *fleuves d'un poëme nouvellement couvert*. Son âme se serre à la vue de ces temples sombres, sous ces voûtes profondes et tristement sonores. Où est la magie de son ciel? Où est la terre des voluptueuses croyances, et ces fêtes religieuses aux doux soleils du printemps et aux soleils brillans de l'été? Aimer, c'était prier. Plus d'ivresses de sens et de cœur! le Dieu nouveau ne veut que le sacrifice. Dans son égarement, le fils des temps antiques reproche à ce Dieu sa grandeur cachée. Pourquoi se dérobe-t-il à tous? Pourquoi l'intelligence avide ne peut-elle arriver à lui? Où est-il? qu'est-il aussi? La créature ne saurait le dire. « Ce » Dieu n'a pas de frères, pas d'amis, pas d'égaux. Nulle » déesse, nulle femme mortelle n'est sa mère; il règne où » Saturne est tombé. » De la hauteur où le poëte s'était égaré à chercher Dieu, il revient au monde visible. La terreur le gagne à mesure qu'il approfondit les destinées orageuses et incomprises de l'homme. On parle de la liberté. Cette liberté, don magnifique, mais fatal peut-être, épouvante sa faiblesse. Ne fera-t-elle point éclore un jour d'éternelle misère? Qui peut dire qu'elle est autre chose qu'une grandeur dérisoire, un leurre pour la fatuité superbe? Où se lèvera le jour de la vérité? Deux élégies expriment la détresse du penseur : *le Voyageur*, et *la Grandeur du monde*. Le voyageur quitte bien jeune la maison de son père : soutenu par une foi mystérieuse, il abandonne tous ses biens pour aller à la recherche de la région où toute beauté est immuable. Pendant cette longue course, il a vu la terre accomplir bien des révolutions; il a vieilli; et toujours ses yeux sont restés ouverts, et toujours il a marché. Les montagnes, les abîmes, le fleuve inconnu, il a tout franchi; puis il s'est trouvé sur les vagues d'une mer sans bornes, et toujours l'espace muet a tourmenté ses regards : alors il a accueilli le désespoir. Dans la seconde élégie, le poëte à son tour entreprend ce pèlerinage sublime. Echappé de la terre, il parcourt la région brillante; il se trouve plus tard dans des lieux où la lumière est terne, immobile;

enfin il découvre une mer immense. Au-delà, dit son regard étincelant, existent les confins de la création, au-delà est le monde de Dieu ! Un vieillard, qui suit également cette route solitaire s'élance vers lui, et sa morne parole dissipe la sublime erreur : » L'infini est devant toi ; abandonne ta » folle entreprise ! » Point de ciel ! s'écrie le dernier conquérant du néant ; eh bien, la terre et tout ce qu'elle peut donner de voluptés heureuses ! C'est le sens du chant de révolte, le *Combat*. Là, point d'images ; la sensation forte, vraie, dans sa nudité altière. Le poëte s'efface, l'homme se montre sans déguisemens. Son cœur a des besoins ; il souffre de sa jeunesse. Que lui est une vertu ironique qui n'éteint pas les ardeurs qu'elle condamne ? Assez long-temps il a lutté contre d'indomptables entraînemens : « Heureux » l'homme qui, semblable à moi, perd le sentiment de son » crime dans l'ivresse de son bonheur ! » S'adressant à la femme de son désir : « Y a-t-il dans l'immensité des temps » une plus belle récompense que toi ? »

Sa défaite paraît certaine ; il s'arrête pourtant. Cette abdication subite des triomphes austères répugne à sa haute nature. L'immolation du *moi* a de quoi séduire une âme forte. Est-ce à lui de déshériter sa vie des sacrifices purs ? Est-ce à lui de proclamer avec la foule le règne grossier des sens ? Mais à quelle vérité s'immolera-t-il ? Qu'il le sache au moins. Et la *Résignation*, chant dont rien ne surpasse l'étrange et mélancolique solennité, se répand dans l'âme en une lente tristesse ; c'est en quelque sorte aussi le désenchantement effrayé de la vie : « Mai ne fleurit qu'une » fois. » Il ne l'a pas connu, le temps de délices, lui qui laisse échapper cette plainte naïve et touchante : » Je ne sais » rien de la félicité. »

Il agite ensuite la réalité du devoir. Ce devoir est-il une empreinte de Dieu, une consécration à d'immenses destinées, ou ne relève-t-il que d'une impulsion orgueilleusement humaine pour ce qui est difficile et beau ? Et l'éternité ? On lui a dit qu'elle est seulement *la copie menteuse des formes de la vie*, une vanité de l'homme qui prétend se survivre. Depuis six mille ans que toute créature paraît et s'efface, la mort se tait. Il a sacrifié l'amour à l'éternité, il a constamment travaillé à éteindre les feux impurs et toujours renaissans ; il y a presque épuisé ses forces. La divinité mystérieuse que l'éternité proclame va lui dire quelle sera sa récompense. Ce n'est pas la divinité qui lui répond, c'est un génie. Cette réponse le rejette dans la vie sans croyance et sans appui : « Que l'être privé de foi » jouisse, que celui qui peut croire s'immole en espérant. » L'espérance t'a visité, voilà tout bien : ce que l'homme » n'a pas accepté de la minute, l'éternité ne le lui rendra » pas. » La *jouissance* ou l'*espérance*, c'est donc tout ; rien au-delà... A cette conclusion, le poëte se recueille dans une majesté douloureuse et puissante. Cet homme d'abord personnel, étroit, peureux, brisé ; qui, semblable à la foule ignoble, demandait un salaire, qui mettait hassement un prix à sa vertu, grandit soudainement, et d'un élan sublime se place tout près de Dieu. Il n'espérera plus, ses yeux ne chercheront plus dans la région infinie le trésor qui ne s'y trouve pas ; mais il suivra la loi désintéressée de son être ; il sera tout ce que veut la conscience, droit, ferme, supérieur à de vaines et passagères impressions, maître de diriger ses facultés dans le beau absolu.

La première impression d'une affreuse découverte dissipée, Schiller se renferma dans une tristesse digne. Son divorce avec la vie illimitée se fit sans bruit, sans distraction puérile, sans passion désordonnée, sous l'influence d'une grandeur humble, mais profondément navrée. De loin en loin on saisissait, comme écho affaibli, quelque chose de sa détresse. Il disait, dans l'*Image voilée*, ce qu'une science présomptueuse et inutile peut enfanter d'horreurs. Un jeune homme pénètre, la nuit, dans le temple de la mystérieuse Isis ; il voit ce que nul n'avait osé voir ; et tout jeune il perd les bonheurs de la jeunesse, le goût de ses semblables ; et tout jeune il entre dans la mort. Le monde s'inclinait devant les créations du poëte alors qu'il proférait cette plainte : » Ils sont éteints les astres brillans qui éclairaient le chemin » de ma jeunesse ; elles se sont évanouies les illusions char- » mantes qui ravissaient mon cœur. » Et plus loin, dans cette même élégie *l'Idéal*, après un regret donné aux années si fraîches de l'amour et trop vite enlevées, il dit : « J'ai vu » les couronnes sacrées du génie profanées sur des fronts » vulgaires. » Douleurs de l'homme, douleurs de l'artiste, tout y est.

C'est lentement qu'il reprend à la religion soumise et tendre. Ses efforts ne vont plus à découvrir, mais à désapprendre, à oublier : un savoir incomplet n'est qu'une erreur cruelle. Le chant qu'il a appelé *Paroles de la Foi* semblerait être son retour définitif à la paix et à de hautes espérances, s'il n'avait écrit plus tard le *Plongeur* et *Cassandre*. Le *Plongeur* a le sens de l'*Image voilée*. L'effroi d'une intelligence trop pénétrante et trop vaste devient, sous la figure de la Vierge d'Ilion, une personnification navrante. Tout un peuple, et ses rois avec lui, prépare des fêtes pour l'hymen de Polyxène. Cassandre seule reste étrangère aux transports de tous ; elle erre dans un bois de lauriers ; elle y erre solitaire et fatalement frappée du malheur qui s'approche. Naguère élue d'un dieu, elle a reçu de lui la connaissance maudite de ce qui n'est pas encore, le don de prophétie. Épouvantée d'une grandeur funeste, elle élève une plainte solennelle : « L'ignorance seule est la vie, la » science est la mort. Ôte-moi ce savoir terrible, voile à » mes yeux ces sinistres clartés. » C'est avec une ferveur passionnée qu'elle implore la simplicité perdue : » Tu m'as » fait don de l'avenir, mais tu m'as ôté le présent, et avec » lui les enchantemens de la vie. » La grâce de la femme, ses charmans instincts, se font jour à travers les désespoirs. Depuis qu'elle est grande entre tous, elle ne sait plus mêler de fleurs à ses cheveux, elle dédaigne les séductions de la parure. Pour elle il n'est pas de printemps ; sa beauté passera sans culte. C'est peu, le désastre de tous se sera sourdement accompli dans son âme, quand tous s'animeront encore à la beauté de l'illusion et du désir. « Oh ! » les joies sont impossibles si l'on a sondé les profondeurs » de la vie. » Était-ce Homère qui avait créé Cassandre ? Les temps naïfs et rudes de l'Iliade étaient-ils donc si instruits ? Cette figure apparaît comme le grand débris d'une civilisation qui a vécu.

Souvent, aux vers d'amour les plus délirans du poëte, à ses chants les plus beaux, les plus doux, se mêle une note funèbre. Dans un des grands drames de Shakspeare, c'est le couplet vif et joyeux de l'alouette qui arrache Roméo aux naïves caresses de Juliette ; dans Schiller, c'est la voix rauque de la mort. Les baisers de Laura lui donnent d'indicibles voluptés. Soudain il se rappelle que tout passe sur la terre. Alors il livre cette terre des songes au dernier incendie, et il se réfugie avec son amante dans la région éternelle. S'il vante l'inspiration musicale de la jeune néante, il s'interrompt pour lui dire : » As-tu fait quelque » alliance mystérieuse avec des êtres divins ? Cette langue » est-elle aussi la langue qu'on parle dans la patrie des » âmes ? »

Apaisé aux dernières années de sa rapide existence, il chanta sur un mode plus calme, mais toujours mélancolique, la misère innée de l'homme ; les drames mêmes qu'il produisit à cette époque de sévères études et de hauts recueillemens, la redisent à distance.

Pourquoi ces épanchemens ? demanderont quelques rigoristes. Pourquoi ?... Question puérile. Dites au torrent grossi par les pluies et les neiges des hivers de ne pas déborder ; dites à la nue ardente de garder en son sein la tempête immobile et muette ; au volcan sourdement ébranlé, de contenir sa lave et sa flamme frémissante. Oui, les mé-

pris, l'aversion juste, à l'incrédulité moqueuse et froide, aux défis insolens; mais les sympathies chaleureuses à l'âme noblement éperdue, à celle qu'ont sanctifiée la lutte, les angoisses et le désespoir. Toute grandeur a passé par l'épreuve terrible du doute et de la révolte : sa révélation la plus sûre, son éclair sombre et divin est là. Où le cri d'un homme fort a d'ailleurs retenti, le blâme absolu ne saurait trouver place.

Comment lui était venu ce mal de l'inconnu? Où l'avait-il puisé?

Rien d'imposant dans la petite ville de Marbach où, en 1759, il avait pris naissance; rien d'imposant non plus dans la famille pauvre où il avait vécu enfant. Les troubles graves ne pouvaient être le partage de son père, honnête homme, long-temps chirurgien, puis capitaine, puis enfin inspecteur tranquille de la *Solitude*, beau jardin qui avait pour maître le duc de Wurtemberg. Sa mère, pieuse et tendre femme, était la fille d'un boulanger. Le petit apprenait d'elle à prier avec amour et à s'enivrer de la *Messiade* de Klopstock; le pasteur Moser lui donnait des leçons de science. Aucun de ces êtres, dans son humble simplicité, la mère à part, il semble, ne comprenait les longues rêveries de l'enfant, ses extases subites et ses curieux enthousiasmes. Et lui, il ne savait rien encore du travail passionné des grandes intelligences, que déjà les mystères dont s'enveloppe la création faisaient battre son cœur, et livraient ses pensées à d'ardentes recherches. L'instinct douloureux et avide des connaissances fatales était en lui; il préparait à sa jeune âme une existence dévastée.

Le ciel un jour se charge de lourds nuages, la tempête mugit dans l'espace. On a soigneusement fermé les portes, les fenêtres de la maison; le père et la mère rassemblent tout ce qu'ils aiment autour d'eux; mais il manque un enfant, le plus jeune, le plus faible, le plus chéri peut-être. On s'alarme, on le cherche partout. Enfin le père le découvre assis dans les branches d'un arbre, attachant au ciel des regards fixes et profonds. A la question grondeuse, l'enfant exalté répond : « Oh! les éclairs étaient trop » beaux; je voulais savoir d'où ils venaient. » Toute une destinée misérable et sublime se révélait dans ce petit mot *savoir*.

Pour tout ce qui l'entourait, la mère toujours à part, il n'était qu'un enfant semblable aux autres : encore les autres savaient-ils mieux leur catéchisme que lui; c'était chose rare quand le petit Frédérick n'encourait pas de réprimandes à ce sujet. Il était bien jeune lorsqu'il fut conduit à Ludwisbourg où, pendant cinq ans, il s'occupa de ses études. Ce temps, bien employé au profit de l'intelligence, ne le fut guère au profit des avantages extérieurs. Avec plus de moyens que la plupart des élèves, il avait moins de la facilité brillante et de la confiance qui appellent le succès. Timide, embarrassé de sa personne, plus enclin à la pensée rêveuse qu'à l'éclat de la démonstration, il ne flattait pas l'orgueil des maîtres et restait étranger aux engouemens vulgaires. Peu d'affections donnèrent de la grâce à cette époque de sa vie; mais elles furent délicates et entretenues par l'épanchement et les impressions partagées. La vue du professeur John, sa parole impérieuse ou sèchement ironique, comprimait d'ailleurs tous les élans de Schiller. Ce qui allait bien à sa nature mélancolique et sauvage, c'était la prière solitaire, attendrie; c'était la lecture ardente; c'étaient de longues promenades à travers champs. Un ami partageait ses vagues excursions. Leur pensée, devenue libre, s'épandait en une causerie attachante et familière, le plus souvent en chastes et grands sentimens. Si la voix de Schiller tremblait, c'est qu'il citait la *Bible*, c'est qu'il citait quelques passages de la *Messiade*. L'ange *Abbadona* faisait couler ses pleurs et exaltait sa piété douloureuse et tendre. Çà et là cependant le souvenir d'une unique représentation théâtrale rompait l'harmonie, et mêlait à la pureté des saints enthousiasmes quelques sensations mondaines.

On peut rattacher à la ferveur de Schiller pour la grandeur miséricordieuse du Christ le désir ferme qu'il exprima de se faire ministre de Dieu. S'anéantir devant le Créateur en même temps qu'on dirige les puissans de la terre dans un sens élevé et profond, c'était une tâche d'un accomplissement difficile, bien faite pour séduire un être de trempe héroïque : il le voulait; mais le duc de Wurtemberg décida qu'il en serait autrement. La munificence du prince venait de fonder une école militaire, où l'on devait former des guerriers, des médecins, des magistrats; il prétendit que Schiller y étudiât la médecine, et le caprice du prince souverain domina la volonté du jeune homme. Celui-ci avait quatorze ans quand il subit ce despotisme affectueux. « J'aime mieux mourir! » s'était-il écrié d'abord. Des mouvemens terribles grondaient dans son âme; il détestait cet asservissement régulier des heures et de la pensée. Il n'avait que mépris pour l'assimilation de l'être intelligent et fier à l'être d'obéissance servile. Toute chose imposée ne semblait à cet esprit audacieux que le refoulement de sa nature, un délit moral; il voulait marcher librement dans la vie, et faire de son intelligence un emploi selon ses penchans et sa raison. Lui seul aurait pu nous dire tout ce que cette étude forcée de la médecine excita en lui de colères, de dégoûts, de haines, de sarcasmes impétueux et flétrissans contre les heureux et les puissans du monde. Ce n'était pas tout, la loi inflexible de la maison interdisait toute lecture étrangère à l'étude spéciale; et lui, sourdement révolté, descendait à la ruse pour satisfaire de loin en loin les besoins impérieux de l'âme; il feignait des indispositions qui l'enlevaient à l'assujettissement détesté; il les feignait, mais avec honte, avec des accès d'amertume contre ceux qui lui imposaient cette dégradation. Seul, bien seul, il méditait la théologie, sa science adorée; les livres de jurisprudence avaient aussi leur tour. Comme tout ce qui a senti, il dévorait Plutarque. Vers ce temps encore, Shakspeare fut l'objet de ses études difficiles. La brusquerie de certains effets, le désaccord des détails, tout ce qu'il y a de mêlé dans les situations l'étourdissait et lui donnait de l'éloignement pour ce génie immense, qu'il devait exalter plus tard. Il avait d'ailleurs l'intelligence nette de Lessing et du *Goëtz* de Goethe. Sa passion pour le drame n'échappa guère à ceux qui le voyaient souvent. Il eut même occasion, dans une fête donnée au duc, de diriger la représentation du *Clavijo* de Goethe et d'y prendre un rôle. Sa gaucherie le servit mal; il excita la moquerie des uns et la pitié accablante des autres. Certaine velléité qu'il avait eue de se faire acteur dut s'évanouir à cette époque.

Des études imposées et de la méditation voulue, sortirent pourtant, en 1780, deux Dissertations, où la science et la philosophie se renvoyaient réciproquement de pénétrantes clartés. Alors il avait vingt-un ans. Le duc, qui disposait avec ses idées étroites de cette destinée d'homme, plaça le médecin de sa création dans un de ses régimens. Tout semblait dit; mais le génie devait appeler de cette décision. Schubart, jeune homme audacieux dans le raisonnement comme dans la vie pratique, prit auprès de Schiller la place de l'ami de Ludwisbourg. Avec Schubart, pas de rêveries tendres; mais le trait vif, mordant; l'attaque; et, s'il se pouvait, le renversement impitoyable de tout ce qui venait à l'encontre de l'ordre d'idées où tous deux s'établissaient. A travers ces erremens sophistiques, des lectures hardies, tout ce qu'on pouvait découvrir des conspirations anciennes et modernes, depuis Xénophon et Salluste jusqu'au cardinal de Retz; histoire, romans, tout était bon. Puis des commentaires passionnés; puis de longues et fumeuses déclamations contre la tyrannie. Le duc de Wurtemberg, avec ses idées paisibles, arrêtées, n'était rien moins qu'un monstre couronné. S'il avait montré sa figure fort humaine, il faut

bien le dire, les jeunes fanatiques auraient-ils souri? Peut-être. A l'aide de leurs transports venaient les inspirations lyriques de Schiller, les scènes d'un drame ébauché depuis long-temps sous le titre de *Côme de Médicis*, transformé plus tard en une création plus forte, *les Brigands*. Schubart à son tour disait son secret irréligieux. Il niait la Trinité divine avec le dégagé, la bonne foi que nous mettrions à nier les incarnations de Vichnou.

Schiller acheva les *Brigands*, drame en prose, où se trouvent toutes les exagérations d'une âme déjà tourmentée du malaise social, et garrottée dans les liens de volontés brutales et mesquines. Nul éditeur n'ayant voulu se charger de l'œuvre inconnue, le jeune poëte en fit les frais, comme avait fait Goethe pour son *Goetz de Berlichingen*. A la lecture du drame, un délire d'enthousiasme saisit les imaginations actives. La violence emphatique et sauvage du discours, ce qu'il contenait de mépris pour les institutions, de doutes impurs, de sentimens effrénés, fut accepté comme autant de hardiesses sublimes par la majorité des êtres jeunes, impatiens de liberté et contrariés dans leurs instincts. Les hommes du passé n'y virent que le rêve d'un fou dangereux; il s'y trouvait pourtant les élémens d'une grandeur durable. C'était la nuit surtout que le poëte avait travaillé à cette œuvre de vengeance. Pour le jour, les réalités froides, les labeurs imposés à son humble condition; pour la nuit, la poésie, l'indépendance, les vastes illusions. A cette heure, le sommeil frappait d'impuissance la créature superbe et admirée; et lui, il veillait, toutes ses facultés étaient là pour servir sa colère. Quelquefois l'imprécation inondait dans son cœur; il voyait la campagne avec ses bois, ses fraîches eaux, ses terres fécondes et tranquilles; des voix heureuses animaient l'espace. Alors, attendri, rappelé à ses jeunes ferveurs, il disait à Dieu: « Donne le monde » aux grands et aux rois de la terre; et à moi, mon père, » donne la poésie! »

Le retentissement du drame fut tel, que le baron de Dalberg, qui venait d'établir un théâtre à Manheim, désira que les *Brigands* y fussent représentés. Iffland, qu'une vocation irrésistible avait fait acteur, illustrait alors ce théâtre. Ce fut une joie immense pour le poëte, quand il se dit que ses impressions allaient être subies par une multitude avide, que mille cris, confondus en un seul, se feraient l'écho de ses haines et de sa gloire. On le nommerait enfin, on dirait: *C'est lui!* Il demanda au duc la permission d'assister à la représentation de son drame. Le duc la lui refusa et ne céda à aucune prière. C'était d'un médecin qu'il avait besoin. Que lui faisait un poëte? Bien déterminé à ne pas manquer à ce qu'il espérait être son triomphe, le jeune homme partit malgré la défense expresse de son souverain. Le drame fut accueilli avec une ivresse d'émotions. Après avoir vanté le jeu de Beck, qui pourtant n'avait pas *atteint le sublime de Charles Moor*, Iffland ajoute: « Le public, les » acteurs, les figurans, furent comme lui embrasés d'une » flamme dévorante. » Le *Werther* de Goethe avait donné naissance en Allemagne à la folie douloureuse du suicide, le Moor de Schiller enfanta l'exaltation du brigandage. D'après les mémoires du temps, il se forma sur divers points de l'Allemagne des associations de jeunes gens bien nés qui, semblables au héros du drame, avaient l'intention de vivre dans les forêts pour s'y ériger en juges et en bourreaux d'une société coupable.

On pense bien que le triomphateur de la soirée de Manheim revint plus exalté pour la poésie et plus insoumis que jamais. Quinze jours d'arrêts lui furent imposés; il les employa à imaginer un nouveau drame, *la Conjuration du comte de Fiesco*. Le duc ne le revit que pour le réprimander sur son excursion vagabonde, se moquer de ses ardeurs poétiques, et lui défendre de faire autre chose que des livres de médecine. Sans égard à cette loi, Schiller inséra divers morceaux dans le *Répertoire littéraire* de Wurtemberg. « La poésie, écrivait le jeune homme, est délirante et forte » comme le premier amour. » Toute espèce de lutte ouverte avec la volonté souveraine n'eût été qu'une extravagance: Schiller le sentit bien; aussi garda-t-il à peu près les dehors de l'obéissance. Mais un projet hardi se développait dans son âme offensée: il ne serait pas médecin plus longtemps, il serait poëte. Pour réaliser cette destinée, il fallait qu'il s'exilât de son pays, qu'il rompît avec sa famille et son jeune passé; son cœur s'alarmait de ces rudes sacrifices. Une parole, partie d'assez haut pour lui donner de l'effroi, combattait d'ailleurs ces tendres mouvemens. *Il avait besoin d'une meilleure éducation;* c'était le duc qui l'avait dit; et la manière dont le duc procédait à ce genre de réforme n'était rien moins que séduisante. *L'honnête* Schubart, expression franche de Schiller, refaisait son éducation dans les murs d'une forteresse, non pour des mois, mais pour huit longues années, les plus belles, les dernières de sa jeunesse; il en sortirait homme et le cœur prématurément vieilli.

Par un jour d'octobre 1782, Schiller dit adieu dans son cœur à sa patrie, à tout ce qu'il aimait; et, la bourse vide et le cœur bien pauvre d'espérances, comme il l'écrivit au baron de Dalberg, il s'enfuit de Stuttgard sous un nom supposé, et se réfugia à Meinungen, chez madame de Wolzogen, la mère d'un de ses amis. Un peu moins exaspéré, le jeune révolté écrivit au duc pour qu'il lui permît de quitter son régiment et qu'il le laissât libre d'obéir à ses instincts de poëte. Le duc lui fit promettre son pardon s'il revenait, ce fut tout. Schiller, débarrassé de toute irrésolution, resta dans sa retraite. Là il termina la *Conjuration de Fiesco*; là il fit l'*Intrigue et l'Amour*, le dernier de ses drames en prose; là encore il commença un poëme selon son cœur moins irrité déjà: *Don Carlos*. Le duc garda rancune au fugitif de Stuttgard. Chaque fois qu'on le nommait en sa présence, il répondait avec le ton de l'impatience ou de la majesté dédaigneuse: « Qu'on ne me parle pas de ce médecin. » En aucune circonstance il ne voulut le reconnaître poëte.

Dans l'ivresse de ces jours qu'il possédait tout entiers, de cette liberté large, profonde, inconnue jusqu'alors, Schiller s'écriait: « Je suis homme! Qu'y a-t-il au-dessus » de cet état? Il peut tenir ce fier langage, celui dont le » soleil de Dieu éclaire l'indépendance, celui qui a le droit » de marcher le front haut et de faire entendre ses chants. » Ce fut avec ses deux drames achevés qu'il se rendit à Manheim où l'appelait l'amitié du baron de Dalberg et la profonde admiration d'Iffland. La représentation de ces deux drames excita moins d'ivresse que celle des *Brigands*. Si l'on examine sans prévention la *Conjuration du comte de Fiesco*, on aperçoit un drame sans portée, une niaiserie politique, où ne se trouvent ni la vérité locale, ni la vérité humaine. De grossières erreurs entachent *l'Intrigue et l'Amour;* mais il y a des situations d'une grâce et d'une beauté de sentiment qui orneraient les productions les plus élevées. Tout ce qui divinise la femme est dans Louise, l'héroïne de ce drame.

Un amour charmant pour Laura Schwan, fille d'un conseiller intime, occupa délicieusement le cœur de Schiller à Manheim. Cette Laura ne doit pas être la même que celle des odes. Aurait-il livré à une profanation curieuse le nom et les baisers de la jeune fille modeste dont il avait le désir de faire un jour sa femme? Schiller demanda Laura en mariage. Le conseiller, avec la prudence d'un père qui ne pèse que les avantages bien clairs et bien positifs, ajourna l'union désirée, et permit néanmoins une correspondance entre les deux jeunes gens; correspondance bien languissante que le mariage ne couronna jamais.

Disposé à s'établir à Leipsick, Schiller écrivit à M. Huber, son ami, une lettre qui nous le montre avec toutes ses faiblesses de caractère et ses grâces de cœur. Après avoir

Digitized by Google

déclaré sa ferme volonté de ne plus diriger son ménage et de ne pas demeurer seul, il ajoute :

« Il m'en coûterait moins de mener à fin une conju-» ration dramatique ou de spéculer sur les fonds de l'état, » que d'harmoniser mes détails de vie domestique et ma » poésie. Vous savez à quel point la poésie est ennemie des » petits calculs. Je tombe de mon monde idéal dès qu'un » bas déchiré me ramène à la réalité. Ce n'est pas tout, » j'ai besoin pour mon bonheur intime d'un véritable ami, » qui, semblable à mon ange gardien, soit assidu à mes » côtés. J'aimerais à lui confier mes pensées dès qu'elles » écloraient, sans avoir besoin de lui écrire ou de le visiter. » L'idée seule que cet ami ne demeure pas sous mon toit; » qu'il faut m'habiller, traverser la rue pour le voir, suf-» firait de reste pour anéantir la jouissance que m'aurait » donnée cet élan, et pour briser la aérie de mes pensées. »

Dans cette même lettre se trouve formellement exprimée la répugnance du poëte pour demeurer au rez-de-chaussée ou sous les toits. De plus, il ne voudrait à aucun prix avoir la vue sur un cimetière. Craignait-il de trouver dans ce lieu de repos, en présence d'êtres à jamais ensevelis et muets, la confirmation d'un doute terrible? N'avait-il pas dit avec une morne épouvante : « Depuis six mille ans la » mort se tait ?» Se déguisant un peu à lui-même, il ajoute : » J'aime les hommes, la foule, le mouvement. »

Fixé à Leipsick, il s'en échappe un jour, et court à Dresde sur les traces d'une femme aimée. Le grand contemporain de Schiller, son rival de génie, son ami aussi plus tard, Goëthe, ne charma sa jeune existence que de douces amours : Marguerite, Annette, Frédérica, Charlotte, apparaissent dans *Vérité et poésie* comme des songes légers; chacune est à part une fraîche et gracieuse idylle. Schiller, qui devait s'agiter dans tous les doutes, s'user à tous les désespoirs, s'éprit des beautés d'une femme dont la foi n'était pas libre, qui avait engagé sa foi à un ami. Lui, homme de conscience et de probité, il se laissait aller au dangereux plaisir de la voir, de la contempler aux heures de silences trop expressifs ou de ravissant oubli; et, loin d'elle, il la reprenait dans sa rêverie, embellie de toute la magie de son désir et de toutes les émotions fécondées par son génie. Souvent la création du poëte eut des adorations plus délirantes et plus belles que l'amante elle-même. Ce qu'il devait à l'affection confiante de l'ami, les soulèvemens terribles d'un cœur avide de bonheur, les sens rendus plus ardens par la retenue délicate, le livrèrent à des luttes qui se terminaient par des cris ou de muets épuisemens. Que souvent le crime fit explosion en lui! que souvent il le glorifia, dans l'audace de son cœur, avec des accens dignes du Satan de Milton et de l'Adramélech de Klopstock! Fou de douleur et d'amour, mais bien résolu à ne pas mettre dans la vie de cette femme et dans la sienne le mensonge et les bonheurs honteux, il abandonna la ville où était la maison qui toujours attirait ses regards et ses pas, et il courut se réfugier dans un lieu de solitude. La poésie soulagea sa formidable ivresse, il acheva *Don Carlos*.

Les *Brigands* avaient été le rêve sombre et puissant d'une nuit de tempêtes; *Don Carlos* fut un autre rêve, lentement éclos aux splendeurs d'un jour chaud et légèrement orageux. Il y a déviation bien marquée de cette belle et large composition au premier drame; c'est en quelque sorte un âge humain et littéraire subitement franchi. Comme dans les *Brigands*, le poëte tend à établir l'humanité dans ses droits; mais ce n'est plus par la violence, c'est par le développement complet des grands instincts du cœur. Tout le luxe d'une âme jeune, forte et saintement affectueuse, allant à la recherche des hauts obstacles et des fières douleurs, anime ce poëme. C'est une richesse éblouissante de sentimens magnanimes; c'est l'impulsion créatrice et passionnée, c'est le génie dans sa sève la plus ardente. Là Schiller s'est poétisé sous les traits de don Carlos et du marquis de Posa. Sa sensibilité fougueuse, sa mélancolie exaltée et sauvage, son respect pour la justice, non moins profond que son mépris pour toute espèce de tyrannie et d'avilissement; tout l'être de mouvemens libres enfin, mais sans mesure, se trouve dans don Carlos. La figure du marquis de Posa a une expression plus grande et plus calme. Posa est le citoyen du siècle et de l'humanité; il est le représentant de la conquête infinie. « Donnez la liberté de » penser! » crie-t-il à Philippe II. Ne croit-on pas entendre Schiller?

Peut-être l'austérité de l'histoire nierait-elle, pour certains détails de nature et de caractère, la fille de Catherine de Médicis, l'épouse de don Philippe; mais chaque fois que Schiller, lors de l'achèvement de son œuvre, faisait poser la véritable Elisabeth, une autre figure de femme lui apparaissait dans sa beauté attristante et chastement sévère.

Un souvenir se présente ici. Bien des femmes enchantent les poésies lyriques de Schiller; chacune y passe à son tour, rapide, étincelante ou adorablement rêveuse et mélancolique; chacune, comme la Vénus de Virgile, laisse après elle un parfum révélateur. C'est une belle inconnue au front sérieux et tendre, aux sens amoureux et faciles; c'est Emma placée trop haut pour s'avouer qu'elle a aimé; c'est Laura danseuse aérienne, musicienne divine; c'est une pure jeune fille dont le nom reste ignoré; c'est la femme des profondes amours, des désespoirs qui survivent à toute distraction, la beauté du *Combat*. C'est Minna la parjure, Minna qui passe à côté de lui sans le voir, appelant sur sa trace des flots choisis de beaux voluptueux et souriant à tous; Minna que, dans sa colère, il fait vieille, méprisable et tristement abandonnée. Horace en était resté là dans son ode à Lydia. Schiller miséricordieux se repent et aime encore. Bientôt il pourra, comme le poëte latin, mettre en face des infidélités de cette autre Pyrrha sa froide curiosité. Quelle beauté a inspiré *la Rencontre*, petite pièce de grâce anacréontique? Même incertitude pour *l'Attente*, qu'on dirait soupirée par l'amant de Cynthie, tant la mélodie en est fraîche, la passion délicate, les détails naturels et charmans. Toutes les délicates de ce jeune chant d'amour ont vibré sur une lyre française. De ces figures doucement émouvantes, Schiller se détournait soudain pour se replonger dans son abîme d'incertitudes et d'horreur.

Nous le voyons heureux, en 1787, à Weimar où il devait un jour prendre une bien haute place. Herder, qui pourtant n'aimait pas les drames du poëte, lui fit un noble accueil. Wieland mit dans ses rapports avec lui une grâce si franche, si cordiale, que Schiller, tout heureux, écrivait ces aimables paroles : « Nous jouirons de quel-» ques beaux momens : Wieland est jeune quand il aime. » Médiocrement épris des grandeurs, il ne tarda pas à quitter cette ville de princes et de courtisans. A Ingolstadt, il écrivit son *Histoire de la révolte des Pays-Bas*.

L'époque où Schiller connut personnellement Goethe est enfin arrivée. Jamais l'auteur de *Don Carlos* n'avait prononcé ce nom sans une émotion passionnée. Tout ce qui avait vu le grand poëte devenait pour lui un objet de respect ou tout au moins de curiosité jalouse. Cet être qui avait respiré dans l'air de Goethe acquérait pour lui une sorte de consécration. Ce qu'on lui en disait d'ailleurs le trouvait incrédule et lui donnait quelque peu d'impatience. Nul ne lui produisait le Goethe qu'il portait vivant et cher dans son âme, et dont la figure avait deux types distincts : Werther doucement abrité dans la méditation et gardant quelque belle nuance de mélancolie; et Faust rêveur inquiet, peu soucieux du monde, s'absorbant en de sombres et puissans enthousiasmes; Faust dévoré des ardeurs de l'inconnu. Magnifique illusion! lui avait-on dit. Maintenant il saura par lui-même : Werther et Faust sont devant lui.

Les deux poëtes se rencontrèrent dans une maison

étrangère. Ils se déplurent d'abord. Tous ceux qui ont vu Goethe s'accordent à en porter le même jugement extérieur. Sa stature était imposante. Qu'il marchât ou qu'il se reposât, la souveraineté respiendissait dans sa manière. On la retrouvait dans ses airs de tête, sur son front vaste et intelligent, dans ses yeux d'un noir brillant, au regard ferme et profond. Sa bouche était belle, si étonnamment belle, que l'un des deux Schlegel se demandait avec un sérieux naïf si elle n'était pas plus belle que celle de l'Apollon antique; et cette bouche ne s'ouvrait que pour répandre à profusion des choses dignes de mémoire. Quelques uns découvrirent dans cette bouche merveilleuse la ligne de sécheresse, d'autres disent d'égoïsme. Quand Goethe fut établi dans une suprématie incontestée, il dit *nous* en parlant de lui. Au moment où nous sommes, il se traitait encore avec une apparence de familiarité négligente, un laisser-aller de grand seigneur pourtant, il disait moi. Goethe revenait d'Italie, tout plein de cette Rome où, d'après lui, on s'épuisait de contemplation et d'étonnement. Il en revenait émerveillé, pompeux de récits, avec les impressions solennelles du *Jugement dernier* de Michel-Ange, et les vues harmonieuses des artistes grecs sur la sublimité de l'art. Il disait, comme Winkelmann, que l'étude de Rome était sa véritable initiation à la lumière. Il parlait du Vésuve, il parlait de la mer qu'il avait contemplée plusieurs fois et en des lieux différens. A travers ce mouvement d'idées, cette variété éblouissante d'images et de sensations, il jetait une parole brève, forte, inattendue, mordante quelquefois, qui vous saisissait tout d'abord. Voulait-il vous ramener à lui, il donnait à sa voix un charme mystérieux et grave. De loin en loin il apparaissait avec une ironie impitoyable.

A toute cette magnificence, Schiller resta froid et sobre de paroles. Il se sentait d'ailleurs si différent du grand homme, avec sa taille mince et élevée, sa pâle figure habituellement penchée, son sourire tendre ou douloureusement inquiet, si une fine moquerie, le dédain ou l'enthousiasme, ne l'animait pas, ses cheveux roux et tombans, et le malaise invincible que lui faisait souffrir tout homme avec lequel il n'avait pas de sympathie immédiate. Quelques lignes écrites par lui sous le coup de l'impression trouvent ici leur place naturelle : « La haute idée que j'avais de Goethe n'a pas dimi-» nué; mais je doute que nous puissions jamais éprouver le » besoin de nous rapprocher l'un de l'autre. Bien des choses » qui m'émeuvent ne sont plus de son temps. Tout son être » fut dès l'origine autrement organisé que mon être. Son » monde n'est pas le mien; et les jugemens que nous por-» tons sur les choses diffèrent essentiellement. » Ce fait nous rappelle Lavater. Son saisissement à la vue de Goethe, qu'il connaissait moralement par *Goetz*, par *Werther*, et par une correspondance suivie, fut si impérieux et si vif, qu'il laissa échapper des exclamations singulières. — « Il a » plu à Dieu et à la nature de me faire ainsi, dit Goethe, » aimez-moi comme je suis. » Il le fallut bien; mais la science de Lavater se trouva en défaut.

Goethe de son côté éprouvait pour Schiller un éloignement raisonné. Il ne voyait dans l'auteur des *Brigands* et de la *Conjuration de Fiesco*, qu'un ennemi de l'art et de la société, un de ces hommes qu'il aurait à combattre, qui toujours entraveraient sa marche. L'Italie avait fortifié sa passion pour le beau et retrempé son génie à des sources fraîches. Il y avait écrit son *Iphigénie* si pure, si calme, si belle d'harmonie et de simplicité sévère; il y avait conçu *Torquato Tasso* dans la même donnée paisiblement savante et majestueuse. « Toute révolution est une conquête, » disait Schiller. Ce mot était important à l'homme et à l'artiste. La conquête supposait toujours la recherche inquiète, les détours passionnés et violens; ce n'était plus ainsi qu'il concevait l'art et la vie.

Le hasard les rapprocha encore. A mesure que Goethe pénétra mieux Schiller, il se sentit fortement attiré vers cet être de mélancolie, d'enthousiasme et d'amour; c'étaient ses années de poésie amère et sainte qui repassaient devant lui. Avec Schiller, il possédait à la fois deux âges de sa vie, il se complétait sans effort, et assistait plein d'une émotion curieuse au spectacle de sa jeunesse. Ce que la méditation et la pratique des choses lui avaient ôté, Schiller le lui rendait. S'abandonnant au penchant que lui inspirait le poëte, il obtint pour lui une chaire d'histoire à Iéna. Les distances se rapprochaient : Iéna n'était qu'à six lieues de Weimar où Goethe vivait en empereur et en courtisan. Schiller prit souvent le chemin de cette ville d'élégances royales, surtout quand la belle alliée de pruniers qui y conduisait était en fleurs, ou que déjà elle portait ses fruits savoureux. Les hommes ont gardé le vif et beau souvenir des leçons d'histoire données avec tant d'éclat, de profondeur chaleureuse et solide, par ce représentant d'une ère nouvelle.

Malgré ses recherches savantes, malgré les douceurs des affections intimes, Schiller demeurait en proie à ses formidables tourmens. La misère de ce poëte du dix-neuvième siècle est une autre misère que celle de l'Arabe, une autre misère que celle des poëtes sacrés : nuls biens terrestres ne pourraient le consoler. Que Job recouvre la santé et les joies de la famille, que ses troupeaux s'étendent dans la plaine, et sa plainte audacieuse deviendra une humble glorification. Qu'Isaïe et Jérémie voient refleurir la vigne des coteaux d'Engaddi, que Jérusalem relève ses murs en ruines, que le front des vierges et des guerriers ne soit plus courbé par la honte, et le chant de triomphe dira leur religieux transport. Schiller ne pleure pas des prospérités mondaines; il pleure la foi perdue des jeunes années, il pleure ces destinées immortelles qui pouvaient lui expliquer les destinées d'un jour. Pourquoi vivre? Pourquoi mourir? Y a-t-il réellement un héritage éternel à recueillir enfin? Ou bien faudra-t-il que les fils de l'homme lui restent à jamais inconnus, qu'il poursuive dans une durée illimitée le labeur effrayant qui toujours aboutit à l'inévitable détresse, la mort? L'intelligence de Dieu lui-même se perdait dans ce trouble, s'effaçait dans ce continuel orage. — *La nuit, la grande nuit*, proférait Goethe. Le sombre néant! disait Schiller, plein d'amertume et d'horreur.

En 1790, le professeur d'Iéna fixa du moins ses inquiétudes de tendresse par son mariage avec mademoiselle de Langenfels. Cette même année il publia son *Histoire de la guerre de trente ans*.

Kant opérait alors en Allemagne un mouvement universel. Sa doctrine trouvait des zélateurs passionnés et des détracteurs qui ne l'étaient pas moins. Schiller, avide de toute croyance nouvelle, se rangea hautement parmi les premiers. Il n'avait trouvé qu'humiliation, effroi douloureux dans les systèmes modernes jusqu'alors triomphans. Quelle était la supériorité de Kant sur ses devanciers? Ce n'était guère la foi simple et ferme; c'était la conviction claire, irrécusable de l'impuissance de la créature à pénétrer le mystère de Dieu et de son œuvre; c'était la religion du devoir dans un sens pur, fort et réfléchi. Schiller s'attacha avec ardeur à se donner une croyance qui mît fin à ses angoisses. Plus tard il publia divers écrits philosophiques tous ingénieux, tous recommandables par la beauté de l'intention, mais entachés à distance d'obscurités subtiles. Ces travaux, poursuivis avec une énergie démesurée, affectèrent sa poitrine, et le réduisirent à un tel état d'épuisement qu'il fut bien près de la mort. Deux princes souverains, prenant en respect cette grande existence qui s'usait à une tâche trop rapide, lui firent accepter chacun une pension de mille thalers (quatre mille francs à peu près). Plus tard le grand-duc de Weimar, Charles-Auguste, fit à Schiller une pension équivalente à trois mille francs; son intention était de la doubler dans le cas où le poëte serait malade. — « J'ai

» du talent, dit Schiller avec une noble fierté, je dois me » suffire. » Il ne voulut accepter que les trois mille francs, pour se débarrasser au moins des soucis trop importuns, de ceux qui mettent le génie lui-même en servage.

Un peu rétabli, mais bien faible encore, Schiller vonint se retremper à l'air natal et retrouver le foyer et la parole de son vieux père. Arrivé près de Stuttgard, il écrivit au duc son ancien protecteur. Celui-ci, toujours sous l'influence d'une colère vaniteuse, ne pouvant pardonner l'échappée du poëte, fit répondre que Schiller était libre de venir à Stuttgard, qu'on ne s'apercevrait pas de sa présence. L'auteur des *Brigands* eût foudroyé le prince par quelque philippique; l'auteur de *Don Carlos* entra serein et touché dans la petite capitale du petit souverain. L'attendrissement du vieux père égala son orgueil. Ce fils l'avait quitté inconnu, sans avenir; maintenant il était proclamé par tous, et il lui revenait meilleur et plus modeste qu'aux jours d'obscurité. Malgré le calme de toute une année, le poëte ne put retrouver la vigueur lentement et à jamais ravie. De retour à Iéna, il s'efforça d'échapper aux assujétissemens étroits, en se créant une manière d'être à part, complétement en dehors du mouvement commun et de l'entraînement frivole des heures. Le jour il dormait fort tard; et la nuit, quand nul bruit de vie ne troublait la grandeur mélancolique des choses, il entrait dans son monde intérieur. Ses désespoirs, s'ils subsistaient à ces heures d'isolement, avaient moins d'âpreté, moins de sombre violence; la force du bien se développait en lui et donnait à ses jours une valeur inconnue; alors il écrivait.

Aux temps d'énergie il pouvait errer loin, s'inspirer dans les champs, dans les bois, des beautés orageuses ou tranquilles de la nuit; maintenant il doit se tenir dans sa chambre, entre ses froides murailles, sans voir le ciel et l'espace. Son génie est infécond, trop paisible du moins, s'il reste assis. Il marche lentement ou vite, selon que sa pensée a plus ou moins de mouvement; il s'enivre du bruit de ses pas, du bruit de sa voix, de son geste rapide et fréquent, du balancement sonore de sa belle poésie, de la grandeur imprévue de son inspiration. Souvent il s'arrête pour la fixer sur le papier; et, soit besoin, soit habitude, il porte à ses lèvres quelques gouttes d'un vin vieux du Rhin, d'un vin léger de Champagne qu'Horace aurait chantés. Rarement une joie sensuelle déshonore la poétique beauté de ce front pâle et divin. Alors il méditait sa trilogie admirable de Wallenstein.

Son intolérable douleur avait été celle d'une existence inutile. Elle ne peut être inutile pour celui qui contribue à établir dans les âmes le sens intelligent et invariable de la justice. Cette loi si digne de ses efforts, il l'a tentée et il est bien déterminé à la poursuivre. La nature a mis dans son cœur les ardeurs de la poésie, il les rendra sacrées et utiles. Pénétré de tout ce qu'on peut exercer de puissance morale sur des hommes assemblés, il veut qu'une fête donnée en quelque sorte à leurs sens devienne pour eux un moyen de perfectionnement. Il fécondera chacun de ses drames de généreuses sympathies et de hautes espérances. Il mettra en œuvre ses facultés les plus riches pour qu'il y ait accord entre l'existence passagère et la belle éternité proposée comme une fin sublime aux faibles et aux forts. A lui tout seul, s'il ne peut s'en défendre, les ébranlemens du doute, les misères infinies d'une intelligence trop superbe; mais à cette humanité qu'il aime, les nobles et vivifiantes ardeurs, l'impérissable avenir.

Ce n'est pas tout; parvenu à un âge où il a pratiqué la vie, Schiller se convainc qu'assez généralement il a vu les êtres et les choses d'un point de vue personnel ou exagéré; et avec la candeur du génie modeste, il cherche dans le monde existant et dans les livres la direction vraie pour ses créations à venir. Les Grecs ont été les premiers maîtres dans l'art; il les relit, les médite, traduit Sophocle et Euripide. Chose étrange! Homère a ses hautes admirations, ce n'est pas Homère qu'il traduit; c'est le fils lointain, illégitime de la Grèce, c'est Virgile, si en désaccord avec les temps rudes et simples dont il avait continué l'épopée. Il revient aussi au grand poëte de l'Angleterre; et, comme lui et avec les mêmes sentimens, il s'approprie la science trop souvent amère de l'homme.

Jusqu'en 1798, nous le voyons préoccupé de sa fameuse trilogie de Wallenstein. Nulles recherches ne le rebutèrent pour s'initier à la vérité des temps et des personnages historiques: il les multiplia sous la force de l'ardeur qui lui était naturelle. L'inquiétude l'agita bien souvent. Sa défiance de ses moyens d'exécution est exprimée avec une candeur touchante dans une lettre d'épanchement. « Je sens une véritable angoisse quand je pense à ma tra- » gédie de Wallenstein. Si je veux continuer mon travail, » il me faudra y dépenser encore au moins sept ou huit » mois d'une vie que j'ai de fortes raisons pour ne pas pro- » diguer, et le résultat ne sera peut-être qu'une pièce » avortée. » On reste frappé et de sa modestie et de cette conscience d'une vie qui doit finir vite; ce ne sont pas les années qui le préoccupent, ce sont les mois.

Goethe avait créé un théâtre à la cour de Weimar; c'était là que *Wallenstein* devait être joué d'abord. Le duc Charles-Auguste, auprès duquel vivait l'auteur de *Faust*, attendait ce drame avec toute l'impatience d'un homme avide de mettre dans sa vie le plus de belles réalités possibles. Ce prince était pourvu d'un grand sens et d'une vraie tendresse pour les poëtes. Tous les jours à sa table il se donnait la jouissance d'en avoir des plus élevés. Son palais, où l'on menait une vie délicieuse de bien-être et de simplicité aimable, en logeait plusieurs. Des satisfactions moins éclatantes convenaient également à sa bienveillance et demeuraient cachées. Qu'un poëte ou un penseur de mérite se présentât dénué aux portes de sa petite ville de six mille âmes, il était aussitôt fourni de linge et de vêtemens convenables, et il entrait dans Weimar sans avoir à redouter une curiosité humiliante.

Il y avait douze ans que l'auteur de *Don Carlos* n'avait pas senti les émotions de la première représentation d'une œuvre nouvelle, lorsque *Wallenstein* fut joué sur le théâtre de Weimar, en 1798. Alors des guerres terribles ébranlaient l'Europe, et préparaient à la terre d'autres destinées sociales. La petite ville de Weimar lisait chaque jour dans les gazettes les désastres des nations, et n'en restait pas moins fidèle à ses plaisirs d'intelligence. Toutes les beautés de *Wallenstein* eurent leur part d'admirations attendries ou épouvantées. La simplicité austère de Sophocle s'y montre de loin en loin à travers le mouvement sauvage, impétueux et vaste de Shakspeare. Deux êtres ravissans et purs comme les créatures traditionnelles du monde vierge suffiraient presque à la valeur du poëme, Max et Théela. Max est sublime; Théela a la naïveté charmante de Juliette, la tristesse rêveuse et passionnée d'Opbélia. Max personnifie le devoir dans son expression la plus désintéressée et la plus admirable; Théela, l'amour dans son culte le plus chaste et le plus douloureux. Deux figures qu'on ne saurait oublier, après la grande figure de Wallenstein, c'est celle d'Octavio Piccolomini, et celle de Buttler.

Tous ceux qui ont connu le théâtre de Weimar en parlent comme d'une création unique et d'un merveilleux effet. Les spectateurs, tous d'élite, étaient formés à l'appréciation des œuvres du génie par des lectures et des conversations d'un goût sévère et délicat, et par des spectacles étrangers à tout autre lieu. Ce n'étaient pas seulement les pièces nationales qui étaient jouées sur cette scène illustre de Weimar; l'enchanteur Goethe y évoquait presque la terre: c'étaient les tragiques grecs fidèlement traduits, avec la pompe musicale, les masques, les longues robes traînantes, les décorations, tous les artifices enfin de la ville de Périclès.

Digitized by Google

Les comiques latins avaient leur tour avec le même charme de vérité. Shakspeare y apparaissait aussi dans sa puissance sauvage. La dignité élégante et majestueuse du dix-septième siécle français, ses voluptés de cœur divinisées à force de poésie y appelaient Racine. Ce fut plus tard que Voltaire, Lopez de Vega et Calderon y brillérent aussi. Trois hommes laissaient loin le duc et sa famille, et les seigneurs, et les femmes de race antique. Souvent les regards se détournaient de la scène pour se porter vers eux. Weimar n'était la patrie d'aucun. Wieland, fils d'un pasteur de Holzein; Herder, né d'un pauvre maître d'école de Mohrungen; et Goëthe, d'humble condition par son père; Goethe, le plus jeune, le plus retentissant, le plus superbe aussi, appartenant à une famille bourgeoise de Francfort-sur-le-Mein, formaient cette trinité magnifique. Attirés dans cette Athènes du Nord, ils y avaient trouvé une hospitalité d'affection et de bon goût qui les y avait fixés. Il s'y rencontrait parfois aussi deux des écrivains les plus savans de l'Allemagne, Auguste et Frédéric Schlegel, tellement avides de bruire dans le monde, que Schiller, avec sa franche impatience, les appelait étourneaux. Pourtant les Schlegel avaient ses aversions pour le drame français. Là, des actenrs d'une rare intelligence agitaient de leurs fortes émotions cette cour nonchalante et heureuse. Et Goethe, avec sa haute taille et sa tête de Jupiter, Goethe, assis sur un siége élevé dans le parterre, présidait à ces fêtes divines. C'était le temps où, d'après l'expression de madame de Staël, « il n'écrivait » pas l'adresse d'une lettre que ses ferveus admirateurs n'y » cherchassent les traces du génie. »

Aucun devoir n'attachant plus Schiller à un lieu préférablement à un autre, il abandonna la savante Iéna, et s'établit un beau jour dans cette petite ville féerique de Weimar. M. de Wolzogen, l'ami de sa première jeunesse, y était avec sa femme, pour les mérites de laquelle Schiller professait la plus grande estime. Moins faible de santé, il aurait pu trouver des bonheurs dans la belle réunion de Weimar. Tous les enchantemens de l'esprit et du cœur, tout ce qui donne du mouvement et de la grâce à la vie, tout ce qui repose aussi du sentiment trop ardent des choses, se trouvait là comme à l'appel du désir. Une conformité constante d'inclinations et d'idées entre des personnes destinées à se voir souvent eut rendu monotone et difficile le cours des heures; cela même n'existait pas. Wieland, après avoir passé des nuits sans sommeil à pleurer ses croyances perdues, s'était réfugié dans la douce insouciance de ce qui était et de ce qui pourrait être. Il y avait en lui de la grâce négligée de Montaigne, de la fantaisie suave de l'Arioste, et de la verve moqueuse et enthousiaste de Voltaire. « Je ne sais autre chose que conter, » disait-il d'un ton charmant; et il semait dans sa causerie tous les genres de séductions. Ce n'était pas avec des formes légères que Herder traitait les hautes questions. Immensément riche de savoir, il voyait dans la perpétuelle mobilité de l'univers une loi admirable de jeunesse, de beauté, d'harmonie et de perfectibilité heureuse. Préoccupé des splendeurs toujours croissantes de l'humanité, il y sacrifiait la grandeur isolée de l'homme : c'était le panthéisme de Spinosa poétiquement arrangé. Qu'on osât murmurer contre le sombre et fatal entraînement; qu'on plaignît tant de races immolées à une œuvre inconnue qui resterait peut-être à jamais incomprise, Herder laissait aller une méprisante ironie. Ne faudrait-il pas, en effet, qu'une conception sublime avortât pour satisfaire la fatuité risible de la créature du moment? Des mondes avaient successivement péri; étaient-ils moins précieux, procédaient-ils d'une sagesse moins haute que le monde présent? Schiller s'exaltait parfois à ce renoncement; mais s'il comptait combien peu d'années il lui restait encore pour subir la dernière et invincible détresse, il appelait de cette décision hautaine à Kant, qui professait pour l'individu un si haut respect. Et les deux poëtes poursuivaient l'entretien; Herder en écrasant l'homme, Schiller en le défendant de l'insulte, et en le relevant de la servitude divine.

Ces questions, ardemment agitées, donnaient un spectacle à la curiosité calme et désintéressée de Goethe. Depuis long-temps il s'était débarrassé des angoisses d'une éternité impénétrable, et il mettait sa grandeur à s'absorber avec la majesté paisible de Spinosa dans le panthéisme du vieil Orient. Le *peut-être*, frémissement de mort pour Schiller, n'était pour lui que l'objet de rêveries successives, le retour dans un passé où lui-même avait traîné le fardeau des grandes misères et fait entendre ce vœu luguet : Que je puisse revivre ailleurs! Maintenant il ne se partage plus entre le monde réel et le monde possible. Ce qu'il connaît, ce qu'il pourra connaître et posséder encore suffit à l'énergie et à l'étendue de ses sentimens; il s'est élevé par le raisonnement au dédain de cette autre destinée.

Au milieu de ces hommes si élevés, si profondément sincères, Schiller aurait continué les douleurs consumantes du passé, s'il ne s'en était distrait par le mouvement de la poésie. Une fois débarrassé de ses incertitudes d'art, il ent même un travail prodigieux et facile. Pièces d'invention, pièces traduites, poésies lyriques, tout se succéda avec une inconcevable rapidité. Les longs jours lui seraient refusés; il le sentait, et il avait à cœur de préserver sa mémoire de l'oubli, en laissant aux hommes quelques œuvres assez pures, assez fortes pour attester qu'il avait vécu.

A deux ans de *Wallenstein*, en 1800, il faisait jouer *Marie Stuart* sur le théâtre de Weimar. Indépendamment de la conception large du poëme, des situations animées, il abonde en détails d'un intérêt inappréciable. Toutes les figures sont d'ailleurs, dans un genre différent, des études achevées. Chacune prise à part est un modèle magnifique de pensée et d'exécution. On ne sait rien d'aussi profondément habile et scélérat qu'Elisabeth; c'est un monstre inouï. Toute la bassesse du courtisan sans cœur est élégamment caractérisée par Leicester. Le dévouement implacable et féroce à l'individualité souveraine, c'est Burleigh. On s'incline devant Talbot, sublime expression de la conscience. Marie a la merveilleuse puissance d'accorder les séductions des fraîches années et la beauté sérieuse de son âge et du malheur. Goethe déclara admirable ce poëme tragique. Schiller fut touché de cette haute approbation; mais, destiné à souffrir toujours, il parcourait de son triste regard ce monde dévasté par les révolutions, ces dynasties de rois qui déjà commençaient leur pèlerinage errant; ces nations violemment conquises, épouvantées de l'être; et un hymne solennel et douloureux témoigna de sa sympathie; la finale en était sombre : « La liberté n'est plus que dans » nos rêves, et le beau n'est plus que dans nos chants. » Il se trompait. Ces faits qui ne lui semblaient que des faits de brutalité envahissante étaient réellement des semences d'avenir; ils préparaient l'affranchissement des idées. En 1801, *Jeanne d'Arc* obtint sur la scène des honneurs bien rares. A Weimar, on s'était délicatement enivré de cette chaste et mélodieuse poésie; à Leipsick, ce fut une magnifique explosion, un triomphe populaire. Schiller était là, son visage doucement éclairé par l'attendrissement rêveur. Le premier acte fini, un cri profond, unanime, s'éleva de tous les points : *Vive Schiller!* et tout aussitôt une musique spontanée, fanfare triomphale, accompagna ce cri. La tragédie jouée, les spectateurs se rangèrent sur deux rangs; et le poëte, profondément ému passa au milieu d'eux. Dehors un cortége mouvant sur deux lignes aussi, et le cri de transport et d'amour. Pour nous Français, la *Jeanne* de Schiller n'a de valeur que par le patriotisme qui de toutes parts éclate en beaux sentimens. L'instinct de l'époque ne s'y trouve pas d'ailleurs; et, comme si le poëte s'était subitement lassé de la réalité, il s'abandonne à une

fantaisie d'invraisemblance, la tradition s'efface lentement et se perd dans une échappée subite. Pas de bûcher, mais une mort triomphale. Shakspeare avait fait de Jeanne une créature rusée et grossière, une vagabonde impure; Schiller, par une autre exagération, a dépouillé la jeune fille de ses formes grandes et simples pour la parer d'un éclat fantastique : Virgile, l'Arioste et le Tasse ont composé cette figure.

Schiller, dans cette même année 1801, avait été anobli. Goethe et Herder avaient, à des époques différentes, également accueilli cette pauvre distinction. Herder l'avait subie peut-être; il y a des affronts dont le génie ne parle pas. M. de Herder, M. de Schiller, cela est misérable au dernier point.

A peine deux ans avaient passé, que la *Fiancée de Messine*, avec sa conception à la fois grecque et moyen-âge, ses chœurs pompeux, sa magie et sa richesse de sons, révéla Schiller sous un nouvel aspect. Quelle idée saisit-on à travers le mouvement de l'action? L'idée antique si insultante pour Dieu, si effroyable pour la créature, la *fatalité*.

Trois hommes que vénérait Schiller quittèrent pieusement la vie. Klopstock, bien solitaire, bien négligé dans sa vieillesse, mourut en disant ses beaux vers; Herder fit de son heure sinistre une heure solennelle et douce; sa main se glaça en traçant un hymne religieux. A quelques mois de là, en 1804, Kant achevait à Kœnigsberg, qu'il n'avait jamais quitté que pour aller à deux ou trois lieues, son existence paisible et hautement honorée.

Schiller, tout souffrant qu'il était, n'en produisait pas moins. On vit paraître de lui, à des temps rapprochés, diverses traductions : l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide, le *Macbeth* de Shakspeare, le *Turandot* de Gozzi; deux comédies de Picard, *Encore des Ménechmes* et *Médiocre et Rampant*. Plus ennemi que jamais de la tragédie française, il fit grand bruit du *Mahomet* de Voltaire que Goethe avait mystérieusement traduit, et qu'un jour il avait donné en beau spectacle. Pourtant, à la prière du duc, Schiller traduisit la *Phèdre* de Racine.

Mozart dit adieu à la terre par un chant riche et funèbre. Schiller, qui sentait la vie se retirer de lui, rassembla les rayons les plus purs de son génie, et il éclaira d'un jour magnifique et profond le dernier labeur de ses dernières années, *Wilhelm Tell*. Sois mon œuvre grande, avait dit l'homme de bien. *Wilhelm Tell*, composition solennelle et forte, chant de liberté et d'amour, pouvait clore dignement l'existence la plus admirable; *Wilhelm Tell* se présente comme une initiation de la minute humaine à la belle éternité. Ce n'était pas le nom d'un homme qu'il fallait attacher à ce vaste et vivifiant poëme : il y a mieux que l'expression d'un intérêt isolé, il y a la plainte et le soulèvement juste de tout un peuple; il y a le droit éternel et saint de l'humanité lâchement outragée. Ne comparez aucune des conjurations retentissantes des grands états à la conjuration tranquille, forte, simple, de ce petit coin sauvage et presque inconnu. Le peuple représente le droit social avec sa dépendance réfléchie, ses obligations voulues et sa communauté d'intérêts; Tell représente le droit naturel. C'est l'homme primitif avec ses instincts de possession naïve. La civilisation a créé des lois savantes qu'un grand nombre d'êtres ont acceptées. Il ne s'inquiète pas du sens de ces lois, il ne demande pas si elles sont une nécessité ou un bienfait pour ceux qui s'y soumettent. Sa force, dont il a bien la conscience, et son équité naturelle, le mettent en dehors de ces lois. Dans la plaine, il sentirait les entraves de cet ordre inconnu, la honte de quelque servitude; il habite la hauteur isolée. Là est l'espace libre, là il ne connaît de maître que Dieu. Néanmoins un pouvoir étranger le trouve respectueux, sans défi, sans pensée railleuse. Ce qu'il lui faut, c'est qu'on ne touche pas au champ que ses pères ont naguère disputé aux brouillards, aux ours et aux loups, et que ses mains cultivent; c'est qu'on n'attaque ni les siens, ni son indépendance. Tranquille souverain de ces lieux, il erre sur les lacs, il chasse dans les forêts et sur les montagnes; il veut jouir de tout, comme il jouit des beautés du ciel et des parfums de la solitude; et quand la fatigue le ramène dans sa maison, il y trouve de pieuses tendresses. Cette figure de Tell a quelque analogie avec le Léonidas qu'Hérodote, Diodore et Plutarque ont fait si grand. C'est la même simplicité d'héroïsme, le même calme dans l'action périlleuse, la même parole sobre et tranquille, mais énergique de sens, mais sûre d'autorité. On citerait volontiers celle qu'il dit en voyant élever une prison destinée à des hommes naguère libres et possesseurs heureux de cette terre : — « Ce que les mains » ont élevé, les mains pourront le détruire. » D'autres traits se présentent nombreux; nous nous bornerons à un : sa femme tremble qu'il ne soit de la ligue du Rutli. — « Je » n'en suis pas; mais si mon pays m'appelle, je répondrai » à sa voix. — Et ce qu'il y aura de plus dangereux sera » ton lot comme toujours? — Chacun est employé selon ses » moyens. »

Plutarque se serait passionné pour ce haut caractère, il manque à ses *Vies*. Comme il l'aurait étudié avec un enchantement de curiosité et d'amour! Que souvent il aurait négligé, oublié même ses figures de stoïciens pour s'épancher dans la familiarité de cet être si pieux, si doux, si grand, et toujours sans orgueil et sans effort!

Cette production laissa le poëte faible à l'excès. A peu de temps de là il se sentit mourir. Pourtant bien des motifs heureux l'attachaient à cette vie. Il avait une femme aimée, il était père, des amis s'empressaient autour de lui; Goethe se montrait un des plus tendres. Subjugué par la candeur élevée et tant soit peu sauvage de Schiller, par tout ce que cette nature avait d'enthousiasmes sincères, hardis et de troubles vertueux, il s'était pénétré pour lui d'une affection à part. Les inégalités de Schiller, ses amertumes, sa franchise dédaigneuse parfois, les longues rêveries où il se repliait muet et profond sur lui-même, l'avaient trouvé plein de patience. Avec cet homme d'impressions toujours vraies, il déposait volontiers la solennité d'habitude. Sa voix grave et superbe, ou froidement incisive, gardait pour l'ami ce que le cœur a de familiarité doucement émouvante. Abdiquant sa paisible suprématie, il ne le voyait pas dans une disposition plus taciturne, plus silencieusement fatiguée et inquiète, sans en ressentir quelque malaise; s'il ne parvenait pas à lui donner un peu de gaieté, il savait garder les ménagemens délicats. Un caprice de cet homme, de dix ans plus jeune que lui, attirait son attention et ne l'irritait pas. Herder s'était d'ailleurs habitué à une pratique indulgente de l'amitié. Jamais Herder n'avait écrit une ligne à Goethe sans l'emprendre d'ironie : c'était par des soins assidument doux que Goethe était parvenu à conquérir l'attachement durable de cet autre génie. Avec une connaissance un peu intime de l'auteur de *Faust*, on s'explique facilement les répulsions qu'il faisait naître, et dont Schiller ne sut pas toujours se garantir. Comment le chantre passionné de la douleur, lui qui la sentait inépuisable dans son sein et que le mystère dévorait, lui qui écoutait mugir toutes les tempêtes humaines, aurait-il pu voir toujours d'un œil de bonté ce contemplateur impassible ou railleur de l'angoisse universelle? Il nous semble même que Goethe devait parfois inspirer l'épouvante et l'aversion, une colère honnête tout au moins. Quelles misères publiques lui trouvèrent des entrailles? A quelle époque de sa longue existence eut-il une patrie? L'artiste avait tué l'homme. Et Schiller ne surprit-il jamais sur ces lèvres de marbre, en réponse à ses exaltations, l'ironie méprisante de Méphistophélès? Cette observation continuelle d'ailleurs, dont on se savait l'objet, devait faire naître l'impatience ou l'éloignement, et fermer le cœur à toute affection libre.

Digitized by Google

Et voyez avec quel soin Goethe se défend de la sensation trop chaleureusement prolongée; c'est une ennemie qui ôterait à ses facultés la justesse et la profondeur de l'observation, et qui l'userait aussi. Une conversation est trop émouvante, il la fait cesser ou bien il y échappe par l'éloignement subit. Il est homme à prendre en aversion tout être qui donnerait à son âme des secousses trop brusques. Ce que les Grecs faisaient pour les statues des divinités, qui toujours n'offraient qu'un calme heureux, Goethe le fit pour sa vie, une fois sa première jeunesse passée. Jamais il n'y eût de déification plus sérieuse du *moi*, de culte plus sincère, plus profond, pour cette vie dont l'art relevait tout entier. Ses amis peuvent agoniser, mourir, il ne les voit pas, il fait tout pour se soustraire à leur pensée. Son admiration pour Ninon est profonde, *elle qui a su ne faire son affaire d'aucune*. Ce qui l'émeut tristement, c'est l'anéantissement présumé de l'être. Y a-t-il quelque chose au-delà de l'existence visible? Il l'espère peu: aussi calcule-t-il les chances de prolonger ses jours et de les combler de tous les biens. Sent-il ses facultés s'engourdir, il les remet en mouvement par le travail. Puissant d'orgueil, il ne veut rien perdre de lui-même avant d'avoir tout perdu. Comme ces hommes de fer des anciens jours, il tombera pour ne plus se relever; mais il ne verra pas les débris de son armure joncher la terre et rejoindre un vainqueur insolent. Ce sera tout armé qu'il se présentera à la mort, et il lui disputera sa défaite vaillamment.

Schiller nous rappelle tristement à lui.

— Comment vous trouvez-vous? demandait madame de Wolzogen au poëte mourant épuisé de vie à quarante-cinq ans. — Toujours plus tranquille, répondit l'homme réconcilié avec les espérances immortelles. Près de finir à jamais le rêve humain, à cette heure où l'intelligence entre dans sa nuit, Schiller leva au ciel un calme et lumineux regard; et, comme s'il eût entrevu au-delà de la terre, il dit: « Beaucoup de choses m'apparaissent maintenant moins » obscures. » Ses yeux se fermèrent pour ne plus se rouvrir; c'était en 1805. Redoutant sans doute des honneurs excessifs, il avait demandé à être enterré très simplement; il le fut la nuit. Une foule silencieuse d'amis, de jeunes adorateurs de son beau génie, suivirent ses restes éteints et s'avancèrent aux chants des rossignols. Cette nuit était sombre. Quand on fut près de la fosse, la lune sortit d'un nuage; et, pâle et mélancolique, elle brilla sur ce froid cercueil.

Goethe chanta cette mort prématurée.

A côté de l'homme des destinées éternelles, plaçons l'homme de cette terre. Goethe, qui presque seul avait survécu à sa génération, et qui avait entendu la protestation haineuse de la jeunesse, Goethe en 1832, à quatre-vingt-trois ans, se débat contre l'ennemie; et avec une de ces volontés indomptables qu'il faut bien admirer, il prétend mourir debout. Par son ordre, on l'assied dans son haut fauteuil. *La nuit, la grande nuit*, comme il appelle la mort, n'est pas encore là: mais déjà il est nuit pour ses yeux qui ont cessé de voir. — « Plus de lumière! plus de lumière! » s'écrie-t-il d'un accent douloureux. Puis, c'est sa voix qui devient muette. Qu'importe? de sa main droite il parle encore en décrivant dans l'air des signes d'écriture. Cette main tombe sur le genou, et y reste immobile. Il a passé sans retour; mais la vie ne s'est enfuie qu'avec l'intelligence: il a bien été jusqu'à la fin le dominateur de son être. Et pendant qu'il exhalait son dernier souffle de génie et de vie, un vers fameux de *Faust*, dit tout près de sa chambre de mort, lui renvoyait un écho de l'autre rive: « La trace » de mon passage sur la terre ne peut même se perdre dans » les profondeurs de l'éternité. »

SCOLASTIQUE. L'esprit humain a jusqu'ici procédé par des réactions violentes, damnant un jour ce qu'il avait adoré la veille, brisant l'idole qu'il avait encensée, semblable au sauvage qui se prosterne le matin devant son fétiche et le bat le soir. La raison de cela, c'est que l'esprit humain ne voit jamais que des vérités relatives, c'est-à-dire qu'il ne découvre jamais la vérité absolue que sous une forme, laquelle doit nécessairement périr et être détruite, afin que la création se continue et donne lieu à d'autres manifestations. Il faut donc détruire ce qui ne se détruit pas assez vite, et l'humanité n'a jamais manqué jusqu'ici à ce rôle de destruction. Mais son erreur a été de s'imaginer qu'elle devait détruire pour détruire, par une sorte de passion de détruire, semblable à celle que les Indiens prêtent à Siva, au lieu de savoir qu'elle ne détruisait que pour transformer et changer la forme passée dans la forme à-venir: éternelle métempsychose! De là ces réactions violentes dont je parle, et dont l'histoire de la philosophie est pour ainsi dire tissue. Serons-nous plus indulgens, serons-nous plus sages, quand nous serons bien persuadés que la forme est aussi nécessaire qu'elle est muable et passagère; et ne pourrons-nous pas alors, tout en continuant à détruire les formes épuisées, le faire avec tolérance et magnanimité? Quoi qu'il en soit de l'avenir, il est certain que jusqu'ici les générations qui se sont succédé sur la terre se sont fait une guerre aussi destructive et aussi aveugle que les nations diverses qui se trouvaient habiter contemporainement cette terre. Guerre dans le temps comme dans l'espace, révolutions au lieu d'évolution, antagonisme au lieu d'un mutuel concours, désunion au lieu d'une communion générale, dispute enfin, dispute acharnée au lieu d'une sorte de conversation amicale des hommes entre eux, se répondant des divers observatoires où leur naissance les a placés, et détruisant ainsi par l'intelligence et la charité les barrières naturelles que le temps et l'espace avaient élevés pour les désunir; guerre, dis-je, et non pas concorde, voilà le spectacle uniforme que nous présente l'histoire. Sans remonter plus haut, le Christianisme vainqueur n'avait-il pas maudit non seulement le Paganisme, mais toute la civilisation païenne, et renversé non pas seulement ses dieux et leurs autels, mais jusqu'à ses bibliothèques? N'avait-il pas condamné jusqu'à ce Platon auquel il devait tant, et jusqu'à ce Virgile qui pourtant l'avait, disait-il, prophétisé? Il était bien juste qu'une réaction se fît un jour qui le traitât, lui, ses symboles, ses monumens, son art, et sa philosophie, avec le même aveuglement qu'il avait déployé contre l'antiquité. Cette justice, on le sait, ne lui a pas manqué. Voltaire et son siècle ont été aussi aveugles dans leurs jugemens contre lui que pouvaient l'avoir été des disciples de S. Antoine ou de S. Basile parlant du monde d'Aristote et de Platon.

Dans ce grand combat livré par la Modernité au Moyen Age, la *Scolastique* s'est trouvée naturellement au centre même de bataille, et a supporté les plus grands coups. Avec quel mépris, en effet, avec quelle horreur et quel dégoût à la fois, le dix-septième et le dix-huitième siècles ont parlé de quatre siècles de la philosophie, de quatre siècles de la pensée humaine! Il n'y avait pas d'autre terme alors pour désigner cette époque que celui de *barbarie*. Eh! sans doute c'étaient les Barbares; mais nous, descendans des Barbares, au moins pour moitié, avions-nous bonne grâce à blâmer nos pères du même surnom dédaigneux que leur donnaient les Grecs et les Romains? D'ailleurs cette barbarie du moyen âge était-elle toute ignorance, toute stupidité, toute brutalité, on n'était-ce pas la barbarie prise dans un autre sens, c'est-à-dire l'effort puissant d'hommes neufs appelés aux travaux de l'intelligence, et concevant toute chose sous un autre aspect et dans une autre forme que leurs prédécesseurs? Voulait-on que les Barbares eussent écrit tout d'abord comme Platon et Cicéron, senti comme eux, pensé comme eux! Mais alors à quoi bon les Barbares?

Il est vrai que la scolastique avait, de son côté, une

sorte de dette d'iniquité à payer. Combien, en effet, dans les derniers temps de son empire, ne s'opposa-t-elle pas à tout progrès, à toute innovation, à toute vérité!

Aujourd'hui, sachons reconnaître, avec Leibnitz, qu'il n'y avait pas seulement un peu d'or, mais beaucoup d'or dans ce *fumier*, si méprisé par le dix-septième et le dix-huitième siècles, et montrons-nous équitables et reconnaissans avec la scolastique comme avec toutes les phases de la pensée humaine.

§ 1. *Qu'est-ce que la scolastique?*

Dans son *Cours de l'histoire de la philosophie*, année 1829, M. Cousin définit la scolastique : « l'emploi de la philosophie, comme simple forme, au service de la foi. » Cette définition n'est ni claire, ni exacte.

Parmi les philosophes dits scolastiques, un grand nombre ne s'est-il pas fait rappeler à l'ordre par l'autorité? Et si quelque sagace et patient inquisiteur s'avisait aujourd'hui de critiquer, au point de vue doctrinal, ceux mêmes de ces philosophes dont le nom, décoré des plus louangeuses épithètes, a été sanctifié par l'église, en trouverait-il beaucoup sur lesquels ne tomberait pas le soupçon d'hérésie? La définition de M. Cousin pourrait donc être ainsi modifiée : « La scolastique est l'emploi de la philosophie dans la discussion des dogmes de la foi. »

Mais encore, après cette correction, serait-elle peu satisfaisante. En effet, l'on date d'une certaine époque les commencemens de la scolastique : bien qu'il y ait en désaccord sur cette origine entre quelques historiens, elle est désormais fixée, et les limites convenues ne permettent pas d'accepter la définition de M. Cousin, même amendée. De tous les pères antérieurs aux premiers scolastiques, de tous les hérétiques qui furent les contemporains de ces pères, il n'en est pas un seul qui n'ait fait intervenir la philosophie dans l'analyse et la discussion des théorèmes de la foi. Si cela n'est pas démontré pour M. Cousin, cela l'était pour Tertullien, quant aux hérétiques; quant aux pères orthodoxes, cela vient d'être reconnu, proclamé, sans égard pour l'autorité de Baltus, par M. l'abbé Gerbet dans son *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, et par les auteurs du *Précis de l'histoire de la philosophie*, à l'usage du collége de Juilly. Or, à défaut de ces témoignages, nous aurions à produire une imposante collection de faits irréfragables. M. Cousin ne s'est jamais sans doute imaginé que toute la philosophie fût dans le problème laissé irrésolu par Porphyre, dans la question agitée entre Abélard et Guillaume de Champeaux. Et cette question même, qui a si vivement intéressé le moyen âge, M. Cousin peut-il croire qu'elle n'ait pas été posée, discutée et contradictoirement résolue, entre les catholiques, avant la controverse du onzième siècle? Que l'on ouvre les écrits des pères, que l'on interroge leurs opinions et celles de leurs interlocuteurs sur les arcanes de l'essence, de la vie, de l'intellect, sur l'objet de la philosophie première aussi bien que sur l'objet de la philosophie transcendentale : à toutes les questions encore disputées de nos jours les uns et les autres offrent une réponse plus ou moins satisfaisante. Bien plus : nous prétendons, les preuves en main, après avoir lu tous les traités où l'opinion contraire est éloquemment soutenue, nous prétendons qu'il n'y a peut-être pas un seul article de la foi chrétienne, un seul mystère, qui ne dérive d'une source philosophique, qui ne repose sur les axiomes établis ou acceptés par Chrysippe, pour la morale, par Platon ou par Aristote, pour le dogme proprement dit. Au surplus, ce rapport entre la doctrine des pères, des hérétiques, et des libres penseurs du paganisme était un fait nécessaire. Il n'y a pas de religion possible, sans une affirmation métaphysique de l'être et de ses attributs, et cette affirmation, bien que présentée par les confesseurs de toutes les sectes religieuses comme une parole nouvelle, comme un verbe absolu, ne peut jamais être que relative aux affirmations antérieures, et contenue en elles comme une conséquence l'est dans ses prémisses; telle est la loi de la raison humaine, telle est la méthode de son développement.

La définition de la scolastique par M. Cousin doit donc être complétement abandonnée, ou bien il faut dire que la scolastique commence à la prédication des apôtres. En effet, non seulement nous trouvons dans leurs épîtres l'exposition d'une foi essentiellement philosophique; nous trouvons encore, entre ces divers interprètes de la lettre sacrée, de sérieux dissentimens sur les points fondamentaux de la croyance, de véritables controverses sur les questions qui agitaient, dans le même temps, les écoles païennes, et dont la solution telle quelle était impérieusement exigée d'une doctrine qui prétendait couvrir le monde. Et comment aussi clore l'époque de la scolastique, en se fondant sur la définition de M. Cousin? Jansénius et Molina, Pascal, Nicole, Fénelon, Bergier, Roseu Muller ont-ils fait moins intervenir la philosophie dans la discussion des dogmes de la foi que ne l'avaient fait avant eux Anselme de Cantorbéry, P. Lombard, Bonaventure, Gerson et Nicolas de Clémange, admis par tous les historiens au nombre des principaux scolastiques? Dans les écrits des hérétiques anciens et modernes, ne voyons-nous pas encore ces similitudes, cette identité d'argumentation, de méthode, ce constant rappel de tous les problèmes religieux aux prémisses de la métaphysique? Nous n'insistons pas davantage sur la définition présentée par l'historien de l'école éclectique : elle tombe devant l'analyse la moins scrupuleuse. Suivant nous, la scolastique ne peut être définie : ce n'est pas, en effet, une science distincte des autres sciences; ce n'est pas même, à bien dire, une forme particulière de la philosophie : c'est tout simplement la philosophie d'une époque déterminée, qui porte et qui doit porter le caractère de cette époque. Que si néanmoins l'on insiste; que si l'on nous rappelle les exigences de la méthode, pour nous défendre d'avoir passé outre avant d'avoir précisé l'objet de cet article, nous dirons : l'histoire de la scolastique est l'histoire des doctrines diverses professées dans les écoles, *scholæ*, du moyen âge, depuis l'établissement de ces écoles jusqu'au jour où la direction des esprits, où l'initiative de l'enseignement leur fut enlevée.

Or, quand les écoles furent-elles constituées? Tous les monumens historiques font honneur à Charlemagne de cette fondation. Nous commencerons donc au règne de Charlemagne l'histoire de la scolastique, et, malgré le dédain peu savant avec lequel on a souvent négligé les prédécesseurs d'Alexandre de Hales, il nous sera facile de démontrer qu'avant l'importation des commentaires arabes, la philosophie péripatéticienne avait elle-même rencontré, dans les écoles catholiques, de fort habiles interprètes; il nous sera facile d'établir que de grands philosophes, et nous nous servons à dessein de ces termes, avaient introduit la vraie science, avec toutes ses méthodes critiques et dogmatiques, dans le tabernacle de la théologie doctrinale.

Et quand finissent les écoles? Quand les corps portés à l'autocratie pontificale ébranlent l'unité de la foi, quand la tradition a perdu sa cause devant la raison, quand la philosophie, entravée dans ses développemens par un pouvoir qui comprend enfin les périls de la dispute, ouvre des chaires libres pour y prêcher l'émancipation de la conscience; quand, à l'appel des martyrs de Prague, la société catholique se soulève contre le siége romain. Ce soulèvement avait été préparé de longue main par les scolastiques : ce sont toujours les philosophes qui éclairent les voies des générations. Il n'était pas encore accompli, que déjà, s'inquiétant peu d'une doctrine forcée par la logique et condamnée à subir toutes les extravagances du mysticisme, ils s'essayaient à constituer, sur des bases supérieures à la critique, cette philosophie de l'expérience du sens com-

mun, qui devait, au milieu des combats de la réforme, être inaugurée par F. Bacon, sur les débris de tous les systèmes logiques.

§ II. *Des principales controverses catholiques.*

Un fait remarquable dans les annales de la philosophie, et spécialement dans celles de la philosophie catholique, c'est que rarement une époque s'est intéressée à plusieurs controverses simultanées et sur des problèmes différents. De ce fait, signalé par les historiens ou appréciable dans leurs histoires, il ne faut pas néanmoins conclure que toutes les écoles n'ont présenté que des systèmes incomplets. Mais, comme la science philosophique est, de toutes les sciences, la plus rigoureusement soumise aux lois du syllogisme, comme toutes les questions qu'elle agite sont unies ensemble par une étroite connexité, on peut, il est vrai, pécher contre la méthode lorsque l'on envisage de préférence une question secondaire, mais il arrive nécessairement que de cette question on s'élève aux supérieures, et de celles-ci à une synthèse quelconque. Ainsi, toutes les grandes écoles se présentent avec une doctrine générale, plus ou moins concordante dans toutes ses parties, et il est toutefois constant que chacune de ces écoles s'est plus spécialement inquiétée de résoudre tel ou tel problème, d'épuiser telle ou telle dispute.

Avant de pénétrer dans les académies du moyen âge, et de spécifier la question en litige entre les divers philosophes qui n'en partagent les auditeurs, il nous semble utile de remonter plus haut et de rechercher quelles furent antérieurement les questions principales débattues entre les pères, ainsi qu'entre l'église et ses contradicteurs. Cette recherche nous fera mieux apprécier la valeur des discussions scolastiques; la raison d'être de tous les phénomènes que l'on soumet à l'analyse est dans les phénomènes précédemment accomplis.

Les trois premiers siècles de l'église furent très féconds en dialecticiens : la tradition de l'école d'Athènes vivait encore, l'école d'Alexandrie était florissante, et presque tous les catholiques éminents sortaient de l'une ou de l'autre. Durant cette période, il y a une controverse qui domine toutes les autres, c'est celle relative à la nature et à l'unité de Dieu.

Elle commence au temps même des apôtres, avec la prédication dualiste de Simon le Mage, continuée par Ménandre, Saturnin, Basilide, Bardesane et la plupart des gnostiques. L'église, encore incertaine dans ses voies, lutte néanmoins contre cette hérésie avec des armes supérieures : elle a pour elle Irénée, Hermias, Athénagore et Clément d'Alexandrie. Elle oppose au dualisme vulgaire des sectes indiennes l'unité des lois, l'harmonie des causes et des tendances; elle oppose au panthéisme transcendental de Valentin la conception pure de l'idéal et l'impénétrabilité de la nature divine. Que cette question ait été la grande affaire des trois premiers siècles, il suffit, pour s'en convaincre, de consulter le vaste manuel d'Épiphane : non seulement le dualisme et le panthéisme rencontrèrent dans les gnostiques des interprètes nombreux et habiles, mais leurs hypothèses eurent un grand charme pour tous les contemporains, et, ce que n'avoue pas volontiers l'histoire orthodoxe, l'idée de l'unité divine fut sérieusement ébranlée par leur propagande, au sein même de la nouvelle église. Nous l'apprenons par S. Augustin. Du reste, il ne fallait pas moins que la défection d'un tel homme pour confondre le dualisme objectif. Après avoir été neuf ans auditeur de Manès, le dernier et le plus illustre des gnostiques, S. Augustin se posa contre son maître, et engagea contre l'erreur qu'il avait long-temps professée une lutte sans trêve dans laquelle il eut la gloire de vaincre. Cette victoire fut si éclatante, elle fut si opportune et si incontestée, que l'opinion de l'évêque d'Hippone fixa la doctrine chrétienne sur la nature divine, et que, malgré la diversité des hérésies que l'église eut encore à combattre, le dualisme ne se releva pas de long-temps. Bien plus, la croyance dans l'unité divine fut dès lors si fermement consacrée, que S. Augustin lui-même fut accusé par des logiciens scrupuleux de n'avoir pas énoncé toutes les conséquences du principe, et l'accusation est fondée. Quant au panthéisme alexandrin, très distinct, on le sait, du panthéisme logique, il ne fut pas reproduit avant J. Scot Erigène.

Quand cette dispute fut achevée, il fallut en venir à la définition du rapport entre le créateur et la créature, et sur ce point il s'établit une controverse nouvelle. Dans ses écrits contre les Pélagiens, S. Augustin avait tranché la question par une haute hypothèse; mais son langage, quelquefois équivoque, trop élevé pour les consciences vulgaires, provoqua des commentaires nombreux et souvent contradictoires. Entre la doctrine de la grâce prévenante et celle du libre arbitre, entre les deux termes absolus de ces doctrines, il y avait des voies praticables qui furent indiquées. Ainsi le vrai sens de la lettre augustinienne devint de jour en jour plus obscur, les sectes se multiplièrent autant que les distinctions, et bientôt la confusion fut extrême. Interrompue, ou plutôt seulement tempérée par les événements graves qui affligèrent la société catholique, à la suite de la première invasion des Barbares, la controverse de la grâce fut reprise avec une ardeur nouvelle aussitôt que le monde put espérer la paix. Des conciles nombreux se prononcent, mais leurs décrets, impuissants contre l'esprit d'examen, ne servent que de matière à la dispute : vainement le Saint-Siége intervient et décrète des formules : ces formules sont elles-mêmes diversement interprétées. Durant cinq siècles, l'église est tourmentée par cette controverse qui n'est pas encore achevée quand Charlemagne ouvre l'école au palais.

Bien qu'après le supplice de l'augustinien Gotschalc, après la condamnation des semi-Pélagiens Rabau-Maur et Hincmar, la question ait été plus que jamais indécise, les esprits ne s'y arrêtèrent pas plus long-temps, et malgré la diversité des sentences énoncées, dans les écoles du douzième siècle, sur le problème de la prédestination, cette liberté d'opinion ne fut pas contrariée : l'intérêt n'était plus là. La controverse spéciale au moyen âge, la controverse dite scolastique, est d'un autre ordre.

Le premier soin de l'église avait été de définir Dieu, sa nature, ses attributs : elle avait ensuite abordé les questions relatives à la nature de l'homme, aux passions, à la conscience, à la volonté, aux rapports de l'homme avec le créateur; il lui restait à apprécier les phénomènes de l'intellect, les opérations de la logique, à rechercher l'origine et la valeur des idées, les fondements de la connaissance; les rapports de l'homme avec le monde extérieur, en un mot à conclure par une métaphysique, après avoir rédigé en articles de foi une théologie et une morale. Comment s'est-elle acquittée de cette tâche ?

§ III. *De la controverse dite scolastique.*

Si cette métaphysique n'a été qu'ébauchée par les docteurs du moyen âge, ce n'est pas qu'ils en aient ignoré les problèmes ou qu'ils aient dédaigné de les résoudre, mais une erreur de méthode les a constamment détournés du but. Toute doctrine sur la philosophie première suppose une analyse de l'intellect, une critique des sens et de la raison, et, chose notable, bien que les premiers scolastiques aient été surtout divisés d'opinion, en ce que les uns admettaient et les autres rejetaient la certitude rationnelle, les uns et les autres se contentèrent d'affirmer telle ou telle base de certitude sans en discuter la valeur, pour argumenter ensuite sur des prémisses diverses et non définies. Il en résulta que leurs travaux agrandirent moins le domaine de la science métaphysique que celui de la logique.

Digitized by Google

Aussi le scepticisme eut-il de nombreux confesseurs dans les écoles du moyen âge. Comment ne pas douter, alors que deux systèmes de la nature, aussi rigoureusement justifiés par le syllogisme, se trouvent néanmoins contradictoires? C'est à Bacon qu'il faut attribuer l'honneur d'avoir le premier fait une étude particulière des phénomènes de l'intellect, d'avoir le premier, parmi les modernes, apprécié toute l'importance de la philosophie première, et formulé une théorie dogmatique de l'entendement. Nous trouverons, dans les écrivains dits scolastiques, des opinions différentes sur l'origine des idées, sur les modes de l'activité humaine; mais aucun n'a traité spécialement ces questions: celle qui a, pendant trois siècles, agité tous les esprits, ne concerne pas les procédés de l'intellect, mais la nature des idées acquises par telle ou telle voie, l'étendue de la puissance gnostique, l'accord des opinions conceptuelles; les sceptiques seuls ont discuté la valeur des démonstrations rationnelles.

Deux grandes écoles sont représentées, au moyen âge, par des sectaires non moins éminens, non moins nombreux dans l'un que dans l'autre camp: il y a les réalistes et les nominalistes. Les réalistes prétendent que les universaux, les genres, les espèces, ont, en dehors du sujet et en dehors de l'objet particulier, une réalité substantielle. Suivant les nominalistes, les universaux sont de pures conceptions de l'esprit; il n'y a d'objectif réel que le particulier.

Avant de commencer l'examen des doctrines diverses qui toutes concluent plus ou moins rigoureusement à l'une ou à l'autre de ces deux affirmations contradictoires, il nous semble utile de rechercher quels peuvent être les systèmes justifiables par ces prémisses: cette analyse préliminaire établira l'affinité des doctrines; en outre, elle nous permettra d'apprécier dès l'abord les conséquences, les aveux imposés par la critique adverse aux adhérens des deux partis.

Si, comme le prétendent les réalistes, les universaux subsistent réellement au dehors du sujet, les objets particuliers, les seuls objets qui tombent sous la connaissance empirique, n'ont qu'une valeur relative et la valeur des substances universelles; ou, pour mieux dire, ces substances les comprennent, les absorbent, l'individu n'est qu'un vain mot. Si, par exemple, la grandeur n'est pas une idée, mais une chose, tous les objets ayant quelque dimension doivent être parties de cette chose: ou bien, cette chose existe en dehors des objets, elle est en soi; les objets subsistent par elle, mais comme un effet subsiste par sa cause, sans que pour cela cette cause le contienne. La première de ces hypothèses fut défendue par quelques scolastiques au nom d'Aristote; la seconde le fut par d'autres au nom de Platon. Toutes deux sont réalistes, car toutes deux supposent la réalité de l'universel, soit dans le monde apparent, soit dans un monde supersensible.

Poursuivons. Tous les universaux conçus par l'esprit existent substantiellement en dehors du sujet: voilà les prémisses communes. Or, de même que les idées sont multiples et variées, de même que l'esprit distingue entre elles les idées de grandeur, d'espace, de temps, d'humanité, de justice, ainsi, entre les réalités substantielles que ces idées représentent, il faut admettre une pareille diversité. D'où il suit que les substances générales sont elles-mêmes particulières. Mais, ou le particulier est contenu dans l'universel, ou bien il n'en est que la forme. S'il est contenu dans l'universel, ces substances générales ne pourront être admises que comme des aspects divers de l'unité phénoménale; s'il n'en est que la forme, cette forme sera l'émanation nécessaire de l'unité archétype. Or, dans les deux hypothèses, la substance la plus générale est infinie, et l'infini substantiel ne peut pas ne pas comprendre le fini: on, pour mieux dire, le fini n'est qu'une fiction; la substance universelle comprend ce qui a été, ce qui est, ce qui sera, et tout ce qui peut être. Il est donc démontré que, par toutes ses voies, le réalisme conduit au panthéisme. Cette conséquence ne sera pas dissimulée par les meilleurs logiciens de l'école; ils établiront même leur panthéisme sur des axiomes dont le rappel a fait la gloire principale d'un philosophe qui nous est contemporain; ils affirmeront l'identité dans l'absolu de l'idéal et du réel, de l'universel et du particulier, de la substance et du phénomène.

Mais le panthéisme n'est pas seul contenu dans l'hypothèse réaliste. De ce principe, que l'idée est une connaissance intuitive de la réalité, que la réalité de l'universel se prouve par l'idée même de l'universel, n'est-il pas permis de conclure que toute conception du sujet est l'infaillible indice d'une substance correspondante? Or, cette conclusion légitime toutes les rêveries théosophiques, et les écoles du moyen âge ont eu leurs théosophes.

Soumettons maintenant à la même analyse les fondemens du nominalisme.

Le nominalisme procède par une négation; il conteste la légitimité de toutes les idées qui ne sont pas acquises à la raison par l'expérience. Ainsi l'expérience ne démontre pas la réalité de l'universel: le nominalisme admet l'universel comme une conception pure, comme une hypothèse de la raison; mais il n'admet pas que cette conception implique une réalité objective: où le phénomène ne lui apparaît pas, il nie la substance. Or, le phénomène est particulier: le nominalisme doit donc borner le savoir dogmatique à la connaissance du particulier. Mais qui dit particulier, désigne une chose qui fait partie d'une autre chose: le nominalisme nie donc aussi le particulier, car admettre le particulier ce serait admettre l'universel dont il serait une partie; il ne voit dans la nature que l'individuel. Ainsi, les rapports de cause à effet, les relations des formes, les différences, les similitudes, ne sont pas des réalités, mais des conceptions pures que rien ne vérifie, puisqu'il n'y a que l'individuel qui soit contenu réellement dans l'individuel. Or, ce qui se dit de la cause, des rapports, des qualités, peut aussi bien se dire du temps, de l'espace, de la vie. Il y a mieux: la définition de l'individuel est impossible. Quel est cet objet? C'est un homme, dites-vous. Un homme! A quel caractère le distinguez-vous de tel autre objet que vous appelez d'un autre nom? Vous le distinguez par des similitudes, par des différences; mais ces différences, ces similitudes, ne sont que des idées subjectives; elles n'existent pas dans l'objet: il n'y a de semblable entre Platon et Socrate, il n'y a de différent entre Diogène et son tonneau, que ce que vous imaginez. Or, si la genre et l'espèce, si la forme et les qualités ne sont pas choses réelles, il ne reste plus à l'individu que ce pourquoi, en le considérant, vous vous formez de lui telle ou telle idée, vous le désignez de tel ou tel nom. Et qu'est-ce que cela? Vous ne savez.

On ne peut échapper que par l'idéalisme à ce scepticisme universel. Bien que la réalité des choses en soi ne soit pas démontrée conforme aux idées de l'esprit, ces idées, quelle qu'en soit l'origine, quelle qu'en soit la valeur quant au problème de la vérité, n'en demeurent pas moins la règle constante et nécessaire de tous nos jugemens. Poursuivis avec des argumens empruntés à leur propre critique, quelques adversaires du réalisme conclurent au scepticisme; d'autres restèrent purement sensualistes, et, par la grossièreté de leurs inconséquences, firent tort au parti dans lequel ils avaient pris rang; d'autres se réfugièrent dans l'idéalisme; le plus grand nombre ne s'éleva pas au-dessus de la critique, mais s'y distingua.

§ 4. *Des diverses phases de la philosophie scolastique.*

Il ne peut être sans intérêt de connaître quelles furent, au moyen âge, les phases diverses de ce long débat. Pour procéder avec méthode dans un tel examen, il nous faut d'abord établir quelques divisions historiques et les motiver.

Nous partagerons la scolastique en cinq périodes.

La première période commence à Charlemagne et finit au onzième siècle : d'Alcuin à Bérenger. Tennemann nous représente cette période comme domiuée par un avengle réalisme; cette qualification n'est pas tout-à-fait exacte. Il est bien vrai que le réalisme est le fond de presque tous les systèmes développés dans cet âge de foi, mais non pas de tous; et si l'on distingue le réalisme philosophique du réalisme avengle, il est injurieux pour le grand nom de J. Scot Erigène, nom qui remplit toute l'époque, de la condamner à l'aveuglement. Au reste, la question du réalisme et du nominalisme ne fut pas nettement posée avant le onzième siècle : depuis Alcuin jusqu'à Bérenger, la principale étude scolastique fut celle de la grammaire. Quelques doctrines développées dans l'isolement, quelques disputes renouvelées sur la valeur d'un texte diversement interprété, témoignèrent dans cette période le réveil des esprits, mais il n'y eut pas d'école véritable.

Bérenger produisit le premier l'hypothèse nominaliste, et S. Anselme de Cantorbéry lui répondit par une exposition fondamentale du réalisme : ils ouvrent la seconde période. Les vérités de la raison sont-elles distinctes des vérités de la foi? Si elles sont distinctes, lesquelles ont des droits supérieurs sur l'intelligence? Telle est la première question spécialement agitée dans cette période, et résolue par les nominalistes en faveur de la raison. A peine les prémisses du nominalisme sont-elles formulées qu'elles séduisent de hautes intelligences, et que le parti contraire se voit forcé, pour lutter contre leur propagande, d'accepter le criterium de la logique, et de demander à la raison les preuves de la foi. Alors s'engage la grande controverse : triomphant devant l'école, le nominalisme offense l'église par la témérité de ses propositions et les foudres épiscopales ébranlent son crédit.

La seconde période de la scolastique finit avec Abélard : le nominalisme est compromis, le réalisme a lui-même offensé l'église : le désordre est dans les esprits. Cependant la philosophie poursuit sa propagande. En repoussant le réalisme conséquent, l'église le condamnait à n'être qu'une opinion rationnelle : cette condamnation l'affranchit de toute entrave, et bientôt il conclut au panthéisme le plus absolu. Dans le même temps, les écarts du réalisme amènent une réaction mystique. Cette période est close par le scepticisme franchement académique de Jean de Salisbury.

C'est alors que, pour terminer la dispute, quelques esprits se proposèrent de constituer un éclectisme dogmatique. La récente importation des commentaires arabes sur les ouvrages d'Aristote et des Alexandrins leur faisait un fond de science qu'ils surent habilement exploiter. Cette tentative hardie eut pour résultat d'éclairer davantage le domaine de la science, mais elle échoua devant une nouvelle critique.

La cinquième époque de la scolastique commence avec Guillaume d'Ockam, le plus éminent de tous les nominalistes après Abélard. Elle est aussi terminée par une réaction sceptique. L'incompatibilité du dogmatisme rationnel avec le symbolisme théologique est alors démontrée par tant d'épreuves, qu'il s'accomplit une rupture entre les conservateurs et les dialecticiens, et que deux ordres de science sont créés, l'ordre de raison et l'ordre de foi. Cette séparation ne pouvait être complète : en répudiant les philosophes, les docteurs catholiques ne pouvaient s'interdire à eux-mêmes l'analyse de la foi révélée et l'adhésion plus ou moins exclusive à telle ou telle interprétation philosophique de l'être divin, des mystères et de la nature humaine; d'autre part, les libres dialecticiens, qui ont beaucoup de points partageaient les croyances communes, ne désespérèrent pas encore de les concilier avec la certitude expérimentale. Le divorce s'accomplit néanmoins, car il y eut désormais une doctrine séculière, des écoles où l'on enseigna le mépris de l'autorité, et des livres où l'on discuta les motifs de la croyance en Dieu; il y eut une philosophie en dehors de l'église.

§ 5. *D'Alcuin à Bérenger.*

Loin du siége de la toute-puissance romaine, dans les dernières retraites de ces Bretons séparés du monde, contrées pacifiques où ne parvenait guère le retentissement des foudres pontificales, les libres penseurs avaient conservé leurs franchises. Quand Charlemagne eut pacifié le centre de son empire, il s'occupa d'y restaurer les écoles claustrales, et fit venir d'Italie des professeurs de chant et de grammaire, auxquels il confia le soin de discipliner la jeunesse séculière. Au nombre des étrangers que ses largesses décidèrent à changer de patrie, tous les historiens s'accordent à placer le breton Alcuin ou *Albin*. Alcuin, dit-on, créa des écoles et non des systèmes. Il est vrai que cet illustre professeur ne nous a pas laissé par écrit un corps de doctrines, et que, privés de tous documens nécessaires, nous ne saurions qu'émettre des hypothèses sur sa méthode et sur son enseignement dialectique.

Alcuin dirigea l'école de Tours où il forma de nombreux disciples; l'un des plus connus est Raban-Maur. Rabau était originaire de Mayence : après avoir étudié dans les Gaules, il revint professer au monastère de Fulde les élémens de la philosophie renaissante. S'il faut en croire Trithème, personne ne fut plus docte de son temps : il savait le latin, le grec et l'hébreu; il était également expert dans la connaissance des lettres profanes et dans celle des lettres sacrées. Son principal ouvrage (nous ne parlons pas ici de la Glose péripatéticienne que M. Cousin lui attribue), a pour titre, *De Universo*. Il s'y montre surtout fort habile philologue : la grammaire était encore la science la plus cultivée. Il ne faudrait pas croire toutefois que Raban n'eût aucune notion de métaphysique : au liv. VI de l'ouvrage cité, il a exposé, sur l'origine des idées, une opinion qui ne manque pas d'assurance et de netteté. Suivant lui, cette origine est double : la perception de certains objets nous est acquise par les organes du corps; ces objets sont les phénomènes de l'ordre physique : d'autres idées nous arrivent par les sens de l'âme; ce sont les idées des choses surnaturelles, invisibles, impalpables, qui nous sont révélées par la seule contemplation. Cette définition, est sans contredit, fort remarquable au neuvième siècle.

Le savoir de Raban lui acquit promptement une grande renommée. Elu prieur de l'abbaye de Fulde, puis archevêque de Mayence, il dut intervenir dans les controverses théologiques de son époque. Le fatalisme augustinien eut alors pour représentant un moine intrépide nommé Gotschalc. Elevé dans le monastère de Reichenau, Gotschalc était venu s'enfermer dans l'abbaye d'Orbais, diocèse de Soissons, pour s'y livrer à la méditation solitaire des écrits d'Augustin. Ce moine, réputé pour un discuteur infatigable, était fort érudit : ses contemporains nous le témoignent, à défaut de ses ouvrages. Il ne peut y avoir aucun doute sur la doctrine dont il entreprit la défense : ce fut la doctrine pure et simple de l'évêque d'Hippone. Il soutint, comme lui, l'incapacité du libre arbitre, la nécessité de la grâce et la prédestination double. Jansénius le compte au nombre des interprètes sincères de la vérité.

Raban n'avait pas de lui cette opinion. Suivant l'évêque de Mayence, qui fit tort à la dialectique de l'école de Tours par cette argumentation, la faute du platoplaste n'a pas complétement destitué l'homme de toute inspiration naturelle vers le bien, et la conscience a deux mobiles, la grâce et la liberté : les dons de Dieu ne nous contraignent pas, mais nous invitent, et il demeure toujours en notre pouvoir de résister à leur entraînement (*Comment.* in Ruth, n° 37). L'église avait condamné cette opinion dans la bouche de Gennadius, et elle avait bien jugé. En effet, supposer le con-

Digitized by Google

cours de la grâce et du libre arbitre dans les phénomènes de la conscience, c'est autoriser toutes les extravagances du dualisme. Ne pouvant admettre l'indépendance absolue de l'esprit (et sans se fonder sur l'hypothèse de la chute originelle, elle n'eût pas manqué d'argumens contre cette liberté), l'église devait proclamer la souveraineté de la grâce: pour n'être pas restée constamment fidèle à cette opinion, ou plutôt pour avoir mal défini ce qu'elle entendoit par l'espèce de libre arbitre survivant à la chute, elle est tombée dans le soupçon de manichéisme, et, à vrai dire, les termes y prêtaient. Aussi Rabau, tout évêque, tout philosophe qu'il fût, a-t-il commenté ces termes d'une façon qui ne peut être approuvée ni par les dialecticiens, ni par les orthodoxes. Loin de se soumettre à la décision épiscopale, Gottschalk vint, à Mayence même, attaquer la doctrine de Rabau. Le principal évêque des Gaules était Hincmar: la dispute fut portée devant lui. Hincmar, plus habile politique que théologien exercé, comprit mal la question et la résolut contre le moine d'Orbais. Celui-ci, voyant alors toute l'église séculière conjurée pour sa perte, fit appel aux interprètes les plus recommandables de la doctrine sacrée, aux érudits des cloîtres, et un grand nombre d'entre eux prit le parti de l'hérétique prétendu. Cette contradiction sur un des principaux chapitres de la foi jeta Charles-le-Chauve dans une grave perplexité. Ne sachant trop que penser, il consulta le plus éminent de ses philosophes, le directeur de l'école du palais, J. Scot Erigène. Engager dans la dispute ce génie solitaire, c'était exposer la doctrine catholique.

Jean Scot sait le grec et l'hébreu; il corrige la vulgate et a traduit le livre des *Noms divins*, attribué à saint Denis l'aréopagiste, sur un manuscrit adressé par Michel Balbus à Louis-le-Pieux. C'est, en outre, un libre penseur; au début de son principal ouvrage, il s'exprime en ces termes au sujet de la tradition: « L'autorité est dérivée de la raison, nullement la raison de l'autorité: toute autorité qui n'est pas avouée par la raison paraît sans valeur. » Aussi le verrons-nous s'inquiéter peu d'accorder les conclusions de la logique avec les affirmations de l'orthodoxie: n'a-t-il pas d'ailleurs posé ce principe, qui, dans sa naïveté profane, dut soulever tous les défenseurs de la foi: « Non aliam esse philosophiam aliudve sapientiæ studium, aliamve religionem: — Il n'y a pas deux études, l'une de la philosophie, l'autre de la religion; la vraie philosophie est la vraie religion, et la vraie religion est la vraie philosophie? »

Or, quelle est la philosophie de J. Scot? le panthéisme pur, le panthéisme hindou, le panthéisme de Spinosa. En voici l'analyse.

La nature est le sujet universel. Mais cette unité nous apparaît multiple, variée dans ses formes; elle comprend ce qui est sensible et ce qui ne l'est pas, ce qui était, ce qui est et ce qui sera. J. Scot suppose à la nature quatre *formes*, quatre *différences*: la première, créatrice et incréée; la seconde, créée et créatrice; la troisième créée et qui ne crée pas; la quatrième, qui ne crée pas et n'est pas créée.

L'être absolu, l'unité substantielle s'appelle Dieu: les créatures ne participent pas de la substance; elles ne sont que des phénomènes, des accidens, des théophanies. J. Scot fait procéder toutes les catégories d'une seule, l'être, οὐσία: or, l'être ne tombe pas sous les sens corporels, et, suivant les prémisses, les autres catégories lui sont identiques en nature. De même que les formes sont des aspects divers de la nature phénoménale, les catégories sont de pures diversités de la nature supersensible, de la substance. Mais cette substance ne reste pas à l'état virtuel: elle se manifeste suivant les lois de la propre nature. Elle devient par cette manifestation la première forme de l'unité, la forme créatrice et incréée. Cette forme est Dieu lui-même. Dieu est le principe, le milieu, la fin: le principe, parce que toutes les choses viennent de lui; le milieu, parce que toutes les choses subsistent en lui et par lui; la fin, parce que toutes les choses se meuvent vers lui, aspirant au repos et à la perfection (*de Divis. naturæ*, lib. I, art. 12). Aussi J. Scot fait-il dériver fort ingénieusement θεὸς de θεῖν (*courir*): Dieu court dans tous les êtres apparens. — Cette première forme de la nature s'épanche et engendre la seconde, la forme créée et créatrice. Cette forme est une hypothèse gnostique renouvelée par J. Scot; elle comprend le verbe, les causes secondes, les universaux, le monde archétype. — La troisième forme, qui est créée et ne crée pas, est l'univers sensible: cette forme est dans le temps; elle a commencé et elle finira. — Mais elle ne finira que par une transformation, absorbée par les causes secondes qui reviendront elles-mêmes se confondre dans l'unité: alors la substance incréée rentrera dans le repos, et la nature prendra sa quatrième forme, *quæ nec creatur nec creat*.

J. Scot a développé cette théodicée pleine de hardiesse avec un talent vraiment supérieur, et nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas d'insister sur ces développemens. Il nous reste d'ailleurs à faire connaître son opinion sur le problème controversé dans l'Eglise et soumis à son arbitrage.

Un panthéiste conséquent ne peut admettre la réalité du mal. Sur ce point, le philosophe est d'accord avec S. Augustin: le mal n'est qu'une idée, qu'une privation; le mal n'est pas; l'essence divine ne comprend rien d'impur: « Peccatum, mors, pœna, justitiæ, vitæ, beatitudinis defectus sunt; ab eo igitur qui est, non sunt; ac per hoc si ab eo non sunt, quis audeat dicere in eis aliquid esse? » Il ne peut donc y avoir, dans la pensée de Dieu, comme le prétend Gotschalc, comme l'a prétendu S. Augustin, aucune prédestination à la douleur, au supplice, à l'éternelle mort; l'éternité n'est autre chose que la vie. Quant au bien, il est constant qu'il existe, puisqu'il est Dieu lui-même: rien n'empêche donc qu'on suppose en Dieu la volonté de prédestiner à la béatification finale les élus de sa miséricorde: bien plus, cette hypothèse est fondée sur l'intuition de la vraie nature divine: étant bonne, elle ne peut vouloir que le bien, et elle fait le bien en le voulant; car, en Dieu, faire et vouloir sont identiques.

Nous n'avons pas besoin de recommander les mérites de J. Scot, et d'insister sur la haute portée de sa doctrine. Des catholiques modernes, et entre autres M. l'abbé Gerbet, ont rendu pleine justice à l'originalité de son génie. Au neuvième siècle on fut moins tolérant.

Le premier théologien qui s'éleva contre lui fut Prudence, évêque de Troyes. Avant d'opposer la foi des Pères à l'hypothèse transcendentale du philosophe, Prudence déclare que la dialectique ne doit jamais intervenir dans les discussions de la foi: puis, séparant l'être de la liberté, il soutient que, par la faute du protoplaste, l'homme a perdu la liberté, mais a conservé l'être; qu'il possédait la liberté par un don révocable, et que la privation de cette liberté l'a réduit à ne pouvoir jamais s'élever au désir du bien sans une inspiration de la grâce. L'avis de Prudence est qu'il y a deux prédestinations, celle des méchants et celle des bons, mais que ni l'une ni l'autre ne nécessite; que la nécessité consiste dans le secours ou dans la privation de la grâce. Toute cette doctrine se fonde, on le voit, sur une conception anthropomorphiste, sur une distinction de facultés dans la personne divine.

L'Eglise de Lyon, représentée par le diacre Florus et son vénérable archevêque, Amolon, partagea l'opinion de Prudence. Cette opinion n'était autre que celle de Gotschalc, l'embarras de Rabau et d'Hincmar fut extrême. Ils répliquèrent. Un successeur d'Amolon, saint Remi poursuivit la dispute, et combattit ses collègues de Reims et de Mayence avec une dialectique supérieure. Enfin, les conciles furent chargés de rétablir l'ordre dans l'Eglise, et n'y réussirent pas mieux. Le concile de Kiersy-sur-Oise, dominé par Hincmar, se prononça pour lui; les conciles de Valence et

de Tulle adoptèrent la foi de l'Eglise lyonnaise. Hincmar se vengea de cet échec sur Gotschalc; il l'enferma dans un cachot, où le malheureux moine expia, durant dix-sept années, le crime de son orthodoxie.

A sa mort, la controverse sur la grâce est suspendue. Elle ne fut sérieusement reprise que par Jansenius.

Parmi les dialecticiens de cette première époque de la scolastique, nous ne pouvons oublier le fameux Gerbert, moine d'Aurillac, qui fut pape sous le nom de Silvestre II, et ne mérita pas moins de la science par ses écrits et par son zèle pour la diffusion des lettres latines, que de l'Eglise par sa piété. Né dans l'Aquitaine, de parens pauvres, appliqué dès l'enfance à l'étude, il fut bientôt théologien, philosophe, géomètre, mathématicien, astronome, abbé de Bobbio, précepteur d'Othon III et de Robert de France, archevêque de Reims et plus tard de Ravenne. Tant de grandeurs subites ne saurelent ni le corrompre ni le distraire. Dans ses épîtres, qui nous révèlent son naturel ardent, il parle de ses travaux littéraires avec autant de gravité que des plus grands intérêts de l'Etat; il invite tous ses amis à lui adresser des manuscrits, et ne cesse de les prier que lorsqu'il a dans les mains ces précieux dépôts: « Tu sais, écrit-il à un moine, avec quel zèle je cherche partout des livres; tu sais combien d'écrivains on retrouva çà et là dans les campagnes d'Italie: courage! fais-moi copier Manilius *de Astrologia*, Victorinus *de Rhetorica* et l'*Ophtalmicus* de Démosthènes. » A l'archevêque de Reims il demande les histoires de J. César, et lui annonce qu'il a découvert huit volumes de Boëce sur l'astrologie; il s'informe de l'abbé Gislibert s'il ne posséderait pas par hasard le fin du discours de Cicéron pour le roi Dejotarus; de l'abbé Geraldus, il sollicite un manuscrit de Josephus Hispanus; de l'écolier Constance, les Opuscules de Cicéron: toutes les sciences l'inquiètent à la fois; il écrit sur la rhétorique, la logique, l'astronomie. Dans sa vie pleine de voyages et d'aventures, il veut apprendre de toutes les bouches, il veut s'asseoir sur tous les bancs. Chassé d'Aurillac, il parcourt l'Espagne, l'Italie, la Gaule, ouvrant partout des écoles où l'on se presse. La thiare papale est enfin la récompense de cette agitation studieuse.

Gerbert a beaucoup professé, mais il ne nous est resté de lui qu'un ouvrage de dialectique, dont l'importance est contestable; il se trouve dans le *Thesaurus anecdotor.* Pezii, t. I, p. 2.

Cette première époque de la scolastique a laissé moins d'écrits qu'elle n'a fondé d'établissemens.

§ 6. *De Bérenger à Pierre le Lombard.*

Le problème de la grâce avait été seul agité entre les érudits du neuvième siècle. J. Scot ayant émis sur la présence réelle une opinion contraire à la foi de l'Eglise, avait trouvé dans le moine Paschasius un contradicteur peu accommodant. Au commencement du onzième siècle, Bérenger de Tours en appela de l'arrêt prononcé contre le philosophe. Voici en peu de mots toute la question. Voyant que, dans la cène, le pain et le vin conservent, après la consécration, leurs propriétés et leurs formes primitives, Bérenger prétendit que ce pain, que ce vin ne sont pas le vrai corps placé sur la croix, le vrai sang qui coula de la plaie divine, mais que la consécration unit le Verbe aux espèces, et que, par cette union, les espèces deviennent, aux yeux de la foi, le corps et le sang de J.-C., sans changer pour cela de nature et d'essence. L'Eglise soutenait et soutient encore que la transformation du pain en corps et du vin en sang, n'est pas seulement idéale, mais réelle.

Nous considérons Bérenger comme le premier adversaire du réalisme au moyen âge: une philosophie nouvelle est contenue dans sa négation. C'est bien à tort qu'un de ses contemporains lui a imputé d'attribuer aux sens le critérium de toute certitude. Bérenger pense au contraire, et cette opinion est éminemment idéaliste, qu'on ne peut imposer un mystère aux sens, mais que la foi doit l'admettre: en d'autres termes, il soutient que si l'esprit peut concevoir plus que les sens ne révèlent; que si, nonobstant l'apparence objective, les idées ont une valeur par elles-mêmes, cette valeur est subjective, ces idées ne modifiant pas les phénomènes. Or, l'hypothèse du réalisme est que toutes les idées correspondent à des substances, et, à défaut d'un objectif phénoménal, le réalisme crée un objectif supersensible. C'est contre cette création arbitraire, impossible, que s'élève Bérenger, et son argumentation purement nominaliste est fondée sur les prémisses d'un conceptualisme non développé (1).

Quand il en osa faire confession en public, elle fut accueillie tout à la fois par des encouragemens et par des murmures. Adelmann, grammairien, condisciple de Bérenger à l'école de Tours, futur évêque de Brescia, s'empresse d'écrire à son ami pour l'inviter à rétracter son erreur. Suivant Adelmann, ni la raison, ni les sens ne peuvent invalider, ne peuvent même confirmer les vérités de la foi: « Il y a bien des actes, dit-il, que nous accomplissons par le seul sens du corps, comme voir et entendre; dans un plus grand nombre, comme lire et écrire, la raison (*intellectus*) et le sens font simultanément leur office; mais, le plus souvent, nous n'avons aucune affaire des sens, comme pour calculer des nombres, noter des sons; en un mot, la connaissance de toutes les choses incorporelles ne nous est donnée que par la raison pure (*intellectus purus*), exercée par la pratique. » De ces prémisses on pourrait croire qu'il va conclure avec Bérenger, que si les sens ne sauraient être trompés par la raison, la raison peut s'élever à des hypothèses que les sens ne vérifient pas. Nullement. Après avoir déterminé la compétence de la raison, Adelmann lui conteste l'intelligence des mystères: « Efforçons-nous, dit-il, avec l'aide de la grâce divine, de prouver que toutes les facultés humaines sont incapables, si loin qu'elles s'étendent, d'embrasser la sublime grandeur des sacremens. » Il prend le baptême pour exemple. Dans la cérémonie du baptême, le toucher, la vue, le goût, s'éprouvent mutuellement, affirment la présence de l'eau. La raison va plus loin: il lui est permis de connaître les propriétés naturelles de l'eau, l'essence, les parties; mais elle ne peut atteindre le mystère du saint par le baptême: comme les sens lui sont inférieurs, elle est inférieure à la foi. Cette distinction entre la raison et la foi ne prouve rien contre Bérenger. Adelmann paraît oublier que si le domaine de la raison est limité, celui de la foi l'est aussi; que si la raison n'est pas admise à vérifier les fictions de la foi, la foi doit au moins reconnaître l'autorité que la raison a sur la certitude empirique.

Adelmann ne fut pas le seul adversaire de Bérenger; il s'en rencontra, alors de plus habiles, du moins de plus implacables. Lanfranc, moine italien de l'ordre de S. Benoît, gouvernait alors l'abbaye du Bec, en Normandie, où il avait professé quelque temps la dialectique. Bérenger essaie vainement de l'attirer dans son parti: Lanfranc fait confession publique de la foi la plus orthodoxe sur la présence réelle. Condamné par plusieurs conciles, l'hérésiarque est encore attaqué par Hugo de Breteuil, évêque de Langres; par Durand, abbé de Troarn; par Guitmond, archevêque d'Averse; les uns et les autres n'invoquent contre lui que ces deux argumens: la dialectique est un

(1) L'opinion de Bérenger est exactement celle de Descartes: « Quamvis forte nonnulli aliud dicant, non puto tamen ipsos » aliud ea de re percipere. Sed *cum substantiam ab extensione distinguunt, vel nihil per nomen substantiæ intelligunt, vel confusam tantum substantiæ incorporeæ ideam habent, quam falso tribuunt corporeæ.* (*Princip. philos.*, p. 2, num. 9). On sait que l'Eglise s'est soulevée contre cette assertion de Descartes.

art, et non pas un moyen de certitude; le sens commun et la raison ne sauraient prévaloir contre la foi.

Disciple de Bérenger, mais archevêque de Tours, Hildebert de Lavardin entreprend de réhabiliter la raison. Or, comment y parvenir sans blesser la foi? Là est une difficulté qu'Hildebert, nous le disons tout d'abord, n'a pas résolue. Bérenger, partageant le domaine de la certitude, admettait aussi volontiers les croyances de foi que les croyances de raison, mais ne voulait pas qu'on les confondît; ce que faisait l'Eglise. Hildebert accepte les distinctions de son maître, et nous allons démontrer que le pieux archevêque de Tours, qualifié par ses contemporains la colonne de l'Eglise (*Ecclesiæ columna*), est beaucoup plus proche de l'hérésie qu'on ne le suppose. Ouvrons son *Traité de théologie;* qu'y trouvons-nous d'abord? cette définition au moins audacieuse: « La foi est la certitude volontaire des choses absentes; elle est au-dessus de l'opinion; elle est au-dessous de la science. » Qu'on se rappelle ce que dit Socrate, dans un des dialogues de Platon: il distingue l'opinion de l'opinion vraie, et l'opinion vraie de la science. La foi pour Hildebert n'est que l'opinion vraie. Veut-on s'en convaincre? « Je l'appelle volontaire, dit-il, parce qu'elle n'est pas contrainte; j'appelle choses absentes les choses non soumises aux sens du corps; je la place au-dessus de l'opinion, parce que croire est plus que supposer; je la place au-dessous de la science, parce que croire est moins que savoir. » S. Augustin avait dit: *Credimus ut cognoscamus;* Hildebert paraît dire: *Cognoscimus ut credamus.* M. l'abbé Gerbet attribue l'introduction de la méthode rationaliste, dite méthode cartésienne, dans la discussion des dogmes de la foi, à la propagande philosophique d'Abélard; nous venons de prouver qu'elle est imputable au pieux évêque de Tours.

Voyons les conséquences des principes posés; elles sont toutes hétérodoxes. La raison, dit Hildebert, peut nous conduire à la connaissance de Dieu; mais la raison ne peut nous apprendre les mystères de la nature divine, les attributs, l'incarnation, etc., etc.; ces vérités ne sont acceptables que par la foi. Or, s'il est vrai que croire soit moins que savoir, la certitude que nous avons des vérités révélées à la foi, c'est-à-dire des attributs de l'incarnation, est une certitude de l'ordre inférieur, une certitude moins positive, moins assurée, que celle que nous avons de l'existence même de Dieu, existence qui nous est garantie par la raison. Il y a plus: si la foi, d'après la définition d'Hildebert, est la certitude des choses non soumises aux sens, il suit que la science est fondée sur la certitude des choses sensibles; et, en effet, le théologien prétend que la connaissance de Dieu, vérité de l'ordre scientifique, nous est donnée par la seule contemplation de la nature. Or, comme il dit que la science, qui est une certitude dont la sensation est l'origine, est au-dessus de la foi, qui est la certitude des choses non sensibles, il nous font conclure malgré nous que notre docteur est un véritable sensualiste. Il ne peut être déchargé de cette accusation grave, s'il ne reconnaît que l'esprit a par lui-même la certitude de certaines vérités premières, sur lesquelles la science est plus ou moins légitimement fondée; que ces vérités, que ces axiomes ne sont pas sujets à la démonstration, et par conséquent demeurent indépendans de la science empirique. La certitude de ces vérités est-elle donc volontaire, comme il le pense? Non sans doute. Ce n'est pas volontairement que nous acceptons les idées premières: il ne dépend pas de nous d'y croire ou de n'y pas croire; elles s'imposent à l'esprit. Hildebert n'eût pas commis ces erreurs, dont la conséquence rigoureuse pourrait être l'entière négation du dogme, s'il eût mieux défini la foi; s'il eût compris, avec S. Augustin, que la foi n'est pas seulement la croyance dans les choses révélées (cette croyance est en effet volontaire), mais le commencement de toute la connaissance; s'il eût comme lui combattu le témoignage des sens, d'accord avec la nouvelle Académie; accepté l'innéité des idées premières, d'accord avec Platon, et conclu que ces vérités sont placées par leur origine au-dessus de tous les critères analytiques.

On peut déjà suivre le progrès des systèmes, depuis que la fondation des écoles a ressuscité l'intelligence et remis en question la philosophie du dogme. Avant Bérenger, la raison n'est pas encore admise comme suffisante pour déterminer une certitude: Bérenger rappelle ses titres; Hildebert, son disciple, la proclame supérieure à la foi; un contemporain d'Hildebert, dont le nom est célèbre dans l'histoire de l'Eglise, Anselme, archevêque de Kenterbury, élevant la conscience jusqu'à la notion de l'être, ne se propose rien moins que d'édifier une théologie doctrinale sur un concept de la raison.

Ce n'est pas qu'Anselme annonce hautement une telle entreprise. L'Eglise l'a canonisé; elle n'eût pas fait tant d'honneur à un professeur d'hérésie. Le saint évêque est au fond le plus orthodoxe des croyans; il ne connaît pas pas un mode de certitude qui le dispute à la foi: « L'intellect, dit-il, doit se soumettre à l'autorité quand il ne peut pas arriver rationnellement à ses conclusions (*de Fide Trinit.*, c. 7); l'homme fidèle ne cherche pas à comprendre, mais à croire; il croit pour comprendre (*Prologium*, c. 1); il faut croire aux mystères de la foi avant de les sonder par la raison (*Cur Deus homo*, c. 2); c'est une coupable témérité que de disputer contre la foi, quand l'intellect ne sait pas atteindre la hauteur de ses vérités *de Fide Trinit.*, c. 2). » Nous multiplions les citations, parce que l'on a pu croire qu'ayant écrit un livre où il met en scène un ignorant qui cherche la vérité sous la conduite de l'intellect pur, S. Anselme avait, au onzième siècle, essayé d'affranchir la raison avec une audace toute pareille à celle de Fichte, dans son dialogue sur la *Destination de l'homme.* Il n'en est rien. Les vérités de foi sont pour S. Anselme les plus authentiques: il se demande seulement si, loin de nier ces vérités, la raison ne les confirme pas. Cette question est déjà bien assez téméraire.

Qui plus est, il la résout par l'affirmation. Voici comment il raisonne. Toutes les choses qui nous apparaissent dans la nature sont revêtues de certaines formes, de certains attributs. Et d'abord, elles ont du commun l'être, la réalité; ensuite, elles se distinguent par des qualités propres, de beauté, de grandeur, de bonté. Est-ce donc à dire que le beau, le grand, le bon, soient multiples? L'unité, c'est un axiome de logique, est antérieur à la pluralité. Or, quelle est, dans l'intellect, l'idée la plus universelle? C'est bien, sans contredit, celle d'une perfection infinie, car cette perfection comprend toutes les mesures de beauté, de grandeur, de bonté. A ce point le philosophe est encore idéaliste; mais il n'y demeure pas. Cette perfection est-elle seulement une idée, et n'a-t-elle qu'une valeur subjective? Telle est la grande question. Si l'esprit conçoit la substance, et il la conçoit, la perfection idéale doit réunir cet attribut aux autres: autrement elle ne serait pas une perfection: « esistit procul dubio aliquid, quo majus cogitari non valet et in intellectu et in re. » Ainsi, l'idée de l'unité logique est aussi l'idée de l'unité réelle. Et quelle est cette perfection, cette vérité? Dieu.

Quelle que soit la valeur de cette argumentation, il est désormais un fait acquis à l'histoire de la philosophie moderne, c'est que la formule scientifique du réalisme est retrouvée. Quand S. Anselme l'eut énoncée, il en produisit toutes les conséquences. Mais, avant de le suivre dans ses développemens, il nous paraît opportun de faire connaître les objections que les disciples de Bérenger opposèrent au principe. Le premier qui répondit à S. Anselme fut Gaunilon, moine de Marmoutiers: son opuscule qui a pour titre *Liber pro insipiente*, est fort remarquable; il contient toute la doctrine dont on a fait à Roscelin un honneur et un

Digitized by Google

crime. Dieu, suivant Gaunilon, étant ce à quoi n'est identique aucun des objets de la connaissance, l'esprit ne peut s'élever jusqu'à l'idée de la réalité lorsqu'il le compare avec les choses que les sens et la raison lui démontrent réelles : aussi, quand il se permettra de raisonner sur Dieu, ne raisonnera-t-il que sur une abstraction, sur une idée, *sur un mot* : « Cum quando illud secundum rem veram mihique » notam cogitare possum, istud omnino neqneam nisi tan» tum secundum *vocem*, secundum quam solam ant vix un» quam potest ullum cogitari verum. » Voilà le pur nominalisme. Ces prémices établies, Gaunilon ponsse vivement le réaliste ; quand vous m'avez défini l'unité, la perfection, la nature suprême, lui dit-il, j'ai parfaitement compris votre définition ; mais, ou votre définition était Dien même, ou vous n'exigerez pas que j'aie compris autre chose que l'idée sous laquelle vous m'avez figuré Dieu. L'esprit peut feindre tout ce qu'il vent, mais il ne saurait donner l'être à ses fictions. Vous me racontez les merveilles d'une île perdue dans l'Océan et j'admire avec vous le tableau que vous m'en faites ; mais je n'admire pas l'île même, laquelle n'existe peut-être pas ailleurs que dans votre fantaisie. Si cela était, si vous m'abusiez par une fable, et si j'avais la légèreté de vous croire sur parole, ce qui pourrait advenir, ne serait-il pas démontré par là que l'esprit peut aussi bien comprendre ce qui n'est pas que ce qui est ; que deviendrait alors votre preuve de l'existence réelle de Dieu, fondée sur un concept de l'esprit ?

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la valeur de cette objection à l'hypothèse réaliste. Le moine ne se propose, il est vrai, que de démontrer l'incapacité de la raison : il réserve la certitude de la foi ; mais qu'importe la sincérité de sa critique, si elle est fondée ?

Jean Roscelin ou Rouselin, chanoine de Compiègne, reprit à nouveau l'argumentation de Gaunilon. C'est à tort que M. Cousin a considéré J. Roscelin comme le premier des nominalistes ; le père Caramuel le qualifie plus judicieusement *nominalium secta non autor sed auctor*. Quoiqu'il nous reste peu de témoignages sur son enseignement et sur ses écrits, la conformité de ces témoignages nous permet d'avoir une opinion assez nette de sa doctrine. S. Anselme le compte parmi les dialecticiens de son temps, « qui pensent que les substances universelles ne sont que des sons de la voix, qui ne peuvent comprendre que la couleur est autre chose que le corps, et la sagesse d'un homme autre chose que son âme. » Cette imputation de S. Anselme est confirmée par J. de Salisbury (*Polycraticus*, VII, 12). Abélard dit, dans un de ses écrits récemment édités : « Je me rappelle que mon maître Roselin avait cette folle opinion qu'aucune chose n'est composée de parties ; il prétendait que les parties, comme les espèces, ne sont que des mots. Si quelqu'un lui disait que cette chose, qui est une maison, est composée d'autres choses comme d'un mur et d'un fondement, il le combattait par ce raisonnement : si cette chose, qui est un mur, est une partie de cette chose qui est une maison, comme la maison n'est rien autre que le mur lui-même, le toit et le fondement, il faut avouer que le mur est aussi partie de lui-même et du reste. Mais comment serait-il partie de lui-même ? De plus, toute partie précède nécessairement son tout : comment le mur serait-il dit se précéder lui-même et le reste, puisqu'il ne se précède lui-même en aucune façon ? » Ces deux fragmens contiennent toute la doctrine nominaliste. Roscelin énonça quelques conséquences théologiques de cette doctrine. La foi commandait le respect des mystères ; on apprit bientôt, par le scandale de l'église, que le chanoine de Compiègne avait osé soumettre au critérium de la raison le mystère de la Trinité. Or, voici comment il s'était permis de raisonner. Suivant les prémices, la maison, en tant que maison, n'est qu'une maison et n'a pas de parties ; l'unité seule est réelle : de même, Dieu, en tant que Dieu, n'est pas le père, le fils, le saint-esprit ; il n'est que Dieu. Il posait donc ce dilemme : ou l'église doit admettre, dans la Trinité, d'accord avec Sabellius, trois dieux séparés, distincts, individuels, comme sont trois anges, trois esprits : ou bien, il faut qu'elle n'attribue la réalité, la substance qu'à un seul Dieu appelé de trois noms, mais sans distinction de personnes. C'était argumenter rigoureusement.

On le voit, Roscelin est loin de penser comme S. Anselme. Suivant l'archevêque de Cantorbéry, la conception de l'universel en suppose la réalité, et cette réalité n'existe pas seulement en dehors du sujet, elle existe encore en dehors de l'objet particulier ; l'universel est une substance archétype (*substantiæ universales*). Suivant le chanoine de Compiègne, il n'y a de réalité que celle dont les sens témoignent ; l'universel est une abstraction, un mot, une fiction. Suivant Abélard, qui s'est fait un grand nom en reproduisant sous une forme nouvelle et plus philosophique la doctrine de son maître, Roscelin eût condamné cette fiction, il l'eût considérée comme un mot vide de sens, *flatus vocis*. Cette assertion nous paraît une calomnie. S'il est vrai que les abstractions en elles-mêmes soient de purs mots, toujours est-il que ces mots supposent des abstractions ; autrement, ils n'auraient pas de sens. Or, qu'est-ce qu'une abstraction ? C'est un concept de l'esprit. On a donc eu tort de distinguer le nominalisme de Roscelin du conceptualisme d'Abélard. Ne doit-on pas les considérer plutôt comme une seule et même doctrine ? Entre l'un et l'autre philosophe, nous trouvons cette différence : c'est que Roscelin, venu le premier, s'occupa surtout de miner par la critique le réalisme dominant, et qu'Abélard éleva cette critique à la hauteur d'un système ; mais, nonobstant les vives animadversions du disciple contre le maître, nous ne trouvons rien que de conforme entre leurs opinions fondamentales, et l'unique motif de ces animadversions nous paraît être la fâcheuse renommée que Roscelin s'était faite dans l'église par son interprétation de la Trinité.

En effet, loin qu'il eût cédé sous les assauts de sa logique, le réalisme était encore professé dans les plus célèbres écoles, par Odon de Cambrai, Manégoldc, Anselme de Laon et Guillaume de Champeaux, quand parut Abélard.

Guillaume enseignait à Paris, à l'école du cloître. Quelle était sa doctrine ? Bayle l'accuse de spinosisme, et l'accusation est fondée ; elle s'adresse d'ailleurs à toute l'école réaliste. Guillaume disait que le genre est essentiellement, intégralement et simultanément identique dans tous les individus, et que les individus ne distinguent pas par l'essence, mais par de simples accidens. Il raisonnait ainsi : « L'humanité est une chose essentiellement une, qui ne possède pas en elle-même, mais à laquelle adviennent certaines formes qui font Socrate. Cette chose, en restant essentiellement la même, reçoit de la même manière d'autres formes qui font Platon et les autres individus de l'espèce humaine, et, hormis ces formes qui s'appliquent à cette matière pour faire Socrate, il n'y a rien en Socrate qui ne soit en même temps dans Platon, mais sous les formes de Platon. » Une telle citation n'a pas besoin d'être commentée. Guillaume, contrairement à Roscelin, n'attribue la réalité qu'à l'universel, qu'à la substance collective : son hypothèse implique que, dépouvu des accidens qui distinguent Platon de Socrate, c'est-à-dire des formes qui appartiennent à chacun des individus, l'homme n'existerait pas moins essentiellement et intégralement.

Guillaume de Champeaux devait trouver un terrible contradicteur dans le jeune Abélard, *peripateticus palatinus* (de Palais, en Bretagne), le plus illustre auditeur de Roscelin. Celui-ci répondait à l'argumentation réaliste : » S'il en est ainsi, comment pourra-t-on nier que Socrate soit dans le même temps à Rome et à Athènes ? En effet, là où est Socrate, là est aussi l'homme universel qui a, dans toute sa quantité, revêtu la forme de la socratité. Car tout ce que

prend l'universel, il le retient dans toute sa quantité. Si donc l'universel, qui est tout entier affecté de la socratité, est à Rome, dans le même temps, tout entier dans Platon, il est impossible qu'en même temps et au même lieu ne se trouve pas la socratité qui contenait cette essence tout entière. Or, partout où la socratité est dans un homme, là est Socrate; car Socrate est l'homme socratique. A cela un esprit raisonnable n'a pas à répondre. » Où tend Abélard? A prouver que l'universel n'est pas une chose, mais une idée, mais un mot; que si l'universel était une chose, cette chose en tant qu'universelle, absolue, serait de toute nécessité contenue intégralement dans chacun des individus; ce qui est absurde. Il ajoute: « J'entends par espèce, non pas cette seule essence d'homme qui est en Socrate ou en quelque autre individu, mais toute la collection formée des individus de cette nature. Toute cette collection, quoique essentiellement multiple, *est appelée par les autorités* une espèce, un universel, une nature, de même qu'un peuple, quoique composé de plusieurs personnes, est appelé un. » Remarquons ces termes: *ab auctoritatibus appellatur, unus dicitur*: Abélard ne dit pas que l'universel existe; il dit qu'on appelle communément universel ce que l'esprit distingue de similaire dans chacun des individus; le genre, l'espèce, n'ont qu'une réalité subjective: supprimez le sujet, ou seulement supprimez en lui la faculté de percevoir les similitudes, elles subsistent; mais le genre, l'espèce, c'est-à-dire l'unité qui les comprend toutes, a cessé d'être; elle n'était que dans le sujet, que dans l'esprit. Voilà en quoi consiste le conceptualisme d'Abélard.

Guillaume n'était pas à bout d'argumens: éclairé par la critique de son adversaire, il chercha de nouvelles formules au réalisme.

Quelles furent ces formules nouvelles? Il y a, sur ce point, quelque obscurité. Suivant Abélard, « sic suam correxit » sententiam ut deinceps rem eamdem non essentialiter sed » individualiter diceret. » Cet adverbe *individualiter* est fort ambigu. L'édition de d'Amboise porte, comme variante, *indifferenter*. M. Cousin accepte la variante de d'Amboise, et interprète de cette façon la seconde formule de Guillaume: « L'identité des individus d'un même genre ne vient pas de leur essence même, car cette essence est différente en chacun d'eux, mais de certains élémens qui se retrouvent dans tous ces individus sans aucune différence, *indifferenter*. » Au premier abord, cette explication paraît heureuse, et d'autant mieux trouvée que, dans plusieurs fragmens de ses ouvrages récemment édités, Abélard combat la théorie de la non-différence. M. Cousin se fonde sur cette polémique pour se féliciter de sa découverte. Malheureusement l'examen des textes doit renverser cet échafaudage.

M. Cousin indique plusieurs passages à l'appui de son interprétation. Un de ces passages, nous en convenons, semble la justifier, mais il en est d'autres qui la repoussent. Nous lisons dans l'écrit d'Abélard, *De Generibus et Speciebus*, p. 315: « *Diversi diversa* sentiunt. *Alii* namque » voces solas genera et species universales et singulares esse » affirmant, in rebus vero nihil horum assignant. *Alii vero* » res generales et speciales universales et singulares esse » dicunt; sed et ipsi inter se diversa sentiunt: *quidam* enim » dicunt singularia individua esse species et genera subal- » terna et generalissima, alio et alio modo attenta. *Alii vero* » quasdam essentias universales fingunt, quas in singulis in- » dividuis totas essentialiter esse credunt. » La première de ces opinions sur les universaux est, sans conteste, celle de Roscelin; la dernière est celle qu'Abélard attribue, presque dans les mêmes termes, à Guillaume de Champeaux, dans une épître éditée par d'Amboise. Il n'y a donc pas d'équivoque sur ce point. Mais voici où est la difficulté: M. Cousin suppose que la deuxième opinion, *alii vero res generales*, etc., etc., est la seconde formule de Guillaume. Le texte dit précisément le contraire, et il n'est pas permis de lui faire violence jusqu'à prétendre qu'Abélard, distinguant les diverses écoles d'une façon aussi nette, aussi caractéristique que par ces mots: « Diversi diversa sen- » tiunt... alii namque... alii vero..., etc., » ait voulu désigner une seule et même personne, quand il parle de plusieurs. Il y a donc manifestement plusieurs écoles réalistes. Que Guillaume, battu dans une première rencontre par Abélard, ait modifié sa doctrine, cela est certain; qu'il ait abandonné la défense des universaux platoniques pour se rallier à une école péripatéticienne qui admettait l'identité de l'universel et du particulier, cela est douteux; mais ce qui est indubitablement établi par le texte même d'Abélard, c'est que, dans sa controverse contre cette dernière opinion, ce n'est pas à Guillaume qu'il s'adresse, c'est à une autre école réaliste, *alii vero*.

Quels sont donc les représentans de cette école? Abélard ne les nomme pas, et c'est une question assez importante à résoudre pour qu'on nous accorde d'exposer avec quelques développemens le résultat de nos recherches personnelles.

Abélard rencontra de nombreux adversaires dans l'école réaliste. M. Cousin ne cite que Guillaume de Champeaux et Bernard de Chartres. L'histoire parle d'Albéric de Reims, de Joscelin, de Goswin, de Gilbert de la Porée, de Gautier de Mauritanie, et de plusieurs autres. La première hypothèse qui s'offre à l'esprit, après la lecture du passage précédemment cité, n'est-elle pas qu'Abélard a voulu désigner par ces mots: *Diversi, alii vero, quidam enim*, ces divers contradicteurs? Or, nous savons assez exactement quelle était la doctrine de Bernard de Chartres: « Ideas ponit, dit Jean de Salisbury, en parlant d'un de ses contemporains, » Platonem imitatus et Bernardum Carnotensem, et nihil » præter has genus dicit esse vel speciem. » Bernard est un platonicien qui n'admet que l'universel archétype; Albéric de Reims, Joscelin et Goswin paraissent avoir été à peu près du même sentiment; mais Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, dont les témoignages sont formels, professa dans l'école une tout autre doctrine. Nous lisons encore dans le *Metalogicus* de Jean de Salisbury: « Porro alius ut « Aristotelem exprimat, eum Gilberto episcopo Pictaviensi, » universalitatem formis nativis attribuit et in earum con- » formitate laborat. Est autem forma nativa originalis » exemplum et quæ non in mente Dei consistit sed rebus » creatis inhæret. Hoc Græco eloquio dicitur εἶδος, habens » se ad ideam ut exemplum ad exemplar, *sensibilis quidem in re sensibili, sed mente concipitur insensibilis; singularis quoque in singulis, sed in omnibus universalis.* (*Metal.*, lib. II, cap. 17.) » Ainsi, l'opinion de Gilbert de la Porée était que l'universel est à la fois une substance et une conception de l'esprit: substance non séparée de l'objectif sensible; conception légitime fondée sur l'aperception de ce qui est substantiellement universel dans l'individuel. Cette opinion est bien, si nous ne nous trompons, la théorie de la non-différence contre laquelle dispute Abélard dans les passages cités par M. Cousin. Gilbert et ses disciples sont bien ces *alii verò*, lesquels prétendent que « le réel est à la fois général et spécial, universel et singulier; » qui disent: « Socrate, en tant que Socrate, n'a rien en soi qui se retrouve en un autre sans aucune différence; mais, en tant qu'homme, il a plusieurs qualités qui se retrouvent non différentes en Platon ou en d'autres individus. » Il eût été vraiment extraordinaire qu'après avoir soutenu tant de combats contre un système dominant, représenté par tant de chefs, à une époque où la manie des distinctions suscitait tant de dissidences au sein d'une même école, Abélard eût, dans ses ouvrages, imputé ces dissidences aux variations d'un adversaire unique. C'est ce qu'il n'a pas fait.

M. Cousin ne connaît que deux patrons dans l'école réaliste contemporaine d'Abélard: Bernard de Chartres et Guillaume de Champeaux. Nous venons de restituer à un

illustre docteur, inconnu sans doute à M. Cousin, une doctrine dont l'*Introduction* aux ouvrages inédits d'Abélard attribue l'honneur ou la responsabilité à ce même Guillaume. Mais ce n'est pas tout. Abélard nous parle encore d'une autre école : « Quidam enim dicunt singularia individua » esse species et genera *subalterna et generalissima*, *alio* » *et alio modo attenta*. » M. Cousin confond cette doctrine avec celle de la non-différence ; en effet, elle s'en rapproche beaucoup : mais la question est de savoir si elle est adoptée par tous les partisans de la non-différence, comme le semble croire M. Cousin, ou si plutôt il ne s'agit pas d'une autre fraction de cette école, d'une autre chaire, d'un autre docteur. Le texte n'est pas équivoque : « Sed et ipsi (les parti- » sans de la non-différence) interse diversa sentiunt. Quidam » enim... » Recherchons donc si, parmi les adversaires d'Abélard, il n'en est pas un qu'il ait voulu désigner ici. C'est encore Jean de Salisbury qui, dans le chapitre déjà cité, nous fournit tous les renseignemens désirables. Les voici : « ..... partiuntur statua duos Gautero de Mauritania, et Platonem, in eo quod Plato est, dicunt *individuum ;* in eo quod homo, *speciem ;* in eo quod animal, » *genus*, sed *subalternum ;* in eo quod substantia, *genus generalissimum.* » Peut-on exiger la production d'une autorité plus incontestable ? Non seulement la doctrine est identique, l'expression même n'est pas diverse. Nous ne croyons pas avoir besoin d'insister davantage sur des preuves de cette valeur. C'est maintenant, nous aimons à le croire, un fait acquis à la critique de l'histoire, que les quatre grandes divisions de l'école réaliste, au temps d'Abélard, eurent pour patrons Bernard de Chartres, Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Porée, et Gautier de Mortagne ou de Mauritanie.

L'espace nous manque pour analyser les différentes nuances de l'opinion réaliste. Ces systèmes multiples s'accordent en ce qu'ils proclament la réalité de l'universel, soit comme archétype, soit comme intégralement contenu dans chacun des individus, soit comme étant l'identité même, identité substantielle de tous les individus considérés collectivement. Cette réalité de l'universel est l'axiome dont Abélard leur conteste la légitimité. Suivant le philosophe de Palais, l'universel ne subsiste ni dans l'individu, ni dans la collection, ni dans le monde supersensible. C'est un concept, une pure hypothèse de la raison.

Les limites imposées à cet article ne nous permettent pas d'insister davantage sur cette célèbre dispute, dont M. Cousin a copieusement développé quelques parties dans sa remarquable *Introduction* aux ouvrages inédits d'Abélard. Il nous importe toutefois de ne pas terminer avec le péripatéticien de Palais sans établir qu'il poussa le nominalisme à ses extrêmes conséquences, et les accepta toutes. C'est annoncer déjà que l'esprit de recherche doit s'engager après lui dans une voie différente. Le réalisme n'a pas encore subi la même épreuve : il n'a fait que poser des prémisses, il faut qu'il produise des conclusions.

Parmi les écoles que souleva le conceptualisme d'Abélard, n'oublions pas de mentionner celle des Cornificiens, dont Jean de Salisbury nous a fait un portrait si peu flatteur. S'attaquant à la fois aux réalistes et aux nominalistes, les Cornificiens réduisaient toutes les doctrines, toutes les idées, à des formules ; ils opposaient ensuite ces formules entre elles et en recherchaient les contradictions. Cette méthode conduisait par une voie bien connue au scepticisme le plus universel. Jean de Salisbury raconte que la plupart des cornificiens donnèrent acte de leur scepticisme en renonçant avec désespoir à l'étude de la philosophie pour entrer les uns dans les cloîtres, les autres dans les écoles de médecine.

§ 7. *De Pierre le Lombard à Alexandre de Hales.*

Les attaques des Cornificiens et les remontrances de l'Eglise compromirent le triomphe du nominalisme : en voyant où conduisait la logique, étant accepté le contrôle de la certitude par la raison, on s'effraya. Robert (Folioth), professeur à Melun, fut un des premiers qui, reconnaissant d'ailleurs que la recherche de la vérité est une tendance naturelle à la raison, s'élevèrent contre la curiosité téméraire de quelques dialecticiens. Pierre de Novarre, dit le *Lombard*, entreprit de ramener toutes les questions au point où les avaient laissées les Pères orthodoxes, et son livre des *Sentences*, qui fut la matière de tant de controverses, contient peu de propositions suspectes. Pierre avoue les difficultés, mais, le plus souvent, ne les résout pas. Quand la logique lui paraît conclure contre l'Eglise, il s'arrête : « J'aimerais mieux, dit-il, entendre parler les autres sur cela, que parler moi-même. » C'est un esprit éclairé, mais timide. Pierre de Poitiers, chancelier de Paris, archevêque d'Embrun, disciple de Pierre le Lombard, *magistri sententiarum fidelis discipulus* (Oudin, ann. 1170), commenta le livre des *Sentences* avec le même respect pour la tradition, et la même défiance à l'égard de la logique.

L'expérience allait démontrer que le réalisme conséquent ne s'éloigne pas moins du sentiment de l'Eglise que le nominalisme le plus aventureux.

Préparée par les Cornificiens, acceptée par Pierre de Novarre et son école, la réaction contre la dialectique fut dogmatiquement formulée, à cette époque, par deux hommes dont le nom est resté vénérable pour l'orthodoxie, par Hugues, Saxon, et Richard, Anglais, tous deux moines de Saint-Victor.

Hugues oppose à la logique une objection fondamentale : « Il n'en est pas, dit-il, des raisonnemens comme des supputations arithmétiques. En effet, dans la science des nombres, tous les résultats obtenus d'un calcul sur les doigts, si ce calcul est juste, doivent indubitablement se rapporter à ce qui est dans les choses ; mais il n'en est pas de même dans les discussions syllogistiques. En effet, il n'est pas prouvé que les objets de la nature soient réellement conformes à toutes les solutions arbitraires auxquelles conduit la dispute. L'incorruptible vérité ne peut être découverte par le raisonnement. » Nous ne donnons pas cette objection pour invincible ainsi présentée ; il est manifeste que ce qui est dit par notre auteur contre la méthode des idées, peut se dire également contre la méthode des nombres ; mais cela n'invalide pas le principal de l'objection, la critique de la raison faite par Hugues de Saint-Victor. Dans ce peu de mots : « Neque quicquid sermonum decursus invenerit, » id in natura fixum tenetur, » il y a toute une révolution philosophique. Hugues distingue quatre catégories de jugemens : les uns procèdent de la raison, ils ont pour eux l'évidence démonstrative ; les autres sont suivant la raison, et n'ont qu'une simple probabilité ; une troisième espèce est au-dessus de la raison ; une quatrième est contre la raison. La foi comprend la seconde et la troisième catégorie ; elle élève jusqu'à la vérité le probable et le vraisemblable. Il y a donc deux ordres de certitude : l'*intelligence*, qui initie l'âme aux choses divines par l'intuition, où la conduit au saint par la morale ; et la *science*, dont les œuvres humaines sont l'objet. Hugues qualifie la science, *mechanica adulterina*. La philosophie comprend ces deux ordres : « Philosophia est disciplina, omnium rerum hu- » manarum atque divinarum rationes plene investigans. » Mais de ces deux ordres, c'est l'ordre des choses divines qui l'intéresse davantage : et comment s'y élève-t-elle ? par l'intuition. Nous ne suivons pas le théologien dans les écarts de son mysticisme ; il s'est tout permis en récusant l'autorité de la raison.

Richard de Saint-Victor professa le même dédain à l'égard de la logique, et affirma que tout le travail intellectuel peut être réduit à la contemplation. Cette analyse de l'entendement est trop curieuse pour que nous puissions

nous abstenir de la faire connaître. Suivant Richard, il y a six degrés de contemplations. *Primum in imaginatione et secundum solam imaginationem;* c'est l'opération préliminaire par laquelle l'esprit conçoit l'objet, et se le représente par des images, des idées: ces idées, dont l'origine est une impression reçue de l'extérieur, sont les moins hautes de l'intellect; Richard les compare aux enfans que Rachel obtint en faisant partager à sa servante la couche de Jacob: ces idées sont le fruit d'un concubinage entre l'âme et la matière. *Secundum in imaginatione, secundum rationem:* au second degré de la contemplation, l'esprit se forme les idées les plus générales sur la nature, les idées rationnelles de cause, d'ordre, de sagesse, d'utilité. *Tertium in ratione secundum imaginationem:* l'esprit s'élève à une certaine conception des choses supersensibles par comparaison avec l'objectif phénoménal. *Quartum in ratione et secundum rationem:* l'esprit, agissant sur lui-même, recueille ses propres notions et en acquiert le sentiment; la conscience est formée. *Quintum supra sed non præter rationem:* la raison ne démontre pas, mais ne contredit pas les idées que nous avons de la nature et de l'essence de Dieu; ces idées nous sont acquises au cinquième degré de la contemplation. Enfin, il y a des croyances qui paraissent contradictoires aux idées rationnelles, et qui néanmoins sont les croyances les plus hautes et les plus vraies; elles ont pour fondement la foi pure: *sextum supra et videtur esse præter rationem.*

Les préoccupations mystiques de Hugues et de Richard de Saint-Victor les rendirent étrangers aux querelles de l'école: enclins à la théosophie, ils se sont complus l'un et l'autre à expliquer ou à imaginer des allégories plus ou moins ingénieuses.

Les égaremens du mysticisme furent rigoureusement démontrés par Alain de Ryssel (Alanus magnus, Insuiensis, *de Insulis*). Alain établit d'abord cet axiome: « Que l'intellect est une faculté du sujet capable de concevoir l'objet, mais seulement l'objet phénoménal, *non nisi udminiculo formæ.* » Il se demande donc si la cause suprême est intelligible. Elle ne l'est pas, car elle n'a pas de forme, « deus » omnimodo formam subterfugit. » Cependant l'hypothèse d'une cause supérieure est une idée nécessaire: Alain ne la rejette pas, mais il s'oppose à la définition de cette cause, » id est de quo fari recte non possumus. » Dieu n'a pas de nom: quand nous le désignons par des attributs, ou nous le qualifions arbitrairement suivant nos idées, ou, si nos idées sont conformes à l'éternelle vérité, nous ne faisons qu'exprimer par des mots divers l'unité de son essence. Cette argumentation est nominaliste. Le caractère de toute substance, suivant Alain de Ryssel, est l'union d'une matière et d'une forme. Par conséquent Dieu n'est pas une substance. En cela le Créateur diffère de la créature, la cause du causé. Toutefois, nonobstant cette différence, il est constant que le principe du causé est contenu dans la cause, comme celui de l'accident est contenu dans le sujet: donc, on peut dire que le tout est en Dieu, « tanquam in » ani causa, » que Dieu est dans le tout, « sicut causa in » suis causatis, » que Dieu est tout, « per causam. » C'est ainsi que des prémisses nominalistes Alain conclut à un panthéisme logique.

Mais le panthéisme réaliste était plus rigoureux. Il fut professé, vers la fin du douzième siècle, avec une merveilleuse audace, par Amalric ou Amaury de Bène, diocèse de Chartres. Suivant Amaury, « Dieu est tout; le Créateur n'est pas distinct de la créature; les idées, les causes primordiales, les prototypes, les exemplaires originaux, sont des émanations de la cause suprême, et le monde sensible en procède; elles sont créées et créatrices: Dieu est la fin de toutes choses, en ce sens que toutes choses doivent rentrer en Dieu, pour constituer en lui une immuable, une éternelle individualité. De même qu'Abraham et Isaac participent de la même nature, ainsi toutes les choses sont comprises dans l'unité, et toutes les choses sont Dieu. Dieu est l'essence, l'être de toutes les créatures. » Ce système, qui rappelle beaucoup celui de J. Scot, est plus que légèrement coloré de teintes alexandrines. Il y a lieu de croire qu'Amaury développait sa théorie de l'émanation, en supposant que le Verbe, le Christ, n'est autre chose que la formule sensible de l'idéal; car les orthodoxes lui reprochent d'avoir avancé que tout chrétien *est un membre* du *Christ.* Nous n'avons pas besoin de faire remarquer ce qu'il y a de hardi dans cette doctrine, et de recommander au respect des libres penseurs le nom d'un homme qui, au douzième siècle, émit une aussi haute hypothèse que celle de l'identité des substances. Il faut bien distinguer entre les conclusions d'Amaury et celles d'Alain des Iles. Suivant le nominaliste, Dieu n'est tout que *per causam;* c'est une cause génératrice qui se révèle par des phénomènes, et qui en est distincte par sa nature; la cause contient le causé virtuellement et non substantiellement. Le réaliste semble lui répondre ce que Spinosa répondait à Descartes: La cause ne peut pas produire ce qu'elle ne renferme pas réellement: or, si elle ne renferme pas la substance, elle n'a pas causé la substance (dualisme), et si elle renferme la substance, elle est identique, en essence, à l'objet causé (panthéisme). Il nous faut observer aussi, pour bien déterminer l'école à laquelle appartient Amaury de Bène, qu'il admet, dans l'universel collectif, des existences supersensibles: il n'est donc pas seulement réaliste, il est encore réaliste platonicien.

Que l'on supprime ces existences intermédiaires; que, par une logique plus rigoureuse, on démontre qu'il est puéril de les supposer pour établir l'identité des substances, on ne cesse pas d'être réaliste, si l'on admet encore l'objectivité des universaux; on ne cesse pas d'être panthéiste, si l'on ne reconnaît entre l'effet et la cause aucune différence substantielle; mais on s'écarte de Platon pour suivre Aristote. Nous avons signalé, dans l'école réaliste, deux partis assez mal d'accord: l'un prétend que les universaux subsistent en dehors du particulier, l'autre veut qu'ils le contiennent. Le premier de ces partis vient de conclure au panthéisme avec Amaury de Bène; le second est conduit à l'aveu des mêmes conséquences par un disciple d'Amaury, David de Dinant. Le système de David de Dinant est le pur spinosisme: « Il n'y a dans le monde qu'une seule substance, qui est à la fois l'esprit et la matière, la pensée et l'étendue. »

Le panthéisme était le dernier mot du réalisme, et ce mot devait être prononcé. Mais le panthéisme révoltait la foi; l'Eglise s'empressa de condamner cette doctrine, et d'en intimider les nombreux partisans.

Ainsi, les conclusions rigoureuses de l'un et de l'autre système rationnel étaient également réprouvées par l'autorité. Cette réprobation décria quelque temps la philosophie, et tous les esprits qui ne se laissèrent pas entraîner dans les écarts mystiques s'interrogèrent avec amertume sur les fondemens de la certitude. La critique subversive des Cornificiens contenait peu le jugement, et faisait d'ailleurs une part trop belle à l'ignorance: mais l'école était prête à accepter les négations, si hardies qu'elles fussent, d'un scepticisme éclairé. Tel fut celui de Jean de Salisbury, évêque de Chartres (*Joannes parvus*). Le nom de Jean de Salisbury est très connu; on a souvent cité son opinion sur ses contemporains, mais on s'est inquiété beaucoup trop peu de rechercher quelle était sa doctrine personnelle. M. Cousin veut qu'il ait été nominaliste, sur la foi de Tennemann; Meiners, qui nous paraît cependant avoir lu avec plus d'attention le principal ouvrage de ce docteur, ne l'a pas mieux compris. Il nous reste de Jean de Salisbury deux traités principaux, l'un ayant pour titre: *De Curialium nugis et vestigiis philosophorum;* l'autre, plus fréquemment consulté, dont le titre est *Metalogicus.* Ces deux écrits sont

Digitized by Google

également remarquables par la correction du style et la rigueur de l'argumentation : mais, dans l'un et dans l'autre, nous ne trouvons qu'une ingénieuse critique; et c'est à tort, suivant nous, qu'on a cru devoir attribuer à Jean de Salisbury une conviction nominaliste. Si, après avoir combattu l'un par l'autre les deux systèmes opposés, il paraît incliner vers le sentiment d'Abélard, c'est uniquement parce qu'il y trouve une négation, et qu'il est heureux de rencontrer des complices. Il s'exprime d'ailleurs sans aucune réserve, dans le prologue du *Métalogicus*. « Academicus in his quæ » sunt dubitabilia sapienti, non juro verum esse quod lo- » quor : sed, seu verum, seu falsum, sola probabilitate con- » tentus sum. » On ne saurait être plus avoué disciple de Carnéade. Au dire de M. Cousin (*Cours de l'hist. de la philos.*, 1829, leçon 10), le scepticisme moderne ne date que du quinzième siècle : cette assertion doit être rectifiée par une exposition sommaire des doutes philosophiques émis, à la fin du douzième siècle, par Jean de Salisbury.

Les dialecticiens du moyen âge reconnaissaient trois moyens de certitude : l'expérience, la raison pure, et la foi. — A la certitude fondée sur l'expérience, Jean de Salisbury oppose un argument dont le dogmatisme n'a pas encore triomphé. Comme on en fait honneur à David Hume, parmi les modernes, nous croyons devoir citer un fragment curieux qui recommandera la sagacité du docteur scolastique. Voici dans quels termes Jean de Salisbury combat la certitude expérimentale : « Scio equidem lapidem et sa- » gittam quam in nubes jaculatus sum, exigente naturâ, » recessurum in terram : nec tamen simpliciter recidere in » terram et quia novi necesse est. Potest enim recidere et » non recidere. Alterum tamen, etsi non necessario, ve- » rum tamen est, illudque utique quod scio futurum. Si » enim futurum non est, et si fore putetur, non scitur ta- » men, quoniam illius quod non est non scientia sed opinio » est. » Développant ensuite les conséquences de cette critique, suivant laquelle le retour immuable des mêmes effets, les mêmes causes étant données, n'est qu'une opinion subjective, dénuée de preuves absolues, il combat la certitude de toutes les sciences expérimentales, des mathématiques, de l'astronomie, de la physique. — Il n'a pas plus de respect pour la raison pure. Suivant lui, le sage doit s'abstenir de répondre aux questions qui lui sont faites sur la substance, la quantité, les forces et l'efficace de l'âme; sur l'état des universaux; sur l'usage, la fin, l'origine des vertus et des vices. — Quant à l'objet de la foi, le sage ne doit pas avoir d'opinion faite sur la Providence, le destin, le hasard et le libre arbitre. Voilà bien des matières ravies à la dispute! Et ce n'est pas arbitrairement, ou par simple dépit contre la logique humaine, que Jean de Salisbury pose ces limites à l'investigation : son criticisme est essentiellement scientifique. Il s'inquiète fort de combattre le scepticisme absolu, il admet hautement le criticisme de l'évidence, et, s'il réhabilite les académiciens, c'est, pense-t-il, qu'on les a calomniés. Le doute illégitime est celui qui ne respecte pas le sens commun, qui, confondant le certain, l'incertain et le probable, anéantit la conscience, et ferme toutes les voies de la philosophie; « quanam via in philo- » sophiæ investigationi proficiet cui ratio nihil permanet » quod teneat? » Le doute de la sagesse, justifié par l'insuffisance de la démonstration spéculative, n'autorise la suspension du jugement que lorsque l'évidence ou la révélation n'imposent pas une certitude irrésistible.

Nous n'avons pas affaire de vérifier si le criticisme fondamental de Jean de Salisbury peut s'accommoder de ces réserves : il nous suffit de rendre à ce philosophe son opinion méconnue. On en a fait un péripatéticien, lui qui accuse Aristote d'*hérésie* pour avoir combattu Platon! lui à qui le soleil paraît être tombé du ciel, le jour où le philosophe d'Athènes quitta ce monde! Cette vive estime pour Platon, affectée par un nominaliste assez conséquent pour ne pas désavouer le scepticisme académique, est la preuve d'une sagacité supérieure. La plupart des scolastiques n'admettaient, entre la doctrine de Platon et celle d'Aristote, qu'une divergence sur la nature des universaux : Jean de Salisbury a le premier, au moyen âge, compris l'affinité qui existe entre l'ancienne et la nouvelle Académie.

§ 8. *D'Alexandre de Hales à Guillaume d'Ockam.*

Désormais le réalisme n'est pas moins compromis que le nominalisme : mais la logique a été saisie de la question; il faut qu'elle soit agitée jusqu'à ce qu'elle semble résolue.

On connaissait mal Aristote dans le douzième siècle. Au commencement du treizième, les commentaires arabes sur le stagirique furent étudiés, et la dispute prit aussitôt une nouvelle direction. A dater de cette époque, l'histoire de la querelle scolastique est moins ignorée, et il nous est permis d'exposer rapidement les diverses doctrines qui se partagent l'école.

Un des premiers, Alexandre de Hales (comté de Gloucester), *doctor doctorum*, *doctor irrefragabilis*, mit à profit les travaux d'Avicenne et d'Averroës. C'est un discuteur habile, quoique verbeux et souvent obscur; il réunit un savoir peu commun à une distinction intelligente des questions dignes ou indignes d'occuper la philosophie. Dès que l'on commence la lecture de ses écrits, on s'aperçoit que la critique a déjà décrié un certain nombre de sophismes et qu'elle autveille la discussion. Alexandre de Hales est réaliste, et se défend même assez mal d'admettre les conséquences panthéistiques du réalisme, produites par l'école d'Amaury; mais c'est un réaliste clairvoyant, qui abandonne l'argumentation transcendentale de S. Anselme et reconnaît, avec Boëce, avec les nominalistes, que l'étendue de la connaissance est moins corrélative à la nature de l'objet qu'à la faculté du sujet. Il pense d'ailleurs, avec Gautier de Mauritanie, que l'universel n'est pas intégralement contenu dans chacun des individus, mais dans tous les individus identiques par la forme, et distingue les substances corporelles des substances incorporelles. On lui doit aussi une analyse estimable des facultés de l'entendement; il en compte trois, la sensibilité, la mémoire et l'imagination.

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, appartient à la même fraction de l'école réaliste. Il admet, ainsi qu'Alexandre de Hales, deux modes de perception, et deux objets correspondans; les objets sensibles et les objets intelligibles. Les objets sensibles frappent les sens et se révèlent à l'esprit par leur intermédiaire; les objets intelligibles frappent l'intellect agent. La vérité, c'est-à-dire les formes intelligibles, existe en dehors de l'intellect agent qui n'en possède qu'une similitude; mais cette similitude est exacte, *similitudo dicitur ipsum quod oritur a veritate*. L'universel est indivisible : le temps n'est pas une partie de l'éternité, Socrate n'est pas une partie de l'humanité, car, ce qui est divisible, ne comporte qu'un nombre déterminé de parties; l'universel comprend donc à la fois tous les individus en acte et tous les individus en puissance. Ce n'est pas cependant qu'il subsiste en dehors de ce monde; en dehors de ce monde, il n'y a que des *formes immatérielles*, et l'universel n'est immatériellement que dans la pensée, dans la raison divine. Ce qui distingue Guillaume d'Auvergne du théologien anglais, c'est une argumentation plus philosophique; mais le fond de la doctrine leur est commun.

Il nous suffit de noter, dans cette analyse rapide, les commentaires d'Aristote, par Michel Scot, de Tolède, et Robert Greathead (*Robertus Capito*). Le treizième siècle est fécond en illustres philosophes, mais il en est quatre qui effacent tous les autres par l'élévation de leur esprit et l'influence qu'ils exercèrent sur l'école : nous voulons parler d'Albert-le-Grand, de S. Bonaventure, de S. Thomas d'Aquin et de Duns Scott.

Albert de Bollstadt, dit le Grand, s'inquiéta moins de coordonner un système que de disserter sur les opinions des autres, ou du moins il est difficile d'apprécier, dans l'indigeste collection des écrits qui lui sont attribués, quelle fut sa réponse précise à toutes les questions posées par la philosophie contemporaine. Plus éclairé que Pierre-le-Lombard, d'un génie plus initiateur, d'un savoir plus universel, il remplit, dans le treizième siècle, la mission que celui-ci s'était donnée dans le douzième; il recueillit les opinions des autorités sur les thèses débattues. Observons toutefois que ses autorités, à lui, ne sont pas Augustin, Jérôme, Lactance, Boëce et Porphyre, mais Aristote, le faux Denys, Hermès Trismégiste, Themistius, Proclus, et toute la légion des commentateurs arabes, Averroës, Avicenne, Alfarabius, Algazel, Abubecker, Avicembron, Maimonides, Baibe l'a voulu rabaisser au triste rôle d'un éditeur inintelligent : nous devons protester contre cette injure. Suivant Albert, la cause première régit tous les êtres créés par elle. Tout ce qui est dans la nature est organisé : la loi de causalité gouverne tous les phénomènes. L'essence est distincte de l'existence; l'existence se communique et non pas l'essence : l'essence est en Dieu, il en investit les créatures, mais ne l'incorpore dans aucune d'elles. Les individus ne sont différens entre eux que par l'accident : bien que les rayons de la divine lumière ne brillent pas pour tous d'un éclat égal, le même principe les anime, les féconde. D'où il suit que l'individuel est dans le temps, c'est-à-dire, comme l'a fait remarquer Guillaume d'Auvergne, que, dans l'autre vie, tous les élus n'auront qu'une seule voix pour louer Dieu : d'où il suit encore que, dans cette vie même, tous les phénomènes subjectifs et objectifs sont déterminés par une impulsion suprême qui ne comporte aucune liberté.

Tennemann a fait remarquer les contradictions dans lesquelles est tombé ce philosophe : comme on est fondé à croire que, parmi les opuscules édités sous son nom en vingt-un volumes in-folio, il en est un certain nombre qui lui ont été faussement attribués, ces contradictions ne sont peut-être pas aussi réelles que le pense Tennemann.

La critique n'a pas été plus respectueuse à l'égard de S. Bonaventure (Jean de Fidanza) qu'à l'égard d'Albert; et cependant, parmi les philosophes anciens comme parmi les modernes, nous en connaissons peu qui aient plus de droits à l'estime que le *docteur séraphique*. Ce n'est pas sans doute par une analyse brève et aride de sa doctrine que nous prétendons légitimer cette assertion : nous espérons toutefois, en quelques lignes, détruire la prévention qui a fait rejeter Bonaventure parmi les théosophes les plus aventurés.

Quels sont les prolégomènes ordinaires du mysticisme? Quelle est, au point de départ, la voie suivie par Richard de Saint-Victor, par toute l'école qui s'est soulevée contre le rationalisme de Bérenger? Tous les contemplatifs qui nous sont connus ont procédé par une négation de la certitude fondée sur l'expérience; ils ont réprouvé la science humaine comme un mensonge, ils ont condamné l'intellect au néant. Tout au contraire, Bonaventure n'a rien de plus à cœur que de rétablir l'infaillibilité de la raison : c'est là son hypothèse transcendentale. Comment arrivons-nous à la vérité? par la connaissance; et qu'est-ce que la connaissance? l'intelligence de la réalité. Mais, comment l'esprit peut-il s'élever à cette intelligence? par la notion la plus générale de l'être. De même que l'affirmation précède la négation, il est impossible de concevoir le néant si l'on n'a conçu d'abord l'être absolu dont il est le privatif; on suppose le créateur, quand on parle de la créature; de l'idée de l'éternel dérive l'idée du transitoire, de l'idée de l'universel dérive l'idée du particulier. Mais à cette théorie, qui est le pur cartésianisme, on oppose une objection grave : d'où viennent ces idées premières qui existent dans le sujet antérieurement à toute perception de l'objet? Elles sont innées, elles sont déposées dans la conscience par le créateur. Ces idées sont de deux natures, simples ou composées. L'idée la plus simple est celle de l'être absolu; les idées composées sont le produit du raisonnement syllogistique : les unes et les autres commandent la certitude. On a recherché de nos jours, avec de louables scrupules, quelle est l'autorité du syllogisme; notre docteur a ainsi résolu ce problème : « La nécessité logique ne dépend point de l'existence réelle et matérielle des choses dans la nature; elle ne dépend pas non plus de leur existence imaginaire dans la pensée humaine; mais elle exige leur existence idéale dans les exemplaires éternels sur lesquels travaille l'artiste divin et qui se réfléchissent dans toutes ses œuvres...., l'intelligence est en rapport avec la vérité infinie. » Nous ne voulons pas dire que cette hypothèse soit inébranlable; il nous importe seulement de rappeler qu'on en a fait honneur à Malebranche: c'est assez la recommander.

Il s'en faut donc que Bonaventure sacrifie, comme on l'a dit, le raisonnement à l'intuition (M. l'abbé Gerbet, *Coup d'œil sur la controverse*, p. 90) : dans sa doctrine, la logique est un moyen de connaissance aussi infaillible que l'intuition même; Dieu a placé les prémisses dans l'intellect, et il l'a conformé de façon à ce qu'il ne puisse pas ne pas en affirmer les conséquences. Il y a mieux : les perceptions de l'objet par le sujet, les idées empiriques, portent en elles le même caractère de certitude. Dieu dirige de trois manières les opérations de la conscience : par la communication des idées nécessaires, par l'illumination spéciale de la grâce, et aussi par l'action harmonique du non-moi phénoménal sur le moi sensible : l'âme perçoit la vérité par toutes ses facultés.

Contemporain de S. Bonaventure, S. Thomas d'Aquin profita de ses travaux. Entre la doctrine de l'un et celle de l'autre, il y a des rapports manifestes; mais, dans l'exposition de ce fonds commun, ils pratiquent une méthode bien différente : l'idéalisme de Bonaventure est théorétique, celui de S. Thomas est logique.

Le problème de l'origine des idées, résolu en faveur de l'innéité par S. Bonaventure, est aussi le plus élevé de tous ceux que se pose S. Thomas : c'est un dogmatique, et toutes ses opinions sur la métaphysique et sur la théologie concordent avec ce qu'il professe au sujet des principes de la connaissance. Or, il distingue deux de ces principes, la raison et l'expérience. Dans toute proposition, il y a deux élémens, les termes et le rapport; les termes qui sont l'objet de la proposition, et le rapport qui en est la conclusion affirmative. Par exemple, dans cette proposition si fréquemment émise par les scolastiques, *Socrate et Platon sont hommes*, Socrate et Platon voilà les termes; le rapport est l'humanité commune entre Socrate et Platon. « Partant de cette distinction, disent MM. les auteurs du *Précis* à l'usage du collége de Juilly, il répond que la connaissance des termes d'un principe dépend d'une notion fournie par l'expérience, mais que la connaissance de leurs rapports, ou, pour parler son langage, la complexion des termes ne dérive pas de l'expérience. De même, dit-il, que l'habitude d'une vertu préexiste à l'acte et consiste dans une inclination naturelle qui est comme une inchoation de cette vertu, laquelle arrive ensuite par l'exercice à la consommation, de même l'acquisition de la science implique qu'il préexiste dans notre esprit des germes de conceptions rationnelles.... Ici se place l'opinion de S. Thomas relativement à la question des universaux. Les universaux peuvent être considérés soit dans leur matière, soit dans leur forme. La matière de l'idée universelle d'*homme*, par exemple, c'est la réunion des attributs qui constituent la nature humaine. Sous ce rapport, les universaux sont *à parte rei*; leur matière existe uniquement dans chaque individu. Leur forme est le caractère d'universalité qui s'applique à cette matière: on n'obtient ce caractère d'universalité qu'en faisant abstraction de ce qui est propre à chaque individu, pour con-

Digitized by Google

sidérer ce qui est commun à tous. Sous ce rapport, les universaux sont *à parte intellectus.* » Nous empruntons le fragment qui précède à des historiens aussi consciencieux que MM. de Salinis et de Scorbiac, pour l'opposer à l'analyse prolixe, mais tutoiérante, de Buhle, et à une erreur de Tennemann, qui attribue à Durand de Saint-Pourcain la distinction exacte du subjectif et de l'objectif dans la connaissance. Il est aussi digne de remarque que des écrivains catholiques interprètent favorablement au nominalisme l'opinion d'un docteur aussi vénéré dans l'église que S. Thomas d'Aquin.

Rappelons-nous, en effet, les conclusions d'Abélard : la réalité n'est que dans l'individuel, l'universel est une pure conception de l'intellect. Thomas ne dit pas autre chose. Or, quel est l'universel le plus absolu? c'est Dieu, sans contredit. Donc S. Thomas doit conclure que ce Dieu n'est qu'une idée, qu'un pur concept. Osera-t-il un tel blasphème? Il préférera commettre un paralogisme. Ainsi, dira-t-il, l'existence de Dieu, bien qu'elle soit un principe antérieur à toute conséquence, ne peut être démontrée qu'empiriquement, en remontant des effets à la cause. Cette démonstration repose sur les deux éléments déjà qualifiés, les termes (les effets), et le rapport (la notion conceptuelle de cause) : les termes sont donnés par l'expérience, le rapport est donné par le jugement. Mais il contredira ces prolégomènes alors que, pour obéir à la tradition, il affirmera la concordance de l'ordre réel et de l'ordre logique quant à la nature divine, et posera comme une substance le concept dont il ne lui a pas été permis de démontrer la réalité.

Cette inconséquence ne doit pas être sévèrement reprochée à l'*Ange de l'école*, car il n'est pas un des nominalistes du moyen âge qui l'ait évitée. Qui d'entre eux, interrogé sur Dieu, n'établit une distinction fondamentale entre les opinions qu'il propose sur la subjectivité de l'universel et l'incompréhensible réalité de la cause suprême? Une telle distinction n'est certes pas légitime ; mais, nonobstant leurs prémisses téméraires, les novateurs ne peuvent compresses violemment avec la foi pour réduire le Dieu des prophètes à une notion subjective.

Le nominalisme empirique de S. Thomas souleva des contradictions nombreuses. Après Henri Goethals, de Muda, près de Gand (Henricus Gandevensis), qui contesta la valeur de l'argumentation *à posteriori*, recommandée par S. Thomas, et ne vit de salut pour la certitude que dans l'hypothèse platonicienne des idées archétypes, le franciscain Duns Scot (*doctor subtilis*), réaliste fervent, entreprit contre la doctrine thomiste une controverse épineuse dans laquelle il eut l'avantage au jugement de son parti.

Duns Scott admet avec S. Thomas deux moyens de connaissance, la sensation et la réflexion ; mais il a grand soin d'établir, pour ne pas tomber dans le soupçon de sensualisme, que si le sujet perçoit à l'aide des sens la notion occasionnelle de l'objet, les idées abstraites des choses, les conceptions nécessaires sont créées par la vertu de l'intellect, *virtute propria intellectus.* Il lait même intervenir cette activité subjective dans la formation de l'idée simple, dans l'accomplissement de la sensation réfléchie : « Les sens extérieurs, dit-il, ne connaissent pas leurs propres actes ; il est donc nécessaire qu'outre les sens extérieurs, il y ait en nous un certain sens interne par lequel nous nous sentions voir, entendre, etc., etc. ; ce sens est unique. » Duns Scot ajoute que, d'ailleurs, la garantie même de l'intellect n'autorise pas une affirmation absolue, lorsqu'il s'agit des idées à la formation desquelles la sensation n'est pas étrangère. Le sujet et l'objet sont également variables ; l'intellect et le monde phénoménal subissent la loi d'une incessante mutabilité, et il n'y a d'absolument vrai que ce qui est toujours identique à soi-même.

Cette métaphysique idéaliste semble commander à Duns Scot de conclure contre le réalisme ; il s'efforce d'échapper à cette conclusion en posant la notion de l'universel comme nécessaire, et en identifiant le réel et l'idéal. Suivant sa définition, l'universel est la forme qui détermine les choses à certaines manières d'être. Cette forme est extrinsèque et intrinsèque, subsistante et informante, naturelle et artificielle, substantielle et accidentelle, séparable et inséparable de la matière ; autrement dit, elle communique aux choses l'être, la vie végétative, la vie sensitive et la vie intellectuelle. La forme par excellence est la forme substantielle. Duns Scot oppose aux nominalistes les objections suivantes : S'il n'existe pas de formes substantielles, il faut reconnaître que l'homme et la brute ne diffèrent pas par la substance. En effet, ils ne diffèrent pas par la matière qui est commune à tous les corps ; ils ne diffèrent pas non plus par les accidens qui sont étrangers à la substance ; c'est donc par la forme que les choses diffèrent substantiellement. — Des accidens contraires se trouvent dans les corps composés : comment cette union pourrait-elle être, s'il n'y avait une forme substantielle supérieure à ces accidens, qui en maintient la cohésion? Il y a plus de rapport entre Socrate et Platon qu'entre Socrate et un âne ; mais ce rapport n'est pas l'identité, l'unité substantielle de Socrate et de Platon ; c'est donc quelque chose qui est commun à l'un et à l'autre, et ce quelque chose, c'est l'humanité. — Nous reproduisons ces objections dans le seul but de déterminer à quelle fraction de l'école réaliste appartient le *docteur subtil.* En plaçant l'universel dans la forme et non dans la substance, on comprend qu'il a eu à cœur de désavouer le panthéisme ; mais ce désaveu n'est que verbal. Qu'on place l'universel dans la substance même ou dans la forme substantielle, il n'importe ; la logique veut les mêmes conclusions. Le réalisme de Duns Scot n'est pas toutefois celui de S. Anselme ; il ne dit pas, avec les platoniciens de l'école dont il a embrassé la cause, que l'universel existe substantiellement au-delà de l'objet ; il proteste avec les péripatéticiens, à la suite de Gautier de Mauritanie, que l'universel n'est pas distinct du particulier par l'être, mais par la forme, *non distinctum realiter, sed tantum formaliter.* (Meiners, *Comment. societ. Gueting.*)

Duns Scot rencontra de nombreux partisans, surtout parmi les franciscains, et cette école fut célèbre par son esprit de dispute. Les plus fameux adhérens du scotisme furent le frère mineur François de Mayronis et Durand de Saint-Pourçain, évêque de Meaux. Ils ébranlèrent, mais ne parvinrent pas à détruire le crédit de saint Thomas. On avait depuis long-temps oublié les scotistes, quand le père Labbe disait de l'*Ange de l'école* : « Didicit omnes qui Thomam intelligit, nec totum Thomam intelligit, qui omnes didicit. »

§ 9. *D'Ockam à Jean Wessel.*

Nous ne pouvons oublier, dans cette histoire sommaire, de citer au moins les noms de Roger Bacon et de Raymond Lulle. Roger Bacon, surnommé le *docteur merveilleux* (*doctor mirabilis*), fit dans les sciences naturelles les plus importantes découvertes. On a retenu de lui cette phrase remarquable : « Si l'on m'objecte que ni Platon, ni Aristote, ni le grand Hippocrate, ni Galien, n'ont eu parvenir à la prolongation de la vie, je répondrai que ces grands hommes ne sont pas même arrivés à certaines connaissances d'un intérêt secondaire qui ont été découvertes par d'autres penseurs venus après... Les savans d'aujourd'hui ignorent eux-mêmes beaucoup de vérités qui seront familières aux écoliers novices des temps futurs. » Ceux de nos modernes qui se flattent d'avoir inventé la doctrine du progrès doivent reconnaître à Roger Bacon le mérite d'avoir fait avant eux cette importante découverte. Raymond Lulle entreprit de soumettre toutes les sciences à une méthode générale, et celle qu'il proposa, bien que fondée sur le

Digitized by Google

syllogisme dont l'autorité commençait à déchoir, eut un assez grand nombre de partisans.

Deux hommes vraiment supérieurs, tant par la diversité de leurs connaissances que par la grandeur de leur caractère, illustrèrent l'école pendant le douzième siècle; nous voulons parler de Guillaume d'Ockam et de Jean Gerson. Comprenant la discordance de la métaphysique et de l'ontologie scotistes, Guillaume d'Ockam entreprit de justifier par les prémisses de l'école franciscaine le nominalisme le plus exclusif. Dans Scot avait reconnu que la raison pure ne saurait affirmer la substance; que la réalité des choses intelligibles de Dieu, de l'âme, ne tombant pas sur les sens, il est impossible de les connaître, s'il est nécessaire de les supposer. Ockam répond à Duns Scot que la réalité des genres et des espèces n'étant pas plus visible, plus tangible que celle de l'âme et de Dieu (et la foi ne commandant pas d'y croire), il est illogique de considérer cette réalité comme substantiel dans les choses; elle n'a qu'une valeur subjective; l'universel est un concept, un mot. La doctrine d'Ockam est au fond celle d'Abélard; et, quant à la forme, ses arguments contre le réalisme des scotistes ne diffèrent pas beaucoup de ceux que nous avons vus opposer à Guillaume de Champeaux par le péripatéticien de Palais. En voici quelques uns :

L'universel, au dire de certains réalistes, existe dans les individus. Mais, répond Guillaume d'Ockam, comment l'universel et l'individuel peuvent-ils être une seule et même chose? Il y a évidemment contradiction dans les termes. Répliquera-t-on que l'universel n'existe pas dans une seule, mais dans plusieurs choses? Que l'on détermine alors si cette substance constituée par plusieurs choses est elle-même plusieurs choses ou une seule : si elle est une seule chose, c'est un individuel; si elle est plusieurs choses, que l'on dise si ces plusieurs choses sont elles-mêmes universelles ou individuelles. Dès lors que l'universel subsiste dans la collection des choses particulières, on peut, il est vrai, le distinguer d'un individu isolé, mais non pas de tous les individus dans lesquels il subsiste. Cependant les réalistes le distinguent; ils en font une substance existant dans les individus, mais différente des individus mêmes, *existens in substantiis singularibus, distincta ab illis.* Dans ce cas, ils devraient dire que l'universel peut naturellement exister sans les individus, ce qui serait absurde. En outre, il faudrait concevoir qu'aucun individu ne peut être créé si un autre individu a préexisté. En effet, l'individu nouveau ne tiendrait pas tout son être du néant, si l'universel qui est en lui s'était antérieurement trouvé dans un autre. De plus, Dieu ne pourrait anéantir un individu sans anéantir tous les autres. En effet, qu'il l'anéantisse, il détruit tout ce qui constitue l'essence de cet individu, et par conséquent l'universel qui subsiste en lui et dans les autres. Or, retrancher une partie de l'universel, c'est l'anéantir; c'est anéantir en même temps les individus, puisque les individus et l'universel sont identiques quant à la substance.

« Non sunt entia præter necessitatem multiplicanda, » telle est la maxime de Guillaume d'Ockam. Or, à son avis, le réalisme multiplie les êtres avec une audace tout-à-fait licencieuse. Les êtres véritables sont ceux qui tombent sous les sens; tous les êtres intelligibles n'ont de réalité que dans l'intellect. Ockam s'aperçoit alors que s'il a conclu, des prémisses avancées par Duns Scot, que l'universel n'est pas une substance, mais un mot, il est un corollaire à ses conclusions, un corollaire subversif de toute la croyance catholique. Ni l'âme ni Dieu ne tombent sous les sens; donc ce sont des idées, des mots, des fictions! Cela lui parut si rigoureusement vrai, suivant la logique, qu'il ne doute pas de réduire au néant toutes les preuves à l'aide desquelles l'école thomiste prétend démontrer l'existence et les attributs de Dieu. Ne croit-il donc pas à cette existence? Il y croit, mais comme à un mystère, à une vérité de foi que la raison ne saurait confirmer ni infirmer.

D'autres nominalistes ont déjà fait cette réserve; elle doit perdre la scolastique, elle doit motiver le divorce de la théologie et de la philosophie. Plus la logique devient pressante, plus l'Église la redoute, plus elle prend soin de dérober à ses investigations profanes le dépôt de la croyance.

Les thomistes se joignent aux scotistes pour combattre le nominalisme d'Ockam. Parmi les scotistes, nous devons citer Walter Burleigh et Marsile d'Inghen; parmi les thomistes, Thomas de Bradwardine et Thomas de Strasbourg. Buridan prend la défense d'Ockam, et est efficacement secondé par le cardinal Pierre d'Ailly, Robert Holcot, Grégoire de Rimini, Henri d'Oyta, Henri de Hesse et quelques autres. Le nominalisme remporta enfin un avantage décisif; il obtint de l'université de Paris la censure des propositions réalistes (1544).

On s'expliquerait mal cet avantage du nominalisme, si on n'opposait que la faveur accordée par l'Église à cette doctrine est un désaveu des violences exercées contre la liberté philosophique de Roscelin et d'Abélard. Il s'en faut bien. Nous avons indiqué déjà que la doctrine nominaliste ne peut être fondée que sur une critique; nous avons dit qu'en réduisant à de purs concepts les affirmations de la raison, elle légitime le scepticisme rationnel. Or, n'était-il pas possible d'accepter ce scepticisme pour l'exploiter dans les intérêts de la foi? S. Augustin l'avait osé; Pierre d'Ailly l'imita. Au quatorzième siècle, il ne pouvait y avoir de repos pour les consciences dans le doute philosophique; elles cherchèrent un refuge dans le mysticisme.

Jean Charlier, de Gerson, près Réthel, diocèse de Reims, ne fut pas le premier des scolastiques qui réduisit le mysticisme en théorie; il ne fut pas même l'initiateur de la réaction qui, dans les dernières années du quatorzième siècle, compromit irrévocablement devant l'Église les divers systèmes fondés sur la certitude rationnelle; mais, ce qu'on ne peut lui refuser, c'est d'avoir puissamment contribué à ce résultat par l'énergique simplicité de sa foi, et aussi par la prépondérance de sa renommée bien acquise. Avant de succéder à Pierre d'Ailly, comme chancelier de l'université de Paris, J. Gerson a passé par tous les grades académiques; de même, avant de s'élever à une foi calme parfaite, supérieure à la controverse, il a cherché la vérité dans tous les livres, il l'a demandée à toutes les écoles. On le voit d'abord méditer sans passion, sans parti pris sur les doctrines accréditées, en devinant les endroits faibles avec une sagacité merveilleuse, les signalant, les dénonçant, montrant le péril où on s'est engagé par des disputes indifférentes au salut, la foi menacée, la raison fatiguée, le scandale dans l'Église et dans l'école, et, dans tous les cœurs, les douloureuses inquiétudes qu'y laisse le conflit des démonstrations syllogistiques; on le voit ensuite, effrayé du vide qu'il a fait en lui-même, travaillant à réparer, à renouveler sa conscience, luttant avec le doute, et un instant terrassé par ce vigoureux athlète, confessant l'impuissance de la raison individuelle; puis, se relevant, appelant à son aide la raison des âges et des peuples, la seule grâce que la Providence distribue sans privilége, et, couvert de cette armure, revenant provoquer une seconde fois l'ennemi, le combattre, le poursuivre, et enfin en triompher. Du moins, il croit à ce triomphe! Il y croit, car il a forcé la raison à s'avouer incrédule; il y croit, car désormais sa conscience jouit, dans le ravissement de la foi, d'une quiétude stoïcienne.

Jean Gerson comprend que de bons esprits ambitionnaient de résoudre les problèmes de la métaphysique et de la logique; mais quels sont ces problèmes? Ce que la révélation affirme, est-il besoin que la raison le démontre? Le chrétien se révolte contre la curiosité des sophistes; les vaines disputes de ses contemporains sur l'être divin et la réalité de ses attributs l'affligent et l'indignent; il est une parole qu'il fait

sans cesse retentir à leurs oreilles : *Pœnitemini et credite Evangelio !* Or, quelles autorités invoquent ces faux sages à l'appui de leurs sentimens téméraires? Aristote et Platon. Mais le premier a dit que l'effet est toujours semblable à sa cause ; il a dit aussi que la volonté peut produire des choses nouvelles et diverses sans se transformer elle-même : n'est-ce pas nier l'unité de Dieu? n'est-ce pas lui ravir son libre arbitre? Le second a prétendu que tous les concepts de l'esprit doivent nécessairement correspondre à des réalités ; n'est-ce pas légitimer toutes les hypothèses gnostiques ? n'est-ce pas outrager la foi en créant une foule de quiddités, d'entités fabuleuses, qui ne sont pas Dieu, qui ne procèdent pas de Dieu, qui ne peuvent être détruites par Dieu ? La philosophie peut élever l'intelligence aux idées nécessaires, mais le domaine de la foi doit lui être sévèrement interdit.

Après Gerson, il n'y eut plus dans l'école que des mystiques. Tenneman cite Nicolas de Clémange, Thomas à Kempis et Jean Wessel de Gausfort. Oudin nous en fait connaître un plus grand nombre.

§ 10. *Conclusion.*

Telle devait être l'issue de la scolastique : elle avait posé la raison comme supérieure à la foi, et la raison avait révolté la foi par l'émission des deux hérésies, le panthéisme et l'idéalisme critique. L'un et l'autre avaient tour à tour régné sur l'école.

Moins suspect dans ses prémisses, moins hostile par ses formules au symbolisme catholique, le réalisme s'était, le premier, concilié des auditeurs; mais après avoir persécuté la doctrine adverse, il succomba lui-même, et sous la férule de la logique, et sous les animadversions de l'Eglise. Condamné par le concile de Sens, Abélard se tournant vers Gilbert de la Porée, qui assistait à son jugement, l'interpella par ce vers d'Ovide :

Nunc tua res agitur, paries cum proximus ardet.

La prédiction fut vérifiée : à la sentence portée contre le nominaliste de la montagne Sainte-Geneviève, succéda, dans le plus bref délai, celle qui atteignit les nouveautés propagées par l'évêque réaliste de Poitiers. Pour la majorité des libres penseurs de cet âge, le nominalisme devait avoir et eut plus d'attraits : en réduisant tout à des notions de l'intellect, il encourageait les études logiques ; il opposait plus directement le doute à l'autorité, la conscience à la tradition. Cela explique la faveur toujours croissante du nominalisme, et son crédit à la fin du quatorzième siècle. L'Eglise perdant chaque jour de son crédit, de son empire, de ses prestiges, le système de philosophie qui enseignait dans ses prolégomènes à se méfier de l'incompréhensible, à n'admettre rien que le syllogisme n'eût rigoureusement démontré, s'accordait très bien avec l'instinct novateur qui travaillait cette époque.

Il eût été facile de prévoir à l'avance la fin de la dispute dont les écoles du moyen âge avaient été le théâtre. Convaincus l'un et l'autre d'hétérodoxie, le réalisme et le nominalisme devaient un jour s'affranchir de toute contrainte, et proclamer, au mépris de l'Eglise, la rectitude de leurs conclusions. Cette audace, approuvée par les adhérens du parti réformiste, ne pouvait convenir aux conservateurs. Ils se retranchèrent donc dans l'ordre de foi, et embrassèrent avec ardeur le mysticisme. D'autre part, les dialecticiens continuèrent leur propagande. Ainsi fut rompue cette unité de la philosophie et de la religion, si hardiment conçue au neuvième siècle par J. Scot Erigène, et quatre siècles s'écoulèrent avant que Schelling proclame de nouveau l'identité de ces deux sciences, la communauté de leur domaine.

Il nous reste à dire, en quelques mots, quels ont été les résultats de la controverse dont nous venons d'analyser les parties les plus importantes. « La scolastique est, dans son résultat général, a écrit M. Barthélemy Saint-Hilaire, la première insurrection de l'esprit moderne contre l'autorité. » (*De la logique d'Arist.*, t. II, p. 494.) On peut vérifier historiquement la rectitude de cette considération. Ce ne fut pas seulement en opposant la raison à la foi que les philosophes du moyen âge ébranlèrent la certitude catholique ; presque tous ceux qui se firent un nom dans l'école méritèrent d'être inscrits au *Catalogue des témoins de la vérité*, par leurs imprécations plus ou moins vives contre l'infaillibilité prétendue de la conscience romaine.

Et ce n'est pas encore là le plus grand service qu'ils rendirent et à la civilisation et à la science. Le chancelier Bacon, qui fut mal porté pour les scolastiques, et devait l'être comme initiateur d'une méthode nouvelle, en parle fort irrévérencieusement au premier livre *De Augmentis* : il les représente comme des esclaves dociles d'Aristote leur *dictateur*, ignorant l'histoire de la nature et des siècles, et uniquement occupés à un labeur d'araignée (*tanquam aranea texens telam*), tissant péniblement et avec peu de matière des toiles admirables par la finesse de l'œuvre, mais frivoles et vaines. Louis Vives, dans son écrit célèbre *De causis corruptarum artium*, n'a pas été plus indulgent à leur égard. Le siècle dernier avait complétement oublié qu'on eût raisonné sur quelque chose avant Descartes. Buhle a consacré quelques pages à l'analyse de S. Thomas, mais pour décrier la scolastique ; M. Cousin en pensait beaucoup de mal avant la découverte du *Sic et Non* dans la bibliothèque d'Avranches. Cependant, Kant avait traité la question des universaux, et Herder s'était avancé jusqu'à dire que les travaux du moyen âge avaient formé la logique moderne. M. Gerbet a le premier été juste envers les scolastiques : « Le génie moderne, dit cet écrivain dans son *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, p. 65, le génie moderne s'est préparé lentement dans le gymnase de la scolastique du moyen âge. Si cette première éducation lui a communiqué une disposition à une sorte de rigorisme logique qui gêne la jouissance et la liberté des mouvemens, il a contracté aussi, sous cette rude discipline, des habitudes sévères de raison, un tact admirable pour l'ordonnance et l'économie des idées, une supériorité de méthode dont les grandes productions des trois derniers siècles portent particulièrement l'empreinte. » M. Barthélemy Saint-Hilaire, dont nous aimons à citer les consciencieuses études, n'attribue pas seulement à la scolastique la création de cette méthode qui, dans les temps modernes, a élevé toutes les sciences à des hauteurs jusqu'alors inconnues, il veut encore que la France lui doive sa principale gloire littéraire.

La réhabilitation de la scolastique est donc commencée ; mais cette réhabilitation, nous pouvons le dire, veut être complétée par une histoire de la philosophie qui porte ce nom. Quelques travaux ont été publiés sur des épisodes de la controverse qui a si puissamment agité le moyen âge ; mais les auteurs de ces travaux, ignorant le rapport des systèmes individuels qu'ils ont étudiés avec les systèmes antérieurement et postérieurement professés au sein des mêmes écoles, ont plus souvent exposé leurs propres hypothèses que l'histoire vraie de la scolastique. C'est donc un livre à faire, un *Desiderotum*. Nous l'avons entrepris, et nous en publions ici moins qu'un abrégé. Dans les éloges accordés de nos jours à quelques illustres scolastiques, il n'y a que des pressentimens, il n'y a qu'une tardive réparation d'honneur faite à des noms oubliés pendant plusieurs siècles. Ce qu'il nous est permis d'affirmer dès aujourd'hui, ce que nous espérons démontrer plus tard, ce que l'on peut déjà soupçonner après avoir lu cet article, c'est que jamais l'école philosophique française n'a été plus grande qu'au moyen âge, c'est que jamais elle n'a été plus féconde.

SCOTT (WALTER), né à Edimbourg, le 15 août 1771. Son père, homme de mœurs très douces et d'une probité scrupuleuse, exerçait dans cette ville une profession qui correspond à celle des attorneys ou des solliciteurs en Angleterre : il descendait des Scotts de Harden, famille ancienne et noble. Sa mère, fille d'un professeur de l'université d'Edimbourg, était alliée aux Swinton de Swinton : elle avait la réputation d'être une femme supérieure, vertueuse, instruite, aimant et peut-être cultivant la poésie. Avec son goût des lettres, elle transmit au jeune Walter son respect religieux pour la mémoire de ses ancêtres et son enthousiasme pour les traditions du moyen âge, et elle forma ainsi son esprit d'un mélange de préjugés et de vertus qu'elle ne pensait pas sans doute devoir être un jour la source de tant d'heureuses inspirations.

L'enfance de Walter Scott fut maladive. Par la maladresse d'une domestique, il eut le pied droit blessé, et, comme Byron, il boita toute sa vie. Pour fortifier son tempérament, ses parens l'envoyèrent passer quelques années chez son grand-père paternel, à Sandy Know, ferme du Roxburghshire, située sur un plateau élevé d'où l'on découvre l'un des paysages les plus vastes et les plus pittoresques de l'Ecosse. Le spectacle de cette poétique nature exerça une grande influence sur son imagination. « C'est la terre classique des ballades et des légendes, dit Allan Cuningham; presque chaque pierre qui s'élève au-dessus du sol est le monument de quelque escarmouche ou de quelque combat singulier, et le moindre ruisseau, quand ses eaux suffiraient à peine pour humecter les pâturages qu'il traverse, a un nom dans les ballades et dans les romans. » Et il ajoute : « Je puis, me dit un jour sir Walter, me placer sur Eildon-Hill, et vous montrer de là quarante-trois endroits que la guerre et la poésie ont rendus célèbres. »

Etant écolier, son plus vif plaisir était d'entendre conter et de conter lui-même. « La principale jouissance de nos jours de congé, dit-il, était de m'échapper avec un ami de cœur qui avait le même goût que moi pour nous raconter tour à tour les aventures les plus étranges que nous pouvions imaginer. Nous nous faisions alternativement des histoires interminables de chevalerie errante, de batailles, et d'enchantemens qui se continuaient d'un jour à l'autre, quand l'occasion s'en présentait, sans jamais arriver au dénouement. Comme nous gardions un profond secret sur le sujet de nos entretiens, ils avaient tout le charme d'un plaisir dérobé; et pour nous y livrer, nous avions coutume de faire de longues promenades dans les environs solitaires et romantiques d'Arthur's Seat, de Salisbury Crags, de Braid-Hills, et d'autres lieux semblables dans le voisinage d'Edimbourg. » La tentation d'écrire le tourmenta de bonne heure. Ses premiers essais furent des imitations de poésies allemandes. Il traduisit des ballades de Burger, et le drame de Goetz de Berlichingen, ce type des héros du moyen âge. On l'avait destiné au barreau; il fut admis au nombre des avocats d'Edimbourg en 1792. Il se maria bientôt, et en 1799 on le nomma sous-shérif au comté de Selkirk. Cette place, plus encore que sa clientelle d'avocat, lui procurant une modeste aisance, il se crut permis de moins rechercher les procès et de céder davantage à ses inclinations poétiques. Des excursions dans les vallées et les montagnes d'Ecosse lui fournirent une ample moisson de traditions, de légendes et de vieilles chansons, et il publia un recueil de *Ballades des frontières d'Ecosse* en trois volumes. Ses causeries avec les bergers, avec les vieillards, exaltaient son amour pour les siècles où ses ancêtres s'étaient distingués, et l'initiaient aux coutumes, aux préjugés, au langage du vieux temps. Après la mort de son père, se trouvant un peu plus riche, et étant d'ailleurs devenu shérif, il osa faire un pas plus décisif dans la carrière littéraire : il composa le *Lai du dernier Ménestrel* qui eut un grand succès, et qui fut bientôt suivi de *Marmion*. Londres se fit gloire du poète écossais. Pitt et Fox l'encouragèrent. Il obtint, sous le ministère du second, la place de greffier en chef de la Cour de Session. *La Dame du Lac*, *Rokeby*, *le Lord des Iles*, *Don Roderick*, achevèrent d'établir sa célébrité. Il était au premier rang des poètes contemporains quand se révéla tout-à-coup le génie de Byron. L'apparition de ce redoutable rival troubla Scott plus qu'il ne voulut jamais l'avouer. Il pressentit sur-le-champ l'avenir du chantre de *Child Harold*, et il crut prudent de ne pas s'engager dans une lutte avec lui. Mais ne pouvant se résigner ni à se taire, ni à descendre au second rang, il prit un parti qui fait admirer les ressources de sa puissante d'artiste : il abandonna la poésie, et entreprit sous le voile de l'anonyme la belle et riche série de ses romans. On sait que le premier fut *Waverley*, et qu'il parut en 1814.

Walter Scott avait alors quarante-trois ans. Sa vie était conforme à ses désirs. Son traitement de greffier, son héritage, quelques spéculations commerciales, la vente de ses ouvrages, commençant à l'enrichir, il avait réalisé l'un de ses plus doux rêves. Il avait fait construire d'après ses propres plans un château gothique sur les bords de la Tweed, et il avait aussi donné les dessins du jardin et du verger. Ce château est celui d'Abbotsford où il a écrit tous ses romans. C'est une imitation fantastique des anciens manoirs, « une demeure semblable à un songe, » suivant son expression. Sur toutes les fenêtres, sur toutes les poutres, sur tous les lambris, il avait fait sculpter ou peindre des armoiries écossaises ou des portraits de rois écossais. Il avait une salle d'armes, qui plus tard, par la munificence de quelques uns de ses illustres admirateurs, devint une précieuse collection. Enfin la chambre qu'il appelait « son grand parloir, » pouvait passer pour une galerie de portraits de famille : seulement ces portraits des nobles aïeux du poète étaient pour la plupart des œuvres d'imagination. Les mœurs du château s'accordaient autant que possible avec le style de son architecture et de son ameublement. Les rapports domestiques, les danses villageoises, les jeux, les sujets de conversation, tout tendait à faire croire que ce petit endroit du monde moderne avait été transporté par un coup de baguette magique dans un autre âge. « L'auteur du *Lai*, dit M. Lockard, éditeur de ses *Mémoires* qui n'ont pas encore été traduits, l'auteur du *Lai* aurait eu plus de joie à voir son héritier porter bravement la bannière de Bellenden dans une partie de ballon à Carterhaugh, que s'il l'eût entendu proclamé l'un des premiers élèves de la première université d'Europe. Dans son orgueil *originel*, il se complaisait à être reconnu comme membre de l'une des « honorables familles, » dont les ancêtres avaient été célébrés par Satchels pour avoir suivi cette bannière avec une aveugle soumission à leur chef patriarcal. Sa première et dernière ambition humaine était de devenir lui-même le fondateur d'une branche distincte; il aspirait à faire jaillir une nouvelle racine de l'arbre illustre, et sans prétendre lui-même à une renommée de noblesse, il tressaillait à la pensée qu'une longue suite de générations se transmettraient avec joie le nom de « Scott d'Abbotsford; » c'était à cette idée qu'il mesurait et qu'il reportait tous ses vœux, tous ses projets, tous ses efforts. » Après ces témoignages du gendre et de l'ami de Walter Scott, il est permis de croire que l'un des momens les plus heureux de la vie du poète fut celui où le roi, en 1820, le fit chevalier, sous le titre de « sir Walter Scott d'Abbotsford, baronnet. »

Hâtons-nous de dire que cette faiblesse un peu ridicule était presque la seule que l'on pût reprocher au caractère du grand romancier, qu'elle s'y alliait à toutes les qualités de l'homme honnête, raisonnable, et sous tous les rapports supérieur, et, remarquons enfin, qu'elle constituait une partie notable de l'originalité de son génie. Elle nous semble en

effet expliquer en partie la verve merveilleuse qui pendant quinze ans a intéressé et charmé toute l'Europe. Le torysme de Scott était consciencieux : la démocratie était pour lui sans vérité, sans avenir, et surtout sans poésie. L'antiquité avait peu le pouvoir d'attirer ses regards : Athènes et Rome ne l'ont jamais inspiré. « C'est à peine, dit Allan Cuningham, s'il savait écrire tant bien que mal quatre à cinq lignes de latin. » Les temps modernes n'avaient pas à ses yeux beaucoup plus de charmes ; il les tenait assurément pour dégénérés, et il ne s'en est guère occupé que pour en faire la critique et en rabaisser les héros. Son idéal poétique de la vie humaine fut toujours la féodalité, et avant tout la féodalité écossaise. Il s'était si familiarisé avec la vie de ses aïeux, il s'était identifié si complétement avec les usages et les mœurs du passé, qu'en écrivant ses romans il n'était pas moins à son aise que s'il eût seulement rapporté des événemens accomplis sous ses yeux. Il n'avait besoin d'aucune méditation, et, pour ainsi dire, d'aucun plan. Sa plume courait d'elle-même. Dans un grand nombre de passages de son journal (*diary*), on est surpris d'apprendre avec quelle liberté et quelle confiance, téméraire pour tout autre, il s'engageait dans la composition de ses ouvrages. Il dit quelquefois : « Un homme de la Lune sait mieux que moi comment je me tirerai maintenant du labyrinthe de mon histoire. » Ou bien : « Je viens de m'arrêter. Je ne sais plus où va aller mon héros. Pensons à autre chose. Je le saurai demain. » Nous ne résistons pas au désir de traduire à ce propos le passage suivant du quatrième volume de ses *Mémoires*.

« 12 février 1826. — J'ai terminé le second volume de Woodstock cette nuit, et ce matin je commencerai le troisième. Pour l'instant, je n'ai pas la moindre idée de ce que va devenir l'histoire jusqu'à la catastrophe. Me voici précisément dans la position où je me mettais volontairement lorsqu'étant jeune, il m'arrivait de m'égarer dans un pays que je ne connaissais point. Je me hasardais toujours dans la direction qui me paraissait la plus agréable. Je fais de même en écrivant. Je n'ai jamais pu écrire un plan entier, ou, l'ayant écrit, je n'ai jamais pu y rester fidèle. En composant j'ai toujours étendu quelques passages, abrégé ou omis quelques autres ; et les personnages devenaient soit importans, soit insignifians, non en proportion de la part d'action que leur attribuait la conception originale, mais suivant que le voulait le hasard ou suivant que je réussissais à les mener à bonne ou médiocre fin. Ma plus grande attention a toujours été de m'appliquer à ce que la partie que j'étais occupé à écrire fût par elle-même divertissante et intéressante, laissant au destin le soin du reste.... Dès que je veux faire violence à mon esprit dans les travaux d'imagination (car s'il s'agit de raisonnement, c'est autre chose), il me semble que tout-à-coup le soleil disparaît de mon paysage. » Ajoutons que plus loin il dit expressément que cette insouciance est très dangereuse et qu'il ne l'eût pas conseillée pas aux jeunes auteurs. Il est certain qu'on citerait peu d'écrivains même remarquables doués de la puissance d'imagination nécessaire pour s'aventurer presque au hasard, au moins sans que leurs lecteurs eussent à s'en plaindre.

Ce qui peut paraître singulier en songeant aux préjugés aristocratiques qui possédaient si entièrement Walter Scott, c'est qu'il lui ait été donné de conserver malgré eux tant de modération et d'impartialité dans ses peintures animées du moyen âge soit en vers, soit en prose. En exceptant les *Lettres de Paul*, et la *Vie de Napoléon*, que nous regrettons de voir figurer dans ses œuvres, et qui sont à rejeter parmi les plus déplorables inspirations des antipathies nationales, nous ne voyons pas que la haine de la démocratie ou la volonté de convertir aux doctrines de servitude féodale et monarchiste ressortent jamais de ses écrits en défis irritans. Il est évident qu'en cédant à son impulsion naturelle il n'avait d'autre intention que d'amuser en s'amusant lui-même, et au plus d'instruire ; aussi sa popularité n'a-t-elle rencontré d'opposition dans aucun parti. Tories et whigs, légitimistes et libéraux, se sont laissés séduire et récréer ensemble sans arrière-pensée par le châtelain d'Abbotsford. S'il a exercé quelque influence en dehors de la littérature, c'est presque uniquement à la superficie des mœurs. Après chacun de ses romans, il survenait quelque caprice de mode né de l'engouement des salons pour une de ses descriptions ou l'un de ses personnages. Après la publication de *Rob Roy*, par exemple, le charmant caractère de Diana Vernon, *la Fleur de la bruyère de Chevin*, excita une folle émulation dans le beau sexe des hautes classes anglaises. « Je me souviens, dit Allan Cuningham, que toutes les dames de Londres, qui n'étaient pas décidées à se fier exclusivement à leurs jambes, se mirent en selle, et l'on ne vit plus sur les routes et dans les promenades que des Dianas au trot et au galop. » M. de Chateaubriand a exagéré, ce nous semble, en reprochant à Walter Scott d'avoir « refoulé les Anglais jusqu'au moyen âge. » Mais il a été vrai, lorsqu'il a dit : « Tout ce qu'on écrivit, fabriqua, bâtit, fut gothique : livres, meubles, maisons, églises, châteaux. » Et il a été éloquent et admirable lorsqu'il a ajouté : « Mais les lairds de la grande charte sont aujourd'hui des fashionables de Bond-Street ; race frivole qui campe dans des manoirs antiques, en attendant l'arrivée des deux grands barons modernes, l'égalité et la liberté, qui s'apprêtent à les en chasser. »

L'amour même exagéré de la race s'associe parfaitement avec beaucoup de vertus très favorables à l'intérêt d'un roman : ainsi l'attachement pieux aux devoirs de famille, qui sera toujours une source de nobles et douces émotions, a souvent inspiré à Walter Scott des pages d'une délicatesse pénétrante dans ses scènes de la vie privée. Aimant et aimé dans sa famille, bienveillant, humain, d'humeur égale et enjouée, partageant toutes ses heures entre le travail et les relations intimes, il fut rarement exposé aux atteintes de l'aigreur, de l'envie, des mauvaises passions qui agitent et empoisonnent trop souvent l'existence des artistes. Il se faisait contre tous ces maux un rempart de ses souvenirs, de ses affections domestiques. L'éditeur de ses *Mémoires* en rapporte une preuve touchante. Lorsque les exécuteurs testamentaires entrèrent dans son cabinet, le lendemain de sa mort, ils trouvèrent sur son bureau, rangés de manière à frapper son regard chaque matin avant qu'il se mît au travail, de vieilles petites boîtes qui avaient orné la toilette de sa mère, de petits paquets de papiers renfermant des cheveux de tous les enfans qu'elle avait perdus avant de mourir, la tabatière de son père, un petit bougeoir en argent que lui, Walter, avait acheté pour sa mère avec les premiers honoraires qu'il avait reçus au barreau ; en un mot, un choix de pieuses reliques de famille.

La pureté des inspirations de Walter Scott fut certainement une conséquence de la pureté de ses affections, de ses mœurs, et les vertus pratiques qui, en faisant la paix de sa vie, donnaient une séréuité charmante à ses ouvrages, n'ont pas été pour peu de chose dans l'universalité de sa réputation. « Un des grands mérites de Walter Scott à mes yeux, dit l'illustre écrivain français dont nous avons déjà cité quelques paroles, c'est de pouvoir être mis entre les mains de tout le monde. Il faut de plus grands efforts de talent pour intéresser en restant dans l'ordre que pour plaire en passant toute mesure ; il est moins facile de régler le cœur que de le troubler. » La même pensée a été exprimée par M. de Lamartine dans la *Réponse aux adieux* de Walter Scott à ses lecteurs :

> Cette gloire sans tache et ces jours sans nuage,
> N'ont point pour la mémoire à déchirer de page ;
> La main du tendre enfant peut l'ouvrir au hasard,
> Sans qu'un mot corrupteur étonne son regard,
> Sans que de tes tableaux la suave décence

Fasse rougir un front couronné d'innocence.
Sur la table du soir, dans la veillée admis,
La famille la compte au nombre des amis,
Se fie à ton honneur, et laisse sans scrupule
Passer de main en main le livre. . . . .

Il est presque inutile de dire que la vie de Walter Scott fut presque entièrement heureuse; cependant il eut comme tout homme sa part d'infortunes. Vers la fin de sa carrière il eut à subir une rude épreuve : en 1826, la faillite du libraire Constable compromit tout-à-coup sa fortune. Les spéculations de cette maison auxquelles il avait pris part, soit pour couvrir les dépenses croissantes d'Abbotsford, soit pour se préparer une vieillesse encore plus aristocratique, ayant échoué, il fut obligé de répondre d'une somme de cent vingt mille livres sterling. Il s'engagea solennellement à payer dans l'espace de dix ans, avec le seul produit de son travail, le capital de la dette et les intérêts. Cet événement le força en même temps à déclarer publiquement qu'il était l'auteur de tous ses romans; jusqu'alors on les avait toujours publiés avec cette seule signature : l'Auteur de *Waverley*. Les sacrifices qu'il dut s'imposer changèrent les conditions de son existence et assombrirent quelque peu la perspective heureuse qu'il s'était ménagée pour ses derniers jours. Il vendit sa maison d'Edimbourg, et ce fut pour lui une véritable douleur. Nous lisons dans son journal ces lignes où respire une résignation mêlée d'amertume : « 15 mars 1826. — Ce matin, je quitte le n° 39, rue du Château, pour toujours; « la maisonnette était convenable, » et l'habitude me l'avait rendue agréable... Je la quitte pour qu'on la vende, et je vais cesser d'être un citoyen d'Edimbourg, en ce sens que je ne serai plus propriétaire; ce que mon père et moi avons été pendant au moins soixante ans. Adieu donc, pauvre n° 39, puissé-tu ne jamais servir d'abri à de plus méchantes gens que ceux qui s'éloignent de toi aujourd'hui. Pour ne pas déserter les lares tous à la fois, lady S. et Anne restent jusqu'à dimanche, mais moi, je sors, comme je l'ai dit, ce matin — *ha lil mi tulidh'!* (nous ne reviendrons plus). » Peu de temps après sa femme mourut.

Jusqu'alors Walter Scott avait écrit en se jouant, sans lutte, sans fatigue. Depuis ces catastrophes, son travail moins indépendant, sans cesser d'être toujours facile et brillant, avait perdu pour lui quelque chose de son ancien charme. « On me talonne pour *Woodstock*, dit-il ailleurs, et il faut que je tâche d'avancer vite. Si je pouvais découvrir une bonne veine d'intérêt; tâchons de reprendre notre vieille manière; notre besogne nous rendra notre bonne humeur. C'est seulement lorsque je tergiverse et que je regarde à droite, à gauche, et derrière, que j'éprouve ces faiblesses de cœur. » Il fallait qu'il appelât à son aide sa puissante volonté, qui du reste ne lui résistait jamais. Il répétait souvent ces fières paroles d'une philosophie monarchiste : « Mon âme est un royaume dont je suis le roi. » La nouvelle de son désastre douna à un grand nombre de personnes, connues ou inconnues, l'occasion de témoigner pour lui la plus généreuse sympathie. Des anonymes lui offrirent à titre de don des sommes considérables qu'il refusa sans hésiter. Il aurait pu aussi attendre du gouvernement des marques honorables et éclatantes d'intérêt : il y eut à cet égard des insinuations très propres à flatter son ambition dominante; mais il resta inébranlable dans la résolution de faire seul tête à l'orage et de ne devoir qu'à sa plume l'acquittement de la dette. Il arriva même que dans le commencement de cette fatale année sa conscience lui commanda de censurer publiquement des mesures politiques qui lui semblaient compromettre l'avenir de sa vieille Écosse bien-aimée; et il interrompit *Woodstock* pour écrire ses lettres politiques de *Malachi Malagrowther*. De 1826 à 1831 année où il mourut, il ne composa pas moins de quarante volumes, sans compter beaucoup d'articles et d'essais. La Vie de Napoléon, les différentes séries des Chroniques de la Canongate et des Contes d'un grand-père, l'Histoire d'Écosse pour la *Cyclopédie* de Lardner, et les lettres sur la Démonologie, sont toutes des œuvres de cette dernière phase de sa vie.

Des attaques de paralysie l'arrêtèrent dans ses travaux au commencement de 1831. Il eut espoir dans un changement de climat, et il annonça l'intention de faire un voyage en Italie. Le gouvernement mit à sa disposition un vaisseau. Mais il séjourna en Italie sans plaisir, sans ressentir l'influence salutaire qu'il y était venu chercher; il revint en Écosse au mois de juillet 1832, et mourut à Abbotsford le 21 septembre suivant.

Les regrets de l'Angleterre, et, on peut le dire, de toute l'Europe, suivirent cette perte. Les lecteurs s'étaient accoutumés aux publications périodiques de ses romans comme à d'agréables conversations interrompues et reprises de loin en loin avec un ami. Pendant sa vie, on s'était peu occupé d'analyser et de discuter son talent; on s'était contenté d'en jouir. Quand ses cendres furent refroidies, on commença à chercher le rang qu'on devait lui assigner parmi les romanciers les plus illustres. Quelques écrivains l'élevèrent à une hauteur démesurée; d'autres, peut-être, voulurent trop le rabaisser. Personne ne pouvait lui contester le mérite d'avoir introduit dans le roman plus de vérité historique que le genre n'avait paru en comporter avant lui. On fut également unanime pour reconnaître dans sa fabulation et dans ses dialogues une puissance dramatique et comique remarquable, dans ses descriptions une fidélité et une finesse qu'il sera difficile de jamais surpasser; mais on observa que son génie s'était plus appliqué à l'extérieur qu'à l'intérieur de la vie, et avait eu plus d'étendue et de variété que de profondeur. Ses caractères, a-t-on dit, si intéressans et si vrais qu'ils soient, saisissent rarement comme des types complets, révélés, ayant droit à une place dans la glorieuse galerie où la postérité admet les créations des grands moralistes et des grands poëtes : on ne s'attache pas irrésistiblement à ses personnages comme à des modèles à étudier pour les fuir ou pour les suivre. La nature et l'histoire fournissent plus que le fond et les accessoires de ses compositions et leur donnent parfois l'apparence de chroniques développées. L'homme ne semble intervenir que pour animer les faits ou le paysage; il est le plus souvent subordonné à la peinture de l'ensemble, et sert seulement de ressort à l'action, tandis que ce sont le lieu, le temps, l'action, qui doivent servir au contraire à faire ressortir l'homme dont les maîtres de l'art se sont toujours proposé l'étude pour l'objet le plus sérieux de leurs travaux et pour leur but final. A ces critiques, il s'en est ajouté d'autres sur la forme, c'est-à-dire sur tout ce qui tient à l'expression : on a trouvé que l'économie du plan n'était pas en général assez sévère, que les parties n'y étaient pas parfaitement proportionnées, qu'il y manquait une certaine pureté de lignes et une concision noble et vigoureuse qui sont les marques certaines du génie. Quelle que soit la valeur de ces réserves dans l'apologie de Scott et d'autres plus graves que l'on pourrait faire sur l'opinion arriérée qui le préoccupait dans ses inspirations et sur ce qu'on a appelé ses faiblesses de bourgeois gentilhomme, nous sommes encore trop sous le charme des plaisirs que nous devons à cet admirable conteur pour qu'il nous soit agréable d'arrêter notre pensée sur les imperfections de son talent et de son caractère. Si près de son tombeau, un acte de justice trop rigoureuse serait presque un acte d'ingratitude.

SCULPTURE. Chaque fois qu'on entre dans la philosophie de l'art ou dans l'histoire de l'art, on rencontre d'abord les théories exclusives et absolues de Winkelmann, qui vous barrent le passage. Notre dessein étant d'indiquer

ici le plan d'une histoire générale de la sculpture, à défaut d'une histoire complète et détaillée qui dépasserait les bornes de cette Encyclopédie, nous sommes forcé de commencer par la réfutation des préjugés de l'école prétendue classique, issue de Winkelmann.

Pour Winkelmann et ses sectateurs, toute l'antiquité est concentrée dans l'époque grecque et romaine. L'Egypte est tout au plus un appendice ou une préparation. Des Phéniciens, des Babyloniens, de la Perse, de l'Inde et de la Chine, Winkelmann n'en dit mot. Il s'est plu à détacher la Grèce de la chaîne historique, et à en faire quelque chose d'excentrique et de parfait : « L'examen de l'art grec, dit-il, » doit ramener nos conceptions au vrai et nous servir de » règle pour juger et opérer. » De là est sortie l'imitation qui s'est emparée de l'art depuis la fin du dix-huitième siècle.

Avec cet amour exclusif de l'art grec, avec ce *fanatisme*, comme l'a appelé Diderot, Winkelmann ne se trouva point embarrassé devant la fameuse question de l'*origine de l'art*, tant agitée au dix-huitième siècle. Il la résolut bravement en attribuant aux Grecs l'invention première de tous les arts. « Je sais bien, dit-il, qu'on va souvent chercher les » sources de l'art en Egypte. Cette opinion sur la prétendue » communication des arts n'est particulière qu'à un petit » nombre d'auteurs grecs ; mais quand tous soutiendraient » que les arts ont passé des Egyptiens aux Grecs, ce ne » serait pas encore une preuve démonstrative pour ceux qui » connaissent la manie des hommes pour toutes les origines » étrangères. D'ailleurs les Grecs n'auraient guère eu occa- » sion d'apprendre *quelque chose* des Egyptiens. » Une seule considération tourmente un moment Winkelmann : c'est que la mythologie grecque paraît venir de la mythologie égyptienne. Cependant il ne s'arrête pas en si beau chemin de paradoxe : « On tirera peut-être la conséquence, dit-il, » que les Grecs, en recevant des Egyptiens la doctrine sur » les dieux, ont reçu aussi de ce peuple la forme de ces » dieux. Pour moi, loin de me rendre à ce raisonnement, je » crois plutôt qu'après la conquête de l'Egypte par Alexan- » dre, et sous les Ptolomées ses successeurs, les prêtres » égyptiens, pour se conformer aux usages des Grecs, et » pour les disposer à tolérer leur ancien culte, *imaginèrent* » cette affinité entre les dieux des deux nations. »

C'est cette question de l'origine de l'art si mal posée et si mesquinement résolue, qui a conduit cependant à éclairer les sources et le développement de l'art ; de même que cet autre problème analogue de l'*origine de nos connoissances*, sur lequel on s'est débattu pendant un siècle, a éclairé la psycologie et la métaphysique. Quant au premier problème, il était bien simple de répondre que l'art est coexistant à l'humanité ; que chaque époque de civilisation a son art correspondant. Mais cela n'est venu à l'idée de personne, et chacun a continué ses recherches sur l'*invention* des arts. Mengs, l'ami de Winkelmann, pense que « les arts ont « sans doute été inventés en différens pays à la fois. » Goguet, dans son ouvrage sur l'*origine des Arts et des Lois*, rapporte l'invention de l'art à la faculté imitative de l'homme ; mais il en poursuit les sources plus loin que Winkelmann : « C'est » de l'Egypte, dit-il, que les Grecs ont reçu vraisemblable- » ment les premières connaissances de la sculpture. On peut » en rapporter l'époque à Cécrops. Suivant Eusèbe, ce » premier souverain d'Athènes a passé pour avoir introduit » dans les temples de la Grèce l'usage des simulacres. » Enfin, l'abbé Mignot va plus loin que Goguet : il attribue aux Indiens l'invention des arts, selon MM. Rode et Riem *, qui le démontrent par le passage de Philostrate sur Apollonius.

La théorie de Winkelmann est d'autant plus étrange, qu'il était bien loin d'ignorer tout ce qu'ont écrit sur ce sujet les auteurs grecs et romains, Platon, Plutarque, Pausanias, Pline et les autres. Hérodote, dont il cite bien souvent l'autorité, après avoir prouvé au n° 49 que les Grecs descendent de l'Egypte par Mélampus, ajoute positivement au n° 50 : « Presque tous les dieux sont venus d'Egypte en Grèce ; il » est très certain qu'ils nous viennent des Barbares ; je » m'en suis convaincu par mes recherches ; je crois donc » que nous les tenons principalement des Egyptiens. Je ne » fais, à cet égard, que répéter ce que les Egyptiens disent » eux-mêmes. » Winkelmann aurait dû voir par là que les Egyptiens avaient *imaginé* cette affinité des deux mythologies égyptienne et grecque bien avant l'invasion d'Alexandre, puisque Hérodote est antérieur d'un siècle au conquérant macédonien.

Diodore de Sicile est plus explicite encore qu'Hérodote sur la filiation de l'art grec. Au premier livre de son *Histoire universelle*, il parle de l'excellence des anciens sculpteurs et architectes égyptiens, *de qui les premiers Grecs, et particulièrement Dédale, avoient appris leur art.*

L'antiquité a donc entrevu jusqu'à un certain point la solidarité des divers peuples qui se sont succédé dans l'histoire, quoiqu'il soit vrai de dire qu'elle ne s'est pas élevée au sentiment de l'unité humanitaire. Sans doute le caractère qui distingue profondément l'antiquité du monde moderne, c'est le fractionnement des peuples dans le temps et dans l'espace ; c'est l'isolement en petites associations ennemies les unes des autres ; c'est le sentiment de la nationalité. Loin d'avoir une manie pour les origines étrangères, comme le dit Winkelmann, les petits peuples de la Grèce avaient au contraire la manie d'être autochtones. « Les Grecs » ont toujours disputé de leur antiquité avec les Barbares, » dit Diodore de Sicile ; les uns et les autres soutiennent » qu'ils sont originaires du pays qu'ils habitent, qu'ils ont » enseigné les sciences et les arts aux autres hommes. » Mais c'est précisément ce point de vue de morcellement du genre humain qu'il s'agit de combattre aujourd'hui dans la succession historique, aussi bien que dans l'organisation de la cité. Ce n'est pas tout d'avoir renversé le dogme des deux natures d'Aristote, et d'avoir proclamé la fraternité de tous les hommes, maîtres et esclaves ; il faut encore établir la solidarité des hommes le long de leur développement progressif au milieu des siècles. C'est là l'œuvre de la philosophie contemporaine, de rattacher tous les âges par les liens d'une étroite parenté, et de constituer la tradition vraiment universelle du genre humain.

Or, il en est de l'art comme de tous les faits historiques. Son développement est parallèle au développement des autres facultés humaines. C'est donc aux origines de l'histoire qu'il faut chercher les origines de l'art, et en particulier de la sculpture qui fait l'objet spécial de cet article.

En effet, la sculpture a dû être et a été la première écriture symbolique, basée sur l'analogie universelle. Quelque civilisation primitive qu'on interroge, on retrouve partout l'homme incarnant sa pensée dans une forme plastique à l'instar de Dieu. L'art est à l'homme ce que la nature est à Dieu : son Verbe, sa manifestation. La première architecture dérive du type de l'architecture naturelle du monde extérieur ; elle imite les cavernes, les montagnes et les forêts ; puis elle les peuple d'animaux et d'hommes. L'art refait ainsi toute une nature à laquelle il donne l'empreinte de la vie humaine. (Voyez l'article Art.) M. de Lamartine a très bien compris la substance de l'art avec sa monstrueuse architecture de Balbeck, où les décorations, les cariatides sont formées par des groupes d'hommes et de femmes. Il n'a fait que montrer la réalité vivante sous le symbole.

Pour dérouler l'histoire des incarnations de l'art ou de la succession des symboles, il faudrait donc étudier la pensée

* De l'origine de la peinture.

qui les a engendrés tour à tour. Cette recherche de l'idéal sous la forme appartient à l'esthétique. (Voy. Esthétique.) C'est à l'esthétique d'éclairer la loi fondamentale suivant laquelle l'art s'est développé dans le temps et dans l'espace : quand je dis l'art, je dis aussi l'humanité. Toutefois, nous voulons considérer ici rapidement la génération historique, afin d'aller découvrir la sculpture dans ses racines, et de signaler son épanouissement harmonique à la vie des nations.

Par où commencer ? Par les Grecs d'Homère ? par les Hébreux de la Bible ? par Babylone ou par Memphis ? par l'Egypte, ou par l'Inde, ou par la Chine ? Qui a droit d'antériorité ? qui est l'initiateur et qui est l'initié ? Si l'humanité est comme un individu qui naît, croît, se développe et finit, les nations aussi ne sont-elles pas des individus qui subissent ces périodes diverses ? les civilisations et les religions aussi ? Ces individus-nations ne se rattachent-ils point entre eux, comme dans l'ordre habituel de la génération, de père à fils, l'un légnant à l'autre tous ses produits antérieurs ? Ainsi, pendant que l'Egypte vit encore, ne crée-t-elle pas un rejeton, la Grèce, qui est de la même race, avec les différences d'organisation individuelle, avec les conditions différentes du temps et de l'espace ? Et quelles sont les conditions d'innéité que la nation qui engendre transmet à la nation engendrée ? Quelle est la part d'héritage et la part de la spontanéité ? et encore, dans cette sainte généalogie de l'humanité, n'y a-t-il pas les deux sexes, comme dans tous les phénomènes de la création ? Un nouvel individu-peuple n'est-il pas mis au monde par la vertu de deux peuples qui s'unissent dans un mariage mystérieux ? N'est-ce point le père qui vient chercher la mère et la féconder, comme l'Egypte, dans la personne de Cécrops, vint féconder les peuples de l'Attique, pour produire la civilisation grecque, comme le Nord vint féconder l'empire romain par l'invasion des Barbares, afin de procréer le monde moderne ? Quelle est la durée moyenne de la vie d'un individu-peuple ? Combien y a-t-il eu déjà de générations de peuples, et combien y aura-t-il de ces individus dans la vie de l'humanité ? Telles sont les questions difficiles que soulève la philosophie de l'histoire, quant au temps.

Quant à l'espace, quelle est la loi de la marche progressionnelle de l'humanité sur le globe ? Il nous paraît qu'elle est incontestablement analogue à la loi du mouvement de la terre dans son tourbillon. Ce sont les astronomes qui devraient trouver cela ; car les phénomènes terrestres et les phénomènes célestes obéissent à la même loi. La science du ciel et la science de la terre sont identiques. Sans doute l'humanité s'agite autour de sa planète de la même façon que la planète s'agite autour de son centre. *A priori*, on pourrait donc affirmer que la civilisation décrit un cercle d'Orient en Occident ; et, en effet, c'est ce qu'on remarque dans l'histoire. L'histoire n'est qu'un embrassement continuel des peuples du Nord et des peuples du Midi, de la race blonde et de la race brune, de l'intelligence et de l'activité, de la pensée et de l'art, qui vont sans cesse puiser la lumière en Orient pour la ramener en Occident ; ou c'est l'Orient qui va lui-même la jeter en Occident. Il importe peu que Bacchus soit Grec ou Indien, pourvu que Bacchus représente la transfusion du monde oriental dans la Grèce. Cette double initiation est la clef de toute l'histoire. Tantôt c'est la lutte épique des Grecs contre Troie ; tantôt c'est Alexandre qui va en Orient, ou César qui perce en Occident ; tantôt ce sont les Croisés qui vont racheter la Terre-Sainte, ou les Arabes qui envahissent l'Europe ; c'est Napoléon en Egypte, ou les alliés *Barbares* à Paris.

Peut-être le cercle tracé par cette marche incessante monte-t-il du sud au nord pour redescendre du nord au sud, donnant la prédominance à la race blonde ou à la race brune, à l'esprit ou à la matière, selon que la civilisation est à un point plus ou moins élevé ; et en effet le symbolisme du nord est plus abstrait que le symbolisme du sud) ; peut-être décrit-il une certaine inclinaison comme l'écliptique ; peut-être serpente-t-il autour de son axe suivant une fantaisie mystérieuse, sans jamais couvrir les mêmes traces, et jusqu'à ce qu'il ait couvert toute la terre.

Cette vue que nous hasardons timidement sur la procession humaine dans l'espace, si elle était vérifiée par la science, éclaircirait, ce nous semble, beaucoup de problèmes fort importans sur le passé comme sur l'avenir. Par exemple, en ce qui concerne la tradition la plus reculée, d'où viennent l'Inde et la Chine ? ne viendraient-elles point de leur Orient, de l'ancienne Amérique avec laquelle on commence à leur trouver des analogies si singulières ? Comment se fait-il que le Mexique et le Pérou aient une architecture tout-à-fait semblable à l'architecture primitive de l'Inde et de la Chine ? Comment se fait-il qu'ils aient eu la même écriture primitive avec des cordelettes nouées, pour conserver le souvenir des événemens (Voyez Ecriture) ? Comment se fait-il que l'Amérique et l'Asie aient presque la même théologie et le même symbolisme, si l'Asie et l'Amérique ne s'étaient pas connues autrefois ? Le Nouveau-Monde, comme on l'appelle, ne serait-il point plus ancien que l'*ancien* continent ? ou plutôt n'a-t-il pas été le siége d'une civilisation antérieure aux antiques civilisations de l'Egypte et de l'Inde ?

En ce qui concerne l'avenir, est-ce que la civilisation tend à se déplacer vers notre Occident, et à délaisser la vieille Europe pour se transplanter vivace en Amérique, et accomplir son tour du monde ?

Quoi qu'il en soit de toutes ces interrogations que nous adressons à la philosophie, elles rendent raison, jusqu'à un certain degré, des phénomènes de l'histoire et de l'art. Si le progrès s'accomplit dans le temps par des individus-peuples qui ont leurs périodes ascendantes et descendantes, mais qui ne meurent qu'après avoir produit un héritier supérieur à eux, on s'expliquera très bien les décadences apparentes, sans que la perfectibilité s'arrête un moment. On s'expliquera très bien aussi la périodicité de certains phénomènes qu'on retrouve trois ou quatre fois dans l'histoire, par exemple l'analogie de l'art religieux en Egypte, dans la Grèce primitive et au moyen âge catholique ; on s'expliquera très bien que chaque individu-peuple a dû développer par les mêmes moyens apparens les germes de l'art jusqu'à leur épanouissement complet ; on s'expliquera très bien comment l'art indien d'une certaine époque est infiniment supérieur comme réalisation à l'art grec primitif, et comment l'art du moyen âge est inférieur à l'art de la renaissance grecque ; toutes choses inexplicables pour ceux qui comprennent le mot progrès dans le sens de ligne droite et inflexible ; les partisans du progrès ainsi entendu sont forcés logiquement de soutenir que la sculpture a toujours été informe et grossière dans l'Inde ; qu'elle s'est un peu développée en Egypte, et qu'elle s'est épanouie en Grèce : autant d'erreurs démenties par une étude sérieuse, lesquelles cependant peuvent encore être accréditées à cause de l'obscurité qui enveloppe une partie de l'art primitif. Mais que dire quand on arrive à l'art gothique ? L'art gothique est-il un progrès sur l'art grec ? En tant que forme, assurément non ; en tant qu'idéal, à la bonne heure. Il restera à faire l'histoire de la perfectibilité indéfinie de l'idéal au travers de ses diverses métempsycoses.

Si le progrès s'accomplit dans l'espace le long d'une courbe qui change incessamment pour ainsi dire de latitude et de longitude, on comprendra plus facilement peut-être cette sorte d'action et de réaction, de flux et de reflux, tantôt plus particulièrement vers la forme, tantôt plus particulièrement vers la pensée. On comprendra aussi qu'il y ait des passages analogues dans les divers degrés de la courbe parcourue. Nouvelle explication de ces ressemblances qu'on remarque à certaines époques d'art très distantes les unes

Digitized by Google

des autres. Ces ressemblances n'ont point échappé aux historiens et aux critiques. Winckelmann lui-même signale l'analogie de l'art religieux en Grèce avant Dédale, et de l'art religieux égyptien ; il aurait pu ajouter aussi de l'art catholique avant les premiers essais de la Renaissance. En effet, jusqu'ici toutes les religions constituées ont consacré et commandé l'immobilité. C'est pourquoi, pendant toute la durée de la compression religieuse, l'art demeure presque stationnaire, emprisonné dans un symbole convenu. Ainsi arriva-t-il pendant un certain temps chez les Indiens, les Egyptiens, les Grecs et les chrétiens d'Occident. Le principe du dessin est la ligne droite et la simplicité. Mais à mesure que la protestation s'établit au sein d'un dogme pour l'élargir, à mesure que l'indépendance s'installe dans une civilisation, elle délivre de leurs entraves le symbole comme la pensée ; alors, à la configuration roide et immobile, succède un dessin plus souple et plus capricieux. C'est dans ce sens-là que Winckelmann a eu raison d'attribuer la perfection de l'art grec à la liberté ; c'est à ces époques que l'art prend une allure plus originale et plus variée. Nos sculpteurs, dit Platon, se rendraient ridicules, s'ils faisaient aujourd'hui des statues dans le goût de celles de Dédale. Et si l'on soutient que l'art est toujours demeuré immobile en Orient, ce qui est absolument faux pour l'Inde, où certaines sculptures sont comparables à l'Apollon du Belvédère, selon le récit des voyageurs, comme nous le verrons tout à l'heure, ce qui est fort contestable pour l'Egypte, on pourrait peut-être attribuer cette immobilité à la persistance du dogme religieux et du régime des castes. Winckelmann, qui commence par affirmer cette uniformité de l'art égyptien pendant plusieurs milliers d'années, l'explique aussi par la transmission héréditaire des fonctions, les artistes égyptiens, rangés dans la dernière classe du peuple, continuant leur profession de père en fils. Quoi qu'il en soit, Platon dit que les statues exécutées de son temps en Egypte ne différaient ni pour la forme, ni en aucun autre point de celles qui avaient été faites mille ans auparavant ; un autre texte porte même dix mille ans.

Dans l'état actuel de notre tradition historique, qui n'a pas sans doute la chance de s'étendre plus loin dans le passé, mais qui a du moins l'espoir de s'éclaircir, c'est donc à l'Inde et à la Chine qu'il faut demander les premiers enseignemens sur la sculpture ; sans omettre toutefois l'art ancien au Mexique et au Pérou. De la Chine et de l'Inde, on devrait passer à la Perse et à l'Egypte ; puis aux peuples primitifs de l'Asie Mineure, aux Phéniciens, aux Assyriens et Babyloniens, aux Hébreux, qui tiennent tous à l'Inde et à l'Egypte par diverses affinités ; puis à la Grèce qui descend incontestablement de l'Egypte ; à l'empire romain qui continue la Grèce ; à l'Europe catholique qui sort à la fois du monde romain et du monde oriental ; enfin à l'Europe moderne depuis la Renaissance. C'est là ensemble, à vrai dire, que commence notre tradition directe et en quelque sorte consanguine. La famille nouvelle date de Luther, son premier père, comme Michel-Ange est le premier père de l'art nouveau. Et depuis la Renaissance, tous leurs fils se sont mis à épeler successivement les syllabes du mot divin, sous lequel est la révélation de nos destinées, et que le dix-neuvième siècle prononcera bientôt tout entier.

Le caractère de l'art primitif paraît être l'uniformité, soit qu'on le considère aux origines de l'histoire, soit qu'on le considère aux origines de chaque grande civilisation en particulier. Il suit le sort du peuple ; il se développe peu à peu sous le rapport de la multiplicité et de la variété. C'est le même mouvement qu'en politique et en religion. De même que dans les civilisations primitives il n'y a que des masses confuses de peuple, au sein desquelles on distingue à peine des individualités presque toutes semblables, de même aux époques primitives de l'art, vous avez les colosses, les excavations, les pyramides immenses. On pourrait dire que le principal travail de la civilisation consiste à dégager de plus en plus la personnalité de chacun au milieu de l'association. Ainsi, dans l'antiquité, toute la race esclave n'a pas de droit individuel. Le Christianisme a relevé la dignité humaine. Mais il y a encore des plèbes qu'on prend par agglomération, sans distinguer les individus entre eux. Dans l'avenir, tout homme sera un *nombre* absolument distinct des autres.

De même en art : d'abord le dieu est lié, immobile, pétrifié dans le symbole ; peu à peu il écarte les jambes, il se met à marcher, jusqu'à ce qu'il s'abandonne à toutes sortes de contorsions. Alors le moment est proche, où il sera emprisonné de nouveau dans une matrice plus féconde. Dieu va renaître, car l'ancien dieu est mort, et Dieu ne reste pas plus de trois jours dans la tombe ; il s'en échappe transfiguré.

Les premiers monumens sont des cavernes ou des montagnes. La construction pyramidale est la plus simple ; il est facile de couvrir de pierres des collines, ou d'établir des masses décroissantes sur une base énorme. Nos édifices perpendiculaires et nos voûtes ne sont venus qu'après des tentatives de plusieurs mille ans. Robertson, dans son *Histoire de l'Amérique*, décrit les vieux temples de Mexico et de Cholula : « Le temple de Mexique, dit-il, était si haut qu'il » fallait monter cent quatorze degrés pour y arriver. C'était » une masse de terre, solide, carrée, et soutenue en partie » par des pierres ; sa base était sur chaque face de 90 pieds ; » le bâtiment s'élevait à mesure qu'il s'exhaussait, et se » terminait par un carré d'environ 30 pieds, sur lequel on » trouvait une niche de divinité avec deux autels où l'on » sacrifiait les victimes. Tous les autres fameux temples dans » les nouvelles Espagnes étaient pareils à celui du Mexique. » Les monumens péruviens sont analogues aux monumens mexicains. « Le temple du Soleil à Pachamac, avec le palais » des Incas, formait un seul bâtiment d'une demi-lieue de » circonférence. »

Le père Martinn rapporte qu'à la Chine on voit une montagne taillée en statue d'une si prodigieuse grandeur qu'on en peut distinguer le nez et les yeux à quelques milles de distance. Le père Kircher parle aussi de deux autres montagnes du même pays, dont l'une a la forme d'un dragon et l'autre d'un tigre. C'est sans doute la vue de l'art oriental primitif qui inspira à Stasicrate le dessein de convertir le mont Athos en statue d'Alexandre, à propos de quoi Alexandre dit cette belle parole : « Laisse l'Athos comme » il est ; le Caucase, les Hœmodes, le Don et la mer Cas» pienne prendront soin de me montrer à la postérité. »

Mais c'est dans l'Inde surtout qu'il faut étudier les restes de l'antiquité la plus reculée. Les Indiens s'imaginent que ces temples ont été bâtis par les divinités inférieures, suivant Reynal dans son *Histoire philosophique et politique des Deux-Indes* (t. II, liv. XXI). « Les pyramides d'Egypte » tant vantées, dit Sonnerat dans son *Voyage aux Indes-» Orientales*, liv. 3, chap. 4, sont de bien faibles monumens » auprès des pagodes de Salcette et d'Ellioura ; les figures des » bas-reliefs et les milliers de colonnes qui les ornent, creu» sés au ciseau dans le même rocher, indiquent au moins » mille ans de travail consécutif, et les dégradations du temps » indiquent au moins 3 000 ans d'existence. » Il ajoute que le temple des Sept Pagodes, entre Sadras et Pondichéry, est un des plus anciens de la côte de Coromandel, « parce » que, bâti sur les bords de la mer, les flots montent aujour» d'hui jusqu'à son premier étage. » Enfin, MM. Rode et Riem assignent encore une date bien antérieure au temple de Schalembron, où l'on remarque des inscriptions d'une langue perdue qui a sans doute précédé le sanskrit, et au temple de Schiagrenat, qui a environ 5 000 ans, suivant une tradition des brahmes.

« Le caractère de l'architecture des Sept Pagodes, dit

» Daniel dans son curieux voyage illustré de planches » coloriées, est un mélange plein de pureté du style simple » et du style orné, dont l'ensemble est d'un effet remar- » quable. Ce sont des éléphans gigantesques qui supportent » presque tout l'édifice à sa base. Les ornemens de sculp- » ture y sont prodigués et du travail le plus délicat. Les » portes de ces monumens sont ordinairement surmontées » de tours pyramidales, chargées de figures, pour la plu- » part très *obscènes*, qui représentent la vie des dieux. A » Mahabalipuram, continue Daniel, on voit des rochers » couverts de sculptures singulières, monumens d'un art » tout-à-fait merveilleux, même pour notre siècle de *civi- » lisation raffinée et* dédoigneuse. »

Les planches des *Transactions de la Société asiatique*, critiquées cependant par Daniel comme d'informes ébauches, donnent une certaine idée de l'excellence de l'art indien. Le capitaine Robert Melville Grindlay, qui a écrit le texte, assure que les sculptures du temple de Keylas à Eliora, remontant à la plus haute antiquité, sont pures et belles comme l'art grec, et il ne craint pas de les comparer à l'Apollon du Belvédère.

Nous ne saurions juger pertinemment de l'enthousiasme du capitaine Grindlay, puisque nous n'avons à Paris que cinq ou six fragmens de sculpture indienne : trois monumens du culte de Boudha, rapportés de l'Inde par le colonel Franklin et déposés dans la salle des Sphères à la bibliothèque Richelieu; une figure de Boudha et deux petites statuettes dans la salle des Médailles. Il faudrait pouvoir assigner une date à ces morceaux précieux, qui offrent une extrême analogie avec la sculpture égyptienne. Les fragmens que nous devons au colonel Franklin, sont ornés de figures accroupies et d'animaux symboliques dont on retrouve la trace, au travers de l'Egypte et de la Grèce, jusque dans l'art occidental du moyen âge.

Les origines de l'art égyptien ne sont pas moins obscures. Entre autres tombeaux des premiers rois, le tombeau d'Osimandue à Thèbes, est le plus ancien monument dont on ait conservé le souvenir. Le règne d'Osimandue remonte à huit générations avant la fondation de Memphis, qui précède Mœris de douze générations, et Sésostris de dix-neuf. C'étaient des animaux, chacun d'une seule pierre de seize coudées de haut, qui tenaient lieu de colonnes. On peut en voir la description détaillée dans Diodore de Sicile, p. 104 de la traduction française. Diodore parle aussi des fameuses statues que Sésostris plaça à Memphis dans le temple de Vulcain : la statue de Sésostris et celle de sa femme, l'une et l'autre d'une seule pièce, avaient trente coudées de haut; celles de ses fils n'avaient que vingt coudées. Les ruines de la Thèbes actuelle et des autres palais de l'Egypte nous présentent un art si gigantesque qu'il faut bien ajouter foi aux descriptions, en apparence exagérées, de Diodore et des anciens auteurs. On trouve encore à Thèbes les restes d'une allée de trois mille sphinx en granit, la plupart enfouis maintenant dans le sable, et des chapiteaux de colonnes sur lesquels cent vingt hommes peuvent se tenir debout. Les deux colosses de Memnon surpassent en grandeur toutes les statues citées par Diodore ou par Hérodote; mais la vue de l'esprit humain est si bornée dans le temps, quelle traite d'utopie les pressentimens de l'avenir, et de contes les récits d'un passé un peu éloigné.

L'art des Babyloniens est magnifiquement raconté au premier livre d'Hérodote, qui décrit les palais et les murailles de la ville et le temple de Bélus. Il y avait dans la chapelle du bas une grande statue d'or, représentant Jupiter assis, et dans l'enceinte sacrée une autre statue, d'or massif, de douze coudées de haut; celle-ci, Hérodote ne l'a point vue; il se contente de rapporter ce qu'en disent les Chaldéens, ou prêtres de Bélus.

Hérodote donne encore de précieux renseignemens sur l'art des autres pays de l'Asie-Mineure. Il s'étend longuement sur les présens offerts à l'oracle de Delphes par Crésus, roi de Lydie; c'étaient des vases, un lion en or, des cratères ciselés, dont l'un était l'ouvrage de Théodore de Samos (Platon, Pline et Pausanias, parlent aussi de ce Théodore comme ayant inventé avec Rhœcus l'art de fondre le fer et le bronze et d'en faire des statues); c'étaient des bassins en or et en argent richement travaillés, et une statue d'or de trois coudées de haut représentant une femme; les Delphiens appelaient cette femme la *boulangère* de Crésus; Plutarque, dans ses *Oracles de Pythie*, rapporta à quelle occasion Crésus fit élever cette statue à sa boulangère.

C'est la Bible qu'il faut consulter pour trouver les traces de l'art chez les Hébreux. Au chap. 31, v. 19, de la Genèse, on lit : « Or Lahan était allé en ce temps-là faire tondre ses brebis, Rachel déroba les idoles de son père; » au v. 39 : « Elle les cacha sous la litière d'un chameau et s'assit » dessus, quand Laban vint pour les chercher; » au chapitre 35, Jacob dit à ceux de sa maison : « Jetez loin de » vous les dieux étrangers qui sont au milieu de vous; » au chap. 20 de l'Exode, v. 4, Dieu dit à Israel : « Vous ne » ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce » qui est en haut dans le ciel, et en bas sur la terre, ni de » tout ce qui est dans les eaux sous la terre; » au v. 23 : « Vous ne vous ferez point de dieux d'argent ni de dieux » d'or; » au chap. 25, Dieu dit : « Mon ange vous fera entrer dans la terre des Amorrhéens; vous briserez leurs » statues. »

Toutes ces prescriptions réitérées avaient pour but d'arrêter la tendance des Juifs vers l'idolâtrie; aussi, au chapitre 29 du Deutéronome, Moïse dit-il au peuple d'Israël : « Vous avez demeuré en Egypte et vous y avez vu leurs » abominations, c'est-à-dire leurs idoles, le bois et la pierre, » l'argent et l'or qu'ils adoraient. »

On connaît le plan du tabernacle que Dieu donne à Moïse, au chap. 25 de l'Exode : c'est une arche de bois de Sétim, couverte d'or, avec une couronne et des anneaux. « Vous mettrez aux deux extrémités de l'arche deux chéru- » bins d'or battu, un chérubin d'un côté et l'autre de l'autre; » ils tiendront leurs ailes étendues des deux côtés du propi- » tiatoire et de l'oracle dont ils le couvriront, et ils se regar- » deront l'un l'autre, etc.; » suit la description du fameux chandelier, « de l'or le plus pur, *battu* ou *marteau*, comme dit » Le Maître de Sacy, avec sa tige, ses branches, ses coupes, » ses pommes et les lys qui en sortiront, etc.; » puis la description de l'autel et de tous ses ustensiles en airain, « avec » des colonnes à chapiteaux et ornemens d'argent, etc.; » puis l'ordonnance touchant les habits pontificaux; après quoi : « Vous prendrez deux pierres d'onix, où vous gra- » verez les noms des fils d'Israël; vous y emploierez l'art » du *sculpteur et du lapidaire*. » Presque tout l'Exode est consacré à ces dispositions.

Ajoutons encore la statue du songe de Nabuchodonosor expliqué par Daniel, chap. 2 : « Alors Nabuchodonosor fit » faire une statue d'or, qui avait soixante coudées de haut » et six de large, et il ordonna de l'adorer. »

Nous avons cité, un peu en désordre, ces documens incomplets, qui sont à peu près tout ce qui nous reste sur l'art des anciens peuples d'Orient. Nous n'avons pas la prétention de les coordonner logiquement, encore moins de donner la formule de ces époques ténébreuses. Quand on regarde la superficie des choses, il est facile de les expliquer; on découvre mille interprétations plausibles, qui sont, en effet, un des mille points par où ces choses se tiennent, une des mille petites facettes de la vérité; mais plus on creuse profondément, plus il est difficile de trouver la raison cachée, le lien général, et en quelque sorte le cordon ombilical par où un fait tient à sa mère. Nous nous contenterons donc d'avoir indiqué quelques sources et d'avoir réclamé l'attention pour un art négligé et incompris;

incompris peut-être, parce qu'on l'a négligé ; art magnifique cependant, et qui vaiait bien la peine qu'on cherchât à en pénétrer la signification. Nos études sur l'art grec, auquel nous passons, seront plus lumineuses. Elles nous permettront d'assister avec quelque certitude aux phases successives des manifestations de l'art, depuis l'enfantement d'un peuple jusqu'à son apogée, sa décadence et sa disparition.

Nous avons dit que toutes les origines de la Grèce se rattachaient à l'Egypte : Inachus et Cadmus, qui viennent de Phénicie ; et les Phéniciens étaient voisins de l'Egypte ; enfin Cécrops, qui était Egyptien lui-même, suivant Tzetzès, et qui éleva des statues aux dieux 400 ans avant la guerre de Troie. De Cécrops à Dédale on compte 300 ans, pendant lesquels la sculpture imite l'Egypte. Avant Dédale, dit Diodore de Sicile, les artistes donnaient à leurs statues des yeux fermés, les bras pendans et attachés au corps. Dédale fut le premier qui, s'affranchissant de l'imitation, sépara les jambes, écarta les bras du corps et ouvrit les yeux. Ici commence l'art grec véritable, et l'on peut dire encore avec Winckelmann que c'est à la liberté qu'il a dû son développement.

Il paraît que la première matière employée par les Grecs pour leurs sculptures fut l'argile, que Prométhée a pétrie *non avec de l'eau, mais avec ses larmes*, suivant le beau symbole de Thémistius, cité par M. Maguin. D'après Lessing, ils se sont servis d'abord de la poix ; d'après Winckelmann, l'art a commencé par la plastique en terre cuite. Le bois succéda aux matières maléables comme la poix ou l'argile. Au temps de Pausanias, on voyait encore des statues de terre et de bois ; puis vinrent la pierre, l'ivoire et les corps les plus durs ; puis les métaux de toute sorte, le *fer*, l'airain, l'argent et l'or. Souvent ces matières diverses étaient employées simultanément et accolées dans une même œuvre. Il y avait des têtes de marbre sur des corps de bois, des têtes d'ivoire sur des corps de pierre. Quelquefois les statues étaient drapées d'étoffes réelles, de robes brodées, comme en Phrygie ; presque toujours elles étaient peintes de couleurs variées, les cheveux surtout ; on retrouve encore beaucoup de statues avec des cheveux dorés ou peints de couleur jaune. L'objet de l'art était les dieux et les représentations du culte. Peu à peu l'art passa des dieux aux statues des hommes, comme dit Pline : *Transiit et ab diis ad hominum statuas et varias imagines.*

Nous ne pouvons nous dispenser de citer avant tout les passages d'Homère relatifs à la sculpture. Au sixième chant de l'Iliade, la déesse Théano prenant des mains d'Hécube un voile précieux, le dépose sur les genoux de la statue de Minerve, placée dans le temple de la déesse. On peut lire au dix-huitième chant la description du fameux bouclier d'Achille, de différens métaux et de diverses couleurs. Dans l'Odyssée, au chap. 4, Télémaque admire les richesses, coupes, trépieds, décorations, que Ménélas a rapportés de Phénicie, d'Ethiopie et d'Egypte. Au septième chant, Ulysse, conduit par Minerve, entre dans le palais d'Alcinoüs : aux deux côtés, veillaient plusieurs de ces animaux, compagnons fidèles de l'homme (traduction de Bitaubé) ; Vulcain, avec un art admirable, les fit des métaux les plus précieux ; dans l'intérieur de la salle du banquet, des statues de jeunes hommes, en or, debout sur de riches piédestaux, tiennent des torches éclatantes. Au dix-neuvième chant, Pénélope s'assied sur un siége orné d'ivoire et d'argent, ouvrage ancien du fameux Icmalius.

Pendant près de mille ans qui s'écoulent de Dédale à Phidias, la sculpture demeure exclusivement consacrée aux images religieuses dans des symboles arrêtés ; aussi fut-elle presque stationnaire, faisant toujours ses Hermès et ses statues roides, austères, inflexibles, comme la civilisation de ce temps-là. Ce qui caractérise la manière des anciens maîtres, c'est un dessin énergique et ressenti, une silure pleine de fierté. Mais, outre la sécheresse et la dureté, la force de l'expression y altérait la beauté de l'ensemble, comme dit Winckelmann. Calon, Hégias et Calamis furent les premiers à réagir contre le vieux style attique ou éginétique. Phidias, aidé de Polyclète, de Myron et de Scopas, accomplit cette révolution. C'est l'époque de la renaissance grecque, laquelle offre des analogies si frappantes avec la renaissance européenne du seizième siècle ; c'est l'époque de Périclès et d'Aspasie, d'Alcibiade, de Socrate et de Platon ; c'est l'époque de ce style grandiose et sévère que Winckelman préfère à tous les autres, et qu'il appelle le *style sublime.*

Tout le monde connaît la description du colossal Jupiter d'Olympie, *le plus grand chef-d'œuvre qu'ait jamais enfanté l'esprit humain*, toujours suivant Winckelmann. La statue du dieu, représenté assis, avait 64 pieds de haut, et touchait presque au faîte du temple. Les Grecs n'avaient pas encore oublié la tradition de leurs maîtres les Egyptiens. La Minerve du Parthénon, autre statue de Phidias, avait 36 pieds de haut ; les yeux de la déesse étaient en pierres précieuses, les membres en ivoire, et les draperies en or massif, pesant environ trois millions de notre monnaie. Ce fut à l'occasion de l'emploi de ce métal que les ennemis de Périclès suscitèrent à Phidias un procès qui le contraignit à quitter Athènes.

Au siècle suivant, Praxitèle introduisit un nouveau style coulant et gracieux, que Parrhasius, contemporain de Phidias, avait déjà tenté en peinture. Depuis la renaissance, l'art s'était tourné vers la réalité humaine. Bientôt les places publiques et les maisons particulières furent encombrées d'innombrables statues érigées à tous les hommes célèbres, aux philosophes, aux politiques, aux poëtes, et surtout aux athlètes et aux vainqueurs des jeux publics. Démétrius de Phalère avait 360 statues à Athènes. Il faut lire la description de toutes ces choses dans le voyage de Pausanias, qui mentionne les noms de 469 sculpteurs. Il paraît, suivant Pline, que les Athéniens élevèrent les premières statues publiques à leurs libérateurs Harmodius et Aristogiton : *Athenienses nescio an primi omnium Harmodio et Aristogitoni tyrannicidis publice posuerint statuas.* Toutes ces statues étaient nues : *Græca res est nihil velare.*

Alexandre favorisa ce développement prodigieux des beaux arts. Athénée nous a conservé la relation des noces d'Alexandre, qui surpassent en magnificences toutes les fêtes de l'antiquité. L'Orient et la Grèce avaient marié leur génie aux pieds du conquérant. Mais ce contact de l'art grec avec des influences étrangères, modifia bientôt l'originalité de la renaissance ; et puis, l'invention était épuisée par ces deux siècles d'une production extraordinaire. L'imitation survint, et avec elle la décadence. Le génie grec était atrophié, quand les royaumes des successeurs d'Alexandre furent absorbés par l'empire romain.

Toutes les richesses de la Grèce passèrent en Italie, et le luxe des statues fut poussé jusqu'à la fureur. Les patriciens se faisaient suivre dans leurs voyages par leurs statues favorites. Cicéron, qui eut aussi la passion de l'art grec, comme il apparaît dans ses lettres, attaqua violemment à ce sujet les déprédations de Verrès.

Les Romains n'eurent jamais de style national en sculpture, pas plus que dans les autres arts. Les vainqueurs avaient continué les vaincus ; l'initié avait dévoré l'initiateur, comme dit M. Ballanche, mais sans créer avec cette substance une forme nouvelle. L'art romain est la queue de l'art grec ; après qu'il eut élevé des statues à ses grands hommes, comme avaient fait les Grecs, il n'eut plus la force de tenter des compositions importantes, et il descendit aux bustes et aux portraits. Ce que l'on exécutait jadis pour la gloire, dit Pline, s'entreprend aujourd'hui, comme tout le reste, pour de l'argent. Pétrone explique cette dégénéres-

Digitized by Google

cence de l'art par l'introduction d'une *certaine manière égyptienne* en peinture. Suivant Wluckelmann, Ludius accéléra cette chute en ornant les maisons de *bobioles* et de mesquines décorations. L'art était devenu fragmentaire; il avait sulvi, comme sa mère, la religion antique, une décomposition successive qui les emporta bientôt tous les deux, la foi païenne et l'art païen.

Ainsi s'évanouit la période gréco-romaine, qui commence par la simplicité du symbolisme religieux, qui s'exalte par le mélange de l'élément divin et de l'élément humain, de l'idéal et de la réalité, et qui finit dans un naturalisme insignifiant. Ces trois phases de croissance, d'apogée et de décroissance, communes à tous les phénomènes de la création, se retrouvent dans l'histoire de toutes les civilisations et de tous les arts.

Cependant le Christianisme, en résumant les philosophies antérieures, les avait fécondées par une nouvelle révélation. Il avait introduit dans le monde un sentiment plus compréhensif de l'unité spirituelle; il enfanta bientôt un art nouveau dont Sainte-Sophie de Constantinople, élevée par Constance, Théodose-le-Jeune et Justinien, fut la première expression en Orient. L'Occident, régénéré par l'invasion des peuples du Nord, sculpta aussi ses croyances sur la pierre des basiliques. Jusqu'aux croisades, c'est un art timide, uniforme, grossier, mais énergique et significatif. Il n'existe qu'à la condition de réfléter la pensée religieuse; il est renfermé dans le symbole; il est le hiérogiyphe du culte. Après les croisades, après son accouplement avec l'Orient, il se livre à une verve et à une audace pleines de fantaisie, mais sans cesser de confondre la variété dans l'unité, et de sacrifier le détail à l'ensemble. Il néglige la réalité pour s'élancer à un mysticisme désordonné; il touche à peine la terre et aspire au ciel. Le plein cintre, qui avait succédé à la ligne grecque et horizontale, se dresse en ogive. Toutes les lignes sont verticales, en signe d'une tendance spirituelle, supérieure à la matière. Les statues droites et roides ont quinze têtes de hauteur; les corps sont voilés et dissimulés sous de longues robes. Partout, la chair est sacrifiée à l'esprit, la forme à la pensée, la beauté au symbole. C'est alors qu'on retrouve, par une analogie singulière, plusieurs des mêmes symboles qui ont traversé toute l'antiquité. Par exemple, dans une composition encyclique d'Angelico da Fiesole, récemment gravée par la nouvelle école allemande, on voit au milieu les apôtres et les évangélistes; autour, les prophètes de l'Ecriture; parmi les évangélistes, Jean a la tête d'aigle sur un corps d'homme, et il tient son livre ouvert devant sa poitrine; Matthieu a la tête de bœuf avec les cornes. Cet homme à tête de bœuf est de tous les temps et de tous les pays: chez les Grecs, chez les Hébreux, chez les Egyptiens, chez les Indiens. Le fond de la symbologie est identique au sein de toutes les époques constituées religieusement.

C'est contre cette exagération démesurée, ou pour mieux dire contre cette atrophie de la nature au profit de l'abstraction théologique, que la Renaissance européenne au seizième siècle vint protester dans toutes les branches sociales. L'Idéalité consentit à se faire de belles demeures et à s'incarner dans la réalité. La vie physique reconquit ses imprescriptibles droits. Le sentiment humain vint de nouveau faire alliance avec l'élément religieux, comme déjà à la renaissance grecque. Michel-Ange fut l'analogue de Phidias, comme Ghiberti et Donatello avaient été les analogues d'Hégias et de Calon. La beauté plastique retrouva des adorateurs comme au temps d'Aspasie et de Phryné; l'individualité se détacha de l'ensemble; tous les êtres se séparèrent en autant de petits mondes parfaits; la sculpture rompit sa solidarité avec l'architecture, et se mit à créer le drame de l'homme au lieu du drame de l'harmonie universelle; l'art concentra dans des types admirable le caractère méditatif inoculé par le Christianisme. Jamais l'antiquité n'a rien fait qui ressemble à la *Mélancolie* d'Albert Durer, ou au *Penseur* de Michel-Ange. La renaissance moderne est donc, quant au fond, radicalement différente de la renaissance grecque. Il y a entre elles une distance de deux mille ans, pendant lesquels la pensée humaine a marché. Le point de départ de la renaissance moderne fut le spiritualisme chrétien, tandis que la renaissance grecque était l'épanouissement des civilisations sensuelles de l'Orient. Cependant l'art du seizième siècle protesta contre le moyen âge au nom de l'art antique; c'est-à-dire qu'il tenta de revêtir de tous les prestiges de la beauté son idéal nouveau, magnifique aspiration! Peu à peu on oublia la substance pour l'enveloppe; la forme emporta le fond. Toutes les écoles diverses qui se sont succédé depuis la renaissance ont réhabilité certaines faces de la vie corporelle, sans plus se préoccuper beaucoup de la tendance morale; mais il en est résulté un merveilleux déploiement des faces physiques. L'élégance est revenue avec Germain Pilon, l'énergie avec Puget, la grâce et la volupté avec les Coustou.

Après toutes ces phases de recherches inquiètes ou d'imitations impuissantes, l'art paraît aujourd'hui toucher à sa décadence comme au temps des empereurs romains. Nous avons été envahis, en peinture surtout, par une certaine manière gothique qui rappelle l'observation de Pétrone. La sculpture est descendue aux bustes et aux statuettes; c'est à perdre le sens de la vie sociale. Elle atteindra sans doute, pour se régénérer, le signal d'une religion et d'une politique nouvelles, où elle trouvera une nouvelle fécondation. Cette décadence temporaire n'est qu'une transition de l'art vers une destinée plus superbe. Quand la philosophie de l'avenir aura constitué l'individualité humaine au milieu de l'harmonie générale, l'art réalisera bientôt le mariage du fond et de la forme, de la pensée et de la beauté.

SEIKHS. Le peuple connu depuis trois siècles sous le nom de Seikhs ou plus exactement Sikhs, occupe, à l'extrémité septentrionale de l'Indoustan, entre l'Indus et la Djamna, un pays assez vaste, dont les villes principales sont Lahor, Moultan et Serhind, auxquelles, à titre de conquêtes récentes, se joignent Attok, Pichaver et la haute vallée de Cachemire. Il n'y a pas long-temps, une notice sur les Sikhs pouvait s'adresser tout au plus au géographe, ou fixer l'attention de l'Indianiste en retraçant l'histoire et les mœurs d'un peuple qui, sans cesser encore d'appartenir, à beaucoup d'égards, à la grande race indienne, diffère d'elle par sa langue, et s'en sépare par des modifications dans ses dogmes religieux, surtout par l'abolition des castes. Les événemens de ces dernières années ont contribué à étendre l'intérêt des renseignemens qu'on est en mesure de donner. L'établissement d'un empire nouveau sur les dernières limites de la monarchie d'Alexandre-le-Grand, quelques germes de nos idées jetés à notre insu sur les bords de l'Indus, quelques noms français mêlés aux récits des succès du roi de Lahor, ses relations avec la puissance anglaise dans l'Inde, excitent aujourd'hui une attention plus générale; et voici que la politique, reculant le cadre de la question d'Orient, se préoccupe déjà du rôle que la jeune souveraineté de Lahor pourrait être appelée à jouer dans le conflit éventuel de l'Angleterre et de la Russie.

Le fondateur de la secte des Sikhs est Nanac, né au 1469 dans un petit village nommé Talvandi, et situé dans le district de Bhatti, province de Lahor. Son père, Kalon, issu de la tribu indienne Védi, de la caste des Kchatrias, n'avait d'autres enfans que ce Nanac et une fille nommée Nanaki. Kalon destinait son fils au commerce; mais celui-ci, cédant à un penchant inné pour la dévotion, et confirmé dans son goût pour la vie contemplative par la conversation des fakirs, se voua tout entier aux pratiques religieuses. Il entreprit des voyages dans les villes principales de l'Inde, recherchant les hommes renommés par leur science ou leur

piété; il alla même, s'il faut en croire ses biographes, jusqu'à la Mecque : partout il prêchait l'unité de Dieu, la nécessité de simplifier son culte, et soutenait la possibilité de réunir la religion mahométane et la religion indienne en prouvant que le fond de ces deux croyances était le même. La persuasion, la douceur étant les seules armes de Nanac dans ses prédications, ou plutôt dans ses entretiens, nul ne songeait à s'opposer à la propagation de ses doctrines, qui, du reste, respiraient la paix et l'amour de tous les hommes. Le nombre de ses prosélytes pouvait grandir sans obstacles; il se recruta surtout parmi les Indous. Le nom de Sikh, c'est-à-dire de disciple, adopté à la suite de l'initiation, remplaçait toute autre dénomination de peuple ou de secte. Nanac mourut vers l'an 1540 de notre ère, laissant quelques livres où sont consignées ses doctrines, et qui forment la base du livre sacré des Sikhs, connu sous le nom d'Adigrauth. Appelé par les auteurs mahométans Nanac Chah, titre donné par antiphrase aux derviches, il porte chez ceux de sa nation les respectables noms de Gourou (le maître), de Baba (père), et de Nirinkar (présent partout). Il laissa deux fils, mais il n'en appela aucun à lui succéder dans l'exercice de la suprématie spirituelle. Ses descendans, issus de lui par Dhermtchand, et professant ses doctrines pacifiques, jouissent seulement d'une grande vénération parmi les Sikhs, et sont exempts du service des armes, qui, pour les autres Sikhs, est à la fois une obligation et un métier. Le principe de la transmission de la suprématie spirituelle, indépendamment de toute hérédité, fut suivi par les trois successeurs immédiats de Nanac, et Ramdâs, mort en 1581, fut le premier qui désigna son fils Ardjounmal pour lui succéder. C'est ce Ramdâs qui fit construire le fameux bassin d'Immortalité dont nous parlerons plus bas, et contribua par là à l'agrandissement d'une ville appelée autrefois *Tchak*, puis *Rampour*, et connue généralement sous le nom d'Amritsar. Il faut observer, toutefois, que, malgré le but avoué de confondre toutes les castes, les chefs spirituels sikhs avaient toujours été choisis dans la caste des Kchatrias.

Ardjounmal réunit le premier les doctrines de Nanac en un seul livre, qui, partagé en 92 chapitres, contient non seulement les enseignemens de Nanac, mais aussi ceux de ses successeurs. Il paraît que le développement de la secte sikhe fut assez rapide pour donner éveil à l'autorité musulmane dans le Lahor. Ardjounmal tomba, en 1581, victime des craintes du gouvernement mogol; mais cet événement ne fit que hâter l'établissement de la puissance nouvelle, très dangereuse pour les vice-rois de Lahor. Har-Govind jura de venger sur les mahométans la mort de son père, et dans ce conflit le caractère pacifique des Sikhs dut naturellement subir une transformation complète. Har-Govind permit à ses sectateurs de manger la chair des animaux, à l'exception de celle de la vache. On prétend que, dans le but sans doute d'entraîner les Indous dans sa querelle contre les Musulmans, il rétablit le culte de Brahma, Vichnou et Siva. Cette supposition aurait besoin d'être appuyée par quelque témoignage positif. Il est certain néanmoins que, désespérant de ramener désormais à eux les mahométans, les Sikhs ne devaient plus se préoccuper que de ce qui pouvait grossir les rangs de leurs ennemis. Har-Govind mourut en 1661, laissant cinq fils. Mais déjà la souveraineté temporelle des successeurs de Nanac n'était plus que nominale, et dans la contestation entre les cinq frères, ce fut le décret d'Aurengzeb, empereur de Dehli, qui fixa, pendant un moment de trêve, auquel d'entre eux appartiendrait la suprématie spirituelle. Cet état de choses dura jusqu'à la mort de Tegh-Behader, arrivée en 1675. La mission de venger les insultes et l'oppression essuyées durant longues années, échut alors à Gourou-Govind, fils de Tegh-Behader. Govind, jeune encore et réfugié dans les montagnes de Srinagar, y exerça sa bravoure à la tête d'un parti de volontaires attachés à sa fortune. Forcé de se retirer devant des forces supérieures, il passa dans le Pendjab, où un radja révolté contre l'empereur de Dehli lui céda la ville de Makhawal sur le Setledj. C'est là que Govind établit le siége de son pouvoir naissant. Reconnu bientôt par les Sikhs pour leur sat-gourou ou chef spirituel, il organisa la guerre. Sous les premiers successeurs de Nanac, les Sikhs étaient complétement inoffensifs; les Musulmans songeaient à peine à s'enquérir de leurs divergences avec le reste des Indous : l'oppression des gouverneurs pouvait exciter la haine dans le cœur des Sikhs, mais ils ne prenaient les armes que pour leur défense; ils tenaient encore par leur longanimité à la race indienne. Govind, en modifiant les institutions de Nanac, vint changer ce caractère pacifique. Il appela tous les Sikhs à la carrière des armes, et leur fit adopter le nom de Singha (lions) à la place de Sikhs (disciples). Chacun des initiés se vouait à l'*acier*, et devait le porter sous la forme d'un poignard, d'un coutelas, d'un sabre. Contrairement aux usages des Indiens, Govind ordonna aux fidèles d'avoir les cheveux longs et la barbe, parce que, disait-il, c'était sous la forme d'une femme à longue chevelure que la déesse du courage, Durga-Bhavani, lui avait apparu et promis la victoire. Il abolit définitivement la distinction des castes, disant que la feuille et la noix de bétel, la terre glaise et le catechu, mêlés et mâchés ensemble, étaient de la même couleur. Il institua en outre le conseil national *gourou-mata*, chargé de veiller aux intérêts de la nation et de faire taire les dissentimens qui pourraient s'élever entre les chefs de la grande communauté; recommandant que les mots : *Wa! Gouroudjika khalsa! wa! Gouroudjiki feth!* (Succès à l'empire de Gourou! victoire au Gourou!) fussent adoptés comme signe de ralliement et formule de salutation entre les Sikhs. Non content de prescrire certaines pratiques religieuses, telles que l'ablution dans le bassin d'Amritsar, il rédigea un livre où, à côté de pratiques de dévotion, se trouve le récit de ses exploits et de ceux de sa famille. Ce Livre des Préceptes du dixième sat-gourou depuis Nanac porte le titre de *Dasama padchaka grauth*, et clot le code sacré des Sikhs; il respire partout l'ardeur martiale de son auteur. Voici comment Govind raconte le combat de son oncle Cripal contre le chef des armées mogoles :

« Cripal écume de rage et branle sa massue; déjà il a fra» cassé le crâne du terrible Halat-Khan. Il fait ruisseler son » sang et sauter la cervelle de ce chef, de même que le dieu » Krichna a brisé le vaisseau d'argile qui contenait le beurre » fondu. Nand-Tchand bouillonne à son tour de colère, agite » sa lance et branle son sabre : son cimeterre se brise. » Nand-Tchand saisit sa dague pour soutenir l'honneur de » la lignée de Sondi. Alors mon oncle Cripal s'avance en » fureur, et déploie aux yeux des ennemis les merveilles » d'un véritable Kchatria. L'invincible héros, atteint d'une » flèche, en décoche une de son côté et démonte le brave » khan. Saheb-Tchand, animé de la fureur des combats, » abat le féroce khan du Khorassan. Les spectres altérés » de sang et les démons hurlent avides de carnage. Ve» tala, le chef des spectres, est au comble de la joie et se » prépare au repas. Les vautours avides de proie voltigent » sur nos têtes et poussent des cris terribles. Hari-Tchand » (Indien dans l'armée du Mogol) bande son arc et atteint » mon coursier; il m'ajuste pour la seconde fois, et la divi» nité protectrice me garantit pour la seconde fois : la flèche » ne fait qu'égratigner mon oreille. Une troisième me frappe » à la poitrine, déchire ma cotte, et laisse une légère cica» trice sur ma peau. Mais Dieu que j'adore me sauve en» core. Je n'ai pas plus tôt senti l'outrage, que ma colère » s'enflamme; je bande mon arc et je décoche une flèche; » tous mes compagnons font de même, et nous nous préci» pitons au fort de la mêlée. J'ajuste le jeune guerrier et je » l'abats. Hari-Tchand périt; avec lui périt un grand nom» bre de combattans; le trépas dévore ce radja distingué

» entre cent mille autres radjas. Les ennemis frappés de » terreur tournent le dos et abandonnent le champ de ba- » taille. Par la faveur du Très-Haut, la victoire est à nous, » et nous entonnons l'hymne de triomphe. Les richesses » pleuvent sur nous, et nos guerriers sont dans l'allégresse. »

Nous venons de donner une idée des récits par lesquels Govind réussit à enflammer le courage de ses sectes. Certes, cette poésie est d'un caractère guerrier bien frappant. Ne possédant point dans son entier le livre de Govind, nous ne pouvons juger comment le principe d'un seul dieu peut s'y trouver d'accord avec les invocations faites à la déesse du courage et les allusions aux exploits de Krichna; mais si tout cela n'est point un simple ornement poétique, il est à présumer que les changemens introduits dans les doctrines brahmaniques par un esprit sans culture et de la trempe de celui de Govind, portaient plutôt sur l'état social et politique des Indous que sur les dogmes religieux, et que ce chef hardi ne se faisait pas scrupule d'emprunter à la mythologie indienne tout ce qui lui paraissait propre à exalter l'esprit de ses soldats. On n'est pas moins étonné de trouver dans ces écrits sacrés, à côté de féroces cris de guerre contre les mahométans, une sorte d'apothéose de l'empereur Baber, et de l'entendre nommer roi de la terre comme Nanac celui de la religion.

Gourou-Govind combattit long-temps contre les forces mahométanes sans aucun succès marquant, et les relations contradictoires des auteurs sikhs eux-mêmes nous laissent dans l'incertitude sur la date de sa mort et sur le dénouement de sa carrière aventureuse. L'organisation qu'il avait donnée à ses disciples n'était pas encore assez fortement établie pour porter tous ses fruits durant sa vie; et ce n'est qu'à l'époque des troubles survenus dans l'empire mogol après la mort d'Aurengzeib, que les Sikhs commencèrent à compter dans les guerres faites sur les bords de l'Indus.

Conformément aux dispositions de Gourou-Govind, dernier chef spirituel, la souveraineté de la nation sikhe devait résider, non plus dans la personne d'un seul chef, mais dans le *khalsa* (Etat), être abstrait dont la volonté se manifestait par l'organe du conseil national, *gourou-mata*, formé par un certain nombre de chefs de petites communautés. Ce conseil ne s'assemblait que dans des circonstances graves, sur l'invitation des *acalis* (immortels). Cette classe de prêtres, instituée par Gouron-Govind, se distinguait par la couleur bleue de ses vêtemens, la longue barbe, et des bracelets d'acier. Le lieu de leur réunion était dans la ville d'Amritsar, autour du bassin, dont la garde et l'entretien leur étaient confiés. Avant l'ouverture du conseil, tous ses membres, après avoir communié dans un repas sacré et fait leurs ablutions, juraient, sur le livre de Nanac et celui de Govind, d'oublier leurs querelles et leurs ressentimens personnels. On délibérait ensuite sur les affaires publiques. Le premier gouron-mata fut tenu du temps de Govind; le dernier en 1805, au moment où l'armée anglaise, commandée par lord Lake, entra dans le Pendjab en poursuivant Holkar.

En général tous les Sikhs sont de race indienne, et leur noyau est formé des tribus Djat et Gondjar. Il arrive rarement qu'un mahométan devenu Sikh par l'initiation y obtienne quelque crédit; la condition même de ceux qui vivent parmi eux, adonnés en général à l'agriculture et aux autres travaux d'industrie grossière, est très malheureuse. Bien que Govind ait appelé tous les Sikhs à la carrière des armes, quelques tribus, telles que Khalsa, Chahid, Nirmalia et Nansca-Pantra, en sont exemptes. Ces tribus n'ont jamais reconnu la mission ni le code de Govind, et s'en tiennent uniquement aux doctrines de Nanac; vouées à la vie paisible, à l'agriculture, au commerce, elles n'exercent d'autres fonctions publiques que les fonctions administratives. La pureté des races se conserve intacte, les Sikhs ne se mariant que dans leurs tribus, ainsi que le font les autres Indous, dont ils ont conservé beaucoup d'usages, celui, par exemple, de ne point manger en public, excepté à l'occasion de l'ouverture du congrès national. Parmi les particularités qui distinguent les Sikhs des autres peuples de l'Inde, ou qui leur sont communes avec eux, est l'usage excessif de boissons spiritueuses, du beng, de l'opium, tandis qu'ils s'abstiennent au contraire très scrupuleusement du tabac. Leurs mœurs sont rudes et sauvages, sans autre culture que celle qu'ils puisent dans les livres de Nanac et de Govind; ils préfèrent la vie des camps et les fatigues aux agrémens d'une vie sédentaire. Leurs femmes sont incomparablement plus libres que celles des Indous, et les hommes portés au relâchement et à la débauche. Les Sikhs ont des temples d'une construction très simple; ils ne contiennent point d'idoles, pas même des images. Ils récitent en guise de prières les passages d'Adi-Grauth ou du Code de Govind; ce livre est composé en langue pendjabi, et écrit en caractères gourou-monkh, qui est une espèce de devanagari corrompu. Le bassin d'Amritsar est respecté par eux comme un lieu saint que tout Sikh doit visiter, et auquel il convient de faire ses ablutions le plus souvent possible. Le mérite de ces pratiques croit en raison des obstacles qui peuvent s'y opposer.

Une des institutions les plus importantes de Gourou-Govind est le *pahalou*, l'initiation à la grande communauté des Sikhs, ou plutôt des Sioghs. Govind, se préparant, à son entrée dans le Pendjab, à donner aux Sikhs une organisation, choisit d'abord cinq de ses compagnons qu'il initia, et auxquels il délégua la faculté de faire des prosélytes. Voici comment s'exécute cette initiation. Le récipiendaire est engagé à laisser croître ses cheveux, et se présente devant l'initiateur revêtu d'un habillement bleu. On lui remet un sabre, un fusil, un arc, une flèche et une lance. En les lui donnant l'initiateur prononce ces paroles : « Le gouron est ton maître spirituel, et tu es son disciple. » Ensuite une coupe d'eau sucrée, qu'un des initians remue avec un poignard, est présentée au récipiendaire, auquel on relit les premiers chapitres des livres de Nanac et de Govind. Les initians s'écrient : « Succès à l'état de Gouron! victoire à Gouron! » et, cette exclamation répétée cinq fois, on fait boire au récipiendaire l'eau sucrée, en prononçant ces mots: « Cette boisson est une douce boisson, c'est l'eau de la vie; bois-la. » Le disciple obéit; après quoi, on lui asperge la barbe et les cheveux d'eau sucrée. On lui demande alors s'il veut embrasser la croyance de Gourou-Govind, et sur sa réponse affirmative, on lui fait jurer d'éviter tout contact avec les cinq tribus qui s'étaient rendues odieuses par leur conduite révoltante envers Nanac. On recommande à l'adepte l'honnêteté et la bienveillance envers tous, le dévouement sans bornes aux intérêts de l'état, l'accomplissement des ablutions dans le bassin d'Amritsar, la récitation des passages du livre sacré le matin et le soir, et un effort continuel pour atteindre la sagesse et l'éloquence persuasive de Nanac. Pour qu'une telle réception soit légale, cinq individus sont nécessaires, conformément à cette parole de Govind : « Partout où cinq Sikhs sont rassemblés, je suis avec eux. » La cérémonie du pahal n'est pas seulement une initiation des étrangers; on l'administre aux enfans de Sikhs, qui prennent place ainsi dans la communauté de leurs pères.

Telle est en substance la physionomie de cette nation, d'après une organisation qui ne remonte pas au-delà de cent cinquante ans. On chercherait en vain dans ces institutions d'hier quelques uns de ces traits qui caractérisent les grandes fractions de l'espèce humaine. Ses livres religieux ne sont ni la mythologie indienne, ni la théologie ou la théosophie mahométane. L'origine indienne s'y trahit par le reste de quelques mythes subordonnés au dogme de l'unité de Dieu, et l'influence des fakirs, par la tendance

Digitized by Google

à l'affranchissement des choses mondaines. Les Sikhs présentent, dans leur état social, une certaine analogie avec celui de toute population placée par sa situation géographique aux avant-postes d'une civilisation caractérisée. Il arrive en effet que cette population, ne tenant que par un côté, et très imparfaitement, à la souche dont elle dérive, ne peut maintenir dans toute leur vigueur les liens qui l'y rattachent, les laisse s'affaiblir, et devient par conséquent plus accessible aux idées étrangères que les événemens peuvent mettre à sa portée. Ainsi la séparation des Sikhs d'avec la population indienne, chez laquelle l'établissement des castes est religieusement conservé, tend à diminuer considérablement les obstacles à l'introduction de certains changemens qui amèneraient nécessairement à leur suite les idées civilisatrices du monde européen; et, quelque éloignée que puisse paraître cette époque, si l'on considère l'état actuel de ces pays, on conviendra toutefois que les événemens commencent déjà à l'y préparer.

Dès la mort de Gourou-Govind, les Sikhs se trouvèrent constitués en une communauté qui désormais ne pouvait plus disparaître, malgré la nature mobile de cette population de montagnes. Un de leurs chefs, Banda-Baïradji, se proclamant vengeur des injustices, arma les Sikhs contre les armées mogoles, qui sentirent cette fois que ce n'était plus à quelques bandes sans cohésion qu'elles avaient affaire. La résistance que Banda éprouva de la part du corps des acalis, à propos de quelques changemens qu'il voulait introduire, prouve en même temps que la nation sikhe commençait à avoir la conscience de son individualité. Les guerres avec Nadir-Chah, puis avec les Afghans en 1766, contribuèrent encore, après la mort de Banda, à renforcer la nationalité sikhe. Les Afghans lavèrent avec le sang des disciples de Nanac le temple d'Amritsar; mais ceux-ci le ressaisirent, ainsi que les villes de Lahor et de Moultan, et, profitant de l'affaiblissement de l'empire de Dehli, se mirent en possession de tout le Pendjab. Mais depuis Banda on ne voit plus aucun chef qui ait puissamment dominé chez les Sikhs. Le seul souverain de la nation était le Khalsa, et les chefs des cantons agissaient sous son inspiration secrète contre l'ennemi commun.

Les Sikhs finirent donc par s'établir en maîtres dans le Pendjab. Ils y instituèrent une sorte de féodalité : chaque chef avait été suivi, dans les dernières guerres, par un certain nombre de cavaliers, soit volontaires, soit à sa solde, et, ceux-ci, en vertu de la loi, se regardant comme associés et égaux, réclamèrent chacun une part dans le partage du territoire. Il se forma ainsi de petites confédérations nommées *micol*, distinguées chacune par un nom particulier, et placées sous l'autorité d'un chef qui, pendant la paix, n'a d'autre pouvoir que celui d'arbitre. Depuis l'Indus jusqu'à la Djamna, il y eut douze micals, forts de 2 jusqu'à 12 000 cavaliers, et donnant en somme à la communauté sikhe une force de 70 000 cavaliers. Dans le partage des terres, après avoir distrait la portion du *serdar* ou chef, on divisa le reste en *pattis* ou portions destinées aux Sikhs d'un rang inférieur, et selon le nombre de chevaux que chacun pouvait équiper. Les propriétaires de ces domaines étaient maîtres absolus à l'égard des cultivateurs. Outre ces domaines, la conquête en fit naître d'une autre sorte, temporaires et révocables. C'est à cette circonstance, qui plaçait à côté des propriétaires gouverneurs une classe d'hommes toujours prêts à servir les ambitieux, que la confédération sikhe doit en grande partie les troubles qui la désolèrent long-temps. Le redressement des torts particuliers avait introduit l'usage des représailles qui se transmettaient de père en fils, et qui fournissaient souvent au plus fort ou au plus entreprenant l'occasion de s'emparer des possessions de son voisin. C'est dans des événements de cette nature que grandit la fortune de Tcharat-Singh, grand-père du roi actuel de Lahor, Randjit-Singh. Tcharat-Singh, à l'époque du partage du pays, ne possédait que la plus faible portion, celle de 2 000 chevaux. Son fils Maha-Singh, par la guerre contre ses voisins, parvint à l'augmenter, et laissa, à sa mort, en 1792, un fils unique, le roi actuel Randjit-Singh. Le gouvernement des possessions de Maha-Singh passa entre les mains de Sada-Kounwar sa femme, Randjit-Singh n'ayant encore que douze ans. Mais dès l'âge de dix-sept ans il prit lui-même les rênes du gouvernement. C'était en 1798. Chah-Zeman, roi des Afghans, qui avait succédé à son frère Timour, avait deux fois envahi le Pendjab, et s'était emparé chaque fois de Lahor. Cette capitale était déjà, depuis quelque temps, l'objet des vues ambitieuses de Randjit. Chah-Zeman, devinant ses projets, lui fit savoir qu'il lui donnerait l'investiture de Lahor, sur laquelle il prétendait avoir des droits comme conquérant, moyennant la restitution de douze pièces de campagne que l'armée afghane, dans sa retraite précipitée, avait laissé embourbées dans le Tchenab (l'ancien Acesines). Une investiture donnée par un prince musulman pouvait être d'autant plus utile, que la population de Lahor était en grande partie mahométane. Randjit-Singh parvint à retirer huit canons, et les renvoya à Chah-Zeman, qui de son côté tint parole. Il ne s'agissait plus que de prendre de fait possession de la ville. Cette conquête importante ne coûta presque rien à Randjit; mais elle excita la jalousie de la plupart des chefs sikhs, qui formèrent une ligue entre eux pour le déposséder. L'attitude de Randjit-Singh les força à y renoncer.

Une fois maître de Lahor, Randjit-Singh en fit sa capitale et le centre de ses expéditions, tantôt sur l'Indus, tantôt au-delà du Setledj, dont chacune lui valait une conquête ou une alliance nécessaire pour ses vues ultérieures. En 1805, à l'époque où Holkar, chef mahratte, poursuivi par lord Lake, s'était réfugié dans le Pendjab dans le but de faire épouser ses intérêts aux chefs sikhs, Randjit-Singh montra qu'il était doué du coup d'œil politique. Bien que lié d'amitié avec le prince mahratte, il éluda son alliance, aimant mieux continuer librement de lutter contre les petits états sikhes que d'avoir à s'engager contre la Grande-Bretagne. Son système a toujours été le même jusqu'ici. Ainsi, en 1808, lorsque ses usurpations à l'est et au sud du Setledj excitèrent l'inquiétude des chefs sikhs, et que ceux-ci s'adressèrent au gouvernement anglais pour implorer sa protection, Randjit, aussitôt informé de cette démarche, fit tous ses efforts pour les en détourner, et les ayant invités à son camp d'Amritsar, il les apaisa par des distinctions. Mais le gouvernement anglais de l'Inde devait bientôt entrer en rapports plus directs avec Randjit. Le projet de Napoléon, d'attaquer l'Angleterre dans ses possessions de l'Inde, avait éveillé la sollicitude du gouvernement britannique : il était essentiel de s'assurer de tous les abords, et le point sur lequel la puissance de Randjit se faisait déjà remarquer n'était pas des moins importans. Sir Charles Metcalfe fut donc envoyé auprès de Randjit pour le sonder et agir en conséquence. Le chef sikh reçut le délégué britannique avec faveur; mais, ses projets l'appelant sur le Setledj, il leva brusquement son camp, et les négociations, objet de la mission de sir Metcalfe, ne furent pas même ouvertes. Sur ces entrefaites, le gouvernement de la Compagnie, pressé par les sollicitations des chefs sikhs attaqués par Randjit, envoya le colonel David Ochterlony avec un corps d'armée pour opposer une barrière aux envahissemens de Randjit. On enjoignit à Randjit de se retirer en-deçà du Setledj. Au milieu de discussions dans lesquelles Randjit prétendait que c'est au Djamna et non pas au Setledj que commençait le territoire britannique, les populations mahométanes du pays célébraient une de leurs fêtes. Les acalis, cette classe sacerdotale des Sikhs, se jetèrent sur les paisibles Musulmans, et commencèrent à les massacrer; mais le colonel anglais fit aussitôt marcher un détachement contre ces fanatiques, et les repoussa avec une telle vigueur, que Ran-

Digitized by Google

djit lui-même, effrayé, vint en personne s'excuser. Il souscrivit aux conditions relatives aux chefs sikhs, et ne fut complétement tranquillisé que lorsqu'un traité formel eut été signé, en 1809, entre lui et le gouvernement de la Compagnie.

Depuis cette époque, Randjit s'est abstenu de tout empiétement sur les pays sikhs au sud du Setledj. Son ambition a trouvé d'autres champs où s'exercer, et les témoignages d'affection qu'il a cherché à donner au gouverneur général, lord Bentinck, dans son entrevue solennelle avec lui en 1832, ont montré combien il était jaloux de vivre en bonne harmonie avec la puissance britannique. Dans l'espace de dix ans, il a conquis Moultan, pris Pichaver sur les Afghans, ajouté le Cachemire à ses anciens domaines, et acquis Attok, ville située dans l'Indus, et qui lui assure le passage facile de ce fleuve. Son ardeur belliqueuse, loin de se refroidir avec l'âge, trouve chez les Afghans un aliment continuel. Il n'est pas probable qu'il vienne de sitôt à bout de ces peuplades belliqueuses; mais il n'aura à craindre de leur part aucun danger sérieux tant que sa conduite loyale envers le gouvernement anglo-indien enchaînera, sous la garantie de ce gouvernement, les rivalités qui existent entre Randjit chez les radjas indous et sikhs. Les conquêtes les plus importantes de ce prince sont le fruit de son habileté ou de son astuce, de sa bravoure ou de sa vigilance; il est parvenu à ramasser d'énormes richesses, et à substituer l'unité monarchique à l'oligarchie; il est parvenu aussi à prendre la supériorité sur la classe dangereuse des Acalis. La force armée qu'il a su réunir et discipliner est une de ses plus belles créations, et il y a été puissamment aidé par quelques officiers de l'école de Napoléon. Les idées européennes avec lesquelles il s'est trouvé en contact ne sont sans doute pas de celles qui appartiennent à l'ordre le plus élevé; mais elles sont peut-être celles qui conviennent le mieux à un peuple encore naissant et imparfait, pour arriver par l'unité et la hiérarchie aux conditions normales d'un état policé. L'avenir de la dynastie de Randjit-Singh pourra à la vérité se trouver compromis par l'incapacité politique de l'héritier présomptif de sa couronne; mais l'exemple donné aux Sikhs par ce chef ambitieux pourra trouver des imitateurs, et se trouver utile à la nation par d'autres successeurs de Randjit que ceux nés de son sang.

SELS. Les sels sont des composés chimiques caractérisés par certaines propriétés familières à tout le monde, telles que la saveur, la solubilité dans l'eau, et l'apparence cristalline; ce sont du moins les propriétés distinctives des sels dont nous faisons un usage journalier pour l'assaisonnement de nos alimens. Le plus usité (le chlorure de sodium, ou sel marin) est connu sous le nom spécial de *sel*.

Les sels sont des composés chimiques définis, triés en quelque sorte par la cristallisation; leur nombre est grand, et s'accroît de jour en jour, à mesure que la chimie se perfectionne. Les arts en tirent un grand parti: ainsi, sans parler du sel marin, l'alun (double sulfate d'alumine et de potasse) est la base de presque toutes les teintures; le sel ammoniac (hydrochlorate d'ammoniaque), le borax (borate de soude), servent à souder les métaux. Règle générale, les sels à base de potasse, de soude, d'ammoniaque et de chaux sont les plus neutres et par conséquent les plus bénins; aussi les employons-nous de préférence pour les usages domestiques. A mesure que la base métallique devient plus précise, le sel devient plus délétère, et réclame d'autres usages. Parmi les sels, il en est d'insolubles et de colorés, considération qui agrandit beaucoup notre cadre, et ne nous permet d'en donner ici qu'un aperçu rapide. Pour simplifier notre marche, si nous prenons pour base de classification les acides les plus communs, nous envisagerons successivement les carbonates, les sulfates, les hydrochlorates, les nitrates, les acétates, etc.

Carbonates. Le carbonate de potasse (ou potasse) est la base essentielle de la lessive que l'on emploie à blanchir le linge et pour dégraisser les lils et tissus. Le carbonate de soude (*soude*) est employé de préférence à la fabrication des cristaux et du savon, aussi bien que le carbonate de potasse, qu'il ne saurait remplacer pour les lessives qu'à l'état caustique. Le carbonate de chaux (*marbre*) est un sel insoluble, qui, par cette seule propriété, est d'un usage précieux. Enfin le carbonate de plomb (*céruse*), remarquable par son blanc dense et velouté, est la base de toutes les peintures où il entre du blanc.

Sulfates. Les sulfates de potasse, de soude, de magnésie, de chaux, sont purgatifs, et les trois premiers très usités comme tels en médecine, sous les noms de *sel admirable*, *sel de Glauber*, *sel d'Epsom*, etc. Quant au sulfate de chaux (*gypse*), il est si peu soluble dans l'eau, que son mérite réside autre part: il suffit de lui appliquer le nom de *plâtre*, qu'il porte lorsque, par une légère cuisson, on l'a privé de son eau de cristallisation, pour que l'on envisage d'un coup d'œil son importance pour l'architecture et la sculpture. Les sulfates de fer, de cuivre et de zinc portent dans le commerce le nom de *couperose* ou *vitriol* avec l'épithète qui caractérise leur nuance. Les deux premiers sont employés pour la fabrication de l'encre et dans la teinture. Quant au sulfate de zinc, il n'est guère employé qu'en médecine, comme astringent, contre les maladies des yeux.

Hydrochlorates. L'usage des hydrochlorates de soude et d'ammoniaque a déjà été indiqué plus haut. Le sel de potasse a quelque analogie avec le sel de soude; néanmoins, son infériorité à quelques égards lui fait généralement préférer le sel marin. L'hydrochlorate de chaux, sel abondant mais déliquescent, n'a servi jusqu'à présent que dans nos laboratoires, à l'état de chlorure, pour assécher les gaz. Je l'ai indiqué comme éminemment propre à arrêter les grands incendies, et l'étude que j'en ai fait m'en a fait pressentir une multitude d'emplois.

Nitrates. Le nitrate de potasse (*salpêtre*) indique son usage par son nom. Le nitrate à base de soude, étant plus avide d'humidité, ne peut que rarement suppléer à celui de potasse. Au rang des nitrates les plus célèbres il faut mettre celui d'argent, ai connu sous le nom de pierre infernale, parce qu'il cautérise à l'instant toutes les membranes qu'il touche à nu: aussi sa saveur est-elle intense et brûlante, et ne peut-on la bien juger que dans une solution étendue. C'est un réactif précieux pour découvrir et mesurer l'acide hydrochlorique.

Acétates. Les acétates de soude et de potasse sont diversement employés en médecine; les sels de cette classe les plus remarquables sont l'acétate de cuivre et l'acétate de plomb. Les cristaux du premier, à l'état neutre, sont quelquefois si beaux, qu'on les nomme cristaux de Vénus, du nom que le métal portait autrefois. A l'état de sous-sel, c'est le *vert de gris*, de triste renommée. L'acétate de plomb est le sel soluble à base de ce métal qui est le plus usité dans l'art de la teinture; à l'état de sous-sel, c'est un puissant astringent, bien connu en médecine sous le nom d'*extrait de Saturne*.

Pour faire sur ce plan une description complète des sels, il faudrait écrire un ouvrage, et pour ainsi dire tout un traité de chimie; car de ce que, parmi les sels, nous en admettons par analogie d'insolubles, si nous voulions signaler leur côté utile, nous aurions à passer en revue les précipités chimiques qui constituent les couleurs minérales: le bleu de Prusse, le jaune de chrôme, le vert de Scheele, etc.; et, cela nous forçant à pénétrer dans la chimie végétale et la chimie organique, notre embarras serait encore grand. Il nous faut bien prendre, en effet, le sucre et presque tous les acides végétaux pour ce qu'ils sont réellement, pour des sels, puisque nous écrivons sur les sels; et comment, en quelques lignes, montrer que le sucre est un carbonate d'hydrogène car-

boné; l'acide acétique, l'acide tartrique, etc., des oxalates d'hydrogène carboné? La raison de ce dédale est dans la définition du mot sel, qui n'existe pas ni ne peut exister, parce que les produits chimiques, comme les animaux ou les végétaux, ne forment qu'une chaîne dont les anneaux se tiennent tous sans interruption, et que tous les produits chimiques sont des sels. En effet, à quel caractère reconnaître un sel? Est-ce à la saveur saline jointe à la solubilité dans l'eau et à la texture cristalline? Dans ce cas, les hydrates de soude et de chaux seront plutôt des sels que le sulfate de chaux; les acides oxalique ou citrique plutôt des sels que le chlorate de potasse, ce qui n'est pas admis généralement. Si l'on ne fixe pas la température à laquelle les propriétés physiques propres à caractériser un sel doivent se manifester, il arrivera qu'un gaz réputé long-temps gaz permanent, l'acide carbonique par exemple, prendra toutes les apparences d'un sel à 76° au-dessous de zéro; car à cette température il est cristallin et possède une certaine saveur saline. On ne peut non plus exclure la couleur, car bien des sels reçus comme tels sont remarquablement colorés. Ainsi, de ce que les propriétés que l'on pourrait assigner comme caractérisant des sels s'appliqueront toujours, du moins en partie, à presque tous les corps cristallisés, et que ceux qui, à la température ordinaire, semblent complétement en dehors des limites, y rentrent sensiblement à une température inusitée, il s'ensuit que l'on doit aujourd'hui considérer comme sels tous les composés chimiques définis susceptibles de cristallisation à une température quelconque. Alors le mot sel est une qualification qui se sera simplifiée en vieillissant, et qui ne comptera bientôt plus que comme une transition dans l'histoire de la chimie: il pourra sans inconvénient demeurer comme autrefois le partage spécial du chlorure de sodium.

SEL MARIN, *Histoire naturelle*. — Les principes métalliques situés à l'extérieur du globe terrestre s'y partagent en deux groupes généraux parfaitement distincts: d'une part, ils sont combinés avec l'oxigène, et forment des composés solides et insolubles; voilà les roches; de l'autre, ils sont combinés avec le chlore, et forment des composés solubles, demeurés en dissolution dans la masse des eaux: voilà les sels de l'Océan.

Le nombre des métaux qui ont fait alliance avec le chlore est moins considérable que celui des métaux qui ont fait alliance avec l'oxigène. Il n'y a dans l'Océan que du sodium, du calcium et du magnésium; et encore ces deux derniers métaux n'y sont-ils que dans une proportion très faible. Le chlorure de sodium domine tellement que le nom de sel marin, dans le langage chimique, a fini par s'appliquer à lui seul. Voici au surplus la composition du sel, ou, pour parler rigoureusement, du mélange de sels contenus dans l'eau de la mer. Sur 100 parties, il y en a environ 72 de chlorure de sodium, 14 de chlorure de magnésium, 3 de chlorure de calcium, 10 de sulfate de soude; il y a de plus des traces de carbonates et de sulfate de chaux et de magnésie.

La masse des principes métalliques qui suivent l'Océan est aussi beaucoup moindre que la masse de ceux qui sont fixés à l'enveloppe solide de la terre. Tandis que cette enveloppe, qui s'étend sur toute la surface primitive du globe, et dans une profondeur certainement supérieure à celle de l'Océan, se compose presque uniquement d'oxides métalliques; l'Océan, beaucoup plus restreint, tant dans son volume que dans sa densité, ne renferme en outre qu'une petite quantité de sels, comparativement à ce qu'il en pourrait dissoudre. Néanmoins, si l'on cherche à se rendre compte, ce qui se peut faire aisément par approximation, de la masse totale du sel qui est en dissolution dans l'Océan, on voit que cette quantité revient à peu près à une couche de sel d'environ douze mètres de hauteur qui serait régulièrement répandue sur tout le globe. C'est sans doute assez pour que le sel marin soit considéré comme un des élémens essentiels de la surface terrestre.

Outre le sel qui est en dissolution dans l'Océan, il s'en trouve, mais accidentellement, dans l'intérieur des terrains de sédiment: il y est en masses solides, formant, tantôt des couches, tantôt des amas, tantôt des concrétions, ou même de simples filets disséminés dans les roches auxquelles il est subordonné; rarement pur, et presque toujours mélangé d'argile. Bien que quelques unes de ces masses nous paraissent à bon droit considérables, puisqu'on en connaît qui sont la base de provinces entières, cependant, comme elles ne sont point communes, leur somme ne donne, en dernière analyse, qu'une modique fraction de la somme totale du sel de l'Océan.

Le sel en roche est ordinairement accompagné de sulfate de chaux, soit hydraté, soit anhydre, et enclavé dans un certain système de roches arénacées et marneuses. Cette loi qui, sauf quelques exceptions que les théories expliquent, peut être regardée comme générale, est certainement remarquable. A quelque époque de la longue période des temps anté-historiques, en quelque point de la surface de la terre, que ces amas de sel se soient formés, puisque cette formation a été constamment accompagnée du dépôt de terrains analogues entre eux, on doit en conclure qu'elle s'est constamment opérée en présence du même ensemble de circonstances géologiques. Il est du reste impossible de rien prononcer de général sur la distribution géographique du sel; on n'en saurait démêler le principe. Non seulement il est disséminé sans aucun ordre apparent par rapport à la figure des terres, mais il n'en a même pas par rapport à l'âge des terrains. Il paraît, à la vérité, du moins en Europe et dans quelques autres contrées aujourd'hui explorées, se subordonner de préférence à quelques terrains déterminés; mais il s'en faut de beaucoup qu'il suive ces terrains dans tous les lieux où ils se trouvent. Les terrains les plus riches en sel dans une localité, dans une autre localité n'en contiennent pas même une trace. L'irrégularité est extrême, et tient évidemment à ce qu'à aucune époque les circonstances nécessaires au dépôt du sel n'ont joui du même degré d'universalité que les circonstances propres au dépôt des substances ordinaires de sédiment. La seule prescription générale, et encore ne saurait-on sans témérité la considérer comme absolue, consiste en ce qu'il n'y a point de sel dans les terrains plus anciens que la formation du grès rouge, c'est-à-dire dans une moitié environ de l'épaisseur totale des terrains déposés par l'Océan. Dans les terrains supérieurs au grès rouge il en existe, soit dans une localité, soit dans une autre, à peu près à tous les principaux étages. Ainsi en Angleterre il y a du sel gemme dans les couches du zechstein, immédiatement au-dessus du grès rouge; il y en a, dans plusieurs pays, au milieu du grès bigarré; en Souabe, dans le muschelkalk; en Allemagne et en France, dans les marnes irisées; dans les Alpes et dans les Pyrénées, dans la craie; en Pologne, aux fameuses mines de Willicska, et dans quelques autres contrées, dans les terrains supra-crétacés.

Les sources et les puits salés ne sont, la plupart, qu'une simple suite de l'existence des masses de sel cachées dans l'intérieur de la terre. Les eaux, dans leur cours souterrain, rencontrent ces masses, en dissolvent une partie, et, lorsqu'elles reparaissent au jour, en demeurent plus ou moins saturées. Aussi les eaux salées sont-elles pour les mineurs un pronostic presque certain de la proximité de quelque gisement de sel en roche.

Pour compléter ce relevé rapide des situations naturelles du sel, nous devons encore faire mention de celui qui, par une loi très singulière, se trouve en dissolution, et souvent en proportion plus forte que dans l'Océan, dans tous les grands lacs sans écoulement; de celui qui se dégage quelquefois de l'intérieur de la terre par les orifices volca-

Digitized by Google

niques; de celui, enfin, qui accompagne le nitre dans les circonstances les plus habituelles de sa formation.

En résumé donc, comme il y a peu de pays de quelque étendue qui ne renferme, soit des sources salées, soit des amas de sel; comme l'Océan en donne à tous les pays maritimes, on peut dire que la nature, en construisant les terres habitables, y a mis presque partout du sel, comme elle y a mis de la terre végétale et de l'eau.

Il ne sera sans doute point hors de propos de toucher ici quelques mots de l'origine du sel. Les combinaisons métalliques qui sont en dissolution dans l'eau de l'Océan étant beaucoup plus susceptibles de passer à l'état de vapeur, par l'effet de la chaleur, que les combinaisons qui forment la masse de l'enveloppe de la terre, ont dû naturellement se trouver encore dans le domaine de l'atmosphère, alors que le noyau du globe était déjà constitué. Elles étaient donc, dès ces temps primitifs, dans la même situation que l'Océan, réduit en vapeur comme elles, et, comme elles, tenu à distance par l'ardent massif de la terre. Bien que la chimie ne soit pas jusqu'ici fort instruite de la manière dont se comportent les corps dans les températures extraordinaires, il ne paraît guère douteux que les sels n'aient dû commencer à se précipiter sur la terre, par l'effet du refroidissement, bien avant les eaux de l'Océan; mais les premières eaux pluviales, en tombant sur la terre, n'ayant pu manquer de dissoudre cette neige saline répandue à la surface des campagnes, et de l'entraîner avec elles dans les bassins océaniques, le résultat, dans cette hypothèse, est encore le même que si les sels, constamment engagés avec l'Océan, s'étaient déposés en même temps que lui par une succession régulière de pluies salées. L'ancienneté de la salure de l'Océan est donc un fait du même ordre que l'ancienneté de l'Océan lui-même.

La présence du sel dans l'intérieur des terrains s'explique naturellement par sa présence dans l'Océan. Il y a diverses circonstances dans lesquelles des mers méditerranées doivent nécessairement déposer du sel parmi les autres couches minérales dont leur fond se revêt plus ordinairement. Une modification dans le relief du globe qui prive une de ces mers de ses communications avec l'Océan et d'une partie des fleuves qu'elle recevait, peut, en l'exposant à une évaporation lente, mais non interrompue, y déterminer le dépôt d'une partie du sel qu'elle contenait. Une cuisson opérée par le dégagement d'une masse suffisante de roches en ignition peut encore avoir pour résultat le même phénomène, et même il est possible de concevoir dans ce cas des particularités propres à circonscrire le phénomène dans un arrondissement limité. Enfin, sans avoir recours à aucune variation dans l'équilibre des masses solides, on peut expliquer le dépôt du sel dans les méditerranées par le simple effet des rapports naturels de ces mers avec l'Océan. Concevons une méditerranée dans laquelle la compensation entre les eaux douces affluentes et les eaux douces enlevées par l'évaporation tende à établir un niveau inférieur à celui de l'Océan; un courant d'eau salée venant de l'Océan par le canal qui le met en communication avec cette mer y maintiendra constamment l'égalité de niveau. Ainsi, en faisant abstraction de l'eau des fleuves et de la pluie, nous pouvons considérer cette méditerranée comme un bassin d'évaporation dans lequel il tombe continuellement, ainsi que dans les salines, un courant d'eau salée, et duquel l'évaporation ne fait sortir que de l'eau douce; la quantité de sel qui s'y trouve contenue augmente donc à chaque instant, et comme cette augmentation est indéfinie, il doit arriver un temps où l'eau se trouvant saturée, le dépôt du sel commence à s'effectuer. Il n'est pas même nécessaire pour cela que toute la masse des eaux soit saturée, car l'eau devenant de plus en plus dense à mesure qu'elle est plus chargée de sel, il est possible que les eaux situées dans les profondeurs soient déjà dans les conditions nécessaires pour le dépôt, quand celles de la surface en sont encore fort éloignées. Ainsi donc rien n'est plus simple, dans l'ordre général de la terre, que des mers fermées, sur le fond desquelles il y a formation de sel en roche. Ce phénomène est d'autant plus curieux que sa fin naturelle, dont il est bien permis à notre esprit de s'emparer, au moins par spéculation, est le dessalement complet de l'Océan. Voilà une grande opération. Il n'est pas question qu'elle ne puisse être contrariée, et doive nécessairement arriver à son terme; il suffit qu'elle soit en train. On ne peut nier que l'Océan ne devint plus salé qu'il ne l'est, encore que la différence fût assurément bien faible, si tout le sel qui est enclavé dans les terrains de sédiment était demeuré en dissolution dans ses eaux; et comme il n'y a aucune difficulté à ce qu'il se dépose actuellement du sel dans certaines mers, il est incontestable aussi que demain l'Océan sera moins salé qu'aujourd'hui. Il va sans dire que ce sont là, relativement à l'Océan, des causes de changement plutôt virtuelles qu'effectives, et dont les résultats ne sont sensibles que pour une contemplation qui embrasserait des millions d'années. Ces causes sont beaucoup plus puissantes relativement aux méditerranées, et d'autant plus que ces méditerranées sont plus petites: il y a des lagunes dans lesquelles il suffit de l'espace d'un été pour accroître la salure au point de déterminer le sel à se déposer. On a agité la question de savoir si la salure de notre Méditerranée augmente, et même s'il s'y produit des bancs de sel. Il est certain qu'il y tombe continuellement un courant d'eau salée venant de l'Atlantique, et il y a des observations qui tendent à prouver que ses eaux deviennent de plus en plus salées en devenant plus profondes. Mais il reste à savoir s'il n'existe pas un contre-courant rapportant à l'Atlantique, dans les profondeurs sous-marines, le sel qui en est sorti par le courant supérieur. L'eau étant plus salée dans la profondeur, il suffirait même, pour la compensation, d'un contre-courant beaucoup plus faible que le courant direct. Néanmoins il y aurait bien lieu de s'étonner si cette compensation se faisait exactement, et, dans cette incertitude, il se pourrait aussi bien que la salure de la Méditerranée diminuât. C'est là, en ne tenant compte du moins que des phénomènes de la surface, ce qui devrait avoir lieu dans la mer Noire, où les fleuves apportent continuellement de l'eau douce, et dont il sort continuellement par les Dardanelles de l'eau salée.

L'origine des sources salées se rapporte, en thèse générale, comme nous l'avons déjà dit, à celle des bancs de sel, et n'offre aucune difficulté. Quant à celle des lacs salés, que l'on a autrefois fait dépendre de certaines actions chimiques purement hypothétiques, qui se produiraient entre les eaux en stagnation et l'atmosphère, il paraît plus naturel de l'attribuer, soit à d'anciennes communications, aujourd'hui effacées, de ces lacs avec l'Océan, soit à ce que les eaux douces renfermant toujours une petite quantité de sel, doivent finir, à l'aide du temps, par en apporter assez dans ces bassins sans écoulement, pour y causer une salure sensible.

Le sel qui se dégage par les orifices volcaniques soulève des considérations plus complexes. Ce sel provient-il d'une infiltration de l'Océan dans les profondeurs ardentes de la terre? Dans ce cas, l'eau déplacée se retrouve momentanément, par l'effet de la haute température, dans les mêmes conditions qu'aux temps primitifs: transformée en vapeur, elle quitte la terre pour se répandre dans l'atmosphère, et le sel, vaporisé également par la force de la chaleur, l'accompagne dans ce nouveau séjour; moins propre que l'eau à y demeurer, il l'abandonne bientôt, et, retombant sur la terre, il y forme ces concrétions salines que l'on aperçoit quelquefois près de la bouche des volcans. Mais ne se peut-il pas aussi que ce sel n'ait jamais eu aucune relation avec l'Océan; qu'une partie des chlorures formés à l'origine, lors du rapprochement des élémens de la terre, soit

demeurée emprisonnée dans l'intérieur du globe, sans liberté de suivre les eaux, ni dans l'atmosphère, ni dans les creux océaniques; que ce soit là l'origine du sel qui apparaît de temps à autre à la surface, en même temps que les roches en fusion, en se frayant un passage par les canaux souterrains? Ne se peut-il même pas, tant nous sommes ignorans de la constitution intime des corps, que ces chlorures soient le résultat direct de la réaction actuelle des élémens dans les mystérieuses fournaises de l'intérieur du globe? Car la cause même qui les a produits dans le commencement peut les produire encore. Au surplus ce dégagement de sel qui, dans les éruptions volcaniques ordinaires, paraît toujours assez restreint, s'est quelquefois développé avec des proportions bien plus considérables. Les observations géologiques les plus récentes attestent que certains amas de sel que l'on avait considérés comme des dépôts de sédiment, sont dus, selon toute probabilité, à de véritables émanations souterraines. Ainsi, il sort quelquefois de l'intérieur du globe, et d'un seul coup, d'énormes masses de sel. Mais nous ne touchons là que leur origine secondaire: pour leur véritable origine, celle de la création même de la substance, aussi bien que celle des matières salines de l'Océan, elle se dérobe à nous dans les mystères dont l'état primitif de notre planète est encore enveloppé. Mais il est temps de sortir de cette profondeur.

Usage. — L'emploi le plus général du sel est fondé sur son action dans l'économie animale. Pris en dose convenable, il contribue à donner une saveur plus agréable à la plupart des alimens dont l'homme se nourrit, et excite en même temps les forces digestives. Ainsi il est avoué par l'hygiène aussi bien que par l'art culinaire. Son usage est tellement naturel qu'il est familier à tous les peuples, même à ceux qui, vraisemblablement à cause de leur peu d'industrie, sont obligés de se le procurer comme une denrée exotique et de haut prix. L'importation du sel dans plusieurs pays, et notamment dans l'intérieur de l'Afrique, est un sujet de commerce considérable. Cette propriété du sel, si avantageuse pour l'homme, ne l'est pas pour lui seul. Elle produit les mêmes effets sur la plupart des animaux, et, par une concordance singulière, particulièrement sur ceux dont l'homme s'est entouré. Les ruminans, surtout, qui ne viennent à bout des substances herbacées dont ils vivent que par un travail d'estomac lent et pénible, en éprouvent le plus grand bien. Aussi, recherchent-ils le sel avec passion: c'est un goût que l'instinct de la santé leur inspire. En ayant soin de corriger constamment par un peu de sel la paresse de leurs viscères et la fadeur de leurs alimens, on parvient à les engraisser beaucoup plus promptement qu'on ne l'eût fait sans cela, et à donner en même temps à leur chair une meilleure qualité. Ainsi ce n'est pas seulement par son service immédiat dans la préparation de la nourriture que le sel contribue au bon entretien de l'homme, il est susceptible d'y concourir encore d'une manière indirecte en augmentant la quantité et la bonté de la substance destinée aux boucheries. Enfin ce précieux agent étend son influence bienfaisante jusque dans le domaine de l'agriculture. Il est indispensable, toutefois, de ne l'y introduire qu'avec beaucoup de modération et de discernement. On sait que les anciens semaient du sel sur les emplacemens qu'ils voulaient condamner à la stérilité. Il est certain que des terres chargées de sel, ainsi qu'on en rencontre fréquemment au bord de la mer, ne conviennent qu'à un petit nombre de végétaux; mais il est certain aussi que répandu en petite quantité sur des terrains humides, le sel y favorise très puissamment l'activité de la végétation. Il est donc appelé à jouer dans l'alimentation des végétaux le même rôle que dans l'alimentation de l'homme et des animaux.

L'industrie manufacturière ne tire pas du sel un moindre parti que l'industrie agricole. C'est lui, par le chlore qu'il renferme, qui devient la source de ce précieux agent, de l'acide hydrochlorique, et par suite de tous les chlorures: ce service est immense. Le sodium que le sel contient est également mis à profit. Il est matière première dans la fabrication du sulfate de soude et de la soude artificielle; il sert de fondant pour la verrerie, fournit un émail pour la poterie, et figure encore dans diverses manipulations moins essentielles. En dernier lieu je rappelle que le sel est le principe des salaisons; et pour marquer d'un trait toute la valeur de ce service, je me borne à dire que la plus grande partie des richesses que nous donne la pêche de l'Océan n'existerait pas si le sel n'était là pour nous les conserver. Les anciens poussaient leur admiration pour les bienfaits du sel jusqu'à les mettre en parallèle, par une sorte de jeu de mots, il est vrai, avec ceux du soleil. Pline nous rapporte dans son éloge du sel ce proverbe romain: *Nihil utilius sale et sole.*

La nature, qui a distribué le sel avec tant de libéralité, a voulu en même temps que son extraction fût partout facile. Quand il est en masses solides, on l'abat avec le fer, comme la pierre, soit à ciel ouvert, soit dans des carrières souterraines. Celui qui est en dissolution dans l'Océan ne demande guère plus de travail, du moins dans les pays méridionaux: on prépare dans le sol de vastes bassins où l'on fait arriver de l'eau de mer que l'on a soin de renouveler à mesure qu'elle s'évapore: à la fin de l'été, et par le seul effet de la chaleur du soleil, le fond de ces bassins se trouve couvert d'une couche de sel. Le prix du sel gemme, d'extraction directe, n'est que de 25 à 50 centimes le quintal métrique; le prix de celui des marais salans, dans les meilleures conditions, est pour le même poids de 60 centimes. Nulle denrée n'est à plus vil prix.

Le sel raffiné est plus coûteux. Les sels qui accompagnent le chlorure de sodium ayant l'inconvénient d'en altérer un peu la saveur, on exige que le sel destiné à paraître sur les tables soit à peu près affranchi de ce mélange; on exige aussi qu'il soit bien nettoyé de la petite quantité d'argile qui, au sortir, soit des mines, soit des marais salans, lui communique une teinte grise que la délicatesse repousse: pour, cela il faut le redissoudre, et le soumettre dans de grandes chaudières à une nouvelle évaporation conduite avec des soins particuliers. En séparant les uns des autres les divers dépôts qui se forment successivement, on parvient à obtenir par ce moyen du chlorure de sodium suffisamment pur. Le prix du sel, dans cette opération, à cause du combustible, de la main-d'œuvre et de l'attirail général des ateliers, augmente beaucoup.

Dans les pays où l'évaporation naturelle n'est pas assez active pour que les marais salans puissent prospérer, on lave avec de l'eau de mer des sables pris sur le rivage et plus ou moins chargés de sel; on finit par se procurer à l'aide de ces lavages une dissolution saturée, que l'on soumet à l'évaporation par le feu, comme dans les raffineries. Ces salines portent le nom de *laveries.*

L'exploitation des eaux salées souterraines se fait aussi par le feu. Quand elles ne sont point suffisamment chargées de sel, ce qui est fréquent dans le cas des sources, on les soumet à une évaporation préalable à l'air libre. Pour rendre cette évaporation plus prompte, on les oblige à couler, à plusieurs reprises, d'une certaine hauteur, et dans un état extrême de division, soit à travers des murailles d'épines, soit le long d'une série de cordages, sous des hangars ouverts aux vents et abrités de la pluie. On n'emploie le feu que quand il faut nécessairement y recourir pour chasser le restant de l'eau. Quelquefois cependant, les eaux souterraines sont parfaitement saturées. Cela est rare quand elles se produisent au jour par une infiltration naturelle; mais cela est, au contraire, fréquent quand elles doivent leur salure à la main de l'homme qui, prenant soin de les diriger avec les précautions convenables dans l'intérieur des mines de sel, les force à se charger de tout le sel qu'elles peuvent dissoudre, et les

Digitized by Google

empêche de s'adoncir au sortir de la mine par leur mélange avec des eaux douces. Tantôt l'homme prépare lui-même, dans l'intérieur de la masse de sel, les bassins dans lesquels il réunit les eaux douces, et les galeries par lesquelles elles circulent. Tantôt il se contente de percer un trou de sonde dans le sel, et d'épuiser avec une pompe qu'il y insinue les eaux qui viennent se précipiter dans cette cavité, et s'y saturer en continuant elles-mêmes à la creuser. Cette méthode est aussi simple qu'ingénieuse. L'eau prend la place des ouvriers, et va d'elle-même, au commandement du mineur, enlever le sel aux plus grandes profondeurs, pour le rapporter ensuite, par le jeu naturel de l'équilibre et sans aucuns frais, jusques auprès de la surface, où il suffit de quelques coups de pompe pour le faire monter.

Il y a long-temps que les gouvernemens se sont avisés de faire du sel une des branches importantes de leur revenu. Pline, parlant des mines de sel de l'Orient, dit que les rois y possèdent un droit d'impôt plus fructueux qu'une mine d'or ou de pierres précieuses. Rien ne semble au premier abord plus convenable que d'asseoir une contribution sur un objet dont chacun n'a besoin que pour une consommation très limitée, et dont le prix, malgré la surcharge du fisc, demeure en proportion très acceptable à l'égard de la jouissance qu'il produit. C'est, semble-t-il, une simple restriction à une libéralité presque excessive de la nature. A moins que l'on ne veuille poser en principe, ce qui demanderait discussion, que les citoyens pauvres doivent être exempts de tout impôt, puisque chacun doit en définitive acquitter une quote part du revenu public, il vaut autant que la perception de la quote part du pauvre soit basée sur la consommation du sel que sur toute autre. Cette contribution pour être juste, demande seulement à être ménagée de manière à ne pas blesser le principe que les citoyens doivent concourir au revenu public dans le rapport de leur revenu particulier : faible, elle s'accommode avec ce principe; excessive, elle lui fait violence, car, la consommation du sel étant à peu près la même pour l'indigent et pour le riche, si l'impôt qui en provient forme une partie considérable de la totalité des revenus, l'indigent et le riche se trouvent rangés par là, dans les comptes du fisc, sur un pied trop voisin de l'égalité pour ne pas blesser la justice. Ainsi l'impôt du sel n'est nullement condamnable au nom de la nature qui a fait de cette substance un bien commun; et la politique est bien venue à considérer la consommation du sel comme une source légitime de revenu, pourvu toutefois que la taxe ne soit pas arbitraire, mais déterminée par un calcul équitable. En un mot, si le taux de la taxe peut être contestable, la taxe elle-même ne l'est pas.

Mais la consommation du sel n'est pas limitée à l'emploi qui se fait de cette substance dans les assaisonnemens, et il est bien essentiel d'y prendre garde, car cela change profondément l'état de la question financière. Il arrive souvent, ainsi que nous l'avons précédemment indiqué, que le sel au lieu de servir à une jouissance immédiate, est mis en œuvre par l'industrie pour la production de biens plus éloignés. Dans ce cas, la même taxe ne peut plus lui convenir; car la surcharge dont elle grèverait ces produits de seconde main pourrait être telle que leur usage diminuât d'une manière fâcheuse, ou même que l'industrie fût obligée de renoncer, malgré tous préjudices, à ne donner au sel aucun rôle dans leur fabrication. Nous n'avons pas besoin d'insister ici sur l'inconvenance d'un impôt qui pèserait sur l'industrie jusqu'à la tuer. Un impôt qui est une cause évidente d'appauvrissement pour la société ne peut être pris pour une source de richesse que par des hommes d'état frappés d'aveuglement. C'est précisément là le cas de l'impôt du sel, dès qu'on le considère non plus au point de vue de la consommation directe, mais à celui des travaux manufacturiers ou agricoles. Pour ne point enfermer dans l'impôt un arrêt de mort contre certaines fabrications dont le sel est la base, l'administration française a admis, à la vérité, en faveur de cette substance le principe de la dénaturation. Mais cette dénaturation n'est qu'un palliatif imparfait. Certaines fabrications, et notamment celle de la soude, qui est la plus importante, sont rendues, par suite de cette souillure artificielle du sel dont elles sont condamnées à user, plus compliquées et par conséquent plus dispendieuses; les troupeaux, privés du précieux assaisonnement que la nature avait mis pour eux dans la main de l'homme, et que le fisc en fait tomber, ne fournissent au pays qu'une partie des biens dont ils devraient être la source; bref, la loi, pour maintenir une branche nominale de revenu, manque à tous les préceptes d'une sage économie, et appauvrit le trésor en même temps que le pays. — « Loi de proscription, disait au dix-huitième siècle, le grand historien de la nature, loi de proscription contre l'aisance de l'homme et la santé des animaux qui, comme nous, doivent participer aux bienfaits de la mère commune, et qui, faute de sel, ne vivent et ne se multiplient qu'à demi; loi de malheur, ou plutôt sentence de mort contre les générations à venir, qui n'est fondée que sur le mécompte et sur l'ignorance, puisque le libre usage de cette denrée, si nécessaire à l'homme et à tous les êtres vivans, ferait plus de bien et deviendrait plus utile à l'état que le produit de la prohibition; car il soutiendrait et augmenterait la vigueur, la santé, la propagation, la multiplication des hommes et de tous les animaux utiles. La gabelle fait plus de mal à l'agriculture que la grêle et la gelée; les bœufs, les chevaux, les moutons, tous nos premiers aides dans cet art de première nécessité et de réelle utilité, ont encore plus besoin que nous de ce sel qui leur était offert comme l'assaisonnement de leur insipide herbage, et comme un préservatif contre l'humidité putride dont nous les voyons périr : tristes réflexions que j'abrège en disant que l'anéantissement d'un bienfait de la nature est un crime dont l'homme ne se fût jamais rendu coupable s'il eût entendu ses véritables intérêts. »

Voici, en résumé, pour la France, l'état de la production annuelle du sel : 4 435 340 quintaux métriques représentant une valeur de 41 568 230 francs, et entretenant un personnel de 16 600 ouvriers. — Ces chiffres sont relatifs à l'année 1836. — L'impôt sur le sel destiné à la consommation domestique est de douze à cent vingt fois la valeur réelle de la substance.

SÉNÉGAMBIE. Les géographes désignent sous le nom de Sénégambie la partie de l'Afrique qui se trouve comprise entre le Sahara, le Soudan, et la Guinée, et dont les eaux se versent dans l'Atlantique. Sa superficie est d'environ 55 000 lieues carrées, et l'on évalue sa population à douze millions d'habitans. Le Sénégal, la Gambie et le Rio-Grande sont ses principaux fleuves. La population se divise en deux branches : à gauche du Sénégal elle se compose de noirs; à droite de Berbères. Le climat est très chaud; et le sol, surtout dans les terrains d'alluvion qui occupent une étendue considérable, tant sur la côte que dans les vallées de l'intérieur, est d'une fertilité excessive. « Indépendamment des légumes et des fruits du pays, dit Adanson dans son Voyage au Sénégal, on y cultive pendant l'hiver la plupart des herbages et des légumes de l'Europe. Les figuiers, les grenadiers et la vigne se chargent tous les ans d'excellens fruits. Avec un peu de travail et de soins, il n'y a guère de fruits ni de graines qu'on n'y recueillit en très grande abondance. On en retirerait tout ce qu'on voudrait, et généralement tout ce qui est nécessaire à la vie. »

Les principales ramifications du Sénégal sont le Bafing, le Cocora et le Falémé : on s'accorde à considérer le Bafing comme le tronc. Ses sources sont à 16 milles de celles du Niger, et à 21 milles de celles de la Gambie. Ces diverses branches sont barrées, au-dessus de leur jonction, par des cataractes qui empêchent la navigation de remonter au-

delà dans l'intérieur. Au-dessous des cataractes du Falémé se trouve le fort Saint-Pierre, le principal marché des Européens dans cette partie de l'Afrique. Au-dessous de la cataracte de Félou, formée par le Cocora et le Bafing déjà réunis, est le fort Saint-Joseph, nommé aussi fort de Galam, du nom du pays où il est situé. C'est un poste avancé dans lequel il est fort difficile de se maintenir, tant à cause de la force de la population environnante que de l'insalubrité du climat. A partir de Galam, le cours du Sénégal est parfaitement calme. Sa distance à la mer est, en ligne droite, de 160 lieues; mais à cause de ses nombreux circuits, le développement total de son cours à partir de ce point est de 250 à 280 lieues. C'est un pays magnifique. Le delta commence à une cinquantaine de lieues de la mer; le fleuve s'y partage en plusieurs bras, et forme une multitude d'îles. Le fort de Podhor est bâti près du sommet du delta; le fort Saint-Louis près de sa base, à trois milles au-dessus de la barre. Cette barre est dangereuse pendant la sécheresse, et les petits bâtimens peuvent seuls tenter alors de la franchir. Mais au-delà, le fleuve, dans lequel le flux se fait sentir dans toute l'étendue du delta, offre jusqu'à Podhor un fond de sept à huit brasses. Au-dessus de Podhor, la profondeur diminue: néanmoins, en profitant de la saison des pluies, les navires de 150 tonneaux remontent jusqu'à Galam; les bateaux plats peuvent y aller toute l'année. La flotte de commerce qui se rend tous les ans à la foire de Galam met ordinairement trois mois pour faire le trajet à la remonte, et quinze jours pour le faire à la descente. Il y a aujourd'hui sur le fleuve un bateau à vapeur qui a considérablement réduit toutes ces distances.

La gomme est le principal objet de nos échanges avec les riverains du Sénégal. Autrefois ils nous fournissaient beaucoup d'esclaves; mais, grâce à Dieu, ce détestable trafic n'existe plus. Il est fâcheux que le Sénégal ait dû perdre par ce changement une grande partie de son importance commerciale, et il semblerait d'une bonne politique de chercher à la lui rendre. Il n'est pas dans l'ordre qu'un bassin aussi grand et aussi fertile, aussi voisin de l'Europe, aussi riche de population, ne fournisse au commerce que de la gomme et quelques autres objets secondaires, et ne nous enrichisse pas des produits de son agriculture comme nous l'enrichirions en retour de ceux de notre industrie. Il semble naturel que les cultures que l'Europe avait, par la force de l'esclavage, implantées en Amérique, viennent aujourd'hui s'établir dans les belles et florissantes vallées de la Sénégambie. Si le travail libre des peuples noirs doit s'instituer, il sera mieux placé dans la propre patrie de ces peuples, que dans celles que l'avarice de nos pères leur avait faite sous un ciel plus hospitalier pour les blancs que le ciel africain. Au lieu de transporter les agriculteurs vers les objets à cultiver, essayons maintenant de transporter les objets à cultiver vers les agriculteurs: ce n'est pas au Sénégal que l'abondance et la fécondité de la terre leur feront défaut. Le Sénégal, comme le Nil, s'élève tous les ans au-dessus de son lit, et fertilise lui-même les plaines par son inondation bienfaisante. Le riz, le maïs, le coton, l'indigo, ne demandent qu'à se propager sur ses rives pour les couvrir d'opulentes moissons. Les alluvions aurifères des gradins supérieurs de son cours n'attendent, pour mettre au jour tous leurs trésors, que nos mécaniques et les lumières de nos ingénieurs. En un mot, de tous côtés s'ouvrent des ateliers utiles prêts à se remplir de travailleurs à notre commandement. Il serait beau que le Sénégal pût un jour porter le nom d'Égypte nègre, et que la France, aujourd'hui maîtresse du Sénégal, fût le principe de cette gloire.

La Gambie a beaucoup d'analogie avec le Sénégal. Navigable pour les vaisseaux de 150 tonneaux, depuis son embouchure jusqu'à ses cataractes situées à 250 lieues dans l'intérieur, elle constitue, comme le Sénégal, un canal magnifique. Dans la saison des pluies, elle est tellement impétueuse, qu'il est presque impossible de la remonter; mais offrant bien plus de profondeur que le Sénégal, elle se prête parfaitement à la navigation pendant la saison de la sécheresse. A la factorerie de Pizania, située à 80 lieues au-dessus de l'embouchure, le fleuve a encore plus d'une lieue de largeur et une profondeur considérable. Il coule au milieu d'une plaine immense et d'une admirable fertilité. Le fort Saint-James, qui est la clef de la rivière, est bâti à quelques milles au-dessus de la barre.

Le Rio-Grande a beaucoup moins d'importance que le Sénégal et la Gambie, parce que la navigation y est beaucoup plus bornée. Il est coupé par un grand nombre de cataractes: la dernière, celle de Dunso, n'est qu'à 90 lieues de la côte. Les bâtimens ne peuvent même pas remonter facilement jusque là. A Boriola, à 25 lieues environ au-dessus de l'embouchure, le fleuve, quand les eaux sont basses, n'a que trois brasses de profondeur; mais jusqu'à Boriola, la navigation des bâtimens du commerce est sans difficulté.

Entre le Sénégal et la Gambie, on ne trouve que quelques petites rivières dans lesquelles la marée remonte jusqu'à une vingtaine de lieues. Entre la Gambie et le Rio-Grande, il y a beaucoup plus de rivières importantes: quelques unes sont navigables jusqu'à plus de 200 lieues dans l'intérieur. « Toute cette contrée, dit M. Ritter dans sa Géographie comparée, est très peu connue. On prend encore de nos jours le Casamance pour un bras de la Gambie. Nous n'avons pas non plus une connaissance exacte du S.-Jul-Dominique ni du Geba, qui, dit-on, sort d'un grand lac, autour duquel s'est établie une colonie de Maodingues. Il n'y a pas long-temps que nous ignorions encore que le littoral, entre le 11e et le 13e degré de latitude nord, n'est pas un continent cohérent, mais qu'il se compose d'un long groupe d'îles basses et très fertiles, les *Bijouas*: toutes communiquent entre elles par d'excellentes passes, et ont de très bons ports. La plus septentrionale, le cap Saint-Mary, forme la pointe méridionale de l'embouchure de la Gambie. L'île de Houlama, où l'on a établi une colonie, en est l'extrémité méridionale et touche au Rio-Grande. Le pays situé plus loin dans l'intérieur est coupé par un nombre infini de canaux et de bras de rivières. Tout cet espace est, sans contredit, l'un des pays les plus fertiles de la terre. Il offre des communications très faciles à l'intérieur, et compenserait largement les travaux des Européens qui voudraient y établir des colonies. »

Entendons-nous ici sur ce mot de colonies. Autant la colonisation de la Sénégambie, si l'on désigne par là l'éducation de la population noire par l'esprit européen, me paraît conforme aux lois de la bonne politique, autant elle m'y paraît contraire s'il s'agit dans cette expérience d'un transport quelconque de populations européennes. La population européenne n'est pas plus faite pour l'Afrique que la population d'Afrique n'est faite pour l'Europe. N'appauvrissons point la capitale du monde pour enrichir les provinces du fruit de ses dépouilles; le monde tout entier aurait à en souffrir. Pour avoir un excès d'indigens, l'Europe est loin d'avoir un excès de population; et si la terre y manque jamais à l'agriculture, elle n'y manquera pas à l'industrie. D'ailleurs la nature semble avoir décidé elle-même cette question: le climat de la Sénégambie, si admirable pour les indigènes, est tout l'opposé pour les Européens, et ne les souffre même pas. Ainsi, n'essayons pas de colonies contraires aux prescriptions de la nature; et sans dissiper notre force en la dispersant, cherchons fortune par le perfectionnement de nos sociétés sur le sol même qu'ont habité nos pères. Consentons à nous lier, ou plutôt à régler notre ambition, et à laisser sur la terre quelque espace pour le développement des races qui nous sont étrangères. A Dieu ne plaise qu'en les laissant libres, c'est-à-dire en cessant de leur enlever l'air par notre présence, nous les abandonnions jamais.

Digitized by Google

Imitons cette illustre république qui élevait dans son sein les enfans des rois barbares, pour les renvoyer à leur patrie après les avoir pénétrés de sa vie et attachés à son autorité par ses bienfaits. Je pense que ce doit être là le principe de la politique européenne à l'égard des populations africaines. Que la France, s'il le faut, prenne en main pendant un temps leur direction ; mais qu'elle le fasse par le ministère d'enfans d'adoption, nourris de sa main, devenus siens par les sentimens et la pensée, voués à ses intérêts comme à ceux de leur propre patrie, soutenus par elle, et possédant eux-mêmes, sous sa haute sanction, l'administration de leur pays natal. Il ne suffit pas que nous ayons renoncé à désoler par la guerre civile ces malheureuses contrées pour en tirer des esclaves, il faut que nous songions à réparer la désolante anarchie qui y règne ; et dont nous sommes peut-être solidaires. Pesons les maux que nos pères ont causés à l'Afrique, et nous en tirerons l'idée de ce que la justice nous commande de faire pour nous acquitter envers elle.

SÉNÈQUE L. Annæus), contemporain de saint Paul, présente comme lui dans ses ouvrages, mais on se tenant en dehors du culte et du symbolisme chrétiens, le résumé agrandi de toute la morale de l'antiquité. Le monument qu'il éleva, tout mutilé qu'il nous soit parvenu, a cet intérêt puissant pour notre siècle, qu'on y reconnaît en caractères authentiques l'origine humaine, la descendance philosophique de la religion évangélique. Son influence a été immense dans l'histoire, et aujourd'hui même, c'est un des plus magnifiques trésors d'idées et de maximes qui existent dans le monde, un de ceux où les penseurs ont le plus à profiter.

Sénèque est pour père un homme nouveau qui s'illustra et fut fait chevalier, M. Annæus, dit le rhéteur, dont nous avons conservé de curieuses déclamations. Sa mère Helvia, femme distinguée (v. Consol. *ad Helv.*), était de la même famille que la mère de Cicéron. Il naquit la seconde ou la troisième année de notre ère, dans cette Espagne qui devait donner encore à l'empire, entre autres hommes éminens, Lucain, avec lequel ressuscita, pour mourir définitivement, la vieille épopée héroïque des Romains, et Trajan, le dernier effort de leur génie conquérant. De Cordoue, sa ville natale, il fut amené tout enfant à Rome, sous le principat d'Auguste, avec ses deux frères, dont l'un est ce Gallion, proconsul en Achaïe, devant lequel comparut saint Paul, comme on le voit dans les Actes des apôtres (c. 8). Ses premières études faites, il entra au barreau, selon l'usage des jeunes gens, et plaida avec talent plusieurs causes. Mais il fut saisi vite par l'inquiétude générale qui agitait alors comme aujourd'hui toutes les classes de la société, et particulièrement les classes éclairées. Au lieu de chercher à s'étourdir par la débauche, ainsi qu'on le pratiquait autour de lui, il s'adressa aux philosophes renommés de son temps. Toutes les écoles avaient des représentans dans la capitale du monde civilisé ; il y avait le stoïcien Attale, le pythagoricien Socion, le cynique Démétrius, etc. Sénèque, dans son besoin de lumière et de foi, ne négligea aucun de ces divers enseignemens, qui semblent d'ailleurs d'après ses lettres s'être accordés tous dans la même revendication des droits sacrifiés de la conscience et de la dignité spirituelle de l'homme. Il nous a laissé d'intéressans détails sur l'ardeur avec laquelle il se porta à ces hautes études, et sur la rigueur avec laquelle il appliquait les principes dont il s'y était nourri. Par exemple (epist. 108), il nous apprend que, sur les conseils de Socion, il se détermina à s'abstenir de la viande, non seulement par pythagorisme, mais pour mortifier sa chair et accroître sa force morale, tout comme les nouveaux croyans. Mais quand la persécution commença, la cinquième année du règne de Tibère, contre la secte naissante ; quand, selon les expressions de Tacite, quatre mille affranchis, infestés de cette superstition, furent jetés pour y périr sous le climat mortel de la Sardaigne, et qu'ordre fut donné à tout le reste de quitter l'Italie, ou de renoncer à ce culte impie à un jour fixé (*Annal.*, 11, 85), le père de Sénèque, qui haïssait la philosophie, saisit cette occasion de ramener son fils à la vie commune en affectant de craindre qu'on le confondit avec les prosélytes poursuivis. Sénèque, toujours sous les mêmes influences, reparut au barreau (ep. 49) et y remporta de nouveaux triomphes. Caligula, jaloux, l'eût fait mourir, à en croire Dion Cassius (l. 59), si l'on n'eût persuadé à l'empereur que cette cruauté était inutile, vu la faiblesse de sa santé, qui ne lui permettrait pas de prolonger longtemps sa vie. Dans la première année du règne de Claude, Sénèque encourut encore une colère puissante, et cette fois il en fut victime. Enveloppé par Messaline dans l'accusation d'adultère que cette prostituée intenta à Julie, fille de Germanicus, il fut relégué en Corse, où il passa huit années. (V. *Consol. ad Helv.*) Il fut rappelé par Agrippine, jalouse, dit Tacite, de s'annoncer autrement que par des crimes, de flatter l'opinion qui avait en haute estime ce philosophe, de placer Néron sous un tel maître, et de s'appuyer de ses conseils pour s'assurer la domination. Précepteur de Néron, puis son ministre, au comble de la faveur et de la richesse, il resta étranger aux tristes débauches qui souillaient la vie de la plupart des grands de son époque ; il persista à se refuser toute délicatesse et toute sensualité : « Ostreis boletisque in omnem vitam renuncia» tum est. In omnem vitam unguento abstinemus. Vino » caret stomachus : in omnem vitam balneum fugimus. » (Ep. 108.) » Avec sa femme, qu'il appelle quelque part (langage tout nouveau) vitæ meæ coascia (*De tra*, III, 36,) » son union fut exemplaire et conçue d'un haut point de vue de mutuel perfectionnement. Il consacra à la science, et à une science dirigée par la charité, tout le temps qu'il put dérober aux affaires : « Nullus mihi per » otium dies exit, partem noctium studiis vindico, non vaco » somno sed succumbo... Posterorum negotium ago : illis » aliqua quæ possint prodesse conscribo. (Ep. 8.) » Il fut généreux et bienfaisant ; le témoignage de Juvénal nous atteste (sat. 5) qu'il ne s'est pas flatté en se rendant cette justice en son traité *De vita beata* (c. 24.) ; mais sa conduite politique fut détestable en plus d'une occasion ; qui ne le sait ?

L'histoire des empereurs, et de Néron en particulier, est encore à faire ; on n'est pas près d'être en mesure d'apprécier convenablement le rôle de ces mystérieux représentans de la démocratie et des ministres qu'ils associèrent à leur responsabilité ; toute cette longue et sanglante terreur, en faveur de laquelle Napoléon le premier a rappelé du jugement de Tacite, demeure et demeurera long-temps une énigme inexplicable à bien des égards. Cependant il y a des actes que toute conscience honnête n'hésitera pas à flétrir, quelque clarté qui se fasse sur la signification générale de l'ensemble, quelque nuage qui se déchire dans ces ténébreuses régions de l'histoire ; et le nom de Sénèque est attaché à plusieurs de ces actes. Sénèque a écrit : « Facit sapiens » etiam quæ non probabit, ut ad majora transitum inve» niat. Ap. Lact., *Divin. inst.* III, 15.) » Ce mot absout peut-être ses intentions ; mais les faits restent avec leur caractère odieux ; et l'apologie indirecte du meurtre d'Agrippine demeure un crime. Toutefois il faut dire à l'honneur de Sénèque, qu'il s'arrêta de lui-même, et au péril de sa tête, dans la route où il marchait, et qu'après avoir prêté sa plume au parricide, il n'eut plus qu'une répugnance profonde pour le poste où sa faiblesse ne pouvait rendre quelques services qu'à ces déplorables conditions. Il revint avec ardeur au sentiment des stoïciens, qui estimaient que le philosophe devait se tenir obstinément à l'écart des affaires publiques. Il résolut de cesser de naviguer sur cette mer, où, comme il l'a déclaré lui-même, peut-être à ce propos, il y a tant

de naufrages, tant de soudaines tempêtes qui emportent le pilote hors du chemin qu'il voulait suivre. (*De ot. Sap.*) Il demanda sa retraite à Néron, qui la lui refusa, et alors il la prit, alléguant des motif de santé, sur lesquels le tyran ne se pouvait abuser. Quelque temps après le philosophe, impliqué dans le complot de Pison, contre toute vraisemblance, répondit avec une noble fierté à l'officier chargé de l'interroger, reçut sans marquer la moindre tristesse l'arrêt de sa condamnation, et périt avec un courage qui ne se démentit pas un instant. (V. Tac., *Ann.*, XV, 60 et seq.)

Voilà une belle mort qui plaide pour Sénèque, avec ses ouvrages et une grande partie de sa vie, au tribunal de l'histoire; une mort qui rappelle la mort de Socrate, à laquelle Sénèque songeait à coup sûr quand il chercha à finir comme finissaient les condamnés d'Athènes. Toutefois dans le récit de Tacite point d'entretien, tel que celui que Platon a raconté dans le *Phédon;* une goutte d'eau répandue sur des esclaves avec ce cri : *A Jupiter libérateur*, telle est la seule manifestation religieuse que mentionne l'historien; mais il rapporte que Sénèque, pendant que son sang s'échappait de ses veines, dicta plusieurs choses qui furent publiées dans la suite; et il est permis de penser que l'idée d'une autre vie avait sa place dans ces inspirations suprêmes, que nous ne possédons plus. On la trouve en effet à diverses reprises exprimée avec amour dans les écrits de Sénèque que le temps a respectés. Dans la 102e lettre surtout, ses paroles sur ce point sont fort remarquables : « Cette vie mortelle n'est que le prélude à » une vie meilleure et plus durable. (Per has mortalis ævi » moras illi meliori vitæ longiorique proluditur.) De même » que le sein de notre mère nous retient neuf mois et nous » prépare à un autre séjour, ainsi pendant cet espace de » temps qui s'étend de l'enfance jusqu'à la vieillesse nous » naissons à une autre existence. Ne nous effrayons donc pas » de la mort; elle anéantit notre corps et non pas notre âme. » Ce jour qui nous paraît le dernier commence au contraire » pour nous l'éternité (æterni natalis est). Nous plaurons, » nous gémissons; n'est-ce pas ainsi qu'on vient au monde? » Pourquoi regretter toutes ces choses que nous laissons? » Ce sont les bagages d'une hôtellerie. (Tanquàm hospitalis loci sarcinas specta : transeundum est.) Pourquoi » cet attachement à de vains habits, comme s'ils faisaient » partie de notre être? (Quid ista sic diligis, quasi tua? » Istis opertus es.) Le ciel où nous ne pouvons nous élever » que par intervalles va être notre demeure. Tous les se» crets de la nature nous seront découverts; les nuages au » milieu desquels nous vivons se dissiperont, et nous ver» rons la lumière face à face et tout entière. (Lux undique clara percutiet, totam lucem totus aspicies, etc.) »

A côté de cet hymne à l'immortalité, plaçons quelques autres passages qui ne frapperont pas moins le lecteur. Dans un livre contre la superstition, Sénèque disait : « Comment se fait-il qu'on ose marier les dieux ensemble, » et pousser l'impiété jusqu'à unir dans l'olympe les pères » et les filles? Qu'est-ce que ces hymens de Bellone et de » Mars, de Vénus et de Vulcain, de Neptune et de Salacie? » Pourquoi ce célibat de quelques autres divinités? Manquent-elles des conditions requises? Je conçois, en effet, » que des déesses comme Populonia, Fulgora ou Rumina, » aient trouvé peu de prétendans. Il vous paraît étrange » d'imaginer avec Platon un dieu sans corps, ou, avec » Straton, un dieu sans esprit. Mais faut-il ajouter plus de » foi aux songes de Tullius Hostilius, de Romulus ou de » Tatius? Admettrons-nous de préférence dans le ciel cette » Closcine déifiée par Tatius, ce Picus et ce Tiberinus déifiés » par Romulus, ou la Peur et la Pâleur déifiées par Hostilius? (Hæc numina potiùs credes et cœlo récipies?) » (Ap. Aug., *De civ. Dei*, VI, 10. Pourquoi ce débauché de » Jupiter a-t-il cessé de faire des enfans? Est-il sexagé» naire? Est-il soumis à nos lois? (An illi lex Papia fabulam imposuit? An impetravit jus trium liberorum?) A» t-il enfin songé au proverbe : Atteodez d'autrui ce que » vous aurez fait à autrui, et craint-il qu'il ne lui arrive » ce qu'il avait fait lui-même à Saturne? (An tandem illi » venit in mentem : ab alio exspectes quod alteri feceris? » Et timet ne quis sibi faciat quod ipse Saturno?) (Ap. » Lact., *Div. inst.* 1, 16.) On rend à la divinité un culte » indigne d'elle. Quelle honteuse démence que celle qui s'é» taie au Capitole! Quels ministères que ceux qu'on y rem» plit! Celui-là annonce les heures à Jupiter; celui-ci est » son licteur; cet autre son parfumeur. Il y a des femmes » qui arrangent les cheveux de Minerve, et se tiennent » dans l'attitude des coiffeuses. Il y en a qui se disent al» mées de Jupiter, et que la jalousie famense de Junon » n'épouvante pas! Et la foule, voyez les formes de sa dé» votion. (Sicui interi vacet quæ faciunt, inveniet tàm » indecora honestis, tam indigna liberis, tàm dissimilia » sanis, ut nemo dubitaturus fuerit eos furere si cùm » pauciorihus furerent.) Si les dieux veulent être ho» norés ainsi, mieux vaut ne pas les honorer du tout. » (Dii nullo ipsi debent coli genere, si et hoc volunt. (Ap. » Aug., l. c.) Le culte que Dieu demande, ce ne sont pas » des sacrifices et du sang; quel plaisir tirerait-il d'un sang » innocent? mais une âme pure et une vie honnête; c'est » dans nos cœurs qu'il veut que nous lui élevions des tem» ples. (Non immolationibus et sanguine multo colendum... » est : sed mente purâ, bonoque proposito. Nou templa illi, » congestis in altitudinem saxis, struenda sunt : in suo » cuique consecrandum est pectore.) (Ap. Lact., VI, 25.) » Rien ne lui est caché, pas même nos pensées. (Nihil » prodest inclusam esse conscientiam, patemus Deo.) Il est » le maître de la terre et du ciel, et de tous les dieux. » (Rector orbis terrarum cœlique et Deorum omnium » Deus.) C'est lui qui a créé toutes les divinités que nous » adorons. (A quo ista numina quæ singula adoramus et » colimus suspensa sunt. Hic quùm prima fundamenta mo» lis pulcherrimæ jaceret, et hoc ordiretur, quo neque ma» jus quidquàm novit natura, nec melius, ut omnia sub » ducibus suis irent, quamvis ipse per totum se corpus » intenderat, tamen ministros regni sui Deos genuit.) » (*Ex exhortationibus ap. Lact. ibid.*) O dieux! je ne me » plains à vous que d'une chose, de ce que vous ne m'avez » pas fait connaître d'avance votre volonté; car j'eusse couru » où vous m'avez appelé. (Quod non ante mihi voluntatem » vestram notam fecistis. Prior enim ad ista venissem, ad » quæ nunc vocatus adsum.) Vous voulez mes enfans? » Vous voulez quelque partie de mon corps? Vous voulez » ma vie? Prenez. (Nullam moram faciam quo minus reci» piatis quod dedistis.) (*De Providentiâ*, 4.) Dieu est ho» noré et aimé. (Deus colitur et amatur.) (*Ep.* 4.) Obéir à » Dieu, voilà la liberté. (Deo parere, libertas est.) (*De » vitâ beatâ*, 16.) La nature nous ordonne de rendre ser» vice à tous les hommes; esclaves ou libres, bien nés ou » mal nés, Romains ou étrangers, qu'importe? (Ubicumque homo est, ibi beneficio locus est.) (*Ibid* 24.) C'est » une belle et salute habitude que celle de s'interroger cha» que soir sur sa journée, et de se dire : Quel mal as-tu » guéri en toi? A quel vice t'es-tu opposé? En quoi es-tu » meilleur? (Quâ parte melior es?) Je n'y manque jamais; » je ne me dissimule aucun tort, et je me dis : N'y reviens » plus; je te pardonne. (Vide ne istud amplius facias, » nunc tibi ignosco. (*De irâ*, III, 36.) etc., etc.

Sur la vie future, sur l'idolâtrie païenne, dogmes et pratiques; sur la divinité et la manière dont elle gouverne le monde par d'invisibles ministres; sur la soumission à la volonté céleste, sur le culte et l'amour dus à Dieu; sur la vraie liberté; sur l'hygiène morale, les chrétiens parlaient-ils autrement?

Il y a long-temps que cette réflexion a été faite. Les Pères de l'Eglise, auxquels nous avons emprunté le plus

grand nombre de ces citations, ne manquent jamais d'y ajouter ce commentaire. « Quid verius dici potest, » s'écrie par exemple Lactance (VI, 24), « quid verius dici potest » ab eo qui Deum nosset, quàm dictum est ab homine veræ » religionis ignaro ? » Mais la plupart s'expliquent le langage du philosophe par des communications avec les apôtres. Ils ne doutent pas que Sénèque n'ait puisé ses doctrines dans les prédications et les entretiens de saint Paul. Il y avait là-dessus une fort ancienne tradition. Un chrétien, par une de ces fraudes dont les analogues abondent, avait même composé toute une correspondance entre le disciple du Christ et le disciple de Socion, quatorze lettres qui ont été long-temps jointes aux éditions de notre auteur. Saint Jérôme, dans son livre sur *les écrivains ecclésiastiques* (c. 12), et saint Augustin dans la *Cité de Dieu* (VI, 10), citent ces lettres apocryphes sans la moindre hésitation sur leur authenticité. De nos jours, M. de Maistre, dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, a déclaré qu'il tenait pour certains, non pas ce commerce épistolaire dont la falsification est par trop évidente, mais les rapports de Sénèque avec saint Paul, et il a essayé de faire triompher son avis à l'aide de cette argumentation conjecturale qui lui est familière. Il n'a rien prouvé que son habileté, son désir de briser une arme entre les mains de la philosophie, et la gravité du témoignage qui ressort des ouvrages de Sénèque en faveur de la puissance de l'esprit humain. Une raison qu'il n'a pas fait valoir, et qui a encore du poids pour quelques personnes, c'est la présence chez l'écrivain profane et chez l'écrivain sacré de certaines expressions caractéristiques, inusitées jusque là, du mot mystique *caro*, par exemple, qui leur sert à désigner cette nature physique qu'ils foulent l'un et l'autre aux pieds, en intronisant à sa place la nature morale. Mais pour se rendre compte de ce fait curieux, il n'est pas besoin de recourir à de gratuites et invraisemblables hypothèses. Dans les révolutions qui ont suivi la révolution chrétienne, le mot significatif, en même temps que l'idée fondamentale du mouvement, s'est toujours produit spontanément sur un grand nombre de points à la fois. Ainsi, à l'époque de la réforme, ainsi au dix-huitième siècle; à l'avénement du christianisme, il en a été de même, voilà tout.

Mais ces temps eurent avec ceux dont nous venons de parler et avec celui où nous vivons, une autre analogie qu'il faut signaler. Tandis qu'une minorité ardente, généreuse, logicienne, aspirait et travaillait ouvertement à renverser ce qui lui paraissait mauvais, beaucoup d'hommes, d'accord avec elle sur le fond des choses, parlaient et écrivaient comme elle, mais sans s'associer à ses efforts intrépides, à ses luttes, à son organisation naissante, soit qu'ils fussent retenus par de consciencieux préjugés ou de méprisables craintes, soit qu'ils interprétassent différemment la transformation à opérer; Sénèque fut un de ces hommes. Dans son livre contre les superstitions païennes, il disait : « Quæ omnia sapiens » servabit tamquàm legibus jussa, non tamquàm diis grata... » Omnem istam ignobilem deorum turbam, quam longo » ævo longa superstitio congessit, sic adorabimus ut memi- » nerimus cultum ejus magis ad morem quàm ad rem per- » tinere. (Ap. Aug., l. c.) Il y a plus : il est très probable que Sénèque désapprouva le culte nouveau. On trouve encore ces indications curieuses dans *la Cité de Dieu* (VI, 11) : « Hic inter alias civilis theologiæ superstitio- » nes reprehendit etiam sacramenta Judæorum, et maximè » sabbata, inutiliter id eos facere affirmans, quod per » illos singulis septem interpositis dies septimam fere » ætatis partem suam perdant vacando, et multa in tem- » pore urgentia non agendo lædantur... De illis sanè » Judæis cùm loqueretur, ait : Cùm interim usque eo » sceleratissimæ gentis consuetudo convaluit, ut per om- » nes jàm terras recepta sit, victi victoribus leges de- » derunt. » Comment croire que ceci n'ait trait qu'aux Hébreux, que ce sabbat ne soit pas le dimanche, que ce judaïsme qui se répand sur la terre entière ne soit pas le christianisme ? Saint Augustin le prétend. Mais aujourd'hui que les origines du christianisme sont mieux connues, on ne saurait être de cet avis. Chrétiens et Juifs n'était et ce fut long-temps encore la même chose aux yeux des Païens. C'est sous ce nom de Juifs que les empereurs envoyaient aux supplices les fidèles des premiers siècles; c'est sous ce nom de Juifs que les écrivains les combattaient. Ainsi les appellent Juvénal et Perse qui se moquent d'eux, bien que, comme Sénèque, ils pousseut ainsi qu'eux à une régénération spiritualiste, et faseut entendre les mêmes malédictions contre le culte régnant et contre la chair que Perse déclare scélérate : « Et bona, dis ex hâc *scelerata* ducere » pulpâ. » Ainsi les appelle un homme dont la morale ne diffère guère non plus de la leur, Plutarque, dans son *Traité de la superstition*, imité peut-être, soit dit en passant, de celui de Sénèque, où il parle aussi pour les flétrir de cette observation du dimanche et de plusieurs autres cérémonies; ainsi enfin, un poëte du cinquième siècle, notre compatriote Rutilius, dans son *Voyage*, où il s'écrie en répétant le mot de Sénèque :

> Atque utinàm nunquàm Judæa subacta fuisset
> Pompeii bellis imperioque Titi !
> Latiùs excisæ pestis contagia serpunt,
> Victoresque suos natio victa premit.

Quoi qu'il en soit, saint Jérôme a eu raison de dire dans son premier livre contre Jovinien, en mentionnant l'ouvrage aujourd'hui perdu de Sénèque sur le mariage « nos- » ter Seneca. » Erasme a eu raison aussi d'associer dans ses hommages Sénèque à saint Paul. Parmi les penseurs qui, il y a dix-huit cents ans, émancipèrent l'humanité de l'idolâtrie et du matérialisme, une des plus belles places revient au philosophe romain.

Son influence fut immense; Quintilien nous apprend que de son temps il était presque le seul auteur que lussent les jeunes gens, « Tùnc autem solus hic fere in manibus ado- » lescentium fuit. (*Inst. orat.* X, 1) » Le rhéteur s'indignait fort de cette préférence qu'il ne jugeait que du point de vue littéraire. Le style de Sénèque lui paraissait peu sain en général. Nous sommes assez de cet avis. Sénèque, qui recommandait et admirait les modèles du siècle d'Auguste (*Ep.* c), écrivait avec la langue de son temps, langue énergique et saisissante, mais pleine d'affectations qu'il sentait bien, v. *Ep.* CXIV) tout en ne s'en préservant pas. Il s'éloignait trop souvent de la vraie diction, mais malgré lui, non par calcul et par système. Il déplorait, comme le signe d'un grand bouleversement moral, l'habitude contraire de quelques uns de ses contemporains. (*Ibid.*) La sincérité, voilà donc ce qui excuse en Sénèque cette corruption littéraire que nous reconnaissons. Dans l'histoire, cette corruption se présente à nous recommandée par de salutaires effets. Elle ne fit pas seule, comme le croyait Quintilien, le succès de Sénèque, mais elle y contribua beaucoup, et en même temps elle servit à merveille à étendre l'influence de ses ouvrages. Ainsi écrits dans le goût général du siècle, ses Traités et ses Epîtres allèrent au siècle entier; ils furent dévorés par tous, par ceux qu'entraînait la mode, et que leur esprit frivole et gâté jetait sur tout ce qui portait l'empreinte du genre nouveau, comme par ceux qu'agitait le grand problème religieux, et dont l'âme inquiète avait besoin d'idées, de doctrines, de croyances; le faux goût, auxiliaire de la vérité nouvelle, la propagea en mille lieux où elle n'eût pas pénétré autrement. Combien sortirent transformés et chrétiens d'une lecture entreprise en vue de puérilités et mauvaises satisfactions ! Combien qui n'avaient voulu qu'un mets piquant pour leur palais blasé, trouvèrent une substance vivifiante qui s'incorpora dans leur chair et la sanctifia !

Le rôle révolutionnaire de Sénèque ne se borne pas là : après avoir concouru avec les apôtres au triomphe du christianisme, il concourut encore du fond de sa tombe avec les philosophes modernes au triomphe des principes qui ont ruiné le christianisme, et ouvert un monde une route plus large et plus belle : glorieuse destinée commune d'ailleurs à plusieurs autres grands hommes de l'antiquité ! Au quinzième et au seizième siècles il fut un de ceux qui ramena et exhaussa au niveau de l'homme-Dieu et de ses saints le flot impétueux de la pensée humaine. Il fut l'un des inspirateurs du grand mouvement moral dont le protestantisme n'a été qu'un magnifique détail. Il fut le maître et l'idole des Mélanchthon, des Erasme, des Montaigne, des Bacon ; Juste-Lipse avant sa défection ne jurait que par lui et a écrit tout un livre en son honneur, etc., etc. Il participa de même et plus directement encore à l'œuvre libératrice du dix-huitième siècle. L'héroïque phalange des philosophes l'enrôla dans ses rangs, et l'associa à son œuvre. Avec elle, il acheva d'abattre l'institution qu'il avait aidé à fonder, et qui avait fait son temps ; avec elle, il proclama les dogmes nouveaux de l'humanité ; avec elle, comme les dieux d'Homère, il arma la jeunesse pour les combats épiques de la révolution française. C'est de l'histoire exacte. D'Holbach fit traduire Sénèque par Lagrange auquel il avait déjà fait traduire Lucrèce ; Naigeon publia sa traduction avec un long commentaire ; Diderot à plus de soixante ans s'enfonça dans l'étude des règnes de Claude et de Néron, et écrivit une savante apologie de Sénèque, à laquelle il joignit une analyse de ses ouvrages. Ils déclarèrent hautement les uns et les autres qu'ils faisaient œuvre de propagande, et considéraient Sénèque comme un des leurs ; et à ce titre ils multiplièrent en faveur de sa vie politique des plaidoyers passionnés jusqu'à l'aveuglement. Le parti contraire ne s'y trompa pas : il s'attaqua aux livres de Sénèque, comme il s'attaquait aux pamphlets philosophiques traduits de l'anglais et autres. Tous ses journaux, le *Journal de Paris*, l'*Année Littéraire*, le *Journal de Littérature*, le *Journal de Monsieur*, etc. ; tous ses écrivains, les Grosier, les Royou, les Geoffroy, etc., invectivèrent contre Sénèque avec la même violence que contre les philosophes dont il était devenu l'allié ; La Harpe converti a reproduit depuis leurs insultes dans un article inepte de son *Cours*. Il y eut des réponses, deux entre autres, dans le *Mercure*, par Marmontel, et dans une seconde édition de l'*Essai*, par Diderot. Ce débat n'eut d'autre effet que d'accroître l'intérêt qu'excitait Sénèque ; le philosophe redevint de nouveau à la mode. Comme au siècle de Quintilien, il fut entre les mains de tous les jeunes gens ; ils y trouvaient de même que dans les ouvrages de leurs contemporains non seulement la haine de la superstition et de l'imposture, l'amour des hommes, la passion de la vertu, le sentiment religieux séparé de toute forme, la divinisation de la nature, l'ambition de perpétuer sa mémoire par des bienfaits, « nullis » esse et laudari post mortem (*Ep.* 102.) mais jusqu'à la foi au progrès : « Patet omnibus veritas, nondùm est occupata : » multum ex illâ etiam futuris relictum est. (*Ep.* 33.)

Multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Multa » sæculis tunc futuris cùm memoria nostri exoleverit, re- » servantur. Pusilla res mundus est, nisi in illo quod quæ- » rat omnis mundus habeat. Non semel quædam sacra tra- » duntur. Eleusis servat quod ostendat revisentibus. Rerum » natura sacra sua non simul tradit. Initiatos nos credimus ; » in vestibulo ejus hæremus. Ilia arcana non promiscue » nec omnibus patent ; reducta et in interiore sacrario clausa » sunt. Ex quibus aliud hæc ætas, aliud quæ post nos » nubibit, aspiciet. *Naturales quæstiones*, 31. » Saint-Evremont avait dit de Sénèque : « Il me parle tant » de la mort, et me laisse des idées si noires, que je » fais mon possible pour ne pas profiter de sa lecture. » Au contraire, à l'approche des grands événemens qui allaient leur demander tant de sacrifices, les générations nouvelles se nourrirent de ces maximes sublimes de dévouement et de mépris de la vie dont est pleine la philosophie de Sénèque, et que Diderot s'était particulièrement attaché à faire ressortir. « S'il faut s'immoler pour la patrie, » s'il faut mourir pour le salut de vos concitoyens, que fe- » rez-vous ? — Je mourrai. — Mais songez-y ; votre sacrifice » sera suivi de l'oubli, et payé d'ingratitude. — Que m'im- » porte ? Je n'envisage que mon action ; ces accessoires lui » sont étrangers ; je mourrai... Tel est l'esprit qui domine » dans toute la morale de Sénèque. » Et voilà l'esprit qu'après plus d'un chrétien des premiers temps y puisa toute une jeunesse, qu'attendaient la tribune et les armées du peuple. Si l'heure de l'action me fut sonnée, cette jeunesse s'offrit sans hésiter en holocauste à la liberté du monde, les enseignemens de Sénèque ne sauraient être oubliés parmi les causes de ces prodiges de courage et de dévouement. L'influence du reste en a été formellement reconnue par Gaini, l'un des meilleurs observateurs de l'époque, et on la sent jusque dans les écrits, jusque dans les paroles des illustres martyrs de la démocratie.

Quelle belle et grande chose que le spectacle de cette pensée, depuis deux mille ans impérissable et présente, active, puissante dans tous les drames décisifs de l'humanité ? Et tant de vertus nées de son génie ne doivent-elles pas être comptées à Sénèque lui-même, et laver désormais les tristes taches de son ministère ?

SENSATION.

§ 1. — *De la sensation en général.*

La sensation est l'acte par lequel l'être prend conscience des changemens de son corps. C'est par elle qu'il s'élève à l'idée de l'existence de ce corps ainsi que de celle du monde extérieur, et, jusqu'à un certain point, selon le degré de perfection de son organisation, à la connaissance des divers phénomènes qui se produisent dans ces deux régions. Ainsi l'état par lequel l'être, ressemblance plus ou moins éloignée du principe créateur dont il émane, se manifeste dans l'étendue comme ce principe suprême dans l'immensité, est l'agent primordial de cette sensation. L'être règne dans son corps et y est présent, à l'exemple de Dieu qui règne et qui est présent dans l'univers ; c'est par ce corps, que l'on peut nommer son monde et sa création, que sa ressemblance avec l'être divin se complète, et que, dans son image finie, il représente, au-delà de la divinité latente, la divinité manifestée. Aucun changement ne peut donc se produire dans cette manifestation, que la puissance qui y vit et y réside n'en soit, en tant du moins que son empire y est parfait, immédiatement avertie, puisque cette manifestation passe alors à des conditions nouvelles. La conscience que l'être éprouve de cette modification plus ou moins essentielle est la sensation ; et c'est par cette sensation, résultat de l'action du monde extérieur sur le sien propre, qu'il est simultanément appelé à la connaissance de la cause passive et de la cause agissante, du monde qui lui appartient et de celui qui ne lui appartient pas.

Tout est lié dans l'univers : tous ses élémens, assemblés en une même chaîne, sont solidaires les uns des autres ; et il est impossible de concevoir un changement dans un terme quelconque de cette série qui n'affecte de quelque manière les termes les plus voisins, et ne se propage, par conséquent, de proche en proche, jusqu'aux infiniment éloignés. Ainsi tout changement qui se produit dans l'univers devient universel. Aucun corps ne se modifie que tous les autres corps, par l'influence de cette modification particulière, ne reçoivent à leur tour et nécessairement une modification correspondante. Je ne puis faire un pas que l'équilibre de la terre ne soit troublé, que celui des planètes et du soleil lui-même

ne s'en ressente, que cette variation ne s'étende jusqu'aux étoiles, et que, de communication en communication, le monde sidéral tout entier ne soit ébranlé par ce simple mouvement de ma personne. Et d'un autre côté, en ce même instant, dans mon propre corps, prennent place une infinité de changemens, dont les origines, s'il m'était donné d'y remonter, me conduiraient jusque sur les points les plus reculés de l'univers. Bien plus, chacun des changemens éprouvés par le corps d'un être quelconque porte la responsabilité, non seulement de sa propre cause, mais de l'état où était le corps quand il l's subi, par conséquent du changement immédiatement précédent, et par suite de tous les autres; de sorte qu'en chaque corps, en chaque partie de ce corps, et en chacun des momens de son existence, sont réunis les effets de tous les changemens présens et passés de l'univers. — « Dieu, a dit quelque part Leibnitz, peut voir en un seul être ce qui se passe en tous les autres. »

Ainsi, supposé que la sensation fût parfaite, c'est-à-dire que, le règne de la créature dans son propre corps étant absolu comme celui du Créateur dans l'univers, aucun changement ne pût se faire dans le corps sans tomber sous la connaissance du principe de vie qui y préside, l'être, au moyen de son corps, se trouverait averti de toutes les modifications qui se passent au sein du monde infini. Mais il y a contradiction évidente à ce qu'il y ait rien d'effectivement parfait dans un être imparfait. Donc l'être fini ne saurait être tellement maître de son corps qu'aucun changement ne s'y soustraie à sa connaissance; et, par conséquent, les modifications du monde extérieur peuvent se propager jusqu'à lui sans lui causer nécessairement sensation.

L'étendue des sensations est proportionnelle dans chaque être au degré de perfection dont il jouit. Non seulement il existe des ordres entiers de modifications dont les effets peuvent passer secrètement à travers le corps sans en affecter d'aucune manière le principe vivant; mais, dans ceux même avec lesquels la liaison est établie, il se trouve une infinité d'effets totalement impropres à la sensation: les uns, parce qu'ils altèrent trop profondément la manifestation de l'être pour que cette manifestation puisse désormais continuer à lui convenir; les autres, parce que leur ténuité les met hors de sa portée. Outre cela, comme il suit de la corrélation naturelle entre la cause et l'effet que l'effet doit nécessairement aller en s'affaiblissant, relativement à chaque point, à mesure que son extension augmente et que son origine s'éloigne, il y a nécessairement aussi une limite, dépendant de la nature de chaque être, au-delà de laquelle il n'y a plus aucune communication sensible entre cet être et le monde extérieur. Bien que le monde soit infini dans son essence, et qu'il n'y ait réellement rien de commun entre lui et l'étendue, il est donc, dans ses rapports avec chaque être, comme une étendue environnante plus ou moins bornée. Les modifications qui se produisent hors de ces bornes passent inaperçues; et bien que tout soit véritablement lié dans la création, la conscience de cette correspondance universelle n'appartient en réalité qu'à Dieu seul. Il ne saurait y avoir, en effet, aucune relation, sinon en lui, entre des existences placées à des écartemens infinis les unes des autres; car, le fini ne pouvant donner naissance à l'infini, une modification finie ne peut produire, à une distance infinie de son origine, qu'une conséquence infiniment petite, et par conséquent inappréciable pour toute autre puissance que celle de Dieu. En un mot, la totalité des variations qui prennent place à chaque instant en un point quelconque de l'univers, étant adéquate à la totalité absolue de l'univers, ne peut être perçue que par une puissance adéquate à ce même absolu, c'est-à-dire infinie. Il faut donc établir une distinction fondamentale entre la multiplicité des changemens dont la manifestation corporelle est susceptible, et celle des sensations dont la créature elle-même est capable. La révélation physique n'enseigne la création à la créature que comme le contenu d'une sphère déterminée; et, dans ces limites même, elle ne lui donne connaissance que d'une partie des changemens effectués. Soit le rayon de grandeur de cet univers sensible, soit le rapport des changemens aperçus aux changemens inaperçus, voilà ce qui, dans la constitution de chaque être, est exactement proportionnel au degré de sa perfection. Que de variétés à cet égard dans le nombre infini des espèces vivantes! Entre la plus aveugle et la plus clairvoyante, jusqu'où s'étend la différence? Jusqu'où s'étend la volonté du Créateur.

Je n'ai encore considéré que le changement général éprouvé par l'être dans sa manifestation par suite des changemens extérieurs; et je n'ai touché ni à la distinction des divers changemens simultanés, ni à celle des causes particulières de ces changemens. Je me suis arrêté à cette simple conclusion, que, l'univers variant, le corps de l'être varie aussi, et que, pourvu que cette dernière variation soit suffisante, l'être en a conscience. Ainsi l'être est averti que son corps a varié, et n'en sait pas davantage. Si, à cette simple notion, devait se réduire toute la connaissance que son corps doit lui fournir, il est clair que ce corps pourrait se réduire à un point, ou, pour trancher court toute difficulté, à deux points, dont les rapports, successivement modifiés par les changemens complexes de l'extérieur, lui fourniraient une résultante caractéristique de tous ces changemens. Mais si l'être doit distinguer la diversité, non seulement dans la succession, mais dans la simultanéité; s'il doit connaître, non seulement le temps, mais l'espace, d'autres conditions deviennent nécessaires. Ce qu'il faut avant tout, c'est que, par les sensations que lui causent les divers points de l'univers avec lesquels ses communications sont établies, il soit mis en état de discerner les directions suivant lesquelles les changemens s'opèrent en lui. C'est en cette condition que consiste le principe capital de la distinction; car ce n'est que par elle que les changemens simultanés de même nature peuvent se trouver ordonnés dans la conscience. Ainsi, un point, et autour de ce point des directions divergentes: voilà ce que le premier pas dans le raisonnement nous découvre d'essentiel dans la constitution du corps.

A la rigueur, en effet, l'être est lié avec l'univers environnant, dès qu'il est sensible à un ordre quelconque de changemens, pourvu qu'il soit en état de rapporter ces changemens aux directions diverses suivant lesquelles ils se propagent en lui. Du sentiment de ces directions, sans autre appui, il entre directement dans l'idée de l'espace, idée génératrice de l'univers. Il serait doué de la faculté d'apprécier toutes les espèces différentes de changemens qui passent en lui, que cela ne serait rien, si en même temps il se trouvait incapable de connaître les lois suivant lesquelles ce concours s'opère; et tous ces changemens n'empêcheraient pas son idée de rester emprisonnée en lui, et sans aucun moyen de se transporter clairement hors de lui. Il est donc certainement de nécessité fondamentale que la distinction des directions soit comprise dans les attributs de l'être; et ce n'est qu'à la suite de cette propriété, et basée sur elle, qu'il faut placer celle de distinguer, en les rapportant à leur nature particulière, les divers changemens pour lesquels il y a sensibilité. Elle est à l'analyse des phénomènes pris en eux-mêmes ce qu'est la première à l'analyse des phénomènes eu égard à leurs rapports mutuels dans l'espace. Cette distinction des diversités de nature peut également se faire, soit que le corps jouisse dans toutes ses directions d'une même sensibilité pour les différens changemens qui peuvent s'y présenter, soit qu'il y ait dans sa construction des parties spéciales, réservées uniquement à un ordre particulier de changemens et amortissant tous les autres. Il est évident, sans même avoir besoin de toucher encore à la question des organes, que la construction simple

est inférieure en perfection à la construction composée : car si la construction est simple, plusieurs changemens venant à se produire simultanément dans une même direction, il n'en résulte qu'une sensation d'ensemble ; tandis que, si elle est composée, chacun de ces changemens étant perçu isolément, il ne résulte aucune confusion, ni de leur simultanéité, ni de leur parallélisme, et le corps lui-même en fait immédiatement le partage.

Remarquons aussi que la constitution peut être mixte, c'est-à-dire posséder des parties spéciales seulement à l'égard de quelques uns des ordres de changement auxquels l'être est sensible, et n'avoir que des parties communes à l'égard de tous les autres ; outre cela, ne distinguer non plus les directions qu'à l'égard de quelques uns des ordres de changement, et admettre tous les autres, soit dans des parties spéciales, soit dans des parties communes, mais sans rien témoigner de leurs relations dans l'espace : de là une variété indéfinie de combinaisons. Mais toutes ces combinaisons ne sont qu'imperfection. Le corps excellent est celui qui apprécie les directions suivant lesquelles se propagent en lui les changemens qui se produisent hors de lui ; et qui, en même temps, par l'isolement des régions dans lesquelles les différentes sensations s'opèrent, apprécie également, avec netteté, la nature propre de chaque changement. Quant à la sensibilité en elle-même, elle est d'autant plus excellente que moins de changemens lui échappent, et que ceux sur lesquels elle a prise sont suivis dans leurs moindres variations d'intensité et de direction avec une exactitude plus parfaite.

Il est certain que l'être ne peut recevoir par son corps l'idée de direction sans recevoir par cette idée même une idée générale de l'espace ; car il est évident que toute idée de direction entraîne nécessairement avec elle celle de l'illimité. Mais on peut demander comment, du changement qui se fait en lui, l'être conclut au changement qui se fait hors de lui ; et comment la connaissance des directions, outre l'idée d'espace, lui donne encore l'idée d'objets extérieurs. Y a-t-il là une révélation dépendante des forces naturelles de l'être, ou au contraire, soit un fait essentiellement instinctif, soit un fait provenant uniquement de l'expérience? On comprend que je veux considérer ici la question, non au point de vue de l'observation, ce qui n'en donnerait aucune solution absolue, mais en elle-même. Or, je pense pouvoir démontrer, malgré les autorités contraires, que dès que l'on suppose l'être capable de se déplacer et d'avoir conscience de ce déplacement, rien ne l'empêche, par la combinaison de son mouvement et de sa sensation, de s'élever de lui-même à cette idée. Imaginons un homme qui a perdu toute tradition de son existence antérieure : il se réveille ; une étoile luit dans le ciel, un feu brille au-dessous de lui sur le rivage. Le feu baisse ou s'élève, l'étoile scintille ou s'éclipse : l'homme sent en lui autant de changemens ; mais ces changemens sont-ils produits par une cause intérieure qui modifie ainsi le principe de sa vie, ou les doit-il rapporter à une cause située hors de lui, dans cet espace dont la direction de la sensation lui inspire l'idée? A moins qu'il n'y ait dans l'homme un sentiment de lui-même qui le porte forcément à penser que tout changement qui a lieu en lui, indépendamment de l'action de sa volonté, vient d'une cause étrangère à sa personne, il faut avouer que celui-ci restera là-dessus dans un doute complet, se contentant de savoir qu'à la vérité il change à chaque instant, et dans deux directions différentes, mais sans savoir si la cause de ce changement est en lui ou hors de lui. Il est à cet égard comme à l'égard d'une souffrance qui naîtrait spontanément en lui, et dont la cause pourrait être aussi bien en lui que hors de lui. Mais se déplace-t-il? son doute, pourvu qu'il raisonne, va se résoudre : à mesure qu'il se déplace, l'angle compris entre les deux directions varie, et varie précisément comme il devrait varier si la cause déterminante du phénomène était hors de lui ; augmentant pour un déplacement en avant, diminuant pour un déplacement en arrière. Mais si la cause était intrinsèque, étant dès lors indépendante de l'extérieur, liée uniquement à la personne de l'être, et identique dans ses effets en toute position de celui-ci, le déplacement ne pourrait avoir influence sur la sensation. Donc, puisque la sensation varie par le déplacement, dans le même ordre que si la cause du changement était extérieure, tandis qu'elle ne pourrait varier si la cause était intérieure, le doute est levé, et il n'y a pas besoin pour donner certitude d'autres preuves que celles qui se déduisent de l'idée de la direction combinée avec le sentiment du déplacement.

Cela posé, je dis que l'être qui est doué de la faculté d'apprécier les directions, et qui est en même temps conscient du déplacement, c'est-à-dire de la simple distinction de deux points différens sur lesquels il est maître de se transporter, peut se faire une idée complète, dans les limites que lui assigne la perfection de sa nature, de la distribution du monde. En effet, je vais lui faire construire à l'instant le plan de cet univers : une simple triangulation lui suffira. Considérant successivement, d'une même place, tous les points dont il sent l'action se propager en lui, il mesure d'abord, comme la géométrie l'enseigne, les angles compris entre les directions selon lesquelles les changemens le pénètrent : se transportant ailleurs suivant une direction pareillement mesurée, il répète sa revue ; et le voilà capable, au moyen de ces deux séries d'angles dont ses sensations l'ont fait posséder, de reproduire, soit dans sa pensée, soit même, si l'on veut, en réalité, le type du monde extérieur. A partir de deux points quelconques, quelconques pourvu qu'ils soient distincts l'un de l'autre, il répète les angles précédens, et, par l'intersection des côtés respectifs, il détermine la position dans l'espace de chacun des points dont la sensation lui a révélé l'existence. Il sait donc désormais, non seulement que ces points existent, mais de quelle manière ils existent les uns à l'égard des autres. Il tient sous sa main, pour ainsi dire, un univers de sa façon, semblable dans sa disposition générale à celui qui l'entoure, sur lequel, en un mot, son esprit peut faire toutes les combinaisons qu'il lui plaît. Supposons, outre cela, qu'à tous les points dont il a ainsi fixé la position il assigne, au moins par imagination, des propriétés analogues à celles qu'il aperçoit dans les points correspondans de l'univers : voilà la ressemblance de la copie et du modèle qui se complète, et l'être conscient de la généralité du monde extérieur autant que cette généralité peut se peindre dans un esprit borné, nourri par des sensations bornées. Que l'œuvre se continue, et que, réunissant dans une même idée tous les points qui lui paraissent liés à la fois par la similitude de leurs propriétés et par la constance de leur voisinage, l'être en fasse, si je puis ainsi dire, autant de constellations particulières : le voilà conscient des corps ; il les distingue, il les nomme, il analyse l'univers. Qu'il suive enfin les variations qu'il voit se produire, soit dans les rapports de position des divers points, soit dans les propriétés spéciales de chacun d'eux : le voilà qui, joignant l'idée du temps à celle de l'espace, s'élève à la connaissance des révolutions sensibles de l'univers.

Remarquons que, tout en s'élevant à cette connaissance de son entourage, l'être n'a rien mesuré dans l'étendue, et n'a pas même touché l'idée absolue de la distance. Or, concevons qu'il lui soit donné de continuer son œuvre au-delà des bornes de sa sphère, on, si l'on veut, que Dieu la continue pour lui : quelle que soit la distance des deux points de départ sur lesquels l'édifice de la triangulation repose, pourvu seulement que ces deux points soient distincts l'un de l'autre, l'image, en se continuant, marche vers l'infini comme le modèle, et à la limite, infinie comme lui, elle le reproduit sans différence. Donc l'idée de la di-

atance ne comporte effectivement rien d'absolu en soi. Elle n'a de rapport qu'à l'espace tel que nous l'embrassons dans les bornes de nos sensations, et n'en a point à l'espace tel qu'il est en lui-même, c'est-à-dire infini. Il n'y a de réel dans l'espace, car cette idée seule est nécessaire et adéquate à celle de l'espace, que les angles parce qu'ils s'ouvrent dans l'infini, et les points parce qu'ils sont les sommets des angles, et qu'ils donnent l'infini dans la petitesse comme les ouvertures auxquelles ils répondent le donnent dans la grandeur. Des angles combinés naît le système des rapports entre les positions différentes, rapports aussi profondément réels que l'élément qui leur donne naissance; et l'espace est lui-même une entité identique au système total de ces rapports, puisqu'à la seule condition de suivre exactement ces rapports, sans qu'il soit nécessaire de se faire d'autre idée de l'étendue que de la coexistence de deux points non confondus, quelle que soit, en un mot, la distance entre les deux points de départ, on remonte de proche en proche à une conception parfaitement identique à celle de l'espace. L'espace peut donc être simplement défini, selon la belle expression de Leibnitz, l'ordre des existences simultanées; mais à condition que l'espace soit infini, sans quoi l'idée de la grandeur de l'étendue y entre nécessairement; et où trouver à cette idée, en face de Dieu, une réalité?

Le raisonnement précédent suppose, à la vérité, que de la connaissance des directions suivant lesquelles les changemens le pénètrent, l'être est autorisé à conclure la direction de ces mêmes changemens hors de lui, et par suite, comme nous l'avons indiqué, celle des objets auxquels ils remontent. Cela n'est rigoureusement vrai que pour des changemens qui se propagent en ligne droite dans l'espace, mode de propagation qui doit paraître et qui paraît en effet le mode général, mais dont la certitude n'est que d'expérience. Toutefois il est aisé, avec un peu d'attention, de découvrir que l'hypothèse n'influe que sur la simplicité du raisonnement, et non point sur sa conclusion; car, quelle que soit la courbe suivant laquelle le changement se propage dans l'espace, l'être, en remontant pas à pas, suivant cette courbe, jusqu'à l'origine du changement, sans avoir besoin d'autres idées que de celles de la direction et du rapport des distances, réussirait cependant à connaître et à fixer les positions relatives des divers points d'origine. C'est sur quoi il ne me semble pas nécessaire d'insister. Quant à l'idée même de la ligne droite, idée que nous ne saurions trop admirer tant à l'égard de son contenu virtuel qu'à l'égard de son rôle dans les sensations que nous donne l'univers, il est suffisamment évident que l'idée de la distance absolue n'y a non plus aucune part. Sa définition vulgaire ne la fait dériver que de la comparaison entre deux chemins; et si cette définition laissait quelques difficultés, on les écarterait facilement par l'observation que l'idée de la droite peut également s'engendrer, soit de l'idée de la sphère qui ne comporte que des rapports de distance, soit de ce que la droite qui a deux points communs avec une ligne de même espèce demeure confondue avec elle jusqu'à l'infini, se servant ainsi de tangente à elle-même.

Donc, en résumé, dès que l'être a un corps; dès que, par ce corps, il peut distinguer non seulement les changemens produits hors de lui, mais les directions suivant lesquelles se propagent ces changemens, et par suite, moyennant la conscience de son déplacement, les positions relatives des diverses causes de changement; dès que ces conditions, dis-je, sont remplies, il est en mesure de prendre possession par son intelligence du monde qui l'entoure. Il le rebâtit à son gré dans son esprit, et tout en continuant à lui appartenir par son corps, il s'en fait le souverain par sa pensée. Mais jusqu'à quel point plonge-t-il ainsi dans la profondeur de l'univers? et, concurremment avec cette limitation dans l'étendue, jusqu'à quel point pénètre-t-il dans la connaissance de la totalité des changemens qui ont lieu dans cette enceinte, dans leur distinction, dans la détermination des rapports géométriques de leurs origines? Primordialement, comme nous l'avons déjà dit, tous ces élémens sont dans la dépendance de la puissance particulière de sensibilité dont l'être est doué. Augmentons cette puissance: à mesure qu'elle augmente, le rayon de l'univers sensible s'agrandit, et l'efficacité de la perception se développe jusqu'au terme où aucun changement ni aucune circonstance de changement ne lui échappent plus. Sans rien ajouter à ce que le raisonnement nous a donné pour conditions essentielles, élevons le corps dans l'échelle indéfinie des perfections, et l'être s'élèvera conjointement dans la connaissance des phénomènes, en tendant vers le point où il serait le témoin de leur universalité. Ce n'est que devant cette borne extrême que s'arrête la vertu de la sensation. Elle ne la peut franchir; et quelque perfection que l'on attribue au corps, l'infini, qu'aucun moyen corporel ne peut résoudre et qui n'appartient qu'à Dieu, le domine toujours. N'est-il pas évident, en effet, que toute cette connaissance de la distribution des corps dans l'espace, que, par la simple mesure des angles, nous venons de conférer à l'être, repose essentiellement sur les propriétés de la grandeur finie, et que toute grandeur infinie se dérobe à l'ouverture de ce compas? Mais, sans songer à entrer, avec les facultés qui caractérisent la créature, sur le domaine qui appartient en propre au Créateur, admirons seulement combien l'être doué de toute la perfection de sensibilité que l'on peut concevoir est au-dessus de ce que le spectacle de notre condition particulière nous révèle. La différence entre nous et cet idéal est faite pour nous jeter, si je puis ainsi dire, dans l'ébahissement. Soulevons dans notre imagination le groupe des étoiles; ajoutons-y, au-delà de ce qui est visible pour nos télescopes, une myriade de groupes tout semblables; composons un ensemble où ce monde sidéral, que nous jugeons d'une si prodigieuse étendue, disparaisse comme un détail minime: l'être doué d'une sensibilité suffisante, et que l'on considère bien qu'il ne s'agit pas d'une sensibilité infinie, l'être doué, dis-je, d'une sensibilité suffisante pourra, par le simple aperçu des changemens et de leurs directions, prendre connaissance parfaite de tous ces mondes et de leurs rapports mutuels; et non seulement de tous ces mondes, mais de tout ce qui se produit à la surface de chacun d'eux, des moindres variations qui s'y manifestent, d'un seul atome de poussière qui s'y déplace; plus que cela encore, s'il existe dans leur intérieur des causes de changement, pourvu que ces changemens se transmettent à lui directement, il percera jusqu'à leurs points de départ, les démêlant et les distinguant aussi bien qu'à la superficie, scrutant librement l'étendue, tantôt par une sensation et tantôt par une autre, dans toutes ses régions, sans y rencontrer nulle part d'opacité véritable; la constitution microscopique des corps, même des plus éloignés, lui sera aussi manifeste que celle du système astronomique des étoiles, et il analysera les plus petites choses avec le même compas que les plus grandes. Nous lui avons donné en effet le moyen général de discerner et les phénomènes et les positions relatives de chacun des points de son univers, sans avoir besoin de faire d'exception, ni pour l'éloignement, ni pour le voisinage, qu'en ce qui touche l'infini.

Et remarquons même, car ce détail n'est pas sans importance pour la question de facilité, que cette investigation des objets extérieurs n'exige pas nécessairement un déplacement de la part de l'être, comme nous l'avons d'abord supposé en vue de la simplicité. Concevons, en effet, que l'être, puisqu'il jouit de l'étendue, y occupant deux places différentes à la fois, possède à chacune de ces places un centre particulier de sensibilité, propre à la perception des directions: par la seule combinaison de ces deux centres, il se trouve en état d'accomplir avec simultanéité ce qu'il n'accomplissait tout à l'heure que successivement; il a

conscience des positions relatives de deux points quelconques, dès qu'il a celle des directions différentes suivant lesquelles le pénètrent, dans les deux lieux différens où il les reçoit, les changemens émanés de chacun de ces points; en un mot, il se sert lui-même de base dans cette triangulation merveilleuse qui s'accomplit, en quelque sorte, d'elle-même, à mesure qu'il promène son attention sur l'univers qui l'entoure. Semblable au Jupiter antique, mais surveillant un bien plus vaste horizon, l'être, immobile aussi en son olympe, plonge de ses deux regards dans les profondeurs environnantes, et, frappé à chaque coup d'une double impression par chacun des objets qu'il y rencontre, il apprend ainsi non seulement ce qui change actuellement dans ces objets, mais où ils sont et dans quelle relation ils se trouvent les uns à l'égard des autres: les astres les plus lointains avec tout ce qui se meut et s'accroit à leur surface, sont aussi manifestes pour lui que l'étaient pour le dieu d'Homère les champs de Troie et de la Grèce; la sensation traduit au tribunal de son esprit le monde sidéral et tout ce qui le peuple. Et que l'on ne nous accuse pas de nous laisser entraîner ici par l'imagination; nous sommes dans la science la plus sévère: loin de nous abandonner à des rêveries bâtardées, nous faisons froidement une dissertation géométrique, et c'est avec l'inspiration mathématique, à l'exclusion de tout sentiment, que nous avons voulu étudier la sensation et poser les bornes de sa puissance. Qui interdirait maintenant au créateur l'usage illimité de sa liberté à l'égard des choses que nous apercevons si clairement dans la sphère du possible? Qui s'étonnerait qu'il fût maître de doter à son gré ses créatures, pour l'appréciation des rapports angulaires, de qualités dont, par l'invention et le perfectionnement continuel de nos instrumens, nous sommes en train de nous doter nous-mêmes? Qui nierait enfin à la nature organique la faculté de s'accommoder avec ces excessives ténuités, alors que nous voyons les graduations sur lesquelles notre subtilité astronomique repose, réduites à s'humilier, comme de véritables grossièretés, devant les inconcevables finesses de l'animalité microscopique. Il est évident que, grâce à la petitesse indéfinie des élémens de ses constructions, l'architecture zoologique peut satisfaire avec une égale facilité à tous les plans que la géométrie peut concevoir dans le fini, et qu'aucun problème auquel la raison consent ne peut être refusé par la toute-puissance.

Il me semble nécessaire, après avoir ainsi examiné en général la perception des changemens du monde extérieur, de considérer plus particulièrement celle des changemens qui naissent sur les frontières même de l'être. Il est aisé, en effet, de pressentir que ces changemens doivent se recommander, dans certains cas, par un intérêt tout spécial. C'est ce qui s'observe, lorsque, du contact du corps avec les objets situés au-dehors, résultent certains phénomènes dont l'être se trouve affecté, et qui sont par conséquent causés par ce rapprochement accidentel. L'être n'est plus étranger, comme dans le cas général, à la cause du changement; il devient cause lui-même. Son rôle n'est plus simplement de percevoir le changement; son rôle est double et consiste à le produire et à le percevoir. Tantôt ce rôle est passif, et c'est lorsque le contact en question n'est déterminé que par la rencontre fortuite des deux corps; tantôt il est actif, et c'est quand le contact ne se réalise que par un acte volontaire. Mais que l'être soit ou non dans l'inertie, le caractère essentiel de cet ordre particulier de sensations n'en demeure pas moins invariable: c'est que l'être, au lieu d'être mis en relation avec les objets qui l'entourent à toute distance, n'est jamais rattaché qu'à ceux qu'aucune distance ne sépare de lui; en sorte que s'il était immobile dans l'univers, ces sensations ne lui révéleraient de l'espace que l'étendue qu'il y occupe lui-même. Et en accordant à l'être la faculté de se déplacer, en supposant même qu'il joigne à cette faculté la conscience rigoureuse des distances parcourues dans son déplacement, la mesure de l'étendue ouverte à sa connaissance par les sensations de contact, supérieure sans doute à celle qui correspondrait à son état d'inertie, ne serait toutefois qu'exactement égale à la mesure de son dépaissement; tandis que la grandeur de l'étendue manifestée par les sensations de transmission, indépendante jusqu'à un certain point des limites imposées à la circulation particulière de l'être, n'a de bornes, en dehors de la sensibilité, que dans le transport des changemens eux-mêmes à travers l'espace. Nous trouvons donc d'un côté le fini, de l'autre l'indéfini: différence immense, et qui marque par un premier point la supériorité naturelle des sensations de transmission sur les sensations de contact.

Il y en a une autre non moins considérable: c'est que, dans l'étendue bornée où il se meut, et où le contact le met successivement en rapport avec les divers objets qui y sont, l'être, à moins qu'on ne lui accorde le secours des sensations de transmission, n'a plus aucun moyen de se créer une idée claire de la position des objets, et perd par conséquent la conception de la face particulière par laquelle l'univers est en présence. En effet, cette triangulation à l'aide de laquelle nous avons vu l'être s'élever peu à peu à l'idée de la distribution des corps dans l'espace, exige nécessairement que l'être soit en état de déterminer les directions de deux points quelconques, voisins ou éloignés; ici, ici, il ne peut connaître que celles de deux points simultanément en contact avec lui. Il lui est donc interdit de fixer aucun rapport entre les points qu'il touche et ceux qu'il ne touche pas. Et il n'en peut être autrement, puisque ceux qu'il ne touche pas sont pour lui comme s'ils n'existaient pas, et ne commencent à exister qu'en même temps qu'ils commencent à se laisser toucher. On pourrait s'imaginer cependant, au premier abord, qu'il n'est pas fondamentalement impossible de lever un plan quelconque à tâtons. En effet, les triangles pouvant se résoudre par la mesure de leurs côtés aussi bien que par celle de leurs angles, il semble que cet arpentage ne soit point en désaccord formel avec les ressources naturelle de la sensation de contact. Mais en y réfléchissant, on ne tarde pas à reconnaître que la connaissance des directions est aussi le principe essentiel de la mesure des distances, et que par conséquent celui qui ne jouit pas de la faculté de se faire une représentation de l'espace par la détermination des angles, ne saurait non plus s'en faire une par celle des distances. Le seul mot de tâtonnement, inventé pour désigner l'action de celui qui cherche sans être averti de la direction de ce qu'il cherche, et devenu caractéristique de l'indécision dans le mouvement, indique assez que l'aveugle ne saurait marcher en ligne droite de l'objet qu'il touche à celui qu'il veut toucher, et qu'ainsi la détermination de la distance entre deux objets qu'il ne peut sentir simultanément échappe aux ressources de ses mains. Le seul jugement que l'aveugle puisse porter sur l'espace est celui qu'il déduit des divers rapports de position des parties de son corps: dès que la topographie de son corps, dans toutes les attitudes qu'il peut prendre, lui est familière, il connaît, par cet intermédiaire, la topographie de tous les points dont il sent la coïncidence avec quelque point qui lui appartienne. Ainsi, à la rigueur, il est possible de concevoir qu'en reliant, les unes avec les autres, toutes ces topographies particulières, il parvienne à s'élever par extension à une certaine idée de leur ensemble. Mais il y a une condition: c'est qu'il lui soit toujours permis de relier chacune de ces représentations à la représentation prochaine. Ainsi, nous trouvons le contingent, et il n'y a plus d'absolu. Que dans cette lente et pénible édification que nous voulons bien lui laisser le droit de commencer, vienne à s'offrir entre les objets un seul intervalle que l'étendue de son corps ne puisse combler, voici le fil de ses connaissances qui se rompt dans sa main, son entreprise qui avorte, son incurable ignorance de l'ordre

Digitized by Google

des corps qui reparaît, sa triste imagination qui vacille dans son essor et retombe finalement dans la nuit éternelle.

Pour cesser de s'étonner de la différence profonde qui existe entre la virtualité de la connaissance fondée sur les sensations de transmission, et celle de la connaissance fondée sur les sentations du contact, il suffit de se rapporter à la différence essentielle qui sépare réellement les deux ordres de sensations : des unes ressort la notion immédiate de la grandeur angulaire, notion adéquate à celle de l'espace lui-même, et qui entraîne l'esprit dans l'infini ; des autres ne ressort immédiatement que la notion de l'étendue, c'est-à-dire de la quantité absolument finie. Entre une révélation par laquelle nous sommes instruits de l'existence d'un objet dans une direction déterminée, sans aucune relation à l'idée de distance, et une révélation qui nous enseigne seulement qu'un objet est en contact avec une région déterminée de notre corps, la différence doit être immense en effet.

Ainsi, bien loin d'attribuer la prééminence aux sensations de contact sur les sensations de transmission, comme l'ont fait, par une trop grande préoccupation de l'idée de matière, et faute d'avoir fait suffisamment état de celle de direction, plusieurs philosophes, il me semble rationnel de relever ces dernières et de les placer au-dessus des premières à une hauteur que j'oserais presque dire infinie. Représentons-nous, comme je l'ai essayé tout à l'heure, un être exclusivement doué des sensations de premier ordre : peu lui importent celles du second ; le voilà qui scrute et analyse à son gré l'espace qui l'entoure, qui réduit l'univers à entrer pièce à pièce dans sa pensée, et à devenir sujet de dominateur qu'il était. Dépouillons-le maintenant, et rendons-lui en échange toutes les ressources imaginables du contact, nous ne rétablirons jamais la balance : nous l'avons frappé dans les racines de son intelligence, et le voici, aveugle solitaire et digne de pitié, qui dépérit et se dessèche ; il s'humilie devant l'univers, incapable d'y marcher droit, tremblant, environné d'objets inconnus dont l'ordre se dérobe à ses tâtonnements, et auxquels l'assujettissent fatalement des lois dont la puissance est sur lui, sans qu'il y ait eu lui aucun moyen d'en conquérir jamais l'intelligence. Aidé par la connaissance des directions, le paralytique fait son domaine de toutes les zones de l'espace dont les communications parviennent jusqu'à lui. Restreint aux notions qui naissent du contact, l'aveugle ne vit que dans la loge étroite à laquelle son existence est liée, strictement borné dans ses excursions par la longueur de sa chaîne, moins encore, n'ayant d'idée distincte que dans le strict rayon de son corps. Avec la vue, en un mot, nous quittons à volonté la terre, et poussons notre pensée jusque dans les particularités des mondes supérieurs ; sans la vue, privés du ciel, refoulés vers la terre, nous ne faisons plus que ramper, en palpant comme des captifs les murs de la prison.

Il n'y a évidemment point à conclure de ce qui précède que les sensations de contact ne jouissent d'aucun caractère de nécessité. Pour ne point concourir au même service que les sensations de direction, il n'est point dit qu'elles n'en aient un spécial ; on ne saurait même en douter dès que l'on aperçoit que de tous les êtres soumis à notre observation, il n'en est pas un à qui elles fassent défaut ; et l'on va voir enfin que ce service spécial, d'un ordre moins élevé que le précédent, n'est cependant pas moins essentiel. Supposons en effet qu'une des causes de désorganisation qui se pressent en tous sens autour du corps vienne à s'en rapprocher jusqu'au contact, il devient à l'instant même nécessaire que l'être reçoive connaissance non seulement de la présence de l'objet, mais de plusieurs circonstances capitales relatives à l'engagement de son corps avec cet objet. Et en premier lieu, jusqu'à quel point, dans une dissension de mouvement, la consistance du corps serait-elle vaincue par celle de l'objet, ou réciproquement ? Voilà qui est essentiel ; car l'être, à moins de vivre dans un continuel danger, ne peut se dispenser de ce qu'il lui faut pour le calcul de ses disputes de mouvement avec tous les objets dont il est exposé à faire la rencontre. Or, ces notions ne dépendant pas simplement de la nature des objets, mais de la nature des objets jointe à celle du corps, il ne paraît pas possible de concevoir qu'elles soient le résultat d'une sensation, à moins que, pour la produire, le corps lui-même ne se mette en jeu avec l'objet par une sorte de compromis préliminaire, et dont aucune lésion capitale ne puisse naître. Donc l'ordre des sensations de contact est celui qui est ici nécessaire. A côté des notions relatives à l'action mécanique des objets se présentent encore les notions non moins indispensables qui se rapportent à l'action chimique. Voici en effet d'autres questions qu'il faut également résoudre : L'objet en contact est-il de nature à entrer en combinaison avec le corps ? dans ce cas, soit qu'il doive se rallier aux éléments organiques, soit qu'il doive les entraîner avec lui, la combinaison est-elle nuisible ou profitable à la conservation du corps ? En conséquence, ainsi que dans le cas précédent, ce contact doit-il être évité, doit-il être soutenu ? Et ici encore, puisqu'il s'agit d'un changement dans lequel le corps lui-même est partie, la sensation ne peut devenir efficace, à moins que le corps lui-même ne se commette avec l'objet à ce degré de rapprochement sans lequel toute affinité chimique demeure enveloppée. Il surgit donc, de la considération de la vie, un ordre particulier de sensations dont la nécessité n'est causée que par le contact du corps avec les objets, et qui ne peuvent non plus s'effectuer que par ce même contact. On peut les regarder, en général, comme engendrant la connaissance de ce qui concerne la sûreté et la santé du corps, c'est-à-dire de ce qui peut le troubler, soit dans sa forme, soit dans sa composition. Non moins essentielles, et même, disons-le, plus essentielles que les autres, puisque sans elles il n'y a pas de garantie pour l'existence même la plus confuse, elles s'en distinguent toutefois par un caractère plus intéressé et en quelque sorte plus matériel. Les autres nous ont, dès l'abord, apparu comme destinées à soutenir l'être dans sa connaissance de l'édification de l'univers : nous venons de voir celles-ci converger dans leur principe vers la connaissance du gouvernement du corps.

Néanmoins leur service n'est pas tellement restreint qu'il ne puisse s'étendre hors de ces limites. De même que les connaissances déduites des sensations à distance peuvent contribuer, comme on le voit par tant d'exemples, au maintien du corps, de même celles qui résultent des sensations de contact peuvent être généralisées et appliquées au perfectionnement de notre connaissance de l'univers. Que l'on considère en effet un corps quelconque, formé par une agrégation de molécules en état mutuel d'équilibre ; il est clair que l'on ne peut concevoir d'une manière générale aucun système de sensations à distance d'où il y ait à déduire directement l'idée du degré d'adhérence de ces molécules. On le pourrait, il est vrai, dans le cas où un corps d'une consistance connue viendrait à se porter contre le corps en question, et à mettre du trouble dans son équilibre. Mais ce phénomène ne se présentant pas de lui-même, il y a toutefois la ressource de le produire, au moins dans certaines limites, en y appliquant volontairement son propre corps ; et, cela fait, la connaissance cherchée devient la suite immédiate de la sensation de contact concomitante de l'acte. Ainsi, il est constant que les sensations de contact peuvent être employées à la détermination de la consistance des objets extérieurs. Mais il est important de ne point se méprendre, comme on ne l'a fait que trop souvent, sur la grandeur du mérite qui appartient spécialement à la sensation du contact dans l'établissement de cet ordre d'idées. Il est évident, en effet, que l'idée que nous acquérons ainsi dépend bien moins de la faculté spéciale de sentir au contact que de la faculté d'agir ; car, au lieu de mettre notre

Digitized by Google

corps en relation directe avec l'objet, il est indifférent en principe que nous fassions agir un intermédiaire, nous contentant de percevoir à distance, par un moyen quelconque, la sensation du dérangement occasionné par cette action. C'est ce qui se passe tous les jours : tantôt, pour juger de la consistance d'un corps, nous le frappons avec un marteau, et prêtons l'oreille au son qui se produit; tantôt nous le rayons avec une pointe, et apprécions avec nos yeux le sillon creusé, substituant ainsi, pour notre commodité, à la sensation directe la sensation à distance. De même, bien qu'il y ait incontestablement à tirer quelques lumières, touchant la nature essentielle des objets, de la connaissance de leur tendance particulière à se combiner avec les éléments de notre corps, on peut cependant remplacer avec avantage ce mode de combinaison, dans lequel le rôle du corps est personnel, par une autre combinaison dans laquelle on lui substitue un agent convenable, et dont il suffit, pour s'éclairer, de percevoir à distance les effets. C'est également ce qui se passe tous les jours, et notamment dans les laboratoires, où l'on se réduit pour l'ordinaire à regarder le jeu des réactifs à l'égard des substances que l'on veut étudier, sans condescendre à les goûter, sinon rarement. Enfin, quant au fait même du contact, il est évident que les sensations à distance n'ont pas moins qualité pour en produire la connaissance que les sensations de contact proprement dites; car, virtuellement, nous pouvons voir tout aussi bien que sentir que nous touchons un objet. Ainsi, il faut prendre garde d'attribuer à la sensation de contact, par un jugement trop précipité, des privilèges qui ne lui appartiennent pas réellement. Pour la comparer rigoureusement, dans le parallèle philosophique, avec la sensation à distance, il est indispensable de la dépouiller de tout accessoire, et de considérer ce qu'elle devient quand on la prive de ses connexions avec les facultés de vouloir et de se mouvoir avec conscience.

C'est là, si je ne me trompe, la raison de l'erreur dans laquelle sont tombés la plupart des philosophes sensualistes, à propos du privilége particulier de certitude dont ils se sont crus en droit de doter les sensations de contact dans la question de la réalité des existences extérieures. Un être, a-t-on dit, a nu objet devant les yeux, et il en résulte un sensation : mais la cause déterminante de cette sensation est-elle en lui, ou hors de lui ? Il l'ignore, et l'image qui se peint dans ses yeux ne peut le lui apprendre. Mais voici qu'il étend la main vers l'objet, et une résistance l'y arrête : or, cette résistance n'est point en lui; donc elle est hors de lui; donc l'existence de l'objet extérieur est démontrée. Remarquons d'abord que si l'on avait supposé l'objet en communication dès le commencement avec l'organe du toucher, comme on l'a supposé en communication avec celui de la vue, on aurait pu conclure l'impuissance du toucher d'un raisonnement exactement pareil à celui dont on a déduit l'impuissance de la vue. Dans ce cas, en effet, l'être aurait simplement éprouvé une certaine sensation déterminée par ce contact, mais sans être averti en aucune façon de ses rapports avec la cause de cette sensation. Il faut donc de toute nécessité, pour produire par le toucher la certitude de l'existence en question, supposer l'être mettant d'une manière quelconque son corps en mouvement, et jouissant en même temps de la conscience qu'il est en état de mouvement, et que les changemens qui se déterminent dans sa manifestation par suite de cet état sont causés, non par cet état lui-même, mais par un principe étranger. Ce n'est qu'autant que ces conditions sont satisfaites que la réalité de l'objet peut être révélée à l'être par la sensation de contact. Or, ce sont précisément là les conditions que nous avons trouvées nécessaires et suffisantes pour la révélation de cette même réalité par le moyen des sensations de direction. Ainsi, ces sensations prouvent l'existence des objets distans, identiquement comme les sensations de contact prouvent celle des objets tangens. Donc ces dernières n'ont véritablement aucun avantage métaphysique à cet égard, et l'honneur particulier qu'on a voulu lui faire ne tient pas.

Les déductions que nous venons de tirer du principe général de la sensation nous amènent naturellement à l'idée du corps essentiel de tout être vivant, du moins en ce qui concerne la sensation. Le plus simple correspond évidemment à l'établissement d'un seul ordre de rapports avec l'univers extérieur. Un centre épanoui en ramifications divergentes, plus ou moins nombreuses, plus ou moins obéissantes aux changemens qui s'effectuent dans la direction de chacune d'elles, en donne le principe; et une sphère dont les rayons, insensibles à tout changement situé hors de leur prolongement, n'ont de communication l'un avec l'autre qu'à leur centre, en est le type le plus parfait. Là, en effet, la moindre variation dans la direction du changement se trouve infailliblement portée avec une rigueur géométrique dans la connaissance de l'être par la variation correspondante du rayon sur lequel tombe la sensation. Et, du reste, que la sphère soit distribuée en segmens séparés les uns des autres, ou que les rayons, au lieu d'être égaux, soient soumis à une loi quelconque d'inégalité, c'est à quoi rien ne s'oppose, à cette seule condition que les centres des segmens soient unis, et que les rayons, régulièrement divergens à partir de ces centres, soient constamment indépendans les uns des autres, dans la sensation.

Il est aisé de passer de cette idée à celle du corps composé : sa complication est en raison du nombre des ordres de rapports qui doivent le lier au monde extérieur; mais sa constitution, qui dérive simplement de la précédente, est le pur résultat de plusieurs corps simples, sensibles à des ordres de changemens différens, disposés les uns à l'égard des autres, suivant un plan quelconque, et engagés par la vie à une même unité. De là un nombre indéfini de combinaisons. Il n'y a, en effet, d'autre principe général de relation entre les divers organes qu'un principe de convenance à l'égard des circonstances extérieures, convenances variables à l'infini comme ces circonstances elles-mêmes. La convenance produit toutefois une règle déterminée pour les organes de contact en particulier. Il est clair, en effet, qu'ils doivent être situés de telle manière que le corps ne soit exposé à aucun dommage dont ils ne puissent donner aussitôt connaissance : les organes de contact mécanique doivent donc être en connexion spéciale avec les parties les plus exposées à la rencontre des corps extérieurs, et ceux de contact chimique avec celles dont la situation et le caractère appellent spécialement aussi leur protection. Mais voilà tout; car pour les organes généraux de la sensation à distance, la pensée les trouve absolument indépendans par eux-mêmes les uns des autres, tant qu'aucune condition tirée de la personne même de l'être et de la nature de son univers n'est posée.

Il faut seulement remarquer que les lois du système de sensibilité ne sont pas le seul principe de la disposition des organes; elle se trouve également liée avec celles du système de l'activité, et même, jusqu'à un certain point, du développement et de l'entretien de l'être. Il existe donc un nombre infini de conditions différentes, suivant lesquelles cette disposition doit varier, et il est par conséquent impossible d'assigner en règle générale aucune limite à la variation. Néanmoins, il est facile de concevoir que tous les êtres rassemblés par le Créateur dans un même point du ciel, se trouvant nécessairement unis, dans l'état le plus ordinaire, par une certaine analogie de sensations, d'actions, de nutrition, doivent l'être nécessairement aussi par une certaine analogie d'organisation, conséquence naturelle de l'identité primordiale du monde extérieur auquel répond chacun d'eux. En considérant l'être en général, et dans un monde quelconque, le philosophe doit même s'élever à l'idée d'une certaine analogie d'organisme, fondamentale, indépendante

de toute localité, souveraine dans toute l'étendue de l'univers, simple conséquence de l'identité de l'univers dans son ensemble, et par conséquent aussi dans tous les mondes particuliers que l'on y peut instituer, et que l'on n'y institue toutefois que par abstraction. Pour passer de cette idée, simple soupçon métaphysique, à une conception formelle et rigoureuse, il serait évidemment nécessaire d'avoir réussi à pénétrer par une méthode quelconque dans ce qu'il y a de véritablement essentiel dans les phénomènes matériels, c'est-à-dire de commun à la totalité de l'univers. Mais comme cette connaissance transcendante ne peut sortir que de la métaphysique, et que la métaphysique n'a jusqu'à présent que fort peu de prise sur le domaine naturel proprement dit, nous sommes obligés de demeurer, à l'égard de cette idée générale de l'organisation corporelle, dans le vague aperçu que nous avons indiqué tout à l'heure.

L'appareil de la sensibilité ne constitue donc pas toute la manifestation de l'être, puisque cette manifestation embrasse nécessairement aussi l'appareil au moyen duquel l'être se ment, et celui au moyen duquel il se conserve. Toutefois il se présente à ce propos la question de savoir jusqu'à quel point toutes les parties de ce que vulgairement l'on nomme le corps appartiennent en réalité au vrai corps, c'est-à-dire au domaine essentiel de l'être. Il n'est pas douteux qu'il ne faille distinguer l'étendue où l'être se manifeste véritablement, soit qu'il ait conscience des changemens qui s'y effectuent, soit qu'il ait puissance d'y causer lui-même des changemens immédiats, de l'étendue qui correspondrait à des accessoires, placés seulement sous sa dépendance. L'idée générale de l'être s'accorde effectivement sans difficulté avec la conception d'instrumens simplement adjoints au domaine essentiel, sur lesquels l'être a prise, non directement, mais par l'intermédiaire de son corps, et qui se trouvent propres, soit à modifier, avant de les laisser pénétrer en lui, les changemens de l'extérieur, soit à exécuter certains mouvemens en conséquence de changemens opérés par l'être lui-même dans sa manifestation, soit enfin à maintenir l'état du corps et de ces instrumens. Mais si rien ne s'oppose à cette conception, rien non plus ne la prescrit absolument *a priori* : de sorte que, malgré l'exemple de tous les êtres qui habitent la terre, l'idée spéculative d'êtres sentant, se mouvant, se nourrissant par leur corps essentiel, c'est-à-dire par ce que l'on pourrait nommer, en étendant la signification de ce mot au-delà des conditions particulières de notre organisation, leur système nerveux, demeure dans son intégrité. Et en effet, cette idée se réduit à ce que la sensation naisse des phénomènes tels qu'ils sont naturellement transmis par l'extérieur, que les changemens produits dans le corps par la volonté soient de nature à le mettre en mouvement, enfin que la nutrition, sans aucun secours de vaisseaux auxiliaires, se fasse directement par capillarité ou cémentation. Mais il est évident que ce mode d'organisation, réel peut-être pour certaines existences et certains mondes, n'est qu'un mode particulier, et que le mode général est celui que l'expérience nous offre, et dans lequel le système des organes accessoires ne se trouve point réduit à zéro.

Cette question des accessoires nous fait tomber sur un nouvel ordre de considérations touchant la sensibilité. Les variations qui existent dans la connaissance que l'être peut posséder de ses relations avec le monde extérieur doivent en effet se représenter dans la connaissance qu'il a de ses relations avec ces instrumens particuliers, qui, s'enlaçant avec son corps, l'enveloppant, le protégeant d'une manière constante, forment en quelque sorte un milieu intermédiaire entre le monde intérieur proprement dit et le monde extérieur. En principe absolu, l'être doit être aussi bien averti de tous les changemens qui s'y produisent que de ceux qui ont lieu toute autre part hors de lui; de sorte que, dans le cas de la sensibilité parfaite, il ne pourrait manquer d'avoir clairement conscience de tout ce qui tient non seulement aux dérangemens accidentels de ses organes, mais à l'accomplissement ordinaire de leurs fonctions. Toutefois, dans le cas général, celui de la sensibilité imparfaite, une partie plus ou moins considérable de ces changemens, ou ne se témoigne à lui que par des sensations confuses, ou se laisse absolument ignorer. Il faut même remarquer que les parties du corps qui sont ainsi entourées se trouvant garanties par là, ainsi que par les organes qui veillent au dehors à l'aperçu ou à la rencontre des objets; de plus, étant dans une harmonie constante avec tout ce qui, dans l'état normal, peut être amené à leur portée, n'ont aucun besoin ni de la sensibilité à distance, ni de la sensibilité au contact. En outre, les phénomènes qui se produisent dans cet intermédiaire, ayant un cours uniforme et positivement déterminé par la nature, la raison nous montre qu'il n'y aurait aucune convenance à ce que l'être, n'y ayant rien à faire, fût introduit dans la connaissance de leurs vicissitudes. Et nous voyons même qu'il y a nécessité à ce que l'être soit d'autant plus étranger au secret et aux ressorts de ce gouvernement que son existence individuelle s'écarte davantage de la majesté de la nature; car la variabilité, causée dans cette existence par le jeu irréfléchi de sa liberté, est en contradiction avec l'invariabilité qui doit faire la règle de la manifestation dans l'intervalle entre la naissance et la mort, et par conséquent aussi des actes propres à l'entretien de cette manifestation. Aussi observons-nous que la réparation continuelle de notre organisation se fait, sauf de rares exceptions, complétement à notre insu, et, en quelque façon, par l'effet d'une volonté spéciale qui est en nous, qui préside à tous les mouvemens intérieurs qui s'accomplissent en nous, et qui ne se reflète toutefois par aucun rayon dans notre conscience. Ce n'est que dans le cas de certains dérangemens, que nous parvenons à éprouver, par suite des phénomènes qui se passent dans nos organes, quelques sensations obscures; et cela se conçoit sans peine, puisqu'il se produit alors, au voisinage de notre corps essentiel, des changemens insolites, et en vue desquels son impassibilité n'a point été calculée. Mais quelle que soit l'ignorance dans laquelle nous vivons habituellement à ce sujet, aucune raison ne nous autorise à penser que cette ignorance soit une des lois fondamentales de l'être; et l'idée supérieure et permanente demeure celle qui nous présente l'être, absolument averti, par le changement correspondant de sa manifestation, de tout changement hors de lui. Il n'est pas vrai qu'une des fins essentielles de la créature étant la contemplation de l'univers, la créature se trouverait détournée de sa voie par un développement de sensibilité qui la porterait à la contemplation de son propre corps, puisque ce corps est lui-même une des faces de l'œuvre infinie du créateur; ni que la fin de toutes les actions de la créature étant son perfectionnement spirituel, il y aurait également aberration par l'effet du gouvernement réfléchi du corps; car, en premier lieu, l'habitude suffit pour affranchir l'attention, et, en second lieu, le perfectionnement du spirituel se trouve indissolublement lié au maintien et même au perfectionnement de la manifestation corporelle. Reste donc, en dernière analyse, l'idée métaphysique de l'être, doué de toute la perfection de sensibilité concordante avec les conditions du fini, régulateur de son propre corps, maître de sa réparation en toutes circonstances, et par conséquent de sa santé, capable peut-être d'assurer par lui-même son développement continuel en harmonie avec le développement continuel du principe même de son existence, par conséquent de déterminer ses métamorphoses, et, si l'on ose se hasarder dans une telle hypothèse, son immortalité.

Après avoir ainsi jeté successivement quelques réflexions sur les sensations causées par les changemens qui se produisent à distance, par ceux qui ont leur siége à la surface

Digitized by Google

du corps, par ceux enfin qui naissent dans l'intérieur des appareils organiques, il nous resterait à nous enquérir, comme les philosophes l'ont souvent fait, surtout depuis la renaissance de la philosophie, de la situation du centre où s'opère leur perception. Mais avant de procéder à une pareille détermination, il serait rationnel de donner la démonstration qu'un point central, résidence particulière de l'âme, existe en effet, et c'est ce qui me paraît n'avoir jamais été fait et ne pouvoir jamais se faire. Il ne se découvre par aucun raisonnement qu'un point déterminé de l'étendue dans laquelle l'être se manifeste puisse s'attirer, plutôt que tout autre, le privilége de cette singularité capitale; et tous les points de cette étendue ne paraissent capables les uns à l'égard des autres, dans leur connexion avec le principe fondamental de l'existence, que d'une variation finie, et non point infinie comme il le faudrait, pour que l'un d'eux, à l'exclusion de tous les autres, fût le siége particulier de ce principe. Toutes les expériences que les physiologistes ont pu faire n'en ont point appris davantage; car bien que l'on s'accorde communément à considérer les nerfs comme destinés à transporter au cerveau l'impression des changemens produits à leur extrémité, on ne possède en réalité aucune preuve de ce transport imaginaire. On constate très clairement que la sensation de la lumière ou celle du son, par exemple, cessent d'être perçues, en même temps que la communication du cerveau avec les branches nerveuses correspondant à ces sensations cesse d'être libre. Mais cela prouve simplement, ce qui était d'ailleurs presque évident *à priori*, que la sensation ne se produit que dans un système composé à la fois de la branche nerveuse et du cerveau, et qu'elle n'a lieu ni dans la branche sans le cerveau, ni dans le cerveau sans la branche. Mais quant à la résidence de l'être, quelle conclusion en tirer? Si on a enlevé à l'être une partie de son corps, il est bien certain que désormais il n'y réside plus, mais ce n'est assurément pas une marque qu'il n'y résidait point auparavant. Il n'y a point qualité dans la physiologie expérimentale pour la résolution de problèmes métaphysiques de cette hauteur. Et toutefois, en suivant le peu de lumière qu'elle y peut jeter, on se trouverait conduit par la probabilité dans la même voie que par le raisonnement : en effet, de ce que les diverses ramifications nerveuses peuvent être tour-à-tour enlevées sans que la vie se trouve détruite, il résulte que ce n'est point là qu'est fixé le principe vital; mais de ce que les lobes du cerveau peuvent être enlevés chez certains êtres sans que la vie soit détruite non plus, il résulte que ce n'est point là non plus que réside absolument le principe cherché; donc, résidant dans le corps, et néanmoins n'y résidant absolument ni d'un côté ni de l'autre, il réside probablement des deux côtés à la fois, c'est-à-dire dans le système simultané des branches nerveuses et du cerveau, ce qu'il fallait démontrer.

On peut à la vérité se proposer de découvrir quelles sont les parties du corps dans lesquelles la vie est le plus solidement intéressée; mais il y a une grande différence entre ce problème tout philosophique et la chimérique détermination du point particulier où l'âme a résidence. L'âme réside où elle se manifeste, et elle se manifeste dans toute la région où elle jouit de la faculté d'agir et de sentir. Il n'existe pas plus, dans l'étendue de cette région, un point particulier où l'on puisse concevoir que le principe virtuel de l'être soit établi, qu'il n'en existe un, dans l'espace infini de l'univers, qui soit la demeure spéciale du Dieu souverain. Il est partout, et ne loge nulle part. Je crois même pouvoir pousser l'analogie plus loin, et affirmer que le préjugé par lequel, du fait de la concentration de toutes les sensations en une même et indivisible conscience, on passe à l'idée d'un point central vers lequel viennent converger, suivant les nerfs, comme par autant de messagers, les avertissemens des changemens causés dans les organes; que le préjugé, dis-je, par lequel on transforme ainsi en figure par une imagination déplacée un phénomène essentiellement métaphysique, est précisément le pendant de cet autre préjugé par lequel la réunion des connaissances relatives aux changemens de l'univers est attribuée, non point aux opérations immédiates d'une conscience suprême, exerçant librement son empire dans toute l'étendue, sans en dépendre en aucune manière, mais à une personne divine solitairement assise en quelque point du ciel. Comme des deux côtés la question est pareille, ici dans le fini, et là dans l'infini, des deux côtés aussi la source de l'erreur est identique. Pour le bien voir, il suffit de méditer sur cette vérité, que le principe de la vie n'est pas substantiellement une étendue. Il n'est pas plus un point, qu'il n'est une ligne, une surface, une solidité : ce qui est étendu n'est point lui; ce qui est étendu est simplement ce en quoi il se manifeste, et, comme nous chercherons à le démontrer en terminant cet article, ce qui est nécessaire pour qu'il se manifeste. Il y a même encore ce rapport entre la manifestation de la créature et celle de Dieu, qu'un certain caractère d'infini, non dans la grandeur des parties, mais dans leur petitesse, s'y retrouve encore; si bien que non pas seulement nous, qui, au lieu de pénétrer jusqu'au corps lui-même, nous contentons de promener superficiellement nos regards sur ce grand voile pâle que nous nommons l'épiderme et derrière lequel le corps véritable est caché, mais pas un anatomiste ne peut se flatter d'avoir aperçu la manifestation d'aucun être jusque dans ses derniers atomes, de même que pas un astronome n'a jamais vu le ciel dans son entier. Nous ne saurions donc sortir de cette idée, que la créature est l'image, en même temps que l'enfant, de l'être infini. *Creavit Deus hominem ad imaginem suam.* Ainsi, sans nous embarrasser dans ce prétendu commerce d'actions et de réactions entre le sensorium et les organes des sens, à l'aide duquel certains philosophes, bien à tort, puisqu'ils n'avaient rien expliqué, rien démontré, se sont imaginé avoir donné les lois psychologiques de la sensation, nous nous trouvons simplement ramenés, pour conclusion, à ce principe par lequel nous avions commencé notre raisonnement et qui le ferme maintenant, savoir : que la manifestation par laquelle l'être existe et se témoigne dans l'univers ne peut éprouver un changement, que la conscience de l'être, dans certaines limites déterminées par sa nature, ne change en même temps.

Nous avons tenté, dans ce qui précède, de nous avancer dans l'étude du phénomène de la sensation, sans prendre appui, autrement que pour éclaircir ou vérifier nos paroles, dans le domaine de l'expérience, afin de nous élever par cette méthode aux vérités les plus générales dont nous étions capables sur ce sujet. Mais leur généralité même entraînait nécessairement un défaut de précision. Ainsi, nous avons parlé des changemens généraux de l'univers; mais il reste à savoir quels en sont les ordres divers, les lois, le lieu. Nous avons parlé de la faculté de percevoir isolément les changemens qui se transmettent au corps suivant une direction déterminée; mais nous n'avons rien dit des moyens naturels propres à amortir les changemens qui se transmettent au même point suivant des directions différentes. Enfin nous avons parlé de l'établissement de l'idée du monde extérieur, soit par le mode des directions, soit par celui du contact, mais sans nous occuper de la combinaison de ces divers modes, en un mot, de la convenance des divers organes des sens les uns à l'égard des autres. Ce sont là en effet des questions auxquelles la philosophie ne me paraît en état de toucher que par l'expérience. J'en traiterai donc aussi brièvement que possible de cette manière, afin d'affermir par quelques traits particuliers les considérations d'ensemble auxquelles j'ai donné place dans ce chapitre.

§ 2. *Des nos sensations en particulier.*

De la sensation de la lumière. — Les corps sont susceptibles d'un ordre particolier de changemens, dont l'effet, transmis jusqu'à nous à travers l'espace libre qui les entoure, a pour résultat la sensation de la lumière. Tout s'accorde à l'idée que ces changemens consistent en un état de vibration qui, se communiquant de la surface des corps à un fluide dans lequel ils nagent, parvient ainsi jusqu'à nos organes, où il est perçu et distingué dans certains cas. Mais quelle que soit leur cause, l'expérience nous montre que ces changemens se propagent en ligne droite lorsque le milieu qu'ils traversent est homogène, et qu'ils se croisent ordinairement dans l'espace sans se combiner ni se confondre. On peut donc les regarder comme venant tomber sur nous suivant des rayons tirés de tous les points lumineux à chacun des points de notre superficie. La propriété dont ils jouissent de se comporter différemment à l'égard des différens corps, tantôt s'arrêtant à leur rencontre, tantôt passant outre, soit selon leur première ligne, soit avec déviation, constitue le principe sur lequel sont basés, dans les divers systèmes d'organisation que nous observons sur la terre, les appareils par lesquels les êtres prennent connaissance des directions suivant lesquelles leur parviennent les changemens émanés des divers points lumineux avec lesquels leur sensibilité est en rapport. Il est assez évident, en effet, que, sans une disposition spéciale, ils ne pourraient percevoir qu'une impression d'ensemble, puisque chacun des points de leur corps est soumis à l'impression commune et simultanée de tous les points radieux. L'être, privé d'yeux, est exactement dans le cas d'un miroir qui, recevant, de la part des objets situés au-devant de lui, une infinité d'images superposées, en définitive n'en reçoit aucune, dont, s'il devenait sensible, il lui fût possible d'avoir spécialement conscience.

Cependant, en supposant l'organe destiné à la sensation de la lumière terminé par une surface polie, courbe ou sphérique, comme c'est une loi des rayons lumineux d'entrer d'autant mieux dans l'intérieur des corps qu'ils en rencontrent la surface sous une incidence moins oblique, il est clair que l'organe se trouverait particulièrement pénétré en chaque point par le rayon dirigé suivant la normale, et que par conséquent l'être serait en état, par l'effet de cette disposition, d'établir une certaine distinction entre les rayons lumineux quant à leur direction. Il ne me semble pas improbable que ce soit là le mode d'action de ces yeux formés par un simple tubercule, qui appartiennent à quelques uns des types de l'animalité inférieure, notamment aux annélides; et qu'ainsi ces êtres, au lieu d'être bornés, comme ceux qui n'ont aucun appareil spécial pour la vision, les mollusques acéphales, par exemple, à la pure distinction des ténèbres et de la lumière, soient capables de se faire une sorte d'image excessivement confuse des objets. Il n'y aurait point d'ordre à ce qu'étant doués d'organes spéciaux, ils ne fussent pas plus clairvoyans que les êtres qui n'en ont pas; et, donés d'organes construits de cette façon, ils sont précisément dans les conditions où ils devaient être pour jouir de ce degré supérieur de clairvoyance. Mais il est évident que l'idée de figure qui peut se former, en vertu de cet arrangement, ne peut être, en tous cas, que très grossière, et que par conséquent le problème de la perception des directions n'est résolu par là que très imparfaitement.

La solution la plus simple que l'on en puisse découvrir repose sur la première des propriétés de la lumière que nous avons tout à l'heure énoncées, celle de se mouvoir en ligne droite dans les milieux homogènes, et de s'arrêter à la rencontre de certains corps. Supposons que l'organe sensible soit terminé sphériquement, et que cette surface extrême soit couverte par un assemblage de petites cellules accolées, et dirigées suivant le prolongement des rayons de la sphère; de plus, que les parois de ces cellules soient opaques et leur intérieur transparent: il est clair que chaque point de la sphère ne pourra recevoir que les rayons lumineux qui auront en leur cours par la cellule qui lui correspond, et qu'ainsi, chaque point de l'organe n'étant pénétré que par des rayons d'une direction particulière, l'être sera en mesure de porter un jugement sur les directions différentes. En un mot, imaginons un système de lunettes divergentes à partir de l'œil de l'observateur, et tournées vers chacun des points lumineux qui sont dans le ciel: il n'y aura passage dans chacune d'elles, si leur longueur est assez grande par rapport à leur diamètre, que pour les rayons marchant du point lumineux correspondant vers le centre commun du système; la sensation éprouvée à l'extrémité de chacune d'elles se fera donc dans une seule direction qui sera précisément celle du point qui s'y trouve en vue; et pour avoir l'idée de l'écartement angulaire de deux points quelconques, il suffira que l'être ait celle des deux sensations parfaitement isolées que ces deux points produisent sur lui. Voilà un principe fort simple. C'est celui que la nature a mis en usage pour la construction de l'œil des insectes. Cet œil se compose en effet d'une houppe nerveuse sphérique, ou plus généralement de courbure quelconque, revêtue par un réseau de cellules divergentes, dont les cloisons sont opaques et le milieu diaphane.

Cette manière de résoudre le problème renferme une cause d'imperfection qui se trahit de prime abord: c'est que les cellules ne donnent pas seulement passage au rayon qui se transmet suivant leur axe, mais encore à tous ceux qui font avec cet axe un angle assez faible pour descendre jusqu'à la base de la cellule sans s'anéantir contre ses parois. Il n'est donc pas vrai que le fond de chaque cellule ne reçoive l'impression que d'un seul rayon, ou d'une seule direction: il reçoit tout un faisceau de rayons divergens, et se trouve ainsi en rapport, non avec un seul point, mais avec tous les points situés dans un certain espace angulaire. Cet espace est le cône indéfini formé autour de l'axe de la cellule par une droite qui demeure appuyée sur les circonférences des deux extrémités; et l'on voit que la tangente de l'angle compris entre l'axe et la génératrice, est précisément l'égale du rapport du diamètre moyen de la cellule à sa hauteur. Il est donc incontestable que l'appareil ne détermine pas avec une exactitude rigoureuse, mais seulement avec un degré d'approximation représenté par la valeur de cette tangente, la direction des divers points dont il transmet les rayons; et qu'ainsi l'organe de la vision conçu d'après ce principe n'est pas d'une perfection absolue. Mais, tout en reconnaissant la réalité de cette imperfection, on ne peut manquer d'être frappé de ce qu'elle est de nature à aller en décroissant jusqu'à devenir, sinon tout-à-fait nulle, du moins aussi rapprochée de la nullité qu'on le voudra. En effet, puisqu'elle ne dépend que de la grandeur du diamètre, c'est-à dire de l'intervalle qui existe entre les parois des cellules, rien n'empêche de rendre cette grandeur, même dans la réalité zoologique, aussi voisine de zéro qu'on le voudra, puisqu'il suffit pour cela que les parois des cellules viennent à se resserrer de plus en plus, jusqu'au point de se toucher, ce qui n'est pas une difficulté. Ce mode de vision, sans être absolument parfait quant à la perception des directions, ce qui serait d'ailleurs en désaccord avec les conditions de l'être créé, est donc cependant susceptible de se rapprocher à cet égard, au-delà de toutes limites, du terme de la perfection.

J'avoue que ce résultat a jeté d'abord un peu de trouble dans mon esprit. N'ayant pas encore bien éclairci ma pensée touchant l'organe visuel de l'homme et des animaux supérieurs, j'étais encore sur ce point sous l'influence des reproches que font à cet organe les physiologistes et même

Digitized by Google

les philosophes, et je m'étonnais que la nature, maîtresse, par le simple développement de ce qu'elle a donné aux insectes, de nous rendre capables d'un si parfait jugement des directions, au lieu de le faire, nous eût donné au contraire un organe qui, nous représentant la plupart des points du monde extérieur par des cercles et ne nous enseignant rien de leur direction, nous laisse ainsi dans une incertitude fondamentale à leur égard. Avec leurs deux yeux hémisphériques, me disais-je, les insectes embrassent d'un seul coup l'espace, non seulement devant eux, mais tout entier autour d'eux ; ils n'ont pas moyen de diriger leurs regards sur un objet spécial, mais rien ne les empêche d'y diriger particulièrement leur attention, et ils ont l'avantage que tous les objets situés à une égale distance de leurs yeux y font marque dans le même temps avec une égale précision ; enfin, quant à la netteté de la perception, il y a, dans le simple rapprochement des cellules, un principe qui permet de l'agrandir au-delà de toutes bornes, et par conséquent de la faire tendre vers cette puissance illimitée que le raisonnement nous a fait précédemment reconnaître dans la sensation. Mais je n'ai point tardé à sortir de mon inquiétude et à revenir à mon admiration ordinaire pour la sagesse et la régularité de la nature, en remarquant que je n'avais tenu aucun compte de l'épaisseur que les parois des cellules doivent nécessairement conserver. Quel est l'effet de cette épaisseur sur l'ensemble de la vue? C'est un point qu'il est évidemment indispensable d'avoir calculé, pour être en droit de se regarder comme en possession d'une idée certaine et complète de la manière dont s'opère la vision dans ce système. Il est manifeste en effet que les cellules ne sauraient avoir une épaisseur un peu considérable par rapport à leurs autres dimensions, sans offusquer la vue, au moins une partie. Mais encore comment l'offusquent-elles? Ayant vainement cherché quelque étude relative à cette question qui ne me paraît pas sans importance, puisque l'honneur du genre humain et celui de la nature y sont, si j'ose ainsi parler, également intéressés, et ayant tout lieu de penser qu'il n'en a point encore été publié, je pense devoir en exposer ici toute la partie nécessaire à mon sujet.

J'espère que l'on ne me critiquera point d'employer, puisque j'y suis forcé, la seule langue qui soit assez ferme pour saisir avec certitude les considérations compliquées qui se rattachent à cette intéressante analyse. Heureusement le but particulier que je me propose me permet de ne point traiter la question dans sa plus grande généralité, qui serait le calcul des enveloppantes extrêmes des faisceaux lumineux qui tombent dans l'intérieur d'une cellule quelconque, et des intersections mutuelles de ces surfaces conoïdes, engendrées, comme il est aisé de le reconnaître, par une droite tournant autour de l'axe des cellules sur leurs deux circonférences. L'examen des cônes circulaires *minimo* suffit à mon objet, d'autant que pour des cellules carrées ou hexagonales, ce qui est le seul cas observé, la considération de ces cônes renferme toute la question. Ainsi, le problème se réduit à la détermination de l'angle formé, dans le plan commun des deux axes, par les génératrices des deux cônes appartenant à deux cellules contiguës. Or, si l'on désigne par X cet angle, qui est justement la mesure de l'espace éclipsé; par ϵ, la distance entre les centres des bases de deux cellules contiguës ; par δ le petit diamètre de l'intérieur des cellules ; par λ leur hauteur ; enfin par Δ le diamètre de la sphère sur laquelle elles s'appuient, on arrive sans difficulté à l'expression suivante du sinus de l'angle en question :

$$\text{Sin. X} = \frac{\epsilon\,\lambda^2\sqrt{\Delta^2-\epsilon^2}-\delta\,\lambda\,(\Delta^2-2\,\epsilon^2)-\delta^2\,\epsilon\sqrt{\Delta^2-\epsilon^2}}{2\,\Delta^2\,(\lambda^2+\delta^2)}$$

Cette simple équation jette un grand jour sur le problème qui nous occupe. Le sinus en question peut être positif, peut être négatif, peut être nul : c'est-à-dire que les espaces angulaires, perçus dans deux cellules contiguës, peuvent être séparés par un intervalle inaperçu, ou au contraire confondus partiellement l'un avec l'autre, ou enfin tangens ; et dans ce dernier cas, sans qu'il y ait dans la vision ni lacune, comme dans le premier, ni superfétation comme dans le second, les sensations se succèdent de cellule en cellule avec une continuité régulière. Or, étant déterminées à volonté trois des quatre quantités Δ, δ, ϵ, λ qui entrent dans la valeur du sinus, on obtiendra pour ce sinus des valeurs nulles, en attribuant à la quatrième, considérée comme variable, une valeur capable d'anéantir l'expression; en d'autres termes, en cherchant, pour en faire, après les avoir discutées avec soin, les valeurs de l'élément variable, les racines réelles de l'équation ci-dessus.

Je ne doute pas que la nature, qui, dans ce que nous observons de son industrie à l'égard des animaux, fait tout, sinon absolument au plus parfait, du moins au mieux dans des limites qu'elle choisit, ne se soit en général proposé de construire les yeux des insectes sur de telles proportions que la vision y soit continue ; de sorte que, si l'on prenait les mesures des divers éléments de ces organes, on trouverait qu'introduites dans la formule à la place des lettres qui les représentent, elles l'anéantissent constamment. Mais jusqu'à ce qu'une pareille épreuve ait été faite, il est évident que l'on ne saurait se dire scientifiquement fondé à considérer la vision des insectes comme continue, plutôt que comme composée d'une réunion de champs particuliers, empiétant les uns sur les autres, ou divisés au contraire par des intervalles angulaires occultes ; de même que l'on ne saurait non plus, sans cette vérification préalable, poser en principe, comme on le fait ordinairement, que les taches obscures que l'on observe à la surface de la cornée chez quelques espèces produisent nécessairement des lacunes, et j'entends encore ici des lacunes angulaires, dans le champ de la vision. Je regrette assurément beaucoup de n'avoir ni le temps ni le talent qu'il me faudrait pour une telle recherche, et de ne point couronner par l'observation les considérations théoriques que je viens de présenter. Mais ne pouvant servir ainsi la zoologie, je crois toutefois agir d'une manière utile à l'égard des naturalistes qui seraient tentés d'entreprendre ce travail, en leur indiquant en passant la facilité avec laquelle, en prenant pour variable δ, diamètre des cellules, on arrive à l'expression régulière des valeurs de cette variable en fonction des trois autres éléments. En effet l'équation ordonnée par rapport à δ se réduit au second degré, et l'on en tire l'expression :

$$\delta = \frac{\lambda\,(2\,\epsilon^2-\Delta^2) \pm \frac{\lambda}{2}\sqrt{\Delta^4-2\,\Delta^2\,\epsilon^2\,(\Delta^2-\epsilon^2)}}{2\,\epsilon\sqrt{\Delta^2-\epsilon^2}}$$

Je n'insisterai pas sur l'étude de ces combinaisons, étude à laquelle se rattachent cependant plusieurs recherches qui ne sont pas sans intérêt pour la zoologie, jugeant suffisant d'en avoir exprimé les éléments principaux. Je ne donnerai pas non plus, dans son entier, le détail relatif à la réfraction que subissent les rayons lumineux en pénétrant dans l'intérieur des cellules. Il ne faut, pour ma recherche, que faire remarquer que plus cette réfraction est grande, plus, toutes choses égales d'ailleurs, le diamètre des cellules doit être petit. Lorsque l'on néglige la courbure particulière de la face supérieure des cellules pour ne tenir compte que de la courbure générale, comme on y semble autorisé dans les conditions naturelles, le changement introduit dans notre équation par le fait de la réfraction suit une loi très simple : δ y représente, non plus le diamètre des cellules, mais ce diamètre divisé par le *rapport de réfraction* : on obtient donc le diamètre des cellules en multipliant la valeur de δ par le rapport de réfraction, c'est-à-dire en le

diminuant d'autant plus que la réfraction est plus considérable. La réfraction dans l'intérieur des cellules est donc directement contraire au principe d'économie, puisqu'elle force la nature à multiplier ses constructions pour parvenir à un résultat identique. Il faut par conséquent en conclure que cette réfraction est relative à d'autres conditions que celles que nous examinons en ce moment, et admirer la nature d'en avoir été si ménagère dans l'établissement des organes destinés à ce système de vision. Il y a une autre modification des cellules, dont l'action est en sens inverse de celle-ci, et dont la nature n'a pas manqué de faire usage. Cette modification consiste dans la clôture de la partie supérieure des cellules, faite par un diaphragme opaque percé à son centre d'une simple ouverture. Il est aisé de reconnaître que l'introduction de cette condition dans l'équation fait que δ n'y représente plus le diamètre des cellules, mais seulement leur demi-diamètre. Donc, toutes choses égales, l'effet de ces pupilles est de doubler le diamètre des cellules, c'est-à-dire de diminuer leur nombre de moitié.

Je reviens à mon but principal que je crains d'avoir abandonné trop long-temps, et qui est de savoir jusqu'à quel point le principe de la tangeoce des champs particuliers de vision, autrement dit la faculté de la vision continue, peut se concilier avec celui de la netteté de la perception, c'est-à-dire avec la décroissance indéfinie du diamètre des cellules. Or, cette question de laquelle sort un arrêt décisif quant à l'excellence du mode de vision que nous considérons en ce moment, se trouve immédiatement résolue par le simple aperçu de notre première équation. Supposons en effet, que l'on se transporte à la limite extrême de la netteté de la perception, c'est-à-dire que le diamètre δ devienne un infiniment petit, la valeur de $\sin. X$ prend la forme.

$$\text{Sin. } X = \frac{1}{2}\,\frac{\epsilon}{\Delta}\,\sqrt{1-\frac{\epsilon^2}{\Delta^2}}$$

Quand δ est infiniment petit, on ne peut donc obtenir par $\sin. X$ une valeur nulle qu'à deux conditions: 1° que ϵ soit égal à δ, auquel cas la nullité du sinus, au lieu de correspondre à la nullité de l'espace occulté, signifie au contraire que cet espace est de 200°; 2° en supposant ϵ nul, ce qui ne peut se concilier avec les qualités de la matière, puisqu'une lame opaque a toujours, et nécessairement, une certaine épaisseur, que l'on ne peut supposer variant indéfiniment jusqu'à zéro comme on le peut pour le diamètre d'une ouverture. Ainsi le diamètre des cellules, lorsqu'il s'accorde avec les conditions requises pour la continuité de la vision, ne peut décroître que jusqu'à un certain minimum, relatif aux conditions générales de l'organe, et qui est précisément la valeur de δ dont l'expression est ci-dessus. Dès que ce minimum est atteint, des lacunes dans le champ de la vision commencent à se manifester, et augmentent continuellement à mesure que le diamètre diminue, jusqu'à ce qu'enfin, le diamètre devenant infiniment petit, la grandeur angulaire de ces lacunes devienne égale à l'expression que nous venons de poser.

Cette expression ne dépendant que du rapport de l'épaisseur des cloisons au diamètre de l'organe, il semble, à la vérité, que les lacunes dans le champ de la vision soient susceptibles de se réduire en proportion de cette valeur; et cela serait effectivement exact si l'on ne devait considérer que la grandeur angulaire des régions occultées. Mais il faut considérer leur étendue totale, et cela change la question; car cette étendue, qui est égale au produit du sinus par le développement de la ligne des cloisons, augmente précisément, par l'effet de ce second facteur, à mesure que le susdit rapport diminue. Ainsi il y a compensation. Il est évident d'ailleurs, sans avoir besoin d'entrer dans aucun calcul, que, dès que le diamètre des cellules est un infiniment petit, l'organe ne perçoit plus que les rayons émanés d'un nombre de points strictement correspondant à celui des cellules, et que, par conséquent, sauf ces points dont le nombre ne serait infini que si ϵ était nul, l'espace qui l'entoure demeure totalement éclipsé pour lui.

Il est donc démontré: 1° que la continuité de la vision, dans le mode que nous venons d'examiner, exige que les cellules aient un diamètre déterminé, dépendant de leur hauteur, de leur nombre, et du diamètre de l'organe; 2° que lorsque les cellules se rétrécissent au-delà de cette limite, des espaces angulaires plus ou moins considérables s'éclipsent dans le champ visuel, suivant la ligne des cloisons; 3° que le diamètre des cellules devenant infiniment petit, le champ visuel ne se manifeste plus par des espaces, mais seulement par un système de point lumineux. Donc la netteté de la perception des directions ne peut se concilier qu'avec une discontinuité de vision plus ou moins grande: la vision devient trouble dès qu'elle devient continue.

Et même pour achever l'analyse de ce système, il est essentiel de remarquer que l'épaisseur des cloisons s'oppose à ce que la vision soit, dans aucun cas, rigoureusement continue. Lorsque le dernier plan lumineux qui touche le fond d'une cellule et le premier qui touche celui de la cellule contiguë sont parallèles, il reste entre eux un certain espace qui est complétement éclipsé. A la vérité, la largeur de cet espace éclipsé, qui n'est que le prolongement de la cloison, demeure le même à toutes distances; ce qui diminue beaucoup l'importance de l'occultation, puisque, au lieu d'embrasser des étendues de plus en plus grandes à mesure que les objets s'éloignent, comme dans le premier cas, elle demeure restreinte à des bandes étroites, qui ont exactement la même largeur quel que soit l'éloignement des objets. Mais on doit remarquer aussi que ce dernier inconvénient est absolument inévitable, car on ne pourrait y remédier qu'en dérangeant le parallélisme, c'est-à-dire en donnant dans une superfétation des champs visuels, et qu'encore on n'y remédierait de la sorte qu'à l'égard des objets situés au-delà d'une certaine borne. Ainsi, plus les objets s'approchent de l'œil, plus le défaut causé par les cloisons se fait sentir, plus l'étendue paraît profondément fragmentée; plus ils s'en écartent, plus le défaut causé par la grandeur angulaire des faisceaux lumineux admis dans les cellules devient dominant, plus les divers élémens de l'étendue paraissent confus. Donc, autour de tout œil cellulaire, se trouve, à une distance déterminée, une région dans laquelle, par l'équilibre qui s'établit entre ces deux genres d'inconvénients, la vision est dans les meilleures conditions possibles pour le service particulier de l'être à qui cet œil appartient. Mais ce mieux n'est toutefois qu'un minimum d'imperfection. Par conséquent le système visuel que nous considérons repose sur un principe radical d'imperfection, et la nature doit être admirée de n'en avoir fait usage que dans la construction des animaux inférieurs, et même, exclusivement, pour leur vision à distance.

Il y a, à la vérité, un moyen facile de tempérer la confusion des rayons lumineux appartenant à chaque cellule, et de les faire entrer dans l'organe sensible, isolément, et de manière que chacun y pénètre suivant sa direction particulière. Il consiste dans l'action de ces pupilles auxquelles nous connaissons déjà l'avantage de réduire de moitié le nombre de cellules qu'il faut pour la continuité de la vision. On conçoit, en effet, qu'en raison de cette disposition, un point lumineux quelconque, au lieu de répandre ses rayons sur toute l'étendue du fond de la cellule à laquelle il correspond, n'y envoie qu'un faisceau unique, dont l'ouverture est donnée par le rapport du demi-diamètre de la pupille à la distance du point lumineux, et dont l'axe est précisément la direction de ce point relativement au centre de la pupille. Ainsi, chaque point lumineux se témoignera sur l'organe par un système de rayons à peu près parallèles, frappant sur un cercle d'une superficie à peu près égale à celle

de la pupille; et si l'être possède la sensibilité nécessaire pour apprécier les directions différentes suivant lesquelles il est frappé sur tous ces cercles, il distinguera ainsi les uns des autres les points lumineux qui sont en vue dans chacune de ses cellules, du moins entre les limites marquées par le diamètre de la pupille. Il semble donc qu'il y ait là un principe d'accommodement en vertu duquel le nombre des cellules puisse être réduit tant qu'on le voudra, même jusqu'à l'unité, une seule pupille suffisant à la rigueur pour faire les fonctions, au moins dans un champ hémisphérique, de toutes ces petites lunettes que nous avions imaginées en commençant; et même, il semble encore que ce principe soit excellent, puisque rien ne s'opposant à ce que le diamètre des pupilles décroisse jusqu'à l'infiniment petit, la netteté de la vision, qui est dans la dépendance du rapport de ce diamètre à la distance de l'objet, peut naturellement marcher suivant une progression indéfinie vers le terme de la perfection.

Mais on doit considérer que l'intensité lumineuse des faisceaux introduits dans l'œil, diminuant en raison de leur obliquité par rapport au plan de la pupille, un même point se manifeste par une quantité de lumière plus ou moins grande, suivant la position qu'il occupe à l'égard de l'œil, de sorte que le champ visuel paraît entrer graduellement dans l'ombre tout autour du point situé vis-à-vis l'ouverture de la pupille, jusqu'à s'obscurcir enfin tout-à-fait. Une autre difficulté qui n'est que la suite de celle-ci vient de la forme que doit prendre la surface de l'organe sensible. Il est clair que si on la suppose parallèle au plan de la pupille, tous les points, même les plus inclinés, la frapperont à la vérité suivant un cercle de même dimension, mais à une distance de la pupille proportionnée à leur inclinaison, tellement qu'à la rigueur il faudrait, dans ce cas, à l'organe une étendue infinie. Si, au contraire, on suppose que l'organe soit concave autour de l'ouverture, de manière à arrêter tous les rayons à égale distance de leur entrée, les divers points lumineux, au lieu de le frapper uniformément suivant des cercles, le frapperont suivant des ellipses de plus en plus aplaties selon qu'ils seront eux-mêmes plus inclinés. Ainsi, ce système de vision, faisant nécessairement défaut pour les zones latérales du champ visuel, ne peut convenir que pour les points placés au devant de la pupille dans l'enceinte d'un cône d'une médiocre ouverture. Afin de répondre à toutes les parties du champ visuel, il faut donc un certain assemblage de pupilles et d'organes partiels; et par conséquent nous sommes ramenés par cette voie à la construction des yeux cellulaires, mais avec cette différence que, moyennant l'analyse des rayons opérée par les pupilles, il n'est plus besoin, pour assurer la vision, d'un nombre de cellules aussi considérable que dans la première méthode.

En résumé, il y a un inconvénient, ainsi que nous l'avons vu précédemment, à ce que le nombre des cellules soit trop multiplié; il y en a un autre que nous venons de reconnaître, à ce que, même avec l'emploi des pupilles, ce nombre soit trop restreint: donc il existe un nombre intermédiaire qui a l'avantage de n'être ni trop grand ni trop petit. Mais il faut observer que les limites qui enserrent ce nombre, relatives surtout aux conditions spéciales de l'existence de l'être, ne peuvent être précisées par aucune raison, puisqu'il suffit en règle générale que les divers éléments de l'organe soient combinés de manière à ce que la vision soit continue, et que l'obliquité des rayons incidens ne soit trop grande nulle part. Aussi observe-t-on à cet égard les plus grandes variations dans la diversité des êtres. Les yeux de quelques espèces, les dinéoptères, par exemple, sont composés de plus de cinquante mille cellules, tandis que les yeux de quelques autres, et je citerai les fourmis, n'en contiennent que vingt-quatre.

S'il n'y avait à dire que la netteté de la vision est enchaînée à la petitesse de la pupille, tandis que cette petitesse est arrêtée à un certain minimum au-delà duquel les faisceaux aux lumineux deviennent trop ténus pour se faire sentir, ou subissent même, par l'effet du trop grand rapprochement des parois de l'ouverture, une altération qui les arrête je n'hésiterais point à penser que ce mode de vision est à peu près irréprochable. Mais les raisons que nous avons mises à découvert, surtout la diminution exagérée de la quantité de lumière admise dans l'organe, diminution profondément préjudiciable à l'égard des objets lointains, tels que ceux qui sont soit à l'horizon, soit dans les mondes étrangers, et dont la puissance lumineuse n'est déjà que trop affaiblie par l'effet de l'éloignement, obligent de donner la préférence à un autre système dont il nous reste à parler. Si aucun être, parmi ceux qui ont été mis par la nature à notre portée, pas même l'homme, ne nous montre une application des principes de ce système, aussi parfaite qu'il est possible de la concevoir théoriquement, il n'y aura là toutefois aucun argument, ni contre la bonté virtuelle du mode de vision suivant lequel nous avons été appelés à contempler l'univers dans ce que nous en connaissons de plus magnifique, ni contre la sagesse et la toute-puissance de la nature, mais simplement une preuve que nous pouvons sans peine nous faire une idée exacte d'une sensibilité optique supérieure à celle dont notre vie actuelle paraît digne.

Imaginons qu'entre l'organe et un point lumineux quelconque rayonnant vers lui, soit placé un corps réfringent conformé de manière que tous les rayons qui le traversent soient mis en état de convergence par son action, et dirigés en commun vers un point de la superficie de l'organe; l'organe se trouvera dès lors traversé, non plus, comme dans les cas précédens, par un mince faisceau de rayons parallèles, mais par un faisceau conique, plus ou moins ouvert, selon la position et la grandeur du corps réfringent, et composé de la totalité des rayons ainsi rassemblés et convergens. Ce résultat ne peut être contesté, et sa clarté le met au-dessus de toute discussion. Aucune loi naturelle ne se prête à l'idée d'un point unique, formé par l'entrecroisement général des rayons, et dont l'effet serait de reproduire sur l'organe l'identité lumineuse du point extérieur. Ce point existe à la vérité, mais non pas seul; et la vibration n'y peut être, qu'elle ne soit aussi et nécessairement en tous les autres points du cône pénétrant. Jusqu'à quelle profondeur cette vibration pénètre-t-elle dans l'organe? Là, mais là seulement, est le variable: le certain, l'invariable, le nécessaire, c'est qu'elle pénètre. Pour nier cette pénétration, et peut-être même sans droit, il faudrait supposer l'organe absolument noir; dès qu'il ne l'est pas, il y a impossibilité à ce qu'il soit ébranlé en un point sans l'être à la fois en une multitude d'autres. L'être, par la double influence du point lumineux extérieur qui envoie sur lui ses rayons, et du corps réfringent qui les répercute, sera donc averti que son corps se modifie, non sur un point seulement, mais sur une série de points composant une infinité de cônes de même axe et de même sommet, enchâssés l'un dans l'autre.

Jusqu'ici nous avons vu l'être recevant, des points lumineux avec lesquels il se trouvait en rapport, des faisceaux lumineux formés de rayons parallèles ou sensiblement parallèles, et il paraissait assez simple de concevoir que la conscience de la direction du changement effectué en lui pût le conduire à celle de la direction du changement hors de lui. Mais il y a lieu à se demander maintenant s'il est possible que de la conscience de cette infinité de changemens divergens qui se produisent en lui, il soit conduit naturellement à celle d'une direction unique, et plus que cela à celle de la direction par rapport à lui du principe central de tous ces changemens. Je vais tâcher de démontrer qu'il n'y a à cela aucune difficulté.

D'abord il est assez facile de concevoir comment l'être peut s'élever à une conscience distincte de direction au

Digitized by Google

juste de l'axe du cône lumineux qui le pénètre. En effet, cet axe lui est enseigné par sa singularité, étant, parmi l'infinité de lignes de changement, la seule qui soit privée de symétriques; et plus encore, parce qu'il forme la résultante commune de toutes ces lignes. Ainsi le sommet de l'axe est précis : c'est le point qui est en vibration à la superficie; et la direction ne l'est pas moins, puisqu'elle résulte de la convergence symétrique de toutes les lignes de vibration vers ce sommet. Donc l'être saura à la fois quel est le point où la lumière le touche, et quelle est la direction suivant laquelle elle le pénètre. Rien ne s'oppose même à ce que l'être, au lieu d'éprouver une sensation distincte de la part de chacune de ces lignes particulières de changement qui se produisent en lui, et d'en conclure, par un calcul senti, la résultante, soit incapable de tant de délicatesse, et n'ait conscience que d'une sensation d'ensemble, c'est-à-dire justement de cette résultante elle-même.

Il y a à cela d'autant plus d'apparence que, dans le cas de plusieurs points lumineux voisins, ce qui est le cas naturel, il faudrait attribuer à l'être une délicatesse de perception véritablement infinie, pour la perception distincte de tant de lignes de changement qui se croisent en chacun de ses points; tandis que, bien que les divers cônes lumineux, répondant à chacun de ces points, soient, à la vérité, enchevêtrés les uns dans les autres, le principe de la coexistence des vibrations étant cause qu'ils subsistent cependant comme s'ils étaient complétement isolés les uns des autres, rien ne s'oppose à ce que l'être ait une conscience précise de chacun d'eux. Ainsi, pourvu que les points de convergence à la superficie de l'organe, l'avertissement de l'existence des points extérieurs se fait encore, comme dans le système des cellules, par une sensation spéciale de direction. Mais ici il y a un avantage immense; c'est que deux points situés dans des directions différentes, quelle que soit la valeur de cette différence, par cela seul qu'elle existe, donneront toujours naissance à deux cônes lumineux différens, et par conséquent aussi, pourvu que la sensibilité de l'être soit suffisante, à deux sensations différentes. Ce n'est donc plus le défaut de l'appareil, mais uniquement celui de la condition essentielle de l'être qui peut empêcher que deux points écartés l'un de l'autre, d'une quantité aussi petite qu'on voudra l'imaginer, au lieu de demeurer confondus dans une sensation commune, ne se témoignent au contraire dans le regard, chacun en particulier, et par une sensation spéciale.

A cet avantage, il faut en ajouter un autre, qui consiste en ce que, toutes choses égales d'ailleurs, la sensation obtenue par réfraction est considérablement plus vive que celle qui a lieu par transmission directe. Elle est en effet le produit d'une somme de rayons bien plus grande; et la loi suivante, touchant le rapport de vivacité des deux sensations se démontra d'elle-même; savoir : que la vivacité de la sensation par cellules est à celle de la sensation par réfraction, comme la section de la cellule est à la section du corps réfracteur. Ce rapport est d'autant plus grand que les cellules sont plus étroites, et par conséquent la vision plus nette; de sorte qu'à la limite, dans le cas de la netteté parfaite, il devient infini. Ce n'est pas tout, car les dimensions du corps réfracteur pouvant varier selon les circonstances, du moins entre certaines bornes, il résulte de là un principe simple d'organisation, qui permet à l'être de combattre à son gré, dans certaines bornes aussi, l'effet de la distance, en mainteuant, à l'aide de la variation en question, entre sa sensibilité naturelle et l'intensité lumineuse des rayons, la concordance qu'il faut pour la sensation. Grâce à ce principe, dont la contraction et la dilatation de l'iris marquent en nous une trace, l'être se trouve donc en état de poursuivre son règne sur tous les points de l'étendue, qu'ils tendent vers la limite où ils se perdent par la grandeur de l'éloignement, ou vers celle où ils se perdent par la faiblesse de la lumière : et lorsque, pour un être doué de la vision cellulaire, les objets, devenus ou trop obscurs ou trop lointains, auraient depuis long-temps disparu; pour un être doué d'une égale vertu de sensibilité, mais aidé par la réfraction, ces mêmes objets, agissant par la résultante d'une somme suffisante de rayons, seraient encore en vue.

Je viens d'exposer les traits généraux de la vision par réfraction; mais il reste dans ce sujet plusieurs problèmes secondaires dont il est nécessaire que je dise au moins quelques mots. Ainsi, il est indispensable de rechercher ce qui arrive lorsque le sommet des cônes réfractés, au lieu d'être précisément placé à la superficie de l'organe, comme je l'ai tout à l'heure supposé, s'en trouve à un degré d'écartement quelconque; car la position de ce sommet étant dépendante de celle du point extérieur auquel il correspond, il ne se peut faire que, lorsque cet objet se rapproche ou s'éloigne de l'organe, celui-ci étant supposé constant, le sommet ne prenne position au-delà ou en deçà de la superficie en question. Il y a donc à considérer : 1° le cas où le sommet se trouve compris dans l'intérieur de l'organe; et, dans ce cas, bien que le sentiment de la direction soit peut-être moins net que si le sommet était à la superficie, il paraît cependant qu'il ne doit pas y avoir une grande différence, le rassemblement de toutes les lignes de changement continuant à s'opérer également en un lieu dont l'être a conscience, et un point devant naturellement, et dans toute hypothèse, nous frapper de la même manière, que sa représentation optique soit placée sur la face antérieure ou sur la face postérieure de la rétine. 2° Le cas où le sommet du cône devient extérieur à l'organe; et dans ce cas, il est incontestable que la direction, se faisant connaître par une fluctuation beaucoup moins précise que dans le cas précédent, sans le secours d'aucun maximum d'intensité comparable à celui qui avait lieu au sommet où venaient se concentrer tant de vibrations convergentes, ne peut plus être sentie avec autant de netteté, et donne nécessairement une sensation de plus en plus indistincte à mesure que le foyer de convergence s'éloigne davantage. Il suit de là que les points assez peu écartés les uns des autres, pour que les directions qui leur correspondent ne soient que faiblement différentes, demeureront compris dans une sensation commune, et ne produiront par conséquent qu'une vision confuse. Ainsi, en résumé, nous arrivons à cette loi : que les points du champ visuel, situés de manière que les foyers de convergence qui leur correspondent soient compris dans l'épaisseur de l'organe sensible, sont susceptibles d'être vus simultanément avec un degré de netteté sensiblement identique, et qu'en conséquence, c'est de l'épaisseur de cet organe que dérive, suivant certaines conditions, l'étendue de la vision distincte simultanée. Et l'expérience consent bien à cette théorie, car tout le monde sait que des points inégalement distans se laissent embrasser dans un même coup d'œil, avec un même degré de netteté, pourvu seulement que l'intervalle qui les sépare ne soit point supérieur à certaines limites. C'est sur cette loi vraiment essentielle qu'est fondée la perception des corps, puisqu'il n'en est pas un qui, placé à une distance convenable, quoique prochaine, ne soit distinctement perceptible d'un seul coup d'œil; avantage dont nous ne saurions évidemment jouir, si la sensibilité de l'organe n'existait, comme on l'admet dans les théories ordinaires de la vision, qu'à la superficie. Enfin, c'est encore de cette loi, et de cette loi seulement que l'on peut déduire le principe qui, dans la construction logique de l'appareil visuel, rattacha aux conditions générales de la vision l'épaisseur de la rétine, qu'aucune autre considération physique ne paraît propre à régler.

Je ne dois cependant point dissimuler que la chaîne de mon raisonnement conduit à une difficulté que je ne saurais entièrement expliquer, et qui est de connaître pour-

quoi, si la perception est en effet également nette dans l'intérieur de la rétine et à sa superficie, la nature n'a pas donné à cet organe une épaisseur assez grande pour recevoir en lui tous les foyers, et résolu ainsi par la voie la plus simple, selon son habitude, le problème de la vision. Aussi ne voudrais-je point affirmer trop explicitement, l'arrêt étant trop peu fondé, l'identité de la perception à la superficie et dans l'intérieur : il se pourrait fort bien, je l'avoue, que la netteté de la sensation allât en décroissant à mesure que les foyers s'enfoncent davantage. Mais cela ne ferait que renforcer, loin de le détruire, le seul résultat qui soit essentiel ; savoir, que la vision ne peut être distincte, dans le mode de la réfraction, que pour les points compris entre deux distances déterminées. Et l'on voit encore que cette difficulté n'est point inhérente à notre façon de concevoir la question, et quelle subsiste également dans toute hypothèse. Elle n'en est que plus digne d'attention, et c'est cette attention qui, pour ma part, me porte à imaginer que la marche des vibrations lumineuses dans l'intérieur des corps, encore si peu connue, exige peut-être, pour produire sensation, que l'organe sensible ne soit pas tout-à-fait diaphane ; ce qui est en effet ce que l'on observe, si je ne me trompe, chez tous les animaux. Cela étant, on découvre une limite nécessaire à l'épaisseur de la rétine, et le secret de la nature est à jour.

Mais quoi qu'il en soit de ce point sur lequel je ne saurais insister davantage, la conclusion de ce qui précède est que l'être, pour voir clairement dans toutes les parties du champ visuel, devrait être muni d'autant d'appareils différens qu'il existe de zones de vision distincte, depuis le plus grand voisinage jusqu'au plus grand éloignement ; et que, s'il ne dispose que d'un seul appareil, sa vision, nette à l'égard d'une certaine zone seulement, sera nécessairement trouble pour toutes les autres.

Cependant, comme il n'y a aucune nécessité à ce que l'être embrasse avec une égale netteté, d'un même coup d'œil, toutes les parties du champ visuel, attendu qu'il peut se procurer tout aussi bien les connaissances qu'il lui faut, en promenant successivement son regard dans ces diverses régions, il est aisé de comprendre comment la nature a dû se dispenser de cette prodigalité de constructions, par l'emploi d'un seul appareil variable à volonté, et susceptible de se mettre, d'un instant à l'autre, à l'égard des diverses parties du champ visuel, dans les rapports convenables par la vision distincte. Les conditions relatives à cette fin, se réduisant à ce que les foyers soient constamment ramenés à la superficie à mesure qu'ils tendent à s'en écarter, semblent assez simples au premier abord, puisqu'il se présente tout de suite à l'esprit d'éloigner ou de rapprocher, soit l'organe du corps réfracteur, soit le corps réfracteur de l'organe ; et cette méthode, toute directe, est en même temps si rationnelle que je ne saurais douter que la nature ne l'eût employée, si elle n'en avait été empêchée par quelque importante raison. Mais on conçoit aussi une autre méthode plus détournée, qui consiste à augmenter ou à diminuer, par quelque artifice, la puissance réfringente du réfracteur, de manière à donner aux rayons le degré de convergence qu'il leur faut pour que leur croisement se reporte à l'endroit convenable ; et c'est cette dernière méthode que la nature, selon les indices physiologiques les plus récens et les plus dignes de foi, paraît avoir préféré.

En effet, l'expérience démontre avec certitude les points suivans : 1° que l'œil ne perçoit pas avec une égale netteté les rayons lumineux émanant d'un objet prochain et d'un objet éloigné, en sorte que si l'objet prochain est vu nettement, l'objet éloigné est vu confusément, et réciproquement ; 2° que, par suite d'un changement volontaire, l'œil peut quitter les conditions nécessaires pour la vision distincte du premier objet, et se ranger à celles qui conviennent à la vision de l'autre ; 3° que ce changement ne consiste point en un mouvement de la rétine vers le cristallin, ou du cristallin vers la rétine, mouvement de déformation qui, dans ses limites extrêmes, devrait s'étendre jusqu'au sixième du diamètre du globe oculaire ; 4° qu'il ne consiste point non plus dans une modification de la courbure de la face antérieure de la cornée. Il ressort de là une conclusion nécessaire ; c'est que le changement consiste dans une variation du corps cristallin, puisqu'il est le seul élément de l'appareil dont l'expérience n'ait pas démontré la constance.

Les preuves directes de cette variation sont plus difficiles à établir que celles que nous venons de donner, parce que la transparence et la position du cristallin ne permettent pas d'apprécier ses mouvemens. Voici cependant ce que l'on peut dire à cet égard. Si le cristallin se contracte, comme il le faut pour la vision distincte des objets rapprochés, un résultat de cette contraction doit être que la pupille soit légèrement portée en avant ; et l'observation constate en effet que ce mouvement se produit chaque fois que la vision s'adapte à un objet rapproché. De plus, si le cristallin est le principe essentiel de la variabilité du champ de la vision distincte, cette variabilité doit cesser dès que le cristallin est enlevé ; et c'est en effet ce qui a lieu chez tous les individus complétement opérés de la cataracte, c'est-à-dire privés de cristallin, ces individus n'étant plus capables, ainsi que cela est maintenant bien constaté, de voir distinctement les objets qu'à une seule distance. Enfin, si le cristallin est susceptible de dilatation et de contraction, sa nature doit être celle des muscles, et non pas, comme les physiologistes l'ont admis pendant long-temps, celle des dépôts inorganiques ; et c'est précisément à quoi conduisent aujourd'hui les recherches d'anatomie les plus délicates que l'on ait faites sur ce point : le cristallin est un assemblage complexe de muscles diaphanes, rayonnans, superposés, adhérens au reste du corps par la partie postérieure de la capsule, nourris par des vaisseaux déliés, traversés, selon toute vraisemblance, par des filets nerveux de la dernière ténuité, et susceptibles, par le jeu de leurs contractions, de modifier dans certaines limites la courbure et la densité de leur ensemble. Après une longue et persistante dénégation dont nous n'avons point à nous embarrasser ici, la haute conjecture de Descartes, qui avait considéré le cristallin comme un muscle destiné au maintien de l'harmonie entre l'œil et les objets, est donc justifiée par la science moderne. Il faut, suivant la preuve indirecte, que le principe de variation soit dans le cristallin, et, en même temps, il est établi par la preuve directe que cet organe est disposé en effet pour la variation. Ainsi le cristallin remplit dans la vision une fonction particulière et primordiale ; et la nature, en compliquant, par son adjonction, la structure de l'appareil visuel, n'a point agi sans une raison suffisante.

Le maximum de variation dont l'organe réfracteur est susceptible, détermine les bornes entre lesquelles la vision distincte peut être conservée. Il est aisé d'apercevoir qu'il n'y a là de limite que dans une seule direction. Le plus simple calcul démontre en effet que plus les objets s'éloignent, moins la position de leurs foyers se trouve affectée par le changement de leurs distances ; si bien que, dans l'œil humain, par exemple, pour tous les points compris entre un mètre et l'infini, la position des foyers demeure sensiblement constante. Mais il est en tout autrement au voisinage de l'œil ; car, au contraire, plus la proximité est grande, plus le foyer s'écarte au moindre rapprochement ; en sorte qu'à la limite, pour maintenir l'invariabilité des foyers, il faudrait à l'organe une force de réfringence infinie. Cela ne pouvant avoir lieu, il y a donc nécessairement un minimum de distance auquel la vision distincte n'est plus possible. Ce minimum, ainsi qu'on peut le constater par l'expérience, est variable selon la diversité des espèces, et même des

individus; mais il conserve dans tous les cas une grandeur finie : seulement, plus la puissance de contractinn du cristallin est énergique, plus est petite la distance à laquelle les objets cessent de pouvoir être aperçus distinctement. Et aussi voit-on, chez les vieillards, le presbytisme, c'est-à-dire le défaut de vision distincte dans les champs voisins de l'œil, se développer en même temps que l'affaiblissement général du système musculaire. Mais au fond, il n'y a dans cette incapacité qu'une différence du plus au moins; comme on l'a dit depuis long-temps, nous sommes tous presbytes, et, je le déclare, c'est un grand mal. Le défaut opposé, c'est-à-dire celui des personnes dont le cristallin ne saurait assez se distendre pour permettre au foyer des objets éloignés de gagner la rétine, et qui par conséquent ne peuvent voir distinctement que de près, est au contraire un état exceptionnel, et qui par conséquent ne mérite point autant d'attention. On conçoit qu'il doit devenir la suite ordinaire d'une contraction du cristallin trop long-temps soutenue, et on sait qu'il se produit en effet chez tous ceux dont le regard est habituellement appliqué à des travaux minutieux.

Mais en supposant même le cristallin dans les conditions les plus favorables, un autre obstacle se présente qui, dépendant non plus des principes géométriques de l'appareil, c'est-à-dire de la science de la nature, mais du principe même de la sensibilité, c'est-à-dire de l'imperfection métaphysique de l'être, arrête infailliblement la sensation de la lumière dans l'essor indéfini de sa virtualité. En effet, la seule chose qui résulte de la précédente analyse, c'est que deux points lumineux différens donnent toujours lieu dans l'organe sensible à deux systèmes différens de changemens, d'où peuvent naître simultanément, pourvu seulement que l'un des points ne soit pas très voisin et l'autre très éloigné, deux sensations précises de direction, et par conséquent la connaissance claire de chacun de ces points, quelle que soit d'ailleurs leur position entre les bornes assignées tout à l'heure à la vision distincte. Mais, la différence qu'il y a entre les deux systèmes de changemens diminuant en raison de l'écartement angulaire des deux points par rapport à l'œil de l'observateur, il est évident que les deux sensations deviennent de plus en plus semblables à mesure que cet écartement devient de plus en plus petit, jusqu'à ce qu'enfin, à une certaine limite marquée par la sensibilité, elles se confondent par leur identité apparente, et ramassent ainsi en une seule connaissance les deux connaissances précédemment séparées. A la vérité, même à cette extrémité, la vision demeure distincte en ce que les sommets des faisceaux réfractés occupent la position convenable pour la netteté de la perception; mais elle est trouble en ce que les axes de ces faisceaux sont trop faiblement divergens l'un par rapport à l'autre pour se laisser distinguer.

Considérons, par exemple, deux points qui, à la distance d'un mètre, envoient dans l'œil deux faisceaux suffisamment divergens pour donner naissance à deux sensations différentes, et supposons que nous commençions à nous en éloigner : nous n'aurons pas besoin de nous avancer bien loin sur la route de l'infini pour que l'angle compris entre les deux faisceaux devienne assez faible pour échapper à nos sens, et nous faire perdre ainsi toute connaissance de l'existence particulière de chacun de ces points. A peine observons-nous, du haut d'une montagne, un être quelconque, même des plus apparens, que son corps tout entier ne frappe plus nos regards que comme un point; à peine nous place-t-on aux limites de notre atmosphère, qu'il en est de même des plus gigantesques monumens que nous sachions élever; enfin, nous éloigne-t-on dans l'espace à quelques centaines de fois le diamètre de notre terre, les rayons émanés de tant de points différens que nous savons exister à sa surface, ceux des villes et des campagnes, des forêts, des fleuves, des montagnes, même des continens et des mers, bien que se témoignant réellement en nous par autant de changemens différens en nature et en direction, se confondent pour notre conscience en un simple et unique faisceau; et de ce monde si vaste, si varié, si rempli de riches et admirables détails, qui, par l'effet du mécanisme de notre vue, est résumé tout entier et parfaitement dans notre œil; de ce monde qui nous importe tant, et dont la connaissance nous a fait ce que nous sommes, notre sensibilité trop grossière et gênée par cet éloignement que nous avons supposé, ne nous permet plus de prendre d'autre idée que d'une lointaine étincelle. Ce défaut est un grand malheur pour nous, ô mon Dieu! car je ne doute pas que, si votre bonté avait permis que nous pussions voir distinctement à tous les degrés d'éloignement, et entrer ainsi, au gré de notre curiosité, dans la connaissance de ce qui se fait à la surface de ces milliers de mondes qui existent autour de nous dans l'étendue, et que nous cessons même tout-à-fait d'apercevoir dès que leur splendeur s'efface, cette contemplation magnifique, jointe aux bons exemples et aux enseignemens dont se seraient enrichies par elle la religion, la politique, toutes nos sciences, n'eût été pour la terre un grand bien. Mais il convenait apparemment aux éternels décrets que nous fussions seulement avertis, dès à présent, par nos yeux que ces mondes existent, sans apercevoir en même temps de quelle manière ils existent.

Ce défaut, étant lié au rapport qu'il y a entre la distance mutuelle des deux points à différencier et leur distance à l'œil, se manifeste aussi bien dans l'analyse des petites choses que dans celle des grandes, et nous est une chaîne qui nous retient également, que nous prenions notre élan vers le terme de l'infiniment petit, ou vers celui de l'infiniment grand. Nous ne pouvons, en effet, en vertu de cette loi, distinguer deux points très voisins qu'à condition d'en rapprocher notre œil à une distance très petite. Mais la vision distincte, comme nous l'avons reconnu, ne s'accorde qu'avec l'objectivité à distance. Donc il n'est pas possible d'apercevoir distinctement deux points très voisins, et il nous est naturellement aussi impossible de porter notre examen dans le menu d'un grain de poussière que dans celui d'une étoile. Remarquons toutefois que la cause des deux impossibilités n'est point absolument la même, et que, sans avoir besoin d'une sensibilité plus délicate, il nous suffirait, pour jouir de la vue microscopique, de posséder un organe tout-à-fait myope. C'est ce que la nature a fait à l'égard d'un grand nombre d'animaux qui, forcés par la minutie de leurs dimensions d'agir sur les objets extérieurs à un degré extrême de rapprochement, ont reçu des yeux organisés pour voir distinctement presque au contact. Ce serait sans doute, pour nous aussi, un grand avantage que de posséder de tels microscopes, et de pouvoir nous en servir communément et sans fatigue. Mais lorsque l'on compare l'amélioration dont notre vue serait susceptible de ce côté avec celle dont nous avions tout à l'heure le sentiment, on s'aperçoit bien vite que les sociétés humaines auraient infiniment moins à y gagner qu'à la précédente; les conditions générales du genre humain, sauf en ce qui regarde le perfectionnement de quelques sciences, n'en éprouveraient au fond que d'imperceptibles changemens; et même, en cherchant avec attention les plus frappans, on découvre avec une sorte de surprise qu'ils consisteraient presque uniquement dans la modification des écritures. Je ne nie point assurément qu'il n'y ait dans ce sujet une haute importance, et que des hommes qui pourraient transporter sur un feuillet la grande littérature du genre humain, et y promener à volonté leurs regards, ne nous fussent à certains égards bien supérieurs; mais en déplorant l'imperfection et le volume inutile de nos livres, je m'en contente, et tourne ma pensée avec un regret sans espoir sur la bibliothèque

mystérieuse qui rayonne autour de nous dans le ciel, et dans laquelle nous ne savons pas lire.

La cause qui retient notre vision dans ce milieu dont notre être se réjouirait de sortir, provient donc simplement d'un certain écartement de rayons lumineux, ici trop, et là trop peu considérable. Or, comme la physique nous enseigne divers moyens de faire varier à volonté l'écartement d'un système quelconque de rayons, on peut juger au premier abord qu'il n'y a là pour nous aucune infirmité radicale, et dont nous n'ayons la vertu de nous délivrer par le secours de nos instrumens. Et en effet, au moyen des télescopes et des microscopes, c'est-à-dire en nous faisant artificiellement un appareil de réfraction différent de celui qui, dans notre construction naturelle, est placé au-devant de l'organe où se fait seotir la lumière, nous sommes maîtres de dépasser jusqu'à un certain point, et fort utilement pour nous, les bornes normales de notre vision, c'est-à-dire nous guérir de notre presbytisme en ce qui concerne le monde des poussières, et de notre façon de myopie en ce qui concerne celui des astres. Mais, ici encore, ce vice de sensibilité, par suite duquel nous ne sommes qu'imparfaitement avertis des changemens physiques qui se passent en nous, vient nous arrêter dans la savante hardiesse de nos efforts. A mesure que nous réussissons à nous avancer au-delà de nos limites, la quantité de lumière que les objets nous envoient s'affaiblit : nous ne brisons donc pas notre chaîne, nous en changeons; et toujours entravés, malgré nos inventions, ne faisons que remplacer le terme où notre vision s'interrompait par son inhabileté à l'égard des écartemens trop petits, par celui où elle s'interrompt encore par son inhabileté à l'égard des intensités trop faibles. En un mot, nous ne pouvons augmenter indéfiniment la force réfringente de nos instrumens sans entrer de plus en plus dans la nuit, et les ténèbres font cercle autour de nous. Sans doute, s'il ne s'agit que des objets placés sous notre main, nous pouvons reculer notre défaite en appelant à nous de nouvelles armes, et combattre par une illumination artificielle l'évanouissement de l'illumination naturelle; mais dès qu'il s'agit des objets situés dans les hautes distances, des plus intéressans à coup sûr parmi ceux dont la connaissance nous échappe, notre industrie demeure sans ressources, et nous n'avons aucun moyen de faire que la quantité de lumière envoyée à notre œil, de quelque station céleste, par un corps des mêmes dimensions que le nôtre, soit assez forte pour émouvoir notre sensibilité, et devenir une base suffisante pour notre connaissance. Mais ne faisons point la nature physique solidaire de ce qui n'est que le défaut particulier du mode actuel de notre existence; n'attribuons pas non plus au seul perfectionnement de notre savoir un changement dans les limites de notre domaine visuel, qui ne saurait être que le fruit d'un perfectionnement transcendant de notre sensibilité; et sans renoncer à toute vue d'avenir sur ce point, ne la plaçons toutefois que dans les horizons lointains de la grande carrière du genre humain.

Je revieus, de ces spéculations malheureusement trop incertaines, au champ sévère de la géométrie, et après avoir considéré l'effet des variations en soi du corps réfracteur, je vais chercher à découvrir les raisons de la préférence donnée par la nature à ce système sur celui, en apparence moins complexe, que l'on pourrait baser sur le seul effet des variations de position. *A priori*, m'appuyant sur le solide et fécond axiome de la simplicité des moyens, j'affirme que ces raisons existent; et n'ayant encore tenu dans mon raisonnement aucun compte de la direction particulière des changemens effectués dans l'organe sensible, je me trouve logiquement conduit à penser que c'est de ce côté que je dois poursuivre ces raisons inconnues. La question des directions est d'ailleurs trop essentielle pour pouvoir se passer des éclaircissemens qui lui manquent, et nous allons, en effet, en voir surgir plusieurs nouveautés.

Notre point de départ, et sa vérité est incontestable, repose sur ce que la vision nous donne connaissance non seulement de l'existence des objets, mais de leur direction par rapport à un point déterminé de notre corps. A la vérité, ceux qui soutiennent que la vision est le résultat d'un certain contact entre la rétine et une certaine image qui s'y appliquerait, prétendent que cette connaissance, en ce qui touche les directions, n'est point naturelle, qu'elle n'est qu'un résultat de l'habitude, et que si notre intelligence ne corrigeait notre sensation, nous nous estimerions réellement touchés par les objets que nous voyons. Mais outre que cette opinion, vraiment singulière, n'a par elle-même aucune vraisemblance, outre qu'elle est contredite par le sentiment intérieur qui enseigne invinciblement à tous les hommes que ce qu'ils voient est en dehors de leurs yeux précisément dans la direction où cela est en effet, et de plus démentie par l'observation qui nous montre les jeunes animaux venant droit aux objets qu'ils appètent, sans autres avertissemens que ceux de leur vision naissante, elle ne repose sur aucun fondement théorique que la saine philosophie puisse accepter. Aussi voit-on aujourd'hui les physiologistes, à l'exemple de M. Cuvier, s'accorder assez volontiers à admettre, contre l'école sensualiste proprement dite, que les objets sont rapportés à l'extérieur sur la direction des rayons lumineux qui tombent sur la rétine. Mais comme, en vertu de la réfraction qui se continue dans toute la substance de l'œil, la direction du faisceau qui tombe sur la rétine est très sensiblement différente de celle du faisceau lumineux qui tombe sur le cristallin, c'est-à-dire de la direction même de l'objet, on se tromperait à tout coup sur cette dernière direction, à moins de la viser particulièrement, si on devait la juger d'après celle du faisceau lumineux intérieur; et comme, tout au contraire, on ne se trompe point, il faut conclure que ce n'est point d'après cette direction-là que s'établit le jugement. Cette conclusion, on doit le remarquer, est d'ailleurs tout-à-fait d'accord avec ce que nous avons précédemment établi touchant la corrélation de la sensation avec la direction du changement qui s'opère dans le corps. Il suit de là, en effet, que ce n'est point du faisceau lumineux tombant sur la rétine que nous devons nous occuper, mais bien du faisceau entrant dans la rétine; et cela nous met de suite et très simplement dans la vraie question. A son entrée dans la rétine, le faisceau lumineux éprouve nécessairement une nouvelle réfraction, et à cause de la concavité de ce nouveau milieu et de sa force réfringente, cette nouvelle réfraction se fait justement en sens inverse de la première. Donc le faisceau lumineux réfracté par la rétine se rapproche plus de la direction véritable de l'objet que le cône lumineux tombant sur la rétine; et comme c'est aussi ce premier faisceau qui est efficace pour la sensation à l'exclusion de tout autre, et que la fidélité de cette sensation nous est démontrée, nous sommes logiquement amenés à l'idée que cette contre-réfraction est la compensation mathématique de la première, et qu'ainsi le faisceau lumineux qui entre dans la rétine est parallèle au faisceau lumineux qui tombe sur le cristallin. Il est incontestable que cette idée ne saurait acquérir toute sa certitude que par l'investigation anatomique; mais il est incontestable aussi qu'en attendant, il suffit, pour y avoir quelque confiance, de la méthode indirecte qui nous l'a fait apercevoir. La vision nous donne la connaissance claire des directions; or, il se produit dans l'œil un effet qu'il suffit de régulariser pour engendrer le principe de cette connaissance; donc, c'est de cet effet que la nature s'est servie : voilà mon raisonnement, et quoique sa rigueur ne soit pas absolue, car il n'est pas démontré que le moyen en question, très simple à la vérité, soit certainement le plus simple, attendu que, bien qu'il ne s'en présente même aucun autre à notre esprit, il peut cependant en exister d'inaperçus, je crois utile d'y pousser un

peu plus avant, ne fût-ce que pour éclairer l'expérience qui doit le détruire ou le consolider. D'ailleurs, le but que je me propose dans cette spéculation est à certains égards métaphysique, et indépendamment de toute expérience, peut être au moins approximativement rempli par le seul raisonnement. Si la nature, pour nous donner la connaissance des directions, n'a pas employé le moyen que j'imagine, j'aurai du moins établi qu'il y en avait un qu'elle était maîtresse de prendre; et si elle en a pris un plus simple encore que celui-là, c'est encore mieux pour ce que j'ai à cœur. Il m'a toujours paru, en effet, souverainement injurieux envers la nature, de supposer qu'étant en quelque sorte incapable de nous donner immédiatement, à l'aide de nos organes, des notions vraies, et ne réussissant à nous en donner ainsi que d'inexactes, elle a laissé à notre intelligence le soin de rectifier sa maladresse par l'habitude de ses tromperies; et comme c'est là, en réalité, le fond de cette fameuse théorie de l'éducation de la vision par le toucher, mon effort pourra du moins être considéré comme une tentative de réparation envers cette suprême et toute-puissante sagesse.

Imaginons, pour fixer les idées, que le système de l'œil soit coordonné par rapport à l'axe optique et deux autres axes du cristallin; le problème, qui est de déterminer la courbure et la force réfringente de la rétine, en sorte que la direction des faisceaux réfractés par elle soit parallèle à celle des extérieurs incidens, se réduit, ainsi qu'il est aisé de le reconnaître, à calculer une courbe d'après les conditions suivantes : que l'angle du rayon recteur avec la normale, moins l'angle dont le sinus est égal au sinus du précédent, diminué selon le rapport de réfraction pour la rétine, fasse égalité avec la différence entre l'angle du rayon recteur et de l'axe, et une certaine fonction de cet angle, fonction qui est précisément le rapport que le cristallin et ses annexes établissent entre la direction du faisceau extérieur et celle du faisceau réfracté dans l'organe. La traduction de ces conditions en style algébrique donne une équation transcendante qui est celle de la courbe cherchée. La forme de cette courbe varie suivant la valeur de la force réfrigente de la rétine, mais, surtout, suivant le second terme de notre égalité, c'est-à-dire suivant le cristallin et les liquides qui l'entourent : de sorte que, ces divers termes étant déterminés, la forme que doit prendre la rétine, pour produire l'effet cherché, devient une conséquence mathématique de ces autres éléments de l'appareil. Ainsi se manifestent la solidarité de toutes les parties de cette belle construction, et en même temps, l'indice d'une raison suffisante pour que la nature ait donné à la rétine la forme qu'elle a de préférence à tout autre. Reste, comme dans notre précédente étude de la vision par transmission directe, à prendre par expérience les valeurs qui entrent dans cette équation-ci, et à voir si elles la vérifient effectivement.

Il sort encore de là une considération qu'il faut relever : c'est que la rétine enchaîne à son tour le cristallin et ses annexes, qui ne sont qu'imparfaitement déterminés par les lois générales de la réfraction convergente, et ajoute ainsi de nouvelles conditions qui mènent à fin la détermination géométrique de tout l'appareil. En effet, le calcul de la surface de la rétine ne repose que sur l'inclinaison des faisceaux incidens à l'égard des faisceaux réfractés, et son établissement se fait par conséquent sans aucun égard à la distance entre les foyers de convergence et le cristallin. Mais, pour que la vision soit distincte, il faut que ces foyers coïncident avec la surface de la rétine. Donc le cristallin et ses annexes sont assujettis à cette condition remarquable, que le système des foyers relatifs aux points situés dans la zone de vision distincte simultanée produise une surface identique avec celle de la rétine. Ainsi, ces pièces doivent être composées suivant des lois toute particulières; et il y a des raisons inhérentes à l'acte même de la vision qui nécessitent qu'elles soient composées comme elles le sont, plutôt que de toute autre manière.

Ce n'est même pas tout, puisque ce système, devant successivement convenir à la vision distincte dans plusieurs zones différentes, doit se prêter à une suite de variations tellement combinées que, lorsqu'il ramène sur la rétine le foyer d'un point quelconque, il y ramène en même temps les foyers de tous les points appartenant à la même zone. Enfin, nous aurions encore à examiner ce qui concerne l'achromatisme, et s'il n'était temps d'abréger cette discussion, on verrait surgir une tel ensemble de conditions, qu'il faut toute la transcendance de la géométrie de la nature pour leur donner satisfaction par une construction régulière, qui est celle de l'œil. En définitive, nous demeurons donc assis sur cette vérité : que dans l'appareil visuel tout est connexe, tout est strictement à sa place, tout est nécessaire.

De cette conclusion sort immédiatement la réponse à la question capitale que nous nous étions proposée en commençant cette étude; savoir, pourquoi la nature a fait porter la variation sur la constitution intime du cristallin, au lieu de la faire simplement porter sur la position du cristallin par rapport à la rétine. Il est clair, maintenant, que l'on trouble tout l'appareil dès que l'on approche le cristallin de la rétine ou qu'on l'en éloigne, et que l'on ne peut y remettre l'ordre qu'en contraignant la rétine à changer de forme pour s'adapter aux lois d'une courbure nouvelle. En suivant ce mode de variation, on ne parvient donc point au but désiré par le simple déplacement du cristallin, mais par ce déplacement combiné avec une modification générale de toute la rétine; procédé évidemment plus complexe que celui qui résulte de la variation en soi du cristallin, et contradictoire par conséquent au principe naturel de la simplicité.

Combien cette matière est importante, puisque c'est d'elle que procède la plus magnifique révélation de l'univers que Dieu nous ait fait la grâce de nous donner; combien elle est élevée, puisqu'elle met en jeu toutes les finesses de la géométrie, de la physique et de la zoologie, et les surpasse; combien elle est digne d'admiration, puisque nous y découvrons tant de traits manifestes de la sagesse et de la simplicité de la nature! Aussi avions-nous d'abord conçu le dessein d'en exposer encore ici plusieurs appendices; mais, en y réfléchissant, nous avons pensé qu'il suffisait d'avoir éclairci d'une manière générale, par l'étude particulière de la sensation de la lumière, le principe fondamental de la première partie de cet article, que l'être parvient à la connaissance du monde extérieur par celle de l'existence des divers points qui composent ce monde, et de leur direction par rapport à un centre déterminé qui est en lui. Il est avéré que l'imperfection de notre sensibilité est le seul obstacle à ce que deux points lumineux quelconques se témoignent en nous par deux sensations distinctes, relatives à la qualité lumineuse et à la direction de chacun de ces points, et c'est là tout ce que nous désirions. Il y aurait assurément de la témérité à penser que toutes les ressources de la nature, pour la solution de ce beau problème d'optique, sont renfermées dans ce qui précède, puisque nous n'avons touché que ce qui concerne les solutions basées, soit sur les lois de la transmission directe, soit sur celles de la réfraction; solutions qui sont aussi les seules dont il y ait exemple dans la zoologie terrestre. Non seulement le phénomène de la lumière recèle, selon toute vraisemblance, beaucoup d'autres lois qui nous sont totalement inconnues, mais même, dans ce que nous en connaissons, il se trouve des lois, et je ne crois pas me faire illusion en citant celles de la polarisation, qui sont peut-être susceptibles de fournir d'autres solutions du problème, moins simples sans doute, mais plus favorables encore à la facilité comme à l'étendue de la vision, et dont je ne vois cependant d'exemples nulle part. Cela étant, soit que l'on considère seulement le perfectionnement certain dont est

virtuellement susceptible notre système de vision, soit qu'il s'agisse de systèmes plus parfaits et sans doute aussi plus compliqués, il me semble qu'il y a un droit dans la conclusion suivante : que, comme ces perfections supérieures sont dans l'idéal de la nature, elles ont nécessairement réalité quelque part.

Il y a encore dans notre vision beaucoup d'autres imperfections, mais ces imperfections n'engagent pas davantage le principe de la perfection virtuelle de la vision. Il suffit de supposer que l'être s'individualise de plus en plus, et prend ainsi une conscience de plus en plus développée de sa manifestation et des changemens qu'elle éprouve, pour voir le nombre et l'étendue de ces imperfections décroître proportionnellement. Elles ne sont donc également qu'une marque et une conséquence du rang intermédiaire que nous occupons dans la hiérarchie générale de la création. Montrons-les, en passant, afin de mettre au moins le doigt sur nos défauts.

La première de ces imperfections consiste en ce que nos yeux ne sont pas sensibles à tous les changemens qui procèdent de l'état lumineux des corps. De même qu'il y a une quantité indéfinie de vibrations acoustiques auxquelles nous sommes sourds, puisque notre oreille ne tire sensation que des vibrations dont la vitesse est comprise entre deux limites déterminées, et perd absolument toutes celles qui sont ou plus lentes ou plus rapides; de même, selon toute vraisemblance, il y a une quantité indéfinie de vibrations optiques trop longues ou trop courtes pour notre vue, et à l'égard desquelles nous sommes aveugles. Il est certain du moins que les points lumineux sont la source de plusieurs changemens qui sont sans efficace sur nos yeux : si bien qu'en interceptant artificiellement la transmission de ces changemens, sans gêner en rien celle des changemens efficaces, nous n'apercevons aucune modification dans l'état des points lumineux que nous avions en vue; tandis que si l'on intercepte, au contraire, les changemens efficaces, tout en laissant aux autres libre passage, nos yeux cessent d'éprouver aucune sensation de la part de ces points avec lesquels ils continuent cependant à demeurer secrètement en relation par ces rayons obscurs. On comprend que je parle ici particulièrement des rayons doués de propriétés chimiques ou calorifiques, à l'exclusion de toute propriété lumineuse, et dont l'analyse de la lumière démontre par des preuves irréfragables l'existence. Mais rien ne prouve qu'outre ces rayons demeurés si long-temps inaperçus, parce qu'aucun de nos sens n'en était frappé, il n'y en ait pas en outre une multitude d'autres que nous n'apercevons point, parce que nous n'avons jusqu'à présent aucun moyen de nous mettre en rapport avec eux. Si nous ne possédions le chlorure d'argent ou telle autre substance susceptible de changer de couleur par l'influence des rayons chimiques, et si nous n'avions imaginé de nous en servir pour cet usage, nous n'aurions encore aucune connaissance de ces rayons; et de même pour les rayons calorifiques, dont nous ne constatons nou plus l'existence qu'en leur faisant produire sur un objet intermédiaire quelque changement propre à tomber dans le domaine de notre sensation. Il est donc possible, plus que cela encore, il est probable qu'il existe dans la nature, outre les phénomènes qui produisent, par leur action sur nous, ce que nous nommons les couleurs, une multitude d'autres phénomènes inhérens comme ceux-là à l'état vibratoire des corps, et auxquels notre condition normale est également d'être insensibles. J'imagine, par exemple, que j'ale en vue un point blanc, et qu'entre ce point et mon œil, je vienne à interposer une lame propre à intercepter tous les rayons colorés, à part ceux d'une espèce déterminée : il est clair que mon œil ne cessera pas, malgré cela, de me donner une perception distincte de ce point et de sa direction, et non seulement de ce point, mais de tous ceux que je supposerai dans le même cas; en un mot, que je continuerai à voir l'objet proposé à ma vue, bien que je ne perçoive plus qu'une partie des rayons qui en proviennent, et que je sois par conséquent hors d'état de recevoir aucune connaissance des changemens qu'il peut éprouver en ce qui concerne les rayons inaperçus. Mais il est clair aussi que je ne serai nullement en droit de généraliser *à priori* cette conséquence, et d'affirmer qu'il doit en être sur cela de tous les êtres comme de moi; car je ne saurais dire, avant de l'avoir vérifié par expérience, que tous les êtres sont sensibles aux mêmes rayons que moi, et que tel mode de changement qui affecte ma vue affecte ainsi la leur nécessairement. On doit donc concevoir sans difficulté qu'il puisse exister, soit des hommes dans une condition anomale, soit des êtres d'une organisation différente de la nôtre, qui, n'étant pas doués de la sensibilité optique pour certains rayons, pour les rayons violets par exemple, perdraient entièrement de vue un objet séparé d'eux par une lame transparente seulement pour cette couleur, tandis que, malgré l'interposition de cette lame, nous persisterions à l'apercevoir très distinctement. Or, imaginons maintenant que l'on place devant l'objet une lame complétement opaque pour tous les rayons colorés, et transparente seulement pour les rayons obscurs, et par exemple, une lame de quarz enfumé, à travers laquelle continueront à passer librement les rayons calorifiques; c'est un fait d'expérience que nos yeux ne recevront plus de la part de cet objet aucune sensation, bien qu'il soit incontestable cependant qu'il y causera toujours des changemens analogues à ceux qu'il y causait précédemment, et qu'à l'aide de ces changemens nous pourrions persévérer dans notre connaissance, si la sensibilité relative à ce mode de changement était dans les conditions de notre nature. Nous nous trouverons donc exactement dans le même cas que les êtres que nous supposions tout à l'heure incapables de voir les corps par les rayons violets; et notre sensibilité, sans vertu pour ces changemens, ne fera pas même naître en nous le plus léger soupçon de la représentation calorifique par laquelle l'objet se témoignera encore en nous à notre insu. Mais, comme tout à l'heure aussi, nous n'aurons absolument aucun droit de généraliser *à priori* ce résultat. Il pourra se trouver des êtres d'une sensibilité plus développée sur ce point que la nôtre, et qui, étant à notre égard ce que nous nous supposions à l'égard des êtres insensibles à la lumière violette, pourront, par l'effet ordinaire de leurs yeux, apercevoir distinctement les objets, alors que ces objets seront totalement occultes pour nous. Et il est bien entendu qu'il ne s'agit pas seulement dans ce raisonnement de la perception des vibrations calorifiques, mais de celle de toutes les vibrations obscures, vibrations dont tant d'espèces nous sont vraisemblablement encore inconnues, et relativement auxquelles nous ne saurions par conséquent affirmer avec certitude l'imperméabilité d'aucun corps. A moins de renoncer à tout sentiment philosophique de la nature, il faut donc se garder de penser que la lumière soit un absolu. Dans le système général des mouvemens vibratoires dont le principe essentiel de l'univers est susceptible, nous distinguons et nommons particulièrement lumière les mouvemens pour lesquels il y a sensibilité dans nos yeux : ainsi, la lumière n'est qu'un relatif, et nous ne sommes point en droit de poser, d'après elle, les bornes de la clairvoyance.

Ces vérités me paraissent jeter un jour fort simple sur quelques faits exceptionnels qui se rapportent à la vision, et dont je ne puis me dispenser de dire un mot.

Il existe des espèces d'animaux qui, destinées par la nature à vivre habituellement dans une région d'obscurité, présentent cependant dans leur organisation tout ce qui est nécessaire à l'accomplissement parfait de la vision, des corps réfracteurs, une rétine, en un mot toutes les pièces de l'appareil visuel de ceux de leurs congénères qui vivent

Digitized by Google

habitnellement dans la région lumineuse. Faut-il donc blâmer la nature d'avoir, par une prodigalité déraisonnable, donné des organes aussi complexes et aussi précieux à des êtres qui ne sauraient en tirer aucun parti, et dans la construction desquels il n'a figuré que comme un poids inutile? ou faut-il la plaindre d'être tellement liée par la force d'analogie qui se montre en toutes ses œuvres, qu'elle ne soit maîtresse de s'en rendre indépendante, même lorsqu'elle se trouve conduite, en lui obéissant, à des incongruités évidentes? Il y a une maxime dont je fais volontiers un principe, c'est que toutes les fois que, par un raisonnement logique, nous nous trouvons amenés à critiquer la nature, nous pouvons être sûrs que l'erreur est dans notre point de départ, car elle ne saurait être dans la nature. Je crois qu'elle s'applique justement à la circonstance présente; car, de ce que les régions dans lesquelles vivent habituellement les êtres dont il s'agit, sont obscures par rapport à nos yeux, nous ne saurions nullement conclure qu'elles le soient d'une manière absolue, c'est-à-dire qu'il ne s'y passe point certains phénomènes vibratoires perceptibles pour une autre sensibilité que la nôtre. De plus, il me semble tout-à-fait conforme aux lois constamment suivies par la nature dans ses variations, que la faculté de vision étant, à son gré, dans la convenance de certains êtres, soit aussi, par cela même, dans la convenance de tous les êtres congénères, en sorte que, dans le cas où ces congénères sont destinés à la région obscure, il y ait seulement un changement correspondant dans leur sensibilité visuelle, adaptée, non plus à la perception des rayons colorés, mais à celle des rayons obscurs, les seuls qu'il y ait dans leur demeure et dont ils puissent par conséquent s'éclairer. Il ne faut donc point se hâter d'établir que, malgré l'appareil de ses yeux, la taupe est aveugle, attendu que la vision des couleurs lui échappe: il faut auparavant chercher à découvrir si ses yeux, troublés peut-être dans leur office ordinaire par les rayons colorés, ne lui sont pas utiles pour des rayons d'une autre espèce, plus communs dans ses souterrains et plus propres à la guider dans sa vie ordinaire. Et je suis même d'autant plus porté à croire qu'il en est ainsi, que les proportions de ses yeux me paraissent être celles d'une extrême myopie, ce qui est justement le genre de vision qui se montre nécessaire dans les étroits canaux où l'animal se meut. Ainsi, selon toute probabilité, les animaux doués d'organes visuels et que nous nommons aveugles ne le sont réellement point; ils sont simplement dans des conditions optiques particulières, et leur sensibilité suit la même condition que celle des animaux de nuit, exactement en harmonie, comme on le connaît par tant d'expériences, avec la qualité spéciale des rayons qui, en raison de cette vie crépusculaire, doivent habituellement pénétrer dans leurs yeux.

La considération purement intellectuelle des diverses espèces de mouvemens, appartenant toutefois au même système général, dont le principe essentiel de l'étendue est susceptible, nous conduit donc naturellement à la conception de divers genres de vision, différens surtout à l'endroit de la sensibilité, et régis uniformément par les mêmes règles. D'où résulte cette loi, bien conforme, ce me semble, à l'esprit de la nature, que les organes visuels sont partout en rapport avec les rayons les plus constans dans le séjour ordinaire de l'être. Et je remarque ici, comme un simple détail, que les animaux, tels que les aspalax, les protées, les cécilies, certains crustacés et autres espèces ténébreuses, dont les yeux sont entièrement recouverts par une membrane opaque, au lieu de faire difficulté, rentrent tout-à-fait dans la loi, puisque cette membrane, opaque pour les rayons colorés, ne l'est sans doute pas pour les rayons particuliers auxquels ces animaux ont affaire; tellement qu'il serait fort possible que ces êtres, au cas qu'ils pussent raisonner et qu'ils le fissent comme la plupart de nos physiologistes, ressentissent à notre égard le même étonnement qu'ils nous inspirent, et ne comprissent pas comment avec notre conjonctive, imperméable peut-être aux rayons par lesquels s'opère leur vision, nous pourrions être capables de clairvoyance, ni que la nature ait pu s'aviser d'ensevelir sous une enveloppe douée de transparence un appareil visuel si savamment calculé et si bien fait.

L'examen réfléchi de ces principes me porte encore à penser que, bien qu'en règle générale, il soit incontestable qu'un être quelconque cesse de distinguer les objets dès qu'il a clos ses paupières, puisque c'est à cette fin que ces voiles mobiles sont évidemment destinés, il n'y a cependant aucune raison de conclure que, par une certaine modification anormale dans l'état de sa sensibilité, il ne puisse être amené à voir nettement, les yeux fermés; d'autant mieux que, comme il ne serait sans doute pas difficile de démontrer que, même les yeux fermés, il continue à se former dans la rétine un système de changemens analogue à celui par lequel on distinguait précédemment les objets, l'espèce de vibration étant seulement changée, il suffit que la sensibilité s'émancipe momentanément de son inertie ordinaire à l'égard de ces dernières vibrations, pour que la vision distincte, malgré l'interposition des paupières, continue à avoir lieu. Ce que nous disons des paupières s'applique également à tout voile constitué de telle manière que les rayons obscurs puissent le traverser sans dispersion, et venir ensuite se réfracter régulièrement dans l'organe, pour converger vers la rétine suivant les lois de la vision. Il ne faut donc point, par une foi trop absolue dans le cours ordinaire des choses, repousser, comme inadmissibles et subversifs de toute science, les faits nombreux qui tendent à prouver qu'il est possible de voir, non point, comme on le dit communément, sans le secours des yeux, mais bien avec le secours des yeux séparés simplement des objets par quelque voile imperméable aux rayons colorés, et par conséquent opaque dans l'état normal de notre sensibilité visuelle. Le physicien de cabinet peut s'étonner; la philosophe ne s'étonne point; il ne voit rien en cela qui soit réellement opposé à l'ordre naturel, et il lui suffit, pour arrêter le trouble prêt à entrer dans sa pensée, de s'élever à l'idée d'une certaine modification dans l'existence de l'être, d'où naisse un développement insolite de sensibilité. On peut même dire que ces faits, vus de haut, rentrent simplement dans la classe de ces afflux extraordinaires de sensibilité dans des organes paralysés, dont il y a également un si grand nombre de témoignages qu'on ne saurait non plus les user sans injure pour l'autorité de l'histoire. Mais il serait insensé de confondre dans une même croyance ce qui est d'accord avec la nature et ce qui lui est manifestement contraire. Comme de se persuader, par exemple, qu'il est possible, par suite d'une augmentation suffisante de sensibilité, de distinguer les objets à l'aide d'une partie quelconque de la masse du corps, indépendamment de tout organe spécial; auquel cas il impliquerait contradiction que la nature eût dépensé tant d'intelligence et d'adresse à fabriquer des yeux, tandis qu'elle était maîtresse, par des moyens incomparablement plus simples, de conférer à tous les êtres la faculté de voir clairement; sans compter encore qu'avec le respect dû à la nature, se trouveraient nécessairement abolis du même coup les droits de la science, puisque, ainsi que nous l'avons assez longuement démontré, si ces droits ont quelque fondement, la vision distincte, sauf peut-être la vision au contact que la physique ne saurait absolument rejeter, ne peut résulter que du jeu de la lumière dans des appareils déterminés. Il faut donc nier sans crainte la réalité de tout mode de vision contraire aux lois essentielles de la lumière, puisqu'il faudrait pour sa production, non pas une simple modification de la sensibilité de l'être, ce qui est dans le possible, mais un

changement des lois constantes de l'univers, ce qui n'y est pas. Puisque tu vois, montre-moi l'appareil à l'aide duquel tu analyses cette infinité de rayons qui te frappent confusément dans tous les sens ; s'il n'y a en toi aucun moyen d'en faire le triage, tu ne vois pas, car tu ne distingues pas.

Non seulement il y a, comme je viens de le dire, des changemens que nous ne voyons pas; mais, parmi les changemens mêmes que nous voyons, il y a une infinité de différences auxquelles nous ne sommes pas sensibles, et qui nous échappent entièrement. On entend que je veux parler de ce que les physiciens ont nommé la polarisation de la lumière. Supposons que l'on fasse successivement passer un rayon lumineux par les états les plus différens à cet égard; que, d'abord privé de polarisation, il acquiert la polarisation droite, qu'il y varie dans toute la série des azimuts, qu'il prenne enfin la polarisation circulaire, ce rayon, pourvu que sa couleur et son intensité, c'est-à-dire la longueur et la vivacité des vibrations, demeurent constamment les mêmes ou à peu près, nous paraîtra constamment identique, malgré les variations profondes que nous lui aurons fait successivement éprouver. Ici, à la vérité, je ne voudrais pas, de crainte de m'engager témérairement, affirmer qu'il dût suffire d'un simple perfectionnement de sensibilité pour procurer à l'être la faculté de connaître immédiatement tous ces changemens. Il me paraît vraisemblable que l'on ne saurait se dispenser d'imaginer en même temps un certain perfectionnement dans l'appareil de la vision. Mais en définitive, puisque nous parvenons à distinguer, au moyen de nos instrumens, les rayons polarisés de ceux qui ne le sont pas, et toutes les diversités de cette polarisation, rien n'est plus facile que de concevoir un organe construit sur le même plan, ou sur un plan plus simple encore, par la nature elle-même, à l'aide duquel les rayons différemment polarisés, se témoignant en nous par autant de sensations différentes, nous feraient ainsi connaître à première vue les polarisations comme nous connaissons les couleurs. La possibilité d'une telle sensation n'est donc pas douteuse; et comme la polarisation est une caractéristique de la constitution moléculaire des corps, même de celle des corps organiques, quand il s'y trouve une certaine asymétrie, on ne peut douter non plus des grands avantages que les êtres intelligens retireraient de ce mode de sensation, s'ils en étaient doués, étant par là avertis à distance, non seulement de la forme extérieure des corps, mais, jusqu'à un certain point, du système de leur composition intérieure. J'avoue, néanmoins que, vu l'imperfection générale de notre présente vision, même dans ce qui est de son domaine, notre aveuglement en fait de polarisation ne peut pas être considéré comme étant pour nous un inconvénient bien sérieux. Mais si l'on joint en pensée la clairvoyance à cet égard avec une clairvoyance aussi parfaite qu'on la peut concevoir sur tout ce qui est du ressort ordinaire de la nôtre, il est manifeste que cette faculté de connaître la nature intime des corps en même temps que leur figure, et à des éloignemens où nous ne pouvons atteindre que par nos regards, acquiert aussitôt une immense valeur pour l'édification idéale de la connaissance de l'univers.

Il me semble même, en poussant les choses plus loin, trouver quelque vraisemblance à ce que la lumière qui émane des différens corps soit différente par cette raison seule que ces corps sont différens. Car, de ce que nous ne constatons, par les phénomènes de polarisation, que des différences relatives à la symétrie de l'ensemble des molécules, nous ne saurions conclure que les rayons de lumière ne possèdent en eux-mêmes aucune qualité spécialement dépendante de la constitution spéciale des molécules, pouvant fort bien nous trouver sur ce point dans la même ignorance où l'on était sur l'autre il y a trente ans, lorsqu'aucune expérience n'avait encore mis à découvert les différences qui ont pour principe la polarisation. Et, en effet, il y a quelque apparence que des molécules, régies, en raison de la différence de leur constitution, par des forces différentes, ne doivent point, lorsqu'elles entrent en vibration, mettre la lumière en mouvement d'une manière absolument identique. C'est ainsi que des corps sonores différens, vibrant à l'unisson, ne donnent cependant point des sons absolument identiques, et que, malgré l'analogie essentielle de ces divers sons, l'oreille y distingue cependant des différences relatives à ce que l'on nomme le timbre, et qui dépendent positivement de la nature intime du corps résonnant. De sorte qu'en continuant ce parallèle, sans le prétendre strictement scientifique, mais seulement pour mieux marquer le point que nous avons en vue, je dirais volontiers que nos yeux sont à l'égard de la lumière ce que seraient à l'égard du son des oreilles grossières qui ne percevraient qu'un petit nombre de tons, de même que nous ne percevons qu'un petit nombre de couleurs; qui ne percevraient nullement, soit les articulations, soit les voyelles, de même que nous ne percevons nullement les polarisations; enfin qui seraient sourdes aux variations du timbre, de même que nous sommes aveugles pour les variations de ce que je nomme hypothétiquement le timbre optique.

Mais je ne suis pas au bout des imperfections de notre vue. Indépendamment de ce qui précède, le défaut de sensibilité qui nous est inhérent ne lui permet seulement pas de jouir d'une exactitude complète en ce qui concerne la couleur et l'intensité des rayons soumis à son empire. Nous faisons si peu d'attention aux couleurs, que, leur nombre étant réellement infini, comme nous le savons par le témoignage certain de la science, notre vue n'en reconnaît cependant qu'un nombre très borné, si bien que dans la plupart des langues, une douzaine de noms sont tout ce qu'il y a pour leur service; et quoique les diversités de délicatesse que l'on observe à cet égard parmi les hommes soient très grandes, il n'en demeure pas moins incontestable, en règle générale, que nous ne pouvons faire aucune différence entre toutes les couleurs voisines d'un même type. Ce serait encore ici le lieu de parler des sensations erronées que nous éprouvons par l'effet des contrastes de certaines couleurs, mais il suffit d'en faire mention. Sur le point des intensités, notre sensibilité manque tout-à-fait de la même manière que sur celui des couleurs. De même qu'en passant du violet au rouge par toutes les nuances intermédiaires, notre œil ne détermine qu'un certain nombre de couleurs, de même en passant continuement de la lumière la plus vive qu'il puisse supporter à la plus faible qu'il puisse percevoir, il ne détermine non plus qu'un certain nombre de clartés, bien que la série de ces clartés soit effectivement infinie. Je doute que cette expérience qui, élevée à une moyenne un peu considérable, aurait assurément de l'intérêt *, ait jamais été tentée par aucun physicien; mais le résultat que je viens de lui attribuer n'en est pas moins hors de doute, puisqu'il est positivement établi par l'observation que notre vue est en général insensible à toutes les variations d'intensité qui ne dépassent pas un soixantième; et encore faut-il pour cela que les deux clartés à comparer soient en présence, afin que l'œil les embrassant l'une et l'autre puisse les percevoir en même temps. C'est une imperfection bien fâcheuse. D'autant que n'ayant presque pas de mémoire à cet égard, et

* En se fondant sur ce que l'on ne distingue que les clartés différant l'une de l'autre de $\frac{1}{60}$, on peut même conclure le nombre des tons distincts de clarté que l'œil humain peut percevoir, de la simple connaissance de la clarté la plus vive à la clarté la plus simple. En effet, désignant par m ce nombre et par A ce rapport, on parvient sans peine à l'équation

$$1+\frac{m}{(60)}+\frac{m}{(60)^2}+\frac{m}{(60)^3}+\ldots+\frac{1}{(60)^m}=A$$

d'où l'on déduit la valeur de m.

ne réussissant d'ordinaire à apprécier les intensités que dans leur rapport avec celles qui les ont procheinement et immédiatement précédées, il s'en faut de beaucoup que nous soyons en état de porter en général à un pareil degré d'approximation notre jugement sur la valeur absolue des clartés. Aussi n'est-il pas étonnant que, seule dans le progrès commun de tous nos moyens d'observation, la photométrie soit demeurée en arrière. Quelque effet que l'on essaie de faire produire à la lumière, afin de tourner par une observation indirecte moins fugitive la difficulté de l'observation directe, notre défaut radical de sensibilité à l'égard de la lumière revient toujours; et si le problème n'est pas insoluble, il est vrai de dire que la physique ne l'a point encore résolu, ce qui montre assez combien il est difficile.

Bien que la nature nous ait donné deux yeux susceptibles d'embrasser simultanément le même champ, avantage qui ne se retrouve que chez très peu d'animaux, et que nous ayons ainsi dans notre organisation le principe de la connaissance visuelle des distances, cette faculté, illimitée dans son essence, est cependant, comme toutes les autres, contenue chez nous entre des bornes assez rapprochées qui le réduisent. Et même il est certain que nous n'éprouvons pas deux sensations différentes de la part des points que nous considérons; ou, du moins, s'il y en a réellement deux, elles se confondent tellement, peut-être, comme je me le suis souvent imaginé, par une alternance rapide, que nous n'avons distinctement conscience que d'une seule sensation formant une sorte de moyenne entre les deux composantes. Ce n'est donc pas d'après la différence des directions suivant lesquelles les mêmes points envoient leurs rayons dans chacun de nos yeux, c'est-à-dire par la comparaison de l'ensemble des deux champs visuels, que nous connaissons les distances. Au lieu de ce procédé, qui, ainsi que nous l'avons vu dans la première partie de cet article, est le plus complet et le plus général, nous en employons un plus simple et qui n'est qu'une modification du premier. Profitant du mouvement de rotation que nous imprimons à volonté à nos yeux, et les détournant de leur parallélisme naturel en vertu duquel leurs regards simultanés tombent sur l'infini, nous les amenons à faire face en même temps au point particulier que nous voulons examiner, et du sentiment de leur convergence nous déduisons la notion de la distance. Mais il est clair que les variations de convergence, pour une même variation de distance, diminuant de plus en plus à mesure qu'il s'agit de points plus éloignés, il se présente encore ici une limite, qui, à la vérité, n'est point nécessaire, puisque l'angle compris entre les axes de nos yeux est réellement différent selon que nous les dirigeons, par exemple, sur une planète ou sur une étoile, ou même sur deux étoiles inégalement éloignées, mais qui est toutefois une suite inévitable de notre imperfection de sensibilité. Ainsi, dès que la distance qui nous sépare des objets devient un multiple tant soit peu considérable de celle qui sépare nos yeux, nous cessons de pouvoir nous faire, par la sensation de la lumière, aucune idée, même approximative, de cette distance. C'est ce qui s'observe avec une frappante évidence dès que l'on se transporte dans des régions où l'on n'a aucune habitude, et où l'on perd, à cause de cela, tout moyen indirect d'évaluation, comme dans les déserts de neige des hautes montagnes. On y reconnaît bien vite, en s'essayant à découvrir la distance des saillies de rocher qui s'élèvent de leur sein, combien est grande notre incapacité à cet égard, et combien est restreint le champ visuel dont nous possédons, par la seule puissance de la sensation, la pleine jouissance. Dans l'état ordinaire, nous remédions à cet inconvénient en tenant compte soit de la décroissance de la lumière, qui, en raison de l'épaisseur de l'air interposé, se fait proportionnellement à la distance, soit de la diminution de la grandeur angulaire des objets dont les dimensions nous sont familières. Mais, dans ce cas, notre jugement n'est plus une conséquence immédiate de la sensation, puisque sa base fondamentale est une connaissance antérieure; et il ne dérive plus d'une faculté essentielle, puisqu'il lui faut l'intervention de circonstances locales particulières.

Il suivrait donc de là que le défaut des personnes privées d'un œil, et plus généralement encore des êtres à yeux multiples non convergens, est très considérable; et, théoriquement, il l'est en effet, car ce n'est pas sans de profondes raisons que la nature nous a donné deux yeux qui, cette mesure des distances mise à part, constitueraient une véritable dérogation au principe de la simplicité, tant le service de l'un est exactement la répétition du service de l'autre. Mais ce défaut, dans l'usage, s'affaiblit beaucoup, parce que l'on se contente, soit des méthodes indirectes que nous venons d'indiquer, soit encore de deux autres méthodes qui, bien que directes, n'exigent cependant que l'application d'un seul œil. Je veux parler du degré de contraction qu'il faut imprimer au cristallin pour amener les foyers sur la rétine, et secondairement du degré d'ouverture des cônes lumineux qui entrent dans l'œil. Mais ce dernier moyen, auquel on attribue communément, ce me semble, trop de valeur, ne procédant que des variations de l'iris, variations extrêmement légères et relatives à l'intensité lumineuse des objets plus encore qu'à leur distance, n'est en réalité presque rien.

Il nous reste enfin à remarquer que, dans un instant donné, nous ne pouvons déterminer, d'après le degré de convergence des yeux, que la position d'un seul point, puisqu'il suffit de cette seule opération pour enchaîner complétement les deux yeux. Mais, ici, nous admirerons encore la nature qui, de la concordance de deux imperfections différentes, a su faire ressortir un singulier avantage : c'est que la vision distincte n'ayant lieu, du moins dans certaines limites, que pour des points situés à peu près à égale distance de l'œil, nous savons aussi à peu près, dès que nous sentons la distance d'un seul point, quelle est celle de tous les points que nous voyons avec la même netteté que celui-là. Cet avantage cesse, à la vérité, dès que l'on atteint la limite où la vision devient distincte à toutes distances; mais c'est aussi vers cette limite que, par une autre concordance, notre faculté de mesurer les distances par la convergence des yeux touche à son évanouissement naturel.

La dernière imperfection dont je veuille parler, et peut-être, en y réfléchissant, trouvera-t-on qu'elle est au fond la plus grave, est notre défaut de vue pour la musique harmonieuse. Si l'harmonie, considérée d'une manière générale, n'est qu'un accord de nombres ayant entre eux une certaine convenance, comme le nombre existe dans la lumière aussi bien que dans le son, l'harmonie ne peut manquer d'y exister aussi; et comme les harmonies optiques naturellement variables peuvent se succéder avec symétrie selon une infinité de suites différentes, et à des intervalles régulièrement variables aussi, la mélodie se trouve encore dans la lumière comme dans le son. Notre œil percevant même plus de concrets que n'en perçoit notre oreille, il est certain que la lumière est virtuellement susceptible de nous fournir une musique plus riche que ne peut faire le son, et que notre inaptitude à sentir la beauté de ses accords et de leurs enchaînemens, est la seule cause qui nous empêche de la goûter avec autant de perfection que nous goûtons celle du son. Toutefois, il est hors de doute que nous avons au moins un avant-goût de cette jouissance, et que la théorie ne nous découvre pas, dans la lumière, un seul principe musical, dont notre sentiment, abandonné à lui-même, ne soit capable, de son côté, de produire en nous une conscience plus ou moins claire.

Le premier ordre de nombres dont l'âme soit rendue consciente par la vue est celui de la quantité angulaire; et ce sont là les nombres correspondant à l'existence dans

l'espace. Etant donnés deux points embrassés par l'œil sous un angle quelconque, on peut concevoir deux autres points susceptibles d'être vus, en même temps que ces deux-ci, sous un angle lié au précédent par un rapport déterminé. Plus généralement, on peut concevoir un système indéfini d'angles différens, liés par une loi régulière de variation, et constituant ainsi par l'ensemble de leurs rapports une véritable harmonie. Et comme l'idée de cette variation s'accorde justement avec celle de la continuité, une ligne courbée avec un certain art se trouve être la représentation naturelle de cette harmonie.

Le développement du sentiment de l'harmonie des lignes avait conduit les anciens fort loin, et, pour m'en tenir à l'exemple le plus simple, l'admirable élégance des galbes de leurs poteries le montre bien. Ces contours si purs, création spontanée de leur génie inventif, font éprouver à l'âme une émotion analogue à celle qu'elle ressent dans un accord; et il serait impossible de leur faire subir une déformation, sans causer à la vue le même déplaisir qu'une dissonance mal placée cause à l'oreille. Aussi n'est-il pas douteux que si l'on réduisait en nombres le système des angles sous lesquels l'œil embrasse leurs différentes parties on serait amené à une formule symétrique, comme par la réduction numérique des sons dont se compose une harmonie agréable. Et j'ai même souvent remarqué, comme une chose bien digne de l'être, que toutes les fois que les géomètres viennent donner, dans leurs calculs, sur des formules d'une certaine symétrie, l'épithète d'élégante, qui semble au premier abord trop spéciale au vocabulaire de l'art pour entrer dans celui de la science, est la seule que leur esprit veuille recevoir pour caractériser comme il faut ces accords d'arithmétique; ce que l'art et la science ont de plus transcendant se confondant ainsi dans ce qui est beau, comme dans une source commune. Il y a donc dans les contours une harmonie analogue à celle qui se manifeste dans les corps sonores, dérivant des mêmes lois, douée mathématiquement de la même étendue, en un mot, aussi parfaite; et si nous y sommes moins sensibles, c'est que nous y sommes moins disposés par la nature, moins accoutumés par l'éducation. Il y a tant d'hommes qui, faute d'innéité ou de développement, sont entièrement sourds à la beauté des accords sonores, que l'on ne doit point s'étonner qu'il y en ait bien davantage d'entièrement aveugles à celle des accords angulaires. Néanmoins, l'exemple des anciens, et particulièrement celui des Grecs, nous enseigne tout ce que peut l'éducation sur ce défaut de notre nature; puisque non seulement leurs artistes étaient parvenus, soit de pure invention, soit par l'imitation des formes de l'homme et des animaux, à créer dans leurs ornemens, dans leurs édifices, dans leurs statues, les contours les plus harmonieux, mais que le peuple tout entier en était devenu délicat connaisseur, tellement qu'un beau monument, élevé aux leurs places publiques, était en réalité pour eux comme une lyre qui n'aurait cessé de remplir l'air d'un continuel accord.

Je n'ai parlé que des harmonies, c'est-à-dire de cette partie de la musique qui concerne la statuaire, l'architecture, et en général les immobiles; mais comme la musique embrasse également le rhythme, c'est-à-dire la variation dans le temps, la question est plus vaste que je ne l'ai faite, car il ne s'agit pas seulement de concevoir une courbe harmonieuse, mais une série de courbes harmonieuses, qui, se succédant suivant certains rapports et certains intervalles, soient capables de causer dans l'âme, par l'intermédiaire de la vue, une série correspondante de changemens dont elle soit agréablement affectée. Voilà le problème dans toute sa grandeur, et il suffit de son énoncé pour se convaincre que, pris à ce point de généralité, il échappe aux conditions de la nature humaine. Je ne nie pas cependant que l'architecture, dans la construction d'un palais ou de tout autre édifice dont les diverses salles ont pour objet, par exemple, d'imprimer dans l'âme du spectateur qui les traverse un sentiment de puissance ou de majesté, de plus en plus prononcé, et constamment harmonieux dans sa variation, ne vienne toucher à quelques égards à ce grand art. La danse, le geste, la pantomime, s'y rapportent encore; mais bornées dans le choix de leurs harmonies aux figures tirées des attitudes diverses du corps humain, retenues ainsi dans leur essor par une chaîne lourde et brève, ces autres branches ne sont, à proprement parler, que des dérivés tout-à-fait secondaires de la musique visuelle. On peut sans doute enrichir la danse, et donner aux effets qu'elle produit plus de magnificence, en augmentant indéfiniment le nombre des figurans, de même que l'on renforce l'éclat des symphonies en y multipliant les instrumens: mais il n'est pas moins vrai que, dans un chœur de ballet, il n'y a, sauf de légères nuances, que des instrumens d'une seule espèce; et que, de plus, la suite des harmonies que l'on peut tirer de ces instrumens, nécessairement limitée par la constance du système général du corps humain, est par cette raison infiniment moins étendue que celle qui appartiendrait à un concert d'instrumens sonores identiques. Et encore, l'imperfection de notre vue à cet égard est-elle cause que nous avons bien de la peine à saisir complétement un accord de cette espèce, dès que les termes qui le composent deviennent nombreux; et que, même pour les personnes dont le goût visuel est le plus développé, la danse d'un seul a réellement plus de charmes que celle de plusieurs, les solos, plus accommodés à notre faiblesse, prenant ainsi le pas sur les symphonies.

Si les anciens ont dépassé les modernes en ce qui concerne le sentiment des proportions et des mouvemens, ils sont, d'un autre côté, demeurés bien au-dessous d'eux en ce qui concerne le sentiment des couleurs. Ils n'ont pas même songé à lui donner place dans leur définition générale de la musique. La musique, disent leurs théoriciens, est l'art du beau et de la convenance dans les sons et dans les mouvemens: la musique, dirait, en suivant la même idée, l'esthétique moderne, est l'art du beau et de la convenance dans les sons, dans les mouvemens et dans les couleurs; et la géométrie consentirait à cette définition, car le nombre est aussi bien dans la couleur que dans les deux autres principes. Il y est, à la vérité, dans des limites plus restreintes. Mais cela ne fait rien dès qu'il y est; car une suite ou un accord symétriques, ce qui mathématiquement est la même chose, pouvant se construire également avec des nombres très faibles ou très forts multiples les uns des autres, la possibilité de l'harmonie résulte de l'existence du nombre, indépendamment de l'étendue de sa variation. Il n'en est pas de même de la richesse de l'harmonie, car elle dépend au contraire essentiellement de cette variation; et c'est sans doute pour cela, au moins en partie, que les harmonies colorées, bien que réelles, ne se prêtent cependant, en comparaison des harmonies sonores, qu'à un développement très borné. Mais il est clair cependant qu'en définitive, la responsabilité de cette pénurie appartient bien moins à la pauvreté du nombre qu'à l'incapacité de notre vue. Il importerait peu que notre oreille, au lieu de percevoir le nombre entre 1 et 250, comme elle le fait, ne le perçût qu'entre 1 et 2, par exemple, pourvu qu'elle prît assez de délicatesse pour sentir, entre ces deux termes, autant de nombres différens qu'elle en sent entre les deux autres. Ainsi pour notre œil, s'il y avait en lui assez de finesse pour sentir toutes les nuances de nombre qui séparent le rouge du violet, c'est-à-dire qui existent entre 1 et 1,5. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, bien que le nombre des couleurs soit véritablement infini, il n'en sait distinguer que quelques unes, et ne distinguant pas la différence des autres, il ne distingue évidemment pas non plus les harmonies qui peuvent y exister. Et même entre les couleurs qu'il distingue, ne distingue-t-il encore que très imparfaitement les harmonies. Mais, au fond, pour la ques-

Digitized by Google

tion musicale prise en elle-même, peu importe l'incapacité de nos personnes ; une symphonie, pour être exécutée devant des sourds, n'en subsisterait pas moins dans son essence, reposant aur le nombre avant de reposer aur la sensation ; et c'est aussi ce qui se répète à notre égard pour les aymphonies virtuelles de la lumière.

La différence entre le nombre de la couleur et celui du son ne consiste pas simplement dans l'inégalité des limitea de la variation : cette inégalité est, comme je viens de l'indiquer, une chose tout-à-fait secondaire, puisque, théoriquement, d'une harmonie écrite pour des nombres sonores, on peut toujours passer, par une réduction régulière des rapports, à une harmonie dérivée, écrite pour des nombres colorés, et symétrique également. Il y a une autre différence qui porte plus à fond et qui consiste en ce que les concrets des deux nombres sont de nature diverse. Les couleurs, autant que l'on peut s'en rapporter à la physique, se distinguent primordialement les unes des autres par la longueur des vibrations qui leur correspondent, tandis que c'est par la vitesse que se distinguent les sons. Ce n'est donc pas seulement la différence des fluides qui fait la différence des sensations que l'âme éprouve dans la vue et dans l'ouïe ; c'est, avant tout, la différence propre des ébranlemens harmoniques dans lesquels ces fluides mettent le corps. D'un côté l'âme est consciente que le corps, ému précédemment par des vibrations d'une certaine longueur, est maintenant ému par des vibrations liées aux précédentes par un rapport régulier, ou même que ces deux modes harmoniques de vibration coexistent, et de là vient son plaisir ; de l'autre, elle est consciente que le corps passe d'un état vibratoire doué d'une certaine vitesse, à un autre état dont la vitesse est également liée à la précédente par un rapport régulier, et c'est encore au sentiment de cette régularité qu'elle se délecte. Mais les sources des deux délectations sont essentiellement différentes : la première est dans la proportion des distances ; la seconde dans la proportion des temps ; et en y joignant celle que nous venons d'étudier tout à l'heure, et qui dérive de la proportion de la grandeur angulaire, nous trouvons dans les principes fondamentaux des beaux-arts tous les principes fondamentaux de l'univers.

Il est vrai que le temps se retrouve d'une certaine manière dans la couleur, de même que l'étendue se retrouve aussi dans le son ; mais, de même aussi, il n'y est qu'au second rang, dominant la sensation, non plus dans sa qualité, mais dans son intensité seulement. Néanmoins, ainsi que les variations d'intensité dans les sons prennent pour nous un grand charme quand elles sont habilement combinées avec les autres variations du principe sonore, les variations d'intensité dans les couleurs sont susceptibles de nous charmer également quand elles sont bien ménagées ; et, bien que secondaires, il leur reste encore une belle place dans le concert. Elles ne sont pas une des moindres apparences qui nous flattent, lorsque nos regards se posent sur une statue harmonieuse ; et, en vertu des lois de la lumière réfléchie, elles sont même tellement liées avec les variations des contours, qu'elles n'en sont qu'une stricte conséquence, et augmentent ainsi le plaisir que nous cause le profil que nous avons en vue, en y joignant le résumé de tous les autres, dont le sentiment des dégradations diverses de la lumière suffit pour nous donner conscience. Le rôle de cette douce et modeste variation n'est pas moindre dans l'architecture, où elle se substitue dans une foule d'endroits importans à celle des lignes, que dans le statuaire. Enfin dans la peinture, où elle n'est pas aussi indispensable, la multiplicité des profils y pouvant tirer témoignage de la diversité des couleurs, elle conserve cependant une efficacité considérable; et, rehaussant les deux autres harmonies par l'agréable mélange des ombres et des clairs, elle complète ainsi la magnificence de leur accord. Ni les tableaux peints en grisaille, ni les tableaux à teintes plates, ne font éclater toute la gloire de la lumière; elle n'existe que dans ceux où la couleur peut déployer tous ses jeux ; mais, là encore, elle ne se manifeste point dans toute sa plénitude à nos yeux, puisque nous ne sommes qu'imparfaitement sensibles aux différences angulaires, aux différences de nuances, aux différences d'intensité.

Je ne sais si, en considérant les choses attentivement, on ne trouverait point que les hommes se sont perfectionnés depuis l'antiquité en ce qui concerne l'harmonie des couleurs, comme il est bien certain d'ailleurs qu'ils se sont perfectionnés en ce qui concerne celle des sons. Non seulement, comme je le disais, les écrits des Grecs sur la musique font à peine mention de la couleur; mais il me semble que les monumens qui nous sont restés de l'emploi de la lumière colorée, soit dans la statuaire, soit dans l'architecture, soit même dans la peinture des anciens, sont empreints pour la plupart d'une certaine crudité, qui montre, aur ce point, un sentiment d'art beaucoup moins développé que celui qui règne aujourd'hui. C'est surtout aux brillans travaux des écoles d'Italie que les modernes paraissent redevables de ce goût pour la couleur qui les distingue, et que l'on doit regarder comme définitivement acquis aux beaux-arts. Tous les grands coloristes ont senti qu'il y avait là une étude non moins importante que celle des lignes et des ombres, et ils l'ont prouvé par leurs œuvres, qui, toutes ternies par le temps, sont encore la plus grande force d'enseignement que nous ayons sur ce point. Les théoriciens, cependant, même parmi les peintres, n'ont point manqué à cette partie de l'art ; le Vinci et le Poussin, entre les plus illustres, l'ont abordée, sinon expliquée, dans les écrits ; mais l'incertitude des règles que l'on y peut puiser est une assez grande marque de l'incertitude des points de départ et de celle du sentiment naturel. Nos théories musicales n'auraient point la perfection que nous leur voyons, si, ne sachant ce que c'est que le son, et dépourvus de la délicatesse d'oreille dont nous jouissons, nous étions réduits à chercher dans les sons de la nature les lois de nos harmonies : et c'est à peu près à cela que se bornent encore aujourd'hui tous nos coloristes empiriques. Le premier qui ait émis l'idée de l'analogie essentielle du son et de la couleur, idée vaste et féconde, née de Descartes, est, si je ne me trompe, le P. Kircher, qui, dans son style figuré, avait imaginé pour le son cette épithète un peu outrée de *aimia lucis*. Mais c'est au P. Castel que l'on doit les plus grands et les plus persévérans efforts qui aient été encore faits en vue de l'établissement complet de ce parallèle remarquable. Il nous dit lui-même qu'il avait été puissamment encouragé dans son travail par les musiciens les plus distingués de son temps, et en particulier par Rameau, tandis que les peintres, au contraire, s'étaient presque unanimement accordés à l'en détourner ; et cela marque bien que le sentiment naturel du coloris est infiniment moins développé chez ces derniers que celui de la musique chez les autres. Newton lui-même, dans le commencement, avait fait paraître quelque penchant vers cette idée; mais il n'avait pas tardé à en revenir, la voyant si favorable à l'optique de Descartes et si opposée à la sienne. Les travaux du P. Castel, sans avoir produit aucun résultat définitif, doivent cependant demeurer dans l'histoire comme une tentative audacieuse de l'esprit humain projetant de se soumettre des harmonies qui ne sont jusqu'à présent qu'en partie dans le domaine de sa sensation. Cet ingénieux physicien avait raison sans doute de prétendre que le peu de charme éprouvé par les spectateurs, à la vue de ces harmonies, n'était pas un argument contre lui, et que pour goûter sa musique comme pour goûter tous les beaux-arts, une éducation préalable était une condition nécessaire. Mais il aurait dû reconnaître aussi que cette éducation est vaine toutes les fois qu'un certain fonds naturel, susceptible de développement, ne préexiste pas.

Digitized by Google

C'est là, en effet, une condition plus capitale encore que l'éducation; et c'est par là que ses travaux ont échoué et devaient échouer. Il lui eût été impossible de répondre à cette question que je trouve dans le journal de Trévoux de 1757, et qui lui avait vraisemblablement été bien souvent proposée de son vivant. « De ce qu'on démontre qu'il y a entre les couleurs des proportions analogues à celles des sons, s'ensuit-il que le clavecin oculaire puisse affecter l'organe de la vue comme le clavecin acoustique affecte l'ouïe, en sorte que l'âme éprouve des deux côtés une sensation à peu près égale? »

Je m'interromps, et je crains même, malgré tant de choses qui restent encore dans mon esprit et que je réserve, d'être accusé de m'être laissé trop facilement entraîner. Mais la lumière, selon les plus solides conquêtes de la science, d'accord sur ce point avec le témoignage le plus élevé du sentiment intérieur qui, dans la plupart des cosmogonies, fait naître avant tout la lumière, la lumière, dis-je, ou du moins le fluide qui nous la donne, paraissant être le principe le plus général de l'univers, il semblait nécessaire, vu l'esprit de cette Encyclopédie, de viser, autant que possible, à la connaissance des lois de sa perception. Et, après avoir satisfait à ce premier devoir, nous ne pouvions non plus nous taire entièrement sur la question, malheureusement obscure encore, des harmonies lumineuses, harmonies non moins dignes du ciel que les sonores; nous nous rappelions ce beau propos d'un ancien, que la musique, l'intelligence et l'amour sont les trois chemins de la créature vers l'infini. Enfin, avions-nous moyen de mettre en évidence, à force de détails, une partie des perfections dont la sensation de la lumière est susceptible, et qui nous manquent, notre but principal, dans ce chapitre, devait, par là, être atteint.

De la sensation de la chaleur. — Il existe dans les degrés inférieurs de l'animalité certains êtres aveugles, qui, lorsque l'on fait tomber sur eux, en un point quelconque de leur corps, un rayon de lumière, même entièrement froid, en éprouvent l'action, et le témoignent en s'épanouissant: tels sommes-nous à l'égard de la chaleur. Nous la sentons, non point distinctement et par un organe spécial, mais confusément et par une multitude d'organes distribués sur toutes les parties de notre corps, la netteté se trouvant en quelque sorte balancée par l'étendue. Du reste, il n'est pas difficile d'apercevoir pourquoi toute notre superficie a été ainsi rendue sensible à la chaleur, quand il n'y en a, pour ainsi dire, qu'une parcelle qui le soit à la lumière; car la chaleur, à un certain degré, soit de force, soit de faiblesse, cessant de convenir à notre organisation, il faut que nous ayons constamment conscience de l'intensité de ses rayons sur chacune des parties de notre corps, ce qui n'est pas nécessaire pour la lumière toujours inoffensive à notre égard. Et comme la sensation de l'intensité, indépendamment de toute sensation précise de direction, suffit à la rigueur pour cet objet, les organes correspondant à la chaleur n'ont pas besoin non plus d'autant de délicatesse que ceux qui correspondent à la lumière. D'où il résulte que le sens de la chaleur, étant chez nous immédiatement relatif à la conservation du corps et secondaire quant à l'édification de notre idée du monde extérieur, doit en effet se rapporter d'une manière générale au sens de la lumière chez les invertébrés aveugles.

L'organe de la chaleur, consistant en un simple épanouissement nerveux, caché, sans appareil, sous le revêtement commun de l'épiderme, ne peut, à la vérité, déterminer par lui-même aucune notion formelle de direction. Mais il n'en est plus tout-à-fait de même quand, au lieu d'un seul de ces organes, on les considère, tous ensemble, dans leur répartition à peu près uniforme sur toute la surface du corps. Et si l'on suppose un aveugle, entre plusieurs foyers de chaleur, on aperçoit clairement que chacun de ces foyers agissant avec plus de vivacité sur les organes situés en face de lui que sur tous les autres, les sensations *maxima* produites par les différens foyers s'effectueront dans des régions différentes, et pourront par conséquent être distinguées jusqu'à un certain point les unes des autres. De sorte qu'en principe, au moyen de la multiplicité de ses organes, l'aveugle se trouverait capable de distinguer, avec un certain degré de précision, les points situés hors de lui, par la seule sensation de la chaleur qu'il en reçoit. Cette vision thermale, si cette expression est acceptée, serait donc à peu près l'analogue de cette vision par des yeux sphériques sans appareil, dont nous avons traité en commençant le précédent article. Mais il est aisé de se convaincre que, même en faisant intervenir toute la délicatesse de sensibilité qu'il est possible d'imaginer, ce mode de vision ne saurait jamais servir qu'à la distinction de points correspondant à des faces du corps très différentes, et, par cette cause, ne peut être, dans quelque hypothèse que ce soit, qu'excessivement confus.

Mais la sensibilité dont nous sommes naturellement doués à l'égard de la chaleur est très grossière. Exposés à un foyer continuellement variable, non seulement nous ne nous apercevons de sa variation qu'à d'assez grands intervalles, mais nous perdons même toute sensation de sa part dès que ses rayons cessent de causer une altération un peu forte dans l'état thermométrique de notre corps. Nous le nommons chaud, dans le langage commun, lorsqu'il dérange, par une augmentation de chaleur dans la partie sur laquelle il agit, l'équilibre normal de nos températures superficielles; froid, lorsque le dérangement d'équilibre se fait en sens inverse; et dans le cas où notre corps est affecté dans son entier, en raison de tout un système de foyers, ce système nous semble chaud si la quantité de chaleur que nous en recevons est supérieure à celle que nous recevons habituellement; tandis qu'il nous semble froid si c'est le contraire. Mais, ni dans le premier cas ni dans le second, nous n'avons pour notre jugement un terme fixe. Comme l'équilibre thermométrique de notre corps est susceptible de changer, un foyer qui nous a paru chaud dans un temps peut nous paraître froid dans un autre, et réciproquement; et comme notre habitude est susceptible de changer également, un même système de foyer, ou, si l'on veut, un même milieu, peut aussi nous paraître chaud ou froid selon la diversité des circonstances dans lesquelles nous sommes. En un mot, notre jugement du froid et du chaud étant toujours relatif à notre propre situation, se trouve nécessairement variable, et il en est de même à l'égard de ce que nous nommons tiède; de sorte que, non seulement nous ne savons apprécier que très approximativement les différences qui se manifestent dans le froid, dans le tiède, dans le chaud, mais nous ne savons même point, par notre sensation, ce qu'est en soi la température que nous nommons froide, tiède ou chaude, pouvant, selon les temps, appliquer tour à tour ces trois noms à une température identique.

On ne peut disconvenir cependant qu'il n'eût été facile à la nature, si cela était entré dans ses desseins à notre égard, de tirer de notre organisation un point fixe de comparaison; car, sauf de légères anomalies, notre température intérieure étant constante, un organe habituellement soumis par sa position à cette température, et pouvant se produire à notre volonté au dehors, nous ferait directement connaître par ses sensations le rapport existant entre la chaleur émanée des foyers proposés et celle du foyer invariable qui est en nous; et les mots chaud, froid et tiède, en les employant à l'égard de ce terme absolu, deviendraient ainsi des dénominations rigoureuses.

En ce qui concerne la qualité des rayons calorifiques, notre sensibilité est encore bien plus imparfaite qu'en ce qui concerne leur direction et leur intensité. Ici la faculté de connaître nous échappe entièrement. Bien que l'ex-

Digitized by Google

périence nous démontre qu'il y a autant de différence entre les rayons de chaleur qu'entre les rayons de lumière, la chaleur ayant, si l'on peut ainsi dire, toutes sortes de couleurs comme la lumière, nos sens ne nous donnent même pas le soupçon d'une telle diversité. Les rayons de chaleur, de quelque substance qu'ils émanent, quelque substance qu'ils aient traversée, font toujours sur nous le même effet, dès que, par rapport à nous, leur intensité est la même. Notre sensation est aussi confuse à leur égard qu'elle le serait à l'égard de la lumière si nos yeux en éprouvaient exactement la même impression, qu'elle leur vînt d'un objet rouge ou d'un objet bleu, ou que, primitivement blanche, elle eût ou non traversé, avant de leur arriver, un transparent coloré; si nous ne connaissions, en un mot, que la vivacité de la lumière sans connaître en même temps ses nuances. Il va sans dire que, n'ayant pas la moindre clairvoyance en ce qui concerne ces variations si remarquables, nous n'en avons pas davantage en ce qui concerne celles dont la polarisation est le principe. Elles existent cependant, nos physiciens les constatent, des êtres plus sensibles que nous les distinguent peut-être; mais nous, nous demeurons à leur égard dans l'ignorance, et elles sont exactement pour nous comme si elles n'existaient pas. Je ne voudrais cependant pas affirmer absolument qu'il n'y a aucune différence dans notre sensation suivant la source dont émanent les rayons calorifiques. Je sais, en effet, pour ma part, que, toutes choses égales d'ailleurs, j'ai toujours senti très différemment les rayons du soleil et ceux de nos foyers, et même que, parmi eux, pour une même élévation du thermomètre, il y en a qui me plaisent plus ou moins suivant la nature du combustible qui les fait naître. Mais, en tous cas, ces différences de sensation, si elles sont réelles, car il n'y aurait pas impossibilité à ce que l'imagination y eût quelque influence, sont, ainsi que tout le monde ne sera que trop disposé à en convenir, des nuances presque imperceptibles.

Je remarque à ce propos qu'il ne nous eût pas beaucoup servi que la nature eût développé davantage notre sensibilité sur ce point-là, l'ayant si faiblement développée sur tous les autres, et que nous n'eussions pas fait grand'chose de la faculté de sentir différemment les différens rayons, puisque nous ne les percevons jamais que pêle-mêle. S'il nous est avantageux d'éprouver de la part de la lumière violette une autre sensation de la part d'une lumière autrement colorée, c'est uniquement parce que nous ne sommes pas exposés à confondre dans une sensation commune ces deux lumières; car il est évident de soi-même que la distinction des nuances, pour ne pas être vaine, présuppose indispensablement celle des directions. Ainsi l'harmonie se représente toujours, jusque dans l'assemblage de nos imperfections. La nature eût-elle voulu nous rendre sensibles à la diversité essentielle des rayons de chaleur, elle aurait avisé d'abord à nous rendre sensibles à leur diversité d'origine; et nous avons assez discouru de cette matière, à l'occasion de la lumière, pour qu'il soit aisé de comprendre, au moins d'une manière générale, avec quelle exactitude et quelle simplicité elle y aurait réussi par le jeu des lois ordinaires de la chaleur rayonnante. Je reconnais bien volontiers que cette perfection de nos organes à l'égard de la chaleur causerait une augmentation considérable dans ce que nous apercevons de la magnificence de l'univers en y ajoutant, si je puis ainsi dire, de nouveaux instrumens à cet immense concert dont nous n'entendons les accords, et bien incomplétement, que dans la lumière: d'où il résulte que notre admiration pour l'auteur de la création, comme cela ressort d'ailleurs de tant d'autres preuves, n'est point aussi grande qu'elle pourrait l'être; et que si, dans la pensée divine, une des fins de la créature est en effet de contempler la création, ainsi que l'avoue toute théologie. Il s'ensuit nécessairement qu'il existe des créatures qui nous sont supérieures à l'égard des sens. Mais il ne faut pas conclure que la nature ait failli envers nous en laissant notre faculté de sentir la chaleur dans un si profond enveloppement; car, à cause de la somnolence générale de notre sensibilité sur tous les autres points, nous n'aurions pas retiré un grand profit d'être un peu plus éveillés sur celui-ci que nous ne le sommes. Il faut nécessairement supposer le cas d'une excessive délicatesse de sensibilité pour que la chaleur fasse naître beaucoup d'idées que la lumière toute seule ne susciterait pas, à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'objets peu lumineux, tels qu'il y en a vraisemblablement une multitude dans le rayon de notre univers, sans que nous ayons aucun moyen de les sentir. Aussi me persuadé-je que si nous vivions dans un séjour comparativement obscur, par exemple dans une des dernières planètes, notre sensibilité qui, dans notre séjour actuel, est presque exclusivement adonnée à la lumière, s'ouvrirait peut-être davantage aux impressions de la chaleur, ce remède à la décroissance des vibrations lumineuses ne paraissant pas moins simple que celui qui résulterait du développement proportionnel de la sensibilité pour la lumière.

Il est à croire que les vibrations calorifiques sont un ordre de changemens beaucoup plus commun dans l'univers que les vibrations lumineuses. Du moins cela ne peut-il faire le sujet d'aucun doute, si l'on ôte le nom de lumière à tout ce que nos yeux estiment nuit. En effet, si nous partons de ce point, il est certain qu'en mettant la main sur nos yeux, nous touchons à volonté au zéro absolu de la lumière, tandis qu'il ne nous est jamais possible de toucher au zéro absolu de la chaleur. Il sort de là une conséquence remarquable, c'est que les vibrations lumineuses, soit dans notre corps, soit dans les objets qui nous entourent, sont un phénomène accidentel, tandis que les vibrations calorifiques y sont un phénomène permanent. Par suite, l'effet de ces dernières vibrations s'exerce constamment sur nous, non seulement à distance, mais au contact; car le milieu dans lequel notre corps est baigné conserve nécessairement toujours une certaine chaleur. Ainsi il est dans les lois de notre existence que la chaleur soit pour nous le principe d'une sensation de contact. Mais il est aisé de conclure de ce qui précède, que cela n'est nullement dans les lois de la sensation de la chaleur prise en soi, même par rapport à nous; et pour le voir clairement tout d'un coup, il suffit de s'imaginer des êtres vivans sur une planète sans atmosphère, et ne recevant ainsi, par toute la partie supérieure de leur corps, qu'un rayonnement à distance. Il y a donc lieu de s'étonner que les physiologistes soient dans l'habitude de ranger la sensation de la chaleur parmi les sensations de contact, puisque, bien que nous nous fassions souvent idée des températures par la communication immédiate, ce n'est là pourtant qu'un cas particulier de notre manière générale de sentir cet ordre de phénomènes; et bien plus encore, qu'ils aient pu confondre en une seule et sous le même nom, comme cela est encore plus commun dans leurs ouvrages, deux facultés aussi profondément différentes que celles de sentir la chaleur et de sentir la résistance des corps; autrement dit, de sentir l'état thermométrique et l'état géométrique des surfaces. Qu'importe que ce soient les organes destinés à nous avertir de la résistance des objets, qui nous fassent connaître aussi leur température! l'essentiel est que les deux sensations soient absolument distinctes dans notre conscience; et il serait encore moins erroné d'identifier le toucher avec le goût, en raison de ce que le même organe se prête à ces deux sensations différentes, que d'identifier, sur ce même argument, le sens du tact avec celui de la chaleur; car s'il est certain que nous ne pouvons sentir la saveur d'un objet sans le toucher, il ne l'est pas moins qu'il nous arrive à chaque instant de sentir la chaleur d'un objet que nous ne touchons pas.

De la sensation de l'électricité. — Si nous sommes aveugles à l'égard de la chaleur, que sommes-nous à l'égard de l'électricité? Il s'est passé bien des siècles avant que l'on se doutât de son existence, et la plupart des hommes vivent aujourd'hui sans la soupçonner davantage. Ce n'est, en effet, que dans des circonstances toutes particulières que l'électricité peut devenir pour nous la cause d'une sensation. Dans l'état général, les phénomènes électriques traversent notre corps, y varient, le modifient, sans que notre sensibilité soit autrement affectée de tous ces changemens que s'ils n'existaient pas. C'est ainsi que les vibrations sonores se succèdent dans les oreilles d'un homme frappé de surdité, comme dans celles d'un homme qui entend, y produisent les mêmes modifications, les mêmes ébranlemens, les mêmes intervalles de repos et de mouvement, et ne parviennent cependant à toucher sa conscience par aucun signe. Nous avons, en un mot, à l'égard de l'électricité, une paralysie de naissance, et dont aucun de nos semblables n'est exempt.

Cependant il y a des occasions où l'électricité devient pour nous la source d'une sensation vive, spéciale, incontestable. La question n'est pas qu'elle soit commune, mais qu'elle existe; et elle existe, même dans l'ordre de nature, puisqu'on est exposé à l'éprouver de la part de la foudre et de plusieurs animaux. La question n'est pas non plus qu'il y ait un organe déterminé par sa perception, mais que cette perception soit distincte de toute autre, et elle l'est certainement. Ni enfin qu'elle soit susceptible de devenir pour nous une cause ou d'agrément ou de notions utiles, mais qu'elle produise un effet quelconque sur notre conscience; et c'est justement à quoi se réduit le fait général que l'expérience atteste. Quand notre corps est en communication directe avec une source d'électricité, et offre à son courant un passage libre et continu, bien que quelques médecins croient voir se manifester alors certains symptômes particuliers dans l'organisme, aucune sensation ne se produit. Mais dès que l'écoulement de l'électricité à travers nos organes se départ de cette simplicité, nous en sommes avertis par une commotion d'un caractère propre, plus ou moins forte, suivant l'intensité du phénomène. C'est ce qui a lieu notamment, soit sous l'influence de la machine électrique, soit, et avec quelques différences, sous celle de l'appareil voltaïque, quand deux courans opposés viennent à s'affronter et à se réunir dans l'intérieur du corps. On constate même par la sensation une loi fort remarquable relativement à la transmission de l'électricité dans nos organes; c'est que l'effet qu'elle y produit varie sensiblement selon qu'elle se ment dans le sens des ramifications nerveuses ou en sens contraire. Ainsi, notre sensibilité, quelque profonde que soit la torpeur dans laquelle elle sommeille, contient encore ici en germe, et en germe, je l'avoue, bien enveloppé, outre le principe de la perception des intensités, celui de la perception des directions.

Je ne voudrais pas nier cependant que l'état électrique du milieu qui nous entoure, et par conséquent celui de notre corps, n'exerce quelquefois sur notre être une action vague et difficile à définir. Ainsi les personnes nerveuses sont très vivement affectées par les variations électriques de l'atmosphère; et le bien-être que l'on éprouve généralement dans les temps secs, de même que celui que l'on ressent en entrant dans les montagnes, dépendent peut-être autant des conditions de l'électricité atmosphérique, dans ces circonstances, que de celles de l'hygrométrie ou de la pression. Je sais aussi, par ma propre expérience, et par celle de plusieurs autres personnes appliquées au travail de la pensée, que rien ne gêne plus la liberté du cerveau, dans ce travail, que la tension électrique; et j'ai observé trop de fois, et avec trop de garanties contre tout piége de l'imagination, la coïncidence d'un embarras de méditation, en apparence spontané, avec le passage au zénith de quelque nuage chargé d'électricité, pour que cette coïncidence puisse laisser dans mon esprit aucun doute. Mais, lors même que la réalité de ces sensations serait consentie par tout le monde, lors même qu'elles deviendraient plus habituelles, et même, si l'on veut, plus prononcées qu'elles ne le sont, ce ne serait encore qu'une aurore du jour admirable dont il semble que l'électricité soit susceptible de devenir le principe. Ou est si peu avancé dans la connaissance des lois essentielles de cet ordre de phénomènes, que nous ne pourrions, sans témérité, nous hasarder dans des hypothèses relatives à leur sensation distincte. Il n'y a pas, à la vérité, de difficulté à imaginer un organe qui, analogue à l'électromètre, nous donnerait la sensation du degré et de la nature de l'électricité des objets situés à notre portée; ni même à en imaginer un qui, analogue à la boussole, et nous mettant en communication avec les grands courans électriques de la terre, nous avertirait de leurs variations régulières, de leurs perturbations, de leur intensité, par quelque effet intérieur dont on ne saurait avoir qu'un soupçon confus, comme les aveugles en ont un des couleurs. Mais, comme nous atteignons sans peine la connaissance de ces phénomènes à l'aide de nos instrumens qui, par un heureux artifice, les traduisent avec une clarté parfaite devant nos yeux, on peut dire avec raison qu'il n'y aurait pas grand avantage à ce que nous sentissions directement toutes ces choses puisque nous les pouvons voir quand il nous plaît. Aussi n'est-ce point en tant qu'elle s'attacherait simplement à des résultantes, comme le font nos instrumens, que la sensibilité, à l'égard des phénomènes électriques, me paraîtrait digne d'envie, mais en tant qu'elle pourrait s'élever à la distinction des origines, nos organes se développant de manière à nous donner la vision électrique comme nous avons la vision lumineuse. On sent, en effet, tout ce qu'aurait à gagner notre connaissance, si elle était maîtresse de marcher librement par la sensation à travers tant de corps qui refusent le passage à la lumière et ne le refusent pas à l'électricité. Mais, après avoir seulement touché ce point, nous devons nous y arrêter.

De la sensation de la saveur. — La sensation de la saveur ne paraît être qu'une sensation particulière d'électricité. Tandis que les sensations que nous venons de passer en revue pouvaient s'opérer, au moins de quelque manière, à distance, celle-ci, résultant, selon toute apparence, de l'électricité dégagée par suite du contact du corps avec certaines substances, ne peut s'opérer qu'au contact. Si l'on insère la langue entre deux plaques de métaux différens, appliquées l'une sur l'autre par leur extrémité, l'électricité qui, en raison de ce rapprochement, se dégage de la plaque supérieure et passe dans l'organe y cause une sensation de saveur très distincte. La saveur a donc pour principe l'électricité. Telle est, à mon sens, l'expérience fondamentale en cette matière, et la seule qui puisse mettre les physiologistes sur la voie de l'étude philosophique. Les physiciens, en suivant cette ligne, auraient à y gagner également, car il est probable que la langue, recevant des sensations différentes de la part des électricités dégagées par les corps différens, donnerait une preuve que ces électricités, bien qu'agissant identiquement sur l'électromètre, ont réellement au fond une certaine différence de nature, liée à leur différence d'origine. Mais, en définitive, quelque bornée que soit encore l'expérience à cet égard, le simple résultat que nous avons énoncé est un fondement d'une importance immense, puisqu'il serait impossible, sans lui, de parvenir à la définition philosophique de la saveur.

Dans l'usage ordinaire, la présence de deux substances étrangères au corps n'est point nécessaire pour la production de la saveur. Le phénomène électrique se trouve directement engendré par la conséquence du contact de l'organe lui-même avec la substance sapide. Mais, dans ce cas, en raison sans doute de la constitution particulière de l'organe,

car cette condition n'est point inhérente au principe, il faut que la substance soit à l'état liquide, faute de quoi on ne lui trouve aucune saveur, c'est-à-dire qu'aucune électricité ne s'en dégage. Cela provient vraisemblablement de ce que le contact de la substance avec le tissu de l'organe demeure imparfait, tant que la substance est solide, même en poudre impalpable, et ne devient assez intime pour la manifestation de la vertu électrique que lorsque le tissu est exactement imbibé. Je ne saurais dire quelle est la partie de la langue qui a pour office spécial de s'accoupler électriquement avec les substances étrangères afin d'en faire paraître la qualité chimique, mais je serais porté à croire que c'est l'épiderme, dont la structure spongieuse semble éminemment propre à cette fonction, et qui, précédant l'organe sensible, tient ainsi, dans l'analogie générale, la place de l'appareil modificateur qui se trouve communément adjoint à tous les sens. On pourrait penser, à la vérité, que puisque toutes les substances, en se dissolvant, produisent un dégagement d'électricité, l'électricité qui cause la saveur a pour principe la dissolution de la substance sapide dans le liquide particulier que versent dans la bouche les canaux salivaires. Mais comme il y a des substances complétement insolubles dans ce liquide, les huiles par exemple, qui, malgré cela, y possèdent une saveur, leur propre liquidité suffisant, il en résulte que la condition essentielle de la sensation est le fait d'imbibition et non celui de dissolution. Quant aux nerfs, réunis en pinceaux composés de filamens pointus, ils sont, comme on devait s'y attendre, dans les conditions normales, selon les lois de la physique, pour se mettre en rapport avec les phénomènes électriques qui se développent autour d'eux, et en transmettre ainsi à l'être pleine et rapide conscience.

En résumé l'organe du goût se compose donc de trois parties : 1° d'un appareil où les substances étrangères, par suite de leur contact avec une membrane d'une nature propre, donnent lieu à un dégagement d'électricité; 2° d'une ou plusieurs sources versant un liquide propre à dissoudre les substances solides, afin de les rendre capables d'un contact parfait avec le premier appareil; 3° de ramifications coniques, d'une substance conductrice de l'électricité, destinées à recueillir cette électricité à mesure qu'elle se développe, et à devenir le lieu de la sensation. Néanmoins, comme la physique nous montre que l'imbibition n'est que favorable sans être essentielle, l'électricité étant susceptible de se produire également par suite du contact de deux corps solides, on ne saurait se fonder sur cette seule considération pour prétendre que le sens du goût ne peut résider que dans des organes humectés, et que les insectes, par exemple, ne peuvent percevoir la saveur, comme on l'a long-temps supposé, par l'intermédiaire de leurs palpes. Si la surface des palpes est de nature à occasionner un dégagement sensible d'électricité par suite de son contact avec les objets, et si les nerfs volumineux qui se rendent dans ces organes peuvent s'y emparer librement de cette électricité, il n'y a pas de raison pour que les palpes ne soient pas le siége de la sensation en question. Ce n'est donc point par le raisonnement dont on a coutume de se contenter, que la difficulté peut être levée, puisque l'analogie de laquelle il s'autorise n'a rien d'absolument fondamental. Au-dessus de notre mode particulier de goûter la saveur des corps, se découvre un mode plus général, en vertu duquel l'être goûte la saveur d'un objet dès qu'il le touche, et par le simple effet de ce qu'il le touche.

L'appareil propre à la perception des saveurs ne nécessite donc pas des conditions tellement spéciales que l'on ne doive s'attendre à voir le goût se manifester, au moins dans certaines limites, sur toute la surface du corps, pourvu que l'épiderme n'y soit pas trop serré, et que l'objet à expérimenter soit propre à déterminer un dégagement d'électricité suffisamment intense. Aussi les animaux à peau visqueuse ressentent-ils l'effet des substances âcres ou astringentes, en quelque endroit de leur corps qu'on les applique; et nous-mêmes, lorsque l'épiderme est enlevé, nous éprouvons des sensations diverses, et souvent très fortes, de la part des substances mises en contact avec notre peau, sensations que l'on ne saurait rapprocher philosophiquement que de celles du goût. Les parties les plus délicates de notre superficie, et, par exemple, les lèvres, les narines, la conjonctive, n'ont même pas besoin d'être dénudées pour devenir sensibles, et nous révèlent dans leur état ordinaire, par des impressions vives, la présence immédiate de diverses substances. Il faut bien, en effet, et cela résulte d'une loi que nous avons énoncée, que l'être soit averti naturellement de l'effet de sa communication chimique non seulement avec les corps qui doivent pénétrer dans ses viscères, mais avec tous ceux dont l'action prolongée pourrait devenir une cause quelconque de dommage pour ses organes extérieurs. Au reste, en général, l'épiderme forme un bouclier assez épais pour protéger le dehors du corps contre les lésions de cette espèce. C'est donc surtout à l'égard des substances destinées à la nourriture qu'il est essentiel que la puissance du goût jouisse de toute sa force. En effet, le rôle de ces substances, après leur modification dans les laboratoires intérieurs, est d'aller, dans le secret des tissus, produire certaines actions chimiques propres à la réparation et à la conservation du corps. Ainsi, il est tout-à-fait d'urgence que leur qualité chimique soit premièrement mise en épreuve; et c'est ce qui se fait par le goût, dont le ministère consiste à nous donner connaissance de l'espèce particulière d'électricité que ces substances développent par leur contact avec une partie déterminée de notre corps. Le siége naturel du goût est donc à l'entrée des alimens, dans ce vestibule où l'être, suivant l'effet chimique que ces alimens produisent sur lui, est encore le maître de les accepter ou de les repousser. L'instinct aidant, et, à défaut d'instinct, la connaissance, cette sensation préliminaire est tout ce qu'il faut pour le gouvernement ordinaire du corps.

De même que le son varie suivant la nature des substances, de même varie la saveur. Chaque corps, pourvu qu'il soit liquide, ou qu'il renferme au moins un élément susceptible de le devenir, possède une saveur qui lui est propre; et il n'y a à cette règle que peu d'exceptions. Le nombre des substances sapides étant, dans l'ordre de la nature, considérablement supérieur à celui des substances insipides, la variété des saveurs est donc immense. Il n'y a pas un végétal qui n'en ait une spéciale, et spéciale non seulement à son espèce, mais à ses diverses parties, différente dans les feuilles ou dans les racines, dans la graine ou dans ses enveloppes, différente même dans les périodes successives de la croissance. Il en est de même des animaux. Et enfin, bien que les minéraux soient généralement insolubles, ils donnent cependant naissance par leurs combinaisons à une multitude de sels et d'oxides qui, ne l'étant point, jouissent de saveurs particulières et caractéristiques. Les hommes, suivant leur condition d'innéité, et suivant celle qu'ils peuvent acquérir par l'exercice, sentent les saveurs avec plus ou moins de perfection. Quelques uns parviennent à cet égard à un degré de délicatesse vraiment extraordinaire, et les explorations chimiques qu'ils accomplissent, sans autres ressources que celles du goût, dépassent tout ce que l'on pourrait attendre des procédés du laboratoire les plus exquis. On s'étonnerait même que les chimistes n'eussent fait jusqu'à présent que si peu d'état, dans leurs expériences, de ce mode de sensation, si l'on ne prenait garde que le grand mouvement que la chimie vient d'éprouver s'est porté principalement sur les minéraux, et qu'il est presque toujours facile de suivre avec les yeux tous les phénomènes de leurs combinaisons. Mais le perfectionnement de la chimie organique réserve vraisemblable-

ment au goût, trop délaissé par les sciences d'observation, un rôle plus relevé. Quoi qu'il en soit, il est indubitable que dans le perfectionnement général des sens, et en même temps dans celui de nos connaissances, il y a beaucoup à faire dans cette direction. La cause de la différence des saveurs, pour celui qui regarde au fond des choses, n'est pas un sujet d'étude moins important que celle de la différence des couleurs; et il n'y aurait pas besoin de beaucoup d'efforts, la grande étendue de notre goût nous y aidant, pour pousser dès à présent la classification des saveurs, c'est-à-dire des diverses espèces d'électricité qui nous touchent, bien au-delà des bornes où l'imperfection de notre vue retient la classification des couleurs.

Il y a long-temps que l'on a dit que les saveurs sont la chose du monde sur laquelle les hommes s'entendent le moins, et ce désaccord est peut-être un des points les plus remarquables de l'histoire du goût. On peut dire aussi, à la vérité, que les hommes ne s'entendent pas davantage sur les couleurs, les uns affectionnant celles qui déplaisent à d'autres, et réciproquement. Mais cette dissension-ci tient simplement à ce que l'âme, suivant son caractère, trouve plus ou moins de charme ou de déplaisir à tel ou tel genre d'émotions, ce qui se manifeste encore en mille autres occasions; tandis que la première dissension, qui est d'ailleurs la plus générale et la plus considérable, ne paraît pouvoir s'expliquer que par des raisons toutes particulières. Quelle que soit la diversité des sentimens, il y a, en réalité, dans la perception des couleurs une constance qui manque dans celle des saveurs. Ainsi nous avons beau remonter dans la mémoire de nos sensations, nous n'y trouverons pas que, depuis les plus anciens temps dont il nous souvienne, le bleu, le vert, le rouge, bref toutes les couleurs, ne nous aient pas toujours semblé ce qu'elles nous semblent en ce moment; tandis que, s'il s'agit des saveurs, nous trouverons, à coup sûr, qu'il y a eu au contraire quelque variation. Sans parler des différences dans le goût des mêmes alimens pour l'enfance et pour l'âge mûr, il est certain que, suivant les modifications éprouvées par notre corps durant les maladies, les objets soumis à notre goût passent d'une saveur à une autre, ne présentant pas plus de fixité à cet égard que si les objets qui nous paraissent bleus dans un temps nous paraissaient rouges dans un autre. L'expérience que nous avons de notre propre variabilité sur ce point doit donc nous disposer à penser qu'il peut y avoir, d'un homme à un autre, des différences de goût analogues à celles que nous savons exister dans un même individu d'un temps à un autre, c'est-à-dire des différences réelles. Et cela s'explique bien simplement, si la saveur, comme nous l'avons dit, n'est que le résultat de l'électricité; car, sa fixité dépendre uniquement, comme la couleur, de la nature de l'objet, elle dépend de la nature de l'objet combinée avec celle de l'appareil extérieur de l'organe, de sorte que, l'objet restant le même, il suffit de la moindre variation dans l'état de cet appareil pour changer immédiatement la saveur. En un mot, la saveur procédant non d'une certaine substance, mais d'un certain rapport entre deux substances, on doit concevoir d'une manière générale que pour faire éprouver à la saveur une même suite de variations, on peut indifféremment faire porter la variation déterminante sur l'un ou sur l'autre des termes du rapport; tellement que si la chimie avait la puissance de modifier à son gré le tissu de notre organe, elle pourrait se proposer le problème de nous faire successivement trouver à la même substance toutes les espèces de saveur. Ainsi, à la rigueur, une légère différence dans l'épiderme peut devenir le principe d'une différence correspondante dans la façon dont l'âme est affectée à l'égard du goût par les mêmes objets; et comme une différence organique de cette nature rentre dans le cercle de celles qui s'accordent avec la loi d'uniformité du genre humain, il s'ensuit qu'il n'est pas non plus contraire à cette loi que les hommes, suivant leurs conditions particulières, soit de race, soit d'individu, soit de patrie, puissent trouver aux mêmes alimens des saveurs essentiellement différentes. Cette variation du goût est surtout manifeste quand on considère ce qui a lieu chez des animaux appartenant à des espèces diverses; car on en voit alors se délecter et se nourrir de substances dont d'autres ne peuvent même supporter le contact, comme cette multitude d'insectes qui vit en rongeant des plantes qui, pour nous, sont horriblement corrosives, tandis qu'elles sont pour eux non seulement inoffensives, mais agréables. Il en est de même de ces peuples dont les goûts nous paraissent bizarres et inexplicables, parce que nous jugeons que les objets ont les mêmes saveurs pour eux que pour nous, et que nous ne pouvons comprendre comment ce qui met notre âme dans le malaise peut mettre la leur dans la jouissance. Mais cela ne contredit point le principe de l'identité essentielle des âmes en ce qui concerne le bien, comme cela aurait lieu si certaines âmes éprouvaient le sentiment de l'harmonie aux mêmes accords qui, aux d'autres âmes, ne produiraient que le sentiment opposé. Les sons engendrés par une corde qui vibre sont, si je puis ainsi dire, des absolus, tandis que les saveurs fournies à ceux qui se le partagent, par un même aliment, ne sont que des relatifs.

Ce qui met le goût au-dessous de la vue, de l'ouïe, et même, à certains égards, du toucher, c'est qu'il ne paraît pas que nous puissions nous élever par lui à aucune idée de beauté. Bien qu'il y ait une certaine convenance entre les saveurs, il ne saurait cependant résulter de leurs combinaisons aucune harmonie véritable. L'art des festins n'est donc à comparer ni à la musique, ni à la peinture. Le but le plus élevé qu'il puisse se proposer, et encore, pour y parvenir, est-il nécessairement obligé d'appeler à son aide les ressources de la décoration et de l'architecture, aussi bien que celles de la conversation ou de la musique, est de mettre l'âme, sans l'exalter ni l'assoupir, par le seul effet d'un système de sensations sagement calculé, dans un état particulier de calme et de santé, d'où naisse pour elle une prédisposition involontaire à tous les bons sentimens. Il est en effet tout simple que la manière dont se fait sentir à l'homme l'acte le plus important de sa communion avec la nature puisse, dans une région bien supérieure à celle de la jouissance sensuelle proprement dite, devenir la cause d'une satisfaction métaphysique plus ou moins grande. Et comme la conscience heureuse de l'existence tend à rendre l'homme meilleur, en lui ôtant la préoccupation de lui-même pour ouvrir davantage son cœur à l'amour d'autrui, il est tout simple aussi que les festins aient toujours été non seulement une des cérémonies domestiques les plus importantes, mais, avec un caractère plus ou moins tranché selon les temps, une cérémonie politique ou religieuse de premier ordre, c'est-à-dire un grand acte et un grand symbole. Il y a donc encore là un nouvel argument en faveur du rôle sérieux que, sans craindre les accusations superficielles, notre philosophie ose attribuer aux saveurs. Indépendamment de cette influence sur les dispositions de l'âme, il en existe une autre relative aux dispositions de l'esprit, et qui résulte du mode suivant lequel s'opère la restauration matérielle du corps, la liaison intime entre l'être et le régime dont il suit les lois étant certainement un des faits les plus incontestables que la physiologie mette en lumière. Mais comme je ne considère ici la nutrition que dans ses rapports avec la sensation, je dois laisser de côté ce second point de vue, et m'en tenir au premier. Le peu que j'en viens de dire me paraît d'ailleurs indiquer suffisamment tout ce que la philosophie peut approuver dans l'art des savens, art radicalement secondaire, puisque la plus haute vertu que la spéculation théorique puisse lui trouver est d'aviver l'aptitude naturelle que l'âme a pour le beau, sans réussir cependant à engendrer

jamais par lui-même aucun sentiment déterminé de beauté.

La nature elle-même semble avoir voulu nous enseigner cette infériorité par un caractère bien frappant; car, tandis que les harmonies du son et de la lumière n'ont trait qu'à notre âme, le corps, dans leur perception, étant simplement un intermédiaire, celles des saveurs, au contraire, quelque délicates qu'on les suppose, sont alliées à ce point avec le corps, que c'est lui qui, par son état de satiété, marque le terme où ces harmonies deviennent pour l'âme un objet de haine et de dégoût. Notre organisation ne nous permet pas de jouir des saveurs d'une manière purement spirituelle, comme nous jouissons des sons, des couleurs, et même, jusqu'à un certain point, des odeurs. Notre corps ne cesse pas de demeurer intéressé au premier chef dans cette jouissance; il la règle, il la limite, et lui faisant son droit, ne lui donne en quelque sorte licence d'exister qu'autant qu'il la juge convenable à son service. Les excès monstrueux, auxquels avaient été obligés de se résoudre, pour se soustraire à ces lois, les sensualistes de l'école romaine, sont une preuve de la solidité des bases naturelles sur lesquelles elles reposent. Mais cette liaison même du plaisir de l'âme, plaisir modéré à la vérité, puisqu'il ne se rattache précisément à aucun principe infini; cette liaison, dis-je, du plaisir de l'âme avec l'acte fondamental de la conservation de notre corps, est peut-être un des points les plus remarquables qu'un esprit méditatif puisse se proposer dans la grande question des rapports du physique et du moral. Si l'existence corporelle n'était pas bonne en soi; si elle n'était qu'un assujettissement, un signe de dégradation, une misère, il serait impossible de concevoir comment nous aurions pu être attachés à sa garde, autrement que par le sentiment d'une dure nécessité, et comment cette garde pourrait être pour nous, en vertu des lois divines, une cause involontaire de jouissance. Un criminel, crucifié, demeure sur sa croix parce qu'il éprouve une invincible douleur à s'en vouloir détacher, non parce que son supplice lui fait ressentir un plaisir à chaque mouvement qui lui enseigne que ses membres sont bien fixés par les clous qui les retiennent. On doit même observer que, comme il y a des animaux chez lesquels le sens du goût paraît n'avoir reçu aucun développement, et qui engloutissent leur proie sans la savourer, uniquement pour mettre fin à l'appétit qui les tourmente, et que ces animaux se conservent très bien, il n'y aurait pas de raison pour que l'homme ne pût se conserver aussi de la même manière, si la Providence n'avait voulu l'avertir, par la délectation des saveurs, que sa communion avec l'univers matériel, pour être moins parfaite que sa communion avec l'infini, n'est cependant pas sous le coup de l'anathème céleste, et doit être bénie dans son principe par la créature pieuse et sage.

De la sensation de la senteur. — Il serait peut-être juste de considérer le goût et l'odorat comme n'étant que des divisions d'un même sens, tant il y a entre eux d'analogie. Il est certain du moins que parmi tous les sens dont nous jouissons, il n'y en a point qui soient plus voisins l'un de l'autre que ces deux-là. Si l'on définit le goût la sensation causée par un dégagement particulier d'électricité, il faut dire que l'odorat n'est que le goût élevé à un degré de délicatesse plus parfait. Je crois même qu'en suivant la manière ordinaire de comprendre la cause des odeurs, on devrait trouver une identité parfaite entre les deux modes de phénomènes qui servent de principe aux deux modes de sensations. En effet, l'organe olfactif est baigné par un liquide à la présence et même à la composition duquel l'accomplissement de la sensation est lié, et dont l'office naturel, dans l'hypothèse en question, serait de fixer les particules odorantes dissémulnées dans l'air, et de les appliquer sur l'organe après se les être ainsi incorporées. On ne pourrait donc pas différencier les deux sensations sur ce que l'une serait la suite de l'électricité produite au contact d'une substance liquide, tandis que l'autre correspondrait à une substance gazeuse. Il n'y aurait de différence réelle entre le goût et l'odorat que relativement au lieu et à la subtilité de la sensation; et l'air n'y aurait absolument d'autre rôle que celui d'un véhicule apportant sur l'organe les alimens qui doivent y être goûtés, sans influer en aucune manière par lui-même sur la production essentielle du phénomène.

J'avoue que, de premier mouvement, je ne sens pas beaucoup d'inclination pour une théorie d'où résulterait, entre deux sens que les hommes ont toujours clairement séparés, une telle similitude que, rationnellement, on ne saurait se dispenser de les confondre. Avec cela, je ne puis m'empêcher d'être véritablement émerveillé de l'excessive, et, pour ainsi dire, de l'inimaginable ténuité des objets dont l'action sur notre organe devrait suffire pour déterminer en nous la conscience d'un changement, souvent même avec une telle énergie que des effets, allant jusqu'à un entier évanouissement, en fussent la suite. On connaît le célèbre calcul de Sanctorius sur la rareté de la matière odorante, d'après l'observation d'un chien qui avait repris la trace de son maître à trois jours de distance: en répétant ce calcul, avec l'insertion d'un compte modéré du renouvellement de l'air sur la route, je trouve que un milligramme, quantité à peine appréciable par les plus délicates balances, d'une substance de senteur médiocre, aurait dû prendre une extension de quatre cents milliards de mètres cubes, et dans cet état de dissémination presque infinie, garder encore assez de force pour causer, à chaque flair, sur l'organe de l'animal, un dégagement sensible d'électricité. Je sais que mathématiquement il n'y a pas là ombre de difficulté, et que la valeur de l'extension dont il s'agit fût-elle encore un milliard de fois plus grande, la théorie de la divisibilité à l'infini s'y prêterait également avec la plus admirable facilité, le nombre d'atomes contenus dans un grain de poussière étant, du moins jusqu'à nouvel ordre, supposé d'une grandeur indéfinie, tandis que le nombre de centimètres cubes contenus, même dans l'étendue de la sphère étoilée, est une quantité nécessairement finie. Aussi ne me servirait-il à rien de pousser plus loin dans cette voie, en entrant, par exemple, dans le calcul d'un morceau de musc qui, sans perdre une partie appréciable de son poids, peut embaumer pendant une suite d'années tout un appartement. Je trouverais des chiffres qui, pour être plus élevés que ceux que je viens de citer, ne frapperaient cependant pas davantage. Je me contente donc de demeurer sous l'impression de ceux-là; et sans prétendre que l'on puisse en tirer aucun argument décisif contre la théorie de l'action directe des particules odorantes, je laisse seulement à juger quelle énorme disproportion il doit y avoir entre l'odorat et les autres sens en ce qui concerne le degré de la délicatesse, pour que ce sens soit en état de satisfaire aux conditions qui naissent de l'hypothèse en question. S'il est identique avec le goût sur tout le reste, combien il en est éloigné sur ce point-là! Ce ne serait rien que les alimens dont l'odorat se nourrit fussent une vapeur, au lieu d'être un liquide: mais ils se réduisent pour ainsi dire à l'infiniment petit. Un atome isolé, perdu dans l'espace, est une proie que l'odorat sait découvrir, dont il se repaît, qui suffit pour l'ébranler, pour le lasser. S'il y avait réellement identité entre le système du goût et celui de l'odorat, comment y aurait-il entre eux, à l'égard de la sensibilité, une si profonde dissemblance? Et s'il y a entre eux, sur ce point, une si étonnante différence, comment aussi se pourrait-il faire qu'il y eût, sur l'autre, une si étonnante ressemblance?

Ces raisons avaient déjà un peu ébranlé la croyance où j'étais d'habitude, touchant la théorie des odeurs, quand je me suis mis à considérer ce qui a lieu pour quelques corps

qui produisent de l'odeur, et que l'on ne peut cependant regarder comme soumis à une évaporation continuelle, à moins de tomber dans une assertion que rien ne justifie, et qui semble même contraire à toute expérience. Sur quelle observation en effet se fonde-t-on pour établir que le cuivre, par exemple, à la température ordinaire, se résout en vapeur? Sur ce qu'il émet une odeur. Mais, justement, la question est de savoir si l'odeur est le résultat d'une vapeur ou de toute autre cause. Il est donc absurde de conclure que le cuivre émet de la vapeur de ce qu'il émet de l'odeur, puisque c'est résoudre la question par la question même. Imaginons pour un instant qu'il n'y eût sur la terre d'autres corps odorans que ceux dont on ne peut clairement découvrir la vapeur, il est évident qu'il ne viendrait à l'idée de personne de prétendre que l'odeur est l'effet de la dégazation d'une partie des corps transformée en vapeur; et que si quelqu'un avait voulu mettre en avant une pareille théorie, la science lui aurait à l'instant commandé de la justifier, en en prouvant le point fondamental, savoir que les corps odorans émettent des vapeurs. Mais il est indifférent que dans la totalité des corps odorans il y en ait quelques uns qui émettent des vapeurs; car dès qu'il n'est pas explicitement démontré que tous satisfont à cette condition, le fait n'est qu'accidentel, et ne suffit point pour former la base rationnelle d'une explication générale. Ainsi, en résumé, les esprits ne sont nullement enchantés par la théorie à l'aide de laquelle on a coutume de rendre compte de la sensation des odeurs.

S'il est accordé que la généralité du fait de la volatilisation des corps odorans n'est pas approuvée par l'expérience, il doit paraître logique de mettre le fait en question hors de cause dans l'étude du phénomène, et de prendre pour base de la spéculation, non les corps odorans qui émettent des vapeurs, mais ceux qui, au contraire, n'en émettent pas. La question repose en effet tout entière sur l'existence des corps odorans non volatils, et pourvu que ce point ne soit pas détruit par l'expérience, la position du problème est toute simple: un objet, placé dans l'air, à une distance déterminée de l'organe, exerce sur cet organe une action; il faut par conséquent que cette action ait lieu par intermédiaire; or, il ne peut y avoir là que deux espèces d'intermédiaires, l'air ou l'éther; donc c'est entre ces deux agens qu'il faut choisir. Si l'on observe que la présence de l'air est tellement nécessaire pour la production de l'odeur, que les corps les plus odorans perdent leur odeur lorsqu'on les plonge dans l'eau ou qu'on les isole par une enveloppe quelconque, bien que rien ne les empêche de continuer à agir sur l'éther dans cette situation, comme ils le faisaient précédemment; si l'on observe en outre que les corps n'influent pas sur l'odorat, comme ils influent sur la vue, par un rayonnement direct, et que pour attirer l'odeur il faut que l'organe soit capable d'attirer et de toucher l'air, il sera manifeste que l'air est l'intermédiaire nécessaire entre l'organe olfactif et les corps odorans, de même que l'éther entre l'organe visuel et les corps lumineux. Voilà à peu près, si je ne me trompe, la marche qu'il faudrait suivre pour arriver à la démonstration que l'air est le principe qui, dans l'olfaction, agit directement sur l'organe. Il resterait à déterminer quel est le genre de modification que les corps odorans, sans se mélanger avec l'air et sans altérer en rien sa nature, peuvent cependant lui faire subir, de manière à étendre leur influence jusqu'à nous moyennant cet intermédiaire. Cette nouvelle question, je ne me le dissimule pas, est encore plus difficile que la première. Toutefois, en laissant au mot d'électricité toute la latitude dont il jouit dans l'incertitude de nos connaissances actuelles sur cette matière, je pense que l'on pourrait dire que l'air odorant est de l'air électrisé d'une certaine manière.

Il est bien entendu que lorsque je parle ici de l'électricité, je veux simplement désigner une sorte de modification se rapportant à la classe des phénomènes électriques, et procédant d'une manière générale des mêmes lois. C'est ainsi que le fait de l'air devenant odorant, c'est-à-dire électrique dans le sens que je viens de dire, par suite de son contact avec l'objet, ne serait qu'une conséquence du principe de l'électricité au contact: nos organes nous avertissent que l'air, par suite de son contact avec un objet, éprouve une certaine modification; or, nous savons que, par suite de ce contact, il doit se charger d'une certaine électricité; donc, dirait-on, cette électricité est précisément la modification dont nos organes nous avertissent, et il n'est pas nécessaire, pour expliquer la senteur, d'avoir recours à la supposition d'effluves particulières émises par les corps. De même que, dans le goût, des électricités d'espèce différente, selon l'espèce des substances en contact avec notre organe, se développent et se témoignent en nous; de même, dans l'odorat, des électricités d'espèce différente aussi, selon l'espèce des substances en contact avec l'air, se développent, se communiquent à l'air, et par l'intermédiaire de l'air se transmettent jusqu'à notre organe. Ainsi nous retrouvons bien, en suivant cette voie, une analogie essentielle entre les deux sensations, puisqu'elles sont toutes deux fondées sur la perception d'électricités analogues; mais il n'y a cependant pas identité absolue, et l'on peut résumer leur différence, d'une façon claire et rigoureuse, en disant que l'odorat est le goût à distance.

La question de savoir pourquoi l'odeur que dégagent les corps est d'autant plus vive que leur évaporation est plus active, est implicitement contenue dans ce qui précède; et le fait de la volatilité demeure ainsi lié, mais secondairement, à celui de la senteur. En effet, comme le nombre des particules en contact avec l'air augmente précisément en raison de la quantité de matière disséminée à l'état de vapeur, l'intensité de l'effet électrique, qui est proportionnelle au nombre de ces particules, se trouve par cela même proportionnelle à la masse de la vapeur, et il en est de même de l'intensité de l'odeur, qui n'est que la conséquence de l'autre. Il faut donc concevoir qu'il se produit autour de chaque molécule odorante, dès qu'elle est en contact avec l'air, une atmosphère d'un rayon plus ou moins considérable, suivant la nature de la substance, et dans laquelle l'air se trouve en un tel état, que notre organe ne peut le toucher sans participer à l'instant même à cet état, et en faire le sujet d'une sensation spéciale. Les diverses substances, pour un même état de dissémination, donnent plus ou moins d'odeur suivant le plus ou moins d'énergie de l'ébranlement électrique qu'elles causent dans l'air; et la même substance, pour des évaporations différentes, en donne aussi plus ou moins suivant le plus ou moins de force de l'évaporation. En règle générale, il y aurait donc à concevoir que l'odeur de chaque substance dépend de deux termes: 1° de la volatilité, représentant le nombre des foyers d'ébranlement; 2° de la vertu odorante spécifique, représentant l'efficacité particulière de chacun de ces foyers.

J'ajouterai, sans entrer dans plus de détails, que la nature, dans la construction des animaux, paraît nous marquer, par un enseignement assez distinct, que l'air est un des principes nécessaires de la senteur, et que l'action simple des particules odorantes ne suffit pas pour sa production. Partout où il y a sensation d'odeur, il y a action propre de l'air. L'organe olfactif des animaux qui respirent dans l'eau, et particulièrement celui des poissons, présente une structure tout-à-fait analogue à celle de l'organe respiratoire, et paraît destiné, comme lui, à se mettre en contact direct, par une certaine attraction, avec l'air qui est en dissolution dans l'eau, et, par conséquent, à le sentir de même que les branchies le respirent. Cette composition étant évidemment plus complexe que celle du même organe chez les animaux qui odorent dans l'air, il faut en conclure qu'il y a quelque

Digitized by Google

raisou qui la uécessite; et sa complexité se justifie en effet du moment qu'il est établi que l'odeur résulte du contact de l'organe, uon point avec les particules odorantes, mais avec l'air modifié par l'influence de ces particules.

Une dernière réflexion contribue encore à m'engager dans ces idées; c'est qu'elles me semblent se rapporter à un système plus puissant dans ses effets, et par conséquent plus digne de la préférence de la nature, que celui auquel on a recours ordinairement. Voici, en effet, dans sa plus simple expression, le problème de l'odeur : avec une quantité donnée de substance, produire un effet sensible dans la plus grande étendue possible de l'atmosphère. Considéré ainsi, ce problème présente une sorte d'analogie avec celui de la lumière. Or, de même que pour la lumière, au lieu de faire résulter la sensation de l'action directe de la substance sur l'organe, il est évidemment plus simple de ne faire agir cette substance que par intermédiaire, et, au lieu de la dissoudre uniformément dans toute l'étendue à remplir, de l'y répartir suivant des centres isolés, susceptibles d'exercer, chacun à une certaine distance autour de lui, l'influence nécessaire. C'est ainsi que l'élément actif de la lumière ne constitue dans l'espace que des foyers, un élément passif suffisant pour en propager l'action jusqu'à nous. Il est clair enfin que, que par comparaison avec la théorie ordinaire des odeurs, cela revient à augmenter le nombre des molécules odorantes, comme si l'on multipliait chacune de ces molécules par le volume de sa sphère d'activité, et par conséquent à augmenter dans le même rapport la grandeur de l'étendue odorante, ce qui est précisément la fin du problème. Ainsi, théoriquement, il n'y aurait même, à la rigueur, aucune difficulté à ce que la trace d'un animal pût laisser sur le sol, malgré tous les mouvemens de l'air, le principe d'une senteur éternelle. En effet, il n'est plus question que l'air, autour de cette trace, demeure saturé de la substance émanée du corps de l'animal, mais seulement que cette substance demeure concentrée sur le sol en une suite de foyers, agissant sur l'air à une certaine distance autour d'eux, comme pourrait l'éclairer à leur place, et sans jamais s'épuiser, une substance lumineuse déposée de la même façon.

Il n'est pas difficile de sentir, sans qu'il y ait besoin que j'y insiste moi-même, toute l'imperfection des aperçus que je viens de présenter. Aussi sont-ils plutôt destinés à montrer combien la science est peu assurée dans la voie où elle est à cet égard, qu'à la pousser témérairement vers une voie nouvelle. J'ai surtout voulu faire entendre, qu'à l'hypothèse généralement admise, on pouvait, dans l'état actuel de nos connaissances, en substituer une autre avec autant de raison; et la faute en est à la science, qui n'a point encore consacré à ce sujet, et en particulier à l'examen des émanations des corps odorans non volatils, toute l'attention qu'il faudrait. Il est, certes, surprenant que, dans les traités de physique, après les chapitres consacrés à l'étude du son et de la lumière, il n'y en ait pas même un pour celle de la senteur. Il y a là une porte que l'on peut accuser la physique de n'avoir su encore ouvrir comme il faut, et dont la physiologie ne pourra franchir le seuil délibérément qu'à sa suite. Il me paraît vraisemblable que cette indifférence de la science pour la théorie de la senteur dépend de ce que le rôle de l'odorat, dans l'ordinaire de notre vie, est des plus médiocres; et je n'hésite point à penser que si ce mode de sensation était pour nous ce qu'il est pour une multitude d'animaux, chez lesquels il est en quelque sorte l'égal de l'ouïe et de la vue, nous serions depuis long-temps, en ce qui le concerne, beaucoup plus savans que nous ne le sommes. Je sais bien que notre défaut de sensibilité olfactive est un grand obstacle à l'avancement de nos connaissances dans cette direction, et qu'il serait à peu près chimérique, si les hommes n'avaient qu'une vue trouble, d'attendre de leur part une théorie de la lumière; néanmoins, il est certain qu'en mettant à profit les qualités que nous avons, nous sommes en état de réussir dans une multitude d'expériences propres à jeter sur cette matière beaucoup de clarté, et qu'ainsi la science est retenue dans des liens auxquels elle devrait être étrangère. Il y a vraiment de quoi s'étonner, quand on lit les anciens physiciens, de voir que depuis eux on ait fait si peu de progrès dans l'intelligence de cette sensation, quand on en a tant accompli en ce qui concerne toutes les autres. Il y a près de cent ans, Haller, en abordant l'étude de l'odorat, exprimait déjà sa surprise de ce que les hommes eussent été si peu curieux de cette question, et que tout y fût en quelque sorte encore nouveau. « Je ne sais, disait-il, comment il se fait que, tandis que l'on s'est livré aux expériences les plus subtiles sur la figure des particules salines, sur les rayons de la lumière, sur les vibrations de l'air, on ait montré si peu d'empressement pour la connaissance des particules qui causent l'odeur, qu'il y ait encore à construire de toutes pièces et l'ordre et le système de cette science. Cependant la vérité, partout où on la rencontre, est utile et digne de notre amour; et, avec cela, le sens de l'odorat ne manque pas d'une certaine importance pour l'agrément de la vie, pour sa sécurité, pour éviter les dangers et même la mort, nous instruisant, de concert avec le goût, en ce qui regarde le choix des alimens et la force des médicamens. » Haller, s'il vivait encore, pourrait répéter aujourd'hui, et avec le même fondement, ce même discours : c'est ce qui m'excuse d'avoir osé mettre en avant quelques vues hasardées, desquelles je ne veux retenir que la liaison générale qui me semble exister entre les phénomènes de l'électricité et ceux de l'odeur.

L'utilité primordiale de l'odorat paraît être de donner aux êtres, sur l'air qu'ils respirent, des notions analogues à celles que leur donne le goût sur les alimens dont ils se nourrissent. D'après cette correspondance, l'odorat devrait être un sens aussi général que le goût, et commun à tous les êtres qui respirent. Cependant, en considérant ce qui a lieu sur la terre, où l'air est une substance à peu près constante dans ses rapports avec les animaux, du moins pour ce qui concerne la respiration, qui ne leur devient nuisible que par des mélanges tout-à-fait exceptionnels, et enfin au sujet de laquelle il n'y a, pour l'ordinaire, point de choix à faire, comme au sujet des alimens, on conçoit que la nature aurait pu sans inconvénient destiner d'odorat la plupart des espèces qui nous entourent, si cette faculté n'avait pas dû leur servir à une autre fin que celle que nous venons de dire. C'est en effet ce qui a lieu. L'odorat se combine avec le goût pour l'exploration des alimens, et l'on peut même dire que, donnant ses avertissemens à distance, il est, en principe, le meilleur des deux pour cet objet. Il se trouve que les deux sens sont si étroitement associés dans ce service qu'ils y sont inséparables, et que, trompée par l'intimité de leur alliance, notre conscience oublie en quelque sorte de séparer les deux espèces d'impressions qu'elle en reçoit, quand elle les reçoit en même temps, et les laisse habituellement confondues en une seule. Il arrive aussi, ce qui est plus frappant, et ce qui se voit clairement dans plusieurs cas, qu'elle s'y méprend entièrement, estimant saveur ce qui est odeur, et attribuant ainsi de la sapidité à des corps qui en réalité n'en ont point. En un mot, dans la jouissance de la nourriture, l'odorat peut être considéré comme un appendice du goût. Chez un grand nombre d'animaux, à ce premier rôle, il en joint un autre, lié également au sujet de la conservation de l'existence, mais plus important encore, quoique moins direct : c'est celui de faciliter aux animaux sans défense la découverte des carnassiers, et aux carnassiers celle des espèces dont ils font leur proie, en les mettant réciproquement sur la voie les uns des autres. Il sert surtout à la poursuite. Soit aux ennemis acharnés du gibier timide des bois, soit aux grands

vols d'oiseaux, appelés sur les champs de bataille, soit aux poissons voraces attirés de la même manière du fond de leurs retraites, sur la terre, dans l'air, dans les eaux, l'odeur dégagée par la proie est un guide commun; elle met les affamés sur la voie, elle les encourage en enflammant leur faim, elle les récompense en augmentant les délices de leurs repas fétides ou sanglans. Si la nature emploie l'odorat pour assurer le règne de la force guerrière et destructive, elle lui donne, par compensation, un emploi analogue et plus général encore dans l'empire de la force paisible et reproductive. C'est par la connaissance des traces, que les animaux, empêchés, ou par l'éloignement ou par les obstacles, de se voir et de s'entendre, séparés habituellement les uns des autres, et privés de sexe en quelque sorte pendant la plus grande partie de leur vie, parviennent pour la plupart à rejoindre leur moitié lorsque l'heure en est venue, et à s'unir. La puissance de l'odorat, si minime dans nos relations sociales, est au contraire si grande dans le monde de l'instinct, que si on la supposa anéantie, à l'instant même les êtres hésitent, les races se brisent, le système de la nature se trouble et se confond: l'homme seul, dans ce désordre universel, s'aperçoit à peine, en ce qui le concerne, que quelque changement vient de se faire.

D'un autre côté, en se dégageant des liens de la nature aveugle par le développement de son intelligence, il semble que l'homme ait acquis, à l'égard des jouissances de l'odorat, un désintéressement d'un certain genre, et qu'aucun animal ne possède. Sauf un petit nombre d'exceptions, il est le seul des habitans de la terre pour qui la senteur soit une source absolue de plaisir. A proprement parler, les parfums n'existent que pour lui. Les animaux n'estiment et ne recherchent l'odeur que lorsqu'elle se rapporte à la satisfaction de quelqu'un de leurs appétits fondamentaux, et ne se complaisent jamais, comme lui, dans l'odeur savourée en elle-même. Chez l'homme, non seulement l'odorat acquiert dans certains cas une indépendance complète de tout autre sens, mais se soustrayant même à toute relation avec le service de l'organisation, il s'élève, sans y atteindre, vers la région des plaisirs de l'âme, et prenant le milieu entre ce qui est relatif à notre corps et ce qui est absolu, produit en quelque sorte l'intermédiaire entre la jouissance du goût et celle de la musique ou de la vue. Il faut cependant bien chercher dans un effet instinctif, analogue à celui des saveurs, la cause pour laquelle les odeurs nous charment; car n'agissant point sur l'âme, à ce qu'il semble, par le sentiment des proportions, seul principe du beau, il faut de toute nécessité qu'elles y agissent secondairement par le sentiment de quelque convenance de l'existence corporelle. Mais il y a là, il faut en convenir, un peu plus de mystère que dans le sujet des saveurs. Il est difficile de découvrir comment la sensation des odeurs peut se lier à une convenance de l'existence, puisqu'à proprement parler elle ne correspond à aucun acte déterminé de conservation. Il se peut cependant qu'il faille la regarder comme se rapportant à la respiration, de la même manière que le goût se rapporte à l'alimentation. Dans ce cas, ainsi que la respiration est la moins grossière de nos fonctions nutritives, ainsi l'odeur serait ce qu'il y a de plus pur dans nos sensations simplement organiques. Habitués de nature, comme nous le sommes, à ne sentir que ce que nous mangeons, et à respirer sans en avoir, pour ainsi dire, aucune conscience, il semble que ce soit nous élever à une vie supérieure que de nous faire vivre dans une atmosphère odorante, c'est-à-dire dans laquelle la respiration s'accomplit pour nous avec un charme sensible. Il y a lieu de croire aussi que l'influence exercée sur notre organisation par l'air chargé d'odeur ne se borne point à ce qui se passe dans l'organe destiné à la sensation, et s'étend plus profondément, en sorte que l'acte fondamental de la respiration éprouvera lui-même de secrètes variations suivant les qualités odorantes de l'air. C'est ainsi, à ce que j'imagine, que l'on peut pressentir comment les odeurs étendent leur empire dans les profondeurs les plus intimes de notre être, jusqu'au point de nous remuer l'âme d'une certaine façon. Il est incontestable, en effet, et cela a été remarqué dès les anciens temps, que les odeurs, par un délicat enivrement, produisent en nous une exaltation sentimentale; et il n'est pas douteux que l'art des parfums, s'il était philosophiquement développé, les hommes se prêtant en même temps à en accepter tous les effets, ne pût s'élever infiniment au-dessus de celui des festins. Il y a certains parfums qui semblent agir identiquement sur toutes les âmes, en les disposant à s'ouvrir, toutes ensemble, aux mêmes sentimens. Aussi n'est-ce pas sans raison que, dans la liturgie, tout en frappant les yeux, au milieu des temples, par toutes les magnificences de la couleur, tout en y séduisant les oreilles par l'harmonie des instrumens et des voix, le sentiment religieux se soumet en même temps les puissances occultes de l'odorat par l'efficacité des parfums, qui, des autels, se répandent dans l'air. Les poëtes, dans l'imagination des choses célestes, ont presque toujours joint, comme dignes des plus sublimes essences, la lumière, la musique, et les parfums. En effet, les parfums ont aussi je ne sais quoi de pénétrant qui s'insinue dans l'âme. Ils gagnent la demeure où sommeillent nos tendresses, et ils y réveillent ce qu'il y a de plus intime et de plus divin dans la force d'aimer. Je croirais même volontiers que cette puissance, dont les effets ne paraissent être une source de délectation que pour l'homme, s'étend insensiblement sur tous les êtres, et que la nature a ses raisons lorsqu'elle prend le soin de semer dans l'atmosphère le parfum des plantes, devenues, si j'ose le dire, autant d'encensoirs, à l'heure même où il faut que de toutes parts le principe endormi de l'amour sorte de sa léthargie, et vienne animer de nouveau tous les cœurs. L'odorant accord des fleurs célébrant leurs noces mystérieuses n'est pas un des moindres cantiques qui, au printemps, s'élèvent de la terre vers le ciel, et en font descendre la vie.

> O Venus, regina Gnidi Paphique,
> Sperne dilectam Cypron, et vocantis
> Thure te multo Glycerae decoram
> Transfer in aedem.

De la sensation de la résistance. — Les sensations que nous venons de considérer procèdent toutes des changemens qui se passent dans nos corps par suite des variations qu'y éprouve ce qu'il faut nommer le principe passif de l'étendue. Soit la lumière, soit la chaleur, soit l'électricité, ne sont que le résultat, par rapport à notre conscience, de vibrations qui ont lieu dans le fluide subtil. Otée la force vivante qui en tire sensation, toutes ces magnificences que nous admirons dans l'univers se réduisent à des oscillations que la matière y fait en divers sens, et la création tout entière n'est plus en soi qu'un grand balancement géométrique. Mais le fluide qui est la source commune de tous ces effets que nous sentons, et vraisemblablement aussi tant d'autres que nous ne sentons pas, n'a par lui-même aucune vertu. Il reçoit le mouvement, le propage, le fait pénétrer jusque dans l'étendue où les êtres vivans se manifestent; mais jamais il ne lui donne naissance. Dans toutes les sensations qu'il nous cause, il n'est qu'un intermédiaire. Ces sensations, rendues à leur origine, dérivent toujours d'un principe qui a mis en branle celui-là. Ainsi, c'est à cet autre principe que doit appartenir le nom de principe actif de l'étendue. C'est par lui que l'activité se maintient dans l'univers; c'est lui qui conserve les forces; c'est lui seul qui possède réellement la propriété lumineuse, la propriété calorifique, les propriétés électriques de toute espèce. Il s'illumine, il s'échauffe, il s'électrise, et l'espace environnant obéit sans

réaistance à l'impulsion qu'il lui donne. Il s'obscurcit, il se refroidit, il se détend, et cet autre espace retombe à l'instant même dans son repos. Il est aussi le seul qui jouisse de la propriété de se manifester par lui-même, de déterminer des figures, de constituer des corps sensiblement différens, de résister. C'est à lui que quelques philosophes, trop peu attentifs aux droits de la puissance passive, ont exclusivement attribué la qualification de matière. Enfin, soit immédiatement, soit par transmission, c'est à lui que se rapportent nécessairement toutes les sensations que nous éprouvons dans l'univers. Après avoir traité, comme nous venons de le faire, des sensations qu'il nous cause par son action indirecte, il nous reste donc à nous occuper de celles qui résultent de son action directe sur nos corps, indépendamment de tout concours de la matière passive.

Si l'on cherche quelle est, après l'étendue, la propriété la plus fondamentale du principe matériel que nous avons maintenant en vue, on entrevoit sans difficulté que c'est la résistance; car, tandis qu'il est possible de concevoir un corps privé de toute lumière, de toute chaleur, de toute tendance électrique, même de pesanteur, c'est-à-dire dont les élémens soient dans un repos absolu, on ne peut, à moins de le priver de tout caractère en lui ôtant ce qui le différencie essentiellement de la matière passive, le supposer dénué de la vertu qui le fait demeurer de lui-même, par une propension déterminée, dans l'état, soit d'immobilité, soit de mouvement, où il se trouve actuellement; c'est-à-dire qu'on ne peut le concevoir doué d'une autre existence que de l'existence passive, dès qu'on ne le conçoit pas doué de résistance. Qu'il soit immobile et qu'un autre corps vienne le solliciter de se mettre en mouvement, il ne s'ébranle qu'en agissant sur ce corps et en l'obligeant à partager sa force vive avec lui; ou qu'il soit en mouvement et qu'un autre mobile vienne lui faire disputer, il ne cède qu'à la condition d'agir encore sur le corps étranger, soit pour le comprimer, soit pour le déranger aussi: voilà l'effet de la résistance. Ainsi elle est la plus grande marque de l'activité inhérente au genre de matière que nous considérons, puisqu'au lieu de montrer simplement, comme les autres propriétés que nous avons tout à l'heure énoncées, l'activité de cette matière à l'égard d'un principe passif, elle montre l'activité que les différentes parties de cette matière ont les unes à l'égard des autres. Cette propriété essentielle consiste donc, en résumé, en une certaine capacité pour la force vive, qui est telle que la plus minime particule que l'on puisse imaginer ne se peut mouvoir qu'elle ne se soit préalablement chargée d'une force propre; se meut dès lors indéfiniment avec la même vitesse, tant qu'elle n'est en contact qu'avec la matière passive; ne se ralentit ou ne s'arrête que lorsqu'elle a communiqué, partiellement ou en totalité, à d'autres parties de la matière la force dont elle était animée. Il est probable que si nos connaissances en physique étaient assez profondes, nous verrions que toutes les autres propriétés de la matière active ne sont qu'une suite de celle-ci.

Tous les phénomènes qui résultent de l'action directe des corps les uns sur les autres, tous ceux du moins qu'il nous est donné de connaître, se réduisent aux actions dynamiques que nous venons de dire: soit compression, soit échange de mouvement. Ainsi c'est uniquement de changemens de cette espèce que la sensibilité, appliquée aux rapports directs de nos corps avec ceux qui les entourent, peut nous rendre conscients. On comprend assez qu'il est absolument impossible que ces sensations se produisent jamais autrement qu'au contact, le contact étant la condition essentielle de la communication des forces vives; et nous savons déjà, par ce que nous avons mis à découvert dans le commencement, que cette nécessité constitue une infériorité considérable à l'égard des autres sensations, telles que celles de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, qui, grâce à la transmission à travers l'étendue passive, sont de nature à s'effectuer à distance. Mais, en outre, parvenus au point où nous sommes, nous pouvons concevoir immédiatement et indépendamment de tout argument pris dans l'objectivité, une raison radicale de l'infériorité de ces sensations mécaniques; c'est qu'au lieu de mettre la vie de l'être en relation avec les deux principes essentiels de l'univers, le principe actif et le passif, elles ne procèdent que de sa connexion avec un seul de ces principes, et se trouvent ainsi en défaut métaphysique.

L'être manifesté par un corps peut donc s'apercevoir immédiatement de l'existence des objets matériels qui sont en contact avec une partie quelconque de sa personne, soit par la conscience de la quantité de force vive qu'il est obligé de dépenser quand il fait effort pour se mettre à leur place, soit par celle de la compression que ces objets exercent sur ses parties sensibles et de la déformation qui en est la conséquence; et il s'en aperçoit encore de la même manière, si, au lieu d'agir sur eux, il doit au contraire souffrir leur rencontre. Ainsi, au fond, il y a dans la résistance le principe de deux modes différens de sensation, la dépense de force vive et la compression; l'une générale, car elle se lie à l'essence même du phénomène; l'autre contingente, car elle est dans la dépendance du degré de dureté des organes. Nous supposerait-on une main de fer, que, virtuellement, nous devrions sentir la présence d'un objet quelconque par le seul effet de la force qu'il faudrait mettre en jeu pour le pousser; que nous sentirions ainsi jusqu'à la moindre action de l'air ou de tout autre fluide en mouvement, par la connaissance de l'effort nécessaire pour empêcher la main de lui céder. Il est même possible, sans donner aucun rôle aux phénomènes de compression, d'élever en idée ce mode de sensation à toute la délicatesse imaginable, en concevant des organes d'une ténuité de plus en plus grande, susceptibles de résister isolément et d'entrer ainsi dans une lutte de mouvement parfaitement égale avec les plus petites particules de matière qui se puissent présenter. Mais ce n'est point à ce principe que la nature a donné la préférence dans la construction des êtres que nous avons sous les yeux: elle a choisi celui de la compression, et le plan qui en résulte est en effet d'une simplicité encore plus grande.

Le meilleur organe que l'on puisse concevoir pour cette espèce de sensation est un tentacule de forme hémisphérique ou semi-ovoïde, et de consistance moyenne. Plus petites seront ses proportions, plus faible sera la quantité de force vive nécessaire pour y causer une déformation appréciable. Rien n'est donc plus simple que l'appareil propre à la détermination par le toucher de la présence des corps. C'est à proprement dire un peson à ressort. Il est clair que si la délicatesse de sensibilité est assez grande, non seulement le plus médiocre solide, mais non pas même la plus subtile particule gazeuse, ne pourront manquer, par la pression exercée au sommet de l'organe, de se faire connaître.

Si l'être n'avait point à veiller à la conservation de son corps, et ne devait se servir du toucher que pour connaître le degré de résistance des objets placés à sa portée, un seul organe, capable de s'adapter à la diversité des résistances, pourrait, à la rigueur, suffire. Mais il n'en est point ainsi. Il faut qu'il se fasse constamment bonne garde sur tout l'extérieur du corps, et qu'un objet étranger ne puisse y venir prendre position en un seul point, sans être à l'instant même signalé. Cette condition semble, au premier abord, exiger qu'il n'y ait pas un seul point de l'extérieur du corps qui ne soit protégé par son organe spécial. Mais la nature, toujours admirablement économe, a suivi un ménagement bien plus sage. Au-dessus d'un système de tentacules, espacés suivant une loi quelconque, imaginons que l'on étende un bouclier continu, prenant sur tous les sommets un appui uniforme, il est évident que pas un objet ne pourra frapper entre les tentacules, que sa pression ne se transmette jusqu'à ceux qui

sont les plus voisins par l'intermédiaire du bouclier, et n'y cause ainsi sensation. Voilà, en deux mots, la théorie des papilles de la peau et de l'épiderme qui les revêt. Plus les organes sont rapprochés, moins il y a d'incertitude sur l'exacte situation du point du corps où il y a tangence. La distance des organes donne la valeur précise de l'erreur possible à cet égard, l'être se sentant touché, non point où il l'est réellement, mais où se trouve l'organe le plus voisin du point touché. C'est tout ce qu'il faut pour l'avertir; et la nature se réserve ainsi le moyen que l'avertissement soit plus ou moins rigoureux selon la convenance des parties, le fait du développement de la sensibilité des organes pouvant se combiner d'ailleurs avec celui de leur rapprochement. C'est à quoi se rapportent les recherches expérimentales des physiologistes sur l'écartement auquel deux piqûres simultanées cessent, dans la sensation, de se confondre en une seule.

Mais le service de la sensation de résistance ne doit pas être borné à la détermination de la présence des corps; il doit embrasser aussi la détermination de leur figure. Cette partie de problème peut être résolue théoriquement d'autant de manières qu'il y a, en géométrie, de modes de génération pour l'idée de surface. Si l'on suppose que l'être ait parfaitement conscience de son mouvement, un seul organe, se promenant régulièrement sur la surface à déterminer, suivant un système de courbes parallèles, ou, plus généralement, liées par un ordre quelconque, suffit pour donner idée de chacune de ces courbes, et par suite de leur ensemble ou de la surface. Au lieu d'un seul organe, on peut aussi en imaginer une série, susceptible de s'adapter sur une ligne quelconque de la surface, et de faire ainsi reconnaître par ses variations de courbure, en passant d'une partie de la surface à une autre, la courbure même de cette surface. Enfin, ce qu'il y a de plus parfait est évidemment un système d'organes, parfaitement extensible et flexible, et capable de se mouler exactement sur toutes les surfaces à connaître. Ici la connaissance cherchée deviendrait en effet le fruit instantané de la sensation: il suffirait, pour l'acquérir, que l'être eût conscience de la configuration présente de son organe, ainsi que, par habitude, nous savons, sans y regarder, quel est l'état de notre main, soit que nous la fermions à moitié, soit qu'il nous plaise de l'ouvrir entièrement. Voilà les trois manières de comprendre la figure des corps par le toucher. Ainsi, étant proposés à un aveugle un cube et une sphère, il les peut connaître, soit en promenant à la surface de chacun d'eux l'extrémité de son doigt, d'une part suivant des carrés, de l'autre suivant des cercles; soit en les embrassant successivement dans leurs diverses parties, avec un seul doigt, d'abord coudé, puis arrondi; soit enfin en les prenant entièrement dans sa main disposée de manière à s'appliquer sur eux aussi exactement que possible. Mais le défaut de la main humaine est de ne pouvoir servir d'enveloppante qu'à un petit nombre de surfaces. Aussi est-il presque toujours nécessaire de lui imprimer un mouvement pour bien juger de la forme par son moyen. C'est là que le service des doigts est admirable, chacun d'eux s'appliquant à une courbe spéciale, et pouvant à volonté se rapprocher ou s'écarter des autres, et agir isolément. Je pense même que si l'on considérait cette matière de plus près, on y découvrirait un autre sujet d'admiration dans la construction des lignes suivant lesquelles sont rangés, le long des doigts et dans la paume de la main, les organes tactiles. Ce sont là vraisemblablement les lignes que le calcul déterminerait comme les plus propres à produire un système régulier de points de contact avec une surface quelconque.

Je ne dirai rien en particulier de la sensation de l'âpreté, puisque l'âpreté des corps n'est, au fond, qu'un des traits de leur figure. Comme ce trait est un des plus délicats, on conçoit qu'il faille employer pour sa détermination le mode de sensation le plus fin, qui est le changement éprouvé par l'organe tactile dans son transport continu sur les dépressions et les saillies de la surface; et c'est ce que nous faisons en effet, lorsqu'au lieu de nous contenter d'y appliquer la main, nous caressons les corps dont nous voulons sentir le poli. Quant à la consistance, c'est-à-dire à la propension qu'ont les diverses particules à demeurer dans la situation réciproque où elles sont, il est évident qu'on en juge par la résistance qu'elles opposent à la force tendant à les déranger, et par conséquent, ainsi que nous l'avons déjà dit, par la déformation qu'elles occasionnent dans les organes qui les compriment. Mais on pourrait aussi se faire un jugement sur ce point, par la quantité de force musculaire nécessaire pour produire, par la compression, dans la figure du corps proposé une modification appréciable.

Enfin, lorsqu'il s'agit, non plus de corps à l'état de repos, mais de corps en mouvement, ou sollicités à se mouvoir, et dont il faut déterminer, par la sensation de résistance, la force vive, la connaissance de l'énergie musculaire nécessaire pour l'équilibre est encore, du moins pour notre organisation, le plus sûr moyen, toutes les fois qu'il est question de quantités un peu considérable. Mais à proprement parler, ce n'est plus là le toucher. Bien qu'ayant vraisemblablement aussi son origine dans une compression des filets nerveux, suite naturelle de la contraction des muscles, c'est une sensation réellement différente du toucher, produite par d'autres organes, indirecte, et qui ne saurait être logiquement comprise sous le même nom. Supérieur, s'il ne s'agit que de constater le fait de la résistance, c'est-à-dire simplement de palper, le toucher perd son avantage et cède la prééminence à l'autre espèce de sensation dès qu'il s'agit de constater l'intensité de cette résistance. Indépendamment de toute raison d'organisation, il est aisé d'apercevoir que, dans l'usage, le toucher ne peut manquer d'être fautif à cet égard, puisque le degré de compression des organes tactiles dépend non seulement de la force vive que possède l'objet qui s'y appuie, mais du nombre des organes appliqués à supporter son effort. La sensation est donc relative au caractère géométrique des corps en même temps qu'à leur caractère dynamique. Ainsi, en soupesant successivement dans la main plusieurs objets de même poids, mais diversement configurés, on observe, ce qui s'explique sans peine, que la pression exercée par chacun de ces objets sur les papilles, au lieu d'être constante, varie proportionnellement à l'étendue de la surface d'appui; tandis que si l'on avait tenu compte, non pas des pressions, mais des pressions musculaires nécessaires pour faire équilibre aux poids en question, on n'aurait trouvé entre les sensations successives aucune différence. Mais en laissant même de côté cette cause d'erreur, qu'il est, à la rigueur, possible d'éviter, l'expérience démontre que le toucher, dans notre organisation, car il n'y a à cela aucune nécessité théorique, ne produit pas, pour la mesure des forces, une sensation aussi délicate que la contraction musculaire. Et encore celle-ci, malgré sa supériorité, n'est-elle qu'une sensation imparfaite. Le développement que nos facultés sont susceptibles de recevoir en ce qui la concerne demeure toujours fort borné, l'habitude n'y faisant que peu de chose, et nos muscles, en dépit de toute l'attention que nous pouvons déployer, ne sont jamais pour nous que des dynamomètres grossiers. Il entrait, à ce qu'il paraît, dans les plans de la nature que nous fussions incomparablement plus habiles à évaluer la grandeur des corps en les arpentant avec nos yeux, que leurs poids en les équilibrant avec nos bras. Non seulement les poids, ou plus généralement les forces vives, dont nos muscles sont en état de supporter l'action, ne peuvent s'élever au-dessus d'une certaine limite; mais nous ne commençons à éprouver de leur part un effet sensible que lorsqu'ils ne sont pas au-dessous d'un minimum déterminé; et encore, dans l'inter-

valle ne distinguona nons qu'une suite de termes très restreinte. En moyenne, nous ne différenciona deux poids que lorsqu'ils diffèrent l'un de l'autre au moins d'un huitième. Anssi l'homme, au lieu de se servir, pour la notion des poids et des forces, d'nn genre de sensation qui ne la lui donne que si imparfaitement, s'adresse-t-il à la sensation de la lumière, de laquelle, à l'aide de l'ingénieux artifice des balances, il la tire d'une manière sûre. Mais tout en remédiant à son défaut du côté de l'utile, il est demeuré, à l'égard du beau, dans son impuissance native ; et bien qu'il y ait virtuellement, dans la sensation de la force et de ses diverses proportions, le principe d'une admirable beauté, le genre humain est radicalement incapable de la percevoir.

Quant au toucher proprement dit, il est certain qu'il nous révèle des harmonies, puisqu'il nous fournit les rapports de situation des divers objets dont nos organes éveillent la résistance. Mais il est aisé d'apercevoir que cette révélation, outre qu'elle est très grossière, est successive et non simultanée. Ce n'est pas la main, en sa qualité d'organe susceptible d'embrasser avec plus ou moins d'exactitude les objets, qui est le principe essentiel de notre faculté de sentir les formes par le toucher; ce sont les doigts, en leur qualité d'organes susceptibles de se mouvoir avec délicatesse sur les contours. C'est donc tomber dans une erreur qui a plusieurs suites importantes, que de faire de la main la caractéristique de la faculté de connaître par le toucher, lorsqu'elle ne caractérise que l'aptitude à la préhension. Notre main se réduirait à un seul doigt, que nous ne serions guère moins habiles à apprécier par le toucher la forme des corps, bien que désormais incapables de les manier; et ce changement, si grand pour notre industrie, serait presque insignifiant pour notre intelligence de l'univers.

Le toucher, au lieu d'être digne de la prééminence que la philosophie sensualiste a prétendu lui attribuer, mériterait donc plutôt le dernier rang, non seulement, ainsi que nous l'avons fait observer dans la première partie de cette étude, en raison de ses conditions essentielles, mais encore, ainsi que nous venons de l'exposer, en raison du peu de perfection de sa constitution dans l'homme. Il serait aisé de concevoir à ce sens une finesse dont nous sommes loin de jouir. Nous sommes en effet véritablement insensibles aux objets légers qui se posent sur nous, et nous pouvons en voir, même sur nos mains, que nous ne sentons pas. Sauf les circonstances où la vue, distraite ou arrêtée par quelque obstacle, ne peut nous servir ainsi, nous avons toujours le moyen de remplacer la sensation du toucher par quelque autre sensation équivalente, et nous en profitons même toutes les fois que l'exactitude nous semble nécessaire : s'il faut juger la direction des objets, au lieu de les toucher en étendant nos tentacules pour conclure la direction cherchée de la direction de ces organes, nous la déduisons, et immédiatement, d'un regard; s'il faut juger leur configuration, au lieu de palper lentement et successivement leurs contours, d'un coup d'œil nous en embrassons tout l'ensemble; s'il s'agit du poli de leurs surfaces, la vue, par l'aperçu des réflexions de la lumière, nous mène également bien plus loin que le toucher; s'il s'agit de leur dureté, c'est pareillement à la vue, à l'aide de quelque modification que nous leur faisons subir, que nous avons recours; enfin pour les poids et les forces, c'est encore la vue qui, par l'intermédiaire d'un appareil dynamique, est appelée communément à nous instruire; et même, cette dernière notion, ce n'est presque jamais le toucher proprement dit, mais le sens musculaire interne qui nous la donne. Enfin le toucher, loin d'être ce qui élève l'homme au-dessus des animaux, est au contraire ce qu'il y a de plus semblable entre sa constitution physique et la leur. L'homme se joint par là aux êtres inférieurs, et l'on peut dire que beaucoup d'entre eux, ayant plus de bras que lui, sont, en ce qui concerne le toucher, mieux doués que lui. Il faut considérer en effet que l'admirable perfection de nos mains consiste moins dans leurs facultés passives que dans leurs facultés actives. A l'égard du toucher, ces organes diffèrent à peine du reste de la peau, tandis qu'à l'égard de la variété, du délié et de la complexité des mouvemens que nous parvenons à leur faire exécuter, rien ne les égale ni dans le corps de l'homme, ni dans celui des animaux. Les appareils tactiles dont ils sont parsemés, loin d'y avoir le rôle principal, n'y sont qu'un accessoire, et l'on ne saurait, par conséquent, en bonne philosophie, prendre pour caractéristique du sens du toucher l'organe des mains, comme on prend pour caractéristique de la vue l'organe de l'œil.

De la sensation du son. — La communication des forces dans certaines conditions devient le principe d'une sensation tout-à-fait différente du toucher et incomparablement plus relevée. Bien que ce soit à strictement parler une sensation de contact, puisqu'il est nécessaire que l'organe reçoive l'impression directe de l'objet qui lui communique la force, cependant, comme cet objet n'est qu'un intermédiaire transmettant le contre-coup d'un mouvement qui s'opère plus loin, la sensation, rapportée au point de départ, est une véritable sensation à distance. Tandis que dans la sensation de la lumière c'est la matière pondérable qui donne le mouvement, et la matière éthérée qui le propage, dans celle-ci c'est non seulement la matière pondérable qui exécute l'action primitive, mais c'est elle encore qui l'étend jusqu'à l'organe : cette différence est le principe capital de distinction entre la lumière et le son. Il en résulte que comme la matière éthérée est plus générale dans l'univers que la pondérable, le premier mode de sensation jouit d'un caractère plus général que le second. Aussi, tandis que la lumière est susceptible de fournir aux êtres des liaisons d'une portée indéfinie avec la multitude des mondes, le son, quelle que soit la délicatesse de sa perception, ne peut les unir qu'au monde particulier qu'ils habitent. En effet, indépendamment de ce que la matière pondérable, à cause de son imperfection d'élasticité, est inapable de porter au-delà de certaines bornes les ébranlemens qu'elle reçoit, les espaces célestes, qui sont les voies par excellence de la lumière, forment à l'égard du son des abîmes infranchissables. C'est de cette différence que la philosophie doit aurtout tenir compte. Lors même qu'il serait vrai, comme on l'a voulu prétendre, que le son nous met en relation avec l'intérieur des corps pondérables, pendant que la lumière ne nous y met qu'avec leur superficie, il y aurait encore pour la lumière, dans cette vertu de continuité, le principe d'une supériorité fondamentale. Mais il est clair que la lumière nous met en relation avec l'intérieur des corps diaphanes de la même manière que le son avec l'intérieur des corps élastiques, et que le son ne nous met pas plus en relation avec l'intérieur des corps mous que la lumière avec l'intérieur des corps opaques ; ce qui ruine suffisamment ce système.

Du reste les mouvemens qui produisent le son, essentiellement différens, nonobstant les analogies, de ceux qui produisent la lumière, ne paraissent pas moins ordinaires, au moins dans notre monde, que ces derniers. La géométrie démontre que si une molécule pondérable quelconque, solide, liquide ou gazeuse, est soumise par une cause quelconque à un mouvement vibratoire d'une rapidité convenable, il résulte de cette vibration dans les milieux élastiques d'alentour une série d'ondulations qui se propagent sphériquement à partir de la molécule vibrante, en déterminant alternativement la condensation et la dilatation des milieux; et même que, moyennant certaines conditions, les corps élastiques liés directement à cette molécule ou exposés aux ondulations qui en émanent, doivent entrer également en vibration selon certaines lois. C'est là le principe du son. En effet, les organes placés sur le trajet de ces ondulations n'ont qu'à leur livrer passage, c'est-à-dire se condenser et se dilater suivant les mêmes périodes, ou même vibrer tout-à-fait, et l'être, par la conscience des changemens qui s'effec-

ment ainsi dans son corps, est averti du phénomène. Comme un grand nombre de causes, dont la plupart ont une action fréquente sur notre globe, tendent à imprimer aux molécules les mouvemens requis pour la production des ondes sonores, et comme en même temps la plus grande partie des objets avec lesquels nous sommes en communication habituelle, et notamment l'eau, l'air et l'enveloppe solide de la terre, sont élastiques, il s'ensuit que nos corps sont presque continuellement soumis à des excitations de ce genre.

Reste à déterminer le plan sur lequel doivent être construits les organes pour permettre aux êtres de sentir sans confusion les diverses suites d'ondulations émanées des divers centres de vibration, et les conditions particulières propres à chacune des suites. C'est une question qui conduit aux plus hautes difficultés. Les ondulations sonores ne diffèrent pas seulement des lumineuses par la nature du milieu dans lequel elles se produisent, par leur vitesse de propagation, leurs longueurs, leurs durées, la loi de variation de leurs densités; s'il n'y avait de différence que sur ces points, l'analogie géométrique des deux sortes de phénomènes serait si parfaite, qu'il devrait nécessairement y avoir une analogie correspondante dans les organes destinés à les percevoir l'un et l'autre. Or, bien qu'il s'agisse, pour l'un des organes comme pour l'autre, d'analyser des ondulations sphériques, rien n'est plus différent, surtout dans les organisations supérieures, que l'œil et l'oreille. En effet, les propriétés sur lesquelles s'est fondée la nature pour la construction de l'œil, tant chez les vertébrés que chez les articulés, appartiennent exclusivement aux ondulations lumineuses, et si les propriétés des ondulations sonores avaient été communes aux lumineuses, la nature, dans les appareils destinés à la lumière, aurait été forcée de suivre un autre plan. Ce n'est point le lieu d'exposer ce que la physique connaît dès à présent de ces lois; et d'ailleurs leur ensemble n'est point ici rigoureusement nécessaire. Il me suffit de marquer ce point capital, que si on laisse pénétrer par un orifice, dans une enceinte fermée, les ondes lumineuses développées par un point situé à l'extérieur, ces ondes ne se propagent dans l'enceinte que suivant un faisceau conique déterminé par les dimensions de l'ouverture; tandis que des ondes sonores pénétrant dans une enceinte, dans des circonstances semblables, se dispersent tout autour de l'orifice de manière à la remplir entièrement. Lors même que les rayons sonores joniraient comme les lumineux de la propriété de se réfracter dans certains milieux, on ne pourrait donc pas réussir à les distribuer comme ceux-ci en faisceaux distincts suivant leur différence d'origine; et par la même raison, il n'est pas possible non plus de les séparer les uns des autres, ainsi très imparfaitement, par des concaméralions divergentes. De là la dissemblance de l'œil et de l'oreille; et par suite la différence des notions du monde extérieur fournies à l'homme par ces deux sortes d'organes.

S'il ne s'agissait que de donner aux êtres le moyen de s'apercevoir de l'existence des ondulations sonores, rien ne serait plus simple que l'organe de l'ouïe. A la rigueur, l'organe général du toucher pourrait même suffire pour cette sensation, comme il suffit pour celle de la chaleur; et mieux encore, puisque les ondulations, venant à le rencontrer et à le faire vibrer, le toucheraient véritablement. C'est ainsi que les sons qui se produisent avec assez d'intensité près des personnes paralysées de l'oreille sont entendues par elles, d'une certaine manière, à l'aide de la répercussion qu'elles éprouvent dans la poitrine ou dans la tête. C'est ainsi également que certains animaux, notamment les arachnides, qui donnent tous les signes de l'ouïe sans présenter cependant aucun organe spécial pour cette sensation, sont, suivant toute apparence, avertis par le mouvement de tout leur corps du passage des ondulations. Mais à proprement parler, du moins pour l'homme, ce tressaillement confus n'est point l'audition. Il est probable que la sensation du son, si profondément différente pour notre âme de celle du toucher, correspond à une modification particulière de la substance nerveuse, qui paraît exiger une disposition spéciale des filamens ainsi que leur immersion dans un certain liquide. Du moins sont-ce là les conditions générales que présentent tous les organes de l'ouïe, depuis les plus rudimentaires jusqu'aux plus fins. On en voit même qui n'ont rien de plus: ils se composent d'une ampoule remplie d'une liqueur dans laquelle le nerf acoustique s'épanouit en filamens. Une membrane qui ferme l'ampoule à l'extérieur et un appareil pierreux, grenu ou en forme de peigne, qui touche les nerfs, favorisent dans certaines espèces la communication du mouvement. C'est à peu près ce que serait l'oreille de l'homme si on la réduisait au vestibule. On ne saurait nier qu'un organe ainsi construit ne soit mathématiquement suffisant pour témoigner à l'être les ondulations différentes par des sensations différentes, c'est-à-dire pour lui faire entendre, au moins en succession, divers sons. En effet, comme ce sont des changemens manifestement différens pour la substance nerveuse que d'être condensée ou dilatée plus ou moins fort, par une altération plus ou moins rapide, suivant une variation ordonnée dans chaque ondulation sur une loi ou sur une autre, il est possible que l'être, par la comparaison de ses changemens actuels avec ses changemens antérieurs, parvienne à distinguer dans les sons successifs les qualités relatives à ces différences, c'est-à-dire l'intensité, la hauteur, le timbre. Cependant on ne saurait affirmer non plus qu'un organe aussi simple soit réellement capable de distinctions aussi délicates que celles qui se rapportent à la hauteur et au timbre; et quant à l'intensité, à moins de supposer l'être doué d'une sensibilité excessive, on ne peut guère concevoir qu'un tel organe puisse donner l'éveil sur des ondulations légères. Aussi est-ce peut-être pour cette raison que le stimulant pierreux est souvent d'autant plus développé que le reste de l'appareil l'est moins. Mais c'est un remède rude et qui ne saurait convenir qu'à des animaux d'une existence grossière. De même que dans l'œil des espèces supérieures, la nature augmente la vivacité de la sensation en recueillant les rayons lumineux tombés sur une certaine étendue pour les concentrer sur le point particulier où elle veut les faire sentir, de même, dans le plan de leur oreille, elle institue des constructions préliminaires destinées à renforcer autant que possible les ondulations sonores avant qu'elles ne frappent la partie qui doit les communiquer à l'être. C'est là proprement le rôle de l'oreille externe.

Le premier trait de cet appareil amplificateur consiste dans un cornet acoustique. Les rayons sonores se rassemblent dans la partie inférieure du tube par leur réflexion sur ses parois, et l'intensité de la sensation, grâce à cette condensation, augmente dans une certaine mesure. Aussi voit-on les personnes qui entendent mal remédier quelquefois à cette infirmité par l'emploi d'un cornet plus développé que celui qui appartient à l'institution de la nature. Chez la plupart des mammifères, et notamment chez l'homme, le tube fait saillie à l'extérieur par un appendice cartilagineux, principalement destiné, selon toute apparence, à un double service: le premier, de former une bouche propre à l'engloutissement des ondes; le second, de porter dans l'atmosphère, en dehors du corps, une lame vibrante. Chez plusieurs espèces, cette lame jouit de la propriété de se mouvoir de manière à s'opposer le plus exactement possible à la direction des ondes; chez l'homme, elle est fixe, la mobilité de la tête suppléant celle-ci. Par son extrémité interne, le conduit donne sur un appareil remarquable que l'on peut comparer à une caisse de tambour, ou mieux encore, de violon. Communiquant avec l'atmosphère par un canal ouvert dans l'arrière-bouche, et remplie par conséquent d'une certaine quantité d'air à une température constante, cette cavité est séparée du premier conduit par une membrane sèche,

élastique, disposée à vibrer, et du foyer auditif intérieur par deux orifices placés l'un à côté de l'autre et fermés aussi par des membranes. Une chaîne osseuse, susceptible de se tendre ou de se relâcher à volonté, d'une construction très complexe et d'un jeu vraisemblablement fort délicat, communique de la membrane qui occupe le fond du conduit à l'une des deux autres, et, ainsi que l'âme dans le violon, contribue sans doute à propager activement la vibration de l'une à l'autre. Il est à croire que les vibrations se transmettent non seulement à travers cette cavité, mais y éprouvent un renforcement dont la physique n'aperçoit point encore clairement le mécanisme. L'anatomie comparée montre en effet que cette partie de l'appareil amplificateur, outre qu'elle est la plus compliquée, est aussi la plus constante : plusieurs vertébrés inférieurs, particulièrement les lézards et les tortues, privés de conduit auditif, conservent encore la cavité tympanique, ses membranes, sa chaîne. Donc son caractère doit avoir quelque chose de plus essentiel que celui du conduit.

Mais tous ces appareils ne répondent qu'au moyen de distinguer l'existence générale d'un son. Il reste à déterminer de quelle manière les êtres peuvent être avertis de la direction suivant laquelle le son vient à eux. Le système qui se présente d'abord à l'esprit consiste en une série de conduits auriculaires divergens. Car bien que cette divergence ne pût empêcher les ondes sonores de se faire sentir dans tous les conduits à la fois, elles agiraient cependant avec plus d'intensité dans celui qui serait précisément opposé à la source dont elles émanent que dans tout autre ; de sorte que l'être, au moyen de cette couronne d'oreilles, jouirait, au moins dans une certaine mesure, de la perception des directions. Mais il est aisé de reconnaître qu'en raison des propriétés des ondes sonores, un tel appareil, à moins de dimensions excessives, ne pourrait jamais servir qu'à la distinction d'un nombre de points très limité. Pour un résultat imparfait, la nature serait donc entraînée à des frais considérables et à des constructions peu commodes. Il y aurait manque évident de proportion entre la fin et les moyens. Aussi la nature s'est-elle simplement contentée, sur ce principe, de deux conduits symétriquement placés de part et d'autre de la ligne médiane, ce qui est en général suffisant pour indiquer aux êtres de quel côté de leur corps part le son. Pour aller plus loin, elle a eu recours à un autre principe qui ne paraît pas susceptible non plus de fournir une connaissance rigoureuse, mais qui, aussi approximatif que le précédent et ne demandant pas une aussi grande dépense d'organisme, s'accorde par conséquent davantage avec la loi d'économie. C'est du moins ce qu'il me semble permis de conjecturer d'après les faits que révèle l'anatomie comparée. Dès que l'on s'élève au-dessus des rangs de l'animalité inférieure, on observe que l'oreille interne renferme constamment un appareil tout-à-fait singulier, composé de trois canaux osseux ou cartilagineux, semi-circulaires, situés chacun dans un plan sensiblement perpendiculaire à ceux des deux autres, communiquant dans une ampoule commune, et tapissés uniformément par des ramifications nerveuses. Poissons, reptiles, oiseaux, mammifères, toutes les classes de vertébrés possèdent dans leur constitution acoustique le principe des trois plans rectangulaires. Or il est démontré par le calcul ainsi que par l'expérience que les vibrations se propagent différemment dans les membranes, selon leur position par rapport aux ondes qui les frappent ; donc il est probable, car les physiciens n'ont point encore étudié spécialement ce cas particulier, que chaque canal doit éprouver des mouvemens plus ou moins vifs suivant que le foyer de vibration est plus ou moins voisin du plan de ce canal que de ceux des deux autres. On conçoit même plus généralement que, comme de la comparaison des projections d'une droite sur trois plans, résulte la détermination géométrique de la position de cette droite dans l'espace, de la comparaison des vibrations simultanées des trois canaux doit résulter celle de la direction du courant sonore qui les cause. Il y a donc dans cet appareil le principe d'un certain mode de perception des directions. Comme c'eût été trop peu d'avertir les êtres doués d'une certaine délicatesse d'existence de la production d'un son dans leurs alentours, sans les mettre en même temps, au moins à peu près, pour qu'ils y puissent tourner les yeux, sur la voie de son origine, la nature leur a donné le moyen que nous venons de dire ; et, grâce à leur clairvoyance, il paraît leur suffire, du moins pour le service de leur conservation.

Mais lors même que les êtres seraient en mesure, à l'aide de cet appareil, de se faire une idée précise des directions, il y aurait encore une différence immense entre l'organe de la lumière, même en le prenant chez les insectes, et l'organe du son le plus parfait. En effet, l'œil fait sentir simultanément plusieurs directions, tandis que l'oreille, avec la condition de l'instantanéité, ne peut déterminer tout au plus que celle d'un seul point. A la vérité, si plusieurs foyers séparés vibrent ensemble, les ondes qui en proviennent traversent à la fois, sans aucun trouble, les canaux semi-circulaires, et y apportent par conséquent les données propres à la détermination des directions des divers foyers. Mais comme c'est la même partie du corps qui éprouve en même temps tous ces changemens, il est difficile de concevoir qu'il s'en puisse faire aucune distinction ; et, les élémens de la sensation restant confondus, il est naturel que la sensation ne soit que confuse. Si, lorsque plusieurs sons retentissent ensemble, nous réussissons cependant à nous faire une idée de leurs directions, ce ne peut donc être, à ce qu'il me semble, qu'en vertu de ce que l'âme, profitant de la durée du phénomène pour transformer en succession la simultanéité, est maîtresse de consacrer alternativement son attention aux changemens produits dans son organe par chacun d'eux. Du reste, on ne saurait, je crois, en dire davantage, l'investigation de l'opération étant d'autant moins praticable, qu'on n'a même pas une conception claire de la manière dont une direction isolée peut être sentie, puisqu'elle ne l'est pas, comme dans la vision, par un acte direct, mais par déduction. Du reste, cette distinction, et l'expérience nous le montre assez, est toujours excessivement imparfaite ; de sorte qu'en supposant l'homme paralytique et aveugle, l'idée qu'il pourrait se faire, à l'aide des sensations auditives, du monde extérieur demeurerait tout-à-fait embarrassée. Non seulement la perception des directions serait incertaine pour lui, comme nous venons de le dire, mais celle des distances le serait encore davantage. Tandis que, soit la disposition de la perspective, soit la différence des directions du même objet par rapport aux deux yeux, permettent à l'homme d'établir par la vue la comparaison des distances, le défaut de précision de l'ouïe quant à la direction du son ne permet de déduire de la diversité du même son dans les deux organes aucune notion de distance, sinon pour les objets très prochains, et agissant par conséquent sur chaque oreille d'une manière très différente. Aussi est-ce la plupart du temps par un acte de réflexion, et les conditions qui le rendent possible manquent souvent, que nous concluons la distance à notre égard de l'objet sonore ; tandis que nous jouissons de la faculté de conclure celle de l'objet lumineux d'un coup d'œil et par un acte pour ainsi dire instinctif.

Il ne paraît pas contestable toutefois que l'âme ne soit en état, par l'effet des appareils acoustiques qu'elle possède, de percevoir simultanément plusieurs sons. Les directions peuvent lui échapper, mais dès que les hauteurs ont une certaine différence, elle en a parfaitement conscience. Il se présente donc ici une question analogue à celle que nous venons d'agiter au sujet des directions : Par quel artifice plusieurs suites différentes d'ondes sonores traversant en même temps la même partie du corps peuvent-elles y être

distinguées? On pourrait, à la vérité, supposer qu'il ne s'en fait point une distinction véritable, et que l'âme éprouve seulement une sensation résultante, c'est-à-dire une simple sensation du rapport de ces suites les unes avec les autres; si bien que, pour être composé, l'avertissement transmis par l'organe n'en serait pas moins unique. C'est ainsi que lorsque deux rayons différemment colorés frappent en un même point la rétine, l'œil ne les distingue pas l'un de l'autre, mais produit cependant une sensation dans laquelle ils interviennent tous deux. On conçoit, en effet, que l'ébranlement de l'organe par plusieurs suites qui y passent ensemble est, au fond, un phénomène du même genre, bien que d'un ordre plus élevé, que son ébranlement par une suite unique, la périodicité des rapprochemens et des coïncidences de maxima et de minima de densité des diverses suites étant tout-à-fait analogue à celle des maxima et des minima d'une seule suite. C'est la différence d'une sinuosité simple à une sinuosité composée. Rien ne s'oppose donc à ce que l'organe qui tire sensation de l'une puisse tirer sensation de l'autre. Mais ne percevons-nous dans les sons simultanés qu'un rapport, et lorsqu'il nous paraît les entendre distinctement, cela tient-il à ce que nous ne leur prêtons pas à tous ensemble une même et constante attention? là est la question. Il faut remarquer que tandis qu'il n'y a aucune propriété du son, au moins dans ce que nous connaissons, qui permette de porter sur des points différens de l'organe, sauf de la manière que nous avons dite, les rayons sonores de directions différentes, il y en a une, au contraire, fort remarquable, en vertu de laquelle chaque suite de rayons peut agir particulièrement, suivant sa hauteur, sur un point ou sur un autre : c'est la propriété de la résonnance harmonique. Si l'on imagine qu'une harpe soit mise dans l'oreille, chacune de ses cordes étant liée organiquement avec le nerf acoustique, comme chaque son produit au-dehors se fera sentir de préférence sur la corde susceptible de vibrer à l'unisson avec lui, il s'ensuivra que si plusieurs sons arrivent simultanément dans l'oreille, les harmoniques de chacun d'eux entrant aussitôt en vibration, et chacune d'une manière différente, l'être se trouvera averti de l'existence de ces divers sons et de la qualité de chacun d'eux, de la même manière qu'il est averti par l'œil, quand cet organe perçoit séparément leurs rayons, de l'existence de plusieurs points lumineux et de leur couleur. L'acoustique démontre donc que la nature est maîtresse à cet égard d'un principe efficace de distinction; mais ce principe a-t-il été mis en usage par elle dans la construction de l'homme et des animaux? C'est un fait qui, bien que probable, n'est cependant pas, il faut en convenir, aussi parfaitement établi que le précédent. Il existe dans l'oreille des espèces les mieux partagées un appareil travaillé avec un soin particulier, qui pourrait convenir à l'office dont nous venons de parler, et auquel, jusqu'à présent, on n'a pu du moins en assigner aucun autre. C'est une lame élastique, trapézoïdale, tapissée par les épanouissemens les plus fins de la substance nerveuse, et susceptible par conséquent de lui communiquer ses moindres ébranlemens. Cette lame ne représente-t-elle pas une série régulière de cordes de longueurs, et par suite de hauteurs de ton différentes? C'est ce que les physiologistes les plus célèbres se sont généralement accordés à penser : les parties inférieures de la lame vibrante, correspondant aux cordes longues, résonnent aux sons graves, les parties supérieures aux tons aigus, de sorte que l'âme se trouve ainsi avertie par un signe déterminé de la gravité ou de l'acuité du son, et, prenant chaque avertissement en un point différent, en peut recevoir plusieurs à la fois. Peu importe que la brièveté de ces cordes les rende incapables de vibrer à l'unisson avec les ondes sonores de l'extérieur, il suffit qu'elles soient ordonnées de manière à résonner de préférence dans chaque cas suivant un mode quelconque. Mais jusqu'à quel point est-il permis d'assimiler une lame, même disposée à la façon de celle-ci, à un système de cordes? c'est ce que la géométrie et l'expérience pourront seules enseigner sûrement. Peut-être même une telle lame jouit-elle, dans les phénomènes de résonnance harmonique, de propriétés spéciales, et qui la rendent infiniment plus propre que tout autre appareil au genre de service dont il s'agit ici. Et aussi ne me paraît-il pas improbable que la physique soit un jour amenée à découvrir que le repliement en spirale de cette lame, son enveloppement dans la boîte osseuse si remarquable que les anatomistes ont nommée limaçon, son plongement dans une humeur d'un genre spécial, tant de particularités délicates que la nature a réunies dans cet organe, sont justement des conditions nécessaires à la perception distincte des accords et des dissonances. J'ajoute encore que si cette perception est ce qu'il y a de plus élevé dans la sensation de l'ouïe, et l'appareil du limaçon ce qu'il y a de plus composé dans l'organe du son, et de plus manifestement réservé aux rangs supérieurs de l'animalité, il doit vraisemblablement y avoir une certaine liaison entre l'appareil et la perception. Mais il est plus sage de retenir provisoirement, dans une matière si obscure, toute hypothèse, et de conclure simplement, avec cet aphorisme de Haller, que la nature n'a pu faire en vain un tel travail : « Elegantissima tamen fabrica cochleæ canalesque semi- » circulares non potuerunt frustra facti esse. »

En résumé, il résulte donc des propriétés des ondes sonores que leur sensation doit embrasser plutôt leurs caractères absolus que leurs directions. Mais c'est surtout à la hauteur des sons qu'elle s'applique. Il n'y a dans cet ordre de phénomènes aucune variation qui affecte plus vivement les oreilles délicates que celle qui a lieu sur ce point. Or, la hauteur, qui n'est que l'expression de la durée des ondulations, correspond précisément à la mesure du temps de la même manière que la direction à celle de l'espace. Donc le fondement virtuel des impressions de l'ouïe est dans les valeurs du temps, comme celui des impressions de la vue dans les valeurs de l'espace; car, bien que l'espace soit nécessaire au développement du son comme le temps l'est à celui de la lumière, les différences chronologiques sont ce que l'oreille apprécie le mieux dans les phénomènes acoustiques, comme les différences angulaires ce que l'œil témoigne de préférence dans les phénomènes optiques. Mais de même que l'œil humain est incapable de signifier à l'âme ces différences lorsqu'elles sont inférieures à un certain minimum, et ne lui permet ainsi qu'une vision imparfaite des choses, de même l'oreille humaine manque de la finesse nécessaire pour distinguer les unes des autres les ondulations sonores dont la différence de durée n'est pas supérieure à une certaine limite; et comme la vue, d'un individu à l'autre, change d'habileté, ainsi fait l'ouïe : deux sons qui, pour l'un, produisent des effets différens, pour un autre sont absolument identiques. Il est difficile, à cause même de cette inégalité, d'assigner positivement le point auquel s'arrête, dans la comparaison des hauteurs, la faculté auditive de l'homme. Néanmoins on reconnaît sans peine qu'en général, la distance entre le ton majeur et le ton mineur est la dernière qui soit appréciée par l'oreille. Cette circonstance traduite en géométrie revient à ce qu'une suite qui donne un nombre d'ondulations compris entre quatre-vingt et quatre-vingt-un, dans le même temps qu'une autre suite n'en donne que quatre-vingt, détermine dans l'oreille une impression que l'âme ne distingue pas de celle de l'autre. Il y a donc une infinité de nuances musicales qui échappent complétement à notre organe, puisque les accords et les dissonances que nous sentons doivent nécessairement embrasser des rapports de temps supérieurs à celui que nous venons de dire. Et par la même raison, des harmonies qui nous semblent justes seraient peut-être d'une fausseté choquante pour une oreille meilleure, puisque nous glissons sans nous

en apercevoir sur toute discordance inférieure à cette même limite. Il n'y a point à mettre en doute que nous ne soyons affligés d'une imperfection analogue dans la comparaison des intensités et dans celle des timbres; mais, bien que l'on pût sans peine imaginer des expériences propres à le démontrer aussi, cette question étant moins intéressante que l'autre, les physiciens ne s'en sont point encore occupés. Quelle que soit la grandeur de ces deux autres infirmités, il est clair qu'elles ont pour effet d'amoindrir de la même manière que la première les jouissances de l'homme dans le règne de la musique. Ce ne sont malheureusement pas les seuls défauts qui nous rendent impropres à des concerts aussi transcendans que nous pouvons en concevoir. Non seulement les sons élevés fatiguent notre oreille, mais dès qu'ils arrivent à une certaine hauteur, la rapidité de la vibration surpassant la sensibilité de notre organe, ces ondes trop subtiles font sur nous le même effet que le silence, ou, pour mieux dire, nous devenons à leur égard ce que sont les sourds à l'égard de toutes les autres. De même dans les sons graves, la vibration étant trop lente ne nous excite plus. De combien de tons notre échelle musicale est-elle ainsi privée? C'est ce que j'ignore, ne connaissant aucune expérience d'où l'on puisse déduire les limites auxquelles les molécules vibrantes cessent de produire des ondes dans les milieux élastiques; et cependant je ne doute pas qu'il n'existe de telles limites à l'égard de chaque milieu, car on conçoit qu'une agitation on trop lente on trop rapide doive produire sur l'air une agitation différente de l'agitation sonore. Quel que soit le nombre des tons distincts que nous sentons, il est donc possible que celui des tons qui se soustraient à nous ait encore plus de valeur, et que notre déficit soit ainsi plus grand que notre avoir. Et ce n'est pas tout, car à ces défauts il s'en ajoute un dernier qui se lie avec eux et les augmente: dans un temps donné, notre oreille ne réussit à comprendre comme successive qu'une quantité de sons déterminée. De ce manque de finesse résulte donc pour la vitesse de variation des séries musicales une certaine mesure qu'elle ne saurait dépasser sans confusion. Dès que deux sons ne sont pas séparés par une durée égale au moins à un dixième de seconde, ils sont pour nous comme simultanés; de sorte que tandis que notre esprit conçoit des mélodies composées, dans la durée d'une seconde, d'une suite de sons illimitée, notre organisation ne nous en permet au plus qu'une dixaine dans cet espace de temps. Ainsi, bien qu'il existe réellement un nombre indéfini de sons différens les uns des autres par le timbre, l'intensité, la hauteur, nous n'en connaissons, par suite de notre imperfection organique, qu'un nombre déterminé; et de plus, bien qu'on puisse réunir théoriquement dans une série musicale d'une durée donnée un nombre de sons successifs également indéfini, nous ne pouvons y en introduire qu'un nombre qui paraît véritablement exigu quand on le compare à l'idéal. Et encore de notre peu de goût pour les tons trop bas ou trop élevés, ainsi que pour les variations trop rapides, résulte-t-il que nous n'utilisons dans les œuvres destinées à nous faire plaisir qu'une partie des ressources que la nature nous donne.

En effet, la parcimonie avec laquelle a été réglé notre lot dans l'ouïe n'empêche pas que la perception des suites sonores convenablement ordonnées ne soit une des plus grandes satisfactions que notre âme puisse recevoir. Bien que la lumière se prête aux mêmes harmonies que le son, et même, ainsi que je l'ai suffisamment indiqué, à des harmonies plus riches encore, il est incontestable que notre organisation nous dispose à des impressions plus vives de la part des premières que de la part des secondes. Cette inégalité se lie sans doute à ce que notre sensibilité auditive, qui, dans l'acte même de la sensation, est affectée par des valeurs de temps, tandis que notre sensibilité visuelle l'est par des valeurs d'étendue, tir[illegible] de cette condition constitutive une faculté chronométrique qui n'existe pas au même degré dans cette dernière. De là l'infériorité de la vue dans les concerts optiques, dont les termes successifs, ayant une certaine durée, doivent nécessairement avoir, touchant cette durée, une proportion régulière les uns à l'égard des autres. L'ouïe, au contraire, dès qu'il s'agit de la mesure du temps, entre dans sa compétence de nature: le temps est son domaine; et s'il fallait une preuve que les différences de ton sont essentiellement pour elle des différences de temps et non pas d'étendue, on en trouverait une d'expérience et d'induction dans cette facilité pour le rhythme et la cadence. Ses concerts, en laissant au second rang les conditions du timbre et de l'intensité, sont de pures combinaisons chronologiques. Traduits arithmétiquement, ce sont des séries composées dont chaque terme est formé d'un groupe de nombres liés les uns aux autres par une loi d'harmonie et par la communauté d'existence durant un certain intervalle, et dont tous les termes sont enchaînés ensemble par une certaine loi numérique, tant à l'égard de leur durée que de la valeur particulière des nombres qui les composent. Il n'y a dans tout cela que du temps diversement découpé, et l'oreille, grâce à son habileté, voit, si je puis ainsi parler, d'un seul regard et sans effort, toutes ces découpures ensemble. Mais l'étonnant n'est pas que l'organe soit assez juste et assez fin pour rendre fidèlement à l'âme l'impression des relations chronologiques les plus subtiles; l'étonnant, c'est que l'âme ressente un contentement profond, irrésistible, involontaire, de la perception de ces relations, pourvu qu'elles soient données d'une certaine symétrie. Il n'y a pas de doute que cette correspondance entre des phénomènes matériels et les plaisirs les plus désintéressés de notre être n'appartienne à l'ordre métaphysique le plus élevé. Sa base est dans cette beauté des proportions dont le Créateur nous a donné le sentiment, et qu'il faut sans crainte nommer divine, tant sa raison est au-dessus de notre intelligence et lui échappe. Je sais que l'on a quelquefois tenté d'en donner une explication toute mécanique. Les équations aux différences partielles, qui représentent les vibrations d'un corps élastique, jouissent de la propriété d'être également vérifiées par une infinité de fonctions périodiques simples dont les périodes aient, d'une fonction à l'autre, certains rapports. Or, en supposant l'oreille tendue par les muscles qui la régissent, de manière à se trouver d'accord avec un certain son produit au-dehors, son état n'aura besoin d'aucune modification pour se prêter à une perception aussi exacte d'autres sons, soit simultanés, soit successifs, pourvu que ces sons soient liés au premier par un rapport correspondant à celui des fonctions en question; tandis qu'il lui faudrait, au contraire, changer brusquement son mode de tension, si elle avait à s'accommoder tout-à-coup à un son indépendant de ces lois. C'est donc la quiétude de cet organe dans le premier cas, et son agitation dans le second, qui causeraient l'agrément ou le désagrément. Mais, bien que cette circonstance intervienne peut-être dans la contrariété d'effets que produisent sur nous les accords et les désaccords, elle n'est certainement qu'accessoire; et il n'est pas nécessaire de descendre bien profondément pour le voir, car si les conditions organiques que nous venons de dire étaient seules en jeu, toutes les suites qui laissent à l'oreille sa quiétude devraient nous faire le même plaisir, tandis que chacune, suivant son mode de génération, nous donne un plaisir différent. Il faut donc, à l'occasion de l'ouïe, comme à celle de la vue, revenir à l'idée que l'âme ressent directement les nombres. Ce n'est pas dire, comme on l'a quelquefois voulu prétendre, qu'elle compte à notre insu les vibrations et en confère les valeurs, comme un astronome qui supputе les temps; mais elle a conscience, ainsi que le pensait l'illustre Euler, de l'ordre dans lequel se succèdent les tons élevés et les tons graves, et cela suffit.

Il est évident, en effet, qu'elle ne peut manquer de s'y complaire toutes les fois que cet ordre jouit d'un caractère mathématique absolu, et la met par conséquent, en se communiquant à elle, dans un rapport secret avec l'idée de Dieu.

Mais il y a dans la musique un mystère plus grand encore, s'il est possible, que le plaisir qu'elle nous cause; c'est la relation de l'harmonie et de la mélodie avec nos diverses modalités sentimentales. Il semble que les passions soient tendues dans notre âme comme une montre de cordes harmoniques qui s'éveillent pour vibrer dès que retentissent les accords avec lesquels elles sont liées. En effet, nous arrive-t-il de nous laisser aller sans préoccupation à l'influence des séries acoustiques sur nos organes, nous nous trouvons entraînés par les unes dans une douce mélancolie, par d'autres dans des rêveries de triomphe et de courage, par d'autres encore, ou dans la joie et les sourires, ou dans la tristesse et les larmes, ou dans l'exaltation, ou dans l'abattement. On dirait que notre cœur est enchaîné au clavier par une correspondance invisible, et que le musicien, en promenant ses doigts sur les touches, est maître de faire lever en nous tel principe d'émotion qu'il lui plaît. En supposant l'habileté parfaite, d'une part à se témoigner par la musique, de l'autre à se mettre en rapport avec ce témoignage, ce mode d'action pourrait donc devenir entre les êtres un mode excellent de conversation. Ils y puiseraient une langue en quelque sorte divine, puisqu'il y aurait une connexion essentielle, et non plus, comme dans nos discours et dans nos écritures, simplement artificielle, entre les sentimens et les formules, et que les âmes s'y concerteraient ensemble immédiatement dans le monde des proportions, sans avoir besoin de faire appel à celui des objets matériels déterminés. La magnificence des symphonies peut nous donner une idée de ces interlocutions supérieures. Quels dialogues sublimes ne s'établiraient-il pas entre deux êtres capables de se donner l'un à l'autre de telles paroles? Et cependant, à cause de notre inhabileté dans l'art de les composer et de les entendre, les symphonies dont nous jouissons dans les conditions actuelles de notre existence ne sont pour ainsi dire qu'une ombre de celles que notre esprit peut concevoir. Si imparfaites qu'elle soient en elles-mêmes, si imparfaitement qu'elles soient ressenties, elles suffisent toutefois pour nous enseigner par les démonstrations les plus irrécusables la relation qui existe entre les affections de notre oreille et les affections de notre âme. Mais si les premières, ainsi que la physique la prouve, sont dans les nombres, il faut donc, par une conséquence inévitable, que les secondes soient dans les nombres également. C'est là qu'est le mystère. Et ce mystère n'est pas le propre du son. Comme nous percevons les nombres par la sensation de la lumière, ainsi que nous les percevons par celle du son, la vue agit sur nous, à cet égard, de la même manière que l'ouïe. N'importe la voie, dès que les séries numériques descendent en nous, nos sentimens s'émeuvent et leur répondent. L'architecture n'a qu'à varier ses lignes, nous sommes aussitôt entraînés à varier aussi; et il en est de même du paysage quand il vient à changer les contours ou rians ou sévères des tableaux dont il nous environne. Les harmonies des couleurs n'ont pas moins de puissance que celles du dessin: les unes nous calment, les autres nous réjouissent ou nous irritent. Si les concerts de la lumière ne pénètrent pas dans nos consciences avec la même énergie que ceux du son, c'est donc par le défaut de notre vue, et non par celui du phénomène lui-même, car ces concerts existent virtuellement comme ceux du son, et possèdent de même, par le nombre, l'empire des âmes. Ainsi, qu'il s'agisse de la détermination du monde extérieur, des signes du langage, de la perception de la beauté, de la communication des modalités sentimentales, partout, à côté du son, nous retrouvons la lumière, et avec cette seule différence relativement à l'essence des deux sensations, qu'en les supposant l'une et l'autre à leur perfection idéale, la vue l'emporte sur l'ouïe comme les ondes lumineuses l'emportent en subtilité sur les ondes sonores.

De quelques autres sensations.—On a vu que, dans cet examen des changemens organiques les plus généraux dont nous ayons conscience, nous nous sommes trouvés amenés à considérer, outre ceux qui dépendent des ondes lumineuses, des ondes sonores, des effluves sapides et odorantes, de la pression, ceux qui ont pour principe l'action de la chaleur et de l'électricité, et même à certains égards la lutte des forces; et comme ces derniers changemens donnent naissance à des sensations non moins formelles que les précédens et d'une nature toute différente, cela seul suffirait pour démontrer que les sens de l'homme, réduits à cinq dans l'usage vulgaire, sont en réalité plus nombreux. Si l'on poussait à bout l'examen de tous les phénomènes physiques qui peuvent agir sur notre sensibilité, ce point important de philosophie en ressortirait plus vivement encore. Mais pour compter toutes nos sensations, il faudrait d'abord compter toutes nos douleurs, et comment les compter puisqu'elles n'ont pas même de noms? ceux qu'elles affligent sont réduits à les peindre en les comparant aux sensations ordinaires dont elles se rapprochent le plus. Mais le plus souvent ce ne sont là que des détours. Comme ces sensations ne proviennent pas de phénomènes généraux et que les hommes puissent sentir ensemble à volonté, il est impossible de les caractériser par des dénominations positives. Il y en a cependant plusieurs, sur lesquelles, si on le jugeait nécessaire, on pourrait s'entendre avec quelque netteté, et sur lesquelles en effet on s'entend habituellement assez bien, quoique vaguement. Telle est par exemple, sans parler de tant d'autres que je pourrais citer également, celle qui est causée par l'action du sang désoxygéné, et que nous sommes tous maîtres d'éprouver, sans doute d'une manière identique, en nous abstenant un instant de respirer. Mais quant à cette longue série de sensations de tortures dont sont susceptibles, dans nos diverses maladies, les diverses parties de nos corps, qui serait en état d'en faire l'épreuve, et, le pouvant, qui le voudrait? C'est par là surtout, par cette sombre et inquiétante perspective, que se découvre à nos yeux l'illimité et l'indéfinissable de cet immense domaine. Ce n'est pas cependant que les sensations agréables soient strictement réduites à celles que j'ai précédemment désignées. Bien qu'il n'y ait pas dans notre existence physique une aussi grande variété de plaisirs que de souffrances, l'analyse y démêle sans peine une certaine quantité de jouissances confuses qui s'écartent entièrement de celles que nous avons relevées. Il me suffit de rappeler les charmes que procurent dans certaines circonstances la respiration, le repos, les caresses. Mais rien de tout cela ne mène bien loin. Le champ de la sensation de ce côté, à l'opposé de l'autre, se ferme bientôt à l'imagination, et ne semble donner par aucune ouverture carrière sur l'infini.

De la bonté et de la nécessité de la sensation.

Le principe de la sensation, considéré dans sa généralité, se réduit donc, ainsi que j'ai essayé de le montrer dans la première partie de cet article, à ce que l'être éprouve une modification personnelle dont il a conscience, toutes les fois qu'il s'en produit une d'un certain genre dans l'organisme par lequel il est manifesté. C'est au moyen de cette faculté que l'être prend connaissance des changemens qui naissent autour de lui; car ces changemens se propageant jusqu'à lui, ou directement ou par intermédiaire, il est averti ainsi de leur existence, et, moyennant certaines conditions, de leur ordre de succession et de simultanéité, c'est-à-dire du rapport qu'ils ont les uns avec les autres dans le temps et dans l'espace. De là une série de notions qui lui sont utiles,

tant pour la conservation de son existence au milieu des objets qu'il doit ou fuir ou rechercher, que pour l'intelligence du système de l'univers, la perception des harmonies, la conversation avec les autres êtres. Et il est évident que son organisme est d'autant plus parfait en sensibilité que moins de genres de changemens lui demeurent inconnus, qu'il les ressent plus complétement, dans un rayon plus étendu, et en appréciant plus exactement les relations chronologiques et géométriques des divers foyers moléculaires dont ils dérivent. Ce sont là les conséquences les plus générales qui m'ont paru ressortir du principe en question. Venant à ce qui concerne les êtres que nous avons sous les yeux, l'homme surtout, j'ai ensuite cherché, par une étude rapide des agens et des appareils de leurs sensations, à donner une idée des procédés employés par la nature pour l'établissement d'organismes capables de telles fonctions. Il est manifestement résulté de cette recherche qu'il eût été nécessaire, pour la mener à fin, de pouvoir suivre la propagation des changemens jusque dans l'intérieur des organismes. Mais arrivés à ce monde interne dans lequel s'exerce véritablement le règne de l'âme, les changemens échappent malheureusement à toute investigation ultérieure; d'où il suit que la science est obligée de borner ses études à la considération de ce qui se passe dans le monde extérieur et dans les milieux intermédiaires destinés à conférer aux phénomènes les conditions propres à la perception. Et cependant il n'y a aucune probabilité à ce que le changement qu'éprouve l'organisme dans la sensation soit limité à la modification que reçoivent les molécules pondérables de l'organe particulier soumis à l'action directe des agens de l'extérieur. Outre plusieurs raisons que je ne puis exposer ici, il serait en effet difficile de comprendre comment une modification aussi légère, et qui ne porte que sur un si petit endroit, pourrait causer à notre être des émotions si profondes, et par lesquelles il se sent si intégralement occupé. Il est donc à croire que les phénomènes qui se développent dans les organes des sens par l'action des agens de l'extérieur causent, dans la totalité du fluide éthéré qui baigne le système nerveux, certaines fluctuations qui se soustraient à notre observation, et qui sont justement ce qui impressionne l'âme. Mais bien que le fluide éthéré soit peut-être susceptible de recevoir, par l'effet des divers modes d'impulsion résultant des divers modes de constitution des épanouissemens nerveux de chaque organe, les mouvemens les plus divers, et de déterminer ainsi dans l'âme, par une correspondance naturelle, les émotions les plus distinctes, il nous est impossible de le savoir, parce que nos sens ne nous fournissent presque aucun moyen de constater les variations qui peuvent avoir lieu dans ce fluide. Aussi nous sommes-nous vus forcés, à chacune de nos entreprises, de nous arrêter devant cet important chapitre de l'histoire des sensations, et il ne paraît y avoir pour y pénétrer, dans l'état actuel de nos connaissances, aucune voie. On est donc amené en définitive, par l'étude physiologique, à cette conclusion, que le vrai corps, c'est-à-dire le matériel avec lequel l'âme a la plus étroite affinité, consistant probablement dans la partie éthérée de l'organisme plus encore que dans sa partie pondérable, se soustrait absolument aux efforts de la science et demeure mystérieux. Cette même étude nous a conduit à un autre résultat, duquel découlent aussi quelques conséquences élevées. C'est que la sensibilité de l'homme n'est parfaite à l'égard d'aucun genre de changemens, et que la grandeur de cette imperfection varie d'un genre à l'autre, non seulement en raison des obstacles plus ou moins considérables qui s'opposent dans le monde extérieur à la propagation des phénomènes, mais par l'inégalité même des organes plus ou moins propres à la perception des impressions délicates et à la distinction des impressions peu différentes. Les ondulations de l'éther sont le phénomène qui, dans notre constitution organique, donne lieu à la sensation la plus rapprochée à tous égards de la perfection idéale. Elle est aussi la plus importante: c'est par son secours que nous réglons presque toutes nos actions; que nous prenons connaissance des astres, ignorant seulement les masses trop éloignées ou trop peu resplendissantes pour influer sur nous; que nous nous manifestons de la manière la plus frappante aux autres êtres; que nous construisons les monumens les plus durables de nos pensées; enfin, que nous sentons l'admirable harmonie des lignes et des couleurs. Moyennant la notion primitive du déplacement, en d'autres termes de l'étendue, c'est par elle que nous avançons le plus sûrement et le plus facilement dans l'intelligence de l'ordre du monde; et comme cette notion préalable, supposée dans toutes les déductions que nous tirons de la vue, n'est pas moins indispensable dans celles qui nous sont données touchant les objets qui nous entourent, par quelque sensation que ce soit, la vue mérite à tous égards le premier rang. Ainsi l'homme, malgré la misère de son état, vit principalement dans la lumière. Avec la lumière, il pourrait à la rigueur se passer de toutes les autres sensations et poursuivre sans déviation les destinées du genre humain; sans elle la république terrestre tomberait immédiatement en décadence. Mais pour être excellente, notre sensibilité à la lumière ne va cependant pas au parfait. La zoologie, tout en prouvant que cette faculté se développe graduellement depuis les espèces inférieures jusqu'à l'homme, laisse voir que, chez l'homme même, elle n'a pas encore acquis toute l'étendue dont elle pourrait jouir. Il en résulte un grand soupçon; c'est que la perception des phénomènes lumineux n'est sans doute pas bornée, dans le plan général de l'univers, à ce qui s'observe sur la terre. En effet, l'induction porte forcément à penser que la nature n'interrompt la série des sensibilités visuelles qu'à une limite absolue, et le raisonnement nous découvre en même temps la possibilité d'une suite indéfinie de sensibilités supérieures à celles qui se témoignent dans notre monde. Donc il est à croire que ces sensibilités se témoignent ailleurs. La même conséquence s'étend à tous les autres genres de sensation. Il n'en est aucun en effet que l'on ne puisse rendre digne par la pensée d'une constitution aussi élevée au-dessus de la nôtre que la nôtre l'est au-dessus de celle des animaux. Et la chaîne de l'induction s'étend plus loin; car, comme il existe des phénomènes, notamment les ondulations sonores et lumineuses, que certains êtres ne perçoivent que confusément, tandis que nous les percevons nettement, il y a lieu de supposer que les phénomènes que nous ne percevons nous-mêmes que confusément, comme les ondulations de l'électricité et de la chaleur, sont perçus par d'autres êtres avec une rectitude analogue à celle de nos oreilles et de nos yeux. Et même, comme il y a des êtres pour lesquels, faute d'organes convenables, le son et la lumière ne sont qu'un pur néant, nous sommes conduits à en inférer qu'il peut exister dans l'univers des phénomènes peut-être plus importans encore que tous ceux que nous ressentons, et à l'égard desquels nous sommes, dans notre organisation présente, comme sourds et aveugles. Du moins est-il incontestable que l'induction nous fait une loi de le regarder comme probable, et qu'aucune raison ni de physique ni de métaphysique ne s'y oppose.

Comment se peut-il donc que le principe de la sensation ait encouru la disgrâce de la théologie? Il n'implique, pris dans l'idéal, rien de mauvais, et ne doit être par conséquent réprouvé que dans les imperfections de sa mise en œuvre. On peut donc à la fois faire toutes réserves pour le rôle des sensations dans la constitution organique de l'homme, et glorifier leur principe dans l'absolu. Il faut en effet convenir que notre liberté est réellement tyrannisée par elles sur plusieurs points. Engagés comme nous le sommes encore par toutes sortes de liens dans la condition des ani-

maua, c'est par les sensations que sont nourris, comme par une pâture, nos appétits les plus impérieux, et que se trouve ainsi entretenue en nous, comme on l'a dit, une volonté de la bête à côté de celle de l'ange; ce sont aussi les sensations qui jettent dans nos âmes tant de douleurs physiques dont notre existence est semée; c'est par elles que nous sommes amenés à apercevoir à chaque instant le bout de nos communications avec le monde extérieur, et que nous sentons de toutes manières le joug de la nature sur nous; ce sont leurs organes et les appareils qu'ils entraînent pour leur réparation et leur formation qui composent en grande partie ce corps pesant et infirme auquel nous sommes liés : ainsi c'est à elles qu'il faut faire remonter, au moins en partie, la responsabilité des inconvéniens que ce corps nous cause. Mais tout cela montre seulement combien notre état présent est misérable, puisque l'application d'un si admirable principe y éprouve tant de contrariétés. Le principe lui-même reste intact. Rien de plus simple que de concevoir des êtres dont toutes les sensations seraient sous la discipline de l'esprit et purement à son usage; qui jouiraient d'une si bonne santé, et dans une si constante harmonie avec leurs alentours, qu'aucun mal ne pourrait les atteindre; dont toutes les sensations seraient d'une précision et d'une délicatesse excellentes; délivrés de toutes les entraves de la matière, même de l'embarras de la pesanteur, légers comme l'air, rapides comme le vent; souverains dans leurs communications avec les autres êtres, c'est-à-dire au lieu de recevoir passivement de l'extérieur les phénomènes qui les font paraître ou disparaître, les produisant eux-mêmes à volonté; libres enfin. Dès lors quelle ordonnance plus belle et plus digne de Dieu peut-on imaginer pour donner connaissance des changemens physiques aux êtres particuliers, que d'instituer entre chacun d'eux et une portion de l'univers une connexion en vertu de laquelle ils soient instruits directement des changemens en question par le seul fait de leur propagation dans ce domaine? Il faut même remarquer qu'à moins de prétendre révéler aux êtres particuliers la totalité des changemens qui ont lieu dans l'infinité de l'univers, ce qui serait contradictoire, on ne peut concevoir de liaison à aucun d'eux qu'avec une sphère limitée; et il est impossible d'asseoir une telle liaison sur une base plus simple que le principe en question. De là ce grand spectacle que présentent les âmes dans leur commerce continuel au sein de l'univers pour l'accomplissement de leurs destinées, chacune jouissant de la faculté de soulever, aux dépens des élémens matériels du monde où elle vient se fixer, un tourbillon d'une architecture spéciale, qu'elle réunit peu à peu, qu'elle conserve jusqu'à ce que des causes étrangères, le détruisant, l'obligent à s'en refaire un autre, et par lequel, tout en se témoignant, elle reçoit elle-même les témoignages d'autrui et de la nature. Varié à l'infini selon la condition des espèces et celle des mondes, c'est l'ordre fondamental de la création. Sa racine primitive est dans le principe de la matière; et comme ce principe, ainsi qu'on le démontrera ailleurs, est parfaitement bon par rapport aux êtres particuliers, il s'ensuit que celui de la sensation qu'il enveloppe l'est aussi.

Il est évident, au surplus, que la croyance générale du genre humain a toujours été que les êtres particuliers étaient doués de corps, c'est-à-dire, conséquemment, d'organes de sensation et d'action. Notre esprit est incapable en effet de concevoir entre des existences réellement séparées un autre ordre de simultanéité que l'espace, et cette idée conduit logiquement à celle des organismes. Aussi la religion a-t-elle communément attribué des corps, soit aux êtres supérieurs à l'homme, soit à l'homme lui-même après sa vie terrestre. Dans l'Arie, dans l'Inde, en Egypte, chez les Juifs, chez les Grecs, chez les Romains, chez tous les peuples anciens dont on connaît les opinions, se retrouve ce même mode d'imaginer les êtres en dehors du régime de la terre. Cette croyance, sous la figure de la résurrection des morts, a même formé surtout dans les premiers siècles, le trait fondamental du système chrétien. Jamais la nécessité des corps n'avait été enseignée par un dogme plus positif; non seulement l'âme devait, dans l'autre vie, avoir un corps, elle devait reprendre ce même corps auquel elle avait été attachée sur la terre. Jésus-Christ avait donné l'exemple en sa personne de ce qui devait arriver à tous les justes; endormi d'abord dans son tombeau, il en était ressuscité, et, prenant son vol à travers les régions de l'air avec son corps devenu lumineux et léger, il était allé avec cet organisme réformé prendre place dans le ciel : ainsi devaient faire, à son retour sur la terre, tous les morts. Ce n'est point le lieu de procéder à la critique de la représentation que les théologiens se sont faite de ces corps restaurés auxquels ils ont cru pouvoir conserver la même configuration que sur la terre, tout en leur conférant des fonctions et des propriétés différentes. Cette circonstance n'est d'ailleurs qu'une suite de l'impuissance de l'homme à projeter, sinon d'une manière tout-à-fait vague, d'autres plans d'organismes que ceux qui lui sont révélés par l'expérience. Ce qui importe ici, c'est que, selon la croyance primitive et essentielle de la chrétienté, la vie normale des âmes implique l'état d'union avec des corps; et cela se témoigne non seulement par l'attente de ce qui doit avoir lieu au jugement dernier, mais par la persuasion que dès à présent le corps construit par Jésus-Christ dans le sein de sa mère, nourri en Judée pendant trente-trois ans, crucifié, enseveli, loin d'avoir laissé aucun de ses élémens sur la terre, a été transporté tout entier dans le ciel, et, modèle idéal de tous les corps, continue à y servir le modèle idéal de toutes les âmes.

Il doit donc sembler extraordinaire qu'il ait pu se glisser dans la théologie une certaine exagération spiritualiste d'après laquelle les âmes pourraient vivre et correspondre entre elles indépendamment de tout organisme. C'est un écart du grand concert du genre humain. Aussi, comme je le ferai voir ailleurs, n'est-ce qu'un simple accident qui est né du défaut même du mythe de la résurrection. L'instinct de l'immortalité a résisté à l'idée du sommeil dans les tombeaux jusqu'à une époque indéterminée et peut-être lointaine; les hommes n'ont pas voulu se prêter à cesser de vivre, même un instant; et les théologiens, entraînés, mais liés cependant par le dogme en question, se sont vus obligés d'accéder à ce que les âmes pussent jouir du ciel immédiatement après la mort, et par conséquent en dehors de toute condition d'organisme, puisque les corps devaient rester sur la terre jusqu'au jour final. C'est en harmonie avec cette première déviation, que la théologie est arrivée à considérer les anges comme des substances purement spirituelles. Mais si l'on entend que les anges sont des êtres doués d'une vie propre et personnelle, et non de simples pensées dans l'esprit de Dieu, il est nécessaire d'admettre en eux d'une manière indéfectible la faculté de la sensation et de l'action, c'est-à-dire la manifestation corporelle. Et cela se trahit même par les efforts de la scolastique, qui n'est parvenue après tout qu'à réduire les organismes angéliques à l'infiniment petit, et n'a pu réussir par conséquent à les anéantir absolument. Sans compter qu'avec ce spiritualisme téméraire, l'unité du monde céleste se trouve brisée; car, indépendamment de ce que dans son état actuel il n'y a que deux corps, ceux de Jésus et de Marie, dans son état définitif il s'y trouve deux classes d'âmes toutes différentes, les unes corporelles, les autres sans corps. C'est une dualité que rien ne justifie. De sorte que si l'on est amené à croire que les hommes, dans leur autre vie, possèdent des corps, il faut croire que les êtres particuliers supérieurs à l'homme en possèdent également. J'espère le démontrer aussi. Et ainsi après avoir expliqué, comme j'ai essayé de le faire dans cet article, les lois de la sensation, je tâcherai de prouver que dans les conditions de l'existence finie, le principe de la sensation est non seulement bon mais nécessaire. (Voy. ANGES, MATIÈRE, RÉSURRECTION, etc.)

SEPULTURE. Des voyageurs rapportent qu'ils ont trouvé chez certaines peuplades obscures la coutume de manger les morts. En poussant les choses à l'extrémité, on pourrait croire que l'anthropophagie fut la condition de l'humanité dans les premiers temps de sa naissance. Depuis des siècles, les générations se nourrissent spirituellement de leurs devancières; à l'origine elles s'en nourrissaient peut-être physiquement, et le premier progrès mentionné par la tradition consista dans la ruine de cet usage barbare :

> Sylvestres homines sacer interpresque deorum
> Cædibus, et *victu fœdo* deterruit Orpheus.

Mais ce progrès était le résumé et, pour ainsi dire, la proclamation de beaucoup d'autres progrès. Le vrai législateur en ces matières fut la vie morale, qui naissait dans l'âme embryonnaire de l'humanité; l'anthropophagie n'était que la conséquence et le signe de l'absence de cette vie morale. Les hommes se mangeaient entre eux, parce qu'ils ne différaient guère eux-mêmes des animaux. Quand ils furent autres, quand ils eurent goûté aux fruits de l'arbre de la science, pour parler comme la légende juive; quand Dieu eut commencé à leur inspirer, par une faveur spéciale, les sublimes instincts de leur dignité, de leur fraternité, de leur origine et de leur destination célestes, alors ils se prirent d'horreur pour ce qui jusque là leur avait paru et avait été en effet naturel et légitime : ils éloignèrent de leur bouche, avec une répugnance invincible, la chair de leurs semblables. Que devinrent alors les cadavres? Faut-il en croire Moschion, qui, dans un curieux passage cité par Grotius (*De Jur. bell. et pac.*), prétend que l'invention de la sépulture fut contemporaine de l'abolition de l'anthropophagie? La tradition de l'antiquité semble s'y opposer : elle nous parle d'une époque pendant laquelle les corps furent laissés gisans sur le sol, livrés en pâture aux bêtes. Selon Diodore de Sicile, organe sur ce point de la croyance des Grecs et des Romains, c'est Adès (le même que Pluton, Dis, Summanus, Soranus, etc.) qui enseigna le premier aux hommes à ensevelir leurs morts auparavant abandonnés sans honneurs, et de là vint qu'on lui attribua l'empire des morts (voyez *Bibl. hist.*, l. V). Quant aux causes qui amenèrent cette institution, Sénèque a écrit que ce fut le besoin de garantir les vivans d'une odeur pestilentielle. Mais, malgré une telle autorité, nous regardons cette explication comme indigne d'un philosophe. L'établissement de la sépulture suivit et marqua un nouveau développement des mêmes instincts devant l'apparition desquels était tombée l'anthropophagie, et qui ne peuvent grandir sans engendrer à leur image un progrès dans les formes extérieures de la civilisation. Lactance, Ambroise, bien avant eux Démocrite, ont raison de voir dans la sépulture, l'un, un honneur rendu à l'image de Dieu, « Figuram et figurentum Dei non in prædam jacere » feris (*Instit.*, VI); » l'autre, un hommage à la communauté de nature, « Vindicare a volatilibus, vindicare a feris » consortem naturæ (VI *Detub.*); » et le troisième enfin, un signe des espérances de l'immortalité, « Ob resurrec- » tionis promissum asservanda corpora decretum est (ap. » Plin., LV, 7). » Ce sont bien là les vraies causes. Mais avec elles concourent aussi, ce semble, d'autres sentimens qui ne s'étaient pas manifestés encore : celui de la perpétuité du genre humain et du lien qui unit les générations entre elles, « Sepulchra, fœdera generis humani, » a dit quelque part Cicéron; — et celui de la pudeur, qui exigea un vêtement pour les morts comme pour les vivans. (V. Sopat., in *Controvers.*, et Greg. Nysseu., in *Epist.*, ap. Grot., l. C.) Ainsi la partie supérieure de notre existence, celle qui constitue notre éminente originalité dans l'ensemble de la création vivante, ne fut réellement formée qu'à l'époque où s'établit la sépulture. La vraie humanité est contemporaine des tombeaux, et se reflète presque complétement dans leur institution. L'écrivain qui a proposé de définir notre espèce une race d'animaux qui enterre ses morts, a dit une chose juste et profonde.

Or qui dit immortalité, fraternité, solidarité, etc., dit religion et culte; car ces idées sont le fond même de la religion, et concevoir qu'elles aient pris naissance sans prendre corps, sans amener à leur suite des cérémonies quelconques, cela est impossible. Avec la sépulture donc apparurent la religion et le culte. Les tombeaux furent les premiers autels des peuples. Plusieurs Pères de l'Eglise expliquent ainsi l'origine du paganisme : entre autres Eusèbe dans sa *Préparation évangélique* (II, 7), Lactance dans son livre *Sur la fausse religion* (I, 15), Clément d'Alexandrie dans son *Exhortation aux gentils*. Consultons encore les sauvages, ces témoignages vivans qui suppléent pour nous à l'insuffisance nécessaire des témoignages écrits : chez tous, les offrandes et les prières à la Divinité sont adressées sur les sépulcres des ancêtres; chez tous, ces monumens placés sur la limite des deux mondes, comme les appelle Bernardin de Saint-Pierre, sont le centre de dévotions communes et particulières. De là ces mots fameux souvent cités; celui des Scythes, par exemple, disant à Darius (v. Hérod., IV, 64) qu'il n'est qu'un moyen de les forcer au combat, à savoir, de violer les tombeaux de leurs pères; et celui des Canadiens répondant aux Européens qui les invitaient à émigrer : Emporterons-nous les os de nos pères?

Il n'en est plus ainsi chez les peuples civilisés; mais jusqu'à notre temps les tombeaux ont toujours été considérés comme des choses saintes et inviolables, au sens le plus élevé du mot, comme des élémens nécessaires de la religion. Qui ne le sait? qui ne connaît le respect que leur voua l'antiquité entière? Ce n'étaient pas seulement les théocraties de l'Inde et de l'Egypte qui plaçaient le culte des morts et de leur demeure parmi les premières obligations humaines et sous la garde de lois sévères. Les sociétés issues d'elles étaient restées fidèles en ce point à leurs mères. Les Juifs embaumaient les corps comme les Egyptiens, et les enveloppaient des plus fines étoffes (v. *Par.*, XVI, 4, XXI, 19. *Jerém.*, XXXIV, etc.), avant de les déposer dans les caveaux où on les cachait. La malédiction suprême des prophètes consistait à menacer de la privation de sépulture (v. *Jér.*, XXII; *Reg.*, XIV, 11); et cette privation, la loi ne l'infligeait que dans un seul cas pour lequel il n'y a pas en effet d'autre peine applicable sur terre, dans le cas de suicide (Josèphe, *De bell. Jud.*, III, 20). Les condamnés à mort, les crucifiés eux-mêmes, devaient être ensevelis, d'après un article spécial du Deutéronome (XXI, 22, 23). Celui qui rencontrait par hasard un cadavre gisant était obligé de le couvrir de terre (v. Josèphe). C'était là aussi, au rapport d'Elien (V, 14), une loi d'Athènes. Solon et Lycurgue avaient réglementé en détail les funérailles et les sépultures. Celui qui dégradait un tombeau, y plaçait une personne d'une autre famille, y effaçait une inscription, etc., était dévoué aux Furies comme sacrilége (Cic., *De leg.*, II), et à ce titre aussi laissé sans sépulture; car telle était la condition des sacriléges, mais des sacriléges sénis. (V. Thucyd.) La simple curiosité était punie elle-même : personne ne pouvait s'approcher d'un tombeau que pour s'y acquitter des cérémonies funéraires (Plut., *in Sol.*), lesquelles étaient nombreuses et touchantes. Dans les lois romaines, nous trouvons de même établie et protégée la sainteté de la sépulture : *Ubi corpus demortui hominis cundas*, disent les lois des douze Tables, *sacer esto. Ne quis vestibulum aditumve ad sepulchrum usucapiat, neve bustum violet.* (Cic., *De leg.*, II.) Les Institutes de Justinien entrent dans les plus minutieux détails sur les legs, l'achat, la vente des tombeaux. (V. l. XLII, tit. XIV.) Il y est dit que la violation d'un sépulcre entraîne l'infamie, *sepulchri violati actionem infamiam irrogare* (l. XLVII, t. XI); et l'exil

la mort même sont quelquefois décrétés contre les coupables. (*Ibid.*) Les solennités et les cérémonies ne manquaient pas plus à Rome qu'en Grèce : de même qu'en Grèce il y avait les *necysia*, les *enaata*, les *enagismata*, les *eteristia*, les *tarrhymata*, il y avait à Rome les *parentationes*, les *inferiæ*, les *noremdiralia*, les *denicalia*, les *feorua*, les *feralia*, etc., que l'on célébrait avec des libations de vin et de lait, des fleurs et des couronnes, des repas funèbres, des jeux dans certaines occasions.

Vint le christianisme, qui reproduisit sous les formes et les dénominations que chacun connaît la même religion des tombeaux. Certes, plusieurs de ses rites et de ses pratiques à cet égard sont d'admirables choses. M. de Chateaubriand a eu raison d'élever au-dessus des institutions analogues du paganisme la grande fête de la Commémoration des morts, et en général la liturgie funéraire de l'Eglise catholique. Mais toutes les comparaisons de l'illustre panégyriste ne sont pas aussi fondées. Il ne fallait pas écrire : « Le monument de l'idolâtre ne vous entretient que du » passé; celui du chrétien ne vous parle que de l'avenir. » Il ne fallait pas prétendre « que le christianisme s'est dis- » tingué des autres religions par une coutume sublime, en » plaçant les morts près des églises; » car cet usage, loin d'être particulier au christianisme, était l'usage primitif, et il s'était conservé dans quelques législations anciennes. Si Solon, si les auteurs des Douze Tables interdirent formellement la sépulture dans l'intérieur des villes, Plutarque nous apprend qu'à Sparte il y avait une loi contraire, d'après laquelle les tombeaux étaient établis à côté des temples. (V. *in Lacon. et in Lyc.*) Remarquons d'ailleurs que cette coutume ne prévalut qu'assez tard chez les nations chrétiennes, et contre les prescriptions formelles de plusieurs conciles. (V. *ap.* Labb., *Conc. Braccar.*, c. XVIII et XXXVI.)

C'était seulement aux martyrs et aux saints que l'Eglise avait d'abord entendu destiner des tombeaux dans l'enceinte des cités et à l'ombre des temples. Comme les Athéniens et les Romains, dont les Vies de Plutarque nous apprennent l'usage à cet égard, elle avait réservé ce privilége à ces héros, tout en instituant comme eux aussi, dans la campagne, des lieux de sépulture générale, des cimetières, selon son expression (κοιμητήρια, de κοιμάω, dormir). Il y a plus : sur les cendres mêmes de ces héros, à l'instar encore des païens, elle éleva des temples spéciaux où les fidèles allèrent leur adresser des prières, ainsi qu'à des divinités secondaires; et l'idolâtrie qu'elle était venue détruire reparut dans son sein, surtout de la même source d'où l'avait vue se répandre sur les gentils, ainsi que nous l'avons déjà dit, Eusèbe, Clément d'Alexandrie, Lactance et presque tous les Pères. Au seizième siècle, les vers que Prudence adressait au cinquième à Symmaque (l. I), étaient redevenus l'expression de la réalité :

> Et tot templa Deum Romæ quot in urbe sepulchro
> Heroum numerare licet, quos fabula manes
> Nobilitat, noster populus veneratus adorat.

En tombant devant l'effort de l'esprit humain pour cette superstition et pour beaucoup d'autres torts envers la vérité, le christianisme entraîna quelque temps dans sa chute les sentiments de la sainteté des tombeaux, qui pourtant semblent être restés debout jusque là au milieu de toutes les ruines semblables de croyances. On se rappelle les scènes déplorables de la révolution, et l'indécence des enterrements pendant cette époque. Il y eut alors dans la sphère qui nous occupe des spectacles qui ne s'étaient jamais vus, et des outrages inouïs à la mort. Mais la plainte, la révolte fut bientôt à peu près générale contre ces oublis et ces profanations. Mille écrits parurent, et quelques uns signés de noms aujourd'hui illustres, qui réclamèrent avec force un culte des morts. Cette grande question fut même portée et débattue au Tribunat, et à l'Institut, dans l'Académie des sciences morales et politiques. Il n'en résulta d'autre institution que l'établissement si insuffisant des Pompes funèbres. Mais ce fut le point de départ de la renaissance religieuse aux développemens de laquelle nous assistons et concourons aujourd'hui; et cette renaissance achevée complètera, renouvellera les Pompes funèbres, qui renferment déjà, entre autres bons principes, celui de l'enterrement par la communauté de chacun de ses membres. La religion de l'avenir sera donc aussi, en quelque façon, fille des tombeaux, puisque c'est sur les tombeaux que le besoin s'en est fait pour la première fois sentir distinctement. Mais les honneurs qu'elle rendra au corps sanctifié, et pour ainsi dire façonné par l'âme, seront purs de tout excès superstitieux; elle aura aussi ses héros, ses saints, ses martyrs, sur les cendres desquels elle déposera des couronnes particulières, mais elle n'en fera pas des Dieux; elle conservera les reliques comme des monumens (*monumenta*, de *monere*, avertir. — Varr., *de Ling. lat.*, V), non comme des idoles.

SERMENT. Le serment est un acte par lequel on déclare prendre Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on dit. Son usage est fort ancien, et remonte même jusqu'aux temps anté-historiques. On en trouve des exemples dans toutes les traditions primitives. Ainsi Abraham, voulant s'engager devant un des chefs du Chanaan, lui dit : « Je lève ma main vers le seigneur Dieu, possesseur du ciel et de la terre. » Achille, dans Homère, jure ainsi : « Je vous atteste, Soleil, vous qui voyez et entendez tout. » — Le serment par le soleil, ce témoin radieux et éternel, était commun à un grand nombre de peuples. Chaque peuple jurait en outre par tous ses dieux. On sait que ces invocations particulières de la divinité se rencontrent à chaque pas dans l'histoire ancienne. A la simple cérémonie de lever la main vers le ciel, on avait substitué, afin de renforcer l'engagement par la solennité de l'appareil, des rites plus frappans : on jurait, la main posée sur l'autel, trempée dans le sang des victimes, avec imprécation sur soi-même ou sur ce qu'on avait de plus cher. Enfin, le serment était une des garanties de la société. « Il n'y a pas de lien plus fort que le serment pour empêcher les hommes de manquer à la parole qu'ils ont donnée, dit Cicéron : témoin la loi des Douze-Tables; témoin les formules sacrées qui sont en usage parmi nous pour ceux qui prêtent serment; témoin les alliances et les traités où nous nous lions par serment, même avec les ennemis; témoin, enfin, l'inquisition des censeurs qui ne fut jamais plus sévère qu'en ce qui concerne le serment. » (*De Offic.*, lib. III.)

Les sociétés laïques du moyen âge ne s'étaient point assez différenciées de celles de l'antiquité pour que le serment ne dût continuer à y jouer un rôle essentiel. Sa consécration par la tradition juive, et son utilité pour l'enchaînement des relations sociales de toute espèce, parurent à l'Eglise des raisons suffisantes pour s'accommoder de sa conservation. C'est ainsi que, plus ou moins souillé par le parjure, selon le plus ou moins de piété des générations, le serment s'est perpétué jusqu'à nous. Il se maintient par la force de coutume. Mais il est évident qu'il est absolument inutile à l'égard de tout homme qui se respecte. Il est évident aussi que, n'ayant aucune signification pour ceux qui pensent, ou que Dieu est une chimère, ou que Dieu ne daigne point descendre dans les affaires du monde, ou enfin qui ne craignent point Dieu, il doit, dans les temps d'incrédulité comme le nôtre, dégénérer fréquemment en scandale. On amuse les enfans avec des osselets, et les hommes avec les sermens, disait un Grec.

Voici, selon la doctrine de l'Eglise prise dans la théologie de saint Thomas; car il s'agit ici d'une question toute théologique, le principe de l'institution du serment.

Les faits particuliers, relatifs aux individus, ne pouvant, dans une multitude de cas, être vérifiés par les sens res-

sources de la raison, la nécessité a naturellement forcé à recourir aux témoins. Mais le témoignage des hommes n'est pas toujours suffisant; d'abord, parce que les hommes sont exposés au mensonge; ensuite, parce que, ne pouvant connaître ni ce qui est à venir, ni ce qui est caché dans le fond des cœurs, ni ce qui est loin d'eux, il y a une quantité de choses en dehors de leur connaissance. La conduite des affaires humaines demandant cependant une certitude déterminée sur les faits en question, la nécessité a donc inspiré de faire appel au témoignage de Dieu, puisque ce témoignage ne peut jamais faillir, ni par mensonge, ni par ignorance. De là le serment.

Nous remarquons, sans aller plus loin, que la majesté divine n'étant pas de nature à se rendre à nos appels par aucune manifestation immédiate, le serment ne peut pas être justement considéré, par assimilation au témoignage, comme un accroissement positif de la certitude des choses sur lesquelles il porte. Le témoignage divin par lequel le témoin particulier prétend renforcer l'autorité de sa parole n'est, en réalité, qu'une fiction. Le seul changement qu'introduise le serment dans la probabilité des témoignages humains consiste dans le redressement que peut occasionner la crainte conçue par le témoin d'offenser Dieu par le parjure, à cause de l'excès de l'insolence, plus qu'il ne l'eût fait par le simple mensonge, et de s'exposer ainsi davantage à sa colère. Le serment ne constitue donc point, comme cela semblerait résulter de la doctrine que nous venons d'exposer, un préservatif rigoureux contre le mensonge, mais seulement un artifice propre à le rendre plus rare en le faisant paraître plus grave. De sorte que, en définitive, dans le calcul des jugemens fondés sur les sermens, on doit faire entrer en ligne de compte, non le témoignage divin qui serait une certitude, mais seulement le plus ou moins de dévotion des témoins à l'égard de l'appui sacré qu'ils invoquent, chose aussi cachée dans le fond de leurs consciences que le fait même sur lequel leur témoignage est appelé. Il est clair que l'on ne serait autorisé à donner dans le calcul mathématique plus de valeur au serment que dans le cas où l'on supposerait, comme cela a souvent eu lieu dans des temps de crédulité excessive, un Dieu prêt à mettre instantanément en lumière, par quelque événement miraculeux, soit un coup de foudre, soit un renversement de l'ordre naturel, la témérité du parjure.

A côté de l'erreur volontaire se trouve placée l'erreur involontaire, plus inévitable encore. Dans ce qui touche au passé, la mémoire du témoin peut le tromper; dans ce qui touche à l'avenir, son imprudence peut l'engager à l'impossible. La rectitude du serment, quelle que soit la sincérité de celui qui le fait, demeure donc toujours incertaine; et cette méthode d'affirmation, en forçant la majesté divine à servir à chaque instant de garantie à des paroles douteuses, expose à chaque instant les hommes à la compromettre, et à risquer par conséquent l'impiété.

Aussi l'Eglise, pour assurer la validité du serment, a-t-elle toujours imposé aux témoins, outre la sincérité, deux autres conditions non moins essentielles, qui sont le jugement et la justice: *Jurabis in veritate, in judicio et in justitiâ.* En effet, par défaut de jugement, le témoin peut être entraîné à des assertions légères touchant le passé ou l'avenir, et à leur donner imprudemment pour sanction l'autorité de Dieu. Par défaut de justice, il peut l'être à promettre une chose évidemment contraire au bien, et faire ainsi avec le mal, par l'intermédiaire de Dieu, une monstrueuse alliance. Dans le premier cas, si, après tout, le témoin se trouve hors d'état d'accomplir ce à quoi il s'était assujetti, voilà le serment rompu. Dans le second cas, s'il ne peut l'accomplir qu'à condition de faire le mal ou d'empêcher le bien, voilà encore le serment condamné à être rompu, puisque la loi générale qui ordonne le bien est supérieure à la loi particulière qui prescrit l'obéissance au serment. Ainsi le serment, ne dépendant pas seulement de la bonne foi de celui qui jure, mais de la solidité de ses facultés, ne porte point en lui-même une garantie suffisante. Il y a toujours restriction. — « Quicumque jurat aliquid se » facturum, dit saint Thomas, obligatur ad id faciendum, » ad hoc quod veritas impleatur: si tamen alii duo comites » adsint, scilicet judicium et justitia. » Mais ce sont là deux appuis dont l'homme n'est jamais assez sûr pour en pouvoir répondre. Son serment est donc toujours hypothétique, relatif à l'imperfection humaine et non point à la certitude absolue. Par conséquent le nom de Dieu ne lui convient pas.

Mais qu'est-ce donc que le lien du serment, si, en dernier résultat, on ne peut empêcher l'homme d'en demeurer lui-même le juge, et de réserver dans sa conscience le droit de le respecter ou de le briser, selon qu'il lui paraîtra, par la suite, conforme ou opposé aux lois du bien? Il est évident que si l'homme, en jurant, n'entend pas faire une abdication complète de sa liberté en ce qui concerne l'objet de son serment, l'engagement qu'il contracte par là n'est pas plus imprescriptible pour lui, nonobstant l'invocation de Dieu, que ne le serait une simple promesse. On avait bien senti chez les anciens que le serment cessait d'être saint dès qu'il n'était plus absolu. Aussi plusieurs de leurs moralistes ont-ils soutenu que rien ne pouvait prévaloir contre lui. Tout mortel lié à Jupiter par serment, dût l'accomplissement de ce serment le ruiner, ruiner sa famille, sa patrie, le monde entier, était obligé de persister dans sa promesse jusqu'au bout. Jupiter lui-même, quand il avait juré par le Styx, n'était plus maître de se dédire: l'homme aurait-il pu prétendre à une puissance qu'il n'accordait pas à ses dieux? Il ne paraît pas que l'antiquité juive ait admis davantage la dispense arbitraire du serment. Saint Matthieu rapporte que ce fut à contre-cœur, et parce qu'il y était obligé par un serment irréfléchi, qu'Hérode fit mettre à mort saint Jean-Baptiste. Il aurait fallu que Jéhovah descendît en personne, ou envoyât quelque ange pour délivrer le téméraire qui s'était imprudemment enchaîné à lui par serment. Les inconvéniens de ce mode d'affirmation n'échappèrent point à l'Eglise chrétienne. Mais du pouvoir excessif qu'elle avait donné à l'institution sacerdotale sur la société temporelle, ressortit pour elle un remède facile. Par quelque engagement que l'homme se fût lié avec Dieu, le pape, lieutenant de Dieu sur la terre, pouvait en prononcer la dispense aussi absolument que Dieu lui-même. L'histoire a conservé le souvenir des abus de toute espèce que la conséquence de cet exorbitant principe a produits. Le pape, agissant avec une autorité divine à l'égard des hommes, et spécialement dans le ressort de la conscience, devait naturellement se trouver conduit à se saisir du droit de leur remettre à son gré, soit par lui-même, soit par ses délégués, tous les sermens, même ceux qu'aucune injustice ne viciait. Voici sur ce point fondamental les paroles de saint Thomas: « Quelquefois on promet sous serment une chose au sujet de laquelle vient le doute de savoir si elle est, soit licite, soit profitable ou nuisible, en elle-même ou dans un cas déterminé. Dans ce cas un évêque quelconque peut prononcer la dispense. Quelquefois aussi on promet sous serment une chose qui est manifestement licite et utile. Ici la dispense ou la commutation semblent inadmissibles, à moins cependant que quelque chose de préférable pour l'utilité commune ne se présente. C'est là ce qui paraît proprement dans les attributions du pape, comme chargé de l'administration universelle de l'Eglise. (*Summa theol.*, II, 89.) » Mais, avec une pareille doctrine, il est évident que c'est devant le pape, et non plus devant Dieu, que sont prêtés les sermens; ou, pour mieux dire, il est évident que les sermens ne sont plus qu'une vaine et trompeuse apparence. Dès qu'ils n'ont plus le caractère, qui seul faisait leur force et leur sainteté, d'émaner de l'autorité de l'individu, directement appuyée sur celle de Dieu,

Digitized by Google

ils cessent d'engager par contrat surhumain la personnalité humaine, et ne sont plus que les promesses incertaines d'un enfant, dont un supérieur demeure toujours l'arbitre. Mais si l'on veut réintégrer la personne humaine dans la plénitude de ses droits, abolir le prêtre tuteur des consciences, entre l'âme et Dieu il n'y a désormais nul intermédiaire; le serment une fois prêté, il n'existe plus aucun pouvoir dans le monde qui le puisse lever: malheur donc si son accomplissement doit être funeste, car le parjure est la seule voie ouverte au téméraire pour éviter les injustices ou les maux dans lesquels le sacré témoignage qu'il a osé invoquer lui fait une loi de se plonger.

Mais le serment, même en le supposant entouré de ces conditions de vérité, de justice, de prudence, sans lesquelles il devient une cause de honte pour celui qui le profère, de dommage pour celui qui s'y fie, d'offense pour la personne divine qui s'y trouve mêlée, n'est pas encore œuvre de bien. Il ne fait honneur ni à Dieu ni à l'homme; ni à Dieu, parce que ce n'est point accomplir un acte d'adoration envers lui que de lui demander d'intervenir dans des contestations purement temporelles; ni à l'homme, parce qu'il est injurieux pour la nature humaine de ne s'en point remettre à la simple attestation de celui qui témoigne. Aussi l'Eglise n'a-t-elle jamais accepté le serment que comme une nécessité due à l'imperfection des hommes sans cesse en méfiance les uns à l'égard des autres. Sauf les cas d'urgence, elle l'a constamment prohibé. « Celui qui comprend, dit saint Augustin (*de Serm. dom.*), que le serment ne se rapporte point à ce qui est bon et désirable par soi-même, mais à ce qui est nécessaire, se surveillera de manière à n'en faire usage que contraint par la nécessité. » C'est assez dire que le serment n'est autorisé par la religion que dans des occasions peu communes. Le respect dû à la majesté de Dieu exige en effet que le serment ne descende pas dans les choses médiocres, et c'est de quoi tout le monde est d'accord. Or, il me semble que de ce seul point, dont la vérité est évidente, on peut déduire, par un raisonnement rigoureux, que dans aucun cas le serment ne saurait convenir à la majesté suprême; car si cette majesté, à cause de sa grandeur infinie, se trouve hors de proportion avec les choses que nous nommons médiocres, il faudrait, pour qu'elle fût en proportion avec celles que nous nommons majeures, qu'il y eût, entre les unes et les autres, une distance infinie, et c'est ce qui n'est pas, à l'exception de ce qui mérite le nom de sacrement; il n'y a donc pas dans nos relations sociales une seule circonstance qui ne doive être regardée comme hors de proportion avec un appel immédiat à la puissance éternelle.

Il n'y avait pas besoin de la susceptibilité chrétienne pour découvrir ce qu'il y a de contraire à la dignité humaine dans l'institution du serment. Les moralistes anciens avaient déjà commencé à le sentir. On trouve même dans une des déclarations de Delphes une doctrine sur le serment exactement conforme à celle de l'Eglise: l'oracle répondant aux Lacédémoniens sur ce sujet, leur enseigne qu'il est noble et utile de s'abstenir du serment, et de tenir ses engagemens par la seule force de la fidélité envers soi-même. Chez les Romains il était spécialement défendu aux Flamines de jurer; et Plutarque, dans ses Questions romaines, recherchant quelle peut être la cause de cet usage, aboutit précisément à la question de dignité: « Ne serait-ce point, dit-il, que le serment est la torture des hommes libres, et que l'âme du prêtre en doit être aussi bien exempte que son corps? Ou qu'il serait inconvenant de ne point s'en fier pour de petites choses à quelqu'un que l'on croit pour des choses grandes et sacrées? » Mais ce n'est qu'à partir du christianisme que cette réprobation du serment commence à se bien marquer. Tout en permettant à la société laïque, par une sorte de compromis, l'usage du serment, l'Eglise eut la prétention d'éteindre à son tour, sur ses membres, le beau privilége dont jouissait, chez les Romains, le sacerdoce du grand dieu. La discipline ecclésiastique défendait formellement aux prêtres de s'engager par le serment sur l'Evangile. « Presbyter, vice juramenti, per » sanctum consecrationem interrogetur. » — « La parole de l'homme, dit à ce sujet saint Thomas, n'a besoin de confirmation que parce que l'on doute de la véracité de celui qui la profère. Mais c'est une injure évidente à la dignité de la personne que de douter de ce qu'elle dit. Donc il ne convient point à des personnes revêtues d'une grande dignité de prêter serment. (II, 89.) » D'après cela, il interdit aux prêtres le serment, hormis les cas extraordinaires. Mais d'après cette même raison, les nobles, aussi bien que les prêtres, ceux qui se disaient élevés au-dessus du reste des hommes par le sang, aussi bien que ceux qui faisaient ressortir, du sacrement spécial de la prêtrise, leur supériorité, devaient naturellement faire résistance au serment. C'est ce qui eut lieu pendant presque toute la durée du moyen âge. Sauf les circonstances exceptionnelles, les deux ordres d'en haut s'accordaient à considérer le serment comme incompatible avec la dignité de leur condition et propre seulement aux serfs et aux gens du tiers-état. On possède d'anciens actes dans lesquels la partie noble s'engage « de bonne foi, et sans serment, comme c'est son privilége. « Ainsi fut-il d'usage, jusqu'à la révolution française, que, lorsqu'un évêque ou un prince du sang devaient être entendus en justice, leur serment, au lieu de paraître en public, fût prêté en particulier dans la maison du juge. Cela suffisait pour réserver le principe. Quant au roi, il ne devait faire serment qu'une fois en sa vie, à son sacre. Ici la majesté de l'acte semblait inspirer naturellement celle de l'engagement: le prince, appelé par Dieu à partager sa souveraineté, pouvait à son tour, sans se manquer, appeler Dieu à témoigner pour lui.

J'ai dit que l'Eglise n'avait conservé le serment que par une sorte de compromis. En effet son devoir eût été de le proscrire entièrement. Tel avait été le sentiment de Jésus, donnant une expression plus radicale à ce qu'avait, avant lui, confusément senti l'antiquité. « Vous avez entendu, déclarait-il à ses disciples, qu'il a été dit aux anciens: Tu ne commettras point le parjure et tu rendras tes sermens au Seigneur. Mais moi je vous dis de vous abstenir absolument du serment. Ne jurez ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu; ni par la terre, parce qu'elle est son marche-pied; ni par Jérusalem, parce qu'elle est la ville du grand souverain; ni par votre tête, parce que vous n'êtes maîtres de blanchir ni de noircir un seul de vos cheveux; mais que votre discours soit: oui, oui; non, non; ce qui est au-delà de ces paroles est dans le mal, *à malo est.* (Matth., ch. v.) » Voilà une sentence formelle. Elle procède rigoureusement de la nature de la métaphysique apportée par Jésus dans la morale. Au lieu de chercher à couper le mal dans ses manifestations, dans le phénomène, Jésus se propose constamment de le détruire dans son germe, dans la cause. Laissant de côté, comme secondaire, le règlement des actions, il vise avant tout au règlement de leur principe. Cette savante méthode est la base du fameux discours sur la montagne, dans lequel Jésus annonce être venu non pour changer la loi, mais pour la compléter; discours duquel est sortie toute la morale du christianisme, et qui se termine par ces belles paroles: « Soyez donc parfaits comme votre Père éternel est dans les cieux. » Il ne dit pas à ses disciples: Ne faites point un mauvais emploi de la richesse; il leur dit: Soyez pauvres par l'esprit; c'est-à-dire sentez-vous, dans l'âme, indépendans de la richesse. Il ne leur dit pas: Ne commettez point l'adultère; il leur dit: Eteignez dans votre âme le germe de la concupiscence. Il ne leur dit pas: Ne tuez pas; il leur dit: Que votre âme ne nourrisse jamais la haine. De même, venant au parjure, il ne leur dit pas: Ne parjurez point; il leur dit: N'engagez jamais le témoignage de Dieu avec le vôtre; et il élimine même

du serment les créatures, parce que Dieu, selon lui, s'y retrouve toujours. *Ego dico vobis non jurare omnino.* Je ne sais si Jésus n'était pas plus préoccupé, dans ce commandement, de la majesté de Dieu, qu'il craignait de voir outrager par le parjure, que de la dignité humaine à laquelle le serment, même de bonne foi, fait toujours injure. Cela me semble probable d'après la suite générale du discours, et d'autant que le premier point de vue se rapportant à Dieu lui-même, doit avoir la prééminence sur le second qui n'y touche qu'intermédiairement. Quoi qu'il en soit, la condamnation du serment ne paraît pas moins absolue dans ces immortelles paroles que celle de l'homicide, de l'avarice, de l'adultère. On doit avouer qu'il est difficile de les entendre autrement. Aussi cette doctrine se retrouve-t-elle, presque dans les mêmes termes, chez les apôtres : « Avant tout, mes frères, dit saint Jacques dans son exhortation morale, ne prononcez point de sermens, ni par le ciel, ni par la terre, ni par quoi que ce soit. Que votre parole soit : oui, oui; non, non; afin que vous ne tombiez point sous le jugement (Ep. Jac., ch. v.) » Quant à ce que saint Paul a quelquefois employé dans ses lettres la forme du serment, il suffit peut-être, pour expliquer cette particularité, de se rappeler que ce grand homme n'avait jamais assisté aux enseignemens de Jésus, et n'avait même connu que très imparfaitement ceux qui auraient pu lui en communiquer le détail. Mais tous les premiers Pères ont compris le sermon sur la montagne comme saint Jacques. On peut lire la condamnation expresse du serment dans saint Justin, dans saint Irénée, dans saint Clément d'Alexandrie, dans saint Basile, dans saint Jérôme, dans Tertullien. — « Le serment, dit saint Jérôme dans son Commentaire sur saint Matthieu, était accordé aux Juifs comme à des enfans. On leur permettait de jurer par Dieu, de même qu'on leur permettait d'immoler à Dieu des victimes afin qu'ils n'en immolassent point aux démons; non qu'ils fissent bien en jurant, mais parce qu'il valait encore mieux appeler Dieu à témoin que d'y appeler les démons. Mais la vérité évangélique ne souffre point le serment. La parole fidèle doit en tenir lieu. » — « Celui qui ne se commet point par le serment, dit-il ailleurs (*in Zach.*), ne risque point de se compromettre par le parjure. » L'alliance avec la société civile qui, à cause de sa grossièreté, demenrait attachée au serment comme à une garantie de la solidité de la plupart des relations, empêcha l'Eglise de persévérer sur ce point dans la rigidité de son fondateur et de ses pères. Elle se vit obligée, pour ne point s'entraver, d'user de tolérance envers le serment; mais elle ne l'admit jamais, ainsi que cela ressort d'une foule de témoignages, dont quelques uns ont même été occasionnellement cités tout à l'heure, que comme une nécessité produite par la faute des hommes, et dont les gens de bien devaient, autant que possible, se garder : elle n'imagina point que le serment pût être d'usage parmi les bienheureux; pour en conserver le bénéfice à la terre, elle se contenta d'étendre sur la société renouvelée par le Christ un lambeau de cette ancienne loi de Moïse, qui ordonnait formellement aux Juifs de jurer par le Seigneur; la grande condamnation de Jésus fut détournée, soit par l'interprétation, soit comme spéciale aux apôtres, ou même comme simplement relative à l'abus du serment, jusqu'à ce qu'enfin le mariage de l'Eglise avec l'ancienne société fut si pleinement consommé, que le clergé aurait cru ne pouvoir, sans manquer de révérence envers Jésus, le considérer comme coupable d'avoir risqué d'incommoder la justice en s'opposant à l'assermentement des témoins. « Il faut s'aveugler au grand jour, dit le bon abbé Bergier dans sa théologie, pour ne pas voir que les Pères ont parlé, comme l'Evangile, du discours ordinaire et des conversations, lorsqu'ils ont dit qu'il n'était pas permis de jurer. Il ne leur est pas venu dans l'esprit que l'on pût prendre dans un autre sens les paroles de Jésus-Christ, ni les leurs, et que l'on pût les appliquer aux sermens faits par autorité publique. Les juremens que le Sauveur condamne, ajoute-t-il, n'étaient sûrement pas des formules usitées devant les juges. »

Une conclusion sur laquelle il ne me semble pas possible d'hésiter, c'est que le serment est un mal, puisqu'il est un acte de témérité à l'égard de la personne divine, et le résultat d'un manque de foi à l'égard de la personne humaine. Donc il doit être condamné par la philosophie. Mais j'ajoute à cela que son utilité pratique n'est fondée que sur une superstition, et sur une superstition nuisible. Il n'est utile en effet que parce que l'on suppose que l'affirmation sous serment possède une force d'engagement plus réelle que l'affirmation simple. Mais il est évident que l'homme, chaque fois qu'il rentre religieusement dans sa conscience, pour y chercher la vérité et la produire au dehors, se rapporte par cela même à Dieu qui est la vérité éternelle. Dieu est la source vénérable de toutes les affirmations qui découlent du cœur. Ainsi, c'est diminuer le respect qui est dû à la conscience humaine que d'admettre que l'engagement qui se fait d'elle à la vérité, directement, n'est pas absolu, et qu'il peut être augmenté par le secours de quelque accessoire. La conscience humaine ne souffre point de gradation dans ses engagemens : elle n'en connaît que d'une seule sorte, et pour que ses déloyautés soient criminelles et ses promesses sacrées, il n'est pas nécessaire que Dieu ait été pris expressément à témoin. Dieu, sans qu'il soit besoin de l'y inviter, est le témoin essentiel de tous nos actes, et le seul effet de cet appel spécial que nous lui faisons dans le serment est d'amener son nom dans des choses où il ne change rien pour le fond, et où il risque inévitablement une souillure. Les prêtres refusaient le serment comme contraire à la majesté de Dieu; les rois comme contraire à leur propre majesté : soyons tous, dans le domaine de notre conscience, aussi soigneux de l'honneur de Dieu que les prêtres, aussi soigneux de notre que les rois; extirpons enfin des sociétés régénérées tous les sermens. Ou plutôt conservons-en un seul, le serment de l'homme par lui-même; c'est là le seul serment vrai, le seul utile, le seul qui ne nuise ni à Dieu, ni à l'individu, ni à la société, le seul qui contienne en lui la juste peine du parjure, le seul qui exprime avec droiture la réalité métaphysique des engagemens. Et il me semble que l'instinct moderne, cette lumière qui jette en avant tant de rayons, nous met également sur cette voie. Qu'est-ce que le serment d'honneur, sinon l'affirmation de l'homme qui, sentant profondément sa dignité infinie, sa faculté de communion, par la conscience, avec la vérité absolue, en un mot son droit personnel de certification, jure par lui-même? Je jure par moi-même. *Juro per metipsum!* Ainsi parle le Dieu des juifs dans un de leurs anciens livres : que ce superbe serment soit le modèle du genre humain.

SERVIE, ancienne province de la Turquie d'Europe, aujourd'hui à peu près indépendante, puisqu'elle est régie par un prince héréditaire de son choix, qui, moyennant une redevance fixe au sultan, dont les troupes occupent quelques forteresses, dispose librement du pouvoir que lui ont déféré ses concitoyens. En comptant les six districts qui en ont été détachés au commencement du siècle, mais qui doivent lui être restitués, la Servie confine au nord avec la Hongrie; à l'est avec la Valachie et la Bulgarie; au midi avec la Roumélie, la Macédoine et l'Albanie; à l'ouest avec la Bosnie. Ainsi constituée, elle a 9 000 milles carrés de superficie, s'étendant une fois plus dans la direction du levant au couchant que dans celle du nord au sud. Les estimations varient sur le chiffre de sa population, qui ne paraît pas encore dépasser 800 000 âmes.

Ses deux principales villes sont, *Semendria*, située au confluent de la Jessova et de la branche occidentale de la Morawa avec le Danube, petite place forte dont la popu-

lation s'élève à peine à 11 000 âmes, et qui est cependant la résidence du prince, du sénat, et d'un archevêque ayant le titre de primat de Servie; et *Belgrade*, beaucoup plus considérable, également située sur le Danube, en face de Semlin, et l'une des plus fortes places de l'Europe. Ses immenses fortifications, du reste en assez mauvais état, sont gardées par une garnison de 6 000 Turcs; un pacha réside dans son sein, et telle est sans doute la raison pour laquelle cette ancienne capitale de la Servie n'est plus le siége du gouvernement; cependant Milosch y fait présentement bâtir un superbe palais. Belgrade renferme 30 000 habitans; son aspect délabré rappelle involontairement que, toujours en guerre dans son passé, elle a joué un grand rôle dans les fastes militaires de la Turquie. Commercialement, Belgrade est le lien de la Turquie d'Europe et de l'Allemagne; c'est l'entrepôt principal entre Constantinople et Salonique d'une part, Vienne et Pest de l'autre. Elle est renommée pour ses fabriques d'armes, de tapis, d'étoffes de soie et de coton, et aussi pour ses tanneries et sa fonderie de cloches. Depuis quelque temps les grandes puissances ont des représentans accrédités à Belgrade.

La Servie n'a qu'une très faible partie de son territoire arrosée par le Danube; mais les deux superbes positions qu'elle possède sur sa rive droite, Belgrade et Sémendria, lui suffisent et l'associeront toujours à la prospérité croissante de ce beau fleuve. Elle est en outre baignée à l'intérieur par d'autres courans d'eau moins importans, et en particulier par la Morawa, dont la branche occidentale la traverse.

Les Serviens sont d'origine slave et de religion grecque. Vers le milieu du septième siècle, ils occupèrent le pays des anciens Triballes dans la Mysie supérieure. Leur conversion au christianisme suivit de peu leur établissement dans ce pays; elle date du règne d'Héraclius, qui de Constantinople leur envoya des prêtres. Mais elle ne fut définitivement consolidée que cent ans plus tard sous l'empereur Basile, dont ils reconnurent la suzeraineté en recevant un second baptême.

Au milieu du douzième siècle commence pour la Servie une ère de puissance et de gloire avec la dynastie des Némanja, dont le fondateur, Etienne Némanja, enlève la Bosnie aux Hongrois, combat les Grecs et dompte les Bulgares. Les règnes glorieux d'Urosch Ier (1244) et d'Etienne Milutin-Urosch son successeur, sont couronnés au quatorzième siècle par celui d'Etienne Duschna, sous les auspices duquel la prospérité servienne atteignit son apogée. Conquérant et législateur, Duschan fut en quelque sorte le Charlemagne des Serviens. Il agrandit considérablement la Servie, la dota d'un précieux recueil de lois dans le genre des capitulaires, qui existe encore, et, après s'être arrogé le titre d'empereur des Romains et des Triballes, conçut le projet de devenir empereur d'Orient. Déjà maître de la Macédoine et de Négrepont, il avait assiégé Constantinople et réduit Andronic à implorer la paix. En 1350, il marchait de nouveau sur cette ville impériale à la tête de 80 000 hommes, lorsque la fièvre le surprit en route, et mit fin à ses conquêtes en même temps qu'à ses jours. Sous Urosch son fils, l'unité de l'empire servien ne put se maintenir en présence de l'ambition des grands, qui tous voulaient la fractionner dans l'intérêt de leur pouvoir. Toutefois les Serviens continuèrent à faire trembler les Paléologues, qui furent contraints de les employer comme auxiliaires, et, après l'avénement de Lazar, ils auraient encore très probablement conquis la capitale du Bas-Empire, si d'autres envahisseurs plus robustes, les Turcs, venant mettre le pied à Andrinople, ne se fussent interposés entre eux et la proie qu'ils convoitaient aussi.

Dès lors la position des Serviens change; d'agresseurs contre les empereurs de Byzance, ils deviennent ennemis jurés des Turcs, et commençant à craindre pour leur propre sûreté, ils se liguèrent avec les Bosniaques, les Valaques et les Hongrois, stimulés par le zèle du pape Urbain V, qui appela les chrétiens à une seconde croisade contre les infidèles. Le roi Louis de Hongrie vint se joindre à Urosch V, le roi servien, au prince de Valachie, aux voïvodes de Bosnie, et l'armée coalisée, forte d'environ 20 000 hommes, s'avança jusqu'à la rivière la Marizza, à deux journées d'Andrinople. Inférieurs en nombre de plus de la moitié, les Turcs s'attendaient presque à un désastre, lorsqu'une attaque nocturne, hardiment conçue et plus résolument encore dirigée par Hadji Ilbéki, l'un de leurs chefs, culbuta dans la Marizza les chrétiens chargés à l'improviste, et en fit périr un grand nombre dans les flots. La plaine où eut lieu ce fait d'armes en 1363, sous le règne de Mourad Ier, porte encore aujourd'hui le nom de *Sirf-sindughi*, théâtre de la défaite des Serviens.

Huit ans après, les Serviens unis aux Bulgares furent de nouveau battus dans la plaine de Tschamourlu près de Samakov, par Lalaschahin pacha. Il semble qu'ils reconnurent alors la suzeraineté des Turcs, car nous en retrouvons un corps auxiliaire dans l'armée ottomane au siége de Koniah, dirigé par Mourad Ier contre Alaeddin. Quelques uns d'entre eux s'étaot, au mépris d'une défense expresse, portés à des actes de pillage envers les habitans du pays, Mourad les fit aussitôt mettre à mort. Au retour, leurs compagnons racontèrent le fait aux Serviens, que l'indignation souleva en masse. La colère de Mourad tomba d'abord sur Sisman, kral des Bosniaques, qui, quoique son beau-père, n'avait pas eu scrupule de se ranger du parti des Serviens, et, avec leur assistance, de tailler en pièces une armée ottomane; mais la ruine de Sisman n'intimida pas Lazar, le roi de Servie; il reprit l'offensive. Résolu d'en finir avec lui, le sultan prit en personne le commandement de ses troupes, et, franchissant la Morawa, marcha droit à sa rencontre. La démarche était audacieuse, car cette fois encore l'armée turque avait l'infériorité numérique sur celle des Serviens, dont les rangs étaient grossis par les contingens de la Bulgarie, de la Bosnie, de la Valachie, de l'Albanie, de l'Herzegovine, de la Pologne et de la Hongrie. La bataille eut lieu dans la plaine de Kossova, en 1389. Dans le fort de la mêlée, un seigneur servien, Milosch Kabilovitsch, poussant au centre des ennemis, demande à parler au sultan sous le prétexte de lui révéler un secret, descend de cheval, et tout en paraissant fléchir le genou pour baiser le pied de Mourad, sort de dessous ses vêtemens un poignard qu'il lui enfonce dans la poitrine. Mortellement blessé, Mourad trouva néanmoins la force et le temps de donner ses derniers ordres et d'achever la victoire; il put même, avant d'expirer, ordonner le trépas de Lazar, amené vaincu et captif dans sa tente. Les chants populaires des Serviens ont éternisé le souvenir de l'attentat de Milosch Kabilovitsch, qui fut massacré au moment où, après avoir échappé à deux furieuses attaques, il remettait le pied dans l'étrier. Son armure et celle de son cheval ont été déposées à Constantinople dans le sérai, où on les voit encore.

Quinzième siècle. Malgré cet échec terrible, le moment n'était pas venu pour les Serviens de subir le joug de la Turquie; toujours soutenus par les Hongrois et par la papauté qui espérait les convertir, ils se maintinrent quelque temps encore. Peu inquiétés par Bayézid Ier qui concentra ses efforts sur les Grecs, et eut lui-même à se défendre contre Timour-Lenk, ils furent moins heureux sous le règne de Mourad II. George Brankovich, leur nouveau prince, se vit contraint de donner sa fille, Mara, en mariage à ce sultan, et de marcher avec lui contre Sigismond de Hongrie. Quelques années après, George ayant refusé de lui livrer Semendra, Mourad se rendit maître de cette ville et vint mettre le siége devant Belgrade que, pour le malheur des armes ottomanes, le prince servien avait eu la précaution de livrer aux Hongrois.

Les exploits merveilleux d'Hunyade furent suivis, en 1444, d'un traité dont une des stipulations rendait la Servie et l'Herzegovine à George Brankovich. Mais celui-ci tourna le dos aux Hongrois après leur déroute de Varna, et ce fut de vive force qu'Hunyade effectua son passage à travers la Servie, lorsqu'en 1448 il vint se faire battre par Mourad II dans la plaine de Kossova.

Ne lui tenant aucun compte de sa soumission, Mahomet II adressa à George ce message : « Le pays sur lequel » tu règnes n'appartient pas à toi, mais à Etienne fils de » Lazar, et par conséquent à moi (en vertu des droits » qu'avait la belle-mère de la fille de Lazar). Cependant je » pourrai te céder la part de ton père Wulk, ainsi que la » ville et le territoire de Sophia. Si tu te refuses à cet arran- » gement, j'en appellerai aux armes. » Pendant que George va implorer Hunyade en Hongrie, Mahomet II arrive, inonde la Servie de ses troupes et fait 80 000 prisonniers. Ostroviz est prise, Semendra est assiégée; mais quelques succès obtenus par Hunyade qui survient, amènent une pacification, et George Brankovich consent à payer un tribut annuel de 30 000 ducats. En 1453, Novoberda, ville riche en mines d'argent, tombe au pouvoir des Turcs. L'année suivante, Mahomet II assiège vainement Belgrade, défendue par Hunyade, qui meurt peu de temps après ce dernier triomphe.

Débarrassé du héros hongrois, aussi bien que de Scanderbey, le héros albanais, Mahomet II se décide à soumettre définitivement la Servie. Son grand-vizir Mahmoud s'empare en peu de temps de presque toutes ses places fortes, et lui-même paraît sous les murs de Sémendria au moment où les Serviens, découragés par les intrigues des catholiques qui voulaient faire de leur royaume un fief papal, penchaient en faveur du joug ottoman, avec lequel du moins leur resterait la liberté religieuse. Ils se rendirent, et six ans après la prise de Constantinople la Servie devint une province de l'empire ottoman.

A partir de cette époque, les Serviens eurent à souffrir des Hongrois comme des Turcs. Aussi au seizième siècle, lors du siége de Belgrade, en 1520, par Soulèiman-le-Grand, leur jalousie religieuse contribua-t-elle à démoraliser les Hongrois et à avancer la reddition de cet antique boulevard de la chrétienté, qui avait résisté au vainqueur de Constantinople.

Ce fut donc sous Mahomet II, et non, ainsi que l'ont cru quelques historiens, sous Monrad Ier, que succomba définitivement la nationalité des Serviens. Si les catholiques les avaient secourus franchement, sans tenter de les convertir à la foi papale, ils auraient pu tenir plus long-temps, et peut-être même, avec le secours de la Hongrie, de la Bosnie, de la Bulgarie et de la Valachie, s'opposer au débordement du torrent turc sur l'Allemagne. Mais dans les croisades contre les Turcs, les chrétiens de l'Eglise latine et de l'Eglise grecque ne purent jamais s'entendre.

Le sort de la Servie devint alors d'autant plus malheureux, ses chaînes furent d'autant mieux rivées, que pendant tout le cours des guerres contre la Hongrie et l'Autriche son territoire servit de passage aux armées ottomanes, et que ses places fortes furent toujours occupées par de nombreuses garnisons à cause de leur importance de premier ordre. Elle passa un instant dans les mains de l'Autriche en 1718. Rendue à la Turquie vingt-un ans après, à la paix de Belgrade, elle s'appauvrit et se dépeupla, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, époque où la cessation des hostilités entre l'Autriche et la Porte lui permit de respirer et de se refaire un peu. Dans le même temps, la puissance musulmane, violemment attaquée par une nation, cette fois d'origine slave et de religion grecque, allait toujours s'affaiblissant, tout entière à la répression des séditions de janissaires et des révoltes des pachas. Aussi naturellement belliqueux comme tous les peuples slaves, encouragés d'ailleurs par la Russie qui promettait une chaude assistance, les Serviens nourrissaient déjà des projets d'affranchissement, lorsqu'en 1800 les démêlés entre le pacha de Belgrade et les janissaires, et la révolte des autorités turques contre la Porte, amenèrent entre les Musulmans un conflit dans lequel les Serviens purent prendre les armes, mais dont en définitive ils eurent à supporter toutes les charges; les mauvais traitemens, les avanies, augmentèrent. Un homme d'une forte trempe, d'une bravoure éprouvée, un ancien héiduk (Klephte) se trouva témoin d'un acte de cruauté commis sur des compatriotes par une bande de Turcs, qui répondirent à ses remontrances par une décharge de leurs pistolets, sans toutefois l'atteindre. Cet homme courut à sa maison, d'où il fit sortir sa femme et ses enfans, et soutenu par quelques amis accourus à sa voix, parvint à mettre en fuite ses oppresseurs, dont plus d'un resta sur la place. Dès ce moment les Serviens, se sentant un chef, arborèrent l'étendard de la révolte.

Ce chef était le célèbre Kara-Yorghi, George-le-Noir, autrement appelé encore Czerni-George, qui, pendant neuf ans, les mena presque toujours à la victoire, et exerça avec génie une glorieuse dictature. Kara-Yorghi était, dit-on, né en France, à Nancl de Lorraine, mais en tout cas de parens serviens. Il fit de grandes choses, battit souvent les Turcs avec des forces très inférieures, et particulièrement une fois à Nissa, où 3 000 montagnards serviens commandés par lui enlevèrent trente drapeaux à une armée de 40 000 hommes; prit Sémendria, Belgrade et beaucoup d'autres places, et ruina systématiquement la vieille aristocratie des boyards, dont les exigences nobiliaires et les prétentions sottement gouvernementales compromettaient sans cesse le sort de l'insurrection. On lui reproche avec justice beaucoup de cruautés. On l'a quelquefois représenté comme un instrument de la Russie; mais il lui résista dans plus d'une circonstance, et fit de nombreuses avances à l'Autriche qui n'y répondit pas.

Kara-Yorghi n'eut cependant pas la gloire d'achever son œuvre. Il s'éclipsa tout-à-coup devant des forces menaçantes, et lorsqu'il revint en Servie, sans doute avec de nouveaux projets, le pacha de Belgrade le fit saisir et mettre à mort. Son trépas désarma les plus décidés, et si Milosch Obrénoviteh, le prince qui règne actuellement, n'avait osé assumer l'héritage du décapité, la Servie, un instant libre, serait rentrée pour long-temps dans l'esclavage.

Pasteur dans sa jeunesse, Milosch était quelquefois rencontré aux champs par un Turc qui ne manquait jamais de le battre. Un jour que ce Turc vint comme d'habitude pour le maltraiter, Milosch, l'ajustant avec un pistolet, lui dit : Vois-tu cette arme? eh bien! depuis le premier jour que tu m'as frappé j'ai mis dans un creux d'arbre le premier para de la somme qu'elle m'a coûtée. Maintenant reçois ton châtiment!... et il le tua. Il prit dès lors une part active à la révolte, et fut le compagnon d'armes de Kara-Yorghi. Lors du triomphe des Turcs, il ne quitta pas la Servie comme les autres chefs, et comme George lui-même, avais il se retira dans les montagnes pour en descendre lorsque le mécontentement des Serviens fut à son comble. Alors il donna le signal d'une nouvelle insurrection qu'il dirigea avec autant d'habileté que d'audace; mais, prévoyant qu'il aurait besoin du sultan, il usa toujours de clémence et même de bienveillance envers les Turcs. Sa courtoisie envers Ali Pacha, qu'il fit deux fois prisonnier, et qu'il coagédis deux fois comblé d'honneurs, lui sauva la vie. Témérairement venu dans le camp du grand-vizir, dans la certitude de lui faire accepter des conditions favorables, et n'ayant pu y parvenir, il allait être massacré, lorsque Ali-Pacha, s'élançant entre lui et les meurtriers, protégea son départ.

Kara-Yorghi avait grièvement blessé l'oligarchie. Milosch lui donna le coup de mort en créant une nouvelle administration et de nouveaux pouvoirs. Il fut récompensé de

ses services, en février 1859, à Kragnzewatz, par l'assemblée nationale, qui le proclama chef héréditaire des Serviens. Depuis, cette élection a reçu l'assentiment de Mahmood, qui a eu outre, aux termes de la convention d'Akermann, reconnu, par un hatti-chérif impérial de récente date, aux Serviens le droit d'exercer librement leur culte dans des églises à eux appartenantes, et de posséder une administration intérieure, de voyager avec leurs passeports dans tout l'empire ottoman, d'y commercer sans entraves, de créer des hôpitaux, des écoles, des imprimeries. Le même hatti-chérif autorise le prince Milosch à gouverner le pays conjointement avec l'assemblée des notables, détermine le chiffre du tribut qui doit être payé annuellement, fait défense expresse aux Turcs d'habiter la Servie, n'admettant d'exception que pour les troupes qui gardent les forteresses, et cédant aux Serviens la gestion des propriétés turques.

La valeur des Serviens, la nature de leur sol montagneux et boisé, dont, suivant eux, chaque chêne est un homme, l'audace et le génie de Kara-Yorghi et de Milosch Obrénovich, ont certes puissamment contribué à l'affranchissement de la Servie; mais la médiation intéressée de la Russie lui a été d'un grand secours. Aujourd'hui qu'ils sont libres, les Serviens commencent à apercevoir le revers de la médaille, et à redouter le czar non moins que le sultan. Aussi la diplomatie russe a-t-elle eu le soin de se rendre nécessaire pour long-temps, et de se réserver, conjointement avec la Turquie, la solution des difficultés relatives à la restitution des districts qui n'ont pas encore été rendus. Elle suit pour la Servie la même ligne de conduite que pour la Valachie et la Moldavie, l'excitant toujours contre Mahmoud, mais cherchant à entraver son essor dans toute autre direction de peur qu'elle ne lui échappe.

Néanmoins, sous l'administration du prince Milosch, qui est à la fois ferme et paternelle, la Servie est en voie de prospérité et de progrès. Son commerce prend une extension d'autant plus heureuse qu'elle correspond au développement commercial de la Hongrie sa voisine; sa population augmente d'une manière sensible; des routes sont frayées dans tous les sens à travers ses immenses forêts; l'instruction encouragée se répand dans toutes les classes du peuple; la législation naissante gravite vers un ensemble en prenant pour base le code Napoléon, et dans ses peines assimile le clergé aux laïques; enfin l'esprit national est sans cesse réchauffé par les chants populaires, ces fragmens historiques dont Milosch a fait réunir la collection, et qui sont distribués par ses ordres dans les campagnes. Ces chants populaires ont été traduits en français.

Enhardis par cet heureux début, les Serviens espèrent devenir un jour le centre de tous les peuples slaves soumis à la domination musulmane. Il est douteux que leur jeune unité parvienne jamais à étendre si loin ses rameaux; mais ce qui est certain, c'est que les Bulgares, une grande partie des Bosniaques, et en général toutes les populations slaves de religion grecque, ont soif de liberté, et que, si le sultan suit à leur égard la politique adroite et généreuse qui a franchement reconnu la nationalité servienne, une barrière naturelle tend à s'élever d'elle-même contre les Russes sur la rive droite du Danube. La Russie perd son ascendant sur les peuples que son influence a poussés à la révolte, le jour où ces peuples cessent d'être esclaves. C'est au nom de leur religion qui est aussi la sienne, au nom de leur religion opprimée, qu'elle les soulève contre les Turcs; mais, bien que leur coreligionnaire, elle ne tarde pas à devenir l'ennemie qu'ils redoutent le plus le lendemain de leur délivrance, parce que, si la religion ordonne de porter secours à ses frères dans la servitude, la religion défend aussi de nuire à leur développement, de les bâillonner, de les tyranniser. Voilà ce qui explique comment la Grèce libre est devenue anti-russe en si peu de temps (nous parlons des masses), comment à cette heure la Valachie, la Moldavie, la Servie, qui ont encore besoin de la protection du czar, n'entrevoient cependant qu'avec frayeur ses projets de conquête, et implorent le secours de l'Europe.

Malheureusement, par des insinuations adroites, on est parvenu à inspirer aux Turcs des craintes exagérées sur l'ambition personnelle du prince Milosch; et tout dernièrement le sultan Mahmoud vient d'augmenter les prérogatives de l'oligarchie servienne et de lui assurer une plus large part d'action dans la constitution politique du pays, uniquement parce que les boyards sont les ennemis déclarés de Milosch, à l'autorité duquel il croit avoir donné un contre-poids salutaire, tandis que, par cette mesure imprudente, il n'aura réussi qu'à doubler les forces du parti russe.

SHAKSPEARE. La France, qui honore aujourd'hui le génie de Shakspeare, a été long-temps sans connaître son nom et sa gloire. Les applaudissemens qu'il reçut de ses compatriotes, les regrets dont sa perte fut suivie, n'eurent pendant plus d'un siècle aucun retentissement au dehors de l'Angleterre. Vers le temps où il mourut, Corneille sortait de l'enfance et ne devait pas tarder à s'essayer sur la scène: son mâle esprit eût été digne de comprendre le poëte anglais. Mais les seules lueurs vivantes alors en faveur près de nos écrivains étaient celles des pays catholiques, l'Italien et l'espagnol. On rapporte que ce fut par les conseils d'un gentilhomme de la cour de Marie de Médicis que notre grand tragique porta ses regards au-delà des Pyrénées pour y chercher des inspirations; il n'y découvrit pas sans enthousiasme le noble et brillant caractère du Cid, où la valeur antique s'allie si bien aux sentimens modernes de tendresse, de grâce et d'honneur, et il s'empressa de naturaliser et d'offrir à l'admiration de nos pères le héros castillan, tandis que la pâle et mélancolique figure d'Hamlet resta voilée derrière lui dans les brouillards du Nord, comme un emblème du doute et du protestantisme que repoussait la France; il ne la vit jamais. Elle demeura également invisible pour tout le siècle de Louis XIV. Boileau, qui promena vingt ans le sceptre de la critique sur l'Europe, ne l'arrêta pas une fois sur la mémoire de Shakspeare. Ce nom barbare n'aurait pu entrer dans ses vers que faisait tressaillir Childebrand. Il ne daigna même pas étendre jusqu'au théâtre anglais le dédain qu'il déversa par allusion sur Lopez de Vega et Calderon, au chant troisième de l'Art Poétique. Cette indifférence passa en héritage à la première moitié du dix-huitième siècle. En 1726, Louis Ricoboni publia, dans ses *Réflexions historiques et critiques sur les différens théâtres de l'Europe*, quelques détails biographiques. Par malheur son érudition était assez faible, ainsi qu'on peut en juger par ce début: « Guillaume *Shak*spear ayant consommé son patrimoine, entreprit le métier de voleur. » Les essais de traduction par quelques auteurs sans célébrité, et notamment par de La Place, de 1746 à 1748, n'appelèrent eux-mêmes qu'une attention distraite. Déjà cependant l'esprit du Nord commençait à contre-balancer en France celui du catholicisme dont l'autorité s'était considérablement affaiblie dans les arts autant que dans la politique; le Midi n'avait plus rien qui nous fût inconnu, et le temps était venu pour nous de moissonner à des champs nouveaux. La traduction de Letourneur, en 1776, excita de vives et longues rumeurs dans notre monde littéraire: c'était un incontestable progrès. Une indignation et une colère presque unanimes accueillirent sa préface, où il professait pour la poésie dramatique anglaise une admiration pourtant assez modérée. « Si notre terre, disait-il, jouit d'un ciel favorable et d'une riante fécondité, le reste du monde n'est pas maudit ni sauvage; et, dans l'empire des lettres comme dans l'univers physique, il est dans tous les genres des échanges avantageux à faire de nos productions contre celles des autres contrées. » Voltaire, qui, à son retour

d'exil sur le sol anglais, avait d'abord fait quelques révélations et cité avec une partialité prudente différens passages de Shakspeare, se montra l'un des plus irrités contre le traducteur, et donna le signal de la guerre. Il écrivit à d'Alembert : « Il faudrait mettre au pilori du Parnasse un faquin qui nous donne, d'un ton de maître, des Gilles anglais pour mettre à la place des Corneille et des Racine. » La Harpe, en disciple dévoué, renchérit encore sur cette violence, et lança contre le petit nombre de littérateurs français qui inclinaient à la tolérance et à une hospitalité plus digne de nous pour une renommée étrangère, l'une des plus aveugles diatribes que la haine ait jamais dictées. Il renvoya tous ceux qui osaient se déclarer les défenseurs ou les partisans de Shakspeare « à la lanterne magique, aux farces de la foire, et à ceux qui montrent la *rarité*, la *curiosité*. » Marmontel, d'un ton plus doux et plus poli, s'était contenté antérieurement d'insinuer que les Anglais étaient un peuple peu sensible aux plaisirs de l'imagination, et que Dryden et Whycherley, poëtes de la cour licencieuse de Charles II, étaient supérieurs à Shakspeare. Au dernier rang du parti *anti-shakspearien*, comme on disait alors à Londres et à Paris, venaient Palissot et tous les courtisans subalternes de Ferney, que la jalousie de Voltaire tenait habilement en réserve contre ses adversaires, quelquefois même contre ses amis lorsqu'ils se permettaient de ne point s'accorder entièrement avec lui. Dans cette querelle, par exemple, Diderot, Grimm, Sedaine, Mercier, furent du parti de Letourneur. Les passions ne commencèrent à s'apaiser qu'à la suite du succès des imitations de Ducis. Après la représentation de son *Roi Lear* au Théâtre-Français, l'opinion publique fut assez avancée pour que cet estimable écrivain eût la confiance d'exprimer toute sa pensée sur Shakspeare, et de le déclarer « le plus vigoureux et le plus étonnant poëte tragique qui ait peut-être jamais existé; génie singulièrement fécond, original, extraordinaire, que la nature semble avoir créé exprès, tantôt pour la peindre avec tous ses charmes, tantôt pour la faire gémir sous les attentats ou les remords du crime. »

Le livre de madame de Staël *sur la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, n'avait pas médiocrement contribué à mûrir les convictions. Sous la restauration, l'étude plus répandue des langues anglaise et allemande, les ouvrages dramatiques de Gœthe, et surtout ceux de Schiller, la traduction et la vie de Shakspeare par M. Guizot, et peut-être plus encore le séjour d'une troupe de comédiens anglais à Paris, ont presque complétement détruit ce qui restait de préventions ou d'incertitude dans les esprits.

Les écrivains que l'on peut citer aujourd'hui comme les plus fidèles aux traditions nationales, et les moins susceptibles d'un entraînement irréfléchi, paient ouvertement à Shakspeare le tribut d'éloges qui lui est dû. Le remarquable essai de M. Villemain donne pour ainsi dire la mesure officielle de ce qu'on est tenu de lui accorder d'admiration et autorise jusqu'à l'enthousiasme. Il n'est plus de retranchement solide pour ses détracteurs.

Cette justice, il faut l'avouer, a été tardive. Pouvait-il en être autrement? Le doute est permis. On a pris occasion de la longue résistance de quelques littérateurs pour répéter les accusations habituelles contre notre vanité nationale. Mais on eût trouvé une explication plus charitable et tout-à-fait suffisante dans la direction particulière de notre goût, qui nous a toujours retenus plus près que les autres peuples de l'esprit d'ordre et de sobriété des Grecs et des Latins, et qui était nécessaire à notre développement normal; c'était là une barrière naturelle qui ne pouvait et ne devait s'abaisser qu'insensiblement. Madame de Staël et M. Villemain se sont rencontrés pour signaler comme une cause active de l'affaiblissement de notre ancienne antipathie contre Shakspeare le changement que la révolution française a amené dans notre état social. Des considérations importantes se présentent à l'appui de cette opinion. Il est certain que les événemens extraordinaires qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle ont ouvert les âmes à des émotions nouvelles, et les ont mieux disposées à l'intelligence de la variété infinie et tumultueuse en quelque sorte, des situations, des sentimens, des images du théâtre anglais. Nous empruntâmes à la constitution politique de l'Angleterre, l'avénement d'une démocratie à beaucoup d'égards analogue à la sienne, ont préparé entre elle et nous une alliance intellectuelle qui jadis eût paru à jamais impossible. Les deux pays arrivent à entrevoir le fond de cette unité de nature qui doit porter sans cesse les peuples modernes à se rapprocher et à mettre en commun une plus large part de leur vie. Les poëtes éminens ont toujours gagné à ces mouvemens de la civilisation. Mieux sont comprises les sociétés dont il leur a été donné d'être l'expression la plus élevée, plus ils exercent leur influence au loin. Leur popularité, par une fortune toute contraire à celle des pouvoirs fondés sur la force, s'étend progressivement en proportion des triomphes de la sainte cause de la fraternité humaine. Leur royauté impérissable grandit toujours, et ce n'est pas pour eux que les oracles ont dit : Les rois s'en vont.

Une fois les animosités du dernier siècle éteintes, il était seulement à craindre que, passant d'un excès à l'autre, on ne s'abandonnât à une exaltation qui n'eût pas toutes les conditions définitives de la durée, à un culte presque superstitieux. C'est un écueil qui est peut-être encore devant nous, et nous ne serons pas assurés de l'avoir complétement évité aussi long-temps que, nous bornant à l'analyse et à l'interprétation des œuvres de Shakspeare, nous ne nous appliquerons pas à étudier en outre l'esprit de son temps et de ceux d'entre ses contemporains qui ont aussi mérité une célébrité comme poëtes dramatiques. Faute de notions historiques et critiques assez répandues, nous nous représentons trop généralement Shakspeare comme ayant fondé le théâtre de son pays, seul et par une inspiration que rien n'avait annoncée. Il nous semble une apparition soudaine, éclatante, au milieu d'une obscurité profonde. Nous savons à peine qui l'a devancé, qui l'a accompagné ou suivi C'est une espèce de prodige sans aucun exemple avant ou après lui dans les fastes poétiques. Mais une observation attentive et sérieuse des faits conduit à un sentiment plus juste de la réalité. Considéré de plus près, au milieu de la génération dans laquelle il a vécu, environné de ses rivaux, Shakspeare n'est plus une exception aussi mystérieuse, et toutefois il n'en a pas moins autant de droits à l'admiration. Il en est alors de sa mémoire à peu près comme de quelqu'une de ces statues colossales de divinité que l'on découvre en labourant un sol antique : si l'on continue à creuser alentour, on rencontre d'autres débris, d'autres marbres, des chefs-d'œuvre épars; la science retrouve un temple entier; le dieu est replacé sur sa base, et pour être plus dignement entouré et mieux connu, il n'en est pas moins grand.

On ne peut s'étonner du reste que l'histoire littéraire du temps de Shakspeare, c'est-à-dire des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, ait été négligée jusqu'à présent par les écrivains français : elle devait l'être naturellement au même titre que celui qui en est la sublime personnification. Nos regards se sont portés tout d'abord sur le règne de la reine Anne qui est un reflet de celui de Louis XIV; nous avons accueilli et loué, à première vue, Addison et Pope qui sont moins de leur pays que du nôtre. Mais aujourd'hui que l'on se dégage de ces préoccupations qui ne faisaient chercher que la France dans la Grande-Bretagne, si l'on veut remonter directement aux véritables types du génie anglais, si l'on veut surprendre le développement original et spontané de la poésie nationale, il faut se transporter plus loin que la restauration des Stuarts, au-delà de Cromwell et de Milton, et explorer le commencement du dix-septième

siècle et la fin du seizième. C'est à cette époque, dans un espace parcouru par quelques générations, que se révèle librement et dans toute sa hardiesse inculte l'individualité intellectuelle et poétique de l'Angleterre. En philosophie, en histoire, en politique, en poésie, dans les directions les plus diverses surgissent des hommes de premier ordre. A côté de Spenser, de Shakspeare, de Bacon, trois gloires sans égales dans trois grands empires de la pensée et de l'art, on voit se former des groupes nombreux d'autres génies, dignes d'eux, couronnés de leur temps, trop oubliés depuis. Ce mouvement, l'un des plus beaux de la civilisation moderne, est visiblement déterminé par deux puissantes influences, la renaissance et la réformation. Les commotions religieuses et politiques des règnes de Henri VIII, d'Edouard VI et de Marie ont laissé dans les âmes des impressions profondes. La lutte du catholicisme et du protestantisme se prolonge, mais elle touche à sa fin : l'autorité de Rome ne tardera pas à succomber; la mort de Marie Stuart et la dispersion de l'Armada seront le signal de sa défaite. La nation se hâte vers des destinées nouvelles. Le dernier siècle a légué des découvertes immenses, et l'on en recueille les fruits. Tandis que l'industrie répand l'aisance et multiplie les relations entre les citoyens, l'imprimerie continue son œuvre, vivifie l'esprit, et invite aux plaisirs de l'intelligence. La Bible est traduite : ses richesses poétiques sont livrées à la multitude. Chacun peut lire, dans la langue maternelle, les touchans et naïfs épisodes de Tobie, de Joseph, ou de Ruth et de Booz, les hymnes de David, les ingénieuses paraboles de la vie de Jésus. La douceur qui règne dans l'Évangile pénètre plus intimement les imaginations en même temps que les mœurs. De leur côté, les anciennes fables du Nord, leurs sombres et froids fantômes, leurs riantes féeries, conservent un vague empire sur la crédulité et combattent la lumière qui va les dissiper. Le monde réel a lui-même des aspects merveilleux. Les bornes de la terre reculées tiennent encore en éveil l'attention de tous les peuples et confondent leur curiosité. Les vaisseaux qui reviennent des mers inconnues, chargés de richesses, sont salués avec enthousiasme; les récits des matelots excitent un intérêt avide et ne laissent plus croire à rien d'impossible. Franz Drake, l'audacieux pirate qui, seul avec sa flottille, tient en échec Philippe II et sillonne en se jouant les plaines immenses de l'Océan, est comme le génie précurseur de cette puissance maritime qui sera désormais la gloire du royaume britannique. Jamais le pays n'est encore parvenu à un aussi haut degré de prospérité. Une sorte de prestige s'attache au gouvernement d'une reine fière, habile dans la paix et heureuse dans la guerre. Elisabeth est savante; elle exalte par son exemple la passion des lettres qui envahit les hautes classes; elle se plaît aux fêtes allégoriques où les dieux et les héros de la mythologie païenne jouent publiquement des rôles qui les rendent aussi familiers au dernier homme du peuple qu'ils pouvaient l'être à Hésiode ou à Ovide. « Elle lit plus de latin en un jour, dit un auteur contemporain, que certains prébendaires n'en lisent dans toute une semaine. » Elle commente Platon; elle traduit des fragmens d'Euripides, Isocrate, Xénophon, Plutarque, Horace, Cicéron, Salluste et Sénèque. Les courtisans parlent grec, latin, français, italien, espagnol. « Une personne qui entre pour la première fois à la cour, dit Harrisson, voit dans toutes les mains des livres, entend de toutes parts des controverses littéraires, et se croit plutôt dans une académie que dans le séjour de la politique et de la diplomatie. » Cet engouement pour les œuvres étrangères ne domine cependant pas le goût national; il n'en modifie que légèrement les tendances. Dans ces importations, la fierté insulaire ne cherche pas des modèles. Les esprits y trouvent simplement un aliment à leur activité et des ornemens qu'ils empruntent et mêlent à leur propre fonds. La critique ne constitue pas encore une science; elle n'a aucun système à enseigner, aucun type à proposer. L'antiquité n'est pas si vénérée qu'elle puisse intimider personne. Les poëtes imitent directement la nature et les passions humaines; ils expriment hardiment ce qu'ils sentent, se servant ou même abusant de toutes les ressources d'une langue qui n'est pas encore fixée. Ils idéalisent avec une entière indépendance d'invention et de forme. Leur inspiration impatiente, vigoureuse, quelquefois inégale et sauvage, s'élance éperdument au milieu des applaudissemens d'un peuple rajeuni qui se prend soudainement à aimer la poésie sans sévérité, sans scrupule, avec un enthousiasme indulgent, généreux, presque aveugle, comme la jeunesse aime ce qui est beau et jeune.

Tel est le temps où paraît Shakspeare. L'art qui renaît, la philosophie qui triomphe des superstitions, sont comme les fées qui le dotent à son berceau. Il grandit, non pas, ainsi que l'on se le figure ordinairement, environné d'obscurité, mais au milieu des feux de cette double aurore qui se lève entre les ténèbres du moyen âge et la civilisation nouvelle. Il est supérieur à tous ses contemporains, il surpasse les plus grands d'entre eux en force, en profondeur, en grâce et en beauté, mais l'étude enseigne qu'il n'est pas d'une espèce différente; il est de leur race et de leur sang. « Ce n'est pas un géant au milieu de pygmées, » a écrit un de ses plus éloquens admirateurs *.

William Shakspeare est né, le 23 avril 1564, à Stratford-sur-Avon, dans le Warwickshire. Du côté de sa mère, Marie Arden, il descendait d'une famille très ancienne et respectée dans le pays. Son père, John Shakspeare, était aimé et estimé par ses concitoyens qui l'appelèrent plusieurs fois aux premières fonctions municipales : on le choisit en 1568 pour grand-bailli (high bailiff), et en 1571 pour chef des aldermen; on croit qu'il exerça successivement ou ensemble les professions de gantier, de boucher et de marchand de laine; mais il ne paraît pas qu'il ait prospéré dans son industrie. Sa famille était nombreuse : il avait au moins huit enfans. Vers 1574, il était déjà tombé dans la gêne; on fut obligé de l'exempter de la taxe imposée à tous les aldermen, et, plus tard, de le considérer comme démissionnaire. William était ou l'aîné ou le second de ses enfans. Il fréquenta l'école libre de grammaire de Stratford, établissement dont il ne faudrait pas se faire une idée par comparaison avec nos écoles primaires. On y enseignait la langue latine et à peu près tout ce qui entre dans le programme de nos pensions. Ces études achevées, William apprit le métier de son père. On rapporte que lorsqu'il tuait un jeune veau, il se plaisait à imiter de son mieux la pompe des sacrifices antiques, et qu'il prononçait un discours sur les restes sanglans de la victime. Quelques auteurs croient qu'il fut ensuite clerc chez un procureur ou secrétaire d'un intendant; on suppose aussi qu'il fut maître d'école, ou du moins qu'il donna des leçons dans la ville. Il est possible que, vers cet âge, il ait acquis quelque connaissance des langues italienne et française. A dix-huit ans, il épousa la fille d'un cultivateur aisé, Anne Hathaway, âgée de huit ans plus que lui. Il eut d'elle une fille, Suzanne en 1583, et dix-huit mois après deux jumeaux, un garçon et une fille, Hamnet et Judith. Ces devoirs de chef de famille, contractés trop légèrement, n'eurent pas le pouvoir de le ranger aux habitudes paisibles d'une vie d'ordre et de travail. Il était uni d'amitié à des jeunes gens dissipés, et il se laissa entraîner par eux à des parties de plaisir qui n'étaient pas sans danger. Comme les compagnons de Robin Hood, ils aimaient le braconnage, et une fois il tua avec eux un daim dans le parc d'un gentilhomme, sir Thomas Lucy : on le poursuivit et il fut puni sans doute. Pour se venger, il bâtonna les gardes et afficha aux portes mêmes du château une satire en vers que l'on possède, qui

* William Hazlitt

n'est pas remarquable, mais qui sert au moins à prouver que dès cette époque Shakspeare s'exerçait à écrire. La colère du squire redoubla, et il fallut songer sérieusement à s'y soustraire. Peut-être aussi la misère, les créanciers, un intérieur sans bonheur et sans charme se joignirent-ils à ce motif pour le déterminer à s'exiler de Stratford où probablement il eût été toujours ignoré. Dans cette première partie de sa vie, aucun des faits connus ne laisse deviner en lui le poëte. Mais, avec des données si incomplètes, comment savoir ce qui s'agitait dans son âme? N'était-il pas lui-même obsédé de cette vulgarité où se passaient ses jeunes années, et n'entrevoyait-il pas dans une vague perspective ce monde poétique dont il devait bientôt, d'une main si puissante, déchirer les voiles. Peut-être encore, dans sa famille, un bon génie dirigeait-il ses regards et ses pensées. Peut-être, comme il est arrivé à beaucoup de grands hommes, ses meilleures inspirations lui sont-elles venues des souvenirs de quelque pieuse et modeste affection, de celle de sa mère ou de ses sœurs, dont les noms sont à peine une fois prononcés par les biographes.

Ce fut en 1586 que Shakspeare arriva à Londres. Suivant une anecdote que le docteur Johnson avait entendu raconter à Pope et qui remontait au poëte William Davenant, il aurait été réduit quelque temps à une si grande détresse, que, pour gagner son pain, il se serait offert à tenir les brides des chevaux devant la porte du théâtre de Blackfriars. Son zèle et son activité l'auraient même fait distinguer dans cette misérable condition de telle sorte que les enfans qui la partageaient avec lui ou qui lui succédèrent se seraient recommandés pendant long-temps à la faveur des cavaliers en se donnant le titre de « garçon de Shakspeare. » Il y a peu de vraisemblance dans cette tradition. De 1569 à 1587, des troupes d'acteurs avaient donné souvent des représentations à Stratford, et Shakspeare n'avait pas dû être dans son enfance l'un de leurs spectateurs les moins assidus et les moins charmés. Trois comédiens, célèbres à Londres, Thomas Greene, Burbage et Heminge étaient, dit-on, ses compatriotes, peut-être ses amis; on regarde même comme à peu près certain que l'un d'eux (Greene) était son parent. Il est assez naturel de supposer que l'une de ses premières pensées, après avoir fui de sa ville natale, fut d'avoir recours à eux et qu'ils furent ses introducteurs au théâtre. Il servit d'abord, dans les coulisses, d'avertisseur (call-boy), emploi qui consiste à appeler les acteurs lorsque leur tour est venu de paraître en scène. Bientôt il devint acteur lui-même; dans la suite un de ses frères, Edmond, séduit par ses succès, embrassa aussi cette profession, et s'engagea dans la troupe du Globe, où il ne parvint à acquérir aucune renommée.

On a souvent écrit que Shakspeare avait été médiocre comédien. C'est un fait peu important, mais qui ne repose pas sur des preuves suffisantes pour qu'on soit autorisé à le répéter avec autant d'assurance dans chaque biographie nouvelle. Il a été possible dans ces derniers temps de démontrer que Molière, contrairement à l'opinion commune, avait été acteur excellent non moins qu'admirable poëte; plus d'une indication nous permet de croire qu'un semblable essai de réhabilitation à l'égard de Shakspeare aurait des chances de succès. On invoquerait les témoignages de plusieurs auteurs contemporains qui ont affirmé qu'il jouait parfaitement, entre autres Henri Chettle (1592), et son camarade Heminge, l'un des deux éditeurs du premier recueil complet de ses œuvres après sa mort. On citerait aussi Aubrey, qui, dans la génération suivante, constate positivement que, d'après la tradition, son talent d'acteur était très remarquable. De plus, on aurait à faire valoir plusieurs passages de ses drames d'où il ressort avec évidence qu'il avait des idées très justes et très avancées sur l'art de jouer, entre autres les conseils d'Hamlet aux comédiens qui rappellent ceux de *l'Impromptu de Versailles*, et la scène entre Richard III et Buckingham : « Cousin, sais-tu trembler et changer de couleur? » Il paraît toutefois qu'il ne se chargeait que de rôles de second ordre. Parmi ceux qu'il a créés, nous rappellerons Adam de *Comme il vous plaira*, Henri VIII, Henri VI, Henri IV, Duncan de *Macbeth*, le vieux Knowell de la pièce de Ben Jonson : *Chacun dans son caractère*. Les premiers rôles étaient remplis par son ami Burbage, dont la réputation n'a été effacée ni par Betterton ni par Garrick.

Quoi qu'il en soit, ce n'était point par son jeu qu'il était dans sa destinée de se rendre célèbre. Entouré de poëtes, encouragé par leur exemple et par leurs succès, probablement aussi son salaire d'acteur étant au-dessous de ses besoins, il s'essaya bientôt à la poésie. Avant de se faire un nom comme auteur dramatique, il composa des poëmes et des sonnets. Son premier ouvrage, *Vénus et Adonis*, dont on s'accorde à blâmer l'esprit de mollesse et de galanterie, fut publié en 1593, mais il était connu par les manuscrits plusieurs années auparavant. Un second poëme plus sévère, le *Ravissement de Lucrèce*, parut en 1594; ces deux ouvrages eurent six éditions dans les treize années depuis leur publication. Deux autres poëmes moins importans et cent cinquante-quatre sonnets furent imprimés pour la première fois en 1609, quelques années seulement avant la mort du poëte. On présume qu'il les écrivit également à peu près au début de sa carrière poétique. On trouve un vif intérêt à y suivre les essais heureux du style, les tours harmonieux et variés, les développemens spirituels et gracieux de la forme dans le sentiment de Spenser; mais ce qui rend ces œuvres plus précieuses encore, c'est qu'étant en général d'un caractère plus familier, plus personnel que les drames, elles sont les seules, surtout les sonnets, où il y aurait quelque espérance, si on les étudiait minutieusement, de suivre Shakspeare, à travers sa gloire, dans sa vie intime, de découvrir ses passions, ses relations habituelles, son bonheur ou son malheur. Le plus grand nombre des sonnets est consacré à l'amitié et à l'amour, et le plus souvent la nuance exprimée dans un style trop recherché est telle que ces deux affections ne s'y distinguent pas nettement l'une de l'autre. Ils sont adressés presque tous au protecteur du poëte, Henri Wriothesly, comte de Southampton, seigneur puissant et d'un esprit distingué, qui eut à redouter la haine d'Élisabeth pour s'être marié sans son consentement, et qui entra dans le complot du comte d'Essex. On a émis l'opinion singulière qu'une partie des sonnets avaient été inspirés par la reine elle-même, dont Shakspeare aurait déguisé, dans ses vers, le sexe par respect. D'autres sonnets paraissent des plaintes contre une femme peu digne de lui. Enfin quelques uns sont les effusions d'une âme ravie dans la contemplation des beautés et des mystères de la création. S'il est permis, au risque de s'aventurer beaucoup, de chercher à interpréter ces confidences voilées, purs caprices peut-être, ou se figurera, comme ayant été les principaux traits de son caractère, un mépris sincère de sa propre existence, c'est-à-dire de ses erreurs, de ses faiblesses, et de sa condition, et au contraire une noble et haute estime, sans affectation et sans orgueil, pour son essence, pour la liberté et la force de son génie; et de même une compassion quelquefois ironique, plus souvent sérieuse et triste jusqu'à la terreur pour les imperfections, les vices et les maux de l'humanité, et cependant une confiance calme, immuable dans la vertu et dans l'éternelle justice; toujours un amour profond pour sa patrie, un enthousiasme religieux pour la nature.

Dans un sonnet (CXI) il reproche à la fortune, d'un ton d'humble et douce mélancolie, de l'avoir condamné au métier public d'acteur, qui entretient, dit-il, la corruption publique. Ailleurs, il gémit avec une sorte de résignation touchante sur sa pauvreté, sur les dédains qu'il endure, sur son infirmité morale; et le mot (*lame*) qu'il em-

Digitized by Google

ploie pour cette dernière pensée, a donné lieu de supposer qu'il était physiquement boiteux comme l'ont été Walter Scott et Byron. Il semble aussi qu'il ait éprouvé à Londres l'amer dégoût d'attachemens inférieurs et de trahisons vulgaires. Plus d'un sonnet respire tour à tour une crainte de la censure publique qui l'accuse et un repentir qui l'absout. Il est assurément aisé de soupçonner ce qu'il devait y avoir de contraste douloureux entre cette âme qui se sentait née souveraine et une existence si précaire et si inférieure, entre cette pensée dont les divines richesses surpassaient en valeur tous les trésors et toutes les couronnes du monde, qui pouvait s'élever par instans jusqu'à voir la félicité infinie à ses sources saintes, et les assujettissemens d'une profession en ce temps presque servile, des souvenirs misérables, des rechutes peut-être à des habitudes de cœur haïssables, mais invincibles.

Quelque idée qu'on se fasse d'ailleurs de ces souffrances de Shakspeare, intérieures, privées, discrètes, on ne saurait en rien les comparer à ces remords réels ou imaginaires qui enfièvrent les inspirations de quelques poëtes modernes, et qui s'exhalent à chacune de leurs pages en orgueilleux blasphèmes. Shakspeare, s'il n'était pas heureux, ne s'en prenait guère qu'à lui-même. Il ne se faisait pas le centre de l'univers. A part ces allusions à sa vie, si rares, si incertaines, dans quelques vers de sa jeunesse, il s'est oublié dans toutes ses œuvres. Sa personnalité est tellement absente de ses drames, qu'il est impossible d'en tirer aucun argument pour ou contre ses opinions religieuses, philosophes, ou politiques. Etait-il protestant ou catholique? Etait-il dévoué à Elisabeth ou avait-il en secret donné des regrets à la cause de Marie? La monarchie absolue avait-elle ses vœux, inclinait-il au gouvernement populaire? Appartenait-il au mouvement d'idées suivi par Bacon? Nul indice ne permet d'arriver à une conviction. Dans le nombre prodigieux de caractères qu'il a tracés, il n'y en a pas deux qui se ressemblent, et pas un seul qui paraisse représenter le sien. Ce pouvoir qu'il eut de mouler d'un seul jet des êtres tout-à-fait différens de lui-même, de les tirer de son imagination sans qu'ils trahissent jamais sa paternité par une seule parole, est peut-être ce qui doit être le plus grand sujet d'étonnement, et ce qui peut le placer hors de parallèle avec aucun des poëtes dramatiques qui aient jamais existé.

Moins de huit ans après son départ de Stratford, avant sa trentième année, Shakspeare avait pris place parmi les célébrités de son temps. Ses premières pièces de théâtre, *Périclès*, les *Méprises*, les *Peines d'amour perdues*, les *Deux parties de Henri VI*, le *Songe d'une nuit d'été* et *Roméo et Juliette*, ont été jouées de 1590 à 1595. Il n'avait fait d'abord que modifier et retoucher des œuvres d'auteurs morts ou vivants, suivant les exigences du personnel de la troupe du Globe et celles du goût des spectateurs, de jour en jour plus éclairés et plus difficiles. Il s'était ainsi peu à peu initié à l'art dramatique, et avait déjà rendu son nom familier au public; mais en même temps il avait dû naturellement exciter contre lui des récriminations passionnées. Un des poëtes qu'il avait le plus irrités, Robert Green, dans une parodie intitulée *Groatsworth of whitte*, le signalait en ces termes à l'animosité de ses confrères : — Prenez garde à vous; il vient de paraître tout-à-coup une cornelle parée de nos plumes qui « avec un cœur de tigre enveloppé de la » peau d'un comédien, » se croit en état d'enfler le vers blanc aussi pompeusement qu'aucun de vous; c'est un vrai *Jeon-fait-tout* (*Johannum fac-totum*), très convaincu qu'il est le seul *ébranle-scène* capable du pays. (*Shoke-scene* par allusion au nom de *Shoke-speare*, ébranle-lance). — Il est du reste très agréable de noter ici que l'on retrouverait à peine une autre parole de haine attachée à son nom dans tous les écrits de ses contemporains. Il était universellement aimé et estimé. Dans le *Kinde-hartes dream* (1592), Henri Chettle loue sa politesse et sa grâce. « Mon aimable Shakspeare (my gentle Shakspeare), » répète souvent son émule, Ben Jonson, qui s'exprima encore plus explicitement, en ces termes : « Shakspeare était honnête et naturellement ouvert et sincère; il avait une charmante imagination, des connaissances solides et d'heureuses expressions; il était doué d'une facilité et d'une abondance qu'il fallait même quelquefois arrêter. *Sufflaminandus erat*, comme Auguste dit de Laterius. » Dans les vers qu'il composa sur sa mort, il l'appelle son bien-aimé. On croit que Spenser, dans ses *Tears of the Muses*, lui appliqua ces mots : « Notre agréable William » (our pleasant Willy). Enfin Aubrey écrit : « Il était beau, bien fait, d'une excellente compagnie, d'un esprit prompt, aimable et doux. » Combien il y a loin de là à ce Shakspeare que l'on se représentait, il y a peu d'années encore, comme une sorte de barbare inspiré! Combien on est heureux de voir ainsi confirmée cette secrète conviction du cœur, que le grand homme qui a donné la vie à tant de délicates et chastes beautés, à tant de jeunes amis confians et dévoués, était lui-même d'une nature simple, douce et aimante; que les vertus de ses héros étaient dans son âme, et leurs sombres pensées seulement dans son imagination!

Les pièces dont se compose l'œuvre de Shakspeare sont au nombre de trente-cinq; il les écrivit dans l'espace de vingt-deux ou vingt-trois ans. Ce qu'elles lui procurèrent de gloire, de fortune ou de bonheur, ne fut pas, comme on l'imagine aisément, en proportion avec notre vénération actuelle pour son génie. Les auteurs dramatiques les plus renommés vivaient alors pauvrement et humblement; on les rétribuait en mercenaires plus qu'en poëtes. Le prix d'un drame nouveau était fixé à vingt nobles, ou 6 livres 13 sous 4 deniers. En recevant de la troupe cette misérable somme, l'auteur perdait tout droit de propriété. On lui allouait quelquefois le bénéfice de la troisième représentation. S'il se réservait de répandre des exemplaires de son manuscrit, il pouvait encore espérer de vendre chaque copie 12 sous; enfin, il avait la ressource de composer une dédicace adulatoire à son patron; et cet appel de la pauvreté à la munificence de l'aristocratie était payé invariablement 14 schellings. Shakspeare n'était pas mieux traité que ses confrères : auteur, acteur, et même co-propriétaire du théâtre du Globe, il ne fut jamais riche. Presque tous les ans, il faisait les frais d'un voyage à Stratford pour se réunir à sa famille. Ce détail est l'un des plus intéressans que l'on ait sur son âge mûr, parce qu'il prouve sa fidélité à ses premières affections. De sa jeunesse à sa vieillesse, de son entrée dans Londres à son départ, il y a dans les faits une lacune que cherche en vain à combler notre curiosité. Quand il se sentit près du désir de la retraite et du repos, quand il eut suffisamment joui de sa célébrité, il se reporta avec plus de tendresse que jamais à ses souvenirs d'enfance, et il voulut achever ses jours dans sa ville natale. Il y convoitait une propriété d'un revenu modeste; mais ses économies ne suffisaient pas pour qu'il en fît l'acquisition. Son protecteur, le comte de Southampton, en fut averti, et s'empressa de venir à son aide : il lui donna mille livres sterling, générosité extraordinaire, somme énorme pour l'époque. Shakspeare s'estima heureux et bien récompensé de ses travaux. Dans sa retraite, il ne paraît pas s'être beaucoup inquiété de ce que deviendraient ses œuvres et son nom. Après quelques années de repos, il mourut le 23 avril 1616. Ses amis, entre autres Ben Jonson, le célébrèrent dans quelques épitaphes; ensuite on l'oublia. Ses pièces furent jouées rarement. Plus tard les puritains fermèrent les portes des théâtres. Sous le protectorat, on fit de la poésie religieuse; et quand la restauration autorisa de nouveau les jeux de la scène, la langue et la forme dramatique de Shakspeare parurent trop vieillies et trop peu policées. Les poëtes de

cour eurent mission de le corriger, on plutôt de le mutiler. La société s'était refroidie; on n'écrivait plus pour le peuple, mais pour les courtisans; on baissa le grand homme à leur taille. Ce n'est qu'au dix-huitième siècle que le public commença à avoir honte de ces profanations et à en faire justice. Mais comme on était resté long-temps sans rendre honneur à sa mémoire, comme on avait pris peu de soin d'entretenir dans leur intégrité les traditions relatives à sa personne et au théâtre de son temps, on conçut de lui et de ceux qui avaient été ses prédécesseurs ou ses émules des idées à beaucoup d'égards fausses ou exagérées, qui sont encore accréditées aujourd'hui.

C'est ainsi, par exemple, que l'on représenta Shakspeare comme un écrivain presque entièrement illettré; et cette assertion gratuite fut accueillie avec complaisance. Son nom, à la vérité, n'avait été inscrit dans aucune université, et il n'avait pas droit, au titre de *Scholar;* on admet « qu'il était latiniste médiocre et n'était nullement hellé» niste. » Néanmoins il avait autant de formes latines dans la mémoire qu'il était nécessaire, puisque l'on s'accorde à noter dans son style une affectation fréquente de latiniser le sens des mots. Il avait lu beaucoup, et, au besoin, les traductions ne lui avaient pas manqué. Les meilleurs écrivains que l'Italie, l'Espagne et la France eussent encore produits étaient dans toutes les mains. Dante, Boccace, Pétrarque, étaient imités, commentés dès le temps de Chaucer à la fin du quatorzième siècle. Avant 1616, presque tout ce que l'antiquité nous a légué de chefs-d'œuvre en poésie et en histoire était traduit en anglais. *Périclès*, les *Méprises*, *Troile et Cressida*, *Timon d'Athènes*, *Coriolan*, *Cléopâtre*, *Jules César*, montrent assez que les épiques, les tragiques, les comiques et les historiens grecs et romains étaient familiers à Shakspeare; il est surtout évident que Plutarque était un de ses auteurs favoris, et s'il ne faisait pas plus d'usage des leçons d'Horace, ce n'était pas faute de les connaître, de les entendre louer et de les voir même pratiquer autour de lui. On a aisément démontré que les anachronismes ridicules, les erreurs grossières d'histoire ou de géographie que l'on a reprochés à Shakspeare et qui ont si long-temps exercé les railleries, doivent être attribuées pour la plupart, non à son ignorance, mais aux interpolations des copistes. Si dans la nouveauté des drames elles avaient été débitées sur la scène, les amis du poëte, ou mieux encore ses ennemis n'eussent pas tardé à les signaler, et il les eût infailliblement corrigés. Quel spectateur du théâtre de la reine eût supporté deux fois, par exemple, Hector citant Aristote? On ne doit pas oublier que, peu soucieux des jugements de la postérité, Shakspeare négligea de recueillir et de publier lui-même ses œuvres dramatiques, et que quelques unes seulement furent imprimées de son vivant. Les autres manuscrits, copiés et recopiés maintes fois, restèrent à la merci des acteurs et exposés à se grossir de leurs improvisations ou même de scènes nouvelles composées par d'autres auteurs sur la demande de la troupe: car c'était là une liberté que l'on prenait sans scrupule avec les plus grands poëtes, comme le prouve Gifford, dans son édition de Massinger. Pope a dénoncé dans les premières éditions complètes de Shakspeare des bévues et des méprises à peine croyables. Il est arrivé, par exemple, que l'on a mêlé en certains endroits au texte même du dialogue, des indications écrites en marge pour le régisseur et purement relatives à la mise en scène, aux meubles à placer ou aux marches et contre-marches des personnages muets. D'autres fautes paraissent être à la vérité du fait de l'auteur, mais il est à remarquer qu'on les trouve de même, pour la plupart, dans les poésies de ceux des contemporains dont la science est le plus incontestable. Il y en avait que l'on tolérait probablement comme des concessions nécessaires à la partie vulgaire du public ou même que l'on aimait comme des libertés de l'esprit offrant quelquefois des contrastes singuliers et piquants. Une sorte de convention permettait au caprice poétique de s'affranchir, à l'occasion, de certains scrupules du goût et des exigences même du vrai. N'est-ce pas de cette manière que l'on est obligé d'expliquer aussi dans les toiles des grands maîtres du seizième siècle, les rapprochements les plus étranges de personnages appartenant soit à des phases de civilisation différentes, soit à des ordres d'idées entièrement opposées: à la fable, à la religion et à l'histoire.

Il est curieux, au reste, d'observer que l'enthousiasme pour Shakspeare a contribué, plus encore que la disposition peu bienveillante de ceux qui ne l'ont pas compris, à accréditer cette opinion sur son ignorance. Ce sont là de ces ruses de l'admiration dont elle-même souvent n'a pas conscience. Deux sortes d'exagérations très différentes concourent très souvent à envelopper de mystère la puissance des grands génies, à les placer en dehors de l'humanité. On se complaît à les abaisser le plus possible au point de départ pour les élever ensuite au-delà de toute imagination. Ce besoin de sortir des limites du vraisemblable a fait proclamer Shakspeare à la fois plus ignorant et plus créateur qu'il ne l'a été.

Les inventeurs, au théâtre comme dans tous les arts, demeurent presque tous ignorés. Ils se succèdent et complètent leurs découvertes insensiblement, sans que chacun d'eux produise individuellement rien d'assez parfait et qui saisisse suffisamment les esprits pour que leur nom survive. L'honneur ingrat d'avoir triomphé des difficultés les plus ardues dans la fondation du drame anglais, n'appartient pas plus à Shakspeare, qu'un semblable honneur dans la peinture n'appartiendrait à Vinci ou à Buonarotti. Tandis qu'il vivait à Stratford écolier ou jeune homme, aimant, épousant, tuant le daim, on achevait, à Oxford, à Cambridge, à Londres, de briser l'échafaud des mystères pour construire la scène; on se dégageait de la cérémonie religieuse, de l'allégorie; on arrivait à l'expression morale et philosophique, aux passions et aux intérêts profanes. On ne jouait plus, comme à l'origine, dans les églises et dans les auberges. En 1574, il y avait déjà à Londres huit troupes de comédiens régulièrement organisées, et donnant chacune deux ou trois représentations par semaine. A l'exemple de Henri VIII, d'Edouard VI, de la reine Marie, qui avaient accordé des autorisations de jouer des pièces de théâtre, Elisabeth avait accordé à Jones Burbage, père de l'ami de Shakspeare, un privilége qu'il pouvait exploiter dans toute l'étendue de l'Angleterre, et ce privilége est un document précieux en ce qu'il énumère quelques uns des genres de drames alors les plus populaires. La reine permet à Burbage de jouer « des » comédies, des tragédies, des pièces historiques (histories » historical dramas), des intermèdes (interludes), des mora» lités (morals), des pastorales, des *pièces de théâtre*, et » toute autre espèce de jeux dramatiques. » Ces lignes suffiraient pour montrer qu'un grand nombre d'auteurs s'appliquaient depuis long-temps à innover et à améliorer. De telles inventions ne se produisent pas en vingt ou trente ans d'exercice. Les pièces historiques, les chroniques dramatiques avaient déjà imprimé à l'art une direction indépendante et toute nationale qui a manqué à presque tous les autres théâtres de l'Europe. Les spectateurs anglais, dans leur ardent patriotisme, se plaisaient à voir apparaître devant eux leurs anciens héros, à les entendre raconter leur vie, leurs infortunes, leurs vertus ou leurs crimes, sans exiger d'autres péripéties que celles de la tradition. Les pastorales et les intermèdes, qui comprenaient les sujets féeriques et fantastiques, se moulaient de la même sorte sur les croyances populaires. Il y avait aussi d'autres formes de drame que ne cite point le privilége de Burbage, les masques, les *dumb-shews* (pantomimes), les tragi-comédies; Drake en désigne une tout-à-fait extraordinaire sous le nom de drame *romposite*. Une pièce de Richard Tarleton, intitulée *les Sept péchés mortels* (the Seven Deadlie sins), et dont le plan existe, en donne quelque idée. L'auteur, pour

démontrer les effets funestes des péchés, fait un choix de fragmens de tragédies historiques qui se rapportent aux différentes divisions de son sujet, et il les unit entre elles par des discours ou par une espèce de chœur à la manière antique. La seconde partie de son œuvre se compose, par exemple, de trois pièces dont les héros sont *Gorboduc*, *Sardanapale* et *Térée*, et entre chacune d'elles la conclusion morale est exposée par des monologues que débitent Henri VI, Lidgate, et le moine de Bury. L'histoire ancienne et moderne, la mythologie, la foi chrétienne, la morale, se trouvent ainsi rapprochées et liées dans un même plan : c'était presque une Encyclopédie des connaissances humaines, concourant à prouver un principe sous la forme dialoguée. Les annales de notre littérature dramatique ne nous offrent rien de semblable.

Shakspeare a perfectionné quelques uns de ces genres et en a rejeté plusieurs : il n'a eu besoin d'en inventer aucun. Avant lui, on avait essayé de faire prévaloir les imitations de l'art antique. Ces premières tentatives ne furent même jamais entièrement abandonnées. Les tragédies classiques forment une chaîne non interrompue que l'on peut suivre parallèlement aux développemens progressifs du drame national. La cour paraissait assez portée à leur accorder la préférence ; mais l'approbation que leur donnaient les spectateurs dans les théâtres publics n'était que celle d'une froide estime. Les grands succès dont le jeune fugitif de Stratford fut témoin à Londres étaient presque tous la récompense de pièces conçues dans un sentiment plus libre et plus hardi des désirs de l'époque. La victoire était décidée avant que son génie n'eût posé dans la balance.

Quatre ans avant la naissance de Shakspeare on avait joué à Inner-Temple une tragédie régulière, *Gorboduc* ou *Ferrex et Porrex*, composée par Thomas Norton et par Sackville lord Buckurst, et deux ans après sa naissance une comédie aussi régulière *Gammer's Gurton's needle*, composée par John Still, prêtre, et depuis évêque. Un gentilhomme de la chapelle d'Elisabeth, Richard Edwards, que Thomas Twine appelle *la fleur du royaume et le phénix du siècle;* George Gascoigne, Lewis Wager, Robert Wilmot, Thomas Garter, Thomas Preston, George Wapul, Thomas Lupton, George Whetstone, Nathaniel Wood, Thomas Hughes, Thomas Kyd, autres prédécesseurs de Shakspeare, composèrent des pièces qui participaient à la fois de toutes les tendances : les sujets étaient puisés à la fois dans la Bible, la fable, la tradition populaire et l'histoire ; ceux que l'on empruntait à la civilisation grecque et romaine n'avaient aucune prédominance. Quelques noms plus célèbres dans cette première génération de poëtes veulent être mentionnés à part. Tels sont ceux de George Peele, dont le style était d'une rare douceur et d'une grande richesse d'images ; John Lilly, esprit original, trop souvent affecté, quelquefois admirable, illustre surtout pour la réforme qu'il ambitionna d'introduire dans la langue, et qui rappelle celle de l'hôtel de Rambouillet ; Marlowe, dont la réputation pénètre en France depuis quelques années, et que l'on doit considérer en effet comme un génie tout-à-fait hors de ligne. Les pièces de ces auteurs ont été inspirées et écrites avant celles de Shakspeare. Une seconde génération d'auteurs, qu'on appelle à plus juste titre ses contemporains, se compose de ceux qui ont partagé en même temps que lui l'attention publique, et aussi de ceux qui commencèrent à se faire une réputation, tandis qu'il achevait sa carrière, ou qui lui succédèrent immédiatement. C'est ce que l'on appelle son école, bien qu'assurément le plus grand nombre d'entre eux n'eussent pas voulu le reconnaître pour leur maître, ayant en eux le sentiment que l'impulsion leur était venue, non de plus haut, mais de plus loin. Il est impossible de les nommer tous : nous nous contenterons de rappeler Ben Jonson, Beaumont et Fletcher, Heywood, Marston, Chapman, Webster, Decker, Ford, Massinger, Field, Shirley, Middleton, Rowley, etc. Talens aussi élevés que variés, ils forment autour de lui comme cette brillante couronne d'étoiles que Joseph vit dans son rêve. Ben Jonson a une puissance sévère que les traductions de *Volpone* et d'*Epicène* n'ont qu'à demi fait connaître aux lecteurs français. Ses tragédies, surtout *la Chute de Séjan*, justifient tout ce que l'on peut dire de l'érudition classique de l'époque. L'association de Beaumont et Fletcher est un des faits les plus singuliers de l'histoire littéraire. On n'a jamais vu deux génies s'unir aussi intimement. Beaumont paraît avoir été le plus habile des deux à concevoir les plans, à suivre les caractères, à établir les proportions et l'harmonie. Mais Fletcher, qui lui a survécu et a beaucoup plus écrit, était plus grand poëte. Sa fécondité est merveilleuse ; il égale souvent Spenser par la délicatesse et par le luxe du style descriptif. Après la mort de Shakspeare, il eut l'honneur de lui être préféré pendant une assez longue suite d'années, ce qui n'est peut-être pas une preuve de justice et de goût dans le public, quoique même aujourd'hui on ait peine à distinguer des plus belles inspirations de l'auteur d'Hamlet, le premier acte de la pièce de Beaumont et Fletcher, intitulée : *The two noble Kinsmen*, et certaines parties du *False one*. Heywood, dont le drame le plus populaire est *la Femme tuée par tendresse*, a été appelé un Shakspeare prosaïque. Il n'est pas assez lyrique ; il se tient généralement trop près de la réalité ; mais il excelle dans la peinture des affections douces, honnêtes ; il possède au suprême degré le don d'attendrir par des moyens naturels. « La flamme de son imagination, a-t-on dit, purifie sans consumer. » Marston est parmi ces diverses physionomies l'une des plus vigoureuses ; on admirait sa science et on l'estimait plus qu'on ne l'aimait ; son ironie est rude et impitoyable ; c'est un Juvénal dramatique. Son *Parasitaster* et son *Malcontent* passent pour être ses chefs-d'œuvre. Chapman, non moins grave et non moins moraliste, a plus de verve comique ; il a un profond talent d'analyse. Son drame de *Bussy d'Amboise* est célèbre. Il a travaillé avec Marston et Ben Jonson. Webster est un cœur fier et noble que l'on ne peut s'empêcher d'aimer en lisant sa *Duchesse de Malfy*, et *Vittoria Corombona* ou *le Diable blanc*. Il faut en dire autant de Decker, l'auteur du *Vieux Fortunatus*, et de *l'Honnête prostituée*. Massinger, que personnellement nous préférerions peut-être à tous ceux que nous venons de citer, et Ford, d'une imagination si vive, sont diversement jugés par les critiques anglais ; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître dans ces poëtes les caractères communs à toute la famille poétique groupée autour de Shakspeare. Chez tous, on trouve la simplicité, la force, la bonne foi, l'élévation directe et sincère du génie : ce qu'ils représentent existe, et ils aspirent à représenter tout ce qui existe ; ils n'affectionnent en particulier aucune classe de la société, ils ne s'enferment dans aucune forme particulière d'observation ni de style ; leur mâle intelligence ne se détourne jamais devant les obstacles ; ils s'avancent fièrement et ne choisissent pas leurs voies ; ils s'élancent dans tous les abîmes ouverts de la pensée, même au risque de s'y perdre ; s'ils en reviennent, c'est avec une pâle terreur sur le front, ou avec de célestes ravissemens. Supérieur à la vie, leur art n'en est cependant qu'une extension naturelle : il est aussi intimement uni au réel que l'âme au corps. On ne comprend tout ce qu'ils sont que lorsque, se séparant d'eux, on s'approche de poëtes anglais plus modernes. Près de ceux-ci, deux ou trois exceptés, on est transporté dans un ordre d'émotions plus choisies, mais infiniment plus restreintes et moins puissantes. Ils attirent nonchalemment aux plaisirs du goût comme à de simples distractions ; l'illusion se dissipe, et l'on touche du regard et de la main la barrière qui sépare les délassemens passagers de la scène des préoccupations plus sérieuses de la vie.

On s'est livré à des recherches minutieuses qui ont prouvé qu'un grand nombre de sujets des drames de Shakspeare

avaient été partiellement ou en totalité traités avant lui. Ces indications ont eu pour utilité de faire voir combien d'élémens dramatiques avaient été réunis, combien de ressorts avaient été éprouvés, parmi lesquels Shakspeare eut d'abord à choisir, avec le droit de souveraineté que lui donnait sa supériorité immense. Elles confirment encore l'opinion que cette forme particulière du drame anglais, sujet de tant de discussions, n'a pas été déterminée tout-à-coup en vertu d'une théorie préconçue par un seul auteur ou par une ligue d'auteurs, ou imposée par une sorte de conspiration d'une classe éclairée; mais qu'elle s'est développée successivement, spontanément, sous l'influence réciproque des poëtes et du public, et pour tout dire, qu'elle a été véritablement créée par le génie national.

Sans doute le même fait se produit dans toute littérature qui n'est pas purement imitatrice, qui a un caractère propre d'originalité; il est seulement plus marqué et plus facile à observer en Angleterre que dans les autres pays modernes, à part l'Espagne, et la raison doit s'en trouver dans une constitution politique avancée, qui permettait plus que partout ailleurs au sentiment populaire, ou, si l'on veut, au pays tout entier, d'intervenir directement dans l'élaboration de l'art. Tandis qu'en France, par exemple, nous voyons le prince, la cour, la noblesse, présider aux jeux du théâtre, et leur goût diriger les auteurs, qui ambitionnent avant tout leur suffrage, ne consultent le plus souvent qu'en second lieu le jugement de la bourgeoisie, et n'ont aucun souci de celui du peuple, qui ne doit révéler son existence et revendiquer son droit qu'un siècle plus tard; à Londres, nous voyons au contraire toutes les classes, depuis la plus basse jusqu'à la plus élevée, représentées dans les salles de spectacle, et concourir ensemble à la fois, à un titre égal, à l'applaudissement ou à l'improbation. C'est à tous qu'il faut plaire; c'est au fond du cœur de tous qu'il faut pénétrer; c'est à tous les désirs, à tous les caractères, à toutes les intelligences qu'il faut donner satisfaction. Il faut unir la franchise et la rudesse populaires à la grâce et à la recherche de l'aristocratie, fondre dans un seul idiome le langage de la place publique, les conversations polies, le jargon des sectes littéraires. Pour soutenir l'intérêt et l'attention de cette foule si diverse, si mélangée, si impatiente et si tumultueuse, il faut dérouler un spectacle aussi varié et aussi animé qu'elle-même; savoir ce qu'elle sait, penser ce qu'elle pense, aimer ce qu'elle aime, s'associer, par les comparaisons, par les allusions, à ses mœurs, à ses habitudes, à ses souvenirs, à ses sympathies de tout genre. Le poëte doit dépouiller sa personnalité, oublier la fraction de la société à laquelle il appartient, la beauté, les perspectives qu'il préfère. Pour mériter l'éloge de tous, il doit s'élever à un point de vue si général, entre ciel et terre, qu'il embrasse de toutes parts l'horizon aussi loin que peut s'étendre le regard du premier et du dernier des spectateurs. Ces jeunes seigneurs habitent des palais et des châteaux, s'enorgueillissent de leur race, soupirent après la fraîcheur des parcs; ces citoyens habitent les magasins, les boutiques, les troulliards de Londres; ces apprentis, ces artisans passent leurs heures les plus gaies aux tavernes, sur la place publique; ce peuple est enivré de sa destinée; il ne se croit inférieur ni à Sparte, ni à Rome, ni à la France, qu'il regarde comme une de ses provinces; il est révolutionnaire, guerrier, religieux; il est commerçant, voyageur, soldat, marin; il n'est pas emprisonné dans un continent, retranché derrière un rempart de montagnes qui lui masque l'univers; il a parcouru la terre, il a vu la tempête sur toutes les plaines de l'Océan, il l'entend mugir à chaque instant sur les rives de son île; il n'est pas de grande scène de la nature qui lui soit inconnue, de même qu'il n'est pas de grand crime, d'action barbare dont il n'ait été témoin. Dans quelle partie du monde physique et moral l'enfermera le poëte? Choisir est impossible. La foule entière est là, avide, impatiente et impérieuse. Le poëte ne s'imposera point de bornes, il s'efforcera de tout envahir, de tout peindre. S'il se limitait dans le plan, dans les personnages, dans les passions, il s'avouerait vaincu avant l'épreuve. Fût-il le plus faible auteur dramatique du siècle d'Elisabeth, il a, sous ce rapport, les mêmes prétentions que Shakspeare lui-même. Il monte à la même cime, sauf à se précipiter lourdement dès son essor. Il faut savoir tout oser devant cette curiosité infinie. Dans l'antiquité et chez les nations qui en dérivent directement, les poëtes invoquent ordinairement Apollon; dans la vieille Angleterre, on le connoit à peine; ce n'est pas lui qui conduit le chœur des Muses; ce n'est pas lui qui règne sur le Parnasse: c'est le dieu Pan.

Hâtons-nous de dire, à l'honneur du peuple anglais, que ce désir de variété, d'action, de compréhension universelle, était bien plus dans son esprit que dans ses sens. Ce n'étaient pas la pompe, l'éclat, le mouvement extérieur des drames qui le charmaient; l'imagination poétique prodiguait ses richesses aux yeux seulement de l'imagination des spectateurs. Les ressources matérielles du théâtre, au temps de Shakspeare, et même jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, étaient au-dessous de celles dont disposaient en France Corneille et Racine.

De même que dans nos salles de l'hôtel de Bourgogne, du Marais ou du Palais-Royal, il y avait sur la scène du Globe, de Blakfriars, de Cockpit ou de Redbull, de chaque côté des acteurs, des siéges pour les spectateurs élégans, pour les beaux esprits et pour les critiques. Les jeunes seigneurs y étalaient leurs brillans costumes, et derrière eux se tenaient des pages qui portaient leurs pipes et leur tabac. Au fond de la scène étaient deux loges visibles où se plaçaient aussi des spectateurs. Le plancher était couvert de joncs en guise de tapis. La scène et le parterre n'étaient séparés que par une balustrade en bois, et quelquefois par des rideaux que l'on tirait comme ceux d'une fenêtre ou d'une alcôve. Des marchands et des marchandes parcouraient l'assemblée en criant. Au parterre et aux galeries, on jouait aux cartes, on lisait, on écrivait sur des tablettes, on mangeait des noix ou des pommes, on buvait de la bière, on boxait, on ferraillait; des femmes même fumaient.

Les costumes ne variaient pas, quel que fût le lieu et l'époque du drame. Grecs, Romains, Danois, Siciliens, magiciens ou fées, tous étaient vêtus à la mode des citoyens du seizième siècle. C'est depuis Garrick, et à l'imitation de la France, que les Anglais ont commencé à attacher quelque importance à la fidélité du costume. Les rôles de femme, Juliette, Desdemone, Miranda, Titania, tous ces ravissans caractères de Shakspeare, que l'on a peine à se figurer sous d'autres traits que ceux des beautés les plus parfaites, étaient joués par des hommes, et quelquefois sous le masque. Ajoutons que les acteurs qui ont créé les rôles de Shakspeare étaient peu nombreux; un seul était souvent obligé de jouer plusieurs personnages différens dans la même pièce. D'autres usages enfin, au moins étranges, conspiraient encore contre l'illusion: ainsi non seulement tout acteur applaudi s'interrompait, comme il arrive encore aujourd'hui, pour saluer; mais au dénouement de la pièce, la troupe entière se réunissait et faisait une prière à genoux, pour ses patrons dans les théâtres privés, pour le roi et la reine dans les théâtres publics.

Quant aux décorations, suivant Malone, elles étaient, même long-temps après la mort de Shakspeare, dans un état d'imperfection à peine croyable. Jouait-on une tragédie, on se bornait le plus souvent à tendre la scène en noir. Un balcon qui existait au fond de la scène, à 7 ou 8 pieds du plancher, et qui conduisait aux deux loges dont nous avons parlé, servait à figurer les montagnes, les remparts, les balcons et les trônes. C'était là que, dans Hamlet, les acteurs ambulans jouaient devant le roi de Danemarck; c'était là que Glocester montait pour se précipiter du rocher

Digitized by Google

de Douvres dans la mer; que Roméo paraissait sur le balcon avec Juliette, que, dans le Roi Jean, les citoyens parlaient du haut des murailles d'Angers. On se servait cependant aussi de tapisseries ou de toiles pour couvrir le fond, et l'on écrivait le nom des villes sur les portes peintes.

Quelle tolérance et quelle facilité d'imagination ne fallait-il pas aux spectateurs pour suivre ainsi les personnages dans tous les lieux où ils étaient supposés se transporter successivement, sans autre indication que celles du dialogue, ou quelques signes grossiers, un meuble, un banc, une branche d'arbre! Combien il est évident que ce besoin de libres excursions à travers le temps et l'espace était réellement dans le caractère même de la nation!

L'étendue si vaste que parcourait l'inspiration des poëtes était proportionnée à la multitude des impressions qui étaient dans les âmes. Le public anglais du seizième siècle portait en lui le même trouble, le même désordre, la même grandeur inégale que le drame que l'on jouait devant lui. Lorsque l'on oppose à cet art, qui a pris le nom de Shakspeare, l'art de Sophocle, il faudrait en même temps opposer l'une à l'autre les deux civilisations, mesurer toute la distance qui sépare la société athénienne de la société anglaise sous Elisabeth, et ne pas oublier combien dans l'intervalle les relations et les sympathies humaines avaient toujours été se multipliant et s'élargissant sous l'action du christianisme et de l'affranchissement politique. On a dit qu'entre la tragédie grecque et celle de Shakspeare il y avait une différence analogue à celle que l'on peut remarquer entre une statue grecque où l'expression est simple, le mouvement à peine indiqué, et une peinture moderne où le nombre des personnages, la profondeur des plans, la magie des couleurs, l'illusion de la lumière, concourent à représenter la vie humaine, sous un plus grand nombre d'aspects. Quoique cette comparaison puisse ne pas être parfaitement juste, elle avoisine l'idée critique qui nous semble la plus vraie. Au temps où fleurissait l'art grec, les élémens de la vie morale étaient peu compliqués, comme il convenait à cet âge du monde; ils étaient arrêtés avec la précision la plus rigoureuse, comme il arrive toujours à l'apogée d'une civilisation. Dès que l'idée de la fatalité eut été vaincue par celle du libre arbitre, un champ immense fut ouvert à l'esprit; dès que les femmes eurent été relevées par la foi pacifique des chrétiens de la condition subalterne où les retenait l'état de guerre, l'amour et toutes les affections privées se prêtèrent à des développemens imprévus dont il ne nous est pas donné à nous-mêmes d'entrevoir les limites. Quelques caractères célèbres de Shakspeare, qui ont un rapport vraisemblablement fortuit, mais singulièrement curieux, avec des caractères célèbres de la scène grecque, nous paraissent témoigner puissamment de l'accumulation prodigieuse de sentimens et de pensées qui s'est faite postérieurement au paganisme. Hamlet nous rappelle Oreste, vengeur d'un père assassiné par l'amant de sa mère; tous les deux poursuivent le même projet, et sont à intervalles la proie de la démence. Le roi Lear errant, sans couronne, tendant ses bras à la tempête, Cordelia, sa fille fidèle, si douce, si aimante, semblent des transformations du vieil OEdipe et d'Antigone. Le sujet de Roméo et Juliette est lui-même indiqué dans l'amour d'Antigone et du fils de Créon. Dans ces exemples que nous choisissons, l'exquise proportion, la mesure et l'ordre antiques ont disparu; mais combien le fond est plus riche et provoque plus à la méditation! combien l'existence est plus expansive, plus abondante, plus nuancée dans ces personnages, qui, après avoir sommeillé invisibles dans les ombres du moyen âge, renaissent tout-à-coup à la lumière, évoqués par un génie nouveau! combien ils laissent plus de souvenirs! Quelle irruption de doutes, de désirs, d'espérances, ne trahissent-ils pas dans la vie moderne! On sent à leurs actions, à leur langage, que toutes les révolutions des empires ont agité et renouvelé toutes les existences, que les découvertes faites depuis les anciens dans le monde moral ne sont pas moins prodigieuses que celles faites dans le monde physique, et que, comme la terre, le cœur a eu ses Christophe Colomb.

Si l'on concluait de ces dernières remarques, que nous considérons Shakspeare comme le poëte dramatique le plus éminent des temps modernes, en ce sens qu'il en a été jusqu'ici le représentant le plus vrai, le plus universel et le plus sublime, nous n'hésiterions pas à déclarer que telle est en effet notre conviction, et nous ajouterions, en reprenant la proposition de Letourneur, que nous ne croyons pas être pour cela injuste envers nos gloires françaises, tous les pays n'étant pas appelés à faire preuve d'un génie égal dans tous les genres, de même qu'il n'est ni nécessaire ni naturel que tous les climats excellent dans la production de tous les fruits, ou accomplissent tous les mêmes progrès scientifiques et industriels.

Chacun des peuples modernes a une part spéciale à accomplir dans le travail commun. Ils sont tous en quelque sorte des enfans de l'antiquité, tous frères et sœurs. Parmi eux, la France est restée la plus fidèle héritière des traditions de la Grèce et de Rome; elle s'est appliquée à les continuer directement, autant que l'a comporté le respect qu'elle doit à son individualité, dans ses arts aussi bien que dans sa vie politique et philosophique. Quelques autres peuples, comme des fils plus indépendans et plus impatiens, se sont hasardés dans des voies nouvelles. Ces deux actions parallèles, l'une qui est plus particulièrement de raison, et l'autre d'imagination, sont utiles au même degré; elles s'unissent pour développer, conserver et perfectionner. La France admet progressivement chaque innovation dans le fond et dans la forme, en son temps, à sa place; ce qui caractérise surtout l'exercice de sa faculté d'initiation, c'est l'opportunité. Peut-être, quand le jour viendra où notre période de civilisation sera aussi près de sa fin que celle d'Athènes lorsque Sophocle parut, peut-être appartiendra-t-il à notre patrie de donner au monde un nouveau Shakspeare qui aura de plus que le premier l'ordre et l'harmonie.

Notre admiration pour l'immortel génie que nous quittons ici à regret n'a d'autres bornes que cette réserve de nos espérances. Tout en faisant la part, soit de l'influence exercée sur lui par l'esprit de son temps et de la nationalité anglaise, soit de l'aide qu'il a reçu de ses contemporains, nous ne croyons pas que dans l'histoire de l'art dramatique on puisse trouver un seul nom digne de lui disputer le premier rang. Aucun poëte n'a certainement analysé et exprimé autant de passions que lui, aucun n'est descendu à de si grandes profondeurs dans toutes les directions de l'âme humaine. Les commentateurs qui ont voulu interpréter ses œuvres à la manière des mythes et des symboles, ont échoué dans leur tâche; leurs explications les plus plausibles se sont trouvées incomplètes; ils n'ont compris en lui que ce qu'il était dans leur caractère de chercher et dans leurs forces de comprendre, tandis qu'il a peint non seulement tout ce que nous savons exister, mais encore ce qui existe peut-être et ce qu'il n'est pas permis à notre faiblesse de voir ou de pressentir. « Son esprit était la sphère elle-même de l'humanité, » a dit Jonson, et cette parole est à peine exagérée. Avant de découvrir un horizon plus étendu que celui de Shakspeare, il faudra traverser bien des années; il faudra que les peuples se fatiguent long-temps à marcher et à gravir; ils verront bien des astres poindre, briller et s'éteindre à leur ciel poétique; et si loin qu'ils arrivent, l'homme le plus avancé de cette caravane infatigable qui monte à Dieu devra encore des heures de félicité, des aspirations fortifiantes, des rêveries délicieuses, de claires et vives pensées, à ce pauvre fils de boucher, né et mort dans une bourgade d'Angleterre.

Digitized by Google

SICILE. Encore un de ces pays dont la position centrale et la rare fécondité ont sans cesse provoqué la conquête. Juste au milieu de la Méditerranée, entre l'Italie et l'Afrique, la Sicile a presque toujours été le prix de la suprématie maritime dans le bassin des mers intérieures. Phéniciens, Grecs, Carthaginois, Romains, Sarrasins, Espagnols, tous l'ont trouvée à la proue de leurs vaisseaux.

Située entre 36° 37′ et 38° 48′ de latitude N., et entre 40° 5′ et 15° 20′ de latitude E., la Sicile est la plus grande de toutes les îles de la Méditerranée. C'est un triangle irrégulier dont la base est au sud-est et le sommet au nord-ouest. En sorte que par le gisement de ses côtes longitudinales qui courent de l'Orient à l'Occident, la Sicile forme au centre de la Méditerranée, à l'endroit où la côte d'Afrique et celle d'Italie sont le plus rapprochées, une barrière transversale, faisant place du côté de l'Afrique à un détroit large de 25 lieues, et du côté de l'Italie à un tout petit bras de mer connu sous le nom de détroit du phare de Messine, et n'ayant guère que deux tiers de lieue en largeur. La Sicile compte 34 lieues sur son rivage oriental, 63 lieues sur son littoral du midi, et 70 lieues sur sa lisière du nord, en tout 1 350 lieues carrées. Les extrémités de ses trois angles sont déterminées, au sud par le cap Passaro, à l'ouest par le cap Boeo, au nord par le cap du Phare.

La Sicile n'est pas aujourd'hui la plus grande île de la Méditerranée, elle en est encore, s'il est permis de dire, la plus continentale par sa proximité de l'Italie, dont elle n'est qu'un morceau qui aura été détaché par quelqu'une des convulsions géologiques si fréquentes dans ces régions terrestres. La direction de ses montagnes du nord-est qui paraissent une continuation des Apennins, la nature de son sol volcanique et en tout semblable à celui de l'Italie méridionale, l'antique tradition qui, chez les anciens, la représentait comme ayant adhéré au Brutium, *campo Brutio*, tout porte à croire qu'elle a fait partie du continent. Historiquement, sa destinée a le plus souvent été liée à celle de l'Italie dont la situation commande la sienne. On la voit successivement partager le sort de la grande Grèce, au temps de la colonisation hellénique; tomber sous la domination des Romains immédiatement après l'Italie méridionale, servir aux Normands de point d'attaque contre Naples, et continuer à ne plus faire qu'un avec cette portion de l'Italie sous le sceptre des princes aragonais. Aujourd'hui encore, après bien des séparations, après de fréquens passages sous des jougs étrangers, la Sicile et l'Etat napolitain ne composent plus, sous un double nom, qu'un seul royaume, celui des Deux-Siciles.

Il ne pouvait en être autrement. Sur la route de toute navigation méditerranéenne, qu'elle vienne de l'Orient ou de l'Occident, du Midi ou du Nord, de la Syrie ou de l'Espagne, de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Europe, facilement abordable sur ses côtes, peu faite pour l'unité politique à cause de sa configuration géographique et des élémens hétérogènes que la colonisation ou la conquête ont introduits dans sa population, la Sicile a souvent soupiré après son indépendance sans avoir jamais pu s'émanciper et s'élever au rang d'un Etat souverain. Or, s'il faut qu'elle relève de quelque autre pays, ce doit être de l'Italie, parce que Messine et Reggio, Naples et Palerme, se dominent mutuellement, et qu'en définitive la terre, la race, la langue, l'histoire, les mœurs et la religion sont les mêmes.

Mélange agréable de vallées et de montagnes, la Sicile possède peu de plaines. Les plus étendues sont celles de Melazzo et de Catane au nord-est, de Syracuse au sud-est, et de Terra-Nova au sud.

La chaîne des montagnes qui continuent les Apennins, et que l'on désigne quelquefois sous le nom de Neptuniennes, longe la côte septentrionale de l'île, et couvre la partie méridionale de ses ramifications. Au sud de cette chaîne, non loin du rivage oriental, se dresse le massif isolé de l'Etna, le seul volcan en activité que renferme la Sicile, et dont la hauteur est de 9 070 pieds. Il se trouve plusieurs volcans éteints dans le sud-est, et, près de la côte sud-ouest, le Maccaluba vomit de la boue par une multitude de cratères. Le sol de la Sicile est riche en productions minérales; il recèle des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer, de cuivre, qui malheureusement sont fort mal exploitées; beaucoup de carrières de marbre et de pierre à bâtir; des mines de sel au centre de l'île; de l'ambre jaune, d'une espèce plus diaphane que celui de la Baltique, dans le voisinage de l'Etna; des agates, du jaspe, du porphyre, des émeraudes, de l'alun, de l'albâtre, du soufre, du pétrole, du salpêtre, des eaux thermales, dans une foule d'endroits; et dans les environs de Messine, un superbe bassin de houille, qui ajoute à l'importance maritime d'une île déjà si bien placée, et qui possède un grand nombre d'excellens mouillages.

Un bon système d'irrigation naturelle, toujours entretenue par la fonte des neiges sur les montagnes, d'abondantes rosées qui suppléent au manque de pluies dans les commencemens de l'été, et qui déposent leurs précieuses gouttes sur un terrain volcanique et calcaire, tout concourt à faire de la Sicile un endroit d'une fertilité extraordinaire, où croissent le bananier, la canne à sucre et l'aloès, où presque tous les climats se sont donné rendez-vous sous une même latitude. Ses produits, non moins savoureux que variés, consistent principalement en blé, maïs et tout genre de céréales, lin, chanvre, soie, sumac, vin, olives, miel, safran, amandes, figues, citrons, oranges, bergamotes, cédrats, grenades, pistaches, dattes, coton de première qualité, sucre comparable à celui des tropiques.

Malgré tant de ressources, les habitans de la Sicile sont loin d'être heureux. Comme presque toutes les terres sont possédées par une noblesse superbe, façonnée sur le moule espagnol, et qui s'entend avec un clergé gorgé d'autant de priviléges que dans les Etats romains, pour faire peser toutes les charges publiques sur les pauvres cultivateurs, l'agriculture est extrêmement négligée dans ce beau pays. L'industrie n'y est guère dans un état plus florissant. Palerme, Messine et Catane sont les seules villes qui possèdent des établissemens manufacturiers de quelque importance. Quant au commerce intérieur, l'absence de grandes routes le rend impossible, et c'est à peine si le chiffre des exportations de l'île s'élève à 5 000 000 ducats, et celui des importations à 6 750 000.

Autrefois, la Sicile se divisait en trois parties: le val Demone au nord-est, le val di Mazzara à l'ouest, et le val di Noto au sud-est. Depuis 1815, elle se fractionne en sept provinces, auxquelles donnent leur nom Catane, Girgenti, Caltanisetta, Messine, Syracuse, Trapani et Palerme, capitale de l'île. La population générale de la Sicile se compose de 1 780 000 habitans, dont 500 000 exploitent l'agriculture, l'industrie et le commerce, tandis qu'un pareil nombre de 500 000 ne vivent que de revenus ecclésiastiques. On estime à 15 000 le nombre des prêtres, moines et religieux, à 12 000 celui des religieuses, et à 10 000 celui des troupes en temps de paix.

Les Siciliens ont en général les passions ardentes et un caractère vindicatif. Le fond de leur nature est italien, mais il s'y est infiltré quelque chose d'espagnol, de grec et d'arabe, qui du reste se reproduit dans leur dialecte particulier. On a reproché aux Siciliens des basses classes un amour excessif de la paresse; mais comment se sentiraient-ils portés au travail en présence des innombrables abus que cherchent à perpétuer la noblesse et le clergé? Et puis, le climat est si beau et la nature si prodigue, qu'ils sont presque toujours tentés de s'oublier au soleil comme les lazzaroni de Naples! Cependant si, comme tout l'indique, les relations se font plus actives entre l'Orient et l'Occident, entre les trois continens dont les eaux de la Méditer-

ranée baignent les rivages, un bel avenir est réservé à leur pays, et il faut qu'ils secouent leur indolence pour s'en rendre dignes.

Histoire. — A l'époque où l'occident de l'Europe, et même de la Méditerranée, n'avait pas encore été exploré par les Grecs, c'est-à-dire par la première race vraiment européenne, car c'est seulement aux Pélasges, et surtout aux Helléènes, que commence la vie historique de l'Europe, que se dessine son caractère original, trempé dans l'activité et l'indépendance, et si différent de la physionomie distinctive de l'Asie; dans ces temps anciens, la Sicile et l'Italie méridionale durent singulièrement frapper l'imagination déjà si impressionable des peuples helléniques. Avec quel étonnement les premiers navigateurs ne durent-ils pas voir ce groupe exceptionnel de contrées, où ce qu'il y a de plus suave, de plus caressant, de plus voluptueux dans la nature, se trouve mêlé à ce qu'elle offre de plus tourmenté, de plus volcanique, de plus majestueusement épouvantable; où l'on rencontre une caverne pestilentielle à côté d'une prairie émaillée, une solfatare tout près d'un champ de vignes ou d'orangers, une flaque d'eau empoisonnée à deux pas d'une source pure et limpide, des bouquets de verdure sur les flancs d'une montagne de feu! Tant de phénomènes émerveillèrent en effet les Grecs, et leur superstition trouva naturellement dans ces lieux une place de plus au paradis et à l'enfer païens.

Un nombre illimité de traditions extraordinaires se répandirent sur l'Hespérie, et c'est à cet âge fabuleux que remonte le mythe homérique qui représente les Cyclopes comme ayant été les premiers habitans de la Sicile. Après les Cyclopes, auxquels on doit joindre les Lœstrigons, vinrent les *Sikani*, premier peuple sur lequel l'histoire fournisse des renseignemens positifs, encore qu'il y ait doute sur la question de savoir s'ils venaient d'Espagne ou d'Italie. La nation des Sikani se prétendait fille du Cyclope Briarée et sœur de l'Etna, par conséquent autochthone. Envahie par les *Siculi*, peuplade pélasgique venue de la Péninsule italique, les Sikani furent relégués à l'occident de l'île, qui perdit alors son nom de *Sicania* pour prendre celui des vainqueurs, *Sicilia*, qu'elle a depuis toujours conservé. Les navigateurs phéniciens firent de nombreuses descentes en Sicile, et, malgré la résistance des Siculi, fondèrent des colonies à son extrémité sud-ouest, entre autres Motya, Panorme, Soloûs ou Solus.

Huit cents ans avant J.-C., excités par les récits et par l'exemple de l'Athénien Théoclès, les Grecs vinrent aussi tenter fortune en Sicile. Au moment de leur arrivée, l'île était occupée par quatre nations pélasgiques, les Sikani, les *Elymi* d'origine troyenne, les Siculi, et les *Morgètes*, auxquels il faut ajouter les colons phéniciens, et très probablement déjà quelques essaims de Carthaginois (voir à ce sujet l'article Denys de Syracuse). La fondation de Naxos par les Chalkidiens, sous la conduite de Théoclès en 736, fut suivie de celle de Syracuse, en 735, par les Corinthiens; de Trotilos, Thapsos et Hybla-Mégara, par les Mégariens; de Catane et Leontium, en 730; d'Heraclæa-Minoa, par les Crétois; de Gela, par les Rhodiens, en 690, et d'une foule d'autres. Les Phéniciens essayèrent inutilement de résister, ils durent céder la plupart de leurs établissemens aux nouveaux venus, et ne parvinrent à se maintenir que dans la partie sud-ouest de l'île. Ce fut sans doute alors que la Sicile, déjà désignée sous la dénomination de *Trinacria* à cause de sa forme triangulaire, put recevoir l'épithète de *Trilinguis*, terre où se parlaient trois langues, l'italien des Siculi, le grec et le phénicien.

A vrai dire, ce fut la Grèce qui donna une âme à la Sicile, dont jusque là l'existence avait été toute matérielle. Les Phéniciens n'y avaient établi que des comptoirs de commerce; les Helléènes y transplantèrent leur vie morale et leur civilisation. Ils en firent une seconde arène où ils continuèrent leur éducation philosophique, mais surtout leur développement politique et leurs luttes intestines, avec un redoublement de passion, comme si leur tempérament déjà si agité avait emprunté de la nature des lieux quelque chose de plus remuant encore. Nulle part les chocs ne furent aussi violens et aussi répétés entre la démocratie et l'aristocratie d'une part, entre la tyrannie et la démocratie de l'autre : *tyrannorum nulla terra feracior;* nulle part les révolutions politiques ne représentèrent mieux l'image des volcans. La Sicile y gagna, car jamais elle ne donna naissance à autant de grands hommes.

Vers le milieu du sixième siècle avant J.-C., les Carthaginois, qui avaient grandi en puissance, vinrent, sous la conduite de Malchus, disputer la Sicile aux Grecs. La lutte fut terrible et longue entre deux puissances maritimes qui comprenaient toute l'importance d'une pareille possession. Les Carthaginois firent de vains efforts pour expulser complétement les Grecs; et ceux-ci ne purent venir à bout de rejeter hors de l'île d'aussi dangereux compétiteurs, malgré des prodiges inouis de bravoure et de génie, en dépit des victoires de Gélon, de Timoléon, d'Agathocles, et de Denys de Syracuse. Il fallut partager, et au moment de l'arrivée des Romains, dans le courant du troisième siècle avant notre ère, la plus belle part était échue aux Carthaginois.

Il n'appartenait qu'aux Romains de faire accomplir un pas de plus à la Sicile, en l'initiant à l'unité par la conquête. Car jamais l'île entière n'était passée sous un seul commandement, et, si puissans qu'ils fussent devenus, les Carthaginois durent s'effacer devant les aigles romaines. La Sicile trouva, il est vrai, dans Rome une dure maîtresse, qui lui envoya souvent des proconsuls avides; mais en devenant une de ses provinces, un de ses greniers, elle réalisa un double progrès : celui de se plier à l'unité, comme nous venons de le dire, et celui de s'incorporer politiquement à l'Italie, ce qui est une des conditions de son indépendance et de celle de la Péninsule. Ce qu'il y a de sûr, c'est que depuis la conquête des Romains la Sicile est devenue véritablement italienne, et, quoique séparée plus d'une fois de la mère-patrie par le joug étranger, a toujours fini par être associée au sort de l'Italie napolitaine.

A la chute de l'empire d'Occident, les Hérules, les Ostrogoths et les Vandales poussèrent leurs excursions jusque dans la Sicile. En 439, Genséric, le roi des Vandales, la connut et la ravagea. Les armes victorieuses de Bélisaire la firent entrer, en 535, sous la domination des empereurs d'Orient. Au neuvième siècle (827), les Arabes devenus maîtres de la Méditerranée s'emparèrent de la Sicile, et conservèrent des émirs ou gouverneurs à Palerme jusqu'à la fin du onzième siècle.

En 1074, des aventuriers normands, amenés par Robert Guiscard et Roger son fils, expulsèrent les Sarrasins de la Sicile, et la rendirent à la chrétienté. La possession de l'île leur permit bientôt de conquérir l'Italie inférieure; et en 1130 Roger fonda un royaume de Sicile et de Naples dont le pape Urbain II lui donna l'investiture, avec cette particularité que, Roger ayant refusé de recevoir dans ses nouveaux états un légat envoyé par Urbain II, ce pape, qui avait intérêt à ménager une famille aussi nécessaire aux croisades, reconnut Roger et ses descendans légats nés du Saint-Siége, et conséquemment dépositaires du pouvoir spirituel en même temps que de l'autorité temporelle.

1186. Par suite du mariage de Constance, fille de Roger, avec l'empereur Henri VI, le royaume de Naples et de Sicile passa dans la maison de Souabe. — 1266. Charles de France, comte d'Anjou et de Provence, auquel le pape Clément IV avait cédé en pur don les deux royaumes, vient prendre possession de la Sicile, dont il tue le souverain Manfroy, qui avait été reconnu héritier légitime de Conrad, petit-fils de Henri VI et de Constance. Seize ans plus tard, Pierre III, roi d'Arragon, qui avait épousé la fille de

Mainfroy, enleva par un crime la Sicile aux Français, qu'il fit tous égorger le jour de Pâques, au premier coup de vêpres, le 31 mars 1282. Ce meurtre infâme, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*, envenima encore la querelle entre les maisons d'Anjou et d'Aragon. Cette dernière eut l'avantage, et chassa à tout jamais les Français de l'île, dont elle resta souveraine jusqu'en 1516, époque à laquelle Ferdinand-le-Catholique réunit la Sicile à la couronne d'Espagne.

Généralement, en fait de donations de royaumes, la papauté n'eut pas la main heureuse. La Corse, la Sardaigne et la Sicile n'eurent pas à se louer de l'abandon singulier avec lequel elle disposa de leur sol et de leurs habitans, qui ne lui appartenaient pas, dans l'intérêt des relations diplomatiques du Saint-Siége avec les états temporels. Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit la cour de Rome, l'ancienne directrice des nations, donner l'exemple de ces échanges et de ces trafics qui s'effectuent sur des peuples comme sur des marchandises. Et ce fut sans doute ce précédent qui, en 1714, au traité d'Utrecht, autorisa la coalition victorieuse de la France à donner la Sicile au duc de Savoie Victor-Amédée, en récompense de ses services contre l'ennemi commun.

Du reste, les négociateurs d'Utrecht ne réussirent guère mieux que les papes dans leur distribution d'états; car les Espagnols revinrent à la charge en 1719, et envahirent presque toute l'île, qu'ils auraient gardée sans l'intervention anglaise, devant laquelle ils se retirèrent. Le traité de Londres disposa de la Sicile en faveur de l'Autriche, qui céda en échange la Sardaigne au duc de Savoie : nouveau troc qui ne mit pas encore fin aux invasions.

En 1733, don Carlos, infant d'Espagne, réalisa la conquête de la Sicile et du royaume de Naples, dont le traité de 1736 lui assura la double possession. Depuis cette époque, les Deux-Siciles restèrent dans les mains de la branche des Bourbons d'Espagne, dont un rameau régna à Naples jusqu'à l'avénement de la république parthénopéenne, en 1799. Lorsque Napoléon fit main basse sur l'Italie méridionale, la Sicile servit de retraite à Ferdinand IV, qui s'y maintint avec le secours des Anglais jusqu'en 1813, pendant que le trône napolitain était occupé par Joseph et par Murat.

Devenue le siége de la cour et le centre du gouvernement, la Sicile acquit alors une importance nouvelle, et fut le théâtre de mouvements politiques qui ne seront pas sans influence sur son avenir. De 1810 à 1815, elle s'essaya au gouvernement représentatif. En 1812, aux anciens parlemens qu'elle avait toujours possédés sous les princes aragonais fut substituée une constitution sur le modèle anglais. Mettant à profit les circonstances qui avaient placé la Sicile sous sa protection, l'Angleterre se constitua l'arbitre des contestations de la cour et du peuple sicilien, qu'elle préserva du joug français en lui imposant le sien. Sir William Bentinck, commissaire anglais, nommé généralissime des troupes de la Sicile, décida Ferdinand à accepter la constitution de 1812, mais ne fit pas un aussi bon usage de sa dictature en proposant à ce prince d'abdiquer: proposition qui fut repoussée, comme on le pense, et qui mit à nu les arrière-pensées de l'Angleterre sur un aussi bon poste méditerranéen que la Sicile.

Ferdinand conserva rancune aux Anglais; et aussitôt après la chute de Napoléon, il s'empressa de se délivrer de leur protectorat onéreux, et d'abolir la constitution de 1812, à laquelle il était cependant lié par un serment. A partir de 1816, la Sicile fut de nouveau réunie au royaume de Naples, où fut transféré le siége du gouvernement. En 1820, elle voulut profiter de la révolution napolitaine pour recouvrer son indépendance; mais l'intervention autrichienne, après avoir comprimé le mouvement napolitain, la replaça sous la domination de la cour de Naples, qui depuis s'est toujours efforcée d'en faire une simple province du royaume napolitain (quoiqu'elle soit habituée à être gouvernée par un vice-roi), et d'y étouffer tout esprit de liberté.

Ainsi donc la Sicile a eu successivement pour dominateurs ou pour colons les Pélasges, les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Arabes, les Normands, les Angevins, les Aragonais, les Allemands, et les Espagnols. Presque tous ont laissé des ruines sur son sol; mais les plus remarquables sont celles des monumens helléniques : Syracuse, Taormine, Sélinonte, Agrigente, Catane, Messine et d'autres villes en offrent de précieux restes, parmi lesquels se distingue surtout le beau temple de Ségeste.

SIEYÈS (EMMANUEL-JOSEPH), né à Fréjus, le 3 mai 1748, n'est pas le plus puissant ni le plus profond, mais bien le plus *savant* politique de la révolution française. Il y représente la pensée réfléchie; il y est, par excellence, l'homme d'état logicien et organisateur; et s'il a joué parmi ses contemporains le personnage singulier d'un révélateur dont on implore les oracles, sauf à ne pas s'y conformer toujours, c'est qu'il l'était en effet, non pas pour le fond des idées, mais pour leur définition rationnelle, pour leur traduction en institutions organiques, et pour l'art de les mettre à exécution. Donnant, aux momens critiques, le mot du problème ou de la situation, formule magique sans laquelle toute la puissance, toute la volonté, tout le génie des héros du drame politique demeureraient sans action, pour ouvrir cette époque de fermentation féconde il vient compléter Mirabeau, et, pour la clore, Bonaparte.

Dans la vie générale de la nation française, pendant cette période, il eut ainsi pour spécialité la fonction de l'entendement, parce que l'entendement était tout en lui. De là sa supériorité et aussi son insuffisance. Il pensait déjà, a dit M. de Talleyrand, quand d'autres ne faisaient que rêver. Mais il s'agit de savoir si ces rêves, c'est-à-dire ces divinations vagues et confuses du sentiment, n'avaient pas une portée supérieure aux notions bien définies de Sieyès. Tout ce qui entrait dans la conception de celui-ci avait la netteté scientifique et la précision d'un plan d'exécution; mais cette partie de la vérité, qui, dans l'état de la civilisation, n'était accessible que par les élans de l'âme, lui demeurait étrangère. Dans la philosophie moderne il ne sentait que le critique sarcasmeur de Voltaire, et puis ce fragment mesquin de dogmatisme sensualiste qui était parvenu, tant bien que mal, à une construction scientifique. « Aucun livre, écrivait-il, ne m'a procuré une satisfaction plus vive que ceux de Locke et de Condillac; » et quant à Voltaire, il le relisait sans cesse, disant, illusion singulière! que tous les *résultats* étaient là. Mais la conception la plus générale de la vérité nouvelle, l'idée de l'unité vivante et progressive du genre humain, que le sentiment bien plus que la logique révélait à Condorcet, voilà ce qui dépassait la portée d'un esprit exclusivement didactique.

Or, que l'on consulte les systèmes des publicistes ou les constitutions des assemblées, il est évident qu'à la fin du dix-huitième siècle un seul principe politique, celui de l'indépendance individuelle, était parvenu à la netteté d'une formule métaphysique, et avait pris place dans le cadre de la science. Ce principe, dans sa légitime acception, consiste en ceci : que la raison et la volonté de chaque homme constituant la dignité de son être sont sacrées et inviolables pour tout autre homme, et qu'entraver, dans sa manifestation *régulière* une individualité humaine, partie intégrante de l'humanité, c'est un crime de lèse-humanité [*].

[*] Ce principe suppose que tous les élémens de la nature humaine et tous les sentimens qui en naissent sont légitimes et bons à leur place, étant tous nécessaires à la complète existence de l'humanité. Nous croyons, en effet, que s'ils deviennent mauvais et illégitimes, c'est parce qu'ils sont déplacés, exagérés, dénaturés par

Mais ce n'est là qu'une vérité incomplète. Adoptée d'une manière absolue, elle se change en erreur; elle devient l'absurde système de la souveraineté de l'individu, et la négation de la loi du devoir, source de toute autre loi. Pour la compléter, il faut y joindre le principe de la solidarité naturelle, laquelle résulte de l'union providentielle de tous les hommes dans une destinée indivisible et pour une œuvre commune, la création progressive de l'humanité. A ce dernier point de vue se révèle l'existence d'une loi supérieure à toutes les volontés individuelles, loi qui se manifeste par l'organe de la conscience générale, mais à la condition du développement libre de toutes les individualités.

Ce n'est pas que le principe de la solidarité ait manqué à notre révolution. Au fond, il en fut l'âme, et c'est la différence fondamentale entre la révolution française et l'américaine où prédomine, au contraire, la croyance à l'indépendance individuelle. Il plane sur toute la doctrine de Rousseau; l'idée d'égalité l'implique; et en tant que sentiment, c'est lui qui se formula sous ce mot de fraternité, reproduction, dans l'ordre purement humain, de la charité chrétienne, complément légitime et indispensable de notre devise révolutionnaire. D'ailleurs l'idée de la *nation*, qui est le symbole le plus général de cette époque, et y forme le point central de ralliement, ne comprend-elle pas implicitement à la fois la liberté et la solidarité des citoyens, et même l'unité solidaire du genre humain dans la mesure où elle peut se concevoir et se réaliser aujourd'hui? Mais comme cette partie de la vérité politique, non accessible encore sous la forme d'idée pure, ne se révélait guère alors qu'au cœur de l'homme, elle dut rester pour Sieyès dans l'ombre, presque dans l'oubli. Sur le terrain de la métaphysique, on le voit prendre pour base la souveraineté de l'individu, attribuer l'origine de la société à une convention, et passer par tous les sophismes vulgaires pour accorder ce système avec le sentiment confus, mais profond, que tout le monde avait alors d'une volonté générale souveraine. « La cause finale de tout le monde social, disait-il, est la liberté individuelle. »

Or, ce principe exclusif et l'organisation sociale qui s'en déduit suffisent à la bourgeoisie. En effet, les possesseurs des capitaux trouvant dans l'ordre civil, tel qu'il existe encore, et dans la constitution économique de la société tous les moyens d'une existence indépendante, ne demandent qu'à élargir le cercle de la vie individuelle et à faire de l'association politique une simple garantie de sécurité. Et comme, dans les masses, la vie morale se moule sur la condition physique, celle de nos bourgeois, tronquée, par l'égoïsme n'a besoin pour se déployer ni de la communauté d'existence du forum, ni de celle du temple, ni de celle du cirque. Mais la classe prolétaire ne trouvant pas l'indépendance dans le cercle des relations civiles, ne peut l'attendre que de l'intervention du pouvoir social et de l'extension de la vie commune. D'ailleurs, privée des délicatesses dont l'éducation ouvre la source, elle n'en est que plus capable et plus avide des fortes émotions, des larges sentimens qui circulent électriquement dans les grandes réunions ou dans les grandes communautés morales des hommes. Sieyès donc, et tous ceux qui s'arrêtèrent à ce premier principe, durent s'absorber dans la partie bourgeoise et purement politique de la révolution, sans en guère comprendre la partie sociale et populaire. Ils n'eurent jamais sans doute, comme certains hommes d'état de nos jours, un plan prémédité de constituer l'aristocratie bourgeoise; mais dans le cadre politique que concevait leur intelligence, il n'y avait de place que pour les développemens matériels et moraux de la bourgeoisie, non pour ceux du peuple.

de faux rapports sociaux, et parce qu'alors ils empiètent les uns sur les autres. A ce point de vue on peut dire que tout vice ou tout crime a son germe dans une vertu.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant; les hommes politiques qui, s'inspirant du sentiment de la fraternité, eurent surtout en vue l'émancipation des masses, comprirent plus profondément le sens et la portée de la révolution; mais ceux placés au point de vue de Sieyès, quoique n'ayant pas la *vue longue*, selon le mot de Napoléon sur Sieyès lui-même, furent cependant davantage dans la vérité pratique. En effet, le but de la révolution était double : une rénovation radicale de l'ordre social à préparer pour un avenir assez prochain, en établissant dès lors les principes générateurs de cette société future, et, pour le présent, une organisation transitoire et progressive à fonder avec les faits sociaux survivans de l'ancien régime, la royauté et la bourgeoisie, mais en les modifiant, en les domptant, en leur imprimant une impulsion vers la démocratie. Ce problème préliminaire était le seul à résoudre directement en 89; et cela est bien évident, puisque aujourd'hui même, après tant de temps et d'essais, il est si mal et si incomplétement résolu.

Quoi qu'il en soit, ce n'était pas aborder la vérité par son centre, et Sieyès fut entraîné, par cette préoccupation trop exclusive de l'indépendance individuelle, dans de singuliers écarts de théorie; comme, par exemple, lorsqu'il déclara donner la préférence d'une manière absolue à la monarchie sur la république, par l'unique raison que la première permet de laisser les citoyens plus étrangers à la vie publique, et de donner ainsi plus de latitude aux caprices de l'individualité. Ainsi pour lui la question n'était pas de savoir laquelle de ces formes sert le mieux à la conservation de la dignité humaine et au développement de la civilisation nationale, où s'alimentent en définitive toutes les existences privées.

Précurseur du libéralisme par ce côté de son esprit, il peut être aussi regardé comme un des ancêtres du constitutionalisme actuel par sa préoccupation de la partie organique des institutions. C'est là, on le sait, dans l'opinion commune, son trait caractéristique, et jusqu'à un certain point son ridicule. Toujours bien au-dessus cependant de cette superstition qui substitue aux vrais principes de mesquins préjugés sur la trinité constitutionnelle et sur le chimérique équilibre des pouvoirs, il juge admirablement, dans son fameux ouvrage sur le tiers-état, cette *constitution anglaise*, où il ne voyait, au lieu de la simplicité du bon ordre, qu'un échafaudage de précautions contre le désordre. Et cependant il démêle avec sagacité, au milieu de ce *fatras*, les vrais ressorts de la grandeur politique de l'Angleterre. Il déclare aussi le droit électoral inhérent à la personne, non à la propriété, et pose formellement le principe « qu'une nation est toujours maîtresse de réformer sa constitution. Enfin ses combinaisons les plus artificielles avaient toujours pour but de réaliser le règne de la volonté générale, seule autorité légitime à ses yeux. Aussi repoussait-il la division de la législature en deux chambres distinctes ayant le *veto* l'une sur l'autre, tandis qu'il nous paraît avoir ouvert un aperçu fécond en proposant de combiner la délibération en deux chambres séparées avec le vote en commun. Loin donc de se confondre avec les monarchiens anglicans, c'était au grand courant des idées françaises qu'il appartenait. D'ailleurs l'introduction dans la politique du mécanisme constitutionnel, sans être, comme le prétendent quelques uns, le fond du progrès social entrepris par la révolution, en forme cependant une branche essentielle. C'en est la partie technique, l'indispensable instrument de réalisation. Or, Sieyès est l'agent par excellence de ce progrès spécial, et ses essais sont les premières bases qui aient été posées d'un art rationnel de l'organisme politique.

Que, du reste, il ait trop sacrifié au matérialisme constitutionnel, et se soit trop livré à la pédantesque prétention de remplacer la vie naturelle du corps social par un pur

mécanisme, ceis est incontestable. La manie de sa vieillesse était de réunir en collections toutes sortes de constitutions classées et étiquetées avec soin comme autant de recettes contre les maladies politiques, et d'en dessiner le plan synoptique comme on ferait pour des machines. Celle qu'il proposa en l'an VIII avait aussi été dessinée sous la forme d'une pyramide, dont la nation active formait la base, et le chef de l'état le sommet.

Cependant, avec le coup d'œil pénétrant et sagace dont il était doué, nul n'apprécinit mieux les ressorts effectifs et les forces vives du monde politique. Mais pour lui il n'y avait pas de milieu entre organiser la société sur un plan symétriquement logique, ou bien la livrer au jeu fatal de ces forces qu'il regardait comme nécessairement et pour toujours irrationnelles. Hors de l'application exacte de ses systèmes, il n'y avait donc plus à ses yeux qu'une politique machiavélique ou révolutionnaire. C'était l'effet naturel de sa roideur systématique. A l'époque du 18 fructidor, comme on était effrayé de la rigueur des mesures dictatoriales conseillées par lui : « Vous m'avez demandé un habit, répondit-il; je vous l'ai donné. S'il ne vous va pas, raccourcissez-le ou allongez-le; ce n'est plus mon affaire. » En effet, pour toute autre chose que la solution exacte d'une équation politique, il n'était plus compétent. Esprit carré et tout d'une pièce, syllogisme vivant, il apportait sa pensée à la patrie, non comme un tribut, mais comme un ultimatum, et dès qu'il voyait les réalités actuelles refuser de se loger dans cet inflexible cadre, dès qu'il aurait fallu composer avec elles, dès qu'une objection s'élevait, il se repliait en lui-même, laissant sur la place une idée que d'autres mettaient en œuvre, mais en la dénaturant.

Ce défaut et la stérilité dont il frappa les idées organiques de Sieyès, tenaient à son tempérament moral. On exerce de l'influence par ce qu'on est bien plus que par ce qu'on pense, et pour être puissantes, les idées d'un homme doivent former un tout indivisible avec sa personnalité. Chez Sieyès, le caractère n'était pas à l'unisson de l'esprit. On sait de quels intérêts mesquins et sordides il se laissait influencer. Il y a une scandaleuse histoire de fonds secrets déposés dans une armoire au palais du Luxembourg, et dont, après le 18 brumaire, les consuls provisoires se dispensèrent de rendre compte, sous prétexte de les appliquer aux dépenses du coup d'état. Si l'on en croit le Mémorial de Sainte-Hélène, Bonaparte aurait refusé sa part dans cet escamotage : il avait bien autre chose à escamoter. Puis Sieyès ne tendit-il pas les mains aux chaînes dorées que lui jeta Bonaparte? D'inflexible théoricien de la démocratie ne devint-il pas sénateur et comte d'empire, comme on l'avait vu dans sa jeunesse, quoique philosophe, intimement lié avec Diderot, et assez incrédule pour mettre dans ses discours à la Constituante la nature à la place de la Providence, se faire une renommée de dévotion, et devenir vicaire-général et chanoine de l'église de Chartres? Nul doute que l'empreinte de la robe ecclésiastique ainsi portée ne se retrouve dans sa tactique politique concentrée jusqu'à l'hypocrisie, et après avoir fait long-temps des choses de la foi une affaire de convenance, il ne pouvait porter dans les affaires cette foi, cet enthousiasme, ce dévouement vraiment religieux, où l'homme est tout entier. Si donc nous professions ce scepticisme de bon ton qui, faisant vanité de ne rien prendre au sérieux dans l'histoire, n'y voit que le jeu capricieux de ressorts individuels, nous pourrions, en faisant ressortir des contradictions piquantes, que nous nous garderions bien d'expliquer, envisager comme une mystification le rôle politique de l'*abbé* Sieyès, et comme une dupe le public qui s'y est long-temps laissé prendre. Mais ce serait tracer un caractère pour la scène comique, non un portrait pour l'histoire. L'objet de celle-ci est de montrer quelle fonction ses personnages ont remplie dans le développement de l'humanité, et quelle portion des tendances ou des idées générales de leur temps ils se sont spécialement assimilée; car les plus forts ne font que puiser au trésor commun de l'esprit humain un fragment auquel ils ajoutent un nouveau lustre. Et comme, après tout, cette assimilation n'a pu se faire qu'en vertu de la nature individuelle de ces hommes, cette méthode est encore la meilleure pour pénétrer dans leur for intérieur, sans se perdre dans le dédale des contrastes bizarres dont toute individualité est pétrie. Nous pourrions dire plus : à nos yeux la vérité historique n'est pas le calque servile de la réalité passée. L'histoire est toujours plus ou moins une épopée rationnelle; elle définit, en les personnifiant sous des noms de peuples et d'individus, les divers élémens de la nature humaine développés dans le cours des temps, seule chose que l'humanité ait un sérieux intérêt à se rappeler de sa vie antérieure. Mais, pour ce qui concerne Sieyès, il suffit de dire que nous ne croyons pas aux petits mobiles la vertu d'enfanter les grandes choses. Si sa part dans le travail utile de la révolution a été considérable, c'est qu'au milieu de ses petites passions il y en avait une grande et générale par son objet, la passion de la vérité abstraite, et par suite la passion de la justice et de la liberté, en tant que vérités métaphysiques. Au milieu de sa sèche misanthropie, il eut réellement pour la cause démocratique la foi, l'enthousiasme et l'amour intellectuel d'un géomètre pour le théorème dévoilé à son intelligence; mais quand cette cause sacrée se présentait comme une question de sentiment et non plus de dialectique, elle lui devenait étrangère; et voilà pourquoi, durant la crise de 93, quand tous les hommes, mus par des sympathies, ne pouvaient s'empêcher de se jeter, même à l'aveugle, dans cette mêlée où la chair humaine luttait en palpitant avec tant d'efforts et de douleurs, Sieyès sut rester spectateur impassible, laissant le champ ouvert aux hommes d'une trempe appropriée à ces terribles débats. Il ne faut pas le lui imputer à crime. « Que faire dans une telle nuit? a-t-il dit en parlant de cette époque; attendre le jour. » Et lorsqu'on lui demanda compte de sa conduite sous la terreur, il eut raison de répondre pour toute justification : J'ai vécu. Pour un tel homme, il n'y avait pas alors autre chose à faire.

D'ailleurs une nécessité politique une fois reconnue par lui, nulle pitié ne l'arrêtait : « *La mort sans phrase*, » avait-il dit dans son vote au procès de Louis XVI; et il paraît qu'au 18 brumaire, anticipant par sa prévoyance sur les proscriptions qu'amena l'attentat de nivose, il aurait voulu sceller la victoire par quelques exécutions.

Quand il eut été blessé par le royaliste Poulle, son compatriote, voyant l'assassin sur le point d'être acquitté par un jury réactionnaire, il dit à son portier : « Si Poulle revient, vous lui direz que je n'y suis pas. » Au fond, dans cette spirituelle épigramme contre la tendance rétrograde de l'opinion publique, nous sommes bien moins porté à voir de la magnanimité qu'une absence de la faculté d'indignation, et nous dirions presque d'émotion pour tout ce qui n'était pas un objet de calcul ou de spéculation intellectuelle.

Son style, en parfait accord avec son caractère, était concis, nerveux, énergique, éloquent même à force de logique. Tout ce que la réflexion peut donner s'y trouve; mais le feu sacré de l'idéalisme n'y brûle pas, et l'on ne s'y sent jamais porté sur les grandes ailes de l'enthousiasme.

Voilà ce que pensait et ce qu'était Sieyès; voici ce qu'il a fait.

Par l'administration de l'Eglise, à laquelle il prit part, soit comme vicaire-général, soit comme conseiller-commissaire à la Chambre supérieure du clergé de France, il s'était formé à l'art du gouvernement et à la tactique des assemblées délibérantes. Souvent appelé à Paris, après s'être baigné à loisir dans ce réservoir des idées du monde.

il allait dans une retraite champêtre, chez l'évêque de Chartres, méditer en silence la pensée des philosophes et des publicistes, ou mûrir ses propres spéculations. Aussi, lorsque les électeurs de Paris, après avoir exclu tous les candidats nobles ou prêtres, firent une glorieuse exception en sa faveur, seul peut-être de tous les représentans de la France, il arriva aux états-généraux avec un système complet et logiquement enchaîné.

L'œuvre capitale du mouvement de 89, et on peut dire de toute la révolution, c'est d'avoir produit l'avénement de la nationalité française, et d'avoir ouvert ainsi pour le monde entier l'*ère des nations*; c'est d'avoir établi en principe que la masse des populations de la France formait un corps vivant, suffisant à sa propre existence, et doué d'une âme, c'est-à-dire d'un esprit et d'une volonté unanimes; c'est d'avoir, en fait, tant par le renversement des entraves matérielles, que par la mise en lumière des idées enfouies au fond de la conscience publique, fait éclore cette vie nationale encore latente pour ainsi dire. Lorsque Mirabeau, défendant la Constituante, voulut résumer par un seul mot les résultats glorieux de ses travaux, il dit : « C'est par l'Assemblée nationale que les Français, jusqu'alors agrégation inconstituée de peuples désunis, sont véritablement devenus une nation. »

Eh bien! dans cette grande œuvre, Sieyès figure à côté de Mirabeau, à peu près comme chez les peuples primitifs le devin à côté du chef de guerre. L'idée qui se répandit alors partout de l'existence de la nation et de ses droits, il l'avait long-temps mûrie. Le nom encore inouï des gardes nationales était sorti de sa bouche, et en répondant à cette objection que le tiers-état ne pouvait à lui seul composer les états-généraux, « Ah! tant mieux, avait-il dit, il formera une *assemblée nationale*. » Non qu'en cela il ait révélé un secret tout-à-fait ignoré; l'idée même et le mot circulaient déjà; mais ce qui appartient en propre à Sieyès, c'est d'en avoir dévoilé complétement les sens et la portée dans l'admirable écrit publié sous ce titre : Qu'est-ce que le tiers-état ?

La question alors à l'ordre du jour, le doublement des députés des communes, n'était au fond que celle-ci : Y a-t-il une nation en France, et le tiers-état est-il cette nation ? — Qu'est-ce que le tiers-état? disait Sieyès. Tout. Qu'est-il dans l'ordre politique actuel? Rien. Que veut-il être ? Quelque chose. — Le tiers-état est tout. Et en effet, que faut-il pour constituer une nation ? des travaux particuliers et des fonctions publiques. Or, qui suffit à ces deux modes de l'activité sociale? le tiers-état. Il contient donc toutes les *parties intégrantes*, tous les *organes vitaux* d'une nation. D'ailleurs, ajoutait-il, ceux qui participent à l'*intérêt commun* ont seuls le droit de faire des lois sur cet intérêt commun. Or, les privilégiés, bien loin d'y participer, ont un intérêt tout contraire. Donc, loin de faire partie de la nation ils en sont les ennemis naturels. Ainsi le tiers-état forme le corps de la nation, dont les classes privilégiées ne sont que des excroissances parasites. Puis, à l'argument du droit de conquête invoqué par les privilégiés: Eh bien! répondait Sieyès, que le tiers-état devienne conquérant à son tour. C'était aborder le problème précisément comme il est posé dans l'histoire. Au point de vue théorique, envisager ainsi les professions diverses comme les élémens de la vie du corps politique, c'était dépasser, sous l'inspiration de la réalité présente, l'individualisme spéculatif dont Sieyès était ailleurs esclave, et toucher presque aux notions actuelles de la philosophie politique. Que disons-nous, en effet, aujourd'hui? qu'une nation est un corps de citoyens appelés par une loi providentielle à travailler ensemble au développement de la civilisation suivant un certain mode qui constitue l'individualité nationale, et se devant tous, avec toutes leurs facultés, à l'accomplissement de cette destinée commune.

Avec sa rigoureuse logique, Sieyès aurait donc voulu que le tiers-état composât seul l'Assemblée nationale à l'exclusion des deux ordres, et cette vue mérite d'être remarquée. Si elle avait été mise à exécution, la révolution eût peut-être suivi une marche différente. L'Assemblée constituante, n'étant ni entravée par les résistances, ni emportée, dans quelques cas, par les exagérations perfidement calculées des privilégiés, aurait pu éviter bien des écueils où elle échoua.

Par la définition de Sieyès, la France, mise en possession complète de sa propre pensée, put dès lors agir avec l'énergie qui accompagne une entière certitude, et avec l'efficacité résultant de la vue claire des conséquences d'une idée.

Tel nous l'avons vu dans la théorie, tel nous le trouvons dans la pratique. Il avait prévu les circonstances de la lutte et dressé le plan de campagne. Sur le refus de la noblesse de se réunir aux communes, « Il faut, dit-il, couper le câble. » Il propose donc d'abord de se constituer sous la dénomination, peu tranchante dans la forme, de *Représentans connus et vérifiés de la nation française*; puis, les esprits une fois préparés et aguerris par plusieurs jours de discussion, il dévoile tout-à-coup une lumière nouvelle, et fait adopter d'enthousiasme ce nom décisif et fécond en incalculables conséquences d'*Assemblée nationale*. On lui attribue la rédaction de ce serment par lequel les députés des communes s'engagèrent *à ne jamais se séparer avant d'avoir régénéré la France*. Au 23 juin, c'est Mirabeau qui, de sa parole impétueuse, met en déroute l'ancien régime dans la personne de M. de Brézé; mais c'est Sieyès qui assure la victoire et en recueille les fruits en *définissant* à la fois la situation et la marche politique à suivre : « Ne sommes-nous, dit-il, que des mandataires, des officiers du roi, nous devons obéir et nous retirer; mais sommes-nous les envoyés du peuple, remplissons notre mission librement, courageusement. Est-il un seul d'entre nous qui voulût abjurer la haute confiance dont il est revêtu, et retourner vers ses commettans leur dire : J'ai eu peur; vous aviez remis dans de trop faibles mains les destinées de la France; envoyez à ma place un homme plus digne de vous représenter. Eh! messieurs, ne sommes-nous pas aujourd'hui ce que nous étions hier ? »

L'avénement de la nation ainsi proclamé, restait à le consommer en fait. La loi organique la plus décisive à cet effet est encore de Sieyès, bien qu'on autre en ait prononcé le rapport, et toute sa vie il revendiqua comme sa principale gloire d'en avoir été le seul auteur. Précédemment il avait écrit : « Ce n'est qu'en effaçant les limites des provinces qu'on parviendra à détruire tous les priviléges locaux. Ainsi il sera essentiel de faire une nouvelle division territoriale par espaces égaux partout. Il n'y a pas de moyen plus puissant et plus prompt de faire sans trouble, de toutes les parties de la France, un seul corps, et de tous les peuples qui la divisent une seule nation. »

Il y aurait matière à discussion sur la valeur absolue du plan de Sieyès adopté par la Constituante comme base de la division départementale de la France. Sans nul doute cette division est trop absolument géométrique; on y a tenu trop peu de compte de la manière dont la vie se répartit, et des circonstances naturelles de soi, de population, de civilisation, qui donnent à telle section du territoire plus d'importance qu'à telle autre d'égale étendue, ou exigent pour elle une direction administrative différente. Ces défauts se font surtout sentir dans l'application de ce cadre à l'exercice des droits politiques. Peut-être eût-on plus approché de la perfection, et fait une révolution territoriale à la fois plus facile et plus définitive, en s'écartant moins, comme le voulait Mirabeau, de la classification créée par la vie antérieure des diverses provinces. Mais le but essentiel à cette époque, le résultat auquel il fallait tout sacrifier plutôt

que de le laisser incertain, c'était l'abolition du morcellement provincial. Or, le seul moyen efficace n'était-il pas de trancher dans le vif en substituant au système des convenances traditionnelles celui de la distribution symétrique *à priori*, de manière à ne laisser subsister que des circonscriptions artificielles, spécialement relatives à l'administration et dépourvues de toute individualité ? Cette méthode était d'ailleurs tout-à-fait dans le génie de Sieyès. Pour lui le département n'était qu'un carré de dix-huit lieues de côté, et la commune, cet atome primordial de la société politique, un carré de six lieues de côté, divisé en neuf carrés de deux lieues de côté, qu'il appelait cantons. Toutefois, son idée fondamentale d'augmenter les dimensions des unités territoriales élémentaires, tout en diminuant l'étendue des provinces, mérite attention ; c'est peut-être le vrai moyen de donner plus d'énergie et de portée à la vie sociale des localités, sans altérer celle de l'Etat.

Le même plan constituait l'organisation représentative dans toutes ses branches et à tous ses degrés. Dans le rapport de Sieyès sur la liberté de la presse, ce principe essentiel de notre nouveau droit politique, la théorie en est formulée avec une profondeur et une éloquence qu'on peut appeler monumentales. C'est ainsi qu'il fournit les idées-mères, et sur quelques points la structure complète de ces institutions par lesquelles la Constituante s'efforçait de fonder un ordre social, démocratique en droit, et, en fait, coulant à la démocratie comme un fleuve à l'Océan. Malheureusement ses conceptions les plus rationnelles étaient mélangées d'un alliage hétérogène par des hommes qui n'en comprenaient pas l'enchaînement, ou repoussées par des considérations mesquines, quelquefois par le bon sens expérimenté des praticiens, mais plus souvent par leurs préjugés. Il avait rédigé, pour servir de préambule à la Constitution, une *déclaration de principes*, catéchisme politique parfait ou point de vue de la doctrine contemporaine ; l'assemblée y substitua une *Déclaration des droits* assez mal digérée. En vain il s'opposa au *veto* suspensif, ne voulant accorder au pouvoir exécutif que le droit d'appeler du pouvoir législatif au pouvoir constituant. Dans la question des dîmes, il voulait leur rachat au profit de l'Etat au lieu de leur abolition pure et simple, qui ne devait profiter qu'aux propriétaires. « Ils veulent être libres, et ne savent pas être justes, » avait-il dit en parlant de ceux-ci ; et ils se vengèrent en attribuant son opposition à un intérêt personnel qui était cependant étranger au débat. Sur la question du jury, distinguant, avec grande raison, les questions litigieuses en points de droit et points de fait, il voulait le jury pour juge de tous les points de fait, au civil comme au criminel. La routine des gens de loi le fit échouer encore. Ainsi méconnu, il se dégoûta, et on se dégoûta de lui. Alors il se mit à bouder l'assemblée et le public, ne prit plus aucune part ostensible aux travaux législatifs, renonçant à la tribune, et ne paraissant que rarement dans les comités, où il gardait un silence ironique. En vain, au fort de la discussion sur le droit de paix et de guerre, Mirabeau dénonça ce silence, qu'il appela une calamité publique, et conjura ce *grand penseur* de venir achever la constitution *dont lui seul avait posé les bases*. Le *fiat lux* si nécessaire au milieu de ces confus débats ne sortit pas de sa bouche inflexible.

Refusant donc de livrer sa pensée au scalpel de l'*empirisme politique*, ou aux divagations des débats parlementaires, il appelait dès lors de ses vœux une puissance quelconque, homme de guerre ou parti politique, qui voulût bien s'emparer de la société pour la lui donner à régler. Ainsi s'expliquent à nos yeux ses relations avec le parti d'Orléans, avec Brissot, avec Dumouriez, avec le club des Jacobins, avec tout ce qui lui semblait propre à devenir un instrument puissant et maniable. Cependant sa paresse naturelle le retint dans la retraite sous l'Assemblée législative. On sait aussi le rôle passif auquel il se voua, perdu dans les rangs de la majorité conventionnelle, pendant cet effrayant orage, dont l'éclair projeta parfois une si pénétrante lueur dans les profondeurs de l'avenir. L'orage dissipé, son retour à l'activité politique fut signalé par quelques mesures décisives, le rappel des Girondins, le décret d'une loi martiale, la désignation de Châlons-sur-Marne comme lieu de réunion de la représentation nationale en cas d'atteinte portée à sa liberté.

Se hasardant enfin à dévoiler une partie de sa pensée intime, il proposa, le 20 juillet 1795, à la Convention un partage des principales fonctions de l'Etat entre quatre pouvoirs, le tribunat, le gouvernement, la législature, et une Jurie constitutionnaire chargée de proposer tous les dix ans des réformes dans la constitution, et d'annuler en appel les actes inconstitutionnels des autres pouvoirs. L'importance de ces idées fut complétement méconnue. La jurie constitutionnaire eut seule les honneurs d'une discussion, et fut rejetée à l'unanimité. Sieyès, revenant à sa tactique expectante, ne voulut prendre dès lors aucune part à la constitution de l'an III, où il ne reconnaissait tout au plus que de l'*instinct politique* sans conception rationnelle, et se tourna vers la politique extérieure, s'occupant ainsi de consolider les murs de l'édifice en attendant qu'il lui fût permis d'en distribuer l'intérieur. Il signa le traité d'alliance avec la Hollande, et présida, comme directeur, à ceux de Bâle avec la Prusse et l'Espagne. Ambassadeur à la cour de Prusse, il y représenta dignement la France, travailla, avec une rare intelligence des intérêts diplomatiques, à préparer une alliance intime entre les deux nations, et déploya dans le détail de sa mission une sagacité, une finesse de coup d'œil aussi grandes que si de sa vie il n'avait inventé un système.

Durant cette période, Sieyès ne s'était mêlé de la politique intérieure qu'au 18 fructidor, pour conseiller la remise en vigueur d'un système de gouvernement hardiment révolutionnaire. La nation se trouvant ramenée par une violente réaction au point de partage entre la pente de l'ancien régime et celle de la révolution, et n'étant pas mûre pour recevoir l'organisation rationnelle qu'il lui destinait, Sieyès n'avait dû voir de salut pour elle que dans le renouvellement du mouvement révolutionnaire avec le balancement fatal de ses flux et reflux. Mais en 1799, lorsqu'il fut nommé député au Conseil des cinq-cents et membre du Directoire, de toutes parts on aspirait à une assiette plus stable, et on était dans l'attente d'un messie politique. Sieyès se trouva à la tête d'une immense opinion libérale et modérée, ayant à combattre, d'un côté les *rouges* ou *pourris* représentés par Barras, de l'autre les rejetons des Jacobins rénnis dans le club du Manége, qu'il fit dissoudre d'autorité. Le moment lui sembla donc venu d'instituer la France. Ne voulant pas pour ses auxiliaires des partis politiques, violens et ingouvernables de leur nature, il lui fallait une épée qui fût sans réserve au service de sa pensée. Il avait choisi Joubert ; mais la mort de ce général patriote et dévoué, tué à la bataille de Novi, le laissa face à face avec la puissance prédestinée dont l'éclat fascinait déjà les regards de la France ; il en redoutait l'ascendant. « Vous verrez où il nous mènera, disait-il à ceux qui le pressaient de s'unir à Bonaparte. Mais il le faut, ajoutait-il ; s'il ne le fait pas avec nous, il le fera avec les Jacobins, il le fera avec le diable. » Telle est cependant l'autorité d'une pensée qui se sait bien elle-même, que celle de Sieyès comptait comme une puissance à côté de l'épée conquérante de l'Italie et de l'Egypte. Le besoin qu'ils avaient l'un de l'autre vainquit l'antipathie naturelle entre deux hommes si diversement supérieurs, et, l'accord conclu, Sieyès fut le plus habile meneur du coup d'Etat de brumaire. On le vit lutter avec une présence d'esprit égale à sa fermeté, alors que Bonaparte semblait faiblir. C'est que Sieyès, une fois emporté par la logique de son

Digitized by Google

action, avait la roideur, et, si l'on peut parler ainsi, l'intrépidité d'un syllogisme.

Consul provisoire avec Bonaparte et Ducos, il pouvait enfin se croire au moment de réaliser la pensée de toute sa vie, lorsqu'il la vit avorter sans retour. Ce plan constitutionnel si savamment combiné, dévoré en quelque sorte par l'ardent génie de son despotique collègue, ne servit que d'aliment et de matériaux à la pensée ambitieuse de celui-ci. Grâce au parfait équilibre calculé par Sieyès, il suffisait de retrancher quelque chose aux garanties nationales, et de l'ajouter au pouvoir exécutif, pour faire pencher définitivement la balance au profit de celui-ci; procédé simple par lequel les diverses constitutions du consulat et de l'empire, filles illégitimes de celle de Sieyès, en furent successivement tirées. Quand on en vint à l'institution dont Sieyès avait fait la clef de voûte de son édifice, celle qui donnait à la république, sous le nom de proclamateur-électeur, un président exclu de toute participation active aux affaires: « C'est le rôle d'un cochon à l'engrais de quelques millions, » dit Bonaparte; et le système, tout démantelé, s'écroula sous les traits du ridicule.

Déjà Sieyès mesurant la situation avec son coup d'œil clairvoyant, avait dit: « Nous avons un maître; il sait tout, il peut tout et il veut tout. » Il prit donc son parti, et sans marchander pour conserver quelques fragmens désagrégés de l'édifice qu'il ne pouvait maintenir dans son ensemble, il renonça pour toujours à ce monde politique, devenu étranger pour lui dès que sa pensée n'y pouvait présider. Refusant la qualité de second consul, comme plus tard celle de président du sénat, il alla s'enterrer à Marly-le-Roi, dans une agréable campagne, opulemment doté par le gouvernement consulaire sous prétexte de récompense nationale. Là, cette passion politique intellectuelle, qui l'avait pendant un temps élevé au-dessus de lui-même, n'ayant plus désormais d'aliment, sa nature morale s'affaissa complétement. « Le reste de sa vie s'écoula, dit un biographe, dans son fauteuil, dans la paresse, dans la richesse, dans la méditation ironique, dans le mépris des hommes, dans l'égoïsme, dans le népotisme. Il semblait fait pour être cardinal sous Léon X. » 1814 et 1815 ne troublèrent pas son sommeil. Exilé par la restauration, lorsque la révolution de 1830 eut rouvert la France aux juges de Louis XVI, il y rentra pour mourir.

Sa vie politique, comprise tout entière entre 1788 et 1800, fut dans son ensemble sur la ligne droite du progrès harmonique et régulier, puisqu'elle se rattache aux deux faits politiques essentiels de la révolution, savoir: la proclamation du droit politique national et le premier établissement d'un gouvernement stable pour la période de transition; le reste du travail révolutionnaire ne fut guère, en effet, que labour profond de la société, ou dépôt de semences éparpillées par l'ouragan et destinées à germer long-temps après. Mais s'il a cette gloire d'avoir déterminé et abordé nettement les deux problèmes essentiels, Sieyès est en grande partie responsable devant la France et la postérité de ce qu'il y eut de faux dans leur solution. En théorie, la forme didactique dont il revêtit l'individualisme est une cause des vices de notre droit public. En pratique, si au lieu de tout sacrifier à la réalisation absolue de son système, et de livrer dans ce but la France à une dictature militaire, il eût subordonné sa pensée à la pensée publique, et mis avec abnégation son intelligence au service de la volonté générale, l'ordre politique de transition aurait peut-être été organisé avec plus de logique et de solidité en 1791, ou, du moins, avec plus de garanties pour la liberté en l'an VIII. Il y a un homme qui peut être considéré, dans son caractère et sa conduite, comme la critique vivante de Sieyès: c'est Carnot. Tout ce qu'il y avait de grand chez l'un de ces deux hommes manquait à l'autre.

Quant au système organique, qui fait l'originalité historique de Sieyès, bien que l'application directe en ait échoué et que les effets indirects n'en aient pas été heureux, c'est un monument trop remarquable dans la science politique pour ne pas lui accorder quelque examen. Le détail en est connu; mais nous allons tâcher de mettre en lumière les idées profondes qui en ont inspiré les principales dispositions.

Dans cet examen il faut tenir compte du caractère progressif que Sieyès, avec une exacte intelligence de son temps, entendait donner à toutes ses institutions. Cette intention, exprimée formellement par lui, se manifeste d'ailleurs par sa recherche constante en toute matière, de moyens de transition entre le fait présent et l'état normal qu'il détermine pour l'avenir. Ainsi ce qui peut paraître restrictif et avare dans ses plans n'était presque jamais qu'une précaution transitoire, et toujours il plaçait à côté l'idéal de la perfection à atteindre ainsi que le germe du développement futur. Sans doute il distinguait dans la nation une classe de citoyens actifs, en prenant pour ligne de démarcation le cens, quoique dans une mesure bien démocratique; sans doute, il amortissait l'élection populaire par l'intermédiaire des corps électoraux; mais il consacrait en principe le droit de tous les citoyens à l'exercice de la souveraineté dès qu'ils en sont capables, et, en attendant, à l'éducation politique par leur participation graduelle aux affaires publiques. Et puis dès qu'il ouvrait aux masses les portes de la vie civique, leur place, toute petite qu'elle fût d'abord, devait nécessairement s'y élargir peu à peu.

Nous regardons le suffrage universel comme une forme indispensable de la constitution définitive de la souveraineté nationale. Voilà la base seule vraiment inébranlable, sur laquelle la société, une fois parvenue au terme de son évolution, s'asseoira en repos pour des siècles. Mais tant que durera l'époque de transition et de renouvellement ouverte par 1789, il s'agira moins de constituer radicalement et définitivement la nation souveraine que d'en former le noyau générateur. Eh bien, c'est pour cette époque transitoire que pensait ou légiférait Sieyès, et son génie n'était pas, en effet, capable de porter ses vues au-delà.

Quant au système de l'élection à deux degrés appliqué à la représentation nationale, à le considérer indépendamment des conditions de cens qui y furent annexées, il nous semble procéder, plus ou moins heureusement, d'un principe juste en soi. La vérité, dans l'ordre moral, ne peut résulter avec certitude que du concours des raisonnemens de l'intelligence éclairée avec les instincts naturels de la conscience: par conséquent l'autorité politique doit appartenir à la pensée réfléchie et investigatrice des hommes éclairés, inspirée et contrôlée par le sens instinctif des masses. Or, n'est-ce pas un moyen de produire la combinaison de ces deux élémens de la pensée publique, que de faire passer la volonté générale par la filière d'un corps électoral, élite de la démocratie? La volonté générale s'y condense et s'y épure à la fois.

Toutefois ceci n'est qu'une forme d'organisation dont on peut trouver l'équivalent; loin de nous la pensée d'y attacher plus d'importance. Le seul objet essentiel dans le système représentatif est d'aller chercher la volonté générale dans le sentiment le plus universel et le plus naïf des masses populaires, et de transformer ensuite ce sentiment en idées rationnelles et réalisables. Or, l'élection à deux degrés se présente comme un puissant auxiliaire à cet effet, mais nous admettons très bien tel état de civilisation où cet auxiliaire cesserait d'être indispensable. Que l'on fasse pénétrer jusqu'à chaque citoyen une intelligence suffisante des questions de politique positive en vue desquelles doivent, selon nous, être choisis les représentans de la démocratie, et une connaissance également suffisante des individus pro-

pres à recevoir cette mission ; que, semblable à un immense porte-voix, la presse politique en se développant, parvienne à mettre les habitans d'un territoire étendu en contact pour ainsi dire, et en vibration sympathique, comme si un même forum les réunissait, alors une simple élection directe suffira, sans doute, à cette élaboration nécessaire de la volonté générale, et peut-être ce dernier mode sera-t-il préférable.

Au contraire l'idée obstinément poursuivie par Sieyès de partager la société en trois sociétés superposées, l'état, la province ou département, et la commune, circonscription correspondante à peu près à nos cantons, nous paraît tout-à-fait incompatible avec les principes et tournée vers le fédéralisme. L'état étant un, doit être organisé séparément pour chaque branche d'administration et non pour chaque circonscription locale. Si les subdivisions des administrations spéciales se trouvent correspondre aux divisions territoriales, c'est une heureuse concordance ; mais faire de l'une la règle absolue des autres, par exemple créer trois degrés de juridiction dans le seul but que chacune des trois divisions territoriales ait son tribunal, et diviser la nation pour l'exercice des droits politiques selon les circonscriptions administratives, c'est tendre à constituer la commune et le département en cités distinctes ayant chacune en elle-même tous les élémens d'une existence sociale indépendante, et donner à chaque citoyen plusieurs patries.

La commune et l'état sont deux espèces de sociétés qui diffèrent bien moins par l'étendue territoriale que par la nature spécifique de leurs juridictions. La première s'applique aux intérêts matériels et présens ; la seconde a pour objet le développement de la nature humaine, la civilisation tout entière, la perfection de la vie, comme le dit Aristote, qui définit l'état κοινωνία εν ζῆν. Quand la commune existe seule, la souveraineté lui appartient dans la sphère bornée de la vie sociale incomplète qui lui est propre. Mais dès que l'état est constitué, sa souveraineté absorbe celle de la commune, parce que l'objet de celle-ci est, de sa nature, subordonné à l'objet de l'état. Ainsi la commune demeure autorité compétente pour l'administration de ses intérêts locaux, mais à la charge de se conformer aux règles et au but supérieur déterminés par l'état. Par exemple, elle a le droit d'ériger ou doter autant d'écoles qu'il lui conviendra, mais sans pouvoir y introduire un enseignement contraire à l'enseignement national. A elle appartient, selon nous, d'arbitrer, et de réglementer les intérêts matériels. La commune agrandie est le cercle où l'association matérielle complète et la communauté des instrumens de travail pourraient être réalisées. Du moins nous la croyons compétente pour juger, même par voie de règlement, les contestations du salaire et de la propriété. Mais en aucun cas elle ne peut agir sans l'autorisation du pouvoir central, ni surtout porter atteinte au droit général de l'état. Or, pour le maintien de ces rapports de subordination, il faut que l'autorité nationale étende une main puissante jusqu'au sein de l'administration communale. Il le faut surtout en France, où l'état a une existence antérieure à celle de la commune et bien plus réelle, tellement qu'au lieu de sortir de la commune, comme aux Etats-Unis et même jusqu'à un certain point en Angleterre, c'est lui qui est appelé à la constituer. L'administration départementale et cantonnale de Sieyès, bonne en ce que le principe représentatif y régnait partout, avait le défaut d'être trop indépendante du pouvoir central. Peut-être aussi mettait-il dans la juridiction du département une trop grande part des attributions communales, qui attachées à une si grande division territoriale peuvent enfanter le fédéralisme, tandis que dans de petites circonscriptions elles sont sans danger pour l'unité de l'état. On vit l'effet de tout cela dans le mouvement fédéraliste de 1793, qui ne put être vaincu que par son excès même, c'est-à-dire par la dictature qu'usurpa la commune de Paris.

Cet esprit fédéraliste, conséquence logique de sa métaphysique, conduisait Sieyès à refuser au chef de l'état l'intervention dans le pouvoir législatif, et en même temps à lui accorder l'hérédité. N'ayant pas l'idée de cet intérêt spirituel et pour ainsi dire abstrait de l'état, dont la combinaison avec les intérêts individuels constitue l'intérêt général réel et sensible, il ignorait que pour compléter la représentation nationale, le chef de l'état, représentant naturel de cet *intérêt national abstrait*, devait être une partie intégrante de cette représentation en qualité de pouvoir distinct quoique subordonné. (Voyez CONSTITUTION.) Or, dès que le chef de l'état n'était plus compris dans la représentation nationale, il ne pouvait plus être admis que comme instrument passif de la volonté générale, et en le réduisant à ce rôle, si du moins il eût été possible de l'y circonscrire, il y avait, même dans les idées républicaines, peu d'inconvéniens à lui laisser l'hérédité. La même tendance inspirée par des causes analogues se retrouva dans la politique des Girondins.

Mais à part ce côté faible, rien de plus beau que les vues de Sieyès sur le *gouvernement représentatif*, qu'il appelait le seul gouvernement légitime, et, par exemple, sa théorie du *pouvoir constituant*, fondée sur ce qu'une nation, par le seul fait de son esprit national, existe indépendamment de toute organisation déterminée, et n'est asservie à aucune forme pour la manifestation de sa volonté générale.

Dans l'édition définitive de son système organique, l'édition de l'an VIII, dont l'exposé complet se trouve dans l'Histoire de la révolution, par M. Mignet, nous voyons une *nation active*, formée en assemblées primaires, nommer un corps électoral, lequel choisit à son tour dans toute la nation active le corps législatif. A côté de cette représentation politique il y en a une autre qu'on pourrait appeler administrative : ce sont trois listes de notabilités : 1° la liste communale, dans laquelle le gouvernement est tenu de prendre les fonctionnaires judiciaires et administratifs de la circonscription communale, et dans laquelle aussi sont tirés au sort les jurés attachés aux tribunaux communaux ; 2° la liste provinciale ou départementale choisie par le corps électoral dans la liste communale ; 3° enfin la liste nationale choisie par le même corps dans la liste provinciale. De ces deux dernières doivent être tirés les fonctionnaires et les jurés, dont la juridiction s'exerce dans l'enceinte du département ou sur le territoire entier de l'état. N'être pas maintenus sur ces listes qui doivent être renouvelées, la première tous les deux ans, la seconde tous les cinq ans, la troisième tous les dix ans, entraîne la destitution des fonctionnaires, soumis ainsi à la juridiction indirecte du peuple.

C'est à nos yeux une première et très remarquable tentative pour constituer l'aristocratie légitime, celle qu'Aristote, Jean-Jacques Rousseau, Condorcet *, avaient en vue quand ils l'appelaient la meilleure forme de gouvernement. En effet, pour une nation qui prétend à de grandes destinées et à une haute civilisation, l'existence d'une aristocratie, c'est-à-dire la réunion des citoyens les plus distingués

* On a, dans des écrits récemment publiés, cité comme une notoire inconséquence ce mot de Condorcet : Il n'y a que trois manières politiques d'exister : la monarchie, l'aristocratie, et l'anarchie. Ainsi, selon cette critique, le plus profond penseur de la fin du dix-huitième siècle, l'homme religieux qui employa les derniers momens d'une vie proscrite à un testament sublime au profit de l'humanité, n'aurait été qu'un esprit léger ou un hypocrite. Il en résulterait cette conséquence, plus grave encore, que le témoignage imposant rendu par cet homme à la vraie foi politique se trouverait infirmé. Eh bien, toutes ces insinuations ne reposent que sur l'ignorance du sens que le mot *aristocratie* avait dans la langue politique du dix-huitième siècle antérieure à la révolution. Voyez les publicistes de cette époque, et Rousseau lui-même ; toujours ce mot signifie chez eux, comme chez les anciens, le gouvernement des meilleurs citoyens désignés par l'élection, c'est-à-dire ce qu'on a appelé depuis le gouvernement représentatif.

dans une région sociale supérieure n'est-elle pas, comme celle d'une capitale, une nécessité de fait et de raison à la fois? Peut-on s'affranchir de l'aristocratie des supériorités matérielles sans reconnaître celle des supériorités intellectuelles et morales? D'où vient ce caractère d'élévation et d'idéalisme qui a donné un ascendant si universel à la civilisation française? c'est qu'elle a fleuri dans la haute région d'une société d'élite. A la vérité, ses racines n'étaient pas assez implantées dans le cœur du peuple; de là tout ce qui lui manqua en originalité, en inspiration naturelle, en énergie spontanée. Armure superbe, il aurait fallu, pour lui donner toute sa valeur, que la matière première en fût puisée plus profondément dans les entrailles du peuple, et qu'après avoir pris dans le creuset de l'aristocratie la forme élégante et le brillant poli, replongée au sein du peuple, elle y reçût une trempe plus vigoureuse. Mais ce que le passé n'a point fait, l'avenir doit le faire.

Ne conviendrait-il donc pas que les supériorités morales fussent réunies en un corps d'élite en raison de la capacité combinée avec l'élection? Par exemple, supposez ces notabilités désignées par les colléges électoraux de second degré, leur orthodoxie politique serait garantie; et si, de plus, cette désignation ne pouvait avoir lieu que parmi les hommes qui auraient passé par certaines phases et subi certaines épreuves de l'éducation nationale, ou donné quelque preuve notoire d'une capacité tournée au bien public, l'ignorance et la nullité intellectuelle seraient écartées. Les fonctionnaires, en prenant ce mot dans toute son extension, mais sans y comprendre les représentans du peuple, étant, aussi bien que les jurés, tirés de listes de notabilités ainsi formées, ce premier triage permettrait au vrai mérite de se faire jour, tandis qu'aujourd'hui, perdu dans une foule inorganisée, le hasard seul le fait découvrir. D'un autre côté ce corps de notabilités deviendrait naturellement le noyau d'une société supérieure vraiment digne de ce nom, où s'élaborerait la vie nationale et qui en prendrait noblement l'initiative. On verrait alors déchoir de ce haut rang les classes qui l'usurpent aujourd'hui et n'y servent qu'à ravaler la civilisation française au niveau de l'esprit des traitans.

Sans doute, tout cela suppose des institutions par lesquelles la haute instruction publique étant dispensée selon le mérite, non selon l'argent, la culture de l'esprit cesserait d'être un privilége de la fortune. D'ailleurs il ne s'agirait pas de faire abdiquer la démocratie entre les mains de cette élite nationale. Rousseau, qui eut sur ce point, comme sur tant d'autres, une vue confuse mais profonde, a distingué dans la politique deux domaines, celui de la souveraineté et celui du gouvernement. Dans celui de la souveraineté, ou dans la sphère des questions générales, l'autorité suprême est la *conscience nationale*, qui réside dans le peuple, c'est-à-dire dans la partie de la nation *qui pense en masse*. En effet, cette pensée collective ne pouvant se former qu'au point de vue national est vraiment la volonté générale souveraine, et, d'ailleurs, étant plus instinctive que raisonnée, elle est affranchie des aberrations du raisonnement individuel. Enfin dans cet ordre de questions c'est du fond de la nature humaine qu'il s'agit: par conséquent toute individualité doit être comptée et avoir le même poids. Mais dans la sphère des applications spéciales, lorsqu'il s'agit moins de déterminer le but que de trouver les moyens d'y atteindre, c'est la capacité personnelle, ce sont les facultés cultivées et les lumières acquises qui doivent faire autorité plus que le sentiment populaire, à condition cependant qu'elles se conforment aux inspirations générales de la conscience publique *. C'est donc pour l'exercice des fonctions publiques et de l'administration en général, et non pour celui des droits politiques, que nous admettons la légitimité d'une aristocratie de mérite. Dans le plan de Sieyès le corps électoral, et surtout les listes d'éligibles répondaient évidemment à ces idées. Malheureusement l'état de la société ni celui des lumières ne lui permettaient guère de chercher les garanties de la capacité ailleurs que dans la propriété, signe si peu rationnel et si trompeur.

L'idée à laquelle se rapportent les institutions du sénat constitutionnaire et du tribunat nous semble pouvoir se formuler ainsi. La politique n'est pas seulement une affaire de patriotisme et de sentiment; c'est encore un art et une science. Il n'y est pas question seulement de savoir ce que demande l'opinion publique dans un moment donné, mais encore si cela est conforme à la vraie doctrine, à la tradition nationale, aux règles de la constitution. Donc, à côté de la volonté générale, représentée par les élus du peuple, la science a droit de participer à la souveraineté par l'organe d'une corporation d'hommes d'état dont la politique soit l'étude spéciale et le métier. Il n'est pas nécessaire, en théorie du moins, que cette corporation prenne une part active à l'exercice de la souveraineté; il suffit qu'elle y intervienne, soit par la discussion et l'exposition des idées, soit par un droit d'empêcher dans le cas où il y aurait violation des principes et des règles fondamentales. C'est ainsi que dans l'administration de la justice, à côté du jury qui doit prononcer sur le fond des questions, il y a deux corporations d'hommes de loi: les avocats qui préparent la sentence par leurs plaidoiries et les juges qui mettent cette sentence en rapport avec la loi ou in cassent si elle y est directement contraire. C'est précisément de ce point de vue que Sieyès avait tracé son plan. Son corps législatif délibérait en secret comme un jury, afin d'éviter les déclamations vagues, enivrantes et calculées en vue de la popularité. Un collége de cent tribuns élaborait les questions dans une discussion publique, et venait ensuite, par l'organe d'une commission, les plaider devant le corps législatif. Le tribunat se composait de ceux qui, passant par toutes les épreuves de l'élection, avaient obtenu le plus de voix pour être inscrits sur la liste nationale d'éligibilité. C'étaient donc les élus du peuple par excellence; mais étant nommés à vie, et ne pouvant remplir aucune autre fonction, leur impétuosité démocratique comme leur ambition se trouvaient immobilisées; d'ailleurs pour correctif à ce qui pouvait rester de trop populaire dans cette institution, des commissaires du conseil d'état venaient plaider contradictoirement devant le corps législatif, remplissant ainsi le rôle du ministère public devant nos tribunaux criminels. Enfin au-dessus du corps législatif il devait y avoir un sénat à vie, dit sénat conservateur ou jury constitutionnaire, se recrutant lui-même, comme c'est le droit des corps qui représentent la science, ne faisant pas les lois, mais annulant, sur la dénonciation du tribunat ou du conseil d'état, les actes des pouvoirs publics, du corps législatif,

* Une comparaison fera sentir combien est fondée cette distinction. Pour la conduite d'une affaire, chacun préférera l'avis d'un homme instruit à celui de plusieurs hommes ordinaires. Mais est-il un accusé qui ne préférât le jugement de douze jurés pris au hasard dans la masse des hommes ordinaires à celui de l'homme le plus distingué par ses lumières? C'est que ce dernier peut s'être fait un système sur la question, tandis que les douze jurés ne s'accorderont guère que dans une vue de bon sens; c'est que le fond commun de la nature humaine, critérium auquel doit être comparée la conduite de l'accusé, se manifestera bien plus sûrement chez eux; et voilà ce qu'il y a de fondamentalement vrai dans la maxime, si peu comprise, du *jugement de chaque homme par ses pairs*.

Est-il besoin de dire que cette distinction entre le domaine de la souveraineté et celui du gouvernement n'est pas absolue? Le développement de notre pensée l'indique évidemment. Sans aucun doute, il n'est pas un acte de la vie sociale et pas une fonction publique où il ne s'agisse à la fois des principes généraux du droit et de l'art de les appliquer. Par conséquent, le sentiment instinctif des masses doit toujours y présider plus ou moins directement, de même que l'intelligence savante doit toujours y avoir sa part. Mais, selon les divers ordres de fonctions, c'est l'un ou l'autre de ces principes qui doit prédominer.

Digitized by Google

et même des assemblées du peuple, contraires à la constitution. A ce sénat appartenait ce droit de grâce ou de révision qui corrige par l'intervention d'une équité supérieure l'inflexibilité quelquefois nécessairement injuste de la loi; à lui aussi le soin de préparer des réformes dans la constitution et le droit de les provoquer en évoquant du sein du peuple une convention ou assemblée constituante. Enfin il devait neutraliser les hommes dangereux, par la faculté d'absorber dans son sein les membres du tribunat ou du gouvernement, même le chef de celui-ci; sorte d'ostracisme-apothéose qui, en élevant ses victimes à la plus imposante dignité de l'état, les rendait à jamais inhabiles à toute autre fonction.

Cette méthode pour la séparation des pouvoirs tenait à un point capital de la doctrine de Sieyès développé dans son discours à la Convention, et que l'on peut, d'après lui, résumer ainsi : « Il n'y a que deux systèmes d'organisation politique, le système de l'équilibre ou des contre-poids, et celui du concours ou de l'unité organisée. Le premier ne distinguant pas les diverses fonctions du gouvernement, attribue à chacun des pouvoirs la souveraineté entière, en les armant les uns contre les autres d'un veto absolu, de sorte que leur accord est nécessaire pour qu'ils puissent agir; le second divise entre eux les diverses branches de l'autorité, de sorte que chacun d'eux exerce une action complète, mais seulement pour une œuvre spéciale, laquelle tient sa place dans l'œuvre générale du gouvernement. Ce dernier système est le seul rationnel. Avec celui des contre-poids, si tout n'est pas immobilisé et si les affaires marchent, c'est que, dans la pratique, il n'y a plus réellement ni contre-poids, ni équilibre et qu'il s'y est établi, par abus ou corruption du système, cette action unique contre laquelle on avait cru se prémunir par l'action des *veto*. »

Cette vue est certainement juste et profonde. Toutefois, en ce qui touche son application au cas dont nous parlons, c'est à nos yeux une grave erreur de n'attribuer à un pouvoir politique qu'une action si étroitement restreinte, et en même temps de la lui attribuer d'une manière absolue; car c'est lui donner la tentation d'en faire usage hors des cas trop rares où cela serait légitime, et en même temps le pouvoir d'en abuser ainsi sans obstacle. Le mieux est, selon nous, d'investir le sénat représentant la tradition, d'une part directe, quoique subordonnée, dans l'autorité législative. Nous disons subordonnée; car si la tradition, qui est la volonté nationale antérieure doit concourir dans le gouvernement avec la volonté nationale actuelle, ce n'est pas pour contrebalancer celle-ci, mais seulement pour la forcer à s'assurer d'elle-même en la ramenant sur son passé, de sorte qu'on ne puisse jamais prendre un caprice populaire pour la volonté intime et constante de la nation. Après tout, il faut que la démocratie ait le dernier mot. Or, on atteindrait ce but, ainsi que nous l'avons dit au mot CONSTITUTION, en faisant voter ensemble, en cas de dissentiment, les deux sections du corps législatif. La chambre démocratique, plus nombreuse, aurait, en définitive, la prépondérance, et cependant le sénat conserverait une immense influence sur la décision.

Mais le sénat devenu ainsi un pouvoir actif, on ne pourrait le laisser se recruter lui-même comme une académie. Ce serait ouvrir une trop libre carrière au développement de l'esprit aristocratique, et une telle corporation ferait bientôt la loi à toute la société. Il est donc, au moins, nécessaire que les autres grands pouvoirs interviennent dans le choix des sénateurs; et même si la classe de notabilités dont nous avons parlé existait, cette classe, produit éminent de l'éducation publique, étant, par conséquent, le réservoir naturel des traditions de la civilisation nationale, c'est peut-être de son sein que devrait surgir le corps chargé de représenter ces traditions.

Dans la pensée de Sieyès la souveraineté appartenant par droit égal à la volonté générale et à la science, les deux pôles de l'organisation politique étaient la nation active réunie en assemblées primaires, et ce corps quasi-sacerdotal du sénat, dépositaire de la doctrine et de la tradition. Le pouvoir exécutif et administratif devait donc procéder de cette double source, ou, comme on l'a dit depuis, de l'élection d'en haut combinée avec celle d'en bas. En effet le chef suprême de l'état devait être choisi par le sénat, mais dans la liste nationale, comme lui-même ne pouvait choisir les fonctionnaires inférieurs que dans les diverses listes d'éligibilité.

On voit clairement ici comment ce plan formait, en quelque sorte, le point de partage entre la série des constitutions antérieures, et celle des constitutions postérieures au 18 brumaire; les premières organisées dans le système de l'élection démocratique, les secondes, dans le système de l'élection par les supérieurs, ou par *en-haut*. En dehors de la hiérarchie héréditaire, la lutte n'est plus qu'entre ces deux systèmes. De nos jours, diverses écoles politiques, par exemple, les doctrinaires et les saint-simoniens, opposant aux principes de liberté et d'égalité celui du privilége naturel de la capacité, ont accusé d'absurdité la doctrine de la révolution française sur ce point. Au fond, leur critique était fausse. Des deux espèces d'élections, l'élection démocratique, ou par *en-bas*, a seule le caractère d'un principe rationnel et rigoureux; l'autre n'est que la restriction que les circonstances et l'imperfection des choses humaines forcent à mettre au principe. En effet, le droit parfait dans l'ordre hiérarchique c'est, sans doute, que les capacités supérieures soient à la tête de la société, mais aussi qu'elles y soient portées par le suffrage de tous. Si cependant le peuple n'est pas dans un état de civilisation assez avancé pour qu'on s'en rapporte uniquement à son choix, le législateur fera bien d'assurer aux hommes d'une supériorité notoire et manifestée par des signes évidens, une part d'influence digne d'eux et indépendante des suffrages du peuple.

Mais les partisans de l'élection par en-haut ne l'entendent pas ainsi. Ce n'est pas à la foule ignorante, disent-ils, c'est aux hommes les plus éminens par la capacité et la science qu'il appartient d'apprécier la capacité et la science de chacun, et de former, en conséquence, la hiérarchie des fonctionnaires publics. Donc le droit parfait, l'ordre rationnel, c'est que les hautes supériorités de capacité et de science se *posent*, en vertu de leur droit naturel, à la tête de la société, et fassent le classement général des rangs et des fonctions. S'il y a lieu à l'élection démocratique, c'est tout au plus pour adhérer, par une simple acclamation, à la formation de ce noyau central dont tout le reste de la hiérarchie doit ensuite sortir. Voilà leur principe; et comme, en fait, la supériorité intellectuelle est présumée l'apanage des possesseurs du pouvoir, ce principe se réduit à ceci : que le choix des fonctionnaires et leur classement hiérarchique doit être fait par le haut bout de la société plutôt que par la masse, par les chefs du gouvernement plutôt que par les gouvernés.

On allégue encore d'autres considérations à l'appui de ce système. Après tout, dit-on, quelque imparfaite que soit la constitution du gouvernement, ceux qui le composent sont toujours supérieurs au vulgaire en capacité, en science, en connaissances positives sur les hommes et les choses; tout, autour d'eux, concourt à les entourer de lumières, et d'ailleurs le point de vue élevé où ils sont placés leur permet de voir et de juger bien mieux à la fois l'ensemble et les détails. Ensuite, pour l'unité et la symétrie de l'organisation hiérarchique, pour la discipline à y établir, et pour la force à donner au pouvoir, il faut que l'autorité de chaque fonctionnaire lui descende de ses chefs. Enfin, les élections populaires sont une arène ouverte à la brigue et aux passions.

Digitized by Google

Ces arguments sont spécieux, il faut les réduire à leur juste valeur.

Sans doute les individus placés à la tête de la société sont, par leur mérite et les avantages de leur situation, généralement supérieurs au commun des hommes; mais quelle est cette supériorité? C'est un développement plus grand de facultés, de talens, de connaissances, qui les met en état de remplir des fonctions difficiles; c'est encore un perfectionnement de l'intelligence, consistant à la rendre plus rationnelle, plus investigatrice, plus active; mais ce n'est nullement un sens plus droit du juste et du vrai quant au fond des choses morales. A cet égard, au contraire, la plus grande rectitude de jugement est dans le public, au sein duquel les sentimens individuels, en s'unissant, se rectifient et se compiètent. Donc, si le choix par les supérieurs a l'effet de mieux assurer la capacité et l'aptitude spéciale des fonctionnaires, le choix par le public est meilleur pour garantir la probité de leur caractère public et la rectitude de leurs principes. Il faut certainement de l'unité et de la discipline dans la hiérarchie; mais il faut aussi dans les fonctionnaires une certaine indépendance qui en fasse des officiers de la nation, non des cliens du pouvoir, et ne les laisse jamais devenir les instrumens de l'arbitraire; or, quelle autre garantie solide de cette indépendance que l'élection démocratique? S'il est vrai que cette élection accorde trop d'influence aux passions populaires, le choix par les gouvernans ne livre-t-il pas le règlement de la hiérarchie à la faveur, au bon plaisir, à l'intrigue, à l'intérêt, à la corruption?

Il y a donc un partage à faire, selon la nature des fonctions, entre l'élection par le public et la nomination par les chefs de la hiérarchie. De plus, quand il s'agit de fonctions spéciales, il y a lieu à un procédé mixte, l'élection par un public composé des hommes spéciaux.

A son début, la révolution française se jeta d'une manière presque absolue dans le système de l'élection démocratique; et elle ne pouvait guère faire autrement, ayant à renverser le système contraire de l'hérédité et du favoritisme. Aussi la seule préoccupation des législateurs à cette époque semble avoir été la crainte que les pouvoirs publics ne fussent pas les échos assez fidèles, les interprètes assez passifs des moindres variations de la volonté générale. Dans la constitution de 1791, sauf la conservation de l'hérédité; dans celle de 1793, dans celle de l'an III, la règle générale est de faire sortir toutes les autorités, représentans, administrateurs ou juges, de l'élection par le peuple. On n'y voit même aucune part d'influence réservée à la capacité spéciale d'une certaine portion du public. Il semblait que chaque citoyen, en vertu de sa volonté libre, fût compétent pour juger toutes les questions d'organisation sociale. Le même mécanisme électoral paraissait devoir suffire à tout, et le corps des électeurs de second degré fut la source commune des pouvoirs législatif, administratif et judiciaire, chose contraire à ce principe, *que pour être réellement représentatifs, les divers pouvoirs doivent émaner de délégations spéciales.* Rien dans ce système d'institution ne tend à donner aux corps constitués une force propre en vertu de laquelle ils réagissent sur le peuple.

Le conseil des Anciens, dans la constitution de l'an III, est la seule ébauche, bien insuffisante et bien informe, d'une institution destinée à représenter l'intelligence savante, l'esprit traditionnel et l'intérêt permanent de l'Etat.

Le plan constitutionnel de Sieyès sortait complétement de l'ornière de ce passé. L'élection par en-haut et celle par en-bas y étaient, ainon dans la meilleure répartition, du moins dans un juste équilibre. Mais la réaction ainsi commencée passa outre, sans même faire une halte dans cet équilibre rationnel. La constitution de l'an VIII donna une prédominance évidente à l'élection par en-haut en faisant choisir par le Sénat non seulement les chefs du pouvoir exécutif et la haute magistrature, mais encore les deux branches de la représentation nationale, le Tribunat et le Corps législatif. Le peuple n'eut plus que la formation des listes de notabilités. Les fonctionnaires inférieurs nommés par le pouvoir furent même affranchis de toute responsabilité directe devant le public. Quand plus tard les sénateurs furent à la nomination du chef du pouvoir exécutif, quand les collèges électoraux furent institués à vie, quand la royauté héréditaire eut été relevée sous le manteau impérial, la France subit un véritable despotisme, et le Moniteur officiel osa imprimer qu'il n'y avait plus d'autre représentation nationale que la dynastie impériale elle-même. Ce fut une sorte de théocratie sans religion.

Pour en revenir au système de Sieyès, le choix du magistrat suprême attribué au sénat est une idée remarquable et savante. Dans une telle élection où se résume toute l'activité politique d'une nation, il semble que le corps représentant le génie national dans sa forme réfléchie et traditionnelle, doit, non pas décider seul, mais concourir avec la démocratie. Sous les autres rapports l'organisation du pouvoir exécutif ne touchant à aucun principe essentiel, n'est pas à nos yeux le point capital de cette constitution; mais, en l'an VIII, elle en était le côté saillant, car de là dépendait le succès de la mise en pratique; la distinction du pouvoir actif et du pouvoir modérateur en faisait le fond. Sous le nom de proclamateur-électeur, un magistrat suprême, nommé à vie, devait représenter l'état au dedans et au dehors, promulguer la loi et choisir tous les fonctionnaires dans les limites légales; mais il aurait été exclu de toute participation au gouvernement proprement dit, qu'auraient exercé soit des ministres, soit des consuls, avec l'assistance obligée d'un conseil d'état. Ceux-ci auraient été la *tête*, et celui-là seulement la *face* du pouvoir exécutif. C'était la présidence inoffensive qu'on a depuis cherchée dans la royauté constitutionnelle. Que ce résultat puisse être obtenu dans un système politique semblable à celui de l'Angleterre, c'est ce que nous ne prétendons pas ici mettre en question; mais, en se plaçant, comme le faisait Sieyès, dans le système démocratique, c'était, ce nous semble, un chimérique projet que de vouloir donner à un magistrat suprême la plus haute dignité possible aux yeux des hommes, tout en le réduisant officiellement au rôle d'un soliveau.

Il faut admirer dans ce plan de constitution l'art ingénieux qui force la volonté générale à se mûrir par des retours sur elle-même, qui combine l'autorité due aux lumières des supériorités sociales avec la souveraineté du peuple, qui règle, maîtrise et emploie les passions des hommes par les situations qu'elle leur crée et les relations où elle les place. Mais nul doute que Sieyès n'y fit trop largement abstraction des réalités historiques, des puissances de fait, forces vives du corps social; les combinaisons constitutionnelles, quoique bonnes en elles-mêmes, sont vaines s'il n'existe dans la société des réalités vivantes qui s'y adaptent. D'ailleurs, il fragmentait la vie nationale en un trop grand nombre de fonctions spéciales: la vraie politique est de compter sur la tendance naturelle des divers pouvoirs telle qu'elle résulte de leur constitution, plutôt que sur la délimitation restreinte et absolue de leur sphère d'activité. De même pour les individus. Vouloir absorber chaque homme dans une fonction spéciale; faire, pour leur existence entière, de l'un un instrument à parler, de l'autre un instrument à casser les actes législatifs, de l'autre une machine à élire; puis les exposer, quels que fussent leurs talens et leur énergie à se voir enterrer vifs par l'absorption sénatoriale, c'était méconnaître ce qu'il faut d'unité et de spontanéité à la vie humaine, surtout à la vie politique; elle aurait disparu sous le scalpel d'une telle anatomie. Enfin dans cet équilibre savant et compliqué on ne sait où pouvait se loger l'initiative et la force motrice. « Que voulez-vous? disait Bonaparte, exac-

térisaot bieu le principal vice de ce système; Sieyès n'avait mis partout que des ombres: ombre de pouvoir législatif, ombre de pouvoir judiciaire, ombre de gouvernement; il fallait bien de la substance quelque part; je l'ai mise dans le pouvoir exécutif. »

SINGES. « Les quadrumanes, dit Buffon dans son Histoire des singes, remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes. » Il est peut-être permis à la philosophie d'entendre cette parole dans un sens plus profond que Buffon ne l'a fait, car les réflexions dont elle est accompagnée montrent que ce grand naturaliste l'a absolument restreinte à ce qui concerne l'organisation. « Si l'on ne faisait attention qu'à la figure, ajoute-t-il au sujet de l'orang, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce que, à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons. » C'est là en effet, aux yeux d'un philosophe, le point fondamental de la question; c'est sur lui que repose, pour le principal, le problème de la parenté des espèces; et tous les autres rapports, si celui-là fait défaut, ne sont, pour ainsi dire, rien. Supposons même que l'on ajoute à la figure de l'orang quelques traits pour compléter sa ressemblance avec l'homme; faisons tomber ces poils hideux qui couvrent tout son corps; diminuons la longueur de ses bras; accordons à sa démarche plus d'assurance; donnons-lui une figure moins saillante et un nez moins épaté; en un mot, enlevons à sa physionomie tout ce qui y paraît encore de trop animal, nous n'aurons réellement rien fait pour le rapprocher de l'homme si nous n'avons supposé en même temps un accroissement quelconque dans son intelligence. Si nous le mettons en présence de celui qui réfléchit et qui raisonne, qui connaît l'infini par la capacité de son esprit et par les sentimens qui animent son cœur, qui sait maîtriser ses passions, qui sent dans son âme le droit et la liberté, qui aime ses semblables et leur communique à son gré, par la parole, les variations les plus délicates de son désir ou de sa pensée, l'immensité de l'abîme qui, nonobstant tout rapport apparent, sépare les deux êtres, forcera les plus hardis à reculer. Que sera-ce donc si, laissant l'orang ce qu'il est, disons-le sans hésiter, un être difforme, dépourvu de toute beauté, d'autant plus laid que sa forme s'écarte davantage de celle des animaux, pour contrefaire la nôtre, sans y réussir, nous le mettons en regard de l'homme enrichi non seulement de toutes les puissances de l'âme, mais de tous les agrémens qu'une nature généreuse, l'éducation, le luxe, enfin les raffinemens de la civilisation élégante, peuvent produire. Alors, sans aucun doute, nous nous récrierons avec indignation, comme on le fait ordinairement; et sans vouloir y regarder davantage, sans admettre ni gradation ni intermédiaire, nous rejetterons la mensongère copie, bien loin des hommes, parmi les animaux.

Mais ce n'est point avec ce qu'il y a de plus fin dans l'espèce humaine qu'il est juste d'établir la comparaison; il faut la prendre, non dans ses sommités, mais dans ses bassesses; et pour commencer par l'homme physique, empruntons seulement à Buffon son éloquente peinture du sauvage: « La tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissans de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds; et pour attribut du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfans se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre pieds; le père et la mère assis sur leurs talons; tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage hottentot, est encore un portrait flatté, car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot que de l'Hottentot à nous. Chargez encore ce tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit vénérien des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir. »

Voilà le discours que Buffon met dans la bouche des philosophes qui prétendent identifier l'homme et le singe; discours frappant, mais incomplet, puisqu'il ne va guère au-delà des traits matériels. Pour l'achever, il resterait à mettre en lumière le fond de la nature intellectuelle et morale de ce sauvage: sa pensée insouciante du lendemain, sans mémoire de la veille, uniquement appliquée à la recherche d'un aliment ou d'un abri, à demi confondue avec les impulsions de l'instinct; son langage à peine formé, composé comme celui de l'enfant de quelques sons péniblement balbutiés, réduit aux objets de la vie les plus élémentaires, à peine plus significatif que les gestes et les cris des animaux, sans numération, sans grammaire; sa sociabilité bornée comme celle de la brute à la famille, uniquement entretenue par l'appétit de reproduction, sans aucun rapport à la religion ou à l'amour des semblables; Dieu commençant à peine à exister nominalement, et plutôt comme la cause inconnue des désastres, de la souffrance, de la mort, que comme créateur et Providence; en un mot, il faudrait joindre la grossièreté de l'âme avec celle du corps. Lorsqu'après m'être pénétré de ce que les voyageurs nous racontent de la laideur ignoble, de la brutalité, de l'hébétement de certaines races sauvages, je me représente, dans la demi-lumière d'une forêt, sous le dôme élevé des arbres, deux familles, abritées chacune sous un misérable appentis de branches et de feuillages, se repaissant des fruits et des racines que le mâle, armé d'un bâton pour se défendre contre les animaux malfaisans, est allé ramasser dans le bois; les parens accroupis, les enfans sans berceau, tous hideux, stupides, farouches, nus; l'une, famille d'orangs, l'autre, famille d'Australiens ou de Hottentots; je l'avoue, mon imagination s'émeut, ma croyance se trouble, et je me demande, tant la ressemblance de ces deux tribus voisins m'épouvante, s'il est vrai, comme les matérialistes l'ont prétendu, que l'homme n'ait pas le droit de refuser de mettre sa main dans la main de l'orang, comme l'orang, à sa suite, dans celle de tous les singes, et que notre espèce ne soit au fond, aussi bien que toutes les espèces qui l'entourent, qu'une machine vivante, construite pour un temps, mue par un ressort fatal, périssable. Je m'effraie d'autant plus que je sens qu'il faut nécessairement qu'il y ait entre les deux êtres une différence infinie si l'un est mortel et l'autre immortel, et que, loin de découvrir, dans aucun de leurs actes, une différence de cette valeur, je n'en aperçois véritablement qu'une médiocre. Et cette différence fût-elle même plus grande, dès qu'elle n'est pas infinie, elle ne peut répondre à ce qu'il me faut. Essaierai-je de m'objecter que mon type d'homme sauvage, dans quelque race infime que je le prenne, possède la parole, tandis que l'orang n'en jouit pas? Cela ne me sera rien: car, sans même entrer dans l'analyse de cette parole purement objective, pour me convaincre que l'infini n'y est pas, je n'ai besoin que de faire mon sauvage muet pour mettre à néant toute cette différence. Me contenterai-je mieux avec l'idée que le sauvage est doué du privilége de la pensée? Hélas! je ne m'y assure pas davantage; car

je vais bien de quelle manière il pense, et je ne puis m'empêcher de reconnaître qu'à entendre la pensée de cette manière-là, il ne faille dire que l'autre pense aussi, puisque j'en vois dans sa vie des marques presque pareilles. Prendrais-je même le parti de laisser l'intelligence de l'orang dans le cercle le plus étroit dont ma persuasion puisse s'accommoder, il me serait toujours évident que, sans quitter la chaîne des hommes, je n'aurais pas de peine à trouver parmi eux un être d'une intelligence aussi petite. Que dis-je, en descendant parmi les stupides, j'en aperçois toute une série à l'égard desquels la supériorité de l'orang n'est pas une chose sur laquelle il y ait à se faire aucune illusion. Ainsi donc, si, mettant de côté tout préjugé pour considérer les choses en elles-mêmes, impartialement, telles que l'observation les manifeste, je procède à la confrontation rigoureuse des deux êtres, je ne parviens à les distinguer nettement que par quelques différences d'organisation presque imperceptibles; et moyennant que je choisisse les termes à mon gré, j'arrive à les identifier, pour la moralité et pour l'intelligence, aussi complétement que je le veux. D'un côté, je descends continuement jusqu'à l'animalité la plus abjecte; de l'autre, continuement aussi, je m'élève jusqu'aux sommités du genre humain : et une conclusion que, malgré mon antipathie, je ne puis refuser, c'est que ces sommités devant lesquelles je m'incline, et que, dans mon admiration, je nomme immortelles et d'essence divine, doivent rester confondues avec la brute dans une inconteatable solidarité. Quelle ressource la philosophie conserve-t-elle donc pour briser ce raisonnement, dont, à son défaut, l'autorité de la parole révélée paraît seule capable de triompher, et qui, à ce qu'il semble, porte en lui sentence formelle de dégradation pour l'âme humaine?

Je dois dire qu'après avoir long-temps et assidument réfléchi sur cette grande et fondamentale question, dont j'ai dû me borner à toucher ici les traits principaux; ayant poursuivi avec toute l'attention que j'y pouvais mettre les arguments dont se servent les métaphysiciens pour démontrer la simplicité et l'immortalité de l'âme, je n'ai pu parvenir à me contenter et à sortir de l'embarras où m'avait jeté la rigueur de l'analogie, qu'en me déterminant à élever de quelque manière les animaux au-dessus du niveau où les retient le sentiment vulgaire. En effet, non seulement je n'ai pas aperçu que, des preuves que le principe de l'homme est impérissable, il y eût jamais à conclure que celui des animaux est périssable; mais il m'a même semblé qu'une partie de ces preuves se transportait sans difficulté de l'homme aux animaux, sans qu'il me fût possible d'en trouver nulle part une seule par laquelle je me puisse convaincre que la mort qui n'est pour l'homme qu'un changement d'état est pour les animaux un anéantissement véritable, la cessation absolue de l'existence me paraissant incompréhensible d'un côté comme de l'autre; de sorte qu'étant parfaitement certain de l'immatérialité de la personne humaine, ne connaissant d'ailleurs aucune démonstration de la matérialité de celle des animaux, voyant au contraire tous les êtres vivans s'unir, en quelque sorte, bout à bout, comme des anneaux, en une même chaîne, je me suis vu naturellement porté à fonder la différence qui sépare l'homme des animaux, non sur l'immortalité, dont la philosophie ne me donnait aucun droit de dépouiller ces derniers, mais sur la perfectibilité. C'est là en effet un privilége non moins divin que celui de l'immortalité; un privilége qui appartient à tous les hommes, même à ceux des races les moins favorisées; un privilége qui constitue suffisamment la réalité humaine et la caractérise. Qu'on l'attribue à l'orang, et l'orang n'existe plus, ou du moins se confond avec les hautes espèces. Il se perfectionne durant sa vie, transmet ce qu'il a acquis à ses enfans, qui, à leur tour, se perfectionnent encore, et peu à peu le progrès, quelque lent qu'on le suppose, se continuant, la race s'élève et se range enfin dans la famille humaine; et de même pour l'individu. Ainsi, en ce point, bien plus justement qu'en celui de l'immortalité, consiste la différence; car l'animal, fût-il immortel, demeure cependant animal, tandis que, dès qu'il est perfectible, il n'est plus animal et devient homme. Les choses en elles-mêmes, considérées indépendamment de toute superstition et de tout préjugé, dans le champ borné d'observation dont nous jouissons dans cette courte existence, ne nous fournissent donc d'autre définition distinctive que celle-ci : l'homme est une essence qui s'accroît, l'animal une essence qui ne change point. Par conséquent il peut y avoir entre les deux espèces un point de contact apparent; c'est où le mouvement vers la perfection commence à naître, et, parce qu'il est encore faible, se manifeste à peine. Mais, pour être réel, ce point de contact n'en est cependant point un de fusion, puisque entre se mouvoir et ne se point mouvoir, il y a l'abîme, comme entre être et ne pas être : d'un côté l'infini, de l'autre le fini. Le principe de la persistance éternelle n'y fait rien, car une grandeur finie ne saurait, par l'effet de ce qu'elle dure, devenir jamais infinie; et bien que l'on ne puisse nier qu'il ne dépende entièrement du créateur de transmuer, selon que cela convient à ses plans, l'essence d'en bas en celle d'en haut, il faut reconnaître que, si elles sont absolues en leur espèce, cette transmutation ne saurait cependant s'opérer que par l'effet d'un phénomène de la grâce, non point ordinaire, mais transcendant.

Je ne me dissimule pas qu'il y a ici une difficulté supérieure, et d'un ordre tellement élevé que je n'essaierai même pas de la discuter, tant elle me paraît au-dessus de ce que l'esprit humain peut jusqu'à présent raisonnablement se proposer : c'est de savoir si l'âme des animaux ne différerait pas simplement de celle des hommes en ce que le principe de perfectibilité n'y serait que virtuellement et à l'état de puissance non développée, tandis que, dans l'autre, ce même principe serait à l'état de puissance effective et agissante. Ce sentiment qui, en d'autres termes, paraît être le même que celui des Brahmes, selon lesquels la même essence peut être tantôt humaine, c'est-à-dire capable de bien et de mal, tantôt animale, c'est-à-dire purement passive, présente peut-être plus d'harmonie que le sentiment opposé avec l'idée générale de l'unité de la création; mais la philosophie qui, en cette matière, ne peut faire fond sur l'autorité d'aucune religion ne saurait lui donner la sanction positive dont il a besoin, et dont une expérience, que nous n'avons vu jamais s'accomplir naturellement, pourrait seule devenir le fondement. On comprend que je veux parler de ce qui arriverait si l'homme, par une éducation long-temps soutenue, essayait de communiquer quelque chose de sa vie à l'une des races inférieures et de lui faire franchir les bornes de l'animalité. Il y a là un des points les plus essentiels par où l'on puisse entretenir l'espérance d'aborder un jour expérimentalement la science de la genèse, particulièrement en ce qui touche le genre humain; et c'est ce qui m'a inspiré de dire quelquefois en plaisantant, sans crainte d'être démenti par les philosophes, qu'une des plus sérieuses et des plus hardies magistratures du monde serait celle d'instituteur des orangs. En effet, lorsque l'on considère la série régulière des essences humaines depuis le sauvage le plus grossier jusqu'aux génies les plus parfaits, on s'aperçoit qu'il n'y a là aucune variation qui ne se représente exactement dans la succession des âges d'un seul homme. Prenons, dans les premiers temps de son enfance, l'homme, le plus distingué dont le genre humain se fasse honneur, le vrai bambin, ignorant, incapable de sortir du particulier pour arriver au général, n'ayant d'autres règles que ses appétits, d'autres aperçus que ses sensations, semblable, en un mot, à ce sauvage dont l'imbécillité nous faisait tout à l'heure pitié; laissons-le vivre, il se développe, il s'élève peu à peu au-dessus de sa première condition, il passe, si je puis ainsi dire, par tous les

grades; enfin, arrivé, par un progrès continuel à travers les intermédiaires, ou plus haut point qu'il lui soit donné d'atteindre, il s'y arrête, il s'y consolide, il y termine sa vie. Arrêtons-le donc à chacun des points de son développement; supposons qu'à partir de chacun de ces points son corps continue à grandir, sans que son état métaphysique continue cependant à recevoir aucun accroissement, il sera évident que, des variations de ce seul être, nous aurons réussi à tirer tous les termes de la série humaine. Ainsi tous les membres de cette grande famille, quelles que soient leurs différences, ne sont que des enfans de divers âges. Pour les uns, le développement s'est arrêté lorsqu'ils étaient à la mamelle; pour les autres, lorsque l'enfance était dans sa fleur; pour ceux-là, au commencement ou à la fin de l'adolescence: comparés ensemble au sortir du sein maternel, ils ne diffèrent point en apparence, et le principe sacré qui les distinguera plus tard demeure enseveli dans la profondeur obscure de leur être sans se manifester au dehors par aucun acte sensible. Mais non seulement ils ne diffèrent point, par leurs actes, les uns des autres, ils ne diffèrent même pas davantage de l'orang pris à la même époque de la vie. Donc celui-ci, dans ce parallèle dont la justesse profonde n'est point à nier, peut être considéré comme représentant l'enfant dont l'état métaphysique n'a reçu, depuis les premiers temps de la naissance, aucun accroissement. Et encore n'est-il pas douteux que si on le confronte avec l'imbécile, on trouvera que le point d'arrêt auquel il se rapporte appartient à un âge plus avancé que celui auquel correspond l'imbécile; car, bien que ne sachant pas mieux balbutier l'un que l'autre, le singe est, assurément celui des deux qui marque le plus de préméditation et d'intelligence. Or, comme il faut nécessairement accorder que tous ces hommes, demeurés, dans l'évolution de leur existence actuelle, à des degrés si inégaux de l'ascension commune vers le ciel, renferment cependant en eux, à l'état de puissance non développée, le même principe de perfectibilité, de telle sorte que, malgré leur inégalité présente, il y a entre eux une égalité virtuelle, incontestable, et qui opère dans l'immortalité; comme il faut l'accorder même pour l'imbécile, puisque l'on ne peut s'empêcher de reconnaître en suspension dans sa personne le même principe que chez tous les autres hommes, on est logiquement conduit à se demander si ce même principe n'est pas en suspension aussi dans l'animal, et si Dieu, qui peut guérir l'imbécile et remettre son âme en mouvement, n'est pas le maître, sans avoir besoin de créer un nouvel être, et par une pure modification de la créature déjà formée, de conférer à l'orang, par la même voie, le même bienfait. Mais, bien qu'il n'y ait rien dans cette question qui ne se concilie parfaitement avec la piété envers Dieu et le respect envers le genre humain; bien que la philosophie, par conséquent, ne puisse se dispenser de l'accepter, il faut avouer qu'il n'est pas possible, avec les lumières actuelles de la science, de pénétrer assez avant dans les secrets du créateur pour la résoudre avec certitude. On peut affirmer que l'espèce humaine, considérée dans ses parties inférieures, est en contact patent avec les animaux; mais on n'est pas en droit rigoureux de décider la question de savoir si, au lieu de les toucher simplement, notre espèce est une alliance réelle avec eux.

On a cru généralement, jusque dans ces derniers temps, par l'effet d'une confiance trop prompte en des observations incomplètes, que la race des singes avait paru sur la terre en même temps que celle des hommes. Ce que nous venons de dire laisse assez entrevoir toute l'importance que ce fait aurait dû avoir pour la philosophie s'il avait été confirmé par l'expérience. La race des singes qui, dans l'état présent du règne animal, remplit, selon l'expression que nous avons déjà citée, le grand intervalle entre l'homme et les quadrupèdes, n'aurait pas servi à remplir, dans l'ordre de la succession chronologique des espèces, ce même intervalle, et la population terrestre, dans son développement graduel, aurait eu à le franchir d'un saut, sans trouver à se reposer dans l'intermédiaire. Mais il n'en est rien. On sait aujourd'hui que les singes ont existé sur la terre à une époque où le genre humain n'y existait pas encore. On a exhumé dans le midi de la France, dans le Brésil, dans l'Inde, du sein des formations minérales supérieures, des ossemens de singes mêlés avec ceux des quadrupèdes qui ont vraisemblablement précédé l'établissement de l'homme, et la chaîne paléontologique est désormais rétablie. Quelle que soit la grandeur des découvertes qui restent encore à faire à ce sujet pour une détermination plus détaillée et plus approfondie des types qui ont formé ce passage solennel, le fait capital est acquis: des espèces de singes, peu différentes de l'orang actuel, habitaient déjà la terre, quand l'homme y est né pour la première fois.

Si la condition de cet article n'était pas de demeurer dans les généralités, il serait peut-être convenable d'exposer ici l'histoire particulière des orangs, afin de donner une base précise aux aperçus que nous avons présentés. Mais cette histoire se trouvant plus naturellement à sa place sous le titre même qui lui correspond, nous la laissons de côté pour achever ce qui nous reste à dire des singes en général, et traiter succinctement de leur nature physique comme nous avons traité de leur essence.

Bien que tous ces animaux aient des traits profonds de ressemblance, et que leur type soit par conséquent bien formel, il y a cependant aussi beaucoup de traits secondaires qui les distinguent les uns des autres, et leur classification se fait assez naturellement. Les zoologistes en connaissent dès aujourd'hui près quatre-vingts espèces. Linné les avait tous réunis dans un seul genre, en se contentant d'y indiquer quelques subdivisions fondées sur le développement de la queue. Buffon, avec cette netteté de génie qui le caractérise, les partagea en deux grandes divisions, les singes de l'Ancien Monde, les singes du Nouveau; les premiers ayant les narines ouvertes en dessous du nez et séparées par une cloison étroite, jamais de queue prenante, presque toujours des callosités ischiatiques; les seconds, des narines séparées par une large cloison et ouvertes sur les côtés, jamais de callosités, une queue en général prenante. Cette belle classification, basée à la fois sur les caractères zoologiques et géographiques, est la base de toutes celles que les naturalistes ont proposées depuis Buffon. M. Geoffroy, perfectionnant le travail de Buffon, partage la seconde division, qui est la plus complexe, en *hélopithèques* (singes à queue prenante), *geopithèques* (singes qui vivent à terre), *arctopithèques* (singes à griffes). M. Isidore Geoffroy, se fondant sur les grandes différences d'organisation qui séparent les arctopithèques des autres singes, en fait une division de même valeur que les autres, et distribue ainsi tous les singes en trois groupes. Enfin, M. Cuvier ne conserve le nom de singes qu'aux deux premiers groupes, et forme avec les arctopithèques de M. Geoffroy une famille particulière, intermédiaire entre celle des singes proprement dits et celle des lémuriens, et complétant avec elles l'ordre des *quadrumanes*.

Le singe est un mammifère à quatre mains, spécialement organisé pour vivre dans les bois: voilà ce que l'on peut énoncer de plus général sur ce type remarquable. Par l'orang, comme nous l'avons déjà indiqué, il semble toucher l'espèce humaine; par d'autres variations il s'unit avec le le reste du règne animal, les makis se rapprochant des carnassiers, les ouistitis des rongeurs. On comprend que nous ne saurions entrer ici dans les descriptions de toutes les différences d'organisation dont se servent les naturalistes pour distinguer les espèces qu'ils ont instituées parmi les singes. Nous nous contenterons de toucher quelques mots des traits qui, par leur influence sur les habitudes de l'animal, appellent particulièrement l'attention du naturaliste

Digitized by Google

philosophe. M. Geoffroy est le premier qui ait rangé dans un ordre systématique ces différences singulières. Avant lui aucun naturaliste n'avait mis aussi clairement en évidence les raisons qui poussent indistinctement tous les singes, quelle que soit leur espèce, vers les branches des arbres, domicile que leur a destiné la nature. Un travail de M. Isidore Geoffroy nous fournira tout ce que nous avons à dire sur ce sujet.

La conformation des extrémités du singe est ce qui doit attirer d'abord les regards : derrière comme devant, des doigts profondément divisés, et surtout le pouce séparé des quatre derniers doigts et opposable dans son action ; ces quatre mains couvertes dans la paume d'une peau fine très délicate, entièrement nue et organisée comme celle de l'homme. Il n'y a pas de doute que ces parties ne soient le siége d'un toucher très délicat ; l'anatomie l'indique et l'observation le démontre. De plus, les mains postérieures, à cause de leur pouce très opposable, peuvent, aussi bien que les antérieures, saisir les objets, les embrasser dans tout leur contour, et explorer tous les points de leur surface. Ainsi, non seulement le singe, comme l'homme, jouit d'un toucher très délicat, mais, comme lui aussi, il peut palper les objets, et d'autant mieux qu'il possède quatre mains au lieu de deux. Cette remarque n'est pas sans intérêt ; car lorsqu'on se rappelle cette étrange opinion d'une certaine fraction de l'école matérialiste, selon laquelle l'homme aurait été redevable à la conformation de ses mains de sa supériorité sur les autres animaux, on ne peut s'empêcher de conclure de ce fait, qu'en suivant le même raisonnement, on devrait logiquement donner à tous les singes, même aux plus grossiers, une perfection supérieure à celle du genre humain.

Sous le rapport de leur usage dans la station et dans la locomotion, les pieds du singe ne paraissent point au premier abord modifiés d'une manière désavantageuse par la présence d'un pouce opposable ; car ce pouce n'a d'autre effet que d'élargir la base de sustentation à la volonté de l'animal, circonstance qui ne peut être qu'avantageuse dans la station, et qui peut à peine devenir nuisible dans la locomotion. Mais une modification d'une telle importance entraîne nécessairement d'autres modifications, et quelques unes de celles-ci sont réellement désavantageuses sous le point de vue qui nous occupe. Tout dans le pied du singe est disposé de manière à faciliter la préhension, et c'est à quoi tout est sacrifié dans son organisation. Il en résulte que les mains postérieures, sans jouir d'autant de liberté de mouvement que les antérieures, en ont cependant une fort grande, grâce à la mobilité des articulations de la jambe et de la cuisse. Cette mobilité devient éminemment favorable pour tous les actes de préhension ; mais elle nuit nécessairement à la solidité de la station, et rend la marche moins assurée. Aussi les singes, qui pour la plupart sautent avec une extrême agilité à cause de la force et de la longueur de leurs membres postérieurs, marchent-ils lentement et pesamment, et en quelque sorte contraints, soit qu'ils marchent à quatre pieds comme font la plupart d'entre eux, soit qu'ils essaient de marcher à deux comme le font les orangs. On doit même dire que ces derniers ne sont exactement ni bipèdes, ni quadrupèdes, leur station habituelle n'étant ni entièrement verticale comme celle de l'homme, ni entièrement horizontale comme celle de la plupart des mammifères ; et la même chose peut s'appliquer, mais non point aussi rigoureusement, à la plupart des singes. Ce sont des êtres pour lesquels il n'est point à terre d'allure facile, auxquels par conséquent il est interdit de vivre constamment sur le sol et imposé de chercher un autre domicile.

Ce domicile avec lequel son organisation est en harmonie comme il le faut, c'est sur les branches des arbres que le singe le trouve. A terre, tout lui était obstacle ; ici, tout lui devient ressource. On comprend donc sans peine pourquoi tous ces animaux vivent sur les arbres, pourquoi là seulement ils sont à l'aise et peuvent mettre à profit toutes leurs ressources naturelles. Doués d'une très grande énergie musculaire, pourvus de membres postérieurs longs et robustes, ils sautent de branche en branche avec une incroyable agilité, leurs quatre mains remplissant l'usage de crochets à l'aide desquels ils se suspendent et se fixent où il leur plaît. Ce n'est pas tout. La plupart ont reçu de la nature quelques autres organes dont ils usent dans les mêmes circonstances avec beaucoup d'avantage, en ce que ces organes peuvent aider ou suppléer les mains, et prévenir ainsi la fatigue que toute action musculaire long-temps prolongée entraîne nécessairement à sa suite. Un très grand nombre de singes du Nouveau Monde ont une queue longue, fortement musclée, qui peut s'enrouler autour des corps et les saisir. Tels sont principalement les hurleurs et les atèles, dont la queue nue et calleuse en dessous, dans une partie de sa longueur, jouit d'une force si grande qu'elle peut se substituer entièrement aux mains quand l'animal a besoin de se fixer. Chez d'autres, tels que les sajous, la queue, velue dans toute son étendue, devient beaucoup plus faible et ne peut plus qu'aider à l'action des mains et non les remplacer. Chez tous les autres, elle est également velue, et devenant plus faible encore, elle n'a plus que des usages tout-à-fait accessoires ou même entièrement nuls. Mais à ceux-ci, la nature a accordé par compensation de précieux dédommagemens. Les arctopithèques, qui non seulement ont la queue non prenante, mais qui, en même temps, n'ont que des mains mal conformées pour la préhension, grimpent sur les arbres et s'y tiennent à la manière des écureuils, grâce à leur extrême légèreté et à la forme acérée de leurs ongles changés en de véritables griffes. Toutes ces petites espèces parviennent, en mettant à profit des moyens d'organisation en quelque sorte étrangers à la famille des singes, à se procurer le même domicile que leurs congénères, et vivent comme les autres quadrumanes sur les branches des arbres. Enfin, comme si la nature avait voulu nous montrer par combien de voies elle peut arriver au même but, tout en se renfermant dans les étroites limites d'une même famille, c'est un troisième genre de modification qui vient, chez les singes de l'Ancien Monde, suppléer à l'action des mains dans le temps du repos. Chez ces singes, la tubérosité sciatique est terminée inférieurement par une surface large, et recouverte à l'extérieur par une peau nue, épaissie et calleuse qui, lorsque l'animal s'assied, supporte tout le poids de son corps, sans qu'il en résulte pour lui aucune fatigue. Pour faire concevoir l'importance de cette modification en apparence de peu de valeur, il suffit de remarquer, que tandis que les singes de l'Ancien Monde sont presque continuellement assis, ceux du Nouveau qui, tous, sont dépourvus de callosités, ne s'assoient jamais ou presque jamais, et se bornent, lorsqu'ils veulent se reposer, à s'accroupir en plaçant sous eux leur queue sur laquelle ils s'appuient quelquefois. Une autre remarque qui tend encore à montrer la valeur de ce caractère, c'est sa généralité, l'orang roux étant le seul singe de l'Ancien Monde chez lequel il n'existe pas, et dont les attitudes, par conséquent, se rapprochent naturellement de celles de l'homme.

Ainsi, la queue prenante des bélopithèques, les ongles aigus et acérés des arctopithèques, les callosités des singes de l'Ancien Monde, quelque différentes que soient anatomiquement toutes ces modifications, ont en définitive les mêmes effets quant à la vie extérieure de l'animal. Chez les géopithèques, rien de semblable n'existe ; et aussi, il faut observer que ces espèces restent moins long-temps que les autres sur les arbres, contraintes par la fatigue à descendre à terre et à venir se cacher dans les broussailles. Cependant la nature leur a aussi accordé quelques dédommagemens. La plupart de ces singes sont nocturnes,

tandis que leurs plus incommodes ennemis sont diurnes. Ils ont donc d'autres heures de repos et d'éveil que ceux-ci, et par conséquent ne sont que rarement exposés à être rencontrés par eux et vaincus, à cause de leur inhabileté à courir sur les branches. Quelques espèces, et notamment les callitriches, assez rapprochées des sapajous par leur organisation, et diurnes comme eux, n'ont plus ce moyen d'éviter leurs ennemis. On concevrait même difficilement comment ces singes, les plus faibles et les plus petits de tous après les ouistitis, ont pu, quoique ne possédant aucun moyen particulier de se dérober aux espèces qui les attaquent, se conserver jusqu'à nous, si l'extrême développement de leur intelligence ne nous le faisait entrevoir. Il est probable en effet que ces animaux suppléent par la ruse à la force qui leur manque, et que, ne pouvant résister à leurs ennemis, ils savent s'en garantir par leur intelligence, et se maintenir ainsi à leur manière sur les arbres. Tous les témoignages des voyageurs concourent à rendre la chose vraisemblable, et les observations anatomiques que l'on a pu faire sur le cerveau et les organes des sens des callitriches la confirment entièrement. Les yeux du saimiri sont si gros qu'ils sont presque en contact avec la ligne médiane, et l'encéphale est tellement développé, que ses proportions sont supérieures non seulement à celles de tout autre singe, mais à celles de l'homme lui-même; ce qui, pour le dire en passant, peut servir à montrer, par l'exemple de ce singe, que le développement de l'intelligence n'est pas plus dans la dépendance géométrique de celui du cerveau que de celui des organes du toucher.

Non seulement les espèces de singes sont très nombreuses, mais ces animaux sont très multipliés. Dans tous les pays chauds où il y a une grande végétation forestière, et par conséquent beaucoup de fruits, mais principalement dans les zones intertropicales, ils forment une des portions les plus considérables de la population animale. Tout autour de la terre, il existe une large bande de forêts, à peine rompue çà et là, dans laquelle fourmillent, en se modifiant selon les latitudes et surtout selon les méridiens, les singes de toutes les variétés que nous venons de passer en revue. Ils tiennent pour ainsi dire, dans ces contrées sauvages, par leur nombre comme par leur configuration et leur intelligence, la place de l'espèce humaine encore rare. En Amérique, on les trouve à la Guyane, au Brésil, au Paraguay; en Asie, dans les îles de la Sonde, à Bornéo, dans les deux presqu'îles de l'Inde; en Afrique, au Sénégal, en Guinée, au Congo, au cap de Bonne-Espérance; en Europe, il n'en existe qu'une seule espèce, le magot, et dans une seule localité, la pointe méridionale de l'Espagne; dans l'Australasie il paraît n'y en point avoir. On doit remarquer qu'aucune espèce n'habite à la fois l'Amérique et l'Ancien Monde, les singes du Nouveau Monde constituant une tribu toute particulière. Outre cela, chaque genre de l'Ancien Monde appartient exclusivement ou presque exclusivement, soit à l'Afrique, soit à l'Asie, les genres ayant ainsi, aussi bien que les tribus, une patrie particulière; ce qui achève de montrer toute la régularité de l'ordre suivi par la nature dans la distribution de ce type remarquable à la surface de la terre.

SIXTE-QUINT est célèbre par la singularité des événements de sa vie, qui précédèrent son élévation à la papauté, et par l'influence qu'il prit sur les destinées de l'Italie et du monde lorsqu'il se fut assis sur la chaire de saint Pierre.

Enfant, il s'appelait Félix Peretti : né le 13 décembre 1521 d'une pauvre famille de la Marche d'Ancône, il avait gardé les fruits et même les pourceaux de la petite propriété de son père. Le contraste de ces occupations avec le rang suprême où il monta ensuite, donna à sa personne un caractère de merveilleux que la bizarrerie de son humeur et l'exaltation de son imagination accrurent encore aux yeux de ses contemporains. Aussi se plut-on à faire sur son compte des récits extraordinaires que ses ennemis encouragèrent dans le dessein de le flétrir, et que Gregorio Leti a rassemblés dans la vie de ce pape, laquelle est un véritable roman.

Voici les faits les plus probables de cette biographie, où il est aujourd'hui fort difficile de distinguer le vrai du faux. Les Peretti s'étaient expatriés de la Dalmatie vers la fin du quinzième siècle, lorsque Amurat II envahit cette province; ils s'établirent à Montalte, petite ville de la Marche d'Ancône. Mais Peretto Peretti, le père de Félix, fut obligé de quitter la ville pour se retirer au village des Grottes, près de la mer, où il donna le jour à celui qui devait être Sixte-Quint. Il était si pauvre qu'il ne put envoyer son fils à l'école; ce fut un moine franciscain de sa famille qui subvint aux frais de son éducation. Félix entra dans un couvent de cet ordre à l'âge de douze ans. Il montra une application extrême et un talent naturel pour la dialectique. Ce fut elle qui commença sa réputation. Sa fortune vint d'un événement qui est trop caractéristique pour n'être point cité.

En 1552, il prêchait le carême à Rome dans l'église des Saints-Apôtres, et il était fort goûté. Un jour, en se reposant, suivant l'habitude, au milieu de son sermon, il décacheta les placets qu'on lui avait adressés; il en trouva un dans lequel on avait écrit les principaux points qu'il avait discutés jusqu'alors; mais à côté de chacun d'eux, on avait écrit en gros caractères : TU MENS. Il ne put tout-à-fait cacher sa surprise. Le sermon fini, il envoya la lettre à l'inquisiteur pour faire informer. La première visite de l'inquisiteur fut pour lui; il fut interrogé, pressé, sondé jusque dans les derniers recoins de sa conscience. L'inquisiteur l'ayant trouvé inébranlable, l'embrassa avec effusion, et après avoir été son tentateur, devint son protecteur et son ami.

Notre franciscain était lié au parti qui se forma dans l'Eglise au milieu du seizième siècle, et qui eut pour but de relever l'autorité catholique par l'austérité des mœurs et par l'active propagation des doctrines. Il voulut réformer les cordeliers de Venise, et fut chassé par eux; revenu à Rome, où ce nouveau parti de la discipline rigoureuse arrivait au pouvoir, il fut présenté à Paul IV, et fut consulté comme théologien dans les longues affaires du concile de Trente. Pie V lui accorda une confiance plus spéciale, et lui donna mission de réformer les franciscains; après l'avoir vu déployer dans cette entreprise une rare énergie, il le nomma évêque de Sainte-Agathe; il le créa cardinal en 1570. Félix Peretti prit le nom de cardinal Montalte, du lieu où sa famille avait d'abord trouvé un abri.

Sous Grégoire XIII, qui fut élu en 1572, il sembla perdre de son crédit. Ruse, méchant et altier, peut-être avait-il été deviné par les jésuites qui dominèrent sous ce pape, et qui voulaient s'assurer une longue et facile autorité. Il s'éloigna alors des affaires plus encore qu'on ne l'eût souhaité, se renferma chez lui, fit une édition de saint Ambroise, parut aux yeux de tous se désintéresser de plus en plus des choses du monde, et dompter toutes les passions personnelles qui s'étaient fait jour dans sa conduite. Il sut garder cet empire sur lui-même pendant treize ans; enfin, en 1585, il se présenta au conclave avec la réputation d'un homme austère et paisible, et avec ses soixante-quatre ans, dont peut-être sa dissimulation accrut encore le poids. C'est là que se passa, suivant Gregorio Leti, cette grande comédie qui est aujourd'hui révoquée en doute, et dans laquelle sa béquille et sa feinte décrépitude lui valurent, dit-on, la tiare. Mais négligeons tous ces détails accessoires pour examiner l'administration de Sixte-Quint, et pour apprécier quel fut son rôle dans l'Histoire générale de l'Occident.

Pendant la première moitié du seizième siècle, les papes firent marcher l'intérêt de leur pouvoir avant celui de la

religion ; les infamies d'Alexandre VI, le génie violent de Jules II, la magnificence de Léon X, la duplicité de Clément VII, les habiles tergiversations de Paul III, tendaient au même résultat : à donner à Rome une puissance positive et prépondérante en Italie, et une suprématie politique en Europe. Ce qui se passait alors dans le monde était admirablement propre à faire naître cette ambition et à la soutenir. Les entreprises des princes qui jouaient à qui serait le maître de l'Europe, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, qui fut l'expression la plus vive du système naissant de l'équilibre occidental, fournirent aux papes d'excellentes occasions de faire valoir ce que la chrétienté leur accordait encore d'autorité et de respect. Entre deux hommes comme le roi de France et comme l'empereur, entre deux rivaux si habiles dans l'art d'attaquer et de se défendre, il y avait place pour un médiateur, qui, en leur ménageant le temps de respirer, pût s'arranger de façon à profiter tour à tour de leurs grandeurs et de leurs revers. La papauté prit cette place ; ce qu'il y avait de grand dans son caractère le lui conseillait ; mais il était difficile que ce qu'il y avait de mondain dans ses calculs, comme dans ceux de tous les autres pouvoirs de ce temps, ne prît point par là un développement exorbitant. La perfidie devint l'âme de cette puissance qui voulait réconcilier les autres ; elle réussit à Jules II, qui, grâce à elle, écrasa Venise et chassa les Français d'Italie ; elle fut nuisible à Clément VII qui, à cause d'elle, fut assiégé dans Rome par les troupes de Charles-Quint, et puni par une honteuse captivité ; mais elle finit par s'user ; et entre les mains de Paul III, qui en entretint les dernières traditions, elle ne fut plus qu'un instrument inutile et qu'une stérile fatigue.

Ce que la religion avait à faire dans l'existence de ces rusés politiques, l'histoire le dit. Les papes que nous venons de nommer ne furent pas à moitié disciples de Machiavel ; ce n'était pas seulement leur gouvernement, c'était leur pensée tout entière qui était dévouée à l'esprit renaissant du paganisme ; ils encourageaient les arts, ils ne cherchaient pas en eux le développement du christianisme plus qu'ils ne l'assuraient par leur administration ; ils mettaient leur gloire à découvrir sous la Rome catholique la Rome païenne que celle-ci avait recouverte, et ils sacrifiaient par leur admiration, qui était le sentiment le plus pieux de leur cœur, à ces idoles antiques sur les ruines desquelles les premières basiliques chrétiennes s'étaient élevées. Retrouver les débris du paganisme, ranimer son cadavre qui avait expiré sous les pieds des Barbares au cinquième siècle, refaire ses monuments, restaurer ses images, adorer ses formes, telle était la seule distraction qui arrachât les papes à leurs idées de diplomatie mondaine et de prépondérance matérielle ; il est clair qu'ils ne faisaient en cela que reproduire leur pensée politique sous un autre aspect.

Lorsque la mort eut mis fin à la lutte de François Ier et de Charles-Quint, l'Europe détourna ses regards de la rivalité des princes et des nations qui ne cessait de gronder sourdement, et elle les porta sur un objet plus sérieux, qui était venu compliquer les embarras de cette mêlée déjà si confuse. Il s'agissait de savoir si ces papes, qui aspiraient à la suprématie universelle, étaient encore quelque chose. Ils avaient rêvé la domination du monde, et la réformation contestait leur existence. Pendant qu'ils songeaient à affaiblir les deux rivaux pour régner sur eux, il s'était élevé une puissance qui ne prétendait à rien moins qu'à effacer leur nom de la terre.

Au milieu du seizième siècle, personne ne songeait sérieusement au catholicisme, hormis les protestans qui voulaient le renverser ; leurs attaques produisirent une réaction au sein de l'Eglise en faveur de la pensée religieuse qui était sans défenseurs. Le concile de Trente n'avait pas été convoqué pour remédier aux maux de la chrétienté, mais pour donner aux princes qui se disputaient l'empire de l'Occident des instrumens d'action plus efficaces ; les papes l'avaient accordé, malgré eux, à Charles-Quint, dans les piéges duquel ils s'étaient pris, et qui voulait par ce moyen les brider encore plus sûrement et ramener l'unité dans ses vastes états, dont la réformation s'efforçait de lui arracher les lambeaux. Cependant, de ce concile, qui n'était qu'un théâtre dont la diplomatie avait voulu faire jouer les machines et les acteurs, sortit un mouvement nouveau qui eut pour but de restaurer le catholicisme ébranlé, et de substituer l'intérêt de la religion à celui de l'ambition politique.

La papauté se mit à la tête de ce mouvement. Paul IV, de la maison de Caraffa, fit la transition entre les papes politiques et les papes religieux. Après avoir poussé avec une vigueur extraordinaire les plans formés par Paul III contre les Espagnols et les Allemands, et après avoir succombé dans cette tardive protestation en faveur de la liberté italique, il se réfugia dans les occupations pieuses qui convenaient à sa puissance ; il commença par l'exemplaire punition de ses neveux le rétablissement de la discipline et de la justice. Son successeur Pie IV fit par politique même l'abandon des voies politiques qui avaient entraîné ses devanciers dans tant d'iniquités, et qui avaient empêché qu'ils ne donnassent leurs soins à la religion ; il sentit qu'il était impossible de conserver plus long-temps le crédit sans cesse déclinant de la tiare, si on ne feignait de substituer le zèle du catholicisme aux ambitions profanes qui en avaient usurpé la place. Il fut aidé dans sa dévote entreprise par son neveu Charles Borromée, qui faisait par conviction ce que le calcul dictait à son oncle. Enfin, avec Pie V, la foi rigide et absolue monta dans la chaire de saint Pierre. Ce pape était ce même inquisiteur qui, comme nous l'avons dit, s'était si étrangement introduit auprès de Félix Peretti. Ce fut l'inquisition toute pure et toute ardente qui régna sous son nom. Le concile de Trente avait terminé ses séances ; Pie V en vit les décrets adoptés dans toute la chrétienté ; il appuya par les supplices les plus affreux l'exécution de la discipline nouvelle. Tandis qu'il vouait au protestantisme une haine terrible et sanguinaire, il eut le bonheur de présider au grand armement que la chrétienté fit contre les Turcs, et qui fut couronné par la victoire de Lépante. Cette administration énergique et heureuse donna au catholicisme une vigueur qu'il n'avait pas eue depuis long-temps, et détermina un nouvel élan des esprits en sa faveur. Grégoire XIII, homme faible et débonnaire, continua, autant qu'il était en lui, l'impulsion de son prédécesseur. Animé par l'esprit de régularisation qui avait enflammé Pie V, il réforma le calendrier, comme l'autre avait réformé la cour de Rome.

Sixte-Quint fut le successeur immédiat de Grégoire XIII, il fut aussi l'héritier du système de Pie V. Sa grande gloire consiste en ce qu'il a été l'homme de génie de cette recrudescence catholique qui a suivi le concile de Trente, et qui a été provoquée par la réaction naturelle de la réforme. Voilà son rôle dans l'histoire ; voilà pourquoi, voulant donner une juste idée de sa mission particulière, nous avons été obligé de remonter à l'origine de la révolution dont il fut l'expression la plus élevée.

Pour connaître les formes ordinaires de son génie, il faut jeter un coup d'œil sur son administration intérieure. Sous ses prédécesseurs, la papauté avait perdu en pouvoir ce qu'elle avait regagné en respect. Aussi les états romains étaient-ils en butte à deux fléaux qui paraissaient irrémédiables : des brigandages soutenus et gagnés par les aristocraties locales dévastaient tout le territoire de l'Eglise, et rançonnaient ses sujets ; la caisse pontificale, vide d'argent, ne permettait de faire aucune entreprise ni contre les ennemis intérieurs, ni contre ceux du dehors. Sixte-Quint se proposa dès le premier jour de remédier à ces deux calamités. La façon dont il s'y prit révèle complétement son caractère. Quatre jeunes gens avaient été arrêtés et condamnés à mort comme

porteurs d'armes courtes qui étaient prohibées. Leur exécution devait avoir lieu le jour du couronnement du nouveau pape, et l'on pensait que la solennité de ce jour était un sûr garant de leur grâce. Mais comme on la demandait à Sixte-Quint, il répondit : « Tant que je vivrai, tout criminel subira sa peine capitale. » En effet, tous les quatre furent pendus le même jour à une potence, près du pont Saint-Ange. Ces supplices se renouvelèrent les jours suivans, et jetèrent la terreur dans tous les esprits. Le pape fit plus; il rendit les communes, les châteaux, les barons, les parens mêmes des brigands responsables de leurs crimes, et leur enjoignit de les détruire. Il s'était tellement fait redouter qu'il fut obéi: la noblesse, l'âge, la pitié qui s'attache à certains malheurs, rien ne fléchit sa justice. Le bonheur secouda sa violence: les chefs des assassins furent pris, et leurs bandes désorganisées furent dès lors dispersées plus facilement. En moins d'un an, les états de l'Église furent délivrés de leur présence.

Par des moyens non moins extrêmes, il créa les finances qui n'existaient pas avant lui. Il commença par borner les dépenses; mais l'économie qu'il en obtint était loin de le contenter; sa principale ressource fut de vendre les emplois de la cour à un taux excessivement élevé; les impôts les plus onéreux furent employés comme mesures accessoires. Par ces moyens plus véhémens que justes, Sixte V acquit en deux années quatre millions et demi de scudi; il les déposa au château Saint-Ange en les destinant aux nécessités futures de son gouvernement et de celui de ses successeurs. Ce trésor contribua, plus que son autorité elle-même, à le rendre considérable en Europe. Portant dans tous les détails son esprit d'ordre, il régla le nombre des congrégations des cardinaux et leurs attributions respectives dans la forme qui a été conservée jusqu'à ce jour.

La passion de la justice, du pouvoir, de l'unité, soutenue par toute l'énergie d'une âme ardente, telle était donc la forme ordinaire de l'administration de Sixte V. Quant à la pensée qu'il portait dans ce déploiement de violence irrésistible et inaccoutumée, elle se montre à découvert dans la manière dont il comprenait les arts. Lui aussi, il était, comme Jules II, avide de grandeur et de magnificence; mais ce n'était pas les pompes du paganisme qu'il ambitionnait. Remarquez le changement survenu dans toute la direction intellectuelle de l'Italie. Aide Manuce, qui venait professer le grec et le latin à Rome, paraissait un homme étrange dans cette université que Sadolet et Bembo avaient illustrée. Giordano Bruno fut brûlé sur les places de Rome, à l'endroit où Lascaris s'était promené avec la faveur de Léon X en expliquant ces mêmes philosophes dont celui-ci se montrait le rival. Dans la poésie, la révolution n'est pas moins sensible : à l'Arioste, cet élève d'Horace, ce chantre de toutes les passions fougueuses et profanes, a succédé le Tasse qui met son génie au service de la religion et de ses héros. Jusque dans l'art où retrouve une réaction analogue ; en restaurant la peinture sur le continent de l'Italie, les Carrache sembleut s'être proposé un idéal, sinon plus chrétien que celui des artistes de la première partie du seizième siècle, au moins plus éloigné du sensualisme païen, plus austère, et en quelque sorte plus mâle.

Les constructions que Sixte V éleva dans Rome, et qui n'ont pas peu contribué à l'immortalité de son nom, furent toutes conçues dans cet esprit catholique qui était en opposition avec les goûts païens de Léon X et de la renaissance favorisée par lui. Sixte V pouvait à peine souffrir au Vatican le Laocoon et l'Apollon du Belvédère; il ne voulut pas tolérer au Capitole les statues antiques qui y avaient été placées par les bourgeois de Rome. Il déclara qu'il démolirait le Capitole si on ne les enlevait pas. Ces statues étaient un Jupiter tonnant entre Minerve et Apollon. On fut forcé en effet d'éloigner deux de ces divinités : Minerve seule fut laissée. Mais Sixte exigeait qu'elle représentât Rome chrétienne; il lui arracha la lance qu'elle portait, et lui mit dans les mains une croix énorme.

Ces faits que nous empruntons à l'excellente histoire de la papauté, publiée à Berlin par M. Léopold Ranke, ne laissent aucun doute sur la tendance de l'esprit de Sixte V. Rome s'effraya en voyant tomber sous les ordres de ce pape sévère d'illustres et admirables débris de son antiquité; elle vit cependant s'exécuter des travaux qui rivalisaient avec tous ceux qui avaient fait l'admiration des anciens jours; mais dans ces œuvres étonnantes, le pape n'eut d'autre but que de donner la mesure de sa foi; il voulut faire achever l'église Saint-Pierre, qui était pour ainsi dire le vêtement de la puissance des papes du seizième siècle; il en fit terminer la coupole en vingt-deux mois. Il entreprit une œuvre qui passa pour gigantesque en ordonnant à son architecte Domenico Fontana d'enlever un obélisque du piédestal sur lequel il reposait près de la sacristie de l'ancienne basilique Saint-Pierre, pour le transporter et l'ériger au centre de la place tracée devant l'église nouvelle. Cette opération fut accomplie avec toutes les préparations et les cérémonies d'un acte religieux. Lorsque l'obélisque eut été dressé sur la base qui lui avait été destinée, il le fit surmonter d'une croix dans laquelle était renfermé un morceau de la vraie croix, et il grava sur le monument une inscription où il se vante de l'avoir enlevé aux empereurs Auguste et Tibère pour le dédier à la religion catholique. Enfin, désirant accroître la population de Rome et en faire une capitale digne de l'univers chrétien, il songea à amener de l'eau sur les stériles collines que les anciens Romains occupaient autrefois, et qui étaient restées désertes pendant le moyen âge. Dans cette intention, il fit construire des aqueducs colossaux qui firent parcourir aux sources d'*aqua Martia* une distance de vingt-deux milles. Sur la première fontaine d'où cette eau jaillit dans Rome, il fit représenter Moïse fendant le rocher avec sa baguette. Des édifices nouveaux se dressèrent promptement autour de ces fontaines; désormais la Rome chrétienne avait reconquis tout le vaste champ de la Rome antique. A ce plan se liait celui d'unir par de grandes voies de communication toutes les basiliques de la ville sainte.

Comparer le christianisme aux époques les plus célèbres du paganisme, et le montrer supérieur à elles; édifier de grandes constructions dans lesquelles la religion pût à la fois inscrire ses triomphes passés et faire éclater sa puissance à venir, telle est donc la pensée que Sixte V porta dans les arts. Voyons maintenant quelle est celle qui présida à ses relations extérieures et à la conduite qu'il tint dans les affaires religieuses et politiques du monde.

Son génie ardent et inquiet conçut une foule de desseins qui attestent sa grandeur, mais qui demandaient des forces plus puissantes que celles qu'il avait à sa disposition. Il s'était flatté de mettre fin à l'empire turc; c'était sur des alliances contractées avec la Perse et la Pologne qu'il comptait pour réaliser ce plan extraordinaire. Une autre fois, il eut la fantaisie d'aller à la conquête de l'Égypte et de joindre la mer Rouge avec la Méditerranée pour rendre à l'Italie l'importance commerciale que la découverte du cap de Bonne-Espérance lui avait enlevée; il rattachait à ce projet celui de la conquête du Saint-Sépulcre, chanté par le Tasse dans le même temps, et qu'il avait envie de transporter à Montalte, sa patrie. Mais toutes ces hautes idées étaient d'une exécution impossible; aussi ramenait-il son esprit vers l'Occident, qui était le cercle dans lequel la puissance de ses prédécesseurs s'était plus facilement exercée.

Dans cette sphère, il ne témoigne d'abord aucune hésitation; il n'appelle à son secours ni les tergiversations de Clément VII et de Paul III, ni les perfidies de Jules II; il n'a qu'un principe, le catholicisme; qu'un vœu, la propagation et la gloire de la religion. Philippe II est maître du monde entier, et la puissance des Espagnols, plus vaste

Digitized by Google

que celle des Romains, aurait besoin d'un contrepoids. Mais le pape n'a aucun souci de ces considérations qui auraient si fortement ému les pontifes du commencement de ce siècle; loin de chercher à faire équilibre au fils de Charles-Quint, il ne songe qu'à l'enflammer davantage; il le regarde comme le bras par qui Dieu doit réaliser l'entière domination du catholicisme; il le trouve (qui le croira?) trop lent à frapper et à sévir; c'est lui qui le pousse à l'action; c'est lui qui l'encourage à envahir l'Angleterre et la France pour mettre fin au schisme des anglicans et des huguenots. L'estime instinctive que son génie a pour celui d'Elisabeth l'arrête bien un moment, et il fait proposer à cette reine de rentrer dans le sein de l'Eglise romaine; mais aux premiers refus, dès l'année 1586, il invite Philippe II à faire une descente à Londres. Lorsque, l'année suivante, Marie-Stuart est victime des nécessités de la politique anglaise, il ne considère point tant dans cette exécution la violation de l'humanité que l'injure faite au catholicisme; il remplit alors le consistoire de plaintes énergiques contre la Jézabel de l'Angleterre, et il n'a de repos que lorsqu'il voit enfin l'*Armada* invincible sortir du port de Lisbonne, précédée par une des plus terribles bulles que Rome ait fulminées.

L'*Armada* ayant succombé sous l'effort des éléments et d'un principe nouveau, Sixte V se tourne avec Philippe II contre une autre proie. Il cabalait en France en faveur des Guises, qui avaient promis à Philippe II un riche butin, et au pape l'extermination du protestantisme. Lorsque Henri III, qui ne voyait que la question de sa couronne dans ces implacables querelles de deux idées, eut fait assassiner les Guises à Blois, Sixte V reprocha à son légat de n'avoir pas excommunié le roi sur-le-champ. Il fit plus; il cita le roi lui-même à Rome en le menaçant de la mort que Jacques Clément lui donna deux mois après. Cet assassinat lui parut une grâce du ciel; il l'avoua hautement, et s'empressa d'envoyer en France de nouveaux agens et de l'or pour exciter la ligue, et livrer à Philippe II ce royaume que tous les grands pontifes du siècle avaient regardé comme le véritable boulevard de la liberté de l'Italie et du monde.

Pour autoriser ces fureurs et cet aveuglement, on avait composé tout un ensemble de doctrines qui tendaient à remplacer le système d'équilibre sur lequel l'Europe avait vécu pendant un demi-siècle. Ces doctrines nouvelles étaient le résultat de la réaction dirigée par le concile de Trente; elles avaient été systématisées par les jésuites qui s'étaient faits les instrumens de ce mouvement pour s'en rendre maîtres, et qui, nés d'hier, avaient imposé leurs idées aux deux pouvoirs absolus de l'Occident, au pape et au roi d'Espagne. Bellarmin, qui les professait déjà, les résuma quelques années plus tard dans son *Corps de controverse*, arsenal de toutes les argumentations ultramontaines aiguisées depuis lors, qui, au déplaisir des vrais catholiques et de Bossuet lui-même, tient lien à Rome de toute la tradition. Les théories de Bellarmin sont d'une grande importance dans l'histoire moderne; sans prétendre les discuter, nous devons ici en donner l'abrégé; ce sont elles qui ont produit la plupart des événemens de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième.

D'après cette doctrine, il n'y a qu'un seul pouvoir qui soit de droit divin; c'est la papauté. Aussi a-t-elle un empire absolu sur le monde; elle commande aux sociétés civiles comme l'âme au corps. Celles-ci ont une organisation qui leur est propre; elles confèrent à leurs princes les pouvoirs nécessaires pour leur administration; mais tous ces arrangemens subalternes, tous ces pactes variables et inférieurs, comme tout ce qui tient à la matière, ne reçoivent leur définitive sanction que par l'assentiment du seul pouvoir central et suprême qui soit ici-bas l'expression directe de la volonté de Dieu. Cette thèse fut enseignée en Espagne par Mariana, tandis que Bellarmin la soutenait en Italie; les jésuites la développaient dans leurs collèges. Chose étrange! l'ombrageuse puissance de Philippe II ne les empêchait pas de proclamer, dans ses états mêmes, le principe de la souveraineté du peuple avec une rigueur qui serait punie en France, à l'heure qu'il est, par les peines les plus sévères. Ils démontraient non seulement que l'autorité des rois était une délégation faite par les peuples, mais encore que les peuples avaient le droit de destituer un roi à cause de sa tyrannie ou de son incapacité, et d'en élire un autre à la majorité des suffrages. Quel est celui de nos journaux qui pourrait en dire autant? Il fallait que la papauté fût remontée bien haut dans l'esprit des hommes pour paraître aux yeux des organisateurs timides de ce siècle un contrepoids suffisant à une émancipation aussi absolue des sociétés politiques.

Ces idées, il faut le croire, n'avaient pas été inventées seulement pour les nécessités de la lutte que les partis soutenaient en France; les théologiens qui les conçurent les destinèrent à une action universelle et durable; cependant elles ne furent professées nulle part avec tant de feu et de hardiesse qu'en France; elles animèrent la ligue, et sous un semblant de liberté politique, elles cachèrent aux yeux du peuple l'invasion étrangère et la suppression du reste des vieilles libertés gallicanes. Ce fut alors, au milieu de l'inquiétude des esprits qui remontaient à l'origine de tous les pouvoirs, que les hommes, qui souhaitaient avant tout de soustraire la patrie aux influences extérieures, imaginèrent d'opposer à la théorie de la souveraineté du peuple, au nom de laquelle on voulait faire Philippe II roi de France, la théorie du droit divin en matière politique, qui leur permettait de repousser la coalition de Rome et de l'Espagne. Ainsi le patriotisme mettait à la liberté des chaînes qui devaient la gêner si long-temps.

Les doctrines des jésuites, de Bellarmin et de Mariana convenaient parfaitement à Sixte-Quint. Né du peuple, il devait sympathiser avec des idées qui donnaient une importance si extraordinaire à la classe de laquelle il était sorti. Son orgueil s'accommodait également à merveille de cette suprématie unique et sans rivale qu'elles attribuaient à son autorité. Aussi les embrassa-t-il d'abord sans restriction; et les fureurs de la ligue nous apprennent avec quelle ardeur il en poursuivait la réalisation dans notre patrie. Mais les doctrines contraires avaient aussi en Italie des représentans habiles et de puissans défenseurs. Venise, où se sont toujours trouvées les notions les plus justes de la politique internationale de l'Europe, avait recueilli dans son sein ce génie de prudence et de sagesse qui avait été chassé de Rome par l'aveuglement de la réaction religieuse; elle prit donc le parti de Henri IV contre Philippe II, celui du protestantisme contre le catholicisme, celui du droit divin des rois contre le droit divin des papes; elle fit plus, elle se proposa de convertir le pape lui-même aux idées qu'il avait combattues, et de l'arracher à celles qu'il avait soutenues avec tant de fougue. Le récit de cette tentative est une des choses les plus curieuses que l'histoire nous puisse offrir.

Le pape commença par se courroucer contre les Vénitiens qui avaient osé reconnaître Henri IV; avant d'en venir aux dernières extrémités, il voulut bien les avertir d'un ton menaçant. Les Vénitiens lui envoyèrent un de leurs plus habiles diplomates, Léonardo Donato, avec la commission de justifier leur conduite. Que dit Donato à Sixte V? Il fit résonner à ses oreilles, dignes de les entendre, les secrets de l'ancienne politique de Clément VII et de Paul III; il éveilla la vieille rancune guelfe que toute âme italienne est toujours prête à ranimer; il fit le tableau de l'Europe; peignit la conséquence que la victoire des Espagnols aux les Français aurait pour leur domination sur l'Italie; montra que sa république, loin d'offenser le Saint-Siége, n'avait fait que prendre ses intérêts en lui ménageant la liberté de décider toujours du sort de l'Eu-

rope. Sixte-Quint passait pour le plus violent et le plus inébranlable de tous les hommes. Dans l'audience de congé que Donato eut quelques jours après, le pape lui refusa sa bénédiction : ce fut pour Donato l'occasion de revenir sur tout ce qu'il avait dit. Tout-à-coup, comme inspiré de Dieu, Sixte-Quint embrassa celui qu'il venait de menacer. Le mois suivant, M. de Luxembourg arriva à Rome avec les pouvoirs de Henri IV; Sixte V déclara tout haut qu'il se repentait d'avoir excommunié le roi. Vers le même temps, il accueillit un envoyé anglais et un ambassadeur saxon. Ainsi en un moment et sur le déclin de sa vie, toutes ses convictions furent changées; la fatalité voulut que le pape qui avait secondé la réorganisation du catholicisme de la toute-puissance de son génie, la sacrifiât à cette politique qui était sortie des ruines de l'antiquité païenne, et qui devait ouvrir aux sociétés modernes des voies toutes nouvelles.

Alors se passa à Rome une scène non moins extraordinaire que celle dont Léonardo Donato avait été le héros. Au nom de Philippe II alarmé, et de la catholicité en doute, Olivarez vint se jeter aux pieds du pape pour lui remontrer son devoir, et pour le menacer, avec les formes de l'humilité, de la colère de l'Espagne. A plusieurs reprises, Sixte V, furieux, lui ordonna de se lever; Olivarez continua, au risque d'avoir la tête coupée pour oser contester l'orthodoxie d'un homme que les doctrines de sa nation avaient déclaré infaillible et omnipotent. Quels cruels démentis la réalité donne à ces théories mensongères sur lesquelles les pouvoirs essayent de raffermir leur domination ébranlée!

Sixte V fut gêné dans son action par la présence d'Olivarez, autant que par ses propres engagemens. Cependant le moment était décisif: l'Europe était en feu; il fallait prendre un parti. La mort vint à point pour en dispenser Sixte V: il mourut le 7 août 1590. Au moment même où il rendit l'âme, un orage éclata au-dessus du Quirinal. La foule se persuada que le diable, à qui appartenait l'âme du pape, et qui l'avait fait parvenir du plus infime degré à la plus haute dignité de ce monde, était venu la ressaisir au milieu de la tempête; et le croyant damné, parce qu'au jour suprême de la lutte il s'était fait le protecteur du protestantisme, elle renversa les statues qu'elle lui avait élevées au Capitole.

Sixte V n'avait régné que cinq ans; que de choses il fit en si peu de temps! Il avait commencé par restaurer le catholicisme et par lui apporter tout l'éclat que l'austérité et la magnificence jointes ensemble peuvent donner. Son pontificat fut comme le soleil couchant de la papauté; mais il prit soin lui-même, avant de mourir, d'éteindre le flambeau qu'il avait rallumé. Après lui, Rome, misérablement livrée aux volontés de l'Espagne, désapprit tout-à-fait ses anciennes grandeurs; pour rester plus fidèle au catholicisme, elle devint incapable de rien faire d'important et de fécond en sa faveur; et les jésuites, jugeant que la cause à laquelle ils s'étaient voués se condamnait elle-même, s'en vinrent ourdir dans les cours des rois, contre lesquels ils avaient conspiré, les trames secondaires de leur ambition refoulée, jusqu'à ce qu'enfin, écrasés de nouveau dans cette sphère inférieure, ils aient mis à découvert toute la vanité de leurs efforts et tout le secret de leur orgueilleuse versatilité.

SLAVES. Dans l'ethnographie générale, la race slave forme l'une des principales branches de la famille européenne, et appartient à la souche indo-germanique. Comme les Gaëls, les Pélages et les Germains, comme les Finnois, les Slaves sont originaires de l'Asie centrale, cette pépinière d'hommes qui a si long-temps envoyé à l'Europe des flots de Barbares errans, pour qu'ils vinssent s'y convertir peu à peu en populations agricoles et en grandes nations civilisées. L'apparition des Slaves en Europe remonterait jusqu'au quatorzième siècle avant le Christ, si le système qui des anciens Scythes fait des Slaves méridionaux, et des anciens Sarmates des Slaves septentrionaux, est fondé sur des bases certaines. D'après un autre point de vue, au contraire, il ne faut confondre ni avec les Scythes, ni avec les Sarmates, les Slaves, dont la vie historique ne commence à être bien connue qu'au cinquième siècle de l'ère chrétienne, époque à laquelle ils apparaissent sur les rives de l'Elbe, en même temps que les Francs s'installent dans les Gaules, et les Goths en Provence et en Espagne. Ce qui demeure certain dans toute opinion, c'est que le développement de la race slave fut postérieur à celui des autres races que nous avons déjà nommées, qu'elle n'abandonna que fort tard la vie nomade pour l'agriculture, et ne poussa qu'avec peine de profondes racines dans le sol européen.

Aujourd'hui, placés entre les populations de l'Asie et de l'Europe, les Slaves sont l'élément intermédiaire de ces deux contrées, tout prêts à déborder sur l'une suivant qu'ils sont contenus par l'autre, mais destinés surtout à prêter en Orient l'appui de la force matérielle à la civilisation, qui, cette fois, partie du fond de l'Occident, retourne, plus puissante, vers les lieux qui lui ont jadis servi de berceau.

Lorsqu'au deuxième siècle, cédant à la pression qu'occasionna la retraite vers l'Occident des Hioung-Nou, vaincus par les armes chinoises, les Alains se transportèrent des contrées orientales de la mer Caspienne aux rives du Don et du Dniester, par un contre-coup naturel les tribus slaves déjà établies au nord de la mer Noire furent également refoulées plus avant dans l'Europe. Gênés entre les Goths et les Huns au quatrième siècle, les Slaves passèrent successivement sous le joug des premiers et des seconds. Après que les nations germaniques eurent profité de la décadence de l'empire romain pour s'avancer dans les plus beaux pays de l'Occident et se répandre autour du bassin de la Méditerranée, les Slaves purent respirer un moment et faire quelques pas de plus. Aussi, dès le sixième siècle, ils occupaient cette immense partie de l'Europe qui s'étend de la Baltique à la mer Noire et des bords de l'Elbe à ceux de la Theiss. Du reste les côtes orientales de la Baltique étaient habitées depuis long-temps par des Slaves, connus plusieurs siècles avant notre ère sous le nom de Vénèdes, et la fondation des villes de Novogrod et de Kief remonte également au-delà du premier siècle.

En 527, sous le règne de Justinien, les Slaves du Danube commencent à se ruer contre l'empire. La domination des Goths et des Huns avait développé leur aptitude militaire, et ils tirèrent si bien parti des leçons qu'ils avaient reçues dans les armées d'Hermanric et d'Attila, que l'Illyrie, la Thrace, la Grèce, la Crimée, tous les pays depuis le golfe Ionique jusqu'à Constantinople, furent envahis par eux et couverts de brigandages. Empêchés de pénétrer dans Constantinople par les victoires de Bélisaire, ils n'en vivaient pas moins avec impunité sur le territoire de l'empire, passant et repassant le Danube suivant leur caprice.

Depuis trente ans les Slaves ravageaient l'Europe, lorsque les Avars, de race finnoise comme les Huns, rejetés de l'Asie par les succès des Thonkhin, vinrent au milieu du sixième siècle les flageller à leur tour et les soumettre à l'autorité de Baïan, leur chef, qui en fit des soldats précieux, mais dont il prodigua la vie avec un luxe de cruauté dans ses excursions contre Constantinople. Un certain nombre de tribus passèrent alors au nord de la Vistule pour se soustraire à l'esclavage.

Cependant, au septième siècle, les Slaves-Bohémes, sous le commandement d'un chef nommé Samo, Franc d'origine, parvinrent à recouvrer leur indépendance. D'autres firent alliance avec l'empire, entrèrent en Illyrie, en chassèrent les Avars, et fondèrent de nouveaux états sous les noms de Croatie, Slavonie, Servie, Bosnie et Dalmatie. D'autres encore s'établirent sur le mont Strymon en Thrace,

dans les environs de Thessalonique, dans la Mœsie ou Bulgarie actuelle. En 679, lorsque Asparouk, fils de Krouvate, chef des Bulgares, s'empara de la Mœsie, il y trouva encore beaucoup de Slaves. Tout le Péloponèse fut même soumis et quelque temps possédé par eux, dans un moment où la peste ravageait la Grèce. Au huitième siècle les Slaves-Bohêmes essayèrent vainement d'entamer l'empire d'Occident; Charlemagne sut les contenir, aussi bien que les Avars, leurs anciens tyrans, dont il anéantit la formidable puissance. Le siècle suivant, la vague des Ongres, ces derniers Barbares que les Grecs prenaient pour des Turcs et qui donnèrent leur nom à la Hongrie, contraignit de se réfugier derrière la Vistule ceux des Slaves de la Morsvie qui ne voulurent pas subir leur tyrannie humiliante.

A partir du neuvième siècle où cessa le grand travail des races en Europe, la position géographique des Slaves est bien déterminée. Les mouvemens de flux et de reflux qui les portaient tantôt sur l'empire grec, et tantôt sur la Germanie, n'ont plus lieu. Le choc successif des Alains, des Huns, des Avars, des Bulgares, des Khozars et des Ongres, leur a fait perdre presque tout leur ancien emplacement entre le Danube et les monts Krapaks; du moins ceux qui y restent n'y peuvent guère vivre que sous la domination étrangère. Les populations germaniques auxquelles ne s'offrait plus d'issue vers l'Occident, fermé par de puissans états, et entre autres par la monarchie des Francs, ont opéré un mouvement en arrière, et à peu près repris leur ancienne place. La péninsule scandinave elle-même, loin d'être accessible, prélude au dehors à ses expéditions de Normands; enfin, tous les meilleurs postes sont occupés, et, de gré ou de force, il faut que la race slave se contente du nord-est de l'Europe, où elle est définitivement casée.

Mais en revanche le moment des grands progrès est arrivé pour elle. Sa conversion au Christianisme, qui est à peu près complète à la fin du dixième siècle, lui confère sérieusement le droit de cité dans la grande république européenne. Alors, dénué de l'appui des idoles, le pouvoir des chefs de tribus se met à chanceler; tandis que, préparée par le monothéisme chrétien, l'ère monarchique va s'ouvrir, enfanter la Servie, la Bohême, la Pologne, la Russie, et accomplir une fusion jusque là impossible entre toutes ces innombrables peuplades qu'unissait à peine, et par intervalles, le lien fragile des migrations et des brigandages en commun. Seulement, comme il est désormais scindé lui-même en deux grands schismes, le Christianisme les divise tout d'abord en deux camps religieux, l'un de Slaves grecs, l'autre de Slaves romains: scission qui joue un rôle capital dans les guerres de la Russie et de la Pologne, et qui ajoute encore maintenant à la haine implacable que portent les Polonais à leurs oppresseurs. Ce fut probablement dans la dernière moitié du huitième siècle que le Christianisme commença sa bienfaisante invasion chez les Slaves; car lorsqu'en 863 saint Cyrille et Méthodius, fondateurs du rit gréco-slave, se rendirent en Morsvie, ils y trouvèrent des chrétiens qui se plaignaient de ne pas comprendre le latin de leurs prêtres, et qui les supplièrent de leur traduire les livres saints dans la langue slavonne, ce qu'ils firent après l'avoir dotée d'un alphabet. Une partie de ces chrétiens avaient sans doute reçu le baptême en 791, en même temps que Samoslave, ancien chef de cette contrée.

D'après le portrait que nous en ont laissé les Grecs, les Slaves étaient blonds, grands et robustes. Au sixième siècle, ils se nourrissaient encore de millet, de sarrasin et de lait; l'hydromel était leur boisson favorite. Rien n'égalait leur bravoure. Ils avaient pour armes offensives des sabres, des javelots, des flèches empoisonnées, et pour armes défensives de grands boucliers fort lourds. Ils combattaient toujours à pied, non sous la conduite d'un chef unique, mais à la suite d'une multitude de guides particuliers. Aussi, seuls de tous les Barbares peut-être, n'ont-ils pas produit de ces héros sauvages qui étaient des fléaux de Dieu pour les peuples policés, mais des civilisateurs pour les hordes qu'ils préparaient à l'unité politique par l'appât du butin et l'omnipotence de la dictature militaire. Toute leur tactique consistait à se précipiter sans ordre et avec un grand tumulte contre les légions ennemies. Leur cruauté et leur rapacité étaient si grandes, que les habitans de la campagne couraient se réfugier dans Constantinople, avant même qu'ils eussent franchi le Danube.

Une fois les Slaves rentrés dans leurs cabanes, cette férocité les abandonnait pour faire place à un caractère naturellement bon et serviable. Leur plus grande vertu était l'hospitalité; il est même peu de nations qui l'aient pratiquée avec autant de dévouement. Pour un Slave, c'était peu d'accueillir l'étranger avec joie et de le traiter avec égards, il ne devait s'en séparer qu'après l'avoir remis aux soins d'un autre Slave. Le voyageur était sacré et inviolable, parce que c'était Dieu qui l'avait envoyé. L'individu qu'il honorait de sa visite répondait personnellement de sa sûreté, et, s'il lui arrivait quelque malheur, en était puni comme d'un crime qui lui fût propre. Quand ils sortaient, ils laissaient ouverte la porte de leur maison, pour qu'en leur absence le voyageur y trouvât un asile et une nourriture toute préparée.

Le sort des femmes slaves était loin d'être digne d'envie. En les épousant, leurs maris payaient une dot; c'est dire qu'ils les achetaient: aussi ne se faisaient-ils pas scrupule de les traiter en tout point comme des esclaves. La moindre infidélité de leur part était punie de mort; mais il faut ajouter que les maris s'astreignaient eux-mêmes à la fidélité conjugale. C'était un devoir pour toute veuve de ne pas survivre à son époux: après l'avoir servi dans ce monde, elle ne pouvait pas l'abandonner dans l'autre sans servante, et il fallait qu'elle se donnât la mort aussitôt après son décès, ou, pour mieux l'honorer encore, qu'elle se précipitât toute vivante sur le bûcher qui consumait ses restes.

En butte à d'éternelles agressions, et ne pouvant pas placer leurs habitations derrière les rochers comme les peuples habitant des pays de montagnes, les Slaves cachaient leurs cabanes dans l'épaisseur des forêts et au milieu de marais inabordables; ils avaient aussi le soin de pratiquer plusieurs ouvertures à leurs maisons, afin de pouvoir, en cas d'attaque, se sauver plus sûrement.

Les Slaves aimaient beaucoup la liberté; mais leur vie sociale se réduisait à bien peu de chose. Chaque famille constituait une petite république à part, se régissant d'après les anciennes coutumes. Néanmoins les différentes peuplades n'étaient pas entièrement sans relations les unes avec les autres. Quelques temples dont les idoles avaient grande renommée possédaient le privilége d'attirer une certaine affluence de pèlerins; là, autour de l'enceinte sacrée, les Slaves tenaient des espèces de diètes, où les prêtres, dispensateurs des oracles, disposaient naturellement des suffrages. Le temple de la ville de Rhétra, dans le Mecklenbourg, sur le lac Tolleuze, était le plus célèbre de tous pour ce genre d'assemblées. Il est inutile de dire qu'un pareil ordre de choses, où la société n'était encore représentée par rien, tandis que la famille était tout, fut très favorable au développement excessif de l'oligarchie seigneuriale, qui domine en effet encore aujourd'hui dans presque tous les états slaves.

Quant à leur religion, c'était un polythéisme informe, ayant toutefois beaucoup de rapports avec celui des Scandinaves, avec lequel il était sans doute lié par une certaine communauté d'origine. On a voulu le rapprocher aussi de celui des Grecs, et il n'est pas douteux qu'il ne doive s'y rapporter aussi par quelques louables analogies. Mais on sait qu'il faut se garder de trop de facilité dans ces sortes de rap-

prochemens. On a voulu reconnaître Pluton dans leur dieu *Nia*, Cérès dans la déesse *Marzana*, Jupiter dans *Vaina*, Mars dans *Liada*, Diane dans *Zivana*, Castor et Pollux dans *Lèli et Polèli*, également jumeaux. Les Slaves de la Baltique adoraient, entre autres dieux, *Vodan*, l'Odin des Scandinaves, et les Vendes du Mecklenbourg paraissent avoir conservé jusqu'à présent quelques cérémonies du culte de ce dieu.

Les Slaves ne croyaient pas au destin; leur plus grand dieu était *Péroun*, qu'ils regardaient comme le souverain maître de l'univers. A Kief, qui était comme le panthéon de leur mythologie, la statue de ce dieu se trouvait auprès du palais de Vladimir, avant que ce grand prince eût embrassé le Christianisme. Elle était en bois, avec une tête d'argent et des moustaches d'or. Ils reconnaissaient des divinités bienfaisantes et des divinités malfaisantes. Parmi ces dernières, étaient *Tchernobog*, le dieu noir, auquel ils prêtaient l'aspect d'un lion. *Bélibog*, au contraire, était le dieu blanc et toujours favorable.

En général, comme tous les peuples dans l'enfance, les Slaves figuraient leurs dieux sous des formes bizarres et effrayantes. Avant qu'initiés à la puissance de l'association les hommes aient appris le secret de leur puissance sur la nature extérieure, et, par un commencement de lois, porté les premiers coups au droit injurieux du plus fort, c'est surtout le sentiment de l'épouvante que soulève dans leur cœur l'idée de la puissance divine. Entourés de périls, en proie à tous les fléaux, toujours à la veille de tuer ou d'être tués, ils s'imaginent que cet ordre de choses a été créé par les dieux mêmes, et leur dévotion ne songe qu'à détourner leur colère. L'humanité a commencé par craindre Dieu avant de l'aimer; elle ne s'est sentie portée à l'amour envers lui que lorsqu'elle a reconnu, à son propre développement, qu'il lui permet, qu'il lui commande d'améliorer son sort.

Les Slaves adoraient aussi les fleuves, les nymphes et les génies; ils croyaient à la magie, à la prescience de l'avenir; et un grand nombre de sorciers, s'inspirant aux sons mystérieux de la musique, pour laquelle tous les Slaves étaient passionnés, exploitaient leur crédulité toujours avide des mêmes impostures.

Maintenant, et surtout depuis la violation de la nationalité polonaise, la race slave se divise en deux branches bien distinctes, dont l'une compose la plus forte partie de la population de l'empire de Russie, et dont l'autre vit sous la domination ou la tutelle de l'Allemagne et de la Turquie. Les Slaves ne forment pas moins d'un cinquième de la population de la Confédération germanique. En Autriche, on trouve les *Tchekhes* ou *Bohémes* dans la Bohême; les *Slowaques* dans la Moravie et la Hongrie; les *Polonais* dans la Galicie; les *Busniaks* dans la Galicie et la Hongrie; les *Vindes* ou *Wendes* dans la Styrie, la Carniole, la Corinthie et le Tyrol; les *Slavons* dans la Slavonie; les *Dalmates* dans la Dalmatie; les *Croates* dans la Croatie: en Prusse, les *Polonais* dans le duché de Posen, la Prusse occidentale et quelques parties de la haute et de la basse Silésie; les *Cassubes* dans le gouvernement de Cœslin; les *Sorabes* dans la haute et la basse Lusace; les *Lithuaniens* dans les environs d'Insterburg, Gumbinnen, Tilsit, etc.; les *Kures*, subdivision des *Lettons*, dans le gouvernement de Kœnigsberg. Les *Sérviens*, qui occupent presque exclusivement toute la principauté de *Servie* et l'*Hertzegovine* ou Dalmatie turque; les *Bosniens* et les *Monténégrins*, à peu près indépendans sur leurs montagnes, font partie de la Turquie d'Europe. Les Slaves de l'empire russe se distinguent en *Russes*, nation dominante subdivisée en *grands Russes*, *petits Russes*, *Rusniaks* et *Cosaques*; en *Polonais*, *Lithuaniens*, *Lettes*, *Koures*, et autres peuples moins nombreux. Enfin, quelques milliers de Slaves habitent dans la partie italienne du gouvernement de Trieste.

On peut évaluer à 70 millions environ le nombre des individus qui parlent aujourd'hui des langues de souche slave. C'est une des familles de langues les plus répandues, puisqu'on peut l'entendre presque sans interruption depuis les bords de la mer Adriatique jusqu'au détroit de Behring et la côte nord-ouest d'Amérique. On l'avait considérée pendant long-temps comme une langue sémitique; mais il est bien avéré aujourd'hui que ses origines, comme celle des langues grecque et germanique, sont dans le sanscrit. Elle en a les racines et les formes grammaticales les plus caractéristiques. Les plus anciens monumens que l'histoire nous en ait conservés sont du sixième siècle: ils consistent dans quelques phrases citées par Procope, et sur lesquelles on ne pourrait la juger. Mais la traduction de la Bible, faite au neuvième siècle par les deux apôtres de Thessalonique, montre qu'à cette époque la langue slave avait déjà beaucoup de force et de qualité.

On comprend que la langue slave ne peut pas appartenir à tant de peuples divisés par les événemens de l'histoire et la position géographique, sans se trouver divisée aussi en dialectes plus ou moins différens les uns des autres. Tous ces dialectes se partagent en deux branches principales: la branche orientale comprenant le russe, le slavon, le serbe, le croate, le vinde; la branche occidentale comprenant le polonais, le slowaque, le tchekhe ou bohême, le vénède de la haute et de la basse Lusace. De tous ces idiomes, le bohême, le russe et le polonais sont les plus intéressans sous le rapport littéraire.

Nous avons dû nous borner ici aux traits les plus généraux de la race slave, n'ayant voulu y former qu'un point de départ commun pour les articles particuliers consacrés aux diverses branches de cette race. C'est dans ces articles, et particulièrement dans les articles Russie, Pologne, Bohême, que se trouvera le complément de celui-ci.

SMITH (Adam), célèbre économiste anglais du dix-huitième siècle.

Dugald Stewart nous a donné sur Smith une de ces notices patientes et laborieuses où la peinture de l'homme qui en fait l'objet ressort principalement de la richesse des détails et de la consciencieuse exactitude des faits les plus minutieux. Dans ces sortes de notices, très peu philosophiques d'ailleurs, rien n'est oublié; elles commencent d'ordinaire à l'histoire des ancêtres, et s'achèvent par l'histoire des descendans. Pour notre part, nous aimons assez cette façon prolixe d'écrire la vie des grands hommes; et, dans le cas présent, nous devons dire tout d'abord de quelle utilité nous a été la notice de Dugald Stewart.

Sur la foi des plus doctes économistes de ces derniers temps, nous nous étions formé d'Adam Smith une idée que le récit de Dugald Stewart est venu détruire. Tout en repoussant son système, il nous semblait possible de reconnaître dans Adam Smith un penseur profond, un philosophe; et nous le placions volontiers d'avance au rang des Turgot, des Quesnay, des Colbert. Mais après la lecture de Dugald Stewart, Smith nous est mieux connu; son livre et son système nous sont expliqués plus clairement encore, et nous sommes forcés de le faire descendre du rang suprême où nous l'avions imprudemment placé.

Après ces paroles, il serait inutile sans doute d'insister davantage sur l'estime toute particulière où nous tenons cette notice de Dugald Stewart, et de faire remarquer qu'elle est un des plus importans documens que l'histoire de l'économie politique ait encore à sa disposition. Profitons-en seulement, puisque nous sommes à même d'en profiter ici.

§ 1er.

Smith, sa vie, ses ouvrages, d'après Dugald Stewart.

La vie d'Adam Smith paraît au premier coup d'œil

d'une extrême simplicité, d'une lucidité admirable. Le seul astre qui y brille semble être la pensée. C'est un homme simple dans ses mœurs, aimant la solitude, et n'ayant dans le cœur que des passions douces et pleines de bienveillance. Il naît en Ecosse (1723) dans une petite ville de province (Kirkaldy), au sein d'une famille bourgeoise. Il se trouve être l'unique enfant d'une veuve, sa mère, quelques mois avant sa naissance, ayant perdu son mari, qui remplissait en cette ville l'humble fonction de contrôleur de la douane. Son enfance est maladive, mais les soins de cette mère le protègent; et quand l'heure d'apprendre est venue, l'université de Glascow le reçoit (1737). Là ses bonnes dispositions, son application, son heureuse mémoire, font naître un instant l'idée d'en faire un ecclésiastique en Angleterre, et Glascow l'envoie même à cet effet au collége de Baillol à Oxford (1740). Mais l'état ecclésiastique ne se trouve pas être de son goût; et quand ses études sont achevées, il se retire (1747) près de sa mère dans sa ville natale. Cependant l'envie le prend d'aller à Edimbourg (1748), et d'y donner des cours publics de rhétorique et de belles-lettres. Ce premier pas décide de sa vie. Ses succès d'Edimbourg (1) lui ouvrent naturellement les portes de l'université de Glascow (2): l'élève de Glascow revient donc à Glascow professeur (1751).

La chaire de logique lui est d'abord confiée; puis, l'année suivante (1752), il occupe la chaire plus importante de philosophie morale que venait d'illustrer tout récemment encore Hutcheson (3). A Glascow, ses succès l'emportent sur ceux d'Edimbourg; il n'est bruit dans la ville, dans les cercles et les sociétés littéraires, que du jeune professeur, que de ses opinions, que de son talent (1). Le livre qu'il donne au public (1759, *Théorie des sentimens moraux*) excite un engouement universel dans le grand monde (2),

(1) Outre l'énorme avantage de lui ouvrir les portes de l'université de Glascow, et de lui donner ainsi à l'âge de vingt-huit ans une profession solide, ces leçons d'Edimbourg le lièrent encore avec les principaux personnages du temps. L'amitié qui exista entre Hume et lui date de cette époque. « C'était de part et d'autre, dit Dugald » Stewart, une amitié fondée sur l'admiration qu'inspira le génie et » sur l'amour de la simplicité dans les mœurs; et c'est dans l'his- » toire de ces deux hommes éminens une circonstance d'autant plus » intéressante, que tous deux ont paru mettre une sorte d'ambition » à la transmettre à la postérité. »

(2) L'Université de Glascow joue dans la vie d'Adam Smith un grand rôle. Quand, en 1789, cette université le nomma recteur, Smith écrivit au principal pour l'en remercier: « Aucune place ne » pouvait me donner une satisfaction plus réelle. Nul homme ne » peut avoir plus d'obligation à une société que je n'en ai à l'uni- » versité de Glascow. C'est elle qui m'a élevé et envoyé à Oxford. » Peu après mon retour en Ecosse, elle m'élut au nombre de ses » membres, et ensuite me conféra un autre emploi auquel les ta- » lens et les vertus du l'immortel Hutcheson avaient donné un » haut degré d'illustration. Lorsque je repasse sur la période de » treize années pendant laquelle j'ai été membre de cette société, » je l'envisage comme la période la plus utile, et par là même la » plus heureuse et la plus honorable de ma vie. » Mais Smith était trop intéressé dans l'affaire pour comprendre la nature et toute l'étendue de l'influence de cette université sur sa vie; et quant à sa prédilection pour ses treize années de professorat à Glascow, prédilection qui n'est point ici l'effet d'un compliment, comme on pourrait le croire, elle s'explique à merveille dans l'hypothèse qu'Adam Smith était surtout un homme de beaucoup d'imagination et de mémoire; mais elle est une indéchiffrable énigme dans l'hypothèse contraire qu'il était un penseur, un philosophe. En effet, comment Smith pouvait-il estimer si haut ces treize années de sa vie passées à l'université de Glascow? Il s'acquitta de ses fonctions de professeur avec honneur et gloire, je le veux; il composa et publia en ce temps (1759) son livre de la *Théorie des sentimens moraux*, c'est fort bien: mais en 1787, époque où il écrivit la lettre que nous venons de citer, n'était-il pas plus près encore de 1778, où parut son livre d'économie politique? Ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, et les dix années de son temps qu'elles lui prirent, et les trois années de voyages et d'études sur le continent qu'elles exigèrent, étaient ce donc là des choses à mettre au-dessous de ces treize années de professorat à Glascow? Assurément, pour nous cela ne fait pas question: nous estimons supérieures, dans la vie de Smith, aux treize années de professorat les treize années qui les suivirent. Et si Smith sentait le contraire, c'est évidemment qu'en Smith le professeur dominait le penseur; c'est que Smith était moins philosophe que rhéteur, qu'écrivain.

(3) Hutcheson professait encore à l'époque où Smith vint étudier à Glascow. Son enseignement produisit sur Smith une de ces impressions vives et durables auxquelles, dans la jeunesse, on ne peut résister qu'à l'aide d'un esprit original et fortement trempé. Or Smith n'était point doué de cet esprit. Ce qui le frappa dans Hutcheson, ce fut le professeur, et l'éloquence d'Hutcheson le rendit, en philosophie, son disciple fervent sans aucun examen. Il crut doué à la philosophie d'Hutcheson; il chercha à égaler son éloquence. » Avant de partir de Glascow, dit Dugald Stewart, Smith » assista aux leçons du profond et éloquent docteur Hutcheson. » Il ne parlait jamais de ces leçons qu'avec l'expression de la plus » vive admiration, et l'on peut présumer qu'elles eurent une in- » fluence considérable pour diriger ses talens vers leur véritable » objet. » Mais en vérité, Dugald Stewart se méprend ici sur la nature de l'influence que ces leçons d'Hutcheson exercèrent sur l'esprit de Smith. Il me paraît évident, après une lecture attentive des livres de Smith, que Smith un philosophe n'est pas l'émule ni même le disciple d'Hutcheson, mais qu'il marche tout simplement à la suite de son maître; il croit à la philosophie qu'il a entendu professer, il ne s'en rend pas un compte sévère; il en suit les préceptes, il n'en soupçonne pas les limites. Hutcheson l'enveloppe tout jeune au sein de son système, Smith ne se défendit pas; il vécut dans cette étroite prison pensant vivre au grand jour, et son humeur casanière ne lui permit jamais d'atteindre et de franchir les frontières resserrées de ce système philosophique dans lequel Hutcheson l'avait enfermé tout d'abord.

(1) » Les talens de M. Smith ne paraissaient nulle part avec au- » tant d'avantage que dans l'exercice de ses fonctions de professeur. » En débitant ses leçons, il s'en faut presque entièrement à sa fa- » cilité d'improviser. Sa manière, à la vérité dépourvue de grâce, » était claire et exempte d'affectation; et, comme on le voyait » s'intéresser à son sujet, il ne manquait jamais d'intéresser ses » auditeurs... Aussi sa réputation comme professeur jeta le plus » grand éclat et attira à l'Université une multitude d'étudians ani- » més uniquement du désir de l'entendre. Les objets d'enseigne- » ment dont il était chargé y devinrent des études à la mode, et » ses opinions le sujet principal des discussions et des entretiens » des cercles et des sociétés littéraires. Quelques particularités de » prononciation, quelques petites nuances d'accent ou d'expression » qui lui étaient propres, devinrent même souvent des objets d'i- » mitation. (*Dugald Stewart.*) »

(2) Pour peindre cet engouement de la haute société d'Angleterre à l'apparition du premier livre de Smith, et aussi les réserves des juges compétens, nous ne saurions mieux faire que de citer la lettre mordante et spirituelle qu'à cette époque Hume lui écrivit:

» Je vous remercie de l'agréable présent que vous m'avez fait de » votre *Théorie*. Wedderburn et moi, nous avons fait don de nos » exemplaires à des personnes de notre connaissance que nous esti- » mons être bons juges et propres à répandre la réputation de l'ou- » vrage. J'en ai envoyé un au duc d'Argyle, au lord Littleton, à Ho- » race Walpole, à Soame Jenius, et à Burke, gentilhomme irlandais, » qui a écrit en dernier lieu un très joli *Traité de sublime*. Millar » m'a demandé la permission d'en envoyer un en votre nom au » docteur Warburton. J'ai différé de vous écrire jusqu'à ce que je » puisse vous dire quelque chose du succès de l'ouvrage, et pronos- » tiquer avec quelque probabilité s'il serait finalement condamné » à l'oubli ou enregistré dans le temple de l'immortalité. Quoiqu'il » n'ait été publié que depuis peu de semaines, je crois apercevoir » des symptômes si marqués, que j'oserais presque hasarder de pré- » dire sa destinée. En un mot, la voici... — Mais j'ai été interc- » rompu au milieu de ma lettre par une sotte et impertinente visite » d'un homme venu récemment d'Ecosse. Il m'apprend que l'uni- » versité de Glascow se dispose à déclarer vacante la place de Roust, » attendu qu'il part pour voyager avec le lord Hope. Je ne doute » pas que vous ne songiez à notre ami Ferguson, dans le cas où » un autre projet pour lui procurer une place à l'université d'Edim- » bourg viendrait à manquer. Ferguson a poli et retouché avec soin » son *Traité de la civilisation*. Avec quelques légers changemens ce » sera un livre admirable, qui annonce un génie élégant et unique » dans son genre. L'*Epigoniade*, j'espère, pourra passer, mais c'est » un ouvrage un peu dans les nues. Comme je ne doute pas qu'en » cet instant vous ne consultiez quelquefois les journaux, vous verrez » dans la *Revue critique* une lettre sur ce poème; et je vous invite » à mettre en jeu vos conjectures pour en découvrir l'auteur. Don- » nez-moi une preuve de votre pénétration en fait de style en de- » vinant ici la personne. Je suis effrayé des *Traités de droit* du » lord Kames. On pourrait aussi bien songer à composer une sauce

et lui ouvre une occasion prochaine de satisfaire un désir qui commençait à poindre en son intelligence, celui de visiter la France, où demeurent Quesnay, Turgot et leurs disciples.

Car Smith, fort répandu dans le monde commerçant de Glascow, lié d'amitié avec Oswald et Hume, s'était laissé insensiblement aller sur le terrain de l'économie politique, qui d'ailleurs, il faut le dire, touchait de plain pied au sujet qu'il traitait par état dans ses leçons de philosophie morale. En s'occupant de l'homme et de son bonheur, en vantant les douceurs d'une fortune médiocre, en se plaçant toujours ainsi au point de vue où se révèle uniquement l'influence de l'homme sur ses semblables, sur la société, le point de vue contraire, celui où se révèle uniquement l'influence de la société, des semblables sur l'homme, devait tôt ou tard lui apparaître. Le moyen d'ailleurs de rester long-temps encore dans cette sphère incomplète d'une étroite et mesquine philosophie, quand on prêche cette philosophie, comme le faisait Adam Smith, devant des commerçans! Le bon sens de ces hommes devait, je m'imagine, ramener incessamment l'esprit d'Adam Smith sur la solution contraire, que le bonheur de l'homme dépend moins de sa vertu que de la vertu des autres, question qu'ils formulaient dans leur langue en termes différens, et qui donnait naissance aux problèmes les plus importans de l'économie politique.

Quoi qu'il en soit, une vocation nouvelle semblait donc à cette époque s'être emparée de Smith; sa chaire de philosophie morale se transformait, sans qu'il y pensât, en une chaire où les questions économiques s'agitaient étonnées.

Mais la France avec ses économistes l'appelle: une occasion se présente, il cède. Il donne sa démission de sa chaire de Glascow; il s'éloigne en compagnie du duc de Buccleugh (1); il touche au rivage de France (1763).

Trois ans se passent sur le continent, et de retour en Angleterre (1766) il se retire à Kirkaldy, afin de ruminer dans le silence de la solitude les élémens divers d'un livre où seront contenues ses opinions en matière d'économie politique.

Ce livre lui prend dix ans, mais il paraît enfin (1776); Hume (2) et l'Angleterre applaudissent.

Alors Smith s'abandonne aux folles joies du triomphe; il quitte la carrière. Le duc de Buccleugh lui fait avoir l'emploi lucratif de commissaire des douanes en Ecosse, et il se

» exquise avec un mélange d'absinthe et d'aloès qu'à faire un ou-
» vrage agréable en mêlant la métaphysique au droit écossais. Ce-
» pendant le livre a du mérite; mais peu de lecteurs prendront la
» peine de pénétrer jusqu'au fond. Mais, pour en revenir à votre
» livre, je dois vous dire... — Maudites interruptions! J'avais fait
» défendre ma porte, et voilà un homme qui la force. C'est un
» homme de lettres, et nous avons eu un assez long entretien litté-
» raire. Vous m'avez dit que vous étiez curieux d'anecdotes litté-
» raires, je vais donc vous instruire du petit nombre de faits de
» ce genre qui sont venus à ma connaissance.

» Je crois vous avoir déjà fait mention du livre de l'*Esprit*, par
» Helvétius. Il mérita que vous preniez la peine de le lire, non pas
» pour sa philosophie, dont je ne fais pas grand cas, mais pour le
» manière agréable dont il est composé. J'ai reçu de lui une lettre
» il y a peu de jours, par laquelle il m'apprend que mon nom
» était beaucoup plus souvent dans son manuscrit, mais que la cen-
» seur du livre à Paris l'a obligé de le rayer. Voltaire a publié
» dernièrement un petit ouvrage intitulé : *Candide ou l'Optis-*
» *misme*. Je vous en rendrai un compte détaillé. — Mais qu'est-ce
» que tout cela fait à mon livre? dites-vous. — Mon cher mon-
» sieur Smith, prenez patience: disposez votre âme à la tranquil-
» lité; montrez-vous philosophe par pratique comme vous l'êtes
» par état. Pesez à la légèreté, à la témérité, à la futilité des ju-
» gemens ordinaires des hommes; combien peu la raison les dirige
» dans tous les sujets, mais surtout dans les sujets philosophiques,
» qui passent de beaucoup la portée du vulgaire:

» ..... *Non si quid turbida Roma*
» *Elevet, accedas; examenve improbum in illa*
» *Castiges trutina; nec te quæsiveris extra.*

» Le royaume du sage est dans son propre cœur; on ne jamais
» il étend plus loin ses regards, il se borne au jugement d'un petit
» nombre d'hommes choisis, libres de préjugés et capables de l'ap-
» précier. Rien, en effet, ne peut donner une plus forte présomp-
» tion de fausseté que l'approbation de la multitude; et Phocion,
» vous vous en souvenez, soupçonnait toujours qu'il avait dit quel-
» que sottise quand il se voyait accueilli par les applaudissemens
» de la populace.

» Supposant donc que par ces réflexions vous êtes préparé à
» tout, j'en viens enfin à vous annoncer la déplorable nouvelle
» que votre livre a éprouvé le plus fâcheux revers; car le public
» semble disposé à l'applaudir à l'excès. Il était attendu par les sots
» avec impatience; et la tourbe des gens de lettres commence déjà
» à chanter très haut ses louanges. Trois évêques passèrent hier à
» la boutique de Millar pour l'acheter et pour s'informer de l'au-
» teur. L'évêque de Péterborough dit qu'il avait passé la soirée
» dans une société où l'on élevait ce livre au-dessus de tous les
» livres de l'univers. Le duc d'Argyle parla en sa faveur d'une
» manière plus décidée qu'il n'a coutume de faire. J'imagine qu'il
» la considère comme une production exotique, au qu'il croit que
» l'auteur pourra lui rendre service aux élections de Glascow. Le
» lord Littleton dit que Robertson, Smith et Bower sont la gloire
» de la littérature anglaise. Oswald protesta qu'il lui est impossi-
» ble de juger s'il a trouvé dans ce livre plus d'instruction ou plus
» de plaisir. Mais vous voyez bien quel cas on peut faire du juge-
» ment d'un homme qui a passé sa vie dans les affaires, et qui
» n'a jamais eu voir aucun défaut dans ses amis. Millar triomphe,
» et se vante que les deux tiers de l'édition sont déjà écoulés, et
» qu'à présent le succès n'est plus douteux. Vous voyez que c'est
» un fils de la terre, qui n'évalue les livres que par le profit qu'il
» en tira. Sous ce rapport, je ne doute point que ce ne soit là un
» excellent livre.

» Charles Townsend, qui passe pour le meilleur juge d'Angle-
» terre, est si épris de cet ouvrage qu'il a dit à Oswald qu'il voudrait
» confier à l'auteur l'éducation du duc de Buccleugh, et qu'il sau-
» rait mettre un prix à ses soins capable de le déterminer. Aussitôt
» que j'appris cela, je fus deux fois chez lui dans le dessein d'en-
» gager la conversation sur cet objet, et de la convaincre de la
» convenance qu'il y aurait à envoyer ce jeune duc à Glascow; car
» je n'avais pas l'espérance qu'il pût vous offrir des conditions telles
» que vous fussiez tenté de renoncer à votre chaire; mais je la man-
» quai. M. Townsend passe pour être un peu flottant dans ses réso-
» lutions; ainsi, peut-être ne devez-vous pas faire grand fonds sur
» cette saillie.

» Après tant de choses mortifiantes que la vérité seule a pu
» m'arracher et qu'il m'eût été facile de multiplier, je ne doute
» point que vous ne soyez assez bon chrétien pour me rendre le
» bien pour le mal; et que vous ne daigniez flatter ma vanité en
» m'annonçant que tous les dévots d'Ecosse me chargent d'injures
» à l'occasion de mon histoire de Jean Knox et de la réformation.
» Je pense que vous n'êtes pas fâché de voir la fin de mon papier;
» et que je sois forcé de conclure par

» votre très humble serviteur;
» David Hume. »

(1) » Vers la fin de 1763, M. Smith, dit Dugald Stewart, reçut
» une invitation de M. Charles Townsend pour accompagner le duc
» de Buccleugh dans ses voyages; et les offres libérales qui lui furent
» faites, jointes au vif désir qu'il avait de visiter le continent, l'en-
» gagèrent à renoncer à sa chaire de Glascow. » Paris, Toulouse et Geneva furent les trois villes où Smith séjourna. Recommandé par Hume, il vécut dans Paris au sein d'une société choisie. » Turgot, » Quesnay, Necker, d'Alembert, Helvétius, Marmontel, madame » Riccoboni, furent au nombre de ses relations. »

(2) » *Euge! belle!* mon cher monsieur Smith: votre ouvrage m'a
» fait le plus grand plaisir, et en le lisant je suis sorti d'un état
» d'anxiété pénible. C'était un ouvrage dont l'attente tenait si
» fort en suspens et vous même, et vos amis, et le public, que je
» tremblais de le voir paraître; mais enfin je suis soulagé. Ce n'est
» pas qu'en songeant combien cette lecture exige d'attention, et
» combien peu le public est disposé à en accorder, je ne doive
» encore douter quelque temps du premier souffle de la faveur po-
» pulaire; mais on y trouva de la profondeur, de la solidité, des
» vues fines, une multitude de faits curieux. De tels mérites dol-
» vent tôt ou tard fixer l'attention publique. Il est probable que
» votre dernier séjour à Londres a contribué à perfectionner cette
» production. Si vous étiez là, au coin de mon feu, je vous con-
» testerais quelques uns de vos principes... Mais tout cela, et cent
» autres points, ne peuvent être discutés qu'en conversation. J'es-
» père que ce sera dans peu; car l'état de ma santé est fort mau-
» vais, et ne peut vous accorder un long délai. »

Cette lettre est datée du 1er avril 1776: six mois après, Hume avait, en effet, cessé de vivre.

rend à Edimbourg (1778), où le reste de sa vie s'écoule doucement. Mais la mort l'atteint dans ses amis, dans sa mère (1784); les maladies du vieillard se lèvent et se font sentir. Alors un remords le prend : il essaie de se remettre au travail; il veut coordonner les élémens épars de livres projetés : vains efforts! Tout ce qu'il peut faire, c'est d'ordonner que ses manuscrits, ses notes, soient indistinctement et soigneusement livrés aux flammes; et, ce sacrifice consommé, la vie se retire enfin de lui; il meurt (1790).

Mais si la pensée fut l'astre qui éclaira cette vie, d'où vient que cette vie a des traits si peu forts, si peu marqués, si peu expressifs? Certes plusieurs philosophes, et des plus éminens, ont eu, comme Smith, une paisible carrière; mais au moins la persistance de leurs méditations se trouve fortement empreinte dans la monotonie de leur vie : leur vie a du caractère. Celle de Smith n'en a pas : elle ne répond à aucune des souffrances de la nature humaine; elle n'a sa racine dans aucune des conditions grandes et douloureuses où l'individu peut aujourd'hui se trouver jeté. C'est une existence terne et sans relief, éloignée de tous les extrêmes qui peuvent atteindre un homme et donner à son génie une éducation véritable. En un mot tout ce qui constitue une puissance de pensée, c'est-à-dire l'inquiétude et l'expérience de la vie, semblent manquer à la fois à cet homme. Il suit le torrent, et voilà tout; il est le résultat du milieu qui l'enserre; il reflète comme un écho ce qu'il entend dire autour de lui : mais la force créatrice lui manque, et ne lui vient d'aucune part. Et de là aussi ce décousu qui marque cette vie, si peu remplie d'ailleurs. Smith n'aurait-il donc été qu'un écrivain, un vulgarisateur d'idées, un professeur habile? Je reprendrai plus loin cette vie de Smith, pour montrer qu'elle répond parfaitement au caractère que j'attribue à ses écrits et aux solutions de son économie politique.

§ 2.

Histoire de l'école d'Adam Smith.

Smith a laissé deux livres : ce sont là ses enfans. L'un est sa *Théorie des sentimens moraux*; l'autre, ses *Recherches sur la nature et la cause de la richesse des nations*. Le premier, pour ainsi dire, ne survécut pas à son père; il repose ignoré au sein de quelques bibliothèques : « mais » personne, dit Dugald Stewart, ne peut se refuser à recon» naître en lui un mérite d'invention, un talent, une fi» nesse de pensée peu ordinaires. » Quant au second, sa destinée fut plus brillante. Du vivant d'Adam Smith, il eut cinq éditions; il fut traduit en un grand nombre de langues, et par lui Smith se vit bientôt proclamé le père de l'économie politique. Ses devanciers et ses contemporains en cette science virent leur gloire éclipsée par la sienne; le monde crut à son système, vécut de son système durant un demi-siècle et plus. En France, en Angleterre, partout, une légion d'hommes d'élite se fit un honneur de vulgariser les principes contenus en son livre; tous ces hommes, malgré leurs désaccords réels, se lirent à l'envi les disciples de Smith : Smith eut donc une école. Notre dessein est de faire ici l'histoire de cette école.

1° Origine de l'école. — Opinion de Smith touchant le rôle passif que doit remplir, en matière d'industrie, de commerce et d'agriculture, le pouvoir gouvernemental.

Du haut de sa chaire de Glascow, Smith jeta les yeux autour de lui, et soudain il fut pris du désir de parler sur la question du jour. Il s'agissait de savoir à l'aide de quels procédés on pourrait maintenir, accroître même, le développement industriel et commercial qui semblait à cette époque constituer à lui tout seul la plus haute prospérité qu'une nation puisse d'espérer atteindre. Les gouvernans avaient usé du système prohibitif; ils avaient protégé : mais en face des réclamations et des exigences de plus en plus nombreuses, de plus en plus contraires, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, ils commençaient à ne plus savoir quelle politique tenir. Les commerçans étaient entre eux d'avis opposés; les intérêts des manufacturiers se trouvaient généralement hostiles aux intérêts des agriculteurs. Chacun sentait dans le gouvernement une force invincible, capable de le faire triompher en s'unissant à lui, capable de le ruiner en s'unissant aux intérêts rivaux de ses concurrens; et chacun le voulait avoir pour ami, pour associé. De fait, la société avait perdu son ancien principe, son antique caractère; elle n'était plus monarchique et féodale; le droit avait cessé de s'appuyer immédiatement sur la force; le travail était le pivot de cette société nouvelle, issue de l'envahissement, par le peuple, des privilèges des rois et des barons.

Or tandis que chacun disputait en faveur de ses intérêts privés, mais au nom de la nation, au nom du plus grand bonheur, de la plus grande gloire de cette nation, par une inspiration toute particulière l'essence constitutive de cette société nouvelle apparut à Smith; et Smith, argnant de cette essence, tint le discours suivant : — Vous travaillez tous, tous vous produisez; mais en chacun de vous l'intérêt est le mobile du travail, et amène, sous le nom de concurrence, une louable et utile émulation. Quelle erreur est donc la vôtre en poursuivant chacun la chimère de se voir associé au gouvernement, et revêtu de la force de tous au profit de son industrie particulière? Par la nature même des choses, cette association ne saurait être durable; elle est évidemment contraire aux véritables intérêts de la nation. Son effet instantané est de détruire la concurrence, cette âme de votre société; il est encore de limiter en un grand nombre de vous l'action de l'intérêt, ce puissant mobile du travail, du travail de qui naît toute richesse. Votre querelle au sujet du pouvoir me rappelle la fable de Ménénius. Vous êtes tous membres, nul de vous ne peut être estomac; et le gouvernement, en sa qualité d'estomac, n'a point mission de prendre parti pour aucun de vous en particulier. Travaillez, ingéniez-vous; découvrez des industries nouvelles, évitez celles qui meurent ou ne sont pas assez productives; et la nation, de cette activité seule, saura retirer son bonheur, son plus haut degré de richesse. —

A chaque homme suffit sa peine; Smith n'alla pas plus loin (1).

Il n'érigea pas en système économique ou social son opinion touchant le rôle passif que le gouvernement doit remplir en matière d'industrie; mais posant cette opinion en principe, en axiome, et la sentant attaquée, méconnue, repoussée, il la défendit, et pour la défendre, il se mit bravement à en rechercher les preuves durant dix ans et plus.

La nature et les causes de la richesse à son époque (le dix-huitième siècle), la nature du pouvoir gouvernemental à cette même époque, lui fournirent abondamment ces preuves; et il se crut fort, et il se sentit en droit d'émettre plus haut encore son opinion.

Mais ainsi lui échappa le vice radical de son raisonnement. Etaient-ce bien en effet des preuves qu'il accumulait en son livre? Echo prophétique de la nature et des causes

(1) En 1755, voulant maintenir et constater son droit de propriété sur les idées économiques qu'il avait le premier émises, dans ses leçons à l'université de Glascow, Adam Smith résumait ainsi lui-même, dans un manuscrit que Dugald Stewart eut entre les mains, le sens et le but de ces leçons : « Pour élever un état du » dernier degré de barbarie au plus haut terme de l'opulence, il » ne faut guère autre chose que la paix, des taxes légères, et une » administration tolérable de la justice : tout le reste est amené par » la cours naturel des choses. Les gouvernemens qui forcent ce » cours naturel, qui précipitent en d'autres canaux les choses » destinées à le suivre, ou qui s'efforcent d'arrêter les progrès de la » société à certains points marqués de son existence, agissent » contre le vœu de la nature; pour se soutenir ils sont réduits à » devenir tyranniques et oppressifs. »

de la richesse à son époque, de la nature du pouvoir gouvernemental à cette même époque, son opinion ne devait-elle pas lui être fatalement renvoyée par la connaissance plus intime de cette nature du pouvoir gouvernemental à cette époque, et de cette nature de la richesse à cette même époque?

Quoi qu'il en soit, nous savons aujourd'hui la valeur de ces preuves que Smith, si laborieusement, se mit à rechercher; mais cette valeur était inconnue au temps de Smith, et le monde se trouva pris à leur apparente légitimité. L'opinion de Smith devint même une doctrine qui se formulait en ces termes : — Liberté absolue de l'industrie, du commerce, de l'agriculture; concurrence, émulation, travail; — et l'on argua de cette doctrine contre les actes les plus nécessaires mêmes du pouvoir gouvernemental : la bourgeoisie y puisa tout à la fois des armes offensives contre la royauté, et des armes défensives contre les plaintes amères et les souffrances du peuple. Ce n'était, en définitive, que la sauvage doctrine du marchand qui, vieilli sous le harnois, ne pouvant plus se concevoir d'autre vie que la sienne, accepte cette vie et l'impose à ses fils.

En Angleterre, cette doctrine parut une révélation soudaine, et cela se conçoit. Qu'était l'Angleterre à cette époque? Un habile et robuste commerçant. Toute sa puissance lui venait de sa richesse; toutes ses relations avec les autres peuples étaient des relations commerciales. Avec quelle ardeur ne dut-elle donc pas écouter la parole de Smith, qui, la rappelant uniquement à la logique, la laissant à ses penchans, à ses croyances, à son activité, se bornait à lui dire : Sois conséquente aux principes de ta propre existence, c'est là le seul moyen d'être prospère.

Aussi, quelque opposition qu'Adam Smith ait pu rencontrer quand pour la première fois il émit son opinion, cette opposition s'évanouit aussitôt. Quinze ans après la publication de son livre, il put, avant de mourir, constater l'influence de ses écrits sur la politique commerciale de sa patrie, et ce n'est pas à lui que l'on peut appliquer cette pensée de Bacon : *Les philosophes sont les serviteurs de la postérité.*

2° L'école est fondée. — Opinion de Say touchant l'identité absolue de la science et de la méthode de l'observation pure; son système.

Mais la France se trouvait à l'abri de cette doctrine par son génie, plus encore que par les écrits de ses économistes, disciples de Quesnay. Ce que Smith et l'Angleterre regardaient comme le propre de l'existence normale d'une nation répugnait précisément à ses nobles instincts. Elle ne se pouvait concevoir sous les tristes habits d'un marchand; elle rêvait une vie meilleure que celle de la boutique; ses relations avec les nations voisines et lointaines n'étaient point commerciales, mais surtout amies, mais surtout protectrices; et se sentant battre le cœur aux mots pleins et sonores d'honneur, de dévouement, de liberté, d'égalité, de fraternité, de patrie, dans sa souffrance elle souriait d'aise et pensait à l'avenir.

Ce n'est pas à dire toutefois qu'en son sein le peuple ait jusqu'à cette époque manqué à sa mission. Moins apparente en France qu'en Angleterre, la destruction de l'ancien édifice de la société monarchique et féodale au temps de Smith y était en réalité plus profonde; et quand Smith mourut (1790), la France, aux yeux de l'univers, en donnait une démonstration éclatante, sans réplique.

L'œuvre même de Quesnay, de son école, au dix-huitième siècle, ne se peut-elle pas caractériser par le sentiment profond de la décomposition flagrante du vieil édifice social et de la nécessité d'une réorganisation de la société? Que voulait cette école? Le sceptre se changeant en quenouille aux mains d'une race mourante, elle cherchait dans la nation quelle race nouvelle portait au front le sacré caractère du gouvernant. Elle crut voir distinctement ce caractère sur la face des agriculteurs, c'est-à-dire de ceux entre les mains desquels se trouvait la terre, mère nourrice des hommes; et de là son système.

Et enfin, quand, en pleine révolution, la France libre et fière vit contre elle l'Europe amentée, quelle œuvre poursuivaient vainement au sein de la tempête ses représentans courageux? La constitution, toujours la constitution! Triomphante des arrogans dédains de la noblesse, la haute bourgeoisie criait alors en vain : — A l'Angleterre! Prenons, imitons la constitution de l'Angleterre; — la France, arguant des droits de l'homme et des devoirs du citoyen par elle décrétés, répondait : — Et le peuple! qu'en ferons-nous?

L'heure du peuple n'était point encore venue : il resta en dehors de la constitution; Napoléon surgit. L'œuvre du conquérant mit une trêve entre la bourgeoisie émancipée de la vieille noblesse et le peuple retenu dans les indignes liens du salaire. Mais alors ce peuple et cette bourgeoisie reçurent de Napoléon chacun leur part : au peuple fut l'armée, la cité aux bourgeois. .

Cette cité était en tout semblable à l'Angleterre : mêmes dogmes, mêmes mœurs y régnaient. Mais ses fils étaient toujours de France, et le livre de Smith, tel qu'il était, ne pouvait leur convenir. Smith s'appuyait uniquement sur l'existence de ces mœurs, de ces dogmes, pour démontrer la vérité de sa proposition générale, d'où jaillissaient une politique extérieure et une politique intérieure nouvelles; pour les bourgeois de France, il s'agissait précisément de la légitimité de ces dogmes, de ces mœurs; ils avaient à prouver la validité de leurs droits.

Assurément Smith convenait mieux à ces bourgeois que Quesnay. Que faire avec un homme qui, pour point de départ, pose en principe le droit de tous à tout! Comment concilier de l'unité de la nature humaine à l'inégalité des conditions sociales! D'ailleurs, indépendamment de la valeur intrinsèque de ces principes absolus, quelle sympathie pouvait avoir pour le système agricole de Quesnay la bourgeoisie triomphante? Ce système avait disparu au sein de la tourmente révolutionnaire; il n'en était plus question. Avec Smith, au contraire, tout allait de soi-même : c'était bien là ce que l'on pensait, ce que l'on disait, ce que l'on croyait, ce que l'on voyait; c'était là la vérité. Seulement il fallait le dire d'une façon différente; il fallait assigner des valeurs contraires aux diverses parties de l'œuvre du philosophe écossais : ce qui chez lui était invoqué en preuve devait être érigé en principe; ce qui chez lui était exposé comme principe, comme proposition générale, devait ressortir sous la forme d'une simple conséquence. Or ce fut là précisément l'œuvre de Say.

Nous avons dit plus haut comment Smith, voulant prouver son opinion touchant le rôle du gouvernement en matière de commerce, se prit à observer et à décrire les phénomènes économiques de son époque; hé bien, Say renversa l'ordre de ces deux idées successives de Smith : il se mit, lui, à observer et à décrire les phénomènes économiques de son temps, phénomènes presque en tout semblables à ceux observés et décrits par Smith; puis il conclut, au sujet du gouvernement, à une opinion semblable à celle de Smith.

Et la transfiguration de Smith et de son œuvre, à l'usage de la bourgeoisie de France, fut irrévocablement accomplie. L'opinion primitive du philosophe écossais sur un point particulier de la science économique devint tout un système. Il n'y avait plus moyen, dans ce système, de demander à la bourgeoisie la preuve de la validité de ses droits, la preuve de la légitimité des dogmes et des mœurs de sa cité; c'étaient là des faits existans, incontestables, dont la cause, si on la recherchait, se trouvait être hors du domaine réel de la science économique.

A quoi bon, s'écria Say, *rechercher abstractivement* les

principes de la science économique? A quoi bon, au début d'un livre sur cette science, s'occuper du *gouvernement du genre humain*, comme le fait Stewart? *Tout cela ne fait qu'embrouiller les idées au lieu de les éclaircir.* De la clarté, morbleu! de la clarté! Séparons soigneusement de la science qui nous occupe tout ce qui n'en est pas. Rien n'est plus difficile, je le sais, que de savoir s'arrêter où il le faut sur ce terrain glissant des problèmes humains; mais enfin la chose n'est pas impossible. Ainsi, par exemple, il ne s'agit point en économie politique des choses qui ne sont pas, mais de celles qui sont. Nous sommes, notre cité existe; il s'agit d'elle, il s'agit de nous. Pour demeurer dans les conditions du problème, ne nous informons donc point si notre cité, si nous-mêmes, nous sommes l'un et l'autre conformes à la vraie nature de l'homme: à d'autres ce soin, à d'autres ce tracas; cela doit être, et va sans dire d'ailleurs. Mais voyons uniquement, par rapport à la production des richesses, *comment les choses se passent.* La seule observation des faits qui existent, en nous menant à la science, la constitue. Tout dépend de la méthode, tout dépend de l'observation.

Jamais Smith n'avait dit cela, jamais il n'était arrivé à une conception aussi grossière de la science; jamais la pensée ne lui vint d'enfermer la science économique dans le cercle tout-à-fait secondaire de l'observation de phénomènes, en s'interdisant de s'occuper de leurs causes, et en se condamnant par conséquent à un doute éternel sur la nature et la permanence de ces phénomènes. Et quand Say vint affirmer au monde que l'œuvre de Smith n'était rien autre chose que cette introduction de la méthode des naturalistes au sein des phénomènes économiques, il fit, mais de bonne foi sans doute, un mensonge éclatant.

Cette introduction de la méthode des naturalistes au sein des phénomènes économiques, cette conception grossière de la science appartient à Say, non à Smith: qu'il en garde l'honneur et la responsabilité. Que Smith lui en ait suggéré la pensée, cela peut être, cela est; mais il dépendait de lui de s'en garantir, et, s'il ne sut point éviter le piége, on ne peut pas légitimement en faire un crime à Smith.

Il se passa donc là quelque chose d'étrange, quelque chose d'inouï, entre Smith mort et Say vivant; car Say se dit le disciple de Smith, et Smith se trouva responsable de la doctrine de Say, et nul ne cria Mensonge!

J'aural recours à une comparaison pour bien faire toucher du doigt la transformation monstrueuse que Say fit subir aux opinions de Smith. Qu'un docteur vienne nous dire: — Il y a dans l'homme une âme et un corps; l'âme est le principe de vie; le corps en est la forme accidentelle, l'effet périssable: — assurément c'est là une définition de l'homme d'où jaillit une théorie des actes que cet homme doit et peut légitimement produire. Mais qu'un autre docteur, sans ajouter ni supprimer de pièces en cette définition de l'homme, se borne à lui faire subir un changement dans les termes; qu'il donne au corps la place et les attributs de l'âme, à l'âme la place et les attributs du corps: dira-t-on que la définition de l'homme de ce second docteur est identique à la définition de l'homme donnée par le premier, qu'elle n'en est qu'une simple modification, et que la théorie des actes qui jaillit immédiatement de cette seconde définition est identique à la théorie des actes qui ressort de la première? Certainement personne ne soutiendrait une chose aussi absurde. Dans le premier cas, nous avons un homme dans les actions duquel domine le caractère sacré de la nature humaine; dans le second cas, au contraire, l'homme que nous avons devant nous est soumis aux plus vils instincts de la nature animale: l'un s'élève incessamment sur l'échelle des êtres; l'autre demeure immobile à la place qu'il occupe, car incessamment aussi il se sent entraîné à descendre, et il ne peut descendre sans perdre aussitôt son nom d'homme.

Hé bien, tel est le genre de différence qui existe entre l'opinion de Smith et le système de Say. Smith n'a pas nié absolument l'âme dans la science, quoiqu'il n'en ait eu qu'un très vague sentiment; Say, au contraire, a pris le corps pour l'âme. Il n'est jamais venu dans l'idée de Smith de nier la cause des phénomènes, ni par conséquent la mutabilité de ces phénomènes. Il n'a pas pénétré jusqu'à cette cause, soit; il n'a pas su trouver la loi de cette mutabilité, cela est incontestable: mais enfin il n'a nié ni cette cause ni ses effets. Mais voilà Say qui, à sa suite, prend l'observation du fait actuel pour la science entière, et qui bravement conclut du présent à l'immuable! N'est-ce pas évidemment prendre le corps pour l'âme, la forme actuelle pour la cause impérissable; n'est-ce pas détruire la mutabilité, la vie, le progrès? Et n'est-ce pas aussi altérer, changer l'opinion d'un homme du blanc au noir? Jamais, en tête de ses éditions successives, Say ne mettra, par exemple, ce simple et significatif avertissement qui précède la troisième édition des *Recherches* de Smith: « La première édi» tion de cet ouvrage a été imprimée en 1775 et au commen» cement de 1776. Ainsi, dans la plus grande partie de l'ou« vrage, toutes les fois qu'il est question de *l'état actuel des* » *choses*, il faut entendre l'état des choses vers cette époque » environ, ou quelque époque précédente qui remonte au » temps où j'écrivais. J'ai fait plusieurs additions à cette » troisième édition. Dans toutes ces additions, *l'état actuel* » *des choses* veut toujours dire l'état où elles étaient dans » le cours de l'année 1783 et au commencement de 1784. » Say, dis-je, ne fera jamais une pareille réserve. C'est qu'en effet il n'y a point d'*état actuel des choses* pour Say, en ce sens que *l'état actuel*, pour lui, est ou doit être *l'état futur*, est ou devait être *l'état passé des choses.* Là donc où Smith sent encore la mobilité, la vie, Say ne voit que l'immobilité, et dans cette immobilité un des attributs de la vie.

C'est ainsi également que l'homme cesse d'être réellement pour Say ce qu'il fut pour Smith; l'identité de leurs deux définitions n'est qu'apparente. L'homme de *l'état actuel des choses* de Smith est bien revêtu du triple caractère de commerçant, de producteur, de consommateur; mais si cet homme ne produit que pour vendre et ne vend que pour consommer, Smith s'arrête là du moins, et ne fait point de l'homme de tous les siècles un marchand, tandis que l'homme de *l'état éternel* de Say retourne, malgré lui, au point d'où il est parti: il ne consomme que pour produire et pour vendre.

Cependant, pratiquant son principe de l'observation, Say découvre que Smith a commis une erreur en attribuant au seul travail de l'homme le pouvoir de produire des valeurs. « C'est une erreur, dit-il; une analyse plus exacte prouve » que ces valeurs sont dues à l'action du travail ou plutôt » de l'industrie de l'homme, combinée avec l'action des » agens que lui fournit la nature et avec celle des capitaux. » Mais en face de cette déclaration explicite, qu'attendons-nous encore pour reconnaître, pour proclamer que Smith n'est point en effet le maître de Say; que la doctrine de Say, bien qu'elle embrasse et s'assimile l'opinion de Smith, repousse et détruit, dans sa doctrine profonde et cachée, le livre de ce dernier? Une définition de la source productrice des richesses équivaut toujours en économie politique à la définition de la richesse, et cette définition de la richesse à un système complet d'économie politique. Le système commercial définissait la richesse l'or et l'argent, sa source productrice le commerce; le système de Quesnay définissait la richesse le produit naturel, sa source productrice l'agriculture; le système de Smith définissait la richesse le produit, sa source productrice l'industrie ou le travail de l'homme: et voici que le système de Say définit la richesse la valeur, et sa source productrice le travail de l'homme, la nature et les capitaux associés. A coup sûr, ce système de Say diffère donc essentiellement de celui que Smith n'a point exposé, mais dont il s'est servi dans son livre

pour démontrer l'excellence de sa célèbre proposition.

Smith *n'a point exposé son système:* voilà l'explication de ce fait étrange, que nous cherchons ici à rendre évident pour tout le monde. Et Smith n'ayant point exposé son système, Say ne put combattre ce système, et sur ses ruines ériger le sien. Seulement il en vit bien çà et là les germes, les racines; mais en l'absence des fruits, il méconnut la nature de ces germes, et ne vit en eux que de simples erreurs dues à la négligence

Et n'ayant point exposé son système, que restait-il de Smith? Son livre, c'est-à-dire la démonstration d'une proposition particulière à l'aide de l'observation des phénomènes. Ces phénomènes étant les mêmes pour Say, que se trouva-t-il y avoir dans cette démonstration de Smith qui ne s'accordât en tout avec le système de Say? A l'exception de la théorie secrète qui présidait à cette démonstration et qui perçait çà et là, rien. Comment donc Say eût-il pu produire en son nom le système qu'il formulait, et dont la base génératrice était l'observation pure et simple, l'observation grossière des phénomènes?

Que les disciples morts ou vivans encore d'Adam Smith l'aient ignoré ou su, l'ignorent ou le sachent, c'est ainsi que s'établit sur eux la paternité d'Adam Smith.

Mais Say ne subit le joug illégitime de cette paternité qu'à la condition qu'Adam Smith serait plus qu'un homme.

Il l'exalta donc, il le vanta jusqu'à l'apothéose; il rabaissa, il détruisit son livre: et le monde abusé perdit l'intelligence d'Adam Smith. Adam Smith prit une stature et des traits au-dessus de l'humain. C'était quelque chose de vague, de vaporeux, mais de gigantesque en même temps; et ses disciples, immolant à ses pieds la gloire de Quesnay, de Colbert, de Sully, de tous ses devanciers et de ses contemporains, s'estimèrent heureux qu'un rayon de son auréole daignât parfois descendre sur leurs fronts et les illuminât.

C'est ainsi que l'école dont nous faisons l'histoire se trouva constituée. Smith avorta dans son œuvre; Say produisit la sienne. Mais Smith avait surtout fait naître dans l'esprit de Say la pensée que la science économique, pour être une science réelle, exacte, devait se limiter, se renfermer dans l'observation pure et simple de ses phénomènes; et Say, plein de reconnaissance, ne douta pas que l'œuvre que faisait naître en lui l'usage de cette observation ne fût l'œuvre absente d'Adam Smith. Il la donna donc pour telle, et porta jusqu'aux nues la méthode qui la lui avait fournie. Bientôt d'autres vinrent à sa suite, qui, dupes de la même illusion, attribuant à Smith la méthode dont ils faisaient usage, se dirent encore ses disciples, alors même qu'ils niaient hautement ce que Smith avait affirmé.

Quand le livre de Say parut (1803), et durant tout l'empire, l'heure ne lui était guère propice; car si d'un côté la bourgeoisie constituait à son image la cité, la nation, de l'autre Napoléon, fièrement assis au sein de son armée entre le peuple et cette bourgeoisie, régnait sur la nation, sur la cité. Mais à la chute du trône impérial, à la destruction sanglante de la grande-armée, au triomphe d'un certain genre de la bourgeoisie, sous le régime de la restauration, tout coïncida pour rendre presque populaire la théorie que contenait le livre de Say. De protestante timide qu'elle se trouvait être sous Napoléon, elle devint, sous la monarchie restaurée, agressive et tranchante. Son profond mépris pour tout gouvernement, qu'elle appelait *un mal, mais un mal nécessaire*, faisait alors fureur; et son cri sauvage de *liberté illimitée, liberté commerciale*, en face des envahissemens et des prétentions d'une noblesse et d'un clergé décrépits, retentissait diversement au fond de tous les cœurs. La bourgeoisie lui empruntait ses plus fortes armes contre la royauté, et cherchait par avance à se garantir derrière elle des futures atteintes du peuple.

Say vécut assez pour voir ce triomphe, et ce n'est pas à lui non plus que l'on peut appliquer cette pensée de Bacon: *Les philosophes sont les serviteurs de la postérité.*

3° L'école est attaquée dans sa doctrine: Vanité du système de Say, que soutiennent en vain de leur côté Malthus et Ricardo.

Ce triomphe de Say n'était pourtant pas sans nuages. Nul homme un peu remarquable ne s'élevait en économie politique sans qu'il n'eût aussitôt à le combattre: c'était Malthus, c'était Ricardo, c'était M. de Sismondi, et cent autres encore. Jamais théorie plus claire en apparence ne se montra plus difficile à comprendre; jamais théorie ne fut plus impuissante à réunir deux hommes. Ceux qui semblaient le plus d'accord se trouvaient intraitables sur les points débattus entre eux, et s'avouaient franchement leur ignorance du comment cela pouvait être, quand toute leur volonté tendait à ce que cela ne fût pas. Autant de livres qui paraissaient, autant de nuances différentes, qui se cachaient toutes sous le manteau commun d'Adam Smith.

C'est que la porte aux théories particulières était toute grande ouverte. Du moment que la science se trouve être identique à la méthode, à l'observation, en ce sens que la seule voie capable de nous mener à elle se trouve être l'observation de ses phénomènes, comme cette observation relève après tout de l'individu, de la nature et de la corrélation des organes de cet individu, il en résulte nécessairement autant de sciences particulières, autant de théories privées qu'il y a d'individus occupés à l'observation des mêmes phénomènes. Ajoutons les limites étroites où se tenait renfermée la pensée des observateurs, c'est-à-dire la façon grossière dont ces observateurs comprenaient l'observation.

Quand les protestans décidèrent que la religion était tout entière dans la Bible, ils ouvrirent la porte toute grande aux sectes innombrables, aux innombrables religions; car chaque interprétation de ce livre portait en elle sa légitimité. Say, sous le manteau d'Adam Smith, fit donc une œuvre analogue, quand il décréta que la science gisait tout entière dans l'observation de ses phénomènes, qu'il suffisait de bien voir et non de bien comprendre.

Cependant, il faut le dire, cette latitude ouverte à la production indéfinie de théories contraires ou rivales ne produisit d'abord que des nuances, significatives, il est vrai, en ce sens qu'elles étaient irréductibles, mais légères après tout; et cela s'explique aisément. Les phénomènes observés étaient les mêmes; la manière de les observer était la même; les observateurs, semblables en génie, étaient en quelque sorte les mêmes: d'où aurait donc pu jaillir une différence profondément hostile?

Cette différence se produisit pourtant une fois, et fit scandale au sein de l'école: ce fut l'œuvre de M. de Sismondi.

Mais M. de Sismondi ne produisit cette œuvre qu'après avoir long-temps marché dans la voie commune. Il y a plus: ce ne fut pas, à vrai dire, en tant qu'économiste qu'il arriva à son hérésie. La lumière qui l'éclaira un beau jour, si c'est une lumière, lui vint pour ainsi dire du dehors; elle ne sortit pas pour lui de l'observation pure et simple des phénomènes comme l'entendait Say et comme lui-même l'entendait. En un mot sa théorie ne fut point l'heureux effet d'une inspiration naïve et soudaine; il ne la mit au monde que pour remédier à la plaie profonde, incurable, du système de Say. Quelle était donc cette plaie qui minait insensiblement et réduisait à néant, le jour même de son triomphe, ce système de Say?

L'observation des phénomènes menant seule à leur connaissance, il en résulte nécessairement que ces phénomènes et les questions qu'ils soulèvent prennent dès lors une haute et égale importance. Entre ces phénomènes, il n'en est point de supérieur; entre ces questions, il n'en est point d'inférieures, et toutes ces dernières se formulent de la même façon. Il s'agit en toutes du comment a lieu le phé-

nomène observé? Mais, dès lors aussi, dans la solution qu'appelle ce problème commun, tous les agens du phénomène se revêtent pour ainsi dire d'une importance égale. Dans le comment la production de la richesse a lieu, il ne s'agit donc plus uniquement de la richesse, mais il s'agit encore des agens de cette production. Nous concevons Adam Smith ne traitant les problèmes qu'au point de vue de la richesse : n'enveloppait-il pas du même nom de travail tous les agens de la production? Mais du moment qu'on reconnaît que les richesses sont le *produit de l'industrie de l'homme combinée avec l'action des agens que lui fournit la nature et avec celle des capitaux*, on se trouve sous le coup de questions majeures concernant l'homme, concernant les agens naturels, concernant les capitaux. Evidemment l'homme serait plus riche si la richesse n'était le produit que de *l'action des agens naturels combinée avec celle des capitaux;* il serait plus riche encore si cette richesse n'était le produit que de l'*action unique des agens naturels;* et il est d'autant moins riche que son action est plus intense, plus nécessaire, dans l'œuvre de la production.

Et si nous soetons de cette formule algébrique, si nous la transformons en la teiste réalité qui se cache sous elle, combien ne vont point devenir vivantes, capitales, humaines, sociales, les questions que soulève chacun des agens qu'elle renferme! Car enfin, dans cette formule, les mots *industrie de l'homme* désignent l'*ouvrier*, le *prolétaire;* les mots *action des agens naturels* désignent le *propriétaire*, le *chef d'industrie*, l'*entrepreneur;* et les mots *action des capitaux* désignent le *capitaliste*. C'est donc de trois hommes qu'il s'agit en cette formule; il s'y agit du concours de trois actions différentes de trois hommes divers. D'où vient alors cette inégalité des actions diverses de ces trois hommes différens? D'où vient que l'un concourt à la production à l'aide de son corps, de sa force, de son génie; que l'autre y concourt à l'aide d'un agent naturel; que le troisième y concourt encore à l'aide du capital?

Et quand de ce problème du comment a lieu la production de la richesse, on passe immédiatement au problème du comment a lieu la distribution de cette richesse, force est alors de constater les profondes misères de l'ouvrier, d'analyser la nature de ses souffrances et de ses plaies; force est alors de constatee que le riche, dénomination commune des deux autres hommes également engagés mais différemment engagés dans l'œuvre de la production, se voit non seulement à l'abri de ces misères profondes de l'ouvrier, mais encore appelé à des jouissances qui seront éternellement inconnues au pauvre. Alors aussi, au sein de tous, du pauvre comme du riche, de l'ouvrier comme du bourgeois, que ce dernier soit capitaliste ou simple chef d'industrie, surgit un nouveau monde d'idées. Triste et aride science de l'économie politique, on vous dit adieu, et l'on se plonge dans l'examen de ces questions éternelles du Bien et du Mal, de la liberté et de l'égalité des hommes, du hasard de la naissance, du droit de propriété, du droit d'héritage, de la vie, de la mort; car en ces questions et en ces questions seules, sont bien évidemment les raisons légitimes des phénomènes que vous vous contentiez d'observer. Nous reviendrons à vous quand nous les aurons résolues.

Ainsi, pour avoir conjuré l'orage au début de sa carrière, Say ne l'avait point détourné! Que lui servait d'avoir prodigué jadis le mépris insultant aux devanciers, aux contemporains d'Adam Smith, qui voulurent fonder la science sur la solution de questions sociales, morales, philosophiques, touchant la vraie nature de l'homme, de ses droits, de ses devoirs, touchant la vraie nature de la société, puisqu'au déclin de sa carrière ces mêmes questions se dressaient menaçantes et demandaient solution? Il pensait les avoir résolues, il n'avait fait que les ajourner; il les croyait derrière lui, elles étaient près de lui, devant lui; elles l'accompagnaient invisibles partout où il allait, et se disaient entre elles: — Où donc veut-il aller ainsi dans les ténèbres? quand donc s'apercevra-t-il que nous lui manquons?

Elles étaient intangibles à cette observation grossière ces phénomènes, instrument et principe de la science selon la doctrine de Say. Aussi, quand Malthus en Angleterre voulut en finir avec elles, loin de les résoudre, il ne fit que les rendre plus poignantes encore. Sous ses efforts pour la cicatriser, la plaie du système grandit, s'envenima. Le cœur s'émut de tant de barbarie, et la pensée vint aux lèvres que ce système était faux, puisque, pour se soutenir, il se trouvait avoir besoin du livre de Malthus.

Ce livre de Malthus était irréprochable au point de vue de la doctrine. Aussi triompha-t-il dans l'école de toutes les critiques, de toutes les chicanes qu'il y avait d'abord soulevées. La théorie des pauvres qui s'y trouvait contenue était la conséquence légitime de cette analyse du comment se forme la richesse, à la vérité de laquelle on croyait. Et ceux qui rejetaient Malthus tout en pratiquant Say montrèrent évidemment que le cœur se trouvait être en eux plus développé que l'intelligence.

Vous dites que l'existence du prolétaire, celle du maître, celle du capitaliste, sont nécessaires et légitimes dans l'œuvre de la production des richesses; qu'elles sont encore légitimes et nécessaires quand vient la distribution de ces richesses produites! Mais le riche et le pauvre sont donc les élémens de la société actuelle, comme l'homme libre et l'esclave étaient les élémens de la société antique? Dès lors vie différente, morale différente, droits différens pour ces deux hommes, le pauvre et le riche! Dès lors où donc est le crime de Malthus? Qui peut l'empêcher de pénétrer dans le sanctuaire de cette morale du pauvre par Dieu même voulue, et avec sa parole éloquente de rappeler incessamment à cette morale les prolétaires, qui deviennent sans elle victimes du fait brutal de l'insuffisance des subsistances?

Mais Malthus n'avait triomphé des questions qu'il s'était posées dans son livre qu'à l'aide d'un procédé fort simple dont il fut la première victime... une pétition de principe. Loin donc de consolider la doctrine de Say, il en montra malgré lui toute la vanité. Car depuis lors il apparut pertinemment aux yeux de tous que le fondement de cette doctrine était en dernier ressort une simple pétition de principe, tendante à consacrer également l'existence du riche, l'existence du pauvre.

Ainsi poursuivie de retranchemens en retranchemens par l'effet même de ses propres efforts pour se développer tout entière, la doctrine de Say se vit bientôt acculée. Elle n'osait aborder la démonstration rigoureuse et logique de cette misérable pétition de principe qui lui servait de base; elle n'osait entreprendre de démontrer aux hommes qu'il en est parmi eux de *pauvres par nature*, de *riches par nature*, et son invocation au fait se trouvait dès lors sans valeur! Qu'importe le fait? lui criait-on de toutes parts; prouvez-le. Par le phénomène de la production des richesses vous condamnez aux existences des pauvres et des riches; mais descendez profondément dans la nature du pauvre et dans celle du riche, quelle différence y pouvez-vous constater? Je suis pauvre, vous êtes riche, voilà ce qui est évident, voilà ce que vous pouvez dire à satiété; mais donnez-moi votre richesse, prenez ma pauvreté, et les rôles auront réellement changé. La pauvreté ne m'ôte point les droits à la richesse; loin de là, elle ne les rend en moi que plus âpres, plus violens, plus légitimes; la richesse ne vous soustrait point à la capacité d'être pauvre. Manteau troué, râpé, fait de bure, la pauvreté couvre mes épaules, et sous elle j'ai froid; mais la richesse, manteau splendide et magnifique, tissu de pourpre et d'or, ne permet pas au froid de vous atteindre; voilà la différence. En amour, en désirs, en droits comme en devoirs, l'homme est l'égal de l'homme. L'unité de la race est une vérité acquise, indestructible, un fait qui se dé-

Digitized by Google

montre, que l'on prouve. Devant cette unité de la race humaine, devant cette égalité des hommes, que deviennent vos phénomènes! Comment ces phénomènes pourront-ils jamais prévaloir contre cette unité et cette égalité? Ils passent, vos phénomènes, ils tombent; ils changent de nature, ils s'effacent : l'homme seul est immortel et demeure.

Il n'y avait plus moyen de reculer ou de décliner la bataille; la question à résoudre était nette et lumineuse : M. de Sismondi se leva.

4° SCISSION DANS L'ÉCOLE. — Tentative de M. de Sismondi.

M. de Sismondi, pratiquant la méthode de Say, crut la tenir d'Adam Smith, et il s'écria tout d'abord : — Smith est mon maître, je suis son humble disciple. — Mais quand cet humble disciple aura bâti à son tour sa théorie, devant cette théorie que restera-t-il de celle de son maître? Rien.

Déjà nous sommes habitués à cette fidélité des disciples de Smith; mais ici toute limite a été dépassée. Entre la théorie de M. de Sismondi et le livre de Smith, je ne dis pas la théorie de Smith, qu'y a-t-il de commun? M. de Sismondi répond : *La méthode, et c'est assez.* Mais la méthode attribuée à Smith n'étant point en fait celle de Smith, il s'ensuit que rien de commun n'existe réellement entre Smith et M. de Sismondi.

Smith avait dit que le gouvernement, en matière d'industrie et de commerce, ne devait point intervenir : M. de Sismondi pose en principe l'intervention du gouvernement : « Nous regardons, dit-il, le gouvernement comme devant » être le protecteur du faible contre le fort; le défenseur » de celui qui ne peut point se défendre par lui-même. »

Smith avait accepté comme dogme fondamental la concurrence libre et universelle : M. de Sismondi ne veut point de cette concurrence, et *sent le besoin d'une autorité protectrice, qui empêche que des hommes ne soient sacrifiés aux progrès d'une richesse dont ils ne profiteront point.*

Smith avait placé dans le développement des richesses privées le développement de la richesse nationale : M. de Sismondi, ayant vu que les riches pouvaient augmenter leurs richesses, soit par une production nouvelle, *soit en prenant pour eux une part plus grande de ce qui était auparavant réservé aux pauvres*, conclut contre la proposition d'Adam Smith, et réclame de plus belle l'intervention d'une autorité protectrice.

Enfin Smith, dans sa pensée profonde, attribuant au travail la faculté de produire les richesses, et proclamant la liberté pour quiconque travaille, ne reconnaissait implicitement qu'un seul homme, le travailleur; qu'une seule race d'humme, la race humaine : M. de Sismondi établit deux hommes, le pauvre et le riche; deux races d'hommes, la race des pauvres et celle des riches.

Vraiment, en jetant un coup d'œil sur les physionomies diverses de ces théories qui tour à tour se sont produites au sein de l'école dont nous esquissons l'histoire, je me surprends une secrète envie de me les expliquer par les caractères également divers de leurs auteurs. D'abord c'est Adam Smith, professeur habile, philosophe de l'école d'Hutcheson : il se sert de l'observation des phénomènes pour appuyer, corroborer son dire; mais si sa pensée ne pénètre point jusqu'au fond de ces phénomènes, s'il n'en saisit point la nature périssable et ne peut mettre en garde contre cette usure les hommes qui l'écoutent, il n'ira pas du moins proclamer éternels ces phénomènes, et ne communiquera point ainsi aux principes qui en dérivent une valeur qui ne leur convient pas. Puis vient, au dix-neuvième siècle, J.-B. Say, fils d'un commerçant, élevé jeune encore au sein de l'industrie et des banques, passant en Angleterre pour compléter son éducation commerciale, et pratiquant lui-même, sous l'Empire, le commerce et l'industrie. Son génie n'atteint même point la hauteur de celui d'Adam Smith. Say flotta long-temps entre le système de la balance commerciale et le système de Quesnay; mais enfin le livre d'Adam Smith vainquit ses irrésolutions. Il lui fallait pour sa spéculation scientifique une base solide, des phénomènes immuables, éternels, tels qu'il convient d'en avoir aux spéculations commerciales ou industrielles; et cette base solide, la circonspection d'Adam Smith la lui révèle; et ces phénomènes éternels, immuables, il les voit dans les phénomènes existant autour de lui. Une théorie nouvelle se produit donc au monde : la *recherche* d'Adam Smith devient une *méthode*, et cette méthode un *système*. Mais il fallait un esprit plus fort que celui de Say pour appliquer largement cette méthode, afin de montrer au monde les défauts de cette méthode-système. Alors viennent Malthus et Ricardo. Malthus est réellement l'aigle de l'école, l'esprit supérieur; c'est le nouvel Adam Smith. C'est encore un grave professeur, et toute son attention se trouve particulièrement dirigée vers les matières qu'au nom des pauvres et de l'humanité reçoit déjà la commune et naissante théorie. Membre du parlement d'Angleterre, ancien courtier près la bourse de Londres, propriétaire d'une fortune immense, Ricardo donne en ce temps même la main à Malthus et à Say. Ses questions favorites sont des questions sur le cours des monnaies ou sur le prix du blé; mais, bien que moins émouvantes et moins retentissantes que les questions traitées par Malthus, elles ne sont pas au fond d'une autre nature, et conduisent tout droit à la découverte de l'imperfection mortelle de la théorie qu'elles prétendaient au contraire perfectionner. Le professeur philosophe du dix-huitième siècle, l'initiateur, a donc parlé; puis le commerçant, le grave professeur et le propriétaire de notre siècle ont à leur tour également parlé : qui donc va prendre encore la parole, et, sous prétexte de parfaire la théorie de Say ou celle de Smith, nous dévoiler une nouvelle et dernière imperfection de ces théories? Hélas! pour épuiser les conditions sociales, il ne reste plus guère que l'ouvrier et le grand seigneur d'autrefois, caché sous le nom moderne de *capitaliste*. Hé bien, tout ce qui a voix, tout ce qui peut avec loisir exprimer sa pensée, parlera : voici M. de Sismondi.

Sa naissance, ses études, sa condition sociale, lui ont dérobé l'intelligence des faits les plus vifs de la nature humaine. Il ne peut concevoir cette recherche incessante de la richesse, cette soif de l'or qui tourmente les industriels et les commerçans; il ne peut concevoir ces cris de liberté, d'égalité, et de fraternité, qui s'exhalent à tout propos de toutes bouches prolétaires. Ce sont là pour lui deux fléaux qui s'engendrent réciproquement, et qui déchirent le sein des sociétés actuelles. En acceptant comme mobile de la production des richesses l'intérêt personnel, en l'exaltant sans cesse, en le dotant de toute liberté, que fait la science économique? Elle multiplie les prolétaires, provoque l'encombrement des débouchés, amène les crises commerciales, abaisse les salaires, diminue la main-d'œuvre après l'avoir accrue, et transforme subitement, sur la place publique, le pauvre, l'ouvrier, en homme, en citoyen mourant de faim, ou réclamant à coups de fusil une autre constitution politique.

Ce ne sont point les conséquences du livre de Malthus qui répugnent à M. de Sismondi; mais c'est l'insuffisance du moyen que Malthus propose pour amener à ces conséquences, et c'est encore l'espèce d'illogicité qui ravit à Malthus la perception d'une des causes puissantes du paupérisme. Livrer aux prolétaires eux-mêmes l'usage de lois qui ont pour effet de limiter leur nombre par la privation des jouissances les plus pures et les plus douces que Dieu nous ait données paraît à M. de Sismondi chose peu sûre. C'est exiger du prolétaire trop de grandeur d'âme sous le nom de prévoyance. Et laisser aux industriels le droit de solliciter la venue des prolétaires, afin de satisfaire aux exigences de leurs usines et de leur ambition, c'est déclarer inutiles, c'est rendre impossibles ces lois res-

trictives que d'autre part on propose. Si ces lois en elles-mêmes sont bonnes, efficaces, il faut en armer quelque autre que les prolétaires, et défendre en même temps aux industriels de venir, par leur ambition et leurs querelles privées, remettre incessamment tout en question.

Ce quelque autre, c'est le gouvernement, *protecteur du faible contre le fort, défenseur de celui qui ne peut se défendre par lui-même, autorité protectrice qui empêche que des hommes ne soient sacrifiés aux progrès d'une richesse dont ils ne profiteront point.*

Au premier abord, M. de Sismondi paraît donc plein d'une inquiète et tendre sollicitude pour les classes prolétaires; mais il est impossible de rester long-temps dupe de cette erreur. L'orgueil et l'intérêt aristocratiques percent dans tous les mots qu'il emploie. C'est par inadvertance qu'il appelle du nom d'*hommes* ces *malheureux* que le gouvernement *devrait empêcher d'être sacrifiés aux progrès d'une richesse dont ils ne profiteront point;* sa pensée profonde, qu'il a d'ailleurs clairement exprimée dans ses *Études sur l'économie politique*, c'est *qu'il y a nécessité de conserver dans la société des riches et des pauvres;* des pauvres, *parce que le travail nécessité par la production des richesses s'oppose à un développement intellectuel sans lequel l'homme demeure une créature incomplète.*

Je cite fidèlement le texte. Il est donc évident que M. de Sismondi renouvelle au dix-neuvième siècle l'opinion d'Aristote au sujet du maître et de l'esclave. L'esclave, pour Aristote, était une *créature incomplète*, une partie, un fragment du maître. M. de Sismondi ne définit pas autrement le pauvre, l'ouvrier, le prolétaire.

M. de Sismondi ne conçoit point à ce dernier de plus cruelles souffrances que l'incertitude où il se trouve d'avoir constamment de l'ouvrage. En général, rien n'excite plus la compassion de M. de Sismondi que les souffrances purement physiques de la faim, du froid, des maladies, auxquelles les prolétaires sont sujets par état; et, pour remédier à ces souffrances, son érudition d'historien lui montre les corporations du moyen âge, disons mieux, le servage et la glèbe.

Après tout, c'est être conséquent. Le pauvre, l'ouvrier, étant une créature incomplète, il a besoin, pour l'accomplissement de sa vie, d'une intelligence supérieure à lui. M. de Sismondi, après avoir affirmé que le souci du pauvre appartient au gouvernement, se hâte donc d'inféoder par une loi ce pauvre au manufacturier qui l'occupe. C'est là l'intelligence à laquelle il confie le pauvre. Le chef de la manufacture doit avoir soin de ses ouvriers durant leur vie entière. Mais ce soin lui concède, en revanche et de toute nécessité, des droits de maître à esclave: l'ouvrier, par exemple, ne pourra se marier sans l'agrément de son bourgeois!

Voilà qui est assurément on ne peut pas plus habile. Troublé dans ses loisirs par le bruit continuel de la lutte que se font entre eux les commerçans et les industriels, menacé dans sa fortune par les cris des prolétaires mourant de faim et revendiquant sur la place publique les droits de l'homme dont ils sont privés, le grand seigneur, d'un air dédaigneux mais visiblement inquiet, s'adresse au gouvernement: — Que ne me débarrassez-vous, lui dit-il, des criailleries de ces gens? En vérité, le moyen est facile. Donnez le prolétaire, en tout bien tout honneur, à l'industriel; que l'industriel soit chargé de ce fragment d'homme, de cette créature incomplète. Alors, sous le poids de ce lest, l'industriel ne s'aventurera plus, comme il le fait aujourd'hui, dans les routes chanceuses et inconnues du commerce; ses opérations seront toutes solides; plus de faillites; et nous pourrons, lui confiant nos fonds, dormir d'un sommeil doux et tranquille. —

Ah! voilà donc la nature de cette compassion dont vous vous trouvez saisi en face des malheurs de l'Irlande, en face des malheurs du peuple! Voilà donc ce que vous apprend la vue des crises commerciales et celle des maux du prolétaire! Mais vous êtes tellement hors de la vérité, que vos livres n'ont point la force d'exciter la colère, et que l'on se surprend prêt à vous bénir pour le tendre intérêt que les pauvres semblent vous inspirer! Des voix même s'élèvent qui vous décorent du nom de *philanthrope*, d'*ami du pauvre*, de *philosophe incompris*. A la vérité ces voix sont celles de gens qui n'appartiennent point au peuple. Mais quand ce peuple pourra vous lire, ne craignez rien, il ne se sentira point blessé de vos paroles; seulement il vous dira peut-être, ainsi que le roseau dit au chêne: *Votre compassion part d'un bon naturel, mais quittez ce souci;* l'orage gronde, il s'avance, que vos semblables résistent!

M. de Sismondi ne se proposa donc pas de résoudre d'une façon sérieuse la question. Son œuvre est œuvre de grand seigneur; elle frise l'insolence. Dédaignant de répondre, il argua du fait même; et, sur ce fait édifiant sa théorie, il se crut en mesure de renverser celle de Say. Vains efforts! le bourgeois dans l'époque présente a des racines plus fortes, plus vigoureuses, que celles du grand seigneur: tout hostile qu'elle est au peuple, la bourgeoisie lui est plus favorable que l'aristocratie; et le présent, fils du passé, ne saurait engendrer son père.

Aussi, quand cette théorie de M. de Sismondi apparut au monde, elle fut généralement méconnue. Elle attaquait le système de Say, et l'on ne put comprendre en vertu de quel principe. Son retour au passé inspirait le dégoût; mais ses peintures franches et naïves des maux du peuple éveillaient dans les âmes le besoin invincible de remédier à ces maux: l'on se trouvait, en la lisant, puissamment ému, puissamment excité, mais convaincu, jamais.

A laquelle des trois puissances qui règnent en ce moment cette théorie s'adressait-elle en effet? Au peuple? non; à la bourgeoisie? non; à la royauté? non: car c'était à l'aristocratie, puissance morte et déchue, puissance dont le nom moderne effaçait même jusqu'au souvenir, que cette théorie s'adressait réellement.

Inutile à la bourgeoisie, inutile à la royauté, inutile au peuple, elle parut l'œuvre d'un esprit chagrin, et fut accueillie de tous avec froideur, avec indifférence. On ne soupçonna même pas qu'elle eût pu concevoir le dessein téméraire de se substituer au système de Say. On revit en elle ce système, mais altéré par le sentiment incompatible des souffrances du pauvre.

Le triomphe et ses douceurs ne furent donc pas le lot de M. de Sismondi; mais ce n'est pas à dire que l'on puisse lui appliquer cette pensée de Bacon: *Les philosophes sont les serviteurs de l'avenir.*

5° Fin de l'école. — Apparition des systèmes de Saint-Simon, d'Enfantin et de Fourier.

Hélas! hélas! trois fois hélas! où ne mène donc point la méthode tant vantée par l'école d'Adam Smith?

1° Adam Smith se sert de cette méthode, et démontre que de son temps, pour rendre l'Angleterre prospère, *il ne faut point que le gouvernement s'avise d'intervenir*, par des prohibitions, des primes d'encouragement, ou de toute autre manière, *au sein de l'immense mêlée des travailleurs;* il tend, par cela même, mais indirectement et sans en faire une doctrine, à élever cette éphémère vérité au rang des vérités éternelles.

2° Se servant de cette même méthode, J.-B. Say pose en principe que la méthode seule, en menant à la science, constitue cette science. Du reste il conclut également à la non-intervention du gouvernement, à la liberté illimitée des industriels, et il en fait une doctrine.

Malthus est complétement de son avis, et essaie de découvrir la loi morale qui dès lors en résulte pour les prolétaires et les pauvres.

Ricardo se place à côté d'eux, et, profitant de la méthode, il l'applique à des questions particulières et de lui bien connues.

3° Enfin, se servant à son tour de cette même méthode, M. de Sismondi, contrairement à tous ses devanciers et maîtres, conclut à l'intervention active, efficace, du gouvernement, et pose en principes : *L'inégalité règne et doit régner parmi les hommes; — L'homme social travaille pour que quelqu'un se repose; — L'homme social qui travaille est une créature incomplète; — Le quelqu'un qui se repose est un être complet; — La science de la législation est la théorie la plus sublime de la bienfaisance*, etc., etc.

Ainsi, pensant au lendemain, Smith s'appuie sur l'observation des *phénomènes* du *jour;* il conclut, d'un présent qui s'efface, à l'*avenir* qui déjà paraît. Tout entier au présent, ne connaissant que ce qui est, méprisant ce qui a été, et ne soupçonnant rien des choses qui seront, Say immobilise, au contraire, ce *présent* fugitif; tandis que péniblement M. de Sismondi remonte le cours des ans, et vient essayer de rappeler à la vie le *passé* détruit pour jamais.

Aux trois termes du temps et de la vie, le passé, le présent, l'avenir, l'école d'Adam Smith oppose donc trois systèmes, celui de Smith, celui de Say, celui de M. de Sismondi. Mais par quelle fatalité celui de ces systèmes qui répond au passé s'est-il produit le dernier, celui qui répond à l'avenir le premier, et celui qui répond au présent le second? Serait-ce à dire qu'il y eut décadence, non progrès, au sein de cette école? Serait-ce à dire que l'intelligence de l'économie politique a toujours été décroissante depuis Adam Smith? Peut-être serait-il permis de le croire, en songeant encore que, dans la pensée de leurs auteurs, ces systèmes avaient tous également en vue l'avenir, que le présent était l'avenir pour Say, que le passé était encore l'avenir pour M. de Sismondi.

Mais nous ne saurions admettre cette explication, qui ne tend à rien moins qu'à rayer du nombre des sciences l'économie politique; et nous avons du problème une autre solution.

Le monde est bien la proie des phénomènes observés par Smith, observés par Say, observés par Malthus et par Ricardo, observés par M. de Sismondi. Le gouvernement y est antipathique aux développemens du commerce et de l'industrie; l'industrie et le commerce y sont deux arènes où chacun descend et combat; le faible, le pauvre, le prolétaire, y sont nus et dépouillés, de telle façon que le moindre coup qu'ils reçoivent retombe de tout son poids, et toujours, sur leur corps, sur leur âme, sur leur génie, tandis que les coups les plus effroyables des armes les mieux trempées détachent à peine quelque étincelle brillante de la solide armure des hauts barons de l'industrie.

Mais ce monde n'apparut pas tout d'abord sous ses traits véritables. Il fallut du temps et des efforts pour qu'il se révélât, pour qu'il se dégageât des étreintes d'un autre monde, du monde féodal et monarchique; et, dans les travaux de Smith, de Say, de M. de Sismondi, l'intelligence humaine ne fit guère autre chose que se traîner à la remorque du dégagement de ce monde. Sans doute donc, en n'envisageant les systèmes de Smith, de Say, de M. de Sismondi, que sous le rapport de leur valeur organique, positive, ces systèmes attestent au sein de l'école un mouvement bien marqué de décadence; mais si on ne les considère que sous le rapport de leur valeur critique, négative, le contraire apparaît. Il y a eu dans cette école mouvement progressif; et la plus grande preuve que nous en puissions fournir, c'est que, pour être encore, la science économique s'est vue forcée d'abandonner l'école, et de trouver ailleurs des conditions différentes qui pussent lui permettre de se manifester.

Indépendamment de cette preuve, que nous n'hésitons pas à croire la plus solide, tout le débat porterait donc, au reste, sur la question de savoir si c'est leur valeur positive ou leur valeur négative, leur valeur organique ou leur valeur critique, qui constitue ces systèmes. Or, il est évident que leur valeur positive, organique, étant nulle, en ce sens qu'ils sont tous convaincus de fausseté et d'erreur, leur valeur critique, négative, reste seule, et seule les constitue.

Au temps de Smith, la voix qui sortit de ce monde que le monde féodal et monarchique opprimait encore ne parla point au nom de l'individu; car alors, derrière l'état, derrière la nation, cet individu s'effaçait. Le problème fut donc : *Que faut-il faire pour élever un état du dernier degré de barbarie au plus haut terme de l'opulence?*

Nous savons la réponse d'Adam Smith. Dégageant l'individu de l'ombre où il se tenait caché, Adam Smith lui dit : — L'état ne sera prospère qu'autant que tu le seras toi-même. Or, ta richesse est le fruit direct de ton travail; que rien donc ne vienne gêner en toi ce travail : sois libre! — Au-delà du détroit qui sépare l'Angleterre de la France, Rousseau ne disait pas autre chose.

Et le monde obéit. Il marcha dans cette voie d'affranchissement où le glaive et la cognée lui étaient seuls nécessaires. Il détruisit du monde féodal et monarchique tout ce qu'il put détruire sans porter immédiatement atteinte à sa propre vie; et cette œuvre achevée, il se sentit plus libre et meilleur.

De ce monde meilleur et plus libre la voix qui s'éleva au temps de Say fut celle de l'individu, et cette voix demanda : *Que faut-il faire pour être riche?*

Nous savons la réponse de Say : Combats le mieux possible, autant que tu le pourras.

Cette réponse allait à quelques uns comme la vérité; mais pour l'immense majorité des hommes elle n'était qu'une raillerie cruelle, qu'un non-sens. Et le monde s'en convainquit de plus en plus.

Alors au temps de M. de Sismondi, l'individu, soupçonnant une méprise, changea sa demande, et dit : *Que faut-il faire pour être heureux?*

Nous savons encore la réponse de M. de Sismondi. M. de Sismondi sacrifia la richesse, il sacrifia la liberté, l'égalité, la fraternité des hommes. Aux pieds de quelques nos il déposa, liés ensemble, les cadavres du bourgeois et du prolétaire, et il appela bonheur la vie de ces cadavres, bonheur la vie du grand seigneur d'autrefois.

Alors, pour cette école d'Adam Smith, tout fut terminé. Ne pouvant en tirer d'autre réponse, le monde lui échappa.

Mais alors aussi ces réponses démontrèrent au monde que les temps étaient venus pour lui d'embrasser une vie nouvelle, que l'heure de la métamorphose régénératrice était sonnée, qu'il lui était radicalement impossible de demeurer plus long-temps tel qu'il était.

Et il apparut clairement à quelques disciples de Smith, qui bientôt allaient renier leur maître, que, par un accord sublime et tout providentiel, ces théories contraires de Smith, de Say, de M. de Sismondi, impuissantes à résoudre le problème que formulait l'individu, si éloquemment appelé, par Rousseau, par Smith, par le dix-huitième siècle, à la recouvrance de sa liberté, n'avaient point d'autre sens que d'avoir signalé, dans la *concurrence*, à l'individu la cause de ses misères, à la société la cause de ses maux.

Le principe contraire à la concurrence, l'*association*, devint donc la base nouvelle de penseurs nouveaux, qui, sortant de la forme et des conditions imposées jusqu'alors à l'économie politique, se virent obligés de donner à leur *science* le nom de *sociale*.

C'est ainsi que finit l'école d'Adam Smith, après s'être contredite elle-même au point d'amener par une sorte de transition les diverses théories dont Saint-Simon a été le principal initiateur.

Si nous faisions en ce moment l'histoire de la science économique, non l'histoire d'une de ses écoles, il nous faudrait pénétrer dans l'intérieur de chacun des systèmes so-

cians qui ces dernières années ont vus naître et mourir, pour découvrir ce que cette science y est devenue. Mais notre tâche actuelle d'historien est remplie, et nous nous arrêtons.

§ 3.

Encore d'Adam Smith.

La très brève biographie d'Adam Smith que nous avons donnée, et l'histoire en partie critique de son école dont nous avons fait suivre cette biographie, ne nous paraissent pourtant point suffisantes, et voici nos raisons.

Il est bien vrai que depuis Saint-Simon les systèmes de Smith, de Say, et de M. de Sismondi, ne préoccupent guère les penseurs; mais au-dessous des penseurs, qui s'abstraient volontiers du monde, ce monde a-t-il su s'élever, relativement à ces mêmes systèmes, jusqu'à la hauteur de leur indifférence? Hélas! non.

Nous sommes, il est vrai, dans le vent des révolutions, nous vivons au dix-neuvième siècle, et notre patrie est la France; aujourd'hui il ne saurait être sérieusement question en France du *comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses au sein des nations*, puisque le peuple debout réclame de ces nations une organisation nouvelle. Mais si le fond des choses est bien en vérité ainsi, est-on en droit de dire également que la superficie réponde pleinement à la nature de ce fond? Aux plaintes amères du peuple qu'oppose-t-on? la logique des faits; à sa demande d'un plus haut salaire, la loi de la concurrence; à son besoin continuel d'ouvrage, les exigences du commerce, les conséquences des inventions salutaires, etc., etc. Le gouvernement de la bourgeoisie se trouve donc précisément en lutte avec le peuple sur la matière qui fournit à Say son système. Le peuple, vainqueur en 1830, se sent souffrir et se plaint; le gouvernement essaie de le convaincre qu'il a toujours souffert, qu'il souffrira toujours, que sa plainte est dès lors inutile, puérile. Un dialogue depuis 1830 s'est donc établi entre des hommes ignorans, sans loisir comme sans goût pour l'étude, isolés les uns des autres, ennemis même les uns des autres, et des hommes fortement unis par les liens de l'intérêt personnel, armés d'une doctrine complète, habitués dès l'enfance à manier la parole, et revêtus de fait du pouvoir social. La victime et le bourreau (1) sont en présence; et, comme si ce n'était pas assez pour elle de souffrir, le bourreau veut obtenir de la victime silence et absolution.

Qu'importe que la bourgeoisie soit victime elle-même et dupe de sa croyance! il n'en est pas moins vrai qu'elle opprime, tout en se blessant elle-même, au nom d'Adam Smith et au nom de l'école d'Adam Smith. L'honneur et le devoir nous commandent donc d'intervenir encore, et d'expliquer au peuple, à la bourgeoisie, en termes différens, ce que fut Adam Smith et ce que sont les systèmes issus d'Adam Smith dont ils font usage.

L'avortement fatal et nécessaire des œuvres de Saint-Simon, d'Enfantin, de Fourier, n'a-t-il pas même contribué à rattacher plus fortement encore au système de Say et le peuple et la bourgeoisie?

Mais pour les penseurs eux-mêmes n'y a-t-il pas à pénétrer plus avant dans cette fin de non-recevoir que leur ont suggérée Saint-Simon, Enfantin, Fourier? Les systèmes de Smith, de Say, de M. de Sismondi, sont-ils bien pour eux réduits à néant? Ils les tiennent en indifférence, cela est visiblement constaté; mais demandez-leur en quoi ces systèmes sont faux, et ils ne saurout vous dire autre chose, sinon qu'il s'agit à l'heure présente d'association, de réorganisation sociale, non de ces systèmes.

A-t-on trouvé cependant la solution du problème de notre époque? Hélas! non. Ce n'est ni le système de Saint-Simon, ni le système d'Enfantin, ni le système de Fourrier, qui se trouvent posséder cette solution précieuse. Les penseurs la cherchent donc, ils en sont en quête; pourquoi négligeraient-ils plus long-temps la science économique? S'ils pensent que cette science est contenue dans les livres de l'école d'Adam Smith, cette pensée, sous certains rapports, légitime l'indifférence dans laquelle ils tiennent cette science; mais en même temps elle les accuse et les convainc d'ignorance.

Se plaçant au point de vue exclusif de l'individu, Adam Smith, connaissant mal sans doute la nature de cet individu, en a conclu la nature de la société. Pour lui, la société se résume en un puissant organe dont la fonction consiste uniquement à créer des canaux, des routes, des chemins de fer, à réprimer le vol et l'assassinat. Cela fait, l'arène préparée, sablée, enjolivée, chacun d'y descendre et d'y combattre, à ses risques et périls, de la façon qu'il l'entend, nu ou bardé d'or et de fer. La critique profonde, radicale, de ce système d'Adam Smith, à laquelle doit se livrer par état la science économique, n'a-t-elle donc rien en elle qui puisse paraître aux penseurs opportun, profitable?

Recherchant le fondement du système d'Adam Smith, J.-B. Say, son élève et son successeur, déclare que nos sciences *reposent toutes sur l'observation directe, immédiata, des phénomènes qui les constituent*; que l'esprit humain, privé de cette méthode, ne saurait produire que des théories éphémères, erronées, dangereuses. Combattre ce principe, démontrer que nos sciences reposent sur l'observation directe et indirecte, médiate et immédiate, en un mot *complète, entière*, des phénomènes dont elles ont à s'occuper, serait-ce donc encore aux yeux des penseurs chose inopportune et peu profitable?

Enfin, se plaçant au point de vue exclusif de la société, M. de Sismondi, connaissant mal sans doute la nature de cette société, en a conclu la nature de l'individu. Pour lui, l'individu se dédouble en *pauvre* et en *riche*, en *salarié* et en *capitaliste*. En droit, M. de Sismondi nie l'unité de la race humaine; en fait, il nie la liberté et l'égalité de l'individu. La critique profonde, radicale, de ce système de M. de Sismondi, à laquelle doit se livrer par état la science économique, n'a-t-elle donc rien en elle qui puisse paraître aux penseurs opportun, profitable?

Par Smith et par M. de Sismondi, la science économique se voit en demeure de se prononcer, à sa manière et d'après ses élémens, sur la nature de la société, sur la nature de l'individu, sur les rapports de l'individu et de la société; ce sont là, ce nous semble, tous problèmes du jour, sur lesquels s'arrête, plus fortement encore que celle de tous autres, l'attention des penseurs.

Par Say, l'économie politique se voit immédiatement appelée à résoudre l'importante question de la science. La science n'est que la mise en usage d'un instrument connu de tout le monde sous le nom d'*observation*. Quel est cet instrument? où commence-t-il? où finit-il? quel est le champ qu'il embrasse? Ce sont là, ce nous semble également, tous problèmes du jour, sur lesquels s'arrête, plus

(1) Il est bien clair qu'en employant cette expression nous constatons uniquement la nature des choses. Il ne s'agit pas ici d'incriminer une classe de la nation, mais de montrer la relation fatale qui fait de cette classe, à son insu et à son propre détriment, le tyran des autres classes. La langue n'a aucun mot pour rendre cette condition d'une tyrannie non volontaire, incomprise de ceux qui l'exercent comme de ceux sur qui elle est exercée, non incriminable par conséquent aux yeux de la justice humaine, parce qu'elle résulte uniquement de l'aveuglement actuel de l'esprit humain et du peu d'avancement de la civilisation. La même relation fatale qui existe aujourd'hui entre les possesseurs exclusifs des instrumens de travail et les salariés exista autrefois entre les maîtres et les esclaves, également incomprise, également non incriminable au point de vue de la justice humaine. Aussi les Platon et les Aristote légitimaient l'esclavage. Le mal, néanmoins, n'en existait pas moins au fond; et cette tyrannie, pour être incomprise, n'en était pas moins véritable.

fortement encore que celle de tous autres, l'attention des penseurs.

Ainsi, par ces raisons qui nous paraissent être des mieux fondées et de la gravité la plus haute, nous continuerons cet article sur Smith et sur son école.

Aux yeux du peuple, aux yeux de la bourgéoisie, le nom d'Adam Smith se trouve revêtu d'une autorité formidable. Adam Smith, c'est la science économique incarnée; avant Adam Smith, point de science; hors de l'école d'Adam Smith, point de science également. C'est là un résultat funeste, mais acquis, du triomphe demi-séculaire de cette même école d'Adam Smith. A force de décerner à leur maître les louanges les plus outrées, à force de lui attribuer des vertus qu'il n'eût jamais, les disciples sont enfin parvenus à doter ce maître d'une auréole qui cache ses traits au vulgaire. De cet homme supérieur et voilé, comme d'une divinité mystérieuse, ils se sont, à leur tour, constitués les interprètes; et depuis Adam Smith nul, jusqu'à nos jours, ne s'est dit encore économiste sans se dire aussitôt son disciple.

Quelque grand que puisse être le génie d'un homme, nous doutons que ce soit là l'effet légitime que jamais à l'avenir cet homme ait à produire sur les autres hommes. L'autorité du génie lui est une autorité prêtée : le devoir de chacun est de chercher sans cesse à s'inspirer directement à la source de puissance où le génie s'abreuve; et l'homme supérieur ne doit point se concevoir d'autre rôle que celui de produire au monde des égaux, des amis, des émules, non de serviles ou ignorans disciples, non des sujets.

Déchirons donc ce voile qui dérobe au vulgaire la figure véritable d'Adam Smith. Certes nous savons le respect et la piété que l'on doit à tous ceux qui par leurs travaux ont servi au développement de l'esprit humain. Mais ce respect ne doit pas être aveugle, cette piété ne doit pas aller jusqu'à l'idolatrie. Et si on a substitué au nom d'un homme une sorte de tyrannie scientifique qui soit une source de préjugés et d'erreurs, il faut demander compte à cet homme de la tyrannie imposée en son nom. Ce n'est pas seulement un droit alors, mais c'est un devoir que de rechercher sa véritable nature et la valeur exacte de son esprit; car tant que l'idole restera, soyez sûrs que la tyrannie continuera. Que le lecteur ne perde donc pas de vue que dans l'appréciation que nous allons essayer de faire de la vraie nature du génie d'Adam Smith et des limites de ce génie, c'est la science que nous avons en vue. Il s'agit ici d'une science; et d'une science des plus importantes, d'une des branches essentielles de la philosophie.

§ 4.

Adam Smith n'est pas un philosophe.

Adam Smith fut-il un philosophe? Non. Allons plus loin encore : à moins d'une intervention toute divine, il lui fut humainement impossible de l'être.

La philosophie est une sagesse collective dont les vivifians enseignemens nous sont communiqués. Sans cette communication directe, la vie est tellement rude et pleine pour les uns, tellement vide et aisée pour les autres, que volontiers elle échappe à la philosophie. Toute la question concernant Adam Smith se borne donc à connaître quels ont été ses initiateurs à l'emploi de la vie.

D'abord il y a la famille, puis la ville, et enfin le collége ou l'université.

Adam Smith est le fils d'un contrôleur des douanes à Kirkaldy. « Ce dernier, dit Dugald Stewart, paraît avoir » été un homme doué de quelques talens et très versé dans » les affaires. » Son fils, du reste, ne le connut pas, étant né quelques mois après sa mort. Ce fils se vit donc, dès sa naissance, confié par le sort à sa mère. Or, tout ce que nous apprend Dugald Stewart sur le caractère de cette femme se borne à dire qu'elle prit le plus grand soin de son enfant, celui-ci étant né « d'une constitution faible et infirme. » « On la blâmait, ajoute-t-il, de le traiter avec trop d'in- » dulgence; mais si elle donna à cet égard dans quelques » excès, du moins l'humeur et le caractère de son élève n'en » furent point altérés. » Près de la mère d'Adam Smith était encore une nièce : ce sont là les deux seules femmes dans l'intimité desquelles Adam Smith vécut durant soixante ans. Serions-nous donc grandement en erreur en affirmant ici que rien dans cette famille ne fut propre à faire naître dans Adam Smith le goût de la philosophie?

Si de la famille d'Adam Smith nous passons à la ville où s'écoulèrent les quatorze premières années de sa vie, et pour laquelle il se sentit toujours une grande affection, il nous semble que nous sommes également encore en droit d'affirmer qu'elle ne put être le foyer capable de faire naître en sa jeune intelligence la plus petite étincelle de génie philosophique. Ce n'est pas d'ordinaire dans une ville de province, dans un port de mer, que se rencontrent les alimens dont se nourrissent le philosophe, le poëte, ou le savant : on pratique là la vie, on ne s'amuse point à l'étudier dans le but de la régler sagement, et d'en transmettre aux enfans les saines et fécondes leçons.

Reste donc le collége, l'université. Il faut voir ce qu'étaient alors le collége et l'université, et ce qu'ils étaient en Angleterre.

Les colléges et les universités n'ont jamais eu le sens de leur existence, et à un certain point de vue leur enseignement est délétère. Pourquoi, quand l'intelligence humaine est en nous à son aurore, pourquoi nous ravit-on au sanctuaire de la famille, à ses leçons vivantes, et nous fait-on placer sur les bancs d'une école? A part les langues et les sciences que nous ne saurions apprendre d'une manière aussi certaine au sein du foyer domestique, que nous y apprend-on de la vie? Nous sommes des enfans, mais un jour nous serons hommes, et l'on nous éloigne du spectacle des actions des hommes. Dans l'intérieur de la famille, continuellement en présence des actions humaines, nous nous en revêtirions pour ainsi dire insensiblement à notre insu, et l'on nous prive du bénéfice de ce facile enseignement. Dans le collége, ce ne sont point nos pères qui nous seront donnés en exemple, mais les races depuis long-temps passées, les peuples depuis long-temps éteints. On ne nous initiera pas à la pratique de la vie humaine par la vue de l'humanité vivante, mais par le récit des actions que l'humanité d'autrefois a produites : ce n'est point par notre œil, mais par notre oreille que nous doit venir la lumière!

On se tromperait bien si l'on croyait que les quelques lignes que nous venons de poser ont pour but de blâmer l'enseignement public en général. Nous sommes à cent lieues de là; mais nous cherchons à démontrer l'impuissance des universités et des colléges, depuis deux ou trois siècles, pour former véritablement un homme. Nous reconnaissons que l'enseignement des colléges a une raison, un but. La raison profonde de cet enseignement, contre lequel certains penseurs du dix-huitième siècle ont vainement protesté, est la même qui dans le mariage a fait proscrire l'union du frère avec la sœur. La sagesse a voulu que dans le mariage la famille se mêlât aux autres familles, et recherchât l'alliance étrangère. Et de même, ayant à mener une vie différente de celle de nos pères, ayant à produire une civilisation plus pure que la leur, on nous sèvre dans les colléges contre la puissante influence des mœurs, des usages, des croyances, des préjugés paternels; on nous transporte loin de nos pères, chez les peuples étrangers, chez les générations éteintes. Mais enfin le but final de ce lointain voyage, le but de cet enseignement, c'est de faire précisément de nous des hommes; c'est de nous rendre capables de pratiquer la vie qui bientôt circulera dans nos veines : autrement mieux vaudrait rester éternellement au coin du foyer domestique. La cause de toutes ces actions folles ou sublimes, sérieuses ou

grotesques, qui par la lecture et l'enseignement ont passé tour à tour devant nous, cette cause ne va-t-elle point en effet s'éveiller tout à l'heure vivante dans notre poitrine et dans notre tête? Ne nous faudra-t-il pas à la fois et lui obéir et lui commander?

L'histoire devrait donc nous mener, ceci est certain, à la connaissance immédiate d'une loi morale! Hommes faits, nous devrions retirer, des années d'études laborieuses que nous lui avons consacrées, un fruit plus pur et plus suave que celui de pouvoir nous dire, à mesure que nos actions s'engendrent: Il y a dans le passé des actions semblables.

Or l'esprit humain n'en est point encore là. Nous voyageons dans les âges écoulés sans ce fil conducteur et sauveur; nous y voyageons librement, isolément. Chacun de nous s'arrête où bon lui plaît, admire ce qui le flatte, caresse en imagination ce qui ressemble le plus à ce qu'il aime, ou plutôt à ce qu'il doit aimer. Perdant alors sa qualité la plus éminente, celle de nous tenir lieu dans l'enfance de la vie de famille que l'on nous a ravie, l'histoire en même temps se trouve être pour ainsi dire privée de toute certitude, et pâlit devant le roman. Nous l'avons apprise comme matière d'érudition, sans songer que nous y puissions être un jour intéressés tout entiers; nos enfans à leur tour n'y découvrent point notre chose que ce que nous y avons découvert nous-mêmes: un récit curieux, source d'excitation vive pour nos passions les plus ardentes, chaos impur des choses les plus saintes et des horreurs les plus réprouvées.

A défaut de l'histoire, pour remplir le but secret de leur existence, que reste-t-il donc alors aux universités? Par l'histoire, elles sont évidemment impuissantes à former les enfans aux saines et secourables pratiques de la vie humaine: atteindront-elles ce but par la philosophie?

Agir en homme, c'est savoir obéir et surtout commander à cette force pure qu'on appelle l'*être*, et de qui procèdent et nos actions et les actions d'autrui. Là donc tout est positif, tout est affirmatif; on ne saurait y admettre l'hésitation la plus légère, l'ombre d'un doute la plus fugitive. Il faut dire ce qu'est la vie, pourquoi l'on est venu sur la terre, quels liens nous attachent à la famille, quels liens nous relient à nos compatriotes et quels lieus nous relient à l'humanité? Toutes ces questions capitales, et toutes celles qu'elles supposent, dont elles dérivent ou qui dérivent d'elles, doivent avoir leurs solutions; et si l'une d'elles n'a point de solution, ou si la solution qu'on en donne est fausse, tout croule, tout tombe; il n'est point de science; l'enfant erre au hasard; l'homme n'a nulle conscience de la moralité de ses actes; il est la proie du scepticisme dans son intelligence, et d'une sorte d'instinct supérieur dans sa pratique de la vie.

Or précisément le fait de la philosophie que l'on enseigne dans les universités a été, depuis deux ou trois siècles, de ne point embrasser l'ensemble de toutes ces questions qui se tiennent d'une façon si intime; c'a été encore de varier dans la solution de ces mêmes questions.

Ne demandez donc pas à l'enseignement universitaire d'éduquer vos enfans; ne lui demandez pas d'en faire des hommes. Le seul but qu'il puisse atteindre encore, c'est de les instruire, et sur l'histoire et sur la philosophie, de la même façon qu'il les instruit des langues mortes ou vivantes, des sciences physiques ou mathématiques. Dès lors son plus beau triomphe, en philosophie comme en histoire, comme en chimie, comme en algèbre, c'est de transformer les enfans qu'on lui donne, non pas en philosophes, non pas en hommes, mais en *savans*, mais en *professeurs*. Cet enseignement universitaire tue dans l'enfant toute inuité, toute spontanéité. Ravalant ainsi l'histoire et la philosophie, sciences vivantes, à l'égal des sciences mathématiques et physiques, sciences mortes, comment l'enfant pourrait-il sentir en elles cette chaleur féconde de la vie qu'il est habitué à entendre nier par ses maîtres! On lui présente une lettre morte, on ne lui parle que de cette lettre morte; on exalte en lui l'intelligence, et de l'intelligence la mémoire surtout; on oublie d'exciter harmoniquement les pulsations de son cœur: comment résistera-t-il à cette action délétère qui le prend jeune enfant et le quitte à l'âge mûr? Au sortir du collége, qu'il embrasse une profession quelconque de la vie usuelle, et il oubliera ce que sa mémoire seule a su. Qu'il soit habile dans l'art de l'éloquence, et que sa condition sociale repose sur la pratique de cet art; et vous aurez un *professeur*. Enfin que son intelligence s'ouvre au spectacle magique de la vie humaine en action, que le monde, agissant en sens inverse de celui du collége, lui révèle la vie dans l'histoire et dans la philosophie; hardi penseur, il tentera l'œuvre sublime de faire de son entendement une table rase: mais désormais la table ne peut être rase; les traits que la jeunesse y a gravés, bien qu'effacés par une volonté toute-puissante, y sont vivans encore, et le burin les retrouve; le penseur n'est point libre.

L'idée qui nous poursuit en ce moment se peut encore exprimer de cette autre manière.

La vie se manifeste à nous substantiellement et formellement, c'est-à-dire par la persistance de l'être, de la cause, du fond, et par l'existence périssable du fait, de la forme, de l'effet. De là pour l'intelligence humaine la création de deux sciences: la *physique*, et la *métaphysique*. La métaphysique s'occupe du fond, de la cause, de l'être, et ne le peut faire qu'au travers pour ainsi dire de l'effet, de la forme, du fait. La physique, au contraire, se place immédiatement devant le fait, la forme, l'effet; l'étudie, cherche à le connaître, et ne peut y parvenir qu'à l'aide de la métaphysique. De telle sorte qu'il n'y a point là réellement deux sciences, mais une seule, qui, se plaçant à des points de vue différens, enfante deux procédés divers à l'usage de l'homme pour arriver à un résultat unique.

Mais ces définitions de la métaphysique et de la physique sont les nôtres, et non celles des âges écoulés. Jusqu'ici l'on a tenu séparées, à l'aide de l'abstraction la plus grossière, ces deux sciences égales et identiques. On ne s'est point soucié de l'intimité du rapport qui unit la cause à l'effet, le fond à la forme, l'être au fait: on a monstrueusement égalisé le fait à l'être, la forme au fond, l'effet à la cause. On a donc eu deux sciences rivales, séparées. L'homme a donc pu être métaphysicien ou physicien, selon qu'il cultivait la physique ou la métaphysique. Métaphysicien, que lui importait l'existence de ses sens! que lui faisaient et son œil, et sa main, et son corps! Ses facultés intellectuelles, voilà l'organe à l'aide duquel il perçoit mystérieusement les phénomènes de sa science. Physicien, ce sont précisément, au contraire, et le corps, et la main, et l'œil, qui seuls lui deviennent utiles, qui seuls sont ses organes investigateurs.

Cependant en face de nos définitions, que devient cette doctrine? quelle valeur peut-elle avoir? dans quelles erreurs n'a-t-elle pas dû plonger ceux qui l'ont admise? Enseignée dans les collèges et les universités, ne devait-elle point avoir précisément pour effet de fermer aux jeunes intelligences l'accès de la vraie métaphysique? Et la métaphysique étant, appliquée à l'homme, la science de l'être, la science de la vie, la science de ce qui enfante les actions humaines, comment l'enseignement universitaire eût-il pu produire autre chose que des *savans*, des *professeurs*, non des philosophes, non des hommes!

Mais ce fut bien pis encore au temps et dans la patrie d'Adam Smith. En réaction à la fois contre le scepticisme de Hume et contre l'immatérialisme de Berkeley, qui avait ouvert la porte à ce scepticisme, les philosophes des universités écossaises, Hutcheson à leur tête, ne s'avisèrent-ils pas en ce temps d'identifier pour ainsi dire la métaphysique à la physique, en appliquant aux phénomènes de la vie la méthode d'observation des naturalistes! Les

physiciens s'étaient, à tort, divisé le champ de la nature, croyant ainsi explorer ce champ tout entier; ils se divisèrent, eux, le champ de l'âme humaine, c'est-à-dire ce qui de son essence est encore plus indivisible.

Le résultat de cette nouvelle doctrine dut donc être, au sein du collége, de fermer encore davantage aux jeunes intelligences l'accès de la métaphysique, en les portant tout entières à l'exploration matérielle de leurs sensations, en les enfermant dans la contemplation stérile d'un fragment informe, sans vie, de ce qui est une manifestation vivante de la vie elle-même.

L'enseignement universitaire faillit donc également à Smith : cet enseignement ne put éveiller en lui le philosophe.

Mais à ces trois influences de la famille, de la ville natale, et de l'université, il faut encore en joindre une quatrième, celle du siècle, qui se manifesta surtout à Smith par les relations amicales et littéraires qu'il sut contracter. Or le caractère de celles-ci est évidemment philosophique. Smith se trouva lié avec Hume, qui était, lui, tout le contraire d'un homme de collége; et plus tard il entendit causer les économistes de France, ces audacieux précurseurs de la révolution. C'est ainsi qu'il se vit couvié à la philosophie; mais, hélas! quand pour lui se leva cette influence dernière, il se trouva qu'il était homme fait.

Sa vie fut alors une lutte, un combat. Sa famille et sa ville natale ne l'avaient point créé pour une condition supérieure à celle du commerçant; l'université en avait fait un professeur habile; le siècle en voulut faire un philosophe.

Le siècle eut tort, l'université eut tort, la famille et la ville natale eurent tort également. Smith ne fut en réalité ni commerçant, ni professeur, ni philosophe; il fut un homme participant de tous ces caractères à la fois.

Philosophiquement parlant, c'est un *croyant de la philosophie écossaise*. Cette philosophie, qui se résumait en cette déclaration étrange : *Que la philosophie n'est encore qu'un mot; que la seule méthode d'en étudier les phénomènes et de la constituer est la méthode des naturalistes, l'observation*, cette philosophie le prit au collége, et ne le quitta plus qu'à sa mort. Il y crut comme à la vérité, et l'idée qu'on la pût accuser de mensonge ne lui vint jamais à l'esprit.

Etudions le moral de la même façon que nous étudions le physique, avait dit le poëte Pope, précurseur de l'école écossaise. Vers le temps où ce rimeur philosophe énonçait si hardiment cette méthode nouvelle, Hutcheson la pratiquait déjà jusqu'à un certain point dans sa chaire de Glasgow. Mais cette méthode est si antiphilosophique et, il faut bien le dire, si absurde, que l'on ne se plongea pas tout d'abord, sans hésitation et sans intermédiaire, dans une pareille erreur. Il fallut trois générations de professeurs pour formuler cette méthode et pour y croire sérieusement. Il en est de l'erreur comme de toute autre chose : on y marche à pas successifs. Ce ne sont d'abord que des tendances, puis une vue plus arrêtée; ensuite on perfectionne, puis on finit par déifier l'erreur :

D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien;
Puis enfin il n'y manqua rien.

Smith est de la seconde génération de ces professeurs écossais, de la génération intermédiaire. A Glasgow, dans la chaire de philosophie morale, n'a-t-il pas sa place entre Hutcheson et Reid, l'un inventeur instinctif de la méthode d'observation appliquée aux faits de la vie humaine, et l'autre formulateur de cette méthode?

Ainsi placé, Smith conserve encore quelque chose de cette inspiration subjective et objective tout à la fois qui fait que nous avons des idées philosophiques, que nous nous croyons capables d'affirmer des vérités générales, des vérités métaphysiques. Mais en même temps ses successeurs en Ecosse et en France se font déjà pour ainsi dire apercevoir en lui; on sent déjà en lui l'homme qui arrivera à ne plus connaître d'autre certitude que la certitude purement objective, l'homme uniquement expérimental, l'homme du fait, l'homme dépourvu du sens de la métaphysique.

Le rôle d'un penseur ainsi jeté par le sort au sein de ce que l'on a nommé l'école écossaise, précisément entre le commencement de cette école et sa fin, est fort embarrassant. Cet homme intermédiaire risque d'avoir une idée et de ne pas suivre cette idée, de ne pas la développer, ce qui équivaut presque à ne pas avoir cette idée. En effet, son génie n'est pas encore étouffé par la méthode purement expérimentale, puisque cette méthode n'est pas encore bien formulée; mais, influencé déjà par elle, il va fatalement où elle mène; il lui obéit à son insu, et lui sacrifie de force toutes ses inspirations. C'est un homme qui avorte, combattu entre deux tendances diverses. Il est encore assez libre pour pouvoir naturellement produire une idée générale, une idée embrassant à la fois le présent, le passé, l'avenir. Mais à peine a-t-il produit cette idée, que vient à l'instant la méthode purement objective, qui le rend perplexe, tremblant, et qui, lui montrant les phénomènes du présent, lui dit qu'il ne saurait rien conclure avant d'avoir analysé tout ce qui existe actuellement dans le monde, et que ce qui existe actuellement fait loi. Voilà donc mon homme qui ne croit plus à son idée, à son sentiment des choses, et qui, prenant sa règle et son compas, se met à la recherche de la vérité par la méthode purement objective. Et notez que ce n'est pas une confirmation pure et simple de la vérité sentie en lui qu'il cherche ainsi hors de lui : non, c'est la vérité même. Donc plus d'inspiration, plus d'idée à lui; il sacrifie son idée, il cesse d'être, il s'anéantit. Que s'il arrive par cette méthode à quelque conclusion, cette conclusion ne renfermera rien en elle de plus que la méthode; elle sera purement objective comme la méthode; ce sera un simple résumé des choses actuelles, un simple énoncé des faits. Et s'il veut, ou si d'autres veulent après lui généraliser cette conclusion au point d'en faire la règle de l'avenir comme elle est le résumé du présent, oh! pour le coup ce sera l'erreur même, l'erreur perfectionnée, l'erreur déifiée; car il ne pourra généraliser ainsi ce que le présent lui aura révélé, sans formuler en même temps la méthode, sans donner à cette fausse méthode toute certitude, et il arrivera ainsi du même coup à ériger une fausse méthode et une fausse théorie.

C'est ce qui est arrivé en partie à Smith lorsqu'il se transporta sur le terrain de l'économie politique. Je ne m'occupe pas de sa *Théorie des sentimens moraux*, qui est maintenant oubliée et qui mérite de l'être; cette *Théorie* n'a vraiment de valeur que pour les érudits qui veulent connaître l'école écossaise et tous ses produits. Mais en économie politique, je le demande, Smith n'est-il pas cet homme qui à la fois a une idée et qui n'en a pas? S'il y a une idée philosophique dans son livre, c'est celle-ci : *La richesse n'a d'autre source que le travail*. Or quelle immense série de conclusions il y avait à tirer de là! Plongez-vous dans cette idée, sondez-en la profondeur, et voyez si elle n'emporte pas d'énormes conséquences. Si la richesse n'a pas d'autre source que le travail, il n'y a donc que les travailleurs qui aient droit à la richesse, puisqu'eux seuls la produisent. D'où vient donc qu'il y a dans le monde des oisifs, et que ces oisifs sont précisément les riches? Si la richesse n'a pas d'autre source que le travail, le capital, qui certes ne travaille pas, bien qu'il représente, si on veut, un travail antérieur; le capital, dis-je, n'a pas droit à la répartition de la richesse. Quoi! parce qu'un homme a travaillé et a économisé la richesse produite par son travail, voilà cette richesse qui, à son tour, sans nouveau travail produit indéfiniment des fruits à cet homme et à ses descendans oisifs, tellement qu'une pièce de vingt sous ainsi capitalisée produira un

Digitized by Google

héritage de plusieurs millions au bout d'un certain nombre de siècles, sans aucun travail de la part du propriétaire! Que cette pièce de vingt sous reste éternellement vingt sous, à la bonne heure; je comprends cela, si le travail est l'unique source la richesse: mais qu'elle devienne un million, cela est absurde autant qu'inique. Ne voit-on pas quelle foule de questions graves et profondes soulève cette définition que donne Smith de la source de la richesse? Il y avait là, comme je l'ai déjà dit, tout un grand et beau système pour servir de pendant à celui de Quesnay, qui, lui, définissait tout autrement la richesse, et sut tirer de sa définition des conséquences. Mais Smith, quelles conséquences a-t-il tirées de son principe? Aucune, absolument aucune. Son livre est, à cet égard, vide et vierge de toute philosophie. Smith semble un enfant qui a mis la main par hasard sur une arme dont il n'a su faire aucun usage.

Cela est si vrai, que ce n'est pas ce principe qui sert de lien et de coordination à son livre. C'est, comme nous l'avons déjà vu, une autre proposition générale qui a cet emploi. Cette autre proposition, c'est celle-ci: *Le gouvernement ne doit pas intervenir dans le travail humain.*

Smith, il est vrai, a essayé de lier cette seconde proposition, qui dans son livre occupe le premier rang, à l'autre proposition qui y est incluse, cachée, et comme honteuse. Il a essayé de formuler une idée générale ainsi conçue et formée de ces deux idées: *Le travail est la source unique de toutes les richesses; et pour que le travail soit le plus productif possible, il faut que les travailleurs soient livrés à eux-mêmes, et que le gouvernement n'intervienne en rien.* Mais cette proposition l'a-t-il démontrée, l'a-t-il approfondie? Non. S'il l'eût examinée en philosophe, il aurait vu qu'elle était fausse. Car ne peut-on pas concevoir un gouvernement qui justifie véritablement cette première proposition de Smith: *Le travail est la source de la richesse*, en distribuant équitablement la richesse aux véritables producteurs de la richesse, aux travailleurs, et non pas aux oisifs; et, en second lieu, ne peut-on pas concevoir un gouvernement qui organise le travail, et par là augmente la richesse? Ne peut-on pas même concevoir une organisation qui rende cette richesse infiniment plus considérable qu'elle ne peut l'être avec le désordre de l'industrie actuelle, abandonnée à la lutte des intérêts égoïstes, aveugles, imprévoyans, des producteurs? Mais c'est ici que la méthode objective, la méthode purement expérimentale, vient saisir Smith et faire avorter son idée. Au lieu de creuser cette idée en philosophe, il l'examine en pur observateur du fait actuel. Et c'est ainsi qu'une conclusion uniquement relative au présent que Smith étudiait, a pris la place de l'idée métaphysique qu'il avait d'abord conçue; si bien que Say vient ensuite, qui sans façon biffe la pensée profonde de Smith, et n'en tient aucun compte, sans croire pour cela porter aucun préjudice à son maître. Il faut donc le reconnaître, la théorie économique dont la base serait le travail pour source productrice des richesses échappa complétement à Smith; mais la théorie qui depuis fut celle J.-B. Say, et dont la base est fournie par l'observation pure et simple des phénomènes, lui échappa de même. Doué du génie philosophique de Quesnay, Smith eût certainement produit au grand jour la première de ces théories dont il a le germe, mais dont il n'a que le germe; moins dominé par ce germe d'une théorie qu'il ne sut pas développer, son œuvre eût été la seconde.

Non, Smith n'est point un philosophe: il n'a rien dans l'esprit ni dans l'œil de ce qui constitue le philosophe; mais c'est le vaillant et fervent soldat d'une prétendue philosophie dont le chef à cette époque est Hutcheson, et plus tard sera Reid. Quand il aborda l'économie politique, des systèmes vigoureux y occupaient le nom et la place de la science. Ces systèmes procédaient comme la science: ils posaient en principe une définition de la richesse, puis concluaient aux moyens de faire naître cette richesse. Sur ce nouveau terrain, malgré lui, et en dépit de sa méthode d'observation, Adam Smith se vit donc incontinent placé en face de cette question: *La richesse est-elle l'argent?* ainsi que le soutenaient les partisans du système prohibitif, le seul que sa patrie connût encore à cette époque; où bien *serait-elle*, ainsi que le disaient en France Quesnay et ses disciples, *le fruit de l'agriculture?* Une aperception instinctive le fit se prononcer tout d'abord sur cette question fondamentale. Il répondit par *le travail.* Quoi! ce n'est pas l'agriculture qui enfante la richesse, ce n'est pas le commerce, c'est le travail! Cette réponse, Adam Smith, est forte; mais je crains qu'elle ne soit trop forte et pour ta foi et pour ton génie philosophique. Tu n'es pas de la taille de Colbert, de Quesnay, de Turgot; qu'en feras-tu? que deviendrait-elle en tes mains? La méthode en laquelle tu crois ne te fait toucher jamais que la superficie des choses, que la forme, que le fait, ce qu'il y a de plus éphémère et de plus transitoire en elles; et tu viens de te prononcer sur le fond éternel, sur l'éternelle cause de ces choses!

Que l'on crie donc au scandale, à la profanation! que l'on nous oppose et le jugement du demi-siècle qui vient de passer sur sa cendre, et cette immense kyrielle de voix humaines qui, en toutes les langues et par tous les pays, répètent aujourd'hui même et ses louanges et son nom! notre pensée secrète c'est qu'Adam Smith ne saurait être considéré, au point de vue le plus sévère de la science, comme un économiste. Ce titre glorieux ne lui appartient pas, par la raison bien simple qu'il ne fut pas philosophe; qu'au lieu de se livrer à l'étude métaphysique, profonde, des phénomènes économiques, il s'appliqua, de toutes les puissances de son âme, et sur l'avenglе foi dans la philosophie d'Hutcheson (1), à dépouiller ces faits de toute vertu métaphysique.

(1) Quand je dis *la philosophie d'Hutcheson*, il est clair que ce n'est pas de son système particulier sur les questions de morale, système qui lui a donné quelque célébrité, que je veux parler; mais de sa méthode et de sa manière de philosopher. Séparant la morale de la religion et de la politique, Hutcheson exposa, à la suite de Shaftesbury, ce que les historiens de la philosophie appellent le système des dispositions bienveillantes. Il prétendit qu'il fallait reconnaître en l'homme un certain sentiment ou instinct moral *sui generis*. De même que tel animal a des instincts particuliers qui manquent ou ne sont pas aussi développés chez d'autres, il y aurait eu chez l'homme, et principalement chez certains hommes, suivant Hutcheson, un instinct moral « indépendant à la loi de l'utilité et du bien-être personnel, de nos » sentimens et de nos passions, de la vérité et de la raison spéculative, et de l'idée que nous nous faisons de la Divinité. » C'est à cette cause obscure, qui ne procédait ni de l'intelligence, ni du sentiment, ni de la sensation, que Hutcheson rapportait la moralité de nos actions. Mais comment, avec un pareil système, donner une base à la morale? Smith, l'élève et le continuateur d'Hutcheson, l'essaya, en cherchant à déterminer un signe pour reconnaître quand l'instinct moral avait eu nous bien ou mal parlé. Le criterium de certitude consistait à voir comment cet instinct parlait dans les autres hommes. C'est ainsi que Smith arriva à faire de ce qu'il appelait la sympathie le principe de la morale. « Par la sympathie, nous nous supposons à la place de » celui que nous voyons agir, et nous jugeons de ses actes d'une » manière impartiale, dégagés que nous sommes d'ailleurs de ses » diverses dispositions personnelles. » C'était revenir d'une manière indirecte au consentement. Mais cette sympathie ou cet assentiment que les autres nous donnent, sur quoi est-elle fondée? N'est-ce pas sur ce que les autres pensent ou ne pensent pas comme nous, sentent ou ne sentent pas comme nous, voient ou ne voient pas comme nous? Dans ces actes d'assentiment ou de sympathie, ils sont donc déterminés par certains dogmes établis dans leur intelligence, ou par certains sentimens qui reposent dans leur cœur, ou enfin par certaines sensations qui ont leur siége dans leur corps; ou plutôt ils sont tout cela à la fois, comme nous-mêmes dans nos actes. Qu'il y ait en nous à chaque fait que nous produisons, ou à chaque fait que nous jugeons dans les autres, une cause de ce fait et de ce jugement, une *innéité* antérieure qui la produit, cela est incontestable. Qu'on appelle cette innéité *instinct moral* et *sympathie*, suivant les deux aspects où on la considère, j'y consens volontiers. Mais s'imaginer que cet instinct moral,

Digitized by Google

Que s'il faut être rangé au nombre des *économistes* dès l'heure que l'on s'est occupé d'une façon quelconque des phénomènes de cette science, il faut alors distinguer parmi ces hommes ceux qui dans leur âme ont un certain et vivifiant sentiment de la philosophie, de ceux qui dans leur âme n'ont rien de semblable, et parmi ces derniers, à leur tête, piacer dès lors Adam Smith.

De ces derniers, en effet, Adam Smith est le chef légitime : c'est lui qui les a tous engendrés. Sur les phénomènes économiques, il projeta, le premier, la lumière blafarde de l'école philosophique d'Hutcheson; et sur ses pas s'eut alors précipitée une foule innombrable d'esprits secondaires, tous également étrangers à la vraie philosophie. Le règne de ces esprits a duré cinquante ans; quelle valeur peut donc avoir le témoignage de ces cinquante années, où seule résonna leur voix! et le nombre des langues et des pays où le nom d'Adam Smith a été porté durant ce demi-siècle, que peut-il attester autre chose que les besoins et les progrès immenses de la civilisation!

Etourdie du concert de louanges que poussèrent au ciel ces nombreux disciples, l'humanité dressa pendant un demi-siècle un autel devant Adam Smith, ce soldat courageux d'une philosophie absurde! et devant cet autel on la vit, agenouillée, implorer les secours de ce dieu sans puissance pour satisfaire aux maux dévorans des peuples! Tout entière à sa fatale illusion, l'humanité déserta la voie que lui avaient ouverte précédemment des hommes supérieurs à Adam Smith de toute la hauteur qui sépare l'esprit philosophique de l'esprit qui ne l'est pas; on la vit même alors couvrir insolemment de boue le souvenir de ces hommes! Mais qu'importe à Colbert, à Vauban, à Quesnay, à Turgot, le silence méprisant et demi-séculaire où, sur la foi des disciples de Smith, l'humanité a cru devoir les tenir ensevelis? L'humanité n'était-elle point évidemment alors la dupe d'une erreur, et l'heure de son réveil n'est-elle pas venue? Au sommet de la pyramide où se lisent les noms de Malthus, de Ricardo, de J.-B. Say, de M. de Sismondi, et dont la base repose et se perd aujourd'hui dans la fange, le nom d'Adam Smith brille seul; mais à côté de cette pyramide, qui ne peut croître au-delà de la pierre où ce nom propre est gravé, s'élève le corps vivant et majestueux de l'arbre économique, renfermant en son sein immortel les noms glorieux de Colbert, de Vauban, de Quesnay, de Turgot.

cette innéité, n'a pas elle-même sa cause dans nos dogmes et dans nos actes extérieurs, qu'elle ne dépend pas de notre éducation entière, en prenant le mot éducation dans toute son acception, voilà qui est absurde. Et voilà l'absurdité où les Ecossais, en tronquant toujours les phénomènes à leur manière, faute de ce sentiment de causalité qui fait les métaphysiciens, se sont heurtés pendant cinquante ans. Il est évident que leur pénétration n'allait pas plus loin qu'à expliquer le fait par le fait même. On leur demande où gît la moralité humaine, et ils répondent qu'il y a une moralité humaine, et ils appellent cela l'*instinct moral*. On leur demande d'exposer les principes de cette moralité, et ils répondent en montrant certaines actions où les hommes s'accordent aujourd'hui, et ils arguent de ce consentement en l'appelant *sympathie*. Mais c'est se payer de mots. Cet instinct moral ne varie-t-il pas avec les hommes, les lieux, et la civilisation? et la sympathie n'a-t-elle pas rendu des oracles bien divers à travers tant de siècles? Le *degré du méridien* de Pascal, cette tentation sceptique qui avait tant frappé Hume et l'avait poussé lui-même au scepticisme, dominait donc toujours d'une hauteur prodigieuse cette pauvre démonstration. Il est évident que ces explications de la moralité humaine indépendamment de tout dogme sont absurdes. Il est évident que ces systèmes moraux des philosophes écossais ne sont qu'un pur bavardage. Ce fut, il est vrai, une réaction heureuse contre le sensualisme de Locke et de ses continuateurs matérialistes; mais au point de vue où nous sommes aujourd'hui, ce fut une pauvre réaction, et sans beaucoup plus de largeur que le sensualisme même. La vérité, c'est que la philosophie, à cette époque, était parvenue à s'affranchir, à s'abstraire, à s'isoler complètement de la religion et de la politique, et que, se sentant, au plus beau de son triomphe, tomber dans le scepticisme et le sensualisme, elle cherchait des points solides où se retenir et s'appuyer, sans oser penser encore qu'il n'y avait qu'un véritable édifice religieux et politique construit *à novo* qui pût lui donner cette certitude et cet appui. De là cette philosophie honteuse d'elle-même pour ainsi dire, cette philosophie qui s'abdique, qui cherche avec inquiétude autour d'elle, dans le présent, dans le fait, une base, une démonstration; cette philosophie qui ne veut reposer que sur des faits, des faits actuels, des faits tangibles; cette méthode expérimentale, en un mot, qui est le caractère de l'école écossaise et le caractère d'Adam Smith.

§ 5.

Le gouvernement ayant le droit et le devoir d'intervenir au sein des relations sociales, commerciales et industrielles des hommes, le livre d'Adam Smith, reposant précisément sur le dogme économique contraire, perd par là même toute valeur.

Il y a, nous l'avons vu, deux idées dans le livre de Smith. L'une avortée, qui lui appartient tout entière : c'est sa définition de la richesse. L'autre, qui se développa, et qui lui fut commune avec les économistes de France : c'est ce principe, que le gouvernement ne doit en aucune façon intervenir au sein de l'industrie et du commerce. Une seule et même raison explique le sort contraire de ces deux idées, l'atrophie de l'une et le développement de l'autre, dans le travail de Smith; et cette raison nous est connue : c'est la faiblesse philosophique du génie d'Adam Smith, c'est son aveugle tendance à la philosophie écossaise. Pour notre part, nous regrettons sincèrement qu'il en ait été ainsi; nous regrettons qu'Adam Smith ne se soit pas attaché à la déduction logique et profonde des conséquences de sa définition de la richesse. La science économique y eût gagné beaucoup : nous eussions eu un système clair et imposant, bien qu'incomplet et défectueux, auquel Smith eût attaché son nom; et devant ce système ceux de Say et de M. de Sismondi ne se fussent pas assurément produits. La tradition scientifique de Colbert, de Quesnay, de Turgot, se fût continuée, par une idée rivale, mais également philosophique, sans interruption aucune jusqu'à nous; la science n'eût pas abdiqué si long-temps son droit inattaquable d'instruire, d'enseigner, de gouverner le monde.

Remarquez, en effet (je ne crains pas, sur un point si important, de me répéter), remarquez encore une fois, dis-je, que si la richesse vient uniquement du travail, toute la théorie de la production se trouve contenue dans la notion de ce travail. Une immense série de problèmes, tous relatifs au travail, se produit, et constitue seule dès lors la science économique. Toutes choses présentes, passées, ou futures, seront à examiner uniquement par rapport au travail. Il y aura à constater l'influence de la condition sociale des ouvriers sur la production, tout comme on se voit obligé de constater dans le passé l'influence de la condition sociale des esclaves sur cette même production. La porte de l'avenir et des faits inconnus s'ouvre donc toute grande, et l'esprit entrevoit pour les sociétés humaines autant de révolutions à venir, et de plus grandes encore, qu'elles en ont éprouvé jusqu'à ce jour.

Adieu donc à ce respect fatal, à cet amour insensé, à cette estime idolâtre que nous éprouvons pour toutes les formes existantes du présent! Ce qui était hier a disparu, ce qui est aujourd'hui disparaîtra : telle est la loi divine de la vie. Pourquoi résister follement à cette loi, et ne pas, au contraire, nous conformer à ses précieux commandemens?

Libre de tous autres liens que de ceux de la vérité, on arrive donc ainsi, par le travail, à la condamnation des oisifs, à l'exaltation sociale des travailleurs : c'est une révolution politique, humaine, que l'on prêche.

Mais Hutcheson, c'est-à-dire l'esprit de l'école écossaise, était là pour préserver de tels écarts son fidèle Adam Smith. Accepte, lui dit-il, comme un fait constant, patent, cette

origine de la richesse par le travail, et ne va pas au-delà. Ne t'occupe point des droits et des devoirs que le travail concède au travailleur, bien que ces devoirs et ces droits aient nécessairement à produire une action considérable sur le travail même de cet homme : cela te jetterait hors du domaine que tu veux explorer. Il y a nécessité que tu poses ce principe du travail, parce qu'il est la clef de voûte de ta réponse à ces honnêtes commerçans qui t'interrogent ; mais, ce principe posé, aborde incontinent, crois-moi, ta réponse. Démontre-leur que l'intervention du gouvernement dans le jeu des rouages qui président actuellement à la production des richesses, à la distribution, à la consommation de ces richesses, non seulement est inutile pour obtenir l'effet qu'ils désirent, mais est contraire même à cet effet. C'est là l'idée essentielle à laquelle tu dois t'attacher, idée vraie ; et quant à celle-ci, tu peux t'y plonger à ton aise, tu ne sortiras point de l'étroite enceinte des phénomènes économiques qu'elle suppose ; tu ne te verras point incessamment sollicité à traiter des questions de haute métaphysique, de haute politique, de haute morale : c'est une impasse, il est vrai, mais c'est une impasse qui te garantit de toute fâcheuse rencontre, de tout choc, de tout bruit.

Ainsi, la non-intervention du gouvernement en matière d'industrie, de commerce, devint l'idée capitale du livre de Smith ; elle fut ce livre tout entier.

Nous voulons voir en ce moment jusqu'où va la puissance de cette idée. Renfermée dans les limites du présent où la tenait Adam Smith, elle est vraie ; mais hors de ces limites elle est fausse.

Au point de vue où Smith se plaça, il n'y a rien à dire contre son idée, cette idée est de la vérité la plus haute. En la possession de qui se trouvent être les rouages de la production, de la distribution et de la consommation des richesses ? Ces rouages sont, de fait, propriétés individuelles : la *terre*, l'*instrument*, le *capital*, le *travail*, ont chacun leur propriétaire ; le *besoin* et la *puissance de consentir*, qui préaident à la distribution des richesses, sont également propriétés individuelles ; et quant aux *facultés consommantes*, elles sont également encore attachées, fixées aux individus. Dans cet état de choses, on conçoit donc à merveille la richesse fruit de l'individu ; on ne peut également concevoir l'intervention productive du gouvernement. Cette intervention est la négation même du droit de propriété : quelque faible qu'elle puisse être, quelque restreinte que soit son action, elle est une usurpation brutale de ce droit de propriété, elle est une attaque à l'individu.

Mais il y a plus, une pareille intervention est-elle possible avec le fait actuel de propriété ? On le croit. Cependant si elle est possible, elle doit l'être en tout et partout. Or est-il en la puissance du gouvernement de donner à un homme des besoins que cet homme ne saurait avoir ? certainement non. Donc cette intervention productive du gouvernement est réellement impossible en soi.

Cependant elle existe, dira-t-on. Erreur ! Le gouvernement, ne pouvant point créer des besoins, ne peut intervenir en ce sens que son intervention crée des richesses. Ce que l'on appelle son intervention n'est donc alors rien autre chose que sa prise à partie des intérêts de quelques uns, d'une classe, contre les intérêts rivaux des autres classes.

Et c'est en effet là ce que l'on a de tout temps prétendu dire par cette intervention du gouvernement.

Les rouages de la production sont l'*instrument*, le *capital*, le *travail*, et le *besoin* : le *besoin*, qui demande ; le *travail*, qui, s'appliquant à l'*instrument* et nourri par le *capital*, produit la richesse demandée. Que viendra donc faire l'intervention du gouvernement au sein des hommes propriétaires de ces rouages, et uniquement associés entre eux par la vertu de chacun de ces rouages ? Que chaque homme, ayant le *besoin*, possède encore l'*instrument*, le *capital* et le *travail*, et la société que nous avons sous les yeux disparaît. Mais que chaque homme, ayant le besoin, ne puisse posséder qu'une de ces trois autres choses qui forcément coopèrent à la production, et notre société se présente à nous telle qu'elle est. Le gouvernement ira-t-il donc dire à l'instrument : Va ! quand la force motrice du travail lui manque ? Ira-t-il dire au travail : Fonctionne ! quand la force nutritive du capital ne lui est point appliquée ? Ira-t-il enfin dire au capital : Nourris ! quand la cause première qui fait sentir descendre ce capital en la veine du prolétaire, le besoin, n'existe pas ? Or nous savons que le gouvernement ne saurait produire le besoin.

Le gouvernement n'est point la société ; il n'est point la raison profonde de cette société : la société existe, puis vient le gouvernement. Ce fondement de la société, c'est le *besoin*, qui, distribuant aux mains des hommes, et de façons diverses, l'*instrument*, le *capital*, et le *travail*, relie ces hommes entre eux, précisément encore à cause du lien secret qui unit indissolublement entre eux le *travail*, le *capital* et l'*instrument*. Laissez donc à cette société ainsi constituée le soin de sa propre existence ; toutes ses parties se font équilibre ; elle ne saurait avoir, abandonnée à elle-même, ni trop de *travail*, ni trop de *capital*, ni trop d'*instrumens*, puisque la cause première et dernière de chacune de ces choses est uniquement le *besoin*.

En d'autres termes, la nation a des *prolétaires*, expression vivante de sa faculté productive par le *travail* ; elle a des propriétaires, des *bourgeois*, des commerçans, des chefs d'industrie, expression vivante de sa faculté productive par les *instrumens* ; elle a enfin des *capitalistes*, des rentiers, expression vivante de sa faculté productive par le *capital* ; puis, au-dessus de ces classes, elle a encore sa *population* entière, expression vivante de sa faculté productive par le *besoin*. Que l'on donne donc à cette nation la *liberté* ; et, sous le souffle initiateur de sa *population*, ses trois classes de *prolétaires*, de *bourgeois*, de *capitalistes*, se pondéreront entre elles, et la création normale de la richesse aura lieu.

Mais quand le gouvernement intervient, c'est toujours pour entraver la liberté des mouvements de l'une de ces classes. Or, cette absence de liberté se communique aussitôt aux deux autres classes ; l'équilibre est rompu, la nation souffre dans sa population, sa prospérité diminue.

Tel serait à peu près le langage d'Adam Smith pour exprimer aux hommes de nos jours l'idée fondamentale de son système. Il est donc de toute vérité, ainsi que nous le disions tout à l'heure, que ce système était inattaquable pour ceux auxquels Adam Smith l'exposait. Même encore aujourd'hui ceux qui le rejettent ne le rejettent, pour la plupart, qu'en manquant à la logique. Du moment que l'on accepte l'appropriation individuelle des rouages de la production telle qu'Adam Smith la supposait à son point de départ, il faut conclure comme Adam Smith, et non pas autrement.

Quant à nous, qui ne nions pas que cette appropriation individuelle des rouages de la production n'existe en ce moment et n'ait eu ce moment sa raison légitime d'exister, mais dont la foi à l'*éternité* de cette appropriation individuelle se trouve être fortement ébranlée, nous ne pouvons conclure comme Adam Smith, et nous découvrons aisément le vice de son argumentation.

Puisque le gouvernement n'est point la société, mais est tout-à-fait en dehors d'elle, dirions-nous à Smith, quel est donc, selon vous, le fondement de la société, quel est son principe constituant ? Vous dites que ce principe est le *besoin* que chacun sent en soi, que chacun possède ; mais ce besoin distribuant aux mains des hommes, et de façons diverses, la possession de l'*instrument*, celle du *capital*, celle du *travail*, toutes choses qui se tiennent réciproquement, il est de toute évidence que vous ne donnez le *be-*

soin comme principe à la société que parce que précisément il distribue l'*instrument*, le *capital*, et le *travail*. Or cette œuvre une fois accomplie, ne voyez-vous pas que le *besoin* disparaît de la société considérée en général et dans sa totalité, laissant à cette société pour principe constitutif le lien moique qui relie forcément entre eux l'*instrument*, le *capital*, et le *travail*?

Vous dites : *La population* aura besoin, et on produira. Mais, la séparation des rouages de la production faite, il n'y a plus *population*, il y a capitalistes, bourgeois, et salariés.

Je comprends bien que le besoin soit créateur de la richesse, si le besoin peut se transmettre à l'instrument, au capital, au travail; mais s'il n'a fait que distribuer et disséminer le capital, l'instrument, et le travail, en des mains diverses, et si son rôle se borne là, ce n'est plus le besoin dans sa généralité qui produira la richesse : ce sera le besoin de telle ou telle classe, ce ne sera plus le besoin de tous.

Votre nation peut donc avoir, dans ses *prolétaires*, dans ses *bourgeois*, dans ses *capitalistes*, des expressions vivantes de ses facultés productives par le *travail*, par l'*instrument*, par le *capital*; mais à coup sûr elle n'en a pas, dans sa *population*, pour sa faculté productive par le *besoin*.

La population de cette nation, sous le régime de la liberté que vous prêchez si éloquemment, pourra donc être fort malheureuse, ainsi que l'assure M. de Sismondi, et que l'expérience le démontre d'ailleurs.

Et si nous examinons la nature du *travail*, de l'*instrument*, et du *capital*, ne serons-nous point forcés de convenir qu'en l'absence du *besoin*, le *capital* hérite nécessairement de sa faculté d'être la cause première et dernière de la production! Ce n'est pas le *travail* qui sans *capital* va s'appliquer à l'*instrument*; ce n'est pas l'*instrument* qui va de lui-même se mettre en jeu, ou décider le *prolétaire*, privé du gain de sa journée, à l'y mettre : mais le *capital* existe-t-il quelque part, et aussitôt, comme produits ou attirés par sa seule présence, il y a *travail* et *instrument*.

Si derrière ce mot *capital* il y a *besoin du capitaliste*, comme derrière le mot *travail* il y a *besoin du prolétaire*, comme encore derrière le mot *instrument* il y a *besoin du bourgeois*, il faut donc conclure de votre théorie que le *besoin du capitaliste* est la cause créatrice et régulatrice des besoins du prolétaire, des besoins du bourgeois.

C'est qu'en effet, le besoin du capitaliste profite du besoin des autres hommes, besoin toujours existant dans leur sein, mais existant valoemeot tant que le capitaliste n'a pas lui-même un besoin ou une fantaisie.

Le *capitaliste*, c'est-à-dire l'homme qui possède des richesses accumulées, des richesses dont il n'a pas eu besoin durant le temps de leur accumulation, dont il pourrait éternellement se passer s'il continuait de vivre ainsi qu'il le faisait durant ce même temps de l'accumulation; le *capitaliste* est donc en réalité le seigneur et le maître du *bourgeois* et du *prolétaire*! Le *capital* est l'âme de votre société, et l'épargne, qui seule crée ce capital, devient ainsi la vertu dominante de notre nature.

Que l'épargne ne puisse parvenir à créer de nouveaux capitaux au sein de votre nation, et vous êtes forcés de convenir que la prospérité de cette nation sera stagnante.

Que l'épargne soit inférieure à la dissipation, le nombre des capitaux diminuant, la prospérité de la nation décroîtra.

Ce n'est que lorsque l'épargne, victorieuse de la dissipation, augmente le nombre des capitaux, que la nation s'avance dans une sphère plus grande de prospérité.

Tels sont en effet les aphorismes des économistes de l'école d'Adam Smith, leurs propositions les plus générales, et le *nec plus ultra* de leur science. Or voyons un peu ce que c'est que l'épargne.

Un *prolétaire*, chargé d'enfants, gagne dans sa journée de douze heures trois francs; il en dépense deux, il en met un de côté : épargne!

Un *capitaliste*, de ses 400,000 francs de rente dépense 80,000 francs, il en met de côté 20,000 : épargne!

Je n'examine pas si l'épargne de ce prolétaire, qui se prive lui et sa famille des choses nécessaires à la vie, est morale. Je n'examine pas non plus si une telle épargne est favorable à la production. Pendant que l'ouvrier épargne ainsi, sa force se perd; son activité intellectuelle, morale et physique, au lieu de s'accroître et de se développer, se tarit; l'épargne le mène à l'hôpital. Je ne remarque pas enfin combien cette épargne par les prolétaires est difficile. Quelque cent millions mis en réserve dans les caisses d'épargne depuis qu'elles sont instituées, et qui proviennent de certaines classes particulières de travailleurs, les domestiques, par exemple, lesquels, par leur servitude même, se trouvent avoir une existence plus assurée, ne prouvent pas, ce me semble, que l'épargne soit un peuple chose facile. Quand on a créé ces caisses, il était bien certain qu'il y aurait un public à l'usage duquel elles seraient; mais croire qu'elles peuvent indéfiniment capitaliser au profit des prolétaires, c'est là une véritable folie. Ce qui est certain, ce qui est évident, c'est que ce n'est pas du côté des prolétaires que se forment par l'épargne les grands capitaux, célébrés par les économistes comme le levier de la production.

A quoi bon remarquer aussi combien il est facile à l'avare, quand sa fortune est au-dessus de ses besoins, de capitaliser! C'est donc du côté seulement des riches que se forment ces capitaux tant vantés par les économistes.

Mais, encore une fois, je laisse toutes ces questions. J'en prends une plus directe. Je demande aux économistes si réellement cette création des capitaux et des capitalistes a, dans la production de la richesse, l'heureux effet qu'ils préconisent. Je demande si réellement l'épargne ainsi entendue est une des sources créatrices de cette richesse.

Qu'il y ait une épargne nécessaire à la production, cela est évident. Que la moisson venue, cette moisson soit recueillie et conservée pour sustenter les travailleurs jusqu'à la moisson prochaine, sans quoi cette prochaine moisson ne serait pas convenablement préparée par le travail humain, voilà ce que la nature elle-même nous enseigne. Mais si cette première moisson, au lieu d'être versée dans le peuple des travailleurs pour nourrir et vivifier leur force, leur activité, leur génie, est mise sous clef par l'avarice, je demande si cet accaparement sera utile à la production. Il est évident qu'il lui sera funeste, et que, poussé à la limite, il lui serait mortel.

L'épargne légitime, l'épargne des avances, est donc en quelque sorte une consommation, une consommation graduelle et réglée, faite en vue même de la production. Voilà l'épargne favorable à la production des richesses; toute autre épargne est nuisible à cette production.

Or, est-ce l'épargne légitime, l'épargne des avances, qui crée les capitaux et les capitalistes au sein d'une nation? Non, c'est l'avarice, qui a pris le nom d'épargne.

Tout capitaliste, pour devenir tel, a pendant un temps plus ou moins long, absorbé sans usage, directement ou indirectement, une certaine quantité de richesse. Tout capitaliste, dans son essence, ressemble à la Banque de France, qui a dans ses caves des millions sans emploi.

Que si l'on m'objectait qu'il y a des gens qui deviennent capitalistes sans laisser jamais, comme on dit, leur argent reposer, et que même les grands capitalistes se forment ainsi, on n'entendrait pas la question. Les capitalistes dont il s'agit ne se forment ainsi qu'au moyen de ce qu'on nomme le crédit. Or qu'est-ce que le crédit? C'est faire croire qu'on a à sa disposition, d'une façon directe et toute matérielle, une certaine quantité de richesse; c'est faire croire que l'on a, comme la Banque de France, des richesses en espèces

sonnantes, et qu'on peut à tout instant les faire sortir de son coffre-fort. Là-dessus donc, d'autres hommes qui, eux, capitalisent en enfouissant, en accumulant, se hasardent, par l'appât de l'intérêt, à mettre une partie plus ou moins grande de leur trésor à la disposition de ces gens qu'ils croient aussi des thésauriseurs; mais ils se gardent bien de tout mettre. L'homme qui prête ainsi un louis au banquier, et par le banquier à l'industrie d'une façon plus ou moins indirecte, a d'autres louis en réserve qu'il ne prête à personne. J'entends qu'il a des terres, des instruments de travail, des fruits de toute espèce, que l'industrie des autres hommes pourrait féconder d'une façon bien autrement puissante qu'il ne fait lui-même, mais sur lesquels son avarice met un véritable embargo. C'est en poussant ainsi leurs racines au sein de cette masse de thésauriseurs à divers degrés, que les capitalistes par le crédit se forment. Un capitaliste qui amasse sa fortune par le moyen du crédit représente réellement un nombre plus ou moins considérable de capitalistes qui amassent en enfouissant.

L'essence de la formation des capitaux est donc l'inertie de ces capitaux mêmes, leur accaparement.

Les économistes font donc une singulière confusion. Parce qu'en effet le besoin du bourgeois et du salarié ne pourrait rien produire sans le besoin ou la fantaisie du capitaliste, et que dès lors les capitaux deviennent, à cause des besoins ou des fantaisies de ceux qui les possèdent, non seulement la cause, mais la boussole et la règle de la production, ils vont criant sur les toits que les capitalistes sont nécessaires à cette production, *en tant que capitalistes;* tandis qu'en réalité la formation des capitaux dans la main des capitalistes est un temps d'arrêt dans la production, puisqu'au lieu de verser dans cette production le fruit du travail et des instruments pour féconder et les hommes et les instruments, les capitalistes ne deviennent capitalistes qu'en absorbant par l'épargne, par l'avarice, par l'accaparement, ce qui devrait être immédiatement donné à la consommation de tous, afin de servir à la production.

Oui, il est bien certain que le capitaliste intervient dans la production des richesses: mais c'est quand il cesse pour ainsi dire d'être capitaliste, c'est-à-dire quand, renonçant à l'épargne, il se livre à la consommation; c'est lorsque, cessant d'être *avare*, il obéit à son *besoin*. Alors son besoin, s'emparant du bourgeois et du salarié, qui, par l'effet de leurs propres besoins, sont toujours à sa disposition, provoque une création de richesse, création bien ou mal entendue. Mais quand il agit ainsi, il n'est plus, dans son essence, capitaliste.

On dit que la Lombardie tout entière appartient à cent individus. Le sol de l'Angleterre, comme on sait, relève de quelques milliers de familles. Enfin en Egypte le pacha est seul propriétaire et seul capitaliste. Combien donc, au dire des économistes, cette absorption de la propriété par un, par cent, ou par quatre ou cinq mille, dans ces divers pays, doit être bonne, utile, admirable! En effet, la création de la richesse ne peut pas avoir lieu sans eux, sans leur intervention, sans leur permission! combien donc ils sont utiles à la formation de la richesse! Voilà, dans toute sa nudité, la proposition des économistes.

La société actuelle fondée, suivant les économistes, sur l'épargne, a donc, sous le rapport même de la richesse, un très mauvais fondement; et préconiser, ainsi que font les économistes, l'épargne, comme la source de la production des richesses, c'est enseigner, sous le rapport même de la richesse, une grossière erreur.

Il n'en est pas moins vrai que, dans l'état actuel des choses, les capitalistes sont maîtres de tout, et que, sans leur besoin, le besoin des travailleurs est inefficace et ne saurait agir en aucune façon sur la création de la richesse.

Ne parlez donc point de liberté pour le commerce et pour l'industrie, par la seule raison que vous aurez détruit l'influence restrictive du gouvernement sur l'emploi des capitaux; ne voyez-vous point cette autre influence cent fois plus restrictive, cent fois plus tyrannique encore, qu'exercent sur l'*industrie* et sur le *commerce*, ces mêmes *capitaux!*

Quand vous aurez réduit le gouvernement à n'être plus qu'une triste machine *de paix, de taxes modérées*, et *d'administration tolérable de la justice*, aurez-vous introduit la liberté dans le monde industriel? Hélas! non.

Un gouvernement cent fois plus détestable, celui des capitalistes, est seulement mis à nu et fonctionne.

Je relève donc ici votre étendard brisé et couvert de poussière, j'agite au vent votre devise: *Liberté.*

Liberté commerciale et industrielle pour le peuple, qui s'en trouve complétement privé! Liberté commerciale et industrielle pour la bourgeoisie, qui ne la possède point tout entière! Que le gouvernement des capitalistes, hostile et antipathique à la liberté commerciale et industrielle du peuple et de la bourgeoisie, au même titre et de la même façon que le gouvernement monarchique l'était à la liberté commerciale et industrielle de ces mêmes capitalistes, que ce gouvernement soit détruit; car son influence sur la production des richesses est évidemment délétère.

Est-ce donc à dire pour cela que nous irons conclure, comme le fit Adam Smith, à la non-intervention de tout gouvernement possible dans la production des richesses? Non: nous sommes garantis de cette erreur par l'exemple même de Smith.

Quand le peuple jouira pleinement de la liberté commerciale et industrielle, quand la bourgeoisie jouira du même privilége, et que les capitalistes n'en seront pas privés, c'est-à-dire en d'autres termes quand le travail, l'instrument, et l'avance, seront libres de produire, la société actuelle aura cessé d'être, ainsi que de nos jours a cessé d'être la société monarchique et chrétienne; une nouvelle société existera. Et cette société nouvelle, comme toute société, sera pourvue d'un gouvernement, lequel ne sera point hostile, mais favorable autant que nécessaire à la production des richesses.

Vous savez bien que ce monde industriel et commercial au sein duquel nous vivons s'est lentement produit au moyen âge en dehors de la société chrétienne, féodale et monarchique: qu'y a-t-il donc d'étonnant que le gouvernement de cette société chrétienne, féodale et monarchique, continuant d'être, en dépit de la disparition de ses sujets, soit inhabile à régner sur la société actuelle, avec laquelle il n'a aucun rapport? Voyez, en effet, l'embarras risible et pitoyable à la fois de ce gouvernement d'autrefois appliqué à une société si différente de la société d'autrefois! Il veut agir, et il n'a pas la science nécessaire pour agir. Il veut gouverner, et une foule de problèmes dont il n'a pas le sens se présentent à lui. Il cherche ses vassaux, ses barons; son droit est le droit divin de la force: et partout à ses regards, s'offrent des capitalistes qui, dédaignant la guerre, ne parlent que de paix, de contrats, de traités, de transactions commerciales. Autrefois ses sujets se faisaient par les armes la guerre entre eux, et il servait utilement à établir la paix au milieu d'eux; il employait à cela la force, mais avec la force il réussissait: aujourd'hui ses sujets se font par l'industrie une guerre aussi atroce; mais comment, lui, exclu de l'industrie, parviendrait-il à mettre la paix là où règne la guerre? Et de même pour l'extérieur: autrefois les guerres extérieures étaient surtout des guerres de territoire; aujourd'hui ce sont des luttes d'industrie. La vieille expérience de ce vieux gouvernement se trouve donc en défaut. Ses nouveaux sujets, par exemple, se plaignent de la concurrence des blés de l'extérieur: le moment pour lui d'être actif paraît propice; il décrète un tel droit d'entrée sur les blés étrangers que ce droit leur ferme aussitôt les ports. Mais à peine a-t-il rendu ce décret que les cris du

Digitized by Google

peuple et des négocians s'élèvent. Le peuple murmure contre la cherté du pain, les négocians contre la destruction d'une branche de négoce et de débouchés certains. En ce même temps un peuple voisin s'empare de nos procédés d'industrie, et, placé dans des conditions meilleures, parvient à fermer aux marchés de l'extérieur le plus grand nombre de nos débouchés. Nos fabriques en sont d'abord en souffrance, puis elles croulent et se ferment. Et le peuple de murmurer, le commerce et l'industrie d'être aux abois; de toutes parts s'élèvent d'amères plaintes qui toutes accusent le gouvernement. Pour ce dernier, ne pas agir est périlleux, mais agir est plus périlleux encore.

En vérité donc, la question n'est pas de savoir s'il est possible à ce gouvernement d'une société disparue de vivre plus long-temps encore au sein de la société actuelle; mais la question est tout entière de savoir quel est le gouvernement propre à cette société présente? Or, le vrai gouvernement de la société actuelle, celui qui est au fond des choses, je l'ai dit tout à l'heure, c'est le gouvernement sans cœur et sans entrailles, tyrannique au peuple, tyrannique aux bourgeois, des *capitalistes*. De là un dilemme invincible: ou bien il faut que ce gouvernement réel, quoique non reconnu, des capitalistes prenne le timon de l'état et devienne le vrai gouvernement, et que tous les phénomènes de la production de la richesse soient remis à la direction de ceux qui, de fait, en disposent; ou bien il faut que la cause de cette influence monstrueuse du capital dans la production de la richesse soit extirpée, et que, par le chef-d'œuvre même d'un gouvernement nouveau, résultant d'une moralité nouvelle parmi les hommes, la production de la richesse soit réglée par d'autres lois.

L'un ou l'autre est nécessaire. Que le gouvernement du capital arrive donc à se manifester, à être patent et déclaré, de latent qu'il est; qu'il parvienne à s'imposer à la royauté, qu'il prenne la place de cette royauté; qu'il fasse également alliance avec ce qui reste de la vieille aristocratie; que royauté et aristocratie se fassent capitalistes. Alors au moins une certaine harmonie s'établira: la réalité aura son cours; le gouvernement vrai de la société en sera aussi le gouvernement apparent. Et ainsi, maître d'agir, le capitaliste devenu roi s'efforcera d'être *utilement* tyrannique au peuple, en procurant à ce peuple, non l'égalité, mais du travail, non la liberté, mais du pain. Les Romains disaient de la populace, de cette plèbe immense qui entourait l'aristocratie romaine, qu'il ne fallait pour la satisfaire que du pain et des spectacles: *Panem et circenses*. Le gouvernement réalisé des capitalistes donnera du moins à la plèbe *du pain et du travail*.

Hé bien, ce gouvernement s'est en effet réalisé jusqu'à un certain point quelque part. C'est le gouvernement qui règne en Angleterre, c'est le gouvernement qui *pour un débouché* consentirait volontiers à l'anéantissement d'une nation innocente, et qui se ruirait des plus grands sacrifices pourvu que la ruine d'une nation rivale en fût l'infaillible effet.

Les Anglais ont de fait résolu le problème social conformément à la solution que leur présentait Adam Smith, et pourtant, sous un certain rapport, contrairement à cette solution. Adam Smith leur disait que le gouvernement ne devait pas intervenir dans la production de la richesse. De là, comme nous l'avons démontré, une société où les capitaux deviennent nécessairement l'arbitre de la production, et les capitalistes maîtres. Les Anglais ont sur ce point suivi la leçon de Smith. Mais Smith en concluait: Donc le moins de gouvernement possible. Les Anglais n'ont pas adopté cette dernière conséquence. Ils ont dit, au contraire: Du gouvernement, et le plus de gouvernement possible, mais *tourné à l'extérieur;* du gouvernement, mais *par les capitalistes;* que les capitalistes soient au gouvernement, que le gouvernement se fasse eux, un à leur image. Et ils ont assis leur président de la Chambre des communes sur une balle de laine. La solution est habile autant que profonde; et toute la fortune actuelle de l'Angleterre repose encore sur elle. Il est bien évident en effet que les capitalistes étant gouvernement, la nation continue de n'avoir pas à l'intérieur d'autre gouvernement que celui que Smith désirait, c'est-à-dire la libre concurrence et la non-intervention du gouvernement dans la production de la richesse, puisque c'est là ce qui est favorable aux capitalistes et ce qui les constitue arbitres de la destinée de tous. Mais il est bien certain aussi qu'étant l'âme de la politique extérieure, et disposant de toutes les forces collectives de la nation, ils tourneront cette puissance au profit du système de la production ainsi organisée, et que par conséquent ils justifieront et légitimeront jusqu'à un certain point cette organisation, en fournissant aux prolétaires du travail, par la recherche constante de nouveaux débouchés à l'extérieur. Si Adam Smith vivait encore, il serait assurément du système des hommes d'état actuels de l'Angleterre: il ne nierait plus la nécessité du gouvernement; mais, sans rien changer à ses opinions économiques, il reconnaîtrait au plus vite la nécessité d'un gouvernement qui, par ses menaces, ses caresses, ou ses négociations habiles, peut créer ou conserver à ses sujets d'immenses et féconds débouchés.

Oui, telle est la vraie formule de l'Angleterre: son gouvernement est la pratique de la vérité que nous venons de démontrer, savoir qu'avec le principe de la non-intervention du gouvernement dans la création de la richesse, les capitalistes sont les arbitres de la production et les maîtres de la nation. Faites-les donc gouverner en effet, puisque ce sont vos maîtres, si vous voulez être conséquens. Donnez-leur vos armées, vos flottes; que votre diplomatie soit à leurs ordres; que toute la nation, tournée vers le commerce, leur obéisse; qu'un seul sentiment règne partout, celui du gain; que tout peuple qui vous offre des bénéfices soit votre allié ou votre victime; que tout peuple qui ne vous donne pas des débouchés vous soit, non pas indifférent, mais odieux; qu'il soit votre ennemi; que vos diplomates le perdent par leurs intrigues, et que vos canons, s'il se peut, le foudroient. Alors vous aurez au moins un gouvernement, un gouvernement fondé sur l'individualisme, et sur la division du capital, du travail, et de l'instrument. Alors le système d'Adam Smith reprendra une certaine vérité, une vérité relative. Un tel gouvernement sera l'expression du *besoin* de la population tout entière. Occupé jour et nuit, soit au parlement, soit dans les conseils, à chercher, avec des yeux de lynx, les peuples étrangers bons à tondre, il donnera l'éveil aux capitalistes; ceux-là aussitôt mettront en œuvre l'instrument et le travail; et la machine fonctionnera.

Mais si un jour les débouchés viennent à se tarir, si les peuples étrangers font résistance et se développent dans le même sens, malheur alors à la machine! Où bien si des idées révolutionnaires pénètrent au sein du peuple, s'il vient à s'apercevoir qu'on a fait de lui une bête de somme, malheur encore à ce système dégradant pour l'humanité! Jamais plus grande ruine n'aura effrayé le monde.

L'Angleterre a pu mettre sa fortune sur ce dé. Sa partie achève en ce moment de se perdre.

Mais nous, mais la France, nous convient-il d'organiser définitivement le gouvernement des capitalistes?

La France ne l'a point voulu jusqu'ici, et n'y a point tendu. Ce système de gouvernement lui est antipathique. J'en dirai d'un seul mot la raison. La France, dans le passé, a été beaucoup trop monarchique et trop catholique pour cela. La monarchie c'était l'unité, l'unité du peuple. Le catholicisme aussi, dans son beau sens, c'était également l'unité. Jamais la monarchie, c'est-à-dire l'unité, n'est parvenue à s'établir en Angleterre. Ce n'est pas seulement la division encore actuelle de l'Ecosse, de l'Angleterre, de

l'Irlande, qui le prouve; c'est l'histoire même de l'Angleterre proprement dite. Les rois n'y ont pas vaincu les barons, ils se sont arrangés avec eux. Les Anglais ont raison de dire que leur charte remonte bien haut. E le remonte trop haut suivant nous. La féodalité, au lieu d'être réellement détruite par ce pacte, fut constituée par lui; elle se transforma sans doute, mais elle ne perdit pas son caractère essentiel, la séparation, l'individualisme. C'est la propriété individualiste, comme nous l'avons démontré ailleurs, qui est le caractère même de la féodalité. Cette propriété fut donc constituée en Angleterre plus fortement qu'en France et en tout autre pays. L'Angleterre aussi, et par la même raison, a précédé et surpassé tout les autres peuples dans le protestantisme. Ces différences tiennent au génie particulier des peuples, et les placent à des échelons divers dans le travail de civilisation qu'ils accomplissent en commun.

Mais la France, encore une fois, a toujours montré un génie différent. Que fera-t-elle donc, et que nous reste-t-il? Il nous reste à suivre la tradition de la France, et à redire sous d'autres noms et sous d'autres formes ce qu'ont dit pendant tant de siècles nos aïeux, *unité*. Nos rois, en se disant rois, ne distinguaient pas leurs sujets les uns des autres. Ayons donc un gouvernement qui corresponde à cette royauté, dans ce sens qu'il représente comme elle l'unité.

Nous sommes restés catholiques, nous avons laissé passer le protestantisme; nous n'avons pas voulu de ce progrès, parce qu'il nous semblait détruire un immense progrès accompli ou en train de s'accomplir, l'unité. Nous avons franchi par-dessus le protestantisme, et nous avons embrassé la philosophie; nous avons été le peuple de la philosophie. Restons le peuple de la philosophie, c'est-à-dire encore de l'unité. Les philosophes ont-ils jamais préconisé les riches aux dépens des pauvres? les pauvres et les riches n'ont-ils pas été des égaux à leurs yeux?

Ainsi ce qui reste à la France, c'est l'autre branche du dilemme que nous avons posé: une société nouvelle, un gouvernement nouveau. Nous ne voulons pas, comme les Anglais, mettre sérieusement les capitalistes à notre tête, afin que, transformant la France en une nation purement commerçante, ils établissent parmi nous l'aristocratie légitime de la richesse, en ouvrant continuellement au peuple, changé en bête de somme, de nouveaux débouchés pour son travail. Nous n'aspirons pas à dominer le monde en mettant au gouvernement du monde des capitalistes. Nous ne sommes pas, comme disait Napoléon, une nation de boutiquiers. Donc point de milieu, il faut que nous arrivions à extirper de notre sein la cause de ce gouvernement occulte des capitalistes, que nous ne voulons pas armer du sceptre ni investir de la couronne.

Et le moyen de l'extirper, l'unique moyen, c'est une conception nouvelle de la richesse, et une organisation nouvelle de la production, fondée, non sur la séparation, mais sur la réunion des divers éléments qui interviennent dans la production de cette richesse, savoir: le *besoin*, l'*instrument*, le *travail*, et le *capital* ou l'avance.

§ 6.

Suite.

Puisque la réfutation du système de Smith nous a conduits à pénétrer si avant sous l'enveloppe de notre société actuelle, et à sonder la plaie qui nous dévore, ne sommes-nous pas mis en demeure par là même de pousser encore plus avant, et de conclure au nom de la science? Ou plutôt, ne venons-nous pas déjà de conclure, forcés par le fil même d'une logique intraitable? N'avons-nous pas affirmé que tout le mal actuel provient, au point de vue économique, de la séparation du besoin, de l'instrument, du travail, et du capital, c'est-à-dire de tous les agens de la production, et que l'unique remède est la constitution d'une société nouvelle, ou, contrairement à l'opinion des économistes de l'école de Smith, un gouvernement véritablement digne de ce nom amènerait le besoin, c'est-à-dire les besoins *de tous*, à agir immédiatement sur les autres ressorts de la production? C'est là, ce me semble, une conclusion majeure, et qui entraîne d'énormes conséquences.

Mais que deviendra l'individu dans une pareille société, et quel sera son droit? enfin que sera le gouvernement? Ce n'est pas à l'économie politique à résoudre complétement ces problèmes. C'est à la philosophie, c'est à la politique, ou plutôt c'est à la religion, qui embrasse l'homme tout entier. Néanmoins voyons si, à la lumière de la science économique, nous ne pourrions pas pénétrer plus avant dans l'avenir, et toucher d'un peu plus près encore à la solution du problème que poursuivent aujourd'hui dans l'angoisse les nations les plus avancées de l'humanité. Ce problème, qu'on l'appelle religieux, social, ou politique, est toujours, en définitive, celui de la production de la richesse. Il est donc du domaine de la science dont nous nous occupons en ce moment.

L'économie politique part du *besoin* de l'individu. Son caractère est de considérer l'utile d'une façon prédominante, non le beau et le bon. Mais voyons si par l'utile elle ne peut pas s'entendre et s'accorder avec la philosophie et la religion, qui cherchent le beau et le bon. Partons donc du besoin, et du besoin de l'individu.

Nous avons dit que le besoin de l'individu avait été la cause de la distribution aux mains des hommes, en des lots différens, des trois agens matériels de la production, l'*instrument*, le *travail*, le *capital*, et que le lien mystérieux qui unit entre eux ces trois agens de la production, qui seul constitue réellement chacun de ces agens ce qu'il est, était dès lors devenu le lien visible de la société: et cela est vrai. De telle sorte que la société actuelle a ces deux principes pour bases: le *besoin* qui naît dans l'individu de sa propre nature, du fait seul de son existence, et le *besoin* résultant en lui du rapport de sa propriété avec les propriétés des autres.

Je suis *homme*, je vis: mon *besoin* est nécessairement en rapport avec ma qualité d'homme, avec la vie que Dieu m'a départie. Mais je suis *propriétaire*, et ce même *besoin* se trouve dès lors limité à l'étendue de mes transactions commerciales.

Cette limite qu'apporte à mon besoin ma qualité de *propriétaire* ne détruit pas en moi cette partie de mon *besoin* comme homme que ne satisfont pas mes échanges: ce qui fait que chaque homme est un ressort incessamment tendu vers un plus grand développement de la production en toutes choses;

Ce qui fait que chez le peuple ce ressort est tellement tendu qu'il menace incessamment de faire explosion; que chez la bourgeoisie ce ressort, moins tendu, ne produit qu'une agitation fébrile; que chez les capitalistes, encore bien moins tendu, ce ressort ne produit que la crainte des révolutions, et l'insouciance apathique pour un destin meilleur.

Nous avons montré tous les vices de cette organisation; nous avons prouvé que cette organisation arrête la production, c'est-à-dire qu'elle arrête la vie et le développement de la vie en chacun de nous; nous avons prouvé qu'elle a pu être bonne et suffisante pour le passé, mais qu'elle ne convient plus à l'avenir.

Qui me délivrera donc de cette qualité de *propriétaire*, dont les bénéfices ne sont en réalité que de pesantes chaînes? Qui donnera liberté, satisfaction pleine et entière au *besoin*, à la *vie*, qui, par la grâce de Dieu, sont en moi?

La nature et la vie sauvage ne résolvent point cette question. J'aime mieux disputer la richesse aux hommes qu'aux bêtes féroces.

Mais dès lors la société actuelle touche à son dernier terme.

J'apporte à la société future, à la société nouvelle, ma *propriété*. Je ne serai possesseur d'aucun agent de la production, ni de l'*instrument*, ni du *travail*, ni du *capital*; je ne tirerai point satisfaction pour mon besoin de la possession d'aucune de ces choses, mais de l'étendue même de ce besoin. Car, en même temps que Dieu a mis en moi ce besoin, il a mis en moi et hors de moi la quantité de travail nécessaire à la production de la richesse que ce besoin réclame.

Dans mon besoin résident également mon *droit* et mon *devoir*; dans mon besoin résident également encore le *droit* et le *devoir* de la société.

Tel est évidemment le principe constitutif de la société qui succédera immédiatement à celle qui nous porte. Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question du comment se formeront et se distribueront les richesses au sein de cette société; mais il n'est point difficile d'apercevoir en cette société l'urgence d'un gouvernement intelligent, présidant à la formation et à la distribution des richesses.

Qui, en effet, mettra l'harmonie entre l'individu, qui a abdiqué tout droit exclusif et absolu de propriété, et la société qui reconnaît en échange à l'individu son droit à toute propriété en reconnaissant son besoin? Qui, dis-je, établira un lien entre cet individu et cette société, de manière à ce que l'abandon fait par l'individu tourne à la satisfaction de son besoin, et de manière aussi à ce que le besoin de cet individu ne détruise pas pour la société la possibilité de la plus grande production possible, et ne rende pas ainsi illusoire l'abandon fait par lui du signe actuel de sa propriété? Évidemment ce qui établira cette harmonie, ce lien, c'est ce que toutes les sociétés jusqu'à ces derniers temps avaient regardé comme l'âme même de la société; c'est un gouvernement. Combien donc, pour le redire encore ici, est absurde cette théorie superficielle des économistes de l'école de Smith, qui les a conduits à proclamer que tout gouvernement était un mal, quant à la production de la richesse, tandis que nous arrivons, dès le second pas, par la science, à cette conclusion que le gouvernement est si nécessaire à la plus grande production possible de la richesse, que sans lui cette plus grande production possible ne saurait avoir lieu!

Voici donc, dis-je, une argumentation sans réplique, que la vraie science économique vient fournir à la politique et à la philosophie, pour les aider dans leur œuvre de réédification sociale. Je dis, au nom de la science dont je m'occupe en ce moment, que la plus grande production possible ne peut avoir lieu que par la réunion, par l'action pour ainsi dire instantanée, la coexistence en un mot, de tous les agens de la production. Je dis que notre pauvreté actuelle tient à la séparation funeste de ces agens, et à leur morcellement, par suite des fausses notions que l'homme a conçues jusqu'ici de la propriété et de son droit à cet égard. N'ayant pas encore une idée assez grande de ce droit, il l'a amoindri et tronqué, en prenant, dans son avidité insensée, une partie seulement de ce à quoi il avait droit, et en établissant là son domaine. J'ai démontré que ce morcellement devait bientôt finir, ou du moins que toutes les tendances de l'histoire de l'humanité et toutes les tendances de notre patrie en particulier conduisaient à sa destruction. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, qu'on le nie en fait ou qu'on l'accorde, la proposition prise dans l'absolu n'en est pas moins certaine et évidente. Or de cette proposition suit cette autre, que, si l'on veut réaliser la plus grande production possible, il faut donner à la société, ou nom même de l'individu, le droit sur tous les instrumens de la production. Donc, du principe même de l'individualisme, mais de l'individualisme bien entendu, sort cette dernière conclusion, qu'au point de vue de l'économie politique le gouvernement est non seulement utile, mais nécessaire et indispensable.

Certes, si l'homme était arrivé à la perfection, ou plutôt si toutes choses étaient à leur perfection, cette nécessité du gouvernement pour la production de la richesse cesserait. Il suffirait à l'individu de vivre; et, de son besoin seul, sans direction aucune et sans gouvernement aucun, sortirait la plus grande production possible. Mais l'homme est loin d'être arrivé à la limite de son progrès.

Vainement donc essaierait-on de s'emparer de ce point de départ de l'économie politique, le besoin et le besoin de l'individu, pour conclure que cet axiome premier de la science tue le droit. Au contraire il le constitue, on peut servir à le constituer. Car, si dans le besoin, le *droit* de l'individu a sa base légitime, son *devoir*, comme je l'ai déjà dit, en ressort aussi manifestement; et si, dans le besoin, le *droit* et le *devoir* de l'homme se trouvent être suffisamment indiqués, le *droit* et le *devoir* de la société y sont également déposés?

Seulement nous admettons et il nous paraît nécessaire d'admettre que cet antagonisme de droit et de devoir dans l'homme et dans la société ira sans cesse s'affaiblissant, à mesure que la connaissance et la moralité humaine augmenteront.

La liberté de l'homme, c'est-à-dire le rapport de sa connaissance avec le but et la nature de sa vie, avec son désir, fait qu'incessamment cet homme se sent porté à user de son *droit* dans toute l'étendue de la puissance de ce droit, et à négliger son *devoir*, que l'ignorance lui montre revêtu des tristes dehors du sacrifice, de la peine. Le *devoir* ne relève pas uniquement de nous, en effet; il diffère en cela du *droit*. Le *devoir* a son expression matérielle dans ces actes que nous produisons hors de nous, et que nous désignons sous le nom de *travail*. Mais évidemment ce *travail*, s'il a en nous une partie de son origine, a son autre partie dans ce qui est hors de nous. Que la virtualité de ce qui est hors de nous se tourne donc davantage, s'incline davantage vers la production de la richesse que notre besoin réclame, et la part du travail qui procède de nous diminuera, en ce sens qu'elle deviendra en réalité plus conforme à notre besoin, à notre désir, à notre nature, et par là même plus efficace et plus puissante. Tandis que notre *droit* reste immobile, notre *devoir* varie donc suivant que le concours de ce qui nous est extérieur est plus ou moins grand, plus ou moins efficace. De là cette tendance au découragement et à la lassitude que nous éprouvons au seul mot de *devoir*. Quand le concours de ce qui nous est extérieur nous manque, nous sommes volontiers disposés à jeter, comme on dit, le manche après la cognée. Mais lors même que ce concours nous est le plus assuré, ses salutaires effets relevant de l'état de notre science personnelle et des qualités de ce qui nous est extérieur, il en résulte forcément que le caractère du *devoir* étant de ne pouvoir donner, de long-temps du moins, satisfaction complète au *droit*, ce mot de *devoir* entraîne toujours à sa suite une idée de sacrifice, de peine, de fatigue, et que dès lors nous sommes portés à le négliger.

Cependant voici que, sur sa base nouvelle, le *besoin*, la société humaine s'organise en France. La possession ou, pour mieux dire, la détention de l'*instrument*, du *travail*, et du *capital*, ne vient pas limiter en chacun la satisfaction de son *besoin*; cela veut dire que ce *besoin* de chacun se trouve être assuré du concours bienveillant et puissant de tous les Français; cela ne saurait vouloir dire que ce besoin se trouve être également assuré du concours de la masse immense des hommes disséminés sur la terre, qu'on nomme humanité; cela ne veut pas dire non plus que ce besoin se trouve être encore assuré de l'entier concours de cette partie de la nature que l'on appelle la France;

cela enfin ne veut pas dire que ce besoin se trouve être assuré de l'entier concours de l'autre partie de la nature qui forme les territoires divers des nations actuelles. Or ce n'est qu'à ces conditions, qui constituent la limite de la prospérité que l'homme peut légitimement espérer atteindre ici-bas, que la dualité du *droit* et du *devoir* cessera, que le *droit* et le *devoir* se confondront ensemble, que *travailler* deviendra synonyme de *vivre*. Jusque là donc le *droit* sera supérieur au *devoir*.

C'est-à-dire que le *devoir* apparaîtra revêtu encore d'un certain caractère restrictif du *droit*, et qu'il pèsera dès lors à l'homme comme il lui pèse aujourd'hui sous le nom de travail. Le fonctionnaire de la société future sera encore, par rapport à son droit, dans la disposition où se trouve être aujourd'hui le propriétaire, par rapport à ce même droit : seulement la proportion sera autre.

Du moment donc que le droit et le devoir, loin de se confondre dans l'individu, sont en tel rapport, que le droit, supérieur au devoir, se trouve être limité, restreint par le devoir, la paix et l'unité n'existant point dans l'intérieur de cet individu, cet individu se trouve être en une disposition chagrine de corps et d'âme, qui le fait ennemi des autres. Incessamment cette guerre intérieure qui est en lui le pousse, en présence d'autrui, à la réaliser d'une façon tout extérieure, c'est-à-dire à nier l'égalité des autres individus, à rechercher en eux son devoir, à ne reconnaître en lui que son droit. L'homme de la société future n'est donc pas, au fond, quant à cette guerre intérieure et cette dualité, essentiellement différent de l'homme de la société présente, de l'homme de la société passée! En le dégageant d'une façon complète de l'esclavage des hommes, la socialisation des instrumens de travail ne fait que le ramener au point initial de sa course; et c'est là tout. Pour que cet homme ne retombe pas en ses erreurs passées, pour qu'il vive de ses seules ressources, non de l'exploitation des hommes sous une forme ou sous une autre, il est donc de l'essence de la société future de produire, en face de la puissance individuelle considérablement accrue, une puissance plus forte encore, celle de tous.

Il faut que l'homme soit abrité contre lui-même, contre sa propre faiblesse, contre les éventualités possibles de cette lutte intérieure qui se passe en son sein. Le pouvoir chargé de cette rude besogne est un pouvoir éducateur, organisateur, et de pure justice; c'est lui qui distribue les fonctions, enseigne la science humaine, et rappelle à sa propre dignité, à ses éternelles espérances, à sa doctrine, à sa foi, l'individu qui se serait par hasard abandonné jusque là que de rêver l'acte le plus légèrement attentatoire à la saine liberté, à la sainte égalité de son prochain.

Mais ce pouvoir éducateur, organisateur, et de pure justice, a une œuvre plus grande encore à poursuivre; c'est de tendre sans cesse à la destruction de cette lutte intérieure à laquelle se trouve en proie l'individu. Or les élémens de cette œuvre nous sont connus; nous savons que la lutte intérieure du droit et du devoir dans chaque individu relève immédiatement de la grandeur de la France en homme, en terre, en science, et que la limite de cette grandeur de la France en homme est l'*humanité*, en terre est le *globe*, en science est la *science complète*. De là donc découlent à la fois une politique extérieure et une politique intérieure, digne objet d'un gouvernement actif, intelligent et fort.

C'est ainsi que l'intervention gouvernementale nous apparaît encore comme une indispensable et féconde nécessité de l'imperfection humaine. Nous nous y rattachons comme à la seule ancre de salut que Dieu nous ait donnée. Ce n'est pas à l'aurore d'une civilisation naissante, au début d'une marche nouvelle de l'homme vers ses destinées immortelles, que l'on peut, que l'on doit en faire l'ignorant sacrifice.

§ 7.

La possibilité d'une organisation nouvelle des hommes où le riche et le pauvre auront également disparu, et l'impossibilité d'une organisation véritable où le riche et le pauvre seraient élémens, ruinent de fond en comble la théorie économique de M. de Sismondi.

Nous venons de montrer le peu de solidité du principe que Smith crut devoir donner à l'économie politique; nous avons en ce moment à montrer, dans l'œuvre de M. de Sismondi, l'interprétation défectueuse que ce dernier a cru pouvoir donner du principe contraire.

M. de Sismondi veut l'intervention gouvernementale. Il veut que l'on arrête ces débordemens aveugles de l'industrie, qui ne produisent que des crises commerciales et industrielles, que la misère des classes ouvrières, que l'instabilité des fortunes personnelles et de la fortune sociale, etc., etc. La société lui paraît être en ce moment privée de ce gouvernement salutaire; et devant les souffrances que son absence entraîne, il s'écrie : Qu'il soit! Vain désir, parodie vaine! M. de Sismondi n'a point la science des élémens sociaux, ni celle des faits historiques. Il ignore quels sont les droits et les devoirs de l'homme, de l'individu; quels sont les droits et les devoirs de la société; du gouvernement. Il ignore le sens profond de la disparition successive de l'esclavage et du servage au sein des sociétés humaines.

M. de Sismondi résout de la façon la plus grossière les problèmes qu'il se pose lui-même. Si le principe auquel il a recours dans la solution de ces problèmes est vrai, la manière dont il en fait usage, l'interprétation qu'il en donne, rendent ce principe plus faux, plus délétère encore que le principe contraire admis par Adam Smith. A la société industrielle de notre époque M. de Sismondi impose le gouvernement despotique du moyen âge; et ce gouvernement a dès lors, dans la pensée de M. de Sismondi, mission de convertir à lui notre société, c'est-à-dire de la tuer, de lui faire rebrousser chemin, de la transformer en cette société disparue du moyen âge quelle a jadis vaincu, ou en quelque chose d'analogue.

Sous les dehors les moins faits pour mériter, au dix-neuvième siècle, une réfutation sérieuse, ce système de M. de Sismondi cache donc, en réalité, une pensée beaucoup trop funeste pour que nous ne la prenions point à partie. Tandis que les partisans de l'avenir, pour la plupart, se rattachent ignoramment en économie politique à la devise et au système d'Adam Smith, les partisans du passé, les partisans du présent, plus savamment se rattachent à la devise de M. de Sismondi. Ils argument de l'état des choses pour établir la nécessité du gouvernement; ils prennent dans le passé ou acceptent dans le présent l'idéal de ce gouvernement; et, ce gouvernement étant reconnu d'eux, ils consentent ensuite logiquement à la nécessité de changer l'état actuel des choses afin de le rendre conforme et harmonique avec le gouvernement de leur goût.

Dans toutes les misérables utopies des politiques du jour, il n'y a rien autre chose en effet que ce que nous disons là. Il n'est pas un de ces hommes qui ne résolve de cette façon le problème social. Mais, d'accord sur la nécessité d'un gouvernement puissant et fort, ils se divisent aussitôt, et ont raison d'ailleurs de se diviser, dès que l'un d'eux présente par hasard ce qu'il doit être le seul gouvernement possible. Les raisons de nier ce gouvernement ne manquent pas en effet à chaque dissident; et toutes sont puisées dans le même arsenal, l'état actuel des choses.

Qu'est-ce donc que cet état actuel des choses! à quel problème donne-t-il naissance? Examinons.

Ce problème est celui que soulève la présence du *pauvre* et du *riche*. Il y a là deux hommes égaux en naissant,

Digitized by Google

égaux en mourant, inégaux en vivant. Pourquoi cette égalité de mort et de naissance, cette inégalité de vie? Mais cette première question que M. de Sismondi ne comprend guère, que beaucoup d'autres négligent, est de tous résolue en définitive d'une façon grossière et ignorante. Hommes de pure liberté, hommes gouvernementaux, tous l'acceptent comme un fait. Il en est ainsi, c'est un fait, disent-ils; accommodons-nous-en. Ce fait ainsi établi, une seconde question s'élève; et c'est alors que l'intervention gouvernementale apparaît aux uns nécessaire, aux autres funeste. Cette seconde question consiste précisément à se demander: Comment vivront entre eux ces deux hommes, le pauvre et le riche?

Ils sont égaux et libres; mais le sort les a dotés de conditions sociales diverses. Laissons-les donc, tout est dit: cette inégalité même est un bienfait: sur le terrain de la vie, le riche et le pauvre vont s'attaquer, se jalouser, s'envier, voilà la société qui naît. Qu'un pouvoir fatal les empêche seulement de s'attaquer dans leur propre corps, dans leur propre vie (car alors tout combat finirait, ainsi que toute société), et ces ennemis furieux s'attaqueront dans la nature: leur haine éveillera donc leur génie; ils trouveront en abondance des armes offensives et défensives dans cette nature, et ces armes sont des richesses; voilà la richesse créée!

Ainsi parlent les uns; les autres reprennent:

A quoi bon les richesses si elles ne sont que la cause excitatrice d'un travail incessant et dur? La richesse n'est pas une arme qui blesse; elle est un fruit qui apaise en nous une douleur, qui éveille en nous une jouissance. Que le riche et le pauvre cessent donc le combat, qu'ils cessent de se jalouser, qu'ils se résignent à leurs sorts divers. Le pain noir du pauvre ne sera-t-il pas plus doux quand ce pauvre sera certain de l'avoir sans haine, sans combat? la jouissance du riche ne sera-t-elle pas plus grande quand ce riche ne se la verra plus disputée?

D'autres reprennent encore:

Laissez la guerre, productrice des richesses, exister entre le pauvre et le riche; mais qu'un pouvoir solide maintienne cette guerre en sa limite naturelle. Que le riche n'exterminе jamais le pauvre; que le pauvre ne dépouille jamais le riche; et que le riche et le pauvre respectent, vénèrent également cette puissance tutélaire qui veille sur leur vie.

Que le gouvernement soit donc une ombre, et rien de plus, disent les premiers; qu'il ait juste assez de puissance pour lever des taxes modérées, administrer la justice d'une façon tolérable, implorer la paix à tout prix.

Que le gouvernement soit puissant et fort, disent les autres: — Qu'il soit constitutionnel comme celui d'Angleterre; — Qu'il soit monarchique et féodal; — Qu'il soit bourgeois; — Qu'il soit populaire; — Qu'il soit dynastique.

En vérité, tous ces discours, toutes ces folies croyances, toutes ces solutions me remettent en mémoire l'antique histoire du tonneau des Danaïdes. Utopistes du jour et du fait actuel, gens d'activité, gens du présent, vous ne résoudrez pas plus ce second problème de l'existence du pauvre et de celle du riche, que les filles de Danaüs ne parvinrent à remplir leurs tonneaux troués de part en part. Vous êtes là, comme elles, condamnés à un supplice éternel, sans fin.

Les riches et les pauvres, comprenez bien ceci, ne veulent point d'un gouvernement imbécile qui ne sait point exaucer les vœux qu'ils forment à chaque heure du jour; ils ne se résoudront jamais également à la tyrannie d'un gouvernement puissant et fort de cette force et de cette puissance que plusieurs d'entre vous conçoivent. La raison bien simple en est que toutes ces sortes de gouvernemens regardent l'existence du riche, l'existence du pauvre comme des existences parfaites, et, voulant les rendre harmoniques l'une à l'autre, essaient de retrancher à l'une, celle du pauvre, l'espérance d'être riche, le droit de l'être; à l'autre, celle du riche, la jouissance de certaines richesses acquises. Or, le riche n'est jamais assez riche, de là ses actes oppresseurs contre le pauvre; or, le pauvre est toujours trop pauvre, de là aussi ses actes hostiles aux riches. Ce n'est point, ainsi que vous avez coutume de le concevoir, parce que l'un est riche, parce que l'autre est pauvre, que le pauvre et le riche sont ennemis, c'est parce que le pauvre est toujours trop pauvre, le riche jamais assez riche. Il ne s'agit donc pas d'amener la paix entre ces deux hommes au moyen de sacrifices mutuels dont profiterait un tiers, le gouvernement; il s'agit de donner satisfaction au désir légitime du riche, au désir légitime du pauvre. Ce n'est pas en pauvre que le pauvre veut être traité, mais en riche, c'est-à-dire en homme; et le riche ne veut pas également être traité en riche, mais en plus riche, c'est-à-dire en homme: car le pauvre et le riche naissent égaux, meurent égaux, et ne voient point la raison de l'inégalité de leur vie.

Ainsi nous sommes ramenés au premier problème: *Pourquoi cette égalité de naissance et de mort et cette inégalité de vie du riche et du pauvre?* Nous sommes ramenés à la théorie philosophique de M. de Sismondi.

Ne comprenant rien à ce fait, ne s'étonnant guère d'ailleurs de ce qu'il existe, mais sentant néanmoins un peu plus sa valeur sociale que tous ses devanciers en économie politique, M. de Sismondi s'occupe de l'explication de ce fait, en exposant naïvement les résultats auxquels il mène infailliblement. C'est un procédé fort commode. De l'ignorance, de la grossièreté, de la pauvreté même du pauvre, M. de Sismondi conclut la nécessité de l'existence de ce pauvre; de même qu'il conclut de l'aisance,... j'allais ajouter comme lui des *manières aimables* et de la *science* du riche, la nécessité de l'existence de ce riche. Or, c'est là toute sa solution du problème.

Quant à nous, nous procéderons différemment, et, voulant montrer à M. de Sismondi qu'il s'est étrangement trompé dans la solution de ce problème de l'inégalité de vie du riche et du pauvre, nous traiterons ici de ce problème à notre manière.

Par là j'entends que nous traiterons ce point en nous permettant encore ici de donner à la science dont nous nous occupons le champ, l'espace, et la langue qui lui convient. Qu'on ne s'étonne point, encore une fois, de nous voir employer des argumens d'une nature métaphysique et historique. La métaphysique et l'histoire sont le champ naturel ou, pour parler plus exactement, la langue de toute science. Quelques uns voudraient ravaler l'économie politique à n'être qu'une sorte d'appendice de la politique, servant à la réglementation des choses matérielles de la société. Mais c'est une erreur. Les sciences sont des sphères qui se pénètrent mutuellement. Chacune considère le seul objet de toute science, la vie, sous un aspect particulier. De là il résulte que, différentes dans leur genre de contemplation, elle ont toutes pourtant pour point de départ et pour champ la vie et le développement de la vie; ce qui fait qu'elles ont toujours et qu'elles ne peuvent pas ne pas avoir un certain air de métaphysique et d'histoire.

Si nous nous bornions à rappeler les différentes transformations que l'humanité a subies, si nous nous bornions à dire qu'elle a passé successivement par divers états, qu'elle a connu successivement l'esclavage, le servage, et qu'elle en est maintenant à la phase du prolétariat, et si nous en concluions que le prolétariat doit disparaître, comme le servage et l'esclavage, nous ne ferions que de l'histoire, et, à l'aide de cette histoire, un peu de prophétie.

De même, si nous nous contentions de remarquer que l'homme est de son essence identique à l'homme, en ce sens que tout homme a indivisiblement les trois faces de notre nature, intelligence, sentiment, sensation, et que nous concluions de là, par un *à priori*, l'égalité humaine

Digitized by Google

et la disparition nécessaire de l'existence du pauvre et du riche, nous ne ferions que de la métaphysique, et, au moyen de la métaphysique, une espèce de prophétie.

Mais si, partant de ce fait de la production, qui suppose à la fois besoin, travail, instrument, et capital, nous montrons que le simple déplacement de ces termes a produit les diverses phases que l'histoire atteste, nous nous trouvons naturellement expliquer l'histoire par notre science et sans sortir de son domaine.

Et de même si, sans autre axiome, nous expliquons, par l'état normal de la production, quel est l'état normal de la nature humaine, il est clair que, sans sortir encore de notre domaine, nous prêtons quelque secours et quelque confirmation aux vérités de la métaphysique. Mais réciproquement, comme l'homme est en partie le moteur, la cause, le théâtre, et le but de la production de la richesse, il est clair que nous ne pouvons pas toucher à ce sujet sans que notre langage emprunte jusqu'à un certain point l'air et la couleur de cette science.

Je pars donc encore cette fois du besoin, et du besoin de l'individu.

La création de la richesse dans son essence est l'acte même de la vie. Le besoin est la source première de la production de la richesse. Ce n'est pas l'argent ou le capital qui est la source première de la création de la richesse, ainsi que le pensait l'ancienne école mercantile; ce n'est pas l'instrument ou la terre, ainsi que le pensait l'école de Quesnay; ce n'est pas le travail, ainsi que le soutenait Adam Smith. Non, c'est le besoin.

Mais nous ne pouvons obtenir satisfaction de notre besoin qu'en allant vers l'objet de notre besoin. La vie dans sa manifestation est toujours à la fois subjective et objective. Qui dit besoin dit un objet du besoin. Or, aller vers l'objet de notre besoin, c'est le travail. Le travail est donc la manifestation du besoin, et, dans la normalité des choses, il n'est que cela. Le travail n'est qu'une autre face du besoin. Pas de besoin satisfait sans travail; en d'autres termes, pas de satisfaction du besoin sans travail; en d'autres termes encore, pas de plaisir, pas de jouissance, sans travail. Besoin, travail, sont donc deux termes qui se répondent, et qui sont, par la volonté du Créateur et par le fait même de l'existence, indivisibles.

On nierait vainement ce point fondamental. Je sais bien que l'ambition de l'homme, par une déviation de sa nature provenant de son ignorance, a été de se soustraire à tout travail, et de remplacer le travail par le plaisir. Mais l'homme même qui s'est le plus dépravé dans cette route a-t-il pu parvenir à supprimer absolument en lui le travail? Je défie qu'on trouve un plaisir qui n'exige pas une fonction laborieuse de notre corps et de quelques uns de nos organes en particulier. Pour manger, il ne suffit pas que d'autres vous aient préparé vos alimens, il faut que vous les preniez et les portiez à votre bouche; et quand on ferait encore cela pour vous, il faut que vous les brisiez avec vos dents, et il faut enfin que vous les digériez. Supprimez toutes ces phases qui sont un travail, et vous supprimez la satisfaction même du besoin. Vous anéantiriez le voluptueux si vous lui supprimiez tout travail.

L'homme ne peut pas plus supprimer en lui le travail qu'il ne peut supprimer le besoin; il peut bien remplacer un travail par un autre travail, ce qui constitue l'échange: mais supprimer le travail, ce serait supprimer la vie.

Que l'homme essaie, en effet, contre la nature des choses, de supprimer en lui le travail, qu'ayant réduit les autres en servitude il veuille sans travail satisfaire tous ses besoins; et voyez ce qui en résulte. De nouveaux besoins viennent continuellement l'assaillir; c'est une hydre en son sein sans cesse renaissante que ce besoin, qu'il satisfait ainsi sans travail. Le travail était le milieu entre le besoin et la satisfaction du besoin, ou plutôt c'était le besoin lui-même occupé de se satisfaire normalement: maintenant ce lien entre le besoin et sa satisfaction a disparu; plus de satisfaction humaine, mais une satisfaction uniquement sensuelle, bientôt suivie de nouveaux besoins. Le besoin, par suite de sa nature, se reproduit donc dans cet être dépravé sous la forme même d'un travail; et vivre, comme on dit, est un travail pour celui qui n'en a pas d'autre.

Donc, dès le premier pas, toute la question du riche par nature et du pauvre par nature se révèle à nous et nous apparaît comme se liant intimement à la morale, à cause de ce fait fondamental de notre nature qui veut que tout homme travaille pour être véritablement homme. Veut-il mieux, en effet, pour l'humanité que tout homme soit dans l'état normal, c'est-à-dire ait un besoin et un travail correspondant à ce besoin, en d'autres termes un droit et un devoir, ou bien que le besoin, le droit, soit le partage de certains hommes, le travail ou le devoir le lot des autres?

L'homme (nous verrons comment tout à l'heure) est parvenu à mettre son droit en lui, son devoir dans les autres; il a gardé le besoin, et a fait du travail le lot d'autrui. Voilà l'injustice qui a régné et qui règne encore aujourd'hui sur la terre. Sanctionner comme nécessaire, permanente, éternelle, la distinction absolue du riche et du pauvre, qui est le fruit de cette injustice, c'est légitimer l'immoralité humaine; c'est condamner éternellement le genre humain à l'immoralité.

Mais c'est l'appauvrir en même temps; car n'est-il pas évident que la plus grande partie du genre humain n'ayant que le travail et non le besoin, n'ayant que le devoir et non le droit, il en résulte que le besoin de la plus grande partie du genre humain n'agit pas comme cause sur la production de la richesse? Et n'est-il pas évident aussi que l'autre portion ayant le besoin et non le travail, le droit et non le devoir, cette seconde portion n'agit pas par un travail bien entendu sur la production de la richesse? Ainsi d'un côté la richesse manque parce qu'il y a des hommes qui ne consomment pas, et d'un autre côté elle manque encore parce qu'il y a des hommes qui ne travaillent pas ou qui ont le droit de ne pas travailler, et s'en font un mérite. C'est perte de tous les côtés.

Comment l'homme est-il parvenu à mettre tout le droit d'un côté et tout le devoir d'un autre? Cela paraît impossible, puisque nous avons dit qu'il est impossible à l'homme de supprimer en lui le travail.

Mais c'est qu'il a remplacé un travail par un autre. Il s'est fait despote, il s'est fait tyran, ce qui est un travail et un grand travail. Il a imaginé de n'avoir que la jouissance, et de faire faire le travail qui prépare cette jouissance par d'autres. Mais alors même il n'a fait que changer de travail; car il lui a fallu asservir ces autres et les tenir en esclavage.

Cette possibilité pour l'homme de changer ainsi le genre de travail qui fait directement à la satisfaction de ses divers besoins en un autre travail qui y va indirectement, est à la fois la cause de tous les progrès et de tous les maux de l'humanité. Elle ouvrait devant le genre humain deux voies, qu'il a continuellement entremêlées et souvent confondues, en les suivant toutes les deux: l'une est la voie de l'échange fondé sur la fraternité; l'autre est la voie de l'échange fondé sur le despotisme. Au lieu de l'échange spontané, reposant sur la variété même du genre humain, et sur les facultés diverses des hommes, il y a eu un échange en quelque sorte monstrueux et anormal. L'homme s'est fait maître pour gouverner les autres hommes; le fort a asservi le faible; le plus intelligent a asservi le moins intelligent; et de là, sous toutes sortes de formes, des maîtres et des esclaves. Le maître a dirigé les travaux de ses esclaves, il en a recueilli le fruit. Mais il lui a fallu la guerre! Que de force, que de génie, que de facultés créatrices de richesses et de bonheur ont été ainsi consumées dans la

guerre ! Que cela ait été nécessaire ce n'est pas la question. Mais cela sera-t-il toujours nécessaire ?

A quoi tiennent ces deux voies que l'humanité a suivies, et pourquoi les a-t-elle suivies toutes les deux ? Pourquoi fatalement a-t-elle cherché l'échange par la violence ? Pourquoi providentiellement a-t-elle poursuivi l'échange par la fraternité ? Ce sont deux questions que nous ne pouvons résoudre qu'après avoir résolu celle-ci : A quoi tient chez l'homme, et d'où dérive la faculté de l'échange ?

Le besoin tout seul, c'est-à-dire le besoin et le travail liés indissolublement et par essence au besoin, ne donneraient pas lieu à l'échange. De même que vous ne pouvez pas respirer ou digérer pour moi, vous ne pouvez en aucune façon, dans l'essence profonde des choses, travailler pour moi ; car mon travail est en rapport avec mon besoin, adéquat à mon besoin, identique avec mon besoin. Mon travail est un acte de ma vie ; c'est un acte de mon besoin, c'est la manifestation de mon besoin, c'est mon besoin. Les hommes en général, et les économistes en particulier, sont à cet égard dans une grande erreur. Ils s'imaginent que l'échange repose uniquement sur des objets, sur des valeurs, comme ils disent. Cela est faux. L'échange, comme nous allons le voir, repose sur tout autre chose.

Le besoin et le travail ne sont pas les deux seules causes de la création de la richesse. Nous ne pouvons obtenir la satisfaction de notre besoin qu'à travers le temps et l'espace. De là les deux autres éléments de la production, l'avance ou capital, et l'instrument. L'avance, c'est le temps ; l'instrument, c'est l'espace.

Je ne m'occupe pas ici du lien intime qui unit le temps à l'espace, lien semblable à celui qui unit le besoin au travail, et qui fait que le temps et l'espace sont pour ainsi dire deux faces différentes d'un même être extérieur à nous, comme le besoin et le travail sont les deux faces de notre être. Je ne peux pas creuser ici ce sujet. Je passe.

Toujours est-il que, indépendamment de notre être représenté par le besoin et le travail, il y a un autre être, différent de nous, qui intervient dans notre rapport avec l'objet de notre besoin : c'est le temps et l'espace. Or le moyen de faire concourir cet autre être à la satisfaction de notre besoin, c'est ce qu'on appelle instrument et capital.

Et ici le même rapport que j'énonce dans leur essence le besoin et le travail, le temps et l'espace, se retrouve entre l'instrument et le capital. L'un ne peut exister sans l'autre. De sorte qu'en supprimant les doubles termes on pourrait dire que la création de la richesse a deux causes, et n'en a que deux, au lieu de dire qu'elle en a quatre, comme nous l'avons dit. Ces deux causes sont le besoin, qui comprend dans son essence le travail, et l'instrument, qui comprend dans son essence le capital.

Cependant il faut faire attention que ce second élément, que l'on nomme instrument et capital, n'est pas du même ordre que le premier que nous avons nommé besoin et travail. Il est sans doute aussi nécessaire ; mais cette nécessité, qui lui est commune avec le premier, ne le constitue pourtant pas du même ordre. Le temps, l'espace, ne sont pas l'homme, mais le lieu où il agit. L'homme, c'est le besoin et le travail ; l'homme est là tout entier. Il agit dans le temps et l'espace, et ne peut agir sans eux : mais enfin c'est lui et lui seul qui agit, c'est lui et lui seul qui crée la richesse.

Si le temps et l'espace ont constitué, dans le développement de l'humanité, un droit (et cela a eu lieu et a encore lieu sous le nom de propriété), c'est parce que derrière ce temps et cet espace se trouvait l'homme, en tant que force, en tant que besoin et travail ; en un mot, c'est parce que ce qui est vraiment le droit, c'est-à-dire le besoin, et ce qui est le seul droit, a donné, par suite d'une convention entre les hommes, force à ce qui n'en avait pas et n'en aura jamais par soi-même, et a fait ainsi participer de sa nature ce qui sans cela n'aurait eu aucun droit pour s'opposer au besoin de l'homme.

Il est évident en effet que le temps et l'espace sont des choses tout-à-fait extérieures à notre nature, et ne sont que le lieu où agit notre nature ; ce ne sont pas des êtres qui aient droit contre nous. Donc par eux-mêmes ils ne peuvent créer un droit, un droit que nous comprenions, puisqu'ils sont d'une nature incommunicable à la nôtre. Ils ne constituent rien autre chose que la fatalité extérieure, que nous devons tendre à détruire par notre science ; ils sont le théâtre des actes de l'humanité, et voilà tout.

L'homme reste donc et restera toujours, relativement à l'homme, représenté, quant à son droit, par son besoin et son travail déterminé par ce besoin même, c'est-à-dire en d'autres termes, par son besoin seul. Et quant au temps et à l'espace, c'est aux hommes à se liguer contre la force oppressive qui est renfermée dans ces deux éléments, et à détruire le mal qui s'y trouve en en faisant au contraire le lieu de plus en plus propice de notre activité. Il faut ouvrir pour ainsi dire aux besoins de tous et de chacun des routes faciles à travers le temps et l'espace, pour conduire chacun de son besoin à la satisfaction de son besoin.

Avoir des besoins et n'avoir ni le temps ni l'espace à sa disposition ; voir l'objet de son besoin, et sentir qu'on ne marche pas vers lui, voilà la peine.

Mais avoir des besoins et avoir le temps et l'espace à sa disposition, voir l'objet de son besoin à quelque distance qu'il soit placé et sentir qu'on marche vers lui, voilà le travail ; et ce n'est pas la peine.

Enfin, avoir des besoins, et, au lieu d'avoir le temps et l'espace à sa disposition pour marcher vers l'objet de son besoin, se voir forcé de s'éloigner de la route où l'on voudrait aller pour en suivre une autre, pour naviguer, à travers ce temps et cet espace, vers ce qui n'est pas notre besoin, voilà un travail anormal qui est vraiment le contraire du travail véritable ; voilà une peine qui est plus que la privation ; c'est l'extrême peine, c'est la douleur, c'est l'esclavage.

Il y a donc deux sortes de travail, le travail que j'appellerai normal et le travail anormal, le travail libre et le travail forcé, le travail que l'on pourrait justement nommer plaisir, et le travail qui mérite le nom de peine.

Et ces deux genres de travail, si divers qu'ils sont vraiment opposés, et que tandis que l'un est avec nous, ou plutôt est nous, l'autre est contre nous, ces deux faces du travail, dis-je, ont leur raison d'être dans le concours ou le non-concours de cet agent de la production que nous appelons temps et espace, ou, en d'autres termes, capital et instrument. Quand cet agent nous est favorable, le travail est le travail libre, le travail de notre besoin, le travail heureux, le travail qui correspond au développement naturel de notre vie. Quand, au contraire, cet agent nous est opposé, le travail devient peine, douleur, et servitude. C'est donc du temps et de l'espace, c'est de l'intervention du capital et de l'instrument dans la création de la richesse, que provient uniquement la cause qui fait que ce qui n'est ni bien ni mal, mais ce qui est en nous et ce qui est nous, le travail, peut se changer soit en bien, soit en mal. Il est évident en effet que si cet être extérieur à nous, qui agit concurremment avec nous dans la production de la richesse, nous prête son concours, le travail, qui est notre fait et qui est l'autre élément de la production répondant à la face de notre besoin, ne sera pas peine pour nous, mais simplement travail ; tandis qu'au contraire si cet être extérieur à nous nous est hostile et élève devant nous une barrière infranchissable, notre travail ne sera plus un travail, mais une peine.

Or c'est l'échange et l'échange seul, je vais le démontrer, qui peut nous procurer cette seconde source de la richesse,

c'est-à-dire qui peut mettre à notre disposition le temps et l'espace. Donc, suivant que l'échange sera facile ou difficile, le travail de l'homme se révèlera par l'une ou par l'autre de ces qualités de bonheur ou de malheur, de peine ou de plaisir.

Les économistes, comme je l'ai déjà remarqué, s'imaginent que l'échange repose sur des choses matérielles, sur des valeurs, et de là leurs théories de la valeur des choses. Illusion! Les choses n'ont de valeur que par notre besoin, et le besoin est toujours individuel. Nous n'échangeons ni des objets ni même notre travail, par la raison toute simple que nous ne pouvons pas échanger nos besoins. Ce que nous échangeons, c'est le temps et l'espace; c'est-à-dire que nous imprimons, par l'action de notre vie, par notre besoin, ou, ce qui revient au même, par notre travail, un certain déplacement dans la position des choses au sein de cet univers, soit relativement au temps, soit relativement à l'espace. Voilà, quant aux autres, à quoi se réduit l'action de notre travail. Nous mettons les choses à la disposition du travail des autres, nous leur passons des instrumens avec lesquels leur besoin créera de la richesse; voilà tout ce que nous pouvons faire pour eux. Mais créer réellement de la richesse pour eux, cela nous est impossible, attendu que la richesse pour eux dépend de leur besoin et de leur travail, c'est-à-dire de la force substantielle qui est en eux.

Ce qui résulte donc de notre travail, quant aux autres, ce n'est pas la richesse même, mais c'est la possibilité de la richesse, quand leur besoin et leur travail, venant à s'appliquer aux instrumens que nous leur présentons, parviendra à en tirer un fruit. L'échange a donc pour but de mettre à la disposition des hommes et de soumettre à leur besoin des instrumens multiples de travail. L'échange n'est que cela; et, pour le dire en passant, l'échange, n'étant que cela, ne légitime en aucune façon l'oisiveté dans les possesseurs de l'instrument ou du capital, conclusion finale des économistes.

Cela étant, l'homme a dit à l'homme : L'objet de mon besoin, et par conséquent de mon travail véritable, est placé à mille lieues de moi. Si vous pouviez le mettre à un pied de distance, je le prendrais sans me déranger, et j'aurais la satisfaction de mon besoin, puisque j'aurais ainsi l'objet de mon travail.

La proposition était équitable à condition que pendant que son semblable ferait ce qu'il demandait, lui-même emploierait le temps à rapprocher, pour le mettre à la disposition de son semblable, quelque autre objet qui conviendrait aux besoins de celui-ci.

L'échange ainsi fait eût été fraternel et fondé sur la justice et l'égalité.

Mais il y avait mille raisons pour que les hommes ne s'entendissent pas d'abord. Aussi l'un ayant refusé son concours à l'autre, celui-ci, le plus fort, le plus actif, le plus adroit, le plus intelligent, non pas le meilleur, s'est courroucé et a repris ainsi : Tu ne le veux pas? Je saurai t'y forcer. Tu ne veux pas me fournir les instrumens de mon besoin, de mon travail; je saurai faire de toi-même un instrument; je mettrai à cela mon travail. J'ai besoin de toi, de ton asservissement; si tu résistes, j'aurai besoin de ton sang.

Et il y a eu un premier genre d'échange forcé, fondé sur la guerre et l'esclavage.

Mais l'homme a en même temps trouvé un autre moyen d'asservir l'homme, et d'opérer cet échange forcé que l'ignorance et la grossièreté originelle du genre humain rendaient nécessaire. Ce second moyen a été l'usurpation et l'accaparement des instrumens de travail que renferme l'univers, moyen que l'homme a perfectionné quand le premier moyen, l'esclavage, lui a manqué. En s'emparant ainsi des instrumens du besoin et du travail, en donnant à la propriété des choses une valeur absolue, il est bien évident en effet qu'il forçait son semblable, à qui le temps et l'espace sont aussi nécessaires qu'à lui-même pour vivre et pour travailler, de se mettre à sa disposition et de lui obéir. C'est ainsi que l'homme s'étant trouvé incapable de mettre à la disposition de l'homme ce second élément de la création des richesses que l'on nomme instrument et capital, a été lui-même transformé en instrument, en capital.

Mais n'y avait-il pas une autre solution du problème? L'asservissement de l'homme par l'homme est-il donc la seule voie ouverte à l'humanité pour accomplir l'échange? Non, il y avait une autre voie, une autre solution.

En face de l'échange par l'asservissement et l'esclavage, il y a l'échange par la volonté libre des contractans et par la fraternité. En face de l'échange forcé, il y a l'échange mutuel.

Nous avons dit que le travail ouvre deux voies devant l'homme. Quand l'homme va à son besoin par le travail, l'homme est libre; quand par le travail il ne va pas à son besoin, l'homme est esclave. Hé bien, de même l'échange ouvre deux voies devant l'homme, et ce sont, en réalité, les deux mêmes voies qui s'ouvrent devant lui par le travail. Si vous travailliez pour moi et que je travaille pour vous, et que cet échange soit le résultat de notre volonté égale et mutuelle, il est bien sûr que nous travaillons tous les deux pour marcher vers notre besoin; il est bien sûr que nous entrons dans la voie du travail libre. Ainsi l'échange mutuel est en correspondance avec le travail libre, qui est la vie normale de l'homme. Au contraire, l'échange forcé correspond au travail forcé, qui est la vie anormale de l'homme.

De là deux droits. Car, comme nous venons de le voir, le droit primitif, c'est-à-dire le besoin, donne lieu à deux routes différentes : l'homme peut marcher à son besoin par la voie de l'échange forcé, ou par la voie de l'échange mutuel. S'il marche à son besoin par la voie de l'échange forcé, il obéit à son besoin et au droit de conservation qui en résulte; mais il n'est pas supérieur à ce besoin que la nature a mis en lui. Que si, au contraire, il s'engage, malgré tous les obstacles, dans la voie pacifique qui conduit à l'échange mutuel et à l'abolition de l'échange forcé, l'homme obéit à un droit supérieur, à un droit idéal, qui certes n'est pas en contradiction avec le droit primitif du besoin, mais qui, tout en étant ce droit éclairé et généralisé, est cependant, pour le moment présent, en contradiction avec ce droit.

Il est bien évident en effet que, pour sentir la parfaite correspondance de ces deux formes de l'échange avec les deux formes du travail, il faut comprendre à la fois dans son cœur et dans sa pensée tous les hommes, c'est-à-dire tous ceux qui ont entre eux des rapports d'échange. Que si, au contraire, vous vous faites partie au lieu de vous faire juge, il est bien clair que, sollicité par cet instinct naturel et légitime qui vous porte au travail libre ou à ce que nous avons nommé travail plaisir, en d'autres termes à la pure satisfaction de vos besoins, et ne trouvant pas dans les autres hommes le concours qui vous serait nécessaire, vous êtes porté à forcer ce concours et à vous le procurer par la violence ou par la ruse.

De là dans l'humanité les bons et les mauvais : ceux qui, surmontant l'égoïsme que la nature a mis en chacun de nous, et transformant, par l'amour et la charité, cet égoïsme, ont poursuivi de toutes façons la réalisation de l'échange pacifique entre les hommes; et ceux qui, obéissant simplement à cet égoïsme, ont voulu se rendre libres uniquement pour l'être, en asservissant leurs semblables. La religion, la politique, n'ont pas eu d'autre but que de faire triompher, suivant les temps, le droit idéal tourné vers l'échange fraternel, et de le donner pour règle au droit naturel qui porte l'homme à la satisfaction de ses besoins et à la conservation de sa vie.

Or, nous avons vu que l'échange par le despotisme, ou l'échange forcé, peut avoir lieu de deux façons, soit en transformant les hommes, au moyen de la servitude, en véritables instrumens, soit en s'emparant des instrumens matériels et de leurs produits, et en réduisant ainsi les autres hommes, qui ont besoin de ces instrumens pour vivre ou travailler, à une obéissance voisine de la servitude. Hé bien, de même l'échange mutuel peut se réaliser de deux façons : il peut être mutuel, mais accompagné de sacrifice; il peut être mutuel sans sacrifice. En effet, l'échange supposant toujours deux parties contractantes, le travail de l'échange peut se confondre avec le travail même du besoin, ou bien il peut ne pas se confondre avec lui. Dans le premier cas, il n'y a pas sacrifice, puisque travailler c'est vivre actuellement; dans le second cas, au contraire, il y a sacrifice, puisque travailler ce n'est pas vivre actuellement. Dans le premier cas, l'homme s'occupe, dans son travail, directement du besoin d'autrui, indirectement de son propre besoin. Dans le second cas, au contraire, ces deux choses se confondent; et, tout en s'occupant directement de son besoin, il résulte d'une harmonie supérieure que l'homme s'occupe directement du besoin des autres. Cette dernière et sublime combinaison qui associe et identifie le travail de l'échange avec le travail du besoin, et fait que l'homme, tout en travaillant pour autrui, travaille pour lui-même, ou réciproquement que, travaillant pour lui-même, il travaille pour autrui, cette combinaison, dis-je, n'est-elle qu'un rêve de notre imagination, ou a-t-elle déjà son germe dans la nature? Ce n'est pas un rêve de notre imagination, car elle a son germe dans la nature. C'est l'échange qui règne là où règne l'amour. C'est l'échange qui règne là où les êtres sont liés mutuellement au point d'être mutuellement les objets mêmes de leur activité réciproque. C'est l'échange de la famille, c'est l'échange du père avec ses enfans, de l'époux et de l'épouse. C'est l'échange entre les amis, quand l'amitié est véritable. L'amour alors détruit le sacrifice; le sacrifice n'existe plus où est l'amour. Mais lors même que l'amour ou la charité, qui est le grand amour de l'homme, ne parviendrait pas à détruire le sacrifice dans les relations de l'échange, ce sacrifice, en devenant volontaire, perdrait son caractère de sacrifice imposé; il cesserait, en devenant un consentement, de ressembler au sacrifice non consenti, au sacrifice non compris, au sacrifice à la fois forcé et involontaire.

Ainsi de même qu'un caractère commun et uniforme était répandu sur les deux premières espèces d'échange que nous avons distinguées, un caractère également commun règne sur les deux autres espèces que nous distinguons maintenant. Le caractère uniforme des deux premières sortes d'échange était la non-liberté, la contrainte; le caractère uniforme des deux autres est la liberté, la spontanéité.

Donc quatre genres d'échange divers existent ou peuvent exister parmi les hommes. D'abord l'échange peut donner lieu à l'échange forcé et à l'échange mutuel. L'échange forcé se subdivise en deux; car il peut être forcé directement ou indirectement; forcé directement, c'est l'échange entre le maître et l'esclave, entre le seigneur et le serf; forcé indirectement, c'est l'échange commercial d'aujourd'hui, tel qu'il existe entre les possesseurs exclusifs des instrumens de travail et les salariés. Quant à l'échange mutuel, il se subdivise également en deux : car il peut être accompagné ou non de sacrifice. Mais son caractère même de mutualité fait que le sacrifice perd pour ainsi dire son aiguillon, puisqu'en nous ce sacrifice est consenti et volontaire, et n'est plus par conséquent une peine, une douleur, un esclavage, mais une peine surmontée, une douleur vaincue, un esclavage où l'on est libre.

Saint-Simon a dit : *L'âge d'or, qu'une aveugle tradition plaçait derrière nous, est devant nous.* C'est là en effet notre foi religieuse. Mais je dirais volontiers, pour répondre à l'idée de Saint-Simon, qu'il y a quatre âges, ainsi que les anciens l'avaient reconnu, mais que l'âge d'or étant, comme l'a dit Saint-Simon, le dernier et non le premier, les trois autres sont destinés à nous y acheminer. Ces quatre âges répondent aux quatre échanges différens entre les hommes que je viens de distinguer. L'âge de fer, le premier de tous, est l'âge de l'échange fondé sur l'asservissement de l'homme par l'homme, l'âge de guerre ouverte et de servitude, l'âge d'ignorance où l'homme, ne se connaissant pas lui-même et ne connaissant pas la nature, a brutalisé son semblable, et s'est ainsi rendu lui-même semblable à la brute, qui n'a que ses appétits et la force pour les satisfaire. Cette première période a sa raison nécessaire et en même temps sa légitimité dans le non-concours des autres hommes et du monde extérieur. Il est bien sûr en effet que si les autres hommes ne veulent pas concourir avec moi, l'échange fraternel ne pourra avoir lieu; le seul échange possible sera l'échange par la violence. Il est bien sûr, de même, que si la nature extérieure ne veut pas concourir avec moi, c'est-à-dire si elle n'est pas mise à ma disposition par la science humaine, le seul fruit que j'en pourrai tirer sera une espèce de dévastation, une sorte d'échange par la violence. « Le » sauvage, dit Montesquieu, abat l'arbre dont il veut avoir » le fruit : c'est l'image du despotisme. » Montesquieu a eu une idée sublime en rapprochant ainsi du despotisme contre l'homme cette espèce de violence brutale faite par le sauvage à la nature : ces deux faits se confondent dans leur essence.

Le second âge, l'âge d'airain, est l'époque de l'échange actuel, de l'échange commercial. Ici encore règne la violence, mais une violence déguisée. L'homme est encore par rapport à l'homme en état permanent de guerre; l'homme est encore l'ennemi de l'homme. Mais ils ont changé les conditions de leur combat. Ils ont l'air d'être en paix lorsqu'au fond ils sont en guerre. Ils ont tourné directement leur lutte contre les choses, et semblent poursuivre de concert leur triomphe sur la nature. Mais au fond, il n'en est pas ainsi, et, n'étant liés ensemble par aucun lien, c'est vraiment encore la guerre qu'ils se font. Voilà où nous en sommes aujourd'hui; nous sommes arrivés à la fin de cette seconde phase de l'échange. Nous sommes encore presque complétement engagés dans ce que nous avons nommé l'échange commercial, échange fondé sur l'accaparement des instrumens de travail dans les mains de quelques uns, échange qui par conséquent est une violence comme était l'échange fondé sur l'esclavage, quoique la violence ici soit moins directe et pour ainsi dire déguisée. Mais l'humanité peut-elle s'arrêter là? Les destinées de l'humanité sont-elles terminées et limitées à cette misérable condition? Ne sont-ce pas là au contraire de simples prémisses et des prolégomènes? Puisque nous avons été jusque-là, n'est-ce pas pour que nous allions plus loin, et que nous pénétrions plus avant dans les profondeurs de l'avenir?

Ici revient ce principe fatal et providentiel à la fois dont nous avons donné, je crois, une suffisante démonstration. L'homme cherche et cherchera toujours à transformer le travail qui ne répond pas directement à son besoin en un travail directement conforme à son besoin; il cherchera toujours, en vertu du droit primitif, le besoin, et par la double voie du droit naturel qui en résulte et du droit idéal qui en résulte également, à transformer le travail peine en travail plaisir. Voilà la loi de l'humanité. Et l'on soutiendrait qu'elle est arrivée à son but final à cet égard, lorsque le travail est encore une peine, une douleur, un supplice, un esclavage, pour la plupart des hommes qui composent nos sociétés, et que le vrai travail, le travail normal, le travail de l'homme affranchi, est le lot d'un si petit nombre! En vérité une telle assertion paraîtrait profondément impie si elle n'était pas ridicule.

Deux autres phases de l'échange s'offrent donc déjà à notre esprit, et nous engagent à les tenter. Le raisonnement nous y conduit, le sentiment nous y entraîne, la nécessité des choses nous y pousse.

Nous avons proclamé par la voix des révolutions l'égalité humaine. Donc l'échange fraternel doit s'ouvrir, et une ère nouvelle doit commencer. Or, trop voisins que nous sommes encore du travail forcé et de l'échange par la violence, nous ne saurions aspirer à cette période heureuse où le travail sera l'exercice même de notre vie, et où l'échange, à force d'être fraternel et parfait, ne sera réellement plus un échange. Croire qu'ignorans et imparfaits comme nous sommes, nous touchons à la perfection de la société, serait une absurdité. C'est là pourtant l'erreur prodigieuse où sont tombés quelques uns des grands penseurs de notre temps, qui, dans leur aspiration louable mais téméraire vers le but final de l'humanité, ont cru qu'il leur était possible, au point où elle en est aujourd'hui, de toucher d'un seul bond à ce but final. C'est l'erreur des systèmes de Fourier, d'Enfantin. Je laisse de côté les autres parties défectueuses de ces systèmes, je ne regarde que le résultat que les auteurs de ces systèmes se sont proposé, et je dis que ce n'est pas là le résultat auquel l'humanité peut aujourd'hui espérer d'atteindre. Ces systèmes prétendent, en effet, supprimer radicalement le sacrifice, et le sacrifice est nécessaire tant que l'humanité ne sera pas arrivée aux dernières limites de sa connaissance, de sa perfection de sentiment, et de sa puissance sur la nature.

Non, nous n'en sommes pas à l'abolition du sacrifice, nous n'en sommes pas à ce point où le travail de l'échange sera la satisfaction même et la satisfaction immédiate du besoin. Nous avons une immense carrière, une carrière indéfinie de perfectionnemens à parcourir pour entrevoir cet âge d'or. C'est le ciel, et nous sommes sur la terre. Ce doit être notre aspiration, ce doit être notre religion; ce ne peut être notre condition actuelle et notre existence. Pour arriver à ce ciel, à cet âge d'or, comme dit Saint-Simon, il faut que le perfectionnement individuel de chacun et de tous soit poussé à ses dernières limites. Ce n'est donc point par la voie des passions affranchies de toute règle et de tout sacrifice, comme on l'a imaginé dans ces systèmes, que nous parviendrons à ce terme des labeurs de l'humanité, à cette consécration finale de ses espérances et de sa foi. Non, c'est par le sacrifice, c'est par la vertu, c'est par la voie que les justes et les forts ont toujours suivie et montrée aux autres. Mais entre ce sacrifice fondé sur notre imperfection et purement volontaire, et le sacrifice imposé comme une fatalité dans les âges précédens, quel rapport y a-t-il? L'un part de nous-mêmes, l'autre est tourné contre nous. L'un est conforme à notre raison et dérive de notre connaissance: l'autre est un mystère ténébreux, un hiéroglyphe inconcevable, qui révolte notre cœur et renverse nos idées. L'un nous montre en Dieu la Providence, l'autre nous fait voir en lui je ne sais quel aveugle Destin. Pour nous élever à l'un nous avons deux ailes, comme pour aller vers Dieu, au dire de Platon, la raison et l'amour: pour obéir à l'autre, il faut briser nos ailes.

Cette condition nouvelle de l'humanité est donc meilleure. Mais non seulement elle est meilleure, je dis qu'elle nous est imposée, je dis qu'elle est nécessaire. L'humanité n'est pas maîtresse de s'arrêter; et quand la phase de l'échange mutuel s'est ouverte pour elle, elle n'est pas libre de se fixer dans la phase de l'échange imposé par la contrainte. Parce que nous ne sommes pas à la limite de notre progrès, en sommes-nous moins arrivés pour cela à un certain point de notre route? Parce que nous ne pouvons être affranchis du travail privation ou du travail peine, irons-nous conserver le travail esclavage? Nous ne sommes pas à l'âge d'or, mais nous avons à marcher vers lui. Et pour cela nous avons à nous perfectionner individuellement et simultanément sous le triple rapport de l'intelligence, du sentiment, et de l'activité. Mais ce perfectionnement doit se faire sous la loi d'égalité. Dès à présent, en effet, nous sentons que notre destinée nous est commune, qu'une invincible solidarité nous réunit. Dès à présent donc nous sommes arrivés à la seconde période de l'humanité, la période où l'égalité succède à l'inégalité, et à la troisième phase de l'échange, c'est-à-dire à l'échange mutuel et volontaire.

Le droit idéal, c'est-à-dire le droit qui nous montre la satisfaction de notre besoin, ou en d'autres termes notre droit, dans l'union parfaite avec les autres hommes, reste donc encore le droit idéal. Loin de s'anéantir, il n'est que révélé de plus en plus. Loin qu'il cesse d'être placé au-dessus de nos têtes et dans l'avenir, il est seulement plus haut et plus éloigné dans l'infinie profondeur de Dieu que les hommes ne l'avaient cru jusqu'ici. L'humanité continue à marcher guidée par l'espérance, la foi, et la charité.

Mais le droit social change en même temps; il avance pour ainsi dire d'un cran. La violence doit cesser; et puisque nous contemplons idéalement un horizon nouveau, c'est que déjà nos pieds foulent un sol différent de celui que foulaient nos pères. Le droit social nouveau, le nouveau droit politique part donc de l'égalité humaine, et a pour but de la réaliser. La fraternité prêchée par le Christianisme, mais non introduite par lui dans le droit, prend possession du droit, et descend pour ainsi dire du ciel sur la terre. L'homme ne réclame plus la fraternité comme une grâce, mais comme un droit.

Ainsi nous apparaît la loi qui a fait passer l'humanité jusqu'ici par des phases diverses; et nous pouvons renfermer cette loi dans une seule formule. Voici cette formule. Notre besoin ou notre travail est la relation qui s'établit entre notre être et les êtres extérieurs à nous. Si donc les êtres extérieurs à nous concourent volontairement, et sans que nous soyons forcés de leur arracher ou de leur extorquer ce concours, à la satisfaction de notre besoin, alors le travail pour nous n'est pas une peine, mais l'exercice naturel de notre vie. Mais si au contraire ce concours n'a pas lieu, alors le travail est une peine. De là la dualité: deux sortes de travail. Or l'homme a toujours cherché à remplacer en lui une de ces deux espèces de travail par l'autre; il a naturellement tendu à obéir à son besoin, et, rencontrant devant lui des obstacles de toute espèce, il a employé, pour les vaincre, la violence et la guerre; mais il a employé aussi la paix et l'union. De là encore la dualité: deux sortes d'échange. Créer de plus en plus par l'échange le travail où concourent les êtres extérieurs à nous, et par conséquent où notre être n'est pas intéressé en tant que peine, mais seulement en tant que travail, travail normal, travail plaisir, travail de l'homme libre et affranchi en un mot, voilà le but qu'a suivi à travers l'histoire le développement de l'humanité.

C'est donc, en définitive, contre le non-concours des autres hommes et de la nature, et non pas directement contre les hommes et la nature, que l'homme a lutté jusqu'ici *per fas et nefas*. Cette justification de l'humanité, sans légitimer ses erreurs, montre assez vers quel but épuré elle s'avance aujourd'hui.

Les deux droits, c'est-à-dire le droit réel et primitif partant du besoin et identique avec le besoin, et le droit idéal et supérieur qui prend sa source dans le besoin combiné avec la fraternité humaine, ont servi à l'homme simultanément de boussole et de fanal dans cette route de ténèbres et de lumière où Dieu lui a ordonné de marcher. Mais toujours, à la lueur de ces deux droits, il s'est avancé de plus en plus vers le travail que nous appelons libre, vers l'échange que nous appelons fraternel.

Jetons maintenant un coup d'œil *à posteriori* sur l'his-

Digitized by Google

toire. Il me semble qu'il ne nous sera pas difficile d'expliquer pourquoi l'homme libre et l'esclave, le seigneur et le serf, le maître et l'ouvrier, ou plus exactement le riche et le pauvre, ont tour-à-tour existé et constitué des civilisations différentes.

Au fond, le devoir et le droit, nous l'avons dit, sont une seule et même chose; pourquoi nous étonnerions-nous donc que l'homme, aux premières heures de sa naissance, n'ait eu lui ressenti d'abord qu'une seule notion, celle de la *vie*, qui comprend en elle le besoin et le travail, le droit et le devoir? Nul acte de sa part ne pouvait à cette époque être coupable, toutes ses actions au contraire étaient légitimes: l'enfant, tout aveugle qu'il soit, est innocent et pur.

Mais le concours volontaire de ce qui est lui extérieur manque à l'homme à cet âge; et cela seul introduit pour cet homme, en ses actions, en sa vie, la dualité. Certaines de ses actions produisent ce concours des êtres extérieurs, soit des autres hommes, soit de la nature; d'autres, au contraire, rencontrent des obstacles ou en créent: l'idée du mal, l'idée du bien, la notion du devoir, la notion du droit, pénètrent donc dans l'intelligence de l'homme adolescent.

Le droit, c'est le besoin; le devoir, c'est le moyen de satisfaire ce besoin. Tout moyen qui mène à la réalisation du droit est légitime, est bon, est juste; toute action, au contraire, qui nie ou ajourne cette réalisation du droit est illégitime, mauvaise, injuste. Tel est l'état de l'homme adolescent.

L'adolescence vient de bonne heure, et dure long-temps. Par suite donc du non-concours des êtres extérieurs, soit hommes, soit nature, l'homme a eu la notion de la *guerre*, l'idée de l'*ennemi*. C'est là le grand moyen, le grand devoir que l'homme s'est mis à pratiquer sans remords, avec plaisir et joie. Là le drame était non seulement nécessaire, mais attachant, plein de péripéties: il était poétique.

Bientôt la guerre modifia le droit et le devoir. Le droit devint tout entier celui de faire la guerre, le devoir provenant du besoin cessa pour le guerrier, et se trouva presque tout entier relégué dans le vaincu. L'homme donc en quelque sorte se dédoubla. Il y eut l'homme libre, le guerrier, en qui résidait tout entier le droit, le besoin; mais à côté de cet homme se trouva l'esclave, courbant sous le poids du devoir.

Cette solution première parut dernière à l'homme adolescent, et il la pratiqua hardiment, grandement, durant le règne de la civilisation grecque. Mais qu'arriva-t-il? L'humanité se perfectionna dans cette période. L'esclavage complet des uns permit aux autres de cultiver leur intelligence. Les sciences se créèrent. L'homme apprit à connaître la nature et à se connaître lui-même. Après des hommes comme Orphée et Minos, il vint des hommes comme Pythagore, Socrate, et Platon. Il en vint comme Aristote et comme Archimède. Et ces hommes, en étendant la connaissance humaine, préparèrent la voie à d'autres hommes tels que Jésus et S. Paul. Un nouveau droit, donc, un droit supérieur au droit de besoin et de conservation, un droit idéal, qui pourtant dérive de l'autre quoiqu'il lui soit supérieur, se montra aux hommes et se fonda au milieu d'eux. Ce droit idéal, c'est celui qui indique à l'homme la satisfaction de son droit primitif, c'est-à-dire du besoin, dans l'union avec les autres hommes, dans la fraternité, dans l'égalité. L'échange fondé sur la fraternité est la base de cet autre droit. Le besoin engendrait simplement le droit. Mais de là, comme nous l'avons vu, deux routes: le travail volontaire et libre, et le travail forcé. L'homme, éclairé par la science et par le sentiment, comprit que l'une de ces routes était mauvaise, et que l'autre était bonne. L'humanité ne put pas suivre tout d'abord, dans leur élan sublime, ceux qui lui enseignèrent la bonne voie, et souvent elle les persécuta; mais elle les suivit pourtant, et s'engagea dans l'avenir sur la foi de leurs idées.

J'ai pris pour exemple la civilisation gréco-romaine et la naissance de notre monde occidental. J'ai laissé de côté l'antique Orient, sur lequel nos notions historiques sont moins certaines et moins à l'usage de tous. Il me suffit en effet de ce passage bien connu de l'âge homérique à l'âge chrétien pour prouver ma thèse. L'homme dans notre Occident n'a-t-il pas commencé comme je dis, et n'a-t-il pas continué comme je dis aussi? Donc l'histoire confirme la science, en nous montrant comment s'est créée naturellement et par suite du besoin, c'est-à-dire du droit primitif et absolu de l'individu, la grande dualité du bien et du mal, et comment se sont ouvertes pour nos pères les deux routes qui conduisent soit au bien soit au mal, c'est-à-dire les deux voies de l'échange fondé sur l'accord, le consentement, la fraternité, et de l'échange fondé sur le despotisme, la violence, la guerre.

Quant à la succession en Occident de l'esclavage, du servage, et du prolétariat, on peut en donner, au moyen de la science économique, une de ces démonstrations évidentes et d'une rigueur qu'on appelle mathématique, parce que cette rigueur tient à la nature et à l'essence des choses.

Nous avons vu en effet que quatre élémens concourent indivisiblement à la création de la richesse: besoin, travail, instrument, et capital. Réunissez ces quatre élémens, comme nous disons que l'avenir les réunira, et vous avez la socialisation des instrumens de travail en vue des besoins de tous. C'est-à-dire que vous entrez dans la seconde phase de l'humanité, dans la phase de l'égalité. Mais si, au lieu de les réunir, vous les séparez, si vous morcelez ainsi l'instrument un qui produit la richesse au sein des nations, vous créez par-là l'inégalité, et vous êtes dans la première phase du genre humain. Or il est aisé de voir que, par la simple permutation des termes de ce morcellement, on produit à volonté l'esclavage, le servage, ou le prolétariat.

Mettez tout d'un côté et rien de l'autre, vous avez l'*esclavage*. Que le besoin, le travail, l'instrument, et le capital, c'est-à-dire toutes les sources de la richesse, appartiennent aux uns, et que les autres n'aient droit à rien; et vous avez, dis-je, cette première période ou âge humain qu'on nomme époque de l'esclavage. En effet l'esclave n'était propriétaire de rien: son besoin ne lui donnait aucun droit, son travail n'était pas à lui; le moyen de ce travail, l'instrument, ni le fruit de ce travail, l'avance ou le capital, qui à son tour est également instrument, ne lui appartenaient; tout cela était à son maître.

Affranchissez maintenant dans l'esclave un des élémens de la production; donnez quelque chose à cet être que vous avez d'abord dépouillé de tout; remettez-lui au moins son corps, c'est-à-dire la disposition de son travail. Vous avez le *servage*, au lieu de l'esclavage. Le serf possède, à titre de droit concédé, un des élémens de la richesse; l'esclave n'en avait aucun. L'affranchissement pratiqué chez les Romains avait commencé à produire le servage sur de très grandes proportions, lorsque vinrent les Barbares. Les Barbares, c'était encore la guerre, c'était encore l'esclavage, mais tourné en sens contraire, c'est-à-dire tourné contre les anciens maîtres. Tout ce que ceux-ci avaient acquis de science et de supériorité en tout genre dut donc être employé à lutter contre l'esclavage et à en amoindrir les effets. C'est ainsi que la vieille civilisation romaine, frappée de terreur, s'inclina devant le droit idéal, qui prit alors le nom de Christianisme; c'est ainsi que l'Eglise, qui avait été l'œuvre de quelques esclaves, et qui avait servi de refuge à leur espérance, devint aussi le refuge des descendans de leurs maîtres. Dans ce conflit la terre demeura aux Barbares. Mais les esclaves, vainqueurs par les Barbares, vainqueurs par les Chrétiens, avaient conquis le droit. Le droit ne fut donc plus tout d'un côté et le devoir tout d'un autre. Il y eut partage. Les sources de la richesse furent partagées, très inégalement sans doute, mais par-

Digitized by Google

tagées entre les hommes. L'inégalité commença donc à décroître.

Mais cette concession à l'esclave d'un des élémens de la richesse entraîne une révolution à sa suite. Tel est en effet le lien intime et la correspondance mystérieuse des élémens créateurs de la richesse entre eux, qu'ils s'attirent nécessairement, et que l'un ne peut exister sans les autres, du moins à un certain degré. Le serf ne peut avoir la disposition de son corps, de son travail, sans avoir par là même un certain droit sur le fruit de ce travail, et même sur l'instrument de ce travail. Le voilà donc qui subrepticement prend possession de l'instrument et du capital. Laissez-le faire, tandis que ses nobles maîtres prennent leurs ébats ou se disputent entre eux son labeur, et il viendra lui-même un jour demander, sa rançon à la main, que son droit à la possession de l'instrument et du capital soit reconnu. Le premier droit reconnu à l'esclave amenait donc nécessairement à sa suite un droit nouveau.

Ce nouveau droit fut encore reconnu en effet : c'est l'époque des affranchissemens du moyen âge, précédés de tant de terribles insurrections. Mais ce droit fut reconnu sous condition. Or remarquez sous quelle condition. L'affranchissement eut lieu sous la réserve des redevances et des droits féodaux. Ce fut là la loi générale et la formule même de l'affranchissement. Le vilain et le serf devint à la vérité propriétaire, non seulement de son corps, mais de sa terre; mais ce fut à la condition d'une redevance, d'une infeodation. *Nulle terre sans seigneur*, tel fut l'axiome de la féodalité organisée, jusqu'au triomphe de la monarchie, qui, absorbant elle-même la féodalité, tendit à ne reconnaître qu'un seul seigneur et des sujets égaux en cette qualité devant elle. Qu'est-ce donc à dire, et que signifie cette redevance, condition de l'affranchissement? Cette redevance ne voyez-vous pas ce qu'elle signifie? C'est l'avance, c'est le capital, que les maîtres conservèrent de leur côté en concédant l'instrument. L'affranchissement des serfs au moyen âge fut la remise au serf de l'instrument sans le capital. Cette remise de l'instrument sans le capital est en elle-même purement illusoire. Nous avons vu, en effet, qu'avance et instrument, c'est au fond la même chose, que ce ne sont que deux faces diverses de cet obstacle à la création de la richesse, placé hors de nous, que l'on appelle temps et espace. En se réservant donc le capital, les seigneurs se réservaient implicitement l'instrument; ils restaient ainsi maîtres de l'instrument et du capital; le servage ne cessait pas. Néanmoins qu'arriva-t-il? A force de privations, à force de combats aussi, et aidés par les progrès que font les sciences, un certain nombre de serfs parvinrent à tirer de l'instrument non seulement de quoi payer cette redevance qu'on leur avait imposée, mais de quoi se constituer à leur tour un capital. Mais ils n'y parvinrent qu'avec le concours d'une immense quantité de leurs frères, qui, eux, n'y parvinrent pas.

C'est ainsi que les serfs ont renversé les nobles. Ce fut un rude combat, un laborieux exercice, que cette lutte de plusieurs siècles où les serfs, ayant fait reconnaître leur droit nominal à l'instrument, conquirent en effet la propriété tout entière, et réunirent en leur personne les quatre élémens de la production de la richesse, besoin, travail, instrument, et capital. C'est ce qu'on nomme la formation de la bourgeoisie, c'est l'ère de la monarchie, c'est l'abolition de la noblesse. Mais au fond qu'y a-t-il de changé relativement à l'égalité humaine? D'autres seigneurs sont venus, d'autres serfs sont venus, et voilà tout. C'était un équilibre instable que celui où d'un côté se trouverait le capital et de l'autre l'instrument. Ceux qui s'étaient réservé le capital ont été vaincus. Mais leurs vainqueurs ont introduit à leur tour dans le monde une inégalité monstrueuse, en sens contraire de la première. Car voilà le serf, le travailleur, devenu maître du travail, de l'instrument, et du capital : ne voyez-vous pas que le voilà devenu seigneur à son tour, que le voilà seigneur et maître? Vous n'avez donc fait que substituer une noblesse à une autre, la noblesse de l'argent à la noblesse conquérante, l'empire de l'or à l'empire des armes. Au lieu d'un Montmorency, vous avez un Rotschild!

Mais, dira-t-on, qui empêche les autres serfs de s'émanciper, comme ont fait quelques-uns? Chimère, absurdité, qu'une pareille supposition! Est-ce que le résultat même de cette inégalité et de cet esclavage n'est pas, comme nous l'avons démontré, de restreindre et de limiter la richesse, puisque le besoin de tous n'intervient point et n'agit point sur la production? Donc l'unique résultat d'une pareille organisation est d'élever une couche d'hommes à la place d'une autre couche, et de laisser au-dessous une couche inférieure de véritables serfs non émancipés. La proportion actuelle de ces serfs non émancipés, pour qui le droit à la propriété des instrumens de travail n'est que nominale, et chez qui cette propriété n'est que précaire et momentanée, est immense; et il est aisé de prouver qu'avec les conditions actuelles de la richesse, elle ne tend jamais à diminuer, mais plutôt à augmenter. (Voyez Concurrence, Consommation, Echange, Economie politique.)

En résumé donc, l'esclavage a été la négation de tout droit aux sources productives de la richesse dans l'esclave. Le servage a été la concession faite à l'esclave d'une de ces sources, le travail. Mais cette concession était illusoire sans les autres élémens qui concourent à la production en même temps que le travail. Le prolétariat, qui a succédé au servage, a été caractérisé à son tour par la concession faite au serf de la propriété de l'instrument. Mais cette propriété étant également illusoire tant qu'elle n'est pas accompagnée de celle du capital, il est arrivé de là que quelques uns se sont émancipés, ou que quelques uns peuvent s'émanciper (ce qui revient au même), en réunissant capital et instrument, mais que le plus grand nombre reste avec un droit purement nominal.

De même donc que le serf était encore esclave, le prolétaire est encore serf. Sous d'autres noms et avec d'autres formes, nous vivons encore au sein non seulement de la féodalité, mais de la servitude.

Donc ces concessions successives n'ont eu lieu que pour qu'une concession nouvelle, c'est-à-dire un progrès nouveau, ait lieu, qui réunisse travail, instrument, capital, sous l'influence puissante des besoins de tous.

C'est la socialisation des instrumens de travail qui est ce progrès.

Donc tous les progrès antérieurement accomplis ne l'ont été qu'en vue de ce progrès nouveau à accomplir. Le servage n'était pas un progrès absolu en lui-même, il n'était un progrès qu'en vue de l'avenir, il avait pour cause finale le prolétariat; et de même le prolétariat n'est pas un progrès absolu en lui-même, il n'est un progrès sur le servage que parce qu'il a pour cause finale la socialisation des instrumens de travail?

Voilà l'histoire; nous venons de la résumer. Que prouve-t-elle? Que nous avons parcouru les trois phases nécessaires de la période de l'inégalité : voilà ce qu'elle prouve. Mais après l'échange fondé sur la violence, il y a l'échange fondé sur la fraternité; après la période de l'inégalité vient la période de l'égalité; après la guerre vient l'association. La course du genre humain n'est donc pas terminée. L'échange mutuel, l'échange libre, n'existe encore aujourd'hui que parmi un petit nombre d'hommes, les riches, et il est par là même infiniment borné. Qu'est-ce à dire? Ne peut-il pas exister parmi un plus grand nombre, et finalement parmi tous les hommes?

L'existence du pauvre par nature et du riche par nature tient donc uniquement à l'ignorance et à l'immoralité relative de l'espèce humaine.

Pendant que durait l'esclavage, l'idée qui devait l'abolir se préparait et se mûrissait. Pendant que durait le servage, l'idée qui devait l'abolir se préparait également et se mûrissait. Qui oserait dire que pendant l'âge du prolétariat ne s'est pas préparée, depuis plusieurs siècles, une idée nouvelle, un sentiment nouveau de la vie, un nouveau besoin de l'homme. Donc à son tour cette science nouvelle, cette moralité nouvelle, ce sentiment nouveau de la vie, produira une organisation nouvelle.

L'idée nouvelle qui a germé et mûri depuis plusieurs siècles, au sein du prolétariat, a deux noms qui se correspondent; elle s'appelle égalité, elle s'appelle unité.

Reconnaissons l'existence de cette loi divine : l'*unité*. Il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un seul monde physique, la terre; qu'un seul monde humain, l'humanité; qu'un seul être humain, l'homme. Dans l'entendement de cet homme, la religion, la science de Dieu, étant absente ou imparfaite, la dualité a aussitôt paru : dans Dieu, sous la forme du bien et du mal; dans la terre, sous la forme de continens, d'îles, de bassins; dans l'humanité, sous la forme de nations, de tribus; dans l'homme, sous la forme de libre et d'esclave. Mais toutes ces formes, pratiquées, usées, amènent dans l'entendement de l'homme une perfection de plus en plus grande de la religion; toutes préparent l'unité; partant de l'unité, toutes convergent vers elle. La dualité n'est qu'un moyen dont se sert l'unité pour arriver enfin à se manifester, à briller de toute sa gloire dans Dieu, dans l'homme, dans le monde physique, dans le monde humanitaire.

Loin qu'il soit de l'essence de la société humaine d'être composée de deux êtres égaux de naissance, égaux de mort, inégaux de vie, le *libre* et l'*esclave*, le *riche* et le *pauvre*, ainsi que le vulgaire a coutume de le dire, ainsi que le pose en principe M. de Sismondi, la société humaine a, au contraire, toujours tendu à se constituer sur l'unité; et toutes ces dualités d'*esclave* et de *libre*, de *maître* et de *serviteur*, de *seigneur* et de *serf*, de *roi* et de *sujet*, de *riche* et de *pauvre*, de *nations* séparées, distinctes, sont autant d'essais successifs et progressifs qui attestent en l'homme l'ignorance native, et le triomphe en lui de plus en plus certain de la science.

Jamais la société n'a pu se constituer d'une manière définitive sur la dualité, et de nos jours on l'essaierait en vain. Toutes les nations dont nous parlent l'histoire, toutes celles qui existent, n'ont été, ne sont, que parce qu'elles avaient su ou qu'elles savent se constituer un faux semblant d'unité à l'aide du gouvernement.

De la dualité ne concluons donc pas à la dualité, mais à l'unité; et si nous recherchons la loi de cette dualité, voyons-la dans l'unité qu'elle doit infailliblement produire. Il y a des pauvres, il y a des riches; ne disons pas comme le vulgaire : Il y aura des riches, il y aura des pauvres. Autrement comment pourrions-nous nous concevoir le droit de dire : Il y a eu des libres, il y a eu des esclaves? Il y a des riches, il y a des pauvres, c'est parce qu'il y a eu des esclaves et des libres, mais c'est aussi parce qu'il y aura des égaux.

L'impossibilité d'une organisation durable de la société humaine sur la base de l'inégalité se trouve être suffisamment attestée par la disparition successive des esclaves et des libres, des serfs et des seigneurs; cette même disparition des seigneurs et des serfs, des libres et des esclaves, atteste d'une façon également suffisante la disparition future des pauvres et des riches, la possibilité et la nécessité d'une organisation nouvelle de la société humaine sur le principe unique et absolu de l'égalité.

C'est ainsi que la théorie économique de M. de Sismondi croule de fond en comble; c'est ainsi que nous démontrons qu'il a méconnu la valeur véritable, le véritable caractère du gouvernement, dont il s'est fait le défenseur en économie politique. (Voyez Egalité.)

§ 8.

Fausseté de la méthode scientifique proclamée par Say.

Pour compléter d'une façon profitable cette ruine d'Adam Smith et de son école, il ne nous reste plus qu'à traiter la question de la méthode en vertu de laquelle les économistes de cette école se sont crus durant cinquante ans les possesseurs réels de la science.

J.-B. Say nous fournit l'occasion de ce paragraphe. Tout son système peut et doit se résumer dans cette simple proposition : *L'économie politique, afin de ne pas s'égarer en de vaines et funestes recherches, ne s'occupe que de remonter des faits les plus constamment observés à la connaissance des lois générales qui régissent ces faits.* Or, cette proposition, qui paraît au premier coup d'œil irréprochable, se trouve être synonyme de celle-ci : *Les phénomènes économiques étant constatés, c'est-à-dire décrits dans leurs plus petits détails, on se trouve immédiatement en demeure de connaître les lois générales qui les régissent.* J.-B. Say comprend et pratique ainsi la science, et depuis lui tous les économistes l'ont ainsi comprise et pratiquée.

Nous avons montré dans le courant de cet article, à propos d'Adam Smith, que cette méthode des économistes n'est qu'un emprunt fait à la méthode philosophique ou plutôt anti-philosophique de l'école écossaise, dont Smith était sorti. La méthode d'observation pure, la méthode purement objective et expérimentale, primitivement empruntée aux naturalistes, et transportée au dix-huitième siècle dans les sciences dont l'homme est le sujet, dans les sciences psychologiques et morales, où elle a pour effet immédiat de paralyser, de détruire en nous toute activité, toute foi, tout enthousiasme, toute vertu, a été si bien combattue dans plusieurs articles de ce Dictionnaire (voyez en particulier Eclectisme), qu'il semble d'abord fort inutile que nous revenions sur ce sujet. Néanmoins on ne saurait apporter trop de preuves lorsqu'il s'agit de la méthode philosophique. Les vérités d'ailleurs prennent des aspects divers, et pénètrent différemment dans les esprits, suivant les points de vue différens sous lesquels on les considère. La méthode écossaise a peut-être dû en grande partie sa réputation et sa vogue à l'application qui en fut faite par l'économie politique. Ne pouvons-nous pas réciproquement, au nom même de cette dernière science, prêter appui à la philosophie nouvelle qui commence aujourd'hui à s'établir?

Essayons; et sans réfuter directement ce qui n'en vaut pas la peine, tâchons d'inspirer le goût de la vraie méthode; poussons les esprits jeunes qui tenteront l'étude de l'économie politique dans des voies nouvelles. Montrons-leur une autre science à conquérir que celle qu'on leur a faite sous ce nom, et une autre méthode à pratiquer.

Suivant notre habitude, nous irons encore cette fois chercher notre point de départ dans le besoin, cette porte de toute l'économie politique. Nous montrerons que du besoin naît dans l'humanité un progrès incessant, et que par conséquent il n'y a de science que celle qui reconnaît et explique la mutabilité des choses; que la science, il est vrai, rend compte du présent, mais qu'elle ne se modèle pas d'après le présent; qu'elle est supérieure au présent, précisément parce qu'elle est la science, et parce qu'étant la science elle embrasse à la fois le passé, le présent, l'avenir, conformément à cette admirable et jamais assez répétée pensée de Leibnitz : *Le présent, engendré du passé, est gros de l'avenir.* La vraie méthode, par conséquent, est celle qui mène à cette vraie science; la vraie méthode est celle qui étudie les phénomènes du présent dans la vue de remonter à leur cause, et qui les étudie d'une façon assez complète pour y parvenir. C'est uniquement sur ce point que porteront les considérations auxquelles nous allons nous livrer.

Avant que l'homme vint sur la terre, la même loi du besoin, la même loi de la vie avait fait progresser d'innombrables êtres. Mais que nous importent, pour notre sujet, les créations cosmiques antérieures à l'homme?... Enfin l'homme apparaît, et devant cet être nouveau les anciens êtres de la nature sont tour à tour livrés et jugés. C'est la sensation qui les livre, c'est la sensation qui les juge. Mais, jeté pour la première fois au milieu de ce monde des êtres, qui tous projettent au loin dans l'espace leurs manifestations diverses, l'homme se trouve d'abord ébloui devant ces manifestations; et, bien qu'il soit sous leur empire, peu d'entre elles sont réellement distinguées par lui. Ainsi la lumière trop vive nous empêche de voir; ainsi devant l'éclat du soleil disparaît l'éclat inférieur des étoiles.

Il est des êtres dont les manifestations reçues, puis senties, puis jugées, ont la puissance de nous faire sortir à leur égard de cette inertie nécessaire où, par suite de notre nature et de leur propre nature, nous nous trouvons plongés; il est des êtres qui font éclore en nous le désir, le besoin.

Il en est d'autres, au contraire, dont les manifestations nous laissent constamment dans l'inertie et l'indifférence, ne font éclore en nous ni désir, ni besoin.

Parmi les êtres dont les manifestations produisent en nous le désir, le besoin, les uns enfantent un désir de joie, d'attrait, de plaisir; les autres un désir de les fuir, ou ce qu'on pourrait appeler un besoin de terreur, de peine, de répulsion.

Ainsi, à l'origine, voici ce qui a lieu:

1° L'immense majorité des êtres sont pour nous comme s'ils n'existaient pas, éclipsés qu'ils sont par les êtres qui en nous produisent le désir, produisent le besoin.

2° Ces derniers occupent toute la scène, et la sensation les distingue en bons et en mauvais.

3° Le mode prédominant de l'existence humaine est celui qui correspond à ce règne des êtres bons et des êtres mauvais, c'est le mode de l'activité: quant à l'autre mode de l'existence humaine, celui de la réflexion, il se trouve pour ainsi dire atrophié, les êtres qui le produisent, ainsi que nous le dirons à l'heure, n'étant point encore apparens pour l'homme.

4° Ignorant l'existence de ces derniers, et ne connaissant encore que les premiers, l'homme se trouve donc sous l'empire absolu de la croyance aux deux principes, le bien et le mal.

Mais l'homme restera-t-il éternellement victime de ce grossier phénomène de sensations perdues dans l'éclat de quelques autres? Toujours en lui la manifestation qui entraîne à sa suite un désir, un besoin, lui fera-t-elle nier la manifestation qui le laisse rêveur, sans besoin, sans désir? Aura-t-il donc toujours en l'âme un besoin imposé, un désir comparable à une peine? Son désir supérieur ne sera-t-il jamais d'être précisément à l'abri du désir, à l'abri du besoin? Au delà des êtres immédiatement bons, au delà des êtres immédiatement mauvais, ses yeux, ses oreilles, ses sens enfin, n'apercevront-ils point la présence de cette multitude infinie d'êtres qui ne provoquent en lui ni besoin, ni désir, mais dont les manifestations éclipsées n'en sont pourtant pas moins offertes à ses sens?

Et ces êtres dont l'existence lui échappe ou lui apparaît confuse, inutile, n'ont-ils donc aucun rapport, aucun lien, avec les êtres bons et mauvais, source en lui de besoins, de désirs? La proie qu'il poursuit ne se nourrit-elle pas de l'herbe qu'il foule inaperçue sous ses pieds? L'être mauvais qu'il fuit ne recherche-t-il pas des lieux où croissent ignorés de lui certains êtres salutaires?

Et le mode de son existence où la sensation ne se résout pas pour lui en besoin, en désir, n'a-t-il donc aucun rapport avec cet autre mode de sa propre existence où la sensation, au contraire, produit en lui le désir, le besoin? L'acte que ce besoin, que ce désir engendre, n'a-t-il point précisément à s'inspirer des enseignemens féconds de ce mode d'existence latent en lui, oublié, dédaigné?

Que l'homme donc vive un instant de la vie animale; que sa tête ne se lève jamais vers les cieux; qu'elle soit toujours endormie, ou toujours occupée, à travers les profondeurs des forêts, à démêler les sons qui viennent lui révéler ou l'ennemi ou la proie; qu'il s'appuie et se traîne sur son corps, comme cette proie; que la face de Dieu lui soit voilée presque entière; qu'il y voie le bien et le mal: qu'importe! toutes ces choses sont autant de voies mystérieuses qui fatalement le conduiront tôt ou tard à ce règne de Dieu qui lui fut promis. Quoi qu'il pense et qu'il fasse, toujours l'homme atteindra les hautes destinées réservées à sa nature: jamais dans sa route commencée il ne rencontrera d'obstacles insurmontables; les pierres mêmes que dans son ignorance il y aura roulées lui serviront puissamment.

D'abord victime du fait de sa naissance, il marchera dans sa voie lentement, péniblement. A l'aide de ses bras, de sa force, il luttera contre les bêtes sauvages, il conquerra sa proie; le principe de ses actions sera précisément cette sensation unique qui ne lui révèle des êtres que les êtres bons ou mauvais, et de longs jours s'écouleront ainsi. Mais peu à peu, au sein de cette lutte violente contre la nature, s'éveillera en lui un principe supérieur qui, dominant ses actions, les modifiera; et ce principe sera précisément cette réflexion qui a pour objets les êtres jusqu'alors cachés, oubliés, perdus pour lui. L'homme jusque là était encore, quant à sa vie subjective, dans l'Unité. La Dualité sans doute avait déjà apparu en lui, comme en tout être créé; mais elle n'était encore chez lui qu'objective, extérieure; elle n'avait pas pénétré dans son être, elle n'avait pas atteint le moi. L'homme, avec un germe différent, ressemblait encore à l'animal. Mais voici la dualité morale qui vient dans l'homme; car voici qu'il y a deux hommes dans l'homme: il y a l'homme de la sensation, et l'homme de la réflexion; l'homme du présent, et l'homme de l'avenir. En effet, penser aux êtres dont nous n'avons pas actuellement besoin, c'est sentir que nous en avons virtuellement besoin; c'est donc avoir le pressentiment de l'avenir; c'est donc sentir un idéal supérieur au présent. Quelle révolution dans l'homme! Par le simple fait de l'extension progressive de la manifestation en lui du monde extérieur, voilà la dualité dans l'homme, voilà le bien et le mal moral: l'avenir élève sa bannière contre le présent; la réflexion lutte contre la sensation, l'idéal contre le fait. Que va-t-il arriver? Dans cette période de son existence, l'homme sera malheureux, il souffrira étrangement; car la lutte, non encore apaisée pour lui au sein de la nature, sera portée jusqu'en lui, et le vaincu sera une partie de lui-même, sera lui-même! Par sa sensation des êtres bons ou mauvais, il y aura un royaume de fait constitué, image imparfaite, essai grossier de l'humanité future; et par sa sensation des êtres étrangers à ceux-ci, ce royaume sera incessamment ébranlé dans ses bases. Les uns voudront conserver ce fruit mortel d'une science grossière, les autres voudront le rejeter. Et il en sera ainsi jusqu'à la conversion entière de l'homme, c'est-à-dire jusqu'au triomphe en lui de son Unité. Quand le principe de ses actions émanera précisément et de sa sensation des êtres qui produisent en lui le désir, le besoin, et de sa sensation des êtres qui ne produisent en lui ni désir ni besoin; quand enfin l'homme aura conscience de l'unité qui règne dans le monde des êtres dont il fait partie, l'homme cessera de souffrir de cette lutte intérieure et violente; l'humanité sera constituée; au sein de cette humanité le monde des êtres sera complétement absorbé, et la croyance délétère du mal et du bien reléguée parmi les illusions nécessaires et fatales de notre enfance.

Méritons-nous d'être accusés d'étrangeté et trouvera-t-on notre langage obscur et apocalyptique, parce que nous ra-

Digitized by Google

menons ainsi à un seul principe toute la destinée humaine ? Nous ne faisons pourtant que dire, sous une forme différente, ce que tout le monde admet et proclame en d'autres termes et de mille façons plus ou moins fragmentaires : nous ne faisons que préciser et expliquer ce que les meilleures philosophies et toutes les grandes religions ont enseigné à l'homme sur son point de départ, sa carrière actuelle, et son but. Poursuivons.

L'homme est le miroir du monde, le monde est le miroir de l'homme. Les images de l'homme dans le monde et du monde dans l'homme sont successives, variables, éphémères : c'est affaire de la vie. Mais de même que les oscillations d'un corps suspendu peu à peu diminuent, et de plus en plus ressemblent à leur limite, le repos, de même ces images de l'homme dans le monde et du monde dans l'homme sont de moins en moins infidèles, et ressemblent toujours davantage à la vérité, leur limite.

Il n'est donc, en réalité, qu'une science unique, celle du *tout*, dont les sciences du moi et du non-moi ne sont que des formes diverses, nées des points de vue différens auxquels peut se placer l'esprit humain.

Donc tout le progrès humain dépend de deux sciences qui sont, pour employer le langage des géomètres, réciproquement fonction l'une de l'autre : savoir, la science de la vie du moi uni au non-moi, en tant que cette vie procède du moi; et la science de la vie du moi uni au non-moi, en tant que cette vie procède du non-moi.

Donc notre vie, la satisfaction de nos besoins, de nos désirs, relève à la fois de la science du moi et de la science du non-moi. Supprimez l'une de ces sciences, et nous ne sommes plus qu'une ombre, qu'une illusion, qu'un fantôme, que l'imagination peut à peine saisir.

Donc encore : Notre vie, la satisfaction de nos besoins, de nos désirs, est ce que sont en nous simultanément la science du moi et la science du non-moi. Que ces deux sciences soient à un degré infime de leur développement, et notre vie est infime, et la satisfaction de nos besoins, de nos désirs, grossière, impuissante.

Donc encore : Notre vie, la satisfaction de nos besoins, de nos désirs, est ce qu'est en nous séparément la science du moi. Que cette science soit incomplète et fausse, et la satisfaction de nos désirs, de nos besoins, est incomplète et fausse.

Donc encore enfin : Notre vie, la satisfaction de nos besoins, de nos désirs, est ce qu'est en nous séparément la science du non-moi. Que cette science soit incomplète, erronée, et la satisfaction de nos besoins, de nos désirs, est erronée, incomplète.

Les constitutions sociales ont été les expressions diverses et vivantes des divers développemens de ces deux sciences en l'homme. Quand l'homme ne connut du non-moi que des propriétés immédiatement hostiles ou agréables, et du moi que les propriétés immédiatement capables de s'emparer de ces propriétés agréables ou de repousser ces propriétés hostiles du non-moi, il vécut au fond des forêts, sur le bord des lacs et des rivières, pêchant et chassant. Quelques minéraux et quelques végétaux lui fournissaient ses rares instrumens de chasse et de pêche; et, hors de ces instrumens, le reste des êtres ne lui apparaissait que sous les formes connues d'ennemi ou de proie.

Mais quand l'homme découvrit encore du non-moi certaines propriétés médiatement hostiles ou agréables, et du moi les propriétés correspondantes immédiatement capables d'utiliser ou de fuir ces propriétés médiatement agréables ou hostiles du non-moi, l'homme cessa d'être tué par l'homme; certains animaux et certains végétaux cessèrent d'être abandonnés à eux-mêmes au sein de la nature; le cercle de la tribu sauvage, errante, se transforma et devint l'enceinte immobile et civilisée des villes; à la chasse, à la pêche succéda l'agriculture; l'esclavage régna.

Et quand la science découvrit encore en l'homme et en ce qui est hors de l'homme de nouvelles propriétés, les constitutions sociales de la Grèce et de Rome ne purent durer plus long-temps. Près de l'agriculture antique s'élevèrent l'industrie et le commerce des sociétés modernes : l'esclavage dépérit, le prolétariat surgit.

C'est ainsi que dans le passé la science du moi et la science du non-moi fondèrent et détruisirent tour-à-tour les diverses constitutions des peuples.

Une telle puissance dans ces deux sciences n'a certes pas le droit de nous étonner. Ces constitutions sociales, après tout, ne sont pas un fait primordial, mais un fait secondaire; et la cause de ce fait, c'est l'homme, c'est le moi, partant c'est aussi le non-moi. Mais l'énormité même de cette puissance ne nous révèle-t-elle pas l'importance de la méthode à l'aide de laquelle il est donné à l'esprit humain de faire des découvertes en ces deux sciences, c'est-à-dire de leur imprimer à la fois la force de détruire une organisation sociale pesante et tyrannique, et la force d'élever, sur les ruines de cette organisation, une organisation sociale nouvelle et supérieure ?

Evidemment le premier principe de cette méthode est celui-ci :

1° La vie sociale de l'individu et ce que l'on appelle organisation ou constitution sociale résultent de ce que sont en l'homme sa science du moi et sa science du non-moi;

2° Ces deux sciences sont entre elles harmoniques et concordantes;

3° Ces deux sciences reposent également sur l'observation ou la sensation des manifestations des êtres; mais ces manifestations ne nous sont connues que lentement, successivement;

4° Ce qui donne à la science du moi et à la science du non-moi le caractère d'être éminemment progressives;

5° D'où les résultats momentanés de ces deux sciences, c'est-à-dire la vie sociale de l'individu et la constitution sociale, puisent le caractère contraire d'être essentiellement éphémères, transitoires.

Je ne connais donc point de méthode plus funeste, plus puérile, moins digne de la philosophie, que celle qui, par l'observation, recueille ce qu'elle appelle des *phénomènes*, des *faits*, puis, élevant ces faits, ces phénomènes, à la valeur des êtres, des causes, les donne comme élémens aux sciences les plus immédiatement importantes à l'homme. Quoi, parce que l'esclavage existe, vous irez doter la philosophie, la politique, l'économie politique, la morale, de ce fait hideux ! Quoi, parce que des ruines de l'esclavage antique sorgit, sous le nom de prolétariat, un nouvel esclavage, vous irez, à l'instar d'Aristote, doter la morale, la politique, l'économie politique et la philosophie de ce fait hideux ! Qu'est-ce donc après tout que ces phénomènes sur lesquels vous bâtissez si facilement vos sciences de l'homme et de la société! sont-ils égaux à l'homme, à la société? ne sont-ils pas au contraire issus de l'homme, issus de la société?

Dans sa science imparfaite du moi et du non-moi, l'homme les produit; et parce qu'un jour il les produit pour les renverser un autre jour, vous vous en saisissez, et vous dites aux hommes : Ces phénomènes sont saints et légitimes; jamais il ne vous est encore arrivé d'en produire d'aussi bons, donc vous n'en produirez plus d'autres. Prenez-les donc pour bases de vos actions privées, de vos institutions sociales, et que de ces actions, de ces institutions, les sciences s'élèvent. Ayez une religion, une morale, une politique, une économie politique issues de ces phénomènes; pratiquez les enseignemens de ces sciences; vivez ainsi, n'ayez ni remords, ni regrets, ni désirs nouveaux.

Eh ! ne voyez-vous pas le vice sacrilége de ce sage discours, les conséquences mortelles de ces sciences uniquement bâties sur les phénomènes! Que l'homme s'élève davantage dans sa connaissance du moi et du non-moi, qu'il

découvre dans un caillou une propriété nouvelle, et le rapport du moi au non-moi change; et les phénomènes, détrônés par d'autres phénomènes, cessent d'être saints et légitimes, ils deviennent tyranniques, injustes; et les actions privées et les institutions sociales immobilisées par votre prétendue science sont la proie de perturbations incessantes; et, minées dans leurs bases, la religion, la morale, la politique, l'économie politique, tremblent et vacillent. Un monde nouveau surgit, le monde ancien se décompose; il réclame instamment de vous le silence et le froid de la tombe. Que faites-vous donc en transmettant aux générations nouvelles ces sciences immobiles des générations mortes? Au sein naissant de ces générations nouvelles, vous déposez le germe délétère du doute, et vous les frappez ainsi d'impuissance pour l'œuvre à laquelle Dieu les avait lui-même appelées.

Hélas! pour la confusion de l'orgueil humain, constatons que nulle science, philosophie, morale, politique, économie politique, n'ont, de nos jours encore, connaissance et pratique d'une méthode plus pure, plus rationnelle, plus logique. Elles vont toutes observant des faits, toutes elles cherchent à connaître l'enchaînement de ces faits, leur coordination nécessaire, leur *loi générale*, ainsi que s'expriment ceux qui les cultivent. Quand le Christianisme régnait, le fait n'était que le fait, le fait n'était pas tout, le fait n'était pas le droit, le fait ne constituait pas la science; mais depuis que le Christianisme a perdu sa puissance, nous avons constitué le fait la base de notre raison et l'arbitre de nos destinées; nous nous sommes enchaînés au fait. Ah! si nous voulons sortir de cet état d'angoisse où nous sommes plongés, si nous voulons qu'une religion nouvelle s'échappe du sein flétri de la religion du Christ, si nous voulons que toutes ces aspirations de nos âmes vers la liberté, vers l'égalité, vers la fraternité humaines, se réalisent enfin; si nous voulons que l'exploitation du peuple par la bourgeoisie, que l'exploitation de la bourgeoisie et du peuple par les dynasties royales et les races aristocratiques, cessent d'être des faits triomphants, il faut que toutes ces sciences renoncent à cette méthode, qui, en elles, atteste l'enfance de l'esprit humain.

Il n'y a point à fonder de science sur l'observation du phénomène, du fait; le fait, le phénomène, ne peut être une base pour aucune. Regardez, en effet, ce qu'on appelle de ces noms! Un phénomène, c'est un *acte*, une *manifestation*, ce n'est point une *cause*, un *être*. Vous pouvez donc suivre, dans la vie de l'homme, dans la vie de la société, les conséquences nécessaires et fatales de certaines manifestations, de certains actes; mais de l'existence de ces conséquences et de ces actes, vous ne pouvez conclure à leur légitimité, c'est-à-dire à leur durée, à l'immortalité de leur existence. La pierre que vous lancez au sein de l'eau soulève une onde, puis à cette onde qui s'éteint en succède une autre, puis à cette autre une autre, jusqu'à ce qu'enfin une dernière, touchant au rivage et s'y brisant, la surface de l'eau redevient ce qu'elle était d'abord, unie et calme. Détournant donc la tête à la première onde, direz-vous: L'onde existe, elle est éternelle: la pierre l'a produite! On, suivant cette onde dans l'engendrement successif des autres ondes, direz-vous encore, avant de voir la dernière: Ç'en est fait, la surface de l'eau est à jamais ridée, une pierre a détruit son calme et son unité! Mais suivez donc jusqu'à sa fin le phénomène. Voici l'onde dernière qui touche au rivage, la surface de l'eau redevient unie: qu'est devenu le phénomène, qu'est devenue votre science?

L'homme, au sein de l'humanité produisit un jour l'esclavage, et des docteurs voyant ce phénomène le déclarèrent éternel. Ils en suivirent les conséquences dans l'établissement des sociétés humaines, dans les productions des sciences et des arts, dans la succession des générations: rien ne semblait, en vérité, plus fondamental et plus légitime... Cependant l'onde a touché le rivage, le phénomène a fui! Que sont devenues toutes ces sciences qui n'étaient occupées que de lui!

Néanmoins l'homme ne peut abdiquer son génie philosophique, et, bien que tout antier à l'observation du phénomène, toujours la question d'origine le sollicite et l'attire. De ce phénomène il voudra donc conclure directement à la nature de la cause qui l'engendre, et dès lors quelles erreurs grossièrement impies cette méthode ne produira-t-elle point au monde!

Pourquoi des esclaves? C'est que Dieu le veut. L'unité de la race humaine est une chimère; il y a l'homme libre, puis entre cet homme libre et les animaux il y a encore un homme, l'homme esclave. Prenez l'*antiquité*, prenez Aristote.

Au contraire, que des siècles se passent, que l'ère de la *modernité* se lève, et voici Hobbes cherchant à son tour les fondemens de la politique. Il voit les nations occupées tout entières d'elles-mêmes, de leurs intérêts, de leur gloire, de leur grandeur future; il les voit se livrant à de sourdes machinations les unes contre les autres, se coalisant plusieurs contre une seule pour anéantir celle-ci, ou mieux encore pour restreindre en des limites étroites son insatiable ambition. Et puis, entrant plus profondément en ce triste spectacle, au sein de chaque nation, la guerre entre les classes, entre les partis, entre les familles, entre les individus, entre les sexes, se révèle également flagrante à ses regards. C'est le commerce encore, c'est le palais, et même ce sont encore les réunions les plus innocentes, où chacun se rend en liberté pour causer et se voir, qui le portent incessamment à reconnaître et à proclamer ce grand fait de la guerre. A ses yeux la guerre est partout, partout elle règne et commande. Devant ce fait hautement attesté, que devient donc pour Hobbes l'axiome des Grecs: *L'homme est un animal politique*, ζῶον πολιτικὸν? En vérité, n'est-il pas plus légitime de dire que l'état naturel des hommes est la guerre, non la paix, et de fonder dès lors sur la guerre, non sur la paix, toute la politique! La paix est l'exception; la guerre est le phénomène apparent, constant, visible, la réel, la cause: l'homme n'est point un *animal politique*, il est le loup de l'homme, *homo homini lupus*.

Mais, dira-t-on, le phénomène n'est-il point une manifestation de l'être? Pour nous y a-t-il même autre chose que des phénomènes? L'être ne se manifestera jamais à nous autrement que par de purs phénomènes, que par de purs effets. Dès lors nos sciences peuvent et doivent hardiment se reposer sur la connaissance de ces phénomènes; autrement elles deviennent chimériques, impossibles. Supprimez à la physique les phénomènes dont elle s'occupe, que devient la physique? Supprimez donc à l'économie politique les phénomènes qui l'intéressent, que devient l'économie politique?

Je ne veux point qu'on supprime aux sciences de la vie dans l'homme et de la vie dans la société les phénomènes que ces sciences embrassent, et qui, pour une part du moins, les constituent réellement; mais je veux qu'on étudie plus profondément qu'on n'a coutume de le faire ces mêmes phénomènes; mais je veux qu'on ne les pose point en élémens constitutifs de la science, qu'on ne fasse point résider cette science dans leur description pure, puis dans je ne sais quelle recherche vaporeuse d'une loi qui les embrasse tous en elle; je veux enfin que ces phénomènes soient le *but* de la science, non le *moyen;* que la science ne soit point le code pratique de l'existence d'un homme en la bouche duquel résonnent incessamment ces paroles impies: *Après moi la fin du monde!*

Qu'est-ce que le phénomène? Ne me répondez pas par sa description la plus fidèle, cela ne peut me satisfaire; mais dites-moi son origine, dites-moi sa fin. L'homme au sein de l'univers l'a-t-il éternellement produit? doit-il éternellement le produire? Quel rapport existe-il entre ce phé-

Digitized by Google

numène et cette nature de l'homme, nature que vous ne devez point conclure de l'observation du phénomène, mais de laquelle, au contraire, vous devez conclure au phénomène, puisque ce phénomène est issu d'elle en partie?

Le moi est une force vive qui d'elle-même se plonge et se replonge au sein de l'univers. Sa manifestation première, c'est-à-dire la première onde qu'elle soulève, ne peut donc être semblable à sa manifestation seconde, puisque cette seconde manifestation a lieu au sein d'un univers troublé par une ondulation première. Il en sera de même d'une troisième, d'une quatrième manifestations du moi; il en sera de même de toute ses manifestations ultérieures. Si donc vous n'avez pas conscience de cette qualité du moi d'être éternellement une force vive, ou si vous renfermez la puissance de cette force vive dans le cercle de ses manifestations créées jusqu'au jour où vous êtes venus, que faites-vous? Votre orgueil sera-t-il donc satisfait des nombreux démentis et des doutes cruels qui viendront de toutes parts assaillir votre science!

Tel est encore, en effet, le résultat de la méthode employée jusqu'à ce jour dans le domaine des sciences sociales, qu'une question préliminaire, échappant à toutes ces sciences, se trouve de fait résolue par chacune d'elles, et résolue d'une façon mensongère. En effet tous les phénomènes dont ces sciences s'occupent sont les expressions diverses du rapport du moi et du non-moi, et ce rapport est variable, changeant, éphémère, puisque la connaissance du non-moi et du moi est en nous successive. Ne s'inquiétant néanmoins en aucune façon de cette nature éphémère, changeante, du rapport du moi et du non-moi, et se livrant uniquement à l'observation des phénomènes qui sont l'expression actuelle de ce rapport, toutes ces sciences se trouvent par là même avoir résolu de fait le problème du moi, du non-moi et de leur rapport? Toutes elles affirment donc que la connaissance du moi et du non-moi, successive et progressive en nous jusqu'au jour seulement où elles-mêmes ont apparu, a atteint ce jour-là tout-à-coup ses limites; elles affirment donc toutes que notre connaissance du moi et du non-moi est terminée, achevée; que pour l'homme il n'est plus désormais de découvertes à faire, soit en lui, soit hors de lui; que cet homme n'a plus qu'à pratiquer, qu'à vivre, dans l'acception la plus grossière de ce mot.

L'esprit humain dans ces sciences, par l'emploi de cette méthode, s'est donc évidemment fourvoyé. Nous avons pris, comme on dit, l'horizon pour les bornes du monde. C'est depuis cent cinquante ans environ, c'est depuis que la philosophie s'est émancipée des dogmes du Christianisme, que cette méthode de l'observation des phénomènes sans aucune conception métaphysique a envahi tout le sol de la science. On n'avait plus foi aux grandes solutions religieuses du passé: à quoi se fixer, à quoi se rattacher? On s'est fixé à ce que l'on avait sous les yeux, à ce que l'on touchait du doigt; on a tâché de détruire en soi toute recherche des causes pour se borner aux phénomènes. Et on a appelé cela la science, la vraie science, la seule science! On a proclamé que l'esprit humain ne pouvait pas aspirer à en avoir d'autre. Mais quelle étonnante contradiction! N'est-ce pas un dogme, en effet, que ce respect aveugle et sans bornes pour le présent? N'est-ce pas, comme nous venons de le voir, une solution, absurde il est vrai, mais une solution, que cette loi tirée uniquement du présent et donnée pour règle de l'avenir? Vous fermez l'avenir ainsi, vous détruisez l'avenir; par conséquent il se trouve que vous résolvez malgré vous ces problèmes dont vous refusez, dites-vous, de vous occuper. Il est vrai que vous les résolvez par la solution que Dante inscrivait sur la porte de l'enfer: *Lasciate ogni speranza;* mais enfin c'est une solution que vous êtes forcés de donner lorsque vous prétendez n'en donner aucune.

Affranchissons-nous donc de ce respect aveugle pour le présent, et ne cherchons pas là notre science. Chacun aujourd'hui glorifie Descartes pour nous avoir débarrassés en philosophie du respect aveugle pour l'autorité, c'est-à-dire pour le passé. Mais à quoi nous sert d'être affranchis ainsi de l'idolâtrie du passé, si nous sommes tombés dans l'idolâtrie du présent, et si le dogme absurde du fait a pris pour nous la place de tous les dogmes! « Cela a été, donc cela doit être actuellement et toujours, » était le raisonnement de la faiblesse et de l'ignorance. Mais « cela est actuellement, donc cela sera et aura droit d'être, » est un raisonnement non moins faux et non moins destructif de notre liberté. Il y a donc une autorité tout aussi illégitime que celle dont Luther, et Descartes, et Voltaire, nous ont débarrassés: c'est l'autorité absolue du présent. La philosophie a fait un grand pas le jour où le passé n'a plus été la loi pour elle; et l'on peut dire que ce jour-là le dogme régénérateur du progrès et de la perfectibilité prit naissance. Mais la philosophie avait ensuite une autre œuvre à faire: c'était de ne pas plus enchaîner l'avenir au présent qu'au passé. Elle n'a point d'abord osé faire ce pas nouveau; elle s'est reposée, comme effrayée et fatiguée elle-même de son audacieuse tentative contre le passé, dans l'adoration du présent. Voilà pourquoi le dogme de la perfectibilité a eu tant de peine à croître. Mais il est temps, il est temps enfin de l'embrasser, ce dogme, comme une religion, car c'en est une, et de le donner comme la règle absolue de toute science, c'est-à-dire le but où toute science doit aboutir, et en même temps l'axiome d'où toute science doit partir. Heureusement cette œuvre est commencée, et s'avance un peu chaque jour.

SOCIÉTÉ. Le mot de société, dans son acception la plus générale, signifie l'union de deux ou plusieurs personnes en vue d'un objet commun. En laissant de côté le domaine du mal, qui en cet endroit ne nous touche point, et dans lequel il n'y a d'ailleurs aucune règle, il est clair que tout objet que les hommes peuvent raisonnablement se proposer se rapporte directement ou indirectement à leur perfection finale, but suprême de leur existence. Mais, par une des lois les plus essentielles de la création, les hommes ne peuvent se perfectionner qu'en concourant au perfectionnement des autres hommes, et en en recevant eux-mêmes du perfectionnement; en un mot, la perfection finale ne peut être atteinte qu'en commun (voy. PERFECTIBILITÉ). Donc la recherche de cette perfection est un principe naturel de société. Autant on peut concevoir de systèmes particuliers d'objets dans la dépendance de cet objet souverain, autant aussi l'on peut concevoir de sociétés particulières. Mais de même qu'il existe un objet souverain qui embrasse par sa généralité tous les objets renfermés dans ces systèmes, de même il y a une société souveraine qui embrasse toutes les sociétés particulières; et il est évident que cette société est justement celle dont le but est le perfectionnement illimité de tous les hommes, puisque toute société particulière, ayant nécessairement pour le sien un point secondaire du perfectionnement général, ou même de celui d'un nombre d'hommes déterminé, tombe nécessairement sous la loi de cette grande et fondamentale société, qui est le genre humain lui-même. C'est donc dans le droit et le devoir du genre humain qu'il faut chercher le principe des droits et des devoirs de toutes les autres sociétés; et ce droit et ce devoir ne sont eux-mêmes que la conséquence du droit et du devoir de l'homme. (Voy. DROIT.)

L'homme étant certainement créé pour se perfectionner, et ce perfectionnement ne pouvant être obtenu que par le concours de ses semblables, il s'ensuit que l'homme est positivement créé pour la société, et que la société est ainsi son état naturel. Se distinguer de l'animal, c'est-à-dire entrer en voie de perfectionnement, ou vivre en société, est pour lui la même chose. Est-il véritablement solitaire, sa vie est celle de la brute; est-il homme, sa vie est unie à celle du genre humain. La société, bien que produite et

entretenue par le consentement des hommes, est donc en réalité d'ordre divin; non point, à la vérité, de cet ordre fixe et immuable qui se montre aux choses de la matière physique, mais de cet ordre régulièrement variable dans lequel l'action éternelle et incessante du Créateur se témoigne avec le plus d'apparence. La société enlevée, la créature humaine est impossible. Sans la société, elle ne peut pas plus exister que la plante sans le sol qui la pousse hors de son germe et la nourrit. Il est donc absurde de considérer la société comme un résultat du libre arbitre des hommes. Il ne dépend pas plus de leur volonté de mettre leur existence en commun, qu'il ne leur appartient de faire élection de la terre, plutôt que de toute autre position, pour le lieu de leur séjour: en vivant en société, comme en vivant sur la terre, ils ne font que suivre la loi de leur destinée. Il y a toutefois à se demander s'il est certain que la conspiration unanime de tous les hommes vers la béatitude céleste soit une condition nécessaire du développement de chacun d'eux, et s'il ne leur est pas possible de se perfectionner dans le sein d'une société particulière et limitée. Il est hors de doute, en effet, qu'un certain perfectionnement peut être atteint, même sur un rocher séquestré par l'Océan de tout le reste de la terre, et dans la compagnie la moins riche en tradition et la plus restreinte; mais il est aussi manifeste que ce perfectionnement est borné comme le foyer dont il ressort. Plus est étendu le perfectionnement intellectuel auquel l'homme prétend, plus il y faut de concours. Plus les siècles condensent de générations, plus les peuples s'unissent, en un mot, plus l'humanité fait corps dans le temps et dans l'espace, plus aussi s'élèvent les individus par leur communication avec cette société universelle. Un peuple, quelle que soit son excellence, ne peut se suffire; et la patrie, loin de dispenser du genre humain, n'est qu'un moyen de se mettre en rapport avec lui de la manière la plus profitable. Il se fait entre les peuples un commerce continuel, qui s'agrandit chaque jour, et dont chacun des citoyens qui les composent tire avantage; les produits de la pensée, aussi bien que ceux de l'industrie, sont en échange constant de l'un à l'autre, s'insinuent, se marient, se transforment diversement par l'influence de chaque nationalité particulière, et enrichissent le monde entier par leur variété; enfin il y a solidarité entre toutes les nations, et leur développement, de même que celui des individus, est le résultat de cette union générale qu'elles ont entre elles. D'ailleurs, établies sur la même terre et à portée les unes des autres, il est impossible qu'elles y puissent durer sans désordre, à moins de se conformer, dans leurs rapports mutuels, à certaines lois. Aussi reconnaissent-elles communément un même code, qui est celui du droit des gens. Prises toutes ensemble, elles constituent donc une seule et même société, efficace et même nécessaire pour le perfectionnement individuel des hommes, et qui est la société universelle du genre humain. (Voy. HUMANITÉ.)

Les nations ne prennent donc place qu'au second rang. Leur principale mission est de transmettre aux individus qu'elles renferment la vie générale du genre humain, c'est-à-dire le principe de l'aspiration vers Dieu, tel qu'elles en ont elles-mêmes le sentiment. Elles assurent l'existence et le développement des générations que la volonté de la Providence fait naître dans leur sein; et pour y réussir, elles ont besoin de certaines conditions de grandeur, d'intelligence, de morsilité, qui les font véritablement nations (voy. NATIONS); elles font connaître ce qu'elles savent de Dieu et de ses œuvres; elles enseignent la vertu; elles donnent le moyen de vivre avec aisance et avec sécurité sur leur territoire, et appellent tous leurs membres à une participation équitable de la richesse terrestre (voy. RELIGION, ÉDUCATION, DIPLOMATIE, ÉCONOMIE POLITIQUE); enfin elles garantissent de toute lésion la liberté civile et la liberté morale; répriment l'injustice; autant que possible, la souffrance; et, appliquant de la manière la plus convenable les efforts de chacun au perfectionnement de la communauté, dirigent, par compensation, les efforts de la communauté vers le perfectionnement de chacun. (Voy. RÉPUBLIQUE, LÉGISLATION, PEINES ET RÉCOMPENSES.)

Le but de toutes les lois instituées par les nations doit donc être la béatitude finale de l'homme; et si ces lois, en apparence, se proposent principalement de rendre tranquille et heureuse son existence sur la terre, c'est que cette tranquillité et ce bonheur sont nécessaires au libre essor de ses facultés, et que, cette condition une fois remplie, les lois ne peuvent plus qu'encourager l'individu à profiter, pour s'avancer dans la carrière du bien, de la liberté qu'elles lui ont faite, mais sans posséder à cet égard aucune puissance positive de coaction. Ordonnerait-elles, ainsi que cela est aisé à concevoir en les supposant religieuses, la pratique extérieure de toutes les vertus, que ce commandement ne serait pour ainsi dire rien, les actes de vertu les plus essentiellement efficaces étant les actes intérieurs, sur lesquels les lois n'ont absolument aucune prise. Ainsi, quels que soient les règlemens qu'il plaise à la société d'instituer pour son gouvernement intérieur, ces règlemens sont insuffisans s'ils ne se joignent aux commandemens puremens persuasifs de la religion, et en définitive c'est sur la liberté morale de l'homme que tout le système social repose. La seule chose que la société puisse faire pour que ses lois produisent constamment tout l'effet dont elles sont capables, est de veiller à ce qu'elles soient dans une harmonie continuelle avec l'état des individus. Une discipline qui convient à des hommes encore grossiers ne convient plus à des hommes devenus plus parfaits, soit que ceux-ci ne puissent plus s'accommoder des prescriptions qui étaient nécessaires pour leurs devanciers, soit que le besoin de prescriptions toutes nouvelles se fasse alors sentir. Les lois sont donc variables, non seulement selon la situation géographique des sociétés, mais, dans un même lieu et pour un même peuple, selon les temps. Et d'autant mieux que non seulement il y a du changement relativement à l'ordre que les membres de la société doivent observer les uns à l'égard des autres pour vivre en commun le plus heureusement et le plus tranquillement possible, mais qu'il y en a aussi dans l'esprit des législateurs, qui, se perfectionnant, se rend ainsi de plus en plus capable de concevoir des lois exactement en rapport avec leur objet, et de corriger par conséquent l'imperfection de celles qui avaient été antérieurement établies (voy. PROGRÈS). Il y a toutefois, une considération importante que la société ne doit pas négliger dans la réformation de ses lois: c'est le respect du passé. Les hommes se trouvant naturellement disposés à agir non seulement en raison de leur intérêt positif, mais en raison de leur habitude et de l'exemple qu'ils aperçoivent chez leurs pères; la coutume a ses droits comme la nouveauté. On ne peut donc changer une loi, sans lui ôter, par le fait seul de ce changement, quelque chose de son autorité, et même de sa convenance; et par conséquent, pour que le changement soit de bon calcul, il faut que ce qui se perd ainsi soit de moindre valeur que ce que la nouveauté a d'avantageux en elle-même. D'où il suit que la société, pour ne se faire aucun tort dans la conduite de sa législation, doit avoir une attention constante aux rapports qui l'enchaînent à ses constitutions antérieures, c'est-à-dire à la tradition. (Voy. TRADITION.)

Enfin, de même que dans la grande société du genre humain, il se fait des sociétés particulières qui sont les nations, et qui, tout en demeurant sous sa dépendance par la haute direction spirituelle qu'elles en reçoivent, ainsi que par les règlemens généraux auxquels elles sont contraintes d'obéir, s'en détachent cependant par une liberté d'existence qui les rend maîtresses, dans un certain cercle, de leur sentiment, de leur pensée et de leur action; de même dans les nations il doit nécessairement se faire d'autres so-

clétés plus particulières encore dans leur objet et dans leur forme. Subordonnées à la nation, elles se subordonnent par elle au genre humain, et par conséquent au but commun vers lequel doivent conspirer unanimement tous les hommes. Mais quelles que soient ces sociétés particulières, il est évident que leur objet, en l'étendue de celui que les nations se proposent à l'égard de chacun de leurs membres, ne peut être que d'un ordre absolument secondaire. Il ne saurait consister que dans une détermination plus précise des points que la société religieuse et politique se contente d'embrasser dans un règlement général. Du reste, dès que cet objet convient au bien public, et qu'en le poursuivant ces sociétés n'introduisent dans l'état aucun désordre, il est clair que l'intérêt universel commande qu'elles soient libres dans le sein des nations, comme le sont les nations elles-mêmes dans le sein du genre humain. Et il y a cette différence que, tandis que le genre humain, n'étant pas encore constitué, est incapable d'aider et d'encourager, comme il le faudrait, les nations, les nations, douées d'une puissance plus concentrée, doivent leur appui et leur surveillance aux sociétés particulières qui s'établissent sous leur égide. Ce sont elles qui, par l'éducation, ont inspiré à ces sociétés les idées dont elles vivent; ce sont elles qui, par la législation, les garantissent de toute injure; ce sont elles qui, par la religion, les conservent et les empêchent de se détériorer en perdant de vue leur véritable objet, qui doit toujours être en harmonie avec celui de la nation elle-même. A cette catégorie appartiennent les confréries religieuses, les académies, les compagnies d'industrie (voyez Ordres religieux, Académies, Industrie). Au-dessous de ces sociétés il s'en découvre de plus particulières encore, et où il est encore plus évident que l'état ne saurait tout diriger par le pouvoir de ses magistrats et de ses lois. C'est surtout à l'égard de celles qui sont essentiellement fondées sur des convenances de caractères que cette vérité se montre dans tout son jour. Il est impossible de concevoir une autorité humaine ayant qualité pour décider quels sont les hommes qui doivent se plaire à vivre entre eux, quels sont ceux qui doivent s'y déplaire. Là commence à se marquer le règne inviolable de la souveraineté de l'individu. Cependant, bien que la nation n'ait plus le droit de rien ordonner dans ce domaine, on ne peut lui refuser celui d'y intervenir comme providence, par ses persuasions et ses conseils. En tant qu'elle aurait pour résultat de faciliter aux citoyens la recherche des relations qui peuvent le mieux leur convenir, et de les éclairer ainsi dans un des problèmes les plus importans et les plus difficiles de leur vie, une telle action de la part de la société ne saurait être ni trop implorée, ni trop bénie; et s'il est vrai qu'il faille laisser dans la formation de nos prédilections une part considérable au hasard et à l'imprévu, on ne peut s'empêcher non plus d'entrevoir tous les bienfaits dont le pouvoir général qui gouverne l'éducation pourrait devenir la source à cet égard. C'est aux écoles et sous les yeux des magistrats qui y siégent que s'engagent d'ordinaire entre les hommes les plus solides amitiés, fraternités d'élection profitables et heureuses si elles sont justes, amères et pleines de mal si elles sont imprudentes. Mais c'est surtout en ce qui concerne les mariages qu'il devrait assurément y avoir lieu, dans une nation bien réglée, à l'intervention bienveillante des magistrats chargés de préparer à la vie les générations naissantes. Si la société a quelque intérêt au bon ordre des amitiés, combien n'en a-t-elle pas au bon ordre des mariages! Ce sont les bons mariages qui font les bonnes familles, les bonnes familles qui font les bonnes nations. Il est clair que l'état, tout en devant aux associations qui se forment sous sa loi l'indépendance dont elles ont besoin et que l'ordre général permet, leur doit aussi tous les encouragemens et toutes les lumières à l'aide desquels il peut les entretenir et les fortifier, toute société qui est capable de produire le perfectionnement de ses membres tendant par cela même, de correspondance en correspondance, au perfectionnement de la société universelle tout entière. (Voyez Mariage, Amitié, Conversation.)

Au surplus, la limite à laquelle doit s'arrêter, dans chaque cas, l'action sociale positive, est déterminée non seulement par l'intérêt de la société qui, en voulant ordonner plus de choses qu'il ne faut et qu'elle n'en peut conduire, devient oppressive, entrave ses membres dans l'essor naturel de leur spontanéité, et manque ainsi son but fondamental; non seulement par le point où, égarée par une sollicitude mal entendue, cette action perd toute justice, toute nécessité, toute honnêteté; elle l'est également par le droit de l'individu. En laissant à part la considération de la société, on peut se proposer de déterminer directement les bornes dans lesquelles l'individu doit jouir d'une indépendance complète pour n'éprouver aucune gêne dans son développement régulier; car s'il est vrai que ce perfectionnement ne puisse s'accomplir qu'à l'aide de la société, il ne l'est cependant pas que tout ce qui s'y rapporte doive également s'effectuer en société. Ces bornes qui conviennent à l'individu sont aussi les bornes qui conviennent à la société. De telle sorte qu'il y a un accord parfait, ainsi que cela doit être si la société est réellement d'ordre divin, entre les droits de l'homme et ceux de la société. On peut donc employer, pour déterminer la compétence légitime des lois et des magistrats, deux méthodes différentes, mais conduisant à des résultats identiques, le calcul de l'autorité nécessaire à la communauté, le calcul de l'autorité nécessaire au particulier. La liberté, dans une société soumise à une bonne discipline, est la contrepartie normale du pouvoir. (V. Individualité, Liberté.)

Néanmoins, quelle que soit la part qu'il faut nécessairement accorder à la liberté individuelle, il est certain que l'un ne peut concevoir aucun acte tellement personnel qu'on puisse le dire véritablement indifférent à la société. La liaison essentielle qui unit tous ses membres fait que l'un d'eux ne peut se modifier sans que cette modification n'influe en quelque manière sur tous les autres. Ainsi le genre humain est solidaire non seulement de lui-même, non seulement des nations, non seulement des sociétés particulières instituées dans le sein des nations, il l'est des individus jusque dans le cercle le plus intime de leur personnalité. Entre toutes les choses, même entre celles que nous jugeons radicalement indépendantes, il y a au fond un enchaînement et un accord. Au-dessus des lois apparentes de la société, en dehors desquelles tant de phénomènes humains se produisent, s'élève la loi universelle qui les embrasse tous également. De sorte qu'au point de vue que cette loi nous découvre, il est vrai de dire que les hommes sont associés les uns avec les autres dans les plus secrets épanouissemens de leur existence, et qu'en dépit de tous les semblans de désordre et de liberté, tout converge régulièrement vers un même but, qui est le but suprême de la création. Ce but réunit tous les êtres, en tous lieux, en tous temps, en toute action, en toute pensée, en tout désir, et fait de leur ensemble une seule et indivisible société. C'est vers lui que conspirent unanimement, avec une force de connaissances plus ou moins décidée, toutes les créatures qui peuplent l'univers; c'est à lui que sont uniformément subordonnées toutes les sociétés que notre imagination peut concevoir: mais à Dieu seul appartient la conscience parfaite et de ce but et de la société infinie dont il est cause. (Voyez Dieu.)

SOCINIANISME. Voyez Protestantisme.

SOCRATE. Pour exposer convenablement l'œuvre de Socrate et les progrès qu'il fit faire à la philosophie, il faudrait sans aucun doute montrer le point où la philosophie était arrivée de son temps et quels étaient les systèmes des philosophes précédens. On dit et l'on professe encore de nos jours que Socrate a créé la philosophie, ou, suivant une

expression de Cicéron, mal interprétée, qu'il l'a fait descendre du ciel sur la terre. Il n'en est rien, et pour faire justice de cette vieille allégation de la philosophie populaire, il suffit d'étudier les opinions de Socrate, dans lesquelles se dévoile l'étroite relation de continuité qui l'unit à ses devanciers. Ce que ne pouvant faire ici, chose qui demanderait trop d'espace et de temps, nous supposerons connus les commencements de la philosophie en Grèce et particulièrement l'école d'Élée et les sophistes. (Voyez ÉLÉATES et SOPHISTES.

Socrate n'est pas seulement une figure très importante dans l'histoire de la philosophie, la plus intéressante de la philosophie grecque, mais aussi un personnage de l'histoire du monde. Nous tâcherons de le montrer dans tout son jour, comme individu et comme philosophe; ces deux faces du même homme sont si étroitement unies en lui que l'on ne les peut séparer, et que raconter sa vie, c'est exposer sa philosophie. Sa destinée est identique à ses principes, et sa fin lui a donné un caractère hautement tragique; je dis tragique dans le sens que les anciens donnaient à ce mot. Il me semble, si j'ose ainsi m'exprimer, que la vie de Socrate est une tragédie, plus haute et imposante que les imaginations des poëtes qui se couronnaient à Athènes. Comme sur la scène antique, j'y crois voir l'éternel combat de l'homme et de la divinité fatale: d'un côté, le droit divin de ce qui est, les coutumes, la religion, le passé en un mot; de l'autre, le droit divin de la conscience, le droit du savoir, de la liberté subjective; le fruit de la connaissance du bien et du mal, de la connaissance, veux-je dire, de la raison humaine, le principe de la philosophie, le principe de l'avenir. Comme sur la scène antique, l'homme succombe. Mais la semence était tombée sur une bonne terre: Socrate ne mourut pas tout entier; de lui, sur la terre, il laissa le meilleur et le plus beau, j'entends Platon, qui mit sa philosophie si haut, que nulle puissance humaine n'y osa désormais porter la main.

Socrate naquit à Athènes, la quatrième année de la 77e olympiade (469 avant J.-C.). Son père se nommait Sophronisque et était sculpteur; sa mère, Phenarète, et était sage-femme. Il suivit la profession de son père, et l'on dit qu'il y devint habile. On montrait encore au temps de Pausanias, dans l'Acropolis d'Athènes, un Hermès et un groupe des Grâces voilées que l'on disait être de lui. Mais l'art ne le satisfaisait pas, et son esprit le portait vers la philosophie et l'étude des sciences; il n'exerçait la sculpture que pour avoir les moyens de subsister et le loisir de s'adonner à ses inclinations naturelles. On raconte d'un Athénien fort riche, Criton, depuis son disciple, qu'il lui donna les moyens de suivre les enseignements des plus habiles maîtres dans les sciences et la philosophie, et aussi dans la musique et la poésie, d'où il acquit toutes les connaissances que pouvait avoir un habile homme de son temps. On dit aussi qu'il étudia avec grand soin tous les écrits des anciens philosophes qu'il se put procurer, qu'il suivit les leçons d'Anaxagoras, et, après le bannissement de ce philosophe, celles d'Archélaüs son successeur, ainsi que de celles des plus excellents sophistes.

Pendant la guerre du Péloponèse, dont il fut contemporain, Socrate remplit ses devoirs de citoyen et de soldat dans trois campagnes. Il s'y fit remarquer par son courage non moins que par sa prudence, et fut assez heureux pour sauver la vie à plusieurs citoyens. D'abord au siége de Potidée, en Thrace, avec Alcibiade, dont voici les propres paroles dans l'éloge de Socrate que Platon a mis en sa bouche: — « A Potidée, nous nous trouvâmes ensemble et y fûmes de la même chambrée. Dans les fatigues, il l'emportait non seulement sur moi en fermeté et en constance, mais sur tous nos camarades. S'il nous arrivait d'avoir nos provisions interceptées, comme c'est assez l'ordinaire en campagne, les autres n'étaient rien auprès de lui pour supporter cette privation. Nous trouvions-nous dans l'abondance, il était également unique par son talent pour en user: lui qui d'ordinaire n'aime pas à boire, s'il y était forcé, il laissait en arrière tous les autres buveurs; et ce qu'il y a de plus surprenant, nul homme au monde n'a jamais vu Socrate ivre. Fallait-il endurer la rigueur des hivers, qui sont très rudes en ces contrées, ce qu'il faisait quelquefois est inouï. Par exemple, dans le temps de la plus forte gelée, quand personne n'usait sortir du quartier, ou du moins ne sortait que bien vêtu, bien chaussé, les pieds enveloppés de feutre et de peaux d'agneau, lui ne laissait pas d'aller et de venir avec le même manteau qu'il avait coutume de porter, et il marchait pieds nus sur la glace plus aisément que nous qui étions bien chaussés; au point que les soldats le voyaient de mauvais œil croyant qu'il les voulait braver... Voulez-vous maintenant le voir dans les combats? c'est encore une justice qu'il faut lui rendre. Dans cette affaire dont les généraux m'attribuèrent tout l'honneur, je ne dus mon salut qu'à lui, qui, me voyant blessé, ne voulut jamais m'abandonner, et parvint à sauver et mes armes et moi des mains de l'ennemi. J'insistai bien alors auprès des généraux pour qu'on lui décernât les récompenses militaires destinées au plus brave; mais les généraux, par égard pour mon rang, voulant me donner le prix, il se montra lui-même plus empressé qu'eux à me le faire accorder à son préjudice... »

Sa seconde campagne fut à la défense de Délium, petite forteresse que les Athéniens avaient sur les bords de la mer. Écoutons encore Alcibiade: — « Une autre circonstance où la conduite de Socrate mérite d'être observée, c'est la retraite de notre armée quand elle fut mise en déroute devant Délium. Je m'y trouvais à cheval, lui en oplite (fantassin pesamment armé). La troupe s'était déjà fort éclaircie et il se retirait avec Lachès. Je les rencontre et leur crie d'avoir bon courage, que je ne les abandonnerai pas. Ce fut là pour moi une plus belle occasion d'observer Socrate qu'à Potidée. Je remarquai combien il surpassait Lachès en présence d'esprit: je trouvai qu'il marchait, pour parler comme Aristophane, là tout comme dans les rues d'Athènes, l'allure superbe et le regard dédaigneux (v. 361 des *Nuées*). Il considérait tranquillement et les nôtres et l'ennemi, et montrait au loin à la ronde par sa contenance un homme qu'on n'aborderait pas sans être vigoureusement reçu.» Dans cette retraite, Socrate sauva la vie à un de ses plus affectionnés disciples, à Xénophon. Celui-ci ayant eu son cheval tué, était étendu sur le sol, blessé; Socrate l'aperçut, le prit sur ses épaules, et le porta pendant plusieurs stades, faisant si bonne contenance, que les ennemis n'osèrent l'approcher. — La dernière campagne qu'il fit fut à Amphipolis, dans l'Édonide, à l'embouchure du fleuve Strymon. Il avait alors près de cinquante ans.

Jamais Socrate n'exerça de magistrature: il fut seulement sénateur. Lorsque par la prise d'Athènes, à la fin de la guerre du Péloponèse, la constitution démocratique fut détruite et le gouvernement donné aux trente *tyrans*, Socrate fut élu membre du sénat, sorte de corps représentatif qui remplaçait le peuple dans la discussion des affaires. Il se fit remarquer par une fermeté inébranlable à combattre les mesures extrêmes, proposées par le parti aristocratique, alors dominant. En une autre circonstance, il montra envers le peuple la même indépendance qu'il avait eue contre les *tyrans*. Le peuple voulant faire mourir les généraux vainqueurs aux Arginuses, qui, par suite du mauvais temps, n'avaient pu ensevelir les corps de ceux qui avaient péri dans le combat, il faisait partie du tribunal et il s'opposa de toute sa force, mais inutilement, à cette inique condamnation.

Si ce n'est en ces occasions obligatoires pour tous les citoyens, Socrate ne se mêla jamais des affaires publiques. A ceux qui lui reprochaient cette insouciance du bien public,

il disait naïvement qu'il était trop homme de bien pour ne pas se perdre en y prenant part. Il aurait pu aussi répondre ce qu'il dit un jour à Phèdre, qui lui demandait ce qu'il pensait des explications des mythes religieux données par les physiciens du temps : « Ces choses demandent trop de subtilité et une trop grande perte de temps. Je n'ai point tant de loisir. Pourquoi? C'est que je suis encore à accomplir le précepte de l'oracle de Delphes : connais-toi toi-même, et quand on en est là, je trouve bien plaisant qu'on ait du temps de reste pour les choses étrangères. Je m'occupe fort peu de toutes ces questions, me bornant à croire ce que croit le vulgaire, et ne m'occupe que de l'étude et de la connaissance de moi-même. »

Grâce aux portraits de lui tracés par ses disciples Xénophon et Platon, Socrate pose devant nous tel qu'il a vécu avec ses contemporains. C'est une de ces grandes natures plastiques, si j'ose ainsi m'exprimer, si nombreuses dans l'antiquité, et que l'on dirait d'un seul bloc, comme les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque. Ces belles et imposantes natures ne sont pas nées telles qu'elles nous apparaissent; elles se sont faites et façonnées elles-mêmes, et leur vie entière a été consacrée à arriver à la perfection; ce qu'elles ont voulu être, elles le sont devenues, elles ont vécu fidèles à l'idéal qu'elles avaient préconçu. C'est d'un principe dont l'intelligence a conscience que dépend la beauté, la perfection humaine. L'homme se crée une seconde fois, se façonne, et modifie son être selon sa pensée; on peut dire qu'il fait de soi une œuvre d'art, ainsi qu'un statuaire d'un bloc de marbre. Les grands hommes de l'antiquité sont de tels chefs-d'œuvre de l'art, des natures plastiques, ainsi que je disais. Les héros de cette époque merveilleuse de l'histoire d'Athènes, Socrate, Périclès, Sophocle, Thucydide, se sont ainsi faits eux-mêmes. Ils ont pétri leur individualité, si l'on peut ainsi dire, comme le statuaire l'argile sous l'ébauchoir; ils se sont donné cette forme idéale, ce caractère divin, sous lequel ils ont traversé les siècles et sont arrivés à l'immortalité. Le grand politique grec, Périclès, vécut ainsi. On dit que, du jour qu'il entra aux affaires, on ne le vit plus rire; toutes les joies humaines s'évanouirent pour lui; face à face avec son idéal, il s'enferma dans le cercle rigide de sa pensée et ne vécut que pour la réaliser. Ainsi fit Socrate le philosophe. Il s'est créé grand et immortel par sa propre volonté, et il a atteint la perfection qu'il avait rêvée. L'œuvre du politique est morte, ensevelie sous les ruines du monde passager; son nom seul subsiste comme un monument de la grandeur humaine. L'œuvre du philosophe vit encore; pleine de vie et de force, elle a traversé les siècles, et vit au milieu de nous, belle comme au premier jour. Tout ce qui se fait sans Dieu, dit le lyrique grec, peut être, sans injustice, voué au silence et à l'oubli : mais la philosophie est divine et immortelle; comme l'esprit de Dieu, elle plane au-dessus de l'abîme de la création.

Socrate avait toutes les vertus, même les moindres. Bien que fort pauvre, il était si indifférent aux biens de la fortune, que, contre l'usage établi, jamais il ne voulut rien accepter de ses disciples. Criton qui l'avait tiré de son atelier de sculpture, ne put lui faire accepter une petite aisance qui le mît au-dessus du besoin, non plus qu'Alcibiade et les autres. Les anciens l'ont fort loué de sa tempérance. Il est vrai que par cette vertu ils entendaient autre chose que nous autres modernes élevés par la morale chrétienne; il était Grec; il était homme, et ne voulait ni être ni sembler autre chose. Il pensait comme Montaigne : « La philosophie n'estrive point contre les voluptés naturelles, pourvu que la mesure y soit jointe; la modération, non la fuite. » Les esprits étroits ne comprennent pas qu'un sage comme lui passât des nuits à boire; ils voudraient effacer de sa vie qu'il sut danser et qu'il aimait la société des belles courtisanes. La vie des Athéniens différait bien de la nôtre; si nous ne l'approuvons pas, sachons au moins nous l'expliquer et la comprendre.

Dans les inimitables tableaux de la conversation de Socrate que nous ont donnés Xénophon et Platon, nous trouvons le reflet de cette exquise beauté de langage et de cette éloquence qui faisaient sa parole si puissante, avec cette élégance de manières et cette urbanité, que les anciens avaient appelées atticisme, comme le fruit naturel du seul terroir d'Athènes. Sa conversation, c'était son occupation de tous les instants, sa philosophie, son enseignement philosophique, si l'on peut ainsi nommer ce commerce plein de laisser-aller et de fantaisie qu'il avait à toute heure avec gens de tout âge ou toute profession. Cet enseignement, comme tout dans la vie des Athéniens, était en plein air, extérieur, à cause qu'ils passaient la plus grande partie du jour inoccupés, au marché, dans les palestres à exercer leur corps, sous les portiques à se promener en s'entretenant. Socrate, comme les autres, oisif, se promenait, allait où le hasard dirigeait ses pas, causant et discutant sur tout sujet, mais davantage sur des questions d'éthique, dans l'échoppe du cordonnier Simon, ou dans le boudoir de la courtisane, saisissant l'occasion d'enseigner comme elle se présentait. C'était dans ces entretiens qu'il philosophait, non pas en s'enfonçant dans les profondeurs de la métaphysique, ni en s'élevant sur les ailes brillantes de la pensée réfléchie; sans système bien arrêté, il philosophait comme il vivait, comme La Fontaine faisait des fables; son enseignement était une partie de son existence terrestre. Admirables entretiens, inimitable causerie, dans lesquels il déployait cette abondance de parole vive, animée, pleine de laisser-aller et de raison, dans le doux, élégant et nombreux parler attique, causerie comme il n'en est plus, si ce n'est par souvenir dans le divin Platon, homme habile à écrire s'il en fût, et digne de faire parler Socrate.

C'est donc dans sa conversation que réside sa manière de philosopher, immortalisée sous le nom de méthode socratique. Cette méthode, c'est le principe ou plutôt encore la manière de sa philosophie. Son contenu, c'est la connaissance du bien comme absolu, principalement en rapport avec les actions de l'homme; connaissance qu'il mettait si haut, qu'il négligeait les sciences, l'observation de la nature, de l'esprit, etc., ou plutôt ne les considérait que pour cette fin. Aussi a-t-on dit avec raison que la philosophie de Socrate était éminemment pratique.

Cette manière de converser de Socrate, ou méthode si l'on veut, avait pour résultat d'amener l'interlocuteur à réfléchir sur ses devoirs; de le conduire d'un cas particulier à la pensée du général, le faisant *penser*, lui en donnant la conviction et la conscience, et le conduisant par la réflexion au juste, au beau, au général, au vrai en soi et pour soi. Résultat fort important et d'un si grand intérêt qu'il a fait donner le nom de méthode à une simple manière de converser, dont on peut ainsi marquer les deux parties bien distinctes : faire sortir le général du particulier, l'abstrait du concret, et tirer de chaque conscience les idées qui y sont virtuellement contenues; analyser le général et les déterminations de la pensée, et montrer leur coïncidence avec le particulier et le concret.

1. De ces deux parties, la première est sans contredit la principale. — Socrate éveille la pensée dans celui avec qui il s'entretient; il tâcha, une fois qu'il voit son opinion chancelante, de faire naître en lui le doute; il l'engage alors à chercher en lui-même quelque chose de mieux. Partant le plus souvent des idées reçues et communes, il hasarde une question; sans manifester le plus léger mécontentement, il se laisse donner les notions vulgaires : il ne sait pas, dit-il naïvement; il engage son interlocuteur à parler, il le supplie de lui apprendre ce qu'il sait. Ceci est une des faces de la célèbre ironie socratique. Elle conserve la forme subjective de la dialectique : la dialectique est le fond de la

méthode, l'ironie n'en est qu'une face, une manière particulière de se conduire avec l'individu isolé. — Socrate ainsi pousse son interlocuteur à produire ses opinions. Cela fait, de chaque proposition déterminée ou de son développement, il tire malicieusement une conclusion contraire à celle qu'elle semblait promettre; il ne combat pas la proposition, mais il y montre renfermée une autre proposition opposée. De ce que l'interlocuteur tient pour vrai, il lui montre les conséquences, et le force à reconnaître que ces propositions qu'il croit des principes si solides, renferment des conclusions contraires, ou que les autres hommes s'accordent généralement à les condamner: l'interlocuteur est donc forcé d'avouer son indécision, et qu'il ne sait rien de certain.— De cette façon, Socrate prouvait aux autres qu'ils ne savaient rien, et lui-même avouait qu'il ne savait rien non plus, et que par conséquent il ne pouvait pas enseigner. Disons-le sans crainte d'exagération, il ne savait rien. Il est vrai qu'il en avait la conscience, ce qui était bien quelque chose et tout ce qu'il fallait à son but.

On ne saurait nier qu'il n'y ait quelque chose de faux et de sophistique dans l'ironie socratique, mais il faut reconnaître qu'elle a cela d'avantageux, qu'elle sert admirablement à faire développer d'une manière concrète les idées abstraites; chose fort importante et de grand prix. Les idées abstraites étant de soi d'une difficile compréhension, il les faut rendre d'une manière concrète pour les rendre accessibles à toutes les intelligences. C'est à quoi servait à Socrate son ironie, et c'en est le côté vrai et intéressant pour la philosophie.

2. La seconde partie de la méthode de Socrate est ce qu'il nommait lui-même son habileté d'accoucheur, qu'il tenait de sa mère, disait-il: Il entendait son habileté à faire accoucher les esprits des pensées contenues dans la conscience. A quoi il arrivait par ses interrogations, qui sont presque sa méthode tout entière.

Après avoir fait sortir le général des notions particulières et concrètes de notre intuition, fournies par l'expérience, Socrate tâche de développer les idées générales et abstraites qui sont contenues à notre insu en notre conscience. Partant de cas particuliers, il ne s'avance pas par la déduction, le développement des notions qui s'y rattachent, vers l'idée pure de nécessité, mais il analyse les cas particuliers et concrets non encore soumis à la pensée, pour en faire sortir le général. Il décompose le particulier et le concret, montre les pensées générales qui y sont renfermées, et produit ainsi dans la conscience l'idée de généralité, une détermination universelle. Platon reproduit fréquemment ce procédé aussi simple que dialectique pour arriver du concret à l'abstrait, des idées particulières aux idées générales. C'est en agissant de la sorte et à son insu que tout homme arrive à la conscience du général, car le développement n'est autre chose. L'enfant, l'homme dont l'intelligence n'a pas été cultivée, vit dans le concret, dans les notions particulières; mais lorsqu'il a été habitué à l'exercice de la pensée, sa réflexion se porte rapidement de l'idée particulière que lui présente le monde extérieur à l'idée générale et à sa détermination; il ne vivait que dans les représentations concrètes, maintenant il vit dans l'abstraction et la pensée. Aussi, pour nous modernes, qui jouissons des avantages que l'expérience a introduits dans les moyens de développer l'intelligence, la méthode, le procédé socratique a quelque chose de lent et de pesant qui ne nous satisfait pas. Nous sommes habitués à l'abstraction, et notre réflexion saisit bientôt le général, l'universel. Mais ce n'est pas une raison de déprécier la méthode de Socrate, qui, sans aucun doute, était nécessaire de son temps, et a beaucoup aidé au développement de l'intelligence humaine dont nous recueillons les fruits.

Pour donner une idée de la conversation de Socrate et de ses effets, nous extrairons quelques lignes du dialogue intitulé: *Menon*, l'un des plus excellents dialogues dialectiques de Platon. Il s'y agit de savoir si la vertu peut être enseignée. D'abord Socrate, pour bien fixer le point de la question, demande à Menon, disciple du sophiste Gorgias, en quoi il fait consister la vertu? — Menon: La chose n'est pas difficile à expliquer, Socrate. Veux-tu que je te dise d'abord en quoi consiste la vertu d'un homme? Rien de plus aisé: elle consiste à être en état d'administrer les affaires de son pays, et en les administrant de faire du bien à ses amis et du mal à ses ennemis, en prenant bien garde de rien avoir de semblable à souffrir. Est-ce la vertu d'une femme que tu veux connaître? Il est facile de la définir. Le devoir d'une femme est de bien gouverner sa maison, de veiller à la garde du dedans et d'être soumise à son mari. Il y a aussi une vertu propre aux enfants de l'un et de l'autre sexe, et aux vieillards: celle qui convient à l'homme libre est autre que celle de l'esclave. — Ce n'est pas ce que je t'ai demandé, reprend Socrate. Je te demande une seule vertu et tu m'en donnes un essaim. Je sais bien qu'il y a un grand nombre de vertus et de plusieurs espèces, mais elles ont toutes un caractère commun par lequel elles sont vertus, et c'est ce caractère que tu dois considérer pour m'expliquer ce que c'est que la vertu. — Menon: Si tu veux une définition générale, qu'est-ce autre chose que la capacité de commander aux hommes? — Mais est-ce la vertu d'un enfant, est-ce la vertu d'un esclave d'être capable de commander à son maître?... — Sans se décourager, Menon reprend: Il me paraît donc, Socrate, que la vertu consiste, comme dit le poëte, à se plaire aux belles choses et à pouvoir se les procurer. Ainsi j'appelle vertueux celui qui désire les belles choses et peut s'en procurer la jouissance. — Socrate le bat encore sur ce point, et après un grand nombre de semblables propositions qu'il réfute toujours en les réduisant à l'absurde, Menon dit cette phrase qui caractérise parfaitement l'influence de Socrate sur ceux qu'il enseignait en conversant: — J'avais déjà ouï dire, Socrate, avant que de converser avec toi, que tu ne savais autre chose que douter toi-même et jeter les autres dans le doute: et je vois à présent que tu me fascines l'esprit par tes charmes et tes maléfices, enfin que tu m'as comme enchanté, de manière que je suis tout rempli de doutes. Et s'il est permis de railler, il me semble que tu ressembles parfaitement, pour la figure et pour tout le reste, à cette large torpille marine qui cause l'engourdissement de tous ceux qui l'approchent et la touchent. Je pense que tu as fait le même effet sur moi: car je suis véritablement engourdi d'esprit et de corps, et je ne sais que te répondre. Pourtant j'ai discouru mille fois au long sur la vertu devant beaucoup de personnes, et fort bien à ce qu'il me paraissait. Mais en ce moment, je ne puis pas seulement dire ce que c'est. Tu prends, à mon avis, le bon parti de ne point aller sur mer, de voyager en d'autres pays: car, si tu faisais la même chose dans quelque autre ville, on te punirait bien vite du dernier supplice comme un enchanteur... — Socrate: Je ne comparerai pas à mon tour; je ne te rendrai pas comparaison pour comparaison. Pour moi, si la torpille étant elle-même engourdie jette les autres dans l'engourdissement, je lui ressemble; sinon je ne lui ressemble pas; car si je fais naître des doutes dans l'esprit des autres, ce n'est pas que j'en sache plus qu'eux: je doute au contraire plus que personne, et c'est ainsi que je fais douter les autres... »

Ces quelques lignes, qui ne sont que le squelette nu et dépouillé de ses grâces de la première partie du Menon, peuvent donner une idée des dialogues dialectiques de Platon où Socrate joue le premier rôle; admirables en tout point de grâce, d'élégance et de logique, mais très peu satisfaisants quant au résultat, au contenu. Cette perplexité, ce doute de soi-même que Socrate fait naître en celui qu'il enseigne, n'a d'autre fin que d'engager à réfléchir et à faire

des efforts pour arriver à la connaissance. Ne voulant que cela, il s'en tenait à cette seule face de la question, à la partie purement négative. Il est vrai, comme il le disait lui-même, que le doute est le commencement de la philosophie.

L'affirmatif que Socrate développait dans la conscience, est le bien, en tant qu'il est tiré de la conscience par le savoir; le bien, comme cause finale, ce que d'autres philosophes ont nommé le souverain bien, le bon, le beau, l'idée, le général en soi et pour soi, ce qui, en un mot, est déterminé par la pensée. Ceci est la découverte qui appartient en propre à Socrate, qui par les grands résultats qu'elle a eus dans le développement moral de l'humanité par Platon et le christianisme, l'a placé au premier rang des bienfaiteurs du genre humain.

Voilà, en abrégé, tout ce que l'on peut nommer la philosophie de Socrate. Il pourra t sembler que nous ne l'avons encore qu'effleurée, à cause que nous n'avons parlé que de sa méthode et d'un principe que nous avons à peine indiqué. A mon avis, on ne peut trouver autre chose, dans ce qu'ont dit de Socrate, Xénophon, Platon et surtout Aristote, qui indique d'une manière nette et précise que la méthode et le principe du bien en soi sont les seuls titres de Socrate au nom de philosophe; nous ne saurions sans injustice nous montrer plus exigeants. La méthode seule suffirait à le mettre au premier rang des illustres penseurs qui ont aidé au développement de l'humanité; mais son véritable titre au nom de philosophe et sa gloire est d'être arrivé au principe qu'il a proclamé : le bien est le général, non plus abstrait, mais produit par le *penser;* ce n'est plus le νοῦς d'Anaxagoras, mais le général qui se détermine soi-même, se réalise et doit être réalisé, — le bien comme la cause finale, le but de l'individu et du monde.

La première et la plus importante des déterminations de ce principe est celle-ci, qui pourtant n'est que formelle, que la conscience crée de soi-même ce qui est vrai. C'est le principe de la liberté subjective, par lequel la conscience est ramenée sur soi-même.

Socrate était persuadé que les sciences ne sont utiles en rien à l'homme, et qu'il doit s'occuper exclusivement de ce qui est de la même substance que sa nature morale, afin d'arriver à faire le mieux et à connaître le plus vrai. Il s'efforçait à enseigner à chacun les moyens de découvrir le général, l'absolu contenu dans la conscience. Il disait que l'on ne doit s'inquiéter que de sa moralité, ainsi qu'il faisait lui-même, au moyen de la conscience et de la réflexion sur soi, et en cherchant à dégager le général, travail auquel il aidait les autres en éveillant la conscience et en y faisant naître le désir du bien et du vrai. C'est ce qui inspirait à Cicéron d'écrire dans ses Tusculanes : « Socrates » autem primus philosophiam è cœlo devocavit et in urbi» bus collocavit et in domos etiam introduxit; et coëgit de » vita et moribus, rebusque bonis et malis quærere. »

Ce retour de la conscience sur soi-même, que Platon a développé d'une manière si complète, se peut indiquer par la seule proposition que l'homme ne peut rien apprendre, pas même la vertu. Socrate s'efforçait de démontrer que le bien ne peut pas provenir du dehors, mais qu'il est contenu dans la nature de l'esprit. L'homme ne peut pas recevoir quelque chose, venant du dehors, d'une manière passive, de même que la cire reçoit une empreinte; tout est contenu dans son esprit, et ce n'est que d'une manière apparente qu'il paraît apprendre. Il est vrai qu'il reçoit quelque chose, seulement le choc qui donne lieu au développement de l'esprit. Tout ce qui a du prix pour l'homme, ce qui est éternel, ce qui est en soi et pour soi, est contenu en lui et il le doit produire et développer. Cette cause extérieure dépend de l'expérience; mais le général appartient à la pensée, mais non pas à la pensée subjective. Le général est autant objectif que subjectif; ces deux manières d'être sont particulières; le général est leur réunion, l'absolu.

D'après le principe de Socrate, il n'y a de vrai pour l'homme que ce qui est produit, engendré par l'esprit. Et ce qu'il crée ainsi de lui-même, ce qu'il obtient de la sorte, fait partie de lui-même et est indépendant des accidents humains, tels que les passions, les goûts, les inclinations, etc. Cette production provient de ce que la nature a implanté en nous, c'est notre propriété naturelle. Au particulier, à l'accidentel, Socrate oppose le général, le vrai, le rationnel. C'est ce qu'il indiquait, en disant que l'homme, en tant qu'être pensant, est la mesure de toutes choses. — C'est en suivant cette voie que Platon proclama que l'homme ne fait que se ressouvenir de ce qu'il croit apprendre.

Socrate déterminait le bien dans ses rapports avec les actions de la vie humaine, ou comme la cause finale de l'humanité. C'est pour cela qu'il dédaignait et jugeait inutiles et vaines les sciences, soutenant qu'elles n'avaient aucun but pour l'homme, et qu'il devait seulement apprendre à connaître et cultiver ce qui est bon, seulement ce qui peut être utile à l'homme. Détermination étroite, incomplète et subjective, dont Aristote a fait une excellente critique, que les bornes de cet article ne nous permettent que de rappeler. (*Ethic. Nicomach. Magna moralia*).

Nous avons tâché d'esquisser le caractère individuel de Socrate; mais il nous reste à parler d'un des traits les plus caractéristiques; j'entends son état extatique et ses hallucinations, ce que l'on a nommé son *démon.*

Dans les portraits que les anciens nous ont donnés de Socrate, tous s'accordent à reconnaître que dès son plus bas âge il montra un caractère fort singulier. Jeune encore, on dit que dans l'atelier de son père, il demeurait des heures entières le ciseau à la main, immobile, plongé dans la plus profonde méditation et comme hors de ce monde. Son père, surpris et inquiet d'un naturel si étrange, qui le rendait souvent indocile et désobéissant, alla consulter l'oracle, qui répondit à Sophronisque qu'il devait abandonner son fils à son instinct naturel, à cause qu'il avait en lui un guide qui valait mieux que dix mille maîtres. En avançant en âge, ce caractère particulier se développa et contribua à faire à Socrate une réputation de singularité, d'excentricité, je dirais presque, qui lui fit donner avec raison, dit Cicéron, le surnom de bouffon d'Athènes, *atticus scurra.*

Ecoutons encore Alcibiade, en son discours du Banquet : — « Un matin, à Potidée, où nous l'avons déjà vu, il se mit à méditer sur quelque chose, debout et immobile à la place où il était. Ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il ne bougea point et continua à réfléchir dans la même situation. Il était déjà midi : nos gens l'observaient, et se disaient avec étonnement les uns aux autres, que Socrate était là rêvant depuis le matin. Enfin vers le soir, des soldats Ioniens, après avoir soupé, apportèrent leurs lits de campagne en cet endroit, afin de coucher au frais (on était alors en été) et d'observer si Socrate passerait la nuit dans la même posture. En effet il continua de se tenir debout jusqu'au lendemain au lever du soleil; alors après avoir fait sa prière au soleil, il se retira. »

Cet état le prenait souvent. Il lui arrivait se promenant avec ses amis, de s'arrêter tout-à-coup, immobile, et répondant ensuite qu'il venait d'entendre le génie ou démon dont nous allons parler.

Il n'y a peut-être pas un seul des trente-cinq dialogues de Platon, dans lesquels Socrate tient la parole, où il ne soit question de ce démon. Xénophon en parle fréquemment dans les deux ouvrages qu'il a consacrés à l'apologie et aux souvenirs de son maître. C'est donc un fait que l'on ne saurait mettre en doute.

Cette voix divine qu'entendait Socrate était si forte qu'il

dit à Criton, dans le dialogue de ce nom : — « Il me semble, mon cher Criton, que j'entends tout ce que je viens de dire, comme les corybantes croient entendre les cornets et les flûtes, et le son de ces paroles résonne si fort à mes oreilles qu'il m'empêche d'entendre tout ce qu'on me dit d'ailleurs. » Dans le Philèbe, s'interrompant tout-à-coup : — « Il me semble, dit-il, qu'un *dieu* m'a rappelé certaines choses à la mémoire... Je me souviens en ce moment d'avoir entendu autrefois, en songe ou étant éveillé, etc. » — Dans le Théagès : — « La faveur céleste m'a accordé, dit-il, un don merveilleux qui ne m'a pas quitté depuis mon enfance ; c'est une voix qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne de ce que je vais faire et ne m'y pousse jamais. » Il ajoute que différentes fois la *voix* divine lui a parlé pour détourner ses amis de faire des choses qui tourneraient à mal, ce qui était en effet arrivé, ayant méprisé l'avis divin.

Nous pourrions donner un plus grand nombre de citations aussi précises, mais celles-ci suffisent, venant de Platon et concordant tout-à-fait avec ce que rapporte Xénophon dans l'apologie et les *Memorabilia*. L'antiquité tout entière a suivi leur exemple et a cru au démon de Socrate. Cette croyance des relations de l'homme avec les êtres supérieurs est un des principes de la philosophie de Platon et des néoplatoniciens, d'où elle a passé dans le christianisme ; les Pères, dès les premiers temps de l'Eglise, l'ont adoptée tout entière. Dans les derniers siècles on l'a récusée, ne pouvant expliquer ces faits étranges pourtant assez fréquents, mais qui commencent à être étudiés et que l'on expliquera quelque jour, il le faut espérer.

L'an 402 avant Jésus-Christ, fut porté et remis au second des archontes, un acte d'accusation conçu en ces termes : « Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pythos, intente une accusation criminelle contre Socrate, du bourg d'Alopecie. Socrate est coupable de ne pas admettre nos dieux, et d'introduire parmi nous de nouvelles divinités sous le nom de démons. Socrate est coupable de corrompre la jeunesse d'Athènes. — Pour peine : la mort. »

Ce Mélitus, poëte médiocre, était soutenu par l'orateur Lycon et par Anytus, riche citoyen, fort considéré, l'un de ceux qui aidèrent Thrasybule à chasser les Trente et à rétablir la constitution démocratique.

L'affaire fut portée devant les Héliastes, tribunal chargé des affaires criminelles, composé de cinq cents juges, choisis par le sort parmi le peuple. L'accusation était soutenue par Mélitus et les deux autres. Socrate comparut accompagné de ses amis.

« Socrate, lui dit Hermogène son ami, quelque temps avant le jour fixé pour le jugement, ne devrais-tu pas songer à ton apologie ? » — « Quoi donc ! reprit-il, ne m'en suis-je pas occupé toute ma vie ? » — Lysias, le célèbre orateur, avait préparé un beau discours ; Socrate le trouva trop recherché. Platon voulait prendre aussi la parole ; son âge ne le lui permit pas. Socrate voulut se défendre lui-même.

Nous rapporterons ici les parties principales de ce discours mémorable, un des grands monuments de l'histoire du monde et de la philosophie. Après s'être excusé de ne pas se servir d'un discours étudié et travaillé selon l'usage, et prié les juges de le laisser parler comme il avait accoutumé de le faire, Socrate continua à peu près en ces termes :

« Il y a bien long-temps, Athéniens, que l'on m'accuse auprès de vous, et ces accusations anciennes, je les crains plus que celle d'Anytus et de ceux qui se joignent à lui. Depuis votre plus bas âge, Athéniens, il y a des gens qui ne cessent de vous répéter qu'il y a un certain Socrate, homme dangereux, qui s'occupe de ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, et qui d'une mauvaise cause sait en faire une bonne. Cette idée que l'on vous a donnée de moi, étant alors enfans ou dans la première jeunesse, vous l'avez reçue sans y prendre garde ; elle est demeurée dans votre esprit et vous a laissé de moi une impression mauvaise et bien difficile à déraciner. J'ai donc à me défendre de deux accusations.

» Voyons quelle est cette ancienne accusation sur laquelle s'appuient mes calomniateurs, et qui a donné à Mélitus la confiance de me traduire devant ce tribunal. La voici telle que vous l'avez entendue dans la comédie des *Nuées* d'Aristophanes, où l'on représente un certain Socrate qui dit qu'il se promène dans les airs, et autres semblables extravagances sur des choses auxquelles je n'entends absolument rien. Socrate, y est-il dit, est un homme dangereux qui, par une curiosité criminelle, veut pénétrer ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, sait faire une bonne cause d'une mauvaise, et enseigne aux autres ce secret perfide. Voyez combien disent vrai ces calomniateurs : y a-t-il un seul d'entre vous, et il y en a plusieurs que je puis appeler en témoignage, qui puisse dire qu'il m'a jamais entendu parler de ces sortes de choses de près ou de loin. L'on vous dit que je me mêle d'enseigner et que j'exige un salaire ; c'est encore une fausseté. Ce n'est pas que je trouve fort beau de pouvoir enseigner les hommes comme le font Gorgias, Prodicus, Hippias et les autres habiles discoureurs qui parcourent la Grèce, enseignant les jeunes gens et gagnant beaucoup d'argent. Pour moi, j'avoue que je serais bien fier et bien glorieux si je les pouvais imiter, mais malheureusement je ne suis pas si habile, ô Athéniens !

» Mais quelqu'un me dira sans doute : Que fais-tu donc, Socrate, et d'où viennent ces calomnies contre toi ? Si tu agissais comme les autres, on ne parlerait pas tant de toi. Dis-nous pourquoi, afin que nous ne portions pas un jugement téméraire. Rien de plus juste qu'un pareil langage, et je vais tâcher de vous expliquer ce qui m'a fait tant de réputation et tant d'ennemis. Cette réputation, Athéniens, vient d'une certaine sagesse qui est en moi. Quelle est cette sagesse ? C'est peut-être une sagesse purement humaine, et c'est la seule assurément à laquelle je puisse prétendre. Je vous en conjure, Athéniens, écoutez-moi sans vous émouvoir, car je parle sérieusement et ne dis rien que de vrai ; et aussi bien ce que je vais vous dire va vous paraître d'une arrogance étrange. Je ne vous dirai rien qui vienne de moi ; je vous donnerai de ma sagesse un témoin digne de votre confiance, et qui vous dira si je suis sage et comment je le suis : ce témoin, c'est le dieu de Delphes. Vous avez tous connu Chéréphron ; c'était mon ami d'enfance et il l'était de la plupart d'entre vous. Vous savez donc quel homme c'était et quelle persévérance il mettait dans tout ce qu'il entreprenait. Un jour, étant allé à Delphes, il eut la hardiesse de demander à l'oracle (et je vous prie encore une fois de ne vous point émouvoir de ce que je vais dire) ; il lui demanda s'il y avait un homme plus sage que moi. La pythie répondit qu'il n'y en avait point. — Quand je sus la réponse de l'oracle, je me dis en moi-même : Que veut dire le dieu ? quel sens cachent ses paroles ? Car je sais bien qu'il n'y a en moi aucune sagesse, ni petite ni grande. Que veut-il dire en me disant le plus sage des hommes ? car enfin un dieu ne saurait mentir. Je fus long-temps dans une extrême perplexité, jusqu'à ce qu'enfin je pris le parti que vous alliez entendre pour connaître l'intention du dieu. J'allai chez un de nos concitoyens qui passe pour un des plus sages de la ville, et j'espérais que je pourrais confondre l'oracle et lui dire : Tu as déclaré que je suis le plus sage des hommes, et celui-ci est plus sage que moi. Examinant donc cet homme, dont je n'ai que faire de vous dire le nom, il vous suffit que c'était un de nos plus grands politiques, et m'entretenant avec lui, je trouvai qu'il passait pour sage aux yeux de tout le monde, surtout aux siens, et qu'il ne l'était point. Après cette découverte, je m'efforçai de lui faire voir qu'il n'était nullement ce qu'il croyait être ; et voilà ce qui me rendit si odieux à cet homme et à tous ses amis, qui assistaient à

la conversation. L'ayant quitté, je me dis : Je suis plus sage que cet homme. Il se peut bien que ni lui ni moi ne sachions rien; mais il y a cette différence qu'il ne le sait pas, et moi j'en ai la conviction. De là j'allai chez un autre qui passait pour plus sage; je trouvai la même chose et me fis de nouveaux ennemis. Je ne me rebutai point; je sentais bien quelles haines j'accumulais sur ma tête, mais je crus devoir préférer à toutes choses la voix du dieu, et pour en trouver le sens, aller chez tous ceux qui avaient le plus de réputation de sagesse. Eh bien, Athéniens! voici le résultat de mes recherches, et je vous assure que je dis la vérité : ceux qu'on vantait le plus me satisfirent le moins, et ceux dont on n'avait aucune estime, je les trouvais bien plus proches de la sagesse. Je continuai mes recherches sans me rebuter. Après les politiques, je passai à l'examen des poëtes et des artistes. Je trouvai qu'ils se trouvaient, eux aussi, les plus sages des hommes; mais qu'à l'exception d'une certaine pratique de leur art, ils ne savaient absolument rien; de sorte que me demandant à moi-même ce que j'aimerais mieux être, un tel que je suis, ou avec leur habileté et leur ignorance, avec leurs avantages et leurs défauts, je me répondis : J'aime mieux être tel que je suis. Ce sont ces recherches, ô Athéniens! qui ont excité contre moi tant d'inimitiés dangereuses; de là toutes les calomnies répandues sur moi et ma réputation de sage : car tous ceux qui m'entendent croient que je sais toutes les choses sur lesquelles je démasque l'ignorance des autres. Mais, Athéniens, la vérité est qu'Apollon seul est sage, et qu'il a seulement voulu dire par son oracle que toute la sagesse humaine n'est pas grand'chose, ou même qu'elle n'est rien : il est évident que l'oracle ne parle pas ici de moi, mais qu'il s'est servi de mon nom comme d'un exemple, et comme s'il eût dit à tous les hommes : Le plus sage d'entre vous, c'est celui qui, comme Socrate, reconnaît que sa sagesse n'est rien. Convaincu de cette vérité, pour m'en assurer davantage et pour obéir au dieu, je continue ces recherches et vais examinant tous ceux de nos concitoyens ou des étrangers en qui j'espère trouver la vraie sagesse, et quand je ne l'y trouve point, je sers d'interprète à l'oracle en lui faisant voir qu'ils ne sont pas sages. Cela m'occupe si fort, que je n'ai pas eu le temps d'être un peu utile à la république ni à ma famille, et mon dévouement au service du dieu m'a mis dans une gêne extrême. D'ailleurs beaucoup de jeunes gens qui ont du loisir et qui appartiennent à des familles riches s'attachent à moi et prennent grand plaisir à voir de quelle manière j'éprouve les hommes; eux-mêmes ensuite tâchent de m'imiter, et se mettent à éprouver ceux qu'ils rencontrent. Je ne doute pas qu'ils ne trouvent une abondante moisson; car il ne manque pas de gens qui croient tout savoir, bien qu'ils ne sachent rien ou peu de chose. Tous ceux qu'ils convainquent ainsi d'ignorance s'en prennent à moi et non pas à eux, et vont disant qu'il y a un certain Socrate qui est une vraie peste pour les jeunes gens; quand on leur demande ce que fait ce Socrate, ou ce qu'il enseigne, ils n'en savent rien; mais pour ne pas demeurer court, ils mettent en avant ces accusations banales qu'on fait ordinairement aux philosophes : qu'il recherche ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, qu'il ne croit point aux dieux, et qu'il rend bonnes les plus mauvaises causes; car ils n'osent dire ce qui en est, que Socrate les prend sur le fait, et montre qu'ils font semblant de savoir, quoiqu'ils ne sachent rien. Intrigants, actifs et nombreux, parlant de moi d'après un plan concerté et avec une éloquence fort capable de séduire, ils vous ont depuis long-temps rempli les oreilles des bruits les plus perfides, et particulièrement dans la recherche de leur système de calomnie. Aujourd'hui, ils me détachent Mélitus, Anytus et Lycon. Mélitus représente les poëtes; Anytus, les politiques et les artistes; Lycon, les orateurs. C'est pourquoi, comme je le disais en commençant, je regarderais comme un miracle si, en aussi peu de temps, je pouvais détruire une calomnie qui a déjà de vieilles racines dans vos esprits.

» Vous venez d'entendre, ô Athéniens! la vérité tout entière; je ne vous cache ni ne vous déguise rien, bien que je n'ignore pas que ce que je dis ne fait qu'envenimer la plaie. Cela même prouve que je dis la vérité, et que je ne me suis pas trompé sur la source des calomnies.

» Ce que je viens de vous dire me défend assez de la première accusation; venons présentement à la dernière, à celle de Mélitus, et tâchons de répondre à cet homme de bien, si attaché à sa patrie, dit-il. » Ici Socrate quitte la forme apologétique pour prendre sa forme accoutumée de discours. Il interpelle Mélitus lui-même, et avec son habileté et son ironie ordinaires, il le réduit à ne savoir que dire et le persifle aussi spirituellement que possible. Mais il est vrai de dire qu'il ne répondit pas d'une manière franche et satisfaisante aux deux chefs d'accusation. Accusé de ne pas croire à la religion de l'état, il prouva seulement qu'il n'était pas athée et qu'il reconnaissait des dieux, puisqu'on l'avait vu sacrifier. Accusé de corrompre la jeunesse, il répondit qu'on ne lui pouvait prouver qu'il enseignât aux jeunes gens qui le fréquentaient à douter des dogmes de la religion établie, et protesta qu'il leur enseignait une morale pure. Il continua ainsi :

« Mais je n'ai pas besoin d'une plus longue défense, Athéniens; ce que je viens de vous dire suffit pour montrer que je ne suis pas coupable, et que l'accusation de Mélitus est sans fondement. Croyez plutôt ce que je vous ai dit d'abord, que j'ai contre moi de vives et nombreuses inimitiés. Si je succombe, ce ne sera ni Anytus ni Mélitus qui en seront cause, mais bien l'envie et la calomnie, qui ont déjà fait périr tant de gens de bien, et qui en feront périr encore tant d'autres; car il ne faut pas espérer que ce fléau s'arrête à moi.

» Quelqu'un me dira peut-être : N'as-tu pas honte, Socrate, de t'être attaché à une étude qui te met présentement en danger de mourir? Je lui répondrai avec raison : Tu te trompes si tu crois qu'un homme qui vaut quelque chose doit considérer les chances de la mort ou de la vie, au lieu de chercher en toutes circonstances et seulement, si ce qu'il fait est juste ou injuste, si c'est l'action d'un homme de bien ou d'un méchant. Non, Athéniens, tout homme qui a choisi un poste qu'il estimait le meilleur, ou qui a été placé par son chef, y doit, selon mon sentiment, demeurer, et ne considérer ni la mort, ni le péril, ni rien autre chose que l'honneur. Ce serait chose bien étrange si, moi qui ai gardé comme un brave soldat les postes où m'ont placé vos généraux dans les batailles, à Potidée, à Amphipolis, à Délium, et exposé ma vie bien des fois, aujourd'hui la crainte de la mort me faisait abandonner le poste où m'a placé le dieu de Delphes, m'ordonnant de passer mes jours dans l'étude de la philosophie, examinant moi-même et les autres. C'est alors vraiment qu'il faudrait me citer devant ce tribunal comme un impie qui ne reconnaît point de dieux, qui désobéit à l'oracle, qui craint la mort, qui se croit sage et qui ne l'est pas; car craindre la mort, Athéniens, ce n'est autre chose que de se croire sage et ne l'être pas; car c'est croire connaître quelque chose que l'on ne connaît pas. En effet, est-il personne qui sache ce que c'est que la mort, et si elle n'est pas le plus grand des biens pour l'homme. Cependant on la craint comme si on la connaissait pour le plus grand des maux. Or, n'est-ce pas l'ignorance la plus honteuse que de croire connaître ce que l'on ne connaît pas? Pour moi, et c'est peut-être en cela que je diffère des autres hommes, si j'osais me dire plus sage qu'un autre, c'est que ne sachant pas bien ce qui se passe après cette vie, je ne crois pas non plus le savoir; mais ce que je sais bien, c'est qu'être injuste et désobéir à ce qui est meilleur que soi, dieu ou homme, est contraire au devoir et à l'honneur. Voilà le mal que je redoute et que je veux fuir, parce que je sais que c'est un mal, et non pas de prétendus maux

qui sont peut-être de véritables biens. Athéniens, si vous me disiez présentement, malgré Anytus qui vous a représenté qu'il ne fallait pas m'appeler devant ce tribunal, ou qu'il fallait me condamner à la mort si vous m'y appeliez; si vous disiez, dis-je : Socrate, nous rejetons l'accusation d'Anytus et te renvoyons absous à condition que tu cesseras de philosopher et de faire tes recherches accoutumées; je vous répondrais sans balancer : Athéniens, je vous honore et vous aime, mais j'obéirai au dieu plutôt qu'à vous. Tant que j'aurai un souffle de vie, je ne cesserai de m'appliquer à la philosophie, de vous avertir et de vous conseiller, et de tenir à tous ceux que je rencontrerai mon langage accoutumé : O mon ami! comment, étant Athénien, de la plus grande ville et la plus renommée par les lumières et la puissance, ne rougis-tu pas de ne penser qu'à amasser des richesses, à acquérir du crédit et des honneurs, au lieu de t'occuper de la recherche de la vérité et de la sagesse, de ton âme et de son perfectionnement? Voilà comme je ne cesserai de parler à tous ceux que je rencontrerai, jeunes ou vieux. Sachez que c'est ce que le dieu m'ordonne, et je suis persuadé qu'il ne peut rien y avoir de plus avantageux à la république que mon zèle à remplir l'ordre du dieu. Toute mon occupation doit être de vous persuader de vous préoccuper avant toutes choses du soin de votre âme. Ce n'est pas la richesse qui fait la vertu, mais, au contraire, c'est la vertu qui est la véritable richesse; c'est elle qui donne naissance aux biens particuliers et publics. Si en parlant ainsi, je corromps la jeunesse, condamnez-moi; sinon reconnaissez que l'on vous trompe. Ainsi donc, faites ce que demande Anytus, ou ne le faites pas; renvoyez-moi, ou ne me renvoyez pas, je ne ferai jamais autre chose, non, jamais! quand même je devrais souffrir mille morts... Ne murmurez pas, Athéniens! écoutez-moi patiemment comme je vous ai prié de le faire. Je voudrais vous persuader que si vous me faites mourir, étant tel que je viens de vous dire, vous vous ferez plus de mal qu'à moi. En effet, ni Anytus, ni Mélitus ne me feront jamais aucun mal; ils ne le peuvent, car il n'est pas au pouvoir du méchant de nuire à l'honnête homme. Ils me feront condamner à la mort ou à l'exil, ou à la perte des droits de citoyen, ce qu'ils estiment sans doute de très grands maux; moi, je ne suis pas de leur avis; à mon sens, le plus grand des maux, c'est ce qu'Anytus entreprend aujourd'hui, de faire périr un innocent.

» Aucuns d'entre vous s'irriteront peut-être en se souvenant qu'en un péril bien moins grand ils ont conjuré et supplié les juges avec larmes, et que, pour exciter une plus grande compassion, ils ont fait paraître leurs enfans, leurs parens et leurs amis; moi, au contraire, je n'en fais rien, bien que, selon toute apparence, je coure le plus grand danger. Cette différence se présentant à leur esprit les aigrira peut-être contre moi, et, dans le dépit que leur causera ma conduite, donneront leur suffrage dans un mouvement de colère. S'il y en a aucuns ainsi parmi vous qui soient dans ces sentimens, ce que je ne saurais croire, mais je le suppose, je pourrais lui répondre que, moi aussi, j'ai des parens; j'ai aussi des enfans, l'un dans l'adolescence, les deux autres encore en bas âge, et cependant je ne les ferai pas paraître devant vous pour vous engager à m'absoudre. Ce n'est ni par opiniâtreté ni par un superbe mépris, mais par mon honneur, et le vôtre, et celui de la république. Il ne me paraît pas convenable d'employer de tels moyens à l'âge que j'ai, et avec ma réputation vraie ou fausse, puisqu'enfin c'est une opinion généralement reçue que Socrate a quelque avantage sur le vulgaire des hommes. N'attendez pas de moi, ô Athéniens! que j'aie recours auprès de vous à des choses que je ne crois ni honnêtes, ni justes, ni pieuses, et que j'y aie recouru dans une occasion où je suis accusé d'impiété. Si je vous fléchissais par mes prières et que je vous forçasse à violer votre serment, c'est alors que je vous enseignerais l'impiété, et en voulant me justifier, je prouverais contre moi-même que je ne crois point aux dieux. Mais il s'en faut bien, Athéniens, qu'il en soit ainsi. Je crois plus aux dieux qu'aucun de mes accusateurs, et je vous abandonne avec confiance, à vous et au dieu de Delphes, le soin de prendre à mon égard le parti le meilleur et pour moi et pour vous. »

Ici les juges ayant été aux voix, la majorité déclara Socrate coupable. Il reprit la parole à peu près ainsi :

« Le jugement que vous venez de prononcer, Athéniens, m'a peu ému, et par bien des raisons; d'ailleurs je m'y attendais. Ce qui me surprend, c'est le nombre de voix pour et contre; j'étais bien loin de m'attendre à être jugé coupable à une si faible majorité; car il paraît qu'il n'aurait fallu que trois voix de plus pour que je fusse absous. Je puis donc me flatter d'avoir échappé à Mélitus, et non seulement je lui ai échappé, mais il est évident que si Anytus et Lycon ne se fussent levés pour m'accuser, il aurait été condamné à payer mille drachmes comme n'ayant pas obtenu la cinquième partie des suffrages.

» C'est donc la peine de mort que cet homme réclame contre moi; à la bonne heure; et moi, de mon côté, Athéniens, à quelle peine me condamnerais-je, puisque, suivant la loi, j'ai le droit d'indiquer celle à laquelle je me condamne. Je dois choisir ce qui m'est dû; et que m'est-il dû? quelle peine et quelle amende je mérite, moi qui me suis fait un principe de ne connaître aucun repos pendant toute ma vie; négligeant ce que les autres recherchent avec tant d'empressement, les richesses, le soin de ses affaires domestiques, les emplois militaires, les fonctions d'orateurs et les autres dignités; moi qui ne suis jamais entré dans aucune des conspirations et des cabales si fréquentes dans la république, me trouvant réellement trop honnête homme pour ne pas me perdre en prenant part à tout cela; moi qui, laissant de côté toutes les choses où je ne pouvais être utile ni à vous ni à moi, n'ai voulu d'autre occupation que celle de vous rendre à chacun en particulier le plus grand de tous les services, en vous exhortant tous individuellement à ne pas songer à ce qui vous appartient accidentellement plutôt qu'à ce qui constitue votre essence, et à tout ce qui peut vous rendre vertueux et sages; à ne pas songer aux intérêts passagers de la patrie plutôt qu'à la patrie elle-même, et ainsi de tout le reste? Athéniens, telle est ma conduite, et que mérite-t-elle? Une récompense si vous voulez être justes, et encore une récompense qui me puisse convenir. Or, qu'est-ce qui peut convenir à un homme pauvre, votre bienfaiteur, qui a besoin de loisir pour ne s'occuper qu'à vous donner des conseils utiles? Il n'y a rien qui lui convienne plus, ô Athéniens! que d'être nourri au Prytanée; et il le mérite bien plus que celui qui, aux jeux olympiques, a remporté le prix de la course à cheval, ou de la course aux chars à deux ou à quatre chevaux; car celui-ci ne vous rend heureux qu'en apparence; moi, je vous enseigne à l'être véritablement : celui-ci a de quoi vivre, et moi je n'ai rien. Si donc il me faut déclarer ce que je mérite, en bonne justice, je le déclare, c'est d'être nourri au Prytanée.

— « Quand je vous parle ainsi, Athéniens, vous m'accuserez peut-être de la même arrogance qui me faisait condamner tout à l'heure les prières et les lamentations. Mais ce n'est nullement cela : mon véritable motif, c'est qu'ayant la conscience de n'avoir jamais été injuste envers personne, je sois bien éloigné de le vouloir être envers moi, d'avouer que je mérite une punition et de me condamner à quelque chose de semblable; et cela dans quelle crainte? Quoi! pour éviter la peine que réclame Mélitus, et je ne sais pas si elle est un bien ou un mal, j'irais choisir une peine qui est très certainement un mal, et je m'y condamnerais moi-même! Choisirai-je les fers? Mais pourquoi me faudrait-il passer ma vie en prison, esclave du pouvoir des onze qui se renouvelle toujours? Une amende et la prison jusqu'à ce que

je l'ale payée? Mais cela revient au même, puisque je n'ai pas de quoi la payer. Me condamnerai-je à l'exil? Peut-être y consentiriez-vous. Mais il faudrait que l'amour de la vie, ô Athéniens, m'eût bien aveuglé, pour que je pusse imaginer que si vous, mes concitoyens, n'avez pu supporter ma manière d'être et mes discours, s'ils vous sont devenus tellement importuns et odieux qu'aujourd'hui vous voulez enfin vous en délivrer, d'autres n'auront pas de peine à les supporter. Non en vérité, Athéniens. Ce serait vraiment une belle vie pour moi, vieux comme je suis, de quitter mon pays, d'aller errant de ville en ville et de vivre comme un proscrit!

» Mais, me dira-t-on peut-être : Socrate, quand tu nous auras quitté, ne pourras-tu pas te tenir en repos et garder le silence? Voilà ce qu'il y a de plus difficile à faire entendre à quelques uns d'entre vous; car si je dis que ce serait désobéir au dieu, et que par cette raison il m'est impossible de me tenir en repos, vous ne me croirez point, et prendrez cette réponse pour une plaisanterie; et d'un autre côté, si je vous dis que le plus grand bien de l'homme, c'est de s'entretenir chaque jour de la vertu et des autres choses dont vous m'avez entendu discourir, m'examinant et moi-même et les autres, car une vie sans examen n'est pas une vie; si je vous dis cela, vous m'en croirez encore moins. Voilà pourtant la vérité, ô Athéniens; mais il n'est pas aisé de vous en convaincre. Au reste je ne suis point accoutumé à me juger digne de souffrir aucun mal. Si j'étais riche, je me condamnerais volontiers à une amende telle que je pourrais la payer, car cela ne me ferait aucun tort; mais dans la circonstance présente, car enfin je n'ai rien, je pourrais peut-être aller jusqu'à une mine d'argent. Mais Platon que voilà, Criton, Critobule et Apollodore veulent que je me condamne à trente mines, dont ils répondent. En conséquence je m'y condamne; et assurément je vous présente des cautions très solvables. »

Ici les juges étant allés aux voix pour l'application de la peine, Socrate fut condamné à la mort. Il poursuivit :

— « Pour n'avoir pas eu la patience d'attendre un peu de temps, ô Athéniens, vous allez fournir un prétexte à ceux qui veulent diffamer la république; ils vous diront que vous avez fait mourir Socrate, cet homme sage; car pour aggraver votre honte, ils m'appelleront sage, bien que je ne le sois pas. Mais si vous aviez attendu encore un peu de temps, la chose serait venue d'elle-même : voyez mon âge, je suis déjà bien vieux et tout près de la mort. Je ne dis pas cela pour vous tous, mais seulement à ceux qui m'ont condamné à mort; c'est à ceux-là que je veux m'adresser encore. Peut-être pensez-vous que si j'avais cru devoir tout faire et tout dire pour me sauver, je n'y serais point parvenu, faute de savoir trouver des paroles capables de persuader? Non, Athéniens, ce ne sont pas les paroles qui m'ont manqué, mais l'impudence. Je succombe, à cause que je n'ai pas voulu vous dire les choses que vous aimez tant à entendre, pour n'avoir pas voulu me lamenter, pleurer et descendre à toutes les bassesses auxquelles on vous a accoutumés. Mais le péril où j'étais ne m'a pas paru une raison de faire rien qui fût indigne d'un homme libre, et maintenant encore je ne me repens pas de m'être ainsi défendu; j'aime beaucoup mieux mourir après m'être défendu comme je l'ai fait que de devoir la vie à une lâche apologie. Il n'est jamais permis de chercher des moyens d'éviter la mort, et on en trouve un grand nombre quand on est décidé à tout dire et à tout faire. Ce n'est pas cela, certes, qui est difficile, ô Athéniens, que d'éviter la mort; mais il l'est beaucoup d'éviter le crime; il court plus vite que la mort. C'est pourquoi, vieux et pesant comme je suis, je me suis laissé atteindre par le plus lent des deux, tandis que le plus agile, le crime, s'est attaché à mes accusateurs, qui ont de la vigueur et de la légèreté. Je m'en vais donc subir la mort à laquelle vous m'avez condamné, et eux l'iniquité et l'infamie à laquelle la vérité les condamne.

» Mais pour vous, ô Athéniens, qui m'avez absous par vos suffrages, je m'entretiendrai volontiers avec vous sur ce qui vient de se passer, puisqu'on ne me mène pas encore au lieu où je vais mourir. Arrêtez-vous donc quelques instans, et employons à converser ensemble le temps qu'on me laisse. Je veux vous raconter comme à mes amis une chose qui m'est arrivée aujourd'hui et vous apprendre ce qu'elle signifie; oui, juges, et en vous nommant ainsi je vous donne le nom que vous méritez, il m'est arrivé aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire. Cette inspiration prophétique qui n'a cessé de se faire entendre à moi dans tout le cours de ma vie, qui dans les moindres occasions n'a jamais manqué de me détourner de tout ce que j'allais faire de mal, aujourd'hui qu'il m'arrive ce que vous voyez, ce qu'on pourrait prendre et ce qu'on prend en effet pour le plus grand des maux, cette voix divine a gardé le silence; elle ne m'a arrêté ni ce matin quand je suis sorti de ma maison, ni quand je suis venu devant ce tribunal, ni tandis que je parlais, quand j'allais dire quelque chose. Cependant dans beaucoup de circonstances, elle est venue m'interrompre au milieu de mon discours; mais aujourd'hui elle ne s'est opposée à aucune de mes actions, à aucune de mes paroles : quelle en peut être la cause? Je vais vous le dire; c'est que ce qui m'arrive est selon toute vraisemblance un bien; et nous nous trompons sans aucun doute si nous pensons que la mort est un mal. Une preuve évidente pour moi, c'est qu'infailliblement si j'eusse dû mal faire aujourd'hui le signe ordinaire m'en eût averti.

» Voici encore quelques raisons d'espérer que la mort est un bien. Il faut qu'elle soit de deux choses l'une, ou l'anéantissement absolu et la destruction de toute conscience, ou comme on le dit, un simple changement, le passage de l'âme d'un lieu dans un autre. Si la mort est la privation de tout sentiment, un sommeil sans aucun songe, quel merveilleux avantage n'est-ce pas que de mourir? Car, que quelqu'un choisisse une nuit ainsi passée dans un sommeil profond que n'aurait troublée aucun songe, et qu'il compare cette nuit avec toutes les nuits et avec tous les jours qui ont rempli le cours entier de sa vie; qu'il réfléchisse et qu'il dise en conscience combien dans sa vie il a eu de jours et de nuits plus heureuses et plus douces que celle-là. Si la mort est quelque chose de semblable, je dis qu'elle n'est pas un mal, car la durée tout entière ne paraît plus ainsi qu'une seule nuit. Mais si la mort est un passage de ce séjour dans un autre, et si ce qu'on dit est véritable, que là est le rendez-vous de tous ceux qui ont vécu, quel plus grand bien peut-on imaginer, mes juges? Car enfin si, en arrivant aux enfers, échappés à ceux qui se prétendent ici-bas les juges, l'on y trouve les vrais juges, ceux qui passent pour y rendre la justice, Minos, Rhadamanthe, Eaque, Triptolème et tous ces autres demi-dieux qui ont été justes pendant leur vie, le voyage serait-il donc si malheureux? Combien ne donnerait-on pas pour s'entretenir avec Orphée, Musée, Hésiode, Homère? Quant à moi, si cela est véritable, je veux mourir plusieurs fois. Oh pour moi surtout l'admirable passe-temps, de me trouver avec Palamède, Ajax fils de Télamon, et tous ceux des temps anciens, qui sont morts victimes des condamnations injustes! Quel agrément de comparer mes aventures avec les leurs!

» C'est pourquoi, mes juges, soyez pleins d'espérance dans la mort, et ne pensez qu'à cette vérité, qu'il n'y a aucun mal pour l'homme de bien, ni pendant sa vie ni après sa mort, et que les dieux ne l'abandonnent jamais; car ce qui m'arrive n'est pas l'effet du hasard, et il est clair pour moi que mourir à présent et être délivré des soucis de la vie, était ce qui me convenait le mieux; aussi la voix céleste s'est tue aujourd'hui, et je n'ai aucun ressentiment contre mes accusateurs ni contre ceux qui m'ont condamné, quoique leur intention n'ait pas été de me faire du bien.

qu'ils n'aient cherché qu'à me nuire; en quoi j'aurais bien quelque raison de me plaindre d'eux. Je ne leur ferai qu'une seule prière : lorsque mes enfans seront grands, si vous les voyez rechercher les richesses ou toute autre chose que la vertu, punissez-les en les tourmentant comme je vous ai tourmentés; et s'ils se croient quelque chose, quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur insouciance et de leur présomption; c'est ainsi que je me suis conduit avec vous. Si vous faites cela, moi et mes enfans nous n'aurons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps que nous nous quittions, moi pour mourir et vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage? Personne ne le sait, si ce n'est Dieu. »

Ainsi parla Socrate, ou à peu près, selon le rapport de Platon. Nous avons cru utile de rapporter ce discours dans son entier, et nous en respectons trop la beauté pour essayer de la faire valoir par des commentaires.

La sentence ne fut exécutée que long-temps après avoir été rendue, contre l'usage. Il se trouva, par une circonstance particulière, que la veille du jugement on avait couronné la poupe du vaisseau que les Athéniens envoyaient chaque année à Délos. C'était, croyaient les Athéniens, le même vaisseau sur lequel autrefois Thésée avait conduit en Crète les sept jeunes hommes et les sept jeunes filles qu'il sauva en se sauvant lui-même. On disait qu'à leur départ les Athéniens avaient fait vœu à Apollon, si Thésée et les autres échappaient à la mort, d'envoyer chaque année à Délos une théorie, et depuis ce temps, ils ne manquaient jamais d'accomplir le vœu. Quand arrivait l'époque fixée, une loi ordonnait que la ville fût purifiée et défendait d'exécuter aucune sentence de mort, avant que le vaisseau n'arrivât à Délos et ne revînt à Athènes. La théorie commençait aussitôt que le grand-prêtre d'Apollon avait couronné la poupe du vaisseau, ce qui eut lieu la veille du jugement de Socrate, et qui mit un si grand intervalle entre sa condamnation et sa mort.

Platon, en son dialogue intitulé *Phédon*, raconte ainsi les derniers momens de son maître :

« Depuis la condamnation de Socrate, nous ne manquions pas un seul jour de l'aller voir. Aussitôt que la prison s'ouvrait, nous nous rendions auprès de lui et nous y passions tout le jour ordinairement. Le jour où il mourut, nous y vînmes plus tôt que de coutume. Nous avions appris la veille, en sortant le soir de la prison, que le vaisseau était revenu de Délos. Le geôlier, qui avait coutume de nous introduire, vint au devant de nous et nous dit d'attendre, et de ne pas entrer qu'il ne nous appelât : les onze, dit-il, font ôter les fers à Socrate, et disposent tout pour qu'il meure aujourd'hui. Quelques momens après il revint et nous introduisit. Nous trouvâmes Socrate qu'on venait de délivrer de ses fers, et sa femme Xantippe auprès de lui et tenant un de ses enfans entre ses bras. A peine nous eut-elle aperçus, qu'elle commença à se répandre en lamentations. Socrate, s'écria-t-elle, c'est donc aujourd'hui le dernier jour où tes amis te parleront et où tu leur parleras! Lui, tournant les yeux vers Criton : « Qu'on la reconduise chez elle, » dit-il. Aussitôt quelques esclaves de Criton l'emmenèrent, poussant des cris et se meurtrissant le visage. »

Il s'entretint avec ses disciples paisible et calme, et, au moment de mourir, il leur parla de l'immortalité de l'âme. Entretien divin dont Platon nous a conservé le souvenir en agrandissant le tableau de toute la grandeur de son génie. A ses disciples qui doutaient de l'enseignement nouveau et suprême de leur maître, il répondit ces dernières paroles : « Vous me croyez donc, il paraît, bien inférieur aux cygnes pour ce qui regarde le pressentiment et la divination. Les cygnes, quand ils sentent qu'ils vont mourir, chantent mieux ce jour-là qu'ils n'ont jamais fait, dans leur joie d'aller trouver le dieu qu'ils servent. Mais la crainte que les hommes ont de la mort leur fait calomnier ces cygnes, en disant qu'ils pleurent leur mort et qu'ils chantent de tristesse. Ils ne font point réflexion qu'il n'y a point d'oiseau qui chante quand il a faim ou soif, ou quand il souffre de quelque autre mal, non pas même le rossignol, l'hirondelle ou la huppe dont on dit que le chant est une complainte. Je ne crois pas, pour moi, que ces oiseaux chantent de tristesse, non plus que les cygnes. Je crois plutôt, qu'étant consacrés à Apollon, ils sont devins, et que, prévoyant le bonheur dont on jouit au sortir de la vie, ils chantent et se réjouissent ce jour-là plus qu'ils n'ont jamais fait. Et moi aussi, je sers Apollon aussi bien qu'eux; je me suis consacré au même dieu et je n'ai pas reçu moins qu'eux, de notre maître commun, l'art de la divination, et pas plus qu'eux je ne suis fâché de sortir de cette vie. »

» Quand il eut achevé de parler, il se leva et passa dans une chambre voisine pour y prendre le bain. Criton le suivit et Socrate nous pria de l'attendre. Nous l'attendîmes donc, tantôt nous entretenant de tout ce qu'il nous avait dit et l'examinant encore, tantôt parlant de l'horrible malheur qui allait nous arriver; nous regardant véritablement comme des enfans privés de leur père et condamnés à passer le reste de nos jours comme des orphelins. Après qu'il fut sorti du bain, on lui amena ses enfans, car il en avait trois, deux qui était en bas âge et un qui était déjà assez grand; on fit aussi entrer les femmes de sa famille. Il leur parla quelque temps en présence de Criton et leur donna des ordres; ensuite il fit retirer les femmes et les enfans et revint nous trouver. Le coucher du soleil approchait déjà, car il était resté long-temps dans le bain. En rentrant, il s'assit sur son lit et n'eut pas le temps de nous dire grand'chose, car le serviteur des onze entra presque en même temps, et, s'approchant de lui : Socrate, lui dit-il, j'espère que je n'aurai pas le même reproche à te faire qu'aux autres : dès que je viens les avertir par l'ordre des magistrats qu'il faut boire le poison, ils s'emportent contre moi et me maudissent; mais pour toi, depuis que tu es ici, je t'ai toujours trouvé le plus doux, le plus courageux et le meilleur de ceux qui sont jamais venus dans cette prison, et, en ce moment, je suis bien assuré que tu n'es pas fâché contre moi, mais contre ceux qui sont la cause de ton malheur et que tu connais bien. Maintenant, tu sais ce que je viens t'annoncer; adieu, tâche de supporter avec résignation ce qui est inévitable. Et, en même temps, il se détourna en fondant en larmes, et se retira. Socrate, le regardant, lui dit : Et toi aussi, reçois mes adieux, je ferai ce que tu dis. Et se tournant vers nous : Voyez, nous dit-il, quelle honnêteté dans cet homme; tout le temps que j'ai été ici, il est venu me voir souvent et s'est entretenu avec moi : c'était le meilleur des hommes; et, maintenant, comme il pleure de bon cœur! Mais allons, Criton, obéissons-lui de bonne grâce, et qu'on m'apporte le poison s'il est broyé; sinon qu'il le broie lui-même...

» A ces mots, Criton fit signe à l'esclave qui se tenait auprès. L'esclave sortit et revint un moment après avec celui qui devait donner le poison qu'il portait tout broyé dans une coupe. Aussitôt que Socrate le vit : Fort bien, mon ami, lui dit-il; mais que faut-il que je fasse? car c'est à toi de me l'apprendre.

» Pas autre chose, lui dit cet homme, que de te promener quand tu auras bu, jusqu'à ce que tu sentes tes jambes s'appesantir, et alors de te coucher sur ton lit; le poison agira de lui-même. Et en même temps, il lui tendit la coupe. Socrate la prit avec la plus parfaite sérénité, sans aucune émotion, sans changer de couleur ou de visage; mais regardant cet homme d'un œil ferme et assuré comme à son ordinaire : Dis-moi, est-il permis de répandre un peu de ce breuvage pour en faire une libation? — Socrate, lui répondit cet homme, nous n'en broyons que ce qu'il est nécessaire d'en boire.

Digitized by Google

» J'entends, dit Socrate ; mais au moins il est permis et il est juste de faire ses prières aux dieux, afin qu'ils bénissent notre voyage et le rendent heureux ; c'est ce que je leur demande. Puissent-ils exaucer mes vœux ! Après avoir dit cela, il porta la coupe à ses lèvres et la but avec une tranquillité et une douceur merveilleuses.

» Jusque là, nous avions eu presque tous assez de force pour retenir nos larmes ; mais en le voyant boire, et après qu'il eut bu, nous n'en fûmes plus les maîtres : tous nous pleurions. Criton n'ayant pu retenir ses larmes était sorti, et Apollodore, qui n'avait cessé de pleurer auparavant, se mit alors à crier, à hurler et à sangloter avec tant de force, qu'il n'y eut personne à qui il ne fendit le cœur, excepté Socrate. — « Que faites-vous? dit-il, ô mes bons amis! N'était-ce pas pour cela que j'avais renvoyé les femmes pour éviter des scènes aussi peu convenables? Car j'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles. Tenez-vous tranquilles et montrez plus de fermeté. »

» Ces mots nous firent rougir, et nous retînmes nos pleurs.

» Cependant Socrate qui se promenait, dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir, et il se coucha sur le dos comme l'homme l'avait ordonné. En même temps, le même homme qui avait donné le poison s'approcha, et après avoir examiné quelque temps ses pieds et ses jambes, il lui serra fortement le pied, et lui demanda s'il le sentait; il dit que non. Il lui serra ensuite les jambes, et portant ses mains plus haut, il nous fit voir que le corps se glaçait et se roidissait ; et le touchant lui-même, il nous dit que dès que le froid gagnerait le cœur, alors Socrate nous quitterait. Déjà tout le bas-ventre était glacé. Alors se découvrant, car il était couvert : « Criton, dit-il, nous devons un coq à Esculape, n'oublie pas d'acquitter cette dette : » ce furent ses dernières paroles.

» Cela sera fait, répondit Criton ; mais voia si tu as encore quelque chose à nous dire. » Il ne répondit rien, et un peu de temps après, il fit un mouvement convulsif. Alors l'homme le découvrit tout-à-fait : ses regards étaient fixes. Criton s'en étant aperçu, lui ferma la bouche et les yeux.

» Voici quelle fut la fin de notre ami, de l'homme, nous pouvons le dire, le meilleur des hommes de ce temps que nous avons connus ; le plus sage et le plus juste de tous les hommes. »

SOIE. L'agriculture sera toujours le but principal de l'activité humaine ; mais un peuple ne peut devenir riche et puissant qu'à la condition de féconder, par l'industrie et par le commerce, les germes de prospérité que lui offre le premier de tous les arts. Une contrée vouée exclusivement à l'agriculture, et dans laquelle les arts les plus indispensables seraient exercés dans chaque famille, pourrait nourrir à la vérité une population abondante et heureuse; mais celle-ci serait nécessairement privée de tous les élémens de force et de civilisation qui résultent de l'abondance des capitaux disponibles chez les grandes nations qui sont aujourd'hui à la tête de l'humanité.

La supériorité de l'agriculture sur les autres arts résulte de ce qu'elle met à profit, comme moyen de production, des forces vitales d'une prodigieuse activité, et que la nature met gratuitement et en quantité illimitée à la disposition de l'homme. Toutefois, les produits agricoles, obtenus ainsi en masses immenses, n'ont par cela même qu'une très faible valeur relativement à leur poids; ils ne peuvent donc en général être transportés, sous la forme encombrante où on les obtient, à une grande distance des lieux de production; et par leur nature même ils ne peuvent, pour la plupart, se conserver que pendant un temps très court.

Entouré seulement de producteurs tels que lui, l'agriculteur n'aurait donc point intérêt à étendre sa production au-delà des limites indiquées par les besoins de sa famille, lors même que le progrès de son art lui en fournirait les moyens ; car il n'aurait aucun moyen d'en échanger l'excédant contre d'autres productions qu'il pût consommer ou conserver, et d'accumuler ainsi, sous forme de capital, toute la valeur des produits qu'il n'est pas obligé de consommer.

Si au contraire l'agriculteur parvient à extraire de ces produits encombrans, promptement altérables, et presque sans valeur, une substance inaltérable et qui, en raison de son utilité reconnue, possède sous un très faible volume toute la valeur que recélait une masse considérable de produits immédiats du sol, ce nouveau produit pourra aller chercher à de grandes distances de nombreux consommateurs, sans que les frais de transport en élèvent sensiblement le prix. Grâces à cette transformation, l'agriculteur aura trouvé pour ses produits un débouché sans limites.

Il n'existe toutefois qu'un petit nombre de localités et de produits pour lesquels de semblables transformations, ou la récolte immédiate de produits d'élite, puissent devenir l'objet d'échanges lointains. La plus grande partie des produits agricoles a pour objet la nourriture de l'homme ou des animaux qu'il emploie, et doit être consommée sur place. Le plus puissant encouragement que l'on puisse offrir à l'agriculteur est donc de placer à proximité de son héritage une nombreuse population vouée à une activité purement industrielle, et qui lui ouvre un débouché sans le menacer d'une concurrence.

Les branches d'industrie intimement liées à l'agriculture, et qui ont pour objet de concentrer dans une substance précieuse et facilement transportable une masse considérable des produits bruts du sol ; les industries exclusivement manufacturières qui façonnent sous tant de formes les matières premières puisées aux trois grandes sources de production, l'agriculture, les mines, la chasse ou la pêche ; le commerce enfin qui est l'âme de toutes ces industries et des mouvemens auxquels elles donnent lieu, sont donc indispensables à toute agriculture florissante, et font nécessairement corps avec elle. C'est par conséquent une question mal posée que celle de savoir si l'agriculture influe plus que le commerce et l'industrie sur la prospérité des nations; autant vaudrait rechercher quels sont parmi les organes principaux du corps humain les plus nécessaires à l'action de la vie.

De tous les produits de l'industrie humaine, la soie est probablement celui qui montre le mieux quelle liaison intime existe entre ces trois branches d'activité, et c'est en France certainement que cette vérité peut être le mieux aperçue dans tout son jour. Pour justifier cette assertion, et pour faire comprendre le rôle important que joue la soie dans le commerce de la France et du monde, il suffit d'annoncer ce résultat, que la production et l'élaboration de la soie portent annuellement, dans le royaume, à plus de 300 millions de francs un produit qui n'aurait aucune valeur s'il restait sous la forme où le présente tout d'abord l'agriculture.

Essayons d'indiquer comment ce résultat peut être obtenu, et de présenter un résumé statistique sur l'une des principales branches de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de la France.

Ce résumé, bien qu'il soit le fruit de recherches spéciales faites en 1838 sur les lieux de production, ne peut être considéré que comme une ébauche ; on a lieu de penser néanmoins que les chiffres qui y sont cités, et qu'on a contrôlés soigneusement de diverses manières, sont assez approchés de la vérité.

On peut distinguer six divisions principales dans les industries qui ont pour objet la production et l'élaboration de la soie :

1° La culture du mûrier, ou la production des feuilles destinées à la nourriture des vers à soie.

2° L'éducation des vers à soie, ou la production des cocons.

3° La filature de la soie, c'est-à-dire la production des soies grèges par le dévidage des cocons.

4° Le moulinage de la soie, c'est-à-dire la production des fils propres au tissage ou à la fabrication des étoffes.

5° Le blanchiment et la teinture des soies moulinées.

6° Le tissage de la soie, ou la production des tissus et des étoffes de toute espèce.

La première branche est exclusivement agricole; c'est celle qui a pour objet la production de la matière brute. La seconde et la troisième appartiennent à cette classe importante d'industries que nous avons définies ci-dessus, et qui, intimement liées à l'agriculture, ont pour objet de transformer la matière brute, qu'on ne pourrait exporter du lieu où on la produit, en une substance éminemment transportable, qui vaut à poids égal 780 fois plus que la matière première.

Les dernières autres branches sont essentiellement manufacturières, c'est-à-dire qu'elles peuvent donner aux contrées vouées principalement à la production des substances alimentaires ce genre d'encouragement qui résulte de l'accumulation d'une grande population qui consomme des alimens sans en produire.

Culture du mûrier. — Quatre départemens français, le Gard, l'Ardèche, le Vaucluse et la Drôme, possèdent à peu près les trois quarts des diverses essences de mûriers cultivés en France pour la nourriture des vers à soie. Le reste se trouve dans les départemens des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, du Var, de l'Isère, de la Lozère, et en quantité encore insignifiante dans une douzaine d'autres départemens, qui s'efforcent en ce moment de prendre part aux avantages immenses qu'offre aujourd'hui cette culture dans le bassin inférieur du Rhône, depuis Valence jusqu'à la Méditerranée.

Les mûriers qui, pendant l'année 1836, ont fourni des feuilles aux magnaneries * françaises étaient à peu près au nombre de 39 millions, et ont produit environ 780 millions de kilogrammes de feuilles. Pour donner une idée du volume prodigieux que représente une pareille production, et de l'impossibilité de la faire sortir des lieux mêmes où on la récolte, il suffit de dire qu'elle ferait la charge complète de la moitié des navires français ou étrangers employés dans tous nos ports pour la grande navigation.

Une grande partie des plantations de mûriers est disséminée au milieu d'autres cultures, et il serait impossible de calculer directement sur quelle portion de territoire s'étend ce précieux végétal. Toutefois, en rapprochant la production totale de celle qu'on obtient d'une surface donnée de terrain exclusivement consacré à la culture du mûrier, on trouve que la totalité des plantations, en y comprenant les jeunes plants, doit absorber au moins une surface de 85 000 hectares.

C'est le précieux insecte connu vulgairement sous le nom de *ver à soie* qui donne le moyen de tirer parti de cette encombrante récolte, et de la réduire à des proportions qui puissent donner prise au commerce et à l'industrie. C'est également lui qui en porte le prix à 9 cent. environ ** par kilogramme, et qui donne à la récolte brute du mûrier une valeur qu'on ne peut estimer au-dessous de 70 200 000 fr.

Éducation des vers à soie. — L'industrie du *magnanier* a pour objet de faire éclore les œufs de vers à soie conservés depuis l'année précédente, et de nourrir l'insecte éclos jusqu'à l'instant où, parvenu au terme de sa croissance, il forme par l'enroulement d'un brin de soie d'une prodigieuse longueur, cette enveloppe ovoïde nommée *cocon*, dans laquelle il s'enferme à l'état de *chrysalide*. L'art d'élever le ver à soie se réduit à préserver ces insectes des intempéries; à les maintenir dans un grand état de propreté, à une température constante d'environ 24° c., dans un air très pur; à leur fournir une nourriture fraîche et abondante; enfin, à récolter les cocons et à les livrer sans délai au filateur. Ces conditions impliquent donc nécessairement la proximité des plantations de mûriers, et de faciles approvisionnemens du combustible qui doit protéger les magnaneries contre les froids qui se font sentir souvent dans nos climats pendant les mois de mai et de juin. Il faut convenir que sous ce dernier rapport les magnaneries sont fort bien situées dans le bassin inférieur du Rhône où existent de nombreux gisemens de houille et de lignite, et où les houilles de la Loire peuvent être amenées à bas prix par la voie du fleuve.

La quantité de feuilles indiquée précédemment a été employée à produire 30 000 000 de kilogrammes de cocons, qui, vendus au filateur au prix moyen de 3 fr., ont produit 450 000 000 de francs. En défalquant de ce produit la valeur payée au producteur de feuilles, on trouve que cette branche de notre industrie agricole a produit une valeur nette de 79 800 000 francs.

Le magnanier français, qui cumule en général cette industrie avec la culture du mûrier, a donc moyennement consommé 26 kilogrammes de feuilles pour produire 1 kilogramme de cocons. Cette consommation est beaucoup trop considérable, et résulte uniquement de ce qu'il ignore en général les plus simples règles de son industrie. L'expérience indique en effet, qu'en suivant les principes indiqués ci-dessus, on peut parvenir à obtenir en grand 1 kilogramme de cocons avec 15 kilogrammes de feuilles. Il serait donc facile, en répandant les connaissances convenables dans la population qui exploite cette branche d'agriculture, de réduire à 20 kilogrammes au plus la consommation moyenne de la France, et par conséquent d'obtenir, sans aucun accroissement de dépense et avec les ressources actuelles, un excédant de production de 9 000 000 de kilogrammes de cocons qui représenterait pour cette population un excédant de bénéfice de 45 000 000. Qu'on juge donc par une spécialité applicable à une petite portion du territoire français, des immenses résultats que produirait un système convenable d'éducation professionnelle organisé en faveur des populations agricoles!

Filature de la soie. — La filature de la soie ou le dévidage des cocons a pour objet de détacher, par l'immersion dans l'eau bouillante, le fil de soie enroulé autour de la chrysalide; de souder en même temps trois, quatre, cinq ou un plus grand nombre de fils naturels en un seul brin, afin de donner à celui-ci la consistance exigée par les opérations subséquentes; et enfin de former de gros écheveaux de ce brin, qui, à cet état, prend le nom de *soie grège*.

Cette branche d'industrie est à demi agricole et à demi manufacturière; elle touche à l'agriculture parce qu'elle est encore pratiquée dans une foule de petites fermes où chaque cultivateur fait dévider par sa famille les cocons qu'il a récoltés. Ce qui distingue encore le dévidage des cocons des autres branches manufacturières de l'industrie des soies, c'est que sous plusieurs rapports il convient que les cocons soient étouffés, c'est-à-dire que la chrysalide soit tuée, par celui même qui doit les dévider. Il en résulte que le dévidage doit se faire à proximité du lieu de production, et qu'il ne peut aisément être transporté, ainsi que cela a lieu aujourd'hui pour les autres branches de l'industrie des soies, dans les contrées auxquelles le climat interdit la culture du mûrier.

A une époque peu éloignée de nous, la filature de la soie

* On appelle ainsi les ateliers dans lesquels on élève les vers à soie, nommés *magnans* dans plusieurs districts du sud-est de la France.

** Ce prix, variable suivant la situation du commerce des soies, se rapporte, comme tous ceux dont il est question dans cette notice, à l'année 1836. Les prix de 1836 ont été notablement au-dessus des prix moyens relatifs aux années précédentes.

était une industrie exercée presque uniquement par la population agricole, et c'est encore ainsi que nous l'avons vu pratiquer en Espagne, dans les vallées des Alpujarras, et dans plusieurs provinces d'Italie. Toutefois, depuis dix ans, cette industrie tend visiblement à se concentrer dans de grands ateliers épars au milieu des pays à mûriers et à proximité des lieux qui offrent une certaine agglomération de population. Il nous a semblé que cette tendance était plus prononcée en France que partout ailleurs. Nous croyons aussi pouvoir conclure de nos observations que la France a dans cet art l'initiative du progrès, et que c'est dans les belles filatures d'Alais qu'il a acquis son plus haut degré de perfection.

Trois agens sont nécessaires pour filer la soie : la chaleur, pour que l'eau des bassines où sont plongés les cocons pendant le dévidage, soit sans cesse maintenue à une température élevée ; une force motrice, pour que les dévidoirs sur lesquels s'enroule le brin de soie et qui sollicitent le dévidage des cocons, reçoivent un très rapide mouvement de rotation ; et enfin, une main-d'œuvre intelligente pour que le brin de soie reste sans cesse composé d'un même nombre de fils de cocon.

Un atelier de campagne se compose seulement d'un dévidoir avec lequel on file à la fois deux brins de soie surveillés par une seule fileuse ; la bassine est chauffée directement par un petit foyer placé au-dessous d'elle, et le mouvement est donné au dévidoir par une appreutie fileuse.

Dans les grands ateliers, cinquante et quelquefois même cent équipages pareils se trouvent réunis ; mais alors le mouvement le plus régulier est donné à tout le système par une machine à vapeur de trois ou quatre chevaux dont la vapeur, après avoir produit son effet moteur, se condense dans les bassines qu'elle échauffe, au lieu de se condenser en pure perte dans de l'eau qui resterait sans usage. Il est donc aisé d'apprécier la supériorité que possède, sous le rapport économique, le dernier système, et de prévoir que, favorisé par le bas prix du combustible minéral, il se substituera de plus en plus, dans le bassin du Rhône, aux petits ateliers, à mesure que la valeur du travail humain augmentera dans cette région, et surtout à mesure que nos agriculteurs sauront mieux se rendre compte de la valeur réelle que ce travail a déjà aujourd'hui.

Le temps n'est donc pas éloigné où la filature de la soie deviendra une industrie presque exclusivement manufacturière, et l'on est conduit naturellement à rechercher si elle doit quitter les contrées qui produisent les cocons, pour aller s'établir, au moins en partie, dans d'autres contrées plus favorablement situées que ces dernières sous le rapport de la puissance motrice, du combustible, de la population ouvrière, et en général des ressources manufacturières. Cette question est d'un haut intérêt pour la France ; d'abord parce qu'elle est relative à une industrie qui y produit annuellement une valeur de 34 000 000 de francs, et ensuite parce que des faits qui se consomment sous nos yeux montrent avec quelle habileté la Grande-Bretagne sait attirer chez elle toutes les industries qui peuvent s'y acclimater. Ce n'est en effet que depuis un petit nombre d'années qu'elle s'adonne sérieusement aux trois branches manufacturières de l'industrie des soies, et déjà elle est sur le point d'enlever à la France la suprématie dont celle-ci a joui pendant si longtemps.

Malgré ces antécédens, nous sommes portés à croire que la translation du dévidage des cocons en Grande-Bretagne, éprouverait des difficultés insurmontables, et voici les principales raisons qui motivent cette opinion :

1° Il est difficile d'acheter les cocons après qu'ils ont été étouffés, parce que les variations considérables qui peuvent avoir lieu sur le degré de dessiccation de la chrysalide laissent une grande incertitude sur la quantité réelle de soie achetée à cet état ; d'un autre côté, cet étouffage ne peut être différé de plus de huit ou dix jours sans que la chrysalide, passant à l'état de papillon, ne perce le cocon, qui dès lors perd toute sa valeur ; enfin, le bon étouffage des cocons est une opération si importante, qu'il semble impossible que le filateur anglais la puisse confier à un correspondant. Il y a donc véritablement sous ce rapport convenance à ce que la filature soit établie sur le lieu même où se produisent les cocons.

2° Il faut au moins 12 kilogrammes de cocons pour produire 1 kilogramme de soie grège. Le moulinier anglais qui achète des soies grèges en France ou en Italie, paie donc des frais de transport douze fois moindres que s'il voulait fabriquer lui-même des soies grèges avec des cocons importés en Angleterre.

3° L'expérience indique que la quantité de soie grège obtenue d'une quantité déterminée de cocons est d'autant plus grande que les cocons sont plus récemment étouffés. Tout délai dans la filature entraîne un déchet qui augmente avec le temps dans une proportion assez forte. Il faut considérer en outre que les cocons ne se produisent aujourd'hui en quantité considérable que dans le bassin de la Méditerranée, dans les Indes orientales et dans la Chine, et que les premiers même ne pourraient être transportés en Grande-Bretagne qu'après un assez long trajet maritime. Si donc on résolvait le problème de filer les cocons à une certaine distance des lieux de production, cette solution aurait des limites qui ne paraissent pas devoir s'étendre jusqu'à la Grande-Bretagne. La France, qui possède dans le bassin du Rhône le premier port de commerce de la Méditerranée, le principal entrepôt du monde pour le commerce des soies, et enfin d'inépuisables gîtes de combustibles qui manquent partout ailleurs dans le bassin de la Méditerranée ; la France, disons-nous, semblerait appelée seule à élaborer sur son territoire les cocons récoltés sur les côtes de l'Asie-Mineure, de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Algérie.

On comprend aisément que, dans de pareilles conditions, la filature de la soie, de même que la branche précédente, tire presque exclusivement du sol français les matières premières qu'elle élabore. Cette industrie s'est exercée en 1856 sur les quantités suivantes de matières premières :

Cocons indigènes. . . .	30 000 000 kil., valant	150 000 000 fr.
Cocons importés de Sardaigne.	15 000	75 000
	30 015 000	150 075 000

On en a obtenu dans les filatures françaises les produits suivans :

1° Soies grèges, 2 500 000 kil., à 70 fr.	175 000 000 fr.
2° Costes, *bisons*, fonds de bassine, etc., 5 p. 100 des cocons, ou 1 500 000 kil., à 3 fr. .	4 500 000
3° Doupions ou cocons doubles filés, un quinzième de la soie grège, 167 000 kil., à 27 fr.	4 500 000
Produits bruts des filatures.	184 000 000

La valeur créée par la filature de la soie s'élève donc, en nombres ronds, à 34 000 000 fr.

Moulinage de la soie. — Le brin de soie grège résulte, comme on l'a dit précédemment, de la réunion sans torsion d'un certain nombre de fils de cocon soudés ensemble au moyen de la gomme dont ces fils sont naturellement empreints ; dans cet état, le brin de soie ne peut être employé à aucun usage avant d'avoir reçu de nouvelles préparations dans les ateliers dits moulins à soie. Ces préparations sont de diverses natures : la plus ordinaire a pour objet de réunir deux brins de soie, et de les soumettre à une torsion plus ou moins forte, suivant la destination ultérieure de la soie moulinée. Une forte torsion donne lieu aux *organsins*, c'est-à-dire à ces fils longitudinaux qui forment la chaîne des pièces d'étoffe ; avec une faible torsion, on prépare la *trame*, c'est-à-dire le fil que le tisserand enlace dans la

chaîne par le jeu alternatif de la navette et du métier.

Le moulinage de la soie est, comme on le voit, une industrie essentiellement manufacturières, qui se pratique avec d'autant plus d'économie qu'elle a lieu plus en grand. Comme d'ailleurs la matière première est inaltérable, et peut, en raison de sa grande valeur (70 000 fr. le tonneau), subir sans inconvénient les frais d'un transport à de grandes distances, cette industrie peut être établie avec succès loin des lieux où se produit la soie ; on peut même dire qu'elle se rattache plus naturellement aux ateliers de teinture et de tissage, qui en sont le débouché, qu'aux filatures d'où elle tire sa matière première.

On conçoit que dans de pareilles conditions le moulinage des soies introduit en Grande-Bretagne ait dû y prospérer ; et c'est en effet à partir de cette branche que ce pays commence à faire à l'industrie française cette redoutable concurrence qu'il apporte dans tout art où la mécanique est un des moyens principaux d'action. S'il nous était permis de fonder une opinion basée seulement sur l'observation d'un petit nombre d'ateliers en Grande-Bretagne et chez diverses nations du sud-ouest de l'Europe, nous dirions qu'on ne peut rien comparer sur le continent, sous le rapport de la puissance et de la précision des moyens mécaniques, aux vastes ateliers des environs de Glasgow et de Manchester. Il m'a semblé que ces derniers avaient sur les moulins à soie français une avance beaucoup plus grande que celle que nous possédons nous-mêmes sur plusieurs de nos rivaux du bassin de la Méditerranée. C'est un fait grave qui me paraît digne d'exciter toute la sollicitude des industriels qui sont chez nous à la tête de ce genre d'industrie, et de ceux qui s'y rattachent. Il est évident, en effet, qu'une supériorité décidée dans la fabrication des organsins et des trames devrait entraîner implicitement la suprématie pour la fabrication des tissus.

Une découverte que plusieurs personnes, plus compétentes que nous, regardent comme la pierre philosophale dans l'industrie de la soie, mais qui ne nous semble pas au-dessus du génie de l'homme, introduirait une révolution profonde dans le moulinage des soies : elle consisterait à fabriquer les organsins et les trames dans l'opération même où l'on dévide les cocons. Dans la division qui existe aujourd'hui entre la filature et le moulinage, le brin de soie grège s'enroule en pure perte en écheveau ; car il faut ensuite que le moulinier dévide cet écheveau en transportant la soie grège sur des fuseaux ; qu'il réunisse deux brins sur un autre fuseau, et qu'il leur donne ensuite la torsion convenable ; la filature et les trois parties du moulinage constituent donc aujourd'hui quatre opérations distinctes qui seraient réunies en une seule. Il est évident d'ailleurs que cette révolution s'accomplirait au profit des pays producteurs de soie, qui enlèveraient nécessairement cette quatrième branche aux contrées exclusivement manufacturières.

De même que les filatures, les moulins à soie n'exigent, pour une grande quantité de travail, qu'une force motrice de peu d'importance ; mais comme le moulinage ne requiert pas l'intervention de la chaleur, il n'y a plus ici la même convenance que pour le dévidage des cocons à adopter le feu comme principe moteur. On peut donc établir avantageusement les moulins, ainsi qu'on le fait communément en France, sur des cours d'eau situés à proximité des filatures ou des ateliers de tissage.

Les moulins à soie français élaborent non seulement les grèges indigènes, mais encore une quantité considérable de grèges importés de divers pays étrangers, dans les proportions suivantes :

Sardaigne	114 476 kilogr.
Turquie	104 194
Espagne	36 009
	254 679
Angleterre (soies de l'Inde et de la Chine)	29 796
Deux-Siciles	16 773
Toscane	15 403
Divers pays	11 888
	328 541 kil.

Cette importation a pour but non seulement de suppléer, pour la quantité, à l'insuffisance de la production indigène, mais encore de fournir à l'industrie française des qualités de soie indispensables pour produire certaines variétés de tissus. Sous ce rapport, les marchés indigènes sont loin d'être suffisamment pourvus, et nos plus habiles négociants reconnaissent déjà que c'est surtout par la variété de leurs approvisionnemens que les fabricans anglais commencent à l'emporter sur les nôtres. L'une des circonstances qui influeraient le plus heureusement sur l'industrie des soies en France, serait l'établissement de relations directes entre Lyon et les marchés de l'Inde et de la Chine, dont nous ne tirons aujourd'hui, et cela encore par l'intermédiaire du commerce anglais, qu'une quantité insignifiante de matières premières.

Les exportations de soies grèges se réduisent à 2 350 kilogrammes, qui sont pour la plus grande partie dirigées sur l'Angleterre. Il reste donc, en définitive, comme excédant des importations sur les exportations, une quantité de 326 211 kilogrammes.

En résumé, l'industrie du moulinage a opéré en 1836, sur les quantités de matières premières indiquées ci-après :

Soies grèges indigènes	a 500 000 k.	à 70 f.	= 175 000 000 f.
Id. importées (excès de l'import. sur l'export.)	326 211	à 65	21 000 000
Total	a 826 211 k.		196 000 000 f.

Le moulinage de ces matières premières a donné les produits suivans :

Trames et organsins supposés en quantités égales	a 819 000 k.	à 80 f.	= 226 000 000 f.
Bourre de soie	7 000	»	»
Total	a 826 000 k.		226 000 000 f.

La valeur créée sur le territoire français par cette branche d'industrie s'élève donc à 30 000 000 fr.

Blanchiment et teinture des soies moulinées.— Le blanchiment et la teinture des soies a lieu sur les organsins et les trames écrus et moulinés. Cette cinquième branche d'industrie doit être exercée dans le centre même de la fabrication des tissus et des étoffes, et est entièrement subordonnée au développement de cette dernière branche.

La valeur créée en 1836 par cette branche d'industrie est indiquée approximativement par les calculs suivans :

Les trames et organsins indigènes s'élèvent, ainsi qu'on l'a indiqué ci-dessus, à	2 819 000 k.	= 226 000 000 f.
On a importé des pays étrangers 364 549 k., venant presque exclusivement de Sardaigne, et valant, au prix moyen de 75 f., 27 300 000 f. — On a exporté 4 538 k., valant, au prix moy. de 80 f., 300 000 f. — L'excédant de l'importation sur l'export. représente donc	360 011 k.	= 27 000 000 f.
Total des soies soumises au blanchiment et à la teinture	3 179 011 k.	= 253 000 000 f.

Les soies éprouvent, par le blanchiment et la teinture, une perte de poids qui varie suivant la couleur donnée à la soie. Des fabricans nous ont assuré que ce déchet, dans un vaste ensemble de fabrication, s'élève à peu près au sixième des soies écrues, et que les frais ne peuvent être évalués au-

dessous de 5 fr. par kilogramme de soie à blanchir ou à teindre.

Les produits de ces opérations sont donc à peu près 2 649 000 kilogr., valant 269 000 000 fr., et par conséquent la valeur créée par l'ensemble de ces industries s'élève approximativement à 16 000 000 fr.

Tissage de la soie. — Les industries si variées qui ont pour objet le tissage de la soie, et qui sont le but final de toutes celles que nous venons d'énumérer, présentent en ce moment en Europe des faits dignes de toute l'attention des personnes qui s'occupent de philosophie commerciale.

La tendance irrésistible de toute nation arrivée à un certain degré de civilisation est non seulement d'exploiter les industries qui sont pour elle une spécialité, mais encore de fabriquer elle-même cette prodigieuse quantité d'objets de consommation qui peuvent être produits à peu près avec un égal avantage partout où il existe des hommes industrieux et voués au travail.

Les étoffes de soie appartiennent éminemment à cette catégorie, puisque la fabrication n'en exige d'autre condition spéciale que la faculté de s'approvisionner d'une matière première, qui, en raison de son prix si élevé, peut subir sans inconvénient les frais d'un transport très lointain. Il est donc certain que l'Europe devra chaque jour se soustraire de plus en plus au monopole que depuis plus de deux siècles la France était parvenue à établir à son profit; mais, ce qu'il importe de remarquer, c'est que tout en perdant ce monopole, la France voit encore cette industrie se développer chez elle. L'expérience prouve en effet que la richesse et par suite la consommation des peuples civilisés s'accroissent dans une proportion au moins aussi considérable que leur puissance de production. Ainsi, vers le commencement du dernier siècle, nos fabriques qui exploitaient le monopole de la fabrication des étoffes de soie en Europe, n'avaient guère de débouchés directs que dans cette partie du monde, et encore ce débouché était-il borné à l'aristocratie européenne et à une très petite quantité de bourgeois enrichis par l'industrie ou par le commerce. Aujourd'hui l'Angleterre, la Prusse, la Saxe, l'Autriche, l'Italie, la Russie même, possèdent d'importantes fabriques de soie qui font concurrence aux fabriques françaises; mais aussi les débouchés se sont singulièrement accrus par suite de la révolution qui s'est opérée, depuis un demi-siècle, dans le vêtement des populations. Les agriculteurs et les ouvriers qui n'avaient, il y a cinquante ans, d'autre vêtement qu'une bure grossière, portent aujourd'hui des étoffes de drap et de coton, qui étaient alors un luxe pour la bourgeoisie. Aujourd'hui cette dernière partie de la population a répudié les vêtemens de coton pour adopter les plus fins tissus de laine et de soie, et les belles étoffes que l'on commence à fabriquer de ces deux substances combinées soit entre elles, soit avec le coton. Le continent américain, livré aujourd'hui au commerce de toutes les nations, et qui pendant long-temps encore sera principalement adonné à l'industrie agricole, offre un débouché sans cesse croissant aux produits des fabriques d'Europe; les régions qui bordent la mer Noire, le continent asiatique, l'Océanie, l'Afrique même, marchent vers la civilisation et présenteront successivement à ces fabriques de nouveaux débouchés à mesure que le cercle s'en restreindra en Amérique.

C'est ainsi que, malgré la concurrence qu'elle doit combattre, la France possède aujourd'hui un nombre de métiers à tisser la soie décuple environ de celui qu'elle occupait vers 1685 aux plus beaux temps du monopole, avant la révocation de l'édit de Nantes. Le développement des fabriques étrangères est donc dans la nature des choses, et il ne nuira pas à nos propres fabriques si nous sommes attentifs à conserver la supériorité que nous avons encore sur les autres nations, et surtout à tirer parti des conditions qui favorisent sur notre sol l'essor de l'industrie des soies.

La statistique du tissage des étoffes de soie présente de grandes difficultés parce qu'il est très difficile d'évaluer la quantité de matières premières sur laquelle opère cette industrie, et de fixer une valeur moyenne à ses produits qui sont fort variés. Voici les chiffres les plus probables qu'il a été possible d'obtenir en corrigeant les uns par les autres des résultats obtenus de différentes sources.

Les soies moulinées teintes en France s'élèvent à	2 649 000 k.	= 269 000 000 f.
Il en faut déduire, pour l'excédant des exportations sur les importations, ...	26 000	2 600 000
Reste.	2 623 000 k.	= 266 400 000 f.

Mais la totalité de cette soie n'est pas employée au tissage; une proportion assez considérable en est consommée comme soie à coudre ou comme matière première dans une foule d'industries qui, telles que la passementerie, la mercerie, les tissages mixtes, etc., ne sont pas comprises ici dans l'industrie de la soie proprement dite.

On a lieu de croire que cette partie de la consommation forme environ 15 p. 100 de la production totale, soit 393 000 kilogr., valant 39 400 000 francs. Il resterait donc, pour la quantité de matières premières dont les fabricans d'étoffes de soie ont disposé en 1836, environ 2 230 000 kil., valant 224 000 000.

La manipulation de la soie pendant le tissage et surtout les soustractions frauduleuses qu'il est si difficile d'empêcher, donnent sur les matières élaborées un déchet qu'on ne peut évaluer à moins de 5 p. 100 ou 112 000 kil., en sorte que le poids total des étoffes de soie fabriquées en France s'élèverait à peu près à 2 128 000 kilogrammes.

On retombe immédiatement sur ce chiffre en partant d'une autre donnée. M. Ariès-Dufour, l'homme de France le plus compétent sur la statistique de l'industrie des soies, et à l'amitié duquel je dois plusieurs des résultats de la présente notice, évalue à 80 000 le nombre de métiers employés en 1836 à la fabrication des étoffes; on peut admettre que la production moyenne annuelle d'un métier, y compris les chômages, est en France de 26 kilogrammes d'étoffes, ce qui conduit pour la production totale au chiffre de 2 080 000 kilogrammes.

En admettant que le chiffre de 2 128 000 kilogrammes représente la production; que 26 kilogrammes soit la production moyenne d'un métier, et 950 francs la valeur de la main-d'œuvre appliquée à chaque métier, on en conclut que 82 000 métiers environ ont dû créer en France une valeur de 76 000 000, et que la valeur totale des étoffes de soie fabriquées pendant cette même année a dû s'élever à 500 000 000 fr.

Sur cette production, qui ne comprend, comme nous l'avons indiqué déjà, que les tissus de soie pure, telles que étoffes de soie unies ou brochées, rubans, tulles, gazes, crêpes, etc., la consommation indigène et celle des nombreux étrangers qui ouvrent sur notre sol un débouché aux soieries françaises, absorbent environ 120 000 000 fr.

Le surplus, exporté de France, se répartit approximativement entre les divers pays étrangers, ainsi qu'on l'indique ci-après :

Etats-Unis.	88 000 000 fr.
Allemagne	20 100 000
Angleterre	19 600 000
Espagne.	6 900 000
Belgique	6 100 000
Brésil	4 300 000
Sardaigne.	3 800 000
Suisse.	3 700 000
Toscane.	3 500 000
	156 000 000

	156 000 000
Villes anséatiques.	2 800 000
Chili.	2 400 000
Russie.	2 300 000.
Deux-Siciles	2 200 000
Hollande	2 100 000
Mexique	1 800 000
Colonies espagnoles	1 500 000
Tous les autres pays.	8 900 000
Total	180 000 000

En résumé, les diverses branches de l'industrie des soies ont donné en France en 1836 à peu près les résultats suivans :

BRANCHES D'INDUSTRIE.	VALEUR BRUTE.	VALEUR CRÉÉE.
1° Culture du mûrier	70 200 000	70 200 000
2° Education des vers à soie.	150 000 000	79 800 000
3° Filature de la soie.	184 000 000	34 000 000
4° Moulinage de la soie.	226 000 000	30 000 000
5° Blanchiment et teinture des soies écrues	269 000 000	16 000 000
6° Fabrication des tissus et étoffes. .	300 000 000	76 000 000
Total des valeurs créées par l'industrie des soies.	»	306 000 000

Il nous reste maintenant, pour remplir le cadre que nous nous étions tracé, à indiquer en peu de mots comment l'industrie de la soie s'est introduite en France, et quelle est l'importance relative des fabriques françaises et de celles qui lui font concurrence aujourd'hui sur les marchés neutres.

L'industrie de la soie, qui paraît avoir pris naissance en Chine à une époque très reculée, se répandit de proche en proche par l'Inde et la Perse, à Constantinople, dans l'Asie-Mineure et en Grèce. Pendant cinq siècles environ, ces contrées partagèrent en Europe le monopole de cette industrie avec l'Espagne, où les Arabes l'avaient sans doute apportée de l'Orient. Dans le douzième siècle enfin, elle fut importée de Grèce en Sicile, d'où elle se répandit successivement dans les diverses parties de l'Italie. Elle pénétra dans la contrée d'Avignon vers la fin du treizième siècle; Louis XI et ses successeurs encouragèrent la culture du mûrier dans plusieurs provinces de France; et sous François Ier, des Florentins, chassés de leur patrie par des dissensions civiles, importèrent à Lyon l'art du tissage, qui, malgré de douloureux revers et la concurrence étrangère, fait encore de cette ville la capitale du commerce de la soie.

L'industrie de la soie a été importée en Angleterre dans le quatorzième siècle: la révocation de l'édit de Nantes qui y jeta un grand nombre d'habiles fabricans français; plus tard le progrès général de l'industrie manufacturière, et surtout enfin les améliorations introduites en 1824 dans le tarif des soies, contribuèrent successivement au développement des trois branches manufacturières de cette industrie, qui est aujourd'hui rivale de la nôtre.

Les mêmes circonstances, et surtout le système continental, ont donné une impulsion considérable aux fabriques de Suisse, de Saxe, de Prusse, d'Autriche et d'Italie; il en existe aussi un certain nombre en Russie et en Hollande; l'Espagne, où l'industrie de la soie a été pendant longtemps prospère, produit encore une grande quantité de de soie à coudre, et d'étoffes de soie noire fort recherchées, en Espagne même et dans ses anciennes colonies d'Amérique, à cause de l'excellente qualité de leur teint; enfin, la Chine et les Indes continuent à expédier une assez grande quantité d'étoffes de soie sur les marchés de l'Europe et de l'Amérique.

Les chiffres suivans donneront une idée approchée de la part que prennent les divers pays producteurs de soie à l'approvisionnement des fabriques qui se font concurrence en Europe, et de l'importance relative de ces dernières.

Les quantités de soie grège livrées à ces fabriques par diverses contrées en 1836 se composent approximativement des élémens indiqués ci-après :

Italie. La Lombardie, le Piémont, la principauté de Gênes, les Deux-Siciles, les Etats Romains, la Toscane et le Tyrol, ont produit environ.	4 000 000 kil.
France. Elle a produit, d'après les recherches statistiques dont on vient de donner le résumé . .	2 500 000
Orient. La Perse, la Turquie, la Grèce, ont expédié, dans les ports de la Méditerranée et de la Grande-Bretagne, environ.	340 000
Espagne Les provinces de Valence et de Murcie, et plusieurs districts de l'Andalousie ont produit environ.	1 200 000
Bengale. Il a expédié en Grande-Bretagne. . .	540 000
Chine. *Idem*.	490 000
Total.	9 070 000 kil.

Ces matières premières ont été réparties entre les principales fabriques de l'Europe dans les proportions suivantes :

Fabriques de France.	2 900 000 kil.
de Grande-Bretagne.	2 600 000
de Prusse, de Saxe, d'Autriche, de Hollande.	1 630 000
d'Espagne.	1 140 000
des Deux-Siciles, de Piémont, de Toscane, de Lombardie	450 000
De Zurich, Bâle, Arau.	350 000
	9 070 000 kil.

SOLEIL. Cet astre est, de tous ceux qui sont disséminés dans l'espace, le plus digne de nos regards et de notre admiration; c'est par sa chaleur et sa lumière que tout, sur notre globe, s'organise, se développe, et arrive à l'état de perfection. Aussi les peuples de la haute antiquité, mus par un sentiment naturel de reconnaissance, avaient-ils érigé des autels à cet astre bienfaisant. L'adoration des astres a dû être le premier résultat de la reconnaissance des hommes envers le Créateur. Les premiers qui les adorèrent s'étaient formé une grande idée de la Divinité. La principale divinité du sabéisme (voy. ce mot) fut donc le soleil, parce que son orbe splendide était supposé exercer l'influence la plus puissante sur les productions de la nature; parce que son influence bénigne amène et vivifie tous les êtres organisés, animaux et végétaux. C'est sous cette influence qu'ils se développent, que les plantes croissent, épanouissent leurs fleurs, mûrissent leurs fruits, que les uns se colorent, que les autres acquièrent de la saveur. Chez tous les peuples polythéistes de l'antiquité, le soleil, grande et intarissable source de lumière et de chaleur, occupait un des premiers rangs dans la religion. Regardé par ces peuples comme principe apparent et vivifiant de la nature animée, cet astre était respecté comme la principale cause efficiente du bonheur des hommes, et il était censé, dans son mouvement annuel à travers les signes du zodiaque, visiter en personne les différentes parties de l'univers.

Parmi les nombreux phénomènes qui nous entourent, le retour constant des saisons fut celui qui frappa principalement l'attention des premiers habitans de la terre. Les prêtres sabéistes s'aperçurent que ce phénomène était produit par la marche oblique du soleil à travers les signes du zodiaque; ils remarquèrent aussi que la génération et la décomposition de la vie végétale coïncidait avec le mouvement solaire, et que les périodes de production et de destruction étaient comprises dans des espaces de temps égaux. De là, ils calculèrent avec exactitude l'arrivée du soleil à chacun des quatre points cardinaux, et ils les désignèrent alors allégoriquement sous la forme humaine: enfant dans la première période, celle du printemps; ado-

lescent à la seconde, l'été; homme dans la troisième, l'automne; vieillard pendant la quatrième, l'hiver. Peu à peu on s'habitua à considérer le soleil comme la représentation la plus vivante et la plus éclatante de la puissance divine. Le soleil devint, non le Dieu supérieur et unique, mais l'image suprême de la Divinité. Le soleil était donc l'Adonis de Phénicie, le Baal des Israélites, l'Osiris d'Egypte, le Mythra des Perses, l'Atys de Lydie, le Bacchus d'Arabie, l'Ammon de Libye, l'Apollon des Grecs, le Chamos des Moabites, le Mosa des Ammonites, le Bélus de Chaldée, l'Hercule de Thèbes. Ausone cite différens noms donnés au soleil dans divers cultes; quoique l'énumération qu'il fait soit incomplète, cependant elle prouve suffisamment la multiplicité des formes sous lesquelles cet astre était adoré :

Ogygia me Bacchum vocat,
Osirin Ægyptus putat,
Mysi Phanacem nominant,
Dionysum Indi existimant,
Romana sacra Liberum,
Arabica gens Adoneum,
Lucanianus Pantheum.
Auson., epig. 29.

Les Israélites s'abandonnaient souvent au culte du soleil, malgré la défense de Moïse : « Gardez-vous bien, dit ce législateur, lorsque vous élèverez les yeux vers le ciel, et que vous verrez le soleil, la lune et les astres du ciel, de les adorer et de leur rendre un culte superstitieux, puisqu'ils n'ont été créés que pour le service des nations qui sont sous le ciel (*Deutér.*, IV, 19). » Nous voyons ensuite, dans le même livre, que Moïse condamnait à mort ceux qui se laissaient aller au culte du soleil (*Deutér.*, XVII, 3, 4, 5.) Mais cette défense, de même qu'une multitude d'autres du grand législateur, ne fut pas écoutée; les livres saints en fournissent la preuve. Il est dit dans le livre des *Rois*, que Josias, roi de Juda, fit enlever du temple du Seigneur les chevaux et les chariots que les rois ses prédécesseurs y avaient consacrés au soleil (IV *Reg.*, XXIII, 11). Nous retrouvons cette consécration au soleil de chars et de chevaux chez les peuples orientaux, notamment chez les Perses.

Martianus Capella, écrivain du cinquième siècle, paraît avoir renfermé dans une prière adressée au soleil l'esprit de l'antique théologie, à l'égard de cet astre considéré comme cause active de la nature. Cette pièce étant courte, fort peu connue, et résumant l'opinion des anciens sur le soleil, roi de l'univers, on nous pardonnera de la reproduire ici :

« Puissance suprême, première postérité d'un Père in-» connu, principe de toute sensation, fontaine d'intelligence, » source de lumière, orgueil de la nature et guide des dieux, » protecteur de leur existence, œil du monde, splendeur de » l'éclatant Olympe, c'est à toi, à toi seul qu'il est permis » de contempler le Tout-Puissant, et d'adorer sa divinité » éternelle. Tu gouvernes le monde et toutes ses révolutions » dans l'immensité du cercle que tu parcours; car tu passes » au centre de toute chose, dispensant sur ta route une tem-» pérature bienveillante aux mondes supérieurs, et prescri-» vant des lois aux étoiles sacrées des dieux. Tu es placé dans » le quatrième orbite, et le nombre qui t'a été assigné est » fondé sur les lois d'une raison si profonde, que depuis le » commencement tu donnes le double Tétracorde(1). L'Italie » te nomme le soleil, parce qu'après le Père, tu es seul » digne d'être honoré comme la source de la lumière. Douze » rayonnements entourent ta tête, parce que tu accomplis, ou plutôt » parce que tu crées autant de mois et autant d'heures. Quatre » coursiers sont attelés à ton char, parce que seul tu peux » commander aux quatre élémens. Ne t'appelle-t-on pas » Phébus, parce que tu dissipes les ténèbres, que tu fais » briller la lumière, et que tu révèles aussi les secrets de » l'avenir? On te nomme Lyeus, parce que tu écartes les » nuages dont se couvre la nuit. Le Nil te vénère sous le » nom de Sérapis, Memphis sous celui d'Osiris. Dans les » fêtes de l'hiver on te nomme Mithra, Pluton, ou Typhon » le féroce. On t'adore sous le nom du bel Atys. Tu deviens » Ammon dans les déserts brûlans de la Libye; ou te nomme » Adonis à Biblos. C'est ainsi que l'univers t'adore sous mille » noms différens. Salut, véritable image des dieux, image » brillante de ton Père, toi dont le nom sacré, le surnom et » l'emblème se composent de trois lettres qui, exprimées en » chiffre, produisent 608 (2). Permets, ô Père, que nous » puissions pénétrer dans les célestes demeures de l'intel-» ligence, et que nous puissions, à la faveur de ton saint » nom, contempler les cieux parsemés d'étoiles brillantes. »

Cet hymne, écrit dans le style des pièces attribuées à Orphée, nous paraît principalement remarquable en ce qu'il ne se contente pas d'énumérer le caractère physique et les fonctions du soleil, mais qu'il admet clairement l'idée abstraite d'un Etre supérieur dont le soleil est une émanation.

C'est un spectacle curieux, dit le vicomte Valentia, en parlant des Parsis et des Guèbres, descendans des anciens Perses, qui s'établirent dans l'Inde à la suite des ravages et des cruautés exercés par Abonbeker, de voir soir et matin les adorateurs du soleil, vêtus de robes blanches et flottantes, et la tête couverte de turbans de couleurs, accourir en foule sur l'esplanade de Bombay, pousser des acclamations de joie à l'aspect des premiers rayons du jour, ou se prosterner humblement lorsqu'il est prêt à disparaître. Le Parsisme qui, dans la plus haute antiquité, paraît n'avoir été qu'un rayon détaché du Brahmanisme, est ainsi revenu rapporter sur la terre indienne un mode d'adorer la Divinité qui avait régné long-temps sur cette terre; car ces cérémonies des Guèbres actuels rappellent l'antique prière des Brahmes au soleil levant et au soleil couchant que renferment les Védas (2).

Le culte du soleil ne resta pas fixé au vieux continent : on trouve le sabéisme répandu en Amérique. Les Mexicains, comme les Péruviens, adoraient le soleil. Ils voyaient le dieu lui-même dans leur roi, qu'ils traitaient de « Fils de l'astre bienfaisant qui lance des flots de lumière et de feu. » Au Mexique, le soleil personnifié sous le nom de Vitzlipultzi, était le dieu suprême; c'était le modérateur de la nature, semblable au Cneph des Egyptiens, au Chirven des Indiens, et au dieu créateur des Japonais. Le roi seul, dans les fêtes solennelles, présentait au soleil les vœux et les offrandes du peuple. Tout ce qui était destiné à l'usage du prince, considéré comme emblème du soleil, était regardé comme sacré. La superstition avait divinisé jusqu'à ses plaisirs. Son sérail était une maison de religieuses, et ses maîtresses avaient le titre de filles du soleil. Elles avaient beaucoup de similitude avec les Bayadères de l'Inde : elles vivaient en communautés; elles servaient aux plaisirs des princes et des prêtres chargés de leur éducation; on exigeait qu'elles fussent bien faites, qu'elles eussent de la grâce, et qu'elles fussent instruites dans les arts d'agrément. La fête du soleil ou de Vitzlipultzi se célébrait dans le mois où le soleil parcourait l'ancien signe équinoxial du Taureau.

Le soleil fut appelé *Hélios* par les Grecs, c'est-à-dire brillant, éclatant. Les Latins lui donnèrent le nom de *sol*, qu'on fait dériver de *solus*, le seul, l'unique. Ce mot, dans cette acception d'astre unique, convient encore pour nous, mais non pour les étoiles binaires ou à deux soleils, et beau-

(1) Allusion à la distribution planétaire en sept cercles concentriques, le soleil occupant le milieu, comme le centre de l'octave céleste.

(1) Allusion à un des noms de Bacchus, le soleil d'Arabie, qui est écrit en grec ΥΗΣ et prononcé par les Romains *Hyes*. Dans la théorie symbolique des nombres, en usage parmi les Sabéistes, Υ signifiait 400; Η, 8; et Σ, 200, qui ajoutés ensemble font 608, nombre affecté au soleil.

(2) On peut voir cette prière et des considérations sur sa signification profonde à l'article Brahmanisme.

coup moins pour la voûte céleste, où les soleils se trouvent par myriades.

La figure du soleil est sphérique, plus élevée vers l'équateur que vers les pôles. Son volume est 24 000 000 de fois plus grand que celui de la lune, et 1 300 000 fois plus grand que celui de la terre. Il est lumineux par lui-même, et éclaire les corps opaques en mouvement sur les ellipses dont il occupe toujours un des foyers. Si le soleil se montre à nous sous l'apparence d'une figure aplatie, c'est que par la distance nous ne pouvons distinguer les parties avancées de celles qui le sont beaucoup moins. Son diamètre apparent, ou l'angle sous lequel il paraît, a été calculé avec exactitude. En observant le passage du soleil devant un fil très fin placé dans la lunette, on a trouvé qu'il s'écoulait, du premier bord au second, deux minutes de temps. Ainsi il a 30' de diamètre. Car le soleil parcourt en 24 heures les 360° de la sphère; en une heure il en parcourt 15; en 4 minutes, qui sont la 15e partie d'une heure, il décrit un degré, et en 2 minutes il avance de 30'. Le diamètre du soleil étant connu ainsi que sa parallaxe, le volume s'obtient aisément. Par exemple, le rayon de la terre est vu du soleil sous un angle de 8" 73, et celui du soleil vu de la terre, de 16' ou 960'. On est donc bien assuré qu'à la même distance où le rayon du soleil paraît de 960", celui de la terre semble être de 8" 73. Ces rayons étant entre eux dans le rapport de ces deux nombres, on a la proportion 8" 73 : 960" :: le rayon terrestre 1 : au rayon solaire, d'où l'on conclut par le calcul que le rayon solaire est presque 110 fois celui de la terre. Les volumes des deux sphères sont entre eux comme les cubes de leurs rayons; le cube de 110 est 1 331 000; donc le soleil est, comme nous l'avons déjà dit, 1 300 000 fois plus fort que la terre.

Après le mouvement diurne, un des phénomènes les plus frappans, puisqu'il produit la différence des saisons et celle de la longueur des jours et des nuits, c'est le mouvement périodique ou annuel du soleil. Ce mouvement apparent du soleil n'est qu'une illusion, ainsi que le mouvement diurne, comme on l'a démontré à l'article Astronomie. Mais nous devons examiner ici l'apparence des phénomènes sur notre planète. Pour se convaincre que les étoiles sont immobiles, et que c'est le soleil qui se porte chaque jour d'environ un degré vers l'est, il suffit d'observer qu'il change continuellement les points de son lever et de son coucher, ainsi que sa distance aux étoiles; tandis que les étoiles se couchent et se lèvent toujours vis-à-vis des mêmes objets terrestres, et gardent entre elles la même position respective. Pour mesurer ce mouvement avec précision, on remarque, à une pendule réglée sur les étoiles, le mouvement du passage du centre du soleil au méridien, et on voit que chaque jour il y arrive environ 4 minutes plus tard qu'une étoile prise à volonté pour objet de comparaison. Lorsque la terre a effectué 90 révolutions, l'intervalle est de 90 fois 4 minutes, ou à peu près 6 heures: donc le cercle horaire du soleil s'est porté vers l'orient à 90 degrés. Les retards du soleil continuant à s'accumuler, on trouve qu'après 365 jours un quart il a accompli sa révolution annuelle, c'est-à-dire qu'il a fait le tour entier de l'écliptique, et est revenu au même point du ciel que l'étoile, laquelle a passé une fois de plus au méridien, précisément dans le sens qu'un voyageur qui a fait le tour entier du globe compte un jour de plus que nous, s'il s'est dirigé vers l'orient. Le mouvement annuel qui se fait d'occident en orient est donc contraire au mouvement diurne, au mouvement commun de tout le ciel, qui se fait vers l'occident.

Le soleil a en outre, en commun avec tous les corps du système planétaire, un mouvement par lequel il se transporte lentement dans l'espace. Déjà ce mouvement paraît sensible malgré sa lenteur. Des remarques plus exactes, des instrumens plus parfaits, nous ont donné sur les anciens une grande supériorité en astronomie. Il résulte donc des observations faites depuis un long espace de temps que ce mouvement est sensible; il paraît dirigé vers la constellation d'Hercules, et cette direction semble indiquée par l'accroissement notable de la lumière des étoiles de cette constellation. Le soleil serait donc soumis aux forces de la gravitation dans une orbite immense, peut-être incommensurable, dans laquelle il ferait sa révolution avec une lenteur presque infinie. Il obéirait donc à un autre soleil dont l'empire nous est inconnu, puisque *Uranus*, qui n'est pas même la limite de notre système solaire, est cependant éloigné de notre soleil de 663 513 425 lieues, distance moyenne.

Par suite du mouvement diurne de la terre sur son axe, le soleil paraît éprouver une rotation en 24 heures, et une translation qui fait parcourir à son centre une courbe nommée *écliptique* en 365 jours et demi environ. L'écliptique est donc la route apparente du soleil; elle diffère de l'*équateur* qui passe verticalement à égale distance des deux pôles. Les Chaldéens, qui l'observèrent à Babylone à 32° 43' de latitude, avaient l'équateur élevé de 57°; et si le soleil avait fait son mouvement annuel en suivant l'équateur, il aurait paru tous les jours élevé à midi de 57°. Mais, au contraire, ils s'aperçurent en été que le soleil s'élevait de 23° 28' au-dessus de l'équateur, et descendait en hiver à 23° 28 au-dessous; en sorte que sa hauteur dans le milieu du jour était de 80° 28 en été, et de 35° 32 seulement en hiver; d'où ils reconnurent que l'écliptique était un cercle différent de l'équateur, et qui le coupait en deux points diamétralement opposés. On détermina ensuite dans la voûte céleste et parmi les étoiles la route ou la trace du soleil, et on reconnut les étoiles par lesquelles il devait passer chaque jour de l'année.

On observa qu'il y avait deux jours dans l'année, éloignés de six mois l'un de l'autre, où le soleil se trouvait avoir 57° de hauteur méridienne; on appela ces deux jours *équinoxes*, parce que le soleil décrivant l'équateur était 12 heures au-dessus et 12 heures au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire que le jour était égal à la nuit. Les points de l'écliptique situés entre les équinoxes, et dans lesquels se trouve le soleil quand il est le plus éloigné de l'équateur, furent appelés *solstices* ou *solis stationes*, parce que le soleil, étant arrivé à ce plus grand éloignement, semble être quelques jours à la même distance de l'équateur sans s'en éloigner ni s'en rapprocher, du moins sensiblement; c'est ce qui arrive le 21 juin et le 21 décembre.

Pour compter et mesurer le mouvement du soleil et des autres corps célestes, il fallait nécessairement choisir dans le ciel un point fixe dont on pût partir et auquel on pût tout rapporter. Le retour des saisons, qui était pour les hommes la chose la plus remarquable fixa ce point de départ. Le soleil, par son cours annuel, ramenait le printemps; ce renouvellement de la nature servit à marquer le commencement de l'année, et les astronomes partirent du point où arrivait ce changement, c'est-à-dire du point d'intersection de l'écliptique et de l'équateur. On appelle donc *longitude* du soleil sa distance au point équinoxial, comptée le long de l'écliptique. Quand le soleil a parcouru 30° de l'écliptique en partant de l'équinoxe, on dit qu'il a un signe de longitude, et successivement jusqu'à douze signes. Les trente premiers degrés sont compris sous le nom de *Bélier;* les trente degrés qui suivent forment le *Taureau*, après quoi viennent les *Gémeaux*, le *Cancer*, le *Lion*, la *Vierge*, la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le *Capricorne*, le *Verseau*, les *Poissons*. (Voy. Constellations.) Lorsqu'on eut observé les équinoxes et les solstices, et qu'on eut remarqué les étoiles dont le soleil se rapprochait successivement dans le cours d'une année, il ne fut pas difficile de voir qu'il fallait 365 jours un quart pour le ramener vers les mêmes points; mais il a fallu sans doute bien des siècles d'observations avant qu'on ait pu déterminer qu'il ne correspondait exactement à la même étoile que 365 jours 5 h. 48' 48" après.

La distance du soleil à la terre est de 34 515 000 lieues environ; distance si prodigieuse qu'on boulet de canon serait plus de six ans à la traverser, en supposant que sa vitesse fût toujours égale à celle qu'il aurait à sa sortie du canon. On juge, comme je l'ai déjà dit, de la distance et de la grandeur du soleil par l'angle sous lequel un spectateur placé à sa surface verrait l'orbite de la terre, et cet angle se nomme *parallaxe*. La *parallaxe* du soleil nous prouve par sa petitesse l'extrême éloignement de cet astre. On appelle *périhélie* ou *périgée* le point de l'orbite où le soleil est le plus près de la terre, et *aphélie* ou *apogée* le point opposé où il en est le plus loin. C'est dans le premier de ces points que le soleil a le diamètre apparent le plus considérable et la plus grande rapidité; au second point, son diamètre et son mouvement sont à leur minimum.

La lumière du soleil est lancée vers la terre avec une vitesse prodigieuse; on a cherché à calculer cette vitesse; on a trouvé qu'elle était de 70 000 lieues par seconde; en sorte qu'elle met environ 8 minutes pour arriver du soleil à nous: vitesse dix millions de fois plus grande que celle d'un boulet de canon, et dix mille fois plus grande que celle de la terre dans son orbite. La lumière est, selon quelques physiciens, une émanation de certains corps que nous nommons lumineux, et qui agit sur nos yeux à la manière des corpuscules émanés des substances et transmises à notre odorat. La lumière du soleil s'irradie jusqu'à une distance immense; elle remplit l'espace occupé par le système planétaire, et en éclaire les astres les plus éloignés; Uranus, qui est éloigné du soleil de près de 70 000 000 lieues, en reçoit une lumière aussi vive que la terre elle-même. Bouguer a cru découvrir, après une foule d'expériences, que la lumière du soleil est plus vive au centre que vers les bords; mais aujourd'hui il est admis que cette lumière est partout égale. M. Arago a reconnu que la lumière des corps incandescens solides est particulièrement polarisée par réfraction quand elle s'échappe de ces corps, en formant avec la surface un angle d'un petit nombre de degrés; il en est de même de la lumière qui émane des corps liquides: quant à celle des corps enflammés, elle ne présente, sous aucune inclinaison, des traces de polarisation. M. Arago a tiré de ses expériences la conséquence qu'une grande portion de la lumière qui nous fait voir les corps enflammés se forme dans l'intérieur même de ces corps, et jusqu'à des profondeurs que des expériences peuvent déterminer. Il a montré que le même moyen d'observation peut être appliqué à l'étendue de la constitution physique du soleil; et il a trouvé des traces de polarisation par la réfraction dans la lumière des cercles lumineux qui entourent quelquefois le soleil, et que l'on appelle *halos*.

La lumière se meut en ligne droite, mais les corps exercent sur elle une attraction qui l'oblige à dévier; cette déviation ou ce détour, qui s'appelle *réfraction*, a lieu sur l'atmosphère de notre globe terrestre, et nous fait jouir des rayons du soleil avant et après le coucher de cet astre. C'est le phénomène que l'on nomme pour le matin *aurore*, et pour le soir *crépuscule*. Ce crépuscule, cette lumière douce et tranquille, produite par la dispersion des rayons dans la masse de l'air qui les réfléchit, dure toute la nuit au mois de juin à Paris. L'aurore commence et le crépuscule finit quand le soleil est à 18° au-dessous de l'horizon.

La lumière du soleil, en se réfractant et en se réfléchissant dans les gouttes de pluie, donne naissance à l'arc-en-ciel. Cette lumière solaire, en pénétrant notre atmosphère, lui imprime cette couleur bleue nommée azur céleste; et comme notre atmosphère, à la distance de 80 000 toises au-dessus de notre tête, dessine la rondeur de la terre, le ciel nous apparaît sous la forme d'une voûte surbaissée.

Dans tous les temps, les philosophes ont émis diverses opinions sur la constitution du soleil. Selon les anciens, tels que Pythagore, Platon, Zénon, le soleil est un globe de feu; suivant Keppler, Kircher, Riccioli, c'est un globe en combustion semé de volcans. Il jouit, selon eux, de cette faculté reconnue en chimie à certains corps de chauffer ceux qui les environnent, et de répandre de la lumière autour d'eux, sans jamais se consumer. Selon Laplace, le soleil est une masse enflammée qui éprouve diverses éruptions. Descartes, au contraire, et quelques autres après lui, ont pensé que le soleil était composé d'une matière très subtile, capable d'exciter en nous les sensations de lumière et de chaleur. D'autres physiciens considèrent la lumière et le feu du soleil comme étant la même matière différemment modifiée. D'après Herschel, c'est un corps solide environné d'une atmosphère de nuages enflammés. M. Arago pense que le soleil est un corps obscur, mais entouré de deux atmosphères: la plus voisine du soleil, éclatante et enflammée; la seconde, obscure, mais diaphane, qui, nous laissant voir la première, nous éclaire par la transmission des rayons lumineux. On a encore émis un nouveau système par lequel les rayons échauffans, mais obscurs, sont lancés par le globe opaque, et les rayons lumineux, mais froids, sont lancés par la couche lumineuse des nuages, d'où il résulte que ces deux sortes de rayons nous parviennent toujours mêlés. Mais il est admis généralement aujourd'hui que le globe du soleil est obscur, environné d'une atmosphère immense, fluide léger et lumineux par lui-même, dont la densité augmente à mesure qu'il est considéré plus près de la surface du soleil, et dans laquelle les planètes et leurs satellites se meuvent dans des orbites presque circulaires, et dont les plans sont inclinés sur l'écliptique. Des comètes innombrables, après s'être approchées du soleil, s'en éloignent à des distances qui démontrent que son empire s'étend au-delà des limites connues du système planétaire. On prétend que le soleil, dépouillé de son atmosphère, nous paraîtrait douze fois plus grand et d'un tiers plus lumineux. L'atmosphère solaire se remarque quelquefois dans les éclipses totales du soleil; elle forme alors autour de son disque voilé une couronne de lumière qui s'étend à quelque distance, et dont l'éclat va en s'affaiblissant du centre à la circonférence. Selon les calculs d'Herschel fils, l'atmosphère du soleil est de 2 590 milles anglais au-dessus de son *noyau*. La lumière solaire renferme trois sortes de rayons: les premiers, qui éclairent sans échauffer; les seconds, qui échauffent sans éclairer, et enfin les troisièmes, dits rayons chimiques, qui ne sont ni échauffans ni éclairans. Francœur fait remarquer, quant à l'*éternelle combustion du soleil sans diminution de volume*, que son diamètre est d'environ 2 000 secondes, dont chacune répond à 267 lieues à la distance de 35 000 000 de lieues où se trouve l'astre. Or, si son diamètre diminue chaque jour de deux pieds, ce qui est énorme pour un corps aussi volumineux, la diminution serait de 122 toises par an, et de 160 lieues ou une seconde après 3 000 ans. Ainsi, après trente siècles, la combustion serait imperceptible pour nous, parce que nos instrumens ne sont pas assez parfaits pour que nous puissions nous en apercevoir.

Le soleil, vu au télescope et à l'aide de verres colorés qui en affaiblissent l'éclat, présente souvent des taches noires et irrégulières, environnées d'une bordure moins foncée, et douées toutes d'un mouvement commun. On s'est assuré que la plupart de ces taches ont un noyau ou partie centrale *très obscure*; que ce noyau est entouré d'une *pénombre moins obscure*; que la limite entre le noyau et la pénombre est nettement tranchée; que même, si le centre noir ou noyau présente des angles, la pénombre est toujours à peu près d'une courbure régulière. Quand la tache s'approche des bords, le noyau et la pénombre diminuent de grandeur; et il arrive quelquefois, au bord du disque, que la pénombre semble avoir couvert la moitié du noyau. Quand les taches s'effacent et disparaissent, souvent la pénombre persiste quelque temps après que le noyau ou partie noire s'est évanoui. En Angleterre, le docteur Long et Wollaston assurent avoir vu

Digitized by Google

une tache se briser comme en fragmens, qui ensuite se sont éloignés l'un de l'autre avec une vitesse énorme. Les taches solaires furent observées pour la première fois par Galilée, en 1611. Elles ont conduit à une découverte fort importante, à celle de la rotation du soleil. L'explication de ces taches donna naissance à une foule de systèmes. Galilée, Hévélius, Maupertuis, pensèrent que les taches solaires étaient d'immenses scories nageant dans la matière solaire embrasée. Lahire et Lalande les attribuèrent à des marées périodiques qui découvraient les montagnes solaires dont la masse était noire. Silberschag de Magdebourg, après diverses observations, conclut que les taches solaires étaient des masses proéminentes de matière noire, ayant un mouvement de rotation indépendant de celui du soleil. Wilson, astronome de Glascow, pensa qu'elles étaient d'immenses trous comme en entonnoir, et voici les apparences sur lesquelles il fonda sa théorie. Quand une tache et sa pénombre va disparaître au bord ouest du soleil, on voit que le bord est de l'ombre diminue d'abord; le noyau décroit ensuite et s'évanouit, et le bord ouest de l'ombre reste visible tout entier, jusqu'à ce qu'enfin cette partie disparaisse à son tour, entraînée par le mouvement de rotation. Cette pénombre forme le côté ouest de l'entonnoir, qu'on doit en effet découvrir encore quand le fond et le côté est ont disparu. Réciproquement, quand une tache se montre, on, si l'on veut, se lève à l'est, la partie est de la pénombre paraît d'abord, ensuite le noyau noir, et enfin la partie ouest de la pénombre. Les côtés est et ouest des pénombres ne sont rigoureusement égaux que lorsque la tache est au milieu du disque, parce qu'alors l'observateur voit l'entonnoir en face; mais à mesure qu'il s'incline sur le rayon qui vient de l'œil du spectateur, un des bords de l'entonnoir aura l'air de s'agrandir aux dépens de son fond, qui est le noyau. Wilson admet, en résumé, comme la conséquence des phénomènes, que les taches solaires sont des cônes sphériques percés dans les surfaces lumineuses, par lesquelles on aperçoit le corps opaque du soleil. On nomme *facules*, ou lieus plus clairs, des espaces plus éclairés du globe solaire; mais l'astronome Messier a prouvé par un grand nombre d'observations que les facules sont presque toujours les précurseurs de la formation des taches.

Herschel, qui a observé le disque solaire avec la plus grande persévérance depuis 1779 jusqu'en 1794, à l'aide de ses grands télescopes, a divisé les taches solaires en sept catégories : 1° les *ouvertures* produites par l'écartement des nuages lumineux, variant dans l'espace d'une heure; 2° les *enfoncemens* ou dépressions de la matière lumineuse; 3° les *crêtes* ou élévations de la matière lumineuse (Herschel a observé une de ces crêtes qui avait environ 2 300 lieues d'étendue); 4° les *facules*, élévations brillantes de la matière lumineuse; 5° les *corrugations*, endroits où il y a des élévations et des dépressions de la matière lumineuse très rapprochées les unes des autres, et dont la forme est très mobile; 6° les *échancrures*, autre espèce de dépressions moins étendues que les enfoncemens; 7° les *pores* ou trous de la surface lumineuse; c'est le premier degré des ouvertures.

Sans faire voir quel genre de combustion se passe dans le soleil, phénomène tout-à-fait incompréhensible pour nous, Herschel cherche à expliquer les apparences des taches. Pensant avec raison que les dépressions et les élévations excitent l'idée d'un liquide ou d'un solide lumineux, il admet que l'apparence moins lumineuse des bords inférieurs des ouvertures atteste l'existence d'une seconde couche de nuages non lumineux, placée au-dessous de la couche lumineuse, et qui serait destinée, d'après lui, à protéger le globe noir du soleil contre la chaleur et la lumière de la strate lumineuse. Les expériences qu'il fit prouvent, suivant lui, que sur mille rayons de lumière lancés par la couche lumineuse, 469 rayons sont réfléchis par la seconde couche de nuages opaques. Il est permis de conclure que l'hypothèse de Wilson, confirmée par Herschel, est celle qui représente le mieux les phénomènes des taches du soleil.

SOMMEIL. Notre vie se compose de veille et de sommeil. Ce sont les deux phases alternatives de notre existence. L'une de ces deux phases est aussi nécessaire que l'autre, et constitue notre vie tout aussi bien que l'autre. Mais pourquoi ces deux phases, et qu'est-ce que le sommeil par rapport à la veille? Quelle différence y a-t-il entre ces deux états alternatifs et continus par lesquels il nous faut passer? Quel lien les réunit, et fait une unité de cette dualité? En d'autres termes, comment la vie, étant une, a-t-elle deux faces? et quelle formule peut-on donner de l'état de veille? quelle formule peut-on donner de l'état de sommeil? Il faut avouer que nous sommes encore sur ce point dans une ignorance presque complète.

Il y a sur le sommeil trois sortes d'opinion que l'on peut consulter : l'opinion du vulgaire, l'opinion des physiologistes, et l'opinion des psychologues.

Le vulgaire prend, pour ainsi dire, en bloc les choses dont il parle, c'est-à-dire qu'il n'en fait pas l'analyse, et qu'il a plutôt ce qu'on appelle un sentiment qu'une idée. Aussi en cette matière il ne distingue guère l'âme du corps; et, s'occupant peu de ce qui se passe en nous pendant le sommeil, soit corporellement, soit spirituellement, en dehors de notre vie de relation ordinaire, il ne voit dans ce phénomène que ce qu'il en éprouve, un repos, une cessation du travail, et aussi une réparation. Le Dictionnaire de l'Académie peut être considéré comme un bon représentant de l'opinion du vulgaire. Ce dictionnaire définit le sommeil : « Repos de l'animal, causé par l'assoupissement de tous les sens. » C'est en effet là l'idée vague que chacun se fait du sommeil. Mais en quoi consiste ce repos? Ce repos est-il simplement une cessation des fonctions de la vie, ou n'est-il pas plutôt une continuation sous une autre forme de ces fonctions? L'animal se repose, il est vrai; mais il continue de vivre, et sa vie pendant le sommeil n'éprouve aucune interruption. Nos sens s'assoupissent dans le sommeil; cela est encore vrai, si l'on se borne à entendre par là qu'ils cessent d'être ouverts, au même degré, aux impressions des objets extérieurs. Mais le sommeil n'est-il pas souvent et pour ainsi dire habituellement accompagné de songes? et nos sens sont-ils donc inertes et assoupis dans les songes! Puis comment se fait-il qu'en sortant du sommeil, nos sens se trouvent avoir une force et une activité nouvelle? Ils n'ont donc pas cessé de vivre et d'agir, d'une certaine façon qui nous échappe, pendant le sommeil : autrement nous les retrouverions au réveil tels que nous les avions laissés en nous endormant, faibles, débiles, épuisés. Puis encore cette expression de sens est bien générale et bien vague. Sont-ce seulement les sens qui s'assoupissent? La pensée s'assoupit-elle complétement? Le sentiment que nous avons de notre existence cesse-t-il? On voit que cette définition ne définit rien et n'explique rien.

Les savans, à leur tour, sont-ils plus capables que le vulgaire de répondre à toutes ces questions? Et d'abord les physiologistes en savent-ils beaucoup plus long que les grammairiens qui ont fait le Dictionnaire de l'Académie? Nous allons mettre nos lecteurs à même d'en juger, en citant textuellement ce qu'a écrit du sommeil un des plus récens et des plus renommés physiologistes. On verra quelles lacunes il reste à remplir à la physiologie pour savoir ce que c'est que le sommeil, considéré même uniquement quant aux phénomènes corporels.

« Lorsque l'état de veille s'est prolongé seize ou dix-huit heures, dit M. Magendie (*Précis de physiologie*), nous éprouvons un sentiment général de fatigue et de faiblesse; nos mouvemens deviennent plus difficiles; nos sens perdent leur activité; l'intelligence elle-même se trouble, reçoit

Digitized by Google

avec inexactitude les sensations, et commande avec difficulté à la contraction musculaire. A ces signes, nous reconnaissons la nécessité de nous livrer au sommeil. Nous choisissons une position telle qu'il faille peu ou point d'efforts pour la conserver; nous recherchons l'obscurité et le silence, et nous nous abandonnons à l'assoupissement.

» L'homme qui s'assoupit perd successivement l'usage de ses sens. C'est d'abord la vue qui cesse d'agir par le rapprochement des paupières; l'odorat ne s'endort qu'après le goût, l'ouïe qu'après l'odorat, et le tact qu'après l'ouïe. Les muscles des membres se relâchent et cessent d'agir avant ceux qui soutiennent la tête, et ceux-ci avant ceux de l'épine. A mesure que ces phénomènes se passent, la respiration devient plus lente et plus profonde, la circulation se ralentit, plus de sang se porte à la tête, la chaleur animale baisse, les diverses sécrétions deviennent moins abondantes. Cependant l'homme plongé dans cet état n'a point encore perdu le sentiment de son existence; il a conscience de la plupart des changemens qui se passent en lui; des idées plus ou moins incohérentes se succèdent dans son esprit; enfin il cesse entièrement de sentir qu'il existe: il est endormi.

» Pendant le sommeil, la circulation et la respiration restent ralenties, ainsi que les diverses sécrétions; par suite, la digestion se fait avec moins de promptitude. J'ignore sur quel fondement plausible la plupart des auteurs disent que l'absorption seule acquiert plus d'énergie. Puisque les fonctions nutritives continuent dans le sommeil, il est évident que le cerveau n'a cessé d'agir que comme organe de l'intelligence et de la contraction musculaire, et qu'il cont nue d'influencer les muscles de la respiration, le cœur, les artères, les sécrétions, et la nutrition.

» Le sommeil est dit profond quand il faut employer des excitans un peu forts pour le faire cesser; il est léger quand il cesse promptement.

» Tel qu'il vient d'être décrit, le sommeil est complet, c'est-à-dire qu'il résulte de la suspension d'action des organes de la vie de relation, et de la diminution d'action des fonctions nutritives. Mais il n'est pas rare que plusieurs organes de la vie de relation conservent leur activité pendant le sommeil, comme il arrive quand on dort debout. Il est fréquent aussi qu'un ou plusieurs sens restent éveillés, et transmettent au cerveau des impressions que celui-ci perçoit. Il est encore plus fréquent que le cerveau prenne connaissance des diverses sensations internes qui se développent pendant le sommeil, telles que besoins, désirs, douleur, gêne, etc. L'intelligence elle-même peut s'exercer chez l'homme endormi, soit d'une manière irrégulière et incohérente, comme dans la plupart des rêves, soit d'une manière conséquente et régulière, comme cela se rencontre chez quelques individus heureusement organisés.

» La direction que prennent les idées dans le sommeil, ou la nature des rêves, dépend beaucoup de l'état des organes. L'estomac est-il surchargé d'alimens indigestes, la respiration est-elle difficile par la position du dormeur ou par d'autres causes, les rêves sont pénibles, fatigans. La faim se fait-elle sentir, on rêve qu'on se repaît d'alimens agréables; est-ce l'appétit vénérien, les rêves sont érotiques, etc. Les occupations habituelles de l'esprit n'ont pas moins d'influence sur le caractère des songes: l'ambitieux rêve de ses succès ou de ses disgrâces, le poëte fait des vers, l'amant voit sa maîtresse. C'est parce que le jugement s'exerce quelquefois dans toute sa rectitude durant les rêves relativement aux événemens futurs, que dans des temps d'ignorance on a accordé aux songes le don de la divination.

» Rien de plus curieux dans l'étude du sommeil que l'histoire des somnambules. Ces individus, d'abord profondément endormis, se lèvent tout-à-coup, s'habillent, entendent, voient, parlent, se servent de leurs mains avec adresse, se livrent à différens exercices, écrivent, composent, puis se remettent au lit, et ne conservent à leur réveil aucun souvenir de ce qui leur est arrivé. Quelle différence y a-t-il donc entre un somnambule de cette espèce et un homme éveillé? Une seule bien évidente: l'un a conscience de son existence, l'autre en est privé.

» Nous n'irons point, à l'exemple de certains auteurs, rechercher la cause prochaine du sommeil, et la trouver dans l'affaissement des lames du cerveau, l'afflux du sang au cerveau, etc. Le sommeil, effet immédiat des lois de l'organisation, ne peut dépendre d'aucune cause physique de ce genre. Son retour régulier est une des circonstances qui contribuent le plus à la conservation de la santé. Sa suppression, pour peu qu'elle se prolonge, a souvent des inconvéniens graves, et dans tous les cas ne peut être portée au-delà de certaines limites.

» La durée ordinaire du sommeil est variable; en général elle est de six heures. Les fatigues du système musculaire, les fortes contentions d'esprit, les sensations vives et multipliées, le prolongent, ainsi que l'habitude de la paresse, l'usage immodéré du vin ou d'alimens trop substantiels. L'enfance et la jeunesse, dont la vie de relation est très active, ont besoin d'un repos plus long; l'âge mûr, plus avare du temps et plus tourmenté de soucis, s'y abandonne moins. Les vieillards présentent deux modifications opposées: ou bien ils sont dans une somnolence presque continuelle, ou bien ils dorment peu et d'un sommeil très léger, sans qu'il faille en trouver la raison dans la prévoyance qu'ils ont de leur fin prochaine.

» Par un sommeil paisible, non interrompu et restreint dans les limites convenables, les forces se réparent, et les organes récupèrent l'aptitude à agir avec facilité. Mais si des songes pénibles, des impressions douloureuses, troublent le sommeil, ou simplement s'il est prolongé outre mesure, bien loin d'être réparateur, il épuise les forces, fatigue les organes, et devient quelquefois l'occasion de maladies graves, telles que l'idiotisme et la folie. »

N'avais-je pas raison de dire que les physiologistes n'en savent guère plus sur le sommeil que le vulgaire?

> ... Heureux de m'ignorer,
> Dans mon être, dans moi, je cherche à pénétrer;
> Mais quelle obscure nuit voile encor la nature!

M. Magendie m'apprend que la respiration devient plus lente pendant le sommeil, que la circulation aussi se ralentit, que la chaleur animale baisse, que les diverses sécrétions sont moins abondantes, que la digestion se fait avec moins de promptitude. C'est à merveille; mais vous me direz la ce qui arrive dans les autres fonctions, dites-moi donc un peu ce qui constitue le sommeil. Je vois que les autres fonctions se ralentissent; c'est apparemment parce que la fonction du sommeil entre en jeu, et leur fait équilibre ou les modifie. Mais cette fonction elle-même, en quoi consiste-t-elle? Nulle réponse à cette question dans le passage que nous venons de citer. L'auteur croit avoir défini le sommeil en disant qu'*il résulte de la suspension d'action des organes de la vie de relation et de la diminution d'action des fonctions nutritives*, tandis qu'il eût été tout aussi vrai de dire que cette suspension elle-même et cette diminution des fonctions ordinaires de l'état de veille résultent du sommeil. N'est-ce donc rien que le sommeil? et M. Magendie croit-il, comme les Académiciens du Dictionnaire, que le sommeil n'est qu'une cessation, un repos, une suspension de l'état de veille, une diminution dans le jeu des ressorts qui constituent cet état de veille, ou un mot quelque chose de purement négatif, dont on ne parle en physiologie que pour mémoire, parce que ce n'est en réalité que l'état de veille amoindri, ou ce qu'on pourrait appeler une moindre veille? Il est évident que c'est à cette fausse idée, dont il ne s'est même pas rendu compte, que

M. Magendie a obéi en écrivant ce chapitre de son ouvrage.

Sans être physiologiste, nous osons affirmer que le sommeil est autre chose qu'une diminution de l'état de veille, et qu'il se passe dans notre organisation, pendant le sommeil, d'autres phénomènes que ceux que nous décrit M. Magendie. Ce physiologiste ne dit-il pas lui-même que par le sommeil *les forces se réparent et les organes récupèrent l'aptitude à agir avec facilité*? Cela étant, comment se contente-t-il de cette notion du vulgaire, qui ne voit dans le sommeil qu'une cessation, une suspension, une diminution de la veille? Est-ce qu'une diminution, une suspension, une cessation, en un mot quelque chose de purement négatif, peut avoir une vertu si grande, si particulière, que de réparer nos forces et de renouveler en nous toutes les puissances de la vie?

Il y a là un fait énorme, un fait de création, un fait qui approche de la génération. Et le physiologiste, au lieu de le signaler, s'il ne peut l'expliquer, se bouche les yeux, et le nie! Un homme s'endort épuisé, et il se réveille plein de force et d'intelligence; il était mort pour ainsi dire, le voilà vivant. Le vulgaire, qui ne s'étonne de rien, dit que cet homme s'est reposé; le vulgaire croit que cesser d'agir suffit à expliquer cette régénération que nous procure le sommeil. Le vulgaire part du fait, et explique le fait par le fait. Mais les physiologistes devraient-ils raisonner comme le vulgaire?

Que dirai-je des autres contradictions que renferment les pages que j'ai citées! Le sommeil est si peu le simple résultat de la suspension d'action des organes de la vie de relation, que M. Magendie lui-même ajoute que presque habituellement le cerveau fonctionne, et fonctionne de toute manière, pendant le sommeil; que l'intelligence, loin d'être inerte, est très active dans les rêves, et qu'elle s'exerce même souvent d'une façon très cohérente. Ainsi le fond de l'idée de M. Magendie consiste à dire que le sommeil résulte du repos des organes de la vie de relation, et il se trouve, quand on va jusqu'au bout, que ce repos n'est pas un repos, qu'il n'y a même pas de repos; que cette prétendue cessation des fonctions de la vie de relation n'a pas lieu; que, loin de là, ces organes, qu'on nous disait se reposer, sont dans une activité énorme, puisqu'au lieu de recevoir les impressions extérieures, les voilà qui d'eux-mêmes les produisent, et qu'au lieu d'être simplement dans un rapport passif avec le monde, ils se chargent d'un double rôle, créant des images, des idées, sans aucune intervention réelle des objets qu'ils se figurent, et s'en donnant à eux-mêmes le spectacle.

Je passe sur la singulière explication que M. Magendie donne du somnambulisme, et qui consiste à considérer le somnambule comme un homme éveillé, à cette seule différence près que le somnambule n'a pas, dit M. Magendie, conscience de son existence. Il est évident que M. Magendie n'a pas réfléchi sur les phénomènes dont il parle.

Si la physiologie en est encore sur le sommeil à un complet *desideratum*, la psychologie à son tour n'a pas de plus grandes lumières à nous fournir. Nous avons vu que M. Magendie, au lieu de reconnaître, de caractériser et d'expliquer, si possible, le sommeil, le nie pour ainsi dire en l'assimilant à une moindre veille. Il résulte en effet de tout ce qu'il dit que le sommeil n'est pas un *état spécial* du corps, qu'il n'est accompagné d'aucuns *phénomènes spéciaux*; ou du moins il en résulte que ces phénomènes sont encore si complétement inconnus et négligés des physiologistes, que M. Magendie ne va pas même jusqu'à en soupçonner l'existence. On pourrait donc résumer l'opinion de ce physiologiste par cette formule: *Le corps, pendant le sommeil, n'est point dans un état spécial; mais, sauf le degré d'intensité dans certaines fonctions, un dans le jeu de certains organes, il marche et se développe absolument comme dans la veille.* Comme pour servir de pendant à

M. Magendie, M. Jouffroy écrivit, il y a quelques années, au nom de la psychologie, un article sur le sommeil (*Globe*, tom. V, nos 20 et 21), où il soutient en propres termes que *l'esprit, pendant le sommeil, n'est point dans un état spécial, mais marche et se développe absolument* comme *dans la veille*. Singulier résultat de la physiologie et de la psychologie enseignées aujourd'hui! Si je demande au physiologiste en quoi consiste le sommeil, il me renvoie indirectement à l'âme, puisque, suivant lui, le corps ne présente d'autres phénomènes qu'une diminution de l'état de veille. C'est donc l'âme, on, comme disent les physiologistes, la vie de relation, qui seule peut expliquer le sommeil. Cessation momentanée ou suspension de la vie de relation, voilà en effet le dernier mot du physiologiste. Mais si je m'adresse au psychologue, c'est tout à l'inverse. Lui, il me renvoie au corps; il ne veut pas entendre que son âme dorme, qu'elle entre dans un état spécial, qu'elle soit différente dans le sommeil de ce qu'elle est dans la veille. C'est le corps, me dit celui-ci, qui est soumis à un état particulier qu'on nomme sommeil; l'âme est trop noble pour dormir. Le résultat de ces deux sciences, au point où elles sont aujourd'hui, serait donc évidemment de nous faire nier que le sommeil existe, puisque ni le corps ni l'âme ne veulent s'en charger, et que physiologiste et psychologue se renvoient alternativement la difficulté.

Le petit roman psychologique de M. Jouffroy est revêtu de toutes les grâces de son style; mais des suppositions fausses et de continuelles pétitions de principes en font tous les frais.

« Je n'ai jamais bien compris, dit M. Jouffroy en commençant, ceux qui admettent que dans le sommeil notre » esprit dort. Quand nous rêvons, assurément nous rêvons; et assurément aussi notre esprit ne dort pas, puisqu'*il pense*. » M. Jouffroy ne s'aperçoit pas qu'on va l'arrêter tout d'abord pour lui demander si *rêver* c'est *penser*. Le *moi* est dans le rêve sans doute, l'âme intervient dans le rêve: mais y intervient-elle comme dans la pensée qui nous occupe pendant la veille? Toute la question est là. M. Jouffroy ne s'en doute pas. Rêver, pour lui, c'est penser, et c'est penser absolument comme dans la veille.

« Il est souvent démontré, dit ensuite M. Jouffroy, que » nous avons rêvé sans qu'il en reste la moindre trace dans » notre mémoire. Le fait que notre esprit veille quelquefois » pendant que les sens dorment est donc établi, le fait qu'il » dorme quelquefois avec eux ne l'est pas; les analogies » sont donc pour qu'il veille toujours. » Voilà une conclusion tirée lestement contre l'opinion de Locke et de tant d'autres philosophes graves qui ont admis que l'âme, pendant le sommeil, pouvait cesser entièrement de se manifester. Mais M. Jouffroy ne se doute pas encore ici combien l'analogie qu'il invoque est contre lui. Car, puisque nous rêvons, et que nous oublions nos rêves, nous sommes donc alors dans un état spécial et bien différent de l'état de veille. Or cet état ne peut-il pas aller jusqu'au sommeil complet? Puisque le *moi* n'intervient pas dans nos songes comme il intervient dans la veille, puisqu'il oublie même, le rêve fini, son intervention dans le rêve, n'est-il pas possible qu'il y ait des moments où il n'intervienne pas du tout? L'état de veille pouvant être remplacé en nous par l'état de songe et de songe si fugitif, il est naturel d'en conclure le sommeil complet, et non pas d'en conclure que nous veillons toujours. Le phénomène allégué par M. Jouffroy prouverait donc au besoin le contraire de la conclusion qu'il en tire.

L'illusion de M. Jouffroy vient de ce qu'il a remarqué (et qui ne l'a pas remarqué?) que nous sommes souvent pendant la veille dans un état analogue au rêve. Nous tombons, comme on dit, *dans la rêverie*. Des associations d'idées se succèdent dans notre esprit sans que nous puissions en gouverner le cours. M. Jouffroy s'est imaginé que

cet état de rêverie était l'état naturel de l'âme *indépendamment du corps*. Tout le monde pourrait lui dire que le corps est nécessaire à cet état; tout le monde sait, par exemple, qu'on peut produire cet état artificiellement, et qu'un peu de vin ou d'opium y suffit. Mais non; M. Jouffroy veut que ce soit là l'état normal de l'âme sans coopération aucune et sans intervention quelconque du corps. « Dans l'état de pure rêverie, dit-il, nous laissons aller » notre esprit à son gré; il part de l'idée qui l'occupait au » moment où nous lâchons les rênes, et, celle-là lui en rap- » pelant une autre, celle-ci une troisième, cette troisième » une quatrième, et ainsi de suite, il voyage ainsi à l'aven- » ture, et parcourt une série de pensées qui n'ont entre » elles d'autres liens que les capricieuses associations qui » les ont amenées à la file dans la mémoire... C'est là, pour » notre esprit, sa manière de se reposer; il n'en a pas d'au- » tres. Ce qui le fatigue, ce n'est pas l'activité : l'activité est » son essence; l'absence de l'activité ne serait pas pour lui » le repos, mais la mort. Ce qui le fatigue, c'est la direc- » tion de son activité, c'est la concentration de ses facultés » sur un sujet. Cette concentration n'est pas de son essence. » Sa nature est de connaître à la première vue. S'il suivait » son penchant naturel, il ne se fixerait pas; il ne se fixe, » il ne s'applique, il ne se concentre que parce qu'il ne dis- » cerne pas du premier coup; et s'il ne discerne pas du pre- » mier coup, ce n'est pas la faute de sa nature, c'est la faute » de ses organes, misérables instrumens qui lui ont été » imposés, et qui sont comme les vitres sales de sa prison. » Cette concentration qu'on appelle attention le fatigue, » parce qu'elle est un effort étranger à son allure naturelle. » C'est ainsi que nous nous fatiguons lorsque nous mar- » chons sur la pointe des pieds. Aussi lui est-il doux de » retourner à son allure naturelle, et il y resterait éternel- » lement si la nécessité ne l'en arrachait. Mais dans la con- » dition humaine qu'il subit, il ne peut rien que par l'at- » tention. Il est obligé de gagner la vérité comme toute » chose à la sueur de son front. Il travaille donc toute la » journée comme le corps; mais, quand vient la nuit, il se » sent fatigué comme son compagnon, et, convié au repos » par l'assoupissement des organes qui l'entourent, il se dé- » pouille de la volonté comme l'esclave de ses chaînes, et » s'abandonne à sa libre nature. Quelquefois aussi il se » donne congé pendant le jour; et, il a si bien conscience de » l'identité de ces deux états, qu'il appelle l'un l'*état de* » *rêve*, et l'autre l'*état de rêverie*. »

Je ne reprocherais, en vérité, de faire une mauvaise plaisanterie à propos d'un écrivain aussi distingué que M. Jouffroy. Je veux donc croire que ce n'est pas dans un moment de rêverie, mais très sérieusement, en se servant de son attention, et en cherchant, comme il dit, la vérité à la sueur de son front, qu'il a écrit cette étrange théorie du sommeil. Mais, en vérité, M. Jouffroy ignorait-il que la passion portée à l'extrême, que l'ivresse, la fièvre, le délire, la folie, produisent l'état dont il parle, et sont caractérisés par lui? Or, dans la passion extrême, l'ivresse, la fièvre, le délire, la folie, notre corps n'intervient-il pas? N'est-il pour rien dans ces capricieuses associations d'idées qui se succèdent dans notre esprit? Nous ne laissons donc pas alors notre esprit aller à son gré, comme dit M. Jouffroy; il part malgré nous. Nous ne lui lâchons pas les rênes, il prend le mors aux dents. Et ce n'est pas lui qui s'élance ainsi de lui-même, ce sont les idées qui le poussent. Et les idées, ce n'est pas l'esprit tout seul, c'est aussi le corps. Donner comme l'état naturel de l'âme indépendamment du corps l'état où l'âme est le plus évidemment influencée par le corps, ou du moins par quelque chose qui dépend du corps, comme sont nos idées, c'est là un singulier tour de force, que jamais spiritualiste n'avait osé tenter avant M. Jouffroy.

Nos organes, « ces misérables instrumens qui nous ont » été imposés et qui sont comme les vitres sales de notre » prison, » sont donc aussi nécessaires à la rêverie, quoi qu'en dise M. Jouffroy, qu'à toute autre situation de notre âme. Nous trouvons ces organes sur notre route lorsque nous sommes capables d'attention; mais nous les retrouvons encore dans notre chemin, et plus évidemment s'il est possible, lorsque nous sommes livrés à la rêverie. Car voici ce qui arrive : ce sont eux alors, pour ainsi dire, qui se servent de nous, à l'inverse de l'attention où nous nous servons d'eux; voilà la vraie différence entre l'attention et la rêverie. Qui peut nier en effet que ce sont nos organes plus que nous, que c'est le *non-moi* plus que le *moi*, qui engendre la rêverie, et qui nous l'impose? Qu'il en résulte souvent un certain repos pour le *moi*, cela est tout simple; car alors nous nous sentons portés, nous ne faisons plus effort, la vie coule en nous pour ainsi dire d'elle-même. C'est l'effet qu'une légère ivresse, une société agréable, la vue de la campagne sous un beau ciel, de beaux vers, une bonne musique, et une infinité de circonstances semblables, produisent sur nous. Mais s'imaginer, comme fait M. Jouffroy, que ce repos provient uniquement de l'âme, et que le corps n'y a aucune part, croire qu'alors notre âme est en repos parce qu'elle est seule active, parce que le *moi* seul agit, parce que le *non-moi*, le corps, est délaissé et mis de côté, parce que nos organes ne sont plus rien pour nous, que nous ne les sentons plus, que nous n'en portons plus l'esclavage, que nous vivons sans eux, indépendamment d'eux, à l'état de pur esprit, voilà ce que la plus simple observation des faits suffit pour faire rejeter. Nous sommes libres, au contraire, ou du moins nous nous croyons libres, et nous nous reposons, parce qu'alors nos organes nous aident et nous portent, comme je le disais tout à l'heure, et non pas autrement. Mais voyez les limites de cette prétendue liberté, et combien ce repos dépend peu de nous : que le mouvement qui produit la rêverie augmente; qu'il devienne plus intense, et voilà, comme on dit, notre esprit qui bat la campagne. Ce n'est plus la douce rêverie, c'est la fièvre, c'est le délire, c'est la folie; c'est aussi la souffrance, une souffrance vive, souvent atroce. Il aurait suffi, ce me semble, que M. Jouffroy eût, pendant qu'il composait sa théorie, deux ou trois de ces rêves qu'on appelle cauchemar, pour lui faire changer d'avis.

La rêverie n'est donc pas ce que M. Jouffroy s'imagine; au contraire, la rêverie, même légère, est un état où nos organes, représentant le *non-moi*, entrent en prédominance sur le *moi*. A plus forte raison la rêverie poussée à l'extrême, et qui rend impossible toute attention et toute conscience de nous-mêmes, dépend-elle de cette prédominance. Quant au rêve pendant le sommeil, c'est pis encore. Le *moi* est soumis fatalement au *non-moi* dans le rêve; cela est évident, et personne avant M. Jouffroy n'en avait jamais douté.

M. Jouffroy a pris exactement le contre-pied de la vérité. Le rêve est l'état d'esclavage de notre âme, il en fait l'état où elle est le plus libre. L'attention est au contraire l'état de liberté relative du *moi*, il en a fait l'état où le *moi* est esclave. Il y a activité propre du *moi* dans l'attention, M. Jouffroy a mis l'activité propre du *moi* dans l'attrait irrésistible que le *non-moi* exerce sur le *moi*, indépendamment de tout but, de toute aspiration éloignée de l'âme. On ne peut pas être plus loin de la vérité que ne l'a été M. Jouffroy en cette occasion; on ne peut pas non plus pousser plus loin, avec plus de légèreté, le paradoxe.

Est-il nécessaire que nous rétablissions ici en peu de mots la vérité des choses, si étrangement altérée par le psychologue dont nous parlons? En quoi consiste l'attention et son contraire la rêverie? en quoi consiste la liberté de notre âme, en quoi consiste son vrai repos, c'est-à-dire son activité satisfaite? Il est aisé de répondre à ces questions. Le *moi* est nul au *non-moi* dans toute manifestation du *moi*.

Or, dans l'attention, le *moi* fait effort pour chercher et découvrir ce dont il n'a que le pressentiment et le désir. Le but de son pressentiment, l'objet de son désir se trouve être à la suite d'une série d'idées qui servent pour ainsi dire de conducteur ou d'intermédiaire entre le *moi* et le but du *moi*. Lorsque les idées provoquées par cet effort qu'on appelle attention se produisent en rapport avec l'objet auquel nous tendons, l'âme se sent active, et l'est réellement: elle ne l'est pas indépendamment de ses organes, sans doute; mais elle l'est concurremment avec eux. Il y a alors harmonie entre son désir et ses moyens. Les idées, dans le cas de l'attention, sont donc pour ainsi dire le chemin de l'âme vers son objet pressenti et désiré d'elle. Mais quand les idées se pressent d'elles-mêmes en notre esprit, quand elles viennent nous obséder, quand elles nous entraînent sans que nous puissions deviner où elles nous mènent; alors, pour suivre ma comparaison, c'est le chemin qui marche sous nos pieds, ce n'est plus nous qui marchons et qui nous servons du chemin pour nous diriger vers un objet lointain que nous avons aperçu, et où nous désirons arriver. Appelant donc, comme nous l'avons fait, rêverie ce contraire de l'attention, nous arrivons à ce résultat qu'il y a peine ou plaisir pour l'âme résultant de la rêverie, et peine ou plaisir pour l'âme résultant de l'attention. Si dans l'attention le *non-moi* ou les idées ne courourent pas avec le *moi*, la fatigue et la peine en résultent; si ce concours a lieu, c'est la satisfaction et le plaisir. Si dans la rêverie, le *moi*, en tant que virtualité, ne concourt pas avec le mouvement pour ainsi dire spontané des idées, la fatigue et la peine en résultent; s'il concourt, c'est la satisfaction et le plaisir. Quant à la nature même des idées, cette nature n'est pas intrinsèque aux idées; elle dépend uniquement du rapport actuel du *moi* aux idées. Un poëte qui veut faire une tragédie se livre avec joie aux idées les plus tristes et aux plus douloureuses contemplations. Ces deux états de l'âme qu'on appelle, l'un attention et l'autre inattention ou rêverie, et qui dans l'être, c'est-à-dire dans le *moi* uni au *non-moi*, proviennent, le premier de la prédominance du *moi* virtuel, et le second de la prédominance du *non-moi*; ce double état, dis-je, peut donc également donner lieu à l'activité de l'âme, activité qui satisfaite est adéquate à ce que M. Jouffroy appelle le repos de l'âme. La rêverie peut donc être à la fois repos et activité pour l'âme, si l'âme en ce moment n'aspire pas à quelque objet dont cette rêverie l'écarte; et c'est assurément une activité très vive et un très doux repos, si cette rêverie se trouve se tourner vers l'objet auquel l'âme aspire. Dans ce cas, l'activité que nous sentons en nous est une activité provenant du *non-moi*, une activité qui nous est donnée sans effort, une activité qui ne nous coûte rien. Mais ce n'en est pas moins une activité véritable, de même que c'est un repos véritable. C'est en ce sens que M. Jouffroy a raison de dire que l'activité est de l'essence de l'âme, que l'activité est le repos de l'âme. Le *moi* et le *non-moi* se trouvent alors produire une série de manifestations du *moi*, sans fatigue pour le *moi*. Mais dans l'attention, la même chose a lieu d'une autre façon: il y a également activité et repos, c'est-à-dire satisfaction, si le *non-moi* concourt avec le *moi*; et c'est même là le plus grand bonheur de notre être que de se sentir ainsi actif à la fois par sa virtualité et par sa manifestation présente. Réciproquement, l'attention qui n'est pas suivie de résultat heureux, ou la rêverie qui ne correspond pas à la virtualité profonde du *moi*, sont des états de tristesse et de fatigue, en même temps que ce sont des états d'inactivité véritable sans repos.

C'est ainsi que la dualité primitive et essentielle du *moi* et du *non-moi* dans l'être engendre cette dualité secondaire de l'état d'attention et de l'état de rêverie, de même que chacun de ces deux états à son tour engendre un état heureux et un état malheureux, un état d'activité et un état d'inactivité, un état de repos, qui est précisément l'activité satisfaite, et un état de fatigue, qui est précisément l'inactivité. Au surplus, que ce soit l'attention ou la rêverie qui règnent en nous, et que l'attention ou la rêverie soient heureuses ou malheureuses, c'est toujours la veille. Tant que le *moi* se manifeste, c'est-à-dire tant qu'il est en communion avec le *non-moi*, la veille dure. On ne peut donc pas dire absolument que la rêverie, ni même le rêve, soient le sommeil pour l'âme. Le sommeil pour l'âme est sa non-manifestation; c'est le moment où le *moi* et le *non-moi* sont séparés, où le *moi* rentre à l'état latent, à l'état de pure virtualité sans objet. Mais il n'en est pas moins certain qu'on peut distinguer deux sortes de veilles très différentes: savoir, la veille avec prédominance du *moi*, et la veille avec prédominance du *non-moi*.

Au point de vue du *moi*, le plus haut degré de veille est celui où le *moi* a le plus conscience de lui-même, où le *non-moi*, c'est-à-dire tout ce qui ressemble à la pure sensation et à l'imagination, a le moins d'influence sur le *moi*; en d'autres termes, c'est celui où l'attention qu'on appelle volontaire est portée au plus haut degré, où nous sommes le plus actifs par nous-mêmes, c'est-à-dire par l'effet de la virtualité latente en nous, qui nous fera un jour nous manifester d'une certaine manière, et qui dès à présent nous fait nous manifester en vue de ce but final. Au point de vue du *non-moi*, le plus haut degré de veille est au contraire celui où l'attention est la moins forte chez nous, où cette virtualité ayant un but dont nous venons de parler a presque complétement cessé, où par conséquent la sensation présente et l'imagination prennent la place de ce but final, et deviennent ainsi la règle de notre virtualité, l'absorbent, et nous dominent.

La contemplation d'un géomètre attentif à saisir ce qu'on appelle une vérité pure, et le délire qui agite un malade dans la fièvre, peuvent donner une idée de ces deux états de veille si différens.

Nos veilles ordinaires se passent entre ces deux degrés extrêmes, et en participent.

Quant à la rêverie douce que M. Jouffroy avait particulièrement en vue en faisant sa théorie du sommeil, il est évident que celle-là est un commencement de sommeil, qu'elle ressemble à cet assoupissement dont parle M. Magendie, comme étant le précurseur ordinaire du sommeil. C'est un état où le *moi* et le *non-moi* commencent pour ainsi dire à se séparer, où le *moi* perd toute virtualité, tout sentiment d'un but final, tout idéal en un mot, et où, à mesure que cette force attractive des idées s'évanouit, les idées à leur tour s'éloignent ou cessent de s'approcher.

Partir de cette sorte de rêverie, qui est évidemment une diminution de l'état de veille, un commencement de sommeil, pour en faire l'état de veille par excellence, et expliquer alors le rêve dans le sommeil comme étant la veille normale à son plus haut degré; puis, enchanté de ce chef-d'œuvre, conclure, de ce que nous rêvons quelquefois pendant le sommeil, que nous rêvons toujours, et que rêver c'est penser librement et à son aise, voilà ce qu'a fait M. Jouffroy; et certes on ne pouvait rien faire de plus antiphilosophique.

En même temps, et pour donner à une opinion si bizarre quelque plausibilité, il a été forcé, comme je l'ai dit, de commettre une continuelle pétition de principe, c'est-à-dire de supposer que le corps n'intervenait pas dans la rêverie, qu'il n'intervenait pas davantage dans le rêve, que l'âme avait des idées et se livrait à ces idées sans la coopération du corps. Cette hypothèse absurde est, au surplus, l'habitude familière de nos psychologues, et il n'est nullement surprenant que M. Jouffroy, qui l'a portée partout, l'ait portée dans ses considérations sur le sommeil. J'ai donné ailleurs, il y a déjà plusieurs années (*Revue encyclopédique*, art. *De la philosophie éclectique enseignée par M. Jouffroy*), le secret et la clef de toute la psychologie fantastique que

M. Jouffroy a enseignée et fait enseigner dans nos écoles. « Sa pétition de principe, disais-je, consiste à donner à l'âme toutes les propriétés de l'être complexe *esprit-corps*, de l'homme enfin. Cela fait, rien ne l'embarrasse. Quelque phénomène qu'il s'agisse d'expliquer, n'a-t-il pas à sa disposition son âme, une âme complète, aussi complète, ma foi, que si elle était unie au corps? Cette âme n'est-elle pas douée de je ne sais combien de propriétés, telles que l'activité, l'unité, l'identité personnelle, l'intelligence, la sensibilité, la liberté? Qui pourrait donc l'empêcher de faire tout ce qu'elle veut? N'est-elle pas maîtresse chez elle? Pourquoi ne se mettrait-elle pas en exercice, et n'userait-elle pas de ses propriétés? Evidemment ces propriétés sont bien à elles, dit M. Jouffroy. Eh! précisément non. Toutes ces propriétés, tous ces attributs que votre analyse vous a donnés n'appartiennent qu'à l'être complexe *esprit-corps*. Ils appartiennent à l'homme, ils n'appartiennent à aucune des deux substances que vous distinguez dans l'homme sous les noms d'*esprit* et de *corps*. Ils sont le résultat de la vie de l'homme, c'est-à-dire de la communion de l'esprit avec le corps, et par le corps avec le monde extérieur. Vous commencez donc par supposer ce que vous avez besoin qu'on vous accorde, et vous raisonnez ensuite à votre aise. S'agit-il du sommeil, par exemple? l'âme de M. Jouffroy est comme un matelot dans son navire, comme un propriétaire dans sa maison; elle ouvre et ferme ses sens à volonté; elle veille à travers ses jalousies; elle a fait faire silence autour d'elle, et se repose nonchalamment, ou médite, ou prend des distractions. Cette âme ressemble beaucoup à un homme complet, à un homme *esprit-corps* qui ne dormirait pas. Est-il étonnant que, l'ayant ainsi faite, M. Jouffroy soutienne avec beaucoup de plausibilité que l'âme ne dort jamais? »

§ 2.

La critique que je viens de faire de l'opinion de M. Magendie et de celle de M. Jouffroy sur le sommeil ne concerne pas seulement ces deux écrivains, elle s'applique radicalement aux deux sciences qu'ils représentent; et ce sont ces deux sciences, plutôt que ces deux auteurs, que j'ai eues en vue. J'ai cherché dans les physiologistes qui ont écrit avant ou après M. Magendie des idées un peu nettes et précises sur les phénomènes du sommeil, et je n'ai rien trouvé. La plupart des physiologistes ne parlent même pas du sommeil, tant est fort leur penchant à ne le regarder que comme une simple diminution de l'état physiologique de la veille. Je n'ai rien rencontré de notable à ce sujet dans Cabanis. Darwin, le Cabanis des Anglais, n'offre sur ce point, comme en général sur toute chose, qu'un fatras d'aperçus grossiers, suite de son système sur le *stimulus* des agens extérieurs, avec lequel il fait de l'homme une pure machine, que le monde externe gouverne absolument, et qui s'explique par la physique.

La physiologie vit encore aujourd'hui sur l'idée d'un homme de génie, de Bichat, qui ébaucha un système que des découvertes de détail faites postérieurement n'ont nullement perfectionné dans son ensemble. L'idée de Bichat, son idée fondamentale, c'est la distinction des deux vies, de la vie de plante qui est en nous, et de la vie animale. Ces deux vies sont en effet en nous, mais elles y sont unies au point de n'en faire qu'une seule. Bichat a saisi la différenciation, mais il n'a point saisi l'unité. De là les erreurs où il tombe, et en particulier son erreur sur le sommeil, que M. Magendie n'a fait que reproduire.

Bichat ne voit dans le sommeil qu'*une intermittence de la vie animale*. Tandis, suivant lui, que la vie organique ne s'interrompt jamais depuis le moment de notre naissance jusqu'à notre mort, que toutes ses fonctions jouent toujours simultanément, avec de simples rémittences, ou diminutions dans l'intensité, qu'elles se répondent toutes en cercle, et que l'une cessant toutes cessent, l'intermittence est au contraire le caractère et la loi de la vie animale. Pourquoi cette intermittence? Bichat n'en cherche pas la raison; il accepte cette intermittence comme un fait. Pourquoi, pendant le sommeil, cette intermittence a-t-elle lieu simultanément dans l'ensemble de la vie animale? Bichat ne se fait point non plus cette question; au contraire, il voudrait se persuader que le sommeil se compose pour ainsi dire de plusieurs pièces, que ce sont nos organes isolément qui s'endorment, et que le sommeil général n'est que l'ensemble occasionnel de ces sommeils partiels. Mais ces questions ne sont que le prélude de la question fondamentale que voici : Pourquoi le sommeil est-il réparateur de la vie animale, et même de la vie organique? Bichat répond : Parce que, pendant l'intermittence de la vie animale, la vie organique continue. Il faut absolument traduire cela en disant que la vie organique répare, par l'assimilation, une certaine perte que les organes de la vie animale ont faite pendant la veille; que, par exemple, en admettant l'hypothèse d'un fluide nerveux, nous dépensons pendant la veille plus ou moins de ce fluide, qui ne se répare pas aisément alors, et que, cessant au contraire dans le sommeil d'en dépenser, nous en produisons par là même de quoi couvrir cette dépense de la veille. Acceptons cette réponse; mais que s'ensuit-il? Il s'ensuit évidemment que pendant le sommeil la vie organique ne continue pas précisément comme pendant la veille; il s'ensuit qu'elle est alors employée à réparer les organes de la vie animale.

Donc, d'abord, l'intermittence de la vie animale se communique forcément à la vie végétative, puisque l'effet de cette intermittence est de donner à la vie végétative, pendant le sommeil, un rôle et une activité tout autres que pendant la veille. Donc il est faux de dire qu'il n'y a d'aucune façon intermittence dans la vie organique, et que l'intermittence est uniquement le caractère de la vie animale.

Mais quand on a ainsi attribué la réparation de la vie animale à la vie organique pendant le sommeil, est-on plus avancé, et possède-t-on une notion satisfaisante sur le sommeil? Eh! c'est précisément cette réparation de la vie animale par la vie végétative qui est le propre du sommeil, le phénomène merveilleux et encore incompris du sommeil. Donc, avec votre intermittence de la vie animale, vous n'expliquez rien.

Je vais plus loin maintenant, et je demande si la réparation de la vie animale peut avoir lieu sans la participation des organes qu'on nous dit propres à cette vie. Donc les organes de la vie animale ne se reposent pas pendant le sommeil, puisqu'ils sont occupés de cette réparation. Donc il n'y a pas intermittence.

Il y a intermittence de la vie de relation telle qu'elle existait pendant la veille, soit; mais il n'y a pas pour cela intermittence de la vie animale. Car, encore une fois, puisque les organes que vous attribuez à la vie animale sont occupés de se réparer, ils ne cessent donc point d'agir, ils ne se reposent donc pas. Ils sont occupés d'une autre fonction, j'en conviens, mais ils fonctionnent toujours. Vainement direz-vous que cette fonction appartient uniquement à la vie organique, à la vie végétative. Qu'en savez-vous? vous dirai-je. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que les organes de la vie végétative ne sont pas seuls à fonctionner, que les organes attribués à la vie animale sont engagés dans le phénomène. Or comment voulez-vous séparer dans ces organes la vie animale et la vie végétative? Ne voyez-vous pas que ces deux vies sont unies, confondues?

La preuve, c'est le résultat du sommeil. Un homme s'endort épuisé, il se réveille frais d'imagination, sain de jugement, actif de pensée. Direz-vous que sa vie animale d'à-présent n'est pas la conséquence de la vie animale qu'il a eue pendant le sommeil? Ne voyez-vous pas qu'en suspendant ainsi la vie animale, vous mettez un abîme infran-

chissable entre le moment de cette vie où cet homme s'est endormi et le moment où il se réveille?

La théorie de Bichat, qui croit expliquer ainsi le sommeil en le niant, c'est-à-dire en n'en faisant qu'une chose négative, est une pure fasciuation, et, j'oserai le dire, un jeu d'enfant. Dans cette théorie, le corps est un lieu déterminé, doué de la propriété de prendre au monde extérieur, par la nutrition ou l'absorption, un certain nombre de parties ou molécules, de se les assimiler pendant quelque temps, et de les rendre ensuite au monde extérieur par les excrétions. Sur cette vie végétative est entée, on ne sait comment, la vie animale. Le mystère consisterait à expliquer comment cette greffe a lieu, comment en général l'une de ces vies est entée sur l'autre, et en particulier comment la vie animale se répare au moyen de la vie végétative. Bichat vous demande s'il n'est pas vrai que la vie animale s'interrompt dans le sommeil. Vous lui répondez oui, parce que par vie animale vous entendez en ce moment la vie de relation telle qu'elle a lieu dans la veille. De votre réponse, Bichat conclut que ce sont les organes de la vie animale qui interrompent toute fonction faisant suite aux fonctions qu'ils remplissaient pendant la veille. Il ne reste donc plus que la vie végétative qui continue, et qui continue telle qu'elle était pendant la veille, c'est-à-dire pendant que les organes de la vie animale remplissaient les divers rôles qui constituent la vie de relation. C'est ainsi que le sommeil se trouve n'être pas autre chose qu'une intermittence de la vie animale. Je dirais volontiers que cette manière de raisonner est un vrai tour de passe-passe, où l'on escamote habilement le phénomène le plus saillant que la nature présente, le plus merveilleux et le plus difficile à comprendre, le sommeil.

N'est-il pas évident, en effet, que toute cette prétendue explication roule sur une double équivoque? Il y a d'abord l'équivoque entre vie de relation et vie animale. La vie de relation cesse pendant le sommeil, j'en conviens; mais s'ensuit-il que la vie animale cesse? En d'autres termes, les organes de la vie animale fonctionnaient pendant la veille d'une certaine façon: s'ensuit-il qu'ils ne fonctionnent pas maintenant d'une autre? En d'autres termes encore, sentir les objets du monde extérieur, comparer ces objets, réfléchir, penser, était la forme que prenait pendant la veille la vie animale: s'ensuit-il que, cette forme ayant cessé, la vie animale ait elle-même cessé? Ne peut-elle pas être pendant le sommeil revêtue d'une autre forme; ne peut-elle pas exister sous un autre mode? Je dis plus, ne peut-elle pas être encore vie de relation, bien qu'elle ne soit plus vie de relation comme pendant la veille? Que faisons-nous en général dans notre vie? Nous recevons des objets du monde extérieur des sensations; puis nous combinons ces sensations, et nous nous les appropriona; et ces sensations deviennent nous, s'incarnent en nous, composent notre mémoire, notre imagination. Hé bien, ce que nous faisons en général dans notre vie sous ce dernier rapport, que savez-vous si nous ne le faisons pas pendant le sommeil, et si le sommeil n'est pas précisément le moment principal où nos sensations se changent pour nous en mémoire et en imagination? que savez-vous si ce mystère profond de l'incarnation des idées en nous ne s'accomplit pas au sein du sommeil? La vie de relation ne cesserait donc pendant le sommeil que pour se continuer; elle cesserait d'une manière pour renaître d'une autre, et il n'y aurait pas plus d'interruption dans notre vie animale que dans notre vie organique. Quoi qu'il en soit de l'opinion que nous émettons en ce moment, il est évident que l'équivoque de vie de relation avec vie animale a égaré Bichat. La seconde équivoque que fait Bichat, c'est sur le mot de vie organique. Que la vie organique continue pendant le sommeil, cela est certain; mais continue-t-elle comme pendant la veille? Et si elle est modifiée par l'intermittence même ou plutôt par la modification de la vie animale, elle n'est donc pas pendant le sommeil la même vie organique que pendant la veille, et la considérer comme identique est une erreur.

Ayant ainsi réduit le sommeil à n'être qu'une négation, une intermittence, une simple lacune dans la vie animale, Bichat trouve, et on le comprend aisément, que nous vivons bien plus de la vie organique ou végétative que de la vie animale. « La vie organique, dit-il, dure beaucoup plus que » la vie animale. En effet, la somme des périodes d'inter» mittence de celle-ci est presque, à celle de ses temps d'ac» tivité, dans la proportion de la moitié; en sorte que, » sous ce rapport, nous vivons au dedans presque le double » de ce que nous existons au dehors. » Vivre au dedans, soit; mais vivons-nous au dedans pendant le sommeil comme nous vivons au dedans pendant la veille? Là, je le répète, est toute la question; et si la vie animale continue pendant le sommeil, non pas comme vie de relation, mais comme vie animale, non pas comme veille, mais comme sommeil, il faudra bien reconnaître, au contraire de ce que dit Bichat, que nous ne vivons pas plus de la vie organique que de la vie animale.

Tout le faux raisonnement de Bichat pour expliquer le sommeil par une intermittence provient donc de la même illusion qui fait dire au vulgaire que le sommeil est un repos. Le vulgaire, comme je l'ai déjà remarqué, appelant sommeil la cessation de la vie de relation, s'imagine que ce qui constituait en nous cette vie se repose pendant le sommeil, c'est-à-dire s'anéantit, cesse, et fait lacune. Bichat a appelé cette lacune intermittence, et il s'est payé de ce mot.

Cette erreur de Bichat l'a entraîné à bien d'autres erreurs. C'est ainsi qu'il a été conduit à ne donner, comme je l'ai dit, pour toute fonction à la vie végétative que celle de prendre au monde extérieur des molécules de matière, de se les assimiler, puis de les rendre aux éléments, et que par cette assimilation il n'a entendu qu'une *assimilation végétative*, et pas autre chose. En sorte que la vie animale, de son côté, consistant simplement à recevoir des impressions et à réactionner contre ces impressions par un acte du cerveau que Bichat décore du nom de volition, mais qui, dans son idée, n'est évidemment qu'une réaction, il s'ensuit que l'homme se trouve composé, d'un côté, d'une espèce de plante, et de l'autre d'une sorte de miroir réflecteur des sensations du monde extérieur. Et voilà l'homme tel que Bichat le conçoit! et voilà l'homme des physiologistes!

Que si, au contraire, Bichat avait reconnu de bonne foi le mystère qu'il a si peu expliqué, le mystère du sommeil, il aurait soupçonné que la vie végétative ne se bornait pas en nous à une assimilation purement végétative, et que les sensations de la vie animale ne se bornaient pas non plus à des espèces de chocs perçus et repoussés sans que rien en reste. Il aurait compris que le sommeil pouvait être le lien mystérieux qui unit la vie végétative à la vie animale, et que par conséquent l'homme n'est ni cette plante qui végète, ni ce miroir qui réfléte des images.

Au surplus, on doit pardonner aux physiologistes d'avoir fait pour ainsi dire aussi peu de cas du sommeil, et de l'avoir en quelque sorte supprimé du cadre de leur science, quand on pense que les philosophes eux-mêmes n'en ont guère été plus frappés, et n'y ont pas vu non plus un très grand mystère. Bichat le retranche sans façon de notre vie animale, pour augmenter d'autant la durée de notre vie de plante. Mais Bacon ne cite-t-il pas avec approbation le mot d'Alexandre, qui ne voyait dans le sommeil qu'une mort déguisée, une sorte de nantissement donné à la mort: *In veritatem non vulgarem incidit Alexander, cum somnum et cenerem mortis arrhabones esse dixit.* (De Augm. Scient., lib. VI, c. 3.) Que l'ambitieux Alexandre, qui voudrait être tout activité, et à qui la terre ne paraît pas un assez grand théâtre, ne voie dans le sommeil qu'un temps d'arrêt fatal, une sorte de prison où il lui faut entrer mal-

gré lui tous les jours, et qu'il le compare complétement à la mort, je le comprends : mais Bacon, un philosophe, un chercheur de causes, un explicateur de la vie, devait-il approuver cette chimère ? Voici Montaigne, à son tour, le penseur Montaigne qui avait tant médité sur lui-même, et qui avait si bien lu toute l'antiquité, qui, de ses méditations et de ses lectures, ne tire autre conclusion sur le sommeil que cette aristote imagination, que peut-être l'homme pourrait vivre sans dormir : « Et, à ce propos, dit-il, les » médecins adviseront si le dormir est si nécessaire que » notre vie en dispende. Car nous trouvons bien qu'on fit » mourir le roi Persens de Macédoine, prisonnier à Rome, » lui empeschant le sommeil ; mais Pline en allègue qui ont » vécu long-temps sans dormir. Chez Hérodote, il y a des » nations auxquelles les hommes dorment et veillent par » demi-années ; et ceux qui escrivent la vie du sage Epimé- » nides disent qu'il dormit cinquante-sept ans de suite. » (*Ess.*, liv. I, ch. 45.) « Je suppose que si les anciens nous avaient laissé quelque trace d'une opinion plus profonde sur le sommeil, elle n'aurait pas échappé à Bacon et à Montaigne. Je ne sache rien d'ailleurs qui fasse soupçonner que les anciens philosophes aient considéré le sommeil autrement que comme une simple intermittence de la veille. Les philosophes modernes ne s'en sont guère occupé non plus, et n'en ont pas eu d'autre idée que le vulgaire. J'ouvre le profond traité de Bossuet *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, et voici tout ce que j'y trouve sur le sommeil : « Quand les esprits sont épuisés à force d'agir, » les nerfs se détendent, tout se relâche, l'animal s'endort » et se délasse du travail et de l'action où il est sans cesse » pendant qu'il veille. » C'est la théorie de Descartes que Bossuet reproduit ici. Il faut avouer que Descartes, avec sa définition de l'âme-pensée et sa définition du corps-machine, a infiniment contribué à propager chez les savants le préjugé du vulgaire sur le sommeil. En séparant ainsi absolument le corps et l'âme qu'il l'a fait, en établissant, non pas une dualité dans l'unité, mais une dualité absolue, ou plutôt deux unités radicalement différentes et sans rapport aucun, Descartes devait lancer la science où nous la voyons arrivée en effet, c'est-à-dire à la physiologie qui ne connaît de l'unité que le corps, et à la psychologie qui ne connaît de l'unité que l'âme. Donc deux opinions sur le sommeil également aveugles devaient sortir de l'impulsion cartésienne : l'une qui dans le sommeil nous ferait plantes, et l'autre qui nous ferait esprits purs. C'est l'explication de Bichat, et celle des psychologues du jour.

Le *corps-machine* de Descartes fonctionne tout seul et par lui-même ; la vie de l'âme n'a pas une prise immédiate, une action réelle et profonde sur lui. L'*âme-pensée* à son tour fonctionne aussi par elle-même indépendamment du corps. Voilà deux unités distinctes et tranchées. Je sais bien que Descartes avait le sentiment que les choses n'étaient pas tout-à-fait comme il les expliquait, et que jamais il ne ferma entièrement les yeux sur la double action du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps : son traité des *Passions* en est la preuve. Mais néanmoins, dans tous ses ouvrages, il explique toujours tout en commençant par séparer ces deux principes, et en se bornant à considérer leur action comme isolée. Ainsi, dans le sommeil, tout pour lui dépendait du corps ; c'était affaire de la machine. Le cerveau était plus ou moins ouvert aux esprits animaux ; quand ses pores se serraient, quand il se plissait sur lui-même, les esprits, dissipés d'ailleurs par la veille, ne venaient plus toucher l'âme placée dans la glande pinéale, et c'était le sommeil. Que faisait l'*âme-penser* alors ? Descartes ne le dit pas. Quand, au contraire, le cerveau se distendait de manière à faciliter aux esprits animaux, renouvelés d'ailleurs pendant le sommeil, le passage dans sa substance, l'âme commençait de nouveau à sentir, et c'était la veille. Mais quoi ! l'âme n'a-t-elle donc aucune action sur le corps pendant le sommeil ; son action propre cesse-t-elle, s'anéantit-elle ? Que fait-elle, encore une fois, pendant que les esprits se renouvellent par le cours du sang et des humeurs ? Pense-t-elle alors sans son corps ? Où est-elle enfin, puisqu'elle n'est nullement engagée dans les phénomènes qui s'accomplissent actuellement dans son corps ? Sa substance est *cogitatio*, son essence est de penser, à ce que dit Descartes ; elle pense donc. Comment se fait-il qu'elle n'ait ensuite aucun souvenir de ses pensées ? Elle devrait être plus libre et mille fois plus libre, quand son corps ne l'importune pas ; elle devrait être alors dans cet état d'aisance, de bonheur, et de liberté, où M. Jouffroy, en effet, la suppose, comme nous l'avons vu. Descartes ne poussa pas si loin son système ; il se contenta d'être tour à tour physicien et métaphysicien ; et, emporté par sa fougue de découvertes, il se moqua d'être inconséquent. Il laissa dans le monde un double système, un système où tout semble dépendre du corps, un autre où tout semble appartenir à l'âme. C'est à réparer cette contradiction que deux profonds philosophes, Spinoza et Leibnitz, ont travaillé en grand, chacun à leur manière, après Descartes : Leibnitz en supposant une harmonie préétablie (1) entre les deux termes de la dualité cartésienne, l'esprit et le corps ; Spinoza, en identifiant ces deux termes.

Mais Leibnitz et Spinoza ayant transporté la question sur les hauteurs de la métaphysique, loin en apparence du domaine de la pure physiologie et de la pure psychologie, l'opinion vulgaire sur le sommeil ne put se ressentir beaucoup de leurs méditations transcendantes. Je dirais surtout cela de Spinoza, dont le livre, repoussé et négligé d'abord, ne trouva de lecteurs et n'a eu d'influence que bien longtemps après son apparition.

Quant à Leibnitz, si l'on veut prendre Wolf, ainsi qu'on le doit, pour son représentant, voici à quoi le système de l'harmonie préétablie conduit relativement au sommeil. A cette première question : Que fait l'âme pendant le sommeil complet ? Wolf répond que l'âme dort, c'est-à-dire qu'elle n'a plus aucune perception, et que toute manifestation cesse en elle : « Il nous arrive régulièrement d'éprouver » que toutes les sensations et les idées de l'imagination » qu'elles excitent cessent et suspendent tellement toute » leur impression à notre égard, que nous n'avons plus au- » cun sentiment ni des unes ni des autres. La vérité de cette » proposition est évidente, et n'a pas besoin d'être démontrée. Cet état où tout ce qu'il y a de sensations claires vient à cesser, avec le sentiment des objets présens, est ce qu'on appelle sommeil ; et si cette cessation est entière, » en sorte qu'*il ne nous reste absolument aucun sentiment de rien*, on le nomme sommeil profond. Comme

(1) Dans un résumé aussi rapide, je suis forcé de supprimer beaucoup d'idées intermédiaires. Qu'on ne s'étonne donc pas de me voir, sans explication, donner du système de Leibnitz la formule que j'en donne ici. Je sais très bien que ce n'est pas précisément sous la forme d'une opposition entre les deux termes *esprit* et *corps* que Leibnitz a présenté son idée. Mais c'était là au fond la question qui le préoccupait. Il n'a fait que transformer la dualité d'*esprit* et de *corps* en celle de *monades sans aperception* (corps inertes) et de *monades avec aperception* (âmes), deux sortes de substances simples ; puis, supprimant toute communication directe, tout *influxus*, comme il dit, entre ces monades, il a expliqué leur apparente communication par une concordance de leurs modifications internes, ayant sa cause en Dieu. Dans ce système donc plus d'esprit et de corps, à proprement parler. Mais n'est-il pas évident que ces deux sortes de monades qui concourent sans communiquer entre elles représentent toujours les deux termes de la dualité cartésienne ?

Je ferai une remarque analogue au sujet de ce que je dis plus loin de Wolf. Je sais que Wolf n'a admis l'harmonie préétablie que comme une hypothèse : mais ce n'en est pas moins là son système. Seulement, à la différence de son maître, Wolf prétend démontrer expérimentalement jusqu'à un certain point cette théorie qu'il n'ose mettre que comme une hypothèse, et il a partout la prétention de ne pas dépasser la limite de l'observation.

» le moment de la cessation de ces sensations claires fait le » commencement de notre sommeil, ainsi le retour de ces » mêmes sensations marque l'instant de notre réveil. (*Psy-» chologie*, ch. 6.) » Ainsi le disciple de Leibnitz admet un repos complet de l'âme, une cessation absolue de sa faculté de sentir et d'imaginer, en un mot des instans dans notre vie où *il ne nous reste absolument aucun sentiment de rien*. Et comme il ne suppose pas que l'âme intervienne en rien dans les phénomènes qui se passent alors dans le corps, voilà bien la distinction absolue du corps et de l'âme maintenue. Seulement la double vie à part de l'âme et du corps ne s'explique pas; car, tandis que Wolf voit le corps continuer de vivre pendant le sommeil, la continuation de vie de l'âme reste un *ignotum* véritablement incompréhensible. L'harmonie préétablie de l'âme et du corps est donc alors un double mystère. Mais dans le sommeil incomplet, dans le rêve, qu'arrive-t-il? Ici l'on va trouver mieux caractérisée l'inspiration du maître. Wolf attribue à l'âme seule, en tant que douée de la faculté d'imaginer, les rêves du sommeil. Les rêves, selon lui, ne sont autre chose que la mise en activité de l'imagination. Entre imaginer dans la veille et songer dans le sommeil, Wolf ne met aucune différence; et, dans les deux cas, c'est là une propriété inhérente à l'âme. C'est donc l'âme seule qui produit les rêves. Mais comment les produit-elle? Si elle les produit par elle-même, par sa propre vertu, que devient la vie du corps, et quelle nécessité y a-t-il que nous ayons un corps? Ici Wolf fait une distinction : c'est l'âme qui produit les rêves, dit-il, mais sollicitée primitivement par le corps. Des sensations directes, des sensations actuelles, sont communiquées à l'âme par le corps pendant le sommeil. Puis, sous l'aiguillon de ces sensations, l'imagination commence à rêver, c'est-à-dire qu'à ces sensations, qui sont pour elle un point de départ, elle associe d'autres idées venant d'elle, suivant une certaine loi. C'est ainsi en premier lieu que le corps intervient dans nos rêves concurremment avec l'âme. Mais il y a plus; suivant Wolf, le rêve, ainsi commencé sous l'influence actuelle du corps, ne fait que reproduire d'une certaine façon la relation réelle qui existe entre les objets du monde extérieur perçu antérieurement par nos sens. En même temps donc que le rêve a une cause subjective, qui est la force spontanée de l'imagination ou de l'âme, il a une cause objective qui est la concaténation des êtres que nous avons vus ou sentis dans l'univers qui nous entoure. De sorte, en définitive, que le rêve reproduit encore une certaine harmonie entre l'âme efflorente et le monde ou le corps existant par lui-même. C'est ce que Wolf appelle, dans son langage leibnitzien, la raison suffisante du rêve, quant à l'âme et quant au corps. « On demande, dit-il, si » tous ces jeux de nos songes, si tous ces changemens qui » y surviennent, ont leur raison suffisante. Oui, d'abord, » si on les considère du côté de l'âme qui les produit, et » qui ne joint une image à une autre que parce qu'elle les » a vues réunies auparavant. En second lieu, quant aux » objets, bien que notre âme ait perçu deux objets en même » temps, et que l'imagination lui en représente toujours » les idées ensemble, il ne s'ensuit pas néanmoins que ces » objets, dans la réalité actuelle, ne puissent être séparés; » mais ils ont été réunis en effet, et ce rapport qu'ils ont » eu et qui s'est imprimé en nous est la raison suffisante de » la réunion de leurs images. (*Ibid.*) »

On ne peut nier qu'il n'y ait de la vigueur et de la finesse dans ce système de Wolf pour accorder l'âme et le corps d'après les notions ordinaires que l'on s'en fait; mais tout cela est plus subtil que fondé. Wolf a parfaitement compris que, dans nos rêves, le monde extérieur, le *non-moi* existe aussi bien que le moi, et il a posé le problème comme on doit le poser, ne faisant pas de l'âme une puissance isolée et indépendante du corps, ni dans la cause de ses rêves, ni dans la matière même de ses rêves. En outre, tout en voulant attribuer à l'âme la faculté de produire ses rêves, Wolf est bien loin de l'opinion absurde que nous avons réfutée chez nos nouveaux psychologues, de l'opinion qui fait du rêve l'état normal de l'âme sans aucune relation avec le corps. Wolf comprend bien, tout au contraire, que les rêves sont du corps s'ils sont de l'esprit, et qu'ils sont tout autant du corps que de l'esprit. Mais résout-il réellement ce difficile problème de l'harmonie des deux substances agissant, comme le concevait Leibnitz, chacune de leur côté et dans des sphères différentes? Il faut convenir que tout ce que dit Wolf n'est nullement satisfaisant. D'abord, quant à la cause du rêve, il faudrait supposer que ce sont toujours des sensations corporelles externes, pareilles à celles que le corps nous transmet pendant la veille, qui nous suscitent nos songes. Mais n'est-il pas certain, au contraire, que ce ne sont pas des sensations ainsi perçues, mais des sensations internes, obscures, et véritablement indéfinissables, qui sont le point de départ de nos rêves? Or, si vous êtes obligés d'admettre que le corps donne ainsi continuellement ce signal et le point de départ à l'âme dans ses rêves, et cela d'une façon bien différente en général des perceptions ordinaires de la veille, ne voyez-vous pas qu'il n'y a aucune raison pour ne pas supposer qu'agissant ainsi au début, le corps, par le même mystère, agit dans le moment qui suit, puis dans le moment qui suit encore, et enfin dans tout le tissu du rêve? L'âme en effet se choisit-elle ses rêves et les dirige-t-elle? Elle ne les choisit pas, dit Wolf, le début ne lui appartient pas. Mais on peut ajouter qu'elle ne les dirige pas plus qu'elle ne les choisit; et dès lors toute la subtilité de Wolf devient impuissante à expliquer cette union du corps et de l'âme dans nos rêves, en partant de la double définition de l'âme pensée et du corps matière, sans autre lien qui les unisse. Le système leibnitzien de Wolf est donc incomplet et faux de deux façons. D'abord, dans le sommeil profond, l'âme cessant de penser, comme Wolf l'admet avec raison, il eût fallu nous dire quelle harmonie continue de subsister entre cette âme ainsi inoccupée et le corps qui persiste à vivre de sa vie. L'harmonie préétablie offre donc sur ce premier point une lacune immense. En second lieu, dans le sommeil incomplet, la notion de l'âme considérée comme pensée, et la notion du corps considéré comme matière, ne rendent nullement raison de ce que l'expérience nous fait connaître de la nature de nos songes et de l'état réel de notre être pendant ces songes. L'harmonie préétablie ne rend donc pas plus raison de ce second point que du premier.

Si nous passons maintenant à l'école de Gassendi et de Locke, nous verrons, en premier lieu, cette école soutenir, avec plus de force encore que celle de Leibnitz, que dans le sommeil complet, toute manifestation de l'âme cesse, et infirmer ainsi la définition de l'âme pensée, telle que certains cartésiens l'avaient comprise. Ce que dit Locke à ce sujet est tout-à-fait remarquable : « Certains philosophes » soutiennent, dit-il, que l'âme pense toujours ou qu'elle a » une perception actuelle d'idées aussi long-temps qu'elle » existe, et par conséquent que la pensée actuelle est aussi » inséparable de l'âme que l'étendue l'est du corps. Mais » pourquoi serait-il plus nécessaire à l'âme de penser tou-» jours, qu'il ne l'est au corps d'être toujours en mouve-» ment? Car je pose que la perception des idées est à l'âme » ce que le mouvement est au corps; c'est-à-dire que cette » perception ne fait pas l'essence de l'âme, mais qu'elle n'en » est qu'une opération : d'où il s'ensuit que, bien que la » pensée soit l'action la plus propre de l'âme, il n'est pour-» tant pas nécessaire de supposer qu'elle pense toujours ni » qu'elle soit toujours en action. C'est là peut-être le privi-» lége de l'auteur et du conservateur de toutes choses. In-» fini dans ses perfections, *il ne dort, il ne sommeille jamais.* » Mais cette qualité de penser toujours ne saurait convenir à un être fini. Nous savons par l'expérience que nous peu-

» sons quelquefois; c'est donc une conséquence infaillible » d'en inférer qu'il y a en nous une substance qui pense. » Mais de savoir si cette substance pense continuellement » ou non, c'est de quoi nous ne pouvons être assurés qu'au- » tant que l'expérience nous l'apprend. Je voudrais bien » demander à ceux qui prononcent si hardiment que notre » âme pense toujours, comment ils le savent, et par quel » moyen ils peuvent être assurés qu'ils pensent au temps » qu'ils n'aperçoivent pas leurs pensées? Ce qu'ils peuvent » répondre de plus plausible, c'est qu'il est possible que » l'âme pense toujours, quoique peut-être elle ne conserve » pas le souvenir de toutes ses pensées. Mais n'est-il pas » également possible qu'elle ne pense pas toujours? N'est- » il pas même plus probable de dire que quelquefois elle » ne pense pas, que de dire qu'elle pense souvent pendant » un temps considérable sans qu'elle puisse pourtant un » moment après se rappeler aucune de ses pensées? (*Es-* » *sai*, liv. Ier.) »

Mais cette vérité que toute manifestation de l'âme, *en tant que pensée*, cesse pendant le sommeil, n'a pas conduit Locke à se faire du sommeil une autre idée que celle que s'en fait le vulgaire. Il n'en conclut rien, en effet, par rapport au sommeil, sinon que le sommeil est la cessation de toutes nos perceptions de la veille. On peut en juger par les définitions qu'il donna (liv. II, chap. 49) des différentes modalités de l'âme, et en particulier du sommeil et des rêves: « Quand les objets extérieurs font quelque impres- » sion sur nos corps, dit-il, et causent une perception en » nous, c'est sensation. Quand une idée revient dans l'esprit » sans que l'objet qui l'a fait naître agisse sur les sens, c'est » réminiscence. Si l'esprit la cherche dans sa mémoire, » et qu'il se la rappelle après quelques efforts, c'est recueil- » lement. S'il s'y applique attentivement, c'est contempla- » tion. S'il la laisse flotter pour ainsi dire en lui sans s'y ar- » rêter, c'est rêverie. L'examiner et ensuite l'enregistrer » dans la mémoire, c'est attention. Se fixer sur une idée » avec beaucoup d'application et la considérer par tous ses » côtés, c'est étude ou contention d'esprit. *Le sommeil,* » *quand on ne fait aucun songe, est la cessation de toutes* » *ces choses; et faire des songes, c'est avoir la perception* » *de quelques idées que l'entendement ne choisit et ne di-* » *rige point, et qui ne sont suggérées ni par aucun ob-* » *jet du dehors, ni par aucune cause connue.* L'extase, ne » serait-ce point faire des songes les yeux ouverts? »

Il y a, dans ces paroles de Locke sur le sommeil, d'une part, et sur les rêves, de l'autre, une contradiction non pas apparente, mais réelle, et qui aurait dû l'éclairer et le mettre sur la voie de la vérité. Faire des songes, dit Locke, c'est *avoir la perception de quelques idées que l'entendement ne choisit et ne dirige point, et qui ne sont suggérées ni par aucun objet du dehors ni par aucune cause connue.* Si cela est vrai, si l'entendement ne choisit point et ne dirige point les idées de ses rêves, qui les choisit et les dirige? Le corps y a donc une action. Si ce ne sont point des objets du dehors qui nous suggèrent ces idées, est-ce une raison, parce que la cause n'en est pas bien *connue*, de nous refuser à pressentir que le corps pourrait bien être en partie cette cause? Or, cela étant, et le corps, pendant le rêve, intervenant à ce degré dans les phénomènes de l'entendement, on est conduit par induction à supposer que réciproquement l'âme, non pas en tant que pensée, mais en tant que force dont l'essence ne nous est que très incomplétement connue, intervient d'une façon, bien obscure sans doute et bien mystérieuse pour nous, mais certaine, dans les phénomènes du corps; en sorte que l'on peut bien dire, avec Locke, que *le sommeil, quand on ne fait aucun songe, est la cessation de toutes nos perceptions de la veille*, mais qu'il ne faut pas se faire illusion au point de croire que le sommeil n'est que cette cessation; que, ces perceptions de la veille ayant cessé, l'âme cesse par là même d'exister, et que sa relation avec le corps et le monde extérieur s'anéantit pour renaître plus tard, après une lacune et une intermittence complète de toute existence.

Je viens de faire en abrégé l'histoire des opinions des philosophes sur le sommeil. On voit qu'elles ne sont pas seulement pleines de vague et d'incertitude, mais qu'elles vont à nous donner de ce phénomène une idée absolument fausse.

Une fois que l'on a séparé absolument l'âme du corps et qu'on a défini l'âme pensée, le corps matière ou étendue, on peut faire, quant à l'état de l'âme pendant le sommeil, deux hypothèses: ou bien l'âme cessera de penser, ou bien elle continuera de penser. Si elle cesse de penser, le corps seul continue donc de vivre. Le sommeil est donc *une intermittence de l'âme pendant laquelle la vie organique continue.* C'est en effet là ce que presque tous les philosophes ont admis beaucoup trop légèrement; ceux-là ont donc abouti précisément où les physiologistes sont eux-mêmes arrivés. N'avons-nous pas vu en effet que, pour Bichat et pour M. Magendie, le sommeil n'est que l'intermittence de la vie animale combinée avec la continuation de la vie végétative?

Que si au contraire vous prenez la seconde supposition, savoir que l'âme pendant le sommeil continue de penser, comme le sommeil est pourtant quelque chose que vous ne pouvez nier, il s'ensuivra que, les sens étant alors endormis, l'âme, qui continue de penser, pense plus que jamais par elle-même et en vertu de sa propre puissance. Le sommeil vous paraîtra donc une *intermittence de la vie organique pendant laquelle la vie de l'âme continue.*

Cette dernière hypothèse est si absurde, si contraire à tous les faits, et à tout ce que la raison et l'expérience nous découvrent, qu'elle n'a eu pour partisans que quelques cartésiens obstinés, et, dans ces derniers temps, M. Jouffroy. On n'y a donc jamais prêté aucune attention sérieuse; et quand elle s'est produite, elle n'a été qu'une occasion de triomphe pour l'opinion contraire. Ainsi, tandis que les spiritualistes raisonnables donnaient gain de cause aux matérialistes, en leur abandonnant le sommeil comme n'ayant aucun rapport avec la force qu'ils appellent âme, les spiritualistes exagérés leur donnaient bien plus complète victoire avec leur rêverie de l'âme qui continue de penser pendant le sommeil.

Les philosophes, avec leur définition de l'âme pensée, ont donc prêté la main aux physiciens avec leur définition du corps matière. Et cela devait arriver, car l'une de ces définitions emporte l'autre; on ne peut pas définir l'âme la pensée, sans par là même et implicitement définir le corps la matière, et réciproquement.

Je répète donc ce que j'ai dit, que les physiologistes sont très pardonnables de nous représenter l'homme comme composé essentiellement d'une vie végétative qui dure le double de la vie animale entée sur cette vie végétative, et de s'extasier sur la permanence et la solidité pour ainsi dire de cette vie végétative, devant laquelle l'autre n'est qu'une ombre.

Concluons que, psychologues et physiciens, tous ont été plus ou moins dans la même illusion que le vulgaire, considérant le sommeil comme une lacune qui revient périodiquement dans notre vie, tandis qu'il n'y a aucune lacune dans notre vie, et que la totalité de notre vie se poursuit à travers la veille et le sommeil d'une façon continue. Psychologues et physiciens, tous ont été fascinés, comme le vulgaire, par le sentiment de repos que nous éprouvons du sommeil. Il s'agissait d'expliquer ce repos: ils ont admis que ce repos était une intermittence, et que les forces de l'âme se réparaient par une intermittence; ce qui est absurde en soi, et ce qui l'est également au double point de vue des psychologues et des physiciens. Car, au point de vue des premiers, comment se fait-il que l'âme-pensée se fortifie et se répare par le repos, la cessation, l'intermittence? L'âme-pensée ne devrait jamais avoir besoin de repos; et

cesser d'être n'est pas pour elle le moyen de continuer d'être. Les physiologistes, à leur tour, n'expliquent pas, par leur intermittence de la vie animale, les phénomènes les mieux constatés par eux-mêmes relativement à l'influence réciproque de la veille et du sommeil. Par exemple, comment se fait-il que le sommeil soit permanent dans le fœtus, presque continuel dans les enfans nouveau-nés, et presque nul dans la vieillesse? Le contraire ne devrait-il pas avoir lieu, si l'interruption de la vie animale provenait uniquement de l'exercice et de la fatigue de cette vie? Il est bien sûr que la durée du sommeil est quelquefois liée à l'intensité de la veille: mais il faut bien que ce ne soit pas par la raison qu'enseignent les physiologistes; car, d'après la raison qu'ils donnent, un enfant nouveau-né ne devrait pas avoir besoin de sommeil, et un vieillard, dont les sens sont épuisés, devrait toujours dormir.

Mais ces objections ne sont encore rien devant l'objection principale. On demandera toujours aux psychologues qui expliquent le sommeil par une intermittence de l'âme, ce que devient l'âme pendant le sommeil. On demandera toujours aux physiologistes comment, la vie organique constituant si essentiellement notre être, l'âme apparaît pendant la veille, et prend le dessus. Les uns sont ainsi embarrassés par la lacune de l'âme, tandis que la présence de l'âme est la pierre d'achoppement des autres. Les uns ne sauraient s'expliquer le sommeil, les autres ne sauraient s'expliquer la veille.

Il est plus que temps d'abandonner ces définitions de l'âme-pensée et du corps-matière. On en a épuisé toute la portée, et elles n'ont conduit qu'à un spiritualisme ridicule et à un matérialisme grossier.

L'être qui est en nous n'est ni pensée ni matière; on pintôt les idées que nous nous faisons de pensée et de matière, comme si la pensée et la matière existaient quelque part telles que nous les concevons, sont des chimères et des illusions. Il n'y a nulle part ni pensée pure, ni matière pure. Il y a l'être, il y a la vie.

L'être peut être à l'état virtuel, ou à l'état de manifestation.

L'être à l'état de manifestation, c'est le *moi* uni au *non-moi*.

De l'union du *moi* au *non-moi* résulte le corps, qui participe à la fois du *moi* et du *non-moi*.

Le corps résulte de cette union du *moi* au *non-moi* de deux façons, par la nutrition et la sensation.

La nutrition, qui fait la base de notre vie suivant les physiologistes, et la sensation, qui fait la base de notre vie suivant les psychologues, ne sont pas, quant à l'essence des choses, deux phénomènes absolument différens. Aussi voyez comme, dans les premiers linéamens de l'animalité, ces deux phénomènes se confondent, et dans quel étroit rapport ils continuent d'être même chez les animaux les plus parfaits.

Qu'est-ce donc que le corps? C'est le résultat des manifestations antérieures du *moi*, le fruit de l'union antérieure du *moi* et du *non-moi*.

Le corps renferme donc à la fois le *moi* et le *non-moi*.

Le corps n'est donc pas uniquement matière, comme on l'imagine. Il n'est pas uniquement matière, puisqu'il renferme le *moi* aussi bien que le *non-moi*. Les psychologues spiritualistes sont absurdes, lorsqu'ils disent que nos idées, notre mémoire, notre imagination, nos désirs, nos passions, nos volontés, nos tendances, et j'entends même les plus nobles, nos sentimens, et j'entends même les plus délicats, nos résolutions, et j'entends même les plus sublimes, ne dépendent pas de notre corps. Tous ces phénomènes de notre esprit sont de notre corps, comme de notre esprit.

Mais le corps ne renferme pas seulement le *moi*, il renferme aussi le *non-moi*: et voilà pourquoi, dépendant du corps, le *moi*, dans ses tendances, n'est pas uniquement spirituel; voilà pourquoi nous ne sommes pas libres par notre corps, mais esclaves par lui, quoique ne pouvant pas exister sans lui, et ne pouvant pas non plus être libres sans lui.

Notre vie actuelle sort de notre vie antérieure représentée par le corps; elle sort donc de notre corps, et y rentre alternativement. En d'autres termes, c'est par l'intermédiaire du corps que notre *moi* se manifeste et se met en relation avec le *non-moi* du monde extérieur. Donc, dans ces manifestations mêmes, le *moi* n'est pas uniquement *moi*, mais aussi *non-moi*. Le *moi* porte pour ainsi dire le corps avec lui dans la sensation. Donc, dans la sensation, il y a pour ainsi dire deux *non-moi*: le *non-moi* antérieur représenté par notre corps, c'est-à-dire par une sensation antérieure, une idée antérieure, et le *non-moi* de l'être avec lequel nous sommes actuellement en relation.

Diminuons-nous la grandeur de notre destinée, et amoindrissons-nous notre nature, parce que nous en marquons les vrais caractères? Eh non! parce que l'âme prend sa virtualité dans sa vie antérieure représentée par ce qu'on appelle le corps, l'âme n'en a pas moins sa virtualité; et parce que cette virtualité est présentement finie, elle n'en a pas moins l'infini devant elle.

L'état où le *moi* s'unit au *non-moi* du monde extérieur par l'intermédiaire du corps s'appelle *veille*.

L'état où le *moi* ne s'unit pas au *non-moi* du monde extérieur s'appelle *sommeil*.

Notre vie a donc deux faces par rapport au *moi*, la veille et le sommeil. Mais le sommeil est aussi bien un état du *moi* que la veille.

Pour cesser de s'unir au *non-moi* du monde extérieur, le *moi* ne cesse pas d'être uni au *non-moi* qui entre comme élément dans notre être. Le sommeil est donc l'union continuée du *moi* et du *non-moi* qui constituent notre être à l'état virtuel.

Mais cette union continuée renferme à la fois le *moi* et le *non-moi*. Ce qu'on appele âme est donc engagé dans le sommeil comme le corps.

En outre, cette union continuée n'est pas une cessation, une lacune, une intermittence: c'est au contraire un progrès, un pas nouveau dans la vie.

Il n'y a cessation, lacune, intermittence, que relativement au *non-moi* du monde extérieur; mais quant au *non-moi* qui avec le *moi* constitue notre virtualité, il n'y a ni cessation ni intermittence.

Cette union profonde du *moi* et du *non-moi* qu'on appelle sommeil est un travail comme la veille. C'est le moment où les sensations apportées du monde extérieur dans notre être par la vie de relation, et les élémens apportés également du monde extérieur dans notre être par la nutrition, se combinent plus intimement. C'est le moment de l'union plus profonde de ce que l'on appelle le corps et l'âme.

Pouvons-nous pénétrer plus avant dans le mystère du sommeil? Pouvons-nous, au degré où en sont aujourd'hui nos connaissances, affirmer quelque chose de plus sur sa nature? Nous est-il permis de dire jusqu'à un certain point en quoi consiste cette modification spéciale qui affecte à la fois ce qu'on appelle corps et ce qu'on appelle esprit?

C'est ici que commencerait réellement un labeur dont tout ce que nous venons de dire ne serait que la préface. Après avoir montré que le sommeil n'est pas si peu de chose que l'ont imaginé jusqu'ici soit les philosophes, soit les médecins, après avoir montré que l'âme et le corps y contribuent, que ce n'est ni une intermittence de l'âme, ni une intermittence du corps, mais au contraire un travail en commun de l'âme et du corps comme la veille, c'est-à-dire un état où ce que l'on nomme vie de relation se continue sous une forme différente de la forme que cette vie affecte

pendant la veille, et où ce que l'on nomme vie organique se continue également sous une forme différente de la forme que cette vie affecte pendant la veille, il faudrait entrer au fond de ce difficile et important sujet. Mais si nous le tentions, préalablement il nous faudrait parler plus que nous ne l'avons fait dans cet article de l'état de *songes;* il nous faudrait considérer tout ce que cet état a de remarquable en lui-même et de différent de la veille. Puis nous rencontrerions encore dans notre chemin les merveilleux phénomènes du *somnambulisme;* et nous serions lancés sur un océan où le plan de ce Dictionnaire nous interdit de nous hasarder. Nous renvoyons donc le lecteur au mot Extase. Par suite du mode de publication de l'Encyclopédie, l'article où nous traiterons de l'extase ne paraîtra qu'après celui-ci, et nous nous proposons de continuer à ce mot ce que nous avons seulement commencé ici.

SON. Voyez Acoustique.

SOPHISTES (Ecole des). Cette école, si on peut l'appeler ainsi, ouvre la quatrième période de la philosophie grecque et le commencement de la philosophie athénienne.

Les sophistes grecs eurent-ils, dans le développement de la civilisation et de la philosophie, une utilité relative et une influence heureuse? Cela paraîtra évident, si l'on veut bien considérer qu'ils contribuèrent énormément à la vulgarisation et à la diffusion des connaissances spéculatives enseignées jusque là à un petit nombre nombre et avec mystère. Ils furent encore très utiles d'une autre façon, par la direction pratique qu'ils donnèrent à ces connaissances spéculatives; et c'est ainsi que, malgré le scepticisme où ils arrivèrent, ils préparèrent la grande époque de la philosophie grecque, dont le siége principal fut Athènes.

Dans le progrès de la formation et de l'achèvement de la philosophie athénienne, on distingue en effet trois moments principaux. Le premier est celui des sophistes, qui ferment les écoles précédentes, et donnent naissance à Socrate. Ce grand philosophe représente à lui seul le second moment; il lutte contre les sophistes. Enfin, la philosophie athénienne s'achève avec Platon et son disciple Aristote.

Le nom de sophiste est un nom injurieux, et il l'est devenu par les attaques de Socrate et de Platon. Il désigne dans le langage ordinaire quelqu'un qui, de parti pris, réfutant une vérité quelconque, le combat, bien qu'il la reconnaisse vraie, et tâche de rendre plausible et vraisemblable le faux. Nous ne devons pas envisager les sophistes de l'antiquité d'après cette mauvaise acception de leur nom. Les sophistes étaient des philosophes sérieux, qui, il est vrai, tombaient dans des erreurs, mais y étaient conduits par les principes mêmes de leur philosophie. Ajoutons qu'ils n'étaient pas tous également respectables: mais tels étaient du moins ceux dont nous allons nous occuper, Gorgias, Protagoras, et quelques autres.

Au moment où parurent les premiers sophistes, différentes écoles s'étaient déjà montrées, mais leurs doctrines ne s'étaient pas répandues ni vulgarisées. Enfermées dans le sanctuaire philosophique, elles n'avaient influé que sur quelques disciples et sur quelques hommes éminens. Ces écoles étaient celles d'Ionie, de Pythagore, et d'Elée. Les deux premières, qui avaient pris naissance hors de la Grèce proprement dite, n'y avaient pas pénétré, et ne s'étaient répandues qu'autour du lieu de leur berceau. L'autre était aussi étrangère, née à l'extrémité de la péninsule Italique; mais elle s'était montrée avec éclat dans Athènes, et y avait fait des disciples, lors du voyage de Parménide et de Zénon. Périclès, Callias, et quelques autres politiques, les premiers dans la république par leurs richesses, avaient vu de près les nouveaux philosophes, et avaient écouté leurs enseignemens. Quelques atomistes, principalement Anaxagoras, étaient plus ou moins rapprochés de cette école, et avaient vécu à Athènes. Néanmoins ces enseignemens ne s'adressaient qu'à un petit nombre, et n'étaient pas accessibles à la foule. Ce fut alors que parurent les sophistes, qui tenaient tous plus ou moins à ces écoles. Leur œuvre fut de régulariser et de rendre pratiques les spéculations théoriques de leurs devanciers. Ils furent les instituteurs de la Grèce; et les premiers, ils lui donnèrent une éducation, qui contribua puissamment à l'élever au degré de splendeur dont elle brilla à cette époque; ils l'instruisirent dans la métaphysique, dans les sciences, la musique, la poésie, les mathématiques, etc. Le besoin d'une éducation générale était senti, l'esprit vif et ingénieux des Grecs s'y prêtait, et les sophistes réussirent dans leur entreprise. Leur profession, bien déterminée, était d'enseigner. A cette fin, ils parcouraient les villes, et donnaient leurs leçons aux jeunes gens, et même aux hommes faits, qui se pressaient en foule autour d'eux.

Par ce mot d'éducation, il se faut bien garder d'entendre ce qu'il signifie à présent. C'était bien moins un enseignement suivi sur des objets désignés d'avance, que des points de vue, des façons d'envisager les choses en général. Les sophistes n'étaient pas des savans spéciaux, mais des discoureurs qui appliquaient aux sciences les idées théoriques données par la philosophie. Leur enseignement était essentiellement pratique; aussi l'objet le plus général de leurs leçons était de former des hommes politiques, but suprême de la vie des Grecs.

Les sophistes, avons-nous dit, enseignaient la sagesse, c'est-à-dire la connaissance de ce qui rend puissant parmi les hommes et dans l'état; ils prétendaient donner le secret de cette force qui avait mis Périclès au gouvernement des affaires, et qui lui fit conserver l'autorité jusqu'à sa mort. Dans les gouvernemens démocratiques comme celui d'Athènes, la puissance est à celui qui sait diriger les hommes, les conduire au but qu'il s'est proposé, à celui qui, par sa parole, persuade les esprits, et leur fait approuver ce qu'il veut. C'est ce qu'enseignaient les sophistes. Or, il n'y a que la philosophie qui puisse donner des principes, et qui connaisse les moyens de dominer les esprits; aussi s'occupaient-ils beaucoup de spéculation. Partant des principes de l'ontologie générale, ils enseignaient la morale et la politique. Par la même raison, ils étaient tous professeurs d'éloquence, parce que l'homme qui parle bien est le plus habile à influencer les esprits, à persuader les masses et à les conduire. L'éloquence dispose de tout dans l'état, entraîne la multitude, et fait changer les lois établies. C'est ce qui inspirait à Gorgias cette parole rapportée par Platon, que l'art des sophistes était bien plus grand que tous les autres arts, puisqu'il conduisait à persuader au peuple, au sénat, aux juges, tout ce qu'on voulait. Mais pour ce but, l'enseignement général dont nous parlions plus haut était nécessaire. Le politique doit sur-le-champ et d'un seul coup d'œil embrasser toutes les diverses manières dont on peut envisager un sujet; il doit surtout posséder l'art de faire ressortir certaines faces d'un sujet, et rejeter dans l'ombre les autres. Les sophistes ont donc véritablement créé la logique, qu'Aristote, par ses catégories, a élevée au rang de science.

Ils créèrent aussi la rhétorique, dont l'invention coïncide avec le grand développement de la démocratie, non seulement à Athènes, mais dans les autres républiques grecques. Aristote dit, d'une manière positive, que cette science fut inventée par des Siciliens, Corax et Tisias. Cicéron se borne à dire que les premiers ils en mirent par écrit les principes. Aristote ajoute que cette invention se rattache au changement de la constitution en Sicile, qui devint alors démocratique, et aussi aux débats judiciaires alors très fréquens. Les plus célèbres sophistes cultivèrent beaucoup cette étude, et par là exercèrent une utile influence sur le

perfectionnement de la langue attique, et créèrent pour ainsi dire la langue philosophique. Quelques uns, et surtout Prodicus, étudièrent la grammaire, cherchant à en fixer les règles, à déterminer la signification précise des synonymes, en quoi ils montraient une sagacité fort ingénieuse, bien qu'un peu subtile. Ces recherches préparèrent le grand développement de la dialectique dans les mains de Platon, et le principe des déterminations formelles de la logique que perfectionna Aristote.

Mais la grande œuvre des sophistes fut de faire descendre la philosophie de ses hauteurs pour l'appliquer aux choses de la vie pratique. Il est vrai de dire qu'ils errèrent dans leur application; mais la faute en est aux principes de leur philosophie. Partant de l'axiome reconnu de toute la philosophie primitive de la Grèce, que le monde des sens n'est que phénoménal, passager, ils ne crurent pas à la fixité et à l'immuabilité divine des principes de la morale. N'ayant pas de patrie, voyageant sans cesse dans des pays divers, ils étaient forcés de connaître les législations, qui toutes différaient entre elles; ce qui les amena à penser que le droit n'est pas dans la nature, mais selon les lois, n'est pas divin et immuable, mais plutôt humain et passager. Conséquemment la rhétorique dans leurs mains ne fut qu'un instrument de persuasion, propre à faire plus facilement varier le droit selon l'intérêt de l'orateur; d'où la conséquence que le juste et l'injuste ne doivent pas être considérés selon la nature, mais selon la loi.

C'est contre ces conséquences que s'élevèrent Socrate et Platon dans leur lutte contre les sophistes. Ce dernier surtout, aussi habile écrivain et artiste consommé que profond philosophe, dans sa polémique ne sépara pas toujours les hommes des principes, et crut, dans l'intérêt de sa cause, pouvoir discréditer en même temps et les hommes et les opinions. C'est de là que sont venues les accusations d'immoralité que l'on a si souvent reprochées aux sophistes. Mais nous voyons aussi que Platon qui, dans plusieurs dialogues, a maltraité Gorgias, Protagoras, avec une verve et une moquerie que l'on ne retrouve que dans les *Provinciales*, a consacré un de ses plus beaux dialogues, le Théétète, à la réfutation sérieuse et digne de leur philosophie.

Dans l'examen que nous allons donner de leurs opinions, nous nous efforcerons de nous en tenir à la sévérité philosophique, oubliant la plaisanterie et la raillerie pour retrouver les philosophes sérieux auxquels Aristote n'a pas craint de consacrer de nombreuses pages, soit pour les réfuter, pour les expliquer.

Les deux seuls qui méritent attention sont Gorgias et Protagoras; les autres, tels que Prodicus, Hippias, Thrasymaque, etc., sont trop peu connus, et n'ont pas une aussi grande importance.

Gorgias, de Leontium, en Sicile, disciple d'Empédocle, florissait vers la 88e olympiade. Il vint à Athènes pour la première fois la seconde année de cette olympiade, envoyé en ambassade par ses concitoyens pour solliciter des secours contre Syracuse; il s'y fit remarquer par l'habileté de sa parole. Il parcourut la plus grande partie de la Grèce, excitant partout la plus vive admiration, enseignant son art à un grand nombre, et gagnant de grandes richesses. On dit qu'il mourut dans un âge très avancé. Il nous reste quelques uns de ses discours qui étaient très célèbres dans l'antiquité, et qui ne sont remarquables que par une merveilleuse fleur de langage, et une emphase qui avait passé en proverbe. Outre de nombreux discours et un traité de rhétorique, il écrivit un ouvrage philosophique, sous le titre commun, *De la Nature*. Il y traitait longuement de l'être et du non-être. Il est facile d'apercevoir, dans les fragmens qui nous en ont été conservés, les traces de la doctrine des Eléates. Aristote dit qu'il se servait des preuves de Zénon et de Mélisse pour prouver que rien n'existe.

Son but, en effet, était de prouver que rien n'existe, et que par conséquent il ne peut en aucun cas être question de l'être; que si quelque chose existe, ce quelque chose est pourtant impossible à connaître; et enfin que si quelque chose pouvait être connu, on n'en pourrait pas néanmoins communiquer la connaissance. Il attaquait par les représentations sensibles la vérité des connaissances rationnelles. Contrairement à Zénon, qui faisait servir les élémens des représentations sensibles à montrer leur nullité en comparaison de la vérité rationnelle pure, il faisait servir les élémens de la doctrine des Eléates à leur propre destruction, en montrant que les principes ne se peuvent soutenir vis-à-vis la vérité des représentations sensibles. Nous n'insisterons pas sur cette doctrine, au sujet de laquelle on peut consulter Aristote dans son Traité sur Xénophon, Zénon et Gorgias, ainsi qu'Olympiodore dans son Introduction au Commentaire sur le Gorgias.

Protagoras, d'Abdère, contemporain de Gorgias et de Démocrite, florissait vers la 84e olympiade. On ne sait rien de sa vie, qui fut simple et consacrée à l'étude. Il parcourut les différentes contrées de la Grèce, se donnant le nom de sophiste, et enseignant toutes choses. Il vint à Athènes, et s'y fixa. On dit que Périclès l'estimait et aimait à discuter avec lui; car c'est par un commerce assidu avec les sophistes, fort habiles dialecticiens, que ce grand politique se préparait aux luttes oratoires, et qu'il acquit cette puissance de parole qui le rendit sa vie durant le maître à Athènes. Comme Anaxagoras, le maître de Périclès, Protagoras, fut banni d'Athènes, accusé d'athéisme pour avoir écrit; — « Des Dieux! je ne puis savoir s'ils existent » ou non; bien des causes s'y opposent, l'obscurité de la » question aussi bien que la courte durée de la vie humaine. » — Ce livre fut brûlé publiquement; on n'emprisonnait pas encore les philosophes.

Protagoras n'était pas, comme bien des sophistes, un simple maître dans la science du bien parler, mais aussi un penseur profond et solide, qui avait réfléchi sérieusement sur toutes les hautes questions qui intéressent la philosophie. Platon, qui l'a mal mené toutes les fois qu'il l'a rencontré sur son chemin, particulièrement dans le dialogue intitulé *Protagoras*, lui rend du reste pleine justice; et il a exposé scientifiquement sa doctrine dans le Théétète, en la réfutant le mieux qu'il a pu.

Protagoras disait, ainsi que Héraclite, que tout est dans un état de flux perpétuel, différant pourtant de ce philosophe en ce qu'il ne supposait ni l'unité ni la pluralité comme principe de ce qui arrive, voulant au contraire que tout se résolve en une diversité indéfinie, rien n'étant en soi, mais seulement relativement à autre chose.

En somme, ces deux philosophes combattaient la raison pure autant qu'on le pouvait faire de leur temps. C'est pour ce but qu'ils avançaient les propositions antiphilosophiques, que toute pensée est savoir, et qu'aucune pensée n'est savoir. Ces deux propositions, tout opposées et contraires qu'elles paraissent, vont à la même fin. Par la première, Protagoras indiquait que, dans la pensée, il ne s'agit pas de la connaissance de quelque chose de réel; par l'autre, Gorgias exprimait l'opinion que la pensée n'a d'autre fin que de produire en nous l'apparent.

Nous n'avons pas à nous occuper des autres sophistes en raison de leur moindre intérêt philosophique, ce sont: Prodicus, Hippias, Euthydème, Critias, Polus, Callicles et Thrasymaque. Si Gorgias et Protagoras méritent quelque attention pour leurs opinions, quelque erronées qu'elles soient, mais du moins philosophiques, il n'en est pas de même de ces derniers qui renversèrent toutes les bornes de la connaissance, et ne se servirent de la philosophie

que dans le misérable hut de montrer de l'esprit et de briller par la parole. Ce sont eux qui ont rendu méprisable le nom de sophiste, et que Platon a maltraités dans presque tous ses dialogues. J'ai comparé plus haut la verve de Platon poursuivant ces sophistes-là à la verve de Pascal poursuivant les Jésuites dans ses Provinciales. La comparaison est exacte de tout point; car rien dans l'antiquité ne ressemble tant aux casuistes de Pascal que les sophistes. Les uns, il est vrai, abusaient de la religion, tandis que les autres abusaient de la philosophie. Mais, outre qu'il s'agissait toujours au fond de ce qu'il y a de plus saint parmi les hommes, la doctrine, le dogme, combien de traits de ressemblance n'y a-t-il pas entre eux! Les uns et les autres ne s'étaient-ils pas fait, quoique d'une façon bien différente, directeurs des consciences? N'aspiraient-ils pas également à s'emparer de la vie humaine tout entière par l'enseignement? Ne prétendaient-ils pas gouverner les chefs des états et la multitude elle-même? et pour cela n'employaient-ils pas les mêmes moyens, amollissant la règle, falsifiant le droit, et tournant la doctrine à tout vent? Les uns, il est vrai, n'étaient pas investis d'un sacerdoce; c'étaient des rhéteurs isolés : leur vanité personnelle était plus en saillie. Les autres tenaient à un corps, ils avaient une organisation, ils obéissaient à des chefs : leur vanité prenait la forme de l'esprit de secte. Mais le but et les moyens se ressemblaient beaucoup. L'esprit sophistique et l'esprit de ruse qui l'inspire sont pour ainsi dire le complément l'un de l'autre. Aussi que fait Pascal en poursuivant de sa logique serrée et de sa fine raillerie les Jésuites? Il les accuse d'être des sophistes; et quand il les a bien convaincus de mal raisonner, il a vaincu. Que faisait Platon, à son tour, en poursuivant les sophistes? il les accusait de ne mal raisonner qu'à cause d'une intention perverse : c'est le mensonge, c'est l'hypocrisie, c'est ce que l'on appelle aujourd'hui le jésuitisme, qu'il découvrait en eux; et quand il les avait bien convaincus de mal penser, ils étaient terrassés. On pourrait donc dire qu'un sophiste, de ceux que détestait Socrate, était une espèce de jésuite revêtu de la toge grecque; et ce rapprochement peut nous faire comprendre le décri où sont tombés, à des époques si différentes, ces deux sortes d'hommes si ressemblans entre eux.

SOPHOCLE. Nous n'avons que bien peu de détails sur la vie du plus grand poëte tragique de la Grèce, et nous sommes réduits, quand nous en parlons, à des conjectures plus ou moins fondées. Les recherches les plus actives n'ont abouti qu'à retrouver quelques dates et quelques faits d'une vie longue et glorieuse.

Sophocle est né, d'après le Scholiaste, dans la deuxième année de la 71e olympiade, en 495 av. J.-C., et, suivant les Marbres de Paros, dans la troisième année de la 70e olympiade. Il était de Colone, petit bourg aux portes d'Athènes. Sa famille était riche et considérée, et son éducation fut très soignée. Dès la plus tendre enfance, il s'adonna à la gymnastique et à la musique, qui perfectionnèrent la beauté de son corps et de son âme. Les premières années de sa jeunesse durent se passer dans un doux loisir, et être consacrées au culte des muses. Sous le beau ciel de l'Attique, au sein de la cité la plus polie et la plus civilisée de l'antiquité, son âme dut s'épanouir au souffle bienfaisant de la nature et des arts, et son génie se préparer dans le calme aux travaux de la lyre. — Mais, hélas! l'étranger est entré dans la Grèce, les Barbares vont profaner le sanctuaire de Minerve et donner des fers à des hommes libres. Athènes s'est levée, et, presque réduite à ses propres forces, elle marche à la rencontre des Perses, qu'elle écrase dans les champs de Marathon. Le jeune Sophocle dut entendre les chants de triomphe des vainqueurs de l'étranger; il dut prendre part aux fêtes de l'indépendance; peut-être son génie se révéla-t-il à lui en écoutant les premiers drames d'Eschyle, le soldat de Marathon. Et après l'ivresse de la victoire, peut-être assista-t-il au jugement et à la condamnation de Miltiade. Qui sait si le souvenir de la triste fin du sauveur de la patrie n'était pas présent à sa mémoire, quand il peignait dans sa vieillesse la malheureuse destinée d'OEdipe?

L'étranger revint bientôt plus nombreux et plus fort. Le grand roi conduisait lui-même ses armées; son orgueil blessé voulait être témoin de l'humiliation du vaincu. Cette fois-ci ce fut encore Athènes qui eut les honneurs de la résistance. En un seul jour, la flotte des Barbares fut détruite dans le petit golfe de Salamines; et c'étaient des hommes d'Athènes, c'était Thémistocle, c'était Aristide, qui commandaient la marine de la confédération grecque. L'amour de l'indépendance leur donna la victoire. La flotte des Perses fut détruite, une partie de leur armée anéantie, et il resta à peine au grand roi un seul vaisseau pour le ramener dans son royaume. O Salamines! ton nom est une de ces étoiles qui brilleront à jamais au ciel pour rappeler aux peuples envahis ce que peut l'amour de l'indépendance! Cette victoire décida de l'avenir de la Grèce, qu'elle sauva de la domination étrangère. Athènes, qui y avait le plus contribué, se plaça à la tête de la confédération des républiques. Elle oublia vite les malheurs de la guerre; et une ère de prospérité et de gloire sans égales s'ouvrit devant elle, hélas! pour bien peu de temps.

Par une merveilleuse rencontre, à la bataille de Salamines se rattachent les trois grands poëtes tragiques de la Grèce, qui seuls suffiraient à rendre le nom d'Athènes immortel. Sur la flotte se trouvait Eschyle, qui avait déjà combattu à Marathon. Le jour de la bataille, naissait dans l'île même de Salamines, d'une femme d'Athènes, un enfant qui fut Euripide; et le lendemain, Sophocle fut choisi, à cause de sa merveilleuse beauté, pour être le choriphée du chœur des jeunes gens qui, la lyre à la main, le corps nu et parfumé, formèrent la danse sacrée autour des trophées, et chantèrent l'hymne de la victoire. La manière dont ces trois noms se rattachent à celui de Salamines ne semble-t-elle pas aussi un symbole de la destinée de ces trois poëtes? Eschyle le soldat, dont les héros, plutôt des Titans que des hommes, sont courbés sous la loi inévitable de la nécessité, dont les drames ensanglantés glacent le cœur d'épouvante par leur caractère altier et inexorable, sombres comme le râle d'un mourant; Eschyle ne nous représente-t-il pas l'homme de la lutte, dont l'âme forte s'est trempée dans la guerre impitoyable de la défense du territoire, qui n'a vu dans la vie de l'homme qu'un combat inégal avec le destin, seulement la douleur et les souffrances; Eschyle, enfin, n'est-il pas le poëte formé par l'invasion, et qui devait un jour chanter la victoire? Euripide, élevé par Prodicus le sophiste, et par Anaxagoras, l'ami d'Aspasie et de Périclès, dont la jeunesse se passe dans une époque d'enthousiasme et de prospérité; Euripide n'est-il pas le poëte qu'il fallait à cette génération qui a grandi dans la mollesse, et qui, pour jouir, n'a eu qu'à recueillir le fruit des travaux de ses pères; à cette génération blasée qui n'a pour se distraire que les luttes de l'*agora* et les disputes des sophistes? Euripide n'est-il pas le représentant d'une civilisation morte pour l'art, mais qui naît pour la philosophie; car Socrate enseigne déjà, et Platon va venir. Et Sophocle, qui entre sur la scène du monde le lendemain de la victoire, ne semble-t-il pas ouvrir l'ère nouvelle, comme il la fermera en mourant quelques mois avant la prise d'Athènes? Sa vie, dont tous les instans ont été consacrés au culte de l'art, n'est-elle pas le parfait symbole de cette époque qui vit Athènes commander à toute la Grèce, capitale du monde occidental par ses victoires, comme elle était reine de l'intelligence par ses artistes et ses poëtes?

Si l'on en croit Plutarque, ce fut à l'âge de vingt ans que Sophocle écrivit son premier drame, qui fut aussi son premier triomphe. C'était pour les fêtes qui eurent lieu à

Digitized by Google

l'occasion du retour de la flotte commandée par Cimon, qui, après avoir battu les Perses sur l'Eurymédon et conquis l'île de Scyros, rapportait dans Athènes les restes de Thésée. Dans l'antiquité, les représentations théâtrales n'étaient pas, comme chez les modernes, un spectacle habituel, mais une solennité rare, qui n'avait lieu que dans les grandes fêtes civiles et religieuses : la religion et l'état étaient si intimement unis, que les fêtes des dieux étaient aussi celles de la république. Le drame qui était représenté était choisi dans le concours des poëtes dramatiques ; et il est à croire que c'était sinon le meilleur, du moins celui qui répondait le mieux au goût et aux mœurs du peuple : car les juges de cette lutte poétique étaient pris par le sort parmi les citoyens qui avaient servi dans l'armée. Cette fois les concurrens étaient nombreux, et parmi eux se trouvait Eschyle, alors dans l'apogée de sa gloire. Les avis se trouvèrent partagés : les uns tenaient pour le poëte applaudi et bien des fois couronné, les autres pour un jeune homme qui se présentait pour la première fois, mais dont l'œuvre paraissait de tout point excellente et supérieure même à celle d'Eschyle. Les juges ne pouvaient s'accorder, et l'archonte Apsephion se vit forcé de changer l'usage établi. Il déféra le jugement aux dix stratéges vainqueurs, et ceux-ci donnèrent la palme au jeune homme, qui était Sophocle. Son drame avait pour titre *Triptolème*, et appartenait au genre que les Grecs appelaient *satyrique*. Il ne nous en reste que quelques vers, qui ne permettent pas d'en connaître le plan ni de décider de sa valeur. Nous n'avons pas non plus le drame d'Eschyle, et la perte de ces deux pièces est bien à déplorer ; car de quel intérêt ne serait pas pour nous la comparaison de ces deux œuvres, l'une d'un poëte arrivé à sa maturité et regardé comme le plus grand qui eût paru jusqu'alors, et l'autre d'un jeune homme préféré cette fois et bien des fois encore à son rival, et que la postérité a placé au-dessus de lui ! Nous verrions sans doute dans le drame de Sophocle les germes du nouveau système dramatique qui était le perfectionnement de celui d'Eschyle, et nous pourrions mesurer la distance parcourue à partir de son premier ouvrage jusqu'aux productions de sa maturité, dont quelques unes nous sont parvenues.

Depuis cette première victoire jusqu'à sa mort, Sophocle se présenta à tous les concours ; et comme il a vécu près de quatre-vingt-dix ans, il n'est pas étonnant qu'il ait écrit les cent vingt-trois drames qu'on lui attribue. Il ne nous est parvenu de son œuvre que sept tragédies complètes et des fragmens plus ou moins étendus de cent deux ouvrages. Car il faut bien se garder de croire que tous ses drames appartinssent au drame tragique, c'est-à-dire qu'ils fussent des tragédies dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Il est hors de doute qu'il a écrit au moins vingt drames *satyriques*. Les anciens affectionnaient fort ces drames, dans lesquels les satyres, les nymphes, et les autres divinités champêtres, jouaient un grand rôle, et que l'on pourrait en quelque sorte comparer à ce que les modernes appellent pastorales, s'il ne manquait à ces dernières l'élément lyrique, qui occupait une si grande place dans les œuvres des poëtes grecs. Eschyle avait aussi écrit un grand nombre de pièces satyriques qui ne nous sont point parvenues ; et nous ignorerions tout-à-fait en quoi consistait cette espèce de drame s'il ne nous restait un de ceux d'Euripide, intitulé *le Cyclope*. (Voyez EURIPIDE.) Nous avons aussi le titre de soixante tragédies de Sophocle ; et si nous jugeons de ce qu'elles devaient être par les sept qui nous sont parvenues bien complètes, combien ne devons-nous pas déplorer une telle perte ! Il y a encore vingt pièces de lui dont nous connaissons les titres, mais sur lesquelles nous n'avons aucun renseignement pour les classer, les fragmens qui en sont restés ne les caractérisant pas d'une manière satisfaisante. Toutes les ingénieuses conjectures de Brunck et de Tyrwhitt n'ont abouti qu'à prouver l'impuissance de la critique, et il est malheureusement probable que les efforts des savans seront toujours aussi infructueux.

Toute l'antiquité s'est accordée à vanter la douceur et l'aménité du caractère de Sophocle et son amour pour sa patrie, qui l'a si heureusement inspiré dans plusieurs des chœurs des tragédies que nous avons. Il était si attaché à son pays, que les offres de plusieurs rois qui l'engageaient à venir se fixer auprès d'eux furent toujours repoussées par lui. Ses concitoyens, de leur côté, lui rendirent bien l'attachement qu'il portait à la mère commune ; et pendant toute sa vie, ils l'honorèrent par une sincère admiration qui ne se démentit jamais. Après la représentation d'*Antigone*, ils ne crurent pas pouvoir mieux récompenser leur poëte favori qu'en le choisissant pour un des dix stratéges annuels, qui étaient élus par le peuple. Il exerça plusieurs fois les hautes fonctions du sacerdoce, et remplit à diverses reprises d'importantes missions politiques.

Bien qu'il ait écrit un ouvrage en prose contre la manière dont Thespis et Cœrilus avaient traité les chœurs, et par conséquent contre Euripide qui les suivait, Sophocle rendait justice au talent de son jeune rival, qui bien des fois l'emporta sur lui dans les concours dramatiques. A la mort d'Euripide, qui arriva quelques années avant la prise d'Athènes, Sophocle prit publiquement le deuil, et fit ôter aux acteurs qui représentaient une de ses pièces leurs couronnes de lierre. Mais il lui préférait de beaucoup Eschyle, et avec raison. Nous voyons, dans une scène de l'admirable comédie des *Grenouilles* d'Aristophanes, Eschyle et Euripide se disputant aux enfers le droit d'occuper le trône dramatique. Euripide est soutenu par les voleurs, les escrocs et toute la populace, qui le proclament tout d'une voix le roi du drame et du théâtre, tandis qu'Eschyle est seul et ne peut se faire entendre. Alors Sophocle, qui s'était tenu à l'écart, s'avance vers son vieux maître ; il l'embrasse avec respect et vénération, et lui déclare que, quant à lui, il n'osera jamais lui disputer le trône qui lui appartient. « Mais si par hasard, ajoute-t-il, Euripide l'emportait sur toi, » je lutterais contre lui pour l'honneur de l'art dramatique. » Cette scène, assez longue, et d'un comique inimitable, nous représente très bien les opinions du public contemporain sur les trois poëtes dramatiques de cette époque merveilleuse. Eschyle est oublié et presque dédaigné. La génération nouvelle n'est plus à la hauteur des Titans qu'il a amenés sur la scène, et qui émouvaient les héros de la guerre de l'invasion. Sophocle et quelques amis de l'art lui rendent justice, mais ne peuvent ramener l'opinion, qui s'est éloignée de lui pour toujours. Quant à Sophocle, il a conservé la faveur du public ; mais il est évident que ses créations idéales sont trop élevées pour une génération énervée dans les plaisirs de la prospérité. Euripide est l'idole de la jeunesse. A cette foule qui joue le premier rôle dans l'*agora*, et que fouette Aristophanes, il faut des passions tout humaines.

Sophocle mourut dans la 3e année de la 93e olympiade (405 av. J.-C.), quelques années après Euripide, et un an avant la prise d'Athènes par Lysandre. Le tombeau de sa famille se trouvait sur un terrain occupé par l'armée lacédémonienne, et la tradition rapporte que Bacchus, dont il avait tant de fois chanté les louanges, apparut à Lysandre dans un songe, et lui ordonna d'envoyer à Athènes la permission de venir ensevelir, dans le sépulcre de ses pères, son poëte chéri.

Il y a un grand nombre de versions sur le monument funèbre que les Athéniens érigèrent à la mémoire de leur plus grand tragique. La plus vraisemblable et la plus intéressante est celle que rapporte une épigramme de l'*Anthologie*, attribuée à un certain Dioscorides. Il y avait sur le tombeau de Sophocle, y est-il dit, une statue de Bacchus tenant à la main un masque de femme. Voici l'épigramme :

« Passant, ceci est le tombeau de Sophocle; les Muses m'en ont confié la garde. C'est lui qui, m'ayant rencontré lorsque j'arrivais de Phlius, un grossier bâton à la main, habitué à marcher parmi les ronces et les buissons, m'a couvert d'un vêtement d'or et de pourpre. Depuis qu'il est mort, j'ai oublié les danses soieunelles, et je me repose ici. — Le passant répond : Tu es heureux d'occuper le tombeau d'un aussi grand poëte; mais quelle est la vierge dont tu tiens le masque? De quel drame de Sophocle est-elle? — Bacchus réplique : C'est Antigone ou Electre, comme il te plaira; l'une et l'autre sont des chefs-d'œuvre. » — D'après cette curieuse petite pièce, ne semblerait-il pas que l'opinion commune plaçait à Phlius, petite ville des environs de Sicyone, le berceau de l'art dramatique?

Les sept tragédies de Sophocle qui nous sont parvennes sont, 1. *Ajax armé du fouet*; 2. *Electre*; 3. *les Trachiniennes*; 4. *Philoctète*; 5. *OEdipe roi*; 6. *OEdipe à Colone*; 7. *Antigone*. Nous allons essayer de donner l'analyse de l'une d'elles : c'est à notre avis le meilleur moyen de faire comprendre le drame de Sophocle. Nous choisissons *Antigone*, l'une des plus parfaites tragédies qu'il ait écrites, de l'aveu de ses contemporains. Dans aucune autre pièce, on ne trouve une peinture aussi noble de ce que peut sentir le cœur de l'homme. Jusque là on n'avait jamais présenté sur la scène l'homme acceptant non seulement les malheurs, mais encore la mort, avec calme, pour obéir aux lois morales que l'Eternel a gravées dans nos cœurs. Et comme pour élever encore un pareil idéal, c'est dans une jeune fille que le poëte nous l'a montré. Voilà ce qui a excité dans toute l'antiquité une si grande admiration pour *Antigone*.

Cette tragédie fait partie de ce que les Grecs nommaient une trilogie, c'est-à-dire trois pièces indépendantes l'une de l'autre, mais appartenant à une même série de faits et se continuant. Les trois pièces de cette trilogie sont *OEdipe roi*, *OEdipe à Colone*, et *Antigone*.

Dans la première, OEdipe, victime des imprécations qu'il a prononcées contre le meurtrier de Laïus, qui n'est autre que lui-même, maudit ses enfans, fruit de l'inceste, et s'arrache les yeux pour expier les crimes qu'il a commis à son insu, le meurtre de son père et son union avec sa mère. Dans la seconde, OEdipe arrive dans l'Attique, conduit par une de ses filles, Antigone. Il s'arrête à Colone, près du temple des Euménides, où les dieux lui ont promis qu'il terminera ses jours. Tandis qu'il est là, entouré par Thésée et par des vieillards athéniens, un de ses fils, Polynice, arrive. Il a été chassé de Thèbes par son frère Etéocle, qui l'a emporté sur lui par ses intrigues. Il est allé à Argos, et il est parvenu à intéresser les chefs de la contrée, qui ont amené une armée sous les murs de Thèbes. Il demande à son père de l'accompagner au camp des Argiens pour sanctionner par sa présence ses droits au trône paternel. OEdipe se renferme dans le silence; mais, pressé par Thésée et le chœur, il prononce une terrible imprécation sur la tête de ses fils, qui l'ont chassé de Thèbes. « Va, fils exécrable, renié par ton père, emporte avec toi ces malédictions, dit-il en terminant; puisses-tu échouer devant Thèbes, ne plus revoir Argos, périr de la main de ton frère en lui perçant le sein! Tels sont mes vœux. Puisse le sombre Tartare être votre partage! J'invoque et les Euménides et Mars qui ont soufflé la haine dans votre cœur. Tu peux partir; cours annoncer aux Thébains et à tes alliés les vœux qu'OEdipe a faits pour ses fils. » — Certain que ces vœux s'accompliront, et plein d'un sombre pressentiment, Polynice, avant de s'en aller, s'arrête un instant. « O mes sœurs! dit-il, vous avez entendu ces terribles imprécations. Au nom des dieux, si elles s'accomplissent, et si jamais vous retournez à Thèbes, rendez-moi au moins les honneurs de la sépulture. Ce pieux service augmentera la gloire que vous a acquise votre piété filiale. » OEdipe disparaît d'une manière merveilleuse, tandis qu'il fait un sacrifice aux Euménides, et Antigone et sa sœur retournent à Thèbes.

Dans *Antigone*, nous allons voir que les imprécations d'OEdipe ont porté leurs fruits. Etéocle et Polynice se sont mutuellement donné la mort dans un combat singulier, et Créon, qui a déjà joué un rôle dans les deux autres tragédies, s'est emparé du pouvoir en sa qualité de proche parent d'OEdipe.

Il n'y a peut-être pas de drame qui s'ouvre par une exposition plus vive et plus attachante que celle-ci. Antigone entraîne Ismène hors du palais; elle paraît émue. Créon vient de proscrire les restes de Polynice; il défend de les ensevelir sous peine de mort; néanmoins elle fera pour son frère ce que lui commandent son amour et les lois de la religion. Elle le déclare à Ismène, qui sans doute s'empressera de s'associer à une si sainte entreprise. Ismène s'y refuse, non par manque de piété fraternelle, mais par faiblesse. Une contestation s'engage entre les deux sœurs, et, dans ce dialogue rapide, éclate, avec la conformité de leurs sentimens, la différence de leurs caractères. L'une, élevée par la pensée de son sacrifice au-dessus de toutes les considérations humaines, dédaignant les dangers et les conseils de la prudence, mêle à son enthousiasme une sorte d'emportement sitier qu'elle tient de son père. L'autre, aussi affectueuse, mais moins forte, se résigne quoiqu'en gémissant, à la tyrannie qui l'opprime, et reçoit avec douceur les reproches de sa sœur qui la méconnaît. Antigone, sans être arrêtée par les instances d'Ismène, court accomplir son noble dessein. La scène reste vide, et est bientôt remplie par le chœur, qui célèbre magnifiquement la délivrance de Thèbes et la dispersion des Argiens. Ce chœur est composé de vieillards thébains assemblés par le nouveau roi, qui veut leur soumettre les ordres qu'Antigone a déjà fait connaître.

A peine l'ordre de Créon a-t-il été promulgué qu'il est enfreint. L'action se presse avec rapidité. Un des gardes placés auprès du corps de Polynice pour empêcher qu'on ne lui rende les honneurs de la sépulture, vient annoncer à Créon qu'on l'a trouvé au point du jour couvert de sable et inhumé selon les rites religieux, sans que l'on puisse savoir comment cela est arrivé. Le chœur insinue timidement que ce pourrait bien être l'ouvrage des dieux; mais Créon s'irrite de cette crédulité, et menace ceux qui l'ont si mal servi de les punir de mort s'ils ne découvrent et ne livrent le coupable. Le rôle du garde touche au comique par l'expression naïve de sa peur, qui s'avoue avec une entière franchise. La répugnance de ce pauvre homme à remplir auprès de Créon une commission qu'il n'a pas choisie, et dont le sort l'a chargé à son grand regret; ses lenteurs, ses détours pour reculer le plus qu'il peut la nouvelle qu'il apporte, tout cela est rendu sans déguisement, avec une vérité dont on trouverait peu d'exemples, même dans le théâtre grec. Enfin il reparaît amenant le coupable réclamé par Créon, et qui est Antigone. Le corps de Polynice avait été de nouveau ignominieusement exposé. Les gardes veillaient sur une hauteur voisine, lorsqu'après un ouragan qui leur avait dérobé un moment la vue du cadavre, ils ont aperçu Antigone qui embrassait avec des lamentations la dépouille de son frère, qui la couvrait de sable et l'arrosait de libations. Ils l'ont saisie, et ils l'ont envoyée à Créon. Par un artifice familier aux tragiques grecs, les paroles d'Antigone sont retardées quelques momens par le récit du garde et les questions de Créon, qui redoublent ainsi l'attente des spectateurs :

« Créon. O toi qui tiens les yeux baissés vers la terre, conviens-tu de ces faits?

» Antigone. Oui, j'en conviens; je suis loin de les nier.

« Créon, *au garde*. Toi, tu peux te retirer; les soupçons

ne pèsent plus sur toi. — (*A Antigone.*) Réponds-moi en peu de mots : connaissais-tu mes ordres ?

» Antigone. Je les savais ; ils sont assez connus.

» Créon. Et tu as osé enfreindre ces lois !

» Antigone. Ces lois n'étaient point dictées par Jupiter ni par la Justice protectrice des mânes, et je ne pensais pas que les décrets d'un mortel eussent assez de force pour ébranler les lois saintes et immuables des dieux. Celles-ci ne sont point nées d'hier ; toujours immortelles, on ne sait leur origine... Je savais qu'il me faudrait mourir ! Ne le devais-je pas même sans ton édit ? Si j'en avance le moment, ce m'est un précieux avantage. La mort pourrait-elle m'être cruelle à moi qui ai vécu dans le malheur ?...

» Le chœur. On reconnaît la dureté du père à ce caractère inflexible ; elle ne sait pas céder sous l'infortune. »

Créon s'emporte devant la fermeté calme et inflexible d'Antigone ; cette supériorité l'abaisse. « Veux-tu quelque chose de plus que ma mort ? lui dit-elle. Si cela te suffit, dépêche-toi de me faire mourir, car tes paroles me sont odieuses. » On dirait qu'avant de la faire périr, Créon voudrait la convaincre de sa faute ; mais tous ses sophismes tombent inutiles devant la sagesse de la jeune fille. S'il s'applaudit de l'approbation des Thébains, elle répond que c'est la crainte qui enchaîne leur langue, et qu'ils l'approuvent dans le fond de leur cœur. S'il lui reproche de traiter de la même manière le défenseur et l'ennemi de la patrie, elle répond que toutes ces distinctions disparaissent devant la mort. S'il prétend qu'en honorant Polynice elle outrage Etéocle, elle répond par le vers fameux :

« Je m'unis à l'amour, et non pas à la haine. »

Après ce dialogue entre Créon et Antigone, arrive Ismène, que Créon a fait appeler. Il l'a vue tout émue il y a quelques instans, et il la soupçonne d'être la complice de sa sœur. Ismène ne s'en défend point. Elle n'a pas eu le courage de s'associer au dévouement d'Antigone, elle veut partager sa mort. Mais Antigone repousse ses instances : « Tu as choisi de vivre, et moi de mourir, » lui dit-elle avec dureté, soit qu'elle veuille la sauver de la colère de Créon, soit par un reste d'amertume de ce qu'elle n'a pas voulu l'aider dans son pieux devoir. Ismène s'efforce en vain de fléchir Créon pour celle qui devait être l'épouse de son fils. Ses efforts échouent contre l'insensibilité du roi et la constance d'Antigone qui veut mourir, et qui lui dit : « Vis, ma sœur ; pour moi, mon âme est déjà morte, et n'est plus rien que pour les morts. »

Créon, qui ne peut comprendre ce qu'il appelle la folie des deux sœurs, les fait emmener dans son palais, en attendant qu'il dispose de leur sort. Le chœur, sans essayer de les sauver, se contente de déplorer la malheureuse destinée qui pèse de génération en génération sur la maison des Labdacides, et qui va bientôt l'effacer de la terre.

Un nouveau personnage se présente : c'est Hémon, le fils de Créon, qui doit s'unir à Antigone, et qui vient prendre sa défense. Ses paroles, animées par la passion, mais qui trahissent en même temps la timidité de son âge et le respect filial, ne font qu'irriter davantage Créon, qui menace son fils de faire périr son amante sous ses propres yeux. Hémon sort, en disant qu'il saura bien se soustraire à ce spectacle, et qu'il ne reparaîtra plus devant son père. Ces paroles, qui annoncent une résolution funeste, n'échappent point à la pénétration du chœur ; mais le tyran, emporté par la colère, n'y prend pas garde. Le chœur, par une timide intercession, lui arrache la grâce d'Ismène, qu'il veut comprendre, malgré son innocence, dans la sentence qui frappe Antigone. Pour cette infortunée, il veut qu'on l'enferme vivante dans une caverne, avec autant de nourriture seulement qu'il en faudra pour servir d'expiation, et empêcher que Thèbes ne soit souillée de sa mort. « Qu'elle s'adresse alors aux dieux des enfers, dit-il avec ironie, qu'elle leur demande de sauver ses jours ; elle l'obtiendra peut-être, ou plutôt elle apprendra combien les honneurs qu'on rend aux morts sont superflus. »

Antigone paraît au milieu des gardes qui la conduisent vers sa demeure dernière. Cette scène achève le développement de son caractère. Comme il arrive dans les résolutions subites, Antigone a commencé par l'enthousiasme ; elle a passé ensuite à la considération plus calme de la sainteté de son acte et de ses suites ; puis, quand elle n'est plus soutenue par l'idée du devoir, quand le sacrifice est consommé, elle jette un regard triste sur ce qu'elle a sacrifié. Elle pleure sa jeunesse si tôt moissonnée, la belle lumière du soleil qu'elle ne verra plus, les douceurs de l'hymen et de la maternité qu'elle ne doit pas connaître, en un mot la vie tout entière. Sa fierté et sa force semblent l'abandonner. Elle tombe dans l'abattement, dans le désespoir, dans une sorte d'égarement et de délire. Une douleur nouvelle l'attend encore, la plus grande qu'elle ait ressentie : elle implore la pitié, et ne l'obtient pas. Une froide compassion qui la repousse et la blesse, voilà tout ce qu'elle inspire aux indifférens qui la voient marcher à la mort. Cependant son âme, un moment abattue, remonte peu à peu à la hauteur d'où elle était descendue. Lorsque le tyran veut hâter ses satellites trop lents, la présence de son bourreau la rappelle à elle-même. Alors elle expose aux Thébains qui l'entourent la justice de sa cause et l'iniquité de sa mort. Elle s'approuve elle-même et se glorifie de son action, bien que les hommes la condamnent et que les dieux la délaissent. On ne peut rien concevoir de plus beau et de plus vrai que ce dernier doute. Elle lève les yeux au ciel, et y cherche vainement un appui, un soutien. Elle est seule, toute seule. C'est bien le doute pénible de l'âme découragée et de la vertu malheureuse. Mais elle surmonte bientôt la faiblesse humaine, et retrouve la fierté de son caractère. Elle prend à témoin le peuple de Thèbes de l'indigne traitement fait au dernier rejeton du sang de ses rois. Elle marche en reine au supplice.

Nous nous sommes arrêtés sur le caractère d'Antigone, qui est le fondement du drame ; nous allons nous hâter d'atteindre la péripétie. Tirésias vient trouver Créon, et lui annonce l'indignation des dieux, que lui ont révélé de sinistres présages. Ces menaces irritent d'abord le tyran, mais finissent par le troubler. Il se repent, et veut réparer le mal qu'il a fait ; mais il est trop tard. En entrant dans la caverne, il trouve Antigone morte, et son fils se tue sous ses yeux sur le corps de son amante. Cet amour d'Hémon n'est qu'à peine indiqué dans le drame, et seulement dans la scène où Hémon demande la grâce de sa fiancée. Antigone n'a pas pensé à lui, même au moment de ses regrets pour la vie. On dirait que Sophocle a craint de diviser l'intérêt excité par un dévouement purement religieux et fraternel. L'épouse de Créon, Eurydice, est présente au récit de la mort de son fils, et aussitôt elle quitte la scène en silence : c'est le voile jeté sur le visage d'Agamemnon par le peintre du sacrifice d'Iphigénie. Le chœur remarque cette sortie silencieuse, et avertit pour ainsi dire les spectateurs d'une catastrophe, lorsque tout-à-coup on apprend que la reine s'est tuée. Cette suite d'incidens tragiques semble une expiation à l'innocence de la victime.

Telle est l'analyse rapide d'*Antigone*, que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de Sophocle et de l'art dramatique chez les anciens. On ne peut juger sans doute, d'après ce squelette nu et décharné, de la beauté de cette tragédie ; pour ceux qui la lisent dans le texte grec, la pureté et l'élévation de la poésie le disputent à la grandeur de la conception. Mais cette simple analyse peut suffire, nous pensons, aux gens de goût pour leur faire comprendre en quoi consistait le système de la tragédie grecque, et combien elle

Digitized by Google

diffère de la moderne. Les héros du théâtre grec n'expriment jamais qu'un sentiment unique, et ne présentent point la succession ou le combat de sentimens contraires. Il règne, dans l'expression de la passion dont ils développent les phases diverses, une majesté calme, sûre d'elle-même et de sa puissance, qui suffit à remplir à elle seule toute la durée de la tragédie. C'est à cette unité idéale des héros du théâtre antique, et surtout des héros de Sophocle, que l'on doit attribuer l'harmonie constante, l'élégance soutenue des paroles qu'ils prononcent; ils n'ont à exprimer qu'un seul sentiment, et ils le traduisent avec une simplicité et une limpidité merveilleuses. Le chœur de la tragédie antique ne se mêle presque jamais à l'action; c'est une ode vivante, qui se charge d'exprimer non seulement les sentimens qui animent les personnages de la pièce, mais encore une partie de ceux que l'action éveille dans le spectateur. De la simplicité du caractère des personnages résulte la simplicité de la fable. Comme les acteurs n'obéissent qu'à une seule passion, il est évident que l'action dans laquelle ils agissent ne peut jamais se compliquer au point de substituer la curiosité à l'intérêt. Si l'on était porté à penser que la simplicité de la fable doit nuire au développement des passions, l'analyse que nous venons de donner d'Antigone, et au besoin toutes les tragédies du théâtre antique, réfuteraient cette opinion. On ne peut assez admirer qu'avec cette simplicité de ressorts et une action aussi intelligible, le mouvement ne soit nullement lent. Le destin pourrait bien, dans sa supériorité même sur la volonté des dieux, arrêter la marche de l'action et empêcher son développement; mais c'est précisément la gloire de Sophocle d'avoir su donner à ses héros une assez large part de liberté pour lutter avec le destin; et s'il n'a pu leur attribuer toute l'indépendance que le Christianisme attribue à l'homme et à la divinité, il a mis du moins l'élément humain et divin face à face avec l'élément fatal, au lieu de mettre les dieux et les hommes sous les pieds du destin.

Nous devons nous borner ici à ces remarques pour ainsi dire élémentaires sur le caractère de l'art de Sophocle. Le lecteur trouvera des considérations plus amples sur le théâtre grec et sur son développement successif à l'article Eschyle.

SOUFRE. — *État naturel.* Le rôle du soufre dans l'économie générale de la nature est considérable. On le rencontre çà et là, à l'état natif, dans l'enveloppe de la terre. Il paraît y exister dans les terrains de tous les âges. M. de Humboldt a constaté, dans plusieurs localités de l'Amérique méridionale, sa présence au sein de formations cristallines anciennes. Au Brésil, il accompagne l'or dans une roche quarzeuse. Mais c'est dans les terrains de sédiment et les terrains volcaniques que sont ses gisemens les plus ordinaires. On le trouve, sous forme de cristaux, de veines, d'amas plus ou moins volumineux, ou même disséminé à l'état pulvérulent, tantôt dans les gypses, tantôt dans les dépôts salifères, tantôt dans les marnes des divers étages. Généralement c'est dans le voisinage des volcans qu'on en voit les plus grandes masses. Extrait, sans doute par l'effet de la chaleur, de gisemens centraux plus profonds, il se sublime par les fissures, et vient se condenser près de la surface de la terre; quelquefois il y forme des concrétions distinctes, d'autres fois il se répand dans le sol et l'imprègne sur une certaine épaisseur. Comme son dégagement, du moins dans le voisinage de plusieurs bouches volcaniques, est constant, il y a là des mines inépuisables; c'est ce que l'on nomme les *solfatares*. Enfin, certaines eaux thermales apportent continuellement à la superficie de la planète du soufre, qu'elles y déposent sous forme de poussière, et qui provient de la décomposition de l'hydrogène sulfuré dont elles sont chargées.

Les mines de soufre les plus importantes sont celles de Sicile. Dans plusieurs de ces mines, le soufre, plus ou moins mélangé, forme des bancs qui ont jusqu'à dix mètres d'épaisseur, et qui alternent avec des marnes et du gypse. En Italie, la solfatare de Pouzzole constitue un gisement que l'on a exploité de toute antiquité, et dans lequel le soufre se renouvelle continuellement. Dans cette péninsule on exploite aussi du soufre près de Sienne et près de Césène. En Espagne, on en connaît également plusieurs mines: celles de Beltin en Aragon, et celle de Conilla en Andalousie, sont les plus importantes. En France, il n'existe qu'un seul gisement de soufre auquel on puisse entreprendre de donner le nom de mine; c'est celui de Saint-Boes près de Dax. Nous tirons du dehors, surtout de Sicile, tout le soufre nécessaire à notre consommation. L'Autriche extrait de ses mines de Gallicie, de Carinthie, et du pays de Salzbourg, quelques milliers de quintaux de soufre. La Russie possède aussi un très grand nombre de mines de soufre; mais jusqu'à présent on n'utilise guère que celles qui sont situées sur le cours du Volga. Enfin, l'Islande en renferme d'immenses quantités; et si les conditions d'exploitation et de commerce étaient plus avantageuses dans ce pays, il est probable qu'il pourrait entrer en concurrence avec la Sicile pour l'approvisionnement de l'Europe. Les autres parties du monde, et principalement dans les régions volcaniques, possèdent aussi leurs gisemens de soufre; mais il est inutile d'en toucher le détail, et nous nous bornerons à l'aperçu que nous venons de donner de la richesse naturelle de l'Europe en cette matière.

Des quatre combinaisons différentes que forme le soufre avec l'oxigène, deux seulement, l'acide sulfureux et l'acide sulfurique, se produisent dans la nature; ils y sont tous deux fort rares. L'acide sulfureux existe dans le voisinage des volcans, et se dégage, à l'état gazeux, soit des solfatares, soit de l'intérieur des laves. L'acide sulfurique est encore moins commun; on le trouve dissous dans l'eau en petites proportions dans diverses circonstances, et provenant vraisemblablement soit de phénomènes volcaniques, soit de la décomposition de certains sulfates. Son gisement le plus remarquable est le *Rio-Vinagre*, rivière descendant du volcan de Puracé dans l'Amérique du Sud; les eaux en contiennent environ un millième, et lui doivent une acidité très prononcée. Bien que l'on ne puisse citer d'autres exemples d'une masse un peu considérable d'acide sulfurique se développant continuellement, il n'est pas impossible que ce phénomène ait été plus commun dans les temps anciens qu'aujourd'hui, et qu'on lui doive rapporter plusieurs faits géologiques dont il donne une explication toute simple.

L'acide hydrosulfurique est plus commun dans l'ordre naturel; il est le principe des eaux dites *sulfureuses*. Il y est dissous en proportion plus ou moins considérable, et leur communique ses propriétés particulières. Les sources sulfureuses, étant d'un grand usage en médecine, sont partout soigneusement recherchées, et il serait aisé d'en dresser ici le tableau; mais nous nous contenterons de citer les noms des localités les plus célèbres où il y en a: Aix-la-Chapelle, Bagnères, Barège, le Mont-d'Or, Plombières, etc.

Enfin, l'acide hydrosulfurique se produit aussi constamment, mais en petite quantité, en toutes sortes de lieux de la surface de la terre, par la décomposition spontanée des matières végétales et animales.

La tendance du soufre à s'unir avec les métaux fait qu'on le trouve dans l'ordre naturel formant avec eux une multitude de combinaisons. Ce sont même ces sulfures qui constituent les minerais desquels on extrait la plupart des métaux. Ils ont donc pour l'homme un immense intérêt. Nous ne pourrions en faire ici l'histoire sans exposer tout une partie de la minéralogie, qui se rapporte plus justement aux divers métaux. Nous citerons seulement comme étant les plus remarquables: le sulfure de plomb, le sulfure d'argent,

Digitized by Google

le sulfure de cuivre, le sulfure d'antimoine, le sulfure de fer, le sulfure de mercure, le sulfure d'arsenic, le sulfure de zinc, et les diverses combinaisons de ces sulfures les uns avec les autres. On sait aujourd'hui que le soufre, dans les combinaisons chimiques, joue à peu près le même rôle que l'oxigène, et qu'ainsi les sulfures dans leurs alliances reproduisent les analogues des sels proprement dits.

La tendance de l'acide sulfurique à se combiner avec les oxides n'est pas moindre que celle du soufre à se combiner avec les radicaux. Aussi existe-t-il également, dans l'ordre naturel, un assez grand nombre de sulfates. Néanmoins l'acide sulfurique paraissant s'être toujours porté de préférence sur la chaux, il en résulte qu'il n'y a guère que ce sulfate et celui de baryte qui se rencontrent, dans le sein de la terre, fréquemment et en quantité considérable. Avec ces deux sulfates, les seuls qui méritent d'être mentionnés particulièrement, sont les sulfates d'alumine, de soude, de magnésie, de fer, de cuivre.

Le soufre ne fait pas seulement partie du règne minéral: on le retrouve dans le règne végétal et dans le règne animal. Il n'y est qu'en petite proportion, mais il est probable cependant qu'il y a une grande influence. Les crucifères sont les végétaux dans lesquels il domine; et de tous les élémens de l'organisation animale, les œufs, le sang, la matière cérébrale, les poils, sont, à ce qu'il paraît, ceux dans lesquels il y en a le plus. Dans certaines circonstances, la décomposition des substances organiques donne lieu à des dépôts de soufre. Il y a lieu de penser que le secret de la formation de cette substance sera un jour le fruit des travaux de la chimie organique.

Usage. Le soufre mérite d'être rangé parmi les substances naturelles les plus utiles, tant les services que l'homme en retire sont éminens et nombreux. Il est le fondement des arts les plus essentiels, et particulièrement de tous les arts chimiques; et l'on ne peut concevoir que la société en soit privée, sans que cette privation ne devienne le principe d'une véritable révolution dans son industrie. En un mot, le soufre a des qualités tellement spéciales, qu'on ne pourrait le remplacer par aucun autre minéral. Il suffit, au reste, pour se pénétrer de l'importance de son rôle dans l'économie des sociétés modernes, de jeter un simple coup d'œil sur son emploi.

De tous les services du soufre, celui qu'il rend dans l'art d'allumer le feu me paraît le plus considérable. Si l'on réfléchit à la fréquence de ce service qui est de tous les jours, à son universalité, à son importance enfin, puisque sans lui il n'y a ni lampe, ni foyer domestique, on ne peut s'empêcher de reconnaître que la familiarité de cette industrie, loin de nuire à sa grandeur, en est au contraire la cause respectable. Les allumettes, à cause de l'étendue de la consommation, forment d'ailleurs, surtout dans les grandes villes, un objet de fabrication et de commerce qui n'est pas sans valeur.

En mettant le pied, hors du cercle de l'industrie domestique, sur le terrain de la grande industrie, le rôle capital du soufre est de servir à la fabrication de l'acide sulfurique. L'utilité de cet acide, qui se prépare artificiellement par la combustion simultanée du soufre et du nitrate de potasse, est si grande, qu'il peut être regardé comme une des forces essentielles de la société. C'est à l'aide de l'acide sulfurique que l'on se procure presque tous les autres acides, soit minéraux, soit végétaux, et particulièrement ceux dont on fait le plus grand usage dans les arts; l'acide hydrochlorique, et par suite le chlore et les chlorures; l'acide nitrique; les acides tartrique, acétique, etc. Il est employé pour la décomposition du sel marin, et constitue ainsi un des principes de la fabrication de la soude artificielle; il figure dans l'art du teinturier comme dissolvant de l'indigo; il intervient dans celui du tanneur; on l'applique quelquefois à la préparation directe de quelques sulfates, tels que l'alun et le sulfate de cuivre; en médecine, il a souvent un rôle, et il suffit de mentionner ici l'éther sulfurique; enfin, il est un des réactifs principaux de la chimie. On porte à six ou sept millions la valeur de la fabrication annuelle de l'acide sulfurique en France.

Le soufre est un des trois élémens de la poudre à canon, cette célèbre invention des temps modernes qui a si fortement contribué à changer l'ordre des états. Son influence sur la destinée de l'homme s'exerce donc en guerre comme en paix, et toujours d'une manière puissante. A côté de l'effet de la poudre à canon dans les batailles, il est juste de rappeler son effet et celui des autres compositions pyrotechniques également chargées de soufre, dans les fêtes et les feux d'artifice. On sait aussi qu'il a été proposé d'employer la poudre à canon comme réservoir de force vive pour la manœuvre des machines. Mais jusqu'à présent la poudre considérée comme moyen dynamique n'est en usage qu'à la guerre, à la chasse, et dans le travail des mines et des carrières.

Enfin, pour terminer cette rapide énumération, je dirai simplement que le soufre sert à la fabrication du vermillon, du réalgar, de l'orpiment, du kermès, et de plusieurs autres sulfures importans; qu'il fait partie d'un grand nombre de préparations pharmaceutiques; que, mêlé à la limaille de fer, et traité par l'acide hydrochlorique, il donne l'hydrogène sulfuré, et par conséquent, outre une quantité d'actions chimiques, toute une classe importante d'eaux minérales artificielles; que par sa combustion à l'air libre, il produit l'acide sulfureux employé pour le blanchiment des laines et des soies, pour muter les vins, enlever les taches de fruits, désinfecter. Enfin, les constructeurs se servent de soufre pour sceller le fer dans la pierre; les mouleurs, pour prendre des empreintes délicates. Le détail de ses emplois est immense, d'autant qu'aux produits dans la fabrication desquels il entre directement, il faut joindre ceux, tels que le plâtre, l'alun, la couperose, etc., dans lesquels il existe naturellement.

La majeure partie du soufre que l'on trouve dans le commerce est extraite des mines qui le renferment à l'état natif. Comme il y est mélangé avec de la terre en proportion plus ou moins forte, il est nécessaire de le purifier; et pour cela il suffit de le soumettre à la distillation. Ordinairement on le distille deux fois, et c'est à la seconde fois seulement qu'on le produit sous la forme de canons ou de fleur de soufre. On extrait aussi le soufre de la pyrite de fer. En soumettant cette pyrite au grillage par grandes masses, il s'en dégage du soufre que l'on recueille. Mais à moins de circonstances extraordinaires qui interrompent les communications avec les mines de soufre natif, la fabrication du soufre par le grillage des pyrites n'est qu'un accident secondaire du traitement de certains minerais métalliques, et non point un sujet spécial d'industrie. Aussi ce procédé ne met-il réellement que très peu de soufre dans la circulation, et l'on ne peut guère évaluer au-delà de quelques milliers de quintaux ce qu'en donnent, chaque année, toutes les pyrites soumises au grillage en Europe. La consommation totale du soufre, seulement pour la France, calculée d'après la moyenne des trois dernières années, est d'environ cent soixante mille quintaux métriques.

SOURDS-MUETS. Ce que nous avons dit, à l'article Cécité, du sort plein de tristesse que la nature a fait aux aveugles de naissance, de l'assistance qui leur est due par la société, des nobles efforts tentés en leur faveur dans le dernier siècle par une charité régénérée et agrandie sous l'influence de la philosophie moderne; tout cela s'applique au moins aussi directement aux sourds-muets. Ce sont des âmes condamnées à une demi-prison pour toute la durée de leur

passage ici-bas, et réduites en grande partie à user contre l'enceinte de leur cachot la puissance de vie qui leur a été donnée. Le sourd-muet est, aussi bien que l'aveugle-né, un homme complet en lui-même, et pourtant exclu de l'humanité par l'insuffisance accidentelle de son énergie vitale sur un point particulier de son organisation. Il semble même que cet avortement de la nature humaine se manifeste en traits plus profonds, ou du moins plus sensibles, chez le sourd-muet. L'intérêt qu'il inspire est peut-être plus général. Le mystère de sa vie intime et de sa véritable place dans la création inquiète davantage notre curiosité, et nous semble plus inexplicable, accoutumés que nous sommes à voir dans la parole l'attribut éminent qui manifeste l'excellence de l'homme dans la création. Le sourd-muet est donc le type le plus frappant de tous ces membres inférieurs de la famille humaine qui, entravés dans leur développement par des fatalités naturelles ou sociales, ont toutes les aspirations de l'existence sans en avoir les facultés, et seraient voués sans retour au malheur si leurs aînés plus heureux ne venaient, inspirés par la charité, leur tendre une main fraternelle. Que sont, en effet, ces races disgraciées que leur organisation imparfaite tient clouées à l'échelon le plus bas de notre espèce, et exclut de participer par leur propre énergie à la vie et au progrès de l'esprit humain; que sont-elles, disons-nous, sinon une sorte de sourds-muets? Et lorsqu'au sein d'une même race d'hommes, des classes entières, et les plus nombreuses, sont, par la fatalité des conditions sociales, tenues en-dehors de la civilisation, n'en peut-on pas dire autant d'elles? Toutes ces destinées souffrantes soulèvent le même problème philosophique. Parce qu'il y a des créatures humaines frappées, par un vice d'organisation ou par les conséquences d'une condition héréditaire, d'une infériorité réelle, et d'une incapacité fatale de développer leur nature sans un secours étranger, en résulte-t-il que le caractère sacré de l'humanité soit effacé en elles? Faudra-t-il les regarder comme déchues de la dignité d'hommes et de l'égalité naturelle? Cette organisation imparfaite sera-t-elle prise pour un arrêt de réprobation sans appel, qu'il faut bien se garder de réformer par respect pour l'immuable volonté du ciel? Ou bien n'est-ce pas plutôt un but offert à l'exercice de la charité, et n'en résulte-t-il pas un devoir, pour les races ou les individualités supérieures, d'appeler leurs inférieurs au partage de leurs avantages naturels, un droit pour les inférieurs de réclamer ce partage? Enfin cette inégalité naturelle est-elle un fait irrémédiable, ou ne tient-elle pas seulement à des circonstances extérieures que l'homme est appelé à changer? Est-ce donc la stricte et avare justice qui doit seule régner sur la terre, ou n'est-ce pas, comme dans les cieux, la justice élargie par la charité?

Ce problème, dont la solution est le grand travail de l'esprit humain depuis le début de l'ère moderne, se trouve posé avec la plus grande netteté et avec toutes ses données dans la question spéciale des sourds-muets. La révolution faite dans le sort terrestre de ces infortunés est comme un échantillon complet du progrès accompli pendant les trois derniers siècles. On y voit se manifester cette moralité nouvelle et plus généreuse que cette époque a vu éclore sous les noms de philanthropie ou de sentiment d'humanité. On y voit clairement comment ce progrès de la moralité était nécessairement lié au changement des théories métaphysiques sur Dieu, sur la création, sur l'homme, et particulièrement à la formation d'une psychologie nouvelle. Ainsi ce sujet, tout isolé qu'il semble au premier abord, est un des points culminans d'où la vue saisit le mieux le caractère général du mouvement philosophique et de ce dix-huitième siècle qui en est le couronnement. Le point central de tout ce mouvement est la naissance du sentiment de l'égalité et de la fraternité entre tous les hommes, le culte de l'humanité; comme le point central et générateur du Christianisme avait été la fraternité des hommes en Jésus-Christ. Mais pour s'aimer ainsi tous, comme frères, en leur seule qualité d'hommes, il fallait que les hommes en vinssent à comprendre que cette qualité n'est pas altérée en eux par les inégalités naturelles, ni même par des vices d'organisation; que la privation des instrumens ordinaires de la pensée n'empêche pas la pensée elle-même de subsister et l'âme de conserver toute son intégrité; enfin que l'intelligence et la moralité, qui constituent l'homme, existent chez lui indépendamment de toute révélation par le langage ou par l'écriture, parce qu'elles sont des produits spontanés de la nature humaine. Or ces questions ne se présentaient sur aucun sujet avec autant d'évidence et de nécessité qu'à l'occasion des sourds-muets.

L'empire exercé par les idées contraires dans tous les siècles antérieurs avait consacré la dégradation qui, jusqu'à l'aurore de l'ère moderne, pesa universellement sur ces infortunés. Regardés partout comme des monstres, comme des animaux à face humaine, quelques peuples de l'antiquité les proscrivaient pour la malédiction céleste dont ils les croyaient chargés. L'abbé de l'Epée, dans la première partie de son *Institution des sourds-muets*, affirme même, sans en donner il est vrai aucune preuve, qu'en certains pays on a encore l'usage de trancher leur existence à l'âge de trois ans ou plus tard. De son temps, en France, des parens se tenaient déshonorés d'avoir un enfant frappé de cette disgrâce, et, le soustrayant pour toujours aux yeux du monde, l'envoyaient attendre la mort dans quelque cloître ou quelque pension inconnue. En même temps, par un effet de ce contraste qui se rencontre en toutes les choses humaines, la même superstition qui refusait de voir en eux des hommes les transformait en êtres supérieurs à l'humanité; car presque partout le vulgaire leur attribuait des communications surnaturelles avec les puissances infernales ou célestes.

Les législateurs avaient sanctionné cet état de choses. Le code de Justinien, considérant les sourds-muets de naissance comme essentiellement dépourvus d'intelligence, leur refusait même cette faculté de tester (Cod. *Qui testamentum facere possunt*, lib. VI, tit. XXII) qu'on laisse encore à des mineurs ou à des incapables privés de tout autre droit civil, et cette prohibition s'étendit dans tout le domaine des lois romaines. Les lois féodales exclurent aussi les sourds-muets de la jouissance des fiefs et priviléges féodaux.

La philosophie et la religion ne furent pas moins injustes ni moins cruelles envers eux. Aristote, dans son Histoire naturelle et dans sa Métaphysique, les déclare fondamentalement incapables de s'élever à la connaissance. L'Eglise chrétienne alla encore plus loin en quelque sorte. S. Augustin, en les excluant de toute participation possible à la foi, ne faisait, dans ses idées, que les vouer implacablement à l'enfer. Telle devait être, en effet, la conséquence d'une doctrine qui professait le dogme de la damnation éternelle, d'une doctrine qui rejetait de l'humanité tout ce qui n'était pas enfant du Christ, d'une doctrine aux yeux de laquelle la naissance de l'homme moral datait d'une révélation faite par la voie du langage et par celle de l'Ecriture. *Fides ex auditu* (La foi naît de l'audition), était un axiome de la théologie catholique; et la raison donnée par S. Augustin pour motiver son inexorable arrêt, c'est que l'Ecriture, qui est l'objet de la foi, ne peut être connue du sourd-muet: « Quod ritium ipsum impedit fidem; nam surdus natus litteras quibus lectis fidem conciperet discere non potest. »

L'Eglise catholique répugnait donc à toute tentative d'éducation pour les sourds de naissance, comme à une révolte contre l'ordre établi de Dieu; et, au dix-huitième siècle, il y eut encore, à ce que rapporte l'abbé de l'Epée, des théologiens qui condamnèrent au nom de la religion sa pieuse entreprise.

Ces préjugés s'expliquent facilement. Les langues parlées sont actuellement le seul moyen direct des communications

des hommes entre eux, et de l'initiation de chaque homme aux lumières générales de l'esprit humain. L'écriture pourrait jusqu'à un certain point y suppléer, si elle était employée à représenter les choses et les idées, comme dans le système hiéroglyphique de l'antique Egypte, des Mexicains, et encore aujourd'hui de la Chine. Mais dans toute l'étendue de ce monde occidental qui est désormais le cœur où se sent vivre l'humanité, l'écriture ayant été réduite à représenter les sons, au moyen de signes arbitraires, la parole, ainsi devenue la seule manifestation immédiate de la pensée, a dû en sembler la condition indispensable et même être confondue avec elle. De là cette épithète de *muets* par laquelle les penseurs et les poëtes ont, aussi bien que le vulgaire, caractérisé les animaux inférieurs pour les distinguer de l'homme : *muet* a été pris pour synonyme de *brute*. Les théories métaphysiques ont abondé dans ce sens. Le λογος des Grecs, le *verbum* des Latins, ont signifié à la fois et indifféremment la raison et la *parole*. Voilà comment la question de l'origine des langues devint fondamentale en philosophie. Pour produire l'émancipation de l'esprit humain, il fallut établir que l'homme, au lieu de recevoir la lumière morale et intellectuelle par une révélation surnaturelle et sous la forme d'une langue toute faite, avait tiré de sa propre intelligence et produit spontanément les idées et le langage : c'est ce que firent les philosophes modernes. A ce point de vue, les recherches métaphysiques du dix-huitième siècle sur l'origine de nos connaissances sont loin de paraître oiseuses ; elles touchaient, au contraire, au cœur du débat. Mais cette philosophie, en dépassant son but, échoua sur un nouvel écueil ; et à force d'analyser l'instrument de la pensée, on en vint à ne plus voir celle-ci que dans son instrument. Condillac fit consister la raison humaine dans les signes du langage, comme Helvétius avait expliqué l'homme tout entier par la conformation de sa main.

Comme nous l'avons dit, la question des sourds-muets était le point saillant où le problème se manifestait avec toutes ses données. Aussi, lorsqu'une école d'écrivains éminens tenta, de nos jours, de raviver le catholicisme au moyen de la logique, cette école s'appuyant sur la théorie de la révélation surnaturelle du langage, fulmina de nouveau contre les sourds-muets un arrêt de réprobation. Joseph de Maistre et ses disciples refusent à ces infortunés le sentiment du bien et du mal moral.

Un fait qui paraît singulier au premier abord, c'est que beaucoup des plus zélés bienfaiteurs des sourds-muets aient partagé et partagent encore à leur égard le préjugé vulgaire. Par une illusion que l'on conçoit et que l'on est tenté de respecter, ces hommes généreux, dans leur enthousiasme philanthropique, s'imaginaient être les créateurs de l'intelligence de leurs élèves, alors qu'ils n'en étaient que les accoucheurs. L'abbé Sicard lui-même, dans son *Introduction du cours d'instruction*, voit dans les sourds-muets des êtres *bornés aux seuls mouvemens physiques, au-dessous des sauvages, au-dessous même des animaux ;* en un mot, *des automates vigoureux, des machines ombulantes*. Cette erreur, toutefois, ne pouvait dominer long-temps un esprit aussi rationnellement investigateur. Elle tenait à la fausse méthode d'enseignement adoptée jusqu'à lui ; aussi s'évanouit-elle dès que l'abbé Sicard, découvrant la véritable théorie du développement de l'intelligence chez les sourds-muets, eut fait dans cette matière l'heureuse révolution dont nous allons parler plus loin.

La série historique des tentatives et des efforts multipliés dont l'éducation des sourds-muets a été l'objet se divise naturellement en deux périodes. Pendant la première, cette grande et noble pensée, éclose seulement dans quelques esprits d'élite, ne pouvait avoir ni la lumineuse profondeur, ni l'énergie créatrice que les idées acquièrent en passant dans la conscience publique et en devenant les préoccupations générales de l'esprit humain : ce ne sont encore que des efforts individuels, jaloux et bornés. Le problème est partout posé sous une forme grossière et irrationnelle qui en rend la solution chimérique et vaine. C'est tout simplement l'instrument mécanique de la parole que l'on s'efforce de remplacer dans l'organisation du sourd-muet, sans savoir si par cette voie son âme pourra effectivement prendre l'essor. Les moyens employés à cet effet furent l'alphabet manuel ou labial, remplaçant les sons articulés par les signes de la main ou les mouvemens des lèvres, et l'articulation artificielle par laquelle un sourd-muet peut se faire entendre d'autrui sans s'entendre lui-même. Mais, malgré des procédés très ingénieux et de surprenans résultats, nous ne saurions voir, dans l'éducation réduite à ces termes, qu'un art de faire des automates humains. Plusieurs de ces inventeurs, dans des vues intéressées, firent un mystère de leurs procédés, se ravalant ainsi en quelque sorte eux-mêmes à la condition de jongleurs. La seconde période a un caractère tout différent. Elle commença le jour où le sentiment de l'émancipation des sourds-muets étant universellement répandu, et ayant acquis par cette diffusion la largeur et la justesse qui lui manquaient, vint à se condenser dans un homme charitable et dévoué, l'abbé de l'Epée, qui réchauffa ce sentiment de toute l'énergie de sa propre vertu. Dès lors tous les travaux inspirés par une philanthropie éclairée concoururent et s'associent ; l'art se répand et se perfectionne constamment ; la société intervient par des institutions publiques. La méthode, devenue rationnelle, s'attache à enseigner non plus l'extérieur, mais le fond du langage, c'est-à-dire l'enchaînement logique des idées ou l'art de penser. Au moyen des signes méthodiques ou de la pantomime artificielle, on dote le sourd-muet d'une langue qui lui est propre, et qui, par son coloris et sa rapidité, peut même quelquefois faire envie aux autres hommes. L'esprit du sourd-muet était un malheureux qui ne pouvait marcher, et voilà que la charité, faiseuse de miracles, lui a presque donné des ailes.

De tout temps des faits isolés avaient protesté contre l'arrêt impitoyable dont étaient frappés les sourds-muets. Au quinzième siècle, Rodolphe Agricola prétendit dans son livre *De inventione dialectica*, en avoir vu un qui avait appris à comprendre ce qui était écrit et à écrire lui-même ses pensées, comme s'il eût eu l'usage de la parole. A l'occasion de ce récit, Jérôme Cardan, dans ses *Paralipomènes*, jeta en passant et sans les développer, selon sa méthode, quelques aperçus rapides et pleins de génie sur l'art d'instruire les êtres atteints de cette infirmité. Les vrais principes y sont admirablement saisis ; l'emploi de l'écriture idéographique et de la pantomime y est indiqué. Il avait également entrevu de quelle importance pouvait devenir le tact dans l'éducation des aveugles.

Mais ce n'étaient là que des conceptions solitaires. Le vrai créateur de l'art fut Pierre de Ponce, bénédictin à Oña, mort en 1584, dont Fr. Vallès dans sa *Philosophie sacrée*, Morales dans ses *Antiquités d'Espagne*, et plusieurs autres contemporains, rapportent avoir vu les prodigieux succès, consignés d'ailleurs dans les archives de son couvent. Un demi-siècle après, en 1620, un autre Espagnol, Jean-Paul Bonet, publia le premier ouvrage *ex professo* sur cette matière. On y trouve en germe les principaux procédés perfectionnés depuis. L'auteur s'en prétend l'inventeur sans mentionner Pierre de Ponce. Vint ensuite Ramirez de Castron, sourd-muet lui-même, dont le livre est de 1629. — En Italie, nous trouvons des indications heureuses dans le traité *De visione, voce, auditu* (1600), d'un professeur de Padoue, Fabrizio d'Acquapendente, et surtout, vers 1670, dans l'*Arte maestra* du jésuite de Brescia, Lana Terzi ; mais point, ce semble, d'applications, sinon quelques exemples obscurément cités et équivoques. — En Angleterre, se présente, vers 1648, Jean Bulwer, auteur du *Philosophe ou*

l'Ami des sourds-muets, *Philosophier or the deaf and dumbmans friend;* après lui (1660), mais déjà applicateur, Wallis, l'auteur du *Traité de la parole;* W. Holder, dont le livre pourtant n'a paru qu'en 1669, et Dalgarno, Ecossais, auteur du *Didascalacophus* (1680). — En Hollande, premiers essais de Pierre Montano; puis Fr. Mercure. Vanhelmont (1618-93), conduit à s'occuper des sourds-muets par ses idées sur la *langue naturelle* et sur la langue *hébraïque*, qui lui paraissait cette langue même, comme étant, par les formes des caractères, la peinture exacte des modifications qu'éprouve l'organe vocal lorsqu'on en prononce les lettres. Son ouvrage, où il indique à propos de son paradoxe la méthode qu'il avait appliquée, a paru à Salzbach, en 1667, sous le titre de *Alphabeti vori naturalis hebraici brevissima delineatia*; près lui et d'après lui, le médecin Amman de Schaffhouse, qui exerçait à Amsterdam, auteur d'une *Dissertation* fort estimée *sur la parole* qu'il mit au jour en 1692. — En Allemagne, communications, traductions des divers ouvrages déjà cités, jusqu'au dix-huitième siècle, époque où paraissent les premiers écrivains originaux et praticiens: Kerger, dont on a une *Lettre* remarquable à *Etmuller;* Georges Raphel, Lucius, Arnoldi, Heinike surtout (1723-1790).

Nous avons dit que cette révolution d'idées et de pratique en ce qui concerne les sourds-muets, était un abrégé complet en lui-même de tout le mouvement de la civilisation moderne. Aussi, la voyons-nous suivre exactement les phases de ce mouvement général. C'est par l'Espagne qu'elle commence; et, en effet, l'Espagne a eu l'honneur d'ouvrir au quinzième siècle la carrière des grandes choses et de marcher la première à la tête de l'Europe. Les autres nations tentent ensuite tour à tour la même œuvre, et après que chacune d'elles en a produit une ébauche avortée, vient la France qui d'un puissant effort atteint le but.

Bien qu'au dix-septième siècle quelques sourds-muets fussent parvenus à s'instruire, et qu'au dix-huitième siècle l'éducation de l'un d'eux eût été faite par Mairan, on n'avait encore accordé aucune attention à cet objet, lorsque, le 11 juin 1749, un Portugais nommé Péreire présenta à l'Académie des sciences un élève instruit par lui. Le 15 janvier 1751 il en présenta un second. Mairan et Buffon firent sur lui un rapport plein d'éloges que le dernier reproduisit même dans son *Histoire naturelle*. Douze élèves environ furent formés par lui. Son procédé réussissait parfaitement. Mais il refusa de publier son procédé à moins d'un prix convenable qu'on ne lui donna pas. Toutefois, l'esprit public, alors si curieux et si investigateur, fut vivement attiré vers ce problème, où la métaphysique à la mode le dirigeait déjà; cette décomposition analytique de l'esprit humain que l'on cherchait à faire, était là à moitié faite par la nature. C'est alors que Diderot, toujours fidèle organe de son siècle dans ce qu'il avait de plus général, écrivit ses *Lettres sur les aveugles et les sourds-muets;* et enfin du sein de cette fermentation féconde sortit l'abbé de l'Epée.

L'abbé de l'Epée! voilà le sauveur et le père des sourds-muets; car le véritable auteur d'une idée utile à l'humanité, c'est bien moins celui qui l'a devinée le premier, que celui qui se l'est incorporée en dévouant sa vie pour la réaliser. Il n'y a guère un plus bel exemple de cette vérité, que la puissance bienfaisante réside surtout dans l'amour de l'humanité et la passion du bien. Chez l'abbé de l'Epée, la pensée de l'émancipation des sourds-muets n'était pas née d'une froide conception spéculative, mais d'une vive sympathie pour le sort de quelques uns de ces infortunés dont il était devenu le protecteur. C'était donc avant tout un sentiment, et c'est quand elle s'est produite sous cette forme que la pensée humaine a toute sa vie et son efficacité. Qu'importe que ses procédés, sans doute insuffisans, aient été dépassés par les progrès de l'art; sa gloire immortelle qui le met hors de pair avec ses devanciers, c'est son dévouement sans bornes à la mission qu'il s'était donnée; c'est le sacrifice de sa fortune; c'est le rôle de promoteur joué par lui avec une infatigable persévérance, et l'appel qu'il ne cessait de faire en faveur des sourds-muets de toutes les nations, de toutes les classes, surtout de la classe pauvre; c'est sa lutte de tous les jours contre l'indifférence et les préjugés. Sa vie fut réellement une vie sainte, de cette sainteté qu'avoue la religion nouvelle en train de se développer aujourd'hui dans le monde, la religion de l'*humanité*. Aussi, l'Assemblée nationale de 1701 a-t-elle, par un vote solennel, placé l'abbé de l'Epée au rang des bienfaiteurs du genre humain. Mais en lui rendant justice, il ne faut pas la refuser au dix-huitième siècle auquel l'abbé de l'Epée appartient profondément, ni à l'esprit philosophique qui l'a poussé et soutenu dans son entreprise. Pour venger le dix-huitième siècle des calomnies et des définitions étroites dont on a voulu le flétrir, il suffit de considérer, ce nous semble, que le rédempteur des sourds-muets, comme le défenseur des noirs, en faisant légitimement partie, et doivent pouvoir être compris dans sa formule, si cette formule est juste.

Toutefois, si la seule l'inspiration de l'abbé de l'Epée fut la charité, il faut avouer qu'elle l'éleva presque jusqu'au génie. Sa méthode est fondée sur une idée aussi belle que neuve; celle de créer un intermédiaire entre le langage parlé et l'intelligence de ses élèves, en multipliant et en fixant les signes corporels dont la nature a fait la langue propre du sourd-muet. Cette langue, une fois portée à ce point de correspondre sur tous les points avec la langue parlée, devenait un moyen facile de traduction pour celle-ci. La langue des signes méthodiques, ébauchée par l'abbé de l'Epée, a été tellement perfectionnée par l'abbé Sicard, que ce dernier peut en être regardé comme le second inventeur et mérite de prendre place à côté de son maître. Le perfectionnement introduit par lui consiste à avoir initié directement ses élèves à la connaissance de la syntaxe ou du rapport logique des mots, de sorte que le système des signes méthodiques, au lieu d'un simple *calque* de la parole écrite, est devenu une langue complète qui se prête à tous les développemens de la pensée. La langue mimique ainsi constituée à part, devenue égale à toutes les autres, la connaissance de celle-ci n'a plus offert au sourd-muet d'autres difficulté que n'en offre ordinairement l'étude d'une langue étrangère. On voit ici clairement comment cette méthode et l'œuvre entière de cette éducation tenaient indissolublement au principe substitué par la philosophie moderne au dogme catholique, savoir: que l'homme se révèle à lui-même, spontanément, le monde intellectuel, et crée naturellement ses langues.

Le livre de l'abbé de l'Epée est de 1774; ses exercices publics avaient commencé antérieurement. Il forma des professeurs allemands, anglais, italiens, hollandais, et c'est de lui que date la création des instituts publics. Diverses lois de la révolution ont érigé les écoles de Paris et de Bordeaux en établissemens nationaux administrés aux frais du Trésor public. Celle de Paris contient 100 pensionnaires des deux sexes entretenus par l'état, et 14 autres établissemens semblables existent dans diverses villes de France, soutenus soit par l'assistance des départemens et des villes, soit par des souscriptions, par des sociétés de bienfaisance et par les rétributions que paient certains pensionnaires. Enfin, une quarantaine de ces instituts semés dans tout le reste du monde civilisé, attestent d'une manière éclatante l'influence de l'abbé de l'Epée, aussi bien que l'ascendant de l'initiative française. Sa méthode, transportée à Vienne, s'est répandue de là en Bavière, dans une portion de l'Allemagne, puis en Danemarck et en Italie; elle règne en Hollande, en Russie, en Suède, en Portugal; c'est elle qui révèle en Espagne l'art qui y prit naissance. Elle est adoptée à Birmingham, à Dublin, aux Etats-Unis. En Prusse et en

Ecosse, elle est un des élémens de l'éducation, si elle ne l'est pas tout entière.

Le tableau, sans doute, est consolant par l'avenir qu'il ouvre à nos espérances; mais c'est un résultat bien peu satisfaisant si l'on considère quelle faible proportion parmi les sourds-muets est admise à recevoir ce bienfait de l'instruction. C'est à la société humaine qu'il faut répéter sans cesse qu'elle n'a encore rien fait, car il lui reste toujours beaucoup plus à faire. La situation actuelle des sourds-muets est comme toutes les autres créations de la philosophie moderne et de la révolution, un essai préalable dont la réalisation en grand est attendue, un germe qui demande à éclore.

SOUVERAINETÉ. La souveraineté est la puissance sans bornes. Elle n'appartient qu'à Dieu, parce que sa puissance est la seule à laquelle rien ne se soustrait, au-dessus de laquelle rien ne s'élève. Toute puissance découle donc de cette souveraineté divine et en relève. *Non est potestas nisi* d *Deo*, dit le prince des théologiens. Aussi, toute puissance quelle que soit sa grandeur, est-elle nécessairement subalterne. Considère-t-on celle qui résulte du consentement universel du genre humain, elle a ses bornes, d'une part, dans les lois de la nature qui la priment et sur lesquelles elle ne peut rien; de l'autre, dans la liberté métaphysique des individus sur laquelle elle ne peut pas davantage. Considère-t-on celle de l'homme, quelles limites n'y a-t-il point aussi, soit dans la volonté des autres hommes, soit dans les lois de la substance physique et du corps lui-même! En un mot, l'intelligence ne peut concevoir de puissance véritablement souveraine que celle de Dieu, parce que toute puissance qui n'en reconnaît point une qui la termine est nécessairement infinie, et par conséquent identique avec celle de Dieu.

Mais dans le langage ordinaire, on étend le nom de souveraineté à toute puissance qui, dans une direction définie, n'est terminée par aucune puissance sensible, et ne dépend par conséquent que de la puissance de Dieu. Etant donc, dans cette direction, immédiatement au-dessous de celle de Dieu, n'obéissant à aucune autre, jouissant ainsi de majesté, elle peut être censée participer directement de celle de Dieu, la représenter dans l'univers, et mériter, par extension, le nom sacré de souveraine. Ainsi entendue, la souveraineté est, sur la terre, l'attribut naturel de deux existences, l'individu, le genre humain: l'individu est souverain dans le domaine de sa conscience, le genre humain dans celui de ses lois.

Il est évident en effet que le genre humain est souverain dans les lois qu'il profère pour la conduite extérieure de ses membres, soit nations, soit particuliers, puisqu'il a qualité pour concevoir ces lois, force pour les publier et les faire exécuter, et il n'y a aucune autorité capable, soit en droit, soit en fait, de lui résister. Aussi, lorsque l'on décore les états politiques du nom de souverains, ne le fait-on que par une autre extension du mot de souveraineté, car il est constant que sur une foule de points de législation, la volonté de ces états demeure subordonnée à celle du genre humain. La seule existence du droit des gens, en tant qu'on lui donne pour base et pour sanction le consentement de la majorité des peuples, suffit d'ailleurs pour la condamnation explicite de la prétention des états politiques à la souveraineté absolue. On ne peut les regarder comme souverains que par délégation du genre humain, qui, dans certaines limites, dont il mesure lui-même l'étendue, et variables selon les temps, leur défère une souveraineté qui, en réalité, n'est qu'à lui seul. Si donc, ces états jouissent au sein de la communauté humaine d'une indépendance presque absolue, jusqu'à vider leurs procès par la force, comme dans l'état de nature, c'est que, dans l'état actuel du monde, cette liberté réciproque, malgré les inconvéniens qui en résultent, est plus utile aux intérêts généraux du genre humain qu'un système de coordination forcé, trompeur, plein d'imperfections et d'abus, instable, seul système qui peut s'instituer à présent parmi les peuples. Cependant la solidarité qui, grâce aux progrès de la civilisation, commence à enchaîner sensiblement tous les hommes en quelque résidence qu'ils soient fixés, et particulièrement les Européens, tend à diminuer de plus en plus, dans la pratique des choses, l'indépendance théorique des états; et dès aujourd'hui, si l'on regarde à fond la politique, on doit voir que l'Europe n'est qu'une république de nations divisée en petit nombre de partis. Les états y sont donc souverains selon les aphorismes du code diplomatique ordinaire, plus qu'ils ne le sont selon les démonstrations de la philosophie et même de l'expérience. La souveraineté n'appartient réellement qu'à leur ensemble, et dans cette réunion, à la majorité des puissances.

Quoi qu'il en soit, en entendant par souveraineté politique, comme le langage commun autorise à le faire, le pouvoir d'un état qui, pour son gouvernement, ne relève directement d'aucun autre, il y a lieu à considérer les caractères fondamentaux de cette souveraineté. Il est aisé de reconnaître qu'en général ils consistent essentiellement en ce que chaque état est libre de faire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, tout ce qui est nécessaire pour la tranquillité et le bonheur de ses membres, à condition qu'il n'en résulte de lésion pour aucune autre souveraineté. Et c'est non seulement là le droit de l'état, c'est son devoir.

Si l'on considère d'abord l'extérieur, la conséquence de cette souveraineté est l'indépendance des états dans leurs relations réciproques. Ainsi, ils ont le droit de paix, de guerre, de neutralité. Ils peuvent se lier les uns avec les autres par tels traités d'union, de confédération, d'alliance politique ou commerciale qui leur paraissent dans leur convenance particulière, décidant directement entre eux, soit en congrès, soit par voie diplomatique ordinaire, toutes les questions qui les intéressent. Ils font valoir eux-mêmes leur droit, repoussant l'injustice, revendiquant leur bien, ou se faisant donner satisfaction par violence d'épée. Enfin nul n'est autorisé à les forcer de sortir de leur repos pour prendre part à un différend auquel il leur plaît de demeurer étrangers. C'est dans ce droit d'inertie, aussi bien que dans celui d'activité guerrière ou pacifique, que réside le principe de leur indépendance. Voilà pour le fait. En entrant plus avant dans l'analyse du droit, on s'aperçoit que ce droit se décompose naturellement en deux modes essentiels qui embrassent dans leur universalité tous les cas particuliers, et qui sont: le mode de persuasion, le mode de contrainte. Le droit de persuasion est illimité dans son objet, car il embrasse sans exception tout ce à quoi un état peut engager un autre état, soit dans l'intérêt de l'un des deux, soit dans celui d'un tiers, soit dans celui du genre humain en général. A l'égard de son sujet, au contraire, il est limité, puisqu'il ne jouit d'efficacité qu'autant que la volonté de celui sur qui l'on agit finit par se mettre d'accord avec la volonté de celui qui agit. Quant au droit de contrainte, il ne porte que sur ce qui se rattache à l'intérêt particulier de l'état, et y trouve encore ses limites dans la justice qui veut que le bonheur et la tranquillité d'un état ne s'établissent point aux dépens du bonheur et de la tranquillité d'un autre. Ce sont là, vu le défaut de définition logique de la plupart des états, les limites les plus indécises qu'il y ait dans le droit, par conséquent les points où il y a le plus de discussion, et sur lesquels, la solution légitime étant le plus difficile à mettre en évidence, il y a le plus de guerres, c'est-à-dire de solutions de fait. D'ailleurs, même dans le cas où les solutions sont évidentes et où la mauvaise volonté de la partie adverse est le seul obstacle au rétablissement de l'harmonie, le droit de contrainte, à cause de l'inégalité et de l'indépendance des états, est nécessairement imparfait toutes les fois

Digitized by Google

qu'un état est réduit à en faire usage contre un état supérieur. Puisque les états sont censés vivre comme dans l'état de nature, comme dans l'état de nature aussi, la puissance faible est opprimée par la puissance forte et sans aucun moyen valable de se préserver de l'injure, le droit de persuasion échouant devant l'injustice et celui de contrainte devant la résistance suffisante. Ce qui montre tout le mal qu'il y a dans l'ordre actuel des souverainetés politiques, puisque le règne du droit n'y est nullement assuré; vice capital, et qui ne peut disparaître que par l'institution entre les états d'un tribunal véritablement souverain, jouissant d'un droit de persuasion d'autant plus efficace qu'il émanerait d'une plus haute majesté, d'un droit de contrainte d'autant plus irrésistible que nulle puissance ne saurait entrer en lice avec celle du genre humain.

Sans avoir besoin de se transporter par la pensée au-delà des temps dans lesquels nous sommes, il est perceptible que les destinées mutuelles des états sont dès à présent trop étroitement associées pour qu'on puisse supposer ces puissances douées plus long-temps de l'indépendance qu'elles ont pu avoir dans l'antiquité, mais qui ne convient plus à la condition actuelle du monde. L'histoire nous montre en effet, dans toutes les combinaisons diplomatiques modernes, et particulièrement dans celles dont l'Europe a été le sujet, la souveraineté politique violée à chaque instant, et le plus souvent par suite des nécessités impérieuses: des alliances interdites aux états qui jugeaient utiles à leurs intérêts de les conclure; des états contraints, nonobstant leurs griefs, à demeurer en paix avec leurs ennemis; d'autres obligés à faire la guerre contre leur gré et à entrer dans des querelles où, pour leur propre compte, ils n'étaient point intéressés; plus que cela, partagés malgré eux, ou confondus sans réunission avec d'autres; bref, le droit de paix, le droit de guerre, le droit de neutralité, le principe même de la souveraineté, forcés, sous de vains prétextes, à céder devant la loi des circonstances, c'est-à-dire du mouvement qui fait varier les peuples et les pousse à la recherche d'un ordre nouveau plus régulier. Toutes ces atteintes à la souveraineté des états, en tant qu'on les considère de ce dernier point de vue, et en tant surtout qu'on peut les considérer comme justifiées par l'intérêt général du genre humain, loin d'être des attentats réels au principe de la souveraineté, sont au contraire des conséquences naturelles de la souveraineté véritable se faisant jour.

En reprenant, pour l'appliquer aux affaires intérieures, la définition que nous avons donnée de la souveraineté, on reconnaît sans difficulté que l'objet le plus considérable que l'état puisse se proposer pour le bonheur des citoyens, est de les assurer, autant que possible, dans la recherche de leur perfectionnement final. L'éducation et la religion lui appartiennent donc. Mais c'est ici, surtout, qu'il importe de distinguer nettement, comme nous l'avons déjà fait, les deux parties essentielles de son droit, la contrainte et la persuasion: sans cela, il est impossible de mettre arrêt à la dégénérescence de la souveraineté en tyrannie, et de maintenir cette importante condition qui lui est imposée, de demeurer inoffensive à l'égard de toute autre souveraineté.

Ainsi, il faut que l'état, soit pour élever les enfans en vue du bien, soit pour empêcher les citoyens d'en dévier, professe une loi morale, et, par conséquent, une loi religieuse, et qu'il profite, pour les faire respecter l'une et l'autre, de toutes les ressources que lui donne son droit; mais en prenant garde que ce droit ne va pas dans tous les cas jusqu'à la contrainte. Après avoir fait connaître aux citoyens ce qu'il y a de certain et d'incontestable dans la connaissance humaine touchant la nature de Dieu et la destinée immortelle de l'homme, joint à ce que pense touchant les développemens ultérieurs de ces grandes et fondamentales vérités, la réunion générale qu'il représente; après avoir usé de son droit de persuasion pour pénétrer toutes les consciences de la même conviction, l'état doit interrompre son action au point où la souveraineté individuelle commence à en recevoir de l'injure. Son droit de persuasion n'est valable qu'autant qu'il s'accorde avec la liberté. Il est d'ailleur sévident qu'en fait de croyance ce droit a seul qualité, puisqu'il n'y a aucune contrainte qui puisse obliger les consciences à se résoudre à ce qu'elles repoussent, ou les enchaîner à une discipline qu'elles n'acceptent pas de leur plein gré. Transporté dans le domaine de la croyance, le pouvoir coactif y est illégitime, car sa force n'y est que violente sans être juste. Et si l'on osait parler de l'effet que produit sur les consciences la crainte des punitions et des supplices, il y aurait à répondre que cet effet est inefficace, attentatoire à la souveraineté de l'individu, infâme, et que les convictions qui en naissent, sans attaches avec le cœur, sans racines, sans ferveté, sont sans influence sur le bonheur réel de l'être, seul but de cet inutile et condamnable tourment. Infortunés que les vérités certaines ne touchent point, et qu'un vice de nature ou les passions obstinées retiennent invinciblement dans l'erreur, il faut vous plaindre et non pas vous punir! La seule loi de l'état à votre égard, après tout essai de redressement, est d'empêcher la contagion de votre mal de porter la désorganisation dans son sein; et si vous ne refusez pas absolument toute vérité, vous vous soumettrez du moins à l'évidence de celle-ci, que la liberté de la parole ne saurait être accordée à ceux que l'état, en vertu de ses principes, est en droit de déclarer immoraux, impies, capables, par la prédication de leurs doctrines, de nuire au bonheur des citoyens et de troubler le mouvement paisible de la communauté vers son but final. Mais ici, et il me coûte de ne pouvoir insister en ce moment comme il le faudrait sur cette distinction capitale, il faut bien faire attention à la différence qui se découvre quant à l'étendue de la liberté individuelle, entre la religion conçue comme le résultat d'une révélation immédiate, et la religion conçue comme le fruit de la méditation constante du genre humain. On rencontre d'un côté l'absolu qui n'accepte aucune dissidence; de l'autre, le principe de perfectibilité qui supporte toutes celles qui n'impliquent point contradiction avec lui. Et en effet, s'il y a, en philosophie, certaines vérités fondamentales et positives, il y en a d'autres plus secondaires sur lesquelles les variations de sentiment sont permises. Dès qu'il s'agit de dogmes rationnels au lieu de dogmes de foi, le domaine de l'opinion probable augmente nécessairement d'étendue. Il reste une multitude de points sur lesquels la démonstration rigoureuse est sans prise, dont la détermination dépend au premier chef du sentiment individuel, et à l'égard desquels par conséquent le droit de persuasion lui-même ne saurait prétendre à un empire sans réserve. Donc la croyance officielle de l'état n'est pas absolument souveraine; elle n'enchaîne que d'une manière générale les croyances particulières; et ainsi, les citoyens conservant dans certaines limites et pour certains objets leur liberté de conscience, il n'est point attentatoire au droit de la souveraineté que ceux qui sentent de la même manière les mêmes faces de la religion, naturellement rapprochés les uns des autres par ce consentement, se réunissent pour leur perfectionnement mutuel en sociétés particulières. Si les croyances de ces sociétés ne sont point subversives de celle de l'état, si elles s'y rapportent au contraire pour leur ensemble, n'en étant pour ainsi dire que des corollaires plus ou moins développés dans un sens ou dans un autre, il est constant que, loin de nuire à l'action légitime de la souveraineté, elles la favorisent en contribuant à assurer le perfectionnement de chacun, ce qui est justement le but fondamental de la souveraineté. Et en effet, on voit que, grâce à elles, chacun, tout en se trouvant porté au perfectionnement dans la direction pour laquelle il a le plus de penchant, et où il doit par conséquent trouver le plus de profit, conserve d'autant mieux en lui-même la force de sponta-

néité, si nécessaire pour l'efficacité des changemens, qu'il se reconnaît une certaine liberté dans le champ général de sa croyance. D'ailleurs, la diversité des sentimens, principe de l'échange philosophique des idées, est la condition fondamentale du progrès de la société dans toutes les directions, et dans les religieuses non moins que dans les civiles. La plus belle représentation que l'on puisse se créer d'un peuple en adoration, n'est pas d'en imaginer tous les individus uniformément alignés, et proférant leurs prières à l'unisson, mais de se figurer leur ensemble partagé, suivant certaines proportions, en groupes symétriques, tous inspirés par une égale piété, tous édifiés l'un par l'autre, et combinant harmonieusement leurs chants particuliers pour en composer un seul chœur; et la cause en est dans une règle que la politique ne doit point oublier, c'est que l'unité, pourvu qu'il y ait harmonie, n'existe pas moins dans le varié que dans le simple, y étant même bien plus magnifique.

Ainsi, il est hors de doute que le but fondamental de la souveraineté est le perfectionnement des individus, car il ne servirait à rien que la politique prît la peine de les conserver, si elle ne les conservait en vue d'une certaine fin, et la plus désirable de toutes les fins est précisément le perfectionnement. Par conséquent, la véritable souveraineté est la souveraineté religieuse, et tous les autres pouvoirs, quels qu'ils soient, lui sont nécessairement subordonnés, leur objet se rapportant nécessairement à son objet suprême. Comme l'individu n'a qu'un seul but, il n'y a non plus, dans la communauté des individus, qu'une seule souveraineté. Si donc on attribue la souveraineté aux nations, il est impossible de leur refuser le droit religieux; et, réciproquement, si, réservant le droit religieux à une société d'un ordre plus élevé, on le refuse aux nations, il faut leur refuser du même coup la souveraineté; car tous leurs commandemens étant astreints à se conformer à ce droit supérieur, il est évident qu'elles ne sont plus souveraines, mais sujettes. Et il n'y a point à dire que les actes des hommes, étant divers, peuvent être régis sans inconvénient par des pouvoirs différens; car, d'abord, on peut objecter, comme le fait quelque part Grotius, qu'il s'ensuivrait de là que le même homme aurait à recevoir au même instant des ordres contradictoires, comme d'aller au temple et au tribunal ou à l'armée, et que si ces ordres étaient également souverains, il serait cependant tenu de leur obéir également. Mais, de plus, ces actes, bien que divers, ayant cependant entre eux une certaine liaison dans la cause finale, se succèdent nécessairement dans la réalité suivant un ordre qui marque la hiérarchie naturelle des pouvoirs différens auxquels ils répondent. Aussi est-il incontestable que tant que les rois consentent à reconnaître la souveraineté religieuse des papes, la prétention des papes à considérer les rois, même dans l'ordre temporel, comme leurs lieutenans, est justement fondée. Et, en effet, l'action du pouvoir politique n'est profitable qu'autant qu'elle sert au bien essentiel des hommes, et il n'y a même que par ce principe qu'elle puisse se justifier en général. Donc elle est subordonnée à l'action religieuse. « Comment les rois peuvent-ils servir Dieu, dit saint Augustin, sinon en défendant par une législation religieuse ce qui est contre les ordres de Dieu? Comme hommes, ils servent Dieu en vivant fidèlement; comme rois, ils le servent en faisant régner, avec la puissance convenable, les lois qui ordonnent ce qui est juste, et prohibent ce qui est mal. (*Ep. ad. Bon.*) » Ce sentiment est d'une droiture évidente. Si l'on veut déposséder l'état de la capacité pour l'éducation et la religion, et réduire son ministère au maintien de la paix parmi les citoyens, on le peut sans aucun doute; mais ce n'est toutefois que par un déplacement de pouvoir, l'état se trouvant alors changé en une simple magistrature de police, et la souveraineté véritable se transportant, hors de lui, au centre d'autorité dépositaire du droit d'éducation et de religion. Mais il est impossible qu'un état politique, digne de ce nom, se conçoive une assez faible virtualité pour ne prétendre à aucune autre influence sur les hommes que de les faire demeurer en repos. Ce n'est pas ainsi qu'une nation peut se faire idée de son existence, et il faut nécessairement soutenir ou qu'il n'y a pas de nations, ou que les nations sentent en elles une autre énergie. Leurs gouvernemens s'abdiqueraient eux-mêmes s'ils ne visaient à Dieu. « La fin vers laquelle le roi doit tendre principalement, tant pour lui que pour ses sujets, dit saint Thomas dans sa Politique, est la béatitude éternelle consistant dans la vision de Dieu; et comme cette vision est le bien le plus parfait qu'il y ait, tout roi et tout seigneur doivent s'émouvoir du désir que leurs sujets parviennent avec eux à cette fin. » D'où il résulte que le pouvoir politique et le pouvoir religieux se confondant dans une même source et dans une même fin, sont nécessairement identiques; tellement que si l'on peut concevoir entre eux une différence, elle n'est que dans la forme et non dans le fond.

Il n'est pas inutile de remarquer que cette idée de la souveraineté des nations n'exclut pas absolument toute idée d'une communauté religieuse supérieure. Puisque les puissances peuvent se réunir en congrès pour légiférer ensemble, dans l'ordre politique, sur des points auxquels tous les citoyens sont dorénavant tenus d'obéir également, elles peuvent, dans leurs congrès, délibérer de la même manière, si cela leur convient, au sujet des choses de religion. Les congrès ainsi dirigés sont donc à peu près les analogues des premiers conciles, et le système des nations liées de cette manière, par convention religieuse, représente aussi, dans certaines limites, celui de l'Eglise. Mais il y a cependant ces deux grandes différences: la première, que si l'on consent à la définition que nous donnons de la souveraineté des nations, c'est au nom de la puissance nationale, et non point au nom de celle de leur réunion, que les vérités religieuses sont enseignées; la seconde, que le ressort du congrès ne s'étend, dans aucun cas, que sur les articles généraux, les nations retenant leur caractère spécial pour toute institution secondaire. La politique romaine n'avait point cette libéralité, et refusait aux nations le droit d'individualité en même temps que celui de religion. Il n'était pas permis à celles du midi de s'exprimer par un culte différent de celles du nord; le génie particulier des peuples ne devait pas se faire jour par la moindre ouverture dans les choses sacrées; enfin, le monde entier, selon cette doctrine, était fait pour sentir la vie identiquement; et, soit au milieu des exubérantes richesses de l'équateur, soit dans les brumes mélancoliques du pôle, la profession de l'âme aspirant à Dieu ne devait pas subir la moindre variation. Cela devait être, puisque cette doctrine se donnait pour absolue; et elle se donnait pour absolue, parce que les nations ne méritaient point encore de posséder leur droit. Mais comparables aux enfans, auxquels, durant le temps de l'éducation, pour leur éviter les écarts, on enlève provisoirement toute liberté, les nations se sont développées peu à peu sous cette discipline, et formées enfin, elles demandent en s'émancipant des droits qui ne leur convenaient point auparavant.

Après avoir avisé à la nourriture métaphysique des citoyens, la souveraineté doit veiller avec le même soin, mais aussi avec le même ménagement de la liberté, à leur nourriture matérielle. Le bonheur des hommes n'est point entièrement assuré par l'enseignement religieux; et la recherche calme et persévérante du bien ne leur est même pas possible, si leur existence n'est point commode. La production et la distribution de la richesse constituent donc aussi un des objets essentiels de la souveraineté. Mais c'est un des points où il y a le plus de difficulté, à cause de la complexité et de la délicatesse des conditions que le respect des souverainetés individuelles fait naître. Si l'on pouvait simplement

considérer la société, au point de vue industriel, comme une vaste mécanique appliquée à la surface du globe pour l'exploiter, et dont les hommes, mus par une force extrinsèque, ne seraient que les rouages ou les tranchans, le problème de la production, et même celui de la distribution, se réduisant à peu près à une question générale de dynamique, seraient vraisemblablement susceptibles d'une solution systématique rigoureuse. Mais comme il répugne absolument à la nature humaine que les individus, dans le travail auquel ils se livrent pour leur utilité et pour celle des autres, soient livrés à merci comme des instrumens purement passifs; comme ils retiennent nécessairement dans tous leurs actes une partie de la spontanéité qui leur est inhérente, le problème se complique considérablement, car il ne s'agit plus, à l'article de chaque membre, d'un simple commandement, mais d'un accord entre les convenances de deux souverainetés, la souveraineté de l'individu et celle de l'état. C'est là ce qui a rendu, dans tous les temps, la constitution économique de la société si confuse et si pleine d'imperfections. S'il y a, comme dans l'ordre monastique, abdication des souverainetés individuelles, la régularité s'établit, mais la vie humaine cesse de se développer parfaitement sous toutes ses faces. S'il y a, au contraire, revendication exagérée de ces souverainetés, la régularité s'efface, l'équilibre se détruit, et il y a souffrance de fait pour un grand nombre. Ainsi, le point fondamental de l'économie industrielle consiste dans l'harmonie de la fonction qui convient à l'individu, et de l'effet qui convient à la société. C'est donc à un traité entre elle et les autres souverainetés que la souveraineté politique doit viser; et c'est à elle, en sa qualité de puissance prépondérante, à se charger de l'initiative.

D'où il suit qu'en ce qui concerne les fonctions destinées à assurer l'existence matérielle des individus et celle de la société, c'est le droit de persuasion qui, dans un état bien régié, doit principalement s'exercer. L'empire qui lui appartient à cet égard n'est guère moindre que celui qu'il possède à l'égard de la religion, car c'est par la persuasion seulement que l'individu peut se trouver édifié sur la conception de sa vraie destinée temporelle, aussi bien que sur celle de sa vraie destinée éternelle, et désirer librement l'une comme l'autre; ce qui est, en définitive, la condition fondamentale de l'accord des deux souverainetés, c'est-à-dire celle de la société parfaite. Et, comme au sujet de la religion, le jeune âge est aussi celui qui se prête le mieux à l'action de ce droit, les hommes, dans cette période de leur vie, n'ayant point encore arrêté dans leur esprit l'idée de leur forme personnelle, et pouvant être par conséquent plus facilement persuadés de se déterminer à celle qui convient le mieux à leur intérêt et à celui de la société. Mais que de difficultés dans l'application de ce principe! On peut les rapporter à trois chefs généraux qui, s'ils ne sont satisfaits, deviennent la source d'abus considérables, et entraînent par conséquent, même en théorie, des restrictions contingentes dans le droit de souveraineté. La première condition est que la société ait une notion complète du système de ses travaux dans tous les ordres, sans quoi il lui est absolument impossible de préparer les individus à une destinée déterminée, le plan en vue duquel ils devraient être préparés n'existant même pas; c'est ce qui correspond à la science administrative proprement dite. La seconde est que la société soit en possession d'une connaissance parfaite de la vraie nature des individus et des moyens de leur développement, sans quoi elle est exposée à les fausser et à leur faire d'irréparables injures; et c'est là ce qui correspond à la science de l'éducation. Enfin, le troisième point, et le plus essentiel, consiste dans la moralité publique. Comme la société, en tant qu'elle agit dans le particulier, est un être purement rationnel, et se personnifie nécessairement dans certains individus qui la représentent, il est indispensable, pour que la justice subsiste, que les souverainetés de ces individus soient une représentation fidèle de celle de la société. Ainsi, il faut qu'il y ait identité, au moins dans le cercle de leur action, entre leur perfection morale et celle de la société, car la substitution de souverainetés fautives à la souveraineté publique toujours pure et auguste, ne pourrait se faire sans une altération plus ou moins profonde des relations normales des citoyens avec le pouvoir, l'assujétissement à la république se changeant dès lors en assujétissement à des hommes, source détestable de dégradation pour la nature humaine. Il ne faut donc point que ceux qui commandent puissent jamais s'arroger de commander en leur propre nom, ni que la moindre influence d'égoïsme intervienne jamais dans l'exercice du droit qui leur est confié, d'autant mieux que dans cet exercice ils cessent précisément d'être souverains pour se faire sujets de la société. Et à ce désintéressement parfait de la part de ceux qui commandent, doit se rapporter une confiance parfaite de la part de ceux qui obéissent, car il faut qu'ils aient conscience qu'en souscrivant à l'ordre qu'ils reçoivent, ils ne se rendent point à une souveraineté individuelle, ce qui serait une humiliation de la leur, mais à la souveraineté politique. C'est-à-dire que la régularité économique de la société, pour s'accorder avec le respect de la liberté humaine, présuppose le règne universel de la moralité. De là le principal obstacle; obstacle si grand que nous devrions le dire invincible, si nous n'avions la faculté de concevoir les choses au-dans l'idéal. En les concevant ainsi, et en tenant pour exactement satisfaites les conditions que nous avons énoncées, la philosophie peut donc affirmer que le droit de la souveraineté est de distribuer systématiquement les individus à la place qui convient le mieux à leur destinée comme à la sienne, et de composer ainsi, suivant une forme régulière, toute la société; en ayant toutefois constamment égard à ce principe, que, dans la détermination de la destinée temporelle, l'empire appartient à la persuasion, non moins que dans la détermination de la destinée éternelle, la contrainte n'étant là aussi qu'au second rang. Et effectivement, si la souveraineté prétendait maintenir l'individu dans une voie qui ne lui convient pas, comme elle n'a aucun moyen, si la persuasion n'a point réussi, de lui faire aimer un état qui lui répugne, il se produirait une lésion de liberté, une lutte au lieu d'un accord entre les deux souverainetés, et la fin de la société, qui est le perfectionnement au sein de l'harmonie, serait ainsi manquée.

Réciproquement, si les conditions préliminaires ne sont pas exactement satisfaites, la formation régulière de la société est empêchée de se produire, et, à chaque défaut dans les conditions, se rapporte par correspondance un défaut dans le système de la société. Il y a enchaînement parfait entre les deux ordres de questions, l'ordre économique, comme dans toutes les choses de la création, étant toujours en stricte conformité avec l'ordre scientifique et moral; tellement que si l'on considère l'état social avec attention, on peut, à la rigueur, conclure ces ordres l'un de l'autre. Ainsi, c'est dans les faiblesses de la science et de la morale qu'il faut chercher l'origine des fautes de l'institution économique des sociétés: à mesure que se corrigent les unes, se corrigent aussi les autres; et il n'en peut être autrement, puisque toutes les actions des hommes sont nécessairement dans la conséquence du sentiment et de l'esprit. En attendant, comme il faut que la société subsiste, nonobstant les points par où elle pèche, et comme elle s'arrange nécessairement de manière à subsister le mieux possible dans les conditions où elle est, la correspondance est continuelle, et s'il n'y a pas harmonie absolue, il y a du moins harmonie entre les imperfections réciproques de la société. Ce grand principe de balancement, dont la vérité n'est point douteuse, jette beaucoup de lumière sur la haute politique, et il faut nécessairement se

placer au point de vue qu'il découvre, si l'on veut juger sainement les diverses économies des nations, et n'en faire idée sans injure pour les souverainetés qui, malgré tant de côtés blâmables, leur donnent soutien et garantie. Ce n'est que par là que l'on peut justifier le genre humain de la grossièreté apparente des lois instituées dans les divers temps pour la production et la distribution de la richesse. Avant de lui reprocher l'état malheureux des travailleurs, la confusion contradictoire des efforts, la pénurie, il faut lui reprocher sa défaillance intellectuelle et religieuse; c'est-à-dire qu'il faut le louer, au contraire, en y regardant plus sérieusement, étant parti de si bas, d'avoir su, par ses seules forces, s'élever si haut, et d'avoir mieux aimé endurer la misère, la gêne, la souffrance, que de se soumettre à un régime économique mieux combiné pour le fait particulier de la richesse, mais plus oppresseur encore de la liberté individuelle des hommes.

Après avoir considéré, comme nous venons de le faire, dans leur origine et leurs principales conséquences, les droits essentiels de la souveraineté, qui sont, en ce qui touche l'extérieur, celui de conservation de la nationalité; en ce qui touche l'intérieur, ceux de direction religieuse et économique, nous nous contenterons de mentionner succinctement et simplement ceux qu'il est d'usage, parmi les publicistes, de considérer comme classiques: 1° le droit de législation civile et politique, en vertu duquel chaque citoyen est instruit de la manière dont il doit agir à l'égard des citoyens et des magistrats, pour maintenir l'ordre qui convient à l'état; 2° le droit de justice, c'est-à-dire de maintien de la paix par la décision des différends individuels qui sont du ressort de la souveraineté; 3° le droit de contrainte, comprenant la répression des délits par voie de menace et de correction; 4° le droit de grâce et de récompense; 5° le droit de surveillance à l'égard de l'instruction et des écoles; 6° le droit de battre monnaie, de lever des troupes et des subsides, de régler toutes les mesures de sûreté et d'utilité publiques; 7° le droit de paix et de guerre. Il est évident que tous ces droits rentrent, comme cas particuliers, dans les droits essentiels que nous avons énoncés, et ne tirent leur définition spéciale que de l'ordre politique déterminé auquel ils se rapportent; comme le droit de surveillance religieuse, *jus circa sacra*, qui est relatif à l'état des nations dans le sein de l'Église; ou celui de punition, indépendamment de pénitence morale, qui est encore relatif à la même cause; ou, enfin, comme les droits d'impôt et de recrutement, ou même d'ordonnance des travaux dits vulgairement d'utilité publique, qui ne sont également qu'une conséquence du système économique adopté par la société. Mais, de même que tous ces droits particuliers ne sont que des dérivés des droits essentiels, de même, en les généralisant pour remonter logiquement à leur principe, on se trouve ramené nécessairement aux droits essentiels, celui de conservation, celui de religion, celui d'économie.

Quant à la source de la souveraineté, nous avons déjà dit qu'elle est en Dieu. Comme Dieu est le principe des êtres, il l'est aussi de la puissance qui les anime, et cette puissance ne se légitime que par lui. Pour qu'un être pût prétendre tirer son droit de lui-même, il faudrait qu'il pût prétendre en tirer son existence, ce qui entraîne la négation du créateur. Ainsi, le nom d'autocrate, entendu à la lettre, est un blasphème, et le titre de vicaire de Dieu est le seul qui convienne aux souverains. Ils le méritent en effet puisqu'ils participent directement de l'autorité infinie, Dieu agissant sur eux sans intermédiaire. Mais de même que toute souveraineté a son origine dans la personne suprême, elle y a sa fin. Elle émane de Dieu sur les créatures, et elle a pour objet de ramener les créatures vers Dieu. Le perfectionnement général, c'est-à-dire cette procession ininterrompue de tous les citoyens sur la route qui rejoint Dieu, est, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure, le but fondamental de la souveraineté politique; et si la Providence a institué et conserve les nations, on ne peut en rendre raison que par cette vue qui lui est inspirée par sa bonté et par ses desseins d'ensemble sur l'univers. Les souverainetés politiques sont les foyers par lesquels elle communique médiatement avec les hommes, et favorise le développement de leur vie, après en avoir détaché de sa personne le germe immortel. Je les compare à ce que nos pères avaient imaginé au sujet des anges, ministres de Dieu, guides des âmes, puissances intermédiaires chargées de soutenir et de rallier à la demeure céleste les faibles de la terre. Nous ne croyons plus à ces gardiens sacrés que la superstition intéressée de nos pères avait fait descendre des sublimes séjours: mais croyons aux nations, et donnons pieusement à leur existence la même source, le même objet, la même fin.

Ainsi, par droit de délégation divine, la souveraineté réside essentiellement dans les nations. Elle y est immanente, formelle, nécessaire. Elle peut, par l'effet des circonstances, perdre sa manifestation, rentrer dans l'ombre, se voiler; mais elle ne cesse qu'en apparence, et ne meurt pas. On ne peut la concevoir s'éteignant qu'avec son principe, c'est-à-dire par l'anéantissement même de la nation. Autrement, soit latente, soit sensible, et tenant de l'absolu, elle persévère sans varier. Cette souveraineté inhérente aux nations est celle qui se nomme réelle. Mais comme il est de sa nature d'être purement métaphysique et de ne point déterminer par elle-même les actes de son ressort, il faut que, se faisant créatrice, elle produise, par communication d'elle-même, des agens capables d'exécuter ce que son principe commande. Ces agens sont les Magistrats Suprêmes, puissances décorées de tant de noms divers, investies de tant d'attributs différens, selon les temps et le génie particulier des populations. Mais quel que soit le détail qui les caractérise, leur origine est la même. Leur droit procède de celui des nations qu'ils administrent, ainsi que procède de Dieu celui des nations. Ils exercent la souveraineté, mais la souveraineté ne leur est pas essentielle, et ils ne la possèdent que par délégation politique, tacite ou expresse. L'existence de ces agens, et leur nécessité résulte immédiatement de celle des nations, entraîne donc une autre espèce de souveraineté, qui est une dérivation de la première et qu'il importe de ne point confondre avec elle. C'est la souveraineté personnelle. Fondée sur le droit humain, contingente, soumise à l'influence des événemens, elle expire naturellement soit avec la personne, soit avec le terme du mandat, et ne jouit pas de cette solennité et de cette permanence qui appartiennent à la souveraineté réelle dont elle n'est que l'image.

La philosophie doit insister d'autant plus sévèrement sur la distinction des deux ordres de souveraineté, que leur confusion a souvent causé et cause encore de grands maux. En effet, dès que cette distinction s'efface, la souveraineté personnelle, qui, par condition de nature, jouit de l'existence dans le fait, perdant de vue son origine, prétend ne connaître qu'elle-même et opprimer, par conséquent, comme il lui plaît, l'auguste souveraine à dont elle est fille. Elle se déclare du droit divin, oubliant qu'elle n'a point à Dieu de rapport direct, et qu'elle ne communique avec lui que médiatement, par le moyen de la société à laquelle elle préside. Si Dieu investissait les souverains immédiatement, il marquerait nécessairement en traits miraculeux son alliance particulière avec eux, et consacrant par là, d'une manière irréfragable, leur qualité surhumaine, il les ferait jouir de souveraineté réelle. Aussi n'est-ce que par l'effet d'une croyance positive à une telle intervention de sa part, que l'idée de l'autorité divine des législateurs primitifs a pu s'établir chez les peuples anciens. Mais dès qu'il est constant que les peuples sont les instrumens dont Dieu se sert continuellement soit pour élever, soit pour soutenir, soit pour abaisser

les magistrats. Il faut reconnaître que Dieu touche aux peuples les plus directement qu'à leurs magistrats, et qu'ainsi dans les plans de sa providence, aussi bien que dans la spéculation métaphysique, la souveraineté personnelle n'a place qu'au second rang. Cela est tellement manifeste que, même dans le tourbillon des cours, on a à peine osé soutenir que les peuples ne fussent pas la fin naturelle des rois; et dès que ces puissances sont de la nature ordinaire des hommes, leur subordination à l'égard de l'ensemble de leurs sujets se conclut logiquement de cela seul que cette réunion est le principe qui les détermine à exister. La parole spontanée ne leur appartient pas, et leur voix n'est que l'organe à l'aide duquel la volonté commune se fait entendre. Alors même qu'ils commandent, ils obéissent donc; et c'est pourquoi l'on peut dire que ce titre de Serviteur des serviteurs de Dieu, dont les papes se sont servis quelquefois, est une expression juste et profonde, et qui convient véritablement aux souverains, quelque imagination qu'il leur plaise de se faire d'eux-mêmes.

Si l'on consulte l'histoire des sociétés humaines pour y étudier la manière dont s'engendre la souveraineté personnelle, on voit qu'elle sort de la souveraineté réelle, suivant deux modes sensiblement différens, mais fondés également tous deux sur le consentement général; le premier régulier, le second accidentel. Suivant le premier, le consentement de la société produisant son souverain jouit de l'initiative, et se manifeste expressément; suivant le second, gêné dans sa libre expression par le défaut des circonstances, ce consentement ne se manifeste que tacitement et par adhésion. Mais, en tous cas, c'est toujours dans le sein d'une société consentante que la souveraineté personnelle prend naissance.

Quand il y a consentement unanime de tous les membres de la société, consentement réfléchi, profond, persévérant, la génération du souverain est parfaite, car toutes les volontés s'unissant dans la sienne, il offre une personnification rigoureuse de la souveraineté générale. En même temps qu'il est vraiment digne de représenter en sa personne, comme en un symbole, la société tout entière, la société tout entière se reconnaît en lui, et elle croit sentir émaner d'elle-même chacun des ordres qu'il profère. On ne saurait concevoir à la fois plus d'ordre et de liberté que dans la république régie par un tel souverain. Elle renferme ce que l'on peut se proposer de plus idéal dans la contemplation politique; et si l'on imagine une société d'anges, c'est de cette manière que l'on voit s'y déterminer la puissance chargée de donner à chaque instant la mesure de l'harmonie dans la communauté. Mais, sans quitter la terre, il demeure certain que le consentement général des citoyens, régulièrement et spontanément exprimé, est le mode de génération de la souveraineté le plus conforme à la théorie métaphysique des sociétés; celui, par conséquent, qu'il est le plus désirable de voir devenir ordinaire au genre humain.

Les élections, dont il y a tant d'exemples dans les actes des républiques et même des monarchies, sont ce qui, dans la réalité humaine, se rapproche le plus de cet accord idéal. Mais l'imperfection naturelle des hommes est cause qu'il y manque beaucoup. D'abord, comme il est rare que tous les membres de la société s'entendent assez bien les uns les autres pour que leur consentement soit unanime, en définitive, le souverain, engendré au gré d'un certain nombre d'entre eux, demeure en dehors des autres, et ne règne par conséquent sur eux qu'artificiellement. Outre cela, le consentement des citoyens n'étant pas suffisamment éclairé, dévié et porté à faux, ce qui altère radicalement le principe. Enfin, par l'effet du changement, soit des circonstances, soit des citoyens, soit du souverain lui-même, le consentement général, au lieu de demeurer constant, varie avec la suite des temps; d'où il résulte qu'en supposant même que la personne souveraine satisfasse dans l'origine à toutes les conditions de l'harmonie, elle cesse après un temps d'y convenir, et occasionne par conséquent dans la société un malaise plus ou moins général et plus ou moins prononcé. Et non seulement il y a ces difficultés du côté de ceux qui sont les organes du consentement, mais il y en a d'également considérables du côté de celui qui doit en être l'objet. Il faut en effet supposer, pour que rien ne manque à l'accomplissement du phénomène, que la société contient parmi ses membres un citoyen capable de représenter avec une exactitude parfaite la souveraineté morale qui est en elle. Or, il est évident que c'est un fait qu'il n'est point permis de considérer comme existant nécessairement. Donc il n'est point permis non plus d'établir en règle positive que, dans les sociétés humaines, la souveraineté réelle peut toujours se résoudre exactement en souveraineté personnelle. Et, tout au contraire, on doit reconnaître que, quel que soit l'effort et même l'accord des citoyens, celle-ci n'est jamais qu'un symbole imparfait de la première.

C'est à l'obligation de remédier aux inconvéniens que nous venons d'apercevoir qu'il faut rapporter les différences qui s'observent, selon l'état particulier des peuples, dans les principes constitutifs de la souveraineté. A chaque défaut de la société touchant les conditions régulières du consentement, correspond, suivant une relation symétrique, une anomalie déterminée dans la production de la personne souveraine; et comme on a déjà eu occasion de le remarquer au sujet de l'organisation économique, le principe de l'harmonie naturelle est cause que toute imperfection dans l'essence de la société est la source d'une imperfection concordante dans sa manifestation politique. De là toutes les diversités de l'élection. Si la société est, avant tout, sensible au vice personnel du souverain, elle s'en garantit par la limitation à un temps donné du mandat de souveraineté; ce qui, tout en permettant aux citoyens, si cela est nécessaire, de corriger leur choix avant d'avoir eu le temps d'en recevoir de grands dommages, retient aussi le souverain dans son devoir, par la dissuasion, vu la nature éphémère du pouvoir dont il est revêtu, de poursuivre des entreprises différentes de celles qui conviennent à l'intérêt général. Elle s'en garantit encore très efficacement, soit en retenant pour elle-même, dans les décisions importantes, l'exercice actif de la souveraineté, soit en fondant sur les lois de la composition multiple le système de la personne souveraine. C'est même là le point fondamental de l'organisation politique dans les États où l'on doit se méfier de la tyrannie; n'y ayant pas de meilleur moyen de s'opposer aux inconvéniens qui dépendent d'une personnification trop spéciale de la souveraineté, que de la déférer, par commission judiciaire, à un certain nombre de magistrats, diversement combinés, et d'autant mieux qu'il n'est nullement démontré qu'un seul homme puisse jamais offrir un résumé parfait de l'existence générale d'une nation. Mais si la société redoute au contraire davantage les maux qui se rapportent à la question du consentement, elle se résout, pour y obvier, à d'autres artifices. Au lieu de s'appliquer à augmenter, comme dans le cas précédent, la fréquence de l'acte au moyen duquel le souverain se renouvelle par consentement exprès, elle tend précisément, en raison de la crainte dont elle se préoccupe, à le rendre plus rare. D'où naissent les élections, soit à vie, soit avec droit de transmission de la souveraineté, par testament ou par filiation. D'autres fois encore, afin d'adoucir les dissensions que fait éclater la désignation du souverain, elle concentre le droit d'élection sur une quantité déterminée de magistrats, chargés de représenter à cet égard la masse entière des citoyens, et de tempérer ainsi, par leur initiative, la vivacité des divisions que le choc direct des suffrages pourrait produire; et il n'y a pas de doute que de même que la société est maîtresse de déléguer son droit de souveraineté, elle l'est aussi de déléguer son droit d'élection, les mêmes conditions suffisant de part et d'autre pour le maintien de sa majesté, c'est-à-

dire que cette délégation soit universellement consentie. Il arrive toutefois, le plus souvent, qu'au lieu d'être investis par un consentement formel, ce qui laisse les choses dans l'ordre que nous considérons en ce moment, ces électeurs immédiats du souverain ne le sont que par un consentement tacite, ce qui nous ramène à l'ordre dont il nous reste à dire un mot.

Lorsque la société, par suite du défaut d'harmonie entre les citoyens, ou plutôt encore du peu de développement de leurs vertus politiques, renonce à user habituellement de sa force d'initiative dans la production de la personne souveraine, et met à sa tête une dynastie au lieu d'un magistrat, il doit être remarqué que la validité de cette délégation n'a de raison que si les générations, ainsi enchaînées à l'avance, consentent en effet à ce que leur souveraineté continue à se personnifier ainsi; car une génération, pour avoir droit sur elle-même jusqu'à se faire représenter par le souverain qui lui convient, possède si peu un droit semblable sur les générations qui doivent la suivre, qu'elle ne posséderait même pas celui dont elle jouit, si ses devancières avaient été fondées à prétendre sur elle ce qu'il lui faudrait prétendre sur ses suivantes. Aussi, quelles que soient les théories sur lesquelles se haussent les monarchies, quelle que soit même la croyance des peuples à leur égard, il est certain que le fait essentiel de la succession de la souveraineté s'y réduit à l'adhésion des citoyens, qui aiment mieux se ranger simplement autour du souverain produit de cette manière-là, que d'exposer leur communauté aux chances de division qu'une élection positive pourrait causer. L'amour instinctif des peuples pour les rois, cette base fondamentale dans laquelle toutes les monarchies reconnoissent le principe même de leur existence, pour qui prend les choses à fond, n'est véritablement qu'une forme particulière du consentement; consentement tacite d'autant plus naturel que, par l'effet des circonstances, l'intérêt des nations et celui des dynasties qui les gouvernent se confondent quelquefois pour un temps, et que tant que dure cet accord, les plans du prince, assurés comme ils le sont par l'esprit de ses conseils, ne diffèrent en aucune façon de ceux que pourrait concevoir un mandataire direct de la société. C'est au point où commence la divergence d'intérêts entre les dynasties et les nations que commence aussi la haine des peuples pour les rois, c'est-à-dire le refus de consentement, et bientôt après, comme une conséquence inévitable de ce refus capital, la chute des trônes. Une des plus éclatantes sanctions que la politique rationnelle rencontre dans l'histoire, c'est qu'en effet la souveraineté des peuples s'y montre partout au-dessus de celle des rois, et que le consentement implicite, en tous lieux et en tout temps, peut être considéré comme la source commune du droit des monarchies. Sans doute il n'y a point à nier que l'usurpation, soit par conquête, soit par conjuration ou par fraude, ne soit, aussi bien que l'élection, l'origine des dynasties; mais cela importe peu, car si ce n'est pas l'élection primitive qui fait leur droit, ce n'est pas non plus l'usurpation primitive qui empêche ce droit de s'établir postérieurement de la même manière. La seule différence est que le droit des dynasties régulières commence dès leur principe, tandis que celui des dynasties usurpatrices ne commence que lorsqu'elles ont assez duré pour que le consentement tacite soit supposé les soutenir. En effet, jusque là il est incontestable que le pouvoir, surpris à la faveur des circonstances, n'est que violent sans être juste, et peut être par conséquent justement renversé par une violence contraire. La souveraineté réelle est susceptible d'être momentanément opprimée et privée de sa manifestation naturelle; mais elle ne meurt point; elle subsiste, et, tôt ou tard, soit en renversant le pouvoir illégitime, soit en le ramenant à elle pour se l'identifier, elle finit par se faire jour, et rétablit l'ordre en rétablissant le consentement. Il est impossible, lorsqu'on étudie l'histoire avec impartialité, de ne pas reconnaître que la soumission forcée des sociétés est un fait essentiellement passager, et que leur intérêt finit toujours par reparaître comme intérêt dominateur. Il serait aussi injurieux pour la dignité du genre humain de considérer tous les rois comme des tyrans, que de considérer toutes les nations monarchiques comme des esclaves. Un peuple, à quelque mode de gouvernement qu'il lui plaise de consentir, est toujours souverain, et sa majesté comme son indépendance, mise sous le tombeau, en ressuscitent bientôt. Aussi, si-je souvent pris plaisir à appliquer au peuple, c'est-à-dire au souverain réel, ces belles paroles de Bossuet à l'égard de Dieu, et avec d'autant plus de confiance que le peuple est la puissance médiatrice dont Dieu se sert d'ordinaire pour mettre à exécution les arrêts qu'il porte sur les princes: — « Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui; en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même, pour le bonheur du monde, et il leur fait voir en la retirant que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. »

La même chose ne saurait se dire de l'assujétissement des peuples les uns par les autres; car s'il est impossible qu'un usurpateur maintienne de force toute une société sous sa loi, sinon à la faveur de circonstances passagères, il est au contraire tout simple qu'un peuple, supérieur en puissance à un autre, puisse à son gré se le soumettre d'une manière durable. Les souverainetés réelles, étant des existences de même ordre, ont naturellement les unes à l'égard des autres des relations différentes de celles qui règnent entre elles et les souverainetés dérivées. Il n'y a pas une nation qui, soit à l'endroit de ses acquisitions, soit à celui de ses pertes, ne présente au moins quelques cicatrices de la violence des armes; et la guerre est le principe qui a déterminé la circonscription de presque toutes les sociétés du monde. Mais, bien que le consentement n'ait en général que peu d'emploi dans l'origine des incorporations comme des déchirements politiques, à la longue, les populations prennent l'habitude de leur nouvel état, il finit cependant par récupérer l'influence suprême qui lui appartient, et sans laquelle il n'y a que servitude d'une part et despotisme de l'autre. La division du genre humain en corps de nations, est une œuvre si élevée, qu'il semble que la Providence n'ait pas voulu l'abandonner entièrement, ainsi qu'elle l'a fait pour la législation intérieure, à l'arbitre des hommes, et qu'elle s'y soit réservé la part principale, en régissant directement cette variation par les secrètes lois que notre ignorance a nommées le hasard des armes. La main qui signe sur les champs de bataille les arrêts imprévus de la victoire est donc la même qui, à son gré, agrandit ou partage les nations; et cette main exerce d'ordinaire une contrainte véritable sur les peuples que dérange le sort de la guerre, car le changement qu'ils éprouvent alors ne naît point de leur consentement. Peut-être, sans cette contrainte d'en haut, l'affinité qui porte les populations placées dans des conditions générales analogues à se réunir pour vivre en commun, n'aurait-elle pas suffi, même avec la durée des temps, pour dompter les différences secondaires, et créer ces grands corps de nations hors desquels l'existence sociale est nécessairement imparfaite. Il faut donc la bénir dans ses résultats, sinon dans son principe. Mais pour admirer la puissance qui, par sa divine vertu, engendre le bien, même dans le sein du mal, le philosophe ne doit pas cesser de tendre à l'idéal; et de même que tout en reconnaissant l'utilité pratique des dynasties, il ne voit cependant le principe parfait de souveraineté que dans le consentement explicite de la société vivante, de même tout en reconnaissant

les bons effets des décisions de la victoire sur le partage des nations, il n'en voit encore le principe justifiable en droit comme en fait, et légitime de tous points, que dans le consentement explicite des populations. C'est aux hommes à s'élever à une connaissance assez profonde du système des existences politiques, pour pouvoir déterminer librement et d'un commun accord quels sont les centres autour desquels, pour leur intérêt et pour celui du genre humain tout entier, il leur convient de se grouper. C'est à la diplomatie, en un mot, à faire ce progrès, de perfectionner la droiture et la clarté de ses plans, jusqu'à les identifier avec ceux de l'éternel souverain, et y faire consentir tout le monde.

Après avoir traité en général, comme nous venons de le faire, de la souveraineté politique, il nous resterait, pour épuiser le sujet que nous avons entrepris, à considérer de la même manière l'autre espèce de souveraineté humaine, qui est la souveraineté individuelle. Digne du nom de souveraine au même titre que la première, puisque Dieu est au-dessus d'elle sans intermédiaire, et qu'elle ne reçoit de lois que de lui seul, elle a aussi pour objet essentiel de ramener la créature au créateur. Si elle n'existait pas, la souveraineté politique ne serait rien; car tous les enseignemens du monde seraient sans vertu s'ils n'étaient reçus par un être libre qui s'en empare, avec la conscience que les idées qui éclairent son esprit aussi bien que les sentimens qui le ravissent, constituent son propre bien, ne croyant qu'à ce dont il se sent véritablement convaincu, n'aimant qu'où il se sent de lui-même appelé, en un mot, à tout instant de sa variation, faisant acte de spontanéité, de volonté, de souveraineté. Et, réciproquement, sans la souveraineté politique, cette souveraineté individuelle ne profiterait pas, car il importerait peu qu'il y eût au fond de nous le germe de la grandeur, s'il n'y avait en même temps auprès de nous une puissance capable de le nourrir. S'agit-il de la souveraineté politique, l'homme est passif; s'agit-il de la souveraineté individuelle, il est actif: c'est à cette double condition que l'homme s'élève, car le changement de la créature n'est efficace et réel qu'autant que la créature y intervient elle-même en raison de sa virtualité personnelle, et ne s'abandonne point simplement à la modification extérieure, comme une argile qui, formée sur le plus beau modèle par la main du statuaire, demeure cependant toujours argile, prête, au moindre choc, à retomber en poussière. Ainsi, les deux ordres de souveraineté sont également nécessaires, et c'est par l'effet de leur harmonie que le but de la création se poursuit. Distinctes, si l'on regarde la terre, ces deux souverainetés se confondent si l'on regarde Dieu dont elles dérivent, auquel elles ramènent, de la grâce infinie duquel elles ne représentent que deux modalités. Pour mieux dire, en présence de sa souveraineté, il n'en existe plus aucune autre. C'est lui qui, par sa pénétration mystique, influe au-dedans sur les déterminations les plus volontaires de l'âme, et c'est encore lui qui, par l'inspiration générale du genre humain, influe sur elle au dehors par l'éducation qu'elle reçoit. Empêchés par notre ignorance de découvrir les liens qui unissent immédiatement à Dieu et les consciences et le système total du genre humain, nous imaginons deux souverainetés différentes, mais en vérité il n'en existe qu'une, celle de Dieu. Nous l'avons étudiée ici telle qu'elle se manifeste dans la société; à l'article INDIVIDUALITÉ, nous compléterons ce premier point de vue, en étudiant la souveraineté divine telle qu'elle se manifeste dans la personne humaine.

SPECTACLES. Voyez FÊTES et THÉATRE.

SPINOZA. Si jamais philosophe a vécu dans la retenue, dans la simplicité, dans la retraite; sans autre pensée terrestre que celle de l'établissement de la paix et des bonnes mœurs parmi les hommes; sans ambition que la connaissance du vrai et la jouissance de l'immortalité; sans autre sujet de contemplation que l'éternel Dieu; saint, constant, résolu dans son application et son étude; comme un nouveau thérapeute, s'étant fait, par sa volonté, une solitude au milieu même des plus grands tumultes du monde, et la préférant dévotement à tous les biens périssables de la richesse et de la renommée; donnant son existence tout entière en témoignage de sa sincérité, et justifiant ainsi, autant que possible, sa doctrine par ses actes, c'est Spinoza. Et cependant quel homme, après sa mort, a été plus horriblement noirci, défiguré, couvert d'infamie, déshonoré! Parmi tant de respectables mémoires que le fanatisme s'est aveuglément efforcé de précipiter dans le gouffre de l'oubli et de la damnation, il n'en est aucune qui ait été plus long-temps abandonnée à ses injures que celle-ci, et sur laquelle il ait d'abord mieux réussi. Le nom de Spinoza, dans la bouche des prêtres, est devenu pour la multitude une sorte d'épouvantail, quelque chose pour ainsi dire de monstrueux, et comme un type de ce que l'enfer a jamais vomi de plus détestablement impie sur la terre. Par le plus criminel abus de paroles qu'ait jamais inventé la haine et accueilli l'ignorance, ce pieux et sévère métaphysicien, délaissé, pour ne pas dire livré par les philosophes eux-mêmes, a été publiquement flétri et conspué, pendant une durée de plus d'un siècle, comme le symbole des athées et des libertins; et voilà, j'ai honte de le dire, si l'on consultait à son sujet, même aujourd'hui, l'opinion vulgaire, la réputation, fille du mensonge, qu'on lui trouverait encore. Il y a là, si je ne me trompe, tout ce qui excite le plus d'émotion dans un cœur vraiment honnête: l'erreur florissante, la bonne foi séduite, le préjugé calomnieux se faisant loi; plus que tout cela, l'honneur d'un homme vertueux, journellement couvert devant les femmes et les enfans des outrages du prône et de la honte des sacristies. Nous sommes loin, il est peut-être nécessaire de le déclarer expressément, nous sommes loin de partager les opinions de Spinoza sur la personne infinie et sur la liberté de l'homme; mais, adversaires de ses principes en ce qu'ils ont d'erroné, nous ne méconnaissons cependant ni l'étonnante vigueur de leur enchaînement, ni l'utilité de l'influence qu'ils ont eue, principalement dans quelques unes de leurs applications, sur le développement de la philosophie moderne. En tous cas, il nous semble que c'eût une exécrable lâcheté que de chercher à neutraliser une doctrine par le mépris affecté de la personne de son auteur, surtout quand il s'agit d'un homme pour le génie et la vertu duquel on devrait se faire gloire de professer hautement l'admiration. Ce ne sont pas ceux qui ont jamais mis le pied dans les durs déserts de la métaphysique qui se croiront en droit de faire un crime aux explorateurs trop hardis à qui il sera arrivé de s'y mal engager et d'y faire fausse route. Ce n'est pas nous, du moins, qui traiterons jamais les grands hommes avec tant de témérité et d'injustice. Pensant louer assez Spinoza et démentir suffisamment les préjugés qui le condamnent, en faisant simplement connaître sa vie, nous en donnerons une courte esquisse d'après sa correspondance et d'après les matériaux recueillis après sa mort, à La Haye.

Spinoza est né à Amsterdam, le 24 novembre 1632, dans une famille de juifs portugais. Il montra de bonne heure de la pénétration et du penchant pour l'étude, et comme ses parens avaient quelque aisance, il put s'instruire. Il fut élevé, non point, comme l'ont été la plupart de nos philosophes, dans les lettres grecques et latines, mais dans les lettres hébraïques; et cette circonstance, qui a certainement eu la plus grande influence sur le caractère particulier de sa philosophie, mérite de ne pas être oubliée: on ne pénètre commodément dans l'esprit de Spinoza qu'en se rappelant que c'est le judaïsme qui l'a donné au monde. Son maître fut le rabbin Moïse Mortera, un des juifs les plus éclairés de son temps, et dont le nom est connu parmi les hébraïsans par quelques poésies. Mais Spinoza ne tarda pas à s'apercevoir que les difficultés que soulevait dans son

intelligence l'étude des écritures sacrées, par où il s'était bientôt trouvé conduit dans le fort de la théologie, dépassaient la portée de ses maîtres, et demandaient une autre méthode que celle qui avait cours parmi eux. Il se résolut donc à les abandonner entièrement et à tâcher de se procurer, par le libre exercice de sa raison, les lumières dont il sentait le besoin. Vers ce temps-là, ayant ainsi commencé à jeter les yeux au-delà de l'horizon ordinaire des juifs, il avait compris la nécessité de connaître les langues grecque et latine, et s'étant lié à ce sujet avec un médecin fort instruit, nommé Van-den-Ende, qui faisait profession de les enseigner, il acquit près de lui, non seulement la connaissance qu'il s'était proposée, mais vraisemblablement aussi celle des premiers principes de la philosophie. C'est du moins ce qui me semble pouvoir être inféré des paroles de Colérus, qui dit que ce Van-den-Ende, comme s'en aperçurent plusieurs riches marchands d'Amsterdam qui lui avaient confié leurs enfans, avait l'habitude de glisser dans l'esprit de ses élèves les semences de l'athéisme. Cet athéisme se bornait vraisemblablement aux principes de Descartes, contre lesquels il y avait dans ce temps-là une grande animosité chez les dévots. Quoi qu'il en soit, Van-den-Ende était à ce qu'il paraît un homme distingué; et pour faire connaître les deux instituteurs de Spinoza, il faut nécessairement montrer, à côté du rabbin, le philosophe cartésien. Il mourut courageusement, s'étant rendu en Normandie, lors du complot de Latréaumont, pour y soulever le peuple contre la royauté de Louis XIV, et soulager ainsi la Hollande. Ce que dit Boulainvilliers porterait à croire que Spinoza était déjà hors de la synagogue lorsqu'il se lia avec Van-den-Ende; ce que dit Colérus donnerait au contraire à penser qu'il le connut auparavant. Mais cela importe peu; et soit que Van-den-Ende l'ait poussé à rompre avec les rabbins, soit qu'il l'ait simplement encouragé à persister dans sa rupture et à s'enraciner dans la philosophie, son influence sur la vie de Spinoza n'est pas douteuse. Je m'imagine que lorsqu'il prit fantaisie à Spinoza de faire de lui-même ce crayon dont on a quelquefois parlé, et dans lequel il s'était représenté en costume de pêcheur napolitain, comme un autre Masaniel, c'était peut-être avec quelque souvenir de son maître infortuné et des leçons qu'il en avait reçues; peut-être encore pensait-il alors à ces autres républicains, MM. de Witt, qui avaient eu également pour lui beaucoup de zèle. On rapporte aussi qu'il avait aimé la fille de Van-den-Ende, qui était une personne, non d'une grande beauté, mais d'un grand charme d'esprit et d'une grande instruction. Mais le pauvre juif fut dédaigné; et bien que l'on ne sache pas au juste quelle fut l'étendue du chagrin qu'il en conçut, il ne paraît pas qu'il ait eu beaucoup de peine à s'en consoler; ce qui doit, à mon avis, le faire penser, c'est que dans sa méditation sur le traitement de l'intelligence, lorsqu'il en vient au sujet de l'amour, il se contente toujours d'en parler sous le nom de *libido*, pensant avoir tout dit.

Cependant s'étant mis à ne plus paraître à la synagogue que rarement, et en même temps les opinions qu'il s'était formées au sujet de la religion s'étant, par l'indiscrétion de quelques uns de ses amis, répandues parmi les juifs, une grande animosité s'éleva contre lui. Comme son savoir avait déjà commencé à attirer l'attention, les rabbins tentèrent d'abord de le ramener, et allèrent même jusqu'à lui offrir une pension de mille florins, s'il voulait consentir à ne pas s'éloigner de leur communion. Mais Spinoza ayant refusé, leur colère ne connut plus de bornes. Ils l'excommunièrent, son maître Mortera fulminant lui-même la sentence, et firent tant qu'il fut en outre, sous prétexte de la tranquillité publique, banni d'Amsterdam par le magistrat pour quelques mois. Ce fut alors qu'il prit son parti de se donner sans réserve à la philosophie, c'est-à-dire à la recherche du vrai bien. Il apprit un métier, celui de polir les verres pour les instrumens d'optique; et cela fait, sûr désormais de pouvoir suffire lui-même aux besoins de son existence, il entra dans la retraite. Au début de son traité *De emendatione intellectus*, on trouve quelques pages fort remarquables que l'on peut considérer comme un résumé de sa délibération dans cette circonstance solennelle, et qui, en tous cas, font trop bien connaître le tour de son caractère pour ne pas trouver place en cet endroit, au moins par extrait. C'est, selon nous, un des plus beaux exemples de méditation sérieuse que l'on puisse citer.

« Après que l'expérience m'eut appris, dit-il, que les choses qui se présentent communément dans la vie sont vaines et futiles; voyant que tout ce qui excitait ma sollicitude ou ma crainte n'avait en soi-même rien de bon ni de mauvais qu'autant que mon esprit en recevait quelque ébranlement, je me décidai enfin à chercher s'il n'existerait pas une chose qui fût un bien véritable, communicable de soi-même, et par lequel, tout le reste étant mis de côté, l'esprit pût être uniquement affecté; en un mot, s'il n'existerait pas une chose telle, que l'ayant une fois trouvée et acquise, je pusse jouir pour l'éternité d'une félicité suprême et continuelle. Je dis que je me décidai enfin; car, au premier abord, je devais trouver déraisonnable de consentir à perdre des choses certaines pour une chose encore incertaine. Je voyais clairement les avantages qui s'acquièrent par les honneurs et la richesse, et je voyais qu'il fallait m'abstenir de les chercher, si je voulais appliquer sérieusement toute mon étude à une chose nouvelle et différente; et que si par hasard la souveraine félicité était dans ces choses, il faudrait me résoudre à en être privé; mais si elle n'y était pas, et si cependant je me mettais à les poursuivre, j'apercevais aussi qu'elle m'échapperait encore. J'examinai donc s'il me serait possible de parvenir à une nouvelle institution, ou même seulement à la certitude de son existence, tout en conservant l'ordre et l'institution ordinaire de ma vie; mais ce fut en vain. Car ce qui se rencontre le plus souvent dans la vie, ce que les hommes, ainsi qu'on le voit par leurs œuvres, estiment comme le souverain bien, se réduit à trois choses: la richesse, les honneurs, et l'amour. Mais ces choses distraient tellement l'esprit qu'il lui est impossible de songer à quelque autre bien. Car, quant à l'amour, il met l'esprit dans le même état que s'il se reposait véritablement dans quelque bien, ce qui le rend absolument incapable de penser à autre chose; et quand on en a joui, il vient une tristesse profonde qui, si elle ne paralyse pas entièrement l'esprit, du moins le met dans le trouble et l'hébètement. La poursuite des honneurs et de la richesse ne cause pas non plus une médiocre distraction de l'esprit; surtout quand on les recherche pour eux-mêmes, car alors on s'imagine trouver en eux le souverain bien.

» Voyant donc que ces choses mettaient empêchement à ce que je pusse m'adonner à aucun autre but, et, même, qu'elles y étaient tellement opposées qu'il fallait nécessairement m'abstenir de l'un de ces partis ou de l'autre, j'étais poussé à chercher ce qui devait m'être le plus utile; car, ainsi que je l'ai dit, il me semblait que je voulusse perdre un bien certain pour un bien incertain. Mais, après y avoir pensé quelque temps, j'aperçus d'abord que si, laissant ces choses là de côté, je m'appliquais à une nouvelle institution, je ne ferais que renoncer à un bien incertain de sa nature pour un bien incertain, non point de sa nature, puisque j'avais justement en vue un bien durable, mais incertain seulement eu égard au fait de son acquisition. Enfin, par une méditation assidue, j'arrivai à voir que, pourvu que je pusse parvenir à mon affranchissement, je ne faisais, en vérité, que renoncer à des maux certains pour un bien certain. Je me voyais dans le dernier danger, et obligé par-là à chercher de toutes mes forces un remède, encore que ce remède ne fût point sûr; semblable à un malade qui, suspendu entre la vie et la mort, et prévoyant qu'à moins

d'un remède il n'échappera point à la mort, consacre toutes ses forces à la recherche de ce remède, bien qu'il soit incertain, parce que toute son espérance y est concentrée. Mais les objets que recherche communément le vulgaire, loin de fournir un remède propre à la conservation de notre être, tendent au contraire à le détruire, étant une cause de perte ordinaire pour ceux qui les possèdent, et une cause de perte constante pour ceux qui se laissent posséder par eux.

» Il me parut que les maux naissaient de ce que tout notre bonheur et tout notre malheur résident dans la qualité de l'objet avec lequel nous arrivons à contracter adhérence par l'amour. Car, à l'égard d'une chose que l'on n'aime point, il ne s'élève jamais de dispute; il n'y a pas de tristesse si elle périt; pas de jalousie si elle est possédée par un autre; il n'en résulte ni crainte, ni haine, et pour tout dire en un mot, aucun ébranlement de l'esprit. Tout cela peut se produire dans l'amour des choses périssables, comme celles dont nous avons parlé tout à l'heure. Tandis qu'au contraire, l'amour pour la chose éternelle et infinie ne nourrit l'âme que de joie, étant exempt de toute tristesse; résultat bien désirable et digne d'être cherché à toute force. Mais ce n'est pas sans raison que je me suis servi de ces mots: pourvu que je puisse parvenir à mon affranchissement; car, bien que, dès lors, j'aperçusse tout cela fort clairement, je ne pouvais cependant éteindre en moi toute passion de richesse, de gloire, d'amour. Je voyais seulement, que plus mon esprit se portait vers ces pensées, plus il se délivrait des passions et se nourrissait de son nouveau but; ce qui me fit éprouver une grande consolation; car je vis par là que mes maux n'étaient pas de telle nature qu'ils ne fussent guérissables. Et bien que, dans le commencement, ces intervalles fussent rares et de courte durée, cependant quand le vrai bien se fut encore mieux découvert pour moi, ils devinrent plus fréquents et plus longs, surtout après que j'eus vu que l'argent, l'amour et la gloire ne peuvent servir qu'autant qu'on les prend pour eux-mêmes, et ne sauraient être le moyen d'arriver à aucune autre chose. »

Ayant déterminé par cette suite de réflexions la direction qu'il devait donner à sa vie, ne voulant plus ouvrir son esprit qu'aux pensées relatives à la recherche du vrai, ou, comme il le dit lui-même, de l'union que l'être doit avoir avec l'Infini, emporté sans doute, comme Descartes, par son penchant inné pour la métaphysique, il descendit volontairement, l'aurore de sa jeunesse durant encore, dans le tombeau sévère de la solitude. Il alla d'abord loger chez un homme de sa connaissance sur la route qui mène d'Amsterdam à Auwerkerke. En 1661, il quitta cet endroit pour s'établir dans un village des environs de Leyde, puis dans un village près de La Haye; enfin, à la sollicitation de ses amis, il se fixa à La Haye, où, après un séjour de cinq ou six ans, il s'éteignit doucement, âgé seulement de quarante-deux ans. Sa vie tout entière, depuis qu'il avait pris le parti de se retirer du monde, n'avait été qu'une longue méditation. Je citerai ici, comme je l'ai annoncé en commençant, quelques fragments de ce qu'a écrit sur ses habitudes le ministre Colerus, ne voulant rien changer à ces précieux renseignements, de crainte d'en altérer la naïveté.

« La chambre où j'étudie, dit le bon ministre, à l'extrémité de la maison, sur le derrière, au second étage, est la même où il couchoit et où il s'occupait à l'étude et à son travail. Il s'y faisait souvent apporter à manger, et y passait des deux et trois jours sans voir personne. Mais s'étant aperçu qu'il dépensait un peu trop dans sa pension, il loua sur le Pavilio-engragt, derrière ma maison, une chambre chez le sieur Henri Van der Spyck, dont nous avons souvent fait mention, où il prit soin lui-même de se fournir ce qui lui étoit nécessaire pour le boire et le manger, et où il vécut à sa fantaisie d'une manière fort retirée.

» Il est presque incroyable combien il a été sobre pendant ce temps-là et bon ménager. Ce n'est pas qu'il fut réduit à une si grande pauvreté qu'il n'eût pu faire plus de dépense s'il l'eût voulu: assez de gens lui offraient leur bourse et toute sorte d'assistance; mais il était fort sobre naturellement et aisé à contenter, et il ne voulait pas avoir la réputation d'avoir vécu, même une seule fois, aux dépens d'autrui. Ce que j'avance de sa sobriété et de son économie se peut justifier par différents petits comptes qui se sont rencontrés parmi les papiers qu'il a laissés. On y trouve qu'il a vécu un jour entier d'une soupe au lait accommodée avec du beurre, et qui lui revenait à trois sous, et d'un pot de bière d'un sou et demi; une autre jour il s'est mangé que du gruau apprêté avec des raisins et du beurre, et ce plat lui avait coûté quatre sous et demi. Dans ces mêmes comptes il n'est fait mention que de deux demi-pintes de vin, tout au plus, par mois. Et quoiqu'on l'invitât souvent à manger, il aimait pourtant mieux vivre de ce qu'il avait chez lui, quelque peu de chose que ce fût, que de se trouver à une bonne table aux dépens des autres. C'est ainsi qu'il a passé ce qui lui restait de vie chez son dernier hôte pendant un peu plus de cinq ans et demi. Il avait grand soin d'ajuster ses comptes tous les quartiers, ce qu'il faisait afin de ne dépenser ni plus ni moins que ce qu'il avait à dépenser chaque année; et il lui est arrivé quelquefois de dire à ceux du logis qu'il était comme le serpent qui forme un cercle la queue dans la bouche, pour leur marquer qu'il ne lui restait rien de ce qu'il avait pu gagner pendant l'année.

» Au reste, si sa manière de vivre était fort réglée, sa conversation n'était pas moins douce et paisible. Il savait admirablement être le maître de ses passions. On ne l'a jamais vu être fort triste ni fort joyeux. Il savait se posséder dans sa colère, et dans les déplaisirs qui lui survenaient, il n'en paraissait rien au-dehors; au moins s'il lui arrivait de témoigner son chagrin par quelque geste ou par quelques paroles, il ne manquait pas de se retirer aussitôt pour ne rien faire qui fût contre la bienséance. Il était d'ailleurs fort affable et d'un commerce aisé, parlait souvent à son hôtesse, particulièrement dans le temps de ses couches, et à ceux du logis lorsqu'il leur survenait quelque affliction ou maladie; il ne manquait point alors de les consoler et de les exhorter à souffrir avec patience des maux qui étaient comme un partage que Dieu leur avait assignés. Il avertissait les enfants d'assister souvent à l'église au service divin, et leur enseignait combien ils devaient être obéissants et soumis à leurs parents. Lorsque les gens du logis revenaient du sermon, il leur demandait souvent quel profit ils y avaient fait et ce qu'ils en avaient retenu pour leur édification. Il avait une grande estime pour mon prédécesseur le docteur Cories, qui était un homme savant, d'un bon naturel et d'une vie exemplaire, ce qui donnait occasion à Spinosa d'en faire souvent l'éloge.

» Pendant qu'il restait au logis, il n'était incommode à personne; il y passait la meilleure partie de son temps tranquillement dans sa chambre. Lorsqu'il lui arrivait de se trouver fatigué pour s'être trop attaché à ses méditations philosophiques, il descendait pour se délasser, et parlait à ceux du logis de tout ce qui pouvait servir de matière à un entretien ordinaire, même de bagatelles. Il se divertissait aussi quelquefois à fumer une pipe de tabac; ou bien lorsqu'il voulait se relâcher l'esprit un peu plus long-temps il cherchait des araignées qu'il faisait battre ensemble, ou des mouches qu'il jetait dans la toile d'araignée, et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir qu'il éclatait quelquefois de rire.

» Au reste, il n'aimait nullement l'argent, comme nous l'avons dit, et il était fort content d'avoir au jour la journée ce qui lui était nécessaire pour sa nourriture et pour son entretien. Simon de Vries d'Amsterdam, qui marque beaucoup d'attachement pour lui dans la vingt-sixième lettre, et qui l'appelle en même temps son très fidèle ami,

lui fit un jour présent d'une somme de deux mille florins, pour le mettre en état de vivre un peu plus à son aise; mais Spinoza, en présence de son hôte, s'excusa civilement de recevoir cet argent, sous prétexte qu'il n'avait besoin de rien, et que tant d'argent, s'il le recevait, le détournerait infailliblement de ses études et de ses occupations. Le même Simon de Vries, s'approchant de sa fin, et se voyant sans femme et sans enfans, voulait faire son testament et l'instituer héritier de tous ses biens; mais Spinoza n'y voulut jamais consentir, et remontra à son ami qu'il ne devait pas songer à laisser ses biens à d'autres qu'à son frère qui demeurait à Schiedam, puisqu'il était le plus proche de ses parens, et devait être naturellement son héritier. Ceci fut exécuté comme il l'avait proposé; cependant ce fut à condition que le frère et héritier de Simon Vries ferait à Spinoza une pension viagère qui suffirait pour sa subsistance; et cette clause fut aussi fidèlement exécutée. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en conséquence on offrit à Spinoza une pension de 500 florins, qu'il n'accepta pas parce qu'il la trouvait trop considérable; de sorte qu'il la réduisit à 300. On peut encore juger du désintéressement de Spinoza par ce qui se passa après la mort de son père. Il s'agissait de partager sa succession entre ses sœurs et lui, à quoi il les avait fait condamner par justice, quoiqu'elles eussent mis tout en pratique pour l'en exclure. Cependant quand il fut question de faire le partage, il leur abandonna tout, et ne réserva pour son usage qu'un seul lit, qui à la vérité était fort bon.

» On a fait tant de différens rapports, et si peu véritables, touchant la mort de Spinoza, qu'il est surprenant que des gens éclairés se soient mis en frais d'en informer le public sur des ouï-dire, sans auparavant s'être mieux instruits eux-mêmes de ce qu'ils débitaient. Spinoza était d'une constitution très faible, maigre et atteint de phthisie depuis plus de vingt ans. Cependant ni son hôte ni ceux du logis ne croyaient point que sa fin fût si proche, même peu de temps avant que la mort le surprit, et n'en avaient pas la moindre pensée; car le 22 février, qui fut alors le samedi avant les jours gras, son hôte et sa femme furent entendre la prédication qu'on fait dans notre église pour disposer un chacun à recevoir la communion qui s'administre le lendemain selon une coutume établie parmi nous. L'hôte étant retourné au logis après le sermon, à quatre heures ou environ, Spinoza descendit de sa chambre en bas, et eut avec lui un assez long entretien qui roula particulièrement sur ce que le ministre avait prêché, et après avoir fumé une pipe de tabac, il se retira à sa chambre qui était sur le devant, et alla se coucher de bonne heure. Le dimanche au matin, avant qu'il fût temps d'aller à l'église, il descendit de sa chambre et parla avec l'hôte et sa femme. Il avait fait venir d'Amsterdam un certain médecin que je ne puis désigner que par ces deux lettres L. M.; celui-ci chargea les gens du logis d'acheter un vieux coq et de le faire bouillir aussitôt, afin que Spinoza pût en prendre le bouillon, ce qu'il fit aussi, et en mangea encore de bon appétit après que l'hôte et sa femme furent revenus de l'église. L'après midi, le médecin resta seul auprès de Spinoza, ceux du logis étant retournés ensemble à leurs dévotions; mais au sortir du sermon, ils apprirent avec surprise que, sur les trois heures, Spinoza était expiré en la présence de ce médecin, qui, le soir même, s'en retourna à Amsterdam par le bateau de nuit, sans prendre le moindre soin du défunt. Il se dispensa de ce devoir d'autant plus tôt, qu'après la mort de Spinoza il s'était saisi d'un ducaton et de quelque peu d'argent que le défunt avait laissés sur sa table, aussi bien que d'un couteau à manche d'argent, et s'était retiré avec ce qu'il avait butiné. »

Nous avons tenu à rapporter tout ce détail dont la naïveté rappelle si bien la bonhomie de la vie hollandaise. Ne semble-t-il pas que ce penseur, assis dans la méditation, au pied de son grand lit, près de sa table chargée de livres, avec quelque effet de clair obscur dans le fond de sa cellule, soit la personnification de ces bons philosophes que les peintres de l'école flamande se sont plu quelquefois à nous représenter? Il respire dans toute cette vie un sentiment de simplicité, de candeur, de sérénité, si particulier, que l'on en trouverait difficilement une autre qui pût lui être comparée. Ce n'est pas que Spinoza, malgré sa réserve, ne se fût fait, de son vivant même, bien des ennemis. Les prêtres n'ont jamais manqué de prononcer la redoutable accusation d'athéisme contre tous ceux qui osent avoir de la nature de Dieu un autre sentiment que le leur. Mais de plus Spinoza, qui était des amis de MM. de Witt, bien que profondément étranger, dans sa solitude, aux partis qui s'agitaient avec passion autour de lui, avait nécessairement dû être rangé parmi les suspects par les fanatiques serviteurs de la maison d'Orange. Il paraît même qu'ils n'étaient pas fort éloignés de se porter contre lui à quelque acte pareil à celui qui les avait débarrassés de MM. de Witt, lorsque la mort vint heureusement l'enlever aux violences. Mais le tumulte qui se faisait alors en Hollande semblait trop peu de chose pour le distraire de son attachement à la pensée. Il restait calme malgré tout; et d'ailleurs il n'était pas assez insensé pour avoir peur de la mort. Un jour que le peuple de La Haye s'était ameuté à son sujet, à cause d'un voyage qu'il avait fait à Utrecht, dans le temps où les Français y étaient, son hôte lui témoignant la crainte que l'attroupement ne vînt jeter le désordre dans la maison : « Soyez tranquille, lui dit Spinoza, il m'est aisé de me justifier. Mais, quoi qu'il en soit, si ces gens-là font le moindre bruit à votre porte, je sortirai et irai droit à eux, quand ils devraient me faire le même traitement qu'ils ont fait aux pauvres MM. de Witt. Je suis bon républicain, et n'ai jamais eu en vue que la gloire et l'avantage de l'État. » S'il laissait donc le tourbillon de la politique suivre son cours sans s'y mêler, ce n'était pas que la pusillanimité le retînt; mais son naturel ne l'y portait point. Il avait fini par ne sentir en lui qu'une passion, celle de méditer; et pourvu que les révolutions ne l'incommodassent point à cet égard, il se tenait content. En lisant sa vie, ses ouvrages, même sa correspondance familière, on est porté à s'imaginer qu'il a vécu dans quelqu'une de ces profondes tranquillités de la politique dont les peuples ont joui quelquefois; mais quand on considère les dates, on se voit avec surprise, loin de cette paix, dans une des plus grandes agitations de la Hollande. La lutte des états et de la maison d'Orange, le renversement du stathoudérat, la guerre héroïque de la marine hollandaise et de celle d'Angleterre, la conquête des Pays-Bas par Louis XIV, le bruit du canon et des armées, le bruit plus terrible encore du peuple soulevé par les prédicateurs contre la république, le massacre de MM. de Witt, la restauration violente des stathouders, voilà quels événemens se passaient autour de la cellule silencieuse où Spinoza, enfermé durant des mois entiers, suivait, dans un entier détachement de ce qui aurait pu le distraire, les impassibles déductions de sa métaphysique. Il n'est pas difficile de concevoir qu'un homme de ce tempérament, par une erreur pour ainsi dire innée, ait dû se trouver conduit en philosophie à réunir en un même principe les idées et les passions. Chez lui, le développement du cœur avait été mis en arrêt par celui du cerveau. Occupé tout entier par l'esprit qui pense, l'esprit qui souffre ne le visitait pas. Sorti de la synagogue pour un isolement plus grand encore, sans famille, sans affaires, sans correspondance que pour la philosophie, cette vie de séquestration n'était point pour lui une vie de tristesse, et le désir de pénétrer jusqu'au vrai lui suffisait. Abîmé dans la contemplation, il poursuivait, solitaire comme un thérapeute au désert, son identification avec la substance infinie.

Le seul ouvrage important que Spinoza ait publié de son vivant, est le Traité théologico-politique (*Tractatus theo-*

logico-politicus), imprimé à Amsterdam en 1670. Il avait paru de lui, en 1663, un autre ouvrage contenant l'exposition des principes de Descartes suivant la méthode géométrique (*Principia philosophiæ Cartesianæ, more geometrico demonstrata; pars I et II*); mais celui-ci, à parler philosophiquement, ne lui appartenant pas, il n'y a pas à y faire grande attention. Le Traité théologico-politique causa beaucoup de bruit dès le premier moment de sa publication. Comme son titre l'indique, il touchait non seulement aux matières de foi, mais à celles de la politique, et, d'un côté comme de l'autre, malgré sa généralité qui est de tous les temps, à ce qui, justement dans ce moment-là, préoccupait le plus vivement tous les esprits en Hollande. Ses hardiesses au sujet de l'interprétation des Écritures juives, alors si unanimement respectées, le firent condamner; et les ministres se hâtèrent d'en publier des réfutations, la plupart plus fortes par l'injure que par la solidité des raisonnements. « Cet écrivain sans religion, dit l'un d'eux, entièrement fasciné par sa merveilleuse présomption, a été à ce point d'impudence et d'impiété, de prétendre que les prophéties ne sont fondées que sur l'imagination des prophètes; qu'aussi bien que les apôtres, ils ont écrit, non par un mandat spécial de Dieu et par révélation, mais par l'effet de leur jugement naturel, etc. (Spitzelius, *Infelix litterator*.) » Un autre s'exprime ainsi : « C'est un livre rempli de découvertes, mais de découvertes abominables, et dont la science et les recherches ne peuvent être sorties que de l'enfer. (Van Blyenburgh, *la Vérité de la religion*.) » Un troisième le condamne sans façon aux ténèbres éternelles. Enfin le bon ministre Colerus ne contient pas son indignation : « Si c'était véritable, dit-il, bon Dieu! où en serions-nous? C'est alors que l'on pourrait bien dire que la sainte Bible n'est qu'un nez de cire qu'on tourne et forme comme on veut; un vrai bonnet de fou qu'on ajuste et tourne à sa fantaisie en cent manières différentes après s'en être coiffé. Le Seigneur le confonde, Satan, et le ferme la bouche! » On comprend, en effet, quel coup de mort c'était porter à la réforme que de lui enlever la parole surnaturelle, son seul principe de certitude, et quelle indignation parmi les croyans à la théorie des prophètes une telle audace devait soulever. Les Cartésiens eux-mêmes, *stolidi Cartesiani*, comme les appelle quelque part Spinoza, se crurent obligés, pour se mettre à l'abri, de faire chœur, hypocritement peut-être, au moins quelques uns, avec les dévots. Sauf l'Electeur Palatin, qui voulut avoir Spinoza pour professer la philosophie à Heidelberg, personne n'osa approuver la fermeté inouïe de cet ouvrage, sinon en silence. Aujourd'hui, grâce aux changemens que la philosophie a fait naître, et auxquels ce livre a lui-même contribué, on peut en parler avec plus de liberté, et sans soulever d'étonnement, ainon par la découverte, dans le dix-septième siècle, d'idées en apparence si modernes. De tous les livres de Spinoza, c'est celui sur lequel nous insisterons le plus, non que nous y trouvions de plus grandes marques de la force de son génie que dans l'Éthique, mais parce que nous y trouvons de plus grandes vérités. En effet bien que l'on ne puisse douter que Spinoza, lorsqu'il composa son Traité théologico-politique, n'eût déjà arrêté, au moins à peu près, dans son esprit, les idées générales qui servent de base à son Éthique, et qu'ainsi les deux ouvrages ne soient, jusqu'à un certain point, solidaires l'un de l'autre, il faut considérer que le sujet du second est infiniment plus vaste que celui du premier, tellement que celui-ci, qui n'est en quelque sorte que le préambule de l'autre, ne lui emprunte qu'un nombre de points limité, et dans lesquels le principe fondamental n'est même pas rigoureusement impliqué. Aussi suis-je d'avis qu'en laissant de côté ce qui a pu être au fond de la pensée de Spinoza sans se mettre explicitement à découvert dans le Traité théologico-politique, on peut, sauf quelques passages lucides, réunir sans peine toute la substance du livre autour de ces deux propositions, qui, pour s'accorder avec la métaphysique de l'Éthique, ne la contiennent cependant pas, et auxquelles toute la philosophie moderne paraît consentir aussi : 1° qu'il n'y a point de miracles, c'est-à-dire que la succession de toutes les choses physiques et humaines est soumise à un système de lois que Dieu ne dérange point; 2° que les religions, produit naturel de l'esprit humain, sont relatives aux circonstances dans lesquelles elles se produisent, et non point absolues, et conviennent à Dieu dès qu'elles instruisent les hommes dans la vertu. Le désir essentiel de Spinoza est de montrer Dieu intervenant dans l'humanité, non par des actes accidentels et passagers, comme dans la théorie de la révélation, mais par une inspiration continuelle; et le livre tout entier n'est en quelque sorte que le développement de cette grande parole de saint Jean qui lui sert d'épigraphe : *Per hoc cognoscimus quod in Deo manemus, et Deus manet in nobis, quod de spiritu suo dedit nobis;* d'où il résulte que l'esprit humain a naturellement qualité pour s'immiscer dans la science métaphysique, et que par conséquent aucune puissance religieuse ou civile n'a droit de restreindre la liberté de la pensée. Une courte analyse suffira, nous l'espérons, pour justifier cette manière de comprendre le Traité théologico-politique, et pour faire voir en même temps comment Spinoza n'a entendu toutefois qu'imparfaitement la véritable grandeur des religions.

La première partie du Traité a pour but l'émancipation complète de la pensée. Spinoza y démontre que les textes prophétiques, seul fondement surnaturel de la foi religieuse, ne possèdent aucune autorité dans le domaine de la métaphysique, et que par conséquent toutes les vérités que l'homme peut se proposer de connaître doivent être conquises par les seules forces de son esprit. Pour arriver à cette fin, il suffit de considérer, indépendamment de tout préjugé, ce que sont en eux-mêmes les textes sacrés, leur certitude historique, le genre d'enseignement qu'ils renferment, enfin la nature même de ce que l'on a nommé révélation, c'est-à-dire les prophètes et la prophétie.

D'abord, quel que soit le principe de la connaissance prophétique, il est évident que l'on ne peut, sans usurpation de langage, lui attribuer par privilége la qualité de divine, car notre mode ordinaire de connaissance est également divin, et ne peut s'expliquer que par le rapport qu'il y a entre notre nature et celle de Dieu. Ainsi, toute connaissance certaine doit être réputée divine. La connaissance prophétique ne mérite donc de frapper plus particulièrement l'attention que par sa singularité, étant étrangère aux lois qui régissent communément l'intelligence. Mais comme aucun prophète n'est actuellement soumis à notre observation, le seul moyen de se faire une idée claire de ce mode de connaissance est de l'étudier méthodiquement dans les monumens qui nous en sont restés. Or, il suffit d'y jeter les yeux pour se convaincre qu'il ne s'y agit que d'un mode de connaissance purement objectif. Tout ce que révèlent les prophètes leur est enseigné par des figures qu'ils aperçoivent ou par des paroles qu'ils entendent, et rien ne leur est jamais découvert par cette illumination excellente et toute métaphysique que la certitude produit dans la conscience. En un mot, ils ne sont possédés que d'imagination. Aussi les voit-on souvent, afin de s'assurer de la vérité de leurs visions, demander à Dieu quelque signe extérieur qui leur soit une preuve qu'ils ne sont point en proie à une illusion, irrésolution qui ne se laisse pas même soupçonner dans la perception de la vérité mathématique. Il suit de là que les prophètes n'ont pas dû se distinguer des autres hommes par la force de leur intelligence, mais simplement par celle de leur imagination. C'est en effet ce que l'histoire des Hébreux prouve très bien; car elle nous apprend que les hommes les plus renommés par leur sagesse parmi leurs contemporains n'ont cependant point joui de la faculté prophétique, tandis que des

hommes ignorans, sans éducation, même des femmes et des paysans, l'ont parfois possédée à un degré éminent. Cela se conçoit sans peine, les individus qui ont la force d'imagination le plus développée étant ordinairement les moins capables de comprendre les choses métaphysiques, tandis que ceux chez qui l'empire appartient à l'intelligence ont, au contraire, l'habitude de tenir la bride à leur imagination afin de l'empêcher de troubler par ses écarts le travail tranquille de leur esprit. Sans entrer dans le fond de la question, ces préliminaires suffisent donc déjà pour nous faire pressentir que ce n'est pas dans les livres des prophètes qu'il faut aller chercher la connaissance des principes.

En effet, si l'on étudie avec attention les écrits des divers prophètes, on reconnaît que, bien loin de n'avoir été que des instrumens passifs, de la voix desquels Dieu se serait servi pour faire entendre aux hommes sa véritable parole, ils n'ont rien dit qui ne soit clairement marqué du sceau de leur personnalité particulière. Ainsi le caractère des prophéties varie constamment comme celui de leurs auteurs. Aux prophètes d'un naturel mélancolique se découvraient, durant leurs extases, des guerres, des massacres, des catastrophes de toute espèce; à ceux d'une imagination plus riante, des victoires, des fêtes, des triomphes; enfin les révélations, suivant l'influence du tempérament de chacun, se trouvaient empreintes de sévérité ou de douceur, de miséricorde ou de dureté. De même quand le prophète avait de la littérature, Dieu lui parlait en style élégant; quand il était grossier et dépourvu d'éloquence, Dieu lui parlait au contraire en mauvais style. S'il était de la campagne, ses visions lui laissaient apercevoir des symboles empruntés à la vie rustique; s'il était guerrier, elles reportaient son imagination au milieu de l'attirail des camps; s'il était courtisan, dans les palais et les magnificences ordinaires des rois. Les préjugés et les fausses opinions des prophètes ne se marquent pas en traits moins formels dans leurs prophéties; de sorte que les notions scientifiques qui y sont répandues çà et là, au lieu de se rapporter à l'éternelle vérité, comme cela devrait être si elles en découlaient immédiatement, appartiennent simplement à la science humaine, telle qu'elle existait dans ces temps-là. Ainsi, dans Isaïe, le miracle de la rétrogradation de l'ombre est expliqué par la rétrogradation du soleil, attendu qu'on croyait alors le soleil en mouvement autour de la terre; dans la révélation de Salomon touchant les proportions du temple de Jérusalem, Dieu donne pour mesure du rapport du diamètre à la circonférence la valeur $\frac{1}{3}$, ce qui suppose des connaissances en géométrie inférieures même à celles d'Archimède; ou bien encore, lorsque Noé entend par la parole de Dieu que le déluge a englouti le genre humain tout entier, son erreur provient de ce que, dans les géographies primitives, les bornes de la contrée où l'on est sont ordinairement prises pour celles de l'univers. La même chose se produit pour les idées métaphysiques des prophètes. Dieu, par exemple, ne manque jamais de se témoigner à eux d'une manière strictement conforme à leurs préjugés. Moïse s'imaginait, comme on l'a cru communément chez les anciens, que Dieu avait une résidence particulière dans le ciel, et, en conséquence, Dieu lui parle dans tous ses entretiens avec lui, comme s'il venait de descendre du ciel pour poser le pied sur la terre. Comme Moïse, ou tout au moins le rédacteur des livres qui lui sont attribués, savait fort bien que Dieu ne ressemble à aucun objet naturel, sans le connaître cependant comme une substance sans figure, Dieu ne paraît jamais distinctement dans son imagination; et quand le prophète le supplie de se laisser entrevoir, au lieu de lui répondre que cette demande est incompatible avec les lois de son essence, il lui dit simplement qu'aucun mortel ne peut contempler sa face sans être frappé de mort. Au contraire, les autres prophètes, nourris par une théologie moins savante, et notamment Isaïe, Daniel, Ezéchiel, déclarent avoir vu à plusieurs reprises la figure de Dieu, et il est hors de doute, en effet, que durant leurs extases une figure, qu'ils prenaient pour celle de Dieu, et qui n'était cependant point la même pour chacun d'eux, a dû se découvrir à leur imagination. Enfin, une foule d'exemples se réunissent pour démontrer avec une évidence parfaite que les prophéties sont constamment empreintes du caractère personnel de leurs auteurs, et que les prophètes, quelle qu'ait pu être la vérité de leurs prédictions touchant les évènemens particuliers, ont entièrement ignoré ce qui est du ressort de la spéculation philosophique, sont même tombés à cet égard dans les plus grandes erreurs, et ne font par conséquent autorité ni pour la physique ni pour la métaphysique.

Mais ce n'est pas assez d'avoir reconnu le caractère purement humain de la connaissance prophétique; il faut encore se demander si elle a été le privilége spécial d'une certaine race, ou s'il n'est pas vrai qu'elle a au contraire appartenu également à tous les peuples, ce qui la ferait encore entrer davantage dans l'habitude naturelle du genre humain. A cet effet, il faut rechercher en quoi la nation juive peut être dite élue de Dieu, et voir si cette vocation particulière entraînait nécessairement, en faveur de cette nation, le don particulier de la prophétie. Or, si l'on suppute tout ce qu'il est honnêtement permis à l'homme de désirer, on reconnaît sans peine que ces objets de désir se réduisent à trois points fondamentaux : comprendre les choses par leurs principes; acquérir l'usage de la vertu; vivre en sûreté et en santé. Les moyens directement relatifs aux deux premiers points sont contenus dans l'essence même de l'homme, en sorte que leur acquisition dépend de sa seule puissance. Ils ne peuvent donc pas être le privilége particulier d'une nation, puisqu'à moins de supposer des natures humaines essentiellement différentes, ces moyens sont nécessairement communs au genre humain tout entier. Restent les moyens relatifs à la tranquillité et à l'aisance de la vie. Ceux-ci, au lieu d'être contenus dans le moi humain, le sont au contraire dans le non-moi, et dépendant de la direction de causes externes dont nous ignorons les lois, sont, à cause de cette ignorance, attribués par nous à ce que nous nommons la fortune. Toutefois il est incontestable que la prudence humaine y peut beaucoup, et que le système d'acquisition le mieux entendu consiste dans l'établissement d'une société, suivant certaines lois, dans une région convenable, et par la concentration de toutes les forces individuelles en un seul corps. Or, comme pour la fondation et le maintien d'un tel ordre il faut une grande force d'esprit, il est clair que la société, fondée et maintenue par des hommes éminens, devra être naturellement plus stable et plus tranquille que celle qui n'aura eu à sa tête que des hommes de qualité ordinaire. Si donc cette dernière se soutient cependant, triomphe des plus grands dangers, prospère long-temps, il faudra attribuer ce succès, non point à sa propre direction, mais à celle de Dieu, en tant du moins qu'il agit par les causes externes. C'est en ce sens que les nations sont plus ou moins favorisées par Dieu. Elles se distinguent les unes des autres, et par les lois qui sont le principe de leur institution, et par les accidens de la fortune qui influent sur leur destinée, mais point autrement. Aussi est-il évident, par l'histoire même des Hébreux, que leur nation ne l'a emporté sur les autres que parce qu'elle a heureusement réglé tout ce qui se rapporte à la sécurité de la vie et surmonté, grâce surtout aux secours externes de Dieu, les plus imminens périls, tandis que sur tout le reste elle n'a été sur le même pied que les autres nations; Dieu, sur tous ces autres points, étant également propice à tout le monde. En effet, en ce qui concerne l'intelligence, leurs livres montrent qu'ils n'ont eu de Dieu et de la nature que des idées tout-à-fait vulgaires; et en ce qui concerne la vertu, leurs livres montrent aussi qu'ils n'ont nullement dépassé à cet égard

les autres gentils. Ainsi la vocation des Hébreux ne se rapporte qu'à la félicité politique. Et en effet, on voit qu'il ne leur a jamais été promis autre chose pour prix de leur obéissance aux lois, et avec d'autant plus de raison que cette félicité devait être immanquablement le résultat de cette obéissance. Mais si les Hébreux n'ont été élus de Dieu qu'à certains égards purement politiques, il n'a dû y avoir aucune différence essentielle entre un Hébreu considéré en lui-même, indépendamment de son milieu social, et tout autre gentil. Donc, puisque l'office des prophètes n'est pas d'enseigner des lois politiques particulières, mais de faire connaître la vertu et d'y encourager, et qu'en même temps Dieu est également favorable à tous les hommes, il doit avoir existé des prophètes chez toutes les nations, et le don de prophétie n'est pas le privilége particulier des Hébreux.

C'est effectivement ce qui est démontré, non seulement par l'histoire profane, mais par l'histoire sacrée elle-même; car bien qu'il ne soit pas établi par cette dernière que les gentils ont eu autant de prophètes que les Hébreux, c'est une question tout-à-fait secondaire, les Hébreux s'étant d'ailleurs appliqués à écrire leurs propres affaires, et non celles des autres. Il suffit, pour l'objet qui nous occupe, qu'il soit constant par leurs livres que des gentils, tels que Henoch, Melchisedech, Balaam, etc., ont prophétisé, et de plus, que les prophètes hébreux eux-mêmes ont été envoyés par Dieu, non point aux Hébreux exclusivement, mais encore à d'autres nations. C'est sur quoi il n'y a aucun doute, puisque Ezéchiel et Jérémie, par exemple, ont prophétisé en vue de toutes les nations; que Jonas a adressé la plupart de ses prophéties à Ninive; Isaïe, une partie des siennes et des plus consolantes, à l'Égypte; enfin qu'Habadias n'a même pas prophétisé pour Israël, et s'est tourné tout entier vers l'Idumée. Il faut donc conclure comme saint Paul qui dit que Dieu est le Dieu de toutes les nations, et que toutes les nations ayant été également sous la loi et sous le péché, il leur a envoyé, à toutes également, le Christ, afin que les hommes vécussent désormais, non par le commandement de la loi, mais par l'inspiration de leur propre conscience. Il n'y avait, du reste, rien d'étrange dans le pacte de Dieu avec la nation juive, puisque c'était un pacte essentiellement politique; et quant à ce pacte particulier de piété, dont il est quelquefois question dans les prophètes, il est évident qu'il n'a rien de national et ne concerne que les hommes pieux. Partout ailleurs qu'en Judée, les prophètes ont donc dû proférer les mêmes encouragemens, et s'en servir pour exciter les hommes à la vertu et les consoler dans leurs misères.

Mais après avoir déterminé que la prophétie n'est qu'un système particulier d'enseignement, et qu'elle se range dans les conditions générales du genre humain, il reste à savoir si elle est absolument nécessaire, c'est-à-dire si les connaissances salutaires qui se sont répandues parmi les hommes par ce moyen ne sont pas identiques avec celles qui peuvent être acquises par la seule force de la philosophie; en un mot, si une loi religieuse n'est pas le produit naturel de l'esprit humain. C'est ce que le raisonnement le plus simple décide clairement. Comme l'intelligence est ce qu'il y a en nous de meilleur, il est certain que si nous voulons chercher ce qui nous est utile, nous devons, par-dessus tout, nous efforcer de perfectionner, autant que possible, ce principe, puisque c'est dans sa perfection que doit consister notre souverain bien. Mais comme toute notre connaissance dépend de la connaissance de Dieu, tant en raison de ce que rien ne peut exister ni être conçu sans lui, que parce que nous sommes exposés à douter de tout, tant que nous n'avons pas de Dieu une idée claire et distincte, il s'ensuit que c'est uniquement de la connaissance de Dieu que dépendent notre souverain bien et notre perfection. De plus, comme rien ne peut exister ni être conçu sans Dieu, il est certain que tout ce qui est dans la nature enveloppe et exprime l'idée de Dieu, et que par conséquent plus nous connaissons ce qui est dans la nature, plus nous avons une connaissance grande et parfaite de Dieu, puisque connaître un effet par sa cause n'est autre chose que connaître une propriété particulière de cette cause; de sorte que toute notre connaissance, c'est-à-dire tout notre bien, non seulement dépend de la connaissance de Dieu, mais consiste proprement dans cette connaissance suprême. Ce qui provient encore de ce que l'homme est d'autant plus parfait que la nature de la chose à laquelle il s'attache de préférence est plus parfaite; et par conséquent l'homme qui participe le plus à la béatitude est celui qui aime par-dessus tout la connaissance de Dieu, le plus parfait de tous les êtres. Ainsi l'homme n'a point d'autre souverain bien ni d'autre béatitude que la connaissance et l'amour de Dieu. Les moyens propres à nous y conduire peuvent donc être justement nommés commandemens de Dieu, puisqu'ils nous sont prescrits par Dieu lui-même, tel qu'il se témoigne dans notre conscience; et tout règlement d'existence qui est fait en vue de cette fin est une loi véritablement religieuse, et dont on peut logiquement déduire les bases de l'ordre politique et civil le plus profitable. Les caractères généraux de cette loi sont d'ailleurs faciles à découvrir, et il est essentiel d'y faire attention pour bien distinguer dans la religion ce qui est secondaire de ce qui est principal. Le premier de ces caractères est l'universalité, car la loi dérivant de la nature même de l'homme, il s'ensuit qu'elle convient à tous les hommes; le second est de ne nécessiter aucune tradition, car la connaissance de Dieu, principe de l'amour de Dieu, a pour base des notions constamment manifestes; le troisième de ne point nécessiter non plus de cérémonies, c'est-à-dire d'actions qui, indifférentes par elles-mêmes, et valables en raison seulement du fait de leur institution, dépassent notre intelligence et ne peuvent par conséquent la perfectionner; le dernier de contenir en elle-même toute peine et toute récompense, la récompense étant de connaître Dieu et de l'aimer avec continuité et liberté, la peine d'être privé de cette jouissance, et, par l'effet de cette privation, de tomber sous l'empire despotique des sens.

Quand on examine les livres des auteurs sacrés, et ceux des plus éminens en particulier, on s'aperçoit que la loi religieuse que nous venons de voir procéder de la nature même de l'homme y est si profondément inhérente, qu'elle est identique avec celle qui est recommandée par ces textes eux-mêmes. C'est ce qui se dévoile parfaitement dans les livres de Salomon. — « La fontaine de la vie, dit-il, est dans l'intelligence, et le supplice des insensés est la folie. » — Il s'explique encore plus clairement dans cet autre passage des Proverbes : — « Si tu recherches la sagesse, et si tu donnes ta parole à l'intelligence, tu comprendras la crainte de Dieu, et tu trouveras l'amour de Dieu; car c'est Dieu qui donne la sagesse, et c'est de sa bouche qu'émane la science et la prudence. » — Ce qui est bien dire que la sagesse seule enseigne à l'homme ses vrais rapports avec Dieu, c'est-à-dire la vraie religion, et que toute la connaissance humaine dérive de la connaissance de Dieu; et il ajoute expressément, ce que la philosophie nous enseigne aussi, que de cette connaissance dérivent toute morale et toute politique. Saint Paul est d'accord à cet égard avec Salomon, et notamment dans ce passage de sa lettre aux Romains : — « Ce qui est caché de Dieu, sa vertu et sa divinité éternelle se rendent visibles à notre intelligence, afin que nous soyons sans excuse; » — dont le sens manifeste est que chacun peut se faire idée, jusqu'à un certain point, par son intelligence, de la divinité, et par conséquent de ce qui doit être recherché et de ce qui doit être évité. En un mot, l'usage de l'entendement dans la religion a été continuellement prescrit par tous les sages.

Les cérémonies avec lesquelles la loi religieuse est liée

ne peuvent dont point être regardées comme fondamentales; et en effet, il est facile de se convaincre directement que le but de leur institution est secondaire. Celles des Hébreux avaient simplement rapport à la conservation de leur empire : d'où il suit que depuis la destruction de cet empire elles sont sans aucune raison; et que les apôtres, lorsqu'ils commencèrent à porter l'Evangile chez les autres nations, durent naturellement les dispenser de ces cérémonies, qui, loin d'avoir aucun caractère absolu, ne convenaient qu'aux fins particulières de la Judée. Pour comprendre la nécessité des ordonnances de Moïse, il faut se reporter au temps où les Hébreux sortirent d'Egypte, grossiers, misérables, hébétés par la servitude, incapables de se conduire eux-mêmes et d'user de leur indépendance pour se concevoir et se donner des lois. Moïse en prit la charge et fut leur instituteur; il détermina de quelle manière chacun d'eux devait agir en chaque circonstance pour le plus grand bien de la communauté, et ne leur permit d'agir que de cette manière-là. Le mode suivant lequel ils devaient labourer, semer, moissonner, se nourrir, s'habiller, se couper la barbe et les cheveux, même se récréer, en un mot, le plus minime détail de leur vie leur fut enseigné, comme à des enfans, par commandement, et tout acte de leur existence devint cérémonie, les faisant souvenir, en tout lieu et à tout instant, de la souveraineté de la loi. Mais il est évident que ces cérémonies n'étaient relatives qu'au maintien de la société des Hébreux, c'est-à-dire à la commodité temporelle, et ne pouvaient par conséquent avoir aucune influence essentielle sur la béatitude personnelle. Quant aux cérémonies chrétiennes, telles que le baptême, la communion, les fêtes et généralement toutes celles que l'on prétend avoir été instituées par le Christ et ses apôtres, elles ne peuvent être regardées que comme des signes visibles de l'Eglise universelle, et non comme des choses important directement à la béatitude et contenant en elles-mêmes aucune force de sainteté. Leur seule valeur est dans ce qu'elles représentent, et l'on ne peut, sans superstition, leur attribuer une efficacité essentielle. Ce qui est cause que le chrétien qui vit dans la solitude, ou chez un peuple où le culte chrétien est interdit, est tout-à-fait dispensé de l'observation de ces cérémonies, et peut cependant parvenir à la béatitude.

La tradition historique, comme les cérémonies, est utile sans être essentielle. Son utilité provient de ce que le vulgaire se laisse plus facilement persuader par l'expérience que par le raisonnement, bien que le genre de conviction qui résulte de l'expérience, surtout à l'égard des choses purement intellectuelles, soit beaucoup moins capable d'affecter profondément les esprits. D'où il résulte que si l'on a à enseigner une même doctrine à tout un peuple, on sera bien plus certain d'y convertir tout le monde en la confirmant par l'expérience qu'en procédant par les définitions et leurs conséquences, de manière à en exposer régulièrement tous les enchaînemens. Or, l'Ecriture ayant été justement destinée à des multitudes, il était nécessaire que les idées qu'elle renfermait fussent adaptées à la convenance du vulgaire, faute de quoi elle n'aurait été entendue que par un petit nombre d'esprits d'élite, et aurait ainsi manqué son objet. Son système est donc fort simple; ayant à propager certaines vérités métaphysiques, telles que l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'un être qui a tout créé et qui conduit toutes choses par sa souveraine sagesse, qui veille sur les hommes, récompensant les bons et punissant les mauvais, elle les prouve uniquement par l'expérience, c'est-à-dire par certains événemens dont elle fait le récit; et bien que l'expérience soit tout-à-fait incapable de produire la connaissance claire de ces vérités en faisant comprendre ce qu'est Dieu, comment il est l'auteur et le directeur de toutes choses, par quelle raison il est l'arbitre des hommes, elle peut cependant porter les hommes à y croire et les disposer ainsi à la dévotion et à l'obéissance. Voilà pourquoi la tradition historique est utile. Mais cette utilité n'est que contingente, puisqu'elle est sans aucun rapport à ceux dont l'esprit peut entendre les choses directement. Celui qui hie la tradition, parce qu'il croit que Dieu n'existe pas, ou ne s'occupe ni des affaires du monde ni de celles des hommes, celui-là est un impie. Celui qui l'ignore, mais qui connaît par la raison Dieu et la vie véritable, celui-là est heureux et plus heureux que le vulgaire, puisque non seulement il sait la vérité, mais qu'il en a une idée claire. Enfin celui qui l'ignore aussi, mais qui en même temps n'est instruit de rien par sa raison, reste pour ainsi dire confondu avec les brutes et mérite à peine le nom d'homme. La tradition historique, du moins dans ce qu'elle a de véritablement significatif, peut donc être considérée comme ayant une influence de premier ordre dans les sociétés humaines, mais non point cependant dans la région métaphysique.

Il est à remarquer, et cette remarque a un grand fond, que les traits miraculeux, bien que formant les saillies les plus notables de la tradition, n'en constituent cependant pas la partie la plus utile. La philosophie oblige en effet à les expliquer tout autrement que ne le fait le vulgaire, et dès lors, perdant leur signification extraordinaire, ils rentrent simplement dans le cours normal des événemens de l'histoire. D'abord il est aisé de s'assurer par le raisonnement que ces événemens singuliers ne sauraient être contraires à l'ordre de la nature, car les lois de l'univers n'étant que des décrets qui découlent de la propre essence de Dieu, s'il se produisait dans l'univers quelque chose de contraire à ces lois, cette chose se trouverait contraire à Dieu, ce qui est absurde; ou si l'on voulait prétendre que Dieu lui-même agit à son gré contre les lois de l'univers, il se trouverait que Dieu serait supposé agir contre sa propre essence, ce qui serait encore aussi absurde. Tout ce qui se produit dans l'univers est donc conforme à ses lois et en dérive, et la nature, dans chacune de ses opérations, obéit à des principes qui peuvent demeurer soustraits à notre intelligence, mais qui appartiennent à un ordre fixe et immuable. Aucune raison d'ailleurs ne peut autoriser à penser que la puissance de la nature soit limitée et ne s'étende pas au-delà de certains actes déterminés; car la puissance de la nature étant la puissance même de Dieu en tant qu'il agit dans l'univers, il y a nécessité que cette puissance soit infinie et s'étende à tout ce qui peut être conçu dans l'intelligence divine. Autrement, il faudrait dire que Dieu a donné à l'univers des lois si imparfaites, qu'il est obligé pour le gouverner comme il faut, d'y remettre la main à chaque instant, ce qui est une idée aussi opposée à la sagesse qu'à la grandeur de Dieu. On est donc forcé de conclure que le nom de miracle ne renferme en soi rien d'absolu, et signifie simplement un événement dont celui qui le rapporte ne peut s'expliquer la cause naturelle par l'exemple d'un autre événement auquel il soit accoutumé; c'est là en effet la seule définition qui convienne aux miracles rapportés par les anciens, et il est évident que son unique fondement est dans l'ignorance des hommes. Mais outre que les événemens que la superstition a nommés miraculeux ne peuvent être considérés comme une contradiction de l'ordre de l'univers, on doit voir qu'ils sont infiniment moins propres que cet ordre régulier à nous faire connaître l'existence et la providence de Dieu. Car, si l'on entend par miracle ce qui répugne aux lois de la nature, on est conduit par-là à douter des notions primitives sur lesquelles repose l'idée de Dieu, et par conséquent à douter de tout. Si l'on entend par miracle ce qui ne peut s'expliquer par les lois de la nature, soit que l'on veuille dire que leur cause, bien que naturelle, est inconnue, ou qu'ils n'ont d'autre cause que la volonté immédiate de Dieu, il faut convenir en définitive que ces miracles dépassent l'intelligence humaine; or, il est impossible d'appuyer aucune connaissance sur un principe dont on n'a pas l'idée claire; donc les miracles ne sont point une base pour l'établisse-

ment de la connaissance de Dieu. Au contraire, en partant de ce que dans la nature tout est déterminé par Dieu, on arrive à cette conclusion, que la connaissance de Dieu se développe d'autant mieux que l'on connaît davantage les choses naturelles, c'est-à-dire le rapport qu'elles ont à la cause éternelle qui les dirige. Enfin, lors même que l'on pourrait déduire quelque chose des miracles, du moins ne pourrait-on pas en déduire l'existence de Dieu; car étant toujours un effet limité et n'exprimant jamais qu'une puissance limitée, ils ne sauraient donner logiquement lieu à conclure l'existence d'une cause impliquant une puissance infinie: tandis que les lois ordinaires de l'univers s'étendant en un certain sens à l'infini, et étant toujours conçues par nous sous une certaine notion d'éternité, peuvent nous enseigner en quelque manière l'infinité, l'éternité, l'immutabilité de Dieu. Ainsi, les miracles sont bien moins propres que le cours naturel des choses à nous inspirer l'intelligence profonde de la Providence.

Au surplus, pour ne se point laisser égarer par la tradition au sujet des miracles, il est nécessaire d'y mettre beaucoup de circonspection, et de ne pas prendre à la lettre et sans examen, comme le vulgaire n'y est que trop disposé, tout ce qui s'y trouve consigné. La plupart des miracles dont il y est fait mention, loin d'être opposés aux lois habituelles de la nature, ne se sont au contraire effectués que suivant ces mêmes lois, et il y a souvent à se rappeler en lisant les livres juifs, ces expressions de David: que le vent et le feu sont les envoyés du Seigneur. Il arrive fréquemment que l'écrivain, jaloux d'augmenter la magnificence de son récit, supprime les circonstances accessoires de l'événement qu'il expose, afin de n'en laisser paraître que le principal et de frapper ainsi davantage. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, qu'au chapitre XIV de l'Exode, il est dit simplement que, pour obéir à Moïse, la mer s'abaissa et laissa passer les Hébreux, tandis qu'au chapitre XV on apprend que cet abaissement s'opéra en vertu du vent de Dieu, c'est-à-dire d'un coup de vent qui prit naissance dans cet instant-là. Enfin, il faut se rappeler, comme on l'a déjà observé à l'occasion des prophètes, que ces livres ont toujours été écrits selon les opinions et les préjugés de leurs auteurs, et que de plus le style dans lequel ils sont pour la plupart rédigés est le style poétique, si commun aux Orientaux, bien plutôt que le style historique proprement dit. Il y a en effet une considération des plus essentielles et que l'on ne doit jamais perdre de vue toutes les fois que l'on a à spéculer sur une tradition quelconque, c'est qu'il est bien rare que les hommes fassent le récit d'un événement en toute simplicité, le décrivant absolument tel qu'il s'est passé et sans mêler à leur description quelque chose de leur jugement personnel; surtout lorsqu'il s'agit d'un événement extraordinaire pour eux et dépassant la portée de leur intelligence, car alors ils ressentent si vivement l'influence de leurs préjugés qu'ils imaginent d'ordinaire toute autre chose que ce qu'ils aperçoivent réellement, et encore mieux quand il est de leur intérêt que l'événement se produise tel que leur imagination se le figure. De là vient que l'on rencontre dans les histoires des opinions bien plutôt que des faits, différence importante que l'on ne doit jamais négliger, et sans laquelle on est exposé à faire de la tradition, et particulièrement de la tradition hébraïque, une source redoutable d'erreurs.

Ainsi, la loi divine peut être conçue en elle-même et sans rien de contingent. Mais, pour mieux se confirmer encore dans la persuasion de la vérité de cette loi de raison, et pour marquer en même temps ses véritables rapports avec la loi révélée, il importe de déterminer ce qui constitue précisément la révélation. Avant tout, il faut par une critique rigoureuse se faire une idée claire de la nature des livres par lesquels cette révélation nous a été transmise, et ne point se mettre, à l'exemple des superstitieux, à les considérer comme une dictée continue du Saint-Esprit. Non seulement la plupart étant, selon toute apparence, postérieurs à la captivité de Babylone, n'appartiennent point aux auteurs auxquels la tradition les attribue, mais il est manifeste qu'ils sont outre cela incomplets, altérés, remplis de contradictions. Cependant il n'est pas douteux qu'ils n'aient été rédigés d'après des monumens authentiques, conservés soit dans le temple, soit dans les archives de l'état, et ils portent eux-mêmes en plusieurs endroits la marque expresse de cette origine. Quant aux livres apostoliques, ils doivent être mis hors de cause, car il est évident que les apôtres les ont composés en qualité de théologiens et non pas de prophètes; il faut donc se garder de les ranger dans le domaine de la révélation proprement dite, puisqu'ils y sont réellement étrangers, se rapportant simplement à la catégorie des écrits des pères et des docteurs de l'Église. Ainsi, le texte de la parole révélée se réduit à un certain nombre de livres plus ou moins corrompus, et même, on peut le dire, plus ou moins apocryphes, puisque l'origine des plus importans n'est pas justifiée. Mais ces inconvéniens, fondamentaux, si l'on prétend faire de la phrase littérale de l'Écriture la parole de Dieu, disparaissent complétement dès que l'on consent à n'entendre par parole de Dieu que l'esprit général de ce recueil. La forme du texte a pu changer, mais le fond même de l'enseignement est resté; et de la discussion approfondie de toutes les pièces dont la tradition se compose, il résulte clairement que la loi révélée, du moins quant à son ensemble, s'y trouve incontestablement conservée.

Tout ce qu'il y a dans les livres de la tradition, et particulièrement dans les prophéties, étant destiné à la multitude, on peut déjà conclure avec assurance, de ce seul point, que la loi révélée ne saurait renfermer des spéculations philosophiques transcendantes, et que son contenu doit se réduire à des enseignemens fort simples capables d'être entendus par tout le monde. En effet, le but de ces livres est de porter les hommes à l'obéissance et non point à la théologie, et ils ne leur font connaître que ce qui est nécessaire pour cette fin. Les considérations qui se rapportent soit à la connaissance de la nature de Dieu, soit à celle de l'univers, sont donc en dehors de l'objet spécial de cette écriture sacrée, et ne font point partie de la révélation proprement dite. La seule connaissance de lui-même que Dieu ait donnée aux hommes par le ministère des prophètes, est la connaissance de sa justice et de sa charité, c'est-à-dire des attributs que, moyennant une application suffisante, il nous est possible d'imiter. C'est ce qui se découvre manifestement dans une multitude de passages. — « Ton père, dit Jérémie, a fait jugement et justice, et il a prospéré; il a estimé le droit du pauvre et de l'indigent, et il a prospéré; car c'est là me connaître, dit Jéhovah. » — « Que chacun se glorifie, dit-il ailleurs, de me comprendre et de me connaître en ceci seulement, que moi, Jéhovah, je fais la charité, le jugement et la justice sur la terre; car c'est en cela que je me complais, dit Jéhovah. » Moïse, dans l'Exode, voulant voir et connaître Dieu, ne reçoit non plus d'autre révélation de sa personne que celle de sa justice et de sa miséricorde. Enfin, saint Jean est plus explicite encore, car expliquant Dieu par la charité, il dit nettement que celui-là possède et connaît Dieu, qui a eu lui la charité. Ainsi, les prophètes se sont accordés à réduire la connaissance de Dieu que tous les hommes doivent avoir, à ce que Dieu est souverainement juste et souverainement miséricordieux, c'est-à-dire le modèle des hommes, et il n'existe nulle part, dans leurs prophéties, de définition expresse de la nature de Dieu. Donc, la connaissance métaphysique de Dieu, de Dieu tel qu'il existe en lui-même dans sa nature inimitable, est étrangère au domaine de la révélation, et par conséquent la révélation ne dispense pas l'homme de s'appliquer à la recherche de cette connaissance essentielle. L'absence de cette base

fondamentale est la cause à laquelle il faut attribuer le langage impropre dont font constamment usage à l'égard de Dieu les livres prophétiques; ils lui donnent des pieds, des mains, des oreilles, une gauche et une droite, un mouvement local, jusqu'aux passions de l'âme, la jalousie, la compassion, le repentir. Les théologiens prétendent, à la vérité, que tout ce qui dans ces livres ne s'accorde point avec ce que la raison nous enseigne de Dieu, doit être interprété métaphoriquement. Mais si tel avait été le sentiment des prophètes, la faiblesse d'esprit du vulgaire aurait dû leur faire une loi de s'abstenir d'expressions aussi trompeuses et que la philosophie peut seule redresser. Or, c'est ce qu'ils n'ont jamais fait, et ils n'avaient en effet nul besoin de le faire, puisque leur unique but, comme nous l'avons dit, était non d'instruire les hommes, mais de les rendre obéissans aux lois de la morale.

Il est donc d'une haute nécessité de distinguer sévèrement ce qui appartient à la foi de ce qui appartient à la philosophie; d'autant plus que si, au lieu de considérer les assertions contenues dans le domaine de la foi comme se rapportant simplement à l'enseignement de l'obéissance, en vue des dispositions particulières de la multitude, on les considère comme des réalités absolues, on s'expose à tomber dans une extravagance véritable. Or, ce qui appartient au domaine de la foi tend uniquement à établir qu'il existe un être supérieur aimant la justice et la charité, et que tous les hommes, pour leur salut, doivent lui obéir en l'adorant par la pratique de la justice et de la charité à l'égard de leurs semblables. Aussi est-il facile, en s'appuyant à la fois sur les textes et sur cet objet fondamental de la foi, de fixer d'une manière précise son domaine légitime. Ce domaine se borne à un nombre de points très limité; d'abord, que Dieu existe, puisque si l'on ne croit point à son existence on ne peut lui obéir; secondement, qu'il est unique, puisque la dévotion, l'admiration et l'amour à l'égard de sa personne doivent croître nécessairement en raison de son excellence; troisièmement, qu'il est omniscient et omniprésent, puisque si l'on pouvait croire qu'il ne voit pas tout, on pourrait douter de l'universalité de sa justice; quatrièmement, qu'il jouit d'une souveraineté absolue et n'agit qu'avec une parfaite indépendance, car, cela étant, tout le monde lui doit obéir; cinquièmement, que l'obéissance à son égard consiste dans la justice et dans la charité; sixièmement, que les hommes qui obéissent ainsi à Dieu sont sauvés à l'exclusion de tous les autres, car, sans cela, il n'y aurait pas de raison pour que les hommes ne préférassent point céder à leurs passions plutôt qu'à Dieu; septièmement enfin, que Dieu pardonne à ceux qui se repentent, puisque sans cela tous les hommes désespéreraient de leur salut, tandis qu'au contraire, avec cette croyance, ils s'enflamment de plus en plus de l'amour de Dieu, et entrent vraiment dans le Christ. Voilà, en résumé, ce qu'il est indispensable de connaître pour vivre dans l'obéissance, et c'est en effet tout ce qu'il faut pour y faire vivre. Mais de savoir ce qu'est Dieu; pour quelle cause il est le modèle de la vie véritable; si c'est en raison de son essence ou de sa puissance qu'il est partout; si c'est librement ou par la nécessité de sa nature qu'il dirige tout; s'il impose ses lois comme un souverain, ou les enseigne comme des vérités éternelles; si les peines et les récompenses sont de l'ordre naturel ou de l'ordre surnaturel; ce sont là des choses qui sortent du domaine de la foi. Chacun est maître de les entendre à sa manière, à condition seulement qu'il ne s'autorise point de son opinion pour s'écarter de la loi d'obéissance; et c'est même un devoir pour chacun de faire tous ses efforts pour les entendre de telle sorte que son âme se trouve portée vers Dieu non seulement par un sentiment de déférence, mais librement et par un assentiment parfait. De même que la foi, comme les livres des prophètes le témoignent si bien, a été jadis consolidée par des raisons adaptées aux opinions communes, de même il faut qu'elle le soit encore aujourd'hui par les raisons qui conviennent le mieux à chacun. En définitive, la philosophie et la foi sont donc parfaitement distinctes puisqu'elles n'ont rien de commun, ni dans leur objet ni dans leur fondement. L'objet de la philosophie est la vérité; celui de la foi, l'obéissance. Les fondemens de la philosophie sont les notions absolues, et ils existent dans la nature même des choses; ceux de la foi sont les histoires et la langue, et ils se trouvent dans la tradition et la révélation. Donc la foi ne saurait tenir en bride la spéculation philosophique; elle n'a droit de condamner que les opinions qui conduisent à l'impiété, au désordre, à la discorde, comme elle n'avoue pour fidèles que les hommes qui s'étudient de toutes leurs forces et avec toutes leurs facultés à faire régner la justice et la charité.

Mais, les deux règnes étant ainsi définis, il y a à se demander quelle est l'utilité essentielle de celui de la foi, et si, en dernier résultat, la philosophie n'en dispense pas. Or, elle n'en dispense pas entièrement. En effet, la raison ne démontre pas, ou pour parler plus exactement, jusqu'à présent aucun philosophe n'a démontré que les hommes peuvent parvenir à leur salut par le fait seul de leur obéissance. Ce point qui est le fondement de la foi, et sans lequel l'obéissance ne saurait être justifiée, ne découle donc point de la philosophie, et comme son importance pour le bon ordre du monde ne peut être niée, on ne peut nier non plus et l'indépendance du règne de la foi et son utilité. A la vérité, on peut objecter que puisque ce point n'est pas du ressort de la philosophie, la raison n'oblige pas à y croire, et que par conséquent ceux qui l'acceptent agissent en aveugles et sans jugement. Mais cette objection n'est point radicale, car bien que nous ne puissions embrasser la nécessité de la foi avec une certitude mathématique, nous le pouvons faire du moins avec une certitude morale qui n'est pas indigne de respect. Il est même évident que les prophètes n'ont pas eu au sujet de leurs révélations une certitude plus grande que celle que nous pouvons en avoir nous-mêmes, leur certitude, ainsi qu'on l'a fait observer dès le commencement, n'ayant jamais été rigoureusement mathématique. La nôtre peut donc se fonder à la fois sur celle qu'ont eue les prophètes et que leurs écrits nous communiquent; sur l'excellence de l'intention qui animait, durant leurs extases, ces hommes pieux; sur ce que cette foi d'obéissance ne répugne point à la raison; enfin sur ce qu'elle se trouve d'accord avec la parole de Dieu telle qu'elle se fait entendre en nous-mêmes. Il s'en faut donc bien qu'il y ait sagesse à refuser, par cela seul qu'il n'y en a pas de démonstration mathématique, une chose qui nous est confirmée par un nombre de témoignages aussi considérable, qui est aussi essentielle pour la consolation de ceux dont l'esprit ne saurait s'élever à la philosophie, qui est aussi nécessaire pour le maintien des sociétés, et qu'en résumé, nous pouvons croire sans aucune chance de dommage. Quant à la philosophie, bien qu'elle ne puisse démontrer l'efficace de la pure obéissance, ni par conséquent servir de sanction à la foi, elle conduit en définitive à la même morale que la foi, mais par l'amour de Dieu, suite immédiate et nécessaire de la connaissance qu'elle nous donne de ce principe suprême; et toutefois, comme il n'y a que les esprits de l'ordre le plus élevé qui puissent arriver à s'accorder ainsi avec la foi par les seules forces de leur raison, la foi demeure une des bases essentielles de l'institution du genre humain.

Après avoir démontré que la liberté philosophique ne saurait être entravée par l'autorité des connaissances produites par la révélation, il reste à savoir jusqu'à quel point cette liberté s'accorde avec l'ordre qui doit régner dans un état politique bien constitué.

La liberté, dans l'état de nature, n'est gênée par aucune loi, et l'homme n'obéit alors à aucune règle qu'à celle de ses appétits. C'est ce qui fait dire à saint Paul, avec sa profondeur ordinaire, qu'avant la loi il n'y avait point de péché.

Digitized by Google

Mais il est bien plus utile à l'homme de vivre selon sa raison que selon ses passions, car ce n'est que par la raison qu'il peut tirer avantage de sa vie. De plus, il n'est personne qui ne désire vivre autant que possible en sécurité; ce qui ne peut être tant que chacun se conduit à sa fantaisie, et sans donner plus de suite aux conseils de la raison qu'à ceux de la jalousie ou de la haine. Enfin, si l'on fait attention à ce que les hommes, privés de leurs secours mutuels, vivent nécessairement d'une manière très misérable et sans développement intellectuel, on s'apercevra clairement que les hommes, pour vivre comme il le faut, ont dû nécessairement s'unir ensemble, et convenir de rendre collectif le droit que chacun avait de se conduire à son gré, de telle sorte que ce droit fût désormais régi, non par la force et l'appétit de chacun, mais par la puissance et la volonté de la société. Telle est l'idée que l'on peut se faire de la formation naturelle de la société. Le principe de sa conservation repose sur ce que chacun se soumet à l'autorité commune, soit par une adhésion libre, soit par la crainte des punitions. Cette société est ce que l'on nomme une démocratie, et l'on peut la définir une réunion d'hommes qui possèdent en communauté un droit absolu sur tout ce qui dépend de leur puissance. D'où il suit que le pouvoir souverain n'est soumis à aucune loi et que tout lui doit obéir. Le pouvoir souverain est d'ailleurs maintenu dans la voie de la justice par le soin de sa propre conservation; car il agit contre lui-même en agissant contre le bien public, et, comme le dit un ancien, les empires violens ne durent pas. Dans l'état démocratique, on a encore une autre garantie; car il est impossible que la majorité d'une assemblée, pour peu que cette assemblée soit nombreuse, puisse s'accorder à quelque chose d'absurde; et en outre cette assemblée est nécessairement dirigée par le sentiment du principe et de la fin de la société, qui est la répression des passions individuelles et l'établissement des lois de la raison. Les sociétés politiques, différentes de la démocratie, sont, à la vérité, sous d'autres conditions. Mais comme il s'agit ici de déterminer le plus grand usage que l'on puisse faire de la liberté dans un état bien ordonné, il suffit de considérer l'état qui est le plus rationnel, et dans lequel chacun retient la plus grande part de sa liberté de nature. C'est précisément l'état démocratique, puisque personne ne s'y démet de son droit en faveur d'autrui, jusqu'à s'ôter la faculté de délibérer, et que l'on n'y est assujetti qu'à un souverain dont on fait soi-même partie, l'égalité de nature continuant ainsi à régner entre tous les citoyens.

Bien que la réalité politique ne soit point en désaccord avec cette théorie, et que l'on puisse même faire en sorte qu'elle s'en rapproche encore davantage, elle ne saurait cependant y devenir jamais identique, un homme ne pouvant se démettre de son droit au point de n'être plus un homme, et, par conséquent, un souverain ne pouvant jamais être considéré comme absolument capable de tout ordonner à son gré. Aussi voit-on que les sujets sont en effet si peu destitués de leur droit personnel, qu'ils sont la puissance que les souverains craignent le plus; et cela est heureux, puisque, si les hommes pouvaient s'engager à leurs souverains jusqu'à perdre à l'avenir tout pouvoir, les dominations violentes pourraient impunément s'établir. Malgré tous les ressorts que le souverain met en jeu pour se faire obéir, ressorts dont les principaux sont la crainte et l'espérance, les sujets conservent donc, dans certaines limites, leur indépendance naturelle, et cette conservation d'indépendance qu'il est impossible d'empêcher, dès qu'elle n'est point excessive, n'est point un mal.

Mais, comme on l'a reconnu tout à l'heure, le droit des souverains, provenant du transport de droits individuels qui leur est fait, est nécessairement le seul qui ait qualité dans l'état. Ils ont donc, non seulement le droit civil, mais le droit religieux. A la vérité, les ecclésiastiques le nient et élèvent même la prétention de traduire les souverains à leur tribunal et de les excommunier. Mais il est aisé de reconnaître que cette prétention tend à dissoudre l'empire, ou plutôt même à l'usurper; que les souverains sont les arbitres naturels du droit religieux; que Dieu n'a d'empire apparent sur les hommes que par leur moyen; que le culte et les actes publics de morale doivent être accommodés à la paix et à l'utilité de la république, et par conséquent ne peuvent être réglés que par les souverains. Quant à la piété elle-même, c'est-à-dire aux actes internes par lesquels l'âme s'élève vers Dieu, il est évident qu'elle rentre dans ce droit particulier dont l'homme ne peut se démettre, et qu'il conserve nécessairement en entier dans tout ordre social.

Le règne de Dieu a, en effet, pour principe le respect de la loi de justice et de charité; mais cette loi ne peut acquérir force de commandement parmi les hommes que par le droit de l'état, puisque, dans la condition de nature, chacun a un droit absolu à tout ce qui est en son pouvoir, et que la justice n'a de sens qu'au regard de la société. Les enseignemens de la vie religieuse ne prennent donc force de droit que par la décision de ceux qui sont en possession de commander; et par conséquent Dieu ne règne extérieurement sur les hommes que par l'intermédiaire des souverains. Raisonnement qui s'applique aussi bien à la religion perçue par la philosophie qu'à la religion révélée, puisqu'il est universel, et que, de quelque manière que l'on suppose la religion entrée dans la connaissance des hommes, elle est toujours, au fond, le produit d'une révélation véritable.

La nécessité d'accommoder le culte extérieur aux convenances de la république se découvre par le raisonnement avec autant de facilité. On ne saurait douter que la piété envers la patrie ne soit essentielle; car la société détruite, le mal fait invasion et rien de bon ne subsiste. Par conséquent on est en dehors de la véritable piété toutes les fois que, par un acte pieux à l'égard d'un particulier, on compromet l'intérêt de la société; et, au contraire, on demeure dans la piété lorsque l'on fait le bien public, même au détriment du bien particulier. Ainsi, il peut être dans la piété particulière de se laisser attaquer sans se défendre, et même de donner à l'agresseur plus qu'il ne veut; mais dès qu'il est convenu qu'une telle mansuétude est contraire à la police de l'état, ce devient un acte de véritable piété de traduire l'offenseur devant le juge et de le faire condamner. Mais comme il n'appartient qu'à la puissance souveraine de déterminer ce qui importe à la sûreté et au bon ordre de la société, il s'ensuit qu'il n'appartient non plus qu'à elle seule de déterminer de quelle manière la piété particulière doit être mise en action. Par conséquent personne n'obéit strictement à la volonté divine, à moins d'accommoder à l'utilité publique, la morale d'après laquelle il se guide, et par conséquent de soumettre tous ses actes aux décrets de la souveraineté. Aussi ne saurait-on douter que la direction du culte ne soit comprise dans les droits de la souveraineté, et que le choix des ministres, le règlement de la doctrine, des mœurs, de la piété, l'admission des étrangers dans le sein de l'Eglise, l'excommunication, l'administration des pauvres, ne soient autant de points de son ressort dont elle ne peut se départir que par délégation formelle. Non seulement cela est vrai, mais cela est nécessaire pour la conservation tant de la religion elle-même que de l'état. Rien n'est plus incontestable que l'influence exercée sur le peuple par ceux qui ont en main l'autorité religieuse. Ce sont eux qui règnent vraiment sur les esprits. Donc celui qui s'arroge cette autorité divise l'état et marche à l'usurpation. Si le souverain est obligé d'attendre la décision d'autrui pour constater que ce qu'il juge utile à l'état convient en même temps à la piété, son droit n'est rien, et il ne peut véritablement plus rien par lui-même, l'administration de l'état étant de toute évidence sous la loi de qui a qualité pour décider ce qui est pieux et ce qui est impie, c'est-à-dire ce qui est licite ou

Digitized by Google

illicite. C'est parce que l'autorité religieuse a été abandonnée aux papes que peu à peu les rois sont arrivés à ne plus être que leurs sujets, et à ne pouvoir, malgré tous leurs efforts, se débarrasser du poids de cette domination. Au surplus, il n'est pas inutile de rechercher pourquoi, dans la chrétienté, la possession de ce droit a donné lieu à tant de disputes, tandis que chez les Hébreux, au contraire, il n'a jamais été contesté. Il semble tellement monstrueux qu'une chose aussi manifeste et aussi nécessaire ait pu faire question si long-temps, que si l'on ne parvenait à en découvrir la cause, on pourrait croire que ce qui précède est une pure spéculation, incapable de se résoudre jamais en pratique. Mais cette cause se montre clairement dès que l'on porte son attention sur les commencemens du christianisme. Ce ne furent pas les souverains qui mirent en train la religion, mais des particuliers, qui, malgré les souverains dont ils dépendaient, instituèrent les églises, et prirent l'habitude d'ordonner par eux-mêmes toutes les affaires du culte; en sorte que, la religion ayant enfin pris pied dans l'état, le clergé, conformément à ce qu'il avait établi auparavant, conserva le droit d'enseigner tout le monde, et même les empereurs. Il lui fut donc facile de se faire universellement reconnaître pour possesseur du vicariat de Dieu, et l'institution du célibat lui fut un moyen suffisant de se préserver de toute confusion avec les puissances politiques. A quoi il faut ajouter que la religion s'étant tellement développée et chargée de dogmes, qu'il n'y avait pour ainsi dire plus de différence entre elle et la philosophie, il n'était pas possible d'en être le souverain interprète à moins d'être profondément versé dans la théologie et la métaphysique, ce qui n'est point dans les convenances des hommes d'état proprement dits. Mais chez les Hébreux où la société religieuse fut instituée en même temps que la société civile, cette division de pouvoir ne s'est point produite, et les rois, au grand avantage de l'état, y ont toujours réuni l'autorité religieuse à l'autorité politique.

Quelle que soit d'ailleurs l'universalité du pouvoir souverain, il est certain que ce pouvoir ne peut en aucune manière s'étendre jusqu'aux esprits, puisque personne ne peut, ni de gré, ni de force, céder à autrui son droit naturel de raisonner et de juger. Par conséquent un empire qui prétend régir les esprits est un empire violent et usurpateur. Il est, à la vérité, possible de les préoccuper à ce point que, bien que n'étant pas absolument dans le droit d'autrui, ils soient cependant dans sa dépendance. Mais cette dépendance elle-même a ses limites, et tout l'art du monde ne saurait faire que les sentimens des hommes ne soient aussi divers que leurs goûts. Ainsi donc, personne ne pouvant faire cession absolue de son droit de raisonner et de juger, et chacun, par droit de nature, demeurant nécessairement le seigneur de ses pensées, il s'ensuit que l'on ne saurait, sans tomber dans la plus extrême violence, empêcher les citoyens d'avoir la parole libre comme l'est la pensée: avec une réserve cependant, car il est incontestable que le crime de lèse-majesté ressort de la parole aussi bien que de l'action. Il y a donc à déterminer jusqu'où cette liberté peut aller sans compromettre ni la paix de la république ni le droit de la souveraineté.

La considération de la liberté serait sans doute inutile si le but de la république était l'assujettissement des citoyens. Mais son but véritable étant de leur assurer les conditions nécessaires pour que leur existence jouisse de son entier développement, consiste, en définitive, dans l'établissement de leur liberté morale. L'utilité publique peut bien obliger à faire abandon du droit d'action, mais non pas du droit de pensée. Il n'y a d'autres opinions coupables de lèse-majesté que celles qui dissolvent le pacte social; et par conséquent une opinion purement spéculative, et qui n'implique aucune action, ne peut être condamnée comme séditieuse. Il existe sans doute des opinions de ce genre qui peuvent se produire à mauvaise intention. Mais puisque la fidélité envers la république, de même que la fidélité envers Dieu, ne se manifeste que par les œuvres, c'est-à-dire par la charité et la justice, il est facile de conclure que l'état doit accorder la liberté de pensée dans les limites que l'on a reconnues devoir être accordées par la religion. Il peut, dans certains cas, en résulter quelques inconvéniens; mais il n'y a pas d'institution si sage qui n'ait les siens; et d'ailleurs ceux-ci sont de nature à être singulièrement amoindris par le soin des magistrats. On irrite plutôt qu'on ne corrige en voulant tout ordonner par les lois; et le législateur ne doit point se compromettre en prohibant ce qui ne peut l'être réellement. Que de maux ne produisent pas le luxe, la jalousie, l'intempérance? Ce sont des libertés que l'état tolère, cependant, parce qu'il n'y peut mettre obstacle. Combien n'est-il donc pas plus juste de tolérer la liberté de pensée à laquelle il n'est pas plus possible de mettre obstacle, qui, bien loin d'être un vice, est une vertu, et sans laquelle on ne peut espérer ni le développement des sciences ni celui des arts, puisque leur condition essentielle est un libre commerce d'esprits indépendans?

Lors même que l'on supposerait cette liberté opprimée, et les citoyens réduits à n'ouvrir la bouche que selon les commandemens du souverain, toujours est-il que la liberté de la pensée demeurerait intacte. Les discours seraient donc différens des pensées, et l'on marcherait ainsi à la corruption de la bonne foi et au règne du mensonge et de l'hypocrisie. Mais tant s'en faut que l'on puisse étouffer la liberté de la parole, que plus on s'efforce d'y mettre d'entraves, plus on soulève d'opposition, non dans la partie vicieuse de la population, mais au contraire parmi les hommes dont la bonne éducation et la moralité font la force. Les hommes sont ainsi faits que rien ne leur est plus insupportable que de voir les opinions qu'ils estiment vraies condamnées comme criminelles, et de s'entendre imputer à scélératesse les idées mêmes par les quelles ils se sentent poussés à l'amour de Dieu. De là naissent chez eux le mépris des lois et la haine des magistrats, et loin de se reprocher de soulever à ce sujet des séditions, il s'en font gloire. Les lois restrictives des opinions frappent donc en réalité sur les meilleures natures, et mettent l'inquiétude dans l'état loin de l'assurer. D'ailleurs elles sont absolument inutiles, car ceux qui croient à la bonté des opinions que condamnent les lois ne peuvent en conscience obéir à ce que leur commandent les lois. Et que peut-on imaginer de plus pernicieux pour la république que de perdre par l'exil ses meilleurs citoyens, parce qu'ils sont dissidens sur quelques points de doctrine, et trop vertueux pour se cacher, que de les traiter en ennemis et de les mettre à mort, parce que la nature les a doués d'un esprit libéral, et de changer l'échafaud, l'épouvantail des méchans, en un théâtre où la vertu triomphe à la honte des souverains? Pour que la bonne foi soit en honneur et non la condescendance, le gouvernement obéi et respecté, les séditions empêchées, il faut donc que les hommes soient administrés de telle sorte que, bien que sentant diversement, l'harmonie de leur société soit sans trouble. C'est là la meilleure maxime d'état, celle qui entraîne le moins d'inconvéniens, celle qui s'accorde le mieux avec les principes de la nature humaine. Elle est d'ailleurs comprise dans les bases fondamentales du pacte démocratique; car les hommes sentent bien qu'ils ne peuvent avoir même opinion sur toutes choses, y conviennent d'obéir aux décrets de la majorité, mais en se réservant l'espérance de les voir abrogés du jour où leur inconvenance sera démontrée, à quelle fin la liberté de pensée et de parole est absolument nécessaire. Enfin, il ne manque pas d'exemples qui attestent que cette liberté peut être ménagée de telle sorte par les magistrats qu'il n'en résulte que du bien. Les vrais perturbateurs de la république sont donc ceux qui veulent y abolir un droit qu'il est légitime d'y maintenir. En résumé, et c'est là le titre du dernier chapitre, dans une républi-

que libre, il est permis à chacun de penser comme il veut et de dire ce qu'il pense : *In libera republica unicuique et sentire quæ velit, et quæ sentiat dicere licere.*

Voilà, autant qu'il nous a été possible de la faire tenir dans un espace aussi court, la substance du livre de Spinoza. Pour en sentir l'originalité, et cela en fait assez l'éloge, il faut s'abstraire de notre temps et se reporter en plein dix-septième siècle. Mise ainsi à sa place, entre le catholicisme le plus tyrannique et le plus arrêté et le protestantisme le plus crédule et le plus fanatique, cette parole étonne véritablement par sa hardiesse et par sa nouveauté. Elle procède bien de Descartes, mais avec quel progrès! Quel terrain conquis par elle sur la foi en l'honneur de la métaphysique! Quel ferme jugement des prophètes! Quelle glorification de l'intelligence! La philosophie, depuis sa renaissance, n'avait point encore signifié au monde une revendication aussi complète de ses droits. La compétence en matière théologique une fois soustraite aux écritures révélées proprement dites, qu'y a-t-il en effet dans ce que le genre humain peut savoir de l'essence divine qui ne soit dû à la suite naturelle des efforts de la pensée? Pour persévérer dans le mouvement qui le conduit à Dieu par la connaissance, ce sont donc les penseurs qu'il lui faut implorer, et non pas les prophètes, dont la stérile puissance, fût-elle même capable de toucher aux événemens à venir, ne saurait enfanter en métaphysique que des imaginations nécessairement ou superficielles ou trompeuses.

Il est certain que l'on ne peut guère avoir des prophètes hébreux une autre opinion que celle de Spinoza, et que ce grand homme ne se trompe point en ne voyant en eux que des poëtes religieux ou politiques sujets à ces crises extraordinaires que nous nommons l'extase. La superstition peut seule accepter leurs écrits comme la pure expression de la pensée divine; et l'Eglise catholique, plus intelligente à leur égard que la plupart des églises protestantes, renonçant à en tirer aucune lumière dogmatique positive, ne leur fait jouer dans l'établissement de la religion d'autre rôle que celui d'annonciateurs de la venue du Christ, et par conséquent de confirmateurs du mystère de l'incarnation. Aussi supprimerait-on les prophètes, que la religion catholique n'en subsisterait pas moins dans son ensemble, et même, pour ainsi dire, avec tous ses élémens essentiels. Il faut donc conclure de là qu'en dehors des prophéties, il y a à cette religion des fondemens auxquels Spinoza n'a point donné assez d'attention. Il est remarquable en effet qu'ayant si longuement insisté sur l'Ancien Testament, il se soit, en apparence, occupé si peu du Nouveau; et aussi ne peut-on douter qu'il n'ait eu en vue dans ses discussions les protestans, et même les juifs, bien plus que les catholiques, qui, aperçus par lui du milieu de la réforme, ne pouvaient manquer de perdre à ses yeux une grande partie de leur importance légitime. Dans tout son traité il ne s'exprime pas explicitement une seule fois, je ne dirai pas sur les conciles ou sur la cour théologique du Vatican, mais sur la personne de Jésus-Christ. A chaque instant il l'effleure, mais il y glisse en silence, et ne s'y arrête jamais. Il est vrai que cette réserve même peut être regardée comme un témoignage suffisant de sa pensée; car ne mettant pas Jésus parmi les prophètes, il le met nécessairement parmi les docteurs; et lorsqu'il dit que les apôtres ont écrit avec le droit de la raison, non point avec celui de la révélation, il laisse assez deviner que son idée n'est point de les séparer de leur chef. Mais c'était déjà une témérité si grande en ce temps-là, même en Hollande, comme il y paraît par la condamnation du livre, de s'attaquer à la révélation des prophètes, que Spinoza n'aurait sans doute pu parler plus clairement de Jésus-Christ sans soulever de prime abord contre ses doctrines une hostilité trop puissante. Son opinion à cet égard est, du reste, parfaitement à jour dans sa correspondance, et forme un excellent complément du traité théologico-politique sur ce point essentiel. Dans ses réponses aux objections de ses amis, il y revient à diverses reprises, et ce qu'il dit montre qu'il regardait Jésus comme un grand esprit résumant en lui les sages antérieurs, même comme le plus sage de tous les hommes, mais non comme un prophète inspiré surnaturellement, bien moins encore comme une puissance divine. — « Pour vous découvrir clairement ma pensée, écrit-il à son ami Oldenburg, je vous dirai qu'il n'est nullement nécessaire pour le salut de connaître le Christ selon la chair; mais il en est tout autrement de ce Fils éternel de Dieu, c'est-à-dire de l'éternelle sagesse de Dieu qui se manifeste en toutes choses, principalement dans l'esprit humain, et qui s'est surtout manifestée en Jésus-Christ; sans elle, personne ne peut parvenir à la béatitude, car elle seule nous fait connaître ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est bon et ce qui est mauvais. Et comme cette sagesse a eu, comme je le disais, sa grande manifestation en Jésus-Christ, ses disciples l'ont prêchée en tant qu'il la leur avait révélée, et ont pu se glorifier de posséder ainsi l'esprit du Christ. Mais quant à ce qu'ajoutent quelques églises que Dieu a revêtu la nature humaine, je déclare que j'ignore complétement ce que cela veut dire, et, pour parler franchement, cela ne me paraît pas moins absurde que si l'on disait que le cercle a revêtu la nature du carré. (Ep. XXI.) — Si vous voulez bien prendre garde, ajoute-t-il, dans la lettre suivante, que le Christ (après sa résurrection) n'a apparu ni au sénat, ni à Pilate, ni à quelque infidèle que ce soit, qu'il n'a apparu qu'aux saints, vous verrez sans peine que cette apparition du Christ est tout-à-fait analogue à celle par laquelle Dieu se manifesta à Abraham, quand celui-ci vit des hommes qu'il invita à son repas. Mais vous me direz que tous les apôtres ont cru que le Christ était réellement ressuscité d'entre les morts et monté dans le ciel : je ne le nie pas; et Abraham lui-même ne crut-il pas que Dieu en personne avait mangé avec lui, et tous les Israélites que Dieu, entouré de feu, était descendu sur la montagne de Sinaï? Mais toutes ces choses et tant d'autres du même genre ne sont que des apparitions ou des révélations accommodées aux opinions de ceux à qui Dieu veut enseigner par là quelque chose. Je conclus donc que la résurrection du Christ d'entre les morts n'a qu'une valeur purement spirituelle, et qu'elle a été révélée aux croyans de la manière qui convenait le mieux aux dispositions de leur esprit; c'est-à-dire que le Christ jouit en effet du don d'éternité, et a ressuscité d'entre les morts, en tant que par sa vie et par sa mort il a donné l'exemple d'une sainteté singulière, entendant ici les morts dans le même sens que Jésus quand il dit : Laissez les morts ensevelir leurs morts. Il ressuscite également ses disciples d'entre les morts, en tant que ceux-ci suivent l'exemple de sa vie et de sa mort; et j'estime qu'il ne serait pas difficile d'expliquer toute la doctrine de l'Evangile conformément à l'hypothèse que je viens de dire. » Ces idées sur le Christ sont assurément bien supérieures en vérité comme en profondeur religieuse à tout ce que notre dix-huitième siècle a pensé sur ce sujet, et j'ose même ajouter que la philosophie de cette époque n'était point en état de les entendre. Mais si elles suffisent pour nous montrer que Spinoza avait touché parfaitement juste sur la distinction essentielle qu'il faut faire de la personne du Christ à celle de Jésus, cependant sont-elles peut-être trop peu explicites sur le point de savoir si, décidément, il donnait place à Jésus dans la classe des inspirés ou dans celle des philosophes. Bien que je sois porté à croire, comme je l'ai déjà dit, que la vivacité d'imagination étant pour lui le signe caractéristique des prophètes, il n'a point confondu avec eux Jésus-Christ dont la méthode d'enseignement était si différente de la leur, encore ne le voudrais-je point conclure formellement. Mais en laissant même dans le domaine de la foi avec les paroles des prophètes toutes celles de Jésus,

peut-être serait-il permis de dire comme Spinoza que la foi, c'est-à-dire la révélation proprement dite, ne nous apprend que des choses fort simples : *Nil nisi simplicissima docere.* En effet, après avoir étudié sans préjugé les Evangiles, on demeure persuadé que dans ces livres, pas plus que dans ceux des prophètes, il n'existe aucun enchaînement régulier de vérités métaphysiques. Ni ce qu'est Dieu, ni ce qu'est l'homme, ni ce qu'est l'univers, ni ce que sont les rapports mutuels de ces diverses existences ne s'y trouve précisément déclaré. Il est évident que leur tendance est à la morale, c'est-à-dire à la religion appliquée, bien plutôt qu'à la théologie, qui est la religion absolue. En un mot, le philosophe y chercherait en vain la solution des problèmes que la contemplation des choses divines soulève dans son esprit. Donc puisque ces connaissances, quelque étendue que l'on consente à donner au domaine de la révélation proprement dite, ne s'y trouvent point contenues, le genre humain est nécessairement réduit à les chercher en dehors de ce domaine, c'est-à-dire dans celui de la raison naturelle. Ainsi la prétention de Spinoza, de mettre, sans exception, toute la théologie dans la dépendance de la métaphysique, bien plus audacieuse et plus radicale que celle de Descartes, est en même temps plus logique et plus conforme à la vérité de l'histoire du monde.

On ne peut méconnaître toutefois que cette argumentation a plus de force à l'égard des juifs et des luthériens qu'à l'égard des catholiques. En effet, les catholiques ne se bornent pas à attribuer à l'inspiration surnaturelle du Saint-Esprit les livres des prophètes et même les évangiles : ils considèrent comme dérivant de la même source toutes les décisions normales de leur église ; de sorte que pour avoir la somme totale des matières qu'embrasse la foi catholique, il faut joindre à la substance de l'Ancien et du Nouveau Testament, et au même titre, tout ce qui se trouve consacré par l'autorité des papes et des conciles. Le domaine de la foi ainsi défini, la discussion prend un nouvel aspect. Il n'est plus possible de prétendre qu'il n'y a dans ce domaine que des choses fort simples, et qu'on y cherche en vain un système métaphysique ; que les matières n'en sont que d'un ordre secondaire, et qu'on n'y aperçoit point un enchaînement universel et continu des conséquences et des principes. Au contraire, il s'y manifeste un tel ensemble, que l'on ne saurait pour ainsi dire imaginer une question qui n'y soit prévue, à laquelle il ne soit explicitement répondu ; et il se trouve, en définitive, que le ressort de la foi, selon l'église, se confond entièrement, au moins quant à son étendue, avec le ressort de la philosophie selon Spinoza. Cela s'explique d'autant mieux que le travail de l'église a partir des apôtres a été une œuvre philosophique véritable, que l'on ne peut guère distinguer profondément de toutes celles qui l'avaient précédée, ou qui l'ont accompagnée et suivie, sinon par sa continuité durant tant de siècles, par son inaltérable unité, par son caractère de sainteté, et comme j'aurai tout à l'heure occasion de le dire, par quelques points de sa méthode. Cette longue et admirable élaboration, dont le catholicisme s'accorde à regarder le Saint-Esprit comme le souverain auteur, n'est donc en réalité qu'un effet de l'esprit humain agissant, à la vérité, d'une manière particulière, mais sans sortir cependant de ses conditions naturelles. Tous ces docteurs nourris aux écoles de la chrétienté, formés à la théologie par la méditation et la prière, élevés par le mérite de leur raison dans la hiérarchie cléricale, ces piliers des conciles, dont les délibérations patientes et ardues ont mené à fin tant de hauts procès métaphysiques, ces théologiens puissans dont le souvenir est aujourd'hui noyé dans les foules sans nom de l'histoire, étaient des sages et non pas des prophètes. Les seuls miracles par lesquels ils aient démontré le droit de leur parole consistent dans le sentiment de la vie humaine et la raison supérieure que l'analyse y découvre, et c'est aussi de cette manière que toute philosophie produit sa justification naturelle. Ainsi, cet immense complément que le catholicisme ajoute au domaine de la révélation proprement dite n'est pas un don surnaturel, et les mêmes procédés de l'esprit humain partant des mêmes points conduiraient aujourd'hui encore et toujours aux mêmes résultats. L'argumentation de Spinoza subsiste donc, avec cette différence seulement que dans le contenu général de la foi catholique, il devient nécessaire de distinguer ce qui appartient à la prophétie de ce qui appartient à la raison, cette dernière partie rentrant dans ce que Spinoza détermine comme composant le contenu de la philosophie ; et il reste démontré que c'est par la raison seule que l'on peut espérer s'élever à la connaissance métaphysique de Dieu et de la création. Si le Saint-Esprit agit non seulement sur les imaginations, comme dans les prophètes, mais sur les intelligences, comme dans les conciles, il n'y a pas de doute qu'il agira encore de la même manière sur les intelligences, dans toutes les assemblées philosophiques animées des mêmes intentions et de la même piété que les conciles, sans qu'il y ait rien dans cette action qui fasse sortir les hommes des lois ordinaires de leur esprit.

Il existe à la vérité dans le système religieux de l'Eglise une certaine solidarité entre les données de la révélation rationnelle et celles de la révélation surnaturelle, solidarité qui ne paraît point devoir se retrouver dans un système religieux élevé selon les méthodes régulières de la métaphysique. Cette particularité introduit une différence que l'on ne saurait nier et sur laquelle nous aurons tout à l'heure sujet de revenir. Mais il est peut-être permis de dire qu'au fond, la solidarité en question, au lieu d'être une liaison essentielle, consiste simplement en ce que la partie philosophique du système catholique prend un appui apparent sur la partie révélée afin d'augmenter son autorité par cette communication sensible avec le principe du surnaturel, et de se rendre ainsi plus recommandable aux yeux des peuples. Il y a indépendance à ce point que, moyennant une seule pétition de principes, il n'y a aucune difficulté à exposer toute cette théologie, à part toutefois la théorie du genre humain, sans le moindre recours au texte inspiré ; et, même, si l'on voulait la corroborer par des sentences prises dans les écrivains antérieurs, on en trouverait d'aussi confirmatives dans les écrivains grecs et orientaux que dans les juifs ; tandis que des doctrines toutes différentes du catholicisme, comme il y paraît par tant d'églises chrétiennes qui lui sont opposées, pourraient au contraire puiser à leur gré dans l'Ancien, et même dans le Nouveau Testament, des sentences concordantes avec leurs principes, et rigoureusement hostiles à ceux de la communion romaine. Et aussi, est-il tellement évident que le dogme est réellement étranger à ces livres primitifs, qu'il a fallu à l'Eglise plus de quatorze siècles de travaux et de discussions pour le fonder.

Ainsi, la faute de Spinoza n'est pas de réduire à très peu de chose ce qui a été introduit de bon dans la connaissance humaine par la révélation surnaturelle, mais de penser que les religions se bornent à aussi peu de chose. C'est sur ce point, comme nous l'exprimions en commençant l'analyse de son traité, qu'il a commis une erreur fondamentale et méconnu complétement la véritable grandeur des religions. Les religions n'ont pas seulement pour but de prescrire aux hommes la manière dont ils doivent agir les uns à l'égard des autres, et de leur enseigner en général l'esprit de charité et de piété. Elles se proposent aussi bien de faire savoir aux hommes et ce qu'est Dieu, et ce qu'est l'univers, et ce qu'ils sont eux-mêmes : d'autant mieux que les hommes ne peuvent concevoir clairement la piété, et par conséquent être sincèrement fidèles, s'ils ne connaissent autant que possible ce qu'est Dieu ; de même qu'ils ne peuvent non plus avoir une idée précise et impérieuse de leurs convenances mutuelles dans la vie, s'ils ne connaissent ce que c'est que la vie, c'est-à-dire ce qu'est l'homme, ce qu'est l'univers, et

quel est le rapport de ces deux termes. Les religions se composent donc de deux parties, toutes deux essentielles et nécessaires: le dogme, qui est la connaissance abstraite; la morale, qui n'est que le reflet jeté sur la terre par cette lumière supérieure, et qui montre aux hommes le chemin qu'ils doivent y suivre. La morale n'est souveraine que dans les cœurs que le dogme illumine, et jamais les religions n'ont prétendu traiter les hommes comme des esclaves à qui l'on commande une obéissance fatale. Mais comme c'est dans le dogme que sont les grandes puissances, c'est aussi dans le dogme que sont les grandes difficultés; c'est à son sujet qu'il y a le plus d'imperfection dans les religions humaines, et par suite le plus de diversité des unes aux autres. C'est pourquoi, s'il était admis que les hommes ne peuvent se justifier que par la vérité absolue des dogmes auxquels ils adhèrent, il faudrait nécessairement dire que, dans le système général de l'univers, la terre est un lieu de perdition; car il est certain que les dogmes enseignés par les églises de toutes communions à ceux qui viennent vivre dans leur sein, loin d'avoir une vérité absolue, n'ont qu'une valeur relative aux divers sentimens de la vie qui doivent jouir d'existence sur la terre. Et à moins de vouloir mettre les hommes au désespoir et dans la terreur des religions, il faut donc consentir à leur justification par la seule efficace de la morale. Aussi n'est-ce pas de l'importance trop grande quant au salut, donnée par lui à la morale dans le domaine religieux, qu'il faut blâmer Spinoza: lorsqu'il profère ces paroles si pleines d'une belle humanité, « Pour ce qui est des Turcs et des autres Gentils, s'ils adorent Dieu par la pratique de la justice et de la charité envers le prochain, ma persuasion est qu'ils ont en eux l'esprit du Christ, et qu'ils seront sauvés, quoi que leur ignorance leur puisse faire penser de Mahomet ou des oracles (Ep. XLIX.), » il n'est aucun philosophe qui ne doive se rejoindre de les entendre et faire chœur avec lui. En un mot, nulle doctrine, à moins de faire injure à la bonté infinie du Créateur, ne peut nier que la pratique de la morale ne soit un des principes essentiels du perfectionnement du genre humain. Mais ce n'est point à dire que la morale soit tout dans les religions, et que tout ce qui, dans leur ensemble, ne s'y rapporte pas directement soit hors d'œuvre.

Du reste, quelle que soit l'étendue de l'objet des religions, c'est bien par la foi, comme le remarque Spinoza, que la plupart des consciences s'y unissent. Il faut seulement concevoir de plus haut la foi, en même temps que l'on conçoit de plus haut la religion. Spinoza la fait consister dans l'adhésion à certains préceptes, énoncés par certains hommes, dans certaines conditions; l'Église la recommande non seulement à l'égard des textes de prophétie ou de révélation proprement dite, mais à l'égard des dogmes adoptés dans certaines assemblées générales; enfin la philosophie la réclame aujourd'hui, plus généralement encore, pour tout ce qui, directement ou indirectement, peut être regardé comme autorisé par le consentement universel des hommes. Les aliments de la foi sont donc variables. Mais, fixe en elle-même, elle constitue une base fondamentale pour les sociétés humaines; et ainsi qu'elle leur a constamment servi dans le passé, elle continuera nécessairement à leur servir dans le futur. Supposons en effet la métaphysique, conformément au plan offert à ses travaux par Spinoza, devenue capable de construire le vrai système de Dieu et de l'univers, à l'aide des seules lumières qui éclairent naturellement l'esprit humain, et de déconvrir ainsi une loi morale raisonnée identique avec celle que les instincts du monde prescrivent; voilà sans doute une acquisition de premier ordre pour tous ceux à qui il sera donné d'y prendre part. Mais il est certain que la perception claire des vérités métaphysiques demande une portée d'intelligence qui dépasse malheureusement celle du vulgaire, et que c'est sinon un foi espoir, au moins un espoir qu'il faut indéfiniment ajourner, que d'attendre une transformation du genre humain par suite de laquelle la puissance philosophique appartienne désormais à tous les hommes. Ces résultats transcendans ne pourront donc être conquis métaphysiquement que par un petit nombre; et produits par la force naturelle de l'esprit humain, ils ne seront cependant pas susceptibles de s'étendre sans distinction au genre humain tout entier. Mais c'est précisément ici que la foi reprend son légitime empire, met en communication avec la vérité toutes les consciences, et unit tous les hommes, quels que soient les dons intellectuels de chacun d'eux, dans la solidarité d'un perfectionnement commun. De même que tout le monde peut connaître les lois découvertes par les astronomes touchant l'ordre du ciel, bien que tout le monde cependant n'en puisse connaître le secret; de même aussi tout le monde peut connaître les lois métaphysiques de Dieu, de l'homme et de l'univers, bien que tout le monde ne puisse en soutenir le calcul. La distinction posée par Spinoza entre la philosophie et la foi, relative à l'inégalité, non des natures, mais des intelligences, est donc juste et dérive des propres conditions du genre humain. Il faut reconnaître en effet, sinon deux espèces de religion, ce qui serait aussi injurieux pour Dieu que pour le genre humain, du moins deux modes de religion, le mode métaphysique et le mode populaire; le mode métaphysique auquel on adhère principalement par la raison; le mode populaire auquel on adhère principalement par la foi: c'est ce qu'établit Spinoza. Mais au lieu d'être essentiellement divers, comme il l'entend, les contenus de ces deux modes, selon la vraie philosophie, doivent être au contraire essentiellement identiques.

Ainsi, en deux mots, le Traité théologico-politique est un manifeste des devoirs et des droits de la philosophie: une invitation aux philosophes de procéder métaphysiquement à l'établissement de la religion; une invitation aux souverains de respecter la liberté des philosophes dans l'accomplissement de cette tâche. Spinoza ne se contenta pas d'avoir écrit la préface, il voulut mettre aussi la main à l'œuvre. A sa mort, on trouva chez lui une caisse de papiers qui, suivant son ordre, fut envoyée à Jean Rieuwertz, son imprimeur à Amsterdam. Outre sa correspondance et quelques traités inachevés, il y avait parmi ces papiers le Traité de l'Ethique. Ce traité parut l'année même de la mort de Spinoza, avec les autres écrits posthumes, sous le titre de *Ethica, ordine geometrico demonstrata*, sans autre nom d'auteur que les initiales B. D. S. Spinoza l'avait ainsi voulu, s'étant prononcé dans son Ethique contre l'amour de la gloire, avec l'observation que ceux qui se proposent d'aider les autres de leurs conseils, doivent prendre garde que leur discipline ne se revête de leur nom, *ne disciplina ex ipsis habeat vocabulum*. Dans ce Traité, purement métaphysique, et par conséquent d'un caractère tout différent du précédent, qui est à proprement parler historique et politique, Spinoza expose, en partant d'axiomes et de définitions, l'institution de la vie humaine selon les déterminations de la raison pure. L'ouvrage est divisé en cinq parties: la première partie, *De Deo*, est consacrée à l'étude de la nature de Dieu et de ses propriétés; la nécessité de l'être éternel et infini, son indivisibilité, son indépendance, son immanence, son efficacité universelle, y sont successivement démontrées. La seconde, *De Mente*, embrasse ce qui résulte de l'essence de Dieu en tant qu'ayant rapport à l'esprit de l'homme; ainsi l'essence de l'homme, le principe du corps, celui de la connaissance, celui de la volonté. La troisième, *De Affectibus*, comprend l'explication de l'origine et de la nature des passions, de la relation qu'elles ont aux conceptions de l'esprit, de leur diversité. Dans la quatrième partie, *De Servitute humana*, il s'agit de la force des passions, de leurs effets, des causes de l'impuissance à leur égard, et par conséquent de la servitude de l'homme. Dans la cinquième, *De Libertate humana*, la puissance de l'in-

telligence est exposée comme formant le principe par lequel l'esprit prend le dessus sur les passions, et constitue ainsi sa liberté, son immortalité, sa béatitude parfaite. De l'idée générale de la substance, par laquelle commence le Traité, se trouve donc déduite, par une série mathématique de théorèmes, celle de la béatitude humaine par laquelle il se termine. Cet enchaînement, pour être exactement suivi d'un bout à l'autre, exige peut-être une certaine contention d'esprit, mais le reproche d'obscurité est, si nous ne nous trompons, un des moins fondés qu'il mérite; en tous cas, aucun philosophe ne saurait y méconnaître une des plus admirables vigueurs d'esprit dont l'homme puisse faire preuve.

Ce n'est point à dire que l'erreur n'y règne pas. Bien au contraire, elle y paraît dès le commencement et couvre tout: implicitement contenue dans les propositions fondamentales, elle en émane par la droiture même de la logique, et toutes les propositions dérivées en ont leur part. La première proposition fausse, dans la hiérarchie métaphysique, est que l'étendue est un des attributs de Dieu: *Deus est res extensa*. La seconde, que, de la volonté à l'intelligence, il n'y a pas distinction: *voluntas et intellectus unum et idem sunt*. Nous terminerons ce que nous avons dit sur Spinoza en touchant quelques mots de chacune de ces propositions.

La première, quoi qu'il en puisse paraître à ceux qui n'ont que médiocrement médité sur l'étendue, est peut-être la plus difficile à éclaircir parfaitement. Il ne s'en trouve nulle part, à ma connaissance, de réfutation positive, et en général on peut observer que l'on s'est bien moins occupé de combattre l'Ethique dans ses principes que dans ses conséquences. Voici en abrégé le raisonnement de Spinoza: la substance est ce qui est en soi et se conçoit de soi-même; l'attribut est ce que l'on conçoit de la substance comme constituant son essence. Or, il n'y a qu'une substance qui est Dieu; donc tout attribut de substance, c'est-à-dire tout attribut qui se conçoit de soi-même, sans le secours d'aucune autre conception, et qui exprime une essence éternelle et infinie, est un attribut de Dieu. — Remarquons dès à présent que tout attribut qui nous paraît exprimer une essence infinie n'est point, par cela seul, un attribut de Dieu. On comprend au contraire très bien que Dieu puisse causer un effet d'une grandeur et d'une durée infinies, et qui soit cependant infiniment au-dessous de lui; car tant s'en faut que l'infini en soi-même soit véritablement un, qu'il renferme un système infini d'ordres divers. Spinoza a donc tort de définir Dieu absolument infini, *absolute infinitum*, en tant que signifiant par là que tout attribut infini est nécessairement un attribut de Dieu; et en ce sens, il est plus juste de dire, expressément contre l'intention de Spinoza, que Dieu est infini dans son espèce, que de le dire absolument infini. Bref, ce qui est infini par rapport à nous parce que nous n'apercevons point le côté par où cela se finit, peut n'être point infini par rapport à Dieu qui domine infiniment cette grandeur par laquelle nous sommes infiniment dominés. Si nous n'avions idée dans l'étendue que de la ligne, nous pourrions juger son essence réellement infinie, tandis qu'elle ne l'est qu'en une direction, étant d'ailleurs d'une conception composée. Je reviens au raisonnement de Spinoza. Dieu étant la substance absolument infinie, c'est-à-dire consistant en attributs infinis dont chacun exprime une essence éternelle et infinie, il s'ensuit que les choses particulières ne peuvent être que des modalités de ces attributs: donc les étendues particulières ne sont que des modalités d'un attribut dont leur existence implique la conception; donc l'étendue est un des attributs infinis de Dieu, exprimant son essence éternelle et infinie. Et cette conclusion, remarque Spinoza, résulte encore de ce qu'une étendue infinie pouvant être conçue sans recours à aucune autre conception que celle de l'étendue elle-même, l'étendue se trouve être ainsi un attribut de substance et par conséquent de Dieu. Le premier de ces deux raisonnemens rentre sans difficulté dans le second. La question est donc de savoir si le principe de l'étendue peut être conçu par lui-même: question grave, sans doute, puisque jusqu'ici l'intelligence humaine n'a pu produire une définition métaphysiquement rigoureuse de l'étendue. Malgré cet embarras, il me semble cependant possible, à moins que je ne me laisse égarer, de repousser directement l'allégation de Spinoza. Et d'abord, si l'on se reporte à la définition la plus profonde que les philosophes aient encore donnée de l'étendue, que l'étendue est l'ordre entre les existences simultanées, on verra que comme l'idée de l'étendue ne peut être conçue sans celle de ces existences finies dont elle exprime le rapport dans un certain mode, cette idée n'est point dans les conditions qui conviennent à un attribut de substance, puisqu'elle résulte d'une conception préalable. Mais comme il y a à prétendre que l'idée de l'étendue peut être conçue par nous, à la façon des géomètres, indépendamment des existences finies qui y trouvent leur ordonnance, il y a aussi à répondre qu'ainsi conçue, l'étendue n'est point une réalité indépendante de nous, qu'elle n'est qu'une abstraction de notre esprit, et qu'ainsi cette conception, loin d'être absolue, ne peut se faire sans la conception préalable de notre esprit, ce qui ramène encore l'idée de l'existence finie et par conséquent celle du principe créateur. Enfin, on doit observer, et cela touche à ce que j'ai relevé en premier lieu, que comme il s'agit ici, en qualité d'attribut de Dieu, non de l'étendue finie dont nous avons à la vérité quelque sentiment, mais de l'étendue infinie dont la conception échappe complétement à notre intelligence, nous n'avons aucunement la certitude que cette conception n'est point une conception seconde; car puisque Dieu seul en est capable, nous ignorons absolument s'il n'y a pas dans sa pensée quelque conception plus élevée de laquelle celle-ci ne serait que la suite. Nous sommes donc ramenés, par la considération des existences finies, à la conception du principe qui est la source de ces existences en tant qu'elles sont purement existences, et qui est par conséquent aussi la source de l'ordre qui règne entre elles, c'est-à-dire du temps et de l'espace. Avant de concevoir l'étendue, il nous faut ainsi concevoir le dieu sans étendue comme il est sans durée, omniprésent, c'est-à-dire présent tout entier en chaque point de l'univers, origine métaphysique de tout ce qui est, vertu manifestée par la création, puissance. C'est précisément l'idée que la théologie catholique nous donne de l'hypostase divine qu'elle nomme le Père, en tant que, par son intelligence et par son amour, cette puissance infinie donne naissance à la créature.

Le second attribut de Dieu, parallèle au précédent, selon Spinoza, est la pensée: *Deus est res cogitans*. Il n'y a pas de doute que l'ensemble des pensées particulières qui existent dans l'univers ne se rapporte à Dieu, en ce sens que de toute éternité elles sont comprises dans son verbe infini, et qu'à condition de les considérer, non comme constituant par elles-même l'attribut, mais comme en étant une simple dépendance, on ne soit dans le vrai en les collationnant ainsi à leur origine suprême. Aussi y a-t-il, d'après les principes mêmes de Spinoza, cette différence entre cet attribut et celui de l'étendue, que tandis que ce dernier ne peut s'élever au-delà de la somme des étendues particulières, celui-ci a un caractère autrement absolu, puisque, outre l'ensemble des idées particulières, il représente l'idée que Dieu possède de son essence; et cette hauteur de l'attribut vraiment divin au-dessus de celui qui ne l'est pas, donne bien encore une grande marque du défaut de Spinoza sur la première question. Mais, ici même, appelée pour ainsi dire par la première, et non moins capitale, une erreur nouvelle se développe. De l'intelligence à la volonté, Spinoza ne reconnaît pas de différence essentielle. Il les con-

Digitized by Google

fond en un même principe l'une et l'autre, ou pour mieux dire, après l'étendue il ne reconnaît que la pensée et y ensevelit la volonté. Les passions ne sont pour lui que le passage de l'être à un état de perfection supérieur ou inférieur, sous l'idée d'une cause externe. *Lætitia est transitio à minore ad majorem perfectionem. — Amor est lætitia, concomitante idea causæ externæ.* Aussi Dieu est-il exempt d'amour comme de toute passion. *Deus proprie loquendo neminem amat; nam Deus nullo lætitia affectu afficitur.* La seule béatitude dont Spinoza ait l'idée, la seule qu'il pressente en Dieu, est la béatitude de l'esprit, c'est-à-dire la perfection elle-même, jointe à l'idée de Dieu conçu comme en étant la cause. Aussi à la proposition, *Deus seipsum amore intellectuali infinito amat* (P. v., pr. xxxv), est-il nécessaire, pour ne se point méprendre sur cette dure métaphysique, de bien faire attention à ce que le philosophe entend par cet amour; car cet amour n'est en réalité qu'une idée ajoutée à un certain mode d'existence, mais non point un rapport essentiel de l'une à l'autre. *Dei natura gaudet infinita perfectione, idque concomitante idea sui, et hoc est quod hujus amorem intellectualem esse diximus.* Ainsi, théologiquement, Spinoza met en oubli ce qui est dans les attributions personnelles du Saint-Esprit; et les conséquences de cet oubli sont énormes.

La plus énorme, si je ne me trompe, est que si le Saint-Esprit n'existe pas, la création n'existe pas. Tant que l'intelligence, dans son entente métaphysique de Dieu, n'a point fait apparaître la troisième hypostase, la procession des créatures hors Dieu ne peut être conçue. Ce n'est que par la vertu de ce troisième terme que Dieu est agissant, et par conséquent créateur; car s'il est possible de comprendre, indépendamment de l'Esprit, que Dieu a la vertu de produire et celle d'engendrer un idéal pour sa production, il ne l'est point de comprendre pourquoi il produirait, puisque toute action suppose nécessairement un but, et que ni dans la vertu de produire ni dans celle de penser, il n'y a de raison déterminante d'agir. Ne pouvant avoir un but extérieur à lui, n'en ayant point en lui, Dieu demeurerait donc éternellement dans la contemplation solitaire de sa pensée, sans manifester par aucun acte son infinie puissance de produire. Mais dès que la troisième hypostase se dégage et complète l'idée analytique du principe divin, la possibilité, plus encore, la nécessité imminente de la création se fait sentir. La bonté infinie déborde l'être infini lui-même; il faut absolument qu'elle se communique; elle ne se peut satisfaire qu'en étendant à d'autres êtres la perfection dont elle jouit; elle éveille en Dieu le désir, y met l'activité, et détermine enfin l'expansion de ce magnifique univers qui reposait en lui, et n'attendait qu'un signe de sa bonté pour en sortir. C'est ainsi qu'avec l'amour divin tout s'explique, et le motif que Dieu trouve en lui-même pour créer, et le motif qui ramène incessamment vers lui tous les êtres créés. Néglige-t-on ce principe essentiel, il n'y a plus lieu à l'émanation des créatures. Dieu conserve en lui-même, dans leur trame incommensurable, ses idées, et ne leur confère ni la vie distincte ni l'indépendance relative: tout ce qui dérive de son essence y reste contenu; les existences individuelles ne sont individuelles qu'en apparence; et loin de mériter d'être inscrites dans le livre de vie comme puissances réelles, elles ne sont que de pures affections de la pensée infinie. L'univers, disent les Brahmes, est le rêve de Dieu. C'est exactement comme cela que, moyennant son idée de l'indifférence divine, Spinoza entend la création: *Deus neminem amat;* Dieu n'aime personne. Incapable d'aimer aucun être, rien ne le sollicite à en produire aucun; il ne veut rien au-delà de sa propre contemplation, et si ce qu'il y découvre cause sa jouissance, c'est en tant que ce qu'il y découvre est une simple modalité de lui-même, et non point une existence émancipée. Bref, l'univers, tel que la conception s'en développe dans toute la suite de l'Ethique, et avec une admirable rigueur, est identique avec cet univers idéal que la théologie place dans le Verbe, avant le temps, sous cette éternité toute métaphysique qui précède les jours de la Genèse. Pour Spinoza, tout est encore dans le règne de l'intellectuel, même l'amour.

Il faut remarquer la concordance de cette erreur et de la précédente. Dès qu'il n'y a point eu une opération de Dieu qui ait mis les êtres hors de lui, les êtres demeurent en lui absolument; leur vie n'a pas un phénomène qui ne se passe en lui; c'est dans sa capacité qu'ils se manifestent, qu'ils se coordonnent, qu'ils se meuvent. Donc l'étendue, puisqu'elle renferme effectivement tous les êtres, est précisément cette capacité de Dieu; donc elle est, en langage philosophique, un des attributs essentiels de sa substance. Ainsi les deux erreurs se soutiennent, et se justifiant l'une l'autre, ne sont en quelque sorte qu'une explication méthodique et strictement littérale de la fameuse parole de saint Paul: *In Deo movemur.* Cependant il faut voir que, dans cet accord même des attributs, le système de Spinoza pèche encore; car c'est entre les effets et nullement entre les essences que cet accord a lieu. La nature divine reste enveloppée. Il est impossible de comprendre comment des attributs aussi profondément séparés pour notre intelligence que l'étendue et la pensée, s'unissent en elle, et par quelle secrète alliance ils se peuvent mettre ensemble dans l'unité infinie. Il y a là une dualité qui résiste à toute synthèse et ne se résout pas. Chacun de ces attributs s'entend de lui-même, sans impliquer en aucun sens la conception de l'autre, exprime une essence sans bornes, et si Spinoza n'enseignait expressément que la substance est une, on devrait logiquement penser que chacun d'eux est relatif à une substance à part. L'unité et la multiplicité de l'être éternel, loin de s'expliquer, comme dans la théologie chrétienne, par la procession des personnes en Dieu, forment donc un mystère plus incompréhensible encore, que l'intelligence humaine ne pressent même pas, et que Dieu, au mépris de notre métaphysique, se réserve sans doute comme adéquat à lui seul.

L'autre défaut capital introduit dans la philosophie de Spinoza par l'oubli des attributions du Saint-Esprit, est l'évanouissement de la charité véritable. Si Dieu n'aime pas les hommes, il est impossible que les hommes s'aiment entre eux, car cet amour mutuel, s'il existait, aurait nécessairement en Dieu son principe, et Dieu étant une substance indifférente, il est clair que ce principe n'y peut être. Donc les hommes ne s'aiment pas. Et en effet, pour parvenir à la béatitude que Spinoza leur assigne, ils n'ont aucun besoin de s'aimer, puisque l'amour pur, la divine action d'aimer pour aimer, n'a aucun rôle dans cette félicité suprême. Les hommes, en dehors du Saint-Esprit, sont des puissances indépendantes l'une de l'autre, vivifiées par la seule force qui les fait persévérer chacune en soi, excitées par le seul désir de comprendre les causes et de se rapporter à Dieu par la corrélation des idées. Ce sont de simples pensées qui se jouent entre elles dans l'esprit infini, et des pensées ne se peuvent lier directement l'une à l'autre, car elles sont sans commerce immédiat, et ne communiquent entre elles que par le foyer commun dont elles sortent. Je compare les êtres ainsi conçus à des nuages que Dieu développe continuellement dans l'immense capacité de ses abîmes, qui y flottent un temps sans s'attirer ni se confondre, et qui finissent par s'y dissoudre de la même manière dont ils s'y étaient formés. Aussi Spinoza n'entreprend-il pas de fonder les relations morales des hommes sur leur solidarité en un seul corps. Si les hommes doivent vivre en commun, plutôt que solitaires, c'est uniquement parce que la perfection de leurs idées doit y gagner, et non parce que la vie humaine n'a son développement complet que par les affections sociales. S'ils doivent vouloir pour les autres le même bien qu'ils ont raison de vouloir pour eux-mêmes,

c'est que par l'effet de ce bien, qui est l'affranchissement de la raison, les autres leur deviennent plus utiles, et non parce que le bien d'autrui leur cause une jouissance identique avec celle de leur propre bien. En un mot, la morale n'a pour base que l'égoïsme; et il n'en peut être autrement, puisque l'être, dès que l'absence de charité y fait vide, ne peut trouver son principe de consistance que dans l'égoïsme absolu. Mais que de points sur lesquels cette orgueilleuse morale de l'intelligence se trahit, et appelle elle-même sa condamnation par un défaut d'humanité contre lequel s'écrient tous nos instincts! Pourquoi, en effet, dans une telle hypothèse, nous apitoyer sur ceux qui souffrent, puisque cette compassion ne peut en rien fortifier notre esprit, et qu'il suffit pour notre béatitude de relever ceux que nous voyons au-dessous de nous, mais sans nous abaisser à partager leur état de souffrance? Sur cette question de la miséricorde, où la sensibilité inhérente à la nature humaine se découvre si bien, et dément, par l'opposition d'une si belle preuve, les prétentions exclusives de la raison, Spinoza, fidèle à la logique, en suit la ligne sans fléchir, et donne la mesure, à l'égard des hommes, de cette erreur fondamentale que nous trouvons dans sa théologie. *Commiseratio per se mala et inutilis est;* La commisération est par elle-même mauvaise et inutile (P. IV, p. L.). Cette proposition se déduit de ce que la commisération est une tristesse, et doit être évitée comme passage à un état inférieur. Il en résulte en corollaire, « que l'homme qui vit selon la raison doit faire ses efforts pour ne se point laisser toucher par la compassion; » et en scholie, « que celui qui sait que tout procède nécessairement des lois de la nature divine, ne trouve rien qui soit digne de haine ou de mépris, ni dont il ait pitié, mais s'efforce de bien agir et de demeurer dans le contentement. » Ce tendre commerce des affections intérieures, dont Spinoza dissuade les hommes comme d'une inconséquence que désavoue la raison, n'est pas moins illusoire, selon lui, dans nos rapports avec Dieu. Le progrès que le christianisme a fait faire au monde en amenant cet éternel souverain, grâce à son infinie bonté, à un tel voisinage de l'homme, qu'il devient l'associé des plus secrets mouvements, le confident paternel de tous les cœurs, et semble dire plus affablement encore que s'il était homme lui-même, *humani nil à me alienum puto;* cet immense développement de la sentimentalité religieuse tombe devant la dure géométrie de l'Ethique, comme une superstitieuse aberration du genre humain. Le repentir est une folie, l'espérance en est une autre; car ni le repentir ni l'espérance ne touchent à Dieu, et, liés tous deux à la crainte, ils ouvrent tous deux à la tristesse le chemin de l'âme. Loin de s'abandonner à l'instinct qui le porte à quêter en Dieu l'amour infini dont le besoin l'agite, et qui seul peut le rassurer contre l'effrayable isolement auquel, n'ayant rien autour de lui que d'inconstant, il se voit exposé dans l'univers, au contraire, l'homme doit raisonnablement se mettre en garde contre cet épanouissement téméraire; la théorie le lui commande par une loi formelle. *Qui Deum amat conari non potest ut Deus ipsum contra amet* (P. V., pr. XIX); c'est-à-dire que celui qui tient à la vérité ne peut pas désirer d'être aimé par cette vérité puisqu'il la sait impassible; et que si, nonobstant, il le désire, il est nécessairement troublé par cet irréalisable désir. Déterminer la quiétude de l'âme en y étouffant toutes les passions que la naissance y a mises, à l'exception de celle de connaître, et la conduire, sans secousse et sans tristesse, à la béatitude du savoir, par un droit absolu, puisé en elle-même et résultant de son identification avec la pensée infinie; voilà, en résumé, le dernier terme de l'institution morale de Spinoza, et le principe de la charité n'y a effectivement aucun objet.

Bien que Spinoza, sans sortir de la voie scientifique, soit parvenu à donner à la conduite extérieure des hommes des règles à peu près analogues à celles qui sont généralement reconnues pour avoir le plus de convenance avec l'ordre des sociétés, il n'a donc pas réussi à faire pénétrer ces règles dans les vraies profondeurs de l'âme; et ce qu'il y a de plus vaste comme de plus fin dans la nature humaine, le règne du cœur, est resté en dehors de la sphère trop étroite de sa philosophie. Il y a dans la théorie morale qui en découle quelque chose de glacé par quoi l'on se sent involontairement saisi, et tout en ne trouvant que peu à redire au système des actions, on trouve infiniment à redire, au contraire, à celui des sentimens. Enfin, il est évident que Spinoza, en essayant de se jeter dans la métaphysique, pour arriver par ses déserts jusque sur le vrai sol de la morale, s'est égaré. Après avoir indiqué, comme nous l'avons fait, les causes principales de son erreur, il nous semble utile, pour achever de mettre cette erreur dans tout son jour, d'essayer de marquer en outre par quelques traits la place qu'elle occupe dans le développement historique de l'idée religieuse.

Si le développement de l'idée religieuse sur la terre est naturel; si les hommes, par la philosophie, qui seule a puissance d'assurer et de fortifier la piété, s'élèvent de plus en plus au-dessus de leur confusion primitive; si la grâce de Dieu, source de toute intelligence comme de toute invention, est d'un cours continuel et, de même que celui de ces grands fleuves qui ne tarissent jamais, variable seulement dans le degré de sa force, il faut alors assimiler sans crainte l'histoire de la théologie à l'histoire de toutes les autres sciences. Sa méthode, dans ce cas, ne devra se distinguer par aucun caractère essentiel de la méthode ordinaire, et les procédés qu'emploie, pour son acquisition et son perfectionnement, l'esprit humain, seront les mêmes dont il se sert ailleurs. Il faudra donc y retrouver cet heureux mélange d'*a priori* et d'*a posteriori*, dont il y a de si beaux et de si nombreux témoignages dans toutes les sciences; c'est-à-dire que, tantôt, on y devra découvrir certains points qui, n'étant qu'une conséquence logique de vérités établies, jouissent d'un enchaînement rigoureux; tantôt, certains autres qui, enlevés d'inspiration par la libre hardiesse du génie, ne se justifient que par une démonstration confirmative, en vertu de la convenance qu'ils ont avec une multitude d'autres points, qui, à moins que d'être éclairés par cette lumière, sont inexplicables et sans ordre. Il y a même à faire cette remarque qu'en théologie, les démonstrations *à priori* doivent avoir un rôle proportionnel d'autant plus grand, qu'en nulle autre science, l'inspiration ne doit monter aussi haut, Dieu étant, de tous les objets de son étude, celui dont l'homme est susceptible de se préoccuper avec le plus de persévérance et de passion, et dont l'amour est par conséquent le plus capable de ravir l'esprit au-delà des lignes ordinaires. Et il est nécessaire que l'inspiration y ait cette force, car, entre l'homme et Dieu, il y a tant de choses auxquelles nous ne pouvons remonter logiquement, faute d'échelons, que l'homme n'y toucherait peut-être jamais, si, favorisé par Dieu et renforcé par la contemplation et le recueillement, le génie, selon l'ordre des temps, ne parvenait à s'y élancer comme d'un bond. Il faut comparer la théologie, dans ses rapports avec l'homme, à un horizon caché dans la nuit, plein de lumières cependant, mais de lumières voilées: aux unes, même des plus élevées, il y a moyen d'atteindre par des chemins certains, souvent difficiles, mais solides; autour des autres, dans l'obscurité où l'on est, il ne paraît aucun chemin par où l'un puisse les joindre, et pour y communiquer, il faut avoir de Dieu le don des ailes: c'est ce que Dieu accorde en effet, quand il en est besoin pour le progrès du monde, aux éminens penseurs que la piété porte à lui; de sorte que tous ces flambeaux se dévoilant l'un après l'autre, révèlent enfin tout le système de leur ordonnance, les uns liés naturellement avec la terre, les autres suspendus d'en haut, et, à mon sens d'une lumière plus vive, hors de toute portée apparente, mais

désormais découverts toutefois, et répandant autour d'eux, non moins que les autres, leurs bienfaisans rayons, tous s'enchaînant en une même symétrie dont l'illumination dissipe de plus en plus les ténèbres qui remplissaient d'abord l'horizon. Cette comparaison n'est que la traduction de l'histoire. Sans entreprendre d'en suivre ici le détail, il suffira d'observer que tandis que l'on peut rapporter le principe de l'unité de Dieu à ces lumières auxquelles on remonte sûrement par une progression suivie depuis la terre, il n'en est pas de même du principe de sa triplicité, et que jusqu'ici il ne nous apparaît que comme un de ces flambeaux qui, à la vérité, jettent autour d'eux un grand jour, qui se justifient philosophiquement par leur convenance, mais vers lesquels on ne connaît point encore de chemin régulier. Loin qu'il y ait eu cela rien de surnaturel, il n'y a rien au contraire qui ne soit dans les habitudes de toutes les sciences; et s'il faut s'émerveiller qu'il soit donné à l'esprit humain et d'inventer et de supposer, il faut s'émerveiller aussi bien devant ce qu'il invente et suppose dans tout autre domaine que le théologique.

Le dogme de la trinité, pour ceux qui considèrent que les preuves fondées sur les prophéties et les miracles ne sont rien, se réduit donc à un simple *à priori* introduit dans la théologie dès le commencement de la période chrétienne. On ne peut guère douter que la théologie n'en possédât depuis long-temps un aperçu, mais un aperçu vague et incomplet, et par pressentiment plus que par savoir. Platon connaissait le verbe, non point, à la vérité, comme consubstantiel du principe générateur, ainsi que l'entend l'Eglise, mais du moins comme prototype idéal des choses, ne faisant ainsi défaut sur cette seconde personne que pour la question d'origine, comme l'ont fait depuis lors les Ariens et les Nestoriens, plus platoniciens à cet égard que chrétiens. Saint Augustin accordait si bien, non seulement à la philosophie, mais au paganisme lui-même d'avoir connu le Verbe, que, commentant ce que l'Exode rapporte des prêtres égyptiens qui, dans leur dispute avec Moïse, manquèrent au troisième signe, il suppose que cela doit s'entendre de la personne du Saint-Esprit, dont la théologie égyptienne n'avait, selon lui, aucune idée. Celle des deux autres personnes, selon lui, n'était donc pas étrangère à cette théologie antique; et c'est aussi ce qui se voit avec une évidence parfaite dans la théologie de l'Inde. Ainsi le grand progrès accompli par l'Eglise a été le dégagement de la personne du Saint-Esprit, demeurée jusqu'alors enveloppée dans les deux autres, et représentée seulement par les attributs généraux auxquels elle préside. C'est là ce qui imprime d'une manière ineffaçable au sommet de la théologie chrétienne le sceau du perfectionnement; c'est par là que s'y trouvent complétées, par l'introduction formelle de la troisième hypostase, la conception de Dieu, et par l'établissement du rapport qui unit les deux premières dans la troisième, la conception particulière de ces deux-ci. En un mot, si l'on veut marquer les diverses périodes du développement de l'idée religieuse par ce qu'elles ont en elles de plus dominant, c'est là ce qui formera nécessairement la caractéristique spéciale de la période chrétienne, et ce qui est ainsi le principe fondamental des grands changemens qui, durant son cours, se sont effectués dans le monde. Plus la nouveauté était grande, révélant si soudainement toute la nature divine, plus elle était audacieuse, étant dépourvue de toute démonstration positive, plus elle devait soulever d'opposition et éprouver en même temps de difficulté à se bien définir. C'est ce qui résulte naturellement de tout *à priori*, et l'histoire des hérésies des premiers temps du christianisme montre assez que cette conséquence naturelle n'a point manqué à celui-ci. Tout de suite, en effet, la personne du Saint-Esprit est devenue, entre les disciples du Christ, le sujet des discussions les plus considérables; et d'autant mieux que comme elle ne se trouvait réellement enseignée par aucun trait précis dans les monumens attribués à la révélation surnaturelle, que comme on n'avait d'ailleurs aucun moyen de s'élever directement à son étude, il n'était possible d'en rien décider par d'autres voies que l'examen de ses rapports et de ses convenances avec Dieu et avec l'homme, en même temps que l'accord des sentimens à son égard. Aussi, tout en se soumettant à l'autorité des Evangiles, a-t-on pu, puisqu'il n'énonçait rien de ces livres qui fixât la question, professer à son égard les sentimens les plus divers. Le dogme de la Trinité, en tant qu'il consiste dans la définition des caractères et de la procession des personnes divines, y était en effet si peu contenu, que le nom de Personne ne s'y trouve même pas, et que l'on peut raisonnablement douter, comme l'ont fait les Nestoriens, que les évangélistes, sans en excepter le plus théologien d'entre eux, aient possédé aucune idée distincte de la personne particulière du Saint-Esprit, et aient fait autre chose que la considérer comme un attribut ou une émanation de la personne du Père en particulier. On peut même dire qu'il ne se découvre pas un mot dans les discours de Jésus qui puisse faire soupçonner qu'il ait eu, de la nature triuaire de Dieu, l'idée que l'Eglise romaine, appuyée sur les travaux théologiques des conciles, en a donnée, y paraissant plutôt, à mon avis, qu'il était purement imbu des croyances des platoniciens sur le Verbe, ou des juifs sur le Messie, et non point des idées plus savantes de la personnalité et de la consubstantialité des trois divines hypostases. Ce n'est donc point à lui, mais aux assemblées doctorales qui ont suivi la résurrection des grandes études théologiques, dont il avait donné le signal au monde greco-romain, qu'il convient de faire honneur de l'immortel *a priori* autour duquel la chrétienté se réunit. Non, sans doute, qu'il faille exclure Jésus de toute participation à cette nouveauté, car elle a été poussée par lui à son éclosion, comme elle avait été couvée dans son germe par les philosophies et les religions antérieures; et bien qu'il n'ait peut-être pas connu, dans sa figure métaphysique, la Trinité, il en avait eu lui certainement le sentiment indistinct. La production de ce dogme par les conciles des premiers temps ne se peut même expliquer que par leur désir de mettre d'accord ce que le sublime moraliste dont ils reconnaissaient la direction avait enseigné de la nature humaine, et ce que la théologie doit déterminer de celle de Dieu. De sorte qu'ayant formulé les premiers d'une manière positive cette grande croyance, et sans la légitimer par aucune preuve formelle et suffisante, les conciles n'ont fait cependant, dans cette invention, que céder à l'impulsion qui leur était communiquée par le monde antérieur. Ainsi, la révolution opérée dans la théologie par l'introduction du dogme de la Trinité, malgré le caractère de son point de départ, qui n'est qu'une pétition des principes, n'était pas un écart de la marche ordinaire de l'esprit humain dans le perfectionnement de ses idées; et quoique produite en apparence par une explosion improvisée, elle s'était pendant long-temps préparée en silence dans le sein du genre humain avant que de venir à ce terme et de paraître. Son harmonie avec les conditions normales du genre humain est donc trop ferme pour que son droit puisse être mésestimé, et il n'y a pas de bonne philosophie où son influence ne règne pas. Sans forcer l'analogie entre deux révolutions d'une importance si différente, il me semble que l'on peut se faire de ce droit une idée assez familière en le comparant à celui de la révolution causée en astronomie par le fameux principe de l'attraction, ce dernier principe, de même que celui dont il s'agit ici, n'étant, en définitive, qu'un véritable *à priori*, par lequel Newton, nourri de tous les travaux antérieurs, et profondément imbu des lois particulières des phénomènes, s'est élevé d'un bond à une explication générale, prouvant bien que tout se passait comme si le principe était vrai, mais n'en démontrant effectivement la vé-

Digitized by Google

rité par aucun argument positif. Le principe de la Trinité, en théologie, comme, en astronomie, celui de l'attraction, se justifie donc analytiquement par sa simplicité et sa convenance, et il n'y a pas plus de raison de s'inscrire contre l'un que contre l'autre, puisqu'ils possèdent tous deux, chacun dans sa sphère, même pour la critique la plus stricte, un caractère pareil de majesté. Il y a quelque chose de plus, car le dogme de la Trinité n'étant point extérieur à l'homme, mais s'y rapportant au contraire et y influant, peut être également jugé, d'une manière indirecte, par les effets qu'il a produits dans le monde. Or, c'est à lui, et très spécialement à ce qu'il a manifesté de la troisième personne, qu'est dû l'immense progrès qu'ont accompli, durant le christianisme, la moralité, la sentimentalité, la piété. Cette charité qui est venue mettre son ardeur dans les consciences, et faire distinguer par les hommes, avec tant de netteté, les liens secrets par lesquels ils sont unis, et qui jusqu'alors n'avaient été que vaguement sentis; cet amour avec lequel les fidèles ont commencé à chérir Dieu, à le prier, à implorer les dons de sa grâce, soutien et reconfort des âmes, osant provoquer avec confiance son amour infini par l'hommage du leur; cette délicatesse toute nouvelle qui s'est peu à peu fait voir dans les cœurs, donnant un poids et une mesure pour les essences les plus subtiles dont ils s'émeuvent, corrigeant toutes les dureté, multipliant les bienséances, raffinant les amitiés, divinisant l'amour; tous ces développemens de la nature humaine, qui la font si différente de ce qu'elle était dans les temps anciens, sont dans la correspondance immédiate du Saint-Esprit; tellement que si l'on voulait faire plus d'attention au perfectionnement intérieur des âmes qu'aux idées théoriques qui ont occupé les croyances, on devrait dire que le christianisme a été la religion du Saint-Esprit plutôt encore que celle du Verbe. Bien que le nom du Christ y ait eu sans contredit la première place, en y regardant bien, on découvrirait sous ce nom une multitude de choses qui sont, en réalité, du Saint-Esprit, et qui ne se rattachent à la seconde personne que comme procédant de la révélation dont elle comprend le principe. *Deus charitas est*, a pu dire avec saint Jean toute la chrétienté. Du moins est-il certain que, tout en enseignant que l'on ne pouvait être sauvé que par la foi, l'Eglise a constamment accordé une plus grande part à la charité qu'à la foi; et à ce point même que la foi a pu ne sembler qu'un fondement pour consolider la charité, et que chez la plupart des chrétiens l'infini s'est assurément manifesté dans la charité plus souvent et plus vivement que dans la foi. *Omnis qui diligit cognoscit Deum*, dit encore saint Jean. Enfin, il suffit de dire que le Saint-Esprit a été adoré comme l'inspirateur continuel de l'Eglise, et qu'il n'y a pas, aux yeux des chrétiens, d'autres chemins vers Dieu que ceux qu'il ouvre. Pour apprécier la portée de cette croyance et juger de l'influence qu'elle a eue sur le caractère propre de la chrétienté, il faut comparer la religion chrétienne à celles où le Verbe, c'est-à-dire le principe pur de l'idéal, a dominé. On ne peut le faire sans voir que, d'un côté, la charité usurpe tout, et va, dans son expansion, jusqu'à soumettre l'intelligence à l'abaissement, tandis que de l'autre, au contraire, l'intelligence, soutenue par l'égoïsme, règne seule. « Le Christ appelle à lui les pauvres d'esprit, disions-nous ailleurs en rapprochant la religion du Christ de celle de Brahma, et Manou les repousse dans les limbes. Les disciples de l'un marchent à la béatitude en s'oubliant, pour ainsi dire, eux-mêmes, en épanchant leur vie autour d'eux, en se livrant sans réserve aux sentimens du cœur et aux mouvemens qu'il inspire; les disciples de l'autre, en ne songeant qu'à eux-mêmes, en retirant la vie dans son centre, et en dominant, pour renforcer l'énergie contemplative, toute œuvre et toute passion. Les premiers, dans leur abnégation se font serviteurs d'abbayes, esclaves des hommes et de Dieu; les seconds, dans leur ambition, deviennent les orgueilleux cénobites des forêts. Les premiers se sentent faibles, et se complaisent dans leur humilité; les seconds sentent en eux la puissance d'être forts, et cherchent à briser eux-mêmes les entraves qui les gênent. Voilà donc les deux voies diverses qu'enseignent les religions de la terre aux hommes pieux et pleins de courage, qui, fatigués des tristesses de cette vie, s'efforcent de mériter une condition meilleure. Le christianisme ouvre les portes du ciel et les trésors de la béatitude pour une goutte d'eau donnée à qui la demande, pour un soupir; et ce qu'il exige pour faire monter tout d'un coup la créature de l'obscurité au sein de la lumière semble bien peu. Le brahmanisme, au contraire, n'admet à la communion suprême que celui qui a su s'élever par la méditation jusqu'à elle; et sa loi est dure et difficile autant que l'autre décevante: prétendre atteindre Dieu par le seul perfectionnement de son esprit, prétendre le gagner en quelque sorte de plein droit, et sans aucune grâce de sa miséricorde, c'est prendre pour le rejoindre le chemin de l'infini, c'est fatiguer son âme à gravir une pente aride et sans sommet. Mais dans cet absolu rigide, fatal, impassible, on peut lire l'Orient, comme on lit l'Occident dans la morale de l'Evangile. (*Revue encycl.*, t. LIX.) »

Spinoza, en méconnaissant le Saint-Esprit, c'est-à-dire dans un style plus métaphysique, en négligeant le principe universel des rapports, est donc non seulement tombé, comme nous avons essayé de l'indiquer, dans une erreur profonde, mais s'est même visiblement tourné contre le cours naturel de la théologie, et y a rebroussé jusqu'au-dessus de la période chrétienne. Ainsi, en un certain sens, il est vrai que loin de faire avancer la théologie, et par conséquent ses dépendances naturelles, la morale et la société, il l'a repoussée en arrière. Il n'a rien entendu au véritable amour de Dieu, à cet amour dont l'efficace ravit les âmes indépendamment de toute science; et se perdant parmi les brahmes, dont l'idée est de s'identifier avec Dieu à force d'aspirer à son essence, il s'est infecté de cet amour intellectuel, qui, borné à lui-même, n'est qu'un amour de la connaissance, et ainsi un pur amour de soi même; vain et téméraire calcul qui dispense de tout élan de dévotion véritable, et dont la première condition serait que la conception humaine fût effectivement capable de l'infini. Ressuscitant de la poussière des morts la théorie de la contemplation solitaire, ne tenant compte ni de l'union radicale des créatures les unes avec les autres, ni de leur éducation mutuelle, s'absorbant dans l'infini, il a voulu que la béatitude pût s'acquérir, selon le principe des Thérapeutes, sans nécessité d'association, et du milieu de ces arides déserts que fait autour de l'homme l'égoïsme. En religion, il est chez les Indiens; et en philosophie, pour trouver ses analogues, il faut remonter la chaîne des temps, au-delà de Platon, parmi les Eléates. La modernité ne se marque en rien dans son esprit, et il est aisé de reconnaître en lui, outre le disciple de l'école cartésienne, l'enfant nourri, loin du Christ, sous l'invocation du fatal Jéhovah.

Mais si, par les résultats qu'il a lui-même obtenus, il n'a réellement été l'auteur d'aucun progrès pour la théologie, il faut cependant reconnaître que d'autre part, en ouvrant à cette science des voies nouvelles, hors de l'ornière, où par leur entente superstitieuse de la révélation, les églises réformées non moins que l'Eglise romaine l'avaient engagée, il l'a vigoureusement servie, secouée et remise en mouvement. Un des plus grands pas que la théologie puisse faire aujourd'hui est certainement d'assurer par des démonstrations positives ce qu'elle ne comprend encore que par des pétitions de principes; et, pour suivre l'exemple dont nous avons déjà usé, on peut lui demander l'explication du mystère de la trinité, de même que l'on peut demander à l'astronomie celle de son mystère de l'attraction. Il faut donc de toute nécessité pour l'accomplissement d'une telle fin, cette force suprême de la raison à laquelle Spinoza a fait

appel dans son premier traité, et que dans son Ethique il a tenté de mettre en action. Ce n'est qu'en suivant la méthode, sinon les principes de ce hardi penseur, que l'on pourra parvenir à ce perfectionnement d'un si haut intérêt pour le monde, et ce n'est pas une médiocre gloire pour lui de se trouver ainsi parmi les premiers pères de cette renaissance théologique. Il n'y a point à nier en effet que le dogme de la trinité n'ait dû la plus grande partie de l'autorité dont il a joui durant tant de siècles à la conviction qui a généralement régné pendant tout ce temps, que sa vérité était positivement démontrée par les prophéties et les miracles; de sorte qu'à mesure que cette conviction se dissipe par les lumières de la philosophie et de l'histoire, l'autorité de ce dogme fondamental doit tendre naturellement à s'effacer aussi, sans qu'il suffise, pour le maintenir, de la convenance qu'il nous paraît avoir avec la nature de l'homme et de l'univers. Il est même juste de s'inquiéter de savoir si cette distinction précise des personnes, ce mariage trinaire dans le sein de Dieu, cette division mystique de l'unité substantielle, n'aurait pas eu simplement pour but d'accommoder la théorie de l'être infini à la théorie nouvelle du genre humain, que déterminait l'hypothèse de la rédemption par le fils de Dieu; de chercher à prouver tout-à-fait que l'idée de la trinité est bien un reflet du ciel sur la terre, et non point un reflet de l'erreur humaine sur le ciel; de faire enfin, par un adroit emploi de la métaphysique, du principe fondamental de la religion, une proposition absolument certaine. Il ne s'en faut pas, sans doute, que tout, en théologie, doive jamais être également démontré avec la régularité géométrique; car le genre humain, dans son mode de percevoir et de sentir la religion, étant toujours identique à lui-même, puisque soit les *à priori*, soit les inductions, y ont constamment exercé un certain règne, ils l'y exerceront toujours. A mesure que la métaphysique, en prenant de la force, se soumet quelques uns de ces points, l'esprit humain, s'élevant à de nouveaux instincts de l'existence, leur en substitue d'autres, auxquels il adhère également sans être encore capable de se les démontrer; et il est même possible d'avoir, dès aujourd'hui, le pressentiment de ceux que tendent à introduire dans la croyance moderne les principes de l'immensité de l'univers et de la perfectibilité indéfinie des créatures. Mais quelque part que l'on fasse à l'inspiration, il y a aussi obligation d'en faire une non moins belle à la raison, et de même que l'autre, toujours en accroissement. C'est par là que l'audace de Spinoza est magnifiquement justifiée.

Il y a aussi à remarquer que le développement historique de l'idée religieuse paraît soumis à une loi presque exactement analogue à celle de son développement naturel dans la pensée; car de même que l'esprit, s'il se prend à penser à Dieu, est d'abord vaguement frappé par l'idée de causalité et de substance, puis, y pénétrant davantage, y aperçoit successivement ce qui caractérise les puissances personnelles, et dans l'ordre même suivant lequel ces puissances procèdent l'une de l'autre; de même le genre humain, en s'appliquant à la théologie, s'y est avancé, d'instinct, d'une manière semblable; et l'on peut observer, à présent encore, sur la terre, comme une trace de l'écoulement du passé, des peuples qui ne connaissent Dieu que d'une manière totalement indistincte; d'autres qui ne le connaissent que comme le principe de l'ordre fatal des choses, c'est-à-dire que dans les attributions de la première hypostase; d'autres qui le connaissent à la fois dans celles de la première et de la seconde; jusqu'aux chrétiens qui le connaissent à la vérité dans toutes les trois, mais ayant encore infiniment à faire pour éclaircir ce qui se rapporte à la troisième. Cette loi historique m'a toujours frappé, et ne me paraît pas moins convenir à la philosophie, qui est toute de raison, qu'à la religion, où l'inspiration a tant de jeu. Sans remonter dans l'antiquité pour y suivre, de ce point de vue, le mouvement de la philosophie depuis les premières écoles grecques jusqu'aux Platoniciens, il est sensible qu'en la considérant à partir de sa renaissance dans l'Occident, cette loi historique s'y manifeste clairement. Les derniers progrès de la métaphysique, en France et en Allemagne, ont amené les travaux de cette grande science sur les confins de la trinité, et elle ne tardera pas à se trouver pleinement engagée dans cette région. Spinoza, en méconnaissant le Saint-Esprit, n'aurait donc fait que satisfaire à une condition naturelle, puisqu'ayant absolument rompu avec la tradition chrétienne, afin d'être affranchi dans sa spéculation de toute autre autorité que de celle de la raison, il devait, par le premier effet de cette rupture, se trouver reporté dans les périodes initiales du développement de l'idée religieuse. Par son erreur même, il aurait donc tenu la place qui lui appartenait naturellement dans l'histoire. Je le compare à ces navigateurs portugais, qui vers le temps où l'Europe voulut changer l'ancienne route qui la faisait communiquer avec les pays où le soleil se lève, s'avancèrent hardiment au large, et sans réussir à toucher le terme du voyage, laissèrent à leurs successeurs l'exemple de leur audace et le bénéfice de leurs premières découvertes. Il a donné le branle à l'Allemagne, et son initiative y est empreinte dans l'esprit actuel du protestantisme et de la philosophie. De près ou de loin, depuis Lessing, les noms les plus illustres, dans les annales de la pensée, s'y rapportent à lui. La doctrine de la perfectibilité, plus particulièrement française, est également obligée de le compter parmi ses pères, car la perfectibilité du genre humain n'est qu'un vain mot dès que le genre humain n'est pas lui-même l'auteur de la théologie dont il se nourrit, et dont tout ce qu'il peut entreprendre n'est véritablement qu'une suite. Spinoza est donc véritablement grand, et nous voulons le répéter en terminant, non seulement par la qualité de son génie, mais par la candeur de sa vie. Digne d'une couronne parmi les philosophes, il a vécu simple et confiant en Dieu comme un saint.

STAEL-HOLSTEIN (Anne-Louise-Germaine de Necker, baronne de), fille de ce Necker qui marqua au début de la révolution française, occupe une place éminente dans le monde littéraire.

Si l'on cherche, en effet, quel est l'esprit supérieur qui ouvre, dans l'ordre intellectuel, la carrière du dix-neuvième siècle, madame de Staël paraît seule remplir les conditions diverses de ce rôle d'inauguration. Chose bien remarquable et qui nous semble le présage de la part que le génie des femmes doit désormais avoir dans la civilisation, un seul des écrivains éminens de cette époque eut la mâle raison de prendre pied sur le rivage de l'avenir en se ralliant au drapeau de la perfectibilité et de l'idéalisme, et cet écrivain fut une femme. Tandis que les uns ne savaient combattre le matérialisme qu'en se jetant dans une réaction dirigée vers le moyen âge, et que d'autres ne demeuraient progressifs en politique qu'à la condition d'être rétrogrades en littérature et en philosophie, madame de Staël sut marcher à la fois en avant par toutes ces voies avec un ensemble et une convergence qui prouvent l'élévation supérieure de son point de vue. Et avec tout cela elle était femme, voyant les idées au travers du prisme nuancé, chatoyant, un peu confus d'une imagination sentimentale, pensant avec son âme même sur les sujets les plus abstraits et portant jusque dans la philosophie et la politique cette exquise finesse de cœur qui recèle tant de révélations. Aussi, la modification profonde qui s'est introduite dans la manière de penser des hommes de nos jours, cet amalgame nouveau de rêverie et de métaphysique, date d'elle en grande partie, et n'est-ce pas là le signe aussi bien que le précieux résultat de l'invasion du génie de la femme dans le monde?

Digitized by Google

Il est bien vrai cependant qu'au point de vue de son rôle actif elle ne se présente sur la ligne la plus orthodoxe du progrès moderne. Par la tradition paternelle à laquelle elle garda une si religieuse fidélité, par le milieu où s'épanouit sa vie, enfin, par toutes les fatalités qui peuvent peser sur une existence, elle appartenait à cette école, plus protestante que philosophique, qui n'admet d'autre métaphysique qu'une mesquine psychologie, qui exalte la petite morale aux dépens de la grande, et place la limite du progrès social dans un système constitutionnel à l'anglaise. Nous avons vu cette école, après s'être élevée à la fin du dix-huitième siècle jusqu'à une philanthropie aristocratique assez digne, retomber de nos jours, veuve des âmes d'élite qui l'avaient quelque temps parée, dans un machiavélisme aride. Ce n'était pas évidemment dans ce calvinisme politique ou, si l'on veut, dans ce jansénisme philosophique, c'était dans la philosophie démocratique et révolutionnaire qu'était le grand courant, le courant français de la civilisation. Mais si madame de Staël est restée engagée, par une sorte de fatalité, dans cette voie détournée et trop étroite, il faut reconnaître du moins qu'elle a su l'élargir momentanément par l'influence d'une individualité pleine de sève, d'originalité et d'élévation. Sous son règne, si l'on peut parler ainsi, l'école *quasi-philosophique* ou *protestante* a été le refuge et comme la citadelle des principes libéraux, des nobles spéculations de l'intelligence proscrites par les usurpations de la vie positive, des croyances ou plutôt des hardies aspirations de l'idéalisme. Il était arrivé, en effet, qu'une activité pratique excessive, en détournant la France de toute préoccupation intellectuelle, avait fini par étouffer dans la démocratie révolutionnaire le culte des idées qui y avait été naguère si florissant. Un matérialisme grossier envahissait la société entière, ne laissant subsister d'enthousiasme que pour la grande œuvre guerrière de l'empire et pour le chef prodigieux qui la dirigeait. Il fallait une protestation contre cet égarement, et c'est madame de Staël qui en fut l'héroïne; heureuse si elle ne se fût laissée pousser, par cette protestation et par les persécutions odieuses qui en furent la suite, à abjurer presque la patrie! Ainsi, la société nouvelle se trouva scindée en deux : d'un côté, le monde pratique avec ses armées et son empereur; de l'autre le monde intellectuel qui, exilé par l'autre, trouva à Coppet, rendez-vous des poëtes et des penseurs de l'Europe, sa capitale et son impératrice. A toute époque, il y a, hors du fait dominant et officiel, un autre fait secondaire, souvent obscur et comme souterrain, qui contient sous la forme d'opposition précisément ce qui manque au fait principal : c'est le revers de la médaille. C'est par là que l'esprit humain, qui ne se laisse jamais tronquer, retrouve son équilibre et que l'avenir fait ses réserves contre le présent. Madame de Staël par sa situation au centre, sinon à la tête du mouvement intellectuel de son temps, dut se trouver le chef de ce qu'on peut appeler l'opposition du régime impérial, et ce rôle est grand.

Si cette opposition dégénéra enfin chez elle en réaction, ce ne fut jamais, il faut le dire à sa gloire, jusqu'à devenir infidèle aux traditions essentielles de la philosophie moderne. Sans doute elle fut injuste envers la France impériale, en lui déniant tout noble enthousiasme, lorsqu'il aurait fallu seulement lui reprocher un enthousiasme trop exclusif, trop irréfléchi et un peu puéril comme un amour de jeune homme. Méconnaissant la grandeur et la portée supérieure du génie français, auquel pourtant, en dépit d'elle-même, elle appartenait d'une manière si intime, elle sembla le mettre aux pieds du génie allemand et du génie anglais. A nos yeux, malgré l'énorme déviation dont la France se rendait alors coupable en abusant de son initiative naturelle, sa cause était encore celle du progrès et l'avenir des peuples devait sortir plus directement de son triomphe que de celui des puissances féodales conjurées contre elle. Ainsi à ne considérer que l'époque contemporaine, madame de Staël paraît s'être trompé de bannière. Mais dans l'histoire universelle elle se présente sous le grand et saint drapeau de la philosophie religieuse, spiritualiste et morale. Gloire donc à elle pour sa protestation constante contre les grossières et dégradantes théories du matérialisme et de l'intérêt personnel; pour ses invocations sans cesse renouvelées au sentiment religieux, à la morale du *devoir*, aux tendances nobles et élevées de l'âme humaine! Voilà ce qui lui inspira tant de pages éloquentes où l'accent austère du stoïcisme se tempère et en même temps s'anime de la délicate sensibilité d'une femme et de l'imagination d'un poëte. N'oublions pas pour montrer sa supériorité sur l'école qui se rattache à elle, qu'elle a dit ce mot, où respire un sentiment si vrai et si profond de l'état actuel des choses, et des réformes qu'il appelle : « Notre ordre social repose tout entier sur la patience et la résignation des classes laborieuses. » Il y a déjà quarante ans, elle avait su comprendre que notre époque était l'analogue des derniers siècles de l'empire romain, à la fois invasion de barbares et invasion d'idées.

Madame de Staël eut bientôt un puissant auxiliaire dans son œuvre d'opposition à l'empire : ce fut l'Allemagne, ou, pour parler avec plus d'exactitude, le génie allemand. Réveillé depuis cinquante ans au bruit du canon de Frédéric II, le génie allemand, après s'être inspiré de la philosophie du dix-huitième siècle, était arrivé par la vie spéculative à retrouver la source intarissable des idées tandis que celles-ci semblaient avoir passé sur la France comme un torrent qui se dessèche après avoir inondé. Ainsi associée à l'Allemagne par les circonstances, madame de Staël y émigra pour ainsi dire en esprit, et parut pendant quelques années en faire sa patrie d'adoption : de là le plus beau livre qui soit sorti de sa plume; ouvrage qui préluda au réveil de l'idéalisme dans la philosophie, et qui, en révélant l'Allemagne à la France, commença à mettre en communication deux génies nécessaires l'un à l'autre.

Ce livre, bien mieux que les *Considérations sur la révolution française*, caractérise et résume le rôle de madame de Staël dans l'histoire générale du monde; mais elle en eut un autre plus grand encore peut-être au point de vue de l'histoire des femmes et de leur avénement progressif à la vie sociale. Déjà le sceptre porté avec gloire par plusieurs souveraines avait été une éclatante protestation contre la condition inférieure imposée à leur sexe; mais dans ce cas, leur autorité avait été indirecte et empruntée au hasard de formes de gouvernement accidentelles. Jamais on n'avait vu encore une femme présider en vertu de sa seule supériorité personnelle à une phase même peu considérable du développement de l'esprit humain. Madame de Staël a eu cette gloire, et elle en a laissé le monument dans *Corinne*. *Corinne*, a dit madame de Necker-Saussure, est l'idéal de madame de Staël, comme *Delphine* en est la réalité dans sa jeunesse. Par ce beau roman de *Corinne*, elle faisait un poétique appel à la destinée nouvelle des femmes, tandis que par sa propre vie elle en offrait un éclatant modèle.

Nous n'essaierons ni de caractériser son talent d'écrivain ni de donner une idée de ce talent plus extraordinaire de conversation qui la rendait si propre à tenir le sceptre du monde intellectuel; nous n'effleurerons pas une biographie pleine d'un intérêt profond et voilé. Nous ne saurions mieux faire que de renvoyer pour toutes ces choses à l'admirable tableau tracé par M. Sainte-Beuve dans le troisième volume de ses *Critiques et portraits littéraires*. Disons seulement que la vie de madame de Staël est trois périodes : l'une, où son individualité domine et qu'anime surtout l'inspiration de Rousseau; l'autre, depuis 1800 jusqu'à l'exil de 1811, toute dévouée à la vie publique et à la gloire qui ne fut pourtant jamais pour elle que *le deuil éclatant du bonheur*; la troisième enfin, que d'amers désenchantemens

empoisonnent, que l'influence de la tradition paternelle domine et peut-être étouffe un peu. Cette dernière période ne dura pas long-temps. Une mort que l'on dirait prématurée si elle était venue après une existence moins agitée et moins remplie, y mit fin en 1817.

STATISTIQUE. Le progrès des sociétés est fondé sur l'emploi simultané de deux facultés de l'esprit humain, l'expérience et le raisonnement. Les débats qu'on a souvent soulevés sur la supériorité relative de la méthode expérimentale et de la méthode analytique reposent, selon nous, sur une base fausse, qui consiste à admettre que ces deux grands leviers de l'humanité puissent jamais être employés indépendamment l'un de l'autre. Dans les sciences, telles que la physique, la chimie, la médecine, l'histoire naturelle, l'astronomie, etc., qui se rattachent plus intimement que les autres au domaine de l'expérience, il existe, entre les faits qui sont le corps de la science, et les grandes lois qui, pour ainsi dire, en sont l'âme, un abîme qui ne peut être franchi qu'à l'aide du raisonnement. Quant aux sciences fondées plus spécialement sur l'emploi du raisonnement, la philosophie, les mathématiques, le droit, etc., leur double nature est certainement moins tranchée : l'expérience y joue un rôle moins étendu que le raisonnement dans les sciences expérimentales; on ne peut méconnaître, néanmoins, qu'elles ont nécessairement pour point de départ, et qu'elles emploient constamment comme moyens de perfectionnement, l'observation de certains faits. Ces deux facultés sont tellement inséparables, qu'il n'existe pas d'observation bien faite qui n'implique nécessairement un emploi considérable du raisonnement; et si, d'un autre côté, il était possible de concevoir une science toute de raisonnement, et qui semblât ne toucher en rien à l'expérience, on pourrait affirmer que cette indépendance ne serait qu'apparente, puisque cette science serait une émanation de l'intelligence humaine, qui ne peut se développer que sous cette double influence.

Ce qui est vrai de toutes les sciences l'est également de la science du gouvernement des états, qui embrasse tous les modes de l'activité humaine. C'est une science essentiellement expérimentale, parce que la plus grande partie de l'action de l'homme est dirigée vers les choses matérielles. Mais en même temps elle appartient éminemment au domaine de l'intelligence, en ce que, comme nous l'avons déjà dit, l'expérience n'acquiert de valeur que lorsque le raisonnement en a dirigé l'acquisition ou élaboré les conséquences, et surtout parce que, dans la vie de l'humanité, les créations de l'esprit occupent la place la plus élevée, sinon la plus étendue. Les produits de l'activité de l'homme peuvent être comparés à une pyramide à large base, composée de deux parties superposées et d'égale hauteur : à la base sont les choses de la matière, au sommet celles de l'intelligence.

Cette double nature exige que la science du gouvernement, de même que toutes les sciences expérimentales, se subdivise en deux branches principales : l'une, ayant plus spécialement pour objet l'étude des lois générales qui doivent présider au gouvernement des états, c'est la *politique;* l'autre, dont le but essentiel est l'observation et la coordination des faits qui intéressent le corps social au point de vue du gouvernement, c'est la *statistique.* La première est l'âme, ou la partie théorique, intellectuelle, rationnelle de la science; l'autre en est le corps, ou la partie pratique, matérielle, expérimentale : ce sont deux éléments également nécessaires d'un même tout.

La statistique est donc à la politique et à l'art de gouverner, ce qu'est l'anatomie à la physiologie, dans l'étude du corps humain; l'observation des astres, à l'astronomie; l'étude des espèces d'animaux, de plantes et de minéraux, à l'histoire naturelle du globe; l'analyse des corps, à la chimie; la physique expérimentale, à la physique rationnelle, etc. L'homme d'état qui prétend gouverner sans connaître les faits importans qui intéressent la société fait donc une tentative encore plus infructueuse que le savant qui se proposerait de faire une classification générale des êtres composant les trois règnes de la nature, sans en connaître les caractères essentiels.

Nous avons pensé devoir insister sur cette définition, qui nous paraît caractériser nettement la nature de la statistique et les limites qui la séparent de toutes les autres connaissances humaines. Il nous sera facile d'en conclure encore les moyens qui doivent être mis en usage pour que la statistique occupe parmi ces dernières la place élevée qui lui est due, et pour qu'elle prête enfin à la politique et à l'art de gouverner tout le secours dont ces dernières sciences ne sauraient se passer.

La condition la plus essentielle que doit remplir la statistique est de se plier à toutes les convenances de la politique, qui, de son côté, doit sans cesse trouver dans la statistique les moyens de régulariser son action directrice. Cette condition implique que les formes de la science soient essentiellement variables selon les temps et les lieux. Les faits sociaux qui doivent le plus préoccuper l'homme d'état sont déterminés par la nature des mœurs et des intérêts qui président aux destinées de chaque nation. Ils ne sont pas les mêmes à une époque essentiellement religieuse, et dans un temps où les intérêts du commerce et de l'industrie se sont aussi placés au premier rang; chez un peuple dont la loi est de s'étendre par la conquête, et chez celui qui, possesseur de limites naturelles, trouve ses moyens de progrès dans le développement des ressources acquises. C'est donc à la politique qu'il appartient de tracer le cadre que doit remplir la statistique, et il convient que celle-ci suive cette direction avec toute la déférence qui doit lier le corps à l'esprit.

Une autre condition essentielle est que la statistique sache grouper ses résultats dans l'ordre de leur importance, et mettre soigneusement en relief ceux qui se distinguent par leur utilité. L'une des grandes difficultés de la science est la multiplicité des matières qu'elle embrasse : elle tomberait inévitablement dans la confusion et dans l'impuissance, si elle ne savait mesurer sur chaque point l'étendue de ses recherches à l'intérêt que celles-ci peuvent offrir. C'est en ne perdant jamais de vue sa véritable destination que la statistique évitera le principal écueil contre lequel elle puisse donner, celui de se préoccuper de faits qui n'auraient qu'un simple intérêt de science ou de curiosité, et de sortir de ses limites naturelles pour envahir le domaine des autres sciences. Ainsi par exemple, l'agriculture étant la base de toute activité pour une grande nation, on peut prévoir que la statistique placera toujours en première ligne l'étude des faits qui se rattachent à la culture et au commerce des principaux produits agricoles. Mais le but serait évidemment dépassé si l'on croyait devoir compléter ce genre de recherches, en y comprenant l'étude de tous les végétaux que nourrit le sol. Ainsi étendue mal à propos, la statistique se confondrait avec la botanique, et l'on peut aisément prévoir qu'un assemblage aussi monstrueux serait également inutile au botaniste et à l'homme d'état. Le même criterium, le point de vue d'une utilité spéciale, servira à tracer d'une manière sûre, la ligne de démarcation qui doit être maintenue entre la statistique et les sciences naturelles, la physique, la géographie, l'histoire, l'économie politique, etc.

L'une des questions les plus importantes que soulève un aperçu général sur la statistique, est de savoir à quelle classe de la société doit être confiée la culture de la science. La réponse est facile, car il est évident que cette mission, pour une science expérimentale, appartient à ceux qui disposent des moyens d'observation. Or, comme ces moyens sont fournis en grande partie par l'exercice du pouvoir qui est la plus importante des actions sociales, ce sont en général

les agens de l'autorité souveraine qui ont qualité pour recueillir les élémens de la statistique. Ici encore, les faits prouvent assez que la science doit se plier aux conditions d'existence particulière à chaque peuple. Les personnes qui se sont livrées à des études de statistique comparée, savent quelle diversité de moyens il faut employer pour arriver à la connaissance des faits sociaux, selon la constitution politique des nations que ces faits concernent. Il faudra donc tenir compte de ces différences essentielles, lorsqu'on arrêtera chez chaque peuple le plan et les moyens d'exécution d'une statistique nationale. Chez les nations où l'exercice du pouvoir se ramifie jusque dans les dernières subdivisions du corps social; où d'immenses opérations de commerce et d'industrie sont dirigées par des associations et par de simples particuliers, il faudra faire intervenir toutes les corporations auxquelles est déléguée une partie essentielle de l'autorité souveraine, et procéder souvent par enquête ainsi qu'on le fait dans la Grande-Bretagne et dans l'Amérique du Nord. Tantôt il faudra recourir à un petit nombre d'administrations placées, comme en Espagne et dans l'empire autrichien, à la tête de provinces ou de royaumes unis plus ou moins intimement l'un à l'autre. Tantôt enfin, c'est le cas de la France et de la Russie, il suffira d'employer une administration centrale. C'est donc au gouvernement, quelle qu'en soit la forme, qu'appartient partout la mission de créer la statistique nationale. Cette convenance ne résulte pas seulement de ce que le gouvernement dispose des principaux moyens d'observation, mais encore de ce que lui seul peut imprimer à la science la direction qu'exige sa politique. Partout d'ailleurs le progrès de la statistique sera proportionné à la puissance d'action et à l'influence morale du gouvernement, non moins qu'à l'intelligence du corps social. Pour que ce dernier consente de bonne grâce à se soumettre ainsi à l'expérience, il est indispensable en effet qu'il ait conscience de l'utilité qui en doit résulter pour lui. L'état de la statistique chez une nation est donc à quelques égards une excellente mesure de ses lumières et du progrès qu'elle a pu faire dans la science du gouvernement.

Si cet aperçu est vrai, on peut affirmer que les associations particulières qui se sont élevées dans le louable but de développer les études statistiques sont, en France plus qu'ailleurs, fondées sur un faux principe. Composées de membres pour lesquels ces études ne sont qu'un délassement, manquant d'ailleurs de moyens d'observation, elles se trouvent exactement dans la situation de géologues qui ne pourraient quitter leur cabinet, ou de chimistes privés de laboratoires. Leur action doit se borner à des publications sans harmonie et sans but défini, composées de documens empruntés çà et là à diverses sources d'information. Ces sociétés ne contribueraient efficacement au progrès de la science qu'autant qu'elles pourraient communiquer aux faits un cachet spécial d'authenticité; or, il est évident que cette mission appartient exclusivement à ceux qui sont en position de les observer, ou tout au moins de les contrôler.

Après avoir défini la statistique et avoir indiqué le rang qui lui est réservé parmi les autres sciences, les limites entre lesquelles elle doit se restreindre, et les moyens d'action dont elle peut disposer, nous essaierons de présenter quelques réflexions sur l'utilité que le gouvernement actuel de la France pourrait trouver dans une statistique nationale créée sous l'inspiration de sa politique.

Aucun pays ne possède autant de motifs que la France pour désirer que ses hommes d'état se préoccupent plus qu'ils ne l'ont fait depuis un demi-siècle de la connaissance des faits qui se rattachent à son progrès moral et matériel. Sans être injuste envers la mémoire des grands hommes qui ont créé chez nous un nouvel ordre social, on peut dire qu'ils auraient prévenu de grands malheurs pour l'humanité, et épargné au pays les longs efforts dans lesquels il s'épuise encore aujourd'hui, s'ils eussent agi moins exclusivement sous l'influence de certaines théories de gouvernement. Les règles éternelles de justice qu'ils ont fait prévaloir dans le droit et dans la politique, et d'où sortiront un jour, il faut l'espérer, la grandeur de la France et le bonheur du monde, auraient brillé d'un plus vif éclat, si elles eussent été dégagées de l'alliage qu'y ont introduit de graves erreurs de philosophie et d'histoire, et surtout l'ignorance des faits qui devaient servir de base à la nouvelle société. La tâche de la génération actuelle serait beaucoup moins pénible, et la France serait déjà relevée au rang qui lui est dû, si les promoteurs de notre révolution eussent mieux compris que le gouvernement d'une grande nation, au dix-neuvième siècle, devait surtout se préoccuper des mœurs et des intérêts de cette nation, et beaucoup moins des formes, très peu connues d'ailleurs, employées il y a plus de vingt siècles, dans quelques petites villes de la Grèce.

Si l'édifice social légué par l'ancienne monarchie eût été mieux connu en 1789, les hommes éminens qui ont commencé notre révolution eussent certainement imprimé à celle-ci une autre direction. Si la France d'aujourd'hui était mieux connue de nos hommes d'état; s'ils se faisaient une plus juste idée de l'état social des nations avec lesquelles la France entretient des relations, nous n'aurions pas sous les yeux le triste spectacle auquel nous assistons. Nous ne verrions pas tant d'hommes de talent, également consciencieux et dévoués à la chose publique, s'épuiser en vains efforts pour faire prévaloir successivement des doctrines opposées, toutes excellentes sur quelques points, toutes défectueuses sur les autres, parce qu'elles reposent sur des observations incomplètes ou inexactes. Ces stériles débats, où la défense est impossible, où l'attaque est irrésistible mais sans résultat, parce qu'elle place le vainqueur dans la fausse position qu'occupait le vaincu, retardent l'essor de la France et empêchent l'établissement de l'ordre social qu'elle a vainement cherché jusqu'à présent à travers tant de révolutions. Sous leur funeste influence, on est tenté de croire qu'il n'existe pas de moyens de certitude sur les doctrines qui intéressent le plus le bonheur de l'homme; et l'opinion publique se dégrade ainsi peu à peu en s'habituant à douter de la raison humaine.

Les hommes dévoués de cœur au progrès de la France, qui connaissent ses ressources intellectuelles et qui ont foi en ses hautes destinées, sentent qu'elle ne peut rester longtemps dans cette déplorable confusion de principes. Sans doute, à la vue des nombreuses maladies qui rongent le corps social, il ne faut pas s'exagérer l'efficacité d'un seul remède. Une partie des difficultés qui pèsent sur notre gouvernement sont dues à des passions plus ou moins respectables, ou à des vices plus ou moins honteux, contre lesquels prévaudront difficilement les progrès de l'expérience et de la raison. Mais le mal de la situation présente n'est pas surtout dans ces éternelles infirmités de la nature humaine; il consiste essentiellement en ce que les moyens de certitude manquent à des hommes qui ne se proposent d'ailleurs qu'un même but, le bonheur du pays. Le désintéressement personnel et le dévouement à la chose publique sont certainement beaucoup moins rares que la vue de nos débats politiques ne semblerait l'indiquer; mais n'est-il pas impossible que cette communauté de bonnes intentions amène l'harmonie dans l'action, tant que nos hommes d'état ignoreront la plupart des faits qui devraient régler leur conduite, et tant qu'ils se trouveront disposés, par les influences plus ou moins erronées qui ont pesé sur eux dans leur jeunesse, à tirer des conclusions fausses du petit nombre de faits qu'il leur a été donné d'observer? Les hommes qui, sans connaître l'état social de la France, discutent la théorie du gouvernement qui lui convient, ne ressemblent-ils pas à beaucoup d'égards aux philosophes qui, à une époque

encore peu éloignée de nous, discouraient sur la combustion, sans connaître la composition de l'air atmosphérique?

Le seul moyen que nous puissions employer pour sortir de ce dédale inextricable où nous sommes engagés, est de remonter à la source de toute certitude dans une science éminemment expérimentale telle qu'est l'art de gouverner, je veux dire à l'observation des faits. L'harmonie dans les théories politiques se rétablira par la force même des choses, lorsque l'observation du corps social aura été tellement perfectionnée, et lorsque les faits auront été si bien mis en lumière, qu'il ne soit plus possible à des hommes instruits d'ignorer aucun fait important, ni à des hommes raisonnables de porter deux jugemens différens sur un même fait. Telle est la haute mission réservée à la statistique lorsque cette science sera définitivement constituée, et lorsqu'elle occupera, comme moyen d'éducation et de gouvernement, la place qui lui est due.

Une objection, basée sur l'infériorité actuelle de la statistique devant d'autres sciences moins importantes, sera peut-être produite contre cette conclusion : on peut craindre que, manquant de moyens de développement, la science ne s'élève jamais à la hauteur du rôle que nous lui assignons. Mais pour se faire une idée juste des destinées de la statistique, il suffit de considérer que la seule cause qui puisse retarder l'essor d'une science expérimentale est la difficulté de l'observation : cette difficulté est immense dans certaines branches de connaissances, telles que l'électricité et le magnétisme, où la simple conception des faits suppose déjà de prodigieux efforts de l'esprit. Il n'en est pas de même de la statistique, où les faits, pour être importans, doivent nécessairement être vulgaires. La quantité de travail, la continuité de vues, la variété des connaissances, et la rectitude de jugement, importent encore plus au progrès de cette science que le génie et l'esprit d'invention, qui sauront aussi néanmoins y imprimer leur cachet. On peut donc affirmer que la science sera bien près d'être créée, le jour où l'utilité en sera convenablement sentie. Quant à l'infériorité actuelle de la science, on n'en peut rien conclure contre l'avenir qui lui est réservé : cette infériorité n'est qu'un nouvel exemple d'une bizarre anomalie que présente l'histoire de l'esprit humain. Il semble que ce dernier ait toujours pris à tâche de s'attaquer d'abord aux choses qui étaient le plus loin de sa portée. Il y a plusieurs milliers d'années que l'homme a commencé à observer les astres; ce n'est que depuis hier, pour ainsi dire, qu'il a songé à connaître les organes dont son propre corps est composé. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait observé les phénomènes les plus mystérieux du monde physique avant d'étudier les faits les plus vulgaires dus à l'action de la société dont il fait partie.

La statistique n'est pas moins avancée en France que chez les autres nations : si donc les inconvéniens que nous avons signalés précédemment sont plus graves chez nous que partout ailleurs, il faut en chercher la cause, moins dans l'état de cette science, que dans la situation où le gouvernement se trouve placé chez nous.

Ce qui caractérise un ordre social qui dure depuis longtemps, c'est que toutes les professions y sont exercées par des hommes qui n'ont été classés dans la société qu'après un noviciat plus ou moins long. Le bon sens et l'expérience s'accordent pour établir que les sociétés assises sur les bases les plus solides sont celles où le mécanisme du gouvernement, quelle qu'en soit la forme, porte aux diverses fonctions sociales ceux qui y sont le mieux préparés.

Dans les temps de révolution, alors que l'ancien mécanisme, ruiné par les fautes du pouvoir souverain, a cessé de fonctionner, cette loi se trouve momentanément intervertie par la nécessité; mais ce n'est pas toujours avec profit pour la chose publique. La force et l'ardeur des nouveaux venus ne peut, dans tous les cas, suppléer à leur inexpérience, et c'est surtout à propos des fonctions qui touchent au gouvernement que cette remarque trouve son application.

Dans tout gouvernement qui fonctionne régulièrement, et depuis long-temps, les plus hautes fonctions appartiennent à des hommes qui ont pu s'y préparer par de longues études, et acquérir dans la pratique des affaires cette connaissance des faits sociaux sans laquelle toute action intelligente du pouvoir est impossible. Dans un gouvernement ainsi constitué, et qui n'admet d'ailleurs aucune intervention directe du corps social, il n'est pas absolument indispensable que la statistique soit constituée comme science, ni qu'elle fasse partie d'une éducation libérale : on peut être assuré que les élémens principaux de cette branche de connaissances ne manqueront pas à ceux qui en ont essentiellement besoin.

Les circonstances sont toutes différentes dans l'état de transition où se trouve en ce moment le gouvernement de la France. La partie de la société française qui intervient aujourd'hui directement dans le gouvernement du pays, ne s'est point tout-à-fait élevée à la hauteur de la position qui lui est acquise : une rupture trop brusque de l'ancien mécanisme de gouvernement ne lui a pas permis encore de se préparer suffisamment à remplir ses nouveaux devoirs. Les inconvéniens de cet état de choses disparaîtront difficilement, tant que les premières influences d'éducation qui agissent sur elle resteront à peu près les mêmes qu'au temps où d'autres fonctions sociales lui étaient départies. Comme avant la révolution, les classes moyennes préparent leurs enfans aux professions libérales et industrielles; mais elles n'ont point encore songé à les rendre capables d'exercer les diverses fonctions qui leur seront attribuées par la suite dans le gouvernement du pays. L'aveuglement est si grand à cet égard, que tel manufacturier qui repousse avec raison de ses ateliers tout agent qui n'a pas fait un long apprentissage de son art, n'hésite pas à confier la plus difficile de toutes les fonctions sociales, celle de législateur, à un homme qui ne s'y est préparé par aucune étude spéciale. C'est là véritablement qu'est le mal de la situation actuelle de la France, et il n'est pas difficile d'en indiquer le remède. Le métier de gouverner a cela de commun avec tous les autres, que, pour bien l'exercer, il faut l'avoir appris. A ce point de vue fort simple, on est conduit à affirmer que le nouvel ordre social ne sera définitivement constitué en France que lorsque tous les corps qui interviennent à divers titres dans le gouvernement du pays posséderont des notions suffisantes de la science du gouvernement, et comprendront d'ailleurs l'élite des citoyens qui, sous ce rapport, sont dignes d'en faire partie. Notre conviction profonde est que la solution du grand problème qui absorbe aujourd'hui en pure perte la plus féconde activité de la France, se trouvera surtout dans cet ordre d'idées. Une autre conséquence se rattache intimement à celle que nous venons de présenter : c'est que l'éducation donnée dans nos collèges sera vicieuse, tant qu'elle ne sera pas complétée par deux cours élémentaires sur la constitution politique et sur la statistique de la France. S'il est indispensable qu'un jeune homme voué à une profession libérale, et qui doit prendre part un jour au gouvernement du pays, connaisse les pensées et les actions des grands hommes de l'antiquité, la composition du globe terrestre, la nature des végétaux et des animaux qui l'habitent, il importe également qu'il n'ignore pas les modes essentiels d'activité de la société au milieu de laquelle il est appelé à vivre.

Heureusement, si c'est en France que cette nécessité se fait le plus vivement sentir, c'est également en France qu'il est le plus facile d'y pourvoir. Les principaux élémens de la science existent dans les administrations publiques; déjà, sous l'heureuse influence d'un régime de publicité, ils commencent à se produire dans des comptes-rendus parmi lesquels on distingue ceux que produisent annuellement les administrations des douanes, des ponts-et-chaussées, des mines, de la justice, etc., etc. A la vérité, ces documens

n'ont été jusqu'à ce jour ni recueillis, ni publiés dans des vues d'ensemble ; ils ne sont unis par aucun lien, et se trouvent privés par là des principaux moyens de perfectionnement dont la statistique puisse disposer. A l'état d'isolement, et sous la forme volumineuse où ils paraissent aujourd'hui, ils ne contribuent que médiocrement à l'éducation publique. Dans un pareil état de choses, il n'y a que les hommes voués à l'étude de questions très spéciales qui puissent se former une idée juste de l'utilité qu'on pourrait faire sortir de ce genre de recherches et de la puissance des moyens de gouvernement qui s'y trouvent en germe. Sous ce rapport, la statistique est exactement dans la situation où serait la géographie, si cette science ne se composait que de grandes monographies indépendantes l'une de l'autre, et consacrée à l'étude détaillée d'un petit nombre de mers, de rivières, de montagnes, de villes, choisies au hasard, et sans égard pour leur importance relative, sur la surface du globe.

Nous nous sommes proposé seulement, dans cette notice, de présenter quelques vues générales sur la statistique et sur l'utilité toute spéciale que cette science peut offrir en France. Si ces premières conclusions étaient admises, nous essaierions d'entrer plus avant dans la voie de l'application, en indiquant les moyens que pourrait employer le gouvernement pour parvenir à un résultat que nous appelons de tous nos vœux.

Puissions-nous avoir réussi à exprimer sur la véritable nature et sur l'avenir de la statistique des convictions que nous croyons fécondes, et que nous pourrions résumer ainsi en peu de mots : L'homme d'état qui parviendra à employer utilement, pour la création d'une statistique nationale, une partie de certaines forces qui restent presque improductives aujourd'hui dans l'administration française, aura fait faire un grand pas à l'éducation politique du pays ; il aura, en même temps, hâté la consolidation du nouvel ordre social où la France cherche vainement, depuis un demi-siècle, les hautes destinées que lui promettent la puissance de ses ressources et le génie de ses enfans.

Quant au plan détaillé de cette statistique nationale, il ne pourrait être tracé que par une réunion d'hommes convenablement choisis, et parmi lesquels figureraient nécessairement les personnes qui, dans nos diverses administrations, s'occupent déjà avec succès de ce genre de recherches ou des études générales qui s'y rattachent. En terminant ces considérations par un *Aperçu d'une statistique générale de la France*, nous n'avons donc point la prétention d'avoir accompli une tâche que nous savons être au-dessus des forces d'un seul homme : notre seul but, en produisant cette ébauche incomplète, est de faire apprécier la portée de la statistique aux personnes qui ne sont pas familiarisées avec le sujet, et de donner ainsi une base aux considérations qui font l'objet de la présente notice.

APERÇU D'UNE STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE,

COMPRENANT :

CHAPITRE PREMIER. — *Description du territoire.*
CHAP. II. — *Description de la population.*
CHAP. III. — *Inventaire et bilan du capital social, créé par l'action de la population sur elle même et sur le territoire, et par les relations avec les pays étrangers.*
CHAP. IV — *Classification des professions et des situations sociales. Rapports de ces professions entre elles, et avec le territoire, la population, et le capital social.*
CHAP. V. — *Description de l'activité sociale, considérée au point de vue de la production et de la consommation.*
CHAP. VI. — *Statistique sommaire des pays étrangers, considérés dans ses rapports les plus immédiats avec l'activité sociale de la France.*
CHAP. VII. — *Résumés historiques offrant la comparaison des principaux faits sociaux considérés à diverses époques successives.*

CHAPITRE PREMIER.

Description du territoire considéré dans son état actuel, et abstraction faite, autant que possible, de l'action exercée par la population.

CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. . .	Faits qui se rattachent intimement à l'activité sociale, notamment à l'exploitation des mines et des forêts, à l'agriculture, aux diverses industries, aux constructions d'utilité publique ou privée, à la construction et à l'entretien des voies de transport; études sur la chaleur centrale, etc.
— ORographique	Relief du sol. — Coordination générale de tous les travaux de nivellement faits sur le territoire et sur les rivages maritimes.
— HYDROGRAPHIQUE.	Voies naturelles de navigation et de flottage. — Lacs, étangs, marais. — Pentes du sol submergé sur les rivages maritimes. — Ports naturels. — Forces motrices produites sur le sol par le mouvement naturel de l'eau. — Mouvement des eaux souterraines; Sources. — Conditions naturelles pour l'irrigation; pour l'approvisionnement en eau; pour la mise en œuvre de la force motrice de l'eau, au moyen de barrages, d'aqueducs, de puits artésiens, etc. — Erosion des côtes, des rivages, des fleuves. — Atterrissemens, etc., etc.
— MÉTÉOROLOGIQUE.	Zones à distinguer sur le territoire sous les divers rapports météorologiques. — Températures et pressions barométriques moyennes et extrêmes. — Direction et intensité des vents; Forces motrices qui y rattachent. — Eaux pluviales, neiges, glaces. — Forces magnétiques et électriques. — Principaux accidens météorologiques (orages, inondations, sécheresses, tempêtes, etc.), etc.

CHAPITRE II.

Description de la population considérée en elle-même et dans ses rapports avec le territoire.

QUANTITÉ ET RÉPARTITION. . .	Répartition dans les diverses subdivisions qu'on peut tracer sur le territoire. — Répartition d'après le sexe et l'état civil, avec distinction des enfans du premier âge; des enfans du second âge recevant ou non une éducation générale ou professionnelle; des individus de tout âge pouvant exercer une profession; des vieillards, infirmes, etc., ne pouvant plus rendre de services à la société. — Répartition entre les villes et les communes rurales, etc.

Chapitre II. — *Suite.*

Constitution physique . . . . { Force musculaire. — Taille. — Aptitude pour divers genres d'exercices physiques. — Lois générales relatives aux naissances et aux décès, etc. — Lois générales de medecine et d'hygiène ; Maladies, infirmités, difformités, etc. ; Analyse des procès-verbaux relatifs aux causes d'exemption du service militaire, etc. — Epidémies, etc.

État moral et intellectuel. { Aptitude pour divers genres d'exercices intellectuels. — Etat religieux ; Assiduité au culte et à l'instruction religieuse. — Etat de l'éducation générale et professionnelle. — Lois générales sur le mariage, le veuvage, le célibat ; sur la prostitution ; sur les naissances légitimes et illégitimes ; sur les enfans abandonnés. — Relevé des jugemens des divers tribunaux. — Lois principales sur les individus non classés dans le corps social et sans profession connue, etc.

CHAPITRE III.

Inventaire et bilan du capital social créé par l'action de la population sur elle-même et sur le territoire, et par les relations avec les pays étrangers ; ou analyse des voies et moyens de production et de consommation dont dispose la population.

ACTIF.

INVENTAIRE des ÉLÉMENS DE L'ACTIF SOCIAL.	VALEUR des propriétés de l'état.	VALEUR des propriétés des départemens.	VALEUR des propriétés des communes et établiss. publ.	VALEUR des propriétés des particuliers.	VALEUR TOTALE de chaque élément de l'actif social.
Immeubles.					
Mines ; salines, tourbières, minières, carrières, établissemens thermaux — Usines métallurgiques et minéralurgiques, etc.					
Eaux et forêts					
Landes, pâtis, bruyères, marais, etc.					
Propriétés agricoles					
— de chasse et de pêche					
— des métiers et manufactures					
— commerciales (ports, entrepôts, marchés, etc.)					
— coloniales					
— servant aux transports (ponts et chaussées, voies navigables, chemins de fer, rivages maritimes, etc.)					
— des arts libéraux					
— autres que les précédentes, destinées à la consommation et à l'habitation ; bâtimens publics ; établissemens pour la défense du sol, etc.					
Meubles (*Capitaux de circulation exceptés*).					
Mobilier des mines, salines, tourbières, minières, carrières, usines métallurgiques et minéralurgiques, etc.					
— pour l'exploitation des forêts, landes, etc.					
— agricole					
— pour la chasse et la pêche (navires pour la petite pêche, pour les grandes pêches de la baleine, de la morue, etc.)					
— des métiers et manufactures					
— commercial					
— colonial					
— employé aux transports sur terre et sur mer					
— des arts libéraux					
— des propriétés d'habitation ; des bâtimens publics, musées, collections, bibliothèques ; des arsenaux de la guerre et de la marine militaire, etc.					
— des établissemens de crédit (banques, etc.)					
Dépôts aux établissemens de prêts sur gages, etc.					
Capitaux de circulation (*Monnaies exceptées*).					
Matières premières et produits non réalisés de l'exploitation des mines					
— de l'exploitation des forêts					

PASSIF.

ÉNUMÉRATION des ÉLÉMENS DU PASSIF SOCIAL.	A LA CHARGE de l'état.	A LA CHARGE des départemens.	A LA CHARGE des communes et établiss. publ.	A LA CHARGE des particuliers.	VALEUR TOTALE de chaque élément du passif social.
Portion de capital et billets de circulation émis par les banques					
Titres des propriétés acquises par les caisses d'épargne, sauf double emploi avec les autres articles du passif social.					
Capital émis par les établissemens de prêts sur gages					
Obligations de l'état. — Titres de fonds publics et d'autres obligations, sauf double emploi avec les autres articles du passif social.					
Capital des obligations hypothécaires grevant les diverses classes d'immeubles					

CHAPITRE III. — *Suite.*

Matières premières et produits non réalisés de l'agriculture.		Capital des sociétés industrielles, sauf double emploi, etc. . . . .
— de la chasse et de la pêche		
— des métiers et manufactures. . . .		
Produits indigènes et étrangers, provenant des cinq sources de productions énoncées ci-dessus, engagés dans des opérations de commerce. . . .		
Matières premières et produits coloniaux non réalisés.		Billets en circulation souscrits par les classes industrielles. . . . .
Matières premières et produits des arts libéraux		Billets en circulation souscrits par les classes non industrielles . . . . .
Approvisionnemens destinés à la consommation domestique de la population. — Approvisionnemens pour les services publics, les arsenaux militaires, etc.		
MONNAIES ET SIGNES REPRÉSENTATIFS DE TOUTE NATURE.		
Capital monétaire employé dans l'exploitation des mines, etc.		
— dans l'exploitation des forêts. . . .		
— dans l'agriculture		
— dans les métiers et manufactures. .		
— dans le commerce.		
— dans les colonies.		
— dans l'industrie des transports. . .		Valeur des propriétés mobilières et immobilières possédées en France par les étrangers. . . . .
— dans les arts libéraux		
— dans l'économie domestique		
— thésaurisé par les particuliers. . .		
— employé dans le gouvernement de l'état (caisses publiques, etc.). . . .		
Capital des banques et billets en circul.		
Capital déposé aux caisses d'épargne.		
Capital des établissemens de prêts sur gages		
Titres de capital des sociétés industrielles		Créances de l'étranger sur l'état et sur les particuliers. . . . .
Obligations hypothécaires		
Billets en circulation, ou obligations simples souscrites par les diverses classes de professions industrielles . .		
Billets en circulation, ou obligations simples souscrites par les classes non industrielles.		
Titres de fonds publics et des autres obligations de l'état.		
Titres des propriétés mobilières et immobilières possédées à l'étranger par des nationaux, ...		
Créances sur l'étranger.		
CAPITAUX D'UNE NATURE EXCEPTIONNELLE.		
Charges d'offic. publics (notaires, etc.)		
Capital intellectuel. — Partie qui peut être représentée approximativement par le capital dépensé pour l'éducation de la partie active de la société et de la génération qui s'élève . . .		
— Partie plus considérable, qui ne peut être évaluée en argent, due à l'éducation que donnent l'exercice des professions sociales, le contact des hommes, l'échange des idées et des méthodes de travail, etc.	Mémoire	BALANCE OU CAPITAL SOCIAL. . . .
TOTAL de l'actif social.		TOTAL ÉGAL. . . . .

CHAPITRE IV.

Classification des professions et situations sociales, et rapports de ces professions entre elles et avec le territoire, la population et le capital social.

1re PARTIE. — Classification des professions et situations sociales.

§ 1. — *Professions gouvernementales.*

POUVOIRS DE L'ÉTAT { Le Roi. — Maison royale. — Liste civile, etc.
Chambre des pairs.
Chambre des députés.

Digitized by Google

Chapitre IV, — *Suite.*

Pouvoirs de l'état, *suite*.
- Corps électoraux, jury, etc.
- Conseil des ministres.

Rapports de l'état avec les pays étrangers.
- Direction des affaires étrangères. — Services spéciaux ayant pour objet l'extension des relations sociales entre la France et les pays étrangers. — Etc.
- Corps diplomatique. — Représentans de la France dans les pays étrangers, etc.

Administration de l'état.

- **Administration générale.**
  - Conseil d'état.
  - Garde nationale.
  - Services généraux de l'état.
  - Services généraux et spéciaux des départemens.
  - des communes.
  - des établissemens publics.
  - Voirie, etc.
  - Police générale, etc.
  - Lignes télégraphiques.
  - Archives du royaume.
  - Cadastre. — Nivellement, hydrographie, météorologie et cartes générales du royaume, etc.
  - Commission centrale de statistique.
  - Commission centrale des tarifs de douanes.
  - Commissions mixtes pour l'examen des affaires qui concernent la plupart des services publics.
  - Etc., etc.
- **Administration des finances.**
  - Services ayant pour objet de créer les ressources financières de l'état.
    - Impôts proprement dits. (Contributions directes; enregistrement, timbre; douanes et sels; exercices sur les boissons et les sucres; brevets d'invention, etc.
    - Monopoles industriels établis en vue de l'impôt, ou d'une utilité sociale. (Postes; tabacs; poudres; monnaies et médailles; poids et mesures, etc.)
    - Revenus et réalisations de propriétés immobilières et mobilières. (Eaux et forêts, domaines, chasse et pêche, etc.; redevances des mines, salines de l'Est, établissemens thermaux; dépôts et consignations, etc.)
    - Recettes des services établis spécialement en vue d'une utilité publique. (Education nationale, banques, voies et moyens de transport, usines modèles et expérimentales, etc.)
  - Services ayant pour objet d'acquitter les engagemens contractés par l'état.
    - Dépenses des services publics.
    - Dette publique
    - Intérêts de cautionnemens, dette flottante, etc.
    - Pensions de toute nature.
    - Intérêts et amortissemens d'emprunts spéciaux pour l'éducation nationale, et pour travaux et entreprises d'utilité publique.
- **Administrations spéciales, ayant pour objet l'amélioration du territoire et de l'état physique, moral et intellectuel de la population; l'accroissement du capital social; la participation et les encouragemens à toutes les branches de l'activité sociale.**
  - Cultes.
  - Education nationale.
    - Salles d'asile.
    - Education générale (1re, 2e et 3e degrés.)
    - — professionnelle.
      - Ecoles spéciales pour l'admin. de l'état.
      - Séminaires.
      - Ecoles normales.
      - Ecoles spéciales pour les profess. industr. (Mines, forêts, agriculture, métiers, manufactures, commerce, colonies, voies et moyens de transport, marine marchande, etc.)
      - Ecoles spéciales pour les professions libérales. (Lettres, sciences, beaux-arts, théologie, droit, médecine, etc.)
      - Ecoles p. l'armée et p. la marine militaire.
    - Bibliothèques, musées, etc.
    - Direction de la presse; Bulletin analytique annuel, indiquant le progrès des connaissances humaines, etc.
  - Chancellerie de la Légion-d'Honneur. — Institut national. — Etc.
  - Direction générale.
    - Des mines. (Exploration et description du sol; mines et usines modèles et expérimentales; concessions de mines, etc.)
    - Des eaux et forêts. (Reboisement du sol; conservation des forêts; naturalisation et propag. des meilleures espèces d'arbres exotiques et indigènes, etc.; exploitation des forêts de l'état, etc. — Direction supérieure de l'emploi des eaux à la surface du sol, etc.)
    - De l'agriculture. (Naturalisation et propagation des meilleures espèces de plantes et d'animaux exotiques et indigènes. Etablissemens modèles; fermes; haras; bergeries; magnaneries, etc.)
    - De la chasse et de la pêche (en France et dans l'Océan).
    - Des métiers et manufactures. (Amélioration des procédés actuels de production; introduction de nouveaux métiers, etc.)
    - Du commerce. (Extension de la consomm. en France des produits exotiques; des débouchés à l'étranger des prod. indigènes, etc.)

Chapitre IV. — *Suite.*

Administration de l'état, *suite*. . . . . Administrations spéciales, etc. . . . . Direction générale. . .

- Des colonies. (Extension de la production des colonies, etc.)
- Des voies et moyens de transport. (Construction et entretien des voies de transport; routes, canaux et rivières; chemins de fer; paquebots à vapeur, etc. Travaux pour l'irrigation, pour l'approvisionnement en eau; pour l'emploi des forces motrices naturelles, etc. Grandes améliorations du sol; dessèchemens de marais; conquêtes sur la mer, sur les fleuves, etc.)
- Des arts libéraux. (Encourag. aux sciences, aux beaux-arts, etc.)
- Des bâtimens publics, etc.
- Des institutions de crédit. (Banques nationales et particulières; caisses d'épargne; établissemens de prêts sur gages; régime hypothécaire; sociétés industrielles, etc.)
- Des approvisionnemens et subsistances. (Etude spéciale des besoins de la consommation; lois et réglemens ayant pour objet de faire parvenir en quantité suffisante, aux divers points du territoire, les principaux objets de consommation, tels que matériaux de construction, combustibles pour le chauffage et l'éclairage, fontes et fers, grains, boissons, etc. — Etc.)
- Des secours publics. (Grandes améliorations dans la situation physique, morale et intellectuelle des classes onéreuses et dangereuses de la société, etc.)
- Etc., etc.

Défense de l'état. . . Administration générale de la guerre. — Armée de terre, etc.
Administration générale de la marine. — Flotte de l'état, etc.

Adm. de la justice. Administration générale. — Corps judiciaires, etc. — Répression des crimes et délits, etc.

§ 2. *Professions privées.*

Professions concourant à la production par la conservation du capital social; par la location ou le prêt des capitaux . . . . Propriétaires . . . .

- Des capitaux immobiliers. (V. la classification du chap. III.)
- Des capitaux mobiliers proprement dits, formant le capital de certaines industries. (Entrepreneurs de roulage, de messageries, etc.; armateurs, etc.)
- Des capitaux de circulation . . . . . Capital des banques; des caisses d'épargne; des établissemens de prêts sur gages. — Fonds publics. — Titres des autres obligations de l'état. — Obligations hypothécaires. — Etc.

Professions industrielles concourant directement à la production par la mise en œuvre des capitaux immobiliers et mobiliers, et par l'emploi du capital intellectuel des chefs d'industrie . . . .

- Exploitans de mines. Combustibles minéraux. — Fonte, fer et acier. — Métaux autres que le fer, sels, bitumes minéraux. — Carrières. — Usines minéralurgiques.
- — de forêts.
- Agriculteurs.
- Chasseurs et pêcheurs. (Commandans de navires pour les petites et les grandes pêches, etc.)
- Chefs de métiers et de manufactures. . . . Manufacturiers, dont les produits n'arrivent ordinairement à la consommation que par l'intermédiaire du commerce, etc.
  Exploitans de métiers dont l'activité a ordinairement pour objet une production ou une consommation locales, etc.
- Commerçans. (Négocians, marchands, colporteurs, etc.)
- Colons (avec distinction des colonies, des professions ou situations sociales, etc.)
- Exploitans de transports. . . . . Transport sur terre des hommes.
  des choses.
  Transport sur mer : cabotage.
  grande navigation.

Professions libérales non rétribuées par l'état, concourant à la production principalement par l'emploi de leur capital intellectuel. (Instituteurs, littérateurs, savans, artistes, légistes, médecins, ingénieurs, architectes, etc.)

Officiers publics. (Notaires, agens de change, etc.)

Classes industrielles non associées aux chances favorables ou défavorables des professions industrielles, et dont le concours est rétribué par un salaire. (Ouvriers, matelots, apprentis, etc.)

Classes attachées, à l'état de domesticité, aux diverses professions sociales.

Classes plus ou moins onéreuses . . . . . Indigens, malades, infirmes, etc., à la charge de la société.
Prisonniers pour dettes, etc.

Classes plus ou moins dangereuses. . . .

- Prévenus de crimes ou de délits.
- Condamnés pour divers crimes et délits.
- Libérés après condamnation pour crimes et délits graves.
- Prostituées.
- Individus sans profession ni moyens d'existence connus.
- Enfans oisifs du deuxième âge, ne recevant ni éducation ni apprentissage, etc., etc.

Etrangers non naturalisés . . . . . .

- Voyageurs.
- Etrangers en résidence permanente, n'exerçant aucune profession.
- Etrangers en résidence permanente, exerçant une profession.
- Dans une situation plus ou moins onéreuse pour la France. (Réfugiés, indigens, individus sans moyens connus d'existence, etc.)

2e partie. — Rapports que les professions et situations sociales ont entre elles-mêmes, et avec le territoire, la population et le capital social.

§ 1. — *Rapports que les professions et situations sociales ont entre elles.*

Tableaux de détail sur les professions exercées simultanément par les mêmes individus. — Sur la population ouvrière proprement dite, et sur sa répartition entre les diverses professions sociales. — Sur la population vivant en état de domesticité, et sur sa répartition entre les diverses professions sociales.

§ 2. — *Rapports des professions et situations sociales avec le territoire.*

Tableaux de détail, etc.

CHAPITRE IV. — *Suite.*

§ 3. — *Rapports des professions et situations sociales avec la population.*

Tableaux de détail sur la répartition de la population entre les diverses professions et groupes de professions sociales, avec distinction des sexes, de l'état civil, des principales catégories d'âge et d'activité sociale.

§ 4. — *Rapports des professions et situations sociales avec le capital social.*

Tableaux de détail sur la répartition des principaux élémens du capital social entre les professions et groupes de professions.

CHAPITRE V.

Description de l'activité sociale, considérée au point de vue de la production et de la consommation.

Tableaux de détail sur la production et la consommation considérées dans chaque profession sociale, suivant la classification adoptée dans le chap. IV. — Distinction des consommations et des dépenses spéciales à l'exercice de chaque profession, et de celles qui se rattachent à l'économie domestique, soit des chefs de profession et de leurs domestiques, soit des ouvriers qu'ils emploient. — Détails spéciaux sur les ressources fournies à l'état sous forme d'impôt dans chaque profession, soit par l'emploi des instrumens de production, ou par la profession proprement dite, soit par la consommation domestique des chefs de profession et des ouvriers. — Recherches sur les charges qu'imposent à l'état et aux professions privées les classes oiseuses et dangereuses de la société; sur la consommation domestique de ces classes, etc. — Détails sur la consommation des étrangers voyageurs ou résidant en France; sur les ressources qui en résultent pour l'état sous forme d'impôt, et pour les professions privées sous forme de loyers et de bénéfices, Etc. — Balance générale de la production et de la consommation.

CHAPITRE VI.

Statistique sommaire des pays étrangers, considérée dans ses rapports les plus immédiats avec l'activité sociale de la France.

Détails généraux sur le territoire, la population et l'activité sociale des pays étrangers. — Détails spéciaux sur les sources de production auxquelles puise ou pourrait puiser le commerce français; sur les débouchés que ce commerce trouve ou pourrait trouver dans les pays étrangers, etc. — Recherches spéciales sur le prix des divers produits commerciaux; sur les droits et impôts qui en grèvent le mouvement, la sortie ou l'entrée dans les pays étrangers. — Détails spéciaux sur les frais de toute nature auxquels peut donner lieu le transport de ces mêmes produits entre la France et les principaux centres de consommation ou de production existant hors de son territoire, etc, etc. — Tableaux et cartes indiquant le mouvement des principaux produits commerciaux indigènes ou exotiques en-dehors et en-deçà des lignes de douanes françaises. — Contrôle des états d'importation et d'exportation dressés par l'administration des douanes. — Recherches spéciales sur la contrebande entre la France et les pays étrangers. — Détails sur les entreprises ayant spécialement pour objet le transport des hommes entre la France et les pays étrangers; sur le mouvement des voyageurs de diverses classes; sur les échanges d'idées et les relations qui s'établissent par le mouvement des livres, des journaux, des lettres, des ouvrages d'art, etc.; par la traduction des productions littéraires de toute nature; par le commerce des modes; par l'étude des langues étrangères; par la culture de la langue française dans les pays étrangers; par l'instruction que reçoivent en France les étrangers admis dans les établissemens d'éducation, etc. — Etc.

CHAPITRE VII.

Résumés historiques offrant la comparaison des principaux faits sociaux considérés à diverses époques successives.

Variations météorologiques. — Lois sur la quantité et la répartition de la population; modifications dans sa constitution physique, dans son état moral et intellectuel. — Variations des divers élémens du capital social; recherches spéciales sur les époques d'accroissement ou de déperdition de certains capitaux; recherches sur l'accroissement des capitaux appartenant aux étrangers qui exercent une profession en France, et sur l'émigration des capitaux ainsi créés sur le sol français; variations des diverses sortes de capitaux possédés en France par des étrangers, etc. — Lois principales que présentent les diverses professions sociales, eu égard à la population employée; aux capitaux engagés; à la production; à la consommation; aux bénéfices annuels; aux ressources fournies à l'état pour les finances, pour l'armée, pour la marine militaire ou marchande, etc. — Lois principales sur le progrès ou la décadence de l'activité sociale dans les pays étrangers. — Lois principales sur le progrès ou les modifications des relations de toute nature entre la France et les pays étrangers; recherches spéciales sur la connexion qui existe entre les grandes variations de l'activité sociale des pays étrangers et les variations de l'activité sociale en France; études sur les rapports qui existent entre les modifications des tarifs des douanes soit en France, soit dans les pays étrangers, et les diverses modifications survenues dans l'industrie nationale, etc. — Etc.

STOICISME. L'école stoïcienne, ou du Portique (στοὰ), fut fondée par Zénon de Cittium, dans le Pœcile, un des portiques d'Athènes, tout à la fin du quatrième siècle avant Jésus-Christ. La doctrine de Zénon, continuée et développée dans l'esprit du maître par Cléanthe et Chrysippe ses successeurs, forme l'une des plus illustres philosophies de l'antiquité.

Aussi simple dans son principe et ses déductions, aussi facile à concevoir que saisissante par son caractère héroïque et paradoxal, la théorie morale du stoïcisme est connue de tout le monde, au moins dans son esprit général, tellement que les noms mêmes de *stoïcisme*, *stoïque*, sont entrés dans le langage commun pour exprimer *impassible*, *impassibilité*. Mais sur quel fonds d'idées spéculatives touchant Dieu, et le monde, et l'homme, cette étrange théorie morale s'appuyait-elle? Ensuite, sur quelles bases logiques? Voilà ce que beaucoup de personnes ignorent, et c'est là surtout ce que, dans cette esquisse de la philosophie stoïcienne, nous essaierons de montrer.

La philosophie, selon l'idée des stoïciens, est une préparation, un acheminement à la sagesse (σοφία), et non point la sagesse même : elle est la science qui sert à l'homme d'échelon pour atteindre à la perfection de sa nature. Cette science se divise en logique, physiologie et morale.

Les stoïciens donnaient à ce mot de physiologie une telle extension qu'il est indispensable de le définir. Ils y comprenaient également, et la physique proprement dite, et ce que nous autres nous appellerions métaphysique et théologie. Et ce n'était point là, comme on le pourrait croire, une simple affaire de classement ou de terminologie. Non, ici l'ordre extérieur tient au fond même des choses. C'est qu'ici bien véritablement la métaphysique disparaît tout entière dans la physique. Entre l'une et l'autre il y a plus que rapprochement : il y a fusion complète, identification pleine et entière; mais non point au profit de la métaphysique, dont le nom même est supprimé. Les stoïciens, en effet, n'admettent point d'êtres spirituels dans le sens de l'absolue immatérialité. Leur physiologie est donc bien véritablement ce que le nom indique, la science de la *Nature* et pas autre chose; car selon eux toute substance est corps; *corpus est quidquid est;* tout être est corporel et vit de la vie physique. Ainsi tout rentre dans la Nature; car non seulement

la nature comprend toute substance, mais de plus elle est la loi de toute vie, la raison de tous les rapports. A vrai dire, la physiologie est donc la science une et totale.

Ainsi l'on voit que dans le stoïcisme la notion de corps et celle de substance sont identifiées. Mais ici une grave question se présente : Dans quel sens s'opérait cette identification? Le corps se dépouille-t-il de son caractère propre et exclusif pour revêtir le caractère général de la substance, dont alors son nom exprimerait l'unité? Ce principe *quidquid est corpus est* signifie-t-il que tout ce qui existe est de même nom, c'est-à-dire de la même substance une et totale? Les stoïciens s'étaient-ils donc élevés, comme Spinoza, à la conception d'une substance unique, comprenant à la fois le corps et l'esprit, et les identifiant dans son unité suprême; source commune de toute vie, soit spirituelle, soit physique? Ou bien, tout au contraire, restreignaient-ils et mutilaient-ils la notion de substance pour la faire tenir tout entière dans la notion étroite et exclusive de corps, telle à peu près que nous l'avons? Il me semble que cette seconde hypothèse est la vraie. Outre que cela se déduit évidemment de l'esprit général du système, la raison même qu'alléguaient les stoïciens de la corporalité de tous les êtres, prouve en quel sens ils l'entendaient. La raison de cette corporalité, c'est que, suivant eux, rien ne saurait être s'il n'est localisé dans l'espace. Ils distinguent, il est vrai, des corps solides (στερέα) ou étendus dans les trois dimensions, et des corps non solides, tels que par exemple sont les êtres spirituels. Mais évidemment il ne s'agit là que d'une corporalité plus subtile, et, d'une manière quelconque, ces êtres comme tous les autres participent de l'étendue.

Ainsi, dans le système stoïcien, tout être, toute réalité se réduit à la notion de corps; toute activité, toute passivité, *quidquid facit aut fit*, est de substance corporelle. Au sein du christianisme, encore tout imbu des idées stoïciennes, Tertullien a parfaitement dit, d'après ses maîtres : *Omne quod est corpus est sui generis; nihil est incorporale, nisi quod non est.* (Tertullian., *de Carne Christi.*) Parmi ces êtres corporels que renferme le monde stoïcien, il en est d'étranges que tout à l'heure nous verrons apparaître : tels sont les vertus et les vices, et surtout les formes des choses physiques; leurs qualités, que nous verrons, séparées des choses, se mouvoir comme autant d'êtres distincts et corporels. Toutefois les stoïciens admettaient certaines incorporalités; et l'on trouve dans Sénèque que la physiologie se divise en deux parties, l'une des choses corporelles, l'autre des incorporelles. Mais quelles sont ces choses incorporelles? On en compte seulement quatre, savoir : 1° le vide ou le néant, comme les stoïciens le définissent eux-mêmes; 2° l'espace, attribut des corps; 3° le temps, qui n'est non plus qu'une forme; 4° enfin le *catégorème* ou l'énoncé (*enunciatum*), qui en soi n'a guère plus de réalité que le néant même.

Ainsi, à l'inverse des Eléates, qui, absorbant toutes choses dans l'unité de la substance spirituelle, ne voyaient dans les phénomènes du monde physique que des modifications de la pensée, les Stoïciens, au contraire, absorbaient tout, et la pensée elle-même, dans l'unité de la vie physique. Et cependant, chose étrange! cette unité de substance qui résulte de leur système, on ne saurait dire qu'ils l'aient pleinement connue; ils y touchèrent sans la saisir. En effet, les Stoïciens, comme Aristote, et Platon, et presque toute l'antiquité, reconnaissent deux principes ou essences fondamentales, qui sont coéternelles et irréductibles l'une à l'autre, savoir : Dieu ou le principe actif, et l'essence passive (ὕλη). Voici donc, sous un autre nom, les deux substances qui reviennent. Il est vrai qu'ici elles sont liées par une qualité commune, la corporalité. Mais cette corporalité, qui se résout dans la dualité même, qui ne forme point une essence réelle et unique, en un mot un être du sein duquel la dualité diverge, n'est qu'une abstraction et ne constitue point une consubstantialité effective. A la vérité les deux principes se trouvent être corrélatifs, et ils entrent dans une fusion nécessaire. Dès lors, jusqu'à un certain point l'abstraction se réalise, la consubstantialité apparaît; mais cette unité posthume n'est qu'un tout, et non point une véritable unité. De là les hésitations et les divergences des Stoïciens sur l'idée de Dieu, que tantôt ils considèrent dans le principe actif exclusivement, tantôt dans le tout ou la vie universelle, tantôt enfin comme dominant à la fois et les deux principes et le tout même; mais à ce dernier point de vue ils ne sont plus qu'une abstraction entièrement vide de réalité.

Et vraiment le second de ces deux principes fondamentaux était bien inutile aux Stoïciens. Que fournit-il, ce second principe, dans la confection de l'œuvre commune? Rien, comme nous l'allons voir. Ce principe est, disent-ils, une pure réceptivité. Chimère; la réceptivité pure ne saurait constituer un être, et de plus l'être ne reçoit qu'en vertu de ce que lui-même possède dans son essence propre. Or la seule qualité positive, essentielle du principe inerte, c'est la corporalité; et de là il suit que c'est seulement comme corps ou étendue qu'il est réceptif; là est toute la raison et aussi la mesure de sa réceptivité. Donc à l'œuvre commune le seul contingent qu'il apporte, c'est la corporalité. Mais la corporalité, Dieu n'en a que faire, puisque déjà il la possède dans son essence propre.

Laissons tout ce détail. Aucun des systèmes philosophiques de l'antiquité ne supporte aujourd'hui un examen trop minutieux : à l'égard de conceptions enfantines que l'humanité a laissées si loin derrière elle, un tel examen serait puéril et brutal. Contentons-nous d'abord d'exposer la pensée stoïcienne, ensuite de l'apprécier dans son caractère général, dans ses principales tendances.

Ainsi, à l'origine coexistent deux principes distincts (ἀρχαί, ou, comme on les appelait encore, deux essences (οὐσίαι), toutes les deux incréées et impérissables, corporelles toutes les deux. L'une est l'activité essentielle, le principe actif ou efficient (τὸ ποιοῦν); l'autre est la passivité essentielle, la matière brute (τὸ πάσχον, ὕλη). Ces deux principes, dont l'un sans l'autre ne peut rien, non pas même vivre en soi et pour soi, entrent dans une suite de rapports nécessaires; ils se combinent, et de là résultent tous les êtres sans exception : *Omnia ex materia et Deo constant.* (Sénèque.)

Prise dans sa totalité, la matière brute (ὕλη) ne souffre ni accroissement ni diminution. Elle est continue dans l'espace, et divisible à l'infini; mais, selon Chrysippe, de cette même divisibilité il résulte qu'elle est finie. Elle est de soi inerte, sans forme, sans qualité; seulement, dit Sénèque, elle est prête à tout : *Jacet iners, res ad omnia parata.* Elle se laisse docilement façonner au gré de l'Efficient; *Se ad faciendum tractabilem præstat.*

Quant au principe actif, la meilleure définition que l'on en puisse donner est celle de Posidonius : Θεός ἐστι πνεῦμα νοερὸν καὶ πυρῶδες, οὐκ ἔχον μορφήν, μεταβάλλον δὲ εἰς ἃ βούλεται καὶ συνεξομοιούμενον πᾶσιν : C'est une essence intelligente et ignée, qui n'a point de forme spéciale, mais qui se transforme en toute chose et s'assimile à tout. Ce principe se nomme aussi la Cause, *Caussa;* il se nomme Dieu. C'est une subtile essence (πνεῦμα), de nature ignée (πυροειδής). C'est le feu, non point grossier et destructeur tel qu'on le voit sur la terre, mais un feu vivifiant et conservateur (*vitalis, salutaris*), tel qu'on le voit dans les astres et dans l'éther; un feu artiste (πῦρ τεχνικόν), qui procède selon des lois nécessaires à la genèse du Monde. Or cette nature animante, cet immortel Zéus, qui a son siége là-haut dans l'éther, qui est l'éther même, les Stoïciens le nomment aussi la liaison, le Verbe, le Logos. Mais le Logos des Stoïciens n'est plus celui de Platon, ce n'est plus un monde idéal. Ici en effet le monde idéal s'abîme totalement dans la réalité physique

des choses. Leur Logos est donc celui d'Héraclite, un Logos tout physique : il porte en lui la raison des choses et de leurs rapports; mais cette raison est une semence réelle et physique (λόγοι σπερματικοί), un assortiment de germes, dans l'acception stricte du mot. Parmi ces germes qui vivent dans son sein comme autant d'êtres substantiels et par conséquent corporels, figurent, ainsi que nous l'avons déjà laissé entrevoir, les formes générales des choses, les modalités essentielles, les attributs ou qualités communes (ποιότητες), soit sensibles, soit intelligibles. Tels sont le froid et le chaud, le sec et l'humide, la bonté, la vérité, la rondeur, etc. : les uns, comme la bonté par exemple, natures animées, véritables Ζῶα; les autres inanimés. Ce sont, comme on voit, toutes les abstractions d'Aristote réalisées, non point, ainsi que la chose arriva au moyen âge, dans le sens platonicien du monde, mais dans le sens grossier d'un réalisme tout physique.

Nous avons essayé de définir les deux essences primordiales. Voyons à présent comment, de leur combinaison, s'engendre le monde, le *Kosmos*.

A l'origine donc il y a Dieu ou l'Actif (τὸ ποιοῦν); il y a le Passif (τὸ πασχὸν, ὕλη), lequel, selon plusieurs, est de nature aqueuse. Alors à travers l'Humide se répand Dieu, le feu artiste, le Logos igné, raison séminale des choses. Le Chaos s'ensemence dans des germes divers; chaque parcelle du Chaos devient une matrice où couve un germe; et le germe, à mesure qu'il se développe, s'empare de la matrice même, et, se l'assimilant, il la revêt de forme et de qualité. Toutefois la génération des diverses natures est successive, non simultanée. D'abord naissent les quatre élémens (στοιχεῖα), le feu, l'air, l'eau et la terre; et encore la génération de ceux-là mêmes s'opère-t-elle, non simultanément, mais successivement, dans l'ordre de leurs densités et de telle sorte que toute génération a sa base dans le produit de la génération qui précède. C'est donc d'abord le Feu, première combinaison du Logos igné avec l'Humide primitif; puis des parties les plus grossières du feu, qui s'épaississent encore, s'engendre l'air; puis de l'air épaissi s'engendre l'eau, et de celle-ci la terre. Dès lors les élémens forment un sol nouveau que le Logos ensemence encore; et de ce second ensemencement naissent de nouvelles natures plus complexes, troisième génération de fiancées qui, fécondées à leur tour par le Logos, lui donneront aussi des filles et en même temps des épouses, lesquelles deviendront mères à leur tour. C'est ainsi que, selon des lois nécessaires, et par une série de combinaisons qui vont se compliquant de plus en plus, s'engendre, et l'infinie variété des êtres, et celui qui est l'harmonie de tous, le Monde dans son unité.

Le Monde est sphérique. La figure sphérique est en effet la plus capace, la plus propre au mouvement continu; figure, dit le poëte, pareille aux dieux, sans commencement ni fin, partout semblable et égale à elle-même. Le Monde se compose de trois sphères ou régions concentriques incluses l'une dans l'autre, et la place relative de chacune d'elles est en raison des pesanteurs. Or, cette place que déterminait l'ordre des pesanteurs, elles s'y sont mues et coordonnées d'elles-mêmes, en vertu de cette tendance essentielle qu'ont tous les corps à se porter sur leur propre centre et sur le centre général du monde. Car, pour les anciens, la pesanteur est absolue, et distincte de cette autre loi que, pour rendre bien la pensée antique, il faut appeler loi de concentration ou de centralité. Et toutefois il arrive, je ne sais trop comment, que dans tout mouvement simultané de corps hétérogènes vers un centre commun, c'est la pesanteur, étrangère en principe à cet effort de concentration, qui règle et mesure, sinon l'effort, du moins ses résultats. Donc, en vertu de sa pesanteur, le globe terrestre, comprenant la terre et les eaux, s'est porté de lui-même au centre du monde qu'il occupe. Et de là il suit que c'est par la terre que la formation du monde a commencé; car le monde étant sphérique, il a dû se former en commençant par ce centre qui pour toute sphère est le point initial. Autour de la terre s'étend la subtile zone de l'air, qui nous enveloppe de toutes parts; et à son tour celle ci est contenue dans la sphère encore plus subtile du feu éthéré. Chacune de ces sphères est donc caractérisée par la présence exclusive ou prédominante de l'un des quatre élémens, à l'exception de la sphère inférieure, qui comprend l'eau aussi bien que la terre; la Terre, fille des mers, encore assise au fond des mers d'où elle sort à demi, comme une nymphe dans son bain. Or les quatre élémens à leur tour sont caractérisés par quatre qualités essentielles, sorties primitivement du Logos : le chaud et le froid, le sec et l'humide. L'éther est donc la prédominance du chaud, l'air est froid, la terre comprend le sec et l'humide. Or, selon les Stoïciens, ce sont ces mêmes qualités essentielles qui caractérisent aussi et les quatre saisons de l'année, et les quatre âges de la vie de l'homme. Mais revenons.

La nature inerte est finie, avons-nous dit, et Dieu l'est de même; il l'est dans sa propre essence, et d'ailleurs, impuissant à exister par lui seul, il a sa mesure dans la réceptivité limitée de la matière : donc le développement des deux principes, le Kosmos, sera de même fini. Tel est en effet le dogme stoïcien. Et non seulement le monde est fini, mais il est même resserré en des bornes fort étroites; car il se borne à notre atmosphère aérienne, et à cette zone d'éther, séjour des dieux, où le soleil mène le chœur des astres; à ce ciel que l'œil mesure, et dont la voûte azurée semblait à l'imagination enfantine d'alors assez proche de nous. En vertu de cette loi universelle de centralité qui gouverne les choses, le Monde se trouve établi au centre de l'espace, ou, pour parler stoïquement, au centre du vide qui s'étend par de là le monde jusqu'à l'infini. C'est là le seul infini qu'admettent les stoïciens, l'infini du néant.

Tel est le Monde dans sa formation fœtale, puis dans sa construction générale, dans ses grandes lignes anatomiques. Mais, il faut le dire, la plupart des singulières notions de physique ou même de cosmologie, qui entrent dans le système, n'appartiennent point en propre aux stoïciens; elles font partie presque toutes du fond commun de la science grecque, et quelques unes même se trouvent déjà dans les poëmes les plus anciens. Mais elles ne nous sont guère parvenues, dans un certain ensemble, que sous le sceau du naturalisme stoïcien, et je ne sais si une autre occasion aussi opportune de les présenter en groupe se serait offerte.

Maintenant nous allons aborder le monde sous un point de vue où la pensée du stoïcisme se montre plus riche, plus vraie, plus exclusivement elle-même. Nous allons étudier le Monde sous le rapport de sa vie physiologique et surtout de sa vie morale et religieuse.

Le Monde n'est point une machine à ressorts qu'une force extérieure ou même distincte fasse mouvoir; c'est un vivant organisme, un être plein d'animation et de sentiment : Κόσμος οὐσία ἔμψυχος καὶ αἰσθητική (Posidonius). Au-dedans, le feu éthéré circule dans ses veines comme un sang généreux; à l'extérieur, c'est encore ce même feu qui le contient et lui sert de vêtement. Sur son front, comme autant d'yeux ouverts, brillent d'innombrables étoiles. Il se voit dans sa propre lumière, lui et toutes qui est en lui. La charpente osseuse, selon Chrysippe, c'est la terre. La lune, placée dans la région de l'air, est le poumon, l'organe par lequel l'animal respire; et le soleil, où se concentre et d'où émane la vie, à la fois lumière et chaleur, c'est le cœur dans la poitrine. Et non seulement le monde vit, mais tout est plein de vie dans le Monde jusqu'au moindre détail. Et en lui tout vit à la manière du Tout, non point d'une animation de reflet, mais d'une animation propre et essentielle, quoique subordonnée. Les astres vivent là haut de leur vie éthérée; et ainsi fait de sa vie aérienne la lune, froide et pâle Junon qui va, la nuit, recueillant dans son sein, comme en un foyer,

quelques rayons épars de l'éther ; et ainsi fait la terre, ici-bas, de sa vie terrestre. Elle aussi est donc un être animé, un véritable ζῷον. Les eaux qui la détrempent et la fécondent forment son sang. Les vents sont sa respiration. C'est le premier souffle amoureux de la jeune âme qui s'éveille à la vie, que vous recevez dans les tièdes haleines du printemps.

Mais le monde est plus qu'un être animé ; c'est aussi un être intelligent et raisonnable, c'est un être divin. Considérez en effet : le Monde est plein de natures raisonnables et même divines. C'est d'abord l'homme, au-dessus des âmes inorganiques ou purement organiques de la terre et des eaux ; puis les Génies et les Héros, cortége d'Héra, dans la région aérienne, autour de la lune, et enfin dans l'Éther, qui lui-même est Dieu, tous les autres dieux, le Soleil et les Astres. Le Monde, comme les stoïciens aimaient à l'appeler, est donc le temple des dieux, le séjour et la cité commune des dieux et des hommes unis dans la communauté de la Raison. Mais le Monde est un temple vivant, une cité vivante. Or, cet être vivant dont chaque organe est un dieu, un génie, une nature raisonnable, comment croire que lui-même ne soit pas doué de raison ? Les parties d'un tout peuvent-elles rien avoir qui ne provienne du tout ? Le monde, lui aussi, est donc une nature raisonnable et même divine. Et en effet, l'éther qui l'enveloppe et partout le pénètre, n'est point seulement un sang généreux, il est raison aussi bien que force physique. Le Logos comprend en soi l'essence de la pensée et du sentiment comme de l'instinct, comme de toute vie organique ou inorganique. Or, le Logos doit avoir son centre dans le tout, et c'est de là qu'il rayonne et s'infiltre dans chaque détail.

Encore un pas et nous posséderons tout entière la notion stoïcienne du Monde. En effet, le Monde est plus qu'une nature douée de raison, plus même qu'une nature divine ; c'est l'être parfait, tout-puissant, souverainement sage, souverainement heureux ; c'est Dieu même. Car Dieu est dans le Monde, il y est tout entier contenu ; hors du Monde il n'y a que le vide, le néant. Le Monde, c'est le Tout ; c'est Dieu dans la réalité de son existence, dans la plénitude de sa manifestation, dans sa totalité, esprit et corps. L'âme du Monde est donc toute la pensée, comme sa vie est la vie totale ; et les autres âmes, celles des dieux et des hommes, ne sont que les fragmens de cette âme suprême. C'est donc l'âme universelle partout disséminée ; mais dans cette dissémination, le Monde, ainsi que l'homme, a pourtant son entendement propre, sa faculté centrale et dirigeante, ou, comme la nommaient les stoïciens, son ἡγεμονικόν qui constitue sa personnalité ; or cet ἡγεμονικόν que, chez l'homme, les stoïciens placent dans le cœur, ils le placent aussi au cœur du Monde, dans le soleil.

Mais le Monde, cette nature universelle où toute nature a son principe et sa fin, est aussi la règle de toute nature. Le Monde n'est point seulement substance de toute vie, vie de toute substance, il est aussi *loi* et celle de chaque être dans la sphère interne de son évolution, et celle des rapports qui lient tous les êtres. Le voilà donc loi universelle ; or cette loi par laquelle le Monde se régit et régit en lui toute chose, les stoïciens l'appellent Destinée, εἱμαρμένη ; — *Fatum*, *longum ordinem rerum*. Chrysippe la définit l'enchaînement naturel des choses, de toute éternité, dans l'ensemble immuable et nécessaire de leurs rapports de cause et d'effet. C'est, selon lui, l'enveloppement de l'effet dans la cause ; c'est la raison des choses impliquée dans les choses mêmes, αἰτία τῶν ὅλων εἱρομένη ; c'est enfin la raison λόγος, ou la nécessité ἀνάγκη, en vertu de laquelle ce qui fut a été, ce qui est est, ce qui doit être sera, καθ' ὃν τὰ μὲν γεγονότα γέγονε, τὰ δὲ γινόμενα γίνεται, τὰ δὲ γενησόμενα γενήσεται. Ainsi tout est déterminé ; la Destinée enchaîne strictement toute chose dans le plan général du monde. Mais si tout est déterminé, si tout est nécessaire à la vie harmonique du tout, chaque chose est donc ce qu'elle doit être ; donc tout est bien, et de là ce système d'optimisme que Chrysippe développa. Mais si dans le monde tout s'enchaîne rigoureusement par le seul rapport de cause et d'effet, et si d'ailleurs tout est physique, qui oserait donc dire qu'en effet les positions relatives des astres là haut et leurs mouvemens n'influent pas sur les faits humains, eux qui meuvent l'océan : *Sidera effectus rerum omnium aut movent aut notant* (Senec. *Epist.*, 88). De là l'estime des stoïciens pour la divination et l'astrologie. Telle est la Destinée suivant eux : en tant que Dieu la connaît et y confond sa volonté, elle est la Providence, πρόνοια, *stoïcorum anus fatidica*, ainsi que plaisamment leurs adversaires l'appelaient.

Il nous reste à parler d'un dernier dogme touchant le monde, dogme étranger à la philosophie grecque, d'un esprit tout indien, et dont la présence dans le stoïcisme est singulièrement remarquable. Il nous reste à parler de la mort du Monde. Le Monde, en effet, comme tout ce qui est né, vieillit et meurt. Ce qui se produit sur la terre dans le chêne et dans l'homme, se produit aussi dans le tout ; car la loi est une et la même ; car dans le tout et dans les parties, en haut comme en bas, c'est toujours la Nature, la Seule et partout identique à elle-même. L'organisme s'épuise ou se lasse ; l'Activité essentielle, fille du Feu, consume dans son étreinte ardente le *substratum* ; or la réceptivité une fois tarie, il faut bien que l'activité s'éteigne à son tour faute d'alimens ; et de là, pour toute chose, la nécessité de se retremper dans la mort. La vie du Monde comme toute vie a donc ses phases : il a eu l'enfance, il aura la sénilité ; et quand tous les astres, ayant accompli leur grande révolution, seront revenus à la même place qu'ils occupaient dans le ciel lors de la naissance du Monde, alors l'unique jour qui soit donné au monde sera fini, et il mourra. Les stoïciens se représentaient cette mort sous la forme d'un embrasement universel, ἐκπύρωσις. Or, dans cet embrasement, tout se dissout et disparaît comme une fantasmagorie, et les dieux et les hommes, tout, hors ce qui en soi est éternel et indestructible, savoir : l'Actif et Passif, les deux principes primordiaux. Seuls ils survivent, disséminés et vaguant dans le vide, germes sourds et obscurs où toute existence rentrée à l'état d'essence va sommeiller. De là, après un sommeil plus ou moins long, où se retrempent toutes choses, le monde renaîtra rajeuni pour mourir encore, et toujours renaître et mourir.

Maintenant essayons de préciser en la résumant la pensée stoïcienne touchant Dieu et le Monde.

Et d'abord, on voit que la Nature et les Logos ne sont rien autre chose que des noms divers et équivalens du principe actif. Les stoïciens confondent ces trois termes dans une seule et même définition. La Nature, φύσις, dans le sens restreint du mot grec, est loi aussi bien qu'essence génératrice et vitale ; le Logos est génération et vie aussi bien que loi : les stoïciens, dans leurs livres, emploient indistinctement l'une ou l'autre de ces deux dénominations.

Mais si, dans leur signification et leur portée, les noms de Nature ou de Logos sont suffisamment déterminés, il en est autrement de ceux de Dieu et de Monde. Ceux-ci flottent dans le vague et prennent tour à tour des significations fort distinctes. Tantôt Dieu ne signifie rien de plus que Nature et Logos ; c'est le principe actif : tantôt Dieu est le Monde. Mais à son tour le Monde est conçu de deux façons bien diverses. Tantôt, en effet, le Monde est pris dans un sens restreint et tout actif, dans le sens de sa propre force vitale, de cette âme du Monde qui est la Logos même ou la Nature ; tantôt, et c'est là sa signification la plus ordinaire, comme la plus élevée, le Monde, c'est la totalité et la vie harmonique des choses ; c'est tout ce qui s'engendre de l'accouplement des deux principes fondamentaux. Est-ce dans le sens le plus large, qui est le véritable sens, que les stoïciens entendent leur Dieu-Monde ? En ce cas, le Dieu suprême, au total, n'est vraiment qu'un

produit, une résultante des deux principes fondamentaux. Que si, dans la pensée des stoïciens, Dieu n'a droit à se dire le Monde qu'autant que l'on prendra le Monde dans le sens restreint et actif de Logos ou de Nature, c'est-à-dire de Dieu, en vérité, c'est là ce qu'on a tant reproché aux stoïciens, un nouveau nom sans notion nouvelle.

Cependant une chose reste qui fait l'originalité du stoïcisme; c'est que Dieu est dans le monde et s'y confond tout entier. Et pourtant, si nous nous avisons de le chercher là, il ne sera pas facile de l'y découvrir. Il est l'âme du Monde, pensée et force physique, vitalité universelle. — Bien; mais cette vitalité, selon les stoïciens, corporelle et finie, n'est-elle pas divisible et réellement divisée entre tous les êtres? Mais cette âme générale ne se résout-elle pas dans la multiplicité des âmes qui composent le monde? N'est-ce pas le dieu Protée de Posidonius, qui n'a pas de forme à lui, mais qui se transforme en toute chose et s'assimile à tout? L'essence divine subsiste-t-elle entière, substantiellement, dans son indivisible unité, je ne dis point hors du monde, mais hors et au-dessus du multiple? — Il y a la force suprême et régulatrice, l'ἡγεμόνικον. — Oui; mais l'ἡγεμόνικον n'est pas tout l'âme du monde, il n'est pas tout Dieu; il n'est que la partie ou la fonction supérieure de la vitalité universelle, et cette fonction, comme toutes les autres, est localisée dans un être, dans le soleil, qui, en même temps qu'il lui sert d'organe, en fait sa vie propre. Mais dès lors cette fonction est à la totalité de l'essence divine ce que le soleil est à tous les êtres; elle est, comme tout le reste, subordonnée à la vie du Tout; or c'est précisément ce Tout idéal qui, en tant qu'être ou monade, n'existe pas. Donc, en effet, Dieu se dissout dans le multiple; il n'a d'existence réelle que là, et hors de là ce n'est plus qu'une abstraction sans réalité.

Ainsi, pour se sauver du nominalisme d'Aristote, dont ils apercevaient le néant, les stoïciens se sont jetés dans l'excès contraire de tout réaliser, même les abstractions véritables, et de tout réaliser corporellement, et cependant après tout, voilà qu'ils aboutissent eux-mêmes à l'abstraction. La notion la plus élevée à laquelle ils soient parvenus, celle du Dieu-Monde, l'unité de la multiplicité, n'est que le total abstrait des existences, non l'existence une et totale. Si maintenant l'on soumet à la même analyse le dogme stoïcien touchant la loi ou la Destinée, le résultat sera le même. La loi, comme Chrysippe le dit formellement, est coroulée dans la multiplicité même des choses. Ici, en effet, existe réellement, mais sans condition du multiple, la loi, la Destinée, c'est-à-dire la loi et la destinée de chaque être. Puis, du fond du multiple, la loi s'élève ut va se résumer. — Où? Dans une loi unique et totale qui soit la loi propre d'un être substantiel? — Non; dans l'entendement humain. Ici donc encore, l'universalité n'est qu'une abstraction; toute l'existence réelle est dans le multiple. — Mais cela étant, où serait la raison de cet ensemble harmonique de rapports où sont tous les êtres? — Cette raison, elle se trouve dans l'univers, ou plutôt dans l'identité primitive des êtres au sein du principe Actif. La multiplicité des êtres n'est que le débit nécessairement harmonique et corrélatif de cette primordiale unité. Dieu ou l'Actif, c'est donc l'œuf d'où sort le monde avec toutes ses essences et tous ses rapports; mais dès que le monde est sorti, l'œuf reste vide; Dieu ne subsiste plus; toute l'essence et toute la vie se sont débitées entre les divers êtres qui composent le monde. A partir de là, tout se meut et se développe harmoniquement selon sa part d'essence et ses rapports natifs. Toutefois, si par un bout la vie universelle est nue dans l'unité de son germe, par l'autre bout, comme je l'ai déjà dit, elle n'est que somme ou résultante, c'est-à-dire multiplicité. Selon les stoïciens, cette somme est harmonique, c'est-à-dire qu'elle représente toute l'unité primordiale. Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que la loi de chaque être soit absolue, il faut l'absolue invariabilité des essences et leur enchaînement dans son inflexible rapport de cause et d'effet. Et telle est, en effet, la pensée de Chrysippe.

Tel est le panthéisme stoïcien; tel est ce qu'ils appelaient à bon droit leur physiologie. Maintenant il est aisé de concevoir les accusations d'athéisme dont ils furent l'objet.

Mais jusqu'ici ce n'est encore que la science. Or, selon eux, si la science peut servir de route à la sagesse, elle n'est pourtant point la sagesse; elle n'est point la sagesse même. Celle-ci est donc la fin plutôt que l'objet de la philosophie.

Le sage des stoïciens est l'homme dans toute la perfection de sa nature non individuelle, mais générique. La perfection consiste dans la moralité pratique ou la vertu, qui est le souverain bien. De toute la philosophie, la morale est donc ce qui importe davantage, ou même ce qui seul importe directement et par sa valeur propre. Les stoïciens, dans leur langage physique, représentaient la philosophie sous l'emblème d'un jardin. Une haie hérissée d'épines l'entoure et le protège, c'est la logique; des arbres et la sol fécond sont l'image de la physiologie, et la morale est le fruit auquel tout se rapporte, et la terre et les arbres. C'est, disaient-ils encore, un œuf dont la logique forme la coquille, la physiologie est la partie albumineuse, la morale est le germe de vie contenu au centre, but final de l'œuf entier. C'est un animal qui a ses os et ses nerfs dans la logique, ses chairs dans la physiologie, et dans la morale son âme.

Si jamais système violenta et brisa la Nature, c'est bien celui de Zénon, et cependant le principe fondamental de la moralité stoïcienne est celui-ci: vivre conformément à la nature, suivre la nature: Ὁμολογουμένως τῇ φύσει ζῆν, συμφώνως τῇ φύσει. Mais le véritable sens de ce principe, au point où nous sommes déjà parvenus, il est aisé de le pressentir.

Nature! c'est-à-dire Logos, c'est-à-dire Dieu. Fraction harmonique de la nature universelle, tout être considéré en lui-même est aussi une *nature*, comme la langue latine, heureuse ici de son indigence, le dit fort bien: il est, si j'ose ainsi parler, une loi, fragment substantiel et identique d'une loi générale. Dans ce principe: suivre la nature, bien qu'ostensiblement réduit à deux termes, implique une double corrélation, identique il est vrai quant au résultat; corrélation de l'homme à lui-même; corrélation de l'homme avec la nature universelle. Le premier de ces deux rapports tout d'intériorité, suvient pour l'homme à un: être ce qu'il est. Le second, en même temps qu'il a une de ses bases dans l'intériorité, a aussi l'autre dans l'extériorité, dans la nature universelle, le Logos, l'ordre général des choses. Or, comme je l'ai dit, les deux rapports se confondent; suivre la nature universelle, c'est en même temps se suivre soi-même; c'est être au accord avec soi et avec le Tout, ὁμολογουμένως τῇ φύσει, ou tout simplement comme Zénon, un supprimant le nom de Nature, ὁμολογουμένως.

Or maintenant qu'est-ce que l'homme? quelle est cette *nature?* — L'homme est pensée; là est toute sa nature, toute son essence. Il est pensée et fraction spécifiquement identique de l'Univers, en tant que l'Univers est pensée; donc il est pensée universelle, raison absolue; il est Dieu, en tant que Dieu est pensée et volonté.

L'homme est donc pensée universelle, idée générale, absolue; mais dans le système stoïcien, la pensée n'est pas le Tout, ni cause du Tout; elle n'en est qu'une partie, partie corrélative, harmonique au Tout. Or, dans ses rapports avec le Tout, quelle est la loi de la pensée, sa destinée propre? Savoir accepter tout ce qui est, se conformer à l'ordre des choses dans sa totalité.

L'homme ou plutôt le sage est donc parfait en soi et souverainement heureux. Et en effet, à moins qu'il ne sorte de son essence pour s'approprier ce qui n'est pas de lui; à moins qu'il ne cesse d'être idée générale, de prendre toute chose sous cette condition qui lui est propre, comment souffrirait-il? — La maladie ou la pauvreté affligent son

corps, on l'outrage dans sa réputation, ou le torture dans ses membres; la mort lui ravit sa femme! — Qu'importe? Ses membres, sa femme, sa réputation, tout cela n'est pas lui; tout cela dans sa particularité n'est rien pour lui, Idée générale; mais la raison de ces choses, leur nécessité, voilà tout ce qui correspond à sa nature propre, ce qui existe pour lui, ce qui est lui.

Ainsi, être ce qu'il est, accepter ce qui est, en d'autres termes se maintenir absolument dans sa nature, et à l'extérieur subir la marche fatale ou, si l'on veut, providentielle du monde, tel est le caractère fondamental de l'homme parfait ou du sage. Les stoïciens ont parfaitement résumé cela dans la formule suivante: *Abstine et sustine*, abstinence ou plutôt *abstraction*, et impassibilité. La félicité suprême est tout entière là. En effet, dans la pensée stoïcienne, cette abstinence ne prive l'homme de rien; elle est au contraire le développement absolu de sa nature propre. De même l'impassibilité, comme ils l'entendent, n'implique point le mal; elle n'est point la résignation à la souffrance, mais l'absence même de toute souffrance, véritable ἀπάθεια. — Que si pourtant l'on souffre... Si l'on souffre, c'est qu'on a rompu l'abstinence, c'est qu'on est sorti de soi pour s'identifier à ce qui n'est pas soi; c'est enfin qu'on n'est pas idée générale, qu'on n'est pas l'Impassible, qu'on n'est pas le Sage.

Idée générale, le sage ne communique avec les choses que sous sa forme essentielle d'idée générale; pensée universelle, il prend toute chose dans l'universel. Les réalités particulières de la vie n'existent pour lui que dans leur généralité idéale; donc il ne saurait souffrir dans ces réalités particulières, nulles pour lui. — Soit. — Mais dans sa condition même, en tant que pensée universelle, n'a-t-il pas ses douleurs qui lui sont propres? Dans la sphère même de l'universel n'a-t-il rien à souffrir? — Non; car dans l'universalité, ainsi que nous l'avons dit, tout est bien. Mais l'universalité dans le système stoïcien n'est que l'harmonie résultant du concert de tous les êtres. Or, si dans cette harmonie tout est bien, tout sera bien aussi dans les compositantes, soit dans les essences, soit dans les rapports; car où est donc la règle du bien et du mal, sinon dans l'harmonie ou l'universel. Donc toute chose est comme elle doit être, et arrive comme elle doit arriver. Donc tout est nécessaire, c'est-à-dire que tout est non seulement bien, mais absolument bien. L'essence du mal, ou autrement le mal essentiel, le mal absolu, n'existe pas, dit Epictète d'après Chrysippe; mais de là il suit que, dans son acception propre, le mal n'existe pas.

Et pourtant la douleur existe. — Oui, et de même aussi le cri stoïcien: « O douleur, je n'avouerai point que tu sois un mal! » Mais du moins cette erreur qui fait que l'homme sortant de lui-même s'approprie ce qui n'est pas de lui, cette erreur ne trouble-t-elle pas les rapports légitimes des choses? n'est-elle pas le mal?

La masse des stoïciens répond: Oui, c'est là le mal et l'unique mal. Ils ont en effet un axiome ainsi conçu: *la vertu est l'unique bien, le vice est l'unique mal.* Peu de hommes sont assez forts pour tirer d'un principe sa conséquence entière; et puis, il est des idées qui n'osent se dévoiler qu'à demi. Mais, si je ne me trompe, à la question que nous venons de poser, le hardi inventeur de la théorie stoïcienne sur la destinée, Chrysippe, eût répondu: Non.

Et en effet, comment le vice serait-il le mal si tout est nécessaire, si tout est bien? C'est un axiome familier des stoïciens, que le sage seul est libre. — Libre! oui, mais ainsi que Dieu même, pour consentir à la loi, c'est-à-dire au fait général du monde, pour être volontairement tout ce qu'il serait d'ailleurs fatalement. Mais si le sage seul est libre, si sa liberté est un attribut de sa sagesse, elle n'en est donc point la cause; ce n'est donc pas lui qui s'est fait sage, c'est à-dire libre. Et en effet, dans la pensée unanime des stoïciens, la sagesse est un pur don de la destinée. Or, la condition des autres hommes, quelque inférieure que puisse sembler cette condition, est de même déterminée fatalement, ou plutôt elle aussi doit sembler bonne et être considérée comme un don. Mais ces lots divers, le sage est libre pour accepter le sien, non pour le refuser; tandis que le reste des hommes, esclave et non serviteur du destin, n'est libre ni pour consentir ni pour refuser.

Ainsi, dans le système stoïcien, ces noms de *vertu* et de *vice* ne servent qu'à désigner deux natures, deux conditions distinctes dans la vie humaine: la nature et la condition du *sage*, pensée de l'universel; la nature et la condition des *méchans*, c'est-à-dire du reste des hommes. De là ces axiomes: « La sagesse est une, ainsi que le vice. La sagesse n'admet pas de degrés, ni le vice non plus. Le sage est toujours égal à lui-même, et tous les sages sont égaux entre eux; de même les méchans, en tant que méchans ou non sages. » Et tout cela est vrai, s'il ne s'agit là, en effet, que de séparer deux natures qui seraient distinctes spécifiquement.

Les hommes, hors le sage, descendent donc à une condition inférieure, quoique bonne en soi; ils tombent dans une sorte de vie irrationnelle, comme disaient les stoïciens, une vie inconséquente. Mais cette vie n'est pas moins comprise dans la nature; elle a sa loi, loi fatalement obéie, non consentie volontairement comme celle du Sage. Cette loi enveloppée dans l'essence même des choses et leurs rapports nécessaires, le sage seul, pensée de l'universel, peut la reconnaître et la formuler. Et là est la base du droit civil sur le développement duquel le stoïcisme a tant influé chez les Romains.

Et maintenant il est aisé de comprendre tous ces axiomes paradoxaux du stoïcisme, tant raillés et tant admirés, qui sont dans nos souvenirs d'enfance à nous tous; de même toutes les qualifications orgueilleuses que le sage des stoïciens se donne à lui-même, n'ont plus rien qui étonne. Il est donc bien vrai, dans ce sens du stoïcisme, que le Sage est le seul heureux, le seul savant, le seul beau, le seul vertueux, le seul citoyen entre les hommes. Ils auraient pu encore ajouter que c'est le seul qui soit homme; puis refermer le cercle en disant: Car l'homme, c'est le Sage. Et si même ils vont jusqu'à dire, comme ils l'ont dit en effet, que le Sage est Dieu, la chose est toute simple.

Telle est dans ses caractères fondamentaux la morale des stoïciens. Nous y avons retrouvé tout l'esprit de leur physiologie; et ce même esprit, nous l'allons encore retrouver dans la base rationnelle du système entier, dans la logique.

En effet, le principe de la certitude pour les stoïciens, c'est la raison commune, κοινὸς λόγος; mais cette raison commune n'est point au monde idéal substantiel. Ici comme dans la physiologie, tout part d'en-bas, tout part de la multiplicité des hommes supposés de nature identique, pour ensuite se résumer en *abstractions* qui n'existent que pour l'entendement. Et de même, dans l'individu, le *logos* ou la raison n'est point l'essence même ou l'ensemble un et substantiel des principes élémentaires de toute raison; ce n'est que l'ensemble abstrait des notions acquises par l'expérience, abstraction qui s'opère dans l'entendement vide en soi, ou avec le concours de la volonté, ou sans ce concours et naturellement. Or, ce *logos* propre à chacun, vérifié dans le logos commun, est la base assurée sur laquelle la logique édifie ensuite le système entier des choses selon la vérité.

Telle est la pensée stoïcienne, autant que les limites de cet article nous ont permis de la développer. Bien des choses manquent dans cet exposé. Il faudrait encore montrer dans les philosophies antérieures, et surtout la philosophie d'Héraclite et celle d'Antisthène, les germes divers du stoïcisme. Ensuite, il faudrait montrer son influence dans l'histoire et sur le christianisme en particulier, influence qui a été grande. Mais, pour le moment, nous devons nous borner. Les occasions ne nous manqueront pas de remplir les lacunes importantes, mais obligées, que nous nous imposons.

Digitized by Google

STRATÉGIE (1). La stratégie est l'art de déterminer les points décisifs du théâtre de la guerre, et les lignes suivant lesquelles les armées doivent se mouvoir pour les atteindre.

Cette définition suppose deux déterminations préalables: la détermination de l'armée et celle du théâtre de la guerre. Mais ces deux déterminations, bien que dépendant, à proprement parler, de la politique, se rattachent cependant aussi par certains côtés à la stratégie elle-même.

La force de l'armée se détermine d'après les ressources de l'ennemi et la grandeur du but que l'on se propose; car, bien que l'on ait d'autant plus de chances de réussite que l'armée dont on fait usage est plus puissante, il est évidemment d'une sage politique de ne point fatiguer l'état par des efforts superflus, et de maintenir entre l'effet qu'elle propose et les moyens qu'elle demande une juste proportion. C'est donc la politique qui prévoit la composition de l'armée que l'ennemi peut mettre en campagne, sa puissance numérique, sa puissance d'armement, sa puissance morale, et par conséquent la force nécessaire pour triompher de celle de cette armée. C'est elle aussi qui prévoit si les populations établies sur le théâtre de la guerre demeureront indifférentes pendant la lutte, ou y prendront part, en gênant plus ou moins le mouvement des troupes et des convois, et nécessitant naturellement un surcroît de force pour leur répondre. Enfin, suivant que le but fixé par la politique est l'envahissement complet d'un état, ou simplement la prise de possession d'une province ou de quelques points particuliers, la force de l'armée subit une variation. Il y a encore une autre variation qui se rapproche de celle-là, et qui dépend de la distance extrême à laquelle les opérations doivent être portées; car, toutes choses égales, l'invasion d'un territoire voisin demande un moindre déploiement de puissance que celle d'un territoire éloigné, la difficulté qu'éprouve une armée à faire respecter ses communications avec sa base devenant d'autant plus grande qu'elle s'en éloigne davantage. Pour ces divers points, qui forment les élémens du calcul de la force des armées, la science politique ne peut évidemment se dispenser de prendre un certain appui sur la science militaire. Quant à l'armement des troupes et à la proportion des différentes armes, c'est à la tactique plus encore qu'à la stratégie que la politique doit demander ses lumières.

La détermination du théâtre de la guerre appartient également en première ligne à la politique. C'est elle qui décide d'abord si la guerre doit être offensive ou défensive, si l'on doit la faire sur son propre territoire ou la transporter sur celui de l'ennemi. Néanmoins, il arrive souvent, par suite de circonstances stratégiques, que la guerre, d'offensive qu'elle était en commençant, devient défensive, ou réciproquement. Mais on peut dire que, dans ce cas, c'est encore la politique qui autorise la stratégie à changer le théâtre primitif. La politique ne se borne même pas à décider si la guerre aura lieu sur le territoire national, sur celui de l'ennemi ou sur celui d'un allié; elle désigne le côté par lequel devra se faire l'attaque, soit qu'il paraisse plus convenable à ses desseins de faire aborder l'ennemi par le sud ou par le nord, soit qu'au lieu de le faire attaquer directement, elle trouve de l'avantage à l'attirer sur le territoire d'un de ses alliés. Ainsi, dans le cas d'une guerre de la France avec l'Autriche, il est aisé de comprendre que la politique seule a qualité pour décider si la guerre se fera en Italie ou sur le Danube; sur ces deux théâtres à la fois; ou enfin, chez quelque puissance alliée de l'Autriche, telle que pourrait l'être la Prusse ou le Piémont. Les accidens de la guerre peuvent d'ailleurs amener à un changement dans la résolution initiale, comme en 1797, lorsque Napoléon, quittant l'Italie, poussa tout-à-coup sur Vienne pour y prévenir le prince Charles. Mais un tel changement ne peut encore se faire qu'avec une certaine autorisation de la politique.

En un mot, la politique crée les armées, marque l'effet qu'elles doivent produire, désigne l'emplacement général de leurs opérations; ainsi, elle donne à la stratégie et les instrumens, et le théâtre sur lequel elle doit les faire agir.

On nomme *théâtre des opérations* le terrain que la stratégie doit se proposer d'envahir ou de défendre. Si plusieurs armées agissent de concert, le théâtre des opérations de chacune d'elles devient simplement une zone du théâtre général des opérations, l'étendue d'un pareil théâtre étant naturellement illimitée.

Les objets principaux qui résultent de la considération stratégique du théâtre des opérations sont: 1° *la base d'opérations*; 2° *les points stratégiques*; 3° *les fronts stratégiques*; 4° *les lignes d'opérations*; 5° *les points de refuge*.

C'est sur ces divers objets que porte la science de la guerre. Son principe général est fort simple, et peut se résumer en quatre points que nous empruntons textuellement à Jomini.

1° Porter par des combinaisons stratégiques le gros des forces d'une armée, successivement sur les points décisifs d'un théâtre de guerre, et autant que possible, sur les communications de l'ennemi, sans compromettre les siennes;

2° Manœuvrer de manière à engager ce gros des forces contre des fractions seulement de l'armée ennemie;

3° Au jour de bataille, diriger également, par des manœuvres tactiques, le gros de ses forces sur le point décisif du champ de bataille, ou sur la partie de la ligne ennemie qu'il importerait d'accabler;

4° Faire en sorte que ces masses ne soient pas seulement présentes sur le point décisif, mais qu'elles y soient mises en action avec énergie et ensemble, de manière à produire un effort simultané.

Tout l'art consiste donc à appliquer ce principe aux circonstances particulières qui dépendent de la nature du théâtre des opérations et des mouvemens de l'ennemi, en portant successivement son attention sur les divers objets que nous avons tout-à-l'heure énumérés.

1° La *base d'opérations* est l'étendue de territoire avec laquelle l'armée doit demeurer en communication, d'où elle tire ses ressources et ses renforts, où elle trouve un refuge en cas de revers, d'où elle part dans le cas de l'offensive, sur laquelle elle s'appuie dans celui de la défensive. « La base d'opérations, dit le prince Charles, consiste en une série de points contigus, à proximité desquels se trouvent tous les objets nécessaires à l'armée, et assez de débouchés pour les faire transporter dans différentes directions. Il est donc de toute nécessité que la base, ainsi que les communications de la base avec l'armée, soient constamment couvertes par les positions dans lesquelles on s'établira, ou par les mouvemens que l'on exécutera. La base doit reposer sur plusieurs points, parce qu'il est difficile et dangereux de réunir tous les approvisionnemens d'une armée dans un seul dépôt, et de n'avoir qu'une route pour les transports. Qu'on se porte en avant ou en arrière, il y a plus de facilité pour les manœuvres, et plus de choix pour les lignes d'opérations, quand les objets nécessaires à l'armée sont sur différens points et peuvent être amenés par différens chemins. Les points qui constituent la base doivent être liés entre eux par des communications praticables. Il est bon qu'ils soient sur une ligne de défense avantageuse, ou devant cette ligne, afin qu'au besoin l'armée puisse les protéger commodément. Dans ce cas, la ligne de défense devient elle-même la ligne d'opérations. Il est à désirer que ces points soient fortifiés, afin que l'on puisse les abandonner à eux-mêmes, sans crainte

(1) Il nous a paru que le meilleur article sur cette matière que nous pussions espérer serait un abrégé des règles principales contenues dans les ouvrages généraux de Jomini et du prince Charles. C'est d'après cette idée que celui-ci a été composé, et il en tire toute son autorité.

de perdre les magasins qui y sont établis, et sans avoir besoin de les défendre par des détachemens qui ont l'inconvénient d'affaiblir l'armée. Les mouvemens d'un général forcé de couvrir ses magasins et de laisser des troupes pour les garder, ne sont jamais aussi rapides et aussi hardis que quand il a la faculté de s'en éloigner pour quelque temps, avec la certitude de les retrouver intacts. »

Une frontière douée de bonnes barrières naturelles ou artificielles, formée, par exemple, par un grand fleuve dont on tient les deux rives par de bonnes forteresses auxquelles se réunissent des faisceaux de routes, est la meilleure base que l'on puisse trouver. C'est ce qui fait pour la France le grand mérite de sa frontière géographique du Rhin. Une armée, dans le cours de ses opérations, ne reste cependant pas toujours attachée nécessairement à la même base. Lorsqu'elle s'éloigne de sa base, elle peut s'en préparer une nouvelle moins distante, dès qu'elle trouve une communication plus facile, soit avec des alliés d'une fidélité certaine, soit avec une ligne de défense permanente d'un avantage reconnu, en veillant seulement à ce que l'intervalle entre cette nouvelle base et la première ne puisse être coupé par l'ennemi. Dans le cas où l'armée est obligée de demeurer liée à sa première base, il est utile de donner à cette base d'autant plus d'étendue que l'armée est destinée à s'en éloigner davantage. Car, plus une armée s'éloigne de sa base, plus le triangle qui repose sur cette base, et dont l'armée occupe le sommet, devient étroit et par conséquent facile à couper, et il est sensible que pour élargir ce triangle il suffit d'élargir la base. Ainsi, plus une base est étendue, moins il est facile de la couper, mais aussi plus il faut employer de force pour la couvrir. Ce sont les circonstances qui décident la valeur de la compensation qui s'établit de cette manière. Le meilleur moyen d'éviter les inconvéniens de l'élargissement obligé de la base, consiste à échelonner, comme nous venons de le dire, une série de bases au delà de la première. Cette méthode produit en quelque sorte le même effet que si l'armée, à mesure qu'elle avance, entraînait sa base à sa suite. Mais ce sont les faits qui décident du parti que l'on doit prendre. Dans le cas où l'armée, au lieu de se porter en avant de sa première base, est, au contraire, ramenée en arrière, elle peut, en se repliant, prendre successivement de nouvelles bases, mais, dans ce cas, indépendantes de la première. Ainsi la France, après sa base du Rhin, présente contre l'invasion celle de la Moselle, celle de la Meuse, celles de la Seine, et même de la Loire. « Pour avoir autant de succès dans l'offensive que dans la défensive, dit encore le prince Charles, il faut que chaque ligne de frontière de l'état ait des places fortes à son centre et à ses extrémités. Cette ligne formant alors une base d'opérations et une ligne de défense également bonnes, peut être regardée, dans tous les cas, comme un garant des opérations. » La base est, en stratégie, d'une importance tellement capitale, que sans la base l'armée n'est pour ainsi dire rien. En effet, il ne faut point considérer l'armée comme une force persistant d'elle-même; elle ne se soutient qu'à condition que la sève de l'état dont elle dépend puisse arriver librement jusqu'à elle; elle n'est en quelque sorte que le sommet armé d'un appendice que l'état développe momentanément hors de lui pour la guerre, et la base représente la ligne suivant laquelle cet appendice adhère au corps ordinaire de l'état, et en reçoit la nourriture dont il a besoin.

Il suit de là qu'une armée doit éviter de prendre la mer pour base. Bien qu'il soit facile de tirer par la voie maritime tous les objets nécessaires à la subsistance de l'armée, quand on est maître de la navigation par sa marine, cependant la difficulté des embarquemens est cause qu'on ne saurait considérer une pareille base comme offrant, en cas de revers, à l'armée un bon refuge. De plus, il est juste de calculer que si l'on est en guerre sur mer en même temps que sur terre, la jouissance de la mer, et par conséquent le service des transports, ne peuvent pas être regardés comme parfaitement assurés. Cependant, s'il ne s'agit que d'armées de 50 à 60 000 hommes, et si l'état auquel elles appartiennent a sur mer de bonnes escadres, il est incontestable qu'une base maritime peut avoir de grands avantages, et l'exemple des Anglais, qui, pendant toute la guerre du Portugal, n'en ont point eu d'autre, le marque bien. Mais ce n'est qu'une exception, et l'on doit établir en règle générale qu'une armée qui se laisse refouler sur la mer est perdue. Aussi est-ce un des artifices de la stratégie que de mettre l'ennemi dans une pareille position.

On a discuté pour savoir quelle est la meilleure direction à donner à la base des opérations relativement à celle de l'ennemi. Le prince Charles préfère les bases parallèles, comme étant les moins faciles à couper; Jomini les bases perpendiculaires, comme étant celles à l'aide desquelles on peut couper l'ennemi le plus facilement. Il paraît évident que l'avantage de chacune de ces directions doit dépendre des circonstances, et qu'elles doivent avoir chacune le leur: la base parallèle lorsqu'on désire avant tout n'être pas coupé; la base perpendiculaire quand on désire avant tout couper l'ennemi. On ne saurait donc les comparer d'une manière absolue. Mais l'avantage d'avoir, au lieu d'une base simplement rectiligne, un base coudée, embrassant deux des côtés du cadre général de la guerre, n'est pas susceptible de contestation. Cette seule circonstance suffit souvent pour décider du sort des affaires, surtout quand le théâtre de la guerre se trouve fermé du quatrième côté ou par la mer ou par un état capable de maintenir sa neutralité. Le plus simple aperçu suffit pour montrer la supériorité de la puissance qui possède deux côtés du champ à l'égard de celle qui n'en a qu'un seul. La base perpendiculaire forme en effet un véritable saillant qui prend à revers le théâtre des opérations.

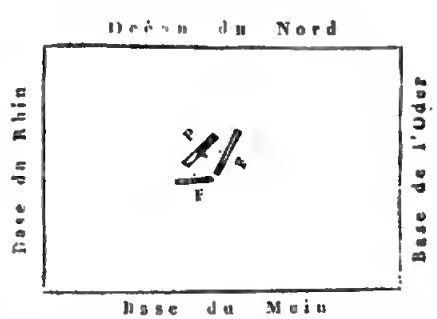

En 1806, les Prussiens étant basés sur l'Oder, les Français sur la ligne coudée du Rhin, du Mein et des montagnes de la Franconie, Napoléon laissa Mortier sur la face parallèle à celle de l'ennemi, et se portant avec la masse de ses forces sur l'extrémité de la face perpendiculaire, vint couper près de Gera la ligne de retraite des Prussiens par la position F F, et marcha alors sur sa droite et en avant, par Halle et Dessau, pour rejeter l'ennemi P dans l'angle formé par le Rhin et la mer. Moreau, en 1800, s'était servi de la même manière de la base coudée que forme le Rhin de Kehl à Constance: attirant par une démonstration sur la face parallèle, de Bâle à Kehl, l'attention de l'ennemi, il avait marché avec le gros de ses forces sur la face perpendiculaire, ce qui l'avait mis en un clin d'œil sur Augsbourg. La base des frontières de Bohême, que prirent, en 1813, les armées coalisées perpendiculairement à celle de l'Elbe qu'occupait Napoléon, celle de l'Oka à l'aide de laquelle les Russes vinrent, en 1812, couper la ligne de retraite des Français, sont encore de mémorables exemples de l'influence que la perpendicularité des bases peut avoir sur le succès des opérations.

2° Les *points stratégiques* sont de deux espèces : les uns sont relatifs à la configuration du territoire, et par conséquent permanens; les autres dépendent de la position de l'ennemi et de ce que l'on veut entreprendre contre lui, et sont par conséquent éventuels. Jomini nomme les premiers, *points stratégiques géographiques;* les seconds, *points stratégiques de manœuvres.*

Tout point du théâtre de la guerre qui a une importance particulière, soit par sa position au centre des communications, soit par des établissemens militaires ou des travaux de fortifications donés d'influence sur les opérations, est un point stratégique géographique. Le mot point ne doit pas ici s'entendre si littéralement qu'il ne puisse s'appliquer à toute une ligne comme celle du Danube, de la Meuse, des Alpes. Mais ces lignes étant réellement déterminées par un petit nombre de points, on peut même dire rigoureusement qu'elles ne sont que le système de divers points stratégiques. « Un point est réputé stratégique, dit le prince Charles, quand sa possession présente un avantage majeur pour les opérations. Cette possession n'est décisive qu'autant qu'elle assure la communication qui y conduit; qu'elle est liée à la probabilité de s'y maintenir ; que l'ennemi ne peut impunément la dépasser; et enfin, que, de ce point, on a la faculté de se porter dans différentes directions. Dans les pays ouverts, qui sont partout praticables, et dans lesquels l'ennemi peut se mouvoir sans obstacles sur toutes les directions, il n'y a pas, ou il n'y a que peu de points stratégiques. Au contraire, on en rencontre un grand nombre dans les pays coupés où la nature a tracé irrévocablement les chemins qu'il faut prendre. Si l'on excepte les pays couverts de très hautes montagnes, les contrées les moins praticables en apparence présentent néanmoins toujours plusieurs communications dans la même direction, et l'ennemi est rarement restreint à une seule. Dans ce cas, le point stratégique est nécessairement celui où les communications se réunissent par les accidens du terrain, comme, par exemple, des rivières navigables, ou des vallées qui se croisent dans les montagnes, etc. Lorsqu'il y a plusieurs communications parallèles, le point stratégique ne peut être qu'où elles sont le plus rapprochées entre elles, et liées par une ligne transversale. »

Tous les points stratégiques n'ont pas la même importance. Il y en a dont l'occupation n'a qu'un effet secondaire, d'autres dont l'occupation a un effet capital. C'est à ces derniers qu'appartient la qualification de *décisifs.* « On donne le nom de point stratégique décisif, dit Jomini, à tous ceux qui sont susceptibles d'exercer une influence notable, soit sur l'ensemble d'une campagne, soit sur une seule entreprise ; tous ceux dont le site géographique et les avantages artificiels faciliteraient l'attaque ou la défense d'un front d'opérations ou d'une ligne de défense, sont de ce nombre, et les grandes places d'armes bien situées tiennent le premier rang parmi eux. » Ainsi veut-on considérer le théâtre de la guerre en Belgique, les points qui assurent la possession de la vallée de la Meuse sont décisifs; car cette vallée une fois occupée, l'ennemi se trouve coupé et rejeté sur la mer. Veut-on considérer l'Allemagne méridionale, la vallée du Danube y joue encore à peu près le même rôle. Les points qui forment le nœud des communications essentielles d'un pays, comme Lyon pour le midi de la France, Leipzig pour le nord de l'Allemagne, peuvent être également réputés décisifs, surtout s'il s'y trouve des ouvrages de défense. Enfin, les capitales, centres auxquels toutes les routes viennent ordinairement se réunir, et qui, en général, exercent en outre une influence souveraine sur le reste du pays, doivent être regardées comme points décisifs par excellence. « Dans chaque état, remarque le prince Charles, il y a des points stratégiques qui peuvent décider de son sort, et dont l'occupation rend maître de la contrée et de ses ressources. La plupart de ces points sont situés dans l'intérieur, à la réunion des principales communications, ou au passage des fleuves, ou au nœud des chaînes de montagnes qui traversent le pays. Un état n'a pas ordinairement un grand nombre de ces points, souvent même il n'en a qu'un, et alors il est toujours décisif de quelque côté que vienne la guerre, et quel que soit l'ennemi. Les points qui servent aux opérations moins importantes sont d'autant plus nombreux qu'ils varient par leur but d'utilité et par leur espèce: tel assure la possession d'une étendue de pays; tel autre est utile pour faire de simples démonstrations ; celui-ci offre une position avantageuse pour gagner du temps ; celui-là présente un point de départ favorable pour étendre ses opérations, etc. Quand une armée se trouve obligée de suspendre momentanément le cours de ses opérations, c'est toujours sur des points stratégiques qu'elle doit séjourner. Mais les points dont l'occupation décide du sort de son propre pays sont surtout ceux qui doivent fixer l'attention du général. C'est vers eux qu'il doit diriger sa retraite et concentrer ses moyens, afin de les tenir jusqu'à la dernière extrémité. Quand même il aurait des forces suffisantes pour espérer de couvrir le pays en avant, il doit bien se garder, s'il a des moyens inférieurs, de les disséminer pour une telle défense, puisqu'il s'ôterait par là la faculté de sauver le point décisif qui seul mérite de fixer son attention et tous ses efforts. »

Les points stratégiques de manœuvres ne peuvent point être définis aussi rigoureusement que les précédens, puisqu'ils dépendent de l'emplacement respectif des deux armées. On peut cependant poser en règle générale que ces points sont situés sur celle des extrémités de l'ennemi, par où on pourrait le séparer le plus facilement de sa base ou de ses armées secondaires, sans s'exposer soi-même à courir ce risque. Mais dans le cas où l'armée ennemie serait morcelée ou étendue sur une ligne très longue, le point décisif serait au centre ; car, en y pénétrant, on diviserait l'armée, et on accablerait chacune de ses parties séparément. En 1805, Mack étant à Ulm, et attendant le secours de l'armée Russe par la Moravie, le point décisif pour l'attaque était Donawerth; car en le gagnant avant lui, on coupait sa ligne de retraite sur l'Autriche et sur l'armée russe; tandis qu'en 1810, Kray étant dans la même position, et attendant tout son secours du Tyrol et de l'Italie, le point décisif, au lieu d'être à Donawerth, était à l'opposé, du côté de Schaffouse.

On donne le nom caractéristique d'*objectifs* aux points décisifs qui sont le but particulier des opérations. Tous les points décisifs ne sont pas nécessairement des objectifs; car les opérations d'une armée ne sauraient embrasser tous ces points à la fois. C'est le but de la campagne qui décide quel est le point décisif que l'on doit prendre pour objectif. Souvent, au lieu de viser au point décisif le plus important, on se contente par prudence, on par certaines considérations politiques, d'un point décisif moins capital, mais plus facile à atteindre, et suffisant pour l'effet que l'on se propose. De même qu'il y a deux espèces de points décisifs, il y a deux espèces d'objectifs; les uns qui sont des *objectifs géographiques*, les autres des *objectifs de manœuvres.* Ces derniers, au lieu de se rapporter à la conquête de positions territoriales, se rapportent à la destruction des armées ennemies. « C'est dans le bon choix de ces points, dit Jomini, que consiste le talent le plus précieux pour un général, et le gage le plus sûr des grands succès. Du moins est-il certain que ce fut là le mérite le plus incontestable de Napoléon. Rejetant les vieilles routines qui ne s'attachaient qu'à la prise d'une ou deux places, ou à l'occupation d'une petite province limitrophe, il parut convaincu que le premier moyen de faire de grandes choses était de s'appliquer surtout à disloquer et ruiner l'armée ennemie, certain que les états ou les provinces tombent d'eux-mêmes quand ils n'ont plus de forces organi-

Digitized by Google

sées pour les couvrir. Mesurer d'un coup d'œil sur les chances qu'offriraient les différentes zones d'un théâtre de guerre; diriger ses masses concentriquement sur celle de ces zones qui serait évidemment la plus avantageuse ; ne rien négliger pour s'instruire de la position approximative des forces ennemies; puis fondre alors avec la rapidité de l'éclair, soit sur le centre de cette armée si elle était divisée, soit sur celle de ses extrémités qui conduirait le plus directement sur ses communications ; la déborder, la couper, l'entamer, la poursuivre à outrance en lui imprimant des directions divergentes; enfin, ne la quitter qu'après l'avoir anéantie ou dispersée : voilà ce que toutes les premières campagnes de Napoléon indiquent comme un des meilleurs systèmes, ou du moins comme les bases de celui qu'il préférait. Appliquées plus tard aux immenses distances et aux contrées inhospitalières de la Russie, ces manœuvres n'eurent pas à la vérité le même succès qu'en Allemagne. Toutefois on doit reconnaître que si ce genre de guerre ne convient ni à toutes les capacités, ni à toutes les contrées, ni à toutes les circonstances, ses chances n'en sont pas moins les plus vastes, et qu'elles sont réellement fondées sur l'application des principes. »

3° Le *front stratégique* d'une armée est l'étendue par laquelle elle fait face à l'ennemi. Le *front d'opérations* est l'espace qui s'étend entre les fronts stratégiques des deux armées, et où elles sont exposées à venir se choquer. Le front stratégique, tout en embrassant une longueur un peu moindre que le front d'opérations, est néanmoins dans la même direction, et doit être ordinairement établi de manière à couper perpendiculairement la ligne générale des opérations, en se prolongeant de part et d'autre, afin de la couvrir autant que possible. Cependant cette règle n'est pas tout-à-fait générale, et le système des opérations exige quelquefois que le front stratégique devienne perpendiculaire à la base, c'est-à-dire parallèle à la ligne générale des opérations. Ces changemens de front sont une des manœuvres stratégiques les plus importantes; car en formant une perpendiculaire avec sa base on se met à peu près dans la même situation que si l'on avait une base à deux faces. Il est seulement essentiel de prendre garde que l'armée, en entreprenant une pareille manœuvre, soit bien sûre de ne point risquer ses communications avec sa base. C'est en cela que consiste toute la difficulté. La manœuvre de Napoléon sur Eylau est un bel exemple d'une pareille conversion. Appuyé sur Thorn et Varsovie, la Vistule formait sa base temporaire : tout-à-coup le front de l'armée se tourna parallèlement à la Narew, et Napoléon en partit par sa droite en demeurant lié à Sierock, Pultusk et Ostrolenka, pour couper l'armée russe de sa base, et la rejeter sur les bouches de la Vistule. La fameuse marche de l'armée française sur Iéna et Naumbourg fut aussi un virement de front de cette espèce.

Les fronts stratégiques ne sont pas toujours simples. La configuration du théâtre de la guerre nécessite quelquefois un double front. Ainsi une armée française qui remonte la vallée du Danube, et qui a à craindre l'ennemi à la fois du côté du Tyrol et du côté de la Bohême, est obligée d'avoir un front dans chacune de ces directions. Une armée française qui entre en Espagne, et qui veut passer l'Ebre, est obligée d'avoir également deux fronts, l'un vers la province de Léon, l'autre vers Sarragosse. Enfin, dans une guerre nationale, lorsque les hostilités règnent en même temps de tous côtés, l'armée, réduite à se partager, présente autant de fronts différens que de divisions. Ainsi, dans la guerre d'Espagne, Suchet en Catalogne, et Masséna en Portugal, avaient chacun un front stratégique particulier et parfaitement déterminé. En général, on doit estimer que l'unité de front est la condition préférable, puisque l'armée conserve alors le plus de cohérence possible.

Les fronts doivent toujours, lorsqu'ils le peuvent, prendre appui sur des points stratégiques naturels ou artificiels. Ces points avec lesquels le front stratégique devient ainsi lié, se désignent quelquefois sous le nom de *pivots d'opérations*. On conçoit qu'ils augmentent nécessairement l'assurance des mouvemens. Dans la campagne de 1813, Dresde fut long-temps le pivot de l'armée française, comme l'avait été Vérone dans celle de 1796. Quand le théâtre de la guerre ne fournit point de pareils pivots, on peut encore s'en créer, s'il en est besoin, par un détachement plus ou moins considérable qui demeure fixe sur un point, tandis que le reste de l'armée marche à son entreprise. Mais il ne suffit pas encore que le front de l'armée repose sur un point stratégique, il convient en outre qu'elle ait à sa portée une position tactique reconnue d'avance, dans laquelle elle pût se réunir commodément pour y recevoir l'ennemi, et lui livrer bataille, s'il le fallait. Malgré les meilleures positions stratégiques, si cette précaution était négligée, au moins lorsqu'elle a des chances d'utilité, l'armée pourrait se trouver engagée dans les plus grands embarras. Enfin, le front stratégique doit avoir une étendue assez bornée pour que l'on puisse réunir promptement sur les points opportuns toutes les fractions qui le composent. Il doit y avoir entre toutes ses parties des communications faciles, et autant que possible, à l'abri de l'ennemi. Une ligne que l'on pourrait nommer le carré stratégique, remarque Jomini, et qui présenterait trois faces à peu près égales, paraît la figure préférable; car toutes les divisions n'auraient qu'un espace moyen à parcourir pour arriver de tous les points du carré vers le centre commun qui serait destiné à la bataille. Mais c'est là un type idéal.

4° Les *lignes d'opérations* sont les lignes que parcourt l'armée pour se porter de sa base vers son objectif. Comme l'armée, dans son mouvement, se développe toujours sur un certain front, il s'ensuit que la ligne d'opérations n'est point une ligne mathématique, mais plutôt un faisceau de lignes suivant lesquelles le centre et les ailes d'une armée se meuvent à un degré mutuel d'écartement d'une ou deux marches. Ainsi la ligne d'opérations embrasse d'ordinaire trois ou quatre routes à peu près parallèles. On pourrait donc aussi entendre simplement par cette ligne une moyenne imaginaire entre tous les chemins réellement parcourus. Le théâtre des opérations présente plusieurs lignes d'opérations dans le cas où plusieurs armées y manœuvrent. Ainsi, en 1813, lors de la marche des puissances coalisées sur la Saxe, leurs armées formaient trois lignes d'opérations différentes; la ligne de l'armée de Bohême, venant de l'Erzgebirge par Dresde sur Leipzig; la ligne de l'armée de Silésie, venant de Breslau sur Leipzig; la ligne de l'armée suédoise, de Berlin par Dessau, sur le même point. Sur chacune de ces lignes, chacune des armées marchaient par deux et trois routes parallèles peu distantes.

Il faut distinguer des lignes d'opérations, qui sont de grandes moyennes, les lignes plus secondaires qui lient les divers points stratégiques les uns avec les autres et avec le front des opérations, lignes qui s'écartent plus ou moins de la ligne moyenne et que l'on peut désigner sous le nom de *stratégiques*. Tout le théâtre de la guerre se trouve sillonné de pareilles lignes; mais elles n'ont d'importance réelle que momentanément, et si l'armée juge à propos de les suivre pour un but quelconque. De même que les lignes d'opérations, ces lignes particulières peuvent conduire à un point géographique ou à un point de manœuvres. Du reste, les mêmes principes qui guident dans le choix des grandes lignes sont applicables à celles-ci. Quant aux routes particulières qui lient les différens corps de l'armée et qu'il ne faut pas confondre dans tous les cas avec celles dont nous venons de parler, on peut les caractériser simplement par le nom de *lignes de communication*. Tels sont les divers ordres de lignes qu'en raison de leur caractère et de leur degré d'importance il faut distinguer dans le réseau com-

plexe, formé par l'ensemble des lignes qui appartiennent à un même plan de campagne.

Le choix des lignes d'opérations est un des objets les plus importans de la stratégie ; car le succès de la guerre en dépend essentiellement. « L'analyse des événemens mémorables dont nous venons d'esquisser l'ensemble, dit Jomini en terminant son résumé des guerres de la révolution française, suffira pour convaincre de l'importance du choix des lignes dans les opérations militaires ; ce choix peut réparer les désastres d'une bataille perdue, rendre vaine une invasion, étendre les avantages d'une victoire, assurer la conquête d'un pays. En comparant les combinaisons et les résultats des plus célèbres campagnes, on verra que toutes les lignes qui ont réussi se rattachaient au principe fondamental que nous avons énoncé ; car les lignes simples et les lignes intérieures ont pour but de mettre en action au point le plus important, et par le moyen de mouvemens stratégiques, un plus grand nombre de divisions, et par conséquent une plus forte masse que l'ennemi. » — « Si l'art de la guerre, dit encore ailleurs le même écrivain, consiste à mettre en action le plus de forces possible au point décisif, le choix de la ligne d'opérations étant le premier moyen d'y parvenir, peut être considéré comme la base fondamentale d'un bon plan de campagne. »

La direction à donner aux lignes d'opérations dépend, non seulement des conditions géographiques, mais de l'emplacement des forces ennemies. Cela résulte de ce qui a été dit au sujet des objectifs. A moins d'avoir des forces supérieures, il faut éviter de les partager sur le front de l'ennemi, et les conduire ou sur son centre ou sur l'une de ses extrémités, et de là sur les derrières de sa ligne de défense. Néanmoins il faut remarquer que l'on ne peut, sans la plus grande imprudence, et sans risquer soi-même d'être coupé, conduire ainsi sa ligne d'opérations derrière l'ennemi, si l'on n'est parvenu, en profitant habilement des circonstances stratégiques, à donner à cette ligne une direction telle que l'armée conserve derrière elle une retraite assurée. Cette attention est capitale, et elle est un des principes les plus ordinaires de la défaite ou du succès. Que l'on prenne, par exemple, la ligne d'opérations de l'armée française, en 1800, par le mont Saint-Bernard, on verra que Napoléon, après lui avoir fait franchir les Alpes, ne la conduit pas directement par Turin sur son champ de bataille de Marengo : il commence par s'assurer le retour vers les Alpes par les deux points secondaires de Casal et de Pavie ; d'un autre côté, il a, vers l'Apennin, ceux de Savone et de Tende ; certain ainsi de ne pouvoir être débordé, il dirige alors sa ligne sur les derrières de Mélas, et lui coupe la sienne. La ligne d'opérations sur Iéna présente encore le même enseignement.

Les lignes d'opérations sont *simples* ou *multiples*. On doit distinguer parmi ces dernières : les lignes *centrales*, dirigées contre plusieurs masses ennemies, de manière que l'armée puisse se condenser plus promptement que l'ennemi ; les lignes *extérieures*, dirigées au contraire sur les extrémités de l'ennemi ; les lignes *convergentes* qui partent de points éloignés pour se réunir à un même centre ; les lignes *divergentes* qui partent d'un même point pour se porter sur divers autres.

En règle générale, les lignes simples sont les meilleures, car ce sont elles qui divisent le moins les forces. Cependant une ligne d'opérations double devient quelquefois nécessaire, soit à cause des conditions particulières du théâtre de la guerre, soit parce que l'ennemi agit lui-même avec deux masses. Dans ce cas, on devra préférer les lignes centrales aux lignes intérieures ; car, avec de pareilles lignes bien combinées, il sera possible de manœuvrer de manière à réunir le gros de ses forces pour accabler séparément chacune des masses de l'ennemi. Enfin, il est évident qu'une ligne double, quelle qu'elle soit, n'a pas d'inconvénient nécessaire, s'il on jouit d'une assez grande supériorité sur l'ennemi pour n'avoir point à craindre de voir accabler une des divisions que l'on aura formées. Du reste, ces lignes doivent être calculées en raison de la puissance de l'armée, de sorte que, dans leur rapprochement, l'armée ne se trouve ni trop serrée ni trop étendue. Les positions centrales qui forment un angle saillant vers l'ennemi, comme la Suisse, par exemple, ont l'avantage de conduire naturellement à l'adoption des lignes intérieures ; aussi une pareille position, lorsqu'on la possède, doit-elle être regardée en stratégie comme d'un grand prix. A défaut d'une pareille position, on peut s'arranger de manière à conduire directement les lignes d'opérations sur le centre de l'ennemi, la division de gauche manœuvrant sur la gauche de l'ennemi, et la division de droite sur la droite, afin de parvenir à accabler séparément chacune des masses opposées. La figure ci-jointe, dans laquelle AA, BB indiquent les armées, représente l'analyse stratégique de trois célèbres campagnes de 1796, de 1800 et de 1809.

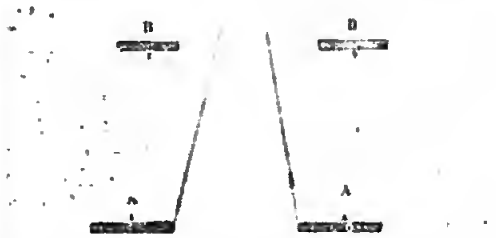

Les lignes convergentes doivent être préférées aux lignes divergentes, étant plus conformes au principe fondamental de la stratégie, et ayant en outre l'avantage de couvrir plus sûrement les communications. Néanmoins les lignes divergentes ont leur convenance dans certains cas, comme après une victoire, ou après une opération stratégique par suite de laquelle on a réussi à diviser les forces de l'ennemi. Dans ce cas, il faut nécessairement les employer pour achever la dispersion de l'ennemi ; mais, quoique divergentes, il est clair qu'elles devront être centrales, sans quoi elles manqueraient leur but.

Souvent une armée, par suite d'événemens qui l'obligent à changer le plan primitif de sa campagne, se décide à donner une nouvelle direction à ses lignes d'opérations. C'est une mesure des plus délicates, mais aussi des plus importantes, et qui, lorsqu'elle provient d'un génie à la fois prudent et inventif, peut devenir, par l'imprévu qu'elle jette dans les calculs de l'ennemi, la source des plus brillans succès. On s'en sert ordinairement pour se tirer d'une situation embarrassante. « Napoléon, dit Jomini au sujet de ces changemens de lignes, en projets plusieurs ; car il avait l'habitude, dans ses invasions aventureuses, d'avoir un pareil projet prêt à parer aux événemens imprévus. A l'époque de la bataille d'Austerlitz, il avait résolu, en cas d'échec, de prendre sa ligne d'opérations par la Bohême, sur Passau et Ratisbonne, qui lui offrait un pays neuf et plein de ressources, au lieu de reprendre celle de Vienne, qui n'offrait que des ruines, et où l'archiduc Charles aurait pu le prévenir. En 1814, il commença l'exécution d'une manœuvre plus hardie, mais favorisée du moins par les localités, et qui consistait à se baser sur la ceinture des forteresses d'Alsace et de Lorraine, en ouvrant aux alliés le chemin de Paris. Il est certain que si Mortier et Marmont eussent pu le joindre, et s'il avait eu cinquante mille hommes de plus, ce projet aurait pu entraîner les suites les plus décisives, et mettre le terme à sa brillante carrière militaire. »

L'art général des lignes d'opérations consiste donc à combiner leurs rapports avec les bases et avec les marches des deux armées, de manière à ce que l'on puisse s'emparer

des communications de l'ennemi sans s'exposer à perdre les siennes. Il est aisé de voir que les problèmes qui résultent de cette condition se réduisent, au moins en théorie générale, à de simples questions de géométrie. On jugera peut-être avantageux, pour fixer les idées au sujet des calculs de la stratégie, d'éclairer ce point par quelques exemples.

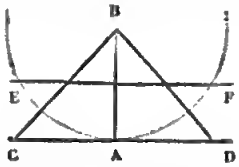

Supposons que l'une des armées soit au point A, et l'autre au point B, il est évident que toute la ligne CD perpendiculaire à la ligne qui joint les deux armées sera dans la dépendance de l'armée placée en A; car cette armée aura toujours plus tôt fait de se porter en un point quelconque de cette ligne et de l'occuper, que l'armée postée en B d'y arriver.

Plus généralement, en menant la ligne perpendiculaire EF au milieu de la ligne AB, cette ligne devra être censée appartenir également aux deux armées, puisqu'en partant en même temps de leurs positions, elles pourront arriver en même temps à chacun de ses points. Par la même raison, tous les points situés au-dessous de cette ligne du côté A appartiendront à l'armée A, tous les points situés au-dessus à l'armée B.

Si le point B est un endroit important, que l'armée qui en est maîtresse doive nécessairement couvrir, un point essentiel pour sa retraite et dont la perte compromettrait toute sa ligne d'opérations, le rayon d'occupation déterminé par la position B diminue, et l'armée postée au point A couvre tout l'espace compris hors du cercle décrit du point B pour centre avec AB pour rayon; car ce qui est situé au-dessous de EF est couvert par A, et ce qui est au-dessus de EF, et hors du cercle, est plus éloigné de B que A ne l'est de B. Ainsi le cercle en question marque la limite des opérations que peut entreprendre l'armée B, tant que l'armée ennemie reste en A.

Par la même raison, en règle générale, l'ennemi ne doit jamais être souffert sur les flancs de la ligne d'opérations qu'en dehors du cercle qui a pour rayon la longueur de la ligne d'opérations, et pour centre le point de départ de cette ligne; car sans cela l'ennemi serait toujours maître de couper la ligne d'opérations à un point plus ou moins voisin de la base.

Ces considérations suffisent pour indiquer le genre de calculs qu'un général a à faire pour déterminer les manœuvres que doivent exécuter sur le théâtre de la guerre les masses qu'il dirige. Il ne faut pas, dans le travail d'un plan de campagne, se le représenter comme dans le commandement d'une bataille, uniquement inspiré par la contemplation du terrain sur lequel il voit ses lignes manœuvrer, et par les vives solutions que son génie lui procure; il faut se le représenter armé du compas, supputant dans chaque direction ses marches et celles de l'ennemi, et assurant patiemment chacun de ses desseins par les règles de la géométrie et de l'arithmétique. Il faut bien entendre au surplus qu'il ne s'agit pas simplement de lignes droites, mais des lignes brisées que la géographie présente, ni simplement de distances, mais d'heures de marche, c'est-à-dire de difficultés des routes, d'encombrement de matériel, de lassitude des hommes et des animaux. C'est ainsi qu'opérait Napoléon, toujours appliqué à l'étude de ces cartes dont il épuisait assidûment toutes les combinaisons, ne se lassant point de viser, par des systèmes de marches habilement inventés, à gagner le terrain sur son ennemi. « Muni d'un compas à une échelle de sept à huit lieues en ligne directe, dit Jomini en rapportant ses souvenirs personnels, appuyé et quelquefois couché sur sa carte, où les positions de ses corps d'armée et celles présumées de l'ennemi étaient marquées par des épingles de différentes couleurs, il ordonnait ses mouvemens avec une assurance dont on aurait peine à se faire une juste idée. Promenant son compas avec vivacité sur cette carte, il jugeait en un clin d'œil le nombre de marches nécessaires à chacun de ses corps pour arriver au point où il voulait l'avoir à jour nommé; puis plaçant des épingles dans ces nouveaux sites, et combinant la vitesse de la marche qu'il faudrait assigner à chacune de ses colonnes avec l'époque possible de leur départ, il dictait ces instructions qui, à elles seules, seraient un titre de gloire. » C'est ainsi qu'il préparait des coups immanquables, conduisant ses armées comme avec la main, les convoquant ou les divisant, et manœuvrant d'un bout à l'autre de l'Europe avec la même précision et la même sûreté que sur le champ de bataille. C'est par ces procédés qu'il a décidé stratégiquement du sort de tant de campagnes, prévues et pour ainsi dire écrites d'avance dans sa pensée.

Il ne faudrait cependant pas inférer des considérations géométriques que nous venons d'exposer, que tout soit absolument réglé en stratégie avec la rigueur mathématique. Dans l'application, un bon général, tout en ayant l'œil sur ces règles, ne se laisse cependant pas enchaîner par elles. Les accidens du pays plus ou moins facile à traverser dans un sens ou dans un autre, le secret et la rapidité des opérations qui permettent de gagner plus ou moins de temps sur l'ennemi, la valeur morale des armées qui autorise pour l'une des coups de hardiesse que l'autre n'oserait tenter, la capacité et le degré de caractère des généraux, une foule d'autres considérations particulières, forment autant d'élémens que le compas ne touche point, et qui ne comptent pas moins dans les calculs de la stratégie que la mesure régulière des distances. Il n'est pas un grand capitaine qui ne se soit moqué dans l'occasion de la prudence théorique, et qui n'en ait été récompensé quand il a su le faire avec habileté. C'est justement dans l'audace, c'est-à-dire dans l'invention de règles toutes particulières, spécialement applicables à la circonstance présente, que le talent de la guerre se manifeste avec le plus de grandeur. Il faut reconnaître en stratégie des règles générales auxquelles conduit l'observation régulière de son principe fondamental; mais, tout en respectant le principe, accorder au génie, à l'égard des règles, le droit d'exception.

3° Nous terminerons ces considérations générales par quelques mots sur les *refuges*. Une armée, en pays ennemi, doit toujours demeurer en communication avec sa base, non seulement à cause des ressources indispensables qu'elle en tire, mais parce qu'en cas de revers, circonstance qu'il faut toujours prévoir, elle a là sa retraite la plus sûre et la plus naturelle. Toutefois, lors même qu'une armée est maîtresse de rétrograder à son gré sur sa base, pour peu que cette base est éloignée, il devient du plus grand intérêt d'avoir des points de défense plus voisins sur lesquels on puisse appuyer la retraite. « Lorsqu'on pénètre offensivement dans un pays, dit Jomini, on peut et l'on doit même se former des bases éventuelles, qui, sans être ni aussi fortes ni aussi sûres que celles de ses propres frontières, peuvent néanmoins être considérées comme des bases passagères. Une ligne de fleuve, avec des têtes de ponts et une ou deux grandes villes à l'abri d'un coup de main, pour couvrir les grands dépôts de l'armée et servir à la réunion des troupes de réserve, pourra être une excellente base de cette espèce. Mais comme toute armée battue en pays ennemi peut toujours être exposée à ce que son adversaire manœuvre de manière à la couper de ses frontières, si elle persistait à tenir dans le pays, il faut bien reconnaître que ces bases temporaires lointaines servent plutôt de point d'appui instantané que de bases réelles. » Comme il n'est pas toujours possible

de trouver dans la contrée que l'on envahit des postes convenables pour une pareille base, on y supplée par l'établissement de corps de réserve. L'avantage qui résulte de pareils corps est incontestable, et bien qu'ils aient, d'un autre côté, le grave inconvénient de diminuer la force de l'armée, l'exemple de toutes les campagnes modernes montre que l'on ne peut guère donner une grande profondeur aux lignes d'opérations sans en établir de distance en distance. Ces réserves stratégiques jouent le même rôle pour relever les affaires d'une campagne que les réserves tactiques pour relever celles d'une bataille, et les mêmes raisons qui recommandent les unes recommandent aussi les autres. On peut d'ailleurs utiliser pour leur formation, les dépôts, les recrues, les convalescens, et se contenter d'y adjoindre un peu de bonnes troupes. « Les réserves, dit Jomini, sont surtout utiles dans les contrées qui présenteraient un double front d'opérations. Elles pourront alors remplir la double destination d'observer le second front, et de pouvoir au besoin concourir aux opérations de l'armée principale, si l'ennemi venait à menacer ses flancs, ou si un revers la forçait à se rapprocher de la réserve. Il est inutile d'ajouter qu'il faut néanmoins éviter de tomber dans des détachemens dangereux; et toutes les fois qu'on pourra se dispenser de ces réserves, il faudra le risquer ou n'y employer du moins que les dépôts. Ce n'est guère que dans les invasions lointaines, ou dans l'intérieur de son propre pays lorsqu'il est menacé d'invasion, qu'elles semblent utiles; car si l'on fait la guerre à cinq ou six marches seulement au-delà de la frontière, pour se disputer une province limitrophe, elles seraient un détachement tout-à-fait superflu. Dans son propre pays, on pourra même le plus souvent s'en dispenser. Ce ne sera que dans le cas d'invasions sérieuses, lorsqu'on ordonnera de nombreuses levées, qu'une pareille réserve, dans un camp retranché, sous la protection d'une place servant de grand dépôt, pourra paraître indispensable. C'est aux talens du général à juger de l'opportunité de ces réserves, d'après l'état du pays, la profondeur de la ligne d'opérations, la nature des points fortifiés qu'on y posséderait; enfin, d'après la proximité de quelque province ennemie. Il décidera aussi de leur emplacement, et du moyen d'y utiliser des détachemens qui affaiblissent moins l'armée active que si on en tirait des divisions d'élite. » Napoléon, qui a enseigné à donner aux lignes d'opérations tant de profondeur, les a toujours soutenues par des réserves. En 1797, il eut d'abord sur l'Adige le corps de Joubert, ensuite celui de Victor. En 1805, les corps de Ney et d'Augereau servirent alternativement de réserve en Tyrol et en Bavière, comme ceux de Mortier et de Marmont autour de Vienne. En 1806, le corps de Mortier forma une première réserve sur le Rhin, et celui de Kellermann en forma une seconde à Mayence, qui, ensuite, prit position entre le Rhin et l'Elbe, quand la première se fut transportée en Poméranie; enfin lorsque l'armée poussa jusqu'à la Vistule, Napoléon projeta une nouvelle réserve de 60 000 hommes qui devait s'établir sur l'Elbe. En 1812, l'armée marchant sur Moscou, le prince Schwartzenberg et Reynier restèrent sur le Bug, tandis que Macdonald, Oudinot et Wrède gardaient la Dwina, que Bellune couvrait Smolensk, et qu'Augereau lui succédait entre la Vistule et l'Oder. Ce n'est point ici le lieu d'exposer, comment, nonobstant toutes ces réserves, l'armée dans sa retraite éprouva tant de malheurs. Il nous suffit d'avoir donné un aperçu du rôle des réserves dans le système moderne; et quant à ce qu'il y aurait à ajouter sur l'effet des forteresses et des camps retranchés, dans le cas des retraites, l'article FORTIFICATION y répondra.

Voilà, en résumé, quelques unes des règles les plus fondamentales du terrible jeu de la guerre. Elles sont bien simples, et il n'est pas étonnant de les voir confirmer également par l'analyse de toutes les campagnes célèbres. Le bon sens devait naturellement y conduire tous les esprits assez fermes pour présider sans trouble aux opérations fatales des armées. Mais, malgré la simplicité des règles, comme le nombre des combinaisons et des stratagèmes auxquels donne lieu le changement des localités, de la disposition des armées, du hasard des batailles, est infini, le jeu de la guerre, indépendamment même de l'obligation de conserver tout son sang-froid dans de telles parties, est un des plus difficiles du monde. Aussi n'a-t-il été donné qu'à peu d'hommes de réunir les conditions indispensables pour un grand capitaine, et c'est avec raison que, dans tous les temps, l'admiration publique leur a été acquise, non seulement à cause des résultats considérables de leurs actions, mais à cause des rares qualités que ces actions supposent. Un grand capitaine est nécessairement un grand homme, et placé sur un tout autre théâtre que celui de la guerre, les mêmes raisons qui faisaient sa grandeur sur celui-ci la feraient nécessairement encore sur l'autre. La première condition pour oser prétendre au commandement des armées, celle qui domina toutes les autres, et sans laquelle toutes les autres s'évanouissent, est l'élévation de caractère. Ce n'est rien que d'être assez intrépide pour demeurer entièrement libre d'esprit au milieu des menaces et des horreurs des champs de bataille; ce n'est rien que d'avoir le coup d'œil qui plane tranquillement, comme celui de l'aigle, sur le théâtre de la guerre et sur les mouvemens des armées qui s'y meuvent suivant tant de lignes différentes; que d'avoir cette vivacité de conception qui fait inventer ce qu'un adversaire ne saurait soupçonner, et qui réussit; cette vue qui découvre et mesure les rangs de l'ennemi là même où il se croit le mieux caché; cette prudence qui devine ses plans, qui les déjoue en même temps qu'elle les devine, qui prévoit tout; que de tenir sans cesse présens dans son esprit les souvenirs de sa propre expérience et ceux de l'expérience puisée dans l'étude des anciennes guerres; ce n'est rien que de savoir commander, donner confiance à ces multitudes sur lesquelles on a la main et dont la destinée dépend d'un signe, connaître les hommes, distinguer ceux qui conviennent pour les services élevés, donner à chacun d'eux sa juste place, communiquer à tous l'obéissance et la courage; il faut être capable de se sentir à chaque instant responsable du sort des états, et toujours sûr de soi-même dans la défaite comme dans la victoire, ne se trouver embarrassé, pour aucun parti, par la conscience d'une telle charge. Une telle assurance n'appartient qu'aux grandes âmes. « Le salut comme la ruine de l'état sont entre ses mains, dit le prince Charles en parlant du général d'armée. Forcé de prendre des résolutions rapides, décisives au milieu du tumulte des camps et du fracas des batailles, il doit souvent décider du sort de plusieurs millions d'hommes sans avoir même le temps de la réflexion. Cependant il est censé ne se déterminer que sur une connaissance parfaite du véritable état des choses. L'exécution d'un projet exige plus ou moins de temps; néanmoins le général ne connaît souvent les circonstances sur lesquelles il a à prononcer qu'au moment même où il faudrait déjà procéder à l'exécution des mesures qu'il doit adopter. Alors, il est forcé de juger, décider, exécuter avec une telle rapidité, qu'il est indispensable d'être habitué à embrasser d'un coup d'œil ces trois opérations, de pénétrer les conséquences des différens partis qui se présentent, et de choisir au même instant le meilleur mode d'exécution. Mais ce coup d'œil perçant qui embrasse tout n'est donné qu'à celui qui par de profondes études a sondé la nature de la guerre; qui a acquis la parfaite connaissance de ses règles, et qui s'est pour ainsi dire identifié à cette science! On n'obtient de grands résultats que par de grands efforts. Mais combien la récompense en est douce quand elle se trouve dans le sentiment intérieur des services qu'on a rendus, dans la reconnaissance de la patrie, dans l'estime de ses contemporains, dans l'admiration de la postérité!.... Il ne suffit point de ce qu'on a vu soi-même; car quelle est la vie assez féconde en

événemens pour donner une expérience universelle! Quel est celui qui aurait occasion de s'exercer dans l'art du général avant d'avoir rempli cet important emploi? C'est donc en augmentant son propre savoir des connaissances d'autrui, en étudiant les recherches de ses prédécesseurs, en prenant pour terme de comparaison les opérations militaires et les grands événemens que fournit l'histoire de la guerre, que l'on peut espérer s'y rendre habile. Mais aussi quels progrès ne fera pas dans cette science difficile, celui qui, doué de ces connaissances préliminaires, partira du point où les autres sont restés, et poursuivra avec persévérance la route de ses devanciers!

La stratégie, en effet, comme l'indique le prince Charles, n'est point une science fixée. Son perfectionnement, dans toutes les belles périodes militaires, a été continuel, et l'on peut dire que le nom de chaque grand capitaine se trouve marqué dans son histoire par quelque nouveauté. Non sans doute que les principes aient varié: ils sont si impérieusement dictés par la nature des choses, qu'on les retrouve identiquement les mêmes dans tous les temps. Les règles du bon sens sont éternelles. Mais si les principes sont les mêmes, leurs applications ne le sont pas et ce sont elles qui constituent le fonds changeant de la science. Il y a là autant de multiplicité qu'il y a de simplicité dans les principes, et pendant long-temps l'apparence des événemens a pu faire penser à ceux qui n'y réfléchissaient point assez profondément, que la direction des grandes opérations de la guerre était un art sans théorie, tout d'inspiration. C'est une idée toute récente que de s'être appliqué à découvrir ce qu'il y a de constant au milieu de cette variété presque infinie, et d'avoir ainsi édifié la doctrine générale de la stratégie. Ce n'est point à dire que les grands chefs d'armée n'aient point eu de tout temps conscience de cette doctrine; mais il n'y avait qu'eux qui l'eussent connue, et ils l'avaient connue par eux-mêmes, pour eux-mêmes, et, plus encore peut-être, seulement dans les limites particulières de l'usage qu'ils en devaient faire. Nul ne l'avait enseignée didactiquement, et elle ne figurait point dans le trésor régulier des connaissances humaines. Voilà où en était encore la stratégie théorique au milieu du dix-huitième siècle. Le maréchal de Saxe dans un passage de ses Rêveries résume parfaitement cette situation: « La guerre, dit-il, est une science couverte de ténèbres au milieu desquelles on ne marche point d'un pas assuré; la routine et les préjugés en sont la base, suite naturelle de l'ignorance. Toutes les sciences ont des principes; la guerre seule n'en a point encore: les grands capitaines qui ont écrit ne nous en donnent point; il faut être consommé pour les comprendre. Gustave Adolphe a créé une méthode; mais on s'en est bien écarté parce qu'on l'avait apprise par routine; il n'y a donc plus que des usages, dont les principes nous sont inconnus. » Les guerres savantes de Frédéric, en captivant l'attention de l'Europe, y éveillèrent de toutes parts un nouveau goût pour les études militaires; et dès la fin du dix-huitième siècle, plusieurs écrits importans commencèrent à faire sortir la science de la guerre du fond de ces ténèbres dont se plaignait le maréchal de Saxe. Mais jusqu'alors on s'était occupé, ainsi que l'avaient fait les anciens, de tactique plus que de stratégie. Ce furent les guerres gigantesques de la révolution et de l'empire, qui, se déployant sur un si vaste théâtre et pour des opérations si étendues, eurent l'honneur, en même temps qu'elles produisaient de si grands effets politiques, de déterminer enfin l'expression complète de la théorie des armées. C'est à leur suite, et inspirés surtout par elles, que parurent plusieurs ouvrages spécialement consacrés à la stratégie; et aujourd'hui, grâce à eux, rigoureusement définie, sinon entièrement développée, cette partie importante des connaissances humaines s'est enfin mise dans tout son jour, et dans un domaine à part d'où elle domine toutes les autres branches de l'art militaire.

Du reste, il faut bien remarquer que, dans l'histoire de la stratégie, la spéculation, loin de devancer la pratique, ne fait au contraire que se traîner péniblement à sa suite. Là, les inventeurs sont ceux qui agissent, non ceux qui écrivent, et la plume des théoriciens ne fait que traduire ce que l'épée leur démontre. Quel auteur aurait jamais songé à cette stratégie véhémente dont le peuple français, dans sa mémorable lutte pour son indépendance, a donné l'exemple au monde! C'est de la grandeur des sentimens développés à cette époque, de l'énergie des chefs, du patriotisme infatigable des soldats, qu'est venu ce hardi système des marches, si différent du timide système des positions qui avait régné jusqu'alors; et les opérations, en étendant alors leurs lignes, n'ont fait en quelque sorte que se mettre à la mesure de l'exaltation des esprits. Ce sont les quatorze armées produites, en 1793, par la république française, suivant un enrôlement tout nouveau, qui ont donné les premières leçons de l'art moderne. N'ayant point de tentes, elles bivouaquèrent, et n'eurent plus besoin de camper; n'ayant ni magasins, ni boulangeries, elles furent d'autant moins embarrassées pour couvrir leurs lignes, et vécurent de réquisitions tirées du théâtre même de la guerre: la mobilité des troupes augmenta tout-à-coup par là d'une manière incroyable, et dépassa tout ce qu'on aurait jamais imaginé. Les mouvemens méthodiques des Allemands se déconcertèrent devant ces emportemens instinctifs. Il ne fut plus question de s'épier cauteleusement, de se menacer par des positions, de tenter de surprendre une place ou de la défendre, de se proposer pour terme général d'une campagne la prise de possession de quelque médiocre province. On marcha aux grandes invasions, à l'enlèvement des capitales, à la destruction des armées; on frappa des coups tels que l'on n'en avait point encore vu dans les guerres régulières de puissance à puissance; et c'est à la révolution française, par suite des conditions nouvelles introduites par elle dans les armées, et régularisées bientôt par un grand capitaine, qu'appartient ainsi le principe de tous ces étonnans changemens qui se sont faits dans la pratique de la guerre. En définitive, c'est donc toujours le moral des hommes qui triomphe; c'est le moral qui anime les soldats, qui illumine les chefs, qui inspire les grandes entreprises, qui fait descendre la victoire. C'est là que réside le secret le plus essentiel de la stratégie; de la stratégie qui mérite d'autant plus l'étude et l'admiration des hommes, que tout en demandant le même courage de la part des soldats, le même génie de la part des chefs que l'art des batailles, elle tend à abréger la guerre, et ne commande pas directement de faire couler le sang. La capitulation de l'armée autrichienne devant Ulm, sans choc de troupes, et par la seule puissance des combinaisons stratégiques, sera toujours un des plus beaux faits dont l'histoire militaire puisse se faire honneur, et il nous serait véritablement plus de l'exposer ici en entier comme conclusion de cet article. Voilà de ces coups où la supériorité de l'esprit sur la force brutale se montre bien, même dans ce qu'il semble y avoir de plus brutal au monde, je veux dire les opérations de la guerre! Que les peuples civilisés, en pénétrant dans la connaissance du secret des armes, ne se fassent donc pas faute de jouir du sentiment de leur supériorité à tous égards sur les peuples barbares! Les peuples barbares ont beau s'enorgueillir, et se rehausser patiemment en s'assimilant peu à peu, même avec des perfectionnemens, ce qui leur a été enseigné; imitateurs, lorsqu'il le faudra, on saura vous étonner encore une fois par des leçons que vous ne sauriez devancer, et sur lesquelles, après les avoir reçues, vous pourrez de nouveau, pour l'amélioration de vos armées, méditer à votre aise. « Ils croient savoir la guerre parce qu'ils ont lu Jomini, disait Napoléon en parlant des Russes; nous leur en ferons voir bien d'autres. » Pense-t-on que cette menace soit vaine aujourd'hui? Il y a bien des gens en France qui sont d'avis que Napoléon n'est pas mort.

STUART est le nom sous lequel est connue en France la maison de Stewart, qui donna, en ligne directe, neuf souverains à l'Ecosse et quatre à l'Angleterre. C'est surtout dans la biographie de ces derniers que se rencontrent les événemens qui doivent fixer notre attention, comme se rattachant au mouvement de l'histoire générale de l'Europe. Cependant nous avons deux raisons principales pour considérer avec quelque soin celle des premiers : d'une part, elle est liée à l'histoire de notre pays par une étroite communauté d'intérêts et de destins; de l'autre, elle nous servira à montrer que cette fatale famille des Stuarts, depuis le jour où elle mit la couronne sur sa tête jusqu'à celui où une révolution l'en fit tomber, poursuivit pendant plus de trois cents ans le même dessein, plus persévérante dans sa longue existence qu'un seul homme dans sa courte vie, et succombant, à la fin du dix-septième siècle, pour l'idée qui avait fait sa fortune à la fin du quatorzième.

On a souvent comparé les Stuarts aux Bourbons; il y a en effet entre les uns et les autres d'étonnantes similitudes d'aveuglement, de revers, de retour et de catastrophe; mais les Bourbons ont eu à la fois plus d'éclat et plus d'inconstance. Parmi les Stuarts, il ne s'est jamais rien trouvé d'aussi grand que Henri IV, rien d'aussi glorieux que Louis XIV. Il est à croire que si les circonstances ou la prédestination de leur race leur avait permis de produire de pareils princes, ils régneraient encore aujourd'hui sur la nation anglaise, qui, toute absorbée dans les intérêts positifs de son commerce et de ses colonies, est lente à aller au fond des choses et à souhaiter la réalisation des idées pour elles-mêmes. Cependant les Bourbons n'ont pas eu, sous tous les rapports, cette unité de plan qui donne en quelque sorte plus de grandeur à la maison moins illustre, mais plus obstinée, des Stuarts.

Lorsque Henri IV monta sur le trône de France, il y arriva par un droit plus légitime que celui de la naissance, plus puissant que celui des armes. On peut dire que personne n'était plus capable que lui de sauver la nation, ni plus digne de la gouverner. Sa religion, sa politique, tout l'ensemble de ses idées et de ses sentimens en faisaient un homme éminemment propre à la dévancer et à la guider dans les voies de l'avenir. Il dut sérieusement regretter qu'un siècle de persécutions et de massacres eût rendu le protestantisme impossible en France. Sa conversion, qui fut à tant d'égards utile au pays, causa la perte de sa race. L'élément politique, qui sembla se suffire à lui-même durant le cours du dix-septième siècle, éleva Louis XIV au comble de la prospérité; mais au dix-huitième siècle, lorsque l'élément politique eut été absorbé dans l'élément philosophique, comme la maison de Bourbon avait renoncé depuis long-temps à la force vitale des passions religieuses, et qu'elle avait même reculé peu à peu devant la politique issue de leur sein dans les commencemens, son trône disparut dans l'abîme révolutionnaire.

Il y eut cette ressemblance entre notre Henri IV et Jacques I d'Angleterre, que tous deux changèrent de religion. Jacques fut élevé dans le presbytérianisme pour que la couronne d'Ecosse pût passer sans trouble du front catholique de sa mère sur le sien; il devint anglicen pour recueillir l'héritage d'Elisabeth. Mais à travers toutes ces métamorphoses il garda fidèlement la tradition de ses ancêtres; il la transmit intacte à ses descendans. Lorsque le plus faible d'entre eux, Jacques II, voulut la faire reparaître tout entière, en écartant les déguisemens imposés par la nécessité des circonstances, il fut proscrit avec elle par un arrêt définitif. En sorte que les Stuarts se sont perdus pour avoir été fidèles à leur origine, et les Bourbons pour avoir renié la leur.

§ 1. *Domination des Stuarts en Ecosse.*

C'est au commencement du douzième siècle qu'on place le berceau des Stuarts; en ce temps-là Walter Fitz-Alan occupait la place de sénéchal ou *stewart* auprès de David I, roi d'Ecosse. Cette dignité demeura héréditaire dans sa maison, et le nom de la charge devint celui de la famille. Le septième sénéchal fut couronné à Scone, sous le nom de Robert II, le 27 mars 1371.

Les Fitz-Alan étaient une grande souche anglo-normande, dans laquelle était mêlé le sang des deux peuples qui avaient successivement conquis l'Angleterre. Ces races s'étaient répandues jusqu'en Ecosse; établies dans les basses terres (lowlands) qui forment le centre de cette contrée, elles avaient refoulé dans les montagnes (highlands) qui en occupent le nord, les clans sauvages des populations gaéliques, reste des plus anciens habitans de l'extrême occident. Elles avaient même fini par les plier, jusqu'à un certain point, sinon sous leurs lois, du moins sous leur commandement. Ainsi elles avaient apporté dans l'ancienne Calédonie, et elles y protégeaient le germe de la civilisation anglaise, qui devait plus tard amener la réunion définitive de ce pays avec l'Angleterre.

Cette réunion, qui n'a été entièrement consommée que sous le règne de la reine Anne, en 1707, avait été tentée depuis un siècle, lorsque les Stuarts montèrent sur le trône d'Ecosse. L'un des grands princes de la maison des Plantagenets, que la France avait donnée à l'Angleterre, Edouard I, poussé aux entreprises hardies par l'ardeur traditionnelle de son sang et par le mouvement des croisades, fit, au retour de la Terre-Sainte, la conquête du pays de Galles, et après avoir étendu les limites de son royaume à l'ouest, résolut de les agrandir au nord. S'il n'eût trouvé en Ecosse, comme dans la Cornouaille, que les débris des anciennes races galliques, il en eût peut-être également triomphé; les Anglo-Normands qui s'étaient établis au pied des clans écossais sauvèrent leur indépendance. La France contribua aussi puissamment à ce résultat; et il est curieux d'étudier dans ces siècles barbares les premiers essais de notre politique extérieure.

Pendant qu'Edouard I déployait toutes les ressources de la ruse et de la violence pour soumettre l'Ecosse déjà convoitée par ses prédécesseurs, Philippe-le-Bel, ranimant les querelles que saint Louis, son aïeul, avait cru terminer, voulut arracher aux Plantagenets le duché de Guienne, qu'ils possédaient encore sur le sol de France, et donna, à propos d'une rixe entre deux matelots, le signal de cette guerre anglaise qui dura près de deux siècles. Ainsi, la France et l'Ecosse se trouvèrent réunies par un intérêt commun contre un même ennemi. Dès l'année 1295, Philippe-le-Bel contracta avec Jean Baliol, qui portait alors le titre de roi d'Ecosse, une alliance formelle qui fut renouvelée par les successeurs de ces deux princes, et devint fondamentale dans les relations des deux pays. L'Angleterre, de son côté, se ligna avec les comtes de Flandres, et plus tard avec les ducs de Bourgogne qui recueillirent leur riche héritage. Cette double coalition fut, jusque vers la fin du quinzième siècle, le point le plus important de la politique internationale de l'ouest de l'Europe. Nous verrons quels avantages la France en retira dans la suite des temps; mais dans les commencemens la destinée de l'Angleterre sembla vaincre celle de ses ennemis. Sous le règne d'Edouard III, soixante ans après la conclusion des traités dont nous venons de parler, David II, roi d'Ecosse, et Jean-le-Bon, roi de France, se rencontrèrent, prisonniers tous deux, à la Tour de Londres.

C'est à la mort de David II que la maison de Stuart fut appelée au trône par le droit naturel de succession. Robert Stuart avait épousé Marjory Bruce, sœur de David, et fille du célèbre Robert Bruce, le plus grand homme qui fût sorti des luttes de l'Ecosse contre l'Angleterre. Ce premier des Stuarts couronnés avait été dans son temps un brave militaire; mais, étant âgé de cinquante-cinq ans et presque aveu-

gle lorsqu'il devint roi, il ne put prendre une part directe à la guerre qui était alors flagrante entre les Français et les Anglais. Cependant la France, relevée un instant par la sagesse de Charles V, qui récupéra sur le terrible prince Noir la plus grande partie de ses provinces, resserra les liens qui l'unissaient à l'Ecosse. En 1385, elle envoya dans ce pays un corps de cinq mille hommes commandés par l'amiral Jean de Vienne, et destinés à tenir tête aux projets d'invasion par lesquels Richard II, le successeur d'Edouard III, prétendait se dédommager des échecs subis par sa nation sur le continent. Cette troupe brillante, que Froissard appelle une guirlande complète de chevalerie, débarqua au milieu d'un peuple dont les plus riches demeures n'étaient que de tristes masures, dont les mœurs simples s'effarouchèrent des galanteries françaises, et qui, ayant une manière particulière de faire la guerre, ne put tirer grand parti de la valeur de nos soldats. Les Ecossais portaient toutes leurs provisions entre la selle et le dos de leurs montures; s'ils en venaient aux mains, ils luttaient contre leurs ennemis à la manière des animaux, appuyant front contre front, et la lance sur le bouclier, en sorte que ce n'était pas l'adresse des coups, mais la force physique des combattans qui décidait du succès de la rencontre. Dans les cas d'invasion, au lieu de se défendre, ils avaient appris de Robert Bruce, leur héros, à se retirer devant l'ennemi, après avoir dévasté les champs, de façon à le vaincre par la fatigue et par la famine. Nos cavaliers s'en revinrent donc assez mécontens de ce qu'ils avaient vu outre-mer; cependant une trêve ayant été conclue en 1389 entre la France et l'Angleterre, l'Ecosse y fut comprise comme notre alliée.

La même année, Robert II mourut. Son fils John, qui prit en lui succédant le nom de Robert III, avait reçu un coup de pied de cheval qui l'avait rendu boiteux. Il était aussi faible d'esprit qu'infirme de corps. Son frère Robert, comte de Fife, qui devint plus tard duc d'Albany, conserva sous son règne la puissance qu'il avait commencé d'exercer pendant la vieillesse de son père. La démence de Charles VI, qui livra la France aux factions des grands seigneurs, et la révolution qui arracha la couronne d'Angleterre à la maison d'Yorck pour la donner à celle de Lancastre, auraient laissé quelque répit à l'Ecosse, si elle n'avait été dévorée par une plaie plus dangereuse que celle de la guerre étrangère.

Les démêlés continuels qu'elle avait avec l'Angleterre avaient attiré sur les frontières une foule de bandits de toute espèce qui vivaient de pillage avec la liberté des clans montagnards et sous la protection des hauts barons. La famille des Douglas se signalait, parmi ces seigneurs de brigands, par son audace et par son courage; elle avait disputé le trône à la maison de Stuart, et ne le lui avait abandonné qu'à regret. L'autorité royale, bornée aux comtés du centre, prise entre les tribus des Highlands et celles des frontières, avait à lutter non seulement contre leur indépendance naturelle, mais encore contre l'ambition de l'aristocratie, qui s'appuyait sur leurs sauvages instincts pour s'affranchir de toute obéissance envers le trône. Dompter cette féodalité et cette barbarie qui se soutenaient mutuellement, et les discipliner pour repousser les invasions toujours menaçantes de l'Angleterre, telle était la mission que devait se proposer le pouvoir royal. Les Stuarts montrèrent qu'ils étaient dignes de la remplir; mais ce n'était pas sous le règne d'un prince faible comme Robert III, et sous l'administration d'un tuteur intéressé à se maintenir par tous les moyens, que la royauté pouvait posséder assez de force et de fermeté pour atteindre ce but.

Déjà, à l'avénement de sa famille, Robert II avait donné une de ses filles au chef des Douglas pour consolider pacifiquement sa puissance naissante. En 1399, un autre Douglas força le duc d'Albany à marier dans sa maison le fils de Robert III. David, duc de Rothsay, héritier présomptif de la couronne. On ne put conclure ce mariage sans éloigner d'autres seigneurs redoutables qui passèrent en Angleterre, et amenèrent une nouvelle invasion en Ecosse. Le duc de Rothsay défendit vaillamment son pays; mais son ardeur et son habileté étaient un sujet de mortel déplaisir pour son oncle, qui voulait prolonger sa tutelle sur le faible roi. Les désordres qui déshonoraient les qualités du jeune prince fournirent au duc d'Albany l'occasion qu'il cherchait pour se débarrasser de son neveu; Robert lui-même donna l'ordre d'enfermer son fils dans une prison où on le laissa mourir de faim. Jacques était le seul enfant qui restât au vieux roi; pour le soustraire aux piéges du duc d'Albany, on résolut de l'envoyer en France, sous prétexte de lui faire donner une éducation au niveau de sa position. Le vaisseau qui le portait fut pris en mer par un corsaire anglais, et l'héritier du trône d'Ecosse fut livré à Henri IV, roi d'Angleterre, lequel le retint en captivité contre le droit des gens. L'année suivante, 1406, Robert III mourut.

Le duc d'Albany, qui devint régent du royaume, se garda bien de racheter son neveu prisonnier; obligé, aux yeux de la nation, de solliciter l'élargissement du roi, il sut intéresser Henri IV à ne pas accorder ce qu'il ne lui demandait que contre son gré. Les chroniques parlent d'un aventurier qu'il nourrissait à Edimbourg, et qui passait pour être Richard II que Henri IV avait renversé du trône. En initiant le roi d'Angleterre au nom de ce mystérieux personnage, il parvint à lui faire comprendre son véritable désir qui était de garder le pouvoir. Ses libéralités envers le clergé et envers la noblesse qu'il enrichit au préjudice de la couronne, lui acquirent une certaine popularité. Dans une des circonstances les plus critiques où se soit trouvée l'Ecosse, il montra une fermeté qui garantit l'avenir de ce pays. Donald, qui, en sa qualité de lord des Iles, était le boute-feu des tribus celtiques répandues dans les Highlands et dans les Hébrides, ayant voulu s'emparer du comté de Ross, souleva tous les sauvages des îles et des clans, et se jeta avec eux sur les basses terres dont il menaça sérieusement la civilisation. Un bâtard de la maison de Stuart le défit à la bataille d'Harlaw; le régent rendit cette victoire décisive en occupant aussitôt le comté de Ross, et en poursuivant Donald jusqu'au milieu de ses îles, où il lui imposa une capitulation qui assura à jamais la supériorité des contrées civilisées de l'Ecosse sur celles qui étaient encore à demi barbares.

Albany mourut en 1419; il fut remplacé dans la régence par son fils Murdac, qui n'avait ni les vices ni les qualités de son père. Pendant que ce nouveau régent administrait le royaume, les Ecossais se signalèrent en France, où Albany les avait envoyés pour se débarrasser des seigneurs les plus remuans. On touchait alors aux dernières années de la démence et de la vie de ce Charles VI dont la femme faillit causer la ruine de notre pays. Dès que le dauphin fut parvenu au trône sous le nom de Charles VII, il donna la charge de connétable de France, avec le titre de comte d'Aubigny, au comte de Buchan, frère de Murdac, et qui commandait les troupes écossaises sur le continent. Cependant, comme pour rendre plus miraculeuse l'intervention de Jeanne Darc, tous ces braves cavaliers étrangers ne purent rien pour la cause du roi de Bourges; battus une première fois à Crevant, ils furent écrasés à Verneuil en 1424; de leurs débris, Charles VII forma le régiment des gardes écossaises, qui servit pendant long-temps d'escorte à la royauté.

Cependant Murdac, aux prises avec l'aristocratie écossaise, et ne pouvant même contenir l'insubordination de ses propres fils, prit le parti de demander aux Anglais la délivrance de l'héritier du trône, qui était depuis dix-huit ans en captivité. Les Anglais croyant ce jeune prince favorable à leurs projets se décidèrent à le relâcher. Dès que Jacques I fut de retour dans son royaume, il dessina nette-

ment la politique des Stuarts, que nous allons voir se déployer désormais sans interruption et sans repos à travers une suite de catastrophes continuelles. Jusque là, cette maison, peu affermie sur le trône, et affaiblie encore par ses jalousies intérieures, avait été obligée de procéder par les voies de la conciliation et de l'astuce contre les révoltes qui assiégeaient sans cesse le pouvoir royal. Jacques I, doué de qualités brillantes qu'une excellente éducation avait développées, mit à profit l'éclat qui s'attachait à sa personne et à ses malheurs pour améliorer le sort de l'état. Il commença par faire tomber la vengeance des lois sur Murdac et sur ses fils, qui avaient abusé de l'absence et de l'autorité du roi pour désoler l'Ecosse. Il pénétra ensuite avec une forte armée au milieu des Highlanders, qui étaient dans une complète anarchie, s'empara de plus de quarante de leurs chefs, et força Alaster Mac-Donald, lord des Iles, à se remettre à sa merci. Après avoir châtié ces sauvages, il tourna sa puissance contre les grands seigneurs, revisa les donations qu'ils avaient reçues de la couronne, interdit leurs ligues, les livra à la justice toutes les fois qu'il s'éleva des plaintes contre eux, et confisqua leurs biens lorsqu'ils furent condamnés. L'aristocratie était trop peu accoutumée à de semblables traitemens, et trop considérable encore pour souffrir patiemment le niveau qu'on voulait faire peser sur sa tête. Le 20 février 1437, comme Jacques I avait passé la journée en fête dans la ville de Perth, il se retira le soir dans le couvent qui lui servait de demeure; ses gardes étaient logés dans la ville, et les dames et les seigneurs qui faisaient sa cour s'étaient retirés. Tout-à-coup son appartement fut envahi par des barons qui avaient juré sa perte, et qui le massacrèrent avant que personne eût pu prendre sa défense. Sa veuve sut pourtant les saisir dans les Highlands où ils s'étaient retirés, et les fit expirer dans des supplices affreux.

Son fils Jacques II n'avait alors que six ans. Pour la seconde fois, l'Ecosse se vit exposée aux maux d'une régence. Le chancelier Crichton, qui avait été associé aux exécutions de Jacques I contre la noblesse, poursuivit ses plans avec une rigueur qui faillit tout compromettre. Les Douglas, un moment affaiblis par les pertes qu'ils avaient essuyées en France, relevèrent la tête; Crichton employa la ruse pour attirer leurs deux chefs à la cour; à un repas qui leur fut servi, on plaça sur la table la tête d'un taureau noir; c'était leur annoncer la mort qui leur fut donnée après quelques procédures dérisoires, malgré les prières du roi. Lorsque ce jeune prince commença à régner par lui-même, il voulut se faire pardonner la violence de son ministre en comblant les Douglas de faveurs; mais alarmé par leur ambition, il les leur retira bientôt. Ce fut pour eux l'occasion d'ameuter la moitié de l'Ecosse contre le roi, et de lâcher la bride à leur férocité naturelle. Jacques II témoigna au nouveau comte de Douglas l'intention de traiter, et lui donna un sauf-conduit scellé de son grand sceau; il l'amena ainsi jusque dans son château fort de Stirling; il le pressa de se séparer de ses confédérés; et, comme le comte refusait hardiment, sans plus attendre, le roi lui enfonça son poignard dans le cœur. La mort de Douglas souleva ses parens, sa nombreuse tribu, tous les seigneurs dont les intérêts étaient semblables aux siens. Jacques II fut tellement effrayé de leur ligue, qu'il délibéra s'il ne fuirait pas en France pour éviter une lutte inégale. Son cousin Kennedy, archevêque de Saint-André, qui possédait la plus haute dignité ecclésiastique de l'Ecosse, lui débita la fable du faisceau, et lui donna le conseil de désunir les insurgés pour en triompher. Cet avis prévalut et réussit. Le comte d'Angus, chef d'une des lignées des Douglas, fut le premier à se détacher de la confédération; et l'on dit bientôt que Douglas-le-Roux avait écrasé Douglas-le-Noir. En effet, après une guerre sagement menée, la branche principale des Douglas fut anéantie, et son chef, forcé de s'exiler en Angleterre, ne revint en Ecosse, vingt ans après, que pour demander un tombeau dans un couvent.

Le roi mit à profit cette heureuse victoire. Il obtint du parlement le retour immédiat de toutes les aliénations du domaine royal, la révocation des fonctions héréditaires, leur interdiction à l'avenir, et l'extension de la juridiction royale que les petites juridictions féodales restreignaient et rendaient presque inutile. Pendant tout son règne, Jacques II se proposa l'abaissement de l'aristocratie; le pouvoir qu'il avait acquis, et la trêve que lui laissaient les Anglais absorbés par les sanglantes querelles des deux maisons d'Yorck et de Lancastre, lui donnaient les moyens de consolider son ouvrage et de dompter à tout jamais la féodalité écossaise. La mort ne lui accorda point le temps nécessaire à l'achèvement de son ouvrage. Ayant voulu reprendre sur l'Angleterre le fort de Roxburg, que ses ancêtres avait été obligés d'abandonner, il fut blessé pendant le siége par l'éclat d'un canon qui creva près de lui. Il mourut sur le coup (1460), n'ayant encore que vingt-neuf ans.

La minorité de son fils Jacques III fut sagement administrée par l'archevêque Kennedy, qui réunit au royaume le fort de Roxburg, la ville de Berwick et plusieurs îles du nord. Lorsque le roi fut en état de gouverner, il continua les plans de sa famille : son caractère et ses goûts le portèrent même à les exagérer. Au lieu d'assujettir la noblesse en l'attirant à sa cour, la crainte lui conseilla de l'éloigner dans ses châteaux où elle put conspirer à l'aise. Son avarice la révolta encore; les architectes et les musiciens dont il faisait sa seule compagnie excitèrent à la fois la jalousie et l'indignation. Les deux frères du roi, le duc d'Albany et le comte de Mar, se rangèrent parmi les mécontens; ils furent les premières victimes de sa défiance. Le comte de Mar fut étouffé dans le bain; le duc d'Albany, enfermé dans le château d'Edimbourg, ne s'en tira que par une évasion périlleuse. Réfugié en France, il en fut rappelé en 1482 par Edouard II, roi d'Angleterre, qui voulait se servir de son nom pour envahir l'Ecosse. Les barons écossais répondirent à l'appel de Jacques III, qui les convoquait à la défense du territoire; mais quand ils se virent rassemblés au camp, ils profitèrent de leur puissance pour s'emparer des favoris du prince en sa présence même, et pour les faire exécuter sur-le-champ. Ils confinèrent ensuite le roi dans le château d'Edimbourg. Le fameux duc de Glocester, qui régna depuis en Angleterre sous le nom de Richard III, commandait les troupes anglaises dans cette expédition. Après s'être emparé de la ville de Berwick, il se rendit à Edimbourg avec le duc d'Albany, et non seulement il y traita des intérêts des deux nations entre elles, mais il s'ingéra même à régler les relations de la couronne avec la noblesse. Albany se réconcilia avec son frère, qui lui abandonna une partie du gouvernement; il s'en servit avec indiscrétion. Ayant traité son attachement pour l'Angleterre et les plans qui lui avaient été inspirés par le duc de Glocester, il fut obligé de se retirer chez ceux dont il soutenait la cause, et combattit sous leurs drapeaux contre ses compatriotes. Débarrassé de son frère une seconde fois, Jacques se livra tout entier à ses goûts, éloignant les seigneurs de sa personne, ou les forçant à ne paraître devant lui que désarmés; faisant construire au château de Stirling une grande salle et une chapelle dans le plus beau style d'architecture gothique fleuris; attachant à son service deux bandes complètes de musiciens et de choristes, l'une destinée à demeurer au château, l'autre à le suivre partout où il irait; par dessus tout, emplissant sa caisse noire, comme le peuple appelait son coffre-fort. Mais les seigneurs des frontières à qui il voulut enlever les revenus d'un riche prieuré, formèrent une ligue dans laquelle ils firent entrer toute l'aristocratie du midi de l'Ecosse. Tandis que le roi s'en allait demander secours à la noblesse du nord, les insurgés s'emparèrent de son fils et le firent mar-

Digitized by Google

cher dans leurs rangs. Jacques, qui n'était pas très brave, fut épouvanté en voyant ses propres bannières s'avancer contre lui. Incapable de se tenir sur le cheval qu'on lui avait donné pour le jour de bataille, il fut violemment désarçonné près d'un moulin où on lui porta secours. La première chose qu'il fit, quand il put parler, fut de demander un confesseur. L'homme qu'on lui amena, qu'il fût prêtre ou non, après lui avoir entendu avouer qu'il était le roi, le poignarda. Pour compléter la mystérieuse obscurité de sa fin, on ignora toujours ce que devint son cadavre. Pendant que Jacques III mourait ainsi, les seigneurs insurgés remportaient la victoire, le 18 juin 1488.

Jacques IV ne tarda pas à se repentir de la violence qu'il s'était laissé faire en consentant à marcher avec eux; et il se mit autour des reins une ceinture de fer à laquelle il ajoutait un chaînon tous les ans, autant, sans doute, pour expier la faute qu'il avait faite en prêtant la main à la révolte des barons, que pour racheter le crime qu'il avait commis en participant au renversement de son père. Il continua le système de ses aïeux; mais, heureusement inspiré par son caractère, ce fut en comblant l'aristocratie de carresses et de cadeaux qu'il lui apprit l'humilité. Il fit administrer rigoureusement la justice, protégea le commerce naissant, et encouragea sa marine la plus florissante qu'il y eût dans tous les états du Nord. Henri VII, qui venait de faire monter la dynastie des Tudors sur le trône d'Angleterre, eut quelque sujet de discussion avec le roi d'Ecosse, à propos d'un personnage qui prétendait être le second fils d'Edouard IV, et avoir échappé au massacre sur lequel Richard III avait fondé l'espoir de sa courte prospérité. Mais Jacques IV se désista promptement des poursuites qu'il avait tentées en faveur de ce prétendant, soit qu'il découvrit que c'était un imposteur, soit, ce qui est plus probable, qu'il fût gagné par Henri VII; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il épousa Marguerite, fille du premier des Tudors, laquelle apporta à ses descendans le sanglant honneur de régner sur l'Angleterre.

Il était dans la destinée de l'Ecosse d'être réunie à l'Angleterre; mais du jour où la famille des Stuarts parut investie du soin d'opérer cette réunion, la fatalité, qui s'était déjà lourdement appesantie sur elle, l'accabla avec un redoublement de rigueur qui ne s'arrêta que lorsque cette malheureuse race eut été anéantie. D'un autre côté, l'alliance française, qui tendait à faire de l'Ecosse une nationalité distincte pour diminuer d'autant la puissance de l'Angleterre, ne fut pas une plus heureuse conseillère pour les derniers Stuarts. Habituée à se faire écouter de leurs ancêtres, elle prolongea jusqu'à la fin son influence sur eux, et les domina même lorsqu'ils furent montés sur le trône des Plantagenets et des Tudors qui ne semblait fait que pour porter nos ennemis. Dès le temps de Jacques IV, elle faillit causer l'anéantissement du royaume d'Ecosse.

Le roi de France Louis XII fut, sur la fin de son règne, exposé à une redoutable coalition que la politique du pape Jules II ameuta contre lui de tous les points de l'Europe; parmi les ennemis les plus dangereux qui se disposaient à envahir son royaume, se trouvait Henri VIII, qui venait d'hériter récemment de la couronne d'Angleterre. Dans cette conjoncture difficile, Louis XII se souvint de nos anciens alliés les Ecossais; et sa femme, Anne de Bretagne, connaissant le caractère chevaleresque de Jacques IV, lui envoya un anneau en le désignant pour son chevalier et en le priant de s'armer pour elle. Jacques s'était si bien fait aimer de son peuple, qu'il triompha des répugnances de son parlement et de sa noblesse, et qu'il entraîna à sa suite une armée nombreuse avec laquelle il pénétra en Angleterre, tandis que Henri VIII débarquait en France. La bataille de Flowlden qu'il livra au comte de Surrey, le 9 septembre 1513, est célèbre dans l'histoire. Il y perdit la vie; la fleur de la noblesse écossaise y fut écrasée avec lui. La nation y fut sensiblement affaiblie; les Anglais ne l'épargnèrent que parce qu'ils comptaient sur les dispositions de Marguerite, sœur de leur roi, et qui devenait, par l'issue de leur victoire, régente d'Ecosse.

Jacques V n'avait que deux ans lorsqu'il succéda à son père. Sa minorité, la quatrième et non pas la dernière que l'on compte dans l'histoire des Stuarts, fut des plus orageuses. Sa mère, qui gouverna d'abord au profit des Anglais, se remaria avec un Douglas, le comte d'Angus, dont l'insolence devint insupportable à la nation; on appela de France le duc d'Albany, fils de celui que nous avons vu s'y retirer sous le règne de Jacques III, et cousin-germain du dernier roi. Celui-ci servit aveuglément les intérêts de la France, fit périr les seigneurs de la faction opposée, et se vit contraint à retourner dans le pays qu'il se repentit bientôt d'avoir quitté. La puissance des Douglas fut alors combattue par celle des Hamiltons, famille alliée au trône; ces deux maisons formèrent des ligues qui divisèrent tout le royaume et qui se battirent jusque dans les rues d'Edimbourg. Energiquement soutenu par François Ier, qui voulait paralyser les hostilités de Henri VIII, Albany revint avec des trésors et des forces considérables pour rétablir son autorité en Ecosse. Mais en 1524, il fut obligé d'en sortir pour n'y plus reparaître. Le comte d'Angus recommença ses intrigues, s'empara du roi malgré Marguerite elle-même, se réconcilia avec les Hamiltons, se consolida ainsi à la tête des affaires et abusa du pouvoir au profit des siens. Diverses tentatives furent essayées à main armée pour délivrer Jacques V, mais elles furent réprimées par deux victoires. Enfin le roi fut en âge de conspirer lui-même pour sa liberté; déguisé en valet, il s'échappa des mains du comte d'Angus; s'étant mis en sûreté dans son château de Stirling, il proscrivit la race des Douglas-Roux, comme un de ses aïeux avait anéanti celle des Douglas-Noirs, et appela autour de lui tous leurs ennemis.

A partir de ce moment, le règne de Jacques V fut celui d'un véritable Stuart, c'est-à-dire d'un prince ennemi des priviléges qui limitaient la puissance royale, et ami de la justice qui contribuait à l'étendre. Il ne déploya pas moins d'habileté et de courage que son père n'en avait eu; mais il montra une humeur plus farouche et plus capricieuse. Il se plaisait à parcourir le pays sous un déguisement dont peu de personnes avaient le secret; il se faisait alors appeler le fermier de Ballengiech, du nom d'un sentier étroit et rapide du château de Stirling; et s'il était témoin de quelque méfait, il ne manquait pas de le punir. On lui a fait cependant trop d'honneur en le comparant à Henri IV; les lois qu'il publia, la rigueur qu'il employa contre les déprédations des clans de la frontière, la sombre familiarité dont il fit quelquefois usage, ne sont pas des titres qu'on puisse comparer à ceux du prince à qui la France dut toutes les prospérités du grand siècle.

Avant de mourir, Jacques V entendit gronder la tempête qui emporta ses descendans. C'est sous son règne que la réformation commença à pénétrer en Ecosse; il est à remarquer que ce grand mouvement de l'esprit humain, qui créa tant de dynasties dans le centre de l'Europe, brisa les deux races qui régnaient à ses deux extrémités: au midi, celle de Charles-Quint; au nord, celle des Stuarts. Le dix-septième siècle vit s'écrouler ces deux puissances. La France contribua à la ruine de l'une et de l'autre: de la première, par sa rivalité et par ses armes; de la seconde, par son amitié et par son exemple. Mais de ces deux agonies qui durèrent plus d'un siècle, celle que nous allons raconter est, sinon la plus extraordinaire, du moins la plus féconde en péripéties et en enseignemens.

Henri VIII ayant proclamé l'indépendance de l'Eglise d'Angleterre dès l'année 1531, voulut persuader au roi d'Ecosse son neveu d'affranchir aussi ses états de la su-

prématie papale. Il lui proposa, pour l'y déterminer, la main de sa fille Marie et le titre de duc d'Yorck. Jacques V n'avait alors que vingt ans; l'archevêque Beaton, qui possédait sa confiance, l'empêcha d'accéder aux sollicitations de son oncle. D'ailleurs, en Ecosse, le clergé était encore un agent puissant de civilisation et le plus solide appui du trône, suspendu, comme nous l'avons montré, entre l'insubordination des barons et la barbarie d'un peuple inculte. Ce motif est suffisamment politique pour expliquer l'aversion que le pouvoir royal témoigna contre la réformation. Il décida Jacques V à chercher une épouse en France plutôt qu'en Angleterre; le roi d'Ecosse passa donc lui-même la mer en 1536, visita la cour de François Ier, et obtint la main de sa fille Madeleine qui mourut après quarante jours de mariage. C'est encore vers la France et vers le parti catholique qu'il tourna les yeux, lorsque, trois ans après, il voulut se remarier; il épousa Marie de Guise en secondes noces; cette alliance l'engagea contre la réformation plus encore que la première. Cependant Henri VIII pressait toujours son neveu de faire le changement de religion en Ecosse; et voulant essayer sur lui son influence personnelle, il le pria d'en venir conférer à Yorck où il s'avança. Jacques V, dominé par son clergé et par sa femme, ne se trouva point au rendez-vous qu'il avait accepté; son oncle l'attendit six jours, puis il envoya ses troupes ravager les frontières d'Ecosse. Les barons écossais refusèrent de servir le roi dans une guerre engagée sous l'influence et dans l'intérêt du clergé, qu'ils regardaient comme leur plus redoutable adversaire. Les Anglais remportèrent donc deux avantages décisifs sur les troupes de Jacques V, qui, miné par la douleur et par la honte, mourut le 13 décembre 1542, à l'âge de treize-un ans.

Huit jours avant sa mort, le 5 décembre, Marie de Guise sa femme avait mis au monde sa fille unique, qui s'appela aussi Marie. Lorsqu'on avait annoncé cet événement au roi, qui était déjà malade, pensant à la couronne qui avait été apportée dans sa maison par la fille de Robert Bruce, il répondit : « Par fille elle est venue, par fille elle s'en ira. » Telles furent les paroles qui accueillirent la naissance de Marie Stuart. Ce n'était pas la couronne qui devait s'en aller encore, mais quelque chose de plus précieux, le droit de vivre libre et respecté comme le reste des hommes.

La première pensée de Henri VIII fut de réunir l'Ecosse à l'Angleterre, par un mariage entre la reine qui venait de naître et son fils Edouard qui n'était encore qu'un enfant. Il se trouva en mesure de proposer promptement cette union au parlement écossais; mais ayant demandé qu'on lui remît la tutelle et la garde de Marie jusqu'à ce qu'elle fût en âge de consommer le mariage qu'elle allait contracter avec son fils, il fut éconduit sur le point par lequel il pensait assurer le succès de ses desseins. Le parlement, où les seigneurs de la faction anglaise étaient en majorité, décida que Marie ne serait envoyée en Angleterre que lorsqu'elle serait âgée de dix ans. Henri VIII voulut obtenir par la guerre ce que sa politique n'avait pu lui donner; mais les combats qu'il livra aux Ecossais, et qui furent à son désavantage, ne firent qu'accroître la puissance du parti français à la tête duquel se trouvaient Marie de Guise, le cardinal Beaton et le régent Hamilton, comte d'Arran. Les bûchers s'allumèrent alors pour les partisans de la réformation; mais l'Ecosse protesta dès l'origine contre ces supplices; et le cardinal Beaton, qui les avait conseillés, les paya de sa vie. L'intolérance et le meurtre de ce prélat ne diminuèrent pas sensiblement le crédit de la faction française, parce que, Henri VIII étant mort dans ces conjonctures, le duc de Sommerset, régent d'Angleterre pendant la minorité d'Edouard VI, continua envers l'Ecosse les hostilités et les violences du feu roi. Au mois de juillet 1548, Marie Stuart, âgée à peine de six ans, monta sur un vaisseau qui la conduisit en France, où elle devait être élevée en attendant qu'elle pût épouser le dauphin, fils de Henri II, qui venait de succéder à François Ier.

Marie de Guise, qui avait eu le pouvoir de décider ce grand coup, eut aussi celui de se faire déclarer régente. Investie de l'autorité, elle voulut fonder en Ecosse tous les établissemens qui faisaient depuis un siècle la force de la monarchie française. Elle essaya, comme avait fait le père de Louis XI, d'arracher aux nobles la direction des forces militaires de l'état, en proposant la création d'une armée permanente et en demandant un impôt régulier pour la solde; elle fit aussi défense aux barons de se présenter aux parlemens en armes et avec le cortége menaçant qu'ils traînaient toujours après eux. Mais ces mesures échouèrent contre l'indépendance de la noblesse, soolenne désormais par l'esprit hardi du protestantisme qui, en dépit des obstacles, commençait à triompher. John Knox, l'apôtre de la réformation écossaise, homme plein de fougue et d'intelligence, était allé à plusieurs reprises chercher à Genève un refuge et des instructions. Il y avait appris de Calvin à donner à son Eglise des institutions qui en rendissent les conquêtes sûres, mais immobiles; rétabli enfin dans son pays, il parvint à l'entraîner et à le dominer. La noblesse presque entière, à l'exception de quelques hauts seigneurs du Nord, embrassa avec empressement une doctrine qui était un continuel prétexte de révolte et une garantie contre les empiétemens de la couronne; Marie de Guise elle-même se vit, dans ces circonstances difficiles, conduite à soutenir les réformés qui lui prêtèrent leur appui contre les Hamiltons auxquels elle avait enlevé la régence.

Le changement qui survint dans la politique de l'Europe à l'avénement d'Elisabeth au trône d'Angleterre (1558), força la régente d'Ecosse à prendre un parti tout contraire. Elisabeth, ayant rétabli dans son royaume le protestantisme qui avait été proscrit par sa sœur Marie, les puissances catholiques prétendirent que née d'Anne de Boulen, dont le mariage n'avait point été sanctionné par le pape, elle était illégitime et n'avait aucun droit à s'asseoir sur le trône; elles voulurent y porter Marie Stuart, qui, en qualité de petite-fille de Marguerite d'Angleterre, était, à leur avis, la véritable héritière des Tudors. Aussi, dès cette époque, Marie Stuart prit-elle le titre de reine d'Angleterre aussi bien que d'Ecosse, et en fit-elle graver les armes sur ses monnaies et sur sa vaisselle. Telle fut la première origine de la lutte qui la mena à l'échafaud. Pour soutenir convenablement les droits que les catholiques anglais reconnaissaient à sa fille, Marie de Guise reprit alors ses persécutions contre les protestans écossais dont les chefs s'étaient formés en congrégation, et dont un bâtard de Jacques V, le comte de Murray, se déclara le protecteur. Mais les premières menaces de réaction amenèrent des soulèvemens qui parurent tout d'abord invincibles, et qui débutèrent par la destruction des images et par la démolition des plus beaux édifices gothiques consacrés au culte romain. La querelle étant engagée, Elisabeth fit entrer une armée et une flotte en Ecosse sous prétexte de prêter main-forte aux lords de la congrégation; la régente leur opposa des troupes françaises qui étaient venues appuyer son autorité. Pendant que nos soldats soutenaient à Leith un siége laborieux, la régente mourut de fatigue et de douleur au château d'Edimbourg, le 10 juin 1560.

Il y avait à peu près un an que Marie Stuart était devenue reine de France par la mort de Henri II, auquel François II, le mari de la reine d'Ecosse, avait succédé. Mais ce nouveau titre qu'elle ne devait garder que quelques mois encore, ne lui donnait pas des moyens efficaces pour réprimer immédiatement le feu qui dévorait l'Ecosse, en l'absence de tout pouvoir constitué. Le danger étant pressant, on prit le parti de le conjurer par des concessions. D'un côté François et Marie renoncèrent solennellement à disputer à Elisabeth les droits et les armes de la couronne d'Angleterre; de l'autre, ils consentirent à laisser au parlement

écossais la mission de pourvoir à l'administration du royaume et aux affaires de religion. Le parlement profita largement de ses pouvoirs; sous la double influence des réformateurs et des barons, il condamna à l'unanimité tout l'édifice du papisme, et adopta un formulaire de foi rédigé par les principaux ministres protestans. La doctrine qu'il adopta fut celle de Calvin, qui avait aussi prévalu en grande partie en Angleterre; mais il y eut plusieurs points essentiels sur lesquels le calvinisme écossais différa de l'Eglise anglicane.

C'était au profit de la royauté que Henri VIII avait changé la religion dans son pays; aussi avait-il déclaré que le roi serait le chef suprême de la nouvelle église. Quoique les théologiens anglais aient établi, depuis lors, que cette suprématie ne pouvait pas s'étendre à rien innover dans les doctrines, et confiait seulement au prince la direction du gouvernement en matière religieuse comme en matière civile, il n'en est pas moins certain qu'elle devenait une des plus puissantes garanties du pouvoir royal, en lui donnant un empire jusque dans la conscience des peuples. Pour accroître encore cette autorité, Henri VIII, tout en abolissant la religion romaine, avait conservé dans son intégrité l'épiscopat anglais, qui lui fournissait les moyens de satisfaire les ambitions de la noblesse, de l'attacher tout ensemble à la réformation et au trône, et d'agir puissamment, par son intermédiaire, sur le clergé inférieur. Les choses ne passèrent tout autrement en Ecosse. Ici, ce furent les prédicateurs de la réforme qui eurent l'initiative et qui décidèrent de l'organisation du culte; ils purent donc faire prévaloir entièrement la pensée qui les animait, dans la forme qu'ils imposèrent à l'Eglise. Les bornes qu'ils mettaient au pouvoir royal étaient déjà un motif suffisant pour engager l'aristocratie; ils y joignirent un autre appât, en arrachant au clergé catholique ses immenses possessions, et en renonçant à s'en emparer pour leur propre compte. Ce fut la noblesse qui mit la main sur tous les domaines des couvens, des églises et des évêques; la conservation de tant de richesses les intéressa à celle de la religion nouvelle. Quant aux ministres, ils se contentèrent d'un modique salaire; mais ils s'arrogèrent, en revanche, toutes les libertés et tous les droits d'un corps républicain; ils proclamèrent l'égalité de leurs différentes charges, et convinrent que les matières de foi et de discipline seraient réglées dans des synodes périodiques où chacun d'eux aurait sa place et sa voix. Telle fut la constitution qui prit le nom de presbytérianisme, et qui joua plus tard un rôle important dans les révolutions des deux royaumes.

François II, qui avait le titre de roi d'Ecosse et qui aurait pu déployer des forces redoutables pour supprimer les déterminations du parlement écossais, étant mort quelque temps après en avoir reçu la nouvelle, le 5 décembre 1560, Marie Stuart tomba en disgrâce auprès de Catherine de Médicis, jalouse de l'autorité qu'elle avait enfin ressaisie. La reine d'Ecosse passa l'hiver à Reims, chez le cardinal de Lorraine son oncle; elle y fut mise en demeure par les envoyés d'Elisabeth de ratifier le traité conclu par ses ambassadeurs pour reconnaître la légitimité et les droits de la reine d'Angleterre. Le refus de Marie Stuart explique seul la chasse que les navires anglais donnèrent à ceux qui, au mois d'août 1561, la ramenèrent dans le pays où elle devait payer tant de fautes par tant de malheurs.

Marie Stuart considéra les décisions du parlement au sujet de la religion, comme une nécessité qu'elle ne subissait provisoirement que pour s'en affranchir plus sûrement en temps opportun; mais elle ne rallia point les réformés par sa feinte tolérance, et elle eut le tort non moins considérable d'irriter les catholiques, ses partisans naturels, par des spoliations particulières destinées à capter d'irréconciliables ennemis. La prudence dont elle fit preuve, même au milieu de ces fautes presque inévitables, serait peut-être parvenue à en pallier l'effet, si une circonstance plus difficile encore que toutes celles dont elle avait été environnée, n'avait donné à ses passions un prétexte pour éclater, et ne l'avait précipitée dans des désordres qui auraient ébranlé des puissances mieux affermies. Pressée de se marier pour que le trône ne restât point sans héritier, elle comprit qu'elle ne pouvait faire cet acte important sans l'agrément d'Elisabeth, à laquelle il paraissait probable qu'elle devait donner un successeur. Mais de son côté, la reine d'Angleterre, destinée par son vœu et sans doute par la nature à être une souche stérile, comme elle s'appelait elle-même, ne pouvait penser sans désespoir à léguer sa couronne à la postérité d'une rivale qui avait déjà voulu usurper son pouvoir, et dont la réputation et la beauté étaient pour elle d'éternels sujets d'ennui. Marie Stuart repoussa toutes les offres que la diplomatie lui fit pour l'embarrasser ou pour la séduire; elle refusa la main de Leicester, du duc d'Anjou, de don Carlos, de l'archiduc d'Autriche, du prince de Condé, des ducs de Ferrare, d'Orléans et de Nemours; elle accorda la sienne à son cousin lord Henri Darnley, fils de la comtesse Lenox, laquelle était née du second mariage de la reine Marguerite. Cette union avait l'avantage de confondre dans la maison de Stuart tous les droits que les descendans de la fille de Henri VII avaient au trône d'Angleterre.

Sous l'apparence des qualités les plus brillantes, Darnley cachait des vices abominables; six mois après avoir épousé Marie, il les laissa éclater dans toute leur laideur; et, comme il paraît que sa femme était en mesure de les oublier, le septième mois, il fit massacrer dans sa chambre et à ses pieds, David Rizzio, musicien piémontais, qui était le domestique de la reine, et qu'il livra aux poignards comme son favori. Effrayée, et, le croirait-on? captivée par l'audace de ce crime, Marie revient dès le lendemain à son époux, et l'arme contre les meurtriers qu'il avait armés lui-même contre elle; deux mois après, elle accouche d'un enfant qui s'appelle Jacques, et à qui le sort réservait de poser sur son front deux couronnes, dont l'une fit tomber la tête de sa mère, et l'autre celle de son fils. Avant que cet enfant n'eût été baptisé, elle avait déjà été forcée par le dégoût ou entraînée par la passion à rompre de nouveau avec son mari et à écouter les avis du comte de Bothwell, seigneur puissant, homme rude et effréné qui lui conseilla de s'affranchir par le divorce et sans doute par une séparation sanglante. Deux mois ne s'étaient pas écoulés qu'elle s'était réconciliée avec son mari; mais au commencement du troisième, Henry Darnley mourut victime d'un guet-apens dont tout le royaume accusa Bothwell; à la fin du cinquième, Marie avait fait absoudre Bothwell, s'était fait supplier de l'épouser, s'était laissée enlever par lui, était restée six jours enfermée dans un château sous sa garde, et était revenue avec lui à Edimbourg. Le sixième, elle hâta le divorce de ce scélérat qui était marié, et elle l'épousa; le septième, elle se livra prisonnière à la noblesse écossaise, soulevée peut-être par elle-même contre son nouvel époux; le huitième, Bothwell, sans avoir pu tenter un seul effort pour conserver le rang qu'il avait pris la peine de conquérir par tant de crimes, fuyant vers les îles du nord, avait été saisi par des corsaires danois et jeté dans une prison où il devait mourir. Marie Stuart, enfermée au château de Locklevan, avait abdiqué le pouvoir royal, son fils avait été couronné sous le nom de Jacques VI, et le comte de Murray, instigateur obscur de tous ces complots, était proclamé régent du royaume sous la protection d'Elisabeth, qui, malgré tant de déshonneur, ne se consolait pas encore de la fécondité de sa rivale.

L'explication de ces débauches furieuses n'est point tout entière dans le délire d'une jeune reine qui assouvit par ses passions l'insatiable besoin d'action qu'elle ne peut satisfaire dans son gouvernement; on y sent la main de Dieu qui se retire d'un parti désormais condamné, et qui, pour en avilir les chefs, n'a qu'à les abandonner à l'excès de leurs instincts. C'est en effet au moment où nous sommes

Digitized by Google

arrivés qu'il faut faire remonter la ruine véritable des Stuarts; nous allons les voir, du sein de leur mauvaise fortune, s'élever à des prospérités plus grandes que ce que leurs plus beaux jours auraient pu faire pressentir; mais la Providence ne sembla leur permettre cet accroissement momentané de puissance et de splendeur, que pour donner plus d'éclat à la sentence qui devait les anéantir et qui était déjà rendue contre eux à l'heure dont nous parlons. Pour réprimer l'anarchie féodale, pour combattre toutes les résistances individuelles que l'aristocratie écossaise opposait à la formation d'un état homogène, pour les ramener à l'unité, les Stuarts avaient trouvé jusqu'alors une énergie presque surnaturelle qui les avait fait triompher de tous les obstacles et de tous les dangers. Mais, vers le milieu du seizième siècle, leur politique rencontra à son tour une domination qu'elle ne put vaincre; dès lors, comme nous l'avons montré en écrivant la biographie d'Elisabeth, le mouvement qui, depuis Charlemagne, entraînait tous les peuples de l'Europe vers une mystérieuse unité, fut compliqué par un mouvement en sens inverse, dont la réforme fut à la fois le produit et la garantie. L'individualité qui avait été préparée par le joug religieux au niveau politique, se ressaisit elle-même dans l'instant où peut-être elle allait disparaître sous celui-ci; elle poussa le cri de liberté par lequel elle déclara, non point qu'elle brisait à jamais l'unité humaine, mais qu'elle la voulait atteindre, tout en étant maîtresse d'elle-même, et par l'effort personnel et réfléchi de sa volonté. Ce cri, qui devint le mot d'ordre de tout un monde nouveau, fonda l'indépendance des peuples vis-à-vis les uns des autres, et celle des citoyens d'un même état entre eux. Par là l'élément d'insubordination qui fermentait au sein des nations, sous la forme de la féodalité, trouva sa justification en se transformant; dans les pays où il ne sut point profiter de la purification des croyances nouvelles, comme cela est arrivé en France, il mérita d'être foulé par le despotisme jusqu'à ce que la philosophie ne laissât plus rien subsister de son égoïsme et de son ignorance; au contraire dans les sociétés où il se combina avec la réformation, il acquit une puissance considérable, et, ayant en quelque sorte attiré le droit de son côté, il put établir, sur les ruines de la monarchie absolue, la base des institutions qui conduisent à l'unité par l'affranchissement. C'est ainsi que les choses se passèrent dans les îles Britanniques; mais les Stuarts ne comprenant pas que ce qu'ils avaient justement proscrit pût devenir licite et salutaire, ne voyant dans l'émancipation religieuse et politique du protestantisme qu'un plus grand déchaînement de l'anarchie contre laquelle ils avaient si long-temps lutté, se crurent engagés par l'honneur et par la sainteté même de leur race à persévérer dans l'entreprise qui avait fait leur force et leur gloire pendant des siècles, et qui, par l'effet du revirement de la civilisation, devint, presque en un jour, leur crime et leur perte. En Ecosse, tandis que l'aristocratie, ou la république nobiliaire, tendait à se changer sous l'influence du presbytérianisme, en une république plus étendue, plus morale et plus civilisée, Marie Stuart, isolée dans son orgueil et emportée par ses passions, était, à son tour, la grande révoltée et la grande coupable, sur laquelle il fallait faire peser le niveau des lois.

C'était à la cruelle jalousie d'Elisabeth qu'il était réservé de venger par un crime nouveau tous les crimes de Marie Stuart. Car la reine d'Ecosse s'étant échappée, après quelques mois de détention, du château de Lochleven, et ayant rassemblé assez de partisans pour disputer au comte Murray les pouvoirs qu'elle lui avait conférés sous l'empire de la contrainte, elle fut battue à Langside; malgré les instances de tous ceux qui l'accompagnaient, au lieu de chercher un refuge en France, elle traversa le détroit de Solway, aborda en Angleterre, et se livra (1568) à sa rivale qui avait accordé à ses malheurs quelques marques d'une feinte pitié. Pendant les trente-cinq années qui suivirent le jour où Marie toucha la côte du Cumberland, l'histoire des Stuarts n'est qu'un appendice de celle d'Elisabeth à laquelle nous renvoyons. Tenant directement sous sa main la reine d'Ecosse et la promenant de prison en prison jusqu'à celle de Fotheringay, où elle lui fit trancher la tête après dix-huit ans de captivité, d'un autre côté administrant l'Ecosse par les quatre régens qui s'y succédèrent, et que la foudre semblait dévorer sans pouvoir porter atteinte à son pouvoir, faisant élever le jeune roi dans les doctrines de la réformation, et, lorsqu'il fut en âge de régner par lui-même, le gouvernant au nom de leurs croyances communes et des espérances de succession qu'elle lui laissait entrevoir, la reine d'Angleterre eut, jusqu'à sa mort, dans les affaires des deux royaumes, une initiative devant laquelle tout plia et tout disparut, et dont elle usa pour la défense des intérêts nouveaux et des libertés générales de l'Europe.

Les Stuarts, qui représentaient, dans cette lutte, le principe vaincu, firent pourtant de nombreux efforts pour échapper à la domination d'Elisabeth. L'Espagne qui était dans l'Occident à la tête du parti qu'ils servaient, la France qui agissait alors sous la direction de l'Espagne, et qui était son intermédiaire auprès de l'Angleterre, l'Ecosse elle-même les secondèrent dans leur résistance. Sous la régence du comte Lennox, qui remplaça Murray assassiné, il y eut en Ecosse une réaction en faveur de la reine; le régent en étant mort victime, le comte de Mar, qui obtint ce titre après lui, succomba en quelques mois sous la tâche qu'il s'était imposée par dévouement pour son pays. Morton, qui fut son successeur, et qui avait trempé depuis vingt ans dans toutes les conspirations, était, plus encore que Murray, la créature dévouée d'Elisabeth; il reçut d'elle des troupes avec lesquelles il défit les derniers défenseurs de Marie Stuart; ce fut lui qui commença, pour complaire à celle dont il tenait son autorité, à rétablir en Ecosse l'épiscopat qui devint dans la suite l'un des plus puissans fermens de discorde de la révolution. Les exactions qui accompagnèrent cette mesure odieuse aux presbytériens, achevèrent de soulever l'opinion publique qui le força à se démettre de la régence. Jacques VI, qui dès sa plus tendre enfance s'était passionné pour des favoris, n'étant encore âgé que de treize ans, avait mis toute sa confiance dans deux courtisans, tous deux portant le nom de Stuart, et dont il suivait aveuglément l'impulsion. Par leur conseil, Morton fut mis en jugement, condamné à mort et exécuté par une machine appelée la *maiden* (la jeune fille), que, pendant son pouvoir, il avait importée d'un comté d'Angleterre en Ecosse et qui n'était autre que la guillotine. Les deux favoris appartenaient à la faction française. Marie Stuart profita de leur crédit pour réclamer l'assistance de son fils par l'entremise de la France; les jésuites, chargés de cette négociation, l'étendirent jusqu'à appeler la faveur du roi d'Ecosse sur l'église romaine. Pour apaiser le conflit élevé entre la royauté dont Marie Stuart se prétendait toujours investie, et celle que son abdication avait conférée à son fils, les puissances catholiques décidèrent (1582) que Marie et Jacques seraient désormais associés au trône d'Ecosse. En ce moment, malgré la conspiration du comte de Gowry, chef du parti anglais, l'influence française prévalut hautement à la cour de Jacques VI, qui s'engagea à envahir le nord de l'Angleterre, tandis que le duc de Guise débarquerait dans les provinces du sud, pour délivrer Marie Stuart. Voyant son autorité décliner en Ecosse, Elisabeth voulut la ressaisir en traitant avec sa captive (1584). Sur ces entrefaites ses agens découvrirent les conspirations tramées contre sa vie et contre son royaume. Elle effraya Jacques VI en le menaçant de le frustrer de ses droits à la couronne d'Angleterre (1585), et le trouvant dès lors docile, elle conclut avec lui un traité (1586) dans lequel elle s'engagea à ne rien faire qui pût leur porter atteinte. Puis

affermie de ce côté, et n'étant pas assez vengée par les supplices de Trocmorton, de Parry et de Babington, elle voulut prévenir leurs imitateurs, et acheva de se satisfaire en livrant la reine d'Ecosse au jugement d'une commission anglaise, et en la faisant exécuter le 8 février 1587. Il est aujourd'hui avéré que le seigneur de Gray, envoyé par Jacques VI auprès d'Elisabeth pour s'opposer à l'exécution de Marie Stuart, insista clandestinement pour qu'elle eût lieu, et donna à entendre que les sentimens intimes du roi étaient contraires à ceux que la bienséance lui ordonnait de montrer. Il est vrai qu'après la mort de sa mère, ce prince témoigna son ressentiment; cependant non seulement il ne fit rien pour la venger, mais il devint par la suite le complaisant serviteur d'Elisabeth, jusqu'à plaider lui-même dans le parlement contre un de ses sujets qui avait fait une incursion sur le territoire anglais, et dont la reine demandait l'extradition. Du reste, le chancelier John Maitland, qui avait acquis un grand empire sur son esprit, lui donna des conseils qui ramenèrent quelque repos dans ce pauvre pays d'Ecosse si long-temps agité. Les seigneurs catholiques du Nord qui conspiraient avec l'Espagne pour le rétablissement de leur religion, furent poursuivis avec vigueur, et défaits en bataille rangée; les derniers excès de la turbulence aristocratique furent contenus; des lois furent portées pour apaiser les discordes et consolider la paix. Aussi, lorsqu'en 1603, Elisabeth mourut sans postérité, Jacques VI, qui était considéré comme un des plus sages princes de l'Europe, monta sans obstacle au trône d'Angleterre, sous le nom de Jacques I, que nous lui donnerons désormais.

§ 2. *Domination des Stuarts en Angleterre.*

Sully a écrit que Jacques I était le plus sage fou de toute la chrétienté; Henri IV a expliqué ce mot en appelant le même prince capitaine ès-arts et clerc-aux-armes. Effectivement le nouveau roi d'Angleterre était l'homme du monde le plus capable de faire de beaux raisonnemens, et le moins propre à diriger un grand peuple. Son extérieur annonçait assez son caractère : il avait les jambes si faibles qu'il était toujours obligé de s'appuyer sur l'épaule de quelqu'un; on pense que c'est aux circonstances affreuses au milieu desquelles il naquit, qu'il dut cette faiblesse et l'involontaire frisson qu'il éprouvait au seul aspect d'une épée nue. Sa barbe aussi était rare; mais ses yeux étaient grands et sa langue démesurée; il parlait beaucoup, avec éloquence, non sans affectation et sans pédantisme; quand il ne connaissait pas les gens, il les regardait de telle manière qu'ils étaient souvent obligés de se retirer. Il portait son pourpoint large et matelassé à l'épreuve du stylet. Le célèbre Buchanan lui avait inspiré l'ambition d'être l'homme le plus instruit de son royaume. La théologie avait été le principal sujet de ses études; mais quoi qu'on en ait dit, c'était le gouvernement qui en avait été le but. Sur toutes les questions, de quelque nature qu'elles fussent, sa pensée était toujours déterminée par le plus ou moins d'utilité que la monarchie pouvait tirer de leur solution. La haine qu'il témoigna contre les doctrines libérales d'Arminius, dont il persécuta le principal disciple, Vorstius, par la main des états-généraux de Hollande, suffirait pour en faire foi, lors même qu'à travers ses controverses religieuses, il n'aurait pas eu soin lui-même d'écrire le *Basilicon Doron*, pour transmettre sa politique à sa postérité et à celle des hommes. A peine monté sur le trône d'Elisabeth, il renonça au presbytérianisme, pour prendre hautement le parti de l'église anglicane qui convenait beaucoup plus au despotisme; il est hors de doute qu'il préférait en secret à celle-ci, le catholicisme qui s'accommodait encore mieux avec la puissance absolue. Il était assez intelligent pour avoir besoin de s'expliquer son pouvoir à lui-même; conséquent avec le passé de sa famille, il considérait la royauté comme chargée de représenter l'unité divine sur la terre, et d'y établir la justice céleste; c'était de cette idée qu'il tirait toutes les maximes qui remplissaient ses discours, et qui lui avaient fait donner par ses flatteurs le surnom de *Salomon de l'Angleterre;* mais s'il avait assez de persuasion pour inculquer à ses enfans cette théorie du droit divin qui leur fut si funeste, il n'avait point assez de force pour l'imposer au peuple, ni même pour en réaliser par lui-même les plus minces corollaires. Amoureux par dessus tout de son bien-être, et craignant les affaires plus que les hommes, il s'abandonna à des favoris, qui abusèrent de son pouvoir, et qui avilirent sa personne.

Cependant la nation sur laquelle il venait d'être appelé à régner se trouvait dans un état de civilisation qui rendait son gouvernement difficile. Ce n'était pas, comme en Ecosse, un peuple rude dont on n'avait à craindre que la violence, et à la répression duquel une mesure ordinaire de ruse et d'énergie suffisait. Shakspeare et Bacon étaient dans tout l'éclat de leur jeunesse et de leur gloire; c'est assez dire que le pays qui s'exprimait par de tels génies était doué d'une puissance intellectuelle et morale au niveau de laquelle il n'était pas aisé que Jacques I se soutint. En Ecosse, le peuple ayant fait sa révolution religieuse par lui-même, avait été jusqu'à la borne que lui assignaient ses désirs; en Angleterre, au contraire, la réforme que les rois avaient successivement introduite et réglée, n'avait pas satisfait tous les vœux de la nation; depuis plusieurs années le presbytérianisme écossais y avait fait des partisans, qui, sous le nom de puritains, critiquaient les pompes et l'épiscopat de l'église anglicane, de façon qu'entre la religion officielle, et celle qui fermentait encore dans la conscience générale, il pouvait survenir un choc violent et périlleux pour la couronne qui était engagée à soutenir ce qu'elle avait fondé. Enfin des deux classes qui formaient jusqu'à ce jour toute la nationalité écossaise, de l'aristocratie et du clergé, les Stuarts savaient par tradition comment on devait dompter la première, et ils avaient appris qu'on pouvait la tourner contre la seconde, depuis que la réformation avait soustrait celle-ci à leur influence directe. Mais dans leur nouveau royaume, sous Henri VIII et surtout sous Elisabeth, s'était formée une classe qui n'était point encore apparente dans la plupart des états occidentaux, et qui avait acquis en Angleterre une puissance formidable; je veux parler de la bourgeoisie, qui, enrichie par le commerce, par la marine, par les colonies, et tenant en ses mains la fortune publique, présentait un élément tout neuf bien capable d'inspirer l'effroi qui s'attache à l'inconnu. En effet, ce qu'on avait à craindre d'elle, ce n'étaient pas l'insubordination et les défis, vieux crimes féodaux dont on savait les remèdes, mais l'inertie et l'opinion, deux puissances qu'on n'avait jamais éprouvées, et dont on ne saurait triompher. C'est pour s'être trompés sur l'avenir de cette classe et pour avoir procédé contre elle au nom du droit divin, comme ils avaient agi en Ecosse contre l'aristocratie des Highlands et des frontières, que les Stuarts provoquèrent la révolution qui finit par engloutir leur race. Leur politique obstinée à chercher l'unité à travers le despotisme, avait déjà été vaincue en Ecosse par l'invasion du calvinisme; loin d'être abattue ou éclairée par cette défaite, lorsqu'elle avait vu l'Angleterre lui livrer une puissance et des trésors auxquels elle n'était pas accoutumée, elle n'avait songé qu'à accroître son ambition, sans tenir compte de celle de la bourgeoisie anglaise. Il arriva un moment, où ces deux pouvoirs qu'elle avait méprisés, se réunirent des extrémités des deux royaumes, et engendrèrent de leur sein celui qui la réduisit à néant après les avoir eux-mêmes terrassés.

Jacques I n'eut affaire qu'avec les anciennes idées et les anciens intérêts qui formaient depuis un demi-siècle la matière politique de l'Angleterre; c'est ce qui explique com-

Digitized by Google

ment, malgré son impéritie qui les froissa tous, il ne trouva point en eux cette force qui renversa son fils, et qui n'appartient qu'à la nouveauté. Il eut d'abord à s'expliquer sur le système des relations extérieures. Parmi les ambassadeurs qui vinrent saluer son avénement, se trouvait Sully que Henri IV avait envoyé au successeur d'Elisabeth pour savoir s'il voulait continuer les plans de sa devancière, et entrer dans une ligne qu'elle avait approuvée, et qui avait pour but de consommer la ruine de la maison d'Autriche. Jacques n'admit point les plans de coalition qu'on lui proposait et qui étaient trop grands pour lui; il se borna à former une alliance avec la France contre l'Espagne dans l'intérêt de la Hollande; encore fit-il l'année suivante sa paix avec l'Espagne. Quant aux partis qui divisaient la nation, il avait été attendu par tous avec espérance, par les catholiques comme fils de Marie Stuart, par les puritains comme Ecossais, par les anglicans comme roi. Aux premiers, il défendit sévèrement de faire des démonstrations publiques, tout en leur donnant des marques personnelles de satisfaction; pour accorder les seconds avec les derniers, il assembla à Hampton-Cort une conférence qui dura trois jours, et dans laquelle il étala une science extraordinaire. Le soin qu'il mit à professer l'anglicanisme, et à répéter la fameuse maxime: *Point d'évêques, point de roi*, irrita les théologiens dissidens que des concessions peu importantes ne purent fléchir. Dans le parlement qui s'ouvrit bientôt, il rencontra pour la première fois ces terribles bourgeois qu'il ne connaissait point. Ayant voulu régler lui-même les conditions de leur élection, il ne put obtenir d'eux ni les mesures qu'il destinait à la répression des non-conformistes, ni un subside extraordinaire qu'il demandait pour lui-même. Confondu et irrité par cette puissance négative, il s'en prit aux catholiques et aux puritains qui murmuraient, et qu'il persécuta. Le résultat de ces persécutions fut la conspiration des poudres, qui ne se proposait rien moins que de donner la mort au roi, à sa famille, et à tout le parlement à la fois, en faisant sauter la salle de Westminster. Les conjurés furent découverts et saisis presque au moment fixé pour l'explosion: ils étaient catholiques. La plupart furent massacrés; parmi ceux qu'on réserva pour le supplice, se trouva le P. Garnet, provincial des Jésuites. Le parlement voulant témoigner au roi sa sympathie à l'occasion du péril qu'ils avaient couru ensemble, lui accorda l'année suivante (1606) un subside considérable; mais ce fut le dernier acte de complaisance qu'il fit en sa faveur.

Au milieu des agitations de son avénement, Jacques I n'oublia point l'Ecosse; il avait formé le projet vaste, mais prématuré, de faire un seul royaume des deux états dont il était le chef. Le parlement anglais qui méprisait l'Ecosse reçut cette proposition avec froideur; le parlement écossais, dont les haines étaient beaucoup plus vives, la repoussa avec indignation. Tout ce que le roi put obtenir des deux pays, ce fut la suppression des douanes et des tribunaux de leurs frontières; puis, comme s'il avait opéré leur réunion, il prit le titre nouveau de roi de la Grande-Bretagne. Pour préparer les voies à une fusion plus complète, et plus encore pour consolider son autorité, il voulut imposer l'épiscopat anglais au clergé d'Ecosse. Les ministres qu'il avait laissés dans son ancien royaume mirent la main à cette œuvre difficile déjà ébauchée par le régent Morton; il alla lui-même la consommer (1612) par la ruse et par la terreur, lorsqu'il eut vendu quelques villes aux Hollandais pour pouvoir payer les frais de son voyage. Mais cette entreprise excita dans le peuple écossais des rancunes qui éclatèrent plus tard avec une sombre violence. L'Irlande dont on n'avait pu extirper le catholicisme, fut, peut-être pour ce motif, celui des trois royaumes qui eut le plus de part à la bienveillance du fils de Marie Stuart; elle reçut de lui une administration qui, en quelques années, améliora sensiblement la civilisation du pays.

Elisabeth avait su se faire pardonner son despotisme en plaçant le peuple anglais à la tête des états protestans. Jacques affecta le langage du pouvoir absolu, sans en avoir ni l'éclat, ni la majesté; il n'employa les formes de la monarchie qu'à faire descendre aux yeux de l'Europe le pays sur lequel il les usurpait. En 1609, il avait tiré d'une condition inférieure un jeune Ecossais, Robert Carr, qui n'avait auprès de lui d'autre sujet de recommandation que ses manières agréables; il lui avait donné toute sa confiance, le titre de vicomte de Rochester, puis celui de comte de Sommerset, et enfin la direction entière du gouvernement. Cet infâme favori commit des crimes si scandaleux, que le roi fut obligé de l'abandonner à la justice; condamné à mort en 1615, il obtint des sursis, et enfin son pardon, qui sembla être la récompense de son respectueux silence envers le roi. Un autre gentilhomme succéda à celui-ci; Georges Villiers, célèbre sous le nom de duc de Buckingham, devint en peu de temps, grâce à sa physionomie, à son audace et à ses vices, gouverneur de cinq ports, grand-écuyer, grand-maître de Westminster, connétable de Windsor, grand-amiral d'Angleterre. Ses prodigalités insensées firent violence aux goûts économes de Jacques I et achevèrent de le ruiner; ses caprices bouleversèrent tout le système de la politique extérieure de la nation, son effronterie suscita des ennemis à son prince dans toutes les cours de l'Europe. Il vint à la pensée de ce mignon de contracter une étroite alliance avec l'Espagne, l'ennemie jurée d'Elisabeth, de sa religion et de son peuple; et il entreprit de longues négociations à Madrid pour conclure un mariage entre l'infante et le prince de Galles. Les événemens accrurent l'impopularité de cette idée qui blessait tous les sentimens anglais. Le protestantisme, dont Jacques I semblait abandonner la cause, ayant donné dans le même temps le signal de la guerre de trente ans, le gendre du roi, l'électeur palatin, qui avait été le provocateur et la première victime de cette guerre, sollicita de son beau-père une intervention qu'Elisabeth n'eût sans doute pas refusée. Jacques I, lié par ses négociations avec l'Espagne autant que par la timidité de son caractère, s'abstint de toute espèce de démonstration; mais l'alliance espagnole, à laquelle il sacrifiait ainsi l'avenir de la réformation, finit par lui manquer. Buckingham ayant déterminé le prince de Galles à faire à Madrid un voyage secret qui devait amener une conclusion, cette démarche détruisit au contraire l'effet de six années de diplomatie, et compromit l'orgueil britannique. Après avoir condamné les remontrances des parlemens qui l'avaient exhorté à prendre les armes pour soutenir les principes et les intérêts de la religion, Jacques fut forcé de leur demander (1624) des subsides pour faire une guerre qui ne semblait plus avoir d'autre motif que la vanité blessée. Les Chambres, qui, chaque fois qu'elles avaient été convoquées depuis 1606, n'avaient cessé de protester contre les empiétemens du pouvoir royal, et d'opérer un minutieux contrôle sur la perception et l'emploi des subsides votés, trouvèrent dans la nouvelle position du roi une occasion favorable pour le forcer à reconnaître leurs droits, pour abolir les monopoles, et pour sanctionner par un bill la liberté individuelle, souverain objet des désirs de ce peuple marchand. Ainsi à la fin de son règne, Jacques I se vit à la fois forcé de reprendre à l'extérieur le système politique d'Elisabeth qu'il détestait, et de consacrer au dedans des libertés que cette reine avait proscrites; ce furent deux échecs auxquels il ne survécut guère. Après avoir envoyé six mille soldats au secours du protestantisme allemand, et avoir obtenu pour son fils la main de Henriette de France, sœur de Louis XIII, il mourut en Irlande, le 27 mars 1625, âgé de cinquante-sept ans. Charles I, son fils, lui succéda.

Nous touchons enfin à ce règne qui a si vivement préoccupé les penseurs, les poëtes et les artistes de notre époque. Après les grands esprits qui ont traité ce sujet, peut-être

reste-t-il quelque chose à en dire? En esquissant l'histoire des quatre Stuarts qui ont régné en Angleterre, M. de Chateaubriand a concentré presque tout l'intérêt de son tableau sur le prince dont nous venons d'annoncer l'avénement; il a emprunté à sa destinée d'admirables images pour exprimer à la fois les regrets et les désenchantemens qui ont partagé sa propre vie. M. Guizot a raconté les orages de la même administration d'une manière plus positive et plus étendue; il y a puisé des argumens en faveur de ses théories, aujourd'hui dépassées, et de sa fortune politique dont le but n'était point encore assez élevé pour donner à son esprit toute la pénétration et toute l'impartialité nécessaires. Cette façon de traiter l'histoire comme une métaphore poétique, ou comme un raisonnement oratoire me paraît avoir essentiellement nui à la vérité. Enfermée dans l'horizon personnel de ces deux illustres écrivains, la révolution anglaise a dû nécessairement perdre de sa grandeur réelle. D'un autre côté, ce serait trop exagérer son importance, que de la comparer, comme on l'a fait, à la révolution française; déjà, à propos de la biographie de Cromwell, ce recueil a élevé contre cette comparaison une protestation à laquelle nous sommes heureux de pouvoir nous référer. Les événemens qui nous restent à exposer tireront plus de clarté de ceux que nous avons énumérés jusqu'à présent, que ne tous les raisonnemens que nous pourrions faire. L'histoire veut être étudiée pour elle-même; et ce n'est que lorsqu'on y a vérifié avec soin les principes de chaque chose, qu'on peut déduire de leur ensemble des leçons vraiment utiles.

Le règne de Charles I se divise en trois parties bien distinctes; dans la première, le roi lutte contre les parlemens; dans la seconde, il gouverne despotiquement; dans la troisième, il est attaqué à son tour par les ennemis qu'il a cru dompter. Nous passerons rapidement sur les deux premières parties, pour arriver aux subdivisions essentielles qu'il faut tracer dans la dernière.

A la mort de Jacques I, Charles I était son unique fils; mais il avait eu des frères aînés. Destiné pour cette raison à entrer dans le clergé, il avait reçu une éducation théologique. Il ressemblait à son père sous ce rapport et sous d'autres encore; il avait appris à son école la théorie du droit divin, qui était, comme nous l'avons montré, l'héritage nécessaire de leur famille; souvent aussi il mettait, à son exemple, de l'excès dans la confiance qu'il témoignait aux gens, ou dans la défiance qu'il se sentait pour eux; il préférait enfin, par le même besoin de repos et de bien-être, la vie privée à la vie publique; mais pour le reste il différait complétement de Jacques I: il avait le cœur haut et calme; si son caractère n'était point hardi, il ne se laissait pas abattre; les influences auxquelles il se soumit concoururent à sa perte, mais n'entachèrent ni sa réputation ni même son esprit. Il ne manquait ni d'habileté ni de noblesse, deux qualités difficiles à accorder; il s'honora par la sérénité qu'il montra dans le malheur, et à laquelle il semble qu'il sût dû se préparer de longue main, si l'on en juge par ces tristes pressentimens dont Van-Dyck a chargé son front.

Les points de rapport et de dissemblance qu'il y avait entre lui et son père se dessinent nettement dès les commencemens de son règne. Il continue la guerre commencée contre l'Espagne, et prodigue la faveur du duc de Buckingham. Les nécessités de la guerre l'obligent à convoquer le parlement; le crédit du favori fait éclater les plaintes de l'assemblée, qui n'accorde que de faibles subsides. Charles I la dissout avant de lui laisser le temps de devenir factieuse. Voilà toute sa politique, tout son caractère: il a la faiblesse de céder à un indigne favori qui compromet la nation; il a le courage de braver une réunion puissante qui censure son autorité. Mais après avoir essayé du despotisme pendant six mois, n'étant pas encore bien affermi dans cette carrière, il convoqua un second parlement. On lui renvoya la plupart des députés qu'il aurait voulu écarter. L'assemblée nouvelle songea à faire redresser les griefs de la nation avant de voter les subsides, et donna par cette détermination un exemple à toutes celles qui suivirent. Une accusation fut même dressée contre Buckingham, qui, malgré ses vices et ses fautes, sut se tirer d'un danger où de plus sages et de plus forts succombèrent. La chambre basse du parlement ayant échoué contre le ministre, prépara des remontrances générales contre le gouvernement. Le bruit courut que le roi les devait prévenir par une dissolution; la chambre haute, attentive à seconder le mouvement du pays et à mériter sa faveur, adressa une pétition au roi pour le détourner de ce dessein. Il n'en fallut pas davantage pour décider Charles I à dissoudre le parlement. Mais chaque acte d'autorité que faisait le roi était bientôt rendu inutile par les caprices de son favori. Pendant le temps que Buckingham avait passé en France pour négocier le mariage de Charles, il s'y était conduit plus insolemment encore qu'il n'avait fait en Espagne. Pour le punir de l'audace avec laquelle il avait poursuivi la reine Anne d'Autriche de son amour, le cardinal de Richelieu, qui commençait à disposer de tout à la cour de Louis XIII, lui avait interdit à jamais l'entrée du royaume. Buckingham voulut se venger, et tout ensemble redevenir populaire en Angleterre; il engagea le roi à secourir les protestans français que Richelieu bloquait dans La Rochelle. Pendant qu'il se mettait lui-même à la tête de la flotte destinée à cette guerre, Charles I faisait lever des impôts par sa seule autorité. Le peuple fut rebelle au roi, et la fortune à son favori. Pour réparer tous ces revers, il fallut convoquer un troisième parlement.

Celui-ci, qui fut le dernier élu dans la première partie de ce règne, posa les bases de tout ce qui se fit dans la dernière; il réunit la plupart des hommes qui figurèrent dans la révolution. Pym, qui devait marcher à la tête des agressions de la bourgeoisie, et sir Thomas Wentworth, qui, sous le nom de Strafford, devait verser son sang pour la défense du trône, se rencontrèrent sur les mêmes bancs et dans les mêmes idées; Cromwell, grossier et obscur pour lui-même, y était perdu dans la foule. L'assemblée commença par presser un bill pour accorder cinq subsides; mais avant de lui donner force de loi, elle rédigea, sous le nom de *pétition des droits*, un formulaire des garanties qu'elle trouvait dans l'ancienne constitution, et devant lesquelles elle voulait que vinssent expirer les prérogatives de la couronne. Le droit de refuser l'impôt qui serait levé sans le consentement des deux chambres; la liberté individuelle; l'abolition de la loi martiale; la défense de jamais suspendre le cours ordinaire de la justice et des lois; tels étaient les règlemens politiques dont elle demandait la consécration. Le roi essaya vainement de faire surgir une opposition du sein de la chambre des lords; il fut obligé lui-même de sanctionner ce bill; mais comme les communes, dans l'orgueil de leur victoire, préparaient une nouvelle remontrance contre son favori, il prorogea le parlement. Dans l'intervalle des deux sessions, le duc de Buckingham fut assassiné par un plébéien qui se nommait Felton, et qui avait résolu, dans sa solitude, de rendre par ses mains justice à la nation. Ce meurtre rejeta le roi dans la tyrannie qu'il essayait encore de modérer. La faveur de tous les ennemis du parlement s'accrut; l'évêque Laud, le conseiller et le confesseur de Buckingham, prélat zélé, servile envers la couronne, hautain vis-à-vis du peuple, fut appelé au siége de Londres et investi de la confiance du roi; mais, comme pour compenser ce choix, sir Thomas Wentworth, qui avait fait passer la pétition des droits, fut créé baron et entra au conseil. Cet acte d'habileté donna momentanément de la force au pouvoir, et perdit sans retour l'homme qui aurait pu lui être le plus utile. Quand le temps fixé pour la prorogation du parlement fut arrivé, Charles I demanda aux chambres la concession des droits de tonnage et de poundage; c'est ainsi qu'on appelait un impôt de douane

Digitized by Google

que la couronne levait sur toutes les marchandises importées, et qui faisait un de ses plus gros revenus, et un des principaux sujets de plainte du commerce anglais. Les Tudors avaient pris l'habitude de le percevoir dès leur avénement, et de se le faire concéder ensuite, pour la durée entière de chaque règne, par le premier parlement qu'ils convoquaient. Mais les communes, déterminées à mettre la royauté dans leur entière dépendance, déclarèrent ennemi public quiconque exigerait cette taxe, et traître à la patrie quiconque la paierait. Le roi ne voulut pas en entendre davantage; il cassa le parlement (1629), avec la pensée de gouverner désormais sans son assistance; et pour début résolument dans la voie du pouvoir absolu, il jeta en prison les membres les plus hardis de la chambre basse.

Il voulut alors se donner tout le loisir de briser la nation et de la façonner aux mœurs du despotisme; en conséquence, il fit sa paix avec la France, qui l'avait vu échouer trois fois devant La Rochelle, et avec l'Espagne, dont il n'aurait dû ni rechercher l'alliance ni craindre l'inimitié, s'il fût resté fidèle à la politique d'Elisabeth. Mais il porta au système qui avait fait la puissance de cette grande reine, de plus graves atteintes que celles que nous avons signalées dans le règne de Jacques I; car non content de flatter l'Espagne, comme avait fait son père, il reconnut par un traité, qui heureusement demeura secret, les droits de cet état sur les provinces hollandaises qu'Elisabeth avait arrachées à son joug, s'engagea à lui prêter main forte pour les conquérir, et se réserva une part dans leur démembrement; d'un autre côté, les Flamands cherchant toujours à se soustraire à l'obéissance de l'Espagne que leurs voisins avaient secouée depuis plus d'un demi-siècle, il leur laissa espérer son intervention contre le souverain envers lequel il venait de se lier. Ainsi la haute opinion qu'il avait prise de son autorité le conduisit à violer les libertés et les intérêts de sa nation; mais elle ne le préserva point de mentir à la foi qu'il avait donnée.

Pendant les onze années qui suivirent (1629-1640), Charles I gouverna sans parlement; il leva des taxes par sa seule autorité, et employa la rigueur dans le règlement des affaires religieuses. Il avait abandonné à l'extérieur le système politique par lequel Elisabeth avait en quelque sorte justifié sa tyrannie; cependant, après avoir ruiné la base sur laquelle le despotisme de la reine reposait, il eut l'imprudence d'en accroître le poids; on put même l'accuser de trahir au-dedans en même au-dehors la politique des Tudors. Le zèle qu'il montrait pour l'épiscopat fut commenté par la tolérance qu'il accordait aux catholiques. Henriette de France, sa femme, était fille de Henri IV et de Marie de Médicis; sans rien avoir de la prudence de son père, elle avait pris à sa mère son caractère turbulent; les catholiques dont elle s'était entourée, et qui entretenaient son humeur, furent plus d'une fois menacés, exclus, et même poursuivis par son mari; ils formaient cependant à la cour un parti puissant, toujours en lutte contre les ministres. Ceux-ci, quoique officiellement dévoués à l'anglicanisme, n'étaient pas cependant exempts de tout soupçon. Laud lui-même, à qui Charles I avait entièrement remis le gouvernement de l'Église, et qui écrivait publiquement contre le culte romain, se conduisait néanmoins de telle façon que le pape pût lui offrir le cardinalat. La fille du duc de Devonshire, qui se convertit au catholicisme, expliqua parfaitement les tendances de Laud, en lui disant à lui-même: « Je n'aime pas à marcher dans la foule; je vois que Votre » Grâce et bien d'autres se hâtent vers Rome; je veux y » arriver seule et avant vous. » L'Église, telle que Charles I et son ministre la rêvaient, se confondait en effet avec le papisme, pour tout ce qui constituait la pompe et la hiérarchie monarchique de la discipline; quant à ce qui était du dogme, on s'efforçait aussi de se rapprocher du catholicisme, pour asservir les consciences en même temps qu'on imposait aux imaginations. La seule différence essentielle qui paraissait devoir subsister entre les anglicans et les papistes, c'est qu'on repoussait, au nom des premiers, tout assujettissement à une suprématie étrangère. L'indépendance qu'on réclamait pour eux n'était ainsi qu'un léger accroissement des libertés de l'Église gallicane; encore n'est-il pas bien démontré que celles-ci ne fussent fort préférables. La superstition est moins à craindre lorsqu'elle est enseignée au nom d'un étranger, que lorsqu'elle est à l'entière disposition d'un prince qui peut s'en faire un instrument journalier de gouvernement.

Le peuple ni le temps n'étaient propres à supporter patiemment la tyrannie civile et la tyrannie religieuse qu'on leur voulait faire subir. Dans le silence des chambres, qui ne pouvaient plus exprimer les plaintes de la nation, une opposition, d'autant plus forte peut-être qu'elle commença par être tout individuelle, s'organisa dans les villes, dans les campagnes, dans les familles. Les taxes arbitrairement levées en avaient donné le premier signal; les passions religieuses la soutinrent et lui communiquèrent une force que la compression rendit invincible. Loin d'être terminées, les grandes tragédies de la réformation semblaient alors fournir leurs plus terribles péripéties; la guerre de trente ans se continuait au milieu de dévastations dont on ne pouvait encore entrevoir la fin. Gustave-Adolphe venait de passer la Baltique pour donner du sang nouveau à ces batailles qui ne pouvaient s'en rassasier; six mille Écossais qui avaient servi dans son armée s'en revinrent après sa mort (1633) dans leur patrie, et y ravivèrent le sentiment de la réformation. Au sein même de l'Angleterre, les puritains devenaient chaque jour plus sombres et plus hardis, et malgré les persécutions qu'on n'épargnait point aux dissidens, ils savaient se distinguer par leur costume, par leur langage, et par les prophéties qu'ils se chargèrent plus tard de réaliser. Ceux qui n'avaient point cette audace, et qui préféraient la liberté à leur pays, prirent le parti de s'expatrier et de chercher un asile en Amérique. L'émigration devint si alarmante pour les intérêts matériels de l'Angleterre, qu'on fut obligé de l'interdire; l'ordre qui la défendit arrêta sur l'un des navires qui allaient partir, Pym, Cromwell et Hampden.

Ce dernier, qui était cousin-germain de Cromwell, fut le premier qui força la cour à se repentir de l'avoir retenu. Avec les dehors les plus doux et les plus froids, il avait, selon l'expression d'un contemporain, un esprit pour tout inventer, une langue pour tout persuader, un bras pour tout exécuter. Il refusa de payer la taxe de mer (*ship money*), qui se montait, pour sa part, à vingt shillings seulement, ne voulant, disait-il, que faire décider juridiquement une question de légalité. Il fut condamné (1637); mais les longues discussions de son procès firent sortir la nation de son apathie, que le supplice des principaux puritains n'avait que légèrement éveillée. L'Écosse vit naître dans cette même année un mouvement qui commença à ébranler plus violemment les princes qu'elle avait donnés à l'Angleterre.

En 1635, Charles, étant allé à Edimbourg pour se faire couronner, avait constitué une commission d'évêques chargée de rapprocher la liturgie des Écossais de celle des Anglicans: pour régler la forme de quelques surplis et de quelques chants, cette commission travailla pendant quatre années. Au bout de ce temps, lorsque le doyen d'Edimbourg parut pour officier selon le nouveau rituel, il s'éleva dans le temple même un effroyable tumulte qui gagna bientôt tout le pays. Le presbytérianisme, qu'on croyait dompté, reparut de toutes parts avec une violence extraordinaire; et, quatre comités composés de la haute noblesse, des gentilshommes, du clergé presbytérien et des bourgeois, rédigèrent sous le nom de *Covenant*, un acte d'alliance qui contenait la déclaration des libertés civiles et religieuses de l'Écosse, et qui, par l'effet d'un enthousiasme digne des temps héroï-

ques, fut signé presque en même temps dans les endroits les plus éloignés du royaume. Charles I pensa qu'il pourrait sauver l'épiscopat en accordant l'abrogation de la liturgie; mais une assemblée ecclésiastique tenue à Glascow supprima l'institution des évêques, et rapporta toutes les lois de doctrine et de discipline qui avaient été faites depuis l'avénement de Jacques I à la couronne d'Angleterre. Ces résolutions énergiques furent appuyées par un prompt appel aux armes. Une armée fut levée qui prit le nom de Jésus-Covenantaire, et à laquelle le cardinal Richelieu, par haine pour l'Angleterre, fournit des équipemens et de l'argent. Contre ces soldats soutenus par la ferveur religieuse, Charles I conduisit lui même des troupes indifférentes à la cause qu'elles servaient. Il se hâta de faire la paix avant d'avoir combattu; il conclut à Berwick (18 juin 1639) un traité qui ne décida rien, et qui ordonna seulement la prochaine convocation d'un synode et d'un parlement écossais.

Les conseillers qui entouraient ordinairement Charles I avaient tremblé à l'approche du péril; et ce roi, qui avait depuis quinze ans affecté tant de force, livra alors le secret de sa faiblesse. Sa fermeté venait plus de son intelligence que de son caractère, et lorsqu'il paraissait le plus courageux il avait toujours besoin que quelqu'un le soutînt. Il s'était d'abord appuyé sur Buckingham, qu'il avait trouvé près du trône en y montant. Lorsque ce favori eut été assassiné, il voulut s'appuyer sur la reine, dont l'esprit remuant et trop hardi l'effraya. Il s'appuya alors sur Laud, qui organisa à son gré l'Eglise d'Angleterre, tandis que lui-même pensait être remonté au rang des grands monarques absolus, parce qu'il se passait des parlemens et qu'il avait une cour somptueuse. Lorsque la guerre d'Ecosse le vint troubler au milieu de ses fêtes, il chercha un homme qui fût propre à le rassurer contre ce danger imprévu, et il créa la grandeur de Strafford pour étayer la sienne. Depuis que Thomas Wentworth avait passé des communes dans le conseil, il avait fait avec éclat l'apprentissage des affaires. Nommé gouverneur de l'Irlande en 1633, il y avait déployé un talent supérieur d'organisation, et une énergie pleine d'intelligence. Charles I le rappela auprès de lui et demanda son avis; Wentworth répondit par la proposition des mesures les plus rigoureuses. Le parti de la reine, froissé par ses airs dominateurs, lui fit subir aux yeux du public toute la responsabilité de ses conseils, et ajouta aux griefs de sa défection celui de ses violences. Mais le roi le combla de dignités, le nomma comte de Strafford et lord-lieutenant d'Irlande.

En Ecosse, les troubles devenaient de plus en plus sérieux; le synode et le parlement qu'on y avait assemblés avaient accru l'agitation des esprits, sans rien céder à l'autorité royale. Pour suivre les avis de Strafford, pour entreprendre une guerre efficace, il fallait se procurer de l'argent. Comptant sur la haine héréditaire des Anglais pour les Ecossais, le roi se détermina à convoquer le parlement d'Angleterre, qu'il avait si long-temps regardé comme son plus dangereux ennemi. Les deux chambres se réunirent aux acclamations du peuple entier (13 avril 1640), et quoiqu'elles comptassent dans leur sein des hommes qui furent ensuite si funestes à la royauté, elles ne témoignèrent point d'hostilité systématique. Mais, reprenant, avec une persévérance qui n'appartient qu'à leur nation, la tradition de leurs devancières, elles voulurent faire passer l'examen des griefs avant le bill des subsides. Cette assemblée a gardé le nom de *Court-Parlement*. Tout enivré de ses onze années de despotisme, le roi se hâta de la juger rebelle, et la cassa lorsqu'elle n'était encore réunie que depuis trois semaines.

Strafford, qui durant ce temps était retourné en Irlande, en revint avec des sommes extraordinaires qu'il avait obtenues du parlement irlandais. Cet argent, celui qu'on obtint du clergé anglais, et les dons volontaires, furent destinés à la guerre d'Ecosse. Pendant que le peuple de Londres témoignait hautement ses sympathies pour les Ecossais insurgés, le roi et Strafford partirent pour les aller combattre; mais ils se laissèrent prévenir, et sur une seule démonstration des covenantaires, leurs soldats se dispersèrent sans qu'il fût possible à Strafford de les ramener au combat. Le roi, accablé de pétitions qui le suppliaient de faire la paix, les accueillit, pour se garantir contre la vigueur implacable de Strafford, qui commençait à son tour à l'épouvanter. Ce fut sans cette impression qu'ayant déjà dépensé inutilement toutes ses ressources, il se détermina à convoquer un parlement nouveau pour le 3 novembre 1640. Celui-ci reçut le nom de *Long-Parlement*, parce qu'il vécut assez pour dresser l'échafaud du roi qui avait cassé les quatre assemblées précédentes.

Dès les premières séances, il fut facile de voir que l'Angleterre allait subir une révolution; mais il eût été évidemment impossible de deviner celle qui arriva, et qui fut le résultat d'une complication inattendue bien que nécessaire. La bourgeoisie, qui gouvernait la chambre basse et qui entraînait la chambre haute, voulait donner des limites au pouvoir royal, mais non point l'abolir; Cromwell représenta des principes et des intérêts tout différens, au nom desquels il put disputer à la bourgeoisie sa domination, la lui arracher un instant, immoler le roi, mais non pas rien fonder qui fût capable de remplacer la royauté. Telles sont les deux subdivisions fondamentales qu'il faut établir dans cette dernière partie de la vie de Charles I.

Les membres des communes arrivèrent avec des mandats spéciaux, chargés des plaintes de leurs villes et de leurs comtés. La chambre ne se contenta point de proclamer tous les griefs, elle lança une proscription générale contre leurs auteurs, marquant du nom de *délinquant* tout agent du pouvoir, quel que fût son titre, qui avait coopéré à des mesures arbitraires et vexatoires. L'impression de ce grand acte de justice morale fut si profonde, que la cour resta frappée de stupeur et d'immobilité, et que tous les hommes opprimés par l'autorité royale ou par le despotisme épiscopal, relevèrent la tête, reprirent possession de leur liberté, de leur parole, de leurs assemblées, sans qu'on les y eût autrement autorisés, et sans qu'on pût songer à les en empêcher. Strafford voyait sa perte assurée, et n'osant l'affronter, supplia le roi de le laisser hors de Londres, en Irlande ou dans le Nord, dont il dirigeait les forces militaires. « Je ne puis me passer ici de vos conseils, lui écrivit » Charles I; aussi vrai que je suis roi d'Angleterre, vous » ne courrez aucun danger; ils ne toucheront pas un cheveu » de votre tête. » Strafford ne se décida à venir que lorsque le roi lui eut réitéré son invitation encore une fois. Mais, hardi jusque dans ses craintes, il résolut de prévenir le péril en accusant lui-même, devant la chambre haute, les meneurs des communes d'avoir provoqué et soutenu l'invasion des Ecossais. La fièvre qui dévorait son tempérament ardent et qui l'avait déjà conduit aux portes du tombeau, le retint au lit le lendemain de son arrivée à Londres. Le surlendemain, Pym, instruit du projet du comte, fait fermer les portes des communes, l'accuse de haute trahison, se fait appuyer par l'assemblée, et va porter l'accusation à la chambre des lords. Strafford reçut chez le roi l'avis de cette démarche; il courut aussitôt à la chambre haute, trouva la porte fermée, frappa rudement, s'emporta contre l'huissier qui tardait à lui ouvrir. Il traversait la salle pour aller prendre sa place, lorsque plusieurs voix lui crièrent de se retirer. Rappelé une heure après, on lui enjoignit de se mettre à genoux à la barre. Là, il apprit que les lords avaient admis l'accusation des communes. Sans qu'il pût parler, il fut aussitôt conduit à la Tour de Londres. C'est ainsi qu'autrefois lui-même avait conseillé de procéder contre le duc de Buckingham. D'autres ministres furent accusés les jours suivans; Laud, moins redouté, mais plus odieux que Strafford, partagea seul sa prison.

Digitized by Google

Quand les communes eurent commencé à donner cette satisfaction à l'esprit public, elles songèrent à faire usage du pouvoir que la cour n'était plus assez puissante pour leur contester. Sur quelques mesures politiques dont l'expérience avait fait sentir la nécessité, il ne fut pas difficile de s'entendre. Le retour triennal des parlemens, l'inamovibilité des juges, la suppression des cours exceptionnelles, des emprisonnemens arbitraires, des taxes illégales, le règlement de la comptabilité publique, la responsabilité des dépositaires du pouvoir, étaient en quelque sorte demandés par le cri public, et furent votés avec un ensemble qui força le consentement du roi. Mais au-delà de ces points pratiques, la chambre basse, comme le pays lui-même, retombait dans une multitude de plans étroits et de vœux contraires. Les historiens qui ont comparé la révolution anglaise à la révolution française auraient dû être détournés de leur parallèle par cette confusion dont aucune de nos assemblées révolutionnaires n'a donné l'exemple. Chez nous, quand le peuple se leva, il y avait près d'un siècle qu'on lui enseignait ses droits et ses devoirs, et qu'on lui préparait un ordre politique qui réparât le passé et réglât l'avenir d'après les principes supérieurs de la raison humaine. Aussi, dès que la première assemblée nationale eut assuré son autorité, elle se hâta d'abroger les anciens établissemens et de tracer *à novo* une constitution complète. Rien de semblable en Angleterre : là, il est vrai, ce qui était ancien ce n'était pas le despotisme, mais la liberté; le moyen âge n'était un objet de haine pour personne, mais un contraire un arsenal où tous les partis trouvaient également des armes. Si les traditions particulières de la race saxo-normande et l'éducation que la réforme lui avait donnée, avaient développé chez elle d'une manière précoce le besoin de l'indépendance individuelle, aucune théorie générale, aucun enseignement philosophique ne lui avaient appris à fermer la porte du passé pour ouvrir des issues toutes neuves vers l'avenir. Pym et Hampden, les plus intelligens et les plus prévoyans d'entre les hommes qui disposaient alors d'une autorité véritable, bornaient toute leur politique à établir d'une manière solide le gouvernement du pays par les communes sous l'impassible garantie d'une royauté captive; mais, désireux d'arriver à ce but, ils ne pensaient point à le faire proclamer d'une façon absolue par un acte constitutif. Attirer de fait toutes les affaires dans les discussions de la chambre basse, et par ce moyen concentrer peu à peu le pouvoir dans les mains de la bourgeoisie, telle était leur ambition la plus secrète et la plus téméraire. Les opinions qui s'agitaient au-dessous d'eux dans la chambre, et qui avaient déjà prononcé le mot de république, arrivèrent plus tard au gouvernement et n'y purent guère réaliser, sous d'autres noms, que les souhaits formés avant qu'elles n'eussent paru.

La religion, il est vrai, donnait aux passions et aux idées de la chambre basse l'élévation qui leur manquait du côté de la politique; mais pour montrer qu'elle était loin de prêter aux communes anglaises la force que nos grands révolutionnaires tirèrent de la philosophie, il suffira de faire remarquer que ceux-ci, suivant leur génération, furent presque unanimes pour réaliser la philosophie de Voltaire dans la Constituante, et celle de Rousseau dans la Convention, tandis que le Long-Parlement se trouva décomposé en une foule d'opinions, de croyances et de sectes qui se coalisèrent et se combattirent avenglément, et qui auraient expiré de lassitude et d'impuissance si l'audacieux génie de Cromwell ne les avait nourries pour entretenir sa propre fortune. Lors donc qu'après avoir entrepris de remédier aux maux politiques il fallut songer à la réforme religieuse, tous les membres des communes furent d'accord pour renouveler contre les catholiques les proscriptions qu'Elisabeth avait poussées aux dernières extrémités; on se concerta même pour faire enlever des temples tous les ornemens, toutes les images, souvenirs du papisme que Laud y avait fait restaurer. Mais une fois ces satisfactions obtenues, les anglicans, les presbytériens et toute la diversité des non-conformistes se retrouvèrent aux prises sans pouvoir rien décider. Les Ecossais, dont l'insurrection avait été la cause première de la réunion du parlement, demandaient qu'on imitât leur exemple et qu'on abolît l'épiscopat en Angleterre. Leurs commissaires, qui se promenaient à Londres comme des maîtres, passaient de la sollicitation à une propagande active; mais la curiosité et l'empressement qu'ils excitaient tournèrent contre leur cause; on finit par murmurer contre ces étrangers qui voulaient imposer à l'Angleterre un culte fait pour les barbares des clans. Les députés, qui voulaient maintenir la monarchie en la plaçant sous la tutelle de la bourgeoisie, répétaient alors à leur tour la fameuse maxime de Jacques I : *Point d'évêques, point de roi.* Enfin, entre les épiscopaux et les puritains, et parmi les autres sectes, quelques hommes encore rares et peu compris, qui prenaient le nom d'*indépendans*, prêchaient un fanatisme nouveau qui s'accordait avec la tolérance, parce qu'il faisait consister toute la religion dans la communication libre et immédiate de chaque individu avec Dieu. Ces dissidences profondes démontraient assez que la liberté ou le génie avait manqué à la nation pour s'éclairer par une discussion philosophique, et pour prendre possession de sa propre raison; à moins qu'on ne voulût supposer que la destinée de la réformation soit de multiplier toujours les discordes et de briser chaque jour davantage l'unité de l'esprit humain et de la vérité.

Assailli par toutes ces prétentions rivales, on comprend que Charles I, si peu qu'il fût habile à les opposer les uns aux autres, dût se remettre des frayeurs que les débuts du parlement lui avaient inspirées. Dans les premiers momens, suivant l'avis de ses conseillers, il avait songé à absorber dans le pouvoir les principaux meneurs des deux chambres; il avait déjà admis plusieurs lords de l'opposition dans son conseil privé; il fit faire des offres directes à Pym, à Hampden, aux autres membres influens des communes, leur accordant tout et ne leur demandant que de sauver Strafford et l'Eglise. Mais les divisions qui se manifestèrent bientôt dans la chambre basse lui firent chercher appui dans un parti plus solide et plus uni, dans l'armée qui, composée de gentilshommes dévoués, parlait de marcher sur Londres, et pétitionnait à son tour contre le parlement. Le complot fut découvert par les espions du parti populaire; les chefs de la chambre basse résolurent de frapper Strafford pour réduire le roi par la terreur.

Au bout de plusieurs mois d'enquête, on commença le procès du ministre. Son hostilité contre toutes les idées populaires était flagrante; mais le crime de haute trahison était difficile à prouver; et l'éloquence de l'accusé combattait pour lui plus encore que son innocence. Les communes virent l'instant où les lords saisis du jugement allaient prononcer un acquittement; elles préjugèrent la culpabilité de Strafford en portant contre lui un bill de proscription (*attainder*); la chambre haute fut contrainte à suivre leur initiative. Sur quatre-vingts pairs qui avaient suivi les débats, il ne s'en trouva, au bout de dix-sept jours, que quarante-cinq qui voulurent prendre part à leur solution. Parmi les présens, vingt-six votèrent pour le bill, dix-neuf contre. Charles I manqua de liberté et de courage pour sauver le ministre qu'il avait lui-même redouté; les cris du peuple, les frayeurs de la reine, une lettre du condamné, qui demandait à mourir, le décidèrent. Il nomma une commission chargée de signer le bill de l'exécution parmi quelques autres. Strafford eut la tête tranchée le 12 mai 1641. Sa mort laissa le trône sans défense; sa vie l'aurait peut-être exposé à être plus tôt brisé.

En ce moment, le roi dut faire un triste retour sur toute sa conduite passée. Par ses folles idées de pouvoir absolu,

il avait remlu nécessaire la dissolution des premiers parlemens; par l'apparat de sa cour, la levée de subsides arbitraires; par la dissolution du Court Parlement, la convocation du Long Parlement; par le complot de l'armée, la condamnation de Strafford. En voyant d'un seul coup d'œil toutes les fautes et tous les malheurs qui avaient nécessairement découlé de ses théories de droit divin, il semble qu'il comprit combien la nature même du génie anglais résistait à la politique de sa maison. C'était l'Ecosse qui, par son insurrection religieuse, avait provoqué la révolution politique de l'Angleterre; mais c'était elle aussi qui avait été le berceau des Stuarts dont le système, incompatible avec la bourgeoisie anglaise, avait eu de salutaires effets au milieu de l'aristocratie des Highlands et des frontières. Deux ans auparavant, lors de la convocation du Court Parlement, le roi avait cherché à se rattacher l'Angleterre en mettant en jeu sa haine indélébile contre l'Ecosse. Après le supplice de Strafford, faisant tout-à-coup reculer sa pensée d'un demi siècle, il fonda son espoir sur la fidélité et sur les rancunes nationales des Ecossais; mais afin que rien ne manquât à ce complet retour vers le passé des Stuarts, il eut le dessein d'envoyer sa femme en France pour engager l'ancienne alliée de sa famille à secourir le roi d'Ecosse contre la perfide Angleterre. Ces beaux projets furent déjoués comme tous ceux qu'il avait formés jusqu'à ce jour. Une humble supplique des communes força la reine à rester en Angleterre; et tandis que le roi était allé en personne en Ecosse pour y trouver des vengeurs, une effroyable tempête qui s'éleva en Irlande le rejeta seul et désarmé dans le cercle qu'il avait essayé de franchir.

L'Irlande arrivant, après tous les autres peuples, aux bienfaits et aux crimes de la civilisation, venait de faire sa Saint-Barthélemy au milieu du dix-septième siècle. Quarante mille protestans avaient été égorgés par les catholiques de ce pays, qui pensaient pouvoir s'affranchir à la faveur des troubles de l'Angleterre et de l'Ecosse, et qui se rendaient indignes de la liberté en la proclamant. L'horreur que causèrent ces massacres rejaillit sur le roi et sur la reine, dont les insurgés avaient invoqué l'autorité dans leur soulèvement. Le roi voulant dissiper les soupçons, déféra toute l'affaire au parlement; les communes en prirent occasion de rédiger un manifeste qui, sous le nom de *remontrance*, contenait moins un avis donné à la royauté qu'un appel fait au peuple au nom de tous les griefs qu'il avait contre le gouvernement, et de toutes les passions que le puritanisme avait développées. Cet acte, qui n'était qu'une formulaire de plaintes, servit en quelque sorte de constitution au parlement; mais il partagea la nation en deux partis. Il parut exorbitant aux gentilshommes des comtés, aux soldats de fortune, aux légistes, qui affectaient le ton de l'aristocratie, et il les décida à se rallier autour du roi qu'ils avaient ramené tous les premiers, mais qu'ils ne voulaient pas voir descendre sous la tutelle de la bourgeoisie; à toute la partie du peuple qui vivait du commerce et qui pouvait s'associer par la pensée au mouvement politique, il révéla au contraire les liens qui l'attachaient au parlement, et inspira le désir de les resserrer. Dès lors circulèrent les noms de *cavaliers* et de *têtes rondes*, qui étaient chaque jour échangés entre les membres de ces deux partis rassemblés à Whitehall sous les fenêtres du roi, et à Westminster devant la porte des chambres. Au milieu de ces émeutes journalières, le parlement, pour satisfaire le parti puritain et pour empêcher qu'il n'exigeât un jour la suppression totale de l'épiscopat, déclara les évêques déchus de leurs droits politiques, et les exclut de la chambre haute. Le roi, de son côté, se croyant appuyé par les cavaliers, voulut faire une démonstration énergique; il accusa de haute trahison les principaux agitateurs des deux chambres. Les communes refusèrent de livrer leurs chefs; le roi vint les chercher en personne dans son sein; il ne les y trouva pas. La cité, dont les priviléges étaient inviolables, les avait reçus et les avait cachés. Le lendemain, le roi alla les demander au conseil de la cité, dîna chez l'un des shériffs qui était connu pour son puritanisme, mais n'obtint rien ni par autorité ni par condescendance. Il se hâta de quitter Londres, où il se sentait vaincu, pour aller chercher un appui parmi la noblesse des comtés. Dès qu'il fut parti, les chefs des communes furent ramenés en triomphe de la cité à Westminster. Pour lui, s'étant retiré de Hampton-Court à Windsor, il s'avança jusqu'à Douvres pour protéger l'embarcation de sa femme, qui s'en allait vendre ses bijoux en Hollande pour payer des soldats; puis il se retira à York, qui était la ville principale du nord de l'Angleterre, et dont son séjour fit une seconde capitale. De là, par de nouvelles concessions, il marchanda la paix en préparant la guerre. Les partisans que la prérogative avait encore dans les chambres et dans les hautes fonctions le vinrent rejoindre en cet endroit, et livrèrent ainsi Londres au parlement. La bourgeoisie, qui restait seule dans les communes, et qui était à craindre jusqu'au bout par une partie de l'aristocratie fidèle à ses anciennes rancunes contre la royauté, ne songea point alors, malgré tout son pouvoir, à aucun coup d'état qui ressemble à la suppression du principe monarchique votée par nos assemblées révolutionnaires; elle ne cessa de négocier avec le roi, et elle lui proposa des conditions qui devinrent plus tard le programme de la monarchie constitutionnelle. Ce qu'elle fit de plus hardi, ce fut de décréter que les forces militaires seraient levées en son nom, et non point en celui du roi; mais cette mesure, la seule, parmi celles qu'elle pressait, qui dépassât les formes de la royauté tempérée, était évidemment une défense dont l'imminence de la guerre lui ordonnait de se pourvoir. En effet, Charles I, ayant rejeté les articles qui firent plus tard asseoir le prince d'Orange et la maison de Hanovre sur le trône d'Angleterre, se trouva dans la nécessité, pour poursuivre ses desseins, de violer la loi du nouveau parlement, et de lever des soldats par son propre pouvoir. Quand le roi eut fait cette démarche, qui prouvait assez qu'il voulait regagner le terrain qu'on lui avait arraché, le parlement, à la tête des troupes qu'il avait levées par son autorité, se trouva en état de protéger sa légalité contre un ennemi, et eut l'air de ne le combattre que défié par lui.

Lorsque Charles I eut planté son étendard à Nottingham (24 août 1542), et que le parlement eut donné au comte d'Essex, général de ses armées, l'ordre de répondre à cette provocation de guerre, on commença à voir éclater une puissance qui avait jusque là grondé sourdement sous les rangs des bourgeois puritains, et qui devait faire, au milieu de leurs entreprises bornées, un sombre et mystérieux interrègne. Cette puissance se résume tout entière dans le nom de Cromwell. Les développemens de l'article consacré à ce grand homme nous dispenseront d'entrer dans des détails sur lesquels nous ne saurions revenir sans dommage pour le lecteur. Il nous suffira, pour ne point mettre de lacune dans l'histoire des Stuarts, de rappeler ici les principes généraux et les résultats les plus importans de la politique nouvelle qui vint hâter leur ruine et prêter à la politique parlementaire une force qui devait bientôt stipuler en son propre nom.

La bourgeoisie anglaise faisant alliance avec le calvinisme écossais pour restreindre le pouvoir royal et le pouvoir épiscopal, sans détruire entièrement ni l'un ni l'autre, tel est le grand fait que nous avons pu signaler jusqu'à présent dans les commencemens de la révolution d'Angleterre. Cromwell portait en lui un principe plus élevé que ceux que nous venons de voir en jeu au milieu des événemens. Il appartenait à la secte des *indépendans* dont nous avons déjà prononcé le nom. Il y avait dans ces sectaires plus de Luther que de Calvin. La maxime du père de la réforme, que par le baptême chacun devenait son prêtre, son évêque et son pape à lui-même, reçut par eux en Angleterre sa com-

plète révolution. Car les anglicans avaient renié le pape, les presbytériens avaient renié les évêques; mais les *indépendans* arrivèrent seuls à accomplir toute la parole du maître en reniant les prêtres eux-mêmes. L'autorité du pape avait été abolie au nom de l'indépendance des nationalités; l'autorité des évêques avait été abolie au nom de l'indépendance du clergé; l'autorité des prêtres fut abolie à son tour au nom de l'indépendance de l'homme. La première révolution avait été l'œuvre des princes, qui s'affranchissaient en affranchissant leurs peuples; la seconde avait été l'œuvre des théologiens calvinistes, qui, tout en prêchant l'égalité, avaient encore maintenu deux castes bien distinctes dans l'Eglise, celle des ministres et celle des fidèles; la troisième fut l'œuvre de la logique de la pensée qui, avec le temps, descendit à ses dernières conséquences et proclama l'affranchissement de l'individu comme le terme suprême de la réformation; c'était aussi son point de départ. En niant le libre arbitre, Luther avait placé l'homme, par rapport à son salut, hors de l'atteinte de toute tutelle et de toute direction efficaces. En mettant en Dieu seul la raison de nos mérites, et dans la foi l'unique moyen de communication entre la conscience et le ciel, il avait également jeté les bases de l'oppression des individus au nom de Dieu et de la souveraineté individuelle absolue, selon que l'esprit de système s'arrêterait à considérer dans sa doctrine, ou la lin ou le moyen du salut Pour lui, il se préserva de ces deux extrémités en reconnaissant au pouvoir temporel, ou à la loi, le droit de régir les sociétés politiques selon ses propres principes. Mais cette barrière purement arbitraire n'empêcha point ses idées religieuses d'obtenir leurs résultats sociaux; et l'on vit, à un siècle de distance, en Allemagne, les anabaptistes obéir aveuglément à un despotisme sacerdotal; en Angleterre, les *indépendans* se réunir au nom de l'émancipation complète de l'individu dans l'ordre religieux et politique.

La secte des *indépendans* procura à l'Angleterre deux avantages notables en échange desquels elle obtint le pouvoir. Le principe de l'inviolabilité individuelle qu'elle proclamait la conduisait à soutenir la liberté des consciences; n'admettant d'autre règle religieuse que celle que l'individu se révélait à lui-même dans ses relations directes avec Dieu, elle devait accorder une entière tolérance à toutes les manières diverses d'adorer l'Etre suprême; et c'était un véritable progrès que de substituer à cet anglicanisme si étroit dans ses dogmes, si violent dans ses persécutions, un état de choses qui accordait à toutes les variétés de la pensée humaine, depuis les catholiques jusqu'aux *niveleurs*, la permission de se produire. Le second service que les indépendans rendirent à la révolution anglaise fut de lui donner des soldats sans lesquels elle aurait à coup sûr été vaincue. La force que les peuples déploient dans les luttes de leur histoire est toujours proportionnée au terme qu'ils veulent atteindre. Pour conquérir la monarchie constitutionnelle dont il ne se rendait même pas un compte très clair à lui-même, le parlement n'avait trouvé que des troupes sans discipline, sans audace, sans élan; en élevant le but, Cromwell éleva l'âme des soldats qu'il enrôla. Ayant reçu, comme la plupart des autres membres des communes, une commission de capitaine dans les armées, et ayant recruté dans sa province une compagnie de cavalerie, il lui apprit à se conduire de manière à mériter le ciel, qui le touchait peut-être déjà moins que les grandeurs de la terre ne l'attiraient. L'exaltation qu'il avait fait naître parmi les siens fut féconde en traits de bravoure qui lui valurent en récompense le grade de colonel; et lorsqu'il eut mille cavaliers sous son ordre, attachés à sa personne, non seulement par le lien vulgaire du devoir militaire, mais par le dévouement de l'enthousiasme religieux, il songea sérieusement à sortir de l'obscurité dans laquelle il était resté plongé jusqu'alors, et à triompher de la politique du roi et de celle du parlement tout ensemble.

Cependant le parlement avait de la peine à tenir tête aux premières attaques de Charles I. Dans les combats de *Worcester* et d'*Edge-Hill* (1642), l'avantage put être revendiqué par les deux partis. L'année suivante, le roi s'empara de Bristol, la seconde ville du royaume; le comte d'Essex l'empêcha de prendre Glocester, et obtint à Newbury (20 septembre 1643) une victoire douteuse et stérile. Le parlement crut décider la question en appelant à son aide les Ecossais, qui, depuis leur insurrection, vivaient dans une indépendance presque complète, sous le régime de leurs propres lois; il acheta leur intervention en signant un *covenant* qui stipulait la suppression de l'épiscopat en Angleterre, et la réunion des églises des deux royaumes. Le roi s'était mis en mesure de parer à ce coup en faisant une trêve avec l'Irlande, dont la reine avait incontestablement secondé l'insurrection, et avec laquelle il n'avait pas cessé lui-même d'être en négociations. Par suite de l'armistice conclu avec ce pays dont tous les instincts s'accordaient avec la politique des Stuarts, il retira les troupes qui y étaient occupées, et les appela à Oxford, la ville la plus dévouée du royaume, dans laquelle il avait fixé sa cour, pour tenir de plus près la capitale en échec. Le 15 janvier 1644, le chevalier Fairfax dispersa les troupes irlandaises avant qu'elles eussent rejoint le roi, et il opéra lui-même sa jonction avec Lesley, comte de Léven, soldat formé dans les guerres d'Allemagne, qui amenait vingt mille Ecossais au secours du parlement. Une bataille générale s'engagea à Marston-Moor, le 2 juillet 1644; la victoire resta aux parlementaires. Cromwell, qui était devenu lieutenant-général, et qui pourtant ne commandait encore qu'en sous-ordre, eut l'honneur de l'avoir décidée.

Dès lors la défaite du roi et la fortune de Cromwell parurent également inévitables. Hampden et Pym, les deux chefs du parlement, étaient morts l'année précédente; parmi les généraux de l'assemblée, le comte d'Essex, depuis long-temps en butte aux soupçons, se laissa désarmer dans le comté de Cornouailles, Waller fut défait à Copredy-Bridge par le roi lui-même, le comte de Manchester fut une seconde fois vainqueur à la seconde bataille de Newbury, grâce au concours de Cromwell. Celui-ci obtint dans les intérêts de sa politique un autre avantage plus signalé, en amenant les chambres au fameux acte *de renoncement à soi-même*, par lequel tous les membres du parlement qui occupaient des fonctions à l'armée s'engagèrent à les résigner. Essex, Manchester, tous les autres seigneurs qui avaient de grands commandemens, s'étant ainsi démis de leurs commissions, le chevalier Fairfax fut nommé général unique. Gouverné par Cromwell, il le retint dans son armée comme indispensable, lui seul d'entre les parlementaires, et remplit les cadres de l'armée d'officiers *indépendans*. A mesure que le roi devenait moins redoutable, le parlement voyait ainsi naître un nouvel ennemi; il crut avoir encore assez de pouvoir pour les enchaîner tous les deux, et peut-être aurait il réussi s'il était parvenu à terminer la guerre. Mais les négociations entamées à Oxbrige furent rompues par le refus de Charles I, dont le comte de Montross venait de relever l'étendard au fond de l'Ecosse, de façon à lui présager un meilleur avenir. L'exécution de l'archevêque Lawd et celle de quelques autres prisonniers politiques, par lesquelles le parlement avait voulu soutenir sa puissance révolutionnaire, et compenser les pourparlers entrepris avec le roi, ne semblèrent être qu'une cruauté inutile, lorsque ces négociations eurent échoué. La bataille de Nazeby (14 juin 1645) qui fut encore gagnée par la cavalerie de Cromwell, entraîna la chute du trône; et après avoir attaqué le pouvoir royal, les chambres virent s'abîmer avec lui le seul appui qui leur restât. Les dernières forces de Charles I furent détruites par la reddition de Bristol, par la défaite du prince de Galles dans le comté de Cornouailles, par la dispersion des montagnards écossais que

Montross avait soulevés; mais l'espérance ne l'abandonna point encore. Près d'être assiégé dans Oxford, il revint à l'ancien projet qu'il avait fondé sur la fidélité des Ecossais, et, ayant fait préparer les voies d'une réconciliation par l'ambassadeur de France, il alla se livrer à eux. Les Ecossais le traitèrent, non point comme leur prince, mais comme leur prisonnier; après l'avoir forcé à abandonner les dernières places qui tenaient pour lui, ils le remirent dans les mains du parlement, qui leur paya, en échange, quatre cent mille livres sterling pour les frais de la guerre.

Il semble d'abord que la captivité de Charles I n'eût fait que relever sa fortune; car entre les deux partis qui se disputaient désormais les fruits de la victoire qu'ils avaient remportée sur lui, il devenait arbitre et pouvait décider de la suprématie. Le parlement songeait si peu à renverser la monarchie, qu'il voulut licencier l'armée, asile et instrument des hommes qui rêvaient une constitution nouvelle. Mais Cromwell en prit occasion d'ériger l'armée en parti; il forma dans son sein un parlement militaire, dont les *indépendans* étaient les maîtres, et qu'il opposa au parlement de Westminster; puis il fit enlever le roi par un détachement dévoué, et envoya à Newmarcket ce prisonnier qui tenait encore toute l'autorité dans ses mains. Il lui manquait un prétexte pour amener ses soldats à Londres; il l'eut bientôt créé en faisant réclamer leur secours par les députés *indépendans* qui siégeaient au milieu des presbytériens des communes. Plus la bourgeoisie puritaine de la chambre basse était serrée de près par le parti nouveau qui lui disputait le pouvoir après le lui avoir donné, plus elle cherchait à se rapprocher du roi; profitant du voisinage de Hampton-Cort, où les *indépendans* l'avaient conduit, elle reprit avec lui ses négociations secrètes. Cromwell, lent à développer son ambition, ou prudent à assurer ses avantages, n'avait pas cessé de son côté de traiter avec Charles I, et d'essayer de l'employer à ses desseins; voyant qu'il n'en pouvait rien attendre, et n'ayant pas encore lui-même assez d'empire sur l'armée pour la déterminer selon ses secrets désirs, il ne songea qu'à compliquer la situation pour se rendre de plus en plus nécessaire; il fit évader le roi de Hampton-Cort pour le faire retomber prisonnier dans l'île de Wight, entre les mains d'une de ses créatures. Il voulut alors consolider sa propre autorité parmi ses soldats, dont les derniers rangs, non contens de demander l'abolition de la monarchie et de la noblesse, voulaient que l'égalité des biens et du pouvoir fût complète, et qu'on réalisât immédiatement sur la terre la société chrétienne des élus. Suspect aux yeux de ces *niveleurs*, Cromwell les réduisit en écrasant leurs chefs par la terreur, et en se conciliant la foule par la haine qu'il afficha désormais pour la royauté. Il raffermit ainsi le parti des *indépendans* en le forçant à conserver sa discipline que les dissensions avaient failli rompre. Il avait vaincu par la ruse celui des puritains; comme il cherchait encore une occasion de l'anéantir par la violence, les Ecossais la lui fournirent bien à point. Furieux de voir le presbytérianisme succomber en Angleterre, ils vinrent pour l'y rétablir, et pour défendre le *covenant* et le roi qu'ils avaient livré. Cromwell marcha à leur rencontre, les battit dans le comté de Lancastre, à trois reprises successives, à Preston, à Wigan, à Warrington (août 1648), et les poursuivit jusqu'en Ecosse. Pendant qu'il s'éloignait de Londres, les parlementaires avaient recommencé leurs négociations auprès de Charles I, et reconquis une sorte de popularité. Cromwell victorieux se hâta de revenir sur ses pas, et de briser d'un seul coup les deux pouvoirs qui conspiraient contre celui dont il était investi. L'armée marcha de nouveau sur la capitole, et ses agens apostés devant Westminster en interdirent l'entrée à cent quarante-un membres presbytériens. Quand le parlement eut été ainsi purgé, Cromwell, qui savait faire ces grands coups d'état sans agir de sa personne, vint y prendre sa place, et alla, en sortant, occuper à Whitehall les appartemens mêmes du roi. Pour Charles I, enlevé de l'île de Wight, d'où il n'avait pas voulu se sauver, il fut transféré à Windsor, et au bout d'un mois à Londres, où ce qui restait de la chambre des communes, faisant droit à l'énergique volonté de l'armée, institua, malgré les protestations de la chambre haute, un comité de trente-huit membres pour l'accuser, et une commission de cent trente-trois personnes pour le condamner. Le 20 janvier 1649, Charles I comparut pour la première fois devant ses juges; le 30 janvier il monta sur l'échafaud dressé devant Whitehall, et fut exécuté par un bourreau masqué.

Jusqu'au dernier moment il avait entretenu ses espérances et réservé ses prétentions. Quelques jours avant d'être amené devant le tribunal il disait : « J'ai encore trois cartes » à jouer, dont la plus mauvaise peut suffire à me faire » tout regagner. » Durant le procès il montra la noblesse qu'on devait attendre d'un esprit préparé à subir toutes les fortunes, plutôt que de faire plier ses opinions de dignité innée et de droit divin. Lorsqu'il fut condamné et qu'il lui fut permis d'embrasser ses enfants pour la dernière fois, les tenant sur ses genoux, il leur enseigna, au nom de sa mort, les principes qui le faisaient mourir; sur l'échafaud même, conversant tranquillement avec les officiers, il marqua la différence qu'il y avait entre un souverain et un sujet. Ainsi la hache du bourreau qui fit baisser sa tête et qui la trancha, ne fléchit point ses idées et ne leur ôta rien. La politique des Stuarts resta entière dans son esprit, tant que son esprit anima son corps; après qu'il eut cessé de vivre, elle respirait encore. Toute la résolution et tout le bonheur de Cromwell furent nécessaires pour lui faire perdre ce que l'audace ne exécution du roi lui avait rendu de force et de sympathies, par l'effet d'une réaction naturelle.

La chambre mutilée qui subsistait à Westminster, réduite par les phases successives de la révolution, de cinq cent treize membres à cent quarante, est flétrie dans l'histoire du surnom de *croupion* (the rump), comme si elle n'était que le reste décharné de la partie la plus vile du parlement; c'est cependant cette assemblée qui a formulé la constitution la plus rationnelle dont l'Angleterre ait joui. L'abolition de la royauté et celle de la chambre des lords furent les gages qu'elle donna au parti des *indépendans*. Mais ce ne fut pas réaliser suffisamment à leur gré l'égalité chrétienne pour laquelle ils avaient combattu; ils demandaient encore, entre autres établissemens, l'entière liberté de conscience, la promulgation des lois dans la langue nationale, l'égalité de tous devant la loi, le jugement des détenus dans un court délai, l'exclusion de la force militaire dans toute affaire civile; quelques unes des sectes comprises dans leur sein voulaient en outre la distribution égale de toutes les jouissances, de tous les biens, de toutes les prérogatives, la suspension de toutes les lois, la substitution du principe de l'individualisme pur à celui qui avait jusqu'alors régi les hommes au nom de leur communauté. Ce fut Cromwell, toujours habile à saisir le rôle de modérateur, qui se chargea d'arrêter ce débordement; il écrasa du même coup les pétitions qui étaient justes et les théories qui étaient inconciliables avec l'idée même de la société. Après avoir ainsi posé des bornes à la nouvelle république, il partit pour la défendre contre ses adversaires. L'Irlande et l'Ecosse s'étaient révoltées, l'une au nom du catholicisme, l'autre au nom du presbytérianisme, toutes deux en faveur de la maison de Stuart. Cromwell marcha d'abord contre l'Irlande, y fit une guerre d'extermination, dignes représailles du sang versé huit ans auparavant par les catholiques, et y établit la loi du parlement sur un désert. Bourreau de l'Irlande, ce génie à toutes faces courut aussitôt pacifier l'Ecosse par de brillantes victoires et par les mesures les plus prudentes; puis, s'attachant au prince de Galles qui avait excité l'insurrection de ce pays et qui le soulevait en Angleterre, il le battit à Worcester, et le força à s'exiler sur

le continent, tandis que la marine anglaise poursuivant au-delà des mers la race des Stuarts, attaquait les Hollandais qui s'étaient toujours déclarés pour elle. C'était un coup hardi et qui porta ses fruits que de s'en prendre, au nom même de l'élément le plus révolutionnaire de l'Angleterre, à cette puissance des Provinces-Unies qu'Elisabeth avait dû respecter comme une alliée, mais que la politique britannique avait sujet désormais de traiter comme une rivale, et dont le commerce devait un jour devenir sa proie. Au milieu de l'émotion causée par les triomphes de l'amiral Blacke sur Tromp et sur Ruyter, et par l'attitude que la république prenait vis-à-vis de l'Europe, le *rump* se sentit quelque envie de s'attribuer la gloire de diriger en réalité le mouvement du peuple anglais, et il témoigna ses défiances au pouvoir irrésistible de Cromwell. Celui-ci s'était rendu trop considérable par l'enthousiasme de ses victoires et par le fanatisme de ses croyances, pour reculer devant l'imprudente provocation du parlement. Il arriva à Westminster, suivi de ses soldats, entra seul dans la salle des séances, injuria les députés avec cette langue triviale et indignée des prophètes dont il jouait le rôle, les fit pousser dehors, ferma la porte, en mit la clef dans sa poche, et rentra tranquillement à Whitehall (20 avril 1653), ayant terminé impunément par sa volonté l'existence d'une réunion que la volonté du pays n'avait pas rendue inviolable. Une assemblée de cent quarante-quatre membres qu'il fit élire par ses officiers, pour remplacer celle qu'il venait de dissoudre, et à qui il conféra le pouvoir législatif par sa propre autorité, ne délibéra que pendant le temps nécessaire pour démontrer sa propre impuissance; elle résigna, au bout de cinq mois, son autorité entre les mains du conseil militaire (26 décembre 1653). Assuré par ces épreuves successives qu'il ne rencontrerait plus d'obstacles, Cromwell se fit donner par ses officiers le titre de protecteur de la république d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande; il le garda cinq ans, et la mort seule le lui enleva (3 septembre 1658).

Sous le nom nouveau de protecteur, on a dit que Cromwell exerça toutes les prérogatives du Stuart dont il avait signé la sentence de mort, comme si le changement opéré en Angleterre s'était borné à une substitution de personne; en exagérant les ruses qu'il pratiqua pour conquérir la suprême puissance, on a fait de la révolution anglaise une intrigue ourdie dans le sang par un hypocrite. Ce qui est rare, ce n'est pas d'être un fourbe et de joindre de basses menées à un courage héroïque pour parvenir, mais de se maintenir par la justice et par la gloire, et d'être en tout un grand homme, quand on est arrivé. Or, telle fut la destinée de Cromwell. Son avénement fut une innovation proportionnée aux forces de la révolution qui l'avait porté. En protestant contre la race des Stuarts, la bourgeoisie avait deux buts avoués; défendre contre elle la politique des Tudors, et faire consacrer l'autorité parlementaire. Cromwell satisfit à ces deux conditions. Il continua vis-à-vis de l'Europe le règne d'Elisabeth, il obtint la suprématie des mers, put choisir entre les alliances des plus puissans états de l'Europe, et fit porter son deuil à Louis XIV. Au dedans, lorsqu'il prit le titre de protecteur, il accorda des garanties suffisantes aux parlementaires, en s'engageant dans l'acte constitutif à ne rien faire sans un conseil, à convoquer le parlement tous les trois ans, à le maintenir cinq mois entiers sans ajournement ni prorogation, ce qui était précisément le vœu de toutes les assemblées cassées par le despotisme de Charles I. Mais il ne suffit pas au génie de Cromwell de satisfaire la bourgeoisie; sa grandeur vint même de ce qu'il représenta au pouvoir quelque chose de plus complexe, de plus vaste et de plus hardi.

Pour obéir à la loi de sa nature, plus encore qu'aux calculs de son ambition, Cromwell s'était fait la tête et le bras du parti des *indépendans*, qui était une expression extrême mais sincère de la nation. Avant que ce parti n'entrât dans la lice, tout le débat se passait dans les bornes de la légalité antérieure. Au nom de la vieille constitution, la bourgeoisie venait prêter appui à l'aristocratie, pour mettre un terme aux accroissemens du pouvoir monarchique qui, à cette époque, était vainqueur dans tous les autres états où il n'avait eu à triompher que d'un seul de ces deux élémens. D'une crise constitutionnelle, les *indépendans* avaient fait une révolution; la lutte commencée pour limiter le despotisme avait été changée par eux en une bataille livrée à l'ancien droit social tout entier, par un idéal complétement nouveau. Cet idéal, qui n'était autre chose que l'affranchissement définitif de l'individu, avait des racines naturelles dans l'égoïsme du caractère anglais; mais il manquait de deux conditions essentielles de viabilité. Absolu, comme il était sorti de l'effervescence théologique de la réformation, bien loin de pouvoir servir de base à une organisation sociale, il était diamétralement contraire à toute idée de société humaine; incapable de former un lien durable dans une secte, comment aurait-il pu subvenir au gouvernement de tout un peuple? En second lieu, une discussion préliminaire, semblable à celle qui précéda d'un siècle la révolution française, n'avait point soumis ce principe à l'épreuve des consciences et des faits, et n'avait point tiré de lui et mis en lumière ce qu'il pouvait avoir d'applicable et d'efficace. La chimère de la souveraineté individuelle, que les *indépendans* avaient prise pour un système complet et réalisable, se réduisit donc à l'action de l'individualité de Cromwell: le protecteur dut faire passer ce système au crible de son génie. Avant de parvenir au pouvoir, il avait flompté les sectaires qui l'y poussaient; lorsqu'il y fut arrivé, il ne leur accorda que ce que ses grands instincts jugèrent compatible avec l'administration du pays dont il se trouvait, sans doute après l'avoir souhaité, l'arbitre suprême. Il garda quelques habitudes étranges qu'il avait empruntées à leurs convictions. Le don de prophétie qu'il s'était attribué et qu'il conserva, n'était pas seulement la justification de sa puissance aux yeux de la société chrétienne des *indépendans*, c'était aussi la plus haute manifestation de cet individualisme britannique qui, en soustrayant l'homme à la tutelle de la providence sociale, est obligé de le placer dans un mystérieux et éternel dialogue avec Dieu. Elisabeth avait donné à l'orgueil de sa nation cette courtoisie qui tenait à son sexe; Cromwell lui donna je ne sais quoi de sombre, de sauvage et d'exalté, qui était en lui plus que dans aucun autre de ses contemporains. De ces deux espèces d'orgueil se forma d'une manière définitive le type poétique de l'Angleterre, peuple singulièrement doué, qui, du sein d'une société positive et toute marchande, voit sortir de siècle en siècle des figures terribles et sublimes comme celles de Shakspeare, de Milton et de Byron. Cromwell fut un génie de cette trempe; il représenta avec une majesté dont on ne pouvait voir le fond, un pays dont la vie semble être entièrement à la surface; de là vint aussi qu'il l'entraîna pendant son existence, et qu'il le laissa sans tradition après sa mort. Il disparut tout entier; il emporta avec lui le rêve que les *indépendans* avaient couronné dans sa personne, et dont son règne avait suffi pour dissiper l'illusion; quant à la puissance qu'il avait fondée, elle périt avec le fanatisme dont il lui avait donné les formes. Mahomet aurait-il pu établir un empire solide au milieu du dix-septième siècle? Les négocians et les matelots de la Grande-Bretagne pouvaient-ils tenir leur esprit à la hauteur lyrique où Cromwell les avait ravis malgré eux? Leur trafic pouvait-il conserver long-temps les apparences idéales d'un gouvernement biblique?

Richard Cromwell, qui avait été désigné protecteur par son père mourant, se hâta, au bout de quelques mois de règne, d'abdiquer le pouvoir dont il n'avait usé que pour se fatiguer inutilement à combattre l'influence de l'armée par celle du parlement, et l'influence du parlement par celle de l'armée. De la nombreuse famille de Cromwell, ce vulgaire

personnage était pourtant le moins impropre à continuer son œuvre. Le conseil des officiers demeuré maître, rappela l'assemblée qui avait institué la république ; mais la mort de Cromwell, au lieu de donner aucune force à ce *rump* qu'il avait tant mutilé, sembla le livrer plus faible encore et plus déconsidéré à toutes les attaques de l'ambition et du ridicule. Tandis qu'il se débattait contre l'oppression du général Lambert qui aspirait à succéder à Cromwell, un autre général, le plus près du pouvoir après celui-là, Monck, qui commandait en Ecosse, s'avança vers Londres avec douze mille soldats. Il fut pris pour arbitre. Au lieu de se décider pour les officiers, il constitua de nouveau le *rump;* mais il y appela tous ces bourgeois puritains qui avaient été exclus du Long Parlement lorsque les *indépendans* triomphèrent et qu'ils préparèrent le renversement du trône. La grande tragédie de Cromwell ayant eu dans sa mort un dénouement naturel, la comédie qu'on jouait lorsqu'il entra en scène reprit ainsi son cours interrompu; la bourgeoisie qui en avait le principal rôle, ne le ressaisit que pour s'en démettre. Le *rump*, où elle avait déplacé la majorité, se déclara lui-même dissous et en appela aux élections. Le nouveau parlement qui se réunit à Westminster le 25 avril 1660, se trouva composé de gens qui redemandaient tout ensemble la monarchie et le presbytérianisme. Quelques mois auparavant, Monck aurait pu prendre le pouvoir pour lui; soit modération, soit médiocrité, il s'estima heureux de l'offrir au fils aîné de Charles I. Le 29 mai suivant, Charles II, rappelé de Hollande par un vote solennel du parlement, rentra à Londres sans être lié par un pacte formel, bien disposé au contraire à continuer tous les plans de son père envers cette bourgeoisie qui ne se doutait pas qu'il pût ou qu'il osât s'en souvenir.

Si la révolution anglaise, comme nous l'avons montré, diffère complétement de la révolution française, on n'en saurait dire autant des deux restaurations qui les ont suivies et qui offrent des points de ressemblance vraiment surprenans. La révolution d'Angleterre échoua par sa propre impuissance; résultat d'une métaphysique inapplicable et qui n'avait point été élaborée par la discussion, elle rentra elle-même dans son lit; et ne laissant que des débris sur ses rivages, elle fournit à ses ennemis l'occasion d'un facile triomphe. La révolution de France fut suspendue par la réaction des nations étrangères contre lesquelles on avait détourné ses forces et ses conquêtes. Cependant elle ne fut point vaincue; car les idées qui lui avaient donné naissance et qui l'animaient ne pouvaient tomber sous le glaive; elle ne périt point, parce que sur les ruines qu'elle avait faites, elle avait fondé des institutions profondément enracinées dans le sol, et une société toute nouvelle. Mais en revenant dans le pays d'où ils avaient été chassés, les Stuarts comme les Bourbons prirent leur point d'appui sur les puissances extérieures pour recouvrer les lambeaux du pouvoir qui leur avait été arraché par leurs peuples.

Etant monté sur le trône sans le secours des étrangers, Charles II aurait pu soustraire son gouvernement à leur influence s'il ne s'était mis peu à peu en lutte avec la nation. Oubliant de satisfaire les puritains auxquels il devait son rappel, il ne songea qu'à se contenter lui-même. Quand il punit les juges de son père, quand il licencia l'armée dont ils avaient été les instrumens, les presbytériens applaudirent avec lui à la ruine de leurs ennemis communs; mais leur dissentiment commença à éclater lorsqu'il rétablit l'épiscopat avec de très légères restrictions. L'année suivante (1661), un autre parlement, plus dévoué encore que le précédent, condamna au feu le *covenant*, parmi d'autres actes républicains, et vota (1662) le *bill d'uniformité*, qui proscrivait de nouveau les dissidens religieux. Deux mille ministres presbytériens renoncèrent en un seul jour à leurs bénéfices plutôt que de consentir à cet acte. Cette assemblée, plus royaliste que le roi n'osait encore le paraître, ajouta à ces mesures le vote de subsides considérables; mais le roi, plus prodigue à son tour que le parlement, et ne sachant comment suffire au gouffre de ses plaisirs, vendit Dunkerque à la France pour 400 000 livres sterling. Ce n'était pas encore assez; et pour avoir un prétexte de solliciter de nouveaux subsides, il déclara à la Hollande une guerre qui ne lui valut que des humiliations, puisqu'elle attira les vaisseaux ennemis jusque dans la Tamise, et qu'elle ravit à l'Angleterre quelques unes des prérogatives de cet empire absolu des mers conquis par la république. Au même temps, la peste et l'incendie dévoraient Londres ; et Shaftesbury, espèce de Cromwell subalterne, homme ayant une théorie et des ruses toutes prêtes au service des circonstances, introduisait au sein du pouvoir les divisions qui semblaient s'apaiser dans la société. Dans cette situation, Charles II ouvre l'oreille aux propositions de Louis XIV, et il se décide à proclamer les principes de politique étrangère et de politique intérieure de la France, cette antique alliée, qui, après avoir contribué à la grandeur des Stuarts d'Ecosse, va entraîner la ruine des Stuarts d'Angleterre.

La femme de Charles I était sœur de Louis XIII ; la sœur de Charles II avait épousé le frère de Louis XIV. Si malgré ces alliances la France n'était pas encore intervenue dans la révolution anglaise, il faut moins l'attribuer au désir qu'elle avait de voir une nation si long-temps sa rivale s'affaiblir dans les discordes publiques, qu'aux soins politiques qui l'avaient préoccupée jusqu'alors, et qui avaient attiré toute l'attention de l'Europe sur un autre point. La guerre de trente ans, dirigée contre les deux branches de la maison d'Autriche, avait concentré les efforts de notre diplomatie en Espagne et en Allemagne, et avait absorbé le génie de Richelieu et celui de Mazarin. Cette lutte, qui fut le fait capital de la politique extérieure du dix-septième siècle, contribua, bien plus que la situation des Iles Britanniques, à préserver de l'intervention des puissances étrangères la révolution anglaise, qui ne fut que l'événement principal de la politique intérieure de la même époque. La monarchie française, qui avait fini par se ménager le pouvoir de diriger et de pacifier les guerres de l'Allemagne, en retira une grandeur et une force que n'affaiblirent point les troubles de la Fronde, pâle imitation des complots de la bourgeoisie et de l'aristocratie anglaises contre l'absolutisme des Stuarts. Victorieuse au dehors et au dedans, elle commença, dans la personne de Louis XIV, ce mouvement rapide d'ascension qui, avant la fin du siècle, menaça et coalisa l'Europe, dont elle n'avait semblé d'abord que protéger les libertés.

Louis XIV, qui joue désormais le premier rôle dans l'histoire de la maison de Stuart, était alors parvenu au point où il semblait qu'il ne lui restât plus qu'un pas à faire pour dicter des lois à l'Occident. La Hollande seule, qui avait mis des bornes à la puissance de Philippe II, en mettait encore à la sienne. Il ne pouvait l'accabler qu'avec l'alliance de l'Angleterre. Charles II était déjà le vassal du roi de France par ses idées, par ses mœurs, par les modes qu'il portait, par le faste qu'il déployait, par la littérature qu'il encourageait, par les doctrines de droit divin qu'il professait, par un secret penchant pour la religion catholique à laquelle le rétablissement de l'épiscopat conduisait, et que le duc d'York, son frère, avait embrassée publiquement. L'argent que Louis XIV versa à ce prodigue acheva de vaincre les scrupules qui pouvaient lui rester. Mais s'il avait importé à l'Angleterre de diminuer les flottes et le commerce de la Hollande, et de s'assurer contre elle le sceptre de l'Océan, il lui importait plus encore d'empêcher ce pays de devenir une province de la France, qui, par cette accession, aurait régné en souveraine, non seulement sur le continent, mais encore sur les mers.

Lorsque la nation anglaise vit ses vaisseaux marcher de conserve avec ceux de la France, qui avait résolu d'écraser

Digitized by Google

le protestantisme hollandais, elle se jugea trahie; et comme, malgré les libéralités de Louis XIV, Charles II fut obligé, pour se procurer de l'argent, de rassembler le parlement prorogé depuis deux années, il le trouva rebelle, et n'en put obtenir de minces subsides qu'en subissant ses conditions, et en approuvant le fameux *bill du test*, par lequel tout officier public devait, outre les sermens d'*allégeance* et de *suprématie*, jurer qu'il ne croyait point à la transsubstantiation du corps de Jésus-Christ dans le sacrement de la Cène. Cette loi, qui est encore obligatoire, était destinée à fermer la carrière politique aux catholiques, et notamment au duc d'Yorck, leur chef avoué, qui fut forcé de quitter le commandement de la flotte. L'héroïsme qui sauva la Hollande donna de nouvelles forces à l'opposition parlementaire. Persuadé qu'il n'obtiendra plus de subsides pour une guerre odieuse, Charles II fait séparément sa paix avec les Provinces-Unies en 1674, et il en obtient 500 000 livres sterling. L'Angleterre se prévaut des succès qu'elle vient de remporter sur son roi; elle veut le forcer à seconder tout-à-fait le vœu de ses intérêts et de ses sympathies. Voyant dans Louis XIV, comme Elisabeth dans Philippe II, le représentant du catholicisme et de l'absolutisme, l'ennemi des libertés de l'Occident et de la réformation, elle brûle de se jeter dans la coalition que les autres puissances forment contre lui. Charles II ne considère dans les souhaits de sa nation qu'un moyen d'avoir de plus riches subsides, et pour les solliciter, il accorde la main de sa nièce la princesse Marie, fille du duc d'Yorck, à Guillaume, prince d'Orange, qui a bravé, comme son aïeul, les forces d'un roi formidable. Cependant il tend une autre main à Louis XIV, qui ne cesse d'y verser ses trésors sans pouvoir la remplir, mais qui gagne par là d'éloigner les Anglais de la lutte assez long-temps pour pouvoir commander encore à l'Europe en réglant le traité de Nimègue.

Il fallait un prétexte aux Anglais pour manifester leur mécontentement. Shaftesbury, qui, après avoir conspiré pour le pouvoir nouveau, conspirait contre lui depuis qu'il l'avait vu prendre la route de l'abîme, se chargea de faire naître une occasion. Ce fut, à ce qu'il paraît, par son inspiration qu'un mendiant, transfuge de toutes les croyances, s'en vint dénoncer au parlement une *conspiration papiste*, que des renseignemens venus de haut rendirent vraisemblable aux yeux du public. Le parlement récompense le délateur, et envoie au supplice le secrétaire de la duchesse d'Yorck et plusieurs jésuites. Cassé par le roi en 1678, il fait place immédiatement à une assemblée plus ardente et plus audacieuse, qui exclut formellement le duc d'Yorck du trône, qui bannit de son sein les créatures de la cour en établissant l'incompatibilité des fonctions de député avec tout emploi salarié, qui déclare illégales les troupes permanentes, même la garde du roi, et qui consacre à jamais la liberté individuelle par le célèbre bill d'*habeas corpus*.

En ce moment, tout était de nouveau en feu dans les trois royaumes. L'Ecosse s'était révoltée ouvertement contre l'épiscopat qu'on avait voulu lui imposer. Les presbytériens, poursuivis dans les Highlands par les dragons de Claverhouse, qui donnaient l'exemple aux dragonnades des Cévennes, furent vainqueurs au combat de London-Hill; mais ils succombèrent au pont de Bothwell. Leurs rancunes survécurent à leur armée. Le mot de Whig, que ces montagnards prononçaient en chassant leurs bêtes devant eux, fut donné dans ce même temps à tout un parti qui se forma dans la Grande-Bretagne des débris des puritains revenus de leurs illusions. Le nom de *Tory*, qui désignait les bandits catholiques de l'Irlande, fut appliqué par eux à leurs adversaires, qui finirent par l'adopter. Ainsi placé entre l'Ecosse presbytérienne et l'Irlande catholique, l'Angleterre voyait les passions de ces deux royaumes conquis, mais non domptés, fomenter des discordes éternelles dans son propre sein. Deux fois le roi crut mettre un terme à ces dissensions en cassant successivement les parlemens, où elles se livraient des batailles funestes à sa prérogative. Enfin, en 1680, il se décida à régner sans parlement, comme son père avait essayé de le faire; pour ne point voir entamer son autorité, il consentit à la faire dépendre de la générosité de Louis XIV, qui lui compta une pension annuelle de cent mille livres sterling. Mais la violente réaction à laquelle il se livra pour satisfaire sa vengeance ou pour affermir son despotisme, faillit hâter la ruine de sa race. Shaftesbury, qui avait vainement tenté de vaincre la cour en dénonçant ses complots, était sur le point de faire éclater celui qu'il mûrissait depuis long-temps, et à la tête duquel il avait placé le duc de Montmouth, fils naturel et unique de Charles II. Il vit sa conspiration éventée, se sauva en Hollande, et y mourut au bout de trois mois, plein de toutes les espèces de doute. Pendant ce temps, ses complices, chefs de la noblesse et de l'armée, gens de cœur appartenant à différentes opinions, furent saisis et traduits en jugement. Lord Russel, partisan de la monarchie, mais ennemi du duc d'Yorck, périt sur l'échafaud; le colonel Algernon Sidney, philosophe républicain, eut un sort semblable; le comte d'Essex, animé des mêmes principes, se poignarda dans sa prison. Le duc de Montmouth ne dut sa grâce qu'aux calculs du ministre Halifax, qui, en la lui faisant accorder, se préparait un appui contre le duc d'Yorck dont il se défiait. Ces procès où le juge Jeffreys, d'infâme mémoire, commença à donner les preuves de sa servilité sanguinaire, semblèrent enchaîner l'esprit anglais, et condamner les Whigs à l'impuissance. Le duc d'Yorck reprit ses fonctions de grand amiral et tout son crédit; et, lorsque deux ans après (1685), Charles II mourut sans postérité, il put, malgré les bills d'exclusion et celui du *test*, monter tranquillement sur son trône. Ce duc d'Yorck, c'était Jacques II.

Tous les motifs de suspicion que l'opinion publique avait signalés dans l'administration des Stuarts depuis qu'ils étaient montés sur le trône d'Angleterre, se trouvaient ostensiblement réunis dans la personne de Jacques II. Ce prince faisait profession de catholicisme; il avait été le conseiller avoué de tous les actes de tyrannie qui avaient marqué la fin du règne précédent. A ces deux titres, il pouvait être justement considéré comme disposé à maintenir la politique anglaise sous l'influence de Louis XIV, qui, de son côté, s'empressa de lui continuer la pension qu'il faisait à Charles II. Malgré ces griefs évidens, les parlemens d'Ecosse et d'Angleterre, convoqués à l'avénement du nouveau règne, ne témoignèrent d'abord aucune défiance, et votèrent les subsides ordinaires sans difficultés. Mais les anciennes rancunes politiques, réfugiées en Hollande avec l'élite des exilés, ne tardèrent pas à faire des tentatives sur les deux royaumes qui semblaient avoir désappris l'indépendance. Le duc d'Argyle, proscrit sous le règne précédent par l'influence du duc d'Yorck, descendit le premier en Ecosse. Les passions politiques n'avaient jamais été assez vives dans ce pays pour qu'il pût en attendre de grands effets; les passions religieuses avaient été étouffées par les dragonnades de Claverhouse, ou poussées à des excès auxquels il n'osa s'appuyer. Aussi, quelques jours après son débarquement, mis en fuite avant d'avoir pu combattre, il fut pris lorsqu'il s'éloignait à travers ses soldats dispersés, et exécuté par la hache. Le duc de Montmouth, qui avait figuré dans les conspirations des Whigs, partit d'Amsterdam, et arriva avec un petit équipement sur les côtes d'Angleterre, peu après que le duc d'Argyle eut touché celles d'Ecosse. En prenant le titre de roi, il glaça le zèle des républicains, qui seuls auraient pu lui offrir des secours efficaces contre les partisans de l'Eglise anglicane et ceux de la royauté héréditaire, blessés par ses proclamations. Atteint par l'armée de Jacques II, dans la plaine de Sedge-Moor, il fut complétement battu et fait prisonnier dans la fuite. Malgré les lâchetés auxquelles

il s'abaissa pour sauver sa vie, il fut décapité le 15 juillet 1685.

Ces deux victoires, au lieu de consolider la puissance de Jacques II, donnèrent le signal de sa ruine, parce qu'il voulut forcer les avantages qu'elles lui promettaient. Jeffreys, qui avait déjà immortalisé sa basse cruauté, et le colonel Kirk, qui voulut surpasser sa barbarie, furent chargés de poursuivre les complices de la rébellion, et répandirent avec des flots de sang la terreur que le roi jugeait nécessaire à l'exécution de ses desseins. Quand Jacques crut tout le royaume soumis, il se livra ouvertement à la restauration de la religion romaine. S'il n'avait voulu que proclamer la liberté de conscience, il y aurait sans doute réussi, et eût pu, par cette mesure que la violence anglaise a toujours repoussée, féconder son despotisme; mais il montra que son but était tout différent. Après avoir abrogé le serment du *test*, et rendu l'exercice public au culte qu'il professait lui-même, il appela les jésuites et d'autres ordres religieux pour les mettre à la tête de l'éducation. Il les fit paraître à sa cour, y reçut un nonce du pape, et, s'abandonnant entièrement aux catholiques, finit par leur déférer des emplois que la constitution réservait aux protestans. Le clergé anglican réclama contre ce changement décisif que le roi introduisait dans l'état; et pour protéger ce qu'il appelait la déclaration de tolérance, Jacques II poursuivit avec fureur les évêques et les ministres qu'il trouva contraires à ses projets. Le parlement, qui, le premier, avait protesté contre la suppression du *test*, avait été aussitôt frappé d'une prorogation dont le terme semblait indéfini. La nation, contrariée dans tous ses instincts, murmurait à chaque acte du nouveau gouvernement; mais, déshéritée de toute croyance sérieuse, elle manquait d'énergie pour s'affranchir elle-même. Les influences extérieures se chargèrent de la délivrer des maux qu'elles lui avaient fait subir.

Pendant que Louis XIV, triomphant sur les ruines de la race de Charles-Quint, s'était fait le champion du catholicisme, du pouvoir absolu, de toutes les idées d'unité qu'il avait vaincues dans ses ennemis, la Hollande, plus fidèle au rôle que son origine lui avait tracé, avait produit un homme en qui s'étaient personnifiées les idées de liberté et de résistance sur lesquelles Henri IV et Elisabeth avaient voulu fonder la constitution générale de l'Europe. Cet homme, c'était Guillaume de Nassau, stathouder des Provinces-Unies. Arrière petit-fils du prince d'Orange, qui avait provoqué et défendu l'insurrection des Pays-Bas contre Philippe II, il était aussi, par sa mère Henriette-Marie Stuart, petit-fils de Charles I; c'était à lui que Charles II, feignant de resserrer les liens qui attachaient sa maison à la Hollande, avait donné la main de la princesse Marie, sa nièce, qui était fille de Jacques II, et qui se trouvait actuellement sa plus proche héritière. Sous le règne du dernier roi, Guillaume était venu à Londres et avait formé avec les Whigs des relations qu'il avait gardées secrètes, mais constantes. Devenu, par un coup d'état que l'imminence du danger légitimait en quelque sorte, l'arbitre suprême de sa république, et par l'heureuse audace qui arracha la Hollande aux armées françaises, le chef de la politique libérale de l'Europe, il comprenait qu'en attirant de son côté l'Angleterre placée sous la main de Louis XIV, il décidait à jamais la grande question de l'équilibre européen. Mais il ne lui suffisait pas de mettre ce royaume dans son parti, il voulut le ranger sous son sceptre. Il se prépara longuement à cette conquête, fomenta la coalition de l'Europe pour se tenir sur le pied de guerre, et attendit que les circonstances lui donnassent le signal d'envahir sa proie. Un événement qui semblait fait pour la lui ravir, la lui livra.

De sa première femme, fille du chancelier Clarendon, l'un des plus honorables représentans du parti royaliste dès le Long Parlement, Jacques II avait eu deux filles protestantes comme leur mère, Marie, princesse d'Orange, et Anne, mariée au prince George de Danemarck. Mais après la mort de sa première femme, il avait épousé une princesse italienne et catholique, Marie de Modène, qui, après plusieurs années de stérilité, et au milieu des froideurs que les galanteries de Jacques II avaient amenées entre eux, déclara une grossesse en 1687, et accoucha, le 10 juin 1688, d'un fils appelé Jacques comme son père. Sous prétexte de venir vérifier cette naissance contestée, Guillaume descendit en Angleterre avec des forces considérables qu'il avait ostensiblement dirigées contre la France. Louis XIV, qui avait dicté tous les actes du gouvernement de Jacques II, l'avait inutilement prévenu des desseins du stathouder, dont il était mieux instruit que le roi d'Angleterre. Jacques ne s'émut que lorsqu'il ne lui fut plus possible ni de douter de sa perte, ni de recevoir les secours que la France lui avait offerts. Mais alors, au lieu de faire bonne contenance, il avertit lui-même ses ennemis de sa faiblesse, en essayant de détruire d'un seul coup toutes les entreprises de son administration. Cependant, Guillaume, ayant débarqué en Angleterre avec quinze mille hommes, le 5 novembre 1688, fut reçu avec d'autant plus d'enthousiasme qu'il n'affecta aucune des formes de la puissance, et qu'il n'invoqua que le droit commun. Il excita des défections au sein même du ministère, et jusque parmi les favoris de Jacques II. L'un de ceux-ci, John Churchill, failli livrer la personne du roi, et entraîna la princesse Anne, dont il avait épousé la confidente, dans le parti de la révolution qui lui donna le titre de comte de Marlborough. Jacques II, qui avait été un brave marin, n'est plus qu'un prince lâche. Au milieu de tous ces dangers, il s'enfuit déguisé de Whitehall, dans la nuit du 10 octobre. Arrêté dans son évasion, entouré de témoignages de commisération dès qu'il se fait connaître, il rentre à Londres, cinq jours après, dans un appareil triomphal qu'il doit à la pitié. A peine s'est-il rétabli dans Whitehall, que le palais est envahi par les troupes hollandaises qui ont traversé Londres sans rencontrer aucune opposition. Il ordonne de leur livrer les postes, et ayant reçu lui-même, quelques heures après, de la part de Guillaume, l'ordre de se retirer, il quitte sans démonstration sa capitale, au moment où son gendre va y entrer. Après avoir passé quatre jours dans un château, également dédaigné par ses amis et par ses ennemis, il s'embarque le 23 décembre, sans qu'un songe à l'en dissuader ou à y mettre obstacle. Le 25, il avait touché la côte de France; le 28, il arriva au château de Saint-Germain, où sa femme et son fils avaient déjà trouvé un asile depuis deux mois. Il y fut reçu par Louis XIV, qui ajouta encore à sa gloire par la manière dont il traita les victimes de sa politique.

Avec lui, la politique des Stuarts, mais non leur race, fut pour toujours exclue du trône d'Angleterre. Le prince d'Orange était, comme nous l'avons vu, à la fois le neveu et le gendre de Jacques II; Guillaume lui-même étant mort en 1702, quatre ans après la reine son épouse, et sans héritier direct, la couronne fut déférée, en vertu des actes du parlement, à Anne Stuart, seconde fille du roi détrôné; celle-ci étant morte à son tour sans postérité en 1714, les chambres appelèrent à lui succéder Georges de Brunswick, électeur de Hanovre, qui, par la princesse Sophie sa mère, était arrière-petit-fils de Jacques I, et qui est la souche de la dynastie actuelle de l'Angleterre. Ce furent donc, en réalité, trois élections que le parlement fit successivement dans la famille des Stuarts, au détriment de la ligne directe. Par elles, il prit dans la constitution de l'état et dans le mouvement de la politique européenne une place qu'il avait long-temps sonhaitée.

Lorsque Guillaume était entré à Londres, on lui avait conseillé de se proclamer roi lui-même et de convoquer à

ce titre le parlement. Mais il rejeta cet avis qu'on appuyait sur le précédent de Henri VII. Venu pour reprendre le système de politique étrangère des Tudors, il sentait qu'il ne devait point imiter les exemples de leur despotisme intérieur. Il voulut laisser à la bourgeoisie, qui avait livré tant de combats pour réduire la couronne, le soin de la lui mettre sur le front. Le parlement convoqué (1689) déclara la vacance du trône que Jacques avait abandonné; en y portant Guillaume III, il lui fit signer la célèbre *déclaration des droits*, qui fut la constitution du nouvel ordre de choses, et dans laquelle, pour ne point être vaincu en modération, il restreignit lui-même ses anciennes prétentions. Par cet acte, le roi s'engageait à ne jamais suspendre les lois, à ne lever aucune taxe sans le consentement des chambres, à ne point entretenir de troupes permanentes sans leur agrément, à réunir souvent l'assemblée, à laisser aux élections et aux débats leur liberté, à reconnaître à tous les Anglais le droit de pétition; en revanche, il recevait le pouvoir de convoquer, de proroger, de dissoudre le parlement, de refuser son consentement aux bills présentés, de choisir les membres du conseil, de nommer à tous les principaux emplois, de régler la guerre, la paix, les alliances, l'administration de la justice et le gouvernement général de l'état, sans être tenu d'en rendre compte. Telle fut la fin que les Whigs donnèrent à toutes ces querelles qui avaient divisé depuis près d'un siècle les royalistes et les parlementaires, et qui, dans leurs agitations, avaient fait jaillir tant de passions, tant de sectes, tant de flots de sang. Ni le chaos et l'iniquité des lois, ni la constitution aristocratique de l'état, ni l'intolérance aveugle de l'Eglise anglicane, ni l'égoïsme des mœurs, ni les préjugés de l'intelligence générale, ne furent l'objet, je ne dis pas d'une réforme, mais même de la plus légère discussion. La justice fut garantie contre les caprices de la royauté; mais elle resta livrée à la confusion inextricable et barbare des coutumes féodales. Le despotisme fut enchaîné; mais on lui substitua une oligarchie recrutée par un système d'élection qui donnait passage au tiers-état sans l'organiser, et qui, tout ouvert pour la noblesse, était tout fermé pour le peuple. Le papisme fut rendu impossible; mais ce monstre absurde de l'anglicanisme, que Henri VIII avait enfanté entre l'alcôve et l'échafaud d'Anne de Boulen pour satisfaire à la fois ses passions et sa tyrannie, demeura armé de toute sa puissance pour persécuter ses adversaires, et pour mutiler l'esprit de ses fidèles. La bourgeoisie put désormais se livrer tranquillement à son commerce sans craindre de voir paraître sur ses navires ou dans ses boutiques un sergent du fisc qui n'y serait pas attendu; mais la nation, retenue dans les langes d'une civilisation tout ensemble sans mystère et sans audace, devint également incapable de la vraie religion et de la vraie philosophie, et se régla sur un idéal dont la matière était l'essence, dont le bien-être, l'intérêt et l'astuce furent les formes habituelles. On ne consacra point de principes généraux; on érigea à leur place des faits qu'on généralisa, et qui vinrent grossir, sous ce déguisement, le ténébreux arsenal de la vieille constitution, sans la confirmer et sans l'abroger. La bourgeoisie régnant, à titre d'aristocratie, sous le nom d'un roi qui n'en était que le fantôme, sur une nation de matelots et d'ouvriers qui prenait les franchises du moyen âge pour la liberté moderne, voilà la triple fiction qui fut sanctionnée par les derniers résultats de ce qu'on appelle la révolution anglaise; voilà le modèle qu'on propose depuis vingt-cinq ans à l'Europe comme le type de l'éternelle sagesse.

Pour ce qui concerne la politique extérieure, l'avénement du prince d'Orange replaça l'Angleterre dans la situation qui convenait à ses intérêts et à ses traditions. La marine naissante de la France, sa religion, les plans de Louis XIV, les anciennes rancunes toujours prêtes à renaître, excitaient la jalousie et la défiance des Anglais, humiliés du rôle secondaire qu'ils avaient joué en Europe sous le sceptre de la maison de Stuart. Aussi Guillaume les trouva disposés à seconder ses ligues contre notre patrie, et il s'honora à leurs yeux en les mettant à la tête de la coalition formée, avec les deux branches mourantes de la race de Charles-Quint, pour rameuer l'Occident à l'état que le traité de Westphalie avait réglé.

Louis XIV ne se laissa point prévenir, et il attaqua le chef de la grande alliance en donnant à Jacques II des vaisseaux et des soldats avec lesquels ce prince pénétra, dès le mois de mars 1689, dans l'Irlande qui tenait encore pour lui. Tourville, qui commandait la flotte française, battit celle des Anglais et des Hollandais réunis, et conquit l'empire de la mer. Mais Jacques II, malgré de tels secours, perdit lui-même sa propre cause. Attardé en Irlande, tandis qu'il aurait dû aller seconder l'insurrection des montagnards du nord de l'Ecosse, qui protestaient contre la soumission de leur parlement, il fut joint par Guillaume à Drogheda, sur la Boyne, au nord de Dublin, le 11 juillet 1690. Il fut si complétement battu qu'il ne songea pas à résister un jour de plus; il retourna immédiatement en France. L'année suivante, la victoire de Kilkonnel (22 juillet 1691) rompit les dernières résistances de l'Irlande et la soumit au nouveau règne. Engagé par la politique et par l'amitié, Louis XIV voulut encore tenter une entreprise décisive en faveur de son hôte; il résolut d'opérer une descente en Angleterre. Mais, impatient de frapper ce coup qui voulait être imprévu, il ordonna à Tourville d'attaquer la flotte anglo-hollandaise, lorsqu'il n'avait encore réuni que la moitié de ses forces, et tandis que celles de ses ennemis étaient doubles des siennes. Ainsi fut hasardée cette bataille de la Hogue (29 mai 1692), qui arrêta l'essor de notre marine, mais non pas la bravoure et la gloire de nos marins. La guerre poursuivie sur l'Océan, en Allemagne, en Flandre et en Italie, dura encore cinq années, sans que des efforts de génie et les chances diverses de la fortune eussent pu rien décider entre l'Europe et la France. L'épuisement des parties belligérantes amena le traité de Ryswick, qui fut signé le 20 septembre 1697. Parmi les concessions qu'on arracha à Louis XIV, celle qui le força à reconnaître Guillaume III pour roi légitime d'Angleterre lui causa plus de douleurs qu'il n'en ressentit pour l'abandon de la Lorraine et des positions prises au-delà du Rhin. Il eut bientôt l'occasion d'en éluder les conséquences. Lorsque le testament de Charles II eut légué le royaume d'Espagne au petit-fils de Louis XIV, Guillaume forma contre la France, dont le ciel semblait encourager l'ambition, une coalition non moins redoutable que les précédentes. Jacques II étant mort à Saint-Germain dans ces conjonctures (6 septembre 1701), Louis XIV salua du titre de roi d'Angleterre, Jacques, prince de Galles, dont la naissance avait été le prétexte de la chute de son père, et qui fut connu sous le nom de chevalier de Saint-Georges. Guillaume, qui avait de la peine à s'entendre avec le parlement dont il avait éveillé l'ambition, saisit l'occasion de cette injure pour le décider à de nouveaux sacrifices. Mais il ne put voir les conséquences de la ligue qu'il avait préparée; il mourut le 19 mars 1702. La reine Anne, sa belle-sœur, eut l'honneur de diriger cette terrible guerre de la succession d'Espagne par l'épée de Marlborough, et de la terminer par les conseils et les négociations de lord Bolingbroke. Le premier s'était fait le chef des Whigs; le second était un des plus illustres Tories, et arriva au gouvernement avec son parti, lorsque la seconde fille de Jacques II, soit pour venger son père, soit par un instinct naturel de despotisme, essaya de refouler la bourgeoisie qui avait prétendu lui donner des chaînes en lui donnant le pouvoir. Cette demi-restauration, comme on a appelé le règne de la reine Anne, consacra en quelque sorte, aux yeux de l'Europe monarchique, la position éminente que l'Angleterre

avait prise dans le mouvement de la politique occidentale; aussi, lorsque la maison de Hanovre, dont les droits avaient été réglés avant la mort de Guillaume par les Whigs des communes, fut montée sur le trône, l'autorité qu'elle rendit à ce parti plus vif, l'or qu'elle sema par les mains de Walpole pour amortir par la corruption la turbulence toujours bornée, mais toujours inquiète du parlement, le continuel prétexte de se mêler aux affaires du continent qu'elle trouva dans ses possessions d'Allemagne, aidèrent la Grande-Bretagne, sinon à conquérir cette autorité morale qu'Elisabeth avait rêvée pour elle, du moins à étendre à travers les mers, sur toutes les parties du monde, une domination que l'Amérique a secouée à la fin du dernier siècle, mais que Napoléon n'a pu vaincre en Europe, et qui tient encore l'Orient enchaîné.

Deux fois la ligne masculine des Stuarts voulut reconvrer son trône. En 1716, le fils de Jacques II, soutenu par le génie remuant d'Alberoni, qui voulait replacer l'Espagne à la tête de la politique absolutiste de l'Europe, et donner à Philippe V le rôle que la mort de Louis XIV laissait vacant, essaya de mettre obstacle à l'avénement de la maison de Hanovre. Ni l'exaspération des Ecossais qui voulaient détruire l'acte d'union par lequel la reine Anne avait fondu leur royaume et leur parlement dans le royaume et le parlement d'Angleterre, ni la répugnance que les Tories anglais avaient pour la maison de Hanovre, ne purent tenir lieu au chevalier de Saint-Georges des talens qu'il n'avait pas. En 1745, Charles-Edouard, son fils, crut avoir trouvé l'occasion de réparer par son audace et par sa bravoure naturelles les tristes effets de la faiblesse paternelle. En ce moment, les deux frères d'Argenson, qui venaient de succéder au ministère du cardinal Fleury, avaient relevé les traditions du grand roi, qui, abandonnées par la France depuis vingt ans, n'étaient un instant reprises que pour être bientôt immolées à jamais par les caprices de la Pompadour. La victoire de Fontenoy avait prêté son éclat au dernier crépuscule de la politique de Louis XIV. La restauration des Stuarts faisait partie de ce système; soutenu par l'assentiment du cabinet français, le Prétendant avait assez de ressources en lui-même pour se passer des secours effectifs que la marine anglaise empêcha de venir à sa suite; mais il ne put surmonter la fatalité qui poursuivait sa famille. Maître de l'Ecosse par l'enthousiasme et par la victoire, il ne s'avança en Angleterre jusqu'à Derby, à trois journées de Londres, que pour être vaincu par les hésitations de son propre parti, et pour se replier sans combat vers les montagnes qui avaient été le berceau de ses ancêtres, et où la bataille de Culloden ensevelit à jamais la puissance de leurs descendans. La Providence pouvait bien permettre que l'aventureuse générosité de ce jeune prince rétablît la popularité du nom des Stuarts dans le pays qu'au prix de tant de sanglans sacrifices leur famille avait initié à la civilisation moderne; mais elle ne devait pas lui accorder le pouvoir de rendre inutiles les luttes et les progrès de tout un siècle. Jacques Stuart, le chevalier de Saint-Georges, mourut à Rome le 2 janvier 1766; Charles-Edouard, le Prétendant, mourut à Florence le 31 janvier 1788; le frère de celui-ci, Henri Stuart, mourut cardinal à Rome en 1807. Dernier rejeton de la ligne directe de cette famille, sa vie fut la dernière expression de la politique de ses aïeux; sa mort permit aux Tories de proclamer la légitimité et le droit divin de la maison de Hanovre, lorsque les princes de cette race ne pouvaient plus être que les serviteurs dociles du parlement qui les avait façonnés au joug par un siècle de discussions.

STYLE est un terme qui appartient à la fois aux lettres et aux beaux-arts. Les Romains nommaient *stylus* l'instrument dont la pointe traçait leurs pensées sur les tablettes de cire, dont l'autre extrémité servait à effacer les mots qu'ils voulaient raturer. *Sæpe stylum vertas*, a dit Horace. De là vient que le mot style s'applique spécialement chez nous au langage artificiel par lequel nous fixons nos idées et nos sentimens. Quoiqu'il soit souvent considéré comme synonyme de langue écrite et de langue parlée, et quoiqu'on puisse dire que chaque genre, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, a son style, cependant on ne saurait appeler de son nom toutes les paroles qu'on lirait ou qu'on entendrait dans tous les cas particuliers imaginables. Le style suppose un certain choix, et par conséquent une certaine opération de l'art. De là vient que, par extension, il indique une perfection de l'architecture, de la statuaire, de la peinture, de la musique; il marque à la fois un haut degré de généralisation dans ces arts, et l'empreinte profonde qu'une individualité puissante a pu leur laisser.

Le style est la substance que la poésie et l'éloquence pétrissent pour transmettre à la postérité les croyances des époques dignes du souvenir des hommes. Dans l'architecture, dans la statuaire, dans la peinture, dans la musique, il semble qu'il ne soit pas la substance même de l'art; la pierre, les couleurs, les sons paraissent y remplir la place qu'il occupe dans la littérature; mais si la foule ne voit rien au-delà de ces élémens plus sensibles, il n'en est pas moins, aux yeux de l'homme qui pense et qui juge, ce qui fait qu'ils ont été transformés en art, puisqu'il est la réunion de leur forme, de leurs proportions, de leur composition. Si on envisage le style par rapport aux élémens physiques sur lesquels les artistes opèrent, on peut donc dire qu'il est, en quelque sorte, la matière intellectuelle de l'art; il n'est pourtant que l'enveloppe et la traduction de l'intelligence et de la beauté pures. Il occupe ainsi une région intermédiaire entre le monde idéal et le monde réel; il les rapproche l'un de l'autre, en participant de tous deux. De ce seul principe, on pourrait tirer les règles les plus importantes qui doivent déterminer sa marche à une égale distance de la vérité spirituelle dont il est l'interprète, et de la réalité extérieure, dont il est l'imitation.

Le style dépend de trois choses, du caractère de l'homme qui s'en sert, du caractère de l'époque à laquelle il est adressé, du caractère de la langue dans laquelle il est conçu. Comme la langue est l'expression la plus générale du peuple qui la parle, de ses mœurs, de ses traditions, comme les époques ne sont que les nuances successives de cette expression, et les hommes que des accidens et des diminutifs de ces nuances, il s'ensuit que les deux premiers caractères sont contenus dans le dernier qui est le principal, et qui doit aussi être le sujet le plus important de cette étude rapide. Mais pour déterminer le génie de notre langue, il faut que nous commencions par définir celui des langues antiques, qui nous révéleront à la fois ses origines et les contrastes destinés à mettre son originalité en lumière.

M. Eichoff a publié récemment, sous le titre de *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, un ouvrage où, choisissant, parmi les deux mille idiomes qu'on parle à la surface de la terre, ceux qui sont en usage chez la race blanche ou indo-occidentale, il s'efforce de les ramener à l'unité, et de montrer qu'ils ont leur racine commune dans le sanscrit. Il énonce quelques opinions que nous devons noter en passant, à savoir que, dans l'origine, autant qu'on peut se le figurer, les voyelles marquaient plus particulièrement les objets de la nature, que les consonnes au contraire exprimaient les sensations plus profondes et plus personnelles, et que le langage primitif, développant peu à peu ces deux élémens essentiels, a été du réel à l'abstrait, et de l'individu à l'espèce. La langue grecque, à laquelle nous nous arrêterons, et dont les racines peuvent être analysées sans le secours du sanscrit, nous montre la parole humaine parvenue à une perfection bien éloignée du point de départ. Les mots dont elle se compose peuvent être presque rigoureusement divisés en deux classes; la première, et la plus considérable, est formée tout entière, par une

seule notion fondamentale dont les nuances sont exprimées par la réunion de chacune des cinq voyelles avec l'ω qui leur donne la valeur de verbe, c'est-à-dire de mot par excellence. Cette notion c'est celle de cause, d'activité libre et subjective, dont les verbes primitifs αω, εω, ιω, οω νω désignent les principales directions; dans chacun de ces groupes, intercalez successivement les consonnes et les voyelles qui y manquent, et vous arriverez à rendre tous les mouvemens variés du moi humain exerçant son légitime empire sur la nature et sur lui-même. L'autre classe, opposée à celle-là, contient les pures onomatopées qui sont la reproduction de certains bruits extérieurs à l'homme, que la nature lui a imposés et qui ont conservé leur rang dans son langage à côté des cris partis du fond de sa conscience. La syntaxe se joint aux onomatopées qui sont nombreuses, pour maintenir la langue grecque dans des rapports étroits avec le monde matériel. En effet, elle ne procède point selon l'ordre métaphysique, qui place en première ligne le sujet dont on parle, qui fait venir ensuite le verbe exprimant le rapport perçu par l'esprit entre ce sujet et un attribut, ou bien entre ce sujet et l'objet sur lequel il exerce une modification quelconque. Elle est au contraire toute sensuelle; elle jette en avant l'attribut qui étant à la surface a d'abord frappé les organes, ou bien l'objet qui ayant été modifié a ému la sympathie de celui qui parle; elle admet ensuite le sujet dont l'entendement a perçu soit une qualité, soit une action; elle réserve en dernier lieu le verbe qui exprime le rapport des deux termes. La langue latine, qui par la langue des Osques, et par celle des Etrusques, a ses racines dans la grecque, est soumise au même système. Ainsi l'on peut dire que dans les idiomes antiques l'élément subjectif ou humain, nécessaire à toute espèce de langage, se trouve dominé par l'élément objectif ou de sensation lequel prévaut par les onomatopées et par la syntaxe.

Ces habitudes sensuelles et naturalistes de la langue étaient confirmées chez les Grecs par leur philosophie primitive, qui dérivée du vieil Orient, et n'ayant pas encore trouvé dans l'homme même la règle de la certitude et la science de la vie, s'était attachée à ce que le monde extérieur présentait de plus certain et de plus universel, c'est-à-dire aux nombres. On le sait, pour les anciens, la musique n'était pas ce qu'elle est pour les modernes, un art particulier; elle était, je ne dirai pas l'accompagnement, mais la mesure de tous les arts. Les nombres auxquels elle donne une si grande importance, servaient à régler les inflexions des autres arts d'une manière à la fois agréable et mathématique; en sorte que par elle le plaisir et la certitude arrivaient pour ainsi dire à se confondre. Comme la musique comprenait en elle tous les arts, les mathématiques comprenaient toutes les sciences; et comme les mathématiques et la musique avaient, à leur tour, leur point de rencontre dans les nombres, il s'ensuivait que, dans le système des anciens, tout la connaissance humaine était contenue dans une sévère unité. Voilà ce que c'était que cette philosophie si peu connue de Pythagore; fondée sur les lois essentielles du monde sensible, et plaçant la certitude dans l'objectivité elle-même, elle demeura jusqu'à la fin la base de l'éducation et de l'existence des Grecs. Cependant la mission de Socrate fut de la transformer en la ramenant au sentiment de l'homme, dans l'étude duquel Platon retrouva les types absolus des nombres physiques et l'idéal de l'harmonie extérieure. La révolution que Socrate opéra dans l'univers par ces deux mots : γνῶθι σεαυτὸν (connais-toi-même) est, à proprement parler, le commencement du monde moderne. Voyons comment ses élèves entreprirent de faire passer dans la littérature de leur temps, ce principe qui devait plus tard fournir le fonds et la forme de l'esprit des nations chrétiennes; analysons les préceptes qu'ils ont donnés à leur propre langue et que nos critiques ont appliqués à la nôtre avec plus ou moins de raison.

Dans le dialogue de Phèdre, Platon établit des principes qui tendent à élargir la subjectivité du langage des Grecs. Il en énonce deux principaux dont le premier contient toute la révélation de Socrate, dont le second résume tous les progrès qu'il a lui-même fait faire à la doctrine de son maître. Il enseigne d'abord que la connaissance de l'homme doit être le fondement de l'art de parler, ensuite qu'il faut passer de l'étude du général à celle du particulier. Dans le dialogue de Gorgias, il attaque, au nom des mêmes idées, les sophistes qui abusaient du pouvoir qu'avait la langue grecque de persuader par des séductions toutes matérielles; après les avoir confondus, il montre qu'il n'y a point d'art, là où il n'y a pas le dessein d'être utile à ses semblables; et en relevant ainsi la morale méconnue par ces rhéteurs, il donne le perfectionnement de la nature humaine pour règle à l'éloquence et à la langue.

On trouvera à l'article RHÉTORIQUE le développement complet des idées d'Aristote sur l'art de parler et d'écrire; nous renvoyons également à l'article VERSIFICATION, ce que nous avons à dire sur la distinction que ce philosophe fait entre le langage mesuré de la poésie, et celui de l'éloquence. Tout est enchaîné dans l'œuvre immense du Stagirite; ses idées qui descendent jusqu'à prévoir les plus petits détails, sont si bien déduites les unes des autres, qu'un seul mot suffit pour en donner l'intelligence. Ce mot, qui explique à la fois sa logique, sa rhétorique, sa poétique, c'est dans sa métaphysique qu'il faut le chercher. Comment donc excuser l'ignorance des hommes qui ont successivement traduit, commenté et imposé à l'Europe ces traités particuliers, sans se donner la peine d'en chercher le sens et d'en comprendre la première ligne? Evitons le défaut contraire, et tâchons de distraire de cette vaste théorie ce qui concerne spécialement le style.

Aristote envisage avant tout le but et la certitude du résultat; ses conseils vous feront sûrement parvenir à l'effet que vous voudrez produire. Dans la poétique, considérant que l'artiste se propose de plaire à l'imagination, il l'engage à prodiguer les mots étrangers qui étonnent, les néologismes, les mots inventés, allongés, raccourcis, changés, les métaphores et les ornemens de toute sorte qui peuvent concourir au merveilleux. Dans la rhétorique, il ne parle que de l'orateur qui est en présence d'un tribunal ou d'une assemblée, et qui veut faire passer, dans l'esprit des hommes réunis devant lui, la vérité dont il est animé. Au lieu donc de le mettre sur la voie de l'extraordinaire, il le ramène dans celle du positif et du vraisemblable; il condamne tous les mots barbares ou nouveaux qui étaient d'un grand secours à la poésie; il rejette les mots composés, les épithètes, tout ce qui est pour le faste et tend à détruire le naturel, essentiel à la conviction; il souhaite même qu'on s'abstienne de certaines métaphores, qu'on se serve rarement de la comparaison. Il demande à la diction une seule qualité, la convenance : convenance relative aux individus à qui l'on parle et chez qui il faut savoir exciter les passions fournies par le sujet, convenance relative à celui qui parle et qui doit parler de façon à faire connaître ses mœurs, c'est-à-dire comment sa conviction émane de son caractère même, convenance relative au sujet dont il faut savoir prendre le ton. Il s'arrête peu à marquer la différence du style parlé au style écrit, parce que le premier, plus en usage chez les Grecs, était évidemment l'objet général de ses leçons; il observe pourtant que lorsqu'on parle, la première sorte de convenance doit passer avant la seconde, et qu'il faut intervertir cet ordre lorsqu'on écrit. Le pathétique (παθητικὸν) est le propre de l'éloquence, où l'orateur ne doit en quelque manière songer qu'aux sentimens des hommes auxquels il s'adresse. Le caractère (ἦθος) est le propre du récit écrit, dans lequel la foi qu'un ajoute à l'auteur vient moins des passions qu'il peut difficilement exciter étant absent et ne sachant à qui il parle, que de la confiance qu'il

inspire à distance par l'habile transparence de ses mœurs. Voilà pour la trame du discours. Aristote finit par convenir qu'on peut en orner le tissu; mais il limite avec soin les broderies qu'on peut se permettre. La métaphore est, à bien prendre, la seule qu'il autorise. Elle constitue pour lui tout l'esprit et toute l'énergie possibles du discours. En effet ce qui était souverainement spirituel chez les Grecs, c'était de faire des métaphores, c'est-à-dire, d'enlever, par une violence où le goût ne perdait rien, un mot propre à sa signification naturelle pour le faire passer à une nouvelle signification, par un rapport rapidement entrevu, qui, n'ayant pas besoin de démonstration, jetait une clarté soudaine sans offusquer les yeux. Ainsi les métaphores tenaient le milieu entre les audacieux barbarismes de la poésie, et la bassesse des mots propres altérés et obscurcis par l'usage. Ces agrémens, où la liberté de chaque orateur pouvait se donner carrière, en dehors des acceptions antérieurement reçues, n'avaient pas seulement pour but de renouveler sans cesse la langue en respectant ses limites; s'ils étaient admis par Aristote, c'est que par eux on peignait plus vivement, et on parvenait à convaincre, en donnant de la réalité à la chose dont il était question.

Les principes plus généraux qu'Aristote pose dans sa rhétorique (voyez ce mot), et qui se rattachent à sa grande conception métaphysique, n'ont rien qui contrarie ni la doctrine de Socrate sur l'homme, ni celle de Platon touchant l'idéal. La philosophie du Lycée au lieu d'être, comme on l'a souvent répété, la négation de celle de l'Académie, n'est au contraire que sa conséquence et sa mise en action; celle-ci a pour effet de généraliser la langue grecque, en la rappelant à l'étude de la nature humaine; celle-là part de ce point, fonde sur l'idéal même une sorte de mathématique nouvelle, et veut préciser le langage, au nom de la généralisation opérée par sa devancière, qu'elle complète en l'appliquant. Cependant, dans cette partie de la rhétorique d'Aristote qui est consacrée à l'harmonie oratoire, on voit reparaître la philosophie numérique de Pythagore, qui signala les débuts de la pensée grecque, et qui, nous l'avons dit, demeura toujours la base de l'éducation et de la civilisation du peuple; cette philosophie doit avoir même conservé un très grand empire, puisqu'elle conduit Aristote, génie positif par excellence, à ne considérer encore la prose que comme un dérivé de la versification; il reconnaît qu'elle doit se composer de parties de vers qui fassent sentir le nombre, en évitant les cadences régulières, et en dissimulant la mesure autant que possible. A ses yeux, il y a une sorte de nombre qui remplit toutes ces conditions; c'est le pœan, qui est composé d'une longue et de trois brèves ⏑ ⏑ ⏑ – ou bien – ⏑ ⏑ ⏑; comme une longue vaut deux brèves, il s'ensuit que le pœan exprime un rapport boiteux, c'est-à-dire de deux à trois, ou, ce qui revient au même, de un à un et demi. Quand on commence la période, on se sert du pœan direct; quand on la termine, du pœan renversé, pour ne point finir sur une brève. Un discours où cette espèce de pied forme une mélodie dominante, est harmonieux sans être métrique. Les anciennes allures de la prose étaient continues, et s'enchaînaient par *anoboles* infinies, comme les chants dithyrambiques; la période qui coupe le discours et en suspend le nombre, est une imitation des antistrophes employées par les poëtes lyriques. Aristote se prononce en faveur de cette dernière forme, parce qu'elle ajoute à la clarté, en groupant mieux les idées.

Denys d'Halicarnasse, qui vint à Rome trente ans avant l'ère chrétienne, et trois cents ans environ après la mort d'Aristote, a laissé un traité sur l'arrangement des mots (περὶ συνθέσεως ὀνομάτων), qui est la négation de tout le mouvement socratique, et un retour complet au système pythagoricien des nombres. Se proposant de chercher ce qui fait la beauté des vers d'Homère et de la prose de Démosthènes, il essaie de placer leur mérite dans le choix des mots, puis dans le rapport de leur arrangement avec l'ordre de la pensée; mais il ne s'arrête point là, et il arrive à conclure que toute la beauté du style consiste dans l'harmonie. Pourrait-on justifier une semblable folie, si on se bornait à n'y voir qu'une petitesse de l'esprit de ce rhéteur, comme on s'est fait jusqu'à ce jour, et si on n'y reconnaissait pas la réaction tardive d'un ancien principe philosophique? Denys a donc restauré le principe de Pythagore; mais déjà il ne le comprenait plus dans sa profondeur. Il n'a guère fait, à notre sens, qu'appliquer à la langue les règles ordinaires de la musique grecque. Il ne faut donc pas s'étonner s'il expose une théorie de la musique oratoire, plus savante, plus détaillée, plus rigoureuse que celle qui avait été enseignée par le fondateur du péripatétisme. Aristote s'était borné à dire que pour rendre la prose nombreuse, il fallait y insérer des morceaux de vers, et des pœans; Denys va plus loin lorsqu'il demande, en s'appuyant des plus illustres exemples, qu'on la compose avec des vers anapestes, aussi appelés aristophanesques, auxquels on doit avoir soin d'ajouter ou de retrancher toujours une partie de mesure. Il apprend à noter et, pour ainsi dire, à solfier la prose, comme un véritable chant. Suivant toujours cette analogie de la musique, le premier il paraît avoir introduit entre les diverses espèces de style, la classification qui a joué un si grand rôle dans la rhétorique et dans l'esthétique, et dont on pourra juger l'importance, lorsqu'on saura qu'elle a été presque littéralement reproduite par Winckelmann dans son histoire de l'art. Cette classification qui a eu de si graves conséquences et qui a subi tant de métamorphoses, n'est pourtant appliquée par Denys d'Halicarnasse qu'à la qualité extérieure du style, et seulement à l'espèce de modulation qui résulte de l'assemblage des lettres et des syllabes évaluées comme autant de notes musicales. Ce rhéteur commence par poser que l'orateur doit chercher deux choses, la grâce et la beauté; par la grâce (χάρις) il entend la douceur, la suavité, la facile persuasion; par la beauté (κάλλος), la magnificence, la gravité, la dignité qui subjugue. Après avoir fourni tous les moyens mécaniques pour atteindre ce double but, il ajoute qu'en le poursuivant les écrivains peuvent donner naissance à trois styles différens: le style austère (αὐστηρὸν) n'a pour lui que la beauté, le style fleuri (γλαφυρὸν ἢ ἀνθηρὸν) n'a pour lui que la grâce; le style qu'il appelle *commun* (κοινὸν) réunit les deux précédens et emporte le prix de l'art. Le style austère s'affranchit de toute servitude, ne se soucie ni de la fluidité du rhythme, ni de l'enchaînement de la mélodie, ni du choc des syllabes; il méprise les règles, aime à prendre des temps de repos, puis court et s'échappe si c'est nécessaire, affecte la force, la nudité, la négligence. Dans l'épopée, Antimaque et Empédocle; parmi les lyriques, Pindare; dans la tragédie, Eschyle; dans l'histoire, Thucydide; dans l'éloquence, Antiphon sont les modèles de ce genre. Le style fleuri fuit les interruptions et toutes les irrégularités, se faisant bercer par un chant qui se prolonge sans obstacle et sans fatigue, évitant les contrastes subits de la lumière et de l'ombre, et se plaisant au contraire à faire reparaître, comme dans le clair-obscur, le jour jusque dans la nuit. Il se laisse enchaîner dans les périodes, s'y assouplit en brèves coulantes, en balance exactement les membres, et après avoir drapé avec soin les plis de leur manteau de pourpre, les couronne avec une pompe théâtrale. Parmi les poëtes épiques, Hésiode; parmi les lyriques, Sapho; parmi les tragiques, Euripide seul; parmi les historiens, personne au premier rang; parmi les rhéteurs, Isocrate ont donné les exemples de ce style. Le troisième genre se définit par la réunion des deux autres, et il a pour représentans Homère, Alcée, Sophocle, Hérodote, Démosthènes, Démocrite, Platon, Aristote. Cette classification, si superficielle en elle-même, est devenue à la fois un non-sens et un contre-sens ridicules

sons la plume des faiseurs de rhétorique qui, appliquant au fond même du style ce que Denys dit de sa musique, l'ont divisé en trois genres : le sublime, le fleuri et le tempéré. Winckelmann, qui n'avait à considérer que la forme des marbres antiques, a été moins répréhensible lorsqu'il a transporté cette formule dans l'histoire de l'art, après avoir interprété et transposé le dernier terme, de manière à assimiler aux trois genres de Denys d'Halicornasse, les trois époques du sublime ou de l'art singulaire, du beau ou de l'imitation proportionnée et choisie, du gracieux ou des inflexions délicates et féminines. M. Quotremère de Quincy a fait usage des mêmes termes pour l'interprétation des trois ordres fondamentaux de l'architecture; le dorique représente pour lui la force rude et sublime; l'ionique, l'élégance et la gravité; le corinthien, la magnificence et la richesse. Cette application est sans contredit celle qui rentre le mieux dans l'esprit du rhéteur grec, et l'analogie profonde que les trois ordres de l'architecture ont conservée avec les tons fondamentaux de la musique grecque, la rend encore plus heureuse et plus exacte. Tout s'enchaîne dans la civilisation des peuples; l'art des Grecs n'a point procédé par d'autres principes que ceux que nous avons signalés dans la formation et dans le perfectionnement de leur langue. On trouvera au mot ESTHÉTIQUE le développement de l'immense question que nous venons de soulever.

Boileau et Fénelon ont eu grandement raison de vanter le Traité du *sublime* de Longin. Rien n'est plus propre à faire paraître le génie de ce rhéteur que de comparer son livre à celui de Denys d'Halicarnasse, dont il est pourtant séparé par trois siècles de décadence. Disciple fidèle de l'Académie, Longin a réhabilité la rhétorique en montrant qu'elle avait à s'occuper d'autre chose que des sons. S'attaquant au sublime que Denys avait déclaré exempt des règles, parce qu'il échappait aux mesures ordinaires de la musique, il a prouvé que l'art y avait encore une grande part, et que l'art était tout autre chose qu'une combinaison de nombres et de notes. Il ne s'est occupé de la partie musicale de son sujet que pour condamner les pyrriques, les trochées et les dichorées, pieds tout soufflés de brèves qu'il réserve pour les danses profanes, et qui donnent en effet au style cet air sautillant et éventé si fort à la mode aujourd'hui. C'est dans l'étude même de l'homme, dans l'enthousiasme que lui inspire la liberté, dans la force que lui donnent les victoires gagnées sur les passions, dans les désirs qui l'emportent au-delà des horizons terrestres (1), dans les formes dont tous ces sentimens ont été revêtus par les plus grands poëtes de l'antiquité, qu'il cherche des règles et des modèles. Ainsi la critique grecque finit, comme elle avait commencé, par le platonisme qui contient en lui la dernière raison de l'art hellénique, et qui marque la transition du monde oriental au monde moderne.

Issus de la même origine et fils du même génie, les Latins professèrent sur ces matières les mêmes principes que les Grecs. La musique avait encore chez eux une grande importance. On cite le trait de Caius Gracchus qui, bien avant que les rhéteurs de l'Asie-Mineure ou de l'Attique eussent mis le pied à Rome, faisait placer derrière lui, à la tribune aux harangues, un esclave tenant une flute avec laquelle il donnait les intonations à son maître, et le ramenait au ton naturel lorsque la véhémence de son caractère l'en avait fait sortir. Ce n'est que pour mémoire que nous mentionnerons les rhéteurs romains, échos plus ou moins religieux de la Grèce. Cicéron, dans son traité *De oratore*, reproduit les idées de Platon; Quintilien, dans son volumineux ouvrage sur l'*Institution oratoire*, a fait une compilation de toutes les rhétoriques grecques, comme le prouverait, indépendamment de la comparaison positive des textes, l'abondance des termes helléniques qu'il y a répandus. Le platonisme interprété par le péripatétisme est encore la formule générale que ce critique a délayée dans une multitude de préceptes minutieux où rien ne nous engage à le suivre, et dont la lecture n'est bonne qu'à suppléer aux innocentes leçons de la plupart de nos professeurs de rhétorique.

Si on veut entrer dans le secret de la formation des langues modernes, on verra que les mathématiques et la musique, ces deux éléments essentiels de l'art antique, y ont eu peu de part. Leur place y est occupée par la morale, c'est-à-dire par le principe socratique et par le principe platonicien qui, réunis en un seul faisceau par le christianisme, triomphent définitivement de ces nombres pythagoriciens, expression abstraite des forces de la nature. L'individualité humaine et la nouvelle métaphysique religieuse destinée à l'expliquer, agissent ensemble sur les langues anciennes et les conduisent à une métamorphose complète. Cependant les syntaxes modernes ne peuvent être entièrement réglées que lorsque la grammaire ancienne, ayant opéré la grande réaction de la Renaissance, vient ajouter au sentiment moral qui les a déterminées, le sentiment musical qui achève leurs formes ébauchées, et le sentiment mathématique qui les rend propres à toutes les rigueurs de l'argumentation.

Ce qui fait le génie particulier de la langue française, c'est la construction directe qui, plaçant le sujet avant l'attribut et le verbe entre eux deux, redresse le témoignage tout contraire des sens, édifie dans la pensée, au nom des lois de l'esprit humain, un monde métaphysique supérieur au monde visible, et donne à chaque instant des leçons de philosophie aux gens qui en ignorent même le nom. Tandis que la syntaxe substitue l'ordre naturel de la pensée à l'ordre naturel de la sensation, les onomatopées disparaissent presque entièrement; et les mots eux-mêmes s'éloignant des racines grecques qui avaient leur fondement dans la personnalité humaine prennent un plus haut caractère d'abstraction et d'impersonnalité. Par tous ces points notre langage s'écarte du principe sur lequel reposait celui des anciens. Délivré peu à peu des attaches terrestres par une religion spiritualiste, il reçut son empreinte définitive de la raison qui généralisa à la fois les connaissances et les instrumens de l'intelligence, et qui consomma l'œuvre du moyen âge en paraissant la détruire. Cependant les écrivains qui ont honoré notre langue depuis le seizième siècle ont presque constamment cherché, tout en la développant dans ce sens, à lui accorder la plus grande mesure possible d'images, de rhythme et de tours empruntés à l'ordre des sensations, de manière à la rendre susceptible des effets de l'éloquence et de la poésie, sans lui ôter la clarté et la raison qui l'élèvent au-dessus des idiomes anciens. Mais, pour faire suite à l'examen des rhéteurs de la Grèce et de Rome, voyons quelle direction nos critiques se sont efforcés de donner à ce mouvement.

Quand Ronsard et Montaigne eurent jeté à pleines mains les images et le nombre dans notre langue, et que Malherbe et Boileau eurent épuré ces ornemens dont on l'avait surchargée un peu malgré elle, alors seulement elle fut formée.

(1) Je ne peux résister au plaisir de citer ici une phrase où le sentiment de l'infini, qui a si fort ému le monde moderne, se fait jour avec une netteté dont la littérature grecque n'a pas de très nombreux exemples : Διαπερᾷ τῇ θεωρίᾳ, καὶ διανοίᾳ τῆς εὐφροσύνης ἐπιβαλὴς, οὐδ' ὁ συμπας κόσμος ἀρκεῖ, ἀλλὰ καὶ τοὺς ταῦ περιέχοντος πολλαχῆς ὅρους ἐκβαίνουσιν αἱ ἐπίνοιαι. Boileau, dont la traduction est du reste admirable et pleine des plus beaux vers que la langue française ait produits, a rendu ce passage comme un homme peu pénétré du sentiment qu'il interprétait. « Ainsi voyons-nous que le « monde entier ne suffit pas à la vaste étendue de l'esprit humain. « Nos pensées vont souvent plus loin que les cieux, et pénètrent « au-delà de ces bornes qui environnent et qui terminent toutes « choses. » Longin ne parle ni de dépasser le ciel, ni de bornes qui terminent toutes choses, mais seulement de l'enveloppe qui entoure le séjour de l'homme, et hors de laquelle les philosophes formés à Alexandrie sous la double influence de l'Académie et du Christianisme savaient bien qu'il y avait l'idéal et l'illimité

Ce n'est que lorsqu'elle fut formée et qu'elle eut produit les chefs-d'œuvre du grand siècle, que la réflexion commença à vouloir l'analyser sérieusement. Les *Dialogues sur l'éloquence*, que Fénelon a écrits au commencement du dix-huitième siècle, sont incontestablement la première production philosophique de la critique française. C'est un chef-d'œuvre à ajouter à tous ceux que la doctrine de Platon a enfantés. On y trouve le développement des principes du *Phèdre* et du *Gorgias*. Tous les arts qui n'ont pas pour but d'améliorer les hommes, y sont condamnés; toutes les grâces du discours qui ne vont qu'à plaire, sans persuader quelque vérité utile, y sont sévèrement proscrites. L'auteur veut même que tous les ornemens de la poésie, comme ceux de l'architecture, soient nécessaires et mathématiques; ne comprenant pas encore la géométrie de l'architecture gothique, il en reproche la création aux Arabes, inventeurs de pointes en poésie et en éloquence, comme en construction. Sans y penser, il se contredit bien vite en enseignant qu'il faut que le style soit varié comme la nature, que la vraie poésie doit entrer dans les détails, et que la manière dont elle les touche est sa plus grande épreuve; il donne son dernier mot, lorsqu'il montre que la poésie et l'idolâtrie ont leur source commune dans le péché originel. Il les fait ainsi considérer comme des nécessités de notre chute qui, ne nous permettant plus d'envisager l'idéal dans sa glorieuse nudité, a obligé l'espèce humaine de ne le regarder qu'à travers des voiles qui l'obscurcissent, mais sur lesquels il laisse pourtant des traces divines de son empreinte. On ne saurait mieux rentrer dans l'esprit du plus tolérant et dans celui de notre langue. Car ce qu'il y a d'essentiel dans l'un comme dans l'autre, c'est l'élément métaphysique; tous deux n'autorisent les images qu'accessoirement, pour intéresser à la vérité les sens qui, à tort ou à raison, sont destinés à conserver un grand empire pendant toute la durée de la vie terrestre. Du reste, après avoir présenté le charme de la poésie comme une concession faite à la matière, il s'y livre avec plaisir; il se plaint qu'on ait diminué la langue en la purifiant; il juge très bien Ronsard, cette victime nécessaire qui a enrichi notre littérature des dépouilles du matérialisme antique, en offrant son propre génie en holocauste aux réactions du spiritualisme moderne; il se prononce, à l'exemple des Grecs, en faveur du néologisme, de l'introduction des mots étrangers, de la création des mots composés. De cette façon, plein d'indulgence pour ce qui concerne l'expression, il ne réserve toutes ses rigueurs que pour la pensée qu'il maintient ferme et inexorable, comme formant la substance même de l'art, et la plus solide nourriture du style.

Après Fénelon qui est dans la pleine vérité de notre littérature, nous allons voir se produire des opinions nombreuses qui ne connaissent plus qu'une partie de cette vérité. Montesquieu dit: « Un homme qui écrit bien n'écrit pas » comme on écrit, mais comme il écrit: et c'est souvent en » parlant mal qu'il parle bien. » Voilà le principe de la liberté absolue proclamé au nom du droit qu'a l'individu de développer sa propre originalité. Quand Montaigne avait dit: « J'y veulx pouvoir quelque chose du mien, » du moins avait-il eu soin de faire comprendre que c'était pour exprimer des conceptions *outre l'ordinaire*, qu'il voulait des figures *outre l'ordinaire*.

La philosophie du sensualisme, de laquelle nous approchons, énonce des principes qui pour être plus longuement justifiés n'en sont peut-être que plus incomplets. Nous l'allons voir travailler pendant tout un siècle, pour faire subir à la langue française une transformation diamétralement contraire à celle que Socrate voulut opérer dans la langue grecque; dans cette entreprise, elle s'empara de certaines opinions d'Aristote, de certains préceptes de Denys d'Halicarnasse; mais elle les détacha de leurs principes. Ce fut non pas pour établir la certitude dans le monde intérieur, ni pour donner suite aux traditions pythagoriciennes qui la plaçaient dans le monde extérieur, mais pour fonder au contraire un scepticisme nouveau sur les relations incertaines de ces deux mondes, qu'elle développa ses théories, destinées, dans les secrets desseins de la civilisation, à donner à notre langue à la fois plus de luxe et plus de précision, en la rapprochant de la matière.

Condillac, le maître de cette école, a déposé dans son *Art d'écrire*, le germe des deux théories littéraires qui découlent également de son système psychologique. Toutes les idées ont été sensations, voilà son point de départ. En tant qu'idées, elles doivent être nettes, c'est-à-dire ne contenir ni plus ni moins que ce que l'objet lui-même renferme; en tant que sensations, elles doivent être vives, c'est-à-dire produire sur les organes d'autrui l'impression sensuelle qu'elles ont produite sur les vôtres. Pour ces deux raisons Condillac demande tout d'abord au style deux qualités essentielles, la clarté et le caractère. Ces prémices ne le conduisent à rien moins qu'à nier à la fois le beau et le naturel. A ses yeux, le beau varie de peuple à peuple, d'âge en âge; car il n'est que le résultat d'associations d'idées changeantes selon les climats, selon les individus, selon les gouvernemens, sans qu'on puisse jamais savoir si quelque loi inaltérable préside à ces changemens. Toute la théorie et toute l'histoire de l'art se réduisent à trois points bien simples. Dans les commencemens, les peuples ne distinguent entre les objets que peu de rapports, merveilleux par leur rareté même; c'est l'enfance de l'art. L'analyse fait des progrès, mais elle se borne encore à une bonne proportion de rapports essentiels; c'est la maturité de l'art, l'époque du beau. Enfin, l'analyse en s'étendant toujours embrasse un nombre infini de rapports; on tombe dans la recherche, le minutieux, et voilà la décadence. Le philosophe ne recule devant aucune conséquence; il se hâte d'avouer, pour être logique, que rien n'est plus contraire au goût que l'esprit philosophique. Le beau n'est donc qu'une certaine somme de rapports contingens, perçus entre les objets, ce qui revient à dire qu'il n'existe pas. Pour le naturel, il n'est que l'art tourné en habitude. Chaque individu contracte dans ses perceptions des habitudes qui n'ont d'autre origine que le hasard; lorsque ces habitudes sont constantes, c'est ce qu'on appelle le naturel. De ces deux théories parallèles, Condillac conclut que pour bien écrire, il faut suivre la plus grande liaison des idées, en y mêlant certaines associations particulières. La première condition produit la clarté ou le beau, ce qui est une même chose, c'est-à-dire une convention générale et par suite généralement entendue; la seconde marque le caractère de celui qui parle et du genre qu'il traite. Après avoir ainsi suspendu l'homme entre un double abîme, entre le monde réel qui lui sera fermé à toujours, et le monde idéal qui n'est qu'une chimère, après avoir réduit notre âme immortelle au simple état d'une relation qui ne sait ni d'où elle procède ni où elle tend, Condillac affirme avec le plus grand sang-froid qu'il est temps de substituer partout la philosophie aux fables mythologiques, comme si ce qu'il prend pour elle était autre chose que le néant le plus affreux. Sur la question de l'harmonie, il serait volontiers de l'avis de Denys d'Halicarnasse, si notre langue s'y prêtait un peu plus; après s'être complu à comparer les longues et les brèves aux blanches et aux noires de la musique, et les accens aux tons, il finit par confesser que les inflexions ne portent plus sur les syllabes, mais sur la pensée elle-même, détruisant ainsi la dernière certitude que nous pouvions conserver sur ce point. Quant à la syntaxe, il ne peut nous plus rien affirmer qui la légitime ou qui la modifie. L'ordre renversé et l'ordre direct, lui paraissent tous deux du même prix, tous deux naturels, comme il les appelle, parce que l'un représente les idées en tant que sensations, et que l'autre les lui montre en tant qu'idées. Or, la sensation et l'idée se confondent, et ne sont qu'un même rapport entre deux mondes condamnés à

ne se juger que sur des apparences et à s'ignorer éternellement. Pour la différence qu'il peut y avoir entre la poésie et la prose, elle consiste en ce que la première doit se contenter de plaire, et la seconde se borner à instruire. C'est toujours le même retour des deux termes sacramentels : sensation et idée.

Deux hommes différens se sont partagé ces deux termes et ont tiré de chacun d'eux des conséquences directement contraires. L'abbé Batteux dans son *Traité de la construction oratoire*, s'est emparé du premier, pour faire voir que la langue française pouvait le disputer en vivacité et en harmonie aux langues antiques. Dans ce livre, il a refait le Traité de Denys d'Halicarnasse; mais il l'a refait en maître, au nom d'un principe inconnu au rhéteur grec, et qui a permis à notre critique de compléter son modèle et de le dominer en l'imitant. On doit, selon Batteux, se régler sur l'ordre de la nature. Comment procède-t-elle? elle met d'abord sous nos sens l'attribut, puis le sujet; et notre esprit sent en dernier lieu leur rapport qui est exprimé par le verbe; donc, l'ordre naturel, c'est l'ordre inverse. L'ordre direct, ou grammatical, ou métaphysique, s'écarte de la nature, et ne vaut rien pour persuader des hommes qui ne vivent qu'en elle. Une fois que Batteux a posé de cette sorte le principe de la sensation, comme l'unique régulateur de l'éloquence, il en fait deux applications différentes, à deux sens différens; la première à la vue, la seconde à l'ouïe. Celle-ci le ramène sur le terrain de Denys d'Halicarnasse; l'autre est complétement nouvelle. De ces deux parties, il en tire une troisième dans laquelle il conclut que la langue française doit se rapprocher le plus possible des langues grecque et latine, qui avaient été faites par les sens et pour eux; ce qui ne va à rien moins qu'à nier tout le travail accompli par l'humanité depuis Socrate, Platon et Jésus. Sous prétexte de favoriser l'éloquence et la poésie, on abroge ainsi la civilisation.

Au commencement de ce siècle, un autre élève de Condillac a interprété différemment la doctrine du maître. Dans la seconde partie de son *Idéologie*, M. Destutt de Tracy a essayé une nouvelle théorie de la grammaire générale. Il restreint les opérations de l'esprit à deux qu'il a bientôt réduites à une seule. Sentir et juger, voilà toute la connaissance; mais juger, c'est sentir des rapports. Si tout est sensation, il ne pourra y avoir aucune certitude dans les idées; car est-il rien de plus mobile, de plus changeant, de plus incertain que la sensation? La certitude qui manque aux sensations, ne se trouverait-elle point par hasard dans les mots qui les représentent? L'auteur l'y chercha en s'efforçant d'établir parmi eux une sorte de mathématique; par là il arrive à calculer les rapports de la pensée tels qu'ils sont écrits dans la langue, c'est-à-dire dans l'ordre direct. Il justifie cet ordre direct, au détriment de l'ordre inverse, en établissant la supériorité de la sensation des rapports, sur la sensation pure et simple des apparences qui leur donnent lieu; et après avoir ainsi ramené, par une simple confusion de mots, une opération de l'intelligence active à un fait de la sensibilité ou de l'intelligence passive, il règle la syntaxe, comme un élève de Platon aurait pu le faire au nom de la souveraineté absolue de l'esprit humain. La joie qu'il éprouve à rentrer ainsi dans la vérité par un principe faux, se dissipe bien vite; il finit en désespérant de l'espèce de géométrie qu'il a voulu organiser dans le langage. Qui lui en pourrait garantir la certitude? Il ne voit que des intelligences isolées, livrées aux fluctuations illimitées de la sensation, n'ayant pour fondement aucune catégorie, pour lien aucune relation constante. « La difficulté, dit-il, tient non pas aux signes, mais à la nature même de notre esprit. » Cependant tel est l'orgueil de l'homme, que celui-ci, après avoir lui-même condamné son système, en déduit encore les conséquences qu'il croit propres à perfectionner la langue et que nous pensons devoir rapporter pour achever de donner une idée exacte des principes dont elles sont émanées. Une langue aussi parfaite que possible ne serait point, selon lui, formée de signes de convention; ce serait, dans le sens le plus strict, une langue d'attouchemens, de gestes ou de sons qui parleraient d'eux-mêmes; les sons seraient préférables; il faudrait choisir des monosyllabes qui représenteraient des rapports essentiels, et qu'on grouperait ensuite par familles; on leur donnerait une orthographe radicale et constante; les noms ne seraient d'aucun genre; leurs flexions ne seraient déterminées que par des particules; les adjectifs seraient invariables; il n'y aurait qu'un seul verbe, *être* auquel on joindrait toute la série des adjectifs. Pour joindre les membres, on se servirait du mot *que*, qui serait indéclinable et qui reviendrait sans cesse comme un grain de granit sous la dent. On ne dirait plus *l'homme qui vous aime*, ni *l'homme que vous aimez*, mais bien *l'homme que il vous aime* et *l'homme que vous aimez le*. La construction directe serait seule autorisée; on supprimerait les incises, les transpositions, les ellipses, toutes les figures qui consistent dans des tours dérogeant à cette construction; on bannirait les tropes, les allusions, les hyperboles, les réticences, les divers emplois du même mot. On serait toujours forcé de répéter la même chose de la même façon; on admettrait encore quelques figures indispensables, mais on aurait un signe particulier dont on les ferait toujours précéder, pour avertir qu'on passerait du propre au figuré. M. Destutt de Tracy pense qu'une langue ainsi mutilée et réduite à la sécheresse algébrique, serait encore susceptible d'harmonie, et supporterait la poésie et l'éloquence.

L'auteur du *Traité des tropes*, Dumarsais, quoique antérieur à Condillac de plus d'une génération, a fondé son livre sur la théorie du sensualisme. Lorsqu'il oppose le style concret au style abstrait, il arrive à une certaine profondeur, bien que les principes sur lesquels il s'appuie le retiennent toujours dans l'erreur. Le concret, c'est ce qui est individuel, particulier, ce que contient la sensation positive donnée par un phénomène spécial; l'abstrait, c'est la généralisation de ces sensations particulières, élevées par la réflexion à l'état d'exemplaires qui guident la pensée, et de types sur lesquels le style se moule. Voilà encore les deux termes de Condillac, sensation et idée; les deux opérations de M. Destutt de Tracy, sentir et sentir des rapports. Ce qui distingue Dumarsais, c'est l'effort continuel qu'il semble faire pour élever l'esprit au-dessus de l'ordre purement sensuel, tout en prenant la sensation pour base; en cela il ressemble à Bacon plus qu'à aucun autre.

Au-delà des limites du sensualisme, et sur le seuil de la théorie platonicienne, se plaça, au milieu même du dix-huitième siècle, un grand génie qui a douné durant toute sa vie d'admirables exemples, et, une seule fois, des préceptes non moins dignes de la méditation. Je veux parler de Buffon et de son fameux discours de réception à l'Académie française. Ce magnifique morceau ne contient pas un seul terme philosophique; cependant il n'exprime pas une pensée qui ne découle directement des principes de philosophie qu'il a sans cesse appliqués dans sa carrière scientifique. Si les idées générales sont innées, ou sont seulement le résultat de l'analyse des sensations, c'est ce que Buffon ne dit pas expressément; mais il s'attache à elles, comme Platon aux idées typiques, comme Aristote aux catégories. Il a appris d'elles la classification naturelle; il leur demande les règles de l'art d'écrire, conduisant ainsi son génie par une seule méthode, et faisant toute sa vie d'une pièce. Il ne voit dans le style que l'enchaînement des idées; mais qui constitue cet enchaînement? Ce sont, pour nous servir de ses termes, certaines *premières vues et principales idées*, qu'il faut considérer tout d'abord et autour desquelles on doit grouper tout le reste. Il est ainsi conduit à préférer la construction aux images, la partie intellectuelle à la partie sensible; il remonte jusqu'à l'unité absolue dans laquelle il veut qu'on

renferme tous les phénomènes qui tombent sous les sens, toutes lesidées qu'on veut exprimer. Cette unité, il en trouve le germe dans l'esprit humain qui, en la gravant dans ses ouvrages, établit, dit-il, sur des fondemens inébranlables des monumens immortels. Il fournit d'un même temps la règle et le modèle; car tous les préceptes qu'il donne sont sévèrement contenus dans celui-là. Lorsqu'on connaît le principe, on tire soi-même toutes les conséquences, et on admire comment il n'a paru dire que des choses ordinaires en parcourant, presque sans qu'on s'en aperçoive, une immense échelle de déductions nécessaires. Quand il dit que c'est en ne se servant que des termes les plus généraux qu'on donnera de la noblesse au style, il faut, pour comprendre toute la portée de ce conseil, se placer à son point de vue et au milieu de son siècle. La langue française risquait de périr en passant au crible du sensualisme; elle était ramenée par ce système aux expressions les plus voisines du contingent indéfini des apparences particulières. S'il fallait qu'elle subît cette transformation pour arriver à exprimer clairement les mille accidens matériels sur lesquels les sciences modernes devaient opérer, et sans doute aussi pour achever de prendre la part de paganisme qui lui était nécessaire, il est évident d'un autre côté qu'elle y perdait cette majesté intellectuelle qu'elle tenait du principe de civilisation sous l'empire duquel elle était née. Buffon voulait la tirer de ce pas dangereux lorsqu'il recommandait les expressions qui, embrassant le plus de significations particulières, c'est-à-dire le plus de phénomènes extérieurs qu'il est possible, maintiennent tous les droits et toute la supériorité de l'esprit sur la matière. Chaque mot de ce discours demanderait une longue analyse que nous n'avons pas le temps de faire ici, mais qui ne sera point difficile pour ceux qui en auront la clef. On s'aperceura, par exemple, que personne n'a compris encore la phrase si célèbre : Le style, c'est l'homme. Pour l'entendre, il faut la restituer en entier : « Ces choses sont » hors de l'homme, dit Buffon; le style est l'homme même. » Il n'est donc nullement question ici, comme on le répète tous les jours, du misérable individu qui parle ou qui écrit, mais de l'homme en général, du type humain, des lois éternelles selon lesquelles le *moi* se conduit, et qui sont, aux yeux de Buffon comme à ceux de Socrate, de Platon et de ses élèves, la racine indélébile des langues. Nous voudrions pouvoir développer aussi, dans toute l'étendue de son véritable sens, la phrase suivante : « Un beau style » n'est tel, en effet, que par le nombre infini des vérités » qu'il présente. » Cette phrase, qui contient ce qu'on a jamais dit de plus profond sur le style, a un sens banal contre lequel l'auteur a soin de vous prémunir par la phrase qui suit : « Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trou- » vent, tous les rapports dont il est composé, sont autant de » vérités aussi utiles, et peut-être plus précieuses pour l'es- » prit humain, que celles qui peuvent faire le fond du sujet. » Vous voilà bien averti, il y a dans le beau style d'autres vérités que celles du sujet lui-même. A quel ordre appartiennent donc ces vérités exquises? La première condition du style, c'est d'exprimer des rapports entre les objets extérieurs; remplie à l'exclusion de toute autre, elle mène au pur matérialisme qui a fait la honte de la littérature contemporaine. La seconde condition, c'est d'exprimer des rapports entre les idées qui représentent ces premiers rapports; elle constitue les lois scientifiques, les abstractions ordinaires. La troisième condition, c'est d'exprimer des rapports entre les objets extérieurs et l'esprit lui-même : elle conduit à cette transformation de la nature qui fut le principe de la mythologie grecque, et qu'on a essayé de nos jours d'élargir encore pour en faire une sorte de symbolisme capable de rendre à la poésie tout ce que la révolution socratique lui a fait perdre. La quatrième condition, c'est d'exprimer des rapports entre l'esprit et l'idéal qui lui est supérieur, comme il est lui-même supérieur à la nature. La troisième condition, à laquelle le panthéisme moderne a donné une nouvelle valeur, paraissait peut-être trop indifférente à Buffon; mais c'est certainement la quatrième qu'il a en vue, lorsqu'il parle de ces *vérités plus précieuses pour l'esprit humain que celles du sujet*, et qui doivent jaillir, comme une révélation, des tournures du style.

Que pourrions-nous ajouter à cette sublime leçon qui nous a été donnée par le génie lui-même, et dans laquelle la réflexion fait à chaque instant des découvertes? Qui ne comprendrait pas le sens des belles et savantes paroles de Buffon ne pourrait en prendre qu'une faible idée, même dans une analyse faite avec soin. Nous nous en référons complétement à sa théorie pour combattre l'excès des opinions littéraires qu'on a énoncées de nos jours. D'autres langues, et surtout l'allemande, ayant conservé avec les langues objectives de l'Inde des rapports plus voisins, et n'ayant pas, comme la nôtre, été formées sous l'influence presque exclusive de la révolution socratique, se sont trouvé naturellement portées, lorsqu'elles sont tombées dans la grande communauté des idées européennes, à unir de plus riches élémens matériels et poétiques, aux élémens philosophiques et idéalistes de la civilisation moderne. Cette union, passant de la langue dans l'esprit des penseurs, les a conduits à confondre les formes visibles du monde et les sentimens intimes de l'homme, dans une identité profonde qui n'enlève rien ni à la nature, ni à l'idéalisme, et qui concentre au contraire tous les trésors de l'une et toute l'exaltation de l'autre sous la main du poëte, comme sous l'œil du philosophe. Ce système, qui peut également recevoir les noms d'anthropomorphisme ou de panthéisme, selon qu'on se place au point de vue de Fichte ou à celui de Schelling, prend dans l'art le nom de symbolisme. Sous cette dernière forme, il n'est point autre chose qu'une mythologie, non pas, il est vrai, générale et à peu près fixe, comme celle des Grecs, mais au contraire toute individuelle, variant selon les temps et selon les caprices des poëtes qui cherchent sous l'enveloppe des phénomènes extérieurs, des âmes semblables à la leur, et des existences pareilles à leurs propres destinées. Il n'est pas besoin, ce semble, d'en dire davantage pour faire clairement sentir la force et aussi les inconvéniens de ces analogies établies entre l'esprit de l'homme et celui de la nature. Excellentes pour un peuple réfléchi, profondément instruit dans les sciences morales et dans les sciences physiques, elles pourraient n'être qu'un sujet d'obscurité pour une nation qui aurait plus de raison que de pensée, et plus de goût que de sentiment. Si on les considère dans l'absolu, elles touchent aussi bien au ridicule qu'au sublime, et maniées par l'ignorance ou par la prétention, elles dégénèrent aussitôt en abus intolérables. Nous ne sommes point de ceux qui pensent que, dans un temps où tout devient de plus en plus commun en Europe, notre langue doive demeurer étrangère au mouvement des idées et des formes de l'esprit germanique; mais elle doit s'y associer dans la mesure de son principe qui est tout différent et qui représente directement l'héritage des traditions de Socrate, de Platon et d'Aristote. Le sensualisme du dernier siècle a aussi abouti, par Rousseau, au culte de la nature; Bernardin de Saint-Pierre a essayé de révéler la pensée des harmonies physiques, et de spiritualiser ainsi la matière; après lui M. de Chateaubriand et M. de Lamartine ont confondu les soupirs de leur doute et les élans de leur foi, avec les voix et les parfums qui s'élèvent du sein de la terre. Mais les débauches qui ont suivi ces chastes rencontres de ces grands esprits avec la nature, ont assez montré combien leur voie offrait de séductions dangereuses au matérialisme prêt à renaître chez nous sous les formes du panthéisme; tandis que, pour nous borner aux illustrations déjà couronnées lorsque notre génération a paru, M. de Lamennais en conservant dans sa pureté la tournure spiritualiste de notre langue et le mâle génie de sa construction intel-

lectuelle, donnait des exemples qui accordent les plus hautes nécessités de la pensée actuelle avec le type distinctif des formes consacrées. Nous inclinons vers ce parti par raison et par admiration; nous nous souvenons que nous parlons un idiome qui a été fixé par Montaigne, par Descartes, par Pascal, par Bossuet, par Fénelon, par Voltaire, par Condillac, par Rousseau, et que la philosophie qui était le génie de ces grands hommes, est devenue par eux celui de notre langue; voilà enfin pourquoi nous pensons, après Buffon, que ce qui doit briller avant tout dans la beauté du style, c'est une allure de vérité, c'est-à-dire d'intelligence.

L'œuvre divine se compose de deux choses, de l'idéal et de sa forme. Les types ne procèdent point de la matière, comme Bacon, Dumarsais et quelques autres philosophes sensualistes l'ont enseigné; c'est la matière qui procède des types, dont elle est la manifestation de plus en plus sincère. Buffon, qui vivait dans un siècle matérialiste, avait raison de lui conseiller les termes généraux; si je vivais dans un siècle idéaliste, je dirais que plus ses idées sont générales, plus il faut que ses expressions soient particulières. Ainsi écrivait le Dante, qui, plongé dans l'immensité des sphères célestes et du spiritualisme chrétien, nomme chaque chose par le mot le plus voisin de la réalité. Aux deux points de vue que nous venons de signaler dans la création, correspondent deux attributs principaux de l'homme, l'intelligence et la sensibilité, laquelle se subdivise elle-même en deux autres facultés, la passion et l'imagination. Pour être parfaits, l'art et le style, qui n'est que l'art réalisé, doivent offrir l'harmonie de ces trois facultés. Les écrivains, les poëtes, les artistes qui ont possédé leur réunion, ou qui s'en sont le plus approchés, ont atteint la plus haute puissance possible de l'existence humaine; leurs œuvres exécutées, sous cette influence, gardent l'empreinte de certaines aperceptions sublimes qu'on ne peut entrevoir que lorsqu'on est parvenu à ce comble du sentiment et de la vie. Ces aperceptions se gravent à la fois dans les constructions qui sont l'expression directe de l'intelligence, dans les figures et dans la mélodie qui sont ensemble les interprètes de la passion et de l'imagination. L'ordre naturel de ces parties du style est marqué à l'avance par celui des facultés correspondantes. Ce qui fait l'éternelle beauté des écrivains du grand siècle, ce n'est pas tant la pureté des termes que la majesté des constructions. Dans leurs ouvrages, les termes semblent, au contraire, toujours plus rudes et moins choisis qu'ils ne le furent au siècle suivant; mais les constructions y font sentir sans relâche la présence d'une noble intelligence à qui le cartésianisme a révélé l'inutilité de ses droits, et qui ne veut de la passion et de l'imagination que pour ses servantes. Ce qui fait la faiblesse de la littérature actuelle, c'est qu'ayant méconnu les deux facultés supérieures, l'intelligence et la passion, elle a perdu à la fois le sentiment des constructions et celui de la mélodie, pour ne conserver que les images qui sont l'expression de la faculté inférieure. Les langues étant la formule des rapports de la civilisation, et ces rapports changeant sans cesse, il y a donc lieu à légitimer le changement des langues; mais on y doit procéder avec une prudence qui conserve la tradition dans le progrès et l'unité dans la variété. Il n'est pas toujours facile d'accorder le passé avec le présent. Cependant, tout en n'opposant pas des obstacles absolus à l'introduction des termes nouveaux, on convient que c'est surtout dans les relations des mots qu'il faut donner carrière aux innovations nécessaires; le mieux serait de ramener les mots à leur signification étymologique, pour les dégager des acceptions particulières auxquelles l'usage les a peu à peu restreints, et pour leur donner, dans de nouvelles combinaisons, une valeur en rapport avec leur ancienne origine et avec les besoins récens. Ainsi on conserverait intact le génie des idiomes, et en laissant un cours libre à la nouveauté, on se préserverait de ces réactions aveugles qui sont indispensables pour ranimer la circulation du sang dans les artères engourdies d'une langue, mais qui laissent après elles un trouble propice à l'ignorance, et un désenchantement fatal aux intelligences saines.

SUCRE. On nomme ainsi une substance très répandue qui entre dans presque tous nos alimens, soit comme assaisonnement, soit comme principe. C'est, comme tout le monde sait, un corps blanc, cristallin, croquant sous la dent, et doué d'une saveur douce par excellence, qui est son caractère dominant. Les chimistes reconnaissent plusieurs espèces de sucre; il y a le sucre de canne, le sucre de betterave, le sucre de raisin, le sucre de pomme, le sucre de réglisse, le sucre d'amidon, le sucre d'érable, le sucre de champignon, le sucre de lait, le sucre de gélatine, le sucre de diabètes, etc., qui se réduisent à trois ou quatre types, savoir: le sucre de canne, le sucre de raisin, le sucre d'érable et le sucre de gélatine. Le plus usité et le mieux défini de tous est le sucre de canne, que l'on extrait, dans les pays chauds, de la canne à sucre, et dans les climats tempérés, de la betterave. L'eau le dissout en toutes proportions, surtout à l'aide de la chaleur; l'alcool, au contraire, ne le dissout nullement lorsqu'il est privé d'eau; c'est pourquoi l'eau-de-vie en dissout beaucoup moins que l'eau à la même température. Le sucre n'a aucune odeur; en revanche il a une saveur exquise particulière, qualifiée de saveur douce. Soumis à la chaleur, il entre en fusion et se fige par le refroidissement, sans avoir subi d'altération si la chaleur a été ménagée avec soin; mais si on élève la température, il fume, se boursoufle, prend une teinte rouge-brun, et émet une odeur suave particulière; il a dès lors subi une transformation complète: de blanc il est devenu noir, de doux il est devenu amer, d'inodore il est devenu odorant; dès lors il se dissout dans l'alcool absolu, et cesse de pouvoir cristalliser. Cette transformation a lieu, quoique à un moindre degré, au contact de l'air et à la température du sirop bouillant. Il en résulte un produit intermédiaire, incristallisable, légèrement coloré, appelé *mélasse*, dont la formation est redoutée des fabricans et raffineurs de sucre. On a successivement employé une foule de moyens pour l'éviter. L'eau saturée de sucre de bonne qualité, ou, ce qui revient au même, un bon sirop convenablement concentré, est incorruptible et indécomposable à la température ordinaire; voilà pourquoi on s'en sert pour conserver les fruits; de là les confitures et les fruits confits. Il n'en est plus de même si l'eau domine; le mélange tend sans cesse à se décomposer, c'est-à-dire à subir la fermentation alcoolique; phénomène que hâte beaucoup la présence d'un mucilage ou ferment quelconque aidé d'une douce chaleur. Il y a dans ce cas formation d'alcool et dégagement d'acide carbonique. De là l'origine du *rhum*, qui n'est autre chose que l'esprit obtenu par la distillation des mélasses fermentées. L'alcool, le genièvre, l'esprit de pomme de terre, ne sont aussi que des produits analogues provenant de la fermentation du sucre de raisin. Ainsi donc le sucre est fermentescible, et par la fermentation il engendre l'alcool; c'est là un caractère commun à toutes les espèces de sucre, et celui auquel les chimistes attachent le plus d'importance; ce que j'exprimerai par un seul mot, en disant qu'il est essentiellement alcooligène.

Le sucre de canne, d'après Berzélius, est composé sur 100 parties de

42.23	Carbone.	12 atomes.
6.60	Hydrogène	23
51.17	Oxigène.	11
100.00		

Ce composé n'étant pas volatil sans décomposition, ni beaucoup porté à former des composés définis avec les oxides ou les acides, sa composition moléculaire n'est pas encore

bien déterminée. En analysant sa combinaison avec l'oxide de plomb, Berzélius a trouvé pour la composition du sucre anhydre C^{12} H^{21} O^{10}. M. Péligot, de son côté, en analysant le même composé, a trouvé C^{12} H^{18} O^{9}, composition qu'il a confirmée par l'obtention et l'analyse d'un saccharate de baryte, qui se rapporte à la même formule; de sorte que, d'après M. Péligot, la molécule du sucre de canne cristallisé serait C^{12} H^{22} O^{11}.

Le sucre de raisin diffère du précédent par ses propriétés physiques et chimiques; sa saveur sucrée est bien moins prononcée; il en faut près de trois fois plus pour sucrer autant; ses cristaux ont moins de netteté; enfin, il est bien moins soluble dans l'eau froide que le sucre de canne. Tous ces désavantages sont cause de l'infériorité du sucre de raisin vis-à-vis le sucre de canne; aussi ne se vend-il jamais à l'état concret; il trouve mieux son emploi sous forme de sirop, et on en consomme de grandes quantités sous le nom de sirop de gomme.

Le sucre de raisin ne s'extrait pas seulement du raisin; c'est à sa présence que presque tous les autres fruits ou végétaux doivent leur goût sucré. Le sucre provenant de l'action des acides sur l'amidon et le ligneux n'est autre que du sucre de raisin; il en est de même du sucre de lait, du sucre de miel, du sucre de diabètes, etc. Le sucre d'érable et le sucre de manne ont une cristallisation en aiguilles plus fraiche que le sucre de raisin, et à ce titre seul doivent faire un sucre à part. Le sucre de gélatine, au contraire, a quelque analogie avec le sucre de lait et le sucre de champignon, et il provient aussi d'ailleurs d'une matière azotée; néanmoins l'analyse des sucres n'a pas encore été assez minutieuse pour qu'on puisse en faire une classification complète; mais les débuts brillans de M. Péligot, et les procédés optiques indiqués par M. Biot, promettent une solution qui ne se fera pas beaucoup attendre.

Occupons-nous maintenant de la fabrication du sucre. Pendant long-temps le sucre nous a été fourni exclusivement par les pays chauds, attendu qu'on ne l'extrayait que de la canne à sucre, plante qui ne croît guère hors des tropiques, et qu'on a vainement tenté d'acclimater dans le midi de la France. Lorsqu'on a découvert l'Amérique, la canne à sucre n'y existait pas; les Européens l'y importèrent après l'avoir tirée de l'Inde. C'est un végétal qui ressemble un peu au maïs, quoique à tige plus élevée, et qui est du reste à peu près de la même espèce. Le sucre réside principalement dans la tige; c'est pourquoi on broie celle-ci en la faisant passer entre des cylindres cannelés d'une grande puissance qui en font ruisseler le suc, dont on augmente la quantité en soumettant les débris de canne à la presse. Ce suc, qui se trouve ainsi saturé d'air chaud et contenir du gluten, de l'albumine, et une foule d'autres matières fermentescibles, ne tarderait pas à subir la fermentation alcoolique si l'on ne s'empressait d'y ajouter du lait de chaux, dès qu'on en a réuni une quantité suffisante. On s'arrange de manière à mettre une partie de chaux vive pour huit cents parties de suc; par ce moyen la chaux s'empare du ferment et forme une espèce de magma qui vient surnager à la surface des chaudières, dont la température a été portée rapidement à 60°. Dès que la clarification est complète, on fait arriver le liquide dans une autre chaudière, où on le concentre par l'ébullition en l'écumant avec soin; dès qu'il est suffisamment concentré, on le fait arriver dans des réservoirs à large surface et peu profonds, de manière à accélérer son refroidissement; car à cette température et au contact de l'air le sucre tend beaucoup à se dénaturer, comme nous l'avons déjà observé. Dès que par le refroidissement le sirop devient visqueux, on le fait arriver dans de vastes cuviers en bois, au fond desquels on a pratiqué des trous que l'on tient bouchés. Au bout de vingt à trente heures on agite vigoureusement la masse avec une spatule ou refouloir en bois qu'on nomme *mouveron*, ce qui accélère beaucoup la cristallisation; en effet, quelques heures après le sirop se prend en masse, et il ne reste plus qu'à déboucher les trous du fond pour laisser écouler la mélasse dont on extrait encore un peu de sucre par une nouvelle concentration. On s'explique facilement la nécessité de brasser le sirop dès qu'il a commencé à cristalliser, en songeant à sa viscosité qui indique le repos presque complet de la part des molécules saccharines. L'agitation, en mettant les centres cristallins en présence de ces molécules prêtes à s'agréger, grossit par conséquent rapidement les cristaux. Ce procédé donne pour résultat un sucre jaunâtre, composé de petits cristaux limpides mouillés par la mélasse, nommé *cas onade* ou *sucre brut*, qu'on expédie en Europe pour être raffiné. La fabrication du sucre de betterave en Allemagne et en France a permis d'obtenir immédiatement des produits bien supérieurs par le perfectionnement des méthodes, comme nous allons voir.

Ce fut Margraff, chimiste prussien, qui le premier indiqua, en 1747, le sucre cristallisable dans la betterave et plusieurs autres légumineuses. Quarante ans plus tard, Achard de Berlin, ayant repris les travaux de son prédécesseur, opéra sur une plus grande échelle, et montra la possibilité de réussir en grand. Néanmoins le sucre de betterave ne fut encore pendant long-temps qu'un objet de curiosité, il revenait à 8 ou 10 fr. le kilogramme, et l'on révoquait en doute son identité avec le sucre de canne: on lui refusait la faculté de sucrer autant, et les chimistes seuls en reconnaissaient l'identité. Il a fallu une crise extraordinaire dans le prix du sucre de canne et des encouragemens directs pour pousser la fabrication du sucre de betterave à de nouveaux progrès. Lors du blocus continental, le prix du sucre exotique s'éleva jusqu'à 8 et 10 fr. le kilogramme, et Napoléon, voulant atténuer autant que possible ce résultat funeste de sa grande mesure, et faire en sorte que la France se suffît à elle-même par ses productions continentales, encouragea hautement la fabrication du sucre de betterave par la fondation d'un grand prix et l'établissement à Rambouillet d'une fabrique impériale. Dès lors, M. Chaptal aidant, le sucre de betterave eut l'avantage, tant que la rareté du sucre colonial introduit en fraude garda son prix élevé; mais dès que le blocus cessa, la fabrication du sucre de betterave fut de nouveau rangée parmi les utopies industrielles. Cependant les procédés s'étaient simplifiés, et les droits élevés établis sur le sucre exotique suggérèrent de nouvelles tentatives. Tout calcul fait, certains propriétaires industrieux de nos départemens du Nord réussirent à obtenir 2 ou 3 p. 100 de leurs capitaux engagés, tant en terrains qu'en instrumens de travail; l'espoir d'une amélioration de culture et d'un rendement plus fort les soutint; ils surent mieux utiliser leurs résidus. Par exemple, l'emploi de la pulpe à la nourriture des bestiaux fut un progrès immense. Enfin, la découverte des mines de houille abaissant le prix du combustible, d'où dépend toute industrie, on songea à la vapeur, qui bientôt portant partout la chaleur et le mouvement avec économie, enrichit les fabricans qui surent persévérer.

Pour mieux faire apprécier ces progrès successifs, je vais achever de décrire les procédés d'extraction du sucre, en prenant pour point de départ le sucre de betterave.

La betterave croît abondamment dans toute l'étendue de la France, et l'on tire moyennement d'un hectare de bonne terre 25 000 kilo. de racines. La première opération consiste à râper les betteraves pour les réduire en pulpe, que l'on soumet sans retard à une forte pression. On obtient ainsi un suc qui contient 3 ou 4 p. 100 de sucre cristallisable qu'on traite à la chaux, à peu près comme le sucre de canne, avec cette différence qu'aussitôt après la première clarification on procède à la décoloration, de manière à obtenir en même temps une clarification plus complète. Mais

cette première opération, comme tout le reste, a subi de nombreux perfectionnemens. Le suc naturel ne contenant que 3 ou 4 p. 100 de sucre, il était important de réduire, autant que possible, l'eau à vaporiser par économie de temps et de combustible, et surtout de limiter davantage l'altération du sirop; c'est ce à quoi on a réussi par la dessiccation préalable des betteraves. A l'aide d'un appareil convenable, après avoir coupé les betteraves en tranches ou en esquilles, on les dessèche à l'air; puis, à l'aide d'un lévigateur, alimenté d'eau chaude, on obtient du premier coup un liquide bien plus riche en sucre, sans compter que les betteraves, ainsi desséchées, se conservent indéfiniment sans altération sensible.

Si aux colonies on se contente d'obtenir le sucre à l'état de cassonade, en France on trouve plus avantageux d'extraire immédiatement un produit de belle apparence; c'est pourquoi dès qu'on a enlevé l'écume produite par la combinaison de la chaux avec les matières fermentescibles, on procède à la décoloration. La substance la plus propre à opérer cette décoloration est le charbon à l'état de grande division : le meilleur résulte de la calcination des matières animales avec la potasse; mais on emploie plus généralement, par économie, le noir d'os, dit charbon animal, que l'on obtient en pulvérisant les os après les avoir calcinés en vases clos. Le sirop ayant été soutiré, et amené par une première concentration à la densité de 1.03 ou 1.04, on y ajoute, par petites portions, 4 p. 100 de son poids de charbon animal, et l'on continue l'évaporation jusqu'à ce que la densité atteigne 1.12 à 1.13, après quoi on filtre avec des chausses en laine. Cela fait, on procède à la concentration finale, que l'on active le plus possible par les moyens que j'ai déjà indiqués. Quelques fabricans, avant de filtrer, font subir au sirop une nouvelle clarification, en y versant une certaine quantité de sang de bœuf, de gélatine, ou de blanc d'œuf, battus avec un peu d'eau; le sirop en devient plus limpide, plus facile à filtrer, et mieux disposé à cristalliser. De la chaudière le sirop passe dans des rafraîchissoirs; et dès qu'il n'est plus que tiède on le verse dans les formes; les formes sont des vases coniques en terre non vernissée, rangés les uns à côté des autres, dans un lieu chaud qu'on appelle étuve. Ces vases sont percés d'un trou à leur sommet, et sont placés la pointe en bas; par ce moyen, dès que le sucre a pris un peu de consistance, la mélasse qui empâte les cristaux descend peu à peu, et s'écoule par le trou dès qu'on l'a débouché; c'est même le moyen qu'on emploie pour raffiner le sucre, avec cette différence que l'on apporte les plus grands soins à la purification du sirop, ordinairement préparé avec une cassonade, et qu'on y ajoute l'opération du terrage, qui consiste à chasser plus rapidement la mélasse et à y substituer un sirop limpide qui cristallise à mesure. Pour y réussir, dès que les formes sont bien égouttées, on enlève à la base des cônes une couche d'un pouce d'épaisseur (à moins qu'on n'ait ménagé cet espace en vidant le sirop dans les formes), et on remplit ce vide de sucre blanc en poudre que l'on recouvre d'argile blanche délayée dans l'eau; par là le sucre dissous par l'eau qu'a laissé suinter l'argile, s'écoule bientôt sous forme de sirop incolore qui chasse devant lui la mélasse; la chaleur de l'étuve, par un effet de cémentation, enlève l'humidité superflue, et achève la solidification dès qu'on a enlevé l'argile. Le sucre demi-blanc qui n'a subi qu'un terrage s'appelle *sucre terré ;* il faut quelquefois deux et même trois terrages pour obtenir du *sucre fin.*

Le sucre de raisin s'extrait des raisins à peu près comme le précédent s'extrait des betteraves; mais sa cristallisation imparfaite est cause qu'on ne se donne jamais la peine de le raffiner. On l'extrait aujourd'hui de la fécule de pomme de terre plutôt que des raisins; pour cela on fait bouillir un mélange d'une partie de fécule et de trois parties d'acide sulfurique, en remplaçant l'eau à mesure qu'elle s'évapore, jusqu'à ce que le liquide ne se précipite presque plus lorsqu'on y verse de l'alcool. La durée de l'opération varie avec la force de l'acide employée; elle est d'autant plus longue que l'acide est plus étendu; elle ne dure que sept à huit heures quand l'acide est mêlé à dix fois son poids d'eau. Quand on opère en grand, on va jusqu'à étendre une partie d'acide de cent parties d'eau, et la coction se pratique dans de vastes cuviers en bois, dans lesquels on fait arriver de la vapeur. Dès que la preuve par l'alcool est satisfaisante, on sature l'acide sulfurique par la craie en poudre, on filtre, et on évapore comme pour les autres sucres. La cristallisation s'opère dans l'espace de deux ou trois jours, sous la forme d'une masse jaunâtre, qui tire sur le blanc quand on a eu soin de décolorer préalablement le sirop. Le gluten empêche la saccharification de s'opérer; c'est pourquoi on ne saurait remplacer les fécules par la farine.

On extrait un sucre de même espèce de différentes matières ligneuses, telles que la scière de bois, les chiffons de fil et de coton, les écorces d'arbre, etc., comme nous l'a enseigné M. Braconnot. Par la macération avec les acides, les ligneux se transforment d'abord en gomme, puis en sucre. Pour y réussir, il faut employer l'acide sulfurique presque concentré, laisser macérer, étendre d'eau lorsque la dissolution est opérée, puis faire bouillir, et opérer ensuite comme pour la fécule.

La saveur agréable du sucre le rend d'un usage presque général, et sa consommation s'accroît de jour en jour à mesure qu'il baisse de prix. Il est nutritif, dans certaines proportions. Il entre pour une bonne partie dans les mets légers qui composent ou terminent nos repas, et les malades, comme l'on sait, font grand usage de breuvages sucrés.

Le sucre a été pendant long-temps une substance rare. On ne l'employait que comme médicament. Dans le principe, à peine entrait-il pour quelques barriques dans le chargement d'un navire venant des Indes; mais peu de temps après l'introduction de la canne à sucre dans la culture des Antilles, l'importation s'accrut au point qu'il en arriva des cargaisons complètes. En 1825, la consommation annuelle s'élevait à 50 000 000 de kilog.; mais depuis lors la fabrication du sucre indigène a pris un tel développement que la consommation actuelle s'élève à 80 000 000 de kilog., ce qui fait en moyenne 3 livres par chaque habitant. En Angleterre, la consommation est incomparablement plus grande : elle est de 20 livres par chaque habitant; mais elle décroît au lieu d'augmenter comme chez nous; car elle s'élevait il y a quelques années à une moyenne de 30 livres par chaque habitant.

Le sucre est considéré comme un objet de luxe; il n'est en effet nullement nécessaire à une alimentation solide, et ce sont plutôt les enfans qui en sont friands que les personnes d'un âge mûr; aussi l'a-t-on grevé d'un droit élevé à son entrée sur le continent. Ce droit, augmenté des frais de transport à travers l'Océan, pesant exclusivement sur le sucre exotique, tandis que le sucre indigène en était exempt, constitua pendant long-temps une espèce d'encouragement ou de prime pour la fabrication du sucre indigène, qui jouissait en outre de celle accordée au sucre raffiné à l'exportation. Le prix du sucre de betterave baissant toujours avec le perfectionnement des méthodes d'extraction, nous sommes arrivés à une époque telle que la culture coloniale se trouve plus défavorablement placée que la culture française, et malheureusement sans espoir d'y remédier par ses propres ressources. Comment faire pour protéger en même temps les deux sucres sans nuire au trésor? Faut-il dégrever le sucre de canne pour grever d'autant le sucre de betterave? ou grever le sucre de betterave autant que le sucre de canne en accordant l'exportation libre pour le sucre colonial? Telles sont les questions dont la solution occupe tous les esprits. On a commencé par imposer le sucre de betterave, qui prenait un essor

Digitized by Google

Aux termes de cet acte conventionnel, les trois royaumes s'associaient en conservant leur indépendance respective, et formaient une trinité monarchique dont le prince régnant devait être fourni, à tour de rôle, par le Danemarck, la Suède et la Norwège. Le seul avantage apparent du Danemarck, c'était d'occuper le premier le fauteuil de la présidence. En réalité, cet acte d'union n'était, dans les desseins de Marguerite, la Sémiramis scandinave, qu'un moyen *légal* d'affaiblir la Suède pour l'incorporer au Danemarck. La noblesse ne tarda pas à s'apercevoir de sa faute; Marguerite fut encore plus impitoyable à son égard qu'envers les autres classes de l'état anédois. Après la mort d'Eric, l'ordre de succession garanti par les stipulations du traité de Colmar ne fut jamais respecté, et pendant près d'un siècle et demi la Suède resta vassale du Danemarck.

Ce n'est pas qu'elle supportât le joug avec patience. A chaque instant l'ouvrage de Marguerite était ébranlé par de nouvelles révoltes à la tête desquelles figuraient les chefs mêmes de la Suède, espèce de vice-rois sous le titre d'administrateurs. Mais, par suite d'une influence étrangère, aucune de ces tentatives d'affranchissement n'était couronnée de succès. Cette influence, c'était celle du clergé que Marguerite avait su gagner à sa cause, en augmentant encore ses prérogatives déjà si exorbitantes, et en ajoutant à sa puissance temporelle tout ce qu'elle enlevait au pouvoir de la noblesse. Heureux d'un régime qui leur livrait le gouvernement de l'état, les prélats suédois, seigneurs féodaux au moins autant que princes de l'Eglise, trahissaient ouvertement la Suède, et, combattant dans les rangs de l'armée danoise, faisaient couler sans scrupule le sang de leurs fidèles.

La papauté, déchue de son génie et ne songeant alors qu'à faire des fonds avec des indulgences, pour subvenir aux besoins de sa politique toute mondaine, ne sut pas remplir dans les démêlés de la Suède et du Danemarck le rôle de conciliation auquel l'appelait cependant la nature de son ministère. Poussée par un vague sentiment de sa propre décrépitude, elle se prononça pour le Danemarck, en voie de décadence contre la Suède qui marchait à l'avenir, mais qui depuis long-temps déjà ne lui payait plus le denier de saint Pierre. Contemptrice de la morale évangélique, elle épousa le parti du bourreau contre la victime. Au commencement du seizième siècle, après la défaite et la mort du dernier administrateur, Sténon Sture II, Christiern II, roi de Danemarck, confirmé roi de Suède, résolut, pour en finir avec les insurrections, d'exterminer les principales familles du pays, pendant que, à l'occasion des fêtes de son couronnement, il les tenait réunies sous sa main. Ce fut un prêtre catholique, l'archevêque d'Upsal, qui, secondant cet infâme projet, dénonça comme coupables d'hérésie les personnages que le roi dévouait au supplice. La fleur de la noblesse fut décapitée dans les rues de Stockholm dont les soldats danois firent le sac; et, à son départ, des gibets furent dressés dans toutes les villes sur le passage de Christiern, que l'on a justement surnommé le Néron du Nord. Tant de cruauté était faite pour révolter le saint pontife! Eh bien! il réclama en effet; mais ce dont il se plaignit, ce ne fut pas des massacres en eux-mêmes: non, ce fut seulement de ce que quelques ecclésiastiques avaient été enveloppés dans les exécutions de la capitale.

Vaincue, foulée aux pieds, n'attendant rien de la papauté qui lui était hostile, n'espérant rien de François Ier qui avait fourni un corps auxiliaire aux Danois, ni de Charles-Quint dont Christiern avait épousé la sœur et n'était que l'instrument aveugle, la Suède n'avait plus qu'à se soumettre à l'esclavage. Elle s'y résignait, lorsque le ciel lui envoya un vengeur. Après un enchaînement d'aventures qui tiennent du miracle, un jeune héros, Gustave Vasa, fils d'un des sénateurs immolés à Stockholm, leva de nouveau l'étendard de la révolte. Cette fois, malgré la trahison habituelle du clergé, l'insurrection fut invincible, parce qu'elle s'appuyait non plus sur la noblesse, mais sur toutes les forces vives de la nation. Les premiers soldats de Gustave furent les paysans de la Dalécarlie: ce qui restait de nobles vint se grouper autour de ce noyau, et bientôt la Suède entière prit les armes. Le succès demeura fidèle à la bonne cause, et avant même qu'il eût repris Stockholm, les Suédois décernèrent la couronne à leur libérateur en 1523.

L'expulsion des Danois ne tarda pas à être complète et définitive. Cependant Gustave Vasa, qui était aussi grand politique que bon militaire, comprit qu'il n'en était encore qu'à la moitié de son œuvre. Le soldat avait délivré sa patrie du joug étranger; l'homme d'état voulut consolider la victoire par l'anéantissement du clergé catholique, qui, sous l'inviolabilité de la religion, continuait à intriguer en faveur du roi déchu. Le général avait vaincu le Danemarck; le roi espéra de faire repentir la papauté.

Toutefois, Gustave usa de grands ménagemens et d'une profonde dissimulation. Avant de frapper un coup décisif, il fut attendre que le protestantisme eût fait en Suède assez de progrès pour contre-balancer l'ancien culte. Quand tout fut bien préparé au-dedans, il se tint prêt à profiter de la première occasion que ne pouvait manquer de lui offrir l'ambition de Charles-Quint et de Clément VII, qui se disputaient alors l'héritage de l'ancien empire romain. Au moment où le pape et l'empereur furent aux prises, il exigea des évêques la remise de leurs châteaux-forts, les dépouilla de leur puissance temporelle et confisqua les biens du clergé. Puis, s'enhardissant toujours, il osa bannir le catholicisme lui-même d'un royaume qu'il avait vendu, et faire déclarer par le concile d'Orébro le luthérianisme la religion nationale de la Suède. La défaite du pape était d'autant plus complète que ce coup d'état coïncide avec l'emprisonnement que Charles-Quint lui fit subir dans le fort Saint-Ange.

Il est rare de rencontrer dans l'histoire une époque aussi parfaitement réparatrice que celle où nous assistons en ce moment. La Suède avait été livrée au Danemarck par un calcul de sa noblesse; sa noblesse fut ruinée, décimée par le Danemarck. Dans le but de s'engraisser à la fois des dépouilles de la noblesse et du peuple, le clergé suédois, par une alliance impie avec l'étranger, avait rivé les fers de sa patrie; grâce au luthérianisme naissant, le clergé suédois put être destitué en masse sans péril pour l'état. Les nobles et les prêtres avaient trahi la nation; l'ancienne toute-puissance des nobles et des prêtres s'éclipsa devant l'autre naissant de la royauté qui, d'élective par leur sénat, devint héréditaire. Quant à la papauté, comme elle avait semé la discorde, elle récolta l'abandon. Quelques années après la conversion de la Suède au luthérianisme, le Danemarck lui-même se sépara de la communion catholique. Quel enseignement!

Avec Gustave Vasa, commença, au seizième siècle, une ère nouvelle pour la Suède. Le Danemarck jusque là prépondérant sur les états du Nord, tomba de son rang, et ce fut elle qui lui succéda. Ce déplacement des forces du Nord ne fut pas la seule conséquence de l'avénement de la dynastie de Vasa. Reconnaissante envers la religion nouvelle qui l'avait délivrée de la tyrannie danoise et romaine, la Suède devait avant peu épouser chaudement la cause du protestantisme et le défendre contre les efforts combinés de l'Eglise et de l'empire.

En effet, après les règnes assez pâles d'Eric XIV et de Jean III, après les troubles causés par l'élection de Sigismond au trône de Pologne et par ses essais de réaction en faveur du catholicisme, troubles qui amenèrent la déchéance de ce prince et l'élévation de Charles IX son oncle, la Suède commença de se mêler activement aux affaires du continent. La Russie et la Pologne furent les deux puissances qui eurent d'abord à souffrir de son voisinage. Charles IX

profitant de l'anarchie occasionnée par l'extinction de la dynastie des Ruriks, enleva l'Ingrie, la Carélie et Bornholm à la Russie. Charles-Adolphe, son successeur, fit son apprentissage par la conquête de la Livonie et d'une partie de la Prusse polonaise. Ses débuts auraient eu des conséquences encore plus graves pour la Pologne, sans l'intervention amicale de Richelieu qui mit fin à cette guerre par une trêve, dans l'espoir d'attirer Gustave-Adolphe en Allemagne. Gustave-Adolphe, qui ne demandait qu'un théâtre digne de son génie et de ses talens militaires, ne se fit pas prier. Sans être découragé par le précédent du Danemarck, auquel une semblable politique avait été nuisible, il prit aussitôt parti dans la guerre de trente ans.

Ses merveilleux exploits furent pour la liberté religieuse ce qu'avaient été pour l'indépendance suédoise les hauts faits de Gustave Vasa. En ce sens, la Suède ne fut pas moins utile au triomphe du christianisme allemand que l'avaient été les Francs à celui du christianisme romain. Gustave Vasa, par une conséquence de l'isolement de l'Angleterre, fut, à quelques égards, le Clovis de la réforme, et sans le trépas précoce qui, à la bataille de Lutzen, enleva Charles-Adolphe dans son triomphe, ce grand homme eu serait peut-être devenu le Charlemagne. L'adhésion de la Suède aux croyances de la Confession d'Augsbourg contribua puissamment à la ruine définitive des deux despotismes qui cherchaient à survivre à l'anéantissement du moyen âge : l'un par la suprématie sacerdotale, l'autre par la prépondérance politique et la monarchie universelle. Guidé par le même instinct politique qui l'avait rapproché de Solimun, François Ier s'était empressé d'envoyer à Gustave Vasa l'ordre, alors unique, de Saint-Michel, et de conclure avec lui une alliance défensive contre l'Empire et l'Autriche. La même pensée présida aux conseils de la France sous le *règne* de Richelieu, qui tira aussi bon parti du protestantisme contre les deux puissances allemandes, que François Ier du mahométisme contre Charles-Quint. Et, en 1648, au traité de Westphalie, ce fut l'union de la France et de la Suède qui, après les victoires de Wrangel et de Turenne, affermit les bases de l'équilibre européen, en assurant du même coup l'indépendance nationale et la liberté religieuse du monde moderne.

Christine, princesse plus amie des lettres que de la guerre, hérita cependant des victoires de Gustave et des généraux qu'avait enfantés sa supériorité guerrière. C'est ce qui explique comment le traité de Bromsboë fut imposé au Danemarck pendant sa minorité. Par ce traité, conclu en 1645, à la suite des succès du général Torstensohn, le Danemarck céda les provinces de Jemptoland et de Herjedalen et les îles de Gothland et d'Oesel ; mais une stipulation encore plus favorable à la Suède, ce fut son affranchissement du droit de visite et de péage dans le détroit du Sund. Par le traité de Westphalie, signé sous le règne de la même princesse, trois ans plus tard, la Suède, outre le droit de présence aux diètes de l'empire, obtint la Poméranie occidentale, l'île de Rugen, une portion de la Basse-Poméranie, Wismar, Brême et Verden. Ce sont ces deux traités de Bromsboë et de Westphalie qui assurèrent la prépondérance de la Suède sur le Danemarck.

Le successeur de Christine, Charles-Gustave, entreprit de convertir cette prépondérance en une domination réelle. Il espéra réaliser par la force ce qu'une femme, ce que Marguerite avait essayé par la ruse : la fusion de la Suède, du Danemarck et de la Norwège en une seule monarchie. Il voulait de plus comprendre la Pologne dans ce faisceau des états scandinaves. Au surplus, tel avait été, dit-on, le plan politique de Gustave-Adolphe lui-même. Charles-Gustave tourna d'abord ses armes contre la Pologne, et sa première campagne mit ce royaume à deux doigts de sa perte. Mais, comme il annonçait hautement ses projets, une partie de l'Europe, justement effrayée pour l'équilibre du Nord, se ligua contre lui. Le czar Alexis, l'empereur d'Autriche Léopold Ier, l'électeur de Brandebourg et le Danemarck, qui ne manquait pas une seule occasion de nuire à la Suède, formèrent une coalition redoutable qui le força d'évacuer la Pologne. Charles-Gustave s'en vengea contre le Danemarck, réduit à souscrire le traité de Roschild, en 1658. Par ce traité, le Danemarck perdit la province de Halland et la Scanie, Blekingue, Bahus, Drontheim et l'île de Bornholm, reconnut de nouveau la Suède franche de péage dans le détroit du Sund, et renonça à la suzeraineté qu'il exerçait sur le duché de Holstein-Gottorp.

Une nouvelle agression de Charles-Gustave contre la capitale même du Danemarck amena une seconde coalition de l'Autriche, de la Pologne, du Brandebourg et de la Hollande, qui coopéra par l'envoi d'une flotte. Charles-Gustave fut contraint de lever le siége de Copenhague, et sa mort subite permit de songer au rétablissement sérieux de la paix. C'est dans ce but que furent négociés sous le règne de Charles XI, en 1660, les deux traités de Copenhague et d'Oliva, l'un entre la Suède et le Danemarck, l'autre entre la Suède et la Pologne. Le traité de Copenhague confirma celui de Roschild ; seulement le Danemarck ventra en possession du bailliage et de la ville de Drontheim. Par le traité d'Oliva, la Pologne céda une portion de la Livonie, l'Estonie et l'île d'Oesel, et le roi Jean Casimir renonça pour lui et ses descendans à ses prétentions sur la couronne de Suède. Cette clause mit fin à la guerre de succession qui depuis le règne de Sigismond avait agité les deux pays. L'année suivante, la Suède fit également sa paix avec la Russie. Aux termes du traité de Carlis (1661), les conquêtes furent rendues, et les relations des deux royaumes rétablies sur le même pied qu'avant ces longues guerres.

La Suède continua d'occuper la première place parmi les états du Nord jusqu'au dix-huitième siècle ; mais sa réputation militaire reçut une grave atteinte en 1675 à la bataille de Fehrbelin. Toutefois, Louis XIV, pour la cause duquel cette puissance avait été vaincue, la releva par les traités de Saint-Germain et de Fontainebleau, qui la réintégrèrent dans la possession de tout ce qu'elle avait perdu sur la Baltique, et quelques années après ce fut la Suède qui présida, en qualité de médiatrice, à la paix de Ryswick. A l'intérieur, les divisions commencèrent, et Charles XI en profita pour étendre les limites du pouvoir royal.

Le dix-huitième siècle mit en présence Charles XII et Pierre-le-Grand. Après avoir triomphé une première fois d'une coalition de la Pologne, du Danemarck et de la Russie, le monarque suédois se risqua dans une entreprise téméraire et fut vaincu par son rival. La bataille de Pultawa changea les destinées du Nord et ravit pour toujours la prépondérance à la Suède. Vainement Charles XII crut un moment avoir trouvé un vengeur dans l'empire ottoman ; vainement l'armée du czar fut à la veille d'être écrasée sur les bords du Pruth ; les artifices de Catherine et la cupidité du grand visir sauvèrent la Russie. Le traité du Pruth confirma l'abaissement de la Suède et prépara celui de l'empire ottoman.

Trois ans après la mort de Charles XII, le traité de Nystadt, qui fut la conséquence de la lutte, donna la consécration du droit au triomphe de la Russie. Par ce traité, la Suède céda au vainqueur la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie, la Carélie, une portion du territoire de Wiborg, les îles d'Oesel, de Dagoe, de Moen et toutes les autres depuis la frontière de Courlande jusqu'à Wiborg. Ces pertes auxquelles il faut joindre celle de Brême et de Werden, livrées au Hanôvre par le Danemarck, et qu'aggravait encore la fondation récente de Saint-Pétersbourg, arrachèrent d'une seule fois à la Suède la domination de la Baltique, à laquelle est attaché l'empire du Nord. En revanche, le czar lui permit de rentrer en possession de la Finlande, et prit l'engagement de ne pas se mêler de ses affaires inté-

Digitized by Google

rieures; stipulation surtout favorable à l'Angleterre sous la médiation de laquelle eut lieu la conclusion de la paix.

Ce qui rendit si prompte et si entière la ruine de la Suède, c'est qu'elle correspondait à l'humiliation de la France, sa vieille alliée. Le temps n'était plus où Louis XIV faisait restituer leurs provinces à ses amis vaincus. Lorsque la paix de Nystadt fut signée, il y avait six ans que nous avions passé sous les fourches caudines d'Utrecht, et que l'Angleterre avait substitué sur le continent son influence à la nôtre. Aussi, peu de batailles ont-elles eu autant de suites que celle de Pultawa. La victoire de Pierre-le-Grand ne fut pas seulement funeste à la Suède; la Turquie et même la France ne tardèrent pas à en ressentir le contre-coup.

C'était en s'appuyant avec habileté sur les deux extrémités nord et sud de l'Europe, que la France, centre du continent et de son système politique, avait sauvé au seizième siècle et compromis au dix-septième l'équilibre du monde moderne. La défaite de Charles XII, en permettant à la Russie de s'élever sur les ruines de nos deux alliés naturels et de reformer pour son compte notre ligne de bataille, dans un moment où nous venions de succomber sous les coups d'une ligue de l'Angleterre et de l'Autriche, nous enleva les moyens de remonter à notre ancien rang. Pour nous reconquérir, il ne nous fallut, après, rien moins que la révolution de 89. La bataille de Pultawa frappa donc du même coup la Suède, la Turquie et la France, et légua à la Russie l'héritage de notre succession vacante. La politique de François Ier, de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV, devenue impraticable pour la France, fut reprise en sous-œuvre par le nouvel empire. Dans les mains de la Russie, cette politique peut être d'autant plus fatale à la balance des nations, que cette puissance, maintenant maîtresse de la mer Noire aussi bien que de la Baltique, confine avec la Suède et la Turquie, et que, par un effet de leur déchéance, ces deux pays sont pour elle non plus seulement des alliés, mais déjà de simples vassaux.

La Suède crut réparer ses revers en mettant des bornes au pouvoir royal, qui n'avait cessé de s'accroître sous le règne de Charles XII. Ulrique Eléonore ne monta sur le trône qu'après avoir renoncé à l'omnipotence dont avait tant abusé son prédécesseur. Après le traité de Copenhague qui sanctionna sa défaite, le Danemarck, au contraire, avait investi son roi de l'autorité la plus absolue. Ainsi, presque toujours les nations cherchent le remède à un excès dans un excès contraire. Mais la Suède n'eut pas plus à s'applaudir de son changement de constitution que le Danemarck. Dans un moment d'exaltation, elle déclara la guerre à la Russie et médita même la conquête de Saint-Pétersbourg; de nouvelles défaites ajoutèrent à ses anciennes pertes celle de la Finlande. Néanmoins, après le décès de Frédérik Ier, mort sans enfant, la Russie qui sait encore mieux vaincre avec l'intrigue que par les armes, consentit, dans le traité d'Abo, à rendre cette province, à la condition que le sénat élirait un prince de son choix. Ce prince fut Frédérik II de Holstein Gottorp, et il va sans dire que son règne fut pour la Suède l'âge d'or des factions. Sous la dénomination bizarre des *bonnets* et des *chapeaux*, les trois partis français, anglais et russe se disputèrent l'influence avec acharnement. Les *chapeaux*, qui tenaient pour la France, étaient les plus nationaux et les plus populaires. Une partie des *bonnets* servait la politique anglaise, tandis que l'autre recevait ses inspirations de la Russie; tous alimentaient leurs intrigues avec l'or étranger. Pendant ces déplorables luttes, la Suède ne cessa de descendre, et le coup d'état de Gustave III, suivi d'une guerre contre les Russes, fut impuissant à la relever.

A l'époque de notre révolution, la Suède, que Gustave III avait voulu mettre à la tête de la coalition contre la France en 1791, se prononça, l'année suivante, après l'assassinat de ce prince, pour la neutralité armée. Sous la régence du duc Charles de Sudermanie, elle resta fidèle à ce système jusqu'en 1796. Gustave IV s'en écarta en faveur de l'Angleterre; mais il fut cruellement puni de son attachement opiniâtre pour cette puissance. Ce prince ayant passé en 1808 un traité de subside avec le cabinet de Saint-James, la Russie, alors alliée de la France et ennemie des Anglais, réclama l'exécution du système de neutralité armée. Sur le refus de Gustave IV, qui fit arrêter l'envoyé russe à Stockholm, invasion de la Finlande par une armée moscovite. Pressé en même temps par la Russie et le Danemarck, Gustave IV est délaissé par l'Angleterre, qui se borne à une vaine démonstration. La Suède elle-même se déclare contre lui, et la révolution du 13 mars 1809 a pour conséquence son abdication à Gripholm et son expulsion ainsi que celle de sa famille

Sous Charles XIII, oncle et successeur de Gustave IV, la Suède fit sa paix avec la Russie et donna son adhésion au système continental. Le czar ne s'en fit pas moins céder par le traité de Frédéricksham, en date du 17 septembre 1809, le grand-duché de Finlande jusqu'au fleuve Tornéo et les îles d'Aland. En revanche, il réconcilia la Suède avec le Danemarck et la France, qui lui rendit la Poméranie suédoise et l'île de Rugen.

En 1810, par suite de la mort subite du prince Christian Auguste, un général français, Bernadotte, fut choisi par les états pour successeur à la couronne, et adopté en cette qualité par le roi. Depuis lors la Suède ne cessa de se rapprocher des ennemis de la France. Elle se réconcilia avec l'Angleterre et se lia étroitement avec la Russie. Le traité de Pétersbourg lui promit la Norwège, si elle faisait une diversion dans le nord de l'Allemagne. En 1814, pour prix de sa coopération contre nous, elle fut effectivement dédommagée de la perte de la Finlande par l'acquisition de la Norwège, qu'on enleva au Danemarck, coupable d'une impolitique fidélité à notre cause. Par le traité de Kiel, passé entre la Suède et le Danemarck, ce dernier renonce à la possession de la Norwège en faveur de la Suède, qui cède, en échange, au Danemarck la Poméranie et l'île de Rugen; la Suède garantit en outre à la Norwège la conservation de tous ses droits et de toutes ses libertés. Après quelques tentatives d'indépendance, la Norwège reconnut Charles XIII pour roi légitime. Depuis ce temps, la Suède et la Norwège forment deux royaumes unis sous le sceptre d'un même roi. Le prince actuel est Bernadotte, qui règne sous le nom de Charles XIV.

La diète du royaume de Suède (Riksdag) se divise en quatre ordres : la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans. Le vote y a lieu par ordre et non par tête. En Norwège, le sorthing vote à la majorité de ses membres. A moins de circonstances extraordinaires, les états s'assemblent tous les cinq ans en Suède et tous les trois ans en Norwège. La population générale de la monarchie est de 3 840 000 âmes, dont 2 771 252 pour la Suède, 1 050 000 pour la Norwège, et 18 000 pour la petite île de Saint-Barthelemy dans les Antilles. Le revenu public de la Suède est de 25 millions de francs, sa dette publique de 88 millions. Son armée de terre s'élève à 167 000 hommes; son armée de mer à 34 300.

La langue suédoise, quoique bien distincte de l'allemand, dérive néanmoins de la même source que les idiomes germaniques; elle n'est ni sans richesses ni sans élégance; mais comme elle est peu répandue, les hommes de lettres et les savans suédois écrivent presque tous en latin. C'est surtout dans les sciences physiques et l'histoire naturelle que la Suède a produit des hommes d'un grand mérite, à la tête desquels figurent Linné, Bergman, Scheele et Berzélius. L'université d'Upsal, dont elle s'honore, est une des plus célèbres de l'Europe. En général, l'éducation publique et l'instruction primaire sont dans un état très satisfaisant en Suède.

Digitized by Google

SUICIDE. Voyez Mont.

SUISSE. Il n'est pas de nation en Europe qui ait moins d'homogénéité dans ses élémens historiques et pour ainsi dire extérieurs, et pourtant il n'en est point qui ait une cohésion politique plus complète dans le passé et plus certaine dans l'avenir. Formée par aggrégations successives, cette fédération n'a détruit aucune des dissemblances qui préexistaient dans chacune des parties qui la composent. Neufchâtel, dès long-temps féodal, passe de la maison de Habsbourg à la maison de Châlons, puis à la maison de Longueville, demeure monarchique sous les rois de Prusse, et n'en devient pas moins suisse et fédéré. Fribourg, propriété des comtes de Zœringen, ses fondateurs, puis des comtes de Kybourg, vendue ensuite à l'Autriche, puis tombée, comme une maitairie, entre les mains de la Savoie, par suite d'une dette hypothécaire non remboursée au terme, Fribourg toute catholique dans ses croyances, ses mœurs et ses affections, entre dans la confédération avec une abstraction absolue de tous ces caractères antipathiques au républicanisme protestant de ses voisins. Les trois cantons primitifs, les cantons forestiers (Waldstaetten), supportent toutes les secousses que l'introduction de la réforme et la fondation des aristocraties urbaines donnent à l'association dont ils furent le germe et le centre sans se séparer de tous ces fils de leur antique courage et sans modifier en rien leur culte et leur rustique démocratie. Enfin il n'y a ni langue nationale ni religion nationale.

La cause de cette force de cohésion est un problème qui n'a pas été posé. Faut-il la chercher dans l'histoire des intérêts et des convenances, dans le but de sécurité réciproque auquel chacune de ces petites associations devait tendre au milieu des désordres du moyen âge? Mais pourquoi la même cause n'aurait-elle pas poussé au fédéralisme les républiques italiennes? Dans la similitude des mœurs? Mais Schwytz, Neufchâtel et Bâle ont toujours différé d'habitudes plus que Gênes, Venise et Florence? Dans les limites naturelles? Mais à quelle époque les fixer? Depuis l'affranchissement des trois cantons primitifs, au commencement du quatorzième siècle jusqu'au traité de 1815, ces limites ont perpétuellement varié, en sorte que réellement il n'en existe point. Les gens qui ont réponse à tout et ceux qui n'empruntent à un grand esprit que ses plus monstrueuses erreurs, diront que cela est un effet du climat, sans songer que des contrées toutes voisines de la Suisse et qui n'ont jamais pu parvenir à l'unité sous quelque forme que ce soit, ont une bien plus grande uniformité de sol et de température. Quoi qu'il en soit de ce problème dont les données disparaissent de jour en jour, il est probable que les dissemblances multipliées qui divisaient les populations et les contrées helvétiques furent pour beaucoup dans la formation et la durée de leur alliance. Une dissidence unique entre deux peuples, par exemple, la différence de religion, les eût séparés bien plus nettement et plus profondément en prononçant plus fortement l'antagonisme. Mais entre plusieurs cantons il se trouvait toujours des raisons d'union qui étaient celles de tous, tandis que les causes d'antipathie n'étaient que particulières. Cela se vit bien souvent et notamment dans les guerres sanglantes occasionnées par la réforme, quand les cantons de cultes différens avaient tant de peine à s'accorder une tolérance réciproque. Cela se vit encore dans les guerres provoquées par les alliances particulières de quelques cantons, tantôt avec la France, tantôt avec l'Autriche.

L'histoire de la Suisse est, plus que toute autre, difficile à résumer, parce que c'est l'histoire où les idées tiennent le moins de place, où la logique qu'elles engendrent lie le moins les événemens. Tous les faits, tous les actes s'y présentent comme des accidens, et ces accidens mêmes correspondent à peine aux grands mouvemens historiques de l'Europe.

Ainsi, la célèbre insurrection de 1307 n'eut aucunement le caractère que la poésie traditionnelle des historiens étrangers à la Suisse s'est plu à lui donner. Ce ne fut point une négation du pouvoir féodal de l'empereur; mais simplement une révolte contre les agens tyranniques que l'empire employait dans ce pays. Le premier traité d'union porte une réserve formelle des droits légitimes de l'empereur, et le même respect pour la hiérarchie féodale se fait remarquer cent fois de la part de tous les cantons, depuis cette époque jusqu'au commencement de ce siècle, soit lorsqu'il s'agissait des droits des comtes de Kybourg sur Soleure; soit à l'occasion de la révolte des Valaisans contre le comte de Rsron; soit dans les longues luttes de Berne et de Genève contre la Savoie; soit enfin dans les débats de l'abbé de Saint-Gall avec ses sujets dont l'affranchissement ne fut définitivement consacré que par l'invasion française en 1798.

Ainsi encore, l'histoire de la réforme religieuse est morcelée par des accidens si petits, par des événemens si éloignés des causes religieuses, par des négociations si pleines de ruses et d'hypocrisie, qu'à distance ce grand mouvement perd toute valeur historique et toute liaison avec ce qui se passait alors dans le reste de l'Europe. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, il est curieux d'étudier l'introduction du protestantisme à Genève, tiraillée entre l'alliance de Fribourg catholique et de Berne réformée, heureuse de s'affranchir de l'autorité temporelle de son évêque et de la Savoie en même temps que de l'*idolâtrie* romaine; combattant plus tard par Calvin les conséquences logiques de la réforme en sévissant hypocritement et cruellement contre les *libertins*.

Ainsi enfin, l'histoire des relations inter-nationales de la Suisse manque d'une idée conductrice et se montre dénuée de système et d'ensemble parce qu'une des lois fondamentales de la confédération jusqu'à sa réorganisation au commencement de ce siècle, était de laisser à chacun des états la liberté de ses alliances au dehors, pourvu qu'elles n'eussent rien de contraire au lien fédéral. Mais cette restriction même, on le sent, dut être souvent vaine et impuissante; si ce n'était pas directement que les alliances opposées semaient des dissensions entre les cantons, c'était indirectement et par une suite de la nature générale des choses.

Le caractère prédominant de la Suisse dans l'histoire, c'est assurément la valeur guerrière. Je ne suis nullement disposé à flatter ces propensions fanfaronnes que tout peuple sait toujours justifier en isolant une ou quelques pages de ses annales. Mais il est très vrai qu'aucune des nations de l'Europe moderne ne peut compter en quelques siècles d'existence, autant d'éclatantes journées, depuis la bataille de Morgarten jusqu'à celle de Neueneck qui précéda l'entrée des Français à Berne en 1798.

Cette supériorité militaire qui se manifestait surtout par l'harmonie des hommes et des lieux, ne s'est guère étendue au-delà du sol helvétique, et on comprend pourquoi et combien d'avantages la Suisse trouvait dans cette nature exceptionnelle où son adversaire rencontrait tant d'obstacles

On peut dire même qu'elle ne pouvait durer au-delà d'une certaine époque et qu'elle était destinée à tomber le jour où commencerait le nouveau système de campagne : la guerre d'artillerie, sans quartiers d'hiver, sans campemens; la guerre de masses, hardie, prompte, sans haltes, sans obstacles de saison, de climats, de lieux; la guerre telle que Napoléon l'inventa et l'enseigna au monde. De ce jour, la Suisse tombait militairement et politiquement à un rang inférieur par mille raisons, entre autres, parce que telle qu'elle est constituée, s'il lui est possible d'avoir d'excellentes milices, il lui est interdit d'avoir une bonne et compacte armée et surtout des généraux de grande manœuvre (1).

(1) Est-il besoin de dire que ce n'est ni la jalousie, ni aucune crainte de l'avenir, qui inspire en France l'opinion exprimée ici, et qui est évidemment devenue commune à l'Europe entière depuis

Ce fait (aussi bien que celui dont il va être question tout à l'heure), pousse aujourd'hui le parti purement démocratique, qui est en même temps le parti le plus patriotiquement désintéressé, à provoquer une révision de la constitution, qui resserre les liens fédératifs et lui donne plus de force unitaire. Il est certain que la Suisse n'aura pas d'existence politique en Europe jusqu'à ce que cette opération constitusante soit accomplie. On l'a bien vu dans ces dernières années, où la diplomatie étrangère, où la police étrangère pour mieux dire, a gouverné la Suisse avec une singulière insolence. Diplomatiquement, la Suisse n'est comptée pour rien.

C'est que non seulement elle n'a pas d'unité politique, d'unité matérielle; mais qu'elle manque d'unité morale et d'esprit collectif. La Suisse est sujette à s'abuser en contemplant son extrême démocratie; elle peut se croire sous ce rapport à la tête de l'esprit du temps qui est l'esprit démocratique, parce que ses institutions vont, en ce sens, au-delà de tout ce que connaît l'Europe.

Ce serait une illusion; sa démocratie est un corps sans tête. Elle est incapable de se condenser, de se résumer en une idée, en un sentiment, en une volonté nationale. Toutes ses forces, hommes et choses, sont disséminées, liées à tel ou tel point du sol, enfermées dans mille petits cercles d'où elles ne peuvent rien pour l'ensemble. La Suisse en perd ainsi la meilleure partie, et doit se trouver inférieure à des peuples chez lesquels la démocratie est moins régulière par en bas, mais où elle se trouve mille fois plus libre par en haut. Tel homme éminent par ses facultés, qui eût pu donner à la patrie suisse tout entière un grand et généreux élan, se voit condamné à lutter, au milieu d'une petite bourgeoisie cantonale, contre de basses rivalités. Exclu des régions d'idées où vivent les esprits élevés en Europe, il doit rabaisser à des querelles municipales une force qui se perd et se détruit dans cet indigne exercice. De crainte de n'être pas compris, j'ajoute un mot: en poussant encore plus loin le système actuel de la Suisse, on aurait sans doute une démocratie absolue, mais il n'y aurait plus de société. La société qui, en certains cantons, se renferme dans le village, se bornerait alors à la famille, et bientôt à l'individu.

Cet état de choses, qui ne peut durer au milieu des tendances toutes contraires de l'Europe entière, produit des phénomènes dont l'apparence seule est bizarre, et qui prêtent aux ennemis de la démocratie le sujet de déclamations puissantes sur certains esprits.

Ainsi dans quelques cantons, le système électif démocratique a donné le pouvoir à une classe d'individus (1) dont l'influence populaire s'est ainsi hautement manifestée à la grande honte du corps électoral. Dans d'autres cantons où la démocratie, réduite à l'état de tribu, n'est en réalité que l'oligarchie de quelques vieilles et riches familles, la liberté de la presse a été solennellement proscrite.

Quand les faits de cette espèce seraient encore plus nombreux et mieux prouvés, ils ne témoigneraient que d'une chose: le vice d'un morcellement qui ne nie pas le droit, mais qui l'immobilise en le clouant au sol.

Que cette sorte de démocratie étouffe la liberté de la presse, cela est fort naturel: qu'en ferait-elle? Dans de pareilles sociétés, la presse n'est plus qu'une arme individuelle; n'ayant pas à agir par les idées collectives, elle s'attaquerait aux personnes. Il vaut mieux le silence que la diffamation.

Mais sortons de cette basse région du raisonnement.

La liberté consiste-t-elle uniquement dans la faculté de déposer un vote dans le scrutin politique?

Cette faculté n'est-elle pas illusoire, si elle n'est précédée d'une libre discussion qui en éclaire l'usage?

Si elle n'est pas suivie nécessairement de tous les résultats que la majorité pourrait souhaiter pour le pays entier?

La Suisse est trop portée à ces théories formalistes que le protestantisme a encouragées chez elle, et qui font résider la liberté dans un acte sans valeur par ce qui le précède et ce qui le suit. En un mot, le droit représentatif n'est que l'un des droits que l'homme conserve absolument dans toute société libre. Il y en a d'autres, et au premier rang la liberté de penser et d'écrire, qui sont tout aussi précieux, beaucoup plus précieux même, en ce qu'ils peuvent conduire, par un seul jour de révolution, à des résultats qu'on n'atteindrait pas au bout d'un siècle de ce petit mécanisme constitutionnel dont quelques peuples se font un jouet, aimant mieux se divertir qu'agir. — Enfin, si ce n'est pas ici le lieu d'énumérer ces droits absolus de l'homme correspondant tous aux droits absolus de la société, il nous sera permis de dire au moins que, de tous, la Suisse n'en applique qu'un seul, et encore avec de très nombreuses restrictions.

« Qu'importe, répondra-t-on, si celui-là lui suffit? »

Il importe peu en effet, si la Suisse consent à prendre en Europe une place inférieure, même relativement à des peuples bien moins libres constitutionnellement; si elle consent à rester une nation médiocre et faible, faible physiquement et moralement; si, privée des forces que donne un gouvernement concentré, elle ne se soucie pas de se procurer, par compensation, la puissance d'un grand développement moral.

Depuis les jours où la Suisse fut grande, les élémens de la puissance politique sont bien changés. Quel que soit le scandale d'occupations anti-naturelles qui durent encore à la honte de l'Europe, le temps des conquêtes est passé. On n'envahira plus une nation par des bataillons, mais par des ambassadeurs, par des douanes; on la dominera par les idées; on la conquerra par des influences. Toute nation chez laquelle ne circulera pas largement le fleuve des pensées publiques n'offrira nulle résistance à l'invasion.

La presse est donc aujourd'hui la première de toutes les forces, et il est douteux qu'on pût, par quelque considération matérielle que ce soit, détruire un peuple qui la posséderait pleine et puissante; qui, par elle, vivrait en dehors de lui-même, si je puis le dire, et ferait participer le monde civilisé à sa propre existence, devenue une partie nécessaire de la vie de tous. N'est-ce pas la France intellectuelle qui a protégé la France politique contre le partage de territoire qui devait être la conséquence naturelle de l'invasion de 1814, et surtout de 1815?

D'où vient donc que la presse n'existe pas dans la Suisse libre et démocratique, ou du moins qu'elle n'y a pas une existence européenne? D'où vient que cette démocratie est sans âme, sans notoriété, sans autorité politique? D'où vient que la diplomatie étrangère menace la Suisse de lui arracher ses propres citoyens, et, ce qui est plus honteux, la pousse à lui faire hommage d'une persécution officieuse et obséquieuse envers des proscrits (1)?

La cause première est le défaut d'unité et de *généralité* dans la constitution. C'est cette vicieuse organisation qui crée des citoyens de Genève, de Bâle, de Berne de Fri-

1798, en passant par 1814 et 1815? La Suisse contient trop de démocratie aujourd'hui pour n'être pas toujours du côté de la France dans les guerres de principes qu'on peut prévoir, et elle est à peu près désintéressée dans les guerres de territoire qui seront sans doute le préambule des autres. C'est presque la seule chose que la révolution de 1830 ait produite au dehors en notre faveur. Elle a détruit la Suisse aristocratique de 1814 et de 1815.

(1) Les cabaretiers.

(1) Il faut dire la vérité aux peuples aussi. La Suisse s'est armée pour défendre l'asile d'un prince; et quelques années auparavant elle s'empressait de mettre, *sans qu'on le demandât*, sa police au service des haines qui poursuivaient de pauvres bannis. C'est encore là une des suites de l'étroitesse de la vie politique. C'est comme prince qu'on s'honorait de garder le prétendant réfugié; c'est comme pauvres qu'on pourchassait les proscrits républicains,

bourg, d'Appenzell, mais qui ne connaît pas de citoyen suisse.

Que la vie politique se dégarrasse de toutes ses entraves, se généralise, circule d'un bout à l'autre du pays ; alors toutes les parties du pays correspondront entre elles; la pensée s'échauffera en s'élevant; l'industrie elle-même et tous les intérêts matériels, étouffés aujourd'hui par mille entraves, prendront un corps et se soutiendront mutuellement. Alors on verra disparaître cet esprit exclusif et bas des bourgeoisies fermées qui conservent tous les instincts du moyen âge, et séparent la Suisse des émotions, des sentimens, des idées qui circulent dans les nations contemporaines, et doivent en changer la face. Alors la Suisse entrera en communion politique et morale avec l'Europe nouvelle; alors aussi la Suisse pourra proclamer sa neutralité sans craindre de la voir insultée, ou prendre parti pour le bon droit sans redouter d'être écrasée.

Alors elle vivra. Elle ne vit plus depuis qu'elle a perdu la force que lui donnaient, dans un autre état de choses, ses robustes bataillons, sans la remplacer par la force qui désormais doit tout dominer.

SULLY (Maximilien de Béthune, baron de Rosni, duc de), ami de Henri IV et son ministre des finances, né en 1559, mort en 1641.

La noble figure de Sully ne peut point se détacher de celle de Henri IV, non pas seulement à cause de leur amitié et de ce qu'on pourrait appeler la partie anecdotique de leur vie, mais parce qu'ils ont accompli ensemble et indivisiblement une grande œuvre, qui appartient à l'un comme à l'autre, et dont l'un eût été incapable probablement sans l'autre. Ce sont vraiment deux compagnons, deux frères en politique, deux hommes nés l'un pour l'autre au point de vue de l'histoire, c'est-à-dire pour se compléter dans un but final et providentiel. Ils se dessinent sur le fond de leur époque avec une originalité toute particulière; et ils se dessinent ensemble, car leur originalité vient de tous les deux. Aucune physionomie contemporaine ne ressemble à la leur.

Dès le seizième siècle en France, le problème de la destruction de la féodalité se trouvait résolu. Nos rois de la troisième race, la branche des Valois surtout, s'appuyant sur les communes, avaient enfin réussi à unir l'unité monarchique du pouvoir sur l'unité monarchique du territoire. Les hauts barons du moyen âge, transformés en noblesse valeureuse et galante, étaient devenus, sous l'aspect de fidèles et preux chevaliers, de gentilshommes, de courtisans, la force principale des rois. En 1547, à la mort de François Ier, tout semblait établi, consolidé. Monarchiquement et définitivement organisée, la France ne devait plus être la proie des guerres civiles; et ses rois, selon leur humeur, pouvaient se plonger à l'aise dans la mollesse d'une vie fainéante, ou se livrer aux passe-temps de la guerre étrangère.

Cependant cette constitution de la France ne la délivrait point des troubles que l'ambition, l'orgueil, les rivalités devaient nécessairement faire naître, en temps de paix, au sein de cette noblesse guerrière et chevaleresque. Si les passe-temps du roi étaient la guerre étrangère, les passe-temps de ses nobles devaient être la guerre entre eux; et si l'idée du roi pouvait s'élever, en certaines circonstances, jusqu'à détrôner quelque roi son voisin pour s'emparer de ses états, rien ne venait également défendre à l'idée du noble, en des situations données, de s'élever jusqu'à détrôner le roi son maître pour s'emparer de sa couronne.

Dans cet état des choses, le Protestantisme s'infiltrant en France devait donc naturellement fournir et fournit en effet un vaste champ pour s'épancher à cette humeur turbulente et guerrière de la noblesse. Sévèrement repoussé par les rois, mais incessamment protégé par cette noblesse, et fécondé d'ailleurs par le magnifique mouvement de la Renaissance, le Protestantisme en vint à ce degré de force, purement factice, il est vrai, de pouvoir lutter ouvertement contre la royauté qui le proscrivait, et de faire naître, au sein d'une nation profondément monarchique, une guerre civile et religieuse qui dura près d'un demi-siècle. Ce phénomène eut lieu sous Charles IX et Catherine sa mère. Voulant un jour user de rigueur contre les protestans, la royauté s'aperçut que l'esprit d'ambition, d'inquiétude, et d'indépendance, soufflait également d'une façon terrible dans les rangs de ces nobles qui portaient encore sa bannière et celle du catholicisme, et que, s'il y avait danger à laisser les huguenots vivre en paix, il y avait également danger à laisser aux catholiques le champ libre pour les combattre. Car si les huguenots possédaient dans leur sein des princes du sang et Henri de Navarre, les catholiques n'avaient-ils point parmi eux Henri de Guise et ses frères, plus habiles, plus audacieux encore !

Dans cette occurrence, Charles et sa mère, et plus tard Henri III, ne virent rien de mieux que de s'inspirer des artifices de la politique italienne; et s'il faut que le cœur se soulève au souvenir des crimes que cette politique leur fit accomplir, il faut aussi que l'intelligence leur rende justice pour l'intrépidité, le calme, la grandeur, le génie qu'ils déployèrent en cette défense égoïste de leur vie et de leur couronne.

Ils devaient succomber toutefois; car, réduits à eux seuls, et ne vivant qu'à l'ombre de la guerre civile qui désolait la France, ils ne pouvaient durer aussi long-temps que ces deux fractions de la noblesse qu'ils opposaient incessamment entre elles; et la ressource de transmettre leur cause et leur politique à des enfans, en supposant qu'ils eussent des enfans, leur était visiblement défendue.

Jamais race royale ne se vit plus manifestement destinée à périr que cette race des Valois· et du moment où la guerre civile éclata, ce ne fut plus pour elle qu'une question de temps et d'épuisement pour ainsi dire : après Charles IX, Henri III; après Henri III, son frère, le duc d'Alençon, s'il eût vécu.

Un seul moyen restait logiquement à cette famille pour se soustraire à l'arrêt fatal du destin : mais pouvait-elle l'apercevoir, fascinée qu'elle était elle-même par la politique astucieuse qu'elle avait embrassée comme sa sauvegarde! Ce moyen, c'était de trouver dans le *peuple*, en dehors de la noblesse livrée aux fureurs d'une guerre intestine, un élément de force, un point d'appui solide, dont elle pût s'étayer.

Ce remède était le seul efficace, et il était également nécessaire, sinon accessible, à tous ces concurrens qui se disputaient la France. Protestans, catholiques, Henri de Navarre, Henri de Guise, Valois, ne pouvaient espérer de triompher sans lui; et si finalement Henri de Navarre parvint au trône et pacifia la France, ce fut pour avoir découvert ce moyen, et s'en être servi.

Né dans les montagnes du Béarn, élevé d'une façon rude et grossière, jeté de bonne heure dans la vie des camps, ayant pour religion l'âpre doctrine de Calvin, pour devise *Il faut vaincre ou mourir*, Henri de Navarre, par son génie, par son cœur, par ses mœurs, par sa naissance, était précisément l'homme prédestiné du ciel pour recueillir l'héritage des Valois condamnés par le ciel. Vainement, au début de sa carrière, il hésite et se trompe, prêtant une oreille facile aux insidieuses promesses de la cour dont il est prisonnier, ou marchant bravement, sans arrière-pensée, à la tête des huguenots dont il épouse humblement la cause; toujours sa forte nature le ramène et le jette à la tête des peuples, peuple des villes et peuple des campagnes; toujours cette nature lui révèle et lui donne dans ce peuple ce point d'appui que le destin dérobe aux regards de ses rivaux. Noble et roi par la naissance, il a du peuple tous les instincts généreux ; ses sympathies les plus profondes sont dans ce peuple, et pour ce peuple. Dans le cours de cette guerre intestine et cruelle de la noblesse, tandis que tous les siens sont occupés d'une façon étroite et stérile de leurs propres

intérêts ou des intérêts de leur parti, et ne pensent qu'au triomphe ou aux revers de leur religion, lui seul sent qu'il existe une France, lui seul a pitié profonde des misères du peuple que l'on foule, que l'on pressure de tous côtés. Bien au-dessous, à certains égards, de la haute fortune que le ciel lui destine, s'il ne sait point la préparer à de longues distances, s'il ne sait point l'ambitionner, comme ferait un Guise, il sait du moins ne lui faire jamais défaut. A chaque situation nouvelle que les jours en se succédant lui créent, il répond habilement; et son intelligence, prise au dépourvu par sa fortune, se remet aussitôt en équilibre, et le rend digne d'une fortune plus haute encore. Il est un de ces hommes du peuple que le succès éduque et couronne en même temps. Qu'importe que, aisément surpris de se voir dans le Louvre après la reddition de Paris, il dise au chancelier: *Dois-je croire que je suis où je suis! Plus j'y pense, moins je le conçois. Il n'y a rien de l'homme dans tout ceci; c'est un ouvrage du ciel!* Dans ce Louvre il est réellement roi, roi de la France, non plus huguenot ou catholique, non plus chef de parti; et la guerre que se faisaient les nobles entre eux, cachée sous le manteau de la religion, cesse de droit et de fait devant cette majesté nouvelle, ou plutôt se transforme en une guerre de pacification, guerre du peuple et du roi contre les membres récalcitrans de la noblesse, à quelque religion que ces membres appartiennent encore.

L'histoire de Henri IV est là tout entière. Son œuvre est une œuvre de pacification; et s'il pacifia la France, c'est qu'il fit intervenir le peuple au sein de la mêlée des nobles, en conservant à ce peuple et son nom et sa bannière. Il ne l'appela pas pour l'enrégimenter sous les drapeaux du protestantisme ou du catholicisme, à la queue de la noblesse, mais pour se battre au nom de ses propres misères contre les nobles, protestans ou catholiques, qui, par leur humeur querelleuse, troublant incessamment la paix ou l'empêchant de naître, tendaient à rendre ces misères plus profondes encore en les éternisant.

Il faut se transporter par la pensée au siècle où cette œuvre fut faite, pour en apprécier dignement la grandeur et les difficultés immenses. Ces difficultés étaient telles que, malgré toute la vivacité de son amour pour son peuple et l'étendue de son génie, nous ne craignons pas d'avancer que, si Henri IV n'eût été secondé à temps par une intelligence plus mûre, plus solide que la sienne, par un homme de science et de vertus plus fortes, par Sully enfin, il eût laissé dans l'histoire une réputation tout autre que celle qui accompagne son nom. Guerrier et prince populaire, il pouvait à lui seul, peut-être, terminer la guerre civile et religieuse des nobles, et monter sur le trône vacant des Valois; mais, une fois sur ce trône, au milieu de la paix, eût-il su se dégager des embarras de l'administration d'un royaume réduit à toute extrémité, avec autant d'honneur et de succès qu'il savait se tirer des embarras de la guerre la plus désastreuse? En face d'une noblesse, non pas vaincue, non pas détruite, mais un instant réduite au silence de la vie civile, peut-être eût-il tourné au despotisme comme Louis XI! peut-être, complétement livré à la mollesse, jouet des caprices de ses maîtresses et de ses courtisans, eût-il souillé l'éclat de ses premières années par une honteuse vieillesse! Or Sully, en le poussant d'une main ferme vers le peuple, qui l'avait fait triompher, le sut évidemment préserver de cette alternative.

Le bon désir est quelque chose; mais si ce désir ne passe pas de notre cœur, où il naît facilement, dans notre intelligence, qui le féconde et le rend viable, qu'est-il? un vain transport; à quoi aboutit-il? à rien. Eh bien! ce lien de l'intelligence et du cœur, du désir et de l'acte que le désir appelle, est le parfait symbole de l'union qui exista entre Henri et Sully. Celui-ci fut à Henri ce qu'est l'intelligence au cœur. C'est le cœur qui faisait dire à Henri IV qu'il voulait *que les paysans eussent une poule au pot tous les dimanches;* mais c'est l'intelligence la plus haute qui inspirait à Sully cette maxime supérieure: *Pâturage et labourage sont les deux mamelles de l'État.*

Assurément le passé n'a rien de plus grand ni de plus touchant à nous offrir que cette histoire de Henri IV et de Sully. Ces deux hommes, à bien des égards, pourraient être considérés comme n'en formant qu'un seul, tant ils sont le complément l'un de l'autre; et, par un étrange hasard que le hasard de la naissance seconde, c'est Henri IV, c'est le cœur qui se trouve être le roi, c'est l'intelligence, c'est Sully qui est le ministre. Renversez les rôles par un jeu facile de la pensée, et toute cette admirable histoire est détruite. Sully, Henri IV, deviennent l'un et l'autre impossibles: Henri IV, si bien au premier rang, s'éclipse au second; la même chose a lieu en sens contraire pour Sully.

Mais quelle force, quelle amitié profonde, éclairée, quelle unité de sentiment et de pensée ne durent pas exister entre ces deux hommes, pour s'être tenus, ainsi qu'ils l'ont fait, constamment unis au milieu de l'orage qui se groupa tout entier autour d'eux! Ce n'était rien, pour ainsi dire, que de vivre et briller au temps de la guerre civile; mais quand la mort eut enlevé de la scène les Guises et les Valois, quand le peuple et les armes eurent introduit au Louvre Henri IV et Sully, il fallut procéder à la liquidation immense de ces cinquante années de guerres, qui n'amenaient après elles que des vainqueurs! C'étaient les protestans qui demandaient récompense de leurs bons et loyaux services; c'étaient les catholiques qui demandaient récompense pour poser les armes; c'était l'étranger qui demandait récompense pour ne point intervenir ou pour être intervenu; et point de vaincus pour payer!.... Aux yeux de la noblesse avide, ce problème extrêmement difficile n'en était même pas un. Si les vaincus n'existaient pas, il y avait le peuple!.... Mais ce peuple était précisément l'ami, l'appui, la force, le rempart solide et vivant de Henri IV et de Sully. Entre la royauté et cette noblesse avide et hautaine, la guerre continua donc nécessairement encore, mais sur un terrain nouveau, terrain de liquidation, terrain d'argent; et de cette guerre, non moins difficile à conduire, et non moins importante que la première, le héros ne fut pas Henri IV, mais fut Sully.

Ce dernier néanmoins en sortit vainqueur, et par les mêmes moyens que son maître, son ami, et son roi, était sorti vainqueur de sa guerre, c'est-à-dire aussi en s'appuyant sur le peuple. Ce fut véritablement Sully qui commença à fonder en grand, sur la ruine des finances des nobles, ce qu'on appelle aujourd'hui les finances de l'État. Quelques faits nous suffiront pour faire comprendre ses intentions à cet égard et sa manière de procéder.

Le caractère général des opérations financières de Sully est le même que celui de la politique suivie par les rois dans l'établissement de leur domination: dégager le peuple d'entre les mains de la noblesse, pour se l'engager à eux-mêmes suivant un mode nouveau, mode avantageux au peuple. De leur autorité privée, ou par intrigue, les nobles étaient possesseurs d'une infinie multitude d'édits d'impôts et de taxes; Sully en délivra le peuple le plus qu'il lui fut possible. Son grand principe en matière de finances était l'unité. Madame de Verneuil l'étant un jour venue voir, le trouva comme il sortait pour aller au Louvre, ayant un petit agenda roulé autour du doigt. « Qu'est ceci? lui dit-elle. — Ce sont de » belles affaires, madame, esquelles vous n'êtes pas des der- » nières. » Et déroulant le papier, Sully lui lut une liste de vingt ou vingt cinq édits de taxes à établir sur le peuple, tous au profit de gens de la noblesse, parmi lesquels elle se trouvait être la sixième. — « Eh bien! poursuivit ma- » dame de Verneuil, que pensez-vous faire de tout cela? » — Je pense, répliqua Sully, à faire des remontrances au » roi en faveur du pauvre peuple, qui s'en va ruiné si telles » vexations sont approuvées; et peut bien le roi dire adieu

» à ses tailles, car il n'en recevra plus. — Vraiment! dit » madame de Verneuil, il serait bien de loisir de vous croire » et moi contenter tant de gens de qualité pour satisfaire à » vos fantaisies. Eh! pour qui voudriez-vous que le roi fît, » si ce n'était pour ceux qui sont dans ce billet, lesquels sont » tous ses courtisans et parens, ou ses maîtresses! — Tout ce » que vous dites serait bon, madame, lui répartit Sully, si » Sa Majesté prenait l'argent en sa bourse. Mais de lever » cela de nouveau sur les marchands, artisans, laboureurs » et pasteurs, il n'y a nulle apparence, étant ceux qui nour- » rissent le roi et nous tous, et se contentent bien d'un seul » maître, sans avoir tant de courtisans, de parens, et de » maîtresses à entretenir. » Cette anecdote nous fait connaître l'esprit général qui animait Sully dans la gestion de son ministère, et le moyen dont il usait le plus ordinairement pour parvenir à ses fins. Ministre du roi, il évoquait toutes choses au tribunal de ce roi, dont il rehaussait ainsi l'autorité suprême; or, à ce tribunal, sa haute intelligence le rendait maître et souverain; il y dictait donc les arrêts que lui-même, humblement sous le couvert du roi, allait aussitôt faire exécuter.

Mais de cette politique habile, honnête, consciencieuse, et qui pour réussir exigeait le mystère, il devait nécessairement jaillir sur les personnes de Henri et de Sully certains airs de conspirateurs; et c'est en effet là ce qui frappe en eux au suprême degré. Ils se parlent en cachette, à des heures où la noblesse dort; ils concertent l'un et l'autre les demandes et les réponses qu'ils se feront en public; pour se voir sans éveiller les soupçons, ils prétextent des voyages ou des parties de chasse; on les voit quelquefois se bouder. A combien d'intrigues et de comédies ne se livrent-ils pas pour empêcher de se joindre les tronçons endoloris de l'hydre de la noblesse! Entre eux, les rôles sont partagés avec une habileté rare. Le roi dira toujours Oui; mais le ministre, avec ses chiffres et l'état présent du peuple, dira toujours Non; et la volonté du roi sera toujours forcée.

La meilleure comédie de ce genre qu'ils aient jouée est assurément celle dont le héros ou la victime fut la bourgeoisie elle-même. Car si Henri IV et Sully inclinaient volontiers la couronne de France vers le peuple, leur coassocié de conspiration, c'était à condition que le peuple ne paraîtrait jamais. Henri IV était roi sous ce rapport, et roi de vieille souche; quant à Sully, gentilhomme et d'une ancienne famille, il aimait le principe de la noblesse, mais il aurait voulu une noblesse tout austère, toute puritaine, toute sérieuse; en conséquence non celle de son temps, mais celle que sa passion lui faisait rêver dans les âges passés. Sa voix, lorsqu'il venait à parler de la noblesse de son époque, rappelait volontiers le souvenir de cette voix grondeuse du vieux Caton, regrettant les temps éloignés, murmurant austième contre le présent. Mais revenons à cette comédie que Henri et Sully jouèrent à la bourgeoisie dans l'intérêt même de la bourgeoisie, c'est-à-dire de l'Etat et des finances de l'Etat. Voici le fait.

L'argent est le nerf de la guerre, et l'argent manquait à Henri pour achever son œuvre de pacification. Le duc de Mayenne venait de faire son accommodement, mais le duc de Mercœur et la Bretagne tenaient encore; mais les bandes espagnoles étaient au cœur de la France, et tournaient vers Amiens: c'était en 1596. Dans cette occurrence, l'idée vint à Henri de convoquer les états-généraux à Rouen, pour que ces états avisassent aux moyens de lui fournir une armée réellement suffisante et pourvue des ressources nécessaires. Donc, plein de confiance dans la légitimité et la nécessité de sa demande, faisant fond d'ailleurs sur le bon sens naturel des députés à cette assemblée, Henri, dans le discours d'ouverture qu'il leur tint, leur donna toute liberté d'avis et toute autorité, les priant seulement « d'a- » voir pour principal but dans leurs délibérations le réta- » blissement du royaume et la dignité royale en son entier » et ancienne gloire, amplitude, et splendeur; la paix, le » repos et la tranquillité publique; la décharge et soula- » gement du peuple, *et surtout des plus pauvres.* » Mais le premier usage que ces députés firent de leur liberté et de leur autorité, ce fut de protester contre la noblesse, décidant qu'ils ne se sépareraient point en trois ordres, et prenant le nom d'Assemblée des Notables. En effet, les nobles, perdus dans le nombre des gens d'église, de judicature, de finance, et d'écritoire, éclipsés par le luxe et l'ostentation des gens d'offices, se retirèrent pour la plupart de cette assemblée, et y laissèrent le champ libre à la bourgeoisie. Ce fut alors au tour de la royauté elle-même de passer sous les fourches caudines de cette bourgeoisie triomphante. Pour répondre à la demande pleine de confiance et de grandeur de Henri, ces notables de Rouen ne trouvèrent rien de mieux que de s'impatroniser eux-mêmes au gouvernement de la France, en créant un *conseil de raison* dont les membres seraient nommés par eux et les cours souveraines, et dont les attributions seraient d'ordonner et de disposer, d'une façon absolue, sans contrôle aucun, de la moitié des revenus du royaume, moitié qui serait affectée au paiement des *gages d'officiers, fiefs et aumônes, rentes, arrérages d'icelles, œuvres publiques, et dettes du général et des particuliers.* Quant à l'autre moitié de ces mêmes revenus du royaume, elle était octroyée par ces mêmes notables au roi et à son conseil des finances, pour subvenir aux dépenses *de la personne royale, sa maison, gens de guerre, artillerie, fortifications, garnisons, ambassades, pensions, dons, présens, récompenses, bienfaits, bâtiments, menus plaisirs de Sa Majesté.* Et enfin, quant à l'urgence de la situation présente, les notables y remédiaient par l'imposition d'un sou pour livre, qui devait être levé *sur toutes sortes de vivres, denrées et marchandises, tant menues pussent-elles être, qui seraient vendues en détail.* Cet impôt, disaient-ils, devait monter à plus de cinq millions de livres, et permettre au roi d'équiper une armée de vingt mille hommes. Telle fut l'œuvre de ces notables en 1596. On le voit, la bourgeoisie n'y allait pas alors de main morte, et *pour son coup d'essai tentait un coup de maître.* Malheureusement il manquait à cette organisation financière et politique du royaume des élémens de succès dont la bourgeoisie ne pouvait alors se douter, et qui frappèrent tout d'abord l'œil exercé de Sully.

Quand cette organisation financière vint à être soumise à l'examen du roi et de son conseil des finances, ce ne fut qu'un cri dans ce conseil. C'était à qui ferait remarquer à Henri l'audace criminelle de ces notables, qui ne tendait à rien moins qu'à dresser autel contre autel, former un état dans l'état, établir deux rois en partageant l'autorité royale. Pleinement convaincu de la solidité de ces argumens, et résolu de rejeter absolument les propositions coupables de la bourgeoisie, Henri néanmoins voulut faire opiner d'ordre son conseil sur ces mêmes propositions, et chacun de s'étendre en son opinion. Quand ce vint au tour de Sully, celui-ci se tint dans le silence, contre sa coutume, déclarant, d'un ton moitié sérieux moitié plaisant, qu'il ne pouvait être d'autre avis que de l'avis commun. Cette façon de faire jeta le roi dans l'étonnement; et, soupçonnant que Sully n'avait répondu là que par manière d'acquit, et que sans aucun doute il avait à lui représenter en particulier quelque chose sur cette affaire, il remit au lendemain à se décider, et s'en alla dîner.

Mais les tables ne furent pas plus tôt levées, que Henri et Sully se trouvèrent ensemble, s'expliquant, devisant sur l'affaire du conseil. — Les demandes et les propositions des notables étaient, à la vérité, impertinentes et absurdes; mais à quoi bon se livrer pour elles à de ridicules appréhensions? Sont-elles exécutables? Ne sont-elles pas d'une trop grande disproportion avec la forme d'un état pure-

Digitized by Google

ment monarchique, le courage, la prudence, l'expérience d'un grand roi, la qualité des affaires occurrentes, la condition des temps, et la disposition des esprits du siècle, pour ne pas se détruire d'elles-mêmes par les difficultés que leur propre nature engendrera dès que l'on tentera de les mettre à exécution? — Mais, dit le roi, quelles sûretés y a-t-il à prendre en l'opinion de vous seul contre la mienne propre et celle de tous les mieux sensés de mon conseil et autres mes serviteurs? Et sur quelles raisons et fondemens appuyez-vous votre dire, pour m'y faire ajouter foi, et croire qu'en le suivant je n'encourrai ni blâme ni perte? — A quoi Sully repartit qu'ayant mûrement considéré toutes ces propositions des notables, et les ayant rapportées à ce qu'il avait remarqué des humeurs d'un chacun et des mauvais ménages qui se faisaient dans les provinces dans toutes les sortes de revenus, il en avait tiré des conclusions infaillibles, et formé des raisons telles et si bien fondées, qu'il serait facile à Henri de juger de leur solidité; que s'il n'en avait rien dit au conseil, c'était pour les lui offrir à lui-même, afin qu'il en pût tirer profit et gloire personnelle, en se guidant d'après elles contre l'avis du conseil entier. Et, développant au long ces raisons si bien fondées, il fit observer à Henri que, dans la nomination des membres du conseil de raison, il y avait de telles difficultés et de tels achoppemens, que ces membres ainsi nommés auraient une peine infinie à tomber d'accord sur quelque chose que ce fût, étant mus par des intérêts contraires et des passions jalouses; que ces dissentimens d'opinions se montreraient surtout lorsqu'il serait question pour eux de distribuer les deniers dont ils auraient la libre disposition; que, dans l'état des affaires, il était de toute impossibilité de dresser des évaluations exactes de tous les revenus du royaume, plusieurs de ces revenus étant de nature à augmenter, d'autres à décroître, d'autres même à s'anéantir; que, voulant le faire néanmoins et s'y engageant, les notables ne pourraient s'empêcher d'y commettre mille sortes d'erreurs qui tourneraient à leur reproche, honte et dommage, et seraient suivis par conséquent d'autant de pénitence, regrets, et dépits, qu'ils s'en étaient imaginé de profits, de gloire, et d'autorité, « étant manifeste qu'il est du tout hors de leur puis-» sance d'empêcher qu'ayant fait leurs évaluations, Sa Ma-» jesté ne choisît telles parties qu'il lui plairait pour compo-» ser son état de cinq millions d'écus, desquels ils avaient » désiré qu'elle se contentât; que dès lors dans ce cas, lui, » Sully, se faisait fort d'indiquer les parties à prendre, par-» ties telles que les revenus qui en découlent augmente-» raient d'un tiers avant peu de temps, et seraient tous en » deniers de facile recouvrement, exempts de non-valeurs » et de toutes oppressions et doléances du peuple, au lieu » que ce qui serait laissé aux notables irait toujours en di-» minuant, et se trouverait si difficile à lever, qu'ils attî-» reraient sur eux toutes les haines et clameurs des peuples, » et les plaintes, reproches et importunités des deman-» deurs; de quoi l'exemple de l'imposition du sou pour livre » servait déjà et servirait encore mieux à l'avenir de preuve » indubitable, leur en laissant faire à eux-mêmes l'établisse-» ment; que destinant les deniers qui proviendraient de cet » impôt d'un sou pour livre à partie de leur portion, les-» quels, quoi qu'ils puissent dire et faire, ne leur revien-» draient jamais à deux cent mille écus, tous frais déduits, » et prenant au lieu d'icelle, jusqu'à la concurrence de leur » estimation, les revenus des provinces engagées, les parties » casuelles, gabelles, forêts, domaines mal aliénés, cinq gros-» ses fermes, impositions des rivières, droits d'embouchure, » patente des provinces, d'états, et les aides anciennes sur le » pied de leurs valeurs présentes, il n'y avait point de doute » que tels revenus ne doublassent, voire triplassent, avant » qu'il fût deux ans; que cette augmentation était tellement » certaine, que déjà des gens solvables, à qui il avait bien » recommandé de n'en point parler, lui en avaient signé des » offres. » — Henri fut convaincu, et, se rendant au sein de l'assemblée des notables, il leur déclara qu'il approuvait les trois ouvertures qui lui avaient été faites de leur part, tant il désirait de gratifier ses sujets, déférer aux conseils des plus sages, et témoigner qu'il aimait ses peuples comme ses chers enfans; que dès lors il les priait de nommer dans les vingt-quatre heures ceux qu'ils estimaient devoir être de ce conseil de raison qu'ils avaient demandé tant instamment, et de dresser, immédiatement après, un état d'estimation de tous les revenus de France, auquel fût comprise cette nouvelle imposition du sou pour livre par eux tant industrieusement inventée; sur lequel état il ferait ensuite le partage qu'ils avaient désiré être fait entre eux et lui, n'y ayant point de doute que, puisqu'ils faisaient les lois d'estimation, ce ne fût à lui à choisir ce qu'il jugerait être le plus commode pour ses gens de guerre, sur qui reposait la défense de l'état et la sûreté d'eux tous; étant bien aise d'ailleurs, ajoutait-il, qu'il en fût ainsi usé, afin de faire voir qui serait les plus équitables et meilleurs ménagers, de lui et de son conseil, ou d'eux.

Tout cela se fit en effet, et il en arriva comme avait dit Sully. Le conseil de raison, s'étant établi dans l'évêché de Paris, ne tarda pas à s'apercevoir de la fausseté de son estimation des revenus du royaume. Alors ce fut un vaste sujet de disputes et de reproches parmi ses membres; et, l'amour-propre s'en mêlant, chacun pensant savoir ou valoir plus que son compagnon, ils en vinrent à éprouver le besoin de recourir aux lumières de Sully et à son jugement. Mais Sully déclina cet honneur, jusqu'au moment où le roi, vivement sollicité d'intervenir entre eux et lui, lui commanda de se rendre à leur désir; et Sully ne leur fut pas pour cela plus favorable ni plus secourable; de telle sorte que, se transportant en corps auprès du roi, ils se démirent enfin de leurs fonctions, avouant au roi « qu'ils avaient eu grand tort de partager avec lui, qui en » savait plus qu'eux tous, et qui saurait mieux ménager » tout le royaume que tous les siens ensemble une simple » partie d'icelui. » Le roi se fit prier; mais c'était *afin de faire mieux valoir la marchandise*, disent les secrétaires de Sully.

Telle est l'histoire. Nous ne nous sommes un peu étendus sur elle que parce qu'elle nous a semblé piquante, instructive, et très caractéristique quant aux manières de faire de Henri et de Sully en général. Quelle différence profonde, au surplus, entre ce siècle et le nôtre, où nous voyons précisément fonctionner dans la Chambre des députés l'analogue de ce conseil de raison, si industrieusement inventé par la bourgeoisie au temps de Henri IV, et que Sully condamnait au néant au bout de trois mois, « comme étant » composé de tant de diverses têtes ramassées de diverses » provinces, tous étant de diverses humeurs, et ayant di-» vers intérêts, tant pour leur regard que celui de leurs » provinces, sans pouvoir être réglés par l'absolue autorité » de quelqu'un! » ....Il est vrai que quand le temps des vacances s'approche, la prolongation des sessions se fait vivement sentir dans nos chambres, et que la participation de ces chambres au pouvoir souverain est bien moins directe que ne l'était celle du conseil de raison, puisqu'elles ne font guère autre chose que de voter les lois qui leur sont présentées!

Quoi qu'il en soit, l'autorité souveraine se trouvait donc concentrée tout entière dans Sully et dans Henri IV, et par eux cette autorité était exploitée d'une façon supérieure, au point de vue de la France et du peuple. Hors de ces deux hommes tout était fragmenté, tout était la proie de l'égoïsme le plus ignorant, le plus grossier: tout était sujet. La noblesse, se reposant des fatigues de la guerre civile, se tournait âprement vers la curée des honneurs et des récompenses; la bourgeoisie profitait de la veine abondante et fertile que l'industrie et le commerce offrent toujours à

la suite des guerres les plus longues. Ainsi aucune idée politique, vraiment générale et dirigée largement vers le bien de tous, ne germait hors de la tête de Henri IV et de son ministre. La forme et le fond, il faut en convenir, étaient bien monarchiques en France. Or, dans cette occurrence, un problème de haute politique vint tout-à-coup se placer entre nos deux gouvernans, et, leur suggérant deux solutions diverses, les opposa l'un à l'autre, dans les limites toutefois où cette opposition pouvait naître entre Sully et Henri. Il s'agissait de l'industrie manufacturière exotique et tournée vers le luxe. Faut-il permettre au peuple de se livrer à cette industrie qui ne fait encore que de naître, ou ne doit-on pas au contraire l'en empêcher? C'était là la question. Ici encore Sully se trouva être pour la négative, et Henri pour l'affirmative. Sully se prononça durement contre le luxe et l'avilissement de la noblesse, qui étaient dans les conséquences inévitables de ce développement de l'industrie manufacturière; Henri, ne voulant plus d'ennemis à combattre, et n'en voyant, non seulement de réels mais de possibles, que dans la noblesse, voulait ouvrir à l'activité turbulente de cette noblesse le débouché corrupteur du luxe. Sully pratiquait les fortes vertus, Henri les vertus faciles et douces. Ni l'un ni l'autre n'aperçurent clairement le développement social du peuple au fond de cette question; mais Sully, du moins, eut un immense avantage sur son maître. Sans se proposer en première ligne et directement le développement social du peuple, la rectitude de son esprit et de son cœur fit qu'il soutint et défendit cette cause; et, tout en parlant en apparence pour la noblesse, de la façon qu'il entendait la cause de cette noblesse, il se trouva néanmoins avoir soutenu une thèse toute populaire, et l'avoir appuyée de raisons supérieures que ne désavouera pas l'avenir.

C'était en 1603. Voulant introduire les mûriers dans son royaume, l'art de fabriquer la soie, et toutes sortes de manufactures étrangères qui n'y étaient point encore connues, Henri faisait venir à grands frais des ouvriers et construire de grands bâtimens pour les loger. Mais à toutes ces dépenses Sully s'opposait, et suscitait mille entraves. De quoi se fâchant, Henri s'en vint un jour à l'Arsenal, et voici l'entretien qu'eurent ensemble nos deux gouvernans:

LE ROI.

» Je ne sais pas quelle fantaisie vous a pris de vouloir » (comme l'on me l'a dit) vous opposer à ce que je veux » établir pour mon contentement particulier, l'embellisse- » ment et enrichissement de mon royaume, et pour ôter » l'oisiveté de parmi mes peuples.

SULLY.

» Sire, quant à ce qui regarde votre contentement, je » serais très marri de m'y opposer formellement, quelques » frais qu'il y fallût faire; car, ayant passé par tant de tra- » vaux, traverses, fatigues, et périls, depuis votre nais- » sance jusqu'à présent, il est raisonnable, maintenant que » votre état est en repos, et qu'il se va bonifiant de toutes » parts, que vous ayez aussi quelque plaisir et récréation, » dont, si la dépense était excessive, je vous remontrerais » seulement que cela ne conviendrait pas trop bien avec le » dessein que vous m'avez fait proposer, comme de moi- » même, au roi d'Angleterre, et puis je vous obéirais abso- » lument. Mais de dire qu'en ceci, à votre plaisir soit joint » la commodité, l'embellissement et enrichissement de votre » royaume et de vos peuples, c'est ce que je ne puis com- » prendre. Que s'il plaisait à votre majesté d'écouter en » patience mes raisons, je m'assure, connaissant comme » je fais la vivacité de votre esprit et la solidité de votre » jugement, qu'elle serait de mon opinion.

LE ROI.

» Oui dà! je le veux bien; je suis content d'ouïr vos rai- » sons. Mais aussi veux-je que vous entendiez après les » miennes; car je m'assure qu'elle vaudront mieux que » les vôtres.

SULLY.

» Si j'eusse estimé, aire, que vous eussiez tant déféré aux » opinions des bourgs et des cumans, je me fusse bien empê- » ché de vous parler des miennes, qui n'auront jamais autre » fondement que vos volontés. Mais pour mes raisons, » puisqu'il plaît à votre majesté prendre la patience de les » entendre, je les entremêlerai de propos que, si vous les » méprisez à présent, peut-être à l'avenir aurez-vous regret » de n'y avoir eu plus d'égard. Car, en premier lieu, sire, » votre majesté doit mettre en considération qu'autant » qu'il y a de divers climats, régions et contrées, autant » semble-t-il que Dieu les ait voulu diversement faire abun- » der en certaines propriétés, commodités, denrées, ma- » tières, arts et métiers spéciaux et particuliers, qui ne » sont point communes, ou pour le moins de telle bonté, » aux autres lieux, afin que par le trafic et commerce de ces » choses, dont les uns ont abondance et les autres disette, » la fréquentation, conversation et société humaine soient » entretenues entre les nations, tant éloignées puissent-elles » être les unes des autres, comme ces grands voyages aux » Indes Orientales et Occidentales en servent de preuves. En » second lieu, faut-il bien examiner si ce royaume n'a point » un climat, une situation, une élévation de soleil, une » température d'air, une qualité de terroir, et une naturelle » inclination de peuples, qui soient contraires aux desseins » de votre majesté. En troisième lieu, si la saison du prin- » temps n'y est point trop froide, humide, et tardive, tant » pour faire éclore et vivre les vers à soie, que pour y avoir » des feuilles aux mûriers pour les nourrir, dont l'on ne » saurait avoir quantité suffisante de quatre ou cinq ans, » quelque diligence que l'on fasse d'en semer et planter. » Et en quatrième lieu, si l'emploi de vos sujets en cette » sorte de vie, qui semble plutôt méditative, oisive et séden- » taire, que non pas active, ne les désaccoutumera point de » cette opérative, pénible et laborieuse, en laquelle ils ont » besoin d'être exercés, tant pour former de bons soldats » (comme je l'ai ouï dire plusieurs fois à votre majesté que » c'est d'entre telles gens de fatigues et travail que l'on tire » les meilleurs hommes de guerre), que pour mettre en va- » leur tant de bons territoires dont la France est généra- » ment pourvue plus que royaume du monde (excepté celui » d'Egypte), le grand rapport desquels (consistant en grains, » légumes, vins, pastels, huiles, cidres, sels, lins, chan- » vres, laines, draps, moutons, pourceaux, et muets) est » cause de tout l'or et l'argent qui entre en France; et que » par conséquent ces occupations vaient mieux que toutes » les soies et manufactures d'Icelles, qui viennent en Sicile, » Espagne, ni Italie. Et tant s'en faut aussi que l'établis- » sement de ces rares et riches étoffes et dorées accom- » mode vos peuples et enrichisse votre état, qu'il les » jetterait dans le luxe, la volupté, la fainéantise et l'exces- » sive dépense, qui ont toujours été les principales causes » de la ruine des royaumes et républiques, les destituant » de loyaux, vaillans et laborieux soldats, desquels votre » majesté a plus besoin que de tous ces petits marjolets de » cour et de ville, revêtus d'or et de pourpre. Car, quant aux » transports d'or et d'argent hors de votre royaume, déjà tant » de fois allégués par ceux qui proposent l'établissement » de ces étoffes étrangères, riches, et chères, il n'y a rien si » facile que de les éviter sans aucun détriment pour qui que » ce puisse être, défendant toutes somptuosités et super- » fluités, et réduisant toutes personnes de toutes qualités, » tant hommes que femmes et enfans, pour ce qui regarde » les vêtemens de leurs personnes, leurs ameublemens, bâ- » timens, logemens, plans, jardinages, pierreries, vaisselle » d'argent, chevaux, carrosses, équipages, trains, dorures, » peintures, lambris, mariages d'enfans, achats d'offices, » festins, banquets, parfums, et autres bombances, à ce qui

» se pratiquait du temps des rois Louis XI, Charles VIII, et » Louis XII; surtout pour ce qui regarde les gens de jus- » tice, police, finance, écritoire, et bourgeoisie, qui sont » ceux qui se jettent aujourd'hui le plus sur le luxe; du- » rant lesquels règnes il s'est vu que des chanceliers, pre- » miers présidens, secrétaires d'affaires, et plus relevés » financiers, n'avaient que de fort médiocres logis, sans » ardoises, brignes, lambris, dorures, ni peintures, ne por- » taient point de plus riches étoffes de soie que du taffetas, » et à quelques uns d'iceux, leurs femmes, que le chaperon » de drap; n'avaient ni tapisseries de prix, ni lits de soie, » ni vaisselle d'argent de cuisine, ni même d'assiettes; ne » donnaient que fort petit mariage à leurs enfans, et ne » traitaient leurs parens et amis que chacun d'iceux n'ap- » portât sa pièce sur table; par l'excès desquelles choses il » se consume maintenant dix fois plus d'or et d'argent que » tout ce que l'on fait tant éclater du transport d'iceux pour » les manufactures d'étranges pays.

LE ROI.

» Sont-ce là les bonnes raisons et expédiens que vous me » deviez alléguer? Oh! que les miennes sont bien meil- » leures, qui sont en effet que je veux faire les expériences » des propositions que l'on m'a faites, et que j'aimerais » mieux combattre le roi d'Espagne en trois batailles ran- « gées que tous ces gens de finance, de justice, d'écritoire, » et de ville, et surtout leurs femmes et filles, que vous me » jetteriez sur les bras par tant de bizarres règlements, que » je suis d'avis de remettre en une autre saison.

SULLY.

» Puisque telle est votre volonté absolue, sire, je n'en » parle plus, et le temps et la pratique vous apprendront » que la France n'est nullement propre à telles babioles. » Mais pour le bâtiment que vous voulez faire faire aux » Tournelles pour vos ouvriers, je voudrais que vous eussiez » choisi un autre lieu, d'autant que j'ai dessein d'y faire » une construction qui sera une des plus magnifiques de » Paris, voire peut-être de l'Europe, sans qu'elle vous » coûte rien; et m'assure, quand vous en verrez les trois » côtés achevés, que pour laisser parachever le quatrième » vous ferez vous-même démolir ce que l'on y aura bâti » pour les ouvriers.

LE ROI.

» Or bien alors comme alors. »

Et sur cela le sieur Zamet étant entré, qui dit au roi que le dîner l'attendait chez lui, le roi s'y en alla.

En vérité, nous ne savons comment, au dix-huitième siècle, Condorcet a pu dire que Sully n'avait point en administration un système, et qu'il protégeait également l'agriculture et l'industrie manufacturière. N'est-il pas manifeste qu'il ne protégea les manufactures qu'à son corps défendant, que par l'ordre et la volonté de Henri! Henri voulait, il obéit; mais après avoir résisté quelque temps, mais après avoir exposé ses raisons, et combattu celles de son maître en une conversation réglée. Et quant à un système, quel système fut plus clair, plus apparent que le sien! En quels termes élevés ne l'expose-t-il pas dans cette conversation tout amicale que nous venons de rapporter au long! Jamais l'économie politique n'a dépassé depuis cette haute et simple éloquence! jamais elle n'eut une vue plus grande et plus nette de la véritable nature du commerce. La France n'est point la terre, les Français ne sont point l'humanité; et la terre et l'humanité tout entières sont nécessaires à l'homme, à l'individu, à la collection d'individus, à la France. Voilà le fait divin que Sully énonce, le grand principe qu'il pose tout d'abord. De là les conséquences qu'il tire: 1° de la nécessité du commerce et de la *fréquentation*, *conversation et société humaine* de toutes les nations; 2° de l'espèce de crime de lèse-divinité et de lèse-humanité qui se trouve être inclus dans les tentatives de certaines nations dont l'apogée de l'orgueil serait d'établir dans leur territoire borné la terre tout entière, dans leur chétive population l'humanité tout entière! Ce sont là dans Sully deux idées pures et vierges, que se sont divisées plus tard, en les souillant, en les altérant, l'école économique française de Quesnay, l'école économique anglaise d'Adam Smith. Sully ne dit point que le commerce est improductif, que l'industrie manufacturière *autochthone*, si je puis m'exprimer ainsi, celle qu'il désigne clairement dans ces paroles: « Autant il y a de divers climats, ré- » gions et contrées, autant semble-t-il que Dieu les ait » voulu diversement faire abonder en certaines propriétés, » commodités, denrées, matières, *arts et métiers spé- » ciaux et particuliers*, qui ne sont point communes, ou » pour le moins de telle bonté, aux autres lieux, afin, etc., » Sully, dis-je, ne prétend point que cette industrie soit improductive et doive être proscrite; il ne dit point encore que la seule industrie agricole soit exclusivement productive. Il dit, au contraire: Le commerce, l'agriculture, et l'industrie manufacturière, sont productifs et de droit, mais seulement quand ils sont autochthones; car alors leur caractère est d'être essentiellement humanitaire, c'est-à-dire de tendre à la réalisation de l'unité de la terre sous le rapport du sol et sous le rapport des hommes. Également Sully ne dit point: Liberté commerciale! et que les manufactures qui long-temps ont fleuri s'abîment et s'effacent devant leurs jeunes rivales! Il dit: Liberté du commerce, mais point de concurrence; que les manufactures, après avoir épuisé les sucs nourriciers d'un sol, s'élèvent sur un sol nouveau! Car la terre est une, l'humanité est une; toutes les nations, tous les hommes doivent vivre en *fréquentation, conversation et société humaine*. Nous ne connaissons rien de plus vrai, rien de plus grand, et partant rien de plus fécond que cette façon d'envisager la question de l'industrie manufacturière en particulier, et de traiter de l'économie politique en général. Quelle différence profonde et caractéristique entre les raisons exposées par Sully et celles exposées par Henri! Combien celles de Henri sont petites et misérables, combien celles de Sully sont, au contraire, relevées, religieuses! Dieu, la vie dans l'homme, hors de l'homme, dans les nations, dans l'humanité, dans le monde, ce sont là les causes premières et dernières où Sully vient appuyer son sentiment.

Cependant, dira-t-on, Sully remonte le cours des ans; il ne va point au siècle de Louis XIV, mais aux temps de Louis XI, Charles VIII, et Louis XII. Il connaît si peu la vraie nature de l'homme, qui nous porte sans cesse vers de nouvelles richesses, qu'il s'oppose implacablement aux découvertes industrielles du génie humain, sous l'accusation frivole et banale de luxe et de corruption! Quelle soif de barbarie grossière dans cet homme! quel amour pour l'austère et rude ignorance des ancêtres! quelle théorie, bon Dieu! que la sienne au sujet de l'or et de l'argent! — Eh! ne voyez-vous pas que, sous ces formes âpres et rebutantes, se cache une pensée profonde, qui, s'ignorant encore, ne saurait revêtir d'autres formes, des formes plus douces, plus agréables, partant plus vraies et plus fécondes! Ce n'est pas sans raison, croyez-moi, que les sages et les philosophes se sont élevés de tout temps contre le luxe des vêtemens, des tables, et des demeures; que le Christ et ses disciples ont vanté les douceurs et les vertus de la pauvreté s'étendant jusque dans le royaume de l'intelligence; que les peuples ont jeté l'anathème contre les classes adonnées aux richesses; que Rousseau, au dix-huitième siècle, après l'Eglise et Jésus-Christ, est venu flétrir dans l'individu isolé la pensée elle-même, comme un luxe nuisible et corrupteur; que l'histoire enfin a constamment nommé *luxe* la cause principale de la chute de Rome, et de tant d'autres nations de l'antiquité! Or cette raison, quelle est-elle? Celle-là même qui, dans la question que soulève le caprice de Henri, fait parler à Sully de Dieu et de la Providence. La terre est

Digitized by Google

une, l'humanité est une, l'homme est un; toutes les nations, tous les hommes doivent vivre en *fréquentation, conversation, société humaine!* Donc quiconque vit solitaire et n'est point en communion avec tous est un être dépravé, corrompu, dont toutes les raisons d'être se trouveront tôt ou tard insuffisantes contre la justice divine. Or le riche orgueilleux, le roi vivant dans la mollesse et dans l'oppression de ses peuples, le penseur insensé à qui Dieu ne se révèle jamais, la classe qui fleurit et prospère aux dépens des autres classes plongées dans le travail et la souffrance, la nation qui spécule sur l'abaissement des autres nations, sont dans ce cas; ils sont tous solitaires, ils sont tous hors de la communion générale, tous sont loin de pratiquer la *fréquentation, conversation, société humaine.* Donc ils sont tous dépravés, corrompus; donc ils ne pourront lutter contre la justice divine, qui viendra les rayer tôt ou tard du livre de vie; donc le but qui les a faits ce qu'ils sont, c'est-à-dire l'amour insensé, ignorant, grossièrement égoïste des richesses et de la volupté qu'elles procurent, est un but que l'on ne saurait trop condamner, trop proscrire. L'opposition qui semblait exister dans le discours de Sully n'est donc qu'une opposition apparente; elle n'est point dans le fond, mais seulement dans la forme; et ce serait se méprendre d'une façon grossière que d'accepter à la lettre cette ignorante apologie que Sully fait lui-même des mœurs de la France sous Louis XI, Charles VIII, et Louis XII. Tous ceux qui, comme lui, ont eu le vif sentiment de l'égalité, de la liberté, et de la fraternité des hommes, sans avoir la puissance de résoudre réellement ce problème, ont erré comme lui; tous ont présenté la même solution, ce retour aux âges passés donnés en idéal, ce niveau de misère et de pauvreté que Robespierre et Babeuf tentèrent aussi de remettre en honneur au temps de la révolution.

C'est donc avec raison que Sully a été regardé instinctivement par les peuples comme un penseur en économie politique; et il y a plus de vérité que Condorcet ne l'imagine dans l'opinion qui oppose Sully à Colbert, comme chef d'une école politique ou économique. Ou pour mieux dire, selon nous, Sully n'a rien pensé ni rien fait dans son administration qui puisse servir de tête à aucune de ces sectes qui ont surgi plus tard, et qui ont rétréci, suivant certaines vues exclusives, la science économique. Sully seulement a eu une large vue de cette science, non pas, certes, de cette science telle que l'ont faite les systèmes erronés dont nous parlons, mais de cette science telle que l'avenir la connaîtra. Il a eu le sentiment de l'association humaine, de l'association de tous les peuples pour la production. Il a eu le sentiment que la production ne devait pas se faire au point de vue de l'égoïsme, mais que l'utilité de chacun était liée à l'utilité de tous. Et il n'a pas fait de ce principe, qui au fond n'est que la solidarité des hommes et l'unité de l'homme, il n'en a pas fait, dis-je, le misérable système de l'égoïsme commercial, ou de la liberté commerciale avec l'antagonisme et la concurrence pour âme. Au contraire, son idée, de la manière dont il l'exprime, tendait à l'union commerciale, et non pas à la rapine sous le nom de concurrence; à la production au point de vue de tous, et de chacun en tous, et non pas à la production au point de vue individualiste, en haine de tous on avec le dédain de tous. Ce germe d'une doctrine n'est sans doute, je le répète, qu'un germe dans Sully; mais c'est un beau germe, et, comme je l'ai dit, un germe pur et vierge, tandis que l'idée économique de l'école anglaise, qui évidemment se rapporte dans la forme à la même pensée, est une idée sans moralité et sans profondeur, une idée souillée d'égoïsme et sans valeur par là même, une idée que l'avenir plus éclairé condamnera, non pas seulement comme immorale, mais comme fâcheusement inintelligente et scientifiquement erronée. En second lieu, sur la question de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière, ce n'est pas l'industrie manufacturière que Sully repousse, ce n'est pas même à proprement parler ce qu'on appelle le luxe: il ne repousse que le luxe égoïste, le luxe mauvais, le luxe qui sert à l'oppression de la majorité des hommes par un petit nombre d'hommes; c'est ce luxe, c'est-à-dire c'est le vice, qu'il poursuit et qui ne va pas à son âme. Il est peuple encore en cela, même lorsqu'il paraît exalter la noblesse, et qu'il réclame pour elle une grandeur chimérique. Il sent que ce luxe égoïste, en divisant les hommes, divise les nations et les perd. Ce sont là les manufactures qu'il redoute, et c'est contre ces manufactures de luxe privé qu'il voudrait faire prédominer le luxe de tous, c'est-à-dire les arts utiles à tous, et avant tout l'agriculture, ou ce qu'il nomme le labourage et le pâturage, les mamelles de l'Etat. Colbert, en développant les manufactures, a travaillé directement à l'enrichissement de la bourgeoisie, et ce n'est qu'indirectement et pour ainsi dire fatalement qu'il en est résulté quelque amélioration dans la condition des masses inférieures. Sully, sans repousser aucunement l'industrie en elle-même, avait le sentiment de l'industrie au point de vue du peuple, au point de vue de tous. Il était sans doute dans la destinée que les classes s'élevassent successivement en se tyrannisant les unes les autres, en négligeant ou en écrasant celles qui étaient au-dessous d'elles et qui leur servaient ainsi de marche-pied. Colbert, et ce qu'on appelle son école, le mercantilisme, ont donc servi de cette façon au développement de l'humanité. Mais puisque aujourd'hui nous en sommes à voir le fond même des nations, on le peuple, osons dire que Sully, qui avait le sentiment religieux, se trouva par là même avoir une intuition supérieure de la véritable économie politique, et que son système, si système il y a, était tout au profit de la masse humaine; osons dire que, sous les préjugés qui obscurcissaient pour lui la vérité telle que l'avenir la verra, il découvrait pourtant cette vérité et allait intentionnellement à cet avenir. Et si c'est là le propre des grands hommes, laissons à Colbert ses mérites, mais ne comparons pas ce qui n'est pas comparable. Il y a surtout dans Colbert un grand administrateur; le philosophe domine chez Sully.

Nous nous sommes étendu sur cette partie de la vie de Sully où Sully brille le plus, où Henri brille le moins, imitant en cela l'habile botaniste qui consulte d'abord la fleur et le fruit de l'arbre qu'il rencontre. Mais à quelle moisson abondante ne pourrions-nous pas encore nous livrer, si nous prenions pour sujet de notre discours la partie guerrière et épique de la vie de Sully, où Sully brille le moins, où Henri brille le plus! Que d'anecdotes piquantes ou pleines d'intérêt n'aurions-nous pas à citer, qui toutes seraient explicatives de Sully, qui toutes auraient pour effet de le faire vivre et respirer devant nous! Nous le prendrions dès l'âge de douze ans, quand son père le donna au prince de Navarre en 1572. Nous montrerions dans la passion exclusive qu'avait son père de rétablir la splendeur de sa maison déchue, et dans les conseils qu'il donne à ses fils sur ce sujet, l'origine de l'humeur ménagère de notre héros. Nous le verrions ensuite au collége de Bourgogne étudiant surtout l'histoire et les mathématiques; et nous aurions à constater sur lui l'énorme influence de l'histoire, qui le transforma pour ainsi dire en un Romain des plus beaux jours de Rome, et ne lui permit jamais de voir Henri IV que sous le masque de César. La vie des camps le surprenant en 1576, il nous faudrait parler de son ardeur bouillante qui lui faisait chercher l'honneur du danger même le plus vulgaire, et de l'instinct de son génie tout populaire qui lui fit étudier le métier des armes, non pas en gentilhomme, non pas en théoricien, mais d'une façon toute virile et pratique, mettant d'abord dans l'infanterie la vie rude et grossière du plus simple soldat. Il nous faudrait encore parler de ses façons d'agir loyales et franches, mais pleines de retenue et de prudence, au sein de cette noblesse protestante et catholique qui suivait la bannière de Henri, de l'isolement

complet dans lequel il se lint des intérêts divers, opposés, égoïstes, des chefs de cette noblesse, de l'espèce de culte solitaire qu'il rendait à la France, à la royauté, dans la personne exclusive de son maître. L'épisode de son voyage dans les Pays-Bas, à la suite du duc d'Alençon, ne nous échapperait pas; son retour près de Henri, ses services en des genres divers, ses arrangemens domestiques pour subvenir aux dépenses personnelles que nécessitaient les reprises des hostilités, la bonne exploitation de ses biens, ses profits à la guerre, ses profits à la vente de ses bois et de ses folos, l'emploi de ces bénéfices à la fortune de son maître, rien de tous ces détails, de tous ces faits si naïfs et si caractéristiques, ne serait par nous oublié. Nous parlerions encore de sa guerre piquante et glorieuse contre les traitans, les courtisans, les membres du conseil des finances, à son début dans cette carrière, toute nouvelle pour lui, de l'administration financière de la France... Mais à quoi bon nous livrer à cette énumération longue, ennuyeuse, incomplète, de choses qu'il nous est défendu de faire connaître autrement ! Disons donc, et bornons-nous à cela, qu'il fut dans la guerre ce qu'il fut dans la paix; que dans nulle autre existence d'homme l'unité de la vie, qui résulte d'une conviction ferme en des principes certains et suffisans, ne brilla davantage; que son infatigable volonté lui fit surmonter des obstacles qui eussent été invincibles à tout autre.

Un fait sur lequel nous passerons légèrement encore, ce sont les projets de Henri touchant la politique étrangère. Sully, dans ses Mémoires, parle à diverses reprises de ces projets, qu'il appelle *magnifiques*, et qu'il épouse complétement. Voltaire les traite de fable ridicule, et nous ne sachons pas que les historiens en aient fait un cas plus relevé. Cependant d'où vient ce démenti de Voltaire et des historiens, donné d'une façon si légère à Sully, sur ce point particulier de ses Mémoires? Ces projets sont-ils donc, en effet, indignes du caractère de Henri? Sully dit lui-même que, lorsqu'ils lui furent communiqués pour la première fois, ils lui semblèrent absurdes et impraticables; mais il ajoute qu'après y avoir mûrement réfléchi, non seulement ils ne lui parurent plus tels, mais qu'il fut sous l'empire absolu de leur grandeur. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de fondre ensemble l'idée politique et religieuse qui présidait aux croisades, et l'idée de monarchie universelle qu'hier encore venait de caresser l'empereur Charles-Quint. Or comment obtenir la fusion de ces deux idées, frappées toutes deux d'impuissance dans leur réalisation? Voici comment: Henri faisait passer l'idée de Charles-Quint, l'idée de Charlemagne, sous l'esprit protestant, et dès lors l'Europe tout entière devenait république chrétienne. Cette république se composait de quinze dominations différentes, soumises aux quatre formes gouvernementales suivantes: monarchique, aristocratique, démocratique, et la forme mêlée, qui n'est autre en effet qu'un mélange des trois formes mères. Ces quinze dominations devaient avoir une étendue de terrain à peu près égale; une espèce de conseil amphictyonique devait décider de toutes leurs querelles ou contestations; trois sortes de religions étaient seules admises dans leur sein; une armée permanente devait être fournie par elles toutes, et cette armée, guidée par des chefs éprouvés, avait pour mission constante de combattre les infidèles et de les refouler en Asie. Une foule de raisons nous portent à croire que Sully n'a point menti en prêtant à Henri cette conception grandiose de politique; et nous pensons volontiers que si les preuves de l'existence de cette conception, autres que celles fournies par Sully lui-même dans ses Mémoires, manquent dans nos archives comme à l'étranger, cela tient précisément encore à cette position tout exceptionnelle de Henri et de Sully, que nous avons caractérisée en les appelant tous deux *conspirateurs*. Ils conspiraient à l'intérieur contre la noblesse, à l'extérieur contre les rois; et ils étaient seuls, absolument seuls. Royalistes en France et pour la France, ils étaient en Europe et pour l'Europe ardens républicains. A l'intérieur, leur but était d'atteindre le plus haute expression de la royauté, dont le modèle inimitable n'est autre que Dieu lui-même, avec les attributs *puissance*, *bonté*, *justice;* à l'extérieur, leur but était d'organiser un monde chrétien, pacifique en ses élémens, guerrier et conquérant en face du monde infidèle. Or on peut avoir dans le cœur de telles pensées, les donner en souveraines à ses actions, lors même que l'on vit au sein d'un royaume palpitant encore des émotions dernières d'une guerre civile et religieuse, lors même que toutes les nations qui vous environnent se trouvent être la proie de guerres de tous genres, guerres d'ambition, guerres de liberté, guerres de religion; mais c'est précisément à la condition de les tenir soigneusement renfermées en soi-même, et de ne les point imprudemment livrer à la brutalité d'un monde qui non seulement les ignore, mais les repousse, étant la proie de pensées contraires et hostiles.

Ces projets entraînaient l'abaissement de la maison d'Autriche et l'affaiblissement politique et territorial de l'Espagne: or ces deux points particuliers étaient de nature à être publiquement avoués, et le furent en effet. Pour les historiens, ils devinrent donc uniquement le signe et l'apogée de la politique extérieure de Henri. Cette façon de comprendre faisait rentrer la politique de ce roi dans les étroites conditions de la politique générale des rois aux dix-septième et dix-huitième siècles; et c'est ainsi que naturellement les historiens ont pu se croire légitimement autorisés à ne point tenir compte d'une politique intermédiaire entre la politique de Charles-Quint et la politique des cours du dix-septième et du dix-huitième siècles. Quant à nous, nous aimons à voir une intuition plus grande de la véritable politique luire, comme une espèce de pronostic et de présage, dans l'âme d'un prince tel que Henri IV; et sur ce point nous nous obstinons à en croire Sully.

Or tout, politique intérieure, politique extérieure, étant ainsi contenu virtuellement dans les seuls Henri et Sully, tout devait crouler ou du moins être dangereusement compromis à la mort de l'un ou l'autre de ces hommes; et c'est aussi le spectacle qui se produisit en France, quand, en 1610, Henri IV mourut frappé par Ravaillac. Comme un homme atteint par une balle se tient debout quelques momens encore, chancelle et tombe, ainsi fit Sully. Atteint dans Henri IV au milieu de sa carrière, il traîna dans la solitude de longs jours encore, mais inutiles à la France. Alors la politique de son maître et la sienne disparurent également; on en revint à l'ancienne conception de la royauté, qui ne prenait point Dieu pour modèle, mais l'image altérée de Dieu, l'homme, le propriétaire, celui qui peut user et abuser selon ses désirs; et le règne de Henri fut irrévocablement dans l'histoire un règne exceptionnel, étrange, sans passé, sans avenir, jeté entre la race expirante des Valois et la race naissante des Bourbons.

Au-dessus de la noblesse, au-dessus du peuple des bourgeois, face à face avec la France, Henri avait pu, sans répandre de sang, dominer ces bourgeois et cette noblesse en dépit de leurs tendances anarchiques et de leurs airs altiers; il n'en fut plus de même pour la royauté redescendue d'un trône dans la personne de Louis XIII. Cette royauté, chassant le même gibier que chassait la noblesse, et de la même manière, retrouva dans sa voie cette noblesse imprudente; et la lutte recommença, lutte terrible où le successeur de Sully ne fut point gentilhomme ni protestant, mais prêtre et catholique, fut le sombre et terrible cardinal de Richelieu.

Aidé par Henri IV, Sully cultivait le peuple, et dans cette œuvre se servait de la noblesse elle-même; Richelieu, protégé par Louis XIII, délaissait le peuple, dégageant

uniquement la royauté de son maître du milieu de la noblesse en pleine réaction contre l'œuvre de Henri IV, ne fut utile à ce peuple que d'une façon indirecte : frappant dans la forêt les arbres de la noblesse qui s'élevaient aussi haut que le chêne royal, il fit briller solitaire cet arbre sans rival, et partant donna lumière et jour aux arbrisseaux populaires.

Mais à peine étaient morts Louis XIII et Richelieu, qu'une émeute nouvelle de la noblesse, comme le flot perdu d'un océan immense, vient battre au pied du trône naissant de Louis XIV, et se mêler aux murmures bien autrement significatifs de la bourgeoisie. C'est que cette noblesse, n'ayant plus d'avenir, voudrait avoir un présent; ne pouvant plus être souveraine, elle voudrait devenir la source inspiratrice et le but de la royauté. C'est que, d'un autre côté, la bourgeoisie demande un présent, parce qu'elle n'a pas eu de passé, parce qu'elle veut un avenir, parce qu'elle aspire à être souveraine à son tour. Or cette émeute et ces murmures sont encore facilement comprimés par Louis XIV; et Colbert incline la puissance royale, non pas vers le peuple, comme Sully l'avait fait, mais vers la fraction dominante de ce peuple, vers celle qui se trouve être la plus notable par ses richesses, vers la classe des commerçans.

Ce sont là les caractères divers de ces trois grands ministres. Ils sont, auprès de la puissance souveraine, de la puissance qui, sous le nom de *royauté*, cache le germe de l'*unité* que révèlera l'avenir, ils sont, dis-je, les envoyés et les représentans de trois êtres, le peuple, le roi, la bourgeoisie, sources de trois solutions politiques différentes. C'est le peuple qui députe à Henri son ministre Sully; c'est le roi lui-même, c'est Louis XIII qui se produit Richelieu; c'est, dans le peuple, la classe des maîtres, la bourgeoisie qui donne à Louis XIV son ministre Colbert. Et chacun de ces ministres est en lui-même un signe d'alliance et une condition d'être pour la royauté. Supprimez-les, et tout dégénère, l'ordre disparaît, l'anarchie règne, la France n'a pas d'unité.

Mais quelle fausse unité, quel ordre barbare chacun de ces ministres enfante! et quel argument plus fort pourrait-on produire, contre cette conception grossière de la vraie politique qu'ils ont tous eue, chacun à leur façon, que l'histoire de leurs propres œuvres? Qu'est-ce que la politique? C'est l'alliance, au cœur de chaque homme, et par conséquent d'homme à homme, au sein de ce qu'on nomme la société ou l'Etat, des trois sentimens exprimés par les mots de *liberté*, de *fraternité*, et d'*égalité*. En d'autres termes, c'est la réalisation, au sein de la société humaine, de ces trois attributs de Dieu qu'on appelle *puissance*, *bonté*, *justice*. L'ordre politique, dans sa perfection, devrait être comme Dieu, *puissance-bonté-justice*, afin que chaque homme fût une puissance ou une liberté, une bonté ou une fraternité, une justice ou une égalité. Et en effet, la réalité politique, dans son imperfection correspondante à cet idéal, n'est jusqu'ici composée de trois termes : une *aristocratie*, répondant à la puissance en Dieu, ou à la liberté dans l'homme; un *peuple*, répondant au terme de bonté en Dieu, ou de fraternité dans l'homme; enfin un roi ou une *royauté*, répondant à la justice divine, ou à l'égalité humaine. Faites marcher d'accord les trois termes puissance-bonté-justice, faites-les descendre pour ainsi dire du ciel sur la terre, et passer du divin idéal dans la politique, vous aurez l'ordre véritable, la vraie politique. Mais sacrifiez deux de ces termes au troisième, ou un de ces termes aux deux autres, vous n'avez plus l'ordre véritable, mais un véritable désordre. Or supposez (et cette supposition a été jusqu'ici le fait réel) qu'un homme appelé roi, ou un homme remplaçant ce roi et appelé ministre, se regarde comme investi, à titre de propriété véritable, de cette royauté, et qu'en vertu de ce prétendu droit de propriété, usant et abusant de la royauté, il la laisse en n'en réalisant qu'un aspect : vous aurez les trois types de grands mais imparfaits ministres de la royauté qui se sont succédé en France. Sully, Richelieu, Colbert, ces trois ministres de la France, ont successivement fait prédominer dans la politique de leurs maîtres un des trois termes de la vraie politique sur les deux autres, et n'ont servi par conséquent à engendrer que des phases vraiment barbares quant à l'ordre véritable que l'esprit humain conçoit aujourd'hui. Sully, le plus grand d'entre tous peut-être, celui qui nous est assurément le plus sympathique, des trois attributs de Dieu, *puissance*, *bonté*, *justice*, parvient à faire uniquement prédominer l'attribut *bonté* dans la royauté de son maître, et l'unité de cette royauté consiste alors en cette seule prédominance! C'est une erreur : là où la bonté prédomine, l'unité n'est pas, non plus que l'ordre; la puissance et la justice n'y sont que des ombres, connues sous les noms d'arbitraire et de despotisme, et la bonté elle-même enfante des fruits mauvais. Richelieu ne voit, à son tour, l'unité possible que dans la prédominance de l'attribut *justice* sur les deux autres, *bonté*, *puissance* : erreur égale à celle de Sully, mais différente, et dont les conséquences sont encore le despotisme, l'arbitraire, et en outre la cruauté en plus grande dose; car cette justice royale, qui ne prend sa règle que dans le prince ou dans son ministre, n'ayant point pour se diriger, au cœur même de ce ministre tout-puissant, la bonté qui embrasse tous les hommes et les comprend tous, est nécessairement despotique par essence, et cruelle au besoin; elle s'appelle la justice et se croit la justice, mais elle n'en est que l'ombre. Enfin Colbert, en proie à une erreur égale, mais différente encore, amenant également, mais à des doses également diverses, le despotisme, la cruauté, l'arbitraire, Colbert voit l'*unité* dans la prédominance de l'attribut *puissance* sur les deux autres, *bonté*, *justice*. Et les œuvres de chacun de ces hommes naissent avec ces hommes, disparaissent avec eux, laissant aux sociétés humaines le doute et l'anarchie pour bases éternelles de leur existence.

Mais remarquons, en outre, quant à la royauté (je ne parle pas de la vraie royauté, de la royauté ou de la justice ou de la république de l'avenir; je parle de la royauté du passé, du semblant d'*unité* qu'on a décoré de ce nom), remarquons, dis-je, sa nature misérable, qui la livre à trois modes divers, et la rend le jouet perpétuel de l'aristocratie et de la démocratie. En tous temps, en tous lieux, la noblesse (noblesse féodale, guerrière, honorifique, ou enfin bourgeoisie) se rencontre sur son chemin, et la veut asservir à son profit contre le peuple (peuple des campagnes et des villes, bourgeois, artisans, commerçans, pasteurs, ou prolétaires), qui, de son côté, étend sur elle les mêmes prétentions. Ou bien encore elle se voit en butte aux poursuites violentes d'un seul homme (le roi), qui la veut asservir à son égoïste profit. Et lors même qu'elle se trouve et se maintient libre, profitant habilement du conflit immense qui s'élève et demeure éternellement entre ce peuple, ce roi, et cette noblesse, ayant tous le même instinct, le même amour des richesses, la même croyance dans la façon de jouir de ces richesses, la même science pour se les procurer, force lui est encore, à cette royauté, de se teindre pour ainsi dire des couleurs de l'un ou de l'autre de ces êtres rapaces, et d'être ainsi hostile aux deux autres. Avec Henri IV elle se teint des couleurs du peuple, avec Louis XIII des couleurs du roi, avec Louis XIV des couleurs de la riche et fastueuse bourgeoisie!

On a dit que la royauté du passé était l'unité, représentait l'unité; est-ce donc le caractère de l'unité que d'être si versatile en ses expressions, que de se voir incessamment attaquée, menacée, que de passer et de repasser tantôt sous un joug, tantôt sous un autre! Non, la royauté du passé ne peut être le représentant légitime de l'unité; elle ne sau-

rait être le Verbe de la Providence de Dieu, et force est aux âmes de notre époque de rechercher ce Verbe de la Providence ailleurs que dans elle.

Tel est le sens vivant de l'histoire de Sully; car de ses actes, des mœurs de son époque, du monde de son temps, que reste-t-il? le souvenir de l'histoire, peu de chose. Quelques années après la mort de Henri IV, Sully reparaissant à la cour de Louis XIII, ses airs étrangers, la coupe de ses habits, excitèrent la moquerie des courtisans. Nous n'avons point voulu suivre l'exemple de ces courtisans qui s'en prenaient à la forme et négligeaient le fond, et de qui Sully, parlant à Louis XIII, se venges aussitôt par ces rudes et admirables paroles : *Sire, quand le roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de me consulter, nous ne commencions à parler d'affaires qu'au préalable on n'eût fait passer dans l'antichambre les baladins et les bouffons de la cour.*

SWEDENBORG. Voyez ILLUMINISME.

SYMBOLE. Nous avons dit à l'article ART : « L'homme » ne crée rien, en prenant le mot de création dans un sens » absolu. Il n'a donc pas d'autre moyen de réaliser le » produit de sa vie intérieure que de l'incarner dans ce qui » existe déjà. De là il suit que le principe unique de l'art est » le *symbole*. De l'homme à l'homme il n'y a en effet que » deux modes de communication. Ou l'homme exprimera » directement, mais très imparfaitement, par le langage *abs-* » *trait*, le résultat de sa vie intérieure; ou il ira puiser » dans le monde extérieur, à la source commune des im- » pressions, dans l'océan de vie où tous nous sommes plon- » gés, des images capables de donner par elles-mêmes les » sensations, les sentimens, et jusqu'aux jugemens qu'il » veut exprimer. Le premier mode d'expression est, je le » répète, le langage abstrait, qui n'exclut ni l'éloquence, » ni même le sublime. Le second mode d'expression, c'est » la poésie. La poésie est cette aile mystérieuse qui plane à » volonté dans le monde entier de l'âme, dans cette sphère » infinie dont une partie est couleurs, une autre sons, une » autre mouvemens, une autre jugemens, etc., mais qui » toutes vibrent en même temps suivant certaines lois, en » sorte qu'une vibration dans une région se communique à » une autre région, et que le privilége de l'art est de sentir » et d'exprimer ces rapports, profondément cachés dans » l'unité même de la vie. Car de ces vibrations harmoni- » ques des diverses régions de l'âme, il résulte un *accord*, » et cet accord c'est la vie; et quand cet accord est exprimé, » c'est l'art; or cet accord exprimé, c'est le symbole; et la » forme de son expression, c'est le rhythme, qui participe » lui-même du symbole : voilà pourquoi l'art est l'expres- » sion de la vie, le retentissement de la vie, et la vie elle- » même. La poésie qui prend pour instrument la parole, » et qui rend par des mots le symbole et le rhythme, est » un *accord*, comme la musique, comme la peinture, » comme tous les autres arts; en sorte que le principe fon- » damental de tout art est le même, et que tous les arts se » confondent dans l'art, toutes les poésies dans la poésie. »

Nous avons répété la même affirmation au mot ALLÉGORIE : « L'allégorie est un discours, ou en général un » signe quelconque, exprimant autre chose que ce qu'il » énonce directement. En ce sens, *métaphore*, *symbole*, » *mythe*, ne sont que des allégories à divers degrés. D'un » côté, l'art, sous toutes ses formes, poésie, peinture, » sculpture, architecture, musique, etc., en y comprenant » même le langage, est essentiellement fondé sur cet em- » ploi métaphorique d'une chose au lieu d'une autre, » dans le but de représenter l'invisible par le visible. D'au- » tre part, les religions et les doctrines les plus saintes se » sont toujours expliquées par des mythes, soit pour se » faire mieux comprendre, soit au contraire pour se voiler » et se dérober à la profanation du vulgaire. »

Si ces idées sont vraies, et nous les croyons telles, il semble que nous devrions considérer le présent article sur le mot *Symbole* comme un des plus importans de l'encyclopédie, et que nous devrions traiter à ce mot toutes les questions supérieures qu'il soulève. Pourtant nous n'en jugeons pas ainsi, et voici nos raisons.

Premièrement, à l'égard de la *religion*, il est bien vrai que toute religion, ne pouvant apercevoir ni montrer aux yeux le principe de *la vie*, n'a pu faire autre chose qu'exprimer ce principe par des symboles. L'histoire des religions successives n'est donc et ne peut être autre chose que l'histoire des symboles successivement employés par les religions pour exprimer *la vie*, telle que l'humanité l'a successivement comprise et formulée. Il y a plus; à côté des vérités les plus profondes de la théologie se placent un certain nombre de corollaires ou de vérités secondaires, que la religion ou la philosophie a également rendues par des symboles. La morale religieuse s'est revêtue de formes symboliques comme la science religieuse. Enfin, la pratique religieuse a également eu ses rites symboliques; et il était impossible en effet que les rites religieux ne fussent pas tels; car, bien qu'ils ne fussent que des actes matériels en quelque sorte, ils recélaient encore l'intelligence qui les avait inventés et le sentiment qui les avait inspirés. Tout donc, dans les religions et dans les grandes philosophies, a été symbolique ou mythique, aussi bien les enseignemens purs de la théologie, que les enseignemens moraux qui s'y rapportaient, et que les pratiques ou rites dans lesquels se résolvaient en définitive cette théologie et cette morale. Mais est-ce ici, est-ce au mot *Symbole* que nous devons traiter de ces grandes choses, et appeler devant nous l'histoire de la religion ou de la philosophie pour l'interpréter? Dans ces derniers temps, il est vrai, quelques écrivains allemands ont désigné sous le nom de *Symbolique*, pris substantivement, l'histoire des religions; et les traducteurs ont commencé à faire passer dans notre langue ce mot employé dans cette signification. Mais il nous semble que, le terme de *Mythologie* ayant été usité de tout temps pour exprimer ce que l'on veut désigner par ce terme nouveau de *Symbolique*, il n'y a pas lieu de changer notre langue à cet égard, et qu'il faut au contraire conserver le terme de *Mythologie*. Or si nous embrassions ici l'histoire générale des mythes sous lesquels l'essence de la religion s'est produite chez les différens peuples suivant les âges successifs de la pensée humaine, nous supprimerions, par le fait même, l'article que nous consacrerons aux mots *Mythe* et *Mythologie* (1).

Il est bien vrai que l'on a coutume de regarder la mythologie comme un ensemble confus de fables, les unes ingénieuses, les autres absurdes, mais toutes également fausses; que ce terme donc équivaut pour nous à l'erreur même; et qu'il a par conséquent cet inconvénient, qu'en traitant sérieusement sous ce titre les antiques symboles religieux, on s'expose d'abord à les faire dédaigner et mépriser. C'est peut-être même pour cette raison que le mot de *Symbolique*, qui n'emporte pas cette conclusion, a commencé à se glisser dans notre langue. Mais cette manière de penser sur la mythologie est incontestablement le résultat de préjugés qui nous ont été d'abord inculqués par le Christianisme et ensuite par la philosophie critique. Le Christianisme ne s'est pas contenté de prendre la place des antiques religions; il les a complétement anathématisées; à l'exception de la tradition juive, il a brisé violemment avec toutes les traditions; il a renversé comme impies et radicalement idolâtriques tous les cultes des nations païennes; il n'a pas cherché à dépouiller, de la forme fausse que ces cultes offraient, les vérités essentielles qui pouvaient y être cachées; en un mot, ayant levé un étendard d'insurrection contre toute l'ancienne société, il a, après sa victoire, fait main

(1) Cet article ne doit paraître qu'après celui-ci, à cause du mode de publication de notre ouvrage.

basse sur tout ce qui avait existé avant lui. Les Pères de l'Église, on le sait, ont souvent montré, dans leur lutte contre les religions antérieures, autant d'aveuglement que d'ignorance. De là il est résulté, pendant toute la durée de la forme chrétienne, un véritable dégoût et une sorte d'horreur contre le Paganisme. La Renaissance, il est vrai, a rendu à ce Paganisme quelque lumière et une certaine autorité; mais elle n'a pu le faire qu'en présentant comme des fables sans importance véritable, et comme de purs jeux poétiques, ce qu'elle venait ainsi ressusciter en présence du Christianisme régnant. Plus tard la philosophie critique, tout en se servant de l'ancienne mythologie pour déconsidérer la mythologie chrétienne, n'a pas voulu relever l'importance philosophique et traditionnelle de ces anciens mythes qu'elle précoonisait uniquement dans le but de précipiter toutes les religions, quelles qu'elles fussent, dans des gémonies communes. Au bout de tout cela, nous sommes donc arrivés à un mépris absolu des mythes religieux, quels qu'ils aient été, chrétiens ou autres. Voilà le résultat de l'erreur où le Christianisme s'est jeté, en se posant exterminateur sans pitié et sans intelligence de toutes les traditions et de tous les cultes antérieurs, à l'exception de la tradition juive et du culte juif, les seules choses qu'il ait prétendu continuer en les transformant. Il nous semble qu'aujourd'hui, et pour cette raison même que la ruine absolue et aveugle des mythes, sans considération de leur signification, nous a conduits à une irréligion complète, nous devons, s'il est possible, relever ces mots de *Mythe* et de *Mythologie*, les conserver dans notre langue, en donner une interprétation différente de celle de *fable* qu'on leur donne communément; de manière à montrer de plus en plus l'accord constant, sous des formes diverses et successives, de la pensée humaine sur les sujets religieux, c'est-à-dire sur des idées éternelles et toujours identiques dans leur essence, variables seulement par leur forme. Voilà ce qui nous engage à renvoyer aux mots MYTHE et MYTHOLOGIE ce que nous pourrions avoir à dire ici sur le symbolisme dans la religion.

Le lecteur ne trouvera donc point ici ce qu'il pourrait y chercher, d'après quelques renvois d'articles précédens. Nous avions renvoyé, par exemple, au mot où nous traiterions du symbole, l'examen de l'opinion erronée de Dupuis sur les religions. Dupuis, abusé par les rapports que les formes successives de la religion ont eus et ont dû avoir nécessairement, au lieu de démêler sous ces formes l'essence de la religion, et de chercher la vérité relative des symboles, a tourné son érudition à la destruction radicale de toute religion; et, égaré sans boussole au milieu de ces formes symboliques dont il ne comprenait pas le sens et la valeur, dépourvu de toute métaphysique, conduit par un physicisme grossier, il est arrivé à se montrer à la fois le plus incrédule et le plus crédule des hommes. Ses conclusions commencent à être universellement abandonnées; elles sont même aujourd'hui tournées en dérision, et ses recherches ont perdu presque toute valeur dans l'opinion des savans. Il y aurait eu à montrer comment Dupuis a été abusé par une demi-vérité qu'il a aperçue, et comment de cette tentative, à quelques égards absurde, contre toutes les traditions du genre humain, sortira pourtant pour l'avenir une assez précieuse lumière. Car ces analogies qui ont poussé Dupuis à matérialiser tous les cultes et à ne les représenter que comme un pur naturalisme surchargé d'une multitude de fables semblables entre elles ou plutôt identiques sous des costumes divers; ces analogies, dis-je, quand on en aura compris la raison, serviront à édifier le grand panthéon religieux des traditions du genre humain. Au lieu de ne voir dans les symboles que des fables, on y verra des vérités, mais des vérités relatives, des vérités mêlées d'erreurs, comme le comporte et l'implique la condition de l'humanité à toutes les époques. La ressemblance aperçue par Dupuis sera de plus en plus constatée; mais cet accord même des symboles entre eux, loin de tourner, comme l'avait cru Dupuis, à l'abolition de tout dogme, de toute métaphysique, de toute religion, tournera au contraire à la démonstration des grands dogmes dont la vérité a toujours été sentie ou comprise par les génies religieux et philosophiques de tous les temps et de tous les pays.

Secondement, quant à ce qui concerne l'*art*, il est bien vrai aussi que nous pourrions traiter, à propos du mot *Symbole*, de l'essence même de l'art et de l'histoire de l'art. Nous le croyons, du moins; et cela est certain, s'il est vrai, comme nous l'avons dit, que le symbole soit le principe même de l'art, en ce sens qu'il n'y a pas d'art sans symbole, et que le procédé essentiel de l'esprit humain dans l'art est de symboliser. Mais entrer dans cette vaste question de la nature et de l'histoire des symboles poétiques, ce serait envahir un sujet qui doit être traité ailleurs. En effet, par la raison précisément que le mot de *Symbole* est un mot compréhensif qui s'applique aussi bien, suivant nous, aux mythes religieux qu'aux produits de l'art, il ne conviendrait pas de l'employer à désigner spécialement la partie de la philosophie qui considère, soit la nature de l'art en général, soit la succession des types symboliques de l'art. De même donc que nous repoussons l'introduction du terme de *Symbolique* pour exprimer l'histoire des mythes religieux expliqués et comparés entre eux, nous ne voudrions pas non plus désigner par ce terme l'histoire des fables ou types poétiques comparés entre eux. Il est vrai que notre langue, qui, pour le premier de ces deux objets, a le mot consacré de *Mythologie*, n'est pas également riche quant au second. Les recherches sur la nature de l'art et sur son histoire n'ont pas eu, jusqu'à ces derniers temps, un terme spécial pour les désigner. Mais puisqu'il en faut un, et que le terme d'ESTHÉTIQUE, employé d'abord en Allemagne, commence à être usité en France, nous avons cru convenable et utile de donner entrée à ce terme dans notre Dictionnaire. Nous renvoyons donc à cet article.

Ces sortes d'explications que nous sommes quelquefois obligés de donner des divisions de matières peuvent paraître fastidieuses, bien qu'on en sente aisément la nécessité. Ici, par exemple, il s'agit d'un mot qui, exprimant un procédé important de l'esprit humain, fondé sur une loi essentielle de la vie et de la constitution des êtres, donne ouverture sur une multitude de sujets. C'est la porte, pour ainsi dire, de l'histoire de la religion et de l'histoire de l'art, de la mythologie et de l'esthétique. Ce que nous pouvons et devons faire, enchaînés comme nous le sommes à l'ordre alphabétique, c'est d'ouvrir en quelque sorte et de refermer aussitôt l'entrée de ces deux sanctuaires, laissant à d'autres articles la charge d'y faire pénétrer réellement le lecteur.

SYNTHESE. Cet article ne sera, comme le précédent, qu'un renvoi. Le mot de *Synthèse*, qui, suivant l'étymologie, signifie *assemblage, composition*, peut être pris dans trois acceptions différentes. Nous avons traité suffisamment des deux premières à l'article ANALYSE, et nous y renvoyons. Mais nous avions promis de considérer la synthèse sous un autre rapport, comme une sorte d'art ou méthode logique, du même ordre que le syllogisme et l'induction, et constituant à nos yeux un progrès nouveau de la logique, en tant que la logique est l'art de la connaissance *successive* donnée à l'humanité. (Voyez l'article ECLECTISME, deuxième partie, § XX.) Tout considéré, nous renvoyons ce sujet à l'article LOGIQUE, qui, d'après l'ordre de publication de ce Dictionnaire, ne doit paraître qu'après celui-ci.

SYRIE. Pour la géographie politique, la Syrie est cette bande de terre qui s'étend de l'Égypte à l'Asie-Mineure, et qui relie la péninsule arabique à la Méditerranée; au sud, l'Afrique ouverte par l'isthme de Suez et la mer Rouge; au nord, les portes du Taurus livrant passage de Constantinople au Caire à travers l'Asie-Mineure; à l'est, l'Eu-

Digitized by Google

phrate longeant la Mésopotamie et descendant vers le golfe Persique, l'Asie centrale et l'Inde; à l'ouest, le monde méditerranéen tout entier; voilà certes une position remarquable qui fait de la Syrie une contrée à part comme l'Egypte et l'Asie-Mineure.

Entre notre Méditerranée et cet autre système de mers intérieures, dont le bassin d'abord double et étroit, puis évasé, et enfin immense, comprend la mer Rouge, le golfe Persique, la mer d'Oman et toutes les différentes mers de l'Inde et de l'Afrique orientale, au milieu de ces deux centres de navigation, dont l'un est la Méditerranée de l'Orient, comme l'autre est la Méditerranée de l'Occident, s'interpose un admirable groupe de régions formé par l'Egypte, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Chersonèse de Thrace, la péninsule arabique et l'ancienne Babylonie. Dans ce massif de contrées intermédiaires, qui sont pour les trois continens de l'ancien monde ce que le Mexique et les Antilles sont pour les deux Amériques, l'Egypte, l'Asie-Mineure, la Thrace et la Syrie occupent les premiers postes. Seuls, en effet, ces quatre derniers pays trempent dans la Méditerranée en même temps qu'ils touchent, soit à la mer Rouge, soit à la mer Noire, qui, avec le golfe Persique, composent les trois principales voies de communication entre l'Europe et l'Asie. Il y a même cela de particulier et d'heureux dans la situation de la Syrie, qu'elle est en quelque sorte à la fois en contact avec deux des trois grandes routes : contiguë à la mer Rouge, on peut presque dire qu'elle confine également au golfe Persique par l'Euphrate et l'Arabie, dont elle n'est après tout que la continuation et l'extrémité septentrionale.

Aussi certains endroits de la Syrie jouent-ils un grand rôle dans les premières relations de l'Orient et de l'Occident. C'est de Sidon, de Tyr et des rivages de la Phénicie, comme de l'Egypte et de l'Asie-Mineure, que la civilisation de l'antiquité envoya ses premières migrations en Europe; c'est dans les mêmes ports, aux cette même limite des deux mondes que le commerce de la Méditerranée a fait ses débuts. La nature éminemment agricole de la vallée du Nil, et le manque de bois de construction, ne permirent à l'Egypte de prendre son développement maritime que longtemps après, et sans les vaisseaux et les pilotes phéniciens, ces colons n'auraient probablement pas pu aborder en Grèce.

Lorsque dociles à l'initiation, les Grecs eurent aussi créé une marine, leurs colonies de l'Asie-Mineure firent concurrence aux cités phéniciennes, mais ne les éclipsèrent pas. Milet, la reine de la mer Noire, et cependant bien opulente, ne s'éleva jamais au même degré de splendeur que Tyr, qui allait chercher l'étain des îles Cassitérides (îles Britanniques) et l'ambre de la Baltique, qui commerçait avec Taprobane et Thule, portant jusqu'aux îles Shetland les marchandises qu'elle recevait de l'archipel indien. Et il ne faut rien moins que l'épée d'Alexandre et la fondation d'Alexandrie pour faire descendre d'un si haut rang ce premier comptoir de l'univers auquel servaient d'entrepôts des villes comme Palmyre et Balbek.

Après que les armes macédoniennes eurent ouvert la grande Asie à la première invasion de l'Europe, la Syrie devint le centre d'un vaste empire grec. L'Antioche des Séleucides partagea les dépouilles de Tyr avec l'Alexandrie des Ptolomées; un moment elle étendit sa domination jusqu'à l'Indus. En devenant romaine, Antioche resta une grande ville de commerce, la première après Alexandrie. Ce fut à la Syrie, le berceau du christianisme, que l'islamisme emprunta sa première capitale, et Damas compta l'Espagne au nombre des provinces soumises à ses lois par les successeurs de Mahomet. A l'époque des croisades, la Syrie fut le théâtre des événemens et pour elle-même et à cause de sa proximité des lieux saints.

Ainsi donc, chaque fois qu'il y a eu action de l'Asie sur l'Europe, ou réaction de l'Europe sur l'Asie, l'importance de la Syrie a été mise en évidence par les événemens. N'importe qui triomphe, elle est en scène; seulement, ainsi que cela est sensible, surtout à l'époque des Séleucides et à celle des Ommiades, elle est tournée par la force des choses alternativement contre l'une ou contre l'autre des deux rivales. Si c'est l'Europe qui s'épanche au-dehors avec les Grecs, Antioche regarde l'Inde; si c'est l'Asie qui déborde avec les Arabes, Damas a l'œil aux Gaules.

Toutefois, la Syrie a toujours payé de sa liberté les avantages de sa situation géographique; jamais elle n'a pu se constituer d'elle-même en un seul corps de nation. Plusieurs de ses villes, et particulièrement Damas, mirent la main à l'œuvre de son unité politique; mais avant qu'elles aient eu le temps de fondre tous les élémens hétérogènes qui composaient sa population, et dont la répulsion était en outre favorisée par la configuration du pays, quelque nouvelle conquête est survenue qui les a arrêtées en chemin. Il en a été de même pour l'Asie-Mineure; le royaume lydien y succomba au moment où il en sondait tous les tronçons. La centralisation devait rencontrer et rencontra en effet moins d'obstacles dans la vallée du Nil; mais, sous ce rapport, en dépit de sa nationalité, l'Egypte ne fut guère plus heureuse que la Syrie et que l'Asie-Mineure. La conquête de Cambyse en fit une espèce d'annexe qui, sous la dénomination de royaume ou de simple province, fut successivement perse, grecque, romaine, arabe, turque, suivant que la prépondérance appartint à l'Europe ou à l'Asie. On peut en dire autant de l'Assyrie : après avoir brillé d'abord de leur propre éclat, Babylone et Ninive passèrent sous le joug des Perses et des Grecs, c'est-à-dire de l'Asie centrale et de l'Europe. Il ne pouvait guère en être autrement de toute cette espèce de grande presqu'île irrégulière, entourée par les eaux de la Méditerranée, de la mer Rouge, de la mer Noire, du golfe Persique et de la mer Caspienne, et qui s'avance comme un barrage au centre des eaux de l'Orient et de l'Occident. Des contrées comme l'Egypte, l'Asie-Mineure et la Syrie, qui sont on pourrait dire la charnière de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, devaient ou donner la loi à ces trois parties du monde, ou la recevoir tantôt de l'une, tantôt de l'autre. Aucune d'elles n'ayant eu la vigueur d'entamer à la fois l'Orient et l'Occident, ces deux grands corps les ont fouiées dans leur choc; et malgré des différences essentielles dans leur histoire nationale, il en résulte une grande similitude dans leurs destinées politiques. Toutes les trois envahies tour à tour comme des avant-postes, forment une plage exceptionnelle où se rencontrent les deux flots, qui, après s'y être long-temps choqués, doivent enfin finir par s'y confondre.

Dans sa structure naturelle, la Syrie, qui compte environ 455 lieues de long sur 68 dans sa plus grande largeur, est un mélange de montagnes, de plaines, de vallées, de collines, et aussi de déserts. Elle est parcourue en long par une chaîne de montagnes qui côtoie son littoral à plus ou moins de distance, fait le coude, à son extrémité sud, avec les monts arabiques, et au nord va butter perpendiculairement la ligne du Taurus. A sa sortie du tronc arabique, la chaîne syrienne se divise en deux branches qui ne se réunissent qu'après avoir enveloppé le bassin de la mer Morte. Dans toute sa longueur, elle ne semble rompue que aux trois points : entre le mont Cassius et le mont Piérius, dans la vallée d'où l'Oronte, quoique issu du revers oriental de l'anti-Liban, débouche à la Méditerranée; entre le Liban et l'anti-Liban pour faire place à la Cœlé-Syrie ou Syrie-Creuse, et entre l'anti-Liban et le mont Carmel, dans la vallée du Cison. La partie orientale de cette chaîne est évidemment la suite des montagnes d'Arabie, empiétant avec elles l'encadrement d'un côté de la péninsule; tandis que sa partie occidentale est une projection et un contre-fort du Taurus. Le mont Liban, qui a 1 600 toises

d'élévation, en est comme le nœud et le point culminant. Au nombre des ramifications qui s'échappent de cette chaîne vers la Méditerranée, figurent au sud le mont Carmel élevé de 3000 pieds, et le Thabor de même hauteur. De l'autre côté des montagnes, la Syrie s'abaisse insensiblement, devient plate, aride et va mourir dans les sables; en sorte qu'elle est divisée par sa charpente naturelle en deux régions distinctes, dont l'une a pour limite la mer, et l'autre le désert. La région déserte est parsemée de quelques oasis servant de station aux caravanes, et c'est au sein de sa solitude que le voyageur rencontre les ruines de Palmyre.

La Syrie ne renferme dans son sein aucun fleuve de premier ordre; à part l'Oronte et le Jourdain, auxquels Volney accorde à peine 60 pas de canal, presque tous ses cours d'eau tarissent pendant l'été. Cependant l'Euphrate qui la borne à l'est ne lui est pas étranger; il a long-temps fécondé son commerce et contribuera encore puissamment à sa prospérité, si les projets qui doivent en améliorer la navigation s'exécutent, et surtout si une volonté énergique comme celle qui a mis les routes de l'Egypte à l'abri des Bédouins, sait arrêter les brigandages des Kurdes. Le désert lui-même peut, ainsi qu'aux beaux temps des cités phéniciennes, redevenir pour la Syrie une voie de communication fort importante.

La base du sol syrien est un sable mêlé de calcaire et de terre végétale. La Syrie méridionale, principalement la Judée, a un aspect volcanique; toute la vallée du Jourdain a dû être autrefois le siége d'un feu qui n'est pas encore éteint. Les sources bitumineuses, l'asphalte qui flotte à la surface de la mer Morte, pour cela nommée lac Asphaltite, les laves et les pierres ponces jetées sur les bords de cette mer, et les thermes de Tabarié, semblent du moins l'indiquer. En général, le sommet des montagnes a conservé des traces de l'action du feu, et les volcans éteints ne sont pas rares dans les différentes parties de la Syrie. Malgré cela, elle offre peu de richesses minérales; toutefois, elle contient un peu de fer, et on y a découvert de la houille. De fréquens tremblemens de terre se font ressentir: celui de 1822 surtout fut terrible; il ruina presque entièrement Alep, Antioche, Alexandrette, et manifesta ses effets d'Aintab à Jérusalem. Un autre fléau, ce sont les nuées de sauterelles qui viennent quelquefois du désert s'abattre sur les moissons.

Quoique la culture soit fort négligée, les productions agricoles de la Syrie sont d'excellente qualité. Elles se composent principalement de grains, de sésame, de garance, de lin, de safran, de coton, de tabac et de fruits délicieux. Le tabac de Latakié est aussi égal pour sa légèreté et sa saveur; il est la base du commerce avec Damiette et le Caire. De superbes plantations de vigne et d'oliviers recouvrent les coteaux. La fertilité du sol est telle, que, dans certains endroits, la canne à sucre, le nopal sur lequel vit la cochenille, l'indigotier et plusieurs espèces de plantes aromatiques croissent sans culture. Peut-être même est-ce de la Syrie que la canne à sucre s'est répandue dans la Sicile d'abord, puis dans le midi de l'Espagne, à Madère, et enfin aux Antilles. Dans l'antiquité, la Syrie était renommée pour son blé, son vin et son huile. Le vin de Chalybon (Alep), le froment de la Judée, le baume des bords du lac de Génézareth, la laine du désert, jouissaient d'une grande réputation. Alors, avec Damas, cité plus centrale, les principales villes du nord étaient Chalybon, Thapsaque et Circésium, ces deux dernières sur l'Euphrate. Circésium, autrement Carchemisch, était ordinairement l'endroit choisi pour passer le fleuve. Sur le rivage de la Méditerranée, à côté de Sidon et Tyr, villes manufacturières, avaient fleuri Aradus, Tripoli, Béryte et Biblos, où fut inventée la composition du verre. Les coquilles des environs de Tyr produisaient la pourpre phénicienne à laquelle les Romains ajoutaient un si grand prix. On en retrouve encore aujourd'hui dans les mêmes lieux où les pêcheurs de Tyr allaient les prendre. Des tribus libres et industrieuses cultivent les pentes presque entièrement calcaires du Liban. La vigne, le mûrier, l'olivier, le tabac, y prospèrent d'une manière remarquable. Une des principales richesses de la Syrie ce sont de nombreuses forêts, dont quelques unes fournissent de bons bois de construction. Quant aux cèdres du Liban et de l'anti-Liban, ils sont devenus fort rares, et c'est à peine s'il en est resté quelques uns pour attester la gloire de ceux qui ont embelli les temples de l'antiquité, et qu'en retour toute l'antiquité a chantés dans ses vers. Riche en pâturages, la Syrie nourrit beaucoup de bestiaux, principalement des bœufs, des chameaux, des buffles, des mulets et des ânes d'une légèreté remarquable, des chèvres, des moutons à large queue grasse. Les chevaux du pachalik de Damas sont d'une fort belle race. La laine du désert de Syrie est la plus fine que l'on connaisse.

Dans sa partie habitable, la Syrie est un des plus beaux pays de la terre. Elle offre une foule de vallées enchanteresses et des plaines d'une fertilité extraordinaire, comme celles de Damas, de Hsurau, de Lesge. Si son climat est brûlant dans les plaines, sur les côtes il est tempéré par l'air frais de la mer. Les vallées jouissent d'une température délicieuse. Cette variété de climat a inspiré aux poëtes arabes une gracieuse image. Ils ont dit que le Sannine porte l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, l'automne dans son sein, pendant que l'été dort à ses pieds. Quoique l'air ne soit pas partout également pur, cependant le climat de la Syrie est très sain, et cette salubrité du climat, jointe à la fécondité du sol, contribue à la beauté des nombreuses races qui l'habitent.

L'industrie et le commerce de la Syrie ont beaucoup perdu depuis la domination turque. Les grandes relations avec l'Arabie à travers le désert, avec la Perse et l'intérieur de l'Asie, sont presque anéanties; les importations et les exportations de Tripoli, Saïd, Scanderoun (Alexandrette), Bairouth, et quelques autres ports, pourraient devenir beaucoup plus considérables. Ce qui anime et ce qui vivifie encore la Syrie, c'est le passage de la grande caravane de pèlerins se rendant chaque année à la Mecque. Alep, Damas, lui doivent ce qui leur reste d'aisance.

La population n'a pas moins déchu que le commerce et l'industrie. Après avoir nourri jusqu'à dix millions d'habitans, d'après les calculs de Strabon et de Josèphe, la Syrie en compte à peine deux millions et demi maintenant. Cette population est extrêmement mélangée; c'est un reste de tous les dépôts des différents peuples, des différentes races qui ont possédé ou traversé la Syrie. Grecs, Arabes, Turcs, Arméniens, Juifs, Francs, Maronites, Druzes, Métoualis, Ansariéa, Bédouins, Turcomans, Kurdes, il y a de tout. Cependant l'idiome général est l'arabe. Les Arabes composent une grande partie de la population des villages. Les Turcomans campent de préférence dans les plaines d'Antioche (Antakié), les Kurdes dans les montagnes entre Alexandrette et l'Euphrate, les Bédouins sur la limite de leurs déserts.

Sur le mont Liban vivent les Maronites, les Métoualis et les Druzes, que l'émir Beschir, le chef des Druzes, était parvenu à fondre en un seul peuple, et à rendre indépendans avant les conquêtes d'Ibrahim pacha. Ces peuplades industrieuses et braves, les Druzes et les Maronites principalement, mériteraient une étude approfondie que ne comportent pas les dimensions de cet article. Les Maronites professent la religion catholique; les Métoualis, au contraire, sont Mahométans; ils peuplent la plaine entre le Liban et l'anti-Liban. Quant aux Druzes, on les dit idolâtres, du moins leur culte est un mélange de fétichisme et de pratiques musulmanes; ce qui ne les empêche pas de détester les sectateurs de Mahomet. Les Ansariés occupent les montagnes vers l'Occident et les plaines de Latakié; ils

sont idolâtres comme les Druzes, mais plus barbares. Les Druzes sont les plus nombreux; après eux les Maronites; les trois tribus peuvent s'élever à 500 000 âmes.

Histoire. — Les Syriens étant toujours restés à l'état de race, et n'ayant jamais formé de leur propre mouvement une véritable association politique, un seul corps de nation, il n'y a pour ainsi dire pas d'histoire de la Syrie, à moins qu'on ne donne ce titre pompeux à l'histoire partielle de quelques états syriens, comme ceux de Sobah ou Sophène, de Hamath, de Gessur et de Damas, qui ont long-temps guerroyé les uns contre les autres pour s'effacer ensuite devant des nations étrangères, et retomber tous ensemble sous le niveau de la conquête.

Le nom même de Syrie n'a rien de bien déterminé en lui-même; tantôt il s'applique à la Syrie propre, tantôt il désigne une beaucoup plus vaste étendue de pays, presque toute celle dont se composa la monarchie des Séleucides. Le plus souvent, les Grecs ne faisaient pas de distinction entre la Syrie et l'Assyrie. « Le nom grec de Syrie, dit Heeren, comprenait dans sa signification la plus large, non seulement les provinces en deçà de l'Euphrate, mais souvent aussi la Mésopotamie et la Babylonie avec l'Assyrie proprement dite, ou le Kurdistan, au-delà du Tigre. » Il devient évident par là qu'il s'agit, non pas d'une nation, mais d'une race parlant un idiome commun, quoiqu'en différens dialectes, et couvrant la plaine immense qui, presque de la Méditerranée, se déroule jusqu'aux monts de la Perse et de l'Arménie. On lit dans Strabon que les peuples demeurant au-delà de l'Euphrate, et ceux habitant en deçà, avaient la même langue; que le nom de Syrie se donnait aux contrées qui s'étendent depuis la Babylonie jusqu'au golfe Issicus, et même plus anciennement depuis ce golfe jusqu'au Pont-Euxin; enfin, que les Cappadociens, tant ceux qui demeuraient sur les côtes du Pont-Euxin, que ceux qui habitaient le mont Taurus, avaient reçu la dénomination de Leuco-Syri, Syriens blancs.

Beaucoup plus resserrée, mais encore assez difficile à bien définir, la Syrie proprement dite confinait d'un côté à l'Euphrate, et de l'autre à la Palestine, qui elle-même prenait le nom de Syrie-Palestine. La Syrie proprement dite se divisait en haute Syrie ou Syrie propre, et en Cœlé-Syrie ou Syrie-Creuse. La haute Syrie avait pour limites, au nord, le mont Amanus, et au midi le mont Liban. La Syrie-Creuse était comprise entre le Liban et l'anti-Liban; elle renfermait Damas et son territoire. Ce nom de Syrie-Creuse lui venait de ce qu'entre les deux chaînes de montagnes on ne rencontre qu'une série de vallons. De l'anti-Liban à la frontière d'Egypte, était la Syrie-Palestine. Toute la côte de la Cœlé-Syrie et de la Syrie-Palestine formait la Phénicie, depuis Arad jusqu'à Gaza, et que l'on pourrait également appeler la Syrie-Phénicienne.

A l'aide de sa position centrale, l'état de Damas parvint à soumettre un instant toute la Syrie. Tyr, à qui son commerce procurait une prépondérance incontestable, rallia aussi momentanément les villes de la Syrie à la confédération phénicienne, sous la protection de l'Hercule tyrien. Avec David, la Judée recula ses frontières jusqu'à l'Euphrate, et domina par conséquent à son tour la Syrie. Toutefois, ni Damas de pur sang syrien, ni Jérusalem à laquelle sa parenté avec la famille sémitique prêtait un caractère à demi national, ni la république de Tyr, n'eurent la puissance de donner la vie au corps politique qu'elles avaient formé. Après avoir secoué le joug de Jérusalem, Damas essaya de nouveau d'asservir les autres états syriens; mais, vers le milieu du huitième siècle, avant l'ère chrétienne, Téglat-Phalasar l'engloutit avec le reste de la Syrie dans la monarchie assyrienne. Déjà, dans la plus haute antiquité, les Pharaons d'Egypte avaient appesanti leur autorité sur la Syrie; mais leur domination avait fini par cesser.

Depuis Psammétik jusqu'à Amasis, c'est-à-dire après l'émigration de la caste militaire et son remplacement par les mercenaires grecs, les rois d'Egypte, auxquels les Grecs commençaient à inspirer le goût de la marine, s'occupèrent vivement de la conquête de la Syrie et de la Phénicie pour y puiser les élémens de la force navale, et se mettre à couvert des attaques de l'empire Chaldéo-Babylonien, héritier de la puissance assyrienne. A la fin du septième siècle, Nécao, fils de Psammétik, battit les Syriens près de Magdole, non loin de Jérusalem, et ne s'arrêta qu'à l'Euphrate. Mais Nabopol-Asar envoya contre lui son fils Nabon-Kodon-Asar (Nabuchodonosor); les deux armées s'étant rencontrées auprès de Circésium, les Babyloniens furent victorieux, et cette seule bataille enleva pour long-temps la Syrie à l'Egypte. La première conquête effectuée par Séostris avait été plus durable, parce qu'alors il ne s'était pas encore formé de grands empires dans l'intérieur de l'Asie.

Au sixième siècle, Cyrus, vainqueur de Babylone, engloba la Syrie avec tant d'autres contrées asiatiques, dans la monarchie persane dont il fut le fondateur. La Syrie continua d'être une satrapie de la Perse jusqu'à ce que, au quatrième siècle, Alexandre-le-Grand vint en faire une province macédonienne. Après la mort d'Alexandre commencèrent de nouvelles destinées pour elle. Ce que les Syriens n'avaient pu faire, les Grecs l'accomplirent. La Syrie grecque devint, non seulement un état indépendant, mais encore un des plus grands empires qui ait jamais existé en Asie. A partir du troisième siècle, avant l'ère chrétienne, époque à laquelle Séleucus Nicanor devint roi de Syrie, l'histoire de ce pays ne fait plus qu'un avec celle des Séleucides que nous allons esquisser.

Séleucides. — L'indépendance de l'état Greco-Syrien, fondé par Séleucus, ne date véritablement que de la bataille d'Ipsus (302), où Antigone vaincu perdit la vie. Alors seulement le démembrement de l'empire macédonien fut définitif. Jusque là, bien que la conservation de l'œuvre gigantesque d'Alexandre parût impossible, cependant de cette foule de généraux auxquels sa mort avait laissé le champ libre, s'étaient élevés quelques prétendans qui avaient tenté de maintenir intacte la succession du grand homme mort sans héritiers dignes de ce nom. Nommé régent sur la désignation d'Alexandre, Perdiccas profita le premier de l'imbécillité du malheureux Arrhidée et de la minorité de l'enfant de Roxane pour affecter la suprématie et viser au trône. Ce qui était naturel arriva : une coalition des plus puissans parmi ses rivaux s'éleva contre lui, et il périt en Egypte l'an 321 avant l'ère chrétienne. Ensuite le vieux Polyaperchon, le successeur d'Antipater à la régence, fut expulsé de la Macédoine pour avoir voulu faire revivre les droits de la famille d'Alexandre. Enfin, Antigone, qui avait contribué à la chute de Perdiccas et de Polysperchon, entreprit de s'ériger sur leurs ruines, et, pour y parvenir plus facilement, feignit d'embrasser la cause d'Alexandre Aigus, que Cassandre retenait en prison avec Roxane. Mais une nouvelle ligue eut lieu, dans laquelle entrèrent Ptolémée, Cassandre, Lysimaque et Séleucus; et malgré de grands succès d'abord, malgré la puissante assistance de son fils Démétrius Poliorcète, Antigone succomba comme ses prédécesseurs.

Il y avait à ce moment près d'un quart de siècle que duraient les funérailles d'Alexandre; le monde commençait à être las de ces jeux sanglans. Au chaos succéda, non pas une création nouvelle, mais au moins un ordre de choses supportable. Séleucus, qui avait été l'âme de la dernière coalition, et dont la puissance s'était extraordinairement augmentée, eut le bon sens de comprendre que le projet de Perdiccas et d'Antigone, toujours irréalisable, l'était devenu encore bien davantage depuis l'extinction de toute la famille impériale. Il sentit que l'Orient ébranlé avait avant tout besoin de repos; enfin il trouva que, dans l'unité macédonienne, il y avait assez d'étoffe pour tailler plusieurs empires,

Digitized by Google

et qu'en définitive son lot n'était pas le moins sortable. D'ailleurs, comme lui, sur les rives de l'Euphrate et du Tigre, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre avaient eu le temps de prendre racine, l'un en Egypte, l'autre en Thrace, et le dernier en Macédoine. Sur les trente-trois premiers co-partageans, les plus forts ayant détruit les plus faibles, il ne restait plus que quatre principaux intéressés; ils entrèrent en accommodement et reconnurent mutuellement leur indépendance et leur royauté.

Ptolémée, fils de Lagus, garda l'Egypte, la Lybie, l'Arabie, la Palestine, la Célé-Syrie, l'île de Chypre, et même quelques points sur les côtes méridionales de l'Asie-Mineure.

La Macédoine et la Grèce demeurèrent au pouvoir de Cassandre, fils d'Antipater.

La Thrace, avec cette partie de l'Asie-Mineure qui court le long du Bosphore et de l'Hellespont, fut l'apanage de Lysimaque.

Enfin, Séleucus resta maître de la Babylonie, de la Mésopotamie, de la Médie, de la Perse, de la Bactriane, de la portion orientale de l'Asie-Mineure et de la haute Syrie.

En laissant de côté la Macédoine entièrement absorbée dans des guerres civiles, et dont la vie semblait passer sur le continent asiatique avec ses colonies, il est à remarquer que, par la force des choses, l'Orient se trouvait ainsi partagé en autant d'états qu'il renferme de grandes routes commerciales. L'Hellespont, l'Euphrate et le Nil avaient trouvé chacun un maître différent. Lorsque la grande politique, celle qui a pour but le triomphe de la civilisation, lorsque cette grande politique s'efface, aussitôt au-dessous d'elle se produit la politique des intérêts matériels, la politique commerciale travaillant aussi à l'amélioration du monde, mais par instinct seulement ou plutôt par contre-coup. Alexandre, qui voyait les choses de haut, se préparait à achever par le commerce la conversion de l'Orient si bien commencée par les armes, lorsque la mort vint le surprendre. Aucun de ceux qui lui survécurent n'ayant eu les épaules assez larges et assez fortes pour soutenir le monde créé par lui, peu à peu, au sein des guerres intestines, la pensée grecque, si noblement civilisatrice dans le héros macédonien, perdit son beau caractère et se matérialisa. Le besoin d'exploiter à son profit une des grandes vues commerciales d'Alexandre s'empara des plus fortes têtes, et à la fin de la lutte, il arriva que Lysimaque eut le Bosphore, Ptolémée l'isthme égyptien, Séleucus l'Euphrate et la Syrie.

Comment douter que les considérations commerciales aient été pour beaucoup dans les plans de Séleucus, lorsqu'on le voit, dès le moment qu'il est nommé gouverneur de la Babylonie par Antipater, toujours gagner du terrain sur la ligne de l'Euphrate et du Tigre, et s'arrêter après avoir soumis à ses lois toute l'étendue de pays qui sépare l'Inde de la Méditerranée? Dans sa rivalité d'amour-propre contre Antigone, n'entre-t-il pas aussi des sentimens de concurrence? Même dans le cas où Antigone n'aurait pas réussi dans ses prétentions à la souveraineté universelle, ce qui était plus que probable, Antigone avec son empire phrygien confinant d'un côté à l'Hellespont, de l'autre à l'Euphrate, Antigone, maître de la haute Syrie, lui aurait fermé pour toujours la Méditerranée, et aurait immanquablement partagé avec lui les bénéfices du commerce de l'Inde et de l'Asie centrale. De là son acharnement extraordinaire contre Antigone.

Nous le répétons, pour comprendre l'histoire de ce temps qui correspond sous tant de rapports à notre époque, il faut faire une large part aux idées commerciales que le séjour de l'Orient avait beaucoup développé chez les Grecs. L'esprit de spéculation qui leur est naturel vit de suite tout le parti qu'il y avait à tirer de ces belles contrées tombées dans le dépérissement sous l'administration des Perses. Leur division même eut au moins cet avantage qu'elle rendit à la vie une foule de pays oubliés, perdus dans la grande monarchie persane. Et si leur supériorité militaire fut la cause de l'étonnante rapidité de la conquête, leur supériorité commerciale, jointe à des habitudes de liberté et à des mœurs policées, explique pourquoi les populations asiatiques ne firent pas plus d'efforts pour les rejeter de leur sein. Surtout avides de richesses, ces populations façonnées à l'esclavage préféraient, aux Perses indolens et rapaces, des maîtres européens, à la vérité, mais qui ouvraient partout de nouveaux débouchés aux entreprises de négoce. Encore aujourd'hui les peuples musulmans qui nous repoussent comme chrétiens, nous admirent et nous désirent presque en qualité de spéculateurs habiles qui doivent leur apprendre les nouveaux moyens de s'enrichir.

Ainsi donc, grâce aux transactions qui suivirent la victoire d'Ipsus, la Syrie put devenir, non seulement un agent de commerce entre l'Orient et l'Occident comme par le passé, mais la maîtresse de tout le cours de l'Euphrate et du Tigre, en même temps que de la navigation du golfe Persique, mais la maîtresse de toutes les routes continentales qui conduisent de l'Inde à la Méditerranée.

Après avoir réduit la Perse, la Bactriane, l'Hircanie et toutes les provinces en deçà de l'Indus subjuguées par Alexandre; après avoir battu et amené à composition Sandrocotte, un des plus puissans satrapes de l'Inde, Séleucus bâtit Antioche sur l'Oronte et en fit la capitale de son vaste empire, quand il crut ses conquêtes d'Orient bien assurées. On s'étonnera moins de le voir abandonner Babylone, située plus au centre de ses états, pour fixer le siége de son gouvernement tout près de la Méditerranée, si l'on songe que Ptolémée Soter, maître de la Célé-Syrie, possédait en outre l'île de Chypre, juste en face de la haute Syrie, et qu'alors l'Orient semblait passif, absorbé, inerte, tandis que la Méditerranée était le théâtre de l'activité humaine, et devait long-temps encore garder ce caractère. Toutefois, l'éloignement même nécessaire de la nouvelle capitale hâta le démembrement de la monarchie séleucide. Moins d'un demi-siècle après, sous le règne d'Antiochus II, si mal à propos surnommé le Dieu, eut lieu la séparation des Parthes, élevés au rang de nation par la dynastie des Arsacides, qui travailla dès lors à reconstruire l'ancienne monarchie persane. La Bactriane et presque toutes les provinces orientales au-delà du Tigre, se déclarèrent également indépendantes à la même époque.

Si les Séleucides avaient été plus fidèles à la politique d'Alexandre, ce divorce ne serait pas arrivé ou du moins ne serait arrivé que beaucoup plus tard et sans violence. La première prétention des Grecs lorsqu'ils eurent abattu la Perse, fut d'*helléniser* l'Orient. Alexandre, au contraire, ne vit dans ce sentiment étroitement national et si commun aux armées victorieuses qu'une satisfaction d'amour-propre de nature à abréger la durée de la conquête et à faire le malheur des Grecs aussi bien que des Orientaux. Au sein des deux continens de l'Asie et de l'Afrique les Grecs n'étaient qu'une très petite minorité, comparable à une faible poussière répandue par le vent sur la surface de la mer. Toutefois cette faible poussière d'hommes, avec ses arts, avec ses sciences, avec sa civilisation, pouvait instruire, enrichir, civiliser les populations orientales, et, pour cela, leur commander, mais à la condition d'adopter l'Orient comme une seconde patrie, de se conformer à ses usages, à ses mœurs, même à ses préjugés dans ce qu'ils avaient d'acceptable. C'est ainsi qu'Alexandre comprit son rôle, et c'est pour avoir suivi cette politique qu'il se brouilla avec ses généraux et mourut si jeune peut-être. (Voy. l'article ALEXANDRE-LE-GRAND.)

Quant aux Séleucides, ils firent tout le contraire. Peu soucieux de la civilisation des Orientaux, ils s'occupèrent surtout d'assurer leur route commerciale vers les Indes et de rendre la Syrie le plus *grecque* possible. Dans quel autre but

Séleucus aurait-il fondé trente-quatre villes dont dix-sept Antioches et neuf Séleucies, une entre autres sur le Tigre afin de supplanter Babylone, la cité sémitique, qu'Alexandre avait respectée, avait choisie pour capitale? Aussi bien que Séleucus, Alexandre connaissait le bon encaissement dont la nature a pourvu le lit du Tigre, aussi bien que Séleucus Alexandre savait que le peu d'élévation des rives de l'Euphrate occasionnait des déviations et des débordemens; mais, sans en être effrayé, et dans le but d'y porter remède, il se disposait à reprendre et à dépasser les travaux de la dynastie chaldéenne, à faire de Babylone un port de mer. Plus pressé de jouir que de civiliser, plus désireux de plaire aux Grecs que d'être utile aux Asiatiques et de leur inspirer une haute idée de sa force, Séleucus se contenta d'asseoir une nouvelle ville sur les bords du Tigre. Puis il la peupla de colons grecs comme Antioche, et l'appela Séleucie de son nom. La décadence de Babylone date de cette époque, et alla toujours en croissant jusqu'à son effacement complet. Les Parthes et les Arabes suivirent l'exemple de Séleucus, ils bâtirent Ctésiphon et Bagdad sur le Tigre. Aussi la partie inférieure de l'Euphrate, abandonnée à ses excavations, est-elle devenue de plus en plus marécageuse.

Loin d'initier les Asiatiques aux vertus européennes, les Séleucides abjurèrent la morale de l'Occident pour emprunter aux Orientaux leurs mœurs dissolues et tous leurs autres vices. Sous ce rapport, le fondateur de l'empire donna encore lui-même l'exemple, puisqu'il céda Stratonice, sa propre femme, en mariage à son fils. La soif de l'or poussa les Séleucides même au pillage des temples les plus vénérés, lorsque le commerce cessa de les enrichir. Le moyen après cela d'être surpris des révoltes qui éclatèrent parmi les populations asiatiques! On serait plutôt tenté de se demander pourquoi elles n'arrivèrent pas plus vite, si l'on oubliait que la ruine des Perses fut suivie d'une prospérité industrielle relativement très considérable.

L'empire de Séleucus était encore vulnérable sur un autre point; il devait trouver dans l'Egypte des Ptolémées une rivale dangereuse. Ptolémée aussi avait étudié une partie du système commercial d'Alexandre, il savait le rôle que ce grand homme avait conçu pour Alexandrie, tout comme Séleucus s'était inspiré de ce que son génie comptait faire de l'Euphrate et du Tigre. Quoiqu'elle dût commercer d'abord plus avec l'Ethiopie qu'avec l'Asie orientale, l'Egypte n'en avait pas moins cet avantage sur la Syrie, que la route de l'Inde peut difficilement lui être fermée, au lieu que la Syrie, pour conserver la sienne, avait besoin d'un déploiement de forces considérable. De plus, il devait y avoir entre les Lagides et Séleucides, au sujet de la Cœlé-Syrie, une question de frontières toujours pendante. C'était pour suppléer à l'indigence de forêts qui gêna si long-temps le développement maritime de l'Egypte, que Ptolémée s'était emparé de la Palestine, de la Cœlé-Syrie, d'une portion de la Phénicie et de Chypre pendant la guerre contre Antigone : pas plus que lui ses successeurs ne pouvaient, sans danger, abandonner de pareilles possessions. Cette autre cause de division entre deux pays rivaux, intéressés à se nuire et à se perdre comme deux maisons de commerce, provoqua bientôt les événemens et engendra, dès le second règne, la première de ces guerres qui mirent tour à tour l'Egypte ou la Syrie en possession du vainqueur, et ne se terminèrent que devant l'intervention des Romains, qui prirent la Syrie et l'Egypte pour rétablir le bon accord entre elles. L'opposition d'intérêt était telle, que Séleucus lui-même, sans donner l'exemple des hostilités, avait cependant fini par se refroidir singulièrement avec Ptolémée Soter, son ancien ami et l'un des hommes dont la protection lui avait valu le gouvernement de la Babylonie.

Séleucus fut le fondateur et le prince le plus remarquable, on peut ajouter le seul remarquable de la dynastie séleucide. On a dit de lui qu'il avait été le plus grand des successeurs d'Alexandre; mais Ptolémée Soter ne lui semble pas fort inférieur. Ils ont même cela de commun que l'un et l'autre s'est fait un empire avec une idée d'Alexandre; tous les deux restèrent bien au-dessous de leur modèle: Ptolémée fit davantage pour les sciences; les expéditions lointaines de Séleucus lui donnèrent plus de relief. Quoique la taille de ce dernier soit bien exiguë si on le compare directement au fils de Philippe, il faut convenir que la création de l'empire greco-syrien révèle d'assez hautes conceptions, puisque, dans cette époque d'intérêts matériels, elle constitua Séleucus le principal maître du commerce de l'Orient avec l'Occident, et que l'Egypte elle-même dut attendre le démembrement de la Syrie pour établir sur une plus vaste échelle ses communications avec l'Inde. Séleucus aimait aussi les lettres et renvoya aux Athéniens la bibliothèque que Xerxès leur avait enlevée; en retour ceux-ci lui élevèrent une statue d'airain. Il mourut en Thrace (282) à l'âge de soixante-treize ans, lâchement assassiné par le fils aîné de Ptolémée, au moment où, élevant son âme au-dessus de l'ambition, il se rendait en Macédoine pour y terminer ses jours dans la retraite. Un demi-siècle après sa mort, la monarchie syrienne commença à se décomposer en présence des nombreux obstacles qui s'opposaient à son intégrité. Les Parthes à l'Orient, les Romains à l'Occident, en voilà plus qu'il n'en fallait pour rendre leur splendeur éphémère.

En effet, après les règnes assez insignifians d'Antiochus Ier qui reçut le surnom de *Soter* (sauveur), pour avoir arrêté une invasion de Gaulois, mais qui commença sans succès la guerre contre l'Egypte; d'Antiochus III (le dieu), qui ne put empêcher les Parthes et les Bactriens de secouer le joug; de Séleucus II (Callinique), pendant la minorité duquel Ptolémée Evergètes promena ses armes dans la Syrie, l'Asie-Mineure, la Mésopotamie, la Médie et même la Perse, et qui mourut, après une malheureuse expédition contre Arsace, au moment où ce prince, son vainqueur, allait lui rendre la liberté; enfin après le règne de Séleucus III (Céraunus), surnommé le Foudre en dépit de son inertie stupide, arrive (223) celui d'Antiochus-le-Grand, où il est indispensable de faire une halte d'un moment.

Ce qui valut le titre de Grand à Antiochus III, c'est qu'il essaya de réparer les pertes qu'avait éprouvées l'empire greco-syrien depuis le règne d'Antiochus II, et de le refaire tel que l'avait laissé son fondateur. Ce qui donne surtout un cachet particulier à son règne, c'est qu'alors pour la première fois un prince séleucide eut directement affaire aux Romains. Dans ses expéditions contre l'Orient, Antiochus réussit à moitié; dans ses démêlés avec Rome il échoua complétement. Il vainquit Tiridate, le roi des Parthes, et Enthydème le prince de la Bactriane; mais ne put se dispenser d'en venir à un accommodement avec eux et de reconnaître l'indépendance des Bactriens et des Parthes, des Parthes qui restèrent en possession de l'Hircanie et continuèrent bientôt à se rendre de plus en plus redoutables. Même après la victoire, un compromis fut le seul moyen de ne pas être déshérité du commerce des Indes et de l'Asie centrale.

Fier de ses triomphes, Antiochus résolut d'enlever à l'Egypte la Phénicie et la Cœlé-Syrie. Le moment était d'autant mieux choisi que le roi d'Egypte Ptolémée Epiphanes n'avait alors que cinq ans : pour plus de sûreté encore, Antiochus négocia un traité d'alliance offensive avec Philippe, roi de Macédoine, qui devait prendre l'Egypte pour sa part du butin. La ligue des deux princes obtint le plus grand succès, mais au moment où ils saisissaient leur proie, le sénat romain leur envoya des ambassadeurs pour les inviter à laisser en repos les états du jeune Ptolémée qu'il prenait sous sa protection paternelle.

Après deux ans de tergiversations, Antiochus réchauffé par les conseils d'Annibal, mais ne sachant pas les suivre avec intelligence, marcha contre les Romains dans le parti

desquels sa maladresse avait rejeté le roi de Macédoine. Il fut vaincu (192), et, comme pour devenir plus significative, sa défaite eut lieu aux Thermopyles. L'heure était venue où les Thermopyles eux-mêmes ne pouvaient plus préserver la Grèce du joug qui allait s'appesantir sur elle. Antiochus demanda la paix, mais ne l'obtint qu'à la condition d'évacuer l'Europe et la partie de l'Asie-Mineure en deçà du Taurus; de remettre toute sa flotte aux Romains, de payer, en douze années, dix-huit mille talens euboïques pour les frais de la guerre; de livrer Annibal et divers autres ennemis de Rome réfugiés dans ses états, enfin d'envoyer un de ses fils en otage. L'épuisement de ses ressources pécuniaires lui ayant inspiré l'idée d'aller piller le temple de Jupiter-Belus à Elymaïs, cette entreprise sacrilége lui devint funeste, il périt massacré par le peuple, l'an 187.

Quant à la Syrie, Rome ne se sentait pas encore en mesure de s'en emparer; mais sa politique l'avait enfermée dans un cercle fatal, parti à celui que Popilius Lenas traça plus tard autour d'Antiochus Epiphanes, lorsqu'il hésitait de répondre catégoriquement à la sommation du sénat. Ses côtes de la Méditerranée, désormais sans défense, puisque les vaisseaux avaient confisqué ses vaisseaux, restaient ouvertes aux flottes romaines. Du côté de l'Egypte, du côté de l'Asie-Mineure, les Romains l'encerraient encore, puisque l'Egypte, qui était d'ailleurs son ennemie née, subissait leur protectorat et que l'Asie-Mineure appartenait à leurs alliés: la Carie et la Lycie aux Rhodiens; la Phrygie, la Lydie et la Chersonèse au roi de Pergame. A l'Orient, les Parthes dont Rome cultivait secrètement l'alliance, s'étaient chargés de compléter le blocus. Pour achever l'empire de Séleucus, il ne restait plus qu'à faire jouer la mine des intrigues contre lui, et Rome, à qui ne manquèrent jamais les otages, s'acquitta si bien de cette dernière partie de sa tâche, que depuis la mort d'Antiochus les troubles, les guerres civiles, les usurpations et les crimes, déjà si fréquens dans la famille des Séleucides, allèrent toujours en augmentant.

176. Séleucus IV *Philopator*, successeur d'Antiochus-le-Grand, meurt empoisonné par son ministre Héliodore, avec le secours d'Eumènes, roi de Pergame, allié des Romains. Antiochus IV *Epiphanes*, qui avait été otage à Rome, chasse Héliodore et prend possession du trône au préjudice d'Antiochus son neveu, fils de Séleucus IV. Antiochus Epiphanes remporte de grands avantages contre l'Egypte pendant la minorité de Ptolémée Philométor. Lorsque ses succès allaient devenir sérieux, Rome intervient et l'arrête. Il entrait bien dans les vues des Romains que l'Egypte et la Syrie se brisassent l'une contre l'autre; mais ils n'entendaient pas que celle-ci pût se fortifier aux dépens de celle-là. La sommation énergique de Popilius Lenas force Antiochus Epiphanes non seulement à évacuer l'Egypte, mais encore à rappeler ses troupes de l'île de Chypre. Le courroux d'Antiochus Epiphanes étant retombé sur les Juifs, ceux-ci, à défaut de la protection romaine, rencontrèrent dans Mathathias et dans ses cinq fils, les Machabées, de nobles défenseurs par qui fut sauvée leur indépendance et leur foi. Antiochus Epiphanes fut plus heureux contre Artaxias, roi d'Arménie, qui s'était révolté; il le battit et le fit prisonnier. Ensuite il marcha contre la Perse pour la contraindre à payer son tribut. Arrivé à Ecbatane, le bruit des victoires que Judas remportait sur ses généraux le rappelèrent dans la Palestine. 164. Dans la rapidité du voyage, sa voiture versa et il mourut sur les frontières de la Babylonie et de la Perse en proie à la rage, disent les écrivains sacrés, rongé de vers et reconnaissant la main de Dieu qui le frappait.

Quoique la Syrie ait encore près d'un siècle à subsister, il est évident que son agonie commence. Pendant la minorité d'Antiochus V *Eupator*, deux ministres, Philippe et Lysias, se disputent la régence et avec elle le souverain pouvoir. Alors (162) Démétrius Soter s'échappe de Rome où il était retenu en otage, usurpe le trône, et fait mettre à mort le jeune Eupator et Lysias. 150, Démétrius Soter lui-même est battu et tué par un imposteur auquel les Romains prêtent leur appui, Alexandre Bala, qui se faisait passer pour le fils d'Antiochus Epiphanes. Alexandre Bala, d'abord soutenu, puis abandonné par Ptolémée Philométor, ne tarda pas à être détrôné par Démétrius II *Nicator*. Cet imposteur eut une fin tragique; Zabiel, prince arabe chez qui il s'était réfugié, le fit décapiter et envoya sa tête au roi d'Egypte.

141, Démétrius Nicator ne jouit pas long-temps de son triomphe. Tryphon, un ancien gouverneur d'Antioche, fait proclamer roi, sous le nom d'Antiochus VI, le fils de l'imposteur Bala, encore jeune, et qui meurt peu de temps après de l'opération de la taille, quoique nullement attaqué de la pierre. Démétrius Nicator, après s'être échappé de la captivité où le retenait le roi des Parthes, finit par remonter sur le trône qu'il déshonore par ses vices et d'où le précipite (126) Alexandre Zébina, autre imposteur, se disant le fils de Bala. 122, Alexandre Zébina règne à peine et tombe dans les mains du fils de Démétrius Nicator, Antiochus Gryphus, qui le fait périr.

Après avoir assassiné son fils aîné, Cléopâtre, dans l'espoir de mieux s'approprier la couronne, essaie de se défaire d'Antiochus Gryphus, son second fils; mais celui-ci la force à boire la coupe empoisonnée qu'elle lui présente. Antiochus Gryphus n'en est pas moins réduit à partager la couronne avec son frère Antiochus le Cizicénien. 94, la guerre s'étant rallumée entre les deux frères, le Cizicénien est défait et tué par Séleucus, fils de Gryphus. Tyr, Sidon, Ptolémaïde et Gaza avaient profité des querelles des deux frères pour se rendre indépendantes.

Assurément Rome n'était pas étrangère à ces sanglantes révolutions de palais qui achevaient d'épuiser la Syrie, mais il faut convenir que la corruption des derniers Séleucides facilitait singulièrement le succès de ses intrigues. A l'anarchie des règnes précédens succède une anarchie plus grande encore. Six compétiteurs, Séleucus Nicator, Antiochus Eusèbe, Antiochus X, Antiochus XI, Philippe et Démétrius Eucher se disputent les lambeaux de la royauté avec tant d'impudeur, que, l'an 83, les Syriens, dégoûtés de la dynastie séleucide, confèrent le pouvoir à Tigrane, roi d'Arménie. A peine reconnu roi de Syrie, Tigrane entra dans la coalition que son beau-père, le fameux Mithridate, avait montée contre Rome. Mais les armes de Lucullus lui furent fatales; et, l'an 65, Pompée lui enleva la partie de la Syrie qui lui était restée, aussi bien qu'à Antiochus VIII l'*Asiatique* ce qu'il avait pu recouvrer du royaume de ses pères.

Ainsi finit la monarchie greco-syrienne. En comptant de la bataille d'Ipsus à la conquête romaine, la dynastie séleucide régna deux siècles et demi; mais il s'en faut beaucoup que le vaste empire créé par Séleucus ait duré aussi long-temps. A peine put-il fournir la carrière d'un demi-siècle, et le démembrement commença pour ne plus s'arrêter que par intervalle, jusqu'à ce que Rome, suivant pas à pas la route d'Alexandre descendit de la Macédoine dans l'Asie-Mineure, et de l'Asie-Mineure dans la Syrie pour s'abattre sur l'Egypte.

Alors la Syrie retomba au rang d'une simple province. Pour les *Syriens grecs* la différence pouvait être grande; elle était à peu près nulle pour les Syriens indigènes, puisque les Séleucides, les traitant en peuple conquis, les avaient exclus de toute participation au pouvoir. La domination romaine enleva toute cause de guerre avec l'Egypte, mais ne préserva pas la Syrie des attaques incessantes et même des invasions des Parthes. Au contraire, la Syrie devint alors le théâtre de cette longue lutte dans laquelle figurèrent, avec des fortunes diverses, Crassus, Marc-Antoine, Trajan, Lucius Verus et Caracalla, sans que Rome

Digitized by Google

ait pu poursuivre sa marche envahissante vers l'intérieur de l'Asie. De leur côté les Parthes caressaient leur chimère, le rétablissement de l'ancienne monarchie persane, ou vinssent, pour le moins, percer jusqu'à la Méditerranée. Dans les deux cas, il fallait qu'ils passassent sur le corps de la Syrie.

Sous le règne d'Adrien cependant, la paix ayant été conclue avec les Parthes, le commerce de l'Orient dont la flotte égyptienne, avec ses cent vaisseaux partant chaque année des ports de Bérénice et de Myos-Hormos, avait presque entièrement accaparé le monopole, reprit un instant le chemin du golfe Persique, du Tigre, de l'Euphrate et de la Syrie. *Séleucie*, ville grecque indépendante entre les deux monarchies romaine et parthe, *Vologésia*, ville des Parthes, et *Ctésiphon*, leur capitale, étaient les trois entrepôts où venaient s'entasser les marchandises de l'Inde. De là, ces marchandises, portées à Palmyre et à Pétra, parvenaient aux ports de la Syrie. Cette route était la plus civilisatrice, parce qu'elle tendait à établir des rapports d'amitié entre un grand nombre de peuples. Celle d'Egypte, toute maritime, était et sera toujours la plus commerciale, parce qu'elle présente plus d'économie. Une troisième voie, encore plus continentale, était celle qui conduisait les productions de l'Inde à la mer Noire. En sept jours ces marchandises pouvaient être transportées de l'Indus à la Bactriane et au fleuve Icare, tributaire de l'Oxus. De ce point elles passaient par la mer Caspienne dans les eaux du Cyrus, et après cinq jours de voyage par terre, aboutissaient au Pont-Euxin par le Phase, à l'embouchure duquel se trouvait la ville de Dioscurias. C'est sans doute de cette troisième voie, à travers la Colchide, que Lysimaque avait compté se rendre maître en s'établissant sur les deux rives de l'Hellespont et du Bosphore de Thrace. Aujourd'hui que l'Orient et l'Occident se rapprochent, il semble que ces trois grandes routes doivent se rouvrir au commerce général. Au lieu de jouer au plus fin dans la question d'Orient, les cabinets des grandes puissances feraient donc bien mieux de les rendre toutes les trois à la vie; il y aurait place pour tout le monde. Qu'ils y songent! car si la Méditerranée est le cœur du système circulatoire de l'ancien monde, la mer Rouge, la mer Noire et le golfe Persique en sont les grandes artères.

Son voisinage de Jérusalem permit à la Syrie de se convertir de bonne heure au christianisme. C'est même à Antioche, où saint Paul et saint Barnabé avaient fondé une église composée de juifs et de païens convertis, que les disciples du Christ, jusque là appelés Galiléens et Nazaréens, prirent pour la première fois le nom de Chrétiens. Suivant la tradition catholique, saint Pierre a institué le siége épiscopal d'Antioche avant d'aller à Rome. Le patriarcat d'Antioche s'étendait, au sixième siècle, sur la Syrie, la Cilicie et la Mésopotamie.

Le partage de l'empire romain, en lui donnant pour souveraine Constantinople au lieu de Rome, ne changea rien au sort de la Syrie. Elle eut alors à souffrir des incursions des Perses, comme auparavant de celles des Parthes sous les Romains. En 540, Chosroès pénétra même dans Antioche, où il mit tout à feu et à sang, et qu'il garda une année entière. La Syrie fut aussitôt conquise par les armes mahométanes qu'elle avait été convertie par la parole évangélique. L'an 17 de l'hégire (638), le khalife Omar la rangea sous ses lois, et Damas ne tarda pas à devenir, pour un peu moins d'un siècle, la capitale du mahométisme. Les Arabes de ces premiers temps traitèrent toutefois les chrétiens de la Syrie avec une grande modération.

Dans la seconde moitié du dixième siècle, les Grecs, profitant des divisions qui déchiraient le khalifat, recouvrèrent un moment l'Asie-Mineure, la Syrie et la Palestine; mais les Fathimites d'Egypte les en dépouillèrent bientôt. La fin du onzième siècle vit commencer les croisades. Alors Antioche, qui tomba au pouvoir des chrétiens peu de temps après la prise de Nicée et la victoire de Doryiée, fut donnée en seigneurie, avec la Haute-Syrie, au Normand Boémond, prince de Tarente. Le frère de Godefroy de Bouillon, Baudouin de Boulogne, avait déjà fondé la principauté d'Edesse, de laquelle relevaient plusieurs cantons du haut Euphrate. Tripoli fut aussi érigée en principauté par Raymond, comte de Toulouse. Lorsqu'en 1187 la bataille de Tibériade entraîna la ruine du royaume de Jérusalem et la perte de la cité sainte, toutes les autres places tombèrent également au pouvoir du vainqueur, excepté Antioche, Tyr et Tripoli. En 1268, Antioche fut prise d'assaut et saccagée par le Mameluk Bibars, sultan du Caire, qui venait de délivrer Alep, Damas et toute la Syrie orientale du joug des Mongols. Acre, Tyr, Sidon finirent par céder aussi, et à la fin du treizième siècle il ne restait plus rien des conquêtes latines en Asie.

Depuis cette époque, la Syrie, que visita au commencement du quinzième siècle Timour-Lenk, n'a plus cessé d'appartenir aux Musulmans. Sous la domination turque, qui remonte à Sélim (commencement du seizième siècle), la Syrie fut partagée en cinq pachaliks, ayant pour centres Acre, Alep, Jérusalem, Tripoli et Damas. Elle eut alors à endurer de grandes avanies de la part des pachas, sans être pour cela jamais bien soumise. Comme l'Egypte, elle fut tantôt docile et tantôt rebelle, mais toujours opprimée, soit par la Porte, soit par les pachas qui essayèrent d'usurper. Au dix-septième siècle, l'émir Fakardin, nommé gouverneur des Druzes, voulut fonder un état indépendant, et choisit Bayruth pour sa capitale. Le fameux Djezzar, pacha d'Acre, réussit également, à la fin du dernier siècle, à secouer pour quelque temps le joug de Constantinople. En 1801, dans un rapport à Bonaparte, le général Sébastiani disait: « En un mot, presque toute la Syrie est à Djezzar, » et les Osmanlis y sont détestés comme en Egypte. » Le reste de la Syrie, qui ne reconnaissait pas Djezzar-Pacha pour maître, obéissait à l'émir Beschir, du moins les populations du Liban. Vainement, après de grands efforts, la Porte renversa Djezzar, la Syrie ne devait plus rester sous son commandement. Ibrahim-Pacha l'a réunie à l'Egypte en 1832, et la victoire de Nézib (28 juin 1839) vient de donner une nouvelle consécration à son premier triomphe.

Ainsi donc l'importance géographique de la Syrie a toujours nui à son développement politique. Ce qui la distingue avant tout, c'est qu'elle est, ainsi que l'Asie-Mineure, un lieu de passage. Que les deux grands centres de l'Orient soient à Memphis et à Babylone, ou à Bagdad et au Caire, ou bien encore au Caire et à Constantinople; que les conquérans viennent de l'intérieur de l'Asie comme Timour-Lenk, ou de la Macédoine comme Alexandre; que, dans sa majestueuse procession, la civilisation aille d'Orient en Occident ou retourne d'Occident en Orient; que ce soit le christianisme qui annonce la bonne nouvelle, ou l'Islamisme qui s'élance tout armé: la Syrie est toujours sur le chemin de ce qui passe, guerre ou commerce, conquête ou civilisation, ou religion.

Le défaut de nationalité, l'absence de frontières naturelles du côté de l'Egypte et du côté de l'Euphrate, l'accès facile de toute sa lisière maritime; ces causes, jointes aux avantages extraordinaires de sa situation, ont fait envahir la Syrie encore plus souvent que l'Egypte, entourée au moins d'une ceinture de déserts et de côtes extrêmement basses. Bien que dans les temps modernes, l'Europe a franchi ses trois frontières du nord, du midi et de l'Occident. Les croisés y ont pénétré par l'Asie-Mineure et par la Méditerranée, tandis que de l'Egypte, et comme pour achever leur ouvrage, Napoléon s'est avancé jusqu'au point où s'étaient arrêtées leurs conquêtes. D'un autre côté, dans le cours de son histoire, nous avons vu la Syrie soumise tour à tour à l'Egypte des premiers Pharaons, à l'Assyrie, à l'Egypte encore sous Psammétik, mais pour un instant; à l'empire chaldéen, à la Perse, à la Grèce, à Rome, à Con-

Digitized by Google

atantinople, onx khalifes arabes, aux sultans de l'Egypte, et enfin aux Turcs, pour revenir de nouveau à l'Egypte.

Il est donc historiquement prouvé que la Syrie n'est qu'une annexe politique. Mais de qui doit régulièrement dépendre cette annexe? L'histoire s'est encore chargée de répondre à cette question. Chaque fois que l'Egypte est redevenue, non pas une nation, elle a cessé de mériter ce titre depuis Cambyse, mais un état indépendant, aussi souvent la Syrie a été conquise ou entamée par l'Egypte. Les Thoulounides, les Fathimites, les Ayoubites et les Mamelouks l'ont disputée, l'ont ravie même aux khalifes. Il faut que l'Egypte domine la Syrie, c'est une loi de sa conservation; quand elle y manque, elle en est punie par l'asservissement. L'indépendance de l'Egypte *pharaonienne* fut compromise dès le jour où les Chaldéens eurent arraché la Syrie à Psammétik; et sans la prompte décadence de Babylone, les conquérans seraient arrivés beaucoup plus tôt à Memphis.

Sans la Syrie, qui est son boulevard, l'Egypte, dénuée de forêts, dénuée de matelots, est condamnée à n'avoir pas de marine. En un mot, ces deux pays, dont le premier présente une variété excessive, et le second trop de monotonie, ont besoin l'un de l'autre pour se compléter. Avec ses montagnards, la Syrie, c'est la liberté asiatique ne pouvant pas atteindre à l'association. L'Egypte, au contraire, si étroite et si plate, c'est le gouvernement despotique tuant toute spontanéité: leur fusion est nécessaire.

Malheureusement pour l'Egypte, lorsqu'un grand empire prend racine aux rives de l'Euphrate ou du Tigre, la Syrie devient une pomme de discorde entre l'Egypte et cet autre empire, qui ne saurait pas plus s'en passer qu'elle. Alors, violemment tirée en sens contraires, la Syrie se déchire en deux comme du temps des Séleucides et des Lagides: la Haute-Syrie reste à l'Euphrate, et le Nil garde la Cœlé-Syrie; mais cette délimitation arbitraire, qui ne s'appuie sur aucune base naturelle, est une cause de guerres incessantes. Le meilleur moyen de sortir de ce dilemme politique, ce serait de créer un vaste empire qui comprendrait l'Arabie, et qui aurait le Nil, l'Euphrate et le Tigre pour dépendances, avec les montagnes de la Perse et le Taurus pour frontières. Méhémed-Ali semble avoir entrepris cette grande tâche, que favorise la dispersion de la race arabe sur toute cette étendue de territoire, mais à laquelle, entre autres obstacles presque insurmontables, s'opposent les intérêts et l'ambition de l'Angleterre.

T.

TABAC. Christophe Colomb est le premier Européen qui ait parlé du tabac. Ce fut à l'île de Cuba, lors de son premier voyage en Amérique, qu'il s'aperçut de l'usage que faisaient les indigènes des feuilles de cette plante. Ce parfum et la manière singulière de le goûter le frappèrent. — « Mes deux envoyés, dit-il dans sa relation, à la date du 6 novembre 1492, trouvèrent en route beaucoup de gens qui revenaient dans leurs villages, et les hommes, de même que les femmes, portaient à la main un charbon allumé et des herbes pour en prendre les parfums, ainsi qu'ils ont coutume. » Las-Casas ajoute dans son histoire des Indes, à l'occasion de cette rencontre: « C'étaient des herbes sèches renfermées dans une certaine feuille également sèche, et de la forme de ces mousquets dont les enfans se servent le jour de la Pentecôte. Ils les tenaient allumés par un bout, et suçaient l'autre. » Ainsi ces parfums étaient simplement ce que nous nommons des cigares. Il y a apparence que Colomb eût été bien autrement étonné de cette mode bizarre, qu'il ne fait que signaler en passant, s'il avait pu savoir qu'elle deviendrait un jour commune à toutes les parties de la terre; que la plante dont il voyait brûler les feuilles, réduite en poudre, fournirait à un genre de consommation bien plus inouï et plus extraordinaire; que sa saveur violente ne l'empêcherait même pas de devenir, sinon un aliment, du moins un des tributaires du goût; qu'enfin de tous les fruits particuliers à la terre qu'il venait de découvrir, aucun peut-être ne causerait, dans l'agriculture des divers pays et le commerce général du monde, plus de mouvement, et n'introduirait dans les mœurs domestiques de l'Europe et de l'Asie une plus notable nouveauté.

Les Espagnols trouvèrent l'usage de fumer établi, non seulement à Cuba, mais dans toutes les parties de l'Amérique où ils abordèrent. L'esprit d'imitation le leur fit bientôt adopter. — « J'ai connu dans cette île, dit Las-Casas en parlant de Cuba, des Espagnols qui s'habituèrent à se servir de cette plante, et comme on leur faisait des reproches à ce sujet, en leur disant que c'était mal, ils répondaient qu'il ne dépendait pas d'eux de l'abandonner: je ne sais quelle faveur et quel bien ils en retiraient. » L'avantage de produire une sensation susceptible de se répéter indéfiniment, sans arriver jamais à la satiété, est sans doute ce qui valut au tabac le succès avec lequel il fut accueilli: l'homme est naturellement l'ennemi du vrai repos, et jusque dans ses loisirs il a besoin de se distraire et de sentir quelque chose. Aussi, à la mode de fumer, joignit-on bientôt celle, non moins singulière, de faire agir la plante elle-même sur la membrane muqueuse, soit en la mâchant, soit en l'insinuant en poudre dans les narines. C'est surtout aux marins à qui ce genre de distraction convenait si bien, et qui étaient en si bonne position pour en porter le goût dans tout l'univers, que le tabac fut redevable de sa fortune. En 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, en envoya des feuilles et des graines à Catherine de Médicis, et de cette époque date son introduction parmi nous. Il porta d'abord le nom d'*herbe à la reine* et de *nicotiane*, et celui de *tabac*, précédé encore de divers autres, ne prévalut définitivement qu'au dix-septième siècle. L'empire de cette mode, comme celui de toutes les modes nouvelles, ne parvint à se fonder que par de lents et difficiles triomphes sur les résistances de l'habitude. Ses adversaires se passionnèrent avec la même vivacité que ses partisans; et comme on voulut, dès le commencement, donner le tabac à la médecine, les uns ne purent inventer assez de maladies dont il devait être le remède, que les autres n'en trouvassent encore davantage dont il devait être la cause. Il existe un catalogue curieux de tous les livres écrits à cette époque pour et contre. Dans l'incertitude, presque tous les gouvernemens débutèrent par le proscrire. Le premier acte de notre législation sur le tabac est un décret de 1600 qui en interdit l'usage comme pernicieux. La cour de Rome lui fit l'honneur de fulminer une bulle contre lui; et en Orient, le tsar, le schah et le sultan se trouvèrent d'accord pour lui défendre l'entrée de leurs états. Ainsi repoussée, dès son apparition, par l'ancien monde, cette plante singulière y prit racine cependant; et, plus ou moins recherchée selon le génie particulier des populations et les climats, elle y constitue aujourd'hui un des objets essentiels de la production et de la consommation de tous les pays.

L'Amérique, et surtout l'Amérique du Nord, est demeurée le centre principal de la culture du tabac: la Virginie, les états de l'Ouest, et le Maryland, sont les contrées qui, proportionnellement, en fournissent le plus; la récolte normale y est estimée à environ 80 millions de kilo-

grammes. Cuba, la Colombie et le Brésil produisent aussi une énorme quantité de tabac. Presque tous les états de l'Europe, le Levant, la Perse, le Bengale, les îles de la Sonde, les Philippines, la Chine, possèdent également cette plante dont on fait tant d'usage partout. En Europe, la culture n'est libre que dans un petit nombre d'états : dans les autres, elle est ou prohibée ou tenue en bride par des lois fiscales. En France notamment, elle ne se fait qu'avec la permission et sous la surveillance de l'autorité publique, et n'existe jusqu'à présent que dans six départemens. Elle y produit annuellement environ 12 000 000 de kilogr. Depuis 1830, la consommation annuelle, qui, sous la restauration, n'était que de 14 000 000 de kilogr., s'est élevée, par un mouvement graduel, à 44 000 000 de kilogr., représentant pour le trésor, tous frais déduits, une valeur de près de 60 millions de francs. Le tabac, sans être un privilége de l'opulence, étant cependant un pur objet de luxe, on ne peut que louer les gouvernemens de faire de sa consommation une des bases de l'impôt; et cette mode, tant qu'elle durera, assurera ainsi au tabac une place importante dans l'économie des nations.

Avant de quitter ce sujet, nous éprouvons le désir de rappeler que pendant long-temps la France s'était distinguée dans toute l'Europe par le peu d'usage que l'on y faisait du tabac à fumer. Nulle part la pureté de l'air n'était moins troublée par les âcres fumées de cette plante, et l'on n'en connaissait guère l'odeur que dans les tavernes et autres lieux de bas étage. Le tabac à priser était le seul dont l'usage fût commun; et si l'on avait eu la fantaisie de représenter les habitans de tous les autres pays avec une pipe ou un cigare, on aurait pu, par correspondance, représenter le Français avec sa tabatière à la main : c'eût été son trait de caractère. Mais il faut remarquer à cet égard que, tandis que la fumée de tabac semble propre à calmer, et même, jusqu'à un certain point, à assoupir l'esprit, le tabac en poudre a plutôt pour effet de le tenir en éveil par une excitation modérée, et, comme on le dit familièrement, d'éclaircir les idées. C'est une vertu tout opposée à la première, et en la supposant fondée, il faudrait reconnaître que ce ne serait point un trop mauvais marché que de la payer, même par quelque sacrifice de l'élégance. Cette heureuse disposition, depuis un petit nombre d'années, tend à changer. Non seulement il se fait en France une consommation de tabac proportionnellement plus considérable que dans le siècle dernier, mais celle du tabac à priser, au lieu de dominer, comme précédemment, celle du tabac à fumer, devient, au contraire, inférieure à celle-ci. Les états de l'administration font foi qu'avant 1789 le tabac à fumer ne formait que le douzième de la totalité du tabac qui se consommait en France; il en forme aujourd'hui les cinq huitièmes. La différence est énorme. Ce changement dans les mœurs françaises, modèle long-temps respecté de délicatesse et de bon goût, est-il un bien ou un mal? Doit-on le regarder comme durable, ou n'est-il qu'un de ces caprices de la mode, que des circonstances passagères font naître, et qui s'évanouissent avec elles? A Dieu ne plaise que nous soyons assez infatués de théorie pour nous imaginer qu'il y a quelque part des armes pour la solution de pareilles questions. C'est un principe aussi ancien que le monde qu'il ne faut point faire de dispute sur les goûts. Si le goût de nos compatriotes se prononce décidément pour la fumée de tabac, il faudra bien que la civilisation en passe par là et que la tradition se taise. Mais en attendant que le consentement général de la bonne compagnie ait ratifié l'arrêt qui la menace, il est permis de réunir des forces contre une invasion que nos pères, moins retenus que nous sur ce point, auraient, sans aucun scrupule, qualifiée de barbare. Ce n'est point le lieu d'un tel réquisitoire. Qu'il nous suffise de faire observer que cette habitude de fumer, qui commence à s'insinuer, comme en Allemagne, jusque dans la bonne compagnie, tient peut-être moins à une modification véritable du caractère français, qu'à une certaine façon militaire qu'on ne connaissait point autrefois, et qui, originaire d'abord de nos grandes guerres où tout le monde fut soldat, puis du rétablissement des veillées de la garde nationale, a gagné peu à peu et a fini par produire son effet. A cette cause, il faut en joindre une autre qui, il faut l'espérer, ne sera pas moins éphémère : c'est l'incroyable désœuvrement des esprits. La fumée de tabac n'est pour le plus grand nombre de ceux qui la recherchent, qu'un préservatif contre l'ennui. Si l'esprit, laissé à lui-même, s'inquiète et se sent mal à l'aise, quelques bouffées de tabac l'apaisent, le distraient, lui servent d'objet. De tout temps cette habitude a été celle des gens dont la vie est semée de loisirs forcés, et l'on peut dire de la pipe, plus justement encore que la comédie ne le dit de la tabatière,

> Et par les fainéans, pour fuir l'oisiveté;
> Jamais amusement ne fut mieux inventé.

On n'aperçoit donc dans cette mode aucun caractère qui puisse la faire juger permanente. Tant mieux; car rien ne la recommande. Même en faisant grâce à la fumée elle-même, ce qui est généreux, il reste dans les appartemens et sur les vêtemens une odeur dont cette fumée est la source, et que pas un fumeur, je pense, n'oserait absoudre. Pour celle-là, quelque condescendance qu'on y mette, il est impossible de lui donner brevet d'admission parmi les aromates, et tout le monde convient qu'elle est insupportable. Non seulement ce qui est extérieur à la personne s'en ressent, mais la personne elle-même s'en imprègne, et l'haleine, en dépit de toute précaution, en conserve la trace. Il n'y a donc pas à contester que l'usage du tabac ne soit contraire à la véritable élégance. Jamais l'imagination ne lui donnera place dans une société idéale, et je ne crois même pas que les Musulmans aient osé le ranger parmi les jouissances de leur ciel. D'ailleurs il est dès à présent évident que jamais les femmes, cette force conservatrice de la délicatesse et du bon goût, ne s'y prêteront. Leur refus de s'associer aux hommes pour le partage de ce parfum porte en lui le germe d'un arrêt de mort, qui se réalisera tôt ou tard. Puissent-elles en hâter l'exécution par une conspiration plus énergique contre une coutume qui tend à séparer les hommes d'avec elles, et à gâter cette politesse et ce continuel concert des deux sexes qui sont en première ligne parmi les agrémens de nos mœurs. Le pouvoir des femmes sur le maintien et le perfectionnement de la France, pour agir moins fastueusement, n'est pas moindre que celui que les hommes exercent au grand jour par la politique; et c'est un pouvoir sur la responsabilité duquel elles doivent réfléchir, car il est grand dans le monde, et elles en doivent compte. Un dernier reproche que je me plais à faire au tabac, et ceux qui connaissent toute la valeur des arts ne le jugeront peut-être pas trop futile, est d'habituer les yeux à des formes vagues et nébuleuses par le spectacle que ses fumées leur présentent. A l'opposé de ces lignes calculées et de ces proportions précises de l'architecture et de la statuaire, les contours de la vapeur que le tabac dégage remplissent l'imagination, quand la vue a pris l'habitude de s'y reposer, du sentiment instinctif de l'indéterminé. La contagion s'étend, et l'esprit lui-même se relâchant du soin de la netteté, s'abandonne à produire ses conceptions comme des nuages sans but que rien n'attache et que rien ne dirige. Je vais même quelquefois jusqu'à me persuader que le génie des Allemands prendrait peut-être plus de rigueur, si quelque révolution domestique abattait un peu de cette fumée qui remplit les cabinets de leurs savans et de leurs philosophes, et que le nôtre, à la longue, pourrait bien voir s'altérer les qualités qui le distinguent, si l'usage de vivre constamment au milieu d'une atmosphère de nuages venait, par malheur, à se naturaliser parmi nous. Mais je m'arrête; car je craindrais que l'on ne me soup-

connât, et l'on se tromperait, d'être animé dans cette poursuite par une antipathie personnelle. Je me résume en demandant si, après tout, tant de peines que se donnent les hommes, d'un bout à l'autre des deux continens, pour cultiver et préparer le tabac, ne pourraient pas, avec plus d'avantage, se consacrer à la création d'une autre jouissance, et si chez nous, en particulier, il ne serait pas aisé de tirer un plaisir plus noble et plus profitable de tant de millions qui se dissipent annuellement en une vaine et improductive fumée.

TACTIQUE.

§ 1.

Polybe définit la tactique, l'art d'assortir un certain nombre d'hommes destinés au combat, de les distribuer par rangs et par files, et de les instruire dans tout ce qui est utile pour la guerre. Arrien donne à peu près la même définition que Polybe : assembler et mettre en ordre une foule d'hommes; les distribuer en différens corps; établir une correspondance entre eux; en régler le nombre et la force proportionnellement à l'armée, pour en faciliter l'arrangement et le développement dans un jour d'action. Les écrivains militaires modernes se sont en général écartés de la définition des Grecs : le prince Charles définit la tactique l'art de mettre à exécution les plans tracés par la stratégie; Jomini, l'art de bien combiner et bien conduire les batailles. Ces dernières définitions diffèrent radicalement des premières : elles ont trait à la question directe de la victoire, tandis que les autres ne s'appliquent qu'aux diverses formes des armées. Pour éviter toute confusion dans cette branche importante des connaissances humaines, il paraît suffisant de s'appuyer sur quelques considérations philosophiques fort simples. Une armée, comme tout objet, peut être considérée sous deux points de vue : soit en elle-même, soit par rapport à ses effets; et de ces deux points de vue différens naissent naturellement deux branches différentes de la science. La première embrasse la composition de l'armée en armes et en divisions de divers ordres; les diverses manœuvres d'ensemble et de détail propres à ces corps; enfin les diverses dispositions et les divers mouvemens dont l'armée est susceptible en face de l'ennemi : C'est une science élémentaire, bornée, malgré sa complication, et propre à être entièrement réduite en instructions positives. Sa correspondance avec la définition des Grecs est évidente. La seconde se rapporte, non point aux diverses formes que l'on peut donner à une armée, mais aux divers effets que l'on en peut tirer : elle s'appuie sur la première et en est en quelque sorte le couronnement. Après avoir appris toutes les dispositions suivant lesquelles on peut arranger une armée, toutes les manières de l'engager, soit partiellement, soit totalement avec l'ennemi, il reste à savoir quel est entre tous ces modes celui que l'on doit choisir pour remporter un avantage déterminé sur une armée ennemie, d'une certaine force, disposée suivant un certain ordre et sur un certain terrain. Il est sensible que cette science est d'une nature plus relevée que la première, et que ses applications, demandant des comparaisons variées à l'infini, comme les circonstances de la guerre, et des inventions soudaines que l'autre n'exige pas, ne sauraient convenir qu'à un nombre d'esprits plus limité. On caractériserait par un seul trait ces deux branches de la science en disant que l'une enseigne à faire parader des troupes sur un champ de manœuvres, sans autre but que la forme, tandis que l'autre enseigne à les mettre aux prises avec l'ennemi, sur le champ de bataille, pour un but précis, qui est la victoire. Si l'on veut réserver à la première, la science des manœuvres proprement dite, le nom primitif de tactique, il peut paraître convenable de donner à la seconde, celle de la victoire, un autre nom. Elle est sans doute comprise dans ce que l'on entend communément aujourd'hui sous le nom de grande tactique, mais elle n'y est pas déterminée méthodiquement, et il en résulte un défaut de précision philosophique dans les sciences militaires. Il est vraisemblable que c'était en vue de cette science, séparée, comme je viens d'essayer de le faire de la tactique ordinaire, que M. Ampère avait créé le nom assez rationnel de *nicologie*, science de la victoire; la mort a malheureusement obligé cet esprit si net et si ingénieux à s'en tenir à cette simple proposition, et nous sommes privés de connaître les développemens par lesquels il l'aurait appuyée. Mais, sans nécessité de noms nouveaux, il me semble que les noms de tactique élémentaire et de grande tactique doivent suffire. Ainsi, c'est à la grande tactique qu'il appartient de décider le plan des batailles, à la tactique élémentaire qu'il appartient de les exécuter : la première commande, la seconde obéit. Si l'on consent à comparer une bataille à un édifice, ce qui, au fond, n'est peut-être pas trop détourné, on verra d'abord l'architecture qui imagine les lignes et distribue les masses dans les proportions qu'elles doivent avoir pour le but qu'elle se propose, et à sa suite la science de la construction, qu'elle entend, dont elle sait les ressources, et qui réalise ce qu'elle a projeté : tel est le rapport des deux branches de la tactique, rapport identique avec celui qui existe entre la stratégie, qui trace les lignes de campagne, et la science de second ordre qui donne le moyen de transporter les armées suivant ces lignes, et d'y assurer leur subsistance. Quant au rapport de la grande tactique avec la stratégie, il est évident, comme l'indique fort bien Jomini, que la grande tactique n'est que la stratégie sur le champ de bataille. Au lieu de considérer les armées comme réduites sensiblement à leur centre dynamique, ainsi que peut le faire cette science qui n'a point à tenir compte de l'engagement avec les forces ennemies, elle est obligée de les considérer dans leurs élémens. Au lieu de se borner à marquer les lignes de marche par un ensemble, elle doit par conséquent distinguer les lignes particulières à chaque corps, ainsi que les lois précises de leur mouvement. A un point de vue de quelque élévation, il est donc vrai qu'elle se confond avec la stratégie, les opérations stratégiques n'étant que les préliminaires des siennes.

Après ces considérations préalables qui nous ont paru nécessaires pour introduire dans ce sujet plus de netteté, nous en donnerons, d'après les auteurs militaires les plus respectés de notre temps, l'idée sommaire qui convient à une encyclopédie de la nature de celle-ci. Le traité de tactique du marquis de Ternay, et le précis de l'art de la guerre du général Jomini seront nos principales autorités sur les manœuvres d'armée en général, et sur les conditions théoriques de la victoire. Un simple aperçu, malgré sa concision, suffira, si nous ne nous trompons, pour confirmer le principe que les événemens de la guerre sont dans les dépendances normales de l'esprit humain, et que la force n'y règne qu'à la suite de la moralité et de l'intelligence.

§ 2.

Les mouvemens d'une armée n'étant que l'ensemble des mouvemens individuels de ses membres, le cercle de la tactique s'étend logiquement depuis l'école de peloton jusqu'à la formation de l'armée en colonnes de marche ou en ordre de bataille. Il ne nous convient pas d'entrer ici dans l'analyse des opérations secondaires, bien que l'on y trouve, même dans les détails les plus minimes, des inventions fort belles et dignes d'être relevées, cette analyse menant trop loin. Il y a d'ailleurs dans ce Dictionnaire des articles particuliers consacrés aux grandes armes dont les armées modernes se composent. Nous ne nous occuperons donc ici que de la tactique générale des armées, c'est-à-dire des marches, de la formation des ordres de bataille et des dispositions postérieures.

Digitized by Google

Les marches peuvent être regardées comme la partie essentielle de l'art de la guerre. Il faut marcher pour former un ordre de bataille; pour profiter d'une victoire; pour se retirer à la suite d'une défaite : il faut marcher même dans la pure défense. Les marches qui s'exécutent à portée de l'ennemi sont, comme cela ressort de la définition de la tactique, les seules que nous devions considérer. Leur objet étant ou une attaque contre l'ennemi, ou une prise de position, elles se divisent naturellement en *marches-manœuvres* et *marches de position*. Du reste, les unes et les autres se rapportant également à la formation éventuelle d'un ordre de bataille, leurs principes sont à peu près les mêmes en ce qui concerne l'ouverture des débouchés et la disposition des troupes.

Comme il est impossible de faire mouvoir convenablement, sans les partager en plusieurs corps, des armées aussi considérables que celles dont on fait usage aujourd'hui, il est nécessaire que les armées, pour exécuter une marche, se partagent en plusieurs sections, qui, suivant chacune des chemins différens, s'avancent avec ordre, de manière à pouvoir prendre, par des mouvemens combinés, une disposition de combat. Il faut donc que chacune de ces sections ait devant elle un chemin ouvert ou reconnu, ou au moins un terrain sur lequel elle puisse marcher à l'aide des travailleurs qui sont à sa tête. Pour qu'une armée ait le moins possible dans le cas de faire des marches sans que ses débouchés soient préparés, il est de règle, dès qu'elle est arrivée dans une position, de faire ouvrir des marches dans toutes les directions que les circonstances ultérieures pourraient l'obliger à suivre. Cette règle est toutefois soumise aux événemens. Quelquefois on ne séjourne pas dans une position, et à peine a-t-on le temps d'ouvrir la marche du lendemain. Quelquefois l'ennemi occupe le pays où la marche doit se faire, et dès lors elle ne peut s'exécuter qu'à mesure qu'on avance contre lui pour le déposter. D'autres fois il est avantageux de donner le change, en faisant ouvrir une marche sur un point où l'on ne veut pas se porter. D'autres fois encore les circonstances sont telles que l'armée ne peut avoir à se porter que vers un seul point, et alors il est inutile de faire ouvrir des marches sur les autres points. Enfin on peut être sur la défensive absolue, et par conséquent avoir intérêt à fermer plutôt qu'à ouvrir les débouchés en avant. Ainsi, rien n'est absolument fixé à cet égard.

Rien n'est absolument fixé non plus sur la direction des marches. On peut, d'après cette direction, diviser les marches en quatre espèces : celles qui se font perpendiculairement au front de l'armée; celles qui se font parallèlement; celles dans lesquelles on passe de l'une de ces directions à l'autre; celles enfin où une partie de l'armée marche par le flanc, tandis que l'autre marche de front. Les deux premières forment naturellement le principe des deux autres; et, quant aux marches obliques, elles rentrent dans les perpendiculaires, se rapportant à celle dont leur degré d'obliquité les rapproche le plus. La position de l'ennemi, celle de l'armée, la situation du lieu sur lequel elle doit se porter, sont ce qui détermine l'espèce de marche à adopter. Les marches parallèles s'exécutent par le flanc, c'est-à-dire l'armée étant rompue en colonne par ligne. Les marches perpendiculaires s'exécutent également sur plusieurs colonnes, mais composées en général de troupes des deux lignes. Ainsi les marches de flanc et les marches de front constituant les deux mécanismes fondamentaux, c'est entre elles que se divisent les règles relatives aux diverses manières d'ouvrir les débouchés, et de disposer ainsi que de conduire les différentes parties de l'armée. Ce sont des détails qui ne conviennent qu'à des ouvrages spéciaux.

Les marches de position ne diffèrent dans leurs combinaisons des marches-manœuvres que par la nécessité de conduire les bagages en même temps que les colonnes. Les règles ne diffèrent donc qu'en ce qui concerne la sûreté de ce matériel, et il résulte en effet de cette circonstance plusieurs dispositions particulières. Ces dispositions se divisent en deux classes. Dans le cas où l'on prévoit que l'on sera obligé de combattre, on allège l'armée autant que possible, en laissant le gros bagage en arrière, sous la garde d'une escorte. Dans celui où la marche n'a aucune chance d'être dérangée, les bagages suivent simplement l'armée. Du reste, les mêmes débouchés qui servent pour les colonnes servent pour les bagages.

La suite naturelle des marches est la formation des ordres de bataille. Avant cette question, il s'en présente cependant une autre que l'on doit regarder comme subsidiaire : c'est celle de savoir comment l'on peut maintenir la liaison nécessaire entre les parties dont se compose l'armée; car ces parties, étant différentes l'une de l'autre par leur nature et leur mobilité, ont naturellement tendance à se désunir quand elles sont mises ensemble en mouvement. C'est de l'étude des propriétés particulières des différentes armes que résultent les règles générales propres au maintien de leur union par leur mode de placement dans l'ordre de bataille; et de cette même étude se déduisent aussi les règles relatives à la disposition particulière de chaque arme, et à la manière de les combiner les unes avec les autres. C'est là, en quelque sorte, le calcul dynamique de la composition intrinsèque des armées, et il est commun à tous les ordres de bataille, ceux-ci ne portant essentiellement que sur la forme.

La formation des ordres de bataille est ce qu'il y a de plus compliqué dans la tactique. Toutes les manières de disposer les articulations de l'armée y sont en jeu. Un simple exposé suffit pour montrer combien le mécanisme en est varié.

Une armée peut agir en tenant toutes ses forces réunies, ou bien en en formant plusieurs corps séparés. De là deux grandes classes d'ordres de bataille : les *ordres contigus*, et les *ordres séparés*. Les ordres contigus sont les plus réguliers et les plus ordinaires.

La division la plus générale des ordres contigus est la division en *offensifs* et en *défensifs*. Bien que l'on ne fasse guère plus d'usage d'ordres de bataille offensifs dans toutes leurs parties que de purement défensifs, la différence d'objet entre les deux sortes de bataille apporte une différence nécessaire dans la formation. La formation du premier ordre a pour objet le moyen de porter rapidement la plus grande partie des troupes aux points où l'on veut agir offensivement; celle du second, le moyen de porter la plus grande partie des troupes sur les points menacés aussitôt que l'attaque s'est prononcée.

L'armée ne pouvant entreprendre une opération offensive quelconque qu'à la suite d'une marche de front, d'une marche de flanc, ou d'une marche mixte, il y a à examiner spécialement les différentes dispositions qui correspondent à chacune de ces espèces de marche.

Les manières dont l'armée se développe à la suite d'une marche de front varient selon qu'elle veut prendre, 1° une formation parallèle; 2° une formation pour l'attaque d'une seule aile, avec déploiement simultané ou successif des colonnes; 3° une formation pour l'attaque des deux ailes; 4° pour l'attaque du centre; 5° pour une attaque de flanc; 6° pour une attaque de revers : ce sont là les formations normales. Il faut d'autres règles pour les cas extraordinaires, dont quelques uns peuvent être prévus : tels sont ceux dans lesquels on a été obligé d'altérer l'ordre de la marche; ceux où il faut former la disposition offensive sur le flanc de la marche; ceux enfin où il faut former ces dispositions sur les derrières ou sur le front d'une armée qui exécute une marche rétrograde, ou sur les derrières d'une armée qui exécute une marche de front.

Les manières dont l'armée se développe à la suite d'une marche de flanc ont un intérêt plus général parce que l'on

Digitized by Google

en fait usage plus souvent, y ayant plus de terrains où une armée peut marcher par son flanc, sans se séparer, que de terrains où elle le peut faire par son front. Ces déplacemens ont aussi plus d'avantage parce qu'ils se font avec plus de rapidité, et qu'il est beaucoup plus difficile aux colonnes d'y manquer leur position. Bien que les principes pour l'attaque soient les mêmes que dans les marches de front, les règles pour la formation en bataille sont différentes, et relatives comme dans l'autre cas au genre d'attaque qui doit se faire.

La dernière classe des dispositions offensives renferme les formations en bataille à la suite de marches mixtes. Ce mécanisme est le plus compliqué. On distingue les cas où la marche mixte est régulière, ceux où elle est irrégulière, ceux enfin dans lesquels on est obligé de former une disposition différente de celle que préparait l'ordre de marche.

L'analyse didactique des manœuvres de détail qui doivent être exécutées par les diverses parties de l'armée pour toutes ces formations serait ici hors de sa place; et il nous suffit d'avoir donné une idée sommaire de tous les cas qui, même en théorie où toute chose se simplifie, peuvent se présenter. Nous avons d'ailleurs, à l'article BATAILLE, donné les figures proposées par Jomini pour caractériser les ordres de bataille qui peuvent servir de types généraux, et qui se rapportent plus ou moins exactement aux six genres d'attaque mentionnés ci-dessus. Mais le ressort de la tactique ne se borne point aux mouvemens à l'aide desquels une armée se forme en bataille; il s'étend aux mouvemens qui suivent cette formation préliminaire, et qui s'enchaînent avec elle. Un nouvel ordre de questions, toujours relatif, comme le précédent, au pur mécanisme des armées, et non moins important, lui succède donc. Nous en dirons quelques mots.

Les mouvemens postérieurs à la formation de l'ordre de bataille sont de deux espèces : les uns ont pour but de continuer l'attaque et d'y apporter les modifications que les circonstances rendent nécessaires; les autres ont au contraire pour but d'éviter l'attaque de l'ennemi, c'est-à-dire de se mettre en retraite.

Des mouvemens offensifs, les uns ont simplement pour but de modifier la disposition de l'armée, en dégarnissant ou en renforçant certains points de l'ordre primitif; les autres ont pour objet l'attaque directe de l'ennemi. Parmi ces derniers, on distingue ceux dans lesquels l'armée ne refuse aucune de ses parties; ceux dans lesquels elle en refuse quelqu'une; ceux dans lesquels les diverses parties de l'armée doivent agir dans des directions convergentes, c'est-à-dire ceux qui se rapportent à des attaques de flanc, ou à des attaques de flanc et de revers, combinées ensemble ou avec des attaques de front. Enfin il faut des règles pour les mouvemens que l'armée doit prendre à mesure qu'elle remporte sur l'ennemi des avantages, soit que l'ennemi, chassé de sa position, en reprenne avec ordre une nouvelle, soit qu'il se retire en désordre dans un pays ouvert ou dans des défilés. Ces derniers mouvemens prennent place parmi ceux sur lesquels il importe le plus de veiller; car ce sont eux qui complètent la victoire par la destruction définitive de la force ennemie.

Les mouvemens de retraite, quoique peu brillans en apparence, sont cependant les plus difficiles de l'art de la guerre, et, par conséquent, lorsqu'ils sont bien exécutés, les plus glorieux au point de vue purement tactique. Leur difficulté vient en grande partie de ce que c'est ordinairement une combinaison tout-à-fait imprévue qui fait perdre la bataille, et qui détermine ainsi le mouvement que l'on doit improviser pour la retraite. De plus, il faut opérer avec des instrumens à moitié démontés, soit par la démoralisation, soit par la perte des hommes et du matériel. Aussi est-il rare que l'on puisse manœuvrer dans les retraites avec une régularité méthodique. Cependant les règles relatives à la manière de disposer les troupes dans les divers cas doivent être fixées.

Le premier point de la théorie des retraites porte sur la manière de faire retirer les troupes qui sont engagées dans le combat, soit que la totalité du front soit aux prises avec l'ennemi, soit qu'il n'y en ait qu'une partie. Le second, sur la manière d'exécuter la retraite proprement dite; et, là, il y a deux cas généraux à distinguer : celui où la retraite se fait dans une direction purement rétrograde, celui où elle se fait par l'un des flancs.

Dans le premier cas, qui est le plus ordinaire, les manœuvres à exécuter varient considérablement suivant les circonstances, et il est nécessaire de préciser les règles dont il faut se servir pour diriger le mécanisme de l'armée; 1° quand toute l'armée peut se jeter dans des défilés; 2° quand toute l'armée est obligée de traverser un terrain propre aux manœuvres; 3° quand une partie de l'armée peut se jeter dans des défilés, tandis que le reste traverse un terrain découvert; 4° quand une partie de l'armée peut conserver sa position, tandis que les autres rétrogradent; 5° quand la nature du terrain occupé par l'armée fait qu'elle peut se retirer en sûreté, pourvu que certains points de la position qu'elle quitte soient occupés jusqu'à ce qu'elle soit en pleine retraite. Quelles que soient les circonstances, il y a un principe général qui les embrasse toutes, c'est que toutes les fois qu'il faut retirer perpendiculairement à leur direction des troupes disposées en échelons directs ou indirects, il faut, au moyen d'un mouvement de conversion exécuté par chacun d'eux, faire former à ces échelons une ligne pleine. Il faut remarquer aussi que, quelle que soit la nature du terrain et la direction des positions que peut prendre l'armée, une partie de l'armée, si l'on marche de position en position, pourra se retirer en colonne, tandis que l'autre restera en présence de l'ennemi. La partie qui se retire en colonne s'arrête dans la première position qu'elle trouve en arrière de celle qu'occupe l'autre partie, et alors celle-ci, se retirant à son tour en colonne, se trouve protégée par celle qui a pris cette seconde position, et ainsi de suite.

Dans le cas où l'armée doit se retirer par l'un de ses flancs, les manœuvres deviennent très difficiles, surtout s'il n'y a pas des défilés dans lesquels l'armée puisse s'engager. Cependant cette circonstance doit être prévue, car l'armée est quelquefois tournée de telle manière qu'un mouvement rétrograde n'est plus possible. Les méthodes relatives à l'exécution des retraites de flanc se partagent donc en deux classes, dont la première, celle qui se rapporte aux terrains découverts, renferme les difficultés les plus graves.

Le maniement des armées dans la défensive ne donne pas lieu à moins de règles que leur maniement dans l'offensive. Nous nous contenterons aussi d'analyser ici les principales conditions qui constituent cette partie de la tactique.

La qualité la plus importante de toute disposition défensive est la possibilité de se changer rapidement en une disposition offensive. Il est en effet beaucoup plus dangereux d'attaquer des troupes qui ont la faculté d'attaquer elles-mêmes, si cela leur convient, ou d'attendre un premier succès pour le faire, que des troupes enchaînées dans une position dont elles ne peuvent tout au plus que renforcer les parties les plus menacées. La nature du terrain empêche toutefois assez souvent de prendre le parti qui serait le plus avantageux : elle commande quelquefois de défendre de pied ferme le poste qu'on occupe; d'autres fois de marcher à la rencontre de l'ennemi, afin de déranger les dispositions qu'il a formées; enfin, de se tenir sur la défensive en certains points, et en certains autres sur l'offensive. D'après cela, on doit distinguer, dans l'ordre didactique, la défense passive, la défense active, et la défense mixte. Il y a des procédés particuliers pour chacun de ces systèmes.

Digitized by Google

Dans la défense passive, la première chose à considérer est le choix des positions et la manière de les fortifier par des ouvrages de campagne; la seconde, la manière de disposer les troupes dans la position, soit qu'il faille défendre le front, soit qu'il faille mettre en sûreté les flancs et les derrières; la troisième, la manière de porter les troupes dans les différentes parties de la position; la quatrième, les diverses manières de s'opposer aux attaques, selon le point sur lequel elles sont dirigées, et selon la nature des succès de l'ennemi.

La défense active offre encore plus de combinaisons que la défense passive. Les règles qui la concernent embrassent les mêmes points; mais le principe de l'activité les complique. Les plus importantes sont celles qui fixent les différens procédés de contre-attaque : contre-attaque de front en retour des attaques parallèles, en retour des attaques d'une aile, en retour des attaques des deux ailes, en retour des attaques centrales; contre-attaques de flanc et de revers : moyens de résister aux attaques de flanc et de revers, etc.

La défense mixte est celle qui présente le plus d'intérêt, parce que c'est celle qui laisse au génie du général et à la belle exécution des manœuvres le plus de chances. Dans ce système, la nature de la défense variant suivant les points d'attaque, la complexité du mouvement général augmente d'autant plus qu'il repose, dans les différentes parties, sur des principes différens. La bataille d'Austerlitz (voyez BATAILLE) est un des exemples les plus précis que l'on puisse citer d'une défense de cette espèce, et son exécution réalise toutes les conditions de l'art.

Il nous reste, pour achever cet inventaire abrégé des élémens de la tactique, à dire un mot des formations en ordre *séparé*. Ces formations ont toujours deux désavantages relativement aux formations contiguës; le premier est que les intervalles des différens corps sont cause que son front est plus étendu, et que l'ennemi a plus de prise pour ses contre-attaques; le second, qu'il y a moins de ressources pour manœuvrer. Malgré cela, on est quelquefois obligé de combattre sur des terrains coupés par des obstacles qui ne permettent pas de faire agir ensemble la totalité de l'armée; d'autres fois les circonstances obligent de couvrir un grand nombre de points, et on ne le peut qu'à condition de ne pas tenir l'armée trop serrée. L'ordre séparé est donc dans certains cas inévitable. Il faut aussi remarquer en sa faveur : 1° que cette disposition, tout en divisant l'armée, ne désunit cependant pas nécessairement ses différentes parties, si elle est convenablement adaptée à la nature du terrain; car les obstacles qui obligent les différentes parties de l'armée à se séparer, empêchent aussi l'ennemi de se jeter entre elles; 2° que l'on peut combiner les mouvemens des différens corps de manière à les faire concourir à l'exécution d'un plan général; 3° que cet ordre donne souvent les moyens de cacher l'endroit où l'on veut faire le plus grand effort, en permettant de menacer à la fois beaucoup de positions de l'ennemi; 4° que la nature du terrain donne souvent des facilités pour contenir certaines portions de l'ennemi tandis qu'on en attaque d'autres.

Il est impossible de rien dire de positif sur la composition des différentes parties d'une armée qui doit agir en ordre séparé, cette composition dépendant de conditions trop variées. On peut seulement dire qu'il faut proportionner la force des différentes parties à celle des points qu'elles doivent attaquer, si toute l'armée est destinée à s'engager en même temps; que si on veut au contraire décider le sort de la bataille, soit par une attaque centrale, soit par une attaque d'aile, de flanc ou de revers, soit aussi par une attaque combinée, la composition des différens corps devra se régler d'après des règles analogues à celles qui régissent les formations continues. Quant à la disposition des troupes dans les différentes parties de l'armée, quelquefois la proximité de l'ennemi oblige à les déployer, d'autres fois elles peuvent se maintenir en colonnes. Du reste les diverses parties sont libres de ne faire leurs dispositions particulières que lorsque cela devient nécessaire pour chacune d'elles. On comprend que des questions à peu près pareilles à celles que soulève la considération de l'ordre contigu, se reproduisent lorsqu'on considère une armée divisée en corps séparés. Il serait fastidieux et superflu de faire un nouveau tableau de ces détails. Si nous avons réussi à donner une idée générale de la multitude de formes et de mouvemens que la tactique enseigne à imprimer à ces grandes machines que l'on nomme les armées, le but fort simple que nous nous proposions dans ce paragraphe est atteint.

§ 3.

Les connaissances dont nous venons de faire entrevoir l'ensemble ne sont que des connaissances secondaires; car il importerait peu à un général d'y être profondément versé, s'il n'était en état d'y bien choisir, et de fixer, dans chaque cas, la disposition et le mouvement propres à déjouer les plans de l'ennemi et à garantir la victoire. C'est par cette science dans laquelle il faut nécessairement du génie pour s'avancer, que se sont distingués tous les grands capitaines. Quoique l'étude de l'histoire et l'expérience en puissent communiquer, il en faut deviner encore plus, et les préceptes n'y peuvent guère servir qu'à assurer l'élan de l'invention. Le problème fondamental est susceptible d'être médité à l'avance dans sa généralité théorique, mais dépendant des conditions indéfiniment variées que présente la guerre, il ne compte que des solutions instantanées. Déterminer à chaque pas, en présence de l'ennemi, ce qu'il faut faire en raison de sa propre position, de ses projets et de ses opérations antérieures; de la position, des projets et des opérations antérieures de l'ennemi : telle est la formule la plus générale de ce grand problème, et les élémens qu'il embrasse sont trop compliqués pour se prêter à une classification préalable.

Sans traiter didactiquement de tous les points de la grande tactique, on peut en donner une indication sommaire; et quoique tout-à-fait impropre à conduire dans la science, un pareil exposé suffira peut-être pour en donner l'idée.

Le premier point, suivant le même ordre logique que dans le paragraphe précédent, est de déterminer l'espèce de marche qu'il convient d'adopter dans les circonstances où l'on se trouve, et, outre l'espèce, la manière de l'exécuter. « Les marches qu'une armée exécute quand elle se trouve en entier à la portée de l'ennemi, dit le marquis de Ternay, forment l'espèce la plus importante et qui exige le plus de combinaisons, puisqu'il s'agit d'y calculer à la fois la nature du pays qu'on traverse, celle du pays où l'on doit aboutir, l'espèce d'arme dans laquelle on est supérieur; la qualité des troupes de l'armée; la disposition qu'on veut prendre; le plus ou moins d'habileté de l'ennemi; la distance à laquelle il est; la célérité plus ou moins grande qu'il peut mettre à former un ordre de bataille. Cette espèce de marche est, en un mot, la préparation à la plus grande opération militaire, je veux dire la formation des ordres de bataille. » La position respective des deux armées, et celle du lieu vers lequel on doit se porter, sont en général des conditions suffisantes pour fixer si la marche doit être de flanc ou de front. Cependant, il reste encore à cet égard une certaine latitude. C'est ainsi qu'en 1794, à l'investissement de Landrecies, la place étant sur les derrières du prolongement de la gauche des cantonnemens occupés par les troupes coalisées, une simple marche de flanc la leur aurait fait investir; mais le général Mack, voulant frapper les esprits par un effet de manœuvres, ordonna une marche en avant sur sept colonnes, et revint ensuite en arrière occuper les positions qui devaient couvrir le siége.

Le second point est de peser les raisons de l'offensive et de la défensive. « Une armée, dit Jomini, peut être souvent dans le cas d'attendre l'ennemi dans un poste avantageux, fort par la nature, et choisi d'avance pour y recevoir une bataille défensive. Un tel poste convient lorsqu'on tient à couvrir un point objectif important, tel qu'une capitale, de grands dépôts, un point stratégique décisif qui domine la contrée, enfin lorsqu'on protége un siége. Nous avons reconnu, ajoute-t-il, qu'en stratégie surtout, celui qui prenait l'initiative avait le grand avantage de porter ses masses, et de frapper là où il juge convenable à ses intérêts de le faire; tandis que celui qui attendait en position, prévenu partout, et souvent pris au dépourvu, était toujours forcé de subordonner ses mouvemens à ceux de son adversaire. Mais nous avons reconnu aussi qu'en tactique, ces avantages sont moins positifs, parce que les opérations n'étant pas sur un rayon aussi vaste, celui qui a l'initiative ne saurait les cacher à l'ennemi, qui, le découvrant à l'instant, peut, à l'aide de bonnes réserves, y remédier sur-le-champ. Outre cela, celui qui marche à l'ennemi a contre lui tous les désavantages résultant des obstacles du terrain qu'il doit franchir pour aborder la ligne de son adversaire. Qu'on ajoute à ces obstacles naturels, les batteries ennemies à enlever, et le désordre qui s'introduit toujours plus ou moins dans une troupe exposée long-temps au feu d'artillerie ou de mousqueterie, et l'on conviendra qu'en tactique du moins, l'avantage de l'initiative est balancé. Quelque incontestables que soient ces vérités, il en est une autre qui les domine et qui est démontrée par les plus grands événements de l'histoire; c'est qu'à la longue, toute armée qui attendra l'ennemi dans un poste fixe, finira par y être forcée, tandis qu'en profitant toujours des avantages de la défensive pour saisir ensuite ceux que procure l'initiative, elle peut espérer les plus grands succès. Un général peut donc employer, avec le même succès, pour les batailles le système offensif et le défensif; mais il est indispensable à cet effet, 1° que, loin de se borner à une défense passive, il sache passer de la défensive à l'offensive quand le moment est venu; 2° qu'il ait un coup d'œil sûr et beaucoup de calme; 3° qu'il commande à des troupes sur lesquelles il puisse compter; 4° qu'en reprenant l'offensive, il ne néglige point d'appliquer les principes généraux qui auraient présidé à son ordre de bataille s'il eût commencé par être l'agresseur; 5° qu'il porte ses coups sur les points décisifs. »—« Une armée réduite à la défensive stratégique, dit ailleurs le même écrivain, prend souvent l'offensive dans l'attaque, comme l'armée qui reçoit l'attaque, peut, dans le courant même de la bataille, ressaisir l'initiative et la supériorité qu'elle procure. On ne saurait se dissimuler que les assaillans ont en général l'avantage que procure la supériorité de confiance morale, et qu'ils savent presque toujours mieux ce qu'ils veulent et ce qu'ils font. »

La nature du terrain occupé par soi et par l'ennemi, et l'objet que l'on se propose soit dans la défense, soit dans l'attaque, sont les conditions d'après lesquelles l'ordre de l'attaque se détermine. « Le talent de bien saisir ces points d'attaque, dit le marquis de Ternay, est incontestablement l'une des qualités les plus essentielles pour tout général qui se décide à prendre l'offensive. Ce talent tient souvent à une grande habitude, et plus souvent encore au génie naturel qui fait les grands capitaines, à ce génie qui ressemble à un instinct par la manière dont il porte à saisir sans réflexion les partis qui sont les plus avantageux. Bien des gens croient par cette raison qu'il est impossible de donner des règles servant à bien choisir les points d'attaque. Mais il en est de cette partie de l'art militaire comme de toutes les autres: elle devient simple et facile si l'on parvient à l'analyser; et les règles qu'on peut établir ensuite sont si conformes aux vrais principes de la guerre, qu'elles ne gêneront jamais les impulsions du génie. Le point le plus avantageux à attaquer sera celui dont l'attaque sera la plus facile et la plus avantageuse en elle-même; celui dont l'attaque sera la plus facile et la plus avantageuse relativement à la position générale de l'armée attaquante; enfin celui dont l'attaque sera la plus facile et la plus avantageuse par rapport à la position générale de l'ennemi. S'il arrive que ces trois points de vue indiquent différens points d'attaque, ce sera au général à peser les raisons qu'il y a pour et contre chacun d'eux. »

La considération des lignes d'opérations auxquelles on se trouve est lié est un des principaux élémens sur lesquels l'attaque doit se régler. Si ces lignes d'opérations sont situées derrière le front, leur situation n'exerce, en général, aucune influence sur le choix du point d'attaque. Mais si ces lignes s'attachent à une aile de l'armée en formant le prolongement du front, l'objet essentiel auquel on doit s'attacher est d'empêcher que cette aile ne puisse être entièrement défaite, car sa défaite totale rendrait la retraite de l'armée impossible. A cet effet, il paraît convenable de choisir cette aile pour exécuter l'attaque. Car d'abord, si l'on exécutait l'attaque avec une autre partie de l'armée, il faudrait renforcer non seulement cette partie, mais encore l'aile qui assure la retraite, ce qui diviserait les forces; de plus, il faudrait former des dispositions obliques entre l'aile en question et le corps attaquant, pour le couvrir, et en supposant ce corps repoussé, le flanc de l'aile se trouverait livré. On ne pourrait non plus faire agir l'aile opposée en vue d'envelopper l'ennemi de plus en plus, sans risquer de séparer une partie de l'armée de l'aile qui assure sa retraite. Enfin, si l'on forme un corps de réserve pour assurer la retraite, cette réserve pourra profiter en même temps à l'attaque, si l'attaque se fait de ce côté. On peut cependant se dispenser de cette grande règle dans deux occasions: la première lorsqu'on peut couvrir l'aile essentielle par des terrains assez difficiles, ou la tenir assez éloignée de l'ennemi pour que celui-ci n'ait pas la liberté de l'attaquer dans l'intervalle du mouvement qui doit décider de la bataille; la seconde, quand cette aile s'appuie sur un point de résistance propre à arrêter l'ennemi dans le cas où l'autre aile serait battue.

Des considérations analognes s'appliquent au choix de la partie de l'ennemi contre laquelle il faut diriger l'attaque. S'il n'est attaché à sa ligne d'opération que par son aile, les succès obtenus contre cette aile sont décisifs: ainsi, il y a avantage, toutes choses égales, à attaquer cette aile de flanc et de revers. Mais, d'un autre côté, cette aile étant la partie la plus importante de la position de l'ennemi, il faut s'attendre à y trouver plus de résistance que partout ailleurs, et elle est, en outre, celle dont il est le plus difficile de gagner le flanc. Dans le cas où l'armée ennemie a deux lignes d'opérations s'attachant à chacune de ses ailes, on attaquera l'aile liée à la ligne d'opération qu'il est le plus important de couper, dans le cas, bien entendu, où cet intérêt sera jugé suffisant pour dominer tous les autres. Si l'ennemi a ses directions de retraite sur ses derrières, on pourra faire une attaque de front, et le forcer à prendre, en cas d'échec, la direction de retraite dans laquelle on jugera le plus convenable de le pousser, en exécutant des attaques de revers liées à celles de front dans la direction qu'on veut lui interdire, et en s'emparant par des détachemens des issues qu'on veut enlever.

L'étude des positions prises en elles-mêmes, indépendamment de tout point de vue de stratégie, donne lieu à des calculs d'un ordre plus complexe que ceux qui précèdent. C'est par l'analyse savante des champs de bataille que la plupart des grands capitaines se sont distingués. La tactique ne peut donner à cet égard qu'un petit nombre de préceptes, mais que leur rareté même rend précieux.

Le premier est d'attaquer toujours les points saillans du front et des flancs de l'ennemi, car on préterait le flanc aux parties saillantes si l'on attaquait d'abord les rentrans.

Il n'y a d'exception que quand les saillans sont assez éloignés des rentrans que l'on veut attaquer pour n'avoir rien à craindre de leur part. Si la position présente plusieurs saillans, on doit choisir celui dont la possession donne le plus de facilité pour s'emparer du point décisif, et dont, en même temps, l'attaque est le plus facile.

Dans le cas où il n'y a point de saillans, il faut déterminer directement les points d'attaque en choisissant les points qui sont le plus faciles à attaquer, et dont la possession oblige l'ennemi à évacuer sa position. Pour cela, il faut remarquer que si la nature du terrain empêche les différentes parties de l'armée ennemie de communiquer aisément ensemble, il sera facile de la battre en attaquant, en ordre contigu, une seule de ses parties; que si, au contraire, elle forme une disposition défensive en ordre contigu, son salut dépend du maintien de la liaison entre ses diverses parties, de sorte qu'il doit y avoir un point de rupture qui est la clef de la position, tellement que sa possession ou sa perte décide toute la question de la bataille. Ainsi, il est essentiel de reconnaître d'abord si l'ennemi est en ordre séparé ou en ordre contigu; quelle est dans ce dernier cas, la clef de sa position; enfin les points les plus faciles à attaquer. « On obtiendra des données relatives aux deux premiers de ces objets, dit le marquis de Ternay, en imaginant une ligne partant d'une aile de l'ennemi à l'autre. On cherchera ensuite à avoir une idée des profils et de la superficie du terrain qui se trouve dans cette direction. Il est en effet assez facile de sentir, 1° que la connaissance exacte de cette ligne fera juger si les différentes parties de l'armée ennemie ne sont point séparées par des obstacles qui l'obligeraient à combattre en ordre séparé, ou bien s'il y a entre les différentes parties de la position de l'ennemi des communications trop difficiles pour qu'il puisse porter rapidement sur l'une d'elles autant de troupes qu'on en a de disponibles pour l'attaque; 2° quels sont les points les plus élevés de la position de l'ennemi, et par conséquent ceux dont la possession donnera l'avantage du terrain pour attaquer le reste de la position, en offrant des emplacemens avantageux pour l'artillerie; 3° les points de la position de l'ennemi, dont les flancs sont forts, et par conséquent ceux dont la prise assurera un point de résistance au milieu de la ligne ennemie; 4° ceux dont la conquête procurera les moyens de tomber sur le flanc du reste de la position, en présentant des emplacemens susceptibles de recevoir aisément beaucoup de troupes. Si plusieurs points de la position de l'ennemi paraissent devoir livrer une grande partie du terrain occupé par ses troupes, la reconnaissance de la ligne qui s'étend d'une aile à l'autre indiquera encore la véritable clef, car, elle fera juger quel est celui de ces points dont la conquête peut entraîner le plus grand gain de terrain, et s'il y en a un dont la prise puisse influer sur le sort d'autres points importans. En effet, un point dont la conquête assurera celle d'un petit espace de terrain sera plutôt la clef de la position qu'un autre dont la possession assure un plus grand espace, s'il procure plus de facilités que n'en offrirait ce dernier pour enlever d'autres points importans de la position. »

Quant à la détermination des points de plus facile attaque, elle se fait par l'étude des profils du terrain perpendiculairement au centre et aux deux ailes de l'ennemi, et parallèlement à son front dans le prolongement des deux ailes. L'examen comparé de ces lignes fait juger de la nature des obstacles à surmonter pour aborder l'ennemi; du degré de constance nécessaire aux troupes pour en venir à bout; de l'arme la plus propre à l'exécution de l'attaque. Il fait juger aussi si les accidens situés en avant des différentes parties de la position sont propres à inspirer à l'ennemi un système de défense mixte ou active; si les abords dominent la position de l'ennemi, et si l'on peut compter par conséquent sur de bons effets d'artillerie: ou, au contraire, si ces abords sont dominés, et si, en raison de cette dépression, on devra rester long-temps sous le feu de l'ennemi. Enfin, c'est cet examen attentif et méthodique du champ de bataille qui, en faisant parfaitement connaître tous les accidens du terrain, donne le moyen de les éviter ou de les utiliser; c'est lui, en un mot, qui est la première base de tout plan de bataille.

Nous dépasserions notre but si nous étendions davantage cet aperçu des méthodes de la grande tactique. Il nous paraît suffire pour donner idée des procédés intellectuels à l'aide desquels se décident ces graves disputes dont les solutions régissent les affaires du monde. Nous y ajouterons cependant, pour résumer encore davantage ce sujet, un extrait des aphorismes proposés par Jomini sur les batailles.

Dans la défensive, il faut : 1° avoir des débouchés plus faciles pour tomber sur l'ennemi au moment favorable, qu'il n'en a lui-même pour s'approcher; 2° assurer à l'artillerie tout son effet défensif; 3° avoir un terrain convenable pour dérober à l'ennemi les mouvemens que l'on fait d'une aile à l'autre pour porter des masses où on le juge nécessaire; 4° pouvoir, au contraire, découvrir tous les mouvemens de l'ennemi; 5° avoir une retraite facile; 6° avoir des flancs bien appuyés.

L'offensive fournit les principes suivans : 1° le but étant de déposter l'ennemi, tout ordre de formation qui réunit les avantages du feu à ceux de l'impulsion et de l'effet moral qui en résulte, est un ordre parfait : un mélange bien calculé de lignes déployées et de colonnes, agissant alternativement, selon l'opportunité des circonstances, est, en général, un bon système; 2° les meilleures manœuvres, en théorie, consistent à accabler une aile seulement, ou le centre et une aile en même temps, ou encore de déborder l'ennemi; 3° l'ordre oblique n'est autre chose qu'une disposition tendant à réunir la moitié au moins de ses forces pour accabler une aile, en tenant l'autre fraction hors de la portée de l'ennemi : les diverses formations convexes, concaves, perpendiculaires, etc., présentent toutes la double combinaison d'attaques parallèles ou renforcées sur une portion de la ligne ennemie; 4° bien que la force matérielle soit le moyen le plus efficace de déposter l'ennemi, il arrive quelquefois que l'on y réussit par des manœuvres tendant à tourner celle des ailes qui est la plus voisine de la ligne de retraite, ce qui décide l'ennemi, dans la crainte d'être coupé, à un mouvement rétrograde : l'histoire renferme une foule d'exemples du succès de pareilles manœuvres, et les victoires ainsi obtenues, quoique moins décisives que celles qui entament profondément l'ennemi, ne doivent cependant point être négligées; 5° les procédés généraux pour enlever une position, c'est-à-dire pour forcer la ligne de l'ennemi et l'obliger à la retraite, sont de l'ébranler d'abord par l'effet d'un feu supérieur d'artillerie, d'y mettre ensuite de la confusion par une charge de cavalerie faite à propos, puis d'aborder finalement cette ligne ainsi ébranlée avec des masses d'infanterie, précédées de tirailleurs et flanquées de cavalerie. En admettant la réussite d'une attaque ainsi combinée contre la première ligne, il reste à vaincre la seconde ligne, et même la réserve. C'est là que les embarras de l'attaque deviennent plus sérieux; car, malgré leur premier succès, les troupes assaillantes sont nécessairement un peu désunies, et il est souvent difficile de les remplacer, au milieu même du combat, par les troupes de la seconde ligne. Si l'armée défensive faisait bien son devoir, si la seconde ligne n'était point ébranlée moralement par la défaite de la première, si l'assaillant ne menaçait point en même temps les flancs et la ligne de retraite, il y a apparence que l'avantage du second choc serait du côté de la défense, surtout si elle saisissait bien l'instant d'attaquer offensivement avec sa seconde ligne et sa cavalerie les bataillons vainqueurs. 6° Ainsi, le point capital pour l'offensive est de bien soutenir par la seconde ligne, puis, par la réserve, la ligne engagée, et de trouver le

juste emploi de ces masses de cavalerie et d'artillerie pour seconder le choc contre la seconde ligne. C'est dans cet acte important que la théorie a le moins de certitude, parce qu'elle est tout-à-fait insuffisante et bien inférieure à un coup d'œil instinctif. Cet acte suprême consiste, en dernière analyse, à employer au moment décisif la plus grande force possible, et de toutes armes combinées, tout en faisant diversion, si cela se peut, par une attaque sur le flanc de l'ennemi.

En principe général, dans la défensive comme dans l'offensive, le but de la tactique est donc de déterminer le point décisif du champ de bataille, et à y produire, à l'instant opportun, le plus grand effort possible. Toutes choses égales, la victoire n'appartient pas à celui qui a le plus de troupes, mais à celui qui sait en mettre en action, à l'endroit décisif, le plus grand nombre. C'est ainsi que triomphent les petites armées, si elles sont bien conduites, parce qu'elles se trouvent, en définitive, les plus puissantes sur le point où doit se gagner la victoire.

Mais le triomphe des petites armées est dû aux qualités morales, soit des chefs, soit des troupes elles-mêmes, plus encore qu'aux inventions savantes de la tactique. Il n'est pas vrai que Dieu soit toujours pour les plus gros bataillons: il est pour les plus forts, c'est-à-dire pour les plus courageux. Une masse n'a de force vive qu'en raison du sentiment intérieur qui la pousse; et pour calculer rigoureusement les résultats d'un choc, il ne faut pas se borner à compter les soldats, mais multiplier chacun d'eux par sa valeur. Cent mille combattans, dépourvus de ressort personnel, et obéissant passivement au commandement de leurs chefs, ne résisteront jamais à cinquante mille braves gens, franchement dévoués, et pénétrés de l'idée qu'ils remplissent sur le champ de bataille une grande et glorieuse mission. Les hommes l'emporteront toujours sur les machines. Aussi les tacticiens ont-ils toujours mis la force morale parmi les conditions les plus essentielles de la puissance militaire. Il n'y a qu'une voix à cet égard, et l'histoire lui donne des confirmations éclatantes. Il faut donc chercher, avant tout, les élémens de la victoire dans ce qui nourrit et élève les âmes. Les ressources de l'intelligence ne viennent qu'en seconde ligne, précédées par celles qui naissent de la confiance du cœur. « Une bonne cause, dit quelque part Bossuet, ajoute aux avantages de la guerre le courage et la confiance. L'indignation contre l'injustice augmente la force, et fait que l'on combat d'une manière plus déterminée et plus hardie. On a même sujet de présumer qu'on a Dieu pour soi, parce qu'on y a la justice dont il est le protecteur naturel. On perd cet avantage quand on fait la guerre sans nécessité et de gaieté de cœur; de sorte que, quel que puisse être l'événement, selon les terribles et profonds jugemens de Dieu qui distribue la victoire par des ordres et par des ressorts très cachés, on peut dire, lorsqu'on ne met pas la justice de son côté, que l'on combat toujours avec des forces inégales. »

TAPIS. On entend par ce mot un tissu, de laine généralement, orné de dessins plus ou moins variés, destiné à couvrir les planchers, les lits, les tables, etc., en un mot à être placé dans un sens horizontal.

La tapisserie, simple subdivision du tapis considéré généralement, est destinée à être placée verticalement, à couvrir les murs des appartemens, des palais, des églises.

C'est de l'acception la plus ordinaire de ces mots que nous tirons les définitions que nous venons d'en donner: c'est ainsi que l'on dit un *tapis de verdure*, et une *tapisserie de chèvrefeuille*. Les Grecs avaient établi une pareille différence; ils se servaient du mot περιστάσματα pour désigner les tapis destinés à être mis le long des murs, c'est-à-dire les tapisseries, et de στρώματα pour les tapis destinés à être placés par terre. Les Romains désignaient par *aulæum* les tapisseries, les rideaux des théâtres, et par *tapes* les tapis dont ils couvraient surtout les lits des repas.

Le sens des mots une fois fixé, il est nécessaire de bien préciser le but de l'art du tapissier, et de fixer l'usage de ses produits.

Le tapis et la tapisserie, par leur destination naturelle, ne peuvent être regardés que comme des choses d'utilité plus ou moins somptueuses, et ne sont pas des œuvres d'art dans le sens libéral de ce mot. Les anciens ont toujours regardé les tapis comme le produit d'une industrie, ont apporté dans leur fabrication tout ce que leur goût exquis et les ressources des beaux-arts pouvaient fournir; mais ils ne se sont jamais avisés de faire des tapis ou des tapisseries des œuvres d'art. Ainsi, nous conformant à ce point de vue, nous dirons que les tapis doivent être employés à couvrir les murs, les planchers, dans un but hygiénique, de luxe quelquefois, mais que leur rôle doit se borner à cela seulement.

C'est évidemment la fabrication des tapis qui est la plus ancienne, et elle remonte à une antiquité fort reculée. Déjà les lois de Manou (v. 420) parlent des tapis de laine du Nepâl. A l'article EGYPTE nous avons dit que Menès, parmi les moyens dont il se servit pour attacher le peuple au nouveau gouvernement qu'il avait établi en Egypte, lui apprit à couvrir les lits des repas de riches tapis. Le règne de ce prince est d'environ 5800 ans antérieur à l'ère chrétienne. Cette industrie fut très florissante chez les Egyptiens, et c'est à ce peuple que les Hébreux empruntèrent les procédés de fabrication des tapis. On connaît les descriptions nombreuses que la Bible contient des tapisseries du tabernacle. C'est le premier exemple dans l'histoire de tapisseries proprement dites.

L'usage des tapis pour couvrir les planchers des appartemens, les lits des repas, se répandit, par l'intermédiaire des Phéniciens, de l'Orient, où pour les peuples babylonien, perse et lydien, les tapis étaient indispensables, dans l'Europe. Parmi les peuples de cette dernière contrée, c'est chez les Grecs que nous trouvons les premières indications de tapis. L'*Iliade*, Théocrite, Eschyle, en parlent. Plus tard l'usage des tapis et des tentures de tapisserie était si commun, que les auteurs abondent en descriptions de ce genre. Les Romains, qui empruntèrent des Grecs tous leurs arts et la connaissance des objets de luxe, paraissent, d'après plusieurs passages de Plaute, s'être servis de tapis dès la conquête de Syracuse; et, le luxe romain se répandant sur la surface de l'empire, l'industrie des tapis devint assez considérable. Comme toutes les parties de la civilisation romaine, elle subsista à la ruine de l'empire, et dès la réorganisation de la société nous la trouvons existante et même florissante.

Avant d'abandonner l'antiquité, qu'on nous permette d'examiner quels étaient les procédés de fabrication, et quelles étaient les principales villes où l'on faisait les tapis. Dans l'origine, il est probable que ces tapis étaient tissés fort simplement, à en juger par la grossièreté des arts de cette époque; on les fabriquait au métier. Lorsqu'on voulut plus tard orner de dessins quelques tentures précieuses, on exécuta ces ornemens à l'aiguille; et ce n'est que dans la ville grecque d'Alexandrie, dit Pline, que l'on fit pour la première fois au métier des tapisseries ornées de dessins avec des laines de diverses couleurs (Plin., VIII, 48). Leur célébrité était générale, et se maintint longtemps. Martial (XIV, ep. 150) en fait ainsi l'éloge:

> Hæc tibi Memphitis tellus dat munera; victa est
> Pectine Niliaco jam Babylonis acus.

Les principales villes où l'on fabriquait ces tissus précieux étaient Alexandrie, Babylone et Borsippa près de cette dernière ville, Sardes, Milet, Samos, Tyr, Carthage, les villes de la Campanie, et probablement Arras: au moins est-il certain que l'on y faisait des tissus de pourpre pour les vêtemens de cérémonie, les triomphes, etc.; et si l'on remarque que dès les premiers temps du moyen âge toutes les

Digitized by Google

églises do nord des Gaules sont remplies de tapisseries, si l'on pense que ces tentures se fabriquaient au moins dès le douzième siècle à Arras, on pourra légitimement croire que peut-être les fabriques romaines de tapis se conservèrent à Arras, ou que ce sont au moins les célèbres tissersoderies romaines d'Arras qui donnèrent naissance aux fabriques de tapis que nous trouvons établies au moyen âge dans cette ville. Quoi qu'il en soit, il est certain que des fabriques de tapisseries existèrent en Gaule, à Poitiers et à Saint-Florent-lès-Saumur dès le onzième siècle, à Paris dès le règne de saint Louis. Ces manufactures produisaient des tentures représentant des scènes religieuses, et destinées à orner les églises dans les grandes cérémonies et les rues pendant les processions et les fêtes publiques. C'est donc un préjugé actuellement réfuté, que de croire que l'industrie des tapis s'est introduite en Occident pendant les croisades : dans ce cas, les Occidentaux auraient emprunté aux Arabes cette fabrication. Loin de là, on trouve plusieurs faits opposés : d'abord l'existence de manufactures en France avant les croisades; puis on sait que saint Louis envoya des tapis aux princes musulmans; et quand le duc de Bourgogne fut obligé, en 1396, de payer à Bajazet la rançon du duc de Nemours, fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, il lui fit cadeau de riches tapisseries d'Arras représentant l'histoire d'Alexandre, ce qui indigna les Flamands. Tout ce qu'on peut admettre avec raison, c'est que les tapis orientaux exécutés à Alexandrie, au Caire, à Damas, etc., ont exercé sur l'industrie occidentale une certaine influence dans le choix des ornemens, dans le goût du dessin. Outre ces tapisseries faites au métier, les dames du moyen âge s'occupèrent à faire à l'aiguille des ouvrages de dimensions considérables. Parmi ces œuvres, peu intéressantes comme objets d'art, mais précieuses comme monumens archéologiques et comme peintures de mœurs et de costumes, nous citerons seulement la tapisserie de Bayeux, représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands, et attribuée à la reine Mathilde, épouse de Guillaume.

De tout ce qui précède, on peut conclure que jusque vers le quinzième siècle de notre ère la fabrication des tapis et des tapisseries a toujours marché parallèlement. Cependant vers cette époque la tapisserie dite historiée ou *historique*, remplaça, en un assez grand nombre de localités, les mosaïques et les peintures dont on couvrait jadis, mais à grands frais, les murs des églises. L'industrie, les arts, s'appliquèrent dès lors à la fabrication des tapisseries historiques, et les tapis furent assez négligés, ou tout au moins regardés comme leur étant inférieurs, sauf quelques tapis de luxe. C'est d'après ces idées que furent créées toutes les manufactures de Flandre, de Bruges par exemple, d'Angleterre, et plus tard de Beauvais et des Gobelins, etc. L'art du tapissier se perfectionnant de plus en plus, et pouvant, à l'aide des progrès de la chimie et de la teinture, reproduire exactement les tableaux des grands maîtres, quelques esprits s'égarèrent au point d'affirmer que la tapisserie pouvait servir à conserver éternellement les chefs-d'œuvre de la couleur, en un mot, pouvait remplacer l'art de la mosaïque; et, de cette affirmation, passant à la réalisation d'une erreur aussi grossière, on abandonna l'art du mosaïste. A l'article Mosaïque, nous entrerons dans plus de détails sur cette incroyable cause de la ruine de la mosaïque en France; il nous suffit ici d'indiquer la prééminence que nous désirons n'être que de courte durée, de la tapisserie historique. Nous dirons encore que la tapisserie historique étant inférieure à la mosaïque sous le rapport le plus important, celui de la durée, et manquant ainsi son but, la conservation de tableaux qui durent plus qu'elle, nous paraît inutile actuellement. Quand nos monarques absolus trônaient à Versailles, de somptueuses tapisseries, produites à grands frais, avaient un but; elles étaient nécessaires au luxe de la cour. Quelle peut être leur destination aujourd'hui? Comme œuvres de luxe exclusivement, elles sont condamnables; comme œuvres d'art, elles sont nulles; comme moyen de conservation, avec la mosaïque, inutiles; sans la mosaïque, absurdes. C'est donc le tapis qui doit attirer toute notre attention. En effet, ses usages sont nécessaires, indispensables souvent. Dans notre société toute démocratique, l'industrie et l'art doivent travailler pour tous et non pour un seul; que les Gobelins et la Savonnerie, au lieu d'être établis aux frais de la nation pour le seul profit de la maison royale, emploient leurs ressources et leurs admirables procédés à perfectionner l'industrie particulière; que ces manufactures soient une école, un foyer de découvertes, nous les approuverons hautement; sans cela elles ne nous paraissent qu'une superfétation, et une réminiscence ridicule du vieux régime. Et que l'on ne nous accuse pas de barbarie; l'art n'est pas une abstraction, mais un moyen. Faire de l'art pour l'art, ou de la tapisserie historique pour elle-même, est une chose mauvaise. Que les beaux-arts si florissans dès qu'ils sont appliqués à la reproduction d'une idée, se pénètrent de leur mission à venir; ils doivent servir de moyens de propagation pour les idées, et de conservation pour le souvenir des grandes choses; que les arts mécaniques, et celui de la tapisserie en particulier, se convainquent aussi que s'ils ne passent au service de leurs véritables maîtres, les nations, ils sont exposés à suivre dans leur chute les vieilles idées au service desquelles ils sont aujourd'hui.

Il est bien entendu qu'en signalant la mauvaise voie dans laquelle est engagé l'art de la tapisserie, nous ne prétendons pas nier que les Gobelins n'aient, dans ces dernières années, porté leurs procédés à un degré de perfection incroyable; il faut reconnaître que ce sont vraiment des tableaux qui s'y fabriquent. Les artistes attachés à cette manufacture savent tous dessiner, et plusieurs peignent avec talent. Mais tous ces chefs-d'œuvre de difficultés vaincues ne sont qu'une preuve de plus en faveur de notre opinion, et n'empêchent pas qu'il n'y ait là un véritable contre-sens. Nous le demandons, pour nous résumer, est-il sensé de faire de la peinture en tapisserie, lorsqu'il faut le travail assidu de trois hommes pendant trois ou quatre ans pour produire une peinture qui peut se faire en quelques mois, par un seul homme, et avec des procédés bien plus féconds en résultats de durée, de dessin, d'aspect?

Au reste, le même fait se remarque dans l'histoire de la peinture sur verre. Comme la tapisserie, les vitraux doivent servir à la décoration; ce sont des arts spéciaux : cependant on a voulu, ainsi remplacer la peinture proprement dite par la peinture sur verre, du moins peindre sur verre comme à l'huile; et l'on est arrivé à des résultats mauvais, quelque talent que l'on y ait employé. Il y a trop de corrélation entre ces faits pour ne pas les rapprocher dans cet article; une absence totale d'idées certaines sur les arts, leur histoire, le but et l'appropriation de chacun d'eux, a amené le chaos dont nous sommes témoins, et c'est contre ces fausses applications que nous élevons la voix.

Il reste encore une autre objection à prévenir : Mais quoi! dira-t-on, vous attaquez une industrie nationale? Ne savez-vous pas combien l'on estime en Europe les productions des Gobelins? Ne savez-vous pas qu'en 1793 le gouvernement français paya le blé qu'il avait acheté aux Etats-Unis avec des tapisseries de Beauvais et des Gobelins? Ces objections sont encore, à notre sens, une confirmation. Dès que les tapisseries historiques ne tirent plus leur valeur que de leur perfection mécanique, et dès qu'elles ne sont plus appréciées que comme le produit d'une industrie particulière, on convient qu'elles ne remplacent plus la mosaïque, que ce sont de belles peintures en laine, et par conséquent l'importance excessive qu'on leur attribue est diminuée singulièrement. Il ne s'agit plus que de savoir si l'on fera de la mosaïque et de la tapisserie, et dans quel but on fera de la tapisserie en tant qu'industrie.

Nous croyons en avoir assez dit sur ce point pour ne pas être obligé d'y revenir. Seulement, en présence de tous les chefs-d'œuvre que la mosaïque reproduit à Saint-Pierre de Rome, en présence de l'admirable mosaïque de Pompéi, de Palestrina, de ces peintures antiques que nous admirons, grâce seulement à l'art vraiment conservateur de la mosaïque, nous demanderons si l'on devait sacrifier la mosaïque à la tapisserie?

Certes il est utile, surtout par le temps où nous vivons, qu'il existe une manufacture en dehors des opérations industrielles, où les bons procédés, les saines traditions soient conservés, où l'on puisse avoir le temps et les moyens de faire bien, et de chercher sans cesse à faire mieux; et à ce point de vue les manufactures royales nous paraissent excellentes. Mais, alors, pourquoi n'en est-il pas aux Gobelins comme à Sèvres? Pourquoi tous les citoyens ne peuvent-ils se procurer les produits de cette manufacture? Est-ce parce qu'on n'achèterait pas des tableaux en tapisserie? Mais ce serait alors reconnaître l'erreur où l'on est sur la tapisserie. Parce que l'on veut exclusivement approvisionner les châteaux royaux? Mais ici l'on manque aux principes de notre société moderne.

Enfin, en un mot, il nous semble que l'art de la tapisserie doit être exclusivement regardé comme un art de décoration, qu'il l'a été de tout temps, que changer sa destination c'est en faire un rival nuisible, et de la peinture, et de la mosaïque, et en même temps le détourner de son but.

Nous terminerons cet article par quelques renseignements sur la fabrication actuelle des tapis. En France, la manufacture de tapis de la Savonnerie, fondée en 1604 par Sully, fabrique les plus grands tapis dits *veloutés de haute-lisse*. Cette manufacture royale ne travaille que pour la maison du roi. Les procédés de fabrication sont très beaux et très bons, mais ne peuvent être imités par l'industrie particulière, à cause de l'élévation du prix. A Aubusson, on fabrique cependant quelques tapis du point de la Savonnerie. Les tapis de lit, de foyer, dont le point n'est pas noué à la chaîne comme dans le point de la Savonnerie, se fabriquent à Beauvais, Aubusson, Felletin, Tours. Les *tapis d'Aubusson* ou *ras* se font à Aubusson et à Felletin, et sont de basse-lisse. Les *moquettes* veloutées et épinglées se font au métier de tisserand approprié à cet usage, et se fabriquent à Anbusson, Tourcoing, Abbeville, Amiens et Roubaix. Les *tapis écossais*, fabriqués comme les précédens, n'ont pas d'envers; Tourcoing, Aubusson, Bordeaux, et surtout Amiens et Nîmes, s'occupent de ces tapis.

Les *tapis vénitiens* et les *tapis jaspés* se font au métier simple; ce sont les plus grossiers: Bordeaux, Paris, pour les premiers; Beauvais, Aubusson, Felletin, Tours et Nîmes pour les seconds, sont les centres de production. Toutes ces villes produisent ensemble par an une valeur de cinq millions de francs en tapis, sur laquelle somme Aubusson figure pour la moitié.

Un fait digne de remarque, c'est l'application habile et de bon goût faite de l'art du dessin dans les tapis exposés en 1839. On remarquait dans les produits des manufactures de Marguerites près Nîmes, et d'Abbeville, des tapis ornés d'entrelacs de couleurs et d'un dessin vraiment exquis. Nous le demandons à nos lecteurs, n'est-ce pas là le but que l'art doit se proposer dans ses applications à l'industrie? produire des objets de bon goût, et les rendre le plus possible à la portée de tout le monde, au lieu de s'efforcer à convertir un procédé mécanique en une œuvre d'art. Ne vaut-il pas mieux que les tapissiers fassent des tapis, que des portraits au point de la Savonnerie, comme un jour l'un d'eux m'en faisait voir un avec orgueil? Il y avait mis tous ses soins, et c'était à la fois admirable et ridicule.

Il nous reste encore à signaler les tapis étrangers. En Europe, Tournay, l'Angleterre, le Tyrol (à Töffereggen); en Asie, Nicosie en Chypre; Théran en Perse; Brousse, Karahissar, Pergame, Alep, Damas en Turquie, etc., sont les principaux centres de fabrication des tapis, qui, sous tous les rapports, sont de beaucoup au-dessous des tapis français.

TASSE (Le) est, de l'aveu de Bayle, un des grands esprits du seizième siècle. La *Gerusalemme liberata* a été jusqu'à ce jour son plus beau titre de gloire. Ce magnifique ouvrage a peut-être perdu dans notre temps un peu de son prestige et de sa réputation; mais le renom de son auteur n'en a presque point souffert: la vie du poëte, si pleine de douleurs et de mystère, a reconquis pour lui dans notre estime le rang que la forme classique et l'éloquence fleurie de son chef-d'œuvre ont un instant failli lui faire perdre.

Torquato Tasso naquit, le 11 mars 1544, à Sorrente, dans le royaume de Naples, sur un des plus beaux rivages de la Méditerranée. S'il est vrai que sa famille fut la même que celle des Taxis à qui Charles-Quint accorda le privilége des postes de l'Allemagne, il était gentilhomme. Son père, Bernardo Tasso, était un des meilleurs poëtes qu'eût alors l'Italie; il exerçait sa muse épique sur des sujets de chevalerie, laquelle, par un contraste surprenant, faisait les délices de la péninsule depuis que la politique de ses petites républiques marchandes en avait effacé dans les mœurs les derniers vestiges. Mais s'il vivait assez illustrement de cet enthousiasme de l'imagination italienne pour les formes de l'esprit du Nord, Bernardo avait reçu de la civilisation du Midi un jugement tourné aux choses positives. Son fils était un prodige à un an, et faisait déjà des vers à cinq; Bernardo favorisa ce précoce penchant à la poésie, tant qu'il n'y vit qu'une grâce de plus ajoutée à celles de l'enfance. Mais les malheurs étant venus frapper sa famille, proscrit lui-même avec le prince de Salerne auquel il s'était attaché, ayant été forcé de chercher un refuge incertain d'abord en France, ensuite auprès des princes de Mantoue, il fit de cruels retours sur les hasards du précaire métier des lettres; et comme son fils venait d'achever à Rome ses premières études, il l'envoya étudier le droit à Padoue avec Scipion de Gonzague, l'un des parens du prince dont il était devenu l'hôte. Les cinq années que Torquato passa dans l'université de Padoue décidèrent de sa vie autrement que son père n'aurait souhaité. La jurisprudence l'occupa moins que la philosophie et que la poésie, dont il mêlait le culte avec ardeur. Aristote, le suprême arbitre des écoles, lui devint familier; Platon, dont la métaphysique semblait alors universellement incompatible avec celle du Stagyrite, lui inspira néanmoins une passion dont le reste de sa vie se ressentit. Mais la poésie avait ses plus vives pensées: à dix-sept ans, et avant d'avoir quitté les bancs, il composa un poëme intitulé *Rinaldo*. Pour cette fois son père fut sérieusement effrayé, et s'opposa à la publication de son ouvrage; il fallut toute l'autorité du cardinal d'Este, sous le patronage duquel Torquato s'était dès lors placé, pour vaincre les résistances paternelles. Le *Rinaldo* fut imprimé à Venise en 1562, et obtint un succès prodigieux, qui ne fit qu'accroître les inquiétudes de Bernardo. Cet excellent homme se rendit en hâte à Padoue pour tâcher de ramener son fils à ses vues; mais la destinée du poëte était fixée.

En effet, à peine le Tasse avait-il achevé son *Rinaldo* qu'il avait déjà formé le plan d'un nouveau poëme, dont le sujet était la conquête de la Terre-Sainte par Godefroy de Bouillon. Il travailla dix-huit ans à cet ouvrage: il l'avait fini vers 1580; la première édition en fut publiée cette année à Venise, sous le titre de *Il Goffredo;* la seconde parut en 1581, à Casalmaggiore, sous celui de *Gerusalemme liberata* qui lui est resté. Mais ce n'est qu'en 1590 que l'auteur y mit la dernière main; il y avait alors plus de vingt-huit ans qu'il exerçait son génie sur le même objet.

Durant cet intervalle, il essuya les épreuves qui ont prin-

cipalement fixé sur lui l'attention d'une génération nouvelle, plus curieuse de la vie des poëtes que de la beauté de leurs œuvres. Le cardinal Louis d'Este, à qui le Tasse avait dédié son *Rinaldo*, lui donna une place dans sa maison, parmi ses gentilshommes, et l'appela en 1565 à Ferrare, que gouvernait le duc Alphonse son frère. Pendant les cinq premières années que le Tasse passa dans cette cour, il gagna les bonnes grâces des deux sœurs du duc, Lucrèce qui épousa le duc d'Urbin, et Léonore que son tempérament maladif et son imagination mélancolique tinrent éloignée du mariage. En 1569, il alla rendre les derniers devoirs à son père qui mourut à Ostie; quelques mois après il accompagna le cardinal d'Este en France, où une mission diplomatique le conduisait; il demeura un an à Paris, fêté par la cour de Charles IX, qui s'occupait de poésie tandis que sa mère préparait la Saint-Barthélemy. Il paraît que ce fut son dénuement et la médiocrité de sa condition qui l'obligèrent à demander son congé et à retraverser les monts. Il alla directement à Rome, d'où il négocia son admission auprès d'Alphonse d'Este; il fut en effet reçu au service de ce prince au mois d'avril 1572, et fit représenter aussitôt devant sa cour la comédie pastorale l'*Aminta*, qu'on applaudit vivement, et qui fonda un genre tout nouveau dont le *Pastor fido* de Guarini fut, quelques années après, la dernière expression. Sa vie, qui dès ce moment paraît devoir être plus tranquille, commence au contraire à devenir plus agitée.

Le Tasse a adressé des vers à trois femmes différentes qui portaient le nom de Léonore : la première était la sœur même du duc; la seconde était Léonore Sanvitali, comtesse de Scandiano, l'une des plus charmantes personnes de la cour de Ferrare, et qui reçut aussi les hommages de Guarini et, ajoute-t-on, ceux du duc Alphonse lui-même; la troisième Léonore est restée plus obscure. Le Tasse fut-il amoureux de ces trois femmes successivement? Eut-il pour chacune d'elles une affection différente? Se servit-il du nom de deux d'entre elles pour voiler l'amour qu'il portait à la première? Ne faut-il point prendre pour un jeu alors permis aux poëtes les sonnets plutôt galans qu'amoureux adressés à ces trois femmes par l'auteur de l'*Aminta*? Le duc Alphonse eut-il lieu d'être offensé de la passion du Tasse pour la princesse Léonore, ou d'être jaloux de son bonheur auprès de la comtesse de Scandiano? Ce sont des questions qu'on agite depuis trois siècles, et dont la solution nous semble d'autant plus difficile que l'humeur des poëtes est naturellement fantasque et que l'imagination du Tasse était d'une exaltation sans mesure. Ce cœur ardent fut-il la victime des passions dont il pensait peut-être d'abord se jouer? L'inquiétude que lui causait le soin de les dompter, ou de les dissimuler, ou même de les accorder, affaiblit-elle ses facultés qu'épuisait déjà le long enfantement de sa création? C'est ce qui ne serait point impossible.

Vers 1575, son poëme tirant vers la fin, le Tasse voulut consulter ses amis avant de l'achever, et partit pour Rome où étaient alors réunis les vrais penseurs de l'Italie, tous les hommes en qui il avait placé sa confiance, le cardinal Scipion Gonzague dont il avait avait été le condisciple à Padoue, Flaminio de Nobili, Angelin de Borga, Antonio et Speron Speroni. Les conseils et les critiques dont il fut assailli dans le monde de ces savans firent passer dans son esprit les orages qui étaient déjà dans son âme. Lorsqu'il revint à Ferrare, il était possédé par une agitation fébrile qui prenait quelquefois tous les symptômes d'une véritable aliénation. Un jour, sur le simple soupçon que son domestique avait abusé de ses manuscrits, il frappa ce malheureux de son couteau. Le duc Alphonse le fit enfermer, et le livra aux médecins. Exaspéré par cette solitude rigoureuse, il échappa à ses gardiens en 1577, et courut à Sorrente demander un asile à sa sœur Cornelia qui ne put le reconnaître. A peine rétabli par le calme et par les douceurs de ce séjour, il voulut retourner à Ferrare; il s'y aigrit encore, et s'enfuit une seconde fois. Il se retira d'abord à Mantoue auprès des Gonzague, puis à la cour d'Urbin, puis dans celle de Savoie qui se tenait à Turin. En 1579, il fut ramené à Ferrare par une fatalité invincible; les plaintes qu'il y fit entendre n'inspirèrent au duc Alphonse que l'ordre de le jeter dans l'hôpital des fous. Cette fois sa captivité dura sept ans, et le supplice en fut aggravé par des vexations de toute espèce.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce fut précisément pendant la première année de la captivité du Tasse que sa *Jérusalem* fut imprimée à Venise, d'après une copie inexacte qui lui avait été dérobée. Ce vol, qui ajouta à son désespoir, mit aussitôt le comble à sa gloire. D'un bout à l'autre de l'Europe ce fut en peu de temps un concert d'éloges, auquel la violente opposition de quelques académies donna encore plus de prix. Et c'était un fou qui était le sujet de tant d'admiration et de tant de critiques! L'*Orlando furioso*, qui depuis un demi-siècle était considéré comme la plus haute expression du génie italien, venait d'être dépassé aux yeux d'une multitude d'esprits pénétrés de besoins nouveaux. Et c'était un fou qui était l'auteur de ce chef-d'œuvre! et le prince que ce fou associait à sa gloire ne songeait qu'à le faire garder plus sévèrement! Ce ne fut qu'en 1586 que, sur les instances de la ville de Bergame, des ducs d'Urbin, de Mantoue, de Toscane, et du pape lui-même, il le relâcha et le laissa aller comme un criminel pardonné.

Le Tasse était-il réellement devenu fou? De quel genre était sa folie? Elle ne l'empêcha point de se mêler à la polémique qui accompagna la première édition de la *Jérusalem*, ni même jamais, à ce qu'il paraît, de raisonner admirablement sur les sujets les plus élevés. Le Manzo, chez qui il passa ses dernières années, en raconte un trait singulier. Le Tasse croyait avoir un démon familier qui, loin d'abaisser son intelligence, l'éclairait au contraire sur les grandes questions de la théologie, de la philosophie et de l'art; et son hôte fut un jour témoin d'une conversation bizarre mais sublime, tenue avec un invisible esprit auquel le poëte répondait et qu'il interrogeait tour à tour. En combinant les amères défiances de Rousseau et le démon de Socrate, on prendra, je crois, une notion assez juste des formes qu'affectait la folie dont l'auteur de la *Jerusalem* était possédé. Mais ne pourrait-on en sonder le mystère plus avant?

C'est à Naples, et chez le Manzo, que le Tasse refit son poëme, et qu'après l'avoir corrigé, il le publia sous le titre de la *Gerusalemme conquistada*. Les changemens qu'il y fit donnent une idée de la nature du mal qui le dévorait : il supprima les enchantemens, les détails voluptueux, le personnage cotier de Renaud; il rendit le style plus sévère. Ces modifications étaient conformes à celles qui étaient survenues dans ses discours et dans sa conduite, où l'on voyait percer à la fois plus de philosophie et plus de piété. En sorte qu'on pourrait montrer que sa folie ne fut peut-être qu'une certaine invasion de sa raison, qu'il avait développée dans sa jeunesse, et qui vint plus tard demander à son imagination des comptes difficiles à rendre. N'est-ce pas d'une manière semblable qu'on explique les derniers vertiges de Pascal? N'y a-t-il pas quelque fraternité secrète entre les douleurs du poëte italien et celles du penseur français? C'est de cette façon, par l'application excessive d'une haute intelligence que Montaigne semble expliquer la folie du Tasse. Qu'on nous permette de citer les paroles du philosophe et qu'on veuille bien en peser le sens :

» Infinis esprits se treuvent ruynez par leur propre force » et soupplesse : quel saut vient de prendre, de sa propre » agitation et alaigresse, l'un des plus audacieux, ingé- » nieux, et plus formez à l'air de cette antique et pure poé- » sie, qu'autre poëte italien aye jamais été? N'a-t-il pas de

» quoi sçavoir gré à cette sienne vivacité meurtrière, à cette » clarté qui l'a aveuglé, à cette exacte et tendue appréhen- » sion de la raison qui l'a mis sans raison, à la curieuse et » laborieuse queste des sciences qui l'a conduit à la bestise, » à cette rare aptitude aux exercices de l'âme qui l'a rendu » sans exercice et sans âme? J'eus plus de dépit encore que » de compassion de le veoir à Ferrare en si piteux estat, » survivant à soy-mesme, mecognoissant ei aoi et ses ou- » vrages, lesquels sans son sceu et toutefois à sa veue, on » a mis en lumière incorrigez et informes. »

Par quels efforts ce noble esprit s'était-il donc fatigué? à la poursuite de quel idéal avait-il usé les grandes facultés qu'il avait reçues de la nature? quel genre de perfection avait-il voulu atteindre? quels désirs avaient consumé son âme? M. de Bonald a comparé le Tasse à Homère et à Virgile, et il a fait à ce sujet une curieuse application de sa formule: Que la littérature est l'expression de la société. De cette seule raison que la civilisation romaine était plus avancée que celle de la Grèce, et l'esprit des nations chrétiennes supérieur à celui des nations païennes, il a conclu que l'*Enéide* l'emportait sur l'*Iliade*, et la *Jérusalem* sur toutes deux. A ce compte le Tasse n'aurait eu qu'à prendre la plume pour être le plus grand poëte que l'humanité ait produit. Mais est-ce bien à rivaliser avec Homère et Virgile que le Tasse épuisa ses forces? Sans doute son plus grand mérite aux yeux de la foule de ses contemporains fut, comme l'indique Montaigne, de rappeler ces grands modèles; il les avait étudiés avec une sorte de fureur; il les connaissait mieux que personne; et il nous semble qu'il a réussi à les imiter autant que cela était possible à un homme de son siècle et de son pays. A son époque il emprunta un genre de merveilleux qui était alors autorisé par les plus illustres exemples et par l'assentiment public, mais contre lequel la raison provoque des répugnances de plus en plus vives; il dut à la langue et aux habitudes de sa nation je ne sais quelles habitudes de pompe et de mollesse qui constituent une infériorité véritable; à part ces deux défauts, qui ne lui étaient pas personnels, la forme, le plan et les caractères de son œuvre sont d'un digne élève des anciens. Mais ce n'est, selon nous, ni à l'Iliade ni à l'Enéide qu'il faut comparer la *Jérusalem délivrée*, si l'on veut connaître le secret des souffrances de notre poëte: c'est une rapide étude du Dante et de l'Arioste, qui nous fera pénétrer jusqu'au fond des douleurs et du génie du Tasse.

Au seizième siècle, Dante Alighieri était mis hors de ligne par les esprits éminens, et oublié par la multitude, toujours avide de nouveauté. Les plus vastes pensées de la théologie, les souvenirs et les plans les plus vifs de la politique, la profonde connaissance des passions, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus élevé dans les différentes directions de l'activité humaine, se trouve enfermé dans les trois cercles infinis de la *Divina Commedia*. La puissance de l'époque qui inspira ce chef-d'œuvre, ou celle du génie qui le produisit, fut telle, que les fictions qui en font la beauté représentèrent directement et d'une manière intelligible pour tous les esprits, la réalité supérieure que la pensée du poëte avait conçue; les vérités que le Dante voulut graver dans la mémoire des hommes furent l'objet immédiat de son imagination, et tout ensemble le fonds et la forme même de son ouvrage. Ce n'était qu'au milieu d'une société fortement possédée par la théologie chrétienne qu'une semblable merveille pouvait se rencontrer. Mais le siècle même qui vit mourir le Dante vit naître aussi Boccace, qui hasarda le premier sourire de l'incrédulité et les premières protestations de la volupté contre la religion. L'Italie porta pendant tout un siècle la révolution morale que Boccace avait annoncée; ce fut seulement vers la fin du quinzième que le *Morgante maggiore* du Pulci ouvrit dans Florence même, bien changée depuis le départ du Dante, une série nouvelle de poëmes, où l'imagination ne se donnait plus d'autre but que celui de se satisfaire elle-même par des tableaux pleins d'inventions féeriques et de séductions sensuelles. L'*Orlando innamorato* du Bojardo fut publié la première année du seizième siècle; et, seize ans après, l'*Orlando furioso* de l'Arioste parut être la perfection même de ce genre de poésie. La théologie, la politique, toutes les sévères inspirations du Dante, toutes ses grandes allusions, tous les ressorts religieux de sa poétique, furent bannis ou dédaignés par la poétique nouvelle. Autrefois l'épopée vous faisait entrer de plain-pied dans le monde des idées, dans les sphères de l'intelligence divine; maintenant ce n'est plus qu'en dérangeant et en bouleversant à plaisir l'ordre des événemens ordinaires de la terre, qu'elle rend témoignage aux puissances voilées du monde supérieur. Au surnaturel de la pensée elle a fait succéder le surnaturel de la fantaisie. Dans cette région sublime du Dante, dont les mystères du dogme, les institutions de la société et les passions de l'individu se partageaient l'empire, elle a négligé les deux premières catégories pour ne prendre que la dernière; et c'est ainsi qu'après avoir été le culte le plus sacré et le plus complet de l'esprit humain, elle est descendue à n'en être plus que le jeu.

Ce qui fait la gloire immortelle de l'Arioste, c'est qu'en ayant l'air de n'être que le plus fantasque et le plus ébouissant des poëtes, il conserve en réalité toute sa raison, et la laisse çà et là jeter des éclairs admirables au milieu des apparences du désordre le plus emporté. Son génie est un des résultats les plus extraordinaires de cette Renaissance qui, depuis Dante jusqu'à Racine, mêla et pétrit dans une seule forme l'esprit de l'antiquité et celui des temps modernes, donnant aux poëtes tantôt une pensée antique sous un vêtement moderne, tantôt un sentiment moderne sous une enveloppe antique. L'Ariosie est sans contredit le plus illustre de la première espèce. Il est au fond philosophe, philosophe antique, *ex grege Epicuri*, comme son maître Horace qu'il étudie sans cesse et dont il imite les satires. Comme lui il traite les passions en jouant; comme lui il flotte entre le plaisir de les exciter et l'envie de les guérir. Il faut le comparer aussi à Ovide, cet autre maître qu'on trouve partout dans la Renaissance, et qui en défraie les petits esprits, comme Virgile et Horace en nourrissent les plus grands. Au cadre mythologique des *Métamorphoses* substituez le cadre chevaleresque de l'*Orlando*, et vous trouverez, dans l'un comme dans l'autre ouvrage, une suite de fables calquées sur le même modèle et disposées de façon à peindre les agitations du cœur humain sous tous les aspects. L'Arioste a largement emprunté à Ovide d'abord, à l'Odyssée ensuite, à l'antiquité tout entière, les épisodes à l'aide desquels il nous peint le tumulte divers des passions: il change les demi-dieux en paladins, il place sous le ciel de l'Asie ou dans les îles du Nord les scènes qui ont illustré les écueils de l'archipel grec; et par-dessus le tout il jette ces caprices sans fin qui suspendent à chaque instant l'intérêt sans le dérouter, et où se retrouve toute l'indépendance du génie moderne.

Au milieu du seizième siècle parut un poëme qui ne se proposait plus seulement de reproduire le fonds des idées antiques, mais aussi d'en imiter les formes extérieures; c'était *l'Italia liberata dai Gothi*, de ce même Trissin qui fit, au dire de Voltaire, la première tragédie classique des temps modernes. Ce poëme, qui ne produisit pas, à ce qu'il paraît, une grande impression, détermina pourtant ou annonça un notable changement dans la poétique; le Tasse fut le héros de cette ère nouvelle, comme l'Arioste avait été celui de l'ère précédente. L'Italie arrivait de toutes parts au sentiment de l'unité, dont elle avait moins senti le besoin dans les premiers enivremens de sa fécondité. La Rome païenne, relevée de ses ruines, était peu à peu devenue une vivante image aux yeux des Italiens, et comme un idéal qu'ils cherchaient à atteindre et à réaliser dans toutes les voies; la Rome chrétienne elle-

même prit vers ce temps-là une attitude plus imposante et plus solennelle, en face de l'hérésie qui avait failli détruire son empire, et dont le concile de Trente venait de triompher chez les plus puissantes nations de l'Europe. En sorte que si on avait perdu de cette profondeur d'intelligence que le Dante avait eue, et même de cette vivacité de sentiment qui avait caractérisé l'Arioste, on avait sur toutes les convenances extérieures, sur la partie réglementaire et, en quelque façon, administrative de la vie, des idées plus nettes, plus impérieuses, plus normales. A mesure que le principe de l'unité s'affaiblit dans la conscience troublée des nations, il semble qu'elles sentent mieux le besoin d'en montrer l'influence dans une certaine symétrie superficielle des choses.

Comme nous l'avons dit en esquissant la biographie de Sixte-Quint, le Tasse fut l'expression de la réaction religieuse qui éclata à la fin du seizième siècle, et qui s'appuya sur le sentiment de la régularité développé par l'étude des anciens. Comme Métastase l'avait parfaitement senti, comme Gœthe l'a admirablement exprimé, le Tasse *mit son ambition à voir son poëme arrondi en un tout unique;* mais cette unité extérieure n'était, pour lui, que le signe d'une unité plus profonde, celle que le catholicisme, un moment raffermi, essaya d'imposer à l'Occident.

Les lettres du Tasse, que nous recommandons vivement à ceux qui voudront connaître cet homme extraordinaire, offrent la trace de ces deux préoccupations. Cependant au commencement on n'aperçoit guère que la première. Etant encore à l'université de Padoue, le Tasse, avant de composer son poëme, écrit, pour s'y préparer, trois discours sur la poésie héroïque; il étudie Aristote, et, à l'aide de l'instrument que le péripatéticien lui a donné, il décompose l'Iliade, l'Odyssée, et l'Enéide; on le voit tout entier à ce travail d'analyse et de critique; ce n'est que plus tard qu'il parle du Dante, et quant à l'Arioste il le laisse dans un tel oubli, qu'on ne peut attribuer son silence qu'à un éloignement décisif pour l'allure vagabonde de l'*Orlando*. S'il paraît en Italie un ailleurs une poétique, il s'agite, il écrit à ses amis, il n'est tranquille que lorsqu'il s'est lu, médité, jugé le livre nouveau. C'est le même sentiment qui, pendant son voyage en France, lui fit admirer Ronsard, restaurateur ardent de cette antiquité dont une ignorance inconcevable l'a fait passer de nos jours pour l'ennemi. Mais à mesure qu'il avance en âge, il devient plus sérieux, il demande aux philosophes de l'antiquité autre chose que des règles de composition, il pratique plus assidument sa religion; par ses recherches et par sa dévotion il s'approche davantage des grandes questions de la vie universelle et de la vie humaine; et c'est alors aussi qu'on croit remarquer en lui des traces de folie. La lettre qu'il écrivit de Ferrare, le 15 juin 1575, à son ami Scipion Gonzague, patriarche de Jérusalem, qui résidait à Rome, nous fournit sous ce rapport des renseignemens importans. Ne pouvant citer en entier ce morceau, l'un des plus curieux documens de l'histoire littéraire, nous allons essayer d'en donner une idée succincte.

Le Tasse avoue qu'en commençant son poëme il n'a aucunement songé à lui donner un sens allégorique. Il était alors dans la pensée que, chacun interprétant les allégories à sa façon, il ne fallait point songer à cette sorte d'ornement. Mais lorsqu'il eut fait la moitié de son œuvre, il s'avisa que si elle n'avait pas un sens profond, elle ne pouvait plus ni le contenter lui-même, ni mériter de vivre dans la postérité. Il rougit d'avoir si tard conçu cette idée, mais il s'en excuse en disant qu'après tout Aristote ne parle de l'allégorie que comme d'une métaphore continue, et ne lui donne jamais le sens de ce symbolisme dont les penseurs du siècle font un devoir aux poëtes. Il s'est donc décidé à sous-entendre sous les événemens de son poëme des idées qui puissent leur donner une réalité supérieure à celle dont les sens seuls sont frappés; il en a trouvé le conseil dans Plutarque, et il a lu dans le Dante :

> Aguzza ben, lettor, qui gli occhi al vero,
> Perrochè 'l velo è qui tanto sottile
> Che dentro trapassarvi fia leggiero.

Il confesse avec une sorte d'embarras que la lecture des ouvrages de Platon lui avait autrefois fait une telle impression, qu'il se pourrait bien que ce fût la philosophie de ce grand homme qui lui eût fourni la matière de l'allégorie de son poëme. Puis il s'écrie aussitôt que pour honorer Platon il n'a pas certes répudié Aristote; qu'il ne voudrait pas qu'on pût le croire capable d'une telle audace; que, quoi que l'école en dise, il pense pour sa part qu'on peut très bien accorder Platon et Aristote, dont on voudrait faire deux ennemis irréconciliables; et qu'enfin ce qu'il hasarde avec modestie, le grand Jean Pic de La Mirandole l'avait enseigné et soutenu hautement avant lui. Cependant le plus grand de ses scrupules n'est pas encore levé. Il a choisi son allégorie dans les leçons de la philosophie antique; mais il serait le plus malheureux des hommes si la doctrine morale qu'il en a tirée ne pouvait pas se concilier avec la théologie chrétienne : car il a voulu avant tout faire une œuvre religieuse; et pour qu'on ne se méprenne pas sur ses sentimens, il se propose d'interpréter lui-même son allégorie, et d'imprimer cette explication à la tête de son poëme. C'est à Rome (et probablement pendant le voyage qu'il y fit cette même année) que ces idées ont achevé de se révéler à son esprit; du reste tout ce qu'il a écrit jusqu'alors de son poëme se rapporte parfaitement à l'allégorie qu'il a conçue, et il la mettra de plus en plus en lumière. Toutefois on ne doit point poursuivre la conséquence de ses idées jusque dans les moindres détails de ses fictions; il suffit, suivant S. Augustin, que le gros des événemens présente un sens philosophique, le reste est pour la grâce et l'ornement.

Le Tasse tint parole; la première édition de son *Goffredo* renferme une préface brève et substantielle qui commence par établir que la poésie héroïque, ainsi que l'homme, se compose de deux parties : la première, qui est tournée du côté des sens, s'appelle l'imitation; la seconde, qui est du domaine de l'intelligence, se nomme l'allégorie. Celle-ci est l'essentielle, l'invariable; elle participe de la nature absolue des vérités divines; elle est la véritable nourriture de l'esprit; l'autre, au contraire, n'est que rêve, fantasmagorie, merveilleux, splendeur propre à éblouir les yeux, et à les convier à quelque chose de plus élevé par un appât sensuel. L'homme est formé de deux essences, *il corpo* et *la mente*, et d'une troisième, *l'anima*, qui lie les deux autres. Mais, à proprement parler, la nature humaine est tout entière dans *la mente;* c'est par là qu'elle peut, suivant l'admirable expression du Tasse, *quasi trasumanandosi angelica divenire*. Or l'homme, eu égard aux deux parties extrêmes dont il est formé, peut se trouver dans deux situations fondamentales; ou il contemple la vérité, soit dans son type impérissable, soit dans les formes qu'elle a revêtues sur la terre, ou bien il sort pour ainsi dire de lui-même et agit sur la société et sur l'univers. De là deux sortes de vies : la vie de la pensée et la vie civile. De là deux sortes d'épopées : l'épopée contemplative et l'épopée d'action. L'Odyssée et la Divine Comédie appartiennent au premier genre; l'Iliade au second; l'Enéide tantôt à l'un, tantôt à l'autre, selon qu'Enée descend aux enfers, ou qu'il fait la guerre aux peuples du Latium. Après avoir tiré quelques règles de ces prémisses, le Tasse déclare qu'il a voulu faire un poëme du genre actif, c'est-à-dire qui représente symboliquement la vie civile de l'homme; puis il passe à l'explication de son allégorie.

Dans sa pensée, l'armée chrétienne, composée de princes et de soldats, représente l'homme lui-même composé des puissances supérieures de l'esprit et des forces subalternes

Digitized by Google

du corps. Jérusalem, que l'armée doit conquérir, c'est le but proposé ici-bas à l'homme, c'est le bonheur terrestre qui convient à un chrétien. Godefroi, qui est le capitaine général de l'armée, remplit le rôle de l'intelligence, non de celle qui contemple les choses nécessaires, universelles et infinies, mais de celle qui préside aux changeantes et aux relatives. Renaud, Tancrède, etc., expriment d'autres puissances de l'âme, soumises à l'intelligence qui les gouverne. Tous les obstacles que l'homme rencontre dans la vie sont marqués par les épisodes successifs; la mort de Sténon, par exemple, c'est la perte des biens externes, des amis qui aident à la vertu. Les armées d'Asie et d'Afrique complètent l'image des accidens contraires qui viennent du dehors. Parmi les obstacles que l'homme trouve en lui-même, le poëte compte l'amour qui fait errer Tancrède et d'autres chevaliers loin de Godefroi; le dédain qui dévore Renaud, etc. Les démons conjurés contre l'armée se représentent eux-mêmes; ils sont, dit le Tasse, à la fois la figure et la chose figurée. Ismène et Armide sont deux tentations particulières: Ismène représente les fausses croyances qui ébloui ssent l'esprit; ses enchantemens, les fleurs, les fontaines qu'il fait naître à volonté, sont autant de syllogismes fallacieux. Armide, c'est la concupiscence et tous les maux qu'elle engendre. Pour combattre ces ennemis du dedans et du dehors, l'homme possède des secours internes et des secours externes. Parmi ceux-ci le poëte fait figurer l'écu de diamant que recouvre Raymond, les anges qui apparaissent en divers endroits de l'action; enfin, l'Ermite et le Sage qui y remplissent des rôles si mystérieux. L'Ermite, c'est l'image de la révélation surnaturelle de la grâce, laquelle est l'efficace moyen du saint; aussi est-ce lui qui délivre Renaud en envoyant deux messagers au Sage. Quant à celui-ci, il est le symbole de l'humaine sagesse qui se compose de la magnanimité, du stoïcisme, du mépris de la mort. Le Tasse remarque qu'il a fait en sorte que le Sage eût commencé par être idolâtre avant d'être chrétien, parce que la philosophie prit son origine chez les païens, et fut une introduction réelle à la grâce.

Ces indications suffiront pour faire comprendre le sens que le Tasse attachait à son poëme. Il faut d'abord faire remarquer la singulière conformité qui règne entre les formules de l'auteur de la Jérusalem, et celles que les Jésuites et Bellarmin prenaient dans le même temps, pour point de départ de leurs théories politiques. Comme on l'a pu voir dans l'article consacré à Sixte-Quint, ces publicistes enfantés par le concile de Trente, divisaient aussi la société en corps et en esprit, donnant aux nations et à leurs souverains la fonction du premier, réservant au pape la suprématie du second, traçant du reste avec une certaine hardiesse les limites de chacune de ces deux puissances. C'était le platonisme qui était au fond de tout ce mouvement; et il est curieux de voir ainsi, les preuves en main, comment la doctrine de ce philosophe païen, méprisée par l'école et par le protestantisme qui en était sorti, mais recueillie et fécondée par l'église, reodit au catholicisme, vers la fin du seizième siècle, les forces qui le soutiennent encore aujourd'hui, et qui font toute sa vitalité. Dans la grande querelle que son siècle avait vu naître, le Tasse avait embrassé le parti de l'église, et il s'était lié de cœur et d'intelligence avec des hommes, qui, comme Scipion Gonzague, possédaient les secrètes pensées de Rome. Mais, comme tous ses amis éminens, loin de voir le système platonicien dans son entier, dans la majestueuse unité de toutes ses parties et de toutes ses conséquences, il n'en prenait que la psychologie dont il se faisait, à leur exemple, un instrument pour étayer l'édifice chancelant de la chrétienté. Aussi l'allégorie purement psychologique de son poëme qui a été considérée comme le comble de l'abstraction par le peu de commentateurs qui s'en sont occupés, nous paraît au contraire être tout-à-fait insuffisante. Elle est, à la considérer dans son principe, du même genre que la mythologie d'Hésiode, et que l'allégorie continue du roman de la Rose, c'est-à-dire qu'elle appartient à ces fictions morales qui signalent chez tous les peuples les débuts de la civilisation et l'enfance de l'art. Le symbolisme du Dante est autrement complexe, comme nous l'avons fait voir; ce n'est pas seulement la loi de l'homme individuel, mais celle de la société et celle de la plus haute généralité des êtres qu'il renferme dans sa compréhension puissante. Toute grande allégorie doit en effet correspondre aux trois cercles de la métaphysique, de la psychologie et de l'histoire. Celle du Tasse se borne à un seul de ces cercles, et loin d'y faire d'importantes découvertes, elle se borne à exprimer un retour vers d'anciennes idées qu'elle dépouille de leur véritable grandeur, en les séparant de leurs principes métaphysiques et de leurs applications politiques. Mais pour n'apprendre ainsi sur la destinée de l'homme que des choses connues et, j'allais presque dire, vulgaires, elle ne laisse pas d'être fort obscure. Si le poëte n'avait eu soin de l'expliquer dans sa préface, qui aurait pu l'apercevoir dans son ouvrage? N'est-ce pas une véritable aberration que de sous-entendre ainsi dans un poëme des vérités qui ne peuvent point s'éclairer elles-mêmes, et dont le poëte a seul le secret? Cette manie ne ressemble-t-elle pas à celle des avares, qui ne jouissent de leur fortune que lorsqu'ils l'ont enfouie en quelque réduit, loin de la vue et de la société des hommes?

Il y a, à notre sens, parmi les poëtes deux catégories bien distinctes; les uns possèdent, par instinct ou par science, n'importe, le principe même de la vie sous ses manifestations les plus élevées et les plus diverses; ils l'expriment comme ils le sentent, d'une manière figurée, mais transparente, qui ne laisse pas de place au doute ni à l'erreur. Dante est de ceux-là. Les autres ignorent le lien qui forme la chaîne infinie de la création; ils viennent dans un temps où les hommes ont oublié, non seulement le mystère de l'universelle communion des êtres, mais encore celui de leur propre origine et de leur propre fin; leurs regards, uniquement tournés vers la terre, n'aperçoivent plus le ciel. En ce monde déjà borné, supprimant le passé et l'avenir, ils se renferment dans l'heure présente; ou ils s'enivrent des passions qui y naissent, ou ils se jouent de leur mobilité et de leur incertitude; de toutes façons, ils les traduisent sans leur donner d'autre cause que le hasard, d'autre enchaînement que celui de la réalité, d'autre but qu'un doute plus ou moins porté au rire ou aux larmes. L'Arioste est au premier rang parmi ceux-ci. Mais il y a place pour une troisième espèce d'hommes qui naissent avec de hauts instincts d'intelligence dans un siècle où les idées ambissant un travail de décomposition ne sauraient fournir un champ assez vaste à leurs puissantes ailes; ils trouvent la poésie descendue de ses sommets sublimes, éprise des beautés terrestres et périssables, et tombée dans l'avilissement de cet adultère amour; ils s'efforcent de la ramener au sentiment de sa céleste origine, et de placer encore les hymnes séraphiques dans sa bouche habituée aux propos frivoles et profanes; mais ils ne parviennent qu'à lui arracher des sons dont la douceur enchante et dont le sens demeure incompris. La métaphysique, qui est la passion la plus vive de leur âme, ne devient qu'une superfluité obscure dans leurs œuvres. Le divorce de la philosophie et de la poésie est consommé sans que leurs efforts puissent les contraindre à une nouvelle union. Tout leur génie ne peut pas faire remonter au-dessus de l'horizon le soleil de la civilisation qui s'en va visiter d'autres mondes; et leur esprit se tourmente vainement pour chanter la vérité aux hommes, qui ne veulent plus chanter que leurs plaisirs. Telle fut la destinée du Tasse, et telle fut, je pense, sa folie.

Ni le duc Alphonse, ni l'Italie ne comprirent la démence métaphysique du Tasse; mais Rome sut la cause de ses souffrances et en sentit tout le prix. Elle voyait dans la

Digitized by Google

Jérusalem délivrée, non pas, comme on l'a dit, une allusion aux guerres que la chrétienté avait alors à soutenir contre les Turcs, mais une allusion plus profonde à tous les principes sur lesquels elle-même venait de reconstituer son culte et sa politique. Aussi songea-t-elle à récompenser généreusement l'homme qui avait risqué sa vie et sa raison à donner au platonisme catholique les formes de son imagination brillante. A l'avénement de Clément VIII, le cardinal Cinthio Aldobrandini, neveu de ce pape, voulut faire décerner au poëte les honneurs du triomphe romain, qui n'avait plus été accordé à personne depuis que Pétrarque en avait joui. Le Tasse devait manquer ce triomphe comme celui dont il était le digne. Il vint à Rome et se mit au lit; le laurier qu'il devait aller chercher au Capitole fut placé sur son cercueil. C'est le 25 avril 1595 que se termina cette triste et glorieuse existence.

TATARS. Cette dénomination historique sert à désigner tantôt une seule tribu de nomades, tantôt un ensemble considérable de nations dont le développement politique offre des traits frappans de ressemblance. Dans le premier cas, elle est simplement le nom propre de la horde des Tatars qui eut pour berceau les environs du lac Baïkal; dans le second, elle est un nom de convention qui s'étend à cette foule de peuples que, dans les temps modernes, le centre de l'Asie a jetés sur la Chine, l'Inde, la Perse, la Syrie et la partie orientale de l'Europe. De cette double acception d'un même nom, il résulte une ambiguité qui se reflète jusque sur l'orthographe du mot, que les uns écrivent *Tartares*, et les autres *Tators*.

Il est d'autant plus important de s'entendre sur la manière d'écrire ce nom, qu'elle est beaucoup moins arbitraire qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. *Tartares* et *Tatars* sont deux termes également justes, mais qu'il n'est pas indifférent d'employer l'un pour l'autre. *Tatars* est le nom propre de la tribu, *Tartares* est celui de l'essaim de peuples. Lorsque, au commencement du treizième siècle, le grand khan des Mongols, Tchinghiz, notre Gengis-Khan, fondit en une seule nation toutes les peuplades errantes de l'Asie centrale, et les précipita contre l'Orient et contre l'Occident, l'Europe, encore peu habituée au nom des Mongols, leur conserva celui de leurs ancêtres les Tatars, que les chroniqueurs altérèrent un peu, en le généralisant, et convertirent en celui de Tartares. Les Mongols furent à peu près pour le moyen âge ce qu'avaient été les Scythes pour l'antiquité hellénique, et les Cimbres pour Rome, c'est-à-dire des peuplades sauvages toujours prêtes à envahir les contrées civilisées; le moyen âge leur appliqua la qualification de Tartares, qui pour lui voulait dire Barbares, ainsi que ne permet pas d'en douter le jeu de mot que les historiens du temps mettent dans la bouche de saint Louis: *Ipsos quos vocamus Tartaros ad suas tartareos sedes retrudemus!* et dans cette parole de l'empereur Frédéric: *Tartari imo Tartorei*, c'est-à-dire les habitans du Tartare. En ce sens, les Mandchous, les Thibetains et les Turks, qui ne sont pas des *Tatars*, peuvent, si l'on veut, être considérés comme des *Tartares*. Mais les historiens russes ont tort lorsqu'ils appellent les Turks des Tatars, ce nom n'étant rigoureusement applicable qu'aux Mongols leurs descendans. L'erreur de ces historiens vient de ce que dans la monarchie du Kaptchak, celle qui étendit sa domination sur les Slaves et jusque sur le duché de Moskovie, la race mongole était venue se superposer à la race turque, et, comme les Francs dans les Gaules, avait imposé son nom au peuple conquis.

Aussi bien que nous, les auteurs arabes équivoquent sur le mot *Tartares*; les uns en font un nom propre, les autres une dénomination commune à beaucoup de peuples. Les Chinois se sont vus dans le même embarras; chez eux comme chez nous, comme chez les Arabes, une expression identique (Tha-tche) qualifie une tribu particulière et toute la famille de nomades qui parcourent les vallées, les déserts et les steppes de la haute Asie. Cela ne doit pas paraître étonnant: de même que les Grecs et les Perses avaient derrière eux les Scythes, de même la double civilisation de l'Europe chrétienne et de l'Asie mahométane avait à se défendre contre les invasions des peuples tartares; à l'orient, la Chine se trouvait encore plus exposée à leur fureur. Chrétiens, Musulmans et Chinois durent sentir le besoin de leur donner une qualification générique et offensante; et dans ce but, dénaturèrent le nom d'une tribu jouissant parmi eux d'une certaine considération. Les Chinois surtout, qui ont eu à souffrir de leurs migrations plus que tout autre peuple, ont manifesté leur haine en leur prodiguant les titres injurieux. Les noms de Ti, de Hiung-yo, de Kouei-fang, de Hian-yun, de Hioung-nou, de Thou-kioueï, donnés successivement par la Chine à différentes dynasties tartares, ne permettent pas de douter de ce fait. Ainsi, *Ti* veut dire chiens; *Hioung-yo*, esclaves vendus; *Kouei-fang*, diaboliques; *Hian-yun*, canaille; *Hioung-nou*, mauvais esclaves; *Thou-kioueï*, chiens insolens. Et ce sont là des noms altérés plutôt que d'invention pure. Par exemple, *Thou-kioueï* est, suivant M. Abel Rémusat, une transcription aussi infidèle que la puissent faire les Chinois de *Turk*, nom commun à plusieurs nations tartares. De tout ce qui précède, on peut donc conclure avec assurance qu'il a réellement existé une tribu de nom de Tatars dont les Mongols sont issus, et qu'avec les Mongols le nom transformé en celui de Tartares s'est étendu à toute la masse de peuples que Tchinghiz-kan a entraînés à sa suite, tels que les Turks et les ancêtres des Mandchous.

Avant de passer à l'examen des traits caractéristiques qui sont communs aux nations tartares, nous dirons deux mots des Tatars. Quoique les preuves ne manquent pas pour démontrer l'existence de la tribu des Tatars, ancêtres des Mongols, cependant il s'en faut que les avis soient unanimes sur l'origine de cette tribu. Les différentes explications que l'on en a données, et qu'il serait oiseux de rapporter ici, montrent que l'on ne sait rien de positif à ce sujet. Ce qui est certain, c'est que les Tatars avaient leur campement habituel au midi et à l'orient du lac Baïkal, et ce qui paraît l'être encore, c'est qu'ils n'ont jamais fondé de grande monarchie qui ait porté leur nom. Ils ont dû se distinguer comme tribu; peut-être même ont-ils exercé sur les autres nomades une influence relativement civilisatrice; mais jamais ils ne se sont élevés à la hauteur des Turks, des Mongols et des Mandchous. Voilà précisément pourquoi leur nom convenait et a été donné à des nations à moitié barbares, à moitié dégrossies, nomades comme eux, mais ayant fait un pas de plus vers la société et vers la civilisation.

Quant aux Tartares, en laissant à ce mot sa plus grande extension, ce sont les peuples et les nomades qui, des montagnes de la Chine à la mer Glaciale, et de la mer du Japon à la Caspienne, couvrent le continent asiatique. Voici ce que dit à cet égard M. Abel Rémusat dans ses recherches sur les langues tartares, excellent ouvrage auquel nous allons faire de nombreux emprunts: « Les peuples qui habitent les vastes contrées de la haute Asie, bornées au midi par l'Inde, la Chine et la Perse; à l'orient par la mer du Japon; à l'occident par les fleuves qui se jettent dans la mer Caspienne et le Pont-Euxin; au nord enfin par la mer Glaciale; ces peuples sont connus sous le nom collectif de Tartares. » Cet espace est immense, mais les pays qu'il renferme ne sont pas, il s'en faut, les plus beaux de la terre. A quelques exceptions près, on n'y rencontre que des montagnes inaccessibles, des déserts et des steppes sauvages, soumises au régime du climat excessif.

Le grand avantage des habitans de cette région, et s'il nous était permis de nous servir du jeu de mots du moyen âge, nous dirions de ce tartare, c'était de jouir, comme les

Digitized by Google

Arabes, d'une position admirable pour conquérir et pour échapper à la conquête. Quel attrait pouvait amener dans leurs déserts les nations civilisées d'alentour? Quelles séductions, au contraire, pour leurs hordes vagabondes et pauvres que les trésors renfermés dans les grands empires de l'Orient et de l'Occident! La région de déserts, de plateaux et de montagnes, comprise entre le triple système de l'Altaï, de l'Hymalaya et des monts de la Chine; cette région, ordinairement désignée sous le nom de plateau de l'Asie centrale, est comme la citadelle de la Tartarie, dont les habitans nomades ont en outre pour centre et pour refuge inexpugnable le désert de Gobi ou de Chamo, la plus grande mer de sable de l'Asie. Inabordables dans leurs retranchemens, les Tartares semblaient invités par la nature à en descendre. De tous côtés, d'admirables fleuves coulent du haut de leurs plateaux dans les plaines fertiles et cultivées qui les environnent: à l'orient le fleuve Jaune et le fleuve Bleu vers la Chine; au midi l'Irrawadi, le Gange et l'Indus dans la direction de l'Inde; à l'occident l'Oxus et l'Iaxarte; au nord l'Irtiche et le Jénisséi. Aussi la Tartarie centrale a-t-elle toujours été le foyer des invasions qui ont tour à tour bouleversé et régénéré les états de l'Europe et de l'Asie; la pépinière de ces hordes vagabondes qui, après avoir parcouru le monde, ont fini par s'enraciner successivement au sol et à l'existence politique; le lieu, sinon le point du départ, d'où sont venus les Germains et les Slaves, les Scandinaves et les Scythes, aussi bien que les Turks.

C'est un spectacle imposant que la lutte des peuples nomades et des nations agricoles; lutte qui a dû commencer avec le monde, qui a laissé des traces sur tous les points de l'ancien continent, mais qui a été encore plus brutale et plus violente en Asie qu'en Europe. En effet, l'Europe ne renferme pas deux centres permanens, deux repaires de nomades comme la Péninsule arabique et la Tartarie. Elle a bien eu affaire aux Barbares, et en particulier aux Arabes et aux Tartares; mais lorsqu'ils avaient déjà accompli des progrès marqués dans la vie politique et religieuse. L'indépendance des états européens en a souffert, mais leur développement général n'a pas autant de fois été brusquement arrêté. Les empires de l'Asie, ceux de l'Asie moyenne principalement, ont eu à soutenir le choc de ces nomades à son début et dans toute sa sauvagerie primitive; il y a plus, ils se sont trouvés pris entre leurs feux croisés. Combien de ces empires, pour ce motif, n'ont-ils pas été abattus et balayés comme des tentes enlevées par le vent! La monarchie babylonienne, par exemple, n'a-t-elle pas été à plusieurs reprises détruite par des troupes accourues de l'un et l'autre endroit! Quoiqu'à l'abri des Arabes, combien de fois la Chine elle-même, en dépit de sa muraille, n'a-t-elle pas été envahie!

Cependant les nomades ont été vaincus à la longue, non par les armes, mais par l'influence civilisatrice. A présent, l'Arabie et la Tartarie, qui jadis vomissaient des hommes comme les volcans vomissent des flammes, ont fini leurs redoutables éruptions. Peu à peu la lave qui s'en était échappée s'est refroidie et fixée en devenant solide. L'agriculture a étendu ses conquêtes sur les pasteurs; la couche des peuples germaniques et des peuples slaves a pris de la consistance; les uns et les autres ont échangé leurs tentes contre des villes, leurs traditions et leurs usages contre une religion et un code. Les Tartares eux-mêmes, ces derniers venus des nomades, se sont épuisés à conquérir et ont fondé des monarchies héréditaires comme dans la Chine et dans l'Inde, ou se sont mêlés à la population des autres états, comme dans quelques contrées de la Russie. Le christianisme oriental, le mahométisme, et plus encore le bouddhisme, ont achevé leur conversion au régime des lois et du travail. A l'heure qu'il est, les Bédouins de l'Arabie sont à la veille de trouver un maître, et ceux de la Tartarie obéissent à la Russie et à la Chine, qui toutes deux se sont agrandies aux dépens de leur race ou avec son secours.

Mais voyons ce qu'étaient les mœurs et l'extérieur des Tartares. Le moine du Plan de Carpin, qui a été envoyé, au treizième siècle, en mission par Innocent IV auprès du grand khan des Mongols, rapporte que la Tartarie était habitée par une race d'hommes de médiocre grandeur, ayant la figure plate et large, les pommettes saillantes, les oreilles écartées, le nez court et écrasé; les yeux petits, séparés par un grand intervalle, et obliquement relevés vers les tempes, avec des paupières fendues et comme gonflées; les cheveux noirs, roides, en petite quantité; la barbe également rare et dure; les jambes grêles et arquées. Ils portaient des fourrures pendant l'hiver, et à la belle saison des vêtemens de bougran, de pourpre ou de baldakin, ce qui veut dire, sans doute, d'étoffes fabriquées à Bokhara et à Bagdad. Ils vivaient dans des espèces de tentes recouvertes de feutre avec un trou au sommet, servant à la fois de fenêtre et de cheminée. Si matériellement superstitieux qu'ils adoraient des idoles de feutre, ces Tartares n'en croyaient cependant pas moins en un seul dieu, créateur de l'univers, auquel ils donnaient le nom d'Itoga. A la porte de chaque habitation ils plaçaient une idole qui en était le dieu pénate. Nul étranger ne pouvait entrer avant d'avoir été soumis à la purification par le feu, pratique religieuse à laquelle ils ajoutaient une importance extraordinaire, et dont ils faisaient un fréquent usage. Pour le nombre de leurs femmes, ils ne prenaient conseil que de leur propre fortune, érigeant en droit la polygamie sans limite. La parenté elle-même ne formait obstacle au mariage que dans un très petit nombre de cas; ses exclusions n'atteignaient que la mère, la fille, et la sœur utérine. Le fils héritait ordinairement des femmes de son père décédé; c'était, pour le frère cadet ou, à son défaut, pour le parent le plus proche, une obligation d'épouser les veuves du frère aîné. Comme toutes les nations dans l'enfance. Ils avaient, pour ainsi dire, deux morales: l'une qui prescrivait l'honnêteté, l'obligeance, la probité et même la fraternité entre compatriotes, ou plutôt entre compagnons d'armes; l'autre qui tolérait, qui encourageait presque le brigandage, l'inhumanité, la cruauté envers les étrangers. De là les récits contradictoires où ils sont représentés tantôt comme un peuple encore innocent, chez qui la malveillance, la jalousie, le vol, le manque de parole, étaient des vices presque ignorés, tantôt comme des êtres grossiers, arrogans, pillards, ne respectant ni la foi donnée, ni les lois de la nature. Du reste, presque tous impétueux à la guerre et indolens en temps de paix, sobres, infatigables, naturellement soumis à leurs chefs; mais sales, intéressés, et si fiers de leur origine à moitié sauvage, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de traiter avec dédain les ambassadeurs, les grands personnages, et même les princes des autres pays que les intérêts de la politique amenaient à la cour de leur khan.

A ce tableau fidèle des Tartares, tracés par du Plan de Carpin, il nous semble fort intéressant d'ajouter la peinture que Ma-touan-lin, le plus érudit des compilateurs chinois, fait de ces mêmes Tartares à une époque antérieure.

Les Barbares septentrionaux, dit Ma-touan-lin dans un passage traduit par M. Abel Rémusat, font leur unique occupation de leurs troupeaux et de leurs bestiaux. Ils suivent les lieux où il y a de l'eau et de l'herbe, changent continuellement de demeures. Ils n'ont point de villes ni de murailles. Ceux qui s'arrêtent et se fixent momentanément dans un endroit pour y labourer la terre, ont chacun une portion de champ en particulier. Ils n'ont ni lettres ni livres, et ils font toutes leurs conventions de vive voix. Dans leur enfance, ils s'exercent à monter des moutons et à tirer des flèches aux oiseaux et aux rats. Devenus hommes, ils tirent les renards et les lièvres dont ils mangent la chair. Les gens habiles chez eux sont ceux qui ont le plus de vigueur, qui

savent le mieux tirer de l'arc, et qui excellent dans l'art de monter un cheval. Leur genre de vie consiste à mener paître leurs troupeaux et à chasser aux oiseaux et aux bêtes sauvages; c'est à quoi ils passent toute leur vie, et par là ils s'accoutument à être courageux, voleurs et guerriers; c'est là un effet du climat et du ciel sous lequel ils vivent. Les armes dont ils se servent pour frapper de loin sont l'arc et les flèches; celles qu'ils emploient pour combattre de près sont le sabre et l'épée. Ils vont en avant tant qu'il y a quelque chose à gagner; ils reculent quand ils ne voient aucun profit à faire. Ils n'attachent aucune honte à fuir, pourvu qu'ils y trouvent leur intérêt. Ils ne savent ce que c'est que les cérémonies et la justice. Depuis les princes et les rois jusqu'aux derniers du peuple, tous mangent de la chair des animaux, se couvrent de leurs peaux ou de leurs cuirs, et se revêtent des fourrures. Les plus forts choisissent dans les repas ce qu'il y a de plus gros et de meilleur; les vieillards mangent et boivent ce que les premiers ont laissé. Il n'y a de nobles et de gens honorés parmi eux que ceux qui ont plus de force et de courage que les autres, et il n'y a de méprisé que les vieillards et les hommes faibles. Quand un père vient à mourir, le fils épouse sa belle-mère; à la mort de leurs frères, ils épousent de même les femmes que ceux-ci laissent. Leur usage est de n'avoir qu'un petit nom, et point de nom de famille ni de titres honorifiques. Les bestiaux dont ils ont la plus grande abondance sont les chevaux, les bœufs et les moutons; les animaux rares qu'ils ont chez eux sont les chameaux à sac, l'âne et différentes sortes de mulets et de chevaux. D'après un autre écrivain chinois, les Tartares étaient sujets à la colère jusqu'à tuer leurs pères et leurs frères. Ils avaient commerce avec leurs femmes avant le mariage. Lorsqu'ils étaient souffrans, ils faisaient chauffer une pierre et se brûlaient eux-mêmes la partie malade. Aux funérailles, ils accompagnaient le mort en chantant et en dansant. Quelques uns plaçaient le cadavre sur un arbre, et trois ans après recueillaient les os pour les brûler. Les Mongols, du moins au moment où Duplan de Carpin les a observés, enterraient leurs morts dans la position verticale, et avaient soin de placer à côté d'eux une provision de vivres. Si le défunt était riche, on descendait dans sa tombe un ou plusieurs chevaux tout sellés. L'envoyé d'Innocent IV fournit sur ce sujet d'autres renseignemens fort curieux, mais dont la vraie place sera à l'article MONGOLS.

Les principaux traits des descriptions précédentes conviennent encore aujourd'hui aux descendans des Tartares. Que d'analogies elles présentent, d'un côté, avec les anciens Scythes, et de l'autre avec les Arabes. Le rapprochement avec ces derniers sera encore plus sensible, si l'on tient compte de l'amour extraordinaire que les Tartares ont pour leurs chevaux. Comme celle de l'Arabe, la destinée du Tartare est de vivre à cheval; comme lui, il excelle dans tous les exercices d'équitation. En Egypte, leurs deux races se sont trouvées en présence, et le désavantage n'a pas été du côté des cavaliers mamelouks. Le cheval est tout pour le Tartare comme pour l'Arabe; le Tartare veut que ses femmes sachent monter à cheval; en voyage, il fait *cuire* sous sa selle la viande qu'il mange; il se nourrit aussi du lait et quelquefois de la chair des jumens, et il n'est pas jusqu'à ses boissons fermentées qu'il ne fasse encore avec le lait de jument. La perte à laquelle il est le plus sensible est celle de son coursier; jamais il ne pardonne à celui qui a voulu le lui voler. Une autre circonstance qui mérite de fixer l'attention, c'est que chez les Tartares, comme chez les Arabes avant la venue de Mahomet, on retrouve l'usage de la polygamie sans restriction: grande preuve, avec tant d'autres, que la polygamie est une institution barbare, quoi qu'en puissent dire les admirateurs aveugles du mahométisme, puisque, après avoir été restreinte ou entièrement abolie chez les nations civilisées de l'Orient et de l'Occident, elle n'a pu rester intacte qu'au désert, et que la même Mahomet lui a porté les premiers coups!

Cependant il faut convenir que les nomades de la Tartarie sont inférieurs à ceux de la péninsule arabique, et sous le rapport de la race et sous celui des mœurs, de l'intelligence, du langage. Les Arabes naissent poëtes en même temps que Bédouins; leur génie a enfanté une civilisation nationale et un prophète indigène: au lieu que les Tartares, hommes de la violence avant tout, ont détruit plutôt que fondé, et produit pour prophètes ces conquérans terribles, dans lesquels les autres peuples ont vu des fléaux de Dieu. Les Tartares ont soumis les Arabes, il est vrai; mais il a fallu pour cela que la civilisation arabe, représentée par le mahométisme, eût fait auparavant la conquête des Tartares. Ceux qui résistèrent au Coran plièrent le genou, quelques uns devant les prêtres du Christ, le plus grand nombre devant ceux du Lama. Des esprits spéculateurs, et entre autres Bailly, ont à tort voulu voir dans les Tartares le peuple primitif, inventeur de tous les arts et de la religion-mère. Placés au dernier rang de l'échelle sociale, entre le désert et la civilisation, les Tartares ont eu quelque chose à apprendre de tous les peuples; mais ils n'ont rien inventé, rien créé que des hommes durs et sauvages comme eux, et, comme eux encore, poussés au pillage des empires de la terre par leur avidité et par cette loi providentielle qui a voulu que les Barbares fussent absorbés et conquis à la civilisation par les peuples mêmes qu'ils venaient d'asservir. Les Arabes ont sur les Tartares l'immense avantage d'avoir été une race sacerdotale.

Les Tartares se divisent en quatre familles principales, qui sont les Mongols, les Tongous, les Turcs et les Tibetains. Chacun de ces différens peuples, ou du moins les trois derniers, devant être l'objet d'un article particulier, nous n'en dirons que peu de chose en ce moment. Les Tongous sont les Tartares orientaux, leur nombre ne dépasse pas le chiffre de 1 million. Ils errent dans les vastes plaines qui se trouvent entre le fleuve Jéolsséi et la mer d'Okhotsk, c'est-à-dire dans un espace de plus de cent mille lieues carrées. Les Tongous sont encore aujourd'hui presque entièrement sauvages, mais c'est de leur sein que sont sortis, selon toute apparence, les *Jouan-jouan* et les *Khitans* ou *Liao*, ainsi que les *Niu-tchi* ou *Kin* détrnits par Tchinghiz-khan et les *Mandchous*, maîtres actuels de la Chine. L'identité des langues des Manchous avec celle des Tongous est une preuve de leur communauté d'origine. La religion des Tongous est le culte des esprits, un bien petit nombre s'est converti au bouddhisme. Ils dépendent les uns de la Russie, les autres de la Chine.

Les peuples mongols subsistant encore aujourd'hui obéissent pour la plupart au gouvernement de la Chine, ou reconnaissent, au moins, la suzeraineté de cet empire. Tels sont les Kalka, les Oïet ou Kalmouks, les Ortos, les Tourgaoût, les Dchoun-gars, les Mongols du Tangaoût et du Tibet, et quelques autres tribus qui mènent une vie nomade au nord de la grande-muraille. Le bouddhisme est la religion de tous les Mongols, comme le mahométisme est celle de tous les Turks à l'exception des Yakouts, perdus dans les déserts à l'orient de la Léna. Les Turks sont les Tartares occidentaux, leur famille est la plus nombreuse et celle qui a produit le plus grand nombre d'empires.

Les Tibetains, *Si-fan* ou *Thou-fan* des Chinois, forment la quatrième branche des nations tartares. Ils diffèrent encore plus des trois autres que celles-ci ne diffèrent entre elles. Les Tibetains n'ont jamais joué un grand rôle dans les révolutions politiques de l'Asie; ce qui leur a donné sur les autres Tartares une influence marquée, c'est que leur pays est devenu le centre de la religion du grand Lama. Il est inutile de dire que tous les Tibetains sont bouddhistes, la moitié même est particulièrement livrée au culte des divinités bouddhiques et vouée au célibat. Le grand

Lama siége dans le Thibet et a toujours été choisi parmi les naturels. Le Tibet a long-temps été soumis aux Mongols, à présent il est sous l'influence directe de la Chine. Dans cette division des Tartares en quatre familles, on ne fait entrer ni les *Samoïèdes* ou *Semoyades*, ni les *Kamtchadales*, ni les peuplades de race *Permienne* ou *Sibirienne*, telles que les *Vogoules*, les *Theremis*, les *Ouchtiaks* qui n'ont avec les Tartares que très peu de rapports historiques et qui n'ont pas encore franchi le seuil de la barbarie.

Quatre langues correspondent à ces quatre classes de peuples tartares. Ces langues sont le ouigour, le mandchou, le tibetain et le mongol avec le dialecte olet et quelques autres. Selon M. Abel Rémusat, les mots de ces quatre langues, particulièrement ceux que désignent des objets de première nécessité et qui constituent le fond des idiomes, sont radicalement différens et ne se rapprochent non plus d'aucune autre langue. Les ressemblances qu'on observe entre ces quatre idiomes portent presque en entier sur des mots destinés à exprimer des objets d'art ou des titres de dignité; elles attestent les effets d'un mélange produit par le commerce, la guerre, l'influence politique et religieuse. Les différentes écritures qui ont servi à peindre ces langues ont toutes été apportées du dehors; l'adoption la plus ancienne ne remonte pas au-delà de l'ère chrétienne. Les formes grammaticales sont en petit nombre et peu compliquées, les rapports des noms s'y marquent par des particules affixes ou postpositions, sans crase. Les verbes n'ont point en général de conjugaisons. Les temps les plus usités sont impersonnels. La construction est rigoureusement inverse. La littérature de tous les peuples tartares se compose en entier d'emprunts faits, assez récemment, aux nations voisines, aux Chinois, aux Hindous, aux Occidentaux.

L'alphabet usité chez tous les peuples turks orientaux, chez tous les Mongols et chez les Mandchous a reçu le nom d'alphabet *syro-tartare*, parce qu'il paraît avoir été formé d'après l'alphabet syriaque et porté dans la Tartarie par les missionnaires nestoriens: les Mandchous l'ont emprunté des Mongols, et ceux-ci des Ouigours. Ce seul fait montre avec évidence qu'une dénomination commune doit être appliquée à des peuples chez lesquels se rencontrent de si grandes analogies dans les mœurs, dans le système graphique et dans les destinées sociales, analogies qui créent entre eux une véritable parenté historique. Il ne faudrait cependant pas croire pour cela qu'ils appartiennent à la même race. Bien loin de là, les uns, comme les Turks, rentrent dans la famille des peuples caucasiques; tandis que les Mongols, les Mandchous et les Tibetains sont habituellement rangés dans celle des peuples de couleur jaune. Mais ils ont cela de commun qu'ils sont les derniers venus du désert, et que, ralliés sous une seule bannière par Tchinghiz-Khan, vers la fin du douzième siècle, ils ont subjugué presque toute l'Asie et les contrées les plus orientales de l'Europe qui en fut ainsi à peu près quitte pour la peur.

Lorsque les Mongols parurent sur la scène, les chrétiens et les musulmans, alors engagés dans la terrible lutte des croisades se disputèrent l'avantage et l'honneur de les convertir. Ni l'une ni l'autre des deux religions rivales ne réussit dans son entreprise. Les Sarrasins occupés à se défendre se trouvaient privés de leur principal moyen de conversion, la violence; d'une autre part, la papauté, si éloquente que fût la parole de ses missionnaires, était et trop éloignée et trop sévère pour des peuples commençans. Ce fut l'Orient, ce fut le bouddhisme qui triompha. Dans la dernière moitié du quatorzième siècle, Timour-lenk ébranla de nouveau les Tartares, mais dans l'intérêt de sa propre race, de la race turke, et par conséquent dans celui du mahométisme, qui, fortifié en outre par l'élévation de la dynastie ottomane, intercepta toutes les communications entre l'Orient et l'Occident et reprit l'offensive contre l'Europe. Le moment semble venu où, usé lui-même comme le catholicisme, l'islamisme cède la place à la civilisation qui, de l'Asie russe et de l'Inde anglaise, cherche tous les chemins qui mènent à l'Orient, même chez les Tartares.

TECHNOLOGIE. Dérivé de deux noms grecs τέχνη *art, métier* et λόγος *discours*, ce mot semble devoir embrasser la connaissance de tous les procédés des arts. Mais nous l'appliquerons, dans un sens plus restreint, à la science des procédés par lesquels l'homme agit sur les forces et sur les matières premières fournies par la nature organique et inorganique, pour approprier ces forces et ces matières à ses besoins ou à ses jouissances. Nous séparerons donc complétement de la technologie proprement dite l'*agriculture* ou l'art de produire les végétaux, et la *zootechnie* ou l'art de dominer, d'asservir et d'utiliser les animaux, sciences qui s'exercent sur la nature vivante, et qui ont pour objet la production d'une partie des forces et des matières premières que la technologie met en œuvre. Il est vrai que, dans leurs pratiques, l'agriculture et la zootechnie sont obligées de faire des emprunts continuels à la technologie; c'est à celle-ci qu'elles demandent les outils, les instrumens, les machines, les constructions et une foule de procédés sans lesquels la culture de la terre et la conservation ou la capture des animaux deviendraient impossibles: mais l'intervention de la force vitale propre aux êtres compris dans le règne végétal et dans le règne animal, établit une ligne de démarcation tranchée entre la technologie d'une part et de l'autre part l'agriculture et la zootechnie spéciales.

§ 1. *Considérations sur la classification des différentes branches de la technologie.*

Ainsi réduite à des bornes moins étendues, la technologie comporte encore une variété si prodigieuse dans ses moyens d'action, qu'il est indispensable d'établir une classification entre les branches diverses dans lesquelles elle se divise. Il est aussi curieux que philosophique d'examiner quelques unes des tentatives qui ont été faites pour coordonner méthodiquement les arts et les procédés technologiques, depuis que leur nombre s'est accru et que leurs bases ont été constituées de manière à faire sentir le besoin d'une classification, c'est-à-dire depuis le milieu du siècle dernier. Prenons l'Encyclopédie de d'Alembert et de Diderot. Dans le tableau raisonné des connaissances humaines, les arts, métiers et manufactures sont rangés comme une dépendance de l'histoire naturelle sous l'empire de la mémoire. Leur énumération comprend:

1° Travail et usages de l'or et de l'argent, d'où les états de *monnayeur*, de *batteur d'or*, de *fileur d'or*, de *tireur d'or*, d'*orfevre*, de *planeur*, de *metteur en œuvre*, etc.

2° Travail et usages des pierres fines et précieuses, d'où *lapidaire*, *diamantaire*, *joaillier*, etc.

3° Travail et usages du fer, d'où *grosses forges*, *serrurerie*, *taillanderie*, *armurerie*, *arquebuserie*, etc.

4° Travail et usages du verre, d'où *verrerie*, *glaces*, *miroitier*, *lunetier*, *vitrier*, etc.

5° Travail et usages des peaux, d'où *tanneur*, *chamoiseur*, *peaussier*, *gantier*, etc.

6° Travail et usages de la pierre, du plâtre, de l'ardoise, d'où *architecture pratique*, *sculpture pratique*, *maçon*, *couvreur*, etc.

7° Travail et usages de la soie, d'où *tirage*, *moulinage*, *ouvrages divers* tels que *velours*, etc.

8° Travail et usages de la laine, d'où *draperie*, *bonneterie*, etc.

. . . . . .

Il suffit de jeter les yeux sur cette énumération des professions mauvaises qui avaient le plus d'importance à l'époque où écrivait d'Alembert, pour reconnaître que l'on y

rapproche des procédés complétement différens, et que l'on en sépare d'autres qui offrent entre eux la plus grande analogie. On ne peut établir de comparaison sérieuse entre le métier de vitrier qui adapte des plaques de verre aux châssis des croisées de nos habitations, et l'art de l'opticien qui taille des masses de flint-glass et de crown-glass pour en composer des lunettes d'approche. Ne voit-on pas au contraire qu'il y a beaucoup plus de similitude entre les métiers de tailleur et de gantier qu'entre celui de gantier et de tanneur? Le vice principal de cette classification tient à ce que l'on a réuni dans un même groupe tous les corps d'états qui travaillent sur la même matière première. Au point de vue du dix-huitième siècle, on faisait ainsi abstraction de l'homme, de ses idées et de ses besoins, même dans les principes d'une science qui n'existe que pour lui et par lui; on rapportait tout à la *nature*, et on ne distinguait les procédés technologiques que par l'essence même de la substance à façonner. Pour compléter quelques unes des principales lacunes que présentait son tableau, d'Alembert rangeait d'autres branches de la technologie à la suite des théories scientifiques dont elles offrent des applications, et il ne nous paraît pas avoir été plus heureux en prenant cette autre base de la classification. C'est ainsi que l'*architecture navale* et la *navigation* sont regardées par lui comme des branches de l'*hydrodynamique*, l'une des sciences qui dépendent de la *raison*. Mais qui ne verra à quel point est peu naturel un rapprochement entre l'art de construire la machine, le bâtiment muni de ses agrès, et l'art de gouverner cette machine et de la diriger sur l'Océan? Combien d'illustres navigateurs n'auraient pu entreprendre la construction d'une chaloupe, et combien de bons charpentiers de marine ne sauraient pas déterminer la latitude en mer par l'observation des astres!

Depuis la publication de l'Encyclopédie du dix-huitième siècle, nous ne savons pas que l'on ait fait en France aucune tentative sérieuse pour établir d'une manière détaillée et approfondie une classification vraiment philosophique des différentes branches de la technologie. Dans l'introduction du Dictionnaire de technologie en vingt-deux volumes, dont la publication a été achevée depuis peu d'années, on ne pose que les deux grandes divisions, *industrie agricole*, *industrie manufacturière*, cette dernière comprenant les *arts chimiques et physiques*, et les *arts purement mécaniques et de calcul*. On omet donc ainsi la zootechnie, ou bien on la comprend implicitement, à tort suivant nous, dans l'agriculture. Quant à un tableau méthodique des arts et procédés de la technologie, on le chercherait en vain dans cet ouvrage, quoiqu'il ait été annoncé à la fin de l'introduction.

La *Philosophie des manufactures* du docteur Andrew Ure, offre des résultats moins satisfaisans encore, dans le chapitre intitulé *Classification et rapports des manufactures entre elles*. Après avoir séparé les arts mécaniques des arts chimiques, M. Ure se plaçant au point de vue exclusif du physicien, range les premiers sous treize titres qui se rapportent, suivant lui, aux propriétés physiques et mécaniques de la matière, savoir: la *divisibilité*, l'*impénétrabilité*, la *porosité*, la *cohésion*, la *ductilité*, la *malléabilité*, l'*inertie*, la *gravitation*, l'*élasticité*, la *mollesse*, la *ténacité*, la *fusibilité*, la *cristallisabilité*. Pour faire sentir tous les inconvéniens de la méthode, il suffira de donner quelques unes des conséquences étranges auxquelles elle a conduit l'auteur. C'est ainsi que sous le titre général: *divisibilité*, sont compris le *forage*, le *polissage*, la *fonte* et la *granulation du plomb de chasse*, et le *fonçage de la terre*. Au *forage* se rapporte l'art de créer les puits artésiens, aussi bien que la manière de percer des trous dans les plaques métalliques destinées aux chaudières des machines à vapeur. La *fabrication des verres* d'*optique* et la *coutellerie* sont accolées l'une à l'autre comme des variétés de l'opération du *polissage*, etc., etc. Cette classification a d'ailleurs le vice radical, pour une classification scientifique, de ne considérer à la fois qu'un seul des caractères de l'opération technologique, et d'être par conséquent tout-à-fait fautive, même au point de vue où l'auteur s'est placé. Car il serait difficile de citer beaucoup de procédés, où la plupart des propriétés physiques essentielles à la matière, ne soient pas mises en jeu successivement ou à la fois.

Lorsqu'il s'agit de classer un ensemble d'êtres ou d'objets d'une même essence, trois méthodes se présentent: 1° la méthode naturelle, qui fait entrer en ligne de compte, avec le degré d'importance qui leur est propre, tous les caractères que possèdent individuellement les êtres de la série à ordonner; 2° la méthode artificielle, où l'on ne considère que les modifications d'un seul caractère appartenant à tous; 3° la méthode empirique fondée sur des considérations particulières qui peuvent être en dehors de la nature même de cet être. Il est complétement inutile de nous arrêter à la recherche d'une classification fondée sur l'une des deux premières méthodes; nous rencontrerions des difficultés probablement insurmontables, et des inconvéniens analogues à ceux que nous avons signalés dans les essais tentés jusqu'à présent. La méthode empirique, au contraire, peut être appliquée avec succès à l'étude de la technologie, lorsque l'on prend pour base les besoins de l'homme, c'est-à-dire l'origine même et le but de la science: car on est certain de grouper ainsi les différens procédés des arts, de la manière la plus conforme au rôle qu'ils sont destinés à jouer à l'égard de l'individu et de la société. Nous diviserons donc la technologie en sept branches principales qui embrasseront:

1° La préparation des matières premières.

2° La nourriture de l'homme, en y comprenant ce qui a rapport aux médicamens intérieurs.

3° Les vêtemens.

4° Les changemens dans l'extérieur du globe, pour le rendre conforme à nos desseins.

5° Le mobilier, les ustensiles, les outils et les machines.

6° Les modifications dans la nature ou dans l'apparence des objets pour les approprier à différentes destinations.

7° Les instrumens et procédés employés dans la pratique des sciences et des beaux-arts.

Cette division a les avantages et les inconvéniens des classifications empiriques, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de métier qu'il ne fût possible de ranger dans une des sept classes principales; mais un grand nombre d'entre eux se rapporteraient à des classes différentes et devraient être cités plusieurs fois. Comme nous n'entreprenons pas une énumération complète, mais plutôt une indication sommaire des principaux procédés technologiques, considérés dans leur but, nous avons jugé ces répétitions inutiles. Les différens points de vue sous lesquels nous nous proposons d'envisager successivement la technologie, nous permettront de suppléer, par un assez grand nombre d'exemples, à ce que la nomenclature abrégée qui va suivre présenterait de trop incomplet.

§ 2. *But des principaux procédés technologiques.*

1° La préparation des matières premières renferme des procédés aussi importans que variés. Car, sans parler de ce qui est exclusivement du ressort de l'agriculture et de la zootechnie, on voit que ces deux branches d'industrie livrent un grand nombre de produits bruts, que la technologie doit transformer avant de pouvoir les appliquer à aucun usage. Il faut rouir le chanvre et le lin pour en extraire les fibres propres à être filées et tissées; il faut tanner et corroyer les peaux, pour les rendre utiles au passementier et au bottier, à une foule d'autres artisans, etc.

L'exploitation des mines doit être placée en première ligne parmi les industries qui ont pour but de fournir aux autres des matériaux. Car elle compose, avec l'agriculture et la zootechnie, l'ensemble des procédés par lesquels nous empruntons à la nature organique ou inorganique les corps dont nous avons besoin. Envisagée d'une manière générale, l'exploitation s'exerce sur des objets d'espèces bien différentes, et de beaucoup de manières. C'est à elle que nous devons les minerais dont nous extrayons toutes les substances métalliques; les roches que nous transformons par la cuisson en chaux et en plâtre; les argiles que nous façonnons en briques, en tuiles et en poteries; les pierres que nous taillons pour nos constructions; la houille, destinée à la combustion pour le chauffage, pour l'éclairage et pour le mouvement des machines à vapeur; les eaux artésiennes que le trou de sonde va chercher quelquefois à une profondeur de 500 mètres; les roches dures et les pierres précieuses employées dans les arts de luxe et d'ornement, etc., etc.

La filature des différentes matières textiles et le tissage des étoffes à l'aide du fil obtenu, peuvent être considérées comme appartenant à la préparation des matières premières, parce que ces produits sont destinés à des usages très variés. Pour donner une idée de l'importance des procédés dont nous venons de présenter une indication sommaire, il nous suffira de rappeler que c'est à la houille, à la fonte et au fer fournis par l'industrie minérale, et à l'incontestable supériorité des procédés de filature et de tissage (surtout pour le coton), que l'Angleterre a dû cet état de prospérité commerciale et de richesse, dont les autres nations sont encore si éloignées.

2° Le premier besoin de l'homme est de nourrir et d'alimenter son corps; la technologie doit y satisfaire. L'agriculture et la zootechnie ont fourni les matières, mais à l'état brut; l'industrie les prépare de manière à faciliter le travail de la digestion et de l'assimilation. Elle préside à la confection du pain, des boissons et de la cuisine: elle comprend donc les métiers de boulanger, de cuisinier, de fabricant de vins, de brasseur, de pâtissier, de crémier, de confiseur, de gaufrier, de laitier, de limonadier, de liquoriste, de moutardier, de vermicellier, de vinaigrier, etc. Les expressions manqueraient si l'on voulait désigner d'une manière précise tous les procédés par lesquels l'homme a cherché à satisfaire la sensualité de son palais plutôt qu'à son besoin de nourriture. Aucune des professions qui viennent d'être désignées n'est nuisible par elle-même; toutes ont même un certain degré d'utilité pour le régime diététique; mais l'abus que l'on a fait des moyens dont elles disposent, est un des travers les plus déplorables de la nature humaine. Lorsque nous voyons chaque jour disparaître de la surface du globe, les malheureux restes des tribus sauvages auxquelles des nations policées n'ont pas rougi de distribuer des flots d'*eau de feu* comme unique bienfait de la civilisation, ne sommes-nous pas en droit de répéter avec tristesse: *Plures gula quàm gladius interficit!*

On peut rapprocher jusqu'à un certain point, de la préparation des alimens, celle de certaines substances solides ou liquides que l'homme doit prendre à l'intérieur, comme moyens préservatifs ou curatifs des maladies. De là naît l'industrie exercée par les droguistes et par les pharmaciens.

3° Après la nourriture, le vêtement est ce qui est le plus nécessaire au corps. On sépare en diverses catégories les métiers qui nous fournissent des vêtemens suivant la nature de l'étoffe et de la forme qu'elle doit recevoir. Lorsque le corroyeur, le fourreur, le peaussier, le tanneur ont fait subir à la matière première les préparations convenables, le bottier, le cordonnier, le chapelier, le pantoufflier la façonnent. Après que l'on a préparé le fil qui est l'élément de tous les tissus de chanvre, de lin, de laine, de coton et de soie, et que le tollier, le tisserand, les fabricans de bure, de draps, de convertures, de camelot, de tapis, de calicots, de bas, de velours, de rubans, de soieries, de gaze, de dentelle, de tulle, de broderie, de cachemires, de bonneterie, de passementerie, etc., en ont tiré des étoffes de nature diverse, d'autres artisans façonnent celles-ci en forme d'habillemens: le costumier, la couturière, la lingère, la modiste, le tailleur, les découpent avec art, et les assemblent suivant des règles déterminées plus souvent par l'usage ou par le caprice de la mode, que par la convenance ou par l'utilité. La blanchisseuse, le dégraisseur et le fripier nettoient ou restaurent les vêtemens de manière à les faire servir de nouveau, soit aux personnes qui les ont portés, soit aux classes pauvres qui peuvent les acheter à bas prix.

4° Les procédés par lesquels la technologie modifie le relief du globe sont, sans contredit, ceux qui nous frappent le plus par la grandeur et par la durée de leurs effets, comme par la puissance des moyens qu'elle emploie. C'est à eux qu'il faut rapporter toute la pratique de l'architecture civile et militaire; les travaux relatifs aux voies de communication par terre et par eau, aux routes, aux chemins de fer, à la canalisation des rivières, à l'établissement des canaux proprement dits, à la construction, à la défense et à la conservation des ports maritimes; les ouvrages propres à assurer la défense des frontières; les desséchemens, les irrigations, les endiguemens, à l'aide desquels on assainit, on fertilise ou l'on préserve des contrées entières contre les attaques des élémens. Les progrès rapides que cette partie de la technologie a faits depuis la fin du siècle dernier, le développement que les chemins de fer et les grandes lignes de navigation ont pris en moins de trente années dans l'ancien et dans le nouveau monde, font pressentir l'immense influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées des nations. Les principales industries qui s'y rattachent sont celles du maçon, de l'appareilleur, du charpentier, du terrassier, du vitrier, du couvreur, etc., etc.

5° Le mobilier et les ustensiles qui doivent être réunis dans les différens édifices de l'architecture civile et militaire dépendent d'un grand nombre de métiers. Le menuisier, le fabricant de meubles et l'ébéniste donnent les siéges, les tables et les bois de lit. Le matelassier et le tapissier garnissent ces meubles, le sol et les ouvertures de l'appartement. Le fumiste prépare les fourneaux de la cuisine et les foyers de la maison. Le chaudronnier, le ferblantier, le lampiste, le miroitier, et surtout le quincaillier, livrent la plupart des objets nécessaires à la vie intérieure.

Quant aux *outils* et aux *machines*, on comprend sous ce nom un nombre si considérable d'objets de nature diverse, qu'il est impossible d'entreprendre leur énumération. Comme les machines se multiplient tous les jours, elles se sont introduites peu à peu jusque dans l'intérieur des habitations pour les usages ordinaires de la vie. Les pendules et les montres, les lampes à mouvement d'horlogerie, les tourne-broches, etc., offrent des exemples vulgaires de ce genre. Mais la destination la plus fréquente des outils et des machines est de servir à fabriquer d'autres objets applicables aux divers besoins de l'homme. Il serait assez difficile d'établir d'une manière nette le point où l'outil devient une machine; on peut dire cependant qu'une machine est un assemblage de plusieurs pièces dont chacune a un mouvement particulier qui concourt au mouvement général, tandis qu'un outil est simple de sa nature, ou bien est composé de parties qui ont le même mouvement que l'ensemble.

6° Les modifications que l'homme fait éprouver à la nature ou à l'apparence des corps, donnent lieu à une multitude de procédés que l'on ne pourrait guère ranger dans aucune des classes précédentes. Nous citerons d'abord ce qui a rapport au chauffage et à l'éclairage. Les connaissances relatives à ces deux objets constituent dans la technologie des branches intéressantes qui ont fait des progrès surprenants

depuis la fin du siècle dernier. Nous nommerons ensuite les arts graphiques ou d'imitation des formes, y compris la gravure et l'imprimerie. On peut aussi ranger dans cette catégorie certaines préparations que l'on fait subir aux étoffes, et en particulier l'art de la teinture; puis les industries qui ont pour but d'orner l'extérieur et l'intérieur des bâtiments par les couleurs appliquées immédiatement, par le stuc ou par les papiers peints. Il est facile de voir, d'après ces indications, que les réactions chimiques jouent le plus grand rôle dans cette classe de procédés.

7° Toutes les personnes adonnées à la pratique des sciences et des beaux-arts savent combien d'instrumens et de procédés utiles et ingénieux la technologie leur fournit. Parmi les sciences proprement dites, il n'y en a qu'une seule, celle des mathématiques pures, qui puisse se passer des arts industriels. Mais il n'y a pas d'astronomie sans lunettes et sans cercles gradués; pas de physique sans appareils propres à faire découvrir les propriétés de la matière pondérable et impondérable; on ne peut concevoir ni peinture, ni sculpture, ni musique, sans l'aide des artisans qui préparent les instrumens et les matières premières. De là les industries de l'opticien, du constructeur d'appareils de physique et de mathématiques, du fabricant et du préparateur de couleurs, du praticien qui dégrossit le marbre, du luthier et du facteur d'instrumens de musique, etc.

§ 3. *Nature des principaux procédés technologiques.*

La distinction si naturelle et si simple, en apparence, entre les arts chimiques et physiques d'une part, et entre les arts purement mécaniques et de calcul d'autre part, disparaît complétement dans la pratique où des procédés de l'une et de l'autre espèce sont mis en œuvre par une même industrie. Prenons pour exemple la fabrication du sucre indigène; la dessiccation des betteraves, la formation, la concentration et la clarification du sirop, la cristallisation du sucre sont des opérations que l'on doit rapporter à la chimie et à la physique. Mais la disposition du moteur et des organes destinés à transmettre les forces nécessaires à la mise en œuvre des actions chimiques, font partie de la science des machines. Il y a bien peu d'industries importantes qui n'offrent ainsi une alliance de procédés entièrement différens de nature, mais concourant tous à un but unique. La meilleure manière de donner idée de ce que ces procédés offrent de plus général, consistera donc à citer des exemples choisis parmi ceux que l'industrie manufacturière met tous les jours sous nos yeux.

a.) *Des différentes sources de force.* — La force musculaire de l'homme et des animaux a dans sa nature quelque chose de mystérieux, et dépend essentiellement de la force vitale elle-même. On a trouvé par expérience que la manière la plus avantageuse d'utiliser la force musculaire de l'homme consiste à le faire agir par son poids, sans qu'il ait d'autre effort à exercer qu'à s'élever lui-même à une certaine hauteur. Ainsi lorsqu'un manœuvre a des fardeaux à transporter au sommet d'un édifice, il doit d'abord y monter lui-même à l'aide d'un escalier ou d'une échelle; puis il agira successivement par l'intermédiaire d'une corde et d'une poulie, et par son propre poids, sur des portions équivalentes de la matière à élever. On a établi, d'après le même principe, des pompes à double effet, destinées à l'ascension de l'eau. Un pont mobile autour de son axe horizontal porte à ses extrémités la tige des pistons de deux corps de pompe; un homme marche sur le pont, alternativement en deux sens contraires, de manière à lui imprimer un mouvement oscillatoire qui détermine le jeu des pompes. La tendance évidente de la technologie est de substituer de plus en plus la force de la matière brute à celle des animaux, et de consacrer exclusivement le travail de l'homme aux pratiques qui exigent de l'attention, et qui peuvent varier d'un moment à l'autre.

Les agens naturels qui produisent de la force sans avoir besoin de préparation préliminaire, sont l'eau et le vent. Le courant de fluide imprime une certaine vitesse à une roue ou à des ailes fixées dans un arbre tournant, et le mouvement de rotation est transformé de toutes les manières possibles, conformément au genre de travail à effectuer. Des moulins à vent sont employés au desséchement des polders de la Hollande en faisant mouvoir des vis d'Archimède, qui épuisent et rejettent les eaux au-delà des digues. Dans le même pays, ils servent à la trituration des graines oléagineuses et à une foule d'autres opérations mécaniques. Quant aux chutes d'eau, il n'est pas de peuple civilisé qui ne les utilise pour les branches les plus variées d'industrie. On apprécie de plus en plus cette source intarissable de force que la nature seule se charge d'alimenter incessamment. Tantôt on a détourné des rivières de leur lit pour procurer leur force motrice à des localités importantes qui en étaient dépourvues. C'est ainsi qu'à Greenock, par la dérivation des eaux du Shaw, on a obtenu une force d'environ *dix-sept cents chevaux* capable par conséquent de mettre en mouvement *trente-trois usines* pourvues chacune d'une force hydraulique de cinquante chevaux. M. Robert Thom, l'auteur du projet, pensait que la force totale pourrait être portée à cinq mille chevaux! Ailleurs, on a profité des masses d'eau considérables que les forages artésiens amènent du sein de la terre à la surface du sol, et qui sont dans certains cas comparables à de petites rivières.

Mais de toutes les sources de force employées aujourd'hui, la vapeur est sans contredit celle qui joue le rôle le plus important. Au nombre de ses avantages, il faut compter au premier rang celui de pouvoir être transportée partout où l'exigent les besoins de l'homme, fractionnée et concentrée, de manière à être employée dans les localités les plus éloignées, au milieu des circonstances les plus diverses. Au bord d'un puits de mine, elle sert, au moyen des appareils fixes les plus puissans, à épuiser des eaux qui noyeraient les galeries d'exploitation; elle se meut avec la locomotive par l'intermédiaire de laquelle elle remorque les wagons sur les chemins de fer, et avec le bateau à vapeur qui franchit en quelques jours l'Atlantique dans sa plus grande largeur; elle commence à s'introduire chez le simple artisan; le foyer destiné à la préparation des alimens et au chauffage de l'intérieur du logis, peut suffire, dans quelques cas, à la production de force exigée par une modeste industrie.

Quelle que soit l'origine de ces différentes sources de force, on y reconnaît partout l'influence des transformations chimiques et physiques. L'alimentation et la nutrition chez les animaux, le mouvement continu des sources et des cours d'eau qui en dérivent, les alternatives des vents, la chaleur développée par la combustion, la vaporisation de l'eau, sont soumis à cette influence. Nous savons encore bien peu de chose sur les moyens que la nature emploie pour la réunion des élémens qui servent à une certaine production de force; nous savons seulement que les frottemens et l'inertie de la matière ne nous permettent d'utiliser qu'une assez faible partie de la force réellement disponible en dernier résultat. Les meilleures roues hydrauliques ne rendent guère que les deux tiers de la force motrice de la chute d'eau sous l'influence de laquelle elles tournent. Les foyers les mieux disposés ne communiquent aux chaudières des machines à vapeur que la moitié ou plus de la quantité de chaleur développée par la combustion de la houille.

b.) *Des différentes manières d'employer la force.* — Dire que nulle machine ne peut augmenter la force qui y est appliquée, ni à plus forte raison en créer de nouvelles, c'est énoncer en d'autres termes l'axiome que nul effet ne peut être plus grand que sa cause. Lors donc

Digitized by Google

que l'on établit des machines, on a pour but unique d'utiliser la plus grande partie de la force motrice, de la manière la plus profitable au genre d'effet que l'on se propose d'obtenir. Ce que l'on gagne en temps, pour la vitesse de certains points, est perdu en force aux mêmes points; mais en raison de la nature particulière de chaque espèce de procédé, il existe toujours une certaine vitesse à laquelle correspond le plus grand effet utile produit. Dans les roues hydrauliques à aubes, par exemple, le maximum a lieu lorsque l'on fait mouvoir la roue avec une vitesse qui est seulement la moitié de celle du courant; que l'on augmente ou que l'on diminue la vitesse de rotation de la roue, on diminuera toujours la force transmise à l'arbre qui la porte.

Il est souvent nécessaire d'accumuler de la force pour produire un effet déterminé. Pour exemples de ce genre, nous citerons la *sonnette*, la *poudre* à *canon* et le *volant*. La sonnette à battre les pieux est une machine à l'aide de laquelle on élève à une certaine hauteur un *mouton* pesant, qu'on laisse ensuite brusquement tomber sur la tête du pieu; celui-ci s'enfonce graduellement sous les efforts du puissant marteau. Les effets de la poudre sont connus de tout le monde. Il résulte des dernières expériences faites à Metz par MM. Piobert et Arthur Morin, que l'on peut imprimer à un obus du calibre de 12, pesant 4 kilogrammes, avec un canon de place chargé de 6 kilogrammes, une vitesse de 745 mètres par seconde; cette vitesse est la plus grande que l'homme ait encore pu communiquer à un projectile. A l'aide de quelques kilogrammes de poudre, en quelques secondes, on sépare de la masse et on divise des blocs considérables de pierre et de minerais, qui n'auraient cédé à l'action du pic et du fleuret de mineur qu'au bout d'un long espace de temps. Le volant, considéré comme réservoir de force, est une roue dont la jante est très pesante, de sorte que la majeure partie de son poids se trouve à la circonférence. Lorsque l'on met en mouvement une machine munie d'un fort volant, il faut une application de force énergique et prolongée pour imprimer à cette roue un mouvement rapide; mais une fois cette vitesse obtenue, le volant renferme tout ce que l'on y a accumulé de force vive, et il peut servir à obtenir momentanément des effets que la machine ne saurait produire à aucune époque de sa marche, si elle était privée de volant. Dans quelques forges où la machine à vapeur est un peu trop faible pour le système de laminoirs qu'elle doit faire tourner, on la met en mouvement un peu avant que le fer qu'on travaille dans le four ne soit prêt à passer au laminoir, et on la laisse ainsi marcher jusqu'à ce que le volant ait acquis une vitesse considérable. Quand la masse de fer rouge passe dans la première cannelure du laminoir, la machine éprouve un temps d'arrêt très sensible; à chaque passage aux cannelures suivantes, sa vitesse diminue jusqu'à ce que la barre de fer soit réduite à une dimension telle que le pouvoir ordinaire de la machine suffise pour achever son laminage.

Le volant joue encore un rôle important comme régulateur de mouvement. Lorsque, par une cause quelconque, l'action du moteur vient à se ralentir, le volant restitue à la machine une partie de la force qu'il a emmagasinée pour ainsi dire; c'est ce qui a lieu dans la plupart des machines à vapeur où l'on transforme le mouvement alternatif d'un piston, en un mouvement circulaire uniforme. Quelquefois, lorsqu'il s'agit uniquement de régulariser le mouvement, sans qu'il soit nécessaire d'économiser la force motrice, on emploie une autre espèce de volant composé d'ailes ou de palettes qui présentent de larges surfaces à l'action du milieu dans lequel elles sont plongées. C'est ainsi qu'est réglé l'intervalle des coups des horloges à sonnerie; l'intervalle qu'on modifie à volonté en donnant aux bras du petit volant une obliquité plus ou moins sensible relativement au plan dans lequel ils se meuvent. On emploie un régulateur de ce genre dans les lampes mues par un système d'horlogerie, dans les boîtes à musique et dans les jouets mécaniques des enfans.

Parmi les autres moyens de régulariser l'emploi de la force, on distingue le *modérateur* à *force centrifuge*, qui est adopté aujourd'hui aux machines à vapeur, aux roues hydrauliques et aux moulins à vent. Lorsque la vitesse de rotation de l'arbre principal de l'appareil devient trop forte ou trop faible, il en résulte dans le modérateur un mouvement qui est transmis par un mécanisme analogue à celui des fils des sonnettes, et qui ralentit ou accélère la quantité de force motrice absorbée dans un temps donné. Dans la machine à vapeur, on fait quelquefois communiquer avec le régulateur à force centrifuge, non seulement le robinet qui livre passage à la vapeur, mais encore les registres des cendriers et des cheminées, de manière à activer ou à modérer la combustion autour de la chaudière, suivant la vitesse du mouvement de la machine.

Il y a des opérations qui exigent une vitesse constante beaucoup plus considérable ou beaucoup plus faible que celle du moteur. Le ronet à filer, le dévidoir ordinaire et le cinglage du fer au marteau, donnent des exemples de la première transformation. On cherche en général à obtenir une diminution de vitesse que par la nécessité de vaincre de grandes résistances avec peu de force. Les mouffles, la grue et les autres machines du même genre sont dans ce cas.

Une des applications les plus fréquentes et les plus utiles de la mécanique pratique, consiste dans l'art de prolonger la durée d'action d'une force que l'on a créée pendant un temps très court. L'effort presque insensible que nous faisons une demi-minute chaque jour pour remonter nos montres, produit, au moyen de quelques rouages, un effet réparti sur toute la durée de vingt-quatre heures. La plupart de nos pendules n'ont besoin d'être remontées que tous les quinze jours, et l'on construit à des prix très modérés des régulateurs qui conservent leur mouvement sans altération pendant une année entière. Le tourne-broche ordinaire est l'exemple le plus simple que l'on puisse citer en ce genre. On s'est servi avec avantage d'un appareil analogue au tourne-broche, et mû comme lui par un poids ou par un ressort, pour des expériences de physique, où il fallait soumettre un disque de métal à un mouvement de rotation continu. Les chimistes ont souvent aussi employé, pour tenir une dissolution en mouvement, un agitateur lié à un système de petites roues, et mis en action par la descente d'un gros poids.

c. *Exemples divers de la fécondité des procédés technologiques.* — Les ressources offertes par la technologie moderne sont aussi surprenantes par leur variété et par l'utilité de leurs applications que par la puissance de leurs effets. Faut-il produire une pression illimitée au moyen d'un appareil d'un petit volume et mis en mouvement par un seul homme? La presse hydraulique inventée par notre Pascal et exécutée par l'Anglais Bramah, donnera une pression de 4500 atmosphères. Avec cette machine, on brise un cylindre creux de fer forgé de 8 centimètres d'épaisseur; on réduit une botte de foin au volume du poing; on liquéfie et on solidifie le gaz acide carbonique. S'agit-il, au contraire, d'exécuter certaines opérations délicates pour lesquelles la main de l'homme et les instrumens de précision la plus délicate seraient inhabiles? on a recours à d'autres procédés. Souvent, par exemple, on doit réduire en poudre des substances solides et séparer cette poudre en différens degrés de finesse. La suspension dans un fluide effectue la séparation beaucoup mieux que ne pourrait le faire le tamisage le plus soigneusement gradué. La substance broyée et réduite en poudre extrêmement fine, est agitée dans une certaine quantité d'eau que l'on soutire ensuite; les portions les plus grossières de la matière suspendue tom-

Digitized by Google

bent les premières, et les plus fines restent le plus de temps à descendre au fond. En opérant ainsi, la poudre d'émeri même, substance d'une grande densité, se sépare dans les divers degrés de finesse qu'on peut désirer. Le feu employé avec art intervient directement, et non plus seulement comme agent moteur, dans la dernière façon à donner à quelques substances. C'est ainsi qu'en passant rapidement la mousseline sur un cylindre de fer tenu à la chaleur rouge on détruit les petits filamens parasites qui nuisent à l'apparence de l'étoffe, et qu'il serait tout-à-fait impossible de couper. Le corps du tissu reste trop peu de temps en contact avec le fer pour brûler. La destruction de ces filamens, encore plus nécessaire dans le tulle, s'effectue en le passant rapidement à travers un jet de gaz enflammé.

Nous ne pouvons pas entreprendre ici de donner même une simple esquisse des procédés de la technologie chimique et physique, dont la nature et les moyens sont variés à l'infini, et ne peuvent être formulés en quelques lois simples comme ceux de la mécanique appliquée. Nous ferons néanmoins observer qu'ils ne sont pas seulement utiles pour obtenir une foule de produits dont nous serions privés sans leur action, mais qu'ils servent encore à la fabrication plus prompte et surtout plus économique de la plupart des substances que l'on savait se procurer avant les découvertes de la chimie moderne. L'art du tanneur nous présente un exemple de ce genre. Le tannage consiste, comme on sait, à imprégner des peaux d'animaux d'un certain principe appelé tannin, qui doit se combiner entièrement avec leurs particules. Suivant la méthode ancienne, on déposait les peaux dans des fosses remplies d'une dissolution de tan ; elles y restaient de six à douze mois, souvent même jusqu'à dix-huit; et quelquefois, si le cuir était épais, l'opération durait deux ans, peut-être plus encore : ce long espace de temps était nécessaire pour que le tannin pénétrât entièrement dans l'intérieur du cuir. Le nouveau procédé consiste à placer les cuirs, avec une dissolution de tan, dans des vases fermés où l'on fait le vide. On chasse ainsi tout l'air qui peut être contenu dans les pores de la peau, et en réintroduisant ensuite l'air dans le vase, on ajoute la pression de l'atmosphère à l'énergie de l'action capillaire pour forcer le tannin à pénétrer dans l'intérieur. On augmente même la pression en faisant entrer dans le vase un excès de dissolution de tan au moyen d'une pompe foulante. De cette manière, la pression possible n'a plus d'autre limite que la résistance du vase, et les peaux les plus épaisses peuvent être tannées en six semaines ou deux mois au plus.

Le blanchiment des toiles en plein air exige un temps assez considérable, et quoique ce mode de procéder ne demande pas beaucoup de travail, sa longueur expose les toiles à des vols, à des dégâts, et faisait désirer un moyen d'abréger l'opération. C'est à Berthollet que l'on doit la découverte des principales propriétés du chlore et l'emploi de cette substance dans le blanchiment des toiles, des tissus végétaux et du papier.

La température même de l'atmosphère est utilisée, dans ses deux extrêmes, pour certains résultats économiques de la plus haute importance. Dans les marais salants de l'ouest de la France, la chaleur du soleil est insuffisante pour évaporer l'eau de la dissolution saline, et le combustible est trop cher pour qu'on puisse l'employer avec avantage. On a donc imaginé d'élever l'eau par des pompes jusqu'à un réservoir d'où elle retombe à petits filets sur des amas de fagots. Elle se divise ainsi, et présente une grande surface à l'évaporation, en sorte que le liquide recueilli dans les vases placés sous les fagots est déjà plus riche en sel ; on se débarrasse donc d'une bonne partie de l'eau inutile, et le reste est chassé par l'ébullition. Le succès de cette manière d'opérer dépend aussi bien du plus ou moins d'humidité répandue dans l'air que de la température; car, au moment où l'eau tombe au travers des fagots, si l'air est saturé d'humidité, il n'absorbera aucune des particules de l'eau salée, et le travail exécuté pour élever cette eau à la pompe sera totalement perdu. Ainsi, pour déterminer le moment convenable de l'opération, il est important de connaître l'état de sécheresse de l'atmosphère, et un examen attentif de cet état, par le moyen d'un hygromètre, pourra économiser souvent quelques heures de travail mal employées. Dans les pays septentrionaux où l'humidité et la basse température qui règnent une partie de l'année, ne permettraient pas d'employer un procédé analogue, on arrive au même résultat par un moyen entièrement différent. La dissolution saline exposée, pendant les longues gelées d'hiver, à un froid intense, se recouvre d'une couche épaisse de glace. Or, c'est une propriété fondamentale de la cristallisation de purifier les substances qui y sont soumises. La glace ou l'eau cristallisée est donc très peu chargée de substances étrangères, et, au contraire, les *eaux mères* qui restent au fond du bassin sont très riches en sel, que l'évaporation, par la chaleur, fournit promptement.

Dans un des pays les plus chauds du monde, au Bengale, on parvient à se procurer de grandes quantités de glace sans faire agir aucun mélange réfrigérant, et par le simple effet du rayonnement nocturne. « Un terrain assez bien nivelé, d'environ quatre acres, dit M. Arago (*Annuaire des longitudes de* 1828), est divisé en carrés d'un mètre à un mètre et demi de côté, entourés d'un petit rebord de terre d'environ un décimètre de hauteur. Dans ces compartimens, couverts de paille ordinaire ou de cannes à sucre sèches, on place autant de terrines remplies d'eau qu'ils peuvent en contenir. Ces terrines ne sont pas vernies, mais on graisse leurs parois intérieures; elles ont beaucoup de largeur et peu de profondeur; la glace se forme à leur surface. » Une seule fabrique de ce genre occupe trois cents personnes.

§ 4. *Des applications de la technologie aux beaux-arts et aux sciences.*

A peine l'homme a-t-il pourvu aux premières nécessités de sa vie matérielle, qu'il étend ses idées au-delà de l'horizon borné que ses regards embrassent. Il s'efforce de sonder la profondeur du ciel, de mesurer l'étendue de la terre. La notion de l'infini lui apparaît, et il la retrouve dans tous ses désirs de connaître et de posséder. Il cherche à la percevoir d'une manière plus intime par les sens principaux qui le mettent en rapport avec le monde extérieur, et il tire de la matière inerte tous les instrumens propres à satisfaire les passions de la partie la plus noble de son être : il cultive les beaux-arts, les sciences et la poésie. Les monumens, les sculptures, les dessins, et les instrumens de musique que l'on trouve chez presque tous les peuples encore sauvages prouvent assez cette tendance naturelle à l'esprit humain. Une des fonctions les plus importantes de la technologie, consiste donc à fournir les voies et moyens d'exécution, nécessaires à la culture des beaux-arts et des sciences.

Au premier rang entre ces moyens il faut ranger les arts graphiques, qui, sans doute, ne sont pas nécessaires à l'existence d'un peuple, mais sans lesquels il ne peut conserver ni les traditions historiques, ni le dépôt des connaissances acquises. Parmi ceux que nous possédons, nous citerons l'écriture, la sténographie, l'art de calquer et de copier, l'imprimerie, la stéréotypie, la lithographie, la gravure. Viennent ensuite tous les arts où l'on a pour but d'imiter ou de copier exactement les formes extérieures, tels que la partie mécanique du dessin, de la peinture et de la sculpture, la plastique générale, etc., etc. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment l'écriture (voy. Ecriture), après bien des transformations successives, est devenue phonétique de figurative qu'elle était d'abord. Mais nous

ne pouvons nous dispenser de signaler les différences essentielles des trois espèces d'écritures principales que nous employons, 1° pour les usages ordinaires, 2° pour la sténographie; 3° pour les signaux télégraphiques. L'écriture ordinaire est enseignée aujourd'hui, sous le nom de calligraphie, par des méthodes qui ont singulièrement contribué à propager ce talent utile. La sténographie est dans un état d'imperfection manifeste : l'emploi de procédés mécaniques paraît indispensable pour lui donner toute l'importance qu'elle mérite et pour généraliser ses applications. Les résultats surprenans que fournissent déjà les télégraphes ordinaires ne sont rien en comparaison de ceux que promet l'usage des télégraphes électriques. D'après les essais tentés avec ces derniers, la pensée pourrait se transmettre avec une vîtesse indéfinie d'une extrémité à l'autre d'un simple fil de métal.

Les procédés d'imitation d'une forme donnée offrent plus d'intérêt et de variété peut-être que toutes les autres classes de procédés technologiques. Citons en quelques uns d'une application immédiate aux sciences et aux beaux-arts.

L'art d'imprimer avec des formes creusées comprend la gravure en creux sur cuivre, la gravure sur acier, la gravure de la musique sur étain. Ces trois genres de gravures ont des effets limités d'une manière bien différente. En effet, l'étain est si tendre et se raie si facilement, que l'on ne peut en tirer qu'un petit nombre d'épreuves nettes. Une planche de cuivre ne fournirait pas plus de trois mille billets de banque, sans altération sensible; tandis que l'on cite l'exemple de deux billets de banque gravés sur acier qui furent soumis à l'examen d'un artiste distingué, sans que celui-ci pût décider avec certitude lequel des deux avait été tiré le premier; et cependant l'un de ces billets était une épreuve prise dans le premier mille; l'autre avait été fait après le tirage de quatre-vingt mille billets.

L'art d'imprimer avec des surfaces planes comprend la gravure sur bois, la gravure en relief sur cuivre, l'imprimerie en caractères mobiles, la stéréotypie, l'impression sur étoffes et sur porcelaine, la lithographie, les moyens de copier les lettres. Watt, ce mécanicien si célèbre dans l'histoire de la machine à vapeur, a inventé le premier une méthode prompte et économique pour prendre copie des lettres et des écritures dont les affaires et les relations commerciales exigent que l'on conserve des doubles. Mais il était obligé de monitier l'original, et de transporter la copie sur un papier transparent, non collé, ne pouvant recevoir d'empreinte que d'un seul côté, et tellement mince que toute circulation lui était interdite. Aujourd'hui l'appareil *prompt-copiste*, imaginé par M. Lanet, et approuvé par l'Académie des sciences, reproduit, sans l'altérer, tout écrit fait à la main avec l'encre à copier; il permet l'usage du papier ordinaire tant pour l'original que pour la copie : on opère sans mouiller ni l'un ni l'autre, on obtient plusieurs épreuves d'un même écrit, et enfin on peut prendre ou transcrire les copies dans des cahiers ou dans des registres reliés.

Un procédé du même genre a fixé l'attention publique à la dernière exposition des produits de l'industrie. Les résultats de ce procédé sont de la plus haute importance, puisqu'il permettra de reproduire indéfiniment tous les ouvrages les plus rares, les manuscrits les plus précieux, sans faire subir aucune altération à l'original.

Le moulage en relief s'opère avec des métaux, avec du plâtre, avec du soufre, avec de la cire, avec des argiles et des pâtes de nature diverse (que l'on soumet parfois à la cuisson), avec du verre, avec du bois, avec de la corne, avec de l'écaille. La percussion ou une forte pression sont employées pour faire prendre l'empreinte du moule aux substances qui ne sont pas à l'état de fusion parfaite, ou dont la consistance est trop forte. On est parvenu, à l'aide d'un procédé très ingénieux, à représenter, en bronze, de simples feuilles d'arbre et les détails les plus minutieux de l'extérieur des végétaux et d'autres petits corps organisés. Ce procédé consiste à carboniser d'abord et à brûler ensuite dans son moule, au moyen d'un fort courant d'air, le corps qui a servi à le former. Le moule reste en creux, portant l'empreinte la plus fidèle de l'original : et lorsqu'il est encore à très peu près à la chaleur rouge, on y verse le métal en fusion, dont le poids chasse par les trous pratiqués d'avance le peu d'air qui pourrait encore rester à cette haute température.

L'art de copier en modifiant les dimensions, est un des plus remarquables de la série dont nous esquissons les principaux traits. Le pantographe, si connu des personnes qui s'occupent de géométrie pratique, remplit ce but pour un dessin donné. Le tour à figures, le tour à copier les coins des monnaies, la machine à copier des bustes, transforment un relief en un autre relief plus grand ou plus petit, mais semblable.

La machine perspective de Wren, dont le diagraphe de M. Gavard offre une imitation perfectionnée, la chambre claire, la chambre noire, servent à transporter sur un dessin les contours apparens d'un relief. Les procédés purement mécaniques employés pour la gravure des médailles et des demi-bosses, donnent aujourd'hui de très beaux résultats dans le *Trésor de numismatique et de glyptique*. Mais l'admirable invention de M. Daguerre, au moyen de laquelle la lumière réfléchie par les corps agit seule sur la plaque préparée pour recevoir les images, laisse très loin derrière elle, pour le mérite et pour l'importance, toutes celles que nous venons d'indiquer. C'est encore dans notre pays qu'on a imaginé un procédé du plus grand intérêt par ses résultats, pour tirer des épreuves de toutes dimensions d'une même planche de cuivre. Il y a quelques années, on expédia en Angleterre quelques échantillons de ce genre obtenus par un horloger de Paris, M. Gonord, qui gardait le secret de sa méthode. Les échelles de dimensions des gravures d'un même dessin variaient dans le rapport de un à trois; et néanmoins il était impossible aux artistes les plus distingués de découvrir dans l'une des gravures aucun trait qui n'existât dans les autres.

La technologie rend à la musique des services non moins signalés qu'aux autres beaux-arts, puisque c'est à elle que l'on doit les instrumens sans lesquels les plus belles conceptions musicales n'auraient jamais été exécutées. On doit avouer, cependant, que la technologie, sous ce rapport, laisse encore beaucoup à désirer, et qu'elle n'est à la hauteur ni de l'art, ni des idées nouvelles. Pour faire jouir un petit nombre de personnes des merveilleuses compositions des grands maîtres, on est contraint de concentrer dans un espace resserré une grande variété d'instrumens différens, dont chacun occupe un artiste à lui seul. La foule est exclue de ces réunions, où les auditeurs ne sont pas beaucoup plus nombreux que les exécutans. L'époque n'est pas éloignée, sans doute, où les ressources de la mécanique et de l'acoustique appliquées seront mises à profit, pour faire participer un peuple entier aux jouissances de la musique. C'est à la technologie, guidée par la philosophie et par la science, à préparer un nouveau *Colosse*, où des milliers de spectateurs verront se dérouler devant eux les merveilles de l'art.

La technologie fournit à la plupart des sciences des instrumens d'observation sans lesquels on peut dire que celles-ci n'existeraient pas. Où en serait l'astronomie, par exemple, si elle s'était bornée à la contemplation vague des phénomènes célestes? N'est-ce pas à l'invention des lunettes qu'est due la découverte des phases de Vénus, et par suite l'une des premières preuves positives qui aient été données à l'appui du système de Copernic? L'admirable précision des observations modernes n'est-elle pas une conséquence de la perfection des appareils exécutés par les Reichenbach, les Fortin, les Gambey, les Cauchoix? Les instrumens à

réflexion ne sont-ils pas de la plus haute importance pour la navigation théorique et pratique? Sans le cercle répétiteur de Borda, aurait-on pu mesurer les dimensions du globe terrestre avec cette exactitude qui surpasse toute prévision? En un mot, nous ne concevons pas plus que nous puissions nous passer de la technologie, même sous le point de vue scientifique, que nous ne concevrions l'âme sans le corps. Tant il est vrai que l'on retrouve à chaque instant, et sous toutes les formes possibles, cette merveilleuse alliance de la théorie et de la pratique, de la conception et de l'exécution, de l'esprit et de la matière!

Une des applications les plus remarquables que l'on ait jamais faites de la technologie aux sciences spéculatives, consiste dans l'emploi de procédés purement mécaniques pour effectuer des calculs qui semblent exiger l'action de l'intelligence. La première application de ce genre est due au génie de Pascal. Chargé d'aider son père dans la confection de comptes aussi longs que fastidieux, il imagina cette fameuse machine arithmétique qui fut le type de toutes celles que l'on proposa dans le dix-huitième siècle. Malgré l'importance que des hommes de la portée de Pascal, de Leibnitz, de Lambert avaient attachée à des machines de ce genre, elles étaient complétement oubliées, lorsqu'un savant Anglais, M. Babbage, est parvenu à en construire une nouvelle, à l'aide de laquelle on peut calculer exactement des séries très compliquées. Mais, malgré tout le mérite de l'invention de M. Babbage, on ne doit pas espérer que les *machines numériques*, qui donnent les résultats exacts des opérations, puissent jamais se répandre beaucoup: la difficulté et la cherté de leur construction s'y opposeront toujours. Les *appareils graphiques*, au contraire, à l'aide desquels on obtient une approximation suffisante pour la pratique, et dont quelques uns peuvent être livrés à très bas prix, sont destinés à devenir populaires. En Angleterre, les ouvriers, les fabricans, les ingénieurs sont presque tous munis de l'ingénieuse *règle logarithmique* de Gunther. L'usage de cette règle commence à se répandre en France. On a aussi proposé des arithmographes circulaires; et nous pouvons penser que, d'après des perfectionnemens récemment apportés à leur dispositif et à leur construction, ces instrumens sont de nature à se propager et à remplacer avantageusement la règle à calcul. Les machines graphiques les plus parfaites sont munies d'un cône qui joue le rôle d'un rouage ou une section déterminée de sa surface; de sorte que l'on peut varier les mouvemens d'une manière continue entre certaines limites. La première idée du cône est due à M. Coriolis, qui l'a appliquée en 1829 à la construction d'un dynamomètre. Quelque temps après, MM. Oppikofer et Ernst ont fondé, sur l'emploi du cône, l'ingénieux planimètre au moyen duquel on obtient l'aire d'une surface plane quelconque, en promenant à la fois un index et une règle sur tous les points de son contour. Enfin, à l'aide de quelques modifications nouvelles, on est parvenu à faire du planimètre un instrument universel, propre aux calculs les plus compliqués.

On doit rapporter aux machines à calculer les *compteurs*, instrumens destinés à enregistrer une suite de répétitions d'une même action, et à éviter ainsi à l'esprit une des opérations les plus fatigantes qu'on puisse lui imposer. C'est avec un compteur (*odomètre*) que Fernel a déterminé le nombre de tours d'une roue de voiture de Paris à Amiens, et qu'il en a conclu, par un singulier hasard, un résultat d'une exactitude surprenante, pour la longueur d'un degré du méridien terrestre. Les montres et les horloges sont des compteurs qui servent à mesurer le temps par le nombre des oscillations isochrones d'un balancier. L'horlogerie exacte dont l'importance est si grande pour la navigation, pour l'astronomie et pour les autres sciences d'observation, est parvenue à un degré remarquable de perfection dans quelques uns de ses produits. Il lui reste à trouver des procédés tels que, dans tous les cas, on soit assuré d'obtenir des résultats identiques avec les mêmes instrumens confectionnés de la même manière; et c'est à quoi elle n'a pas su parvenir jusqu'à présent. L'usage des compteurs tend à se répandre de plus en plus dans les sciences et dans leurs applications. On en a proposé pour déterminer les variations de hauteur du baromètre et du thermomètre, d'intensité et de direction du vent, la quantité de pluie tombée dans un laps de temps déterminé. M. Arthur Morin en a employé de fort ingénieux pour déterminer toutes les fois du frottement des corps et du tirage des voitures. D'après une idée due à M. Poncelet, il en a construit d'autres qui peuvent être adaptés au moteur d'une usine quelconque, et qui donnent la valeur de la force fournie par ce moteur en un ou plusieurs jours.

§ 5. *Des applications des sciences à la technologie.*

La technologie serait ingrate si elle méconnaissait les services que les sciences lui ont rendus, et qu'elles sont encore appelées à lui rendre tous les jours. Nous ne voulons pas aborder ici l'épineuse question de la prééminence entre la théorie et la pratique; cette question sera le sujet de controverses qui dureront probablement autant que le monde lui-même. Mais tous les bons esprits s'accordent aujourd'hui à reconnaître que les spéculations les plus abstraites ont eu ou peuvent avoir des applications utiles. Quand Platon et les géomètres de son école étudiaient les propriétés des courbes que l'on obtient en coupant un cône par un plan, on ne prévoyait guère que deux mille ans après, Kepler découvrirait l'identité de l'ellipse, l'une de ces courbes, avec les orbites décrites par les planètes autour du soleil; ni que Newton démontrerait, comme conséquence de la loi de l'attraction universelle, la possibilité et jusqu'à un certain point la probabilité de l'existence d'un grand nombre de comètes, décrivant dans l'espace des courbes semblables aux deux autres sections coniques, la parabole et l'hyperbole, et donnerait les preuves les plus certaines de la liaison entre l'expression de cette loi, et les mouvemens géométriques des astres. Or, la théorie de Newton, en permettant de soumettre au calcul, long-temps avant l'époque où ils doivent se produire, les phénomènes astronomiques les plus compliqués, a fourni à la navigation et à la géographie les moyens d'observation les plus sûrs et les plus exacts. Il n'y a donc pas de marin cherchant à déterminer sa route sur l'Océan, pas de négociant faisant le commerce d'outre-mer, pas de consommateur des produits exotiques, qui ne profite pour quelque part des travaux de ces trois grands hommes, Platon, Kepler, Newton! Quelle admirable solidarité entre tous les âges et tous les membres du genre humain! L'histoire de la science fournirait un grand nombre d'exemples analogues. Citons-en quelques uns.

« Le quartz hyalin ou cristal de roche, dit M. Alexandre Brongniart, dans son excellente *Introduction à la Minéralogie*, est un des corps transparens à double réfraction dont Rochon et quelques physiciens ont fait le plus heureux emploi dans les lunettes marines et dans les lunettes astronomiques, pour déterminer, au moyen de cette propriété, par un calcul très simple, et quelquefois même par la seule observation, si un corps qui se meut dans la direction du rayon visuel s'éloigne ou s'approche de l'observateur. Lorsqu'on a découvert dans le quartz la propriété de la double réfraction, on ne présumait pas que cette propriété, qui n'était alors que curieuse, serait un jour susceptible d'une application de l'importance de celle que nous venons d'indiquer; qu'elle pourrait servir, par exemple, à faire connaître sur-le-champ, et par un artifice très simple, si un vaisseau qui en poursuit un autre gagne ou perd de vitesse sur celui qu'il chasse, et qu'elle serait ainsi dans le cas d'a-

voir une influence considérable sur les plus grands intérêts de la société. »

Depuis l'invention des lunettes astronomiques par Galilée, on n'avait jamais pensé à remédier aux franges irisées dont les images se trouvaient entourées, dans les meilleurs instrumens, lorsqu'en 1747, Euler, réfléchissant à la structure de l'œil, eut l'heureuse idée de faire disparaître ces couleurs étrangères, de rendre les lunettes achromatiques. Ses recherches le conduisirent à des constructions d'objectifs formés de verre et d'eau qui devaient résoudre le problème. Mais, ses calculs étant fondés sur une hypothèse contraire à celle que Newton avait établie dans son Optique sur la loi de dispersion de la lumière, il s'éleva à ce sujet une polémique assez vive entre Euler et Dollond, célèbre opticien anglais. Celui-ci resta long-temps persuadé, sur l'autorité de Newton, de l'inutilité des recherches pour la construction des lunettes achromatiques. Mais enfin, vaincu par les raisonnemens d'Euler et de Klingenstierna, professeur de l'Université d'Upsal, il fit l'expérience directe, et reconnut que Newton s'était trompé. Tournant alors toutes ses recherches vers la réalisation de l'idée primitive d'Euler, Dollond eut la gloire de faire connaître le premier un objectif achromatique, composé de flint-glass et de crown-glass, verres de densités et de pouvoirs réfringens différens.

La propriété que possède l'ambre jaune d'attirer à distance les corps légers, lorsqu'on vient de le frotter, avait excité l'étonnement des plus anciens philosophes de la Grèce; et cependant, depuis Thalès jusqu'au milieu du siècle dernier, dans un intervalle de plus de deux mille ans, on n'avait jamais pensé à appliquer cette propriété, ni même à en développer les conséquences. Qui donc aurait pu prévoir que cette vertu attractive, si insignifiante en apparence, si bornée dans ses résultats, si long-temps inutile, serait le germe de l'admirable science de l'électricité? Que, par une suite de déductions logiques, on arriverait, dans l'espace de moins de deux siècles, à en conclure des procédés certains pour se garantir de la foudre? Qu'on y rattacherait une multitude de phénomènes variés, et le principe de la pile voltaïque, « qui est, quant à la singularité des effets, dit M. Arago, le plus merveilleux instrument que les hommes aient jamais inventé, sans en excepter le télescope et la machine à vapeur. » Et voilà qu'aujourd'hui l'autorité imposante du savant que nous venons de citer rend très probables les succès que l'on obtiendrait en se servant d'aérostats captifs, munis de pointes métalliques, et fixés au sol par une corde conductrice, pour préserver des contrées entières du fléau de la grêle. Qui ne s'étonnerait des prodigieuses conséquences tirées de la vertu attractive de l'ambre jaune, en voyant qu'elles étendent l'empire de l'homme jusque sur les élémens, qu'elles lui permettent de composer et de décomposer les corps, d'anéantir la foudre et de dissiper les orages!

De toutes les théories scientifiques, celles de la chimie moderne ont eu assurément le plus d'influence sur les procédés des arts. Il y a peu de découvertes nouvelles, produites par des expériences de laboratoire, qui n'aient été suivies de quelque heureuse application technologique. La connaissance exacte de la nature des réactions entre différentes substances, et des proportions les plus convenables pour assurer ces réactions, a donné naissance à une multitude de procédés complétement inconnus avant la fin du siècle dernier. Le blanchiment des toiles par le chlore, la fabrication de la soude artificielle par le procédé de Leblanc, celle du sucre de betteraves, la composition assurée d'excellens mortiers hydrauliques d'après les principes de M. Vicat, l'extraction de la gélatine des os, la distillation du vinaigre de bois, la formation du gaz de l'éclairage, l'invention des allumettes faciles à s'enflammer, de la lampe de Davy et d'une multitude d'autres procédés, sont dus uniquement aux progrès de la chimie.

Quant à l'influence des autres sciences, il faut ajouter aux exemples cités plus haut: l'application des pendules aux horloges, par Huygens; l'établissement, par Fresnel, de lentilles à échelons dans les phares employés à l'éclairage des côtes; la construction de la roue à aubes courbes, par M. Poncelet, etc.

En un mot, la technologie est liée intimement par ses progrès à ceux des connaissances purement théoriques, et sa tendance manifeste est de n'employer que des procédés qui soient des applications directes et raisonnées de faits scientifiques. Les avantages qui résultent de cette tendance ne tiennent pas seulement à ce que le domaine de nos connaissances s'agrandit sous l'influence de la science, mais encore à ce que la théorie peut seule guider la pratique d'une manière sûre, et lui éviter tous les tâtonnemens et les essais infructueux auxquels celle-ci est forcée de se livrer lorsqu'elle est abandonnée à elle-même. Nos idées doivent donc se diriger vers les recherches scientifiques aussi bien que vers l'étude des résultats donnés par l'expérience; et chaque progrès de la science pure renfermera très probablement en lui le germe de quelque application utile.

Quant aux reproches que les détracteurs de la théorie pure ne manquent jamais de lui adresser, lorsqu'elle vient à errer dans les essais qu'elle tente pour agrandir le domaine de la pensée, nous ne pouvons mieux faire que de leur citer les paroles prononcées par un académicien célèbre pour la précision de ses expériences: « On ne ferait presque » jamais de nouveaux pas dans les sciences physiques, dit » M. Biot, on n'oserait jamais y pressentir de lointains rap» ports, s'il fallait n'essayer de rapprocher les faits que l'» que le calcul peut s'y appliquer rigoureusement. »

§ 6. *Importance et effets de la technologie pour l'individu et pour la société.*

Les avantages des procédés technologiques pour l'homme-individu paraissent dériver de quatre causes principales qui sont: 1° les forces qu'il ajoute à la sienne; 2° l'économie de temps; 3° la transformation de matières communes, en produits qui ont de la valeur; 4° l'économie dans l'emploi des matières premières.

1° Nous avons déjà donné ailleurs l'indication des principales sources auxquelles l'homme peut emprunter des forces; nous voulons seulement montrer ici que, par un choix convenable dans l'emploi des moyens, l'homme peut tirer de sa force un parti bien plus considérable que s'il eût agi sans leur secours. Il existe à ce sujet une expérience classique, rapportée par Rondelet dans son *Art de bâtir*, et dont voici le résultat. Pour traîner une pierre sur un sol de niveau, ferme et uni, il faut employer en force un peu plus des deux tiers du poids de la pierre; les trois cinquièmes si on la traîne sur des pièces de bois, les cinq neuvièmes si on la tire après l'avoir placée sur forme de bois, posant elle-même sur les pièces de bois; et si l'on savonne les deux surfaces de bois, il ne faut plus qu'un sixième. En faisant usage de rouleaux de huit centimètres de diamètre, placés comme intermédiaires entre la pierre et le sol, le tirage devient la trente-deuxième partie du poids, et la quarantième partie s'ils roulent sur plateforme en bois. Enfin, s'ils roulent entre deux surfaces unies, telles que du bois, il ne faudra que la cinquantième partie du poids de la pierre pour opérer le mouvement. Ainsi, à chaque invention nouvelle indiquée par la théorie ou par la pratique, le travail de l'homme éprouve une diminution sensible. On produit plus d'effet avec la même force, et il faut moins de force pour un effet déterminé.

2° L'économie du temps de l'homme a des effets si importans et si étendus, que l'on pourrait rattacher à ce titre la plupart des avantages des machines. Un des exemples les plus frappans que l'on puisse en citer, c'est l'emploi de la poudre pour faire sauter les rochers. Il résulte d'une expérience faite

dans les carrières de pierre calcaire, exploitées pour la construction du brise-lame de Plymouth, qu'avec 450 fr. de poudre et 11 fr. de main-d'œuvre on peut obtenir pour 1 450 fr. de matière. Une autre invention bien simple, et encore trop peu connue, est destinée à produire une économie de temps considérable dans l'intérieur des maisons particulières comme dans les établissemens industriels; elle consiste à transmettre la voix d'un appartement à un autre au moyen de tuyaux d'étain; on a même construit des tubes flexibles offrant l'apparence de cordons de sonnettes, et pouvant établir communication entre l'intérieur d'une voiture et le cocher placé sur son siége, entre un salon et les parties les plus reculées d'une maison. Un métier bien ancien, celui du vitrier, a reçu de nos jours un perfectionnement de la plus grande importance pour l'opération de la coupe du verre avec le diamant. Dans la méthode que l'on suivait, il y a moins de trente ans, le diamant se plaçait dans un petit cercle conique en fer; avec cette disposition, l'apprenti vitrier trouvait beaucoup de difficulté à se servir de son instrument d'une manière sûre, et ce n'était qu'au bout de *sept ans* d'apprentissage que les ouvriers étaient censés assez adroits pour être employés tous indifféremment à ce travail. Ceci tenait à la difficulté de trouver l'angle précis sous lequel le diamant coupe, et de le guider sur le verre suivant l'inclinaison convenable, une fois cet angle trouvé. Un nouvel outil a permis d'économiser presque toute cette perte de temps et de verre détruit pour apprendre l'art de couper le verre. Le diamant est fixé dans une petite pièce carrée de cuivre, une de ses arêtes étant à peu près parallèle à un des côtés du carré. Un ouvrier exercé tient cette arête du diamant serrée contre une règle, et essaie ainsi, en usant chaque fois à la lime le côté de la monture en cuivre, jusqu'à ce qu'il ait trouvé que le diamant forme un trait net sur le verre; alors le diamant et la monture sont fixés sur une petite tige semblable à un porte-crayon, au moyen d'un anneau qui permet un petit mouvement angulaire. De cette manière, le premier venu peut appliquer de suite l'arête tranchante à son angle convenable, pourvu qu'il tienne le côté de la monture en cuivre pressé contre la règle; quand même la tige qu'il tient dans sa main dévierait un peu de l'angle voulu, il n'en résulte pas d'irrégularité sensible dans la position du diamant, et le trait est manqué très rarement.

3° La chimie préside presque constamment à toutes les transformations qui ont pour but d'utiliser des matières de peu de valeur; elle ne laisse perdre aucun des résidus les plus vils que l'homme rejette loin de lui dans le cours de la vie ordinaire. L'exploitation de la *poudrette* des environs de Paris a été une cause de prospérité pour l'agriculture. *L'équarrissage* des chevaux donne lieu à une multitude de produits différens dont aucun n'est complétement perdu. Les matières animales, dont la décomposition spontanée est une cause certaine de miasmes pestilentiels, traitées par des procédés chimiques, servent à produire la plupart des produits azotés, tels que le prussiate de potasse et le bleu de Prusse, le charbon animal un des engrais les plus généreux que l'on connaisse, et le noir d'ivoire, employé en peinture. Les poêles et les autres vases de tôle, usés au point de ne plus pouvoir être raccommodés, sont découpés en petites bandes percées de petits trous et grossièrement enduites d'une couleur noire, pour l'usage de l'emballeur qui en garnit les bords et les angles de ses caisses. Les rognures et les plus mauvais morceaux soumis à l'action de l'acide pyroligneux servent à préparer une teinture noire à l'usage des imprimeurs sur calicot.

La mécanique donne aux matières premières des augmentations de valeurs bien plus considérables encore que la chimie, et non moins surprenantes, quoiqu'elle use de procédés plus longs et plus compliqués, en général. Nous empruntons aux recherches de M. Héron de Villefosse les nombres consignés dans le petit tableau suivant, qui pourront donner une idée du prix que la main-d'œuvre ajoute aux matières premières.

NATURE de la MATIÈRE PREMIÈRE.	NATURE DE LA MATIÈRE OUVRÉE.	PRIX de la matière ouvrée, la valeur première étant représentée par 1.
Plomb.	Feuilles, tuyaux de dimensions moyennes.	1, 25
	Petits caractères d'imprimerie	28, 30
Cuivre	Feuilles.	1, 26
	Toiles métalliques de 90 000 mailles au mètre carré.	58, 23
Fonte de fer.	Ustensiles de ménage.	2, 00
	Bracelets, figures, boutons.	147, 00
Fer en barres.	Fers de fonderie pour clous.	1, 10
	Canons de fusils de munition.	9, 10
	Outils aratoires	31, 80
	Lames de canifs de bureau.	657, 14
	Poignées d'épée en acier poli.	975, 85

Mais on connaît des résultats encore plus surprenans et qui ne sont pas consignés dans ce tableau. La dentelle acquiert une valeur 40 000 à 400 000 fois plus considérable que le lin qui a servi à la façonner. Un kilogramme de fer brut coûte environ 0f. 50 pris sur place. Si l'on transforme ce fer en acier, et que l'on emploie l'acier à la fabrication des petits ressorts en spirale qui sont adaptés aux balanciers des montres, on en pourra faire 480 000 au kilogramme, le poids de chacun d'eux n'excédant guère un demi-centigramme. Or, lorsqu'un de ces ressorts est parfait, il vaut jusqu'à 6 fr.: on en pourra donc faire pour plus d'un million de francs dans un kilogramme de fer, et donner ainsi à la matière travaillée deux millions de fois plus de valeur qu'à la matière brute.

4° La précision des machines dans l'exécution, l'exacte similitude de leurs produits, la connaissance approfondie des proportions nécessaires aux manipulations chimiques opérées en grand, sont autant de causes d'économie dans l'emploi des matières premières. Le débitage des bois en planches, qui a dû être fait primitivement à l'aide de grossiers instrumens tranchans, tels que le coin et la hache, a reçu un grand perfectionnement par l'invention de la scie. La quantité de bois perdue, au lieu d'être égale à celle des planches façonnées, devient au plus le huitième de la masse du bois brut lorsqu'elles ont deux à trois centimètres d'épaisseur. Mais s'il s'agit d'obtenir du bois moins épais, pour le placage, par exemple, on emploie des scies de forme circulaire à lames très minces, pour que le rapport de la quantité détruite à la quantité employée ne devienne pas plus considérable; et même, pour le travail du bois précieux, notre célèbre compatriote, M. Brunel, a inventé une machine qui débite les planches par la rotation continue d'un système de scies, et qui réduit le déchet au minimum. Les progrès de l'imprimerie, depuis une trentaine d'années, fournissent un autre exemple de l'économie des matériaux employés. Autrefois, pour mettre l'encre sur les formes, on se servait de gros tampons de cuir à demi sphériques et remplis d'étoupes. Quelque adroit que pût être l'ouvrier, il ne pouvait empêcher qu'une portion de l'encre ne restât sur le côté des balles, et cette portion n'étant pas transmise aux caractères s'épaississait, se durcissait, et finissait par devenir une croûte noire qu'on était obligé d'enlever. De plus, on n'avait aucun moyen de régulariser la quantité d'encre versée sur l'encrier d'imprimerie, ni la quantité prise par le tampon, ni enfin la quantité laissée par celui-ci sur la forme. L'invention des rouleaux cylindriques for-

més d'une substance élastique, qui est ordinairement un mélange de colle-forte et de mélasse, a remplacé ce mode vicieux, en apportant une économie considérable dans la consommation de l'encre. Mais l'économie la plus grande est résultée de l'application de la vapeur au mouvement de ces cylindres. On dispose un réservoir d'encre où un rouleau va prendre un peu d'encre régulièrement à chaque tirage; trois autres rouleaux (quelquefois même cinq) étendent cette encre par des moyens ingénieux et variés suivant chaque espèce de presse; enfin, un dernier rouleau, venant s'imprégner sur cette table, passe et repasse sur la forme avant le tirage de chaque feuille. Par cette nouvelle méthode, on place évidemment une quantité d'encre suffisante, sans quoi l'on aurait été bientôt averti par les plaintes du public et des libraires; et une expérience faite en Angleterre, sur deux tirages successifs, chacun de deux cents rames de papier, suivant l'ancienne et la nouvelle méthode, a prouvé que cette dernière procure une économie de plus de moitié dans la quantité d'encre employée.

La technologie n'agit pas seulement pour satisfaire aux besoins immédiats et aux jouissances de l'individu; elle acquiert un plus haut degré d'importance lorsqu'elle doit exercer une influence, insensible à la vérité pour la plupart des citoyens d'une nation, à un instant déterminé, mais immense pour la nation entière. Envisagée sous ce point de [illegible] rend les voies de communications (routes, lignes navigables, chemins de fer), le dessèchement des marais, l'éclairage des côtes, et généralement tout ce qui est relatif aux travaux entrepris dans un but d'utilité générale. Notre siècle a produit dans ce genre des ouvrages prodigieux, et tout fait présumer que le progrès ne doit pas se ralentir de long-temps. L'influence de la science technologique ne se fait pas moins sentir lorsqu'il s'agit pour un peuple de défendre son existence politique menacée par l'étranger. C'est elle qui se charge du soin d'élever nos remparts, de construire nos vaisseaux, de les garnir d'une formidable artillerie, de pourvoir nos défenseurs d'armes et de munitions. Les connaissances acquises dans la pratique des arts servirent merveilleusement l'élan patriotique de notre première révolution; il n'y avait que des hommes familiarisés avec les applications des sciences qui pussent parvenir à transformer presque instantanément en bouches à feu les cloches des églises, en poudre de guerre le sol des caves.

§ 7. *De la cerdoristique et de l'économie industrielle.*

M. Ampère a désigné sous le nom de *cerdoristique industrielle*, de κέρδος, *gain*, *profit*, ὁρίζω, *je détermine*, l'ensemble des principes et des procédés au moyen desquels on peut se rendre compte des profits et des pertes d'une entreprise en activité, et prévoir ce qu'on doit attendre d'une entreprise à tenter. Il y a là toute une science nouvelle, que l'on doit regarder plutôt comme à créer que comme s'appuyant déjà sur des bases solides. Nous pourrons néanmoins emprunter quelques préceptes généraux à l'excellent *Traité sur l'économie des machines et des manufactures*, par M. Babbage, auquel nous devons un assez grand nombre de faits cités dans le cours de notre travail.

Les calculs de la cerdoristique dépendent évidemment en première ligne des principes qui président à la constitution sociale. Ils sont donc soumis, suivant les époques et les pays, à de grandes variations. La détermination des lois d'après lesquelles leurs résultats varient en même temps que l'état de la constitution, conduirait évidemment à la solution des problèmes les plus ardus de l'économie politique. Pour ne pas empiéter ici sur le domaine de cette dernière science, nous devons seulement considérer les calculs de la cerdoristique sous le régime de l'organisation actuelle de la société. Il est facile de reconnaître qu'ils portent sur une multitude de points, dont les principaux, lorsqu'il s'agit d'entreprendre la fabrication d'un objet commercial quelconque, sont: la dépense d'achat des outils, des machines, des matières premières, et de tout l'agencement nécessaire pour produire; l'étendue des demandes dont on peut être assuré; le temps nécessaire pour recouvrer le capital engagé; enfin le temps plus ou moins long après lequel l'article nouveau détruira l'usage des articles analogues actuellement employés. Si les nouvelles machines et les nouveaux outils sont entièrement différens de ceux que l'on avait déjà, il sera difficile de déterminer leur dépense. Cependant telle est la variété des organes mécaniques employés dans les divers ateliers d'un pays industrieux, qu'il doit se rencontrer peu d'inventions nouvelles dont l'exécution ne présente, dans ses détails, beaucoup d'analogie avec une machine déjà établie. On connaît ordinairement, sans peine, le taux auquel sont cotées les matières premières; mais dans le cas où la consommation en est assez restreinte, on prévoit que les demandes d'une nouvelle fabrique peuvent en faire hausser momentanément le prix, quoiqu'en définitive l'accroissement des demandes doive réduire au même prix, si rien ne limite nécessairement la quantité de la matière première. Quant à l'étendue des demandes, et au temps nécessaire pour que le nouveau produit remplace les anciens du même genre, ce sont des questions pour la solution desquelles il n'est pas possible de donner de règle précise. L'analogie avec ce qui s'est passé dans des circonstances comparables sera, le plus souvent, le seul guide que l'on puisse consulter.

Toute personne qui tente de livrer un article quelconque à la consommation, a, ou doit avoir, pour but principal, de produire cet article sous une forme parfaite; mais en même temps, pour s'assurer le bénéfice le plus considérable et le plus constant, elle doit faire des efforts énergiques pour livrer à bas prix aux consommateurs le nouvel objet d'utilité ou de luxe qu'elle a créé. Les résultats les mieux constatés de la statistique prouvent que toute baisse volontaire dans le prix de vente d'une marchandise est suivie d'une plus grande activité dans la demande. Or, un plus grand nombre d'acheteurs produit un avantage bien important pour l'industriel; il lui permet de *fabriquer*, et non plus seulement de *faire*. La différence entre ces deux termes est sensible: le premier indique une production établie sur une grande échelle et bien organisée; le second se rapporte à une production faible, et à laquelle on ne sacrifie que des moyens imparfaits d'exécution. Un seul exemple suffira pour montrer tout l'avantage de la fabrication en grand. Lorsque M. Mandslay, un des riches industriels de l'Angleterre, reçut du bureau de l'amirauté la proposition de faire les caisses en fer destinées à la provision d'eau des navires, il entreprit une de ces caisses pour essai. Les trous des rivets furent percés avec des presses mues à bras d'hommes, et les 1 080 trous d'une seule caisse revinrent à 8 francs 75 centimes; mais, lorsque la fabrication eut été organisée de manière à livrer quatre-vingt-dix caisses par semaine, pendant six mois, la dépense du forage des trous fut réduite à 0 fr. 90 cent. environ, c'est-à-dire à peu près dans le rapport de 1 à 10.

L'organisation intérieure des ateliers ayant la plus grande influence sur le prix de fabrication, il faut connaître les principes généraux qui doivent y présider. Or, si la cerdoristique, comme elle est obligée de le faire aujourd'hui, se renfermant uniquement dans son objet, qui est la production économique, laisse de côté la personne morale de l'ouvrier, et ne considère celui-ci que comme un producteur et un directeur de force vive; de tous ces principes, le plus important, peut-être, a rapport à la *division du travail* entre les individus qui concourent à la production du produit manufacturé. Les premières applications de cette division remontent à l'origine de la société humaine; mais ce fut Adam Smith qui

en démontra théoriquement toute l'importance, en prenant pour exemple la fabrication des épingles. Les canses de ces avantages offerts par la division du travail sont assez nombreuses. D'abord, le temps nécessaire pour apprendre un métier étant d'autant plus long que le métier entraîne plus de détails, l'apprentissage, au lieu de cinq à six années qu'il exige souvent, pourra être réduit à une ou deux, et quelquefois à moins, lorsque l'apprenti n'a plus à se former que sur une seule des opérations du métier. Les produits de l'horlogerie auraient toujours été maintenus à des prix excessifs, si les montres, les pendules et les autres appareils complets avaient dû être exécutés séparément par un seul individu. Il résulte, au contraire, d'une enquête faite devant la Chambre des communes en Angleterre, qu'il existe *cent deux* branches distinctes de cet art, dans chacune desquelles un enfant, mis en apprentissage, apprend uniquement le détail que fait son maître, et se trouve, à la fin de cet apprentissage, complétement incapable de travailler dans aucune autre branche de l'horlogerie, à moins qu'il n'en fasse une nouvelle étude spéciale. Le monteur de montres, qui arrange ensemble toutes les pièces fabriquées séparément, est le seul, sur les cent deux ouvriers, qui puisse travailler dans une branche quelconque de l'horlogerie différente de la sienne.

La division du travail diminue aussi le prix de la production, en diminuant la quantité de matière perdue par les essais successifs de l'apprenti dans un métier qui embrasserait beaucoup de détails. Elle prévient la perte de temps qui résulte toujours du passage d'une occupation à une autre, et du changement d'outils que nécessite le changement d'occupation. La répétition constante de la même opération de détail donne un autre avantage, qui résulte du degré d'habileté et de promptitude que l'ouvrier acquiert dans sa partie, et qu'il ne pourrait atteindre s'il était obligé de s'appliquer successivement à plusieurs opérations différentes. Un forgeron qui sait façonner des clous, mais qui n'est pas uniquement cloutier, ne peut pas faire plus de huit cents à mille clous par jour; tandis qu'un ouvrier qui n'a jamais exercé d'autre métier, en peut fabriquer plus de deux mille trois cents dans sa journée. Enfin, l'une des causes des avantages qui résultent de la division du travail, réside dans le principe suivant, énoncé par l'économiste italien Gioja, et auquel M. Babbage était parvenu de son côté: « En divisant l'ouvrage en plusieurs opérations distinctes, » dont chacune demande différens degrés d'adresse et de » force, on peut se procurer exactement la quantité précise » d'adresse et de force nécessaires pour chaque opération; » tandis que si l'ouvrage entier devait être exécuté par un » seul ouvrier, cet ouvrier devrait avoir à la fois assez d'a» dresse pour exécuter les opérations les plus délicates, et » assez de force pour exécuter les opérations les plus pé» nibles. »

De même, si on vient à faire abstraction de la perfectibilité de l'intelligence humaine, et qu'il s'agisse de mettre à profit les connaissances et la capacité acquises d'un certain nombre d'individus pour effectuer une besogne déterminée, la division du travail peut être employée avec un égal succès aux opérations de l'esprit comme aux travaux du corps, et là aussi elle procure une grande économie dans l'emploi du temps. La plus belle application de ce genre est due à M. de Prony. Le gouvernement révolutionnaire, qui venait d'établir le nouveau système des poids et mesures, avait décrété que des tables nouvelles, en harmonie avec le système décimal, seraient calculées, sur une échelle gigantesque, pour satisfaire à tous les besoins des sciences, et particulièrement à ceux de l'astronomie, de la géodésie et de la navigation. Chargé de la direction supérieure du travail, M. de Prony reconnut bientôt que, même en s'associant trois ou quatre habiles coopérateurs, la plus grande durée présumable de sa vie ne lui suffirait pas pour remplir ses engagemens. Il était poursuivi par cette fâcheuse pensée, lorsque le hasard mit sous ses yeux le passage du livre d'Adam Smith où il est question de la division du travail. Aussitôt, et par une espèce d'inspiration, il conçut l'idée de mettre ses calculs en manufacture. Cinq ou six géomètres du premier ordre, composant le premier atelier de la première section, étaient uniquement occupés à la recherche des formules les plus commodes pour le calcul numérique: ils ne touchaient nullement au calcul même. Les formules adoptées étaient remises à la deuxième section. Celle-ci se composait de sept ou huit personnes très habituées aux mathématiques. Leurs fonctions consistaient à convertir les formules en nombres, opération qui demandait un soin tout particulier; à délivrer ces formules ainsi préparées aux membres de la troisième section, et à recevoir d'eux les calculs achevés. Enfin, ils vérifiaient ces calculs au moyen de méthodes particulières, sans être obligés de répéter ou même d'examiner l'ouvrage entier de la troisième section. Cette dernière comprenait de soixante à quatre-vingts individus, qui n'avaient plus que de simples additions ou soustractions à faire, pour trouver les nombres destinés à entrer dans les tables. On pourra se faire une idée de ce travail immense, quand on saura que les tables ainsi calculées embrassent dix-sept grands volumes in-folio.

Tout ce que nous venons de dire de la division du travail, sous le rapport de l'économie et de la promptitude de la fabrication, ne saurait être contesté; mais on doit reconnaître que, surtout lorsqu'on le pousse à l'extrême, et qu'on le comprend mal dans sa signification profonde, ce principe conduit à des conséquences désastreuses pour la dignité de l'homme. Quelle intelligence peut-on exiger de malheureux ouvriers, dont la vie entière se passe dans la répétition indéfinie des mêmes opérations mécaniques? Faut-il qu'à tout perfectionnement nouveau du mode de fabrication, on vienne limiter davantage la part que prend chacun d'eux dans la confection d'un objet déterminé? Ne voit-on pas les inconvéniens les plus graves résulter, au physique comme au moral, de cette continuité d'action qui développe certains muscles aux dépens de l'organisme général? N'est-on pas obligé, pour vaincre l'ennui inséparable de la répétition indéfinie des mêmes mouvemens, de ne payer qu'à raison de la quantité de travail exécuté, et de mettre ainsi la fatigue aux prises avec l'intérêt? C'est bien à tort que l'on a représenté la division du travail comme propre à favoriser l'invention des outils et des machines. Il est digne de remarque, au contraire, que les procédés les plus ingénieux de l'industrie manufacturière ont été imaginés plutôt par des hommes étrangers à cette industrie, que par des ouvriers occupés d'une des branches de détail. Arkwright, l'inventeur de l'admirable mécanisme à filer le coton, fut barbier et marchand de cheveux jusqu'à l'âge de plus de vingt-huit ans; Jacquart, l'auteur du beau métier à tisser les rubans, était un obscur fabricant de chapeaux de paille. Sennefelder, l'inventeur de la lithographie, était un chanteur dans les chœurs du théâtre de Munich. L'histoire de la technologie fournirait une foule d'exemples de ce genre; et il est curieux d'observer que M. Babbage, qui a su, avec tant d'art, confirmer par des faits tous les principes qu'il a posés, n'ait pu en citer un seul à l'appui de l'assertion que nous combattons. On ne peut méconnaître non plus que, dans certaines opérations très fatigantes pour une partie du corps, il n'y ait avantage à changer la nature du travail auquel l'ouvrier est occupé. C'est ainsi que, sur les routes de Suisse, l'homme qui casse le caillou, charge lui-même, dans une espèce de petite trémie, les pierres brutes que leur propre poids amène successivement sur l'enclume où la masse doit les briser. Le travail à la pelle pour le remplissage de la trémie met en action d'autres muscles que ceux qui sont employés à la manœuvre du marteau, et il est loin d'ajouter à la fatigue de l'ouvrier. Cet avantage ne se trouve pas dans

le procédé anglais, où un enfant est chargé de placer, sans interruption, sur l'enclume, les cailloux à briser par le casseur. Mais le principe de la division du travail cesse de choquer l'intelligence et la dignité de l'homme, dès qu'il est appliqué à des organes mécaniques. C'est dans ce sens qu'il est véritablement appelé à prendre une extension indéfinie à mesure que la science des machines se développera davantage. Cette tendance n'a pas échappé à M. Andrew Ure; mais il l'attribue à des motifs que nous ne saurions admettre. Il pense que « dès qu'un procédé demande de la dextérité et une main sûre, on le retire au plus tôt à l'ouvrier *trop* adroit, et souvent enclin à des irrégularités de plusieurs genres, pour en charger un mécanisme particulier.... Plus l'ouvrier est habile plus il devient volontaire et intraitable, et, par conséquent, moins il est propre à un système de mécanique, à l'ensemble duquel ses boutades capricieuses peuvent faire un tort considérable.... » Quant aux limites où doit s'arrêter l'application des machines, il est impossible de les fixer d'avance. Chaque année, pour ainsi dire, en voit éclore de nouvelles, qui auraient paru inexécutables peu de temps auparavant. Notre célèbre compatriote M. Brunel, n'a-t-il pas inventé et organisé une fabrique de souliers à la mécanique, où une foule d'opérations peuvent être exécutées avec précision par des ouvriers auxquels il manque un bras ou une jambe!

Lorsqu'il s'agit de travaux d'esprit d'un ordre relevé, qui exigent le plein exercice de l'intelligence plutôt que l'achèvement d'une certaine besogne à une époque déterminée, on ne peut méconnaître non plus les avantages de la variété dans les occupations. L'admirable organisation du travail à l'Ecole Polytechnique est presque entièrement fondée sur ce principe, et elle a constamment produit les plus heureux effets. L'esprit se repose, pour ainsi dire, en passant d'un exercice à un autre, et il est possible d'acquérir en deux années des connaissances variées, qui exigeraient beaucoup plus de temps s'il fallait se livrer en une seule fois aux études qu'elles comportent.

Le nombre des ouvriers à employer dans un nouvel établissement industriel est un des élémens les plus importans que l'on ait à déterminer. On cherchera donc, conformément à nos principes, à faire exécuter mécaniquement toutes les opérations qui en sont susceptibles, et à coordonner les travaux de la fabrique de telle sorte qu'il n'y ait jamais de temps perdu, et que le nombre d'ouvriers employés à un certain genre de travail soit en rapport direct avec le temps exigé pour ce travail. Lorsque l'expérience a fait reconnaître la succession la plus avantageuse des opérations partielles dans lesquelles doit se diviser la fabrication, et le nombre des ouvriers qui doivent y être employés, tous les établissemens qui n'adopteront pas pour le nombre de leurs ouvriers un multiple exact du premier, fabriqueront avec moins d'économie. Un exemple simple fera comprendre l'importance de ce précepte. La confection des pinnes métalliques se compose de trois opérations distinctes: couper la feuille suivant des morceaux de grandeur convenable; pratiquer la fente; donner aux morceaux la forme demi-cylindrique. Une presse à vilain est consacrée à chacune de ces opérations; mais comme en raison de l'ajustage des petites pièces il faut deux fois plus de temps pour la seconde, et trois fois plus de temps pour la troisième que pour la première, et que chaque presse doit être servie par un ouvrier, on a trouvé avantageux d'employer à la fois deux presses à fendre et trois presses à courber, pour une seule presse à tailler. Si la fabrication est entreprise sur une plus grande échelle, on ne pourra, sans manquer aux lois les plus simples de l'économie, se dispenser de monter à la fois douze, dix-huit, vingt-quatre.... presses en maintenant les proportions de 1, à 2 et à 3 pour celles de chaque espèce.

Une considération de ce genre suffirait seule pour faire pressentir l'avantage des grands établissemens industriels, en ce qui concerne l'économie dans la production. Mais cet avantage tient encore à beaucoup d'autres causes. D'abord on peut se passer de cette classe intermédiaire de demi-négocians, qui se trouvent trop souvent entre le marchand et le manufacturier, au détriment de l'un et de l'autre. Les grandes maisons peuvent supporter les dépenses exigées par des recherches lointaines, par des tentatives d'améliorations qui ruineraient infailliblement de petites fabriques. L'intérêt bien entendu des grandes maisons leur fait une habitude, sinon un devoir, de la plus stricte probité, dans l'exécution de leurs engagemens, et le marchand peut économiser, en s'adressant à elles, des frais de vérification souvent fort coûteux.

Pour se faire une idée de la nécessité de ces vérifications, lorsque la marchandise est d'origine suspecte, il faut savoir jusqu'à quel degré le génie de la fraude s'est exercé à des altérations et à des malfaçons de tous les genres. Tantôt ce sont de vieilles graines de luzerne et de trèfle auxquelles on donne une si belle apparence qu'elles se vendent d'abord plus cher que celles de la meilleur qualité; et lorsqu'on les sème, il n'en germe pas plus d'une sur cent; encore ce germe périt-il bientôt. Là, c'est du lin que l'on mouille et que l'on mélange avec de la terre grasse pour en augmenter le poids. Ailleurs, ce sont des milliers de pièces d'horlogerie de luxe, que l'on exporte au loin, et dont les mouvemens ne peuvent marcher plus d'une demi-heure. L'effet immédiat de ces manœuvres coupables est une baisse générale pour la marchandise falsifiée; puis bientôt après, une hausse équivalente aux frais de la vérification à laquelle doivent être soumis, par l'acheteur, tous les produits du même genre.

Il est assez difficile d'apprécier l'influence de la durée des marchandises sur leur prix. On évaluera plus exactement la dépense due à l'établissement et au dépérissement des machines. Mais, en général, dans un pays où l'industrie est avancée, celles-ci doivent être remplacées par de nouvelles inventions plus parfaites, bien avant qu'elles ne soient usées. En Angleterre, dans le calcul de l'avantage d'une nouvelle machine, on suppose ordinairement qu'elle devra s'être payée elle-même dans l'espace de cinq ans, et que, dans dix ans, elle sera remplacée par une machine supérieure.

La recherche du prix de chaque détail de fabrication dans une industrie importante, est un des sujets d'étude les plus intéressans que l'on puisse entreprendre. Une analyse exacte des différentes parties de la fabrication a surtout l'avantage d'indiquer les points principaux à perfectionner. On ne produirait pas d'effet sensible sur le prix des épingles, quand bien même on réduirait de moitié le temps employé à enrouler en paquets le fil de cuivre qui est destiné à former les têtes. Au contraire, on diminuerait de 15 pour 100 les frais de fabrication, si l'on inventait un procédé qui ne réduirait, même que d'un quart, le temps employé pour fixer ces têtes. Il est donc évident qu'il sera plus utile de chercher à abréger la seconde de ces opérations que la première.

Le choix de l'emplacement d'une manufacture est ordinairement déterminé par des circonstances que savent apprécier tous ceux qui se sont occupés d'industrie. Il faut l'établir, autant que possible, à proximité des matières premières et des grands centres de communication, ou au moins près des voies de communication faciles qui permettent des transports économiques. Le plus grand avantage que l'Angleterre ait sur nous dans la fabrication du fer, tient à ce que la pierre calcaire destinée à servir de fondant, et la houille, se trouvent dans la même localité que le minerai de fer. Quelquefois néanmoins les procédés de fabrication atteignent un si haut degré de perfection, qu'un pays trouve du profit à aller chercher au loin les matières premières nécessaires à certaines industries. Tel est le cas de la filature et du tissage du coton en France et en Angleterre. Ce

Digitized by Google

dernier pays réalise même d'immenses bénéfices en exportant aux Indes les étoffes provenant du coton qu'il en a tiré.

§ 8. *Réflexions sur l'histoire et sur la tendance de la technologie.*

La découverte des procédés technologiques élémentaires remonte à l'époque la plus reculée, et se perd dans la nuit des temps. Il est remarquable que la plupart des anciens peuples se soient accordés à faire intervenir la divinité ou au moins l'inspiration divine pour l'enseignement de ces premières applications des arts. Les antiques annales de l'Egypte et de la Grèce, tout aussi bien que les traditions du Mexique et du Pérou dans le Nouveau-Monde, sont unanimes sur ce point. Le livre sacré des Hébreux lui-même porte les traces de la croyance commune, pour ce qui concerne les vêtemens. « L'éternel Dieu, y est-il dit, fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau, et les en revêtit. » Cet accord, entre les sentimens de nations séparées par de si grands intervalles de temps et d'espace, est bien digne d'attirer l'attention du philosophe. L'histoire de la technologie présente encore un autre fait non moins remarquable. On voit, depuis des époques plus ou moins reculées, l'homme pratiquer des procédés d'une grande complication, ou suivre des règles, bizarres en apparence, dans l'exécution de ses travaux matériels. Il ne possédait certainement pas à ces époques les théories scientifiques, encore incomplètes aujourd'hui, qui expliquent le mode de traitement à faire subir aux minerais pour l'extraction de certains métaux. Il n'avait pas la moindre notion de l'application de la science du calcul aux constructions; et cependant, chose singulière! il était souvent parvenu à déterminer, avec une exactitude que l'on n'a pas surpassée depuis, les proportions des formes, les quantités des mélanges, et les moindres détails des opérations les plus compliquées. Le traitement des minerais argentifères de l'Amérique (voyez AMALGAMATION), le renflement des colonnes antiques (voyez COLONNE), la courbure des consoles et des modillons des édifices grecs, les arcs-boutans évidés des églises d'architecture ogivale, causent l'étonnement et l'admiration même, lorsque l'on voit quels progrès les sciences ont dû faire pour en expliquer et en légitimer toutes les règles. Ces traditions antiques et respectables, ces faits surprenans qui caractérisent l'histoire de la technologie, sont à nos yeux des preuves irrécusables de l'action providentielle qui préside au développement du genre humain. L'inspiration a, dans l'enfance du monde, devancé la science, et y a suppléé en quelque façon; de même que, dans la série des êtres vivans, l'instinct paraît être développé en raison inverse de l'intelligence.

L'époque des premières applications méthodiques des sciences à la technologie vit naître quelques idées chimériques, expression frappante de l'attrait irrésistible qui entraîne l'homme vers la sphère de l'infini. Nous ne savons pas à quelle date précise remontent les fameux problèmes de la *pierre philosophale* et du *mouvement perpétuel*; mais nous les voyons occuper fortement des hommes éminens au moyen âge, et c'est à grand'peine que la science est parvenue à les bannir de son domaine vers le commencement du siècle dernier. On a trop méconnu l'importance philosophique et la portée réelle de ces grandes erreurs de l'esprit humain. Sans aucun doute, ce serait aujourd'hui une insigne folie de chercher une substance merveilleuse propre à préserver de toute maladie, à donner une jeunesse éternelle, à transformer tous les métaux en or. Mais pourquoi ne croirions-nous pas à la possibilité d'anéantir peu à peu la majeure partie des influences délétères qui permettent à si peu d'individus de parvenir à un âge avancé? Depuis moins d'un demi-siècle, on a déjà constaté un accroissement d'environ quatre années dans la durée de la vie moyenne: quel espoir un pareil résultat ne doit-il pas donner pour l'avenir! Quant à la transmutation des métaux, celui qui en nierait aujourd'hui la possibilité absolue nous paraîtrait aussi insensé que l'alchimiste qui cherche encore à l'opérer au fond d'une obscure officine. La raison ne se révolte-t-elle pas lorsqu'il faut admettre *cinquante-cinq* corps prétendus simples, dont le nombre augmente tous les jours? L'étude des corps *isomères*, si fréquens dans la chimie végétale, qui, avec la même composition, ont des propriétés et une apparence parfois très dissemblables, est appelée à éclaircir un jour cette importante question. M. Dumas, qui a fait de l'isomérie l'objet de recherches spéciales, et dont l'autorité est si imposante en pareille matière, a déjà signalé depuis dix ans l'identité de poids atomiques de beaucoup de corps simples, lorsque l'on compare ces poids ou leurs multiples et sous-multiples doubles: et, ce qui est plus singulier encore, les corps qu'il est possible de rapprocher de cette manière dans un même groupe présentent presque tous d'autres caractères d'analogie par leurs propriétés physiques et chimiques. C'est ainsi que les poids de l'atome de cobalt, de l'atome de nickel, et de la moitié de l'atome de l'étain, sont égaux; que dans un autre groupe on voit figurer celui du platine et de l'iridium; dans un autre, celui du silicium, et le double de celui du bore, etc.

Pour ce qui concerne le mouvement perpétuel, l'impossibilité absolue est manifeste; elle résulte de ce qu'il y a contradiction entre les termes de la question et les préceptes fondamentaux de la dynamique. Mais si l'on examine l'effet des progrès récens de la mécanique appliquée, si l'on observe qu'à l'aide de la machine à vapeur, cette merveille de l'industrie moderne, l'homme est parvenu à développer, avec un peu d'eau et de charbon, une force incomparablement plus grande que celle qu'il lui a fallu dépenser pour se procurer cette eau et ce charbon, on reconnaîtra, qu'en ce sens, il est parvenu à réaliser un mouvement perpétuel analogue à celui dont la nature nous fournit un exemple dans le cours des rivières. Ainsi, une machine à vapeur convenablement installée, qui effectuerait elle-même tous les travaux d'exploitation d'une houillère, extrairait une quantité de houille et pomperait au besoin un volume d'eau plus que suffisans pour assurer sa marche, et dans certains cas elle fournirait de quoi alimenter un grand nombre de machines d'une force équivalente ou supérieure à la sienne. Cela résulte clairement de ce que le travail dépensé pour l'exploitation de la mine et pour l'extraction d'un poids déterminé de houille est moindre que le travail produit par la machine, lorsque l'on y brûle ce poids de houille. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la machine à vapeur est la première qui ait produit des effets de ce genre par l'influence de l'industrie de l'homme, et sans l'intervention directe d'une force motrice développée librement par la nature, comme celle des vents et des cours d'eau.

Nous ne pourrions, sans nous éloigner trop du cadre de ce livre, chercher à suivre la technologie aux différentes époques de son histoire. Nous dirons seulement qu'une des circonstances les plus caractéristiques de cette histoire est le mépris que l'on a long-temps attaché aux professions mécaniques. Les Grecs abandonnaient aux esclaves le soin de la culture des terres et des métiers nécessaires à la vie. Les Romains, qui tenaient l'agriculture en si grand honneur, regardaient aussi les autres travaux manuels comme indignes d'un homme libre. Ce préjugé, défavorable aux artisans, se perpétua à travers les guerres et les luttes du moyen âge; et lorsque d'Alembert et Diderot écrivirent leur Encyclopédie, ils crurent nécessaire d'opérer une réaction en faveur de la technologie et de ceux qui la pratiquent. Ils lui donnèrent la plus grande part dans leur ouvrage, et n'épargnèrent aucun soin, aucune dépense, pour

décrire avec convenance et exactitude ses procédés les plus remarquables. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la raison publique, progrès sur lesquels les encyclopédistes du dix-huitième siècle ont exercé une si grande influence, ce qu'il y avait d'injuste dans le préjugé nous semble avoir disparu. On a vu de simples artisans s'élever par leur mérite aux premiers rangs de la société, sans que le souvenir de leur profession ait eu d'autre effet que de les faire paraître plus estimables. On ne peut nier cependant que, dans l'état actuel de l'organisation sociale et industrielle, il n'y ait un certain nombre de métiers dégoûtans ou grossiers, dont l'exercice ne demande qu'une bien faible part d'intelligence. La répugnance que l'on ressent généralement pour des professions de ce genre est motivée, et c'est en vain qu'un chercherait à la combattre par des sophismes. Il est important d'ailleurs de répéter que la pitié n'est pas le seul sentiment que l'on doive éprouver pour les malheureux attachés à ces rudes métiers; c'est aussi un devoir de chercher à les soulager dans la tâche qui leur est imposée; et les perfectionnemens de la technologie, en multipliant les machines, en transformant la nature des matières les plus rebutantes, sont destinés à rendre sous ce rapport des services incalculables.

Nous avons signalé dans le cours de cet essai les principes généraux qui dominent les progrès de la technologie. Mais les caractères extérieurs les plus saillans de ces progrès sont : pour la chimie industrielle, l'emploi et l'utilisation de tous les résidus qui proviennent d'une réaction déterminée; pour la mécanique expliquée, la substitution d'une continuité parfaite aux mouvemens discontinus que l'on observe dans toutes les anciennes machines. « Chaque jour, dit M. Pelouze, voit diminuer le nombre des résidus dans les fabriques; partout on cherche à les utiliser, à les faire repasser dans leur état primitif, ou dans un état, quel qu'il soit, qui permette de les employer de nouveau. Et n'est-ce pas un objet digne de la plus vive sollicitude des chimistes et des manufacturiers, de voir que chaque année en Europe plus de cent millions de francs d'acide sulfurique, après avoir servi d'intermédiaire dans la fabrication de la soude, soient perdus sans retour? » Quant à la continuité du mouvement, on la remarque aujourd'hui dans les filatures, dans la plupart des métiers à tisser, dans les imprimeries mécaniques, dans les organes principaux de la machine à vapeur, et dans une foule d'autres cas encore.

Les données historiques sont encore trop peu nombreuses, l'organisation de l'homme en société remonte à une époque trop récente, pour qu'il soit possible de formuler la loi qui préside au développement de l'esprit humain. Cependant, l'essor prodigieux de la technologie depuis les dernières années du siècle dernier, permet de conjecturer que, sous un certain rapport au moins, et à un certain point de la période, ce développement doit s'opérer avec une vitesse croissant beaucoup plus rapidement que le temps. Il faut avouer que la technologie a pris, de nos jours surtout, une grande avance sur quelques autres connaissances humaines, et tout porte à croire que celles-ci ne pourront pas de long-temps la suivre dans sa marche rapide. Aux yeux d'un certain nombre d'hommes, fidèles représentans des instincts les plus grossiers de notre époque, ce fait a pris la place du droit. A les en croire, le règne de la pensée serait fini sans retour; l'homme n'aurait plus qu'un but unique, qu'une destinée à remplir; qu'à poursuivre le bien-être matériel; il devrait ne plus cultiver la science que pour le profit qu'il peut en tirer, et réprimer les élans de l'imagination et de l'intelligence. Nous n'avons pas besoin de parler longuement ici de notre mépris et de notre haine pour de pareilles doctrines. Mais si, après les éloquentes protestations qui se sont déjà fait entendre contre le matérialisme du siècle, nous cherchons à faire ressortir l'importance de la technologie; si nous désirons voir ses progrès se continuer encore, lorsque la connaissance morale de l'homme est si peu avancée, c'est au nom de l'intelligence et de l'humanité que nous formons ce vœu : au nom de l'intelligence, car elle ne peut s'exercer librement que lorsque la matière lui est asservie : au nom de l'humanité; car il importe de faire disparaître du milieu de nous ces travaux pénibles et rebutans, où se consument encore tant d'existences, et qui rappellent d'une manière trop frappante les misères de l'esclavage antique.

TEINTURE. On nomme ainsi l'art de communiquer des couleurs variées aux diverses matières textiles, telles que la laine, la soie, le poil, le coton, le chanvre et le lin; c'est sans contredit une des plus belles applications de la chimie. Elle est grandement redevable aux savans français de la perfection où elle est arrivée. Aussi la France est-elle sans rivale pour l'éclat de ses couleurs comme elle l'est pour le goût de ses dessins.

La teinture n'est qu'une fixation, à la surface des fibres textiles, de particules colorantes qui ne pénètrent jamais dans leur intérieur. Néanmoins on a remarqué de tout temps que les produits du règne animal se teignent avec plus de facilité que ceux du règne végétal : par exemple, la laine et la soie prennent bien mieux les couleurs que le coton et le fil, toutes circonstances égales. Dans leur état primitif la laine et la soie prennent au contraire très mal la teinture. En effet, la laine brute est toujours couverte d'une matière grasse appelée *suint*, sans compter l'huile qu'on y ajoute, quand elle est désuintée, pour en faciliter le cardage et le filage. Pour la soie, c'est une matière gommo-résineuse qui revêt ses filamens. Les brins du chanvre et du lin n'en sont pas exempts non plus. C'est pourquoi il faut avant tout débarrasser ces matières de leur impureté originelle. Dans le tissage elles entraînent encore des corps étrangers; c'est pourquoi tous les fils et tissus, même ceux de coton, que leur pureté native semblerait devoir en exempter, doivent être lessivés avec soin et lavés à grande eau, afin de les blanchir le plus possible, et d'accroître leur affinité pour les principes colorans.

Cela ne suffit pas, cependant, pour obtenir une bonne teinture, et l'expérience a appris dès long-temps qu'il était essentiel d'imprégner l'objet à teindre de certains corps capables d'exalter sa tendance naturelle à prendre la teinture, ou, comme l'on dit communément, de faire *mordre* le principe colorant. C'est pour cela que la substance chimique employée à cet effet se nomme *mordant*, et que l'opération par laquelle on en imprègne le tissu s'appelle *mordançage*.

L'affinité des divers filamens pour les principes colorans paraît provenir de la texture de leur surface et de leur nature plutôt que de leur forme; car les brins de la laine et du fil sont également cylindriques, quoique leur aptitude à prendre la teinture diffère grandement. La laine est ce qui se teint le mieux, tandis que le fil se teint très difficilement; mais aussi leur texture paraît ne pas être la même, non plus que leur nature chimique. Les brins de la soie et du coton sont également aplatis, en forme de lanière, et ressemblent assez à de minces rubans; cependant la soie, malgré sa forme en apparence plus favorable à la teinture, se teint plus difficilement que la laine, mais plus facilement que le coton. En général on remarque que les substances tirées du règne animal se teignent mieux que celles tirées du règne végétal.

Les corps employés comme mordans varient avec les teintures. S'il s'agit de précipiter sur le tissu une matière colorante dissoute dans le bain qui reçoit le tissu, on emploie principalement les sels à base d'alumine, d'étain ou de zinc. C'est ce qui arrive le plus souvent avec les colorans végétaux. Ainsi, avant de teindre, on fera digérer le tissu dans une dissolution plus ou moins chaude, quelquefois bouillante, d'alun ou d'acétate d'alumine, de chlorhydrate

Digitized by Google

d'étain ou de zinc, selon la nature du tissu ou la couleur en vue. Il arrive alors que le tissu s'approprie une portion de la substance chimique contenue dans le bain, en la faisant passer à l'état de sous-sel que les lavages ultérieurs ne sauraient enlever. Une fois préparé de cette manière, le tissu prend la teinture dès qu'on le plonge dans le bain qui la tient en dissolution.

D'autres fois le mordant joue un autre rôle, c'est-à-dire qu'il est destiné à faire partie du colorant lui-même; cela arrive souvent pour les couleurs minérales. Ainsi on remplacera l'bleu par un sel de fer, de plomb ou de cuivre, si l'on veut teindre en bleu de Prusse, en jaune de chrôme, ou en vert de Scheele. En un mot, la fixation des mordans ou des principes colorans s'opère par la formation de sous-sels, ou par la précipitation d'une substance très peu soluble, sous l'influence de l'attraction énergique qui se développe entre les particules de petitesse atomique dès qu'elles se trouvent isolées et très rapprochées les unes des autres.

Quand les couleurs sont ainsi fixées sur les tissus, le lavage ne les enlève pas; mais dans une foule de circonstances certaines couleurs pâlissent, changent de nuance, ou disparaissent complétement. La lumière solaire est l'agent qu'elles redoutent le plus. Le bleu de Prusse (la couleur la plus solide qui existe) est lui-même très impressionnable à la lumière solaire; mais l'obscurité rétablit sa nuance primitive. Les acides et les alcalis ne sont pas des agens moins actifs, quoique moins universels, et les chimistes ont encore des réactifs bien plus énergiques, tels que le chlore, l'acide nitrique, l'acide sulfureux, etc. Mais on ne doit considérer que comme purement accidentels les agens qui ne s'offrent pas souvent dans le cours de la vie. Quand les couleurs s'affaiblissent rapidement à la lumière, on dit qu'elles sont *fugaces;* si les corps acides ou alcalins les font sauter subitement d'une couleur à une autre, on dit qu'elles sont *faux teint;* quand au contraire elles demeurent invariables dans l'usage, on dit qu'elles sont *solides* ou *bon teint*. Ainsi une couleur est solide si elle n'est ni affaiblie par la lumière solaire, ni changée par la lessive, l'eau de savon, le jus de citron, le vinaigre, le suc des fruits, etc.; et pour mieux s'en assurer, on a l'habitude, dans le commerce, de soumettre les échantillons à l'action de l'eau de chaux, du chlore, ou de l'acide chlorhydrique convenablement affaiblis. Les couleurs minérales sont généralement bien plus solides que les couleurs végétales: par exemple, la plupart des couleurs bleues végétales sautent subitement au rouge par l'action des acides, et reviennent du rouge au bleu par l'action des alcalis. C'est ainsi que se comportent le bleu de tournesol, et le principe colorant du bois de campêche; ce qui n'empêche pas de les employer quelquefois en teinture pour des tissus de mince valeur.

Nous nous contenterons d'une indication rapide des divers colorans des trois règnes les plus employés en teinture, et les classant d'après les trois couleurs principales, le *rouge*, le *jaune* et le *bleu*.

Couleurs végétales. — Rouge. Nous placerons en première ligne la *garance*, qui donne des rouges aussi éclatans que solides. Son principe colorant a été découvert par MM. Robiquet et Colin, qui lui ont donné le nom d'*alizarine*.

Vient ensuite le principe colorant du *bois de campêche*, découvert par M. Chevreul, qui l'a nommé *hématine*.

Il y a aussi les rouges tirés du *bois de Brésil*, du *bois de Fernambouc*, du *bois de santal*, du *carthame*, de l'*orcanette* et de divers lichens, sous le nom d'*orseille;* mais ces rouges sont moins solides, on tirent davantage sur le jaune.

Jaune. Les principales couleurs jaunes sont la *gaude*, le *safran*, le *quercitron*, le *rocou*, le *fustet* et le *curcuma*.

Bleu. Les couleurs végétales bleues sont très nombreuses; mais une seule mérite une attention sérieuse par la solidité et la richesse de sa nuance, c'est l'*indigo*.

Couleurs minérales. — Les couleurs minérales susceptibles d'être employées en teinture sont peu nombreuses quant à présent; mais leur nombre s'accroît de jour en jour. Aujourd'hui on se borne, pour le rouge, aux sulfures de mercure et d'arsenic, et à l'iodure de mercure; pour le jaune, au chromate et à l'iodure de plomb; en fait de bleu, il y a le cyanure ferroso-ferrique, ou *bleu de Prusse*, ce digne rival de l'indigo; enfin les sels de cuivre donnent un grand nombre de verts solides.

Couleurs animales. — Le règne animal est le moins riche des trois règnes pour le nombre des principes colorans; mais il en est un qui compense à lui seul sa pauvreté sous ce rapport, c'est la *cochenille*, ainsi appelée du nom de l'insecte dont on l'extrait par décoction; car elle donne les rouges et les cramoisis les plus éclatans et les plus solides, qui remplacent pour nous la couleur pourpre que les anciens tiraient, dit-on, du même règne.

Les colorans n'ont pas une couleur aussi décidée que paraît l'indiquer la classification que nous avons adoptée. La plupart des rouges tirent sur le jaune, et les jaunes sur le rouge; mais c'est ce qu'on ne peut éviter lorsqu'il s'agit d'un ensemble de couleurs; seulement l'adoption de ces couleurs principales permet, par leur combinaison deux à deux, de représenter facilement toutes les autres: cela est même pratiqué en teinture. En effet, on obtient le *rose* par une légère teinte rouge sur un tissu blanc; le *vert*, en combinant le jaune avec le bleu; l'*orangé*, en combinant le jaune avec le rouge, etc.

Pour corroborer ce qui précède par des exemples, nous allons dire deux mots de la teinture en bleu d'indigo et en bleu de Prusse.

Si l'on veut teindre en bleu d'indigo, on a le choix entre plusieurs procédés, suivant la nuance ou la solidité que l'on désire; car l'indigo, soumis à des agens chimiques énergiques, devient un véritable caméléon. Il n'y a cependant que deux manières principales de teindre avec ce colorant, savoir: avec sa dissolution dans un acide, ou sa dissolution dans un alcali. Le premier colorant a pour base l'indigo dissous dans l'acide sulfurique anhydre ou fumant, que l'on étend de la quantité d'eau convenable; dans ce composé, l'indigo conserve toute son intégrité. Pour obtenir une dissolution d'indigo dans les alcalis, il faut, au contraire, le modifier préalablement en lui enlevant de l'oxigène; c'est pourquoi il prend ensuite le nom d'*indigo réduit*, réduction qui s'opère en faisant agir sur l'indigo un sel désoxigénant, tel que le proto-sulfate de fer (ou couperose verte), accompagné de chaux ou de potasse. La préparation à l'acide sert à teindre en *bleu de Saxe*, et pour y réussir on fait intervenir un alcali qui s'empare de l'acide sulfurique et précipite l'indigo. La seconde préparation fait la base de ce qu'on nomme la teinture *à la cuve*, et il faut au contraire, pour teindre, faire intervenir un acide. En un mot, le tissu étant mordancé, si le colorant est trop soluble pour être précipité par l'affinité seule du mordant, il faut affaiblir suffisamment la solubilité du colorant pour que la précipitation ait lieu: tout l'art de la teinture réside dans ce principe, et les nombreuses métamorphoses de l'indigo en provoquent des applications très variées.

Pour teindre en bleu de Prusse, au lieu du mordant ordinaire, on fait digérer le tissu dans une dissolution de persulfate de fer mêlé d'une certaine quantité de bitartrate potassique; le bleu qu'on obtient par ce procédé est appelé *bleu Raymond*, du nom de son inventeur.

Les teintures noires résultent ordinairement de l'emploi du gallate de fer; néanmoins on est encore à la recherche aujourd'hui d'un noir solide qui ne corrode pas les tissus. Les noirs les plus solides sont ceux qui contiennent un bleu foncé, ce qui les a fait dénommer noirs bleus; on les re-

connaît à leur reflet bleu. Beaucoup de teintures communes sont faites avec du bois de campêche sous l'influence d'un alcali ; voilà pourquoi il arrive souvent qu'un drap noir ou le poil d'un chapeau deviennent rouges au contact de l'acide le plus faible.

On a mis à profit la mobilité de certaines couleurs pour en augmenter l'éclat ; on nomme cette opération *avivage*, et ce sont les plus foncées qui profitent nécessairement de son application, qui s'effectue soit en modifiant le mordant, soit en trempant l'étoffe teinte dans certaines dissolutions salines.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la teinture *au bain*, qui se pratique soit sur la laine en paquets, soit sur les fils de natures diverses, soit sur les draps ou tissus en pièces. Il s'agit maintenant de la teinture par impression, sans laquelle on ne pourrait faire les dessins délicats et diversement nuancés qui prêtent tant de charmes aux tissus de coton connus sous le nom générique de *toiles peintes*. Cela se pratique aussi, quoique plus rarement, sur les étoffes de laine et de soie. Pour y parvenir, on fait passer l'étoffe à teindre sous un cylindre gravé qui reçoit dans ses tailles, au fur et à mesure du besoin, les ingrédiens appropriés au dessin en vue. Tantôt c'est un mordant épaissi à la gomme qui, ainsi réparti suivant certaines lignes, détermine la précipitation du colorant aux mêmes places, dès qu'on plonge l'étoffe dans un bain de teinture comme précédemment. D'autres fois, le tissu étant mordancé dans toute son étendue, ne prend la teinture qu'aux endroits où le cylindre dépose son encrage, qui cette fois est du colorant épaissi. Si le premier procédé ne permettait qu'une couleur, ce dernier en admet plusieurs à la fois. Les décolorans sont aussi mis en jeu quelquefois pour détruire la teinture par places et faire des blancs. Dans beaucoup de cas aussi on substitue des planches au cylindre, par exemple pour imprimer des foulards ou des fichus : dans ce cas il devient plus facile, au moyen de repères, de faire agir plusieurs planches sur une même place, ce qui explique le grand nombre de couleurs que présentent quelquefois ces articles. En un mot, l'art de la teinture est aussi varié dans ses moyens que dans ses produits, et sa pratique exige des précautions si minutieuses, que leur énumération nous aurait entraîné à des détails arides pour la plupart de nos lecteurs. L'éclat et la variété des teintures sont une des mille harmonies qui flattent nos yeux dans nos ameublemens et nos costumes ; c'est pourquoi on doit former des vœux pour les progrès de la teinture.

Histoire. — Bien que la teinture n'ait dû venir qu'après l'invention de l'art de tisser les étoffes, on peut cependant lui attribuer une origine très reculée à en juger par quelques passages d'auteurs anciens. L'Inde et l'Egypte nous présenteront, comme toujours, les premiers exemples à citer dans l'histoire de cet art. Ctésias (21, Ap. Phot.) parle avec éloge des teintureries de l'Inde, et cite surtout la teinture de pourpre obtenue d'un insecte rouge comme le cinabre, et que l'on écrase pour teindre ensuite les étoffes. Cette couleur de la pourpre a été dans toute l'antiquité la plus recherchée et celle au perfectionnement de laquelle on s'est le plus appliqué. C'est avec la pourpre que l'on teignait les manteaux des rois, les robes des grands personnages. A Rome, une bande de pourpre était le seul ornement des toges consulaires. Aussi les anciens nous ont-ils laissé bien plus de renseignements sur cette question que sur les autres parties de la teinture. Passant de l'Inde en Egypte, nous pourrons signaler à nos lecteurs l'existence dans ce pays de teintureries fort importantes pour teindre la laine et le coton surtout. Il reste au musée du Louvre des morceaux d'étoffes de coton admirablement tissées et ornées de bordures de couleurs rouge et bleu dont l'éclat est encore d'une fraîcheur étonnante. Plusieurs broderies en coton, teint de diverses couleurs, nous attestent le perfectionnement et la variété que les teinturiers de l'Egypte avaient su donner à leur art. Chez les Hébreux et les Phéniciens on s'occupa beaucoup de cette branche d'industrie, et c'est ce dernier peuple qui répandit ses procédés parmi les nations de l'Europe en restant toutefois à la tête de cet art et en faisant un commerce considérable d'étoffes de pourpre.

La Bible parle à plusieurs reprises d'étoffes teintes en hyacinthe, en pourpre et coccus ; voici en quelques mots ce que les Hébreux entendaient par ces expressions. L'hyacinthe était de couleur violet foncé. On l'obtenait avec le sang du poisson murex *chilzon* en hébreu, et c'est à cette couleur que Homère fait allusion en disant πορφυρεος θανατος (Cf. Eust., ad Il. v). Suivant Pline (XXII, 2), les Tyriens employaient aussi certaines herbes de la Gaule pour teindre en violet. La pourpre, en hébreu *argaman*, d'où les Grecs ont fait Αμορφυρ, offrait divers tons. La plus estimée était de la couleur de sang caillé. (Pline, IX, 38.) Le coccus, était de couleur rouge feu, vermeil ou cramoisi. On l'obtenait avec le vermisseau appelé coccus (*vermiculum*, d'où vermeil). C'était surtout en Crète qu'on allait recueillir cet insecte. Les Arabes depuis l'ont appelé *charmès*, d'où cramoisi : c'est notre kermès.

Les procédés industriels des Hébreux et des Phéniciens ont été sans doute les mêmes, mais nous avons bien plus de renseignemens sur la pourpre phénicienne. Aussi avons-nous préféré donner les détails sur cette question seulement à propos des Phéniciens. Les teintureries de Sidon et de Tyr étaient les plus célèbres, et, dès le temps de la rédaction des poésies homériques, les premières étaient fort estimées. La pourpre était un des principaux articles du commerce de Tyr. (Cf. Ezéch., ch. 27.) Il ne faut pas croire que la pourpre était une seule couleur ; c'était un genre particulier de teinture où l'on se servait de couleurs animales, de sucs de poissons, de coquillages, et opposée à la teinture végétale ; ainsi il y avait non seulement dans la pourpre les variétés que le rouge peut offrir, mais même on distingue la pourpre blanche, noire, grise, violette, jaune, rougeâtre et bleue, soit foncée soit claire. On obtenait ces couleurs avec deux coquillages, le bucciu (*buccinum*) et la pourpre (*purpura* ou *pelagia*) très abondante sur la côte de la Phénicie et de plusieurs autres points de la Méditerranée, tels que la Sicile, le Péloponèse, etc. Sur les côtes de Bretagne on allait chercher les coquillages qui fournissaient les sucs noirs, en Italie et Sicile ceux qui donnaient le violet, en Phénicie le rouge le plus vif. Ces sucs étaient extraits d'une vessie située près du col de l'animal, et remplie d'une certaine liqueur. (Pl. IX, 36.) C'était surtout la laine que teignaient les Phéniciens ; cependant le coton, le lin, la soie, étaient aussi travaillés dans les teintureries de ce pays. Pour plus de détails sur cette question, nous renvoyons aux excellens ouvrages d'Amati (*De restitutione purpurarum*, 1824, et de don Mich. Rosa, (*Dissert. delle porpore e delle materie vestiarie presso gli antichi*, 1786.) Chez les Grecs les laines teintes de Milet étaient fort estimées selon Virgile (Géorg., 3 et 4.) Les Romains (Pline, XXXIII, et Vitruve, *Arch.*, VII, 8-14) ont surtout recherché, ainsi que les Grecs, les étoffes teintes de Phénicie, sans avoir eux-mêmes pratiqué en grand cette industrie. Depuis la chute de l'empire romain toutes ces merveilles opérées par le luxe et le commerce cessèrent de se produire en Occident. L'art du teinturier, réfugié dans quelques villes d'Italie et de Flandre, consista dès lors à colorier grossièrement la laine pour les vêtemens ou quelques ornemens. Mais le mouvement intellectuel des douzième et treizième siècles et les progrès de l'alchimie rendirent l'art de la teinture plus important. Les croisades firent connaître l'indigo et la cochenille. A la fin du quinzième, mais surtout dans le cours du seizième, l'art de la teinture renaissant et se développant par de nouveaux progrès, comme tous les autres, commença à donner des pro-

Digitized by Google

duits bien supérieurs à ce qu'avait connu le moyen âge. Mais les procédés longs, dispendieux, la plupart de routine qui étaient en usage dans les ateliers, entravaient son essor. C'est aux grandes découvertes chimiques de la fin du dernier siècle et du dix-neuvième qu'il faut attribuer les perfectionnemens immenses qu'il a reçus, et qui en font désirer et espérer de nouveaux.

TÉLÉGRAPHIQUE (Art). C'est, ainsi que l'indique l'étymologie, l'art de faire parvenir avec rapidité par des signaux un discours quelconque à de grandes distances. Cette invention mérite d'être placée parmi les plus importantes, non pas seulement à cause des résultats obtenus, mais à cause de ceux que l'on peut et que l'on devra obtenir plus tard. La télégraphie a commencé, comme tous les produits de l'intelligence humaine, par être assez grossière, et s'est perfectionnée successivement. Le télégraphe a pris naissance chez les peuples de l'Asie, où l'on a dû sentir de bonne heure le besoin d'abréger les distances, et où la nature montagneuse du sol se prêtait parfaitement à l'établissement des signaux. Le roi de Perse, pendant la guerre médique, avait disposé des sentinelles d'un lieu à un autre, qui se communiquaient, par la voix, les nouvelles que l'on avait à faire parvenir, et qui arrivaient ainsi d'Athènes à Suze en quarante-huit heures. Il y avait, suivant Diodore (liv. XIX), de pareilles lignes de signaux établies dans tout l'empire persan. Il paraît qu'en Chine les signaux de feu sont également en usage depuis très long-temps, et servent à annoncer au loin les invasions des Tartares.

En Europe, l'usage des signaux est moins ancien. Sans parler des voiles noires et blanches de Thésée, l'*Iliade* nous fournit sur la télégraphie quelques renseignemens assez vagues, il est vrai, mais d'une antiquité reculée. Homère dit que Palamède et Simon employaient des signaux de feu. C'est Eschyle (cinquième siècle), qui dans sa tragédie d'*Agamemnon* donne le premier fait précis sur les signaux: une vigie qui depuis dix ans observait le feu allumé sur le mont Ida, et qui, répété sur plusieurs montagnes, devait apprendre à Clytemnestre, à Argos, la prise de Troie. Que le fait soit vrai ou faux, il reste démontré qu'à l'époque d'Eschyle l'emploi de signaux convenus pour annoncer certaines nouvelles était en usage chez les Grecs. Ce passage détermine l'existence d'une ligne de signaux entre l'Europe et l'Asie. « Grâces aux Dieux! s'écrie la vigie, l'heureux signal perce l'obscurité: salut, ô flambeau de la nuit, qui annonce un beau jour! » Ainsi avertie de la nouvelle, Clytemnestre apprend au chœur cette nouvelle. Le chœur demande qui la lui a apprise: « C'est Vulcain, répond la reine, par les feux allumés sur l'Ida: de fanal en fanal, la flamme messagère a volé jusqu'ici. » Elle ajoute que les postes étaient au mont Ida, au promontoire Hermès, à Lemnos, aux monts Athos, Maciste, Messape, aux bords de l'Euripe, Cithéron, Egyplanète et Arachné. Plus tard les Grecs employèrent un grand nombre de signaux surtout pendant la guerre.

Alexandre cependant refusa l'offre d'un Sydonien qui lui avait proposé d'établir des communications entre toutes les parties de son empire, et lui promettait de faire parvenir en cinq jours une nouvelle de l'Inde à Pella. Ses successeurs continuèrent, dans leurs guerres, à s'en tenir aux signaux ordinaires. C'est surtout à l'époque de Philippe, père de Persée (troisième siècle), que la télégraphie (πυρσοι) fit un pas considérable chez les Grecs. Ce roi employa en grand les signaux par le feu pour se faire avertir de certains événemens prévus. Et à ce sujet Polybe (lib. X) entre dans de grands détails sur la question. Il remarque avec raison qu'il est très facile de prévenir quelqu'un d'un événement attendu par des signaux convenus; mais avertir de l'accomplissement d'événemens inattendus, d'une révolte subite, d'une trahison, ne peut se faire par des signaux établis pour annoncer ces faits, puisqu'on ne les prévoyait pas. Il fallait donc créer des procédés nouveaux et capables de tout annoncer, et c'est ce qui fut fait alors. En voici un qui est indiqué dans Polybe. Les vingt-quatre lettres de l'alphabet sont divisées en cinq colonnes. La vigie qui donne le signal lève deux fanaux; la vigie suivante, en levant deux fanaux, annonce qu'elle est prête. Alors la première vigie lève un nombre de fanaux à sa gauche qui indique le numéro de la colonne où est la lettre, et un nombre de fanaux à sa droite qui indique le rang de la lettre dans la colonne: ainsi deux fanaux à gauche et cinq fanaux à droite indiquent le K. Cette méthode était un peu longue, mais sûre. Le moyen d'écrire télégraphiquement était dès lors connu; il ne s'agissait plus que de le perfectionner.

D'après une autre méthode, chaque poste avait huit chaudières ayant chacune un feu allumé, et trois feux allumés à côté des chaudières. Chaque chaudière était divisée en trois parties, correspondant chacune à une lettre de l'alphabet. Les signaux se faisaient en indiquant d'abord la chaudière et la partie de la chaudière à l'aide des trois feux supplémentaires, ainsi le B était indiqué par le feu de la première chaudière et par le deuxième feu latéral. Ce qui atteste au surplus le développement de la télégraphie chez les Grecs, c'est le grand nombre de mots de leur langue destinés à représenter tout ce qui avait rapport aux signaux.

Chez les Romains, la télégraphie ne fut employée qu'assez tard. Ou bien ils l'apprirent d'Annibal, ou bien Polybe, commensal du grand Scipion, dut l'importer à Rome. Cependant César (*Bell. Gall.*, lib. II) paraît s'être servi pour la première fois chez les Romains de signaux par le feu; et c'est par l'emploi de tels moyens qu'on peut expliquer peut-être la rapidité et l'assurance de ses mouvemens. Les Gaulois avaient aussi connaissance de certains signaux: ainsi, lorsque les Carnutes prirent Orléans, le bruit s'en répandit dans toute la Gaule; car, dit César (lib. VII), « lorsqu'il y arrive quelque chose d'important ou d'intéressant, les Gaulois s'en avertissent les uns les autres par des cris qu'ils font à travers les champs, et ces cris sont répétés de proche en proche: de sorte que ce qui s'était passé à Orléans au soleil levant fut connu en Auvergne avant neuf heures du soir, malgré les quatre-vingts lieues de distance. » A une époque postérieure, les Romains ouvrirent dans tout leur empire d'admirables routes, et de distance en distance élevèrent des tours où l'on plaça des vedettes pour transmettre les signaux. On trouve encore à Uzès, Bellegarde, Arles, Nîmes, Besançon, etc., des tours qui ont dû servir aux communications télégraphiques. Tibère, pendant la conjuration de Séjan, observait, d'un rocher de l'île de Caprée, les signaux qu'il avait fait élever au loin, afin de savoir promptement tout ce qui se passait, sans que les messages pussent être arrêtés. (*Suét.*, 43.) La colonne Trajane nous offre, dans ses admirables bas-reliefs, la représentation d'un poste télégraphique romain. Le poste est entouré de palissades; le second étage a une fenêtre à balcon, et le bâtiment est surmonté d'une tourelle.

Telles sont les plus importantes notions fournies par l'antiquité sur la télégraphie. Il nous faut arriver jusqu'au dix-septième siècle pour retrouver ce moyen de transmission, art négligé, comme tant d'autres, pendant le moyen âge. Les Arabes d'Espagne et les Espagnols s'étaient servis cependant de quelques signaux obtenus par le feu, des étendards, ou des coups de canon. A Constantinople, une ligne de signaux établie de Tarse à Byzance, avertissait de l'arrivée des Sarrasins. Enfin, au quinzième siècle un moine, Trithème, publia un système de télégraphie (*Stanographia Thrithemiana*), pour faire parvenir à l'aide du feu des nouvelles à quelque distance que ce fût. Mais, sauf quelques notions très incomplètes, on ne connaît pas les moyens proposés par Trithème.

C'est aux temps modernes qu'il faut arriver pour trouver ce que l'on peut nommer la véritable création de l'art télégraphique ; et c'est la France qui doit être regardée comme en ayant doté le monde. Pour écrire de loin, il faut voir de loin. Les télégraphes étaient donc une conséquence toute naturelle et toute simple du télescope, et les progrès des modernes dans la télégraphie ne sont qu'une suite de leurs progrès dans l'optique. C'est la science française qui a la première, comme nous le disions, entrevu cette application remarquable, et c'est l'administration française qui l'a mise la première en usage. Les télégraphes sont donc une de nos gloires nationales.

A la fin du dix-septième un de nos académiens les plus distingués, Amontons, proposa d'employer les lunettes d'approche à l'observation des signaux qui seraient transmis par des postes fixes. Cette découverte fut généralement regardée comme très ingénieuse, mais les moyens de l'administration ne nécessitant pas encore des moyens de circulation aussi rapide, elle en resta là. « Le secret, dit Fontenelle, consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs, des gens qui par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmissent au suivant, et toujours ainsi de suite; et ces différens signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. La plus grande portée des lunettes faisait la distance des postes, dont le nombre devait être le moindre qui fût possible; et, comme le second poste faisait les signaux au troisième, à mesure qu'il les voyait faire au premier, la nouvelle se trouvait portée de Paris à Rome presqu'en aussi peu de temps qu'il en fallait pour faire les signaux à Paris. (El. de M. Amontons). » — Toute la théorie des télégraphes optiques telle qu'elle a été mise en pratique plus tard est dans cette proposition d'Amontons, qui eut seulement l'honneur de recevoir, de son temps, pour la curiosité, un commencement d'exécution.

A la fin du dix-huitième siècle la question de la télégraphie fut reprise, et occupa sensiblement les esprits surtout en France. Elle donna lieu à plusieurs mémoires, et notamment à un mémoire de Linguet, qui parut en 1782. On imagina alors pour obtenir la rapidité désirée, d'employer les caractères numériques pour l'intelligence des signaux. En 1784, le professeur Bergstrasser, de Hanau, publia un Traité de synthématographie d'après ce système, qui a été depuis perfectionné employé avec succès en Angleterre, où il est encore en vigueur.

Malgré toutes ces recherches et les résultats immenses de leur application, les gouvernemens du dix-huitième siècle ne se servirent point de la télégraphie. C'était à la révolution française qu'il appartenait d'utiliser cette découverte. Une nouvelle machine, très supérieure par le mécanisme, fut présentée à la Convention le 22 mars 1792, et rapport en fut fait en la séance du jeudi 4 avril 1793 : Claude Chappe, l'inventeur, était au séminaire près d'Angers, et ses frères dans un pensionnat situé assez loin, mais vis-à-vis; les jours de congé étant trop rares, Chappe, pour communiquer avec ses frères, inventa le télégraphe tel qu'il existe aujourd'hui, et avec des lunettes vues ces jeunes gens pouvaient entretenir une correspondance assez suivie. Lorsque la révolution éclatant, la France, pressée par ses ennemis, fut obligée de se défendre à force de génie et de moyens inconnus de ses adversaires, Chappe adressa à la Convention son projet de *télégraphe*, comme il appelait sa machine. La Convention vota 6000 francs pour établir une ligne de correspondance assez longue pour obtenir des résultats concluans. Dès le 26 juillet 1793, Lakanal, au nom de la commission, rendit compte des expériences faites sur la méthode tachygraphique proposée par le citoyen Chappe. Dans ce rapport, il décrit le procédé avec détail. Il annonce que l'on a fait des expériences, le 12 juillet, sur une ligne de neuf lieues (les vedettes étaient à Ménilmontant, à Econen, et à Saint-Martin-du-Tertre); que le secret des dépêches est caché aux vedettes, et que la transmission d'une dépêche de Paris à Valenciennes pourrait se faire en 45 min. 40 sec.; que le prix nécessaire pour établir une ligne télégraphique entre ces deux villes serait de 58 000 fr. L'assemblée applaudit en masse, et décréta à l'unanimité la proposition de Lakanal, c'est-à-dire l'établissement de cette ligne, et en confia la direction au ministre de la guerre Bouchotte; elle accorda à Chappe le titre d'ingénieur-télégraphe aux appointemens de lieutenant de génie.

La Convention venait de trouver enfin un moyen de donner essor à son activité infatigable, d'être informée de tout, et de tout faire savoir à toute distance avec la rapidité de la parole concise et énergique. Qu'on se figure l'enthousiasme qui éclata à une séance où, dès l'ouverture, le président avertit l'assemblée que le télégraphe a annoncé la prise de Condé : la Convention décrète alors que l'armée du Nord a bien mérité de la patrie, et que Condé s'appellera dorénavant Nord-Libre; quelques instans après le président annonce de nouveau que le décret est arrivé à Condé, s'imprime, et que tout le monde applaudit à la résolution de la Convention. L'assemblée, comprenant tout le pouvoir du télégraphe, décréta la formation de plusieurs lignes, pour rattacher toutes les frontières à Paris et être ainsi présente à toutes les armées.

Napoléon sut, dans ses guerres gigantesques, tirer un parti immense du télégraphe, surtout dans la campagne de 1805. Il avait fait établir une ligne de Munich à Strasbourg. Lorsque les imprudens Autrichiens, le croyant occupé de descendre en Angleterre, s'avancèrent sur le Rhin sans attendre les Russes leurs alliés, Napoléon informé par le télégraphe de leurs premiers mouvemens, partit en poste avec une partie de son armée que l'autre suivait à marches forcées, et par d'admirables manœuvres, prenant par derrière les Autrichiens pétrifiés dans Ulm, força 40 000 hommes enfermés dans une ville forte à mettre bas les armes sans tirer un coup de fusil. Certes, cela est digne à jamais de l'admiration des hommes. Mais le télégraphe doit-il rester éternellement au service des gouvernemens? Les citoyens ne pourront-ils pas aussi être en possession d'un moyen rapide de transmission? Que le gouvernement ait son alphabet à lui pour ses dépêches, rien que de juste et de nécessaire dans cette prétention; mais pourquoi ne pas donner au commerce, aux sciences, ces moyens de communication que l'on peut encore rendre plus prompts? L'idée de télégraphes électriques a été mise en avant dès le dix-huitième siècle (1); en 1796, après les succès de Chappe, on s'en occupa en Espagne (2); de nos jours on a repris sérieusement la question, et le télégraphe galvanique paraît devoir jouer un rôle immense (3). Que sera la France, et l'Europe même, au grand jour de la confédération des peuples, lorsque la pensée aura à son service le télégraphe, et que les chemins de fer transporteront les hommes? L'importance du télégraphe dans l'établissement de cette unité si désirable sera sans

(1) En 1790, Reveroni-Saint-Cyr proposa un télégraphe électrique pour annoncer les résultats du tirage de la loterie, afin de prévenir les fourberies de certains individus. (Mag. encycl., IIe ann., v. 443.)

(2) Le docteur Francesco Salva lut, en 1796, à l'Académie de Barcelone, un Mémoire sur l'application de l'électricité à la télégraphie, lequel obtint les suffrages du ministre d'Espagne. (Mag. encycl., *loc. cit.*)

(3) A Munich et sur le chemin de fer de Bristol à Londres, on a fait quelques essais de ce genre de télégraphie qui paraissent devoir réussir plus tard. Au moins doit-on espérer que d'abord dans l'intérieur des villes, on établira de pareils modes de communication, jusqu'à ce que l'on puisse trouver le moyen d'établir de grandes lignes. Il est nécessaire toutefois de modifier le système actuel, que la nuit et toutes les variations de l'atmosphère contrarient sans cesse.

donte immense; mais faut-il atteudre? Certes il vaudrait mieux commencer, et mettre en activité ce que réclame le public; un gouveruement puissant n'aurait rien à re-douter, et d'ailleurs il pourrait surveiller pour prévenir les abus que la malveillance pourrait commettre.

TEMPLES. Il n'est aucun genre d'édifices dont l'histoire présente autant d'intérêt, soulève autant de questions délicates, pénètre plus profondément dans la vie des nations, que l'histoire des monumens religieux. A toutes les époques du développement de l'humanité, le temple a constamment été, en effet, l'édifice le plus important de la cité. Symbole de la religion qui le consacre, c'est à son abri que se groupent les habitations des hommes, de même que la société s'établit et se développe sous l'égide des principes de cette religion. Eclatante profession de foi, il domine la ville, il l'annonce au loin, il en détermine la silhouette. C'est le vaste temple, aux gigantesques pylones, de l'Egypte; c'est la pagode de l'Inde; c'est le temple élevé au sommet de l'acropolis des villes grecques et romaines; ce sont les dômes arrondis et les minarets élancés de l'Orient; c'est la cathédrale du moyen âge. Dans ces édifices, l'architecture a étalé toutes ses ressources, l'industrie humaine a prodigué tous ses trésors, la science des constructions a résolu les problèmes les plus difficiles. Tandis que leur distribution varie avec les diverses exigences des différens cultes, leurs formes se modifient de manière à être toujours en harmonie avec les idées religieuses qu'ils sont appelés à glorifier et à propager. Construits avec une solidité qu'expliquent leur importance sociale et la foi que toute religion a dans sa durée, ils survivent aux peuples qui les ont élevés et aux croyances qu'ils ont desservies. Que sont devenues les villes de l'Asie, de l'Egypte, de la Grèce antiques? Que reste-t-il de ces vastes travaux de l'industrie humaine? Des débris de temples. Les habitations des hommes, leurs monumens triomphaux, les nombreuses voies tracées à la surface du globe ont disparu; les remparts se sont affaissés; les ports se sont comblés ou ont été engloutis; sans les monumens religieux, combien de grandes nations seraient moins appréciées par nous! combien nous seraient complétement inconnues!

On voit donc qu'à l'histoire des temples se rattache immédiatement l'histoire des religions, de la science, de l'art et de l'industrie; c'est presque dire l'histoire de l'humanité tout entière; c'est désigner celle qu'il nous importe le plus de connaître. Mais, considéré d'un point de vue aussi élevé, notre sujet nous effraierait à bon droit, sans doute; et d'ailleurs le plan de cet ouvrage n'en comporterait point les développemens. Nous nous bornerons donc à une description succincte des principaux genres de temples consacrés par les grands systèmes religieux qui se rattachent à notre civilisation.

Temples égyptiens. — Tous les voyageurs qui ont parcouru l'Egypte ont été fortement impressionnés par les vestiges de ses temples; tous ont été pénétrés d'une admiration profonde à la vue de ces grands édifices, élevés avec tant de solidité au-dessus du sol, ou creusés dans le rocher, décorés de statues colossales, et entièrement couverts de sculptures ou de peintures brillantes. De plus vastes temples ont été consacrés, en d'autres temps et d'autres lieux, aux cérémonies religieuses; mais nulle part il n'y en a eu qui aient présenté des masses plus imposantes et plus de garantie de durée. Dans ces constructions de l'Egypte antique, les matériaux les plus résistans sont employés à profusion, de la manière la plus solide, et avec les plus grandes dimensions; de massives et nombreuses colonnes en supportent les plafonds; d'épaisses murailles les enceignent et présentent à l'extérieur des talus très prononcés. Partout se retrouve cette forme pyramidale, garantie et symbole de stabilité. Il est même des salles monolithes. Hérodote cite celle qui formait le sanctuaire d'un temple de Saïs; elle avait été creusée dans un seul bloc de granit de 21 coudées de longueur sur 14 de largeur et sur 8 de hauteur; et ce bloc ne s'était point trouvé sur place, on l'avait tiré des environs d'Eléphantine. Le même historien en cite une autre, celle de Butos, qui avait 40 coudées dans tous les sens.

Ces temples sont composés de deux parties distinctes: l'une, ouverte à l'extérieur par un portique, forme le vestibule (le *pronaos* des temples grecs); c'est là que les colonnes sont le plus multipliées, que la décoration est la plus brillante: l'autre est hermétiquement fermée au-dehors; c'est le sanctuaire, qui est composé de plusieurs salles de dimensions comparativement assez faibles. Là se conservait l'image de la divinité, ou l'animal qui en était le symbole vivant. Cette prédominance accordée au pronaos se conçoit aisément, puisque dans cette partie seule pouvaient plonger les regards du peuple privé de pénétrer dans l'intérieur, asile mystérieux qui ne s'ouvrait que pour les prêtres. C'est un même motif qu'il faut attribuer les nombreuses et vastes constructions qui précédaient le temple et remplissaient l'enceinte consacrée; constructions qui, par leur importance et l'effet qu'elles devaient produire, l'emportaient de beaucoup sur le temple lui-même. C'étaient de longues et larges allées de sphinx et d'animaux accroupis, d'énormes dimensions; c'étaient des portiques soutenus par des colonnes ou par des statues colossales; c'étaient ces hautes portes d'une épaisseur prodigieuse, à forme pyramidale, connues sous le nom de pylones, tantôt isolées, tantôt flanquées de deux grandes tours carrées, présentant le même talus que les portes, et couvertes comme elles de sculptures hiéroglyphiques. Et pour arriver au sanctuaire, on avait souvent plusieurs de ces allées à parcourir, plusieurs de ces portiques et de ces pylones à traverser.

Ces enceintes, si splendidement ornées, ne se sont malheureusement pas aussi bien conservées que les temples auxquels elles appartenaient, et les fragmens qui subsistent encore, s'ils suffisent pour commander notre admiration, sont trop dispersés pour que nous puissions, d'après eux, nous représenter, avec une exactitude suffisante, l'ancienne disposition des lieux. Mais ils nous sont de précieux témoignages de la véracité des historiens de l'antiquité touchant les monumens de l'Egypte, et ils nous commandent une confiance que nous n'aurions point peut-être, si nous ne considérions que le peu d'étendue du territoire ou la faiblesse de la population.

La même disposition générale, le même caractère d'architecture se retrouvent dans les temples que nous pouvons attribuer à une haute antiquité, et dans ceux qui ont été élevés à des époques plus rapprochées de nous, et même sous la domination romaine. Un œil exercé reconnaît, il est vrai, dans les sculptures de ces derniers, un ciseau plus habile, des contours plus gracieux, quelque chose de moins naïf dans l'agencement des figures. Peut-être les signes hiéroglyphiques ont-ils varié? Mais là s'est bornée l'action de plusieurs siècles. C'est que l'organisation des castes et la puissance des prêtres s'opposaient aux innovations. Où les idées religieuses sont immuables, les signes qui les représentent, les formes d'architecture qui en sont la traduction matérielle le sont également.

Temples indiens. — Les temples de l'Inde, comme ceux de l'Egypte, comportent de vastes enceintes, des portiques, des masses pyramidales, un très grand luxe de décoration intérieure. Dans l'Inde, comme en Egypte, il en est un grand nombre qui sont creusés dans le rocher, et ceux qui sont construits au-dessus du sol sont couverts par des plafonds formés de longues pierres que supportent, quand les dimensions de la salle l'exigent, des colonnes distribuées en quinconce. A la pagode de Chalembrom, il y a une salle dans laquelle on compte jusqu'à cent colonnes, et un vaste portique que l'on désigne sous le nom de Salle aux mille colonnes; nom qui, même en faisant à l'imagination orientale la part qui lui convient, doit donner l'idée d'un très

grand nombre de ces supports. Deux ou trois enceintes de murs enferment les divers édifices dont la réunion constitue le temple ou la pagode, et au-dessus des portes d'entrée s'élèvent des tours de forme pyramidale, dont la hauteur est quelquefois assez considérable, et qui rappellent, sous le rapport de leur masse, les pylones de l'Egypte. Dans les décorations architectoriques de l'Inde, comme dans celles de l'Egypte, la fleur du lotus joue un rôle très important; elle y forme des chapiteaux de colonnes, et même, exécutée sur une très grande échelle, des couronnemens d'édifices.

Mais là s'arrêtent les analogies qu'on peut observer entre les monumens des deux contrées; la construction et le caractère de l'architecture diffèrent essentiellement. Dans l'Inde, la construction est beaucoup moins monumentale; les matériaux ne sont pas employés sous d'aussi grandes dimensions, ne sont pas mis en œuvre avec autant de perfection. Ainsi, la plupart du temps, les tours pyramidales dont nous venons de parler ne sont exécutées en pierres de taille que sur une faible partie de leur hauteur, le reste est construit en menues matériaux ou en briques revêtues d'un enduit. Les enceintes sont moins vastes. Les divers édifices qu'elles embrassent, au lieu d'y être répartis avec régularité et symétrie, semblent avoir été distribués au hasard; ils ne paraissent point appartenir à une même pensée, découler d'un même principe. Ils sont généralement beaucoup moins élevés que ceux de l'Egypte; ainsi, la plus grande pagode que nous connaissions, celle de Tanjaour, n'a que 65 mètres environ de hauteur, tandis que les Pyramides, auxquelles on a voulu la comparer, atteignent jusqu'à 150 mètres; les deux tours qui appartiennent au grand temple de Vishveshwur, à Bénarès n'ont pas 15 mètres de hauteur, et il en est sans doute, un grand nombre de moins élevées. Les différences, en ce qui touche à la forme, sont encore plus prononcées. Tandis que l'architecture égyptienne présente une imposante simplicité de composition, qui se retrouve jusque dans les plus petits détails, celle de l'Inde offre les contours les plus bizarres, les découpures les plus multipliées; les colonnes n'y sont point cylindriques, au moins pour la plupart; elles affectent des formes variées et extrêmement capricieuses. Dans la première, les plus petits monumens parlent à l'imagination, présentent à l'esprit quelque chose de grand; dans la seconde, l'édifice le plus étendu n'est qu'un assemblage incohérent de petites parties à la distribution desquelles aucune loi ne paraît présider, qu'aucune considération de stabilité n'a pu inspirer, et qui éloignent de nous toute idée d'unité et de grandeur. Ainsi que l'a fort judicieusement fait observer M. Quatremère de Quincy, la forme principale de l'édifice est toujours dominante en Egypte: c'est l'essentiel qui vous frappe dès le premier abord; dans l'Inde, cette forme disparaît dans la multitude des ornemens qui la divisent et la décomposent: les accessoires vous détournent de l'essentiel.

Ce qu'il y a de plus remarquable entre tous les monumens de l'Inde, ce sont, sans contredit, ces masses de rochers isolées de toutes parts, évidées à l'intérieur et décorées avec luxe à l'extérieur par de nombreuses sculptures. Tantôt elles sont de forme rectangulaire ou cylindrique, et un seul étage y est figuré; tantôt elles s'élèvent en pyramides dont les faces sont planes ou arrondies, et semblent, par des retraites successives et fort rapprochées, vouloir indiquer un grand nombre d'étages superposés. Mais cette indication est trompeuse: les fenêtres sculptées sur les zones supérieures du monument sont fausses; on ne trouve à l'intérieur qu'un seul étage et même d'une assez faible hauteur. Les sept pagodes de Mavallipouram sont ainsi formées chacune d'un seul bloc, et elles proviennent sans doute d'une masse de rochers qui aura été divisée à bras d'hommes. Il y a donc eu là un immense travail exécuté, mais peut-être le résultat obtenu ne le témoigne-t-il pas suffisamment? La réflexion nous fait bien apprécier la grandeur de l'entreprise, mais on n'en est pas immédiatement frappé à l'inspection du monument. La même observation peut s'appliquer à l'un des temples d'Ellora, où l'on remarque, au milieu de nombreuses excavations, trois masses parfaitement isolées, placées sur une même ligne et supportées par des éléphans sculptés en relief très saillant.

On s'est fait, au reste, d'après les vues pittoresques des artistes anglais qui nous les ont fait connaître, une idée généralement exagérée des dimensions de ces constructions souterraines. Elles sont habituellement très faibles. Ainsi le temple de *Diagannatha*, l'un des plus grands de ceux d'Ellora, n'a que 54 pieds anglais de longueur, sur 20 de largeur et 13 de hauteur; celui d'Éléphanta n'a que 14 pieds et demi de hauteur; la grotte d'Amboia n'est pas plus élevée, et il est plusieurs de ces temples qui ont moins de 10 pieds anglais 3m, 04 de hauteur.

Malgré cela, ces excavations constituent la partie la plus intéressante de l'architecture indienne, et témoignent sans doute de son point de départ. Nous n'avons, il est vrai, que des notions fort imparfaites sur leur histoire; mais il paraît bien établi qu'elles ont précédé les constructions extérieures, et il y a des raisons qui font penser que c'est l'Inde qui a transmis à l'Egypte la pratique de ces travaux. Les deux architectures devraient donc reconnaître une même origine, malgré leurs dissemblances; et l'on conçoit, en effet, que, s'étant développées sous l'influence de doctrines différentes, elles n'aient point suivi la même marche dans leur développement, et que leurs caractères soient parfaitement distincts. C'est ainsi que l'architecture chrétienne du moyen âge et l'architecture arabe diffèrent essentiellement, quoique toutes deux aient pour principe celle du Bas-Empire. Une autre considération tend à augmenter l'intérêt que ces monumens souterrains doivent nous inspirer: c'est qu'il est probable qu'ils auront concouru puissamment, avec le génie national, à l'adoption des formes bizarres d'où résulte le caractère le plus saillant de l'architecture indienne. Les masses de pierre, grossièrement équarries ou arrondies, conservées pour soutenir les plafonds des excavations, auront dû perdre par des restaurations, quelque chose de leur lourdeur et de leur simplicité primitives, à mesure que de nouvelles constructions auront inspiré plus de hardiesse, ou que le dogme aura subi des changemens. Elles se prêtaient, de même que les rochers isolés et sculptés intérieurement, à toutes sortes de modifications, aux formes les plus diverses. Or ces complications, faciles à introduire dans des blocs formés d'une seule pierre, n'eussent point été possibles dans des constructions résultant d'un grand nombre de pierres juxta-posées. Depuis ils ont été reproduits sans doute avec cet autre système de construction; mais c'est aux excavations qu'il faut en faire remonter le principe, au moins quand on se place au point de vue de l'exécution.

Aujourd'hui encore on élève des pagodes; mais elles démontrent bien plutôt la décadence que la virtualité de l'antique religion de l'Inde; car si on y retrouve beaucoup de réminiscences des anciennes formes, on y reconnaît aussi des empreintes frappantes de l'influence de l'islamisme. Cette influence paraît, au reste, s'être exercée depuis longtemps. Ainsi il existe à Bénarès un temple de Wishveshwur, actuellement converti en mosquée, dont plusieurs parties, inutiles à sa nouvelle destination, ont été abattues; et l'on voit à l'inspection de ces ruines que le vestibule était couvert par une voûte, contrairement aux prescriptions du système de construction de l'Inde. Cette voûte, dont les dessins se trouvent dans l'ouvrage de Prinsep sur Bénarès, offre cette disposition remarquable qu'elle n'est point exécutée en claveaux, mais au moyen d'assises horizontales formant une suite d'encorbellemens, jusqu'à ce qu'elles viennent se rejoindre au sommet de la voûte; construction analogue à celle du Trésor d'Atrée à Mycène. Mais ni sa

Digitized by Google

forme, qui est octogonale bien que la salle soit carrée, ni le mode de la décoration, qui résulte de petits arcs découpés encadrant des rosaces, ne permettent de l'attribuer à une tradition immédiate de l'art grec; ils rappellent, d'une manière trop frappante, les voûtes de l'architecture arabe.

Aujourd'hui les emprunts faits à cette architecture sont encore plus évidens. Ce n'est point seulement dans quelques détails, ou dans la disposition de l'intérieur qu'on les trouve; ils se manifestent nettement au-dehors, et concourent, avec les anciennes formes, à la détermination de la silhouette de l'ensemble, au caractère général de l'édifice. Le nouveau temple de Wishveshwur à Bénarès, par exemple, est composé de deux tours de forme pyramidale, réunies par un portique qui comprend quatre colonnes de front. Les flèches de ces tours résultent de la réunion de petites flèches de même forme, qui s'enchevêtrent et s'échelonnent de manière à donner à l'ensemble l'aspect de l'agglomération d'un grand nombre d'édifices. Sauf quelques ornemens et quelque choses de plus régulier dans la disposition des détails, l'architecture indienne y conserve assez bien son caractère; mais le portique est couvert par un dôme de forme arabe ou moresque, et qui, par ses dimensions et sa position centrale, contribue autant que les deux tours à l'effet que produit l'édifice.

Ainsi, tandis que nous empruntons pour nos églises les ornemens et les portiques des temples de la Grèce et de Rome, les Indous introduisent dans leurs pagodes les ornemens et les coupoles de l'islamisme. Dans les deux religions, la décadence se manifeste de la même manière sur les monumens consacrés au culte. Il n'en a point été ainsi chez les peuples de l'Egypte, de la Grèce et de Rome; ils ont religieusement conservé jusqu'au bout les formes primitivement consacrées, se montrant plus justes appréciateurs de l'importance et de la signification de ces formes.

Temples grecs et romains. — Ces temples étaient, en ce qui concerne leur disposition, beaucoup plus simples que ceux de l'Égypte et de l'Inde. Ils consistaient en une salle (appelée *naos* chez les Grecs, *cella* chez les Romains), précédée, et quelquefois suivie ou entourée, d'un portique soutenu par des colonnes. La salle et le portique étaient couverts par un toit à deux pentes formant fronton sur les faces antérieure et postérieure du temple, et leur sol était élevé à une certaine hauteur au-dessus de la voie publique. L'intérieur, habituellement fort petit, n'était éclairé la plupart du temps que par la porte d'entrée. Cependant, lorsque de plus fortes dimensions l'exigeaient, une plus grande quantité de lumière y était introduite par une ouverture pratiquée dans le toit; quelques uns étaient même entièrement découverts. Vitruve nous apprend que tels étaient ceux de Jupiter Foudroyant, du Ciel, du Soleil et de la Lune, parce que, dit-il, ces divinités se manifestent dans l'espace et à ciel ouvert. Une statue de la divinité à laquelle le temple était consacré, statue quelquefois colossale, comme celle de Jupiter Olympien, était placée dans le *naos* en face de la porte; un petit autel était établi au pied de cette statue, et d'autres autels, fixes ou portatifs, se plaçaient, soit sous le portique, soit au bas du perron, pour les sacrifices et les cérémonies qui devaient s'accomplir sous les yeux du public. Quelques temples étaient accompagnés d'enceintes désignées sous le nom de périboles, consacrées comme eux, et fermées par des murs ou par des portiques.

Vitruve donne dans son Traité d'architecture une classification des temples, qui se vérifie en presque tous les points par les restes encore subsistans des monumens grecs et romains. « Chaque espèce de temple, dit-il, se distingue par » sa forme. Le *temple à antes*, que les Grecs appellent *naos* » *en parastasin*, constitue la première; les autres sont: » le *prostyle*, l'*amphiprostyle*, le *périptère*, le *pseudo-* » *diptère*, le *diptère* et l'*hypèthre*. »

Le *temple à antes* présentait sur sa face principale deux antes ou pilastres, qui terminaient les murs latéraux de la cella, et entre lesquelles étaient placées les deux colonnes du portique.

Le *prostyle* différait du temple à antes en ce que les murs latéraux de la cella ne se prolongeaient pas dans le portique; les antes y étaient remplacées par des colonnes.

L'*amphiprostyle* comprenait toutes les parties du temple prostyle, et présentait en outre sur la face postérieure un portique semblable à celui de la face antérieure.

Le *périptère*, ainsi que l'indique son nom, avait sa cella entourée d'un portique; il comprenait au moins six colonnes sur sa largeur.

Le *diptère* était entouré d'un double portique, et il était au moins octostyle, c'est-à-dire qu'il présentait au moins huit colonnes de front. Tel était le temple ionique de Diane à Ephèse.

Le *pseudo-diptère* avait le même nombre de colonnes que le diptère sur chacune de ses faces; il n'en différait que parce que la rangée intérieure de colonnes était supprimée. C'était un périptère dont les portiques avaient deux entre-colonnemens de profondeur.

L'*hypèthre* était, suivant Vitruve, un diptère décastyle ou présentant dix colonnes de front, et dans la cella duquel régnait un portique formé par deux ordres de colonnes superposées. Le milieu était découvert. Vitruve ajoute qu'il n'existait à Rome aucun temple de ce genre, mais qu'ainsi était établi celui de Jupiter Olympien à Athènes.

Cette classification n'est peut-être pas très exacte en ce qui concerne ce dernier genre de temples. L'hypèthre ne semble pas pouvoir admettre d'autres caractères distinctifs que l'ouverture pratiquée dans le plafond de la cella et le portique intérieur. Au moins connaissons-nous des temples dont l'intérieur est divisé en trois nefs par deux rangées de colonnes superposées, tels que le Parthénon et le grand temple de Pæstum, dont les cella sont trop vastes pour qu'on ait pu se dispenser de les éclairer d'une manière plus complète que par une simple ouverture de porte, et qui cependant ne sont que périptères et ne comprennent que huit ou même six colonnes sur leur largeur.

Les temples se distinguaient en outre par les différens ordres de colonnes consacrés par les Grecs et admis dans leurs constructions. Vitruve dit que l'ordre dorique était réservé pour les temples de Minerve, de Mars et d'Hercule; l'ordre ionique pour ceux de Junon, de Diane et de Bacchus, et le corinthien pour Vénus, Pâris, Proserpine, etc., de manière à ce qu'il y eût toujours harmonie entre le caractère de l'architecture du temple et la nature de la divinité à laquelle il était consacré. Cette distinction avait quelque chose de rationnel sans doute; mais si elle était généralement admise du temps de Vitruve, il est certain qu'elle n'avait pas toujours existé en Grèce, où la plupart des temples étaient d'ordre dorique, et qu'on n'y a pas eu grand égard depuis, même à Rome; car presque tous les temples élevés sous les empereurs ont été décorés de colonnes corinthiennes.

Ces temples, exécutés partie en bois, partie en menus matériaux dans les premiers temps de la Grèce, virent employer plus tard dans leur construction les pierres les plus volumineuses, les plus hautes colonnes qui aient jamais été formées d'un seul morceau, et dans leur décoration les bronzes, les dorures, les marbres les plus précieux, les sculptures les plus riches et les plus élégantes; mais toujours ils conservèrent l'empreinte de leur simplicité primitive. Ce qui distinguait le plus nettement ces premières constructions de celles d'Egypte, c'était, sous le rapport de la composition, un pronaos moins vaste, et moins profond surtout; un sanctuaire, composé d'une seule pièce, dans l'intérieur de laquelle pouvaient plonger les regards du peuple par l'ouverture de la porte; un toit au lieu d'une terrasse pour couvrir l'édifice; et, sous le rapport de la construction,

Digitized by Google

la substitution à la pierre, la seule matière qui figurât dans les monumens de l'Égypte, de pièces de bois dont l'extraction, le travail et la mise en place, plus faciles, convenaient mieux aux débuts d'une organisation sociale. Les colonnes en pierre, cylindriques comme celles de l'Égypte, étaient réunies à leur partie supérieure, non plus par de longues pierres portant d'une colonne sur l'autre, mais par de fortes pièces de bois. Au-dessus de ces pièces, et dans une direction normale à la leur, étaient placées les poutres du plancher qui recouvrait le portique et l'intérieur du temple ou le *naos*. Ces poutres, plus ou moins espacées, servaient en même temps d'entraits pour la charpente du comble, dont les chevrons, prolongés au dehors sur une certaine longueur, formaient, avec la couverture en tuiles qu'ils supportaient, une corniche destinée à éloigner les eaux pluviales du pied de l'édifice. Ainsi, au-dessus des colonnes, s'élevait une construction composée de trois parties : la première comprenant la poutre posée sur ces colonnes; la seconde, les poutres transversales; la troisième, la saillie de l'ouvrage incliné composant la toiture; les deux extrémités du comble formaient pignons sur les faces antérieure et postérieure du temple. Toutes ces parties constitutives se sont conservées dans les temples en pierres, et ont formé, les unes l'entablement, constamment composé d'une architrave, d'une frise et d'une corniche, les autres les deux frontons : formes qui se retrouvent non seulement dans tous les temples, mais qui sont encore les formes les plus caractéristiques des architectures grecque et romaine. Et là, il importe de le remarquer, ne se sont point arrêtées les empreintes laissées par le système de construction primitif; on peut dire qu'elles se retrouvent partout, et jusque sur les ornemens en apparence les plus insignifians. Ainsi les extrémités des poutres transversales posées sur l'architrave étaient apparentes à l'extérieur; pour les décorer et pour les préserver de l'humidité on les recouvrait de petites planches, et les triglyphes sculptés en pierre sur la frise de l'ordre dorique, le plus ancien ordre grec, en ont été la représentation. Au-dessus de ces poutres s'élevaient les pièces inclinées qui soutenaient la toiture; elles ont été rappelées par les mutules. Une planche couvrait les extrémités saillantes des chevrons; elle était surmontée par le plancher du toit et par les tuiles formant chéneau, et de là le larmier, la moulure qui le couronne, et la cimaise des corniches en pierre. Et, dans ces réminiscences, il ne faut point voir une simple tradition conservée par suite de prescriptions religieuses; il faut y voir le résultat de la condition fondamentale de l'art grec.

Cet art s'adresse à l'imagination, sans doute, mais il s'attache avant tout à satisfaire l'intelligence. Non seulement il n'admet rien qui la puisse choquer, rien qui sente le mystère, rien qui n'ait sa raison d'être puisée dans les exigences matérielles, soit de l'usage, soit de la construction; mais il veut que chaque forme porte en elle-même son explication. Tout dans cette architecture est éminemment rationnel; c'est au monde réel qu'elle emprunte ses formes, c'est par le spectacle du bien qu'elle veut plaire, c'est par la délicatesse de ses harmonies qu'elle vous frappe. Et, bien avant que Platon n'eût formulé sa fameuse définition du beau, tous les temples de la Grèce l'avaient proclamée nettement. Il y a plus : ces expressions variées qu'ils obtenaient dans les autres arts, les Grecs ont voulu les rendre dans leur architecture. A la froide représentation du corps humain connue avant eux, ils avaient ajouté l'expression; entre leurs mains habiles, les statues inanimées de l'Égypte avaient vécu de notre vie, s'étaient empreintes de nos qualités et de nos passions, avec toutes les nuances dont elles sont susceptibles. Il avait suffi de légères modifications dans la forme typique du corps humain pour produire les impressions les plus variées et les plus profondes, pour obtenir des effets auxquels nul discours n'aurait pu atteindre. Mais rien, dans la nature, n'offrait le modèle du corps modifiable que l'architecture devait mettre en œuvre, et qui était appelé à lui assurer un pouvoir analogue à celui qu'avait conquis la sculpture en opérant sur le corps humain. Hé bien! ce modèle, les Grecs l'ont créé, et ils l'ont créé de même que l'autre l'avait été; de manière à ce qu'il satisfît, avant tout, et aussi évidemment que possible, à toutes ses conditions d'existence, c'est-à-dire, à toutes les exigences de la stabilité; et pour les parties dans lesquelles la construction en pierre ne rendait pas naturellement un compte suffisamment net de sa constitution, ils prévinrent l'indécision qui en serait résultée, par l'adjonction d'emblèmes tirés de la construction primitive en bois, construction dont l'*ossature* était partout apparente.

Ainsi donc furent déterminés, non seulement les ornemens, mais encore les proportions qui constituèrent le type de la colonne dorique et de son entablement, et ainsi s'introduisirent dans les temples une décoration simple et rationnelle, des proportions harmonieuses, et des expressions que l'architecture n'avait pu obtenir jusqu'alors. C'est là, c'est dans la gravité de la décoration, dans sa subordination constante aux exigences de la construction, dans une harmonieuse unité, dans cette simplicité qui s'allie si bien à la grandeur, que réside essentiellement le caractère des temples doriques de la Grèce. Sans doute, ce caractère variait d'un temple à l'autre, et a varié surtout avec le temps; l'art ayant suivi ici sa marche accoutumée, par son passage insensible de la simplicité à la richesse, de la rudesse à l'élégance. La colonne dorique, à mesure qu'elle s'est éloignée davantage de son origine, est devenue plus svelte, a revêtu une décoration plus brillante; mais, bien que quelques uns de ses traits eussent ainsi perdu de leur saillie ou de leur netteté, elle a conservé toujours son ornementation symbolique et son caractère distinctif. Puis enfin, quand, à l'austérité dorique, vinrent, dans les beaux temps de la Grèce, se prostituer parfois l'élégance et la richesse des ordres ionique et corinthien, les formes symboliques, pour être plus rares et plus voilées, n'en subsistèrent pas moins; et les proportions, ainsi que les formes consacrées, pour être différentes, n'en furent ni moins caractéristiques, ni moins harmonieuses.

Chez les Étrusques et chez les Romains, les temples eurent la même disposition et le même système d'architecture que chez les Grecs : un portique composé de colonnes supportant un entablement, et couronné par un fronton, en détermine toujours la forme extérieure. L'usage des entablemens et des combles en bois paraît même s'y être perpétué plus long-temps qu'en Grèce; car, à en juger d'après un passage de Vitruve, on élevait encore du temps d'Auguste des constructions de ce genre, et elles étaient désignées sous le nom de temples Arscans, du nom du peuple qui en avait transmis la pratique. La décoration des temples suivit, d'ailleurs, chez les Romains la même marche qu'en Grèce; simple et sévère sous la république, elle acquit plus de développement à mesure que la puissance romaine s'étendit davantage; et ce fut sous l'empire, au moment où l'avénement d'une nouvelle religion signalait la décadence du polythéisme, qu'elle étala le plus de richesses, et que le luxe, qui, chez les particuliers, avait fait de si grands progrès, en fit de plus grands encore dans les temples. Alors la pierre, le marbre blanc lui-même, ne suffirent plus aux Romains pour l'érection de ces édifices; l'Asie et l'Afrique envoyèrent leurs marbres, leurs granites et leurs porphyres, pierres si richement colorées, pour en former les colonnes, et des pierres précieuses y furent employées pour en revêtir les murailles; alors apparurent les plafonds, les voûtes, les frontons en bronze richement travaillés, les dorures à l'intérieur et à l'extérieur; alors enfin les ornemens sculptés ou colorés s'emparèrent de toutes les parties de la construction. Mais un excès de luxe est un indice de décadence, il énerve l'architecture aussi bien que les peuples, le carac-

Digitized by Google

tère disparaît par la profusion des ornemens; et l'architecture gréco-romaine, qui avait élevé tant et de si admirables monumens religieux, suivit, dans sa chute rapide, la société dont elle avait si bien servi les besoins et résumé les croyances.

Temples chrétiens. — La religion chrétienne, dès qu'elle put produire son culte en public, demanda des temples bien différens de tous ceux que le paganisme avait élevés. Les édifices de ce genre ne s'étaient jusqu'alors ouverts que pour les prêtres ou pour un petit nombre d'initiés, tandis que le christianisme, au nom de l'égalité devant Dieu qu'il était venu proclamer, admettait tous les fidèles dans les siens, les appelait tous à la célébration de ses mystères. Il fallait donc des enceintes plus vastes et mieux éclairées : les basiliques des Romains en fournirent les modèles. C'était dans les basiliques que les magistrats rendaient la justice, que les légistes entretenus par la république donnaient leurs consultations, que les négocians se réunissaient pour traiter de leurs affaires. Ces édifices étaient de grandes salles, beaucoup plus longues que larges, accompagnées de bas-côtés au-dessus desquels s'élevait une galerie supportée par des colonnes. A l'extrémité opposée à l'entrée de la basilique, un demi-cercle voûté et élevé à une certaine hauteur au-dessus du sol était réservé pour les siéges des magistrats. Le tout était couvert en charpente, et éclairé par des fenêtres percées dans les murs d'enceinte. Telle fut également la disposition des premiers édifices que les chrétiens d'Occident consacrèrent au culte, et de là le nom de basilique par lequel on les désigne habituellement. Mais l'imitation ne fut point servile, et l'architecture des nouvelles basiliques les distingue bien nettement des anciennes. Le changement le plus fondamental et le plus caractéristique consiste dans la substitution d'arcades aux plates-bandes qui jusqu'alors avaient surmonté et réuni les colonnes. Sous le rapport de l'art, il en résultait l'avantage immense de s'éloigner des formes consacrées par le paganisme; sous le rapport de la construction, on y trouvait le bénéfice d'une exécution plus facile et plus économique, et la faculté d'employer pour un même portique, sans trop choquer le spectateur, les colonnes de diverses grandeurs que l'on retirait d'édifices abandonnés, ou qu'on obtenait de la piété d'opulens néophytes. Par la suite des temps les formes et les proportions des colonnes et de leurs arcs subirent de nombreuses altérations; mais le principe de cette construction fut toujours conservé, et l'arcade sur colonnes resta l'élément typique de l'architecture chrétienne, de même que la plate-bande l'avait été pour l'architecture grecque. On éleva ainsi des édifices très vastes et décorés avec un assez grand luxe, qui convenaient parfaitement à de grandes réunions et aux cérémonies du culte, mais qui n'offraient point ce caractère monumental qui convient si bien aux temples, et qui, couverts par des plafonds en bois ou par des charpentes apparentes, étaient exposés aux incendies. (Voy. Basiliques.)

Les plus anciennes basiliques que nous connaissions, soit par la tradition, soit parce qu'elles subsistent encore, datent du règne de Constantin. Telles sont à Rome les basiliques de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Agnès-hors-les-murs; telles étaient la basilique de Saint-Pierre, détruite au commencement du seizième siècle pour faire place à l'immense édifice qui a conservé le même nom, et la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, l'un des plus vastes vaisseaux qui aient été consacrés au culte, et qui, conservé dans sa forme primitive par un religieux entretien jusqu'à l'incendie qui l'a détruit il y a quelques années, était un des plus respectables monumens du christianisme.

Il est probable que Constantin, en transférant à Byzance le siége de l'empire, y aura transporté l'usage de ces édifices, et que la fameuse basilique de Sainte-Sophie, qu'il y éleva, présentait une disposition analogue à celle des basiliques romaines. Ce qui le confirme, c'est que trois fois cet édifice fut la proie des flammes, d'où l'on doit conclure qu'il était couvert par une charpente. C'est ce qui n'avait point lieu dans les églises de l'Orient. Là le christianisme moins comprimé dans son développement, put se produire plus promptement au dehors, et plusieurs des édifices qui lui sont dus existaient déjà lors de l'avénement de Constantin. Ce prince les fit réparer et en construisit de nouveaux dans le même système. Bien différens des basiliques de l'Occident, ils étaient pour la plupart circulaires ou octogones, et couverts par des voûtes, en forme de dômes, exécutées en maçonnerie. Malheureusement, car c'est là une notable lacune dans l'histoire de l'art, aucun de ces monumens n'est parvenu jusqu'à nous. Ils ne nous sont connus que par les descriptions toujours trop incomplètes des historiens. Mais des édifices plus modernes et qui subsistent encore, peuvent jusqu'à un certain point nous donner une idée de leur disposition, et même des détails de leur architecture. Telles sont l'église de Sergius et Bacchus à Constantinople, et celle de Saint-Vital à Ravenne, qui appartient à l'architecture orientale, car elle fut construite par des artistes grecs : elles datent de la première moitié du sixième siècle, et consistent essentiellement, l'une et l'autre, en une coupole élevée sur un plan polygonal. A la même époque appartient la nouvelle basilique de Sainte-Sophie, fondée en 559 par Justinien. Cet édifice est également voûté, et à son centre s'élève une coupole apparente à l'extérieur; mais si la nef principale présente encore une forme polygonale, le polygone n'est point régulier; il est extrêmement allongé, et la forme du plan, aussi bien que la multiplicité des colonnes réunies par des arcades, rappellent les basiliques de l'Occident. La nouvelle église, décorée avec la plus grande magnificence, ornée de colonnes de porphyre et de riches incrustations, couverte de mosaïques à fond d'or et de dorures, même à l'extérieur, eut un grand retentissement dans tout l'Orient, et devint la base d'une nouvelle architecture, la byzantine, qui fut ainsi constituée par un mélange de formes empruntées à divers temps et à divers lieux et modifiées par le génie grec. Cette architecture marque l'époque la plus importante peut-être de l'art moderne. C'est dans ce système qu'ont été construites toutes les églises de l'Orient jusqu'à la chute de l'empire grec. On peut sans doute y signaler des différences suivant les époques de leur construction; mais toutes offrent des proportions courtes et ramassées, et portent l'empreinte d'un certain cachet d'austérité qui rappelle, quoique les formes soient tout autres, les anciens temples doriques de la Grèce : toutes présentent les mêmes dispositions et les mêmes caractères généraux. A l'extérieur, c'est un massif de forme rectangulaire, peu élevé, percé d'un petit nombre d'ouvertures, et surmonté par un ou plusieurs dômes arrondis; à l'intérieur, c'est d'abord un vestibule répondant au pronaos des anciens temples de la Grèce, mais fermé par un mur au lieu d'être ouvert an-dehors par des entrecolonnemens; puis la grande nef, accompagnée de bas-côtés, terminée par un hémicycle, et couronnée par le dôme principal. Toutes les parties de l'édifice sont voûtées en plein-cintre, et les voûtes sont ornées de mosaïques sur fond d'or, offrant des représentations colossales du Christ, de la Vierge ou des Apôtres, des emblèmes et des inscriptions.

Cette même basilique de Sainte-Sophie est encore le point de départ d'un autre système d'architecture, et a servi de modèle pour d'autres édifices religieux. L'architecture arabe est en effet une dérivation bien évidente de celle du Bas-Empire (voyez Arabe, Architecture), et les églises grecques, converties en mosquées à l'époque de la conquête de Constantinople, ont servi de types pour les constructions subséquentes.

L'architecture byzantine ne se renferma point, du reste, dans les limites que lui traçait l'empire d'Orient; elle se

répandit en Occident, mais en subissant de notables modifications, surtout en ce qui concerne la disposition générale des églises. Dans le Nord, ces édifices empruntèrent à l'architecture byzantine son système de construction, ses ornemens, ses formes graves et monumentales; mais ils n'admirent ni ses proportions écrasées, ni ses dômes arrondis. Malgré les voûtes qui les recouvraient, ils atteignirent à plus de hauteur encore que les basiliques romaines, et comme elles ils comprirent, tantôt un seul, tantôt deux étages de portiques, au-dessus desquels étaient percées les fenêtres destinées à éclairer la nef principale. Aux terrasses, aux dômes, aux extra-dos apparentes, aux toits peu inclinés de l'Orient, se substituèrent des combles aigus et des flèches élancées. En même temps, les bas-côtés se prolongèrent au-delà du maître-autel, et donnèrent, en le contournant, accès à des chapelles distribuées autour de l'abside. Les clochers enfin prirent une grande importance. Telle fut, jusqu'à la fin du douzième siècle, l'architecture des églises du Nord. Elle est connue sous le nom d'architecture lombarde dans le nord de l'Italie, de romane en France, de byzantine en Allemagne, de saxonne en Angleterre. Peut-être serait-elle plus convenablement désignée sous celui de romano-byzantine, qui témoignerait de ses deux points de départ. Car si, comme nous venons de le dire, ces églises portent l'empreinte du Bas-Empire dans l'ornementation, elles rappellent les basiliques par leur disposition générale, et les grandes salles voûtées des Romains par la forme et la distribution de leurs voûtes. Les colonnes qui supportent la retombée des voûtes d'arrêt partent du sol de l'édifice, comme au temple de la Paix à Rome, et comme dans les salles centrales des Thermes; mais elles sont appliquées contre le mur, ce qui permet de leur donner des proportions plus élancées, et de placer la naissance de la voûte immédiatement au-dessus du chapiteau. Ainsi s'atrophie et disparaît même l'entablement, ce lien horizontal qui unit toutes les parties de l'édifice dans l'architecture gréco-romaine, et il est remplacé, en tant que régulateur, par un lien vertical, par la colonne montant de fond. Ce que la ligne horizontale était pour l'ancien système d'architecture, la ligne verticale le devient pour le nouveau; elle en résume les tendances, elle en indique les proportions, elle en est le symbole. Dans les sociétés antiques, le temple était plus large que haut, et quand des édifices comme les basiliques, comme les septizones, devaient atteindre à une certaine hauteur, ils étaient divisés en plusieurs parties; ils semblaient formés par la superposition de plusieurs autres. Le contraire a lieu chez les chrétiens du Nord; le temple est plus haut que large, et il est formé par la juxta-position d'élémens qui en embrassent toute la hauteur. Et à mesure que le christianisme se spiritualise davantage, les colonnes deviennent plus sveltes, se prolongent dans les voûtes au moyen de nervures, et s'y réunissent dans des clefs saillantes: de sorte qu'elles se rattachent mieux les unes aux autres, qu'il y a plus d'unité dans l'ensemble, et que les regards du spectateur sont pour ainsi dire forcés de se diriger vers le ciel, au point où viennent aboutir tous les élémens essentiels de la construction.

Enfin, au douzième siècle, alors que le spiritualisme a atteint le point culminant de son développement, l'ogive, qui jusque là n'avait joué qu'un rôle très secondaire, se montre au premier rang, et sous d'imposantes dimensions, dans la cathédrale de Cologne; et bientôt elle remplace le plein-cintre dans toutes les églises du Nord. L'architecture ogivale succède à l'architecture romano-byzantine; l'élégance apparaît et se substitue à l'austérité. Le mouvement ascensionnel que nous venons de signaler se prolonge encore, et les nouvelles constructions se différencient plus nettement que jamais de celles de l'antiquité, comme de celles du Bas-Empire. Au rebours des architectures de la Grèce et de Rome, l'architecture ogivale ne s'attache nullement à satisfaire l'intelligence; elle semble bien plutôt prendre à tâche de la heurter pour ne s'adresser qu'à l'imagination; elle est remplie de mystères, elle frappe le spectateur, mais elle ne lui rend point compte du motif de ses formes; elle l'étonne par la hardiesse de ses œuvres, mais elle ne lui laisse point reconnaître leur solidité; elle semble se jouer des propriétés de la matière aussi bien que des lois de la stabilité; ses voûtes suspendues à des hauteurs considérables ne sont supportées en apparence que par de frêles colonnettes qui sembleraient pouvoir à peine se soutenir elles-mêmes, et leurs clefs pendantes, évidées suivant les contours les plus bizarres, paraissent soustraites à l'action de la pesanteur, et soutenir, faibles et sans appuis, le poids d'une partie de ces voûtes. On s'étonne que la pierre, qui jusqu'alors s'était présentée sous des formes comparativement si massives, puisse se prêter à ces dessins si gracieux et si légers, à ces évidemens si multipliés. Au fond de cette architecture il y a plus d'habileté d'exécution, il y a plus d'intelligence des lois de la matière que dans toutes celles qui l'ont précédée; mais cette intelligence se cache, et il semble qu'elle se soit proposé de refuser à l'esprit humain et ses nobles jouissances et son droit d'investigation. Toute tradition est violemment rompue; quelques proportions de colonnes, quelques détails décoratifs de l'architecture antique s'étaient conservés jusqu'alors; ils s'effacent complétement; avec ces nouvelles formes surgissent de nouveaux ornemens. Enfin les chapelles secondaires se multiplient; elles descendent à droite et à gauche du chœur le long des bas-côtés, et elles s'étendent ainsi dans toute la longueur de l'édifice. Tels sont les traits caractéristiques des églises élevées depuis le treizième siècle jusqu'au commencement du seizième; mais leur architecture n'a pas été complétement identique pendant cette longue suite d'années. Simple et élégante d'abord, elle a acquis plus de richesse, une ornementation plus brillante, dans la seconde partie de cette période; enviable alors par un luxe de décoration, signal d'une prochaine décadence.

Ainsi le christianisme a produit, suivant les lieux et les temps, deux systèmes d'architecture bien tranchés. En Orient, une architecture plus matérielle, plus lourde, aux formes arrondies et écrasées, qui s'appuie largement sur le sol, qui a quelque chose à la fois de grave et de sensuel: c'est l'architecture byzantine. Elle est constituée dès le sixième siècle, et elle se conserve sans altération bien marquée jusqu'à la chute de l'empire. Dans le Nord, une architecture qui semble méconnaître toutes les lois de la matière, qui frappe l'imagination et confond l'intelligence, qui, pleine de hardiesse, s'élance vers le ciel à des hauteurs jusqu'alors inconnues, et semble à peine reposer sur la terre; architecture éminemment spiritualiste: c'est l'architecture ogivale. Elle se constitue au douzième siècle, elle atteint son expression la plus pure et la plus élégante au quatorzième, elle disparaît au seizième.

L'Italie qui, par sa position géographique aussi bien que par le mouvement des idées, est un intermédiaire entre ces deux régions, n'adopte entièrement ni l'une ni l'autre de ces architectures. Si quelques églises y sont modelées sur celles du Bas-Empire, comme la basilique de Saint-Marc à Venise, qui date du onzième siècle, ce sont des édifices isolés qui n'ont, sur les lieux, ni antécédens ni conséquences; ce sont des plantes exotiques qui ne prennent point d'assez profondes racines dans le sol pour pouvoir s'y propager. Si l'Italie admet le dôme arrondi de l'Orient, c'est à condition de l'élever à une plus grande hauteur, et de lui accorder moins d'importance dans la disposition générale; le dôme n'y marque plus que l'intersection des branches de la croix, comme dans la cathédrale de Pise. Si, d'un autre côté, ses relations avec l'Allemagne y importent l'ogive, cette nouvelle forme, pour y être admise, se dépouille de ses proportions caractéristiques; elle s'y élargit et s'abaisse, comme à

Digitized by Google

Santa-Croce et à Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence ; sous le double rapport de l'art et de la construction, elle n'y diffère pas essentiellement du plein-cintre des constructions romaines, et elle ne parvient d'ailleurs jamais à y être exclusive. C'est que les traditions de l'antiquité s'étaient moins complétement effacées en Italie que partout ailleurs. Elles s'y réveillaient parfois, bien que souvent elles parussent enfouies dans les ténèbres du passé; semblables à ces œuvres de l'art antique depuis long-temps enterrées, et que venaient rendre à la lumière et à l'admiration des hommes des fouilles opérées pour l'établissement de quelque nouvel édifice. C'est aussi que de nombreux vestiges de l'architecture romaine couvraient encore le sol, imposans souvenirs d'une autre époque, modèles méconnus pendant plusieurs siècles sans doute, mais dont la présence n'avait jamais été sans efficacité. Aussi, lorsque le besoin se fit sentir de renouer la chaîne que le christianisme avait voulu rompre à tout jamais, ce fut l'Italie qui précéda toutes les autres nations dans ce mouvement d'indépendance et d'investigation; et à peine les premiers écrivains de la renaissance avaient-ils paru, que Brunelleschi se montra, fit revivre les doctrines de l'architecture antique, et les appliqua aux églises du Saint-Esprit, de Saint-Laurent, et dans son admirable dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence (voyez BRUNELLESCHI). Ce fut dans les premières années du quinzième siècle, alors que l'architecture ogivale régnait sans partage parmi toute la chrétienté du Nord, et y atteignait à son maximum de richesse le gothique fleuri, que s'opéra cette révolution. Elle se propagea rapidement dans toute l'Italie, mais elle s'y conserva pendant un siècle, et il est à remarquer que Bramante jeta les fondemens de la nouvelle basilique de Saint-Pierre en 1500 alors que l'ogive n'était pas encore abandonnée dans le Nord.

Dans cet édifice célèbre, on ne trouve plus le moindre souvenir des architectures byzantine ou ogivale; c'est l'architecture antique qui seule y domine; c'est à elle qu'appartiennent son ornementation et même sa composition; c'est, suivant l'expression énergique du grand maître qui l'a conçue, c'est le Panthéon sur les voûtes du temple de la Paix. C'est sans doute la plus admirable construction des temps modernes; mais sont-ce bien là les formes qui conviennent au génie du christianisme? Est-ce bien là le temple qu'eût élevé une religion pleine de force et d'avenir? Le complet abandon des formes consacrées, et ce retour à l'art du paganisme, n'ont-ils point une grande signification? Cette œuvre colossale, si elle témoigne d'une grande puissance matérielle, n'indique-t-elle pas en même temps, par des signes irrécusables, une décadence de l'autorité religieuse; et ne doit-on pas y reconnaître, plutôt qu'une église, un monument consacré à la gloire du catholicisme au moment où cette puissante forme a porté tous ses fruits, et où l'humanité, n'étant plus pénétrée du même esprit, se dispose à secouer le joug? Mais si l'on est obligé de refuser à cette église les qualités que toute église catholique doit revendiquer, il faut reconnaître que jamais monument plus imposant n'a été élevé par la main des hommes, et que si jamais religion n'a été plus bienfaisante, jamais la reconnaissance publique ne s'est exprimée avec plus de grandeur et de magnificence.

On ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans cet édifice, ou de ses proportions colossales, ou des innombrables richesses qu'il renferme, ou de l'harmonieuse majesté de ses formes. Les marbres, les dorures, les bronzes les plus précieux, les mosaïques les plus fines, les statues les plus belles, y sont répandus à profusion. Jamais temple, jamais musée n'a renfermé d'œuvres d'art plus nombreuses et plus remarquables; jamais voisseau plus vaste n'a été exécuté; jamais masse plus considérable et plus harmonieuse que cette fameuse coupole n'a été élevée à une aussi grande hauteur. Ce dôme, de 43 mètres de diamètre, a sa voussure établie à 76 mètres au-dessus du sol de l'église, et il est supporté par quatre piliers de près de 20 mètres de côté. (Combien de temples de l'antiquité, combien de nos églises de village occupent moins de surface qu'un seul de ces piliers!) La hauteur totale de l'édifice jusqu'au sommet de la lanterne est de 125 mètres, la longueur intérieure est de 185 mètres, la plus grande largeur de 137. La surface couverte par cette construction est de plus de 20000 mètres carrés, ou deux hectares, et nous ne faisons entrer en compte ni les vestibules et les vastes portiques ajoutés par le Bernin. Veut-on quelques rapprochemens pour mieux apprécier cette étendue? On les trouvera dans le tableau suivant, qui donne, exprimées en mètres carrés, les surfaces des principaux temples de l'antiquité et des temps modernes.

Grand temple de Denderah	3 148 m.
Grand temple de Pæstum	1 426
Temple de la Concorde à Agrigente	636
Temple de Minerve à Athènes (Parthénon)	1 190
Temple de Jupiter à Pompei	434
Temple de la Fortune virile à Rome	195
Temple de Jupiter Tonnant à Rome (d'après Palladio)	874
Panthéon de Rome	3 182
Temple de Nîmes (Maison Carrée)	351
Grande salle antique à Rome (temple de la Paix)	6 240
Eglise de Sainte-Sophie à Constantinople (vestibule compris)	9 591
Eglise de Notre-Dame à Paris	6 258
Eglise de Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence	7 881
Eglise de Saint-Paul à Londres	7 809
Eglise de Saint-Sulpice à Paris	5 646
Panthéon de Paris	5 593

L'exemple éclatant donné par la métropole ne tarda pas à être suivi dans toute la chrétienté; les églises nouvelles reproduisirent les formes et les dispositions consacrées par la grande basilique. Ce furent des imitations plus ou moins serviles, décorées avec plus ou moins d'élégance, construites avec plus ou moins de solidité; mais elles n'offrirent aucune des principales qualités du modèle, la grandeur et la décoration, et elles présentèrent à un moindre degré encore ce caractère religieux dont toutes les églises du moyen âge sont si profondément empreintes. Leur histoire ne présenterait qu'un médiocre intérêt; ce serait une histoire de décadence : elle aboutirait à la description d'édifices tels que la Madeleine et Notre-Dame-de-Lorette de Paris. Nos lecteurs ne s'étonneront donc pas de ce que nous ne nous soyons point senti le courage de la poursuivre.

TEMPLIERS. La plus bizarre entre toutes les institutions du moyen âge, et la plus opposée à l'esprit du christianisme primitif, fut sans aucun doute le monachisme militaire. Cette singulière création sortit néanmoins logiquement du christianisme, tel que l'avaient fait l'alliance de l'Eglise avec les Barbares et le développement de la papauté. L'Eglise, au onzième siècle, s'efforce d'absorber l'Etat; le pape prétend à la souveraineté spirituelle et temporelle sur le monde; il se dit l'héritier de César comme le vicaire de Jésus; les *deux glaives lui appartiennent*, et c'est de lui que les pouvoirs laïques tiennent le glaive matériel. Quoi de surprenant qu'il ne s'arrête pas là, et qu'il tende à remettre même le glaive matériel à des mains ecclésiastiques, qu'il veuille faire de ses légats des généraux et de ses moines des soldats! Cette transformation eût été par trop violente pour les anciens ordres religieux, si éloignés qu'ils pussent être de leur caractère originaire, et la papauté d'ailleurs ne pouvait songer à troubler par le fracas des armes ces asiles de science et de méditation, où elle puisait sa principale force, et où elle recrutait incessamment ses docteurs et ses ardens apôtres. On crée donc de nouveaux ordres, ou plutôt un événement extraordinaire les crée spontanément, sans la participation directe de la papauté, et ils surgirent d'eux-mêmes sous une inspiration analogue à l'esprit militant qui animait le Saint-Siége.

L'événement qui fit naître les ordres militaires fut la Croisade : nous avons essayé d'en retracer ailleurs les causes et les principales phases (voyez CROISADES). La conquête des saints lieux effectuée, le torrent de l'invasion chrétienne s'écoula, laissant sur le sol de l'Asie trois ou quatre petits états latins, défenseurs du Saint-Sépulcre et postes avancés de l'Occident. Les conquêtes latines étaient bien précaires; les colons occidentaux, bien peu nombreux; les chrétiens asiatiques, tout-à-fait incapables d'aider à la défense commune; les possessions musulmanes étaient restées entremêlées avec les possessions chrétiennes, et les bandes arabes couraient encore la Terre-Sainte jusqu'aux portes de Jérusalem. Les secours de l'Occident, formidables, mais très irréguliers, assuraient mal l'existence des nouvelles colonies, car les amis étaient loin, et les ennemis tout près. Les pèlerins qui se rendaient de la côte syrienne à Jérusalem, sans être associés en corps d'armée, étaient exposés presque aux mêmes périls qu'avant la croisade. Une milice toujours armée, toujours en campagne, liée par des vœux solennels à sa mission religieuse et guerrière, une croisade permanente, en un mot, était la seule ressource qui pût répondre à la nature du danger. Telle fut la pensée qui excita les paisibles frères servans de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem à se transformer en hommes de guerre pour protéger les pèlerins sur les routes (vers 1104). Peu d'années après, Hugues des Païens ou de Pains, Geoffroi de Saint-Aldemar, et quelques autres chevaliers français, à l'exemple des Hospitaliers, prêtèrent serment, entre les mains du patriarche de Jérusalem, de vivre en commun dans la continence, l'obéissance et la pauvreté, et de garder les chemins contre les larrons musulmans (1118); ils adoptèrent pour signe distinctif une croix rouge sur des vêtemens blancs; les Hospitaliers portaient l'habit noir et la croix blanche. La nouvelle congrégation militaire fut établie dans une partie du palais que le roi de Jérusalem avait près de l'emplacement du fameux Temple de Salomon. De là le nom de *Templiers*.

Hugues des Païens et ses compagnons, hommes simples et pieux, s'acquittèrent d'abord de leurs vœux sans chercher à attirer sur eux l'attention de l'Europe; et, bien qu'un comte d'Anjou, Foulques V, se fût déjà affilié à eux dans un voyage qu'il fit en Palestine, on ne commença à s'occuper sérieusement des Templiers que lorsque le roi de Jérusalem les eut envoyés en France, en 1128, demander des secours aux chrétiens d'Occident. Ils se présentèrent devant un concile tenu à Troyes sous la présidence d'un légat du pape, et lui exposèrent l'observance qu'ils avaient entrepris de suivre. Le concile chargea saint Bernard de leur donner une règle écrite, sous l'autorité du pape et du patriarche de Jérusalem : « Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort : les Templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre.* Ils n'avaient pas de repos à espérer.. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères. (Michelet.) »

A partir de ce moment, les deux ordres militaires, surtout celui du Temple, prirent un essor prodigieux : tout ce qu'il y avait d'élémens religieux dans la chevalerie se tourna de ce côté. Près des romans héroïques de Charlemagne et de Roland, et des romans amoureux de la Table-Ronde, apparut un nouvel idéal poétique, la pieuse chevalerie du Saint-Graal et des *Templistes*, transparent symbole des Templiers. Les poëtes chantaient les chevaliers de Jésus-Christ; les rois et les grands les comblaient de richesses destinées à la défense des saints lieux; les gens de guerre renonçaient en foule aux vanités mondaines pour s'enrôler parmi eux; les plus farouches des brigands féodaux se convertissaient et demandaient la croix; une excitation indicible, une sorte de fièvre héroïque, enflammait ces hommes dans l'âme desquels se confondaient l'enthousiasme religieux et l'amour de la guerre. Les Templiers, plus exclusivement voués aux combats que les Hospitaliers, étaient surtout considérés comme le type de la chevalerie sacrée. Saint Bernard les a peints, avec son éloquence ordinaire, dans une exhortation qu'il leur adressa : — « Ils vivent en commun, sans femmes, sans enfans, sans posséder rien en propre, pas même leur volonté... Jamais oisifs, jamais livrés aux vaines curiosités... Les paroles insolentes, les murmures, et jusqu'aux ris bruyans leur sont interdits; ils ont en horreur les échecs et les dés, la vénerie et la fauconnerie, les jongleries et les chansons frivoles, et tous les plaisirs de ce monde... Leurs cheveux sont tondus et négligés; leurs visages, poudreux et hâlés... A l'approche du combat, ils s'arment de foi au dedans et de fer au dehors; leurs chevaux, ainsi qu'eux-mêmes, ne sont parés que de fer... Ce qui charme surtout dans cette foule, c'est qu'on n'y voit, pour ainsi dire, que des hommes qui naguère désolaient la chrétienté par leurs crimes, des ravisseurs, des sacriléges, des homicides, des parjures, des adultères... C'est ainsi que Jésus-Christ se venge de ses ennemis en triomphant d'eux, puis se sert d'eux pour triompher des autres. (Saint Bernard, *Opusc.* VI.) » Le progrès et la renommée du Temple s'accrurent durant tout le douzième siècle; ses priviléges étaient magnifiques : ses terres étaient exemptes d'impôts; tout ce qui lui appartenait, hommes, animaux, denrées, était exempt de péages; ses membres étaient témoins, souvent même juges dans leurs propres causes; ses possessions, dont les revenus devaient alimenter la guerre sainte, étaient immenses dans tous les pays de l'Europe, en France principalement, et le fameux Temple de Paris, dont l'enceinte privilégiée enfermait un vaste faubourg et comme une ville entière, était le chef-lieu de l'ordre sur le continent, et de lui relevaient ces milliers de manoirs qui avaient passé des mains de la féodalité dans celles de la sainte milice. Cette grande puissance n'empiétait pourtant pas encore sur les princes séculiers : les rois prenaient parfois l'ordre pour arbitre dans leurs différends; ils lui confiaient leurs trésors, leurs forteresses; Philippe-Auguste et ses successeurs déposaient leur fisc royal au Temple de Paris. L'attention de l'ordre paraissait exclusivement tournée vers l'Orient; ses forces vives étaient en Palestine; il n'avait que des économes et des mandataires temporaires dans ses possessions d'Europe. Le péril de ce clergé armé n'était point assez imminent pour qu'on le prévît de si loin : l'intérêt de la Terre-Sainte était le premier de tous pour l'opinion publique, et l'on ne voyait dans les ordres militaires que les infatigables champions des saints lieux.

Les ordres militaires ne purent cependant prévaloir contre la force des choses, qui avait donné, pour des siècles, l'Asie occidentale aux *enfans du prophète*, et qui en repoussait les hommes d'Europe. La supériorité des musulmans sur les chrétiens grecs et syriens n'était que trop évidente : ces populations molles et lâches énervaient les Latins par leur contact; et, si les colonies européennes n'eussent été continuellement ravivées par les pèlerins, si surtout les ordres militaires ne se fussent à chaque instant recrutés de nouveaux enthousiastes, les états latins d'Asie eussent été balayés avant la seconde génération. Grâce aux efforts des chevaliers du Temple et de Saint-Jean, les chrétiens conservèrent Jérusalem près d'un siècle. Jérusalem tomba enfin devant le grand Saladin, après la sanglante bataille de Tibériade, qui coûta la vie à une multitude de Templiers (1187). Si terrible que fût l'impression produite par la perte de la cité sainte, on n'y vit d'abord qu'une épreuve passagère, un avertissement du ciel. Les chevaliers des deux ordres se répandirent dans toute l'Europe, excitant les princes et les peuples à la croisade. Philippe-Auguste, Richard Cœur-de-Lion, l'empereur Frédéric Barberousse, conduisirent en Orient les plus bel-

Digitized by Google

les armées qu'eût encore équipées la chrétienté. On sait le résultat de cette grande levée de boucliers: Acre fut repris; les places de la côte furent assurées aux chrétiens; mais Jérusalem ne fut pas recouvrée. Le siége des deux ordres fut transféré à Saint-Jean-d'Acre. Le royauté, le patriarchat, tout se concentra dans cette ville maritime, qu'encombraient les restes des populations latines de Judée et les marins turbulens de Venise, de Gênes et de Pise. Acre, pendant un siècle, fut en proie à de continuels orages; la guerre civile y était presque permanente; l'ancienne et généreuse émulation qui existait entre les deux ordres militaires s'était changée en une rivalité violente et haineuse: le malheur et l'orgueil blessé avaient aigri ces hommes passionnés, qui se dédommageaient du renoncement individuel qu'on leur imposait par un immense orgueil collectif. Les deux ordres ne s'entendaient plus que devant l'ennemi et sur le champ de bataille. Ils firent encore des choses héroïques pour changer la fortune de l'Orient: ils voulurent aller chercher au Kaire les clefs de Jérusalem; ils envahirent l'Egypte, sous la conduite d'un légat du pape. L'incapacité présomptueuse du général ecclésiastique fit perdre aux moines-soldats le fruit de leurs exploits; ils furent refoulés dans leurs ports de Palestine. Sur ces entrefaites éclata la fatale querelle de la papauté contre l'empereur Frédéric II. Les deux ordres se jetèrent à corps perdu dans le parti du saint-siége: en Italie, en Sicile, à la Terre-Sainte; ils servirent avec fureur les passions des pontifes romains, pour la première fois on éprouva combien ces moines-guerriers pouvaient être dangereux dans l'intérieur des états; en Palestine, ils servirent, pour ainsi dire, le pape contre Jésus-Christ, et, au lieu d'aider Frédéric II contre les musulmans, ils firent la guerre à ce monarque excommunié, refusèrent de rentrer avec lui dans Jérusalem, dont il avait obtenu la restitution par un traité, et, suivant un écrivain contemporain (Matthieu Paris), ils conspirèrent même pour le livrer aux infidèles, qui eurent horreur d'une telle trahison. Le désordre était inexprimable à la Terre-Sainte; les leçons d'égoïsme et d'aveugle emportement que donnait la papauté au monde chrétien n'étaient que trop bien comprises; la décadence morale des deux ordres militaires avait commencé. Au milieu des discordes de la Palestine arriva la sanglante invasion des hordes karismiennes, qui écrasèrent pêle-mêle Arabes et Chrétiens, Syriens et Latins, Templiers et Hospitaliers, et noyèrent Jérusalem dans le sang de ses habitans. Les ordres militaires, un moment atterrés par cette nouvelle catastrophe, se rattachèrent avec ardeur à l'expédition de saint Louis, qui semblait devoir venger tous les malheurs des chrétiens, et porter un coup décisif à l'islamisme: c'était le va-tout des croisades! La chrétienté fut vaincue!

Saint Louis préserva toutefois pour quelques années Acre et les autres places de la côte syrienne; mais l'espoir de recouvrer Jérusalem se perdait de plus en plus, et l'esprit des anciens jours s'altérait profondément. La plupart des chevaliers, contrairement à leur règle, refluaient en Grèce et jusqu'au fond de l'Occident, étalant un faste arrogant dans leurs possessions européennes. Ceux d'entre eux qui restaient à la Terre-Sainte n'édifiaient plus comme autrefois la chrétienté par leurs austères vertus; ils ne lui montraient que des dissensions furieuses et toutes les passions déchaînées; les Templiers et les Hospitaliers se livraient des batailles meurtrières dans les rues d'Acre. Les sultans d'Egypte et de Syrie surent mettre à profit les divisions des chrétiens: Antioche, Tripoli, Tyr, Acre enfin, succombèrent sous les armes des musulmans. Le grand-maître du Temple se fit tuer sur les murs de Saint-Jean-d'Acre, et la Terre-Sainte fut perdue sans retour (1291).

Quel fut l'effet de ces irrémédiables désastres sur les sentimens et les croyances des Templiers? Ici se rompt le fil qui guide l'historien à travers les faits; ici l'on est forcé de se hasarder sur le terrain périlleux de l'histoire conjecturale.

Parmi les revers de la chrétienté, de terribles doutes religieux durent assaillir les ordres militaires. C'était quelque chose de monstrueux que l'accouplement du moine et du soldat, de l'homme voué au renoncement ascétique et de l'homme voué à l'activité physique et à toutes les passions qu'elle excite. Le vice radical de cette étrange institution, long-temps pallié par l'exaltation qui prêtait des vertus surhumaines à la sainte milice, portait ses fruits, maintenant que cette force fébrile s'affaissait et que les saints n'étaient plus que des hommes. Les moines-guerriers, habitués aux armes temporelles, avaient perdu le sens spirituel du christianisme et oublié que le chrétien combat surtout pour une victoire céleste. La perte du saint sépulcre fut pour eux la défaite du Christ; vaincus sur la terre, ils doutèrent de tout le reste. D'où vient toutefois que ces doutes n'eurent pas les mêmes conséquences dans les deux ordres, et que les destinées du Temple et de l'Hôpital furent si différentes? Il n'y a point de réponse satisfaisante à faire à cette question. Ce fut parmi les Hospitaliers qu'on découvrit les premiers germes d'hérésie (vers 1228): on étouffa ces germes, et ils ne reparurent jamais, et, chez les Templiers, au contraire, rien n'éveilla les soupçons de la cour de Rome, jusqu'à l'époque de la catastrophe, on ne voit pas que l'ordre ait eu à subir une enquête ou une réprimande quelconque sur les choses de la foi. Il est néanmoins certain que les idées les plus hétérodoxes s'étaient glissées peu à peu dans le sein de l'ordre, par suite de ses relations avec les juifs et avec les ismaélites et les autres sectes musulmanes; mais on ne saurait suivre la trace des modifications qui s'opérèrent par degrés dans son esprit et dans ses rites. Rien de ce qui se passait à l'intérieur des maisons du Temple n'était connu au dehors. Les mœurs des Templiers étaient à la fois réservées et suspectes: sombres, arrogans, inhospitaliers, ils vivaient entre eux, ne se répandaient point au-dehors comme les chevaliers de l'Hôpital, n'avaient pour aumôniers et pour confesseurs que des prêtres affiliés à l'ordre et fixés dans ses manoirs, et enveloppaient du plus profond mystère leurs réceptions de profès et toutes leurs cérémonies.

Quelles étaient donc ces croyances mystérieuses qui se substituaient, non moins chez plusieurs, aux dogmes de l'Eglise? Le célèbre orientaliste Hammer y a vu le gnosticisme. M. Michelet abonde dans ce sens, et veut rattacher ces idées à la *religion du Saint-Esprit*, qui agitait alors les masses populaires d'une part et les ordres mendians de l'autre. Nous ne croyons pas à ce rapprochement; les monumens du procès des Templiers nous paraissent indiquer une direction tout opposée. Les Templiers, riches, superbes, tous sortis de la caste féodale, ne participaient en rien à cette exaltation douloureuse, à cette vague aspiration vers l'avenir, qui soulevait, au nom du Saint-Esprit, les classes opprimées, et ils n'étaient pas moins étrangers au savant mysticisme, au symbolisme transcendant des monastères franciscains; leur ignorance soldatesque et leur vie toute d'action étaient bien incompatibles avec le profond spiritualisme de l'Evangile éternel. L'hérésie qui pénétra parmi eux ne fut ni un élan du sentiment ni un effort de l'intelligence; ce fut un retour à la matière, au monothéisme élémentaire, au Dieu des récompenses terrestres, au Dieu des Juifs et de Mahomet; ce fut une réaction contre la métaphysique chrétienne: ils abandonnèrent le Dieu qui ne pouvait rien en ce monde, qui n'avait pas sauvé son tombeau, pour la puissance qui préside aux forces de la nature et qui donne la domination de la terre à ses croyants. L'ordre, ne se considérant plus comme membre de Jésus-Christ ni de l'Eglise, et ayant perdu son but d'activité, est devenu son but à lui-même, et s'absorbe dans son égoïsme; les chevaliers ne rentrent pas dans le monde par la liberté

Digitized by Google

des mœurs, par l'amour des femmes; ils conservent dans leur apostasie un caractère de monachisme et d'isolement orgueilleux; de là des vices contre nature, de monstrueuses aberrations dans les actes comme dans les idées. Voilà ce qu'on peut présenter, non comme certain, mais comme vraisemblable, si l'on généralise les révélations les plus défavorables à l'ordre; mais il est plus que probable que jamais ces croyances ni ces vices étranges ne se répandirent d'une manière générale, et que la plupart des chevaliers ne furent jamais complétement initiés à la doctrine secrète.

Les bornes de cet article ne nous permettant pas de retracer ici dans toutes ses péripéties le terrible drame de la destruction du Temple, nous en réunirons seulement les principaux faits. Après la chute d'Acre, les dignitaires des deux ordres s'étaient établis dans l'île de Chypre. La puissance des Templiers n'avait guère souffert de la ruine de la Terre-Sainte; ils avaient perdu quelques hommes, mais ils conservaient leurs vastes possessions, moins les charges qu'elles leur imposaient. Plusieurs conciles provinciaux, rêvant encore la *recouvrance* du Saint-Sépulcre, proposèrent la fusion des deux ordres, dont les divisions avaient tant contribué aux revers des armes chrétiennes. Les Templiers se refusèrent à cette union; il y avait désormais entre eux et les Hospitaliers des dissidences trop profondes; les Templiers ne voulaient point admettre parmi eux d'élémens étrangers; ils parurent un moment chercher à se faire un état en Grèce; ils attaquèrent tout ensemble les Grecs et les seigneurs français qui régnaient en Achaïe et en Morée depuis un siècle. Cette expédition excita contre eux beaucoup de défiance et d'irritation, sans avoir de résultat durable, et ils refluèrent de plus en plus en Occident et surtout en France, où ils étaient plus nombreux et plus riches que partout ailleurs: c'était au moment de la grande querelle de Philippe-le-Bel et de Boniface VIII. Les Templiers français, qui avaient jadis secondé les papes si passionnément contre Frédéric II, abandonnèrent le Saint-Siége, et adhérèrent, avec quelques réserves il est vrai, à l'appel porté par le clergé gallican contre le pape. Ils ne comprirent pas que leur existence était essentiellement liée à la cause de la papauté. La défaite de Boniface VIII entraîna leur perte. Jusqu'alors, ils avaient bien pu gêner le pouvoir temporel par leurs priviléges, le froisser par leur orgueil, mais leur centre principal était trop loin pour qu'une occasion de lutte sérieuse se présentât facilement; maintenant le Temple de Jérusalem était au pouvoir des Musulmans: le Temple de Paris devenait le vrai chef-lieu de l'ordre. Les chevaliers se rabattaient sur la France et y trouvaient un roi presque absolu, habile et sans scrupule, qui convoitait leurs biens et redoutait leur puissance. Il avait reçu d'eux au Temple, dans une émeute récente, un asile plus sûr que le Louvre même: ce sont là de ces services que les rois ne pardonnent pas. Il tenta de s'affilier à eux pour s'approprier pacifiquement l'emploi de leurs forces et de leurs richesses; il fut repoussé. N'ayant pu se faire d'eux un instrument, il résolut de les anéantir. L'ordre était fort impopulaire; mille bruits sinistres circulaient sur son compte, et ni le peuple ni le clergé n'étaient disposés à prendre sa défense. Philippe-le-Bel avait besoin toutefois d'un motif ou d'un prétexte pour agir; ce motif lui fut fourni par les dénonciations d'un Templier que le grand-maître avait fait emprisonner pour ses méfaits. Philippe prépara ses coups pendant deux ans: il attira de Chypre à Paris le grand-maître Jacques de Molay et plusieurs autres dignitaires, sous couleur d'un projet de croisade. Le pape Clément V, créature du roi, reculait tant qu'il pouvait l'exécution d'un dessein auquel il n'osait refuser son adhésion; Philippe, las des délais du pape, fit surprendre par ses officiers, en un seul jour, toutes les maisons de Templiers qui existaient en France et arrêter tous les chevaliers qui s'y trouvaient (13 octobre 1307). Il dénonça les Templiers à la chrétienté par un manifeste où il les accusait de renier par trois fois le Christ et de cracher sur la croix dans leurs réceptions, de commettre entre eux le péché contre nature, et d'adorer une idole, une tête humaine à longue barbe d'argent, aux yeux d'escarboucles: on avait saisi une de ces têtes au Temple de Paris. Le roi foula aux pieds les priviléges solennels qui exemptaient les Templiers de toute autre juridiction que celle du pape; il lança contre eux les inquisiteurs, les évêques, les sénéchaux et baillis royaux; toutes les tortures morales et physiques de la barbare procédure inquisitoriale furent employées à leur égard; une multitude d'aveux furent extorqués par la violence et par les promesses; le grand-maître lui-même avoua le *reniement* du Christ; le *précepteur* d'Aquitaine déclara qu'on lui avait fait jurer, lors de sa réception, de croire en Dieu créateur, qui *n'est mort ni ne mourra*, et qu'il avait adoré l'idole à la grande barbe. De ce Dieu *procédait l'opulence de l'ordre; c'est lui qui fait produire la terre et pousser les arbres.* La plupart de ces confessions, arrachées par le fer, le feu et les chevalets, ne présenteraient aucune valeur historique, si elles n'eussent été corroborées par les aveux de beaucoup de templiers anglais, qui, arrêtés quelques semaines après par ordre d'Edouard II, gendre de Philippe-le-Bel, firent des dépositions analogues, *sans gênes ni tortures.* L'opinion en France était saisie d'étonnement et d'effroi; on ignorait les moyens atroces employés par les agens de Philippe; on ne voyait que le résultat. Les états-généraux convoqués à Tours appuyèrent fortement le roi. Le pape, qui avait réclamé contre les usurpations du roi et du clergé gallican, céda, autorisa les évêques et les inquisiteurs provinciaux à juger les chevaliers captifs, se réserva seulement le jugement des dignitaires, et renvoya la décision du sort de l'ordre en général au concile œcuménique qu'il avait convoqué pour l'année 1310, et qui ne se tint qu'en 1311; il envoya dans tous les états chrétiens l'ordre d'informer sur les faits relatifs à l'ordre, et, cherchant à revenir indirectement sur ses concessions à Philippe, il institua une commission extraordinaire pour le royaume de France. Philippe ne refusa pas de la recevoir. Clément V n'ayant pas osé révoquer nettement les pouvoirs des évêques et des inquisiteurs, les procédures continuèrent dans chaque province, et l'on ne reconnut à la commission papale que le droit d'informer sur les faits relatifs à l'ordre en général.

L'ordre, d'abord surpris, accablé par le coup de foudre qui l'avait terrassé, commençait à se débattre d'une manière terrible dans ses fers. Plus de cinq cents Templiers se déclarèrent prêts à défendre devant les commissaires du pape l'entière innocence de l'ordre: le roi n'osa s'opposer à ce qu'on les fît comparaître. Le résultat de la première séance et des interrogatoires qui suivirent fut effrayant pour Philippe: les accusés dévoilèrent les mystérieuses horreurs des prisons royales, les épouvantables tourmens auxquels un grand nombre d'entre eux avaient été livrés, et récriminèrent contre le roi avec un éclat qui retentit dans la France entière. L'opinion commença de s'ébranler. Hors de France, les procédures avaient des conséquences fort diverses: l'Allemagne, l'Espagne, une partie de l'Italie, se prononçaient en faveur des Templiers; Philippe vit son autorité compromise, et résolut de la sauver à force d'audace et de barbarie: il fit convoquer à Paris un concile provincial par l'archevêque de Sens, Marigny, une de ses âmes damnées, qui traduisit à sa barre les membres de l'ordre pris à Paris et dans le reste de la province, et traita comme *relaps* ceux qui, après avoir avoué dans les tortures, étaient revenus sur leurs aveux. La peine des *relaps*, dans la jurisprudence de l'inquisition, c'était la mort; mais il fallait l'impudeur des agens de Philippe-le-Bel pour qualifier de *relaps* des gens qui protestaient de leur innocence. Cinquante-quatre des

chevaliers qui s'étaient proclamés défenseurs de l'ordre furent traînés au supplice après avoir été arrachés à la commission papale, qui protesta mollement et faiblement tandis que ces malheureux montaient au bûcher; ils moururent tous en protestant qu'ils étaient innocens et fidèles chrétiens (12 mai 1310). Le concile de la province de Reims suivit l'exemple du concile de Paris; il fit brûler neuf Templiers à Senlis. Il y eut sans doute encore d'autres exécutions; ceux des chevaliers qui n'avaient jamais voulu avouer furent condamnés à la prison perpétuelle; ceux qui persistèrent dans leurs aveux ne subirent que des peines légères; ceux qui avaient le mieux servi l'accusation furent graciés; presque tous les défenseurs de l'ordre renoncèrent à sa défense. Les atrocités commises par le roi de France ne furent imitées dans aucun autre pays; nulle part ailleurs il n'y eut de tortures ni de supplices; cependant les aveux relatifs aux mœurs et aux croyances hétérodoxes furent répétés en Angleterre, en Toscane et en Lombardie, et les accusés y furent condamnés à la prison et à diverses pénitences; mais à Ravenne, à Bologne, en Castille, en Allemagne, les Templiers furent absous. La décision du concile général, qui se réunit le 16 octobre 1311, à Lyon, était encore douteuse, si le pape lui remettait la libre disposition de l'affaire : Philippe avait saisi les trésors de l'ordre et séquestré ses maisons et ses terres de France; il se résigna à lâcher les immenbles du Temple en gardant l'argent et en abandonnant la poursuite de la mémoire de Boniface VIII, qu'il avait entrepris de faire condamner comme hérétique. Les vivans payèrent pour les morts, les Templiers pour Boniface. Clément, pour qui les poursuites de Philippe contre Boniface étaient un embarras immense, promit en échange au roi l'abolition de l'ordre du Temple. Il tint parole. Le concile s'était rassemblé avec la résolution de ne pas condamner le Temple sans entendre ses membres, et quinze cents ou deux mille chevaliers, qui erraient sans asile dans les bois et dans les montagnes, envoyèrent neuf des leurs plaider leur cause devant *les pères*. Clément V fit jeter les neuf députés au fond d'un cachot, empêcha le concile de tenir de tout l'hiver aucune séance générale ni publique, et, secondé par le roi qui était accouru à Lyon, il intrigua si bien, qu'il parvint, sinon à gagner, du moins à paralyser la majorité du concile.

Dans un consistoire secret tenu avec ses cardinaux et ceux des évêques sur lesquels il pouvait compter, il cassa et annula l'ordre du Temple. Peu de jours après (3 avril 1312), il publia cette sentence en présence de tout le concile, qui n'en accepta la solidarité que par son silence. Clément V y déclare que « les confessions obtenues rendent l'ordre grandement suspect; que, de plus, les rumeurs pleines d'infamie, les soupçons véhémens, l'accusation portée à grande clameur par les prélats, seigneurs et communautés du royaume de France, ont causé un scandale qui ne pourrait s'étouffer tant que l'ordre subsisterait...; qu'il croit donc devoir supprimer l'ordre, non par sentence définitive, les enquêtes et procès faits ne suffisant pas pour qu'il le puisse faire selon le droit, mais par voie de provision et autorité apostolique. » Ainsi l'arrêt même porté contre les Templiers par l'instrument servile de leur bourreau, laisse planer le doute sur le sinistre problème de leur culpabilité!

Les propriétés du Temple furent données aux chevaliers de l'Hôpital, sauf en Espagne où ces biens furent attribués à des ordres établis spécialement pour guerroyer contre les Maures, et dans lesquels se fondirent les Templiers espagnols; les rois se firent toutefois une large part : le roi de France, non content de l'abandon des deux tiers des biens meubles et des dettes actives du Temple, exigea d'énormes frais de séquestre. Les Hospitaliers faillirent être ruinés par leurs nouvelles richesses.

La tragédie n'était pas finie par l'abolition de l'ordre; le grand-maître, plusieurs hauts dignitaires, et un grand nombre de chevaliers, étaient ensevelis dans les cachots. Le pape abandonna définitivement les simples chevaliers aux conciles provinciaux, et chargea une commission de juger les principaux chefs prisonniers à Paris. Le grand-maître, le visiteur de France, et les maîtres ou précepteurs d'Aquitaine et de Normandie, traduits devant les commissaires, renouvelèrent, dit-on, tous les aveux faits par leurs confrères et par eux-mêmes; on leur fit répéter ces aveux devant le peuple au parvis Notre-Dame, et on leur signifia l'arrêt qui les condamnait à un emprisonnement perpétuel; mais à peine l'arrêt était-il prononcé, que le grand-maître et le maître de Normandie revinrent tout-à-coup sur leur confession, et la rejetèrent tout entière. La commission s'ajourna au lendemain pour délibérer à loisir sur cet incident inattendu; mais le roi, le soir même, fit conduire les deux Templiers dans une petite île, aujourd'hui réunie à l'île de la Cité (c'est l'emplacement du môle du Pont-Neuf et de la place Dauphine) ; Jacques de Molay et son compagnon y furent brûlés ensemble, « et souffrirent la mort avec tant de constance, qu'ils laissèrent dans l'admiration et la stupeur tous les témoins de leur supplice. (Continuateur de Nangis. 11 mars 1314.) »

Pendant ce temps, les nombreux contumaces qui, dans les diverses contrées de l'Europe, s'étaient dérobés à la captivité, étaient ajournés devant les conciles provinciaux. Beaucoup d'entre eux ne se présentèrent pas, restèrent cachés dans les lieux où ils avaient trouvé un refuge, et resserrèrent dans l'ombre les liens d'une fraternité épurée par le malheur.

Le Temple ne se releva jamais au grand jour; mais les associations des Templiers se recrutèrent et se perpétuèrent sous diverses dénominations, et l'on en peut suivre la trace jusque dans les sociétés secrètes des temps modernes.

TÉRATOLOGIE. L'ensemble des connaissances humaines a souvent été, depuis Bacon, comparé à un arbre immense dont chaque science représente, selon son importance, une branche ou un rameau. Cette comparaison a tant de fois été reproduite, qu'elle est aujourd'hui devenue vulgaire et presque triviale : mais, à la considérer en elle-même, elle est belle, ingénieuse, et plus vraie que la plupart de ces similitudes abstraites que notre esprit se plaît à apercevoir entre des choses essentiellement dissemblables. Elle exprime en effet avec netteté, et la connexion intime, l'unité fondamentale de toutes les sciences, *ces rameaux divers d'une même tige*, comme les appelait Bacon, et le mode selon lequel elles se développent et, pour ainsi dire, sont engeodrées les unes par les autres. Non seulement chaque branche ne cesse de s'accroître et de se charger d'un feuillage plus riche; mais, une fois parvenue à un certain degré de développement, elle ne manque pas de produire, et des fruits précieux, image toute naturelle des applications faites aux besoins et à l'industrie de l'homme, et des rameaux nouveaux destinés à leur tour à en produire d'autres.

La science des anomalies de l'organisation, ou, comme on la nomme aujourd'hui, la tératologie, est un de ces rameaux nouvellement ajoutés à l'arbre des connaissances humaines. Long-temps confondue au sein des sciences anatomiques, et spécialement de l'anatomie pathologique; long-temps sans base, sans principes qui lui fussent propres, sans nom même, elle s'est tout-à-coup développée sous l'influence féconde des progrès récens de l'anatomie comparée et de l'embryogénie, et par les efforts de plusieurs auteurs contemporains. On l'a vu en peu d'années s'enrichir d'une multitude de faits et de théories rationnelles, s'élever à de hautes généralités, à la découverte de véritables lois physiologiques, et prendre le rang d'une science intimement liée avec toutes les autres sciences de l'organisation, mais distincte de celles-ci, ayant ses formes, sa

langue, ses règles propres, et déjà même assez riche de son propre fonds pour pouvoir fournir de nombreuses applications à plusieurs branches des sciences zoologiques et médicales.

Nous ne pouvons avoir la prétention d'exposer ni même de résumer dans cet article, l'ensemble des faits et des théories de la tératologie. Mais, après avoir donné une idée du sujet et de l'étendue de cette science, nous essaierons de présenter le tableau de ses progrès successifs, et principalement de ceux qui, dans ce siècle, lui ont donné une extension si grande et si inespérée, et en ont fait le complément désormais indispensable de l'anatomie comparée et de l'anatomie philosophique.

§ 1. *Notions préliminaires sur les anomalies : définitions et nomenclature.*

Toutes les espèces, principalement l'homme et les animaux domestiques, répandus comme lui dans des climats très divers, et exposés à l'action d'un grand nombre de causes modificatrices, sont sujettes à une foule de variations, dans la forme, le volume proportionnel, la disposition, le nombre même des organes (1). Le même individu, observé dans deux âges, dans deux états de santé, ou même dans deux saisons différentes, présente souvent de remarquables différences. Cependant, au milieu de toutes ces diversités, il existe un ensemble de traits communs à la grande majorité des individus qui composent une espèce, et c'est cet ensemble de traits communs, qu'on nomme le *type spécifique*.

Toute déviation du type spécifique, ou en d'autres termes, toute particularité organique que présente un individu comparé à la grande majorité des individus de son espèce, de son âge, de son sexe, constitue ce qu'on appelle une *déviation organique* ou mieux une *anomalie*.

Cette définition suffit pour indiquer combien doivent être nombreuses et variées les déviations organiques ou *anomalies*, et, par conséquent, combien est immense le domaine de la tératologie. Tout écart du type spécifique est une anomalie, depuis la variété la plus simple, la moins apparente, la plus dénuée d'influence sur l'ensemble de l'organisation et sur les fonctions, jusqu'à la déformation la plus bizarre ou la plus hideuse de l'être tout entier, à l'altération qui entraîne comme conséquence la non-viabilité ou la nécessité de vivre dans les conditions les plus exceptionnelles ; depuis, par exemple, la plus légère modification dans la couleur, dans la forme, dans la grandeur du corps ou de l'une de ses parties, jusqu'à l'existence de deux, de trois têtes pour un seul corps, jusqu'à la suppression simultanée de tous les organes réputés les plus essentiels à la vie.

Tous ces états divers sont évidemment analogues sous un point de vue général, en tant que constituant, à des degrés divers, des déviations du type spécifique ; mais, en même temps, ils sont trop différens par leur degré de complication et de gravité, trop différens aussi par leur influence sur les fonctions, pour qu'il soit possible de les confondre dès qu'on veut en faire une étude quelque peu approfondie. C'est cependant ce qui a été presque toujours fait, et tellement que le mot *monstruosité*, malgré ses données étymologiques, et, ce qui est plus important, malgré l'acception qu'il tient de l'usage, avait fini par devenir, dans la nomenclature tératologique, un synonyme exact du mot *anomalie*. On trouve en effet, jusque dans les ouvrages les plus récens, ces deux termes pris indifféremment l'un pour l'autre, et appliqués également aux déviations les plus légères comme aux plus graves et aux plus complexes.

(1) C'est ce que nous avons montré dans l'article Domestication *des animaux*, Dict. t. IV, p. 574 et suiv.

Frappé des inconvéniens d'une telle confusion, et persuadé que si les mots ne sont pas la science, ils aident puissamment à la faire, nous n'avons pas craint de consacrer des recherches assez longues à la réforme de la nomenclature tératologique, en même temps qu'à l'établissement d'une classification régulière pour l'ensemble des anomalies. Nous ne citerons des résultats de nos recherches que ceux qui sont indispensables à l'intelligence de cet article général, savoir : la distinction des anomalies en quatre groupes principaux ou embranchemens, les *hémitéries*, les *hétérotaxies*, les *hermaphrodismes* et les *monstruosités*.

Les *hémitéries* peuvent être définies en un mot par leur *simplicité*. Toute anomalie simple, c'est-à-dire portant sur un seul organe, sur un seul système, sur une seule condition organique, est une hémitérie. Aussi la plupart des anomalies de ce premier embranchement ne mettent obstacle à l'accomplissement d'aucune des fonctions vitales, et constituent de simples *variétés* ; et s'il en est autrement de quelques autres, c'est par des obstacles apportés, en quelque sorte mécaniquement, et sur un point seulement, à l'accomplissement d'une fonction dont l'appareil est d'ailleurs bien développé. L'imperforation de l'orifice anal, anomalie peu rare chez les enfans nouveaux-nés, est un exemple de ces hémitéries nuisibles, généralement nommées *vices de conformation*, qui diffèrent en apparence beaucoup des *variétés*, mais qui, anatomiquement, se lient de la manière la plus intime avec celles-ci. En effet, ce qui est *vice de conformation* dans une espèce, est souvent simple *variété* dans une autre. Telle est, par exemple, l'existence d'un pouce surnuméraire ; hémitérie qui, chez l'homme, rend la main difforme et gêne ses mouvemens, tandis que chez le chien, la duplicité du pouce constitue une variété dénuée de toute importance.

Les *hétérotaxies* forment un second embranchement composé d'un très petit nombre seulement d'anomalies, parce qu'elles résultent d'un ensemble de conditions dont la coexistence est nécessairement fort rare, et peut même au premier aspect sembler impossible. Elles diffèrent essentiellement des hémitéries en ce qu'elles sont *complexes*, et non plus simples, en d'autres termes, en ce qu'elles affectent à la fois un grand nombre d'organes : et cependant, comme les variétés les plus simples, elles ne mettent obstacle à l'accomplissement d'aucune fonction, et souvent même, ne modifient pas d'une manière appréciable la forme des êtres qui les présentent. Sans entrer sur la nature de ces anomalies, dans des détails qui ne peuvent trouver place ici, il est nécessaire d'indiquer au moins par une courte remarque, comment se produit un résultat si paradoxal en apparence : les hétérotaxies résultent de la coexistence et de la *coordination régulière* de plusieurs modifications qui seraient, chacune prise à part, des causes de trouble ou même de mort, mais qui, combinées ensemble, se compensent mutuellement, annulent réciproquement leurs effets fâcheux, et finissent par reproduire, sous une autre forme et dans un autre sens, toutes les conditions de la vie normale.

Tandis que les deux embranchemens précédens n'avaient encore été, ni distingués et déterminés, ni dénommés, le troisième, ou celui des *hermaphrodismes*, avait été déjà établi par les tératologues allemands sous ce nom qui, dans leurs ouvrages, est loin d'avoir la même valeur que dans le langage ordinaire. Un *hermaphrodite*, dans le sens usuel de ce mot, est un être possédant les deux sexes, et pouvant, soit se féconder lui-même, soit alternativement féconder et être fécondé : deux modes de reproduction dont la nature, même sans franchir les limites du règne animal, nous offre une multitude d'exemples. C'est aussi dans le même sens que les mots *hermaphrodite* et *hermaphrodisme* ont d'abord été employés en tératologie, et appliqués à l'homme. Les anciens auteurs réservaient le nom d'*hermaphrodite*, aux individus auxquels ils attribuaient les mer-

veilleuse faculté de remplir tour à tour les fonctions dévolues aux deux sexes dans l'acte de la reproduction, ou, du moins, dans lesquels ils admettaient l'existence simultanée d'organes mâles et d'organes femelles bien développés. Mais le sens tératologique des mots *hermaphrodite* et *hermaphrodisme* a pris peu à peu plus d'extension, et nous n'avons véritablement fait que donner une expression nouvelle, plus nette peut-être et plus concise, d'un système d'idées et de nomenclature déjà consacré par l'usage, lorsque nous avons défini l'*hermaphrodisme*, la réunion chez le même individu des deux sexes *ou de quelques uns de leurs caractères*. Ainsi, tandis que, pour les anciens auteurs, il n'existait et ne pouvait exister qu'un seul genre d'hermaphrodisme, l'hermaphrodisme absolu, nos définitions nouvelles nous font concevoir la possibilité et prévoir l'existence d'une multitude de genres d'hermaphrodisme. Entre les deux termes extrêmes des déviations qui existent dans ce groupe ; entre la réunion de toutes les conditions normales d'un sexe avec un seul des caractères de l'autre, premier degré possible de l'hermaphrodisme, et la duplicité complète des sexes qui en formerait le dernier, il peut se trouver et il se trouve en effet une longue série de cas remarquables et variés.

Les anomalies qui composent ce troisième embranchement, ont ce caractère particulier et très remarquable, qu'elles résultent de l'existence chez un individu de conditions qui ne sont étrangères, ni à son espèce, ni à l'époque de développement dans laquelle il se trouve : elles ne sont anomales que relativement à son sexe, et par conséquent, pourraient être, à la rigueur, appréciées par la seule comparaison de l'hermaphrodite avec deux individus normaux. Il est encore à remarquer, et c'est ce qui les place naturellement entre les *hémitéries* et les *hétérotaxies* d'une part, et les *monstruosités* de l'autre, que les *hermaphrodismes* paraissent, lors de la naissance, n'avoir aucune importance sous le rapport physiologique, et deviennent au contraire, à partir de l'époque de la puberté, la cause de modifications très notables dans l'ensemble de l'organisation. Ainsi, dans une première époque, l'influence de l'hermaphrodisme est nulle ou purement locale, comme celle d'une hémitérie : dans une seconde, elle devient très générale, et presque aussi marquée que celle d'une monstruosité.

Les hermaphrodismes conduisent ainsi, sous quelques rapports, au quatrième embranchement; celui des véritables *monstruosités*, qui forment le dernier, et, après les hémitéries, le plus vaste des embranchemens tératologiques. Ici l'anomalie est toujours, comme dans les hétérotaxies et les hermaphrodismes, *complexe*, c'est-à-dire portant à la fois sur un grand nombre d'organes. Mais, de plus, elle modifie si gravement ces organes, et exerce une telle influence sur l'être tout entier, que la vie devient, ou impossible hors du sein maternel, ou possible seulement dans des circonstances et avec des modifications tout exceptionnelles. Telles sont particulièrement celles que l'on a observées plusieurs fois, et toujours avec un si vif intérêt, chez ces êtres doubles résultant de l'association, de l'union plus ou moins intime de deux sujets. Telles sont, et plus remarquables encore, celles dont plusieurs exemples ont été offerts par ces êtres imparfaitement développés, et parfois tout-à-fait informes, qui, inclus et cachés dans l'abdomen d'un frère jumeau, ont pu y traîner, durant un grand nombre d'années, une existence ignorée de tous, sans excepter celui qui les portait. (Voyez notre *Histoire générale des anomalies de l'organisation*, t. III.)

§ 2. *Considérations sur l'histoire et l'état présent de la tératologie.*

Lorsque nous avons signalé plus haut la tératologie comme une branche nouvelle du savoir humain, nous n'avons pas prétendu dire que, jusqu'à ces derniers temps, l'observation et l'étude des anomalies eussent été délaissées par les savans. Bien loin qu'il en soit ainsi, il est incontestable qu'un grand nombre d'anomalies ont excité, dès l'antiquité, l'attention des philosophes, puis, lorsque les sciences se sont divisées, des naturalistes et des anatomistes, aussi bien que du vulgaire. Si l'antiquité d'une science ajoutait quelque chose à son importance réelle, on serait en droit de faire remonter l'origine de la tératologie à une époque aussi reculée que celle de la zoologie et de l'anatomie elle-même. Empédocle, Démocrite, Hippocrate, Aristote, Pline, Galien, pourraient être cités comme les premiers tératologues. Mais des faits dont les conséquences ne sont pas déduites, et des théories qui ne reposent pas sur des faits, ne peuvent être honorés du nom de science ; et sans nier ni le mérite ni l'utilité des notions que nous ont transmises un grand nombre d'auteurs de diverses époques, il est vrai de dire que la tératologie est encore, après tous leurs essais, une science nouvelle, une science dont la création est due essentiellement aux anatomistes contemporains. Avant eux une multitude de faits avaient été recueillis; de graves questions avaient été soulevées; des hypothèses plus ou moins satisfaisantes, des théories plus ou moins ingénieuses, avaient été proposées; mais, à quelques exceptions près, des observations sans authenticité, admises sans défiance et commentées sans discernement; point de direction philosophique, point de but déterminé; nul ensemble dans les vues, nulle liaison entre les résultats déjà obtenus; en un mot, des essais plus ou moins heureux, de simples études, et non des travaux vraiment scientifiques, voilà ce qu'on remarque dans la plupart des ouvrages antérieurs à notre siècle.

Le génie et la science profonde, les vues élevées et l'immense érudition du plus illustre tératologue du dix-huitième siècle, Haller, n'ont pas toujours suffi pour préserver ce grand physiologiste lui-même d'erreurs que personne ne commettrait plus aujourd'hui ; et plusieurs passages de l'excellent traité *de Monstris* offrent, en traits évidens, l'empreinte du temps où il a été composé. C'est que les efforts de Haller, comme ceux de ses contemporains, devaient échouer devant des obstacles alors insurmontables. Le dix-huitième siècle pouvait bien préparer les bases de la science, et recueillir pour l'avenir de riches et précieux matériaux : il le pouvait, et il l'a fait ; mais il ne lui appartenait pas d'aller plus loin. Avant que les connaissances acquises sur les anomalies pussent revêtir un caractère véritablement scientifique, avant que la tératologie pût être créée, c'est-à-dire avant que les faits qui la composent pussent être coordonnés et compris, il fallait de toute nécessité que l'embryogénie eût révélé les véritables lois du développement des organes, et que l'anatomie comparée pût entrer dans les voies nouvelles et philosophiques où nous la voyons aujourd'hui marcher avec tant de succès et d'éclat.

C'est là un fait capital, et sur lequel nous ne saurions trop insister, si nous voulons saisir la loi des développemens de la tératologie. Elle est née après toutes les autres branches de la grande science de l'organisation, parce qu'elle devait emprunter à chacune d'elles l'une de ses bases. Elle constitue présentement un dernier progrès, préparé par les travaux de plusieurs siècles, mais qu'il n'était donné à aucune époque, la nôtre exceptée, de réaliser, et peut-être même de prévoir.

Essayons de la montrer, en mettant en lumière, autant qu'il dépendra de nous, les rapports de filiation qui unissent la tératologie aux autres sciences de l'organisation. Essayons de déterminer l'influence exercée sur elle par les progrès de celles-ci, subordonnées à leur tour aux idées générales, tour à tour superstitieuses et philosophiques, qui ont dominé dans chaque époque. Par là nous espérons faire nettement comprendre pourquoi la tératologie, presque stationnaire pendant plusieurs siècles, a brillé tout-à-coup d'un vif éclat ;

pourquoi les mêmes découvertes ont été faites à la fois par plusieurs auteurs, et sur plusieurs points de l'Europe; pourquoi enfin les conséquences de faits anciennement connus, après avoir échappé pendant long-temps à tous les anatomistes, sont devenues presque en même temps évidentes pour tous. Cette étude du passé ne sera pas seulement curieuse et instructive du passé : par elle il nous sera donné de comprendre mieux l'état présent de la science, et peut-être d'entrevoir son avenir.

L'histoire de la tératologie présente trois périodes, marquées par une tendance particulière des esprits, et que nous allons chercher à faire connaître par leurs traits les plus saillans et les plus caractéristiques.

Première période. — Tous les travaux, ou pour mieux dire, tous les essais de l'antiquité, du moyen âge et des siècles suivans, jusqu'au commencement du dix-huitième, se rapportent à cette période que nous avons ailleurs désignée et caractérisée par le nom de *fabuleuse*. Nous nous étendrons peu sur cette longue enfance de la science, où l'on ne trouve que des observations vagues, incomplètes, recueillies au hasard; où l'on voit à peine briller une vérité utile au milieu de cent erreurs grossières; où les plus absurdes préjugés règnent sans contestation; où les faits restent inexpliqués, ou, ce qui est pis, ne reçoivent que des explications bizarres, enfantées par la superstition, et toujours dignes d'une telle origine.

L'étude des ouvrages de cette période, si elle excite la curiosité et l'étonnement, est parfois peu instructive : on ne saurait s'y livrer sans éprouver une impression de tristesse et de regret, à la vue de tant de travaux faits en pure perte. Et même ce n'est pas la philosophie seule, c'est aussi la morale qui gémit des erreurs vers lesquelles la superstition a si long-temps entraîné les hommes instruits aussi bien que le vulgaire.

Nous présenterons de courtes remarques, d'abord sur les faits, puis sur les idées et les explications alors admises.

A l'égard des faits, le caractère le plus remarquable de cette période est l'aveugle crédulité de tous les tératologues. Dans le seizième, dans le dix-septième, et même encore au commencement du dix-huitième siècle, un auteur, trompé par de fausses apparences ou par un bruit populaire, n'avait pas plus tôt annoncé un fait paradoxal que ce fait était admis par tous, et toujours avec d'autant plus d'empressement qu'il devait paraître plus incroyable. On eût dit qu'alors la science avait pour but la recherche, non du vrai, mais du merveilleux. Souvent même, lorsqu'un auteur avait donné d'un être monstrueux une de ces désignations vagues qui tenaient alors lieu de descriptions, ses successeurs ne se faisaient aucun scrupule d'imaginer, d'après ces seules données, une figure que tous les ouvrages ultérieurs reproduisaient comme authentiques. Il n'est pas même jusqu'aux monstres nés dans l'antiquité qui n'aient été plus d'une fois représentés d'après quelques mots vagues de Tite-Live, de Valère-Maxime, ou d'un autre auteur d'une égale autorité scientifique. De là toutes ces fausses anomalies, tous ces faux monstres, ces hommes à tête ou à membres de chien, de mouton, d'éléphant, d'oiseau, de licorne même, ces monstres faits à l'image du diable, ces centaures, ces sirènes dont tous les anciens tératologues ont rempli leurs ouvrages; et cela, jusque dans une époque où plusieurs sciences, et l'anatomie elle-même, s'avançait à grands pas dans la voie du progrès.

Il est presque inutile de dire que les explications de ces prétendus faits n'offraient pas un caractère plus scientifique. La cause la plus généralement assignée à la naissance des monstres, c'est la volonté de Dieu, soit que les monstres fussent destinés à attester, par l'étrangeté de leurs formes, la puissance sans limite du Créateur, soit surtout qu'ils fussent envoyés comme preuves de sa colère, et comme présages des calamités publiques. Aucune vérité ne fut jamais crue plus fermement et plus universellement que cette dernière et déplorable erreur. On trouve, en un grand nombre d'ouvrages, des maximes ou axiomes tels que ceux-ci :

> Portendit iram quodlibet monstrum Dei.
> Monstrum omne belli tempore extat crebrius.

Une autre cause encore, presque aussi généralement admise, est l'intervention ou, selon l'expression consacrée à cette époque, l'*opération du démon*, ce principe du mal presque toujours placé après Dieu par un accord singulier de la superstition grossière des peuples, de la plupart des religions et de la philosophie de plusieurs sectes. Tantôt, disent les anciens tératologues, le démon fait *glisser dans la matrice des causes de monstruosité;* tantôt, au moment même de la naissance, il substitue au fœtus un monstre apporté d'ailleurs; parfois encore il fascine les yeux des opérateurs, et fait paraître monstrueux un enfant qui, en réalité, est bien conformé.

Enfin les exemples ne manquent pas de monstres attribués à des unions adultérines entre l'homme et la brute, par de déplorables préjugés que des malheureux, accusés de débauches invraisemblables et souvent impossibles, ont plus d'une fois payés de leur liberté ou expiés dans les supplices. Les anciens tératologues, par exemple, n'hésitent pas, d'après d'absurdes traditions populaires, à assigner pour bisaïeul à Suénon, roi de Danemarck, un homme *tout velu*, fils d'un ours; et Licétus lui-même regarde ce fait et plusieurs autres analogues comme parfaitement constatés. Il s'en autorise pour établir la vraisemblance de la fable du Minotaure, et de l'origine assignée par les bains populaires à Attila, fils d'un chien, selon quelques anciennes chroniques.

On ne s'étonnera pas que, dominés par de telles croyances, restes des superstitions du moyen âge, les auteurs du dix-septième siècle approuvent presque unanimement la barbarie des lois grecques et romaines qui condamnaient à mort les enfans affectés de monstruosité ou d'hermaphrodisme. Quelle pitié pouvait-on ressentir pour des êtres dans lesquels on voyait les messagers de la colère divine, les produits de l'opération du démon, les fruits d'unions coupables, de profanations grossières et dégoûtantes de la dignité humaine? Mais ce qui pourra paraître singulier dans le siècle éclairé où nous vivons, c'est de voir dans quelques ouvrages du temps ces lois, non moins absurdes que cruelles, justifiées par de prétendues considérations philosophiques. Il est surtout impossible de ne pas éprouver quelque surprise lorsqu'on voit Jean Riolan lui-même, homme vraiment supérieur à son époque, établir comme une nouveauté hardie, que l'on peut se dispenser de faire périr les sexdigitaires, les individus à tête disproportionnée, les géants et les nains, et qu'il suffit de les reléguer loin de tous les regards. Ainsi Riolan, en leur faisant grâce de la vie, les exile du milieu de la société, n'osant se dérober entièrement au joug des préjugés et de la superstition qui pesaient sur ses contemporains.

Dans la longue série des ouvrages qui appartiennent à cette déplorable période de la science, on est heureux d'avoir, bien rarement sans doute, à reposer son esprit sur des écrits empreints d'une véritable philosophie. A toutes les époques, il a existé des hommes qui ont fait mieux ou plus mal que leurs contemporains. Il ne nous serait que trop facile de citer des auteurs qui, écrivant au dix-neuvième siècle, appartiennent véritablement encore à la première période dont ils ont conservé la manière vague, incorrecte, inexacte, et même aussi, une partie des préjugés. En revanche, plusieurs écrits, quoique appartenant par leur date à la première période, se rapportent véritablement par leur esprit à la seconde, quelquefois même à la troisième. Je puis citer pour exemple un passage que Montaigne écrivit vers 1580 à l'occasion d'un monstre dou-

Digitized by Google

ble, du genre Hétéradelphe, qu'il avait en occasion de voir vivant. Les phrases dans lesquelles Montaigne résume ses pensées sur les êtres anormaux peuvent encore aujourd'hui être adoptées comme le résumé philosophique de la tératologie. On s'étonne en les lisant (livre II des *Essais*, chap. xxx) de voir exposées, dans la langue naïve du temps de Charles IX, des idées que l'on peut aujourd'hui appeler toutes nouvelles, et qui même commencent à peine à avoir droit de cité dans nos écoles. Voici les propres expressions de Montaigne : « Ce que nous appelons monstres ne le sont pas à Dieu, qui venit en l'immensité de son ouvrage l'infinité des formes qu'il y a comprinses... De sa toute sagesse, il ne part rien que bon, commun et réglé; mais nous n'en voyons pas l'assortiment et la relation... Nous appelons contre nature ce qui advient contre la coustume; rien n'est que selon elle, quel qu'il soit. Que cette raison universelle et naturelle chasse de nous l'erreur et l'estonnement que la nouvelleté nous apporte... » (Voyez notre *Histoire générale des Anomalies*, t. III, p. 469, où les idées de Montaigne sur les monstres sont comparées à celles de saint Augustin, de Bacon, de Voltaire et de M. de Chateaubriand.)

Seconde période. — Nous passerons très rapidement sur cette seconde période qui ne comprend que la moitié environ du dix-huitième siècle. Époque de transition entre les fables du premier âge et les conceptions scientifiques et philosophiques de l'âge suivant, cette période, à laquelle on peut appliquer justement le nom de *positive*, offre dans son ensemble un spectacle beaucoup plus satisfaisant; les progrès vers le bien y sont évidens. Sans doute de fausses explications exercent encore leur fâcheuse influence sur les hommes les plus distingués de ce temps; sans doute les préjugés du siècle précédent n'ont point encore entièrement disparu devant cet esprit d'examen et de sage critique qui forme l'un des caractères de l'époque suivante; mais déjà l'importance de l'observation commence à être comprise, et un grand nombre de faits sont recueillis avec soin et exactitude.

A la vérité, la plupart des anatomistes qui, à ce moment, se livrent à des recherches tératologiques, y sont portés moins par un véritable sentiment de leur utilité, que par un intérêt vague, né de la curiosité et de ce goût pour la nouveauté qui est si naturel à l'homme. Habitués à la vue de certaines formes, n'apercevant pour ainsi dire dans tous les individus d'une même espèce qu'un seul et même individu, ils s'étonnent à l'apparition de ces formes insolites, de ces combinaisons nouvelles qu'il leur arrive quelquefois de rencontrer, et bientôt de l'étonnement ils passent à l'intérêt et à l'étude. Ils se complaisent dans un spectacle tout nouveau pour eux, et notent avec empressement toutes les différences, toutes les anomalies qu'ils observent. La science, qui profite de ces travaux, n'en est donc point le but réel; de tels observateurs ne sont point animés d'un zèle véritablement scientifique. Leurs sentimens, leur plaisir sont seulement ceux qu'éprouve, en arrivant dans des montagnes escarpées, en apercevant autour de lui des traces de bouleversement, le voyageur, qui long-temps n'avait eu sous les yeux que le spectacle beau, mais un peu monotone, d'une tranquille vallée : à l'aspect de cette nature des montagnes, au milieu de ces immenses monumens du monde primitif, l'âme de l'habitant de nos villes ne peut se défendre d'une vive émotion; un genre de sensations, de jouissances jusqu'alors inconnues, naît pour lui de la contemplation d'un tableau dont la magnificence surpasse tellement les merveilles de nos arts. Mais qu'il y a loin de ces impressions vagues, fugitives, de cette admiration sans résultat aux méditations dans lesquelles le même tableau entraîne la pensée du géologue! Lui aussi, il admire; mais de plus il comprend, il s'explique le spectacle qu'il a sous les yeux; il y puise une instruction profonde : chaque site nouveau, chaque accident de terrain lui révèle un fait de l'histoire de la création; et parfois même, lisant le passé dans le présent, il se reporte vers ce monde antique qui a précédé l'homme de tant de siècles, et assiste par la pensée à la formation de ces débris gigantesques de l'ancien ordre de choses.

Dans la seconde période, les monstres ne sont donc plus des objets d'épouvante; mais ils ne sont point encore les sujets d'études vraiment scientifiques. Si des résultats positifs et utiles sont obtenus, c'est parce que les auteurs qui cultivent la tératologie sont des anatomistes, et qu'ils portent dans l'observation des êtres anormaux l'exactitude habituelle et l'esprit sévère de leur science, déjà si avancée à cette époque.

Parmi les travaux de la première moitié du dix-huitième siècle, il faut distinguer toutefois, comme faits dans des vues plus réellement scientifiques, et placer hors de rang, ceux de plusieurs membres de l'Académie des sciences de cette époque, Méry, Duverney, Winslow, Lémery, Littre, et de quelques autres anatomistes français et étrangers. Non seulement on trouve dans les écrits de ces hommes justement célèbres des faits bien observés; mais des remarques judicieuses en font presque toujours ressortir l'intérêt, et déjà de vives attaques dirigées contre les anciens préjugés attestent un progrès rapide vers la vérité. Aux explications des phénomènes de la monstruosité admises par la superstition de l'époque précédente, on cherche à substituer des théories qui s'accordent avec les faits, et que la raison puisse avouer. Les causes de la monstruosité occupent surtout vivement les esprits : beaucoup d'erreurs sont admises; car les faits sont encore trop peu nombreux pour que des premiers essais puissent être heureux; mais du moins on reconnaît que la plus grande difficulté réside dans cette question : si les êtres anormaux sont originairement tels, ou si l'anomalie est acquise, accidentelle. Lémery et Winslow surtout consacrent à sa solution une suite de mémoires importans, et commencent avec éclat des débats qui ne sont point encore entièrement terminés de nos jours. Enfin, au milieu de ces efforts pour embrasser dans une théorie les faits de la monstruosité, on commence aussi à soupçonner l'influence heureuse que leur étude peut exercer sur les sciences anatomiques; et quelques essais d'application à la physiologie sont faits d'une main peu sûre encore, mais cependant avec un succès réel.

Ces tentatives plus ou moins heureuses attestent au moins dans leurs auteurs un amour vrai de la science et un sentiment réfléchi de l'importance des études tératologiques; et par elles un lien intime se trouve établi entre les travaux des savans académiciens, et ceux dont il nous reste à tracer le tableau.

Troisième période. — Après des travaux qui n'avaient rien de scientifique ni dans leur but, ni dans leurs moyens, ni dans leurs résultats, nous venons de voir des travaux nés quelquefois d'un intérêt de curiosité, mais cependant utiles à la science, ou, en d'autres termes, scientifiques dans leurs moyens et leurs résultats, quoique ne l'étant pas toujours dans leur origine et leur but. Dans la troisième période, sauf quelques exceptions rares et peu honorables pour leurs auteurs, nous ne trouvons plus que des travaux entrepris aussi bien qu'exécutés dans les vrais intérêts de la science. Les faits sont recueillis avec plus de soin encore que dans la seconde période; mais surtout leurs conséquences sont mieux déduites, leur valeur est mieux sentie. Aussi cette période doit-elle être nommée, non plus seulement positive, mais *scientifique* : car, de même qu'un raisonnement existe toutes les fois que des prémisses sont suivies d'une conclusion, de même une science est constituée toutes les fois que, de faits rationnellement coordonnés, sont déduites des conséquences, c'est-à-dire des rapports, des généralités, des lois.

Le commencement de la période scientifique est marqué

par la publication de l'excellent traité *De Monatris* de Haller; ouvrage dans lequel l'auteur, en faisant un résumé fidèle et lucide des connaissances de cette époque, montre, avec une science profonde et une immense érudition, un esprit de sage critique inconnu avant lui.

Ce livre a exercé sur les progrès de la tératologie une très grande influence. Ce n'est pas que Haller, à vrai dire, ait beaucoup enrichi la science par les résultats de ses recherches propres. Ses observations nouvelles, les descriptions anatomiques dont il enrichit son Traité, et qui sont autant de modèles du genre, étaient sans nul doute et sont encore d'un très grand prix; mais là n'est ni le mérite principal de Haller, ni surtout le secret de son immense influence sur les progrès ultérieurs de la science. Le progrès capital qu'il accomplit est la distinction faite avec une sûreté de jugement que l'on ne saurait trop admirer, des erreurs et des vérités qui composaient, nous ne dirons pas le trésor, mais la masse, le chaos des connaissances de cette époque. Le départ, la séparation du vrai et du faux une fois opérés, la tératologie se trouva tout-à-coup affranchie des entraves qui s'étaient opposées si long-temps à son avancement; la fausse science des siècles antérieurs fut écartée pour jamais, et le vrai savoir put commencer à être mis en œuvre.

Il faut bien remarquer en effet que jusqu'à Haller, par cela même que la science était pauvre, il lui était difficile de tirer parti du peu qu'elle possédait. Les observations étaient éparses dans plusieurs recueils publiés en diverses langues et dans différens pays. Lorsque des faits nouveaux étaient annoncés, il était donc fort difficile de trouver des termes de comparaison, et par là de se procurer des moyens de vérification pour des faits qui, à cause de leur nouveauté et de leur intérêt même, ne pouvaient être admis tant qu'il restait la moindre place au doute. Aussi, tandis que les uns acceptaient pour vrai ce qui ne l'était pas, les meilleurs esprits rejetaient sans hésiter les résultats des observations les plus positives. Chacun se décidait à peu près selon ses convictions théoriques: comme on le fait, au reste, encore aujourd'hui en d'autres branches des sciences physiologiques, on admettait ce que l'on croyait pouvoir expliquer par les hypothèses régnantes, et l'on rejetait ce que l'on jugeait inexplicable. C'est ainsi, pour citer un exemple remarquable, qu'un anatomiste italien, Vogli, ayant publié la description d'un monstre acéphalien et signalé l'absence du cœur, Valisneri, son illustre maître, ne pouvant concilier un tel fait avec les idées embryogéniques alors admises, prit le parti de le déclarer faux. Cependant deux anatomistes distingués avaient assisté à la dissection et confirmaient l'assertion de Vogli; mais que pouvaient ces témoignages contre les idées préconçues du sceptique Valisneri? Cet homme, si difficile à convaincre, *cautus homo et difficilis*, comme l'appelle Haller, se serait un contraire aussitôt rendu, s'il eût pu savoir que déjà plusieurs faits analogues étaient consignés dans les annales de la science.

On comprendra par cet exemple, mieux que par de longs développemens, le service que Haller rendit à la tératologie en recueillant les faits connus de son temps, en déterminant et séparant ceux qui offraient un caractère d'authenticité, en les classant avec méthode. Des moyens de vérification furent ainsi mis à la portée de chacun; les résultats d'une observation eurent désormais pour garans ceux de toutes les observations du même ordre.

Du moment où la critique devint possible en tératologie, où l'on put distinguer avec certitude le vrai du faux, on sentit la possibilité et le besoin de construire sur la base désormais solide que l'on devait à Haller, L'utilité de l'étude des êtres anomaux pour l'avancement de la physiologie fut dès lors généralement comprise, et bientôt de nombreuses applications furent faites. L'absence du cerveau et de la moelle épinière chez des monstres qui cependant peuvent vivre quelques heures et même quelques jours hors du sein de leur mère; celle de la tête tout entière, chez beaucoup d'autres, et avec elle, celle du cœur, des poumons et de la plupart des viscères abdominaux; l'imperforation de la bouche, l'interruption de l'œsophage dans d'autres cas; tels sont les faits tératologiques que les anciens physiologistes ont le plus souvent appelés à l'appui de leurs théories. Cependant, quelque parti qu'ils aient su en tirer, jamais ils n'ont soupçonné la richesse de la mine qu'ils venaient d'ouvrir; jamais ils n'ont su voir dans les phénomènes tératologiques des expériences que la nature nous donne toutes faites, en prenant elle-même le soin d'écarter ces nombreuses causes d'erreur qui, dans les cas ordinaires, viennent compliquer et voiler les résultats obtenus.

Disons-le même, c'est dans ces dernières années seulement qu'on a compris le véritable point de vue sous lequel doit être embrassée l'étude physiologique des monstruosités. Plus tôt, un tel progrès était absolument impossible, non seulement parce que les faits n'étaient point encore assez nombreux, mais surtout parce que des opinions erronées et des hypothèses douteuses composaient alors toute la philosophie de la science. Or, pour que des faits d'un ordre nouveau puissent fournir de nombreuses applications, pour qu'ils puissent être élevés à toute leur valeur comme preuves scientifiques, deux conditions sont indispensables. La première, déjà remplie avec succès par Haller, est que ces faits soient bien prouvés. La seconde est qu'ils soient compris dans leur nature, et, s'il se peut, dans leurs causes. Or, jusqu'à présent, de nombreux essais, mais peu de résultats précis et utiles, voilà ce que nous a présenté l'histoire de la science.

C'est aussi à ce défaut de théories et d'explications exactes qu'il faut attribuer l'inutilité presque complète de la science des monstruosités pour l'avancement de l'anatomie, soit avant l'époque de Haller, soit même après la publication de son ouvrage. Il est à remarquer en effet, et c'est là un point historique très digne d'attention, que la science des monstruosités, cultivée par les anatomistes les plus distingués de toutes les époques, est arrivée presque jusqu'à nos jours sans avoir rendu à l'anatomie aucun service réel et signalé. On ne saurait, en effet, regarder comme ayant exercé une grande influence sur l'anatomie, ni les secours indirects que les études tératologiques ont pu lui prêter en contribuant aux progrès de la physiologie, ni même les faits nombreux, mais toujours stériles et sans résultats, que les auteurs avaient consignés dans leurs ouvrages. Ces faits, riches et précieux matériaux, renfermaient sans doute le germe de découvertes importantes; mais ce germe ne pouvait se développer que lorsqu'un grand progrès scientifique serait venu le féconder; et ce progrès, c'est presque entièrement aux recherches entreprises de nos jours par plusieurs auteurs français et allemands qu'en doit être rapporté l'honneur.

Les recherches que je rappelle ici, quoique étrangères par leur point de départ à la tératologie, signalent pour elle une époque mémorable. Je dois faire connaître en peu de mots le but où elles tendaient, et l'esprit qui leur avait donné naissance.

Harvey et les auteurs du dix-septième siècle, Haller et ceux du dix-huitième, s'étaient occupés avec un immense succès de l'histoire anatomique de l'homme. On put croire un instant, au commencement de notre époque, que la science était achevée, et qu'il ne restait plus qu'à glaner péniblement dans un champ où tant d'hommes distingués avaient prélevé de si riches moissons. Mais dès la première année de notre siècle, Bichat crée une anatomie nouvelle; et, vers la même époque, la zootomie, jusqu'alors simple collection de faits, s'enrichit de théories, prend un caractère philosophique, et s'élève au rang des sciences. Ainsi, presque en même temps s'ouvrent deux routes nouvelles vers la connaissance de l'organisation, et bientôt d'habiles

Digitized by Google

observateurs se signalent dans l'une et dans l'autre par de brillantes découvertes.

De tels succès devaient en enfanter d'autres. Encouragés par l'exemple, entraînés par la vive impulsion que tant d'efforts ont imprimés à l'anatomie, quelques hommes doués d'un génie vraiment créateur vinrent sortir de ces voies si nouvelles encore, mais qui déjà ne leur suffisent plus. Ils comprennent que d'autres sciences, fondées sur l'étude de l'organisation, peuvent encore étendre le domaine de l'esprit humain. Les faits sont déjà connus et coordonnés; leurs rapports sont déduits et appréciés; mais ces faits et ces rapports dépendent de lois générales qu'un voile épais couvre encore. C'est ce voile qu'il importe de soulever. Bientôt des observations sont faites dans un nouvel esprit. Les faits déjà connus sont repris et étudiés avec soin : une méthode puissante leur demande et en obtient des conséquences auxquelles personne n'avait jamais songé. L'homme adulte est comparé à l'embryon; puis les animaux sont comparés à l'homme adulte et à l'embryon; et de cette double comparaison, faite sous l'inspiration d'idées neuves et philosophiques, naissent deux branches dont l'existence était à peine soupçonnée il y a vingt ans, et qui aujourd'hui dominent la science anatomique tout entière. L'une nous révèle les véritables lois des formations organiques; l'autre embrasse dans son immense étendue les faits généraux de l'organisation animale, considérée dans toutes les espèces et dans tous les âges. Toutes deux nous font de précieuses révélations sur l'essence des organes, sur la composition intime des appareils : l'une nous fait assister à leur création; l'autre les décompose par une savante analyse, et nous montre des éléments partout identiques, disposés suivant des règles invariables. Dès lors l'embryogénie est placée sur ses véritables bases, et l'anatomie philosophique est créée.

Nous venons de voir ces deux sciences naître de l'anatomie générale et de l'anatomie comparée, telles que les avaient faites les premières années de notre siècle; nous allons les voir donner à leur tour naissance à la science des monstruosités. En effet, dans la marche constamment progressive de l'esprit humain, une découverte a presque toujours une double valeur : importante par elle-même, elle l'est encore par les découvertes qu'elle promet à l'avenir, et dont le germe caché en elle se développera tôt ou tard. Ainsi, un succès obtenu est un pas vers de nouveaux succès; plus nous avançons dans la voie scientifique, et plus l'horizon s'étend devant nous; plus nous savons, et plus il nous est facile d'apprendre encore.

L'anatomie philosophique, par la *théorie de l'unité de composition organique*, nous avait montré les animaux composés de matériaux toujours semblables et toujours disposés suivant les mêmes lois; elle nous avait fait apercevoir, entre les êtres des degrés les plus éloignés de l'échelle, des rapports curieux et inattendus; enfin, elle nous avait appris à ne voir, pour ainsi dire, dans tous les animaux d'un même embranchement, qu'un seul et même animal, et à distinguer, au milieu des diversités infinies qu'y introduisent le sexe, l'âge, l'espèce, ce fond commun dont la nature, fidèle à l'unité, ne cesse presque jamais à s'écarter. Ces idées grandes et ingénieuses appartiennent essentiellement à notre époque; les travaux contemporains, ceux de M. Geoffroy Saint-Hilaire surtout, en ont seuls donné la démonstration, quoiqu'elles eussent été pressenties et admises par avance, sur de vagues observations, par Aristote et quelques modernes, et quoiqu'on eût pu au besoin les concevoir d *priori;* car, si le créateur est un, pourquoi la création ne serait-elle pas une?

La possibilité de ramener les monstres au type commun, était une déduction nécessaire et facile, un corollaire indispensable de la théorie de l'unité de composition organique. Lorsqu'on reconnaissait que des classes entières du règne animal sont établies sur un seul et même type, il devenait difficile et presque absurde d'admettre l'existence de plusieurs types dans une seule et même espèce. Cependant il ne suffisait pas d'établir théoriquement un fait aussi important; et d'ailleurs, la doctrine naissante de l'unité de composition, bien loin de pouvoir servir de base à d'autres théories, réclamait elle-même à cette époque de nouvelles preuves. L'anatomie philosophique ne devait donc que poser la question. Une solution fut demandée à l'embryogénie, et celle-ci répondit par la *théorie des inégalités*, ou, comme on la nomme plus ordinairement, *de l'arrêt et du retardement de développement*.

La création de cette théorie signale une époque importante par elle-même, et plus importante encore par les progrès rapides qu'elle annonce et prépare pour l'avenir. Jusqu'alors on n'avait vu dans les phénomènes de la monstruosité que des arrangemens irréguliers, des conformations bizarres et désordonnées, vain spectacle par lequel la nature prenait plaisir à se jouer des observateurs en s'affranchissant de ses lois ordinaires.

La théorie des inégalités de formation et de l'arrêt de développement montre enfin le vide caché sous de telles explications. Elle fait voir que jusqu'alors on s'était payé de mots, et qu'on avait délaissé les faits. A l'idée d'êtres bizarres, irréguliers, elle substitue celle, plus vraie et plus philosophique, d'êtres entravés dans leurs développemens, et chez lesquels des organes de l'âge embryonnaire, conservés jusqu'à la naissance, se trouvent associés aux organes de l'âge fœtal. La monstruosité n'est plus un désordre aveugle, mais un autre ordre également régulier, également soumis à des lois; ou, si l'on veut, c'est le mélange d'un ordre ancien et d'un ordre nouveau, la présence simultanée de deux états, qui ordinairement se succèdent l'un à l'autre.

Dès ce moment, les faits tératologiques sont liés entre eux; leurs rapports peuvent être saisis; leur valeur est comprise; un avenir fertile en succès s'ouvre devant les observateurs; il existe enfin une véritable science des anomalies, et nous emploierons à l'avenir, à juste titre, cette expression adoptée déjà par anticipation, et faute d'un terme plus exact. En effet, l'ingénieuse théorie des inégalités de développement jette une vive lumière, sinon sur la cause efficiente des anomalies, au moins sur leur cause prochaine; et si elle ne nous donne pas immédiatement les moyens de les expliquer, du moins elle nous les fait comprendre dans leur nature et leur formation.

Dès ce moment aussi, la tératologie est liée d'une manière intime avec l'anatomie, et surtout avec celle de ses branches qui s'occupe de déterminer les lois du développement et l'ordre d'apparition de nos organes.

Les êtres anomaux, d'après la nouvelle théorie, sont, à quelques égards, des embryons permanens; ils nous montrent à leur naissance des organes simples comme aux premiers jours de formation, comme si la nature se fût arrêtée en chemin, pour donner à notre observation trop lente le temps et les moyens de l'atteindre. La science des anomalies ne peut donc à l'avenir être séparée de l'embryogénie; elle contribuera d'une manière efficace à ses progrès, et en recevra à son tour des services non moins signalés. En un mot, il y aura, entre l'une et l'autre, liaison intime, secours mutuel, et avantage réciproque.

Toutefois, la théorie des inégalités de développement n'embrassait point dans son ensemble tous les phénomènes de la monstruosité; elle nous apprenait beaucoup sur les monstres par défaut, mais presque rien sur les monstres dits par excès. L'embryogénie, consultée une première fois avec tant de bonheur, fut encore interrogée, et un nouveau succès répondit à une nouvelle tentative. La formation du système vasculaire, étudiée sous un point de vue neuf et philosophique, et sous l'inspiration de la belle *théorie du développement centripète* (Voyez Organogénie), révéla une loi importante à l'aide de laquelle les monstruosités

par excès peuvent être à quelques égards rapportées à leur cause prochaine. Lorsqu'un organe est double, le tronc vasculaire qui le nourrit est double aussi; de même que l'absence d'une partie est liée nécessairement à celle de son artère.

Cette loi, simple en apparence et facile à déduire, est cependant d'une haute importance pour la science; car elle pose à la monstruosité des bornes certaines et nécessaires, et nous explique pourquoi toutes ces créations désordonnées, tous ces assemblages bizarres que nos pères s'étaient plu à imaginer, ne se sont jamais réalisés pour nous.

L'époque mémorable dont je viens de retracer l'esprit et le succès est toute moderne; c'est à elle que se rapportent la plupart des travaux contemporains. Cependant une époque plus récente encore peut être admise, et doit maintenant nous occuper. Amenée par la tendance nouvelle des esprits, préparée surtout par la théorie des inégalités de développement, elle devait la suivre de près. Imitant l'exemple heureux de la physiologie et de l'anatomie, la philosophie naturelle et la zoologie viennent à leur tour apporter et demander des lumières à la tératologie. Les êtres anomaux, d'après la théorie des inégalités de développement, pouvaient former une série comparable et parallèle à la série des âges de l'embryon et du fœtus. Celle-ci à son tour, d'après de nouvelles et profondes recherches, inspirées par l'anatomie philosophique, était comparable à la grande série des espèces zoologiques. De là découlait un rapprochement naturel entre les degrés divers de la monstruosité et ceux de l'échelle animale. De là résultait aussi la démonstration complète de cette proposition déjà énoncée, que la monstruosité est, non un désordre aveugle, mais un ordre particulier soumis à des règles constantes et précises. Enfin, une troisième, et non moins importante conséquence, c'était la possibilité d'appliquer à la classification des monstres les formes et les principes des méthodes linnéennes. C'est, en effet, ce qui a été entrepris dans ces derniers temps, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui a donné à la fois les premiers préceptes et le premier exemple, et ce que d'autres ont continué depuis avec persévérance. L'entreprise difficile de créer pour les monstres une classification vraiment naturelle, de substituer une véritable méthode aux anciens systèmes, est sans doute loin d'être terminée; mais il est permis d'affirmer qu'elle est fort avancée. Nous croyons même être en droit d'affirmer que la tératologie est aujourd'hui plus voisine que la zoologie d'un but que ni l'une ni l'autre ne sauraient au reste atteindre complétement.

Enfin, il nous reste, pour compléter ce tableau de la marche et des progrès de la tératologie, à signaler une loi générale, dont la découverte est toute récente encore, mais qui déjà repose sur des bases trop solides pour qu'il me soit permis de la passer ici sous silence.

Plusieurs anatomistes de diverses époques, se livrant à l'examen de quelques cas de monstruosité double, avaient été frappés des rapports remarquables de situation et de connexion qu'offraient l'un à l'égard de l'autre les deux sujets réunis. On les trouve, par exemple, nettement exprimés dans les deux vers suivans, que nous extrayons d'une longue pièce composée à l'occasion d'un monstre double, né à Paris en 1750 :

> Opposita oppositis spectantes oribus ora,
> Alternasque manus alternaque crura pedesque.

Mais c'est dans ces dernières années seulement qu'on a accordé à ces rapports toute l'attention dont ils sont dignes, et que cet esprit philosophique et généralisateur, qui forme l'un des caractères éminens de l'époque actuelle, a conduit à puiser dans leur étude un résultat de la plus grande importance. La régularité de la disposition que présentent entre eux deux sujets réunis, n'est pas, comme l'ont cru quelques auteurs, une circonstance rare, individuelle, caractéristique pour certains monstres, et les rendant remarquables entre tous les autres; mais elle est constante, commune à tous, et se rapporte à un fait de premier ordre, qui, dans sa haute généralité, embrasse en quelque sorte, comme ses corollaires, tous les autres faits de l'histoire de la monstruosité double. Comme l'a montré M. Geoffroy Saint-Hilaire, les deux sujets qui composent un monstre complétement ou partiellement double, sont toujours unis par les faces homologues de leurs corps, c'est-à-dire, opposés côté à côté, se regardant mutuellement, ou bien adossés l'un à l'autre. Chaque partie, chaque organe chez l'un correspond constamment à une partie, à un organe similaire chez l'autre. Chaque vaisseau, chaque nerf, chaque muscle, placé sur la ligne d'union, va retrouver, au milieu de la complication apparente de toute l'organisation, le vaisseau, le nerf, le muscle de même nom, appartenant à l'autre sujet, comme, dans l'état normal, les deux moitiés, primitivement distinctes et latérales d'un organe unique et médian, viennent se conjoindre et s'unir entre elles sur la ligne médiane, au moment voulu par les lois de leur formation et de leur développement.

Ces faits généraux, très importans par eux-mêmes, ne le sont pas moins par les nombreuses conséquences qu'on en peut déduire. Ainsi, non seulement ils confirment de nouveau cette proposition, que l'organisation des monstres est soumise à des lois très constantes et très précises; mais ils nous montrent de plus la possibilité de ramener ces lois à celles qui régissent l'organisation des êtres normaux eux-mêmes. Ils nous conduisent à cette considération très curieuse et très propre à simplifier au plus haut degré l'étude de la monstruosité double, que deux sujets réunis sont entre eux ce que sont l'une à l'autre la moitié droite et la moitié gauche d'un individu normal; en sorte qu'un monstre double n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un être composé de quatre moitiés plus ou moins complètes, au lieu de deux. La possibilité de diviser les monstres doubles en un certain nombre de groupes naturels de diverses valeurs, de caractériser et de dénommer les groupes de la manière la plus précise à la fois et la plus simple; en un mot, de créer pour les monstres doubles une classification et une nomenclature rationnelles et parfaitement régulières, en même temps que méthodique et de l'usage le plus facile : telle est encore l'une des conséquences des faits généraux que je viens de rappeler. Enfin par eux, mieux encore que par tout autre ordre de considérations, nous voyons pourquoi toutes les aberrations de la monstruosité ne franchissent jamais certaines limites, et désormais il nous devient possible, en parcourant les descriptions et les nombreuses figures consignées dans les anciens ouvrages tératologiques, de distinguer quelle combinaison monstrueuse a dû réellement exister, quelle autre n'est que le produit bizarre et irrégulier d'une supercherie ou d'un jeu de l'imagination.

Nous venons d'indiquer les principales conséquences de la *loi de position similaire*, mais seulement en ce qui concerne les monstres doubles. Or elle peut encore recevoir une bien plus grande, une immense extension. En elle réside en effet la loi de l'union et de la fusion des appareils organiques, des organes, même des simples portions d'organes, aussi bien que celle de la réunion des individus entiers. Elle est celle aussi de la réunion normale des deux moitiés qui composent primitivement tout organe unique et médian. Enfin, c'est elle encore qui a conduit à examiner, à comprendre, sous le point de vue le plus élevé, les rapports physiologiques qui existent dans l'organisation entre les parties similaires, et qui a fait apercevoir entre elles une tendance au rapprochement et à l'union; sorte d'attraction intime dont la découverte, proclamée par M. Geoffroy Saint-Hilaire, sous le nom de *loi de l'affinité de soi pour soi*, est aujourd'hui l'un des faits les plus importans et déjà les

Digitized by Google

mieux constatés, quoique l'un des plus nouveaux, dont les travaux de notre époque aient enrichi la physiologie. Ainsi, le dernier des progrès qu'ait faits la science des anomalies dans sa marche toujours de plus en plus rapide, n'est pas seulement une loi tératologique, mais une loi qui domine les faits de l'ordre normal aussi bien que de l'ordre anomal, et qui, vraie du règne animal tout entier, est, sans nul doute, applicable aussi au règne végétal.

C'est ainsi que, tantôt les résultats de l'étude des êtres normaux étant étendus aux êtres anomaux, et tantôt, à leur tour, les conséquences des faits de la tératologie étant rendues communes à la zoologie, ces deux sciences ont contracté des liens intimes, et sont devenues le complément nécessaire l'une de l'autre. C'est ainsi que nous avons pu arriver finalement à ce résultat général dans lequel se résume en quelque sorte notre ouvrage tout entier sur les anomalies de l'organisation. Non seulement les êtres dits anomaux, considérés en eux-mêmes, ne sont pas moins réguliers que les êtres normaux; non seulement il existe des lois tératologiques aussi bien que des lois zoologiques, mais les unes et les autres ont entre elles une analogie qui va jusqu'à l'identité absolue, toutes les fois qu'on sait se placer dans la comparaison à un point de vue suffisamment élevé. A vrai dire, point de lois spécialement zoologiques, point de lois tératologiques, mais des lois générales applicables à toutes les manifestations de l'organisation animale, et embrassant comme autant de considérations secondaires toutes les généralités restreintes à un seul ordre de faits.

Arrivés ici au terme de notre article, puisque nous le sommes à l'époque actuelle, qu'on nous permette de reporter quelques instans nos regards en arrière. Nous avons à cœur de faire sentir nettement ce que l'on n'a peut-être pas aperçu assez clairement à travers les détails dans lesquels nous avons été obligés d'entrer, savoir : l'influence exercée sur les progrès de la tératologie par la direction philosophique maintenant imprimée à l'étude des sciences de l'organisation, et en particulier, par la recherche difficile, mais féconde des analogies, substituée à la simple, mais facile observation des différences. Par ce changement de point de vue, tout a pris sous un nouveau jour. Pour la tératologie en particulier, la rénovation de la méthode a été à elle seule plus qu'un progrès; elle a été toute une révolution scientifique. C'est ce que nous montrera une courte comparaison entre l'état ancien et l'état actuel de la science; comparaison qui offrira en quelque sorte tout à la fois et le résumé et la conclusion de cet article.

Et d'abord, pour ce qui concerne la tératologie considérée en elle-même, les progrès accomplis sont immenses. Les anciens auteurs décrivaient les anomalies, ils les mettaient en parallèle avec les conditions normales; ils appréciaient, ils mesuraient pour ainsi dire la différence des unes et des autres; ils s'étonnaient devant elles, si elles étaient grandes et frappantes; et leur œuvre était presque accomplie. Dans la nouvelle direction de la science, la connaissance des rapports des êtres anomaux entre eux et avec les êtres normaux devenait le but principal des recherches; dès lors leur découverte en devint promptement le prix. Des analogies furent aperçues, des généralisations furent faites, d'abord restreintes à un petit nombre et à un faible intérêt, puis de plus en plus multipliées et plus importantes, jusqu'à ce qu'enfin toutes pussent se résumer dans cette vaste proposition : toute loi tératologique a sa loi correspondante dans l'ordre des faits normaux, et toutes deux rentrent comme cas particuliers dans une autre loi plus générale encore.

Les anciens auteurs tiraient timidement de leurs études sur les anomalies quelques corollaires anatomiques ou physiologiques; encore étaient-ils le plus souvent inexacts. Les études analogiques sur les anomalies ont, pour un de leurs premiers résultats, facilité, multiplié, assuré les applications pour l'anatomie et la physiologie, et bientôt les ont étendues à la zoologie. Mais le progrès ne s'est pas arrêté là. L'histoire des êtres anomaux s'est presque faite une avec celle des êtres normaux par la similitude de leurs bases et de leurs méthodes, conséquence nécessaire de la similitude de leurs lois générales.

Les anciens auteurs, enfin, lorsqu'ils voulaient s'élever à l'appréciation philosophique des anomalies, voyaient dans les monstres des êtres destinés à faire éclater la gloire de Dieu par le miracle de leur existence étrangère aux règles et aux fins ordinaires de la nature. Nous dirons volontiers après eux, mais non dans le même sens, que les anomalies nous offrent d'éclatantes manifestations de la grandeur suprême du Créateur. A la science moderne il appartient, non plus de s'incliner, étonnée et admiratrice, devant d'apparentes merveilles, mais d'en pénétrer le mystère, mais de démontrer l'harmonie et la régularité de toutes les formes, même anomales, des êtres vivans, et de se créer à elle-même de sublimes et fidèles images de l'unité, de l'invariabilité, de la majesté divines, par la découverte des lois générales de la nature, toutes unitaires, invariables, majestueuses comme leur cause première.

TERRAINS. *Division générale des terrains.* — Si l'on étudie avec attention les roches qui constituent le fond des continens et des îles, et qui, cachées le plus souvent par une couche de terre végétale, se montrent à découvert dans les carrières, dans les mines, dans les escarpemens, surtout dans les montagnes et sur le bord de la mer, on reconnaît que ces roches, après être demeurées les mêmes sur une étendue plus ou moins grande, quelquefois dans une province tout entière, cessent tout-à-coup et font place à des roches de nature différente. Les espaces dans lesquels les roches de chaque espèce règnent ainsi à la surface du globe varient non seulement par leur étendue, mais par la configuration de leurs limites, et donnent lieu par leur ensemble à une géographie d'autant plus compliquée que l'on n'y aperçoit d'abord aucun ordre. Mais ce désordre apparent se change en une régularité remarquable dès que l'on pénètre plus avant dans l'observation des masses minérales, et que l'on examine leurs relations souterraines. On voit alors que ces masses consistent, soit en couches, souvent d'un développement considérable, qui s'enfoncent les unes sous les autres, soit en enclaves qui rompent brusquement la succession de ces couches, et se perdent dans la profondeur, après s'être épanouies plus ou moins à la superficie. De là, une division fondamentale des terrains en terrains stratifiés et terrains non stratifiés, à laquelle correspond presque exactement la division plus significative de terrains de sédiment et terrains ignés.

La plus grande partie des terrains qui existent à l'extérieur de la terre est, en effet, le produit évident de dépôts qui se sont effectués dans les eaux. Ces dépôts, nivelés dans le fond des bassins, se sont étagés les uns au-dessus des autres, de la même manière que ceux que l'on voit journellement se former dans les étangs; avec cette différence qu'ici, le fond des bassins ayant subi, dans la suite des temps, divers changemens, certaines parties des anciens dépôts ont été mises au-dessus des eaux avant que les dépôts plus récents ne se fussent faits, et par conséquent ne sont point recouvertes par eux, ou bien, sans sortir des eaux, ont seulement subi un mouvement de bascule, et présentent, en raison de cette circonstance, une autre inclinaison que les couches qui les recouvrent, ou bien enfin, après être restées hors des eaux pendant un certain temps, y sont rentrées, et offrent ainsi des lacunes plus ou moins grandes dans la suite des dépôts placés au-dessus d'elles. En un mot, si l'on considère l'ordre des sédimens dans les lacs voisins des volcans, qui, après avoir été bouleversés à plusieurs reprises par les tremblemens de terre, ont fini par se dessécher, on y trouvera la représentation exacte, sur une petite

échelle, du système général des terrains de sédiment. La nature de ces terrains s'accorde avec leur disposition. Ils ne se composent que de matières capables d'entrer en dissolution dans l'eau et de s'en précipiter par l'effet des circonstances, comme le carbonate et le sulfate de chaux, principe des terrains calcaires et gypseux, ou d'y être tenues en suspension et de s'en séparer par l'effet du repos, comme l'argile et le sable fin, principe des terrains argileux, marneux et de grès, ou enfin d'être roulées par les courans, comme les cailloux et les graviers, principe des terrains de poudingue et de grès grossier. Mais ce qui achève de préciser la génération de ces terrains, c'est que leurs couches renferment dans leur intérieur les restes des êtres qui habitaient les eaux où elles se sont déposées, ou dont les débris y ont été apportés de la terre ferme par les fleuves, quelques unes se composant presque uniquement de la matière calcaire sécrétée par les mollusques et par les zoophytes, quelques autres de la substance combustible résultant du détritus des végétaux.

Les roches qui interrompent la continuité des terrains de sédiment sont le produit des foyers ignés de l'intérieur. Non seulement la manière dont elles se font jour à travers les couches qu'elles divisent, leur composition, leur texture, leur manque de débris organiques, leur action sur les roches circonvoisines ne permettent pas de douter qu'elles ne soient arrivées à l'état de fusion dans la position qu'elles occupent; mais leur analogie avec les roches amenées, encore aujourd'hui, de l'intérieur du globe, par l'action volcanique, est une preuve décisive de leur origine ignée. Elles sont les filles du feu, comme les précédentes sont les filles de l'eau; et nos continens portent à leur surface la marque de ces deux puissances qui se la sont disputé avant qu'elle ne fût soumise, comme elle l'est aujourd'hui, au souverain empire du soleil.

Bien que tous les terrains ignés soient liés ensemble par l'analogie, ainsi que par les lois de la transition insensible, il y a cependant des différences si appréciables entre les uns et les autres, qu'elles ont long-temps dominé, aux yeux des géologues, les ressemblances, et que l'on ne peut se dispenser d'y avoir constamment beaucoup d'égard. Le principe de ces différences, bien qu'accidentel, n'est d'ailleurs pas tellement secondaire qu'il ne soit convenable de faire entrer en ligne de compte, parallèlement à celui des différences qui existent entre les terrains de sédiment. On conçoit en effet qu'entre des terrains qui se déposent et se consolident, sous l'influence des mêmes forces, dans le sein d'un même liquide, il ne doit guère y avoir d'autre distinction que celle qui provient de la nature même de leur substance; tandis que pour des terrains qui se composent à peu près des mêmes substances, mais qui ont pris position et se sont consolidés dans des circonstances diverses, ce n'est plus tant à la nature de la substance qu'à la nature des circonstances que doit se rapporter la distinction. Or, si l'on considère une même masse de silicates en fusion et abandonnée au refroidissement, il est clair que le refroidissement pourra tantôt se faire avec une excessive lenteur, et qu'alors les molécules étant libres de suivre leurs affinités, il en résultera dans la masse consolidée une texture tout-à-fait cristalline; tantôt avec une rapidité trop grande pour que la cristallisation parvienne à son état parfait, et qu'alors la masse prendra une texture ou porphyrique ou uniforme; et qu'enfin, dans ce dernier cas, selon que la masse aura été soumise à une pression considérable par suite de sa position, soit dans la profondeur de l'océan, soit dans la partie inférieure du terrain en fusion, ou à une pression très légère par suite de son épanouissement à l'air libre, la texture aura une compacité plus ou moins grande. Il y a donc à distinguer trois classes de terrains ignés: ceux qui se sont formés à la surface de la terre, depuis son refroidissement, et par masses peu considérables; ce sont les terrains volcaniques proprement dits; ceux qui se sont formés dans les régions sous-marines, ou dans les fissures qui communiquent avec les foyers souterrains; ce sont les terrains porphyriques; ceux enfin qui, par leur volume, ou par leur proximité des sources de la chaleur planétaire, ont pu se maintenir pendant long-temps en incandescence; terrains qui se sont produits généralement à la surface même de la terre aux époques primitives, qui n'ont pas cessé de s'y produire toutes les fois que des éjections igées assez puissantes s'y sont fait jour, et qui, selon toute vraisemblance, à mesure que la chaleur se dissipe, continuent à se produire journellement dans les profondeurs où les canaux volcaniques s'alimentent; ce sont les terrains granitiques. De même que, maintenant encore, il se forme dans l'intérieur des mers des terrains de sédiment dont nous apercevons aisément les parties qui affleurent au rivage, dont nous apercevons aussi, dans quelques circonstances, les parties un peu plus éloignées, dont enfin les parties les plus profondes se laissent soupçonner, mais nous demeureront éternellement cachées, à moins que quelque soulèvement ne les mette en lumière; de même il se forme, concurremment avec les terrains volcaniques de la production desquels il nous est donné d'être témoins, des terrains porphyriques et des terrains granitiques, qui, par la profondeur de leur gisement, se dérobent à nos regards.

Il est aisé de pressentir que la division des terrains ignés et des terrains de sédiment ne peut pas être si nettement tranchée qu'il n'y ait entre les uns et les autres aucune connexion. En effet, la surface de la terre n'a pas passé brusquement de l'état où il ne s'y produisait que des masses granitiques, à l'état où il s'y est produit des couches de pur sédiment. Il y a nécessairement eu un état intermédiaire, durant lequel la chaleur planétaire y était encore excessive, l'Océan commençait cependant à s'y faire place; et par conséquent les terrains qui se sont produits dans cet intervalle ne peuvent manquer de participer à la fois des deux types extrêmes, soit que leur formation ait eu lieu sous l'influence simultanée de la chaleur et du liquide, soit qu'après s'être formés sous l'influence du liquide ils se soient trouvés soumis, par l'effet de reviremens qui devaient être alors continuels, à l'influence opposée. Ces terrains, tout en étant stratifiés comme les terrains de sédiment, présentent donc, soit d'origine, soit par le fait de transmutations postérieures, la composition générale et la nature cristalline des terrains ignés. Ce sont là leurs caractères principaux; à la suite desquels il faut mettre celui de ne renfermer aucun débris organique, soit qu'il n'y eût encore aucun être sur la terre quand ils se sont formés, soit que les marques de nature vivante qu'ils renfermaient en aient disparu par suite des changemens qu'ils ont subis. Il est à remarquer, en effet, que la production de ces terrains, plus généralement sans doute dans la période de transition dont nous parlons qu'à aucune des époques suivantes, n'est cependant pas plus limitée à cette période que celle des terrains granitiques ne l'est à la période primitive. Toutes les fois qu'une masse en ignition vient se placer dans des roches de sédiment, et agit sur elles, par sa chaleur et ses émanations avec une énergie assez intense et assez soutenue, ces roches éprouvent une modification qui ne s'efface pas, même après le refroidissement, et qui, à leurs caractères originaires, ajoute quelques uns de ceux qui se rattachent au principe du feu. Il se produit donc dans tous les temps des terrains intermédiaires par la raison qu'il s'en produit dans tous les temps de porphyriques et de volcaniques. Mais l'étendue de ces terrains, étant proportionnelle à celle de la puissance ignée dont ils dépendent, diminue nécessairement à mesure que l'on s'éloigne des temps durant lesquels les grandes révolutions ignées étaient communes. Et par le même motif que leur étendue se réduit, leurs caractères s'affaiblissent aussi; de sorte que l'on ar-

rive par degrés insensibles jusqu'aux courans de lave qui font à peine impression sur les terrains de sédiment qu'ils recouvrent, ou jusqu'à ces veinules porphyriques qui n'agissent qu'à proximité, et souvent même sans effacer tout-à-fait les débris organiques qui étaient enfouis dans les couches qu'elles traversent. Ainsi les terrains intermédiaires, par une transition insensible, se lient d'un côté aux terrains de sédiment, et de l'autre aux terrains ignés. Il convient donc de ne les considérer qu'après ceux-ci.

Terrains de sédiment. — Si l'océan pouvait être rigoureusement comparé à un lac dans lequel se jette un courant qui y disséminе les diverses matières dont ses eaux étaient chargées, il paraîtrait vraisemblable que les dépôts qui s'y sont formés dans les mêmes temps doivent être de même nature dans toute leur étendue. Mais la grandeur de l'océan est le principe d'une différence considérable; car plusieurs causes de sédiment y ont place simultanément, sans qu'il y en ait aucune d'assez puissante pour y exercer une influence universelle; et comme ces causes varient naturellement d'une région à l'autre, un fleuve pouvant verser d'un côté de la vase, tandis qu'un autre verse plus loin du gravier, et qu'ailleurs les sources minérales ou les madrépores sécrètent du calcaire, il en résulte que les dépôts qui s'y forment dans le même temps ne sont point les mêmes partout, et, par conséquent, que les terrains de sédiment qui appartiennent aux mêmes époques des temps passés ne sont pas semblables non plus sur toute la terre. Il est donc très difficile de décider si deux terrains situés dans des lieux différens sont réellement contemporains, et d'autant plus qu'il y a entre eux plus de distance, ou qu'ils se sont ramassés dans une mer plus accidentée. Aussi le problème de la classification générale des terrains de toutes les parties du monde devrait-il paraître tout-à-fait insoluble, si, aux observations purement minéralogiques, les géologues n'avaient su joindre les observations paléontologiques. Grâce à l'étude des reliques d'animaux, il s'est manifesté, entre les diverses formations, de nouveaux points, soit de rapport, soit de dissemblance; et l'on s'est trouvé autorisé, dans certains cas, à considérer comme contemporaines, indépendamment de toute autre relation, les couches caractérisées par des organisations identiques. Mais malheureusement ce principe n'est point général. D'abord les êtres qui ont vécu à une certaine époque dans certaines latitudes, ont pu continuer à vivre sur la terre à une époque postérieure, dans des latitudes plus méridionales; de sorte que les mêmes restes organiques peuvent être ensevelis dans des couches d'âges différens, ainsi que nous le voyons, par exemple, dans les anciennes alluvions européennes qui nous présentent des ossemens de tigres et d'éléphans, de même que les alluvions actuelles du Gange et du Congo. Néanmoins la zoologie réussissant presque toujours à distinguer par quelques différences les animaux qui appartiennent à des pays différens, il y aurait quelque espérance de remédier à la confusion, si, ici même, ne se manifestait un autre embarras; c'est que, par suite de la diversité des climats, les êtres qui vivent en même temps dans les pays différens sont différens, et qu'ainsi les dépôts contemporains renferment des débris organiques différens selon qu'ils appartiennent à des pays différens. La paléontologie n'a donc jusqu'à présent aucune méthode assez sûre pour embrasser tous les terrains du monde dans sa loi. Toutefois, en ne cherchant point à étendre ses déterminations au-delà d'un cercle de médiocre grandeur, comme l'Europe, par exemple, ces inconvéniens disparaissent, surtout si l'on remonte vers des temps durant lesquels les circonstances zoologiques étant à peu près les mêmes dans toute la contrée, les mêmes êtres devaient s'ensevelir, à chaque période, dans toutes les parties des dépôts contemporains, et leur donner ainsi une caractéristique commune. Hors de là, il n'y a de démonstration rigoureuse de contemporanéité que pour les dépôts qui constituent, en se joignant, un même système de couches continues. C'est cette continuité qui fournit le principe fondamental de certitude. Mais ce principe n'est ordinairement applicable que dans des circonscriptions limitées; soit les déchiremens, soit le plongement sous des terrains plus modernes, soit la superposition de l'océan, sont cause qu'on ne peut tenir long-temps le même terrain sous la main; et quand ce terrain revient en lumière, ou qu'on en retrouve des lambeaux détachés, pour peu que ses caractères soient changés, son identité est douteuse. Serait-elle même constatée pour ce terrain en particulier, il n'en résulterait aucun jour pour la chronologie du terrain placé au-dessus; car, bien que le fait de superposition soit ordinairement une preuve suffisante de postériorité, rien ne décide que cette postériorité soit immédiate, puisque par suite, soit de dénudations, soit d'émersions partielles, il peut y avoir des dépôts qui fassent défaut au-dessus de certaines parties d'un même terrain, tout en existant au-dessus des autres, de sorte que, suivant les lieux, ce terrain soit en contact avec des dépôts d'époques différentes.

Ainsi la géographie géologique n'a pas, comme la géographie géodésique, des moyens qui lui permettent de classer directement tous les points du globe terrestre. Elle n'a point, comme elle, la faculté de résoudre les problèmes de son ressort en portant ses regards vers les phénomènes des cieux, et elle ne peut atteindre son but qu'en les attachant directement et continuement à la terre. Loin de pouvoir descendre par de grandes triangulations à la détermination des divisions inférieures, ce n'est que par la combinaison des descriptions de localités qu'elle peut s'élever à la connaissance des rapports d'ensemble. Malheureusement c'est là le seul procédé pour l'établissement d'une géographie géologique universelle; établissement si essentiel tant pour éclairer l'histoire ancienne de la terre, que pour guider les hommes dans l'exploitation minérale et agricole. A la vérité, bien que toutes les parties du monde n'aient pas encore été explorées avec assez de suite pour que les rapports des terrains sur toute la surface de la terre soient à jour, rien n'empêche que l'on n'ait dès à présent une idée complète des contrées qui ont été étudiées. C'est trop peu sans doute pour l'histoire du globe; mais cela suffit pour y jeter de premières lueurs, et d'ailleurs, pour diriger convenablement leurs exploitations minérales et agricoles, sujet qui n'est pas de moindre importance, les peuples n'ont besoin que de la connaissance particulière des terrains situés en chaque endroit au-dessous d'eux.

Pour achever de donner une idée générale de cette matière, il nous reste à indiquer sommairement les caractères généraux des divers groupes que l'on établit ordinairement dans la suite des couches de sédiment reconnues en Europe, et dont quelques uns paraissent même pouvoir s'étendre au-delà.

Les plus anciennes couches dans lesquelles ont ait rencontré des traces d'organisation forment un groupe désigné sous le nom de *Grauwacke*, d'après le nom donné en Allemagne à l'une des roches qu'il contient. Ce sont des couches d'argile schisteuse et de grès, ordinairement à grain fin, passant quelquefois à des conglomérats grossiers, parmi lesquelles se trouvent des dépôts calcaires très développés dans certaines localités, et manquant tout-à-fait dans certaines autres. Toutefois, les calcaires n'ayant jamais, dans cette formation, qu'une importance secondaire relativement aux couches argileuses et arénacées, la grande masse du terrain se compose de matériaux de transport. L'épaisseur totale de ces couches est excessive, et il y a des pays où elle doit être évaluée à plus de 4 000 mètres. Que de temps et de force n'a-t-il pas fallu pour détacher des terrains préexistans tant de matériaux et les niveler dans les fonds de l'océan! L'origine des calcaires est plus diffi-

cile à expliquer que celle de ces autres terrains; car, comme cette substance fait presque entièrement défaut dans les terrains plus anciens, ce n'est pas un simple déplacement des matériaux existant précédemment à la surface, qui a pu déterminer la formation de ces couches, comme celle des couches de détritus dans lesquelles elles sont situées. Ce calcaire, qui, au commencement du dépôt des terrains de grauwacke, n'était pas encore à la surface, a donc dû y venir dans ce temps-là, et, selon toute vraisemblance, de l'intérieur du globe. Ainsi se trouve-t-on conduit à donner au calcaire une origine souterraine: et il semble qu'on doive le faire avec d'autant plus d'assurance que cette substance se montre fréquemment avec les roches ignées amenées de l'intérieur, ainsi que dans les eaux minérales qui émanent également des régions profondes. Il est donc possible que des communications plus faciles avec les gisemens souterrains aient déterminé à certaines époques des transports considérables de carbonate de chaux dans les eaux de l'océan, et qu'au fond les terrains calcaires soient réellement en relation d'origine avec les terrains volcaniques. Mais quoi qu'il en soit de la cause qui les a produits, il est certain qu'elle a dû agir avec une énergie particulière dans certains lieux et dans certains temps où ils ont pris beaucoup plus de développement que dans tous les autres. Il est certain aussi qu'elle a été sans action pendant le dépôt de la plus grande partie des couches de transport de cette période, car on n'y trouve aucun mélange de calcaire; et qu'après avoir régné alors quelque temps, elle s'est interrompue, car il y a, au-dessus des couches de calcaire, une nouvelle suite de couches de grès et de schiste, presque entièrement semblable à celle qui est au-dessous.

Les caractères minéralogiques de ce groupe présentent, dans toutes les contrées où il est à découvert, un degré d'analogie très remarquable, qui indique des conditions de formation uniformes dans une très grande étendue. La grauwacke a une grande importance dans tous les pays du Nord de l'Europe. On la trouve à la superficie, en Russie, en Suède, en Norwége, en Ecosse, dans l'ouest de l'Angleterre, en Irlande. On en retrouve un autre alignement en Bretagne, dans l'ouest de la Normandie, dans les Ardennes, sur le cours du Rhin et sur celui de la Moselle, dans le Harz et diverses parties de l'Europe centrale et orientale.

Les couches de la grauwacke contiennent dans plusieurs localités des amas d'anthracite. Elles sont aussi traversées très fréquemment par des filons qui, dans quelques pays, renferment des minerais de fer, de cuivre, de plomb, d'argent et d'or. Certaines couches très schisteuses donnent lieu à des exploitations d'ardoises. D'autres fournissent des pierres à aiguiser de toute espèce. On exploite dans le calcaire des marbres gris et noirs. Enfin, les couches de grès offrent de bonnes pierres de construction; mais il y a souvent des étendues de pays considérables dans lesquelles il ne s'en trouve point, et où l'on est réduit à construire avec des schistes de peu de résistance. En général, le sol, au-dessus des couches schisteuses, est aride et peu fertile.

Immédiatement après le groupe de la grauwacke se présente le groupe Carbonifère. Comme le précédent, il se compose essentiellement de couches de grès et d'argile schisteuse, enclavant un dépôt de calcaire plus ou moins développé. Les couches qui sont à sa partie inférieure, et qui se lient quelquefois avec celles de la grauwacke par une transition insensible, constituent une subdivision particulière, ordinairement désignée sous le nom de Vieux-grès-rouge. Elles sont formées par un grès micacé, à grain grossier, de couleur rougeâtre, passant quelquefois, soit à des grès à grain fin, soit à des argiles schisteuses, soit à des conglomérats. Leur épaisseur totale est de 4 à 500 mètres. A ces couches succède, mais dans quelques localités seulement, une formation de calcaire d'environ 200 mètres d'épaisseur, composée de couches plus ou moins épaisses, de couleur grise ou noire, à texture compacte. C'est sur cette base que repose le terrain houiller proprement dit. Son épaisseur totale peut être évaluée à 5 ou 600 mètres. Il se compose d'une série indéfinie de couches de grès quarzeux à grain grossier, à ciment argileux, de couleur grisâtre, alternant avec des couches schisteuses de même couleur, et contenant, dans un ordre tout-à-fait variable selon les lieux, des couches de houille plus ou moins puissantes et plus ou moins nombreuses. On peut dire cependant que c'est vers le milieu de cet entassement qu'il y a en général le plus de houille. « D'après une opinion presque unanime, dit un géologue justement estimé, on regarde la houille comme le résultat de la distribution d'une masse de végétaux sur des surfaces plus ou moins grandes, au-dessus de dépôts plus anciens de sable, de vase argileuse ou de boue, mais principalement de boue, transformée maintenant en argile schisteuse par suite de la compression qu'elle a éprouvée. Sur ce dépôt de végétaux, de nouvelles masses de sable, de vase ou de boue sont venues s'accumuler; et cette série d'opérations alternatives s'est continuée irrégulièrement pendant un temps très long, durant lequel des végétaux, semblables aux premiers, avaient poussé en grand nombre sur des points peu éloignés, pour être eux-mêmes, plus tard, détruits tout-à-coup, au moins en partie, et réunis en un nouveau dépôt au-dessus des détritus plus communs. Cette accumulation aura dû exiger un grand espace de temps, car les phénomènes observés nous portent à penser que la force de transport des courans, quoique variable, a été généralement modérée. De plus, il est nécessaire d'admettre des intervalles de temps successifs et assez longs pour la croissance d'une masse de végétaux considérable; car les couches de houille qui n'ont aujourd'hui que six à dix pieds de puissance, ont dû, avant de supporter l'énorme pression à laquelle elles ont été soumises, avoir une épaisseur bien plus grande. (De La Bèche, *Manuel de géologie.*) » Que de milliers de siècles, en effet, ne semble-t-il pas qu'il ait fallu à la nature pour accumuler dans ses magasins souterrains ces récoltes de l'ancien monde, qui composent aujourd'hui une partie si essentielle de nos richesses! Mais que sont au fond ces immenses durées, s'il est vrai que le temps n'ait de valeur que pour l'homme? Dans le langage ordinaire, on parle souvent des dépôts houillers s'ils étaient constamment disposés dans des bassins. Ce serait s'en faire une fausse idée que de se les représenter toujours soumis à une pareille symétrie. Quelques uns, à la vérité, se sont accumulés dans des dépressions existant à la surface, soit dans des lacs, soit dans des mers fermées, et se sont ainsi moulés en forme de bassins; mais beaucoup se sont étendus sur des fonds moins limités, et ont par conséquent une allure plus libre. Il est évident que l'on ne saurait donner le nom de bassin aux amas de végétaux qui s'entassent à l'embouchure des grands fleuves, par exemple à celle du Mississipi, et qui s'y enterrent dans les sables, en s'y disséminant par leurs extrémités. C'est ce qui a eu lieu également dans l'ancien monde. Tantôt, en effet, les couches de houille se trouvent déposées dans de grands creux contre les parois desquels elles se relèvent de toutes parts; tantôt sur de grands talus qui semblent rappeler l'existence d'anciens littoraux maritimes. D'où il suit que le combustible constitue tantôt des gisemens très limités, tantôt des gisemens qui se prolongent sur une grande étendue de pays.

Les dépôts houillers paraissent s'être développés dans les régions froides et dans les régions tempérées, de préférence à celles du Midi. L'Angleterre est le pays du monde où, toute proportion gardée, il y en a le plus, et cette richesse est commune à l'Irlande. Les groupes principaux dans la dépendance du territoire français sont: celui du Nord, qui s'étend sur la Belgique; celui de la Sarre; ceux du centre de la France, dont le plus méridional semble particulièrement

destiné à la Méditerranée. Les grands dépôts de l'Allemagne sont en Westphalie, en Bohême, en Silésie. On en retrouve en Pologne et jusque sur les bords du Don. On n'en connaît point sur le littoral de la Méditerranée.

Ces terrains sont une source immense de bien-être, surtout depuis que l'industrie manufacturière a fait tant de progrès. On sait que la puissance de l'Angleterre est essentiellement fondée sur ses mines de houille, et qu'une grande partie de sa population devrait disparaître, si ces gites précieux venaient à se tarir. La France, quoique moins généralement favorisée à cet égard que l'Angleterre, renferme cependant plusieurs provinces qui, par une exploitation mieux concertée de leurs mines de houille, sont susceptibles de s'élever à un haut degré de splendeur industrielle. Du reste, l'avantage de l'Angleterre ne consiste pas seulement dans l'abondance de la houille, mais dans l'abondance du minerai de fer au sein du même terrain. Les puits d'extraction amènent en même temps sur le sol le minerai et le combustible nécessaire pour le transformer en métal et pour le façonner. Cette facilité de produire le fer est devenue dans les temps modernes un principe de prospérité presque aussi fondamental que la fertilité du sol; et c'est ce qui permet à l'Angleterre, malgré son infériorité à l'égard du climat, de soutenir le parallèle avec la France. Le minerai de fer n'est pas le seul qui se rencontre dans ce terrain; on y trouve quelquefois des minerais de plomb, de zinc, de cuivre : mais ils y sont exceptionnels. Les pierres de construction y sont communes et variées, et le calcaire fournit des marbres. En général, sur le terrain houiller, le sol est maigre et peu fertile, sauf dans les vallées remplies par des alluvions étrangères.

Le groupe du Nouveau-grès-rouge succède au groupe carbonifère. Il se compose d'une série de dépôts de grès, de calcaire, de marnes, alternant les uns avec les autres, et réunis par les géologues en vertu de certaines analogies zoologiques. L'épaisseur totale du groupe est d'environ 600 mètres. La partie inférieure consiste, sur une hauteur d'une centaine de mètres, en couches de grès quarzeux, de couleur rougeâtre, mêlées avec des couches de conglomérat de même couleur, contenant des fragmens tantôt arrondis, tantôt anguleux, et d'une grosseur souvent considérable; c'est à elle qu'appartient proprement le nom de Nouveau-grès-rouge qui s'est étendu à tout le groupe. Après cet étage, vient une série à peu près de même épaisseur, formée par des calcaires compactes et des marnes, et qui ne paraît s'être développée, sur le territoire européen, qu'en Angleterre et en Allemagne. C'est le *zechstein* des Allemands, et le *magnesian limestone* des Anglais. Au-dessus reparaissent des couches de grès, d'abord grossier, puis à grain fin, enfin très micacé et schisteux, présentant toutes sortes de nuances, non seulement d'une couche à l'autre, mais souvent dans un seul fragment. Ces couches, dont l'ensemble a également une épaisseur d'une centaine de mètres, composent ce que l'on nomme le Grès-bigarré. Un calcaire compacte, de couleur grise, surmonté par des marnes, et nommé *muschelkalk* par les Allemands, à cause des coquilles qu'il renferme, repose sur le grès bigarré sur une hauteur un peu moindre. Son développement paraît avoir été entravé en Angleterre et dans le nord de la France; mais il se trouve dans l'est et dans le midi de ce dernier pays, et s'étend, par le milieu de l'Allemagne, jusqu'en Pologne. Le groupe se termine par une formation très remarquable, désignée sous le nom de marnes-irisées. C'est un dépôt de marnes de près de 200 mètres d'épaisseur : leurs couleurs sont très variées, le rouge, le gris verdâtre, le bleuâtre, le violet, étant les plus ordinaires. Elles sont en général peu schisteuses, et renferment quelques couches d'argile et de grès subieux. Le sol de plusieurs cantons considérables, dans l'est et dans le midi de la France, en est formé, et on les retrouve, avec des caractères presque semblables, dans la Souabe et quelques autres parties de l'Allemagne. Elles se montrent également dans quelques parties de l'Angleterre.

Les marnes irisées ont une grande importance industrielle, à cause des dépôts de gypse qui y sont généralement très abondans. Elles contiennent aussi dans plusieurs pays, et notamment dans l'est de la France et dans le Wurtemberg, des amas de sel gemme qui y sont exploités avec beaucoup d'avantage. On y trouve enfin des lits de houille, ordinairement de qualité médiocre, mais qui peuvent être traités comme minerais d'alun et de vitriol. Les pierres manquent souvent dans les cantons qu'elles occupent, et cela est d'autant plus fâcheux que la nature argileuse du terrain est cause que les routes, pour demeurer praticables, ont besoin d'y être fortement consolidées. Du reste, le sol est ordinairement très convenable pour la production des céréales. Le muschelkalk, qui est rarement à de grandes distances des marnes, fournit d'excellens matériaux de construction et des pierres à chaux de toute espèce. Dans quelques pays, et notamment en Silésie, ce calcaire renferme des mines de plomb, de cuivre et de fer. En Wurtemberg, il renferme des amas de sel gemme. On trouve également du sel gemme et quelques minerais dans toutes les autres divisions de ce groupe. Mais les seuls gites métallifères vraiment importans sont ceux de cuivre, situés dans le zechstein, qui donnent lieu en Allemagne à de vastes travaux. Les grès fournissent des pierres de construction, des dalles minces, des meules à moudre et à aiguiser. Sur les grès, le sol est maigre et peu fertile, et paraît assez convenable pour les forêts.

Le groupe désigné sous le nom d'Oolitique est un des plus remarquables de l'Europe à cause de l'étendue qu'il y occupe. Il se compose d'une série de couches de sable, de marne, d'argile et de calcaire, parmi lesquelles le calcaire domine. Cette substance y est même si abondante qu'il y a peu de couches dans lesquelles on n'en trouve au moins une certaine proportion; de sorte qu'en comparant ce groupe au précédent, dans lequel les couches arénacées sont les plus générales, on peut le caractériser dans son ensemble comme un dépôt de calcaire succédant à un dépôt de sable. En Angleterre, où ces terrains sont très développés, on évalue leur épaisseur totale à 800 mètres environ. Le groupe se partage en trois divisions qui, vues de haut, semblent être une répétition l'une de l'autre, et qui se retrouvent, bien qu'avec quelques variations de localité, dans toute l'Europe occidentale. La division inférieure se compose d'un dépôt argilo-calcaire désigné sous le nom de *lias*, atteignant quelquefois jusqu'à 200 mètres d'épaisseur, et couronné par un dépôt calcaire d'environ 150 mètres, entremêlé de quelques couches d'argile. La division moyenne se compose de même d'un dépôt d'argile de 180 mètres surmonté par un dépôt calcaire de 50 mètres. Enfin la division supérieure consiste encore en une série de couches d'argile schisteuse, d'environ 170 mètres, au-dessus desquelles se trouve également un dépôt calcaire de 30 à 40 mètres d'épaisseur. Dans les trois divisions, les argiles sont régulièrement séparées du calcaire par quelques lits de sable silicéo-calcaire. Cette alternance qui marque trois retours successifs de circonstances presque identiques dans la mer qui baignait alors l'archipel européen, est excessivement remarquable. La succession se retrouve en Normandie, en Bourgogne, en Franche-Comté, dans les provinces du sud-ouest de la France, en Bavière, en Hanôvre, en Westphalie, avec cette différence que, dans notre midi, les calcaires sont plus abondans, et qu'en Allemagne les parties supérieures paraissent manquer. Dans l'Europe orientale et méridionale, les terrains du groupe oolitique prennent un caractère différent, et qui tendrait à faire croire que leur dépôt s'est effectué dans une mer profonde, loin de toute terre, tandis que ceux de l'ouest se seraient formés au vol-

sinage des terres dans des bassins comparativement moins profonds. Autant en effet les restes d'animaux sont communs dans ces derniers, autant ils sont rares dans les autres. Du reste, ceux-ci consistent également d'une manière générale en schistes et en calcaires; et soit dans les Alpes, soit en Italie, soit en Grèce, soit en Pologne et dans le sud-est de l'Europe, leur importance géographique est la même que celle de leurs correspondans, en Angleterre et en France.

La quantité de minerai de fer qui se trouve en France dans ces terrains, en fait une des bases fondamentales de la richesse du territoire. Ce précieux minerai y existe à tous les étages, mais surtout dans le haut de l'étage inférieur où il constitue des dépôts extrêmement abondans et d'une exploitation très facile. On rencontre de la houille dans les dépôts du lias, et dans ceux de la division supérieure; mais le plus ordinairement ces gisemens sont simplement exploités comme minerais de vitriol et d'alun. Il y a en quelques endroits du gypse dans le sein des dépôts de marne. Les pierres de construction, les pierres à chaux, surtout les pierres à chaux hydraulique, sont communes et d'excellente qualité. Quelques calcaires compactes fournissent des marbres communs; d'autres fournissent des pierres lithographiques; enfin certaines variétés schisteuses sont employées dans les campagnes à la couverture des maisons. Le sol au-dessus des marnes est en général très fertile, et nourrit les plus belles prairies du monde.

Le groupe Crétacé occupe une grande place en Europe. Il semble qu'à l'époque où son dépôt s'est effectué, les terres, déjà nombreuses, qui existaient dans cette partie du monde se soient enfoncées, en partie, dans la mer, de sorte qu'il se trouve non seulement sur le précédent, mais dans beaucoup de lieux où, celui-ci ne s'étant point développé, il est en contact direct avec des terrains plus anciens. L'étendue qu'il occupe est donc très considérable. Sa partie inférieure se compose de lits de sable, mêlés de lits de vase, qui, sur certains points, ont ensemble jusqu'à 400 mètres d'épaisseur. On donne communément à cette partie le nom de grès vert. Ses couches les plus anciennes, dans quelques provinces de l'Angleterre et du nord de la France, offrent la particularité de s'être formées, soit dans un bassin d'eau douce, soit, ce qui est plus vraisemblable, à l'embouchure d'un grand fleuve; mais ce n'est qu'un accident de détail, et au-delà de ces limites, elles reprennent le caractère des sédimens marins. Au-dessus du grès vert paraît le remarquable dépôt qui caractérise ce groupe de terrains, et qui lui a donné son nom : c'est la craie, calcaire véritablement singulier, blanc, poreux, friable, presque pur, que tout le monde connaît. En plusieurs pays, son épaisseur est de plus de 300 mètres. Dans sa partie inférieure, il est souvent mêlé d'argile et de grains de sable qui semblent une continuation de la formation arénacée du grès vert; dans sa partie supérieure, il renferme une multitude de disques siliceux qui, loin d'être des matériaux charriés, se sont formés au milieu même des couches par précipitation chimique. Il ne paraît pas douteux que ce dépôt ne soit le résultat d'une précipitation assez brusque qui a pu s'opérer au sein de la mer par suite de quelque dégagement considérable d'eaux minérales chargées de carbonate de chaux. Les débris organiques les plus délicats y sont conservés avec une perfection surprenante. Les poissons ne sont même pas aplatis, et on en voit qui ont leurs nageoires étendues comme s'ils nageaient encore. Les éponges n'ont pas subi la moindre compression. On dirait que ces animaux ont été enveloppés par une matière excessivement fine, telle que les précipités floconneux ordinaires, qui s'est déposée tranquillement sur le fond de la mer, et qui, en se consolidant, a protégé leurs organes les plus délicats contre les effets de la pression. Du reste, les circonstances qui ont produit la craie étaient assez puissantes pour se faire sentir sur un espace considérable; car on la trouve, avec son apparence caractéristique, en Angleterre, en Irlande, dans une grande partie de la France, en Belgique, dans l'Allemagne septentrionale, en Danemarck, en Suède, en Pologne, en Russie. Mais il est certain aussi que ces circonstances, quelle que fût leur étendue, n'étaient pourtant pas universelles; car les couches qui se sont déposées pendant ce même temps plus au sud et plus à l'est, ont un tout autre caractère. Dans le midi de la France, les couches ont fréquemment une texture cristalline, ce qui indique un mode de formation bien différent de celui de la craie. Dans les Alpes, dans les Apennins, en Grèce, dans le Levant, elles sont dures et compactes, et semblent se rapprocher de la condition des calcaires du groupe oolitique. A l'époque où la craie tombait par son précipité la mer septentrionale, le sud de l'Europe était occupé par une mer étrangère à ce curieux phénomène, et qui, s'étendant de l'Atlantique en Asie par l'Espagne, le midi de la France, une partie de l'Italie et de l'Allemagne méridionale, la Dalmatie, la Grèce, la côte de Thrace, l'archipel de la mer Egée, et une partie de la Syrie, recevait les sables et les calcaires qui s'observent maintenant dans ces pays, et qui, par la France, se relient avec les couches blanches et friables de l'autre région.

Le terrain de grès vert renferme dans plusieurs localités des couches de houille peu épaisses et de qualité médiocre, mais qui sont cependant exploitées avec quelque avantage. On y trouve aussi quelquefois du minerai de fer. Les couches solides qu'il renferme fournissent de bonnes pierres de construction. La craie proprement dite est beaucoup moins riche. On peut même dire qu'elle est un des plus pauvres terrains que l'on connaisse. Les populations établies sur ses couches supérieures, sans l'intermédiaire d'alluvions, sont presque partout misérables : le sol est sec et nourrit à peine les céréales; l'eau est rare et tarit souvent, même dans les puits; on manque de pierre pour les maisons; on ne trouve dans le sol aucune richesse, sauf l'argile à briques, qui puisse donner matière à l'industrie; enfin les plantations d'arbres verts sont le meilleur parti que l'agriculture puisse tirer de cette ingrate formation. Il y a cependant des provinces très florissantes sur la craie, soit qu'elles aient leur résidence sur les couches inférieures, soit que la surface de la terre ait été recouverte par un sol meilleur que celui qui provient de la décomposition de ce calcaire. Dans le midi et dans l'est de l'Europe, la craie rentrant dans les conditions générales du terrain oolitique, la population n'éprouve pas, en passant d'un terrain à l'autre, de grands changemens.

On réunit sous le nom de Supra-crétacés tous les dépôts qui existent entre la craie et les terrains contemporains du genre humain. C'est un des groupes les plus malaisés à étudier, à cause du défaut de connexion des lambeaux que l'on en peut observer. Au lieu de présenter, comme les groupes précédens, des conditions à peu près uniformes dans toute l'étendue de l'Europe, il en présente de tout-à-fait diverses d'une province à l'autre, et les mêmes obstacles que l'on rencontre dans la classification des terrains plus anciens, quand on veut l'étendre à tout le globe, se manifestent dans la classification de ceux-ci, lors même qu'on n'essaie point de lui faire franchir les limites de la région particulière dont nous parlons. Cette difficulté vient de la diversité des circonstances locales qui ont présidé à la formation de ces dépôts. Quelques uns se sont formés dans des lacs, sans aucun rapport apparent avec ceux qui se produisaient dans le même temps sur le fond de la mer; parmi ces derniers, les uns se sont formés à l'embouchure des fleuves; les autres dans des mers à demi fermées; d'autres enfin en pleine mer; et quand on ne peut les observer que séparés les uns des autres, on n'est frappé que de leurs différences sans être instruit par aucun signe de leurs relations. De plus, comme il y avait dès lors en Europe des climats et

des orrondissemena zoologiquea très distincta, il n'eat plus possible, en laissant de côté ies caractères mineralogiques, de classer directement les terraina de cet âge-là, d'après les caractères organiques considérés sous un point de vue aussi simple que dans ies périodes correspondant à une popuiation générale de l'Europe sensiblement uniforme. Le seul principe plausible de ciassification est de comparer les espèces enseveiies dans chaque terrain avec ies espèces encore vivantes, et de regarder chaque terrain comme d'autant plus ancien qu'il renferme une plus grande proportion d'espèces éteintes. Mais à combien d'exceptions co principe ne peut-il pas être sonmis, puisque rien ne prouve que ie renouvellement des espèces se soit opéré avec une vitesse uniforme en tous lieux, et combien n'eu faut-il qu'on en puisse tirer des certitudes rigoureuses! Il n'est pas à négliger cependant, puisqu'il est jusqu'à présent le seul moyen de mettre de l'ordre dans le système général de ces terrains. On ne saurait les laisser tous réunis puisqu'un intervalle qu'on peut hardiment évaluer à plus d'un miiiier de siècies s'étant écouié entre le dépôt de la craie et ceiui des terraina où il y a des traces de l'homme, il a dû nécessairement, pendant cette période, s'effectuer à plusieurs reprises des émersions; de sorte qu'il est incontestable que les terraina que ces émersions ont mis à découvert sont des monumens d'âges différens. Il serait donc peu philosophique de ies laisser confondus les uns avec les autres par la seule raison qu'ils sont tous compris entre les mêmes extrêmes, ou que, s'étant développés dans des localités différentes, ils sont indépendans et ne se commandent par aucun rapport de superposition. Le progrès de la science sera au contraire de parvenir à une détermination de plus en plus claire de la distinction chronologique des diverses formations de cette période durant laquelle la nature semble avoir mis à l'Europe la dernière main.

Quoi qu'il en soit, les terrains supracrétacés, vus dans leur ensemble, présentent une série de couches de sable, d'argile, de marnes, principalement de calcaire, qui, supérieures à tous ies autres terraina de sédiment, contiennent des massifs tantôt parfaitement isolés dans ie milieu des terres, tantôt rejoignant la mer, et se rattachant dans son sein aux formations plus étendues dont ils dépendent. Leur épaisseur est variable, s'élevant en certains points, à 3 et 400 mètres d'épaisseur; en d'autres, ne bornant à quelques mètres. Il y a des lieux où elles ne sont que de calcaire; d'autres lieux où, aux assises calcaires, sont associées avec une complexité indéfinie toutes ies autres substances de sédiment; d'autres enfin où elles ne réduisent uniquement ou à des argiles ou à des lits de sable et de cailloux, entassés quelquefois sur une hauteur de plusieurs centaines de mètres. Quelquefois, ces couches reposent sur la craie et s'y lient par un passage inseusible; d'autres fois, elles s'y appuient sans transition; d'autres fois encore, elles sont en contact avec des roches appartenant aux époques antérieures, même aux plus anciennes, et il n'y a plus rien à induire de leur position pour la détermination de leur âge. Partout où ces couches forment un système isolé, elles se présentent comme un système indépendant de tous les autres. On peut cependant, en s'appuyant sur la considération des caractères organiques, rapprocher les uns des autres quelques uns des systèmes épars, et instituer ainsi dans le groupe général des subdivisions chronologiques particulières. Jusqu'à présent, il ne paraît pas que l'on soit en droit d'en distinguer plus de trois, qui, elles-mêmes, sont assez étendues pour se subdiviser encore, mais sans lieu général de correspondance, et dans les conditions spéciales de chaque lieu. A ce point de vue, l'étage inférieur comprendrait les terrains de Paris, ceux de Londres, ceux de l'île de Wight, les terrains lacustres de l'Auvergne et du Velay; l'étage moyen, les terrains de Bordeaux, de la Touraine, des environs de Turin, de Vienne; l'étage supérieur, quelques terrains de l'Angleterre, ceux des environs de Perpignan, de Nice, de Sienne, enfin tous les dépôts supracrétacés au nord des Apennins, en Sicile, sur les côtes d'Afrique. Tel serait le principe d'ordre auquel il resterait à ramener les diverses formations isolées qui s'étendent vers l'Europe orientale, et qu'il est superflu de mentionner.

La grande différence qui existe d'un pays à l'autre entre les terrains supracrétacés est cause qu'il est difficile de rien dire de général sur leur genre d'utilité. Dans certains pays ils renferment du sel, dans d'autres de la houille, ailleurs du gypse; l'abondance des matériaux de construction est ce qu'on y trouve de plus ordinaire, et il est à remarquer que beaucoup de grandes villes sont bâties sur des dépôts de cette époque. Celui de Paris se distingue entre tous par sa richesse minéraie. Tous les produits de la terre, sauf les métaux, y sont réunis, comme à plaisir, dans un étroit espace: les pierres de construction, le gypse, le grès, le sable, l'argile à poterie, la marne, les pierres meulières les plus excellentes qu'il y ait au monde, les schistes vitrioliques, sans parler de la craie et de la tourbe, y entretiennent, dans des cantons voisins, une multitude d'exploitations; le sol y est fertile, varié, suffisamment humide, propre à toutes cultures; et la campagne, grâce à la différence des couches dont les collines se composent, y est couverte d'ondulations et d'accidens de toute espèce.

Depuis que la race humaine est venu s'établir sur la terre, les causes qui, dans la série précédente des siècles, ont déterminé l'accumulation de dépôts si divers et si considérables, n'ont rencontré dans la nature aucun principe qui ait suspendu leur énergie. Elles règnent donc toujours; et si leurs effets nous paraissent moindres, il faut l'attribuer à deux raisons : la première, que les terrains qui se sont formés dans cet intervalle que l'on ne peut guère compter que pour quelques centaines de siècles, doivent nécessairement sembler peu de chose si on les compare à ceux qui se sont formés durant l'immense durée qui remonte vers l'origine de la terre; la seconde, que ces terrains mêmes ne se découvrent pas en entier, reposant dans presque toute leur étendue sous les eaux de l'océan, du sein duquel les variations de l'écorce de la terre n'ont encore fait sortir aucun quartier considérable. Ainsi leur formation se continue selon des lois analogues à celles qu'elle a toujours suivies; notre connaissance les atteint dans les profondeurs où ils se cachent, et nous pouvons même, sans y sonder, suivre de l'œil leurs progrès, en mesurant la marche séculaire des atterissemens. En tel endroit, nous le savons, se déposent des couches de sable et d'argile par l'effet des eaux troubles qui se versent dans la mer et qui s'y clarifient peu à peu; en tel autre, des bancs de coquilles et de madrépores, réduits en poudre et condensés, donnent naissance à des couches calcaires; ailleurs, la mer elle-même, par l'effet des sources minérales qui débouchent dans son sein, entasse dans le fond de ses bassins incrustations sur incrustations. Qui sait même si les plus considérables ne se font pas dans ces abîmes inaccessibles, où l'eau, chassée vers l'intérieur de la terre par une pression puissante, remonte peut-être plus chargée et par un mouvement de circulation plus continuel, que dans aucune partie de la terre, nous donnant ainsi, dans nos grandes mers, l'équivalent de ces formations qui forment la base de nos continens, et que nous contemplons avec étonnement comme les merveilles d'un ordre qui n'est plus, quand elles ne sont que les merveilles ordinaires d'une région dans laquelle nous ne sommes jamais descendus?

Tel est l'ensemble des terrains de sédiment en Europe. C'est une série de couches superposées sur une épaisseur totale d'au moins 4 000 mètres. Le sable et la vase y sont à peu près en proportions égales, et le calcaire fait le tiers de leur somme. Rapporté au volume total de la planète, cet

entassement ne paraît plus qu'une simple pellicule, égale à la trois-millième partie du diamètre de la terre, et comparable au dépôt d'une couche de couleur sur une sphère terrestre de dimensions ordinaires.

Tels sont aussi les groupes généraux établis par l'usage dans la suite de ces terrains. Bien que les observations, en se multipliant, aient fait reconnaître que ces groupes sont beaucoup plus arbitraires qu'on ne l'avait pensé dans le commencement; bien qu'il n'y ait aucune scission essentielle entre les termes consécutifs; que, souvent, ils soient unis si étroitement qu'il paraisse y avoir autant de convenance à marquer la division dans leur intérieur que dans leur intermédiaire; en un mot, qu'ils n'aient aucun caractère naturel, puisque l'on ne peut en donner d'autre définition que leur rang dans la série, ce qui est de pure convention, ou leur contenu en restes organiques, ce qui est étranger au fait même du dépôt; malgré ces inconvéniens, on ne peut disconvenir que la classification actuelle ne soit, dans la pratique, d'une application commode en Europe. Il est donc à croire que, tout en se modifiant sur certains points, elle subsistera pour le fond. Mais il est évident que l'on courrait risque d'être entraîné dans des erreurs considérables, si, au lieu de s'en faire une juste idée, on lui attribuait une étendue plus grande que celle qui lui convient réellement; car, pour être bonne en Europe, rien n'assure qu'elle le soit également dans le reste du monde. Les couches de formation strictement contemporaine sont le seul élément que la nature connaisse, et il n'y a que leur ensemble qui puisse composer un système naturel commun à toute la terre. Dès que l'on entreprend de grouper les uns avec les autres des dépôts qui ne sont pas strictement contemporains, on doit s'attendre à ce que des groupes parfaitement naturels dans une contrée, parce que les mêmes circonstances ont pu y présider à la formation de tous ces dépôts, cessent de l'être dans une autre, parce que des circonstances très différentes s'y sont rencontrées durant ce même intervalle. Ainsi, tandis qu'en Europe les couches du grès vert et celles de la craie sont liées par certains rapports qui paraissent autoriser le rapprochement de ces diverses couches dans un même groupe, il se peut qu'en quelque région éloignée, en Australie par exemple, les couches contemporaines du grès vert n'aient aucun rapport avec les couches contemporaines de la craie, et en aient au contraire de très intimes avec les couches contemporaines des dépôts oolitiques; ou même que les couches contemporaines de la partie inférieure de la craie soient totalement divisées par la différence de stratification, par la différence de caractères organiques, par la différence de nature, même par un hiatus complet, des couches contemporaines de la partie supérieure. Il faut donc se garder d'attribuer à la classification géologique une force qu'elle n'a pas. S'il est vrai que l'on peut comparer les groupes établis dans la série des terrains aux genres établis dans la série des espèces animales ou végétales, ceux-ci n'étant vraiment pas plus naturels que les autres, puisque la nature ne connaît, en zoologie, que les espèces, de même qu'elle ne connaît, en géologie, que les couches contemporaines; il ne faut cependant point oublier cette grande et fondamentale différence, que les genres zoologiques sont totalement indépendans des lieux, tandis que les groupes géologiques ne le sont pas. En un mot, d'un côté il y a des choses individuelles: de l'autre, il n'y a que les membres d'une même chose, qui est le dépôt formé par les eaux à la surface de la terre. Ce dépôt varie selon les lois de l'espace aussi bien que selon celles du temps. Si on le considère en un seul point, l'espace est mis de côté, et il est à classer selon les lois du temps; si on le considère dans un seul temps, il est à classer selon les lois de l'espace; si on le considère dans son ensemble, il faut nécessairement la soumettre à une classification complexe, embrassant simultanément la chronologie et la géographie.

Terrains ignés (1). — Les roches granitiques sont principalement composées de silice, d'alumine et de potasse; il s'y trouve aussi, mais en petite quantité, de la chaux, de la magnésie, de l'oxide de fer et de l'acide fluorique. Ces substances y sont en proportion convenable pour donner lieu, en se combinant les unes avec les autres, à trois espèces minérales, le quarz, le felspath et le mica, dont les cristaux, confusément groupés, composent la roche. Cette propriété est très remarquable. Il arrive quelquefois que les élémens constituans sont en telle proportion que l'une des trois espèces minérales disparaît, et que la roche ne se compose plus que de quarz et de felspath, ou de felspath et de mica; ou que quelque autre espèce minérale, telle que l'amphibole, le talc, la chlorite remplace le mica. Mais il n'arrive jamais qu'il y ait plus ou moins d'alumine ou de potasse qu'il n'en faut pour des composés déterminés. Dans tous les cas, la roche est extrêmement réfractaire, et nous ne pouvons réussir à en fondre le plus petit fragment qu'en ayant recours au feu le plus vif que nous sachions produire.

Ce mélange de substances, vraisemblablement à cause de sa légèreté relative, paraît avoir formé dans les premiers temps la couche superficielle de la masse terrestre dans toute son étendue; car on observe des granites dans toutes les parties du monde, et partout ils sont de même nature. Ce qui au point de vue géologique les caractérise dans toutes les positions qu'ils occupent, c'est qu'ils ne sont que des congélations de cet océan igné primitif, et par conséquent se rattachent toujours à lui. On les trouve quelquefois superposés aux terrains stratifiés; mais si on les étudie dans leur ensemble, on s'aperçoit que la superposition n'est qu'un accident, et que la masse, réellement inférieure aux couches au-dessus desquelles elle forme un épanouissement, se perd au-dessous d'elles dans la profondeur. Les granites remontent donc de l'intérieur de la terre, en fracturant l'enveloppe solide, et se faisant jour, à travers les fissures, jusqu'à la superficie. On connaît des granites qui se sont épanchés par-dessus les couches de sédiment les plus anciennes; on en connaît qui se sont épanchés par-dessus les couches du groupe oolitique; on en connaît même qui reposent sur les couches du groupe crétacé. Mais bien que les terrains de granite se soient ainsi formés en tous temps, non seulement dans le sein de la terre, mais au-dehors, il n'en résulte pas cependant qu'ils y aient toujours eu la même proportion, et qu'il n'y ait pas des périodes durant lesquelles ils se sont produits en proportion plus considérable que dans toutes les autres. C'est effectivement ce qui a eu lieu. Et cela ne pouvait manquer, puisque, sans en chercher encore d'autre raison, leur apparition a dû devenir d'autant plus difficile que l'enveloppe de la terre devenait plus épaisse. Ainsi, rien n'empêche qu'il n'y ait des granites de tout âge; mais, en règle générale, l'étendue qu'ils occupent sur la terre augmente d'autant plus qu'ils sont d'un âge plus ancien. De sorte qu'en définitive, lors même que dans tous les temps ils auraient pu se former, souterrainement, en même proportion, leur principale formation à découvert appartiendrait à la période primitive.

Les terrains granitiques existent en Europe dans une multitude de points, composant tantôt des montagnes dans le sein des grandes chaînes, tantôt des provinces entières, comme dans quelques parties de l'Angleterre et dans le centre de la France. On les trouve presque toujours associés, soit avec des porphyres qui ne sont que des granites

(1) Ayant voulu considérer les terrains d'une manière générale, et, autant que possible, dans leur unité fondamentale, je me suis cru en droit de laisser entièrement de côté les différences particulières en vertu desquelles on a donné aux roches ignées tant de noms divers, et de me borner aux trois dénominations de granitiques, porphyriques et volcaniques, qui m'ont paru suffire à mon objet.

imparfaitement cristallisés, soit avec des roches cristallines analogues au granite, mais dénées de caractères sensibles de stratification ; et ces diverses roches sont souvent dans un état d'association si intime, tant par la multiplicité de leurs alternances que par la solidité de leurs enchaînemens, qu'il est impossible de les séparer, et qu'il faut nécessairement les considérer comme constituant un seul terrain, et y étendre, dans l'usage, le nom de granitique.

Lorsqu'on étudie les granites dans les lieux où ils sont injectés dans des fissures, on les voit fréquemment, dans les ramifications les plus étroites, perdre leur texture cristalline et devenir compactes. Selon les circonstances, une même masse de silicates peut donc former une roche cristalline ou une roche compacte. Cette sorte de roche, si voisine du granite, est presque aussi commune que lui, mais avec cette particularité que, dispersée en un plus grand nombre de systèmes indépendans, elle ne constitue jamais des terrains aussi considérables. Il est aussi à remarquer que, loin d'être, comme les granites, plus abondans dans les formations primitives que dans celles qui ont suivi, les porphyres le sont au contraire davantage dans celles-ci. On les trouve le plus ordinairement avec les terrains de sédiment : tantôt ils se sont intercalés entre les couches, et présentent un semblant de stratification ; tantôt ils les traversent en remplissant des fentes plus ou moins compliquées : tantôt ils se sont épanchés tranquillement au-dessus par grandes nappes. Enfin, de la même manière qu'ils se lient aux granites, ils se lient aux roches volcaniques. On en trouve dans la dépendance même des volcans, et passant à la lave par des nuances si insensibles, qu'il est impossible de fixer le point précis où la lave commence. Leur composition n'est pas plus constante que celle des granites. De même qu'il y a des granites composés de quarz, de feldspath et de mica, de même il y a des porphyres composés de ces mêmes élémens confondus les uns dans les autres. De même aussi qu'il y a des granites dans lesquels le mica disparaît, remplacé par l'amphibole, de même il y a des porphyres dans lesquels l'élément amphibolique se développe. C'est à ceux-ci que l'on donne communément le nom de trappéens. Si on les compare aux premiers par rapport à leurs élémens constituans, il est incontestable qu'ils renferment moins de silice et plus de chaux, et qu'il y a ainsi entre les deux espèces de roches une différence réelle. Mais il doit paraître incontestable que cette différence étant exactement la même que celle du granite ordinaire et de la siénite, ne les divise pas plus qu'elle ne divise ces deux espèces granitiques. Toutefois, cette différence est la base d'une observation importante, c'est qu'il existe un rapport général entre l'âge des porphyres et leur composition ; attendu que les porphyres ordinaires paraissent plus spécialement affectés aux époques anciennes, et les porphyres amphiboliques aux époques postérieures. D'où il suit que la matière vomie par les réservoirs intérieurs depuis le dépôt des terrains de sédiment est plus chargée de chaux que celle qui existait à l'origine à la superficie de la planète, et qui, depuis lors, n'a pas cessé, à la vérité, de paraître quelquefois au jour, mais en se montrant plus rare à mesure que l'autre s'est, au contraire, montrée plus commune. On pourrait donc croire que la couche qui, en vertu de sa légèreté spécifique, surnageait dans les temps primitifs au-dessus des autres, s'est peu à peu pétrifiée par l'effet du refroidissement, et que ce sont alors les couches intérieures qui, demeurées en fusion, se sont trouvées à leur tour dans les conditions convenables pour opérer des injections. Les porphyres amphiboliques seraient les produits d'une région plus profonde que celle des porphyres ordinaires, et ils nous indiqueraient que le massif terrestre, dans cette seconde zone, est plus dense, plus fusible, plus calcaire que dans la zone extérieure ; la nature, par une de ses harmonies ordinaires, ayant pris soin de mettre originairement au pourtour du globe la matière qui était la plus disposée à se solidifier. Quoi qu'il en soit, il sort de là un rapport remarquable de composition entre la suite des terrains ignés et celle des terrains de sédiment ; c'est que, dans l'une comme dans l'autre, la proportion de calcaire croît en raison du temps.

Les terrains volcaniques appartenant aux terrains porphyriques par les basaltes, et aux terrains granitiques par les trachytes, on ne peut les distinguer catégoriquement que par les circonstances de leur production. C'est en effet leur épanouissement à l'air libre qui est cause, non seulement de la texture vitreuse et des boursouflures qu'ils présentent quelquefois, mais encore de la masse de cendres et de scories dont ils sont presque toujours accompagnés. Les gaz qui se dégagent avec violence du sein du globe, en même temps que la roche fondue, entraînent des flots de poussière, qui provient, soit du frottement dans les crevasses intérieures, soit de l'écume occasionnée par le bouillonnement de la lave, et qui doit sa formation et son transport à ce que les conduits volcaniques débouchent dans une région où la pression est peu considérable, et où les effluves gazeuses peuvent prendre un libre cours. Il faut remarquer aussi que la lave étant très fusible est en général sortie par des ouvertures très étroites comparativement à l'étendue qu'elle occupe, et que c'est une différence caractéristique entre elle et le granite, puisqu'il ne paraît pas que cette dernière roche se soit jamais développée de cette manière. La lave, en effet, à cause de sa fusibilité, coule longtemps et s'étale beaucoup ; et bien que la plupart des orifices volcaniques n'aient que peu de grandeur, les terrains qui s'en sont épanchés couvrent, dans quelques contrées, des espaces considérables. Cela tient, il est vrai, à la répétition des éruptions, et à ce que la lave, au lieu de sourdre toujours du même point, se fraye de temps en temps de nouveaux passages qui viennent s'ouvrir à peu de distance des anciens, et former d'autres centres d'épanouissement. Il faut donc faire la part du temps. On pourrait comparer les volcans à des sources dont les eaux, se congelant par l'impression de l'air, finiraient, avec les siècles, par élever des montagnes et couvrir toute la campagne de glace, tandis que, par leur écoulement continuel, elles donnent naissance à un si modeste phénomène, qu'au premier aperçu l'on ne semble pas fondé à le vouloir mettre en parallèle avec les volcans. En effet ceux-ci, en retenant leurs produits dans leurs alentours, y ramassent d'une manière permanente tous les effets de leur puissance, et deviennent à la longue le principe de modifications capitales à la surface du globe. Il suffit qu'il y en ait plusieurs dans une même contrée pour que le sol y soit partout volcanique. Des cônes à cratère y hérissent la campagne, des coulées de lave y descendent dans les vallées, des dépôts de cendre et de scories y gisent en couches épaisses, dans un large cercle, autour des foyers ; enfin, la nature y prend une physionomie particulière qui la trahit de prime abord. Il est sensible qu'il a pu se former des terrains de cette espèce dans tous les temps. Cependant, comme ils ne se produisent que dans des régions situées au-dessus des eaux, ils ont dû être plus rares lorsqu'il y avait moins de terres émergées ; et pour l'Europe en particulier, puisque la plus grande partie de son territoire n'est hors de la mer que depuis l'époque de la craie, il n'y a point à s'étonner de n'y point trouver de volcans antérieurs à ce temps-là. Tous ceux que l'on y voit paraissent en effet, soit de la période supracrétacée, soit de la période moderne. Mais ce qui prouve bien que ce n'est point par une ordonnance essentielle, c'est qu'on en connaît qui s'étant ouverts dans des temps plus anciens sur des îles postérieurement submergées, reposent aujourd'hui dans la terre sous des couches de sédiment qui les ont recouverts ; il faut un hasard pour les y découvrir, et il peut y en avoir beaucoup d'enfouis de cette façon que l'on ne trouvera jamais. Ce n'est pas à dire cependant que

les volcans anciens et les volcans modernes soient nécessairement les mêmes de tous points. Il peut fort bien y avoir entre les laves des divers temps des différences de fusibilité et de composition semblables à celles qui existent entre les porphyres ordinaires et les porphyres amphiboliques, ce qui d'ailleurs semble la conséquence des mêmes lois; et il suffit, pour maintenir dans les limites où il doit l'être le principe d'unité que nous avons à cœur, qu'il soit constant que les volcans ne sont point une nouveauté géologique, et qu'ils ont commencé à lancer leurs feux dans l'atmosphère, dès qu'il y a eu des terres analogues à celles que nous apercevons aujourd'hui.

Les terrains ignés renferment des minerais métallifères de diverses espèces. L'étain paraît être le métal qui est le plus spécialement affecté aux formations granitiques. Ces formations sont aussi le gisement primitif de l'or, du platine et de plusieurs gemmes; mais on n'y exploite guère ces richesses qui se trouvent plus rassemblées dans les alluvions qui proviennent de la décomposition de la roche primitive. Quelques variétés de granite sont susceptibles d'un beau poli, et sont employées pour l'architecture, pour la sculpture, et pour les arts d'ameublement. D'autres variétés fournissent de très bonnes pierres de construction; mais en général ces pierres ont l'inconvénient d'être difficiles à extraire et à tailler. Le sol est ordinairement sablonneux et légèrement argileux jusqu'à une certaine profondeur. Il n'est pas très propre à la culture des céréales, à moins qu'on ne l'amende avec de la chaux. En général, on peut dire que les provinces granitiques sont pauvres.

Le porphyre, mais principalement celui qui est associé avec le granite, est ordinairement plus riche en métaux que le granite lui-même, et lorsqu'un même filon passe du premier terrain dans le second, on remarque souvent que son contenu s'appauvrit. On exploite certaines variétés de porphyre pour la décoration, et elles y font certainement plus d'effet que le granite. Mais d'un autre côté le porphyre a le désavantage d'être encore moins commode que cette autre roche pour les constructions. Le sol qu'il fournit n'est pas non plus de très bonne qualité pour l'agriculture.

Quant aux terrains volcaniques, il n'y a guère de métaux à y chercher, sauf dans les régions trachytiques. En revanche, ils ont l'avantage de donner diverses sortes de pierres de construction, des dalles, des pouzzolanes, des pierres ponces, des pierres meulières, du minerai d'alun, du soufre. Selon la facilité de décomposition des laves et des scories, et surtout selon la manière dont il retient l'eau, le sol est ou très fertile ou très aride, et offre, selon les lieux, les plus florissantes campagnes ou les plus affreux déserts.

Terrains intermédiaires. — Lorsque les terrains de sédiment, au lieu de demeurer soumis, après leur formation, à la température superficielle ordinaire, se trouvent exposés à l'influence de la haute température souterraine, de grands changemens se manifestent dans leur état. Le principal est que le caractère de l'agrégation chimique se substitue à celui de l'agrégation mécanique; et cela seul, lors même que leurs élemens constitutifs n'éprouveraient aucune variation, suffirait pour les métamorphoser complétement. L'étude de ces phénomènes, qui s'répand tant de jour sur la géologie, a été surtout favorisée par l'observation de la manière dont les roches ignées ont altéré les terrains dans lesquels elles se sont injectées. On s'en parla l'histoire complète de la conversion des roches de pur sédiment en roches ignées, les gradations relatives aux divers degrés de calcination se trouvant marquées dans les diverses parties de la roche en proportion de leur écartement du foyer. C'est aux filons de porphyres amphibolique et pyroxénique, si fréquens et si variés dans les dépôts modernes, qu'appartiennent les exemples les plus caractéristiques. Un de ces filons traverse la craie, et de part et d'autre, jusqu'à deux ou trois mètres de distance, la craie prend une texture saccharoïde, une couleur foncée, perd toute trace d'organisation, se change en un mot en marbre noir; un autre pénètre dans des schistes argileux, et ces schistes, sur son passage, se changent en un jaspe parsemé de cristaux de grenats; un autre dans des grès, et, tout autour, ces grès se changent en une roche de quarz dans laquelle la granulation n'est plus visible. Les filons de serpentine produisent des changemens analogues, et sur une étendue égale à leur énergie calorifique. Enfin les granites, dans les lieux où ils ont disloqué et soulevé les couches de sédiment pour se faire jour entre elles, ont agi de la même manière, mais avec une bien autre puissance, puisque ces couches se trouvent métamorphosées dans un rayon de plusieurs lieues: les calcaires terreux sont cristallins; les argiles deviennent des schistes argileux; les grès micacés des micaschistes; d'autres grès des gneiss plus ou moins rubannés, pour tout dire d'un seul mot, des granites schisteux. On ne pourrait manquer de méconnaître absolument la vraie nature de ces couches, ainsi qu'on l'avait fait dans le commencement, si l'on ne parvenait à distinguer leur liaison avec les parties qui, plus éloignées du granite, ont conservé leurs caractères, à y suivre la dégradation des changemens, à y découvrir même quelques dernières traces d'organisation, comme dans ces micaschistes des Alpes, considérés si long-temps comme les produits primitifs du feu, et dans lesquels gisent des bélemnites. On peut se faire une idée générale de ces phénomènes dont la plus haute expression serait le changement du grès en granite, en pensant que si le grès n'est qu'un détritus du granite, il suffit de replacer cette matière dans sa première condition de température pour que ses élémens reprennent le même ordre, et que la roche tout entière se trouve ramenée de l'état aréneux à l'état cristallin. Mais la transmutation n'est pas tout-à-fait aussi simple, car on ne saurait dire que les élémens constitutifs d'un micaschiste ou d'un gneiss soient exactement les mêmes que ceux d'un grès. Les élémens du grès s'y retrouvent bien, mais il est incontestable qu'il y a autre chose avec. Cela saute même à l'évidence pour les calcaires qui, dans le voisinage des porphyres, se sont transformés en dolomie, la masse de leurs calciums s'étant à moitié changée en magnesium. Ainsi les roches ignées agissent sur les roches de sédiment, non seulement par la chaleur qu'elles leur cansent, mais par une sorte de cémentation, soit qu'elles y fassent pénétrer des élemens qui n'y existaient point d'abord, soit qu'elles y déterminent une transmutation véritable. Il y a là un grand doute que la chimie n'est point encore capable de lever, et dont la solution, si on l'obtient jamais, jettera les plus désirables clartés, non seulement sur l'histoire de la terre, mais sur l'essence même de la substance minérale.

Mais, sans même sortir de la question de fait, le phénomène de la transmutation a plus d'importance que nous ne l'avons encore indiqué. Il ne se borne pas à de simples altérations accidentelles, et embrasse une classe entière de terrains. C'est là ce qui lui donne une valeur vraiment fondamentale. Que l'on descende au-dessous de la grauwacke, et que l'on suive, jusqu'à ce que le granite vienne l'interrompre, la série des couches sur lesquelles cette formation repose, on ne trouvera dans toute l'étendue de ces couches inférieures aucune autre espèce de roche que celles qui se découvrent dans les sédimens modifiés. Ce sont des couches de gneiss, des couches de micaschiste, des couches de schiste amphibolique ou argileux qui alternent les unes avec les autres comme le font, au-dessus de la grauwacke, celles de grès, de marne, d'argile. Les schistes argileux composent le plus souvent l'étage supérieur, établissant ainsi la jonction entre ces terrains et les terrains de sédiment, comme elle est établie avec les terrains ignés proprement dits par les gneiss qui paraissent portés, par une préférence analogue, vers les positions inférieures. En quelques endroits,

l'ensemble de ces couches a une épaisseur considérable, et, en somme, elles occupent à la surface de la terre au moins autant de place que les granites. Faut-il croire qu'elles ne diffèrent des couches ordinaires de sédiment que par l'effet d'une transmutation postérieure, leur étant liées par l'identité de la formation primitive? On ne faut-il pas plutôt penser que cette transmutation s'est effectuée sur des couches qui, par la diversité des circonstances de leur production, étaient déjà différentes? C'est ce qui paraît vraisemblable. Ce système de terrains se rapporte à une période réellement distincte de celle des dépôts qui commencent à la grauwacke. Il représente le temps qui s'est écoulé entre la formation de la première enveloppe solide et l'apparition des premiers êtres organisés sur la terre. Il est le produit des opérations combinées de l'océan encore instable et tumultueux, et de la masse incandescente quittant et reprenant l'empire de la surface. Il est le véritable système moyen; mais la difficulté est de marquer dans la série générale des terrains le point où il commence, et le point où il finit.

Considérés à l'égard de l'homme, les terrains intermédiaires, qui de tous les terrains sont les plus coupés par les filons, sans doute parce qu'ils ont été le plus exposés aux dislocations, sont aussi les plus abondans en richesses minérales de toute espèce. Sauf le gypse, la houille et le sel, on y trouve pour ainsi dire de tout. Quant à leur fertilité, elle est variable comme leur nature, mais moindre, terme moyen, que celle des terrains de sédiment qui leur correspondent.

TERRE. Je suppose qu'un astronome de quelqu'un des mondes qui nous avoisinent, prenons Saturne, soit chargé de parler de la terre à ses concitoyens; voici, à ce que je puis raisonnablement imaginer, sur le fondement d'un peu plus d'ancienneté et de force visuelle que nous n'en avons, comment il le ferait.

« La terre, dirait-il, est un astre d'une lumière bleuâtre et d'un diamètre angulaire d'environ 2", que nous voyons toujours au voisinage du soleil. Par sa grandeur apparente et son éclat, il est presque semblable à Vénus. Comme cette planète et les autres planètes supérieures, il est tantôt étoile du matin et tantôt étoile du soir. Arrivé à son plus grand écartement du soleil, il demeure un instant immobile dans le ciel, puis, reprenant sa marche en sens contraire, il se rapproche du soleil et le dépasse à l'occident à peu près comme il l'avait dépassé à l'orient.

» Cette oscillation apparente de la terre est le résultat de sa révolution continuelle autour du soleil, et la preuve en est dans les phases qu'elle présente. Selon qu'elle est en opposition ou en conjonction, son disque nous paraît plein ou s'éclipse totalement, et dans l'intervalle, il ne se montre éclairé qu'en partie. Ainsi l'éclat de la terre n'est pas constant. Il l'est même d'autant moins que la distance de cette planète à notre égard, par suite de sa révolution, n'est pas constante non plus. On doit la regarder, dans les proportions générales de notre système, comme assez voisine du soleil, car elle n'en est guère éloignée que de cent fois le diamètre de cet astre. C'est ce rapprochement qui fait qu'elle accomplit si promptement, en comparaison de nous, sa révolution, tant parce que son orbite a moins de développement que le nôtre, que parce qu'elle s'y meut avec plus de vitesse. Les années de la terre n'ont pas même la durée de la moitié de l'un de nos mois, et la chronologie terrestre est tout près de compter un siècle quand la nôtre compte trois ans. Tandis que l'année est si courte sur la terre, les jours y sont, au contraire, deux fois et demi plus longs que chez nous. De sorte que, bien différente de notre année, qui est de plus de 24 000 jours, cette année-là n'en renferme qu'environ 365. Ainsi, le même nombre de jours qui, chez nous, ne fait que la sixième partie d'un mois, fait, pour les habitans de la terre, toute une année.

» Il semble que la nature se soit plue à régler toutes les conditions de cet astre d'après un idéal d'exiguité. Il est si petit que, sans l'analogie, il serait à peine permis de le ranger dans la même classe que les grands. Son volume n'est que la millième partie de celui de notre planète, qui n'est elle-même que la millième partie du globe du soleil. La terre, en regard de cette masse centrale, ne paraît donc qu'un simple globule de matière, indépendant de toute adhérence, et mis en libre carrière dans l'espace.

» Mais la grandeur est sans valeur absolue. Les mouvemens de la terre, n'importe la petitesse relative de ses proportions, sont régis par les mêmes lois que ceux des astres les plus considérables. Soumise aux influences continuellement changeantes des masses circonvoisines, ce n'est qu'après un nombre immense d'années qu'elle pourrait se retrouver à leur égard dans une situation identique, et de nouvelles circonstances qui se développent dans cet intervalle font éternellement manquer le rétablissement d'identité. C'est par là que l'histoire de la terre prend des traits de grandeur qui, à la vérité, ne sont point en elle-même, mais qui lui viennent des rapports par lesquels elle se lie au monde environnant. Ce monde, et spécialement le groupe dont elle fait partie, l'oblige continuellement à réfléchir par certaines variations toutes les variations qu'il éprouve lui-même, et introduit ainsi la suite indéfinie de ses vicissitudes dans l'astronomie de cette résidence particulière.

» Si l'on se bornait à observer le mouvement de la terre durant un seul instant, ou si, l'observant durant une révolution tout entière, on ne l'analysait pas avec une finesse suffisante, on serait porté à conclure qu'elle décrit autour du soleil une ellipse dont un des foyers est occupé par lui; que l'excentricité de cette ellipse est d'environ 0,032 du grand axe; que non seulement les proportions de la courbe sont constantes, mais que sa direction et le plan dans lequel elle est située le sont aussi. Il paraîtrait que la terre, tout en parcourant son orbite, tourne sur elle-même dans un plan de révolution tombant sous un angle de 23° sur celui de l'orbite, et le coupant suivant une ligne inclinée de 99° sur le grand axe de l'ellipse; que la direction, non plus que l'inclinaison de ce plan de révolution ne changent point, quelle que soit la position de la terre; enfin, que la durée des révolutions de la terre sur elle-même et autour du soleil sont également d'une invariabilité absolue. Mais une telle simplicité dans les effets ne s'accorde pas avec les habitudes générales de la nature. L'ordre que nous venons d'indiquer ne pourrait en effet se produire que si, tous les autres astres s'anéantissant, la terre se trouvait tout-à-coup, au sein de l'immensité devenue vide, seule à seule avec le soleil. La présence du système planétaire suffit pour s'opposer à ce que le mouvement de la terre jouisse de l'uniformité en question, et la courbe qu'elle décrit sous l'influence de tant de masses diverses qui la sollicitent dans des directions et à des distances continuellement différentes, se trouve naturellement d'un degré bien supérieur à celle qui correspondait à l'hypothèse précédente. La partie de cette courbe qui correspond à un instant infiniment petit peut bien être considérée comme l'arc infiniment petit d'une ellipse. Mais celle qui correspond à l'instant infiniment petit qui succède à celui-là, au lieu de se rapporter à la même ellipse, se rapporte à une ellipse qui diffère de la précédente et par sa forme et par sa position dans l'espace. Cette variation est sans fin, et c'est dans la relation fondamentale des deux ellipses consécutives que réside le principe du mouvement de la terre. Il ne faut en donner ici qu'un aperçu. Mais encore n'y pourrions-nous réussir à moins d'avoir recours au langage transcendant de l'algèbre, s'il n'y avait moyen de décomposer ce mouvement général en mouvemens plus simples, de manière à n'en faire imaginer que graduellement toute la complexité.

» Concevons donc d'abord une ellipse qui, demeurant dans

la même direction et dans le même plan, se dilate continuellement dans le sens de son petit axe jusqu'à devenir enfin circulaire, et qui, à ce terme, changeant son mouvement de dilatation en un mouvement de contraction, revient progressivement au même degré d'aplatissement qu'elle avait en d'abord, pour, de là, recommencer à se dilater dans le même ordre qu'auparavant, et ainsi de suite ; il est évident que le mobile assujetti à parcourir cette courbe viendra, dans chacune de ses révolutions, couper le petit axe en des points tantôt de plus en plus éloignés, tantôt de plus en plus rapprochés du centre, sa trace dessinant une espèce de spirale à autant d'enroulemens qu'il s'accomplit de révolutions durant le temps nécessaire pour passer de la plus grande excentricité à la plus petite. Si le centre de l'ellipse était fixe, toutes ces spires seraient tangentes entre elles aux sommets du grand axe dont la longueur est sensiblement constante. Mais comme c'est au foyer occupé par le soleil, et non pas au centre, que la fixité de position appartient, il faut se représenter que le grand axe a sur lui-même un mouvement de va-et-vient réglé sur la même période que la variation du petit. Les spires, aux points où elles viennent couper le grand axe, sont donc en retrait graduel les unes à l'égard des autres, et se coupent réciproquement tantôt d'un côté du soleil et tantôt de l'autre, de telle sorte que la moitié qui correspond à la période de diminution du petit axe, au lieu de coïncider avec celle qui correspond à la période d'accroissement, y est simplement unie par une raison de symétrie. Telle est la courbe qui résulte de la considération de cette première inégalité du mouvement de la terre. Bien que la différence entre le minimum et le maximum de la valeur du petit axe de l'orbite terrestre n'ait jamais, ainsi que le montrent l'observation et le calcul, qu'une valeur proportionnellement médiocre, le nombre des spires qui, séparées les unes des autres par des distances différentes, mais régulières, se succèdent dans cet intervalle est de plus de cent mille. C'est-à-dire que la terre emploie plus de mille siècles de son calendrier à l'accomplissement de cette révolution importante. Cette variation de l'aplatissement de l'orbite se lie, par les causes mêmes qui la produisent, à une autre variation non moins remarquable ; c'est le déplacement du grand axe de l'orbite. Au lieu de demeurer dans le même alignement, ainsi que nous venons de le supposer, il se meut continuellement comme si l'ellipse tournait sur son foyer. La complication de la courbe que nous avons à esquisser est donc encore plus grande que nous ne l'avons marqué, puisque les spires successives, au lieu d'avoir leurs sommets sur le grand axe, se coupent mutuellement, par l'effet de son déplacement, sur des points de plus en plus éloignés du premier sommet, en formant par leurs entrelacemens une sorte d'étoile à autant de rayons qu'il se fait de révolutions autour du centre dans le temps nécessaire à la variation. Et ce n'est pas tout, car les deux variations n'étant pas synchroniques, la courbe qui correspond à la période de contraction ne peut plus être, comme dans le cas où le grand axe ne changeait pas de direction, en symétrie parfaite avec la courbe de dilatation, puisque les mêmes positions du grand axe ne se rapportent plus aux mêmes grandeurs du petit, et que les enroulemens dont les sommets reprennent la même direction que les enroulemens antérieurs, sont ou plus aplatis ou plus gonflés. Enfin il reste à dire que le grand axe de l'ellipse, affranchi par une haute combinaison de mécanique des variations à longue période, n'est cependant pas dans une invariabilité absolue, que d'une révolution à l'autre sa grandeur change, et que ce changement, quoique n'ayant jamais de grandes valeurs et ne persistant jamais long-temps dans le même sens, introduit cependant dans la ligne décrite par la terre un nouveau principe de complication, d'autant plus important qu'il est le seul qui ait la vertu de causer de la variation dans la durée des révolutions annuelles.

» Telles sont les conséquences de ce que la terre, au lieu de se mouvoir seulement en raison de ses relations avec le soleil, est sollicitée, dans le plan de son orbite, par d'autres tendances résultant des relations qu'elle a avec les diverses masses planétaires, et qui, moins puissantes que sa tendance vers le soleil, mais continuées dans le même sens durant des périodes considérables, finissent, à la longue, par altérer complétement la ligne générale de son mouvement. Telle est aussi la ligne qu'elle se bornerait à décrire si ses tendances vers les planètes demeuraient comprises dans le plan de son orbite. Mais comme les plans dans lesquels ces astres se meuvent ont tous une certaine inclinaison sur celui-ci, il s'ensuit qu'appelée par eux, d'un côté ou de l'autre de son orbite, elle a une propension continuelle à en sortir. Elle en sort en effet, passant à chaque instant de son mouvement d'un plan à un autre plan, comme, sous l'influence des forces que nous considérons tout-à-l'heure, elle passait à chaque instant d'une ellipse à une ellipse différente. Ainsi la ligne, déjà si complexe, de ses révolutions, au lieu d'être décrite dans un plan, est décrite sur une surface courbe, et dessine autour du soleil un de ces tourbillons les plus difficiles à définir que l'imagination soit en état de concevoir. On peut cependant en donner une idée élémentaire en disant que le plan de l'orbite varie d'abord en s'inclinant et en se relevant alternativement, puis en tournant sur lui-même d'occident en orient par un mouvement connexe. Cette variation est le principe d'une nouvelle révolution séculaire qu'il faut combiner avec la précédente pour arriver à la détermination de la grande année astronomique de la terre. En effet, pour que l'identité renaisse, il ne suffit pas que la terre revienne à des conditions identiques en ce qui concerne l'excentricité de l'orbite et la position du grand axe, car elle manque nécessairement la reprise de sa première trace, si elle se trouve à ce moment-là dans un plan différent de celui qui correspondait à l'accord dans la période précédente. L'orbite, après s'être déroulée, venant à s'enrouler de nouveau, s'enroule très lors soit au dessus, soit au-dessous, soit en arrière, soit en avant des points analogues appartenant aux enroulemens précédens, et dans la première spirale s'en entremêle ainsi une nouvelle, suivie par d'autres différentes encore, jusqu'à ce qu'enfin, les deux variations reprenant le même rapport qu'elles avaient déjà en à quelque époque antérieure, l'identité renaisse. Voilà des périodes, composées chacune de plusieurs milliers de siècles, qu'il faut multiplier les unes par les autres pour trouver, par le calcul de leurs compensations, la valeur de l'année fondamentale de la terre. N'entrons pas plus avant dans ce dédale, et disons hardiment des millions de millénaires. La terre qui suit successivement sa route dans ce cycle immense nous en fait connaître, par son mouvement actuel, les élémens, la théorie en déduit l'étendue et les caractères généraux de toute la période, et l'esprit contemple avec admiration la régularité de ces grandes heures. Mais à quelle distance de nous est le commencement du cycle? Avant que sa fin ne soit venue, quels changemens, soit la diminution de la force vive des astres de notre système, soit leur translation dans d'autres parties du ciel, auront-elles causés dans les orbites de la terre et des autres planètes? N'est-il pas évident que le seul fait du déplacement séculaire du soleil suffit pour que la terre ne puisse en aucun temps revenir exactement sur ses pas? Ainsi, tout est sans cesse nouveau dans l'univers; de même que rien n'y est simultanément pareil, rien non plus ne s'y recommence, et même pour une masse bornée dans ses dimensions, il y a, à cause de ses connexions infinies avec le reste de l'univers, une diversité indéfinie de phénomènes et tout l'honneur du temps.

» La petitesse du diamètre de la terre, comparativement à la distance qui la sépare des planètes, même les plus pro-

chaines, fait que son mouvement de rotation sur elle-même peut être regardé comme sensiblement indépendant des relations par lesquelles elle s'unit avec ces corps lointains. Il n'y a que le soleil, en vertu de sa masse, et la lune, en vertu de sa proximité, qui y aient une influence caractérisée par des effets considérables. Celui qui frappe le plus l'observateur qui étudie les mouvemens de la terre avec attention, est une sorte de balancement périodique du corps même de l'astre. L'axe de rotation, au lieu de demeurer parallèle à lui-même dans toutes les positions de la planète, change d'un moment à l'autre de direction. Pour concevoir simplement cette variation, il suffit d'arrêter un instant la terre, et de se figurer cet axe pivotant autour du centre, de manière à prendre successivement appui sur tous les points d'une circonférence tracée sur la voûte intérieure du ciel. Si le mouvement de la lune se faisait dans le même plan que celui de la terre, et si les orbites de ces deux astres étaient exactement circulaires, la circonférence en question serait celle d'un cercle parallèle au plan des orbites, et d'environ 23° d'amplitude. Mais comme les conditions sont différentes, le mouvement se complique, et la circonférence, au lieu d'être uniformément circulaire, se charge d'ondulations de divers ordres. Un premier système d'ondulations, correspondant aux variations du plan de l'orbite lunaire, en supporte un second qui correspond aux inégalités de la révolution de la terre, et qui lui-même en supporte un troisième correspondant aux inégalités de la révolution de la lune. Telle est l'image de la courbe triplement ondulée que les habitans de la terre doivent voir dessiner dans le ciel par la suite des étoiles sur lesquelles se dirige successivement le pôle de leur planète. Ce pôle parcourt dans l'espace d'une demi-année chacune des ondulations de troisième ordre, dans l'espace d'une demi-année chacune de celles du second, dans l'espace de dix-neuf ans chacune de celles du premier, enfin dans vingt-cinq mille ans environ la circonférence entière. Et il faut encore remarquer que, comme les ondulations extrêmes ne s'ajustent pas exactement, l'axe, en recommençant une nouvelle révolution, ne repasse pas par les mêmes points que dans la révolution précédente. De sorte que les circonférences successives, par suite de ce défaut de coïncidence, composent par leur ensemble un système indéfini d'ondulations entrelacées. Ainsi le cycle déterminé par les variations de l'axe de rotation n'a pas un caractère plus absolu que celui qui se rapporte aux variations de l'orbite. Les vingt-cinq mille ans de la période terminés, l'axe, en continuant à tourner, vient occuper des positions différentes de celles qu'il avait occupées auparavant, et ce n'est qu'après une série de révolutions, que toutes les différences se trouvant compensées, la courbe se referme, le pôle recommence à marcher sur la même suite d'étoiles, l'identité enfin reparaît. Cette variation introduit donc dans l'histoire de la terre un nouveau cycle séculaire, que la chronologie, pour arriver à un cycle absolument uniforme, devrait encore combiner avec celui qui a été précédemment indiqué; et s'il y a, comme on peut le croire, incommensurabilité entre toutes ces grandeurs, voilà l'infini qui se témoigne.

» Nous venons d'indiquer les lois qui se déduisent des positions que l'on voit successivement occupées par la terre dans le ciel. Mais il reste à se demander quels sont les effets de ces changemens sur la planète considérée non plus dans ses situations astronomiques, mais en elle-même. En supposant ses habitans trop peu développés pour se rendre compte des mouvemens qu'elle accomplit, ses variations sont-elles le principe de phénomènes que ces êtres puissent vraisemblablement ressentir, et sont-ils ainsi liés au changement de place de l'astre sur lequel ils vivent, par un changement correspondant des conditions de leur existence? Sans entrer dans la considération des influences qui peuvent découler des planètes, et même des étoiles, sur un astre particulier, selon sa situation à leur égard, et tout en laissant en cet endroit une part à l'inconnu, on est du moins en droit d'assurer que de toutes les influences célestes, celle qui doit naturellement avoir le plus d'empire sur la terre, l'influence solaire, change à la vérité ses effets selon les époques, mais dans des limites de variation très resserrées. D'où résulte ce principe remarquable que les années les plus différentes les unes des autres par leurs élémens astronomiques, sont cependant sensiblement identiques quant aux conditions les plus essentielles pour l'existence, savoir la proportion de chaleur et de lumière.

» La variation d'excentricité, est de toutes les variations de l'orbite celle qui est le plus capable d'affecter les habitans de la terre. La géométrie démontre que la quantité totale de la chaleur que reçoit une planète dans chacune de ses révolutions autour du soleil, est en raison inverse de la grandeur du petit axe de l'orbite. L'état thermologique de la terre serait donc soumis à des vicissitudes considérables si cette grandeur variait beaucoup. Et comme il ne serait pas probable qu'un système d'organisation approprié aux années à minimum de chaleur pût s'accommoder également des années à maximum, il faudrait penser que sur cette planète la succession des êtres, réglée par des lois périodiques, ne se développe pas à travers les siècles suivant un plan simple et uniforme. Il est même sensible que si ce petit axe était susceptible de diminuer au-delà d'un certain point, la terre, à son périhélie, pourrait se trouver assez près du soleil pour éprouver un degré de chaleur incompatible avec la conservation d'aucun type vivant, ou au moins d'aucun type en harmonie avec la température de la planète à l'aphélie. La population devrait donc changer radicalement de caractère à chaque retour des inégalités extrêmes, non seulement de la période séculaire, mais de la période annuelle. Le créateur n'a pas voulu que l'histoire générale de la terre fût aussi compliquée. Les changemens d'excentricité de l'orbite ont été contenus dans de justes limites, et, grâce à la chaleur des étoiles, entre les années à maximum de chaleur et les années à minimum, il n'y a qu'une différence médiocre. L'excentricité, qui est actuellement dans la période de diminution, ne varie que de 0,00004 par siècle, tellement qu'il faudra environ 75 siècles pour que cette grandeur, qui est à présent de 362 fois le rayon de la terre s'amoindrisse d'une unité, c'est-à-dire pour que la terre, à son périhélie, soit plus éloignée du soleil qu'elle ne l'est maintenant en même point, d'un peu près un demi dix-millième. Cet intervalle de temps, même décuplé, n'apportera donc aucun changement sensible à l'état thermométrique de la terre, du moins en ce qui dépend du principe en question. Mais quelle que soit la lenteur de la variation, il n'en est pas moins certain, en thèse absolue, que la chaleur solaire décroît sur la terre depuis une haute antiquité, et qu'elle doit continuer à y décroître encore durant une longue suite de siècles.

» La variation d'inclinaison du plan de l'orbite porte à la fois, comme la précédente, sur la somme de chaleur annuellement perçue, et sur sa répartition dans les divers lieux selon les divers temps de l'année. C'est l'inclinaison de ce plan sur celui dans lequel la rotation s'opère qui est cause des inégales durées du jour et de la nuit; ce sont ces inégalités de durée qui causent les inégalités de la chaleur diurne; enfin ce sont celles-ci qui sont la principale cause des inégalités des saisons. Ainsi les inégalités des saisons sont, à cet égard, en proportion de l'inclinaison du plan de l'orbite sur le plan de l'équateur. Une partie essentielle de la question des climats est dans cette variation. Si l'on suppose le plan de l'orbite perpendiculaire à celui de l'équateur, le régime excessif des régions polaires devient commun à toute la terre; le soleil, en été, est à la hauteur du pôle, et cesse par conséquent de se coucher pour tout l'hémisphère dans lequel règne cette saison, tandis qu'il cesse de se lever pour tout l'hémisphère opposé

qui est alors en hiver. Si l'on suppose le plan de l'orbite confondu avec celui de l'équateur, le régime tempéré prend au contraire naissance ; les jours deviennent égaux aux nuits, sur toute la terre, durant toute l'année; l'été cesse d'exister comme l'hiver, et la température du printemps s'établit à demeure en chaque lieu dans la mesure de la distance de l'équateur. La variation de l'inclinaison des deux plans pourrait donc, si elle se développait assez, produire dans la population de la terre d'assez grands changemens. Mais de même que la variation d'excentricité, elle est non seulement très lente, mais très bornée, la plus grande valeur de l'inclinaison ne différant de la plus petite que de moins de 3°. Les régions polaires, qui, moyennement, occupent à peu près un douzième de la surface de la planète, et les régions tropicales qui, moyennement aussi, en occupent à peu près deux cinquièmes, sont donc susceptibles, en vertu de ce changement, de varier, les premières d'environ un quart, et les secondes d'environ un dixième de leur étendue moyenne. En ce moment, et depuis une haute antiquité, l'écliptique tend à se rapprocher de l'équateur, et par conséquent les inégalités du jour et de la nuit s'amoindrissent, les différences des saisons diminuent, les tropiques se rapprochent de l'équateur, et les cercles polaires remontent vers les pôles. Mais ce progrès est d'une excessive lenteur, et l'on peut calculer que, dans un siècle, les régions tempérées n'auront vu diminuer leurs plus longs jours et leurs plus longues nuits que de quelques secondes seulement. Et avant que la somme de ces diminutions n'ait eu le temps d'atteindre une valeur efficace, la variation, parvenue à son terme, reprendra son cours en sens contraire. Quant au changement dans la somme annuelle de chaleur déterminée par cette même variation, il n'est pas plus difficile de reconnaître qu'il est également d'une étendue très bornée. Il dépend uniquement de ce qu'en raison de l'ellipticité, sa section équatoriale de la terre étant plus grande que sa section méridienne, la quantité de chaleur annuellement reçue augmente à mesure que la section moyenne présentée par la terre au soleil se rapproche davantage de l'équateur. Donc, en ce moment, la chaleur annuelle tend à diminuer par l'effet de la variation de l'écliptique de même que par celui de la variation de l'excentricité. Mais comme l'ellipticité du sphéroïde n'a qu'une petite valeur, et qu'en outre la variation totale de l'inclinaison n'est que peu de chose, on doit aisément juger que ce changement thermométrique est incapable d'avoir jamais une influence considérable sur la terre.

» La révolution de l'axe du globe a pour effet immédiat de causer une révolution correspondante dans la direction du plan de l'équateur, et par conséquent d'imprimer un mouvement de rotation à la ligne des équinoxes qui est la parallèle à l'intersection de ce plan avec celui de l'orbite. Ainsi les points qui correspondent à l'établissement de l'équinoxe sur la terre, au lieu d'avoir sur l'orbite une position fixe, s'y déplacent continuellement de l'est à l'ouest par un mouvement lié à celui de l'axe du globe, et comme leur mouvement se combine avec le mouvement contraire du grand axe de l'orbite, ils font le tour complet de cette courbe dans une période d'à peu près 20 000 ans. Tous les dix mille ans environ, les points d'équinoxe venant, par suite de cette variation, se placer sur le rayon vecteur perpendiculaire au grand axe de l'orbite, la terre arrive à sa plus grande proximité du soleil au milieu de la saison chaude pour l'un des hémisphères, et au milieu de la froide pour l'hémisphère opposé. Donc l'été doit devenir plus ardent que dans les circonstances moyennes pour l'hémisphère dans lequel règne cette saison à l'instant du périhélie. Et comme réciproquement cet hémisphère est alors au plus grand éloignement du soleil pendant l'hiver, cette saison doit naturellement avoir une température d'autant moins élevée que l'autre en a une qui l'est davantage. Le contraire a lieu dans l'hémisphère opposé, puisque l'inversion de ses rapports avec le soleil est cause que les jours d'hiver y sont plus chauds, et ceux d'été plus froids. Ainsi, quand les points d'équinoxes sont dans la position en question, les saisons tendent au contraste dans un des hémisphères et à l'égalité dans l'autre, de sorte que chaque hémisphère passe alternativement tous les dix mille ans de l'un à l'autre de ces régimes divers. Bien que la somme totale de chaleur reçue par la terre dans chaque saison ne dépende pas de cette variation, puisque, par l'effet de la différence des vitesses de la planète dans les différentes parties de son orbite, les saisons, lorsque le rayonnement du soleil y est plus intense, ont moins de durée que quand il l'est moins, et précisément dans la mesure convenable pour que la compensation soit exacte, cependant il est incontestable qu'il peut résulter de là de très grands changemens dans les conditions auxquelles chaque hémisphère se trouve alternativement soumis. Présentement les équinoxes sont très peu distans de la position dans laquelle la différence des régimes des deux hémisphères est à son comble, et l'hémisphère boréal est celui qui est placé dans la période où le caractère des saisons se modère. Ainsi, d'année en année, le contraste de l'hiver et de l'été y diminue, et il résulte de la position actuelle des équinoxes que cette diminution doit s'y poursuivre encore pendant une certaine suite de siècles, après quoi, cet effet s'interrompant, les saisons commenceront à devenir de plus en plus distinctes jusqu'à la fin de la période de dix mille ans, où, parvenues à leur plus grande inégalité, elles reprendront de nouveau la variation inverse. Il ne paraît pas douteux que cette variation ne doive avoir une influence sensible sur la terre, surtout dans l'hémisphère boréal, où il y a proportionnellement plus de terre que dans l'autre, et où la variation de l'inclinaison de l'écliptique, dans sa tendance actuelle s'accorde précisément avec celle-ci pour tempérer les saisons. Ainsi, il est à croire que les étés, il y a six ou sept mille ans, y étaient plus chauds qu'à présent, tandis que les hivers y étaient au contraire plus froids (1).

(1) Comme je me trouve contraint à contredire expressément une proposition de MM. Herschel et Arago, mon respect pour ces astronomes me fait un devoir de ne point passer outre sans me justifier.

M. Herschel, dans le cinquième chapitre de son Traité d'astronomie, après avoir expliqué comment, par la compensation qui se fait entre les accroissemens instantanés de la radiation du soleil et ceux de sa longitude, les quantités de chaleur envoyées par le soleil à la terre sont égales pendant le parcours des mêmes quantités angulaires dans une partie quelconque de l'orbite, et par conséquent indépendantes de tout rapport entre les équinoxes et le périhélie, passe de là au sujet des saisons. Il conclut avec raison que la quantité totale de chaleur reçue, pendant la saison chaude, dans l'hémisphère boréal; est la même que celle qui est reçue, pendant cette même saison, dans l'hémisphère austral, bien que cette partie de l'année corresponde aujourd'hui dans l'hémisphère boréal au plus grand éloignement du soleil, et dans l'hémisphère austral, à sa plus grande proximité. Mais, supposant que la compensation s'étend au caractère thermologique des saisons, après avoir rapporté la différence notable qui existe entre les distances du soleil à l'aphélie et au périhélie, il ajoute en propres termes : « So that, were it not for the compensation we have just described, the effect would be to exaggerate the difference of summer and winter in the southern hemisphere, and to moderate in the northern; thus producing a more violent alteration of climate in the one hemisphere, and an approach the perpetual spring in the other. As it is, however, no such inequality subsists, but an equal and impartial distribution of heat and light is accorded to both. (*Treatise on astronomy*, p. 299.) »

Il est aisé de voir que cette conclusion n'est pas juste. Ce qui détermine le caractère d'une saison n'est pas simplement la quantité totale de chaleur reçue pendant la durée de cette saison, mais la quantité de chaleur reçue chaque jour. Si donc deux saisons, auxquelles correspondent des quantités égales de chaleur, renferment des nombres de jours inégaux, il est évident que la quantité de chaleur reçue chaque jour sera plus grande dans la saison qui a le moins de jours que dans l'autre. Ainsi, la température diurne sera moyennement plus élevée dans cette saison que dans l'autre,

Enfin la variation de l'axe de rotation, outre son action sur les rapports de la terre avec le soleil, en a une autre toute particulière sur les relations de la terre avec le système sidéral; car il en résulte que les diverses zones de la planète, suivant la direction que prend la ligne des pôles, se trouvent exposées au rayonnement tantôt d'une certaine

la compensation générale entre les sommes de chaleur des deux saisons étoit même justement fondée sur ce que, dans celle où les jours sont le moins nombreux, ils sont aussi le plus chauds, et réciproquement. Par conséquent, en considérant en particulier ce qui a lieu aujourd'hui sur la terre, puisque la saison chaude dans l'hémisphère boréal est plus longue d'environ huit jours que la saison chaude dans l'hémisphère austral, et que les quantités totales de chaleur sont cependant les mêmes de part et d'autre, il faut en conclure que l'hémisphère boréal, lorsqu'il est dans cette saison, reçoit chaque jour moins de chaleur que n'en reçoit l'hémisphère austral lorsqu'il y est à son tour, et précisément dans la proportion de ces huit jours de différence. Quand il s'est écoulé, dans l'hémisphère boréal, autant de jours de la saison chaude que cette saison en renferme en tout dans l'hémisphère austral, le premier hémisphère n'a pas encore reçu autant de chaleur qu'en avait reçu l'autre dans le même temps: donc, évidemment, la saison ne peut pas y avoir été aussi chaude. Pour la saison froide, c'est l'inverse. Ainsi, malgré la compensation astronomique, l'effet de la position actuelle des équinoxes est bien d'exagérer la différence de l'été et de l'hiver dans l'hémisphère sud, et de la modérer dans l'hémisphère nord.

Cette proposition prend encore plus d'évidence si, au lieu de la rapporter à l'orbite présente dont l'excentricité n'a qu'une petite valeur, on la rapporte à une orbite très allongée, et, pour aller de suite à l'extrême, à celle d'une comète. Que l'on suppose, dans cette hypothèse, que le périhélie tombe au milieu de l'été pour l'un des hémisphères; l'autre, par inversion, au milieu de son été, se trouvera à l'aphélie. Dans le premier, l'été ne durera que quelques jours; mais le soleil, à cause de sa proximité, remplissant tout le ciel, la chaleur y sera d'une excessive violence. Dans l'autre, l'été sera d'une longueur incomparablement plus grande; mais le soleil, à cause de son éloignement, ne paraissant plus qu'une étoile, la chaleur sera tellement faible, que cet été se transformera en un véritable hiver. Cependant la quantité de chaleur reçue chaque jour, multipliée par le nombre des jours de chaque saison, donnera des deux côtés la même somme, et la compensation voulue par le théorème de Lambert sera parfaite.

Il me semble d'autant plus étonnant que cette faute d'inadvertance ait échappé à M. Herschel, que, dans un Mémoire inséré dans les Transactions géologiques de Londres pour 1832, cet astronome, considérant les effets thermologiques de l'accroissement de l'excentricité de l'orbite terrestre, a fort bien vu qu'à la limite, cette excentricité ne peut manquer d'avoir de l'influence sur le caractère des saisons. En effet, partant de l'hypothèse que cette excentricité soit destinée à devenir égale à celle de l'orbite de Pallas ou de Junon, il se trouve conduit par le calcul à reconnaître que, dans ce cas, les puissances de radiation du soleil en périhélie et à l'aphélie, seraient entre elles dans le rapport de 25 à 9; c'est-à-dire que l'hémisphère dont l'été tomberait en périhélie, aurait, dans cette saison, un soleil d'une étendue apparente environ trois fois plus grande que celui qui régnerait en été dans l'hémisphère où cette même saison tomberait à l'aphélie. Devant un phénomène aussi frappant, il n'hésite point à conclure que l'été sera plus chaud dans un des hémisphères que dans l'autre. Mais tout en appuyant sur cette conclusion, il semble cependant qu'il entende faire de l'inégalité climatérique des deux hémisphères le condition d'une variation ultérieure de l'excentricité. « Here, if I mistake not, ajoute-t-il en terminant, it will appear that an amount of variation which we need not hesitate to admit (at least provisionally) as a possible one, may be productive of considerable diversity of climate, and may operate during great periods of time either to mitigate or to exaggerate the difference of winter and summer temperatures, so as to produce alternately in the same latitude of either hemisphere a perpetual spring, or the extremes of a siberian tundra or a burning summer and a rigorous winter. (*Geol. trans.*, t. III, p. 298.) » Mais il est incontestable que si l'excentricité peut produire un pareil effet sur les climats, quand sa variation séculaire lui fait prendre une valeur considérable, elle le produit également, dans une mesure proportionnée, pourvu qu'elle ait une valeur quelconque. Cet effet ne commence point à se développer quand la valeur en question a dépassé une certaine limite; il se développe immédiatement dès que la valeur est supérieure à 0. Il se témoigne donc, sans aucun doute, dans le temps présent, où cette valeur étant 0,016 du demi-grand axe, il y a entre les puissances de radiation du soleil, au périhélie et à l'aphélie, une différence de près d'un quinzième.

M. Arago ayant eu à traiter cette question dans une de ses notices de l'*Annuaire du bureau des longitudes*, à propos de la variation des climats, a donné dans le sentiment de M. Herschel. Après avoir rapporté qu'un jour le périhélie arrivera en juillet et l'aphélie en janvier, il ajoute: « Ici se présente donc cette question intéressante: un été, tel que celui de notre époque, qui correspond au minimum de la distance soleil, doit-il différer sensiblement d'un été avec lequel le maximum de cette distance coïnciderait? Au premier coup d'œil, je crois, tout le monde répondrait affirmativement, car entre le maximum et le minimum de distance du soleil à la terre, il y a une différence notable, une différence en rond du trentième du total. Introduisons cependant dans le problème la considération des vitesses qui ne pourrait être légitimement négligée, et la solution sera l'opposé de ce que nous pensions d'abord. » Puis la différence des vitesses expliquée, « En résumé, dit-il, l'hypothèse que nous venons d'adopter donnerait, à raison d'un moindre éloignement, un printemps et un été plus chauds qu'ils ne le sont aujourd'hui; à raison d'une plus grande vitesse, deux saisons en somme plus courtes d'environ sept jours. Eh bien! tout compte fait, la compensation est mathématiquement exacte. » Et brusquement, comme M. Herschel, le cours du raisonnement. « Nous venons de reconnaître, dit-il, que les changements qui s'opèrent dans la position de l'orbite solaire n'ont pas pu modifier les climats terrestres. »

Ce problème est assez important pour mériter d'être traité avec précision. On nous permettra donc d'y revenir avec une méthode plus rigoureuse que celle dont nous venons de nous servir tout-à-l'heure.

M. Poisson, dans son mémoire *Sur la stabilité du système planétaire*, a fait voir que le théorème de Lambert cesse d'être vrai lorsqu'on tient compte de la non-sphéricité de la terre. La quantité de chaleur reçue par cet astre pendant une partie quelconque de l'année n'est point exactement proportionnelle à l'angle décrit dans cet intervalle de temps par le rayon vecteur du soleil. Elle varie suivant l'expression suivante:

$$u = \frac{k}{\sqrt{a(1-e^2)}}\left\{\left[1+h\left(\tfrac{1}{4}-\tfrac{3}{8}\sin^2\omega\right)\right]v+\tfrac{3}{16}\,h\,\sin^2\omega\,\sin 2v\right\}$$

dans laquelle k représente une constante relative à la chaleur propre du soleil et en volume de la terre; h, l'aplatissement; ω, l'obliquité de l'écliptique; v la longitude du soleil dans le plan de l'écliptique mobile à partir de l'équinoxe de printemps; a, le demi-grand axe de l'orbite; e, l'excentricité.

En combinant cette formule avec celle du mouvement elliptique de la terre, on pourrait en déduire sans difficulté, l'expression générale de la quantité instantanée de chaleur reçue par la terre à chaque époque de l'année. Mais cette expression délicate n'est pas nécessaire pour le but particulier que nous poursuivons. Il suffit que nous soyons en état de comparer entre elles les moyennes instantanées de chaleur correspondant à l'intervalle de l'équinoxe de printemps à l'équinoxe d'automne, et à celui de l'équinoxe d'automne à l'équinoxe du printemps. Or, pour cela, il est évident qu'il n'y a qu'à diviser la somme totale de chaleur reçue dans chacun de ces intervalles par la durée de chacun: ce qui simplifie beaucoup la question.

En effet, comme $\sin 2v$ devient nul toutes les fois que v est multiple de $\frac{1}{2}\pi$, le second terme s'évanouit de l'expression ci-dessus, et par suite, nonobstant la non-sphéricité, les quantités totales de chaleur reçues dans les deux intervalles susdits sont les mêmes. Les quantités instantanées moyennes correspondent à chaque intervalle sont donc simplement en raison inverse des durées. Or, d'après le principe des aires, ces durées sont proportionnelles aux surfaces parcourues par le rayon vecteur du soleil dans chacune des deux portions de l'orbite. Le problème est donc ramené à la recherche du rapport entre les deux segments d'ellipse donnés par une droite qui passe par un des foyers de la courbe. Or, si l'on désigne par δ l'angle formé par cette droite avec le grand axe de l'ellipse, il n'est pas difficile de découvrir que l'un des segments elliptiques a pour expression:

$$a^2\sqrt{1-e^2}\left[\operatorname{arc}\left(\sin=\sqrt{\frac{1-e^2}{1-e^2\cos^2\delta}}\right)-\frac{e\sin\delta\sqrt{1-e^2}}{1-e^2\cos^2\delta}\right]$$

et l'autre:

$$a^2\sqrt{1-e^2}\left[\pi-\operatorname{arc}\left(\sin=\sqrt{\frac{1-e^2}{1-e^2\cos^2\delta}}\right)+\frac{e\sin\delta\sqrt{1-e^2}}{1-e^2\cos^2\delta}\right]$$

Voilà les quantités dont le rapport représente celui des températures moyennes des saisons de même nom, dans les hémisphères opposés, ou, dans le même hémisphère, à deux époques séparées par un intervalle égal à la demi-révolution de la ligne des apsides

région du ciel, et tantôt d'une région sensiblement différente. Mais quelle est l'influence des étoiles sur les êtres qui vivent sur la terre? Ont-elles même sur eux une influence quelconque? C'est ce que ces êtres eux-mêmes ignorent peut-être encore.

» Ainsi, en supposant toutefois, ce qui n'est qu'approxi-

On voit déjà que ce rapport diffère nécessairement de l'unité tant que δ a une valeur, c'est-à-dire tant que la ligne des apsides ne coïncide pas avec le grand axe. En simplifiant les expressions par le développement des fonctions de δ, et par l'omission des hautes puissances de e, comme il est permis de le faire dans le cas particulier de l'orbite terrestre dont l'excentricité a toujours une petite valeur, les seconds facteurs se réduisent à

$$\frac{\pi}{2} - 2e\sin\delta + \tfrac{5}{4}e^2\sin\delta\,(5 - 4\cos^2\delta),$$

$$\frac{\pi}{2} + 2e\sin\delta - \tfrac{5}{4}e^2\sin\delta\,(1 - 4\cos^2\delta)$$

expressions plus faciles à comprendre. L'une représente, du moins par un rapport proportionnel, la température moyenne de la saison qui correspond à l'aphélie; l'autre, celle de la saison de même nom qui correspond au périhélie. Plus δ augmente, plus la seconde expression l'emporte sur la première, plus il y a de différence entre les mêmes saisons dans les deux hémisphères. Quand δ est égal à $\frac{1}{2}\pi$, c'est-à-dire quand la ligne des apsides est perpendiculaire au grand axe, la différence est au maximum. Enfin, continuant à croître, le sinus diminue et les mêmes différences se reproduisent entre les deux hémisphères, en diminuant progressivement, jusqu'à ce que δ étant égal à π, elles deviennent nulles. Au-delà, il est clair que tout se répète de la même manière, mais que les valeurs du sinus changeant de signe, les deux hémisphères changent de rôles.

On voit aussi par ces expressions, avec quelle simplicité, du moins quand on consent à négliger le cube de e, la différence des climats dans les deux hémisphères se développe ou s'amoindrit en raison de l'excentricité de l'orbite. Il en résulte que cette variation suit sensiblement la même marche que celle qui dépend du sinus de l'inclinaison de la ligne des apsides sur le grand axe: ce qui est assez remarquable.

Quant à la chaleur instantanée moyenne de chaque saison, on l'obtiendrait en divisant dans le rapport de l'arc moyen soumise à la radiation solaire dans l'un des hémisphères pendant la saison froide, dans l'autre pendant la saison chaude, l'expression suivante.

$$\frac{A\left[s + h'\frac{\pi}{4} - \frac{1}{2}\sin^2\omega\right]}{t\sqrt{a(1-e^2)}\,(\frac{1}{2}\pi - 2e\sin\delta)}$$

qui est la chaleur instantanée moyenne reçue par toute la terre dans l'intervalle d'un équinoxe à l'autre, et dans laquelle j'ai représenté par π la durée de la période annuelle.

On tire de la l'équation qu'il faut résoudre pour déterminer les valeurs de e par lesquelles la température moyenne de l'hiver, dans l'un des hémisphères devient égale ou même supérieure à la température de l'été dans l'hémisphère opposé. Ce sont des cas qui paraissent devoir se présenter communément dans les années des comètes.

En résumé, il faut donc donner à la climatologie cette règle générale: que les étés les plus courts sont les plus chauds, les hivers les plus longs les plus froids, et réciproquement. A quoi il faut joindre: que l'hémisphère qui a les étés courts a les hivers longs, et réciproquement.

Toutefois, la solution complète du problème exigerait que l'on tînt compte de la manière dont se compose l'un, à l'égard de la chaleur solaire, les deux hémisphères, en raison de leur composition différente en terre et en eau, et plus généralement encore de toutes leurs inégalités géographiques. Aussi est-il plus facile de comparer théoriquement les saisons du régime excessif et du régime modéré dans le même hémisphère que dans les hémisphères opposés. Cependant, cette question même renferme un principe de complication dont nous n'avons point tenu compte; c'est que la température d'une saison n'est pas seulement déterminée par la chaleur instantanément envoyée à la terre par le soleil, mais aussi par l'état thermométrique de la terre elle-même. De sorte que, dans un été très long, bien que modéré, l'enveloppe de la planète s'élevant continuellement au-dessus de la température moyenne, à cause de la chaleur qu'elle accumule, tend à augmenter la température naturelle de la saison; tandis que dans un hiver très long, s'abaissant graduellement au dessous de la température moyenne, elle tend au contraire à diminuer la température naturelle. Ainsi, il est nécessaire, pour ne rien omettre, d'introduire dans la loi de la variation des saisons, une correction d'une forme très délicate, qui tend à balancer l'efficacité de cette variation relativement aux étés, et à la renforcer au contraire relativement aux hivers. Elle dépend du rapport composé qui lie chacun des états instantanés de la terre avec ses états antérieurs.

Enfin, pour tirer parti de ces formules, il serait nécessaire de connaître au moins une valeur de la moyenne instantanée de chaleur envoyée par le soleil à la terre durant ce que j'ai nommé la saison chaude et la saison froide, c'est-à-dire d'un équinoxe à l'équinoxe suivant. Malheureusement, c'est ce que les physiciens ignorent encore. On n'est en état, jusqu'à présent, de rapporter les températures qu'à des aéros de convention, et l'on ne connaît ni le zéro absolu, correspondant à l'évanouissement de toute chaleur, ni même, parmi les zéros relatifs, celui qui correspond à l'évanouissement de toute chaleur solaire et terrestre, c'est-à-dire à la température propre de cet endroit-ci de l'univers. M. Fourier avait à la vérité proposé de regarder ce dernier zéro, comme égal à 60° au-dessous du zéro de la glace fondante. Mais cette évaluation a été généralement considérée, et, à ce qu'il semble, avec raison, comme trop faible. M. Herschel, en particulier, en cherchant à déterminer par des considérations photométriques la valeur de la température sidérale, n'a pas craint d'exprimer la possibilité que cette température fût de — 1000°, même de — 3000. Cela dit assez que la question est tout-à-fait incertaine. Les formules ci-dessus, bien que ne pouvant y jeter qu'un demi-jour, sont donc, à cet égard, en effet assez mieux, de quelque intérêt. La moyenne température diurne de Paris, de l'équinoxe de printemps à l'équinoxe d'automne, est de + 16°. Or, si l'on suppose que la température sidérale soit de — 1000°, on verra en introduisant cette valeur dans les formules, δ y étant de 99°, valeur actuelle de cette inclinaison, que la température moyenne de la saison chaude à Paris, quand le périhélie coïncidait avec le solstice d'été, aurait été de 122° au-dessous de la glace fondante. Rien n'est plus clair que la fausseté de ce résultat, puisque s'il était vrai, l'Europe n'aurait même pas été habitable au temps de l'empire romain. La valeur de la température sidérale doit donc être cherchée, comme l'a fait M. Fourier, beaucoup plus haut. En l'évaluant à — 200°, on trouve que les températures moyennes de la saison chaude et de la saison froide de Paris, à cette même époque, auraient été, l'une, supérieure de 9°, et l'autre, inférieure de 10° à la valeur qu'elles possèdent aujourd'hui. Enfin, en la mettant à — 100°, ce qui semble la plus forte valeur que l'on soit en droit de proposer, les formules démontrent que la température moyenne, dans les mêmes circonstances, était, pour la saison chaude, de 20°, 75, et pour la saison froide, de 6°, 87. Ce qui représente d'un côté un excès de près de 5°, et, de l'autre, une diminution de près de 4°, sur l'état actuel. Ainsi on ne peut douter qu'il n'y ait une différence considérable entre le climat qui règne aujourd'hui en Europe et celui qui y régnait il y a sept mille ans. En effet, si une différence notable se montre dans les moyennes, la supériorité serait bien plus sensible encore dans les maxima et dans les minima. L'excès de température des jours d'été aux environs du solstice, à cette époque, sur les jours analogues du temps présent, pouvait aller jusqu'à 8°, et à l'inverse, pour les jours d'hiver. C'est un changement complet de climat. Comme il ne s'est effectué que peu à peu, l'état physique actuel de l'Europe doit nécessairement différer, par des traits appréciables, de son état physique dans les siècles antérieurs. Il y a donc là une raison suffisante pour expliquer comment, au temps d'Hérodote, la chaleur était trop forte en Égypte pour la culture de la vigne; comment, au temps de Virgile, les rivières gelaient durant l'hiver en Calabre; comment, au moyen âge, on recueillait du vin dans les provinces septentrionales de la France et même en Angleterre; enfin, comment une multitude de témoignages attestent que, de siècle en siècle, dans notre hémisphère, les hivers deviennent moins froids et les étés moins chauds. Les témoignages dans l'hémisphère austral, s'il était mieux et plus anciennement connu, seraient contraires. Il n'est pas douteux que des causes locales, telles que le défrichement, n'aient pu, en certains lieux, avoir quelque influence sur le caractère des saisons. Mais ces causes accidentelles se taisent devant les grandes causes astronomiques dont nous parlons, et dont l'efficacité est évidente. J'ajoute que les mêmes raisonnements établissent que le climat de l'Europe, dans la période actuelle, possède une sorte de fixité sur ce point, et que, d'ici à trois mille ans, les étés, en partant de la valeur de — 100° pour la température sidérale, n'auront baissé que d'environ 0°,10, tandis que les hivers ne se seront élevés que de 0°,06.

Il est fâcheux que la science n'ait point dans ses annales d'observations thermométriques séparées de l'époque présente par un intervalle d'un certain nombre de siècles. En introduisant dans les formules la correction relative à la température variable de

mativement exact, qu'il n'y ait aucune différence dans l'action calorifique du soleil à l'égard de la terre, en raison de la nature des diverses parties qui s'y trouvent exposées dans les mêmes circonstances astronomiques, on peut établir en principe que la variation de l'excentricité et la variation de l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur, affectent toutes deux la somme de chaleur que reçoit annuellement la terre; que la première, en se combinant avec la variation des équinoxes, influe sur la durée et le caractère thermologique des saisons; que la seconde, en se combinant avec cette même variation, influe à la fois et sur ces deux élémens et sur les inégalités du jour et de la nuit. En résumé, il ne paraît pas qu'aucune de ces variations soit capable de produire un effet considérable sur les habitans de la terre. La terre, comme tous les autres élémens de l'univers, change donc continuellement le système de ses relations; et cependant sa variabilité n'empêche pas qu'elle ne puisse offrir, du moins quant aux influences qui proviennent de l'extérieur, des conditions d'existence sensiblement identiques à la série des êtres qui viennent y vivre. Cette particularité est le principe fondamental de la simplicité de cette résidence, et l'un des traits essentiels de sa création. Il y a sans doute des mondes dont le calendrier ne jouit pas d'autant d'uniformité, et dont les années sont sensiblement différentes par leurs caractères physiques et leur durée, selon les temps. Il est vraisemblable aussi que la nature de leurs habitans doit se trouver en harmonie avec cette complexité. Nous-mêmes, n'obéissons-nous pas aux lois d'un calendrier plus composé que celui de la terre? Il y a donc quelque probabilité que l'on vive sur la terre plus simplement que parmi nous. Les années n'y durent qu'un instant, n'ont que des vicissitudes de peu de valeur et peu nombreuses, et n'éprouvent presque aucun changement d'une extrémité à l'autre des plus longues suites chronologiques. Quant au fondement de cette uniformité, comme il dérive de la constitution même de tout le système planétaire, il est nécessairement commun, dans une certaine mesure, à tous les astres qui en font partie. S'il y avait une seule planète dont l'orbite fût très excentrique, ou inclinée sur les autres d'un angle considérable, non seulement il se manifesterait dans son mouvement des anomalies considérables, mais elle en occasionnerait d'analogues dans les mouvemens de toutes ses associées. C'est donc à la petitesse de l'excentricité originaire des orbites et de leur inclinaison mutuelle, en même temps qu'aux rapports établis entre ces astres en ce qui concerne leurs distances, leurs masses et leurs dimensions, qu'il faut attribuer le peu d'étendue des variations que le tableau de leurs révolutions nous présente. En effet, pour que le règne du soleil pût s'établir sur leur ensemble avec le degré de puissance propre au maintien d'une constance générale dans leurs relations avec lui, les conditions géométriques nécessaires, ainsi qu'il est aisé de le reconnaître, étaient la faiblesse des masses des planètes comparativement à la sienne, la faiblesse de leurs dimensions comparativement à leurs distances mutuelles, enfin une sorte d'égalité dans leurs établissemens; comme dans une bonne république, où la permanence de l'ordre exige que les sujets ne soient ni trop puissans à l'égard du souverain, ni trop libres de faire les uns avec les autres des sociétés particulières, ni dans des états d'existence trop excentriques. Réciproquement aussi, c'est donc dans les conditions mécaniques du maintien de l'uniformité des années, et en même temps dans celles des changemens séculaires dont la convenance se découvrirait sans doute dans l'histoire des populations qu'ils affectent, qu'il faudrait chercher, par un calcul direct, la valeur des élémens constituans de notre système planétaire. Tel est l'ordre élevé de considérations dans lequel il faudrait pouvoir entrer pour déterminer *à priori* la distance de la terre au soleil et aux diverses planètes, ses dimensions, son mouvement, sa rotation, sa densité. Mais contentons-nous ici, ne pouvant nous élever plus haut, de contempler la sagesse de la création, sinon dans ses secrets, du moins dans la beauté de ses résultats, et admirons ces astres qui semblaient d'abord condamnés à demeurer indifférens à l'égard de la terre, et qui, en définitive, par la combinaison de leurs influences soutenues dans la suite des siècles, lui font accomplir, à travers les espaces célestes, des évolutions si compliquées dans leurs enchaînemens, si régulières dans leurs lois, si majestueuses dans leur immensité.

» Il en est de la figure de la terre comme de celle de la plupart des planètes; on remonte à l'origine même de l'astre en remontant aux circonstances desquelles cette figure a pu naître. Elle est comme une expression géométrique d'où l'on déduit avec une suffisante apparence de certitude que la masse planétaire n'est que le résultat de la condensation de quelque tourbillon de matière cosmique. Pour connaître que cette condensation a dû s'opérer graduellement, par une convergence régulière et tranquille, il n'est pas même besoin de mettre le pied sur la terre afin d'étudier de plus près sa construction, et l'observation des mouvemens de la lune suffit pour démontrer que le corps de l'astre est formé de couches concentriques dont la densité augmente de la surface au centre, soit que ces couches aient une nature différente, soit que cette augmentation de densité soit simplement l'effet de la pression qu'elles subissent. Cette forme générale convient également à l'état défluxif d'un tourbillon animé d'une force vive de rotation égale à celle de la terre, et dont les poussières se rapprochent peu à peu pour se consolider, et à l'équilibre d'une masse liquide tournant dans les mêmes conditions autour d'un axe. Il est donc difficile de décider sur cette seule considération si cet astre, qui, dans l'acte de sa condensation, a dû, selon toute probabilité, acquérir une température très élevée, a jamais été tout entier liquide, ou s'il ne l'a été que dans quelques unes de ses parties, ou moins réfractaires que les autres, ou soumises accidentellement, par l'effet des combinaisons chimiques, à une chaleur plus intense. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas douteux que la terre n'ait été primitivement en fusion, au moins à sa superficie, et jusqu'à une certaine profondeur. C'est là l'essentiel à notre égard, puisque, n'ayant aucune sensation de son intérieur, l'histoire de sa surface est la seule dont nous puissions entreprendre d'esquisser quelques traits. Cette histoire est aussi la plus intéressante; car il n'est pas probable que la masse de la terre soit un lieu d'habitation, tandis qu'il l'est au contraire extrêmement qu'elle n'est

l'enveloppe de la terre, on parviendrait à déterminer, au moyen de ces observations, la valeur exacte de la température de l'espace, aussi bien que celle du caractère particulier des saisons, à chaque époque des temps passés et futurs. Il est, en effet, facile de reconnaître que la température sidérale est donnée par la formule très simple:

$$\frac{\varpi}{2}(\theta'-\theta)+2e(\theta'\sin\delta-\theta\sin\delta')$$
$$2e(\sin\delta\sin\delta')$$

dans laquelle θ et θ' représentent les températures moyennes rapportées au zéro ordinaire, qui correspondent aux valeurs δ et δ' de l'inclinaison de la ligne des apsides sur le grand axe. Dans cette regrettable pénurie d'observations, il y aurait peut-être de l'intérêt à essayer le calcul sur les observations de l'Académie *del Cimento* publiées par M. Libri. Comme ces observations auront bientôt deux siècles d'ancienneté, il est probable que l'on en déduirait au moins une valeur approximative des divers élémens dont il vient d'être question.

Je pense que l'on me pardonnera cette longue note d'autant plus volontiers, que le sujet a par lui-même une haute importance, tant pour l'histoire que pour la botanique et la zoologie; que l'opinion publique était en danger d'y tomber dans l'erreur; enfin qu'une addition était ici nécessaire, puisque moi-même, dans un autre article de cet ouvrage (CHALEUR TERRESTRE), séduit par les autorités que je viens de combattre, sans méconnaître, il est vrai, la réalité de cette variation, je ne lui avais cependant pas donné toute l'importance qu'elle mérite.

qu'une sorte de lest pour l'atmosphère, et que l'astre véritable, je veux dire le réceptacle des êtres dont la vie est attachée à la terre, est formé par la substance diaphane que le noyau solide retient autour de lui.

» Les plus anciennes observations dont il y ait mémoire témoignent que, dans les premiers temps, la terre, dans ses révolutions autour du soleil, n'offrait point, comme à présent, des phases périodiques. Son éclat était aussi plus vif qu'il ne l'est devenu. Semblable au soleil, elle ignorait l'obscurité. Un jour brillant entretenu par la conflagration générale de la superficie y régnait continuellement, son atmosphère elle-même était éblouissante, et ses feux rayonnaient au loin dans l'espace. De grands changemens ne sont donc produits depuis ces temps-là sur la terre, puisque nous voyons que sa masse solide aussi bien que son atmosphère ont perdu les propriétés lumineuses qu'elles possédaient autrefois, et qu'à l'exception de quelques rares étincelles, l'astre se perd dans la nuit partout où le soleil n'y frappe pas. Il ne paraît pas douteux que ces changemens ne soient dus à ce que, les phénomènes de combinaison qui s'effectuaient à la surface de l'astre s'étant achevés ou interrompus, la masse, cessant de se trouver dans le même état thermo-électrique qu'auparavant, s'est refroidie et obscurcie peu à peu. L'extérieur a donc pris, et les croûtes vacillantes dont il se recouvrait çà et là, s'étant à la fin rejointes et soudées, ont formé une enveloppe continue qui a couvert tout le feu. Ainsi, la terre s'éteignant, ou tout au moins se voilant, a eu le sort commun à tant d'autres astres où les annales astronomiques constatent un pareil changement.

» Plusieurs autres effets remarquables s'accordent avec l'idée de ce refroidissement de la terre. Un des plus frappans est le changement qui s'y est produit dans l'atmosphère. Non seulement les phénomènes lumineux dont elle était primitivement le théâtre ont éprouvé une diminution correspondante à la diminution des mêmes phénomènes sur le noyau, mais elle s'est réduite et ne s'étend plus à la même distance qu'autrefois autour de la planète. En même temps que l'électricité a cessé d'y entretenir l'éclair, la chaleur a donc cessé d'y régner avec autant de puissance, et sa contraction est la marque de son refroidissement. Mais ce refroidissement se témoigne encore par une décomposition tout-à-fait digne d'attention. Formée dans l'origine par des vapeurs de diverses natures, il s'est trouvé qu'une partie de ces vapeurs, plus sensible que l'autre à la variation thermométrique et se condensant par suite de ce refroidissement, s'est métamorphosée en un liquide qui s'est séparé de l'atmosphère et déposé à la surface de la planète. Ce dépôt liquide dont l'épaisseur moyenne n'est guère qu'un demi-millième du diamètre du globe qu'il mouille, et qui ne semble ainsi qu'un accident médiocre, est cependant un des élémens les plus importans de l'histoire de la terre. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette histoire, depuis la cessation du feu, consiste en effet dans la variation des rapports du liquide avec les protubérances qui s'élèvent au-dessus. Et il est permis de conjecturer que cette variation, qui se témoigne au-dehors par des traits si apparens, doit avoir également une grande influence sur la population de la terre, puisque les conditions d'habitation sont nécessairement différentes dans les régions recouvertes par l'atmosphère liquide et dans celles qui le sont par l'atmosphère aérienne, et que par conséquent l'économie générale de la terre se trouve essentiellement liée au système de ces régions. Il est constant que depuis un assez grand nombre de siècles le liquide a discontinué sa séparation graduelle d'avec l'atmosphère; non qu'il faille en conclure que tout ce qu'il y en avait a fini de se précipiter, mais plutôt que l'atmosphère étant parvenue à un état dans lequel sa température ne change plus, le phénomène qui n'était que la conséquence de l'abaissement séculaire de cette température a dû naturellement s'interrompre. Il n'y a donc plus sur ce point de variation continue, mais seulement quelques variations périodiques et de peu d'étendue, l'atmosphère, dans les saisons où elle s'échauffe, reprenant une petite quantité de vapeur que dans ses temps de refroidissement elle abandonne de nouveau. En un mot, la constance générale de la température superficielle, que d'autres raisons encore doivent faire considérer comme définitivement établie sur la terre, entraîne par correspondance de cause à effet la constance générale de la masse liquide. Et il se peut d'ailleurs que ce qui reste encore de cette vapeur parmi les autres dont l'atmosphère se compose ne soit plus qu'une faible proportion de ce qui s'en est progressivement distrait. Les régions qui entourent les pôles sont, à ce qu'il paraît, celles où le dépôt s'est d'abord effectué. C'était là en effet que le liquide devait se précipiter en premier lieu, puisque ces parties, étant, de toute la terre, les plus exposées au refroidissement, à cause de leur obliquité à l'égard du soleil, ont dû provoquer avant toutes les autres une chute de vapeur, et qu'en outre le sphéroïde, également par suite de la plus grande dissipation de la chaleur en ces endroits, y étant proportionnellement plus resserré que vers l'équateur, la pesanteur aurait tendu, en tous cas, à conduire le liquide dans ces dépressions. De là, par une crue continuelle, il s'est répandu sur une étendue considérable, sans jamais abandonner ses deux stations primitives; les causes qui les lui avaient fait prendre dès le principe n'ayant fait depuis lors que se renforcer, puisque l'enveloppe du globe se contractant vers les pôles plus que partout ailleurs, s'y est aplatie de plus en plus, et que, de plus en plus, le liquide a dû s'y accumuler pour compenser l'effet de cette déviation. Les mers polaires sont donc une conséquence primordiale du refroidissement. Il est à remarquer aussi que la température du liquide dans ces régions a pu être primitivement beaucoup plus élevée, même durant les longues nuits où nous les voyons entrer tous les ans, qu'elle ne l'est aujourd'hui, même sous l'équateur, attendu que la pression exercée par la masse de l'atmosphère qui ne faisait que commencer à se réduire était alors plus considérable que maintenant, et que la condensation des vapeurs est déterminée non seulement par le froid, mais par la pression. Il n'y a même pas d'impossibilité à ce que, par l'effet de cette pression, la température des mers ait été originairement supérieure à la température sous l'influence de laquelle, avec la pression atmosphérique actuelle, l'espèce de liquide dont elles sont formées se résoudrait instantanément en vapeurs. Ainsi, il n'y a pas de doute que ce dépôt, que l'on peut justement nommer l'atmosphère liquide de la terre, a éprouvé, durant le temps de son accroissement, et précisément par la même cause qui le faisait croître, une variation thermométrique strictement correspondante à celle de l'enveloppe solide et à celle de l'atmosphère aérienne.

» De ce que le volume du liquide a continuellement grandi, il ne s'ensuit pas que la superficie qu'il occupe ait pareillement augmenté. La variation de cette superficie, soumise à deux lois différentes qui la compliquent par leur désaccord, est loin de jouir de la même simplicité que la précédente. D'un côté, en effet, elle renferme un principe de croissance, car, toutes choses égales, si le volume augmente, la superficie doit augmenter aussi. Et ainsi, dans le cas où le sphéroïde terrestre aurait une forme constante, le liquide s'y étalant graduellement à partir des deux pôles, à mesure qu'il se dépose, aurait fini, après un temps, par le couvrir entièrement. Mais la forme de la terre, également par suite du refroidissement, étant inconstante, il se trouve que, d'autre part, la variation de superficie est soumise à un principe de décroissance qui se combine avec le premier en le contrariant. Que l'on suppose pour un instant le sphéroïde à peu près régulier, et revêtu dans toute son étendue d'une couche peu épaisse de liquide, c'est ce qui se rap-

proche de sa condition géographique des premiers temps. Il est évident que cette universalité de l'océan ne tardera pas à se réduire. En effet, comme la masse de la planète se refroidit toujours, son volume total ne cesse pas de diminuer. Mais le refroidissement des parties extérieures, dont la température est plus voisine de l'état définitif d'équilibre, étant moins considérable que celui des parties intérieures, l'enveloppe ne se contracte point dans la même proportion que le noyau, et comme elle continue à faire corps avec lui, et que cependant elle ne change pas sensiblement de dimension, il en résulte nécessairement que pour ne pas se séparer de lui, elle doit perdre sa régularité primitive et se bossuer. Certaines parties s'élèvent donc, tandis que d'autres s'abaissent, et dès que la profondeur de la couche liquide se trouve dépassée par ces variations, il se découvre des reliefs qui restreignent d'autant mieux la mer, qu'elle se trouve en même temps appelée dans les dépressions. Plus la masse du globe se refroidit, plus sa déformation se prononce, plus ses protubérances se développent, plus ses enfoncemens se creusent, plus enfin la superficie océanique diminue. Les anciennes cartes du disque de la terre montreraient distinctement combien sa configuration s'est modifiée à cet égard depuis la haute antiquité. On y verrait que ce disque, à partir d'une certaine époque, est devenu continuellement plus lumineux, la grandeur de ses taches, qui sont précisément ses régions liquides, n'ayant cessé d'aller, depuis lors, en s'amoindrissant; tandis que les parties brillantes, qui, dans le commencement, ne formaient que quelques points, s'étant au contraire multipliées et augmentées, ont fini par se réunir les unes avec les autres, et constituer, aux dépens de la surface obscure, des espaces comparativement considérables. Ainsi, il résulte du calcul des effets naturels du refroidissement, aussi bien que de l'observation du disque de la terre, que la superficie de l'océan, après avoir suivi une première période d'accroissement, s'est trouvée soumise postérieurement à une loi inverse de variation, qui, maintenant que le volume de la masse liquide demeure constant, règne seule. Dès à présent, l'océan, qui, dans un temps, recouvrait presque entièrement la terre, n'en occupe plus guère que les trois quarts, et, comme la contraction de la masse intérieure se poursuit, on le verra se ramasser graduellement encore davantage, jusqu'à ce qu'enfin, le refroidissement de la terre ayant atteint son équilibre, tous les changemens dont ce refroidissement est le principe, et particulièrement celui-ci, soient à néant.

» On pourrait croire à première vue que la détermination des formes successives de la planète dépend d'un calcul assez simple. Il semble en effet que tout se réduise à la résolution de ce problème de géométrie : Etant donné le sphéroïde terrestre, trouver parmi tous les solides de même superficie, mais de volume inférieur dans un certain rapport, celui que l'on peut déduire de ce sphéroïde en imprimant la moindre somme de mouvement aux particules élémentaires. Le grand et fondamental principe que la nature marche à ses fins en dépensant le moins de force possible, exige en effet que les transformations du globe terrestre soient assujetties à cette condition de minimum. Et d'ailleurs, elle est même nécessaire pour fixer une figure particulière dans le nombre indéfini de celles qui satisfont à la condition d'avoir la même étendue superficielle que le sphéroïde primitif avec le même volume que le sphéroïde contracté. Il serait donc possible d'après cela de calculer théoriquement la forme relative à toute diminution de volume de la planète, et par conséquent, en introduisant dans la recherche, au lieu d'une diminution constante, la diminution variable, telle qu'elle ressort des lois du refroidissement, de s'élever à la détermination des formes successives que la planète a prise et prendra, c'est-à-dire à la formule générale de la géographie terrestre. Mais le défaut d'homogénéité des couches du sphéroïde, défaut manifesté par la différence qui existe entre la déformation effective de la terre et sa déformation théorique, rend le problème beaucoup plus compliqué et rigoureusement insoluble. Il résulte en effet de cette circonstance que la déformation, bien qu'essentiellement soumise à la loi du minimum, dépend en outre d'une multitude d'élémens que nous ne connaissons pas, et dont, lors même que nous les connaîtrions, notre analyse ne serait peut-être pas capable de tenir bon compte. Ce que nous savons certainement, puisque l'observation le constate, c'est que les protubérances augmentent sans cesse, en donnant naissance, par leur intersection avec la couche liquide, à des courbes dont le développement varie selon les temps, et qui, par leur degré de complexité, se dérobent à la mesure de nos compas. Mais, de ce que nous ne sommes pas en état de les définir mathématiquement, il ne s'ensuit pas que leur essence ne soit point exactement mathématique. Tout au contraire, il est incontestable qu'elle l'est, car, provenant de mouvemens régis par des lois physiques positives, ces lignes sont aussi précises pour une géométrie supérieure, que le sont pour la nôtre les lignes élémentaires. Seulement le principe de leur régularité, au lieu d'être fondé sur les lois de la contraction d'un sphéroïde homogène, l'étant sur celles d'un sphéroïde plus composé, il nous est impossible d'y atteindre. C'est par l'ordonnance inconnue des masses également inconnues qui ont concouru à la formation de cette planète au temps de son chaos, que le Créateur a préparé le système superficiel qui s'y est ensuite manifesté; ce qui constitue un secret transcendant que, dans notre impuissance d'observer la composition intérieure de ce globe, nous ne pouvons percer. Mais, bien qu'arrêtés ainsi dans nos calculs, nous pouvons du moins, grâce au rapport qui existe entre ce qui est caché dans le sein de la terre et ce qui s'est produit au dehors, voir une conséquence directe, et pour ainsi dire une réflexion de l'ordre souterrain, dans l'ensemble des courbes que les protubérances dessinent à la surface de la mer.

» Ce n'est pas à dire cependant que l'influence de l'hétérogénéité soit tellement dominante, que le système superficiel de la terre soit absolument différent de celui qui correspond à l'hypothèse de l'homogénéité. Cette anomalie fondamentale a effectivement causé, comme nous venons de le dire, des perturbations si compliquées, qu'il paraît jusqu'à présent impossible d'en saisir la loi, mais qui ne sont cependant pas assez étendues pour masquer le principe général de la déformation, au point de le rendre tout-à-fait méconnaissable. En un mot, il n'est pas difficile d'apercevoir que les taches du disque terrestre, quelles que soient leurs inégalités, ont un certain rapport avec celles qui dérivent théoriquement de la contraction d'un sphéroïde homogène. Sans avoir besoin d'entrer au fond de cette analyse, il suffit de quelques considérations géométriques pour démontrer que le solide qui succède au sphéroïde, lorsque celui-ci, dans les conditions indiquées, diminue de volume en conservant la même étendue superficielle, n'est point, comme on le croirait peut-être de prime-abord, un polyèdre, mais un solide continu, résultant de la révolution d'un méridien ondulé sur la circonférence équatoriale ondulée également. On découvre aussi, sans plus de difficulté, que ce n'est pas assez de la condition du minimum de dépense pour déterminer le système d'ondulation du nouvel équateur et du nouveau méridien; qu'il faut, en outre, faire entrer dans le calcul, pour en éliminer l'indéfini, la roideur de la surface, c'est-à-dire son degré de résistance à l'inflexion; que le nombre, et par conséquent l'amplitude des ondulations, pour un refroidissement donné, sont par conséquent déterminés en partie par la flexibilité de l'enveloppe; que la transmissibilité des forces dans le sphéroïde, la compensation du poids de l'enveloppe et la propension de la masse intérieure à conserver sa forme d'équilibre, quelques autres circonstances non moins

difficiles à fixer, sont également nécessaires; enfin, que le problème, même en le dégageant de la question d'hétérogénéité, est encore d'un ordre très élevé. Mais en supposant, pour prendre, entre les hypothèses extrêmes, le cas qui paraît le plus simple, deux ondulations à l'équateur et deux au méridien, c'est-à-dire en modifiant simplement les deux courbes directrices du sphéroïde primitif par un étranglement diamétral, il est sensible qu'en raison de l'excès d'aplatissement des deux pôles, le solide produit par cette combinaison serait une sorte de sphéroïde revêtu de quatre protubérances, symétriquement placées deux à deux, de part et d'autre de l'équateur, et déterminées dans leur relief et dans leur étendue par le relief et l'étendue des ondulations correspondantes. Leur forme générale serait donc allongée dans le sens de l'équateur, si les ondulations de l'équateur étaient moins développées que celles du méridien, et allongée, au contraire, dans le sens du méridien, si la supériorité appartenait aux ondulations de l'équateur. De telle sorte qu'à la limite, en annulant tout-à-fait les ondulations équatoriales, on trouverait dans chaque hémisphère, à la hauteur de la saillie du méridien, une protubérance annulaire parallèle à l'équateur, c'est-à-dire, en ajoutant la circonstance de l'océan, une bande de terre plus ou moins large faisant le tour complet du sphéroïde; tandis qu'en annulant au contraire les ondulations méridiennes, il y aurait dans chaque hémisphère deux côtes saillantes se dirigeant en pointe vers le pôle, et avec l'adjonction de l'océan, deux terres triangulaires appuyées sur l'équateur et s'élevant perpendiculairement jusqu'à une certaine distance du pôle où elles s'évanouissent. De là, il est aisé de déduire ce qui doit avoir lieu dans la condition moyenne, où les protubérances, situées semblablement dans le même hémisphère, et l'une au-dessus de l'autre dans les hémisphères opposés, se rapprochent plus ou moins de la forme triangulaire ou de la forme annulaire, selon le rapport des ondulations génératrices (1).

» Or, il semble que le cas extrêmement simple que nous venons de considérer soit à peu près celui de la terre, avec cette singularité que ses deux hémisphères, par suite de l'hétérogénéité, ne sont point identiques, le système des ondulations méridiennes dominant dans le boréal, et celui des ondulations équatoriales dans l'austral. Il est même frappant que si, de chaque pôle successivement, on promène ses regards autour de soi sur la planète jusqu'à une certaine distance, du pôle austral, on ne voit, en s'en tenant au principal, que deux grandes pointes de terre qui descendent vers l'équateur en s'élargissant graduellement, tandis que du pôle boréal on ne voit qu'une suite de terres disposées annulairement autour de lui avec une continuité presque parfaite. Il semblerait donc, si l'on s'en tenait à ces deux points de vue, que les deux ordres extrêmes que nous avons considérés tout-à-l'heure, se sont partagé le sphéroïde terrestre, chacun y ayant un hémisphère où il est souverain. Mais à mesure que l'on s'éloigne des pôles, une plus grande complication, conséquence géométrique de la combinaison des inflexions, se manifeste, et parvient à son plus haut point dans les environs de l'équateur.

» Toutefois, les anomalies, malgré leur étendue, ne s'opposent point à ce que l'on puisse facilement saisir l'analogie qui existe partout entre le système superficiel de la terre et le système théorique, et fixer ainsi, au moins d'une manière générale, les lois essentielles de la géographie. Il n'y a pas un trait fondamental qui ne soit un trait de géométrie. Le plus remarquable est la division du terrain découvert en quatre fractions. Deux sont situées dans l'hémisphère austral, deux dans l'hémisphère boréal, et justement au-dessus des deux autres. Les deux protubérances australes ont la même figure, celle d'un triangle, à peu près les mêmes proportions, la même direction, la même grandeur. Les deux protubérances opposées diffèrent davantage. L'une est un triangle allongé, parallèle à l'équateur, et dont la sommité, placée à peu de distance au-dessus de la base de la protubérance australe conjointe, forme, par ses dentelures, la région la plus composée que l'on aperçoive sur la terre. L'autre est un triangle moins allongé, mais dont le diamètre est également parallèle à l'équateur, et dont le sommet, dentelé aussi et placé symétriquement en regard de l'autre, est situé de même à quelque distance au-dessus de la base de la protubérance australe correspondante. Ces analogies frappantes n'empêchent pas qu'il n'y ait entre ces deux régions, principalement à cause de l'inégalité de leurs dimensions en longitude, une différence incomparablement plus grande que celle qui existe entre les deux protubérances de l'hémisphère opposé. Cette différence se rapporte à l'une des irrégularités essentielles de la masse terrestre.

» Il est à remarquer aussi que la protubérance australe du premier couple s'élevant au nord plus que celle du second, le canal intermédiaire entre les protubérances de même couple est, dans le premier, à la fois plus étroit et plus distant de l'équateur que dans le second. Les canaux parallèles à l'équateur ne se présentent donc point sur le sphéroïde terrestre dans des conditions parfaites de symétrie, l'un y étant beaucoup plus large que l'autre, et soumis en outre, par suite de sa position plus méridionale, au régime tropical, tandis que le canal opposé est sous le climat tempéré. Mais il y a, d'autre part, entre eux une analogie qui, pour être accidentelle et hors de théorie, n'en est pas moins digne d'attention. Tous deux, en effet, se trouvent coupés par un barrage transversal, disposé symétriquement dans chacun d'eux, de sorte qu'ils demeurent ouverts face à face, et dans la direction suivant laquelle ils sont le plus rapprochés l'un de l'autre. Il semble que la nature ait voulu marquer plus clairement encore, par ce détail, le rapport profond qu'elle a institué entre ces deux régions, occupant toutes deux les deux positions singulières que les lois de la contraction géométrique déterminent à la superficie du sphéroïde, constituant toutes deux le bassin central et comme le port naturel de chacun des deux couples, toutes deux enfin les plus variées qu'il y ait sur la terre, tant par la différence des climats qui y distinguent le nord du midi, que par leur complication géographique. Si la terre sert de résidence à une population intelligente, il ne paraît pas douteux que ces deux régions remarquables n'en soient les deux capitales, et qu'il n'y ait, de l'une à l'autre, le commerce que nous leur voyons en quelque sorte commandé par l'ordonnance de la nature. Il est à observer toutefois que si cette population habite toute la terre, les fermetures qui existent dans ces méditerranées et qui y font obstacle, dans l'une à la circulation maritime vers l'orient, dans l'autre à la circulation maritime vers l'occident, doivent être une circonstance plus défavorable qu'utile, de sorte que comme jusqu'à présent l'état naturel n'est pas changé, on peut en tirer la conclusion que cette population n'a pas encore beaucoup de puissance créatrice, puisqu'elle n'a pas encore remédié à cet inconvénient géographique.

» Une anomalie bien plus considérable que celle dont nous venons de parler, se met à découvert quand on com-

(1) Nous avions d'abord jugé utile d'appuyer cet exposé nouveau des principes de la géographie par une note. Mais il nous semble, en relisant ce passage, qu'il est assez explicite pour les personnes versées dans les mathématiques si elles veulent bien lui prêter un peu d'attention, et que la note en question, dénuée d'intérêt pour les personnes étrangères à cette science serait ici hors d'œuvre. En conservant la figure ci-jointe qui donne une idée sensible des ondulations équatoriales et méridiennes, nous ferons seulement remarquer que l'ellipse ondulée est une des courbes ordinaires de l'astronomie.

pare les deux canaux parallèles à l'équateur aux deux canaux situés dans la direction méridienne. Ces deux-ci, en effet, sont incomparablement plus développés que les deux autres, leur largeur à l'équateur formant presque les quatre cinquièmes de la circonférence totale. Les ondulations rentrantes sont donc proportionnellement plus développées sur l'équateur que sur le méridien. Et, de là, résulte, en principe, ce caractère général du disque terrestre, que les terres y ont une tendance bien plus prononcée à s'allonger d'un pôle à l'autre que parallèlement à l'équateur. Mais non seulement l'irrégularité de la masse terrestre fait que les canaux méridiens sont très différens des canaux équatoriaux, elle est cause qu'ils sont aussi très différens l'un de l'autre. Celui qui sépare les couples du côté où les méditerranées sont fermées, a une telle largeur, qu'il n'occupe guère moins de la moitié de la surface de la terre. D'où il suit qu'en coupant le sphéroïde par un plan diamétral dirigé à peu près suivant les bases des deux protubérances boréales, on le partage en deux hémisphères, dont l'un, si l'on excepte quelques îles, est tout océan, et dont l'autre contient toutes les terres. Il y a donc plus de solide dans l'un des hémisphères que dans l'autre, et comme ils doivent se faire exactement équilibre, la conclusion naturelle est que l'un est plus dense que l'autre. Mais, réciproquement, si l'un des hémisphères est plus dense que l'autre, cet hémisphère, en se contractant, doit être moins disposé à saillir, soit que son excès de densité ait pour effet de déterminer la saillie à se produire de préférence sur l'autre hémisphère, soit que la saillie qui s'y produit ne puisse s'élever sans troubler l'équilibre, également à cause de cet excès de densité, jusqu'au niveau du sphéroïde moyen, et par conséquent du liquide. Cette grande anomalie du système superficiel est donc la réflexion d'une légère inégalité de la masse intérieure. C'est ce qui a aussi pour déterminer toutes ces déviations de l'ordre théorique : la concentration des terres en un groupe moins espacé de moitié que dans l'état normal, le rapprochement singulier des deux régions capitales qui, au lieu d'être, comme la symétrie l'exigerait, aux antipodes l'une de l'autre, ne sont distantes que d'environ un sixième de la circonférence, en un mot le rejet de la masse des eaux nécessaires à l'économie générale de la planète en un seul bassin, anomalies qu'il est sans doute permis de considérer comme ménagées par la nature dans l'intérêt de la population de la terre.

» Mais en considérant isolément chaque canal, on y retrouve des traces de régularité dans l'analogie de configuration des deux bords. Si l'on porte premièrement son attention sur le plus étroit, il est sensible qu'il ne s'écarte essentiellement de la définition théorique que par suite de la déviation, dans le sens du méridien, de la protubérance australe du premier couple. Pour que son axe, cessant d'être sinueux, se rectifie tout-à-fait et devienne perpendiculaire à l'équateur; pour que les deux saillies qui appartiennent à chaque bord se placent respectivement devant des saillies de caractère semblable; pour que, les principales inégalités s'effaçant, une symétrie presque parfaite s'établisse, il suffit donc de supposer cette déviation corrigée, et par conséquent il est vraisemblable que l'anomalie n'a en cet endroit que peu de fond. Sans en avoir davantage dans le second canal, elle y a plus d'effet. Comme c'est à la différence d'étendue des deux protubérances de l'hémisphère boréal qu'elle a surtout rapport, c'est aussi dans cet hémisphère qu'elle se témoigne par les dehors les plus considérables. Elle n'y neutralise cependant pas toute tendance à l'ordre régulier; et les bords du canal, vus dans leur ensemble comme formant un évasement quadrilatère du cercle arctique à l'équatorial, et de l'équatorial à l'antarctique, offrent l'empreinte d'une certaine correspondance générale. Seulement, il est manifeste que le bord de la protubérance boréale du premier couple, à cause de sa plus grande étendue et des dentelures dont il est chargé, est dans des conditions différentes de celles du bord opposé. C'est en cela que consiste le défaut de symétrie le plus notable. Pour le corriger, et ramener par conséquent le canal à la régularité théorique, il suffirait donc de faire avancer, sur la mer, la protubérance boréale du second couple, de la même quantité que la protubérance vis-à-vis, c'est-à-dire d'obliger le couple le moins développé à rentrer dans son mouvement de croissance. Ainsi, il ne faudrait qu'une continuation, en cet endroit, du gonflement naturel de l'enveloppe de la terre pour faire faire au système géographique un pas important vers l'ordre précis de la géométrie.

» Il est intéressant d'observer que ce soulèvement, le long du second couple, n'aurait pas seulement pour résultat de corriger l'anomalie de la seconde protubérance boréale en lui donnant à l'occident un caractère analogue à celui de la première à l'orient, mais que l'enveloppe, dans cette hypothèse, se gonflant également dans l'hémisphère austral, il se développerait vraisemblablement dans cette partie du canal, par l'agrandissement et la multiplication des îles qui s'y laissent apercevoir, un archipel semblable à celui qui existe du côté de l'autre bord. Il n'est donc pas impossible qu'une partie des irrégularités qui s'observent aujourd'hui dans le dessin général des taches de la terre, soit destinée à en disparaître graduellement par la simple conséquence de la condensation progressive du corps de la planète. En effet, il est certain qu'en raison de ce phénomène, l'étendue des régions émergées, qui depuis la haute antiquité ne cesse d'augmenter, continuera nécessairement à augmenter encore pendant une longue suite de siècles; de sorte qu'il reste seulement à savoir de quelle manière l'augmentation se fera. Or, pour revenir au langage de la géométrie, comme il semble y avoir de la probabilité à ce que la seconde ondulation équatoriale, actuellement en arrière de développement sur la première, soit portée, par un motif d'équilibre, à s'agrandir, et précisément du côté où l'inflexion rentrante a le plus de valeur, il semble aussi que l'on soit en droit de conjecturer que la prochaine contraction du sphéroïde aura la tendance en question. Et de fait, diverses observations semblent attester que ce bord du second couple, surtout aux environs de l'équateur, est une des portions de la terre où l'enveloppe montre, dans la période actuelle, le plus de propension à l'instabilité, et même au soulèvement.

» Le principe de la déformation systématique du sphéroïde, fondé sur la combinaison des lois du refroidissement avec celles de l'économie dans la dépense des forces vives, tout en expliquant la configuration superficielle de la terre, peut donc servir en même temps à jeter quelque lumière sur l'histoire de ses révolutions. Il en résulte en effet que la configuration actuelle, loin de n'être, dans ses dispositions essentielles, qu'un phénomène accidentel et sans permanence, est au contraire la suite d'une ordonnance fondamentale et d'institution primitive. Du jour où le sphéroïde a commencé à se refroidir, la nature, avec sa science ordinaire, a commencé à le pétrir pour lui donner la forme qui convient à son état thermométrique définitif; et de même que, dans ce travail, elle ne dépense sa force que successivement et toujours en proportion de ce que la diminution de la température commande, elle ne la dépense non plus qu'avec ménagement, dirigeant à son projet final chacune des modifications intermédiaires qu'elle accomplit; de manière à ce que tout y concoure, et que rien de ce qu'elle fait ne soit jamais à défaire. Ainsi, tous les changemens qui, à partir du premier acte de déformation, se sont effectués dans la courbure de la terre, ne sont que les diverses parties de l'opération calculée par la nature pour imprimer, aux moindres frais, à cette masse la dernière forme qu'elle doit prendre. Les inflexions qui donnent aujourd'hui à sa surface les reliefs généraux qui la caractérisent ne datent point d'hier et ne sont point destinées à s'effacer demain. Elles se sont marquées dès

l'origine, et, depuis lors, ne variant que d'amplitude, elles ont continuellement augmenté, malgré les actions contraires, les unes leur profondeur, les autres leur saillie, pour n'arriver à leur fixité virtuelle qu'à l'époque où s'interrompra le refroidissement qui les cause. La géographie, dans tous les changemens qu'elle éprouve, roule donc toujours sur le même fond. Pour creuser ces canaux qui partagent la terre, pour dresser ces protubérances qui les surmontent, il a fallu toute la force qui s'est développée par le refroidissement de cette planète, avec tout le temps qui s'est écoulé depuis que ce refroidissement suit son cours. Il n'y a point à s'imaginer que la nature, par un passe-temps sans objet comme sans raison, élevant en pure perte ce qui était abaissé, ou abaissant de même ce qui était élevé, ait jamais pris plaisir à remplacer sans nécessité des mers par des continens, ou des continens par des mers. La place où sont actuellement les mers, comme celle où sont les continens, leur a été donnée du jour où il leur a été dit de montrer à l'univers leurs premières traces, et, comme nous l'avons indiqué, elle leur avait été préparée long-temps d'avance par le système des masses qui ont composé la planète. Ils y demeurent fidèles dans leurs variations même, et les mers en se ramassant, de même que les continens en s'étendant, toujours dans les environs de ces positions primitives, manifestent, par la conservation du même ordre de rapports, la fermeté des liens qui les attachent intérieurement à des régions constantes. Ce n'est pas à dire que les mers dans leur diminution, ou les continens dans leur accroissement, ne balancent jamais; que les unes ne reviennent pas sur ce qu'elles ont une fois cédé; que les autres ne se désemparent pas quand ils ont une fois acquis. Il est sensible que l'écorce de la terre, en se soulevant d'un côté, est exposée à basculer, par suite, à s'enfoncer du côté opposé, et qu'ainsi la mer, tout en reculant, peut se dédommager quelquefois, en ressaisissant des lambeaux de ses anciens domaines. Mais ce ne sont là que des exceptions, et pour ainsi dire des épisodes imperceptibles dans les annales de la conquête du solide sur le liquide. Il n'y a jamais eu de grandes terres où nous voyons aujourd'hui de grands canaux; les terres actuelles, résultat des additions qui se sont faites d'âge en âge aux archipels des premiers âges, ne sont que le développement des terres qui ont toujours été; et, sauf les anomalies, les rivages que la mer, dans son mouvement rétrograde, a successivement occupés, demeurent tous en vue sur les superficies à découvert. Pour retrouver les traits les plus essentiels des anciennes configurations du disque de la terre, sans qu'il soit nécessaire ni de remonter jusqu'aux observations contemporaines, ni d'entrer dans l'investigation des fonds sur lesquels repose le liquide, il suffit donc de dresser le tableau des traces que les anciens établissemens de la mer ont laissées dans les régions émergées, rien d'important n'étant en dehors de leur ensemble. Enfin, il résulte encore des lois dont nous venons d'exposer le principe, que si la surface la terre, toujours soumise à des changemens analogues à ceux qu'elle a déjà subis, n'est pas destinée à présenter aux êtres qui s'y succéderont une habitation absolument invariable, ces êtres n'y seront cependant jamais en danger de voir le système géographique auquel leur existence est liée, se transformer par une révolution soudaine de fond en comble, les continens ne pouvant pas plus s'enfoncer en entier dans la mer, que les canaux de la mer se dessécher entier.

» Le même défaut d'homogénéité qui cause les anomalies que nous venons d'apercevoir dans la disposition et dans le développement des déformations générales du sphéroïde, en détermine de bien plus nombreuses dans leurs caractères secondaires. Celles-ci ont même une telle étendue, que si, au lieu de comparer les déformations par leurs traits essentiels, on les comparait par des traits monadérisifs, les relations qui existent entre les unes et les autres échapperaient vraisemblablement à l'analyse. En effet, à mesure que l'on entre dans le détail, la symétrie s'efface, et il n'est pas besoin d'y être bien avant pour que, l'influence des analogies fondamentales cessant de s'y faire sentir, tout paraisse absolument divers d'un lieu à l'autre. Même dans les lignes de montagnes qui constituent la modification la plus notable du relief des continens, la régularité est déjà tellement troublée par la variété des circonstances locales, qu'il est à peine possible d'en démêler la trace. Et encore n'y parviendrait-on pas si l'on ne consentait à sortir du dédale dans lequel on est engagé par l'observation, pour chercher à y jeter préalablement, à l'aide de la théorie, quelque lumière.

» Le principe de ces lignes réside dans l'inflexibilité de l'enveloppe de la terre. Si l'on suppose à cette enveloppe un degré de souplesse suffisant, il n'y a plus de montagnes. Dès lors, en effet, quelque résistance qu'elle fasse, elle finit par en venir à toutes les inflexions que la loi de déformation lui commande, et la planète, toujours nue, même après avoir perdu sa simplicité primitive, ne présente dans ses saillans, comme dans ses rentrans, qu'une courbure d'ensemble. Mais que l'enveloppe ne soit qu'imparfaitement flexible, et qu'en obéissant aux forces qui la sollicitent à changer de forme, elle se rompe, de nouvelle conditions viennent compliquer la théorie. Les contractions du sphéroïde, au lieu de ne produire à sa surface qu'un système de grandes ondulations, y produisent un système d'arêtes de rebroussement qui en altèrent l'égalité. C'est l'équation entre les forces par lesquelles l'enveloppe du sphéroïde est portée à s'infléchir, et celles par lesquelles elle résiste à un brisement indéfini, qui détermine le nombre de ces arêtes qui sont précisément les lignes de fractures. De sorte qu'en poussant aux dernières limites la frangibilité de l'enveloppe, on retomberait sur le même résultat que dans le cas de la flexibilité absolue, la continuité se trouvant naturellement rétablie par le nombre infini des interruptions. Il paraît plus difficile de trouver le principe de la détermination spéciale de ces lignes. Cependant, en décomposant la question, on parvient aussi à s'en rendre maître, au moins approximativement. Si l'on se remet à considérer la déformation du sphéroïde comme résultant de ce que le méridien générateur s'ondule peu à peu tout en continuant sa révolution sur un équateur qui s'ondule également, on verra sans peine que les forces qui produisent cette variation se décomposent en deux classes principales, les unes agissant suivant les méridiens, et tendant, toutes choses égales, à produire des fractions parallèles à l'équateur, les autres agissant suivant les parallèles, et tendant, toutes choses égales aussi, à produire des fractures dans le sens des méridiens. Et puisque la force de fracture est évidemment en raison de l'intensité des inflexions, il sera sensible en même temps que plus le développement des inflexions équatoriales l'emportera sur celui des inflexions méridiennes, plus les fractures méridiennes l'emporteront sur les fractures parallèles à l'équateur, et réciproquement.

» Mais ces principes généraux qui, dans l'hypothèse de l'égalité de contraction et de frangibilité, président à la distribution des lignes de montagnes, souffrent, en raison des anomalies locales de courbure et de résistance, tant d'exceptions qu'on les voit presque entièrement paralysés. Les fractures, au lieu de suivre rigoureusement les alignemens qui correspondent, en théorie, à la déformation qui les cause, s'accordent de toutes les déviations qui, en leur permettant de satisfaire à peu près à leur objet, les amènent sur un terrain où elles peuvent s'effectuer avec plus d'économie. D'où il suit qu'elles sont non seulement discontinues, mais en zigzag. Néanmoins, comme il doit y avoir une certaine compensation entre les diverses déviations; l'influence de la règle doit se retrouver, au moins à certains égards, dans les moyennes. C'est, en effet, ce qui a lieu nonobstant toutes les anomalies. En jetant les yeux sur le plan général de ces lignes,

on y reconnaît de prime abord que leurs directions principales, sans être exactement ni celles des méridiens ni celles des parallèles, y inclinent cependant par une tendance manifeste. Il suffit de les rapprocher idéalement en un seul groupe, pour apercevoir que leur ensemble se partage en deux faisceaux distincts, à peu près perpendiculaires l'un sur l'autre. Et le principe de la prédominance relative des fractures suivant le caractère des inflexions y est même marqué, car l'hémisphère austral, dans lequel les inflexions méridiennes ont le moins d'empire, est celui qui fournit, en moyenne, le plus de directions méridiennes, et à l'inverse, pour l'hémisphère boréal.

» Il y a, toutefois, dans ces tendances à la régularité théorique, d'autant plus de trouble, qu'à l'effet des anomalies de frangibilité s'ajoute celui des anomalies de contraction. Dès que la contraction partielle qui détermine les lignes de fracture ne s'ajuste pas exactement soit au méridien, soit à l'équateur, soit à tous deux ensemble, ces lignes prennent une obliquité correspondante à l'égard de chacune des directions normales. C'est une cause de déviation encore plus générale que l'autre. Cela n'empêche pas cependant qu'elle ne se prête parfaitement à la conservation de la régularité sous un autre aspect. En effet, quel que soit le sens de la contraction, puisque les lignes de fracture qui en dérivent sont ou parallèles, ou même, dans certains cas, perpendiculaires les unes aux les autres, il demeure établi en principe général que les chaînes de montagnes contemporaines sont, dans une même région, ou parallèles ou même perpendiculaires les unes sur les autres.

» A cette observation s'en joint une autre qui a rapport aussi aux anomalies générales des fractures. C'est que l'équateur de contraction, que jusqu'à présent le soin de la simplicité nous a fait supposer identique avec l'équateur de rotation, s'en écarte de plusieurs degrés. Ce désaccord, qui est la cause directe de l'inégalité de position des deux protubérances boréales, est en même temps celle de plusieurs anomalies secondaires. Ainsi la symétrie du système géographique prend-elle, à certains égards, plus de netteté lorsqu'on la réfère à cet autre équateur. En plaçant dans une même région toutes les protubérances qui dirigent leur sommet vers le pôle austral, on trouve que cette région est sensiblement déterminée par un grand cercle incliné sur l'équateur de la même quantité que l'écliptique, c'est-à-dire, ce qui mérite ou moins d'être remarqué, par une des anciennes positions de l'écliptique. Tel est l'équateur de contraction. Sa différence d'avec le véritable équateur, contraire aux lois mathématiques de la déformation de l'ellipse, tient sans doute à ce que l'ellipticité du sphéroïde terrestre, étant faiblement prononcée, devait naturellement céder, au moins sur un petit nombre de degrés, à l'influence des circonstances locales. D'ailleurs, en jetant les yeux sur les hémisphères donnés par ce nouveau cercle, on voit tout de suite leur diversité se traduire, puisque, sauf quelques exceptions, dans l'un il n'y a que des terres dirigées vers le pôle, dans l'autre, que des terres allongées dans le sens de l'équateur, et que le principe de la prédominance relative des lignes de fracture parallèles et perpendiculaires y est également manifeste. Donc cette diversité a dû avoir pour effet de faire dévier la déformation.

» Il n'y a que les fractures décisives qui fassent naître des lignes de montagnes. Celles autour desquelles il ne se fait que peu de mouvement n'ont aussi que peu d'apparence. Mais lorsque deux segmens de quelque étendue, ainsi rompus, viennent à s'incliner sensiblement l'un sur l'autre, la compression réciproque qu'ils éprouvent par l'effet de leurs poids et de leur différence de mouvement, produit un nouveau changement de relief dans la direction de leur arête de jonction. Les bords, refoulés et brisés dans la collision, se relèvent de part et d'autre, et déterminent ces crêtes compliquées qui diversifient si singulièrement la courbure générale des continens. Quelquefois même la matière intérieure sur laquelle l'enveloppe repose, chargée par ces massifs qui cherchent un autre équilibre, et réagissant sur la partie inférieure de la fracture, se fait jour entre les parois et donne lieu, sur toute la ligne, entre les bords froissés et soulevés, à une lèvre saillante et ondulense. C'est, après le déplacement des rivages, la conséquence la plus clairement marquée de la variation de courbure du sphéroïde terrestre. Comme la formation de ces lignes, constamment sollicitée par le refroidissement, ne peut être décidée que par des forces capables de vaincre la résistance de l'enveloppe, elle ne s'effectue jamais qu'il ne se soit amassé une quantité de force suffisante. Par suite, bien que continue dans sa tendance virtuelle, elle ne se développe effectivement que par accès périodiques. Plus le refroidissement de la planète s'avance, plus il est lent, plus l'enveloppe s'épaissit, plus il faut de force pour la rompre, plus les périodes de repos ont de durée, plus enfin les crises de contraction prennent de vivacité et de puissance. Ce n'est pas cependant que tout changement de courbure soit nécessairement accompagné d'une création de lignes de montagnes. Une fracture faite, tout le mouvement auquel cette fracture peut servir ne va pas à fin d'un seul trait. Il se trouve des spasmes qui, n'étant qu'une reprise des spasmes précédens, s'accommodent, en la forçant sur quelques points, de l'ancienne charnière. De sorte que chaque ligne, bien qu'érigée par le choc des masses latérales avec de brusques violences, porte dans ses reliefs la trace des coups successifs qui l'ont façonnée et des ébranlemens périodiques qui se sont produits autour d'elle. Le soulèvement des montagnes, loin d'être cause du soulèvement des continens, n'en est donc au contraire qu'une conséquence particulière. Ce doit être pour les régions environnantes un grand spectacle. Il n'est guère douteux que lorsqu'il a quelque étendue, toute la masse de la planète, et surtout celle de l'océan, n'en ressente le contre-coup, et que tous les habitans de la terre ne soient avertis, au moins par ce signal mécanique, que l'équilibre est troublé et qu'une partie de leur demeure vient de changer. La planète, par l'influence que le monde souterrain reconquiert momentanément à la superficie, semble vouloir retourner à son état primitif, le sol s'agite, tout s'embrase, les minéraux lumineux reparaissent et font oublier le soleil, l'électricité reproduit ses éblouissantes splendeurs, l'atmosphère rentre dans l'inquiétude et la tempête. Mais bientôt la crise finit, tout se calme, tout s'éteint, tout se remet, à nos yeux, à l'ordinaire, et, sans doute que les êtres, s'appropriant aux nouvelles régions qui viennent de se placer en regard du ciel, ne tardent pas à s'y répandre et à en recouvrir toutes les ruines.

» Ces divers changemens dont la chaleur planétaire est le principe sont ou si lents, ou séparés les uns des autres par de si grands intervalles, que, communément, tout serait à peu près fixe sur la terre, s'il n'y régnait un autre principe de variation. Cet autre principe, plus instant, et qui ne se dissimule jamais, c'est la chaleur solaire. La variation rapide de la température des saisons, celle plus rapide encore de la température du jour et de la nuit, et même des heures, sont la conséquence de ce que l'intensité de cette chaleur change à chaque instant en chaque point de la surface. Il résulte donc de cet empire inconstant du soleil un second système de variations, réglé, non plus par une série continue, mais par une série périodique, compliquée à la fois par les périodes particulières qui se déroulent dans le cours de l'année et par les périodes générales qui embrassent les années elles-mêmes. C'est entre ces deux systèmes de variations, celui que nous venons d'examiner et celui-ci, que se partagent tous les phénomènes physiques de la terre. Ils sont analogues par leur principe, la chaleur; divers par leur spécialité, l'un comprenant les rapports de la surface de la planète avec la masse intérieure, l'autre les

rapports de cette surface avec le soleil, distincts et même contraires par leurs résultats définitifs. L'un préside à la formation de l'édifice géographique dont nous avons donné la théorie; l'autre aux mouvemens journaliers qui entretiennent dans cet établissement l'économie nécessaire. Comme les effets dus à la chaleur planétaire se manifestent de préférence à la surface du sphéroïde, ceux qui sont dus à la chaleur solaire se manifestent, de préférence aussi, dans l'atmosphère. Dérivant tous également de la condensation qui s'opère par le refroidissement dans cette masse de vapeurs, ces derniers sont cependant de deux classes différentes, les uns étant principalement des changemens de composition dans la matière atmosphérique, et les autres des déplacemens.

» Le mécanisme des uns et des autres, n'importe la complexité des résultats, est, au fond, d'une simplicité admirable. La proportion de substance liquide qui est à l'état de vapeur dans l'atmosphère, dépendant de la température, tend naturellement à varier en chaque lieu suivant les mêmes lois que la chaleur. Tout lieu de l'atmosphère dont la température s'élève reçoit donc, s'il y a du liquide à portée, une nouvelle quantité de vapeur; et, au contraire, dans tout lieu dont la température s'abaisse, une certaine quantité de vapeur, qui se trouve dès lors en excès, se sépare de l'atmosphère et tend à se déposer sur la superficie de la planète. Ce sont ces recompositions et décompositions continuelles de l'atmosphère qui sont le principe des taches lumineuses dont le disque de la terre, vu des hauteurs célestes, se montre si diversement et si abondamment parsemé. En effet, la vapeur qui, par la condensation, s'exprime de l'atmosphère ne s'en précipite pas immédiatement, et y demeure encore, pendant un temps, en masses flottantes dont la configuration et la grandeur, déterminées par les circonstances particulières du refroidissement et de la localité, varient naturellement à l'infini selon les époques et les lieux, mais dont la propriété constante est de réfléchir avec une vivacité à part la lumière solaire. On ne voit jamais ces taches se développer dans les altitudes supérieures, et elles sont toujours dans un voisinage plus ou moins prochain de la surface de la terre. Du reste, une fois produites, elles s'élèvent ou s'abaissent, s'accroissent, diminuent, se joignent, se divisent, changent de forme, s'évanouissent, renaissent, tout cela en un instant, par une suite de variations si nombreuses, si promptes, si compliquées, que rien n'est plus difficile à rédoire en observations générales, et qu'il ne paraît pas que l'astronomie en puisse jamais donner la formule précise. Tous les lieux ne conviennent pas également à ces nébulosités singulières, et leur géographie n'est pas un sujet moins transcendant que leur histoire. Il est cependant facile de déterminer approximativement leurs préférences, en comparant entre elles les diverses figures que présente le disque de la terre dans les diverses périodes de l'année. On aperçoit ainsi que la formation des taches est plus ou moins active dans chaque région de l'atmosphère suivant son éloignement de l'équateur, sa situation au-dessus d'un espace liquide ou d'un espace solide, suivant le caractère du relief de ce dernier et des régions circonvoisines, sa distance dans les différentes directions aux lignes de rivage, enfin, et principalement, suivant les mouvemens de l'atmosphère, et la température particulière à chaque saison, et même à chaque heure du jour. Rien n'est donc plus complexe que les principes généraux de cette géographie à la fois si composée et si changeante. Il y a des portions considérables du disque, surtout dans la zone méridionale, qui en sont presque absolument dépourvues pendant la plus grande partie de l'année; d'autres, spécialement dans les zones moyennes, où il est rare qu'on n'en observe pas; enfin, en regardant l'ensemble, on les voit, suivant l'opposition des saisons dans les deux hémisphères, prédominer dans l'un ou dans l'autre ou se mettre à peu près en équilibre dans tous deux. Plus ces taches sont nombreuses, plus est lumineux l'éclat dont resplendit la terre dans le ciel étoilé de la nuit. Quelquefois elles se multiplient tellement, qu'elles nous dérobent, même pendant plusieurs jours de suite, un quartier notable du corps de la planète, voilé ainsi à nos yeux par une enveloppe que l'on peut comparer à un entassement confus de montagnes mouvantes. Les ombres qu'inégalement éclairées selon la position que, dans la rotation de la terre, elles viennent prendre tour à tour à l'égard du soleil, ces masses projettent les unes sur les autres, forment par leurs mutations continuelles, leurs accidens, leur contraste avec la blancheur des saillies en plein soleil, un jeu sans fin. La magnificence du phénomène est encore rehaussée par la couronne frisée que la lumière, en se réfractant dans l'atmosphère, dessine tout autour de la planète entre le disque obscur et le disque éclairé, particulièrement vers les pôles, et dans laquelle toutes les taches, emportées par le mouvement diurne, viennent tour à tour se plonger, soit qu'elles fassent leur entrée dans l'hémisphère éclairé, soit qu'elles en sortent pour disparaître dans l'hémisphère obscur. Ce doit être un des plus beaux spectacles dont la nature ait donné la jouissance aux habitans de la terre, surtout lorsque ces taches, suffisamment écartées les unes des autres, et ne les privant pas entièrement du soleil, tantôt l'éclipsent, et tantôt le découvrent; et que, par une métamorphose continuelle, roulant dans l'espace, avec un ordre toujours nouveau, leur lente et interminable procession, elles accompagnent à son lever ou à son coucher l'astre du jour pour s'y revêtir successivement dans les diverses zones de l'auréole, par une prompte et magnifique variation, de toutes les couleurs de la lumière. Bien que ces êtres, dominés par ces masses comme par une autre voûte céleste, ne puissent pas apercevoir, comme nous, dans son ensemble, le phénomène dont leur planète est le théâtre, il n'est cependant pas douteux que leur position, leur en amplifiant les détails et leur en développant les perspectives, ne doive le leur rendre encore plus pompeux et plus admirable.

» Ces amas de vapeurs ne demeurent point attachés aux régions dans lesquelles ils sont nés; ils se transportent d'un point à l'autre du disque de la terre en vertu de mouvemens qui leur sont propres, et dont les lois composent un système non moins compliqué que celui des configurations et que celui des lieux et des époques de naissance. Les courans qui règnent nécessairement dans l'atmosphère sont le principe de ce déplacement qui forme une manifestation visible de leur force, de leur étendue, de leur direction. Il est en effet facile de comprendre que le soleil, en communiquant une température différente aux différentes parties de l'atmosphère, en trouble l'équilibre, et y cause par conséquent un système déterminé de mouvemens. Que l'on imagine une colonne atmosphérique dans laquelle le fluide soit plus échauffé, et, en raison de cette température supérieure, plus dilaté qu'aux alentours, il s'y élèvera naturellement jusqu'à ce qu'ayant perdu son excès de chaleur par son refroidissement dans les hauteurs, et abandonné sans tendance contraire à l'action de la pesanteur, il retombe dans la région circonvoisine, dont le fluide, pressant sur la partie inférieure de la colonne, aura remplacé celui qui y était, à mesure de son ascension, et s'échauffant à son tour, se sera mis en mouvement à sa suite de la même manière. Une circulation continuelle de bas en haut et de haut en bas est donc la conséquence immédiate de tout échauffement local analogue à celui que nous venons de supposer. Tel est le principe le plus général des courans que les inégalités de la chaleur solaire produisent dans l'atmosphère terrestre, et que l'observation des taches atmosphériques fait reconnaître. Mais ce n'est que par sa combinaison avec le décroissement de la vitesse de rotation de l'équateur jusqu'aux pôles, qu'il développe tous les phénomènes qui se rapportent à lui. Il faut en effet, pour ne rien omettre d'essentiel, concevoir la colonne

échauffée en un lieu particulier de la surface de la terre. Qu'elle soit donc d'abord à l'équateur, le fluide se trouvera dès lors animé, outre son mouvement d'ascension, du même mouvement général d'occident en orient que l'équateur; de sorte que revenant, après s'être refroidi, à la surface de la terre, en dehors de la colonne, c'est-à-dire à une certaine distance de l'équateur, son mouvement de translation que rien ne lui aura fait perdre sera supérieur d'une certaine quantité à celui des parties de la surface situées au-dessous. Il se présentera donc à leur égard comme doué d'un mouvement d'occident en orient, qui, modifié par la vitesse avec laquelle le fluide s'éloigne de l'équateur, inclinera au sud-ouest dans l'hémisphère boréal et au nord-ouest dans l'hémisphère austral. Au contraire, le fluide qui, durant ce temps-là, se précipitera de part et d'autre de l'équateur vers la partie inférieure de la colonne, étant animé d'un mouvement de rotation moins rapide que celui de l'équateur, se trouvera en retard à l'égard des parties au-dessous desquelles il cheminera, et prendra ainsi un courant de nord-est dans l'hémisphère boréal et de sud-est dans l'hémisphère austral. Il est clair que des mouvemens semblables, dont il est tout aussi facile de calculer la direction, se développeraient par les mêmes causes, en quelque lieu que l'on voulût supposer la colonne en question. D'où il résulte, en principe général, que des forces parallèles ou perpendiculaires au méridien doivent nécessairement se produire dans l'atmosphère toutes les fois qu'une région quelconque est soumise à une température supérieure à celle des régions environnantes.

» Sans parler des mouvemens locaux dont ce mécanisme donne la clef, il met particulièrement en évidence celle du système de circulation qui, sur la terre comme sur toutes les planètes de condition atmosphérique analogue, règne avec une régularité sensible entre l'équateur et les latitudes moyennes. En effet, dans toute l'étendue de la zone équatoriale, le fluide, à cause de l'aplomb du soleil, étant plus échauffé que dans les zones latérales, s'élève continuellement, et parvenu aux limites de son ascension, se déverse de part et d'autre sur les régions tempérées. Le cercle de l'équateur, dans la partie supérieure de l'atmosphère, est donc la base d'une double nappe de fluide qui s'épanche tout autour de la terre sur chacun des deux hémisphères, en se dirigeant au sud-ouest dans l'un, au nord-ouest dans l'autre, et qui, ne s'abaissant que graduellement, vient rencontrer la surface de la planète dans les latitudes moyennes. Tandis que ce même cercle, dans la partie inférieure de l'atmosphère, est le lieu d'appel de deux nappes qui, situées au-dessous de celles-ci et animées d'un mouvement directement contraire, se dirigent des latitudes moyennes vers l'équateur, où s'élevant à leur tour par l'effet de la chaleur, elles donnent suite à cette circulation régulière. Mais des lois même du mécanisme, en vertu desquelles les zones où se font les renversemens de mouvement sont précisément celles où les forces directrices ont le moins de netteté, il résulte qu'étant dans ces zones faiblement réglée, la circulation s'y trouve abandonnée aux influences secondaires, et soumise ainsi à des anomalies qui font de son ensemble une des choses les plus compliquées qu'il y ait sur la terre. En effet, ces anomalies dépendent, comme il est aisé de le reconnaître, de circonstances si nombreuses, si délicates, si difficiles à traduire, si connexes, qu'il paraît presque impossible, même avec les observations les plus étendues et la plus subtile géométrie, d'en déterminer exactement le système. Il y a donc dans chaque hémisphère, sans compter les régions polaires, deux zones, la zone tempérée et la zone tropicale, dans lesquelles les courans constans règnent souverainement, et deux zones dans lesquelles la prééminence appartient au contraire aux courans variables. C'est ce que le spectacle des taches de l'atmosphère met parfaitement en lumière. Si l'on considère celles qui se forment au-dessus de l'équateur et à une petite distance de part et d'autre, on s'aperçoit tout de suite qu'il n'y a rien de précis dans leurs allures; les unes sont immobiles, les autres, qui se transportent rapidement dans un sens ou dans l'autre, tournent à l'instant et se dirigent ailleurs; il y a contrariété de mouvement même parmi les plus voisines; toutes sont dans un état d'agitation qui marque l'incertitude des courans qui les conduisent. Dès que l'on s'écarte de l'équateur, l'uniformité s'établit : les taches, à mesure qu'elles se développent, sont aspirées par la zone centrale, et vont à elle sous un angle presque constant, en convergeant alors les unes vers les autres dans les deux hémisphères. A quelque distance au-delà des tropiques, on les trouve qui oscillent de nouveau. Mais l'uniformité ne tarde pas à reprendre le dessus, et, troublées, seulement çà et là, par quelques dérangemens locaux et temporaires, elles marchent dans toute la zone tempérée suivant des directions moyennes entre l'ouest et le sud-ouest, pour l'hémisphère boréal, entre l'ouest et le nord-ouest, pour l'hémisphère austral. Enfin, la régularité s'altère de nouveau, et, de là, jusque vers les pôles, les mouvemens variables prennent de nouveau l'empire. C'est ainsi que se témoigne aux observateurs placés dans le ciel la circulation fondamentale de la terre; car les taches, par suite de sa constitution physique, ne s'y produisant jamais qu'à peu de distance de la surface, leurs mouvemens ne nous rendent raison que des courans des basses régions, et non point, sauf les circonstances accidentelles, de ceux qui, par suite de l'enchaînement général, croisent les premiers dans les altitudes supérieures.

Les régularités de la circulation atmosphérique ne sont cependant pas restreintes à ces traits secondaires. Il en existe jusque dans les traits généraux, mais qui, au lieu d'avoir le degré de complexité des précédentes, sont régies dans leur ensemble par une loi périodique fort simple. En effet, le cercle d'appel des grandes nappes étant celui où l'atmosphère est au maximum d'échauffement, ne doit point demeurer confondu en tout temps avec l'équateur, mais éprouver, à la suite du soleil, un mouvement périodique d'oscillation autour de cette position moyenne. Les deux nappes circumtoires ne sont donc dans des conditions strictement identiques de situation et d'étendue qu'aux deux instans d'équinoxe, et pendant tout le reste de l'année, tendant soit à augmenter, soit à diminuer leur dissemblance, elles sont réellement différentes. Toutefois, l'observation nous montre que cette périodicité ne se marque sur la terre par des phénomènes simples et réguliers, que dans les lieux où, strictement définie en raison des circonstances de configuration, la zone d'appel est d'une assez faible largeur pour pouvoir, dans son déplacement, passer tout entière d'un côté à l'autre de l'équateur. C'est ce qui a lieu particulièrement au-dessus des dentelures de la protubérance boréale, où la zone équatoriale, presque entièrement dans la mer, est flanquée des deux côtés, sous les tropiques, par des terres considérables. En effet, ces terres venant alternativement se mettre droit au soleil, se transforment, par la réflexion de la chaleur qu'elles reçoivent, en foyers énergiques, et forcent les courans qu'elles appellent à venir positivement jusqu'à elles et à franchir par conséquent l'équateur. Il en résulte un renversement périodique des courans entre l'équateur et les tropiques, et la raison en est toute simple, puisque la direction relative des courans déterminés par l'appel de l'équateur ou tropique est justement l'opposée de celle des courans appelés du tropique à l'équateur. Quoique la périodicité des saisons ne puisse manquer d'exercer une action déterminée dans les régions analogues, tout autour de la terre, on remarque cependant que nulle part ailleurs il ne se présente des circonstances convenables pour l'établissement d'un phénomène aussi régulier que ce renversement-là.

» Sans sortir du domaine général de la géométrie, il y

aurait encore à parler de l'influence de la variation annuelle sur les courans particuliers aux régions polaires, du rapport des anomalies locales aux traits les plus caractéristiques de la géographie, des espèces de courbes décrites naturellement par les courans, de la proportion numérique qui doit exister entre les courans qui se produisent dans les différentes directions, enfin du système de leurs intensités, si un simple regard sur cette question, qui, pour intéresser sans doute au plus haut point, dans ses moindres détails, les habitans de la terre, n'a cependant pour l'astronomie qu'une importance de seconde ligne, ne suffisait à l'objet particulier de ce discours. Nous l'achèverons donc en considérant simplement les principaux effets des forces que la nature, par le mécanisme que nous venons d'exposer, a établies en permanence à la surface de la terre.

« Le plus direct est leur action sur le système des températures superficielles. Il résulte du principe de circulation, en vertu duquel les courans marchent du midi vers le pôle dans les régions tempérées, et du pôle vers le midi dans les régions chaudes, que la tendance la plus générale de la circulation, après le transport et le mélange des diverses parties de l'atmosphère, est de diminuer, par l'ordre même de l'opération, l'inégalité des climats. Mais cette tendance est accidentellement compliquée par une tendance différente, provenant de ce que les courans doivent prendre, chemin faisant, une quantité de chaleur plus ou moins grande, selon la nature des parties de la surface au-dessus desquelles ils se meuvent, n'y ayant point de doute que les parties qui réfléchissent fortement les rayons du soleil doivent être, toutes choses égales, plus chaudes en été, et plus froides en hiver, que celles dont la puissance de réflexion est plus faible. La température de chaque point de la surface tend donc à s'élever, non seulement si le courant auquel il est actuellement soumis arrive à lui d'une latitude plus méridionale, mais si ce courant a passé au-dessus d'un espace de terre en été, et au-dessus d'un espace de mer en hiver, tandis qu'elle tend au contraire à s'abaisser dans les circonstances inverses. D'où cette autre loi, en connexion avec la précédente, qu'à latitudes égales, dans les régions tempérées, le climat est plus doux sur le bord occidental des terres que sur leur bord oriental, et à l'opposé dans les régions qui touchent aux tropiques. Ainsi l'effet thermométrique des courans de même direction, dans les mêmes latitudes, est différent selon les lieux et les temps. Cette variation, jointe à la variation même des courans, est ce qui complique le plus les distributions annuelle et géographique des températures à la surface de la terre. A strictement parler, il n'y existe pas deux points, comme il n'y existe pas deux époques, qui soient à cet égard dans des conditions véritablement identiques. La loi de la température de chaque lieu, outre ses élémens constans, qui sont la distance à l'équateur, le rapport de configuration, le degré d'élévation dans l'atmosphère; outre ses élémens périodiques simples, qui sont les variations annuelles de la longueur du jour, de la distance du soleil, de la direction des courans, renferme donc des élémens composés qui paraissent indéfiniment variables, et dont le principe est dans les anomalies des courans partiels. Voudrait-on supposer que chacune de ces anomalies prise en elle-même fût périodique, il suffirait qu'il y eût, ainsi que cela est probable, incommensurabilité entre les diverses durées des périodes pour que, la compensation étant à jamais impossible, les conditions de la température fussent en variation indéfinie, et d'autant mieux que les mêmes courans, selon l'époque de l'année à laquelle ils tombent, ont une action différente. Il est donc certain que les divers lieux de la terre, en proportion de ce qu'ils sont plus ou moins engagés dans la zone où le règne des anomalies a le plus de force, passent chaque année par une suite thermométrique plus ou moins différente; et comme tous les autres phénomènes de l'atmosphère, particulièrement ceux qui se rapportent à la production et à la précipitation des nuages, sont dans la stricte dépendance de la température, il s'ensuit que l'histoire de la météorologie terrestre ne repose, dans son ensemble, sur aucune période. Ses lois sont donc d'autant plus difficiles à découvrir, que la variabilité de leurs effets n'a point de terme dans la suite des temps. Pour établir leur théorie parfaite, il faudrait pouvoir joindre à des observations continuées pendant un cycle immense, et dans toutes les parties de la terre, une analyse générale de toutes les particularités géographiques qui influencent les courans. Encore faut-il ajouter que les élémens ordinairement constans, dépendant de l'état de la surface de la terre, n'ont qu'une constance relative, puisque cette surface change avec les siècles; et que les élémens périodiques ordinairement simples, dépendant des caractères astronomiques de l'année, n'ont pareillement qu'une simplicité relative, puisque ces caractères sont soumis, de leur côté, à des changemens séculaires : de sorte que la météorologie terrestre, même en supposant le refroidissement superficiel terminé, reçoit des variations de tous côtés, soit que l'on considère ses rapports à la gravitation, ses rapports à la chaleur planétaire, ses rapports à la chaleur solaire, et semble, en dernière analyse, former un système complétement indéfinissable.

» La circulation de l'atmosphère devient, principalement par le transport des nébulosités, le mobile d'une circulation superficielle très remarquable. En effet, ces nébulosités ne se développant qu'un certain temps après l'évaporation du liquide qui les compose, et, après leur développement, demeurant, pendant un certain temps aussi, dans les courans où elles flottent, lorsque par un dernier acte de refroidissement elles se condensent tout-à-fait et se précipitent, il se trouve qu'en définitive une partie de la masse liquide est transportée d'un lieu dans un autre. L'équilibre général est donc troublé, et la partie déplacée tend naturellement à se mouvoir jusqu'à ce qu'elle rentre dans les conditions géométriques du repos. Dans le cas où la précipitation se fait à la surface de la mer, le retour à l'équilibre, en raison de la petitesse relative de l'incident, se fait d'ordinaire par une insensible diffusion du liquide dans toutes les directions où il est appelé. Le plus souvent, l'existence des courans variés qui s'établissent ainsi à la surface de la mer ne se trahit donc par aucun effet appréciable. Mais dans le cas où la précipitation a lieu au-dessus de quelqu'une des terres, il en résulte un phénomène spécial et tout-à-fait manifeste. Le liquide, parfaitement distinct par sa nature, de la superficie sur laquelle il est tombé, s'y ramasse de tous côtés, y ruisselle, à moins d'empêchement, suivant les lignes de plus grande pente, et finissant, à force de ruisseler, par se creuser des canaux, descend des hauteurs vers la mer par des chemins permanens et réguliers. Les régions émergées ne sont donc pas pour cela entièrement sèches. Liées par une correspondance continuelle avec la mer, jusque dans leur intérieur, au moyen de l'atmosphère, elles sont sillonnées par une multitude de vaisseaux qui, s'abouchant successivement les uns avec les autres jusqu'à ce que leur tronc principal vienne donner dans les réservoirs centraux, distribuent tout le long de leur trajet, soit par l'évaporation, soit sans doute aussi par une dissipation souterraine, une certaine somme de liquide et dessinent à la superficie de la terre les ramifications les plus complexes et les plus variées.

» L'observation fait voir que, comme les circonstances propres à la formation des nuages et à leur précipitation sont plus ou moins fréquentes selon les temps et selon les lieux, les courans liquides sont également soumis à un développement plus ou moins considérable selon les mêmes circonstances de temps et de lieu. Ainsi, cette circulation n'est uniforme ni sur toute la terre, ni durant toute l'an-

née, et ses lois, plus composées encore que toutes celles que nous avons jusqu'à présent rencontrées, puisqu'elles résultent de la triple combinaison, dans un ordre déterminé, de celles de la géographie, de celles de la circulation atmosphérique, et de celles de la température atmosphérique et superficielle, sont trop au-dessus de la portée ordinaire de la géométrie pour qu'il soit possible de les définir astronomiquement. Mais sans dépasser les bornes de l'expérience, on peut du moins reconnaître, ce qui est d'ailleurs presque évident de soi-même, par analogie avec la circulation atmosphérique, que ce système de circulation est exempt de toute période. Il se développe donc, dans son ensemble, des effets continuellement nouveaux, et, néanmoins, comme il est lié par une dépendance de premier ordre aux lois de la géographie et des saisons, il conserve, au milieu de toutes ses variations, l'empreinte fondamentale de ces lois. De même aussi que, par la compensation de toutes les inégalités secondaires, il y a chaque année, en chaque lieu, un certain état moyen des courans atmosphériques et des températures, peu différent d'un temps à l'autre, il y a également, à part des exceptions quelquefois considérables, des moyennes de cette espèce pour la quantité de liquide amenée annuellement en chaque lieu par l'atmosphère. Il est même sensible que les courans qui sillonnent le disque de la terre grossissent ou diminuent assez régulièrement dans chaque période de l'année, de sorte qu'il se produit encore à cet égard, en correspondance des saisons, des moyennes faiblement variables. Ces moyennes sont cependant sujettes quelquefois à des anomalies remarquables. On distingue de temps en temps des courans qui, accidentellement grossis au-delà de toutes les proportions qu'on leur avait anciennement connues, et faisant irruption hors de leurs vaisseaux ordinaires, s'épanchent tout-à-coup sur des espaces considérables, et causent ainsi, transitoirement, de véritables déluges dans les régions qu'ils traversent. On observe que ces accès sont aujourd'hui plus rares et plus restreints qu'ils ne l'étaient jadis. Car, alors, la mer étant plus étendue et plus chaude qu'actuellement, les phénomènes de l'évaporation et de la précipitation s'opéraient avec un degré de puissance qu'ils ont dû perdre peu à peu par suite du rétrécissement et du refroidissement de l'espace liquide. Et comme ce changement concerne non seulement les anomalies, mais les moyennes elles-mêmes, il s'ensuit que la circulation vasculaire est soumise, dans son principe, à un ralentissement graduel qui mérite d'être rangé parmi les traits les plus importans de l'histoire de la terre. Sur quoi, toutefois, il convient de noter que, dans l'ère actuelle, la température générale de l'atmosphère paraissant avoir atteint sa fixité définitive, le ralentissement, qui ne dépend désormais que de la diminution de l'étendue de la mer, bien que se continuant toujours, suit du moins une loi moins rapide que pendant la durée du refroidissement superficiel.

» Un des caractères les plus remarquables de cette circulation est la continuité dont elle jouit malgré les défauts contraires dont elle est affectée dans ses sources selon les temps et les lieux. Il y a des régions où il ne se précipite presque pas de liquide, et à la surface desquelles il en coule cependant toujours. C'est le résultat de la construction de l'appareil vasculaire. Constitué par un système de ramifications largement épanouies, il s'y fait toujours en quelque point quelque précipitation de liquide, et, par suite, il y a toujours affluence dans les branches principales qui, en raison de l'étendue de leurs connexions, ne tarissent jamais. Voilà pour l'enchaînement des lieux. Celui des temps n'est ni moins digne d'attention, ni moins simple. Il repose principalement sur le peu d'inclinaison des canaux, d'où naît la lenteur avec laquelle le liquide s'y meut. Il ne se réunit pas tout d'un coup, à peine tombé sur le sol; et une fois réuni, il ne retourne pas non plus, immédiatement, dans les réservoirs d'où l'atmosphère l'avait tiré. Son écoulement ne s'accomplit que peu à peu, et avant que le dépôt n'ait eu seulement le temps de se ramasser en totalité dans les vaisseaux, il en survient un autre qui lui fait suite. Ainsi donc, si la terre, en se contractant, au lieu de produire un petit nombre de continens, avait mis à découvert des régions plus divisées; si ces régions, au lieu d'offrir des reliefs composés, s'étaient simplement formées en sillons voisins et parallèles; enfin, si leur inclinaison, au lieu de la faible valeur qu'elle a prise, s'était fortement prononcée, la circulation liquide, au lieu d'avoir la continuité dont elle jouit, n'aurait pu éviter l'intermittence. C'est par conséquent un des effets les plus singuliers, et sans doute des plus spécialement voulus, de la figure particulière développée par la terre dans son refroidissement, que le liquide, bien que transporté de la mer sur la terre ferme par des crises locales et discontinues, y circule cependant partout et continuellement.

» La continuité est en outre quelquefois secondée par des bassins intérieurs, qui, retenant le liquide, forment, par les réserves qui s'y rassemblent, les régulateurs des vaisseaux auxquels ils donnent naissance. Mais elle l'est aussi dans certaines régions par un phénomène d'un autre ordre, et qui lui est à la fois favorable et contraire. Comme il suffit d'une légère variation de température pour que la substance des mers se transforme non seulement soit en liquide, soit en vapeur, mais pour qu'elle se solidifie complétement, il arrive qu'en toute région où la chaleur descend au-dessous d'une certaine limite, la circulation se paralyse et demeure interrompue jusqu'à ce qu'il se fasse un changement thermométrique convenable. Tant que dure le froid, les nébulosités, qui, cependant, se précipitent toujours, s'attachent donc en quelque sorte à la surface de la terre, et y accumulent les uns sur les autres leurs dépôts, qui, très appareus par la vivacité de leur lumière, s'étendent alternativement sur chaque hémisphère, pendant les temps froids, depuis le pôle jusque dans les latitudes moyennes. C'est un phénomène digne d'étude, et tout pareil à celui qui se produit aussi durant l'hiver sur le disque de Mars. Dès que le règne de la chaleur se rétablit, il tend à s'effacer. Les dépôts se fondent, les vaisseaux reprennent leurs fonctions, et le liquide, arrêté quelque temps dans sa marche naturelle vers la mer, y coule de nouveau de toutes parts. Mais l'écoulement n'est pas instantané; la fusion ne s'opère que graduellement, et l'été trouve encore sur les cimes les plus élevées, au point de départ des ramifications extrêmes, des restes de l'hiver qui, se liquéfiant seulement alors, et d'autant plus vivement que la chaleur a plus de force, ravivent la circulation au moment même où, par la diminution des apports de l'atmosphère, elle semblait vouloir cesser encore. C'est une harmonie naturelle, mais dont les avantages sont uniquement pour l'été. Le phénomène bien que d'autant plus développé qu'on se rapproche davantage des pôles, convient toutefois d'autant mieux à la continuité de la circulation que l'intermittence qu'il nécessite n'est pas trop prolongée. Aussi, les terres tempérées, et particulièrement celles de l'hémisphère boréal, à cause de leur étendue, sont-elles à cet égard les mieux partagées. Dans les régions polaires, il n'y a qu'excès. Plus il s'y est entassé de dépôts durant les longues nuits de l'hiver, plus il s'y en liquéfie durant les longs jours de l'été, et la circulation, après y avoir été trop long-temps entravée, y devient trop active.

» Les courans qui s'épanchent ainsi alternativement des deux pôles, sensibles à la surface de la mer par les débris qu'ils charrient, coulent, incités par la gravité qui préside au maintien de la forme sphéroïdale, jusque dans les zones moyennes où ils s'épanouissent. Ils ne sont point sans doute les seuls courans qu'il y ait dans la mer. Il ne peut manquer d'en exister une multitude d'autres, causés non seulement par les différences locales de la précipitation et

de l'évaporation, mais par l'impulsion communiquée à la surface du liquide par l'atmosphère. Cette circulation-là, uniquement réglée par la circulation aérienne, est donc essentiellement variable, et d'autant plus complexe, qu'il y a vraisemblablement dans la mer, comme dans l'atmosphère, des courans superposés qui se combinent pour la conservation de l'équilibre. Elle a donc, au fond, plus de rapport avec la circulation aérienne qu'avec la circulation vasculaire. Peut-être est-il permis de penser qu'exerçant moins d'influence sur les conditions qui régueraient sans eux dans les régions où ils passent, ces courans ont moins d'importance dans l'économie générale de la terre que ceux des deux autres systèmes. Cependant, si l'on considère que non seulement ils doivent creuser l'enveloppe avec une énergie proportionnée à la charge qu'ils supportent, en y frottant avec force ou même en y pénétrant pour la miner plus efficacement encore (1), mais qu'ils changent en outre sa température en occasionnant un refroidissement plus considérable que celui qui s'opérerait au contact de l'atmosphère, on concevra qu'ils ont aussi un rôle spécial qui est de modifier le sphéroïde dans le sens de la déformation générale, soit par la voie mécanique et chimique, soit surtout par la contraction dans l'épaisseur de l'enveloppe. Ainsi, la mer, après s'être déposée dans les enfoncemens, tend à les approfondir encore, et à assurer par conséquent la planète dans sa variation géographique fondamentale.

» Mais cet effet est activement combattu par un autre effet diamétralement opposé, auquel les courans de toute espèce conspirent, et qui paraît être leur fin commune. C'est la destruction des protubérances, leur transport et leur enfoncissement dans les bassins de la mer, en définitive, le nivellement absolu de la surface de la planète, et par conséquent l'établissement de l'empire universel de l'océan. A cette conquête sont incessamment occupées toutes les portions du liquide qui sont en mouvement. En coulant ou dans l'intérieur des terres ou sur leur bord, elles y exercent soit un frottement qui les use, soit des chocs qui en détachent des parcelles, soit aussi sans doute, en quelques points, une action chimique qui les dissout; tellement qu'à la longue, par ce travail continuel, les aspérités s'adoucissent, les hauteurs s'abaissent, les rivages se rongent, et les continens démolis s'en vont en poudre dans la mer. Dispersée par les courans, cette poudre se dépose dans les bassins où ils se ralentissent, et y reprenant corps, y forme, avec le temps, ces couches étendues qui paraissent à la lumière, quand une contraction de la planète, par une nouvelle saillie de l'enveloppe, vient détruire en un instant le résultat de tant de siècles, et préparer aux siècles qui doivent suivre une nouvelle pâture. Ainsi la lutte entre les deux principes, le solide et le liquide, est sans relâche à la surface de la terre.

(1) J'insiste sur ce point parce qu'il me semble qu'il doit exister une circulation souterraine très active dans les parties du sphéroïde qui sont recouvertes par l'océan. Si ce genre de circulation s'établit dans les parties à découvert par la simple déviation des eaux qui coulent à la surface, ne doit-il pas atteindre naturellement un degré de puissance bien supérieur dans les parties où le liquide se trouve chassé vers l'intérieur de la terre par une pression équivalente quelquefois à plusieurs centaines d'atmosphères? Il est par conséquent à croire qu'il se fait, par les conduits des sources minérales, un commerce continuel et très considérable entre les profondeurs de l'océan et les profondeurs souterraines. Il n'est donc pas invraisemblable que des terrains de sédiment aussi étendus que ceux qui servent de base à nos continens soient, aujourd'hui même, en formation dans les bassins des grandes mers, et que ces anciens dépôts ne soient eux-mêmes que le produit naturel de la circulation souterraine dont nous parlons. Du reste, il est sensible que les déformations causées par ce système particulier de mouvemens se compensent mutuellement; car le liquide dépose sur la dépression ce qu'il a ôté en dessous, exhaussant l'enveloppe par en haut de la même quantité dont, par en bas, il l'oblige à s'enfoncer.

Chacun d'eux y dispute l'empire, l'un au nom de la chaleur du soleil dont, par son activité, il représente la puissance, l'autre au nom de la chaleur planétaire qu'il représente de même. Mais l'expérience des siècles qui nous montre les continens regagnant périodiquement sur la mer plus qu'elle ne leur avait pris, pour étaler leurs conquêtes au soleil dans un ordre où l'histoire des défaites successives du liquide demeure marquée, nous montre aussi par cet enseignement combien est grande la virtualité particulière de la terre. Reste à savoir si cette virtualité jusqu'à présent victorieuse est aussi durable que celle du soleil? Ne va-t-elle pas en s'affaiblissant suivant une loi plus rapide? N'y aura-t-il pas un temps où, la chaleur solaire prenant le dessus et conservant encore assez de force pour maintenir la mer en liquéfaction, les continens devront commencer à décroître, jusqu'au moment où, entièrement détruits et incapables de se relever, ils laisseront le liquide occuper paisiblement toute la surface de la planète? Et si le soleil lui-même se refroidit, n'y aura-t-il pas un autre temps où, l'océan universel s'étant solidifié, la terre arrivée à son équilibre final, et entrant dans le repos absolu, reprendra comme dans son équilibre primitif, la figure d'un sphéroïde parfait? Mais a-t-il été dit au soleil de se refroidir? Et si cela lui a été dit, ne lui a-t-il pas été dit en même temps de se régénérer ainsi que tout le système planétaire, avant que les conséquences sévères de la géométrie n'aient eu les millions de siècles qu'il leur faut pour se réaliser?

» Tels sont les effets les plus apparens sur la terre des trois grands principes de variation auxquels l'état de ce monde est soumis. Le premier porte surtout sur la situation de la planète dans le ciel, le second sur sa forme, le troisième sur la circulation qui s'y effectue. Mais, en somme, ils sont liés, et il n'y a point entre leurs effets de séparation absolue. Le refroidissement de la masse, et par conséquent sa forme et sa circulation superficielle, est en connexion avec l'éloignement du soleil, tandis que, d'autre part, la circulation, qui dépend à certains égards de la forme, tient à son tour la forme dans une certaine dépendance. Néanmoins, en se tenant dans le fond même des différences, n'importe la connexion des résultats, il est évident que la terre, dans ses phénomènes de gravitation, est à la fois active et passive: dans ses phénomènes de chaleur propre, active; dans ses phénomènes de chaleur solaire, passive. Les phénomènes relatifs à chacun de ces trois modes, et dont quelques uns, même considérables, nous échappent peut-être à cause de l'imperfection de nos sensations, composent donc certainement toute l'histoire astronomique de la résidence sur laquelle nous venons de promener nos regards. Tout est là; et par conséquent, à moins d'intervention étrangère, il n'y a point à attendre de changement dans les conditions qui y règnent actuellement, avant la fin des millions de siècles nécessaires pour le refroidissement de la masse terrestre et le retour de l'empire océanique.

» Il faudrait à présent pouvoir parler des êtres que leur destinée fait vivre dans ce monde-là. D'autres habitans du ciel, plus clairvoyans, les aperçoivent peut-être, et sont ainsi en état de tirer de leurs observations astronomiques d'intéressans sujets de discours. Mais notre vue trop courte ne nous permet à leur égard que des conjectures générales. La première qui vienne à l'esprit, est que la terre, du moins à sa surface, n'étant point divisée en systèmes physiques totalement étrangers les uns aux autres, et dans lesquels la vie soit dans des conditions essentiellement différentes, tous les corps vivans qui s'y rencontrent, même dans la mer qui n'est en soi qu'une variété de l'atmosphère, doivent être liés les uns avec les autres, quelle que soit l'inégalité des êtres qu'ils représentent, par les lois d'une analogie générale; car ils ne sont, les uns comme les autres, que l'expression des divers degrés de développement, ainsi que des di-

verses adaptations à tous les modes terrestres d'existence, d'un type unique d'organisation, correspondant à l'unité physique du monde auquel il a rapport. La probabilité de cette opinion s'augmente encore de ce que la terre, dans la suite des temps, et particulièrement depuis le dépôt du liquide qui a peut-être été la première matrice dans laquelle les êtres ont germé, n'a jamais été soumise à aucune révolution assez radicale pour mettre des conditions d'existence toutes nouvelles à la place de celles qui avaient cours auparavant. Le même ordre, varié seulement par des changemens secondaires dans la géographie, dans la composition de l'atmosphère, dans la température moyenne ou périodique, s'y continue donc toujours, et, par conséquent, en aucun temps, il n'a pu s'y produire un type d'organisation entièrement dissemblable de ceux qui avaient été dans les convenances de la planète à une époque antérieure quelconque. De plus, on peut induire de ce qu'il ne s'est jamais fait dans ce monde-là de subversion fondamentale, que sa population n'a jamais péri toute à la fois, et, ne s'étant donc jamais renouvelée de toutes pièces, demeure incessamment en rapport avec celle du commencement par des lois de généalogie dans lesquelles se conserve l'empreinte de l'unité d'origine. Ainsi, de la constance des conditions physiques en tout temps comme en tous les lieux, résulte une certaine analogie organique, non seulement dans l'ensemble des populations contemporaines, mais dans la série des populations successives. Il y a même à présumer, en comparant les changemens astronomiques qui se sont effectués dans le cours des siècles à ceux qui se font sentir quand on passe simplement d'un lieu à l'autre, que le système général des organisations ne présente pas beaucoup plus de dissemblances dans l'ordre chronologique que dans l'ordre contemporain, les discontinuités qui, par l'effet de l'extinction de certaines races, ont pu s'introduire dans ce dernier, n'existant même pas dans l'autre, et la parenté de tous les membres s'y confirmant ainsi par l'étroitesse des enchaînemens. C'est ce que les restes mortels de ces anciens habitans, gisant peut-être encore dans des sépultures, attesteraient sans doute à qui les pourrait observer.

» Mais quelle est précisément la nature des habitans de ce monde? La série des générations organiques y a-t-elle atteint un point assez avancé de son développement, pour que les espèces perfectibles aient commencé à y prendre pied? Ne renferme-t-il jusqu'à présent que des espèces rudimentaires? Il paraît propre à servir de lieu d'habitation depuis tant de siècles, qu'il n'est peut-être pas indiscret de supposer que l'enfantement de la race supérieure y est dès à présent accompli. Mais dans quelles conditions d'existence s'y trouve-t-elle? Où vit-elle? Nage-t-elle, suspendue par sa légèreté spécifique, parmi les nuages? Se meut-elle dans l'espace liquide? Chemine-t-elle, au contraire, gênée par la pesanteur, sur les surfaces solides? Ou bien encore, est-elle maîtresse d'habiter à volonté dans tous ces lieux, soit par une disposition de nature, soit par un effet d'industrie? Quel est enfin son ordre politique? Ne se compose-t-elle que d'individus absolument semblables, ou consiste-t-elle dans la combinaison de races différentes à la fois par leur organisation, par leur intelligence, par leur caractère, ou par quelqu'une de ces choses en particulier? En tous cas, avec quelle piété l'éducation des inférieurs s'y fait-elle, et quel foyer de perfectionnement les âmes justes ont-elles déjà constitué en ce point de l'univers? Rien ne saurait nous mettre sur la voie de ces hautes questions. Cependant, certains changemens qui s'observent depuis quelques siècles, et qui ne paraissent explicables ni par les phénomènes physiques, ni par ceux de l'instinct, indiquent la présence dans cette partie du ciel d'une race douée de facultés suffisantes pour concevoir des conditions plus convenables à son bien-être que les conditions naturelles, et pour les réaliser. Moderne comparativement à l'ancienneté de la planète et même des premiers germes de la population, il n'est pas à croire qu'elle soit encore parvenue à sa maturité. Elle ne s'est multipliée et propagée que peu à peu. Du midi de la grande protubérance boréale, elle a gagné les environs de la mer intérieure de cette région, et y a fondé les plus grands et les plus changeans établissemens qui se soient encore vus sur la terre. Depuis long-temps ses traits les plus sensibles étaient concentrés dans cette étendue limitée, lorsque tout-à-coup on lui a vu faire apparition par des traits analogues sur les protubérances du second couple, où jusqu'alors elle s'était fait à peine soupçonner. Il est donc à croire que, continuant à s'accroître, elle occupera bientôt toute la planète. Ainsi, une race intelligente et perfectible serait dès à présent en possession de cette résidence, y composant une société que divers détails peuvent faire considérer comme dans un état d'harmonie encore imparfait. Mais, toute nouvelle, puisqu'il s'est à peine accompli une révolution des équinoxes depuis qu'elle a commencé à se témoigner par des signes certains, il n'y a point à s'étonner que ses groupes ne se soient point encore arrangés sur un plan définitif. D'ailleurs, outre les difficultés morales, quelles difficultés physiques ses projets ne rencontrent-ils pas? C'est ce que nous ne pouvons seulement pressentir, puisque ces difficultés dépendent, non point de l'organisation astronomique de la planète, mais du rapport de cette organisation à celle des habitans. Ces diverses protubérances qui nous semblent rapprochées comme les quartiers d'une même cité, sont peut-être, pour ces êtres, et très vastes et très distantes l'une de l'autre, variant, à leur égard, d'étendue, à mesure que la locomotion dont ils jouissent devient plus prompte et plus facile. Il en est de même de toutes les autres conditions physiques de que nous avons successivement considérées, et lors même que nous les connaîtrions encore mieux, nous ne serions pas plus en état de déterminer si elles sont nuisibles ou convenables à la procession qui passe sur la terre, ni ce que lui coûtent les travaux d'amélioration qu'elle exécute, ni enfin si elle est tout-à-fait dans le bien, tout-à-fait dans le mal, ou entre les deux, et à quel point. »

Il nous reste donc à compléter l'idée que nous avons cherché à donner de la condition physique de la terre par ce regard d'en haut que nous venons d'y jeter, en y joignant un aperçu de ses rapports avec la race qui en est actuellement maîtresse. Peu nous importe la manière dont y existent ces embryons hors-matrice, plantes et animaux, que nous y voyons parmi nous. Ne visant ici qu'au principal, nous n'avons besoin que de savoir si le voisinage de ces êtres nous est incommode ou utile, et il n'est pas même difficile d'atteindre une hauteur d'où l'on puisse considérer cette multitude comme si elle n'était pas encore née. Ne nous occupons donc que de ce qui vit sur la terre par soi-même, non dans le sein de la nature, mais face à face avec elle; c'est l'homme. Ses rapports avec la planète à laquelle il est lié, bien qu'essentiellement variables, puisqu'ils dépendent de lui, sont marqués à fond, en ce qu'ils ont de constant, dans cette parole qu'une mythologie antique met dans la bouche du Créateur à l'instant où il ouvre au flot de la race humaine les portes de la terre : « La terre te fera germer des ronces et des épines, et tu mangeras son herbe; tu te nourriras de pain à la sueur de ton visage jusqu'à ce que tu retombes à la terre de laquelle tu es formé. »

En effet, la terre n'a point été ordonnée par Dieu, de manière à se trouver en tous temps et en tous lieux à la convenance de l'homme. Par un ordre singulier, et auquel on ne peut faire trop attention, les choses y sont tellement ménagées, qu'il n'est pour ainsi dire aucun des effets naturels qui s'y produisent dont l'homme ne soit exposé à recevoir du mal; à la domination duquel il ne soit par conséquent porté à résister; qui cependant, à certains égards, ne lui soit utile, et dont, par son industrie, il ne soit maître

Digitized by Google

de tirer continuellement de plus en plus de profit. De sorte qu'il n'y a pas une chose sur terre qui soit si mauvaise, qu'elle ne soit bonne en même temps par quelque endroit, ni qui soit si bonne, que, d'autre part, elle ne soit mauvaise aussi. Les effets les plus opposés, quant au plaisir ou à la peine que nous en devons ressentir, procèdent donc, suivant les circonstances, des mêmes sources; et pour vivre incommodés le moins possible, nous n'avons d'autre moyen que de nous appliquer, autant que nous en sommes capables, à détourner ce qui nous fait mal, pour donner cours à ce dont notre organisation s'accommode. Mais ce résultat ne s'obtient jamais que par une lutte où notre force s'engage. Sur ce même sol qui produit de bonnes herbes, il en croît indifféremment de mauvaises, et pour qu'il n'y en vienne que de bonnes, il faut toujours, selon la juste expression de l'hébreu, que la sueur coule sur le visage de l'homme. C'est sur ce principe essentiel de la destinée terrestre que je veux fixer l'attention.

Je suppose que le mythe hébreu soit littéralement vrai; qu'un homme, non point un sauvage, moins encore un demi-brute; que l'un de nous enfin, puisque l'on a généralement coutume de prendre idée d'Adam comme d'un type civilisé, arraché d'une demeure où il avait toujours vécu satisfait et tranquille, soit mis brusquement dans les forêts, nu, sans armes, sans outils, sans toit, privé de toute intervention comme de tout legs de ses semblables, à la merci de toutes les influences d'une nature que rien ne lui a jusqu'alors fait connaître dans ce qu'elle recèle de nuisible, dénué de ces instincts de conduite qui, chez les animaux, suppléent, dès leur apparition dans le monde, à l'expérience qui leur manque, seul, en un mot, sur la terre déserte, avec une femme à protéger: il va paraître évident que ce séjour, pour ce malheureux solitaire, est un enfer, et l'on pourra douter qu'ainsi abandonné, il soit en état de s'y conserver et d'y établir sa race. En effet, à peine y a-t-il mis le pied qu'il s'y voit entouré de piéges que son ignorance l'empêche d'apercevoir, affligé d'infirmités qu'elle l'empêche de guérir, frappé de coups qu'elle l'empêche de prévoir et de prévenir. Il n'y a pas une seule des conditions physiques qui y règnent, qui ne se tourne accidentellement contre lui et ne lui devienne funeste. Est-ce la gravitation? elle l'accable; par elle, son corps lui est un fardeau dont rien ne le soulage; a-t-il marché tout le jour, couru quelque temps, gravi une montagne, le voilà haletant, fatigué, rendu et qui plie sous le faix. C'est bien pis, si, habitué à vivre sur des pelouses toujours unies, et ne sachant pas les lois de la chute, il se trouve amené sur les pentes de quelque ravin ou de quelque autre enfoncement, le pied lui glisse, il tombe, se relève meurtri, et, de faux pas en faux pas, sur cette terre inégale où il faut avoir appris à marcher, il va finir à quelque rocher contre lequel la pesanteur le jette et l'écrase, ou dans quelque eau profonde qu'il veut traverser, et dans laquelle elle l'enfonce et le noie. Non seulement elle l'incommode par l'insupportable chaîne qu'elle lui scelle pour ainsi dire à chaque pied, elle lui fait encore une autre guerre, soit en s'attachant à tout objet qu'il veut prendre, jusqu'à lui en disputer quelques uns avec une opiniâtreté qu'il ne peut vaincre, soit en précipitant sur lui des masses solides avec lesquelles elle le blesse ou le tue. Enfin, dans les mouvemens qu'il se donne, dans ceux qu'il veut communiquer, dans ceux qu'il est exposé à recevoir, ce principe fondamental de l'ordre astronomique lui cause des contrariétés continuelles. La chaleur ne lui est pas plus favorable, car elle ne lui convient que lorsqu'elle est juste à sa mesure: est-elle trop forte, il ne la peut supporter; ne l'est-elle pas assez, le voilà dans le transissement, il frissonne, il gémit, il souffle affreusement jusqu'à mourir. Ah! si chassé de cette demeure toujours tempérée, où il ne connaissait ni le froid ni le chaud, il s'est vu tout-à-coup au milieu d'une campagne brûlée par les rayons de l'été, ou couverte par la neige et le frimas, que son sort est à plaindre, que ce nouveau séjour qui s'annonce si durement doit lui sembler redoutable, et avec quels douloureux transports, quand il y fera la dure expérience de la vicissitude des saisons, il devra regarder en arrière vers les portes à jamais fermées du printemps éternel! Compatissons à son supplice; car plus on y pense, plus on y découvre de détails cruels. O terre ennemie, elle désole son corps et ne le nourrit même pas: de l'eau, de l'air, pas le moindre aliment; et pour se repaître, c'est aux cadavres des autres êtres qu'il est réduit à recourir. Ses organes, au lieu d'aspirer insensiblement leur nourriture dans le milieu qui les baigne, n'y trouvent seulement pas un atome substantiel, et s'il ne veut souffrir de leur dépérissement, c'est avec des choses recherchées qu'il les doit soutenir. Mais, soit qu'il faille se procurer la chair des embryons ou celle des êtres eux-mêmes, quel travail pour mettre la main sur ces œufs et sur ces fruits, pour déterrer ces racines, pour surprendre et mettre à mort ces animaux! Il me semble voir les deux infortunés, agités par la faim, s'efforçant en vain de l'apaiser avec quelques baies sauvages péniblement glanées parmi ces ronces et ces épines dont toute terre inculte se hérisse, avec quelques bêtes rampantes ramassées avec dégoût et mangées avec aversion, plus encore, peut-être, contraints par une dernière nécessité à brouter en pleurant cette herbe de la terre que l'arrêt de malédiction leur donne pour suprême pâture. Je les vois, sur la fin de leur première journée dans ce monde inhospitalier, épuisés de fatigue et de besoin, les pieds blessés, les jambes déchirées, tout le corps meurtri, tombés sans force et sans espérance sur la terre, et priant Dieu amèrement de les y faire tous deux rentrer. Et pour compléter cette esquisse du mal inhérent à la terre, ne faudrait-il pas y ajouter l'horreur des étrangers pour le phénomène de la nuit, la disparition du soleil, le seul bien conservé de leur ancienne demeure, le triste météore de la pluie qui les surprend, et bientôt les inonde de ses torrens glacés, la lueur effroyable des éclairs, et le bruit du tonnerre, semblable à celui du ciel fracassé, et tombant en éclats? Ne faudrait-il pas faire comparaître aussi ces légions d'êtres mauvais qui, de tous côtés, dans les bois, dans l'air, dans les eaux, attendent les nouveaux-venus, les uns pour s'acharner sur eux par milliers et les couvrir de leurs cuisantes piqûres, les autres pour leur faire la chasse et leur remplir l'âme de terreur par des clameurs menaçantes, ceux-ci pour leur empoisonner méchamment les plus rians gazons, ceux-là pour leur faire craindre le bord des eaux, tous conspirant avec une férocité particulière à augmenter une torture pour laquelle les forces générales de la nature ne suffisent que trop? Et tout cela n'est rien, cependant, car je n'ai pas voulu combler la misère de ce couple malheureux en lui donnant des enfans!

Aussi, indépendamment de toute autre considération, doit-il sembler tout-à-fait improbable que Dieu ait installé la race humaine sur la terre d'une manière si précipitée et avec aussi peu de précaution. Apparemment que les hommes choisis par lui pour vivre les premiers au milieu de circonstances si contraires à la tranquillité de leur existence physique, et par conséquent de leur développement moral, privés, par leur position au sommet de la chaîne des générations, de toute ressource de société, de succession, d'expérience, ne jouissaient ni de ces besoins de l'esprit, ni de cette délicatesse d'organisation qui ont caractérisé leurs descendans. Une dureté de corps analogue à celle des animaux leur rendait plus faciles à supporter des souffrances qu'ils n'avaient aucun moyen d'éviter, tandis que des forces instinctives, suppléant à l'insuffisance de leur raison, les guidaient, comme ces autres êtres, dans leurs actions les plus importantes, et assuraient leurs pas à travers les embarras sans nombre de leur séjour. La vie humaine n'a donc pris son essor que graduellement et à mesure qu'en apprenant

à vivre ensemble et sur la terre, les hommes sont devenus capables, par leurs progrès dans l'association et dans l'industrie, de se soustraire aux conditions défavorables de la région qui leur est assignée. C'est alors seulement que, fondée sur leur travail, la quiétude de leur existence physique s'est établie, et que leurs qualités supérieures se développant, la vie angélique a commencé son règne sur la terre.

Dès à présent, bien que les hommes n'aient pris possession de la terre que depuis si peu de temps, il est sensible que leurs rapports avec elle, tant en raison des modifications qu'ils lui ont fait subir, que de l'art avec lequel ils savent s'y conduire, ont considérablement changé. Comparé à l'état primitif, dont la triste indigence de quelques peuplades sauvages nous conserve un dernier reflet, l'état des peuples les plus avancés en diffère autant que s'il était d'un autre monde. Au lieu d'une existence troublée par des souffrances et des anxiétés continuelles, ces masses d'hommes commencent à se trouver en position de vivre en paix, même avec satisfaction, et par conséquent de se perfectionner en liberté. Non, sans doute, qu'il n'y ait malheureusement encore par la faute de l'ordre social, même chez les peuples les plus favorisés, de cruelles et nombreuses exceptions. Mais en embrassant la race humaine dans sa généralité, on y voit une conspiration universelle, permanente et déjà en pleine prospérité sur plusieurs points, pour se délivrer successivement de toutes les contrariétés de la terre. On est en marche vers une limite, limite extrême, il est vrai, et purement idéale, où cessant d'être gênés par les conditions physiques dans lesquelles ils sont nés, et prenant tout-à-fait le dessus, les hommes seraient en harmonie à tous égards avec leur planète et n'en éprouveraient que du bien. C'est un sujet dont les conséquences vont loin. Il est donc essentiel de l'examiner scrupuleusement, et c'est ce que nous essayerons de faire en reprenant sommairement une seconde fois, mais d'un autre point de vue, la suite des lois qui régissent la terre, afin de nous assurer, à l'endroit de chacune, des moyens par lesquels l'homme s'affranchit des obstacles qu'elles lui opposent, et des conditions de cet affranchissement.

A commencer par la gravitation, il est certain qu'il n'y a point à dire que l'homme soit parvenu à se délivrer de son obéissance naturelle à ses lois. Son corps est toujours attiré par la terre avec la même force, sans que l'on puisse seulement entrevoir la possibilité de le soulager directement. Il lui faut toujours une base solide, et il est hors d'état de se soutenir ni dans l'air, ni sur l'eau. Aussi la mythologie chrétienne nous donne-t-elle l'idée de la plus grande modification de l'ordre naturel qui se puisse concevoir, lorsqu'elle nous représente le Christ marchant librement à la surface de la mer. C'est ce que ne fera vraisemblablement jamais la chair de l'homme. La pesanteur paraît être une affection invariable de la substance massive, et sur laquelle on ne saurait avoir aucune prise, soit pour en augmenter, soit pour en diminuer l'intensité. De sorte que l'atténuation de la densité du corps, au point de devenir égale à celle de l'air, est encore le moyen le plus simple que l'on puisse imaginer pour que les hommes soient jamais capables de flotter sans effort dans leur atmosphère. Ce ne serait pas une simple transformation de race; ce serait une métamorphose qui, bien que n'arrivant par elle-même, en vue de l'universalité des mondes, n'en d'impossible, est du moins, quant à la terre, en désaccord formel avec la nature des corps solides et le principe de l'analogie organique des races. Ainsi, lors même que le changement ne devrait entraîner aucun inconvénient, il ne serait pas même permis de l'espérer pour la race future. Reste donc le développement du principe par lequel les êtres reçoivent naturellement le don de résistance à cette force, comme à toutes les autres; c'est l'énergie musculaire. On a constaté en effet qu'elle augmente à mesure que le régime s'améliore, et que les peuples sauvages sont inférieurs, à son égard, aux peuples civilisés. Elle varie principalement sous la loi de l'exercice et de la nourriture du corps, par où l'on aperçoit la grande profondeur qu'il y avait dans l'attention avec laquelle les anciens s'appliquaient à perfectionner l'organisation de leurs enfans par la gymnastique et par la danse. Ils accroissaient ainsi la seule légèreté qu'il soit permis à l'homme d'acquérir. Mais quelques progrès que ce mode de résistance à la gravitation puisse faire par la continuité de l'éducation dans la suite des siècles, il ne paraît pas y avoir de fondement suffisant pour refuser de leur entrevoir une limite prochaine, déterminée par les principes mêmes de l'organisation de l'homme, et qui ne pourrait être franchie qu'à condition que ces principes, par une transformation de race, fussent eux-mêmes changés. Ce serait donc une chimère que de se figurer les hommes débarrassés de leur chaîne la plus gênante par le développement de leur force musculaire, et prenant, comme les oiseaux, un essor naturel dans les régions de l'air. Il résulte d'un calcul de mécanique élémentaire, qu'il faudrait leur supposer une force environ cent cinquante fois plus grande que celle qu'ils possèdent dans leur condition actuelle, pour les mettre en état de se soutenir en l'air, tout le jour, par le simple jeu de leurs organes; degré de perfectionnement qu'il n'y a aucune raison d'attendre, et que le philosophe ne peut même rêver.

Mais, comme il n'y avait rien de considérable à gagner sur le fond même de la gravité, on s'est attaché à ses effets, et c'est où le génie de l'homme triomphe. La terre, dans toutes les directions que l'homme juge convenables, a été égalisée, nettoyée, consolidée; elle s'est couverte d'un réseau de routes, de chemins, de sentiers, dont le nombre et le bon établissement sont un des plus frappans indices de la prédominance de la civilisation sur la nature. Par cette précaution, la fatigue n'a pas été seulement adoucie; il s'est trouvé qu'elle était toute détruite, puisque, sans renoncer à se mouvoir, on a pu dès lors se dispenser de marcher. En se créant des demeures mobiles, l'homme a inventé le moyen de se transporter en tous lieux sans mettre, pour ainsi dire, le pied hors de chez lui. Sa locomotion, primitivement si difficile, est devenue plus parfaite que celle d'aucun animal. Rien ne l'arrête, ni les rivières, ni les montagnes, ni les marécages, ni la mer. S'il est pressé, et son but lointain, il va nuit et jour et sans repos. Le voilà même qui prend, pour la vitesse ordinaire de ses voyages, celle dont les plus rapides des quadrupèdes ne jouissent que dans les instans de crise, et qui commence à glisser à la surface de la terre avec une impétuosité sans égale, comme si l'ouragan portait son char. La vaste étendue de l'océan lui est même désormais si familière, qu'il l'habite en quelque sorte comme il habite la terre; qu'il y fait descendre et y entretient des villes flottantes qui se laissent conduire où il veut, circulant à son aise malgré le vent, se jouant, derrière ses remparts, du vain tumulte des eaux, et obligeant la tempête elle-même à le servir et à prêter main-forte à sa manœuvre. Il n'y a pas jusqu'à l'atmosphère, où, en dépit de la pesanteur, il n'ait déjà réussi à s'élever; et il est à croire que, son audace se joignant à son désir, on le verra bientôt fréquenter habituellement les nuages. Ainsi il s'est ouvert par son génie toutes les voies; et, soit qu'il prenne son vol comme les plus hardis oiseaux dans les hautes régions, soit qu'il s'avance à la surface des eaux en répandant l'effroi parmi leurs silencieux habitans par l'appareil et la vélocité de sa marche, soit qu'il ronde en souverain sur ses domaines naturels, délivré de la chaîne qui l'étourdissait, il achève tous ces grands mouvemens sans plus de fatigue musculaire que s'il était resté tranquil-

lement assis dans sa maison. Certes, sur tous ces points, la force astronomique est bien valoeue.

Mais il est admirable que l'homme ne soit parvenu à la vaincre qu'en prenant appui sur elle. Ce sont les lois mêmes de la gravitation qui obligeait ses aérostats à s'enlever ; ce sont elles qui donnent du lest à ses vaisseaux et les rendent capables de lutter contre les vents et de s'en faire obéir ; ce sont elles qui l'assurent, même sur terre, où, sans elles, ses voitures, privées de stabilité, verseraient au moindre choc, s'emportant d'ailleurs, aussi bien que sa personne elle-même, à chaque souffle de l'air. En se dispensant de la pesanteur, il n'acquerrait donc la facilité de se déplacer qu'au détriment de celle de se conduire, puisque les conditions de son indépendance du plus capricieux de tous les règnes, celui des vents, est justement son obéissance à ce règne invariable. Tandis qu'en y demeurant soumis, son industrie le rend à la fois capable et d'aller où il veut et d'y aller sans fatigue. On sent encore mieux combien cette force, si incommode dans l'institution primitive, rend de bons services dans l'ordre social, lorsqu'on réfléchit à la difficulté qu'éprouveraient les hommes, si la pesanteur n'existait pas, pour faire subir à la surface de la terre des modifications permanentes. Quel système coûteux de constructions ne leur faudrait-il pas inventer pour sceller au sol leurs édifices, qui, dans l'état actuel, y demeurent solidement assis par le seul effet de leur poids? Ces routes, ces ponts, ces lieux d'habitation, ces monumens dont chaque génération gratifie ses héritières, ces maçonneries de toute espèce qui disposent l'extérieur du globe à la convenance du genre humain, rien de tout cela ne serait sorti de la terre, car rien de tout cela n'aurait pu s'y maintenir. Le vent aurait fait continuellement trembler les villes jusque dans leurs fondemens, et il aurait suffi d'une tempête pour les balayer à travers les champs comme un tourbillon de feuilles. Ainsi, pour peu que l'on considère les choses avec attention, on découvre que, tout en retardant l'homme, la pesanteur est cependant nécessaire à sa marche, et que tout en aggravant les travaux de l'architecture, elle est une des conditions principales de leur réussite. Si bien que par cette contradiction singulière des choses terrestres, elle nous est un auxiliaire comme un obstacle, et une cause de liberté en même temps qu'une cause d'esclavage. Mais dumptée successivement partout où elle est incommode, elle tend en définitive, par les progrès futurs du génie industriel de l'homme, à se changer en un bien pur. Il y a du reste une observation astronomique fort simple qui confirme bien, à ce qu'il semble, la généralité de ce caractère d'utilité. En effet, si l'objet essentiel de la pesanteur, dans son rapport avec les populations établies à la surface des astres, est non seulement le leur former des atmosphères suffisamment condensées, mais de leur donner une garantie contre les mouvemens de ces atmosphères, il ne peut manquer d'exister un principe de correspondance entre l'intensité de la pesanteur et celle de ces mouvemens. Or, il est clair que la rapidité des courans atmosphériques, dépendant de la grandeur des astres, se trouve justement liée par une certaine concordance avec la pesanteur qui s'accroit aussi dans le même sens.

Nous voici amenés à ce qui se rapporte à l'étendue et à la configuration superficielle de la terre. Il est évident que si le don de cette planète à la race des hommes n'est pas un vain mot, il faut que chaque homme la possède collectivement tout entière. Or, pendant des siècles, loin d'y jouir de la moindre possession à distance, nos prédécesseurs n'ont pas même eu l'idée de ce qui y existait au-delà des strictes limites de leur voisinage. Ce n'est que d'hier, par l'achèvement presque parfait de toutes les grandes découvertes, que nous sommes devenus capables de nous figurer le globe terrestre dans son entier. Et toutefois, le commerce y est dès à présent si bien institué, que nous tirons indifféremment de toutes les parties du monde ce qui s'y trouve de notre goût. On peut donc dire, sans hyperbole, grâce à ce développement de notre domaine naturel, que la terre est aujourd'hui à chacun de nous. Nous sommes en relations familières avec toutes les contrées qu'elle embrasse, et nous ne pouvons remonter à la source de nos satisfactions domestiques les plus simples sans voir la géographie universelle se déployer devant nous. Nous pêchons autour des deux pôles pour avoir de l'huile ; c'est la Chine qui, après nous avoir communiqué l'industrie de la soie et de la porcelaine, nous donne chaque jour notre thé ; notre poivre vient de la Malaisie ; notre sucre et notre café sont pris aux Antilles, et jusque dans les champs asiatiques ; l'Amérique du Sud nous fournit l'acajou ; l'Amérique du Nord, le coton ; l'ivoire nous reporte en Afrique et dans les presqu'îles de l'Inde ; les zones glaciales de l'ancien monde et du nouveau sont mises à contribution pour nos ornemens de fourrure ; enfin, il n'y a pour ainsi dire pas, à la surface de la terre, un pays si pauvre et si éloigné qui ne fasse quelque échange avec nous ; et nous avons sous notre main, dans chacune de nos villes, des magasins dans lesquels les tributs de toutes les parties du monde sont réunis. Adam ne possédait pas mieux tous les fruits de son fabuleux paradis que nous ne possédons aujourd'hui tous ceux de notre domaine terrestre.

Cette mise en commun de tous les biens ne serait pas encore une correction suffisante de la trop grande étendue de la terre, si nous n'étions en état, à la différence de nos ancêtres, de nous y transporter aisément en tous lieux, et d'entretenir des relations commodes les uns avec les autres tout autour du globe. C'est ce qui résulte naturellement de l'établissement du commerce universel. Il y a un si vif mouvement de correspondance, soit dans l'intérieur des terres, soit de continent à continent, que les lettres et les voyageurs ne font que se croiser continuellement dans tous les sens. En même temps que les transports deviennent plus fréquens et de plus long cours, ils deviennent aussi plus prompts et plus commodes ; de sorte que l'étendue de la terre par rapport à l'homme étant déterminée, non par la proportion de la grandeur du corps humain à la grandeur de la terre, mais par la facilité avec laquelle l'homme, mesurant le globe avec le compas de ses mains, peut en toucher alternativement les parties opposées, ou se trouve logiquement conduit à ce résultat remarquable, que cette étendue, au lieu de demeurer constante, diminue progressivement de jour en jour. Et qui ne voit, en effet, en se mettant au vrai jour de la géographie, que la terre est incomparablement plus petite pour nous qu'elle ne l'était pour nos devanciers, que chaque année, par le perfectionnement des moyens de communication, elle subit une réduction nouvelle, et qu'elle est destinée à devenir encore bien plus petite pour nos descendans que pour nous. Dès à présent même, elle l'est à ce point, que tandis que les anciens pouvaient admirer la puissance infinie en se prosternant devant l'immensité de la terre, nous nous verrions exposés à prendre une médiocre idée de l'œuvre du Créateur si nous ne devions juger de sa magnificence que par une demeure où nous commençons à nous sentir à l'étroit, où les plus longs voyages sont désormais des promenades sur des routes frayées, enfin dont l'exiguïté effraie déjà les statisticiens pour la postérité. Aussi est-il heureux que cet air de majesté que la terre a nécessairement perdu en se laissant connaître, ait été remplacé avec tant d'avantage par les perspectives nouvelles que les astronomes nous ont ouvertes dans le ciel ; de sorte que tandis que la terre nous a paru de plus en plus bornée, le monde sidéral, par une tendance contraire, nous a de plus en plus étonnés par sa grandeur. Pour trouver la signification essentielle de l'étendue de la terre relativement à l'homme, il faut donc voir ailleurs. Et en effet, dès qu'on rapporte cette étendue à l'ensemble du genre humain, et non plus à l'être particulier,

sa valeur constante se découvre. Que l'on fasse le calcul de ce qu'il faut à chaque homme de place au soleil, tant pour son jardin et sa maison que pour les animaux et les végétaux nécessaires à son entretien, on en déduira immédiatement quel est, au maximum, le nombre de vivans qui peuvent exister simultanément sur la terre. Tel est le sens métaphysique de l'étendue superficielle de la planète sur laquelle nous sommes. Cette étendue est l'expression de la force numérique virtuelle, et, par suite de l'un des élémens fondamentaux de la puissance morale de la société humaine, l'indice du temps d'arrêt qui menace le développement ordinaire des générations, et, en conséquence, le signe certain d'un changement dans les conditions naturelles de la population terrestre, lorsque le genre humain sera au dernier terme que sa prospérité, sous le régime actuel, puisse atteindre.

Après la distance des lieux, les montagnes, les mers, les déserts sont ce qui gêne le plus les hommes dans la libre pratique de la terre. Leur caractère commun le plus essentiel est de rompre la continuité des voisinages. Il résulte de leur interposition que les hommes qui habitent du même côté sont induits à se lier entre eux plus étroitement qu'avec ceux qui habitent de l'autre. Car, bien que les communications directes, en raison de la distance qui est également un obstacle, puissent être quelquefois plus difficiles d'un même côté que d'un côté à l'autre, cependant la contiguité est cause que tous les habitans du même côté se trouvent en connexion par des communications de proche en proche qui n'existent que pour eux et qui s'évanouissent nécessairement devant tout intervalle désert. L'effet général de ces coupures est donc d'obliger les hommes à se tourner de préférence vers certains centres, et il faut par conséquent les ranger en première ligne parmi les moyens naturels dont la Providence s'est servie pour déterminer, dès l'origine, des noyaux particuliers de formation dans le chaos de l'humanité sauvage. Nous sommes à la vérité hors d'état d'évaluer avec précision leurs avantages, puisque nous ne connaissons ni le meilleur mode de société universelle que l'on puisse concevoir, ni les meilleures combinaisons à suivre pour y parvenir. Mais cependant, comme il est dès à présent hors de doute que l'établissement des nations, à cause des influences et des réflexions réciproques qui en résultent, est un des principes les plus efficaces du perfectionnement général de l'esprit, on ne peut refuser d'admettre que ce qui y a si puissamment contribué ne soit un bien. Il paraît même vraisemblable, lorsque l'on mesure attentivement les conditions du développement politique dans le passé, que le genre humain serait peut-être encore aujourd'hui dans sa confusion primitive, si la terre sur laquelle il a été répandu, au lieu de s'être trouvée naturellement coupée, eût constitué, avec la même étendue superficielle, une seule plaine. Ne voyons donc que ce qu'il y a de grand dans les barrières qui séparent les diverses résidences de notre race, et, en regard de cette grandeur, méprisons les inconvéniens secondaires dont le commerce peut se plaindre. Ces traits fondamentaux de la géographie terrestre qui règlent souverainement l'ordre des peuples viennent de Dieu. Il les avait marqués dès le principe dans la poussière de laquelle devait naître la terre, et dont les tourbillons lui récitaient déjà l'histoire future de nos sociétés; et s'il lui a plu de mettre les hommes dans une maison toute bâtie et que toute leur puissance ne peut changer, c'est que cette maison était bâtie conformément à ses desseins sur eux. Sans parler des divisions secondaires qui ont tant servi et qui servent encore si efficacement à la netteté des nations, mais qui, n'étant pas aussi indestructibles que les séparations capitales, ne jouissent pas d'un caractère aussi absolu, il n'y a point à douter que ces dernières ne soient en permanence dans la société générale des hommes jusqu'à la fin. Rien ne fera que les quatre grands quartiers de la cité humaine ne soient toujours isolés les uns des autres par les mers qui les divisent, ni que cette discontinuité ne soit toujours un principe de physionomie particulière pour chacun d'eux. Donc, puisqu'ils doivent persister jusque dans l'ordre parfait des temps futurs, leur existence n'a rien de condamnable en soi.

D'ailleurs, qui sait tout le profit dont la masse des mers sera peut-être un jour la source? Je ne puis croire que cette immense partie du domaine de l'homme soit destinée à une stérilité perpétuelle, et à ne verser jamais d'autre richesse dans nos sociétés qu'un peu de sel et de poisson. Je me persuade que c'est la faiblesse de notre esprit et non la parcimonie de la nature qui fait la pauvreté de ce vaste territoire, et quand je considère le parti que le Créateur en a tiré pour l'économie de la terre, je ne puis m'empêcher de penser que le genre humain, devenu plus puissant, en tirera également parti, à l'exemple de Dieu, pour son économie spéciale. Indépendamment de la force, aujourd'hui en pure perte, des vagues et des marées, de quels inappréciables trésors, l'océan, décomposé en ses élémens primitifs, ne pourrait-il pas nous combler? Quels secrets n'est-il pas susceptible de nous cacher encore? Je ne me suis jamais vu dans ces étranges déserts, lorsque, la terre s'étant éclipsée, on n'aperçoit plus autour de soi que la multitude des flots, sans être profondément frappé de la conviction que je me trouvais là en présence de quelque grand inconnu. En déterminant la ligne de ses rivages, l'hydrographie n'a pas soulevé tous les voiles qui l'enveloppent, et après avoir découvert comment nous pouvons visiter malgré lui tous les lieux de la terre, il nous reste à découvrir par quel art nous pouvons nous servir de lui. Il y a bien d'autres mines que les hommes, dans leur ignorance, ont long-temps frappées du pied, sans se douter que ces substances dédaignées seraient, pour leurs descendans mieux instruits, les sources fondamentales de l'opulence! Plus notre clairvoyance se développe, plus il nous est manifeste qu'il n'y a rien autour de nous qui n'y soit pour nous, et dont notre industrie ne saisisse enfin l'utilité. Outre les biens naturels que nous recevons de l'océan, les nuages, la pluie, l'humidité de l'air, les rivières, outre ceux que nous réussissons déjà à nous y procurer, ne craignons donc point de faire avec confiance, dans cette mystérieuse réserve, une part pour les inventions qu'il faut laisser à l'avenir, et n'ayons pas la témérité de condamner comme incommode et inutile un établissement dont nous ne sommes pas sûrs de savoir le fond. Mais vous, déserts des montagnes, vous qui présidez aussi au partage des nations, vous qui avez aussi votre rôle dans la circulation continuelle des eaux, vous qui nous obligez aussi à nous humilier devant le spectacle imposant de vos grandeurs, combien votre majesté est moins terrible, et combien il est doux à l'homme fatigué de reposer sur vous ses regards! Vous pénétrez les âmes par les secrètes influences d'une terre splendide et qui se métamorphose à chaque pas; vous vivifiez et vous calmez; vous êtes les jardins de la terre. De quelles pures et bienfaisantes jouissances n'êtes-vous pas le principe? Quelles marques vives et éloquentes ne donnez-vous pas de la petitesse de ces idoles que le luxe met en honneur parmi les hommes, lorsque vous étalez devant eux l'immensité de vos perspectives et les masses sévères de vos éternelles pyramides, et que l'on voit, du haut de vos sommets, les fumées des grandes villes s'élever çà et là dans les provinces qui rampent à vos pieds? Quel architecte imiterait jamais votre magnificence, et où y a-t-il des trésors qui la puissent payer? Tous les peuples se donnant rendez-vous au travail ne bâtiraient seulement pas une tour à la hauteur de la plus basse de vos cimes. Les nations antiques, vous mettant à part du reste du monde, vous considéraient comme la seule demeure digne des dieux; et il semble, en effet, que vos pics, à demi perdus dans les nuages, soient autant de signaux qui sortent de la terre pour enseigner aux hommes le chemin des cieux. Il n'y avait que la nature qui fût capable de rompre la monoto-

nie de notre globe par des édifices tels que vous, et sans nous demander aucun effort, elle nous a ouvert d'elle-même toutes vos portes, comme si elle avait plaisir à appeler les hommes dans ces temples qu'elle s'est bâtis, et où elle leur apparaît avec tant de puissance et de beauté. Ainsi, dans mon admiration, il ne m'importe plus que vos crêtes soient d'infranchissables murailles, et je vous range hardiment parmi les plus précieux des biens dont le genre humain est redevable à la munificence du Créateur.

J'en viens à la différence des climats et des saisons, à la vicissitude et aux inégalités du jour et de la nuit, qui sont aussi des conséquences de la figure de la terre combinées avec celles de son mouvement. Rien de plus aisé à concevoir qu'une planète sur laquelle la température, égale en tous lieux, serait aussi la même en tous temps, où il n'y aurait pas de nuit, enfin où le soleil, immobile au même point du ciel, ferait régner partout un éternel midi. Il suffirait que la rotation de cette planète lui eût donné la forme d'un disque ou d'un anneau tel que celui de Saturne; que, placée dans une orbite circulaire, elle fût assujettie à tourner constamment son axe vers le soleil; de plus, qu'un soleil secondaire lui servît de satellite. Dieu n'aurait qu'à faire jouer quelques astres pour mettre bientôt, s'il le voulait, la terre en cet état, et il n'est pas improbable que, dans l'infinie variété des mondes, il n'y en ait de soumis à ce régime. Mais, je ne crains pas de le dire, à ces mondes toujours en plein soleil et en printemps, je préfère le nôtre; à une condition toutefois, c'est que nous ayons le moyen de nous y garantir sans peine des intempéries et des inconvénients de la nuit. Peut-être le dégoût que nous avons pour l'uniformité n'est-il au fond qu'une suite de notre imperfection, et peut-être les mondes dans lesquels la nature est constante ont-ils une supériorité essentielle à l'égard de ceux dans lesquels elle est variable. Mais étant tels que nous sommes, il est certain que le changement des circonstances physiques sous l'influence desquelles nous vivons nous est un charme. Ce serait peu de chose, sans doute, et plutôt même un désagrément qu'un avantage, si le changement ne portait que sur la sensation de la température extérieure. Mais d'une saison à l'autre, la terre tout entière se transforme. Il semble qu'un monde nouveau naisse à chaque fois autour de nous, ou qu'entraînés dans un voyage sans fin nous ne fassions que circuler d'une sphère à une autre. L'année est une palingénésie continuelle. Le peuple des végétaux, cette enveloppe vivante de notre globe, à laquelle nous sommes si intimement liés par toutes nos habitudes et tous nos sens, est, par sa stricte obéissance à l'ordre périodique des saisons, dans un état perpétuel de variation. Avec elle varient nos intérêts, nos occupations, nos plaisirs: tantôt le temps des fleurs, tantôt celui des puissantes verdures, tantôt celui des fruits; l'hiver même a sa grandeur, lorsque, la campagne sévèrement couverte de son linceul blanc, les fleuves silencieux et immobiles, les arbres élevant au-dessus de la neige leurs fines ramures, chargées quelquefois des plus éblouissantes broderies, le ciel lui-même devenu plus austère, même dans ses splendeurs, on dirait que la terre s'est momentanément dépeuplée, et que la nature est dans une heure de recueillement. Nos sentimens se ravivent par cette succession; la décoration de notre planète nous charme davantage, et enchaînés aux saisons par mille liens, nous nous laissons aller à les accompagner sans résistance, saluant leur arrivée, acceptant leur fin, ne nous lassant pas de nous réjouir de la nouveauté comme d'un bien.

Il n'y aurait donc pas à redire aux saisons si elles ne s'écartaient en rien de ces types divins qu'aimeut à représenter les peintres et les poëtes; si le printemps était toujours riant, l'été toujours modéré, l'automne toujours riche et serein, l'hiver toujours pur; enfin si, avec tant de diversités, il n'y avait jamais que de beaux jours. Mais combien il s'en faut que la réalité soit d'accord avec cette régularité idéale! C'est une perfection dont on ne jouit nulle part sur la terre, et dont notre consolation est de rêver l'existence pour des mondes meilleurs. Le régime auquel nous sommes soumis peut se traduire par ce seul fait, que nous avons été obligés de quitter le plein air de la campagne pour nous réfugier dans des lieux plus agréables. La nature terrestre nous est, en effet, mauvaise hospitalière. Non seulement elle ne nous étale guère de beautés qui ne soient quelque part gâtées par des laideurs; mais, sans attention pour nos besoins, après nous avoir un instant caressés, elle se pousse à des excès que nous ne pouvons supporter sans douleur, et nous réduit à nous garder de ses injures, tout en utilisant ses bienfaits. C'est à quoi nous réussissons dans l'intérieur de nos maisons lorsqu'elles sont bien établies. Nous nous y faisons un monde à part, soumis à nos lois, aussi indépendant du dehors que nos convenances le commandent, et dans lequel, bravant les intempéries, nous coulons à notre gré des jours paisibles. Si l'hiver sévit avec des rigueurs trop vives, nous contentant d'admirer à travers nos vitres les tableaux qu'il nous offre, nous faisons régner autour de nous la température du printemps. Nous nous égayons en reportant nos regards sur nos brillans foyers; et si la tristesse et la monotonie de la nature nous fatiguent, nous la laissons de côté, et nous vengeons de ses disgrâces, soit par l'éclat et la variété de nos ameublemens et de nos fêtes, soit même au moyen de ses plus belles fleurs que nous lui enlevons, et auxquelles il nous suffit de donner asile dans nos appartemens pour les y voir s'épanouir. Si c'est de l'été que nous avons à nous plaindre, nous avons des ressources analogues pour nous protéger contre lui. Les arbres nous servent à construire de charmantes demeures, toujours aérées, toujours ombragées, toujours rafraîchies par les eaux que nous y faisons jaillir en bouquets sous les charmilles ou ruisseler de tous côtés parmi les pelouses. Prenant la douceur de la verdure, la lumière elle-même s'y tempère, et pour leur embellissement, ouvrant largement la porte à toutes les magnificences de l'été, nous la fermons à tout ce qu'il a d'incommode. Quand les ardeurs du soleil sont trop fortes, nous pouvons même les éviter plus sûrement encore dans le sein de nos maisons ordinaires, et nous y défendre contre la chaleur après nous y être défendus contre le froid. Rien ne serait plus facile que d'y avoir constamment à nos ordres la tiédeur légère du printemps, en prenant seulement la peine de tirer de la profondeur des souterrains l'air destiné à remplir nos salles. Bien plus, en imitant l'exemple de la nature dans les glaciers où elle accumule pendant l'hiver pour les dépenses de l'été, nous pouvons, si le contraste nous plaît, goûter à notre aise du froid, et, comme nous nous étions procuré la température de l'été durant l'hiver, nous procurer durant l'été celle de l'hiver. Enfin, nous pouvons hardiment nous dire maîtres chez nous des saisons. Nous y sommes également les maîtres du jour et de la nuit. Peu nous importe à quelle heure le soleil, donnant à la nature le signal de se réveiller ou de s'endormir, se lève ou se couche; nous avons su nous faire un jour et une nuit, réglés, non sur l'ordre des astres, mais sur celui de nos affaires et de nos divertissemens. Tandis qu'à l'entour de nos maisons, le monde est dans l'obscurité, leur intérieur est inondé de lumière. Par leur éclat, par leur symétrie, par leurs supports étincelans, les flammes qui les versent nous composent un ornement nocturne qui nous dédommage amplement par son faste de la disparition du soleil, et à ce point que, loin de nous en affliger, nous serions plutôt portés, dans notre satisfaction de nous-mêmes, à nous en réjouir. Mais dès que nous mettons le pied hors de ces mondes particuliers que nous avons eu l'industrie de nous créer, notre empire s'en va, et nous retombons sous la tyrannie de la nature. Il nous reste encore quelques ressources, soit contre la nuit, soit contre l'insubordination des saisons.

Digitized by Google

Nous avons nos enveloppes, dont les unes, toutes légères, nous abritent seulement contre les rayons du soleil, dont les autres, plus épaisses, nous garantissent du froid; nous pouvons marcher accompagnés de flambeaux qui, dissipant autour de nous l'obscurité, suffisent pour éclairer nos pas; nous pouvons même ne sortir qu'en voiture, conservant ainsi dans nos déplacemens les avantages essentiels de nos intérieurs, et obligeant en quelque sorte nos maisons à aller elles-mêmes où il nous plaît. Enfin, à la rigueur, en utilisant la faculté des voyages, nous pourrions trouver moyen de nous affranchir tout-à-fait de la vicissitude des saisons, en leur opposant la différence des climats. N'est-ce pas ce que font sous nos yeux les oiseaux, qui, au lieu de vivre toute l'année au même lieu, passent périodiquement d'un lieu à l'autre, choisissant les pays froids pour leur demeure d'été, et les pays chauds pour leur demeure d'hiver? Ainsi pourrions-nous faire à leur exemple, grâce à notre puissance de locomotion devenue égale à la leur; comme eux, habitant vraiment la terre de même qu'une maison, et y circulant régulièrement, selon les lois de l'année, de nos appartemens d'hiver à nos appartemens d'été. Ainsi font en effet les nomades et ceux que leur condition n'attache à aucune place. Mais ces voyageurs sont des exceptions. Les sociétés ont des liens qui les fixent à demeure sur le sol qu'elles occupent; et lors même qu'elles seraient en état d'exécuter sans trop de peine de telles migrations, elles seraient obligées d'y renoncer et de se résigner aux inconvéniens des saisons, car elles ne sont point comme les oiseaux, qui prennent à leur gré leur volée parce qu'ils sont sans patrie et portent avec eux tout leur bien.

Toute notre industrie ne saurait donc empêcher que, si nous ne voulons renoncer à jouir de toute l'étendue de notre territoire, il ne faille nous résoudre à endurer, au gré de la nature, le froid et le chaud. C'est une des faiblesses de notre séjour actuel, et il ne paraît pas que notre puissance soit jamais capable de s'agrandir assez pour la réprimer tout-à-fait. Malheur pour toujours à ces climats excessifs dans lesquels, à un hiver atroce, succède régulièrement tous les ans un accablant été! Qui pourrait imaginer, sioon en rêverie, leurs habitans, maîtres du soleil et des mouvemens de l'air, détournant à volonté de leurs champs, tantôt les vents glacés, tantôt les vents brûlans, et renversant ainsi les lois astronomiques du globe pour lui en imposer d'autres à leur gré? La constitution fondamentale de la terre ne nous laisse donc d'autre parti que de choisir entre deux esclavages: l'esclavage des saisons, ou l'esclavage du logis. C'est celui des saisons que, tout pesé, il faut prendre; et, pour l'alléger, le plus sûr est encore de nous y habituer, de nous faire une force d'insensibilité supérieure à toute intempérie, et, ne pouvant changer l'organisation de la terre à cet égard, de nous changer, autant que possible, nous-mêmes. Et toutefois, comme toutes nos affaires, hors de nos domiciles, ne nous appellent pas nécessairement dans la campagne; comme les voies publiques sont, aussi bien que nos appartemens, un terrain limité dont la fréquentation est continuelle; comme il existe enfin un intermédiaire entre nos possessions domestiques et celles où nous ne pouvons songer à dompter aussi absolument la nature, il est certain que nous aurions du profit à prolonger davantage nos toits autour de nos maisons. Ne pouvant prendre sur la nature de régler nous-mêmes le temps dans nos campagnes, nous devrions être en état de le régler du moins dans nos villes, et d'y vivre partout avec la même indépendance que nous avons chez nous. Le vent, la pluie, le soleil, ne devraient y donner que de l'aveu de nos architectes; l'air, échauffé ou refroidi, selon les saisons, par son passage dans les régions souterraines, devrait y circuler méthodiquement et en balayer tous les miasmes; enfin, nous devrions y entretenir avec les mêmes soins que nous jugeons nécessaires dans nos intérieurs, la douceur de température, la salubrité, la netteté. L'imperfection de nos villes montre combien nous sommes encore pauvres et mal policés, et la postérité s'étonnera qu'aussi recherchés dans nos constructions domestiques, nous ayons pu nous contenter de constructions civiles si grossières. Depuis quelques siècles cependant les nations d'élite ont fait à cet égard de grands progrès. Les voies publiques asséchées et raffermies, le régime des eaux savamment administré, les lieux de réunion mis à couvert ou agréablement plantés, la ventilation facilitée, sont des améliorations sensibles de notre vie extérieure. Dès à présent, il n'y a pas une ville digne de ce nom où l'on ne soit maître de la nuit. Cette seule conquête est immense. Elle en appelle bien d'autres dont elle est le prélude, que le développement simultané de l'esprit d'association et de la délicatesse du goût déterminera peu à peu, et qui ne contribueront guère moins à l'accroissement de notre liberté sur la terre.

Je crois que l'on peut établir en principe que les excès de la température nuisent encore moins à notre existence en plein air que la pluie. Rien n'est plus insupportable pour nous que ce météore qui change subitement toutes les conditions, non seulement de l'atmosphère, mais du sol. Il faut l'avoir enduré durant de longues marches, en hiver, sur des terrains glissans, pour se faire une juste idée de son importunité. Il n'y a pas de vêtemens qui en garantissent commodément, comme il y en a qui garantissent du froid et du soleil, et encore ces vêtemens ne répondent-ils qu'à une partie des inconvéniens dont il est cause. Il voile la lumière du ciel, il change la terre en une sorte de marécage, il noie toute la nature dans la tristesse, il va même jusqu'à nous attaquer par la mélancolie en même temps que par la gêne et le malaise qu'il nous impose; enfin son caractère fâcheux se marque assez en ce qu'en tous pays c'est la pluie qui signifie le juste opposé du beau temps. Ainsi, quoique la pluie ait un bien pour l'atmosphère qu'elle humecte, pour le sol qu'elle empêche de se mettre en poussière, pour la circulation des eaux qu'elle alimente, pour la végétation qu'elle garantit de la sécheresse; quoique l'homme en profite indirectement de toutes ces manières, elle lui est cependant, dans son engagement immédiat avec lui, un véritable mal. Du reste, elle a été un des principaux moyens qui l'aient contraint à laisser la vie sauvage pour embrasser la vie domestique. C'est contre elle que se sont élevés les premiers toits. Si la destinée de la terre était d'être une demeure toute agréable, la pluie y tomberait sans doute suivant un tout autre ordre qu'il est facile de concevoir, et qui, sans nous priver d'aucun avantage, nous ôterait tous les ennuis qu'elle nous cause. Il suffirait que, se réglant sur la convenance des saisons, et toujours modérée dans son développement, la pluie fût liée de telle manière à la nuit qu'elle ne se produisît qu'aux heures où les habitans de la terre, retirés dans leurs maisons, jouissent du repos, et ne s'inquiètent pas de ce qui se passe dehors. Mais tel n'est point l'ordre de ce monde-ci. La pluie y tombe le jour comme la nuit, trop abondante aux époques où elle n'est pas utile, et trop rare, au contraire, à celles où elle l'est; en un mot, tout au rebours des lois que nous lui dicterions si nous étions ses maîtres. Il y a des pays dans lesquels elle se soutient sans interruption durant des mois entiers, leur donnant une mauvaise saison mille fois plus incommode, malgré la tiédeur de l'air, qu'un pur hiver. Il y en a d'autres dans lesquels, loin d'avoir à se plaindre de sa régularité, c'est au contraire par son dérèglement que l'on est le plus contrarié. On n'y peut compter d'avance sur le temps, pas même pour le lendemain, pas même, bien souvent, pour le seul intervalle de la journée. Le beau et le mauvais temps y sont à la merci du vent, et le vent y est si variable qu'il y est le symbole de l'inconstance. Enfin on y vit, touchant l'état prochain de l'atmosphère, dans

une incertitude perpétuelle, et dans toutes les affaires du dehors on est obligé d'aller là-dessus à l'aventure. Ce dérèglement de la pluie s'ajoute à toutes les autres vexations dont elle est le principe, et les aggrave à ce point, que, si le calendrier pouvait nous prédire le temps comme il nous prédit les événemens planétaires, nous finirions vraisemblablement par composer sans trop de difficulté avec la pluie, même dans les climats qui y sont le plus sujets; tandis que, dans l'ignorance où nous sommes, nous ne saurions éviter d'être dérangés à chaque instant par les surprises de ce fâcheux météore. Il nous est impossible de prendre jour pour une promenade, pour une partie de campagne, pour une réunion quelconque en plein air, sans nous exposer à des mécomptes, si nous avons eu la hardiesse d'espérer un ciel favorable. Quel obstacle n'en résulte-t-il pas pour l'institution des cérémonies et des réjouissances publiques? Il y a tant de mauvaises chances contre elles, même dans les plus agréables saisons, que l'on n'est jamais sûr que la pluie ne viendra pas jeter le trouble dans leur joie, rompre la convocation, et nécessiter l'ajournement. La séduisante religion des anniversaires est soumise ainsi à toutes sortes de difficultés; le ciel ne consent à lui sourire que par occasions, et il n'y a moyen de célébrer Dieu en commun, à jour fixe, que si l'on est en mesure de prendre abri sous un ciel élevé de main d'homme. A la vérité, il est juste de reconnaître que l'architecture, sans ces disgrâces de la nature terrestre, n'aurait jamais atteint les proportions sublimes qu'elle a prises, surtout dans les climats les plus exposés à la pluie. C'est presque toujours en vue des grands toits que les grands édifices se sont faits. A force de génie et de patience, les hommes ont su se créer, malgré les intempéries, la liberté de leurs rendez-vous politiques et religieux, et en s'assemblant ainsi à couvert, ils ont été conduits à se donner mutuellement une marque d'autant plus éloquente de leur communauté, qu'à la majesté des foules s'est trouvée jointe celle des voûtes érigées à leur intention. Mais cette magnificence n'est, au fond, qu'une protestation du genre humain contre la terre; les temples lui inscrivent au front sa condamnation; et c'est en effet un signe bien considérable de sa méchanceté, que les hommes, quand ils veulent se mettre convenablement en communion devant Dieu, soient obligés de se séparer de la demeure dans laquelle il lui a plu de les faire vivre, pour se loger momentanément dans une résidence meilleure.

Pour perfectionner, à l'égard de la pluie, les conditions de notre existence, le parti le plus héroïque serait, à coup sûr, de nous emparer de la direction de ce capricieux météore. Mais il n'y a qu'à considérer la grandeur des principes qui le règlent, l'Océan, la chaleur solaire, la figure et la rotation de la terre, pour entrevoir aussitôt toute l'ambition de l'entreprise. Les courans de l'atmosphère sont des forces astronomiques avec lesquelles il n'est pas vraisemblable que la nôtre soit jamais capable de lutter, et l'on peut croire qu'il n'y aurait guère moins de chimère à vouloir maîtriser les vents qu'à vouloir maîtriser le flux et le reflux de la mer ou les libérations de la lune. Cependant, si l'on réfléchit à l'action capitale de la chaleur sur ce météore, et à ce que, dans l'état présent, il n'y a que celle du soleil qui y ait de l'influence, on devra sentir que les mouvemens de l'atmosphère ne sont pas aussi essentiellement indépendans de notre industrie que ceux des astres. Il nous suffirait en effet de faire jouer de quelque manière la chaleur de la terre pour susciter au soleil, au moins dans notre atmosphère, une puissance capable de le troubler dans sa domination absolue, et pour causer par conséquent une révolution dans l'ordre actuel des vents et des nuages. Mais on se convaincra aussi, par ce même enchaînement de réflexions, que c'est seulement à la condition de pouvoir manier à son gré une arme aussi prodigieuse que la cisaille planétaire, que l'homme pourra jamais se faire maître dans ce domaine. Le parti le plus sage serait donc, sans refuser à l'imagination aucune des glorieuses perspectives par lesquelles elle peut chercher à se faire jour vers la terre future, de se résigner, dans l'expectative, à l'établissement actuel, en ne se supposant que d'eu déterminer les lois. Mais cette détermination, qui par la prescience des variations de l'atmosphère assurerait un si précieux développement à notre liberté; qui, enrichissant la géographie générale d'une donnée capitale qui lui manque, lui permettrait de comparer rigoureusement, par rapport au climat, tous les lieux, et de servir ainsi de flambeau à la géographie politique; qui changerait cette terre où, physiquement, nous vivons, à proprement dire, au hasard, et trop souvent à contre-sens, en une demeure dont nous aurions du moins la ressource de savoir la règle; cette détermination, qui mettrait d'un seul coup à néant tant d'incertitudes et de déceptions, paraît contrariée, de son côté, par des difficultés dignes par leur étendue d'être mises en parallèle avec ses avantages. Ici, toutefois, les travaux desquels résultera ce progrès, si jamais, pour le bonheur de notre postérité, il s'effectue, peuvent dès à présent commencer. Ce ne serait pas une médiocre avance, pour ce changement si désirable dans la condition du genre humain, que de posséder, quelque vulgarité qu'il semble y avoir dans cette étude, l'état journalier des girouettes sur toute la surface de la planète. Sans doute cela ne suffirait pas, puisqu'il y faudrait pouvoir joindre l'état et la vitesse des nuages, à toutes hauteurs, à tout instant, et en tous lieux, sur mer comme sur terre. L'universalité des observations, à cause de la connexion météorologique qui existe entre tous les pays, est, aussi bien que leur continuation durant un intervalle de temps assez long, une des conditions nécessaires du succès. A moins de ces longs efforts, la science n'a donc point à essayer de surprendre la nature dans son secret, ni de l'empêcher de nous causer à l'avenir tous les contre-temps avec lesquels elle nous afflige aujourd'hui. Mais en attendant que l'esprit humain ait amélioré par cette difficile, bien que légitime conquête l'existence terrestre, le meilleur remède, pour la soustraire autant que possible à tous les troubles de cette espèce, est de poursuivre le perfectionnement de nos maisons, de nos lieux publics, de nos voitures, de nos vêtemens. Et d'autant plus que si nous devons jamais parvenir à la prescience des intempéries, ce ne sera que pour être mieux avertis de nous prévaloir contre elles de tous les moyens de garantie que nous aurons inventés.

Telles sont les ronces et les épines que fait germer la terre! les ronces avec lesquelles elle embarrasse l'homme dans ses mouvemens; les épines avec lesquelles elle le menace, le tourmente, et empêche son esprit de demeurer en repos. L'homme les arrache; mais il ne semble pas que son industrie puisse jamais se développer assez pour qu'il puisse tout arracher, surtout pour qu'il puisse rien extirper si profondément que cela ne revive et ne veuille être arraché encore. Au fond, la nature terrestre demeure constante, ou du moins ses variations, qu'il faut tant de raisonnemens pour découvrir, sont à peu près indifférentes à notre égard. Si donc il se produit du changement dans les rapports de la terre avec l'homme, ce ne peut être que par le changement des qualités de l'homme. Mais je veux voir maintenant quelles sont ces herbes de la terre dont notre race est condamnée à se nourrir.

C'est un grand sujet de réflexion que de tant de milliers d'espèces d'animaux et de végétaux qui pullulent à profusion autour de l'homme, il n'y en ait qu'un si petit nombre qui lui serve, et qu'encore ces espèces d'élite soient, dans l'ordre naturel, si parcimonieusement répandues. Je me représente que tant l'effet des travaux soutenus durant tant de siècles pour la culture du sol et la multiplication des animaux domestiques venait tout-à-coup à disparaître, la surface de la terre, dans toute son étendue, retourne à sa virginité primitive, quelle effroyable calamité pour les peu-

ples que cette restauration de la nature ! Je crois qu'il ne faudrait pas huit jours pour que le genre humain, surpris de la sorte au milieu des forêts ressuscitées, diminuât au moins des trois quarts. Et en supposant même que la disette, rétablissant l'équilibre, eût enfin achevé de mettre le nombre des vivans en harmonie avec la quantité de nourriture qui se produit librement sur la terre, quelles difficultés de tout genre pour ramasser à l'aventure, dans leur dispersion, ces rares et misérables objets de subsistance ! Si le genre humain trouve le quoi vivre dans la demeure qui lui est assignée, c'est donc par l'effet de l'ordre particulier qu'il a su y instituer, et non point en vertu des bonnes dispositions de la nature. Ce qu'il reçoit d'elle est peu de chose en comparaison de ce qu'il l'oblige à lui donner, et l'on peut dire que, féconde à contre-cœur, tous ses bienfaits, sauf bien peu d'exceptions, sont forcés. Il a fallu que l'homme cherchât et déterminât lui-même les espèces qui convenaient le mieux à ses besoins. Et si, au lieu de demeurer clairsemées et à demi perdues dans l'exubérance des espèces nuisibles et inutiles, comme dans l'institution naturelle, elles ont pris le dessus sur toutes les autres, c'est lui seul qui en est cause. Il a même dû les modifier de manière à développer leur saveur et leur succulence, et en se chargeant lui-même du soin de leur propagation et de leur entretien, il leur a donné tant d'avantages qu'elles ont fini par remplir toute la campagne. Enfin, autour de lui, comme dans un paradis terrestre, il n'y a pour ainsi dire plus rien qui ne relève de lui. Là, à perte de vue, des sillons, des prairies, des vignes, des vergers; là, des compagnies d'oiseaux, des ruches, des viviers; là des troupeaux de toute sorte. Il semble, à voir les champs si bien fournis, que l'homme n'ait qu'à étendre la main devant lui pour avoir de quoi se nourrir; et même, s'il y a quelque objet de son goût hors de son voisinage, le commerce est aux aguets pour le lui présenter sitôt qu'il le demande.

Mais pour assurer la prédominance à ces bonnes espèces, il est rigoureusement nécessaire qu'il les prenne sous sa tutelle et combatte en leur faveur, autant que possible, les lois de la nature. C'est lui-même qui doit nettoyer le sol et le disposer à se prêter mollement aux racines; c'est lui qui doit opérer le dépôt de la semence; qui doit s'opposer aux végétaux ennemis qui voudraient faire invasion et opprimer ceux qu'il protège; qui doit présider à l'irrigation et à la nourriture de ces derniers; qui doit même, s'ils sont délicats, les protéger par des abris convenables contre les vivacités du froid et du soleil. C'est pour eux, c'est pour les servir, c'est pour les récolter, c'est pour leur préparer des sillons, qu'il est obligé de passer une partie de sa vie en plein air, et de braver, hors de sa demeure, toutes les intempéries des saisons. Les animaux qu'il administre ne lui donnent pas moins de mal. Il y en a pour lesquels il est forcé d'avoir presque autant d'attention que pour lui-même; il faut qu'il les mène et les surveille; qu'il leur bâtisse des maisons; qu'il leur cultive et leur emmagasine les plantes dont ils ont besoin; enfin, que les retirant du règne dur et sévère de la nature, il les fasse vivre dans sa propre hospitalité. Heureux quand la nature, suivant un cours tranquille et acceptant avec docilité les réformes qu'il lui impose, ne se révolte pas contre cette usurpation par de soudaines violences, comme pour marquer, en éclatant ainsi, que sa soumission n'est qu'apparente, et que sa force est toujours la souveraine ! L'homme, en effet, n'a devant elle aucun moyen certain de garantie. Tantôt ce sont des pluies excessives contre lesquelles il est sans ressource, tantôt des débordemens de rivières, tantôt des sécheresses, tantôt la grêle, tantôt la gelée, tantôt les épidémies, tantôt même l'incendie; car l'ordre des élémens est si hasardeux sur la terre, qu'il n'y a presque aucune de nos créations qui n'y coure la chance de prendre feu, cette atmosphère où nos poumons doivent puiser la vie étant toujours prête à se tourner contre nous et à faire sa proie de ce que nous possédons. Adieu alors le fruit de tant d'industrie et de labeurs; les champs sont dévastés, les troupeaux sont enlevés, et l'homme, menacé des horreurs de la famine, erre avec désespoir dans ces campagnes sur lesquelles la nature vient de ressaisir momentanément son empire. Ainsi, pour obtenir ce que son organisation lui rend indispensable, l'homme est obligé d'être constamment en éveil, et malgré sa sollicitude, il n'a pas même l'assurance de réussir. Que de choses Dieu n'a-t-il pas gardées dans sa main ! L'ouragan, la foudre, les tremblemens de terre sont à lui seul comme la mort. Non seulement donc tout ne nous est pas utile dans notre demeure présente, mais d'indomptables puissances y sont en action contre nos créations, contre nous-mêmes, et nous rappellent cruellement que si, sur certains points, il existe entre notre nature et la nature de la terre une harmonie calculée, notre destinée n'a cependant pas voulu que cette harmonie fût parfaite.

Ainsi, combien s'en faut-il que tout ce qui vit sur la terre y vive à l'intention de l'homme ! Loin que, dans cette étrange réunion, il y ait une convergence aussi régulière de toutes les espèces vers celle du sommet, ce n'est que par une lutte assidue contre l'institution naturelle que cette espèce est parvenue à en attirer à elle quelques unes. Pour quel motif des millions de races diverses, et entre les destinées desquelles il ne se voit rien de commun, sont-ils ainsi rassemblés dans le même séjour? Le mystère est profond; mais, quelle que soit, en Dieu, la raison d'un rapprochement que notre intelligence ne peut comprendre, cette raison est tout autre, on peut l'affirmer, que le service du genre humain. Non seulement les espèces utiles à son entretien ne sont qu'une fraction presque insensible de ce nombre immense, mais encore n'en tire-t-il ce qu'il lui faut qu'en modifiant lui-même, en vue de sa personne, leur essence, et en leur créant des conditions nouvelles d'existence. A mesure que sa clairvoyance se développe, il entrevoit, il est vrai, des ressources imprévues dans des espèces qu'il avait jusqu'alors jugées indifférentes. Mais, de quelques végétaux qu'il parvienne à enrichir encore ses champs et ses jardins; de quelques animaux, transformés par sa discipline, qu'il imagine d'accroître ses basses-cours, ses haras, ses troupeaux; enfin, sans les nommer, quelques acquisitions qu'il lui reste à faire dans le monde sauvage, on ne peut douter qu'il n'y ait une limite à laquelle il doive s'arrêter, et qu'il ne lui soit par conséquent interdit de tenir jamais sous sa main et pour son bien, tout ce qui existe autour de lui sur la terre. Ne serait-ce que ces armées de mollusques et de zoophytes qui habitent dans les profondeurs de l'océan, une fraction considérable de la population planétaire semble trop étrangère à l'homme pour ne pas conserver à perpétuité son indépendance native. Il est même presque évident que, pour achever de nous établir convenablement sur la terre, nous n'avons pas moins de races à en éliminer qu'à y soumettre. Et la paléontologie d'ailleurs nous enseigne que la puissance créatrice se témoigne en faisant disparaître les anciennes races comme en en faisant paraître de nouvelles. Mais, quelle que soit l'opinion sur ce point particulier où l'on ne peut rien affirmer sans témérité, puisque notre ignorance est la seule chose que nous y connaissions avec certitude, lors même que l'on voudrait que la fin de toutes les espèces qui sont sur la terre, même de celles qui y ont précédemment été, soit en définitive l'utilité future du genre humain, cela n'est rien, et l'essentiel est ceci : Que l'homme, quel que soit son développement intellectuel, sera toujours lié à certains êtres, principe fondamental de sa nourriture et de son entretien, et qu'une partie considérable de son temps devra toujours se passer dans les champs, en guerre contre la nature, afin d'assurer, malgré ses influences, à ces êtres nécessaires, la possession de la terre.

C'est là ce qui constitue le travail principal de l'homme

sur la terre. Si l'on pouvait embrasser d'un seul coup d'œil tout ce qui se fait à sa surface, on apercevrait que les mouvemens que se donnent chaque jour, en tant de pays divers, ses habitans de toute espèce ont presque uniquement pour but la recherche des objets de subsistance, et que les hommes, considérés dans leur ensemble, ne diffèrent guère des animaux sur ce point-là. C'est la difficulté de nourrir leurs corps qui leur emporte le plus de temps, et tant de soins de tout genre qu'on leur voit prendre s'y rattacher. Non seulement ils sont contraints par la faim et par la stérilité naturelle de leur planète à consacrer à cette occupation la majeure partie de leur vie, mais cette occupation, si misérable en elle-même, n'a rien d'agréable pour eux. Les choses, loin d'être ordonnées de manière à ce qu'elle soit une jouissance ou un divertissement, le sont de telle sorte qu'elle est une peine véritable, et qu'elle exige à elle seule plus de dépense de force musculaire que ne le font ensemble toutes les autres occupations que notre condition nous impose. C'est elle qui fait couler sur le visage humain cette éternelle sueur dont il est question dans l'hébreu. Bon gré mal gré, sous peine de mort, il faut nous résoudre à la verser, car c'est de quoi nous vivons; et si nous regardions bien à ce que nous mangeons, nous verrions que c'est tout imprégné de sueur d'homme. Combien il s'en répand, en combien de lieux, sur combien de fronts, dans combien d'opérations différentes, pour la création d'un seul morceau de pain, cela étonne quand on y pense en détail, et on y découvre bien vivement le triste état de l'homme sur la terre, qui ne peut se soustraire au tourment de la faim qu'en se tourmentant lui-même de tant de manières. Commençons par celui qui laboure le sol après l'avoir péniblement défriché; voyons celui qui a arraché de la terre, pour le livrer à la forge, le fer de la charrue; celui qui marche dans les sillons pour les ensemencer, celui qui fait la moisson, celui qui fait le battage ou la mouture, celui qui pétrit avec tant d'efforts et de doléances, celui qui veille pour entretenir le feu et diriger la cuisson. Et, maintenant, ne faudrait-il pas se tourner vers le four et appeler ceux qui ont extrait la pierre, la brique, la chaux; ceux qui ont assemblé et mis en place ces matériaux; les bûcherons qui sont allés couper le bois dans les forêts; les voituriers et les bateliers qui l'ont amené, et avec ces gens-là, tous ceux qui ont dû travailler pour eux, tandis qu'ils s'acquittaient eux-mêmes de ces tâches particulières! Enfin, voilà toute une multitude en haleine pour cette seule bouchée, et en faisant l'analyse de toutes les sueurs qu'elle a coûtées, et dont elle est en quelque sorte l'essence, nous y trouvons tous les métiers. Que serait-ce donc si, au lieu de me borner à un pauvre morceau de pain, le strict remède contre l'inanition, j'avais considéré ce qui nous est nécessaire pour un repas convenable! Je ne voudrais pas, même à la table la plus frugale, éveiller l'idée des fatigues, des épuisemens, des dangers de tout genre endurés sur terre et sur mer, même dans les profondeurs souterraines, pour produire ce peu d'alsance et de bonne chère qui s'y trouve, de peur d'y étouffer la joie, d'y faire paraître abominable la délicatesse la moins recherchée, et devant les saisissantes images des souffrances physiques et morales dont on y savourait étourdiment les fruits, d'y faire tomber des larmes de compassion et de découragement parmi les coupes. Ainsi, la misère de notre condition est partout. Nous réunissons-nous pour nous égayer un instant en respirant la vie en commun, cette misère est là, au milieu de nous, qui se cache, d'autant plus grande qu'il y a plus de richesse dans le service, et si nous ne la voyons pas, c'est grâce à la légèreté de notre esprit, et parce que nos yeux ne veulent toucher que la superficie des objets. Mais partout où le luxe nous sourit, ôtons le masque, et nous verrons dessous des visages qui pleurent.

En effet, ce n'est pas seulement pour nourrir son corps que l'homme est obligé de pâtir; il est obligé de pâtir de la même manière pour se préserver de tous les autres inconvéniens du séjour terrestre. La nature n'y obéit nulle part à sa voix, et il n'en obtient rien qu'en lui faisant violence. Il est donc forcé, s'il veut lui imposer quelque changement, de s'y prendre de vive force, de soutenir une guerre, de se fatiguer, d'entrer de lui-même dans le mal-être. Ce n'est qu'avec cette peine volontaire qu'il se délivre des peines naturelles auxquelles sa présence sur la terre l'expose, et s'il parvient à s'y procurer quelque aisance, c'est toujours avec son labeur qu'il le paie. Ainsi le travail est sa rançon, et il ne se peut racheter qu'à ce prix. S'il veut communiquer, malgré l'obstacle de la distance, avec les pays lointains, en évitant la perte de temps et la souffrance qu'une longue marche lui causerait, il faut qu'il se rachète en travaillant pour établir des routes, pour construire des voitures, pour nourrir et entretenir des chevaux; s'il veut traverser la mer, il faut qu'il se rachète en bâtissant des vaisseaux; s'il veut se préserver du froid, de la pluie, des incommodités de toute espèce qui font de l'atmosphère un lieu d'affliction, il faut encore qu'il se rachète en s'appliquant, soit à fabriquer des vêtemens, soit à rassembler les matériaux avec lesquels la chaleur et la lumière se produisent, soit enfin, chose si coûteuse, à édifier des maisons. Combien son génie est donc au-dessus de sa puissance, puisqu'il y a une telle opposition entre la facilité avec laquelle il conçoit la manière de corriger la nature et la peine avec laquelle il la corrige effectivement. Aussi, pour apercevoir la grandeur du genre humain, vaut-il bien mieux jeter les yeux, comme nous le faisions tout à l'heure, sur les résultats généraux de ses inventions que sur son activité. Celle-ci, par la monotonie et la puérilité des opérations manuelles, par la médiocrité des effets, par le déplaisir et la lassitude dont elle est presque toujours accompagnée, n'est-elle pas digne de pitié? On ne peut s'empêcher de prendre une bien pauvre idée de la vertu créatrice de l'homme, quand, au lieu de le contempler, la lutte achevée, jouissant en paix du fruit de sa patience, et triomphant majestueusement de la nature partout où elle l'avait menacé, on le suit à la tâche, et qu'on le voit piochant, creusant, portant des fardeaux, tournant des manivelles, haletant, mal à l'aise, aspirant à l'heure où il se reposera, trempant la terre de ses sueurs tout le jour pour y faire en définitive si peu de chose qu'il suffit de s'éloigner de quelques pas pour que cela ne paraisse déjà plus. Et c'est, en effet, une suite et en même temps une marque bien manifeste de l'imperfection de son état présent, que cette difficulté qu'il éprouve à se rendre maître de la nature dans les moindres objets. Ce n'est qu'avec le temps, au moyen de toutes sortes de ruses et d'artifices, après s'être mis en ligue avec ses semblables, qu'il vient à bout de ce qu'il veut. Il ne manœuvre pas autrement qu'une fourmi, et sa persévérance avec son adresse valent mieux que ses muscles. Quelle misérable chose que son corps si l'on y cherche un instrument de création! Sa destinée est de transformer la surface du globe pour l'accommoder à ses besoins, d'y découper les montagnes, d'y asseoir les rochers dans un autre ordre, d'y tailler aux rivières de nouveaux lits, et il n'est pas même organisé de manière à creuser avec ses ongles dans la poussière. Il n'est en état par lui-même ni de trancher, ni de frapper de grands coups, ni de manier et de déplacer les lourdes masses, et cependant il faut qu'il exécute tout cela. Il faut que, sur tous les points par où la nature le touche, il s'engage contre elle, et il est sans armes, presque sans force. Qui ne croirait que la loi à laquelle il se trouve livré sur la terre est une loi sévère? Et comment ne serait-il pas soumis à une fatigue continuelle quand il a tant à faire avec un bras si faible?

Cette obligation ne serait encore, j'ose le dire, qu'un demi mal si l'homme était certain de se procurer, en y satisfaisant, toute l'alsance dont il est possible de jouir sur la terre. Ceci est une autre question en effet. Il est constant

qu'il y a des moyens de remédier à chacun des inconvéniens de la nature, et que les hommes, en combinant leurs efforts, sont en état d'assurer ces réformes, mais il reste à savoir si ce qu'un homme peut verser de sueur suffit pour payer tout ce dont il a besoin. Que l'on consulte l'expérience, et l'on verra combien l'industrie est encore loin de compte là-dessus. Voilà qui est considérable assurément : l'immense majorité des hommes est à la peine ; sa corvée est de tous les jours, presque de tous les instans, rude, fatigante, souvent excessive, la sueur coule de toutes parts, continuellement, en abondance, et avec tout cela, il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui obtienne les commodités de la vie, tandis que les autres, destitués des garanties nécessaires, demeurent exposés, au moins en partie, à toutes les duretés de la nature. L'immense majorité habite dans de tristes et déplaisantes maisons, mal meublées, mal aérées, mal éclairées, mal chauffées ; l'immense majorité est incapable de passer à son gré d'un lieu à l'autre, sinon à pied, à la pluie, au soleil, dans la poussière, sans hospitalité ; l'immense majorité est imparfaitement vêtue, aussi dénuée d'élégance dans son costume que dans son logis, à peine chaussée, malpropre ; l'immense majorité est pauvrement nourrie, privée de vin, privée de viande, privée de tout agrément culinaire, souvent réduite à se ménager le pain, souvent même à avoir faim ; bref, l'immense majorité travaille, et non seulement elle ne jouit pas, mais son travail est si assidu et sa vie si épineuse, qu'elle manque presque absolument de la quiétude nécessaire au plein développement de l'existence. Qu'est-ce donc au fond que cette misère ? Le défaut de la vertu créatrice. Le genre humain peut bien concevoir un autre ordre physique, mais il n'a pas le nerf qu'il faudrait pour le réaliser. La nature terrestre lui est trop hostile et trop supérieure, et, pour donner un autre cours à ses vols, il est ou trop faible ou trop inintelligent. En rassemblant toute sa puissance, il ne réussit à produire que la somme d'actions nécessaire pour faire régner autour d'une minorité imperceptible les conditions qui devraient être celles de tout le monde. Les bras lui manquent. En un mot, dans sa lutte contre la nature, il n'y a pas assez de force de son côté.

Mais cette infériorité appartient-elle à ce qu'il y a de constant dans les choses humaines, appartient-elle à ce qu'il y a de variable ? Faut-il se résigner à l'indigence actuelle, faut-il s'embellir l'avenir ? Le problème est capital, mais facile. Si le genre humain, dans sa guerre, n'avait pour lui que la force musculaire, comme cette force, liée à l'organisation même de l'espèce, n'augmente guère, il n'y aurait guère à espérer non plus que l'état de la guerre pût changer. Mais il est rare que l'homme engage directement sa force contre la force naturelle qu'il veut vaincre. Pour remonter les courans il a des méthodes plus recherchées et plus impérieuses que de fatiguer ses bras sur les rames. Il a enfin une tactique. D'où il suit que sa puissance industrielle n'est pas moins fondée sur son intelligence que sur ses muscles. Donc cette puissance, loin d'être stationnaire, se développe continuellement. Aidé par la connaissance des secrètes dispositions de la nature, l'homme parvient à tourner les unes contre les autres les forces qu'elle entretient sur la terre, et à les réduire par le seul effet des circonstances qu'il lui prépare et dans lesquelles il la laisse. Il est aidé non seulement par sa force personnelle, mais encore par toutes celles qu'il a su enrôler sur l'ennemi. Ainsi font tous les habiles conquérans. C'est là que l'augmentation paraît sans bornes. Plus la nature est au-dessus de l'homme, plus les auxiliaires qu'il en détache ont de vigueur. Il n'est rien qu'avec leur concours il ne puisse projeter, s'il lui suffit de porter les premiers coups pour que l'action qu'il a commandée, quelque forte qu'elle soit, succède à ce signal. Et n'est-il pas en droit de songer, sans chimère, à une réforme universelle de l'existence terrestre, si cette réforme peut effectivement résulter, sans plus de labeur, de plus de génie ?

Puisque l'homme est capable par les seules conséquences de son perfectionnement spirituel de mettre de son côté autant de force qu'il en peut souhaiter, il ne lui reste pour assurer son succès qu'à tourner son intelligence à deux choses : la première, c'est de découvrir les moyens propres à neutraliser de mieux en mieux les influences pernicieuses de la nature, et à faire régner autour de lui l'élégance et le bien-être ; la seconde, de découvrir les moyens de réaliser ces inventions avec une quantité de bras de plus en plus petite, et d'étendre par conséquent leur bienfait à une multitude de vivans de plus en plus considérable. L'une, pour garder la comparaison avec la guerre, est la détermination des positions à enlever ; l'autre, la détermination de la manière de soustraire à l'ennemi et de mettre en action les forces dont il est possible de faire usage contre lui. Voilà, en effet, qui importe non seulement à l'intérêt matériel, mais à l'honneur. Qu'il fût dans les lois primitives de l'homme de se contenter des voies les plus simples, c'est ce que la bassesse de son point de départ explique assez : mais aujourd'hui, avec l'idée superbe que nous avons de notre espèce, quoi de plus répugnant que de le voir s'employant, toute intelligence à part, comme un agent mécanique, se ravalant au niveau d'un animal, d'une chute d'eau, de toute force aveugle et grossière. Ce n'est pas tant la sueur qu'il verse qui fait pitié, c'est le métier misérable dans lequel il est. Est-ce bien à jamais la destinée d'un si grand nombre de mes semblables de n'être sur la terre que des fournisseurs de mouvement ? ou plutôt la fin de l'industrie n'est-elle pas, comme je le marquais tout-à-l'heure, non seulement de nous donner des moyens de remédier à tous les inconvéniens de notre séjour actuel, non seulement de faire que cette aisance essentielle devienne commune à tout le monde, mais encore, ce qui n'est pas moins considérable, d'élever tous les travailleurs à la dignité soit d'artistes, soit de directeurs intelligens de la force étrangère. J'aime à me représenter les hommes comme les officiers de cette grande milice que nous tirons de la nature, et qui nous sert à soumettre la terre à notre discipline. Qu'ils se fatiguent maintenant, qu'ils fassent effort, qu'ils se trempent de sueur, leur grandeur ne m'échappe plus. Je puis les plaindre, mais je vois des maîtres, et je les admire. En voici un qui médite de grandes choses, il entre dans la terre, il en rompt d'un coup de poudre quelques morceaux qu'il jette, en les y enflammant, dans une construction qu'il a disposée d'avance, et dans laquelle ce feu trouve de l'eau : que la nature agisse maintenant, qu'elle suive ses lois, ces mêmes lois desquelles, dans sa liberté, elles nous fait naître l'incendie, la sécheresse, la pluie, les inondations de toute espèce, il n'y a plus à la craindre, car on l'a su mettre dans des conditions où tous les phénomènes qu'elle peut produire sont désormais à la convenance de l'homme. Elle est prête à travailler sous ses ordres, et, pourvu qu'il lui prépare les matériaux et les instrumens nécessaires et qu'il la mette aux prises avec eux, elle va lui fabriquer ses vêtemens, lui forger le fer, lui scier le marbre, lui façonner toutes choses, lui creuser ses rivières, lui remorquer ses bateaux, le transporter lui et ses fardeaux partout où il lui plaît, et, pour peu qu'il le désire, lui labourer et lui ensemencer le terre. Il suffit qu'il soit présent, afin de veiller à l'imprévu, et de guider par la main, dans les champs et dans les ateliers, son aveugle et gigantesque esclave. C'est un esclave en effet qui ne saurait travailler de lui-même et sans l'assistance de son maître ; ou pour prendre une figure plus juste, il n'y a là qu'un simple développement de la force musculaire de l'homme. Ainsi fortifié, un seul bras accomplit ce qu'autrement mille bras n'auraient pu faire. Mais encore est-il de première

Digitized by Google

nécessité que ce bras d'homme soit à l'œuvre, puisqu'il est le principe de tout. C'est cette présence de l'homme au travail qui constitue, dans l'industrie, le point invariable. Du reste, tout est susceptible de changer, tout a changé, tout changera. On sait assez que les inventions de l'homme pour corriger la nature sont sans bornes, et dès à présent même il n'y a plus guère de maux dont il n'ait trouvé quelque moyen de se défendre. Mais il n'y a pas de bornes non plus à la quantité de force qu'il peut attacher à son service. La terre lui en offre plus que, selon toute apparence, il ne lui en faudra jamais. Outre les sources de force artificiellement fondées sur les propriétés physiques et chimiques des éléments, de combien de sources naturelles et inépuisables ne sommes-nous pas maîtres de prendre possession? Les vents, les fleuves, les cascades, les variations de l'atmosphère, les foyers calorifiques souterrains, même les effets jusqu'à présent négligés de l'électricité planétaire, toutes ces puissances au milieu desquelles nous vivons, dont les moindres manifestations nous sont des prodiges en comparaison de nous-mêmes, et, rien qu'à nous toucher, nous écrasent, toutes ces puissances sont à nous si nous le voulons, car notre génie les domine. Pour ne citer que la force qui donne les marées et les tempêtes, que celle qui donne les volcans, que celle qui donne la foudre et les éclairs, que n'en ferions-nous pas si nous les avions à nos ordres? Ne craignons donc pas de couvrir dans nos espérances une industrie ambitieuse, car il est certain que l'homme n'est pas fait pour recevoir toujours un aussi faible prix de son travail qu'aujourd'hui. S'il consent à verser sa sueur sur la terre, il faut du moins que cette sueur y devienne de plus en plus efficace. Sa destinée ne saurait être de demeurer éternellement l'inférieur de la nature, puisqu'il s'agrandit continuellement et que la nature ne change pas; puisqu'il y a en lui l'infini, et qu'il n'y a jamais rien que de fini dans cette nature telle qu'elle se témoigne à lui. Demeurons donc persuadés que l'anéantissement universel de la misère n'est qu'une simple question d'intelligence et de travail. Qu'on laisse faire les sociétés humaines, elles sauront bien la résoudre.

C'est à quoi l'instinct de l'humanité les conduit. Même dans leurs plus mauvais jours, désolées par le désaccord, par la famine, par les calamités de toute espèce, elles ont refusé de désespérer et de déserter la cause de l'industrie. En vain a-t-on voulu leur prêcher la malédiction de Dieu sur la terre comme absolue, elles n'ont pas cessé de s'ingénier à en adoucir la dureté. Elles ont résisté à l'idée que cette résidence fût nécessairement et à jamais un lieu de pauvreté. Elles ont condamné les ascètes, et laissé la superbe entreprise des ordres mendians s'évanouir. Elles ont même fait violence à la croyance théocratique, et aspiré, à leur insu, par le travail, à la vraie fin du monde. O raison profonde des populations, d'où avez-vous donc déduit si fièrement que les apôtres de l'indigence avaient tort, qu'il n'est pas nécessaire que le corps soit gêné pour que l'âme tende au ciel, et que la sérénité physique de la vie est un des principes de la continuation de l'essor spirituel du genre humain. Mais les moines sont morts; les jardins fleurissent sur leurs cimetières, et le bruit des machines qui, jour et nuit, vomissent la richesse sur la terre, remplit les antiques demeures où ils s'efforcèrent si longtemps de convier les hommes aux austérités fatales de ce monde. Chaque jour, de la même quantité de travail, naît une plus grande somme de biens. Que l'on compare ce qui se produit aujourd'hui en Europe, et ce qui, il y a un siècle, avant que la technologie y eût fait tant de progrès, s'y produisait avec la même sueur. Que de terrain gagné sur la nature dans un si court intervalle, et combien loi en enlèverons-nous donc encore avant cent ans! On peut, sans illusion, concevoir un temps où les sociétés comprendront plus nettement le sens religieux de l'industrie, concerteront mieux leurs efforts et en distribueront les fruits avec plus de méthode, il n'y aura plus dans leur sein un seul homme qui, moyennant son travail, ne soit convenablement logé, vêtu, nourri, qui n'ait sa part non seulement de confortable, mais d'élégance, qui, affranchi de tout ce que la terre a de fâcheux, ne soit enfin en position d'y bien vivre. Le perfectionnement véritable, non celui des conditions qui entourent les êtres, celui des êtres eux-mêmes, loin d'être ralenti par cette politique, n'en sera que plus sûr. Il est faux que les privations et les douleurs du corps soient un bon stimulant vers Dieu. Elles n'exaltent l'âme qu'en la faisant passer par dessus la création; ce qui est un égarement, et, au fond, une impiété. Ainsi, ce n'est pas un régime à proposer au monde. Le monde est à jamais créé, et le culte de l'intelligence et de la charité y est surtout facile dans les âmes tranquilles, qu'aucune préoccupation ne détourne et qu'une existence contente dispose à la bonté. Aussi, quand les amis du genre humain désirent que la pauvreté disparaisse, doivent-ils la faire moins encore en vue de la souffrance physique, que de l'abrutissement dont elle est souvent cause. C'est parce qu'elle est un obstacle au salut réel des hommes, qu'ils sont en droit de lui dire saintement anathème. Non, théologiens sévères de la chrétienté, la pauvreté n'est pas un bien; non, elle n'est pas une épreuve efficace; non, elle n'est pas une loi fondamentale de notre monde. L'universalité du bien-être y est une plus haute convenance. Elle y représente le chemin du ciel, devenu plus aisé et plus égal pour tous. Elle y est donc une des bases légitimes de l'institution morale et religieuse, comme elle y est une des grâces du créateur. Peut-être a-t-il été utile que, dans le commencement, elle ait manqué. Mais ce n'est pas dans les satisfactions qu'elle procure, que, sorti de son enfance, le genre humain peut être en danger de s'embarrasser jusqu'à se laisser distraire par elles de la recherche des jouissances divines. Il n'y a que les âmes puériles qui soient exposées à se perdre dans ces amusemens, parce que le goût de l'infini n'est point encore avec elles.

Toutefois, quel que soit le succès du genre humain dans l'amélioration de sa résidence, il ne faut pas oublier que le travail en sera toujours la condition essentielle. Il est la conséquence du défaut d'harmonie qui existe, d'ordre divin, entre l'organisation de l'homme et l'organisation de la terre, et, pour qu'il cessât, il faudrait que l'une ou l'autre de ces organisations vînt à changer. Mais les inconvéniens de la terre étant une suite naturelle de ses lois fondamentales, ne peuvent changer qu'avec elles, et, comme ces lois régissent aussi l'organisation de l'homme, il y aurait nécessité à ce que cette organisation changeât en même temps. D'où il suit que l'existence du travail est liée à jamais à l'existence du genre humain. Il ne faut donc pas rêver de s'y soustraire. Et, bien que l'on n'en puisse rien conclure contre la terre, puisque rien n'empêche d'y concevoir une race différente de la nôtre et conçue de manière à être indifférente aux phénomènes qui nous sont contraires, ou même à y trouver du plaisir, il est cependant légitime d'établir que la terre, considérée dans ses rapports avec le genre humain, n'arrivera jamais à la perfection. Le travail, par le progrès de l'association et de l'industrie, pourra y devenir moins continuel, moins rude, moins déplaisant, mais il y aura toujours à s'y résigner. C'est une peine sans fin. La technologie, quoi qu'on fasse, appellera toujours la fatigue. Peut-on concevoir un seul art qui n'ait ses ennuis, une seule opération mécanique qui n'ait ses efforts de vigueur ou de patience opposés de quelque manière à la béatitude du corps? Parviendrait-on à se délivrer de ce que la mythologie comme la sueur, qu'on ne parviendrait cependant pas à se délivrer de ce que la philosophie nomme plus généralement le déplaisir. N'est-il pas impossible que l'homme ait jamais de l'attrait à mesurer sa faiblesse, et le travail mécanique n'est-il pas justement ce qui lui rend

Digitized by Google

le plus sensible la distance qui sépare sa vertu de création de sa vertu de volonté et de pensée? Ainsi, au fond, nul métier, lors même qu'on l'aurait dépouillé de toute âpreté, ne saurait être véritablement agréable. Il me semble voir sur le visage même de l'homme, au plus noble endroit, dans ces sourcils qui n'ont d'autre fin que d'empêcher la sueur qui tombe du front de ruisseler dans les yeux, un signe de la condition invariable de sa race, et, si j'ose le dire, comme une marque de condamnation à perpétuité au travail forcé. Que la rigueur de cet arrêt fondamental perde, avec le temps, de sa dureté, le genre humain n'en sera pas moins visiblement solidaire dans tous ses membres, et en rendra jusqu'à la fin témoignage.

Mais toute pénalité à part, sans chercher à soulever les voiles de cette mystérieuse expiation dont la terre est le théâtre, quelle est donc la nécessité philosophique du travail? Pourquoi une partie si importante de la vie humaine se consume-t-elle dans des actes absolument étrangers à son salut éternel? Quelle convenance y a-t-il entre notre essence infinie et ce genre d'occupation qui ne profite qu'à notre manifestation temporelle? Ne serait-ce pas que l'obligation du travail, qui est sans doute la peine de notre imperfection, est en même temps d'accord avec toutes les autres conséquences de cette imperfection? Je me persuade qu'étant ce que nous sommes, il nous serait funeste de n'être pas condamnés au travail comme nous le sommes. Les hommes n'ont point en eux assez de force pour s'appliquer avec un effort continuel aux œuvres qui procèdent directement de l'amour de Dieu et des êtres. Il leur faut à tous de la relâche, et d'autant mieux que leur éducation, qui ne se peut effectuer que peu à peu, réclame également des intermittences durant lesquelles les choses reçues s'absorbent, pour ainsi dire, et s'idéalisent avec l'être. C'est donc une nécessité de la nature humaine, que de se divertir par lo stans, de l'infini. Donc il lui faut une autre occupation qui la puisse fixer aussi, et sans la détourner assez pour l'égarer. Cette occupation, c'est le travail. Moins l'être est élevé, plus il a besoin de s'aider et de se préserver par le travail. Travailler et prier : travailler, si l'on ne prie pas; prier, si l'on ne travaille pas; voilà, en étendant le nom de prière à tout ce qui perfectionne les âmes, le système de la vie sur la terre. Et même, en ce sens, le travail, comme acte de soumission et d'expiation volontaire, prend-il une vertu plus efficace encore qu'il n'y paraissait au commencement, et devient-il capable, par la force d'intention, de se sanctifier et de s'associer par conséquent à la prière. Qui travaille prie, a dit le plus profond des théologiens. Il ne faut donc pas nous plaindre que les lois qui régissent la terre nous fassent du travail une obligation générale. Il ne faut nous plaindre que de nous-mêmes, puisque dans l'état d'imperfection où nous sommes, c'est une grâce de Dieu que nous soyons tirés, malgré nous, du désœuvrement, et assujettis à dépenser sérieusement une partie de notre vie pour assurer notre aisance. Aussi n'est-il pas à croire que les parties de la terre dont le climat donnant le plus de dispense du travail est en apparence le plus favorable, soient effectivement les meilleures. De ce que le sol y est plus fécond, l'atmosphère plus tempérée, les besoins de l'organisation moins actifs, il ne résulte pas que les hommes y soient dans une position plus prospère. L'oisiveté qui leur y est permise, loin de profiter à leur développement, sert plutôt, comme l'expérience ne le montre que trop, à les faire dévier et à les perdre. De sorte que les contrées dans lesquelles le genre humain, dans son état actuel, est en définitive le mieux placé sont celles où il n'est ni trop flatté ni trop incommodé par la nature. Il est bon que nos sociétés aient constamment quelque travail à accomplir, les âmes supérieures étant les seules qui puissent sans péril s'absteuir d'y prendre part, parce qu'elles ont assez d'attachement à la pensée pour se garder elles-mêmes de l'engourdissement ou des aberrations de loisir.

Mais comme les conditions du travail ont ainsi une certaine convenance aux conditions métaphysiques de l'âme, il s'ensuit que, pour peu qu'il y ait de l'harmonie dans l'institution terrestre, il faut que le travail y soit soumis à une variation correspondante à celle des âmes. L'ordre aurait également à souffrir soit que le travail diminuât sans que les âmes s'élevassent, soit que les âmes s'élevassent sans que le travail diminuât. L'adoucissement graduel du travail, qui, ainsi que nous l'apercevions tout-à-l'heure, est en fait une des conséquences naturelles de la perfectibilité humaine, en résulte donc aussi en droit providentiel. Le genre humain se justifie à mesure qu'il s'éclaire, et se justifiant en s'éclairant, il devient plus capable et de s'appliquer à l'infini et de se délivrer.

Ainsi, tandis que la terre demeure constante, son rapport avec la population qui vient successivement y prendre place change sans cesse. Le genre humain n'y est pas enchaîné comme un Prométhée sur son rocher où les mêmes fers l'étreignent toujours, où le même vautour lui ronge éternellement les entrailles. La grâce ne lui est point refusée, et chaque jour les douceurs de sa demeure cèdent aux efforts qu'il fait. Il a donc tendance à élever l'astre qui lui est assigné parmi les paradis. Mais parviendra-t-il à l'égaler jamais à ces résidences bienheureuses? Le principe de la perpétuité du travail prouve que non. Tant que l'homme sera obligé par une nécessité d'existence de corriger la nature, tant qu'elle lui résistera, tant qu'il sera empêché par cette lutte de se donner tout entier au Créateur et aux choses infinies de la création, tant que sa vie ne se passera pas dans un ravissement continuel, l'homme, quelle que soit la sublimité de son rang dans les zones moyennes, ne sera pas dans les zones supérieures du monde. Mais je veux même qu'il soit disposé sur la terre de toute occupation grossière, que le sol y fleurisse partout sous ses pas, que sa locomotion devienne douce et rapide comme celle de l'hirondelle qui nage dans l'air, que le ciel lui soit toujours serein, que l'atmosphère le nourrisse comme elle lui donne à respirer, et s'il faut nécessairement qu'il s'entretienne aux dépens des êtres qui l'entourent, que les rameaux, en secouant dans les vents de succulents parfums, y suffisent, que sa puissance créatrice, uniquement consacrée aux beaux-arts, à ce qui unit les hommes entre eux et les tourne ensemble vers Dieu, en un mot, à toute œuvre ouvrant sur l'infini, suive magnifiquement sa volonté; que le travail lui soit, en tout, plus facile qu'au musicien qui, en promenant légèrement ses doigts sur le clavier, soulève à son gré dans l'espace des édifices immenses d'harmonie; que la société humaine, enfin, soit comme un grand chœur d'anges, ce rêve n'est pas encore assez beau pour faire descendre la pure béatitude sur la terre. La mort y reste pour crier sans cesse à l'oreille de l'homme que sa condition est imparfaite, et que ses espérances doivent tendre vers un état meilleur. Sans doute la perfectibilité est susceptible d'étendre à certains égards ses bienfaits jusque sur le domaine de la mort. Les maladies peuvent devenir plus rares et moins douloureuses, les angoisses de la dernière heure moins amères. Rien n'empêche même que l'aveugle terreur que le trépas inspire au vulgaire par un instinct animal, ne disparaisse entièrement devant la sérénité des croyances. Celui qui s'endurt en Dieu, comme l'enfant dans les bras de sa mère, sûr de rouvrir le lendemain les yeux à la lumière, n'a rien à redouter, en effet, de ce rafraîchissement d'un instant. Et quant à ce corps qu'il nous faudra quitter, ne sais-je pas que la même force qui m'a servi à ramasser sur la terre, quand j'ai dû m'y manifester, la poussière qui le compose, ne me manquera pas pour en ramasser encore ce qu'il m'en faudra, partout où ma destinée m'appellera? Je sens même que, la mort dût-elle me dépouiller absolument de mes souvenirs personnels, je pourrais aller, s'il le fallait, jusqu'à les lui résigner volontiers. Mais ce sont mes amis, ô mort, que je ne te livrerai jamais sans douleur.

Tu me les prends, et je ne les vois plus : je n'en possède plus que ce qui est demeuré dans mon cœur, et quand tu me prendras à mon tour, si tu éteins ma mémoire, ce peu que j'en avais ne sera même plus qu'un néant. Quelles amitiés pouvons-nous donc former sur la terre, si tu ne nous permets de les nouer que pour un jour? Je ne crains donc pas de réclamer contre toi devant la souveraine bonté, puisque c'est toi qui nous troubles l'amour infini des créatures, le plus grand des biens dont Dieu, après l'amour de lui-même, ait mis en nous le sentiment et le désir, et qui te joues par des ironies si terribles de nos affections les plus saintes, lorsqu'oubliant la misère de notre condition actuelle, nous avons l'imprudence de ne pas les arrêter dans leur essor. O mort, qui brises par le milieu les destinées les plus belles, et renverses les desseins les plus sagement combinés; qui fais régner partout autour de nous l'incertitude; qui empoisonnes, dès la naissance, tout ce que nous aimons et nous-même, et ne nous laisses toucher dans l'éternelle création aucun bien avec lequel nous soyons sûrs de pouvoir contracter une alliance sans fin; ennemie de tout attachement véritable, toi qui feras verser des larmes sur la terre, lors même qu'on aura trouvé le secret de n'y plus verser sueurs, ô mort! bien qu'au fond, comme le travail et comme la pauvreté, tu conviennes peut-être à notre imperfection présente, qui ne reconnaîtrait que tu es pour nous, telle que tu te témoignes, un incurable fléau? Faites donc, ô mon Dieu, que nous devenions dignes de la jouissance de l'immortalité. Faites que l'effort de notre vie actuelle soit assez méritoire pour cette récompense. Faites qu'en l'attendant, et pour y parvenir, l'amour de vous et de votre création soit dans nos cœurs, et que nous n'ayons aucune pensée en dehors de vous qui ne soit pour le perfectionnement de la société dans laquelle il vous a plu de nous faire vivre. Confirmez-nous dans l'idée que, par l'effet des œuvres de chacun de nous, si médiocres qu'elles soient, la vie des hommes sera un jour plus facile, leur éducation meilleure, leur salut plus certain. Que nos successeurs sur cette terre soient plus heureux que nous, et que l'espérance d'être, malgré l'éloignement des âges, les bienfaiteurs secrets de nos semblables, nous soutienne au travail. Dévouons-nous au service de l'humanité future avec la même vertu qu'a celui de l'humanité présente, et fortifions-nous par la croyance que nous ne pouvons rien pour notre perfectionnement personnel que par notre coopération au perfectionnement général de l'univers. Attachons-nous donc avec courage à la terre, et s'il n'est pas dans la destinée de cet astre que les créatures, sous forme humaine, y soient jamais bienheureuses, maintenons-y cependant une ouverture vers l'infini, en pensant que cette forme est aussi transitoire dans le cours des existences sur la terre que dans celui des phases successives de notre existence éternelle.

TERTULLIEN. Voyez PÈRES DE L'ÉGLISE.

THALÈS est regardé comme le plus ancien des philosophes grecs dont le nom est parvenu jusqu'à nous. Il ouvre la première période de l'histoire de la philosophie en Grèce, qui s'arrête à Anaxagoras, et on le place à la tête de l'école ionique.

Diogène de Laërte rapporte qu'il naquit à Milet d'une famille phénicienne. On fixe l'époque de sa naissance à la première année de la 35e olympiade (640 av. J.-C.), c'est-à-dire qu'il a vécu dans le temps que Crésus établissait sa domination sur les villes de l'Ionie.

Ce même auteur raconte plusieurs anecdotes que nous ne rapporterons pas ici, à cause qu'elles ne sont appuyées sur aucune autorité, et au fond peu importantes. Il paraît hors de doute que Thalès fit plusieurs voyages en Phénicie, et que, dans sa vieillesse, il visita l'Egypte. Il y apprit la géométrie, et y mesura, dit-on, la hauteur des pyramides de Gizeh par leur ombre. Hérodote raconte qu'il prédit l'éclipse de soleil qui interrompit une bataille entre les Mèdes et les Lydiens; et, s'il en faut croire je ne sais quel écrivain de l'antiquité, il aurait fixé la durée de l'année solaire à 365 jours.

Quelques auteurs assurent qu'il mourut dans la 58e olympiade.

Nous n'avons aucun écrit de Thalès, et nous ne savons pas même s'il a jamais mis par écrit ce qu'il pensait touchant la philosophie. Diogène de Laërte rapporte quelques sentences dans le goût de celles attribuées aux sept sages, et qui ne méritent pas d'être recueillies. Il parle aussi d'un poëme sur l'astronomie, dont il ne nous est rien parvenu.

Thalès représente l'éveil de la raison humaine commençant à s'enquérir du comment et du pourquoi des choses. Nous n'avons que de très pauvres renseignemens sur ses opinions; et il est à croire, cependant, que le temps ne nous en a rien dérobé d'essentiel. Ce que l'on nomme sa philosophie n'est pas un système achevé; et aussi bien, de ce temps-là, il était impossible que la Grèce eût un système.

Les écrivains de l'antiquité qui ont écrit sur les anciens philosophes, nous ont conservé quatre propositions qui semblent être le résumé de toutes les pensées spéculatives de Thalès. Nous allons les rapporter, en ayant soin d'indiquer les auteurs qui sont les garans de leur exactitude et de leur authenticité.

1. « Que l'eau est le principe et la fin de toutes choses. »

Comme tous les anciens philosophes, Thalès se demande d'abord comment les choses ont pris naissance, et d'où elles ont tiré leur être; et comme eux tous, il croit qu'elles proviennent d'une matière primitive, vivante, animée, et possédant une force divine.

Voici ce qu'en dit Aristote dans le liv. I, ch. 3, de sa *Métaphysique*.

« La plupart des anciens philosophes ont cherché dans la matière les principes de toutes choses. (Il faut se rappeler ici qu'Aristote admet quatre principes des choses, qui sont : 1° l'essence et la forme; 2° la matière; 3° la cause efficiente, et 4° la cause finale.) Car ce dont toute chose est, d'où provient toute génération et où aboutit toute destruction, l'essence restant la même et ne faisant que changer d'accidens, voilà ce qu'ils appellent l'élément et le principe des êtres; et pour cette raison, ils pensent que rien ne naît et que rien ne périt, puisque cette nature première subsiste toujours. Nous ne disons pas d'une manière absolue que Socrate naît lorsqu'il devient beau ou musicien, ni qu'il périt lorsqu'il perd ces manières d'être, attendu que le même Socrate, sujet de ces changemens, n'en demeure pas moins. Il en est de même pour toutes les autres choses; car il doit y avoir une certaine nature unique ou multiple, d'où viennent toutes choses, celle-là subsistant la même. Quant au nombre et à l'espèce de ce principe, ils ne s'accordent pas. Thalès, le fondateur de cette manière de philosopher (qui admet quelque chose de matériel comme le principe et la substance de tout ce qui existe), prend l'eau pour principe; et voilà pourquoi il a prétendu que la terre reposait sur l'eau, amené probablement à cette opinion parce qu'il avait observé que l'humide est l'aliment de tous les êtres, et que la chaleur elle-même vient de l'humide et en vit; or, ce dont viennent les choses est leur principe.

» Quelques uns pensent que dès la plus haute antiquité, et bien avant notre temps, les premiers théologiens ont eu la même opinion; car ils avaient fait l'Océan et Téthys auteurs de tous les phénomènes de ce monde, et ils montrent les dieux jurant par l'eau que les poëtes appellent Styx. En effet, ce qu'il y a de plus ancien est ce qu'il y a de plus saint; et ce qu'il y a de plus saint, c'est le serment.

» Y a-t-il réellement un système physique dans cette vieille et antique opinion? C'est ce dont on pourrait douter;

mais pour Thalès, on dit que telle fut sa doctrine. » — (Traduction de MM. les élèves de l'école normale, publiée par M. Cousin.)

2. « Que Dieu est l'esprit qui a formé toutes choses de l'eau. »

Ce philosophème, attribué généralement à Thalès, ne repose que sur le témoignage assez peu authentique de Cicéron. L'orateur romain ne connaissait que bien médiocrement les doctrines des premiers philosophes grecs, et ne s'en inquiétait guère. Comme on l'a judicieusement remarqué dans l'article qui lui est consacré, les traités qu'il a écrits sur divers sujets de la philosophie populaire n'ont été pour lui que des occasions de bien dire et de déployer son habileté d'écrivain et de dialecticien. Cette proposition se trouve dans le traité qu'il a intitulé : *De naturâ deorum*, et dans la bouche de l'épicurien Velleius (liv. I, c. 10) : « Thales primus, qui de talibus rebus quæsivit, aquam dixit » rerum omnium esse initium : Deum autem eam mentem » quæ ex aqua cuncta fingeret; aquæ enim adjecit men- » tem. »

3. « Que tout ce qui est est plein de dieux, c'est-à-dire de forces divines. »

Ici, c'est Aristote qui est notre autorité en son traité de l'Ame (I, c. 5), et encore en son autre traité du Monde (c. 6). Nous sommes fâchés de ne pouvoir citer ici les deux passages auxquels nous faisons allusion, à cause de leur étendue, et de ce qu'ils traitent en même temps que de Thalès, de plusieurs autres philosophes. Mais il en ressort, d'une manière claire et évidente, que, dans la pensée de Thalès, tout, dans la nature, a une vie divine, c'est-à-dire pour soi.

4. « Que l'âme est quelque chose de mouvant, et que l'aimant a une âme, puisqu'il attire le fer. »

Ces paroles sont d'Aristote, qui dit en son traité déjà cité de l'Ame (I, c. 2), que l'on s'accordait à reconnaître que telle avait été l'opinion de Thalès. Cette proposition revient à dire avec la précédente, que tout ce que l'on appelle inanimé a pourtant ce quelque chose que nous nommons âme, et qui est mouvant; et que cela ne se montre que dans quelques corps, tels que l'aimant, l'ambre, etc.

Ces quatre propositions, qui sont tout ce que l'on est convenu d'appeler la philosophie de Thalès, ne peuvent suffire pour lui donner un rang élevé parmi les spéculateurs ou philosophes proprement dits. Ce sont plutôt de hardies et singulières hypothèses qui méritent surtout d'être rappelées pour montrer combien, chez les Grecs, chez ce peuple qui commande l'admiration, comme a dit Kant, l'esprit philosophique s'est rapidement développé et a atteint bientôt les cimes les plus hautes.

THÉATRE. Les divertissemens publics étaient variés et nombreux dans l'antiquité; on les voit réduits aujourd'hui presque à un seul, le théâtre. Est-ce un signe qu'il y ait moins d'animation, moins de poésie dans l'existence des peuples modernes, et que la civilisation ait perdu en plaisirs, en jouissance, ou même en bonheur ce qu'elle a certainement gagné dans l'ordre de l'intelligence et de la morale? Il paraît impossible de s'arrêter à un pareil doute. L'éclat lointain des fêtes et des jeux antiques ne saurait nous éblouir jusqu'à voiler à nos yeux ce qu'il y avait en contraste de pauvreté et de sécheresse dans la vie privée. C'est, en grande partie, à l'imparfaite constitution de la famille, à la subalternité des femmes, à l'avilissement des classes inférieures, qu'il faut attribuer chez les anciens cette habitude et ce besoin incessant d'amusemens extérieurs. Tous ces bruits, toutes ces joies de la place publique, des cirques, des amphithéâtres, ont dû se dissiper et s'éteindre lorsque les principes de l'égalité et de la fraternité ont fondé le bonheur domestique, lorsque la diffusion plus vive de la charité et des lumières a insensiblement fait naître un intérêt plus doux et plus compatissant dans les relations des parens et des amis. Aux heures même d'isolement, il s'est ouvert pour l'homme moderne des sources de distractions et de plaisirs inconnus aux anciens. La conscience humaine, à mesure que le passé s'est épaissi derrière elle, a eu plus à contempler en elle-même : au milieu des enseignemens de l'histoire, des découvertes de la science, des promesses et des appels de la philosophie, à peine a-t-elle aujourd'hui le temps de suffire à tous ses souvenirs, à toutes ses curiosités, à tous ses pressentimens. Les jeux antiques, transportés dans les mœurs actuelles, seraient aussi fastidieux pour l'individu qu'inutiles pour la société. Les tentatives impuissantes d'une certaine époque de la révolution française sont, à cet égard, une démonstration assez concluante. Pour assimiler les citoyens les uns aux autres par des rapports continuels, pour entretenir et consolider l'unité de la société, il n'est plus besoin de convoquer les citoyens hors de leurs maisons, et de les exciter à se mesurer de corps et à lutter sur l'arène. Les moyens de communication, d'échange de pensées, de sentimens, d'émotions d'art entre les hommes, sont de nos jours infiniment plus subtils, plus rapides et plus sûrs que ceux qui étaient à la disposition des anciens. Des lieux innombrables qui échappent au regard, se meuvent sans bruit, s'étendent, se divisent de toutes parts, franchissent toutes les distances, saisissent et pénètrent tous les esprits jusque dans la solitude, et rattachant ensemble les membres d'une même cité, d'une même patrie, d'une même civilisation, à toute heure, à tout instant, forment comme des assemblées invisibles, perpétuelles, bien autrement vivantes, intimes, sympathiques et vastes, que ne le furent jamais, aux plus beaux jours de la Grèce, celles qui se pressaient dans les forêts de Némée ou aux champs d'Olympie.

Loin d'exprimer des regrets, il est donc plus juste de nous féliciter d'appartenir à une société qui a su se créer des distractions plus simples, et au fond plus solides, de même que, parvenu à un certain âge, on se plaît à sentir succéder en soi, à une jeunesse trop préoccupée des objets extérieurs, trop livrée à l'action, une maturité plus calme, plus délicate et plus intelligente dans le choix de ses plaisirs.

Si, par une exception remarquable que nous avons signalée en commençant, le théâtre a résisté à ces grands mouvemens qui ont en quelque sorte déplacé le centre de la vie en le portant à l'extérieur et à l'intérieur; si, malgré toutes les oppositions qu'il a rencontrées, il a survécu à ces jeux des anciens, et aussi à ceux du moyen âge, où le prix était donné à la supériorité des qualités physiques, c'est sans doute déjà une indication que par sa nature il se distingue de la plupart de tous les divertissemens de l'ordre matériel, et qu'il a droit à être rangé plutôt parmi les arts impérissables, qui, destinés à agir sur des facultés indestructibles dans l'homme, sont aussi durables que son humanité même.

Un des caractères du théâtre et de ces délassemens supérieurs, nés du sentiment du beau, est en effet de se produire chez tous les peuples, dans toutes les civilisations, spontanément ou du moins sans qu'une tradition d'un art antérieur soit un intermédiaire indispensable. Un autre caractère non moins important leur est également commun; ils se développent, suivant une loi constante, en recevant tour à tour, directement ou indirectement, l'impulsion des deux grandes influences qui, opposées l'une à l'autre en apparence, mais tendant ensemble au même but, se partagent alternativement l'empire des sociétés, la religion et la philosophie.

L'art dramatique qu'on trouve en élément dans les jeux de l'enfance, dans les îles sauvages perdues au milieu de l'océan, dans l'Orient comme dans l'Occident, qui existait au Mexique avant l'arrivée des Espagnols, l'art dramatique se serait très certainement produit chez les peuples chrétiens, alors même qu'un abîme d'oubli les eût séparés

pour toujours de la Grèce et de Rome. La renaissance n'a rien fait renaître; elle a seulement accéléré, fortifié et modifié les mouvemens qui l'avaient précédée.

Si obscure et incomplète que soit l'histoire du théâtre, personne ne conteste qu'en Grèce et dans tout l'Orient il ait eu son origine dans les temples. La loi de l'analogie et les faits recueillis par l'érudition moderne autorisent à croire qu'il n'en a pas été autrement dans l'Europe moderne.

Partout la religion est la première à évoquer les arts et à les enseigner. Dans les périodes où elle exerce toute sa puissance, elle les étreint dans une unité si indivisible qu'il est d'abord presque impossible de les distinguer. La poésie, la musique, la déclamation, la mimique, élémens de l'art dramatique, se confondent dans les rites et les cérémonies du culte, de la même manière que les arts plastiques, la peinture et la sculpture s'identifient complétement à leur principe avec l'architecture religieuse. Mais quelque temps avant le démembrement général du temple, avant la dispersion de tous les arts qu'il renfermait, on voit le théâtre se révéler, commencer à se dégager, à se développer, à faire pressentir ce qu'il deviendra lorsqu'il sera indépendant.

Après sa sortie, il garde encore en témoignage, pendant bien des années, l'empreinte religieuse; affranchi avant d'être libre, il continue à parler la langue qu'il a apprise dans son enfance, et il ne se forme que lentement aux manières du monde. Jamais cette empreinte, qui, dans les drames indiens, semble indélébile, éternelle, ne s'est entièrement effacée dans la tragédie grecque, et elle s'est en partie conservée dans la comédie jusqu'à la décadence. Entre les fêtes des fous, de l'âne, entre les mystères, les pièces sacrées jouées dans les écoles dirigées par le clergé et notre théâtre profane, la transition est longue et presque insensible. Si on n'en aperçoit pas généralement toutes les nuances, c'est par suite de l'habitude classique qui dédaigne et laisse dans une ombre épaisse les prédécesseurs de Corneille et de Racine. Mais il suffit de jeter les yeux sur le catalogue des titres des pièces antérieures au grand siècle pour ne plus conserver de doute. A ce point de vue, Polyeucte, Athalie, Esther, ne sont que d'admirables perfectionnemens des mystères; Don Juan les rappelle un peu ironiquement, et Tartufe est une éclatante séparation : on peut dire que cette dernière comédie a été le grand champ de bataille où la sécularisation de l'art dramatique a été définitivement reconnue. Quant à la partie de l'art qui dérive par tradition de l'antiquité, elle reste distincte et reconnaissable, surtout dans les premiers temps, comme ces rivières qui venant agrandir le lit d'un fleuve n'y mêlent point cependant tout-à-fait leurs eaux. La marche que nous venons d'indiquer sommairement en France est la même chez les autres nations. Le théâtre espagnol, par exemple, est tellement partagé entre l'Eglise et le monde, que l'on ne sait long-temps quel côté l'emportera; Calderon surtout ressemble aux chevaliers de Malte, demi-prêtre, demi-laïque; il porte la croix d'une main, de l'autre l'épée. L'Angleterre offre sous ce rapport un sujet d'observation peut-être encore plus curieux. Dans ce pays isolé, battu par la mer, et où toutes les luttes religieuses, politiques ou poétiques semblent avoir une physionomie plus âpre, plus individuelle, plus caractérisée que sur le continent, le catholicisme s'est servi du théâtre plus ostensiblement qu'ailleurs pour combattre la réforme. Fuller, dans son Histoire ecclésiastique, dit que les prêtres assistaient et applaudissaient aux pièces papistes, tandis que, de leur côté, les protestans soutenaient vivement la guerre avec les mêmes armes. Satan et son vieux fils l'Hypocrisie, le jeune galant *Lusty Juventus* et sa maîtresse *Abominable Living*, étaient des personnages satiriques opposés sur la scène aux catholiques, sous le règne d'Edouard VI. En 1614, une famille catholique, celle de sir John Yorke, fut emprisonnée à la Bastille de Londres, la Tour, pour avoir fait jouer chez elle une pièce anti-réformiste le jour de Noël. A la révolution de 1640, le parti vainqueur fut impitoyable contre le théâtre : il le supprima entièrement. Charles II, à la restauration, s'empressa de les rouvrir; et ce fut un événement politique très significatif pour les vieux puritains.

Lorsque le théâtre est entièrement en possession de ce que l'on peut appeler son individualité; lorsqu'il est libre, il éprouve ainsi que l'homme, aux mêmes époques, tous les inconvéniens de cette liberté imparfaite, inquiète, qui n'est encore qu'une promesse. Il sert d'organe à une foule d'opinions diverses et opposées. De même qu'une tribune ouverte sur la place publique, et où chacun pourrait monter à son tour et haranguer suivant son caprice, la scène offre un mélange confus d'émotions et de sentimens; les maximes de tous les temps, de toutes les doctrines arriérées, contemporaines, sont reproduites pêle-mêle. Il n'y a plus une tendance unique; l'étude du général dans les caractères et dans les passions traîne une sorte d'épuisement et est abandonnée; les traits particuliers se heurtent et grimacent; les poëtes sont frivoles, babillards, sceptiques, dissolus; cette crise dure jusqu'au jour où une force nouvelle qui essaie de reconstituer l'unité de la société rallie autour d'elle les arts, tend la main au théâtre et le relève. La philosophie toutefois ne fait pas sentir aussi visiblement sa domination que celle de l'Eglise; son influence, moins absolue, moins directe, s'exerce sans lier et absorber, et laisse à ses auxiliaires une plus grande indépendance de mouvemens. Voltaire, Diderot, Sedaine, Beaumarchais en France; Lessing, et plus tard Goëthe et Schiller en Allemagne, ont marqué dans les temps modernes une de ces phases qu'interrompent d'ailleurs, ou suivent de loin en loin des réactions, les unes religieuses, les autres anarchiques, plus ou moins durables et puissantes, suivant la force ou la faiblesse des convictions qui les inspirent.

Tel est le développement du théâtre, considéré surtout historiquement. Si l'on veut l'étudier plus profondément dans son essence, il suit une autre loi générale qui est celle de la civilisation même. Au commencement, l'homme voit dans le miroir du théâtre ce qui lui est extérieur, les forces matérielles de la nature figurées comme des êtres symboliques; plus tard il s'y cherche lui-même; d'abord il s'y reconnaît terrassé par une fatalité invincible; le ciel est d'airain et s'abaisse sur la terre comme la voûte des cavernes et des cryptes; cette fatalité se fait peu à peu providentielle : bientôt l'homme respire plus librement; sa pensée rompt les anciennes entraves, mais une autre tyrannie l'obsède, celle de ses passions : le sentiment confus de l'infini la trouble et le remplit tour à tour de doute et de confusion, de crainte et d'espoir. Au drame anthropomorphite succède le drame spiritualiste, à l'art de Sophocle, l'art de Shakspeare.

Ces rapports constans et fidèles de l'art dramatique avec les grandes révolutions qui s'opèrent dans l'esprit et dans la destinée de la société, sembleraient avoir dû élever le théâtre presque à la hauteur des institutions politiques, ou lui assurer du moins la faveur et l'estime que l'on accorde aux autres genres de poésie. Il s'en faut, comme l'on sait, qu'il en soit et qu'il en puisse être toujours ainsi.

Le peu de considération dont jouissent les auteurs dramatiques et les acteurs chez quelques peuples, et à certaines époques, a été différemment expliqué. Les Romains n'étaient que médiocrement doués du sentiment des arts; ils désertaient un chef-d'œuvre de Térence pour se divertir à un spectacle d'acrobates; leurs acteurs étaient des esclaves. La foi chrétienne enseigne le mépris de la vie terrestre, la crainte du monde : comment les vrais chrétiens ne se seraient-ils point sentis atteints de scrupules en s'abandonnant aux séductions d'un art qui n'offre que les reflets d'une vie qu'on voudrait oublier, d'un monde qu'il faudrait haïr. Mais ce sont là des causes en quelque sorte particulières à un peuple et à une phase de la révolution. Il existe néces-

salrement une raison plus générale et plus solide de ces grandes préventions, de ces préjugés presque universels dont le théâtre est l'objet, et qui sont si souvent en contradiction avec le goût et la pratique.

Les écrivains illustres qui, dans le cours des derniers siècles, ont protesté, au nom de la religion et de la philosophie, contre l'existence du théâtre, n'ont presque rien ajouté aux argumens sur lesquels Platon se fonde pour bannir de sa république imaginaire les poëtes épiques et dramatiques. Bossuet, dans ses *Maximes et Réflexions sur la comédie*, avoue qu'il y eut un temps où l'Eglise tolérait le théâtre et espérait en tirer parti. Il ne peut nier, malgré quelques efforts, que l'encyclopédiste du catholicisme, S. Thomas, n'ait à peu près partagé l'opinion d'Aristote, et n'ait été favorable à l'art dramatique. Ce sont les imperfections et les écarts de la comédie qui, suivant lui, ont obligé à improuver en général les spectacles. Le théâtre n'est donc pas absolument mauvais et condamnable en lui-même. On voit en effet, dit-il, des représentations innocentes. Cependant il consacre plusieurs chapitres à reproduire et commenter les paroles de Platon, et l'on sent qu'elles lui prêtent un appui qu'il ne trouve point dans le texte des Pères de l'Eglise. Jean-Jacques, dans sa *Lettre à d'Alembert*, se montre tout inspiré des raisons du même philosophe. Il avait même d'abord le projet d'y insérer une traduction de ses principaux passages sur l'imitation théâtrale, que depuis il publia séparément, et que Lessing réfutait victorieusement, à peu près vers le même temps, dans sa *Dramaturgie*.

Si l'on entreprenait de discuter les deux manifestes célèbres que nous venons de citer, et qui résument tous les ouvrages écrits sur la question, il faudrait donc s'attacher surtout à éclaircir et à expliquer la pensée de Platon. Pour nous, il nous semble que l'on a voulu tirer trop d'avantage de quelques unes des paroles du disciple de Socrate en les isolant. La haute raison politique de cette rigoureuse sentence de bannissement qu'il prononce dans la république, et que l'on a si souvent invoquée, est écrite dans le septième livre des Lois :

« Ne comptez pas, dit Platon aux poëtes dramatiques, ne comptez pas que nous vous laissions entrer chez nous sans nulle résistance, dresser votre théâtre dans la place publique, et introduire sur la scène des acteurs doués d'une belle voix, qui parleront plus haut que nous, et que nous souffrirons que vous adressiez la parole à nos enfans, à nos femmes, à tout le peuple, et leur débitiez des maximes qui, loin d'être les nôtres, leur sont presque toujours entièrement opposées. Ce serait une extravagance extrême de notre part et de la part de tout l'état, de vous accorder une semblable permission, avant que les magistrats aient examiné si ce que nos pièces contiennent est bon à dire en public ou s'il ne l'est pas. Ainsi, nourrissons des Muses voluptueuses, commencez par montrer vos chants aux magistrats, afin qu'ils les comparent avec les nôtres ; s'ils jugent que vous disiez les mêmes choses ou de meilleures, nous vous permettrons de représenter nos pièces ; sinon, mes chers amis, nous ne saurions le permettre. »

La clarté et la franchise de cette apostrophe ne peuvent donner lieu à aucune équivoque. C'est en vertu de la hiérarchie naturelle des puissances de l'esprit humain et de ses divers modes d'action sur la société, que la philosophie, au même titre que l'Eglise dans la suite, réclamait ce droit de censure. Lorsque Platon écrivait les Lois, l'art dramatique n'était plus à la hauteur où il avait été porté pendant la maturité du génie de Sophocle. Ce n'était plus la nature universelle, l'idée abstraite et générale de l'espèce ; ce n'étaient plus les hommes tels qu'ils doivent être, que les poëtes mettaient en scène. A Euripide, qui arrêtait déjà trop ses regards au particulier, qui les fixait trop sur la personne réelle, sur les différences individuelles, succédaient des poëtes chez lesquels le sentiment d'imitation était tout-à-fait d'un degré inférieur, et dont les œuvres ne se rattachant plus à aucune direction simple, unique et digne, ne s'inspirant d'aucun principe élevé, détournaient les esprits de l'idéal et des types, les arrêtait sur les accidens, les exceptions, les monstruosités, et contribuaient ainsi à précipiter la société grecque vers sa ruine. A la vue de cet oubli de la dignité de l'art, de cette hâte avengle vers la décadence, de cet outrage à la grandeur et à l'honnêteté poétiques, Platon ne put retenir ces mots célèbres : « Il y a une ancienne antipathie entre les philosophes et » les poëtes. »

Est-il possible de méconnaître que, dans les arts, la fonction de poëte dramatique est celle qui se rapproche le plus des fonctions gouvernementales directes ou indirectes, secrètes ou avouées, visibles ou invisibles. N'est-il pas de toute évidence que le poëte dramatique, qui a le privilége de réunir et d'impressionner la multitude avec des moyens si séduisans et si variés, est, qu'il le comprenne ou non, l'auxiliaire le plus utile ou l'ennemi le plus dangereux de toute direction sociale. Lorsqu'il laisse pâlir et s'éteindre en lui le sentiment du beau, lorsqu'il déroge de son propre gré, c'est en vain que, s'abaissant lui-même, il veut se mettre sous la protection de sa frivolité et de sa faiblesse ; c'est en vain que, pour échapper à un jugement sévère, il abjure toute prétention à la dignité, et ravale son art en ne lui attribuant d'autre valeur que celle d'une simple distraction, d'autre but que celui du plaisir. S'il lui est loisible de s'amoindrir, il n'a pas le droit de donner sa petitesse pour mesure de l'art : les règles lui restent supérieures, et leur immuable souveraineté suffit pour sa condamnation. Ce ne sont pas seulement la religion et la philosophie qui dédaignent et repoussent alors le théâtre ; la politique, pouvoir secondaire, le soupçonne, l'inquiète, restreint sa liberté, même arbitrairement, sans qu'aucune voix s'élève pour le défendre. L'opinion lui est ennemie plutôt qu'amie ; le spectateur, dont il ne fait plus que réfléchir l'incertitude, l'ignorance et l'apathie, dont il ne sait plus élever l'âme et exciter l'enthousiasme, ne voit plus dans les auteurs et dans les acteurs des artistes entraînés par une vocation supérieure et glorieuse, mais des courtisans qui cherchent à lui plaire, à l'intéresser à tout prix, et qui ne reculent pas devant le bas office de flatter ses passions et d'amuser ses vices.

Il est parfaitement concevable qu'à ces époques malheureuses, des hommes de génie se soient portés accusateurs contre le théâtre ; mais il est fâcheux que, le considérant comme une institution sans fondement dans la société et imperfectible, ils aient été conduits, par cette première hypothèse, à le condamner en lui-même et d'une manière absolue. Si l'on admet les preuves historiques et métaphysiques tendant à établir que c'est une des formes universelles de l'art, ou la combinaison naturelle de plusieurs de ces formes, on doit reconnaître qu'il ne peut y avoir en lui de vice originel et de principe nécessaire de dissolution. C'est, comme chacun de ses élémens séparés, un instrument bon ou mauvais selon le souffle qui l'anime.

Cependant on trouve dans Platon, et par suite dans Bossuet et dans Rousseau, une autre objection qui pourrait paraître ne pas être complétement détruite même par l'assimilation générale du théâtre aux autres arts. Voici comment la résume Bossuet : « Qui ne voit que la comédie ne se pourrait soutenir si elle ne mêlait le bien et le mal plus portée encore au dernier, qui est plus du goût de la multitude. »

Ces observations, qui supposent dans une assemblée de spectateurs plus de penchant au mal qu'au bien, se sentent beaucoup des doctrines du passé, qui ont refusé la liberté, dénié la vertu, fermé le ciel à l'immense majorité du genre humain. Le plus grand nombre n'était qu'une populace et des esclaves pour le platonisme, des pécheurs et des prédestinés à l'enfer pour l'Eglise, des êtres corrompus par les sciences et par les arts pour le naturalisme de Rousseau.

Digitized by Google

Une observation tout opposée, conforme à une doctrine plus consolante, est qu'en général une réunion d'hommes est supérieure en moralité à la plupart des hommes pris isolément. On peut sans doute exciter une assemblée au mal comme au bien; mais il est faux que l'on soit obligé, pour lui plaire, de la pousser de préférence au mal. Rien n'empêche le poëte qui s'adresse à la foule de s'élever infiniment au-dessus de la moralité individuelle; tout l'y invite, au contraire, et il doit le faire dans l'intérêt même de sa renommée. Quels sont les poëtes dont les noms ont traversé les siècles et dont la mémoire est en honneur chez la postérité? Peut-on nier que ce ne soient les plus dignes et les plus sages? « Le véritable poëte, dit Lessing, celui qui aspire sincèrement à la gloire dramatique, quoiqu'il ait le public entier pour juge, ne se croit pas obligé pour cela d'abaisser ni ses inspirations, ni sa pensée, ni son langage. Il n'a qu'un seul but : il voue sa vie à cultiver chez les hommes l'amour du beau, à élever leur raison, à les rendre meilleurs; et jamais il ne déploiera ce noble but pour le reporter en arrière, jamais il ne dérogera vis-à-vis lui-même jusqu'à fortifier des préjugés, ou à caresser des manières de penser communes, basses ou ridicules. »

On peut dire plus encore : Le poëte dramatique est dans une meilleure condition que presque tous les autres artistes pour résister à la mauvaise tentation de descendre au-dessous de la moralité vulgaire; il ne céderait pas impunément à de si honteux désirs : en fait, jamais le théâtre moderne n'est tombé au degré d'avilissement où n'ont pas craint de s'abaisser et se souiller différens artistes dans d'autres genres.

L'homme le plus sévère du monde peut choisir un certain nombre de pièces de théâtre qui ne seront propres qu'à l'édifier. La plupart des pièces de Sophocle, de Shakspeare, de Corneille et de Schiller, sont, entre autres, d'admirables exhortations à la piété, à l'amour de la famille, de la patrie, de la liberté; elles peuvent disputer le prix de l'élévation et de la moralité aux œuvres les plus dignes qu'ait produites en aucun genre l'esprit humain. Si le nombre des chefs-d'œuvre irréprochables est rare, que peut-on en induire raisonnablement contre le théâtre? Dans quel ordre de travaux le bien l'a-t-il jamais emporté sur le médiocre et le mauvais? Parmi les enseignemens même de la morale ne faut-il pas choisir, et les sophistes ne sont-ils pas plus nombreux que les véritables philosophes?

Il faut aussi reconnaître que, de son côté, le philosophe n'est pas toujours assez en garde contre lui-même, et ne se défend peut-être pas assez de ses préoccupations habituelles et du ton dogmatique qui lui est ordinaire dans ses admonestations au théâtre. Il n'est que trop disposé, dans l'activité de la marche, dans la chaleur de l'action, à se montrer impatient; à demander au poëte plus de sévérité, de hâte, d'influence immédiate et directe, que n'en comporte l'art dramatique. Le poëte digne de ce nom a le droit, sans démériter, de résister à des instances si vives, de se plaindre qu'on veuille faire violence à sa fantaisie : il est seul maître et juge des moyens dans les limites de son art; il n'a pas charge d'enseigner directement la morale. Le philosophe, qui s'arrange assez mal des fictions et des détours, exposerait volontiers, dès le lever de la toile, la leçon, la moralité, les conclusions de l'œuvre : ce serait l'affaire de quelques paroles, et la toile se baisserait aussitôt; son intelligence ferait appel à celle des auditeurs en suivant la ligne la plus courte. Mais les procédés de l'artiste sont différens : la ligne du beau ondule et varie; c'est par l'amour du beau que tout art prépare à l'amour du vrai et du juste. Le poëte est un philosophe sous le masque.

Enfin le théâtre, à ses plus mauvais momens, pourrait, sous quelques rapports, renvoyer aux moralistes une partie des reproches qu'ils lui adressent. Lorsque la philosophie se sépare des poëtes, n'est-ce pas comme si elle s'accusait elle-même d'impuissance? N'est-ce pas à elle de faire la première éducation des poëtes; à les pénétrer, sinon des principes, au moins des instincts qu'elle veut voir propager dans la société? Ne se déclare-t-elle pas la première et la plus générale de toutes les sciences? Horace recommande aux poëtes dramatiques de son temps deux choses : premièrement, d'étudier avec soin la philosophie socratique; et secondement, de tâcher d'acquérir une exacte connaissance de la vie humaine. C'est un conseil qui s'adresse aux poëtes tragiques et comiques de tous les temps; ils ne peuvent rester étrangers à aucune des idées élevées de leur siècle. Pour citer quelques exemples : Shakspeare n'était pas un métaphysicien inférieur à son compatriote et contemporain Bacon; les études du stoïcisme tempéré par le sentiment chrétien sont la nourriture forte et substantielle qui a donné tant de vigueur et de vérité au grand Corneille; Port-Royal, non moins que Virgile, avait formé Racine; Molière, plus sceptique, plus exposé, reconnaissait Gassendi et Descartes pour ses maîtres; Voltaire, Gœthe et surtout Schiller ont été aussi grands philosophes que grands tragiques.

« La poésie, dit le Stagyrite, est bien plus sérieuse et plus philosophique que l'histoire. » Cette parole s'applique parfaitement à la poésie dramatique, qui est l'histoire en action de l'état successif des passions et des mœurs; qui rappelle de la tombe sous nos yeux, pour les faire agir et parler sur la scène, toutes les générations qui nous ont précédés, en nous les proposant comme des exemples à éviter ou des exemples à suivre. Si celui qui écrit l'histoire des événemens politiques croit avoir besoin de s'éclairer du flambeau de la philosophie, combien cette nécessité ne doit-elle pas se faire sentir plus impérieusement au poëte dramatique, qui s'engage dans un labyrinthe bien autrement ténébreux et plein de mystères que celui des faits de l'histoire proprement dite, dans le cœur humain, où sont cachés les ressorts mêmes de nos pensées et de nos actions! Mais la philosophie n'est-elle pas un continuel apostolat? Ne doit-elle pas aller au-devant des poëtes aussi bien que des historiens? Si elle ne se montre pas animée de l'ardeur sacrée du prosélytisme, ne peut-on pas la soupçonner de tiédeur et de doute? Le jour où elle s'isole, où elle se renferme dans le silence, où elle laisse passer devant elle les arts et les sciences sans les appeler à elle et les provoquer à la discussion, comme jadis les champions de la scolastique arrêtaient les passans sur les places publiques, n'est-ce pas qu'elle est atteinte d'un mal qui dévore la société entière, et a-t-elle bien le droit de prononcer l'anathème contre le théâtre qu'elle est coupable d'avoir abandonné? C'est sous son influence que la scène se découvre à nous comme une apothéose, une révélation d'une vie meilleure, qui élève, exalte; enflamme les hommes; ou au contraire comme une piscine où les hommes rassemblés se regardent, se comparent, se reconnaissent, hélas! tous plus ou moins malades, et se penchent pour puiser à la source qui leur doit rendre la santé.

Le temps n'est plus, nous le croyons du moins, de discuter l'existence du théâtre : il s'agit d'observer ce qu'il est, et de chercher à déterminer ce qu'il doit être.

Le théâtre est tour à tour, suivant les siècles, religieux et philosophique; hors ces deux phases, il est dans la confusion et l'anarchie. L'alliance intellectuelle des chefs spirituels de la société avec les poëtes dramatiques et comiques, leur communauté de sentimens, voilà les conditions indispensables du succès et de la gloire pour l'art dramatique.

En nous fondant sur cette opinion, nous avons, pour estimer, à quelque époque que ce soit, la valeur du théâtre, pour mesurer sa grandeur ou son abaissement, un moyen bien simple et infaillible : nous le jugeons d'après ses spectateurs. S'il est ce qu'il doit être, il force à venir dans son enceinte, en même temps que la foule, tout ce que

la société contemporaine a d'intelligences véritablement supérieures; il appelle à lui, par un charme irrésistible, les hommes les plus sensibles, les plus dignes; il les attache à ses tableaux, il excite leur esprit aux plus hautes controverses, il les émeut jusque dans leurs convictions les plus sérieuses, il les passionne et les éclaire : et ce tableau n'a rien de chimérique, le théâtre a eu cette puissance à toutes les grandes époques de l'art. Mais si l'élite d'une civilisation peut se dispenser d'aller consacrer par sa présence les jeux de la scène; s'il n'y a pas une contrainte morale qui attire réellement et captive les esprits les plus distingués dans la poésie, dans l'éloquence, dans la politique, dans toutes les sciences de l'ordre philosophique; si les œuvres nouvelles, au lieu de la flamme brûlante du génie, jettent à peine quelques étincelles d'esprit que le souffle d'un jour éteint; si, brillantes par la forme, misérables par le fond, elles n'inspirent de curiosité qu'à une foule désœuvrée; si elles ne provoquent de débats que parmi les personnes intéressées par leur profession à la prospérité matérielle du théâtre, et parmi les talens médiocres dans un cercle restreint de la littérature; si enfin le refroidissement de l'admiration et de l'estime est venu même à ce point que l'on ne croie plus nécessaire d'exprimer ni approbation ni blâme, et qu'il faille subir la honte d'applaudissemens mercenaires pour entretenir un reste de chaleur et une vie factice au sein des spectateurs, alors le théâtre doit être bien près d'une résurrection éclatante, d'une renaissance glorieuse, car il lui serait certainement impossible de descendre un degré de plus sans disparaître entièrement du monde de l'art et de la poésie.

THEBES.

§ 1. *Temps pélasgiques.*

Au premier regard que nous jetons sur l'histoire thébaine prise dans sa totalité, un fait nous frappe, c'est qu'il existe, entre les temps primitifs de cette histoire et son développement postérieur, un profond désaccord. La différence porte sur ce qu'il y a de plus intime, de plus fondamental dans le caractère des nations. Aucune terre, sur le sol grec, ne fut plus féconde en mythes religieux que la Béotie; aucune ne fut plus intellectuelle, plus riche de poésie dans ses souvenirs traditionnels que cette même contrée, si étrangère depuis lors aux plus nobles activités du génie grec, si raillée au théâtre d'Athènes et dans toute la Grèce pour la lourdeur d'esprit et la grossièreté proverbiale de ses habitans. Ils ont pour type cet Hercule thébain dont Aristophane bafoue si librement la stupide gloutonnerie, personnification de la force physique dans toute sa brutalité. Et pourtant la Béotie est la patrie d'Athéné, celle d'Harmonie, celle de l'aveugle Tirésias et de sa fille Manto, nobles symboles de la poésie prophétique. Et pourtant c'est là que se trouve l'un des séjours des Muses, l'Hélicon et la poétique source d'Hippocrène. Et pourtant c'est de Thèbes, suivant la tradition, que la connaissance de l'alphabet s'est répandue dans la Grèce. A défaut même de tout souvenir traditionnel, les monumens seuls attesteraient le passage d'une antique civilisation dans ces contrées. Tel est le trésor de Minyas à Orchoméne, édifice grandiose dont l'origine se perdait dans la nuit des temps; tels sont les travaux pratiqués dans le mont Ptoos pour écouler le trop-plein du lac Copaïs, travaux où la main de l'homme est visible, bien que peut-être la nature en puisse réclamer l'initiative et la plus grande part.

Le sens aperçu d'une désharmonie si complète entre les premières et les dernières époques de cette histoire indiqua des peuples différens; et en effet la chose est ainsi. Placée sur la route des tribus du Nord, au cœur de la Grèce, la Béotie, malgré sa ceinture de montagnes, a été plus ou moins compromise dans toutes les invasions. Sa population, à plusieurs reprises, s'est donc renouvelée. La race primitive, asservie, ou profondément altérée par le mélange d'une race nouvelle, ou même expulsée, a disparu.

Le développement intellectuel de la Béotie, aux temps pélasgiques, et même aux temps héroïques, fut donc aussi remarquable que depuis lors il l'a été peu. Ainsi, pour l'étude de la civilisation grecque dans la plénitude de son efflorescence, autant l'histoire de la Béotie est de faible intérêt, autant cette même histoire importe pour la connaissance de la vie grecque dans ses origines et sous sa forme ancienne. Un riche groupe de mythes religieux, de traditions historiques et poétiques remontant jusqu'à l'origine même des peuples, le plus riche peut-être de tous ceux que la Grèce présente, a son centre là. C'est là d'ailleurs qu'il faut chercher le berceau de la nation athénienne et le lieu auquel se rapportent ses traditions primitives. C'est là en effet, comme nous l'avons dit, sur les bords du lac Copaïs, que naquit Athéné, et que d'abord elle habita. A une haute antiquité les deux peuples vont se confondre dans les mêmes héros; ils ne font qu'un peuple.

Certes, il est bien remarquable que ce soit au cœur même des populations, au centre des terres, au fond d'un bassin entouré de montagnes qu'il faille chercher l'un des berceaux de la civilisation pélasgique. Et en Phocide et en Arcadie le même fait se représente; et il en est de même pour la Grèce considérée dans sa totalité : une preuve ajoutée à tant d'autres de l'autochthonie de cette civilisation.

Le plus ancien souvenir de cette histoire, c'est celui d'une inondation ou du règne des eaux personnifiés dans Ogygès, dont le sceptre, disent les traditions, s'étendit jusque sur l'Attique. Puis trois villes apparaissent en même temps : Thèbes, Athènes et Eleusis; la primitive Athénes et la primitive Eleusis, celles de la Béotie, non celles de l'Attique, bien que dans les temps postérieurs, les premières n'existant plus, la tradition qui les fait remonter jusqu'à l'époque d'Ogygès ait été transportée à celles-ci. Deux peuples surtout, autochthones, selon Pausanias, occupent la Béotie en ces temps reculés; ce sont les *Hyantes*, dont le nom a survécu dans la phocidienne Hyampolis, et les *Aones*. C'est à ces derniers que se rapportent les traditions thébaines dans ce qu'elles ont de plus antique.

Après Ogygès vient Kadmos, époux d'Harmonia ou d'Hermione, véritable Hermès qui apporte aux Aones, avec l'art d'exploiter les mines et la connaissance des lettres, l'initiation aux mystères de Samothrace. Y a-t-il réellement là introduction d'un culte nouveau, ou, comme il est plus vraisemblable, n'est-ce que cette première aube de la vie religieuse où la lumière descend du ciel au milieu des nations?... Quoi qu'il en soit, la religion de Kadmos se montra hostile aux Hyantes. Dès son arrivée, selon le dire des anciens, ils sont expulsés, et les Aones, avec Kadmos, restent seuls en possession de la terre. Sans doute ce sont là ces *Spartes* nés de la terre, issus du dragon, ces familles autochthones dont Epaminondas prétendait descendre. Alors la ville ogygienne, comme les poëtes, d'accord avec les traditions, nomment justement la Thèbes primitive, passe sous le nom et sous le patronage de Kadmos, révolution qui, dans les récits postérieurs, a pris, selon la coutume, la forme d'une fondation. Ou plutôt, pour traduire la chose d'une manière conforme à notre sentiment, Thèbes, dès le principe, surgit en effet sous les auspices de Kadmos, dans la nuit de l'époque ogygienne, à la première aube de civilisation qui vint éclairer cette nuit. Elle se nomma d'abord *Kadmeia*. Ce nom et celui de *Kadmeii*, *Kadmeiones*, propre à la tribu aonienne qui l'habita, subsistaient encore au temps d'Homère.

Kadmos, pour nous, désigne cette ère de civilisation primitive, indigène, à laquelle appartiennent les gigantesques travaux du mont Ptoos et les constructions pélasgiques de Thèbes, ainsi que celles d'Orchomène, dont on voit encore

les débris. Cette ère fut longue. La vie terrestre de Kadmos et le personnage d'Actaion, issu de Kadmos avec les mythes qui se rapportent à l'un et à l'autre, en marquent l'âge initial. Les noms de Polydoros, Penthens, Athamas, Labdakos, Lykos, tous Kadméens, qui, dans la tradition, apparaissent comme rois, du vivant même de Kadmos, c'est-à-dire durant l'ère kadméenne, en marquent les différentes époques.

L'époque de Penthens est celle de l'introduction du dieu thrace Dionysos (Bacchus). Ce mouvement religieux ne s'accomplit point sans lutte, et sans doute il fut le résultat d'une invasion. Pentheus, tel que le représentent les fables, c'est la résistance des autochthones au culte étranger. Impuissante résistance! Penthens est vaincu, déchiré dans une orgie dionysiaque par les Mainades, dont les plus acharnées sur lui sont sa propre mère et ses tantes, filles de Kadmos. Ici comme en Thrace, comme partout, se manifeste clairement, dans les traditions, le prodigieux entraînement des femmes pour ce culte orgiaque, et l'influence qu'elles exercèrent sur sa propagation. Dionysos victorieux s'établit donc dans la Kadmée. Toutefois, Kadmos, bien qu'obscurci, n'est point entièrement détrôné. Sa race subsiste toujours. C'est en se greffant sur elle que le dieu étranger s'est naturalisé. Dionysos pour la Grèce est né à Thèbes, de la kadméenne Sémélé.

Cependant l'apparition de Dionysos accuse la présence des Thraces; et en effet, nous savons qu'à plusieurs reprises, mais en particulier, selon la chronologie vulgaire, au quinzième siècle avant J.-C., leurs tribus s'étaient répandues sur la Phocide et la Béotie. L'intronisation de Dionysos fut pour les Kadméens le prélude d'une invasion plus complète, mais, à ce qu'il me semble, d'un esprit religieux tout différent. Vaincu par les Thraces dans la personne de Lykos son descendant, Kadmos fut expulsé; la ville devint Thrace.

Ici s'ouvre une nouvelle époque, laquelle se résume tout entière dans le Thrace Amphion. Dans les anciens récits, Amphion apparaît à la fois comme roi, guerrier, fondateur de villes, poëte sacré, musicien. C'est lui qui fonda et nomma la véritable Thèbes, celle aux sept portes (Θῆβαι ἑπτάπυλαι... ἐπτάπυλοι), la ville basse ou Hypothèbes, comme on la désignait ordinairement par opposition à Kadmeia, la ville haute, l'Akropolis. On connaît la légende selon laquelle les pierres venaient d'elles-mêmes se placer *harmoniquement* au son de la lyre d'Amphion, instrument qu'il perfectionna. C'est alors que les Muses de la Piérie vinrent habiter en Phocide sur le Parnasse et en Béotie sur l'Hélicon (*Aonides Musæ*). Et c'est peut-être aussi à cette même époque que doit être rapporté le poëte Bakis.

Mais bientôt, dans la Béotie, apparaît un dieu nouveau, le dieu des tribus héroïques du Nord, le dieu des Hellènes, Apollon. Dès lors l'époque thrace finit. Toute la race d'Amphion périt sous les flèches inévitables du dieu. Cette victoire d'Apollon formait le sujet d'un antique poëme æolien, intitulé la *Minyade*. En effet, Apollon n'est autre que les tribus æoliennes, qui, à cette époque, selon la tradition, descendirent sur la Béotie, et s'emparèrent d'un grand nombre de villes, notamment de Thèbes. A l'entrée du dieu vainqueur se rapportent les légendes sur Tirésias et sa fille Manto.

Les Thraces détruits ou chassés, les Kadméens semblent reparaître dans la personne de Laïus, et quelque temps encore on voit leur nom figurer dans les récits traditionnels avec des fortunes diverses. Faut-il voir là en effet un ascendant momentané des populations autochthones? Se relevèrent-elles à la longue, ou bien, dès l'origine, liguées contre les Thraces avec les conquérans, furent-elles en effet admises, au moins dans leurs principales familles, à l'isonomie? Ou seulement, comme il arrive toujours, les cohabitans s'approprièrent-ils une part dans les traditions indigènes, afin de reculer dans les temps, de sanctionner leur possession?... Quoi qu'il en soit, on peut considérer l'ère kadméenne comme entièrement close. Kadmos et Harmonia se sont dès lors refugiés chez les Enchéléens avec les débris de leur peuple. Là ils continuent d'être révérés sous l'emblème du serpent, tandis qu'eux-mêmes, de race immortelle, sont transportés dans les Champs-Élysées. Mais à Thèbes, bien que leur souvenir reste dans les traditions, le temple d'Apollon Isménios les éclipse de son ombre. Kadmos ne règne plus. Thèbes désormais est hellénique.

§ 2. *Temps héroïques.*

Avec les Hellènes commence l'âge héroïque, l'âge des épopées. Ici l'importance de Thèbes n'est guère moindre qu'aux époques précédentes. C'est à Thèbes que naît Hercule, naissance qui vraisemblablement doit être rapportée au fait même de l'établissement de la race æolienne, laquelle se personnifiait dans Hercule, et, ainsi que les Doriens, l'honorait d'un culte héroïque. Après Hercule, il nous suffit de rappeler tous ces noms que la scène athénienne a immortalisés: OEdipe et la légende de Sphinx, Etéocle et Polynice, l'épopée des sept Chefs devant Thèbes, la guerre des Epigones ou fils des sept Chefs. Historiquement, que valent tous ces récits? C'est ce que, pour le moment, nous ne saurions rechercher. Il nous suffit d'observer qu'ici, dans ce monde nouveau où nous pénétrons, monde hellénique, tout d'abord l'horizon s'étend; les diverses parties de la Grèce entrent en relation; Thèbes se trouve en rapport d'hostilité, d'une part, avec les Chalkidiens de l'île d'Eubée; de l'autre, avec les nations du Péloponèse.

Un fait d'un intérêt plus local, qui ne s'offre point comme les précédens sous la forme grandiose des épopées, mais qui, dans l'intimité de la vie thébaine, tient sans doute une place autrement grande et réelle, c'est la lutte permanente, balancée de succès divers, que Thèbes eut à soutenir contre la puissante tribu æolienne des Minyens établis à Orchomène. Cette lutte, qui avait pour objet la suprématie, est le fait principal de l'histoire thébaine durant cette époque.

Pour Thèbes, les traditions de l'âge héroïque finissent à la guerre de Troie. Dès lors sans doute l'héroïsme déclina, et d'ailleurs la génération qui suivit n'eut guère le temps de grandir dans les chants épiques de ses descendans. Cette gloire posthume, l'invasion des Doriens dans le Péloponèse, et en Béotie l'invasion des Æoliens d'Arné viennent l'ensevelir.

Lorsqu'on examine attentivement les traditions thébaines de l'âge héroïque, il est aisé d'y reconnaître les signes d'une civilisation déjà avancée. Pour ne parler que des seules légendes d'OEdipe et de Sphinx, là se révèle un développement intellectuel déjà parvenu jusqu'à la subtilité. Partout d'ailleurs, dans les poëmes homériques, la Béotie se présente comme l'une des plus riches, des plus populeuses, des plus florissantes contrées du territoire grec. Outre Thèbes et la puissante Orchomène des Minyens, elle compte encore trente cités dignes d'être mentionnées. Le développement de sa marine est considérable. Dans le dénombrement des forces grecques, dans le second chant de l'Iliade, elle figure pour quatre-vingts vaisseaux montés par cent vingt hommes chacun; ce sont les plus grands de toute la flotte.

Ainsi il est arrivé autrefois dans la Béotie comme il est depuis arrivé dans les Gaules aux premières bandes d'invasion, soit Goths, soit Francs neustriens. Dans la Béotie, et de même dans le Péloponèse, tombant en petit nombre au milieu de nations nombreuses, opulentes et comparativement civilisées, les premiers conquérans subirent leur influence, et bientôt se civilisèrent. Cependant le courant de

l'invasion n'est pas encore épuisé. Et tandis qu'eux-mêmes en se civilisant se sont amollis, les tribus de même race qu'ils ont laissées derrière eux dans les montagnes du nord ont gardé avec la barbarie toute leur énergie guerrière. Or ces tribus descendront à leur tour. L'antique civilisation déjà reconverte une fois s'enterrera donc de nouveau sous l'invasion, et il faudra long-temps pour que, perçant cette couche, ses tiges immortelles, plus hautes que jamais, se couronnent de nouvelles fleurs et de fruits nouveaux.

Dans cette suite d'époques que nous venons de parcourir, nous n'avons assigné à aucune sa durée, nous n'avons fixé aucune date; c'est qu'en effet, selon nous, toute chronologie est chimérique pour ces temps reculés. Cependant les dates vulgaires sont commodes pour classer les faits, pour exprimer brièvement de certains rapports. Nous réunirons donc ici dans un même tableau les dates des faits principaux que nous avons mentionnés, telles que les donne la chronologie de convention. Nous devons seulement prévenir que, selon les divers auteurs, cette chronologie diffère considérablement; mais le rapport des dates entre elles restant presque le même, il importe peu.

Av. J.-C.	Temps pélasgiques.	Av. J.-C.	Temps héroïques.
1869	Ogygès.	1350	Lâïus.
1833	Déluge de la Béotie et de l'Attique.	1330	Hercule, Œdipe.
		1313	Étéocle et Polynice; siége de Thèbes.
1580	Kadmus.		
1580 à 1456	Invasions thraces.	1280	Guerre de Troie.
		1210	Invasion des Æoliens d'Arné.
1450 à 1370	Migrations des Æoliens.	1190	Conquête du Péloponèse par les Doriens.

Ainsi c'est vers le commencement du douzième siècle avant J.-C. que, chassés eux-mêmes de l'Hœmonie par les Thessaliens, les Æoliens d'Arné viennent s'établir à Thèbes sous la conduite de leur roi Damasichthon.

§ 5. *Temps historiques.*

A la conquête succède une profonde nuit : ce n'est guère qu'au temps des invasions médiques, vers le commencement du cinquième siècle avant J.-C., que Thèbes redevient visible. A partir de là seulement nous avons quelques données sur son histoire et sa condition.

Dans cette Thèbes æolienne de l'âge historique, alors et jusqu'aux derniers temps, on rencontre isolées çà et là des institutions, des débris d'une organisation plus ancienne qui rappellent Sparte. Ces débris, dans leur sens primitif, dans leur tendance originaire, sont tout héroïques. Telle est la prééminence du culte d'Apollon, de celui d'Hercule; tel est le bataillon sacré, cette fraternité d'armes sous le sceau religieux de l'amour, dont l'esprit élevé dégénéra dans la suite si honteusement; telle est l'institution des gymnases, l'usage national de la musique dans son acception exclusivement religieuse et surtout guerrière, et aussi de la danse qui, sous la forme héroïque, maintenue à Sparte, est surtout un exercice guerrier. Platon, qui avait étudié si profondément l'histoire et les institutions des Doriens, nous apprend qu'en certains lieux de la Béotie la communauté des repas fut aussi pratiquée.

En effet, la tradition, confirmée par le rapport des dialectes, nous montre qu'entre les Æoliens de Thèbes et les Doriens du Péloponèse il existe une étroite parenté. En Béotie comme à Sparte, la tribu conquérante y apporta donc le mépris des sciences et des arts qui n'ont point trait à la guerre, l'avilissement des professions mécaniques, l'hostilité permanente à l'égard de l'étranger. Des deux parts c'est le même caractère exclusivement guerrier, gravé dans les institutions, la même tendance aristocratique. Mais ici la ressemblance finit : les circonstances, et sans doute aussi le génie des peuples, n'étant point les mêmes, les résultats furent bien différens.

Ainsi, tandis que les Doriens de Sparte se gardant purs de tout mélange avec les anciennes populations profondément abaissées, développèrent leur rude génie dans toute son originalité, en Béotie au contraire, soit que les conquérans se trouvassent trop faibles, soit qu'ils eussent égard au lien de consanguinité que purent faire valoir les vaincus, la distance des uns et des autres fut beaucoup moindre dès le principe, et bientôt la race des conquérans fut absorbée. Sans doute d'abord les Aréens composèrent seuls la cité, dont furent exclus les anciens habitans; mais la liberté personnelle ne leur fut point ravie, ni toute propriété; ils ne furent point réduits, comme dans le Péloponèse, à la servitude de la glèbe. Comme la plèbe romaine, ce fut donc une nation sujette, non esclave. Mais au moyen de ce qui leur restait, ils se relevèrent promptement de cette déchéance politique. La distinction originelle s'affaiblit; les deux nations entrèrent dans des rapports de plus en plus égaux et finirent par se fondre complétement. La législation de Philolaüs que l'on rapporte au huitième siècle, législation dont le but est de constituer d'une manière immuable l'inégalité des fortunes, marque l'un des momens principaux de cette révolution. C'est une barrière que les conquérans élevèrent contre les vaincus, mais une barrière qui prouve déjà bien des défaites. Dès lors en effet, le sens prévaut sur la distinction de race; la primitive égalité de la tribu conquérante a disparu; bien des vainqueurs descendent au rang des vaincus, et sans doute aussi plus d'un vaincu est dès lors monté au rang des vainqueurs. Encore un peu de temps et tout vestige de prérogatives originelles sera effacé, toute classification artificielle sera tombée. Les fils des Æoliens d'Arné se confondront parmi les *meilleurs*, les *gens de bien* (οἱ βέλτιστοι, *optimates*). L'aristocratie avec les fortunes se mobilisera; elle sortira incessamment du sein même de l'aristocratie; ce ne sera plus qu'un parti politique, un concert d'influences toutes personnelles, ou, comme la fortune, tout éventuelles et variables.

A Thèbes donc la démocratie s'établit et d'assez bonne heure. Mais si l'organisation aristocratique apportée par les conquérans n'a pu long-temps prévaloir, leur esprit toutefois a exercé une influence grande et durable. Il limita, il contint la démocratie qui, à Thèbes, fut toujours comparativement modérée. Jusqu'aux derniers temps on y voit figurer un parti aristocratique dont l'ascendant, souvent éclipsé, reparaît toujours par intervalles. Rien de démagogique dans cette histoire : aucune de ces tyrannies si fréquentes ailleurs, où se résume la souveraineté éphémère de la multitude.

Le génie guerrier de la tribu héroïque se présente même comme avorté dans son développement. Ici encore l'œuvre de la race conquérante ne fut guère qu'une œuvre de limitation, d'étouffement. Les institutions revêtirent une forme guerrière, mais l'âme manqua; la véritable esprit guerrier ne parut point. Le mépris de la science et de l'art prévalut; toute gloire intellectuelle fut immolée à Hercule; mais l'Hercule thébain, maître d'un sol fertile, abrité par ses montagnes, satisfait de lui-même dans l'orgueil brutal et grossier de sa force physique, ne porte guère plus désormais l'antique héroïsme que dans l'ivrognerie et la gourmandise. Ainsi, à Thèbes, on a vu s'établir des confréries de bonne chère : étrange réminiscence de cette antique et sévère communauté des repas, dont Sparte et la Crète ont maintenu chez elles l'institution !

Toute vie intellectuelle fut donc amortie, atrophiée dans son principe; tout fut subordonné aux tendances guerrières, sans que dans celles-ci (qui toutefois sont incontestables), rien de puissant, rien de haut se soit révélé jusqu'au temps d'Épaminondas. Tribu méditerranée, les Æoliens avaient

aussi apporté à Thèbes leur éloignement pour la navigation. La Béotie depuis lors fut sans navire. Ce fut encore Epaminondas qui le premier tourna ses regards du côté de la mer, et improvisant une flotte, remporta sur les Athéniens et les Lacédémoniens réunis la seule victoire navale dont les fastes thébains fassent mention.

Maintenant il nous sera aisé de résumer en peu de mots l'histoire de Thèbes, son histoire interne et externe jusqu'à la bataille de Leuctres (av. J.-C. 371).

Au-dehors, l'horizon de Thèbes ne s'étend guère au-delà des montagnes qui renferment la Béotie. Sa tendance à l'isolement est manifeste. Elle n'envoie pas un soldat à Marathon : lors de la seconde invasion, elle est au nombre des villes qui mettent le plus de hâte à se rendre aux Perses; elle combat dans leurs rangs à Platée. Il lui suffit que son indépendance matérielle ne soit pas menacée. Du reste, elle subit sans beaucoup s'en embarrasser l'influence d'Athènes ou de Sparte, dont elle est tour-à-tour l'alliée, suivant que l'une ou l'autre l'inquiète. Son développement extérieur est tout entier renfermé dans l'établissement ou le maintien de sa domination en Béotie; domination précaire, comme partout en Grèce; incessamment ruinée, incessamment refaite. Entre toutes les villes de la Béotie, une surtout se montre indomptable; c'est Platée, brave et généreuse population, soutenue d'ailleurs par le voisinage d'Athènes. Dans l'impuissance où elle se vit de la soumettre, Thèbes la détruisit.

Un récit simple et court de Pausanias nous offre le tableau vivant de l'une de ces petites guerres. Il nous montre combien hostile, combien inquiète était l'existence des villes, non seulement alors, non seulement dans la Béotie, mais généralement dans la Grèce antique. Il s'agit d'une expédition contre Platée; c'est quelques années avant la bataille de Leuctres.

« Les Platéens n'étant pas sans inquiétude à l'égard de Thèbes, veillaient avec le plus grand soin à la sûreté de leur ville, et ceux qui avaient des terres à quelque distance n'y allaient pas tous les jours; mais sachant que les Thébains s'assemblaient assez souvent pour délibérer en commun, ils remarquaient ces jours d'assemblée, et ils allaient alors tranquillement visiter leurs biens même les plus éloignés. Néoclès qui se trouvait alors Béotarque à Thèbes, n'ignorant pas cette manœuvre, ordonna un jour aux Thébains de se rendre tous à l'assemblée avec leurs armes. Sur-le-champ il les conduisit à Platée, non par le chemin le plus court à travers la plaine, mais par le chemin d'Hysies qui va à Eleuthères et dans l'Attique, sur lequel il n'y avait point de sentinelles, et par où ils devaient se trouver sous les murs de Platée, au plus tard vers le milieu du jour. Les Platéens, croyant les Thébains à l'assemblée, restaient dans leurs champs, et cependant l'entrée de la ville leur était fermée. Ceux qui furent pris dedans capitulèrent avec les Thébains; et ils obtinrent de se retirer, dans un délai qui fut fixé au coucher du soleil, les hommes chacun avec une tunique et les femmes avec deux. (*Pausanias, Béot.*) »

Telle est la vie externe. A l'intérieur, tout se réduit à des luttes permanentes, mais sans grand intérêt où le parti oligarchique et la démocratie prennent tour-à-tour l'ascendant; révolutions qui correspondent aux influences contraires de Sparte ou d'Athènes, tantôt les appelant, tantôt les suivant; révolutions qui vont se répéter ensuite de ville en ville par toute la Béotie, à moins que dans l'une de ces villes les influences rivales de l'étranger, comme par instans il arrive, ne viennent s'encheveˊtrer. L'oligarchie dominait à l'époque honteuse de la guerre médique; elle dominait encore lorsque la citadelle de Thèbes fut livrée par les Thébains mêmes aux Lacédémoniens. Au temps de la puissance thébaine et d'Epaminondas, c'est au contraire la démocratie qui a l'ascendant.

Cette histoire eût sans doute continué de la sorte jusqu'à la fin si l'on eût consenti à laisser Thèbes en possession de sa laborieuse suprématie sur les petites villes d'alentour. Mais au nom de l'étrange traité d'Antalcidas, tandis qu'elle-même retient dans une étroite sujétion la Laconie et la Messénie, Sparte prétend briser toutes ces petites agglomérations. Thèbes se voit donc relancée jusque chez elle, réduite à ses armes, attaquée dans sa Béotie, dans son existence même. Alors, comme le sanglier acculé par les chasseurs, elle s'élance, et, dans ce bond passager mais prodigieux, elle inflige à jamais la puissance lacédémonienne.

§ 4. *Grandeur et décadence de Thèbes*

Il était nécessaire que tout fût ainsi. La vie hellénique doit tout entière se manifester. Tout ce que l'essence de la nationalité grecque renferme doit se produire au jour. Mais dans la nationalité grecque, chaque membre forme un être distinct, qui joue librement dans le tout. L'unité de la nation, unité fort réelle, est cependant tout idéale: c'est l'arbre archétype qui, comprenant tout dans son unité, ne se produit toutefois dans le monde réel que sous la forme multiple de ses espèces et des variétés de celles-ci. Cela étant, pour que la vie hellénique ait sa pleine et entière manifestation, il faut que chacune des différentes races, chacune des différentes cités indépendantes dont se compose cette nationalité, s'emparant à son tour du premier plan de l'histoire, s'y développe à son tour largement aux dépens des autres. Ainsi Mycènes et Argos dans les temps mythologiques, plus tard Sparte et les Doriens, puis Athènes et les Ioniens, puis encore Sparte, ont eu leurs jours de splendeur et de domination. Maintenant c'est le tour de Thèbes.

L'an 379 avant Jésus-Christ, la puissance de Sparte est toujours prépondérante. Le Péloponèse et presque toute la Grèce continentale ploient sous son commandement. Et toutefois à considérer cette puissance attentivement, elle porte déjà des marques visibles de décadence, de sénilité. Un jour, l'an 396 avant Jésus-Christ, Sparte avait touché d'un élan rapide au dernier terme possible de son développement. D'une main tenant asujetties sous sa loi toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie, de l'autre elle avait frappé au cœur de la Perse des coups dont l'empire faillit crouler. Mais Sparte n'avait pu suffire long-temps à un tel effort, qui dépassait de beaucoup sa force normale : dans cette tension exagérée, l'arc s'était brisé. Retombée ainsi sur elle-même, Sparte s'était remise à l'œuvre sur-le-champ. Elle avait donc essayé de reconstruire sa puissance dissoute, et elle y avait en partie réussi. Succès éphémère! Ce n'était là qu'une de ces oscillations qu'éprouvent les corps mis en mouvement jusqu'à ce qu'ils aient repris l'équilibre, seule vraie et stable condition. Désormais la domination de Sparte est sans signification, sans but général. C'est une domination tout égoïste qui se fonde sur l'alliance du Grand Roi, sur l'abandon des intérêts helléniques, sur la vente honteuse des villes helléniques livrées au Grand Roi, sur la force brutale aidée de ruse et de perfidie. La durée d'un tel empire serait l'extinction de la nationalité grecque. D'ailleurs le commandement de Sparte, toujours si lourd et si odieux, le devient de jour en jour davantage. Qu'un étendard se lève, et tout se révolte.

A Athènes, même impuissance. Abattue et démantelée au temps de la guerre du Péloponèse, depuis lors, à la faveur de l'affaissement de Sparte et moyennant le secours de la Perse, elle s'est un peu relevée. Les récentes victoires de Conon lui ont enflé le cœur, et elle ose de nouveau aspirer au commandement. Mais assez forte pour faire obstacle à Sparte et la limiter, elle ne l'est plus assez pour commander elle-même, pour remonter à ce haut degré de puissance

d'où la guerre du Péloponèse l'a précipitée. Plus riche que Sparte dans son essence, Athènes tient encore en réserve des trésors de science et de poésie qu'elle produira d'âge en âge; mais dans l'ordre politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, aucun mouvement nouveau et significatif ne peut sortir d'elle. Sous ce rapport, elle a épuisé sa destinée tout aussi bien que Sparte.

Dans cette situation, il fallait donc qu'une force nouvelle surgit; autrement l'histoire grecque s'arrêtait. Elle ne faisait plus que tourner sur elle-même sans avancer. Mais la société grecque, pleine encore de virtualité, ne devait pas de long-temps s'éteindre. Thèbes enfin se leva.

Thèbes, à ne voir la chose que sous le rapport matériel, était certainement l'une des villes grecques qui offraient le plus d'élémens de grandeur. La Béotie, sur laquelle s'étendait son commandement, était l'une des plus vastes et des plus populeuses contrées du territoire grec. Des montagnes la défendaient; ses ports, situés sur trois mers différentes, étaient nombreux; le sol fertile, les habitans braves et robustes. Et toutefois, depuis les temps mythologiques, Thèbes, comme nous l'avons dit, n'a jamais tenu qu'un rang secondaire, confondue dans la foule des villes grecques, souvent étrangère ou même hostile aux plus hautes tendances de la vie grecque. C'est qu'à tant d'élémens de force, selon la remarque d'Ephore répétée par Strabon, une chose manquait, le génie. Mais quand vint le jour fixé par la Providence pour que son astre montât sur l'horizon, le génie ne manqua plus. Il se trouva dans son sein deux hommes qui en fournirent surabondamment. Ces hommes furent Pélopidas, et surtout Epaminondas.

Cependant, l'année 379, Thèbes est réduite à un abaissement profond. Sa citadelle est au pouvoir des Spartiates qui s'en sont rendus maîtres par trahison, en pleine paix. Au-dehors, toute la ligue des villes béotiennes a été affranchie de son autorité; au-dedans privée de ses plus nobles citoyens jetés en exil, elle est abattue sous le joug d'une oligarchie qui s'appuie sur Sparte. C'est pourtant de là que part le mouvement ascendant de sa puissance. Je dis plus: la profondeur même de son abaissement devient l'une des causes principales de sa grandeur. L'air comprimé, si tout-à-coup la chaleur le dilate, fait explosion, et la violence de l'explosion est en proportion de la résistance. Il en est de même chez l'homme et chez les nations. Quand une nation secoue le joug qui l'opprime, toutes ses forces refoulées se dilatent, et l'obstacle une fois brisé, il reste à l'état libre une surabondance d'énergie qui se porte aur le développement à l'extérieur. « La guerre qui abattit la dignité de Sparte, qui lui ôta l'empire de la terre et de la mer, commença, dit Plutarque, cette nuit même, où Pélopidas, sans avoir pris ni ville, ni citadelle, ni fort, entra, lui douzième, dans une maison de Thèbes, et, s'il est permis d'exprimer la vérité par une métaphore, fit tomber, rompit les chaînes de la domination lacédémonienne, qui avaient paru indissolubles jusqu'alors. (Plutarque, *Vie de Pélopid.*) »

Le règne de Thèbes fut brillant, mais il fut court. Il dura huit ans, de la bataille de Leuctres à celle de Mantinée (371-363 av. J.-C.). Dans cet intervalle, presque toutes les nations grecques marchèrent sous le commandement de Thèbes. Le Péloponèse fut envahi quatre fois, et une fois les rues de Sparte devinrent un champ de bataille pour l'armée victorieuse d'Epaminondas. Ce n'est point seulement sur le Péloponèse que la domination thébaine s'étendit, elle influa aussi au nord jusque sur la Macédoine.

Nous avons dit la raison suprême de ce développement de la puissance thébaine; nous en avons indiqué les causes secondes et immédiates. Mais tout n'est pas là: ce développement tient à la grande chaîne de l'histoire par les deux bouts. Il nous reste à dire les causes finales, ou en d'autres termes, les résultats. De ces résultats, les uns furent directs et volontaires, les autres involontaires et indirects.

Sparte fut abaissée, dépouillée de l'empire, refoulée dans ses anciennes limites, et, afin de la tenir perpétuellement en échec, l'Arcadie fut solidement réorganisée; Messène fut bâtie; la Messénie fut repeuplée et réorganisée. Voici le résultat fondamental. Cependant relevée de la prostration où les tenait le joug lacédémonien, tous les peuples du Péloponèse, Argos et l'Elide et l'Achaïe, comme les Messéniens et les Arcadiens, recommencèrent à vivre d'une vie propre et originale. Toute l'histoire postérieure du Péloponèse a ses origines là; tout se développe sur des bases posées par Epaminondas. Dans les rapports internes des cités comme dans leurs rapports externes, tout se renouvelle: intermédiaire entre l'oligarchie de Sparte et l'égalité anarchique d'Athènes, la démocratie modérée des Thébains se substitue à l'une et à l'autre dans les cités. C'est désormais cette démocratie limitée qui, dans la péninsule, se confédérant de ville en ville, soutiendra contre la classe pauvre et les tyrannies plébéiennes de si longs et malheureusement si stériles combats. Dans les relations extérieures des cités entre elles, l'impulsion de la conquête sera encore plus efficace, les résultats plus saisissans. De nouvelles nations sont appelées pour la première fois à l'existence historique: en vertu de l'impulsion donnée par Epaminondas, des nations jusque là obscures, étouffées sous l'ombre de Sparte, la ligue achéenne et l'Arcadie vont grandir à leur tour, vont donner leurs fruits, vont imposer à la Grèce, au temps d'Aratus et de Philopémène, des formes sociales pleines de nouveauté. Mais ce n'est point seulement aux Arcadiens et aux Achéens que Thèbes a frayé la route en abattant Sparte, incapable elle-même de la remplacer pour long-temps. Au nord de Thèbes est une nation parente des Hellènes, quoiqu'un peu mélangée de sang barbare. Cette nation, dans toute l'impétuosité et la vigueur de la jeunesse, est pressée d'agir, et elle s'emparera de l'étendard de la Grèce qu'elle portera jusqu'à l'Indus, bien avant que les ligues achéenne et arcadienne aient réussi à se développer. L'homme qui commencera l'accomplissement de cette œuvre est à Thèbes, retenu comme otage, élève d'Epaminondas: c'est Philippe de Macédoine.

La décadence de Thèbes, à partir de la mort d'Epaminondas, fut aussi rapide que l'avait été son élévation. Eveillée, dès le premier échec, de son orgueilleux rêve, elle retomba presque spontanément au rang inférieur d'où les circonstances, d'accord avec le génie d'un homme, l'avaient tirée momentanément. Elle eut encore çà et là quelques réminiscences de vertu guerrière, mais sans suite, sans résultat. L'an 338, elle fut vaincue par Philippe à la bataille de Chéronée; puis, l'an 335, Alexandre la prit, et, trouvant dans la haine des Grecs un voile pour sa propre vengeance, il la rasa. Rétablie par Cassandre vingt ans plus tard, elle ne fit que languir. Déjà, du temps de Strabon, au commencement de l'ère chrétienne, ce n'était plus qu'un bourg insignifiant.

THÉOCRATIE.

§ 1. *Définition.*

Ce mot, dans l'acception précise qui résulte de son étymologie, signifie la constitution d'une société que Dieu lui-même gouverne *directement*, et, pour ainsi dire, *en personne*. Si un tel gouvernement se réalisait jamais sur la terre, aucun autre évidemment ne pourrait lui être comparé. Mais évidemment aussi cette hypothèse repose sur une idée absurde, à savoir, que l'être infini agirait à la façon des êtres finis, et manifesterait sa volonté et sa pensée autrement que par le développement éternel et régulier de la création tout entière. Toute croyance à des apparitions surnaturelles du Tout-Puissant qui viendrait ici-bas, ou même serait venu une seule fois dicter matériellement ses lois, toute croyance semblable, dis-je, tient aux imagi-

nations fausses et injurieuses que les hommes se sont faites et se font encore, pour la plupart, de la divinité. La théocratie, ainsi entendue à la lettre, n'est qu'un rêve de l'esprit humain en délire.

Ce rêve a été cependant, à des degrés divers, celui de tous les peuples; tous, par une salutaire illusion, ont supposé à leurs lois fondamentales une origine céleste. Les traditions primitives placent partout les dieux, puis, après eux, les demi-dieux, au berceau de la civilisation et de la société. Lycurgue passa pour avoir été instruit par Apollon, et à côté de Numa les Romains imaginaient Égérie. Le Koran, loi suprême et unique des Musulmans, est à leurs yeux la parole de Dieu même transmise par le Prophète. Enfin une notable partie du genre humain, et parmi elle les plus grands peuples, l'Inde antique, le Nord scandinave, l'Occident chrétien, ont divinisé leurs législateurs et les ont identifiés avec Dieu même, voyant en eux l'incarnation absolue et parfaite du verbe de Dieu.

Ce n'est pas tout. Les peuples ont cru qu'en outre de la révélation primitive à laquelle ils devaient leur législation fondamentale, Dieu continuait à leur parler par l'organe de certains hommes jouissant du privilége d'être en communication constante avec l'intelligence suprême. Supposez un peuple assez profondément imbu de cette idée pour tomber aux pieds de ces hommes, qui lui semblent participer à la divinité même; supposez-le soumis sans réserve à leur autorité sacrée, voilà la théocratie réalisée autant qu'elle peut l'être ici-bas. On peut donc la définir: le gouvernement de la société par des hommes qui sont censés être en communication particulière avec la sagesse divine et recevoir directement ses inspirations. Or, qui peut s'attribuer un tel privilége? Ceux évidemment qui sont voués à l'étude des vérités religieuses, à la contemplation des choses divines, au service de Dieu, c'est-à-dire les prêtres; la théocratie n'est donc en définitive que le gouvernement des prêtres.

De tous les systèmes politiques, c'est celui que le sentiment général de l'humanité nouvelle réprouve le plus énergiquement. Despotisme absolu, asservissement des âmes aussi bien que des corps, abaissement de la dignité humaine par l'abdication de la liberté morale et de l'indépendance intellectuelle, triomphe des préjugés, de l'hypocrisie et de la lâcheté sur l'intelligence, la franchise et les sentimens généreux; voilà ce qu'aujourd'hui presque tout le monde sous-entend sous le mot de théocratie. Pour apprécier ce que cette opinion a de vrai, il faut étudier les caractères essentiels ou les inévitables conséquences de ce système; il faut voir son rôle dans l'histoire.

§2. *Caractères distinctifs et effets naturels du régime théocratique.*

Rien ne se produit en vain dans l'œuvre du Créateur. L'homme peut abuser de toutes les institutions, mais il ne lui est pas donné d'en inventer une qui ne soit l'expression d'un principe essentiel, d'une nécessité de l'ordre social. Si la monarchie s'est produite dans le monde avec son inévitable cortége de tyrannie héréditaire et d'idolâtrie servile, c'est qu'elle représentait un fond un élément indispensable de l'organisation politique, l'unité qui résulte de l'identification de toutes les volontés dans une seule et suprême volonté. Le jour où l'on saura réaliser ce principe de l'unité sans le secours de la forme monarchique sous laquelle il a vécu et s'est perpétué à travers les siècles et les révolutions, alors cette forme disparaîtra ou plutôt se fondra dans l'ensemble des institutions. Nous pourrions en dire autant de l'aristocratie, de la démocratie, de la timocratie. Chacune de ces institutions est le règne exclusif et par conséquent exagéré d'un principe qui réclame légitimement sa part dans la société.

Pourquoi en serait-il autrement de la théocratie? La raison ne nous dit-elle pas que dans cette forme politique doit résider aussi un principe essentiel destiné à lui survivre comme l'âme survit au corps, un principe qui doit aussi trouver satisfaction dans la constitution normale vers laquelle gravitent les sociétés humaines.

Ce qui frappe d'abord dans l'organisation théocratique, c'est que la souveraineté y est attribuée à Dieu seul, et n'est exercée par ses ministres qu'à titre d'interprètes de sa volonté. Combien, sous ce rapport, n'est-elle pas supérieure aux systèmes fondés sur le droit du plus fort, sur la souveraineté prétendue légitime du fait? Ces derniers invoquent souvent, il est vrai, le droit divin; c'est-à-dire qu'ils supposent un certain décret immuable du Tout-Puissant, qui, en les armant du glaive ou en les instituant héritiers par droit d'aînesse de tous les biens de la terre, leur aurait attribué, comme accessoirement, la propriété du genre humain; mais ce glaive, ce droit d'aînesse, cette possession privilégiée du patrimoine commun de l'humanité, voilà la source immédiate d'où ils prétendent tirer leur autorité. C'est à titre de puissances fatales permises par le Créateur, et presque de fléaux de Dieu, bien plutôt que comme ministres de sa providence, qu'ils exigent des peuples l'obéissance et le respect. De là, tendance des maîtres à l'arbitraire, dégradation des sujets qui se soumettent à la force, non à la raison. La théorie théocratique ne donnant pas pour loi à l'homme la volonté de son semblable, conserve mieux la dignité humaine au sein de l'obéissance, et comme elle attribue l'autorité des chefs de la société à leur qualité de représentans de la justice et de la sagesse divine, elle crée pour eux une forte obligation de ne pas s'écarter de la sagesse et de la justice.

En fait, les résultats ont généralement été contraires; c'est que les institutions qui tendent à la perfection la plus grande sont les plus exposées à manquer leur but et à choir dans une dégénération profonde. Mais le système théocratique n'en est pas moins dans le vrai, lorsqu'il fait de l'autorité sociale un intermédiaire entre Dieu et les hommes, et ne lui reconnaît de souveraineté qu'à ce titre. De ce point de vue seulement peuvent être comprises l'étendue et la sainteté de sa mission. Nous n'en sommes plus, grâce au ciel, à considérer le pouvoir comme une verge impitoyable aux mains d'un destin vengeur. A nos yeux, son action ne doit pas consister uniquement dans le maintien par une main de fer d'une police toute matérielle, mais dans le développement de la civilisation, et surtout dans le perfectionnement des âmes par un enseignement doux et paternel. La loi civile, pour être vraiment morale, ne doit plus être seulement la mesure stricte de l'égoïsme licite, mais une direction donnée à la charité et à la vertu des citoyens. On demande enfin avec raison que la loi pénale, au lieu d'une inflexible et sauvage formule de vengeance, soit désormais le code de la correction et de la rédemption des coupables. Eh bien! n'est-ce pas demander que la loi soit religion? N'est-ce pas vouloir que le gouvernement soit prêtre, qu'il ait toute l'influence et aussi toute la responsabilité morale attachée à cette qualité? On veut qu'il s'associe le plus intimement possible aux desseins de la Providence, et s'efforce d'être ici-bas le dispensateur fidèle de ses bienfaits et de ses grâces, aussi bien que l'instrument des expiations qu'elle exige; or, n'est-ce pas le caractère propre de la théocratie? Où ce genre de gouvernement a-t-il jamais été réalisé, sinon dans l'église et dans la législation canonique? Le système pénitentiaire ne s'y trouve-t-il pas tout entier? Donc, ce que demande, au fond, la conscience publique, c'est que la constitution sociale participe de la théocratie, en ce sens que le gouvernement soit un sacerdoce, et la vie civile une œuvre de religion.

Un autre point sur lequel la théocratie est également dans la vérité, c'est l'identité fondamentale qu'elle établit

Digitized by Google

entre la loi civile ou politique et la loi religieuse. La vie humaine est une; la règle qui y préside doit être une aussi, sous peine de mettre la conscience en contradiction avec elle-même. Les rapports, soit privés, soit publics, que les hommes se reconnaissent entre eux, tiennent évidemment aux rapports qu'ils se conçoivent avec la divinité; c'est donc du même point de vue et par la même autorité que ces deux ordres de rapports doivent être déterminés. Il n'est pas un de nos actes qui n'implique une certaine foi religieuse. Séparer le droit civil de la morale qui en est la base, et du dogme religieux qui lui sert de sanction, c'est mettre l'anarchie dans la vie humaine, et la scinder de façon que l'homme ne peut plus être ici ni là qu'avec une moitié de son âme. Qu'arrive-t-il dans cette hypothèse? On a une loi civile *athée*, c'est-à-dire aveugle et sans justification légitime aux yeux de la raison; on a une religion ascétique, qui ne se lie en rien à l'existence réelle des hommes. La religion devient un monde à part où la vie pratique n'est point admise; la vie pratique, un autre monde, livré à la fatalité, où la religion n'a que faire et où l'on peut être impie tout à son aise; tandis que le véritable objet de la religion serait au contraire de guider l'activité de l'homme au sein même de la vie mondaine et pratique.

Ce n'est pas ici le lieu d'appuyer cette vérité sur une démonstration rigoureuse, qui résulte d'ailleurs de la plupart des articles philosophiques de ce recueil; mais c'est avec la conviction la plus profonde que nous disons: Il n'y a de civilisation harmonieuse, de nationalité forte, de société complétement constituée que chez les peuples où le code qui règle les actions extérieures, l'enseignement moral qui forme les cœurs, et la doctrine théologique qui éclaire les esprits, étroitement enchaînés ensemble, se prêtant un mutuel secours, émanant de la même autorité, forment un tout indivisible: voilà l'état normal de toute organisation politique. Alors il existe vraiment une patrie. La patrie n'est plus une abstraction vide de sens, n'est plus seulement le sol; ce sont les idées, les croyances, les sentimens dont se compose la vie morale de chaque citoyen; ce sont les autels nationaux aussi bien que les foyers domestiques. Par sa nature la religion doit être tout, sous peine de n'être rien, et le patriotisme n'existe tout entier qu'en se confondant avec elle. Dans les antiques républiques, cet amour de la patrie, si grand et si vanté, n'était-il pas une sorte de dévotion pour les dieux protecteurs de la cité, qui en étaient considérés comme les premiers citoyens? Les lois et les mœurs de la cité étaient, en effet, le vrai culte de ces dieux. Si le moyen âge ne connut pas la patrie, nul doute que l'absence de ce sentiment et de ce fait ne soit liée au divorce introduit alors entre la religion et la vie civile; divorce moins absolu cependant qu'on ne l'a voulu imaginer après coup, car la haute inspiration émanée de la papauté domine toute cette époque et lui donne ce qu'elle a eu de plus grand.

La théocratie a donc raison au cela; mais son tort, tort immense, est de faire de la théorie théologique le centre et la règle supérieure de toute la législation. Qu'est-ce, après tout, que cette théorie, même en lui attribuant toute la perfection possible? Une conception abstraite de quelques intelligences individuelles, laquelle n'a par elle-même aucun caractère de certitude. La certitude, en effet, pour les choses morales, ne réside pas dans les raisonnemens et les conceptions de la pensée pure, mais dans les inspirations du sentiment confirmées par l'accord des consciences. Ce dont nous sommes certains, ce sont les rapports moraux qui résultent entre les hommes de leur communauté de nature, c'est-à-dire nos droits et nos devoirs, tels que nous les révèle la conscience générale. Voilà la vraie révélation qui seule peut être le centre et le principe générateur d'une foi commune parmi les hommes; voilà le *criterium* auquel nous devons mesurer la légitimité des dogmes, c'est-à-dire des explications doctrinales que la science théologique nous fournit sur l'essence des êtres et leur destination. Ces dogmes sont indispensables pour nous faire comprendre l'harmonie profonde et la portée légitime de nos divers instincts moraux, souvent contradictoires en apparence: mais ils ne doivent être crus qu'autant qu'ils accordent tous ces instincts entre eux, et ils ne peuvent servir légitimement à en aider aucun. Si, au contraire, on pose *à priori* le dogme métaphysique pour en déduire logiquement la règle de la vie humaine, on est entraîné, en raison du faux qui se mêle à tout système de pur raisonnement, à enfanter des monstres de législation et de morale, comme l'histoire des sociétés théocratiques nous en offre tant d'exemples.

Ceci nous conduit à pénétrer plus profondément dans la nature intime de la théocratie. Au premier coup d'œil ce système semble indissolublement lié à la croyance superstitieuse des révélations surnaturelles. Mais cette croyance elle-même, sous sa forme erronée, n'est pas dépourvue d'un sens sérieux. Il y a, en effet, une révélation et une inspiration permanentes de la divinité en nous, source de tout ce qu'il y a de vérité et de raison dans nos pensées et nos volontés. Si, au lieu de regarder cette lumière comme départie, ainsi que le dit S. Jean, à tout homme venant en ce monde, vous supposez qu'elle est un fruit de la contemplation, de l'étude, de la science, une conquête réservée à l'intelligence pure; si, en conséquence, vous attribuez à l'intelligence pure, à la science, la souveraine direction de la vie humaine, n'eussiez-vous aucune croyance religieuse, vous tombez dans la théocratie. De quel nom la conscience publique flétrit-elle tous ces orgueilleux qui, en vertu d'une intelligence cultivée, d'une science acquise, d'une doctrine formulée, s'arrogent le droit de régenter le monde? Elle les appelle des théocrates. Tout système qui immole les droits naturels de la conscience, faculté commune à tout homme, devant la supériorité d'intelligence ou de science de quelques individus, est un système théocratique. Le gouvernement chinois, ainsi que toute la hiérarchie qui le compose, est, à vrai dire, matérialiste et athée. Cependant dès qu'il s'agit de définir cette société, où les lettrés, c'est-à-dire les hommes d'intelligence pure forment exclusivement la hiérarchie gouvernante, le mot qui se présente soudainement à l'esprit, et cela avec raison, c'est le mot de théocratie.

C'est dans l'Inde que ce système a eu son expression la plus haute, la plus absolue, la plus rationnelle. Eh bien! quel est l'esprit du brahmanisme? L'intelligence y est tout, les œuvres peu, le cœur rien. Il ne semble pas avoir aperçu dans l'essence divine, source de toutes choses, le principe de la volonté, du sentiment, de l'amour, personnifié par le christianisme dans le Saint-Esprit. Il n'en tient pas compte non plus dans la création. La perfection des êtres est exclusivement mesurée par lui sur le développement que la pensée pure a pris en eux. Dans cette religion, le mot de *sagesse* n'a pas un autre sens que celui de *science*, et les saints ne sont pas des hommes vertueux, mais de puissans magiciens. C'est par les austérités, l'étude et la science, c'est en absorbant son existence dans la contemplation, que l'homme s'élève au-dessus de ses semblables, au-dessus des dieux mêmes, et acquiert sur la terre et les cieux un pouvoir absolu, un empire légitime, jusqu'à ce qu'il aille s'identifier complétement avec l'être infini. La doctrine catholique, quoique chez elle le caractère théocratique soit bien moins absolu, attache aussi, par un système analogue, la supériorité et l'autorité, soit dans le ciel, soit sur la terre, à la vie contemplative et purement spirituelle.

Dans son essence la plus intime, la théocratie est donc le despotisme de l'intelligence. Partout où nous la voyons paraître dans le passé, ce n'est pas seulement comme prêtre que le prêtre gouverne un domine, c'est encore comme savant, comme inventeur des notions métaphysiques et

possesseur des secrets de la nature ; c'est comme représentant le côté intellectuel de la nature humaine. A l'origine des sociétés, on le voit initier les hommes non seulement à la connaissance de Dieu, mais encore aux arts et à l'industrie. L'agriculture vient de lui, comme les mœurs et le culte. Tels nous apparaissent, dans le vague lointain des traditions, ces divins inventeurs dont l'admiration et la reconnaissance des peuples firent des dieux ou des demi-dieux.

Dans les diverses phases de leur perpétuelle rivalité avec les hommes du glaive, soit dans la lutte des castes sacerdotales contre les castes guerrières au berceau de l'antiquité primitive, soit dans celle du clergé contre l'aristocratie féodale, ou dans celle des papes et des empereurs, les prêtres se présentent partout comme les représentans de l'intelligence, les champions de la pensée, contre la force brutale qui prétend à l'empire. Il n'en résulte pas toutefois que leur cause fût absolument celle du bon principe contre le mauvais. Les hommes du glaive, dans leur rôle historique, ne représentaient pas seulement la force et la violence, mais aussi le sentiment moral et la conscience innée revendiquant leur droit naturel au gouvernement de la vie humaine contre les prétentions usurpatrices de la science abstraite et mystique. Le guerrier antique, c'était l'homme lui-même parvenu à la condition libre. Si donc on s'attache moins aux faits matériels qu'aux phénomènes moraux accomplis dans l'humanité, l'avénement des castes guerrières doit sembler le premier pas des hommes dans la liberté.

A prendre même la question d'une manière absolue, le guerrier semble, par sa nature et sa position, plus apte que le prêtre à comprendre et à gouverner la nature humaine. L'instinct général a presque toujours préféré pour maître le courage même brutal du premier, à la subtilité mystique du second. L'époque contemporaine a vu ces deux types bien caractérisés dans deux rivaux d'ambition, Bonaparte et l'abbé Sieyès : « Sieyès, a dit le premier, ne pouvait réussir, parce qu'il n'était pas militaire ; il faut des éperons pour gouverner. » En parlant ainsi, Napoléon exprimait peut-être une nécessité morale aussi bien qu'une fatalité physique.

La vie humaine consiste essentiellement dans la vie morale, c'est-à-dire dans l'exercice et le développement du sentiment, de la sympathie, de l'amour, en prenant ce dernier terme dans le sens le plus général ; la science, en nous faisant connaître les autres êtres et leurs rapports avec nous, ne sert au fond qu'à nous ouvrir le champ où doit se déployer la vie morale. Sans les notions que la science nous donne sur la nature, l'humanité et Dieu, sur l'ordre universel, les lois de la vie et la destination providentielle de toutes choses, notre sentiment moral, obscur, borné, vacillant dès que nous le portons hors des plus étroites limites, reste d'ailleurs, faute de nous en rendre compte d'une manière rationnelle, au-dessous de la dignité de notre nature. Sans développement de l'intelligence, il n'y a pas de véritable moralité. La science donc, et j'entends surtout sous ce nom la théologie, couronnement et synthèse de toutes les sciences, est certainement indispensable pour le règlement et la direction raisonnable de la vie humaine ; mais elle n'en doit pas être elle-même la loi, car toutes les lumières qu'elle nous fournit, nées des inductions du raisonnement individuel, n'ont d'autorité qu'autant qu'elles sont sanctionnées par le sens moral, par les instincts du cœur, par les sympathies naturelles, en un mot, par la conscience. La conscience universelle, cette expression naïve de la nature humaine, qui jaillit spontanément du concours de toutes les individualités diverses, voilà la loi et le souverain juge. Qu'elle ait besoin d'un dogme métaphysique pour appui et pour flambeau, qu'elle doive surtout se préciser elle-même en un dogme moral formulé, au lieu de rester flottante au gré des interprétations individuelles, nul doute à cela ; mais c'est à elle-même de constituer ce double dogme au moyen des élémens que lui fournit la théologie, au lieu de le recevoir tout fait des mains de celle-ci. Il suit de là que l'autorité souveraine et la législation religieuse aussi bien que civile n'appartiennent pas à ces spécialités humaines vouées à la vie intellectuelle et spirituelle, mais bien à ces hommes d'une nature plus normale, qui, réfléchiront des sentimens communs de la masse, possèdent au plus haut degré le sentiment moral.

D'ailleurs l'intelligence pure ne peut aspirer au commandement sans se dénaturer ; elle ne se fait tyran qu'en devenant esclave. Pour que la science s'arroge l'autorité de la loi, il faut qu'elle cesse d'être l'essor indépendant, illimité, aventureux de l'esprit humain, et qu'elle s'asservisse à une révélation ; or, c'est se condamner à l'immobilité et à la mort. L'Inde, l'Égypte, la Chine, le moyen âge où non seulement les livres saints, mais la Dialectique d'Aristote et l'Astronomie de Ptolomée, étaient devenus des articles de foi décrétés par la Sorbonne et prouvés par les argumens de l'inquisition, toute l'histoire, enfin, atteste que là où les hommes de la science se constituent en corporation gouvernante, la science meurt et se pétrifie dans leurs mains.

La religion, la religion véritable n'y perd pas moins. Qu'est-ce, en effet, que la religion ? Un ensemble d'idées reconnu et sanctionné par la conscience publique comme l'indispensable base métaphysique de la vérité morale dont elle a le sentiment. Cultiver ces croyances au moyen de l'enseignement et des cérémonies publiques, affermir et perfectionner par elles la morale des citoyens, voilà l'auguste mission du prêtre. Si vous en faites surtout un docteur qui argumente et disserte, il perd la sainteté de son caractère et l'autorité de sa fonction. L'essence du prêtre n'est pas d'être un savant ni même un théologien, mais un de ces représentans éminens du sens moral qui, selon nous, doivent composer la hiérarchie gouvernante. Seulement, parmi les membres de cette hiérarchie, le prêtre est celui qui participe le plus à la science, et à la partie supérieure de la science, qui est la théologie. Que s'il se prétend favorisé d'une révélation privilégiée et mystérieuse de la vérité, ce n'est plus qu'une espèce de magicien aux yeux du vulgaire ignorant, et aux yeux des hommes éclairés qu'un imposteur hypocrite. Dès lors la superstition règne, la religion n'est plus.

Autre conséquence de la doctrine théocratique ? s'il est vrai que ce rayon divin qui donne à l'homme la qualité d'être libre et moral consiste, non dans les inspirations innées de la conscience, mais dans une conception métaphysique, ceux-là seuls ont qualité d'homme qui peuvent être initiés à cette haute conception ; les autres ne sont point hommes, ou s'ils le sont, les premiers sont des demi-dieux : donc plus d'égalité, mais des castes. Que disent, en effet, les lois de Manou, cette expression la plus sévère et la plus complète de la doctrine théocratique ? Leur point de départ est ce dogme fameux, que le brahmane est né de la bouche du Tout-Puissant, tandis que les autres races humaines sont nées de son bras, de sa bouche et de son pied : « Par son origine qu'il tire du membre le plus noble, parce qu'il est né le premier, parce qu'il possède la Sainte Ecriture, le brahmane est de droit le seigneur de toute cette création. En venant au monde, il est placé au premier rang sur cette terre ; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor des lois civiles et religieuses. Tout ce que ce monde renferme est en quelque sorte la propriété du brahmane ; par sa primogéniture et par sa naissance éminente, il a droit à tout ce qui existe. Le brahmane ne mange que sa propre nourriture, ne porte que ses propres vêtemens, ne donne que son avoir ; c'est par la générosité du brahmane que les autres hommes jouissent des biens de ce monde. Pour distinguer les occupations du brah-

Digitized by Google

mane et celles des autres classes dans l'ordre convenable, le sage Manou, qui procède de l'Etre existant par lui-même, composa ce code de lois. Ce livre doit être étudié avec persévérance par tout brahmane instruit, et être expliqué par lui à ses disciples, mais jamais par un autre homme d'une classe inférieure. En lisant ce livre, le brahmane qui accomplit exactement ses devoirs n'est souillé par aucun péché, en pensée, en parole ou en action. Il purifie une assemblée, sept de ses ancêtres et sept de ses descendans, et mérite seul de posséder toute cette terre. » On voit là clairement comment la théocratie se lie indissolublement au régime des castes, et doit toujours se rencontrer avec lui, soit par le concours des faits historiques, soit par la déduction logique des idées. Il lui faut une classe d'hommes sanctifiés par leur initiation aux dogmes, et devenus ainsi impeccables, sacrés, inviolables. La véritable vie humaine, la vie de l'être raisonnable, devient le privilége de cette classe. Tel fut aussi le caractère du clergé dans le catholicisme du moyen âge. Par l'ordination, comme par une seconde naissance, un nouvel homme était censé créé, supérieur à l'homme ordinaire, et seul apte à la vie religieuse. Sans le célibat, par le penchant des hommes à transmettre leurs priviléges à leur postérité, la caste théocratique héréditaire se fût probablement reconstituée.

Aujourd'hui, grâce à la bonté de Dieu, nous connaissons l'égalité. A nos yeux, de même que tout homme est citoyen, et plus encore, tout homme est prêtre, en ce sens que tout homme a un droit égal aux choses saintes et à l'initiation religieuse. En même temps l'ascétisme et la dévotion ont cessé de nous paraître supérieurs à l'activité pratique. C'est bien; mais nous sommes ainsi en dehors des conditions de la théocratie. Dès lors les ministres de la religion, les chefs de la prière, ne peuvent plus être les pères de la patrie: c'est le Capitole et non plus le temple qui doit être le centre de l'Etat.

Un des caractères les plus importans et les plus généralement remarqués de la théocratie, c'est de produire l'identification intime et profonde du citoyen avec l'Etat; son nom même est souvent pris pour synonyme d'absorption de l'individu dans la société. L'histoire, en effet, nous montre partout sous son règne le réseau de l'association étendu aux dépens de la liberté, l'unité d'activité et de direction s'établissant sur les ruines de la spontanéité naturelle, la *communauté* triomphant de la *propriété*. Tous les systèmes politiques qui ont agi dans ce sens ont penché vers la théocratie. C'est au moyen du pouvoir absolu de prétendus prophètes que la république des Anabaptistes a tenté de s'établir. Au moment où Robespierre et son parti étaient sur le point d'opérer une réorganisation sociale où devait prévaloir la communauté fraternelle, leur pouvoir sembla prendre une couleur de théocratie. De nos jours, enfin, quand la secte issue de Saint-Simon a fait une tentative prématurée pour établir la communauté des instrumens de travail, elle a été conduite à placer le prêtre à la tête de la hiérarchie politique, et à étayer son empire par une sorte de prétendue révélation. Ce fait tient à l'essence des choses. Devant une autorité sociale qui est réputée la manifestation de Dieu même, ou, tout au moins, l'expression infaillible de la parfaite raison, toute pensée, toute volonté individuelle s'anéantit nécessairement, et il n'y a de place que pour l'obéissance. Par sa nature, une telle autorité embrasse dans sa compétence tous les objets et tous les modes de l'activité humaine. Enfin, le caractère religieux imprimé par ce régime à l'association politique exalte au plus haut degré le dévouement et l'abnégation; le sentiment du devoir absorbe celui du droit; la société est un couvent, et le citoyen un moine.

La constitution théocratique a donc servi à maintenir ce grand principe de l'association qui veut que tout homme doive compte à la patrie de sa vie et de ses facultés, et à nos yeux un gouvernement ne saurait avoir qualité pour augmenter la sphère de la vie commune et agrandir la juridiction sociale, qua si, sans être une théocratie, il possède cependant cette autorité religieuse qui a été jusqu'ici le propre de la théocratie.

Quant au principe de liberté, non moins sacré que celui d'association, la théocratie en a toujours été l'ennemie naturelle. Elle a proscrit l'exercice indépendant des facultés humaines, non seulement dans la sphère des actes, mais dans le domaine de la pensée. La juridiction du sacerdoce embrasse toute la vie, même ce qu'elle a de plus intime et de plus secret. En devenant pouvoir souverain, en changeant son autorité de persuasion contre une autorité de coercition, elle n'abdique pas son étendue illimitée. Refusant à l'individu la libre disposition, non seulement de ses biens, mais de ses affections, de sa propre personne, les sociétés théocratiques prétendent commander les actes de la vie qui réclament la plus de spontanéité, le choix de la profession, le mariage, l'amitié même, qui ne vit que de liberté. Elles ne permettent pas d'aimer, sinon par ordre supérieur. La tyrannie exercée sur les consciences, l'inquisition avec toutes ses iniquités, n'est que la conséquence logique et le dernier mot de ce régime.

Des deux facultés rivales de notre âme, l'intelligence et la force, quand l'une ou l'autre domine exclusivement au préjudice du sentiment, leur arbitre commun, il y a dans l'individu état anormal et violent, dans la société despotisme. Ainsi la théocratie, à la prendre même sous son plus noble aspect, comme le triomphe de l'intelligence pure dans l'histoire, la théocratie est encore un despotisme, non pas brutal comme celui du sabre, mais hypocritement paternel et doucereusement tyrannique. Le despotisme militaire, rigoureux comme la fatalité dont il se porte le représentant, est, comme la fatalité, franc, strict et régulier. Il ne s'arroge d'empire direct que sur le corps, et abandonne l'intelligence à elle-même, sauf à l'écraser si elle ose s'immiscer dans la vie pratique et sociale. Sa juridiction répressive et pénale est dépourvue de tout esprit de miséricorde et de charité, mais exacte et grossièrement juste. L'activité pratique, la civilisation matérielle trouvent grâce devant lui. La dignité humaine, réduite au silence par sa main de fer, n'est pas du moins sollicitée à s'abdiquer honteusement elle-même. Le despotisme théocratique trompe plutôt qu'il ne dompte. La ruse, en effet, lui est indispensable pour suppléer à l'insuffisance de l'influence morale, qui devrait être son seul moyen d'autorité. Quand il emploie la force coercitive, c'est honteusement, perfidement, cruellement, et le glaive des monarques guerriers devient en ses mains un poignard caché sous le manteau. L'activité et l'industrie sont proscrites par lui, parce qu'il se sent incompétent pour les régler. Les vertus mâles et énergiques sont ses ennemies, parce que, ne les ayant pas en lui, il craint que par elles les peuples n'échappent à son ascendant. Comme il s'attribue les pleins-pouvoirs de la Providence, l'arbitraire le plus illimité est son caractère, et ce qu'il peut avoir de mansuétude, étant exercé capricieusement et sans justice, fait plus de mal que n'en causerait la rigueur. Il a souci des âmes, il est vrai, et il prend soin de l'intelligence, mais c'est pour la retenir dans un état d'enfance et d'imbécillité. Il faut pour le maintien de son empire que les lumières intellectuelles soient sa propriété exclusive; il travaille donc à fermer toute issue par où elles pourraient entrer dans les esprits. Il faut que les hommes le croient possesseur incontestable de la vérité, et pour le leur persuader, il affecte à leurs yeux une foi hypocrite. Il faut que les peuples croient à son dogme sans le comprendre; donc il ne l'offrira à leur croyance que sous des formes superstitieuses et idolâtriques faites pour séduire leurs sens. L'homme est plus dégradé par l'abdication qu'il fait de son esprit et de sa liberté sous l'ascendant du sacerdoce, qu'il ne le serait par la soumission forcée à la puissance fatale du glaive. Voyez ce que devient l'homme sous l'em-

pire du myaticisme et de le dévotion exaltée. Les sentimens naturels, sources de la moralité réelle, s'atrophient en lui. Un prétendu amour de Dieu, purement intellectuel, comme celui des Brames ou de Spinoza, étouffe dans son cœur cette sympathie directe pour les créatures, qui nous fait aimer Dieu dans ses œuvres, et qui est la vraie charité. Puis, comme cette exaltation mystique ne saurait se maintenir constamment sans être soutenue par de factices ressorts, il se joue dans l'âme de cette homme une comédie misérable où il est à la fois le jongleur et la dupe, et la mystification qu'il a exercée sur lui-même, il l'exerce ensuite sur les autres. Eh bien! dans la société, qui n'est après tout que l'homme multiplié par lui-même, la domination du sacerdoce produit les mêmes effets. Chez les gouvernés, une stupide superstition tient lieu de toute vertu; on vole, on assassine, puis on prie la madone et on se confesse, pour retremper la conscience légère, au vol et à l'assassinat. Quant aux gouvernans, si l'on pouvait douter que l'astuce et l'hypocrisie ne soient leur indispensable système, il ne faudrait que lire cette République de Platon déjà citée par nous. Pour avoir voulu constituer, au moyen de sa corporation philosophique, une sorte de gouvernement théocratique, ce sublime et généreux penseur est invinciblement entraîné à placer l'art de gouverner les hommes dans l'art de les tromper pour leur bien. Voilà vraiment l'esprit de la théocratie. Le jésuitisme en est la plus rigoureuse expression. La véracité et le sentiment de l'honneur, aussi bien que le sentiment du droit, reposent, au fond, sur le respect que nous avons pour la dignité humaine dans la personne de chaque homme; ainsi nous croyons ne pouvoir faire un plus grand mal à nos semblables qu'en disposant par supercherie de leur volonté. Mais pour les théocrates, la conscience naturelle n'ayant aucune valeur, cette dignité inhérente à la personnalité humaine n'est qu'une chimère, le droit un vain mot, l'honneur une fausse idole. L'anéantissement du culte de l'honneur, voilà le trait saillant de leur morale.

Dans l'état de barbarie, il est vrai, la théocratie offre de grands avantages, et ses effets civilisateurs paraissent souvent admirables, prodigieux même. Faisant jaillir toute la vie sociale de quelque grande pensée léguée par un homme de génie, conservée dans un petit nombre d'intelligences supérieures, et que les grossières conceptions du vulgaire ne viennent jamais altérer, elle peut élever les peuples à la pratique d'une civilisation bien plus haute que celle dont ils seraient capables par eux-mêmes; elle établit même parmi eux un ordre supérieur au régime de nos sociétés policées, de toute la supériorité que la conception abstraite d'un grand homme peut avoir sur la volonté moins rigoureusement logique d'une nation; mais cet ordre, cette civilisation seront toujours factices, parce qu'ils ne réagiteront pas naturellement du perfectionnement intime des âmes; l'esprit humain ne possède véritablement de science que celle qu'il inventa de lui-même, ou au moins qu'on lui a fait inventer. L'éducation donnée par la théocratie ne profite donc aux peuples que s'ils parviennent ensuite à se l'approprier par la conquête en forçant l'entrée du sanctuaire. Sans cela, le maître une fois disparu, l'élève retombe dans la barbarie, et la société n'a plus d'espoir de conservation que dans un pur despotisme.

§ 3. *Rang légitime de la théocratie dans l'organisation sociale.*

En résumé, dans une organisation normale de la société, la théocratie ne doit pas constituer le gouvernement, mais il doit y avoir de la théocratie dans le gouvernement. Le pouvoir souverain doit être théocratique, en ce sens qu'il doit commander en nom des saintes lois de Dieu révélées par le consentement général, et se considérer, non comme un agent brutal de la fatalité auquel le monde serait livré par un arrêt vengeur, mais comme un ministre de la Providence chargé d'être comme elle et pour elle le dispensateur des miséricordes, le rédempteur des fautes, le sauveur des âmes, en un mot le guide des hommes vers Dieu. Il ne faut pas que le prêtre soit souverain, mais il faut que le souverain soit prêtre. De même le loi doit être théocratique, en ce sens qu'elle doit embrasser sous l'angle d'un même regard tout l'ensemble de la vie humaine, et fixer à la fois, avec les règles sociales et les préceptes de la morale, le dogme auquel se rattachent ces règles et ces préceptes; mais, au lieu que ces conséquences soient déduites d'un dogme abstrait inventé *à priori* par l'intelligence pure, ce dogme lui-même ne doit être reconnu et fixé que par le sentiment et d'après le convenance qu'on lui trouvera avec les inspirations naïves de la conscience universelle, seul critérium de certitude; d'où il suit que la souveraineté, c'est-à-dire la faculté de décider, pour le compte de la société, ce que l'homme doit croire aussi bien que ce qu'il doit faire, appartient aux représentans éminens du sentiment général et de la conscience commune, et non aux prêtres ou aux théologiens de profession.

Ce dernier point est fondamental. Platon n'est pas directement théocrate; mais, ayant admis l'intelligence métaphysique pour souveraine légitime de la vie humaine, il est conduit à instituer, pour gouverner sa république, une corporation de philosophes formés dans l'étude des sciences interdites au vulgaire, c'est-à-dire, sous une autre forme, une caste sacerdotale. En venant, vingt siècles plus tard, proposer de nouveau au monde le plan idéal d'une société-modèle, la remarquable école issue de Saint Simon évita d'abord cet écueil. Elle sut reconnaître et proclamer avec éclat qu'à l'instar de ce qui existe dans la nature divine, où l'amour, mettant en rapport la puissance et l'intelligence, forme l'attribut central et prééminent, de même dans l'homme le sentiment ou la faculté sympathique, aucun d'alliance entre la science et l'activité, était aussi leur législateur légitime; mais, par sa réaction contre le règne de la société militaire, cette école se trouva entraînée à accepter la forme sous laquelle la société pacifique s'était jusqu'alors produite dans l'histoire, et à faire le prêtre souverain. Ce gage une fois donné à la théocratie, toutes les conséquences logiques de ce système se déroulèrent irrésistiblement; l'on en vint à ne laisser pour pensée, pour volonté, pour âme au genre humain, que l'âme, la volonté, la pensée du Père suprême, et sous le nom de loi vivante on eut presque une idole humaine.

C'est qu'il y avait d'ailleurs dans l'analyse philosophique que cette école faisait de la nature humaine, au milieu de vues originales et profondes, un vice plus profond encore, qui découlait, pour le dire en passant, du vice général de sa métaphysique. Au lieu de prendre la matière pour ce qu'elle est réellement, une modification secondaire et non essentielle de la substance une et infinie, elle y vit un des attributs fondamentaux de cette substance, confondant ainsi la matière inerte avec le principe d'activité dont elle est au contraire la limite et, si l'on peut parler ainsi, l'insuffisance (1). Ainsi, en cherchant l'unité par la confusion des deux prétendues substances, elle la détruisait au contraire dans la vie universelle. Par suite, elle la détruisait aussi dans la vie humaine; et de là ce partage de l'homme en trois hommes, le

(1) Nous n'entendons point ici identifier Dieu et la création dans une unité panthéistique. Nous voulons dire seulement que chacun des êtres créés dont l'infinie multitude compose l'univers est un dans son essence et foncièrement analogue à tous les autres, de même que le Créateur est un dans son essence. La matière, voie de communication entre les êtres individuels, ne nous semble elle-même que l'état arriéré où se trouvent les êtres tant que, soudés fatalement les uns aux autres, ils ne sont point parvenus à l'activité spontanée, à la vie individuelle.

savant, l'industriel, et le prêtre ou l'artiste, qui tous ensemble pourraient bien composer abstractivement une humanité complète, mais ne feraient jamais un homme réel et complet. Dans cette hypothèse, les uns seraient absorbés corps et âme dans la vie intellectuelle et l'acquisition de la science, les autres dans l'activité pratique et le travail industriel; les autres enfin auraient pour métier de perfectionner en eux-mêmes la moralité humaine et la sociabilité, pour les transmettre ensuite toutes faites aux savans et aux industriels, sans que ceux-ci eussent à s'en mêler autrement que par leur obéissance. Mais la science, l'art et l'industrie sont des applications extérieures de la vie humaine, et non la vie humaine elle-même. Celle-ci, comme nous l'avons déjà dit, consiste essentiellement dans la vie morale, c'est-à-dire dans les sentimens qui nous animent à l'égard de Dieu, de nos semblables, de tous les êtres de la création, et dans les rapports que nous observons avec eux. Cette vie morale, l'homme ne peut pas déléguer à autrui le soin de la vivre pour lui. Il faut qu'il la produise de lui-même, comme homme, dans la sphère de l'existence privée, comme citoyen, dans celle de l'état. Les citoyens, il est vrai, ont besoin d'avoir à leur tête une hiérarchie gouvernante qui dirige le développement de leur vie, tantôt par des règlemens obligatoires, tantôt par une initiative de simple conseil; mais dans un état bien organisé, les membres de cette hiérarchie sont seulement les premiers d'entre les citoyens, et non pas des hommes d'une caste particulière ou même d'une profession spéciale.

Ici se présente une question importante qu'il faut résoudre avant d'aller plus loin. Quelle doit être la composition, quels doivent être les élémens constitutifs de cette hiérarchie? C'est demander quel est son objet. La hiérarchie gouvernante est instituée pour présider par une influence persuasive, par la distribution équitable et éclairée des instrumens de travail, rarement par voie de commandement, à l'activité industrielle et intellectuelle des citoyens; de là, nécessité d'une hiérarchie d'administrateurs, c'est-à-dire d'économistes officiels et d'une hiérarchie de savans formant des tribunaux scientifiques. Mais ce n'est pas tout : le gouvernement a une autre mission plus importante encore, c'est de diriger la vie morale et sociale. Or cette dernière fonction est double : il s'agit d'abord de fixer d'une manière positive un certain nombre de rapports moraux et civils qui constituent le droit, et d'en maintenir l'observation même par la force; pour cela il y a le juge, le ministre de la loi, assisté du guerrier, l'un portant la balance et l'autre l'épée de Thémis. Il s'agit ensuite de raviver, de perfectionner, d'agrandir dans le cœur de l'homme le sentiment et la moralité; il s'agit en même temps de lui montrer la raison déterminante de ses devoirs dans le dogme religieux certifié par la foi publique, car on n'enseigne efficacement la vertu qu'au nom de la Divinité, et on ne l'inspire qu'en tournant les âmes vers le ciel : ce dernier rôle est celui du prêtre, et il n'en peut avoir d'autre sans profaner et corrompre son caractère. Investi de la magistrature de persuasion, comme le juge de celle de coercition, il a pour auxiliaire l'artiste qui parle aux hommes le langage du sentiment, de même que le juge a pour auxiliaire le guerrier, ministre de la nécessité.

Telle est la véritable nature et la division nécessaire des diverses fonctions qui entrent dans l'organisation sociale. L'idée d'identifier le prêtre et le magistrat avec le savant et de faire de l'homme de science le régent des autres hommes, nous semble dangereuse autant qu'erronée; et, d'un autre côté, c'est par un énorme abus de mots, par une monstrueuse confusion d'idées, qu'on a pu imaginer des *prêtres de la science* et des *prêtres de l'industrie*. Il faut dire, au contraire, qu'il y a des magistrats de la science, des magistrats de l'industrie, des magistrats de la loi, des magistrats de la religion; le magistrat étant défini, l'*homme politique* qui dans chaque sphère de l'activité humaine, préside à l'association.

Notre classification donne l'explication rationnelle des faits historiques aussi bien que la loi de leur transformation nécessaire, comprenant ainsi à la fois l'idéal et la réalité. Dès lors les castes indiennes, y compris les vaysias, c'est-à-dire les capitalistes et chefs d'industrie, ainsi que les grandes corporations du moyen âge, savoir le clergé, l'université, la noblesse, et les bourgeois du tiers-état, ne sont plus aux yeux de la science politique que des formes irrégulières des hiérarchies naturelles, lesquelles avaient usurpé l'indépendance et se faisaient de leur fonction une propriété.

La hiérarchie gouvernante ainsi formée de quatre élémens indispensables, le sacerdoce, la magistrature, l'institut savant, et l'administration, est-elle dès lors tout-à-fait complète? Non. Il y manque un corps enseignant, qui, dérivant de ses autres branches, formé d'élémens empruntés à chacune d'elles, et placé dans un rang secondaire, transmette aux générations nouvelles les germes de la civilisation; il y manque surtout une autorité supérieure qui soit la source, le lien et le moteur de tout le système. Cette autorité, c'est le législateur, le pouvoir souverain de l'état; à lui de décréter la loi civile comme sénat et comme prince; à lui, comme concile et grand pontife, de déclarer la religion nationale. Le sacerdoce et le pouvoir judiciaire n'ont autre chose à faire que de professer et d'appliquer cette double loi.

On le voit donc, la théocratie, tout comme le despotisme civil ou militaire, n'est que l'usurpation, par quelqu'une des branches de la hiérarchie gouvernante, de la souveraineté qui n'appartient de droit qu'au législateur. Tantôt cette usurpation est le fait du sacerdoce absorbant en soi-même la science, tantôt, comme en Chine, de la corporation savante absorbant la religion. Toujours elle résulte de la fusion de ces deux puissances en une seule, laquelle concentre ainsi en elle-même toute la force intellectuelle et morale de la nation.

Mais peut-être notre explication ne fait-elle que reculer la difficulté. En effet, le législateur, cette autorité supérieure à toute hiérarchie, ne doit-il pas lui-même sortir de quelqu'une des branches de cette hiérarchie; et pourquoi ne serait-ce pas de l'ordre sacerdotal? La réponse à cette question est dans les principes posés précédemment. S'il est vrai que la souveraineté appartienne fondamentalement au sentiment moral, à la conscience publique, l'élément principal, essentiel du pouvoir législatif doit être une émanation directe de la masse de la nation. La révolution française, en créant, pour correspondre à une idée et à un fait nouveaux, le titre de représentans du peuple, nous paraît avoir, par une sorte de divination, admirablement caractérisé la nature des dépositaires naturels de la souveraineté. La qualité spécialement exigée pour avoir droit à ce dépôt, c'est d'être l'expression fidèle de la conscience publique. Toutefois, de même que, dans l'homme, la conscience pour être efficace a besoin d'être aidée par l'expérience, la science et le raisonnement, de même il faut dans le pouvoir législatif, pour qu'il ne soit pas incomplet et impuissant, à côté de l'élément qui exprime la conscience publique, un autre élément représentant la science politique, les règles de la tradition, l'expérience des affaires. Or, la source naturelle de ce dernier élément semble être dans les divers ordres de la hiérarchie sociale, l'administration, les corps savans, la magistrature, le sacerdoce. Nous concevons donc de cette manière au sacerdoce une part dans la composition du pouvoir législatif. Par exemple, l'existence du banc des évêques dans le parlement anglais nous paraît, sauf l'imperfection de la forme et les abus qui s'y rattachent, correspondre à un principe juste. Dès que la religion fait partie de l'état, il est tout simple que ses ministres puissent avoir voix délibérative au sénat. Voilà, selon nous, tout ce qu'il faut accepter de la théocratie, et la seule part qui lui soit due.

§ 4. *Rôle historique de la théocratie.*

Si nous avons su bien caractériser la nature propre de la théocratie, on doit en déduire sans peine le rôle qu'elle a joué dans l'histoire et la place qu'elle a tenue dans les institutions sociales. Partout nous la voyons, dispensant aux hommes grossiers le premier fait de la science, planer sur le berceau des sociétés. Tout peuple antique eut son dieu-législateur, soo Manou, son Hermès, sou Odin, ou tout au moins son Moïse et son Sinaï. La race tartare elle-même, qui ne semble que l'incarnation terrestre de la force brutale, a payé son tribut à cette loi de la nature humaine. Lorsque Gengis en voulut former une sorte de peuple, son moyen fut, dit-on, de faire proclamer au milieu de l'immense assemblée de toutes ces peuplades errantes, une croyance religieuse, bornée et grossière comme leurs besoins moraux et leur capacité intellectuelle, mais qui devint leur lien politique, et fut, hélas! le point de départ de la dévastation du globe. C'est l'honneur de l'humanité de ne s'être associée qu'autour de la pensée religieuse, et de n'avoir consenti à l'abdication de l'indépendance naturelle que sous le joug divin. Il y a d'ailleurs de ce fait une raison profonde; c'est que la vie, dans tout ce qui est, dans l'âme humaine comme dans l'univers entier, comme en Dieu même, débute par un acte de l'intelligence, par une éclosion de l'idée. Voilà pourquoi, à la naissance de la vie sociale, c'est l'autorité intellectuelle, c'est le temple que nous devons trouver.

Mais, pour qu'une société soit justement qualifiée de théocratique, il ne suffit pas que, suivant cette règle générale, la théocratie ait présidé à son institution; il faut que ce régime s'y soit implanté à demeure et y ait exercé une domination régulière. Or, ceci n'a jamais été qu'une rare exception. La théocratie, dans le passé, se mêle à des degrés divers à la constitution de presque tous les états, mais sans former exclusivement cette constitution. La hiérarchie guerrière prend généralement sur elle un ascendant, non de droit, mais de fait, et tant que la science et l'industrie, encore dans l'enfance, n'existent que sous le couvert pour ainsi dire de la croyance théologique et de l'activité guerrière, ces deux hiérarchies composent toute la cité.

En droit et comme théorie, c'est dans l'Inde que la théocratie semble avoir atteint son apogée; mais dans la réalité elle en était loin. D'abord un fait plus général et originairement indépendant d'elle la dominait, le fait des castes ou des races d'hommes superposées l'une à l'autre par la conquête ou par l'ascendant d'une supériorité de nature. L'empire moral que s'arrogeait le brahme lui était attribué bien plus en raison de la noblesse de sa caste, qu'en raison du caractère auguste de sa fonction sacerdotale, et cette fonction elle-même n'était que la conséquence de sa supériorité de race. D'ailleurs, c'est le schatrya qui gouvernait le monde matériel et la vie pratique; le sceptre était, en règle générale, reconnu pour une dépendance de l'épée. Si, dans une époque antérieure, celle que la légende appelle le règne des demi-dieux, les brahmes régnèrent sans partage, il semble naturel de penser que ce n'était pas spécialement en qualité de prêtres, et cette dernière fonction ne devint probablement leur domaine exclusif qu'au temps où l'empire du glaive devint le domaine des schatryas. Enfin, dans ce que nous savons de plus positif sur l'état politique de l'Inde, nous voyons seulement à la caste sacerdotale une autorité morale, qui domine par l'ascendant de l'opinion la puissance effective des guerriers.

Fille de l'Inde, l'Egypte nous manifeste le même fait avec plus de précision. Les castes y ont bien moins le caractère d'un fait fatal et historique, bien plus celui d'une organisation systématique; la fonction de la caste sacerdotale et celle de la caste guerrière devinrent le véritable titre de leur suprématie. Eh bien! en remontant dans la nuit des temps, nous distinguons, il est vrai, là comme presque partout, une théocratie originaire dont les temples, répandus sur tout le territoire, furent les centres de formation de la société. Là aussi les dieux et les demi-dieux, depuis Osiris jusqu'à Hermès, c'est-à-dire le culte et le sacerdoce, sont les initiateurs des peuplades errantes aux premiers rudimens de la civilisation. Mais à partir de Ménès, époque de la constitution définitive de l'état, que trouvons-nous? La théocratie subsistant encore avec son organisation complète, mais réduite à partager l'autorité avec l'aristocratie militaire. A celle-ci le pouvoir de fait, l'empire matériel, une juridiction absolue sur les actions des hommes; à celle-là la souveraineté de droit, la puissance d'opinion, le privilége d'être l'organe, non toujours obéi, mais toujours incontesté de la vérité et de la justice. Les rois étaient choisis dans la caste guerrière; mais dès leur élection, ils étaient introduits dans l'enceinte sacrée du sanctuaire et initiés à la théologie traditionnelle, laquelle, réputée invariablement le réservoir de toute vérité, demeurait par conséquent l'unique et immuable loi. Le monarque jurait de la maintenir, et pendant toute sa carrière un réseau d'obligations étroites et d'observances rigoureuses le tenaient sous la surveillance jalouse du sacerdoce. Enfin ce fameux jugement rendu sur les princes après leur mort, et les cérémonies imposantes dont on dit qu'il était accompagné, devaient être entre les mains des prêtres un puissant moyen d'influence morale. Il y avait donc là une juridiction sacerdotale analogue à celle qu'au moyen âge les papes tentèrent d'étendre sur la chrétienté, et plus efficace, sans doute; mais ce n'était pas une pure théocratie.

Malgré les épais nuages qui voilent l'histoire des temps primitifs de l'Assyrie et de l'Iran, les prêtres chaldéens et les mages paraissent y avoir joué le même rôle que les castes sacerdotales de l'Egypte et de l'Inde. L'usurpation du mage Smerdis semble le dernier épisode de leur lutte contre la caste guerrière. Mais la victoire de celle-ci fut bien plus complète, et l'empire des rois qui sortirent d'elle fut bien plus absolu. La conquête de l'Egypte par Cambyse est peut-être, dans l'histoire générale du vieil Orient, la grande et décisive victoire de la caste guerrière sur la théocratie.

Dans la haute Asie et la Chine, même spectacle. De même que l'Eglise chrétienne partit du bassin de la Méditerranée pour marcher au-devant des Barbares de la Germanie, on a vu la puissance théocratique, sortie de l'Inde sous la forme du sacerdoce bouddhiste, se rencontrer avec la puissance militaire, échappée de la Tartarie sous la forme des conquérans mogols. De ce conflit est résultée, comme en Europe, une société à deux têtes, une juridiction spirituelle en balance avec le règne de la force guerrière. Après avoir été une véritable idole vivante, le pape des bouddhistes, le dalaï-lama, était descendu à n'être plus qu'un misérable instrument de déception aux mains des chefs barbares, quand la conquête chinoise absorba le Thibet. Au Japon, les deux hiérarchies sont nettement constituées. A leur tête sont un empereur spirituel, le *daïri*, et un empereur temporel, le *koubo*. Le premier avait d'abord la suprématie, et il y a quelques siècles à peine que son adversaire la lui enleva définitivement. Ainsi le Japon semble peu au-delà du point de civilisation où l'Egypte était arrivée il y a quatre mille ans.

Mais en Chine, au milieu de ce conflit, s'est produit un fait étrange que le caractère national peut seul expliquer. La hiérarchie savante, se dégageant du sein de la hiérarchie sacerdotale et en absorbant l'autorité, s'est constituée gouvernement sous la présidence de l'empereur. C'est la même chose qui serait arrivé dans notre moyen âge, si l'université avait réussi à s'élever au rang d'arbitre-juge entre l'Eglise et l'Etat. Nous avons d'ailleurs dans notre histoire un fait analogue quoique dans l'ordre opposé. La hiérarchie judiciaire se dégageant de la hiérarchie militaire qui l'absorbait, n'est-elle pas venue, sous le nom des parlemens, composer avec la royauté une monarchie adminis-

trative? Le gouvernement chinois a ceci de la théocratie que tout y est réglé par une loi absolue et immuable, par une loi occulte, en ce sens que la connaissance en est réservée à une corporation; mais cette loi, au lieu d'être une tradition religieuse, n'est que la tradition d'une science profane.

A l'autre extrémité de notre hémisphère, chez nos ancêtres les Celtes, le règne des druides semble avoir reproduit la théocratie orientale. Ce point est obscur toutefois, et il en sera plus savamment traité à l'article DRUIDISME. Quant aux Scandinaves, leur état religieux semble plutôt l'analogue de celui des Grecs et des Romains.

Après cette antiquité primitive, si pleine de mystères, vient une seconde antiquité toute brillante de clartés. Dans cette phase de la civilisation, dont le bassin de la Méditerranée est le théâtre, à la place des empires fondés sur la séparation des castes, naît dans un cadre étroit la cité, la république, c'est-à-dire la société normale, fondée sur l'égalité et sur l'identité de nature des hommes qui la composent. Le citoyen, c'est-à-dire l'homme de la vie morale, se manifeste alors au-dessus du prêtre et du guerrier, dont les professions ne sont plus que des fonctions de la vie civique. La conscience humaine incarnée dans la démocratie prend le sceptre. Dès lors la théocratie ne règne plus: elle continue de subsister dans l'immuabilité de la tradition religieuse, dans les oracles, dans les cultes mystiques permis par la loi; mais son influence est indirecte, son rang dans la hiérarchie est secondaire, et peu à peu le sacerdoce cesse de former une corporation savante pour devenir une simple administration publique. Dans cet état de choses, la théologie abstraite et traditionnelle, par laquelle avait été vaincu le fétichisme, s'efface nécessairement; mais les mérites que la religion perd de ce côté, elle les retrouve en devenant un fruit plus naturel et plus spontané de l'esprit humain et en s'appliquant plus directement à la direction des mœurs; elle est alors le pain quotidien des masses. Peut-être aussi y eut-il plus de vérité dans le polythéisme, qui, au lieu de ses puériles idolâtries, conservait toujours à la Divinité, comme attributs essentiels, la puissance créatrice, l'intelligence et la spiritualité, que dans ces théogonies métaphysiques des cultes sacerdotaux dont l'abstraite profondeur recélait de si énormes et si dangereuses erreurs. L'un n'expliquait rien; les autres expliquaient en trompant. D'ailleurs, sous ce nouveau régime, l'essor de la science libre et de la philosophie vint remplir avec avantage les lacunes de la théologie sacerdotale.

A Rome, même spectacle, si ce n'est que la cité, composée en Grèce des seules castes supérieures, s'étend jusqu'à une plèbe issue en partie de la dernière caste. L'autorité sacerdotale y devient aussi plus explicitement subordonnée à la souveraineté politique.

C'est à cette antiquité seconde qu'appartient selon nous le peuple juif. Comme la Grèce, il tire d'Egypte les semences de sa civilisation, et comme la Grèce, il les transforme par une révolution radicale. Comme la Grèce, il ne prend des dogmes théologiques de l'Orient que la partie certaine et indispensable à la constitution d'une loi religieuse. Il restreint la notion de Dieu à l'idée de cause, laissant de côté l'idée de substance, encore dangereuse pour la faiblesse de l'esprit humain, ainsi que la conception, encore inaccessible aux masses, de l'essence intime du Créateur. Enfin, comme la Grèce, il enfante dans son sein la cité, la société politique normale. Quant aux différences, il y en a de graves. En Grèce, c'est l'idée de la variété des manifestations divines qui fleurit et domine; chez les Juifs, c'est l'idée de l'unité de l'essence divine. En Grèce, la cité se compose uniquement des castes supérieures; en Judée, exclusivement de la caste inférieure: c'est un peuple tout entier de travailleurs, naguère esclaves, qui, sans alliage de races sacerdotales ou guerrières, parvient à se constituer en société. Cette société peut être moins parfaite que celles de la Grèce; mais elle a l'immense avantage de n'exclure de la condition de citoyen aucune classe d'hommes, et de ne plus faire de l'esclavage des travailleurs la base de toute république. Il y a huit mille citoyens à Sparte; il y en aura quatre millions en Judée. C'est la vraie démocratie de l'antiquité. Comment l'affranchissement du monde en partirait-il plus de son sein? A ce point de vue, c'est véritablement le peuple de Dieu, tige prédestinée de la nouvelle humanité.

Si l'on s'est accordé généralement jusqu'à ce jour à considérer l'état politique des Hébreux comme une théocratie, c'est uniquement par suite du préjugé religieux qui faisait admettre comme littéralement vrais dans son histoire l'intervention surnaturelle et le gouvernement direct de Dieu, tandis que les traditions analogues étaient déclarées purement allégoriques chez toutes les autres nations. Il en est tout autrement quand on se place à un point de vue impartial et philosophique. Sans doute chez Israël la théocratie préside en souveraine à la période d'institution; nulle part même son intervention n'est plus évidente ni plus majestueuse. Cette race de proscrits amenés à travers le désert au lieu déterminé par son chef pour la grande scène de l'initiation qui doit en faire un véritable peuple en lui donnant une destination religieuse; toute cette multitude agenouillée au pied des formidables cimes du Sinaï, et croyant entrevoir à travers les orages qui y tonnent sans cesse la face terrible de Jéhovah; le prophète s'élevant seul sur ces cimes, entre le ciel et la terre, et y demeurant quarante jours dans un entretien avec Dieu, entretien véritable, quoique ce ne fût pas de la manière que la foule se l'imaginait; ces tables de la loi gravées au milieu des foudres, et, selon la croyance commune, sous la dictée du Tout-Puissant, toute cette histoire, vraisemblablement exacte au fond malgré les exagérations nécessaires de la légende, nous représente au vif, sous la forme concise d'un admirable drame, l'étrange enfantement d'où sortirent les sociétés primitives. Le règne de Moïse est bien celui de la théocratie; car dans sa personne, c'est le *théologien* qui commande, tandis que son frère Aaron, le *prêtre* proprement dit, celui qui prêche, enseigne et sacrifie, lui est subordonné aussi bien que Josué le *guerrier*. Celui-ci succède, il est vrai, à l'autorité de Moïse pour achever l'institution du peuple par son établissement dans la terre promise. Mais hors cette époque extraordinaire, si l'on considère la constitution permanente de la société juive dans tout le cours de son histoire, la théocratie n'en fait pas le fond ni le caractère essentiel, bien qu'elle y tienne une place importante. Il est vrai que la loi civile et le réglement des mœurs sont compris dans un code religieux, révélé et immuable; mais la connaissance et l'interprétation de ce code ne sont point réservées par privilége exclusif à une caste ou à une corporation sacerdotale. Le dogme théologique, fondement universel de la domination du sacerdoce, y est réduit à sa plus simple expression. Pas de doctrine ésotérique qui divise la race humaine en hommes initiés aux lumières de l'esprit, et en hommes livrés aux erreurs des sens. La tribu de Lévi est chargée spécialement de l'administration des choses saintes, mais sans être élevée par-là au rang de caste supérieure, ni surtout de caste gouvernante. Le peuple obéit à la voix des prophètes; mais quel peuple de l'antiquité n'a consulté les oracles? Et ce qu'il y a de remarquable chez les Juifs, c'est que le don de prophétie n'est pas la propriété du sacerdoce; il peut appartenir à tout citoyen, même à des étrangers qui ne connaissent pas le Dieu d'Israël. L'influence des prophètes, au lieu d'être le triomphe de la théocratie, est donc celui de l'inspiration naïve et populaire, c'est-à-dire de la démocratie. Est-ce enfin dans une société théocratique que l'on peut voir naître des sectes animées d'une indépendance philosophique pareille à celle des Saducéens et des Esséniens?

Au sortir de l'époque *constituante*, si l'on peut s'expri-

mer ainsi, quand l'organisation sociale était dans toute sa pureté, dans toute sa vigueur, le pouvoir souverain est exercé par des magistrats républicains, représentans de la conscience publique. Ensuite la société se corrompt; le souverain de droit ne se manifeste plus; les deux hiérarchies secondaires, la guerrière et la sacerdotale, sont en présence, sans arbitre supérieur, maîtresses de l'état. Dès lors la première règne par l'épée des rois, l'autre réagit contre ce pouvoir de tout l'ascendant moral du sanctuaire; elles luttent et s'accordent tour-à-tour : c'est à peu près le même spectacle qu'en Egypte après Ménès.

Vingt siècles après Moïse, non loin du Sinaï, un autre prophète fonde l'islamisme. La société musulmane sera-t-elle une théocratie pure? Oui, dans la personne de Mahomet et des premiers kalifes, pendant la période d'institution et de conquête; encore peut-on objecter que l'homme de guerre, le conquérant, primait en eux le prophète et le pontife. Mais plus tard, sous l'ascendant des chefs militaires, le kalifat deviendra une dignité sans puissance. Les empereurs ottomans ont, il est vrai, reconstitué l'unité sociale; mais c'est en vertu du glaive qu'ils commandent. L'autorité spirituelle est dans leurs mains une dépendance du pouvoir de fait. Est-ce du moins une corporation sacerdotale qui préside sous eux au gouvernement? Non; c'est le corps des oulémas, c'est-à-dire des jurisconsultes. Il n'y a donc là qu'une absorption de la hiérarchie sacerdotale par la hiérarchie guerrière : c'est un despotisme, non une théocratie.

Ainsi c'est en vain qu'avant le moyen âge européen nous cherchons une théocratie pure et complète. Le seul exemple qu'on en puisse citer se présente hors de la grande carrière de la civilisation, hors de la souche principale de la famille humaine, dans l'empire des Incas au Pérou. On en sait l'origine merveilleuse. Un homme et une femme d'une nature supérieure, et se donnant pour des enfans du soleil, objet de l'adoration des Péruviens, leur avaient enseigné les arts et les lois, et les avaient subjugués par la reconnaissance et l'admiration. Leur descendance se conservait pure de tout mélange par le mariage des frères avec leurs sœurs, et dans cette race divine résidait aux yeux des peuples, avec la volonté du ciel, la souveraineté absolue de la terre. Les Incas étaient chefs de la religion et du culte, autant et plus encore que de la société politique : leur famille formait à elle seule la caste sacerdotale, et au-dessous la nation s'étageait en trois autres classes, les nobles (*orejones*), les hommes libres, et les serfs. La juridiction du gouvernement, illimitée et affranchie de tout contrôle, comprenait notamment la disposition de tous les biens-fonds considérés comme le domaine commun de l'état. « Les terres étaient, dit Robertson, d'après l'autorité duquel nous parlons ici, divisées en trois portions : l'une était consacrée au soleil, et tout ce qu'elle produisait était employé à la construction des temples, aux dépenses du culte religieux; l'autre appartenait à l'Inca, et fournissait à la dépense publique et à tous les frais du gouvernement; la troisième et la plus considérable était employée à la subsistance du peuple, à qui elle était partagée. Personne cependant n'avait un droit de propriété exclusive sur la portion qui lui était attribuée; il la possédait seulement pour une année. A l'expiration de ce terme, on faisait une nouvelle division, selon le rang, le nombre et les besoins de chaque famille. Toutes ces terres étaient cultivées par un travail commun. Le peuple, averti par un officier préposé à cette administration, se rendait dans les champs et remplissait la tâche imposée. Des chants et des instrumens de musique les animaient au travail. L'influence de la religion, ajoute Robertson, s'étendait jusqu'aux institutions civiles, et en écartait tout ce qui était contraire à la douceur des mœurs et du caractère. Le pouvoir des Incas, quoique le plus absolu des despotismes, était mitigé par cette alliance avec la religion. L'esprit des sujets n'était pas humilié et avili par l'idée d'une soumission forcée à la volonté d'un être semblable à eux; l'obéissance qu'ils rendaient à un souverain revêtu d'une autorité divine était volontaire, et ne les dégradait point. Le souverain, convaincu que la soumission respectueuse de ses sujets était l'effet de leur croyance à son origine céleste, avait continuellement sous les yeux des motifs qui le portaient à imiter l'être bienfaisant dont il était le représentant. Aussi trouve-t-on à peine dans l'histoire du Pérou quelques révoltes contre le prince régnant, et aucun de ses douze monarques ne fut un tyran. »

En insistant sur ce remarquable exemple, nous avons voulu montrer quels avantages politiques et quelle sorte de perfection sociale se rattachent au système théocratique, et n'ont pu jusqu'à nos jours être obtenus sans lui. Du reste, une critique sévère ne verrait peut-être dans le règne des Incas sur un peuple encore évidemment dans l'enfance, qu'une de ces théocraties passagères des périodes d'institution sociale. La théocratie pure, définitivement constituée et appliquée au gouvernement ordinaire d'un état, c'est un phénomène qui nous semble ne s'être manifesté au monde que dans le catholicisme.

La société que le christianisme tendait à fonder était une société théocratique. Que le sentiment moral, sous la forme de l'esprit de charité, ait été le souffle vivifiant et même l'inspiration initiale de cette religion, nous l'admettons volontiers; mais il n'en est pas moins certain que son caractère essentiel, son point fondamental, c'est la croyance à une révélation faite par Dieu même sous la forme humaine de Jésus; c'est aussi le dogme théologique des trois *personnes* en Dieu, dogme sur lequel repose la croyance à l'incarnation du Verbe. Si vous croyez cela, quand même vous refuseriez de croire à la fraternité des hommes et de pratiquer la charité, vous serez chrétien; quoique mauvais chrétien. Ce n'est pas sur une conviction morale, commune à tous ses membres, que s'est constituée l'Eglise catholique, fidèle expression de la vraie tradition chrétienne, c'est sur l'idée de la révélation et de la divinité de Jésus. Le dogme moral n'a été pour elle qu'une chose secondaire, qu'une conséquence à déduire, par voie d'induction, du dogme théologique, au lieu d'être le centre autour duquel se coordonne toute la religion. Il s'ensuivait nécessairement la formation d'une corporation sacerdotale composée des hommes initiés à l'intelligence du dogme, et le gouvernement absolu de la vie humaine par cette corporation, dépositaire de toutes les vérités fondamentales. Il y a plus: le dogme théologique étant répété au fond la religion entière, la vie religieuse véritable, ou l'exercice des facultés de notre âme sur les choses de la religion, devait à la rigueur former le partage privilégié de cette corporation des initiés, appelée le clergé; le reste des hommes ne devait y participer que par la réception purement passive, sans acte de conception ou de raisonnement de leur part, des instructions que le clergé jugerait à propos de leur donner. Ces conséquences étaient si inévitables que, malgré toutes les résistances opposées pendant plusieurs siècles par la conscience humaine révoltée, l'Eglise catholique, dans son développement, est arrivée à les réaliser d'une manière complète. La lecture des livres saints interdite; la défense faite aux laïques d'étudier ou de penser, même conformément à l'orthodoxie, sur les matières de foi; l'adoption, pour la célébration du culte et les formules de croyance, d'une langue sacerdotale inintelligible au commun des hommes, tout cela caractérise bien une religion organisée à l'état de doctrine secrète. Le prêtre se trouvait ainsi seul appelé à vivre de la vie raisonnable et spirituelle; il y avait par conséquent dans le catholicisme une classification du genre humain en deux espèces, analogue, quant au fond, au régime des castes. Enfin, dans le sein même de la corporation sacerdotale, le pouvoir dérivant uniquement de la hiérarchie, et l'or-

Digitized by Google

ganisation hiérarchique s'établissant du supérieur à l'inférieur, conformément au principe de l'*initiation*, sont des traits qui achèvent de caractériser une société théocratique.

Si donc le christianisme avait réussi à conquérir l'homme tout entier, son résultat politique aurait été le gouvernement de la théocratie. Mais il n'en pouvait être ainsi. Cette grande religion, n'admettant rigoureusement comme légitime que la partie purement spirituelle de la vie, et ne prêchant qu'une morale ascétique, ne pouvait suffire à diriger l'homme dans tous les rapports, dans tous les actes, parmi toutes les nécessités que lui impose le contact de la réalité mondaine. La vie pratique et mondaine, ainsi rejetée par le christianisme, le rejeta à son tour, et continua à se régir par d'autres lois, d'autres coutumes, d'autres mœurs. Les hommes n'entrèrent donc dans la société chrétienne, et ne passèrent sous l'empire de la hiérarchie sacerdotale, que pour une moitié de leur existence; l'autre moitié resta soumise à la hiérarchie militaire et aux pouvoirs qui en étaient issus. Le règne simultané de ces deux puissances, tantôt alliées, tantôt en lutte pour les limites de leur juridiction respective ou pour la conquête d'une suprématie toujours contestée, voilà, du point de vue où nous sommes placés, toute l'histoire de l'Europe chrétienne.

Cependant un tel partage de la souveraineté en deux zones distinctes est trop irrationnel pour être facilement praticable. La vérité morale, la loi de la vie humaine est une dans ses principes fondamentaux. Donc, des deux autorités en présence, s'il en est une qui possède cette vérité et qui connaisse cette loi, c'est à elle qu'appartient la direction souveraine de l'humanité, et l'autre autorité ne saurait plus avoir qu'un rôle secondaire pour l'application spéciale de la loi à tel ou tel ordre de faits. C'est pour échapper à cette irrésistible conclusion qu'on inventa au moyen âge la fameuse distinction du spirituel et du temporel. En conséquence de la distinction absolue établie entre la chair et l'esprit, entre le corps et l'âme, distinction dont l'hérésie manichéenne ne fut qu'une déduction rigoureuse, on divisa la vie humaine en deux parts, dont l'une fut rapportée au corps, l'autre à l'âme. On posa en principe que les pensées, les volontés, les croyances, étaient dans le domaine de l'autorité ecclésiastique, les actes de la vie pratique et sociale dans celui de l'autorité séculière. Puis sur ce principe, inapplicable dans son acception absolue, puisqu'on ne saurait séparer la pensée et la volonté de l'acte, on échafauda une division arbitraire des faits humains. Ainsi le mariage, et en général les actes qui se lient à l'administration des sacremens, furent, ainsi que les pratiques obligatoires du culte, assujettis à la juridiction ecclésiastique.

Au fond, la distinction du spirituel et du temporel se rattache à une idée vraie dont elle est l'absurde exagération. En effet, si l'autorité sociale doit être *une*, comme son objet, la direction de la vie humaine, est une et identique, cependant elle agit par deux voies différentes, le commandement et la persuasion. Après avoir déterminé le but moral de l'homme, lorsqu'il s'agit de l'y conduire, la fonction du gouvernement devient double. D'un côté, par la loi positive appuyée sur la pénalité, il ordonne ou défend les actes dont les conséquences sociales auraient la plus immédiate gravité; d'un autre côté, par la prédication, par l'éloge et la censure, par tous les témoignages extérieurs qu'on peut rendre à la vérité morale, en un mot, par le culte religieux, il nourrit dans les âmes les nobles idées et les sentimens généreux qui assurent l'exécution des lois et suppléent par les mœurs à ce que les lois ne peuvent ou ne veulent pas régler. Et cette seconde espèce d'influence, quoique simplement persuasive, est une véritable fonction du gouvernement, un acte de véritable souveraineté; car elle s'exerce au nom de l'état, au moyen des trésors de la nation, et par le concours obligé de tous les citoyens. Ainsi donc, en laissant de côté, à dessein, tout ce qui touche au gouvernement de l'activité intellectuelle et de l'industrie, nous trouvons dans la seule sphère de la vie morale deux juridictions différentes, mais qui toutes deux doivent s'exercer dans le même sens, en vue du même but, et conséquemment sous la direction suprême de la même autorité souveraine. Pour deux juridictions, deux hiérarchies; ici le magistrat civil, là le prêtre, et au-dessus d'eux le législateur. Voilà la seule manière dont la distinction du pouvoir civil et du pouvoir spirituel puisse être vraie.

Les écrivains catholiques de nos jours ont voulu voir dans cette dualité entendue à la façon du moyen âge la garantie de l'indépendance intellectuelle. Bien loin de là, c'était une double tête donnée au despotisme pour dévorer toute indépendance. Mais, en fait, la rivalité de l'Eglise et de l'Etat permit souvent aux champions de l'indépendance intellectuelle on pratique de s'abriter tour à tour dans les domaines de l'un des deux pouvoirs contre les coups de l'autre. On peut même dire qu'en l'absence de la souveraineté légitime et de la liberté politique, l'état de balance résultant de leur lutte est le meilleur ordre politique possible.

Quoi qu'il en soit, malgré la logique apparente de ce partage, la conciliation entre les deux empires était difficile; car il pouvait arriver qu'on se vît obligé par la loi même de Dieu, qui vous commandait d'obéir passivement aux puissances terrestres, à violer la loi de Dieu promulguée par l'Eglise, et il fallait alors, par conscience, manquer à sa conscience. Cependant, puisque les actes ne sont après tout qu'une conséquence des pensées, il semblait juste que l'autorité spirituelle eût la suprématie de droit, sinon de fait. C'est ce qu'ont toujours prétendu les partisans ecclésiastiques de la distinction des deux puissances; témoin de nos jours M. Lamennais lui-même.

L'Eglise, disent-ils, ne peut exercer directement le pouvoir du glaive, parce que cela est incompatible avec son caractère de douceur et de paix. Le glaive appartient aux princes; mais ils ne doivent s'en servir que selon les intentions de l'Eglise, sous peine d'être anathèmes, et, comme tels, déchus de tout droit sur la terre et dans les cieux. La garantie offerte aux peuples contre les abus de pouvoir de l'autorité ecclésiastique consiste en ce qu'elle ne peut exécuter par ses propres mains ses sentences, de même que la garantie contre le despotisme des princes réside dans la distinction du pouvoir judiciaire d'avec le pouvoir législatif. Subalterniser ainsi l'autorité temporelle, voilà ce que s'efforcèrent de réaliser l'Eglise, et surtout les papes, en s'arrogeant la censure et même le jugement formel des souverains, en lançant des interdits sur leurs royaumes, et en déliant leurs sujets du serment de fidélité.

Nul doute que l'intervention de la puissance spirituelle, au milieu du brigandage universel de ces temps, n'ait été d'une heureuse influence. Son bâton de commandement jeté dans l'arène ensanglantée apaisa bien des fureurs, sauva bien des victimes, et quand elle n'aurait fait que la *trêve de Dieu*, l'humanité lui devrait d'éternelles actions de grâces; mais il ne faut pas oublier qu'elle alluma aussi bien des torches, excita d'affreuses discordes et des persécutions atroces.

Quant à prétendre, en théorie, que la domination de l'Eglise était légitime parce qu'elle représentait l'intelligence, c'est rentrer dans la supposition que la souveraineté du monde appartient de droit à la pensée purement intellectuelle, qui se forme dans une classe d'esprits privilégiés. Or, cela n'est pas. Quoi, dira-t-on, la raison ne doit-elle pas commander? Sans doute; mais par le mot de raison, employé dans ce sens, il faut entendre les sentimens naturels tempérés les uns par les autres de manière à former un harmonieux concert, et non pas la faculté du pur entendement ou la pensée abstraite. Ce n'est pas en vain ni à tort que notre langue emploie spécialement le mot d'âme pour désigner la faculté du sentiment. Cette faculté est en

effet l'élément essentiel de notre âme ; c est à elle de donner le ton dans notre vie. Nous l'avons dit et nous le répétons : le souverain de droit est le sens moral qui jaillit de la conscience universelle.

Cette immense tentative des papes, et le mouvement des croisades qui se confond avec elle, est le fait capital du moyen âge ; mais, malgré des succès éphémères, ce ne fut qu'une tentative. Repoussée par la force matérielle des princes, et aussi par la conscience intime des peuples, la théocratie dut prendre une autre voie. Contractant d'étroites alliances avec les pouvoirs temporels, elle leur communiqua en partie son caractère sacré, et acquit en échange une participation assurée à leur force coërcitive. Deux moyens furent notamment employés pour atteindre ce résultat : l'invention de la doctrine du droit divin politique, qui consacra le pouvoir absolu des monarques en les déclarant représentans directs et vicaires de Dieu ; puis la création du tribunal de l'inquisition, où le bras séculier devint l'auxiliaire si formidable de l'autorité spirituelle. C'est en Espagne que cette alliance fut le plus parfaitement réalisée ; c'est là aussi qu'elle a porté les fruits de despotisme les plus amers. Mais toute l'Europe catholique en subit l'influence. Bossuet en fit la base de la monarchie de Louis XIV, et elle constituait encore au fond le régime contre lequel la France eut à se soulever en 1789.

Dans le nord de l'Europe, au contraire, l'effet le plus apparent du protestantisme fut de dissoudre la corporation sacerdotale, en faisant, comme on l'a si bien dit, un prêtre de tout homme qui a une Bible à la main. En revendiquant les droits de la conscience humaine, le protestantisme a sapé la théocratie par sa base ; mais comme il n'avait pas la virtualité nécessaire pour faire surgir du cœur de l'humanité la véritable autorité souveraine, le vide laissé par la destruction de la puissance sacerdotale a été rempli en entier par le développement exagéré de la puissance du glaive ; et le gouvernement militaire, se fondant sur le droit de la force, a usurpé la souveraineté dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel. Le même fait s'était produit autrefois dans l'empire grec, et subsiste aujourd'hui en Russie. Partout où le souverain légitime, c'est-à-dire la représentation du peuple, fait défaut, il faut que l'une ou l'autre branche de la hiérarchie inférieure, dominant sa rivale, usurpe la souveraineté. Si l'Angleterre s'est approchée de la véritable coordination des pouvoirs religieux et politique, c'est que chez elle le souverain de droit a commencé depuis long-temps à se faire jour, quoique sous une forme grossière et à peine ébauchée.

Arrêtée par toutes ces barrières dans son action extérieure sur le monde, l'Eglise catholique a du moins réalisé avec une haute perfection, dans son organisation intérieure, l'idéal théocratique. Grégoire VII ne s'est pas trompé, et son œuvre subsiste encore. La théocratie vit tout entière, grande encore, formidable et envahissante dans cette immense hiérarchie de prêtres, si étroitement groupée sous le sceptre absolu d'un chef infaillible, affranchie par le célibat des liens les plus forts de la société générale, et dont toute l'autorité, toute la supériorité sur les autres hommes procède uniquement de l'initiation à une doctrine révélée par la tradition sacrée. Elle existe plus parfaite encore et plus absolue dans ce fameux corps des jésuites qu'on a appelé avec raison les janissaires du Saint-Siége ; véritable milice sacerdotale, organisée pour la conquête, soumise à une discipline sans exemple, et commandée par un *général*. La société de Jésus est relativement au clergé catholique, ce que celui-ci est pour le peuple chrétien : c'est une caste sacerdotale au sein de la caste sacerdotale. Tout ce qu'ont offert de plus extraordinaire et de plus caractéristique les diverses corporations de prêtres dont parle l'histoire, se retrouve dans son institution à un degré de rigueur encore inouï ; c'est le type absolu, impossible à dépasser, dégagé de tout alliage, de l'organisation théocratique. Jamais il n'y eut une plus complète abnégation de toute spontanéité individuelle. Selon les constitutions de l'ordre, tout jésuite doit être entre les mains de ses supérieurs ce qu'est la cognée aux mains du bûcheron. Assujetti au vœu de pauvreté, il ne peut rien posséder en propre, et c'est au *général* seul qu'il appartient de disposer sans contrôle de tous les biens de l'ordre. L'obéissance passive au supérieur renferme tous les devoirs et remplace toutes les vertus. La foi elle-même ne doit être qu'un acte d'obéissance, et pour le rendre possible on doit avoir recours à des procédés extérieurs de dévotion, à l'effet d'exalter son imagination et de s'inspirer à soi-même un enthousiasme fanatique. On doit se persuader que tout ce que le supérieur commande est la volonté de Dieu, et voir Jésus-Christ lui-même dans le *général*. Aucune pensée n'est permise, qui n'ait été inspirée par les chefs de l'ordre, et pour sanction de cette loi, il est établi que chacun doit à son supérieur un compte fidèle de ses plus secrètes pensées. Bien plus, la dénonciation est ordonnée, sanctifiée, et tout jésuite institué espion de ses frères. Une fois engagé dans la corporation, un réseau de liens de plus en plus inextricables vous enlace de toutes parts.

Dans les rapports de l'ordre avec le monde, toutes les conséquences morales de la révélation sont pratiquées avec la dernière rigueur. Aucune obéissance n'est due qu'au pape dépositaire de cette révélation, et au général représentant du pouvoir papal ; nul engagement n'est obligatoire que vis-à-vis d'eux ; vis-à-vis du reste des hommes, les conventions les plus solennelles ne lient un jésuite que sous la restriction des règles établies par la doctrine théologique secrète. Cette doctrine théologique remplace et annule ainsi la loi naturelle ; dès lors les liens consacrés par celle-ci, les droits et les devoirs qui en résultent entre les hommes, le respect qu'elle nous impose pour la dignité humaine dans la personne de nos semblables, ce qu'on appelle les lois de l'honneur, tout cela s'anéantit à la fois. De là cette morale des casuistes si consciencieusement infâme. Le genre humain n'est plus à leurs yeux qu'un troupeau à conduire dans les voies du salut sans doute, mais n'importe à quel prix : la fin justifie les moyens. Cet esprit sacerdotal est porté chez les jésuites à un si haut degré, qu'il a pris le nom de jésuitisme, et c'est avec justice que les peuples ont adopté ce mot pour caractériser le régime théocratique et la dépravation morale qui l'accompagne.

Cette compagnie forme à elle seule une église complétement constituée, qui, dans beaucoup de circonstances, ne reçoit de lois que de ses propres autorités. Souvent on a vu ses généraux résister au nom du pouvoir pontifical lui-même, dont ils se disaient l'expression *permanente*, au pape qui, suivant eux, n'en était qu'un représentant passager. Toutefois, en raison de sa nature militante et de l'unité dictatoriale qu'un tel rôle exige, elle a toujours été, au sein de l'Eglise catholique, l'infatigable champion du pouvoir monarchique des papes contre la démocratie cléricale et contre l'aristocratie des évêques.

Vouée à l'œuvre des missions comme une chevalerie errante de la foi, elle a porté, à travers tous les obstacles et tous les dangers, des germes de christianisme dans les contrées les plus reculées. En Europe, on l'a vue conquérir dans le monde et jusque dans les cours les positions les plus importantes et une influence considérable. Elle réussit surtout à s'emparer de l'éducation. Proscrite dans le siècle dernier par une conjuration générale des nations, des gouvernemens et du clergé lui-même, la compagnie de Jésus a survécu glorieusement à ce désastre. Elle a été de nos jours la citadelle de refuge du catholicisme, et l'influence que Rome exerce encore sur le monde émane au moins autant du collége central que les jésuites possèdent dans ses murs, que du palais des successeurs de S. Pierre.

Digitized by Google

Malgré cette organisation si sévère et si puissante, la théocratie, entravée par l'invincible refus que fit la nature humaine de s'absorber tout entière dans la société chrétienne, n'a jamais pu établir qu'à moitié son empire sur l'ensemble du monde catholique; mais du moins elle se fit livrer, comme une sorte de rançon, une des provinces de ce monde rebelle, Rome et le territoire des états de l'Eglise, où le gouvernement sacerdotal règne depuis dix siècles directement, en son propre nom, et suivant sa vraie nature. Ajoutez-y le pays des missions conquis au Paraguay par les armes spirituelles des jésuites, et long-temps possédé souverainement par eux sous la suzeraineté nominale de l'Espagne, et vous avez le double domaine où, pour la première fois, on a vu le prêtre, en vertu de sa seule qualité de prêtre, gouverner à la fois, sans autre loi que la doctrine théologique présentée comme une révélation, tout l'ensemble de la vie humaine. C'est donc sur ce double théâtre qu'il faut voir à l'œuvre la théocratie pour la bien connaître.

Le Paraguay nous la présente s'appliquant à porter au sein de la brutalité sauvage les arts de l'industrie, les lumières de la foi, les sentimens et les lois de la sociabilité. Or, sa mission providentielle dans l'histoire est précisément de faire naître la civilisation, d'en alimenter les premiers besoins, d'en guider les premiers pas, et c'est quand elle préside à l'enfance des peuples que son intervention légitime est vraiment féconde en grands biens. Le spectacle offert par le Paraguay sous le règne de la compagnie de Jésus, nous rend sensible ce que dut être dans les âges reculés l'influence des castes sacerdotales sur la barbarie primitive. Le pays tout entier était une école, une famille, un couvent, et là seulement fut réalisée, parce que là seulement elle pouvait l'être, la vraie société chrétienne, celle que la religion de Nicée portait dans ses flancs. A leurs pères en Dieu, dont ils avaient en effet tout reçu, les Indiens du pays des missions attribuaient et rapportaient tout ce qu'ils possédaient, leur travail, leur vie, leur pensée. Point de propriété individuelle chez eux. La terre et tous ses produits étaient à la communauté, la communauté était à Jésus-Christ, et, comme vicaire de Jésus-Christ, la corporation sacerdotale en disposait sans réserve. A ce titre, tout était réputé lui appartenir, mais sans que rien dût être jamais détourné au profit particulier d'aucun de ses membres. Ainsi, concours unanime de toutes les forces de la nature et de toutes les facultés des hommes, sous la direction savante de l'autorité suprême et uniquement en vue de l'intérêt général; répartition équitable des fruits du travail; association intime des âmes par la confiance, par la vénération et la docilité des Indiens à l'égard de leurs prêtres; enfin nulité sociale, égalité, fraternité, toutes ces perfections rêvées par les utopistes se trouvaient réalisées dans le *pays des missions*, sous la tutelle jalouse mais bienfaisante de la théocratie. Elle y avait porté tous ses fruits les meilleurs, sans doute pour qu'il fût montré au monde quel vice mortel ces fruits, quelque beaux qu'ils paraissent, portent toujours en eux-mêmes. En effet, qu'arriva-t-il après l'expulsion des jésuites? Comme l'éducation de ce peuple lui avait coûté le sacrifice de sa spontanéité naturelle, il n'a pas su conserver par lui-même une civilisation qu'il n'avait en rien contribué à se donner, et une fois ses tuteurs disparus, sous peine de s'anéantir dans une effroyable dissolution, il lui a fallu pour lien social et pour gouvernement la potence en perpétuel exercice du dictateur Francia.

Dans l'état romain, ce n'est plus au sein de la barbarie, c'est au centre du monde civilisé, sur le peuple le plus intelligent et le plus sensible, que la théocratie règne; et là tous ses vices éclatent. On ne peut lui contester sans doute d'avoir, sous Léon X, secondé l'essor alors universel des lettres et des arts; mais, à cette époque même de sa gloire, n'a-t-elle pas détourné l'activité intellectuelle de toute direction vraiment morale? Et, sous tous les autres rapports, que n'aurions-nous pas à dire contre son influence et son gouvernement? N'est-ce pas à Rome que la dépravation des mœurs et la scélératesse politique ont atteint leurs plus monstrueux excès dans la famille des Borgia? Soit que l'on consulte l'histoire, soit que l'on examine la réalité actuelle, quelle société politique offre un plus déplorable spectacle? L'industrie et les arts utiles atteints de marasme sous un gouvernement qui, incapable de les diriger, affecte de les mépriser, parce qu'il craint leur essor; la misère et la dépopulation infectant comme une lèpre un sol comblé des dons de la nature; un arbitraire sans frein qui se couvre du masque d'une paternelle sollicitude, et autorise ses plus indignes débordemens de la prétendue volonté du ciel; les deniers qu'on a ravis à la misère du peuple employés à fournir des secours à ce qu'on appelle des *œuvres en danger*; chaque cardinal légiférant, selon son caprice, en vertu de quelque *vivo oracolo*, recueilli par lui de la bouche du Saint-Père; toute liberté, toute spontanéité étouffée chez les citoyens; les secrets de la vie privée et les épanchemens du foyer domestique épiés par une inquisition invisible; l'activité intellectuelle proscrite et la pensée consignée à la frontière; les voleurs et assassins traités avec l'indulgence de la faiblesse; les esprits indépendans et les cœurs généreux jetés dans des cachots infâmes; la religion enfin, réduite à des superstitions dépravantes et à des pompes théâtrales, devenue une sorte de séduction sensuelle par laquelle on amuse et on enchaîne les hommes; voilà la faible et bien incomplète esquisse du régime pontifical. Le désert désolé et morbide qui entoure Rome, l'aspect languissant de la ville papale elle-même, accablée et comme avilie sous la pompe dérisoire de ses superbes monumens et sous la majesté accusatrice de ses ruines, ne sont qu'un fidèle symbole de cette honteuse dégradation. En face de ce type du despotisme théocratique se dresse le type du despotisme militaire, le gouvernement autrichien, qui engourdit et abrutit les peuples sous sa brutale discipline, tandis que son rival les énerve et les corrompt; et ces deux tyrannies s'entendent pour s'étayer mutuellement.

§ 5. *Conclusion.*

Arrière donc désormais la théocratie! l'histoire l'a jugée aussi bien que la raison. Une plaine froide et aride où ne brille d'autre soleil qu'un feu mystique allumé au fond d'un sanctuaire, et dont quelques rayons seulement s'échappent par de rares ouvertures; dans ce sanctuaire, les prêtres groupés autour de l'autel; au-dehors, un peuple immobile, les regards tournés vers ce lieu redouté et dans l'attente des oracles que l'hiérophante vient de temps en temps proférer sur le seuil du temple; voilà l'image de la théocratie. Au contraire, dans la société juste et normale, c'est le Forum qui forme le centre de l'état; le vrai soleil y verse ses flots de lumière; un peuple actif et fier y déploie sa vie généreuse: à l'entour s'étendent les champs nourriciers, les ateliers bruyans, le camp, les palais des arts, les sanctuaires de la science; sur une esplanade et en face de l'assemblée du peuple, le Capitole, siége de la majesté nationale, déploie sa noble façade; puis, des deux côtés du Capitole, et faisant corps avec lui, on voit ici le prétoire imposant où se resserrent les liens de l'ordre social, là le temple, le temple au riche portail, au dôme sublime, asyle de paix et de recueillement, où l'homme, dans ces heures exceptionnelles de commerce direct avec l'infini, vient puiser des inspirations fécondes pour tout le reste de son existence. Ajoutons, pour compléter ce symbole, que le Capitole est lui-même un lieu saint et sacré, le premier des temples, de même que le souverain est le pontife suprême, et que dans l'enceinte du sénat un autel doit sans cesse rappeler aux représentans de la nation qu'ils règnent sous l'œil de Dieu et par le secours de l'inspiration céleste.

Les républiques de l'antiquité ont seules, jusqu'à nos jours, réalisé cet idéal, mais dans des cités bien étroites, et en restreignant beaucoup l'essor de la vie humaine. Après l'éducation qu'il a reçue du christianisme, espérons que le genre humain saura atteindre le même but sans les mêmes sacrifices.

Autrefois le monde a pu être dans cette alternative de plier sous le joug d'une hiérarchie guerrière, ministre de la loi fatale de la réalité, ou bien d'obéir à une autorité sacerdotale, et de subir la loi d'un dogme abstrait, problématique invention d'une théologie occulte, travesti aux yeux du vulgaire sous les symboles de l'idolâtrie, et appuyé sur le mensonge d'une révélation surnaturelle. Mais pourquoi cette alternative fut-elle inévitable? Parce que la conscience humaine n'était pas assez mûre, ni pour ainsi dire assez éclose au cœur des nations pour leur servir de guide et de juge dans leur vie sociale. Cette alternative était inévitable, parce que le souverain de droit ne pouvait encore se produire, et ranger au-dessous de lui, à leur véritable rang, les hiérarchies secondaires. Le temps approche où la société moderne parvenue à sa maturité, retrouvera sa véritable assiette. Alors comme autrefois dans la cité antique, mais sur des dimensions bien plus grandes, la nature humaine donnera de nouveau à toutes ses facultés un essor aussi hardi que justement combiné; alors l'activité industrielle, l'art, et la pensée savante, concertant ensemble sous l'inspiration d'une même religion et d'une même sociabilité, reproduiront encore la merveille d'une civilisation complète, une, et harmonieuse.

Cet ordre social de l'avenir aura les qualités de la théocratie. C'est, en effet, chez nous une conviction inébranlable, que le monde n'est pas destiné à croupir dans cet état anormal et maladif, dans ce chaos moral où le plonge aujourd'hui l'absence de religion sérieuse. La société de l'avenir sera religieuse, et par conséquent il y aura un gouvernement religieux; mais cette religion sera intimement liée avec la pratique de la vie mondaine, et le gouvernement religieux ne fera qu'un avec le gouvernement civil. Ce double empire sera exercé par le vrai et unique souverain, la représentation nationale qui sera à la fois convention et concile; car ces deux noms, différenciés par l'histoire, ont, au fond, un sens identique. Ce souverain enfin sera pontife en même temps que magistrat; magistrat, parce qu'il sera pontife, pontife, parce qu'il sera magistrat. A l'exemple du pouvoir théocratique, il ne sera pas seulement le gardien de la police extérieure, mais l'initiateur des âmes par l'éducation, et leur rédempteur par l'exercice du droit de répression; car la société normale ne doit pas consister seulement, comme celle de nos jours, dans un contact d'intérêts, mais dans une association réelle, dans un développement en commun des pensées, des volontés et des actes.

Qu'on ne pense pas qu'en faisant de la conscience humaine l'arbitre souverain de la foi, aussi bien que de la morale et de la loi, nous proscrivions comme inutiles le dogme et la théologie. Ces conséquences adoptées par les publicistes qui placent le sens moral dans l'individu et non dans le genre humain, nous les réprouvons complétement. Les religions ne sont pas à nos yeux des formes de pure fantaisie faites pour occuper, ou plutôt pour leurrer le sentiment religieux. A ce sentiment, impérieux besoin de notre âme, correspond une vérité religieuse, réelle et objective, dont la possession plus ou moins complète peut seule le satisfaire et l'alimenter. Sans les dogmes théologiques, qui nous montrent dans la nature de Dieu et du monde la raison et le but de notre existence, il ne saurait y avoir de croyance ni de morale solides et dignes de l'intelligence humaine. D'ailleurs, les inspirations instinctives de nos cœurs, tout également vraies qu'elles soient, se heurtent cependant et ne peuvent se concilier, à moins qu'une explication métaphysique ne vienne projeter sur le mystère de leur harmonie une clarté, non pas sans ombres ni définitive, mais proportionnée à la portée de vue actuelle de l'esprit humain. Alors seulement elles se règlent et se coordonnent sous ce principe supérieur. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le critérium de certitude et, si l'on peut parler ainsi, le centre de formation de la foi religieuse existe dans la partie morale du dogme, révélation de la conscience universelle. Que l'esprit humain, procédant à l'inverse, prenne pour germe de ses croyances le dogme purement intellectuel de la théologie métaphysique, et d'une seule erreur de conception, presque inévitable en cette matière, on verra sortir des dépravations souvent monstrueuses dans les mœurs et la pratique de la vie.

Eclaircissons notre pensée par un exemple. Il s'est produit de nos jours, dans l'intelligence des penseurs les plus sérieux et les plus hardis, une conception dogmatique de la vie du monde et de l'essence divine, qui, par sa largeur, par sa rigueur rationnelle, par l'universalité des traditions qu'elle embrasse sous une même synthèse, paraît devoir étancher la soif toujours croissante de foi et de lumières qu'éprouve l'esprit humain. Ce dogme nouveau nous montre la vie universelle comme une création éternelle et incessante, comme une fécondation permanente et une irrésistible transformation du monde *réel* par l'*idéal*, sous le souffle vivifiant du *désir*. Puis, il confirme cette vérité en dévoilant à nos regards, dans l'essence intime de Dieu, les trois principes qui doivent ainsi se retrouver dans toute créature. D'après ce dogme, la destination de tous les êtres est un progrès sans limite à travers l'infini, progrès dans lequel chacun d'eux, s'appropriant par la connaissance et la sympathie les perfections de tous les autres membres de l'univers, s'approche de plus en plus, au moyen de cette communion croissante avec la création, d'une communion directe avec l'Etre suprême. De là résulte encore la perfectibilité, aussi bien que la solidarité du genre humain; et dans la chaîne des générations qui le composent, dans les génies divins qui marchent à la tête de ces générations, dans la tradition majestueuse des pensées qui en jaillissent, nous apparaît alors la plus grande manifestation du Créateur, qui soit ici-bas accessible à notre adoration. Pour notre part, nous adhérons de toute notre âme à ce dogme; mais pourquoi y adhérons-nous? Ce n'est pas seulement parce que notre intelligence en est satisfaite; car bien des obscurités pèsent encore sur lui. C'est surtout parce que nous trouvons dans la promesse qu'il nous fait d'un avenir de justice et de perfectionnement sur la terre comme dans les cieux, la confirmation, la sanction du nouveau sentiment moral qui anime de nos jours l'humanité, et dont la formule, encore purement politique, a été donnée sous ces mots: *Liberté, égalité, fraternité*. C'est en vertu de cette vérité morale sentie en commun par la société, que nous espérons la voir un jour adopter le dogme explicatif du progrès, et croire à la religion de l'humanité; mais nous ne voudrions pas, pour son honneur et pour son salut, que son adhésion fût déterminée par un autre motif. Si donc nous repoussons avec énergie l'invasion de la théocratie catholique, nous ne condamnons pas moins sévèrement, comme illégitime, comme funeste, comme impuissante, la prétention de toute secte qui, au nom d'une formule théologique, voudrait se faire la tige d'une religion et d'une société nouvelles, en dehors de la juridiction de la conscience publique, où vivent sous des formes encore embryonnaires les seuls véritables germes de l'avenir et les élémens de toute certitude morale. C'est notre conviction que la société nationale mise au monde par la révolution, les croyances morales empreintes au fond de son cœur, les pouvoirs qui, dans un temps peu éloigné, doivent en devenir l'expression fidèle, ont en eux les virtualités suffisantes pour constituer par degrés une civilisation complète, et que chercher cette civilisation ailleurs que dans le déve-

loppement et l'extension naturelle de ces choses, c'est faire du despotisme ou de la théocratie.

On voit que, dans nos idées, la théologie ne déchoit pas de son rang élevé. N'est-ce pas elle qui doit fournir au sens moral du peuple les élémens et les principes de ses arrêts suprêmes? Au-dessus de toutes les sciences, au-dessus même de la métaphysique qui les relie toutes, plane, comme une synthèse supérieure, la science de l'essence divine; car si la haute métaphysique a pour objet de nous initier à la loi de la vie universelle, la théologie, plus transcendante encore, nous dévoile, par l'analyse de Dieu, le principe et la raison de cette loi même. Par conséquent, au sommet de la hiérarchie scientifique doit trôner le corps des théologiens; mais la théologie est la science par excellence et non pas la religion, et ce n'est pas à la science, même organisée en corporations hiérarchiques, qu'appartient la souveraineté sur la vie humaine.

Nous ne saurions trop insister sur ce point, car il est capital. Sans doute, pour qu'il y ait unité dans la vie humaine et sociale, il faut qu'elle soit ordonnée tout entière en vue de la destination providentielle de l'humanité; il faut donc qu'elle ait pour principe et pour règle suprême la religion. Mais qui peut décider avec certitude en quoi consiste cette destination providentielle? C'est la conscience publique, tandis que la doctrine des théologiens n'a, sur ce point, en l'absence de la sanction du sens commun, qu'une probabilité scientifique. Les solutions admises par la conscience publique sur la destination du genre humain et sur les problèmes qui s'y rattachent, voilà ce qui constitue la foi sociale, la religion. Dans ce sens, il est bien vrai que la société doit procéder entièrement de la religion, et tant que le prêtre, essentiellement magistrat, de sa nature, et non savant ni théologien, reste dans sa fonction d'interprète fidèle des oracles de la conscience publique, il remplit un rôle sublime et plane véritablement sur toute la vie humaine; mais, dans ce cas, il demeure subordonné au législateur religieux, qui est le souverain, et d'ailleurs son ministère est tout d'enseignement et de persuasion. Que si, au contraire, envahissant la fonction du savant-théologien, il veut, avec la seule doctrine théologique, créer la religion; si, de plus, s'emparant de la puissance coërcitive, il prétend imposer comme loi cette religion créée par lui, il devient doublement usurpateur.

De cette juridiction suprême attribuée au concile démocratique sur la religion, il ne faudrait pas conclure, non plus, que le culte, c'est-à-dire l'administration *morale* de la religion perdrait de son importance, de sa majesté, et que le sacerdoce serait dissous ou amoindri. Au contraire, le rôle du prêtre, aussi bien que la dignité de son caractère, s'accroîtraient encore sous l'influence d'une telle réforme. Quoi! parce que la conception de l'essence divine se serait élevée, agrandie, épurée dans l'intelligence humaine, parce que tous les sentimens religieux, éclos depuis l'origine du monde au sein des diverses civilisations, se seraient enfin réunis et condensés dans notre âme, nous devrions éprouver un moindre besoin de nous élever vers Dieu par des actes d'adoration, et de rendre témoignage de notre foi vis-à-vis de nos frères et de nous-mêmes par de saintes et imposantes cérémonies? Ce serait un contre-sens complet. Les hommes s'agenouilleront toujours au pied des autels; ils voudront toujours s'y agenouiller ensemble, et alors il faudra toujours qu'une voix s'élève au milieu d'eux pour donner une expression unique à toutes les émotions, à toutes les pensées de leurs âmes et pour servir ainsi d'intermédiaire à leur mutuel épanchement; il faudra toujours qu'un homme, éminent entre les hommes, célèbre, au nom de tous, les rites sacrés; il faudra que la parole d'un sage vienne par ses enseignemens tirer de cette émotion religieuse des semences fécondes pour la morale et la vertu. Puis, dans les circonstances solennelles de notre passage ici-bas soit la naissance, l'entrée dans la carrière sociale, le mariage, et enfin la mort, ne sentez-vous pas que, sous peine de laisser un vide déplorable dans nos mœurs, il faut une consécration qui soit en même temps une inspiration religieuse? Ce n'est pas tout: sans doute chaque homme peut et doit même occuper individuellement sa pensée et son cœur des choses divines; mais il nécessaire qu'il aille retremper souvent sa religion personnelle dans les croyances consacrées qui forment le trésor de l'esprit humain, et nourrir sa conscience individuelle des inspirations de la morale publique. Qui transmettra ces inspirations à son cœur? qui nourrira ces trésors à son esprit? Le prêtre. Le prêtre de l'avenir sera donc toujours l'homme par l'intervention duquel la vie religieuse se développe en commun dans les âmes et monte vers Dieu. Il sera toujours le guide et le sauveur spirituel, le propagateur de la charité. Il sera aussi, non plus seulement en figure comme par le passé, mais en réalité, l'instrument de la purification, de la réhabilitation, de la réconciliation des pécheurs. Ce droit de grâce, que l'article CONFESSION de ce recueil a montré comme le complément indispensable de la justice sociale, qui doute que ce ne soit, du moins en beaucoup de cas, au *magistrat de morale et de persuasion* à l'exercer? Comment ne serait-ce pas à lui qu'il appartiendrait de présider à la rédemption du coupable en stimulant son repentir, et de le rétablir par une juste absolution dans l'estime et la confiance de ses concitoyens?

Pour remplir une si haute mission, il faudra toujours un homme exceptionnel, voué à une vie austère et sanctifié par son dévouement; un homme supérieur à ses frères en foi, en espérance et en charité. Le magistrat judiciaire tire son ascendant de la force extérieure dont sa parole dispose et de l'appareil redoutable qui l'entoure; mais le magistrat de persuasion, d'où peut-il le tirer, sinon de sa propre vertu? Il faut que de sa personne même émanent les sentimens de charité et de piété qu'il doit inspirer.

Il ne saurait non plus enseigner avec autorité, s'il n'est officiellement investi de la qualité d'interprète de la foi nationale, et par conséquent s'il ne fait partie d'une corporation sacerdotale chargée de conserver les oracles et de cultiver les traditions de la raison universelle, sous la direction et la surveillance suprême du souverain. Il nous semble, en effet, que pour exercer ce grand et difficile gouvernement de la vie religieuse, une hiérarchie constituée est au moins aussi nécessaire que pour les autres branches de l'administration publique.

Ce prêtre-magistrat ne serait plus, il est vrai, l'agent mystérieux d'une puissance surnaturelle, ni l'adepte d'une science occulte, investi par elle du pouvoir magique de conjurer la volonté de Dieu, et de disposer de la miséricorde ou de la colère divines; mais ce serait le véridique et saint missionnaire de l'intelligence universelle. Croyez-vous qu'il n'inspirerait pas plus de confiance et de vénération aux hommes [illegible] siècles nouveaux, en leur portant la parole de vie au nom de l'humanité, présente dans les conciles nationaux, qu'en leur parlant au nom du pape?

A l'exemple du célèbre théocrate Joseph de Maistre, verrait-on une dégradation pour le prêtre à relever de l'autorité politique? Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'autorité politique que nous demandons pour notre siècle, et que nous le croyons en travail d'enfanter, n'est pas la brutale souveraineté d'un fait irrésistible; c'est le règne de la raison et du droit. Ce n'est pas seulement comme expression suprême de la volonté humaine, c'est surtout comme manifestation de la volonté divine que la volonté générale est légitime souveraine; et c'est à ce dernier titre que les hommes accepteront sa loi, parce qu'ils auront compris comment Dieu vit dans l'humanité.

La vraie démocratie, celle qui se crée aujourd'hui, aura donc un caractère au moins aussi auguste qu'a jamais pu

l'avoir la théocratie des pontifes ou la quasi-théocratie des rois de droit divin. Elle sera, à un meilleur titre qu'eux, l'anneau d'alliance entre le ciel et la terre; elle sera la véritable, la légitime théocratie.

Celle-là, nous le croyons, saura réaliser l'unité sociale, la fraternité des hommes, la communauté matérielle et spirituelle, sans qu'il en coûte rien à la liberté légitime. Le caractère moral du pouvoir et la religieuse confiance des citoyens en lui le rendront compétent pour exercer une haute et suprême influence sur toutes les branches de la vie humaine; en même temps, issu du libre vote des citoyens, il sera maintenu par eux dans le respect de leurs droits individuels. Ce n'est pas même, à vrai dire, la vie humaine elle-même qu'il gouvernera directement; il ne fera qu'administrer le milieu, soit spirituel, soit matériel, où elle doit se déployer. Dépositaire de toutes les forces productives et de toutes les sources intellectuelles dont se compose le patrimoine commun de la nation, gardien de l'arsenal économique et de l'arsenal scientifique, il en distribuera les armes aux citoyens, selon leur capacité et leurs mérites, pour qu'ils s'en servent librement à l'accomplissement de leur carrière sociale. Par l'enseignement, il leur communiquera les notions acquises à l'esprit humain, mais sans les obliger à y croire ou déterminer l'usage qu'ils devront en faire; par le bail temporaire des divers ateliers de production, il mettra dans leurs mains suivant un ordre juste et impartial les instrumens du travail, mais en leur en laissant le libre emploi sous leur responsabilité, et sans gêner en rien la libre disposition de la propriété légitime, c'est-à-dire des ressources que chacun se sera créées par son labeur. De même, sans s'immiscer comme inquisiteur ou comme tuteur absolu dans les relations morales, il interviendra dans les actes de la vie privée en fortifiant la conscience individuelle des citoyens par les conseils, les inspirations et les lumières de la sagesse publique.

Il serait digne de la France, jadis peuple très chrétien, aujourd'hui peuple de la philosophie, d'inaugurer dans le monde la théocratie ainsi transformée. La France, en effet, semble prédestinée à remplir, dans la civilisation universelle de l'avenir, un rôle analogue à celui de Rome dans la civilisation européenne des siècles passés. Après avoir, comme la Rome antique, exercé une puissante influence par l'épée, elle la continuera sans doute, comme la Rome chrétienne, par l'ascendant moral. Ce n'est pas qu'à nos yeux la carrière de l'agrandissement matériel et territorial soit fermée devant elle; mais la nature elle-même, en indiquant avec évidence la nécessité de cet agrandissement, en a fixé les limites avec sévérité. Que d'autres peuples soient appelés à étendre plus loin leurs conquêtes sur la surface du globe; la grande conquête désormais réservée à notre patrie paraît être celle de la vérité morale et de la perfection politique, conquête qu'elle ne fera pas pour elle seule, mais aussi pour ses sœurs les nations européennes, émancipées par son exemple. La couronne promise à la France, c'est d'être la capitale de l'esprit humain, la cité spirituelle du monde futur.

Reste enfin la question de savoir par quelle série de faits et d'actes ce progrès peut s'opérer dans notre société, et quelle politique servirait le mieux à nous y acheminer. Le pas décisif à cet égard a été fait par l'Assemblée constituante, lorsqu'en décrétant la Constitution civile du clergé elle a transformé cet ordre en une hiérarchie de magistrats préposés par l'état à l'enseignement de la morale. Après avoir constitué le vrai souverain par l'établissement de la représentation nationale, cette assemblée ne pouvait, en effet, sans inconséquence, ne pas lui subordonner la hiérarchie sacerdotale, comme tous les autres agens du gouvernement. A la dotation immobilière, possédée jusqu'alors à titre de propriété par le clergé, et qui en faisait une puissance indépendante, elle substitua un salaire public. Tout ecclésiastique dut prêter serment à la Constitution. Enfin, l'élection des chefs du sacerdoce fut, comme au temps de la primitive Eglise, exercée par le peuple, ainsi que celle des autres fonctionnaires et administrateurs. Cette réforme avait le même défaut que toutes les réformes politiques de cette époque; elle constituait le souverain, mais n'organisait pas l'exercice du gouvernement. Au lieu de faire descendre cette hiérarchie de l'autorité souveraine, elle la faisait émaner directement des administrés. Par là elle manquait à un principe essentiel en détruisant complétement, dans la hiérarchie administrative, l'organisation en corps suivant l'ordre de capacité et par institution du supérieur. On ne doit donc la considérer que comme un fait révolutionnaire, que comme un de ces coups de hache dans les racines de l'arbre à abattre, par lesquels toute réforme est obligée de débuter. Ce coup de hache porta du moins profondément; car tous les efforts pour faire reprendre dans notre sol les racines de la vieille Eglise ont été depuis superflus.

Toutefois, sous l'empire du concordat conclu entre Bonaparte et le Saint-Siége, le corps du clergé catholique s'est reconstitué par le rétablissement de l'organisation hiérarchique et de la souveraineté du pape. On sait comment, de 1814 à 1830, par la complicité du pouvoir royal, il faillit envahir indirectement l'Etat tout entier. Depuis cette dernière époque, quoique le catholicisme ne soit plus en droit la religion de l'Etat, mais seulement en fait celle de la majorité des Français, quoique le souverain politique concoure à l'institution des évêques, cependant le clergé, sauf le salaire qu'il reçoit de l'Etat, subsiste comme puissance indépendante. Enserrant dans son réseau le territoire tout entier, présent jusque dans le dernier hameau par un représentant dévoué, il est la seule autorité morale qui ait une action large et directe sur la grande masse des populations françaises. Un prêtre seul peut encore se faire écouter et obtenir quelque créance en décidant un point de morale ou de foi. Or il est trop vrai que le clergé se sert de cet ascendant pour discréditer les vertus civiques que réclame notre civilisation, et arrêter dans les âmes l'essor d'une moralité plus généreuse que celle du passé. Les séminaires et les congrégations de plus en plus multipliés, envahissent, au préjudice de l'Université nationale, l'éducation de la jeunesse que la connivence coupable du pouvoir exécutif leur abandonne. Ce désordre ne peut sans doute cesser et la coordination des pouvoirs se rétablir parfaitement, sans que le catholicisme ait subi une transformation radicale, qui le fasse rentrer dans la vraie croyance morale de la nation. Cette transformation s'opérera-t-elle par une réforme de l'Eglise elle-même, ou par une révolution morale contre l'Eglise; c'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que le devoir du gouvernement est de lutter contre ces envahissemens de la théocratie. Or, pour réussir dans cette lutte, il faudrait qu'il devînt lui-même autorité spirituelle, et qu'il sût satisfaire au besoin de direction morale et d'éducation religieuse qu'éprouve la France; il faudrait qu'il prît au sérieux les traditions de la révolution française; que, développant l'enseignement public, et en confiant les fonctions, même dans les rangs les plus humbles, à des hommes vraiment dignes d'une si grave mission, il fît répandre par eux des instructions conformes à l'état actuel de la science et propres à former de bons et utiles citoyens; il faudrait qu'il élevât les générations nouvelles dans le sentiment de l'immanité, dans la croyance au droit, à l'égalité, à la fraternité, à la solidarité naturelle des hommes; il faudrait enfin qu'il prît en main la culture et le progrès du sentiment religieux et moral, selon les formes nouvelles sous lesquelles ce sentiment se reproduit de nos jours. De cette manière il neutraliserait ce qu'il y a de funeste dans l'influence du clergé, et dominerait le catholicisme, pouvant au besoin le supplanter.

THÉOLOGIE.

De la théologie en Dieu.

Si l'on prend le mot de théologie dans sa rigueur, il faut dire que Dieu seul est théologien; car Dieu seul se connaît absolument, et aucun être créé ne le comprend. La théologie parfaite existe donc, mais point ailleurs qu'en Dieu, puisque, étant essentiellement infinie, il n'y a qu'un esprit infini qui la puisse concevoir. « Quæ sunt Dei, dit S. Paul, » nemo novit nisi spiritus Dei. » Mais s'il nous est impossible de nous élever à une idée adéquate de la théologie divine, nous pouvons du moins nous en faire une de son objet et de ses propriétés, et avoir ainsi un aperçu de ce qu'est en elle-même cette science à laquelle notre nature ne nous permet de participer qu'incomplètement.

Dieu étant parfaitement intelligent, il y a nécessité que Dieu se connaisse parfaitement lui-même; et comme, dans cet acte suprême de connaissance, la chose connue est identique avec la chose qui connaît, et que d'ailleurs il implique contradiction que Dieu ait besoin de rien d'extérieur à sa personne, il y a nécessité aussi que Dieu se connaisse lui-même par lui-même. Et, se connaissant lui-même, il connaît par là tout ce qui existe extérieurement à lui, et le connaît en lui-même; car, par cette connaissance parfaite qu'il a de lui, il connaît parfaitement sa vertu créatrice, et par conséquent tous les effets dont elle peut être cause. Donc, tout ce qui est en sa puissance, tout ce qui est dans ses créatures, tout ce qui est dans la puissance de ses créatures, lui est connu. Ainsi il comprend tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera. Et non seulement tout ce qui comporte l'existence réelle, mais tout ce qui comporte l'existence possible, tout ce qui peut être, tout ce qui a pu être, tout ce qui pourra être; et non seulement le possible, mais l'impossible, tout ce qui n'est pas, tout ce qui n'a pas été, tout ce qui ne sera jamais : car il ne confère pas l'actualité aux idées par cela seul qu'il les possède, et ce qu'il connaît ne se réalise extérieurement à lui que par l'union de l'acte de sa volonté et de celui de sa puissance avec celui de son intelligence.

Il est aisé de déduire de là l'infinité qui est inhérente à la théologie. Il suffit en effet de la conception d'un seul être dans l'esprit de Dieu pour y mettre l'infini, car cet être particulier étant immortel, l'ensemble des formes, des sentimens, des pensées qui doivent lui appartenir dans la suite infinie des temps, compose un tout infini qui est en comparution continuelle en Dieu. Mais la création ne se borne pas à un seul être, elle en comprend une infinité. De même que le temps depuis lequel elle dure, aussi bien que le temps pendant lequel elle durera, ne peuvent être marqués par aucun nombre, l'espace dans lequel elle s'étend est illimité aussi. A côté de l'infini qui se témoigne dans la succession des êtres se manifeste donc l'infini de leur coordination actuelle, et pour mesurer la grandeur totale de la création il faut multiplier ces deux infinis l'un par l'autre. Mais comme Dieu connaît non seulement le système réel des créatures, mais tous les systèmes qui auraient pu être et qu'il n'a pas voulu comme moins excellens que celui-là, il se présente dans l'esprit de Dieu, par cette nouvelle ouverture, seulement en ce qui concerne la connaissance de la création, telle qu'il l'a en lui, une infinité d'infinités d'infinis. Et encore, dans tout ceci, n'avons-nous point parlé de Dieu en tant qu'il se connaît lui-même, nous contentant de considérer la vie des créatures sans porter notre attention sur la vie du Créateur lui-même. Or, il est évident qu'il y a là un infini d'un ordre infiniment supérieur aux infinis précédens, puisque le Créateur est nécessairement à l'infini au-dessus des productions qui émanent de lui. La connaissance de sa vie ne peut donc s'exprimer que par l'infini élevé à la puissance infinie, et c'est là ce que, pour comprendre Dieu, il faudrait avoir la capacité de comprendre.

Ainsi les idées de toutes les choses créées sont en Dieu, et c'est à la ressemblance de ces types primordiaux, excellens dans leur système d'ensemble, que tout est fait. Ils sont les modèles éternels de tout ce qui paraît successivement dans le temps. Et aussi semble-t-il plus rationnel d'interpréter cette parole, « Dieu fit l'homme à son image, » en ce sens que Dieu fit l'homme d'après l'image préconçue qu'il en avait en lui, que d'y entendre que Dieu fit l'homme à la similitude de sa propre personne. C'est donc par le moyen de ces idées, qu'il trouve dans sa propre essence en la contemplant, que Dieu comprend tout ce qui existe hors de lui, comme ce sont aussi ces pures idées qui forment le point de départ de toutes les existences que sa toute-puissance sépare de la sienne. Dieu étant toujours égal à lui-même, ces idées ne commencent ni ne finissent jamais, et elles sont éternellement présentes, toutes ensemble, comme un seul éclair, dans son intelligence. Elles ne sont au fond que la connaissance de toutes les manières dont les créatures peuvent et doivent participer à son essence; et comme il connaît parfaitement son essence, il en connaît tous les modes de participation, et par conséquent il connaît aussi, distinctement et isolément, toutes les créatures particulières qui sont justement toutes ces modalités.

La connaissance parfaite de l'essence divine suppose non seulement la connaissance parfaite de chaque créature particulière, mais encore la connaissance parfaite des rapports qu'il y a entre toutes les créatures. Et, en effet, des idées particulières des créatures, rapprochées dans leur ordre logique, naissent, par une nécessité correspondante à celle de ces idées elles-mêmes, les idées générales; et celles-ci, si on les considère en Dieu, n'ont pas une moindre réalité que les autres. Les genres existent dans l'esprit de Dieu aussi formellement que les individus, et la seule différence qu'il y ait pour lui entre les idées des uns et des autres, c'est que les uns n'ont de réalité qu'en lui, tandis que les autres, outre la réalité conceptuelle qu'ils ont en lui, ont encore la réalité extérieure, les premières idées étant simplement connues, les secondes à la fois connues et produites.

Enfin, avec les idées constitutives des créatures et des rapports mutuels des créatures, sont aussi présentes dans l'intelligence de Dieu les idées de toutes ces choses quant à leur fin. Car Dieu ne faisant rien qu'en le voulant, et ne voulant rien qu'en vertu d'une intention qui est nécessairement bonne, il s'ensuit qu'il ne fait rien qui ne soit en vue d'une fin et à bonne fin. Et comme il sait parfaitement tout ce qui procède de son essence, il sait non seulement ce qui est, comment cela est, mais pourquoi cela est. Ainsi la science des destinées est absolue en lui, et il est impossible de concevoir que rien en soit excepté, puisque nécessairement ou il ne sait rien, ce qui est absurde, ou il sait tout. « Il ne tombe pas un passereau sur la terre, dit Jésus dans S. Matthieu, sans l'aveu de votre père. » Cela est profondément vrai, puisque rien ne peut exister sans une raison d'être, et sans que cette raison d'être soit en Dieu. Qui pourrait lire dans ce livre éternellement ouvert en Dieu, y verrait donc la convenance propre de toutes les destinées individuelles, leur convenance dans l'ordre de leur coexistence actuelle, enfin la convenance de tous ces ordres successifs de coexistences quant à la fin de la création, qui est Dieu lui-même auquel tout revient. Cette science de l'ordre des destinées est le couronnement de la connaissance théologique de la création, et c'est une propriété fondamentale et nécessaire de l'intelligence de Dieu, que cette solution suprême de toutes choses y soit comprise.

Ainsi, en résumé, Dieu connaît parfaitement sa propre vie. C'est à cette connaissance parfaite qu'il a de lui-même, indépendamment de toute existence extérieure, que se rapporte essentiellement le Verbe catholique, différent surtout, à ce qu'il semble, de celui des Platoniciens, en ce que ce dernier, qui se réduit au modèle idéal de l'univers dans

l'esprit de Dieu, ne se détache pas avec autant d'indépendance que l'autre de la chose créée. Mais comme il y a infiniment plus en Dieu qu'il n'y a en l'univers, il s'ensuit que le Verbe, considéré dans la création, n'est qu'une face secondaire du Verbe envisagé dans son principe même, c'est-à-dire du Verbe nécessaire, consubstantiel, coéternel. La considération de la création en Dieu ne prend donc place dans la théologie qu'après la considération primordiale de Dieu en Dieu. Bien que d'un caractère plus simple, puisqu'il s'agit de ce qui est voulu par Dieu, et non plus de ce qui est nécessaire en Dieu, cette considération secondaire est infinie aussi. La manière dont les créatures procèdent de Dieu et se conforment à lui; la loi de leurs relations avec lui, c'est-à-dire l'accord de leur subordination et de leur liberté; le mode selon lequel la grâce divine, après les avoir produites, les développe, soit par son influence interne, soit par les circonstances externes; par conséquent le système des phases successives de chaque existence séparée; celui des réunions diverses de ces existences dans les mondes divers et des variations de ces réunions et de ces mondes; la manière d'agir les unes à l'égard des autres qui convient aux créatures qui vivent ensemble; enfin, parmi les innombrables histoires des créatures de toute condition, inférieure, moyenne, supérieure, répandues dans la capacité sans bornes de l'espace, celle de l'espèce particulière qui, dans une des périodes de son existence infinie, paraît sous forme humaine; le passé, l'avenir, la raison de la destinée actuelle de chacun des individus de cette espèce; le principe des progrès séculaires de leur éducation dans sa résidence qui leur est assignée, en d'autres termes, le mystère des phénomènes politiques et religieux du genre humain; voilà, en abrégé, ce qui, réuni sous l'apparence d'une seule vérité, compose cette théologie de l'univers qui est continuellement présente en Dieu. Et pour affirmer que cette science existe, que tous les élémens que nous venons d'énumérer y sont compris, que non seulement elle existe en absolu, mais qu'elle est contenue dans un esprit qui en a l'intelligence parfaite, il suffit, sans avoir besoin de la connaître, que nous sachions que Dieu existe, car il suit de là qu'elle existe aussi, puisque nous avons certitude qu'elle existe nécessairement en lui.

De la vision de Dieu par les créatures.

Mais cette science peut-elle être connue par un autre esprit que par l'esprit de Dieu? La raison répond que non, et qu'elle appartient exclusivement à cet esprit infini. Car puisque la possession de cette science n'est autre chose que la compréhension de l'essence de Dieu, une intelligence qui la possèderait comprendrait Dieu. Donc cette intelligence serait adéquate à Dieu. Donc l'être doué de cette intelligence aurait un esprit identique avec l'esprit divin. Mais comme il ne peut exister qu'un seul esprit divin, cet être serait Dieu. Donc il n'y a que Dieu qui ait la faculté de se comprendre. Et l'on peut dire d'une manière absolue que Dieu seul est et pourra jamais être théologien, puisque Dieu seul connaît et pourra jamais connaître le fond de la théologie. Aussi me paraît-il que S. Jean s'est laissé beaucoup trop exalter par son sentiment prophétique lorsqu'il a dit: « Scimus quoniam cum apparuerit similes ei erimus, et vi» debimus eum sicuti est. (J. Ep. 1, 3). » C'est-à-dire que, par l'effet de l'illumination finale, les créatures, étant rendues conformes à Dieu, le verront tel qu'il est, ce qui serait la manière adéquate dont Dieu se voit lui-même. Et de même S. Paul, si on l'entend à la lettre, lorsqu'il dit: « Tunc autem cognoscam sicut et cognitus sum. (I Cor., » c 3). » Car la créature est connue par Dieu dans l'universel, et il est impossible, à moins que sa capacité ne s'égale à celle de Dieu, que la créature jouisse jamais de la propriété de connaître suivant ce mode divin. Ce sont là des emportemens d'espérance de la part de ces grands hommes, et il faut nécessairement ou repousser leurs prophéties comme injustifiables, ou prendre le parti d'en tempérer le sens. Non, Dieu ne saurait être vu tel qu'il est par aucun être créé; car voudrait-on dire que cette créature peut être admise à la participation de l'essence de Dieu, il faudrait qu'elle y participât assez pour la comprendre, c'est-à-dire pour s'identifier avec Dieu. Aussi S. Chrysostôme, dans sa controverse contre les Anoméens qui prétendaient à une connaissance de Dieu aussi parfaite que celle que Dieu a de lui-même, est-il dans la saine philosophie lorsqu'il affirme que ni les prophètes, ni les anges, ni les archanges, ne savent ce qu'est Dieu. « Interrogez-les, dit-il, et dans leur réponse vous n'entendrez rien qui soit de la substance (Hom. 15). » Il n'y a que le Verbe, en effet, qui puisse être conscient de la substance, étant lui-même la substance. C'est ce qui était, à ce qu'il semble, au fond de la pensée de Jésus dans son discours de Capharnaüm, lorsque, insistant sur la nécessité de sa mission, il disait aux Juifs: « Personne n'a jamais vu le Père, sinon celui qui est de Dieu; car celui-là voit le Père. » Il paraît bien, d'après l'ensemble du discours, qu'il entendait se désigner lui-même par ces paroles, et, en tant qu'il se croyait revêtu d'une nature divine, se désigner par elles exclusivement. Mais S. Jean ne les prend point avec cette réserve lorsque, exposant dans sa première épître les principes de l'efficace de la charité qui, selon lui, rend les hommes fils de Dieu, il suppose que la charité va jusqu'à les égaler réellement au fils consubstantiel de Dieu. « Le monde, dit-il, ne nous connaît pas parce qu'il ne le connaît pas. Bien-aimés, nous sommes maintenant les fils de Dieu, et ce que nous serons personne ne le voit encore. Car nous savons que quand il aura paru, nous serons semblables à lui et nous le verrons tel qu'il est. » C'est contre cette prétention téméraire qu'a été faite cette belle et profonde déclaration du concile de Latran: « Firmiter credi» mus quod unus est Deus incomprehensibilis. (Conc. » Later. IV, c., 1). » C'est-à-dire en langage philosophique: Nous croyons fermement qu'une intelligence finie ne peut embrasser un objet infini, attendu qu'il y aurait disproportion entre le sujet et l'objet.

Cependant il existe une déclaration solennelle de l'Eglise qui porte textuellement que les bienheureux voient Dieu clairement tel qu'il est, « intueri clarè ipsum Deum trinum » et unum sicuti est. (Conc. Florent.) » Cette vision de Dieu par les bienheureux est en effet une croyance que l'Eglise n'a jamais cessé de soutenir. Voir Dieu, jouir de Dieu, aimer Dieu, a toujours été, selon elle, le fond de la récompense des élus. Mais qu'est-ce que cette vision de Dieu? D'un côté l'on confesse que Dieu ne peut être compris par aucune créature; de l'autre, on veut cependant qu'il soit vu par la créature tel qu'il est, c'est-à-dire dans sa perfection infinie. Mais si on peut le voir dans sa perfection infinie, il est évident qu'on peut le comprendre; et à l'inverse, si on ne peut le comprendre, il est évident qu'on ne le peut voir non plus dans sa perfection infinie. Ici, il est vrai, l'on fait une distinction, et l'on prétend qu'il est bien vu tout entier, mais d'une manière finie et non point infinie. Il est sensible que cela est une subtilité qui ne va pas au fond de la question. Car si l'objet est saisi tout entier dans le sujet, il y nécessite un acte adéquat à lui-même, c'est-à-dire infini quand l'objet est infini. Et si l'acte n'est pas infini, bien que l'objet le soit, il en faut conclure que l'objet n'est pas saisi tout entier, n'est pas vu clairement tel qu'il est. En un mot, comprendre Dieu et voir Dieu tel qu'il est, sont, sous des expressions différentes, des actes intellectuels exactement identiques. Je pense que la théologie catholique est tombée dans cette difficulté parce que, d'un côté, il lui était impossible d'admettre que Dieu fût compris par aucun être créé, et que, de l'autre, elle était ce-

pendant entraînée à imaginer, pour les élus comme pour les anges, un mode de connaissance différent du mode humain, et, pour me servir du terme qu'elle emploie continuellement, un mode surnaturel. C'est ce qu'elle a enfermé dans ce mot de vision, qu'elle a distingué en intention, plus que dans le fait, de celui de compréhension. La vie terrestre étant regardée comme un phénomène transitoire et exceptionnel dans l'ordre général de l'univers, comme un état de déchéance et d'épreuve, il eût eu effet impliqué contradiction que la manière dont Dieu est vu par l'homme sur la terre fût acceptée par les théologiens comme la manière générale dont Dieu est vu par toutes les créatures, même par les plus heureuses. L'idée de la dégradation fondamentale que toute la force de la rédemption n'avait pu tempérer qu'à l'égard de l'existence future, idée à laquelle devait nécessairement correspondre celle d'un état de béatitude absolument distinct de tout ce qui peut être conçu d'après la création naturelle, le reflet lumineux du monde de lumière de la théologie persane, enfin l'autorité de tant de songes prophétiques dans lesquels la récompense finale s'était peinte comme une vision de Dieu, ne permettaient pas de croire que les âmes, après leur ravissement dans le ciel, fussent encore soumises aux mêmes lois métaphysiques que dans leur résidence terrestre. Aussi parût-il que cette manière excellente de voir Dieu ne pouvait nullement résulter d'un simple développement des facultés ordinaires de l'homme. On mit en doute qu'un homme, même de ceux dont il est expressément dit dans les livres sacrés qu'ils ont vu Dieu face à face, eût jamais joui de cette pure vision. Enfin il fut jugé qu'un acte spécial du pouvoir créateur était essentiel pour élever les créatures à ce degré d'intelligence si ardemment désiré sans pouvoir être défini; et ce qui ne se pouvait exprimer dans le langage de la métaphysique, puisque cela n'était point dans la raison, se traduisant implicitement par une figure, la scolastique se contenta d'établir en principe de foi que la vision intuitive de Dieu est conférée aux créatures par l'infusion de la lumière de gloire, « infusione lumi» nis gloriæ. » Cela revenait à dire que les élus voient Dieu d'une tout autre manière que ne le voient les hommes, mais d'une manière que la théologie n'explique point.

Mais la philosophie, si je ne me trompe, est en droit de prétendre ou que la vision théologique des élus, telle qu'elle est définie par le concile de Florence, est une compréhension de Dieu, ou qu'elle n'est pas différente en principe de la vision théologique qui est dans les attributs actuels du genre humain. Car, on par ces paroles, que l'on voit Dieu clairement tel qu'il est, « clarè sicuti est, » il faut entendre que l'on voit Dieu tout entier, sans que rien y manque, c'est-à-dire que l'on connaît toute l'infinité de ses infinies perfections, ce qui serait une compréhension; ou bien il faut entendre qu'on le voit à la vérité clairement et tel qu'il est, mais seulement sur des points particuliers. C'est ce que ne peut refuser la théologie catholique, puisqu'elle professe que les bienheureux voient Dieu d'une manière plus ou moins excellente en proportion de leur mérite personnel, différence qui ne peut exister qu'à la condition qu'il ne leur soit point donné de voir Dieu entièrement. D'ailleurs cela suit immédiatement de la déclaration catholique que Dieu est incompréhensible. S. Thomas (Th., p. 1, 9, 12) précise très bien ce point à propos d'une parole de S. Paul, conforme à l'opinion de ce théologien déjà citée, qu'à la résurrection la compréhension sera parfaite : « Non quod jam acceperim, aut jam » perfectus sim; sequor autem si quo modo comprehendam » in quo et comprehensus sum a Christo Jesu (Phil., c. 3). » Le mot de compréhension, dit S. Thomas, a deux sens : le premier, que la chose comprise est contenue dans celui qui la comprend, et de cette façon Dieu n'est compris ni dans aucune intelligence, ni dans quoi que ce soit, puisque, étant infini, rien de fini ne le peut contenir. Le second sens, plus large, se rapporte à ce que la compréhension est opposée à la poursuite. En effet, celui qui atteint quelqu'un, lorsqu'il le tient est dit le comprendre, « comprehendere » eum dicitur; » et c'est ainsi que Dieu est compris par les élus. Peu importe ici la justesse de cette distinction, et de savoir si S. Paul, au cas où il eût été de l'opinion de S. Thomas, ne se fût point servi du mot de prébension au lieu de celui de compréhension; je veux seulement dire que, selon la doctrine catholique, les élus, dans leur connaissance théologique, ne font que toucher Dieu sur des points déterminés. Or, c'est précisément ce que nous faisons aussi dans la connaissance théologique qui nous est attribuée. Il n'y a donc, en principe, aucune différence essentielle entre le mode de connaissance humain et le mode de connaissance surhumain. On ne peut en effet se retrancher à dire que les élus, par une grâce spéciale, voient Dieu dans son essence; car il est certain que nous aussi, nous voyons Dieu dans son essence, clairement, tel qu'il est, bien que partiellement, et, pour prendre l'expression même que la scolastique emploie pour les élus, *modo finito*, toutes les fois que notre esprit perçoit une vérité. Nous ne pouvons adhérer à la vérité sur un point quelconque sans devenir, par cela seul, conformes à Dieu sur ce point, puisque Dieu est la vérité même, sans être en communication directe avec Dieu par cette vérité, sans voir Dieu dans son essence. Sans doute, cela ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une grâce de Dieu, d'un influx divin analogue à celui que la théologie catholique conçoit chez les élus, d'une lumière qui procède de Dieu et vient en nous. Mais cette lumière est justement un des biens fondamentaux de notre existence sur la terre, puisque c'est elle qui constitue la nature intelligente. Sans elle il serait impossible aux hommes de connaître une seule vérité. Et quand ils en connaissent une, c'est en vertu de cette grâce que Dieu leur fait; c'est parce qu'il y a une lumière divine qui, sortant de lui sur ce point-là, pénètre en eux, cause une modification momentanée de leur être, et leur fait voir, sur un point, la vérité universelle, c'est-à-dire l'essence de Dieu. C'est ainsi, pour m'aider d'une figure, que, lorsque lorsque nous dirigeons nos yeux vers la sphère immense de l'univers, les rayons de lumière émanés de l'un des soleils de ce firmament infini, en pénétrant dans nos yeux, nous modifient localement, et nous font voir l'univers sur ce point-là tel qu'il est. Nous ne voyons ni sa totalité infinie, ni même l'infinité des choses qui existent en cet endroit particulier que nous voyons, et cependant nous ne sommes point dans l'erreur, et si nous pouvons accuser notre vue d'être imparfaite, nous ne le pouvons d'être trompeuse. Ainsi, présens continuellement devant Dieu aussi bien que les élus, nous pouvons le voir comme eux dans son essence, tel qu'il est, mais sans le voir jamais tout entier, sans le connaître autant qu'il peut être connu, sans le comprendre. Quelle que soit la sublimité des créatures supérieures, l'humanité fait corps dès à présent avec elles, et les mondes angéliques ne sont que des humanités perfectionnées. Dieu est en nous, comme dans toutes les autres créatures qui savent son nom, mais il ne se réfléchit en nous que par des ouvertures limitées, et nous ne sommes ainsi capables que d'une participation imparfaite à son essence infinie. De même aussi que les bienheureux et que les anges, les hommes et les créatures de condition semblable qu'il faut imaginer dans les autres mondes de l'univers, jouissent d'une vision de Dieu plus ou moins claire et plus ou moins générale, selon leur mérite particulier et l'étendue de grâce qui leur est accordée. Il y a dans leur ensemble une gradation semblable à celle que la mythologie reconnaît dans l'armée angélique; et, comme il dit des anges l'auteur de la Hiérarchie céleste, les inférieurs sont corrigés de leur ignorance par les supérieurs, « inferiores angeli purgantur a su» perioribus a nescientiâ. » Concevons donc ces espèces analogues à la nôtre, c'est-à-dire sensibles et perfectibles, qui sont multipliées à l'infini dans la capacité sans bornes de l'u-

nivers, diversifiées aussi à l'infini, ainsi que la raison d'induction semble y forcer, et nous trouverons dans l'étendue, si je ne me trompe, une hiérarchie céleste, exactement identique avec celle que la théologie catholique mettait à demeure dans son unsgeus paradis. Dans cette multitude toute tournée vers Dieu, nous rencontrerons, suivant une progression continue, tous les degrés possibles d'excellence et de sainteté, depuis ceux chez lesquels la vision de Dieu ne se fait que dans un champ étroit et d'une manière confuse, jusqu'à ceux chez lesquels elle atteint la plus grande perfection au pressentiment de laquelle nous soyons capables de nous élever. Tous partagent le même bonheur de voir Dieu dans son essence, tel qu'il est, et il n'y a, pour aucun être créé quelle que soit sa sublimité, aucun autre mode de voir Dieu que celui qui appartient à l'innombrable population de l'étendue étoilée. Mais comme tous, tous ceux du moins qui sont actuellement tournés vers Dieu, aiment Dieu et en jouissent, comme tous sont perfectibles, il s'ensuit qu'ils ont tous tendance à augmenter leur béatitude, à rendre moins bornée et moins incertaine leur vision de la vérité éternelle, enfin à communiquer avec Dieu de plus en plus. Ils ne sont donc point fixément attachés à la position qu'ils occupent, ils passent continuellement d'une condition à une autre, tout le monde étant en mouvement, si je puis parler aussi simplement, pour mieux voir, sans que jamais aucun des assistans puisse arriver ni à voir complètement, ni à voir aussi parfaitement qu'il voudrait voir. Mais c'est justement dans ce désir qui se satisfait incessamment, parce que, tout infini qu'il soit dans sa virtualité, il est cependant toujours déterminé dans son objet présent, et qu'il se mérite lui-même une récompense proportionnée à sa grandeur; c'est dans cette soif de Dieu constamment renaissante et constamment apaisée par de nouveaux dons qu'on n'avait point encore goûtés, c'est dans la communion perpétuelle de ce fonds inépuisable de demandes avec ce fonds plus inépuisable encore de réponses, que consiste le principe de la béatitude de la population céleste. C'est par là que la perfectibilité virtuelle des créatures se développe. C'est par là aussi que cette diversité innombrable de degrés de perfection que nous apercevrions dans l'univers, s'il se pouvait découvrir à nos yeux dans sa totalité, se trouve successivement parcourue par le même être, puisque, sauf les aberrations, une fois que Dieu a commencé à poindre dans un esprit, il ne cesse plus d'y être désiré, et, par conséquent, d'y verser une lumière de plus en plus éclatante. Mais, quelle que soit la beauté de l'illumination qu'une créature ait pu mériter de recevoir, cette beauté n'est jamais si parfaite qu'il ne s'en puisse concevoir une plus parfaite encore, et que cette créature elle-même n'en puisse devenir digne. Ce mieux, c'est-à-dire cette raison de changement et de progrès, est la condition éternelle de toute créature. A Dieu seul appartient l'invariable parce qu'à lui seul appartient l'infini, dont la créature, toujours finie, ne peut même embrasser la pensée. Elle n'est susceptible de connaître parfaitement que ce qui est susceptible de se définir parfaitement, et si n'y a de définition possible ni de la nature de Dieu, ni de celle de l'infini. Si l'on met la théologie sur ce point, personne au monde n'y est plus savant que nous. On sait ce que Dieu n'est pas, on ne sait pas ce qu'il est. Tous les êtres sont égaux dans cette ignorance fondamentale; et que cette ignorance, dans chacune des périodes de leur existence, aille en s'amoindrissant progressivement, il sera cependant impossible qu'elle se corrige jamais entièrement. Je veux même supposer, pour bien fixer l'idée, que, la connaissance théologique la plus parfaite à laquelle on se soit élevé sur la terre étant représentée par l'unité, on représente par l'unité suivie de cent mille volumes de zéros la connaissance théologique particulière à l'un des mondes supérieurs: cette connaissance sera elle-même aussi imparfaite que la nôtre, en comparaison de celle d'un autre monde encore plus avancé vers Dieu, sans que jamais il cesse d'exister un intervalle infini entre ces connaissances de plus en plus excellentes, et celle que Dieu a de lui-même. A la limite, les deux ordres de connaissances, celui des créatures, et celui de Dieu, arrivent, il est vrai, à se confondre. Mais cette limite exprime précisément le point que la connaissance de la créature ne peut jamais atteindre, puisque cette connaissance qui part du nombre reste toujours nombre par sa condition même d'existence, tandis qu'il est dans la condition de l'infini de n'être point nombre. C'est la préoccupation de cette limite qui a causé, à ce qu'il me semble, dans la croyance catholique touchant la vision de Dieu par les habitans du Paradis, le trouble que nous y avons tout-à-l'heure remarqué. Car dans l'emportement excessif vers Dieu, qui est commun à toute cette religion et dont nous avons vu des témoignages significatifs dans les paroles de S. Paul et de S. Jean, tous les intermédiaires étant supprimés d'un seul coup, les âmes se sont précipitées par un instinct irréfléchi à cette limite qu'aucune créature n'atteint jamais, puisqu'elle est infiniment au-dessus de toute chose créée, et vers laquelle il faut, comme le soutiennent les partisans du perfectionnement continu, savoir se contenter de marcher. De là ce mépris du mode de connaissance théologique de la terre, cette aspiration à une connaissance théologique d'un ordre supérieur, enfin cette impossibilité d'en assigner positivement les caractères, attendu qu'on ne pouvait la vouloir égaler à celle de Dieu, et qu'on la voulait cependant différente de celle de l'homme, c'est-à-dire de celle qui convient, en principe, à tout être créé.

Ainsi, quiconque voit une vérité a une vision de Dieu; une vision claire, si cette vérité est revêtue de son expression parfaite, une vision nuageuse si elle ne l'est que d'une expression inadéquate, une vision plus ou moins étendue selon que la vérité est plus ou moins capitale, enfin une vision plus ou moins continue, selon que les diverses vérités sont perçues isolément ou dans leur connexion logique. Il n'y a point d'autre manière de voir Dieu. Car, de deux choses l'une, ou Dieu est vu dans des vérités partielles et désunies, ou même dans des vérités jointes ensemble, mais toujours comprises dans un cercle borné, et c'est là la manière que nous venons de dire, ou il est vu compréhensivement, comme une seule vérité qui embrasse tout et en dehors de laquelle il ne reste rien à connaître, et c'est là la manière dont Dieu se voit et dont il implique qu'aucune créature puisse le voir. Par conséquent, la théologie du genre humain ne peut différer de celle des genres supérieurs qu'en raison du nombre des vérités qu'elle découvre, de leur étendue, de leur clarté, de leur enchaînement. Du reste, comme ces théologies meilleures, elle n'est qu'une dérivée de la théologie universelle et parfaite que nous savons exister en Dieu, à l'analogie des caractères, s'ajoutant ainsi l'analogie de la source dont elle vient et dont elle est de même infiniment éloignée.

Des principes de la théologie humaine.

L'effet de l'opération de Dieu, lorsqu'il se découvre en nous par quelque ouverture, est que, devenus conformes à lui sur ce point-là, nous soyons poussés à adhérer invinciblement de nous-mêmes à la vérité qu'il nous témoigne ainsi. Tel est le principe de la foi. Toutes les vérités que notre esprit peut connaître procèdent nécessairement de la foi, car elles dérivent nécessairement d'une vérité première qui leur sert de base, et cette vérité ne peut venir en nous de nulle part que de Dieu. D'où il suit que ceux qui refusent toute foi refusent conséquemment toute vérité. Mais avec la puissance de foi, par laquelle nous sommes capables d'adhérer aux vérités que Dieu fait luire immédiatement en nous, coexiste une puissance subsidiaire par laquelle nous sommes rendus capables de sentir l'identité ou la contradiction, c'est-à-dire de poser en nous-mêmes des équa-

tions et de les résoudre : c'est la puissance de raison. C'est par elle que les vérités de foi se développent, et que tout ce qui y était contenu se dévoile successivement à notre intelligence. Mais que Dieu nous illumine directement par la foi, ou que nous nous illuminions nous-mêmes par la raison, en nous procurant les conséquences des vérités primitivement reçues, c'est toujours Dieu qui nous éclaire; car il n'y a pas de vérité qui ne vienne de lui, et de celles de foi à celles de raison, il n'y a point de différence dans l'absolu, mais seulement dans le relatif de notre être qui est dans la passivité pour les unes et dans l'activité pour les autres. Cette unité fondamentale de nos deux modes de connaissance est une des vérités dont il importe le plus à la philosophie, ce nous semble, de tenir bien compte. Parmi les modernes, Spinoza qui, avec tant d'erreurs, a versé dans le monde tant de sentimens droits et impartiaux, tout en ayant failli dans l'appréciation de l'étendue des vérités de foi, a très bien touché la question de leur identité avec les vérités rationnelles. La chose est si grave, que nous voulons citer le peu qu'il en dit. Après avoir défini la révélation, la connaissance certaine d'une chose quelconque révélée aux hommes par Dieu, il conclut que l'on ne saurait regarder la révélation comme un mode de connaissance surnaturel, puisque ce que l'on connaît par la raison dépend tout de même de Dieu et de ses éternels décrets. « Mais, dit-il avec beaucoup de sens, comme ce mode naturel de connaissance est commun à tous les hommes, en tant que reposant sur des fondemens communs à tous les hommes, le vulgaire, qui aspire toujours aux choses rares et étrangères à sa nature et qui méprise les dons naturels, n'en fait point autant de cas que de l'autre; et, par conséquent, lorsqu'il s'agit de connaissance prophétique, il exclut ce mode-ci, bien qu'il ait exactement le même droit au nom de divin que quelque autre mode de connaissance que ce soit; car il nous est dicté par la nature de Dieu en tant que nous y participons et par ses éternels décrets, et ne diffère de celui que tout le monde nomme divin que parce que ce dernier s'étend beaucoup plus loin, en même temps que les lois de la nature humaine considérées en elles-mêmes n'en peuvent être la cause. Mais la connaissance naturelle, sous le rapport de la certitude qu'elle comporte et de la source dont elle dérive, c'est-à-dire de Dieu, ne le cède en aucune manière à la connaissance révélée. A moins que l'on ne s'imagine que les révélateurs avec un corps humain ont eu un esprit qui n'était pas humain, et que par conséquent leurs sensations et leur conscience ont été d'une nature toute différente de la nôtre. Et, toutefois, bien que la science naturelle soit divine, cependant ceux qui la propagent ne sauraient se nommer, comme les autres, révélateurs; car tout le monde est en état de percevoir et d'embrasser ce qu'ils enseignent, avec la même certitude et la même dignité dont ils jouissent eux-mêmes, et non simplement par la foi. Ainsi, comme notre esprit, par cela seul qu'il contient objectivement en lui la nature de Dieu et y participe, a la puissance de se former des notions expliquant la nature des choses et enseignant l'usage de la vie, nous sommes fondés à considérer la nature de notre esprit, en tant qu'on le conçoit de cette manière-là, comme la première cause de la révélation divine. Car, tout ce que nous comprenons clairement et distinctement, nous est dicté par l'idée et la nature de Dieu, non point, à la vérité, par une voix, mais d'une façon bien plus excellente et qui convient parfaitement à la nature de notre esprit, ainsi que l'ont sans doute éprouvé en eux-mêmes tous ceux qui ont goûté la certitude intellectuelle. (*Tract theol.*, cap. 1.) »

Ainsi, il y a des vérités de foi, c'est-à-dire des vérités que nous recevons directement de Dieu, et des vérités de raison, c'est-à-dire des vérités que nous déduisons, à l'aide de la logique, des premières, et il n'y a pas à douter que les unes, comme les autres, ne soient, dans leur forme absolue, contenues au même titre dans la connaissance de Dieu. Il est donc certain que les hommes ne peuvent manquer de se justifier par leur adhésion aux unes comme par leur adhésion aux autres; car, puisqu'ils ne peuvent adhérer à une vérité sans se rendre conformes à Dieu à cet égard, ils doivent, s'ils y adhèrent vivement et constamment, prendre l'habitude de cette conformité et par conséquent augmenter la perfection de leur nature sur ce point-là. Mais il ne s'ensuit pas cependant que la justification produite par la puissance de la foi soit identique avec la justification produite par cette puissance unie à celle de la raison. En effet, sans parler encore des différences qu'il peut y avoir par rapport à la clarté de la perception, entre les vérités de foi et les vérités de raison, et, en les supposant exprimées les unes et les autres dans leur forme adéquate, il y a cette différence que les vérités de foi sont perçues séparément les unes des autres, sans autre connexion que le sentiment du lien qui doit les rassembler en Dieu, tandis que les vérités de raison sont perçues, dans notre esprit même, suivant leur enchaînement naturel, attendu qu'il est précisément dans l'essence de la raison d'enchaîner les unes avec les autres, en même temps qu'elle les produit, les vérités que ses opérations font luire en nous. Ainsi il y a une supériorité de la raison avec la foi sur la foi toute seule, puisque la foi nous fait voir les vérités dans leur circonscription particulière indépendamment des rapports qu'elles ont ensemble, ce qui est un mode de vision tout-à-fait dissemblable de celui de Dieu, au lieu que la raison jointe à la foi nous les fait voir non seulement dans leur particularité, mais aussi dans leur unité générale, mode analogue, dans la condition finie, au mode infini qui est à Dieu. En un mot, les objets étant, d'une part, tout divisés dans l'esprit, il y a une discontinuité dans le champ de la vision, au lieu que, de l'autre, l'esprit ne se portant pas sur un seul objet qui ne lui paraisse toucher à des objets voisins et se lier par une communication de proche en proche avec les plus éloignés, le champ de la vision est essentiellement continu. Ce n'est donc que par cette dernière manière de pratiquer la vérité que l'esprit peut prendre l'habitude non seulement de se conformer à Dieu sur les divers points dont la connaissance lui est donnée, mais encore de suivre l'exemple de Dieu dans la connaissance de ces points-là. Ce qui marque le grand et salutaire avantage que les hommes, en cherchant à se justifier par la raison, doivent nécessairement acquérir sur ceux qui ne cherchent à se justifier que par la foi.

La meilleure théologie que nous puissions concevoir serait donc celle qui, se basant sur une vérité exprimée en termes adéquats et inspirée également à tous les hommes, en déduirait logiquement, et par conséquent dans une forme adéquate aussi, toutes les vérités contenues dans celle-là, la condition nécessaire et suffisante étant que la vérité première fut d'un ordre assez élevé pour renfermer toutes les vérités qui conviennent au perfectionnement actuel des hommes. Et en effet, l'esprit doué d'une telle théologie se promènerait à son gré de vérité en vérité dans toute l'étendue de la science, sans jamais perdre de vue le lien qui unit toutes les vérités ensemble et à la vérité première, goûtant leur unité et leur certitude avec la même perfection dont il jouit dans la perception de la vérité fondamentale, et n'éprouvant aucun désir de connaître qu'il ne soit en état de satisfaire par un simple effort de sa raison. C'est la méthode philosophique. Mais combien il s'en faut que la théologie que les hommes peuvent construire suivant ce mode-là, soit assez riche pour leur donner toutes les informations dont ils ont besoin. Le défaut essentiel est dans le point de départ. Il n'existe aucune vérité exprimée en termes adéquats et également inspirée à tous les hommes, qui soit d'un ordre assez élevé pour renfermer toutes les vérités dont ils ont actuellement besoin. La plus générale qui luise spontanément avec une clarté parfaite dans tous les

esprits, est que l'être qui reçoit l'impression de cette lumière existe, qu'il existe aussi quelque chose qui n'est pas lui, et qu'il y a un rapport entre lui et cette chose. Voilà ce que Dieu rend manifeste à toute la nature humaine, et ce que l'on ne peut refuser sans refuser par là même toute vérité subséquente. Aussi, me paraît-il plus profondément théologique de prendre pour vérité initiale la certitude de foi que l'on a d'aimer, que de prendre, comme l'a fait Descartes, la certitude analogue que l'on a de penser. Et, en effet, j'aime, donc je pense, donc j'existe et me continue, donc il existe aussi un objet hors de moi, et il y a un rapport entre moi et cet objet, voilà l'enchaînement primordial de vérités dont il reste à déduire les conséquences. Mais il suffit de reconnaître que le principe est limité pour s'assurer que le système de ses déductions et de ses combinaisons avec les notions communes tirées des phénomènes du temps et de l'espace, le sera nécessairement aussi, car il est impossible que la raison, puisqu'elle ne fait que développer les choses sans les créer, puisse faire produire par un principe des choses supérieures à celles qu'il contient virtuellement. Or, il est évident que la foi naturelle, tout en nous enseignant que nous sommes, ne nous enseigne nullement ce que nous sommes, ni même seulement, en même temps que nous sommes, ce que nous avons été et ce que nous serons. De même, elle nous enseigne bien aussi qu'il existe autre chose que nous, mais sans nous enseigner davantage ce qu'est en elle-même cette chose, ni ce que sont non plus les rapports que nous savons exister entre la chose et nous. Donc le principe en question, même en se joignant aux notions particulières que nous pouvons recevoir du temps et de l'espace, c'est-à-dire de la succession des divers états de notre existence présente ainsi que de l'ordre général des objets que nous distinguons, est incapable de nous fournir des connaissances adéquates de la destinée de l'homme, de ce qui n'est pas l'homme, c'est-à-dire de Dieu et de l'univers, enfin des relations qui unissent l'homme à l'univers et à Dieu. Et comme ces connaissances nous sont cependant nécessaires, non seulement pour apaiser notre curiosité naturelle, mais pour nous conduire comme il convient et par conséquent nous perfectionner, il faut en conclure que la théologie philosophique ne peut suffire à l'homme. On pourrait à la vérité juger au premier abord qu'il y aurait de l'avantage à prendre pour point de départ non point la foi que nous avons en notre propre existence, mais la foi, d'une condition en apparence plus élevée, que nous avons en l'existence de Dieu. Et en effet, il ne m'échappe point que j'ai une foi tout aussi vive et tout aussi involontaire en l'existence de Dieu qu'en la mienne, et que je n'adhère pas à l'une de ces vérités moins fermement qu'à l'autre. Mais outre que je ne puis assurer que cette vérité soit répandue dans tous les esprits aussi absolument que la première, et qu'il me soit même sensible qu'elle s'obscurcit dans beaucoup, outre que je ne sais même pas si elle n'aurait pas acquis dans mon esprit l'empire qu'elle y a par suite des témoignages répétés de ma raison, la même difficulté que tout à l'heure se présente encore; car lorsque je dis que Dieu existe, je n'entends ni ce qu'est Dieu, ni comment est-ce qu'il existe, ni quels sont tous les effets qui doivent résulter de son existence et de la mienne. Si je dis que Dieu existe, je n'entends donc autre chose sinon qu'il existe hors de moi un objet infini, ce qui était implicitement contenu dans la vérité proposée en premier. Et en effet comme ce mot d'objet n'y est point défini, et qu'il est dans l'essence de l'amour de viser à la perfection comme dans celle de la pensée de viser à l'infini, on peut tirer promptement de cette vérité la vérité correspondante que Dieu existe. Ainsi, la philosophie ne peut sortir du cercle borné qui, par l'insuffisance de sa vérité première, se détermine autour d'elle. Ce qui jouit chez les hommes d'évidence parfaite est trop peu considérable pour que la raison, même en lui accordant toute la force dont elle est virtuellement capable, puisse en déduire toutes les connaissances qu'il faut. Elle peut beaucoup, les vérités qu'elle produit étant même d'autant plus précieuses qu'on les voit dans leur enchaînement, mais il ne peut se faire cependant qu'elle établisse jamais les lois de notre destinée éternelle, non plus que celles de notre union avec nos semblables et avec Dieu, puisque ces vérités ne sont point incluses dans celles dont elle part. Et le fond de la difficulté est en ceci que les vérités nécessaires à notre salut ont nécessairement en elles de l'infini, attendu que notre être, par cela seul qu'il est immortel, renferme un certain infini, et que lors même qu'il ne serait pas immortel, ce serait assez de ses rapports avec Dieu qui est certainement infini, pour introduire dans le problème de sa destinée un élément infini. Mais comme les vérités qui servent de point de départ à la philosophie rationnelle doivent être exprimées d'une manière adéquate, c'est-à-dire être comprises parfaitement par l'esprit qui se les soumet, il est certain que les vérités nécessaires à notre salut n'y peuvent être, car si cela était, les vérités premières contiendraient l'infini en termes adéquats, ce qui est contradictoire puisque nous les supposons comprises parfaitement et qu'un esprit fini ne peut comprendre l'infini. D'où il suit que la considération de l'homme soulève naturellement une suite de questions que la philosophie rationnelle n'est en état de résoudre par aucune méthode rigoureuse.

La philosophie, on doit le reconnaître, n'est cependant pas dépourvue de tout moyen de pénétrer dans ce domaine élevé. Où la méthode logique lui fait défaut, elle peut se rejeter sur la conjecturale. Mais est-il concevable que le genre humain étant informé avec certitude sur tant de points que la philosophie comprend, ne le soit que d'une manière hypothétique sur tant de points qui appartiennent à la théologie et qui importent au premier chef à la conduite actuelle des hommes ainsi qu'à leur destinée éternelle? Cela est-il conforme à l'idée que nous nous faisons nécessairement de la bonté et de la sagesse de Dieu, qu'il s'abstienne de nous rien communiquer de sa lumière en des endroits si précieux et dont il connaît si bien tout le prix? Et si sa volonté est que nous devenions meilleurs que nous ne sommes, comment sa puissance nous refuse-t-elle ce qui nous est indispensable pour le perfectionnement de notre être? Car voudrait-on que la philosophie, à force de conjectures, vînt à tomber, par aventure, sur la vérité, par quelle certitude pourrions-nous distinguer cette conjecture vraie d'avec les conjectures fausses précédentes, puisque nous ne pouvons juger de la vérité ou de la fausseté des choses que par comparaison à quelque vérité évidente que Dieu fasse luire en nous, et qu'il n'y en a aucune, du moins de celles que nous possédons dans la forme adéquate, qui soit susceptible de s'unir par correspondance logique avec des propositions de cette grandeur? Ainsi, n'ayant aucun moyen de dissiper notre incertitude sur ces questions, aucun motif de pencher vers une solution plutôt que vers une autre, aucune autorité capable de nous faire décider, il nous voudrait autant demeurer à leur égard dans une ignorance absolue, y ayant même de la prudence, en présence de tant de chances mauvaises opposées à une seule bonne, à se tenir indifférent à tout parti. Et en effet, il ne saurait suffire pour donner de la netteté aux propositions théologiques que nous pouvons inventer, que ces propositions ne soient point contraires à des vérités données dans notre esprit d'une certitude parfaite, car dès qu'elles ne sont pas implicitement déterminées par ces vérités-là, il se peut que des propositions toutes différentes n'y soient pas contraires non plus, la non-contrariété étant une chose vague et bien éloignée de l'identité que la logique exige. La conjecture, en tant que l'on demeure dans le domaine de la raison pure, est donc sans valeur, et ne corrige d'une manière efficace aucune des ignorances dont nous souffrons. Elle n'est qu'un jouet de l'esprit, rien ne la lui recommande; et il peut,

dès qu'elle ne contredit aucune vérité, la prendre ou la laisser sans qu'aucun phénomène intellectuel l'avertisse qu'elle lui convient ou ne lui convient pas. Mais si l'on se relâche de la rigueur des règles pour considérer ce qui se produit effectivement dans l'esprit, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il s'y fait des distinctions réelles entre les conjectures, entre celles-là mêmes, bien entendu, que la raison n'est pas en droit de refuser, et que les unes y jouissent de ce que l'on nomme l'apparence du vrai, tandis que les autres y ont une apparence contraire, ce mot d'apparence ayant une signification que tout le monde reçoit. Mais que pourrait donc être cette apparence qui se fait ainsi sentir dans notre être, sinon le résultat de ce que certaines lueurs confuses, avec lesquelles ces conjectures se trouvent ou non d'accord, existant déjà dans notre esprit, nous jouissons d'une faculté par laquelle cet accord ou ce désaccord nous paraît? Ce sentiment de l'apparence, qui souvent nous entraîne si fort que nous ne pouvons nous empêcher d'y céder, est donc ce qui conserve en nous, même dans les questions transcendantes, cette puissance de décision que la raison cesse alors de soutenir, et dont nous ne pouvons cependant être privés sans être rendus incapables de poursuivre les vérités infuses. Ce n'est que par la force de ce sentiment que le système des révélations imparfaites, par lesquelles les parties supérieures de la théologie se découvrent à nous, prend de la consistance et s'adjoint aux révélations rationnelles qui ne sauraient s'élever pour nous jusque dans ces hautes régions. L'impossibilité de pénétrer par la raison jusque dans l'infini de Dieu et de l'univers, et en même temps la nécessité de se contenter là-dessus des lueurs de l'apparence sont bien entendues dans Platon. « Ne sois donc pas étonné, ô Socrate, dit-il dans le Timée, si lorsque tant d'autres ont parlé si diversement sur le même sujet, je ne suis point capable d'apporter, en traitant la question des Dieux et de la génération de l'univers, des raisons parfaitement exactes et tout-à-fait probantes. Si mes raisons n'ont pas moins d'apparence du vrai que celles de tout autre, tu devras t'en contenter. Car il est juste de vous rappeler, que moi qui disserte, et vous qui me jugez, nous ne sommes tous que des hommes. Ainsi, que je n'avance rien qui ne jouisse de vraisemblance, c'est ce qu'il faut se borner à exiger de moi. » La philosophie nous amène ainsi à l'entrée d'une autre classe de principes de foi.

Nous avons aperçu tout-à-l'heure que la connaissance de lui-même que Dieu accorde aux créatures n'est pas nécessairement parfaite dans les étendues particulières sur lesquelles il se découvre, et que c'est un défaut naturel de la créature, qu'à côté des visions claires, il y en ait de plus ou moins nuageuses. Et en effet, si je nomme vision nuageuse toute vérité que l'on possède en termes inadéquats, il est clair que toute vérité dont l'expression complète enveloppe l'infini n'est concevable que de cette manière-là. Car si on la concevait clairement, on comprendrait l'infini, ce qui implique contradiction avec la nature de notre esprit. C'est donc une des grâces essentielles de Dieu que ces lumières confuses qu'il fait luire dans l'esprit des créatures perfectibles, et à l'aide desquelles il leur découvre plus ou moins les vérités les plus importantes de la théologie; car, autrement, ces créatures, privées de toute information sur les questions dont la solution comporte une intelligence infinie, n'auraient aucun moyen de tendre vers Dieu sur ces points-là. Et pour en revenir au genre humain en particulier, il est évident que l'homme réduit aux vérités qu'il perçoit directement dans la forme adéquate et à celles qu'il en peut tirer par les opérations de sa raison, demeurerait nécessairement dans une ignorance absolue touchant Dieu tel qu'il est en lui-même, touchant les rapports entièrement fondés sur la bonté divine qui l'unissent à Dieu, touchant ses rapports avec ses semblables et avec l'ensemble de l'univers, touchant son origine, sa destinée, sa fin, et que la philosophie ne peut rien sur tout cela, à moins que de se résoudre à une pétition de principes. Ces principes nécessaires, ce sont les vérités de foi qui luisent confusément dans les esprits et que la philosophie transcendante doit y recueillir au même titre que la philosophie rationnelle y recueille les vérités adéquates. Ils offrent à la raison de nouveaux points de départ sur lesquels les déductions logiques peuvent prendre appui comme sur les autres, mais avec cette différence que les vérités dégagées par ces nouvelles équations, au lieu d'être exprimées en termes adéquats comme les premières, le sont, comme les vérités initiales dont elles procèdent, en termes inadéquats. La théologie humaine renferme donc deux ordres distincts de vérités, les unes explicites, les autres enveloppées, réfléchissant les unes comme les autres les vérités éternelles de Dieu, d'une part, comme un pur miroir, de l'autre comme un miroir imparfait. C'est ce que l'on peut comprendre dans ces paroles de S. Paul: « Ex » parte cognoscimus, et ex parte prophetamus (*I., Cor.*, » 13). » C'est-à-dire qu'une partie de notre théologie est fondée sur une connaissance adéquate, une autre partie sur un pressentiment, une apparence, une lueur confuse. Le même théologien touche plus expressément encore sur ce défaut inhérent à la science humaine, quand il dit ailleurs, que nous sommes condamnés à ne voir les choses qu'en énigmes: « Videmos nunc per speculum et in enig- » mate. » Et c'est aussi ce qu'enseigne le livre de l'Aréopagite, si long-temps respecté par les scolastiques. « Im- » possibile est nobis aliter lucere divinum radium, nisi va- » rietate sacrorum velaminum circumvelatum (*Cæl., Hier.*, » c. 1.) » Aussi, bien des scolastiques ont-ils accédé à ce sentiment, même pour les vérités de foi les plus importantes. « Præcisio veritatis inattingibilis » c'est la doctrine du cardinal de Cuss. Platon déclare, en d'autres termes, dans le livre de la République, que les âmes peuvent avoir la connaissance de toutes choses par la participation des idées de Dieu, mais que cette connaissance est obscurcie en elles par leur engagement dans des corps.

L'origine de ces notions transcendantes est dans le désir véhément de se conformer à Dieu, que les âmes ont la faculté d'éprouver. Dieu ne se refuse point à celui à qui il inspire le désir de le chercher, mais il ne se manifeste cependant pas à lui dans sa plénitude et sans nuages. Pour que l'homme se rapporte à lui, il suffit en effet que les sentimens de l'homme à l'égard de Dieu, à l'égard de lui-même, à l'égard de ses semblables, sans être aussi développés qu'ils pourraient l'être, soient du moins en harmonie avec ceux qui naîtraient en lui si son esprit possédait la science divine, et il n'y a pas de nécessité à ce que les idées qui correspondent en lui à ces divers sentimens aient une forme exactement identique avec la forme qu'elles ont en Dieu. Les âmes marchent au juste par une puissance particulière qui est en elles, comme elles marchent au vrai, et qu'elles marchent au juste ou au vrai c'est toujours à Dieu qu'elles s'adressent, de même que c'est toujours Dieu qui les guide. Elles jugent du juste ou de l'injuste ainsi qu'elles jugent du vrai et du non-vrai; et pour parler le langage de la théologie catholique, elles communiquent avec Dieu, ou plus spécialement par les attributs du Saint-Esprit, c'est-à-dire par le bien, ou plus spécialement par ceux du Verbe qui sont le vrai, et elles peuvent même communiquer bien plus excellemment avec lui de la première manière que de l'autre, n'y ayant pas de doute que nous entrons mieux dans l'infini par nos sentimens que par notre intelligence. Mais bien que le jugement qui nous est nécessaire pour aller à la connaissance de Dieu par ce chemin-là soit aussi ferme en nous que le jugement de l'accord et de la contradiction, il y a toutefois une différence essentielle entre ces deux modes suivant lesquels nous pouvons nous rapporter à Dieu.

C'est que le vrai ne peut être conçu sans déterminer dans l'esprit une idée qui est la forme exacte de ce vrai, tandis que le sentiment du bien ne détermine pas nécessairement la même forme qu'en Dieu. En Dieu, en effet, tout sentiment appelle une forme idéale qui lui est nécessairement et essentiellement liée, car tout sentiment est développé en lui parfaitement, et il y a, à l'infini, ou accord absolu entre le bien et le vrai. Mais dans la créature, le sentiment du bien détermine simplement une forme qui convienne à l'état particulier de développement dans lequel ce sentiment y existe; et cette forme ainsi déterminée n'est qu'une perception confuse de la forme adéquate qui est en Dieu. C'est donc de la puissance avec laquelle l'âme est appliquée à la recherche de Dieu que dépendent les diverses formes qui peuvent successivement lui apparaître en correspondance des développemens successifs du sentiment qui l'anime. Et, en effet, puisque ces formes sont relatives à un sentiment qui a en lui l'infini, il est impossible qu'elles soient adéquates à leur objet, car elles comporteraient l'infini et ne pourraient plus être comprises. D'un autre côté cependant, puisqu'elles sont toutes d'accord avec la vérité absolue, il est impossible qu'elles soient négatives du vrai. Ainsi, en considérant les formes successives qui doivent naître dans un esprit à mesure qu'un même sentiment infini s'y développe, on voit que ces formes doivent être des expressions différentes, mais jamais contradictoires, représentatives du vrai, mais imparfaites, toujours inadéquates. C'est ce que j'ai nommé les visions nuageuses. Il suit de là aussi, ce qui est important, que les sentimens fondamentalement relatifs à chacune de ces formes doivent s'envelopper l'un sur l'autre. C'est par cette loi d'enveloppement que sont régis les sentimens humains touchant les choses mystiques de Dieu et de l'univers. Le sentiment le plus avancé enveloppe celui qui l'est le moins, et tout en s'en distinguant par son degré de développement et par la forme qui l'accompagne, il ne le dément pas. Ce qui fait que toutes les religions, par cela seul qu'elles ont toutes pour mobile commun la piété, sont nécessairement solidaires.

Quant au mode de langage qui convient à ces expressions variées de la vérité infinie, il est évident que ce ne doit pas être le mode métaphysique, mais le figuré. La vérité n'a, dans ses termes propres, qu'une seule expression, et toute expression positive qui n'est pas exactement celle-là lui est contraire. En termes symboliques, au contraire, une même vérité peut avoir une infinité d'expressions différentes, car ces expressions-là ne déterminant point absolument ce à quoi elles se rapportent, peuvent justement différer selon qu'elles serrent plus ou moins étroitement la vérité qu'elles renferment. Ce sont les nuages qui laissent passer la lumière, mais sans laisser voir la source d'où elle vient. Ainsi, l'on doit dire que l'on a de Dieu une vision nuageuse toutes les fois que l'on voit une vérité en images, car l'essence de la vérité, comme de Dieu même, est d'être purement métaphysique, et de ne pouvoir par conséquent être vue dans sa perfection de cette manière là. Et, aussi, est-il évident que l'on peut faire entendre bien plus de choses sous le voile des images qu'on ne le saurait faire avec des expressions adéquates, et c'est là ce qui fait le grand avantage du langage figuré, puisqu'il peut aller sans risquer, le faux, plus loin que l'autre. C'est à cause de cela qu'il est si excellent pour remuer en nous les sentimens infinis. Et voilà aussi pourquoi il est en même temps le langage des poètes, qui, cherchant à traduire les infinis qui sont dans la création physique ou dans la création morale, sont bien obligés d'y avoir recours. Spinoza, qui est le plus ferme adversaire du sens élevé des révélations prophétiques, et qui devait l'être puisqu'il voulait mettre toute la théologie dans le domaine de la raison, n'a cependant pas méconnu la puissance des figures. « Comme les prophètes, dit-il, ont perçu dans leur imagination les vérités révélées par Dieu, il n'est pas douteux que leurs perceptions n'aient pu s'étendre sur bien des points au-delà des bornes de l'intelligence; car avec des paroles et des images on peut composer bien plus d'idées qu'avec la seule ressource des principes et des notions avec lesquels tout le système de notre connaissance naturelle est bâtie. (*Tr. th.*, c. 1.) » Mais il n'en est pas moins vrai que ce langage, si utile qu'il puisse être, n'a rapport qu'à notre imperfection. Nous n'y sommes réduits que pour les vérités supérieures à notre entendement, et à mesure que notre intelligence s'agrandit assez pour comprendre ce qui la dépassait d'abord, elle renonce à ces expressions nuageuses pour les expressions claires. Ainsi les formules adéquates sont les plus dignes, puisqu'elles embrassent toutes les symboliques et que ce sont elles qui sont de fond dans la science de Dieu. La théologie catholique elle-même, tout en attribuant, par présomption, une valeur absolue à tant de symboles, n'a cependant pu s'empêcher de reconnaître l'inégalité d'excellence qu'il y a dans l'expression de la vérité, selon que cette expression est formée par des notions figurées ou par des notions adéquates. C'est ce qui constitue, au sens presque général des scolastiques, l'avantage ordinaire du langage de l'évangile sur le langage des prophètes. « La prophétie dans laquelle la vérité surnaturelle est vue suivant sa vérité intellectuelle est bien plus excellente, dit S. Thomas, que la prophétie dans laquelle la vérité surnaturelle est connue par similitude avec les choses corporelles, suivant le mode imaginaire. »

De ce qu'il est dans la condition naturelle de l'âme, en tant qu'elle est aidée par la grâce, de s'élever à la connaissance des principes de ce mode-là, il faut conclure que, comme la grâce est accordée à tous les hommes en proportion de leur piété, ces principes sont communs aussi à tous les hommes dans le même rapport. C'est cette circonstance de proportion qui fait la différence de ces principes, au point de vue de leur perception, d'avec ces autres principes essentiels, non pas seulement au salut, mais à la conservation de notre être, savoir que nous existons, que nous nous continuons, etc., et qui sont de même donnés directement par la foi. Car, tandis que ces vérités-ci appartiennent absolument à tous les hommes, et dans la même forme qui est leur forme adéquate, les autres, bien que susceptibles d'être également possédées par tous, ne leur appartiennent cependant pas à tous de la même manière, puisque non seulement la forme dont elles sont revêtues varie suivant que le sentiment auquel elles correspondent est plus ou moins développé, mais qu'elles peuvent même demeurer tout-à-fait cachées à ceux qui ne sont point encore dignes d'en recevoir le jour. Ainsi, bien que tous les hommes soient virtuellement capables de la jouissance des mêmes principes, tous les hommes n'en jouissent-ils pas, surtout sous la même forme. Et il est aisé d'en apercevoir la raison; car outre que tous les hommes ne font pas les mêmes efforts pour se justifier, et ne méritent pas par conséquent les mêmes dons, tous les hommes, lors même qu'on les supposerait appliqués à Dieu avec la même ferveur, ne sont cependant pas identiques sur tout le reste. D'où il suit que certaines vérités qui, exprimées sous une certaine forme, sont nécessaires pour développer certaines natures dans leur état présent, sont inutiles à d'autres, soit comme trop au-dessus de leur portée actuelle pour qu'elles puissent y atteindre, et par conséquent y adhérer efficacement, soit même parce que la forme particulière qu'elles ont répugne au sentiment de la vie tel qu'il existe dans ces natures-là. Ainsi, le genre humain étant composé de plusieurs branches entre lesquelles il semble y avoir des distinctions permanentes, et le génie propre à chacune de ces branches éprouvant aussi des changemens dans la suite des générations, les principes de foi doivent naturellement varier dans leur forme, suivant que l'on considère une branche ou l'autre, ou même dans une même branche de dif-

férentes périodes. Mais quelles que soient les diversités et même les contrariétés apparentes de ces principes, la théologie nous enseigne qu'il y a nécessité à ce que toutes leurs formes soient d'accord avec la forme absolue qui est en Dieu, et dont toutes ces formes particulières ne sont que des dérivées qui marquent le rapport entre les êtres imparfaits qui y ont adhérence et la forme de Dieu.

Il résulte donc de cette manière de considérer l'origine et les caractères des principes de foi, que les religions, à mesure qu'elles se rapprochent davantage de la théologie de Dieu, doivent embrasser, et, pour ainsi dire, absorber en elles une plus grande quantité de traditions antérieurement séparées. Il y a par conséquent une certaine limite à laquelle, tout en demeurant distinctes par des nuances relatives aux diversités originales des groupes auxquels elles s'adaptent, les religions doivent s'unir les unes avec les autres comme elles le sont dans la conscience de Dieu, au lieu de se contredire comme elles le font actuellement dans leurs apparences; car à cette limite qui, sans être définie, est pourtant démontrée, au moins en Dieu, elles se comprennent et se justifient l'une l'autre. De sorte que, dès à présent, les arrêts de réprobation par lesquels, faute d'un principe qui les fasse pénétrer l'une dans l'autre, et faute surtout de se rendre compte à elles-mêmes de l'imperfection nécessaire de leur forme, les diverses religions ont l'usage de se frapper réciproquement, sont à considérer par la théologie philosophique comme donés d'une signification purement relative. Et il faut bien remarquer que ce n'est pas ôter à ces arrêts toute valeur, bien que ce soit en ôter l'absolu auquel ils prétendent, car il est incontestable que toute religion a naturellement qualité pour défendre le groupe d'hommes auquel elle appartient, contre les formes qui, pour convenir présentement à d'autres groupes, ne conviennent pourtant pas à celui-ci. Il est clair, en effet, que, bien que consentant pour le fond sur le principe de l'immortalité ou sur tel autre, il ne s'ensuit pas que toutes les religions qui s'accordent ainsi, poussant plus loin leur accord, soient obligées de se rendre à la forme sous laquelle ce principe est exprimé dans quelqu'une d'entre elles; car de toutes ces formes, il n'y en a aucune d'adéquate à son objet idéal, et chacune peut être censée convenir parfaitement dans sa particularité au groupe qui l'accepte. Ce qui n'est pas dire toutefois que le genre humain continuant à se développer, il ne se puisse faire qu'une nouvelle forme, différente de toutes celles-là, plus générale sans être absolue, et donnant satisfaction à tous les sentimens des hommes sur ce point, ne puisse un jour ramasser dans une même croyance toutes les religions autrefois divisées, et providentiellement divisées pour le maintien de tous les sentimens nécessaires à l'établissement de cette dernière forme. Et il en est de même des opinions de toutes les sectes qui, à ce point de vue, pourvu que leur source soit la piété, ne sont que des religions partielles. Elles peuvent être justement repoussées, parce qu'il est possible que les sentimens qu'elles représentent, bien que fondés, soient hors de la population qui leur convient; mais aucune ne saurait être justement passible de la damnation éternelle, parce qu'il n'y en a aucune qui ne puisse se réclamer devant Dieu d'un point vrai. Mais la vérité de ce point autour duquel elles se rassemblent ne suffit cependant pas pour les justifier entièrement; car le temps d'appeler les hommes à se conformer à la vérité éternelle sur ce point-là est peut-être passé ou n'est peut-être pas encore venu, ou même ce temps étant venu, peut-être n'est-il pas dans l'intérêt du genre humain que le point en question lui soit proposé avec le caractère de suprématie qu'une préoccupation trop exclusive lui confère, ou, plus généralement encore, avec la forme qui satisfait les sentimens de piété de la secte qui en fait l'apothéose. D'où il suit qu'une secte, après avoir été rejetée à bon droit, peut se trouver réhabilitée à bon droit, puisque le droit de la condamnation comme de la réhabilitation n'a rien d'absolu, et dépend simplement de la convenance des temps. C'est ainsi, pour m'arrêter à un seul exemple, que, bien que dès l'origine du christianisme il se soit élevé des sectes pour réclamer contre l'ascétisme chrétien, le dogme catholique a eu raison de tenir constamment en mépris les jouissances temporelles qui, dans l'état des esprits, des relations civiles et politiques, de l'industrie, n'auraient pu manquer de ramener l'Europe à l'horrible condition dans laquelle était tombée l'ancienne Rome. Et pourtant les circonstances étant changées, il y a aujourd'hui raison de penser qu'il pourrait être bon de délivrer de l'anathème les biens de la terre, et de revenir à cet égard, en les embrassant dans une conception plus étendue, aux sentimens des juifs, des grecs et des romains.

L'erreur des anabaptistes et des autres illuminés me paraît donc consister principalement dans une méprise sur la valeur formelle des vérités théologiques dont les élans de l'âme peuvent procurer la possession. En effet, ils se sont tous imaginé que l'on arrivait par cette voie à des vérités absolues, tandis qu'elle ne conduit qu'à des vérités sans expression relative. Et ce point là est capital; car en admettant même que toute illumination individuelle ait un fond de vérité, comme il reste à savoir si dans la forme avec laquelle elle se présente, elle convient ou ne convient pas au genre humain, elle ne peut porter aucune preuve là-dessus, puisque sa forme non seulement n'a rien d'absolu, mais n'a même en soi aucun rapport aux autres hommes. Ainsi les prophètes juifs ont pu concevoir la majesté de Dieu sous la forme d'un souverain siégeant sur un trône ou entouré de ses légions, et cette vision a pu aller au peuple juif qui, croyant que Dieu avait jadis conversé objectivement avec les patriarches et avec Moïse, a pu adhérer à cette vérité figurée comme à une vérité absolue. Mais une telle vision n'était pas dans la convenance du monde chrétien, j'entends celui d'élite; et quand les anabaptistes et les autres enthousiastes en ont éprouvé d'analogues et y ont eu pleine foi, ils ne se sont sans doute point trompés sur un des caractères essentiels de Dieu qui est la majesté, mais ils l'ont conçue sous une forme indigne de la grandeur de leur temps, et qui ne pouvait déjà plus être conservée dans la tradition qu'à la condition d'être interprétée. Il y avait donc bien de la témérité de leur part à se croire le droit de ne se point occuper des autres hommes, et de s'attacher aveuglément, comme à Dieu même, à toutes les inspirations individuelles de leur foi. Et l'on peut même faire une condamnation encore plus forte de leur témérité, puisque l'orgueil peut égarer l'homme à ce point qu'au lieu de se rendre à Dieu par ses élans, il s'en distraie tout-à-fait, devenant ainsi le jouet de ses propres fantômes et d'illusions qui, loin d'avoir aucune convenance avec les autres hommes, n'enveloppent seulement pas une ombre de vérité.

Bien que l'effet naturel de la foi soit d'entraîner la conviction indépendamment de toute confirmation extérieure, il est donc juste de se précautionner contre elle dès qu'elle nous porte vers des croyances qui ne nous sont point communes avec les hommes dans la société desquels nous vivons, soit que ces croyances aient été délaissées par eux, soit qu'ils ne les aient point encore adoptées. Ce qui nous paraît nous convenir, lorsque nous sommes dans l'isolement, peut ne pas convenir aux autres hommes, et par conséquent ne nous convient véritablement pas non plus. D'ailleurs une âme séparée ne réfléchit pas à elle seule assez de lumière pour éclairer tant de nuages qui l'enveloppent, tandis que si plusieurs âmes s'élèvent de concert vers Dieu, outre l'excitation naturelle de ce concours, il se fait par le fait seul de la concentration bien plus de jour. De toutes manières, il nous faut donc de la confirmation de la part de nos semblables, et cette confirmation nous est si na-

turelle qu'il semble qu'aucune foi, si vive qu'elle soit, ne puisse, si elle est abandonnée à elle-même, rester longtemps solide. Du moins est-il bien difficile qu'une foi solitaire soit sans trouble. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner de trouver dans les évangiles des traces des hésitations, non seulement des disciples de Jésus, mais de Jésus lui-même, touchant la divinité de sa personne, tandis que, cette croyance une fois consacrée par un consentement respectable, des multitudes entières y ont adhéré avec une résolution inflexible. Il est certain, en effet, qu'où une réunion d'âmes pieuses consent, il y a nécessairement de la vérité, et que plus, dans cette réunion, les intelligences sont élevées, plus la forme sous laquelle la vérité s'y manifeste approche de la perfection. Si une telle réunion adhère spontanément à une même parole, il est bien à croire que cette parole est vraie; et la preuve de sa vérité est dans ce consentement qu'elle provoque, car elle est tellement conforme à la nature de ces âmes qu'il suffit qu'elle leur soit énoncée pour qu'elles reconnaissent la conformité secrète qu'elles ont avec elle, c'est-à-dire pour qu'elles y aient foi aussitôt. C'est de là que viennent les révélateurs : ils expriment ce qui était obscurément dans la pensée de tout le monde, et voilà pourquoi ils sont crus. C'est mal croire que de ne croire qu'en se raisonnant par le dehors, comme sur la preuve d'un miracle avec laquelle on parvient à se faire à soi-même violence, car la croyance qu'on se donne ainsi n'est pour ainsi dire qu'artificielle, et n'entre pas à fond. Si l'être est en harmonie avec la croyance qu'on lui propose, il n'est pas plus libre de s'y refuser que de se refuser à une vérité évidente, car cette croyance n'est que l'expression du sentiment de la vie qui est en lui. La vivacité avec laquelle il s'y porte, est donc justement la mesure de son état moral. J'imagine que c'est là ce qui inquiétait Jésus, lorsqu'il entendait les Juifs lui demander de prouver par des actes extérieurs la vérité de ses enseignements. Il devait désirer que ces enseignements leur parussent évidens sans cela, puisque cette facilité de leur part aurait été pour lui la marque de leur bonté. Et c'est aussi sans doute de cette manière-là qu'il faut comprendre la célèbre parole de l'Evangile, qui préconise ceux qui ont foi sans avoir vu. Ce n'est pas que les croyances élevées, même lorsqu'on n'est conduit à les accepter que par des sollicitations indirectes, ne puissent avoir à la longue une influence salutaire, puisque l'âme s'habitue peu à peu à se tenir d'accord avec elles et peut même finir par s'y conformer tout-à-fait. Aussi, outre la confirmation que les principes de foi auxquels nous adhérons librement éprouvent en nous par le fait du consentement que nous leur voyons réunir, ce consentement a-t-il un autre avantage non moins considérable qui est de porter les hommes encore éloignés de ces principes à se rendre à eux sur ce qu'ils voient un si grand nombre de leurs semblables les admettre. C'est là en effet un grand miracle que tout un peuple, même les plus grands esprits qu'il y ait, soient d'accord sur une même opinion, et il faut assurément pour un tel accord qu'il y ait dans cette opinion bien de la force. Il me me semble pas qu'aucune autre preuve tirée des circonstances extérieures puisse valoir celle-là, puisque non seulement elle est suffisante, mais qu'elle possède la plus grande certitude qu'il y ait dans l'histoire, et qu'aucun doute n'est valable contre elle. Leibnitz indique quelque part que les principes de foi étant confirmés, quant aux motifs qui les vérifient, par la réalité des miracles, doivent jouir, même dans le système rationnel, du même droit que les vérités d'expérience. Et cela est vrai. Mais la certitude philosophique des principes de foi se trouvant alors exactement liée à celle des miracles, il importe que ces miracles, si utiles aux intérêts de la propagation de la religion, soient les plus certains en même temps que les plus forts possible, et il ne saurait y en avoir de plus certains que le consentement des peuples, de même qu'il n'y en a pas de plus forts. Reste seulement à dégager ces principes de la forme imparfaite dans laquelle ils sont reçus.

Puisque la raison n'a pas la même puissance, et par conséquent la même force de fécondation, chez tous les hommes, et que les notions déduites des phénomènes du temps et de l'espace n'ont pas non plus, chez tous, une étendue égale, il s'ensuit que les vérités déterminées par la raison ne sont pas nécessairement, comme les principes fondamentaux sur lesquels elles reposent, communes à tout le monde. Il se peut donc qu'il y ait des vérités de cette sorte réservées à notre postérité, de même que nous en possédons que n'ont point eues nos ancêtres. Et il se peut aussi qu'il y en ait qui, pour n'être pas encore découvertes par la raison, ne nous soient cependant pas tout-à-fait inconnues, se faisant jour dans notre entendement par la foi, en attendant qu'elles y soient traduites plus clairement. De sorte que les principes qui, à une époque, sont du domaine de la foi, peuvent, à une époque subséquente, par les progrès de la philosophie, se trouver engagés dans celui de la raison. Et, en effet, toutes les vérités coexistant au même titre dans la réalité de Dieu, il n'y a pas en lui de différence essentielle entre nos vérités de foi et nos vérités de raison, et par conséquent il n'y en a pas non plus dans la réalité de l'homme, à moins que l'on ne considère les vérités qui par leur infinité échappent nécessairement à son langage. Ainsi, les premières lueurs que les hommes ont eues sur l'existence des créatures supérieures, sont entrées directement dans leur esprit par la foi, convoquées sans doute par le sentiment de la grandeur surhumaine de la création, et sans aucun appui ni des apparences ni de la raison. Et aussi voit-on par les variations de la croyance au sujet des anges et des autres habitants du ciel, combien ces lueurs ont toujours été confuses et imparfaites. Mais que la vue des hommes se fortifie, qu'il leur devienne évident que l'immense étendue de l'espace est remplie de mondes analogues à celui dans lequel ils résident, qu'ils sachent que la population de ce monde ci n'a pas toujours été la même et qu'il y en a eu de fort inférieures à celle d'aujourd'hui, ils en conclueront par une induction presque aussi solide qu'une preuve, que les autres mondes ont leur population, qu'étant différents leur population est différente aussi, enfin que dans la série illimitée de ces populations différentes, il s'en trouve nécessairement de plus parfaites que la nôtre et à divers degrés; ce qui constitue dans l'univers sensible, et sur une base philosophique, une hiérarchie semblable à celle dont la foi avait déjà révélé l'existence sous la forme de la hiérarchie de l'Empyrée. Et enfin si l'on veut supposer que la nature humaine, en se développant, devienne capable d'apercevoir plus clairement ce qui se passe hors de la terre, il n'y aura rien que de plausible à ce que nos descendans puissent voir un jour distinctement ces créatures supérieures, et ranger par conséquent leur histoire dans les dépendances exactes de la raison. J'ai seulement voulu montrer par ce détail comment l'empire de la théologie rationnelle peut s'agrandir.

Mais c'est une autre question de savoir si l'esprit humain pourra jamais se rendre maître des mystères primordiaux, c'est-à-dire des vérités touchant la vie de Dieu et ses relations essentielles avec les créatures, vérités qui enveloppent nécessairement l'infini. Ces vérités en effet, comme nous l'avons déjà dit, sont dans une région où la métaphysique n'a aucun moyen direct de s'élever, et où la raison n'est par conséquent en droit ni de vérification ni de critique. Les mystères primordiaux, dans leur principe, sont robent donc entièrement à sa puissance, bien qu'il soit incontestable que leur vérité serait immédiatement démentie si l'on pouvait démontrer qu'ils sont contraires à ce que manifeste la raison, puisque toutes les vérités, celles de raison et celles de foi, conviennent en Dieu. « Ce qui est contre la raison, dit à ce sujet Leibnitz, est contre les vérités absolument certaines et

indispensables, et ce qui est au-dessus de la raison est contraire seulement à ce que l'on a coutume d'expérimenter ou de comprendre. » Mais cette incompétence évidente de la raison quant au fond des mystères, ne paraît cependant pas subsister également quant à leur forme. Car dès là que cette forme est reconnue imparfaite, il n'implique nullement qu'elle soit corrigée non seulement par l'effet de l'extension du sentiment auquel elle correspond, mais par la raison, ou si l'on veut par l'effet d'une plus grande pénétration de langage. Pour éviter le double écueil de la superstition et du scepticisme, ce n'est donc que le fond des mystères qu'il faut considérer comme au-dessus de la raison, car leur forme est contingente, muable, et soumise à la juridiction de la raison. Ainsi, que l'on prenne pour exemple le mystère fondamental de la trinité, la raison ne l'expliquera pas. Car si l'on se borne à dire, comme l'ont fait Campanella et quelques autres, que la première personne est tout simplement la virtualité divine, la seconde le savoir, la troisième l'amour, ou, comme les sabelliens, qu'il n'y a en Dieu qu'une personne sous trois noms, on n'aura nullement touché à ce que professe l'église romaine, puisqu'elle ne croit pas que les personnes divines soient ni des propriétés ni des appellations, mais trois personnes réelles, distinctes, auxquelles rien ne manque; et si l'on dit, comme Sherlok, que les personnes ne font qu'un Dieu, en ce sens que ce sont trois personnes qui sont dans une harmonie parfaite, on ne sera pas davantage à la question, puisque le dogme catholique enseigne expressément qu'il n'y a qu'un Dieu. En cherchant à serrer le dogme de plus près, je vois bien encore que Dieu étant parfaitement intelligent se pense parfaitement lui-même, de sorte que ce pensé qui naît de lui est parfaitement semblable à lui, consubstantiel avec lui, et Dieu comme lui; de plus, que s'étant pensé, il aime ce qu'il a pensé du même amour qu'il a pour lui-même, de sorte que ce qui est ainsi aimé est exactement de même nature que les deux termes précédens, procède à la fois de tous deux, et compose avec eux une indivisible unité. Mais ce n'est pas là non plus tout le mystère, car il n'y a là que ce qui s'opère confusément dans l'homme et s'y opérerait parfaitement s'il se connaissait parfaitement lui-même: il ne se développe ainsi aucune idée de personne, de conversation, de société. Mais ce mot de personne qui ne s'explique point et qui ne se peut expliquer puisque la lumière naturelle ne nous permet pas de nous élever assez haut pour savoir comment est-ce qu'est Dieu, ce mot de personne qui fait tout le mystère, ne serait-il pas précisément ce qui correspond à l'imperfection de la forme dans laquelle nous enveloppons le sentiment de la vie de Dieu? Le mystère, dans ce qu'il a de plus essentiel, et indépendamment de toute forme, ne se réduit-il pas à ce que la vie de Dieu n'est nullement semblable à celle de l'homme; qu'en donnant aux qualités constitutives de l'homme un mouvement infini vers la perfection, et en séparant en même temps cet homme idéal de ses semblables, on ne produit par cette imagination qu'un effroyable solitaire, et que ce n'est point là ce qu'est Dieu; que le sentiment qu'il faut avoir de sa vie est tout autre que celui du moi solitaire, et que bien qu'on ne la puisse définir adéquatement, on marque du moins sa différence d'avec celle de cet effroyable solitaire que notre sentiment repousse, en la présentant sous la forme du mariage trinaire de trois personnes distinctes et unies? Si donc ce mot de personne, ce que je ne voudrais point, je l'avoue, avoir la témérité de décider, n'est point le fond mais seulement la forme imparfaite de la pensée, il tombe par là même sous l'autorité de la raison qui peut ou le refuser, en montrant qu'il n'a été dicté que par des conceptions mythologiques dès aujourd'hui dépassées, ou le justifier par des vraisemblances dont on ne voit jusqu'à présent aucun jour, ou enfin le préciser, tout au moins, par une déclaration plus claire. Et ce que nous disons au sujet de cet exemple qui est le plus éminent que l'on puisse choisir dans la théologie, se verrait encore bien mieux s'il s'agissait des mystères de la Genèse, de l'Incarnation, du Sacrifice, communs à tant de religions, et si différens dans leur forme de l'une à l'autre. C'est ainsi que bien qu'il soit certain que les mystères, considérés en eux-mêmes, sont au-dessus de la philosophie rationnelle, puisqu'elle repose tout entière sur des principes de foi d'un ordre inférieur à ceux-là, il y a cependant un côté secondaire par où il faut entendre que la philosophie y a prise, et ce côté c'est celui des traductions que les religions nous donnent de ces vérités qu'elles puisent en Dieu.

Du système général de la théologie.

« Il y a deux sortes de sciences, dit S. Thomas en parlant de la théologie. Les unes procèdent de principes connus par la lumière naturelle de l'intelligence, comme l'arithmétique, la géométrie et autres sciences analogues; les autres procèdent de principes connus par la lumière d'une science supérieure, comme la perspective qui procède de principes notifiés par la géométrie, et la musique, de principes notifiés par l'arithmétique. C'est de cette manière là que la théologie est une science, car elle procède de principes connus par la lumière d'une science supérieure, qui est la science de Dieu et des bienheureux. Et comme le musicien s'appuie sur les principes qui lui sont communiqués par l'arithméticien, de même la théologie s'appuie sur les principes qui lui sont révélés par Dieu. » Cela revient à ceci, que la théologie ne démontre pas ses principes. Mais il est certain qu'aucune science, à proprement parler, ne démontre les siens; car la métaphysique elle-même est obligée de remonter à un premier point qui n'est connu que par lui-même, c'est-à-dire par la lumière de la foi. La différence essentielle de la théologie et de la métaphysique serait donc que la théologie, en même temps que ses principes ne sont pas évidens à l'esprit de tous les hommes, repose à la fois, comme toutes les sciences dérivées, sur plusieurs propositions distinctes les unes des autres, et dont elle n'embrasse pas compréhensivement le lien. Mais bien qu'elle n'ait pas la puissance d'enchaîner ces divers principes par un raisonnement rigoureux, de manière à les faire tous dépendre de l'un d'entre eux, et qu'elle ne jouisse ainsi d'une certitude parfaite que pour ceux qui ont une foi parfaite dans tous ces principes également, elle ne laisse pas, à défaut de preuves démonstratives, de confirmer indirectement ses fondemens; premièrement, en prouvant qu'il répugne à Dieu qu'ils soient faux, et secondement, en prouvant que les objections qu'on peut y faire, ou ne portent point juste, ou ne sont point avouées par la raison. Voilà une vérification qui n'est point au-dessus de la portée de la théologie humaine, et à laquelle elle doit même nécessairement satisfaire, si effectivement ses principes sont vrais. Quant aux déductions tirées de ces prémisses, et dont l'ensemble compose le système général de la théologie, comme elles ne peuvent naître des principes que par voie de génération rationnelle, c'est à la raison qu'il appartient, comme dans toutes les sciences, de les examiner, de les contrôler, de les rectifier, et c'est par elle que la théologie est une science et non point un simple formulaire de foi.

Tout l'édifice de la théologie repose sur la certitude de la véracité et de la bonté de Dieu. Car si Dieu n'est pas bon, rien ne nous assure que les croyances qu'il fait naître en nous, et auxquelles nous adhérons, ne soient pas des illusions trompeuses, puisque dans l'hypothèse où il ne lui déplairait pas de maltraiter ses créatures, il n'aurait pas de plus sûr moyen de les écarter de lui que de les précipiter dans l'erreur. Aussi c'est une des plus détestables erreurs de Calvin d'avoir prétendu que Dieu n'est pas bon, ou du moins que l'idée de bonté que l'homme conçoit n'a aucun rapport à l'être infini; d'où il suivrait que notre sentiment

du juste et de l'injuste ne pourrait nous servir en rien pour juger de la conduite de Dieu à notre égard, puisque, s'il nous a prédestinés à la damnation, il peut tout aussi bien nous avoir prédestinés à l'erreur. Et Luther n'est pas loin de Calvin quand il interdit aussi tout jugement sur les volontés de Dieu, allant jusqu'à nous défendre de nier que Dieu puisse condamner des innocens. « Si placet tibi Deus » indignos coronans, non debet displicere immeritos damnans (*De Serv. arb.*, c. 174). » Mais non seulement l'instinct de toute âme bien née se soulève contre l'idée que Dieu ne soit pas bon et vrai, comme nous sentons en nous le bon et le vrai, et infiniment davantage, il suffit même, pour en démontrer l'absurdité, des ressources ordinaires de la lumière naturelle et de la raison. Ainsi la démonstration de l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'un être tout-puissant, vrai, parfaitement bon, créateur et conservateur de l'univers, est le commencement nécessaire de la théologie. Et par conséquent toute la théologie repose sur la philosophie, et n'en est qu'une dépendance, puisque sans la philosophie qui nous donne des moyens certains de forcer tous les hommes raisonnables et qui croient en eux-mêmes, à confesser l'existence de Dieu, la théologie n'est pas en droit d'exiger le respect de tout le monde pour ses conclusions. Tandis que ce premier point une fois établi, il en résulte que Dieu ne peut ni tromper ni abandonner à l'erreur les hommes que la piété dirige vers lui, bien qu'il ne puisse cependant, à cause de leur imperfection, leur révéler toutes ses vérités dans un langage adéquat; et, que par conséquent toutes les révélations justifiées par le consentement des hommes pieux ont un fond nécessaire de vérité, et méritent ainsi d'entrer dans le domaine des connaissances humaines. De là, sans les prouver, la philosophie est donc en droit de les recommander à ceux mêmes qui ne sont pas portés vers elles par la spontanéité de la foi, de la même manière, et avec plus d'autorité, qu'elle recommande les vérités d'expérience, qu'elle n'a pas besoin non plus de prouver, et qu'elle se contente pareillement d'interpréter.

Et en effet, puisqu'il est constant que les vérités supérieures de la foi sont enveloppées dans des expressions qui ne les découvrent pas complétement, et n'ont pas toujours été vues par les hommes sous la même forme, il est clair que la philosophie ne les peut accepter toutes ensemble qu'à la condition de n'en considérer que le sens le plus élevé. Et le caractère de ce sens le plus élevé, qui n'est pourtant pas encore le sens absolu, est d'être assez général pour donner à lui seul raison de tant de croyances différentes par leur forme et par leur degré de perfection. C'est là sans doute la tâche la plus difficile de la théologie, et celle où les secours de Dieu lui sont le plus essentiels; mais c'en est aussi la tâche la plus fructueuse, puisque c'est elle qui amène dans le champ de la raison tant de beaux principes que la lumière naturelle ne lui aurait point donnés, et dont elle peut dès lors poursuivre, par ses méthodes ordinaires, toutes les déductions. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait toujours à distinguer entre la philosophie rationnelle qui n'emploie que les vérités adéquates et les notions communes, et la philosophie transcendante qui est à proprement parler la théologie, et qui emploie non seulement ces vérités-là, mais toutes celles qui sont révélées à l'esprit humain par l'histoire des religions.

Il s'entend que je n'ai point à entrer ici dans les difficultés relatives aux preuves philosophiques de l'existence de Dieu. D'ailleurs, bien qu'il n'y ait pas de philosophie qui n'ait son argumentation là-dessus, j'accorde volontiers qu'il est infiniment préférable de croire en Dieu sur cela seul qu'on y a foi, que d'y croire en vertu de raisonnemens fondés sur toute autre vérité évidente. Et c'est à quoi il me semble aussi que la plupart des âmes bien nées sont naturellement portées, si bien qu'on ne leur a pas plutôt enseigné ce qu'est Dieu, qu'elles ne peuvent se refuser à croire, sans autre démonstration, à son existence, et en quelque sorte aussi fermement qu'à leur existence même. Je reviens donc à dire qu'il ne s'agit nullement dans cet article d'un exposé dogmatique, même abrégé, de la théologie. Il est nécessaire cependant d'y indiquer, au moins par quelques traits, le système de la science tel qu'il devra, à ce qu'il semble, se concevoir, quand les théologiens, dirigés par la philosophie, se seront élevés à l'impartialité en matière de religion. Puisse un sommaire aussi imparfait et aussi simple fournir une idée suffisante de l'étendue de la théologie, de son importance, de sa difficulté, et en même temps des points sur lesquels les informations manquent le plus au genre humain, et sur lesquels il doit implorer particulièrement la lumière.

Il est assez clair que le premier chapitre de la théologie doit être l'histoire réfléchie des opinions philosophiques et religieuses sur Dieu, c'est-à-dire le développement humain de l'idée de Dieu; d'où, comme conclusion, la croyance la plus générale et la plus conciliante qu'il soit aujourd'hui possible d'établir touchant la nature de Dieu, ses attributs, ses perfections, sa vie. Il faut alors descendre à considérer Dieu dans ses qualités de créateur du ciel et de la terre. Comment les êtres durent-ils? Comment se distinguent-ils? Comment vivent-ils? Qu'est-ce que le bien et le mal à leur égard et à l'égard de Dieu? Quel est le fond des idées qui ont eu cours parmi les hommes sur les créatures extra-terrestres? Quelles sont enfin, pour les êtres, quels qu'ils soient, les conditions communes de l'existence dans l'univers? De là, pour compléter à cette métaphysique, et comme principe des rapports sensibles de la créature avec la création, des lois astronomiques, principalement en ce qui concerne la production et la variation des lieux de résidence, et des lois physiques et organiques relativement à la sensation et à l'action. Maintenant, de l'homme en particulier, de son essence, de son corps, de son intellect, de sa spontanéité, de la distinction des sexes; de la génération, c'est-à-dire du mode d'apparition des hommes sur la terre, et de l'apparition des premiers hommes, spécialement.

De la béatitude proposée à l'homme et des moyens de s'en approcher. Des passions et des vertus. Des qualités innées, et à ce propos, de l'hypothèse de la préexistence et de celle du péché originel. Des effets durables produits par l'habitude de la bonne et de la mauvaise volonté, et par les actes. De la grâce de Dieu, comme principe nécessaire de la bonne volonté. Des lois religieuses et politiques, dans leur essence et dans leur histoire, comme mobile extérieur des actes. Des circonstances externes de la vie, et particulièrement de l'éducation, comme causes occasionnantes. De la différence des natures et des destinées, et de sa raison en Dieu.

De l'action de Dieu sur le genre humain conçu dans son ensemble. Du système des peuples. Du développement de leurs sentimens et de leurs connaissances. De l'ordre des révélations et des philosophies. De l'ordre des événemens politiques. Du perfectionnement continuel de l'état des sociétés. Du fondement divin de leur influence et de leur autorité sur les particuliers. Du vicariat de Dieu sur la terre, c'est-à-dire de l'administration civile et religieuse. Du culte et du droit de sacrement. De la dissolution finale de la congrégation humaine, et de ce qui lui succédera sur la terre.

De l'effet de la vie actuelle sur la destinée ultérieure de l'homme. De la condition générale des morts. De la persistance de leur tendance virtuelle à la béatitude, c'est-à-dire à l'union avec la création et avec Dieu.

Voilà, autant que j'en ai été capable, en quelques mots, une esquisse de la théologie humaine, et je ne dois pas entreprendre ici davantage. Quelle science! Quel genre de connaissances ne suppose-t-elle pas? Pour ne parler que de l'histoire, et même pour n'en prendre qu'un point, elle

appelle immédiatement toutes les écritures sacrées du genre humain ; et quelle difficulté n'y a-t-il pas à coordonner ensemble tous ces nuages et en faire jaillir la lumière! Mais comme c'est là incontestablement la partie la plus ardue de la théologie, c'en est aussi la plus féconde. Il semble, du reste, qu'il n'y ait rien à faire pour son accomplissement qu'à laisser aller à sa plus grande généralité la méthode adoptée par l'Eglise pour la détermination et la conciliation des écritures sacrées de la ligne particulière de tradition à laquelle elle s'attache. Car l'élection des textes canoniques parmi les textes hébreux, parmi ceux des disciples du Christ, même parmi ceux des divers conciles, étant le résultat d'un examen purement rationnel, il y a convenance à ce que la raison mieux éclairée, moins facile aux miracles, plus confiante dans l'autorité du consentement, puisse revenir sur son précédent examen et corriger son choix. Et aussi voit-on que, même dans la théologie catholique, il y a eu à ce sujet des variations, et que des livres primitivement délaissés ont été plus tard consacrés. Le seul concile de Trente a enrichi le canon de l'Eglise de vingt-deux pièces nouvelles, dont l'Apocalypse, plusieurs épîtres des Apôtres, plusieurs chapitres des Evangiles de S. Jean, de S. Marc et de S. Luc, les deux livres des Machabées, ceux d'Esther, de Judith, de Tobie, l'Ecclésiastique. Et à quoi tient-il, par exemple, que le livre du Pasteur ne reçoive, comme l'Apocalypse, la canonicité; l'épître de S. Barnabé comme celle de S. Jude; ou le livre d'Enoch comme celui d'Esther ou l'Ecclésiastique? Dès lors, à quel terme sera-t-on forcé de s'arrêter? En un mot, comme il est impossible de fixer aucune autre séparation que l'opinion des conciles entre les livres apocryphes et les livres canoniques, le trésor des écritures sacrées n'a aucun caractère qui le détermine absolument. Et il faut même admirer la prudence de l'Eglise dans ce mot d'apocriphe (caché), qui désigne, non pas des écritures vides d'inspiration divine, mais des écritures dans lesquelles cette inspiration n'est point encore apparente. L'Eglise n'a même pu refuser en principe aux peuples situés en dehors de sa racine d'avoir eu, de leur côté, des révélations, quoique par une opiniâtreté singulière, où, si j'ose le dire, il me semble trouver l'esprit juif plus que l'esprit chrétien, elle ait prétendu reporter au génie du mal l'origine de ces révélations. De là ces prophètes des démons, *prophetæ demonum*, dont ne s'est point assez occupée la scolastique. C'est à nous, théologiens impartiaux, à rechercher de tous côtés les vérités d'inspiration, qui, de l'aveu même de l'Eglise, peuvent se trouver ainsi chez tous les peuples, sauf à décider ensuite si ces inspirations peuvent réellement provenir de l'esprit de mensonge, et s'il n'y a pas au contraire, certitude suffisante qu'elles descendent, de la même manière que celles de la tradition catholique, de cet esprit de lumière qui se communique à tous les cœurs bien intentionnés qui l'implorent.

C'est à quoi l'on ne pourrait, à la vérité, réussir si l'on ne se réservait d'interpréter, avec la même liberté que la théologie catholique, et d'après les principes dont nous avons parlé, c'est-à-dire avec une sincérité plus élevée que celle de cette théologie, le sens des écritures sacrées. Si l'on peut concilier la religion d'Abraham et même celle de Moïse, tant pour la morale que pour le dogme, avec celle du Christ et de ses apôtres ; et même, le dirai-je, celle-ci avec la religion romaine d'aujourd'hui, je ne vois pas d'impossibilité à concilier également toutes ces religions avec celle de Mahomet ou de Bouddha, en les englobant toutes ensemble dans une conception plus vaste qu'aucune d'elles. Il suffit d'avoir constamment présente à l'esprit cette parole de S. Paul, que les religions humaines ne voient les choses qu'en énigmes. A Moïse, qui représente à certains égards l'enfance de la théologie, ajoutons donc sans crainte d'impiété, toutes les autres périodes de cette enfance, même la puérilité de Confucius. Dieu, selon ses décrets éternels pour le développement systématique du genre humain, fait retentir chez les divers peuples et dans les divers temps les voix prédestinées des philosophes et des prophètes, et c'est à la postérité à qui la Providence conserve ces divines paroles, à les entendre et à en profiter.

Mais cette science des opinions philosophiques et religieuses, cette science plus difficile à concevoir leur accord, ne composent encore, comme nous le disions, qu'une partie des éléments nécessaires à la théologie. Il semble, en y regardant avec attention, qu'il n'y ait pas une science dont elle n'ait besoin, comme il n'y en a aucune non plus dans laquelle elle ne jette de la lumière. A l'histoire des opinions, elle veut qu'on joigne, pour connaître l'homme, celle des littératures et des langues, celle des institutions, celle des événemens. L'étude de la Genèse l'entraîne dans les sciences mathématiques, dans les sciences astronomiques et physiques, dans toutes les sciences naturelles. La recherche des moyens propres à assurer le perfectionnement de l'homme sur la terre la conduit à la législation, à la diplomatie, à l'économie politique, même à la technologie. Enfin, rien de ce qui est dans la capacité de l'esprit humain ne lui est indifférent, et il est incontestable que pour être bon théologien il faudrait tout savoir. Aussi faut-il nécessairement se partager les branches de cette sublime science, et, à l'exemple de l'Eglise, en poursuivre en communauté la culture, et d'autant plus que ce n'est que par le consentement que ses propositions se légitiment. Au résumé, puisqu'il n'y a point d'autre bonheur pour l'homme que de se conformer à Dieu, et que c'est la théologie qui nous apprend à connaître l'être divin et nos rapports avec lui, il s'ensuit que les progrès d'aucune autre science n'intéressent davantage le genre humain. La loi principale du monde doit donc être de tendre sans relâche, non seulement à l'augmentation, mais à la communication universelle des vérités théologiques, et j'entends la communication la plus parfaite et la plus efficace possible, c'est-à-dire par l'intelligence en même temps que par la foi. C'est ce qui suppose pour tous les hommes la bonne éducation, l'aisance de la vie, le loisir suffisant, la liberté. Ainsi, voilà toutes les sciences qui se trouvent appelées encore une fois au secours de la théologie, puisqu'elles sont indispensables pour l'acquisition de tous ces biens, et que par conséquent, sans elles, la théologie ne peut atteindre son but. C'est ce qui autorise à penser que la théologie est au-dessus de toutes les sciences, par elle-même comme par son objet, et à lui rapporter toutes les branches de nos connaissances parce que toutes choses se rapportent naturellement à Dieu comme à leur principe et à leur fin. Ce sont là les motifs qui ramènent si continuellement le nom de Dieu dans les divers articles de cet ouvrage, et nous avons confiance que les esprits sérieux trouveront ces sentimens aussi bien d'accord avec la vraie piété qu'avec l'honneur et l'avantage du genre humain.

THERMO-ELECTRIQUES (Phénomènes). Un anneau formé de deux lames métalliques soudées bout à bout, lorsque les soudures n'ont pas la même température, devient le lieu d'un courant électrique, agissant sur l'aiguille aimantée. Tel est le fait, découvert par M. Seebeck en 1821, qui sert de base à la théorie des phénomènes thermo-électriques. Cette théorie physique est d'une grande importance : elle établit un rapport intime entre la chaleur et l'électricité ; elle conduit à une explication très probable du magnétisme terrestre et de ses variations; enfin elle fournit à la physique expérimentale un nouvel instrument, auquel on doit déjà la découverte de certaines qualités de la chaleur rayonnante, analogues à celles de la lumière. Ainsi, les phénomènes thermo-électriques, dans lesquels le calorique met l'électricité en mouvement, servent encore à prouver que la chaleur et la lumière ont des propriétés

identiques. Quelle preuve plus frappante pourrait-on donner aujourd'hui, que l'électricité, la chaleur et la lumière, ou les trois entités principales de la physique, ont une même source ou une même cause dont elles ne sont que des manifestations particulières?

Une étude approfondie des phénomènes thermo-électriques a conduit M. Becquerel à un principe général, qui les explique ou les résume tous. Lorsqu'une lame de métal est échauffée à l'une de ses extrémités seulement, le fluide électrique neutre est décomposé, les particules pondérables qui recoivent directement l'action du foyer se chargent d'électricité positive, et repoussent l'électricité négative dans tous les sens; les particules suivantes reçoivent à la fois des premières de la chaleur et de l'électricité positive, et leur renvoient en échange de l'électricité négative; il s'opère ainsi sur toute l'étendue de la lame une suite de décompositions et de recompositions de fluide neutre, telles que le fluide positif, successivement cédé par une molécule métallique à la suivante, marche de l'extrémité chaude de la lame vers son extrémité froide, et que le fluide négatif suit la route opposée.

En un mot, quand la chaleur se propage par communication, elle entraîne avec elle de l'électricité positive, en quantité d'autant plus grande que le flux de cette chaleur communiquée est plus considérable. Si ce mouvement de l'électricité peut s'étendre dans un circuit métallique fermé, il en résulte un courant électrique, analogue à celui qui existe dans une pile dont les deux pôles sont réunis par un conducteur. Le sens de ce courant est déterminé par la direction suivant laquelle la chaleur se propage. Son énergie, on ce qu'on appelle le *pouvoir thermo-électrique*, varie d'un métal à un autre pour un même degré d'échauffement, et dans le même métal avec la température. La loi de cette dernière variation n'est pas la même pour tous les métaux, en sorte que pour des échauffemens très éloignés l'un de l'autre, il peut arriver que les pouvoirs thermo-électriques des deux métaux se surpassent alternativement.

Lorsque, dans un circuit composé de deux métaux, on échauffe une seule des soudures, cet échauffement produit deux flux de chaleur de directions contraires, et l'énergie du courant observé n'est que la différence des pouvoirs thermo-électriques des deux métaux. La soudure chaude joue le rôle d'une pile voltaïque, touchée à son pôle positif par le métal dont le pouvoir thermo-électrique est le plus grand, et à son pôle négatif pour l'autre métal. On dit alors que le premier métal est positif par rapport au second. Pour comparer les pouvoirs thermo-électriques, on forme une chaîne avec tous les métaux, soudés les uns aux autres, et dans un ordre de distribution telle que deux métaux quelconques aient au moins une soudure commune. Les deux extrémités de cette chaîne sont réunies par le fil d'un galvanomètre qui puisse indiquer l'énergie des courans établis dans le circuit. Puis on échauffe successivement une seule des soudures, de 20° par exemple, au-dessus de la température commune à toutes les autres. L'énergie du courant observé, lors de chaque expérience, donne la différence des pouvoirs thermo-électriques des deux métaux contigus à la soudure chaude. Les différences obtenues sont comparables, puisque tous les courans ont lieu dans le même circuit, et éprouvent conséquemment les mêmes résistances.

D'après M. Becquerel, les métaux doivent se présenter ainsi : bismuth, platine, plomb, étain, cuivre, or, argent, zinc, fer et antimoine, pour que chaque métal soit positif par rapport à ceux qui le précèdent, négatif par rapport à ceux qui le suivent; c'est-à-dire que ces métaux se trouvent ici rangés suivant l'ordre croissant de leurs pouvoirs thermo-électriques. Mais pour un échauffement supérieur à 20°, cet ordre changerait; par exemple, au-delà de 300° le cuivre devient positif par rapport au fer. Le courant thermo-électrique le plus intense est presque totalement arrêté par un liquide qu'on interpose dans le circuit; cette propriété négative distingue les courans thermo-électriques des courans voltaïques et électro-magnétiques, qu'on appelle pour cette raison *hydro-électriques*.

L'échauffement sur un point d'un circuit composé d'un seul métal bien homogène, ne donne lieu à aucun courant sensible. Ce résultat est une conséquence nécessaire du principe établi; car les deux flux de chaleur contraires, qui s'établissent des deux côtés du foyer, ayant la même intensité, les deux courans qui les accompagnent doivent avoir la même énergie, et leurs effets doivent se détruire mutuellement. Mais, lorsque le circuit, toujours d'un seul métal, offre quelque différence dans ses propriétés physiques de part et d'autre du foyer, cette différence peut en occasionner une dans l'intensité des flux de chaleur, et produire alors un courant sensible. C'est ce qui arrive par exemple, pour un anneau d'un seul métal, mais hétérogène, ou inégalement recuit, ou d'épaisseur inégale. C'est ce qui arrive encore quand une partie du circuit est seule recouverte d'une couche d'oxide ou de vernis qui augmente son pouvoir rayonnant; car la chaleur qui se perd en traversant les surfaces latérales diminue d'autant le flux de la chaleur communiquée, et tend conséquemment à affaiblir le courant électrique entraîné par ce flux.

Si l'on fixe aux deux bouts d'un galvanomètre deux tiges d'un même métal, entourées en spirales à leurs extrémités libres, et si après avoir échauffé une de ces spirales on la met en contact avec la seconde restée froide, le mouvement de l'aiguille aimantée signale l'existence d'un courant thermo-électrique. En général, le courant va de la spirale chaude à la spirale froide en traversant leur surface de contact; cependant il suit une marche inverse quand le métal éprouvé est facilement oxidable, tel que le zinc, le fer ou l'antimoine. Le principe cité rend facilement compte de ce phénomène et des différences qu'il présente. Le flux de chaleur qui s'établit entre deux parties métalliques voisines, ou en contact, est d'autant plus intense que leurs températures diffèrent davantage. Il suit de là que le flux de la chaleur communiquée par contact métallique, de la spirale chaude à la spirale froide, devra être plus intense que le flux opposé qui se dirige vers la tige chaude; mais si lors de l'échauffement le métal s'est oxidé, la couche d'oxide, quelque mince qu'elle soit, s'oppose au contact immédiat des parties métalliques, et le premier flux, très affaibli par cette résistance, peut devenir moins abondant que le second. C'est ce qui explique l'opposition des courans observés sur différens métaux.

M. Nobili ayant substitué, aux deux tiges contournées de l'expérience précédente, deux morceaux d'argile humectée, a obtenu un courant sensible, en échauffant l'un de ces morceaux et le mettant en contact avec l'autre resté froid. Ce fait indique que des circuits formés de substances non métalliques, peuvent devenir le lieu de courans thermo-électriques. Ampère et d'autres physiciens ont attribué le magnétisme terrestre à des courans de cette nature, produits dans les couches superficielles du globe par une absorption inégale de la chaleur solaire. Dans cette hypothèse, les variations diurnes et annuelles de la température, expliqueraient aussi les variations régulières de la déclinaison, de l'inclinaison et de l'intensité magnétiques.

Lorsqu'on chauffe de deux en deux les soudures d'un polygone, composé d'élémens de deux métaux se succédant alternativement, tandis que les soudures intermédiaires restent froides, on obtient un courant multiple, dont l'énergie augmente avec le nombre des élémens, quoique moins rapidement. On donne le nom de *pile thermo-électrique* à un polygone de cette espèce, où les métaux sont le bismuth et l'antimoine. Cette pile est repliée sur elle-même à la manière des chaînes dont se servent les arpenteurs. Les soudures d'ordre pair apparaissent seules sur l'une des

Digitized by Google

bases du faisceau prismatique; celles de l'ordre impair sont à l'autre base. Le circuit est complété par le fil d'un galvanomètre fixé aux deux extrémités de la chaîne. Par cette disposition, il suffit de tourner l'une des bases de la pile vers une source de chaleur rayonnante, même très faible, tandis que la seconde base reste froide, pour que l'aiguille du galvanomètre soit déviée. L'étendue de la déviation donne, par une table de graduation facile à construire, l'énergie relative du courant thermo-électrique, et par suite l'intensité de l'échauffement.

A l'aide de cet instrument, devenu le plus sensible de tous les thermomètres, M. Melloni a découvert les lois du rayonnement libre de la chaleur dans les corps transparens. Il résulte de ces lois qu'une source lumineuse émet des rayons de chaleur de diverses qualités, qui se distinguent les uns des autres, par une transmission plus ou moins facile à traverser certaines substances, et aussi par des différences de réfrangibilité. Ces rayons de chaleur d'espèces infiniment sont analogues aux rayons lumineux de toutes couleurs. Comme eux, ils se réfractent et se polarisent. En un mot, la chaleur rayonnante possède les mêmes propriétés que la lumière : pour elle, les corps de la nature sont diathermanes ou athermanes, c'est-à-dire transparens ou opaques; pour elle, il y a aussi des verres blancs, colorés et noirs; ses rayons se dispersent au moyen du prisme, se bifurquent dans les cristaux bi-réfringens, et produisent même des phénomènes d'interférence. Cette identité de marche et de propriétés eut été à peine soupçonnée sans le secours de la pile thermo-électrique.

Un circuit formé par deux longs fils de métaux différens, et dont l'un se contourne sur le cadre d'un galvanomètre, donne encore un thermomètre très utile. Une première soudure étant entourée de glace fondante, la seconde est portée dans le lieu dont on veut évaluer la température. De l'une à l'autre soudure les deux fils, recouverts d'une couche isolante, peuvent être réunis parallèlement. D'après M. Becquerel, si les métaux sont convenablement choisis, l'énergie du courant, déduite de la déviation, peut être regardée comme proportionnelle à la température cherchée. Pour de faibles échauffemens, on prend le fer et le cuivre; lorsque les températures à reconnaître sont très élevées, on emploie le platine et le palladium. Avec ces thermomètres on évalue facilement, en degrés centigrades, les températures des différentes parties d'une flamme ou d'un foyer; celles des divers organes d'un corps vivant, par un procédé analogue à l'acupuncture; on explore aussi les températures des couches de l'atmosphère en élevant la soudure mobile par un cerf-volant; enfin celles des grandes masses d'eau à toute profondeur. Ces résultats ne pourraient être obtenus que très imparfaitement avec des instrumens d'une autre nature.

Dans les phénomènes thermo-électriques, le calorique met l'électricité en mouvement; réciproquement, dans d'autres circonstances, le mouvement de l'électricité développe de la chaleur, comme lors de l'incandescence des métaux par la pile de Volta. Mais le fait des courans produits dans un circuit hétérogène, par l'inégalité des températures de ses soudures, est conjugué à un autre fait signalé par M. Peltier, et dont la réciprocité est encore plus manifeste. Lorsqu'une chaîne composée de plusieurs métaux est introduite dans un circuit voltaïque, le courant hydro-électrique qui la parcourt, l'échauffe inégalement à ses diverses soudures. La loi de ce phénomène est très simple; pour l'énoncer, il convient d'appeler *sens direct*, par rapport à une soudure, celui du courant thermo-électrique qui résulterait de son échauffement. Cela posé, une soudure de deux métaux différens acquiert une température très sensiblement plus grande lorsqu'elle est traversée par un courant hydro-électrique de sens inverse, que par un courant de sens direct; de là résulte comme conséquence l'inégalité de température aux diverses soudures du circuit. Par exemple, une soudure bismuth-antimoine, qui s'échauffe sous un courant inverse ou marchant de l'antimoine au bismuth, se refroidit au contraire sous un courant direct ou qui passe du bismuth à l'antimoine. Voilà des preuves nouvelles du principe de l'égalité entre l'action et la réaction des forces de la nature; la plupart des découvertes récentes ont eu ce principe pour point de départ.

THIBET, Tibet, ou Tubet. Ce pays, situé entre le Caboul, le désert de Gobi, l'Inde et la Chine, forme la partie la plus méridionale du grand plateau de l'Asie centrale. Les deux chaînes de l'Himalaya et des monts Kuen-lun, déterminent les principales lignes de sa circonscription. Dans son ensemble, le Thibet est compris entre le 27e et le 37e degré de latitude nord, et le 71e et le 102e degré de longitude ouest. Il confine au nord avec la petite Boukharie et le désert de Gobi; au midi, avec l'Inde, et à l'ouest, avec la Chine; du côté de l'est, il se termine au nœud de montagnes que compose la rencontre des trois chaînes de l'Hindou-kouch, du Bolor, et du Thsoung-ling. Beaucoup plus long que large, il n'a que 200 lieues dans sa plus grande étendue du nord au sud, tandis que l'on en compte 600 de l'orient à l'occident.

La position géographique du Thibet serait l'une des plus centrales et des plus propices au commerce, sans l'inégalité, le déchirement, et l'élévation extraordinaire du sol. De plus, le Thibet a pour frontières les montagnes les plus hautes du continent asiatique. Telles sont les chaînes du Kuen-lun au nord, et surtout de l'Himalaya au midi. Le pic principal de l'Himalaya s'élève à 26862 pieds au-dessus du niveau de la mer; et il paraît que la chaîne qui se prolonge au nord du Setledje dépasse encore cette mesure. Aussi les Thibétains limitrophes de l'Inde n'ont-ils que très difficilement des rapports avec les Hindoux qui habitent au pied des montagnes; quelques pèlerins osent presque seuls se risquer dans des chemins impraticables. A l'est, la séparation n'est guère moins marquée avec la Chine; une chaîne inaccessible domine les provinces chinoises de Chen-si, de Szn-tchouan, et de Yun-nan. A l'ouest, les montagnes qui isolent le Thibet du Caboul, de l'Afghanistan et du Cachemire, sont d'une pente si roide, qu'on y gravit à peine avec des échelles de cordes.

Cependant, malgré ces obstacles qui nuisent à la circulation, il ne faut pas croire non plus que le Thibet soit sans communications avec les pays qui l'entourent. De nombreuses vallées, arrosées par des cours d'eau, serpentent entre ses montagnes et descendent de leur sommet dans les plaines adjacentes. Ainsi, l'un des principaux affluens de l'Indus, le Setledje, prend sa source dans l'ouest du Thibet, et procure à ce pays une route vers l'Inde occidentale, à travers le Caboul. Au sud-est, les vallées par où s'écoulent le Dzangbo ou Brahmapoutra, le fleuve Noir ou rivière d'Awa, et le Kin-cha-kiang ou rivière de Cambodje, mettent également les Thibétains en relation avec l'Inde orientale. Bien qu'au nord il y ait des endroits où la base des montagnes trempe, pour ainsi dire, dans les sables du Gobi, néanmoins dans plusieurs directions les habitans du Thibet sont en contact avec les autres peuples de la Tartarie, notamment avec les Mongols qui, sous le nom d'Ordos, occupent maintenant le pays au nord et à l'ouest de la grande courbure que décrit le fleuve Houang-ho autour du lac Bleu. Enfin, du côté de Khotan, il existe quelques autres voies de communication entre le Thibet et la Tartarie.

Les cours d'eau les plus importans sont : le Dzangbo (*Yarou-Dzangbo-tchou*), qui coule dans la direction de l'est, et se confond avec la Brahmapoutra, ou, selon d'Anville, avec l'Irrawadi, après avoir parcouru presque tout le Thibet central; le Setledje, tributaire de l'Indus, le Sind, le Yaloung-kiang, le Kin-cha-kiang, qui se mêle à la rivière de Cambodje, etc. Comme tous les pays de l'Asie inté-

Digitized by Google

rieure, le Thibet est couvert d'un grand nombre de lacs, parmi lesquels on distingue le Tengri-noor, le Khaza, le Bonka, le Langbon-noor, etc.

Le Thibet est loin de posséder le climat qu'on serait tenté de lui croire d'après sa latitude; la hauteur du plateau sur lequel il repose en fait un des pays les plus froids de l'Asie. Rien n'égale la rigueur des vents qui le traversent pendant l'hiver; ses habitans sont alors contraints de se réfugier dans les profondeurs des vallées ou dans les creux des montagnes. Les rares voyageurs qui l'ont visité prêtent au pays un aspect de tristesse et de désolation : des pics décharnés, sans la moindre trace de végétation; beaucoup de vallées stériles, et seulement quelques vallées riantes et fécondes; voilà ce qui frappe les regards. Les productions agricoles se bornent à une petite quantité de froment, de blé, d'orge, d'avoine et de pois. Cependant la vigne croît avec vigueur dans quelques endroits plus chauds, où réussit également la culture du riz. La rareté du bois est telle, que les habitans emploient pour combustible la fiente des bêtes à cornes. Leur principale ressource consiste dans les pâturages qui sont de bonne qualité quoique l'herbe en soit fort menue, et où paissent de nombreux troupeaux. Parmi les animaux du pays, il faut ranger en première ligne la chèvre qui fournit le beau duvet avec lequel on fabrique les cachemires, puis les moutons à queue grasse, le chameau, le daim musqué, des chevaux sauvages qu'il est presque impossible de dompter, mais dont la chair est assez bonne à manger; des chiens d'une très belle race, grosse tête, long poil et grande taille. Le licorne, longtemps regardée comme un animal fabuleux, existe dans certaines contrées du Thibet. Il est en outre nécessaire de mentionner le yak ou buffle tangûtain qui abonde, et dont la femelle fournit un lait très substantiel, qui compose, avec les produits de la chasse, la nourriture des habitans. Le sol du Thibet si montueux, si tourmenté, recèle de grandes richesses minérales; on trouve dans son sein de l'or, de l'argent, du fer, du plomb, du cuivre, des carrières de marbre, du sel gemme, enfin, des pierres précieuses, entre autres des turquoises et des lapis-lazuli; plusieurs fleuves roulent de l'or en poussière. Mais tous ces trésors ne sont qu'imparfaitement exploités, à en juger par les mines d'or, dont une seule est en rapport aujourd'hui.

Histoire. — Jusqu'à ce jour, il s'en faut que les événemens dont le Thibet a été le théâtre soient constatés d'une manière satisfaisante. Comme les traditions et les livres historiques des Thibétains ne sont encore qu'imparfaitement connus par l'extrait qu'en a donné un missionnaire chrétien, le père Horace della Penna, c'est presque exclusivement dans l'histoire de la Chine que nos savans ont été obligés d'aller chercher celle du Thibet. Cela seul fait comprendre les difficultés contre lesquelles ont eu à lutter MM. Abel Rémusat et Klaproth, qui se sont spécialement occupés du sujet. Il n'est guère possible de juger un peuple sur la foi d'autrui, et c'est une triste nécessité, quand si peu de voyageurs européens ont pu pénétrer dans la solitude de ses montagnes, que d'en être réduit à l'étudier dans les annales d'une nation voisine, mais ennemie.

Les Chinois, il est vrai, ont eu de fréquens rapports avec les Thibétains; ils ont même composé sur eux des ouvrages spéciaux; mais, en cette occasion comme toujours, ils se sont bornés à enregistrer sèchement les faits, s'occupant d'ailleurs avec prédilection des invasions, des guerres, des traités, de la description des lieux, en un mot, de tout ce qui se rattache à la géographie et à la politique extérieure Aussi, bien qu'extrêmement curieux, leurs écrits nous laissent à peu près dans l'ignorance sur tous les événemens qui ont rapport à l'état social de ce peuple, et qui ont agi profondément sur sa vie intime. Ils nous font, en outre, beaucoup moins connaître la portion du pays situé à l'occident, que sa partie orientale limitrophe du célesie empire. Toutefois, si dans son existence politique le Thibet a presque toujours eu affaire à la Chine, qu'il a long-temps fatiguée de ses excursions vagabondes, avec laquelle il a presque pu rivaliser de puissance pendant deux siècles, et dont il a fini par subir la suzeraineté, c'est incontestablement l'Inde qui a le plus contribué à son développement moral. Il ne sera donc possible d'apprécier les Thibétains à leur juste valeur que lorsque leurs traditions historiques auront été sérieusement étudiées et approfondies, et qu'une plus ample connaissance de l'histoire indienne aura mis en lumière l'ordre de faits dont les érudits chinois se sont malheureusement si peu inquiétés. Avant d'entrer dans l'examen rapide de l'histoire du Thibet, nous avons cru, dans l'intérêt même de la vérité, devoir mettre le lecteur en garde contre l'insuffisance des matériaux où il nous est en ce moment permis de puiser.

L'origine des peuplades de race thibétaine est incertaine; on sait seulement qu'elle remonte aux siècles les plus reculés. Jalouses de cette haute antiquité, plusieurs tribus ont l'intime conviction que la famille thibétaine descend d'une grande race de singes. Une croyance analogue se retrouve chez d'autres peuples tartares, qui se regardent comme originaires, ou qui passent pour issus, les uns de l'espèce des loups, les autres de celle des chiens. On est assez ordinairement porté à ne voir là que l'effet d'un sentiment sauvage d'indépendance, qui pousse des hommes ignorans à préférer la paternité de la brute à celle de l'homme, leur égal. Mais ne se pourrait-il pas aussi que ce fût le dernier souvenir de quelque vieille tradition commune aux races primitives? Quoi qu'il en soit, les Thibétains se glorifient de cette origine, et s'en autorisent pour se dire les plus anciens des hommes; ils prétendent même savoir les noms du mâle et de la femelle du couple qui les a engendrés; ils appellent le mâle *Sarr Metchin* et la femelle *Ruhtcha*. Le plus surprenant, c'est que les traits des Thibétains actuels offrent un air de ressemblance avec ceux des singes. Cette ressemblance a été surtout observée chez les vieillards qui parcourent souvent la Mongolie en qualité d'émissaires du grand Lama. Tous ces faits paraissent à Klaproth une raison de croire que *Hanouman*, le dieu du vent de la mythologie hindoue, qui régnait sur les singes, et qui habitait les monts Himalaya, était probablement un prince thibétain venu, avec un grand nombre de ses sujets au secours de Rama, quand celui-ci se préparait à faire la conquête de Lanka, l'île de Ceylan. L'extrait du père Horace della Penna, publié dans l'*alphabetum tibetanum* du père Georgi, donne pour ancêtres aux Thibétains *Prasrinpo* et sa femme, ou plutôt sa femelle *Prasrinmo*, qui vivaient 1340 ans avant l'ère chrétienne. Prasrinmo est représentée comme une femme velue, de couleur brun-foncé, avec une barbe blanche, un nez de singe très épaté, des yeux chassieux, des défenses de sanglier, des cheveux hérissés et des griffes de tigre; cinq crânes composent la coiffure de ce monstre, posé dans une attitude menaçante et cynique.

D'après quelques passages des anciens livres chinois, trente siècles avant J.-C., les peuples thibétains occupaient la partie occidentale de la Chine. Vers cette époque, lorsque les Chinois accomplirent le mouvement de migration qui, des monts Kuen-lun, les porta vers leur pays actuel, leurs premières colonies trouvèrent établi sur les bords de la rivière de Ho-nan un peuple thibétain appelé *San-miao*, c'est-à-dire les trois tribus *Miao*. Rejetés dans les hautes montagnes à l'ouest des provinces du Chen-si et du Sze-tchhouan autour du lac Bleu (*Khoukhou-noor*), les San-Miao demeurèrent fort long-temps dans la portion occidentale du Chen-si, qui ne devint une province chinoise que vers le troisième siècle avant l'ère chrétienne. Après un certain laps de temps le nom de San-miao disparaît; il est remplacé par celui de *Ti* et de *Khiang*, plus spécialement par ce dernier. Kiang veut dire pasteurs, et les Chinois en

firent une dénomination commune à tous les peuples thibétains, qui ne connaissaient effectivement pas d'autre industrie que le pacage des troupeaux. Ce changement de nom fut sans doute motivé par quelque révolution politique qui aura détruit la puissance des San-miao. Quant aux tribus de l'occident, rien jusqu'ici n'y fait seulement allusion.

Beaucoup plus tard, vers la fin du sixième siècle de l'ère chrétienne, les Thou-fan, dernier peuple de race thibétaine, étendirent leur domination non seulement sur tout le Thibet, mais encore sur une grande portion de l'Asie centrale. C'est de leur nom écrit par les Chinois avec les deux caractères *Thou-fan*, devant être lus *Thou-po*, qu'a été formé le mot Thibet, par une altération successive de Thou-po en *Tobout*, *Tebet* et *Tibet*. Les Thou-fan ont réellement mérité de donner leur nom au Thibet, parce qu'ils ont été les fondateurs de sa nationalité, et qu'avant eux les Thibétains ne représentaient qu'un ramassis de tribus jalouses, dont quelques unes s'unissaient par intervalles pour porter la dévastation sur les frontières de la Chine. Toutefois il ne sera opportun de parler plus au long des Thou-fan que lorsque nous aurons dit un mot de quelques autres tribus qui passent pour appartenir à la race thibétaine, particulièrement des grands Yue-tchi que la fortune exila du Thibet à la mer Caspienne, et rameua de la mer Caspienne sur les bords de l'Indus.

Trois siècles avant l'ère chrétienne, les Yue-tchi habitaient le pays situé entre la chaîne de Nan-chan et le cours supérieur du Houang-ho, à l'ouest de la province chinoise du Kan-sou. Un siècle et demi plus tard (l'an 165 environ), ces Yue-tchi, avec lesquels vivaient confondues les tribus blondes des Ou-sun, furent vaincues par les Hioung-nou, peuple de race turque, alors en possession de la prépondérance dans l'Asie centrale. Une partie d'entre eux se retira au sud des monts Nan-chan, en chassa les Khiang, et s'y fixa sous le nom de petits Yue-tchi. Jusqu'au moment où la Chine détruisit la puissance des Hioung-nou, c'est-à-dire jusqu'au dernier tiers du premier siècle, les petits Yue-tchi restèrent les vassaux et les alliés des Hioung-nou. Après la déconfiture de ces derniers, ils reconnurent la souveraineté de la Chine, gouvernée par la dynastie des Han orientaux.

Un autre détachement beaucoup plus considérable, qui reçut pour cela le nom de *grands-Yue-tchi*, ayant pris la fuite dans la direction de l'ouest, alla s'établir sur les rives de l'Ili, où campait la nation tartare des Szu. Ce fut cette migration des grands Yue-tchi qui avança la ruine de l'empire grec de la Bactriane : en effet, après une halte passagère dans la vallée du Sihoun, les Szu, poussés en avant, envahirent, l'an 141 avant notre ère, les contrées septentrionales de la monarchie bactrienne, dont les provinces de l'ouest et du midi venaient d'être conquises par les Arsacides. A leur tour, les Szu ne tardèrent pas à être dépouillés de leurs nouvelles possessions par les grands Yue-tchi, toujours pressés davantage à cause du développement de la puissance chinoise au centre de l'Asie, sous les premiers princes de la dynastie des Han. Ce sont encore les grands Yue-tchi qui, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, ayant forcé les Alains d'abandonner les bords du Jaxarte, furent la cause de l'arrivée de ce peuple en Europe quelques années plus tard.

L'établissement fondé par les grands Yue-tchi dans la Transoxiane avait prospéré; ils s'étaient étendus d'abord dans la Sogdiane, puis enfin dans la Bactriane, qu'ils enlevèrent aux Szu, comme on vient de le voir. Leur puissance continua de se développer encore dans la suite; vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, leur empire confinait à l'occident avec celui des Parthes. Au troisième siècle, sous le nom d'Indo-Scythes, nous les retrouvons maîtres de la Transoxiane, du Torvan, du Tokharestan, de toutes les contrées situées au pied du Parapomisus (Hindou-Couch), et des pays arrosés par l'Indus jusqu'à la mer. Mais le moment de leur plus grande splendeur fut le commencement du quatrième siècle : alors l'empire Indo-Scythe touche, d'une part, à la frontière orientale des Sassanides en Perse, en même temps qu'aux monts Thsung-ling, et de l'autre côté, à la mer Caspienne, en même temps qu'à l'embouchure de l'Indus dans la mer d'Oman. Les Afghans de nos jours sont les descendans de cette foule de peuplades fondues ensemble par les grands Yue-tchi, et long-temps soumises à leur autorité.

Klaproth considère également, comme d'origine thibétaine, la nation des Yéta, qui, dans le commencement du cinquième siècle, avait supplanté les grands Yue-tchi dans la Transoxiane et dans la Bactriane. A cette époque, il ne restait plus des grands Yue-tchi qu'un faible démembrement établi sur les deux rives de l'Indus, et qui se maintint jusqu'à la fin du sixième siècle, moment où la puissance des Yéta s'était également fort amoindrie.

Telles sont les principales nations et tribus thibétaines qui ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Asie. Pour les autres, on en trouvera une énumération détaillée dans les *Tableaux historiques* de Klaproth. Cependant il serait injuste de passer sous silence les Thang-tchiang, qui fondèrent un état connu sous le nom de Tangût, et qui dura jusque sous les Thsi méridionaux et sous les Wei du Nord, au cinquième siècle de notre ère. Comme tous les Khiang, au dire des historiens chinois, ces Thang-tchiang n'avaient pas de caractères pour écrire leur langue, et faisaient usage de cordelettes nouées et de bâtons crénelés. De même, il est opportun de mentionner les Si-hia, quoique l'époque de leur développement soit postérieure à celle de l'avénement des Thou-fan. C'est encore au sein du Tangût que les Si-hia formèrent un royaume qui s'étendit dans la Tartarie et dans la Chine, et qui dura depuis le commencement du dixième siècle de notre ère jusqu'en 1227. Te-ming, fils de Li-ki-thsian, qui régnait vers 1032, est présenté dans l'histoire du Liao comme un prince versé dans la doctrine de Bouddha, fort instruit dans la loi, et grand contemplateur de l'unité suprême. Il composa un livre en lettres thibétaines, et inventa aussi des caractères chinois. L'obligation où se trouvaient les princes du Tangût de confier des charges importantes à des Chinois eut une mauvaise influence sur la civilisation des Tangûtains. La philosophie de Confucius et la religion de Bouddha étaient en partie confondues par eux, lorsque les Mongols s'emparèrent de leur pays.

Si l'on excepte les grands Yue-tchi qui devinrent très puissans en dehors de leur patrie, aucun des peuples que nous venons de citer ne parvint à réunir le Thibet sous les mêmes lois et à lui assigner un rang distingué parmi les états asiatiques : cette mission était réservée aux Thou-fan. Jusqu'ici nous n'avons vu en scène que des tribus orientales, les Thou-fan ont encore cela de particulier qu'ils résidaient plus à l'occident, et qu'avant l'époque de leur extension ils n'avaient eu aucuns rapports avec la Chine. Les historiens de la dynastie chinoise qui eut à lutter contre eux, c'est-à-dire de la maison des Thang, regardent les Thou-fan comme descendant de la même souche que les Kiang.

Les Thou-fan menaient une vie errante; ils se nourrissaient de lait, de fromage, de grains torréfiés, de la chair des bœufs et des moutons, mais pas de celle des ânes et des chevaux, à l'exemple de tant d'autres tribus tartares. Tous les ans, ils prêtaient à leur roi le petit serment, et immolaient à cette occasion des chiens et des singes. Tous les trois ans, lors de la prestation du grand serment, ils sacrifiaient des ânes, des bœufs, des chevaux, et même des hommes. Ils comptaient les années par la crue et la chute des feuilles. Ils ignorèrent long-temps l'art d'écrire, qui ne dut s'introduire que successivement parmi leurs différentes tribus au nombre de 150, et qui ne commença d'être d'un

usage général que vers le septième siècle de notre ère.

Au commencement du cinquième siècle après J.-C., une de leurs tribus, qui habitait à l'ouest du Sy-tchy, se rendit maîtresse du Thibet occidental, et subjugua toutes les hordes des Kiang; mais leur prospérité ne date que du milieu du sixième siècle. A cette époque, profitant des troubles qui agitèrent la Chine après la chute de la dynastie des Goei en 556, leurs princes devinrent très puissans et prirent le titre de Dzan-phou, qui peut signifier indistinctement *héros* ou *nés de l'esprit du ciel*. Préférant leurs tentes de feutre au séjour des villes, ces Dzan-phou avaient leur principal campement sur les rives du Lasa-tchouan, dans le voisinage de H'lassa, la capitale actuelle du Thibet. A la fin du sixième siècle, leur royaume atteignait, au sud-est, la frontière indienne des Brahmes.

Ce ne fut guère qu'au commencement du septième siècle, l'an 632, que les Thou-fan se convertirent définitivement au bouddhisme; nous disons définitivement, parce que la religion de Bouddha avait pénétré dans le Thibet et s'y était fait des prosélytes à une époque bien antérieure; mais n'anticipons pas sur ce sujet qui reviendra tout-à-l'heure. A partir de l'époque de leur conversion en masse, la puissance des Thou-fan alla toujours en croissant; leurs Dzan-phou se montrèrent assez redoutables pour contraindre les empereurs du céleste empire à leur accorder des princesses chinoises en mariage. K'ambô, le Clovis des Thou-fan, fut récompensé par d'importans succès de sa ferveur pour le bouddhisme; après avoir fait respecter ses armes au Nord par les Thou-khiou-hoen, nation turque dont la puissance entrait en voie de décadence, ce Dzan-phou défit en 649 le roi du Balur. Sa mort, qui eut lieu l'année suivante, n'arrêta pas les progrès des Thou-fan. En 670, vainqueurs de deux corps d'armée, ils enlevèrent aux Chinois les quatre districts militaires de Kouché, de Khotan, de Karachar et de Kachgar, qui formaient une espèce de confédération militaire sous la protection de la Chine. Le résultat de cette campagne, habilement conduite par le régent Kin-ling, fut de faire passer, des mains des Chinois dans celles des Thou-fan, la prépondérance dans l'Asie centrale. Il est probable aussi que ces victoires servirent à répandre le Bouddhisme au sein des populations tartares.

La fortune des Thou-fan avait alors monté si haut, qu'en 678 la Chine expédia contre eux une armée d'environ deux cent mille hommes, et que cette armée formidable fut battue sur les rives du Khoukhon-noor. Néanmoins la mort de leur Dzan-phou ne permit pas aux Thou-fan de profiter de ce beau fait d'armes. Une jalousie commune ligua contre eux les Turcs orientaux avec les Chinois, qui parvinrent ainsi à rétablir un peu leurs affaires. De leur côté, les Thou-fan firent alliance avec les Arabes, alors en guerre contre les Turcs du Mawarannahar. Des troupes arabes servirent comme auxiliaires dans leurs armées, et c'est sans doute ce fait qui a porté quelques historiens musulmans à croire ou à dire que les Thibétains descendant des Arabes.

Les Chinois et les Thou-fan continuèrent ainsi à se faire contre-poids, alternativement vainqueurs ou vaincus, jusqu'à l'année 763; où les Thou-fan, à la faveur de la guerre civile qui troubla la domination des Thang, de 755 à 764, vinrent mettre le siége devant Tchhang-ogang, capitale de la Chine. S'étant rendus maîtres de cette ville, ils la livrèrent aux flammes, et proclamèrent un nouvel empereur à la place de celui qui avait pris la fuite. Le patriotisme de la population chinoise, réveillé par ces excès, les obligea de battre en retraite; mais ils ne se retirèrent que gorgés de butin.

Pour arrêter les invasions perpétuelles de ce peuple turbulent, les Chinois fortifièrent les frontières de la province du Chen-si en 797, et y établirent de nouvelles villes militaires. En 821, après quelques hostilités, la paix fut conclue entre la Chine et le Thibet; la Chine abandonna toute la portion occidentale de la province du Chen-si. Pour perpétuer le souvenir de cette paix si honorable pour eux, les Thou-fan élevèrent dans la ville de H'lassa un monument en pierre, sur lequel fut gravé le traité, et qui existe encore aujourd'hui. Mais ils n'en revinrent pas moins à la charge l'année suivante. Un bon procédé du gouvernement chinois les fit cependant rester tranquilles pendant quelques années. Une place forte de la province de Szu-tchhouan, que les Thou-fan possédaient depuis long-temps, ayant été livrée par trahison à la Chine, en 832, cette puissance se fit un devoir de la leur rendre, et leur donna ainsi une leçon de probité à laquelle ils ne furent pas complétement insensibles.

Mais la Chine pouvait agir ainsi avec d'autant plus de sécurité que le temps de la puissance des Thou-fan touchait à sa fin, et que la division commençait à faire de grands progrès dans leurs rangs. Le règne du Dzan-phou Da-mo, prince cruel et corrompu, fut le signal de leur décadence. Néanmoins ils battirent de nouveau le prince du Bahar, et reculèrent un instant leurs frontières jusqu'au golfe du Bengale, qui, pour cette raison, est quelquefois désigné sous le nom de mer du Thibet. Vers la fin du neuvième siècle (806), les Thang, dont la dynastie n'avait plus que trente neuf ans à subsister, profitèrent cependant des discordes des Thou-fan pour les vaincre et recouvrer sans retour les quatre districts militaires de l'Asie centrale. Les Hoei-hou s'emparèrent de leurs provinces du nord, et le roi de Nan-tchao ou de Yun-nan, de plusieurs contrées du sud-est. Enfin l'établissement du royaume de Hia, dans le nord-ouest de la Chine, leur porta le dernier coup. Il faut que vers ce temps l'anarchie ait été bien forte dans le Thibet, puisque l'histoire chinoise reste muette pendant un siècle et demi sur le compte des Thou-fan, qui ne recommencent à faire parler d'eux qu'à la quinzième année du onzième siècle.

Alors, Ku-szu-lo, descendant des anciens Dzan-phou, envoya des ambassadeurs au prince régnant de la dynastie des Soung, pour lui proposer une attaque combinée contre le roi de Hia, qui inquiétait la Chine aussi bien que le Thibet. Cette proposition ayant été rejetée, les Thou-fan firent en vain plusieurs tentatives contre la Chine, dont l'alliance finit par leur devenir indispensable. Ku-szu-lo étant mort en 1065, son fils n'eut pas honte de recevoir l'investiture de l'empereur des Soung, tant la fortune du Thibet avait changé. Enfin, après quelques nouvelles incursions sur le territoire chinois, toujours sans résultat, la division faisant sans cesse de nouveaux progrès dans leur sein, les Thou-fan se soumirent d'eux-mêmes à la Chine.

Tel est à peu près le rôle qu'a joué ce peuple turbulent et brave dans le drame politique de l'Asie; tel est du moins le résumé des faits consignés dans les annales de la Chine. Quant à la raison même de ces faits, il n'est pas difficile de l'apercevoir. Des causes de l'ordre religieux, plutôt que de l'ordre politique, ont amené la grandeur et la décadence des Thou-fan. Pour ce qui concerne leur chute, il ne saurait y avoir de doute, les événemens sont positivement connus; mais on ne s'est pas aussi bien rendu compte de l'origine de leur élévation. Cependant elle est aussi évidente et entièrement analogue. N'est-il pas à remarquer, en effet, que l'époque de l'avénement des Thou-fan sur la scène du monde coïncide avec celle de leur grande conversion au bouddhisme? C'est en 632 qu'ils adoptent complétement la religion de Bouddha, et c'est dans le courant du septième siècle que la Chine commence à les traiter comme une nation redoutable. Un pareil synchronisme se retrouve dans l'histoire de beaucoup de peuples. C'est en se constituant les défenseurs du christianisme dans l'Europe occidentale que les Francs ont poussé si haut leur fortune. Après avoir créé la nationalité arabe, le mahométisme a été l'élément de la prospérité des peuples de race turque. Ces exemples, que

nous pourrions multiplier sans peine, suffisent pour démontrer que l'apparition et la chute des empires ne sont pas toujours déterminées par des causes purement politiques. A un point de vue élevé, toute nation représente une religion, une civilisation, et elle devient d'autant plus puissante que cette religion, que cette civilisation s'est mieux incarnée en elle. Les circonstances locales, le mérite individuel de la race à laquelle appartient cette nation, le génie des grands hommes qui lui commandent influent certainement sur son avenir; mais ce qui l'élève, ce qui la soutient, c'est qu'elle a mis son bras au service d'un sentiment, au service d'une idée. Les grands hommes eux-mêmes prennent un essor d'autant plus libre et d'autant plus majestueux, qu'ils sont avec plus d'intelligence les ministres d'une œuvre providentielle. Charlemagne serait-il devenu aussi puissant s'il n'avait compris l'avenir de la papauté? Aurait-il pu réunir en un seul faisceau toute la famille germanique, et assurer son triomphe sur les barbares du temps, s'il n'avait senti toute la force d'un lien comme le christianisme? Il n'est pas jusqu'à Gengis-kan et à Timourlank, qui n'aient fait triompher, l'un le bouddhisme, et l'autre le mahométisme, de la sauvagerie des Tartares, Turcs et Mongols. Si ce n'était pas la cause d'une religion qu'Alexandre et Napoléon servaient, c'était du moins encore celle de la liberté, de l'égalité et du progrès; celui-là contre le despotisme immobile de l'Asie, celui-ci contre les préjugés féodaux de la vieille Europe. Enfin, il est connu que tous les chefs politiques mettent leur profondeur à faire servir la religion d'auxiliaire à leurs projets d'agrandissement et de durée. Qu'est-ce à dire encore? si ce n'est qu'à leur insu même et par ambition, ils sont les instrumens de l'idée dont ils prétendent se faire un marche-pied!

Ainsi qu'on vient de le voir, ce fut donc le bouddhisme, la plus haute formule de la civilisation indienne, qui donna aux Thou-fan les moyens de dépouiller leur barbarie et de se former en corps de nation. Mais le bouddhisme n'arriva pas seul et de lui-même jusqu'à eux, il y vint avec des missionnaires, et n'étendit ses pacifiques conquêtes qu'en donnant naissance à un clergé national. La nouvelle religion créa dans le Thibet un pouvoir sacerdotal en même temps qu'un pouvoir politique. Il y a plus, pendant que les hommes de guerre dissipaient leurs forces et prodiguaient leur sang dans des guerres interminables avec la Chine, la puissance des prêtres grandissait toujours. Sa progression fut rapide et d'autant plus dangereuse qu'il ne s'opéra aucune fusion entre les clercs et les laïques, et que la société ecclésiastique conspira contre la société civile. Si bien qu'au bout d'un certain temps les guerriers s'étant décimés sur les champs de bataille, et les religieux s'étant multipliés dans leurs monastères, le pouvoir politique fut entièrement supplanté par le pouvoir pontifical.

Combattus au-dedans par leurs prêtres, combattus au-dehors par les armées chinoises, les Thou-fan retombèrent dans les divisions auxquelles leur conversion avait mis fin, et s'éteignirent dans des déchiremens intérieurs dont le résultat fut une organisation féodale aux mille îlets. Peu à peu les lamas réunirent sous leur dépendance des peuplades de cent à mille familles, et enfin les grands Lamas s'élevèrent sur les ruines des anciens Dzan-phou. Une conciliation entre les deux pouvoirs aurait certes mieux valu; elle aurait sauvé le Thibet du joug de la Chine; mais la nature exclusivement spiritualiste du bouddhisme se prête difficilement aux transactions avec le temporel. Né d'une protestation de l'esprit contre la matière, le bouddhisme, comme le christianisme, pactise difficilement avec l'ennemie qu'il a mission de combattre. Il s'ensuit qu'en politique il faut qu'il triomphe ou qu'il succombe, et c'est pour cela que nous le voyons tout-puissant au Thibet, mais subalterne chez les Mongols, chez les Chinois, chez presque tous les peuples de l'Orient. La religion bouddhique a eu autre un désavantage sur le christianisme; c'est que, bien qu'elle soit pour le monde indo-chinois le représentant des sentimens d'égalité et de charité, elle manque cependant de ces grandes aspirations sociales qui ont tant contribué au triomphe de la religion chrétienne. L'excès de l'individualité et l'abus de la contemplation ont diminué sa force d'expansion, et placé les choses mondaines plus en dehors de sa sphère d'activité.

On a vu par ce qui précède, qu'il existe au Thibet une branche particulière du bouddhisme qui a fini par absorber la société civile; ce culte est généralement connu sous le nom de lamaïsme. De même que, dans leur ensemble, la religion bouddhique et la religion chrétienne ont de grandes et remarquables affinités; de même encore le lamaïsme et le catholicisme offrent une ressemblance frappante. Avec des formes beaucoup plus asiatiques, les grands Lamas sont les papes du bouddhisme occidental. Comme la papauté, le lamaïsme a lutté contre la puissance temporelle des princes qui d'abord l'avaient doté. La lutte a été moins longue, moins solennelle; mais, engagée d'une manière peu dissemblable, elle n'a pas eu une autre fin. Le lamaïsme a été pour les Mongols à peu près ce que fut le catholicisme pour les Barbares de l'Europe; et dans des proportions moins sublimes au point de vue moral, mais aussi gigantesque au point de vue militaire, il a rencontré dans Tchinghiz-kan comme un second Charlemagne. Jusqu'aux institutions que l'on pourrait dire idoliques: à Rome, un vicaire du Christ; à H'lassa, une manifestation vivante de Chakia-Mouni: ici un conclave qui élit ce vicaire; là un conclave encore qui *reconnaît l'élu* en qui Bouddha s'est incarné; dans les deux états pontificaux des cardinaux, des évêques au-dessous du vice-dieu, une langue sacrée différente de la langue nationale, des cérémonies presque pareilles, des institutions analogues, le vœu de chasteté, des moines, des couvents d'hommes et de femmes, le célibat, la confession enfin. On a prétendu que le lamaïsme a fait de nombreux emprunts au christianisme par l'intermédiaire des nestoriens, et peut-être aussi au catholicisme par l'intermédiaire des missionnaires romains. Cela est possible, cela est probable, surtout en ce qui touche les nestoriens, dont quelques rameaux ont été rejetés au centre de l'Asie, lors de la venue du prophète arabe; mais, comme pour rétablir l'équilibre entre les deux cultes rivaux, tous les jours de nouveaux faits viennent attester que le bouddhisme est une des sources auxquelles a puisé le christianisme naissant. Il a pu y avoir des emprunts; mais en tout cas ils sont réciproques; et, comme en définitive l'antériorité appartient au bouddhisme, il est fort possible que la discipline lamaïque et la discipline catholique ne se ressemblent autant que parce que les deux Eglises ont eu recours aux mêmes traditions.

Il reste à examiner à quelle époque le bouddhisme dut s'introduire dans le Thibet: c'est là une question historique très difficile à résoudre dans l'état actuel de nos connaissances. Le P. Horace della Penna donne pour date l'an 60 de l'ère chrétienne. Suivant une tradition rapportée par lui, un certain Samtan-pontra, ou mieux Samanta-bouddhânana, aurait été le premier propagateur du bouddhisme et de l'écriture au Thibet. Effectivement, à peu près vers cette époque, des alphabets furent inventés à Khotan, à Yer-kiang, et ailleurs, sur le modèle du dévanagari. D'un autre côté, les Chinois disent que ce fut au premier siècle de l'ère chrétienne que les missionnaires Hindous firent accepter leurs lettres et leur foi dans toute la Tartarie méridionale. Se basant sur ces faits, M. Abel Rémusat ne voit rien d'inadmissible à la tradition thibétaine; Klaproth, au contraire, conteste l'exactitude de la chronologie du P. Horace, et rejette six siècles plus bas l'accomplissement de l'œuvre civilisatrice de Samanta-bouddhânana. Si Klaproth a raison ou tort dans l'espèce, il n'est pas facile de le vérifier; cependant l'opinion de M. Abel Rémusat

Digitized by Google

ne manque pas non plus d'autorité. D'ailleurs, lors même que Klaproth serait fondé à donner un démenti aussi formel à la tradition thibétaine, il n'en a pas moins commis une erreur grave en plaçant dans le courant du septième siècle de l'ère chrétienne la première apparition du bouddhisme dans le Thibet.

Sur ce terrain, une foule d'arguments s'élèvent contre son opinion. D'abord comment comprendre qu'au premier siècle de l'ère chrétienne, les croyances bouddhiques se soient répandues dans la Tartarie méridionale et dans la Chine, sans pénétrer au Thibet, pays en contact avec l'Inde sur plusieurs points, en contact avec les Tartares du midi, en contact enfin avec les Chinois? A moins de reculer également de six siècles la venue des missionnaires Hindous dans la Tartarie méridionale, il y a là de l'invraisemblance; or une telle altération de la chronologie chinoise est impossible. Bien plus, des documens positifs établissent que fort avant le premier siècle de notre ère, le bouddhisme s'était fait jour dans la Tartarie, et avait un de ses principaux foyers dans la ville de Khotan. Les Chinois trouvèrent aussi de très bonne heure le même culte à Yer-kiang. Serait-il concevable, après cela, que quelques tribus thibétaines au moins n'aient pas eu connaissance de cette religion? Khotan et Yer-kiang, ainsi que le remarque M. Abel Rémusat, sont bien plus loin de l'Indostan que le Thibet. Et puis, les médailles indo-bactriennes, nouvellement trouvées, ne confirment-elles pas que le bouddhisme avait gagné du terrain à l'Occident, et enveloppait ainsi le Thibet de tous les côtés. Que si l'on prétend que les Thibétains vivaient dans l'isolement, abrités par leurs retranchemens naturels, nous rappellerons, indépendamment de leurs relations de voisinage avec les Tartares, et des invasions qu'ils avaient à subir par intervalles, qu'au moment de la plus grande extension de la monarchie grecque de la Bactriane, le roi Ménander soumit à son commandement la Sériqne, dans laquelle ont été rangées la petite Boukharie et une portion du Thibet.

Ainsi donc, s'il est certain que la conversion des Thibétains ne fut complète qu'au septième siècle, lors de la puissance des Thou-fan: il n'est pas moins vrai que le bouddhisme s'était déjà ouvert les portes de leur pays l'an 60 de l'ère chrétienne, et même à une époque fort antérieure. Seulement, il n'y prospéra qu'avec lenteur, tant à cause de sa nature même que par suite du morcellement du Thibet entre une multitude de tribus nomades. Il y rencontra de violens obstacles dans la barbarie des habitans; dans le courant du troisième et du cinquième siècle, ses sectateurs furent persécutés; au cinquième siècle surtout, de grandes rigueurs furent exercées contre eux; on renversa leurs temples, on brûla leurs livres, et les troubles eurent un caractère assez grave pour forcer le gouvernement à se retirer dans le pays de Ngari, qui est la partie la plus occidentale du Thibet, et auquel on donne quelquefois le nom de petit Thibet.

Nous n'essaierons pas de présenter la liste des rois qui ont régné au Thibet, parce que le fragment qui contient cette nomenclature est incomplet, comme on sait, et que les corrections qu'y ont faites Klaproth, en admettant qu'elles soient justes pour les temps modernes, n'en laissent pas moins dans l'ombre les temps anciens sans combler les lacunes. Il est à regretter que le savant orientaliste se soit un peu trop appliqué à mettre les Thibétains en contradiction avec les Chinois; on ne sait plus à qui entendre. Pour les faits récents, les documens chinois paraissent en réalité plus exacts; mais, encore une fois, tout en nous révélant les dates précises de quelques événemens politiques, ils ne nous apprennent rien de satisfaisant relativement à l'époque de la conversion des Thibétains, à leur existence sociale et à l'influence qu'a eue le bouddhisme sur leur destinée. En sacrifiant les Thibétains aux Chinois, Klaproth a cédé, sans le savoir, à une tendance quelque peu matérialiste, qui ne pouvait le conduire qu'à un demi résultat. C'est effectivement ce qui est arrivé; il a négligé l'âme du peuple thibétain pour n'en voir ou n'en laisser voir que le corps. Que deviendra cependant la science historique si des hommes d'un mérite aussi incontestable et aussi incontesté, esquivent les grands problèmes pour ne s'attacher qu'à l'étude de l'agrandissement ou de l'amoindrissement territorial des nations! Il est bon assurément de fixer avec scrupule la limite géographique des empires à telle ou telle époque; mais cela ne suffit pas. Ce qu'il importe bien plus aux hommes de savoir, car ils y trouvent à la fois un enseignement et un exemple, ce sont les changemens sociaux et religieux qui ont modifié les lois, les institutions et le culte de ces mêmes empires.

Sous ce rapport, aucun pays n'a été aussi durement traité que le Thibet par M. Klaproth. Etait-ce uniquement pour sacrifier au goût des lecteurs plus avides de statistique que de pensée? ou bien son but était-il de détourner l'attention loin des analogies nombreuses qui existent, d'une part, entre le bouddhisme et le christianisme; de l'autre, entre le sacerdoce des papes et celui des Dalaï-lamas? Dans les deux cas, nous cherchons vainement une excuse. L'explication la moins offensante, c'est qu'arrivé au Thibet Klaproth se trouvait à la limite de la Chine, et déjà sur le seuil de l'Inde, pays dont la prédominance religieuse et spiritualiste lui allait moins que le positivisme chinois. Il avait pour ainsi dire deux Thibets devant lui, l'un chinois, l'autre indien; il s'est borné à voir celui que ses études devait lui rendre plus facile et plus familier. Ce reproche est d'autant plus mérité qu'un autre savant de la même école, M. Abel Rémusat, s'est montré moins méprisant envers les traditions thibétaines rapportées par le P. Horace, et a reconnu que l'Inde avait eu une action puissante sur la civilisation thibétaine. Cependant, M. Abel Rémusat ne peut en rien être suspect de partialité en faveur des Thibétains, puisqu'il a composé son ouvrage sur les langues tartares, dans le but de détruire l'hypothèse qui, dans le dernier siècle, essaya de placer dans le Thibet le foyer d'où la civilisation se serait répandue sur la terre. On aurait droit plutôt de l'accuser d'un excès contraire; car, si l'état d'infériorité relative où se trouvent depuis un grand nombre de siècles les Tartares, par rapport aux autres nations de l'Asie, si cette infériorité démontre clairement qu'ils sont loin de mériter le rôle de civilisateurs que Bailly leur prêtait fort gratuitement, toutefois ils pourraient bien être, et les Thibétains avec eux, sinon le *peuple primitif*, au moins les descendans les plus directs des races primitives. Dans cette supposition qu'il serait imprudent d'admettre avec légèreté, mais injuste de repousser systématiquement avant des raisons suffisantes, leur barbarie cesse d'être une objection aussi puissante que dans le premier cas. Loin de là, elle s'expliquerait presque comme étant la suite de leur attachement à un genre de vie toujours à l'état d'enfance, à qui sa haute antiquité prête une grande force de résistance contre toute espèce d'innovations.

Maintenant que nous avons franchement avoué ce que les travaux de nos orientalistes laissent encore à désirer sur les points les plus importants de l'histoire du Thibet, terminons brièvement l'exposé des événemens politiques, les seuls qui soient suffisamment en lumière. La lutte des Thou-fan contre le clergé et contre la Chine se termina, comme on sait, par une double défaite. Ils ne se relevèrent plus, et leur seule consolation fut de changer de maîtres. Au milieu du treizième siècle, le Thibet passa avec la Chine sous le joug des Mongols. La puissance des Lamas s'en trouva bien; le grand kan Khoubilaï, continuant au bouddhisme la protection que Tchingghiz-kan avait accordé à ce culte, éleva à la dignité de souverain, avec le titre de Dalaï-lama, le célèbre Bâschpa, qui fut ainsi le premier

des grands Lamas. Mais le kan ne fit en cela que consacrer une usurpation à laquelle les Thibétains étaient déjà accoutumés depuis que leurs princes, déchus de leur ascendant et presque de leurs droits, ne savaient plus que se faire moines pour redevenir quelque chose. L'acte de haute politique qui reconnut le chef des Lamas pour souverain du Thibet et pour grand-pontife des bouddhistes fut très favorable aux progrès de la religion de Bonddha et de la littérature qui s'y rattache. Il eut en outre pour conséquence d'augmenter encore le nombre des monastères qui s'enrichirent de bibliothèques composées d'ouvrages traduits de la langue sanscrite.

Au milieu du dix-huitième siècle (1751), les Mandchoux, nouveaux maîtres de la Chine, s'emparèrent aussi du Thibet. Depuis ce temps, la dignité royale fut abolie, et les Dalaï-lamas sont placés sous la surveillance d'un tazin ou résident chinois qui habite H'lassa, et qui jouit réellement des prérogatives d'un vice-roi. Les Chinois, les Mongols et les Mandchoux ne sont pas les seuls peuples qui aient soumis les Thibétains. Les Oïets et particulièrement les Dzoun-gar les traitèrent aussi quelque temps en vassaux. C'est d'eux que descendent la plupart des tribus mongoles actuellement sur le territoire du Thibet, comme les Khoït, les Khochots, etc. Les Thou-khou-hoen, qui habitaient près de Cha-tcheou, dominaient sur une portion du pays, lorsqu'ils furent subjugués à leur tour par les Thou-fan. Enfin, les Turcs, les Hoei-hou, les Youan-youan, les Goeï, les Hioung-nou, et quelques autres peuples y firent des invasions passagères.

Aujourd'hui, le Thibet, vassal de la Chine, obéit au Dalaï-lama; sa partie occidentale a pour chef le Bogdolama. Il renferme quatre grandes divisions : 1° la province de Oueï, où se trouve H'lassa la capitale; 2° la province de K'ham à l'est; 3° à l'ouest, la province de Dzang, qui s'étend jusqu'aux sources du Dzang-bou; 4° encore plus à l'occident, la province de Ngari, ou petit Thibet, dont Ladak est le centre: en tout environ soixante villes. La Chine ne retire que peu d'avantages matériels de sa suzeraineté sur le Thibet, qui est seulement tenu d'adopter le calendrier et le code pénal des Chinois. Tous les deux ans le Dalaï-lama est dans l'obligation d'envoyer à Pékin une ambassade chargée de renouveler les protestations de fidélité, et de faire agréer des cadeaux, qui consistent seulement en petites idoles, bâtons d'odeur, chapelets d'ambre, tissus de laine et pièces de draps. Le Boutan, qui professe aussi la religion lamaïque, semble dépendre du Thibet.

Le nombre des monastères est excessif; dans les trois provinces de Oueï, de K'ham et de Dzang, il existe quatre-vingt-quatre mille moines ou lamas. Le plus beau temple du Thibet est celui du couvent de Botala, situé à une demi-lieue de H'lassa, et servant de séjour d'été au Dalaï-lama. Ce temple a environ 342 pieds de hauteur, et la couverture en est entièrement dorée. Le monastère, dans son intégrité, contient plus de dix mille cellules; on y voit une quantité infinie de statues de Bouddha en or et en argent, ainsi que de petits obélisques en argent et dorés, dans lesquels sont déposées les cendres des Dalaï-lamas aussitôt après leur mort.

L'armée thibétaine est forte d'environ 60 000 hommes; 5 000 seulement ont une organisation régulière. L'équipement des soldats se compose d'un casque et d'une cotte de mailles. Les armes des fantassins sont le poignard, l'épée, les flèches et un bouclier de jonc ou de bois garni de fer. Les cavaliers, peu nombreux, ont des épées, des fusils et des piques. En général, les Thibétains ne sont pas avancés dans les arts utiles; toutefois, ils connaissent depuis fort long-temps l'usage de la lithographie, et ils ont emprunté aux Chinois celui d'une espèce de presse stéréotypique avec laquelle ils impriment les livres de prières. Ils possèdent des fonderies de canon, des manufactures de draps, des teintureries, etc. Leur commerce est peu considérable, le gouvernement s'en réserve le monopole. Quelques villes sont assez solidement construites et renferment des édifices voûtés, des coupoles et des petits ponts de fer. Mais les villages sont dans un fort mauvais état; ils se composent de cabanes dans lesquelles sont pratiquées de rares ouvertures et grossièrement faites avec des pierres entassées les unes au-dessus des autres sans aucun ciment.

L'enseignement religieux est très florissant dans tout le Thibet. Il y a en outre plusieurs établissemens scientifiques dans lesquels, indépendamment de la théologie, on enseigne la philosophie, l'astronomie, la médecine, et que fréquentent non seulement les indigènes, mais encore une assez grande quantité de jeunes Tartares. Les livres sacrés des Thibétains, comme ceux de tous les bouddhistes, se composent d'une collection de 108 volumes, connue sous le nom de *Gundjour*. Ces 108 précieux volumes, qui ont été traduits en thibétain au dixième siècle, suivant les traditions nationales (au huitième, d'après le système de Klaproth), ont été déposés dans des temples construits à cet effet. Le nombre 108 est en grande vénération chez les Thibétains; leurs chapelets comptent 108 grains, et dans leurs édifices religieux sont suspendus des guéridons qui supportent 108 lampes.

On porte à sept millions au plus le chiffre de la population générale, qui est mêlée de quelques débris des différens peuples qui ont conquis ou visité le Thibet. Une des particularités les plus extraordinaires qui ait été signalée dans les mœurs des Thibétains, c'est l'usage de la polyandrie. On a prétendu que souvent deux frères n'ont qu'une même épouse, et qu'il se rencontre des ménages où une seule femme vit avec beaucoup d'hommes. Cela paraît d'autant plus contestable que la chasteté étant un devoir pour les prêtres et pour les moines, il doit nécessairement y avoir plus de femmes que d'hommes; mais, d'un autre côté, comme il existe aussi des couvens de religieuses, il se pourrait que, dans quelques localités et par des raisons tout exceptionnelles, la polyandrie fût réellement en pratique. On représente ordinairement les Thibétaines comme fort belles et douées d'une force presque virile, sans doute comparativement aux moines que l'excès de la contemplation et l'inertie affaiblissent et défigurent. (Voir, pour les mœurs et les usages, l'*Ambassade au Thibet et au Boutan*, par Turner, ainsi qu'une *Description du Thibet*, traduite du chinois par Amyot.)

L'alphabet thibétain se compose de trente consonnes distribuées en huit classes, de quatre signes additionnels pour les voyelles, et de deux lettres de permutation. Ses caractères sont évidemment formés sur ceux de l'alphabet dévanagari des Hindous; la ressemblance va presque jusqu'à l'identité. C'est à tort, suivant M. Abel Rémusat, que l'on a quelquefois rangé le thibétain dans la classe des langues monosyllabiques. Ce qui a donné lieu à cette méprise, c'est que chaque syllabe s'écrit à part, et est séparée par un point des syllabes qui précèdent et qui suivent. D'ailleurs cette interponctuation syllabique est la seule qu'emploient les Thibétains; en sorte que rien n'indique la fin des mots et des phrases, et qu'une période semble un long mot composé dont rien ne marque les coupures, où rien n'aide à reconnaître le sens. Les Thibétains ont deux écritures : l'une dans laquelle les lettres affectent une forme carrée qui rappelle le style des inscriptions indiennes gravées sur la pierre; l'autre qui se compose de lignes arrondies avec élégance, et qui sert d'écriture cursive. Quoique le thibétain soit la langue sacrée des Mongols, ce n'est guère que dans le Thibet même qu'il peut être d'une grande utilité comme langue commerciale. La littérature thibétaine s'enrichit sans cesse par la traduction des ouvrages sanscrits.

Dans ce qui a rapport à son système graphique, il est évident que le thibétain se rapproche du sanscrit; mais,

d'un autre côté, la plupart des mots dont il est formé offrent avec la langue chinoise une si parfaite analogie, que les Chinois le regardent presque comme un de leurs dialectes. Il y a, selon nous, dans ce fait l'explication de toute l'histoire du Thibet, ce pays que les uns confondent avec la Chine, comme Klaproth, et les autres avec l'Inde, comme Williams Jones. Aussi bien que sa langue, dans ce qu'elle a de plus général et sans tenir compte des dialectes spéciaux, le Thibet n'est ni entièrement chinois, ni entièrement indien; il est moitié l'un, moitié l'autre, ou plutôt il procède de l'Inde et de la Chine. Les querelles qui ont divisé ses guerriers et ses prêtres l'ayant empêché d'asseoir solidement sa nationalité et de développer son génie populaire, le Thibet dut céder à une double attraction, qui eut bientôt une double influence. L'Inde et la Chine se sont pour ainsi dire partagé ses deux moitiés : s'appropriant, l'une le domaine temporel, l'autre le domaine spirituel, la Chine lui a imposé un vice-roi, tandis que l'Inde lui imposait un grand-pontife. Y a-t-il dans la nation thibétaine assez de forces latentes pour qu'elle puisse un jour ressaisir et refaire son indépendance avortée? Voilà ce qu'aujourd'hui l'état incomplet de nos connaissances ne permet pas de décider.

THOMAS (Saint). Voyez Scolastique.

THRACE.

§ 1. *Géographie.*

Ce nom, dans l'origine, servit à désigner en général toutes les contrées montagneuses situées au nord de la Grèce. Ce n'est guère qu'un demi-siècle après la guerre de Troie que cette dénomination fut réservée à la Thrace proprement dite. Il paraît que cette dernière contrée, la Mœsie, la Macédoine, la Dacie même, composaient originairement le pays appelé Thrace, et le nom de Mœsiens ou Mysiens paraît être le nom le plus ancien des peuples que les Grecs et les Romains appelaient en général Thraces.

Les bornes de la Thrace proprement dite sont: au nord, le Danube; à l'est, le Pont-Euxin; au sud-est, le Bosphore de Thrace, la Propontide et l'Hellespont; au sud, la mer Egée; à l'ouest, le Strymon, les monts Orbelus et Scardus; enfin, au nord-ouest, l'Illyrie, dont elle était séparée par les montagnes. Cette vaste région était partagée en deux parties par le mont Hæmus (Balkans), l'une septentrionale appelée la Mœsie (Servie, Bosnie, Bulgarie ; l'autre, au midi, est la Thrace, aujourd'hui la Roumélie. Par sa position, la Thrace est l'une des routes entre l'Europe et l'Asie. Le Bosphore de Thrace (canal de Constantinople), et l'Hellespont (détroit des Dardanelles); la séparent de l'Asie, mais sans mettre un obstacle insurmontable aux communications des deux pays. Sans doute une partie des peuples qui vinrent de l'Asie dut passer les détroits et traverser la Thrace pour s'établir en Europe, et à ce titre, la Thrace mérite toute l'attention de l'historien; ce sont les bords de ce pays sur la Propontide qui, les premiers, ont porté le nom d'Europe.

Le mouvement des peuplades asiatiques sur l'Europe par la Thrace ne s'est arrêté qu'en 1453, lorsque les derniers Barbares se furent abattus sur l'empire romain; et pendant long-temps la Thrace, ou pour mieux dire sa capitale, Constantinople, loin de laisser le passage libre aux nouveaux venus, le leur a fermé impitoyablement. Ce double rôle de la Thrace, d'abord entrée naturelle en Europe de tous les peuples asiatiques, puis barrière naturelle de la civilisation européenne contre les barbares de l'Asie, ne peut être traité dans le même article: dans celui-ci, il ne sera question que de la Thrace ancienne; le rôle de la Thrace moderne sera décrit à l'article Empire grec.

Nous venons de dire que du côté de l'Asie les communications avec la Thrace sont faciles; il en est de même au nord de cette contrée. C'est là que vient se terminer la vallée du Danube ; c'est par cette route naturelle qu'ont passé les tribus slaves qui se sont établies sur les rives de ce fleuve, ont remonté ses bords, et sont venues se fixer en plusieurs lieux, comme l'Illyrie, par exemple. Nous ne pouvons qu'indiquer ici que les langues slave et latine sont aussi semblables entre elles que le comporte la différence des mœurs des peuples qui les parlaient; et comme il est démontré aujourd'hui que les populations italiques vinrent de l'Illyrie, on peut présumer que les tribus slaves qui habitent entièrement aujourd'hui cette région ne s'y sont pas toutes établies à une époque récente: ainsi donc nous pouvons considérer la Thrace comme ayant été le passage le plus fréquenté, parce qu'il s'offrait le plus naturellement aux tribus indo-germaniques qui s'établirent dans l'Europe méridionale et occidentale, qu'elles soient arrivées par l'Asie-Mineure ou par la Sarmatie.

§ 2. *Origine de la population de la Thrace.*

Il est aujourd'hui acquis à la science que les populations qui habitèrent dans les trois presqu'îles appelées aujourd'hui l'Asie-Mineure, la Turquie et l'Italie, étaient d'une même famille. Adelung, dans son Mithridate, l'appelle la souche thrace-pélasge-grecque et latine.

Les Phrygiens en Asie-Mineure; les Thraces en Europe sur les rives de l'Hèbre; les Pélasges d'abord, puis les Hellènes, en Grèce; et en Italie plusieurs tribus nombreuses, sont les peuples les plus considérables de cette famille. Ces populations, dont les langues ont les rapports les plus évidens avec le sanskrit, et surtout avec le zend, appartiennent à la famille arienne. Ces tribus arrivèrent par l'Asie-Mineure et le Bosphore en Europe, s'établirent en Thrace, puis de là dans la péninsule hellénique, et enfin par l'Illyrie elles débouchèrent dans l'Italie. C'est cette commune origine qui explique ces analogies de religion et de langue existant chez tous les peuples de ce rameau. Ainsi la Thrace est, comme on le voit, un foyer géographique où arrivèrent et d'où se répandirent les peuples primitifs des contrées du sud-est de l'Europe. Nous croyons devoir donner seulement les noms des peuples thraces, soit asiatiques, soit européens, sans parler des tribus pélasgiques, helléniques et latines. En Asie-Mineure habitaient les Phrygiens, les Thyniens et les Bithyniens, les Henètes et Paphlagoniens, les Mysiens et Troyens, les Lydiens, les Cariens et les Lyciens. En Europe on trouve les Cimmériens, les Tauriens, les Thraces, les Daces, les Gètes, les Mœsiens, les Macédoniens, les Epirotes, les Abantes, les Illyriens, les Vénètes et les Paoniens.

A côté de ces populations orientes, il se trouvait aussi des peuples d'une autre souche, d'origine slave, qui y arrivèrent par les embouchures du Danube, et des tribus gauloises qui pénétrèrent par les rives de la Save et de la Drave. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer si la Thrace fut habitée primitivement par des tribus ariennes ou slaves. Quoi qu'il en soit, à une époque assez reculée, il a existé des castes dans la Thrace: l'une d'elles, celle des prêtres, était d'origine phrygienne; elle apporta de Phrygie une religion et les élémens d'une civilisation nouvelle. On pourrait peut-être induire de là que les populations primitives de la Thrace n'étaient pas venues de l'Asie-Mineure, ou bien qu'après avoir quitté cette contrée elles retombèrent dans la barbarie, et plus tard reçurent parmi elles des tribus plus civilisées, venues de leur ancienne patrie. Il est certain néanmoins que les tribus de la Thrace furent, à une époque reculée, civilisées par les dactyles idéens; cette caste fixa le siége de sa puissance sur les rives fertiles de l'Hèbre, qui devinrent dès lors le centre politique de la Thrace, tandis que le reste de ce

Digitized by Google

pays, couvert de montagnes, se prêtait mieux à la vie barbare de certaines tribus sauvages de cette contrée.

§ 3. *Castes et religion.*

Les dactyles idéens venaient, avons-nous dit, de Phrygie, d'où ils paraissent être originaires; ils étaient les importateurs de nouveaux dieux; ils savaient forger le fer et travailler les métaux, cultiver la terre, élever les animaux domestiques; c'étaient d'habiles médecins, recommés même comme enchanteurs. On en comptait cinq, disait-on, et c'est ce nombre, égal à celui des doigts de la main, qui leur fit donner le nom de *dactyles* ou de *doigts* (1). Quelques auteurs en comptent trois ou onze, et même cinquante-deux; mais toujours leurs noms représentent des fonctions. Ainsi, dans certains poëtes, ils sont appelés le fondeur, le forgeur, et le coupeur; ou bien leurs noms ont rapport aux fonctions médicales. D'autres les appellent simplement médecins et ouvriers en fer. Il résulte pour nous de ces faits que les dactyles formaient une caste importante par sa civilisation. L'introduction de dieux nouveaux, et les fonctions de prêtres de ces dieux qu'exerçaient les dactyles, les transformèrent dans la Thrace en caste sacerdotale. Il est encore à remarquer que certains auteurs disent qu'il y avait parmi eux des hommes et des femmes; qu'il y en avait de bons et de mauvais; les seconds ennemis des hommes; les premiers, au contraire, occupés à leur faire du bien. Il y a dans ces faits la preuve que les dieux dont les prêtres étaient les dactyles, et dont ils avaient établi le culte en Thrace, étaient de ces dieux hermaphrodites et à double principe, bons et mauvais, dont toutes les religions de l'antiquité orientale nous présentent tant d'exemples.

Il est difficile de se faire une idée précise de la religion des Thraces; outre qu'elle a varié à diverses époques, les historiens grecs ne nous ont transmis que des renseignemens inexacts sur cette question si importante. Suivant Hérodote (V, 7), les dieux des Thraces étaient Mars, Bacchus, Diane et Mercure; mais on sait que les Grecs imposaient les noms de leurs dieux à toutes les divinités des Barbares. Il est cependant certain que le principal dieu de la Thrace était Bacchus : son culte avait été apporté de Phrygie par les dactyles, et subsista après l'anéantissement de cette caste; il en est encore fait mention au temps d'Auguste. Si les Grecs ne nous fournissent que des faits peu précis sur ce dieu, on peut par la comparaison des langues illyriennes rétablir quelques parties importantes de cette antique religion. Dans les langues illyriennes, les mots *Bogh*, *Bach*, *Boch*, veulent dire *Dieu*. Les surnoms de Bacchus s'expliquent fort bien par les langues de l'Illyrie : *Iacchus* vient de *juki*, fort; *Sabodius* vient de *sabodeno*, qui est secret, par allusion aux mystères; *Attes* vient de *otas*, père, et l'on sait que les Romains avaient surnommé Bacchus *Pater*. Poursuivant ces recherches philologiques, nous arriverons, secondés par le savoir de Fréret, à l'origine de ce dieu, ou si l'on veut de la religion primitive des Thraces.

Que le culte de Bacchus vienne de l'Asie-Mineure, c'est ce qui est hors de doute : Euripide (*Bacchantes*, v. 456) dit que Bacchus vient de Lydie, et de là on remonte parfaitement à sa source, l'Inde (voy. Bacchus). Non seulement les Thraces acceptèrent l'idée de dieu, mais encore les idées qui en sont la conséquence : l'immortalité de l'âme était une des croyances de ses habitans.

Hérodote (liv. V) nous apprend que lorsqu'un enfant naissait, on pleurait en pensant aux maux qu'il allait avoir à supporter dans cette vie, tandis que la famille se réjouissait lorsqu'un membre venait à mourir, car dès lors il allait être heureux. Cette coutume n'est certes que le symbolisme de l'immortalité de l'âme.

Les Grecs parlent aussi du Thrace *Zamolxis* : suivant les uns c'est un dieu des Gètes, suivant les autres c'est un philosophe. D'après l'Illyrien ce mot veut dire *qui a se vitam habet*; aussi, lorsque Hérodote nous dit que les Gètes prétendent qu'ils ne meurent pas, mais qu'ils vont chez Zamolxis, nous trouvons encore la confirmation la plus évidente de l'idée de l'immortalité de l'âme.

Telles sont les croyances les plus importantes de la religion de la Thrace, et les bases du culte importé dans ce pays par les Dactyles.

Sans nul doute les dactyles durent, à cette époque, former une caste sacerdotale; et c'est pendant leur domination, de courte durée toutefois, que la Thrace brilla d'un éclat assez vif. Sans nul doute aussi il faut attribuer ce retour de la barbarie dans cette contrée à ces invasions qui y avaient lieu sans cesse, et qui durent, en entretenant un désordre incessant, détruire les résultats des efforts des dactyles, et chasser ou anéantir même cette caste si intéressante, qui paraît avoir émigré en Grèce avec ses institutions et ses usages. Malgré tout, le culte de Bacchus persista, et ses prêtres étaient encore tout-puissans à l'époque d'Auguste. Vologèses, prêtre de Bacchus, fit soulever les Besses contre un roi qui fut abandonné par ses soldats que le nom de ce Dieu avait terrifiés (2).

§ 4. *Histoire.*

1° *La Thrace indépendante.* — De l'exposé des faits antérieurs il résulte que la Thrace a été à la fois un foyer géographique et un foyer puissant de civilisation. Nous le répétons, le centre de la Thrace, c'est le bassin de l'Hèbre; là se trouvait la puissante tribu des Odryses : le reste du pays est tellement montueux, accidenté, que les peuplades qui l'habitèrent, exposées qu'elles étaient d'ailleurs à des invasions sans cesse renaissantes, restèrent barbares et luttèrent toujours contre les diverses dominations qui s'établirent sur les rives de l'Hèbre.

De bonne heure les Thraces envahirent la Grèce, y transportant leur civilisation et leurs dieux (voy. Grèce, Thèbes). C'est l'époque de la plus grande gloire de la Thrace; c'est alors qu'Orphée brilla de tout son éclat (voy. Orphée). Mais depuis cette antique époque un voile couvre absolument l'histoire de ce pays; les tribus de l'intérieur, adonnées au brigandage, se disputent la prééminence. On sait cependant qu'à l'époque de la guerre de Troie, une partie de la Thrace était gouvernée par Poltys, dont Priam et les Grecs recherchèrent l'alliance, et que plus tard les Grecs fondèrent un grand nombre de colonies sur les côtes de la Thrace (1).

C'est vers 736 que les Chalcidiens fondèrent les premières colonies grecques dans la Thrace. Byzance, qui plus tard, sous le nom de Constantinople, devint si importante, fut fondée vers 658 par des Mégariens. Pendant le siècle suivant, les Grecs profitant de l'épuisement de la Thrace s'emparèrent de toutes les côtes de cette contrée, de 572 à 543; les Milésiens fondèrent Apollonie, Anchiale, Thynias, Anthéa, Odessus, etc. Dès lors les côtes de la Thrace sur le Pont-Euxin, la Propontide et la mer Égée passèrent au pouvoir des Grecs qui y faisaient un commerce très considérable.

Cependant, vers 431 av. J.-C., le peuple des Odryses, déjà si célèbre au seizième siècle sous son roi Enmolpe, reprit son importance. Térès le rendit très puissant (2); son

(1) Il est plus probable que ce nom vient du phrygien ou de l'arménien *daioc*, tuteur, précepteur. (Voy. Fréret, t. XXXIII de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, p. 37.)

(1) Cf. *de Præstantia et vetustate linguæ illyricæ*, à Fr.-M. Appendini. Ragusi, 1806. (Broch. in-8°.)

(2) Cf. Raoul Rochette, *Hist. des col. grecq.*

(2) Voy. Cary *Hist. des rois de Thrace*; in-4°, 1752.

successeur Sitalcès agrandit ses états et régna sur tout le pays entre le Strymon et le Danube. Ses alliances avec les Athéniens, et ses guerres avec les Tribalies pour les dompter, l'ont rendu célèbre chez les Grecs. Vers 400 le royaume des Odryses se démembra. Il paraît que les rois fixaient leur résidence aur les côtes de l'Hellespont, et, en effet, c'était la partie véritablement importante de la Thrace, soit pour contrebalancer l'influence des Grecs établis en Thrace, soit pour se mêler aux affaires de la Grèce. Mais les Odryses se révoltèrent, renversèrent le roi Mœsade, et dès lors il y eut deux royaumes en Thrace, celui des Odrysea dans l'intérieur, et celui de la Thrace maritime.

2° *La Thrace sous la domination macédonienne.* — Peu après (vers 357), Philippe roi de Macédoine envahit la Thrace maritime, et en fit la conquête aur son roi Chersobiepte soutenu par les Athéniens; le reste de la Thrace fut également conquis: Philippe laissa néanmoins aux peuples conquis leurs rois, et se contenta de les rendre tributaires. A sa mort, les Triballes, peuple de la Mœsie, et les peuples thraces encore indépendans, envahissent le pays soumis aux Macédoniens; Alexandre les refoule et assure le maintien de son autorité dans ces contrées, dont la possession doit lui être si utile dans les guerres qu'il médite contre les Perses. A la mort du conquérant macédonien, le roi des Odryses, Seutès III, jusqu'alors tributaire, se révolta; Lysimaque le battit, lui enleva ses états, et dès lors la Thrace fut soumise entièrement aux Grecs, et après la bataille d'Ipsus (301) elle devint le centre d'un royaume considérable, composé, outre ce pays, de toute l'Asie-Mineure jusqu'au fleuve Halys. En 282, Séleucus, roi de Syrie, après avoir vaincu et tué Lysimaque à la bataille de Cyropædium, fit la conquête de ses états; mais bientôt Ptolémée Cérannus, assassina Séleucus, et la Thrace fut un moment réunie à la Macédoine (281).

3° *La Thrace sous la domination gauloise.* — Bientôt après la Thrace fut conquise par les Gaulois qui venaient de s'emparer de la Macédoine (278). La conquête de la Thrace par les Gaulois sépara ces pays des destinées de la Grèce.

Le premier roi gaulois fut Comontorius. En 219 les Thraces se soulevèrent contre les conquérans étrangers et détruisirent leur domination. Les villes maritimes restèrent soumises à la Macédoine, à la Syrie et à l'Égypte, suivant que l'un de ces pays avait la supériorité sur l'autre. Les Odryses reprirent leur indépendance, et furent dès lors gouvernés par des rois de leur nation.

4° *La Thrace sous la domination romaine.* — La Thrace rentra dans le mouvement général de la civilisation lorsque elle eut été réduite en province romaine, sous le règne de Claude. Son importance fut en général peu considérable jusqu'à l'époque de Constantin; mais lorsque Constantinople devint la capitale de l'empire d'Orient, la Thrace devint alors le centre et l'une des contrées les plus importantes de cet empire, soit par sa position, soit par les événemens qui devaient s'y accomplir. Voy. Empire grec.

THUCYDIDE. Voyez Historiens.

TIBÈRE. Velleius Paterculus, témoin oculaire, après avoir raconté la mort d'Auguste, ajoute: « Ce qu'il y eut alors de crainte parmi les hommes, d'anxiété dans le sénat, de confusion dans le peuple, d'effroi dans le monde entier, en quel péril de vie ou de mort nous nous trouvâmes, je ne puis le dire et personne ne pourrait l'exprimer. » En effet, si jamais ouverture de succession souveraine dut jeter le trouble dans un empire, assurément ce fut celle qui eut lieu en ce moment. La paix des dernières années, cette paix si appréciée le lendemain de tant d'orages toujours prêts à se réveiller, avait été un long miracle qui tenait en grande partie à la présence et au génie d'Auguste. On le sentait bien. Virgile n'avait ajouté au sentiment général que l'enthousiasme de son âme poétique et reconnaissante, quand il s'était écrié dans les *Géorgiques*:

> Di Patrii indigetes et Romule Vestaque mater,
> Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
> Ne prohibete!

Le fils adoptif de César n'avait gouverné sans doute qu'en vue de son ambition et de la sécurité de sa grandeur. Mais son esprit sagace avait admirablement jugé dans quel sol et avec quelles précautions pouvait croître sa puissance. Par ses bonnes et ses mauvaises qualités, également appropriées à ces entr'actes nécessaires des grands drames de l'histoire, il était parvenu à satisfaire le vœu public, en maintenant l'équilibre entre les deux forces ennemies du passé qui voulait renaître et de l'avenir qui voulait conquérir. Mais il n'avait rien fondé, rien organisé que le souffle de la première tempête ou du premier caprice ne pût emporter ou disjoindre. C'était la suite inévitable des exigences de sa position et de son constant effort pour ne paraître jamais innover, sinon temporairement. Ainsi qu'il le dit à sa dernière heure, il avait bien joué son rôle, et il pouvait demander l'applaudissement de la foule. Mais enfin, ce n'était qu'un rôle; et de quelque supériorité qu'il eût fait preuve, comme un acteur, en quittant la scène, il ne laissait que l'impression qu'il avait produite et son exemple.

Bien que cette impression favorisât un nouveau règne, puisqu'elle avait attaché au gouvernement d'un seul beaucoup d'esprits naguère hostiles, la République ne se relèverait-elle pas, du moins pour un moment? Si le successeur désigné par le prince héritait de son autorité, hériterait-il de la sagesse merveilleuse qui l'avait conservée et agrandie? Tibère, au lieu de se placer au centre, s'appuierait-il avec sa toute-puissance de l'un ou de l'autre côté; ou bien se proposerait-il de continuer la politique de pondération qui avait fait la fortune d'Auguste? S'il se le proposait, en aurait-il le génie, ou les circonstances le permettraient-elles? Voilà, sans parler de beaucoup d'autres questions accessoires, communes à tous les événemens, ou particulières à celui-ci, le problème qu'on se posait de toutes parts avec une douloureuse inquiétude.

Il s'en fallait de beaucoup, il est vrai, que Tibère fût à son début dans la vie publique. Mais de ses antécédens, la plupart glorieux du reste et universellement loués, il était difficile de rien conclure sur ce qu'on se demandait. Questeur à l'âge de dix-neuf ans, Tibère avait presque en même temps dirigé le procès des deux conspirateurs Cæpio et Murena, soutenu devant Auguste et devant le sénat la cause de dix peuples alliés, pourvu à l'insuffisance des approvisionnemens et forcé les ergastules de l'Italie à rendre les voyageurs enlevés et les soldats réfractaires qu'y retenaient d'odieux propriétaires. Mais la remarquable activité qu'il annonçait ainsi avait été tournée de bonne heure, à peu près exclusivement, du côté de la guerre. Préteur, consul, tribun, il n'avait déployé que des talens militaires pendant toute la durée de ses magistratures. En Arménie où il alla replacer Tigrane sur le trône; chez les Parthes auxquels il fit rendre les étendards enlevés à Crassus; en Gaule où il rétablit la paix troublée par les incursions des Barbares et par des discordes intérieures; en Rhétie et en Vindélicie où il soumit les montagnards des Alpes; en Pannonie où il écrasa les Dalmates; en Germanie où il acheva l'œuvre commencée par Drusus, et répara plus tard le désastre de Varus; sur vingt théâtres différens, il s'était montré grand général, sachant contenir et se contenir, rigoureux pour la discipline à l'égal des anciens quand il le fallait, du reste plein d'attentions et d'humanité pour les soldats, leur donnant l'exemple de toutes les privations et s'associant à tous leurs travaux. (V. Suet. *Tib.* 19. Vell. Paterc. 2-49.) Mais le reste de son temps, il l'avait passé dans l'éloignement absolu des affaires, et dans un exil de

Digitized by Google

huit années, d'abord volontaire, puis forcé, à Mitylène, à Rhodes. A la mort d'Auguste, il n'y avait que quelques mois qu'il était mêlé au gouvernement comme collègue du prince, et sa personnalité politique n'avait pu se manifester au public.

Auguste la connaissait, et il avait fini tranquillement parce qu'il la connaissait. De l'avis même de Suétone, qui répond aux assertions contraires de quelques écrivains (c. 21), nul doute que le choix qu'il avait fait de Tibère « au nom du bien de la république » ne lui parût le meilleur possible, c'est-à-dire le plus favorable à son système de gouvernement.

Et la suite ne démentit pas les espérances qu'il avait conçues. De même qu'Auguste avait justifié les prévisions de César (v. Dio. Cass., l. 45), Tibère justifia celles d'Auguste. L'administration nouvelle se développa sur un plan à bien des égards semblable à celui de l'administration précédente.

Aucun mouvement républicain n'éclata dans la cité, et ne nécessita, comme trente ans plus tard, après le meurtre de Caligula, la résistance du peuple, du peuple persuadé, selon le témoignage formel et déclaif de l'historien Josephe, « que la puissance impériale était un frein à la « tyrannie des grands, et une sauve-garde pour lui » (τῶν πλουσίων δουλῆς σωφρόνημα τοὺς ἀντοκράτορας εἶδώς καὶ αὐτὸν κατοφυγήν.—*Ant. Jud.*, XIX, 2). Tibère n'en usa pas moins de tous les ménagemens. Moitié sincère, moitié hypocrite, il marqua un grand effroi de la toute-puissance : « Vous ne » savez pas, disait-il, *quelle bête* c'est que l'empire. Le » génie du divin Auguste était seul capable de porter un si » grand fardeau ! » Il ne l'accepta qu'après des refus prolongés, et comme une charge qu'on lui permettrait sans doute un jour de déposer, pour rendre quelque repos à sa vieillesse (Suet., 24); et il ne manqua pas dans la suite de parler plusieurs fois d'abdication (Tac., *Ann.* IV). Il refusa temples, flamines, sacerdoces; n'autorisa ses statues et ses images que comme ornemens; défendit le serment par sa fortune; ne prit le titre d'empereur qu'en parlant de l'armée, et ne voulut ni de celui de seigneur et maître, ni de celui de père de la patrie. Il continua ses anciennes relations sur le même pied qu'auparavant, et garda l'attitude d'un simple particulier. (Suet., 26-32. Tac., *Ann.*, 1-72.) Le sens de sa conduite ultérieure se révélait dans ces évidentes imitations d'Auguste, dont en même temps il jurait d'observer les actes et fondait le culte, au milieu des plus vifs témoignages de douleur et de vénération.

En matière administrative et législative, il maintint tout ce qui avait été fait par son *père*, et montra les mêmes préoccupations. Les étrangers continuèrent à être écartés autant que possible du gouvernement; tous les noms des hauts fonctionnaires de son règne sont des noms romains. Pour les affranchissemens et la naturalisation complète des étrangers, il fut avare et sévère. Il fallut bien des instances pour qu'il émancipât un danseur agréable au peuple; et pressé par sa mère d'inscrire dans les décuries un nouveau citoyen, il n'acquiesça qu'à la condition d'ajouter sur l'album que cette faveur lui avait été extorquée (Suet., 31). Il vint au secours de la religion nationale, et l'invasion des religions étrangères fut arrêtée par des proscriptions (*id.*, 36). Il ne pouvait souffrir les distinctions publiques décernées aux femmes, nouveauté dont César avait donné le premier exemple; il s'opposa constamment, avec la répugnance d'un vieux Romain, aux honneurs qu'on voulut accorder à sa mère (*ib.*, 50. V. Tac., *Ann.*, 1), et ne put pardonner à Agrippine ceux qu'elle reçoit dans le camp de Germanicus. Quant à l'armée qui, à la mort d'Auguste, avait essayé de relever la tête au-dessus des lois, il dut la tenir dans le devoir et la subordination au pouvoir civil, et cependant il abolit les concessions pécuniaires que Germanicus avait faites à la sédition (v. *Ann.*, 1, 78), et mit moins que lui ne prodigua aux soldats les congés et les largesses. (Suet., 48.)

L'économie fut un des principes fondamentaux de son gouvernement; il restreignit les dépenses des jeux, les salaires des acteurs, etc. (*ib.*, 34); ne donna point de spectacles, ne fit construire que très peu d'édifices (47), s'efforça de mettre des bornes au luxe domestique et prêcha d'exemple (34). Mais les libéralités publiques et privées le trouvèrent généreux quand il fallait l'être. Tacite lui rend ce témoignage qu'il eut sincèrement le goût des libéralités honorables (I, 75); il consacra cent millions de sesterces de sa fortune à relever un quartier brûlé (VI, 45), et dans un autre incendie où sa munificence personnelle ne fut pas moins large, il vint sans ostentation au secours d'hommes inconnus qui ne l'avaient pas même sollicité. (IV, 64.) Sa bourse s'ouvrit aux sénateurs trop pauvres pour soutenir leur dignité. (Suet., Vell., Tac.) Dans les mauvaises années, il n'épargna ni soins ni dépenses pour remédier à la stérilité de la terre (Tac., IV, 6). Les approvisionnemens furent plus sûrs et plus considérables qu'ils ne l'avaient jamais été (*ib.*, 12). Les lois sur l'usure furent mises en vigueur; les biens d'un grand nombre d'usuriers ayant été confisqués au profit du fisc, Tibère ouvrit une banque de cent millions de sesterces, et donna la facilité d'y emprunter sans intérêt pendant trois années (*ib.*, 17).

L'ordre fut assuré par des mesures vigoureuses et de sages dispositions contre les brigandages, les émeutes, etc. (Suet., 37); les abus furent empêchés de naître ou de s'enraciner; les mœurs publiques protégées comme aux beaux temps de Rome (*id.*, 33, 35). L'empereur s'efforça toujours de cacher ses débauches, et ce n'est qu'après s'être assuré le secret en se retirant à Caprée, ce n'est qu'après avoir défendu par un édit d'aborder dans cette île, qu'il crut pouvoir donner carrière à ses tristes passions longtemps contenues (Suet., 42). L'administration de la justice s'exerça, tant qu'il fut à Rome, sous sa haute surveillance et avec sa continuelle intervention. Nulle affaire ne se jugeait au sénat sans qu'il fût présent; et ce n'était pas assez des procédures sénatoriales, il assistait à celles du préteur dans un coin du tribunal. Beaucoup de causes, nous dit Tacite, furent jugées, grâce à sa présence, contre les brigues et les sollicitations des puissans (I, 75). Nous le voyons, dans les récits du même historien, adoucir des condamnations, quoiqu'il eût contre les coupables des ressentimens personnels (IV, 29 et 30). Ailleurs, c'est un accusé qui demande Tibère pour juge, convaincu qu'il est au-dessus des préjugés, et que le prince discerne plus facilement la vérité (III, 10). Les accusateurs étaient loin de se faire toujours écouter, et dans l'occasion ils n'étaient pas épargnés (VI, 30). Quand il quitta Rome, Tibère avait pourvu à la continuation de son autorité judiciaire : un sénatus-consulte avait statué que les décrets du sénat ne seraient ni exécutés ni publiés avant un délai de dix jours.

Devant Tibère comparaissaient les gouverneurs des provinces coupables de prévarications. Quelque nationale que fût la politique de l'empereur, ses soins ne se bornaient pas à la cité. Les provinces avaient part à ses libéralités et à sa sollicitude. On lui conseillait de les charger de tributs, il répondit qu'un bon berger devait tondre et non égorger son troupeau (Suet., 32). Un tremblement de terre ayant causé de grands désastres dans quelques villes d'Asie et d'Achaïe, il leur fit remise du tribut pour trois ans (Tac., IV, 3). L'usure, contre laquelle il fit tant d'efforts, fut pour beaucoup plus que les impôts dans la révolte des Gaulois sous Sacrovir; et après avoir laissé éclater le soulèvement par trop peu de défiance, Tibère n'en fit suivre la répression d'aucune vengeance (Tac., *Ann.*, III, 40). Il n'aimait pas à changer les gouverneurs, et les laissait d'ordinaire vieillir dans leurs provinces. Josephe nous apprend qu'il en don-

nait pour raison que cela soulageait les peuples (1). « Tout magistrat qui va être rappelé, disait-il, s'empresse de s'enrichir à proportion du peu de temps qui lui est laissé. Un séjour indéterminé amortit au contraire la rapacité, et profite aux sujets. » Et il racontait la fable suivante : « Des mouches suçaient les plaies d'un homme blessé. Un passant voulut les chasser. Le malheureux s'y opposa, en disant : Celles-là sont soûles et ne peuvent plus boire; il en viendrait d'autres affamées qui me tortureraient bien davantage. » (*Ant. Jud.*, XVIII, 8.) Pouvait-on mieux penser pour le temps? Du reste, sa vigilance ne s'endormit jamais sur ce raisonnement. Serenus, Capito, Silius (I, 15 *Ann.*), etc., reçurent le prix de leurs exactions, et Ponce-Pilate venait rendre compte des siennes, quand Tibère mourut (*Ant. Jud.*, l. c.)

Ainsi que Montesquieu l'a fort bien remarqué, « il ne paraît point que Tibère voulût avilir le sénat. » Par respect du reste, pour un projet qu'Auguste avait laissé écrit de sa propre main (Vell., II, 6[1]), il transporta dans le sein de cette assemblée plusieurs des élections qui se faisaient d'ordinaire au Champ de Mars. Il s'efforça de gouverner avec elle et par elle, lui déférant les questions à décider, réprimandant les fonctionnaires qui négligeaient de lui faire leur rapport, autorisant la contradiction, etc. (Tac., *Ann.*, I, 72, II, 87. Suet., 26-32) Il eût voulu trouver dans ce corps un appui libre, un lien d'une servilité qui lui répugnait. On sait qu'au rapport de Tacite, il ne sortait jamais de la curie sans s'écrier en grec : O hommes faits pour l'esclavage! (*Ann.*, III.) Mais cette bassesse dans le concours était inévitable chez des hommes qui personnifiaient tous les abus que l'empereur voulait détruire. Tacite ne le dissimule point : parlant de Juanre, pour ne citer qu'un exemple, il nous dit qu'il n'y en avait pas un qui ne s'en fût rendu coupable ; *neque quisquam vacuus fati culpâ.* (VI, 46.)

On s'explique en présence de cette criminalité commune que Tibère ait sévi sans hésitation, sans scrupule, toutes les fois que son pouvoir protecteur fut attaqué. On s'explique qu'il ait fait rentrer au fisc toutes ces fortunes monstrueuses, monstrueusement acquises, dont le peuple profita « avec d'autant plus de reconnaissance, dit Tacite, qu'il savait la modération du prince dans ses dépenses personnelles. » (VI, 45.)

Après cela, sans doute, la répression fut souvent aveugle, déterminée par de mauvais sentimens, égale en culpabilité aux crimes qu'elle punissait directement ou indirectement. Et quoique des excès trop réels aient manifestement calomnié auprès de l'histoire plus d'une action de ce prince; quoique des rumeurs sans certitude aient reçu de l'art admirable avec lequel elles ont été exposées par Tacite une autorité qui les a fait prévaloir, assurément la postérité dont Tibère ambitionnait les suffrages de préférence à ceux de son temps (*ib.*, 46), ne pourra jamais lui accorder que cette approbation mêlée de haine qui lui suffisait de son vivant. (Suet., 59.)

TISSAGE. On désigne par ce mot l'ensemble des opérations par lesquelles on parvient à réunir des substances fibreuses ou filamenteuses, de manière à en former un corps plus ou moins flexible, d'une très faible épaisseur comparativement à ses dimensions en longueur et en largeur, corps auquel on donne le nom de *tissu*.

Le nombre des matières textiles connues est très considérable, et il tend à augmenter tous les jours. On peut composer un tissu de toute espèce de fil suffisamment flexible et résistant ; et comme l'opération de la filature exige à un certain degré ces deux conditions de résistance et de flexibilité, on doit dire qu'en général la possibilité du tissage dépend de celle de la *filature*. C'est à ce dernier titre que nous examinerons les procédés employés pour réduire en fils des substances de différente nature.

Les trois règnes fournissent des matières premières à l'industrie du tissage. Dans le règne minéral, l'amiante, le verre, l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le platine et plusieurs autres métaux, peuvent être réduits en fils fins et flexibles. Parmi les végétaux, le chanvre, le lin, le coton, le *phormium tenax* (de la Nouvelle-Zélande), l'*urtica nivea* (de la Chine), certaines pailles, l'osier, et même quelques bois, donnent des tissus dont la plupart sont bien connus de tout le monde. Enfin, dans le règne animal, la soie, la laine, les poils de chèvre, de castor, de lièvre, de lapin, le crin, les cheveux, et même les fanons de baleine, des plumes et des boyaux sont soumis au tissage ou du moins à la filature.

Bien que la diversité d'origine dans les matières premières donne lieu à des différences tranchées entre les tissus, l'influence du mode de fabrication n'est pas moins sensible. La blonde et le velours, tirés de la soie, ne se ressemblent pas plus que le satin et le mérinos, produits, l'un par la soie, l'autre par la laine. Comme nous avons d'ailleurs à nous occuper de l'opération du *tissage* plutôt que de la nature de la matière première, la distinction essentielle qu'il convient d'établir ici est relative au mode de fabrication des différentes espèces de tissus.

On peut établir sous ce rapport six divisions principales entre les tissus, savoir :

1° *Tissus simples* (tels que les toiles ordinaires, le calicot, la batiste, la mousseline, etc.) ;

2° *Tissus croisés et brochés* (les étoffes damassées, beaucoup de rubans, les cachemires, etc.) ;

3° *Tissus à poils* (le velours, la moquette, les tapis, etc.);

4° *Tissus à mailles fixes* ou *mobiles* (le filet, le tricot, la dentelle, le tulle, etc.) ;

5° *Tissus foulés* ou *demi-feutrés* (le drap, le casimir, les couvertures, etc.) ;

6° *Feutres proprement dits* (certains chapeaux).

Tissus simples. — Les tissus simples sont fabriqués à l'aide de machines dont l'ancien métier de tisserand offre le modèle le plus vulgaire. Ils sont essentiellement composés de deux séries de fils perpendiculaires entre eux, entre-croisés de telle sorte que chaque fil passe alternativement au-dessus ou au-dessous des fils qu'il rencontre. On commence par *ourdir* la *chaîne*, c'est-à-dire par préparer la série des fils parallèles à la longueur de la pièce, et qui, serrés les uns contre les autres, doivent en occuper toute la largeur; puis on l'*encolle* et on la monte en l'enroulant sur l'*ensouple*, pièce cylindrique, mobile autour d'un axe horizontal. Les extrémités libres de la chaîne sont fixées à l'*ensoupleau*, autre cylindre parallèle au premier, sur lequel le tissu s'enroule à mesure qu'il est formé par l'entrelacement de la *trame* dans la chaîne. Cette trame, dont la direction doit toujours être perpendiculaire à celle de la chaîne, est placée autour d'une *bobine* ou *cannette* fixée à la *navette* qu'on lance à travers des fils de la chaîne. Pour que la navette passe alternativement au-dessus et au-dessous des mêmes fils de la chaîne, on soulève successivement les fils de rang pair et de rang impair à l'aide des *lisses* ou *lames*, chassis verticaux qui correspondent à deux *pédales* ou *marches* mues par le pied du tisserand. A chaque duite ou fil transversal que la navette a introduit entre les fils de la chaîne, on fixe la trame en laissant tomber le *rot* ou peigne entre les dents duquel passent ces derniers, et qui serre les unes contre les autres les duites consécutives.

Telle est la série des opérations que comporte le tissage. Comme elles se retrouvent dans la fabrication de tous les tissus (à l'exception des tissus à mailles et des feutres pro-

(1) La partialité des Commentaires de Tacite et de Suétone est ici manifeste. Ils ne manquent pas d'interpréter cette innovation, l'un par la paresse ou l'envie (I, 80), l'autre par la négligence (42).

prement dits), nous croyons nécessaire de nous arrêter un instant aux détails qui ont le plus d'importance.

Ourdir une chaîne, c'est disposer les fils qu'on destine à former la chaîne d'une pièce d'étoffe, de manière que ces fils puissent être montés sans peine sur le métier, et être passés avec facilité dans les lisses et dans le peigne. L'ourdissage s'opère en déroulant un certain nombre de bobines, dont le nombre n'excède jamais quarante, et en réunissant en un seul et même faisceau tous les fils qui proviennent de ces bobines. Il existe encore dans les manufactures deux sortes d'*ourdissoirs*, le *long* et le *rond*. Le premier, qui est fort imparfait, est préféré par les petits fabricans, parce qu'il exige moins de place que le second.

L'*encollage* a pour but 1° d'abattre le duvet et de rendre le fil aussi lisse que possible, afin que la navette glisse facilement, et que les fils se cassent moins en frottant l'un contre l'autre dans les dents du peigne; 2° de donner aux fils une élasticité suffisante pour résister à la tension à laquelle ils sont soumis. La matière employée à cette opération varie suivant la nature des tissus. On est parvenu depuis quelques années à fabriquer à peu de frais des compositions économiques qui, en vertu de la déliquescence des sels qu'elles renferment, donnent à la chaîne les propriétés hygrométriques convenables, et dispensent le tisserand de travailler dans l'atmosphère humide et malsaine des caves.

La *navette* ordinaire pour toile et draperie est un parallélipipède d'environ 0m 25 de long sur 0m 25 d'épaisseur, 0m 04 de largeur, terminé en ses deux bouts par des pointes arrondies et obtuses qui correspondent à l'axe longitudinal. Le milieu, dans une longueur de 0m 12 sur 0m 025 est évidé, et reçoit une broche en fer ou en cuivre, qui a la faculté de se tenir dans l'axe et de se relever en équerre. C'est sur cette broche que l'on fixe, en l'y entrant avec un peu de force, la bobine à une seule tête dont la tige porte le fil à trame. L'invention de la *navette volante* est un perfectionnement important qui ne date que du siècle dernier. Cette navette est chassée alternativement dans les deux sens par le mouvement que la main du tisserand imprime à un seul cordon. Elle permet de passer 90 duites au lieu de 45 par minute, lorsque le fil est de bonne qualité, et elle cause moitié moins de fatigue. Avant qu'elle ne fût employée, on était obligé de placer deux tisserands qui se renvoyaient la navette de l'un à l'autre pour les draps et pour les autres étoffes de grande largeur.

Pendant le tissage, l'ouvrier est assujetti à divers soins desquels dépend la qualité de l'étoffe. Il doit *régler l'ouvrage*, c'est-à-dire qu'après avoir fait environ 0m 015 d'étoffe, il rétablit chaque fil dans sa direction, dans sa croisure avec ceux qui sont à côté; il raccommode ceux qui sont cassés, il tend ceux qui se sont lâchés, il en remet où il s'en est perdu, il attache ceux-ci sur l'ensuple. Il règle la largeur de l'étoffe sur celle du *temple*, règle de bois à ralonges dont les deux extrémités sont garnies de petites pointes par lesquelles on la fixe dans le tissu déjà formé. Il change le temple de place toutes les fois que la longueur de l'étoffe fabriquée en avant est de 0m 06 à 0m 08, et alors il enroule l'étoffe sur l'ensuple de la même quantité. Le tissu le meilleur et le plus régulier est celui qui est *travaillé de près*, c'est-à-dire dans la confection duquel le temple a été changé de place toutes les fois que l'on a été obligé de mettre une nouvelle bobine dans la navette. L'ouvrier doit éviter les doubles duites, surtout dans la draperie. Il donne à la chaîne une tension convenable, de manière à ne pas en faire casser les fils, et à ne pas produire de *genou* entre les fils de la trame. Il est nécessaire que le peigne soit bien vertical et qu'il chasse horizontalement la duite. Souvent la trame doit être mouillée ou du moins humectée d'eau très pure; l'eau de pluie est la meilleure. En prenant toutes ces précautions, et surtout en ayant soin de raccommoder les fils de chaîne qui cassent, on obtiendra des tissus réguliers, égaux et aussi satisfaisants que possible sous le rapport de la beauté et de la solidité.

Tissus croisés et brochés. — Le tissage simple, tel qu'il vient d'être décrit, donne déjà lieu à des étoffes très variées d'aspect, suivant la nature des fils de la chaîne et de la trame. La différence entre la percale ordinaire et la futaine, par exemple, tient à ce que dans la première la chaîne et la trame sont également lisses, tandis que dans la seconde la trame est velue. Mais la manière de combiner le mouvement des fils de la chaîne avec celui de la trame donne lieu à une distinction plus importante entre les tissus. En effet, si l'on vient à supposer que les deux lisses uniques, au moyen desquelles on soulève et on baisse alternativement les fils de rang pair et de rang impair de la chaîne, soient remplacées par trois, par quatre...., par un nombre quelconque de lisses agissant à des intervalles égaux ou même inégaux sur les fils de la chaîne, on conçoit de suite que l'on obtiendra des tissus *croisés* et *brochés*, dont la texture et les dessins varieront suivant le jeu des pédales qui correspondent aux lisses. Les dessins seront d'autant plus apparens que la trame sera de nature à mieux faire ressortir sur la chaîne. Tel est le principe qui préside à la confection des tissus croisés et brochés. Les changemens dans les couleurs et dans la nature des fils de la chaîne et de la trame, et le mouvement des tissus, donnent lieu à un nombre infini de variétés différentes dans la texture de l'étoffe.

Tissus à poils. — Les tissus à poils se distinguent des précédens en ce qu'un des côtés est uni, tandis que l'autre, qui forme l'endroit, est recouvert de poils plus ou moins serrés, plus ou moins longs, qui font la beauté et qui constituent l'espèce de l'étoffe. Ces poils sont produits par une chaîne particulière entre-croisée avec la chaîne ordinaire; les fils de la chaîne à poils sont fixés par la trame au corps du tissu, mais ils sont relevés entre deux duites consécutives, à l'aide de *fers* ou baguettes qui servent de moule; on coupe avec le *rabot* la partie supérieure de la houppe ainsi formée en saillie au-dessus du fond du tissu. Le développement total de la chaîne à poil est nécessairement beaucoup plus considérable que celui de la chaîne ordinaire. Dans le velours, une des étoffes où les poils ont la plus faible saillie, on peut encore évaluer à six le rapport entre les longueurs des deux chaînes. La peluche, la moquette et les tapis en général sont produits par ce mode de fabrication.

Tissus à mailles fixes ou mobiles. — Cette classe n'offre pas moins de variétés que les précédentes dans l'aspect et dans la destination des divers produits auxquels elle donne naissance, et elle est remarquable par le nombre des procédés différens qu'elle comprend. Tantôt, comme pour la dentelle, on emploie autant de fils que l'on veut avoir de mailles dans le sens de la longueur; tantôt un seul fil sert à la confection du tissu, comme dans le tricot et dans le filet ordinaire. Les mailles sont d'une forme plus ou moins permanente: dans le filet, elles sont fixes; elles ne sont nullement arrêtées dans le tricot. Ces tissus sont assez connus dans leur mode le plus vulgaire de fabrication, et trop difficiles à faire concevoir sans de grands développemens, dans leur confection la plus parfaite, pour que nous devions donner aucun détail spécial à ce sujet. Le métier à bas et le métier à faire le tulle offrent deux exemples remarquables de l'application des procédés mécaniques à l'établissement des tissus que nous considérons.

Tissus demi-feutrés. — Tout au contraire de celles de la classe précédente, les étoffes de cette classe sont soumises à des procédés de fabrication uniformes dont on peut prendre une idée en suivant une pièce de drap dans toutes les manipulations qu'elle subit. On tisse d'abord l'étoffe avec un fil lâche provenant de *laines courtes*, garni d'as-

périté et offrant un aspect poilu ; la trame a été filée en sens contraire de la chaîne. La largeur du tissu est presque double de celle que l'on veut donner au drap. En sortant de l'atelier de tissage la pièce est portée au moulin de dégraissage, et cette opération s'exécute à l'aide de lavages réitérés ; en premier lieu avec un peu de savon, ensuite avec de l'eau pure pendant que des *marteaux pendans* agissent obliquement sur la *pile* d'étoffe, de manière à en faire sortir l'huile qu'avait exigée le cardage. Après avoir été étendue sur le séchoir, la pièce subit l'*énouage* ou *époutissage*, c'est-à-dire que toutes les parties sont examinées minutieusement ; on arrache les nœuds ou les fils inégaux, et on raccommode en cousant les petites déchirures, ou en insérant de bons fils à la place des fils défectueux. Dans le moulin à foulon où la pièce est portée après l'énouage, les marteaux sont *tombans*, c'est-à-dire qu'ils frappent perpendiculairement à la pile. L'*auge* est formée de manière que le drap ne puisse échapper en glissant aux coup du maillet, qui frappe trente à quarante fois par minute. L'opération du foulage a pour but de faire glisser, les unes dans les autres, les fibres laineuses qui dépassent le corps du tissu, de déterminer leur entrelacement mutuel et leur adhérence par le moyen des petites aspérités qui existent sur ces fibres, et que l'on y aperçoit aisément au microscope. Le foulage s'opère en douze heures à quatre reprises différentes, de trois heures chacune, et entre deux de ces reprises consécutives, on humecte avec de l'eau fortement chargée de savon ; ensuite on rince à grande eau. Les dimensions du drap sont alors réduites dans le rapport de cinq à trois pour la largeur et de soixante-trois à quarante pour la longueur. On a une étoffe qui a toute la souplesse d'un tissu ordinaire et tout le *corsé* d'un feutre.

Après le séchage, vient le *lainage*, dont le but est de faire sortir les fibres détachées du lit de laine pour en former un poil sur la surface du drap, en le grattant, soit avec les têtes du chardon à foulon (*dipsacus fullonum*), soit avec des cardes ou des brosses à piquants métalliques. Le *tondage*, que l'on exécute ensuite, soit à la main, soit par des moyens mécaniques, coupe d'égale longueur les poils que l'on a déterminés à la surface du drap. Le *brossage* enlève toutes les portions de poil coupé, et on donne le *lustre* au moyen d'une forte pression entre les deux cylindres, sous l'influence de courans de vapeur à une haute température. La *presse* est la dernière façon du drap. On plie la pièce en avant et en arrière ; entre chaque pli on met des feuilles de papier lustré, et des plaques de fer chaud de distance en distance ; enfin on soumet à une forte compression un certain nombre de pièces empilées les unes sur les autres, et on les laisse dans cet état jusqu'à ce que les plaques de fer soient entièrement refroidies.

Tissus feutrés. — Le feutrage est le plus grossier et le moins important des procédés de tissage. Il ne peut s'appliquer qu'à un petit nombre de matières préparées convenablement ; et le nombre de celles qui n'ont pas besoin de préparations préalables est encore plus restreint. La laine courte, fine, simple, moelleuse et frisée naturellement est le type des substances feutrables. Quelques productions végétales semblent pouvoir se prêter au feutrage ; et l'on a trouvé récemment en Silésie, dans un terrain qui avait été submergé par un débordement de l'Oder, un feutre naturel composé de filamens de conferves entrelacées, et riche en animalcules infusoires. Néanmoins les poils de certains animaux sont seuls employés à la formation du feutre. Comme la *chapellerie* est la seule industrie importante où l'on fasse usage de cette espèce de tissu, nous renvoyons à ce mot pour l'ensemble et pour le détail des opérations.

Esquisse historique. — D'après les traditions de tous les peuples anciens, des peaux d'animaux servirent d'abord de vêtemens aux hommes. Le tissage du lin, du chanvre et de la laine remonte à la plus haute antiquité. On voit dans Homère, qu'aux temps héroïques la confection des étoffes précieuses était une des occupations des reines et des princesses. Quoiqu'il nous reste bien peu de détails positifs sur les procédés mécaniques du tissage ordinaire, il résulte de divers passages d'Hérodote, de Platon, d'Ovide et d'auteurs postérieurs, que ces procédés différaient peu, quant au fond, de ceux qui ont été suivis exclusivement jusqu'à une époque très rapprochée de la nôtre. Il est même remarquable que les perfectionnemens introduits depuis un siècle dans l'industrie du tissage n'aient pas fait renoncer à des pratiques grossières qui sont la cause d'une infériorité déplorable pour diverses branches de cette industrie.

La tendance manifeste de la mécanique appliquée, comme nous l'avons indiqué ailleurs (Voyez TECHNOLOGIE, § 8), consiste dans la substitution des mouvemens continus aux opérations discontinues qui indiquent l'enfance des procédés technologiques. C'est au génie de notre illustre Vaucanson que l'on doit la première exécution de ce perfectionnement capital dans l'industrie du tissage. Le *Mercure de France*, de novembre 1745, contient une description sommaire, mais très exacte du métier mécanique de Vaucanson. Cet appareil remarquable, qui existe encore dans la collection du Conservatoire des arts et métiers, sert à tisser toutes sortes d'étoffes par le seul mouvement de rotation continu dans le même sens, produit par un premier moteur quelconque ; et l'on a pu émettre avec raison cette assertion qui dut paraître paradoxale à beaucoup de gens, lorsqu'elle parut pour la première fois dans le *Mercure* : « C'est une machine » avec laquelle un cheval, un bœuf ou un âne font des étoffes » bien plus belles et bien plus parfaites que les plus habiles » ouvriers en soie. »

Le métier de Vaucanson est disposé pour fabriquer à volonté les étoffes unies ou façonnées, au moyen des fils de la chaîne, ou simplement à la marche. Le mouvement des lisses à soulever pour les tissus brochés, est déterminé par la position d'un cylindre adapté au métier, qui tourne en même temps que celui-ci travaille, et sur lequel on a foré des trous qui correspondent au dessin de l'étoffe. Mais on ne pouvait exécuter par ce moyen que des dessins de petite dimension, et qui se répétaient à chaque révolution du cylindre. Dans le métier de Falcon, cité avec éloge par une commission de l'Académie des sciences en 1775, les ouvrières n'étaient occupées qu'à présenter, assises, une suite de cartons tracés suivant l'ordre du lisage des dessins ; avec ces cartons, on pouvait exécuter des dessins de différentes grandeurs. Mais il s'agissait de les faire marcher les uns après les autres, et de déterminer le mouvement des lisses convenables d'après celui des cartons. C'est à quoi l'ingénieux et modeste Jacquart est parvenu en inventant le mécanisme qui porte son nom. On ne peut voir sans admiration, dans les métiers montés d'après ce système, les dessins les plus riches et les plus variés sortir comme par enchantement de l'entrecroisement des fils de la chaîne et de la trame, pendant qu'une longue série de cartons assemblés à charnières mobiles, marche progressivement en laissant passer à travers les trous dont ils sont percés, et en arrêtant tour à tour, des pointes qui se meuvent lorsque l'on soulève un certain nombre de fils correspondans de la chaîne.

Le métier à la Jacquart est l'expression la plus avancée de l'industrie du tissage, et tout porte à croire que cette industrie n'a plus guère à espérer que des progrès de détail, si on la considère comme limitée à la production d'étoffes analogues à celles qui sont fabriquées aujourd'hui. Quoique rien ne puisse faire supposer des changemens importans dans la composition de nos tissus, il serait aussi intéressant que philosophique d'examiner, sous le rapport de la solidité et de la convenance pour diverses destinations, les *points* principaux connus jusqu'à présent, et ceux qu'il est encore possible d'imaginer. Mais on serait bientôt arrêté dans des

études de ce genre, si l'on n'avait pas une notation exacte et commode pour représenter une texture qu'il est habituellement impossible de définir en langage ordinaire. Un géomètre distingué, Vandermonde, avait proposé, à ce sujet, vers la fin du siècle dernier, une notation très simple, fondée sur la détermination d'un point à l'aide de ses distances à trois plans fixes qui se coupent en un autre point : il avait même appliqué cette notation à l'expression de la texture d'une tresse et d'un tricot. On a trop peu suivi ces vues ingénieuses qui méritent d'être étudiées, dussent-elles ne servir qu'à coordonner méthodiquement les variétés de l'un des éléments importans dans l'industrie dont nous parlons ici. Mais il existe encore, dans les procédés du tissage, une foule de détails qui n'ont pas été approfondis, et dont la connaissance paraît avoir été trop négligée par ceux qui ont écrit sur la matière. Les progrès rapides de la pratique du tissage depuis un siècle ne doivent pas faire oublier qu'une industrie ne doit être regardée comme définitivement constituée que lorsque tous les procédés qu'elle emploie ont été étudiés et définis rigoureusement d'après les principes des sciences exactes dont cette industrie est une application.

TITUS. Rien de plus significatif, dans toute l'histoire des Césars, que l'avénement de la famille Flavienne à l'empire, et la façon dont il s'accomplit.

Cette famille n'appartenait ni à l'aristocratie ni à la race romaine. L'ancêtre le plus lointain qu'on en connût avec certitude était le grand-père de Vespasien, un habitant du municipe de Réate, devenu centurion de Pompée à la bataille de Pharsale, et depuis collecteur de ventes. On le disait fils d'un de ces journaliers de l'Ombrie, qui, semblables à nos Auvergnats ou à nos Limousins, émigraient tous les ans dans la Sabine pour y louer leurs bras aux cultivateurs. Le père de Vespasien avait tenu la perception du quarantième en Asie, et fait la banque en Helvétie. (Suet., *Vesp.*, 1.) Vespasien ne dissimula jamais cette obscure origine, et il lui arriva souvent de la rappeler comme un titre. Des flatteurs s'efforçant un jour de faire remonter les Flavius au fondateur de Réate, compagnon d'Hercule, il se moqua d'eux du meilleur cœur du monde. (*ib.*, 12.) Bien différent de cet empereur qui, dans ses voyages, évita toujours de passer par le village où il était né, il aimait à fréquenter les lieux de son berceau, et le séjour de son enfance conserva avec soin dans l'état où l'avaient vu ses yeux en s'ouvrant à la lumière (*ib.*, 2). Mais ce n'est pas tout, et voici qui est plus grave. Ces plébéiens qui mirent le pied sur l'aristocratie sans qu'aucune adoption les eût revêtus au moins d'une noblesse empruntée ; ces étrangers qui, pour droit de cité, conquirent la toute-puissance et se la transmirent trois fois comme un héritage, ils firent cette prodigieuse fortune par les présages, par les oracles, par l'influence des prophètes, par des miracles. Issus des classes déshéritées, ils dorent leur grandeur à la crise religieuse qui enfantait de leur temps un culte pour ces classes. Les mêmes prédictions intronisèrent à la même époque le nouveau Dieu et les nouveaux empereurs, le fils du charpentier et les fils du journalier transpadan.

Le monde romain offrait alors un spectacle dont nous ne pouvons nous dispenser de donner ici une idée. L'heure solennelle de la rédemption annoncée par toutes les théologies avait enfin sonné. Par son infaillible conscience, si manifeste aux époques d'accomplissement, l'humanité était avertie du mystère divin qui se dénouait pour elle. Et c'était du nord au midi, chez tant de nations diverses réunies providentiellement sous le même despotisme dans la même attente de la parole de liberté, une fermentation inouïe, une fièvre étrange d'enthousiasme, de superstition, d'anxiété et d'aspiration effrénée vers l'avenir, une orgie de religion, un chaos d'imaginations délirantes sur lequel, comme dans la Genèse, flottait l'esprit de Dieu. De tous côtés s'élevaient des prophètes, des thaumaturges, des enchanteurs, qui, remuant les populations par leur parole et leurs prestiges, leur ouvraient des perspectives éblouissantes. Parmi les Juifs soulevés contre l'empire, ils se multipliaient à proportion des calamités publiques. Il y en avait à la tête de chacune de ces bandes héroïques qui eussent vaincu la fortune de Rome si elle eût pu être vaincue. Ils se succédaient infatigablement, l'un remplaçant l'autre, à mesure que la mort venait terminer leur mission. « Il ne s'écoulait pas un seul jour, nous dit l'historien Josephe, un des principaux auteurs de cette guerre, sans que le procurateur en fît punir quelques uns. (*Ant. Jud.*, XX, 2-6, 7; *De Bell. Jud.*, II, 25.) » En Germanie, au milieu d'une autre conflagration, Velléda, révérée comme la divinité, rendait ses oracles du fond de sa tour inaccessible aux profanes. La vieille religion gauloise redoublait ses terribles et sanguinaires solennités ; les vierges sacrées, « semblables à des furies, en habit de deuil, les cheveux épars, secouant des flambeaux ; » les druides, « les mains levées au ciel, éclatant en imprécations, » animaient au carnage les derniers défenseurs du culte national. Les bardes chantaient avec eux la ruine prochaine de Rome, et l'inauguration de l'empire des Gaules. Frappés de l'incendie du Capitole comme d'un signe de la colère céleste, ils s'écriaient : « Nos dieux ressaisissent » le monde, et la possession des choses humaines est trans» férée aux nations transalpines. » (Tac., *Ann.*, XIV, 30; *Hist.*, IV, 1-61.) Simon, le père des gnostiques et de la première hérésie chrétienne, allait escorté de son Hélène, « la première conception de l'intelligence suprême, » opérant des miracles, et enseignant qu'il était l'incarnation du Fils pour les Juifs, du Père pour les Samaritains, de l'Esprit-Saint pour les autres nations : il voyait tomber à ses pieds non seulement tous ses compatriotes, depuis le plus humble jusqu'au plus grand, mais une foule considérable d'étrangers ; et après sa mort, une secte immense, agenouillée devant son image et celle de sa compagne, leur rendait un culte divin. » (*Act. Apost.*, VIII, 9-10 ; Iren., *Adv. Hær.*, I, 20; Eus., *Hist. eccl.*, II, 13, etc.) On sait l'histoire d'Apollonius de Tyane, ce grand missionnaire de la fraternité humaine. Il avait excité le même enthousiasme idolâtrique partout où il était allé nourrir, prêcher, pratiquer ses doctrines. Dans les principales contrées de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, on ne parlait que des malades qu'il avait guéris, des morts qu'il avait ressuscités, des événemens qu'il avait prédits ou annoncés au moment où ils s'accomplissaient aux distances les plus éloignées. Beaucoup le regardaient comme un Dieu descendu sur la terre, et lui avaient dressé des temples, ou ouvert ceux de Jupiter et d'Apollon. Aux yeux de ceux qui ne voyaient en lui qu'un homme inspiré, les prodiges du Christ paraissaient bien peu de chose auprès des siens. (Voyez APOLLONIUS.) Philostrate nous montre fréquemment son héros en concurrence avec d'autres prophètes qui ne peuvent soutenir la lutte. C'est ce qui arrivait aussi aux apôtres. À Paphos, S. Paul rencontre le magicien Bar-Jesu qui veut empêcher la conversion du proconsul et qu'il rend aveugle (*Act. Ap.*, XIII, 6-12); ailleurs, à Philippes en Macédoine, il trouve une jeune esclave qui était d'un grand profit à ses maîtres par ses divinations, et qui s'écria en le voyant lui et ses compagnons : Ces hommes sont les serviteurs du Dieu très haut qui vous annoncent la voie du salut ; et pendant plusieurs jours la jeune fille continua à parler ainsi. (XVI, 16-18) Le fait suivant n'est pas moins caractéristique. A Lystre en Lycaonie, le peuple se mit à dire : Les dieux sous forme d'hommes sont descendus vers nous ; il appelait Barnabé, Jupiter, et Paul, Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole. Le prêtre même de Jupiter dont la statue était près de la ville, étant venu à la porte avec des taureaux et des couronnes, voulait leur faire des sacrifices avec le peuple (XIV, 10-13).

mais nulle part cette exaltation générale des esprits n'avait atteint un aussi haut degré de frénésie qu'à Rome. La capitale de l'empire était la capitale de la superstition. Si toutes les provinces fournissaient à ces prodigieux besoins de fêtes et de volupté, toutes fournissaient également à ses besoins presque aussi monstrueux de religion et de culte. Pas une divinité qui fût absente de cet horrible pandœmonium; pas une qui n'y eût ses temples, ses prêtres, ses cérémonies, ses fanatiques; et cela ne suffisait pas encore: les apothéoses, plus sincères qu'on ne pense, des empereurs, de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs mères, de leurs enfans, jetaient chaque jour de nouveaux aliments à une foule insatiable. Des dieux! des dieux! des dieux encore! c'était le cri des âmes, comme le cri des corps était: du pain et des jeux! C'était le cri des puissans et des riches, comme celui de la plèbe; et quelles scènes dans les temples et ailleurs! « Peut-on, s'écriait Sénèque, peut-on rendre à la divinité un culte semblable? Voici des hommes qui se coupent les parties sexuelles; en voici d'autres qui se retranchent un bras. Tel est l'excès du fanatisme qu'on s'imagine apaiser le ciel par des horreurs que les plus odieux des tyrans n'ont jamais ordonnées. On dirait que c'est folie, si cette folie était exceptionnelle; mais non, et la multitude des insensés est maintenant une garantie de bon sens. » (*De superst. ap Aug.* de *civ. Dei*, VII, 11.) Juvénal nous parle de femmes qui, pour expier leurs péchés, allaient au plus fort de l'hiver briser le matin la glace du Tibre, et se plonger dans les eaux du fleuve, ou, nues et tremblantes, se traîner aux leurs genoux ensanglantés; et l'on peut voir dans ces intraduisibles descriptions l'épouvantable frénésie qui marquait la célébration des mystères de la bonne déesse, ou des fêtes plus sévères de l'ancien culte. (*Sat.* VI, v. 315 sqq., 520 sqq.) Nous avons cité ailleurs le curieux passage où Sénèque nous peint le Capitole rempli de femmes convaincues que Jupiter est amoureux d'elles. Il faut lire dans Josephe (*Ant. Jud.*, XVIII, 5) l'histoire de Pauline, noble et vertueuse matrone, à qui les prêtres d'Anubis persuadent qu'elle a inspiré une passion violente à leur dieu, et qu'il les a chargés de lui donner un rendez-vous dans le temple. Il faut interroger tous les écrivains contemporains sur la foi universelle et absolue qu'obtenaient les présages, les enchantemens, les devins, les astrologues. Si les vieilles traditions étrusques, et le collége augural qui en conservait le dépôt, avaient perdu leur autorité auprès du grand nombre, c'est que, pour la soif de l'inconnu et la passion de lire l'avenir, telles que les circonstances les avaient développées, c'était désormais chose bien pauvre et bien mesquine; c'est que la théurgie, la magie, les sciences occultes orientales et autres régnaient en souveraines; c'est que les interprètes du destin pullulaient à chaque coin de rue, invitant les passans, vendant à tous les prix leurs visions, leurs oracles, leurs formules, leurs philtres. Aux riches, ceux de la Commagène, de l'Arménie, de la Phrygie, surtout de la Chaldée; aux pauvres, les Juifs, les sorciers du cirque. Pour les uns on interroge le corps des animaux, pour ceux-ci, les entrailles palpitantes de jeunes enfans égorgés. Parviendrait-on à chasser toute cette cohue d'extatiques, de somnambules ou de fourbes qui s'édifient des fortunes immenses (Philostr., *Vit. Apoll.* VIII, 7) en tenant boutique d'oracles, la manie insensée qui les investit d'un si grand crédit aux la multitude continuerait encore à s'exercer et à se satisfaire elle-même; l'avenir parlerait tout seul dans les mille détails de la vie et de la nature, revêtus par l'aveugle expérience de la foule d'un caractère fatidique. Mais on n'y parvient pas: *mathematici*, dit Tacite, *genus hominum quod in civitate nostra et vetabitur semper et retinebitur.* (*Hist.*, I, 21) La persécution ne sert qu'à les grandir, qu'à ajouter à leurs consultations et à leurs opérations l'attrait du danger incomparable dans les jours d'orage. Mal exécutées ou bientôt rapportées, les sentences d'exil deviennent des titres d'influence et des moyens de s'enrichir pour ceux qui en sont l'objet. Juvénal nous l'assure: « Le plus fameux, le plus couru, c'est le plus souvent proscrit... A-t-il été chargé de fers, retenu longtemps au cachot, la confiance n'a plus de bornes. S'il n'a jamais été condamné, c'est un homme ordinaire; a-t-il vu la mort de près; s'il a obtenu comme faveur d'être relégué aux Cyclades, on se l'arrache. » (*Sat.* VI, v. 544 sqq.) C'est Tibère, ce remarquable conservateur, qui paraît avoir fait les plus grands efforts contre l'entraînement général. Le crime abominable des prêtres d'Anubis fut l'occasion de mesures violentes contre les cultes égyptiens. Un patricien, mari d'une prosélyte qui avait été victime de quelques exploitateurs, ayant dénoncé les progrès des croyances judaïques, un arrêt de déportation en masse frappa une multitude immense de convertis, parmi lesquels quatre mille affranchis. (Josephe, *Ant. Jud.*, XVIII, 4 et 5; Tac., *Ann.*, II, 85.) Les astrologues reçurent l'ordre de quitter l'Italie ou de renoncer à l'exercice de leur art (Suet., in *Tib.*, 36), et les livres de prédictions furent sévèrement recherchés et brûlés. (Dio., in *Tib.*) Claude, en même temps qu'il sévissait en Gaule contre le druidisme, chassa les Juifs de Rome, à propos de quelques troubles rapportés par Suétone au christianisme. (In Claud., 25) Sous Néron, juifs et chrétiens sont confondus ensemble dans des supplices où triomphe le génie du crime (Tac., *Ann.*, XV, 44), et les magiciens sont expulsés de l'Italie (Philostr., *Vit. Apoll.*, IV, 42). Mais on le voit, à défaut d'autres preuves, la reproduction périodique des mêmes tentatives attesterait suffisamment leur constante inefficacité. Et puis, si l'on interroge la vie des empereurs, combien on les trouve différens de ce que de tels actes feraient penser! Auguste ajoutait une foi entière à ses songes et à ceux d'autrui. Le tonnerre et les éclairs le glaçaient d'effroi, et pour s'en garantir il portait toujours superstitieusement une peau de veau marin. La moindre maladresse, un soulier mal présenté, par exemple, l'attristait comme un mauvais présage. Après avoir consulté le devin Théogène, il publia son thème astronomique, et fit frapper une médaille portant l'empreinte du Capricorne sous lequel il était né. (Suet. in *Aug.*, 90-98.) Tibère, dont le préservatif contre la foudre était une couronne de laurier, accorda toute sa vie la plus grande confiance à l'astrologie. Elle lui avait été enseignée à Rhodes par le célèbre Thrasylle, qui devint plus tard son principal conseiller. Il ne cessa jamais de l'exercer lui-même, et on rapportait de lui plusieurs prédictions que l'événement avait confirmées. Mais cela ne l'empêchait pas de s'entourer constamment de Chaldéens, et c'est au milieu de leur cortége que Juvénal nous le représente à Caprée, dans son admirable récit de la chute de Séjan. (Sat. X; Tac., *Ann.*, VI, 20 et 21; Suét., in *Tib.*, 69; Jos., *Ant. Jud.*, XVIII, 8.) Sur son lit de mort, Tibère, incertain de celui à qui il devait laisser l'empire, il se mit en prières, et demanda aux dieux de lui manifester de quelque manière leur volonté. Une fois sa prière achevée, il accepta comme descendue du ciel l'idée qui lui vint d'appeler à lui succéder celui qui se présenterait le premier pour le saluer. Ce fut Caïus Caligula, Caïus en qui il pressentait le meurtrier de son fils chéri; Caïus en qui, patriote et Romain dans le fond de l'âme, il détestait profondément la tendance *barbare*, cosmopolite, de la famille d'Antoine, et cependant convaincu que les dieux s'étaient prononcés, il lui déclara en pleurant que le principat était à lui! (Jos., l. C; Tac., *Ann.*, VI, 45.) Auguste avait fait un demi-dieu de César; Tibère fit un Dieu d'Auguste; Caligula, lui, se fit dieu lui-même et crut à sa divinité. Il fit apporter de la Grèce les plus célèbres statues des dieux, celle entre autres de Jupiter Olympien, et en ôta les têtes pour y placer la sienne; assis dans le temple de Castor et Pollux, entre les deux frères, il recevait les adorations de la foule; la plupart du temps il se promenait

tenant en main les insignes de Jupiter, de Neptune et de Mercure, on revêtu des attributs de Vénus, de Junon, de Diane. Il avait un temple spécial desservi par un collége de prêtres, fumant sans cesse d'encens et de riches hécatombes, et sa statue en or, d'une ressemblance parfaite, y recevait chaque jour le costume qu'il avait adopté lui-même. Pendant les nuits il invitait la lune à venir partager sa couche et recevoir ses embrassemens. Il allait au Capitole s'entretenir, soit à voix basse, soit à haute voix, avec Jupiter. (Suét., in *Calig.*, 22 et 52.) Claude en croit les songes de Narcisse, les songes de Messaline; on lui fait signer des actes en lui racontant des prodiges, etc. (Suét., in *Claud.*; Dio. Cass., in *Claud.*) Néron a pour divinité suprême une petite statue de jeune fille qu'un plébéien inconnu lui a donnée comme une protection infaillible contre les embûches; il lui fait trois sacrifices par jour; il l'interroge sur l'avenir, et assure qu'elle lui répond. Du reste, il est moins épris encore de la lyre et du chant que de la magie; nul ne prodigua jamais à cet art de plus magnifiques encouragemens, et c'est par dépit contre Tiridate qui n'a pas voulu lui en révéler le secret qu'il l'abandonne ensuite et le persécute. Des apparitions terribles troublent ses nuits; d'insignifians lissards lui semblent des avis du ciel, et il s'agenouille; il accepte toutes les prédictions astrologiques, favorables ou défavorables; une comète le plonge dans l'anxiété, etc. (Suét., in *Ner.*, 34, 36, 40, 41, 46, 56; Plin., XXX, 2.) Galba prétend à l'empire sur la foi de présages et de prédictions de tout genre; la déesse de la Fortune vient le visiter pendant son sommeil; il rend un culte assidu à une statue d'airain qu'il a trouvée un matin devant sa porte, etc. (Suét., in *Galb.*, 4, 9, 18.) Othon est un dévot adorateur d'Isis, dont il ne craint pas de célébrer publiquement les cérémonies, revêtu de la robe des prêtres égyptiens; les prophéties de l'astrologue Seleucus sont sa principale autorité. (Suét., in *Oth.*, 4, 12.) Une devineresse du pays des Cattes en Germanie est l'oracle de Vitellius. On accuse ce monstre d'avoir fait mourir sa mère d'après cette prédiction que, s'il lui survivait, il garderait long-temps et sûrement l'empire. (Suet., in *Vit.*, 14.) Oui, non moins que les sujets, les maîtres sont salués de la démence superstitieuse qui emporte la société. Et ne sent-on pas dans les lucroyables débauches où ils essayent de noyer leur trouble, dans l'immense épouvante qui leur signale partout des périls, l'instinct de la révolution inévitable qui approche? Et les règnes de quelques uns d'entre eux, de Caligula par exemple, ne sont-ils pas, à cette époque, l'analogue des poëmes sataniques enfantés de nos jours dans un autre renouvellement de croyances?

Nous arrivons aux Flaviens. Sous les derniers empereurs, ils s'étaient élevés à une très haute position dans l'État. Des deux enfans de l'ancien précepteur d'Asie, l'un, Sabinus, était devenu préfet de Rome; l'autre, Vespasien, successivement tribun militaire, questeur, édile, préteur, consul, proconsul, s'était acquis une grande renommée et une grande influence. Vespasien avait deux fils, revêtus tous les deux de charges importantes. L'aîné, Titus, égalait son père en illustration et en ascendant. Le vieillard et le jeune homme avaient remporté en Germanie, en Bretagne, de difficiles et éclatantes victoires; ils étaient considérés comme les héros de l'époque; et lorsqu'il avait fallu confier à des mains fortes et habiles la répression de la révolte des Juifs, c'était sur eux que l'opinion publique avait appelé le choix impérial. L'humilité de leur origine paraissant, comme dit Suétone, une garantie certaine contre toute prétention (in *Vesp.*, 2), les princes leur avaient abandonné sans crainte la gloire de terminer une guerre qui excitait l'attente et l'épouvante universelles. Mais ils rencontrèrent, chez le peuple qu'ils combattaient, un motif et un fondement d'ambition qui n'avait pas été prévu, dans la prophétie hébraïque, d'après laquelle « les maîtres du monde devaient en ce temps-là sortir de Judée. » *Eo tempore fore ut Judæi profecti rerum potirentur.* Les Juifs, au rapport de Suétone et de Tacite, s'étaient soulevés en interprétant en leur faveur cette prédiction « qui s'était répandue au loin, et qu'ils disaient contenue dans les anciens écrits de leurs prêtres. » Les chrétiens l'appliquaient, comme ils l'appliquent encore, à leur Dieu et à leurs croyances. Hommes de leur temps, entourés de magiciens et d'astrologues, voyant déjà des présages dans beaucoup de circonstances et dans leur prospérité inattendue; enfin, se sentant l'objet de l'enthousiasme et de l'amour publics, sous un prince comme Vitellius qui n'inspirait que haine et dégoût, Vespasien et Titus ne doutèrent pas qu'ils ne fussent eux-mêmes les maîtres annoncés. Parmi les captifs hébreux tombés entre leurs mains se trouvait l'historien Josephe, homme sorti de la race sacerdotale, et très versé, comme il s'en vante lui-même, dans les prophéties judaïques; il leur assura que cet oracle de l'Écriture les désignait en effet, et beaucoup de Juifs pensèrent comme lui. Déjà, si nous l'en croyons, du vivant de Néron, il avait prédit l'empire à Vespasien. Ayant encore reçu de son devin Seleucus et du dieu Carmel des réponses favorables, tandis que son fils en recueillait ailleurs de non moins heureuses, Vespasien se détermina à se laisser proclamer, et l'Orient et l'Occident furent bientôt à peu près unanimes à reconnaître en lui le roi promis par les oracles, et l'élu du ciel. (Suét., in *Vesp.*, 4, 5, 6; in *Tit.*, 2, 5; Tac., *Hist.*, II, 1-7, 74-84; V, 13; X, 1; Jos., *de Bell. Jud.*, III, 14; VII, V, 12; Dio. Cass., in *Vesp. et Tit.*) Titus resta en Judée pour continuer le siége de Jérusalem, et Vespasien passa en Égypte. Il y fut accueilli avec la vénération qu'inspire un homme marqué du signe providentiel. Arrivé à Alexandrie, les oracles de Sérapis, qui se déclarèrent pour lui comme tous les autres, l'environnèrent d'un nouveau prestige. Mais il voulut d'abord voir Apollonius de Tyane qui se trouvait alors dans la ville, mêlé, comme toujours, aux prêtres, et vivant dans les temples. « Je savais venu ici pour te voir, lui dit-il, car je te sais versé plus que personne dans les choses divines. J'ai besoin de tes instructions et de ton assistance. Dis-moi si les dieux m'appellent réellement (car je n'entreprendrai pas de régner contre leurs décisions), et s'il est ainsi, plaide pour moi auprès des peuples, et fais-moi empereur. » (Φιλοστρ. περὶ βασιλέα.) Apollonius convoqua deux philosophes, ses rivaux, Dion et Euphrate, et ouvrit son avis quand ils eurent donné le leur. Ils avaient conseillé à Vespasien, l'un de rétablir la république, l'autre d'assembler le peuple et de se faire l'exécuteur de sa volonté quelle qu'elle fût. Lui, au contraire, déclarant irréalisables ces deux propositions, il engagea fortement Vespasien à persister, lui assura son appui, et lui recommanda en même temps d'être ferme autant que bon, et de faire régner dans l'empire la sagesse et la pureté des mœurs. Il tint parole pour sa part, et usa tellement de son influence en faveur de Vespasien, que ce prince écrivait à son fils dans son enthousiasme : « Nous lui devons tout ce que nous sommes. » (Philostr., *Vit. Apoll.*, V, 27 sqq.)

Pendant ces entretiens, des événemens décisifs se passaient, dont Apollonius, selon son historien, avait annoncé quelques uns. (V., c. 30.) Vitellius, battu à Crémone, battu au Champ de Mars par le Toulousain Antonius primus, était tué aux Gémonies; le sénat décernait à Vespasien, aux acclamations populaires, tous les pouvoirs impériaux à la fois; les défaites successives des Juifs achevaient de convaincre d'erreur le sens qu'ils donnaient à leur prophétie; enfin, après une lutte entreprise dans des espérances toutes semblables à celles des Juifs, la Gaule druidique et Velléda, en s'inclinant devant le nouvel empereur, ajoutaient une autre consécration religieuse à son avénement. L'enthousiasme des Alexandrins alla jusqu'à l'extase. Un homme du peuple dont les yeux malades ne voyaient

plus, un autre dont les bras et les jambes étaient paralysés, se présentèrent à Vespasien, disant que Sérapis les avait avertis en songe que le prince les guérirait par sa salive et par le contact de son talon. Vespasien hésita d'abord, et se refusa quelque temps aux instances des malades, aux exhortations des courtisans; enfin, se rappelant tant de faveurs divines et une récente apparition surnaturelle dont il s'imaginait avoir été honoré, « persuadé que tout était possible à sa fortune, et qu'il n'y avait plus rien d'inexorable, » il fit ce qu'on lui demandait; et si nous en croyons tous les historiens, Tacite lui-même qui affirme « que la chose était attestée encore de son temps par des témoins oculaires, qui n'avaient aucun intérêt à mentir, » les malades furent aussitôt guéris. (Tac., *Hist.*, IV, 81 sqq.; Suet., in *Vesp.*, 7; Dion., in *Vesp.*) Vespasien, enivré, s'embarqua pour l'Italie et Rome, où la population, enivrée comme lui, le porta sur ses bras. Tout tomba à ses genoux, tout, excepté les Juifs, incrédules au messie de Rieate comme au messie de Nazareth. Mais l'un et l'autre furent, quelques jours après, confirmés solennellement dans leur mission par la prise de Jérusalem et la dispersion de ce peuple *au cou roide, qui résista toujours aux envoyés de Dieu*, de ce peuple *destiné à témoigner malgré lui par ses écritures en faveur de ceux qu'il détruisit dans son cœur.* Le livre de la loi, sauvé avec soin du pillage, fut conservé précieusement dans le palais des vainqueurs comme renfermant leurs titres authentiques. (Jos., VII, 19. *Brll.*)

Mais rien n'ébranlait dans leur confiance ceux qui vénéraient comme le conquérant prophétisé, *ce certain christ* ou *christ* que Tibère, selon la tradition, avait proposé au sénat d'admettre parmi les dieux de l'état. (Tert. *Apoll.*, I; Eus., *Hist. eccl.*, II, 2.) C'était bien à lui, en effet, que se rapportaient les oracles; c'était bien lui que l'instinct des peuples saluait aveuglément dans les Vespasiens ainsi que dans tant d'autres. Les sujets de ce roi nouveau savaient que l'étrange confusion qu'ils avaient sous les yeux ne tarderait pas à finir. Ils étaient instruits d'avance que le règne qui s'ouvrait, quelque applaudissement qui lui fût réservé, ne pouvait répondre à la magnificence de son inauguration, et qu'il n'était donné qu'à la doctrine du Verbe fait chair d'accomplir le renouvellement attendu par l'humanité. Ils attendaient sans trouble les frères que leur amènerait un désabusement inévitable. Leur nombre, en effet, ne cessa de s'accroître. Et si, malgré quelques condamnations isolées, Vespasien et Titus ne paraissent pas s'être inquiétés de leurs espérances, elles effrayèrent Domitien. Elles le jetèrent, après plusieurs années d'une administration paternelle, dans une terreur qui aboutit aux plus sanguinaires excès. Une persécution atroce commença pour ne s'arrêter que lorsque le prince crut être certain que l'empire dont parlaient les nouveaux croyans était un empire mystique. Il fit venir les petits-fils de Judas frère de Jésus; il leur demanda s'ils étaient de la race de David, quelle était leur fortune, ce que c'était que le royaume du Christ, et quand il devait régner. Ils répondirent qu'ils descendaient en effet de David, qu'ils possédaient, à eux deux, neuf mille deniers en fonds de terre qu'ils cultivaient de leurs propres mains; que quant au royaume du Christ, il n'était ni terrestre ni de ce monde, mais céleste et angélique, et qu'il paraîtrait à la fin du monde quand Jésus viendrait avec sa majesté juger les vivants et les morts. L'empereur ne les regardant pas comme des hommes sérieux, les renvoya libres, et donna aussitôt l'ordre de faire cesser les recherches et les supplices. (Hegesipp. ap. Eus., *Hist. eccl.*, III, 40.)

Parmi les victimes qui avaient déjà souffert ou péri pour la foi nouvelle, se trouvaient trois Flaviens, Clémens, neveu de Vespasien, sa femme Domitilla, et sa nièce du même nom, également proches parens de l'empereur. Flavius Clemens fut mis à mort sortant à peine du consulat, et les deux Flavia Domitilla furent reléguées, l'une dans l'île Pandataria, l'autre dans l'île Pontia, où elle périt ensuite par le feu avec ses serviteurs, sous le règne de Trajan. (Brutius ap. Eus., *Hist. eccl.*, III, 14, 33.)

C'est un fait curieux que l'introduction du christianisme dans cette famille d'empereurs qui se croient messies. N'est-ce pas là surtout qu'il faut chercher l'explication du remarquable amendement qui se fit dans les mœurs de Titus, vers la fin de sa vie? Dans ce brillant jeune homme en qui l'on admirait une figure charmante avec la majesté, l'exquise douceur de la parole et l'élégance suprême des manières, le don de l'artiste, du poète, de l'improvisateur, réunis au génie de la guerre et de la politique, il y avait eu long-temps bien des vices et bien des souillures à côté de tant de séductions. Ses nuits se passaient en orgies avec d'infâmes complices; il s'était déshonoré par ses amours publiques avec l'incestueuse Bérénice, à laquelle on disait qu'il avait promis le mariage. Préfet du prétoire, il avait coutume de provoquer l'assassinat de ses ennemis par les cris d'hommes apostés au camp ou au théâtre. Il avait livré à des tortures atroces des milliers de prisonniers juifs. Il avait mis la main et profité à toutes les extorsions, à tous les trafics judiciaires. Il ne manquait pas de gens qui le regardaient comme un second Néron. (Tac., *Hist.*, II, 4; V, 4. Suet. in *Tit.*, 5-7.) Devenu seul maître, il se montra transformé jusqu'au miracle. Il renvoya Bérénice malgré lui, malgré elle, *invitus invitam*. Il se sépara de ses compagnons de débauche, et ne voulut plus revoir ses mimes chéris, même sur le théâtre. Il s'abstint de toute spoliation, et renonça même aux bénéfices légitimés par l'usage. Et cependant nul ne fut plus que lui magnifique et bienfaisant envers le peuple. Il admettait avec lui dans ses thermes. Il avait pour principe que « personne ne devait se retirer triste de l'audience du prince; » et se souvenant un soir à un de ses soupers, exempts désormais de profusion, qu'il n'avait accordé aucune grâce, il dit le mot fameux: Mes amis, j'ai perdu ma journée. Il déclara qu'il voulait se conserver les mains pures; et en effet il n'ordonna, il ne permit aucun supplice, même juste, protestant qu'il aimait mieux périr que faire périr. Deux patriciens ayant été convaincus de conspiration, il se borna à leur représenter que le principat dépendait du destin, et que leurs entreprises étaient vaines; il leur promit de leur accorder tout ce qu'ils pouvaient désirer, envoya aussitôt ses coureurs à la mère de l'un d'eux pour la rassurer, les invita à souper, et le lendemain parut au cirque les ayant l'un et l'autre à ses côtés. Son frère Domitien ne cessait d'intriguer contre lui et de lui tendre des embûches; il ne cessa, lui, de le combler d'honneurs et de témoignages d'affection, en implorant souvent avec larmes son amitié. Un jour, à la fin d'un spectacle, tout le peuple le vit pleurer abondamment: il se sentait atteint d'un mal mortel. Il alla rendre le dernier soupir à Réate; et pendant le voyage, écartant les rideaux de sa litière pour regarder le ciel, « il se plaignit de perdre la vie sans l'avoir méritée, et pour une seule faute. » (Suet. in *Tit.*, 7-10.) Il nous semble voir en tout cela comme un reflet de la vie chrétienne de Clemens et de Domitilla (1).

(1) Remarquons cependant qu'il faut faire aussi sa part, dans cette conversion, à l'influence de la philosophie païenne. Apollonius de Tyane, consulté par Titus à Argos, lui avait fait accepter comme un directeur de conscience dans lequel il trouverait liberté, vérité et courage, son ami Démétrius le cynique, alors à Rome. Il avait écrit la lettre suivante au philosophe: « Je te revêts de la « charge d'instituteur moral de l'empereur Titus. Apprends-lui à « se conduire comme il sied à un prince. Justifie l'éloge que je lui « ai fait de toi, et sois tout pour lui, excepté colère. (Philostr., « *Vit. Apoll.*, VI, 30-33.) » Démétrius le cynique est le même que nous avons cité ailleurs, parmi les maîtres de Sénèque et les philosophes de toutes les sectes qui enseignaient à Rome un spiritualisme plein d'analogies avec le spiritualisme chrétien. On peut prendre une idée de l'élévation de sa morale dans les fragmens

Titus, après la conquête de la Judée, avait refusé les félicitations, les couronnes et le surnom de Judaïque, en disant qu'il n'était pas le vainqueur, et qu'il n'avait fait que prêter les mains à la colère de Dieu. (Philostr., *Vit. Apoll.*, VI, 29.) Il n'y a peut-être pas témérité à affirmer que, s'il eût vécu plus long-temps, il eût rapporté, comme ses parents, à la condamnation de Jésus, cette colère divine qui l'avait profondément frappé (V. Jos. *Bell.* VII, 7 et pass.) pendant la guerre, et qu'il eût donné au monde le premier spectacle d'un empereur chrétien. Après lui, le christianisme faillit encore s'asseoir sur le trône avec deux autres Flaviens. Domitien avait désigné pour ses successeurs à l'empire les enfants de Clemens, et il avait changé leurs noms en ceux de Vespasien et de Domitien. (Suet. in *Domit.*, 15.) Mais, quoique Suétone remarque (*ibid.*) que le supplice de Clemens hâta la chute et l'assassinat de Domitien, il ne fut pas question, quand il fallut élire un nouveau prince, de ces derniers héritiers de la famille flavienne.

TOLÉRANCE. Il semble que l'on ait tout dit sur la tolérance et que le principe en soit définitivement acquis à l'ordre social aussi bien qu'à l'esprit humain. Après les prédications du dix-huitième siècle et sous l'empire d'une législation qui reconnaît en droit la *liberté des cultes*, réclamer l'indulgence que tout homme doit aux croyances d'autrui, lors même que ces croyances sont erronées à ses yeux, c'est, peut-on dire, un lieu commun suranné et une sorte d'anachronisme. Mais est-il vrai que cette maxime de la tolérance soit vraiment comprise, admise partout sincèrement et sérieusement pratiquée? Nous ne voulons pas parler ici de certains pays du monde civilisé pour lesquels la négative est évidente, mais de la France elle-même. Ce que nous y trouvons de plus important sous ce rapport, c'est un clergé dont l'intolérance, du moins en théorie, est le trait distinctif, et des masses qui, plus ou moins docilement, subissent à quelque degré l'influence de ce clergé. A côté se montre, il est vrai, une bourgeoisie voltairienne, incrédule ou indifférente, qui, à ce titre, ne saurait se dispenser de la tolérance; aussi en a-t-elle sans cesse le nom sur les lèvres. Mais lorsque son froid sarcasme, son grossier dédain ou ses respects dérisoires insultent chaque jour à toute croyance qui dépasse la sphère du matérialisme, à toute manifestation extérieure du sentiment religieux, croyez-vous qu'elle entende et pratique bien la tolérance? Que le besoin ressenti par les masses de développer en commun leur vie morale, donne naissance à des fêtes, à des actes de culte public et national, voilà nos voltairiens révoltés, et qui, pour ne pas être troublés dans leur scepticisme, s'arrogent le droit de mettre la société en interdit à cet égard; est-ce donc là une vraie tolérance?

Nous rencontrons bien d'autres hommes clairsemés encore, mais heureusement plus nombreux chaque jour, dans l'âme desquels l'aspiration religieuse est ressuscitée de ses cendres; ils sont l'espoir de l'avenir. Hélas! pourquoi faut-il que dans leur généreuse mais trop violente impatience, ils méprisent la douceur et la miséricorde, compagnes de toute véritable charité. Quelques unes de leurs écoles se sont portées jusqu'à préconiser l'intolérance comme le caractère de toute croyance sérieuse, et chez la plupart d'entre elles la même tendance existe au fond des doctrines, sinon dans les théories explicites.

Si du domaine de la religion proprement dite nous passons dans les autres sphères du développement de la vie morale et sociale, n'est-ce pas le même spectacle? Au milieu de cette mer d'incertitudes dont les flots ballottent en tous sens les hommes de notre génération, les voyez-vous tous, irrésolus vis-à-vis d'eux-mêmes, exclusifs et tranchans vis-à-vis d'autrui, damner sans pitié quiconque ne marche pas avec eux, au nom de leur orgueil qu'ils prennent pour de la foi? Dans la politique enfin, où les tendances de l'esprit humain se traduisent en faits positifs et palpables, depuis les partis qui ont jadis érigé la *terreur* en système de gouvernement, jusqu'à ceux qui, sans l'excuse des grandes nécessités, des passions entraînantes ou des enivrantes espérances, prétendent régner par l'*intimidation*, l'intolérance n'a-t-elle pas encore une assez large part?

C'est qu'après la reconnaissance formelle d'un principe, il faut encore bien du temps pour qu'il entre réellement dans les esprits et surtout dans les mœurs.

Notre époque n'est donc pas aussi avancée à cet égard qu'elle se plaît à le croire, et ce qui lui manque en fait de tolérance, vient précisément de ce qui lui manque en fait de religion et de foi. En effet, bien loin d'être, comme on l'a prétendu, le gage de l'incrédulité, le signe de l'indifférence, la tolérance est le caractère de la foi véritable et solide. « On ne commence à persécuter, a dit un des plus éloquens écrivains de nos jours, que quand on désespère de convaincre, et qui désespère de convaincre ou blasphème en lui-même la puissance de la vérité, ou manque de confiance dans la vérité des doctrines qu'il annonce. » La foi sincère est calme et pleine d'assurance dans l'avenir. Elle n'estime les conversions qu'autant qu'opérées librement et naturellement, elles sont d'un vrai profit pour les âmes. Sachez-le bien, impérieux sectaires, le fanatisme intolérant n'est que l'effort convulsif d'une âme inquiète qui s'efforce, par une agitation tout extérieure, d'exciter en elle-même un factice enthousiasme.

Toutefois, ce symbole de la tolérance que nous professons, n'a pas pour nous, on le comprend, le sens à la fois étroit et exagéré que lui donnaient ses premiers apôtres, les philosophes du dix-huitième siècle. Au temps de ces philosophes le principe légal de la société était le gouvernement absolu du spirituel aussi bien que du temporel par deux autorités alliées, la royauté féodale et la théocratie. Sous l'empire de ce double despotisme, ils ne pouvaient qu'élever en faveur de l'humanité une voix suppliante et implorer la mansuétude des souverains au lieu de réclamer le droit naturel des hommes et des citoyens; mais, en même temps, ils entendaient bien, par ce relâchement introduit dans les conseils et dans l'action des gouvernemens, détruire la puissance d'opinion de ceux-ci, abolir de fait leur juridiction sur la vie morale des peuples, et, à l'abri de l'indifférence religieuse ainsi masquée par le mot de tolérance, produire l'émancipation absolue de la volonté individuelle. Certes cette tactique nous est aujourd'hui aussi étrangère que le but où elle tendait. Mais en défalquant ce qu'il y eut de faux dans le mouvement philosophique du dix-huitième siècle à cet égard, il en résulte toujours (progrès immense!) l'introduction dans le monde, sous le nom de tolérance, d'un principe nouveau et essentiel, issu du grand et moderne sentiment de l'*humanité*.

La tolérance, dans le sens le plus général, est cette douceur d'esprit qui nous fait user d'indulgence envers des idées et des croyances que nous nous croirions à la rigueur en droit de condamner, et par laquelle nous sommes même conduits à en souffrir jusqu'à un certain point la libre manifestation extérieure. Ce que la charité miséricordieuse est pour les personnes, la tolérance l'est pour les opinions. La tolérance, non plus que la charité, n'est donc point de droit rigoureux; c'est seulement un de ces devoirs de simple morale comme la clémence, la bienfaisance et le dévouement, qui sont facultatifs en ce sens que, n'étant pas susceptibles d'une pratique absolue et constante, l'appréciation des cas où ils deviennent obligatoires est laissée à la conscience de chacun, sans autre contrôle que celui du juge suprême qui

qu'en rapporte son disciple (*Benef.*, VII, 1, 7, etc.), qui l'appelle dans une de ses lettres le témoin de la vérité (ep. 20). Arrien (II, 25), Suétone (in *Vesp.*, 13), Dion (LXVI, p. 771), attestent sa noble et intrépide liberté de langage. Tarile nous le montre assistant Thraséas mourant, des consolations de l'immortalité (*Ann.*, XVI, 34.)

sonde les cœurs. Ce qui est de droit rigoureux, c'est la justice, c'est-à-dire le respect de chaque individualité humaine dans la sphère de son légitime développement; et dans cette sphère, ce n'est pas seulement la tolérance qui est due, mais la liberté, liberté de conscience, liberté de manifester sa pensée, liberté d'agir selon ses convictions. Cependant, hâtons-nous de le dire, sans la pratique des devoirs purement moraux, le droit rigoureux est bien insuffisant pour la conservation de la société, et son autorité devient en grande partie illusoire. La charité est pour l'ordre social comme ces liqueurs onctueuses sans lesquelles les pièces d'une machine, quoique parfaitement proportionnées et ajustées, ne pourraient jouer qu'avec de terribles et destructifs frottemens. Qui n'a que le sentiment de la stricte justice ne sera pas même fidèle à la justice; les illusions de l'amour-propre l'entraîneront inévitablement à dépasser la limite de son droit, à moins que la générosité, le dévouement, la tolérance ne viennent, par compensation, lui suggérer de rester plutôt en-deçà. Ainsi, l'on n'est pas vraiment juste, si l'on n'est indulgent et humain; ainsi, ces règles de simple morale que les jurisconsultes ont appelées devoirs imparfaits, sont bien et dûment obligatoires; seulement, comme nous l'avons déjà dit à l'article Burlamaqui, le mode précis de leur application n'étant pas déterminé d'avance par le consentement général, est laissé à l'arbitrage de chaque conscience.

Nouveaux apôtres de la tolérance, ce n'est donc plus sur le scepticisme que nous prétendons la fonder, mais sur le sentiment de l'humanité. Nous ne venons pas, comme l'école de Bayle, dire aux hommes: « Gardez-vous de vous passionner et de guerroyer follement pour des croyances; car ici-bas rien n'est vrai, rien n'est faux, tout est probable; la certitude n'est pas faite pour l'esprit de l'homme, éternellement bercé par le flot changeant des illusions. » Loin de nous ce blasphème. L'esprit humain a droit à la vérité, puisque Dieu lui en a donné la soif inextinguible, et puisqu'il y a droit, il peut l'atteindre et la posséder. La vérité, à bien dire, émane de lui; c'est le fruit de ses entrailles, et quoique son regard n'en saisisse jamais toutes les faces à la fois, ce n'en est pas moins elle, elle seule, qu'il voit réellement dans chacune même de ses erreurs. Mais précisément parce que la vérité réside dans l'esprit humain, elle n'est complète et absolue dans l'esprit individuel d'aucun homme ni d'aucune fraction de l'humanité; cet esprit individuel ne la reflète que sous un angle particulier, et la fusion de tous les rayons qui jaillissent ainsi de chaque conscience individuelle est nécessaire pour former le foyer lumineux de la conscience universelle, guide infaillible du genre humain. De là suit la nécessité morale de respecter la libre expansion de chaque individualité; de là résulte que toute violation de la liberté de conscience est un crime de lèze-humanité.

Cette religion aujourd'hui naissante qui voit dans l'humanité entière la véritable incarnation ici-bas du Verbe de Dieu, est ainsi la seule (et c'est là le signe éminent de sa perfection) qui concilie les droits de la vérité avec la liberté des consciences. Au contraire, dès que l'on croit à une révélation directe et surnaturelle, comme la doctrine qu'on se figure ainsi enseignée par Dieu est nécessairement réputée pour la vérité absolue, devant ceux qui en sont les interprètes doit s'anéantir tout essor indépendant de la pensée et de la volonté humaines. Pour la faire régner tout devient légitime, la violence elle-même, en dernier ressort. Quel mal, en effet, pourrait être comparable au scandale qu'offrirait la volonté formelle de Dieu méconnue ici-bas après avoir été visiblement promulguée? Le fer et le feu sont-ils de trop pour effacer de la terre cette horrible profanation? Voilà comme on est conduit infailliblement à la monstrueuse absurdité de prétendre convertir par des supplices et inspirer la foi par la terreur. Une fois à ce point de vue, les sentimens naturels de commisération et d'indulgence dont l'homme ne se dépouille jamais entièrement, sont bien insuffisans pour le retenir sur la pente de la persécution. Plus même l'amour du bien est ardent et la charité profonde, plus le fanatisme est terrible dans ses effets. Si le catholicisme a poussé plus loin qu'aucune autre religion cette horrible manie de sonder les consciences par les tenailles du bourreau, s'il a laissé au monde un sujet éternel d'horreur et de stupéfaction, dans les bûchers, les tortures et les procédures atroces de l'inquisition, c'est précisément, selon nous, parce qu'il était animé d'un sentiment bien plus vif et plus profond de la fraternité, de la solidarité des hommes en Jésus-Christ. Que le citoyen de la cité antique, loin de proscrire les cultes différens du sien, donne l'hospitalité aux dieux étrangers, à condition qu'ils reconnaîtront la suprématie de ses autels, quoi d'étonnant ou de méritoire en cela? Le reste du genre humain ne se compose à ses yeux que de barbares d'hommes d'une nature inférieure, si même ce sont des hommes; que lui importe donc qu'ils restent plongés dans l'erreur et la dépravation? Mais au fond est-ce de la tolérance que ce mépris absolu pour la vie et l'indépendance de tout homme vivant hors des murs de la cité, que cette assimilation de tout étranger (hostis) à un ennemi, et que cette horrible boucherie humaine qui remplit l'histoire entière de l'antiquité? Pourquoi le musulman se contente-t-il d'imposer des tributs aux infidèles, sans vouloir changer leur foi? C'est qu'entre l'élu prédestiné de Dieu, et ceux qui sont de toute éternité voués à la réprobation divine, il n'y a d'autre commerce possible que celui du maître avec l'esclave, de l'homme avec le *chien*. Même conséquence dans le calvinisme est sortie du même dogme. Si le calvinisme a été moins persécuteur en fait que le catholicisme, ce n'est pas qu'il fût moins intolérant en théorie; car, au contraire, selon ses dogmes, entre les vrais croyans et les damnés il n'y a plus rien de commun. Mais pour le chrétien véritable, tel que nous l'a montré le catholicisme, tous les hommes sont des frères avec lesquels il doit partager l'héritage commun de la vraie foi. Il a besoin d'être en *communion* avec le genre humain tout entier. L'aveuglement et ce qu'il regarde comme la dégradation morale de ses semblables est un mal qu'il ne peut souffrir. Il veut pour eux ce qu'il préférerait pour lui-même: le salut éternel, quand ce serait au prix de la souffrance et des supplices sur la terre. Ajoutez à cela la superstition qui fait croire que l'administration purement matérielle des sacremens transforme et sauve les âmes par une sorte de vertu magique, et vous avez pour inévitable conséquence, tous les excès du fanatisme. Lorsque les inquisiteurs livraient des malheureux aux tortures, ils s'excusaient, dit-on, auprès d'eux, sur la nécessité de les arracher à la damnation éternelle.

Pour que le saint enthousiasme de la vérité et la légitime ardeur du prosélytisme puissent se concilier avec une charité indulgente et avec le respect du droit individuel, que faut-il donc? Il faut, ce que nous voyons peu à peu se réaliser aujourd'hui, un changement dans la nature de la foi religieuse qui la rende moins exclusive sans en altérer la force. Dans des temps plus barbares, et dans un état moins avancé de la nature humaine, peut-être les âmes ne se seraient-elles jamais élevées jusqu'à la foi sans l'illusion qui leur faisait regarder leur culte comme contenant exclusivement et par privilége la vérité absolue, et qui leur faisait dire: hors de l'Église point de salut. Mais l'humanité sort de l'enfance; elle peut désormais marcher sans ces lisières du fanatisme et du préjugé. De ce que la vérité, telle qu'elle peut nous apparaître ici-bas, est, selon nous, fille de l'intelligence universelle du genre humain, il résulte qu'aucune des croyances individuelles, aucune des religions diverses, prise en elle-même, ne contient la vérité complète; mais il en résulte aussi que toutes tiennent par

quelque endroit à la vérité, concourent à la constituer, et par conséquent méritent d'être admises à se produire pourvu que, par d'injustes envahissemens sur le domaine des autres, elles ne troublent pas l'ensemble du développement de l'esprit humain. Dès lors, pour que chaque homme ait une certitude, il n'est pas nécessaire que sa manière de comprendre et de pratiquer la vie humaine lui semble la seule raisonnable; il lui suffit de sentir, à l'attrait qu'elle a pour lui, qu'en s'y attachant il obéit à sa véritable vocation, et remplit bien son rôle dans la vie universelle. A cette conviction se joint toujours sans doute la flatteuse pensée que nous sommes plus pleinement que les autres au sein et près du centre de la vérité, mais toutefois sans que ceux-ci soient supposés en être dehors. Ainsi nous sommes conduits à respecter *cette manifestation particulière de l'être* qui se produit en eux, tout en cherchant à l'assimiler par l'enseignement et la persuasion à celle qui se produit en nos personnes et par nos idées.

Ces considérations s'appliquent à tous les développemens divers de la vie humaine. S'agit-il de culte, nous comprenons qu'à raison de la variété de nature et de facultés qui distinguent les hommes, telle race vivant sous tel climat et arrivée à la civilisation par telle voie particulière, soit destinée à contempler et adorer la Divinité sous une face différente de celle qu'envisagera de préférence une autre race placée dans d'autres circonstances; mais cette vue impartiale ne nous empêchera pas d'adhérer avec passion au culte qui correspondra le mieux au besoin de nos âmes. De même pour les mœurs, les coutumes, les lois; de même enfin pour les nationalités qui résument ou doivent résumer toutes ces sortes de variétés entre les hommes.

Du point de vue où le monde tend aujourd'hui à se placer, le patriotisme ne consiste plus dans le mépris ou la haine de l'étranger, de même que le cosmopolitisme n'est plus l'abjuration du sentiment national. Il importe évidemment que chacun de ces groupes d'hommes appelés nations aborde par un certain côté et par une méthode particulière l'œuvre commune de la civilisation et la pratique de la vie humaine. Ce libre concours peut seul enfanter l'harmonieuse unité du genre humain, semblable à cette unité multiple d'une armée qui résulte précisément de la division de cette armée en un certain nombre de bataillons coordonnés entre eux. Les diversités de génie national doivent donc nous paraître bonnes en elles-mêmes, légitimes et respectables, ce qui n'empêche pas notre préférence, notre enthousiasme et notre amour pour la nationalité avec laquelle nous nous sentons en sympathie personnelle par le caractère, et en rapport naturel par la naissance et l'éducation. Il est même bon que la masse des citoyens attribue à son pays une supériorité sur les autres, et regarde la civilisation nationale comme plus féconde, plus droite, plus normale qu'aucune autre; cela est bon, disons-nous, pourvu que cette préoccupation n'aille pas jusqu'à proscrire les civilisations étrangères.

A cette loi sainte et universelle de la tolérance, il n'y a d'exception qu'à l'égard de l'intolérance même. L'intolérance est le caractère visible de ce qui appartient au domaine du mal. Guerre donc, il le faut, guerre, non pour les anéantir, mais pour les modifier et pour les faire rentrer dans leurs justes limites, aux cultes barbares qui sèment la haine entre les hommes, qui interdisent à l'esprit humain la liberté de son essor, et au monde le progrès dont la Providence lui a fait une loi; guerre aux nationalités égoïstes et orgueilleuses qui veulent se faire un piédestal de la ruine des autres peuples; guerre à ces usurpateurs en vertu du même droit qui met hors de la loi commune les individus coupables d'attentat contre l'ordre social. Mais dans ce cas même, ce n'est pas la loi absurde et brutale du talion qui peut être applicable contre ces ennemis du genre humain. Ce sentiment d'humanité, principe de la civilisation nouvelle, veut, même à l'égard des intolérans, une certaine tolérance. Si, à l'égard des criminels, la société n'a d'autorité répressive que dans la limite de ce qui est nécessaire à sa défense; si elle n'acquiert des droits directs sur leurs personnes qu'à la condition de se faire leur tutrice et leur rédempteur moral, à plus forte raison la barbarie des mœurs et des croyances d'un peuple étranger ne saurait autoriser contre lui que les mesures nécessaires pour le mettre dans l'impossibilité de nuire, et que l'action d'un prosélytisme tout pacifique.

On voit bien, par ce qui précède, qu'en réclamant la liberté de manifestation pour toutes les opinions consciencieuses, comme nécessaires à l'expression complète de la vérité, et pour toutes les natures individuelles, comme parties intégrantes de l'humanité, nous ne désarmons pas cependant la société du droit de juger et de réprimer, non seulement les actions, mais encore les opinions coupables; on y voit aussi quel est le *critérium* d'après lequel doivent être portés ces jugemens. Qu'une doctrine altère la vérité par omission et tende à fausser la nature humaine en ne tenant pas compte également de tous les élémens qui la constituent, voilà une erreur simple comme il s'en glisse dans toute pensée de notre esprit borné. Mais si cette doctrine va jusqu'à nier absolument quelqu'un des principes essentiels de la vérité, jusqu'à tronquer dans quelqu'un de ses élémens fondamentaux la nature humaine telle qu'elle se manifeste par la conscience universelle, alors cette doctrine est dépravante, elle doit être condamnée, et pour excuser son auteur il faut mettre sa bonne foi sous l'égide de son aveuglement.

Nous allons même plus loin : la société à nos yeux n'a pas seulement le droit de condamner les doctrines dépravantes et d'interdire les cultes qui outragent la nature ou blessent la conscience; mais dans un état bien constitué, aucun enseignement moral ne devrait être organisé, ni aucun culte institué qu'avec la permission de l'autorité nationale. On s'est prononcé déjà d'une manière assez nette dans divers articles de ce recueil (voyez Culte, Société, Théocratie, etc.) sur le système absurde qui veut mettre hors de la juridiction sociale la vie morale et religieuse. Si la civilisation ne se développe et n'existe même que par l'association, comment la religion et la vie morale, partie principale de la civilisation, objets suprêmes des facultés de l'homme, pourraient-elles s'en passer? La vie humaine est une et indécomposable; c'est une œuvre qui peut bien être divisée entre des sociétés secondaires comme entre autant d'ateliers spéciaux, mais sous une direction supérieure donnée par la société par excellence, c'est-à-dire par l'état, par la nation, vicaire du genre humain. L'état, dit Aristote, *association formée pour la perfection de la vie*, comprend toutes les associations secondaires formées pour les buts spéciaux. Quant au système d'une société spirituelle, indépendante de la société politique, ne s'appliquant qu'aux choses morales, et n'ayant aussi qu'une autorité toute morale sans puissance coercitive, on en a fait justice dans plusieurs articles de ce recueil. Il n'y a qu'une société souveraine, celle qui est compétente pour le règlement général de la vie humaine; l'ordre moral, aussi bien que l'ordre matériel, tombe sous sa juridiction, et pour le maintien de cette juridiction, l'emploi de toutes les forces sociales est légitime. Que serait-ce qu'une société dépourvue de toute autorité spirituelle sur la question du bien et du mal, du juste et de l'injuste? Et, d'un autre côté, qu'est-ce qu'une société dépourvue de moyens coercitifs? L'Église catholique, malgré ses prétentions à n'être qu'un pouvoir spirituel, n'a-t-elle pas toujours été forcée de s'appuyer sur le bras séculier? Ainsi donc écartons ces chimériques systèmes. Dans la manifestation du sentiment religieux, dans l'exercice de la vie morale, comme dans toute autre division de la vie humaine, il y a une partie qui doit être mise en société et s'accomplir en commun par tous les

citoyens; eh bien! cette partie qui constitue le culte public doit être réglée par l'autorité souveraine; c'est la religion de l'état, institution juste et nécessaire contre laquelle des circonstances accidentelles ont pu seules soulever chez nous de ridicules préjugés.

Les dogmes ou principes fondamentaux qui déterminent le culte et tout ce qu'on appelle la vie spirituelle, sont les mêmes, après tout, qui doivent régler la vie pratique et sociale. Donc, le gouvernement de l'une et de l'autre appartient au même titre à l'autorité que vous reconnaissez pour l'organe légitime de ces dogmes et de ces principes. Le pape et l'empereur ne doivent être qu'une seule et même personne, et cette personne, c'est, dans chaque nation, le représentant de la souveraineté nationale. Déjà, dans le siècle dernier, Rousseau, à la suite de Hobbes et de Spinoza, a déclaré que pour avoir une bonne organisation sociale il fallait réunir les deux têtes de l'aigle. Il a pleinement démontré qu'il ne saurait y avoir de véritables citoyens quand la loi religieuse est différente de la loi civile et politique (1). Ce n'est pas à dire qu'il faille, à l'exemple de certains théocrates utilitaires, confondre la religion avec la vie pratique, et n'admettre d'autre culte que l'activité industrielle. La religion est une partie spéciale, quoique supérieure, de la civilisation. Le culte est cette portion de notre vie pendant laquelle nous tendons vers l'Être infini, non plus par la voie indirecte de nos relations ordinaires avec les créatures, mais par une aspiration directe. Le reste de notre existence doit s'accomplir hors des temples, et c'est, à nos yeux, profaner le nom de la religion que d'appeler actes de religion les travaux vulgaires auxquels l'homme est condamné ici-bas. Mais il n'est pas moins vrai que la même idée religieuse qui dirige la vie morale, doit être une source d'inspiration pour l'activité matérielle, sans quoi celle-ci, faute de connaître son véritable but, s'égare et se fourvoie. Si les protestans ont si fort dépassé, sous ce rapport, les populations catholiques, c'est que la vie pratique et industrielle, n'étant pas réprouvée par leur religion, a été exercée par eux dans un esprit religieux.

Mais quelle part, en matière de culte, comme en tout autre ordre de choses, appartient à la communauté, et, par conséquent, est soumise à la juridiction sociale; quelle part revient à la liberté individuelle? En règle générale, plus la sociabilité est développée, plus le consentement public approche de l'unanimité et se produit sur un plus grand nombre de points, plus aussi doit être étendue la sphère d'action du pouvoir qui exprime ce consentement, source de toute certitude. Quant aux points de croyance et de morale sur lesquels le consentement général ne s'est pas encore produit, il a été posé en principe, à l'article SOUVERAINETÉ, qu'ils peuvent être, de la part des citoyens, l'objet d'associations secondaires, c'est-à-dire de cultes particuliers, pourvu qu'il n'en résulte aucune contradiction avec les dogmes de la foi nationale, ni avec les devoirs qui découlent de celle-ci.

Selon nous donc, le droit de l'état vis-à-vis des associations formées pour la pratique de la vie religieuse et morale, est de les réprimer et de les supprimer même lorsqu'il les juge coupables d'empiétement sur le domaine du culte national et de la morale publique. Il y a même une matière dans laquelle ce droit n'est pas seulement de répression, mais de juridiction préventive; c'est l'éducation. L'éducation est ce qui relève le plus essentiellement de l'autorité sociale, quoiqu'en aient dit les partisans de la prétendue liberté d'enseignement. Quelle est en effet cette liberté qu'ils réclament. Est-ce celle des enfans? Incapables de se diriger eux-mêmes, il ne peut être question pour eux que du choix de la direction supérieure à laquelle ils obéiront. Est-ce celle des parens, et en général des chefs de famille? Mais un homme ne saurait-il jouir de la liberté individuelle, s'il n'est maître de livrer l'éducation de ses enfans à tels maîtres et à telle secte qu'il lui plaira, de leur mesurer l'instruction morale selon ses préjugés, de les tenir, si bon lui semble, en dehors de tous les progrès de l'esprit humain, de leur donner les enseignemens même les plus contraires aux principes et aux croyances que l'état professe, enfin de leur faire adorer des idoles étrangères au lieu des dieux de la patrie? Faut-il qu'il puisse, au gré de son caprice et de sa vanité, fausser leurs facultés, méconnaître leur vocation, les pousser dans des carrières où ils ne sauraient réussir, parce que les besoins publics ne les y appellent pas? Ah! c'est nous qui revendiquons la liberté, qui la revendiquons pour les générations naissantes, quand nous voulons les soustraire à cet empire fatal des préjugés individuels et domestiques, en les plaçant sous la tutelle de la raison publique. Comment pour un objet aussi grave, dont dépend l'avenir de tant d'êtres qui ne s'appartiennent pas, comment ne pas en appeler au juge le plus éclairé, au seul qui possède la certitude, à la raison publique! Certes, il y a une partie de lui-même par laquelle l'homme appartient spécialement à la famille. L'éducation, sous ce rapport, a lieu par les enseignemens et les communications qui se produisent naturellement autour du foyer domestique. Aussi ne pensons-nous pas à bannir l'enfant de ce foyer sacré; mais nous contestons aux sectes, aux associations particulières, aux institutions fondées par des individus, la faculté de s'emparer de lui au moyen de la connivence d'un père ou d'un tuteur, pour le façonner à des croyances et à des mœurs autres que celles qui fondent la nationalité et constituent la patrie vivante dans le cœur des citoyens. Nul n'a droit d'enseigner aux enfans d'autres croyances que celles de la patrie, et ne peut par conséquent, selon nous, faire profession d'enseigner qu'en vertu d'une autorisation préalable du gouvernement. Ainsi donc, lors même que l'on reconnaîtrait aux citoyens majeurs le droit de s'associer pour un culte particulier, sauf la répression légale en cas d'atteinte constatée à la morale publique et à la religion nationale, jamais cependant ces associations ne devraient pouvoir s'immiscer dans l'éducation des citoyens mineurs sans une autorisation expresse de l'autorité souveraine. Un principe certain, c'est que nul institut d'éducation ne doit exister que par permission ou plutôt par délégation du pouvoir enseignant de l'état.

Voilà le droit en théorie; mais dans l'application la tolérance doit intervenir pour en modérer la rigueur.

Les gouvernemens, non plus que les individus, ne doivent jamais perdre de vue la faiblesse de l'intelligence humaine, l'incertitude de ses jugemens, l'indulgence que méritent par conséquent les convictions les plus erronées quand elles sont sincères, le danger d'arrêter injustement l'essor de la pensée individuelle et d'étouffer des vérités utiles en croyant

(1) Ce point a été plus amplement traité à l'article THÉOCRATIE, auquel il nous suffira de renvoyer le lecteur, sauf cependant une rectification que nous croyons devoir faire à la partie historique de cet article. En y mentionnant l'établissement du bouddhisme au Thibet sous la forme du pouvoir sacerdotal des lamas, nous n'avons vu dans ce gouvernement qu'une ébauche avortée de la théocratie. En cela nous nous étions laissé abuser par cette situation de vassalité dans laquelle les lamas ont presque toujours été à l'égard des Mongols et des Chinois. Mais il paraît que malgré cette souveraineté, plus nominale qu'effective, l'autorité des lamas s'exerce depuis des siècles d'une manière souveraine sur les Thibétains. Il y a donc là une véritable théocratie, semblable à la théocratie catholique et produisant les mêmes effets. Ce que nous avons dit de l'une s'applique à l'autre, et le Thibet est en Asie ce que sont en Europe les états de l'Église. Ce rapport complète l'analogie ou plutôt l'identité du bouddhisme avec le christianisme.

Nous regrettons d'autant plus de n'avoir pas, dans notre article THÉOCRATIE, apprécié ce fait à sa juste valeur, qu'il confirme d'une manière éclatante notre opinion sur l'influence de la théocratie. Envahissement de la société, et dégradation de la nature humaine par l'ascétisme monacal, voilà le spectacle offert par le Thibet sous ce régime.

repousser de coupables mensonges; enfin le besoin qu'a la doctrine nationale elle-même de trouver un contre-poids, un principe d'émulation, une source vivifiante de renouvellement dans la concurrence des doctrines indépendantes et des associations volontaires, sortes de patries d'élection qui remplissent les lacunes et parfois corrigent les défauts de la grande patrie.

Si ces dernières considérations sont graves, c'est surtout dans des temps comme le nôtre, quand la foi commune d'une nation est trop insuffisante ou trop peu manifestée pour donner une direction et une règle à la vie morale des individus. Il existe bien aujourd'hui, dans la raison publique et dans la conscience nationale, un certain système d'idées et de sentimens qui constitue déjà une civilisation morale, et, par conséquent, déjà une religion. Mais bien loin de s'en rendre l'interprète, le pouvoir, infidèle représentant de la société, répudie cette religion nationale, et emprunte au passé, pour l'éducation des générations naissantes, des enseignemens qu'il sait être contraires sur bien des points aux connaissances certaines désormais acquises à l'esprit humain. Tellement incompétent, quant à l'administration morale de la société, qu'il est obligé de prendre le clergé romain pour remplaçant, à quel titre le pouvoir actuel viendrait-il interdire la formation de nouvelles communions religieuses, et fermerait-il ainsi les voies de salut qui peuvent s'ouvrir à l'essor de l'humanité? La tolérance la plus large dans ces circonstances n'est plus seulement un devoir de morale, mais une obligation rigoureuse, et bien loin de trouver excessive celle qui règne aujourd'hui, nous reprocherions plutôt au principe de la liberté des cultes d'être encore de fait un mensonge parmi nous. Est-ce que les associations pour cause religieuse ne sont pas entravées? est-ce que l'on pourrait faire reconnaître une église nouvelle si l'on ne rentrait dans quelqu'une de celles déjà établies? Cette prétendue liberté religieuse n'est donc au fond que la faculté de choisir entre un certain nombre de formes usées et de cultes surannés, auxquels l'autorité sociale n'a plus foi elle-même, tandis qu'elle a l'impiété d'y enfermer l'esprit humain.

Quant aux persécutions pour cause de croyance, la réprobation dont ce cruel système est aujourd'hui frappé par l'immense majorité des esprits éclairés est telle, que désormais il semble superflu de le combattre. Quoi de plus monstrueux en effet? Persécuteurs de tous les siècles et de toutes les religions, que prétendiez-vous? Ramener des âmes à Dieu? comme si la violence changeait les âmes, inspirait la foi méritante et sincère, pouvait enfin faire autre chose que des sacriléges hypocrites; venger la Divinité? comme si ce n'était pas, insensés, lui faire un infâme outrage que de supposer qu'elle ait besoin de vengeurs, un outrage plus horrible encore de lui supposer le besoin de la vengeance; comme si, d'ailleurs, une telle vengeance était possible à l'homme! Vous avez osé parler de renvoyer les âmes devant leur juge naturel! Mais qui vous a dit que l'heure de Dieu fût venue? et si elle l'était, croyez-vous que ses décrets ne pourraient s'accomplir sans que la main de l'homme s'armât d'un glaive fratricide? Allèguerez-vous enfin, comme l'ont imaginé de lâches sophistes, que les rigueurs de l'intolérance sont un moyen de forcer les incrédules et les hérétiques à réfléchir sur les matières de foi et de salut éternel? Etrange manière de convier les hommes à l'exercice de leur raison et de leur libre arbitre, que de les placer sous la menace des tourmens ou de la mort! Entre cette crainte d'un malheur immédiat et la terreur d'une éternelle damnation, les âmes, dit Montesquieu, ne peuvent que devenir atroces.

« On a vu des temps, dit un grand écrivain de nos jours, où l'homme en égorgeant l'homme dont les croyances différaient des siennes, se persuadait offrir un sacrifice agréable à Dieu. Ayez en abomination ces meurtres exécrables.

» Comment le meurtre de l'homme pourrait-il plaire à Dieu, qui a dit à l'homme : Tu ne tueras point?

» Lorsque le sang de l'homme coule sur la terre comme une offrande à Dieu, les démons accourent pour le boire, et entrent dans celui qui l'a versé.

» Quoi de plus insensé que de dire aux hommes : Croyez ou mourez!

» La foi est fille du Verbe; elle pénètre dans les cœurs avec la parole et non avec le poignard.

» Jésus disait aux siens: Laissez croître ensemble jusqu'à la moisson le bon et le mauvais grain; le père de famille en fera la séparation sur l'aire. »

Depuis tant de siècles que le démon de l'intolérance et de la persécution a dominé ici-bas, les atrocités inspirées par lui, quand on s'attache à en considérer la série, font ressembler l'histoire à une immense hécatombe humaine. Les philosophes du dernier siècle en ont dressé d'effroyables listes, et certes ils n'ont pas tout dit : c'est le massacre des Albigeois, c'est la sanglante dépopulation de l'Amérique à laquelle le fanatisme a tant contribué; ce sont les fureurs des guerres religieuses dans toute l'Europe, c'est la Saint-Barthélemy, c'est l'inquisition en Espagne, les dragonnades en France; enfin cette solennelle et terrible crise de la révolution française, où l'on proscrivait pour crime d'*aristocratie*, qu'était-ce au fond, sinon la persécution pour fait de croyance, c'est-à-dire la persécution religieuse avec une forme nouvelle? La conscience du genre humain, bien tard soulevée, a condamné ces terribles abus de la force, et les châtimens dont ils ont été suivis ont sanctionné cette condamnation. Nul doute que les souvenirs de la terreur ne soient aujourd'hui en Europe un obstacle au progrès politique; nul doute non plus que l'expulsion des protestants n'ait non seulement appauvri la France, mais rendu plus violente la chute de la monarchie. Quant à l'inquisition, il est bien vrai, qu'au prix des souffrances d'un nombre énorme de victimes, au prix de l'extinction de tout développement intellectuel ou social, au prix de la misère et de la torpeur, elle a conservé à l'Espagne l'originalité pure et sans mélange de l'esprit et des mœurs catholiques; mais le résultat définitif, quel est-il, sinon d'avoir creusé entre l'Espagne et son avenir un fossé si large et si profond, qu'elle semble devoir s'y perdre en voulant le franchir? Ne croyons donc pas qu'aucune raison d'état puisse jamais autoriser ces violations odieuses de la loi naturelle.

Mais pour que la tolérance règne dans un pays, il ne suffit pas que l'autorité publique l'observe dans les lois et dans l'administration, si d'ailleurs elle ne siége dans l'esprit des particuliers et ne préside à l'ensemble des relations sociales. Il y a une certaine opinion qui, tout en reconnaissant l'illégitimité de la contrainte sociale pour faire accepter tels ou tels articles de foi, attribue cependant à la communauté religieuse le droit de flétrir, d'excommunier, de damner enfin ceux qui n'y croient pas. Ainsi, là où la tolérance civile est due, la tolérance théologique ne le serait pas. Cette distinction est un pur sophisme; car pourrait-on appeler liberté religieuse l'état de proscription morale où les non-croyans seraient ainsi placés, et d'ailleurs comment pourrait-on permettre légalement ce qui serait ainsi réprouvé par la conscience publique? « L'intolérance civile et l'intolérance théologique sont inséparables, dit Rousseau. Il est impossible de vivre en paix avec ces gens qu'on croit damnés; les aimer serait haïr Dieu qui les punit : il faut absolument qu'on les ramène ou qu'on les tourmente. » En vain, par exemple, la tolérance est-elle proclamée en principe dans la législation de la Belgique et dans celle des Etats-Unis. Ce n'est là que l'apparence; mais voyons la réalité. En Belgique, tout homme dit philosophe, c'est-à-dire osant soumettre au jugement de sa raison les pratiques du catholicisme, se voit, par l'influence du clergé, exclu des avantages mutuels de la confraternité publique,

traqué comme un paria, et presque mis au ban de la société civile. Aux Etats-Unis on vante fort la distinction, absurde selon nous, qui, faisant de la vie spirituelle un monde tout-à-fait étranger à la vie sociale, sépare légalement l'Eglise de l'Etat. Mais parler ainsi, c'est faire abstraction de ce fanatisme rigide autant que froid et mesquin, qui ne souffre pas de libres penseurs, qui force tout homme à s'enrégimenter dans quelqu'une des superstitions constituées à l'état de sectes, et qui l'astreint surtout à l'observance minutieuse de mesquines pratiques; car, il faut bien le remarquer, si la religion occupe une si grande part dans la vie des Américains du Nord, ce n'est pas comme étant un des principaux objets de l'activité créatrice et progressive de l'esprit humain, c'est comme formant un accessoire indispensable de l'existence, que tout homme doit avoir réglé une fois pour toutes, afin de n'y plus songer; de là suit naturellement que cette religion doit consister bien moins en élans vers l'infini et en manifestations sentimentales, qu'en actes positifs et en pratiques extérieures. Nous Français, rendons grâce au ciel d'appartenir à une patrie où, sur ce point comme sur tant d'autres, la véritable sociabilité existe plus réellement dans le fond des relations humaines, bien que les institutions politiques qui la traduisent extérieurement y soient peut-être moins parfaites. Mais aussi ne laissons pas altérer ce noble trait du caractère national. Gardons-nous de confondre le fanatisme avec l'énergie des convictions : le fanatisme est une confiance absolue dans les suggestions de la pensée individuelle; toute conviction sincère et profonde est une adhésion naïve à des sentimens généraux. D'ailleurs la conviction qui, dans notre âme, doit dominer toutes les autres, la seule qui conserve à notre époque une sorte d'unité morale, c'est que pour l'homme la certitude ne peut être acquise que par le consentement de ses semblables et en proportion de la généralité de ce consentement. Comprenons bien cela, et nous serons guéris de la funeste manie de vouloir forcer le sentiment public au profit d'idées qui ne peuvent tirer leur véritable valeur que de sa libre adhésion.

TONNERRE. Voyez MÉTÉOROLOGIE.

TOPOGRAPHIE. La topographie est une branche de la géographie générale; elle a pour but de décrire les accidens de la surface du globe, les mers, les fleuves, les plaines; les directions et les hauteurs des chaînes de montagnes, les habitations agglomérées ou même isolées, les grandes divisions de culture ou de productions naturelles; en un mot, les formes extérieures de tous les objets qui existent sur la croûte extérieure de notre planète, avec un certain degré de permanence. Composé de deux mots grecs τόπος, lieu, et γράφω, je décris, le nom de *topographie* a donc une signification plus étendue que ceux de *chorographie* (χῶρος, champ), d'*hydrographie* (ὕδωρ, eau) et d'*orographie* (ὄρος, montagne). Mais à son tour la topographie n'est qu'un développement spécial de la GÉODÉSIE (voir ce mot); celle-ci, par des opérations exécutées à une grande échelle, fournissant les bases invariables et le canevas qui servent de points de départ aux levés topographiques.

Ainsi que l'indique son nom, la topographie n'emploie guère que des moyens graphiques pour exprimer les divers accidens de la surface du sol. Jetons un coup d'œil rapide sur la série des opérations par lesquelles on arrive à la représentation topographique complète d'une région limitée.

Détermination du relief extérieur du globe. — Si la terre était parfaitement sphérique, il suffirait, pour déterminer les positions respectives des divers points de la surface, de mesurer leurs distances à l'équateur et à l'un quelconque des méridiens : ces deux élémens ou *coordonnées*, connus sous le nom de latitude et de longitude, serviraient à fixer un point quelconque sur le globe. Mais au lieu d'être une sphère parfaite, notre sphère n'est même pas un ellipsoïde de révolution; les sections méridiennes faites en différens lieux offrent des dépressions et des renflemens notables sur de grandes longueurs; et de plus, des cavités et des protubérances nombreuses, qui se rattachent très probablement par leurs causes premières et par des caractères spéciaux aux ondulations générales des continens, viennent encore augmenter l'irrégularité de la surface extérieure du globe. Pour que la position d'un point de cette surface soit déterminée dans l'espace, il est donc nécessaire d'employer une troisième coordonnée, la cote de hauteur à l'extérieur ou à l'intérieur d'un sphéroïde de révolution, milieu entre les sections méridiennes, et qui est donné par le niveau moyen de l'Océan, supposé prolongé sur toute la périphérie de la terre.

Les montagnes les plus élevées et les vallées les plus profondes ne sont que de simples rugosités par rapport à la forme générale du globe. On peut s'en faire une idée nette en une section méridienne déterminée, en concevant que celle-ci, dans ses vastes ondulations, coupe plusieurs fois l'ellipse moyenne prise pour engendrer la surface de révolution, et que les accidens secondaires au-dessus et dessous de cette courbe ondulée sont comme des aspérités et des échancrures offrant des courbures incomparablement plus prononcées que les grandes inflexions de la section méridienne. La géodésie fournira d'abord la forme exacte des sections méridiennes, abstraction faite des ondulations du second ordre; la détermination de celles-ci est plus particulièrement du ressort de la topographie. Les mesures nécessaires à la connaissance détaillée du relief du sol sont donc fondées sur les bases et sur le canevas général que la géodésie a établis : elles portent principalement sur des angles, soit de niveau, soit de hauteur, dont les côtés, par leurs intersections mutuelles, fixent les positions de tous les points importans vers lesquels des rayons visuels ont été dirigés de deux stations au moins. On évite complétement les mesures directes de longueurs en partant d'une base donnée par le canevas géodésique. Lorsque l'on a rattaché de cette manière à ce premier canevas une série de triangles plus petits que les premiers, on établit un troisième ordre de triangles par des procédés semblables, et ainsi de suite, jusqu'à cinq ou six ordres consécutifs, de manière à resserrer de plus en plus le relief du sol dans un réseau de lignes qui en donneront une détermination d'autant plus exacte qu'elles sont plus nombreuses et plus rapprochées. Les triangulations des derniers ordres peuvent être remplacées par de simples opérations d'arpentage, combinées avec le nivellement du terrain. La boussole, la planchette, l'équerre d'arpenteur, le niveau à bulle d'air, le niveau d'eau, le niveau réflecteur, le baromètre, le sextant, et les autres instrumens à réflexion, la chaîne, peuvent donc être employés concurremment pour la détermination de la planimétrie et des cotes de hauteur des différens objets compris dans l'étendue du terrain dont on veut connaître la topographie.

Système de projections et de notations employées pour les cartes topographiques. — En supposant que l'on ait ainsi obtenu successivement, à l'aide de l'observation et du calcul, tous les élémens propres à rattacher à une base connue les moindres détails du relief extérieur d'une contrée, il s'agit de faire connaître ces élémens à une représentation graphique rationnelle et expressive qui est, comme nous l'avons dit, le but de la topographie.

Pour cela, on choisira le système de projections (voyez CARTES GÉOGRAPHIQUES) convenable à l'étendue du pays que l'on doit décrire, et on rapportera, d'après ce système, à une échelle fixée d'avance, d'abord les lignes géodésiques puis les triangulations des différens ordres qui s'y rattachent, les extrémités de toutes ces lignes étant déterminées par la longitude et la latitude, c'est-à-dire par des intersections de méridiens et de parallèles que l'on peut

toujours tracer d'après le système de projections adopté. On obtient ainsi les projections de tous les sommets des triangles sur la surface de l'ellipsoïde du niveau moyen de l'Océan supposé suffisamment prolongé. Pour exprimer le relief du sol, on pourrait penser à inscrire à côté de chaque point nivelé un nombre exprimant sa cote d'élévation ou de dépression par rapport à la surface du niveau; mais on n'aurait de cette manière qu'une représentation incomplète, où la multiplicité des chiffres rendrait la lecture pénible, et où l'on ne saisirait jamais, que par une étude suivie, les rapports mutuels des inflexions du terrain. Si l'on suppose, au contraire, que l'on ait déterminé sur la carte les projections de tous les points qui sont à une même hauteur au-dessus ou au-dessous du sphéroïde moyen, et que l'on vienne à joindre tous ces points par une courbe continue, ou par une série de courbes conjuguées, une seule cote de hauteur placée près de chacune de ces courbes suffira pour achever de fixer dans l'espace la position de tous les points projetés. En opérant de la même manière pour des hauteurs égales au-dessus de la surface moyenne, on aura sur la carte les projections des lignes de niveau consécutives, obtenues par les intersections mutuelles de la surface extérieure du globe avec une série d'ellipsoïdes dont chacun a tous les points de sa surface à la même distance de l'ellipsoïde moyen. Dans une étendue de pays peu considérable, ces lignes ne diffèrent pas sensiblement des positions successives que le niveau moyen de l'Océan occuperait si son volume venait à augmenter et à s'étendre progressivement sur les continents. Et même, dans la plupart des cartes topographiques de détail, les courbes de niveau peuvent être considérées comme les intersections du relief du sol, par des plans horizontaux équidistants, interceptés que l'on projette ensuite orthogonalement sur le plan de la carte, en supposant qu'elles viennent à tomber tout d'une pièce, sans dévier aucunement de la verticale.

Un plan topographique, établi comme nous venons de le dire, donne donc l'expression géométrique du relief du terrain, avec d'autant plus d'exactitude que les tranches horizontales sont plus rapprochées. C'est de la condition d'horizontalité de ces tranches, et de la combinaison de leurs contours avec les indications numériques exprimant les hauteurs auxquelles elles sont prises, que résulte la possibilité de représenter ainsi, sur un plan unique, toutes les formes de l'étendue, tandis que, suivant les procédés ordinaires de la géométrie descriptive, il faudrait au moins deux plans de projection. On a réuni en un corps de doctrine l'ensemble des méthodes qui servent à résoudre tous les problèmes relatifs aux intersections de surfaces, aux plans tangents, aux lignes diversement inclinées pour les plans cotés. La pratique des *échelles de pente*, employée pour les solutions de ces problèmes, est fondée sur les principes mêmes de la géométrie descriptive, et familière à nos ingénieurs militaires. (Voy. le n° 6 du *Mémorial de l'officier du génie*).

Ces courbes équidistantes, qui peuvent donner une notion parfaitement exacte des formes du terrain, ont paru insuffisantes à des géographes qui voulaient que le relief du sol fût accusé par l'art du dessin aussi bien que par les procédés rigoureux de la géométrie. Dans les anciennes cartes topographiques françaises on a employé avec le plus grand succès les jeux d'ombre et de lumière que produirait un faisceau de rayons parallèles, inclinés à 45° sur l'horizon et sur le méridien. Les Allemands, au contraire, supposant la lumière verticale, n'ont tracé sur leurs plans que les lignes de plus grande pente, normales aux courbes de niveau. Ce système a fini par prévaloir en France après de longues discussions. L'espacement des hachures comprises entre les courbes de niveau varie suivant les pentes et les échelles. On a proposé, pour les déterminer, différentes méthodes fondées sur des données plus ou moins arbitraires, et nous ne croyons pas que l'on ait rien arrêté de définitif à ce sujet. Quelle que soit la méthode adoptée, elle n'aura à nos yeux qu'une importance secondaire, si les tranches horizontales ont été projetées exactement; ce qui est toujours possible tant que l'échelle n'est pas inférieure à $\frac{1}{10000}$; et lorsque l'on vient à construire des cartes à une échelle moindre, comme il n'est guère possible d'appuyer alors les hachures sur des courbes de niveau exactes, on ne peut compter sur les indications de ces cartes que d'une manière générale, et non plus pour des opérations qui exigent une rigueur géométrique.

En résumé, le tracé des tranches horizontales est indispensable sur tous les dessins pour lesquels on tient à des résultats précis; on ne doit se contenter des hachures et des teintes que dans les cartes d'ensemble à petit point.

Parmi les lignes de plus grande pente et les tranches de niveau, les plus remarquables sont celles qui limitent les espaces baignés par les eaux : les premières comprenant les eaux courantes; les secondes, les eaux en stagnation, étangs, lacs et mers. Elles sont facilement reconnaissables sur un plan topographique, même en noir; néanmoins, pour les rendre plus distinctes, on est dans l'usage de marquer, sur les bords intérieurs des surfaces des eaux, une série de courbes, dont la teinte va en se dégradant à partir du bord mouillé.

Les notations généralement adoptées pour la représentation des villes, bourgs, villages, des habitations isolées, des routes et des chemins, des forêts et des rochers, etc., sont aussi simples qu'expressives. On complète encore, par les inscriptions placées sur les cartes, les indications qui résultent de ces notations; et enfin, on donne aux différentes parties de ces cartes des couleurs variables, suivant l'état et la culture du sol. Le tableau des teintes conventionnelles adopté par le ministère de la guerre s'applique aux terres labourées, aux prairies, aux bruyères, aux bois et forêts, aux marécages, aux eaux de toute nature, etc.

Utilité de la topographie, son développement récent. Moyens abréviatifs. — On voit combien d'études, combien de travaux divers exige le levé d'une grande carte topographique; mais aussi que d'importance offre un document de ce genre! Le géographe et le géologue l'emploieront à déterminer certaines lois du relief et de la composition de l'écorce de notre planète; l'économiste, le physicien, le philosophe, le naturaliste, le général d'armée, l'homme d'état, le consulteront avec fruit pour l'explication des phénomènes, et pour la solution de problèmes importans dans la vie des nations. Les ingénieurs chargés d'élever les ouvrages nécessaires à la défense du territoire pendant la guerre ou au développement des richesses sociales pendant la paix, feront un usage continuel des résultats de la topographie. Le défilement des fortifications, le tracé des routes, des chemins de fer et des canaux, peuvent être opérés sur des cartes topographiques à grande échelle, avec une précision qui laisse souvent peu de chose à désirer. La considération seule des directions des cours d'eau tels que les indique la carte de Cassini, avait conduit feu Brisson, l'un des ingénieurs les plus distingués que le corps des ponts et chaussées ait produits, à la détermination des points de partage de plusieurs lignes navigables destinées à relier entre eux les bassins de nos grands fleuves (voir CANAL).

La topographie rigoureuse est une science toute moderne, qui est née du perfectionnement des méthodes de géodésie, d'arpentage et de nivellement. Ducarla de Genève paraît être le premier qui ait eu idée d'employer les tranches de niveau pour indiquer sur les cartes le relief des diverses contrées du globe. Il soumit cette idée à l'Académie des sciences en 1771, et la développa dans un mémoire sur la géographie physique, imprimé à Genève en 1780. Deux ans après, Dupin-Triel dressa, « après les principes de

Ducaria, une carte hydrographique de la France; malheureusement, faute de matériaux nécessaires, cette carte ne présente que l'ébauche d'un travail dont l'étendue exigeait une réunion de moyens puissans. On peut en dire autant, à plus forte raison, de la grande carte de Cassini, si remarquable pour l'époque à laquelle elle fut faite, mais si incomplète en ce qui concerne le relief du sol. Aussi la nécessité de remplacer cette carte par une autre mieux appropriée aux besoins des différens services publics et des administrations, et mise en parfaite harmonie avec les progrès de l'art du dessin topographique, étant généralement sentie, une nouvelle description géométrique du royaume fut décidée par ordonnance royale du 6 août 1817, et confiée au corps des ingénieurs-géographes. Une commission, présidée par M. de Laplace, et composée de quatorze membres pris dans l'Institut et dans les divers services, avait posé en principe que la carte manuscrite serait levée à l'échelle du dix millième, et que la carte gravée serait assujettie à l'échelle du cinquante millième. Mais des motifs d'économie et de convenance décidèrent le gouvernement à fixer au quarante millième la minute de la carte, et au quatre-vingt millième la réduction destinée à la gravure.

Les travaux immenses auxquels les ingénieurs-géographes du dépôt de la guerre se sont livrés depuis 1818 sont successivement recueillis et rédigés par M. Puissant, l'un des chefs qui ont le plus contribué à donner une direction à cette belle entreprise. Nous empruntons à ce savant le résumé suivant des dispositions fondamentales auxquelles ces officiers se sont conformés.

Plusieurs chaînes de grands triangles, dirigées dans le sens des méridiens et des parallèles terrestres, forment les premiers linéamens du canevas de la nouvelle carte, et sont liées entre elles ainsi qu'à la méridienne de Dunkerque, mesurée par Delambre et Méchain. Les espaces compris entre les chaînes primordiales sont remplis de triangles de premier ordre, auxquels se rattachent d'autres triangles de deuxième et de troisième ordre, servant à coordonner les opérations de détail des officiers, et les plans du cadastre réduits aux échelles des levés. Cette triangulation, étendue déjà sur les trois quarts du royaume, ne laisse rien à désirer; elle donne lieu à un nivellement général de la France, tel qu'il n'en existe pas de semblable en Europe. Tous les points trigonométriques, un nombre d'environ 40 000, seront donc exactement connus par leur latitude, leur longitude et leur *altitude* ou hauteur au-dessus de la mer. Des bornes en pierre, plantées au centre des stations du premier ordre, où il a fallu ériger des signaux temporaires, sont autant de repères immuables et de points de départ pour des plans et nivellemens spéciaux qui seraient entrepris, soit afin de dresser, dans l'intérêt de la navigation intérieure, une carte hydrographique de la France, soit pour ouvrir, en faveur de l'agriculture, des canaux d'irrigation ou de desséchement. « Ainsi, lorsque les travaux des hommes ou les changemens que produit l'action lente mais continue des causes naturelles, auront, sur quelques points, modifié assez sensiblement le terrain pour nécessiter la refonte des levés de détail, ces bornes serviront de guide au nouveau géographe, et, comme autant de phares, l'empêcheront de s'égarer. » C'est aux cotes de hauteur que se lient une multitude innombrable de nivellemens topographiques exécutés par les officiers chargés de lever le linéaire, et d'exprimer géométriquement sur leurs minutes tous les accidens du terrain, d'après le principe des courbes de niveau équidistantes. De là, il est facile de passer à l'expression physique du sol sur la gravure au quatre-vingt millième.

Les perfectionnemens que les procédés de calcul et de dessin ont reçus depuis quelques années, ont exercé une influence heureuse sur le développement des études topographiques. L'exposition rapide que nous venons de faire des travaux de la nouvelle carte de France suffit pour justifier notre assertion, que les études particulières des ingénieurs de différens services, et surtout des officiers du génie militaire, viennent encore corroborer. L'emploi simultané des instrumens de pente et de la règle à calcul dans la pratique des levés, permet à un officier, aidé d'un seul garde, d'achever en deux mois les plans à l'échelle de $\frac{1}{1000}$ et un $\frac{1}{2000}$ d'un carré de terrain d'environ 4 kilomètres de côté, pour servir au projet d'un fort ou d'une petite place. Il est naturel de se demander si la science ne produira pas quelques procédés plus expéditifs encore pour la détermination exacte du relief du sol. En présence des découvertes imprévues que chaque jour voit éclore, il serait peu rationnel de nier la possibilité d'inventer des méthodes de topographie entièrement nouvelles. Sans doute, lorsqu'il s'agira de lever un terrain à ondulations irrégulières, il est probable que l'on aura toujours recours à des procédés analogues à ceux qui sont employés aujourd'hui. Mais si l'on suppose des objets fixes et affectant une certaine régularité, dont on veut avoir la forme extérieure, tels que des habitations, des ouvrages fortifiés, etc., qui ne voit l'utilité des procédés photographiques de M. Daguerre? De même, si l'on veut obtenir le plan et le nivellement d'une route déjà ouverte, et offrant une surface assez régulière pour que des machines puissent s'y mouvoir sans secousses brusques, on peut concevoir que des appareils convenablement construits enregistrent tous les changemens dans la direction et dans le profil en long de la route, et en donnent ainsi le plan et le nivellement. Cette idée, qui n'a point encore été soumise à l'expérience, paraît mériter de l'être.

TOURBE. On donne le nom de tourbe à une sorte de lignite formée non par du bois, mais par des plantes herbacées, et particulièrement par des plantes marécageuses. Ainsi que cela a lieu pour les lignites, tantôt le tissu végétal est indistinct, tantôt, au contraire, ce tissu est parfaitement apparent, et l'on reconnaît très bien toutes les espèces de plantes dont il est composé. En général, la tourbe est une substance légère, spongieuse, d'une cassure terne et terreuse, et d'une couleur brune ou gris noirâtre. La quantité de matières volatiles qu'elle contient, et, par conséquent, la quantité de flamme qu'elle fait est très variable. Son feu est tantôt sombre et tantôt extrêmement clair. Certaines tourbes se carbonisent très bien, et donnent un coke consistant qui tient convenablement à la forge et peut y produire une chaleur intense. Cette propriété est précieuse, car elle permet d'appliquer la tourbe à divers usages, et notamment à la fabrication du fer, en remplacement de la houille. Des essais faits dans ce but ont déjà pleinement réussi.

La tourbe offre deux variétés principales, dont les différences paraissent dues soit à une différence d'ancienneté, soit à une différence dans les conditions auxquelles elles ont été soumises depuis l'époque de leur formation.

La première, connue sous le nom de tourbe pyriteuse, ou de tourbe profonde, se trouve à une certaine profondeur, sous des couches de sable ou de calcaire. Elle est associée à des coquilles dont les espèces sont différentes de celles qui existent de nos jours dans les mêmes lieux; quelquefois même on trouve, dans les terrains qui la recouvrent, des coquilles marines qui attestent que depuis son dépôt la mer a fait séjour dans ces mêmes lieux. Cela montre suffisamment que son origine remonte à des temps reculés, et, si l'on pouvait étudier distinctement les herbes dont elle est composée, on verrait, sans doute, que ce sont des herbes que nous ne connaissons plus aujourd'hui au moins dans ces mêmes pays. Son tissu est compacte, sa couleur brun noirâtre, et son aspect analogue à celui de certains lignites. Elle contient une grande proportion de sulfure de fer, qui est cause que quand on la laisse exposée à l'air, elle s'enflamme quelquefois spontanément.

La seconde variété, la tourbe des marais, est le véritable type de ce genre de combustible. On la trouve quelquefois dans des fonds de vallées qui ont été jadis des marais, et qui s'étant desséchés, sont devenus des prairies: elle repose à peu de profondeur au-dessous de la terre végétale, et il y en a souvent plusieurs couches superposées, et séparées seulement par des lits de sable ou d'argile. D'autres fois, au contraire, on la trouve dans son lieu originaire, dans le secret de sa création, pour ainsi dire, au fond même des marais où elle continue à se former encore tous les jours en notre présence. Le tissu de cette tourbe est tout à fait filamenteux; parmi les plantes qui le composent, quelques unes, comme les roseaux, sont très distinctes et très bien conservées; les autres, au contraire, sont entièrement charbonnées et décomposés; en général, les parties inférieures du dépôt sont les plus compactes, ce qui tient non seulement à leur plus grande ancienneté et à la pression plus forte à laquelle elles sont soumises, mais peut-être aussi au genre de plantes qui les constitue particulièrement.

Les plantes qui contribuent le plus activement à la formation de la tourbe, sont les cousserves, ces végétaux filiformes, d'un vert tendre et velouté, réunis ordinairement dans les eaux dormantes, par amas qui ont quelque chose d'onctueux et presque de gélatineux, et que chacun sans doute se rappelle y avoir vu. Cette végétation se développe avec une activité surprenante dans le fond de certains marécages; les plantes mortes tombent pêle-mêle sur le fond, en même temps que les débris des roseaux, des sphaignes à larges feuilles, et des autres végétaux qui croissent dans ces eaux; et sous l'influence de certaines circonstances qui ne sont pas bien connues, ces plantes, au lieu de continuer à se décomposer, après s'être légèrement charbonnées, se condensent en une seule masse, et se conservent presque sans altération, comme plusieurs faits le témoignent, pendant des milliers d'années. Cependant la tourbe ne se fait pas indifféremment partout: il y a des marais très riches en conserves, et en plantes de toutes sortes, où l'on n'en trouve pas une trace. Il faut donc pour sa formation des conditions particulières qui nous échappent.

On peut mettre les marécages tourbeux en coupe réglée comme les bois. La tourbe une fois enlevée, il s'en produit de nouvelle qui s'accumule d'année en année, et finit par fournir une couche qui remplace celle qu'on a prise. La rapidité de cette reproduction est variable; elle dépend de la vigueur de la végétation aquatique. Dans certaines tourbières de France, on compte généralement cent ans pour terme moyen de cette crue; en Hollande on n'en compte que trente; et même, d'après des observations faites à Harlem, une couche de tourbe de quatre pieds d'épaisseur, mais, il faut le dire, extrêmement spongieuse, s'est formée en six ans au fond d'un bassin dans le jardin du directeur du muséum.

Il y a des contrées très vastes qui n'ayant été dans les temps anciens que de vastes marécages, reposent presque dans toute leur étendue sur des couches de tourbes situées à peu de distance du sol. Telle est la Hollande, dont la tourbe est le combustible par excellence, et qui deviendrait fort misérable si elle en était privée. On est presque sûr, en creusant la terre, d'y rencontrer à une petite profondeur une couche tourbeuse plus ou moins épaisse: cette tourbe contemporaine des temps où la Hollande, grâce aux boues charriées par le Rhin, a commencé à sortir des eaux de la mer, renferme les squelettes des castors, qui jadis bâtissaient leurs huttes au milieu de ces solitudes aquatiques. On y trouve aussi des pirogues faites d'un seul tronc d'arbre, et d'autres instrumens qui nous font connaître l'état sauvage des premières familles qui sont venues se fixer dans ses régions barbares, aujourd'hui si florissantes.

Dans les pays de montagnes, la tourbe forme des dépôts plus resserrés, et situés soit dans des gorges, soit sur des plateaux humides. On en cite des couches qui sont entièrement formées de mousse ou de brins d'herbe; leur formation s'explique comme celles des tourbes de conserves, par la végétation continuelle de ces mêmes plantes au-dessus des débris de celles qui sont mortes. Ces couches vont en s'exhaussant d'année en année, de même que ces îles madréporiques de l'Océan Pacifique, qui, formées aussi de dépouilles organiques demeurées sur la place où elles ont vécu et entassées les unes au-dessus des autres, se sont élevées progressivement depuis le fond des eaux jusque dans l'atmosphère. Il y a aussi dans les montagnes des couches de tourbe composées de feuilles, et particulièrement de feuilles de sapin; elles proviennent évidemment de transports faits par les torrens dans de petits bassins. La nature de ces combustibles est bien celle des tourbes, mais leur mode de formation se rapproche de celui des lignites. Enfin, on trouve également dans les montagnes des couches de tourbe, qui, situées au-dessus de la limite à laquelle la végétation des plantes s'arrête aujourd'hui, nous enseignent que la température moyenne des étés a baissé depuis le temps où elles se sont déposées.

Lorsque la tourbe est à sec, on l'exploite très commodément avec des bêches qui, à chaque coup, la découpent en mottes prismatiques. Quand elle est dans le fond des marais, les ouvriers se mettent sur des bateaux et la ramassent avec des dragues. Quelquefois elle est dans des lieux tellement humides, que l'eau y affleure en abondance dès que l'on creuse: alors on cherche à dessécher les champs d'exploitation au moyen d'une tranchée qui va déboucher dans une vallée plus basse. Dans ce cas, on enlève souvent la tourbe avec des bêches à long manche que les ouvriers plongent dans l'eau. Si l'on ne prenait pas les précautions nécessaires pour le desséchement, l'exploitation de la tourbe transformerait les lieux où elle se fait en marais insalubres et contraires au bien général du pays. Au contraire, avec un bon système de desséchement, on enlève de ces mêmes lieux tout le combustible qu'ils contenaient, et on les rend à l'agriculture en bien meilleur état qu'auparavant. La Hollande est le pays classique pour tout ce qui concerne l'exploitation de la tourbe, et c'est là qu'il faut aller l'étudier.

La tourbe nous rend des services journaliers non seulement dans l'économie domestique, mais elle se prête à peu près à tous les mêmes usages industriels que la houille. On s'en sert pour la cuisson des briques, des poteries, de la chaux, pour l'évaporation des liquides, le chauffage des chaudières, etc. On a déjà commencé, ainsi que nous l'avons dit, à l'appliquer au traitement métallurgique des minerais de fer dans les Vosges et dans nos provinces méridionales. Enfin, ses cendres fournissent un excellent amendement pour les terres, et celles de la variété ancienne sont employées, comme celles de certains lignites, à la fabrication du vitriol et de l'alun.

TRADUCTION. « Si, en énumérant les misères de » notre espèce, dit S. Augustin, nous passons de la famille » et de la cité au troisième degré de la société humaine, à » l'univers, nous y trouvons les maux multipliés en pro» portion de l'espace. Au premier lieu, la diversité des lan» gues qui rend l'homme étranger à l'homme. Que deux » personnes se rencontrent, ignorant toutes les deux la » langue l'une de l'autre, et forcées cependant par quelque » nécessité de s'aboucher ensemble, il sera plus difficile à » ces hommes de se mettre en rapport qu'aux animaux » muets, fussent-ils d'espèce différente. Incapables de nous » communiquer nos pensées par cette seule diversité du » langage, à quoi nous sert pour nous associer une telle » conformité de nature? L'homme est moins volontiers » avec un étranger qu'avec son chien. » (*De civ.*, XIX, 7.)

L'immortel théologien, sous l'empire des préoccupations chrétiennes, exagère manifestement; surtout il choisit mal ses exemples et ses comparaisons. Nous ne sommes

pas aussi dépourvus que l'affirme, dans l'emportement de sa foi, cet homme extraordinaire, qui eut pour mission d'humilier notre nature, si grande en lui cependant et si magnifique.

Nul doute que des communications incomparables à celles des êtres inférieurs ne soient possibles entre les hommes, indépendamment des langues, appelées à tort ou à raison conventionnelles. Les sourds-muets en ont fourni de tout temps des preuves; l'histoire en est pleine, et il n'est personne qui n'ait eu dans sa vie l'occasion d'en faire lui-même l'expérience. Nous avons la faculté de dire aux yeux ce que l'oreille se refuse à entendre, par des images représentatives ou des symboles. On se rappelle le tissu accusateur de la fille de Pandion, et la terrible harangue apportée à Darius par l'envoyé des Scythes, sous la forme d'une grenouille, d'un oiseau, d'un rat et de cinq flèches. De plus, Dieu nous a donné, dans les variétés spontanées de notre cri, de nos gestes, de notre attitude, de notre physionomie, un système d'expressions permanent inaltérable et intelligible pour tous. C'est un langage universel dont les ressources s'ajoutent à celles des langages spéciaux et les suppléent : c'est lui qui régnait sans doute dans ces temps primitifs, dont il est dit dans les écritures hébraïques : *Et erat omnis terra labium unum et vox una omnibus.* (*Gen.*, II, 1.)

Mais que d'insuffisance dans ce genre de traductions, quelque saisissant qu'il soit! Les signes corporels, réduits à eux-mêmes, ne parlent que d'une manière complexe, indéterminée, sans continuité; ils ne révèlent que des accidens, des sentimens, ou plutôt des passions, et encore ils en laissent obscures les causes, les circonstances, les nuances; puis leur portée se termine avec le rayon visuel. Le mode représentatif et le mode allégorique sortent de ces limites; ils expriment, bien grossièrement d'ailleurs, des faits, des idées, et ils peuvent les transmettre au loin, mais des faits de l'ordre le plus vulgaire, des idées les moins intellectuelles, les moins hautes, les moins nécessaires. Satisfaisans pour l'âme de nos premiers pères, confuse, pauvre, mal détachée du sein de la nature sa mère, de pareils truchemens ne l'étaient plus pour l'âme développée enrichie de la vie morale, émancipée par l'idéal, telle qu'elle se manifesta dans les âges suivans, il en fallait de nouveaux. De ce besoin, de ce désir, générateurs comme tous ceux de l'humanité, naquirent les langues systématiques parlées et écrites, les langues spéciales. A elles seules il est donné de rendre avec clarté de détail, le mode, le degré, l'ensemble d'un acte matériel ou psychologique. Elles seules révèlent l'intelligence et le cœur dans leurs formes essentielles, immuables, et dans leurs développemens progressifs. Chaque jour, devant notre impatience de connaître et de marcher, un voile tombe, une limite recule. Le nom de Dieu se manifeste de plus en plus à la religion qui l'épèle. La nature, interrogée avec un art sans cesse perfectionné, livre ses secrets à la science qui féconde l'industrie et rapproche la créature du Créateur. Les vérités morales se complètent, s'approfondissent, conquièrent des bases nouvelles et de nouveaux principes d'efficacité. Le sentiment s'épure, se spiritualise, et les délicatesses s'insinuent à la place des rudesses premières. La politique, élargissant ses systèmes, les arts utiles multipliant leurs inventions, le commerce s'ouvrant des routes inconnues, élèvent, soulagent, améliorent. Les civilisations englouties sortent, fragment par fragment, à la voix de l'Histoire, des catacombes des siècles; la tradition et la vie présente avancent ensemble et s'éclairent l'une et l'autre d'une mutuelle lumière. Ce sont les langues diverses qui notifient, expliquent et propagent toutes ces découvertes bienfaisantes, tous ces progrès magnifiques; elles sont les dépositaires exclusives de ces chefs-d'œuvre écrits à la fois pour un temps et pour tous les temps, systèmes, discours, poëmes, histoires, romans, monumens impérissables comme la part d'immuable raison qui y est gravée en caractères dignes d'elle; trésors de beauté et de vérité jusque dans l'erreur; délices, consolations, inspirations éternelles des âmes; et l'avancement des choses humaines, la production des grands écrivains n'est ni le privilége d'une nation ni de plusieurs nations en particulier. Les conquêtes et les créations de l'intelligence sont départies entre elles toutes; leurs tributs sont inégaux sans doute, mais ils sont : *Patet omnibus veritas; spiritus flat ubi vult*, ont dit dans le même temps deux grands apôtres, Sénèque et S. Jean.

Quel malheur si les résultats individuellement acquis et les créations des génies isolés, après être devenus par le bienfait des langues nationales la propriété commune d'un peuple, étaient arrêtés par l'empêchement de ces mêmes langues aux frontières de chaque état; s'il n'y avait aucune société possible entre les hommes des différens siècles et des différentes contrées du monde! C'est grâce à la traduction que cette hypothèse n'est pas la réalité, et que nous conjecturons ici au lieu de déplorer; c'est la traduction qui lève les barrières et supprime les obstacles; c'est elle qui établit entre les peuples conversation et communion spirituelle. Voyons comment, à quelles conditions, et dans quelles limites.

La variété dans tout ce qui est de l'homme ou de Dieu n'est qu'une face des choses; sous cette variété, quelque grande qu'elle soit, il y a toujours, non seulement des analogies particulières, mais unité de fonds et d'élémens constitutifs. La science accumule chaque jour des preuves nouvelles de ce fait, et déjà on ne saurait le révoquer en doute. Certain pour les religions, il ne l'est pas moins pour les langues formées, ces autres moyens de *relier* les hommes. Toutes, sans exception, sont identiques quant à leurs lois générales, quant aux parties essentielles du discours. On retrouve également dans chacune d'elles la même succession entre les idées partielles que l'analyse distingue dans l'indivisible pensée, et pour représenter ces idées partielles, les mêmes espèces de mots, le nom, le prénom, l'adjectif, le verbe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. Toujours des déclinaisons, toujours des conjugaisons, toujours trois personnes, celle qui parle, celle à qui l'on parle, celle de qui l'on parle; toujours trois temps, le passé, le présent, le futur, et leurs modifications en passé absolu, en passé relatif, en futur absolu, futur passé, futur relatif, etc. Dans les unes, il est vrai, les modifications du nom et du verbe sont exprimées par des signes différens, et dans les autres, par des changemens intérieurs dans le nom et le verbe. Ici l'adjectif est séparé du nom, là il lui est joint; ici des désinences, là des articles, etc. Dans le discours, telle langue range les mots exactement selon l'ordre analytique, telle autre suit des principes différens. Mais l'identité subsiste à travers ces variations, et le même fond est représenté à l'aide de ces mécanismes divers. Voilà le principe de cette faculté merveilleuse de s'approprier la pensée confiée à chacune d'elles, qui est commune à toutes les langues, et constitue la traduction. Avant tous les travaux de la grammaire générale, avant toutes les découvertes de la philologie, la traduction attestait, au milieu des diversités des idiomes, l'unité du langage sans laquelle elle ne serait pas possible.

Cette unité a son principe dans l'unité de l'entendement lui-même, dont les langues sont à la fois la création et l'image. *Fecit ad similitud nem sui.* Il est de mode aujourd'hui dans l'école catholique d'anathématiser comme impie cette proposition si naturelle et si évidente. Les esprits puissans mais chimériques qui ont tenté, après le désastre du dix-huitième siècle, une reconstruction de la théologie chrétienne, n'ont pas trouvé de meilleure base à leur édifice que l'hypothèse d'une langue révélée par Dieu aux premiers hommes, et dont les différens idiomes ne seraient

que des dialectes. A leur suite, tous les néo-chrétiens ont abondé dans ce sens. Il n'y a plus d'expression assez forte à leur gré pour rendre le mépris et l'horreur que leur inspire l'opinion contraire; c'était pourtant celle d'un grand saint, d'un grand docteur de l'Église, de Grégoire de Nysse, qui a consacré à la défendre le douzième de ses discours contre Eunomius, et nous confessons n'avoir jamais pu nous expliquer l'oubli dans lequel ce beau traité du frère de S. Basile a été laissé par les écrivains qui ont combattu de nos jours la théorie de l'invention du langage. Quoi qu'il en soit, l'hérétique Eunomius soutenait contre S. Grégoire la même cause que nos modernes orthodoxes contre les philosophes, et en termes tout-à-fait semblables. Il l'accusait formellement « de blasphémer la Providence » divine, de tomber dans une absurde impiété, dans le pa» ganisme, dans l'épicuréisme, en ne reconnaissant pas » Dieu comme le créateur des mots aussi bien que des » choses. » Il disait : « Si les hommes n'eussent reçu de » Dieu une langue toute faite, ils seraient restés éternelle» ment muets, et incapables de tout ce qui compose la vie » humaine. » Il attestait l'Écriture, et Moïse, et David. Il faisait remarquer, d'après le Cratyle de Platon, comme une preuve manifeste de l'origine divine du langage, l'admirable rapport des mots avec les objets. Un disciple de M. de Bonald ou de M. de Maistre dirait-il mieux? S. Grégoire n'en appelle pas moins tout cela en vingt endroits « de ridicules puérilités, des imaginations insensées, de » grossières sottises. » Il s'écrie : « Nous luttons à l'a» théisme, en rapportant à Dieu la raison humaine, et à » cette raison que Dieu nous a donnée l'invention des lan» gues! O délire!... Ce qui est un blasphème et une niai» serie, une vanité digne des Juifs, tout-à-fait indigne du » sublime génie chrétien, c'est de faire de ce grand Dieu, » si au-dessus de toute parole et de toute pensée humaine, » un pédagogue, un grammairien, enseignant à nos pre» miers parents le substantif et le verbe... Oui, c'est l'homme » qui a imposé les noms aux objets et aux notions, comme » c'est lui qui marche, bâtit des maisons, forge des épées, etc. » Ces choses ne peuvent être attribuées à Dieu, qu'en ce » sens qu'il nous a donné les facultés nécessaires pour les » accomplir.... Toutes les langues sont nées de l'entende» ment, qui est commun à tous les hommes, et les diffé» rences qui existent entre elles proviennent des différences » des peuples eux-mêmes. » Φύσει κατὰ τὸ θεῖον δοκοῦμεν πράγμα εἶκ ονομα· ὥστε τὸ μὲν καθ' ὑπόστασιν ὂν πρᾶγμα τοῦ πεποιηκότος ἔργον εἶναι, τὰς δὲ γνωρίσεις τῶν ὄντων φωνὰς, ταύτας τῆς λογικῆς δυνάμεως τρία τε καὶ ἑνηνοήκατα, αὐτὰ δὲ ταύτην τὴν λογικὴν δύναμίν τε καὶ φύσιν, ἔργον θεοῦ. Καὶ ἐπεὶ τὸ λογικὸν ἐν πᾶσιν ἀνθρώποις, ἀναγκαίως κατὰ τὰς τῶν ἐθνῶν διαφορὰς καὶ αἱ τῶν ὀνομάτων διαφοραὶ θεωρούνται (1). (*Contr. Eunom.* or. XII, *Op.*, t. II. Rien de plus raisonnable selon nous. De même qu'il faut chercher dans la nature humaine, partout la même, l'origine du moule commun où les langues sont uniformément jetées, c'est encore dans la nature humaine partout modifiée que se trouvent les raciues des variétés des langues. Le Créateur a partagé profondément dès l'origine l'espèce humaine en races, les races en peuples, en nations; des mélanges divers des races, des mélanges divers des peuples et des nations, il a formé des sociétés distinctes, mères à leur tour de sociétés nouvelles; il a doté chacun des groupes de l'immense famille de dispositions, d'habitudes, de prérogatives spéciales pour l'accomplissement d'une fonction spéciale dans le travail universel, il a confié l'éducation et le développement de leur génie particulier à leur virtualité même, à leur libre arbitre, aux destinées historiques qui résultent tout ensemble de ce libre arbitre et des nécessités providentielles, aux gouvernemens, aux religions, enfin, aux influences si profondes des caractères et des circonstances physiques de chaque contrée : de là les diversités des langues, œuvres spontanées des communautés qui les parlent, et expressions exactes de leur nature; de là, pour les peuples, l'impossibilité de s'entendre directement, et au même temps les bornes infranchissables de la traduction.

Il ne s'agit pas ici de l'excellence et du prix des langues; sous ce rapport elles ne diffèrent pas. M. de Humboldt, dans un *Mémoire sur les formes grammaticales*, publié en 1822, n'hésite pas à dire : « Toutes les langues peuvent être » considérées comme étant au même niveau, en ce sens » qu'elles renferment, les unes comme les autres, tout ce » qui est nécessaire, sans toutefois à la justesse de l'ex» pression, mais encore à sa perfection. » Cette vérité reconnue aujourd'hui, après deux siècles de travaux sur la philologie comparée et proclamée par l'un des plus grands représentans de la science, avait été affirmée depuis longtemps en France. C'est un des mémorables paradoxes que l'école de Perrault jeta dans le monde, et l'un des côtés par lesquels nous devons la glorifier.

La célèbre dispute des anciens et des modernes avait roulé principalement sur le mérite relatif des chefs-d'œuvre des différentes langues, et accessoirement sur la préférence à accorder à chacune des langues elles-mêmes. Un académicien d'Angers, disciple de Perrault, Frain du Tremblay se proposa, « pour terminer cette guerre, de réduire toutes les » langues à l'égalité, et de prouver que c'est sans aucun » fondement raisonnable que l'on élève certaines langues si » haut au-dessus des autres. » Dans ce dessein, en 1703, il publia à Paris un remarquable *Traité des langues*. Pour procéder avec méthode, il chercha d'abord ce que sont ces langues, d'où elles viennent, comment elles se sont multipliées, comment elles se perfectionnent, s'altèrent et s'étiolent (1); puis, venant aux qualités du discours, la clarté, la pureté, la netteté, l'abondance, l'énergie, le sublime, enfin, le nombre et l'harmonie; il conclut l'égale aptitude de toutes les langues à les recevoir de la seule notion générale de ce qui constitue une langue, et indépendamment de toute comparaison, soit entre les écrivains, soit même entre les langues; *à priori* puissant qu'il établit avec beaucoup de sagacité, et en jetant çà et là sur sa route des idées accessoires dignes d'attention.

Mais ces prémisses posées, il en tire, par une série de déductions plus ou moins subtiles, cette conséquence, « que » ce qui fait le véritable mérite des pièces des anciens, tant » pour l'esprit que pour l'éloquence et la science, se peut » faire sentir aussi bien dans notre langue que dans les lan» gues originales; et que partant, si les plus excellentes de » ces pièces traduites par nos meilleurs écrivains, comparées » avec quelques unes de ce temps, perdent beaucoup de leur » lustre, c'est qu'en effet il y a moins de justesse, de solidité, » moins de véritable beauté et de véritable grandeur que dans celles-ci. » C'était la thèse de l'école entière. Perrault avait dit dans le même sens : « On entend aussi bien les dialogues de » Platon dans la traduction de M. de Maucroix que dans le » texte, et ils n'ont pas moins de beautés dans le français que » dans le grec, ce qui n'est pas étonnant, notre langue ne le » cédant à aucune autre, comme la prouve très bien l'excel-

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de mentionner encore ici, à l'occasion de la nouvelle école catholique, une autre opinion de Grégoire de Nysse dans ce même discours. Le saint docteur affirme que les plus savans hébreux de son temps assuraient, avec raison selon lui, que la langue hébraïque était beaucoup moins ancienne que la plupart des autres langues, et que les Israélites ne la parlèrent que depuis leur sortie d'Égypte.

(1) Et, il faut la dire, il résout les questions d'origine par la même hypothèse que M. de Bonald, lequel semble même lui avoir emprunté la plupart de ses argumens. Avant Du Tremblay, le P. Thomassin, ce théologien si abondant, du reste, si savant, si heureusement novateur sur beaucoup de points, avait déjà écrit selon ce principe son traité *De l'Origine des langues* contre notre grand critique Richard Simon. Comment tous ces noms ont-ils été oubliés par les nouveaux théoriciens de la parole révélée?

» lent livre de M. Charpentier, etc. » (*Dial.* III.) Les novateurs avaient dans leur parti une foule d'hommes d'esprit, étrangers ou fort mal initiés au grec et au latin, et ne jugeant les anciens que sur les traductions de d'Ablancourt, de Patru, etc. Le mouvement auquel Perrault a attaché son nom fut même en grande partie l'insurrection de cette classe de personnes, gens du monde, dames, courtisans, se déclarant en mesure de prononcer sur les anciens, et prononçant contre l'autorité des savans. Le raisonnement que nous venons de citer avait pour but (et Perrault en convient au même endroit) de justifier ces prétentions et d'établir cette compétence. Les savans refusèrent de l'accepter, et à bon droit; car il est d'une fausseté absolue.

De l'égalité des langues, il résulte que toutes sont capables, les autres circonstances nécessaires étant réunies, de produire des chefs-d'œuvre qui rivalisent avec les plus vantés, mais nullement que les chefs-d'œuvre de l'une d'entre elles puissent être reproduits par une autre, dans toute leur beauté native. Il y a dans les *Salons* de Diderot une allégorie qui rend très heureusement notre pensée à cet égard : « Le père des dieux et des hommes passait les jours » et les nuits le front penché sur ses deux mains, et tirant » de sa vaste poitrine un soupir profond, lorsque tout-à-» coup il se releva, poussant un grand cri, et l'on vit sor-» tir de sa tête entr'ouverte une déesse tout armée, toute » vêtue; c'était Minerve. Tandis que les dieux, dispersés » dans l'olympe, célébraient la délivrance de Jupiter et la » naissance de Minerve, les hommes s'occupaient à l'admi-» rer. Tous d'accord sur sa beauté, chacun trouvait à redire » à son vêtement. Le sauvage lui arrachait son casque et » sa cuirasse, et lui ceignait les reins d'un léger cordon de » verdure; l'habitant de l'Archipel la voulait toute nue; » celui de l'Ausonie la voulait plus décente et plus con-» verte; l'Asiatique prétendait que les longs plis d'une tu-» nique qui moulerait mollement ses membres aurait infi-» niment plus de grâce. Le bon, l'indulgent Jupiter fit » essayer à sa fille ces divers vêtemens, et tous les hommes » reconnurent qu'aucun ne lui allait aussi bien que celui » sous lequel elle se montra ou sortir de la tête de son père. » Non, n'en doutons pas, la pensée du génie ne recevra jamais d'un autre idiome et d'un autre homme, quels qu'ils soient, une forme comparable à celle qu'il lui a donnée lui-même. Virgile le sentait bien quand il disait : Il est plus difficile d'enlever un vers à Homère qu'un clou à la massue d'Hercule. Et tout traducteur d'un grand maître a usurpé sa fonction, s'il ne le sent pas de même, s'il n'est pas découragé à chaque pas dans ce travail à la fois si rude et si profitable, qui fait éclore sous nos yeux tant de difficultés et tant de merveilles inaperçues du vulgaire.

Examinons les différences des langues; la première est dans leurs mots. Là encore sans doute il y a des analogies, et la science en découvre chaque jour de nouvelles; analogies particulières dérivant des rapports de filiation des idiomes; analogies générales provenant de la conformité physique ou morale de l'espèce humaine; mais elles n'empêchent pas, elles atténuent seulement en quelques endroits la diversité des vocabulaires. Or, cette diversité n'est pas restreinte au son et à la figure des mots, choses si importantes d'ailleurs quand il s'agit de style; elle s'étend à leur signification même. Quelqu'un se vantait auprès de Champfort de savoir quatre langues. Eh bien, répondit le spirituel académicien, vous avez quatre synonymes pour rendre la même idée. Champfort se trompait. Il n'y a guère plus de synonymes d'un idiome à un autre que dans le sein d'un même idiome. Tels mots latins ou anglais, et tels mots qui leur correspondent en français, rendent bien la même idée principale, mais envisagée sous des aspects différens, mais seule ici, et là mêlée d'une idée accessoire, ou bien alliée dans chaque langue a des idées accessoires différentes. Leibnitz a dit fort bien, dans ses curieuses Considérations sur le perfectionnement de la langue allemande (*Op.* t. VI) : « Je ne crois pas qu'il y ait une lan-» gue au monde capable de traduire, avec une force et une » énergie égales, les mots d'une autre langue, ou même » de les rendre par un seul terme. » Souvent d'ailleurs ces correspondans inexacts manquent eux-mêmes, et il faut recourir à la périphrase. Ces obstacles qui naissent des vocabulaires, et qui se rencontrent dans toutes les langues, suffisent pour rendre nécessairement infidèle une traduction quelconque. Il y en a d'autres encore dans les langues résultant, soit des mécanismes différens employés pour lier les idées (inflexions, particules), soit de la diversité de construction et d'arrangement des mots dans la phrase (inversions, ordre naturel), soit enfin du style propre à chaque idiome, et du mode particulier selon lequel la pensée y est détaillée et représentée. Toute langue se sert d'images à elle pour l'analyse de la pensée. Toute langue affectionne certaines allures, certaines libertés qui répugnent à d'autres. Toute langue a ses figures, ses images, ses tours, ses idiotismes, qui, bien que contraires à sa grammaire, et même à la grammaire générale, font principalement sa grâce ou son énergie, mais ne sauraient passer dans une traduction, ou n'y passeraient qu'avec perte, souvent même en produisant un effet contraire à celui qu'elles produisent dans l'original. Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas seulement un style particulier à chaque idiome. Tout écrivain, et tout grand écrivain à plus forte raison, a le sien, image de son génie individuel comme celui de la langue est l'image du génie national, et distingué de ce dernier comme l'espèce l'est du genre dans lequel elle est comprise; celui-là n'est pas plus communicable que l'autre, puisqu'il est fondé précisément sur la diversité nécessaire qui est entre un homme et un homme, et qu'il n'est d'ailleurs qu'une variété du précédent. Ainsi dans un interprète supposons tous les dons de l'écrivain, la plus profonde connaissance possible de sa propre langue et de la langue de l'ouvrage original, et des usages, des mœurs, des institutions, de la vie du peuple qui parle cette langue; attribuons-lui l'analogie d'esprit la plus complète qu'il soit permis d'espérer avec son auteur, et la résolution la plus ferme, la plus heureuse de tout oublier pour s'asservir au texte; imaginons en un mot le traducteur idéal, il échouera; il est dans la nature même des choses d'invincibles raisons pour qu'il demeure infidèle.

Entre ce traducteur idéal et les traducteurs du dix-septième siècle, il y a un abîme, et il fallait un étrange parti pris, ou une singulière ignorance, pour déclarer leurs œuvres identiques à leurs modèles.

Certes, ce n'était pas le talent, ni même une science profonde des langues, du moins de la langue française, qui manquait aux Coeffeteau, aux Vaugelas, aux d'Ablancourt, aux Patru, aux Arnaud d'Andilly, etc.; mais il ne s'agissait pour eux que fort secondairement de reproduire le modèle qu'ils avaient choisi. Ils voulaient avant tout donner des exemples de beau style à la France et perfectionner notre idiome. Un tel projet se pouvait concilier très bien, il est vrai, avec l'effort de l'exactitude. Non seulement la traduction sérieusement pratiquée est une excellente école dans l'art d'écrire, ainsi que le disait Boileau; non seulement (et voilà pourquoi il faut conserver à cet exercice le rang que de saines traditions lui ont laissé dans l'instruction littéraire), non seulement, dis-je, elle nous initie à tous les mystères, à toutes les ressources du vocabulaire et de la syntaxe de notre pays; elle fait plus, elle y ajoute des richesses, elle y transporte et des signes nouveaux, et des combinaisons nouvelles des signes existans, des tours, des images, des expressions reçus de tous, après une quarantaine plus ou moins longue. Elle est pour les langues, selon le mot de Delille, ce que les voyages sont pour l'esprit. Mais en réaction contre le siècle précé-

dent, qui avait étrangement altéré notre idiome en voulant ainsi le fertiliser avec des élémens étrangers, les célèbres traducteurs dont nous parlons conçurent leur tâche d'une manière toute différente. Si la traduction leur parut mieux appropriée qu'une composition originale au but qu'ils se proposaient, c'est en ce sens que, les dispensant de ce travail préparatoire si long, si difficile, si pénible, où l'inventeur s'épuise en partie avant même d'avoir pris la plume, elle leur laissait toutes leurs forces et tout leur temps pour leur recherche passionnée des beaux termes, des belles phrases. Ceux qui vinrent après eux, les Sacy, les Maucroix, les Dubois, les Dacier, etc., voulurent bien réellement traduire; mais ils restèrent tous, qui ne le reconnaît aujourd'hui, fort en-deçà de la limite d'approximation à laquelle il est possible d'atteindre.

Les chefs-d'œuvre de la traduction ont été faits de nos jours. Cela devait être pour plus d'une raison. Le dix-neuvième siècle, on ceci comme en tout, a l'expérience du dernier venu; et l'art de traduire, lié d'ailleurs intimement à tant d'autres études, sans cesse en marche, philologie, histoire, connaissance des civilisations étrangères, etc., participe nécessairement au progrès universel. Puis de nos jours, pour la première fois, soit, comme quelques-uns le disent, par dégoût maladif de leur vie actuelle, soit, comme nous le croyons, par des raisons tout autrement sérieuses, les peuples ont pris goût à la vue de ce qui n'est pas eux, de ce qui leur est le plus étranger, le plus opposé. Tant que cette disposition n'était pas générale, un traducteur avait beau se promettre de ne songer qu'à être exact dans la mesure possible, il ne parvenait à l'être, du moins le plus souvent, que dans la mesure permise, une volonté solitaire n'étant jamais assez forte contre l'influence du sentiment commun. Ainsi Tourreil pouvait bien écrire au dix-septième siècle, dans la belle préface de son Démosthènes: « Toute paraphrase déguise le texte loin de présenter l'image » qu'elle promet; elle peint moitié de fantaisie, moitié d'après » un original, d'où se forme je ne sais quoi de monstrueux » qui n'est ni original ni copie. Cependant un traducteur » n'est proprement qu'un peintre qui s'assujettit à copier. » Or, tout copiste qui dérange seulement les traits ou qui » les façonne à sa guise, commet une infidélité; il pèche » dans le principe, et va contre son propre plan, faute de se » souvenir qu'il a tout fait s'il attrape la ressemblance, et » qu'il ne fait rien s'il la manque. Moi donc, comme simple » traducteur, j'ai mon modèle, et je ne puis assez m'y conformer. Que j'étende ou que j'amplifie ce qu'il serre et ce » qu'il abrège, que je le charge d'ornemens lorsqu'il s'en » néglige, ou que j'en ternisse les beautés, ou que j'en » couvre les défauts; qu'enfin le caractère de mon auteur, » quel qu'il soit, ne se retrouve point dans les paroles que je » lui prête, ce n'est plus lui, c'est moi que je présente; je » trompe sous le nom de truchement, je ne traduis point, » je produis. » Tourreil une fois à l'œuvre, ajoutait aux infidélités inévitables, et à celles qui résultaient de l'insuffisance de son érudition, des infidélités dont l'esprit de son temps était seul responsable. Malgré qu'il en eût, « il trompait sous le nom de truchement. » Des traductions comme celles d'Homère, par l'Allemand Voss; de la République de Cicéron, par M. Villemain; de Tacite, par M. Burnouf; de Plaute, par M. Naudet; du Paradis perdu, par M. de Chateaubriand, etc., ne pouvaient naître qu'en ce temps.

En même temps que la traduction s'est perfectionnée comme art et comme système, elle s'est appliquée, elle s'applique incessamment à des œuvres et à des langues nouvelles. La France, l'Italie, l'Espagne, ont joui les premières de l'honneur de voir leurs livres traduits dans les principaux idiomes, concourir au développement de ces idiomes, des littératures qu'ils renferment et des nationalités dont ils sont l'expression. Elles partagent déjà ce privilége avec l'Angleterre et l'Amérique, avec l'Allemagne, et, quoiqu'en moindre proportion, avec les peuples slaves et scandinaves. Le vieil Orient n'est plus représenté dans le monde occidental par les seules versions des livres juifs, et les monumens sanscrits, persans, chinois, etc., sont révélés aux nations étonnées par de laborieux interprètes qui se succèdent en se surpassant depuis la fin du dix-huitième siècle. D'autres nous initient à l'Orient moderne; d'autres, fouillant dans nos âges primitifs, nous font connaître les monumens de nos ancêtres immédiats, devenus inintelligibles pour nous. Chaque jour enfin la traduction ajoute au trésor commun des chefs-d'œuvre; chaque jour elle fournit à l'histoire, à la philosophie, des matériaux et des élémens inconnus; chaque jour elle accroît le nombre des peuples qu'elle unit. Ce mouvement ne s'arrêtera pas: l'impulsion en vient de trop haut pour cela. Le temps approche où la littérature universelle sera représentée dans toute littérature particulière, où les différens génies nationaux ne se nourriront plus, ne s'appuieront plus seulement à telle ou telle partie de la tradition humaine, mais à cette tradition tout entière. La Bible, grâce aux efforts des sociétés protestantes depuis un demi-siècle, sera bientôt traduite dans chacune des deux mille langues qui se parlent sur la terre. Il en sera de même, un jour, de tout ce qui existe de livres importans dans le monde. Honneur à ceux qui hâtent cette époque si désirable! Les gouvernemens qui y contribuent par leur protection remplissent un de leurs devoirs. Mais il faudrait une intervention plus efficace, plus active, plus régulière; il faudrait des allocations sérieuses aux budgets, et des établissemens permanens. M. de Talleyrand, dans l'admirable rapport qu'il présenta en 1791 au nom du Comité de l'instruction publique, proposait le décret suivant; « Les directeurs des bibliothèques prendront des mesures » pour que tous les ouvrages qui sont publiés dans tous les » genres et dans toutes les langues quelconques soient achetés. Il sera fait des fonds à cet effet. Les livres, après avoir » été inscrits sur les registres, seront examinés par les classes » respectives de l'Institut, et ceux qui seront distingués par » elles seront traduits, en tout ou en partie, par des interprètes attachés à cet effet en nombre suffisant à la bibliothèque. » Tôt ou tard, ce décret sera exécuté en France et dans les autres états, et le genre humain sera associé, pour ce qu'il y a de plus élevé dans ses destinées, autant que lui a permis de l'être la Providence, qui a mis des limites à la traduction comme a tous les moyens de communication entre les peuples.

TRAGÉDIE. On peut réduire à deux tous les systèmes dramatiques. L'un, qui se produit principalement à l'origine de l'art et à sa décadence, n'admet pas plusieurs genres; il reconnaît un seul type de toutes les représentations dramatiques. L'idéal qu'il se propose est le drame où la vie humaine serait imitée à la fois dans tous les rapports que sa nature comporte, et avec toutes les modifications qu'elle est susceptible de subir. L'autre système, qui invoque en sa faveur une tradition plus constante, admet deux types et par suite deux genres. Il suppose une dualité ou réelle ou fictive dans l'existence humaine. Il représente l'homme tour à tour et séparément, joyeux et insouciant dans la vie la plus ordinaire et la plus extérieure, grave et passionné dans une vie supérieure ou héroïque. De là cette division: la comédie ou genre gai qui, pour objet de son imitation, a surtout les intérêts et les sentimens individuels, et la tragédie ou genre sérieux qui met surtout en action les intérêts et les sentimens généraux.

Les Grecs ont les premiers établi, avec l'admirable clarté de leur génie, la division du tragique et du comique. Leur foi était cependant un panthéisme, et il semble qu'elle aurait dû les porter de préférence au premier des deux systèmes; mais chez eux le théâtre n'a commencé à devenir un art distinct qu'après l'affaiblissement des convictions dogmatiques et sous l'influence de doctrines philo-

sophiques où était déjà sensible la dualité proclamée depuis par le christianisme.

Il est certain toutefois qu'à leur origine, les drames grecs ont été, de même que les drames de tous les peuples, un mélange du gai et du sérieux où dominait seulement plus ou moins l'un des deux genres. « La tragédie ne reçut que fort tard, dit Aristote, la grandeur et la gravité qui lui sont convenables, car elle ne se défit qu'avec peine de ses petits sujets et de son style burlesque. » (Poet., ch. IV.)

Alors même que l'on manquerait d'une si haute autorité et d'autres témoignages historiques, on ne saurait concevoir qu'il ait pu en être autrement. L'art suit les mêmes phases dans toutes les civilisations. C'est une nécessité de l'esprit de passer du complexe au simple, d'une synthèse confuse à une analyse raisonnée. Toute création humaine est, comme la création de Dieu, précédée d'un chaos.

Les premiers auteurs dramatiques, ayant à exprimer les sentimens, les passions, les actions des hommes sous une forme dont ils ne connaissent pas encore bien la nature et les ressources, se servent au hasard de tous les moyens qui peuvent venir en aide à leur inspiration. Ils sont comparables à des messagers qui, mal habiles à l'art de la parole, et obligés de raconter à une assemblée des événemens dont ils viennent d'être témoins, sont pleins d'agitation, et rendent leurs impressions sans choix, sans artifice, s'abandonnant à toutes les puissances de conviction qu'ils trouvent en eux, mêlant ensemble tons les tons dans leur voix, tous les mouvemens dans leur gesticulation, nobles ou vulgaires, sérieux ou comiques, comme sont mêlés tous les incidens dans leur mémoire. Mais ce désordre n'est pas de longue durée; la force des choses aussi pour le dissiper.

En effet, l'attention, qui n'embrassait que vaguement l'ensemble de l'œuvre, aussi long-temps que s'était soutenue l'admiration ingénue de la nouveauté, ne tarde pas à se replier sur elle-même et à se mieux posséder : elle s'attache bientôt aux parties et elle veut chacune d'elles plus parfaite. Et ce n'est pas seulement le goût du public qui devient plus difficile à satisfaire : celui du poète et des acteurs suit ce progrès ou le devance. Les aptitudes, variées comme les caractères, tendent à des fins diverses : tel excelle à exprimer et à exciter la joie; tel autre à exprimer et à exciter la crainte. Chacun apprend insensiblement à connaître ce qu'il a en lui de fort et de faible, et répugne à donner en spectacle sa faiblesse. L'auteur ne veut plus parler indifféremment de toutes choses et dans tous les styles; l'acteur ne veut plus à la fois jouer le sublime et le grotesque, et lutter avec ceux qui ont acquis une juste réputation dans le chant ou dans la danse. Dès ce moment, il s'opère une division de travail; les genres sont créés.

C'est d'ailleurs, comme nous avons déjà essayé de l'indiquer au mot COMÉDIE, un des besoins, et aussi un des mérites de l'esprit humain de pouvoir passer tour à tour et de savoir se maintenir séparément dans chacune des deux existences que le système dramatique des Grecs a distinguées.

On peut remarquer aussi qu'il y avait chez les Grecs, dans un genre poétique primitif, ce que l'on pourrait appeler un précédent qui a dû contribuer à hâter cette division du tragique et du comique : l'épopée avait précédé le drame; l'Iliade devint le modèle de la tragédie, le Margitès le modèle de la comédie.

La tragédie fut cultivée la première; et cependant la comédie parvint avant elle à déterminer sa nature et ses règles. Aussi voit-on que ce dernier genre a subi beaucoup moins de modifications importantes que la tragédie depuis les Grecs jusqu'à nous. Entre les comédies des différens peuples, quels que soient leur constitution politique, leur degré de civilisation et le caractère particulier de leur nationalité, il y a des analogies plus frappantes qu'entre leurs drames sérieux ou tragédies. Shakespeare est beaucoup moins éloigné, dans ses comédies, d'Aristophane et de Molière, qu'il ne l'est de Sophocle et de Racine, dans ses tragédies. Les petites pièces comiques indiennes ou chinoises ressemblent beaucoup aux pièces européennes du même genre. Enfin il est encore digne d'attention qu'aux époques de décadence de l'art dramatique, les écoles fondées avec l'espérance de régénérer et avec la volonté d'innover, n'attaquent guère l'unité de la comédie : c'est contre celle de la tragédie que portent tous leurs efforts; si elles nient qu'un genre doive être exclusivement consacré au sérieux, elles comprennent et tolèrent qu'un genre le soit exclusivement à la gaîté.

Cette différence dans les destinées de la comédie et de la tragédie s'explique par la différence qui est dans leur essence.

Le drame sérieux a été créé le premier, parce que les arts au début et au moment où ils se dégagent de la période religieuse, sont surtout sérieux et gardent encore l'empreinte de cette généralité sévère de sentimens qui, sous l'empire absolu d'une même foi, relie les individualités et les conduit en masse, sous un même signe, vers un même but. Une autre cause de cette priorité, c'est que l'imagination, toujours riche et abondante dans les commencemens d'une civilisation, incline naturellement à la poésie héroïque ou tragique qui lui ouvre une libre carrière.

La comédie suppose des mœurs fixées et une certaine maturité dans l'observation de ces mœurs : ses formes sont arrêtées plus tôt parce qu'elle imite celle des côtés moitiés de l'existence humaine qui change le moins dans tous les temps, dans tous les lieux, et qui est la plus familière à tous les spectateurs. Les habitudes domestiques, les sentimens privés, les ridicules, sont visibles et pour ainsi dire palpables pour tous les hommes : la comédie les idéalise ou les copie avec une fidélité dont il est peu d'individus qui ne soient bons juges.

Au contraire, la vie tragique, aussi réelle, mais plus intérieure et plus profonde, est plus difficilement comprise du grand nombre. Les auteurs tragiques s'imposent plus désintéressement à la multitude; ils comptent moins de véritables juges. Si, d'une part, c'est le genre qui demande dans les poètes les qualités naturelles les plus rares et les plus élevées; d'autre part c'est, en compensation, le genre qui réussit le plus facilement, parce qu'en soulevant les passions bonnes ou mauvaises, il est sûr de captiver tout d'abord les sens des spectateurs, de s'en rendre maître et de n'avoir bientôt plus pour censeurs que ceux qui, au milieu des entraînemens de l'imagination et du cœur, ont la puissance de conserver la liberté de leur raison et de leur jugement.

On peut ajouter enfin que chez tous les peuples où les arts ont reçu un développement remarquable la comédie est possible et facile, tandis que la tragédie ne se produit chez quelques uns qu'avec une certaine réserve et presque indirectement, comme on le voit chez plusieurs nations modernes auxquelles les poètes comiques n'ont point manqué.

La Grèce doit sans doute en grande partie sa gloire tragique à ses origines fabuleuses et aux longues tourmentes dont ses colonies ont eu à triompher. Si on se transporte en pensée dans un théâtre grec, à la représentation d'une tragédie, en se pénétrant surtout du caractère des spectateurs, de leurs passions, de leur manière de penser et de croire, il est impossible de ne pas se sentir saisi d'un trouble mystérieux et d'une terreur dont aucun spectacle n'a pu donner depuis une juste idée au monde.

Trente mille personnes étaient assemblées devant une vaste muraille, surchargée d'architecture, de peinture, de sculpture, et que nous sommes obligés de nous figurer comme un bas-relief gigantesque sans analogie avec aucun

Digitized by Google

autre monument. Des chants religieux, graves et solennels, commandaient un silence plein de respect et de crainte, s'emparaient des âmes, et les préparaient à sortir de la réalité. Les acteurs, géans comme la scène, offraient sur leurs visages immobiles les types connus et révérés des physionomies des dieux et des héros : leurs voix fortes et caverneuses, lamentables ou terribles, n'avaient rien d'accoutumé, ni le son, ni le rhythme ; et ce que représentaient ces personnages étranges, c'étaient les souvenirs sacrés des anciens âges, c'étaient les catastrophes épouvantables des premières familles, c'était à la fois la religion et l'histoire de la Grèce, religion fataliste, histoire sanglante, qui, à la voix du poëte, s'illuminaient d'une clarté funèbre dans l'obscurité des temps, déchiraient leurs voiles, se rapprochaient en grandissant, et, sous une illusion magique, venaient ressaisir la vieille foi encore indécise des spectateurs en exaltant leur piété toujours vivante pour les traditions de la patrie.

Que trouvera-t-on dans cette espèce d'évocation sérieuse, et, si nous osions nous exprimer ainsi, dans cette sublime fantasmagorie, que trouvera-t-on qui ressemble à notre tragédie française jouée aux bougies, dans un salon, par des comédiens capricieusement costumés, coudoyant des spectateurs distraits et bruyans, et donnant leurs figures fardées pour toutes celles des personnages illustres d'anciens peuples dont les infortunes et la gloire intéressaient l'esprit et le goût beaucoup plus que le cœur? Quel que fût le génie des poëtes, comment, avec des élémens si différens et relativement si faibles, auraient-ils produit les impressions solennelles et terribles de la tragédie grecque? où pouvait être l'illusion? par quel miracle, ces imitations de l'imitation, ces reflets, non de la vie des anciens, mais de leur théâtre qui était lui-même un reflet, auraient-ils excité les émotions véhémentes qu'éprouvait le peuple athénien au spectacle religieux de la destinée de ses ancêtres?

Il serait moins déraisonnable de chercher un point de comparaison avec le théâtre grec dans les représentations hiératiques qui ont encore lieu aujourd'hui dans l'Inde, et où les acteurs, sous les masques des dieux et des héros, représentent les fables anciennes dans des enceintes immenses, à la lueur des torches, au centre d'un million de spectateurs; mais la barbarie de ces épopées dramatiques interdit la pensée de les opposer sérieusement aux nobles créations du génie grec.

Chez un seul peuple on concevrait peut-être la possibilité d'une imitation, vraie à certains égards, de la tragédie antique, si toutefois il était donné à ce peuple d'avoir une patrie, une cité, un théâtre, lui qui n'eut jamais d'art dramatique même au temps de sa prospérité. Du moins semble-t-il que l'histoire de la Judée, non point traduite en grotesques mystères, mais transfigurée par une poésie inspirée des livres saints, serait encore de nature à imprimer aux fronts des enfans d'Israël quelques unes de ces pâles terreurs qui glaçaient les athéniens aux apparitions d'OEdipe foudroyé ou d'Oreste vengeur.

On peut croire qu'en France la poésie dramatique est venue trop tard, et que nos mœurs étaient déjà trop raffinées aux seizième et dix-septième siècles pour qu'il fût possible de créer une tragédie nationale dans le sentiment du drame grec. Pourtant il est douteux que, même en repoussant l'exemple de l'Italie, même en résistant à la renaissance, et en cherchant à se reporter aux premiers siècles de notre histoire, on fût parvenu à des résultats très différens. Aucune grande nationalité en Europe n'a peut-être moins que la nôtre la religion de ses origines. Notre cosmopolitisme a remonté vers l'antiquité dès que la gloire des temps antiques nous a été révélée, et nous avons fait bon marché d'une partie de notre généalogie pour être des premiers à nous ranger sous cette glorieuse paternité d'Athènes et de Rome. Mais il n'est pas vrai de dire que Rome et Athènes nous ont absorbés. On ne saurait refuser l'originalité dramatique au pays qui a donné naissance à Molière; la comédie française est sans rivale, même dans l'antiquité. Quant à notre tragédie, deux siècles d'éclat, les applaudissemens de l'Europe qui, sauf quelques réactions de peu de durée, s'est résignée partout au rôle de notre imitatrice, témoignent assez que Corneille et Racine n'ont pas fait plus défaut à l'esprit français que Molière lui-même ; sous une forme indirecte, ils ont peint fidèlement la sensibilité, l'amour, les sentimens généreux qui constituaient alors l'individualité de notre pays : et on est en droit d'affirmer que le public n'a pas désiré voir ce qu'ils ne se sont pas sentis entraînés à faire passer sous ses yeux.

Si l'art est l'expression ennoblie de ce qui est, s'il doit se modifier par conséquent suivant les temps et suivant le caractère des nationalités; en d'autres termes, si l'on reconnaît que les artistes ne créent pas quelque chose de rien, mais sont des interprètes qui idéalisent, et que toutes leurs inspirations correspondent à des sentimens et à des pensées qui sont le fond même de l'existence commune, il faut avant de juger les grands poëtes, avant de leur demander compte de l'usage qu'ils ont fait de leur génie, il faut, dis-je, étudier d'abord, dans sa virtualité, le génie du peuple qu'ils représentent.

On pourrait trouver à la suite d'une pareille recherche, que tel genre de poésie n'existait pas en germe chez certaines nations, ou du moins n'y existait pas dans les mêmes conditions de développement que chez quelques autres.

Ainsi on reconnaîtrait que, des trois ressorts du genre tragique, la terreur, la compassion et l'admiration, le premier devait avoir plus de puissance chez les Anglais que chez nous, l'histoire de l'Angleterre étant bien autrement terrible que celle de notre pays; dans les annales de cette race si fière d'insulaires ambitieux, règne une sauvage énergie que nous voyons sans regret manquer aux nôtres. Pour les deux autres ressorts, nous ne les reconnaîtrons plus puissans que chez nous, ni dans la patrie de Sophocle, ni dans celle de Shakespeare. De leur prédominance dans notre caractère, devait naturellement naître une poésie tragique moins sombre, moins violente, où le fait domine moins que la passion et la pensée.

La tragédie future, celle qui appartiendra à l'ère de la plus grande des révolutions modernes, sera sans aucun doute différente à beaucoup d'égards de la tragédie qui a fait la gloire de la France monarchique : mais elle différera plus encore des dramaturgies étrangères qu'on voudrait lui proposer pour modèles. Au commencement de ce siècle, madame de Staël appliquant son esprit à deviner les destinées de l'art en France, écrivait ces lignes :

« L'homme a trop souffert comme homme pour que les dignités, le pouvoir, les circonstances enfin qui sont particulières à quelques destinées seulement, ajoutent beaucoup à l'émotion causée par le malheur.

» L'esprit philosophique, qui généralise les idées, et le système de l'égalité politique doivent donner un nouveau caractère à nos tragédies. Ce n'est pas une raison pour rejeter les sujets historiques; mais il faut peindre les grands hommes avec les sentimens qui réveillent pour eux la sympathie de tous les cœurs, et relever les faits obscurs par la dignité du caractère ; il faut ennoblir la nature au lieu de perfectionner les idées de convention. Ce n'est point l'irrégularité ni l'inconséquence des pièces anglaises et allemandes qu'il faut imiter; mais ce serait un genre de beautés nouvelles pour nous, et pour les étrangers eux-mêmes, que de trouver l'art de donner de la dignité aux circonstances communes, et de peindre avec simplicité les grands événements.

» La tragédie toute-puissante sur le cœur humain, dit-elle encore dans le même ouvrage, serait celle qui pourrait entretenir l'homme dans tous les sentiments les plus purs

Digitized by Google

qu'il ait jamais éprouvés, et rappeler l'âme des auditeurs, quels qu'ils soient, au plus noble mouvement de leur vie. »

Sans doute l'illustre auteur que nous venons de citer n'a fait que montrer du doigt le commencement d'une ligne qui peut être infinie : prétendre la tracer plus vigoureusement et la suivre d'un regard plus assuré dans l'avenir, c'eût été présomption. Cependant il nous semble que, dans les manifestes des écoles qui se sont soulevées contre l'ancien système dramatique, il n'a pas été énoncé de pensées aussi capables d'encourager de jeunes ambitions poétiques, et d'inspirer des espérances; il nous semble que les novateurs auraient plus fait pour leur cause en s'avançant de quelques pas seulement dans cette direction qu'en s'arrêtant à combattre le passé avec toutes les armes que leurs mains ont rencontrées. Ils ont à se féliciter d'avoir conquis la liberté; mais la liberté conquise n'est utile qu'à la condition d'être engagée de nouveau. Après tous les enivrements du triomphe, les jeunes écoles s'aperçoivent aujourd'hui qu'elles ne sont qu'au milieu de la tâche, et que le plus difficile reste à faire.

La poétique d'Aristote, si souvent mise en cause, est loin d'être ce que l'ont supposée ceux qui ne la connaissaient que par les applications et les interprétations de notre grand siècle. Elle subordonne de beaucoup à l'unité d'intérêt les unités si tyranniques de temps et de lieu, et elle n'est en aucune manière responsable de la monotonie que l'on a tant reprochée à notre ancienne tragédie. Le vers des tragiques grecs était plus familier et moins tendu que nos hexamètres : la danse et les chœurs qui interrompaient les actes donnaient de la variété à la représentation. D'ailleurs les héros, les personnages illustres dans l'histoire n'étaient pas les seuls qui fussent admis sur la scène grecque, et on ne voyait pas reparaître incessamment les mêmes familles comme dans nos imitations. « Il arrive *fort souvent*, dit Aristote (Poet., chap. IX), que dans les tragédies, on se contente d'un ou de deux noms connus, et que tous les autres sont inventés. Il y a même des pièces où pas un nom n'est connu, comme dans la tragédie d'Agathon (qu'il a appelée *la Fleur*), car dans cette pièce tous les noms sont feints, comme les choses, et elle ne laisse pas de plaire. »

On peut dire que jusqu'ici les principes métaphysiques sur lesquels repose la théorie d'Aristote n'ont pas été critiqués sérieusement : la plupart sont fondés sur une observation juste et complète en elle-même de facultés immuables dans l'homme : celui qui parviendrait à les ébranler irait assurément plus loin qu'à réformer l'art.

Cependant parmi les cris de guerre de l'école moderne on entendait revenir à chaque instant des menaces contre les règles; mais si parfois on a passé des menaces à l'action, il est arrivé que l'un avait au plus brisé de vieux cadres de convention, particuliers à une phase de civilisation, périssables, et qui étaient aux règles à peu près ce que la forme est au fond.

De l'éclectisme poétique de notre temps, il sortira sans doute plusieurs sectes tragiques : une seule triomphera. La nouvelle muse aura la fraîcheur et les illusions de la jeunesse, et pourtant ce sera encore celle qui a grandi aux applaudissements de nos pères. De loin en loin les masques vieillissent sur son visage, et il est nécessaire, à certaines époques, de les déchirer et de les remplacer : mais la muse elle-même change plus insensiblement et ne vieillit pas. C'est ainsi que la figure de l'homme se modifie en sens inverse de son esprit : dans une vie réglée, progressive, l'esprit ne va pas de la naïveté à la décrépitude, mais de l'enfance à une jeunesse éclairée, active, impatiente de l'inconnu, qui poursuit avec ardeur sa recherche sous les rides du visage, dans le corps qui fléchit, et qui, d'une marche assurée, traverse la mort pour conquérir ailleurs sa maturité.

TRAJAN. La lutte était terminée entre le nouveau gouvernement et la minorité républicaine qui avait rempli tout un siècle de ses impuissantes tentatives et de ses malheurs glorieux quelquefois, presque toujours mérités. Les derniers efforts et les derniers représentants de ce parti de plus en plus abandonné avaient expiré, sous les Flaviens, dans les complots et le sang des Helvidius, des Cecina, des Senecion, etc. Ses doctrines politiques et le besoin d'en venger les martyrs n'étaient pour rien dans la conspiration sous laquelle avait succombé Domitien. Juvénal le reconnaît :

> Sic periit, postquam cervicibus esse timendus
> Cæperat; hoc nocuit Lamiarum cæde tremendi.
> IV, 150.

Bien différent de celui que Brutus avait transmis aux héritiers de sa pensée, en le retirant des flancs de César, le poignard de Stephanus avait frappé dans le prince l'ennemi personnel et le tyran, non l'empereur.

C'était inévitable. Le vieux républicanisme avec toutes ses passions devait être ardent et vivace dans les âmes de l'antique aristocratie que la révolution impériale avait dépossédée. Le fanatisme du passé et la haine irréconciliable du présent devaient se perpétuer parmi les descendants des Claudius et des Scipion. Mais ces descendants disparurent rapidement, par suite de l'excitation même de leurs sentiments et des occasions ou des prétextes qu'ils fournirent à l'impitoyable vengeance des Césars. Le Patriciat romain, après les exécutions en masse qui ensanglantèrent le règne des premiers successeurs d'Auguste, se trouvait à peu près tout entier relégué dans l'histoire avec les priviléges qu'il avait revendiqués. Ce qu'il en restait, réduit par les confiscations à la misère et à l'abaissement moral qu'elle entraîne, renonçait au faste onéreux de ses souvenirs pour ne plus s'inspirer que de la faim. Les clients et les poëtes rencontraient ces Æuésides à la porte de leurs patrons, et s'écriaient avec une pitié satisfaite :

> . . . . . Vexant limen at ipsi
> Nobiscum. . . . .

Les familles les plus glorieuses, les familles qui avaient enchaîné l'humanité entière au char triomphal de Rome, allaient de chute en chute perdre leur nom dans les bandes de bateleurs et de gladiateurs, ou l'abîmer dans la fange des Lupanar. Et ceux des empereurs qui, au milieu de leur guerre féroce, gardaient quelque chose de la piété des souvenirs, étaient obligés de faire l'aumône à ces victimes de leur politique ou de porter des lois formelles pour les arrêter sur le chemin de la prostitution. (V. Juv., sat. I, 91; II, 143; VIII, 184, sqq. Tac., *Ann.*, II, 85. Suet., *Tib.*, 35.) A la tête de la société romaine et dans le sénat, la place de l'ancienne noblesse était occupée dès la fin du premier siècle par une noblesse nouvelle, plébéienne, provinciale, étrangère, créée par les empereurs à mesure des vides que faisaient dans les rangs de leurs ennemis leurs sanguinaires victoires. Quelques uns de ces parvenus purent bien épouser les idées et les passions de la caste à laquelle ils succédaient, surtout tant qu'il resta à côté d'eux des débris encore influents de cette caste. Parmi ceux qui parlaient le plus haut de droits violés et de priviléges foulés aux pieds, les Césars purent bien rencontrer parfois des hommes qui n'étaient rien que par eux, comme au temps des Gracques, Scipion l'Emilien retrouvait, portant la voix contre lui au nom du peuple romain, ses captifs de la veille qu'il avait affranchis (Val. Max., VI, 2); une ingratitude pareille s'est reproduite souvent de nos jours; et d'ailleurs l'histoire ne laisse pas de doutes à cet égard. Chez les uns, ce fut vanité ridicule, ambition coupable de reconstruire à leur profit la tyrannie oligarchique; chez les autres, chez Corbulon ou Thraséas, ce fut généreuse

illusion, noble désir de la liberté et d'une vie politique où pussent se développer les grandes vertus et les grands talens. Mais l'immense majorité des notables avec lesquels ils avaient fait leur avénement resta étrangère, on le comprend, à leurs sentimens d'emprunt et à leurs bizarres prétentions. Satisfaite de représenter le genre humain dans la capitale du monde, de proclamer le souverain, d'être après lui et par lui le premier organe de la loi universelle, de recruter les conseils du maître, et la haute administration civile et militaire, elle ne voulait avec force, avec ensemble, que le maintien de ce rang supérieur sous un despotisme éclairé et tolérant : et peu à peu les exigences individuelles qui dépassaient ce niveau s'atténuèrent par l'effet du sentiment commun et des leçons de l'expérience; les esprits ardens s'apaisèrent et se résignèrent; les idées républicaines n'excitèrent plus qu'un enthousiasme historique et poétique. « Il se glissa partout, comme a dit Tacite, une certaine douceur d'inertie, et cette langueur odieuse finit par devenir agréable. (*Agric.*, 3.) »

On en était là, en 97, à la mort de Domitien; aussi le sénat, sans aucune hésitation, sans aucun dissentiment, se hâta-t-il d'élire un empereur. Le prince appelé au pouvoir fut un étranger, né en Ombrie, mais originaire de Crète, le vénérable Nerva; et celui-ci, à l'applaudissement unanime de l'assemblée qui l'avait élu, adopta et s'associa, pour le laisser bientôt seul maître par sa mort, un autre étranger, Ulpius Trajanus, né en Espagne de parens espagnols. (Dio., LXVII, LXVIII. Aurel. Vict., *Epit.* Plin., *Paneg.*) Le caractère de la nouvelle aristocratie ressort de ces faits avec éclat. Cinquante ans plus tôt, il fallait, dans une circonstance pareille, l'intervention menaçante du peuple pour empêcher la proclamation de la république au sein de la curie (Jos., *Ant. Jud.*, XIX, 30); et le patricien romain, empruntant la plume de Sénèque, comptait parmi les crimes de Claude, ce frère de Germanicus, sa naissance en Gaule, à Lyon, dans le municipe de Plancus (V. *de Mort. Claud.*, 6).

Le choix de Trajan, indiqué à Nerva, selon tous les historiens, par la seule renommée, était en effet le plus heureux qui se pût faire alors. L'armée, sur laquelle Domitien vers la fin de sa vie avait appuyé son autorité menacée, manifestait depuis la mort de ce prince une fureur qui était un grand péril. Complice du meurtre, vieux, infirme, étranger à la guerre, adonné aux lettres et à la poésie, Nerva n'avait rien de ce qui pouvait attacher ou intimider les soldats. Déjà ils l'avaient forcé à livrer à leur vengeance les assassins de Domitien et à justifier leur propre révolte; dès que l'adoption de Trajan eut été annoncée, quoique ce général, alors gouverneur de Germanie, fût bien éloigné de Rome, ils rentrèrent dans l'ordre. Nul n'avait jamais exercé sur l'armée un plus grand ascendant; tout y contribuait : son père illustré dans la guerre contre les Juifs; une éducation presque exclusivement militaire; une vie entière depuis le berceau passée dans les camps, au milieu des vétérans qu'il connaissait tous par leur nom et leurs services, au milieu des fatigues et des souffrances communes où il avait pris constamment sa part comme le dernier des soldats; des succès précoces et éclatans contre les Barbares de l'Euphrate et du Rhin; un caractère heureusement mêlé de bienveillance aimable et de fermeté inflexible; quelque chose de César dans le génie; et un extérieur imposant, la taille haute, le corps robuste, le visage majestueux, relevé encore par une chevelure blanchissante. A peine arrivé, il prouva à tous que l'enthousiasme qu'il inspirait aux soldats ne l'entraînerait à aucune faiblesse. Les auteurs de la sédition furent mis à mort, sans que personne murmurât; on comprit qu'il n'aurait pas à renouveler un tel exemple. (Dio. LXVIII, 4. Plin., *Paneg.*, 4, sqq. Aur. Vict., *Epit.*)

En sûreté du côté de l'armée, Trajan l'était aussi, comme nous l'avons vu, du côté des citoyens. Merveilleuse situation, unique depuis l'origine de l'empire, et qui explique en partie la gloire sans tache de ce règne. En face du danger permanent d'une conspiration sans cesse renaissante, les premiers césars, quoiqu'ils en eussent, avaient gouverné forcément avec la peur pour principal conseiller, la peur corruptrice, la peur qui, lorsqu'on est le maître, est le commencement de la cruauté. En lutte contre un ennemi qui marchait dans l'ombre par des voies tortueuses, ils prirent à la longue des habitudes d'atroce perfidie. La nécessité de frapper souvent endurcit les cœurs les mieux nés, et les façonne au meurtre et à la vengeance. De là bien des crimes dont les individus ne furent pas seuls responsables, et la stérilité d'une foule de tendances généreuses. De ce combat infernal où la plupart avaient perdu leur vertu et leur génie, il résulta pour leur heureux successeur une sécurité où purent se déployer à l'aise toutes les qualités de son âme et de son esprit. En outre, venant après les Flaviens dont le principal effort s'était porté vers le rétablissement des finances épuisées par les guerres civiles et les prodigalités des Néron et des Vitellius, Trajan trouvait les coffres de l'état remplis, et profitait de la fiscalité violente qui avait compromis Vespasien et Domitien, sans avoir besoin de la reproduire. Ainsi tout ce qui s'était fait sous les règnes précédens, le mal comme le bien, tournait à la prospérité et à l'honneur du règne nouveau. Enfin, homme d'action et de pratique, sans penchant superstitieux, Trajan était moins exposé qu'un autre à l'influence de la crise religieuse qui avait entraîné Caligula en de si furieuses extravagances. Quand il reçut le principat, des diverses causes générales qui avaient troublé l'âme des empereurs et contribué aux souillures monstrueuses de leur gouvernement, une seule, toujours subsistante, pouvait lui être fatale, l'orgueil d'une autorité aussi illimitée entre les mains d'un homme, le vertige qui habitait sur ces prodigieuses hauteurs. Il faut y échapper; il faut tenir toutes les promesses que semblait renfermer son avénement, dont la forme spontanée et pacifique paraissait à tous d'un si bon augure.

Ce n'est pas à tort que le nom de Trajan réveille l'idée d'une des phases les plus imposantes de l'ère impériale. Dans les tristes flatteries sous la protection desquelles Lucain avait placé sa *Pharsale*, le poëte compare le règne de Néron au sortir des guerres civiles à la majestueuse domination de Jupiter après les guerres des géants :

. . . . Cœlumque suo servire tonanti
Non nisi sævorum potuit post bella gigantum.
I, 36.

Cette comparaison emphatique est singulièrement appliquée à une époque où, selon l'expression même de Lucain, la guerre civile se poursuivait dans le sénat :

Impiaque in medio peraguntur bella senatu.
I, 685.

Mais je la concevrais dans la bouche d'un panégyriste de Trajan. Le prédestiné César passa les dix-neuf années de son règne, promené de félicités en félicités, dans une atmosphère d'encens, au milieu d'un concert d'éloges qui ne s'interrompit jamais, et dont aucune protestation sérieuse ne vint troubler l'harmonie. « Heureux empire! heureux empereur! s'écriait-on à l'envi. (Plin., *Paneg.*, 11.) » Des transports inouïs accueillaient dans le sénat chacun de ses actes; il y eut des scènes d'enthousiasme qui tenaient du délire. L'assemblée inventa pour Trajan les acclamations rhythmées, et ordonna qu'elles fussent consignées dans les registres publics et gravées sur l'airain (*ibid.*, II, 73-75); les esprits les plus rebelles se laissaient emporter à l'ivresse commune. Tacite s'écriait « que le pouvoir et la liberté, deux » choses autrefois inconciliables, se combinaient à l'aurore » du plus fortuné siècle, et que Trajan accroissait chaque

» jour la facilité du commandement et la prospérité publi- » que. (*Agrig.*, 3.) » Pline le jeune, qui avait bravé Domitien, écrivait en l'honneur du césar espagnol ce brillant panégyrique où les formes les plus excessives de l'admiration et de l'amour restaient encore, à l'en croire, au-dessous du sentiment public.

Voici le secret de cette longue ovation. Trajan s'était rendu un compte exact de la situation des choses, et il avait pris toutes les mesures populaires qu'elle comportait. N'y ayant plus de parti en armes, il avait désarmé. L'un des instrumens les plus actifs et les plus odieux de la terreur impériale, la délation, fut brisé avec éclat. Les misérables qui en avaient vécu, jetés sur des vaisseaux un jour d'orage, furent transportés à travers la tempête dans les déserts peuplés long-temps de leurs victimes. Des dispositions généreuses, amplifiant les ordonnances de Nerva, pourvurent à ce qu'ils n'eussent pas d'imitateurs. (Plin., *Paneg.*, 34 sqq.) On vit disparaître les accusations de lèse-majesté, qui avaient été à peu près à cette époque ce que les accusations de fédéralisme furent chez nous en 93. (*Ibid.*, 42.) Le principe, « qu'il vaut mieux laisser échapper un coupable que punir un innocent, » ce principe sacré, si souvent méconnu aux jours de révolution, fut introduit dans la loi, et précéda la défense de condamner un absent en matière criminelle (*Digest.*, XLVIII, 19, 5); une liberté sans bornes fut laissée à la critique du passé et à la diffamation des princes de la période écoulée : Tacite et Suétone purent écrire, l'un ses immortels pamphlets, l'autre ses biographies outrageantes; et ce qui, sous les règnes précédens, sous Domitien même, avait coûté la vie à plus d'un de leurs devanciers, ne leur valut de la part du prince qu'applaudissemens et faveurs. Rien assurément n'était plus naturel. Tant que le combat durait, et que les empereurs se succédaient, se relayaient dans la même tâche pleine des mêmes nécessités, la sécurité du dernier venu était solidaire de la gloire des autres; les outrages aux morts provoquaient à la haine du vivant. Il n'en était plus de même sous le prince à qui le triomphe définitif du pouvoir avait permis d'ouvrir une route nouvelle. Trajan eût été par trop aveugle de s'associer, en le défendant contre les franchises de l'histoire, à la responsabilité d'un système qu'il abandonnait dans la pratique, et par trop follement jaloux d'interdire aux républicains ralliés ces récriminations posthumes qui suffisaient à leurs passions refroidies. La satire du passé faisait désormais l'éloge du présent, et formait une précieuse partie de l'hymne universel qui retentissait autour du trône. Cette tolérance facile n'en passait pas moins pour un miracle de grandeur d'âme, et Pline n'hésitait pas à dire : « De tous les mérites de notre empereur, il n'en est pas de » plus grand ni de plus populaire que la liberté qu'il laisse de » faire le procès aux tyrans... Oui, César, j'estime à l'égal » de tous vos autres bienfaits, au-dessus même de plusieurs, » le droit que nous pouvons exercer chaque jour de faire jus- » tice des mauvais princes qui ne sont plus. (*Paneg.*, 53.) » Mais la liberté ne se borna pas là : en même temps qu'il rétablissait la hiérarchie dans l'avancement, l'empereur invita les magistrats à prendre au sérieux leurs fonctions par des paroles comme celles-ci : « Sers-toi de cette épée pour moi si je fais mon devoir, ou contre moi si je ne le fais pas. » Il provoqua dans le sénat même une véritable renaissance politique. Ce corps devint réellement le coopérateur de l'autorité impériale; il fut appelé à délibérer sur toutes les affaires importantes, à préparer et discuter les projets de loi; les élections qui, après avoir été transportées du forum dans la curie par un édit de Tibère, avaient passé de la curie dans le conseil du prince, furent rendues aux pères conscrits avec le scrutin secret.

Ces réalités, s'ajoutant à la résurrection des anciennes formes et au cérémonial républicain dont l'empereur lui-même donnait l'exemple, comblèrent et dépassèrent même les vœux des plus ambitieux. (Plin., *Paneg.*, 54 sqq.) Combien sous les prédécesseurs de Trajan l'application franche de ce système eût été funeste au pouvoir impérial, et surtout aux intérêts qu'il représentait, aux progrès qu'il avait pour mission d'accomplir! On peut en prendre une idée à la lecture des objections que faisaient, selon Tacite, les sénateurs de l'an 48, à la proposition du grand empereur Claude, demandant le droit des honneurs pour les villes de la Gaule Chevelue : « Est-ce peu que les Vénètes et les Insubres aient fait ir- » ruption parmi nous? Faut-il y introduire la servitude » elle-même avec un ramas d'étrangers? A quels honneurs » pourra désormais prétendre ce qui reste de nobles? Ces » riches, dont les aïeuls et les bisaïeuls, à la tête des nations » ennemies, ont massacré les légions romaines, vont tout » envahir désormais à Rome. Que de désastres n'ont pas » fait éprouver à la république ces mêmes Gaulois qu'on veut » importer dans le sénat? Qu'on les laisse jouir du nom de » citoyens romains, mais qu'on ne leur prostitue pas les » dignités patriciennes et les ornemens des magistratures. » (*Ann.*, XI, 23.) » La restauration des comices sénatoriaux sous Trajan eut des résultats bien opposés à ces doctrines exclusives. Le nombre des étrangers revêtus des charges publiques fut si considérable, qu'il fallut que l'empereur, l'empereur espagnol, intervint lui-même en exigeant que les magistrats nommés eussent au moins le tiers de leurs biens en Italie, pour empêcher que l'élément extra-italien, encore trop peu policé, ne prédominât dans l'administration du monde. (Plin., *Ep.*, VI, 19.) Des nouveautés décisives pour le triomphe du droit universel sur le droit romain furent reçues avec une approbation sans réserve. Tel fut, par exemple, un rescrit mémorable qui, entre les nouveaux citoyens et les anciens, abolissait toutes différences, même celles qui tenaient aux bases fondamentales de la constitution de la famille. (Id., *Paneg.*, 37-40.) La même loi étendait pour tous, à des degrés de parenté et de pauvreté qui n'en avaient pas joui jusque là, l'exemption de la taxe du vingtième prélevée sur les héritages. Sous ce rapport, elle faisait partie d'un ensemble de mesures destinées à soulager les peuples, comme le permettait la richesse du trésor public. En même temps que les impôts réguliers étaient diminués, les moyens irréguliers ou odieux disparaissaient. Plus de réquisitions exagérées, plus de rapines, plus de testamens usurpés; les procurateurs, désignés par le sort et non plus par le maître, peuvent être récusés par les juges ordinaires; le fisc, dont la cause n'est jamais mauvaise que sous un bon prince, est souvent condamné. Les gouverneurs des provinces, que Vespasien comparait à des éponges qu'il laissait s'emplir pour les presurer ensuite, sont choisis parmi les citoyens les plus honnêtes, etc. (Id., *ibid.*, 29, 55, 45); et cependant les largesses sont magnifiques; les absens les plus éloignés, les enfans même au-dessous de onze ans ont part aux *congiaria;* cinq mille enfans de Rome et plus sont nourris et élevés aux frais de l'état, et cette munificence s'étend ensuite aux familles pauvres des autres villes d'Italie. L'abondance des vivres, due à la prévoyance d'une administration paternelle, est elle-même une libéralité perpétuelle. (Id., *ibid.*, 25-35. Dio., LXVIII.) De gigantesques travaux sont exécutés : des routes immenses, deux surtout, l'une traversant les marais Pontins, l'autre allant des extrémités du Pont-Euxin jusque dans les Gaules; des canaux en Asie, des ports à Centumcelles, à Ancône; un pont prodigieux sur le Danube, dans une étendue de 4770 pieds, etc. (Aur. Vict., *Epit.* Dio., LXVIII. Procop., *Æd. Just.*, IV, 6.) A ces bienfaits d'un despotisme civilisateur, les peuples vaincus par Rome apprennent, selon l'expression de Pline, combien les hommes, esclaves d'une liberté qui les divise, gagnent à être réunis sous les lois d'un seul maître. (*Paneg.*, 32.) Des temples, des bibliothèques, des théâtres, des fontaines, embellissent de tous côtés la ville souveraine; le cirque

s'élargit et se proportionne, comme l'annonce l'inscription du frontispice, à la grandeur du peuple romain, sans cesse accru par la générosité du prince. (*Ibid.*, 51. Dio., LXVIII.) Il faut à Trajan la gloire des lettres et de la science; il couvre de sa protection et de son amitié Tacite, Pline, et Plutarque, et Dion Chrysostôme, auquel il dit cette touchante parole d'un soldat: « Je ne comprends pas tout ce que vous dites, mais vous m'enchantez, et je vous aime comme moi-même. » (V. Plin., *Pan.*, 47, *Epist. pass.* Aurel. Vict., *Epit.*, 45. Suid., v. Πλούταρχος. Philostr., *Soph.*, 7.) Mais il lui faut aussi les grands monumens. Il attire, il retient auprès lui par ses bienfaits l'admirable architecte Apollodore de Damas, que sa bonne fortune a fait son contemporain. Il livre au génie de l'artiste ses trésors et l'Aventin; la montagne se transforme en un incomparable forum, avec d'immenses portiques, des arcs de triomphe, des basiliques, et au milieu la colonne trajane, haute de cent quarante-quatre pieds de la tranchée, entourée de ses incomparables bas-reliefs, surmontée de la statue impériale. (Dio., LXVIII, LXIX.)

Trajan, avec son système de modération, n'eût jamais trouvé, dans les seules finances de l'état, de quoi suffire à tant de magnificences et aux frais d'un gouvernement qui absorbait dix milliards par an. (Suet., *Vespas.*, 16.) Il fit payer le surplus aux ennemis.

Passionné pour la guerre et en ayant le génie, c'avait été encore un de ses bonheurs de pouvoir, sans danger pour la tranquillité intérieure, ajouter à tous les prestiges républicains de son règne celui d'une reprise glorieuse de la vieille politique conquérante. Les circonstances même, quoi qu'on en ait dit, la sauvaient du reproche de paraître céder aux entraînemens de son caractère, de son sang ibérien, et d'un fastueux amour de la renommée. Le monde barbare, resté en dehors du monde romain pour le détruire un jour, ne s'en tenait plus à la seule menace de son indépendance jusque là invincible. Il avait commencé sous Domitien à attaquer sa proie, et révélé sa force par de sanglans triomphes. L'empire avait été réduit à acheter la paix du roi des Daces, Decebal, sous qui marchaient au combat tous les peuples du Nord; et il l'avait achetée par un tribut annuel qu'il payait encore à l'avènement de Trajan, et par l'envoi d'une foule d'ingénieurs et d'ouvriers de tout art, c'est-à-dire en fournissant les moyens de préparer une guerre plus redoutable. De leur côté, les Parthes, après avoir troublé Rome avec un faux Néron, accroissaient incessamment leur vaste monarchie aux dépens de la suprématie de l'empire en Asie. Et ces terribles ennemis étaient d'intelligence; une ligue immense se formait; l'Orient et l'Occident unissaient leurs haines et leurs forces; jamais le péril n'avait été si grand. Trajan ne jura plus qu'en ajoutant: « Aussi bien que je veux réduire la Dacie en province, aussi bien que je veux dompter le Danube et l'Euphrate! » Et il s'apprêta à tenir sa parole. Il marcha d'abord contre Decebal. Après deux campagnes pour lesquelles ce ne fut pas trop de toutes les ressources de l'art, ce Mithridate germanique, constamment vaincu, mais constamment terrible, fut enfin réduit à se tuer et à laisser par sa mort son royaume se perdre dans l'empire. La Dacie fut en effet réunie au territoire romain, et couverte de colonies et de forteresses. L'année suivante, Trajan pénétra dans l'Orient. L'Arménie, où les Parthes avaient établi le frère de leur roi, devint, comme la Dacie, une province romaine; l'Arabie subit le même sort; les Indes même virent les aigles triomphantes du grand empereur; l'Assyrie et la Mésopotamie reçurent des gouverneurs et des garnisons; la monarchie des Parthes, découpée par le glaive et réduite à ses limites primitives, reçut un roi des mains du vainqueur. (Plin., *Epist.*, VIII, 4; X, 80. Dio., LXVII, LXVIII.) Les frontières de l'empire et de la langue latine flottaient désormais en Occident au-delà du Danube, en Orient au-delà du Tigre. La conquête d'Alexandre avait été renouvelée; les vastes projets que méditait César (v. Dio., XLIII) avaient été accomplis. Trajan mourut à ce comble de gloire, épuisé de tant d'exploits et de tant de bonheur. Ses cendres, ramenées en pompe de Syrie à Rome, triomphèrent pour lui, et furent déposées sous sa colonne, dans l'enceinte de la ville, où personne encore n'avait été enseveli. (Id., LXIX.)

TRAVAIL. Nous ne suivrons les économistes, de quelque école qu'ils soient, disciples de Quesnay, d'Adam Smith ou de Say, sur l'étroit terrain où tous se tiennent soigneusement renfermés, qu'au préalable nous n'ayons résolu la question métaphysique, philosophique, religieuse, que soulève ce mot, à savoir: *Qu'est-ce que le travail?* Ce sera donc l'objet de notre premier paragraphe.

§ Ier. De la vraie nature du travail.

A cette question première: *Qu'est-ce que le travail?* je ne vois pas d'autre réponse à faire que celle-ci: Le travail est un acte émanant d'un premier être, agissant sur un second être, engendrant, produisant un troisième être; c'est là, si je ne me trompe, dans son essence comme dans sa généralité, ce que c'est que le travail. Et si nous nous renfermons dans la sphère humaine, si l'être dont le travail émane est l'homme, il sera de cet homme le verbe, la parole.

Le travail dans l'homme peut-il être autre chose? Plus nous creusons en nous-même la question de sa nature, et plus nous sommes convaincu qu'il n'est rien que cela. L'exemple qui pourrait un moment nous faire douter sur ce point, c'est celui du travail émanant d'un de nos organes, agissant d'une façon particulière sur un instrument de production, et n'engendrant en définitive qu'une certaine modification de cet instrument; mais cet exemple, loin de nous ébranler dans notre conviction, nu fait, au contraire, que nous y raffermir davantage.

En effet, dans cet exemple, l'être dont le travail émane n'est pas un être réel, mais un organe, mais une propriété; agissant donc sur certaines propriétés d'un second être, et produisant, engendrant dans cet être des propriétés nouvelles, qui dès lors constituent réellement ce second être un être nouveau, un troisième être, ce travail de l'être partiel, ce travail de l'organe, de la propriété, se trouve encore et toujours fidèle aux conditions que nous disons être celles-là même du travail: émanant d'une propriété, il ne saurait avoir puissance que sur une propriété, et ou saurait également encore engendrer qu'une propriété; de même que, lorsqu'il émane d'un être, il agit sur un être et en produit un troisième.

L'idée que l'on doit se former du travail est donc celle d'*un* acte *déterminé dans les natures de son résultat et de l'*objet *sur lequel il s'exerce par la nature même du* sujet *dont il émane.*

Mais *à quoi bon cet acte? Pourquoi le travail?* C'est là la plus haute question de la métaphysique. Or l'esprit humain, que rien n'arrête dans ses demandes, peut se poser cette question, mais il ne lui est point donné d'y répondre autrement qu'en la transformant aussitôt dans cette autre question plus humble: *De quelle importance est le travail dans l'existence de l'être* ou *de l'organe dont il émane?*

Cette importance est grande, comme on va le voir.

Supprimez, en effet, dans le *sujet* toute vertu, tout besoin de cet acte, et dès lors ce sujet vit solitaire près de l'*objet*, et nul *résultat* n'est produit.

Qu'est-ce à dire?

C'est-à-dire, 1° que le *sujet* vivrait donc de lui, pour lui, par lui; qu'il serait sans aucun lien avec l'*objet*, sans aucune manifestation; que le *résultat* lui serait inutile et jamais produit. Or, cette manière d'être, ce mode d'existence n'est

point évidemment à l'usage d'aucun être ; le *sujet* toujours se manifeste, toujours il a besoin de l'*objet*, toujours besoin du *résultat*, et ce *résultat* est toujours produit ;

C'est-à-dire encore, 2° que la vie n'embrasserait du temps que l'espace matériel ; qu'elle serait dépouillée de toute vertu créatrice d'êtres nouveaux ; que le passé, le présent, l'avenir se confondraient en un seul temps. Or, la vie ne nous apparaît pas ainsi : le présent se distingue aisément du passé, aisément de l'avenir ; des êtres nouveaux, nés du travail, du *sujet* et de l'*objet*, jaillissent incessamment devant nos regards étonnés, charmés, confondus.

Pourquoi donc le travail ? Parce qu'il est dans les êtres l'instrument, l'ouvrier, le *démiourgos* par le moyen duquel Dieu engendre le présent du passé, du présent l'avenir, du *sujet* et de l'*objet*, êtres présens, fruits d'*objets* et de *sujets* passés, des *résultats*, êtres nouveaux, *objets* et *sujets* d'avenir.

Pourquoi donc le travail ? Parce que le *sujet* ne vit pas de lui, pour lui, par lui, d'une façon exclusive ; qu'il a besoin de l'*objet*, qu'il a besoin du *résultat* ; que l'essence de sa vie est de se manifester, 1° à l'*objet* dans lui, 2° à lui-même dans l'*objet*, 3° au *résultat* dans l'*objet* et dans lui en même temps.

Le travail, dans le vaste ensemble des créatures, est donc le Verbe divin, la parole de Dieu, parole créatrice, parole de vie ; et dans la créature, il est le verbe, la parole de cette créature, parole également créatrice, parole également de vie.

Ce premier point épuisé, passons à un second, celui des conséquences théoriques et pratiques du travail.

§ II. Conséquences théoriques et pratiques du travail.

Sans travail, la créature meurt, c'est-à-dire ne se manifeste plus d'une façon patente ; et si la masse immense, infinie, éternelle des créatures se trouvait par hasard, l'espace d'une seconde, dépouillée de la vertu du travail dont elle est imprégnée, Dieu lui-même, durant cette seconde, serait sans manifestations patentes.

Quelle idée donc devons-nous nous faire de la créature vivante, que cette créature soit un homme, un animal, un végétal, une pierre ? Evidemment, l'idée que nous devons nous en faire est celle d'être un foyer, une source plus ou moins profonde d'où le travail jaillit en ondes rayonnantes. Ces ondes vont en tous sens, pénètrent tout, sont infinies, éternelles, modifient l'essence de tout ce qu'elles rencontrent.

Et vivre, c'est travailler, travailler constamment, sans relâche ; être vivant, c'est être travaillant. La pierre travaille ! n'est-elle pas impénétrable et dure ? n'arrête-t-elle pas la lumière ? ne décompose-t-elle pas cette lumière ? etc. Il n'est pas une propriété, pas un organe, pas une façon d'être qui n'atteste et ne soit le signe du travail. Nous travaillons en respirant l'air, nous travaillons en marchant, nous travaillons en dormant, en digérant, en pensant, en scrutant le ciel de nos vastes regards.

Mais de là irons-nous conclure que l'*essence* du *travail est d'être individuel !* qu'il relève uniquement de l'individu, de la créature ; que cette créature a seule droit et puissance sur lui ? Non.

Nos astronomes ont dépouillé le soleil de sa lumière ; ils disent que cette lumière se produit dans l'espace, loin de son corps, mais sous son influence, par des vibrations incessantes ; ainsi doit être également comprise la production du travail individuel de la créature. Sans l'*objet* et le *résultat*, que serait le *sujet* ? rien : le *sujet* est donc le corps noir, opaque du soleil ; son travail, c'est sa lumière, mais cette lumière qui se produit sous sa seule influence a néanmoins encore ses deux autres sources, sources postérieures, si je puis m'exprimer ainsi, dans l'*objet* et dans le *résultat*.

Le travail individuel de l'individu ne lui appartient donc pas tout entier ; il relève encore de l'*objet* et du *résultat* : or le *sujet*, l'*objet* et le *résultat* lui-même ne sont-ils pas chacun sous le coup, et comme le produit, de l'immensité des travaux, des ondes rayonnantes de l'infinie multitude des créatures passées, présentes et futures ! donc, si l'essence du travail de l'individu est d'être individuel, cette essence la fait encore universel.

C'est-à-dire que la créature ne vit pas, ne brille pas, ne travaille pas pour elle seule, par elle seule, d'elle seule ; qu'elle travaille, qu'elle brille, qu'elle vit pour elle et pour tous, par tous et par elle, d'elle et de tous ; qu'elle n'est pas toute au présent, qu'elle relève du passé, qu'elle appartient à l'avenir.

Au sein des ondes rayonnantes de l'infinie multitude des créatures passées, présentes et futures, chacun de nous rayonne et se trouve différemment limité. Dans la sphère immense, totale, éternelle, infinie, chacun de nous engendre donc sa sphère particulière : c'est là proprement dit son travail, sa vie. Mais sous l'empire de quoi forme-t-il cette sphère ? sous l'empire de la sphère infinie au sein de laquelle il la produit ; de quelle matière la compose-t-il ? de celle même de la sphère infinie : l'essence de ces deux sphères est donc de se pénétrer sans cesse, d'être l'une à l'autre élément.

Le travail infini se retrouve comme élément du travail fini, et dans le caractère de ce dernier entre pour quelque chose ; de même le travail fini se retrouve comme élément du travail infini, et concourt pour sa part à la caractérisation de ce dernier.

Ce sont là des principes féconds, des vérités incontestables, qui, tôt ou tard, doivent produire au sein des sociétés actuelles des changemens immenses.

Car, il faut le reconnaître, l'homme ignore ou méconnaît ces principes, et sur cette ignorance reposent ses sociétés actuelles.

Se méprenant sur la nature du travail infini, il s'est tenu et se tient encore grossièrement renfermé dans son travail fini. Sa vie entière, dès lors, s'est vue toute employée à purger ce travail fini de toute participation du travail infini, à rompre la pénétration réciproque des sphères de ces deux travaux, à rendre inaccessible à la sphère du travail infini la sphère du travail fini ; à matérialiser, à immobiliser cette dernière.

Il poussa même si loin son ignorance sur ce point important, qu'il alla jusqu'à rompre non seulement toute communion vivante avec la nature, ses forces, ses minéraux, ses végétaux, ses animaux, mais même avec l'homme son semblable, avec sa femme, avec son fils, avec son père, avec sa mère, avec ses frères et ses sœurs.

Il prit ainsi la vie un rebours, et pratiqua de cette vie surtout le phénomène de solitude, de consommation, de destruction, de mort.

Il fut maître, il fut tyran, il fut roi ; l'aveugle et impitoyable destin fut le Dieu qu'il encensa.

Vivre devint donc alors synonyme de *propriétaire ; travailler*, c'était jouir du *droit de posséder*.

Et l'on vit, chose horrible ! des hommes vivre sans biens, sans capitaux, sans argent, sans terre, sans instrumens. Assimilant leurs propres organes, leurs propres facultés, à toutes ces choses étrangères à l'homme, ces hommes, sous le nom d'esclaves, d'ouvriers, de pauvres, de mendians, se mirent à en vivre, les prêtant, les vendant, les donnant, les exploitant de mille et mille manières différentes.

Et la ligne de démarcation profonde que Dieu lui-même traça entre l'homme et le reste des êtres, entre les facultés de l'homme et les facultés des cailloux, de la brute, du végétal, de l'instrument, s'effaça tellement devant ces faits accomplis d'esclavage et de dégradation, qu'une sorte d'égalité, égalité monstrueuse, parut s'établir et régner tout-à-coup au milieu des nations !

Au sein de ces nations on ne voulut plus voir, en effet, que des hommes, que des égaux, que des *propriétaires;* et la seule différence entre le pauvre et le riche, entre le prolétaire et le bourgeois, entre les capitaux de l'un et les facultés de l'autre, que l'on consentit encore à reconnaître, ce fut une différence de quantité, non d'essence. Mais si ces choses que nous appelons biens, capitaux, argent, terre, instrumens, sont réellement des appendices de nos organes, des organes supplémentaires et complémentaires, en quelque sorte, de ceux dont notre corps se compose, sommes-nous donc en droit, dès à présent, de ne point établir de différence dans l'usage que nous avons à faire et des uns et des autres? Peut-être un jour, plus instruits, plus éclairés, plus sages, les hommes auront-ils à pratiquer ces appendices de nos organes, ces organes supplémentaires et complémentaires de ceux de notre corps, d'une façon aussi salutaire que celle dont ils feront usage dans la pratique de leurs propres organes; ils auront conscience de cette vérité, qu'une mauvaise gestion de biens, de capitaux, d'instrumens, est une attaque aussi directe à la vie de l'individu, que le développement anti-normal de certaines passions, de certaines idées, de certains organes constitutifs de cet individu: mais, à coup sûr, établir ici le contraire, pratiquer nos organes, user de nos idées, de nos passions, comme nous usons des biens, des capitaux, des instrumens, c'est là une erreur grossière, qui n'a besoin que d'être exprimée pour paraître telle à tout le monde.

Or, la cause réelle de cette erreur, c'est la faiblesse de notre esprit, qui jusqu'à ce jour nous tint cachée la vraie nature du travail. Les biens, les capitaux, l'argent, la terre, les instrumens, ne sont autres que des appendices de nos organes, que des organes supplémentaires et complémentaires, pour ainsi dire, de ceux qui composent notre corps. Du moment donc que l'homme se conçoit terminé par l'adjonction d'un certain nombre de ces organes supplémentaires et complémentaires, de ces êtres dont la foule immense, infinie, éternelle, compose son non-moi; que cet homme, dans le but d'être maître, propriétaire de ce petit nombre d'êtres et de choses, renonce aux droits de sa nature sur la totalité des choses et des êtres moins ce petit nombre dont il s'est entouré, dont il se nourrit; que cet homme, désormais au centre de sa propriété, se réserve le droit de la modifier, soit par adjonction, soit par suppression, soit par échange; du moment, disons-nous, que l'homme conçoit ainsi sa vie, le corps de cet homme lui-même, ses propres organes, deviennent forcément les égaux, les semblables des êtres et des choses du non-moi: ce ne sont pas ces choses et ces êtres du non-moi qui, dans ce cas, changent de nature, s'élèvent, s'*humanisent:* ce sont, au contraire, les organes et les facultés de l'homme qui s'abaissent, s'atrophient, s'altèrent, se *naturalisent*, si je puis me servir de ce mot dans le sens que je lui donne ici. Nulle barrière dès lors ne s'élève qui puisse protéger l'homme dans son corps, dans ses organes, dans ses facultés, contre ces phénomènes d'adjonction, de suppression, d'échange; sous l'empire de ce régime propriétaire, l'homme pourra donc se composer un corps sans intelligence, une intelligence sans corps.

Mais pour détruire ce régime propriétaire sous lequel l'homme actuel gémit; pour délivrer cet homme, et dans son corps, et dans son âme, ignominieusement soumis aux lois dures et cruelles d'un faux droit de propriété, qu'y a-t-il donc à faire? Peu de chose: constater la vraie nature du travail.

Hé bien! constatons-la cette vraie nature du travail, et proclamons-la à haute voix partout où le hasard nous placera. Que ceux qui ont des oreilles entendent, que ceux qui ont des yeux voient. On a dit: Le travail donne droit au salaire... Tout travail, toute peine mérite salaire...

Travaillez, prenez de la peine;
C'est le fonds qui manque le moins.

Et par contre, on a dû dire, on a dit en effet: D'autres fonds produisent encore... Le travail de l'homme ne produit pas seul... La terre, l'instrument, le capital *travaille, prend de la peine;* or, *toute peine mérite salaire:* heureux donc celui qui possède la terre, l'instrument, le capital; car, sous le nom de *rente*, il en récoltera le salaire.

Et les hommes se sont dit à eux-mêmes: Il n'est pas étonnant qu'en dépit de l'égalité de notre nature, nous ayons ici-bas des sorts contraires; que les uns y soient pauvres et les autres riches; que les uns y travaillent et les autres s'y reposent; car c'est le fond même des choses qui le veut ainsi. Celui qui possède une terre vit de sa terre; celui qui travaille vit de son travail; l'un est *oisif*, l'autre est *travailleur;* mais c'est le même principe qui les engendre l'un et l'autre, et ce principe est certain.

Erreurs sur erreurs! faute sur faute! Il n'y a de certain que le principe *de la liberté, de l'égalité et de la fraternité des hommes;* tout le reste est faux. Vous donnez au salaire, pour origine et pour cause le travail de l'homme; à la rente, pour origine et pour cause le travail du capital; en d'autres termes, au salaire le travail; à la rente le capital: eh bien! vous vous trompez cruellement; car voyez:

Qu'est-ce que le travail? un acte; un acte qui, partant du *sujet*, frappe l'*objet*, engendre le *résultat*. Supprimez donc ou l'*objet* ou le *résultat*, ou l'un et l'autre à la fois, que devient ce travail? une vaine action, le vain mouvement, l'agitation frivole de notre être! Comment donc le travail pourrait-il engendrer le salaire du pauvre!

Et le capital, quel est-il? D'où lui vient sa vertu productive des fruits actuels? N'est-il pas précisément l'*objet*, cet être intermédiaire et nécessaire entre le *sujet* et le *résultat*? Il a besoin du *sujet* dont l'acte émane pour que le *résultat* soit: supprimez donc ce *résultat*, supprimez le *sujet*, ou mieux encore supprimez à la fois le *sujet* et le *résultat*, que devient l'*objet*, que devient le capital? Sa loi n'est-elle pas dès lors la loi naturelle et commune des êtres barbares et sauvages? Des fruits acerbes et rares sont encore produits, mais ces fruits ne sont point fruits du capital; car, sans *sujet*, ce capital n'existe pas. Comment donc le capital, l'*objet*, de lui-même, par lui même, pourrait-il engendrer la rente du riche? Cette rente se compose de fruits dus à l'*objet*, au *sujet*, faisant partie du *résultat*.

La rente du riche, le salaire du pauvre, joignons-y même l'impôt du gouvernant, ont une seule et même origine, le *sujet* et l'*objet* reliés par le travail, le *moi* et le *non-moi* indivisiblement unis par leur rapport; et tous trois, rente, impôt, salaire, forment un tout dont le nom scientifique est *résultat* ou *produit net*: voilà la vérité. Or, s'il en est ainsi, la distinction des hommes en pauvres et en riches, en oisifs et en travailleurs, est donc sans aucun fondement, sans solidité aucune; car il appert ouvertement que le pauvre, par son salaire, est, en fait, propriétaire de l'*objet*, du capital du riche, de toute la partie de ce capital, de cet *objet*, qui concourt à la production de son salaire; que le riche est, en fait, propriétaire du *sujet*, c'est-à-dire du travail du pauvre, de toute la partie de ce travail on de ce *sujet* qui concourt à la production de sa rente; enfin que le gouvernant est, en fait, propriétaire, 1° de l'*objet*, du capital du riche, de toute la partie de ce capital, de cet *objet*, qui concourt à la production de l'impôt, sa rente, son salaire, à lui gouvernant; 2° du *sujet*, du travail du pauvre, de toute la partie de ce travail, de ce *sujet*, qui concourt à la production de l'impôt, sa rente, son salaire.

Gouvernant, riche et pauvre; roi, bourgeois et prolétaire vivent tous des mêmes fruits, que tous usitre les mêmes sources productives, que réclament les mêmes besoins.

Digitized by Google

L'un ne se nourrit pas de son travail, l'autre de son capital, l'autre de sa fonction, comme l'on a coutume de le dire; mais le premier vit des fruits du travail et du capital; le second, des fruits du travail et du capital; le troisième, des fruits encore du travail et du capital : en d'autres termes, ils vivent tous les trois du *résultat* de l'action du *sujet* sur l'*objet*. Ce qui rend le prolétaire différent du bourgeois, le bourgeois et le prolétaire différens du roi, c'est uniquement le mode, divers pour chacun, en vertu duquel ils sont tous trois propriétaires du *résultat* de l'action du *sujet* sur l'*objet*. Le titre de propriété du prolétaire sur le *résultat* est d'être possesseur, maître du *sujet* et de son action, c'est-à-dire du travail, d'en pouvoir user et abuser à son aise; le titre de propriété du bourgeois sur ce même *résultat* est d'être possesseur, maître de l'*objet*, c'est-à-dire du capital, d'en pouvoir user et abuser à son aise; le titre de propriété du roi sur ce même *résultat* est encore d'être possesseur, maître du *sujet*, de son action, c'est-à-dire du travail, et de l'*objet*, c'est-à-dire du capital, en ce sens que lui seul les rend possibles, que sans lui le bourgeois et le prolétaire ne sauraient exister.

C'est là, sans contredit, une explication fort simple, mais exacte, de ce que sont, au fond, les sociétés actuelles. La formule de ces sociétés est, en vérité, bien celle-ci : Association commerciale, industrielle, entre le prolétaire et le bourgeois sous la gérance du roi.

Nous demandera-t-on ici pourquoi ce tiers, ce roi, entre les mains duquel le prolétaire et le bourgeois déposent la gérance de leur société commerciale. Mais qui ne voit l'indispensable nécessité de ce tiers par suite même des droits exorbitans que dans leur association se sont réservées les parties contractantes! Réellement sans lui, sans ce roi, point de société possible entre le prolétaire et le bourgeois. Le prolétaire apporte son travail, le *sujet;* le bourgeois son capital, l'*objet* : mais le bourgeois ne s'est-il pas réservé le droit inouï de disposer de son apport social quand et comme il lui plaira, sous le spécieux prétexte que cet apport est à lui, est *sa propriété!* et le prolétaire, à son tour, dans les discussions relatives à son salaire, n'invoque-t-il pas, chaque jour, le même principe; ne déclare-t-il pas que la gestion de son travail le regarde tout seul, par la raison que ce travail est à lui, est *sa propriété!* Si donc entre deux propriétaires de ce genre l'association est possible, il faut avouer que ce n'est qu'à la condition même qu'un tiers vienne incessamment la rendre possible, en prévenant, jugeant et réprimant sans cesse les nombreuses et fatales discussions que le droit mal compris de la propriété tend à élever et élève incessamment entre eux. Ce droit mal compris de la propriété fait à la fois du bourgeois et du prolétaire deux associés et deux ennemis. Les deux associés repoussent assurément comme inutile, voire même nuisible, l'intervention de tout *tiers*, de tout *roi;* mais les deux ennemis cherchent aide, secours et puissance, chacun de son côté, près de ce tiers, près de ce roi.

Mais, en analysant ainsi la société actuelle, où prétendons-nous aller? A quelle conclusion voulons-nous aboutir? Nous venons, il nous semble, de dire d'une façon irréfragable ce que sont en eux-mêmes, et dans leur société : 1° le prolétaire, 2° le bourgeois, 3° le gouvernant. Ce sont trois hommes égaux que la croyance dans un même principe, celui de la propriété, groupe et divise, associe et repousse, rend amis et ennemis. D'abord la force musculaire de l'un, le capital de l'autre, les jette malgré eux dans les bras l'un de l'autre, les forcent à s'associer; mais leur principe commun, le droit d'user et d'abuser chacun de son apport social, de sa propriété, crée pour le prolétaire un intérêt hostile et rival de l'intérêt qu'il crée également pour le bourgeois; et dès lors, de cette hostilité flagrante et permanente de l'intérêt du prolétaire et de l'intérêt du bourgeois, naît une nécessité sociale nouvelle qui devient pour un tiers, pour le gouvernant, pour le roi, une base assez solide, une propriété assez forte pour être exploitée par ce roi, selon le régime d'exploitation du travail par le prolétaire, du capital par le bourgeois, et pour donner ainsi lieu de naître à un troisième intérêt, intérêt royal, monarchique. La société se trouve donc être sans unité! Trois forces la déchirent en trois sens divers; et nulle de ces forces ne peut triompher des deux autres. Or, dans cette occurrence, ne pouvons-nous nous poser ce problème : Une société ainsi organisée, se composant : 1° d'un roi revêtu de la seule puissance exécutive, applicateur passif de la loi, ou bien encore co-propriétaire du travail et du capital, du *sujet* et de l'*objet*, mais exclu de la gestion active de cet instrument complexe de production; 2° d'un prolétaire associé au roi et au bourgeois par son apport du travail, du *sujet*, mais privé de toute voix délibérative ou consultative, exclu de tous droits actifs au bénéfice de l'association; ou bien encore co-propriétaire du capital, de l'*objet*, avec le bourgeois, de l'autorité souveraine avec le roi, mais exclu de la gestion active, soit de ce capital, de cet *objet*, soit de cette autorité souveraine, et par suite, et comme conséquence, exclu même de la gestion active de son propre apport social, du travail, du *sujet;* 3° d'un bourgeois associé au prolétaire et au roi par son apport du capital, de l'*objet;* maître de cet *objet*, et par cet *objet* du *sujet*, du travail; revêtu de fait, sinon de droit, des énormes prérogatives de faire les lois et de déterminer la production, en décidant, lui tout seul, quand et comment, à quelles conditions, le travail, le *sujet* du prolétaire aura action sur son capital, à lui, sur son *objet :* une société ainsi organisée, disons-nous, présente-t-elle les caractères, je ne dirai pas de bonté, de société véritable, mais de durée, de stabilité? Qu'elle puisse être, qu'elle soit en effet fille aînée d'une autre société; que la société monarchique de Louis XIV l'ait engendrée, telle n'est pas la question. La question, c'est de savoir si cette société n'est point grosse, à son tour, d'une autre société : or, les signes de sa grossesse sont trop évidents pour être niés, même des plus ignares.

En effet, nous avons constaté plus haut la grossièreté de cette erreur commune, qui tendrait à établir, 1° que le salaire du pauvre est le résultat de je ne sais quelle vertu productive du travail; 2° que la rente du riche est également le résultat de je ne sais quelle vertu productive du capital; 3° que l'impôt du roi est également encore le résultat de je ne sais quelle vertu productive de la fonction royale. Il n'en est rien, avons-nous dit; le salaire, la rente, l'impôt, sont trois parties inégales d'un entier que l'on appelle ou que l'on doit appeler *produit net*, lequel produit net est le résultat de l'action du *sujet* ou du travail sur l'*objet* ou le capital. Mais cette rectification du langage constate donc que le prolétaire, le roi et le bourgeois vivent en vertu du même procédé, qui est l'action du *sujet*, du travail, sur l'*objet*, le capital; de telle façon 1° que si le bourgeois se dit propriétaire de sa rente, il se dit par cela même propriétaire de l'action du *sujet* sur l'*objet* de toute la quantité de cette action qui entre dans la confection de sa rente; 2° que si le prolétaire se dit propriétaire de son salaire, il se dit par cela même propriétaire de l'*objet* sur lequel agit le *sujet* de toute la quantité de cet *objet* qui entre dans la confection de son salaire; 3° enfin, que si le roi se dit propriétaire de l'impôt, de sa liste civile, il se dit par cela même propriétaire de l'action du *sujet* sur l'*objet*, et propriétaire de l'*objet* sur lequel agit le *sujet* de toutes les quantités de cette action et de cet *objet* qui entrent dans la confection de l'impôt, de sa liste civile. Or, la vérité patente, avouée de tous et partout, n'est-ce pas, en effet, que le salaire est la propriété de l'ouvrier, de la même façon que la rente est la propriété du bourgeois, et l'impôt, la liste civile, la propriété du roi;

Digitized by Google

donc, en vérité, le moment n'est pas loin où le prolétaire, le bourgeois et le roi, ouvrant leurs yeux à la lumière, diront :

L'OUVRIER.

Si mon salaire est à moi, si ma force musculaire m'appartient, la partie du capital qui, fécondée par mon travail, me donne mon salaire, est également encore à moi, m'appartient. Mon droit sur cette partie du capital doit être et est égal, au fond, au droit que j'exerce sur mon travail et sur mon salaire : que personne ne vienne donc, sous aucun prétexte, me le nier davantage, ou seulement essayer d'entraver plus long-temps dans moi son exercice. Je ne dépouille personne, en m'emparant ainsi de cette partie du *capital* qui m'appartient pour l'exploiter à mon gré; je ne fais que rentrer dans un droit légitime, sacré, imprescriptible, et reconnu de tous ceux mêmes qui jusqu'à ce jour ont entretenu la vie dans moi par le salaire;

LE BOURGEOIS.

Si ma rente est à moi, si mon capital m'appartient, la partie du *travail* qui, fécondant mon capital, produit ma rente, est également encore à moi, m'appartient. Mon droit sur cette partie du *travail* doit donc être évidemment et est égal, au fond, aux droits que j'exerce et sur ma rente et sur mon capital : que personne ne vienne donc, sous aucun prétexte, me le nier ou y apporter des entraves. Je ne dépouille ni ne violente personne, en rentrant ainsi en possession d'une chose qui m'appartient bien réellement, et tous ceux qui jusqu'à ce jour m'ont reconnu le droit d'user de ma rente en sont par là même les augustes garans;

LE GOUVERNANT.

Si l'impôt est à moi, si gouverner m'appartient, la partie du *travail* et du *capital* dont l'impôt est le fruit m'appartient également, est encore à moi. Mon droit est donc le même sur cette partie du *travail* et du *capital* que sur l'impôt, que sur ma fonction : que personne, sous aucun prétexte, ne vienne donc me le nier ou entraver son exercice. Nul ne peut se plaindre de l'exercice de ce droit que j'ai jusqu'à présent négligé; car nul en mon absence ne pouvait en user, et tous me l'ont, au contraire, précieusement conservé.

Or, quand le prolétaire, le bourgeois et le roi tiendront ce langage, n'en sera-ce pas fait, dites-moi, de la société actuelle? Entre le prolétaire-*capitaliste*, le capitaliste-*prolétaire*, et le roi *capitaliste-prolétaire* à la fois, est-il possible de concevoir les mêmes rapports sociaux que ceux qu'ils ont en ce moment, en ce moment où l'un est *prolétaire*, l'autre *capitaliste*, et l'autre simplement *fonctionnaire!*

Et d'ailleurs, à quelle condition le roi, le bourgeois et le prolétaire pourront-ils tenir ce langage? n'est-ce pas à la seule condition qu'ils abjureront tout aussitôt leur folle croyance au dogme actuel de la propriété, qu'ils auront de cette propriété une idée plus large, que le Tien et le Mien auront des expressions différentes de celles qu'ils ont actuellement? Or, quand la société reposera sur de pareilles modifications et de pareils principes, ressemblera-t-elle le moins du monde à ce qu'elle est aujourd'hui?

Mais ce n'est pas à cette conséquence seulement que nous devons nous borner. Il est bien évident, par tout ce qui précède, que non seulement la société actuelle est grosse d'une société nouvelle, mais encore que cette société actuelle se trouve en ce moment même complètement dépourvue de principes forts et vraiment vitaux! En effet (je ne crains pas ici de me répéter), le salaire, la rente, l'impôt n'étant, en dernière analyse, que des parties inégales d'un seul et même tout, constituent donc forcément l'ouvrier, le bourgeois, le roi, co-propriétaires de ce tout et des élémens producteurs de ce tout, c'est-à-dire du travail et du capital : donc le travail et le capital sont, de leur nature, propriété commune, indivise, inaliénable; or le régime actuel qui les régit les considère comme propriétés différentes, inféodant l'un au prolétaire, l'autre au bourgeois : donc ce régime est vraiment absurde et préjudiciable aux intérêts réels du bourgeois comme du prolétaire, du prolétaire comme du roi : donc le roi, le prolétaire et le bourgeois, en d'autres termes les hommes, ne tarderont pas, ainsi poussés par le fond même des choses sur lequel, après tout, ils ont coutume de s'appuyer, à reconnaître la fausseté de ce régime sous lequel sont actuellement le travail et le capital : donc le fond réel de la société présente ne répond pas à sa superficie.

Mais la superficie de la société actuelle ne répondant point à son fond, il est de toute évidence que l'état habituel et profond de cette société doit être alors la lutte, la souffrance, la misère. Et en effet, il y a dans cette société deux tendances vraiment faciles à constater : celle du fond et celle de la superficie. La tendance du fond est de produire sa superficie véritable; la tendance de la superficie est de produire son fond véritable. Dès lors deux doctrines, et comme deux religions, de se faire jour parmi les hommes : les uns s'inspirant de la superficie des choses, et sentant à cette superficie le néant pour base, essaient de changer cette base en éternisant, en rendant immortelle cette même superficie des choses dont ils parlent toujours; mais les autres s'inspirent, au contraire, du fond des choses, et sentant peser sur ce fond une superficie hostile, vaine, frivole, essaient de la détruire pour lui en substituer une autre. Or, de quel côté se trouve la vérité? Mais poser cette question, c'est la résoudre. Ceux qui, comme nous, appellent à grands cris une réorganisation complète de la société, qui désirent ardemment que la liberté, l'égalité, la fraternité se réalisent dans leur unité vivante parmi les hommes; qui conçoivent une société sans prolétaires, sans bourgeois, sans rois; ceux-là, dis-je, que veulent-ils, sinon l'accomplissement, le développement de choses actuellement vivantes et fondamentales? *Je ne viens pas pour détruire la loi*, disait Jésus, *mais pour l'accomplir:* de même, nous ne venons pas pour renverser la loi qui, au fond, préside au salaire, à la rente, à l'impôt; mais nous venons pour faire accomplir à cette loi ses justes conséquences.

§ III. De la querelle des économistes touchant la vraie nature du travail.

Aucune solution métaphysique, philosophique, religieuse, touchant la vraie nature du travail, n'étant venue, jusqu'à ce jour, éclairer les économistes, les économistes des temps passés ont dû naturellement se prendre de querelle à l'occasion de cette nature du travail. Demandez à Quesnay, demandez à Smith, demandez à Say, ce qu'ils en pensent; le premier vous dira que le travail est *improductif;* le second, que *lui seul produit;* le dernier, *qu'il ne produit pas seul, mais avec le concours des agens naturels et des capitaux.* On ne saurait être, il nous semble, d'avis plus opposés.

Lequel de ces avis est vrai? *A priori*, nous devons les condamner tous trois : il est trop évident que leurs auteurs, en l'absence de la seule lumière qui pût les éclairer, se trouvaient dans des conditions trop défavorables pour que le hasard même en favorisât un des trois à ce point de lui faire toucher du doigt la réalité tout entière. Ce n'est donc pas cette question qui doit nous occuper ici, mais bien la question de savoir en vertu de quelles données diverses ces avis ont été tour à tour formulés par Say, Smith et Quesnay. Nous ne devons point prouver qu'en effet Quesnay, Smith et Say se sont chacun, et tour à tour, trompés, mais nous devons dire ce qui manque à Quesnay, ce qui manque à Smith, ce qui manque à Say. Leurs erreurs ainsi démontrées viendront en quelque sorte prouver la vérité que nous venons d'exposer tout-à-l'heure dans notre premier para-

graphe, et doubleront d'autant la force des conséquences de tous genres qui jaillissent nécessairement de cette vérité.

L'erreur commune à Say, à Smith, à Quesnay, c'est de n'avoir vu le travail que dans l'acte du prolétaire sur l'instrument qui lui est confié. Sans doute le travail est dans cet acte, cet acte est du travail; mais le travail n'a-t-il que ce genre de manifestation? et le désir, le besoin, la volonté, ne sont-ils pas encore des manifestations différentes du travail? Immobile, impassible et parlant, le maître ne travaille-t-il pas au même titre que l'esclave, agissant, craintif et muet! Si l'acte matériel de l'esclave est du travail, l'acte spirituel du maître n'en est-il pas encore? Pourquoi donc rompre ainsi, si je puis m'exprimer de cette manière, l'unité de nature de l'acte et de la volonté. Agir, c'est vouloir matériellement, vouloir à l'aide de son corps; mais vouloir, c'est agir spirituellement, agir à l'aide de son intelligence; et vouloir et agir, agir et vouloir sont des modes divers d'une seule et même chose.

Quesnay, Smith et Say ont donc également rejeté ce principe de haute métaphysique, et c'est là leur erreur commune. Entre agir et vouloir, ils ont mis un abîme, et dès lors ils ont pu, sur la question ainsi déterminée de l'acte ou du travail, être d'avis différens.

En effet, si le travail est toujours l'acte, la volonté matérielle, la volonté du corps, et n'est jamais la volonté, l'acte spirituel, l'acte d'intelligence, comment savoir si ce travail est réellement producteur de richesses? Considéré dans lui-même, ce travail ne dit absolument rien; il ne dit quelque chose que par son résultat; mais ce résultat quel est-il? N'y a-t-il au monde qu'une seule manière de l'étudier? Ne pouvons-nous l'envisager au point de vue de l'homme ou du maître, au point de vue du capital, de l'instrument ou de l'ouvrier, ou bien encore à son propre point de vue, au point de vue de la richesse ou du produit? Or, de ces trois points de vue, Quesnay prit le premier, Adam Smith le second; le troisième échut en partage à J.-B. Say.

Le prolétaire agit: *sur quoi agit-il?* première question; *pourquoi agit-il?* seconde question. D'accord, du moins en apparence, sur la première de ces questions dont ils s'occupent peu d'ailleurs, Quesnay, Smith et Say ne le sont plus sur la seconde: — Le but final du travail de l'homme, dit Quesnay, c'est l'homme; — C'est l'instrument, l'industrieuse machine au sein duquel il s'accumule et se conserve, dit Smith; — C'est le produit, la richesse, la valeur, reprend aussitôt Say. — Donc le travail n'est point producteur de richesses, dit Quesnay: Dieu seul est producteur; — donc le travail est seul doué de la faculté productive: lui seul produit, dit Smith; — donc le travail n'est point seul producteur, ajoute enfin Say.

Absolument parlant, tous ont tort; mais relativement parlant, tous ont raison; et celui qui des trois a le plus beau rôle, le rôle philosophique, religieux, c'est encore Quesnay; puis le rôle le plus ingénieux appartient à Smith; à Say tombe en partage le rôle le plus étroitement près de la vérité.

Il est bien évident que l'homme n'agit, ne travaille que pour obéir à la loi de son être, que pour remédier aux dures nécessités de sa nature, que pour satisfaire à ses besoins. Mais quel est le type idéal du travail? N'est-ce pas évidemment encore le travail qui engage le moins l'homme dans l'œuvre de production, et qui le rend par conséquent plus libre dans l'œuvre de consommation? Absorbé dans l'œuvre de production, l'homme travaille, il consomme; mais cet homme ne serait-il pas mille fois plus libre, plus heureux, plus puissant, si, comme Dieu, il n'avait qu'à vouloir que cette œuvre même de production soit, pour qu'elle fût en effet? Or, vouloir n'est plus travailler, disait Quesnay, ou du moins, c'est un travail essentiellement différent de celui du manœuvre; ce n'est plus modifier, c'est créer: donc le travail n'est point productif de richesses. En effet pouvait-il encore ajouter, si le travail produit des richesses, il en consomme; or, ce qu'il en consomme se trouve être précisément l'équivalent de ce qu'il en produit; la main-d'œuvre ou le travail de l'ouvrier nécessite une avance, une consommation préliminaire: or le prix de cette main-d'œuvre, de ce travail, le salaire en un mot, n'est autre que la représentation postérieure de la consommation préliminaire, de l'avance: rien donc de créé, nulle augmentation réelle des richesses. Ce qui crée les richesses, ce qui les produit, c'est Dieu; quant à nous, nous n'en sommes que les récolteurs. Voilà Quesnay.

Mais si Dieu produit toutes richesses, si nous ne sommes de ces richesses que les récolteurs, à quoi bon le travail? Laissons le fer reposer éternellement au sein des pierres et des mines; laissons les animaux errer à leur caprice dans la forêt obscure; laissons produire au végétal ses fruits après et sauvages. Que les cités s'écroulent, que les arts et les sciences remontent au ciel d'où sans doute ils nous sont descendus! Déchirons nos vêtemens, mangeons l'herbe du chemin et la chair palpitante de la proie; car Dieu produit ces seules choses; elles seules sont par nous récoltées. Les autres choses (et elles sont nombreuses!) portent en elles toutes l'empreinte ineffaçable du travail de l'homme, et tels que nous sommes, enfans dégénérés, nous ne saurions même faire usage que de celles-ci, non des premières. Nos mœurs, nos habitudes, notre constitution, reposent tout entières sur leur existence. Les richesses naturelles que nous récoltons pour être immédiatement consommées sont en petit nombre; nous leur faisons subir à toutes, au contraire, des modifications telles, qu'elles cessent d'être naturelles pour devenir humaines, artificielles. Ce sont là réellement nos richesses. Or ces richesses sont le résultat du travail; il semble que le travail se soit fixé dans elle et leur ait communiqué le goût qu'elles ont: plus la quantité de ce travail, se trouve être considérable au sein d'une richesse naturelle, et plus cette richesse naturelle se trouve être humaine, artificielle, plus elle est recherchée de l'homme: donc le travail humain est le seul producteur; donc lui seul est la mesure du prix des choses, etc. Voilà Smith.

Ainsi l'opposition de Smith et de Quesnay se trouve être celle-ci. Partant tous deux de ce principe qu'il existe un abîme entre vouloir et agir, Quesnay proclame le seul vouloir comme étant productif, ce qui fait immédiatement de l'homme un être essentiellement récolteur, agriculteur; Adam Smith, au rebours, proclame, comme étant productif, le seul agir; ce qui fait de l'homme un être essentiellement travailleur. Avec Quesnay, nous avons donc le sauvage sans explication profonde de la nature, du mode de vie de ce sauvage; avec Smith, nous avons au contraire l'homme civilisé, mais ici encore nous sommes également privé d'une explication suffisante de la nature, du mode d'existence de cet homme civilisé. Smith, évidemment, n'appelle richesse que la modification apportée dans la matière première, par suite du travail humain; Quesnay n'appelle de ce nom que cette même matière première sur laquelle s'exerce le travail. Dans la pensée de l'un et de l'autre, vouloir c'est créer, agir c'est modifier; mais Smith identifie la richesse dans la modification; Quesnay refuse de l'y voir, et la place hardiment dans la création.

Cependant Mercier de la Rivière, disciple de Quesnay, trouvait l'objection suivante: *Si la main-d'œuvre* (ou le travail) *est productive de richesses, on doit pouvoir multiplier ces richesses en multipliant inutilement la main-d'œuvre.* Au fond, cette objection n'était autre que la négation des machines. Smith l'avait en quelque sorte prévue d'avance en s'attachant d'une façon toute particulière à ce point même des machines; mais son explication, que toute machine, tout capital, est du travail accumulé, quelque ingénieuse qu'elle puisse paraître au premier abord, ne répondait pas à l'objection. C'est pourquoi Say le sentant d'une façon in-

attractive, pour repousser l'attaque de Mercier, s'empara de l'objection et la dirigea contre Quesnay lui-même. Mais qu'importe à cette objection qu'elle soit également forte et concluante contre le système agricole de Quesnay! qu'importe qu'elle suppose l'absurde! l'absurde n'est-il pas toute sa valeur? Il n'est pas vrai qu'en multipliant on valu le travail on multiplie la richesse; mais, au contraire, il est vrai qu'en multipliant valuement le travail on détruit la richesse : donc le travail n'est point seul producteur.

En effet, il faut encore le concours de la matière première, de la richesse, de l'agent naturel, et le concours d'une avance, d'une certaine quantité de richesses accumulées, du capital. Sans ce capital, qui pourvoit aux besoins du travailleur durant le temps nécessaire à la formation de la richesse par le travail et l'agent naturel, comment ce travailleur pourrait-il être! et partant, que seraient, et le travail, et l'agent naturel, et le produit de l'un et de l'autre ou la richesse? Or, cette même argumentation peut être faite également, soit pour le travail, soit pour l'agent naturel : donc le travail, le capital et l'agent naturel sont, dans la formation de la richesse ou du produit, trois élémens indissolublement unis ensemble; donc le travail est productif, le capital est productif, l'agent naturel est productif. En d'autres termes, l'industrie agricole, l'industrie manufacturière et l'industrie commerciale sont également productives de richesses. Voila Say.

Ce dernier économiste nous aurait-il donc mis, par hasard, en la possession tout entière de la vérité? Aurait-il trouvé le joint entre Smith et Quesnay? comblé l'abîme entre vouloir et agir? Hélas! non. Esprit peu philosophe, c'est en se plaçant au point de vue de la richesse, du produit, qu'il a découvert cette haute vérité de l'union indissoluble du travail, du capital et de l'agent naturel dans l'œuvre de formation de ce produit, et partant la qualité productive dont chacun de ces élémens se trouve être nécessairement doué. Mais, fatalement dominé par ce même point de vue, il perd aussitôt sa découverte, l'interprète, la change, l'altère, et lui fait hardiment produire les fruits les plus étrangers.

Comment, en effet, l'union indissoluble du travail, du capital et de l'agent naturel, dans l'œuvre de formation du produit, est-elle tombée sous l'intellect de Say? Hélas! pour arriver à cette haute vérité, Say n'a fait autre chose que ce raisonnement : Le capital se vend, l'agent naturel se vend, le travail se vend; le produit du travail, de l'agent naturel et du capital indissolublement unis ensemble dans l'œuvre de formation de ce produit se vend; or, l'argent est le signe représentatif de la richesse : donc le capital est richesse, l'agent naturel est richesse, le travail est richesse, le produit est richesse; donc les causes en vertu desquelles sont, et le produit, et le travail, et l'agent naturel, et le capital, ces causes sont toutes douées de la vertu productive.

Allinge pitoyable d'erreur et de vérité! Il se peut faire que le travail soit, dans certains cas, un produit, une richesse; que l'agent naturel soit, dans certains cas, un produit, une richesse; que le capital soit, dans certains cas, un produit, une richesse, et alors l'homme qui donne ce travail, Dieu qui donne cet agent naturel, l'épargne qui donne ce capital, sont trois sources diverses de productivité; mais certes quand le travail, l'agent naturel et le capital sont indissolublement liés ensemble dans le but d'émettre au monde un produit, une richesse, ce capital, cet agent naturel, ce travail, cessent d'être des richesses, des produits, et leur faculté productive est une faculté commune, indivisible. Élémens d'un seul tout, ils ne sont quelque chose que par ce tout, et ce tout seul est doué de la vertu qui produit. Séparés les uns des autres à l'heure même où leur plus grande union devrait être, ils ne sont absolument rien, et les causes en vertu desquelles ils demeurent sont complétement dénuées de productivité. Loin donc de conclure, comme le font Smith et Say, que le travail est productif; loin de conclure, comme le font et Quesnay et Say, que l'agent naturel et le capital sont productifs, il faut nier de toute nécessité cette productivité du capital, de l'agent naturel et du travail ainsi comprise : on ne peut, on ne doit admettre de productivité que dans le tout indivisible dont le travail, l'agent naturel et le capital sont les élémens constituans. Prise séparément, l'industrie agricole, non plus que l'industrie manufacturière, non plus que l'industrie commerciale, ne sont point productives de richesses; ce qui est producteur de richesses, c'est l'industrie agricole, plus l'industrie manufacturière, plus l'industrie commerciale.

Ainsi, pour s'être abstraitement placés aux points de vue divers de l'homme, de l'instrument et du produit, Quesnay, Smith et Say n'ont rien compris à la nature véritable du travail. Ils avaient devant eux un tout complet, une machine industrieuse et vivante, un être composé du capital, du travail et de leur produit; et prenant de cet être un de ces élémens, le travail, ils se sont demandé si ce travail était à lui seul l'être tout entier.

Qu'importe le produit, dit Quesnay; le capital n'est-il pas, lui aussi, un produit, une richesse? Par le travail, vous créez le produit, mais vous détruisez le capital; à quoi bon dès lors vous donner tant de peine? Usez du capital que Dieu seul vous donne, et ne pensez point vous être enrichi en obtenant à force de sueurs et de misères le produit; ce produit n'est autre que le capital, plus votre travail, votre propre substance. Le travail, à proprement parler, n'est donc point producteur; il s'ajoute à l'œuvre de Dieu, au capital en le modifiant; mais vous le retrouvez au produit : reprenez donc de ce produit ce qui vous appartient, ce que vous y avez mis : qu'avez-vous, que vous reste-t-il? le capital, l'œuvre de Dieu, la vraie richesse.

J'admets, reprend Smith, votre explication du produit; ce produit est le capital, plus du travail; le travail s'est fixé, accumulé dans le capital, et cette fixation, cette accumulation du travail dans le capital constitue la modification de ce capital, constitue le produit; mais votre erreur est de déclarer inutile à l'homme cette modification même du capital, et de l'appeler fausse richesse. Elle seule est vraie, au contraire; et votre capital lui-même n'est pas d'une autre nature que le produit. Ce qui le constitue capital, et partant richesse, c'est encore l'accumulation, la fixation d'une certaine quantité de travail. Le fruit de l'arbre demande de ma part un certain travail pour me devenir denrée, et ce travail seul le constitue réellement tel. Donc le travail est seul producteur.

Mais, reprend à son tour J.-B. Say, si le travail était seul producteur et constituait par son accumulation diverse les divers produits, lui seul serait échangeable, vendable, achetable, et le capital proprement dit, l'œuvre de Dieu, la vraie richesse de Quesnay, serait sans valeur, appartiendrait à tous, et n'aurait point de maîtres particuliers. Or, il n'en est pas ainsi, et le capital, au contraire, se trouve être doué d'une valeur plus grande que celle du travail. Donc Smith se trompe dans son explication du produit, et le travail n'est point seul producteur. Il est producteur, il est richesse; c'est pourquoi le prolétaire le vend, et le bourgeois l'achète; mais le capital à son tour est également producteur et richesse; car il se vend, il se loue, il se prête.

En repoussant d'une façon absolue l'erreur de Smith, qui est l'incarnation, si je puis m'exprimer ainsi, du travail, de l'acte, dans la richesse, dans la faculté qu'ont certaines choses d'assouvir certains désirs, certains besoins de notre nature, Quesnay se trouve donc avoir complétement raison. Mais Smith, à son tour, n'a pas moins raison contre Quesnay en repoussant d'une façon absolue son erreur, qui est l'incarnation, si je puis m'exprimer ainsi, de la richesse dans le capital, c'est-à-dire dans le produit naturel, sauvage; et Say faisant rentrer, pour certains cas du moins, le produit et le capital au nombre des richesses, a raison tour à tour contre

Smith et contre Quesnay ; mais il se trouve avoir tort contre eux, quand, en vertu de son erreur, qui est l'égalité absolue du travail, du capital et du produit, il conclut, contre Quesnay, que le travail est productif; contre Smith, que le travail n'est pas seul productif.

Pris isolément, considéré en lui-même, le travail n'est point productif; c'est le vain mouvement de nos lèvres et de nos bras s'agitant dans le vide; mais intimement unis au capital (avance, instrument et matières premières), il produit, c'est-à-dire concourt pour sa part à une œuvre de production. Sa vertu productive est donc une vertu collective; une vertu qu'il partage indivisiblement avec le capital. L'opinion contraire est une de ces grossières erreurs dont l'esprit humain se paie quelquefois en face de certains problèmes. Pourquoi, par exemple, J.-B. Say l'a-t-il prise pour base de son système, lui qui la réduisait au néant par cette observation si simple, que les *valeurs* (ou la richesse) *sont dues à l'action du travail; ou plutôt de l'industrie de l'homme, combinée avec l'action des agens que lui fournit la nature, et avec celle des capitaux.* (*Discours préliminaire*, p. 53, 4e édit.) si ce n'est évidemment parce que Say croyait voir dans elle l'explication simple et facile du salaire, de la rente, du bénéfice, de l'impôt, etc., etc. Mais cette explication de Say est-elle fondée; est-elle légitime? Voilà la question. Quant à nous, nous croyons avoir démontré dans cet article combien cette explication est erronée. Nul salaire ne repose sur le travail, telle est notre conclusion.

TREMBLEMENS DE TERRE. La terre n'est pas une base tout-à-fait stable; elle tremble quelquefois, et bien que ce tremblement soit court et peu considérable, ses suites sont terribles. Malheur aux édifices élevés par la main de l'homme, car leur stabilité est fondée sur celle de la terre. Ils tombent dès que le sol remue, et leurs habitans, saisis sous les murailles qui se renversent, demeurent ensevelis dans les ruines. Il n'y a pas, sur notre planète, de fléau plus désolant, ni dont le spectacle inspire plus naturellement l'épouvante. L'incendie ne détruit que les maisons; la peste les laisse debout, et se contente de décimer en silence; enfin ces deux fléaux si redoutés n'éclatent que peu à peu; on peut les prévoir, on peut les fuir, on peut essayer de les combattre : on ne peut ni prévoir, ni fuir, ni combattre les tremblemens de terre. Leur violence est; comme celle de la foudre, brusque et souveraine. Ce sont d'effroyables coups de tonnerre qui surprennent et frappent à la fois des milliers d'hommes et des pays entiers. Les villes ne sont plus que des amoncellemens informes, affreux cimetières dans lesquels les morts sont écrasés dans leurs sépultures, tandis que les survivans, mutilés, ensanglantés, abandonnés comme sur un champ de bataille, se traînent avec terreur et désespoir, parmi les débris de leurs biens, sur les cruels tombeaux de leurs amis et de leurs proches. Que nous sommes misérables, puisqu'un simple frémissement du sol a tant de puissance sur nos établissemens et sur nous! On ne peut comparer l'effet des tremblemens de terre qu'à celui de ces invasions féroces sur le chemin desquelles les populations sont mises à mort, les cités détruites, les provinces les plus opulentes dévastées et changées en déserts, en un mot qui ne laissent rien subsister. Encore les tremblemens de terre ont-ils quelque chose de plus frappant, parce qu'ils sont plus instantanés. A peine la secousse est-elle donnée, que toutes les maisons sont à bas et tous les désastres que je viens d'indiquer accomplis. Sans compter que jamais le marteau des Barbares n'a su fracasser les villes avec cette perfection. La commotion va même jusqu'à changer quelquefois les traits naturels de la campagne. Le sol se fend et se crevasse, il s'ouvre des abîmes, les rochers tombent, les sources tarissent, les rivières changent de cours; la mer, si elle est dans le voisinage, se soulève et balaie ses rivages. Enfin l'horreur du spectacle est au niveau de la grandeur de l'infortune, et l'on ne peut retenir une compassion anticipée, en songeant à tant de misères dont l'histoire conserve le souvenir, et contre le retour desquelles rien, jusqu'à présent, ne garantit l'avenir. Aucun phénomène n'est donc plus digne de préoccuper les hommes, soit par curiosité, soit par désir de connaître ses caractères généraux, ses causes, les régions où il règne de préférence, et même de découvrir, si cela se peut, les moyens de le prévoir, d'y remédier ou de le prévenir.

Il est singulier que la chose que l'on sait le moins soit la manière même dont le tremblement du sol s'effectue. Il n'existe aucune description assez exacte de ce mouvement pour que la géométrie puisse s'en servir et en raisonner à coup sûr. Le sol peut être agité de tant de manières différentes, que de dire simplement qu'il tremble, c'est donner à la science une information qui ne peut lui suffire. Les anciens, plus inquiets de ces phénomènes que les modernes, et qui les observaient peut-être davantage, reconnaissaient au moins deux genres de mouvemens. Dans les uns, selon eux, la terre se soulevait et s'abaissait simplement suivant la verticale; dans les autres, beaucoup plus destructeurs, elle subissait de véritables ondulations. On distinguait, chez les Romains, ces deux genres de mouvemens par les noms de *succussio* et d'*inclinatio*. « Succussio cum terra quatitur » et sursum ac deorsum movetur; inclinatio quâ in latera » nutat navigii more. (Sen., *Quæst. nat.*) » Sénèque sépare encore de ces deux genres de secousses, le tremblement proprement dit, *tremor*. « Nec succussio, nec inclinatio, dit-il, » sed vibratio (*ib.*) » Mais que faut-il entendre au juste par ce mot de *vibratio*? Peut-être une sorte de frisson de la terre, un mouvement horizontal de va-et-vient qui est possible, et qui serait effectivement tout différent des deux autres? C'est là ce que Gassendi, dans l'interprétation de ce passage, a supposé. Mais j'avoue que cette supposition n'est point sûre, et il se pourrait que ce que Sénèque a ainsi distingué ne fût que l'ébranlement presque insensible produit par les deux premiers mouvemens à leur dernier terme d'atténuation. En tous cas, le mot n'est point assez explicite; car la succussion et l'ondulation, quand elles sont assez précipitées, ce qui est l'ordinaire, sont des vibrations aussi. Pline fait la même distinction que Sénèque, mais d'un mot et sans y insister. « Nec simplici modo quas- » situr, sed tremit vibratque. » Il appelle également l'attention sur le danger des mouvemens ondulatoires qu'il oppose à ceux de succussion. « Undantis inclinatio et fluctus » more quædam volutatio infesta est. » Enfin, dans Aristote, au second livre des Météorologiques, les deux sortes de mouvemens sont aussi indiqués à peu près comme dans Pline. « Parmi les mouvemens de la terre, dit-il, les uns sont comme le frisson de la fièvre (τρομος), les autres comme le pouls (σφυγμος). » On pourrait même penser qu'Aristote avait compris la succussion et l'inclination dans l'analogie du pouls, et le mouvement horizontal, le *tremor* de Sénèque, dans celle du frisson. Les mouvemens d'ondulation, qui sont évidemment bien plus aptes que les autres au renversement des murailles, avaient particulièrement frappé les anciens, et je me persuade que ce sont peut-être ceux qui avaient suggéré à la mythologie et aux premières écoles philosophiques, la théorie neptunienne des tremblemens de terre. C'est d'eux aussi, à ce qu'il semble, qu'il serait le plus important d'obtenir par l'observation une analyse rigoureuse.

On remarque, dans les lieux ébranlés, que les divers tremblemens du même accès ont ordinairement une direction constante. C'est vraisemblablement celle suivant laquelle l'ébranlement se propage dans l'enveloppe de la terre. Mais il ne suffit pas de connaître la direction des secousses sur un ou deux points. Pour être au fait du système général du mouvement, savoir, par exemple, si le mouvement rayonne autour d'un centre et de quelle manière, ou bien

s'il suit partout la même ligne, ou plus généralement encore, suivant quelles courbes et avec quelles variations d'intensité il se développe, il faudrait connaître cette direction sur tous les points de la région ébranlée. Ce sont des informations que j'ai vainement cherchées, et je crois qu'il n'existe même pas, pour un seul cas, les élémens du calcul. Il y a aussi des circonstances dans lesquelles le tremblement de terre est complexe, des secousses d'une certaine direction alternant distinctement avec des secousses d'une direction différente. Ainsi, au tremblement de terre de Caracas, de 1811, des secousses du nord au sud se croisaient de temps en temps avec d'autres secousses d'une direction perpendiculaire à celle-là; et à celui du Chili, en 1822, on observa à peu près la même chose. Enfin, peut-être même, ce qui est probable, bien que je n'en aie trouvé aucun exemple, arrive-t-il quelquefois que ces secousses diverses, en se produisant simultanément, se combinent et donnent lieu à des tremblemens composés.

La vitesse avec laquelle la commotion se propage n'est pas plus exactement connue que les autres élémens du mouvement. On a seulement la preuve, par la presque simultanéité de la secousse dans des localités séparées par des intervalles considérables, que cette vitesse est grande. Mais est-elle constante dans toute l'étendue ébranlée? Change-t-elle selon la nature des terrains? Est-elle la même dans tous les tremblemens de terre? Et si elle ne l'est pas, ses variations sont-elles déterminées de sorte qu'on puisse distinguer divers genres de tremblemens de terre par la vitesse de la propagation comme on en distingue par la nature du mouvement? Voilà autant de questions d'une importance capitale pour la spéculation théorique, et auxquelles, jusqu'à présent, aucune observation ne répond; car, bien que l'on trouve çà et là quelques renseignemens, il n'y en a nulle part d'assez précis pour que la science leur puisse donner place dans des calculs rigoureux. Sans insister sur aucun, je me contenterai de rapporter ici, pour donner une des approximations dont nous nous contentons, plutôt qu'une mesure, que, pour le tremblement de terre de Lisbonne, on a évalué la vitesse de propagation à 50 kilomètres par minute, c'est-à-dire au double à peu près de la vitesse du son, et que d'autres cas paraissent indiquer une vitesse encore plus grande.

On ne possède non plus que des données incomplètes sur la géographie des tremblemens de terre. On sait seulement que tantôt ils demeurent compris dans une région tout-à-fait resserrée, et que tantôt ils s'étendent sur une forte portion de l'enveloppe de la terre. Pendant le fameux tremblement de Calabre, en 1783, il n'y eut de commotions violentes que dans une région d'environ 50 myriamètres carrés, et les tremblemens qui se font sentir autour du Vésuve et de l'Etna sont, encore, à l'ordinaire, plus bornés. Bien différens, le tremblement de Lisbonne, de 1755, ébranla violemment toute la péninsule espagnole, le nord de l'Afrique, les Açores, une partie de l'Atlantique, et se témoigna dans toute l'Europe, même en Ecosse, et jusqu'en Asie; celui de Syrie, de 1759, causa des dévastations sur une surface de 1600 myriamètres carrés; celui de Sumbava, de 1815, mit en mouvement Java, une portion de Célèbes, de Sumatra et de Bornéo, toutes les Moluques; celui du Chili, de 1822, se fit sentir de Lima jusqu'à la Conception, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 250 myriamètres; enfin, je rappellerai celui du huitième siècle, qui mit à bas plus de cinq cents villes en Europe et en Asie. Pour la détermination précise des étendues, se présente, à la vérité, une difficulté qui se présentait déjà pour la détermination précise des vitesses; c'est l'incertitude de savoir si c'est bien réellement la même secousse qui se continue dans tout l'espace ébranlé, ou si ce ne sont pas des secousses connexes, qui, ayant lieu à peu près en même temps sur divers points, se combinent ensemble, ainsi que dans un orage on voit des éclairs prendre simultanément naissance dans des nuages différens, et le ciel se remplir d'une seule lumière par tous ces feux confondus. Mais en supposant même qu'il n'y ait qu'un seul centre d'ébranlement, la délimitation géométrique du mouvement ne serait pas encore facile, car elle exige que l'on connaisse non seulement les limites précises de la région ébranlée, mais les lois de la diminution de l'intensité dans l'étendue de cette région, ou plus précisément encore, le système général des courbes d'égal ébranlement.

Quelquefois il ne se produit qu'une seule secousse, et pour ainsi dire instantanée. D'autres fois plusieurs secousses se succèdent sans interruption, de manière à ce que la terre ne cesse pas d'être en mouvement pendant plusieurs secondes, souvent même pendant plusieurs minutes de suite. Enfin, il arrive, ou que le tremblement s'arrête là tout-à-fait, ou qu'après une intermittence plus ou moins longue, soit de quelques minutes, soit de quelques jours, les secousses recommencent. Il se peut même que la terre soit empêchée fort long-temps de revenir à son état ordinaire de repos. Le spasme qui précéda l'élévation du Monte Nuovo, près de Naples, ne cessa entièrement qu'après deux ans; celui de Calabre, de 1783, qu'après quatre ans; celui de Syrie, de 1759, qu'après trois mois; celui de Sumbava, de 1815, eut à peu près la même durée; enfin, dans le tremblement de terre du Chili, de 1822, il n'y eut pas un jour de tranquillité depuis le mois de novembre jusqu'au mois de septembre de l'année suivante. On voit par là que le paroxisme total est souvent très complexe, et que le système des commotions successives, si l'on tient compte du détail de chacune, peut devenir, dans certains cas, une histoire excessivement composée.

Le recensement exact pendant une assez longue suite de siècles de tous les tremblemens du globe conduirait à un résultat géographique important; ce serait le partage de la terre en région différentes, d'après plus ou moins de disposition de ses diverses parties aux phénomènes de ce genre. Il est clair, en effet, qu'en considérant la géographie au point de vue des intérêts du genre humain, les tremblemens de terre, puisqu'ils causent tant de mal aux nations, doivent être, aussi bien que les autres circonstances physiques, le sujet d'une classification générale. Les régions dans lesquelles ils sont violens et fréquens, de quelques avantages naturels qu'elles jouissent d'ailleurs, sont évidemment, par cela seul, au-dessous des régions dans lesquelles ils sont rares et insignifians, car il suffit d'un seul tremblement pour mettre à néant les fruits de la prospérité de tout un siècle. D'où il suit que l'on omet un élément de grande valeur dans la comparaison des diverses contrées, si l'on ne fait entrer leur instabilité en ligne de compte. C'est un rapport qu'il est jusqu'à présent bien difficile d'établir avec rigueur. Cependant, bien que l'on n'ait pas encore eu le temps, depuis que la terre nous est tout entière connue, de l'observer avec assez de suite, on peut du moins reconnaître, avec le peu d'expérience que nous en avons, qu'elle présente d'une contrée à l'autre des différences permanentes sur ce point. Sénèque, pour engager à la résignation sur les tremblemens de terre, dit que ce fléau frappe également tous les peuples, et que de même que dans les villes on voit s'écrouler de vétusté, tantôt une maison, tantôt une autre, de même, à la surface de la terre, c'est tantôt un pays et tantôt un autre qui s'ébranlent. Mais je crois que si l'on considérait avec attention ce qui se passe à cet égard dans les villes, on verrait qu'il s'y trouve des quartiers dans lesquels les ruines sont fréquentes, tandis qu'il y en a d'autres où les constructions étant mieux fondées et plus solides, on ne voit même pas se produire le plus léger accident de cette espèce. Il en est ainsi de la terre. Il y a des territoires qui, situés, selon toute apparence, au-dessus de régions souterraines dans lesquelles la nature minérale est en travail,

Digitized by Google

sont particulièrement exposés aux commotions, tandis qu'il y en a d'autres qui, ayant un support plus ferme ou moins tourmenté, n'en éprouvent jamais, sinon de presque insensibles. On peut en général distinguer les territoires instables par les orifices volcaniques qui y débouchent et qui sont comme les évens des souterrains dans lesquels réside le principe virtuel des commotions. Mais cela ne donne point leurs limites, et il reste à déterminer à quelle distance au-delà des volcans elles s'étendent. On peut croire que c'est un trait naturel que les géographes connaîtront un jour comme ils connaissent aujourd'hui les lignes magnétiques et climatologiques. Je me bornerai ici à citer par un mot, pour confirmer davantage mon discours, les contrées les plus remarquables de ce caractère qu'il y ait sur notre globe : l'archipel asiatique, depuis Sumatra jusqu'à Japon, les deux Amériques sur la ligne des Andes, la chaîne des îles Aléutiennes, le système européen comprenant une partie de l'Archipel et du Levant, la Sicile, le sud de l'Italie, enfin celui des Açores, des Canaries et du cap Vert. C'est dans ces lieux que les tremblemens de terre sont le plus violens et le plus fréquens. On voit de là qu'ils ne sont spécialement affectés à aucune zone, et que si l'on a pu dire qu'ils sont plus communs dans le midi que dans le nord, cela tient simplement à ce que la zone tropicale est plus étendue que les zones qui se rapprochent du pôle. On a remarqué avec plus de justesse que les contrées maritimes y sont plus sujettes que les contrées méditerranéennes, ce qui se rapporte à ce que la plupart des volcans sont voisins de la mer, de sorte que les tremblemens de terre se trouvent en effet liés à la présence de la mer, mais par l'intermédiaire des volcans. Quoi qu'il en soit, la connexion est frappante, et n'avait pas échappé aux anciens. — « Maritimis autem maximè quatiuntur, » dit Pline. On a remarqué aussi que de tous les pays qui donnent sur la Méditerranée, l'Égypte et la France sont les moins exposées à ces redoutables paroxismes. Les anciens en avaient également fait l'observation. « Galliæ et Ægyptus minimè » quatiuntur, » dit encore Pline. Le fait était même tellement proverbial à l'égard de la Gaule, que Plutarque, dans le traité de la Superstition, en fait usage dans ce sens-là : « De même, dit-il, que ceux qui ne vont point sur mer n'ont point à craindre les naufrages, de même que ceux qui habitent la Gaule n'ont point à craindre les tremblemens, de même, etc. » Et le repos dont ces deux contrées continuent à jouir depuis ce temps-là ajoute un nouveau poids à l'assertion des anciens. Je trouve que c'est une chose qui mérite bien d'être relevée, que ce peuple égyptien, qui a tant travaillé pour laisser après lui des témoignages monumentaux de sa puissance et de sa piété, ait justement rencontré pour ses fondations un des territoires les plus stables de la terre, et l'on peut bien dire qu'il avait été amené là par la main de Dieu, car il n'y a que la suite des temps qui ait pu révéler cette belle propriété de la vallée du Nil. Quelle différence des édifices de ce pays et de ceux de l'Asie-Mineure, qui, bien plus modernes, sont déjà couchés dans tous les sens par les tremblemens de terre.

Il n'y a aucune preuve positive que l'intensité des tremblemens de terre ait diminué depuis les plus anciens temps dont nous ayons des traditions, car il s'en produit encore aujourd'hui d'aussi terribles que ceux qui ont effrayé l'antiquité. Cependant, il est certain que nous ne connaissons point avec assez d'exactitude la suite de ces événemens dans toute l'étendue de la terre pour pouvoir rien décider sûrement à cet égard, et peut-être verrions-nous, si nous possédions des annales exactes, que la force moyenne des tremblemens de terre va en s'amoindrissant de siècle en siècle. Il me semble même qu'il y a des raisons certaines de penser que cette variation se découvrirait au moins pour l'Europe en particulier, en reconnaissant toutefois que rien ne peut faire présumer qu'on trouverait à cette variation des valeurs considérables. Et en effet, si au lieu de prendre le point de départ dans notre antiquité, on le prend un peu plus haut, et par exemple à la fin de la période des dépôts supracrétacés, la réalité du changement depuis cette époque jusqu'à la nôtre ne paraît pas douteuse. Lorsqu'indépendamment des volcans qui brûlent encore aujourd'hui dans la Méditerranée, il y en avait d'ouverts dans le Levant, dans le haut de l'Italie, en Espagne, dans le midi et dans le centre de la France, jusque sur la Moselle, les tremblemens de terre devaient naturellement être plus fréquens dans toute cette partie du globe qu'ils ne le sont à présent, et il est tout-à-fait vraisemblable que la cause en vertu de laquelle tant de conduits ignés se sont fermés a dû faire tomber dans la même proportion l'énergie des tremblemens de terre. Du moins est-il certain que la France, alors criblée de volcans, n'était pas aussi en repos qu'elle l'est maintenant. Si donc la variation qui se témoigne ainsi entre ces deux époques est régie par une loi continue, elle doit nécessairement avoir eu depuis l'établissement des peuples en Europe un effet déterminé, qui peut être à la vérité presque insensible, tant quelques dizaines de siècles sont peu de chose dans l'histoire du monde. Mais on voit assez combien tout ceci est incertain par le défaut de renseignemens, et les désastres qui ont affligé le dernier siècle sont malheureusement une preuve suffisante, que lors même qu'il serait démontré que la stabilité de cette importante partie de la terre augmente tous les jours, on ne peut cependant s'y flatter d'aucune garantie contre le retour des mêmes événemens. Au surplus, ce qui peut donner une idée de l'état actuel du globe relativement à ce genre d'affection, c'est que les relevés que l'on a commencés, depuis quelques années, des tremblemens dont la connaissance parvient en Europe, présentent une vingtaine de crises par an. Il faut ajouter à ceux qu'il y en a beaucoup qui, n'occasionnant aucun mal, on se produisant dans des pays avec lesquels il y a peu de relations, passent inaperçus, et que surtout il doit y en avoir dans la vaste étendue de l'Océan une quantité considérable de tout-à-fait ignorés, puisque c'est un grand hasard que des navigateurs soient justement dans les lieux ébranlés à l'instant même de la commotion.

Les signes qui précèdent les tremblemens de terre ne sont pas moins dignes d'attention que la secousse elle-même, car ils sont peut-être susceptibles de jeter tout autant de lumière sur la nature du phénomène. Ordinairement la région qui se prépare au tremblement entre, quelque temps avant qu'il ne se déclare, dans un état symptômatique particulier. Les animaux, avertis par des sensations obscures, crient et s'inquiètent; les oiseaux effarés voltigent çà et là; les hommes éprouvent de l'accablement et du malaise; l'atmosphère se dérange; il s'y déclare des coups de vent impétueux, auxquels succèdent tout-à-coup des calmes plats; des pluies violentes, soudaines, hors de saison, tombent par instans; enfin, des vapeurs, quelquefois phosphorescentes, exhalées par la terre, le rougissement du soleil, quelques autres changemens particuliers, montrent que la nature ressent déjà du trouble : c'est comme le ciel quand les élémens de l'orage s'y assemblent. Pline dit que les tremblemens s'annoncent de la même manière que les tempêtes. Il se peut même que les irrégularités météorologiques commencent à se manifester tellement à l'avance, que l'antiquité avait remarqué que les saisons qui précèdent les tremblemens de terre sont pluvieuses; mais il se peut aussi que ce soit précisément cette abondance des pluies qui soit cause en partie des tremblemens de terre, et c'est ce que plusieurs philosophes ont pensé. Les bruits souterrains sont un autre avant-coureur qui rappelle encore mieux ce qui se passe dans le phénomène de la tempête. On compare ces bruits, tantôt à des décharges d'artillerie, tantôt à un train de voitures, tantôt au roulement

Digitized by Google

dn tonnerre. C'est aurtout le tonnerre qui, d'après le plus grand nombre de témoignages, en donne bien l'idée. Quelquefnis ces bruits de la terre se font entendre pendant pluaienrs jonrs avant qn'nucun mouvement ne se produise. D'autres foia ils éclatent en même temps que la commotion, ils se continnent pendant qn'elle dure, ils se poursuivent long-temps après. Enfiu, il y a aussi des exemples que la terre se soit contentée de bruire sans aortir de son repos. Ces retentissemens souterrains se propagent à diverses distanees. Celui qui aecompagna le tremblement de Caracas de 1811 alla à plus de deux centa lieues; celui du tremblement de Sumbarva fnt entendu, et très fortement, de Snmatra à Ternate, c'est-à-dire aur une étendne de 560 lienes. Il est important d'obaerver qu'à côté de ces tremblemens à symptômes antérieurs, il y en a qui paraissent se produire brusqnement et sans aucnne prédispoaition de la terre. Tel fut celni de Lisbonne: la population vivait à l'ordinaire, tranqnille, et n'ayant pas aperçu le moindre signe d'éveil, quand se fit entendre nn coup de tonnerre sonterrain, immédiatement aulvi d'une agitatinn terrible; en nn moment toutes les murailles furent à bas et soixante mille personnes périrent. Si cette différenee entre iea divers tremblemena était bien avérée, elle devrait être conaidérée comme nne des plua essentielles; car il y a bien à distinguer entre une commotion instantanée, purement mécanique, et une commotion qui prend place dans une série de phénomènes qui l'annoneent, qui lui sont intimement liés, et dont elle résulte peut-être. Mais malgré les témoignages que l'on a de tremblemens de terre qui se sont passéa de cette maniére-là, c'est encore nne question, à ce qu'il me semble, de savoir si ces agitations dn globe se aont véritablement effectuées sans aucnn symptôme qui les ait précédéea; car il peut y avoir des phénomènes qui, pour n'être point sentis par nous, faute d'une observation assez attentive, on même faute d'organes suffisans, comme, par exemple, certains phénoménes électriques, n'en existent pas moins, et peut-être même avec nne force latente capable des plus puissans effets.

Enfin, pour terminer ce court aommaire des principalea choses qu'il y aurait à observer dans les trembiemens de terre, j'ajonterai que l'on a en occaion de remarqner qu'ils sont quelquefois accompagnés d'un changement dans l'attitude du sol; ce qui prouve que dans certains cas l'enveloppe du globe, en même temps qu'elle éprouve le mouvement d'osciliation qui est proprement ce que l'on nomme le tremblement, aubit aussi un mouvement général d'élévation on d'abaissement, à la suite duquel elle se fixe dans une position différente de celle qu'elle occupait auparavant. On ne peut sans doute méconnaître l'importance de ce fait en raison de sa valenr géographiqne, et de la mesure qu'il donne de la grandeur des forces qui sont en action dans les tremblemena de terre; mais il est en réalité très difficile de l'observer; jusqu'à présent même il n'a gnère pn l'être qne lorsqu'il s'est produit snr les rivagea de la mer; car tandis que partout ailleura le rapport du sol à un niveau constant n'est sensible par aucun trait, dans ces localités particuliéres le sol ne pent s'exhausser ou s'enfoncer sans que cette variation ne se trahisse par une variation correspondante du littoral qui semble repousser la mer devant lui, ou au contraire ae laisser envahir par elle. Il est vrai que même dans l'intérieur des terres nn pareil chaogement, pourvu qu'il ne fût pas tout-à-fait insignifiant, devrait se dévoiler aussi par l'altération de la pente, et par conséquent du cours des riviéres. Mais comme sur une grande partie du globe le régime des eaux n'est pas suivi de très près, et que dans les pays civilisés eux-mémes une variation de quelques centimètres, très digne d'attention à cause des forces immenaes qu'elle snppose, pourrait en beaucoup d'endroits se soustraire à l'observation, il est incontestable qu'un grand nombre de phénnmènes de cette espèce ont pu se produire dans les tremblemens de terre sans qu'on s'en soit aperçu.

Si l'on n'a qu'une connaissance aussi imparfaite de la maniére dont s'effectnent les trembiemena, on sait encore bien moins quelle est leur cause. Il me semble même que l'on serait peut-être en droit d'adresser à cet égard quelques reproches aux géologues modernes, qui auraient bien fait de se préoccuper davantage d'un sujet qui intéresse à un si haut point le genre humain. Ils n'ont guère considéré la questinn des trembiemens qne comme un simple accessoire de celle des volcans, et c'est sur cette derniére, à raison de son importance supérieure en histoire natnrelle, que s'est concentrée presque exclusivement leur étnde. Nous avons assez insisté tont-à-l'heure aur le défaut des observations pour qu'il soit aisé d'en conclure celui des théories, puisqu'aucune théorie ne peut être sérieusement conçue tant que l'expérience n'a pas rassemblé les élémens néeessairea pour lui former nne baae. Nous sommes en effet jusqu'à présent dans une ignorance profonde au aujet de la cause des trembiemens de terre, et tant qne nona ne connaîtrona pas plus exactement le détail des faits, nous demeurerons dans cet état; car, lors même que nons parviendrions par conjecture à déterminer le vrai principe du phénoméne, nona n'auriona aucune certitude de sa vérité, puisque nous seriona sans moyena de savoir s'il est ou non d'accord avec la réalité. Je ne nie pas que les progrès de la géologie, en ce qui concerne les éruptions, ne puissent un jour, quand son attention se portera sur les trembiemens, l'aider puissamment. Mais depnis long-temps cette science ne paraît se proposer aucune entreprise directe de ce côté; et à ce point même qu'il sera permis de dire qne les anciens se sont plus occupés des trembiemena de terre que nous. On a déjà pu en avoir l'idée par les observations que j'ai citées tout-à-l'heure. Mais la théorie elle-même a tellement intéressé l'antiquité qu'il n'y a peut-être pas nn philosophe qui n'ait cru devoir mettre ces phénomènes en premiére ligne, et qui ne se soit proposé d'en assigner à sa maniére l'origine. On peut croire à la vérité que cela tient principalement à ce que la philosophie s'étant alors développée dans l'Asie-Mineure, dans la Grèce et dana la grande Gréce, pays qui appartiennent précisément à la région tremblante de l'Europe, il était tout simple qu'elle fit plus d'état de ces accidens que depnis que les foyers de l'esprit humain se sont tranaportés dans des contrées où on ne connaît gnère les tremblemens que par oni dire. Mais cela vient sana doute aussi de ce que le sentiment que l'on avait alors de la terre, étant beaucoup plus religieux, et en même temps plus obscur et plus curieux que celui que le christianiame en a donné, ne pouvait manquer de porter tous les hommes à s'inquiéter plus profondément des moindres tressaillemens de cette mére commune.

La plus ancienne hypothèse aur les tremblemens est au berceau même de la philosophie grecque: c'est celle de Thalès. Il supposait que la terre, production du liquide primordial, demeurait flottante aur lui, et que recevant le contre-coup de ses agitations, comme nn vaisseau reçoit le contre-coup de celles de l'Océan, elle était exposée par là à perdre quelquefois sa stabilité, et à se mettre en monvement. Un passage de Lucrèce montre que l'on pensait que d'énormes quartiers se détachant, par l'effet de la vétusté, de la masse de la terre, ponvaient tomber parfois dans cet océan souterrain, et y devenir le principe de ces agitations.

> Fit quoque, ubi magnas in aquas, vastasque lacunas
> Gleba vetustate e terra provolvitur ingens,
> Ut jactetur aqua et fluctu quoque terra vacillet.

D'autres philosophes, conservant l'idée de l'océan souterrain, mais l'entendant autrement son action, pensaient que les tempêtes qui s'élevaient à sa surface ébranlaient la terre placée comme une voûte au-dessus de lui, ou même que

les eaux en se précipitant pouvaient entraîner les rochers qui la soutenaient, et causer ainsi des secousses et des affaissemens. Du reste, l'opinion qui mettait les tremblemens de terre dans la dépendance de l'Océan était fort ancienne parmi les Grecs; car on voit, dans Homère, Neptune effrayer à diverses reprises les combattans par des phénomènes de cette espèce. C'était sans doute aussi par cette raison que la mythologie donnait à ce dieu le surnom d'ἐννοσίγαιος (qui fait trembler la terre).

Anaximène, sans recourir à aucun agent particulier, soutenait que la terre était elle-même la cause de son mouvement par les changemens qui se déterminaient naturellement avec le temps dans sa position d'équilibre. Il la comparait à ces édifices qui, minés par l'âge ou par l'humidité, faiblissent et croulent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. A quoi Aristote objecte dans les Météorologiques qu'il s'en suivrait que la terre se ramasse continuellement sur elle-même, et qu'à un certain terme, les tremblemens de terre ne seraient plus possibles, objection qui n'a sans doute rien d'effrayant pour la géologie moderne. Il est question aussi dans Sénèque de philosophes qui, donnant dans une comparaison employée par Aristote, regardaient les tremblemens de terre, par analogie avec les frissons qui se produisent dans le corps humain pendant la fièvre, comme une simple affection pathologique de la terre, causée comme dans l'hypothèse d'Anaximène, par les propres lois de cette masse.

Aristote attribuait aux vents les tremblemens de terre. « Les régions, dit-il, qui ont une base vide et caverneuse, pouvant engouffrer une plus grande quantité de vent, sont plus souvent ébranlées que les autres (*Met.*, l. II, c. 8). » Il rapporte à cette circonstance les tempêtes qui accompagnent fréquemment les tremblemens de terre; elles proviennent, selon lui, du vent souterrain qui s'échappe et agite le dessus comme il avait agité le dessous. Enfin, c'est aussi à cause de cela, selon lui, qu'il y a moins de tremblemens pendant l'hiver et pendant l'été que pendant le reste de l'année, puisque pendant ces saisons-là il vente peu. Du reste, il ne faut pas oublier qu'il regardait l'action du vent comme tout-à-fait générale dans l'ordre de la nature. « Il faut savoir, dit-il, que comme la force du vent enfermé dans notre corps est la cause des tremblemens et du pouls, le vent renfermé dans la terre produit de semblables effets (*ibid.*). » Je ne pense pas nécessaire de poursuivre une opinion si peu estimable aujourd'hui, en cherchant dans les idées de ce même philosophe la cause du vent. Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que cette opinion, soutenue par une aussi grande autorité, s'est conservée longtemps. Elle était sans doute fondée, au moins en partie, sur l'observation des vents impétueux qui s'échappent quelquefois de l'intérieur des grottes. Il existe en Grèce plusieurs grottes de ce genre-là, et l'on rapporte qu'il y en a en Asie dont les caravanes craignent de s'approcher, parce que l'on est persuadé qu'il en sort des ouragans. C'est ce qu'a eu vue Lucrèce lorsqu'il nous représente le vent né dans les entrailles de la terre ou venu du dehors, produisant dans les cavernes de grands bruits, s'y portant avec violence de côté et d'autre, enfin s'échappant par des ouvertures qu'il se fait :

> Speluncas inter magnas fremit antè tumultu;
> Versabundaque portatur, post incita cum vis
> Exagitata foras erumpitur, et simul artam
> Diffundens terram magnum concinnat hiatum.

Le sentiment qui paraît avoir réuni dans l'antiquité le plus de partisans est celui qui rattachait le phénomène des tremblemens de terre, soit au feu, soit aux ressorts secrets de l'atmosphère. Les sectateurs les plus rigoureux du principe du feu disaient que l'incendie qui règne dans les profondeurs souterraines, et dont les volcans sont comme les cheminées, s'étendant parfois jusqu'aux appuis qui soutiennent le sol, les rongeait et les faisait écrouler, à la manière de la flamme qui ébranle les édifices quand elle vient à en attaquer la charpente. D'autres partisans de l'opinion qui est aujourd'hui la plus accréditée parmi les géologues, s'adressaient également au principe du feu, mais en le faisant agir sur la terre par l'intermédiaire de l'eau, ou plus généralement des vapeurs. L'incendie souterrain, disaient-ils, produit des vapeurs qui tourbillonnent dans la vaste capacité des cavernes. Si elles en ont la force, elles débouchent les volcans et s'échappent, et si elles n'y peuvent réussir, elles se bornent à ébranler la terre. Ils comparaient ce phénomène, avec une profonde justesse, à celui de l'eau que l'on fait entrer en ébullition dans une chaudière fermée : « Quod in hâc aquâ facit inclusâ et angustâ, dit Sénèque, multo magis illum facere credamus cum » vinlentus ac vastus ingentes aquas excitat (*Quæst. nat.*). » C'est tout-à-fait la théorie volcanique actuelle.

Anaxagore considérait le principe du feu d'une manière plus détournée. Il prétendait que la cause qui ébranle la terre est exactement la même que celle qui produit la tempête dans les nuages. Il est sensible, sans qu'il le pût nommer ou désigner clairement, que c'est le principe de l'électricité qu'il devait avoir en vue. Sénèque nous retrace d'une manière frappante le parallèle que ce philosophe établissait entre les deux moteurs, celui de l'orage et celui du tremblement : voici les traits de ce dernier : « Hic ipse in » obvia incurrit, exitum quærens ac divellit repugnantia, » donec per angusta aut nactus est viam exeundi ad cœ» lum, aut vi atque injuriâ fecit. » Je crois que, bien que l'on range ordinairement, et avec raison, Épicure parmi les philosophes qui attribuaient les tremblemens aux vents refoulés dans l'intérieur de la terre, il ne faut cependant peut-être pas le mettre fort loin d'Anaxagore sur cette question. Ce mot de vent, *spiritus*, πνεῦμα, désignait, à ce qu'il me semble, chez les anciens, quelque chose de plus que le simple mouvement de l'air, c'est-à-dire le principe même de ce mouvement; on peut entrevoir assez clairement par quelques paroles de l'écrivain que nous venons de citer, qu'Épicure liait positivement l'idée de la chaleur à celle du vent : « Calida vis spiritus, dit-il en par» lant du principe des tremblemens, in ignem versa et ful» mini similis cum magna strage obstantium fertur. » Qu'est-ce que cette force calorifique du vent qui, au dire d'Épicure, jouit de la propriété de se changer en feu et de ressembler à la foudre? Il me semble qu'elle a bien quelque rapport avec la force thermo-électrique de la physique moderne, qui joue vraisemblablement un si grand rôle dans le phénomène de l'orage. D'ailleurs l'analogie du principe des tremblemens de terre avec celui de la foudre est marqué dans ce passage à peu près de la même manière que dans celui qui touche à Anaxagore. C'était là de toutes les idées d'Épicure sur les tremblemens celle que goûtait particulièrement Gassendi, car il se livre à une critique sévère du système de l'introduction du vent dans les cavernes, et loue au contraire la probabilité de l'opinion exposée par Sénèque : « Adjicere hic liceat ex omnibus » modis ab Epicuro recensitis unum videri probabiliorem » eo quo terræ motum creari censuit cum calida vis spiritus » in ignem versa, etc. (Gass., *de Reb. in.*). » En résumé, c'est le principe thermo-électrique, assez mal défini et supposé générateur du vent, qui paraît avoir eu le plus de faveur parmi les anciens. Sénèque dit que les auteurs les plus considérés l'ont soutenu, et il ajoute qu'il y est de son côté tout-à-fait porté, puisque cette force est la plus puissante de toutes celles de la nature : « Nobis quoque placet » hunc spiritum esse qui tanta possit conari, quo nihil est » in rerum naturâ potentius (*Quæst. nat.*). » Pline est dans le même sentiment, quoique peut-être avec moins de profondeur : « Neque aliud est in terrâ tremor, dit-il, quam in

» nube tonitruum. » Que de choses en effet ont dû demeurer comprises dans cette idée vague du vent, jusqu'à ce que la physique ait donné à l'esprit humain une analyse exacte de toutes les forces dont l'atmosphère est le lieu!

Mais tous les tremblemens de terre sont-ils nécessairement produits par la même cause? Ne peuvent-ils pas naître tantôt d'une cause, tantôt d'une autre? C'était là le sentiment d'Epicure. Il disait que la terre était susceptible d'être mise en mouvement, non seulement par le principe dont nous venons de parler, mais par l'air, par l'eau, par la vapeur, par le feu, en un mot, par toute force naturelle suffisante pour l'ébranler occasionnellement. Il remarquait, à ce que rapporte Sénèque, et avec bien de la sagesse, que lorsque la philosophie est réduite à conjecturer, elle n'a point le droit de se faire exclusive. Tel était aussi le sentiment de Démocrite, qui pensait que, selon les occurrences, les tremblemens pouvaient provenir, soit du vent, soit de l'humide. Enfin, je trouve que Sénèque a très bien traité pour sa part le point essentiel de la question; c'est que si les mouvemens de la terre sont réellement différens les uns des autres, il est à croire que les causes de ces mouvemens sont différentes aussi. C'est une proposition fondamentale et qui semble incontestable. La question préalable, comme nous le disions en commençant cet article, est donc la détermination précise de la nature des mouvemens; car non seulement cette détermination est absolument nécessaire pour que l'on puisse décider s'il y a plusieurs causes, ou s'il n'y en a qu'une seule, mais encore pour que l'on puisse décider quelles sont ou ces causes ou cette cause.

Les physiciens modernes me paraissent avoir couru jusqu'à présent à peu près dans la même voie que les anciens, c'est-à-dire qu'en général ils se sont plutôt appliqués à découvrir des forces capables de troubler la stabilité ordinaire de la terre, qu'à analyser méthodiquement les mouvemens pour remonter de là, par les lois de la mécanique, à des principes propres à produire exactement ces effets. Aussi la théorie des tremblemens de terre est-elle actuellement encore aussi peu assurée que dans les premiers temps de la philosophie, et il est même frappant que non seulement il n'y ait pas beaucoup plus d'accord à son égard entre les physiciens modernes qu'il n'y en avait entre ceux de l'antiquité, mais que nous n'ayons pour ainsi dire aucune idée sur ce genre de phénomènes, où il ne faille accorder une certaine priorité à l'imagination des anciens. On sent assez que je ne saurais avoir la prétention d'examiner ici tout ce qui s'est dit, depuis la renaissance des sciences, sur les tremblemens de terre; aussi me bornerai-je simplement, ainsi que je l'ai fait pour les anciens, à marquer par quelques mots les opinions les plus décidées et les plus dignes d'attention.

Quelques géologues ont supposé que les mouvemens de l'écorce de la terre pouvaient être dûs aux agitations de la masse fluide intérieure, et cette opinion, certainement curieuse, n'est pas sans rapport avec la doctrine de Thalès; car peu importe qu'il soit sous-entendu que cet océan souterrain est en ignition, si l'on ne fait usage pour la spéculation que de ses propriétés liquides. Que l'on imagine en effet que l'équilibre de ce liquide soit troublé en un point par une cause quelconque, il naîtra de là un système d'ondulations concentriques, qui, se communiquant à l'enveloppe solide, y produiront un mouvement correspondant à celui du liquide: ce sont là les tremblemens de terre. C'est ainsi que lorsqu'on jette une pierre dans un bassin recouvert par une glace légère, l'eau en ondulant fait trembler successivement tous les points de cette couche solide. Mais quelle puissance dynamique faudrait-il à ces ondulations souterraines pour résister à la pression de l'enveloppe, et transmettre une action sensible jusqu'à la surface du globe? Quelle mobilité au liquide pour que les ondes s'y propageassent avec la vitesse observée dans les tremblemens de terre? Enfin, car l'hypothèse de ce liquide ne répond qu'à la communication du mouvement, quel phénomène naturel serait capable de produire des agitations aussi considérables et aussi continuelles que celles qui se manifestent dans les grands tremblemens?

L'opinion d'Anaximène me paraît représentée par ceux qui attribuent les tremblemens aux variations qui se produisent naturellement par l'effet du temps dans la forme du sphéroïde terrestre. Certaines parties de son enveloppe se soulevant, s'enfonçant, se brisant, il en résulte des agitations dont le principe actif réside dans la masse terrestre elle-même, indépendamment de tout agent étranger, et entre en jeu en vertu des lois d'organisation du sphéroïde.

L'hypothèse des vents souterrains, si bien accueillie chez les anciens, a été presque entièrement délaissée par les modernes. Elle ne s'est point relevée de la critique que Gassendi en a faite, et depuis lors, je n'en trouve les traces dans aucun auteur de crédit, sinon dans Buffon qui la mentionne encore. A l'article des tremblemens dans lesquels le feu n'a point de part, il attribue une partie de ces phénomènes à l'affaissement des cavernes qui, en s'écroulant, produisent des ébranlemens superficiels, et une autre à l'action des vents et des orages souterrains.

La supposition que les tremblemens sont causés par le feu qui existe dans les entrailles de la terre, est devenue la plus générale dès le dix-huitième siècle. On les rapportait alors, ainsi que les phénomènes volcaniques, à la combustion des couches de houille, de soufre, de bitume, que l'observation constatait en divers lieux, et dont on ne connaissait point encore exactement les gisemens et l'étendue. Les combinaisons nouvelles que la chimie venait de découvrir poussaient aussi à imaginer diverses réactions capables de déterminer des explosions, et par conséquent des ébranlemens. Aussi voit-on que Voltaire, interprète des idées de son temps, ne se fait point faute, dans son poème sur le tremblement de terre de Lisbonne, d'attribuer le désastre à des abîmes de soufre et de salpêtre. Buffon, qui a si puissamment contribué à remettre en crédit la théorie du feu central, en faisait naturellement dépendre la plupart des tremblemens de terre, ainsi que les volcans, mais sans expliquer cependant d'une manière précise son action dans ces circonstances. Quelques physiciens admettaient que des gaz détonnans, remplissant les cavités intérieures, étaient exposés, dans certains cas, à prendre feu, comme cela se voit dans les mines, et que l'ignition, s'étendant de cavité en cavité, pouvait en peu d'instans transmettre au loin l'ébranlement. L'idée de la vapeur fut aussi reprise dès cette époque, et soutenue avec intelligence. On supposait que des masses d'eau considérables venant à se transformer brusquement en vapeur par l'effet de l'embrasement souterrain, cette vapeur cherchant une issue, soulevait par son expansion l'enveloppe de la terre jusqu'à ce qu'elle se fût échappée ou condensée. « Supposons, dit Michell, dans les Transactions philosophiques, qu'un drap ou un tapis de grandes dimensions, étendu sur un plancher, soit soulevé par une de ses extrémités, puis rejeté de nouveau contre le plancher, l'air poussé ainsi par dessous y suivra son chemin jusqu'à ce qu'il s'échappe par l'extrémité opposée, formant sur son passage une sorte d'ondulation dans l'étoffe. De même on peut concevoir qu'une grande quantité de vapeur soulève le globe en le faisant ondoyer à mesure qu'elle passe entre deux strates; la partie qui est soulevée la première, étant écartée de sa position naturelle, cherche à s'y rétablir en vertu de son élasticité, et les parties voisines ayant leur poids supporté par la vapeur qui s'insinue par dessous, se soulèvent à leur tour jusqu'à ce que la vapeur trouve quelque issue, ou qu'elle se condense par le refroidissement, et soit ainsi empêchée d'aller plus loin. (*Phil. trans.*, 1760.) »

Une opinion émise également au dix-huitième siècle, et

qui, à ce qu'il me semble, n'a point été suivie avec l'attention qu'elle aurait méritée, est celle de l'analogie entre le principe des tremblemens et celui des orages. Réveillée par les premières expériences des physiciens sur les phénomènes électriques, elle ne s'élevait pas au-dessus de la physique bornée de ce temps-là. On supposait que des décharges électriques se produisant dans l'intérieur de la terre, l'ébranlement déterminé par la commotion se propageait à une distance plus ou moins grande, et causait le tremblement. On ne pensait pas que l'électricité fût en jeu dans tout l'espace ébranlé, et l'on se contentait de la faire agir en un point particulier, origine de tout le mouvement. Un physicien anglais, William Stusseley, prétendit même donner une théorie pour calculer, en raison de l'étendue de la région superficielle ébranlée, la profondeur à laquelle la décharge électrique devait s'opérer dans chaque cas; et un Français, l'abbé Bertholon, appliquant aux tremblemens le préservatif que l'on venait d'inventer contre la foudre, proposa de s'en garantir à l'aide de tiges métalliques ramifiées par leurs extrémités, et plongeant d'un côté dans la terre, et de l'autre dans l'atmosphère.

De nos jours, les hypothèses de M. Davy sur le principe des incendies souterrains, modifiées et développées comme elles l'ont été par Gay-Lussac et d'autres savans, ont porté toute l'attention sur le phénomène du feu au détriment de celui de la commotion. Il est, à la vérité, résulté de ces travaux certaines lumières sur ce que les régions maritimes sont plus exposées au tremblement que les autres, et sur cet autre fait également signalé par les anciens, qu'ils se produisent de préférence dans les années pluvieuses; car si l'eau est un des élémens de la combustion, c'est sous les grands réservoirs d'eau, et dans les temps où il y a le plus d'infiltrations, que l'incendie souterrain doit avoir le plus d'activité. C'est dans ces lieux et dans ces momens-là que les forces de toute nature dont cette ignition peut être le principe, doivent s'exercer avec le plus de violence. Mais quelle est au juste la force de laquelle proviennent les commotions? Sont-elles le résultat des ondulations causées par le bouillonnement de la masse liquide? De la terre elle-même se contractant ou se dilatant par l'effet de la diminution ou de l'augmentation de l'incendie? D'éboulemens déterminés par la fusion ou l'affaiblissement des piliers qui soutiennent au-dessus des foyers l'écorce de la terre? Des ouragans qui naissent dans les tourbillons de vapeurs au-dessus du feu? De l'eau tombant tout-à-coup dans ces immenses brasiers, et y faisant explosion, comme il arrive quelquefois dans nos chaudières? Enfin, du principe de la foudre et des orages se développant dans le sein de la terre, par suite de la combinaison chimique des élémens, et s'y témoignant par des phénomènes spéciaux, avec une énergie analogue à celle qu'il faut éclater dans la région des nuages? Ainsi, même en se fixant, en ce qui concerne les volcans, à la théorie la plus positive et la plus acceptable, l'incertitude, en ce qui concerne les tremblemens, n'est cependant pas dissipée. Rien ne décide entre les différentes propositions qui ont divisé antérieurement les physiciens, et lors même que l'on aurait tout fait pour le phénomène de l'éruption, pour celui de la commotion, il resterait pour ainsi dire tout à faire. Tous les moyens par lesquels le feu souterrain peut faire trembler la terre, le liquide, la vapeur, les contractions, les explosions, l'électricité, les éboulemens, tous ces moyens divers se présentent à la fois sur la même ligne, et entre eux tous, lequel choisir?

Mais est-il sûr qu'il y ait nécessité de choisir? Puisque ces différentes causes ne sont point exclusives l'une de l'autre, ne peut-il pas se faire que, selon les circonstances, il se produise des ébranlemens par l'effet des unes ou des autres? Et, en définitive, quelle assurance a-t-on qu'il n'y ait pas entre les divers tremblemens une différence démonstrative d'une différence de principe? Il me semble qu'il est d'une bonne philosophie de se confirmer, à cet égard, au sentiment d'Epicure, que nous avons précédemment rapporté; car, outre que l'état purement conjectural des théories invite à la réserve, il faudrait encore, pour pouvoir refuser légitimement une seule des causes proposées, avoir le moyen de prouver que cette cause est étrangère au système physique de la terre, ou incapable de produire les effets dynamiques qu'on lui prête. L'agitation de l'enveloppe de la terre est un phénomène d'un ordre tellement général, que tant qu'on ne le particularise point par des traits spéciaux, il peut se rapporter indifféremment à plusieurs causes. L'eau n'est-elle pas mise en mouvement tantôt par le vent, tantôt par la pesanteur, tantôt par le choc des corps, tantôt par les variations de la température, tantôt même par l'influence des astres? Aucune de ces causes ne fait obstacle à l'existence des autres, et, bien au contraire, elles s'accordent toutes ensemble, se combinent, se succèdent, chacune d'elle agissant d'une manière propre, et qui ne convient qu'à elle. Il me paraît vraisemblable qu'il en est tout-à-fait de même de l'enveloppe de la terre, mobile ainsi que l'eau, et soumise évidemment aussi à diverses causes naturelles d'agitation. Et il y a même à suivre le sentiment d'Epicure, non seulement à l'égard des diverses causes de tremblement qui peuvent se développer dans le sein du globe par l'ignition, mais encore à toutes celles qui peuvent être autrement conçues. Il est certain qu'il existe dans l'intérieur même de l'enveloppe de la terre des cavités considérables, que ces galeries travaillées par les eaux qui les parcourent peuvent à la longue se ruiner, qu'elles ne sauraient le faire sans que le terrain situé au-dessus ne s'ébranle, ne se crevasse, ne s'effondre, ne subisse enfin les accidens les plus caractéristiques de ce que l'on nomme les tremblemens de terre. Les changemens produits par les eaux dans l'intérieur de la terre sont donc une cause permanente d'agitation que l'on n'est pas plus en droit de refuser que les explosions des volcans. De notre temps même et dans le voisinage de nos frontières, ne s'est-il pas vu qu'un des villages de la Forêt-Noire a été ébranlé à diverses reprises par la terre qui le supportait, et que finalement des murailles s'y sont abîmées dans les fissures d'une vaste cavité, inconnue jusqu'alors, au-dessus de laquelle on avait malheureusement bâti? Il paraît même que les rivières souterraines peuvent non seulement miner de diverses manières et troubler ainsi la stabilité de la surface, mais qu'elles peuvent même dans quelques circonstances éprouver des engorgemens et des débâcles susceptibles de communiquer aux terrains dans lesquels elles coulent certains mouvemens. On a constaté qu'à l'une des dernières éruptions d'eaux souterraines qui ont lieu de temps en temps dans certains cantons de l'Amérique du Nord, le sol éprouva, dès la veille de la catastrophe, plusieurs commotions accompagnées de bruits souterrains comme dans les tremblemens volcaniques. Peu importe que les événemens de cette espèce soient moins communs que les autres, il suffit pour la question que nous considérons ici qu'ils soient dans l'ordre des événements naturels. Une autre cause bien plus générale, et aussi incontestable que toutes les autres, est la contraction normale du globe, en raison de laquelle son enveloppe doit nécessairement, à certaines époques, se briser et se disloquer. On ne saurait croire que cette enveloppe, toutes les fois qu'elle a à s'infléchir, accomplisse cette révolution avec un mouvement insensible. On a même remarqué depuis long-temps que la péninsule scandinave qui est soumise à une variation de ce genre-là, bien que son mouvement soit d'une excessive lenteur, est cependant sujette à des tremblemens de terre assez fréquens qui viennent peut-être de là. Mais quand des chaînes de montagnes surgissent brusquement, ou que des continens prennent tout-à-coup de l'extension, il est impossible que la terre ne

Digitized by Google

tremble pas, et plus fortement sans doute que par aucun jeu des volcans. Et puisque lors des terribles tremblemens du Chili, il y a presque toujours eu des changemens dans la courbure de l'enveloppe, on peut raisonnablement supposer que c'est la tendance de l'enveloppe à changer sa courbure sur ce point là qui est la cause première de l'agitation. Enfin, si l'on veut donner place à l'électricité, ce qui me semble tout-à-fait convenable, surtout en allant au-delà des propositions du dix-huitième siècle autant que les progrès de la physique le permettent, on devra reconnaître que, bien que les mouvemens qui peuvent se déterminer par cette cause soient vraisemblablement plus ordinaires dans les parties situées au-dessus des grands foyers volcaniques que partout ailleurs, ils n'y sont cependant pas nécessairement confinés. Il se peut que des dérangemens accidentels dans l'état thermo-électrique de l'enveloppe du globe, soient, indépendamment de toute relation avec les volcans, le principe de certaines commotions, de même que des dérangemens analogues dans l'état thermo-électrique de l'atmosphère y font naître la foudre et les orages, phénomènes que personne n'a jamais prétendu lier par un nœud indissoluble aux éruptions volcaniques sur ce qu'ils les accompagnent souvent. Il n'est pas impossible que certains tremblemens de terre soient ainsi tout-à-fait comparables à des orages. Pourquoi n'y aurait-il pas dans l'enveloppe de la terre des phénomènes électriques analogues, du moins dans leur principe, sinon dans leurs effets, à ceux dont l'atmosphère est le théâtre? Je ne puis m'empêcher, je l'avoue, d'être profondément frappé des signes qui précèdent les tremblemens de terre, dont il y a tant de témoignages, et qui ne sont, à les bien considérer, que des symptômes d'une tension électrique particulière. Dès qu'ils existent, il se passe donc déjà quelque chose de nouveau dans la région qui bientôt s'agitera, et il y a grande probabilité à ce que tous ces faits soient en connexion, l'agitation étant non point une suite seulement, mais une conséquence formelle des phénomènes antérieurs. Transportons-nous sur le sommet d'une montagne, et de là, voyons une enveloppe de nuages s'étendre à nos pieds sur la campagne et l'orage y commencer; je me représente maintenant que cette enveloppe perde son incohérence, qu'elle devienne solide, que nous y puissions descendre et marcher : il me semble impossible de ne pas imaginer qu'à chaque coup de tonnerre, à chaque explosion de la force électrique, nous ne sentions pas notre support trembler de quelque manière sous nos pas. D'où je conclus que s'il n'est pas contre nature que des conflits analogues aient lieu dans l'enveloppe de la terre, ils devront naturellement dans leurs détonations la troubler aussi. Du reste je ne refuse pas de résumer toute cette dissertation dans cette simple parole de l'un des géologues les plus réfléchis de notre temps. « Il n'est personne qui ne demeure convaincu, en dirigeant ses pensées vers le sujet des tremblemens de terre, que les raisonnemens des philosophes et des chimistes ne peuvent être en général regardés que comme de pures suppositions sur une matière dont les circonstances essentielles sont si éloignées de celles qui tombent sous notre observation actuelle. (Lyell, *Princ. of geol.*) »

C'est précisément cette incertitude profonde dans laquelle nous sommes à leur égard qui fait l'intérêt scientifique principal des tremblemens de terre. Les sujets dans lesquels l'inconnu se fait le plus sentir sont justement ceux qui invitent le plus à l'espérance. Ces agitations, quel que soit leur principe, sont au fond des réflexions directes de cet ordre souterrain qui ne se dévoile communément à nous que par des traits si incertains et si vagues, et jusqu'à présent ce n'est que par leur moyen joint à celui des éjections volcaniques que nous pouvons tenter d'y faire entrer la science. Et quel plus beau champ d'expérience pourrions-nous lui ouvrir pour l'exploration de l'enveloppe de la terre dans ses inaccessibles profondeurs que des phénomènes directement liés à la constitution physique de cette enveloppe ainsi qu'aux forces qui s'y exercent? Mais lors même qu'il n'y aurait pas à compter sur tant de secrets importans qu'il est possible à la géologie de découvrir un jour par là, il devrait suffire du sentiment de nos devoirs envers la postérité pour nous encourager à observer avec soin les tremblemens de terre. N'est-ce point une sage et noble ambition que de nous rendre capables de bien instruire nos enfans sur la stabilité des diverses parties du sol qu'ils habiteront? Si nous ne sommes point en état de leur donner les moyens de prévoir ni de prévenir ces terribles accidens qui les menacent comme ils ont menacé nos pères et nous menacent nous-mêmes, ce serait beaucoup pour la sûreté de leurs projets et de leurs établissemens que de leur laisser une géographie exacte là-dessus. Mais qui oserait affirmer qu'avec de la persévérance dans l'observation et la méditation, on ne parviendra pas un jour à prédire les tremblemens de terre comme on prédit à présent les éclipses? Qui oserait même répondre que l'on ne trouvera pas un remède propre à les prévenir, ou au moins à en atténuer les effets, quand ce ne serait que par l'architecture? Si les hommes n'avaient encore inventé ni les méthodes de l'astronomie, ni les paratonnerres, il paraîtrait sans doute plus chimérique de songer à déterminer d'avance les accidens qui se passent dans le ciel ou à discipliner la foudre que de songer à prévoir les crises du sol qui nous supporte, et même à les prévenir. Ignorans à cet égard aussi complétement que nous l'avons montré, il nous est impossible de nous faire une idée de ce qu'avec le travail des siècles on finira par savoir. En un mot, rien ne nous autorise à mettre des bornes aux progrès de la géologie sur la question des tremblemens de terre. Craignons donc que l'on ne soit un jour en droit de nous accuser d'avoir laissé perdre, par notre négligence à les recueillir, des élémens d'observation sans lesquels ces progrès ne s'accompliront jamais.

TRIGONOMÉTRIE. Cette branche de la géométrie a spécialement pour objet, non pas la mesure des triangles, comme semble l'indiquer son nom, mais la détermination complète, par le calcul, de tous les élémens des triangles dans lesquels on a un nombre suffisant de données. Parmi les applications possibles de la géométrie, en général, le plus grand nombre est emprunté à la trigonométrie. Sans elle, l'astronomie et toutes les sciences qui en dépendent, comme la géodésie, la navigation, etc., seraient encore dans l'enfance. Cela se conçoit *à priori*, puisque toute figure géométrique peut être décomposée en triangles, et que l'on peut ainsi passer à la détermination des différens élémens inconnus de la figure, au moyen de triangles qui dépendent successivement les uns des autres et des données premières de la question.

Des six parties (angles et côtés) qui composent un triangle rectiligne ou sphérique, trois suffisent pour déterminer les trois autres, pourvu qu'il se trouve au moins un côté dans les données relatives au triangle rectiligne. Ainsi, lorsque des mesures directes, prises à l'aide des instrumens d'*arpentage* ou de *géodésie*, ont fait connaître un nombre suffisant d'angles et de côtés, soit dans les triangles rectilignes tracés entre différens objets terrestres, soit dans les triangles sphériques que l'on peut imaginer sur la voûte céleste ou sur la surface du globe, les autres angles et les autres côtés n'offrent plus rien d'arbitraire, en général. Deux méthodes essentiellement distinctes se présentent pour trouver les inconnues de la question. L'une, purement graphique, n'exigeant que l'usage de la règle et du compas, et fondée sur les principes de la géométrie élémentaire, ne peut suffire que dans les cas où l'on se contente d'une approximation grossière, telle que la donnent ordinairement des procédés de ce genre. L'autre, employant exclusivement les expressions numériques qui résultent des relations géométriques entre les données et les inconnues, permet d'ob-

tenir ces dernières, par le calcul, avec une approximation indéfinie, ou du moins égale à celle qui limite les données de l'observation. Cette seconde méthode forme, à proprement parler, la but de la trigonométrie.

Mais les relations générales qui servent de base aux expressions numériques dont nous venons de parler, peuvent être établies elles-mêmes de deux manières différentes, soit entre des côtés et les angles même du triangle, soit entre les côtés et les lignes droites qui dépendent des angles, de telle sorte que les angles étant connus ces lignes puissent s'en déduire, et réciproquement.

Or, pour ne parler d'abord que des triangles rectilignes, on voit immédiatement que les angles et les côtés étant des quantités hétérogènes, les rapports qui existent entre ces quantités doivent être beaucoup moins simples que ceux que l'on peut établir entre les côtés et certaines lignes droites tracées dans les angles. En effet, les premiers ne pourraient être exprimés que par des séries d'une infinité de termes, tandis que les seconds sont toujours simples et n'exigent pour être calculés numériquement que les six premières opérations de l'arithmétique.

Quant aux triangles sphériques, leur détermination pouvant toujours se ramener à celle d'un certain nombre de triangles rectilignes, la même considération leur est applicable. Ainsi, la *trigonométrie sphérique*, dans la nature de ses procédés, n'a rien qui la distingue essentiellement de la *trigonométrie rectiligne*.

Le nombre des *lignes trigonométriques* destinées à remplacer les angles, dans le calcul, est réellement illimité, comme le nombre des constructions géométriques que l'on peut imaginer pour leur détermination. Mais l'usage n'a consacré de noms que pour un très petit nombre de lignes, représentées dans la figure ci-dessous.

BC est le *sinus* de l'angle AOB ou de l'arc AB qui mesure cet angle.

AD est la *tangente*.

OD est la *sécante*.

Les mêmes lignes considérées dans l'angle BOF *complément* de AOB (qui forme un angle droit quand on l'ajoute à AOB), sont, HE (égale à OC), *cosinus* de AOB; FG, sa *cotangente*, OG, sa *cosécante*. On considère encore quelquefois le *sinus-verse* AC, et le *cosinus-verse* FE.

On voit de suite que le sinus BC d'un arc est la moitié de la corde BH d'un arc double BAH, et que le sinus-verse AC est la flèche de l'arc double.

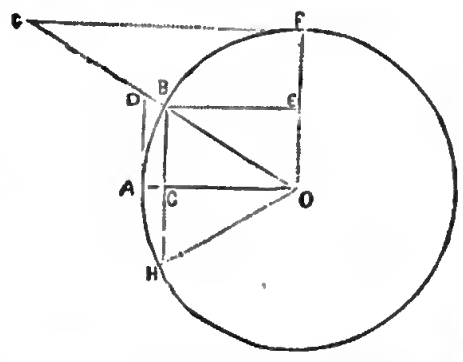

La considération des divers triangles semblables que renferme la figure précédente établit, entre les côtés homologues, une suite de proportions; et celles-ci, combinées avec la relation fondamentale qui existe entre les trois côtés d'un triangle rectangle, servent à exprimer une quelconque des lignes trigonométriques en fonction des autres et du rayon du cercle dans lequel on les a tracées. Ce rayon est pris ordinairement pour unité.

On doit regarder un arc comme parfaitement déterminé lorsque l'on connaît une des lignes trigonométriques de quelque autre arc ayant une relation très simple avec le premier, et, sous ce point de vue, on peut dire que le nombre des fonctions trigonométriques effectivement employées par les géomètres est indéfini, puisque de simples combinaisons analytiques peuvent l'augmenter à chaque instant. Les trois lignes désignées sous le nom de cosinus, de cotangente et de cosécante, dont les deux premières surtout sont usitées si souvent, ne sont, à proprement parler, que des fonctions de ce genre, puisqu'elles ont rapport au complément de l'arc que l'on considère.

On emploie souvent aussi le sinus, le cosinus et la tangente de la moitié ou du double d'un arc donné. Mais la considération de ces lignes indirectes suppose implicitement que l'on puisse passer analytiquement de l'une à l'autre, comme on pourrait le faire à l'aide de la règle et du compas; et, en effet, la trigonométrie enseigne toutes les relations possibles entre ces diverses lignes *primitives* et *dérivées*, *directes* et *indirectes*. La plus générale et la plus importante des formules que l'on établit ordinairement dans ce but, et d'où l'on déduit toutes les autres, est celle qui sert à trouver le sinus de la somme de deux arcs au moyen des sinus et des cosinus de chacun de ces deux arcs. On la démontre facilement par de simples considérations de géométrie élémentaire. Carnot a donné à ce sujet un travail remarquable par l'élégance et par la généralité des démonstrations. (*De la corrélation des figures de géométrie*, problème II).

Les propriétés des triangles semblables et du triangle rectangle suffisent encore pour déterminer les relations qui existent entre les côtés et les principales lignes trigonométriques des angles des triangles rectilignes ou sphériques. Ces relations n'excèdent pas le second degré, de sorte que la résolution des équations trigonométriques n'exige au plus que des extractions de racines carrées, ce qu'il était, au reste, facile de prévoir, puisqu'elles ne s'appliquent qu'à des constructions possibles à l'aide de la règle et du compas.

Les formules, qui déterminent des inconnues dans les différens problèmes qu'exige la résolution des rectangles, ne se présentent pas toujours sous une forme propre au calcul logarithmique. On leur fait alors subir diverses préparations qui ont pour but de les ramener à une forme de ce genre. Tantôt on substitue à une ligne trigonométrique, une autre ligne appartenant à un arc moitié de l'arc primitif; ailleurs, on introduit la considération d'un angle auxiliaire, qui peut être lui-même déterminé par logarithmes.

La trigonométrie ne s'exerce pas seulement sur les cas où les angles et les côtés des triangles sont donnés explicitement; mais encore sur ceux où l'on en connaît une fraction quelconque, telle que leurs sommes, leurs différences, la somme ou la différence des carrés de deux côtés, etc... Elle peut servir aussi à exprimer analytiquement une fonction déterminée des élémens du triangle; par exemple son aire, les rayons des cercles inscrit, exinscrit et circonscrit, etc... Elle conduit même, pour ces derniers problèmes, à des solutions d'une rare élégance, qui se prêtent parfaitement au calcul logarithmique.

En substituant aux angles leur lignes trigonométriques, on est donc parvenu à établir entre ces lignes et les côtés des triangles des relations variées qui satisfont à toutes les exigences du calcul numérique, à toutes les applications. Or, il est facile de voir que cette substitution n'a fait que reculer la difficulté qui l'a motivée, et qu'il faut, en dernier résultat, trouver les relations qui existent entre un angle et ses lignes trigonométriques. Mais, quel que soit le procédé à l'aide duquel il est possible d'établir des relations de ce genre, si on l'applique à tous les angles croissant par intervalles égaux très rapprochés depuis zéro jusqu'à deux angles droits, on formera une table donnant à vingté

les lignes trigonométriques qui correspondent à un angle donné et réciproquement. De cette manière, toute opération trigonométrique est divisée en deux autres; l'une essentiellement variable sous le rapport arithmétique, qui consiste dans l'application des formules convenables, au cas que l'on considère, et dans la substitution des valeurs numériques des élémens de cette formule; la seconde, ayant pour objet de passer des angles à leurs lignes trigonométriques ou réciproquement, qui a été entièrement traitée et réduite en tables une fois pour toutes.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la construction de ces tables n'exige pas la connaissance des formules générales établies par l'analyse moderne, pour une valeur quelconque de l'angle. Elle peut être faite arithmétiquement, d'après les formules élémentaires de la trigonométrie et d'après quelques principes de la géométrie du cercle. Cette particularité, sans aucun doute, a singulièrement facilité aux anciens la pratique de la trigonométrie; mais d'un autre côté, il est probable qu'elle a retardé la recherche des relations transcendantes entre l'arc et ses lignes trigonométriques; recherche qui n'a été entreprise que depuis moins de deux siècles.

Nous avons dit que l'on cherche toujours à ramener les formules de trigonométrie à une forme propre au calcul logarithmique. Cela suppose que les tables elles-mêmes renferment non plus les lignes trigonométriques mais plutôt leurs logarithmes. Et en effet, on leur a fait subir cette transformation dès les premiers temps qui ont suivi l'admirable invention de Néper. Nous possédons aujourd'hui les méthodes les plus sûres et les plus expéditives pour calculer des tables de ce genre, avec une approximation qui satisfait aux exigences les plus rigoureuses de l'astronomie et de la géodésie. Mais les calculs auxquels les auteurs des anciennes tables ont dû se livrer étaient si longs et si pénibles qu'on ne peut envisager sans un véritable sentiment de reconnaissance le dévouement avec lequel ils ont entrepris et achevé cette tâche ingrate.

L'origine de la trigonométrie est assez obscure. On la fait ordinairement remonter à Hipparque, célèbre astronome du second siècle avant l'ère chrétienne, qui avait écrit un traité en douze livres sur les cordes des arcs de cercle. Il est probable que c'était un véritable traité de trigonométrie, d'autant plus que l'on continua à se servir des cordes au lieu des sinus long-temps encore après Hipparque. Vers le commencement du second siècle de notre ère, Ménélaüs composa un traité en six livres sur les cordes. On a conservé de lui trois livres des *sphériques*, qui renferment, sur les triangles tracés à la surface de la sphère, beaucoup de théorèmes curieux et peu connus.

Après la chute de l'empire d'Orient, c'est chez les Arabes qu'il faut chercher le dépôt des connaissances mathématiques. Geber, astronome de Séville, qui vivait au douzième siècle, fit précéder son commentaire sur l'Almageste, d'un abrégé de trigonométrie dans lequel on trouve, pour la première fois, les deux principaux théorèmes qui servent à la résolution des triangles sphériques rectangles, au lieu de la règle embarrassée dont les anciens faisaient usage. Cependant les sciences renaissaient aussi chez les chrétiens. Purbach, mort à la fleur de son âge, en 1461, eut le premier l'idée de substituer les sinus aux cordes. Il calcula des tables où il substitua le rayon divisé en 600 000 parties égales aux divisions sexagésimales (de 60 en 60) adoptées par les anciens. Son disciple Régiomontanus (Jean Muller de Kœnigsberg, en Franconie), introduisit de grands perfectionnemens dans la trigonométrie. Son ouvrage *de Triangulis*, en cinq livres, en offre un traité complet, où il donne, pour la première fois, la solution des cas les plus difficiles, tels que ceux où l'on ne connaît que les côtés ou les angles. Peu satisfait des tables de Purbach, Régiomontanus en calcula, pour tous les degrés et minutes du quart de cercle, de nouvelles où, pour la première fois, le rayon fut divisé en 1 000 000 de parties. Il introduisit dans les calculs l'usage des tangentes. Les avantages qu'il trouva à s'en servir leur firent donner à la table de ces lignes le nom de *Table féconde*, qu'elle a gardé quelque temps. Après Régiomontanus, qui mourut aussi très jeune, en 1476, Rhéticus introduisit l'usage des sécantes dans la trigonométrie, et vers le milieu du seizième siècle, il calcula de nouvelles tables de sinus, de tangentes et de sécantes pour tous les arcs du quart de cercle, de minute en minute, et dix en dix secondes pour le premier et le dernier degré. Prévenu par la mort, Rhéticus n'eut pas le temps de publier son ouvrage: nous le devons à un de ses disciples nommé Valentin Othon, qui l'acheva, et le fit imprimer en 1594, sous le titre de *Opus Palatinum de triangulis*. Mais les sinus n'y sont donnés qu'en onze chiffres, et beaucoup de fautes s'y sont glissées. Ce motif engagea, en 1610, Barthélemi Pitiscus, à en donner une nouvelle édition dans laquelle les sinus, tangentes et sécantes sont exprimés par seize chiffres, pour les arcs croissant de dix en dix secondes jusqu'au quart de cercle; et les sinus par vingt-six chiffres pour toutes les secondes du premier et du dernier degré, avec trois ordres de différences.

La fin du seizième siècle vit éclore une invention ingénieuse, dont on trouve quelque trace dans des travaux antérieurs, et que la découverte des logarithmes a fait négliger entièrement, mais qui ne doit pas être oubliée dans l'histoire de la science; nous voulons parler de la *méthode prosthaphérétique*, par laquelle on peut réduire les calculs de la trigonométrie rectiligne ou sphérique à de simples additions et soustractions. Cette méthode est fondée sur des formules où l'on exprime un produit de sinus et de cosinus de deux arcs différens, au moyen de la demi-somme ou de la demi-différence des sinus et des cosinus de deux autres arcs, qui ne sont eux-mêmes que la somme ou la différence des deux premiers arcs donnés. Enfouie dans un ouvrage manuscrit de Werner de Nuremberg, la *Prostaphérèse* fut imaginée de nouveau vers 1582, par Tycho et Wittichius; elle fut ensuite étendue par Joste Byrge et par quelques autres, à tous les cas de la trigonométrie rectiligne et sphérique, et même à la multiplication des grands nombres, par le moyen des tables de sinus. Cette dernière application a été signalée par Laplace dans un opuscule remarquable où il classe analytiquement les divers procédés propres à la conversion des fonctions en tables. (*Journal de l'école Polytechnique*, xve cahier).

Le commencement du dix-septième siècle est signalé par la découverte de propositions nouvelles, dont les principales, en trigonométrie, sont connues sous le nom d'*Analogies de Néper*. Mais l'admirable découverte des logarithmes est le plus beau titre de Néper à la gloire. C'est à 1614 que remonte la publication de son premier ouvrage à ce sujet; la mort qui le frappa en 1648 lui laissa à peine le temps de voir sa découverte accueillie par les géomètres. Mais il avait trouvé dans Briggs, professeur du collége de Gresham, à Londres, un digne successeur, qui donna en 1624, sous le titre de *Arithmetica logarithmica*, les logarithmes calculés à 14 décimales des nombres naturels depuis 1 jusqu'à 20 000, et depuis 90 000 jusqu'à 100 000.

Gunther, collègue de Briggs, ne travaillait pas avec moins d'ardeur, et dès 1620, il publia des tables logarithmiques de sinus et de tangentes à sept décimales, pour tous les degrés et minutes du quart de cercle, sous le titre de *Canon of triangles*.

Il est inutile d'énumérer ici les diverses publications de tables trigonométriques qui ont été faites depuis cette époque. Mais nous ne saurions passer sous silence un ouvrage qui porte à un haut degré le cachet de l'énergie et de la puissance nationale.

C'est au gouvernement révolutionnaire que l'on doit la

conception et l'achèvement de cet ouvrage, le plus grand qui ait jamais été exécuté dans ce genre. Les bureaux du cadastre, sous la direction de M. Prony, calculèrent en 1793 dix-sept volumes in-folio de tables, comprenant, 1° les sinus naturels des arcs de dix millième en dix millième du quart de cercle, avec 22 chiffres et 5 ordres de différences; 2° les logarithmes des sinus et des tangentes pour les cent mille parties du quart de cercle, avec douze décimales et deux colonnes de différences; 3° les logarithmes des nombres jusqu'à 200 000, à douze décimales et deux colonnes de différences, et plusieurs autres tables utiles pour une foule de calculs. Il est bien à regretter que cet immense travail n'ait pas encore été imprimé, malgré l'offre que le gouvernement anglais a faite, il y a déjà plus de dix ans, de contribuer pour moitié aux frais de publication.

Si la trigonométrie était bornée rigoureusement à la résolution des triangles tracés sur un plan ou sur une sphère, on pourrait la considérer comme ayant reçu son dernier degré de développement par les travaux de Néper. Néanmoins on doit aux géomètres du dix-septième et du dix-huitième siècle la connaissance des formules les plus exactes et les plus expéditives pour réduire en tables les lignes trigonométriques usitées. Mais la principale extension de la science trigonométrique est due aux grands travaux géodésiques de la fin du siècle dernier et du commencement du nôtre. Legendre, Delambre, Laplace et une foule d'autres géomètres ou astronomes ont apporté leur tribut, lorsqu'il s'est agi de déterminer avec une exactitude rigoureuse les dimensions et la forme du sphéroïde terrestre. On trouvera dans la géodésie de M. Puissant, le résumé des travaux importans qui ont été faits à ce sujet, et l'analyse complète des triangles sphéroïdiques. Le plus élégant et peut-être le plus remarquable des résultats auxquels on soit parvenu dans ces derniers perfectionnemens de la trigonométrie, est un théorème au moyen duquel Legendre a ramené la résolution d'un triangle sphérique, dont les côtés sont très petits comparativement au rayon de la sphère, à celle d'un triangle rectiligne. Cette proposition est d'une application journalière en ce qui concerne la description de la surface du globe.

Si l'on envisage la trigonométrie sous le point de vue de son objet primitif, qui est la détermination rigoureuse des parties inconnues d'un triangle, on ne tarde pas à reconnaître que, dans beaucoup de circonstances où on l'emploie, elle donne une surabondance d'exactitude inutile, et chèrement achetée par l'appareil des calculs qu'exigent toujours les solutions trigonométriques les plus simples. Souvent on n'a besoin de connaître qu'avec une approximation grossière les élémens constitutifs d'un triangle rectiligne ou sphérique dont les données ne sont elles-mêmes qu'approximatives, et il est peu rationnel d'avoir recours aux mêmes méthodes que s'il s'agissait de la solution d'un problème de haute astronomie. Il faut donc avouer que l'on dépasserait le but en négligeant totalement les méthodes graphiques si expéditives et si commodes lorsqu'il ne s'agit que d'un simple aperçu. En ce qui concerne les triangles rectilignes, elles sont pratiquées de tout le monde; la résolution graphique des triangles sphériques est moins connue, quoique très simple; fondée sur la considération du trièdre dont le sommet est au centre de la sphère, la solution de tous les problèmes de trigonométrie sphérique peut être opérée avec la règle et le compas. Les échelles de parties égales avec transversales ou verniers, le rapporteur, les échelles de cordes, le compas de proportion, et divers autres instrumens spéciaux, seront employés avec succès pour des constructions et des mesures de ce genre.

Mais la solution la plus expéditive, peut-être, eu égard à son exactitude, consiste dans un procédé qui participe à la fois du calcul trigonométrique, et de l'emploi des moyens purement graphiques. C'est à Gunther qu'en est due la première idée. Ce savant imagina de transporter, sur une règle, les logarithmes des nombres naturels, et ceux des sinus et des tangentes, rapportés à la même unité. Perfectionnée successivement par deux Français, par Henrion, et par Camus, de l'Académie des sciences, qui la rendit mobile dans une coulisse semblable à elle-même, la règle de Gunther était presque entièrement oubliée en France, lorsque les efforts de quelques savans sont parvenus à la faire revivre parmi nous, depuis une vingtaine d'années. Nos mécaniciens et nos ingénieurs commencent à se servir de ce petit instrument simple et commode, dont on sait, depuis long-temps, en Angleterre, tirer un si grand parti. L'application de la règle logarithmique à la trigonométrie suppose que l'on a sous les yeux les formules qui conviennent au cas que l'on considère; alors on opère avec cette règle, par un simple mouvement dans la coulisse, les additions et les soustractions que les formules indiquent entre les logarithmes des données de la question, et on lit, sur la graduation, les résultats correspondans. Il n'est pas difficile d'imaginer des appareils de ce genre, où l'on pourrait opérer sur des formules compliquées, et dont l'usage ne serait pas moins commode, pour une première approximation.

Il nous reste à dire quelques mots d'un sujet qui se rattache à la trigonométrie, quoiqu'il s'éloigne de son objet primitif; nous voulons parler de la place qu'il convient d'assigner, dans les sciences mathématiques, aux fonctions trigonométriques considérées en elles-mêmes. Euler, dans le cours de ses belles recherches sur les développemens en séries et sur leurs différentes formes analytiques, avait trouvé une expression remarquable du sinus et du cosinus d'un arc, au moyen d'exponentielles imaginaires. Lambert remarqua l'analogie singulière qui existe entre les sinus et cosinus du cercle, et les coordonnées de l'hyperbole équilatère, qui a pour axe transverse un des diamètres du cercle. Enfin M. Wronski, envisageant la théorie des sinus du point de vue le plus élevé, a prouvé que leur origine remonte à l'algorithmie pure, qu'elle est indépendante de toute considération de géométrie, et que le sinus est un algorithme théorique élémentaire, tout comme le logarithme. Il a donné la formule la plus générale des sinus tant *elliptiques* qu'*hyperboliques*, et leur représentation géométrique; enfin, il en a tiré pour le rapport de la circonférence au diamètre, une expression remarquable, en ce qu'elle ne comporte que les six opérations fondamentales de l'algorithmie, en admettant, il est vrai, le symbole de l'infini dans les exposans et dans les multiplicateurs. Cette belle théorie peut être considérée comme un des résultats les plus intéressans de l'analyse abstraite telle que la conçoit la philosophie des mathématiques (1).

TROIE. Le nom que nous inscrivons en tête de cet article prouve de quelle vie puissante et durable la poésie anime ses créations; et en même temps il montre quelle action souveraine et indestructible exerce la nationalité grecque dans l'humanité. Troie, le vieux Priam, Ajax, Hector, Achille, Patrocle, vivent encore aujourd'hui comme aux temps d'Homère. Ils n'habitent point seulement dans la mémoire; ils sont dans l'esprit comme des ty-

(1) Nous ne pouvons résister au désir de donner ici la formule de M. Wronski pour le rapport π de la circonférence au diamètre. Cette formule est la suivante:

$$\frac{1}{2}\pi = \frac{\infty}{\sqrt{-1}}\left\{(1+\sqrt{-1})^{\frac{1}{\infty}} - (1-\sqrt{-1})^{\frac{1}{\infty}}\right\}$$

Si on développe le second membre suivant la règle ordinaire du binome, on trouve la série de Leibnitz:

$$\frac{1}{4}\pi = 1 - \frac{1}{3} + \frac{1}{5} - \frac{1}{7} + \frac{1}{9} - \ldots \text{ etc.}$$

Voyez l'article Cercle de notre Encyclopédie.

Digitized by Google

pes, ils sont dans les cœurs comme des êtres connus et aimés. Ces noms éclipsent on ont éclipsé chez tous les peuples leurs propres souvenirs nationaux; et, en effet, c'est quelque chose de plus qu'un souvenir national : c'est, dans le monde occidental, un monument unique de l'Humanité adolescente, qui s'adresse à tout le monde occidental, à toute l'Humanité.

Qu'est-ce donc en elle-même que cette ville, dont le nom tient tant de place dans la mémoire des hommes? — Une ville dont l'existence, toute traditionnelle, a été mise en doute; une ville sur l'emplacement de laquelle les anciens mêmes ne pouvaient s'entendre. Estimé long-temps introuvable, cet emplacement, à la fin, a été retrouvé, mais l'emplacement seul; de la ville même, depuis vingt-cinq siècles, il ne reste plus de vestiges.

Quant à son existence historique, elle est, comme nous l'avons dit, toute traditionnelle, et cette tradition même est d'assez faible intérêt. Nous savons que la ville était bâtie sur une éminence, au pied du mont Ida, à quelque distance de la mer; que l'akropolis, qui n'est autre chose que la cité primitive, appelé *Pergama*, fut construit sur le sommet de l'éminence; et qu'au-dessous, à une époque postérieure, s'éleva la cité moderne, nommée *Troïa*, ou d'un nom plus sacré peut-être, Ilion. Nous savons qu'à Troie comme à Athènes le culte de Pallas était en honneur, et nous entrevoyons qu'entre les hommes de la plaine et les pasteurs de l'Ida, les *Dardani*, représentés par Anchise, Enée, Anténor, il y avait antagonisme. Nous savons enfin que la race troyenne, distincte des Phrygiens qui l'avoisinent, se rattache par les liens d'une parenté plus ou moins étroite aux Pélasges d'Athènes, à ceux de la Crète, et aux nations thraces de la haute antiquité. Voilà tout : dans la réalité ce n'est donc qu'une tribu pélasgique, et non des plus importantes à classer dans l'innombrable foule des tribus pélasgiques.

Mais la Troie de nos souvenirs, celle qui est vraiment digne que l'Humanité s'y intéresse, ce n'est point celle-ci, c'est la Troie d'Homère.

Si de la ville nous passons à l'événement même qui a fourni l'occasion de l'Iliade, nous trouverons de même qu'en soi cet événement est de médiocre importance. Le fait de la prise de Troie a été, chez les anciens, contesté. Toutefois, l'établissement des Æoliens dans la Troade, établissement qui remonte à l'antiquité la plus haute, dit assez qu'il y eut en effet sur cette plage une lutte où les tribus pélasgiques succombèrent. Quant aux circonstances de cette lutte, elles ont été racontées bien diversement. Le siége de Troie, comme le siége de Véies, comme d'autres siéges encore, a-t-il réellement duré dix années en nombre rond? Troie a-t-elle détruite de fond en comble? La ville a-t-elle été ou non livrée par la trahison des montagnards, par celle d'Enée et d'Anténor leurs chefs, qui à ce prix auraient obtenu de garder intact on leur territoire ou une portion de leur territoire, dont les Hectorides plus tard les auraient dépossédés?... Qu'importe! de quelque façon que la prise de Troie soit racontée, ce n'est point là un de ces événemens qui pèsent dans l'histoire par la grandeur de leurs résultats; ce n'est qu'un des mille accidens de la lutte qui successivement dut s'établir sur tous les points du sol grec entre les tribus pélasgiques et les Hellènes, à mesure que ceux-ci avancèrent, et un accident qui, au point de vue même de cette lutte, est sans conséquence : aussi n'est-ce nullement sous ce point de vue que le fait, dans Homère, est considéré. Chez lui, tout souvenir conscient, et presque tout vestige du caractère réel de la lutte, de cette antique opposition entre deux grandes races, a disparu.

Il en est donc de la guerre de Troie comme de la ville même. Ici, ce qui est vraiment historique, ce n'est point la réalité, c'est la fiction; ce qui seul reste, ce qui seul importe, c'est la guerre de Troie telle que l'a créée l'Iliade.

Qu'est-ce donc maintenant que la guerre de Troie sous la forme homérique? Qu'est-ce que l'Iliade? — Pour éclaircir pleinement cette question, il faudrait tout un livre; toutefois, en tremblant, nous hasarderons un aperçu. La guerre de Troie, ce n'est point seulement toute une ère, tout un monde; c'est trois ères, trois mondes, trois poëmes superposés, enroulés l'un sur l'autre.

Il y a d'abord le chant de la réalité historique, un chant tout local, le petit poëme récitatif où la tribu æolienne qui s'établit victorieusement dans la Troade consigna le souvenir de sa conquête. Puis il y a tout un vaste poëme symbolique, une épopée divine dont un grand mythe faisait le fond, où primitivement étaient représentées sous forme vivante les nombreuses luttes religieuses dont la Grèce antique fut le théâtre. Et enfin, après l'épopée religieuse, il y a l'épopée de l'homme, le chant national où, sous quelques types fondamentaux, toute la vie héroïque de la Hellade s'est exprimée.

Or, dans l'immensité de ce développement idéal que l'Iliade reçut, que l'appropriation que s'en fit la nation entière lui procura, la légende historique, le chant primitif et local, dont l'importance était là fort secondaire, pour ne pas dire nulle, a presque entièrement disparu. De même, en l'Iliade, comme elle nous est parvenue, l'épopée divine s'est profondément altérée, en partie effacée; toutefois elle s'aperçoit encore. On ne peut méconnaître dans l'Iliade ce même cadre, cette même donnée symbolique qui se montre plus clairement dans le *Ramayana*, et qui se retrouve dans les *Niebelungen* : c'est toujours la guerre, toujours le mal introduit par la femme; toujours la victoire attachée au sang d'un divin et glorieux libérateur, qui doit mourir pour le salut des hommes, dans toute la fleur de l'âge et de la beauté. Nul doute qu'originairement le poëme ne se rapprochât davantage de caractère des épopées indiennes, et que ce symbolisme n'y dominât. Mais si dans l'Inde même, où une caste sacerdotale est dépositaire des traditions et des monumens; si dans l'Inde, où la vie semble immobilisée, les poëmes nationaux ont pourtant subi d'âge en âge des modifications incontestables, à plus forte raison dans la Grèce, où la vie est si mobile, où les traditions et les monumens sont à la merci de tous, en a-t-il été ainsi. Avec le temps les luttes religieuses tombèrent; les dieux se réconcilièrent en se dépouillant les uns et les autres de presque tous leurs caractères divins, ils s'entassèrent pêle-mêle, et ainsi se forma cet olympe confus qui se voit aujourd'hui dans Homère. Le sens des antiques symboles se perdit, et ce qu'on cessa de comprendre on le rejeta successivement du poëme, ou on le dénatura dans le sens d'idées plus modernes. Et cependant, nous le répétons, d'admirables fragmens d'une conception religieuse plus élevée que celle qui figure sur le premier plan du poëme, des lueurs d'un ciel plus profond, restent encore pour attester un état antérieur par lequel le poëme a passé.

Dans tout ce qui précède, nous sommes fort loin de vouloir en rien atténuer l'autorité historique des poëmes d'Homère. Cette autorité, personne ne saurait avoir en elle plus de foi que nous n'en avons; mais les monumens antiques ne livrent la vérité que dans une mesure et sous des conditions qu'il faut connaître. Les poëmes d'Homère sont un trésor infini de traditions de tout genre, dont la valeur historique est incontestable : toutes les cités grecques ont là le premier titre de leur histoire, et la tradition de Troie s'y trouve elle-même autant qu'il importe. De plus, les poëmes d'Homère sont l'histoire complète, non des faits, mais de la vie elle-même, sous la forme héroïque, chez les Hellènes, et cette histoire est d'une incomparable vérité. Quant à la réalité des hommes ou des faits, c'est autre chose. Plus les faits ou les personnages, poétiquement, auront d'importance, plus, dans le poëme, ils auront de place, et plus ils seront indépendans de toute réalité. Le moindre des chefs dont le nom figure dans le dénombrement de l'armée est plus his-

Digitized by Google

toriqae qu'Hélène ou Pâris; un fait indiqué d'un mot dans quelque épisode aeru peut-être une réalité historique, le récit de la guerre de Troie dana son ensemble est tout idéal.

La tradition de la guerre de Troie, telle que l'ont faite lea poëmes d'Homère, s'en est détachée, ponr ainsi dire, et elle a vécu de la vie grecque; or il est curieux de voir comme, d'âge en âge, elle en reflète les modifications. Ainsi, en un temps où le sentiment religieux s'élevait, où, sans comprendre entièrement le sens des symboles antiques, du moins quelques uns s'en préoccupaient, l'enlèvement d'Hélène parut au poëte Stésichon incompatible avec le caractère tout divin qui reluit en elle, et, selon lui, ce n'est point Hélène même que Pâris enleva, mais une ombre qui lui ressemblait. Hérodote, à son tour, aur les récits menteurs des prêtres égyptiens, la fait voyager en Egypte, où elle est vertueusement retenue, tandis que les Grecs ruinent Troie de fond en comble, comptant l'y trouver; et Euripide, dans sa tragédie d'Hélène, a suivi ce récit : l'Egypte alors s'introduisait dans toutes les traditions grecques. Du reste, il est bien entendu qu'en s'éloignant de son origine, la tradition de jour en jour s'assura et se circonstancia davantage; en s'éloignant de la vérité, elle devint de jour en jour plus vraisemblable. Cette guerre de Troie, qu'Homère avait poétisée, ne fut donc plus en sof qu'une aventure des plus ordinaires, qui se contait naturellement, conramment, dana une prose claire et facile; ou même, à la longue, ce ne fut plus qu'un roman, le plus vulgaire du monde. Hélène, dit Dion Chrysostôme, était recherchée par tous les princes de la Grèce pour sa grande beauté. Pâris, jeune seigneur troyen qui visitait la cour de Sparte, en devint amoureux comme les autres, et il fut plus heureux. Les agrémens de sa personne, son brillant équipage, et, à ce qu'il paraîtrait aussi, aes présens, touchèrent le cœur de la princesse. L'ayant donc demandée en mariage, il fut agréé. De là grande jalousie de aes rivaux, et particulièrement de Ménélas; de là donc la guerre de Troie... Et le reste à l'avenant.

Selon la chronologie vulgaire, Troie fut prise l'an 1270 av. J.-C.

TUNIS et TRIPOLI. Nous réunissons sous un même titre ces deux pays qui se tiennent de très près, tant sous le rapport de l'histoire qu'au point de vue géographique, et entre lesquels il n'a jamais existé qu'une séparation purement arbitraire. On connaît les différends de Carthage et de Cyrène pour la délimitation de leurs frontières respectives. Les bornes des deux états ne furent marquées que par les autels de Philènes, c'est-à-dire par les ombres de deux frères, citoyens de Carthage.

Histoire. —Tunis, anciennement *Tunes*, fut fondée par une colonie phénicienne. Il est à remarquer que les Phéniciens multiplièrent leurs colonies sur la saillie de la côte africaine qui fait face à la Sicile. Telles furent entre autres Utique, Adrumète, Clypea, Hippo-Zaritos, aussi bien que Tunes et Carthage. C'est que les Phéniciens avaient apprécié de bonne heure tous les avantages maritimes de l'Afrique tunisienne. Appuyés sur elle, ils luttèrent avec moins de difficultés contre les Grecs dans la Sicile, où ils conservèrent toujours leurs possessions occidentales. Les Grecs également comprenaient que, pour dominer la Méditerranée, la Cyrénaïque et l'Italie ne suffisaient pas, et qu'il fallait encore l'Afrique proprement dite, c'est-à-dire la régence actuelle de Tunis. Mais le morcellement de leurs pays en une foule de petits états rivaux, l'éparpillement de leurs idées et de leurs forces nationales s'opposait à une pareille conquête. Aussi, même après qu'ils eurent enlevé la prépondérance aux Phéniciens dans la Méditerranée orientale, ne parvinrent-ils pas à les supplanter dans les parages de l'Occident. Tout ce qu'ils purent faire, ce fut, en s'emparant du détroit de Messine, de ne pas se laisser isoler de l'Italie et de la mer Tyrrhénéenne, où leurs rivaux continuèrent à les inquiéter. Enfin ils virent constamment grandir Carthage où s'était réfugié l'Hercule tyrien, à moitié vaincu dans la Syrie. Carthage était à la veille de venger Tyr, lorsqu'une force supérieure venant cette fois de l'Italie, la réduisit elle-même à un rôle purement défensif. Pour avoir fait un pas de plus vers l'Occident, la lutte était toujours la même que du temps des Grecs et des Phéniciens; car la Grèce avait émigré dans Rome au moins autant que la Phénicie avait émigré dans Carthage. Sur ce terrain encore, l'avenir appartenait à l'Europe, à l'élément nouveau et le plus progressif. Rome se montra digne de sa mission : l'Afrique lui parut le meilleur instrument de domination dans le bassin des mers intérieures; elle renversa Carthage, et peu après la Méditerranée passa pour la première fois sous un seul joug.

Voilà un précédent décisif s'il en fut. Rome, jusque là exclusivement continentale, devient tout-à-coup, non seulement la première puissance maritime de la Méditerranée, mais encore, ce que personne n'avait été avant elle, son unique souveraine. Et cela, parce qu'elle avait commencé par s'emparer de la Sicile et de l'Afrique carthaginoise, qui, avec l'Italie méridionale, mettaient en son pouvoir tout le barrage transversal, si bien fait pour servir de base d'opération à un système de conquête dans les deux directions de l'Orient et de l'Occident. Cette fois, les deux peuples rivaux se trouvant face à face et occupant chacun une extrémité de la barrière, le résultat devait être complet, parce que ce qu'ils revendiquaient l'un et l'autre, c'était précisément la clef de l'empire. Il le fut d'autant plus qu'avec le génie politique qui lui était naturel, Rome embrassa à première vue l'ensemble du problème méditerranéen. Aujourd'hui il n'y a plus de Rome en Italie, pas plus que de Carthage en Afrique. Cependant l'Angleterre est à Malte, et la France à Constantine; l'une tout près de la Sicile, l'autre à deux pas des ruines de la cité punique; ici une nation marchande, là un peuple continental comme autrefois. Cela mérite attention. Sans conseiller à la France de suivre en tout l'exemple de Rome, dans un temps où la monarchie universelle n'est qu'un rêve, qu'une idée rétrograde, nous pensons qu'elle fera bien de voir dans l'Afrique un contrepoids aux envahissemens continuels de l'Angleterre et de la Russie.

Bien qu'on ne puisse fixer la date précise de la fondation de Tunis, il est hors de doute, d'après le témoignage de Strabon, que cette ville existait déjà au troisième siècle avant l'ère chrétienne. Elle n'était alors qu'une dépendance de Carthage; elle dut acquérir plus d'importance après la ruine de cette cité célèbre en 146; mais, dans tous les cas, s'effacer de nouveau devant elle, lorsque cent après, César rebâtit Carthage pour y établir une colonie romaine. Tunis resta sous la domination romaine jusqu'au commencement du cinquième siècle (420), époque où les Vandales descendirent en Afrique pour s'avancer bientôt jusqu'aux limites du territoire de Cyrène, qui marquaient la séparation entre les deux empires d'Orient et d'Occident. Un commencement d'organisation féodale fut dès lors institué par Genséric dans les possessions africaines des Vandales, et surtout dans la région tunisienne, qui devint le principal siége de leur puissance. (Voyez VANDALES.)

Au sixième siècle, Tunis fut enlevée avec le reste de l'Afrique septentrionale aux Vandales par les Grecs. Ce fut à Caput-Vada, non loin de Carthage, que Bélisaire livra sa première bataille aux Barbares; et, tant il est vrai que là est la clef de la domination dans la Méditerranée, les Grecs y devinrent souverains aussitôt qu'ils eurent chassé les Vandales de cette position, la seule, du reste, où ils n'eussent pas détruit les fortifications. Pour la première fois, les Grecs eurent à leur disposition l'Afrique, la Sicile et l'Italie méridionale, en un mot, le barrage tout entier. La conquête du littoral africain leur permit de s'y installer en maîtres, et leur valut la dictature maritime pendant plus d'un siècle et demi, environ de 534 à 698.

Digitized by Google

Le septième siècle voit passer toute la lisière méditerranéenne de l'Afrique dans les mains des khalifes. Carthage, déjà une fois détruite par les Romains, mais rebâtie par César, fut de nouveau ruinée par les Sarrasins en 698, et définitivement abandonnée. Bien que, suivant leur habitude, les Arabes se soient alors construit une ville nouvelle entièrement d'origine musulmane, néanmoins, comme Kairrouan, cette nouvelle capitale était à quelque distance de la mer, il est à présumer que Tunis devint la première ville maritime, et, jusqu'à certain point, succéda, comme port de mer, à Carthage. Ce qui est évident, c'est qu'à l'exemple des Romains, des Vandales et des Grecs, les Arabes fixèrent le centre de leur empire africain dans la Byzacène, en face de la Sicile. La possession de la côte méridionale de la Méditerranée leur servit bientôt à exercer la suprématie dans les eaux de cette mer.

A la fin du huitième siècle, neuf ans après qu'Edris eut bâti Fez et fondé dans le Maghreb le plus occidental un royaume qui devait durer près de cent ans, Ibrahim, fils d'Aglab, déclara aussi son indépendance dans la province de Kairrouan. C'est de lui que descend la dynastie aglabite qui régna l'espace de cent huit ans. Il semblerait que Tunis conserva de l'attachement pour le khalife Haroun-al-Raschid; car, l'an 800, au moment où Ibrahim jeta le masque dont il avait jusque là couvert son ambition, un général musulman essaya de lui fermer les portes de Tunis, mais en vain. Plus tard, Tunis se révolta de nouveau au début du règne de Zeyadet Allah, second successeur d'Ibrahim; cette fois elle fut prise d'assaut et réduite à l'obéissance par el-Mansour, gouverneur de Tripoli. Sous les Aglabites, Tunis trouva une rivale dans la ville maritime de Suza, située plus à l'est du cap Bon, et beaucoup plus près de Kairrouan. C'est de Suza que partit en 827 la flotte de cent voiles qui effectua la conquête de la Sicile. Zeyadet Allah mettait au nombre des quatre plus belles actions de sa vie les travaux exécutés par son ordre pour la fortification de Susa. La jalousie entra donc pour quelque chose dans les insurrections de Tunis, que fomentaient d'ailleurs la dynastie des Rostamides, en possession de la partie occidentale du rivage barbaresque de Tunis à Gibraltar.

Au dixième siècle, 908, Obeidallah, souche de la dynastie des Fatimites et premier Mahadi, dépouille les Aglabites de toutes leurs possessions. Suza fut destituée de son rang, mais Tunis n'y gagna rien ou plutôt y perdit encore, le Mahadi ayant fait élever plus bas une nouvelle ville maritime où il fixa sa résidence, et que, du nom de sa dignité, il appela Mahadia. A la fin du même siècle, 972, Moezz quitte Mahadia et transporte le siége de l'empire fatimite au Caire, que venait de bâtir son lieutenant Djauhar, après la conquête de l'Egypte. A cette occasion, Moezz cède le gouvernement de l'Afrique orientale à Zéirl, premier prince de la dynastie zéiride, sous la condition qu'il reconnaîtra la suzeraineté des Fatimites devenus khalifes. Vers 1090, sous le règne de Mostanser, les Zéirides s'étant affranchis de la souveraineté spirituelle des Fatimites, l'Afrique tunisienne devenue indépendante s'étendit, jusqu'au pays de Barkah, jusqu'à l'ancienne limite des deux empires romains.

Au milieu du onzième siècle, la dynastie des Morabeth ou Almoravides s'élève sur les ruines des Zéirides. Ionsouf Tasfin fonde Maroc en 1069, chasse les Zéirides de l'Afrique occidentale, et étend sa domination jusqu'en Espagne. Expulsés de l'Occident, les Zéirides sont également supplantés dans le royaume de Kairrouan par les Badissites, sous lesquels Tunis est toujours éclipsée par Mahadia.

Au douzième siècle, les Zéirides sont dépossédés par les Mouahadins ou Almohades, qui s'emparent en 1149 de Maroc, et en 1159 de Tunis, Mahadia, Kairrouan, etc. Ainsi, sous les Almohades comme sous les Edrissides, Tunis est réunie au royaume de Maroc.

Enfin au treizième siècle, lorsque l'empire des Almohades fut démembré en trois états plus petits, Tunis devint pour la première fois la capitale d'un royaume qui porta son nom. Le royaume de Tunis fut fondé en 1206 par les Abouhafsiens; celui de Tremsen en 1248 par les Ziavides; celui de Maroc en 1213 par les Mérinides ou Zénètes, qui ne prennent cependant la ville de Maroc qu'en 1269. Le royaume de Tunis dut son origine au prince Abdoul-Ouahed, fils du scheikh *Abou-Hafs*, auteur de la dynastie des Abouhafsiens. Ses successeurs seulement prirent le titre de rois; ils étendirent leur domination sur Tremsen, Segelhmesse et Ceuta. Cependant il ne paraît pas que la puissance tunisienne soit long-temps restée aussi redoutable, puisque, déjà avant l'expédition de saint Louis, le prince régnant payait un tribut annuel aux empereurs d'Allemagne, souverains du royaume de Sicile, tribut dont le paiement, il est vrai, était interrompu depuis quelques années. Les principales causes de l'avénement de la dynastie aboubafsienne furent la ruine des Almohades, définitivement vaincus en 1212 à Tolosa, et les émigrations qui suivirent leur expulsion de l'Espagne. Alors un grand nombre d'Arabes espagnols vinrent chercher un refuge sur la côte d'Afrique. Ils refluèrent particulièrement sur le territoire de Tunis, où ils formèrent un parti nouveau, sur lequel les Aboubafsiens semblent s'être appuyés.

Il est probable que la religion n'était pas le seul mobile qui amenait saint Louis sur le rivage africain en 1270. Depuis long-temps les croisades avaient pris une couleur politique bien tranchée. Si pieux que fût le roi de France, si grande envie qu'il pût avoir de *chrétienner* le roi de Tunis, il ne pouvait rester insensible à l'attrait de doter la France d'une acquisition dont ses voyages en Orient lui avaient appris l'extrême importance. D'ailleurs comment convertir les Tunisiens, sinon par la conquête? Ce qui n'est pas douteux, c'est que saint Louis entreprit cette dernière croisade à l'instigation de son frère Charles d'Anjou, qui régnait alors sur la Provence, le royaume de Naples et la Sicile, s'était rendu tout-puissant en Italie, et avait souci bien moins des intérêts de la religion que de ceux de sa propre ambition. Charles d'Anjou eût été, pour la politique extérieure, un des hommes d'état les plus distingués du moyen âge, sans la cruauté et la perfidie qui déshonoraient son caractère. L'objet de son ambition, et il lut à la veille d'y réussir, c'était l'empire de la Méditerranée que les Musulmans avaient laissé échapper pour toujours, et qui, à la fin des croisades, restait encore flottant entre Venise, les autres républiques italiennes, l'Aragon et la Provence. Il méditait, comme on sait, la conquête de Constantinople; si la tentative contre Tunis n'avait pas manqué, il espérait sans doute en recueillir le fruit. Alors toute la ligne centrale (la pointe de l'Italie, la Sicile et l'Afrique tunisienne) se trouvant en son pouvoir, appuyé sur son duché de Provence à l'Occident, appuyé sur Byzance à l'Orient, il aurait facilement dicté la loi à ses compétiteurs. L'occasion était favorable: la marine provençale commençait à se placer au premier rang, et avec le secours du royaume de France, rien n'était impossible. On conçoit donc que saint Louis, malgré les prudentes remontrances de son conseil, ait cédé aux prières de Charles d'Anjou, habile négociateur qui n'aura pas manqué de lui représenter la prise de Tunis comme la plus belle expiation du traité d'Abbeville, et du mauvais succès de l'expédition d'Egypte. Quoi qu'il en soit, la peste vint couper court aux illusions du monarque français, de telle nature qu'elles aient été. Charles d'Anjou accourut avec des renforts, battit les infidèles, et imposa au roi de Tunis, Abou-abd-allah Mohammed, un traité par lequel celui-ci se reconnut son tributaire, comme par le passé il avait été celui des empereurs d'Allemagne, s'engageant à rembourser le montant des sommes échues depuis cinq années, comme aussi à doubler le chiffre de la redevance pour l'avenir.

Digitized by Google

Il fut stipulé en outre que les moines et les prêtres chrétiens pourraient demeurer dans les états de l'émir des croyans, qui leur donnerait un lieu où ils pourraient bâtir des monastères et des églises, et enterrer leurs morts. Les moines et prêtres, dit formellement le texte du traité, auront le droit de prêcher et prier publiquement dans leurs églises, et de servir Dieu suivant les rites de leur religion, et ainsi qu'ils ont coutume de faire dans leur pays. Les marchands des états des rois contractans (Philippe-le-Hardi, Charles d'Anjou et Thibaud, roi de Navarre, ou des autres pays chrétiens qui sont établis dans les états de l'émir des croyans, observeront dans toutes leurs transactions leurs usages accoutumés. On leur restituera tout ce qui leur a été pris. De plus, il sera donné aux rois susdits 210 000 onces d'or, chacune desquelles onces équivaut à 30 pièces d'argent de leur monnaie pour le poids et pour le titre. A ces conditions et d'autres encore toutes favorables aux chrétiens, les princes croisés devaient évacuer le territoire de l'émir et mettre incontinent à la voile, de même que les autres princes qui pourraient survenir à leur secours, spécialement le prince Edouard d'Angleterre. Comme on le voit, Charles d'Anjou retira seul un avantage réel de la croisade; mais une partie seulement de ses projets était réalisé. De plus, le moment approchait où les empereurs de Byzance et les Aragonais allaient exciter la Sicile à la révolte qu'elle commença par l'horrible massacres des vêpres siciliennes. Quant au roi de Tunis, loin de se *chrétienner*, il resta l'émir des croyans, et Philippe-le-Hardi s'estima trop heureux de pouvoir ramener religieusement en France les dépouilles mortelles de son vertueux père. Mais enfin les infidèles, obligés de composer, commencèrent à voir la chrétienté prendre le dessus dans leur patrie africaine.

Ce traité si curieux, dont on doit la traduction au savant M. de Sacy, constate que l'animosité qui régnait alors entre les chrétiens et les Musulmans, n'interrompit pas complétement les relations de l'Europe avec l'Afrique. En reconnaissant aux chrétiens le droit de se fixer dans les villes de son royaume, le roi de Tunis avait eu le soin de garantir le même privilége à ceux de ses sujets qui voudraient aller former des établissemens dans les villes chrétiennes. Alors la cour de Tunis devint même un lieu de refuge pour les princes chrétiens, mécontens ou exilés. Henri de Castille, frère d'Alphonse IX, avait servi dans l'armée tunisienne avant de venir en Italie épouser le parti de l'infortuné Conradin contre Charles d'Anjou. Huit cents chevaliers espagnols, allemands et toscans se réfugièrent également en Afrique, après la défaite de la maison de Souabe en Sicile. De là, Frédérik, frère de Henri de Castille, comme lui exilé, les amena en Sicile se rallier à l'armée de Conradin. Cela s'explique : à cette époque les Musulmans avaient cessé d'être puissans, surtout dans la Méditerranée occidentale, où depuis le dixième siècle ils avaient successivement perdu Fraxinet en Provence, la Corse, la Sicile, la Sardaigne, leurs possessions en Italie, les Baléares et l'Espagne, à l'exception du petit royaume de Grenade. Et puis la population tunisienne se composait en grande partie d'Arabes chassés de l'Espagne, qui avaient appris à respecter les chrétiens. D'une autre part, les princes de Tunis avaient intérêt à offrir un asile aux mécontens, dans l'espoir de se débarrasser du voisinage de Charles d'Anjou, auquel ils payaient tribut.

La dynastie des Abouhafsiens continua d'occuper sans grand éclat le trône de Tunis pendant tout le cours du quatorzième et du quinzième siècle. Sous son gouvernement les Tunisiens se livraient à des actes de pillage contre les états chrétiens, et réussissaient à faire beaucoup de captifs. Au commencement du seizième siècle (1509), les Espagnols, déjà en possession des Canaries depuis à peu près cent ans, et dont la puissance maritime ne cessait d'augmenter, firent, à l'instigation du cardinal Ximénès, la conquête de presque toute la côte septentrionale de l'Afrique, depuis Oran jusqu'à Tripoli. Les rois de Tremsen, d'Alger et de Tunis leur payaient tribut. En 1534, Kaireddin Barberousse, frère de Horouk Barberousse, qui s'était emparé d'Alger et de Tremsen, succéda à ce dernier mort en 1518, et se rendit maître de Tunis. Avec ce pirate, fils d'un potier de l'île de Mitylène, mais qui commanda les flottes du sultan Soliman, Tunis devint dépendante de la Porte ottomane, sous la protection de laquelle furent placés ses brigandages. Le roi de Tunis, Muley-Hassan, chassé de ses états, implora l'assistance de Charles-Quint. Le monarque espagnol, d'autant plus animé contre Kafreddin que ce dernier avait fait passer au sultan Soliman des lettres confidentielles de François Ier, vint bloquer Tunis, s'en empara en 1537, et y rétablit Muley-Hassan, qui bientôt fut détrôné par Hamida, son propre fils. Le nombre des chrétiens alors retenus en esclavage s'élevait à vingt mille; tous furent remis en liberté par le monarque espagnol, qui trouva ainsi une belle occasion de faire rougir François Ier de son alliance avec les infidèles, alliance cependant que lui, Charles-Quint, avait recherchée aussi bien que son rival. Après la tempête qui dispersa la flotte de Charles-Quint devant Alger, et la défaite de son armée de terre par les Turcs, ceux-ci s'emparèrent de Tunis en 1534. Les Espagnols ne conservèrent qu'un petit nombre de forteresses sur la côte africaine. La Porte fit gouverner les Etats Barbaresques par des pachas qui devinrent bientôt de plus en plus dépendans des beys et de leurs divans.

Cependant la Turquie ne domina complétement dans ces pays que sous le règne de Sélim II, successeur de Soliman, et, de plus, sa dictature fut de courte durée. A la fin du dix-septième siècle, Tunis parvint à se choisir des beys indépendans; jusque là cette ville était restée dans les liens d'Alger, dont les deys s'étaient affranchis de la Porte beaucoup plus tôt. En 1684, au moment où Louis XIV, dédaignant d'acheter la paix comme l'Angleterre et la Hollande, faisait bombarder Alger, le principal repaire des pirates, deux frères, Mahmoud et Ali, expulsèrent de Tunis la garnison turque et le bey venu d'Alger. Le nouvel état essaya de se constituer en monarchie héréditaire; Mahmoud, le principal chef de la révolte, fut proclamé premier sultan de Tunis. Détrôné par une armée algérienne, Mahmoud revint après le départ de cette armée, expulsa de nouveau l'ancien bey qu'elle avait rétabli, conserva le sceptre jusqu'à sa mort, et nomma pour son successeur son frère Rhamadan-Bey.

Il serait superflu d'entrer ici dans le détail des événemens, la plupart sans importance, et d'ailleurs imparfaitement connus, qui troublèrent depuis la régence de Tunis. Il suffira de passer rapidement en revue la série des beys qui se sont succédés le plus souvent à l'aide de la violence et du crime. Rhamadan-Bey fut renversé par son neveu Mourad-Bey, qui le fit mettre à mort. Mourad-Bey à son tour fut tué et remplacé par Ibrahim-Schériff. Celui-ci ayant été fait prisonnier dans une guerre contre les Algériens, Tunis élut pour chef Hassan-ben-Ali, renégat d'origine grecque, qui a été la souche de presque tous les autres beys. Hassan-ben-Ali se consolida sur le trône par un crime : les Algériens, dans l'espoir de rallumer la guerre civile chez leurs voisins, avaient rendu la liberté à Ibrahim-Schériff; Hassan attira ce prince à Tunis sous le prétexte de lui rendre le pouvoir, mais l'y fit décapiter aussitôt après son arrivée. Lui-même, expulsé par son neveu Ben-Ali-Bey, auquel les Algériens prêtèrent assistance, ne tarda pas à périr d'une mort violente. Les Algériens, toujours désireux d'intervenir dans les affaires de la régence de Tunis, anciennement leur vassale, ne s'en tinrent pas là : ils envoyèrent une autre armée qui s'empara de nouveau de Tunis, et rétablit sur le trône Mohammed-Bey, fils aîné de Hassan-ben-Ali, auquel ils avaient donné son neveu Ben-Ali pour

ancecsseur. Ben-Ali fut étranglé. A Mohammed-Bey, qui ne tarda pas à mourir, succéda en 1782, après une courte régence, Hammouda-Pacha, le meilleur souverain qui ait gouverné l'état de Tunis, et dont le souvenir est toujours populaire chez les Tunisiens. La révolution française, les victoires de Napoléon en Egypte, la lutte maritime de la France et de l'Angleterre, avaient vivement impressionné l'esprit de ce prince. Un de ses ministres lui conseillant de faire fouiller les montagnes tunisiennes, où on ne pouvait manquer de trouver de l'or, il répondit : « N'éveillons pas » inutilement l'attention des chrétiens sur notre beau pays ; » ses richesses agricoles sont déjà une grande tentation pour » eux, que serait-ce si je faisais retirer du sein de la terre les » métaux précieux qu'elle recèle? » A la suite d'un règne équitable de trente-deux ans, Hammouda-Pacha mourut assassiné par un esclave napolitain. Son frère Othman-Bey, à l'instigation duquel avait été commis le crime, se fit reconnaître pour son successeur ; mais à peine installé, il fut tué dans son lit, en 1814, par Mahmoud-Bey, fils de Mohamed-Bey, et petit-fils du fameux Hassan-ben-Ali. A son père Mahmond-Bey succéda Hassan-Bey, celui qui régnait à Tunis lors de la prise d'Alger. L'exemple du prince algérien lui apprit encore mieux à respecter la France. Il est mort en 1835; comme il ne laissait que des fils en bas âge, Sidi-Mustapha son frère, moins docile à l'influence française, réussit à se faire proclamer bey. Quant aux relations extérieures de Tunis depuis sa demi-indépendance, elles se bornèrent à des actes de piraterie exercés contre les états chrétiens comme auparavant. Cependant les Tunisiens s'abandonnèrent un peu moins au brigandage que les habitans d'Alger et de Tripoli ; la France les châtia moins souvent. Vers la fin du dix-huitième siècle, la république de Venise, comprenant quel parti elle pourrait tirer d'une position pareille, fit en 1785, sous le règne de Hammonda-Pacha, une tentative contre Tunis; mais ce fut sans résultat comme sans succès.

Le fait le plus important à noter dans ce qui précède, c'est l'état d'infériorité dans lequel la régence algérienne retint presque toujours la régence de Tunis, qui plus d'une fois fut contrainte de lui payer tribut. Beaucoup plus petit, habité par une population moins belliqueuse que celui d'Alger, le territoire de Tunis était exposé à des invasions d'autant plus fréquentes que, dans leurs querelles, ses princes avaient recours aux Algériens, et qu'aucune limite naturelle n'élève de boulevard entre les deux états. Il en était à peu près de même dans l'antiquité. Carthage, cette puissance si riche, si formidable sur mer, fut long-temps tributaire des Numides, qui venaient de la vaincre une nouvelle fois, lorsque Rome lui porta le dernier coup. Son admirable situation maritime, sa fertilité miraculeuse qui en fait le paradis des régences barbaresques, condamne la principauté de Tunis, comme tous les pays richement dotés, à imposer la loi à ses voisins ou à la subir elle-même. Si cette belle contrée ne se défendait qu'à grand'peine autrefois contre les Numides, et plus récemment contre les Algériens, où trouverait-elle des forces pour résister à la France? Une alliance étroite avec nous est donc la seule planche de salut qui lui reste. Enhardi par les intrigues de l'Angleterre, le bey actuel suit un système de politique qui nous est moins favorable que celui de son prédécesseur; mais au moment du danger, qu'il ne l'oublie pas, l'Angleterre elle-même serait impuissante à le sauver.

Tripoli. — L'histoire de cet état demande d'autant moins de développement, que la contrée tripolitaine proprement dite a presque toujours fait partie de l'Afrique carthaginoise ou tunisienne, et qu'un article particulier a été consacré à l'oasis de Barkah, aujourd'hui l'une de ses dépendances (voy. CYRÉNAIQUE). Sous le nom de *région syrtique*, le territoire de Tripoli fut une province de Carthage ; il passa sous la domination romaine avec la métropole. Après le partage de l'empire romain, au quatrième siècle de notre ère, il reçut le nom de *Tripolitane*, à cause de ses trois villes Leptis, Æa et Sabrata. C'était la dernière province de l'empire d'occident, tandis que l'empire d'orient finissait à la pentapole cyrénaïque inclusivement. Les quatre villes qui, indépendamment de Cyrène, avaient fait donner le nom de *Pentapole* à la Cyrénaïque, étaient Bareé, Teuchira, Hespéris et Leptis, différente de l'autre Leptis qui dépendait de la Tripolitane, et que l'on distinguait par le titre de Leptis la grande.

Au cinquième siècle, la Tripolitane passa avec le reste de l'Afrique occidentale sous le joug des Vandales. Mais ces barbares ne purent franchir l'ancienne frontière des deux empires, les Grecs ne leur permirent pas de s'établir dans la Cyrénaïque, aujourd'hui le Barkah. De ce point que leurs ancêtres avaient si glorieusement colonisé, les Grecs, dans le siècle suivant, attaquèrent avec avantage les Vandales. Non seulement la Tripolitane, mais toute la lisière africaine fut conquise par eux, et avec elle la Sicile, la Sardaigne, les Baléares, la Corse, en un mot, tout l'empire de la Méditerranée. Au septième siècle, les Arabes enlevèrent aux Grecs d'abord l'Egypte, puis la Cyrénaïque, puis la Tripolitaine, puis enfin toutes leurs autres possessions africaines.

En 643, le fameux Amron, vainqueur de l'Egypte, pousse une expédition dans la Lybie jusqu'à Tripoli, et réunit toute cette contrée à l'empire des khalifes. Comme le Tunis et comme Fez, la Tripolitane et le Barkah restèrent aux Arabes jusqu'à la fin du neuvième siècle. L'Afrique leur servit à conquérir l'Espagne et toutes les grandes îles de la Méditerranée, la Sicile, la Crète, la Sardaigne, les Baléares, la Corse, Chypre, etc. A la fin du neuvième siècle, au moment de la dissolution de la vaste monarchie des khalifes, la Tripolitane et le Barkah sont de nouveau désunis. La Tripolitane partage le sort de Tunis, où les Aglabites usurpent la souveraineté. Le Barkah, au contraire, passe à l'Egypte, que le fondateur de la dynastie des Thoulounides arrache également aux khalifes. Au dixième siècle, la Tripolitaine, le Barkah, ainsi que le Tunis, furent de nouveau soumis à une seule obédience par les Fatimites. Mais après que ces nouveaux khalifes de l'occident eurent transféré le siége de leur résidence en Egypte, au Caire bâti par leur ordre, la Tripolitane retourna au Tunis, dont les Zéirites étaient les souverains. Le Barkah rentra alors dans la sphère de l'Egypte. Au onzième siècle, le Barkah est toujours une annexe de l'Egypte, où règnent encore les Fatimites. La Tripolitane continue également à être une province du royaume de Kairouan ou de Tunis, gouverné par les Badissides. Au douzième siècle, l'immense monarchie des Almohades englobe l'Espagne, le Maroc, le Tunis, la Tripolitane, et même le Barkah, mal défendu par les Ayoubites, sur lesquels pèsent tout l'effort des croisades. Pendant les treizième, quatorzième et quinzième siècles, la Tripolitane est tantôt soumise aux Abouhafsiens de Tunis, tantôt indépendante. Quant au Barkah, dont la décadence a continué depuis qu'il a échappé aux Grecs, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une contrée presque abandonnée, où paissent quelques troupeaux conduits par des pasteurs nomades, sa possession flotte alors entre l'Egypte, Tripoli et Tunis. Au seizième siècle, sous le règne de Charles-Quint, les chevaliers de Malte ont été maîtres de Tripoli pendant vingt ans. Ils en furent dépossédés en 1550 par Sinan-Pacha, lieutenant du sultan Soliman.

Alors la Tripolitane forma une régence à l'exemple d'Alger, de Maroc et de Tunis. Elle resta sous l'autorité de la Porte jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. A cette époque, 1713, Hamet-Pacha, originaire de Caramanie, imitant les deys d'Alger et les beys de Tunis, se déclara indépendant. La régence de Tripoli n'en resta pas moins tributaire des sultans, mais elle cessa d'être administrée par des pachas envoyés de Constantinople; elle eut une dy-

nastie héréditaire. Cette dynastie, connue sous le nom de *Caramanlis*, et dont Hamet fut la souche, gouverna Tripoli pendant plus d'un siècle. Ses princes, pour se distinguer de ceux de Tunis et d'Alger, portaient le titre de pachas. Tout dernièrement, en 1835, le Grand Seigneur est parvenu à détrôner le pacha régnant. Ce prince, dont la Porte croyait avoir à se plaindre, a été obligé de se rendre à Constantinople, où il a vainement postulé sa réintégration sur le trône. Depuis ce temps, la régence de Tripoli est en proie à des divisions intestines qui ne sont nullement favorables à sa prospérité. Deux pachas ont déjà été expulsés par les habitans, et maintenant même le troisième a de la peine à se défendre dans Tripoli. Les Caramanlis, princes extrêmement fastueux, appuyaient leur pouvoir sur les troupes nègres; ils régnaient despotiquement, mais ils avaient établi à Tripoli un peu plus d'ordre que dans les autres états barbaresques.

Conclusion. — Quatre points géographiques donnent au rivage africain de la Méditerranée une importance extrême. Ce sont : l'extrémité du royaume de Maroc, qui domine l'entrée de la Méditerranée; l'Egypte, qui est le lien de la mer Rouge et de la Méditerranée; la régence de Tunis, et celle de Tripoli. La saillie tunisienne surtout a une grande importance : voisine de la Sicile, attenante à l'Algérie, devant elle doivent passer les navires qui vont ou qui viennent de l'isthme de Suez au détroit de Gibraltar, qui remontent ou qui descendent de l'orient à l'occident, de la mer des Antilles à la mer Noire. Enfin, de même que l'Italie, elle tient les clefs des portes centrales de la Méditerranée. C'est pourquoi tous les peuples maritimes s'y sont livré bataille : les Phéniciens et les Grecs de la Sicile, les Romains et les Carthaginois, les Grecs de Constantinople et les Vandales, les Grecs encore et les Sarrasins, les Français et les Arabes du temps de S. Louis et de Charles d'Anjou, les Espagnols et les Turcs sous le règne de Charles-Quint et de Soliman-le-Magnifique. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, les Vénitiens, expulsés de l'Archipel par les Ottomans, cherchèrent un instant, dans la conquête de Tunis, une compensation à la perte de la Grèce.

Tant que la monarchie ottomane s'est conservée dans sa force, les régences de Tunis et de Tripoli ont échappé aux étreintes de l'Europe. Il ne saurait en être de même depuis que la Turquie, veuve de la Grèce et de l'Egypte, tremblante devant la Russie qui déborde, peut à peine suffire à la défense de sa propre capitale. D'un jour à l'autre, Tunis et Tripoli, comme cela s'est déjà vu pour Alger, peuvent tomber au pouvoir des chrétiens. Une telle éventualité est de nature à provoquer les méditations des hommes politiques.

Si l'Angleterre réussissait à arborer son pavillon à l'endroit où fut Carthage, malheur à tous les peuples qui composent la grande république méditerranéenne. Alors, pour briser à jamais l'équilibre et usurper la dictature, il suffirait à la puissance qui possède déjà Malte et Gibraltar, qui menace Alexandrie, il lui suffirait d'occuper l'îlot de Pantellaria et deux ports en Sicile, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, par exemple, Messine et Trapani. Ce ne serait pas très difficile avec un peu d'or, ou en profitant des sentimens de rivalité dont sont animées les villes siciliennes et des justes mécontentemens qui les indisposent contre la cour de Naples. Ainsi maîtresse des points décisifs de la barrière centrale, la marine anglaise, avec quelques croisières, garderait sans trop de peine les trois passes entre l'Italie et l'Afrique : il ne lui resterait plus qu'à ouvrir ou à fermer, suivant son caprice, les portes de la Méditerranée occidentale aux nations de l'orient, celles de la Méditerranée orientale aux peuples de l'occident. La France doit être sûre d'avance que ses alliés ne la laisseraient pas de bon gré voyager du côté de la Grèce et de l'Egypte. Grâce à Dieu, rien de pareil ne saurait se réaliser sans sa permission. Aussi, n'est-ce que pour mieux signaler le prix d'une acquisition comme la régence de Tunis que nous avons pu admettre un seul instant cette hypothèse.

Ce qui serait moins impossible c'est que la Grande-Bretagne trouvât prétexte d'opérer un débarquement sur le territoire de Barkah, dans l'ancienne Cyrénaïque. La régence de Tripoli, avec ses 350 lieues de côtes, se prête volontiers à un démembrement. Dans ce cas, le danger serait moins grave, puisque le passage est moins facile à intercepter, et que, fût-il même intercepté, toute la région intermédiaire de la Méditerranée, comprise entre Tunis, la Calabre, la Grèce occidentale et la limite orientale de la Cyrénaïque, serait encore ouverte à nos vaisseaux. Mais bien que l'empiétement fût moindre, la France ne devrait en aucun cas le tolérer, parce qu'elle pourrait ainsi se voir isolée de l'Egypte, de la Syrie, de la mer Egée, de la mer Noire, en un mot, de toute la partie de la Méditerranée le plus à l'orient.

Où nous devons quitter l'Algérie (et quel insensé oserait souscrire à un pareil abandon dans l'intérêt de notre marine, dans l'intérêt de notre honneur!), où nous devons avoir l'œil ouvert sur les régences de Tunis et de Tripoli. Par suite de leur état subalterne, ces deux pays sont une voie de communication entre la France et l'Egypte plutôt qu'un obstacle. Les destinées de la France africaine sont magnifiques. L'Algérie, qui nous met presque en contact avec l'Espagne et l'Italie méridionale, comme nous touchons déjà à l'Espagne et à l'Italie du Nord, l'Algérie nous donne, dans la Méditerranée occidentale, une prépondérance à laquelle nous avons droit, et pour laquelle en tout temps nous avons fait les plus grands sacrifices. Elle nous assure, par l'ascendant qu'elle exerce déjà sur la régence de Tunis, un rang distingué dans la Méditerranée orientale, et nous permet de correspondre librement avec l'Egypte notre alliée. A l'occident, elle nous procurera sur le Maroc presque autant d'autorité que sur le Tunis. Il y a plus, une fois colonisée, l'Algérie ne peut manquer de devenir le lien naturel de l'Amérique et de l'Océan avec la Méditerranée. Cette considération est d'autant plus grave que le commerce des Etats-Unis d'Amérique avec l'Italie, l'Afrique barbaresque, la Turquie, la Syrie, l'Egypte et la mer Noire, augmente tous les jours d'une manière sensible, et qu'une grande activité se développe sur toutes les côtes de l'océan Atlantique. A une portion de cet immense commerce Alger doit servir d'entrepôt, dès que son port aura été agrandi et que la navigation à vapeur aura établi des communications régulières entre Marseille et les Antilles.

Située en face de nous, prenant à revers l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Syrie, l'Asie-Mineure, en un mot tout le bassin de la Méditerranée, l'Afrique peut donc devenir dans nos mains l'occasion d'un grand développement de forces dont nous avons besoin aujourd'hui pour faire triompher notre grandeur morale. N'oublions donc pas ce que vaut Alger, et veillons sans relâche sur l'état de Tripoli et le royaume de Maroc; mais avant tout, sur la petite régence de Tunis.

TURGOT. Nous considérerons successivement dans Turgot le philosophe et l'homme d'Etat : le philosophe, terme essentiel dans l'histoire de la doctrine de perfectibilité; l'homme d'Etat, qui représente un des plus sérieux efforts de l'ancienne France pour se réformer elle-même, et éviter ainsi la nécessité d'une destruction et d'un renouvellement radical de sa constitution politique. Quel que soit le point de vue, il sera toujours aisé de sentir l'unité du même homme, car l'économie politique de Turgot n'est qu'une suite de sa conception des variations antérieures de la société, et son administration, autre conséquence de sa pensée historique, n'est qu'une tentative de réaliser pacifiquement les progrès qu'il avait au juger inévitables. Et d'abord nous ferons en quelques mots le précis des événemens de sa vie.

Anne-Robert Turgot est né à Paris, le 10 mai 1727. Sa famille appartenait à la haute noblesse de Normandie. Son père était prévôt des marchands de la ville de Paris, conseiller d'état, premier président du Grand Conseil. Le jeune Turgot fut élevé aux collèges Louis-le-Grand et du Plessis, et ensuite au séminaire Saint-Sulpice. Il avait le malheur d'avoir des frères plus âgés que lui, et selon l'usage ordinaire de ce temps, ses parens le destinaient à l'Eglise. Du reste, son goût pour l'étude, la tranquillité de son caractère, la modestie de ses mœurs, semblaient le porter naturellement à cette vocation. Mais les scrupules de sa conscience, éveillés par de bonnes études théologiques et de solides réflexions l'arrêtèrent. Ses condisciples essayèrent en vain de l'entraîner avec eux par la perspective des dignités assurées, dans cette carrière, à son nom, à sa facilité d'intelligence, à la réputation naissante dont il jouissait. Il persista vertueusement dans son dessein de ne pas entrer plus avant dans les ordres, et après avoir résigné ses fonctions de prieur de Sorbonne, il fut, nommé en 1752 substitut du procureur général, puis conseiller au parlement, enfin maître des requêtes. A peine âgé de vingt-cinq ans, les portes de la haute administration lui furent ainsi ouvertes, et il put dès lors mesurer lui-même, par l'estime qu'on lui montrait, le chemin qu'il était appelé à y faire. Cependant il n'avait point renoncé aux études favorites de sa jeunesse, et s'étant lié avec les rédacteurs de l'Encyclopédie, il se mit, en 1753, à y donner quelques articles. *Etymologie*, *Existence*, *Expansibilité*, *Foire*, *Fondation*, sont de lui, et il devait se charger d'*Hôpital*, *Immatérialité*, etc.; mais les persécutions qu'eut alors à souffrir l'Encyclopédie lui firent prendre le parti de s'en retirer, non par lâcheté, soupçon qui n'est jamais entré dans l'esprit d'aucun de ses contemporains, mais par esprit de conduite. Il craignit d'être accusé d'appartenir à une secte, quand il avait entendu n'appartenir qu'à la philosophie en général, et n'être solidaire que de lui-même. C'est le droit de chacun de déterminer ainsi avec une pleine indépendance la direction dans laquelle il se croit le plus capable de bien servir. Turgot se remit donc tout entier à l'étude des sciences d'état. L'amitié de Gournay, intendant du commerce, et l'un des meilleurs économistes du dix-huitième siècle, celle de Quesnay, lui furent dans cette étude d'un grand secours, et l'on peut dire que ces deux esprits sont les sources dont toute la politique de Turgot est sortie. En 1761, âgé de trente-quatre ans, il fut nommé intendant de la généralité de Limoges. Il demeura treize ans dans cette province, et la révolution, qui, partout ailleurs, a détruit si complétement les souvenirs de l'ancienne administration, n'a pu y effacer son nom. Voltaire, en apprenant sa nomination, lui mandait : « Un de vos confrères vient de m'écrire qu'un intendant n'est propre qu'à faire du mal; j'espère que vous prouverez qu'il peut faire beaucoup de bien. » Il le prouva, et les regrets des Limousins, à son départ, montrèrent combien son administration avait paru peu commune. C'est faire suffisamment son éloge que de dire que treize années d'une vie aussi précieuse, enfouies dans une province obscure, ne furent cependant point perdues pour le monde, tant elles y produisirent de bienfaits. D'ailleurs, Turgot ne s'était pas exclusivement concentré dans les détails de son intendance, et quoique retenu loin de Paris pendant la majeure partie de l'année, il restait en relation avec les hommes les plus distingués de ce foyer si brillant et si actif. C'est pendant son séjour à Limoges qu'il composa son Traité sur la formation et la distribution des richesses, qui est antérieur de neuf ans à celui qui a été publié par Adam Smith sur le même sujet et dans le même esprit; et bien que les vices et les dangers du système de l'insubordination de l'industrie soient maintenant bien évidens pour tous les esprits sérieux, comme on ne peut méconnaître les services que ce système a rendus pour le renversement d'un système plus désastreux encore, on ne peut méconnaître non plus la part capitale qui revient à Turgot dans cette grande révolution du gouvernement économique des Etats. Combien les conditions actuelles du travail, malgré tant de maux qui en sont l'inévitable conséquence, sont préférables pour nous à celles de l'ancienne France! On n'a donc failli à la cause de la perfectibilité ni en en faisant la théorie, ni en les réclamant. Quoi qu'il en soit, par ses travaux philosophiques, mais surtout par ceux de son administration, Turgot, du fond de son Limousin, avait su se faire une réputation de savoir et d'humanité qui remplissait la France. Ses écrits en matière de finances et de science politique y faisaient autorité; et quand, à l'avènement de Louis XVI, on se vit dans le besoin de soutenir la personne du nouveau roi par un ministère respectable, Turgot y fut porté. Il entra d'abord à la marine. Mais après avoir occupé ce secrétariat quelques semaines, il remplaça aux finances l'abbé Terray, qu'un cri général en renvoyait. Ces deux ministres étaient l'opposé l'un de l'autre sur tous les points; et si Turgot pour se rehausser avait dû chercher un contraste, il n'aurait pu le trouver nulle part plus à son avantage que dans la personne de son prédécesseur. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce ministère glorieux malgré sa brièveté, mais plus grand sans doute par ses intentions que par ses actes. Turgot ne le conserva que vingt mois: nommé au mois d'août 1774, il reçut l'ordre de donner sa démission au mois d'avril 1776. Ses projets passèrent dans les préliminaires de la révolution française comme le rêve bientôt dissipé d'un prévoyant philosophe. Il supporta sa disgrâce avec la plus parfaite sérénité, inquiet seulement des souffrances du peuple, qu'il aurait voulu adoucir, et de l'imminence de la révolution qu'il avait pressentie. Ce qui lui restait de vie s'écoula paisiblement dans la culture des lettres et des sciences, et dans les plaisirs de l'amitié. L'Académie des inscriptions se l'était adjoint en 1776. Il mourut le 18 mars 1781, âgé de cinquante-quatre ans. Il ne s'était point marié. « C'est une espèce de malheur public, dit à ce sujet son ami Dupont de Nemours, qu'il n'ait point laissé de postérité. Mais M. Turgot avait une trop haute idée de la sainteté du mariage, et méprisait trop la façon dont on contracte parmi nous cet engagement pour être facile à marier. Il lui fallait la réunion de trop de rapports; il fallait surtout qu'il trouvât tout l'attachement qu'il pouvait payer. C'est un des grands malheurs qu'ait pu éprouver son âme sensible que de ne l'avoir pas rencontré, ou de n'avoir pas été à portée d'en profiter pour la douceur, le repos, et la consolation de sa vie. »

Nous commencerons l'analyse que nous voulons donner de quelques uns des ouvrages de Turgot par les deux discours qu'il prononça, en 1750, en qualité de prieur de Sorbonne, dans les solennités de l'ouverture et de la fermeture des cours de cette Faculté. La position de l'orateur, la qualité de l'auditoire, la circonstance même de la date, milieu du dix-huitième siècle, ajoutent un intérêt particulier aux idées élevées et bien inspirées qui en sont le fond.

Le premier discours est sur les bienfaits du christianisme. Il est évident que si l'on pose en principe que le genre humain est en progrès, on ne peut, sans démentir ce principe sur un endroit capital, laisser en dehors de ce progrès les changemens qui, durant le règne du christianisme, se sont produits dans le monde. Donc, il est nécessaire à la doctrine de la perfectibilité de démontrer, contre les partisans aveugles du monde antique, que le monde chrétien a sur ce monde-là de grands et singuliers avantages. C'est ce que se propose Turgot dans ce premier discours. Le christianisme y est loué avec intelligence, peut-être avec trop de réserve; et bien que la thèse de sa supériorité sur le paganisme soit pour ainsi dire aussi vieille que lui, elle s'y présente tellement affranchie de superstition qu'on la

dirait nouvelle. L'orateur commence par reprocher à la philosophie antique ses contradictions, ses incertitudes, ses faiblesses, son dédain pour les esprits vulgaires. Il lui oppose les grands penseurs de la scolastique qui, au sein même de la barbarie, eurent, sur tous les grands problèmes de l'esprit humain, des connaissances plus sûres, plus élevées, plus communicables que n'en avaient jamais eu les philosophes de la Grèce. C'est à eux que l'on doit le progrès des sciences philosophiques, au moyen âge. Alors que l'histoire, la physique, toutes les sciences naturelles encore ensevelies dans les ruines de Rome, attendaient de la transformation générale des mœurs le signal de renaître, la théologie, si étroitement unie à la métaphysique, élevait cette dernière à des hauteurs où le génie de la Grèce n'avait jamais atteint. Sans le christianisme, que serait devenue l'Europe inondée par le flot terrible des barbares, et demeurée sous leur joug? Que l'on compare, pour en juger, les parties de l'empire romain où le christianisme s'est étendu, avec les parties où les conquérans n'ont point subi l'influence de cette religion bienfaisante! quelles traces reste-t-il de la civilisation et des lumières dont on y jouissait autrefois, en Grèce, en Egypte, dans l'Asie-Mineure, dans les provinces d'Afrique, partout enfin où le christianisme ne s'est pas enraciné? C'est par le christianisme que Rome, en se renouvelant, a conservé tout ce qu'il y avait de bon dans son ancien état. C'est le christianisme qui a maintenu le latin au milieu des idiomes grossiers répandus tout-à-coup sur l'Europe, et sauvé les débris de la littérature précieuse de cette langue. Si pendant long-temps, à cause des luttes et des divisions des conquérans, de la rudesse de leur gouvernement, de l'isolement de l'aristocratie confinée dans ses châteaux, du défaut de communication et de commerce, cet héritage n'a pas porté tous les fruits qu'on en pouvait attendre, il a été respecté du moins pour des temps plus heureux. C'est au christianisme que l'on doit le premier établissement d'un corps régulier d'instituteurs pour le peuple. Qu'y a-t-il dans les magistratures de l'antiquité de comparable à la simple magistrature des curés? Que de lumières ne s'est-il pas répandu dans le peuple, tant par ce sacerdoce que par les écoles destinées à son éducation, et recrutées dans tous les rangs? Malgré la barbarie, l'éducation littéraire est devenue plus commune dans la totalité de l'Europe qu'elle ne l'avait été dans les plus beaux siècles des temps anciens. Mais de toutes les choses nouvelles que le christianisme a mises dans le monde, c'est l'amour de Dieu. C'est un bien que l'antiquité ne soupçonnait même pas: on y craignait Dieu, on le priait par intérêt, on l'adorait, on ne l'aimait pas. C'est le christianisme qui a versé pour la première fois dans les cœurs les trésors infinis de la dévotion. Et non seulement il a enseigné aux hommes les vertus purement divines, mais il a renforcé également ces vertus purement humaines que ses adversaires ont osé lui reprocher d'avoir négligées. C'est lui qui, dès ses premiers pas, a renversé les barrières qui séparaient les juifs des gentils, et par conséquent aussi toutes celles qui existaient entre les peuples de races différentes. C'est lui qui a créé l'égalité, en proclamant que tous les hommes sont au même titre les enfans de Dieu. C'est lui qui a fait un devoir aux hommes de s'aimer les uns les autres comme des frères. C'est lui qui a su faire une loi aux rois eux-mêmes d'être humains. C'est lui qui a introduit dans le monde ce mot d'humanité, qui n'a de correspondant dans aucune langue antérieure à lui. On a vu, ce que l'antiquité n'avait point soupçonné, les pauvres et les infirmes devenus l'objet des soins affectueux de tout le monde. Les orphelins, les vieillards, les captifs, tous ceux qui souffrent, ont eu eux des institutions spéciales, et ces temples élevés à Dieu dans la personne des affligés ont paru avec raison aux amis du genre humain plus précieux que toutes les anciennes merveilles des beaux-arts. Enfin, le goût de la piété est devenu aussi universel que dans l'antiquité celui des plaisirs, et les églises marquent sur le sol les traces de Rome chrétienne comme les amphithéâtres des gladiateurs y avaient marqué celles de Rome païenne. Ainsi, il n'est pas douteux que le bonheur des hommes, considérés en eux-mêmes, n'ait augmenté. Le bonheur des hommes, considérés dans leurs sociétés civiles, a augmenté également. Il y a eu de la part du christianisme une influence incontestable, et sur la bonté des lois, et sur celle des personnes qui veillent à leur exécution, ce qui comprend toute la politique. Cette influence est bien évidente pour qui veut bien contempler les sociétés antiques dans leur crudité, avec les horreurs de l'esclavage et de la guerre, surtout si l'on consent à compter aussi haut le bonheur des classes inférieures que celui des classes privilégiées. « Ni les progrès lents et successifs, dit l'orateur, ni la variété des événemens qui élèvent les états sur les ruines les uns des autres, n'ont pu abolir un vice fondamental enraciné chez toutes les nations, et que le christianisme seul a pu détruire. Une même injustice a régné dans les lois de tous les peuples. Je vois partout que l'idée de ce que l'on a nommé le bien public a été bornée à un petit nombre d'hommes. Je vois que les législateurs les plus désintéressés pour eux-mêmes ne l'ont point été pour leurs concitoyens, pour la société, ou pour la classe de la société dont ils faisaient partie. Ainsi, dans les anciennes républiques, la liberté était moins fondée sur le sentiment de la dignité naturelle des hommes que sur un équilibre d'ambition et de puissance entre les particuliers. L'amour de la patrie était moins l'amour de ses concitoyens qu'une haine commune contre les étrangers. De là les barbaries des anciens envers leurs esclaves; de là cette institution de l'esclavage autrefois répandue sur toute la terre; ces cruautés horribles dans les guerres des Grecs et celles des Romains; cette inégalité barbare entre les deux sexes qui règne encore aujourd'hui dans l'Orient; ce mépris de la plus grande partie des hommes, inspiré presque partout comme une vertu, et poussé dans l'Inde jusqu'à la crainte de toucher aux hommes de basse naissance; de là la tyrannie des grands envers le peuple, et l'oppression des peuples par d'autres peuples. Les forts ont toujours fait la loi, et l'ont toujours faite pour accabler le faible; et s'il est arrivé que l'on ait quelquefois consulté les intérêts de la société, on a toujours laissé en oubli les intérêts du genre humain. » Mais est donc venu le christianisme qui a mis les droits de l'humanité dans tout leur jour. On a enfin connu les vrais principes de l'union des hommes et de celle de leurs différentes sociétés. Tout en trouvant en eux-mêmes cette tendresse que Dieu y a mise pour tous leurs semblables sans distinction, les hommes ont cependant su conserver une prédilection pour la société dans laquelle Dieu les a fait naître, à laquelle il les a particulièrement destinés. Ainsi les nations ont subsisté, mais leurs rapports se sont adoucis. Grâce à l'humanité de la religion, les usages de la guerre ont changé: plus de villes réduites en cendres, plus de populations massacrées ou vendues; les atrocités du droit public des anciens sont tombées en désuétude, et si l'esclavage, dernier reste de ces usages durs et injustes, subsiste encore, du moins ce n'est plus en Europe. La monarchie elle-même s'est trouvée tempérée par le seul fait de la mansuétude développée par le christianisme. Les mœurs sont devenues un frein pour tout le monde, et particulièrement pour les rois qui jusque-là n'en avaient point. Aussi les anciens ne pouvaient-ils avoir aucune idée de ce qu'est la royauté des temps modernes. Aristote croyait la douceur de gouvernement incompatible avec l'autorité d'un seul, car, de son temps, on ne connaissait point encore d'autres monarchies que celles des tyrans des républiques, ou celles des despotes de l'Asie. C'est cette sorte de monarchie qui subsiste encore partout où les rois ne sont point maintenus par la discipline chrétienne, et où les passions individuelles n'as-

seolent librement sur le trône. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les pays soumis à la loi de Mahomet pour apercevoir le contraste qu'il y a entre les monarchies chrétiennes et les autres. Ainsi la religion chrétienne a partout affaibli le despotisme. « En montrant aux rois, dit l'orateur en terminant, le tribunal suprême d'un Dieu qui jugera leur cause et celle des peuples, elle a fait disparaître à leurs yeux mêmes la distance de leurs sujets à eux, comme anéantie et absorbée dans la distance infinie qui les sépare de Dieu les uns et les autres. Elle les a en quelque sorte égalés dans leur abaissement commun. Les princes et les sujets ne sont plus deux puissances opposées qui, alternativement victorieuses, fassent passer sans cesse les États de la tyrannie à la licence, et de l'anarchie au despotisme. Les peuples, par la soumission que la religion leur inspire; les princes, par la modération qu'ils tiennent d'elle, concourent également au même but, au bonheur de tous... Ames serviles qui croyez flatter les rois en trahissant la cause de l'humanité, en leur persuadant qu'ils ne doivent considérer que leur personne, que les peuples ne sont faits que pour servir de base à leur grandeur et en porter le poids, vos honteuses adulations sont un outrage aux rois dignes de l'être. »

Le second discours consiste, comme le premier, dans un développement du principe de la perfectibilité, mais plus étendu, puisque le genre humain y est considéré dans sa totalité et non plus dans une simple période de son passé. C'est une esquisse d'histoire universelle, et quelle que soit son imperfection, elle a du moins ce mérite de faire honneur au genre humain tout entier, ce dont aucune histoire universelle n'avait encore donné l'exemple. Il fallait en effet, pour faire naître le soupçon de l'unité de tous les siècles et de tous les peuples, que l'idée de la perfectibilité eût déjà pris une certaine puissance, et il n'y avait qu'elle qui fût capable de produire une conception historique aussi générale que celle-là. Ce discours n'a sans doute ni le nerf, ni même la profondeur de celui de Bossuet; mais il n'humilie nulle part la famille des hommes, et loin d'enchaîner, comme ce dernier, la philosophie de l'histoire sur quelques lignes étroites, il laisse entrevoir de tous côtés des routes qu'il n'explore pas, qui font espérer de nouveaux points de vue, et qui sont des suites logiques de son point de départ.

L'auteur indique d'abord la différence qui existe entre les phénomènes de la nature et ceux de la succession des hommes: la nature tourne dans un cercle où les mêmes révolutions se répètent toujours; le genre humain, au contraire, présente des changemens continuellement nouveaux. « Dans ces générations successives, dit-il, par lesquelles les végétaux et les animaux se reproduisent, le temps ne fait que ramener à chaque instant l'image de ce qu'il a fait disparaître; la succession des hommes offre au contraire de siècle en siècle un spectacle toujours varié. La raison, les passions, la liberté, produisent sans cesse des événemens nouveaux. Tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état du monde à tous ceux qui l'ont précédé. Les signes multipliés du langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé de toutes les connaissances particulières un trésor commun qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque siècle, et le genre humain, considéré depuis son origine, paraît aux yeux d'un philosophe un tout immense, qui lui-même a, comme chaque individu, son enfance et ses progrès. Les empires s'élèvent et tombent; les lois, les formes de gouvernement se succèdent; les arts et les sciences se découvrent et se perfectionnent. L'intérêt, l'ambition, la vaine gloire, changent perpétuellement la scène du monde; et au milieu de leurs ravages, les mœurs s'adoucissent, l'esprit humain s'éclaire, les nations se rapprochent les unes des autres, le commerce et la politique réunissent enfin toutes les parties du monde; et la masse totale du genre humain, par des alternatives de périodes de calme et de périodes d'agitation, de biens et de maux, marche toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande. » De là Turgot pénètre dans les particularités de l'histoire, et se délivrant de la difficulté des premiers chapitres de la Genèse, il prend les hommes après le déluge et la division des langues. La stérilité du sol les oblige à s'écarter les uns des autres, et bientôt ils se trouvent répandus sur toute la terre. Les nations séparées par la distance des lieux, par la différence des langues, par le défaut de communications, sont dans le même état où nous voyons encore aujourd'hui les peuplades sauvages. Bientôt quelques lueurs commencent à percer cette obscurité; les Chaldéens, les Égyptiens, les Chinois, devancent les autres peuples; les diverses nations se développent inégalement: les unes avancent à grands pas vers la perfection, tandis que les autres demeurent dans leur état d'enfance; et par suite de cette inégalité, l'état actuel de l'univers, en présentant à la fois toutes les nuances de la politesse et de la barbarie, nous donne dans un seul coup d'œil les vestiges de tous les pas de l'esprit humain et l'histoire sommaire de tous les âges. Ce sont les chaînes des montagnes, les grands fleuves, les mers, qui, en arrêtant dans certaines bornes les courses des peuples; et par conséquent leurs mélanges, déterminent des langues générales qui deviennent un lien pour plusieurs nations et les partagent toutes en un certain nombre de familles. L'ambition des conquérans, en formant les grands états avec les débris d'une multitude de petits, diminue l'étendue de la guerre en diminuant celle des frontières; les villes et les campagnes commencent à connaître la paix; la communication des lumières devient plus prompte et plus générale; les arts, les sciences, les mœurs se perfectionnent. « Ainsi que les tempêtes qui ont agité les flots de la mer, les maux inséparables des révolutions disparaissent; le bien reste et l'humanité se perfectionne. » On invente l'écriture, et par elle le progrès prend une base positive. Cette invention sert à unir les temps et les lieux, à fixer la mémoire des grands hommes, à rassembler les vues, les expériences, les productions de tous les âges, et à former une suite de degrés qui servent à la postérité pour s'élever. Mais quelles sont les lois de la succession des opinions des hommes? Ici la conception de Turgot trahit son impuissance. Ni l'histoire de la philosophie, ni celle du droit, ni celle de la religion, ni même celle des sciences ne la soutiennent, et les voies mystérieuses par lesquelles la Providence conduit l'esprit humain sont un dédale dans lequel l'orateur n'a plus aucune assurance. « Je cherche, dans cette succession des opinions, le progrès de l'esprit humain, s'écrie-t-il, et je n'y vois presque autre chose que l'histoire de ses erreurs! » Et comment, en effet, pourrait-on percer le secret de ces grands développemens de la vie avec le triste principe de la sensation, unique fond de la métaphysique de Turgot, Aussi est-ce simplement dans la combinaison des événemens que la loi du progrès lui apparaît. Il arrive à la naissance de la Grèce. Voilà un phénomène nouveau: c'est tout un peuple de nations que leur égale faiblesse et la nature de leur territoire coupé par les montagnes et par la mer empêchent de s'étendre, tandis que leurs associations, leurs intérêts, leurs guerres, leurs migrations, une langue, une religion, des mœurs à peu près pareilles, le commerce, les jeux publics, un tribunal fédéral, les réunissent en un seul corps. D'immenses perfectionnemens de l'esprit humain s'y accomplissent. Sous Alexandre, cet esprit se répand sur l'Asie, et des royaumes grecs s'établissent sur les débris des satrapies de Darius. Alexandrie remplace Athènes. En même temps, à l'occident, Rome commence à paraître. Elle réunit l'Italie sous une seule domination; elle triompha de Carthage; enfin, elle se soumet la Grèce. La s'accomplit son éducation intellectuelle. La langue latine s'a-

doucit et se propage sur toute la surface de l'empire; le goût se perfectionne dans tous les genres, et la civilisation romaine, fille de la civilisation grecque, en devient la rivale. C'est alors, à l'instant où Rome avilie et corrompue a perdu toute grandeur morale, que les peuples du Nord renversent son établissement. La barbarie étend de nouveau son règne sur toute l'Europe. Mais justement alors le christianisme commence à développer ses bienfaits. Sous son influence l'idolâtrie se dissipe, les mœurs se perfectionnent, la vraie piété se fonde, les barbares perdent leur férocité. Cette conversion bienfaisante gagne peu à peu jusqu'à ces contrées sauvages du Nord, sources redoutables des invasions, et en les civilisant, fixe leur population et prévient le renouvellement des migrations. Charlemagne essaie de ressusciter l'empire romain, mais c'est en vain, et sa puissance anéantie fait place à un système de petites souverainetés subordonnées les unes aux autres. Quelle est l'utilité dans le plan de Dieu de ce partage de l'empire romain entre des nations différentes et de la constitution féodale de ces nations? L'orateur hésite encore sur ce point, qui n'est cependant que politique; son tableau de l'empire au moyen âge n'est qu'une vue de désolation: « Les rois sans autorité, les nobles sans frein, les peuples esclaves, les campagnes couvertes de forteresses et sans cesse ravagées; la guerre allumée entre une ville et une ville, un village et un village, pénétrant en quelque sorte toute la masse des royaumes; nul commerce; toute communication interrompue; les villes habitées par des artisans pauvres et sans émulation; les richesses et le loisir dont les hommes jouissent encore perdus dans l'oisiveté d'une noblesse dispersée dans ses châteaux, et qui ne sait que se livrer à des combats inutiles à la patrie; l'ignorance la plus grossière étendue sur toutes les nations et toutes les professions; tableau déplorable, mais trop ressemblant, de l'Europe pendant plusieurs siècles! » Cependant au sein de cette barbarie se préparent déjà les germes des progrès futurs. Les villes, foyers naturels du commerce et de la puissance sociale chez tous les peuples policés, se constituent; elles se dressent contre les châteaux; elles sont soutenues par les rois qui, pour s'assurer contre leurs vassaux, tendent la main, pour y trouver un appui réciproque, aux populations opprimées. Par la scolastique, la philosophie d'Aristote se maintient. Enfin, les diverses branches de l'industrie naissent en silence par le génie des artisans obscurs qui les cultivent. Que d'inventions ignorées des anciens le moyen âge tire de lui-même! les lettres de change, l'horlogerie, les instrumens d'optique, la poudre à canon, les procédés de la navigation et du commerce. En même temps les nations, par la différence des circonstances dans lesquelles elles se trouvent placées, prennent les traits qui les distinguent. Les guerres contre les Musulmans leur apprennent à se réunir dans un intérêt commun, et sont l'origine des premiers rapprochemens diplomatiques. La France, l'Espagne et l'Angleterre s'élèvent à l'unité politique. L'univers est connu dans son ensemble, et les nations occidentales établissent leurs lois sur le nouveau continent. Dans ce temps-là même les merveilles de la civilisation antique commencent à refleurir. Les Turcs, en détruisant l'empire grec, ont rejeté sur l'Italie toute la richesse littéraire qu'il contenait. L'art de l'imprimerie est découvert, et soutient ce grand mouvement intellectuel. L'Europe régénérée rivalise avec les plus beaux siècles de la Grèce et de Rome par les chefs-d'œuvre de la poésie et des beaux-arts; les sciences s'élèvent à des hauteurs que les anciens n'avaient jamais pratiquées; la philosophie elle-même reprend essor; Descartes, Bacon, Leibnitz rouvrent à l'esprit humain la carrière des conquêtes; en un mot, l'Europe ressaisit tout ce qui avait honoré l'antiquité, et elle y joint la supériorité immense de sa religion.

Telle est la substance de ces deux discours, et je ne vois rien d'essentiel dans ce que Turgot a écrit de plus sur la question de la perfectibilité qui n'y soit à peu près contenu. On voit que la philosophie n'y pénètre pas encore à une grande profondeur. Les phénomènes y sont surtout considérés par le dehors, et la théologie y est extraordinairement délaissée, même dans le premier. En un mot, on pressent l'homme qui, cédant au torrent, va quitter la Sorbonne pour l'Encyclopédie. Turgot avait projeté de développer dans une suite de discours historiques, à l'exemple de Bossuet, les vues renfermées dans les deux morceaux dont nous venons de parler; mais il n'a point achevé ce dessein. On possède cependant les esquisses de deux discours, l'un sur le progrès des gouvernemens et de leur morale, l'autre sur les progrès de l'esprit humain, qui devaient appartenir à cet ouvrage. Je ne crains pas d'être accusé de manquer de respect envers la mémoire de Turgot en disant qu'il y a plus de force dans le titre de ces discours que dans leur contenu. Ce n'est pas que Turgot n'eût conçu avec hardiesse les conditions principales de l'histoire philosophique du genre humain. « L'histoire universelle, dit-il, embrasse la considération des progrès successifs du genre humain et le détail des causes qui y ont contribué; les premiers commencemens des hommes; la formation, le mélange des nations; l'origine, les révolutions des gouvernemens; les progrès des langues, de la physique, de la morale, des mœurs, des sciences et des arts; les révolutions qui ont fait succéder les empires aux empires, les nations aux nations, les religions aux religions; le genre humain toujours le même dans ses bouleversemens, comme l'eau de la mer dans les tempêtes, et marchant toujours à sa perfection. » Mais comment le dix-huitième siècle eût-il pu remplir un tel programme, quand le dix-neuvième n'est pas encore en état d'y réussir pleinement? Je me contenterai de faire remarquer qu'entre l'instant où l'esprit humain découvre qu'il est en marche, et celui où il est capable de déterminer sur tous les points les lois de cette marche, il faut nécessairement un intervalle pour de nouveaux progrès.

Aussi Turgot ne tarda-t-il pas à se détacher de son projet. Il me semble évident que s'il s'était senti la force de l'exécuter, aucune considération n'aurait pu le détourner de cette magnifique et séduisante entreprise. Mais ses réflexions lui montrèrent sans doute que son désir de contribuer au bonheur des sociétés se réaliserait plus sûrement par l'amélioration de leur état économique et l'adoucissement des inégalités sociales, s'il parvenait à accélérer pour sa part ces deux nouveaux progrès devenus instans. Il renonça donc à son histoire, mais sans renoncer aux sentimens d'humanité qui lui en avaient inspiré l'idée, et dont on retrouve les marques dans tous les autres travaux de sa vie. Son engagement dans l'administration, et sa liaison avec Gournay, furent vraisemblablement les raisons qui le déterminèrent spécialement en faveur de l'économie politique. Grâce à l'indépendance et à la solidité de son esprit, il y fut bientôt maître; et tant par ses écrits que par les actes de son ministère, il occupe un des premiers rangs dans cette grande conspiration en faveur de la liberté du travail qui caractérise la seconde moitié du dix-huitième siècle, et qui est un des préludes les plus remarquables de la révolution qui le termine.

Gournay, long-temps occupé de négoce, avait été conduit par cette position à sentir personnellement, et par les traits les plus vifs, les nombreux empêchemens que les lois qui régissaient alors la France y mettaient sur tous les points à la production de la richesse. En même temps ses voyages en Angleterre et en Hollande lui avaient rendu familiers les principes économiques adoptés dans l'administration de ces deux pays, et qui, bien différens de ceux de l'administration française, avaient cependant permis à la puissance industrielle et commerciale de s'y élever à une prospérité digne d'envie. Les écrits de Jean de Witt en Hollande, et ceux de Child

Digitized by Google

et de Culpeper en Angleterre, attirèrent particulièrement son attention. Ces deux derniers surtout le menèrent tout droit dans l'économie politique. Il les médita, les commenta, les traduisit, et, en 1754, les publia. La place qu'il avait au Bureau du commerce, continuellement occupé de la guerre des négocians et des fabricans avec les agens du trésor, appliquait d'ailleurs ses pensées journalières aux objets ordinaires de l'économie politique. Enfin, plus il étudiait l'état de la France, plus il lui paraissait certain que l'ordre qui résulte de la liberté par le simple effet de la concurrence produirait infiniment plus d'avantages que le système de règlemens ou surannés, ou inapplicables, ou absurdes qui enchaînaient, sans les aider en rien, les plus simples opérations de l'industrie et du commerce. Ardent et plein de zèle pour le bien de la France, il n'eut d'autre souci que de faire partager ses opinions à tout le monde; et du moins, dans le peu d'années qu'il fut aux affaires, réussit-il à produire par ses prosélytes quelque mouvement. « C'est à la chaleur avec laquelle il cherchait à tourner du côté de l'étude du commerce et de l'économie politique tous les talens qu'il pouvait connaître, disait de lui Turgot en 1759, et à la facilité avec laquelle il communiquait toutes les lumières qu'il avait acquises, que l'on doit attribuer cette heureuse fermentation qui s'est excitée depuis quelques années sur ces objets importans; fermentation qui a éclaté deux ou trois ans après que M. de Gournay a été intendant du commerce, et qui depuis ce temps a déjà procuré plusieurs ouvrages remplis de recherches laborieuses et de vues profondes, qui ont lavé notre nation du reproche de frivolité qu'elle n'avait que trop encourue par son indifférence pour les études véritablement utiles. » Les idées de Gournay différaient surtout de celles de Quesnay par un penchant moins exclusif en faveur de l'agriculture, et en général par un caractère pratique plus encore que spéculatif; mais elles s'y accordaient cependant tout-à-fait dans leurs conséquences principales, la liberté de travail et de commerce, et la simplicité de l'impôt. Gournay se plaisait à ramasser tout son système dans cet axiome : « Que tout homme connaît mieux son intérêt qu'un autre homme à qui cet intérêt est entièrement indifférent. » Ce principe paraît en effet incontestable. Il faut en conclure, à ce qu'il me semble, non pas comme se sont trop empressés de le faire les libéraux outrés, que l'Etat est essentiellement incapable d'imprimer une direction utile au commerce et à l'industrie; mais que si l'Etat ne possède pas les lumières et la moralité nécessaires pour une pareille direction, il vaut mieux confier les affaires du commerce et de l'industrie à des particuliers qui s'en occupent qu'à des agens qui, n'ayant aucun intérêt à l'augmentation de la richesse, ne s'en occupent pas, ou ne s'en occupent que de travers. Cette vérité s'appliquait admirablement au régime économique de la France, et c'était précisément l'examen réfléchi de ce régime qui l'avait appris à Gournay. La fameuse formule : *Laissez faire et laissez passer*, qui est de lui, et qui doit être conservée comme la protestation du travail contre les anciennes lois, le résume tout entier. Tel fut l'instituteur de Turgot.

Ce n'est pas qu'en matière d'économie politique proprement dite, Turgot soit resté parfaitement fidèle à l'école de Gournay. Il s'était au contraire rapproché là-dessus de celle de Quesnay, et il y a à insister sur ce rapprochement, puisqu'on peut le regarder comme l'origine de la prédilection de Turgot pour les propriétaires fonciers. Dupont de Nemours dit que Turgot était un éclectique, qui s'était placé entre les deux écoles, en profitant de l'une et de l'autre sans appartenir à aucune; et à certains égards cela est vrai, bien que par le principe fondamental, celui de la nature de la richesse, il soit pleinement entré dans la théorie de Quesnay. On accorde assez volontiers aujourd'hui que l'idée de Quesnay est un pur paradoxe; mais par son influence sur l'opinion publique du dix-huitième siècle, sur certaines parties de la révolution française, et même, quoiqu'on l'ait maintenant à peu près oublié, sur la période actuelle, ce paradoxe a acquis une valeur considérable, au moins en histoire. Il n'est au fond qu'une suite de la fameuse maxime de Sully, « Labour et pâture sont les deux mamelles de l'Etat, » contre laquelle Colbert avait cependant montré par de si bonnes preuves qu'avec les manufactures on peut faire naître encore bien d'autres mamelles de ce genre-là; et Gournay qui, au lieu d'avoir été élevé comme Quesnay dans l'agriculture, avait au contraire vécu en présence de toutes les industries, n'avait jamais pu l'accepter. En dépit de tous les raisonnemens de l'école adverse, il lui avait toujours répugné d'imaginer qu'un ouvrier qui fabrique une pièce d'étoffe n'ajoute pas à la masse des richesses de l'Etat une richesse tout aussi réelle que celui qui a récolté le chanvre ou la soie dont elle est faite. C'est sur ce point-là justement que Turgot se déclara pour Quesnay; et quand on voit le crédit dont il a joui parmi les économistes de son temps, on ne peut douter que son opinion dans ce différend n'ait imprimé une impulsion décisive à l'opinion générale. Je pense toutefois que l'effet produit par cette croyance erronée a été alors tout-à-fait salutaire. Puisque c'était par les propriétaires que le renversement de l'ancienne organisation économique de la France devait s'effectuer, l'industrie, au sortir de l'ordre féodal, devant, au moins pour un temps, passer sous leur direction absolue, il est à croire qu'il y avait nécessité à ce que la puissance de cette classe fût momentanément surexcitée par des théories tout-à-fait favorables. On ne remporte guère de victoires à moins d'avoir la persuasion que l'on combat pour un plein droit; et si, pour faire échoir à la classe des propriétaires le gouvernement général du travail, au lieu d'avoir à invoquer les grands noms de la liberté et de la justice, on n'avait eu qu'à argumenter sur les avantages financiers qui devaient en résulter pour la nation, il est vraisemblable qu'il ne se serait point développé assez de force pour assurer ce triomphe. Ainsi les erreurs mêmes du dix-huitième siècle, dès à présent si évidentes, méritent encore nos égards, et doivent être recueillies avec respect dans l'histoire des perfectionnemens de la France.

La primauté en économie politique, dit Turgot, appartient au travail de la terre : c'est une primauté de nécessité physique. Ce que produit le travail de la terre est l'unique élément de la richesse publique. C'est ce produit qui donne le mouvement à tous les autres travaux, et qui constitue le fond des salaires que reçoivent les autres membres de la société en échange de leur travail. Ceux-ci, en se servant du prix de cet échange pour acheter les denrées du laboureur, ne font que lui rendre ce qu'ils en ont reçu pour se nourrir. Et de là, comme conséquence, une dépression toute naturelle de la population manufacturière. N'est-il pas extraordinaire que l'on ait pu se laisser abuser par l'apparence des faits jusqu'à se persuader que l'ouvrier, dans l'état de contrainte où la concurrence le met, ne gagnant que sa subsistance, ne produit effectivement par son travail que la valeur de cette subsistance, et n'ajoute rien par conséquent à la richesse publique? « Le simple ouvrier qui n'a que ses bras et son industrie, dit textuellement Turgot, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine. Il la vend plus ou moins cher; mais ce prix plus ou moins haut ne dépend pas de lui seul, il résulte de l'accord qu'il fait avec celui qui paie son travail. Celui-ci le paie le moins cher qu'il peut; comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc obligés de baisser les prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. La position du laboureur est bien différente. La terre, indépendamment de

tout autre homme et de toute convention, lui paie immédiatement le prix de son travail. La nature ne marchande point avec lui pour l'obliger de se contenter du nécessaire absolu ; ce qu'elle donne n'est proportionné ni à ses besoins, ni à une évaluation conventionnelle du prix de ses journées; c'est le résultat physique de la fertilité du sol, et de la justesse bien plus que de la difficulté des moyens qu'il a employés pour le rendre fécond. Dès que le travail du laboureur produit au-delà de ses besoins, il peut, avec ce superflu que la nature lui accorde en pur don au-delà du salaire de ses peines, acheter le travail des autres membres de la société. Ceux-ci, en le lui vendant, ne gagnent que leur vie, mais le laboureur recueille, outre sa subsistance, une richesse indépendante et disponible qu'il n'a point achetée et qu'il vend. Il est donc l'unique source des richesses qui, par leur circulation, animent tous les travaux de la société, *parce qu'il est le seul dont le travail produise au-delà du salaire du travail.* » Donc la société se partage primordialement en deux classes : l'une qui tire de la terre la matière de tous les besoins; l'autre qui se borne à donner aux richesses produites par la précédente les préparations qu'il leur faut, en recevant sa subsistance en échange de son travail. Mais de la classe des cultivateurs s'engendre naturellement une nouvelle classe; et la raison de cette génération est que la terre, rendant à celui qui la cultive, outre sa subsistance, un revenu considérable, le possesseur de la terre est porté à se contenter de ce superflu et à se décharger du travail de la culture sur des salariés. C'est cette classe de possesseurs que Turgot nomme la *classe disponible.* « Elle est la seule, dit-il, qui, n'étant point attachée par le besoin de la subsistance à un travail particulier, puisse être employée aux besoins généraux de la société, comme la guerre et l'administration de la justice, soit par un service personnel, soit par le paiement d'une partie de ses revenus, avec laquelle l'Etat ou la société soudoie des hommes pour remplir ces fonctions. » Ainsi, à côté de cette classe, seule applicable aux emplois non salariés, seule capable d'entretenir l'impôt, puisque seule elle possède au-delà de sa subsistance, sont placés les salariés, dont les uns voués à la culture de la terre, mais ne recevant que leur subsistance, font naître toute la richesse sociale; dont les autres, voués à l'industrie, ne produisent que l'équivalent de ce qu'ils consomment. C'est cette dernière classe que Turgot, poussant à bout le sophisme de Quesnay, va jusqu'à défigurer par la qualification de *classe stérile.* « Ainsi, dit-il, quoique le cultivateur et l'artisan ne gagnent l'un et l'autre que la rétribution de leur travail, le cultivateur fait naître au-delà de cette rétribution le revenu du propriétaire, et l'artisan ne fait naître aucun revenu, ni pour lui ni pour d'autres. On peut donc distinguer les deux classes non disponibles en *classe productrice* qui est celle des cultivateurs, et *classe stérile*, qui comprend tous les autres membres salpendiés de la société. »

Cependant tous les individus appartenant à la classe disponible ne possèdent pas nécessairement dans l'état actuel des fonds de terre. Un propriétaire qui a économisé une quantité suffisante de son superflu annuel, peut vivre, tranquillement et sans travail, sur le fruit de ses économies, lors même que sa possession n'existerait plus. Il peut tirer un parti encore plus avantageux de cette accumulation de richesses : c'est de la prêter à intérêt. Ce n'est pas que, selon Turgot, les capitaux obtenus par cette accumulation aient effectivement la même nature économique que les fonds de terre, c'est-à-dire qu'ils soient susceptibles, moyennant un travail convenable, d'enfanter des richesses nouvelles. Loin de là; dans son opinion, les capitaux, quels qu'ils soient, ne peuvent jamais être que des richesses mobilières, des objets de consommation, des denrées. Ils sont essentiellement stériles. La raison en vertu de laquelle ceux à qui on les prête en paient un intérêt est donc nécessairement différente de celle en vertu de laquelle ceux à qui l'on prête des fonds de terre en paient de leur côté; car si ces capitaux ne sont pas productifs, leur intérêt ne peut pas être, comme celui de la terre, une portion de la richesse qu'ils ont fait naître. Et en effet, dans cette hypothèse, on ne saurait trouver aucune raison à l'intérêt des capitaux, sinon qu'il y a des hommes qui ont besoin de pain pour se nourrir en attendant leur récolte, et qui, pour en obtenir d'autres hommes qui ont su en mettre en réserve, les entraînent à leur en donner par la promesse de leur en rendre plus tard davantage. C'est au juste l'histoire de la cigale allant crier famine chez la fourmi. Aussi, nonobstant tous les argumens, y aurait-il un droit incontestable dans la théologie chrétienne, qui, n'ayant pas pénétré non plus au-dessous de la superficie des phénomènes économiques, proscrivait l'intérêt des capitaux, tout en respectant le fermage des terres; car il y aurait une sorte d'iniquité à exiger une rétribution pour un prêt qui n'a pu rapporter aucune richesse à celui qui l'a reçu. La classe des prêteurs de capitaux, par une conséquence inévitable de la doctrine de la stérilité de cette espèce de biens, serait donc dans une position morale fort inférieure à celle de la classe des prêteurs de fonds de terre. A cela Turgot répond par une justification particulière du prêt à intérêt, et il est bien obligé en effet de le justifier, à moins de laisser condamner, par une déduction formelle de sa propre théorie, une des bases fondamentales du système économique qu'il se propose au contraire de soutenir. Sans entrer dans cette discussion qui ne serait point ici à sa place, je me bornerai à dire que la partie la plus solide de l'argumentation de Turgot est fondée sur ce que ceux qui ont trop de fonds de terre et pas assez de richesses mobilières sont portés à échanger une certaine quantité de ces fonds contre une certaine quantité de ces richesses; de sorte que les richesses mobilières, bien que stériles, peuvent toujours être considérées comme l'équivalent d'un fonds de terre déterminé. Celui qui possède un capital pourrait donc en tirer un profit légitime en le consacrant à l'acquisition d'un fonds de terre. Donc, s'il se prive, en faveur de celui qui a besoin de ce capital, d'en tirer un profit, il n'y a que justice à ce qu'il soit dédommagé par celui à qui le sacrifice est utile. Mais il est facile d'apercevoir que cet argument cache un cercle vicieux. En effet, si celui qui a trop de fonds de terre avait trouvé un prêteur qui, sachant que les capitaux ne produisent point de richesse, avait consenti à lui donner les siens gratuitement, il est évident que l'on ne se serait jamais avisé de considérer les biens producteurs comme un équivalent des biens stériles. D'où il suit que l'équivalence sur laquelle on s'appuie pour justifier le prêt n'est au contraire qu'une suite de ce qu'il s'agit de justifier. Mais les capitaux, lorsqu'ils sont convenablement cultivés, deviennent producteurs de richesse aussi bien que les terres : voilà le fait véritable, et il donne la raison du prêt en même temps que celle de toute l'économie politique. De son erreur touchant la prétendue stérilité des capitaux, Turgot en déduit une autre qu'il est d'autant plus convenable de relever ici, qu'elle a une immense portée en finances : c'est que les capitalistes doivent être exempts d'impôt. Et en effet, si les capitaux ne produisent aucune richesse; si une nation n'a aucun autre revenu que le produit net de ses terres, la raison prescrit de ne soumettre à aucune contribution ce qui ne produit aucune richesse, et de ne fonder la richesse de l'Etat que sur les libéralités naturelles du sol. « Si l'on considère, dit Turgot, les mille écus que retire chaque année un homme qui a prêté soixante mille francs à un commerçant, par rapport à l'usage qu'il en peut faire, qui doute qu'ils ne soient parfaitement disponibles puisque l'entreprise peut s'en passer. Mais il ne suit pas qu'ils soient disponibles dans le sens que l'Etat puisse s'en approprier une portion pour les besoins publics. Les mille écus ne sont

point une rétribution que la culture ou le commerce rendent gratuitement à celui qui a fait les avances; c'est le prix et la condition de cette avance sans laquelle l'entreprise ne pourrait subsister. Si cette rétribution est diminuée, le capitaliste retirera son argent, et l'entreprise cessera. Cette rétribution doit donc être sacrée, et jouir d'une immunité entière, parce qu'elle est le prix d'une avance faite à l'entreprise, sans laquelle l'entreprise ne pourrait subsister. En un mot, le capitaliste prêteur d'argent doit être considéré comme marchand d'une denrée absolument nécessaire à la production des richesses, et qui ne saurait être à trop bas prix. Il est aussi déraisonnable de charger son commerce d'un impôt que de mettre un impôt sur le fumier qui sert à engraisser les terres. Concluons de là que le prêteur d'argent appartient bien à la classe disponible, quant à sa personne, parce qu'il n'a rien à faire, mais non quant à la nature de sa richesse, soit que l'intérêt de son argent soit payé par un propriétaire de terres sur une portion de son revenu, ou qu'il soit payé par un entrepreneur sur la partie de ses profits affectée à l'intérêt des avances. »

La classe disponible se divise donc en deux classes d'après les mêmes lois que la salariée; et comme il y a des hommes qui s'appliquent à diriger des salariés à l'aide de fonds de terre ou de capitaux qu'ils possèdent ou qu'ils empruntent, il se produit encore deux nouvelles classes, celle des propriétaires actifs et celle des entrepreneurs, soit de culture, soit d'industrie, soit de commerce. Telles sont les diverses classes qui, par le simple jeu de leurs relations naturelles, satisfont à l'entretien économique d'une nation. Que l'Etat se borne à les protéger, la formation et la distribution des richesses iront d'elles-mêmes comme elles doivent aller. Pourvu qu'il n'y ait aucun règlement capable de gêner le mouvement de l'échange et du louage, les lois de la concurrence sauront faire régner partout le bon marché et l'abondance. Ainsi la propriété jouira de tous ses droits, la justice sera observée, la liberté ne sera nulle part blessée.

Quelques objections que l'on puisse faire à cette manière de concevoir la société, on ne peut refuser de reconnaître sa supériorité, à l'égard de l'égalité et de la liberté, sur la société féodale. On ne peut donc disconvenir que Turgot, en l'adoptant et en la soutenant, n'ait été inspiré, comme en esquissant l'histoire du christianisme et de l'antiquité, par le sentiment de la perfectibilité sociale. L'événement a d'ailleurs montré par un argument irrésistible que tel devait être en effet l'anneau de jonction entre les progrès antérieurs à Turgot et ceux que nous espérons pour l'avenir. En définitive, c'est un système où l'institution de la noblesse est radicalement extirpée, puisque la seule qualification réelle qu'elle y conserve est celle de propriétaire; et comme la propriété y est proposée, au moyen du travail et de l'épargne, aux individus de toutes les classes, toutes les classes se trouvent placées dans l'état, au moins virtuellement, sur le même pied que la noblesse. Et de plus, dans ce mode de culture, il n'y a plus, comme dans la culture primitive par les esclaves ou par les serfs, un droit direct de l'homme sur l'homme, mais un droit indirect, fondé en fait sur l'intermédiaire de la terre, et en principe sur un travail antérieur, origine de la possession de cette terre. C'est une différence considérable pour la dignité humaine, et n'y eût-il que cet avantage, il est immense. Mais à cette époque les manufactures étant peu développées et la concurrence n'y ayant point encore produit tous ses excès, cette liberté absolue, se modérant elle-même par la concurrence et servant de moteur à toute l'économie sociale, devait être jugée bien plus admirable à tous égards qu'elle ne nous le semble aujourd'hui. On en voyait les bienfaits sans être encore en mesure d'en distinguer les inconvéniens. Enfin il faut surtout, à ce qu'il me semble, se précautionner contre la tendance que l'on pourrait avoir de faire peser sur le système lui-même les erreurs qu'en voulant l'expliquer, les économistes ont pu commettre sur la nature de la richesse, sur les fonctions de propriétaire, de capitaliste ou de salarié, sur les racines de l'impôt; car malgré le vice des explications, ces choses n'en sont pas moins dans la pratique ce qu'elles doivent être, savoir : la richesse le produit des travaux de toutes les classes laborieuses, les propriétaires et les capitalistes des fonctionnaires chargés de la distribution et de la direction des instrumens de travail, les salariés des fonctionnaires chargés de leur mise en œuvre, l'impôt une contribution de tous les membres travailleurs de la société. En politique, comme en toute autre science, les faits doivent être considérés en eux-mêmes et non point dans les explications que les théoriciens essaient d'en donner, car il y a presque toujours plus de beauté dans les profondeurs de la réalité que dans les hypothèses. Quoi qu'il en soit, la société conduite par les lois de son développement, marchait d'elle-même en vertu de ses évolutions antérieures vers cet ordre nouveau sur lequel elle devait se constituer pour un temps; et sans voir parfaitement clair dans ce changement, c'était beaucoup, au milieu du dix-huitième siècle, que d'en comprendre assez pour ne le gêner en rien et même pour le faciliter. Tel a été le mérite de Turgot. Peut-être même, comme je l'ai indiqué tout-à-l'heure, a-t-il été utile que l'économie politique, pour donner plus de nerf à la bourgeoisie, tombât alors dans ces erreurs. Ce ne sont sans doute pas ces erreurs qui ont réduit la classe des salariés à la triste condition qui est son partage dans l'organisation actuelle et qui se préparait pour elle depuis des siècles; mais elles pourraient assurément contribuer à l'y retenir, si l'on ne s'appliquait à les détruire en éclairant l'économie politique par des lumières plus vives. Et en effet, s'il était vrai que l'artisan ne crée aucune richesse, de quel droit pourrait-il espérer pour ses enfans un régime industriel moins rigoureux? S'il ne produit par son labeur que le strict équivalent de sa subsistance, qu'a-t-il à prétendre de plus? Mettrait-on même en commun toutes les richesses que donne annuellement la terre au-delà des frais de culture, quelle amélioration ce faible superflu pourrait-il causer dans l'état général de la population? Enfin, comment ne pas voir que la majeure partie des hommes devra se résigner dès à présent à une éternelle misère, puisque le sol une fois en bon état de culture, la richesse publique ne pourrait plus recevoir d'accroissement? Ce sont là les idées qu'il faut abattre dans la poussière des systèmes décrépits en déployant contre elles des principes plus vrais et plus élevés. Reprochons à Turgot d'avoir laissé les classes salariées sans aucun moyen de sortir de la perplexité où les poussait la transformation des relations sociales; de s'être contenté, après la rupture de leurs anciens liens, de les remettre à discrétion entre les mains des propriétaires; d'avoir méconnu les conséquences de la concurrence des bras et de l'encombrement des denrées; d'avoir borné les ressources du travail en les réduisant à la production de ce qui est indispensable pour la subsistance des salariés et la satisfaction des propriétaires; enfin de n'avoir abouti pour toute conclusion qu'à préparer les voies à une aristocratie nouvelle. Il aurait dû réfléchir plus mûrement à ce qu'il avait écrit lui-même de Gournay, dans l'Eloge de cet administrateur, « que ce qu'il reprochait le plus vivement aux principes qu'il attaquait, c'était de favoriser toujours la partie riche et oisive de la société au préjudice de la partie pauvre et laborieuse. » Au reste, les récriminations au nom de cette partie pauvre et laborieuse, si négligée par lui en faveur de la partie riche et oisive, ne lui ont pas manqué, même antérieurement à la révolution française, et cette révolution a fait entendre contre ces principes-là une protestation assez solennelle dans ses emportemens pour retentir long-temps dans la postérité. Les admirateurs de Turgot ont en vain essayé de le justifier à cet égard par les actes de son ministère. Quelque secourables

que ces actes aient pu être momentanément pour la classe salariée, ce n'est point à elle qu'ils étaient destinés, et ils n'auraient jamais été pour elle un soulagement durable. Necker, dans sa Législation des grains, publiée contre Turgot, et du temps même de son ministère, a écrit des paroles que j'aime à citer ici, en y résumant la condamnation que j'ai à cœur et les espérances que je conçois pour les développemens ultérieurs de notre révolution. « Presque toutes les institutions civiles, dit Necker, ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé en ouvrant le code des lois de n'y découvrir partout que cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire, nous ne possédons rien. Vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons. »

Lorsque Turgot entra au ministère de la marine, en 1774, deux mois après l'avénement de Louis XVI, trois questions principales préoccupaient en France le monde politique : Conservera-t-on le cabinet de Louis XV? Rappellera-t-on le parlement? Par quel moyen rétablira-t-on les finances? Le sentiment général dictait la réponse à la première question, et il ne fallut que quelques mois pour obliger le comte de Maurepas, choisi par le roi pour premier ministre, à se délivrer successivement de collègues bais, tarés ou avilis, responsables des dernières années de Louis XV. Le 24 août, les sceaux furent redemandés à Maupeou, et l'abbé Terray reçut l'ordre de donner sa démission. Ce renvoi était décisif, et pendant plusieurs jours, tant fut vive l'allégresse de cette victoire de l'opinion, Paris fut en mouvement. Miromesnil, premier président de l'ancien parlement de Rouen, eut les sceaux, Turgot les finances. Cette solution de la première question contenait implicitement celle de la seconde. La chute du ministre qui, par dévouement au pouvoir absolu, avait osé frapper le parlement, était le signal naturel du rétablissement de cette compagnie. Le nouveau ministère n'avait cependant aucune sympathie pour elle. Turgot, particulièrement, qui ne voyait le salut pour la France que dans des innovations et des réformes, craignait une magistrature tracassière et vouée par esprit de corps à la conservation de tous les vieux usages. Il lui semblait que puisqu'elle était abattue, il était d'une bonne politique de la laisser s'éteindre, et de ne pas exposer de nouveau la monarchie, surtout dans les circonstances qu'il méditait de faire naître, à la contrariété des Remontrances. Mais l'opinion publique qui considérait le parlement comme un contre-poids à l'autorité du souverain, en décida autrement, et le 12 novembre 1774, le roi prononça en lit de justice le rétablissement de l'ancienne magistrature. De tous les ministres, Turgot était celui qui avait résisté avec le plus de ténacité à cette mesure. Il avait cru devoir témoigner au roi combien le réveil de ce pouvoir politique l'inquiétait pour le succès de ses plans. « Ne craignez rien, lui avait dit le roi, je vous soutiendrai. » L'infortuné se flattait d'une puissance qui déjà n'était plus dans ses mains, et deux ans ne devaient pas s'écouler, que flottant entre les deux partis, il n'eût livré lui-même son ministre à la conspiration aveugle des conservateurs.

On peut comparer l'état dans lequel Turgot trouva les finances à celui dans lequel, près d'un siècle auparavant, elles s'étaient présentées à Colbert. Les suspensions de paiement, les réductions forcées de la dette publique et des pensions, les surcharges aux impôts, même aux plus onéreux, avaient été les moyens ordinaires de son prédécesseur pour maintenir l'équilibre de la recette et de la dépense, au risque de ruiner le crédit de l'état et la richesse de la nation, et sans autre vue que de parer au jour le jour aux difficultés du moment. Des dilapidations de toute espèce, des abus devenus des coutumes pour les courtisans et pour les financiers, une comptabilité en désordre, un déficit déjà effrayant et en train de s'aggraver, augmentaient encore l'embarras. Les symptômes étaient menaçans; et qui n'aurait pas eu foi dans une réforme politique, à moins d'être un ambitieux vulgaire, n'aurait point accepté ce ministère. L'économie dans les dépenses, surtout dans celles de la perception, la résurrection du crédit, l'accroissement de la richesse de la nation par le développement de la liberté industrielle et commerciale, la destruction des priviléges féodaux et des impôts vexatoires, parurent à Turgot une garantie suffisante contre la nécessité d'une banqueroute et d'une catastrophe. On possède la lettre qu'il écrivit à Louis XVI après sa nomination. Elle résume très clairement ses sentimens et sa politique, et je ne puis mieux commencer l'histoire de l'administration de Turgot qu'en citant une partie de cet écrit.

« Sire, dit Turgot, je me borne en ce moment à vous rappeler ces trois paroles : point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts. Point de banqueroute ni avouée, ni masquée par des réductions forcées. Point d'augmentation d'impôts : la raison en est dans la situation des peuples, et encore plus dans le cœur de Votre Majesté. Point d'emprunts : parce que tout emprunt diminuant toujours le revenu libre, il nécessite au bout de quelque temps ou la banqueroute ou l'augmentation d'impositions. Il ne faut en temps de paix se permettre d'emprunter que pour liquider ses dettes anciennes ou pour rembourser d'autres emprunts faits à un denier plus onéreux. Pour remplir ces trois points, il n'y a qu'un moyen, c'est de réduire la dépense au-dessous de la recette, et assez au-dessous pour pouvoir économiser chaque année une vingtaine de millions pour rembourser les dettes anciennes. Sans cela le premier coup de canon forcerait l'état à la banqueroute. On se demande sur quoi retrancher, et chaque ordonnateur, dans sa partie, soutiendra que presque toutes les dépenses particulières sont indispensables. Ils peuvent dire de fort bonnes raisons; mais comme il n'y en a point pour faire ce qui est impossible, il faut que toutes ces raisons cèdent à la nécessité absolue de l'économie... Votre Majesté sait qu'un des plus grands obstacles à l'économie, est la multitude des demandes dont elle est continuellement assaillie, et que la trop grande facilité de ses prédécesseurs à les accueillir, a malheureusement autorisées. Il faut, Sire, vous armer contre votre bonté de votre bonté même. Considérez d'où vous vient cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparez la misère de ceux auxquels on est quelquefois obligé de l'arracher par les exécutions les plus rigoureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités. Il y a des grâces auxquelles on a cru pouvoir se prêter plus aisément parce qu'elles ne portent pas immédiatement sur le trésor royal. De ce genre sont les intérêts, les croupes, les priviléges : elles sont de toutes les plus dangereuses et les plus abusives. Tout profit sur les impositions qui n'est pas absolument nécessaire pour la perception, est une dette consacrée au soulagement des contribuables et aux besoins de l'état. D'ailleurs ces participations aux profits des traitans sont une source de corruption pour la noblesse et de vexations pour le peuple, en donnant à tous les abus des protecteurs cachés et puissans. On peut espérer de parvenir par l'amélioration de la culture, par la suppression des abus dans la perception et par une répartition plus équitable des impositions, à soulager sensiblement les peuples sans diminuer beaucoup les revenus publics. Mais si l'économie n'a précédé, aucune réforme n'est possible, parce qu'il n'en est aucune qui n'entraîne le risque de quelque interruption dans la marche des

reconvremens, et parce qu'on doit s'attendre aux embarras multipliés que feront naître les manœuvres et les cris des hommes de toute espèce intéressés à soutenir les abus : car il n'en est aucun dont quelqu'un ne vive. Tant que la finance sera continuellement aux expédiens pour assurer les services, Votre Majesté sera toujours dans la dépendance des financiers; et ceux-ci seront toujours les maîtres de faire manquer par des manœuvres de place les opérations les plus importantes. Il n'y aura aucune amélioration possible ni dans les impositions, pour soulager les peuples, ni dans les arrangemens relatifs au gouvernement intérieur et à la législation. L'autorité ne sera jamais tranquille, parce qu'elle ne sera jamais chérie, et que les mécontentemens et les inquiétudes des peuples sont toujours le moyen dont les intrigans et les malintentionnés se servent pour exciter des troubles. C'est donc surtout de l'économie que dépend la prospérité de votre règne, le calme dans l'intérieur, la considération au-dehors, le bonheur de la nation et le vôtre. »

Je crois que l'on ne peut guère douter, après la lecture des comptes détaillés fournis par Dupont de Nemours sur la situation du trésor sous Turgot, que si les circonstances avaient permis à ce ministre d'agir tranquillement pendant une dizaine d'années, l'ordre ne se fût rétabli dans le système financier de la France. Il résulte de l'état dressé par Turgot à son entrée au ministère et destiné au règlement de l'exercice de 1775, que les dépenses dépassaient alors la recette d'environ 22 millions, que les anticipations sur les revenus, outre une dette exigible considérable, étaient de plus de 78 millions, à quoi Turgot ajoutant 15 millions pour le remboursement d'une partie de la dette exigible, portait à 37 millions le déficit courant de 1775 : ses opérations, dans cette année, eurent pour effet le remboursement d'environ 66 millions, en y comprenant ceux de la dette constituée, et une augmentation de revenu de près de 15 millions. L'état pour 1776 présente un déficit de 14 millions pour l'ordinaire, plus 9 millions pour le remboursement de la dette exigible, ce qui ramène le déficit présumé de cette année à 24 millions; mais les dépenses n'ayant pas atteint l'évaluation, le déficit ne fut que d'environ 16 millions. Il se serait donc borné à 7 millions si Turgot n'avait tenu à continuer le remboursement de la dette exigible; et comme il avait été remboursé dans le courant de l'année environ 26 millions de la dette constituée, il est clair qu'en faisant abstraction des remboursemens pour ne compter que l'ordinaire et le paiement des intérêts, on trouverait que les recettes en 1776 étaient de plus de 18 millions au-dessus des dépenses forcées. Et même, les revenus s'étant encore améliorés cette année là de 14 millions, il s'ensuit qu'à strictement parler, il n'y avait plus de déficit pour 1777, puisqu'on aurait eu au contraire sur l'ordinaire un excédant de près de 7 millions, dont 5 millions étaient à la vérité engagés pour des remboursemens à la régie des hypothèques, mais dont il restait près de 4 millions à employer à la continuation du remboursement de la dette exigible, ou à d'autres nécessités plus pressantes s'il s'en était présenté. Telle est la situation dans laquelle les comptes en question, dont on ne peut suspecter la loyauté, prouvent que Turgot a laissé les finances à son successeur. Ces comptes, poursuivis par l'examen des droits et des obligations du trésor pendant les années postérieures à la retraite de Turgot jusqu'en 1781, montrent que dans l'exercice de cette année, le fonds libéré applicable à l'extraordinaire aurait été d'environ 26 millions. Il n'est pas douteux qu'avec les économies que projetait Turgot dans toutes les branches du service de l'état, avec l'augmentation de la richesse publique et par conséquent du revenu, qui se serait déterminé par les mesures politiques qu'il voulait prendre, cette somme se fût élevée à un chiffre considérablement supérieur. Les économies qu'il voulait accomplir peu à peu sur l'ordinaire du département de la guerre, montaient à elles seules à 17 millions, celles sur la marine à 8, celles sur la maison du roi à 14, celles sur la réforme des aides à 5. De plus il était sur le point de contracter deux emprunts à 4 p. 100, montant en somme à 70 millions, qui ne manquèrent que parce qu'il se retira et qui lui auraient permis de se dégrever de plusieurs charges onéreuses. Ainsi, en admettant même, comme le veut M. Bailly dans son Histoire financière, que le déficit courant trouvé par Turgot à son entrée au ministère, l'eût emporté de près du double sur celui que constataient les états officiels, la situation, en présence du rétablissement graduel dont je viens d'indiquer les élémens, n'aurait encore eu aucun caractère véritablement dangereux et que quelques années d'un bon régime n'eussent pu guérir. Ce serait certainement manquer de mesure que de vouloir présenter cette situation comme prospère, mais il faut convenir que si elle était éloignée de la prospérité, elle l'était bien plus encore de la banqueroute, surtout en raison du ravivement que devait produire en France la réforme politique à laquelle Turgot songeait. Au lieu de ce ministre philosophe, on eut tour à tour Clugny, Necker, Fleury, d'Ormessou, Calonne, Fourqueux, Brienne, jusqu'à ce qu'enfin la monarchie aux abois en fut réduite aux Etats-Généraux et à inviter la France à se tirer elle-même d'affaire. Il ne fallut pour consommer cette ruine que dix ans. En 1781, cinq ans après le renvoi de Turgot, le déficit courant était déjà de 80 millions, et en tenant compte du paiement des anticipations des années précédentes, le déficit total s'élevait à 218 millions. Ce n'était pas avec des jeux de finance, mais avec de sérieuses améliorations dans la constitution de l'état que l'on aurait pu porter remède à ce chancre profond.

La question des subsistances fut la première à laquelle s'appliqua Turgot. La récolte de 1774 avait été mauvaise, et il était urgent d'assurer l'arrivée des grains dans toutes les localités où la disette menaçait de se faire sentir. Turgot ne chercha pas d'autre moyen que de donner au commerce des particuliers toutes les facilités possibles pour satisfaire lui-même à cet approvisionnement. Un arrêt du conseil, du 13 septembre 1774, rendit la liberté au commerce des grains dans toute l'étendue du royaume. En même temps, le commerce de cette denrée qui se faisait pour le compte du roi par une compagnie privilégiée, fut déclaré interrompu, et les grains, représentant une valeur de quatre millions, qui se trouvaient dans les magasins de cette compagnie, furent écoulés dans les marchés. Il n'est pas douteux que Turgot n'eût voulu ajouter à ce premier acte, en faveur de la liberté du commerce, la liberté d'exportation, et que s'il était demeuré aux affaires, il ne l'eût fait, à moins cependant que sa conviction ne se fût amendée par l'expérience. Mais l'opinion publique ne lui permettait point ce second pas, et l'eût-elle permis, il aurait été à peu près illusoire dans ce moment-là, puisque la cherté passagère de nos marchés en écartait naturellement les étrangers. Il s'en tint donc à l'établissement de la liberté intérieure; et cette liberté qui, au fond, ne faisait que cimenter l'unité de la France, que ses adversaires même ne pouvaient refuser en principe, dont les effets étaient si différens de ceux de la liberté absolue, mais qui contrariait des intérêts puissans et pouvait servir de texte aux déclamations des populations souffrantes, eut pour lui l'inconvénient de fournir une arme puissante à ses antagonistes. On peut même dire que les séditions qui éclatèrent au sujet des grains en divers points de la France, et qui, au printemps de 1775 troublèrent Paris et Versailles, furent le commencement de sa ruine, par le parti qu'on en sut tirer contre son amour des théories. L'ancienne école administrative ne pouvait trouver une meilleure occasion qu'une disette pour justifier, contre les assertions des économistes, le principe que l'état doit veiller à la subsistance du pays, tenir un relevé exact des ressources et des

besoins, et aviser lui-même. Malheureusement pour elle, les opérations sur les grains faites sous le ministère de Terray avec les fonds du trésor, avaient montré trop clairement les scandales de cette prétendue paternité de l'Etat, pour que la théorie de l'abandon de l'approvisionnement aux particuliers ne dût pas l'emporter, au moins momentanément, contre la théorie de l'administration. Turgot lui-même, dans le préambule de l'édit de 1774, avait fait un parallèle entre les opérations du commerce et celles du gouvernement, dont il sera difficile à ce dernier de se relever, tant qu'il ne sera pas devenu plus intelligent et plus moral. « L'attention du gouvernement, dit l'arrêt du conseil, partagée entre trop d'objets, ne peut être aussi active que celle des négocians, occupés de leur seul commerce. Il connaît plus tard, il connaît moins exactement et les besoins et les ressources. Les opérations, presque toujours précipitées, se font d'une manière plus dispendieuse. Les agens qu'il emploie n'ayant aucun intérêt à l'économie, achètent plus chèrement, transportent à plus grands frais, conservent avec moins de précautions : il se perd, il se gâte beaucoup de grains. Les agens peuvent, par défaut d'habileté ou même par infidélité, grossir à l'excès la dépense de leurs opérations; ils peuvent se permettre des manœuvres coupables à l'insu du gouvernement. Lors même qu'ils en sont le plus innocens, ils ne peuvent éviter d'en être soupçonnés, et le soupçon rejaillit toujours sur l'administration qui les emploie, et qui devient odieuse au peuple par les soins mêmes qu'elle prend pour le secourir. De plus, quand le gouvernement se charge de pourvoir à la subsistance des peuples en faisant le commerce de grains, il fait seul ce commerce, parce que pouvant vendre à perte, aucun négociant ne peut, sans témérité, s'exposer à sa concurrence. Dès lors l'administration est seule chargée de remplir le vide des récoltes; elle ne le peut qu'en y consacrant des sommes immenses sur lesquelles elle fait des pertes inévitables. L'intérêt de ses avances, le montant de ses pertes, forment une augmentation de charges pour l'état, et par conséquent pour le peuple, et deviennent un obstacle aux secours bien plus justes et plus efficaces que le roi, dans les temps de disette, pourrait répandre sur la classe indigente de ses sujets. » Voilà les principes desquels est sortie la théorie de la non-intervention du gouvernement dans les affaires du commerce et de l'industrie; et depuis Turgot, ces principes, au détriment de ceux de Colbert, tombés en désuétude, sont demeurés, surtout en ce qui concerne les grains, la règle de l'administration française. Turgot, sans importer directement, ne se privait pas de la faculté d'activer par des primes l'importation, mesure aussi propre à encourager les spéculateurs que la concurrence formidable du trésor l'était précédemment à les rebuter. Aussi ne peut-on nier que cette politique n'ait contribué à relever le commerce en lui rendant la pleine possession de l'un de ses élémens les plus importans, à ranimer la culture par la libre disposition donnée aux cultivateurs du fruit de leurs récoltes, à améliorer la condition du peuple en rendant le cours des grains plus égal dans toute l'étendue du pays et plus uniforme, et qu'en définitive elle n'ait, en toutes circonstances, assuré des approvisionnemens aussi économiques et aussi bien entendus que ceux que l'on aurait pu attendre de la sollicitude des gouvernemens qui ont présidé depuis ce temps-là au maintien de la France.

Mais ce n'était pas assez d'avoir établi d'une manière générale la liberté intérieure du commerce des grains, il fallait en outre délivrer ce commerce d'une multitude d'entraves particulières qui auraient suffi pour neutraliser en partie le bienfait de son affranchissement. Une commission fut nommée pour examiner les titres des droits que les municipalités, les fermiers du roi, les seigneurs prélevaient sous diverses formes sur les grains, supprimer ceux qui ne seraient pas reconnus valables, et déterminer l'indemnité qu'il conviendrait de donner aux propriétaires des autres, dans le cas où l'on jugerait à propos de les rembourser. En attendant, tous les droits de cette espèce perçus par les municipalités furent suspendus par un édit. Il faut entrer dans les détails de l'ancien régime pour se faire idée de l'absurdité à laquelle était arrivée peu à peu l'administration par l'entassement de toutes sortes d'institutions faites dans d'autres temps et pour d'autres circonstances, joint à un manque presque absolu d'esprit de réforme. Je ne veux citer que l'exemple de Rouen. Le commerce des grains y appartenait à une compagnie de marchands privilégiés, qui seule avait le droit d'en vendre aux boulangers et aux particuliers, et la permission d'en acheter aux laboureurs et aux marchands étrangers. Une autre compagnie avait seule le droit de se mêler du transport de cette denrée, et devait y trouver, outre le salaire convenable, un bénéfice suffisant pour l'intérêt du prix de ses offices et la dignité de son titre de compagnie royale. Enfin, le privilége des moulins appartenait à la municipalité. A la vérité, elle n'en possédait que cinq qui étaient loin de pouvoir suffire à la population; mais elle accordait, moyennant une redevance, la permission de faire moudre ailleurs. Telles étaient les conditions moyennant lesquelles la ville se trouvait garantie contre le danger de manquer de grains, de portefaix et de moulins. Turgot la fit rentrer, à cet égard, dans le droit commun, ainsi que Lyon, Bordeaux et la plupart des grandes villes dont les institutions sur cette matière n'étaient guère plus sages. L'intention du ministre était que tous les droits particuliers sur les grains, perçus tant par les communautés que par les particuliers, fussent définitivement abolis. Quoiqu'il n'eût encore rien osé entreprendre contre les droits des seigneurs, leur droit de propriété ne l'embarrassait point, du moins en conscience, puisque, par l'indemnité aux possesseurs, il rattachait toute son opération au principe de l'expropriation pour cause d'utilité publique, renforcé même en cet endroit par le principe que le droit d'établir des impôts ne dépend que de la souveraineté. C'est ainsi que relativement à cette branche de commerce, qui est à la fois la plus considérable dans l'ordre financier et la plus importante pour la subsistance du peuple, Turgot voulait placer la France à peu près dans les mêmes conditions où elle se trouve aujourd'hui.

Un autre acte considérable de son ministère en faveur de la liberté de commerce et d'industrie, est l'abolition des corporations de marchands et d'ouvriers, et la suppression des règlemens imposés aux manufactures par l'état. Ces corporations et ces réglemens, qui n'étaient qu'une suite du principe que l'administration doit avoir la haute main sur le travail de la nation, avaient fini par aboutir à des inconvéniens analogues à ceux dont nous venons de parler au sujet de l'approvisionnement, et ne choquaient pas moins l'économie politique nouvelle. Il y avait longtemps que Turgot lui-même en avait fait la critique. « M. de Gournay, disait-il en 1759, dans l'Eloge de cet administrateur, pensait que tout homme qui travaille mérite la reconnaissance du public. Il fut étonné de voir qu'un citoyen ne pouvait rien fabriquer, ni rien vendre, sans en avoir acheté le droit en se faisant recevoir à grands frais dans une communauté; et qu'après l'avoir acheté, il fallait encore quelquefois soutenir un procès pour savoir si on entrait dans telle ou telle communauté, on avait acquis le droit de vendre ou de faire précisément telle ou telle chose. Il pensait qu'un ouvrier qui avait fabriqué une pièce d'étoffe avait ajouté à la masse des richesses de l'état une richesse réelle; que si cette étoffe était inférieure à d'autres, il se trouverait parmi la multitude des consommateurs quelqu'un à qui cette infériorité même conviendrait mieux qu'une perfection plus coûteuse. Il était bien loin d'imaginer que cette pièce d'étoffe, faute d'être conforme à certains règlemens, dût être coupée de trois en trois aunes, et le mal-

heureux qui l'avait faite condamné à une amende capable de réduire toute une famille à la mendicité; il ne croyait pas utile qu'une pièce d'étoffe fabriquée entraînât un procès et une discussion pénible pour savoir si elle était conforme à un règlement long et souvent difficile à entendre, ni que cette discussion dût se faire entre un fabricant qui ne sait pas lire, et un inspecteur qui ne sait pas fabriquer, ni que cet inspecteur fût cependant le juge souverain de la fortune de ce malheureux. M. de Gournay n'avait pas imaginé non plus que dans un royaume où l'ordre des successions n'a été établi que par la coutume, et où l'application de la peine de mort à plusieurs crimes est encore abandonnée à la jurisprudence, le gouvernement eût daigné régler par des lois expresses la longueur et la largeur de chaque pièce d'étoffe, le nombre des fils dont elle doit être composée, et consacrer par le sceau de la puissance législative quatre volumes in-4° remplis de ces détails importuns, et en outre des statuts sans nombre, dictés par l'esprit de monopole, dont tout l'objet est de déranger l'industrie, de concentrer le commerce dans un petit nombre de mains par la multiplication des formalités et des frais, par l'assujettissement à des apprentissages et des compagnonages de dix ans pour des métiers qu'on peut savoir en dix jours, par l'exclusion de ceux qui ne sont pas fils de maîtres, de ceux qui sont nés hors de certaines limites, par la défense d'employer les femmes à la fabrication des étoffes, etc. » C'est la critique de l'ancien système économique de la France, système dont les prescriptions, surtout en raison du progrès des relations commerciales et des procédés technologiques, étaient effectivement intolérables. Il est aisé de concevoir que des procédés excellens au temps de Colbert, et imposés aux manufactures naissantes pour assurer leurs premiers pas et donner confiance au public dans leurs produits, avaient dû devenir, dans l'espace d'un siècle, très vicieux, et qu'en général, si l'autorité publique veut s'immiscer dans la police des manufactures, il faut nécessairement qu'elle soit au moins aussi éclairée que les manufacturiers, et aussi facile dans la réformation de ses mesures que les manufactures le sont dans la variation de leurs travaux. Et il faut faire la même observation à l'égard de la discipline des corps d'ouvriers, d'autant mieux que cette discipline, dépendant essentiellement de l'état des mœurs, demande encore plus de ménagemens que celle de la fabrication et du commerce, qui a surtout pour but de donner des encouragemens, d'empêcher le désordre et de prévenir les abus de la mauvaise foi. Ce n'est pas que la pleine liberté du commerce et de l'industrie ne soit elle-même une source d'inconvéniens tout aussi bien qu'une organisation légale malentendue, et qu'on ne puisse ainsi, en changeant de système, ne faire que changer de travers. L'ancienne école administrative dont il me semble bien essentiel de distinguer les principes d'avec le vice même des institutions, était dans le vrai en signalant d'avance aux économistes les dangers de leur théorie de liberté. Aussi, outre les résistances égoïstes, Turgot en trouva-t-il qui étaient inspirées par un sentiment politique, au moins aussi profond que le sien. Ses collègues étaient loin de partager son opinion. Ils l'accusaient de se laisser follement abuser par les fausses doctrines des Anglais; et Sartine, alors ministre de la marine, prétendait voir des menées de l'Angleterre au fond de la conspiration des économistes qui, en cas de réussite, ne pouvait avoir pour résultat, selon lui, que la décadence de notre commerce et de notre industrie. Il y eut même tant de répugnance, que le parlement refusa d'enregistrer l'édit sur les corporations, et qu'il fallut pour l'y obliger en dépit de ses remontrances, avoir recours aux formalités extrêmes, c'est-à-dire à la séance en lit de justice. On trouve à ce sujet dans Montyon des réflexions qui étaient sans doute celles des plus honnêtes membres de cette compagnie. « Le système réglementaire qui dirigeait l'industrie, dit-il, paraissait à M. Turgot une usurpation de la puissance sociale sur les droits naturels de l'homme. Presque toutes les carrières de l'industrie et du commerce ont été ouvertes à qui a voulu y entrer. On a pu se livrer à tout genre de fabrique sans être assujetti à une preuve de capacité. A peu d'exceptions près, toutes sortes de marchandises ont pu être mises en vente sans que la bonne qualité en fût constatée. Ceux des ports étrangers où les navires de certaines compagnies de commerce étaient seuls admis, ont été ouverts aux navires de tout négociant français. Les distinctions, les restrictions, les prérogatives établies depuis long-temps, conformes à l'usage des autres pays, justifiées par le succès, ont été abrogées. Leur gêne excessive avait nui aux progrès des arts et aux spéculations : cette liberté illimitée aurait dégénéré en licence, et aurait été plus pernicieuse encore. Dans nombre de marchandises, l'avantage de la fraude et la facilité de la voiler aux yeux du public, auraient porté à l'altération de la fabrique; et dans l'étranger, les marchandises françaises auraient perdu l'avantage qu'elles avaient obtenu depuis l'assujettissement aux règlemens qui en avaient assuré la bonne qualité. (Montyon, *Sur les ministres des finances.*) » Nous-mêmes, qui, à cause de la proximité, sommes peut-être plus vivement frappés des excès de l'affranchissement illimité que de ceux de la réglementation, nous serions peut-être disposés à nous ranger dans ce différend du côté du parlement, si l'histoire ne nous obligeait à considérer l'ancien régime, non point seulement en théorie, mais dans le système abusif auquel il était arrivé. Aux reproches de Gournay et de Turgot, ajoutons ceux de Condorcet. « Les maîtres, dit ce philosophe en remerciant Turgot, formaient une petite république dont les chefs, sous prétexte de police, avaient porté à un degré qu'il eût été difficile de prévoir, l'art de resserrer les chaînes des malheureux ouvriers, de surcharger les communautés de dépenses inutiles, et de rendre insupportable même l'état de maître à ceux qui n'avaient que de l'industrie et de l'amour du travail. Cet odieux et ridicule esclavage fut aboli. L'habitant des villes acquit enfin le droit de disposer de ses bras et de son travail. Ce droit, l'un des premiers que nous ait donnés la nature, et qu'on peut regarder comme une suite nécessaire de celui d'exister et de vivre, semblait effacé de la mémoire et du cœur des hommes, et c'est un des titres de l'humanité perdus pendant la nuit des temps barbares, et que notre siècle a retrouvés. Les avantages de la suppression des jurandes ne se bornaient pas à ce grand acte de justice; il en résultait pour le peuple, pour tous les citoyens la diminution des prix du pain, de la viande, de toutes les denrées, de toutes les productions des arts. On délivrait les manufactures du joug tyrannique que Colbert leur avait imposé lorsqu'il avait fixé par des lois la largeur des étoffes, la méthode de former les tissus, les procédés de la teinture, et condamné à des confiscations, à des amendes, et même à des peines afflictives ceux qui s'écartaient de ces lois. Elles n'avaient été dictées à ce ministre que par des fabricans ignorans qui avaient pris leurs connaissances et leurs pratiques pour les bornes du progrès des arts, et avaient cru pouvoir assujettir les goûts et les besoins des hommes de tous les siècles aux goûts et aux besoins de leurs temps. » Que répondre à ces reproches ? Tout en demandant à l'avenir une administration plus parfaite, meilleure tutrice des classes laborieuses, meilleure directrice de la richesse publique, plus conforme à tous égards à l'esprit général et à la tradition de la France, sachons donc reconnaître le progrès que nous ont fait accomplir les institutions dont nous nous plaignons aujourd'hui, et qui, outre leurs propres avantages, étaient encore, selon toute apparence, la condition nécessaire de nos progrès vers un état nouveau.

C'est également du ministère de Turgot que date l'abolition de la Corvée. L'usage s'était établi peu à peu, surtout dans le courant du dix-septième siècle, de faire construire

et réparer les routes par la population des campagnes. C'était de tous les impôts le plus vexatoire pour ceux sur qui il frappait. Quoique moins lourd que la Taille, il était plus détesté, à tellement que son nom a pris racine d'une manière caractéristique dans la langue. Quand il y avait des travaux à exécuter, on ramassait les paysans à trois ou quatre lieues à la ronde; leurs voitures et leurs bêtes de somme étaient mises également en réquisition, et les opérations agricoles se trouvaient ainsi forcément suspendues pendant un temps plus ou moins long, et souvent dans les momens où le moindre retard est une calamité pour les champs. Il en résultait que ce service qui, au premier abord, pouvait sembler gratuit pour les finances, leur était au contraire excessivement onéreux en nuisant à la richesse du pays. Ainsi, les laboureurs s'accordaient généralement à évaluer le dommage que leur causait la Corvée à la moitié de celui de la Taille, ce qui revenait pour la totalité de la France, d'après ce calcul, à une somme moyenne d'au moins cinquante millions; et lorsque Turgot conçut le projet de faire exécuter le même travail par l'état, le devis ne s'éleva en tout qu'à dix millions. Cela montre quel soulagement réel pour le pays, indépendamment de la fin des vexations, devait produire cette mesure. De plus, il est évident que les routes devaient être infiniment mieux entretenues par la nouvelle méthode qui est celle de l'administration actuelle, qu'elles ne pouvaient l'être par le moyen des corvées. Il y avait long-temps que les économistes du dix-huitième siècle se préoccupaient de cette question. De ce que les novateurs la résolvaient tous dans le même sens que Turgot, le parti conservateur n'était que plus disposé à s'y montrer opiniâtre. Une brochure de Voltaire, qui demandait, au nom de l'humanité, l'abolition de la Corvée, avait été dénoncée avec violence au parlement par d'Espréménil, qui, dans son accusation contre l'écrit, avait eu soin d'envelopper tous les philosophes, et, en termes couverts, Turgot lui-même. Turgot répondit par un arrêt du Conseil qui supprimait la Corvée et la remplaçait par un impôt additionnel sur toutes les propriétés soumises au vingtième. A cette mesure, il n'y eut qu'un cri dans la noblesse et le clergé. Ces deux ordres allaient donc se trouver obligés à contribuer pour leur part à l'entretien des routes! Y servir de son argent, n'était-ce pas, en principe, y servir de sa personne? On pourrait donc, en étendant le principe, les astreindre, comme les paysans, à un travail manuel! Leur existence n'était-elle pas compromise dès que leur dignité se trouvait ainsi sous le coup de l'affront? Le parlement refusa d'enregistrer l'édit, et soutint que l'on ne pouvait, sans porter atteinte à la constitution fondamentale de la France, enfreindre la maxime « que le peuple de France est taillable et corvéable à volonté. » Et comme pour l'édit relatif aux jurandes, il fallut de nouveau, pour vaincre son refus, avoir recours à la cérémonie du Lit de justice. Ce changement se fait dans l'esprit de Turgot, non seulement à ses idées d'économie politique, mais à un système général d'organisation des voies de communication du royaume. Les routes devaient être divisées en quatre classes, d'après leur degré d'importance, et soumises dans chaque classe pour tout le territoire, à des règlemens uniformes. C'était le germe de notre administration actuelle des ponts-et-chaussées. Le principe de l'expropriation, moyennant indemnité, nouvelle atteinte aux immunités de la noblesse, était étendu à toutes les terres, sans distinction de qualité. Le ministre songeait aussi au perfectionnement de la navigation intérieure, perfectionnement qui est une des bases essentielles de la prospérité du commerce et de la richesse publique, et qui a été un des plus signalés bienfaits des derniers règnes. Une commission d'inspecteurs-généraux de la navigation, composée de d'Alembert, de Condorcet et de Bossut, avait été instituée à cette intention, et malgré l'état de gêne des finances, un premier crédit lui avait été alloué sur l'exercice de 1776 pour les travaux urgens. « M. Turgot, dit à ce sujet Condorcet, regardait un plan général de navigation intérieure, un système de travaux pour rendre navigables les rivières qui en sont susceptibles, et pour perfectionner la navigation des grands fleuves, comme le seul moyen de donner au commerce de l'intérieur cette activité nécessaire au progrès de la culture et de l'industrie, et de mettre, par une circulation plus étendue, les subsistances du peuple et le succès des manufactures plus à l'abri des accidens. » Enfin, on ne peut douter que, sous son administration, s'il lui avait été donné quelque durée, notre territoire, se dépouillant du caractère de barbarie dans lequel il était encore, n'eût commencé à prendre, au moins en partie, la facilité qu'il offre maintenant pour les communications de toute espèce.

Quant à l'impôt, il est certain que son projet était de substituer partout la contribution directe à l'indirecte. Dans cet endroit-ci encore, il ne faisait que se montrer strictement fidèle à ses principes d'économie politique. Mais il sentait lui-même qu'une réforme aussi considérable, quels que fussent ses avantages, ne pouvait être tentée qu'avec lenteur, et à mesure que l'opinion publique lui fournirait un suffisant appui. Son premier acte devait être la suppression de la Gabelle et son remplacement par un droit fixe, équivalent pour les contribuables, mais qui, par l'économie de sa perception, aurait donné au trésor un bénéfice d'environ 30 millions, dont on aurait soulagé l'impôt de la Taille, si onéreux pour le peuple, et celui des droits de Traite, si préjudiciable au commerce extérieur. Malgré tous les inconvéniens des contributions indirectes, on ne peut méconnaître les avantages qui leur sont propres, et peut-être Turgot, par une innovation aussi hardie qu'il aurait été le maître d'ajourner, s'exposait-il à une surcharge d'embarras qui ne lui était pas commandée par la nécessité. Du reste, il ne s'aveuglait pas sur la gravité d'un revirement complet dans cette branche de l'administration. Il sentait combien l'appui du roi, lors même qu'il aurait pu y faire fond, aurait été insuffisant pour une si grande réforme, et il ne comptait y entrer que lorsqu'il s'y verrait soutenu par le consentement des provinces.

Mais, à côté des impôts perçus au nom de l'état, il s'en percevait au nom des seigneurs une multitude d'autres; c'était ce que l'on nommait les droits féodaux. L'opinion de Turgot sur ce genre d'impôts n'était pas moins nette que son opinion sur la Gabelle et tous les impôts vexatoires, mais il était encore moins libre de la suivre. Ces droits reposaient sur un fondement de telle nature, qu'il paraissait impossible que la législation pût y toucher sans attenter positivement à la constitution fondamentale de l'état, puisque ces droits, à part l'intérêt fiscal, en représentaient un principe politique essentiel. Le peuple ne pouvait espérer le bienfait de leur abolition que d'un désistement volontaire de la noblesse ou d'une révolution, le pouvoir royal, dans l'ordre régulier de la monarchie, étant dénué de toute initiative à cet égard. Turgot, pour éviter à la France les dangers inséparables d'une révolution, n'avait donc pas d'autre politique à tenter que celle du désistement et du remboursement, en y aidant, à la vérité, par l'attitude de la nation. Telle fut la voie dans laquelle il essaya en effet de marcher. Pour commencer, tous les droits féodaux, droits de banalité, de péage, de marché, de vent, de service personnel, furent supprimés dans toutes les terres du domaine royal, afin de donner un exemple aux courtisans qui voudraient, en l'imitant, se ménager la bienveillance du roi. En même temps, le roi s'engageait à remettre aux seigneurs qui consentiraient à faire l'abandon de leurs droits, les droits de même nature qu'il avait lui-même sur eux. Enfin, une loi donnait des facilités nouvelles pour le rachat des droits ou leur conversion, et un fonds annuel était réservé

sur le trésor pour appuyer ce mouvement. Mais loin d'entendre à cet appel, la noblesse se redressa fièrement. Il s'en fallait que le prestige du bon Louis XVI fît sur elle le même effet que celui du grand Louis XIV. D'ailleurs, dans cette simple question était enveloppée toute celle de son existence. Elle sentait bien qu'elle n'avait pas à la considérer financièrement, comme les économistes, et il ne lui était pas difficile de la voir aboutir à peu de distance à une égalité civile absolue. Turgot, pour essayer le terrain, fit rédiger par un des siens, premier commis aux finances, une brochure sur les inconvéniens des droits féodaux, fort modérée et dans laquelle on se contentait de démontrer les avantages pécuniaires que les seigneurs devaient trouver au remboursement. « L'auteur de cet ouvrage, dit le duc de Nivernais à Turgot devant Louis XVI, est un fou, mais on voit bien que ce n'est pas un fou fieffé. » Le parlement ne se contenta pas de plaisanter; un arrêt condamna l'ouvrage à être brûlé par le bourreau, et décréta l'auteur de prise de corps. Le ministre dut bien reconnaître qu'il y avait là des résistances dont on ne pouvait guère espérer de triompher par la seule force de persuasion. Aussi, sur ce point encore, revenait-il au grand réseau d'assemblées dont il voulait couvrir la France, et qui n'aurait pu manquer en effet d'exercer sur la noblesse une sorte de contrainte morale, suffisante peut-être pour la décider.

La plus épineuse des réformes après celle-là eût été celle de la cour et de l'armée. Elle se liait à la précédente, car c'était aux mêmes familles qui fatiguaient déjà le peuple par les privilèges surannés de la féodalité, qu'appartenait encore celui de l'exploitation de la cour et de l'armée. Ce qu'engloutissait la cour en pensions et en traitemens de toute espèce était énorme, et l'usage s'était introduit de lui faire enlever presqu'autant à la nation, par les concessions particulières, les profits sur les marchés, les intérêts dans les fermes, que les rois ou les ministres accordaient à l'importunité des courtisans avides. A ce dernier scandale, Turgot, secondé par la disposition naturelle du monarque, pouvait s'attendre à remédier sans trop de peine. Mais son investigation s'était également portée sur les dépenses régulières de la maison du roi. Son projet de réforme, qu'il avait déjà mis sous les yeux de Louis XVI, et qu'il lui aurait, selon toute apparence, fait agréer, s'il avait continué à garder sur lui de l'empire, présentait, comme nous l'avons déjà dit, une économie de quatorze millions. Sa réforme de l'armée et de la marine en présentait une autre de vingt-cinq, qui, pour la plus grande partie, frappait aussi sur ces revenus supplémentaires de la noblesse. L'armée était en effet aux yeux de la noblesse comme une succursale de la cour. On y avait multiplié les emplois exprès pour elle, et l'on aurait pu croire que l'une des raisons de la force militaire était de fournir un prétexte à la multitude des places et par conséquent des appointemens. Sur un effectif de 217 000 hommes, on comptait alors 60 000 officiers en activité ou en retraite. Les offices étaient dans l'armée un objet courant de spéculation. On vendait les charges d'officiers-généraux, même à des gens qui n'avaient jamais servi, et les capitaines, en achetant on en obtenant par faveur des compagnies, recevaient le droit de se défaire à leur gré, à prix d'argent, des grades inférieurs. Enfin les trafics auraient suffi pour déshonorer l'armée, s'il ne suffisait de l'épée et du drapeau pour en garder l'honneur. C'est à ce désordre que Turgot, de concert avec le vieux comte de Saint-Germain, se préparait à mettre fin. Mais ce fut assez pour les perdre tous deux que leurs plans fussent prématurément éventés. Je n'entends point en faire l'apologie dans le détail, mais ce ne n'est point par où ils péchaient, c'est par où ils étaient dans le vrai qu'ils périrent. La noblesse avait trop de crédit pour se laisser ainsi dépouiller d'un mode d'existence qui suppléait à l'insuffisance de ses biens, et que l'usage lui avait appris à regarder comme son bien. Forte sur l'esprit du roi, liée momentanément avec toutes les puissances constituées, maîtresse à la cour et dans l'armée, il lui était plus aisé de faire la loi aux ministres et de les changer à son gré, qu'à des ministres uniquement soutenus par une opinion encore obscure et presque inaperçue, de prendre la haute main sur un corps aussi considérable. Aussi les réformateurs échouèrent-ils dans leur tentative, non par défaut de justesse dans leurs intentions, mais par manque d'appui. La France ne pouvait être, à ce qu'il semble, définitivement nettoyée des restes impurs de cette cour de Louis XV, que par le remède terrible, mais héroïque de la main-forte. Je compare Turgot à Augias, et la Convention à Hercule. Il fallait le courant d'un peuple pour laver ce marécage qui aurait fini par empester le pays.

Cette abominable bastille, aux remparts de laquelle la révolution remporta sa première victoire, et que remplace aujourd'hui le premier monument élevé à la liberté par une grande nation, était commandée à l'ancienne monarchie par l'institution de la noblesse, plus encore que par celle de la royauté. Soit qu'il fallût à la noblesse des représailles contre des affronts dont sa hauteur ne lui permettait pas de venger elle-même; soit qu'il fallût, pour ne la point compromettre devant le pays, punir dans l'ombre ses ignominies; soit qu'il fallût, pour comprimer sa tendance à l'insubordination, faire planer sur elle une main de fer, c'était pour sa police que les prisons d'état s'ouvraient et se fermaient. Malesherbes, de concert avec Turgot, voulait que l'exercice de ce droit despotique fût désormais confié à un tribunal de haute magistrature, chargé d'entendre en secret les inculpés et de juger. C'était entreprendre de démolir pierre à pierre, et sur un plan hasardé, cette geôle détestée que le peuple a fait tomber d'un seul coup et pour toujours. De sorte que sur ce terrain où se trouvaient engagés, non seulement les intérêts de la nation, mais ceux de l'humanité, la révolution est encore venu donner gain de cause à Turgot, mais d'une main ferme.

On ferait injure à la perspicacité de Turgot si l'on supposait qu'il s'était attendu à conclure d'aussi grands changemens avec la seule force d'une position fondée sur le bon plaisir d'un prince irrésolu, nourri dans les préjugés, et dépourvu de toute confiance en lui-même. Il comprenait bien que la seule chose sur laquelle il pût compter était l'opinion du tiers-état, disséminée alors dans les provinces et destinée à se produire bientôt avec une impétuosité si puissante. Aussi était-ce sur cette importante partie de la nation, et particulièrement sur la classe des propriétaires, qu'il comptait. Ses principes sur la formation des richesses, qui le menaient tout droit, comme je l'ai précédemment remarqué, à faire reposer tout le système de l'Etat sur cette classe, se trouvaient parfaitement d'accord à cet égard avec la conduite que la prudence lui conseillait alors. Il ne s'agissait donc à ses yeux, pour donner à la réforme un appui suffisant, que de trouver le moyen de permettre à cette puissance de se manifester régulièrement, à l'abri de l'oppression de la noblesse et du clergé, et de prendre un rang constitutionnel dans l'Etat. C'est dans ce but qu'il avait combiné, d'après le principe de la propriété, un système général d'assemblées, qu'il se préparait à proposer au roi, quand celui-ci, dégoûté des innovations, lui retira le pouvoir. Trois ordres différens d'assemblées, dont la plus élémentaire prenait directement naissance dans la classe des propriétaires, et qui se liaient ensemble par voie de génération successive, venaient aboutir à une assemblée supérieure qui, siégeant auprès du trône, concourait dans certaines limites à l'administration de l'Etat. Les assemblées de premier ordre étaient formées, dans des cercles d'un certain nombre de villages, par les propriétaires d'un revenu déterminé, et les délégués des propriétaires d'un revenu moindre. Dans les villes, ces assemblées étaient formées sur le même plan par les propriétaires des maisons,

Les seigneurs et les membres du clergé ne devaient y figurer qu'au simple titre de propriétaires, et en raison de l'étendue de leurs propriétés. Les fonctions de l'assemblée étaient d'élire un représentant à l'assemblée immédiatement supérieure, de nommer le maire et quelques autres officiers, et de veiller sur diverses parties de l'administration locale. Les représentans de ces assemblées auraient formé une assemblée d'arrondissement qui, à des temps marqués, aurait tenu session dans un chef-lieu pour aviser aux affaires de l'arrondissement et élire un représentant à l'assemblée provinciale. Celle-ci, d'après les mêmes principes que les autres, se serait occupée des affaires de la province, et aurait nommé un représentant à l'assemblée centrale, appelée de son côté dans la capitale à certaine époque. On voit dans un Mémoire au roi, rédigé sur les instructions de Turgot, que son intention était que les représentans aux assemblées provinciales et à l'assemblée centrale pussent être choisis librement hors de l'assemblée qui les avait élus, ce qui tendait à ouvrir une nouvelle carrière, et au sein même de la bourgeoisie, à tous les hommes jaloux de prendre part aux affaires publiques. Il voulait aussi que les attributions de ces diverses assemblées demeurassent bornées à l'exécution des règlemens émanés de la puissance souveraine; car s'il se trouvait d'accord avec les Anglais en économie politique, il ne l'était cependant point en politique proprement dite. C'était même par le pouvoir royal qu'il voulait ordonner toute la réforme, en se bornant à la faire approuver et soutenir par les assemblées. Il regardait la France comme une nation essentiellement monarchique, et ne voulait pas abandonner sans raison un des avantages de la monarchie, qui est de pouvoir commander les changemens, même lorsque les abus sont soutenus par des hommes riches et influens, et en épargnant l'accomplissement sans être obligé d'en sacrifier une partie pour gagner des suffrages. « Il croyait, dit Condorcet, dont la liaison avec lui rend le témoignage si important pour cette partie de l'histoire, il croyait que la destruction d'abus compliqués et multipliés, la réforme d'un système d'administration, la refonte d'une législation, ne pouvaient être bien faites que d'après un plan régulier, un système combiné et lié; que tout devait y être l'ouvrage d'un seul homme. » A la vérité, tout le succès de cette grande manœuvre contre une révolution violente reposait sur la bonne volonté et l'intelligence du roi. Mais le projet de Turgot n'était pas de lui dévoiler dès le principe toute l'étendue de ce plan. Il aurait commencé par proposer l'établissement des assemblées municipales et des assemblées d'arrondissement, qui lui auraient aussi pour réaliser une partie des améliorations qu'il désirait, préparer l'esprit public et élever des citoyens capables de siéger utilement dans les assemblées supérieures. Le difficile, sans doute, eût toujours été de persuader le roi, puisqu'il ne pouvait méconnaître que l'on tendait à diminuer l'éclat de son autorité en faisant asseoir près de lui cette nouvelle assemblée, fût-elle même placée au pied du trône. Mais on ne peut nier que le roi, à qui la perspective lointaine d'une révolution commençait déjà à donner de l'alarme, ne dût trouver de l'avantage à une politique qui raffermissait pour un certain temps sa couronne, et qu'il n'y eût enfin quelque moyen de le décider à ce sacrifice volontaire pour éviter le mal bien plus grave d'un sacrifice forcé. Telles étaient en effet, à ce que rapporte Condorcet, les raisons à l'aide desquelles Turgot avait espéré le faire entrer dans ses vues. « Il lui eût montré, dit Condorcet, toute la gloire que pouvait mériter un sacrifice jusqu'ici sans exemple dans l'histoire, et une action de patriotisme supérieure à ces vertus qui ont acquis aux Trajan, aux Marc-Aurèle la juste admiration de tous les siècles; et qu'enfin, si l'ordre naturel des événemens devait rendre un jour nécessaire un tel sacrifice, il ne pourrait être sans danger pour la nation comme pour le prince, à moins qu'il ne fût absolument volontaire, et fait par le souverain lui-même avant le moment où l'on commencerait à en sentir la nécessité. »

Du reste, la seule institution des deux premiers ordres d'assemblées, qui ne pouvaient pas causer au roi beaucoup d'ombrage, conduisait déjà la réforme fort loin. Le premier objet auquel Turgot comptait les employer était la réforme de l'impôt. Il les aurait chargées de la confection du cadastre et de la répartition de la contribution territoriale, substituée uniformément à toutes les autres. Le cadastre général de la France une fois coordonné au moyen de tous les travaux particuliers de ces assemblées, il aurait été en effet très facile au gouvernement de faire lui-même la répartition entre les arrondissemens, en laissant à ceux-ci le soin de déterminer la part de chaque propriétaire. La comptabilité se serait simplifiée du même coup, puisqu'on aurait pu la borner à une correspondance entre le Trésor et les trésoriers d'arrondissement, chargés de la perception des contributions et du paiement des dépenses dans la localité. Les travaux publics, les eaux et forêts, les maisons d'éducation, les établissemens de bienfaisance et d'utilité publique, le recrutement, auraient été dirigés par ces assemblées, d'après un plan général imposé par le gouvernement. Elles auraient été chargées également de l'administration des domaines royaux, et l'on se serait trouvé conduit peu à peu, à ce qu'espérait Turgot, à l'idée de vendre ces domaines, pour ne conserver au roi que son domaine essentiel et inaliénable, l'impôt. C'est aussi principalement sur elles, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'il comptait pour la réalisation de ces desseins touchant les droits féodaux. En même temps que, par leur attitude, elles auraient exercé sur les possesseurs de ces droits une influence convenable, elles auraient procédé elles-mêmes amiablement au rachat, d'après des principes déterminés par le souverain. Enfin, la transformation des biens du clergé en une rétribution annuelle prise sur les revenus généraux de l'Etat, était encore, selon Condorcet, une des opérations que Turgot entrevoyait pour l'époque où l'esprit public aurait acquis assez de force, et à laquelle il destinait pareillement les assemblées municipales. C'est ainsi que la nation, tout en se délivrant de ses embarras, se serait initiée progressivement à la connaissance de ses affaires, et que la bourgeoisie aurait pu produire à son tour ses hommes d'état. Le mouvement se serait trouvé secondé par la régénération de l'instruction publique au moyen d'une direction centrale, à la tête de laquelle Turgot projetait de mettre Malesherbes. On voit par le Mémoire au roi dont j'ai déjà parlé, et dans lequel les deux projets se confondent, combien l'idée de l'instruction publique était étroitement liée dans l'esprit du ministre à celle des assemblées. « La première et la plus importante de toutes les institutions que je croirais nécessaires, y est-il dit, celle qui me semble la plus propre à immortaliser le règne de Votre Majesté, celle qui doit influer le plus sur la stabilité du royaume, serait, Sire, la formation d'un Conseil de l'instruction nationale, sous la direction duquel seraient les académies, les universités, les collèges, les petites écoles. Le premier lien des nations est les mœurs, la première base des mœurs est l'instruction prise dès l'enfance sur tous les devoirs de l'homme en société. Il n'y a présentement qu'une seule instruction qui ait quelque uniformité : c'est l'instruction religieuse. Encore cette uniformité n'est-elle pas complète : les livres classiques religieux varient d'un diocèse à l'autre. L'instruction que ferait donner votre conseil n'aurait pas cet inconvénient. Si Votre Majesté agrée ce plan, j'ose lui répondre que dans dix ans sa nation ne serait pas reconnaissable, et que par les lumières, par les bonnes mœurs, par le zèle éclairé pour votre service et celui de la patrie, elle serait infiniment au-dessus des autres peuples. » Par où l'on voit que la politique de Turgot, par une conséquence de sa sympathie pour le perfectionnement régulier,

Digitized by Google

prenait sa base, non seulement dans la réforme des lois, mais surtout dans l'éducation.

Reste à savoir si le pays se serait prêté au mouvement modéré de régénération que Turgot prétendait lui imprimer, si les assemblées municipales, une fois constituées, n'auraient pas exigé la convocation immédiate de l'assemblée nationale; enfin si cette assemblée, une fois auprès du trône, se serait contentée du rôle secondaire qu'on lui assignait, et ne se serait pas arrogé, comme l'a fait l'Assemblée Constituante, la souveraineté. Mais si l'on remarque qu'il s'est écoulé plus de douze ans entre le ministère de Turgot et le moment où la nation, poussée à bout par des inquiétudes et des contrariétés continuelles pendant tout cet intervalle, s'est vue pour ainsi dire forcée de se charger de l'initiative, on pourra croire que la France, à l'époque dont il est ici question, n'était pas encore si animée que les opérations préliminaires de Turgot, surtout en les supposant aidées par une situation prospère des finances, n'eussent pu suffire à la contenter pendant un laps de temps considérable. Son activité politique ainsi préparée se serait donc développée tranquillement et sans explosion. D'ailleurs, le roi, loin de refuser à l'assemblée nationale les changemens devenus nécessaires dans la constitution de la monarchie, ne l'aurait au contraire convoquée, dans cette hypothèse, que pour les lui proposer. Mais cette constitution toute monarchique aurait-elle obtenu le suffrage, j'entends le suffrage durable, de la bourgeoisie? Aurait-il paru assez avantageux à cette classe affranchie des supériorités de la noblesse et du clergé, de se voir sans rivale dans l'état? N'aurait-elle pas prétendu tout de même, à la suite de cette première victoire, à attirer à elle le principe du pouvoir, et à l'emporter sur le roi après l'avoir emporté sur les seigneurs? Je me le persuade d'autant plus volontiers qu'il semble inhérent à l'essence même de la bourgeoisie de former partout et en tout temps une puissance jalouse, impatiente de domination, absolue. Il y a donc infiniment de probabilité à ce que la constitution municipale de Turgot, déviant, par un cours naturel, de l'intention de son auteur, eût finalement abouti, sinon du vivant même de Louis XVI, du moins dans un des règnes postérieurs, à la constitution qui régit aujourd'hui la France, et dans laquelle la suprématie effective de la bourgeoisie est évidente. Mais lors même que la France se serait trouvée portée par ce chemin à l'espèce d'oligarchie qui correspond à l'état actuel des lumières et de la moralité de la nation, la responsabilité de Turgot dans ce dérangement de l'histoire, à moins que l'on ne considère la révolution française d'un point de vue tout-à-fait élevé, ne pèserait sans doute pas d'une manière préjudiciable sur sa mémoire, puisque la France n'en aurait pas moins atteint sa situation présente, et avec bien moins de tristesse, de sang et de douleurs. Il est même remarquable que cette politique dont il faut bien voir le côté faible, atteudu qu'il n'était pas possible que la royauté sans noblesse et sans clergé conservât long-temps sa prérogative sur la bourgeoisie, ait été cependant inspirée par un juste sentiment du caractère de la France qui est en effet une nation véritablement monarchique, puisque le peuple, ainsi que le montre l'expérience, s'y est toujours plu à se voir réfléchi dans une personne glorieuse, se délectant lui-même dans la contemplation de cette gloire qui procède de lui, et a point d'avoir long-temps aimé ses rois héréditaires, même les plus médiocres à défaut de représentans plus parfaits et plus dignes de lui. Turgot était donc dans la tradition française en voulant conserver à la nation une personne suprême; mais hors des voies de l'avenir, en résumant toute la nation dans la bourgeoisie, et en ne s'inquiétant pas d'un autre mode que celui de l'hérédité pour la personnification de l'autorité souveraine. L'usurpation de cette autorité par la classe privilégiée, le délabrement de l'administration, la perte de tous les avantages du gouvernement unitaire, étaient la conséquence inévitable de cette fausse constitution née d'une fausse économie politique. De sorte qu'en définitive, le vice radical de toute cette transformation consiste dans l'omission de la classe des salariés, sans laquelle celle des propriétaires manque d'équilibre, exagère son rôle et n'est plus, à vrai dire, qu'une corporation. Il résulte d'une note jointe au Mémoire au roi, que Turgot avait eu au moins quelques soupçons de cet inconvénient fondamental de son plan. « Il aurait désiré, dit son ami dans cette note, que l'on joignît à cette constitution des mesures qui donnassent une claire et complète garantie de la liberté des personnes, de celle du travail, de celle du commerce et de toutes les propriétés mobilières aux natifs et aux habitans qui ne sont pas propriétaires de biens-fonds, mais dont le bonheur est le seul gage d'une active, d'une efficace concurrence pour l'exploitation du territoire, pour les fabriques, pour les manufactures, pour tous les moyens intérieurs et extérieurs de porter le territoire à sa plus grande valeur. « Si l'on veut mettre le plan de Turgot en correspondance avec la première période de la révolution française et le système de l'organisation actuelle de la France, la note que nous venons de citer pourra être considérée comme un résumé obscur de la seconde partie de cette révolution et des changements qu'il faut maintenant chercher pour la continuation du progrès normal de la France. Je pense que c'est dans cette restauration de la classe des salariés, que Turgot trouvera raison contre l'oligarchie bourgeoise au sujet d'une magistrature suprême, représentative à titre égal de toutes les classes de la nation, et digne de respect par l'excellence de la personne choisie pour la gérer.

Quels qu'eussent été les succès ultérieurs de Turgot dans sa tentative de faire passer sans secousse la France, de son régime ancien au régime nouveau que réclamait l'état des mœurs, il est certain que ses premières mesures excitèrent un enthousiasme général dans toute la partie de la nation que l'égoïsme ou les préjugés ne retenaient pas. A la vérité cet enthousiasme n'eut point la force qui aurait été nécessaire pour empêcher le ministre de tomber, ou pour le relever. Mais il faut songer que le public ne voyait point encore tout ce que projetait Turgot, et que les esprits les plus éclairés étaient seuls capables d'en avoir le soupçon. « Je ne sais pas ce qu'il fera, disait Voltaire, mais je sais que ce sera le contraire de ce qu'on a fait jusqu'à présent. » Dans une ode de 1775, destinée à Turgot, l'illustre vieillard, comparant le passé au présent, et s'abandonnant à l'espérance, saluait l'aurore d'un jour nouveau. La révolution, grâce à ce revirement de la politique, lui semblait accomplie, et oubliant la difficulté avec laquelle les peuples changent de forme, dans son transport, il chantait comme Virgile la renaissance des temps :

> Contemple la brillante Aurore,
> Qui t'annonce enfin les beaux jours.
> Un nouveau monde est près d'éclore;
> Até disparaît pour toujours.

L'entrée de Turgot au ministère lui avait causé une joie si vive, que Turgot lui-même, dans les conjonctures délicates de sa position, avait été obligé de le prier indirectement d'en modérer les témoignages. En 1778, dans l'enivrement de son triomphe, on le vit se précipiter au-devant du ministre déchu, pour lui prendre les mains, en lui disant d'une voix étouffée par les larmes : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple. » Mais plus le parti libéral se réjouissait d'une politique si différente de celle qui avait régné jusqu'alors dans les conseils du roi, plus le parti opposé devenait hostile à Turgot. La noblesse menacée dans son existence, le clergé dans ses immunités, les courtisans dans la jouissance des faveurs, les financiers dans la source de leurs revenus, le parlement dans ses traditions, l'administration dans ses habitudes et ses plus sages prin-

Digitized by Google

cipes, une partie même du tiers-état mécontentée par l'abolition des monopoles, enfin tous les ennemis de Voltaire et des philosophes, composaient une ligue contre laquelle il était impossible que Turgot parvint à se soutenir long-temps. Maurepas en l'appelant au ministère n'avait pas entendu donner carrière à tant de nouveautés. Mais de cette même main dont il l'avait élevé, il lui était encore facile de l'abattre. Loin de chercher à le modérer, il le laissa aller en avant et soutenir par une marche, à laquelle il aurait sans doute fallu plus de mesure, tous ceux que devaient successivement atteindre les réformes. Alors il l'abandonna dans l'esprit du roi. Bientôt on n'entendit plus à la cour qu'une voix contre le contrôleur-général, et le roi, d'abord séduit par les bons sentimens qu'il lui avait vus, ne tarda pas à se repentir de cet engouement et à se tourner ailleurs. Il avait espéré que Turgot remettrait les finances, et on lui faisait voir que les comptes de 1776 renfermaient encore un déficit, d'où il fallait conclure que le ministre avait échoué. En outre on l'effrayait par des lettres dans lesquelles on lui représentait Turgot comme un ambitieux dont le plan était de bouleverser l'état et d'y prendre la haute main, et qui, pour être jugées calomnieuses par Turgot, n'étaient cependant pas sans un fond de vérité. Enfin le roi qui depuis quelque temps avait de l'humeur, prit son parti. Au conseil, Turgot selon son habitude lui ayant proposé la lecture d'un Mémoire destiné à éclairer une affaire importante : Encore un Mémoire! dit le roi, et après la lecture : Est-ce tout? Sur l'affirmative : tant mieux, répliqua-t-il; et il s'en alla. Deux heures après Turgot reçut sa lettre de renvoi. Elle n'était pas telle, dit Montyon, que pouvait au moins s'y attendre un homme à qui quelques mois auparavant le roi avait mandé : « Il n'y a que vous et moi qui simions le peuple. »

Ainsi croula, par la faiblesse de sa base, cette belle et philosophique entreprise. La réaction fut prompte. De nouveaux arrêts contraires à ceux que Turgot avait provoqués, effacèrent momentanément ses traces. Ses édits sur les jurandes et les corvées furent révoqués par le roi, ses opérations financières furent interrompues, sa politique préventive oubliée. Le banquier qui le remplaça, quoique moins politique et moins partisan des réformes, eut bientôt le même sort que lui. La cour ne commença à respirer que sous le ministère de Calonne, en voyant enfin le cabinet du roi rentrer pleinement dans les traditions de Louis XV; et ce fut Calonne qui, réduit aux abois, donna le branle à la révolution en assemblant les Notables. La mort qui surprit Turgot vers la fin du premier ministère de Necker, l'empêcha d'assister aux principales conséquences de cette réaction, mais il put les prévoir. « La révocation des édits sur les corvées et les jurandes l'affligea plus vivement, dit Condorcet, que la perte de sa place. Jusque-là il avait pu croire que le bien projeté par lui ne serait que retardé, et comme il avait déjà détruit ce qu'il y avait de plus insupportable dans les maux du peuple, il se consolait par l'idée que le progrès des lumières amènerait, avec plus de lenteur seulement, des changemens dont l'utilité déjà prouvée par les hommes éclairés, finirait par frapper enfin tous les regards. » Il écrivit au roi en se retirant une lettre empreinte des sentimens politiques les plus élevés, et dont quelques passages sont véritablement prophétiques. « Tout mon désir, dit il à Louis XVI, est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas et que votre règne soit aussi heureux pour vous et pour vos peuples qu'ils se le sont promis d'après vos principes de justice et de bienfaisance. » Si cette lettre revint à l'esprit de Louis XVI, lorsque la France, au lieu des paisibles assemblées que désirait Turgot, violentée par la nécessité, eut produit sa grande et terrible Convention, de quels regrets, à ce souvenir, son âme ne dut-elle pas se remplir? Regrets superflus, mais fondés peut-être! Aurait-il été possible, en effet, d'extirper du sol de la France par des moyens pacifiques tels que ceux que proposait Turgot, toutes ces vieilles racines par lesquelles la féodalité y demeurait implantée? C'est ce dont la Providence, directrice suprême des évolutions politiques, a seule conscience. Mais en le supposant, il eût certainement fallu, pour réussir par une telle méthode, un souverain voisin par la force du caractère de Louis XIV ou de Napoléon. C'est là le don que la Providence, si la révolution n'avait pas été mise dans ses plans par une raison profonde d'utilité, aurait dû faire à la France. Pour moi, je ne crains pas de l'avouer, je n'ai jamais regretté que mon pays n'ait pas trouvé le secret de se constituer dans l'état où il est aujourd'hui, sans passer par ce sanglant et coûteux paroxisme, car il m'a toujours semblé voir dans la révolution française, sinon des réalités positives, du moins un précieux flambeau et comme une prophétie de l'avenir. Du reste, ce sentiment ne porte aucun trouble à mon admiration sincère pour Turgot. En cherchant à effectuer tranquillement toutes les améliorations dont il voyait susceptible la France de son temps, il a fait ce que doit tout philosophe ami des hommes et du perfectionnement des nations. Le but des sages est de découvrir à l'avance les signes des temps et d'aider les peuples à s'acquitter de leurs évolutions avec maturité, et sans tomber, faute de prévoyance, dans la dure nécessité des guerres civiles, des supplices, des réactions. Ayons scrupule de faire sortir l'épée du fourreau tant que tous les travaux de conciliation ne sont pas achevés, car à ces explosions redoutables, auxquelles il faut se résigner si le salut de l'humanité commande décidément la guerre, le rôle des philosophes est fini et la scène est ouverte aux hommes du destin.

TURKS. Nous allons, dans une esquisse rapide, passer en revue les principales nations auxquelles on s'accorde généralement à reconnaître une origine turque. Néanmoins il ne sera pas question ici des Ottomans qui, par suite de la conquête de Constantinople, ont pris rang parmi les membres de la grande république européenne. Un article à part était dû à ces formidables représentans de la race turque pendant la période des temps modernes; on le trouvera sous le titre OTTOMANS.

La famille turque fait partie de cette immense agglomération de peuples qui ont reçu la dénomination générique, mais assez vague, de Tartares. Ainsi que les Mongols, les Tibétains et les Tongous, les Turks sont originaires du grand plateau de l'Asie, d'où ils se sont répandus au sud, dans la direction de l'Orient et de l'Occident. Ils forment le groupe le plus important parmi ces peuples tartares. « De toutes les nations auxquelles nous avons conservé le nom de Tartares, dit Abel de Rémusat, la plus anciennement connue, celle qui s'est divisée en un plus grand nombre de tribus, et qui a eu plus de rapports avec les occidentaux, est, sans contredit, la nation turque. » Après la race indo-germanique, s'il faut en croire Klaproth, qui est aussi une grande autorité en pareille matière, la race turque est la plus répandue de l'ancien continent. Aujourd'hui ses habitations s'étendent des bords de la mer Adriatique à l'embouchure de la Léna, dans l'Océan glacial. Ce qui distingue les Turks, c'est qu'ils appartiennent à la race caucasique, au lieu que les autres Tartares sont jaunes. Mais, de même que la masse des peuples indo-germaniques représente une parenté de civilisation bien plus qu'une parenté de race, ainsi, dans ce qu'on appelle la race turque, se trouvent mêlées et pour ainsi dire greffées une foule de races différentes dont le principal lien est un système de langues communes. Il règne encore dans tout ce qui concerne les classifications ethnologiques une telle obscurité, qu'on ne saurait les accueillir avec assez de prudence. Aussi, pour sortir de cette obscurité, il est bon de s'en tenir, la plupart du temps, aux analogies de langues et de mœurs, et de considérer avant tout

Digitized by Google

les liens traditionnels en vertu desquels une nation en remplace une autre qui a fait son temps, plutôt comme continuatrice de son œuvre qu'à titre d'héritière par droit du sang. A ce point de vue, les Seldjoukes et les Ottomans peuvent passer à bon droit pour les descendans de ces anciens nomades qui, deux mille ans avant notre ère, fatiguaient déjà la Chine de leurs invasions, sans que, pour cela, il soit facile de bien préciser ce qu'étaient ces derniers, d'où ils venaient, de qui ils descendaient, tant ce qui se rattache à l'origine des peuples asiatiques est enveloppé dans les ténèbres.

Ce que l'on commence à savoir de certain touchant les Turks, c'est que leur point de départ pour l'histoire doit être placé sur les pentes du grand Altaï et des monts neigeux de Tangnou, entre l'Irtiche et le Yénisséi, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la frontière de la Chine et de la Russie asiatique. De ces sommités septentrionales, les uns émigrèrent vers les sources du Iaxartes et de l'Oxus, à l'entrée du Turkestan actuel; les autres allèrent se fixer auprès des monts In-chan, sur la frontière de la Chine. Comme c'est seulement au moyen âge que la masse entière des peuples turcs a été définitivement refoulée vers l'Occident, en nous occupant d'abord des Turks orientaux, nous aurons l'avantage de mettre plus d'ordre dans notre sujet, et de respecter autant que possible les exigences de la chronologie.

§ 1. *Turks orientaux.*

Les Chinois donnaient le nom de *Ti* aux peuples nomades de race turque qui avoisinaient leur empire. Le caractère représentatif de ce mot se compose du signe de *chien* et de celui de *feu*, pour indiquer, dit un ancien lexicographe, qu'ils étaient une race issue d'un chien. Mais, sous cette appellation injurieuse de *Ti* ou de *Pe-ti*, les Chinois désignaient non pas seulement les ancêtres des Turcs, mais tous les autres Barbares du nord. Un autre nom qui s'applique plus directement aux premiers Turks orientaux, est celui de *Chan-joung* ou *ioung*, qui veut dire *Barbares des montagnes*, et que les Chinois employaient 2 200 ans avant notre ère. Cependant il est aussi donné par les historiens chinois à quelques tribus tibétaines. Sous la première dynastie chinoise, celle des Hia, les Turks étaient appelés Hiaoyu; sous la troisième, celle des Tcheou, environ 1000 ans avant notre ère, on les nommait Hian-yun; enfin, sous les Thsin et les Han, ils reçurent la qualification de Hioung-nou. On ne peut nier qu'il existe une certaine ressemblance entre ces noms divers qui ont tous en chinois une signification offensante, telle que esclaves vendus ou mauvais esclaves; mais qui paraissent n'être que des altérations successives du véritable nom des ancêtres des Turks. De l'aveu de Rémusat, il serait fort difficile et presque impossible de rechercher avec quelque espoir de succès l'étymologie, la signification ou même la prononciation primitive des mots Hian-yun, Hioung-nou, etc., et l'on ne peut faire à ce sujet que des conjectures vagues et des hypothèses hasardeuses, quoiqu'il ne soit guère permis de douter que le peuple ainsi appelé par les Chinois n'eût porté lui-même un nom fort analogue.

Hioung nou.— Ces peuples menaient une vie errante; leurs mœurs rappellent en tout point celles des autres nomades; tour à tour ils ravageaient la Chine ou subissaient le joug de ses empereurs. Cependant, peu à peu quelques semences de civilisation se glissèrent au sein de leurs tribus vagabondes, et ils fondèrent des états avec lesquels la Chine elle-même dut compter. Environ 420 avant l'ère chrétienne, un prince chinois de la dynastie des Hia s'était réfugié chez les barbares Turks, et avait rassemblé en corps de nation quelques unes de leurs tribus disséminées. Mais ce ne fut qu'au deuxième siècle avant J.-C., que les Hioung-nou, recueillant le fruit de ses efforts, fondèrent un grand empire dont *Thou-man*, leur premier roi, consolida la puissance. *Me-the*, fils et successeur de ce prince, remporta de nombreuses victoires, s'avança fort loin à l'occident, et ravagea les provinces septentrionales de la Chine. Il battit l'empereur *Kao-houang-ti*, fondateur de la dynastie des Han, lequel avait marché contre lui à la tête d'une armée nombreuse. Ce ne fut que par la ruse et en envoyant pour ambassadeur à *Me-the* une jeune fille d'une grande beauté, que le monarque chinois obtint la paix. Peu de temps après, les Hioung nou firent de nouvelles incursions sur le territoire de la Chine. Pour le coup, *Me-the* ne consentit à la retraite qu'à la condition expresse que l'empereur lui accorderait une de ses filles en mariage. Kao-houang-ti se vit forcé de l'accepter pour gendre; c'était la première fois qu'une princesse chinoise s'alliait à un roi étranger. Dans la suite, ce précédent se renouvela souvent, le gouvernement chinois ne trouvant pas de meilleure manière d'adoucir les mœurs des Barbares et de leur faire respecter la foi des traités. Seulement, pour éviter aux princesses impériales les ennuis de cet exil, on eut recours à la supercherie, on leur substitua la plupart du temps des demoiselles d'honneur.

La grande prospérité des Hioung-nou dura environ un siècle, intervalle pendant lequel ils soumirent une foule de peuples, entre autres les Ou-houan, les Sian-pi, les Ouigours, et devinrent prépondérans dans toute l'Asie centrale. A partir de l'an 101 avant J.-C., ils entrèrent dans une période de décadence. La Chine, qui n'avait pu se garantir de leurs attaques, les poursuivit sans relâche; mais ce fut surtout en soumettant plusieurs petits peuples du centre de l'Asie à un système fédératif, sous le protectorat d'un gouvernement militaire, qu'elle parvint à ébranler l'influence des Hioung-nou. La plupart de leurs vassaux se révoltèrent contre ces derniers; la division régnant parmi eux, tous les genres de malheurs les mirent à l'épreuve; à ce point que l'an 52 leur Tchen-yu (roi) fut contraint de venir publiquement faire acte de soumission devant l'empereur. Depuis, sans jamais se relever comme auparavant, les Hioung-nou se rendirent encore plusieurs fois redoutables par leurs invasions. Vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, le Tchen-yu *Pou-nou* rétablit pendant quelque temps leurs affaires; mais l'an 73 le gouvernement chinois lança contre eux une expédition qui leur fut d'autant plus funeste que la division paralysait toujours leurs forces. D'ailleurs ils furent attaqués non seulement par les troupes chinoises, mais par une coalition générale de tous les peuples de l'Asie centrale, qui avaient eu à souffrir de leur domination : les Ou-houan, les Sian-pi et les Ting-ling fondirent également sur eux. Battus sur tous les points, ils ne purent empêcher la ruine définitive de leur empire. Une partie de la nation fut rejetée au nord-ouest entre la mer d'Aral et l'Irtiche, où elle fut subjuguée par les Sian-pi. Ceux qui restèrent au sud ne purent faire autrement que de se soumettre à la domination de la Chine. Ils se signalèrent bien encore par leur bravoure; ils formèrent encore d'autres royaumes plus petits, particulièrement celui des premiers *Tchao*, qui dura de 308 à 329, et celui des seconds *Tchao*, qui se soutint de 319 à 351; mais ils ne parvinrent jamais à rallier les différens groupes qui avaient composé leur nation. Au commencement du cinquième siècle un descendant des anciens empereurs Hioung-nou, nommé *Hé-lian po-po* (d'après la nomenclature chinoise), se mit à la tête des tribus méridionales, obtint de grands avantages contre la Chine, et prit même le titre d'empereur; il ne tarda pas à être battu et mis à mort. A la fin du cinquième siècle, les restes de la puissante nation des Hioung-nou, dispersés dans toute l'Asie moyenne, se confondirent avec d'autres peuples, et tombèrent dans l'oubli aussi bien que le nom qu'ils avaient porté.

Digitized by Google

Si l'on devait s'en rapporter à quelques orientalistes, et entre autres au savant Deguignes père, les Huns et même les Hongrois seraient des descendans des Hioung-nou; mais cette opinion a été combattue par Klaproth, qui classe les Huns parmi les Finnois, et non avec les Tartares. En effet, tous les mots hioung-nou qui ont été conservés portent évidemment le cachet de la langue turque; ce que l'on connaît, au contraire, d'expressions hunniques se rapproche davantage des noms finnois. Du reste, le sentiment de Deguignes ne s'appuie pas seulement sur une ressemblance de noms; il a en outre pour lui ce fait, que tous les Huns et les Hioung-nou ont été limitrophes et presque confondus pendant plusieurs siècles. Peut-être le corps de la nation des Huns était-il véritablement d'origine finnoise, tandis que ses chefs politiques étaient Hioung-nou. Il n'y a rien d'impossible dans cette supposition qui ferait disparaître toute difficulté, les peuples anciens, et surtout les peuples asiatiques ayant le plus souvent reçu le nom d'une dynastie.

Thou-Khiu.—Au sixième siècle, on retrouve en scène un autre peuple turc que ses traditions et sa langue rattachaient aux Hioung-nou; ce sont les Tou-kiue, nommés aussi quelquefois Turcs-Asséna et Turcs du Mont-d'Or. Leur empire devint un des plus vastes qui aient jamais existé dans l'Asie centrale. Toutefois, leur prospérité fut encore plus courte que celle des Hioung-nou; elle ne dura guère que de 540 à 586, époque où la Chine eut le bonheur de les soumettre, non sans peine ni sans avoir été mise à deux doigts de sa perte. Le premier ce peuple porta le nom de *Turcs*, qui devint dans la suite commun à toutes les branches de la même race. Quant à l'expression de Thou-kiue en elle-même, c'est celle qui, dans les différens dialectes turcs, sert à désigner un casque. Selon Ma-touan-lin, auteur chinois fort estimé, voici comment cela s'explique. Asséna, le fondateur de l'empire des Thou-kiue, s'étant retiré à la tête de cinq cents familles chez les *Jouan-jouan*, vécut pendant quelque temps dans une ville située sur les Monts-d'Or. Comme la forme de la montagne sur laquelle était bâtie la ville ressemblait à celle d'un casque, cette circonstance fit donner le nom de Thou-kiue à la petite nation que commandait Asséna. Aujourd'hui encore, *Tukieh*, dans le turc de Constantinople, signifie un casque.

Ces premiers Turcs, descendans des Hionng-nou, racontaient sur leur propre origine des choses fabuleuses. Quelques débris des Hioung-nou, réfugiés sur les bords du lac *Baikhach*, avaient été détruits par une nation voisine qui avait tout exterminé sans distinction d'âge ni de sexe. Un seul enfant de dix ans avait échappé au massacre; les vainqueurs s'étaient contentés de lui couper les pieds et les mains. Ainsi mutilé, l'enfant se traîna sur les bords d'un marais; une louve envoyée par le ciel à son secours prit soin de le nourrir, et, à la suite d'une foule d'aventures merveilleuses, le rendit père de dix enfans mâles. Ces fils d'une louve et d'un homme estropié, une fois devenus grands, enlevèrent des femmes et se choisirent pour chef le plus brave et le plus capable d'entre eux auquel avait été donné le nom d'*Asséna*, qui veut dire loup. Ils formèrent bientôt une tribu puissante, et, dans le but de conserver la mémoire de son extraction, Asséna fit choix de têtes de loup pour enseignes. Ce conte, si l'on excepte ce qu'il contient de trop hyperbolique, rappelle involontairement la louve de Romulus et l'enlèvement des Sabines. Aboulghazi en rapporte un tout semblable sur l'origine des Mongols.

Les Thou-kiue furent d'abord tributaires des *Jouan jouan*, dominateurs suprêmes de l'Asie centrale, au cinquième siècle. Un de leurs plus grands chefs, *Thou-men*, leur rendit l'indépendance, et prit le titre de *kakhan* en 552. Ils se livrèrent à des hostilités perpétuelles envers la Chine; mais une plus grande animosité encore les précipita contre les Perses, alors gouvernés par la dynastie des Sassanides. Ce qu'il importe le plus de noter, ce sont les rapports d'amitié qu'ils entretinrent avec les empereurs de Constantinople. Ces relations diplomatiques commencèrent sous le règne d'Iski-khan, successeur de Thou-men, et qui étendit ses conquêtes de la mer Caspienne à l'Océan oriental. Les premiers ambassadeurs envoyés par ce prince à la cour de Byzance avaient pour but d'empêcher l'empereur Justin II de contracter alliance avec les Avares, esclaves révoltés des Thon-khiu. L'année 568, Dizaboul, successeur d'Iski-khan, chargea de nouveaux négociateurs d'une mission plus importante. Le khan des Thou-kiue ayant fait demander au roi de Perse la permission de vendre de la *pourpre* (soie) à ses sujets, celui-ci, pour toute réponse avait fait empoisonner les envoyés Thou-kiue; insulte qui fut la cause première de l'inimitié qui depuis ne cessa d'exister entre les deux peuples et alluma la guerre. Le roi de Perse se hâta de rechercher l'alliance de la Chine; de son côté, Dizaboul espéra trouver des auxiliaires à Constantinople, et proposa aux Grecs de leur fournir la soie dont ils faisaient une grande consommation. Justin II répondit à ses avances; il fit partir *Zémarch*, préfet des villes de l'Orient, avec des instructions pour le khan des Thon-kiue. L'ambassadeur romain fut reçu avec beaucoup de considération par Dizaboul dans une tente posée sur des roues. A son retour, il courut de grands dangers, mais échappa aux embuscades des Persans, et revint sain et sauf à Constantinople sans que sa mission paraisse avoir eu d'autre objet que de prolonger la guerre entre les Thou-kiue et les Perses. *Thobo-khan* porta à son comble la puissance et la gloire des Thou-kiue; les nombreuses dynasties qui régnaient alors dans la Chine septentrionale lui prodiguaient leurs richesses pour prévenir les incursions sur leurs terres. C'est lui qui a introduit le bouddhisme parmi les Turcs. Après sa mort, qui eut lieu en 581, l'empire se démembra en quatre royaumes ayant chacun leur khan, et sous un régime assez semblable au système féodal qui succéda à la monarchie Carlovingienne, alla toujours en s'affaiblissant au sein des guerres intestines. La dynastie des Thang sut en tirer parti; après avoir souvent vaincu les Thou-kiue méridionaux, elle les obligea, en 654, à reconnaître la domination de la Chine, et porta ses frontières de l'empire jusqu'à la mer d'Aral. A la fin du septième siècle, les Thon-kiue orientaux se relevèrent un peu; mais les Hoei he les détruisirent totalement en 744. Les Thon-kiue occidentaux se maintinrent plus long-temps. Sous le nom de Thoukhi-ki, ils firent respecter leur domination des bords de l'Ili à ceux du Wolga. Bientôt les khalifes arabes commencèrent à envahir leur territoire à l'occident; et leur puissance ébranlée eut de la peine à se soutenir jusqu'à la dernière moitié du huitième siècle, où les Hoei-he leur firent éprouver le même sort qu'à leurs frères de l'Orient.

Hoei-hou. — Ces Hoei-he, sans avoir jamais égalé la puissance des Hionng-nou et des Thou-kiue, fondèrent dans le courant du septième siècle un empire considérable au nord de la Chine. Ils vécurent en assez bonne harmonie avec la dynastie des Thang, qui avait intérêt à les ménager, et qui les employa souvent comme auxiliaires contre les Tibétains alors extrêmement redoutables. En 788, les Hoei-he obtinrent de la Chine la permission de changer leur nom en celui de Hoei-hou, et leur khakhan épousa une princesse chinoise. Néanmoins, ils n'eurent pas le temps de triompher des Tibétains; ils succombèrent eux-mêmes, en 848, sous les coups des Hakas, peuple à moitié turc, issu d'un mélange de quelques tribus d'Hoei-hou et de Kan-kuen, et duquel descendent les Kirgbiz. Un détachement de leur nation se réfugia à l'occident, vers les pays qui forment le Turkestan actuel. A la fin du dixième siècle, sous le nom de Hoei-hou occidentaux, ces tribus créèrent un puissant empire qui s'étendit des bords de la mer Caspienne aux limites mêmes de la Chine. Ces Hoei-hou, connus aussi sous le nom de Turcs-

Oghouses, se convertirent à l'islamisme en 960; ils ont été comme une transition entre les Turks orientaux et les Turks occidentaux. Ils perdirent peu à peu leurs possessions du côté de la Chine; et d'autres nations tartares, telles que les Karakitai et les Altonn-khans, s'emparèrent de la domination de l'Asie centrale, repoussant toujours de plus en plus la race turque vers la mer Caspienne, jusqu'à ce que les Mongols vinssent la rejeter encore au-delà.

Ouigoura. — Il est temps de parler des Ouigours, les moins ignorans parmi les Turks orientaux. Ce peuple serait parvenu à une grande puissance politique, s'il est, ainsi que le croit Klaproth, le même que les Hoei-hou. Dans le cas, au contraire, où, suivant l'opinion d'Abel Rémusat, il serait entièrement distinct de ces derniers, il aurait toujours occupé un rang subalterne. Dans une supposition comme dans l'autre, les Ouigours ne paraissent jamais avoir été fort civilisés, et leur civilisation ne remonte pas à une très haute antiquité. C'est donc à tort que quelques esprits spéculatifs ont voulu en faire les initiateurs du genre humain; leur gloire se borne à avoir été le premier peuple tartare qui ait adopté une écriture alphabétique. C'est d'eux que les Mongols, les Eleuts et les Mandchoux, aussi bien que les Hoei-hon, les Kirghiz et beaucoup d'autres peuples turcs, ont emprunté dans la suite leur système graphique. Voisins des Chinois, souvent conquis par eux, vivant dans des villes depuis une époque reculée, les Ouigours avaient de l'avance sur les autres nations tartares. S'ils n'ont pas été civilisateurs de l'Asie, du moins ils ont enseigné les élémens de la civilisation à une foule de nomades. Mais eux-mêmes s'instruisirent assez tard; la meilleure preuve que l'on puisse en fournir, c'est la nature même de leur alphabet. Au dire des juges compétens, il n'a pas la moindre ressemblance avec l'écriture *Devanagari* des Indiens, comme on l'avait prétendu, et n'est qu'une déviation des caractères tartares et des lettres syriaques; d'où il ressort qu'il est postérieur à l'ère chrétienne, et que les Ouigours ont fait des emprunts à l'Occident. Toutefois, ils en avaient déjà fait à la Chine et même à l'Inde; car le bouddhisme avait pénétré jusqu'à eux dans les premiers siècles avant notre ère.

Leur histoire politique n'offre rien de bien intéressant. Ils étaient originaires des bords de l'Orkhon : une de leurs tribus se fixa au sud des *Monts-Célestes* (Thian-chan), dans le pays de Khamoul et de Tourfan. Les Chinois les trouvèrent là 450 ans avant J.-C. Ils obéirent successivement aux Hioung-nou, aux Chinois à différentes reprises, aux Jouan-jouan, aux Thou-khiu, aux Hoei-hou et à d'autres peuples. Vers le commencement du quatrième siècle, les Kaotchang s'emparèrent de leur pays; depuis ce temps, les Ouigours prirent le nom de Kaotchang. Ils ont eu ensuite pour maîtres les Turks Kao-tche avant de passer sous la domination des Thou-khiu. En 640, la Chine les soumit de nouveau; leur royaume converti en province reçut un chef militaire qui y établit des tribunaux. En 715, une famille appelée Thsin fut préposée par les empereurs de la dynastie des Thang au gouvernement de leur état, dont l'ancien nom de *Kao-tchang* avait été changé en celui de *Si-tcheou* depuis la conquête chinoise. Cette famille régna sur les Ouigours pendant dix générations sous le protectorat de la Chine; ensuite vinrent les Hoei-hou. Au dixième siècle, un voyageur chinois trouva dans la ville de *Si-tcheou*, capitale des Ouigours, plus de 50 temples de Bouddha, la plupart élevés par ordre des empereurs chinois. Il y avait aussi des sectateurs de Confucius, des fidèles de la religion Mani (Manès) et des prêtres de *Pho-azo* ou de la Perse, c'est-à-dire de Zoroastre. L'Inde, la Chine et l'Occident s'y disputaient l'influence; mais aucune civilisation n'avait autant agi sur les mœurs de ce peuple que celle de la Chine. On ne doit point s'en étonner : c'était au sein de leur pays que déjà, avant l'ère chrétienne, les empereurs de la dynastie des Han avait établi le siége de ce gouvernement militaire qui enlaçait tous les royaumes de l'Asie centrale. Les Ouigours possédaient des annales historiques qui ont été consultées par Raschid-eddin et le visir Ala-eddin; annales remplies de fables, si l'on en juge par le fragment qu'en a donné ce dernier dans son histoire de Tchinghiz-khan. Après avoir subjugué les Ouigours, les Turks-Oghouses adoptèrent leur alphabet syro-tartare, et le répandirent ensuite dans toute la Tartarie avec l'islamisme qu'ils avaient embrassé. Les Ouigours jouissaient d'une grande considération chez tous les peuples tartares; c'est pour cela que Tchinghiz-khan et ses successeurs prirent pour secrétaires des écrivains de leur nation.

Tels sont les principaux peuples qui, parmi les Turks orientaux, se sont le plus distingués. Si redoutable qu'ait été par intervalle la puissance politique des Turcs à l'Orient, ils finirent toujours par succomber sous les coups de la Chine. Ils purent bien piller cet empire, jamais le subjuguer comme firent plus tard les Mongols et les Mandchoux. Plusieurs fois ils imposèrent leur domination à l'Asie centrale et à ses Tartares, mais toujours passagèrement et au profit de la Chine pour laquelle ils semblaient travailler. Sur les ruines des Hioung-nou et des Thou-khiu, la dynastie des Han d'abord, et puis celle des Thang, étendirent leur influence dans le cœur de l'Asie, et reculèrent des frontières du céleste empire jusqu'à la mer Caspienne. Enfin, peu à peu les Turks ont été rejetés à l'ouest, jusqu'à ce que l'immense développement de l'élément mongol, dans la dernière moitié du douzième siècle, leur ait fermé pour toujours le chemin de la Chine. Ainsi refoulés, ils n'en devinrent que plus dangereux pour l'Occident.

§ 2. *Turks occidentaux.*

Les Turcs occidentaux, dont le trait caractéristique est un amour excessif du commandement, disposition d'esprit qui, du reste, est particulière à toute la race, ont de beaucoup surpassé en puissance et en civilisation les Turcs de l'Orient. Des bords de la mer Caspienne, ils se répandirent dans la Perse, l'Asie-Mineure, la Syrie et l'Egypte; l'Europe elle-même les vit s'installer dans ses contrées orientales, et prendre plus tard Constantinople et la Grèce, qui avaient toujours résisté aux Arabes; enfin, ils produisirent de plus grands hommes et des dynasties qui durèrent plus long-temps. A un fait aussi frappant et aussi général, on s'est ordinairement peu occupé de trouver une cause. Il y en a une cependant, et une fort apparente, du moins à notre avis. Si la Chine finit toujours par avoir raison des peuples turcs de l'Orient; si ces peuples, loin d'avoir suivi une marche ascendante comme leurs frères de l'Occident, se brisèrent sans cesse contre le même obstacle, et n'eurent d'autre alternative que de fuir ou d'accepter un joug, c'est qu'aucune des religions de l'Asie orientale n'eut la puissance de convertir leur race. Les Ouigours et quelques autres adoptèrent, il est vrai, le bouddhisme; mais ce ne sont là que des exceptions; le gros de la nation y resta étrangère, et la loi de Bouddha fut impuissante à les tirer de leur état de barbarie. A ces hommes matériels, robustes, sauvages, avides de jouissance et de commandement, une foi aussi métaphysique, toute contemplative et en dehors des choses de la terre, convenait mal. Le christianisme leur allait encore moins; quelques lettres pour compléter leur alphabet, voilà à peu près à quoi se borna ce qu'ils consentirent à recevoir des moines nestoriens. Il leur fallait une religion moins chaste, moins triste, une religion voluptueuse et conquérante, qui commençât par séduire leurs sens pour éclairer ensuite leur intelligence; qui leur offrit, comme moyen de prédication, le sabre plutôt que la parole. Cette religion, n'était-ce pas le mahométisme conçu par un homme de génie pour les Arabes, autre race de nomades comme la leur. Aussi avec quelle facilité, avec quelle promptitude le koran imposa ses maximes à

leurs esprits grossiers qui avaient repoussé la religion de Bouddha et de Jésus. Eux qui avaient toujours adoré le Dieu de la nature, *le Grand Esprit*, qui avaient toujours pratiqué la polygamie, regardé les femmes comme de purs instruments de plaisir, le larcin comme le régulateur du monde, la richesse comme le bien suprême, ils n'eurent pas de peine à devenir musulmans. La religion arabe leur plaisait en elle-même, parce qu'elle semblait avoir été faite exprès pour eux; mais leur eût-elle moins souri que, par ambition seulement, ils étaient conduits à y souscrire. L'immense monarchie des khalifes n'avait pas tardé à se démembrer; épuisés par tant de conquêtes, amollis au sein des plaisirs, les Arabes étaient à la veille de disparaître eux-mêmes; en se convertissant, les Turks allaient hériter de leur succession. Tant de motifs ne leur permettaient pas d'hésiter; ils n'hésitèrent pas. Une fois entrés dans la société mahométane, ils cessèrent d'être barbares; ils accomplirent des progrès notables, qui les élevèrent en peu de temps au-dessus de l'état de demi-civilisation où restèrent toujours les Turcs orientaux les plus avancés. La violence continua d'être leur principal moyen d'action; mais leur violence fut désormais au service d'un ensemble d'idées et de sentimens, tandis que les autres n'avaient encore combattu que pour le pillage ou pour la puissance.

Au reste, les Arabes se jetèrent spontanément au-devant du danger. Les empereurs romains furent les premiers à instruire les Barbares en les employant comme auxiliaires, ainsi les khalifes se mirent dans la dépendance des Turks en leur confiant la garde de leur propre personne. Beaucoup de Turks avaient été faits prisonniers par les troupes que, dès l'année 655, Othman, troisième khalife, avait conduites dans la partie occidentale du Turkestan, alors soumise aux Thoukhi-ki. Les succès du khalife Walid Ier, qui, vers 706, se rendit maître de Boukhara et de Samarkand, augmentèrent encore le nombre de ces esclaves qu'une grande vigueur unie à un rare courage faisait rechercher dans tous les pays arabes; les khalifes en prirent à leur service. Cependant ce n'est que sous le règne de Mostassem, au neuvième siècle, qu'ils commencèrent à devenir dangereux. Ce prince fut le premier qui les appela aux fonctions importantes de l'état et qui les incorpora dans l'armée. Il fut bientôt puni de son imprudence: la nouvelle milice se livra à de tels excès dans Bagdad que les habitans de cette ville menacèrent de se révolter, si Mostassem ne consentait à l'expulser. Celui-ci, plutôt que de mécontenter les Turks, préféra quitter Bagdad et transporter le siége de son gouvernement à Sarmanrai. Ils avaient déjà l'impunité; bientôt, comme les prétoriens, ils vont faire et défaire les empereurs. En 846, le khalife Metouakkel ne réussit à monter sur le trône, au détriment de son neveu, qu'avec le secours de la garde turque, alors forte de dix mille hommes, et commandée par Wasif. Ce chef turc, devenu tout-puissant, augmente encore l'effectif de ses troupes, commande en maître, et tue de sa main le khalife Metouakkel, dont il couronne le fils Mostanser, dans lequel il est sûr de trouver un instrument plus docile. Mostain, successeur de Mostanser, reçut également le sceptre des mains de la milice turque, qui le déposa en 865. Il en arriva de même pour Moïaz et pour Mohtadi. Ce dernier ayant voulu mettre des bornes à leurs désordres, les Turks, en grand nombre, l'assiégèrent dans son palais, se saisirent de sa personne, le mirent à mort, et lui donnèrent Mothamed pour successeur en 869.

Thoulounides et Ikschidites. — Un an auparavant, Ahmed, fils de Thoulon, esclave turc du khalife Mamoun, avait osé le premier se rendre indépendant et souverain. Nommé gouverneur de l'Egypte, il avait usurpé le pouvoir suprême, et fondé dans ce pays la dynastie des Thoulounides, qui dura trente-sept ans. En 905, le khalife Moktafi recouvra l'Egypte; mais trente ans plus tard un autre Turk, du nom de Mohammed, envoyé en qualité de gouverneur comme Ahmed le thoulounide, se rendit aussi indépendant comme lui, prit le titre d'Ikhschid, qui signifie le roi des rois, et devint le chef de la dynastie turque des Ikhschidites, laquelle régna en Egypte pendant trente-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 968, époque où les Fathimites s'y établirent.

Cependant les khalifes étaient toujours le jouet de la milice turque; au milieu du dixième siècle, l'anarchie fut à son comble. Un Turk, nommé Touzoun, s'éleva, en 945, à la dignité d'émir-el-omara, la première dans l'ordre temporel. Alors les khalifes n'avaient plus qu'une autorité spirituelle, ou plutôt purement apparente; le véritable maître, l'empereur, c'était l'émir-el-omara, dont la position ressemblait assez à celle des maires du palais sous les derniers Mérovingiens. Touzoun, par des procédés humilians, avait forcé Motiski à se réfugier à Moussoul; il lui persuada de revenir à Bagdad, où il ne fut pas plus tôt arrivé qu'il le déposa et lui donna pour successeur Mostakfi, bientôt renversé lui-même. Cependant les Bouides de Perse, dynastie arabe, accoururent au secours du khalife; mais ils ne le protégèrent contre les Turcs que pour le soumettre à leur propre tyrannie. En 978, ils prirent Bagdad et s'y installèrent; il ne restait plus rien aux khalifes, qui toutefois continuèrent à résider dans leur ancienne capitale jusqu'au milieu du treizième siècle. Les Bouides eux-mêmes, affaiblis par des divisions intestines, et en hostilité avec le reste des fidèles, ne pouvaient se soutenir long-temps.

Gaznevides. — Il était donc évident que les Arabes étaient désormais incapables de conduire les affaires du musulmanisme. Les Turks, au contraire, avançaient à grands pas, depuis qu'ils avaient embrassé la foi de Mahomet. On les a vus tout-puissans à Bagdad et en Egypte; à l'Orient, ils ne grandissaient pas moins vite; la Perse et l'Inde elle-même obéirent à des princes de leur sang connus sous le nom de Gaznévides. Cette dynastie, comme celle des Thoulounides et des Ikhschidites, descendait d'anciens esclaves achetés par les Arabes et initiés par eux au maniement des affaires. Alp-Teghin, souche des Gaznévides, avait débuté par le rôle de bouffon à la cour d'Ismaïl, roi samanide de Perse. De bouffon il devint gouverneur, de gouverneur il se fit roi, sans cependant oser encore en prendre le titre. En 975, il s'empara de la ville de Gaxna, qui fut la résidence des princes de sa famille. En mourant, il se donna pour successeur Sebeck-Teghin, un de ses esclaves auquel il avait accordé sa fille en mariage, et dont l'origine était également turque. Sebeck-Teghin, pour avoir secouru le prince samanide contre les Turcs Hoeihe, fut nommé par lui *le défenseur de l'Etat;* son fils Mahmoud, qui avait combattu pour la même cause, reçut le surnom de *l'épée de l'Etat.*

Malheur aux souverains qui ont besoin de pareilles épées pour se soutenir! Mahmoud ne tarda pas à dépouiller les Samanides d'un pouvoir qu'ils ne savaient pas exercer eux-mêmes; leur enlevant jusqu'à leurs dernières possessions, il réunit aux conquêtes de Sebeck-Teghin son père le Khorassan et une partie de la Transoxiane. Il devint si puissant, et se montra si pieux, que l'an 1005 le khalife Kader Billah lui envoya de Bagdad l'investiture de toutes ces contrées, avec la robe d'honneur et le titre de *main droite de l'Etat* et de *protecteur des fidèles.* Deux fois il pénétra dans l'Inde où ses armes portèrent la religion mahométane. Deux fois, à son retour de l'Inde, il remonta jusqu'à la mer Caspienne dans le Kharizme, pour y arrêter les invasions continuelles des autres hordes turques qui essayaient d'envahir la Perse. Le premier, dit-on, il prit le titre de sultan, qui passa en usage parmi les princes turcs, et remplaça l'ancien nom de malek tombé en déconsidération. Mahmoud fut le héros de la dynastie gaznévide; les Orientaux ont pour lui une profonde admiration; les Turks le

regardent comme un des plus grands hommes qu'ait produits leur race; il faut convenir que, sous beaucoup de rapports, il est vraiment digne de l'estime des uns et des autres. La rapidité et le nombre de ses conquêtes en ont fait une espèce de précurseur de Gengis-Khan et de Timour-Lenk. Sa piété éclairée, sa déférence pour le khalife dont il affectait de paraître l'humble serviteur en tenant lui-même la bride de son cheval, montrent qu'à l'exemple de tous les chefs d'empire supérieurs il comptait sur la force morale au moins autant que sur le succès des armes. Il rendit au vicaire de Mahomet à peu près les mêmes services que Charlemagne avait rendus au pontife romain.

La monarchie gaznévide subsista deux cent treize ans, de 969 à 1182; mais sa grande prospérité finit avec Mahmoud, qui mourut en 1030. Les Seljoukes ne tardèrent pas à s'emparer du Khorassan et à rejeter Masoud, fils et successeur de Mahmoud, au sud-est jusqu'à Lahor. A partir de ce moment, les Gaznévides ne régnèrent plus que sur un état subalterne, en proie à la division, et qui disparut complètement avant la fin du douzième siècle.

Gourides.— Les Gourides, autre dynastie turque, abandonnant aux Seldjoukes les provinces occidentales des Gaznévides, s'emparèrent de quelques unes de leurs possessions à l'Orient, et vinrent fonder dans l'Inde un royaume qui eut Delhy pour capitale et que renversa Timour-Lenk au quatorzième siècle. Un instant, sous le règne de Coth-Bruddin-Ibek, le royaume des Gourides étendit ses frontières jusqu'à celles de la Chine.

Seldjoucides de Perse, d'Ikonium, de Kerman, et de Damas. — Pendant que les Gaznévides supplantaient les Samanides, les Seldjoucides ou Seldjoukes s'élevaient sur les ruines des Bouides. Les uns se sentaient emportés vers l'Inde; quelque chose appelait les autres à l'Occident, du côté de la Syrie et de l'Asie-Mineure : le point de rencontre où ils devaient se choquer, c'était la Perse. Seldjouk, premier prince de la dynastie, était chef d'une tribu de Turks Hoei-Hou des environs du Boukkhara. Il intervint dans les démêlés des fils de Sebek-Teghin se disputant la succession paternelle, et ce ne fut qu'avec le secours de Mikaïl, fils de Seldjouk, que Mahmoud-le-Grand parvint à s'asseoir sur le trône du Gaana. Cette alliance eut d'abord d'heureuses suites pour les Gaznévides et les Seldjoukes; elle permit aux uns et aux autres de prétendre à la souveraineté, et de se partager les débris de l'empire des Samanides. Toutefois les Seldjoukes grandirent moins vite que les Gaznévides, quoiqu'ils eussent l'avantage d'agir sur un peuple de leur race, tandis que les princes de Gaana ne représentaient qu'une famille, ou tout au plus une aristocratie, commandant à un mélange de peuples divers.

Les Seldjoukes ne prirent donc leur essor qu'après le décès de Mahmoud. Au commencement du règne de ce prince, Arslan, second fils de Seldjouk, avait bien obtenu un fragment de la monarchie samanide; mais bientôt le conquérant gaznévide avait fait triompher la prépondérance de ses armes. Ne pouvant rien contre lui, Arslan dirigea ses forces du côté des Bouides. A la tête des Gona (Turcomans), il envahit leur territoire, et poussa jusque sous les murs d'Ispahan. Une fois Mahmoud mort, il avait cru le moment venu de commencer la lutte avec les Gaznévides; mais Masoud déploya beaucoup d'énergie dans la défense, et l'empêcha de réaliser ses projets. Les choses changèrent, lorsque Thogrul Bey, fils de Mikhaïl, eut succédé à Arslan. Thogrul débuta par la conquête du Khorassan; puis, profitant de la division qui régnait entre Masoud et son frère cadet, il poursuivit le cours de ses triomphes, et rejeta les Gaznévides au-delà des frontières orientales de la Perse. Alors il songea, lui aussi, à obtenir pour sa puissance politique la consécration du pouvoir religieux. L'occasion était opportune : les Bouides, partisans du schisme schiite, maltraitaient le khalife à Bagdad. Thogrul, marchant à son secours, le délivra de leur tyrannie; dès lors, il ne fut plus seulement un prince victorieux; tous les fidèles reconnurent en lui le sauveur de la foi et le chef temporel de l'islamisme. De nouvelles victoires qui lui valurent la conquête d'Ispahan, amenèrent bientôt la ruine définitive des Bouides. En 1031, après tous ces succès, Thogrul, à la sollicitation du khalife, se rendit à Bagdad, où Caïm-B'amr-Illah le revêtit de sept robes d'honneur, lui donna deux couronnes et deux épées, enfin le proclama sultan d'Orient et d'Occident. A l'exemple de Mahmoud un demi-siècle auparavant, Thogrul témoigna une grande humilité en présence du vicaire du prophète; il baisa pieusement la main qui lui remettait les insignes du commandement. Ce n'est que sous les Ottomans, après la conquête de l'Egypte, que les chefs turcs se sentirent assez forts pour se transformer eux-mêmes en khalifes; jusque là ils se contentèrent des apparences. Une double transition était nécessaire pour que, de la race arabe, le khalifat pût passer à la race turque. Il fallait auparavant que les khalifes fussent d'abord dépouillés de leur puissance temporelle par des princes arabes, et qu'ensuite ces princes arabes fussent eux-mêmes remplacés par des chefs turcs. Alors seulement les deux branches du pouvoir souverain se trouvèrent de nouveau réunies, avec cette différence toutefois que du temps des premiers khalifes c'était le spirituel qui avait la prédominance, au lieu que l'élément sacerdotal fut subordonné et comme éclipsé par l'élément politique sous les khalifes turcs de Constantinople, qui, pour ce motif, gardèrent leur nom de sultans. Quant aux Seldjoucides, ils étaient encore trop faibles, ou peut-être trop pieux, pour oser prétendre à la dignité pontificale.

Thogrul, après avoir renversé et mis à mort un usurpateur qui s'était installé à Bagdad après son départ, mourut lui-même au milieu de ses triomphes, en 1063. Il eut pour successeur son neveu Alp-Arslan, qui fut aussi un grand prince, battit les armées des empereurs grecs, favorisa les lettres, et sur la tombe duquel on grava cette épitaphe célèbre : « O vous qui avez vu la grandeur d'Alp-» Arslan élevée jusqu'au ciel, regardez! Le voici maintenant dans la poussière. » Moins d'un siècle plus tard, on put en dire autant de toute la nation, cependant encore bien jeune. Les liens qui unissaient les différentes parties de l'empire se relâchèrent peu à peu. Néanmoins, malgré les rébellions des chefs subalternes, les Seldjoukes, gagnant toujours du terrain à l'Occident, consolidèrent leur domination en Syrie, et pénétrèrent dans l'Asie-Mineure en 1081, sous la conduite de Souleïman et de Kilidge Arslan. Jusque là l'Asie-Mineure avait toujours tenu bon contre les Arabes; pour la première fois ce beau pays, qui ouvre l'accès de la Grèce et de toute l'Europe, échappait aux chrétiens pour subir le joug musulman. La consternation fut grande en Occident. Les cruautés exercées par les Seldjoukes sur les chrétiens de l'Asie-Mineure et de la Syrie, le pillage des lieux saints, déterminèrent une explosion qui menaçait d'éclater depuis long-temps. A la voix de Pierre l'Ermite, l'Europe indignée se leva comme un seul homme, et sembla émigrer en masse vers l'Orient pour délivrer le tombeau du Christ profané par les Barbares.

Les Seldjoukes jouèrent un grand rôle dans le drame des croisades; ce sont eux qui, dans les plaines de l'Asie-Mineure et de la Syrie, soutinrent le premier choc. Leurs mauvais traitemens envers les chrétiens ont été la cause secondaire plutôt que le principal motif de ces grandes luttes religieuses. Depuis plus d'un siècle, la chrétienté avait repris l'offensive contre les Arabes, forcés de battre en retraite en Espagne et d'abandonner la Sicile; un peu plus tôt, un peu plus tard, l'Europe aurait été les trouver à Jérusalem. Les dangers sérieux que courait Constantinople, et le fanatisme aveugle des Seldjoukes, ne firent qu'avan-

cer une crise préparée par tous les événemens, et qu'avait déjà songé à provoquer le pape français Silvestre II, presque un siècle auparavant (voy. CROISADES). Au moment où les hostilités commencèrent, la monarchie seljoucide, bien qu'une dynastie particulière se fût déjà établie à Kerman, était encore très vaste et assez compacte; aussi les premières attaques des chrétiens n'eurent-elles aucun succès. Aussitôt après la victoire, le démembrement eut lieu. Enivré de ses triomphes, et ne voulant à son tour dépendre de personne, le sultan Kilidge fixa sa résidence à Iconium, et fonda ainsi en Asie-Mineure la dynastie célèbre des Seldjoucides d'Iconium, dynastie qui dura plus de deux siècles. L'empire des Seldjoukes de Perse, désormais séparé, subsista jusqu'en 1157; il avait pris naissance au commencement du onzième siècle.

Une autre dynastie de la même famille régna en Syrie: ce sont les Seldjoukes de Damas; mais leur royaume fut moins considérable et ne se maintint que jusqu'en 1154. Depuis 1090, année où mourut Toutousch, gouverneur pour les Seldjoukes de Perse, la Syrie fut morcelée et en proie aux guerres intestines des atabeks, gouverneurs de provinces, qui tous aspiraient à l'indépendance et ne se réunissaient que par intervalles pour résister aux agressions des Croisés. Les Turcs Ortocrides possédaient Alep et son territoire; sur le mont Liban était établie la secte famense des Assassins; au sud, les Fathimites d'Égypte s'efforçaient de profiter des troubles pour reprendre les provinces que les Seldjoukes de Damas leur avaient enlevées. Ces divisions aidèrent au succès des chevaliers chrétiens en Syrie; mais les Seldjoukes d'Iconium, que l'union des Grecs et des Croisés aurait mis entre deux feux, prirent racine en Asie-Mineure, grâce à la haine, tantôt sourde, tantôt ouverte, des deux schismes de Byzance et de Rome, acharnés l'un contre l'autre. Malgré cela, les efforts de l'Occident n'ont pas été entièrement perdus de ce côté: trop heureux de pouvoir se défendre, les Seldjoukes d'Iconium ne subjuguèrent jamais toute l'Asie-Mineure et ne franchirent pas le Bosphore; ce qu'ils auraient certainement fait sans la levée de boucliers de l'Europe. Mais avec ou sans les croisades, Constantinople devait être envahie; elle n'échappa aux Seldjoukes que pour tomber pendant un demi-siècle dans les mains de ceux qui étaient venus pour la défendre.

Ayoubites, *Baharites*, *Kharizmiens*. — L'affaiblissement toujours croissant des Maures fathimites attira enfin l'attention des chrétiens sur l'Égypte; mais là encore, comme en Asie-Mineure, il était réservé à la race turque de sauver le croissant. Saladin et Bibars, Turks tous les deux, l'un d'origine kurde, l'autre né dans le Kharizme, usurpèrent successivement la souveraineté au Caire, et y fondèrent, le premier la dynastie des Ayoubites en 1171, le second celle des Mameluks Baharides en 1250. L'agrandissement des Mongols, sur lequel les chrétiens avaient d'abord placé leurs espérances, contribua puissamment aussi à leur expulsion de la Terre-Sainte, en chassant de plus en plus à l'Occident les peuples de race turque. Vaincus et mis en fuite, les Turks kharizmiens, dont le royaume datait du commencement du douzième siècle, vinrent chercher un refuge en Syrie et en Égypte, et se vengèrent de leurs défaites sur les chrétiens de la Palestine. C'est avec ce puissant renfort que le sultan Bibars et ses Mameluks supplantèrent les derniers Ayoubites, et reprirent aux croisés tout ce qui leur restait encore en Syrie. Assurément les croisades auraient eu une autre fin, si la défense de l'islamisme était restée confiée seulement aux Arabes.

Le sultan Bibars protégea l'Égypte, non seulement contre les attaques des chrétiens, mais encore contre l'invasion des Mongols. Fidèle à la politique de Mahmoud le Gaznévide, de Thogrul le Seldjoucide, et de tous les chefs turcs, il entoura de respect et d'honneurs le khalife de Bagdad. L'ancienne capitale des successeurs de Mahomet ayant été pillée et souillée par les Mongols, et n'offrant plus un asile inviolable, il détermina sans peine le pontife régnant à venir se mettre sous la protection de ses Mameluks en Égypte, dans la ville du Caire, qui acquit de la sorte un véritable caractère de sainteté.

Moins heureux que les Baharides, les Seldjoukes d'Iconium ne purent se soustraire à la domination des Mongols, du moins pendant quelque temps. Au sultan Kilidge, qui avait fait éprouver tant de pertes aux premiers chevaliers chrétiens, mais qui, en 1107, mourut dans une expédition malheureuse contre les Seldjoukes de Perse, avait succédé son fils Saisan. Masoud, second fils de Kilidge, et héritier de ses talens militaires, ne recula pas devant un fratricide pour s'asseoir sur le trône d'Iconium. Secrètement allié de l'empereur grec Manuel Comnène, qui trahissait les Latins, Masoud fit tomber dans un piége et anéantit complétement l'armée chrétienne, que l'éloquence de saint Bernard avait décidée, en 1147, à voler au secours de Jérusalem, sous les ordres de Conrad, empereur de l'Allemagne, et de l'incapable Louis VII. Ce succès aurait permis à Masoud de donner au royaume d'Iconium l'unité qui lui manqua presque toujours, si la mort n'était venue surprendre ce prince en 1155. Alors les prétentions des émirs, habilement encouragées par Manuel Comnène, rendirent à l'anarchie toutes ses forces, et facilitèrent l'accès du pays aux Kharizmiens, en 1220, et aux Mongols eux-mêmes, en 1243. Les Seldjoukes d'Iconium s'affranchirent cependant de ce joug étranger; mais ils n'avaient plus qu'un demi-siècle à vivre. A la fin du règne d'Aleeddin III, le dernier de leurs rois, l'Asie-Mineure était morcelée en dix petits états à peu près indépendans. Pour surcroît d'embarras, Alaeddin eut à lutter contre une nouvelle invasion de Mongols. La bataille était engagée entre son armée et celle des ennemis; l'avantage penchait déjà du côté des Mongols lorsque l'arrivée d'une troupe d'étrangers commandés par un chef habile, ramena la victoire sous les drapeaux d'Aleeddin. Ce chef habile, c'était Erthoghrul; cette troupe d'étrangers, c'étaient d'autres Turks, ceux qui un peu plus tard prirent le nom d'Osmanlis ou Ottomans. A l'époque où les Mongols de Tchinghiz-Khan refoulèrent les Kharizmiens en Syrie, 50 000 Turkomans environ, commandés par Souleïman Schah, durent aussi s'éloigner du Khorassan, et se réfugier à l'ouest. A la mort de Souleïman, ces Turks se divisèrent en deux détachemens: les uns reprirent le chemin du Khorassan; les autres, sous la conduite de Dundar et d'Erthoghrul, fils de Souleïman, dirigèrent leurs pas du côté du pays de *Roum*, c'est-à-dire l'Asie-Mineure, où ils vinrent se placer sous la protection d'Alaeddin III, qui les accueillit comme un secours inespéré. On vient de voir comment ils reconnurent cette faveur; toutefois, avant d'intervenir, Erthoghrul attendit que l'armée seldjouke fut gravement compromise. Ce fait donne la mesure de l'assistance qu'il comptait leur prêter: effectivement, sous les modestes apparences de la vassalité, il ne cessa d'étendre, aux dépens des autres petits princes, les limites du territoire de Kars-Hissar, qu'Alaeddin lui avait permis de conquérir. Aleeddin III venait à peine de mourir (1200), qu'Erthoghrul affecta ouvertement l'indépendance. Osman ou Othman, fils et successeur d'Erthoghrul, alla encore plus loin; il fit acte de souveraineté en ordonnant de prononcer son nom dans les prières publiques, et de graver son chiffre sur les monnaies de l'état. Enfin, après avoir repoussé les Mongols, que l'empereur Paléologue avait appelés contre lui; il entra lui-même sur les possessions grecques de l'Asie-Mineure, et, en 1326, se rendit maître de Broussa dont il fit sa capitale. Voilà pourquoi il est regardé comme le fondateur de la dynastie ottomane, qui s'honore de porter son nom. Mais n'anticipons pas sur ce sujet qui sera traité à l'article OTTOMANS.

Turkomans du Mouton-Noir. — Les Turcomans du Mouton-Noir (Kara-Kolnlou) étendirent aussi leur domination sur la partie orientale de l'Asie-Mineure; leur dynastie ne dura qu'un demi-siècle. Ils se substituèrent aux Il-Kaniens en 1401, sous le règne de Kara-Yonssouf, successeur de Kara-Mohammed; eurent à se défendre contre Timour-Lenk et Schah-Rokh son fils, et succombèrent sous les coups d'Abousaïd, prince de la même famille. En 1468, leur succession échut aux Turcomans du Monton Blanc.

Bayandouriens. — Ces Turcomans du Monton-Blanc (Ak-Koïnlou), auxquels on donne aussi le nom de Bayandouriens, ont régné dans la Basse-Arménie et la Mésopotamie. Loin d'essayer de tenir tête à Timour-Lenk, ils travaillèrent à leurs propres affaires en servant, pour ainsi dire, dans les armées de ce conquérant. C'est par Hassan-le-Long (Uzno-Hassan), le plus grand prince de la dynastie des Bayandouriens, qu'ont été défaits les Turcomans du Mouton-Noir. Après s'être emparé de Khorassan et de la Perse, Uzno-Hassan osa, en 1473, affronter Mahomet II, qui l'en fit repentir auprès d'Arxendgiane. Depuis ce moment, sa puissance ne cessa d'être sur son déclin. Cependant son alliance fut recherchée par le duc de Bourgogne et la république de Venise, qui le sollicitèrent de porter de nouveau la guerre chez les Ottomans. Il promit au patriarche d'Alexandrie, envoyé du duc de Bourgogne, et à Contarini, représentant de la république vénitienne, de faire diversion si les troupes chrétiennes prenaient l'offensive. Ce projet de coalition n'eut pas de suites. L'empire des Turcomans du Monton-Blanc eut environ un siècle d'existence. En 1502, Schah-Ismaïl le détruisit, et toutes leurs anciennes possessions furent réunies à celles des sophis de Perse.

Nous n'en finirions pas s'il fallait énumérer tous les autres états qui durent leur naissance à des princes d'origine turque. Les khans du Kharizme, de la Crimée, quelques uns de ceux du Kaptchak, étaient Turcs, et commandaient surtout à des Turcs. Les armées de Timour-Lenk étaient un composé de Turco-Mongols qui, à sa suite, vinrent se répandre dans toute l'Europe orientale et presque jusqu'à Moskou. Il y avait aussi beaucoup de Turcs dans les armées de Gengis-Khan; mais l'élément mongol y dominait, tandis que la race turque était en majorité dans les expéditions de Timour-Lenk, et possédait tout l'ascendant, à cause de l'attachement de ce prince pour le mahométisme. D'ailleurs Timour-Lenk lui-même descendait, dit-on, d'une famille turque; Nadir-Schah, le roi de Perse, aussi. La dynastie qui règne aujourd'hui dans cette contrée est également issue d'une tribu turque, celle des Kadgiars; c'est même en partie la cause de son peu de popularité parmi les Persans. A part les khans de Khiva, de Samarkand, de Boukhara, les Uzbecs, les tribus du Turkestan, une foule de peuples nomades de l'Asie centrale, sont Turcs; et les hordes nomades de cette race innombrable, dont une seule, les Yakouts, professe le christianisme, s'avancent, ainsi qu'on l'a déjà vu, jusqu'à l'embouchure de la Léna.

Tous ces peuples parlent une même langue, partagée en quatre principaux dialectes, qui sont: l'ouïgour, le tchakhatéen ou boukharien, le turc de Kasan et d'Astrakhan, et le turc de Constantinople, auxquels il faut ajouter beaucoup de dialectes secondaires parlés dans les pays qui entourent l'empire ottoman, le Kaptchak, la Perse et le Turkestan, et qui avoisinent la lisière de la Sibérie. On a peu de renseignemens positifs sur les langues du Kaptchak et du Mawarennahar. En général, la religion mahométane a introduit une foule de mots étrangers dans les différens dialectes turcs, tous peu abondans et même pauvres. Les Turcs occidentaux surtout, soumis à l'influence directe des Persans et des Arabes, ont pris beaucoup d'expressions à la langue de ces deux peuples, et ont de plus adopté l'écriture **arabe.**

L'ouïgour est actuellement la langue des habitans des villes depuis Khasigar jusqu'à Kamoul. D'après les écrivains chinois et l'auteur de la Vie de Timour, les quatorze lettres dont était formé dans le principe l'alphabet ouïgour avaient été prises dans l'alphabet syriaque. Avant ce temps, les Ouïgours faisaient usage des caractères tartares. Ils combinèrent les uns avec les autres les caractères syriaques et tartares; c'est pour cette raison qu'on a donné à leur alphabet la qualification de syro-tartare. L'ouïgour est, non pas le plus ancien dialecte turc, ainsi qu'on l'a prétendu, mais le plus anciennement fixé par l'écriture, et celui qui fut long-temps le plus savant et le plus considéré par les orientaux. Il n'y a aucun doute qu'il doive être rangé dans la classe des langues turques; mais il en diffère aussi sous quelques rapports. Ainsi, en ouïgour comme en turc ordinaire, il n'y a de marques de genre ni pour les substantifs ni pour les adjectifs; les pronoms ont entre eux la plus grande ressemblance, même dans le système de déclinaison; les noms de nombre sont identiques: c'est dans la conjugaison des verbes seulement que se manifeste la différence. Le système de conjugaison est aussi simple chez les Ouïgours qu'il est compliqué chez les Ottomans. Il y a cependant des rapports irrécusables dans les terminaisons des personnes et des temps. Le participe en *misch*, qui paraît commun à tous les dialectes turcs, est fréquent aussi dans l'ouïgour. Il résulte de ce qui précède que l'ouïgour et le turc de Constantinople se composent en grande partie de mots absolument semblables; mais que le génie des deux dialectes, quoique l'un et l'autre fassent usage et presque abus de l'inversion, est entièrement opposé. Cela vient sans doute de ce que les Ouïgours, reste des Turcs orientaux, ont subi la plupart du temps l'influence de la Chine, tandis que les Turcs occidentaux ont fait des emprunts surtout à la Perse et à l'Arabie: sur un même tronc les uns et les autres ont greffé des branches différentes. Quoi qu'il en soit, les Turcs ouïgours, ceux du Turkestan, du Kaptchak, d'Astrakhan et de Constantinople, se comprennent sans beaucoup de difficulté. Et comme, dans le moment de sa plus grande force d'expansion, la race turque a pénétré et séjourné dans le plus grand nombre des contrées asiatiques, depuis l'Asie Mineure jusqu'à l'Inde et sur les frontières de la Chine, un voyageur, avec le secours de la langue turque, peut se faire entendre presque dans toute l'étendue de la plus grande partie de l'ancien monde.

U.

UNIVERSITÉ DE PARIS. On a souvent discuté sur les origines de l'Université de Paris, et l'opinion la plus généralement adoptée aujourd'hui, la mieux établie dans les ouvrages historiques, est que Charlemagne n'en est pas, ainsi qu'on l'avait prétendu, le fondateur. En effet, si l'on ne veut dater le jour natal de l'Université que de l'époque où l'enseignement fut réellement universel dans l'école, où furent constituées la hiérarchie des maîtres et la discipline des écoliers, où les priviléges des uns et des autres obtinrent la sanction de la loi civile, cet état de choses est, il faut l'avouer, très postérieur au gouvernement de Charlemagne. Mais ce n'est peut-être pas ainsi qu'il con-

Digitized by Google

vient d'envisager la question. L'établissement universitaire du douzième siècle ne fut que l'association des écoles parisiennes, et les annales ecclésiastiques nous témoignent que, dès avant Charlemagne, il y avait des écoles, même à Paris, les unes claustrales, *cœnobiales*, et les autres épiscopales. Comme toutes les institutions appelées à exercer une haute influence, et qui portent dans leur sein les germes d'une longue vie, l'Université s'organisa lentement, par les réformes successives introduites dans le régime des écoles; elle ne fut ni au neuvième, ni au douzième siècles, la réalisation immédiate d'une idée préconçue.

Charlemagne le premier, et c'est un grand fait historique, ouvrit des écoles séculières, des *Academies*. La plus célèbre fut celle qu'il établit dans son palais même, et qui porta le nom de *schola palatii;* elle était dirigée par Alcuin ou Albin, le plus notable des émigrés écossais qui parcoururent à cette époque, et en grand nombre, la Gaule et l'Italie. Il nous est prouvé qu'on y enseignait, outre la grammaire et l'arithmétique, *computatoria*, le chant, la rhétorique et la logique élémentaires; plusieurs traités de Cicéron, le livre des *Dix catégories*, faussement attribué à S. Augustin, et quelques fragmens plus ou moins corrects d'Aristote, étaient toute la bibliothèque classique de l'école du palais.

L'exemple avait été donné par le pouvoir temporel : l'Eglise s'associa bientôt à cette propagande littéraire. Nous avons des lettres d'Eugène II aux évêques des Gaules, dans lesquelles il leur recommande vivement de fonder des écoles pour les laïques, et d'y enseigner les arts libéraux. Après la mort de Charlemagne, les études furent quelque temps interrompues; la guerre occupa tous les esprits et dispersa les savans écossais. Cette dispersion eut du moins pour résultat heureux la fondation d'écoles nouvelles au-delà des frontières impériales.

Au retour de la paix, Charles-le-Chauve reconstitue l'école du palais; c'est un roi philosophe «rex philosophatur « et philosophus regni moderatur habenas.» Attirés par ses prodigalités bien entendues, les *marchands de sagesse* le sont ainsi que se qualifiaient les missionnaires de l'école écossaise) arrivent en grand nombre à sa cour. Peu à peu les intelligences studieuses se développent, et les chaires se multiplient. Dans une épître contemporaine, citée par Du Boullay, nous lisons que, sous le règne de Charles-le-Chauve, on enseignait à l'école du palais tous les arts libéraux, « *Universa optimarum artium studia.* » L'épithète est peut-être hyperbolique; ce qui du moins est probable, c'est que, dans l'école la plus renommée des Gaules, l'enseignement devait être le plus complet, c'est-à-dire comprendre toutes les connaissances acquises. Or, nous apprenons, par les écrits dogmatiques ou élémentaires d'Alcuin, de J. Scot, de Raban-Maur et d'Hincmar, que l'état des lettres et des sciences n'était pas à cette époque aussi barbare qu'on a bien voulu le prétendre; les uns et les autres ont été maîtres ou disciples à l'école du palais. Si nous en croyons Du Boullay, bien que son témoignage puisse être un peu suspect, on professait sous Charles-le-Chauve, dans son école privilégiée, la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et la théologie. Avant d'être admis à cette dernière étude, il fallait avoir pris ses grades dans les sept arts libéraux; d'autres écoles y étaient d'ailleurs plus spécialement consacrées; celle de la cathédrale et celle de Sainte-Geneviève.

A la mort de Charles-le-Chauve, les troubles intérieurs recommencent, et les études, sans être pourtant suspendues, ne sont pas suivies avec tout le zèle désirable : la protection du pouvoir fait défaut aux académies naissantes. Le dixième siècle est appelé par plusieurs chronologistes *infelicissimum*. Cependant, après les guerres, on revient aux écoles. Agitée pendant vingt ans par l'hérésie de Béranger et de ses disciples, l'Eglise, qui a trop vite oublié l'éclatante défection d'Hincmar et d'Erigène, sollicite l'appui des libres théologiens; mais le plus grand nombre d'entre eux tient pour les doctrines du novateur. De cette rupture date la première émancipation des études séculières : encore ménagés par l'Eglise, mais sachant bien que la persécution dirigée contre l'idéalisme bérengérien menace toutes les sciences fondées sur la démonstration logique, les professeurs de l'école, les scolastiques, proclament la légitimité de l'examen rationnel, et à l'autorité de la tradition ils opposent celle d'Aristote. Entre les écoles épiscopales et les écoles séculières, il s'engage alors une sérieuse querelle qui ne sera pas de sitôt terminée; de toutes parts on accourt à Paris pour assister de plus près à ce grand spectacle; les chaires se multiplient; l'un et l'autre parti lève une armée dans le troupeau des auditeurs.

A la fin du onzième siècle, nous voyons les écoles de Paris tenues par d'illustres docteurs : Anselme de Laon, Guillaume de Champeaux et Bernard de Chartres, le grammairien. Abélard vint à cette époque à Paris; on n'avait eu quelque sorte achevé ses études qu'après ce pélerinage. Dans la lettre où il nous a transmis l'histoire de ses combats et de ses disgrâces, il fait plusieurs fois l'éloge des académies parisiennes. Nous lisons dans la biographie de Goswin, contemporain et rival d'Abélard, écrite par Rich. Gibbon : « Ici les moissons viennent mieux, dit le poète, ici les vignes : dans les forêts sont les arbres qui portent le bois, dans les jardins les arbres qui portent les fruits, dans les tavernes sont les vins écumans, à Paris sont les meilleurs des maîtres. » Des écoles nombreuses ont été ouvertes dans la Cité et sur la Montagne Sainte-Geneviève, *locutitius mons*, disent les chroniques, « nom qui avait été donné par les anciens à cette montagne, soit à cause qu'on y apprenait à parler latin et à discourir dans la rhétorique, soit à raison des disputes et des conférences qui s'y tenaient. (Mss. de Sainte-Genev. H-21, in-fol., p. 574) Une grande liberté régnait alors dans l'Université. Quiconque avait le droit d'enseigner la licence pouvait constituer sa chaire où il lui plaisait. Les cours qui attiraient le plus d'auditeurs étaient ceux de théologie scolastique, de logique, de philologie latine, grecque et arabe. Il n'y avait pas encore de cours spécial de médecine; elle était considérée comme une des parties de la philosophie naturelle. Le droit canonique n'eut une école spéciale à Paris que vers le milieu du douzième siècle. Quant au droit séculier, il n'était enseigné que dans les universités italiennes. Ce n'est pas cependant sans motifs que, par une bulle de 1220, Honoré III fit défense à l'Université de Paris de professer le droit civil, et que pareille interdiction fut consignée dans l'article 65 de l'ordonnance de Blois. De même qu'aujourd'hui, dans les chaires consacrées à l'enseignement du droit, nous entendons discourir sur les sciences qui y sont le plus étrangères; ainsi, parmi les docteurs scolastiques, il s'en trouvait plus d'un qui, venu de Bologne, se plaisait à étaler ses connaissances en matière de législation, dans un cours de grammaire ou de dialectique. Les écoles de droit civil et romain ne furent réellement autorisées à Paris que par un édit de Louis XIV (1679).

Si les détracteurs des antiques origines de l'Université étaient conséquens avec eux-mêmes ils ne devraient en dater la fondation que de cette année 1679; car l'enseignement n'y fut pas plus tôt universel; mais ils procèdent avec plus d'arbitraire, et c'est au douzième siècle qu'ils font honneur de cette fondation. Alors, en effet, il se fit une révolution véritable dans les écoles de Paris; elles reconnurent un chef qui présida leur union fédérative; les élèves se partagèrent en quatre nations, celles de France, d'Angleterre, de Normandie et de Picardie; alors elles obtinrent du pouvoir royal et du pouvoir spirituel une juridiction spéciale et pri-

vilégiée, sanctionnée par cette formule : « Nullus clericus » trahatur ad seculare examen, propter aliquod delictum » quod fecerit. »

Ce privilége fut depuis confirmé par Louis IX. Avec le temps, l'Université eu obtint d'autres encore de la faveur des rois : l'exemption des tailles, du logement des gens de guerre, des tutelles, curatelles et autres charges publiques. Des édits de François Ier (1543, de Henri II (1547-1557), de Charles IX (1560-1561-1563), de Henri III (1573), de Henri IV (1594), de Louis XIII (1610), et de Louis XIV (1651), consacrèrent à nouveau ces franchises et ces immunités : ce n'est pas a dire qu'on les ait toujours respectées. Durant les guerres civiles, l'Université subit le régime commun.

Séparée du reste de la nation par des privilèges, l'Université devait ou contribuer, ou nuire, suivaot les circonstances, au progrès des esprits. Elle y contribua quand, dépositaire de la science la plus avancée, elle n'espiolta que dans l'intérêt de sa propagande littéraire ou philosophique la protection qui lui était accordée : elle y fut nuisible quand, jalouse des établissemens qui s'élevaient autour d'elle, des dons qui retentissaient plus haut que les siens, elle voulut combattre leur influence, elle entrava le libre développement des institutions rivales. Or, les grandes luttes de l'Université commencent précisément à l'époque où ses privilèges sont constitués par la loi. Les Dominicains ayant ouvert des écoles font concurrence à son enseignement. L'Université invoque la tutelle du pouvoir séculier : les Dominicains obtiennent les faveurs spéciales du pape. Après une assez longue résistance, dans laquelle Guillaume de Saint-Amour fait entendre, au nom de l'Université, des récriminations amères contre le siége pontifical, l'institution privilégiée fait des concessions et admet dans son sein les deux plus hautes têtes du contraire parti : Bonaventure et Thomas d'Aquin. Elle eût moins profité de sa victoire qu'elle ne profita de sa défaite.

Dans le treizième et le quatorzième siècles furent fondés et incorporés à l'Université, outre les nombreuses écoles publiques établies dans la rue du Fouare (où était la Faculté des Arts et celle du Décret), sur les rives de la Seine et sur les ponts, le collége des Bernardins (1246, celui des Prémontrés, la Sorbonne, le collége des Trésoriers, celui de Cluny (1269), celui d'Harcourt (1280), fondé par Raoul d'Harcourt « in gratiam pauperum Normanorum, » ceux du cardinal Lemoine, de Bayeux, de Navarre, de Presles et de Montaigu. Quand on assiste au spectacle de cette progression rapide, quand, à la tête de l'enseignement dans toutes ses branches, on voit l'Université placer, avec une main heureuse, une série d'hommes aussi éminens qu'Albert-le-Grand, David de Dinant, Guillaume de Poitiers, Guillaume de Saint-Amour, Jean de Paris, Simon de Tournay, Bonaventure et S. Thomas d'Aquin, on ne peut s'étonner d'entendre Alexandre VI dire de Paris dans une de ses bulles : « Voilà la noble, l'illustre ville des lettres et des arts, la première école de l'érudition, l'officine de la plus haute sagesse! » Telle était l'affluence des écoliers autour de ces docteurs, qu'Albert-le-Grand ne trouvait pas de local assez vaste pour contenir ses auditeurs, professait en plein air; tel était le crédit de l'Université dans toute l'Europe savante, que les canonistes eux mêmes venaient à Paris prendre leurs grades, assurés d'obtenir un bénéfice au sortir de ses fameuses écoles. Dans toutes les affaires importantes qui concernent le dogme ou l'Etat, c'est l'Université que les papes, que les rois consultent. Elle assiste au procès des Templiers (1307); elle protége Philippe-le-Bel et les libertés gallicanes contre les violences de Boniface VIII; elle conserve au roi l'investiture des bénéfices; elle en appelle au futur concile des exactions de l'Eglise romaine; elle est arbitre dans tous les différens, juge dans tous les procès : à l'assemblée des notables de 1413, c'est elle qui rédige et présente les remontrances de la nation; c'est elle qui, dans la personne de son chancelier, J. Gerson, gouverne le concile de Constance. Les rois l'appellent leur fille aînée!

Mais le quinzième siècle est l'apogée de sa puissance politique. L'agrandissement quotidien du pouvoir royal, les guerres plus que civiles qui désolèrent la France pendant les règnes de Charles VII, de Louis XI, de François Ier, les ardentes querelles suscitées entre les théologiens par les prédications de Luther et de Calvin, l'arrivée des Jésuites, la complicité de la Sorbonne dans les attentats de la Ligue, portèrent à l'Université de terribles coups. Désormais elle sera réduite au rôle de corporation enseignante, sous la protection et en même temps sous la direction du gouvernement royal. Ce nouvel état de l'Université ne peut cependant être considéré comme une véritable décadence. A une époque où les pouvoirs étaient encore mal établis, où l'éducation des gouvernans n'avait pas été faite, il était naturel qu'une assemblée de lettrés, de savans, fût le conseil ordinaire des princes; mais quand les courtisans eurent acquis l'expérience des affaires; quand la diplomatie cessa d'être une science spéculative; quand les plus habiles politiques du parlement et de la noblesse vinrent travailler de concert avec la couronne au perfectionnement des institutions et au maintien de l'empire, les docteurs de l'Université furent rendus à la direction des études : ailleurs on n'avait plus besoin d'eux.

Ce n'était pas Richelieu qui pouvait avoir dans ses projets de rendre à l'Université sa prépondérance et ses prérogatives gouvernementales. Plein de zèle pour l'éducation de la jeunesse, qu'il appelait « la pépinière dont le corps politique prend incessamment la substance, » on le vit contribuer à la réforme intérieure de l'Université et déterminer avec rigueur les limites de ses attributions. Elle ne les a pas franchies depuis cette époque. Long-temps hostile aux Jésuites, elle hérita de leurs établissemens quand ils furent expulsés de France.

L'Université se trouva comprise dans les institutions dont la révolution française exigea la réforme. Divers plans furent proposés; les uns sous l'Assemblée constituante, les autres sous la Convention. La Constituante ne résolut rien; la Convention fonda l'Ecole normale et l'Ecole polytechnique. L'empire, qui releva bien ou mal tant de ruines, organisa de nouveau l'Université. Cette organisation, dirigée par Fourcroy, n'a guère été modifiée par la restauration de 1815 et la révolution de 1830. Des lois spéciales concernant les divers degrés d'enseignement ont été votées; des règlemens nouveaux ont été adoptés par le Conseil royal de l'instruction publique, quant aux méthodes, quant aux grades universitaires; mais ces lois, ces règlemens n'ont pas une importance historique.

Telles sont les phases diverses qu'a traversées l'Université depuis son origine incertaine jusqu'à nos jours. Ainsi qu'elle est aujourd'hui constituée, et dans notre état politique, rend-elle encore au pays quelques services? Cela ne peut être douteux pour personne. En pourrait-elle rendre davantage? La question est débattue.

Depuis que les mots beaucoup trop sonores de liberté, de concurrence, ont retenti dans la presse et du haut de la tribune législative, on s'est fait à cette idée que toute organisation est une entrave au progrès, que toute hiérarchie est une tyrannie stérile. Poursuivie par ce sophisme, l'Université n'est fort mal défendue : au lieu de faire valoir sa raison d'être, elle a offensé l'opinion par une propagande hostile : on l'accusait d'exercer un empire trop absolu; elle s'est laissé dominer par une intrigue occulte. Ainsi a-t-elle donné sujet à des récriminations très motivées : la presse ne pouvait pas, ne devait pas supporter que l'éducation, même privilégiée, fût asservie à une coterie dont les principes et la conduite révoltaient également la conscience

nationale. D'autres plaintes ont été portées contre l'enseignement universitaire. Dans les premiers siècles de l'Université, il ne sortait de ses écoles que des philosophes et des théologiens; depuis Richelieu jusqu'à la révolution française, il n'en est guère sorti que des rhéteurs (nous prenons ce mot en bonne part). Parvenue aux fonctions gouvernementales, la bourgeoisie devait imposer à l'Université des conditions nouvelles; peu soucieuse des rhéteurs ou des philosophes, elle devait la requérir de préparer la jeunesse aux pratiques de l'industrie et du négoce. Des modifications ont donc été introduites dans le régime universitaire, mais sans méthode, sans intelligence: en voulant élargir le cercle on l'a brisé; à l'unité on a substitué l'anarchie. Certes, nous ne plaiderons pas la cause perdue de l'éducation exclusive; nous connaissons l'insuffisance actuelle de l'enseignement littéraire professé dans l'ancienne Université; il nous est néanmoins impossible d'approuver ce qui a été fait de nos jours pour satisfaire à des besoins réels.

Mais laissons de côté ces griefs pour ne discuter que la question capitale, la question de vie ou de mort pour l'Université.

Un grand fait a été accompli le jour où l'Université a perdu ses privilèges qui, la mettant en dehors du droit commun, semblaient ainsi la constituer indépendante de l'état. De ce jour, elle a été dominée par la force, par la loi politique; elle est devenue fonctionnaire de la société, et c'est là son rôle véritable. Protégée, salariée par le gouvernement, et relevant de lui, l'Université reçoit de ses mains la génération naissante et la lui doit former aux bonnes mœurs, aux nobles disciplines et aux professions savantes, apte à remplir les emplois publics, à exercer les branches diverses de l'industrie. L'Université représente, pour la jeunesse, la tradition; elle lui enseigne les connaissances acquises, la morale écrite; elle l'instruit sur le fait présent, sur les causes historiques et sur la légitimité de ce fait, sur les devoirs qu'il impose, sur les droits qu'il confère et sur les conditions de ces droits. Par cet enseignement, elle lui inspire encore les tendances sociales; elle prévient les écarts du cœur et de l'esprit; elle dépose dans les consciences ce principe fondamental: Que tout progrès est le résultat nécessaire des choses accomplies; que l'avenir est contenu dans le passé comme la conséquence dans les prémisses, et que l'imagination aventureuse, qui cherche une voie nouvelle loin des sentiers tracés, s'égare et dépense des forces sans produire.

La fonction de l'Université est donc essentiellement politique et gouvernementale. Telle n'est pas cependant l'opinion qui a cours. La Charte de 1830 a décrété de la liberté de l'enseignement. Si cette liberté ne devait pas se montrer plus exigeante qu'elle ne l'a été depuis la promulgation de notre pacte constitutionnel, nous n'aurions pas trop à nous en plaindre. En effet, malgré le décret législatif, l'Université s'est réservé la prépondérance suprême; on ne peut ouvrir une école qu'avec son diplôme; on ne peut monter dans une chaire qu'avec le consentement du ministre. Mais le principe de liberté ayant été posé, nous entendons quelques organes de la presse qui en demandent l'application absolue, fondés sur une lettre qui ne souffre pas, il faut bien le dire, de commentaires équivoques. Et comment les blâmer? Si la liberté de l'enseignement est une bonne chose, il faut qu'elle soit réalisée complétement et au plus vite; il faut lever toutes les entraves, aplanir tous les obstacles, c'est-à-dire supprimer l'Université. Or, nous ne craignons pas de le dire, dussions-nous sur ce point être en désaccord avec les gens dont les opinions sont les plus proches des nôtres, la suppression de l'Université serait non seulement le fait d'une calamiteuse imprévoyance, elle serait encore une contradiction formelle aux maximes les plus révolutionnaires. L'unité, dans le corps politique, a besoin d'être préparée, entretenue par l'unité dans l'éducation; les mêmes devoirs nous sont imposés à tous; la même morale, les mêmes lois nous gouvernent; les mêmes idées, les mêmes sentimens nous doivent être inspirés dès l'enfance. Supprimer l'Université, laisser l'éducation au libre arbitre des familles, c'est vouloir perpétuer les distinctions aristocratiques, inféoder l'anarchie dans l'état, enlever aux lois civiles et pénales leur sanction première.

On ne doit donc pas entendre les termes de la charte dans un sens absolu, mais il faut composer avec elle comme avec toutes les négations libérales. Au reste, il appartient à l'Université de se maintenir. On l'a menacée de la liberté, parce qu'elle se conduisait mal: on veut aujourd'hui lui ravir quelques privilèges, parce qu'elle n'en fait pas le meilleur usage. Quant à sa conduite, elle s'est amendée; elle n'obéit plus aux tendances ultramontaines. Que maintenant elle démontre par de bons résultats la nécessité de son monopole, et l'on ne songera plus à le lui disputer. L'unité disciplinaire existe dans son sein, mais il y manque l'unité dans les méthodes d'enseignement; il y manque une classification exacte et logique des spécialités, une sage distribution des études; ce qui lui manque surtout, c'est l'enseignement de l'éthique élémentaire, abandonné jusqu'à ce jour, avec une imprudence coupable, aux ministres de la religion catholique. Avec le temps, elle peut combler toutes ces lacunes.

URANOGRAPHIE. C'est l'une des subdivisions de la science des astres. Son but est restreint à la description des mouvemens et des apparences que présentent les corps célestes. Elle constitue, à proprement parler, l'*astronomie élémentaire* par opposition à l'*astronomie systématique*, qui est la connaissance des faits *réels* déduits de l'observation des faits *apparens*. (Voyez ASTRONOMIE.)

Le mouvement diurne de la voûte céleste, les diverses constellations, les révolutions du soleil, de la lune et des cinq premières planètes (la terre non comprise), ont pu être reconnus et décrits dès la plus haute antiquité. Mais c'est à l'invention et aux perfectionnemens successifs des instrumens modernes que la science uranographique doit ses plus brillantes découvertes et la précision admirable de ses observations. Les phases de Vénus, les satellites de Jupiter et de Saturne, les anneaux de Saturne, Uranus et ses satellites, les quatre petites planètes, les étoiles multiples et leurs révolutions, les nébuleuses stellaires et planétaires, nous ont été révélés par le télescope. La détermination de la forme de la terre, la connaissance exacte de tous les élémens les plus importans du système solaire, les catalogues et les cartes comprenant les positions de plus de 120 000 étoiles, sont les principaux résultats de la perfection des instrumens destinés à la mesure des angles et du temps. L'histoire de l'astronomie a été résumée ailleurs; sans vouloir la développer ici, nous devons en extraire ce qui est relatif à l'uranographie pure, et, la conduisant jusqu'à nos jours, jeter un coup d'œil rapide sur la série des brillantes découvertes dont s'est enrichie cette science. On connaît mieux l'étendue de ce qui reste à faire lorsque l'on a résumé ce qui a été fait.

Les anciens astronomes se bornèrent d'abord à observer le lever et le coucher des principales étoiles, leurs occultations par la lune et par les planètes, et les éclipses. La marche du soleil était fixée par la disparition et la réapparition successive des étoiles du zodiaque au milieu des lueurs du crépuscule; mais l'emploi des gnomons donnait des indications beaucoup plus précises. C'est en employant des instrumens de ce genre que les Chinois, plus de 1000 ans avant J.-C., ont fixé l'inclinaison de l'écliptique avec une exactitude remarquable. A une époque plus ancienne de dix siècles, ce peuple singulier cultivait l'astronomie comme la base des cérémonies religieuses; il avait un calendrier, savait prédire les éclipses, mesurait le temps par les clepsydres, et avait

reconnu que la durée de l'année est de 365 jours et un quart environ.

Les Chaldéens, que l'antiquité regarda constamment comme le peuple le plus instruit dans la science des astres, n'ont pas laissé d'autre monument certain de leur savoir que la période de 223 mois lunaires qu'ils nommaient *saros*, et qui a l'avantage de ramener à peu près la lune à la même position à l'égard de ses nœuds, de son périgée et du soleil. Nous ne connaissons aussi que fort peu de chose sur l'ancienne astronomie des Indous et des Egyptiens.

C'est vers le quatorzième siècle avant l'ère chrétienne, que les Grecs partagèrent le ciel en constellations. Cependant on ne doit aux Grecs et à leurs colonies que deux observations précises avant la fondation de l'école d'Alexandrie. La première est celle du solstice d'été de l'an 432, par Méton et Euctemon; la seconde est une mesure de la longueur méridienne du gnomon, par Pythéas de Marseille, au solstice d'été, dans cette ville, vers le temps d'Alexandre.

L'école d'Alexandrie, par le perfectionnement des instrumens propres à mesurer des angles, donna à l'astronomie un développement tout nouveau. Les positions des étoiles furent mieux déterminées; les inégalités des mouvemens du soleil et de la lune mieux connues; les planètes suivies avec plus de soin.

Aristarque de Samos donne un premier aperçu de la distance du soleil à la terre; essai fort imparfait pour les moyens d'exécution, mais fondé sur une idée ingénieuse. Eratosthènes mesure le globe terrestre, et par un heureux hasard il obtient un résultat très approché de la vérité. Hipparque, le plus grand astronome de l'antiquité, introduit dans les observations une précision inconnue avant lui. Les mouvemens du soleil et de la lune sont étudiés de manière à donner une première mesure de l'excentricité de leurs orbites; la parallaxe de la lune est mesurée, et sert à évaluer celle du soleil; un catalogue d'étoiles est dressé, et ce travail important conduit à la découverte de la précession des équinoxes. Près de trois siècles après Hipparque, vers l'an 130 de notre ère, Ptolémée florissait à Alexandrie. C'est à lui que nous devons le précieux dépôt des connaissances astronomiques acquises jusqu'à cette époque, et consignées dans son *Almageste*. Observant lui-même, il découvrit l'évection de la lune, et laissa un catalogue d'étoiles utile sans doute, mais qui ne peut nous dédommager de la perte de celui d'Hipparque.

L'école d'Alexandrie subsista encore pendant cinq siècles après Ptolémée; mais ses successeurs se contentèrent de commenter ses ouvrages et ceux d'Hipparque, sans ajouter à leurs découvertes. Pour trouver des observateurs dignes d'être cités, il faut aller jusqu'au neuvième siècle de notre ère. Vers cette époque, les Arabes se livrèrent avec succès à l'étude de l'astronomie, et, perfectionnant les instrumens d'observation, ils donnèrent des tables plus exactes que celles de Ptolémée, et fixèrent avec une grande précision la longueur de l'année. Malgré l'autorité de Laplace, les recherches d'un habile orientaliste, M. Sédillot, nous autorisent à dire que l'activité des Arabes ne s'est pas bornée aux observations, et qu'elle s'est étendue à la recherche de nouvelles inégalités. En effet, un manuscrit arabe de la Bibliothèque royale prouve d'une manière irrécusable que Aboul-Wefa avait constaté, dès l'an 975, à Bagdad, l'inégalité lunaire connue sous le nom de *variation*, et dont la découverte est généralement attribuée à Tycho-Brahé.

Les Persans cultivèrent aussi l'astronomie avec succès lorsqu'ils eurent secoué le joug des khalifes. Mais c'est aux Chinois que nous devons les observations les plus précises que l'on ait faites avant le renouvellement de l'astronomie, et même avant l'application du télescope au quart de cercle. Plusieurs de ces observations, qui datent de 1277 à 1280, prouvent d'une manière incontestable la diminution de l'obliquité de l'écliptique et de l'excentricité de l'orbe terrestre, depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Le dépôt des connaissances astronomiques transmis par les Arabes aux nations de l'Europe moderne, ne commença à s'accroître d'une manière notable que vers le milieu du treizième siècle. Déjà Copernic avait expliqué le véritable système des révolutions célestes, lorsque parut Tycho-Brahé, l'un des plus grands observateurs des temps modernes. Inventant de nouveaux instrumens et perfectionnant les anciens, cet illustre astronome laissa bien loin derrière lui tous ses devanciers. On lui dut un catalogue d'étoiles supérieur à tous ceux qui avaient paru; il découvrit la *variation*, ignorant sans doute les travaux des Arabes à ce sujet; il montra que les comètes se meuvent bien au-delà de l'orbe lunaire; il acquit une connaissance assez exacte des réfractions astronomiques; il aperçut le premier l'*équation annuelle* de la lune; enfin il donna de très nombreuses observations des planètes, qui servirent bientôt de fondement aux fameuses lois de Kepler.

On peut croire que les bases du système du monde, établies par Copernic et par Kepler antérieurement aux brillantes découvertes de l'astronomie moderne, auraient fini par conduire à la connaissance de l'attraction universelle et des faits généraux de la mécanique céleste. Il faut remarquer néanmoins que c'est à l'invention du télescope et à son application aux instrumens gradués que l'on a dû les preuves les plus directes et les plus irréfragables du mouvement de translation de la terre. A peine Galilée a-t-il entendu parler de cette invention, il se l'approprie pour ainsi dire en construisant une lunette qu'il dirige vers le ciel. Quel dut être son ravissement à la vue des merveilles nouvelles et inattendues qui s'offraient à ses regards! Il voyait les phases de Vénus, Jupiter et ses satellites, les montagnes et les vallées de la lune, les taches et le mouvement de rotation du soleil, l'anneau de Saturne, les myriades d'étoiles de la voie lactée!

Huygens suit de près Kepler et Galilée. Par son application du pendule aux horloges, il donne à la mesure du temps une précision qu'elle n'avait jamais pu atteindre. D'excellentes lunettes, construites par lui-même, lui révèlent la forme véritable de l'anneau de Saturne, et l'existence de l'un des satellites de cette planète.

Bientôt l'heureuse idée de Picard, qui, le premier, imagine d'adapter le télescope au quart de cercle, achève de renouveler la face de l'uranographie, à tel point que les observations d'Hévélius, astronome très habile, deviennent inutiles aujourd'hui en comparaison des autres, parce qu'il s'était obstiné à ne pas admettre cette innovation.

Etablie et encouragée par Louis XIV et par Colbert, l'Académie des sciences de Paris devait soutenir dignement la gloire scientifique de la France. Huygens et Romer y figuraient lorsque l'un construisit ses premières horloges à pendules, et lorsque l'autre découvrit la vitesse de la lumière. Mais les travaux de Picard, d'Auzout, l'inventeur du micromètre, et de Dominique Cassini, ne jetèrent pas un moindre éclat sur les premiers temps de l'Académie. Cassini, chef d'une famille célèbre à juste titre, détermina par l'observation les mouvemens des satellites de Jupiter, découvrit quatre des satellites de Saturne, assigna les valeurs des rotations de Jupiter et de Mars sur eux-mêmes, vit le premier la lumière zodiacale, donna une mesure très approchée de la parallaxe du soleil, calcula la première table de réfractions qui ait été conçue rationnellement, et ne se reposa que lorsque la cécité, qui précéda sa mort de quelques années, vint interrompre cette longue série de travaux utiles. Les noms de Lacaille, de Lalande, et de plusieurs autres Académiciens français, figurent à un rang honorable parmi ceux des uranographes les plus distingués. Mais un des plus beaux titres de gloire de l'ancienne Académie consiste dans la première détermination certaine de la gran-

deur et de la forme de la terre. Picard, Auzout, Maupertuis, Bouguer, La Condamine, exécutèrent en divers pays et à différentes époques de grandes opérations géodésiques qui ont contribué pour une part considérable aux progrès de la physique céleste, en vérifiant les conséquences tirées des principes du grand Newton. De nos jours, la France s'est encore trouvée au premier rang lorsqu'il s'est agi de recommencer ces opérations avec toute la précision que comportaient les progrès les plus récens introduits dans les observations, par l'admirable exécution des instrumens de différente nature, et par le principe fécond de la répétition des angles. MM. Mécbain et Delambre, Biot et Arago ont commencé et mis à fin la mesure d'un arc de méridien embrassant un espace d'environ 20 degrés, et leur beau travail a fourni la base du système métrique des poids et mesures.

L'Anglet rre et l'Allemagne se sont associées à cette suite de découvertes. Flamsted, auquel on doit un catalogue d'étoiles et un bel atlas céleste; Halley, qui prédit le premier le retour d'une comète, et qui indiqua l'observation du passage de Vénus comme propre à la détermination exacte de la parallaxe du soleil; Bradley, à jamais illustre par la découverte de l'aberration et de la nutation, étaient membres de la Société royale de Londres, rivale de notre Académie des sciences. Tobie Mayer, mort à la fleur de l'âge, rendit célèbre l'observatoire de Gœttingue. On lui doit le principe de la répétition des angles, si fécond depuis les applications heureuses que Borda en a faites, et des tables de la lune où l'observation a été employée, avec une admirable sagacité, d'après les indications de la théorie.

La fin du siècle dernier et le commencement du nôtre ont été signalés par des découvertes brillantes. Herschel, muni des puissans télescopes à réflexion, que lui-même avait construits, découvrit Uranus et ses six satellites, dont deux seulement ont été revus depuis; il signala deux nouveaux satellites de Saturne; il vit se résoudre en des myriades d'étoiles certaines nébuleuses, et en étudiant cette classe remarquable de corps célestes, il put suivre pour ainsi dire le travail de l'enfantement des mondes; il sépara en groupes binaires, ternaires et même quaternaires, des étoiles qui semblaient simples dans des télescopes moins puissans que les siens. Dans la première nuit de notre siècle, Piazzi découvre Cérès, l'une des quatre planètes télescopiques; deux autres, Vesta et Pallas, sont trouvées bientôt après par Olbers; et enfin Junon, par Harding.

Depuis 1804, époque de la découverte de cette dernière planète, un laps de temps considérable s'est écoulé sans qu'aucun fait remarquable dans l'histoire céleste ait été signalé aux astronomes. Aussi quelques personnes ont-elles pu croire que la période des grandes révélations astronomiques devait être considérée comme close, et qu'il ne restait plus à faire que des observations de détail, utiles par leur nombre et par leur précision au perfectionnement des tables astronomiques. Mais ces restrictions peu philosophiques ont été, depuis quelques années surtout, démenties par les faits. Les recherches remarquables d'un astronome français, M. Savary, avaient fixé le temps de la révolution d'une étoile autour d'un autre, et donné la certitude que des observations suivies pendant une longue suite de siècles pourraient conduire à la détermination de la distance absolue d'un de ces groupes binaires à la terre, lorsque M. Bessel de Kœnigsberg, par des mesures directes prises avec un héliomètre dans le système de Bouguer, a obtenu, à moins d'un quinzième près, la valeur absolue de la parallaxe d'une étoile. Il résulte de sa belle série d'observations, que la 61e du Cygne, l'une des étoiles qui paraissent le plus rapprochées de nous, est à une distance environ 657 700 fois plus considérable que celle qui nous sépare du soleil, et que la lumière emploie plus de dix ans à franchir cet immense intervalle avec une vitesse de 80 000 lieues par seconde. Dès l'année 1812, MM. Arago et Mathieu, en observant la même étoile, étaient arrivés à un résultat assez approché de celui-là, comme on peut le voir dans l'*Annuaire des longitudes de* 1834.

Nous sommes encore bien peu avancés dans la connaissance du monde stellaire, puisque nous ne possédons que pour une seule de ces myriades d'étoiles la mesure de l'intervalle qui nous en sépare. Mais le succès obtenu par M. Bessel doit encourager les astronomes, et les artistes qui se livrent à la construction des instrumens de haute précision. Que les uns et les autres redoublent d'efforts, et nous pouvons espérer que dans peu d'années nous connaîtrons les distances mutuelles des étoiles des principaux groupes multiples, et les positions de ces groupes dans l'espace. Grâce au beau travail de M. Savary, les lois de l'attraction newtonienne ont été vérifiées dans ces mondes lointains, et elles serviront à leur tour à fixer les masses des globes qui les composent. Nous le savons d'avance, l'homme pourra peser un jour un grand nombre de ces astres dont il est séparé par de si prodigieuses distances. Les variations d'intensité et de couleur dans les étoiles, variations dont la loi est inconnue pour le plus grand nombre et dont la périodicité est démontrée pour quelques unes, offrent aussi des sujets d'étude intéressants. On a vu plusieurs de ces astres paraître subitement et disparaître dans un petit nombre d'années; des nébuleuses ont éprouvé des changemens sensibles sous les yeux même des observateurs, et tout nous indique que, dans les champs de l'espace, la force qui préside à l'enfantement et aux transformations des mondes n'a pas cessé de faire sentir son empire. Malgré l'immobilité apparente de l'ensemble des constellations, l'univers entier ne nous offre pas un seul corps dans un état de repos absolu; le soleil lui-même, entraînant avec lui le système planétaire dont notre terre fait partie, se meut rapidement vers un point du ciel où les étoiles semblent s'écarter, tandis que dans la région opposée l'augmentation de distance a diminué les intervalles de séparation apparente. En un mot, le monde stellaire offre les sujets d'exploration les plus divers et les plus capables de nous intéresser à un haut degré par la grandeur des résultats qu'ils doivent nous révéler.

Mais le système solaire lui-même est loin d'être complétement connu aujourd'hui. Nous soupçonnons, sans en être assurés, l'existence de nouvelles planètes que certaines observations indiquent avec quelque probabilité. Que savons-nous de précis sur ces millions d'astéroïdes que notre globe rencontre chaque jour dans l'espace, tantôt isolés, tantôt réunis par groupes innombrables? Leur existence était niée au commencement de notre siècle, et la périodicité de quelques unes de leurs apparitions n'a été démontrée que depuis un petit nombre d'années. Que savons-nous encore sur le nombre, sur les révolutions, sur les lois générales des apparences physiques des comètes?

Parmi les différens élémens uranographiques que nous ignorons aujourd'hui, les uns peuvent être déterminés par nos moyens actuels d'observation employés pendant un espace de temps plus ou moins long; la connaissance des autres exige dans nos instrumens des perfectionnemens sans lesquels ces élémens nous échappent toujours. La mesure des angles et celle du temps sont les moyens d'observation dont l'astronome fait usage le plus souvent. L'invention du vernier, la répétition des angles et l'admirable exécution des instrumens modernes permettent d'obtenir des angles quelconques à moins de $\frac{1}{10}$ de seconde près. L'horlogerie exacte a fait assez de progrès pour que l'on ait des pendules astronomiques dont le mouvement diurne ne varie pas de plus de quelques dixièmes de seconde en plusieurs mois, et nos astronomes peuvent répondre du moment de l'observation de certains phénomènes, à moins d'un cinquième ou même d'un dixième de seconde. Il est difficile de concevoir que l'on puisse aller beaucoup plus loin en fait

de précision. Néanmoins, on ne serait pas fondé à croire que ces limites ne puissent être encore bien reculées, au moins dans des cas particuliers. L'ingénieux procédé indirect que M. Wesstone a employé à la mesure de la durée des éclairs, lui a permis d'assigner à cette durée une valeur moindre que la millième partie d'une seconde. Quant aux angles, il suffira d'augmenter le pouvoir amplifiant des télescopes, pour que les micromètres permettent de mesurer aussi des différences angulaires qui nous échappent aujourd'hui.

Le perfectionnement de nos lunettes dépend, avant tout, de l'augmentation d'ouverture de l'objectif. Or, les développemens successifs des arts chimiques et mécaniques ont permis d'augmenter constamment cette dimension depuis plusieurs années, et peut-être parviendra-t-on un jour à construire des objectifs susceptibles de supporter, sans altération de la pureté des images, des grossissemens beaucoup plus considérables que ceux d'aujourd'hui, qui n'excèdent jamais 1 200 fois les dimensions linéaires de l'objet observé. Des grossissemens de cinq à six mille fois la grandeur linéaire nous révèleraient dans le ciel des phénomènes dont nous ne soupçonnons pas même l'existence, et nous donneraient une connaissance beaucoup plus exacte d'une foule d'autres qui ne peuvent être qu'imparfaitement étudiés avec nos moyens actuels d'investigation. La technologie est donc appelée à concourir aux progrès de l'uranographie et à augmenter le domaine de la plus sublime des sciences.

Mais on aurait tort de borner à la mesure des angles et des temps les moyens d'observation de l'uranographie exacte. L'analyse des différentes espèces de lumière que nous envoient les corps célestes, la constitution des rayons qui les composent et des spectres qui en résultent, sont dignes d'attirer l'attention des observateurs. Quant aux questions relatives à la chaleur propre du soleil et aux variations de température des différentes régions de l'espace, elles paraissent enveloppées d'un voile que le temps lui-même ne soulèvera peut-être pas, et nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Nous en avons dit assez, dans cet exposé rapide, pour que l'on puisse pressentir quels magnifiques résultats l'avenir promet aux veilles laborieuses des astronomes. Si notre imagination franchit une de ces longues périodes séculaires dans lesquelles la vie de l'homme n'occupe qu'un instant, mais qui disparaissent elles-mêmes dans l'éternité, nous voyons l'espèce humaine initiée aux révolutions célestes et aux phénomènes qui s'accomplissent dans des régions de l'espace où notre système planétaire tout entier n'est qu'un point imperceptible. Faisons des vœux pour que notre pays se maintienne au premier rang dans cette longue suite de découvertes que nous promettent les études uranographiques. La France manquerait au rôle qu'elle doit accomplir dans le développement moral du monde, si, trop docile aux enseignemens grossiers de la politique des intérêts matériels, elle pouvait négliger une science qui élève nos âmes à la contemplation des œuvres de Dieu.

UTOPIE. Quand la réalité ne le contente plus, l'homme, par le rêve, lui échappe; il se dessine, il poursuit à travers l'idéal un état meilleur. Et il a raison; car cette réalité dont il souffre n'a rien de définitif; car ce n'est pas en vain qu'au-dessus de toute réalité l'esprit reste libre; et pour que l'état meilleur devienne réalité à son tour, il faut que long-temps d'avance il ait été pressenti, espéré, conçu dans l'idéal, réalisé dans l'imagination. Le désir qui, sous sa condition normale et légitime, se confond dans l'espérance, est donc véritablement, ainsi que le Christianisme l'a entrevu, l'une des forces fondamentales de la vie humaine. C'est le lien de l'avenir avec le présent, c'est l'aile motrice de la vie, comme la Foi en est la lumière, comme l'Amour en est le repos et la plénitude.

Si ce n'est peut-être de nos jours, où tant de printemps sans fleurs annoncent des automnes sans fruits, quel homme n'a point rêvé? Qui ne se souvient de cet âge où, n'ayant pour mesure de la vie que sa propre virtualité, l'âme s'épanouit librement, indéfiniment, non dans le réel qu'elle ne connaît pas, mais dans le possible? Rêve prophétique, où l'homme s'entrevoit un instant dans sa destinée infinie! rêve nécessaire! Tout ce qui s'accomplit sur la terre de bon et de grand a là son type ainsi que sa première réalité. Et, ce premier âge passé, bien long-temps encore, et même toujours, sinon comme espérance, du moins comme regret, qui ne garde en soi un plan favori, un idéal où se résument les aspirations de sa vie, le type d'une existence selon son cœur? L'homme d'abord rêve donc faute de savoir la vie; puis, quand il la sait, il rêve encore parce qu'il la sait, pour s'en consoler, pour suppléer à son insuffisance, pour la réparer. Mais le rêve désormais se distingue de la réalité et s'en sépare; ou bien, s'il compte avec elle, il doit se restreindre, il n'est plus libre.

Non, une fois que l'idéal est éclos dans une âme puissante, aucune déception, aucune étreinte de la réalité ne saurait plus l'étouffer. Au fond, la réalité n'est point, comme il semble, hostile au rêve. Loin donc de l'étouffer, elle est bien plutôt son institutrice: c'est par son aide et en elle que le rêve s'instruit; que, sortant de cet état vague et indéterminé, de cet état embryonnaire où il n'est encore qu'un germe infini, mais qui ne saurait vivre, il se précise, il se développe dans ses membres, il s'organise en un monde visible et complet. Tout ce que veut la réalité, tout ce qu'elle peut, c'est de n'être pas méconnue; il faut donc la reconnaître: en d'autres termes, il faut que le rêve s'en distingue, qu'il s'en sépare, ou plutôt que, la comprenant, il plane sur elle; et c'est à quoi mènent tôt ou tard ses sœurs ieçons. Or, dans cette indépendance où le rêve dès lors se trouve vis-à-vis de la réalité, il est, comme nous l'avons indiqué, deux positions fondamentales qu'à l'égard de celle-ci l'homme peut prendre. Ou bien, uniquement tourné vers l'idéal, et voulant le rêve pur, libre, intact, illimité, soit qu'il le reporte tout entier sur une meilleure vie, soit qu'il le réalise dans une œuvre d'art, soit qu'il le réduise en formules de philosophie, il laissera la réalité à elle-même: ou bien il voudra aborder la réalité, agir sur elle directement, l'élever par l'action morale ou politique vers l'idéal, en un mot réaliser son rêve, dans la mesure successive où cette réalisation est praticable; mais dès lors il est indispensable que, saisissant le rapport entre l'idéal et la réalité actuelle, il détermine cette mesure et s'y restreigne.

A toutes les époques l'homme ne rêve point également. Quand la vie réelle est bonne et puissante, dès la mamelle, et peut-être dès le sein de la mère, s'emparant de l'enfant, elle s'imprime en lui. Alors il rêve moins, et son rêve reste captif dans le cercle de la réalité. Quand, au contraire, celle-ci est mauvaise, épuisée, caduque, la liberté même que la faiblesse de son action laisse à l'enfant l'avertit de cette caducité. Alors il naît rêveur, et son rêve se déploie sans entraves dans l'infini.

Les nations aussi ont donc leurs jours de rêve. Il est des temps où toute cette âme mystérieuse qui les conduit semble s'illuminer comme à une aube nouvelle, comme à l'aspect d'horizons nouveaux. Un tressaillement de surprise et d'attente passe dans toutes leurs fibres; une rêverie libre, illimitée comme celle de l'enfance s'empare d'elles: tantôt c'est le vague souvenir d'un Eden perdu qu'elles reprennent et rajeunissent; tantôt elles se créent au loin des îles Fortunées, des Eldorados, utopies enfantines qui ont été populaires. Mais cette fraîche et pure matinée, ce splendide réveil, où un seul et même rêve semble à la fois germer dans tous les esprits, où le rêve dans son inexpérience se croit réalisable d'un coup, partout réalisable comme dans l'île d'Utopie, n'était la mauvaise volonté de quelques rois; cette première aube, ce réveil, tout cela n'est qu'un instant fu-

Digitized by Google

gulf. Ici encore il est nécessaire que par les déceptions le rêve s'instruise ; que, se brisant d'abord contre la puissance du monde réel, il s'en affranchisse en s'en séparant. Il se renfermera donc pour un temps dans les libres champs de l'art, de la poésie, de la théorie philosophique et scientifique, jusqu'à ce que, par son progrès même, par l'intelligence de l'histoire, il soit ramené sur le monde réel, cette fois-ci pour le dominer.

Ainsi le développement de l'idéal suit les mêmes phases dans les nations et dans les individus. Toutes les phases qui, dans l'histoire, dans la vie antérieure des nations, se sont déjà produites, se reproduisent donc dans l'individu à ses divers âges, et celles-là seulement. Elles se reproduisent, mais toutes marquées du sceau de l'époque présente ; en sorte que l'enfance même, sans cesser d'être l'enfance, revêt, en le répétant, le caractère d'un âge éternellement nouveau et de plus en plus avancé.

Mais s'il existe au sein des nations un rêve commun qui successivement se déroule en elles, les nations, quant à nous du moins, n'ont pour l'exprimer qu'un seul organe, les individus. C'est par l'ensemble des rêves individuels que le rêve général s'épanche ; c'est combiné avec chacun d'eux qu'il se manifeste en rayons harmoniquement contrastés et disséminés. Pour le posséder sous sa forme vraie et complète, il serait donc nécessaire, s'il était possible, de réunir tous ces rayons ; de saisir d'un même regard, et dans leur unité, tout l'ensemble des poésies, des œuvres d'art, des mouvemens religieux et des théories philosophiques qui se sont produits dans la nation.

L'homme tend vers cette compréhension générale, et chaque jour, par le développement de la science, par le progrès de la vie, il s'en approche. Nous n'avançons vers l'époque où l'humanité se produira tout entière dans chaque nation, et au sein de la nation tout entière dans l'individu, autant que la chose est permise, c'est-à-dire en ses idées fondamentales, en ses sentimens généraux. Mais jusque là, hors de l'ensemble tout n'est que fragment ; fragment, d'ailleurs, plus ou moins faussé, à cause de la forme totale et exclusive qu'il a dû prendre dans son développement isolé au sein de l'individu.

La vision de l'idéal sera donc plus ou moins développée selon l'époque où elle se produira : elle sera enroulée sur elle-même, comprenant tout dans sa confuse unité, ou bien elle se distinguera, elle se déroulera en idéaux partiels dont chacun aura de même ses phases et son progrès propre ; elle se rapportera ou à la vie terrestre ou à la vie ultra-terrestre ; elle s'exprimera soit par la poésie, soit par la philosophie, soit par la politique ; elle sera, quant au point de vue, ou plus sociale, ou plus privée, plus individuelle. N'importe ! dans chacun de ses modes, dans chacun de ses moments, elle est également nécessaire. Enchaînés rigoureusement l'un à l'autre, tous ces divers modes sont comme autant de membres qui, dans leur union harmonique, constituent l'idéal à son état complet de développement. Engendrés l'un de l'autre, c'est de la suite harmonique de ces divers moments que résulte la vie idéale. De toute nécessité la vie les engendre, et tous sont indispensables pour qu'elle se perpétue.

C'est afin d'indiquer cette dépendance réciproque, cette solidarité qui, dans la conception de l'idéal, lie entre eux tous les divers modes, tous les divers moments, que pour un instant nous avons voulu tous les confondre sous une même dénomination, celle de Rêve, bien qu'en effet cette dénomination convienne seulement à l'un d'eux, à cette première phase d'enroulement, de compréhension totale, mais confuse et sans développement, dont nous avons parlé tout-à-l'heure. Dans le sens restreint qui lui est propre, le seul où nous ayons ici à le considérer, le Rêve, c'est donc l'intuition de l'idéal sous les caractères de l'enfance. C'est la première vision de l'homme quand d'abord son œil s'ouvre, ou que sur la route une pensée nouvelle, des horizons inconnus se montrent à lui. C'est cette première aube où, tout un monde nous apparaissant, un monde saisissable dans sa totalité, mais quant aux détails voilé encore et indistinct, l'imagination le façonne, l'âme le vivifie de ses pressentimens, avant que l'expérience l'ait pu définir.

Le Rêve s'applique à tout. Avant de briller à midi d'un éclat limpide, toute science et toute vie ont ainsi leur lever vaporeux. Ceci est vrai et de l'esprit humain dans sa totalité, et de tout ce qui éclot chaque jour dans l'esprit humain, si grand ou si petit que ce puisse être. Il y aura donc selon les temps des utopies religieuses, il y aura des utopies scientifiques, il y aura des utopies politiques ; et c'est à ces dernières que l'usage a spécialement consacré le nom d'utopie.

Que cette phase soit nécessaire, c'est une vérité si palpable qu'il suffit de l'énoncer. Et toutefois, sur ce point il règne dans la majorité des esprits tant d'idées fausses, tant de préventions obstinées et aveugles, que quelques observations ne seront peut-être pas superflues.

Jamais l'homme n'a été si fort en garde contre ses espérances et ses pressentimens qu'il l'est aujourd'hui. Et cela doit être : car nous sommes dans un âge d'attente ; la vie nouvelle où à peine nous entrons reste encore obscure, et depuis cinquante ans bien des promesses prématurées nous ont menti ; nous avons reçu de la réalité de bien amères leçons. Ainsi on repousse indistinctement tout ce qui ressemble à un rêve politique, on s'en effraie, on s'en irrite ; la simple espérance d'un état meilleur excite la colère ; pour interdire cette espérance, pour l'étouffer, on met en usage toutes les puissances de la loi. Mais ce n'est point seulement dans la vie publique que règne une telle défiance ; elle a passé de là dans l'existence individuelle, où, au prix des mêmes désappointemens, s'accomplissent des évolutions analogues. On gronde les enfans de leurs illusions comme on ferait d'un vice ; on voudrait qu'ils naquissent désabusés ; on a pitié de ce qui reste de foi et d'espérance dans le cœur des femmes, comme d'un enfantillage qui les rend indignes de l'affection d'un homme sérieux. La jeunesse, croyant se hausser et se mûrir, se dit *désillusionnée*, et en effet elle ne l'est que trop. La science même est atteinte de cet esprit de défiance et de pusillanimité. La masse des savans est aussi effrayée d'un système que la masse des boutiques d'une utopie ; le nom seul de rêve leur est antipathique. Strictement renfermés dans l'observation et l'analyse, ou tout au plus dans les combinaisons les plus inférieures de l'entendement, comme les autres classes dans le train vulgaire de la vie, craignant plus l'erreur qu'ils n'aiment la vérité, eux aussi repoussent tout ce qu'il y a dans la raison humaine de puissances divinatrices et organisatrices.

Rien de si commun que d'entendre accuser l'imagination. Et cette puérile rancune n'est point seulement l'attribut du vulgaire ; non, elle se retrouve jusque dans la classe la plus instruite, jusque parmi les hommes de science : et, en effet, il est tout simple que, dans leur effroi du rêve, ils considèrent toujours un peu l'imagination, cette grande rêveuse, comme la folle du logis. C'est bien de l'ingratitude ; et la plupart, à ce qu'il me semble, ne se doutent guère de tous les services que leur rend l'imagination, dans les moindres comme dans les plus hautes opérations de l'esprit. Mais quoi ! selon eux, le rêve serait-il donc une pure fantaisie, le fruit de l'imagination seule ? Non, ils le savent bien ; dans le rêve tel que nous l'entendons, et tel qu'eux-mêmes l'entendent, toutes les forces de l'esprit coopèrent, la raison et le sentiment tout aussi bien ou plus que l'imagination. Ainsi, lorsque l'enfant se crée un monde, que fait là l'imagination ? Elle offre l'espace, elle prête ses formes ; mais c'est l'intelligence, d'accord avec le sentiment, qui édifie d'après les idées éternelles de la raison ; c'est toute l'âme de l'enfant, toute sa vie interne qui se déploie et, autant que possible, s'organise.

Or, dans la science n'en sera-t-il pas de même? Toutes ces vues mystérieuses, dont la certitude ne laisse aucun doute, bien que la démonstration ne soit encore que pressentie; ces soudaines illuminations qui, sur de faibles vestiges, retracent tout-à-coup au naturaliste la figure entière d'un animal disparu, ou font revivre pour Niebuhr de grandes pages effacées de la vie antique: sont-ce donc là des jeux d'imagination, de pures fantaisies auxquelles la raison reste étrangère?

Mettre le rêve sur le compte de l'imagination, c'est donc faire à celle-ci une grande injustice, ou plutôt beaucoup trop d'honneur. Le fondement du Rêve, c'est à la fois et les instincts prophétiques du sentiment, et cet éclair mystérieux, anticipé, qui illumine la raison quand l'homme possède ce qu'on nomme génie. Sans doute l'imagination concourt, et non point seulement d'une manière passive, en prêtant ses formes; elle concourt activement, car elle aussi est douée de spontanéité.

De ceux qui condamnent si péremptoirement le Rêve et les Rêveurs, il faudrait dire comme Jésus disait des Hébreux: Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Condamner le Rêve, c'est en effet proscrire toute invention, tout progrès, toute vie. Prétendent-ils donc que la rose, sans germe ni bouton, surgisse d'un coup tout épanouie; que le fruit mûrisse sans passer par la floraison? De même, tant que l'enfance ne sera point supprimée, tant que l'Humanité se développera à travers le temps et que de nouveaux âges surgiront, l'Humanité rêvera. Tant que de nouvelles idées se révéleront, avant d'être connues scientifiquement, elles seront pressenties, aperçues, imaginées, rêvées. D'ailleurs, outre sa nécessité, cette période de première efflorescence n'a-t-elle donc pas aussi sa beauté propre, qui mériterait à elle seule que l'on pardonnât?

On rit des illusions de l'enfance, on rit surtout si elles se retrouvent dans un âge plus avancé, et ceux qui rient de la sorte se croient bien plus sages parce qu'ils ne les ont jamais eues ou qu'ils s'en sont dépouillés. Or, en cela, ils se trompent; leur désillusionnement n'est pas moins erroné que les illusions mêmes. Au fond, tout ce qu'on nomme illusions est vrai, et vrai d'une vérité éternelle; l'erreur ne porte que sur le degré actuel de la réalisation, sur ce qui est expérimental, et c'est là seulement que le désappointement peut atteindre. Quant à l'idée même ou au sentiment qui font la substance de chaque illusion, cette idée, ce sentiment, dans leur sphère éternelle et infinie, sont au-dessus de toute déception: quiconque ne les a plus n'a donc point le droit de s'en dire désabusé; il est tout simplement aveuglé, corrompu. De même tout rêve sera donc plus ou moins vrai: le sentiment qui en forme la base est vrai en soi, et à ce sentiment correspond une idée, confusément aperçue, qui de même est vraie en soi. Ici encore c'est donc sur les applications à la réalité que porte l'erreur; c'est seulement lorsque, sortant de sa généralité idéale, le sentiment se détermine, lorsque tout d'abord il tente de se réaliser sous les formes sensibles de l'imagination, que l'erreur survient. Effectivement cette première formule, cette sorte de réalisation anticipée, sera plus ou moins en dehors des conditions actuelles de la réalité; elle sera, quant au présent, plus ou moins impossible, et de plus en soi plus ou moins imparfaite, sans que pour cela le rêve même, dans ce qu'il a d'essentiel, soit moins véritable. La forme est transitoire, le sentiment qui l'a produite dans son progrès la brisera. Mais celle-là même, de ce qu'elle est incompatible avec le présent il ne faut point conclure qu'elle soit toujours et en tout chimérique. Non, bien souvent elle ne sera qu'en arrière de la vie; souvent ce sera la reproduction d'un moment réel, quoiqu'à jamais évanoui, de la vie antérieure, alors que celle-ci même ne faisait qu'éclore.

Oui, toutes ces croyances naïves que l'on nomme des illusions, tous ces pressentimens, toutes ces visions que l'on nomme rêves, sont bonnes et vraies en soi; saluez-les dans l'enfance, car c'est la pure et radieuse auréole de l'âme dans les limbes de la vie; saluez-les dans la femme, car c'est le gage de son éternelle jeunesse; saluez-les dans l'homme, car c'est le signe de sa puissance créatrice, de sa perfectibilité. Toutes sont vraies, toutes se réaliseront: lors même que la terre n'y suffirait pas, il reste l'infini, l'éternité; le rêve de l'homme n'est point seulement pour la terre. Si infinis que soient nos vœux, dès qu'ils sont légitimes, soyons sûrs qu'ils seront satisfaits; car dans l'infini le réel ne fait qu'un avec l'idéal; toute vérité est réalité, toute possibilité est existence. Et toutefois il ne faut point s'y méprendre: en vertu même de cette corrélation nécessaire de la réalité avec l'idéal, tout ce qui absolument répugne à l'essence de la vie humaine telle que nous la voyons sur la terre, répugne de même à l'idéal éternel de l'humanité, et, par conséquent, jamais pour elle ne saurait être possible, ni même conçu. Ainsi, que pour une vie ultérieure l'homme rêve le repos, mais le repos dans l'activité; qu'il rêve même un éternel repos, mais tel qu'il soit compatible avec l'activité, cette espérance est légitime, elle est réalisable; il est impossible qu'elle ne soit pas réalisée: là gît tout le rêve. Mais si l'on parle de repos absolu, sans progrès, sans activité, et qui pourtant soit encore la vie, c'est un non-sens, et ceux-là mêmes qui le profèrent ne se comprennent pas. Et de tout cela il résulte une importante vérité: c'est qu'il n'y a rien de si sublime dans nos rêves, rien dans l'infini, rien dans l'éternité, qui, dès à présent et toujours, en quelque degré, sous certaines conditions, ne soit réalisable sur terre.

Tout ce que nous disons du Rêve en général s'applique de même au Rêve politique, à l'Utopie. Après les considérations qui précèdent, ce serait perdre le temps que de démontrer sa légitimité, sa nécessité. Tout ce que nous ajouterions, pour ceux qui ont quelque peu le sentiment de l'histoire et de la vie, serait superflu; pour les autres ce serait insuffisant. Ceux qui condamnent ces sortes de rêves voudraient apparemment que l'Humanité vécût sans se mouvoir, sans se développer, ou que tout se développât sans passer successivement par une suite de degrés plus ou moins parfaits: il n'y a rien à leur répondre. C'est donc l'humanité même telle que Dieu l'a faite qu'ils accusent; car les rêveurs, chacun en leur temps, n'ont fait qu'exprimer le rêve que, plus ou moins obscurément, l'Humanité faisait éclore à la fois dans tous les esprits. Et ils oublient que ce présent même qui leur semble si bon est le fils des Rêves passés, comme l'état antérieur que quelques uns regrettent était fils de Rêves antérieurs. Sans doute ici les imperfections de la théorie, dès qu'on aborde l'application, entraînent de grands maux: alors toute erreur est meurtrière; et pourtant, si douloureux que ce soit, il faut s'y résigner; la loi est la même pour les nations et pour les individus; ce n'est que par les désappointemens, par la souffrance, au prix du sang et des pleurs, qu'elles s'instruisent et qu'elles se développent. Mais certes la faute n'en est point à l'Utopie: plus, au contraire, ses réalisations innocentes et peu coûteuses se seront multipliées, et plus grande sera la facilité, et moins grand le péril, quand viendra le jour de la réalisation véritable.

Du reste, tout en combattant ces aveugles réprobations, nous n'ignorons point que la chose doit aller ainsi. Il faut du lest au vaisseau pour le maintenir en équilibre; il faut aux sociétés une force de résistance pour qu'elles ne vacillent pas à tous les souffles, et que la force motrice elle-même grandisse par l'effort qui est exigé d'elle. Or, tant que la force motrice n'a guère été elle-même qu'un instinct aveugle, la résistance aussi a dû être telle. Mais déjà l'heure sonne où de part ni d'autre un tel aveuglement ne sera plus permis, où les rêveurs et les hommes pratiques doivent se réconcilier, où l'impatience des uns et la résistance des autres, sans jamais entièrement disparaître, doivent

être modérés par l'intelligence et la charité mutuelles.

En effet, à l'instant même cette première jeunesse de l'Humanité, cet âge de vie instinctive où, sous la main de Dieu, l'élan des passions et leur lutte aveugle opérait tout, achève de passer. Aujourd'hui le plan de Dieu se révèle; l'Humanité en chacun de nous prend conscience d'elle-même, et de ses destins, et de ses voies. L'Idéal et la Réalité ne nous semblent plus identiques comme aux premiers jours, ni inconciliables comme dans les jours suivans. A cette heure, la Réalité historique commence d'être comprise scientifiquement; or il y a là toute une révélation. Comprendre la Réalité historique scientifiquement, c'est la saisir dans son rapport avec l'Idée, avec l'Idéal de l'Humanité. Donc, en même temps, c'est concevoir cet Idéal, c'est le concevoir comme réalisé ou réalisable, c'est reconnaître qu'entre cet Idéal et la Réalité il y a corrélation. Or s'il y a corrélation, et de plus s'il est vrai que l'Idée se développe, et que ce développement soit inépuisable, infini, de même la Réalité doit être susceptible de développement, et d'un développement infini. Mais s'il y a entre la Réalité et l'Idéal corrélation, dès lors aussi entre la puissance, c'est-à-dire la Réalisation de l'Idéal, et la science, c'est-à-dire l'Idéalisation de la Réalité, il se trouvera le même rapport. Dès l'instant que le fait peut être ramené à l'Idée, dès lors et tout aussi bien l'Idée peut être imposée au fait; dès l'instant qu'un ensemble de faits peut éveiller dans l'esprit une vue théorique, un système d'Idées, dès lors un retour, une vue théorique peut faire surgir dans la Réalité tout un ayatème de faits. Les termes ne sont que transposés, le rapport reste le même. La puissance réalisatrice sera donc toujours en raison de la science, c'est-à-dire de la puissance idéalisatrice; en sorte que la Réalisation, outre que de période en période elle sera d'autant plus avancée, de plus, prise en chacun de ses momens, elle sera d'autant plus complète, d'autant plus achevée sur le type de l'Idéal, que l'Idéalisation ou la théorie scientifique sera plus parfaite. Or, le progrès dont la science est susceptible étant sans bornes l'augmentation et le perfectionnement de la puissance réalisatrice dévolue au genre humain est de même sans bornes.

Une science intermédiaire entre l'idéal pur et la réalité, une science de leur rapport, s'est donc formée: c'est la philosophie de l'histoire. Par elle nous savons que tout rêve est réalisable et sera réalisé, et aussi en même temps en quel degré, à chaque heure, et sous quelles conditions il est réalisable. S'il est vrai qu'entre le cours de la vie et le développement des idées il y a une nécessaire corrélation, le rêve, dont un caractère essentiel est d'être prophétique sera donc toujours en avance sur la vie. Quand il apparaît, celle-ci ne saurait être prête pour la réalisation; elle ne doit pas l'être, car lui-même a besoin de temps pour se développer: l'impossibilité est à la fois et en lui et hors de lui C'est donc à tort que, dans leur impatience, les rêveurs accusent si amèrement les obstacles de la réalité, comme si ces obstacles seuls étaient cause de tout le retard. Le rêve c'est l'idée en germe, c'est le premier instant de l'éclosion, or, excepté aux premiers âges du monde, quand la vie même, dans son état d'enveloppement, n'était qu'un germe, l'idée à ce degré de demi-éclosion ne saurait jamais être réalisable. Il faut donc qu'elle se développe et qu'elle pousse d'autant plus loin son développement, que la vie elle-même ou la réalité sera plus avancée. Or, comme nous l'avons dit, à présent la vie prend conscience de soi; la réalité peut être comprise et traitée scientifiquement; dès lors elle veut l'être; il faut donc que le rêve aussi se développe jusqu'à être science, et une science qui comprenne en soi, comme un membre harmonique au reste, la science même de la réalité.

En vertu de cette loi d'équilibre qui régit le monde moral aussi bien que le monde physique, dans ce même temps où le commun des hommes s'enthousiasme si étrangement du positif, de bien grands rêves ont apparu, ou plutôt un grand rêve, car tous sont liés par une étroite parenté. Ce rêve, par son caractère de totalité, reproduit le rêve initial du genre humain; comme lui il embrasse dans une seule et même vue toute l'Humanité, toute la vie humaine. C'est une aurore comme celle qui se leva sur l'humanité à son premier début; la vie se reprend dès son origine, elle se reprend tout entière et dans son principe, en Dieu comprenant tout. Les mêmes signes reviennent, et cependant le jour qui se lève ne sera point le même; en tout et dès son début un caractère nouveau le distingue Des deux parts, il est vrai, l'homme comprend tout en Dieu, tout dans l'unité; mais tandis que le rêve primordial, strictement enroulé sur lui-même, confond, identifie tout, le rêve total de l'âge présent a entrevu l'harmonie, c'est-à-dire à la fois et la vie distincte et la coordination harmonique de toute chose dans l'unité. Tandis qu'au sein du rêve primordial la terre et le ciel, la réalité et l'idéal, le sentiment et la raison, la poésie et la science, sont identifiés, le rêve actuel les entrevoit comme distincts, mais en soi corrélatifs, et dans la vie harmoniquement coordonnés. Tandis que le rêve primordial était *foi*, le rêve actuel a entrevu qu'il devait être et la science et le sentiment à la fois distincts et harmoniés.

Mais ce qu'il sent devoir être, ce qu'il aspire à être, il ne l'est pas. Ce n'est donc point encore la science, ce n'est que le rêve, que l'annonce, que le premier aperçu.

Donc, maintenant, la tâche à accomplir, c'est de développer et d'élaborer tout cela scientifiquement. La saison du rêve est passée; il faut maintenant que les fleurs tombent et que le fruit mûrisse jusqu'à l'automne où il sera cueilli. La société en tous sens est traversée de souffles mystérieux et de lueurs confuses; toutes les poitrines sont soulevées par le pressentiment; le monde attend, mais ce qu'il attend ne peut être édifié que par un travail patient, régulier, vraiment scientifique. C'est là ce que l'Humanité demande à cette heure de tous ceux de ses fils qu'elle a voués, en leur communiquant quelque chose de son génie, au culte sacré de l'Idéal.

Tous ces aperçus sont sans doute bien incomplets, et par cela même bien défectueux; nul ne le sent mieux que nous. Mais ils suffisent pour faire entrevoir et la nature et l'importance, soit individuelle, soit historique, de ce qu'on nomme Rêves en général, et particulièrement du Rêve politique, ou Utopie; or ici nous n'avons point d'autre objet.

Le mot qui nous sert de titre, le nom d'Utopie est aussi le titre d'un ouvrage bien célèbre et bien inconnu, l'Utopie du chancelier d'Angleterre Thomas Morus, et c'est de là qu'il s'est répandu dans le monde pour désigner le rêve d'une félicité chimérique. Utopie est le nom de l'île imaginaire où l'auteur a placé sa république idéale. Et ce livre, en effet, est peut-être le premier auquel puisse convenir le nom d'utopie tel que nous l'entendons. Ce n'est certes point que les rêves aient manqué auparavant; mais aucun, que je sache, ne s'était encore exprimé si formellement, si complétement dans un livre. L'idée qui en fait la base, c'est l'égale répartition et des biens et du travail entre tous; mais comme on le pense bien cette idée si vraie, en l'état où elle se présente, nulle part ailleurs que dans l'île d'Utopie ne serait réalisable. Écrit d'ailleurs par un homme vieilli dans les plus hautes fonctions de la vie réelle, l'ouvrage contient un grand nombre de vues dès lors praticables, et dont quelques unes sont en effet réalisées aujourd'hui.

Après Thomas Morus, de long-temps il ne faut plus chercher dans aucun livre une utopie complète; mais partiellement elle sera dans tous les livres. Ainsi, au dix-huitième siècle, le bon abbé de Saint-Pierre, avec son plan de paix universelle, n'était guère plus rêveur que tous les hommes de son temps, soit philosophes soit économistes. Combien aussi, durant la révolution, il s'est mêlé de rêves

de vœux prématurés aux pensées déjà mûres! c'est ce que prouve la longue et triste réaction qui a dû suivre. A ce temps appartient l'utopie de Babeuf, auquel un article a été consacré dans cette Encyclopédie. L'utopie de Babeuf est la première depuis Morus qui se soit complétement formulée dans un livre. Ce fait est significatif: dès lors le rêve du peuple aspire à se résumer, à s'exprimer dans son unité et sa totalité; et ce mouvement deviendra bientôt plus sensible.

A côté du système de Babeuf il faut placer celui d'Owen. Malgré leurs différences et d'âge et de principes, ces deux systèmes sont profondément analogues et contemporains.

Enfin sont venus le *saint-simonisme* et le *fouriérisme*, dont nous ne saurions rien dire, à moins d'en parler longuement, ou de répéter ce que nous avons dit tout-à-l'heure.

L'antiquité a beaucoup rêvé; cependant elle ne présente aucune véritable utopie qui se soit formulée dans un livre. La République de Platon, que l'on qualifie souvent d'utopie, n'en a nullement les caractères. Ce n'est point cette vision initiale, nuageuse, où l'imagination et le sentiment ont autant de part que l'intelligence; c'est le déroulement sévère d'un principe philosophique, une pure conception idéale, en-dehors de toute vue de réalisation; c'est un admirable essai de théorie scientifique, non un rêve.

V.

VALACHIE ET MOLDAVIE. Les Moldo-Valaques, bien que régis séparément, ne forment en réalité qu'un seul peuple ayant une même origine, une même langue, une même religion, et dont les destinées ont toujours été communes depuis la conquête ottomane. Vassales de la Sublime Porte sous le protectorat de la Russie, les deux principautés ont chacune, depuis le traité d'Andrinople, une espèce de gouvernement constitutionnel composé d'une chambre et d'un prince électif à vie. Mais, contrairement aux termes précis de la nouvelle constitution et aux anciens usages du pays, les princes actuels, Alexandre Ghika pour la Valachie, et Michel Stourza pour la Moldavie, ont été nommés, en 1834, par la Turquie et la Russie, ou pour mieux dire par cette dernière.

La Valachie et la Moldavie sont situées entre le reste de la Turquie d'Europe, l'Autriche et la Russie; funeste entourage, car elles n'échappent à l'un de leurs voisins que pour être inquiétées par l'autre. La Valachie est bornée au sud et à l'est par le Danube et la Bulgarie; au nord-ouest par la Transylvanie; au nord-est par la Moldavie: elle a en tout une superficie de 4 810 lieues carrées. La Moldavie, qui ne présente qu'une surface totale de 800 lieues carrées, a pour limites: au sud la Valachie; à l'ouest la Transylvanie; au nord-ouest la Galicie et la Bukovine; à l'est le Pruth qui la sépare de la Bessarabie. Cette dernière province, russe depuis 1812, l'enveloppe dans la bonne moitié de son pourtour, et n'en est séparée que par le Pruth, faible digue déjà bien des fois franchie par les Russes.

Le sol des deux principautés est bien arrosé et très fertile. La principale richesse du pays consiste en forêts immenses qui fournissent de bon bois de construction, et en gras pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux, et sont d'un si grand rapport que les Turcs avaient la coutume de les appeler le Pérou de leur empire. Les montagnes recèlent du fer, du cuivre, de l'argent, de l'or, du bitume, du soufre et du mercure; il y a aussi des salines, de la houille, du goudron, de la chaux et du nitre; mais, à part les salines, aucun de ces minéraux n'est exploité. Les cours d'eau les plus importans sont: en Valachie, le Danube qui borde la lisière méridionale de cette principauté, et où elle possède 88 petites îles: en Moldavie, le Pruth, qui marque la frontière orientale du pays; le Sereth, qui le traverse du nord au sud, et la Moldavie, qui lui a donné son nom.

Les estimations varient sur le chiffre de la population des deux principautés: selon les uns, elle n'arrive pas à deux millions; suivant les autres, elle en dépasse quatre. En 1832, pendant leur séjour dans le pays, les Russes ont fait un recensement; mais ils se sont bien gardés d'avouer le résultat véritable. Dans la crainte de révéler à l'Europe l'importance réelle des principautés, ils ont réduit à plaisir le nombre de leurs habitans. M. Félix Colson, auteur d'un ouvrage plein de renseignemens positifs sur la Moldavie et la Valachie, où il a séjourné assez long-temps, évalue à 3 821 152 âmes la population générale, à raison de 2 402 027 habitans pour la Valachie en 1839, et de 1 419 105 pour la Moldavie en 1838. C'est le calcul qui approche le plus de la vérité.

Cette population se compose de Valaques, de Moldaves, de Grecs-Fanariotes, de Bohémiens et de Juifs. Depuis le traité d'Andrinople (1829), il n'y a plus de Turcs dans les deux principautés. Les Moldo-Valaques se divisent en trois classes, entre lesquelles sont très inégalement réparties les charges de l'état. Sont rangés dans la première les prêtres et les nobles, exempts de toute imposition, et jouissant de tous les droits politiques et civils; dans la seconde, les contribuables privilégiés, ayant quelques droits politiques et tous les droits civils; dans la troisième, les paysans, ne possédant aucun droit politique. Enfin, une quatrième classe comprend des individus auxquels on ne reconnaît pas même de droits civils; ce sont les Bohémiens ou Cigains. Cette organisation sociale a les vices du régime féodal sans en avoir les avantages; elle assure tous les priviléges à la noblesse et ne lui impose pas même, en retour, l'obligation de défendre le pays. Tout y repose sur le principe de l'inégalité et du privilége; aux yeux de la loi, l'homme qui ne paie pas d'imposition est par cela seul apte aux emplois publics, et admissible dans le sein de l'assemblée nationale. Les boyards de tout rang sont libres d'exercer toute espèce de commerce sans payer de patente; ceux qui sont exempts de tout impôt sont seuls électeurs et éligibles, à l'exclusion des contribuables. Les représentans du clergé ont le droit de siéger et de voter à l'assemblée nationale et à l'assemblée extraordinaire qui élit les princes. Les droits politiques accordés aux petits nobles et aux patentés se bornent à envoyer un député de leur ordre à l'assemblée extraordinaire. Les négocians peuvent faire partie du tribunal de commerce et de la municipalité; leurs fils sont reçus dans l'armée comme sous-officiers ou cadets. Les paysans paient un impôt de trente piastres par tête; ils sont tenus de travailler au pavage des rues et à la réparation des routes; c'est parmi eux seulement que se recrute la milice. Quoique le servage ait été aboli, en 1746, par l'hospodar fanariote Mavrocordato, et que tout habitant ait droit à un morceau de terre, néanmoins le sort des paysans est déplorable. Ils ont à supporter des impôts excessifs, ainsi qu'une foule de corvées et d'avanies; ceux qui sont soumis au régime de la *klaque*, surtout, traînent une existence qui fait pitié. La klaque est un arrangement par lequel les cultivateurs non contribuables de l'état prennent à bail les terres des boyards, moyennant l'acquittement de la dîme, plus une redevance de douze jours de travail; c'est un servage déguisé. Le paysan *klaqueur* doit au ou-

tre fournir au propriétaire une journée de labour, et lui faire un transport à une distance de six lieues, ou, en échange, payer une indemnité en argent. Mais ce qui est encore plus horrible, c'est que les douze jours de travail par an auxquels il est obligé équivalent réellement à plus d'un mois de corvée, l'homme le plus vigoureux ayant besoin de trois jours pour remplir la tâche ordonnée dans un seul. Enfin le propriétaire a le droit d'exiger du paysan *klaqueur* le rachat en argent de toutes ses redevances. Si le malheureux est dans l'impossibilité d'acquitter le montant de la somme requise, ses bestiaux sont vendus à vil prix, lui-même est battu de verges et jeté en prison. Comme l'Égypte musulmane, la Moldo-Valachie a ses *fellahs*.

Malgré ce scandale, ce n'est pas sans surprise qu'on retrouve l'esclavage dans toute sa rigueur chez les Moldo-Valaques, nation chrétienne. Cependant il s'exerce sur une population de 250 000 Bohémiens. Ces pauvres gens sont divisés en deux catégories : les uns appartenant à la couronne, les autres étant la chose des particuliers. En Valachie, depuis 1838, les Bohémiens de la couronne, au nombre de 27 910, ont été cédés aux boyards par le prince Ghika; cession à laquelle ils n'ont certes rien gagné. Aujourd'hui les esclaves bohémiens se vendent de 150 à 200 francs par tête. Le code valaque les traite avec une dureté excessive; la loi moldave est un peu moins inhumaine; tout en donnant une sanction à l'esclavage, elle reconnaît que cette institution est contre le droit naturel. Les esclaves sont donc un peu moins malheureux en Moldavie qu'en Valachie; mais dans un pays comme dans l'autre les jeunes filles bohémiennes servent aux caprices de leurs maîtres. En ce moment même, les Moldo-Valaques implorent la protection de l'Europe civilisée contre le joug de la Russie : pour être dignes de cette protection, il faut qu'ils commencent par affranchir leurs esclaves. Seuls de toutes les nations chrétiennes soumises à la Turquie, ils ont conservé cette odieuse institution qui les range dans la classe des peuples barbares, et laisse subsister chez eux des restes de polygamie. Il est douteux que les boyards consentent de bonne grâce à l'abolition de cet abus qui alimente leurs vices; mais, quoi qu'ils fassent, il n'a plus long-temps à durer; car ces boyards eux-mêmes ne peuvent devenir libres sans l'abolition de l'esclavage, et la Russie ne pourrait le tolérer si elle parvenait à s'incorporer leur pays.

Comme forces militaires, la Moldavie et la Valachie réalisent aujourd'hui un effectif de 52 800 hommes. Ce chiffre serait bien plus considérable si un privilége impolitique non moins qu'injuste, ne dispensait du service des armes un tiers de la population. L'armée moldo-valaque est organisée sur le modèle de l'armée russe; ses officiers sont presque tous nobles. Beaucoup de régimens ont pour colonels des étrangers, le plus souvent des Russes. L'armée active s'appuie sur une milice nationale comme corps de réserve; mais cette milice, mal entretenue surtout en Moldavie, a bien des progrès à faire pour être de quelque secours. Cependant les Moldo-Valaques ne sont dépourvus ni d'intelligence ni de courage; quelques provinces fournissent d'excellens soldats, des cavaliers redoutables, auxquels il manque seulement de bons officiers. La Russie ne l'ignore pas, et c'est sans doute pour cela que les deux principautés n'ont encore ni division d'artillerie, ni corps de génie. On veut bien à Saint-Pétersbourg que ce peuple joue au soldat; au besoin même on lui prêtera des canons pour combattre les Turcs; mais on n'entend pas qu'il en ait pour son compte, de peur qu'il ne prenne son rôle au sérieux.

Le commerce des deux principautés est en voie de progression : les marchandises importées en Valachie, année moyenne, peuvent s'élever à 9 000 000 de francs; elles consistent surtout en objets de modes qui entretiennent le luxe des boyards. Dans la même principauté, la moyenne des exportations est à peu près de 11 000 000; elles se composent principalement de produits agricoles. Les entrées et les sorties de la Moldavie sont moindres d'un quart. Bukarest, capitale de la Valachie, et Galatz, port franc de la Moldavie, sur le Danube, sont les principaux centres de commerce. Depuis la démolition des fortifications d'Ibrailow, les Valaques ont aussi fait de cette ville un port franc qui commence à rivaliser avec Galatz. En 1837, 449 bâtimens sont arrivés à Ibrailow, et 525 à Galatz. Le plus grand nombre des navires qui fréquentent ces deux ports appartiennent à la Turquie et à la Grèce; puis viennent par ordre d'importance les bâtimens sardes, autrichiens, russes et anglo-ioniens. Quant à la marine française, elle n'a fait acte de présence, en 1837, ni à Galatz, ni à Ibrailow. Depuis dix ans les deux principautés n'ont peut-être pas vu dix bâtimens français; cependant elles accueillent avec beaucoup de faveur tous nos articles de luxe.

L'Autriche et la Russie disputent à la Turquie les profits du commerce avec les Moldo-Valaques, et se font réciproquement concurrence. C'est à Bukarest, le grand entrepôt de commerce d'importation, que cette rivalité se dessine le plus nettement; Jassy, capitale de la Moldavie, est beaucoup moins fréquentée. Depuis quelque temps, les commerçans anglais font des efforts pour prendre racine dans le pays, à côté des Autrichiens et des Russes. Il y a peu de commerçans français établis dans les deux principautés; beaucoup trop peu pour les ressources qu'elles présentent; mais il s'y trouve un grand nombre d'instituteurs, d'institutrices, d'artistes et d'acteurs de notre pays. La France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie ont des consuls à Jassy et à Bukarest; la France n'a envoyé de nouveau des agens politiques qu'en 1834. Pour le commerce, les consuls d'Autriche ont la haute main; pour la politique, c'est différent; les représentans de la Russie sont des despotes au petit pied; c'est chez eux que les princes régnans doivent venir prendre le mot d'ordre. Le prince Alexandre Ghika de Valachie semble né pour ce rôle subalterne et abject; le prince Michel Stourza ne s'y soumet qu'avec répugnance et mériterait un meilleur sort.

Histoire. — Les Valaques se disent les descendans d'une colonie romaine venue dans la Dacie au commencement du second siècle de l'ère chrétienne, peu de temps après la conquête de cette contrée par Trajan. De là le nom de Roumains ou Rumunes qu'ils se donnent, et sous lequel la plupart des historiens les désignent. Il n'y a rien d'impossible à cette origine, dont le souvenir s'est traditionnellement conservé dans toutes les classes de la nation. Peu de pays, il est vrai, a été plus souvent traversé par les Barbares que la Dacie, où des hordes de Germains, de Slaves, de Huns et de Tartares ont porté le pillage; mais l'élément romain semble avoir résisté en partie au mélange; du moins la langue latine s'y est-elle conservée long-temps, et la langue actuelle des Moldo-Valaques, le roumain, est-il évidemment d'une source latine. La conversion des Valaques remonte au quatrième siècle; Nicétas, leur apôtre, institua en Moldavie l'évêché de Melkow; au neuvième siècle, ils adoptèrent le schisme de Photius.

Ce n'est guère qu'à la fin du douzième siècle qu'ils commencèrent à former un état indépendant; jusque là ils avaient tour à tour subi le joug des Visigoths, des Gépides, des Antes, des Avares, des Bulgares, des Petschénègues, des Polowtzes ou Comans, des Grecs et des Hongrois. Les Valaques méridionaux, habitant de l'autre côté du Danube et soumis à l'empire grec, se révoltèrent en 1181, et fondèrent dans le pays des Bulgares un petit état mixte, auquel a été donné pour cela le nom de royaume Valacho-Bulgare. L'humeur belliqueuse de ces Valaques inquiéta plus d'une fois la cour de Byzance. En 1199, sous le règne de leur prince Jean-le-Beau, ils s'avancèrent jusqu'à la mer de Marmara, presqu'à l'entrée du Bosphore de Thrace.

Pendant le demi-siècle que les croisés français occupèrent le trône de Constantinople, les princes valacho-bulgares, pour entretenir la division entre les Grecs et les Latins, embrassèrent le parti, tantôt des uns, tantôt des autres. Jean-le-Beau, en 1205, attaqua Baudoin I, s'empara de sa personne à Andrinople, et le fit mettre à mort. Dix-sept ans plus tard, Jean Asan I fit crever les yeux au prince grec Théodore l'Ange, qu'il avait d'abord secouru contre les Latins. Cette conduite perfide lui permit de s'emparer de la Macédoine et d'une grande partie de la Thrace. Il entrait aussi dans la politique de ces princes de ménager la cour de Rome, dans la crainte qu'elle ne lançât contre eux quelque expédition de croisés. Jean-le-Beau s'était fait couronner, en 1203, par un légat du pape; en 1276, Constantin reconnut la suprématie du pontife romain. Mais la puissance du royaume Valacho-Bulgare ne fut pas de longue durée; bientôt les Grecs reprirent l'avantage et recouvrèrent les provinces qu'ils avaient perdues.

A mesure que les affaires de ce royaume allèrent en déclinant, les Valaques émigrèrent en plus grand nombre au nord, sur la rive gauche du Danube, jusqu'à ce que l'arrivée des Ottomans les y rejeta tout-à-fait. D'un autre côté, en 1241, Béla, roi de Hongrie, ayant voulu, à l'instigation du pape Grégoire IX, forcer les Valaques de ses états à se séparer de la communion grecque, ceux-ci se retirèrent chez leurs coreligionnaires dans la Valachie actuelle, sous la conduite d'un chef nommé Bessaraba, de la famille duquel sortirent beaucoup d'autres princes. Cette double émigration des Valaques du nord et de ceux du midi, venant se joindre au gros de la nation, réveilla chez tous des sentimens de patriotisme. Ils accoururent en foule se ranger sous les drapeaux de Radoul-le-Noir, et secouèrent la domination des Hongrois, dans les dernières années du treizième siècle. Cependant leurs princes eurent beaucoup de peine à s'assurer l'indépendance. En 1330, Michel Bessaraba, attaqué par Charles I de Hongrie, dont il ne voulait pas reconnaître l'autorité, attira ses troupes dans un défilé et les tailla en pièces. Son successeur n'en fut pas moins obligé de payer tribut; mais en 1367 une nouvelle révolte, dirigée par Vlaïko, eut plus de succès.

Resserrés entre la Hongrie, la Turquie et la Pologne, les Valaques ne pouvaient pas toujours faire bon usage de leur indépendance, mise en péril de trois côtés; ils se mettaient tour à tour du parti des Turks, des Hongrois ou des Polonais. Néanmoins, dans beaucoup de circonstances, ils déployèrent un grand courage contre les Ottomans. Ils honorent encore aujourd'hui le souvenir de plusieurs héros qui firent mordre la poussière aux infidèles, et sont particulièrement fiers des exploits de Mitschée, qui força le sultan Mourad à battre en retraite. Ni la bravoure des Valaques, ni la politique astucieuse de leurs princes, ne purent conjurer l'arrêt du sort. La Turquie, la Pologne et la Hongrie, toutes trois mécontentes, envahirent alternativement leur pays, qui plus d'une fois leur servit de champ de bataille. En 1392, le sultan Bayazid Ilderim fit signer à Myrxa-l'Ancien un traité par lequel le prince valaque consentit à payer à la Porte un tribut annuel de 3000 piastres rouges du pays. Ce même Myrxa s'étant révolté, et ayant vainement essayé de tous les systèmes d'alliance, Mahomet I le soumit de nouveau en 1418, et, pour mieux le contenir dans le devoir, fortifia la ville de Giurgévo. Malgré cela, ce n'est que plus tard que la Valachie fut définitivement subjuguée; alors les Hongrois et les Polonais s'appliquaient à renverser les princes valaques qui subissaient l'influence de la Turquie, et à les remplacer par d'autres princes dévoués à leur propre cause. Enfin, en 1479, Mahomet II couronna Vlad V, fils de Radoul, en dépit du droit qu'avaient les Valaques d'élire leurs princes. Le successeur de Vlad V demeura dans la dépendance de la Porte, tout en recherchant l'appui des Chrétiens. Le joug turk ne cessa de s'appesantir tous les jours davantage sur la Valachie, pendant les guerres de Soliman avec la Hongrie et l'Allemagne. La victoire de Mohacs, remportée en 1526 par Soliman sur les Hongrois, riva encore leurs fers. Cependant à la fin du seizième siècle ils entrèrent, avec le roi de Transylvanie, dans la ligue que les Impériaux avaient formée contre les Turks. Pendant le cours du dix-septième siècle, la Valachie subit en silence la domination ottomane. Les choses prirent une autre tournure au dix-huitième siècle; mais pour éviter les répétitions, il est nécessaire de dire ici en peu de mots l'histoire des Moldaves jusqu'à cette époque.

Moldavie. — Les Moldaves sont le même peuple que les Valaques. Vers 1352, après que les Lithuaniens eurent chassé les Tartares de la Podolie, un grand nombre de Valaques, sous la conduite du voïvode Bogdan, quittèrent la province hongroise de Marmarosch, et vinrent se fixer sur les bords de la Moldava; circonstance qui leur fit donner le nom de Moldaves. Peu de temps après, ils furent rejoints par une émigration d'habitans de la Russie Rouge. Le petit état créé par les Moldaves ne parvint que très tard et pour un instant à l'indépendance complète. Son fondateur prêta hommage au roi de Hongrie, Louis I. A partir de 1387, la Moldavie devint tributaire de la Pologne, et resta telle presque jusqu'à la conquête ottomane. Il y eut cependant un moment d'exception; ce fut sous le règne d'Etienne-le-Grand, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Ce prince se défendit avec succès contre la Pologne, la Hongrie et la Turquie. La Valachie était déjà soumise aux Turks depuis long-temps; il essaya de la réunir à la Moldavie, et en commença la conquête avec beaucoup de vigueur. Pour mieux réussir dans l'exécution de ses desseins, il s'appuya d'abord sur l'alliance des Ottomans. Ceux-ci lui ayant retiré leur amitié au moment où il allait triompher, il se retourna contre eux, et les battit à Rakoveta en 1475. Plus tard les Turks prirent leur revanche; alors Etienne ne put se dispenser de rendre hommage au roi de Pologne; mais il fut assez heureux pour repousser Jean-Albert, qui avait envahi la Moldavie en 1497, et voulait en faire une province polonaise. Malgré les exploits d'Etienne-le-Grand, l'un des meilleurs capitaines de l'époque, la Moldavie était incapable de faire respecter long-temps sa nationalité. Etienne le comprit lui-même quelque temps avant de mourir; effrayé des progrès des Turks, il convoqua une assemblée du peuple, en présence de laquelle il conseilla, dit-on, à son fils de se soumettre de bonne volonté à la Porte, pour obtenir des conditions plus favorables et éviter une soumission violente qui lui enlèverait les moyens de ressaisir plus tard son indépendance. Se conformant aux avis paternels, Bogdan fit acte d'obéissance à la Turquie en 1515. De grands priviléges furent d'abord la conséquence de cette docilité politique; mais bientôt la victoire de Mohacs ne fut pas moins funeste aux Moldaves qu'aux Valaques.

Les Moldaves, si l'on excepte le règne d'Etienne-le-Grand, se sont moins distingués que les Valaques par leurs vertus guerrières; en revanche ils ont surpassés dans les lettres et dans les sciences. Dès 1401, le prince Alexandre-le-Bon avait établi à Soutchava une école de droit, une école grecque, latine et slavone pour le clergé. Basile-le-Loup, prince distingué par son instruction, transporta l'école de droit de Soutchava à Jassy, et lui donna le nom d'Ecole Basilienne. Un grand nombre de Moldaves aidèrent les Russes à se civiliser. Pierre-le-Grand lui-même eut pour instituteur un savant Moldave, nommé Nicolas Kirmel, Milasen. Avant de donner des lois à son pays, le monarque russe demanda copie du code et du droit coutumier des Moldaves, et y fit des emprunts. Ce sont encore des Moldaves que le prince Démétrius Cantemir, conseiller intime de Pierre-le-Grand, et premier président de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, ainsi que son fils Antiochus Cantemir, l'un des plus grands poëtes de son temps, l'un des fondateurs de la poésie

russe. Enfin, les monastères de la Moldavie, encore plus que ceux de la Valachie, cultivèrent toujours avec zèle les lettres et les sciences, et recueillirent les ouvrages précieux de l'antiquité.

Tant que la Turquie conserva la prépondérance dans l'Europe orientale, la Valachie et la Moldavie demeurèrent à la discrétion de cet empire, qui toutefois jugea à propos de les traiter avec beaucoup de ménagement. Elles avaient dans le principe le droit d'élire leurs princes comme avant la conquête, de s'administrer elles-mêmes, et de faire la paix et la guerre avec leurs voisins, à la condition de payer une redevance annuelle à la Porte, et de lui vendre le superflu des productions de leur sol. La Moldavie surtout, dont la soumission avait été volontaire, obtint un acte particulier qui portait « que toutes les églises, avec les rites de la religion, seraient inviolables; que ce serait à titre de présent et non de tribut que le prince enverrait tous les ans à la Sublime-Porte 4 000 écus d'or, 40 cavales de service, et 24 faucons. » Peu à peu la Porte retira ces priviléges; en 1583, elle signifia à la Moldavie qu'elle la regardait comme tributaire au même titre que les autres rayas. Elle finit par envoyer aux Moldo-Valaques des Grecs du Fanar pour les administrer, à la place de leurs princes indigènes. Le gouvernement des Fanariotes fut très nuisible au pays; presque tous ces hospodars, vendus à la Russie, ne cherchaient qu'à lever de fortes sommes sur les contribuables pour s'enrichir.

Lorsque, au dix-huitième siècle, l'empire ottoman donna des preuves certaines de sa décadence, l'Autriche et la Russie lui ravirent plusieurs fois la Valachie et la Moldavie. Le traité de Passarowitz, conclu entre la cour impériale de Vienne et la Sublime-Porte en 1718, stipule que, suivant le principe d'*Uti possidetis*, l'Autriche gardera la partie de la Valachie dont elle s'est emparée pendant la guerre, en-deçà de la rivière d'Aluta. Vingt-un ans après, à la paix de Belgrade, la Porte se fit réintégrer dans ses droits sur cette même portion de la Valachie que le traité de Passarowitz avait déclarée autrichienne. La Russie, qui, de son côté, s'était rendue maîtresse de la Moldavie, dut également restituer cette province. En 1775, l'Autriche se fit céder la partie septentrionale de la Moldavie, connue sous le nom de Bukovine. A la paix de Sistow, 1791, cette même puissance s'engagea à évacuer la Valachie et les sept districts de la Moldavie que ses troupes avaient occupés de concert avec l'armée russe.

Mais c'est surtout dans les démêlés de la Russie avec la Porte que les deux principautés sont perpétuellement en jeu. A chaque guerre la Moldavie et la Valachie ont été conquises avec une promptitude qui montre combien l'une et l'autre étaient lasses du joug musulman. Chaque fois, il est vrai, les troupes russes ont évacué le territoire moldo-valaque à la suite des négociations; mais toujours aussi la Russie a ajouté quelque chose à son influence politique et religieuse. C'est à la paix de Kaïnardji, en 1774, que cette puissance commence à se faire reconnaître un droit de protection sur les Moldo-Valaques. Alors, en rendant la Bessarabie, la Moldavie et la Valachie, elle dicta, en faveur de ses coreligionnaires, de nombreuses conditions dont voici les plus importantes: amnistie pleine et entière pour tous ceux des habitans qui ont pris part aux hostilités... Libre exercice de la religion chrétienne... Respect au clergé... Faculté de construire de nouvelles églises et de réparer les anciennes... La Porte n'exigera des Moldo-Valaques aucune contribution avant deux ans; ce temps expiré, elle usera de toute l'humanité et de toute la générosité possibles envers les contribuables... Suivant les circonstances, les ministres de la cour impériale de Russie pourront parler en faveur des Moldo-Valaques, et la Sublime-Porte aura égard à ses représentations. Ces clauses sont répétées et développées dans la convention explicative de ce même traité de Kaïnardji, convention signée en 1779. On les retrouve confirmées dans le traité de Jassy (1791), dans celui de Bukarest (1812) et dans la convention d'Akerman (1826).

Cette dernière convention contient un acte séparé qui enlève à la Porte le droit de nommer les hospodars, et établit que leur élection sera désormais faite dans chacune des deux provinces par l'assemblée générale du divan, conformément à l'ancien usage du pays. Le traité d'Andrinople (1829) renferme aussi un acte séparé d'après lequel les hospodars, auparavant investis du pouvoir seulement pour sept années, seront désormais nommés à vie, et règleront librement toutes les affaires intérieures de leurs provinces, en consultant leurs assemblées respectives. Il y est dit encore que, pour assurer l'inviolabilité du territoire moldave et valaque, la Sublime-Porte ne conservera aucun point fortifié, et ne tolérera aucun établissement quelconque de ses sujets musulmans sur la rive gauche du Danube.... Qu'en conséquence, sur toute cette rive, dans la grande et la petite Valachie, comme aussi en Moldavie, aucun mahométan ne pourra avoir son domicile, et que les marchands seuls y seront admis. Ce même traité d'Andrinople dispose pour toujours la Valachie et la Moldavie de fournir, pour l'approvisionnement des forteresses situées sur le Danube et les besoins de l'arsenal, les grains et autres denrées, les moutons et les bois de construction qu'elles étaient tenues de livrer précédemment. Le célèbre traité d'alliance offensive conclu entre les deux empires à Unkiar-Skélessi, en 1833, donne une nouvelle sanction à toutes les clauses relatives à la Valachie et à la Moldavie. Enfin, il est convenu dans le traité de Saint-Pétersbourg (1834), que la Sublime-Porte reconnaît formellement la constitution moldo-valaque et les règlemens faits, pendant l'occupation russe, par les principaux habitans de la Valachie et de la Moldavie sur leur administration intérieure... Il est entendu, en outre, que, pour cette fois seulement, les hospodars de Valachie et de Moldavie seront nommés non par les assemblées valaques et moldaves, mais par les deux cours suzeraine et protectrice... Deux mois après cette nomination, la Russie retirera ses troupes des deux provinces... En retour des avantages que la Sublime-Porte accorde par faveur aux Valaques et aux Moldaves, le tribut que les deux princes doivent lui payer annuellement est fixé désormais à 5 000 000 de piastres turques.

Certes, toutes ces stipulations paraissent avantageuses aux Moldo-Valaques, et, si l'on s'en tient aux apparences, la Russie a fait un bel usage du droit de protection que lui a conféré la victoire, et dont l'humanité lui faisait une loi envers des coreligionnaires. Une constitution, des princes nationaux, des assemblées représentatives, la liberté religieuse, l'amnistie, la diminution des impôts, l'expulsion des Ottomans; voilà ce que les Moldo-Valaques doivent à la Russie, qui depuis un siècle fait preuve de magnanimité en ne subjuguant pas leur pays tant de fois envahi par ses armées. Malheureusement, ce ne sont là que de faux semblans de grandeur et que les effets d'une intrigue savamment conçue. Garder pour soi-même les deux principautés, c'eût été démasquer son ambition avant le temps, c'eût été rompre avec l'Autriche et le reste de l'Europe. La Russie, trop prudente pour affronter une pareille coalition, adopta un système de politique qui serait un chef-d'œuvre, s'il n'était immoral. Elle employa tous les moyens pour conquérir d'une manière clandestine un pays dont il était périlleux de s'emparer ouvertement. Ce que ne pouvait accomplir la violence, on le demanda à la fraude: comme tous les chrétiens, les Moldo-Valaques, méprisés, exploités par les Musulmans, soupiraient après l'heure de la délivrance; on excita encore leur animosité en leur promettant des secours. Ainsi on se ménagea, pour le cas de guerre, une porte toujours ouverte en Turquie. Comment les Moldo-Valaques n'auraient-ils pas tendu les bras aux Russes qui se présentaient comme des libérateurs? Ils les accueillirent

en frères; pour eux, ils se dépouillèrent de tout ce qu'ils possédaient; avec eux, ils prodiguèrent leur sang contre les Turcs. Mais l'empire ottoman une fois humilié, telle ou telle portion du rivage de la mer Noire une fois conquise, les prétendus libérateurs se retirent et laissent les Moldo-Valaques sous la domination musulmane comme auparavant. Ici commence à se révéler ce machiavélisme qui se joue d'un petit peuple, et veut qu'il reste toujours dans la dépendance, pour qu'il ait toujours besoin de protection. Il y a un siècle que les Moldo-Valaques seraient libres, si la Russie n'avait eu en vue que leur bien. En dépit des beaux sentimens et des phrases magnanimes qu'elle a répandus dans les traités, il est un reproche dont elle ne se justifiera point aux yeux de l'histoire, c'est d'avoir fait trop ou trop peu pour ses coreligionnaires; trop, en les entretenant toujours dans l'espoir de la liberté; trop peu, en ne satisfaisant jamais cet espoir.

Mais il y a plus, tout ce que la Russie a obtenu pour eux n'était et n'est encore que dérisoire. Leurs princes à vie, ce sont des proconsols nommés par son ordre, et condamnés à l'obéissance avengle ou à la déchéance comme tout dernièrement Milosch, le libérateur de la Servie. Leurs chambres représentatives, ce sont des instrumens bons à entretenir l'anarchie, et que le cabinet de Saint-Pétersbourg fait briser par la Sublime-Porte, quand ils osent manifester un esprit national. L'amnistie, mais, sans elle, la Russie n'aurait pu faire prendre les armes aux Moldo-Valaques et les tromper qu'une seule fois; pour les compromettre de nouveau, il était indispensable de les faire absoudre à chaque nouvelle insurrection. La diminution des impôts, mais c'est une double spoliation sous les dehors de la bienfaisance. Après avoir permis à tous ses généraux de s'enrichir de dilapidations, après avoir ruiné les pauvres contribuables et épuisé toutes les ressources du pays, la Russie, chaque fois, avant de se retirer, convient avec la Sublime-Porte que les Moldo-Valaques resteront deux années sans lui payer d'impôts. Admirable générosité, qui défend aux Turcs de puiser dans une caisse que l'on a vidée soi-même, et qui accorde deux ans de repos à des hommes auxquels on a pris en quelques mois plus qu'ils ne payaient d'ordinaire en dix années! Nous pourrions aller plus loin, et montrer la constitution violée tous les jours dans son esprit et dans sa lettre; la liberté religieuse foulée aux pieds dès qu'elle ne se borne plus à être une arme contre les Turcs; les basses classes systématiquement sacrifiées aux boyards; la corruption entretenue et élevée à l'état d'institution; enfin tous les genres de scandale encouragés pour que les Moldo-Valaques ne puissent pas s'élever au rang d'un peuple libre. Mais la nature de cet article doit nous retenir dans le cercle des faits qui sont du domaine de l'histoire.

En ce moment la Moldo-Valachie n'est plus une province turque; ce n'est pas encore une province russe, mais ce n'est pas non plus un état indépendant. Elle représente deux petits peuples de même race qui ne demandent qu'à se réunir, mais que l'on persiste à tenir séparés, et qui flottent entre deux attractions dont l'une perd chaque jour en force ce que l'autre gagne. Le souverain apparent des Moldo-Valaques, c'est le sultan; leur maître véritable, c'est le czar. Tantôt avec le bras de leurs hospodars, tantôt avec celui du sultan, on les comprime en ayant l'air de les défendre, et les maintient dans une instabilité qui les prépare à la servitude. Cependant ce peuple a le sentiment de sa nationalité, et ne demande qu'à faire des progrès rapides dans la voie de la civilisation. En grande partie avec son secours, la Russie est parvenue à se faire de la Turquie un instrument docile; maintenant, avec le secours de la Turquie, elle l'empêche de rien réaliser de bon et de durable. Aussi, malgré toute leur bonne volonté, les Moldo-Valaques sont perdus, si l'Europe ne se charge à son tour du soin de les protéger réellement contre la Russie, leur prétendue protectrice, encore plus que contre la Turquie, leur suzeraine mécontente.

VALLÉES. Les vallées sont un des traits les plus importans du globe terrestre, car c'est par elles que s'opère à sa surface la circulation des eaux pluviales. Bien qu'ordinairement caractérisées avec simplicité dans la géographie par le nom du courant d'eau qui les traverse, la série de dépressions qui les constitue forme, dans beaucoup de cas, un système composé, dont les diverses parties diffèrent les unes des autres, tant par leur configuration que par la nature des causes dont elles sont originaires.

Tant que les eaux peuvent couler librement sur la surface de la terre d'une dépression à une autre, lors même qu'il y aurait entre les deux dépressions un étranglement, la vallée se continue. Mais lorsque les eaux, arrivées à l'extrémité inférieure d'une dépression, y trouvent un barrage qui les empêche de communiquer avec la dépression suivante, elles s'y arrêtent, s'y amassent, produisent un lac, et la vallée se trouve dans certains cas interrompue. Cependant il peut se faire que la masse des eaux, en s'accumulant, devienne assez considérable pour surmonter le barrage, et couler pardessus dans l'autre dépression: alors la vallée reprend son cours. Il se peut même qu'à la longue le lac ainsi produit disparaisse; car les eaux, en coulant par-dessus le barrage, y creusent un canal, et, à mesure que ce canal s'approfondit, le niveau du lac s'abaisse, l'ordre géographique primordial se trouvant changé par la dépression intermédiaire que déterminent les eaux. Il est donc vraisemblable que, lorsqu'une contrée s'émerge, les lacs doivent y être plus nombreux dans le commencement qu'ils ne le deviennent par la suite, lorsque les eaux pluviales ont eu le temps de se frayer, par l'érosion des barrages, un chemin continu jusqu'à la mer. Et d'autant mieux qu'il y a encore un autre effet qui tend également à la destruction graduelle des lacs; c'est que les eaux courantes, en s'arrêtant, déposent les terres dont elles sont chargées, de sorte qu'avec le temps, la dépression se trouvant comblée jusqu'au niveau du canal de déchargé, les eaux n'y forment plus qu'un simple courant. Par conséquent, à la limite, quel que soit le système des dépressions primitives, pourvu que la circulation des eaux ait une activité suffisante, la surface des continens doit se partager en une série de canaux plus ou moins divergens, plus ou moins sinueux, plus ou moins ramifiés, suivant lesquels les eaux pluviales, entraînées par l'action de la gravité, descendent régulièrement à la mer. La valeur politique de ces lignes de circulation est alsée à saisir, puisqu'elles sont un lien naturel de commerce entre les dépressions successives qu'elles réunissent, non seulement en vertu de la navigation qui peut s'y établir, mais parce que leurs bords forment les routes les plus simples et souvent les meilleures.

Les dépressions qui existent sur la terre proviennent soit de l'enfoncement du terrain, soit du soulèvement des terrains voisins, soit de creusemens, ces diverses causes ayant agi, dans chaque cas, ou séparément ou en concurrence. On conçoit d'après cela qu'il est souvent difficile d'assigner exactement l'origine des dépressions. En se bornant aux caractères extérieurs, les géographes les partagent ordinairement en vallées de montagnes, vallées de contrées basses, vallées à fond plat, gorges et ravins. Cette division qui est fort simple a même un certain accord avec la théorie.

Les vallées de montagnes sont transversales ou longitudinales, selon qu'elles s'étendent perpendiculairement ou parallèlement à la direction de la chaîne. Leurs versans sont généralement dentelés, couronnés par des escarpemens et des pics. Les agens atmosphériques, par les éboulemens qu'ils occasionnent, ne font qu'entretenir les déchiremens de leurs flancs. Les eaux pluviales et celles qui résultent de la fonte des glaces et des neiges entraînent des masses de débris qui, se déposant quelquefois au milieu même des

montagnes, dans des lieux favorables, donnent naissance à des champs. Mais lorsque les pentes ne se prêtent pas à ces dépôts ou que les blocs charriés sont trop considérables, ces fragmens s'accumulent dans le lit des torrens, et produisent, sur toute la ligne, des remous et des cascades qui ajoutent encore au caractère imposant du paysage.

Les vallées de contrées basses diffèrent des précédentes en ce qu'elles présentent des formes arrondies, leurs coupes transversales ne donnant jamais, sauf des escarpemens peu importans, que des lignes ondulées. Ces ondulations varient d'amplitude, mais en général leur profondeur est peu considérable relativement à l'écartement des sommets. Par suite de la faible inclinaison des flancs de la vallée, les agens atmosphériques n'enlèvent pas beaucoup de débris, excepté dans les localités où le sol est dégarni de végétation, et par conséquent plus attaquable; et cependant, même alors, la surface extérieure générale n'est que faiblement altérée, l'action des eaux se concentrant dans des ravins plus ou moins profonds qui sillonnent la pente des collines.

Les vallées à fond plat sont des plaines horizontales d'une étendue et d'une largeur souvent considérables, bordées de chaque côté par des coteaux ou des montagnes, et traversées ordinairement dans leur milieu par un courant principal.

Les gorges et les ravins sont des coupures étroites, servant de communication entre des espaces plus ouverts. Le terrain dans lequel elles sont creusées est ordinairement presque vertical des deux côtés. Elles ont si peu de liaison avec le relief général du sol, qu'on peut en approcher sans s'apercevoir de leur présence, le pays paraissant se prolonger par-dessus.

Les vallées de montagnes ressemblent pour la plupart à des crevasses qui se seraient produites lors du soulèvement et des contournemens qu'ont éprouvés les terrains de ces localités. Les vallées des contrées basses semblent indiquer le passage ancien de grandes nappes d'eau, qui, aidées dans leur action par quelques fissures préexistantes, auraient arrondi les inégalités et déblayé le terrain. Les vallées à fond plat ont le caractère d'anciens lacs ou d'anciens golfes, dans lesquels les rivières auraient déposé peu à peu leurs sédimens, jusqu'à les combler entièrement. Les gorges et les ravins sont dus soit à de simples crevasses, soit à des creusemens opérés par le courant d'eau qui les traverse encore.

Il n'est pas rare qu'une même rivière passe successivement, et à plusieurs reprises, par des dépressions de ces divers genres. C'est cette série variée de paysages de formations différentes qui fait un des principaux charmes du cours des grands fleuves. Ainsi le Rhin, après être descendu des glaciers par les plus âpres et les plus escarpées vallées de montagnes qu'on puisse voir, et s'être reposé quelque temps dans un lac qu'il n'a pas encore fini de combler, arrive à l'entrée de l'Alsace par une vallée creusée à travers de riantes et onduleuses collines. Alors commence une ample vallée à fond plat, large, unie comme un lac, bordée à grande distance d'un côté par les Vosges, de l'autre par la Forêt-Noire. Le fleuve s'en échappe par un chemin qu'il s'est frayé lui-même, au moins en partie, dans les gorges étroites du Rheingau, et après avoir coulé de nouveau, en sortir de là, dans une vallée de collines, il s'étale, en approchant de l'extrémité de son cours, dans les vastes plaines qu'il a lui-même conquises sur la mer. Il me semble intéressant de suivre à ce point de vue le cours des diverses vallées qui sillonnent les continens, et de voir comment des dépressions d'origines différentes se sont presque toujours juxtaposées à point pour les former. Et d'abord, n'est-il pas bien remarquable que toutes les dépressions aient été produites par des causes qui ont tendu à leur donner une forme allongée? Soit que les montagnes se soient crispées en déterminant de longues rides, soit qu'il se soit fait, par la contraction, dans l'écorce de la terre, de longues fentes, soit que les cours aient conduits par les pentes, ou les vagues poussées par les vents, aient balayé en ligne droite de longs espaces, soit enfin que les fleuves en comblant leurs bassins primitifs n'y aient conservé de chenal qu'en longueur, l'allongement se retrouve toujours, par une raison naturelle, dans tous les élémens des vallées. C'est une exception que, dans quelques circonstances, le soulèvement se soit appliqué à produire des cirques. D'ordinaire la nature a frappé toutes ces dépressions comme ayant entendu en faire des chemins. A partir des montagnes où les grands fleuves commencent, elles ont toutes une disposition vers la mer. Distinctes, souvent à tous égards, les unes des autres, elles ont cependant un tel rapport qu'elles s'ajustent ensemble, et qu'on dirait les parties d'un même tout. Les barrages demeurés entre elles ou déjà entamés par les courans sont l'extraordinaire, et la règle commune est que les dépressions débouchent directement l'une dans l'autre. Enfin, l'enchaînement est si parfait, l'œuvre si bien calculée et si bien adaptée à son but, que ces canaux de circulation, produits par des moyens si différens, avec des élémens si complexes, sur un plan si profond que l'art ne le saurait imiter, semblent aux hommes qui n'en ont point analysé la construction une chose toute simple, et faite par la Providence d'un seul coup.

VANDALES. 1° *Origine.* — Les Vandales appartiennent à la famille des peuples germains ou scandinaves. La plupart des auteurs anciens regardent les Vandales, les Bourguignons et les Goths comme les tribus d'une même nation. Pline l'Ancien, le premier auteur qui parle des Vandales, est de cet avis. Mais le témoignage le plus grave est celui de Procope. (*Vand.* I, 2.) « Les Ostrogoths ou Goths, les Vandales, les Visigoths et les Gépides ont bien des noms différens, dit cet auteur, mais ils se ressemblent en toute chose. Tous ont le teint blanc et les cheveux blonds; tous sont de grande taille et de bonne mine. Ils se conduisent tous par les mêmes lois, font profession de la même religion et suivent la doctrine d'Arius. Ils parlent aussi tous la même langue; et cette langue, on l'appelle gothique (1). Je me figure que tous ont jadis fait partie de la même nation, mais qu'ils ont depuis emprunté de leurs chefs les noms par lesquels ils se distinguent à présent. »

Nous n'entrerons pas ici dans plus de détails sur l'origine des Vandales; il nous suffit de constater leur origine germanique et leur affinité avec les Goths. Nous renverrons pour la religion primitive de ce peuple, pour les caractères généraux de son rôle dans la régénération du monde au cinquième siècle, à ce qui a été dit sur ces questions si importantes dans l'article SCANDINAVES.

2° *Migrations.* — Ce n'est que vers l'an 48 de l'ère chrétienne que l'histoire parle des Vandales : à cette époque, ils habitaient entre l'Elbe et la Vistule, sur les côtes de la mer Baltique, dans les contrées appelées aujourd'hui le Holstein, la Poméranie et le Mecklembourg. Vers la première moitié du second siècle, ils allèrent s'établir dans les montagnes des Géants. Pendant la guerre des Marcomans (166-180), les Vandales envahirent la Pannonie en 170; mais ils en furent bientôt chassés par Marc-Aurèle. A cette époque, l'empire romain était attaqué de tous côtés par les tribus germaniques des Saxons, des Francs, des Alemans et des Bourguignons; les Vandales ne furent pas les moins acharnés dans cette guerre terrible qui devait, après deux siècles, se terminer par la destruction de l'empire. Battus par Aurélien en 270, par Probus en 277, ils s'établirent cependant sur les rives du Danube et de la Theiss, dans la Dacie; ils y restèrent jusque vers la mort de Constantin (337). A cette époque, écrasés par les Goths avec lesquels ils étaient en

(1) Voy. Grimm, *Deutsche Grammatik*.

guerre depuis long-temps, ils furent chassés de leurs terres, et en demandèrent à l'empereur. Constantin saisit avec empressement l'occasion de s'allier avec un peuple ennemi des Goths, et qui pouvait fournir d'utiles auxiliaires à l'empire contre un ennemi commun; il proposa donc aux Vandales de s'établir en Pannonie; ceux-ci acceptèrent, et toute la nation vint se fixer dans cette province.

Les Vandales y restèrent jusqu'en 406, vivant de la culture de leurs terres, et en paix avec l'empire. Entre autres individus de cette nation qui devinrent célèbres dans le gouvernement impérial, il faut citer Stilicon, qui administra l'empire d'Occident, pendant le règne d'Honorius, jusqu'en 408.

C'est pendant leur séjour dans la Pannonie que les Vandales se convertirent au christianisme. Ils embrassèrent, comme presque tous les Barbares, la doctrine d'Arius. Lorsqu'à l'arrivée des Huns dans l'Europe, l'empire des Goths fut détruit, les Barbares germains, poussés par le torrent, chassés par les Huns et les Alains, se précipitèrent sur les provinces les plus occidentales de l'empire; les Vandales suivirent le mouvement. En 406, une horde innombrable d'Alains, de Suèves, de Bourguignons, de Quades, de Sarmates, de Gépides, d'Hérules, de Saxons et de Vandales passèrent le Rhin et envahirent les Gaules.

Les Vandales en quittant la Pannonie passèrent le Danube vers Passau, et arrivèrent, de concert avec les Alains, sur le Rhin, entre Mayence et Cologne, après avoir traversé la Francoie.

Les ravages des Barbares furent tels dans la Gaule, qu'un poëte contemporain décrit en ces termes les événements dont il avait été le témoin :

> Si totus Gallos sese effudisset in agros
> Oceanus, vastis plus superesset aquis.

Les Vandales s'étaient avancés dans l'intérieur de la Gaule, ruinant toutes les villes, brûlant tout ce qu'ils ne pouvaient emmener, traînant avec eux un énorme butin de prisonniers, de bestiaux; tuant les vieillards, les enfans; détruisant les églises; soumettant les catholiques à d'horribles tortures pour les forcer à embrasser l'arianisme. Quelques siècles après le départ des Barbares, on célébrait encore le service divin pour le salut de ceux qui avaient été tués pendant ces années de douleur.

Les Vandales, les Alains et les Suèves se jetèrent sur l'Espagne 409). Là, comme dans les Gaules, l'anarchie et la guerre civile favorisèrent leurs incursions. Le désordre arriva dans ce malheureux pays, à un tel degré que, la famine y étant presque incessante, on se nourrit de chair humaine. Les Barbares se partagèrent leur conquête; les Vandales-Asdinges et les Suèves eurent le pays entre le Douro, la mer et la Sierra d'Oca; les Vandales Silinges, la Bétique; les Alains, la Lusitanie et la Carthaginoise; la Tarraconaise fut cédée au tyran Géronce, qui avait favorisé leur entrée dans l'Espagne. L'empereur Honorius n'avait pu s'opposer à cette conquête, faute d'armée.

Les Vandales abandonnèrent alors leur vie errante, et se mirent à cultiver les terres. Leur domination était si différente, pour la modération, de celle des gouverneurs romains, que tous les Espagnols se soumirent à eux et leur restèrent fidèles, trouvant, dit Salvien, qu'il valait mieux être esclave en apparence et libre en réalité, que libre en apparence et esclave par le fait.

Les Vandales vivaient en paix dans leur nouvel établissement, lorsque les Visigoths envoyés par Honorius pour les en chasser, commencèrent contre eux une guerre acharnée, et que ranimaient encore plus terrible leurs vieilles haines nationales. Ataulphe et Wallia battirent les Vandales, mais sans parvenir toutefois à les chasser de leurs possessions (416-418). Les Romains (422) résolurent alors de chasser eux-mêmes les Barbares de l'Espagne : une armée formidable fut confiée à Castinus; mais la victoire resta aux Vandales. C'est depuis cette époque qu'ils commencèrent contre les catholiques ces terribles persécutions qui ont rendu leur nom si odieux aux populations de ce temps. Cependant l'Espagne épuisée ne suffisait plus aux Barbares; de nouvelles conquêtes leur étaient devenues nécessaires, lorsqu'en 427 le gouverneur de l'Afrique, Boniface, mécontent de la cour de Rome, se révolta, appela les Vandales à son secours, et leur promit la moitié de la province qu'il gouvernait. Le roi Hoadéric étant mort sur ces entrefaites, Genséric, son fils naturel, s'empara du pouvoir. Cet homme, qui allait jouer un si grand rôle dans l'histoire de la ruine de l'empire romain, comprit de suite de quelle importance serait, dans cette grande lutte, l'établissement des Vandales en Afrique et dans les îles de la Méditerranée. On pouvait établir à Carthage une puissance maritime redoutable, et les Romains n'avaient plus de flottes depuis long-temps; par la mer, on pouvait porter le ravage sur tous les points de l'empire sans rencontrer d'obstacle; de plus, en enlevant l'Afrique à l'Italie, on affamait Rome, car c'était dans cette province qu'étaient ses greniers.

5e Conquête de l'Afrique. — En 429, 80 000 Vandales et Alains traversèrent le détroit de Cadix, et débarquèrent en Afrique. Les habitans effrayés se sauvèrent dans les montagnes, et Genséric, pour empêcher qu'ils ne se réunissent et ne vinssent inquiéter ses derrières, fit tout détruire sur son passage; les trois Mauretanies, tingitane, césarienne et sitifienne, tombèrent en son pouvoir. Quand il voulut aller plus avant, Boniface, s'apercevant de son erreur, essaya de lui résister; mais il fut battu (430), et bientôt chassé de toute l'Afrique où la domination romaine fut dès lors détruite (431). Boniface s'était réfugié en 430 dans la ville d'Hippone (Bone); Genséric vint l'y assiéger au mois de juin. Peu habile dans la poliorcétique, Genséric, pour forcer la ville à se rendre, fit jeter dans ses fossés un nombre immense de cadavres, afin d'empester l'air et de porter la mort chez les assiégés (*Vict. Vitens.*, 1, 3.); après quatorze mois d'efforts, les Vandales furent cependant obligés de lever le siége. En 435, l'habile Genséric voulant assurer sa conquête et prévenir une nouvelle guerre avec l'empereur, fit un traité avec Valentinien III. L'empereur lui cédait les trois Mauretanies et la Numidie. Mais bientôt, violant le traité, les Vandales s'emparèrent de Carthage (139); et, avec cette ville, le reste des possessions romaines en Afrique tomba en leur pouvoir. Genséric se trouvait à la tête d'un empire puissant. Il fallait le défendre contre les attaques des deux empires d'Occident et d'Orient; pour cela, Genséric résolut de porter la guerre chez ses ennemis. Il construisit des flottes, et favorisé par la position géographique de ses états, il s'empara de l'empire de la Méditerranée occidentale. L'histoire de ces Barbares devient alors intéressante pour nous Français. Genséric a possédé des contrées où nous sommes déjà établis, et d'autres dans lesquelles nous devrons fatalement nous établir. La conduite politique du roi vandale est un exemple à suivre. Sans avoir un royaume de France pour l'aider dans sa conquête, Genséric, maître du port de Carthage (Tunis), sut s'emparer de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne et des îles Baléares (453) (1).

(1) Au treizième siècle, la France a joué le même rôle sur la Méditerranée. S. Louis avait une marine assez considérable, et le centre de sa puissance maritime était à Aigues-Mortes; son frère Charles d'Anjou possédait la Provence et le royaume de Naples; le comté de Barcelone avec les Baléares relevait de la France. S. Louis voulut faire la conquête de Tunis. Philippe III, successeur de ce prince, fut un moment maître du royaume d'Aragon, et il se fût emparé de ses dépendances, la Corse, la Sardaigne et la Sicile. Certes, à aucune époque depuis lors la France n'a compris aussi bien le théâtre de sa véritable puissance et son véritable rôle. Aujourd'hui que nous avons Toulon et Marseille, avec toutes les ressources d'un état aussi centralisé que le nôtre; que l'Espagne qui a les Baléares, et l'Italie qui a la Sicile, sont nos alliées; que nous possédons la Corse, comment se fait-il que la Barbarie ne soit pas encore à nous, et que nous ne puissions pas encore dire,

Maître de ces îles, Genséric le fut aussi de la Méditerranée, et ses flottes purent librement ravager l'Italie, prendre et piller Rome (455), dévaster le Péloponèse, l'Epire, la Dalmatie, l'Istrie, prendre Nicopolis, et amonceler dans Carthage les richesses du monde entier.

Il ne sera point question dans cet article des interminables guerres de Genséric et des empereurs romains. Elles furent terribles; l'empire épuisa ses dernières ressources pour équiper des flottes destinées à repousser l'ennemi ou bien à porter la guerre en Afrique. Genséric les battit, fit alliance avec Attila, qui, en dévastant l'empire grec, l'empêcha d'attaquer les Vandales; avec les Ostrogoths, les Gépides, les Franks-Saliens, qui occupèrent souvent les armées de l'empire d'Occident. Certes, il est curieux de voir cet accord entre tous les Barbares pour renverser l'empire et s'en partager ensuite les dépouilles.

A l'aide de ses victoires et de ses alliances, Genséric parvient à constituer en Afrique un empire composé des trois Mauretanies: de la Numidie, de l'Afrique proconsulaire, de la Zeugitane, de la Bizacène, de l'Abaritène, de la Gétulie et de la Tripolitaine. Septem (Ceuta) à l'ouest, et Borion (Tajuni) à l'est, étaient les points extrêmes de la domination des Vandales que l'Atlas limitait généralement au sud. Dans la Tripolitaine, les Vandales ne possédaient que les places maritimes: Leptis Magna, Sabrata, Girba, Œa, Tacape; les Nasamons, les Garamantes, les Austuriens, les Psylles, et quelques autres peuplades maures possédaient l'intérieur de la province. Dans les Mauretanies tingitane et césarienne, les Vandales ne s'étendaient que jusqu'au petit Atlas; les Gétules possédaient le reste du pays. Les Vandales étaient donc spécialement établis dans la Gétulie, la Byzacène, l'Afrique, la Zeugitane, la Numidie et la Mauretanie sitifienne, c'est-à-dire dans les régences de Tunis et d'Alger, centre de la puissance française en Afrique.

Avant d'étudier le mode d'administration de l'empire des Vandales, il nous faut jeter les yeux sur l'état politique des Africains avant l'arrivée des conquérans germains; il sera plus facile de déterminer ensuite quelles relations existèrent entre les deux peuples.

L'Afrique septentrionale était habitée par les Libyens. Cette race était divisée en un grand nombre de tribus portant les noms de Maurusiens, Maures, Mauretains, Numides, Gétules, Garamantes, etc. Ces tribus avaient été conquises par les Romains, qui savaient les maintenir sous un joug rigoureux; des révoltes avaient lieu, mais sans succès, parce qu'au moindre revers quelques tribus se séparaient des autres. Les Libyens, comme les Kabyles d'aujourd'hui et les Berbères, étaient robustes et durs à la fatigue, vivant en tout temps dans de chétives cabanes, insensibles aux intempéries, couchant sur la terre, mal vêtus, se nourrissant de peu, et ne mourant jamais qu'à la guerre ou à la chasse des bêtes féroces. Tel était le peuple que Genséric sut soumettre en fort peu de temps à sa domination, et que ses successeurs maintinrent dans l'obéissance pendant près d'un siècle. Cependant toutes les tribus maures ne furent pas soumises; mais, bien que les Maures indépendans aient toujours traité avec les Vandales de nation à nation, les chefs ne se regardaient réellement comme chefs de leurs tribus qu'autant qu'ils avaient reçu des rois Vandales l'investiture de leur commandement. Frappés de la majesté de la civilisation carthaginoise et romaine, et sentant leur infériorité devant tant de grandeur, les Barbares s'étaient reconnus soumis de droit à ces étrangers si puissans, et dès lors, habitués à cette suzeraineté, ils ont reconnu les Vandales, les Grecs, les Arabes et les Turks comme leurs maîtres (1). Ne pourrions-nous pas encore, par une conduite grande et énergique, rétablir à notre profit, chez les Barbares de l'Atlas toujours les mêmes, le prestige dont les Romains surent les éblouir jadis?

4° Gouvernement et administration de l'empire des Vandales. — Après la prise de Carthage, Genséric organisa le gouvernement de sa conquête; comme il arriva dans tous les états fondés par des peuples germains, le système féodal fut la base de cette organisation. Genséric composa son domaine de toutes les provinces conquises, sauf l'Afrique proconsulaire. Cette province fut partagée en deux lots; l'un, composé des terres les meilleures et les plus fertiles, fut distribué aux Vandales, à titre de bénéfices héréditaires, sans redevances, mais (2) certainement à la charge d'un service militaire. Ces propriétés étaient concédées à perpétuité, et du temps de Procope portaient encore le nom d'héritage des Vandales (κλῆρος Βανδίλων). Ce fut l'Afrique proconsulaire qu'il partagea ainsi. Par ce moyen, il retenait les soldats près de Carthage où il avait fait sa résidence. » Les habitans des terres données aux Vandales restèrent libres, sauf ceux qui se trouvaient sur les terres des fils du roi: ceux-ci devinrent esclaves. Les terres qu'on laissa à leurs anciens maîtres furent frappées de tributs si considérables que, tout en restant possesseurs de leurs biens, les Africains n'en retirèrent rien pour eux-mêmes.

Les Romains qui habitaient les provinces possédées par Genséric ne purent conserver leurs terres qu'en les tenant en fiefs et en payant des impôts considérables; ceux qui ne voulurent pas se soumettre aux conditions exigées par le vainqueur furent réduits en esclavage ou chassés de l'Afrique; les autres restèrent libres de leur personne, conservèrent leurs lois, leur manière de vivre, et continuèrent même à nommer les magistrats inférieurs, tels que les *tribuni voluptatum*, officiers chargés de veiller à la direction et à la police des cirques et des théâtres; les *nquiléges*, chargés de pourvoir d'eau les lieux arides en découvrant les sources et en pratiquant des canaux d'irrigation; fonctions qui servent en partie à expliquer la fertilité de l'Afrique à cette époque. La population romaine continua à nommer tous les membres du clergé; mais elle fut exclue du gouvernement du pays et des fonctions militaires. Les Vandales en étaient exclusivement pourvus, et leur organisation militaire est semblable à celle de tous les peuples germains. Genséric divisa la nation en quatre-vingts cohortes de mille hommes chacune, commandées par un *taihunhundafath*, subdivisées en centuries (hundred des Saxons) et décuries. Il y avait à Carthage un corps d'armée toujours prêt à se porter où le besoin l'exigeait; les points de la côte où les étrangers auraient pu débarquer étaient soigneusement gardés. Pour enlever aux Maures et aux Romains les moyens de se soulever et de pouvoir résister, Genséric fit détruire les fortifications de toutes les villes de son empire, sauf celles de Carthage. Cette précaution était bonne, mais on l'exagéra; en effet, lorsque Bélisaire eut pris la capitale de leur empire, les Vandales eux-mêmes n'eurent plus de villes fortes pour s'y renfermer.

comme les Romains, en parlant de la Méditerranée: *Mare nostrum?*

(1) Après la bataille de Zama, le vainqueur Scipion donne le titre de roi à Massinissa, et le force à livrer Sophonisbe. (Tit. Liv., xxx, 15.)—Les députés de Massinissa viennent au sénat, le remercier de ce que Scipion lui a donné le titre de roi; ils ajoutent que la ruine de Syphax permet à leur maître, sauf le bon plaisir du sénat (*si ita patribus visum esset*), de régner sans crainte et sans contestation. (Tit. Liv., xxx, 17.)—Vermina, fils de Syphax, demande au sénat le titre de roi. (Tit. Liv., xxxi, 11.)—Après la chute de Tacfarinas, les Garamantes envoient des députés à Tibère pour lui donner satisfaction. (Tac., *Ann.*, iv, 26.)—Des Maures viennent demander à Bélisaire les insignes de la royauté. C'est, en effet, une vieille coutume, que nul homme, bien qu'ennemi des Romains, ne s'établisse roi chez les Maures avant d'avoir reçu des Romains les insignes du pouvoir. (Proc., *de Bell. Vand.*, i, 25; éd. Nieb.)

(2) *Recherches sur la régence d'Alger*, publiées, par ordre du ministre de la guerre, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; t. I, p. 37.

Genséric sut habilement employer les Maures dans ses armées et sur des flottes (1); il les exposait aux périls les plus éminens et les excitait à courir ces dangers par l'appât d'un butin considérable; de plus, il leur faisait tenir garnison dans les îles en y envoyant une tribu rebelle tout entière, par exemple, ou en décidant les Barbares à s'enrôler à prix d'argent.

Le commerce des riches provinces de l'Afrique avec les contrées de la Méditerranée ne fut pas interrompu par la conquête vandale; il resta entre les mains des habitans romains de l'Afrique. Depuis la mort de Genséric, il devint surtout très considérable, le luxe se répandant avec une intensité très grande chez les conquérans germains. L'Asie, l'Egypte et l'Ethiopie leur fournissaient des étoffes de soie, des laines fines, des matières tinctoriales, des tissus de l'Inde, des aromates, des épiceries, des pierres précieuses; ils allaient chercher l'ambre jusqu'en Germanie. Ce qu'ils aimaient par-dessus toutes choses, c'était le luxe des armes. Ces fiers guerriers ne dédaignaient pas de faire le métier d'armuriers, et ils y excellaient. Leurs épées coupaient les métaux les plus durs, et leur poli ne le cédait pas même à celui des miroirs. Genséric donna le titre de comte à un armurier vandale pour le récompenser de son habileté.

Lorsque les Vandales s'établirent dans l'Afrique, ce pays était déchiré par les querelles religieuses de mille sectes: les donatistes, les circoncellions, les manichéens, les priscillien, les pélagiens luttaient avec acharnement contre les catholiques. Les Vandales, fougueux ariens, dès leur établissement dans leur nouvelle conquête, continuèrent leurs persécutions contre les catholiques. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces persécutions; il nous suffira de dire qu'elles furent horribles.

Tel est en abrégé l'exposé de l'administration et des principaux actes du gouvernement de Genséric. On voit qu'il ne diffère en rien du mode ordinaire des peuples germains et ariens; l'état des terres et des personnes est le même chez toutes ces nations, et l'histoire des Vandales est en tout semblable à celle de ces peuplades d'Hérules, de Goths, de Bourguignons et de Lombards (2).

5° *Décadence du royaume des Vandales.*—Après la mort de Genséric (477), son empire tomba en décadence. Les Vandales étaient naturellement peu belliqueux. Genséric en avait fait un peuple redoutable; mais après lui cette gloire militaire disparut. Les Vandales s'adonnèrent au luxe, et leur empire marcha rapidement à sa ruine.

Nous n'avons pas la prétention de faire l'histoire du royaume des Vandales et des guerres interminables qu'il soutint depuis la mort de Genséric jusqu'à sa destruction par Bélisaire. Ce qu'il importe de déterminer ce sont les causes de sa décadence et de sa ruine (3).

Les Vandales en arrivant en Afrique trouvèrent la société romaine plongée dans une immoralité incroyable. « Presque toutes les maisons de Carthage étaient des lieux de prostitution; les hommes erraient dans les rues couronnés de fleurs, répandant au loin l'odeur des parfums, habillés comme des femmes, la tête voilée comme elles, et vendant aux passans leurs abominables faveurs. Genséric arrive: au-dehors le fracas des armes, au-dedans le bruit des jeux; la voix des mourans, la voix d'une populace ivre se confondent; à peine le cri des victimes de la guerre se peut-il distinguer des acclamations de la foule au cirque (1). »

Les Vandales furent d'abord effrayés de tant d'infamie. Genséric se montra fort sévère à l'endroit de ces hommes pervertis; il les relégua pour toute leur vie dans des lieux déserts; les repaires de la prostitution furent fermés; les courtisanes furent obligées de se marier, et on prononça la peine de mort contre les adultères. On promulgua des lois sévères contre les troubles du cirque, occasionnés par les factions des verts et des bleus. Toute ville qui, pendant le cours d'une année, aurait été troublée trois fois à ce sujet, devait être privée du droit d'avoir des cirques et des théâtres; et les directeurs des plaisirs publics, convaincus d'être la cause de ces désordres, devaient être condamnés aux mines ou même à être brûlés.

Jusqu'ici tout allait bien; les Vandales, cédant à ce besoin de moralité dont les peuples germains étaient animés, arrêtèrent le torrent de la débauche en Afrique; mais l'élément germanique n'était pas à lui seul assez puissant pour les empêcher de tomber eux-mêmes dans un précipice qu'ils n'avaient pu entièrement fermer.

Peu à peu les Barbares cédèrent à l'influence de la civilisation romaine, si puissante et si grandiose malgré ses nombreuses infamies; et ce fait n'est pas le seul que l'on puisse citer dans l'histoire de ces temps: Ataulphe, le roi des Visigoths, avait voulu, comme tous les autres Barbares, détruire l'empire romain; mais frappé de la majesté de la civilisation romaine, ce barbare avait reconnu que les Goths étaient incapables de se plier au joug des lois, et que sans lois un état ne pouvait se soutenir. Ataulphe avait alors pris la résolution de défendre l'empire contre les Barbares.

Cette résolution d'Ataulphe est certes un hommage admirable rendu à la civilisation, et peut servir à apprécier l'histoire de ces temps. Les Barbares entrés dans l'empire détruisaient tout d'abord; puis, les uns lassés, les autres étonnés, acceptaient tous la civilisation ancienne, la langue et la religion des vaincus, ajoutant à ces élémens ceux qui leur étaient particuliers, et préparant ainsi les sociétés modernes.

Les Vandales, quelque mépris qu'ils aient eu pour les Romains, n'en acceptèrent pas moins la langue et les mœurs des vaincus. Un neveu de Genséric était très versé dans la langue latine et était fort instruit dans les sciences. Le roi Thrasamund lui-même, comme notre Childéric, était un homme assez lettré, discutant en latin des questions théologiques ou philosophiques avec des prêtres catholiques, composant même un ouvrage sur les doctrines ariennes. Les mœurs romaines débordèrent bientôt chez les Vandales: Procope nous les représente plongés dans l'immoralité et adonnés exclusivement aux voluptés et au luxe, prenant des bains tous les jours, s'occupant de leur table, recherchant les habits les plus précieux, passant leur temps au théâtre, au cirque, à la chasse, à table, à faire l'amour.

Pourquoi ce changement? Qu'étaient donc venus faire les Vandales dans l'empire pour que, maîtres d'une de ses provinces, aussitôt leurs mœurs primitives aient été détruites? Est-ce à cela seulement que se borne leur rôle, sortir purs de la Germanie pour venir se corrompre à Carthage? Non certes; le rôle des Barbares, leur mission, c'est la destruction du monde romain et la régénération de la société; c'est l'adjonction d'un nouvel élément, l'élément germanique à ceux qui existaient déjà dans la civilisation. Quant aux Vandales, leur rôle est si évident que les contemporains l'ont exprimé en ces termes: « Dieu a chargé ce peuple de hâter la ruine de l'empire d'Occident par la prise de Carthage, par le sac de Rome, et par le pillage continuel des

(1) Nous avons déjà vu que Genséric avait surtout dirigé la puissance des Vandales du côté de la mer. C'est des forêts de la Corse qu'il tirait les bois nécessaires aux constructions navales.

(2) Il n'y a qu'un fait important qui fasse exception: Genséric, dans son testament, ordonna que le royaume appartiendrait à l'aîné de ses descendans mâles, et prévint ainsi ces partages et ces guerres civiles si fréquens dans l'histoire des royaumes germains au moyen âge.

(3) Genséric eut pour successeurs:

477-484. Huneric.
484-496. Guothamund.
496-523. Thrasamund.
523-530. Hilderich.
530-533. Gélimer.

(1) Chateaubriand, d'après Salvien.

côtes de l'Italie. » Genséric semblait comprendre cette action providentielle des Barbares lorsqu'il répondait au pilote « *quò Deus impulerit!* » Salvien dit formellement que « Dieu voulait se servir d'eux pour punir les vices et les crimes des Romains d'Afrique. » Le rôle des Vandales était donc de détruire; ils n'ont pas fait et ne pouvaient pas même faire autre chose. En effet, cette nation était arienne, et comme telle, n'était virtuellement pas capable de fonder une société. Sans répéter ici ce qui a déjà été dit à l'article ARIANISME, on ne peut toutefois s'empêcher de remarquer l'analogie qui existe entre la chute de la doctrine d'Arius et celle des états où cette doctrine triompha; tous périrent en même temps. En effet, il ne pouvait en être autrement: la mission des Vandales était accomplie; ce peuple dès lors inutile devait disparaître lui-même; venu dans l'empire romain pour le détruire, et ensuite régénérer le monde, il a bien pu détruire; mais en se faisant ariens, il n'a pu devenir un peuple régénérateur. Dès lors il devait périr, et il périt en effet avec une rapidité qui dès l'abord pourrait étonner. Tel a été pourtant le sort de toutes ces peuplades germaniques qui adoptèrent l'arianisme: Alains, Goths, Vandales, Hérules, Bourguignons, Suèves, Lombards, tous succombèrent; une seule tribu de la Germanie leur survécut: ce sont les Francs; mais ceux-ci étaient catholiques.

Pour achever l'histoire des Vandales, nous devons donc constater que, dès la mort de Genséric, cet empire tomba dans une décadence complète. Les événements sont des luttes perpétuelles entre les Vandales ariens et les orthodoxes. Ceux-ci sont persécutés, chassés; leur culte est défendu. Les Maures font sans cesse la guerre avec les conquérans; et ceux-ci, désormais trop adonnés à la volupté pour maintenir dans l'obéissance des rebelles si redoutables, sont continuellement battus et repoussés successivement de la Mauretanie césarienne, de la Sitifienne, de la Numidie, dont ils ne conservent plus que la côte, de la Tripolitaine, et même les provinces de la Bizacène et de l'Afrique sont sans cesse exposées aux redoutables invasions des Maures.

A l'extérieur, l'empire vandale ne pouvait pas davantage se soutenir. Gondamund est obligé de céder la Sicile aux Ostrogoths, et son successeur ne peut obtenir l'importante place maritime de Lilybée qu'en épousant Alamafride, sœur de Théodoric, roi des Ostrogoths.

Ce peuple affaibli par le luxe, cet état sans armée, sans marine, sans place forte, agité par des dissensions religieuses, attaqué par les Maures, ne pouvait être une conquête bien difficile; Justinien résolut de s'en emparer.

6° *Destruction de l'empire des Vandales* 534). — Le roi Hildéric avait été élevé à la cour de Constantinople, et il y était devenu l'ami de Justinien. Cette éducation toute catholique le rendit assez odieux aux Vandales, et lorsqu'il eut permis aux catholiques de rouvrir leurs églises, aux évêques exilés de rentrer dans leurs diocèses et de tenir un concile à Carthage, le mécontentement des Vandales devint extrême; ils résolurent de renverser un homme ennemi de leur religion, et qui avait l'intention, ses relations avec Justinien semblaient autoriser ces soupçons, de livrer l'Afrique à l'empereur grec. Les Maures s'étant, sur ces entrefaites, jetés sur la Tripolitaine, la Bizacène, et ayant pillé plusieurs villes, Gélimer les battit, et après la victoire l'armée le proclama roi. Hildéric renversé fut jeté en prison et ses partisans massacrés 531).

Gélimer se croyait assuré du trône, lorsque Justinien lui ordonna de rendre la liberté à Hildéric, le menaçant de la guerre s'il n'accédait pas à ses désirs. Gélimer refusa avec fermeté, et la guerre s'engagea.

En 533, Bélisaire débarqua à Caputvada, sur les confins de la Bizacène et de la Tripolitaine, afin, en cas de revers, d'assurer sa retraite sur la Cyrénaïque et l'Egypte. Le général Grec marcha rapidement sur Carthage, et après avoir battu les Vandales à Decimum, entra dans leur capitale que les habitans lui livrèrent. Comme les Vandales avaient détruit les fortifications de toutes les villes, la guerre devait se terminer dans une bataille en rase campagne. Ce fut à Tricameron que fut décidé le sort des Vandales. (Décembre 533.) Bélisaire remporta une victoire complète; toutes les villes africaines furent occupées par son armée, et l'Afrique fut réunie à l'empire grec.

Gélimer s'était retiré sur la montagne inaccessible de Pappua, où, pressé par la faim, il fut obligé de se rendre et emmené à Constantinople. La nation vandale disparut: les uns furent tués; les autres, emmenés captifs, furent incorporés dans l'armée grecque et envoyés contre les Perses. C'est à peine si, dans les révoltes des Maures qui suivent la conquête, l'on trouve quelques centaines de Vandales parmi eux; les femmes vandales avaient été elles-mêmes chassées de l'Afrique; et depuis 544 il n'est plus fait mention de ce peuple dans l'histoire.

Il n'est resté des Vandales que leur nom, et cette terrible tradition s'explique par la violence des persécutions auxquelles les catholiques furent soumis par ces Barbares; par leurs dévastations dans tout l'empire, durant un siècle, sur terre et sur mer; par cet effrayant pillage de Rome qui dura quatorze jours et quatorze nuits, et par toutes les violences qu'ils commirent en Gaule, en Espagne, en Afrique et en Italie!

C'est un fait curieux à remarquer que de tous les Barbares de la grande invasion du cinquième siècle, les Vandales soient les seuls dont la tradition populaire ait conservé le souvenir; et il ne faut attribuer cette préférence flétrissante qu'à l'énormité de leurs dévastations. Dès lors tout peuple cruel et pillard a été un peuple vandale, et pendant tout le moyen âge, Arabes, Slaves, Northmans et Hongrois ont été souvent pris pour les Vandales. Aujourd'hui, dans la langue, le mot vandale est consacré pour qualifier ces barbares par système ou par ignorance, qui s'opposent au libre développement de l'intelligence et de la civilisation, qui en détruisent les chefs-d'œuvre, ou qui en nient l'importance.

VANINI (LUCILE) naquit en 1585 à Taurisano, dans le royaume de Naples; son père, Jean-Baptiste Vanini, était fermier du duc de Castro, vice-roi de Naples; sa mère, Béatrix Lope de Noguera, appartenait à une famille espagnole de quelque distinction. Il semble que les parens de Vanini avaient une étrange élévation de sentimens: Jean-Baptiste, le fermier du duc de Castro, avait voulu mourir debout, comme l'empereur Vespasien.

Vanini fit ses premières études à Rome, sous la direction de Barthélemy Argenti. De Rome, il passa à Naples, où il étudia la philosophie, la physique, la médecine, l'astronomie; il s'occupa aussi de l'astrologie; mais ce fut la théologie qui fixa surtout son attention. Ayant fini ses cours à l'université, il fut ordonné prêtre. Son goût pour la science et ses idées fort profanes ne l'empêchaient pas d'exercer les fonctions de son état: il prêchait dans les églises; seulement, au lieu de parler des miracles des saints, il expliquait aux fidèles les théories d'Averroès. Plus tard, il se fit recevoir docteur en droit, et il alla à l'université de Padoue. Pauvre, sans ressources, sans fortune, il poursuivit ses études au milieu des plus rudes privations. « Tout est chaud, dit-il, pour ceux qui aiment: n'avons-nous pas rompu les plus grands froids de l'hiver à Padoue avec un simple petit habit, uniquement occupé du désir d'apprendre? » Après quelque temps, il se crut en état d'aller par toute l'Europe visiter les académies et assister aux conférences des savans. Il retourna d'abord dans son pays natal; ensuite il partit pour l'Allemagne; il parcourut la Bohême, la Belgique, la Hollande; il visita Genève et il passa en Angleterre, où il fit connaissance avec un nommé Moravi, chapelain de l'ambassade de Venise. Probablement obligé de quitter le pays, il rentra en Italie, et il ouvrit un cours de philosophie à Gênes. Mais il était enthousiaste d'Averroès;

Digitized by Google

il se proclamait disciple de Pomponat et de Cardan, les deux grands athées de la renaissance; ses leçons firent du scandale, et il fut obligé de se réfugier à Lyon. Persécuté de nouveau en France, il retourna en Italie, puis il revint en France, pour se soustraire aux tracasseries du clergé italien. Cette fois, il pénétra jusqu'en Guienne. De là il vint à Paris en 1615, et y composa quelque ouvrage de théologie pour faire sa cour au nonce du pape, le cardinal Ubaldini; en même temps il publia sa critique du christianisme dans le *Traité de la Nature*. Le maréchal Bassompierre le nomma son chapelain avec une pension de deux cents écus : ce fut le plus beau succès de sa vie; mais quelque temps après s'étant attiré les persécutions de la Sorbonne, la protection du maréchal l'abandonna, et tombé dans la misère, il se décida à partir pour Toulouse.

Ces détails se trouvent dans les deux biographies de Schramm et de l'anonyme qui écrivait en 1714; mais ceux qui concernent les voyages de Vanini peuvent être révoqués en doute, car ils sont tirés de ses propres ouvrages. Toutes les fois que Vanini faisait la critique du christianisme, il l'attribuait à d'autres. Il disait qu'en Angleterre tel athée l'avait fait frémir en prononçant tel ou tel blasphème contre la religion; qu'un savant allemand lui avait dit en Bohême que toutes les discussions de la réforme étaient des disputes *de lanâ caprinâ;* qu'un Belge l'avait effrayé par ses considérations sur la vie de Jésus-Christ. Là-dessus on a conclu qu'il avait voyagé en Angleterre, en Allemagne, etc., ce qui est probable, mais pas tout-à-fait sûr, d'autant plus qu'on ne peut pas croire aveuglément aux assertions de Vanini. Il dit qu'il avait écrit plusieurs ouvrages de médecine, de physique, de théologie; il parle de son *Traité d'astronomie*, qui avait été imprimé à Strasbourg en très beaux caractères : personne n'a jamais pu voir ces ouvrages.

Les seuls ouvrages de Vanini sont l'*Amphithéâtre* et le *Traité de la Nature*; c'est d'après eux qu'il faut le juger. Admettant la philosophie d'Aristote, avec les modifications d'Averroès, il se rallia à l'école italienne de Pomponat et de Cardan. Le premier avait tourné le péripatétisme contre la religion; il niait l'immortalité de l'âme, la vie à venir, les révélations, la magie : au seizième siècle, on ne pouvait pas encore nier les miracles; la science n'avait pas encore triomphé de la foi; les démons, les anges, les oracles, les thaumaturges avaient encore un rôle dans l'histoire de l'humanité. Pomponat se servit de l'astrologie pour expliquer les prodiges de toutes les religions. Suivant lui, tout est lié dans la nature; les événements de la terre tiennent à ceux qui s'accomplissent dans le ciel; les révolutions qui bouleversent les religions et les empires ne sont que des suites des révolutions supérieures qui bouleversent les lois de la nature. Les thaumaturges ne font pas les miracles, ils se bornent à les prévoir; ce sont des physiciens privilégiés qui saisissent les relations occultes du ciel et de la terre, dans ces moments exceptionnels où les lois ordinaires de la nature sont suspendues par une fatalité supérieure. A chaque grande révolution astronomique, il arrive des prodiges; de là les nouveaux thaumaturges, qui profitent de leur science pour fonder de nouvelles religions. Quand l'influence céleste a cessé, les prodiges cessent, les croyances manquent d'appui; elles tombent, se corrompent, et l'on finirait par l'incrédulité absolue, si de nouvelles constellations n'amenaient de nouveaux prodiges et de nouveaux thaumaturges. Cardan, prenant à la lettre cette fatalité astrologique qui expliquait les événements surnaturels, tira l'horoscope de toutes les religions, et jugea de leur durée et de leurs tendances d'après les astres qui avaient présidé à leur origine. Moins profond que Pomponat et moins superstitieux que Cardan, Vanini donna un plus vaste développement à ces principes dans les deux ouvrages de l'*Amphithéâtre* et de la *Nature*. Dans le premier, il attaquait la religion en philosophie; dans le second, en physicien; et l'édifice de la Providence et de la révélation était ainsi détruit par un double système panthéiste et matérialiste.

Qu'est-ce que Dieu? se demande Vanini au commencement de l'*Amphithéâtre*. Si je le savais, répond-il, je serais Dieu : je ne puis que l'entrevoir à travers ses œuvres; mais j'arrive à le connaître plutôt par ce que j'ignore que par ce que je sais. On dit que Dieu est tout-puissant, qu'il est juste, créateur, conservateur, etc.; mais nous l'indiquons bien mieux quand nous disons qu'il est immense et incompréhensible, car ce sont là des mots qui se rapportent à notre ignorance. On dit encore que Dieu est bon, immensément sage, etc.; il est plus juste de dire qu'il est la justice, la sagesse, la bonté : en effet, il est une essence; il n'a ni principe ni fin; il est bon sans qualité, grand sans quantité. Devant lui il n'y a ni temps, ni mouvement, ni lieu, ni partie, ni succession; il est la cause de tout, et cependant il est immobile, il est de tous les phénomènes sans appartenir à aucun d'eux; pour lui, connaître, agir, vouloir, sont des actes identiques; enfin il est tout, dans tout, hors de tout, au-delà de toute chose, avant tout, après tout, le tout lui-même. Le sujet de l'*Amphithéâtre* est le problème de la providence et de la fatalité : mais il est résolu d'avance par la définition de Dieu; car si, pour Dieu, savoir et créer sont une seule opération, s'il est *bon sans qualité*, il en résulte qu'il veut tout ce qui existe, et que par conséquent le mal est nécessaire.

Vanini développe cette démonstration à travers une foule de preuves et de contre-preuves; il affecte toujours de combattre les athées, mais il expose leurs objections pour les faire triompher, et les preuves de la Providence pour les réfuter. Celles-ci se réduisent, en définitive, suivant lui, aux oracles, aux sibylles, et aux miracles. Ces trois classes de prodiges attestent l'intervention de la Providence; mais on peut soupçonner que les oracles ont été un effet naturel de l'influence des astres, et que les propriétés des sibylles soient dues à une excitation maladive de l'imagination. Quant aux miracles, on peut les attribuer, suivant Machiavel, à la fraude des prêtres; suivant Pomponat, à l'influence des constellations; dans les deux cas, les religions auraient été inventées par les castes sacerdotales. Il est cependant des miracles qui semblent confondre toutes les explications; les stigmates de S. François d'Assise ne peuvent pas être attribués à l'imposture : le moyen d'imaginer qu'un homme ait voulu tirer gloire d'une telle monstruosité? Est-ce qu'un délire de l'imagination aurait pu produire le phénomène des stigmates? Ce serait une conjecture fort téméraire. Au reste, Vanini lui-même a été témoin d'un miracle : une image de la Vierge, près de Taurisano, avait donné la vue à un aveugle en le rendant boiteux; et notre philosophe se garde bien d'adhérer à l'opinion de ceux qui pourraient soupçonner que celui qui se feignait aveugle se mettait ensuite à boiter pour exploiter d'une nouvelle manière la charité des fidèles. Enfin, il dédaigne deux autres objections qu'il expose avec le plus grand soin. La première est que la vertu des miracles est liée à certains lieux dans un temps déterminé, de sorte qu'on peut la rapporter à l'influence des astres qui se vérifie dans toutes les religions. La seconde est que l'imagination joue le plus grand rôle dans tous les prodiges, soit qu'elle les crée réellement, soit qu'elle les prévoie d'avance.

Après avoir essayé de détruire la Providence par cette polémique masquée contre le christianisme, Vanini poursuit sa démonstration de la fatalité avec une polémique apparente contre les athées de l'antiquité. Diagore disait que Dieu traite de la même manière les justes et les méchans. Comment sera-t-il possible de croire à la Providence? Ce même philosophe était menacé un jour par une horrible tempête; ceux qui étaient dans le même vaisseau disaient que c'était lui qui avait attiré la colère des dieux. Il leur demanda s'il

y avait d'autres Diagores dans les autres navires qui couraient le même danger? Ceux qui ont été sauvés des naufrages en invoquant les dieux exposent dans les temples des images; mais on ne peut pas en conclure qu'il y a une Providence; car ceux qui périssent ne peuvent pas exposer des images. Protagore d'Abdère se servait d'un autre argument: *Si Deus est*, disait-il, *unde mala? Si non est, unde bona?* Ce dilemme, ajoute Vanini, a pris un grand développement chez les modernes. Ou Dieu connaît le péché, ou il l'ignore; s'il le connaît, il le fait, puisque la science de Dieu est créatrice; s'il l'ignore, il ne gouverne pas le monde. Le même argument se reproduit sous une autre forme quand on considère la puissance et la volonté du premier être. S'il ne peut pas empêcher le mal, il est impuissant; s'il le peut, il le fait; s'il ne veut pas empêcher le mal, il est méchant; s'il le désire, il en est l'auteur. Cicéron a nié la Providence d'une autre manière: il a établi la liberté de l'homme; or, si l'homme est libre, la Providence n'existe pas, et Cicéron *dum vult facere homines liberos, facit sacrilegos.* Epicure trouve que si les dieux gouvernent le monde, ils ne sont pas heureux, ils ne se suffisent pas à eux-mêmes; s'ils n'ont aucun soin des choses de la terre, il n'y a pas de Providence. D'ailleurs, sans prouver l'immortalité de l'âme et la vie à venir, la justice de Dieu ne sera jamais démontrée: or, y a-t-il quelqu'un qui soit revenu de l'autre monde pour attester l'existence d'une autre vie? Si l'âme de l'homme est immortelle, celle des animaux le sera aussi; si elle ne l'est pas, pourquoi Dieu a-t-il condamné les animaux à la mort? Ces opinions sont confirmées par l'autorité de plusieurs grands hommes, par Cardan, Pomponat, Averroës; et, pour ne citer qu'Aristote, ne disait-il pas qu'il est absurde de penser que le premier être gouverne le monde? Dieu, suivant lui, n'influe sur la terre que par l'intermédiaire des cieux, et l'existence des monstres suffirait pour exclure l'action directe de la Providence sur le monde. Les stoïciens développaient d'une autre manière les preuves de la fatalité. Le mal existe, disaient-ils, donc il est nécessaire; il a toujours existé, donc il sera toujours. Est-il possible que les hommes cessent de pécher? Non; par conséquent le mal est inévitable, et il faut l'imputer à la nécessité des choses, à la nature, et il n'y a rien d'inutile dans la nature. Otez en effet le mal, vous ne pourrez plus mettre à l'épreuve la vertu du sage. Vanini réfute assez bien quelques unes de ces objections; mais les victoires qu'il remporte ne sont que relatives à certains systèmes; quand il revient à son point de vue, il triomphe de ses propres victoires. Si Dieu *sait le mal, il le fait;* s'il le veut, s'il le peut, il en est l'auteur; établir l'existence de Dieu, c'est établir la fatalité. Cet argument est d'autant plus remarquable, qu'il tient aux traditions de la philosophie napolitaine; il sort du panthéisme de Giordano Bruno, et il forme la base du système de Vico. Le premier considérait l'univers comme une double évolution de l'être qui donnait la pensée à l'homme, les formes à la nature; en Dieu, la pensée et la création étaient identiques. Vico disait que connaître la vérité c'est la produire, la causer, la faire; il n'y a que Dieu qui connaisse la nature, parce que c'est lui qui la fait; l'homme ne connaît que le monde abstrait des mathématiques, le seul qui soit de sa création. Ce principe finit par soumettre tout l'univers à une nécessité inévitable: rien ne se dérobe à son empire; il domine la providence et la liberté, l'action de Dieu et la volonté de l'homme, comme la vérité absolue domine deux apparences contradictoires. Vanini l'a très bien compris, quand, dans la dernière page de son livre, il signalait la contradiction d'Aristote, qui avait établi en même temps la nécessité de l'action de Dieu, et la liberté de l'homme: *Hæc autem*, disait Vanini, *inter se repugnantia sunt et ut ita dicam incompossibilia.*

Les Dialogues sur la nature sont un traité de physique; Vanini y parle du mouvement, de la figure, de la matière du ciel, du soleil, etc. Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la continuation de sa polémique antichrétienne. En voici les traits les plus saillants:—Le monde est éternel, par conséquent, rien n'empêche de reculer de 500 000 ans l'existence du genre humain pour en chercher l'origine avec Diodore de Sicile, dans une immense corruption de matières animales. On fait observer que cette génération a cessé, mais nous sommes sous l'influence d'autres constellations; la corruption et la position des astres qui ont présidé à l'origine de l'homme ont cessé. On objecte encore qu'il n'y a que les insectes qui naissent de la matière corrompue; mais ils suffisent pour établir de plus vastes analogies sur l'origine des autres animaux; et, au reste, on assure que de la boue du Nil il naît des animaux d'une grandeur colossale. Une autre opinion, tout aussi vraisemblable que la précédente, est celle qui fait dériver l'homme d'un perfectionnement de la race des singes; mais Vanini laisse cette généalogie aux Ethiopiens.—Quel est le but de l'homme? Non pas, certes, la morale: ce sont les lois qui font les crimes; l'adultère et l'inceste sont tour à tour des actions indifférentes ou coupables, suivant qu'elles sont permises ou défendues par les législateurs. Quant à la volonté qui nous porte aux crimes, elle n'est pas l'effet d'une délibération morale, mais la conséquence d'une altération dans les humeurs de notre corps. Ainsi, si Vanini cherche le but de l'homme, c'est dans la force; il se demande si l'homme commande aux animaux, et comme souvent il est leur victime, il en résulte que sa destinée ne leur est pas supérieure.

On a déjà vu que les miracles, les oracles, les sibylles, les seules preuves de la Providence divine, ne sont que des effets naturels de l'influence des astres. Ici Vanini poursuit le développement de ces explications: il expose les théories de Pomponat sur la marche des religions, et il se moque avec beaucoup d'esprit des revenants, des apparitions, des visions, de la résurrection des corps, des démoniaques, et de toutes les données surnaturelles du catholicisme. Restait à parler de Jésus-Christ; il n'a pas reculé. Quand j'étais à Genève, dit-il, je tâchais de convertir un athée en lui montrant la vérité de notre sainte religion soutenue par tant de martyrs; mais il m'a répliqué que toutes les religions, et même les hérétiques qui s'étaient séparés du sein de la véritable Eglise, avaient eu leurs martyrs. En entendant ce blasphème, je l'ai appelé Antechrist: il répondit en riant que l'Antechrist avait dû paraître tout de suite après la mort de Christ, il y a 1600 ans. Alors je lui ai appris que l'Antechrist avait paru, les Ebionites et Chérinthe étant en effet des antechrists puisqu'ils niaient la divinité de Jésus. L'athée, continue Vanini, resta stupéfait: je croyais l'avoir terrassé; mais, après un instant de silence, il se mit à admirer la profonde sagesse de Jésus-Christ. Quand les Pharisiens, dit-il, le forcèrent à l'alternative de condamner la femme adultère ou de l'absoudre contre les lois, il évita le piége en disant que celui qui se sentait pur fût le premier à jeter la pierre. Quand on voulut l'exposer aux persécutions du gouvernement, en lui demandant s'il fallait payer l'impôt, il se tira d'affaire par un bon mot: il se fit donner une monnaie qui portait l'effigie de l'empereur, et il dit qu'il fallait rendre à César ce qui est de César. Une autre fois, on lui demanda au nom de quelle loi il prêchait; en homme privé il n'avait pas d'autorité; en prêtre, il n'était pas initié; mais Christ renvoya la difficulté à ses opposants, en demandant à son tour de quel droit Jean conférait le baptême. Les Pharisiens n'auraient jamais osé traiter le baptême comme une superstition puérile, car la plèbe se serait soulevée contre eux: en admettant le baptême, ils reconnaissaient implicitement l'autorité de Jésus. Toutes ces réponses sont admirables; mais Jésus-Christ s'est surpassé quand il a prédit l'Antechrist: de cette manière il a pourvu à l'éternité de sa loi. Les Prophètes de l'ancien Testament avaient annoncé le Messie comme un homme puissant doué

de toutes les vertus, digne de tous les hommages, et par cela même ils avaient fourni l'occasion à plusieurs ambitieux de se donner comme des Messies pour passer à l'immortalité. Mais Christ, plus avisé que les anciens Prophètes, annonce que le nouveau législateur sera un homme envoyé par l'enfer, souillé de tous les crimes, et faisant la désolation de la terre. Qui est-ce qui voudra maintenant proclamer une nouvelle loi pour se couvrir de honte et d'infamie? Et tant que l'Antechrist ne viendra pas, le christianisme sera inébranlable. Vanini répliqua que Jésus-Christ s'exposa à la mort; mais on brave la mort pour acquérir de la gloire: il insista, disant que Jésus-Christ monta au ciel; mais l'athée lui fit observer que Moïse et Enos, se servant de la même ruse, avaient fait cacher leurs cadavres pour se rendre encore plus vénérables après leur mort.

Ainsi, le christianisme comme les autres religions n'est qu'une *fiction pédagogique* inventée pour intimider les hommes et pour les gouverner. Tous les philosophes païens ne croyaient qu'à la loi naturelle; ils considéraient la religion comme un moyen et non comme un but, comme un secret d'état et non pas comme une vérité. On promettait les récompenses du ciel à ceux qui mouraient à la guerre, comme encore à présent un fait chez les Turcs; on faisait l'apothéose des grands hommes pour engager les autres à les imiter; on faisait des sacrifices sanglans pour aguerrir la jeunesse: au lieu de passer son temps à genoux dans de lâches pratiques de dévotion, elle paraissait armée dans les temples, se préparant ainsi à la guerre. Donc, les religions ne sont que nos chimères, des superstitions, inventées tantôt pour effrayer le peuple, tantôt pour inspirer de grandes actions; mais leurs promesses ne sont que des mensonges, tout finit avec la vie, la gloire elle-même qu'elles promettent n'est qu'une illusion. Si l'âme meurt avec le corps, la gloire est ignorée; si elle monte au ciel, dans sa béatitude parfaite et éternelle elle doit oublier la terre; si elle va en purgatoire, la moindre prière d'une vieille femme lui sera plus utile que la plus grande de toutes les renommées; enfin si elle descend à l'enfer, elle ne pourra pas songer à la gloire au milieu de souffrances éternelles et infinies. La conclusion de Vanini est qu'il faut vivre: oubliez le passé, ne songez pas à l'avenir, occupez-vous du présent: *Perduto è il tempo che in amar non si spende.*

Les penseurs de la renaissance paraissaient croire à la religion en chrétiens et l'attaquaient en philosophes: Vanini poussa à l'excès cette méthode; il croyait à la Genèse en chrétien, mais il pensait que le monde est éternel, que l'homme vient du singe ou de la boue; il vénérait les très saintes Ecritures, mais il croyait que les miracles de Jésus et des Apôtres étaient des effets naturels d'une révolution céleste. En chrétien, il pensait que les apôtres avaient eu le don des langues; en philosophe, il croyait qu'on l'acquiert en s'enivrant; de sorte que les païens, en entendant les Apôtres qui parlaient plusieurs langues, les taxèrent d'ivrognerie. Si je n'étais pas élevé dans la très sainte religion chrétienne, disait Vanini, je croirais qu'il n'y a pas de Providence, et que s'il y a des démons ils expient leurs crimes dans les corps des hommes, tant notre vie est malheureuse. De même, s'il n'avait pas eu le bonheur d'être catholique, il aurait pensé qu'il faut délivrer le monde de tous les fainéans, et qu'il faut reléguer les anges et les démons dans les espaces imaginaires de Démocrite. Enfin il avait un profond attachement pour l'Eglise, mais il disait qu'il fallait être riche, vieux et Allemand pour croire à l'immortalité de l'âme.

Par cette méthode, Vanini écrivait aussi librement que Lucien, cependant il ne se trouvait pas encore assez franc; dans les Dialogues sur la nature, il disait que, dans l'Amphithéâtre, il avait avancé bien des choses qu'il ne croyait pas: *Così va il mondo.* Son interlocuteur lui réplique que le monde est *une cage de fous*, voulant faire comprendre que les sages sont obligés de jouer la folie pour se rendre utiles aux hommes. C'est ce qu'écrivait en même temps dans les prisons de Naples son compatriote Campanella, qui se croyait le prophète d'une nouvelle époque, et qui passa sa vie dans l'horrible contrainte d'une dissimulation continuelle. Mais de vive voix Vanini jetait le masque, il faisait des prosélytes, et commençait cette propagande d'incrédulité qui a fini par renverser le christianisme. A Toulouse, il tenait des réunions secrètes; il avait des amis, des sectateurs; il entraînait la jeunesse, et l'on devine la profonde sensation que devaient faire ses discours en 1615, à l'époque des guerres de religion. Mais il avait mal choisi le théâtre de ses prédications; les catholiques du midi de la France étaient aussi impitoyables que ceux de la cour de Rome. Vanini fut dénoncé, le parlement de Toulouse ordonna son arrestation; il fut accusé de magie et d'athéisme. Le procès dura six mois: dans sa prison Vanini affecta la plus grande dévotion; devant ses juges il se défendit avec force. Quand il entendit dire qu'il avait nié Dieu, il ramassa un fil de paille, et il répondit que cela seul, l'obligeant à remonter de cause en cause jusqu'à une première origine, aurait suffi pour démontrer l'existence de Dieu. On fut sur le point de le relâcher, mais un gentilhomme nommé Francon alla appuyer l'accusation de son témoignage. Il avait admis Vanini dans son intimité; mais bientôt, l'entendant tenir des propos équivoques sur la religion, il s'était mis sur ses gardes, craignant d'avoir affaire à un athée. Un jour Vanini lui découvrit entièrement ses idées sur le christianisme, se moqua des miracles des saints, des cérémonies religieuses. L'indignation de Francon fut telle, qu'il mit la main deux fois sur son poignard; mais il se contint, n'ayant ni preuves ni témoins, il craignait de passer pour assassin, et il dissimula sa colère pour mieux trahir son ami. Ce fut sa délation qui perdit Vanini; le parlement de Toulouse le condamna au feu. « Il mourut, dit le *Mercure français*, avec autant de patience, de constance et de volonté qu'aucun autre homme que l'on ait vu. » En sortant de la Conciergerie il prononça ces mots en italien: « Allons, allons allégrement mourir en philosophe. » Un cordelier lui présentait un crucifix en l'exhortant à se repentir: « Votre Christ, lui dit-il en plaisantant, avait peur, il était couvert de du sueur, moi je marche à la mort inébranlable. » Avant qu'on mît le feu au bûcher, on lui demanda de présenter sa langue pour être coupée: il le refusa; le bourreau la lui arracha avec des tenailles. On entendit un cri horrible; quelques instans après Vanini avait cessé, son corps avait été consumé par les flammes.

Il n'y a pas de fables et d'injures que les catholiques n'aient imaginées pour calomnier la mémoire de Vanini. Les uns l'ont représenté comme un véritable Antechrist, fondant à Naples une société de douze apôtres qui tirent au sort les états de l'Europe: la France échoit à Vanini, et il part, prenant le nom de Jules César pour la conquérir à l'impiété. Patin dit que lors de sa demeure à Paris, il écrivit au pape que si on ne lui donnait pas bientôt un bénéfice, il s'en allait dans trois mois renverser toute la religion chrétienne. D'autres l'accusent d'avoir voulu renouveler le livre des Trois imposteurs; c'était toujours à cette ancienne idée qui considère les religions comme de formidables impostures, qu'on rallait toutes les attaques contre le christianisme. Schramm, Marsenne, Garasse, lui attribuent tous les vices; le dernier, qui ne tarit pas en injures contre Vanini, lui prête l'idée de faire massacrer annuellement tous les citoyens inutiles de l'état. De l'autre côté, les philosophes ont porté un tout autre jugement sur Vanini: Morhoff, Béarle, Drecman apprécient son ouvrage de l'Amphithéâtre; les libres penseurs ont réhabilité sa réputation. Bayle l'a proclamé comme le martyr de l'athéisme, et il ne servit de son exemple pour montrer qu'un homme sans religion, ne croyant ni à Dieu ni à diable, peut avoir des mœurs

Digitized by Google

purs et une fermeté héroïque dans les supplices. Ces affirmations provoquèrent au commencement du dix-huitième siècle une polémique sur la moralité de Vanini. Le parti catholique renouvela toutes les accusations du siècle précédent, mais personne toutefois n'osa excuser la barbarie du parlement de Toulouse: il resta démontré que l'assassinat d'un philosophe est un crime. Plus tard Vanini avec ses ouvrages, dépassé par les libres penseurs du dix-septième siècle et par les lucrédules du dix-huitième, fut oublié. Il ne lui reste plus que le mérite d'avoir été le dernier athée de la renaissance, et l'un des premiers propagandistes de l'incrédulité moderne. En effet, il combat la religion avec un acharnement de parti qui était inconnu au seizième siècle; il plaisante comme Voltaire, il est hardi comme La Méthrie; il est sur le point de fonder une secte; tel despote éclairé du dix-huitième siècle aurait pu l'admettre à ses soupers. Mais il tient aux livres de Pomponat, à la philosophie d'Aristote, d'Averroès; il est étranger à la philosophie moderne; il lutte contre les prodiges sans pouvoir les anéantir; sa physique pleine de fautes et de préjugés, lui manque à l'œuvre, il recourt à l'astrologie, et tous ses efforts pour changer les croyances ne font que marquer le commencement d'une révolution qu'il est incapable d'accomplir.

VAPEUR. Les corps de la nature ne peuvent se présenter qu'à trois états différens; ils sont solides, liquides, ou gazeux. Un certain nombre de substances sont susceptibles de passer successivement par les trois états. L'eau nous offre l'exemple le plus simple et le plus connu de ces variations. Aux températures ordinaires elle est à l'état de liquide parfait; le froid la solidifie et la réduit en glace; la chaleur la transforme en vapeur. La cire, le mercure, le zinc et une foule d'autres substances peuvent subir des changemens semblables. L'analogie porte donc à admettre que tous les corps, ou au moins que les corps susceptibles de subir les variations de température les plus étendues, sans éprouver de décomposition, pourraient être amenés successivement sous chacune des trois formes, par la seule influence de la température. Ce qui caractérise la transformation inverse des gaz en liquides, c'est qu'elle peut avoir lieu sans changement de température et par une augmentation de pression qui diminue suffisamment l'espace qu'ils occupent.

On donne le nom de *vapeur* au fluide aériforme produit par un liquide en excès avec lequel ce fluide communique, et on réserve le nom de *gaz*, à proprement parler, ou de *fluide élastique*, pour le fluide aériforme, qui occupe un certain volume à une température et à une pression telles, que cet espace n'en soit pas *saturé*, ou qu'aucune partie du liquide, dans lequel le gaz peut être transformé, ne soit précipitée. Il lieu que de simples variations de température et de volume puissent faire passer un gaz à l'état de vapeur, et réciproquement, comme nous venons de le dire, les propriétés physiques des fluides, dans ces deux états, sont essentiellement différentes. Ainsi, en chauffant de 0° à 100° un volume constant d'air, on n'augmente sa force élastique que dans le rapport de 1 à 1,375; au contraire, la tension de la vapeur qui se forme dans un espace limité, entre les mêmes températures extrêmes, croît dans le rapport de 1 à 132. C'est dans cet énorme développement de force que consiste le plus important des effets mécaniques produits par la chaleur, et le principe du moteur le plus puissant que l'homme ait jamais employé. Il est donc nécessaire de commencer l'étude que nous voulons faire des vapeurs, par un exposé rapide de leurs propriétés.

§ 1. *Propriétés générales des vapeurs.*

Tous les liquides ne sont pas également propres à fournir des vapeurs à toutes les températures. Ainsi, à 7° au-dessous de 0, une feuille d'or attachée au bouchon d'un flacon rempli de mercure, reste intacte, tandis qu'elle blanchit, en s'amalgamant sous l'influence des vapeurs mercurielles, dès que la température du liquide s'élève au-dessus de —7°. L'acide sulfurique placé dans un vase ouvert, à côté d'un autre vase semblable qui renferme du nitrate de baryte en dissolution, ne donne lieu à aucun précipité sensible dans cette dernière liqueur; il ne se forme donc pas de sulfate de baryte. Sans pouvoir conclure de ces expériences que le mercure à —7° et l'acide sulfurique à la température ordinaire ne donnent lieu à aucun dégagement de vapeurs, on est du moins en droit d'affirmer que ce dégagement n'a lieu que jusqu'à une distance très peu considérable de la surface d'évaporation. Les moyens d'investigation que M. Arago a empruntés récemment aux propriétés des interférences des rayons lumineux, paraissent devoir éclaircir des questions curieuses, relatives à ces atmosphères limitées de vapeurs.

Relation entre la température et la tension d'une vapeur. — Il existe, entre la température d'une vapeur en contact avec son liquide et la tension ou force élastique de cette vapeur, une loi particulière à chaque liquide, au moyen de laquelle on pourrait déterminer la tension, connaissant la température, et réciproquement. La nature de cette loi n'est pas connue *à priori*, et l'expérience seule a pu y conduire. On a constaté d'abord ce fait général, que la force élastique de la vapeur formée dans le vide par un liquide, à la température de son ébullition à l'air libre, est égale à la pression atmosphérique; on a vu aussi que, pour toutes les vapeurs, la tension varie dans le même sens que la température. Dalton, Dulong, Southern, s'étaient occupés successivement de déterminer la nature exacte de la loi; mais les expériences les plus étendues que l'on eût faites n'allaient pas au-delà d'une pression de huit atmosphères, pour la vapeur d'eau, la plus complétement étudiée de toutes les vapeurs, lorsque le gouvernement français chargea l'Académie des sciences de déterminer la loi pour des tensions beaucoup plus considérables. Indépendamment de l'intérêt scientifique qui s'attachait à une recherche de ce genre, il en existait un autre non moins puissant; car parmi les moyens imaginés pour prévenir les explosions des chaudières à vapeur, et que la loi rend obligatoires, celui qui est fondé sur la fusibilité de certains alliages métalliques exige la connaissance exacte de la véritable température à laquelle la vapeur d'eau acquiert une tension donnée. Telle est l'origine des belles expériences de MM. Dulong et Arago, dont les résultats ont été publiés pour la première fois en 1828. A l'aide d'un appareil gigantesque où ils produisirent des pressions montant jusqu'à 27 atmosphères, par une colonne de mercure de 20 à 25 mètres de hauteur, ils commencèrent par graduer avec une extrême précision le manomètre sur lequel la vapeur développée dans la chaudière devait agir directement. Ils constatèrent, en passant, jusqu'à cette limite si reculée, la réalité de la loi de Mariotte, en vertu de laquelle les volumes des gaz permanens et secs sont en raison inverse des pressions. Ensuite ils observèrent directement, sur le manomètre, la tension de la vapeur pour une température déterminée entre 100° et 224°,2. Ils trouvèrent que la tension varie, entre ces limites de température, de 1 à 24 atmosphères. La chaudière perdant une grande quantité d'eau, il leur fut impossible d'aller au-delà.

L'élasticité ou tension de la vapeur peut s'exprimer de plusieurs manières différentes. Les physiciens la rapportent ordinairement, soit à la pression atmosphérique moyenne, prise à 0° et au niveau moyen de l'océan, soit à la hauteur de la colonne mercurielle qui lui fait équilibre. Les praticiens préfèrent l'évaluer à raison de l'effort qu'elle exerce sur une surface déterminée, cet effort étant comparé à un poids. Il est facile de passer de l'une de ces mesures aux autres, en se rappelant que la hauteur de la colonne barométrique, qui fait équilibre à la pression moyenne de l'atmo-

sphère, est de 0m 76, et que la pression qu'elle exerce sur un mètre carré équivaut à un poids de 1033,5 kilogrammes. Nous donnons ici une table dont les résultats ont été obtenus par l'expérience jusqu'à 24 atmosphères, et par le calcul au-delà de cette limite. C'est à M. Gay-Lussac que l'on doit la détermination des tensions, pour des températures au-dessous de l'ébullition, jusqu'à — 20°.

Table des forces élastiques de la vapeur d'eau.

Élasticité en atmosphères.	COLONNE de mercure qui mesure l'élasticité.	TEMPÉRATURES correspondantes.	PRESSION en kilogr. sur 1 centimètre carré.
		degrés.	kilogr.
	0,0013	— 20,0	0,0018
	0,0026	— 10,0	0,0036
	0,0050	0,0	0,0069
	0,0095	+ 10,0	0,0129
	0,0173	20,0	0,0235
	0,0306	30,0	0,0418
	0,0530	40,0	0,0720
	0,0887	50,0	0,1205
	0,1447	60,0	0,1965
	0,2290	70,0	0,3112
	0,3521	80,0	0,4783
	0,5253	90,0	0,7136
1	0,76	100,0	1,0335
2	1,52	121,4	2,0660
3	2,28	135,1	3,0990
4	3,04	145,4	4,1320
5	3,80	153,08	5,165
6	4,56	160,20	6,198
7	5,32	166,50	7,231
8	6,08	172,10	8,264
9	6,84	177,10	9,297
10	7,60	181,60	10,335
12	9,12	190,00	12,396
14	10,64	197,19	14,462
16	12,16	203,60	16,528
18	13,68	209,40	18,594
20	15,20	214,70	20,660
22	16,72	219,60	22,726
24	18,24	224,20	24,792
25	19,00	226,30	25,825
30	22,80	236,20	30,990
35	26,60	244,85	36,135
40	30,40	252,55	41,320
45	34,20	259,52	46,485
50	38,00	265,89	51,650

On a cherché à lier la force élastique de la vapeur d'eau et sa température par plusieurs formules empiriques, où la force est représentée par une certaine puissance de la température augmentée d'un nombre constant. M. Young, qui paraît avoir employé le premier ce mode d'interpolation, avait trouvé que l'exposant 7 satisfaisait aux expériences connues à l'époque de la publication de son ouvrage. M. Creighton prit l'exposant 6, qui lui parut mieux s'accorder avec les résultats du docteur Ure. M. Southern adopta le nombre 5,15, et ce changement paraît convenir pour les tensions au-dessous d'une atmosphère. M. Tredgold rétablit l'exposant de M. Creighton en changeant le coefficient, et sa formule, légèrement modifiée par M. Mellet, s'accorde bien avec les expériences d'une à quatre atmosphères. Pour des tensions plus fortes, on fait usage de la formule de MM. Dulong et Arago, fondée sur l'observation directe jusqu'à 24 atmosphères, et qui, suivant toute probabilité, ne donne pas une erreur d'un seul degré dans l'intervalle de 24 à 30 atmosphères (1).

(1) L'importance du sujet et la fréquence des applications qu'il comporte exige que nous entrions dans quelques détails.

En désignant par f la force élastique de la vapeur, et par t la température correspondante, la relation empirique à trouver est de la forme

$$f = (a + bt)^n$$

Celle de Tredgold modifiée est

$$f = \left(\frac{75 + t}{85}\right)^5, \text{ d'où } t = 85\sqrt[5]{f} - 75$$

f était exprimé en centimètres de mercure, et t en degrés centésimaux à partir de 0°.

La formule de MM. Arago et Dulong est $f = (1 + 0{,}7153\,t)^5$, f étant exprimé en atmosphères de 0m, 76 chacune, et t étant pris à partir de 100° en plus ou en moins, et exprimé en prenant pour unité de température l'intervalle de 0° à 100°.

On doit à M. Biot une relation d'une forme moins simple que les précédentes, mais qui a l'avantage de satisfaire avec une exactitude merveilleuse aux résultats les plus précis de l'expérience, depuis — 20° jusqu'à 220°. Cette relation est

$$f = a - a_1\, a_2^{\,20^\circ + t - a_3\, a_4^{\,20^\circ + t}}$$

f étant ainsi exprimé en millimètres de mercure, et t en degrés centésimaux, comptés sur le thermomètre à air.

a, a_1, a_2, a_3, a_4, sont cinq constantes positives, dont les valeurs sont données comme il suit :

$$a = 5,\ 96131\ 33025\ 9,\quad \log a_1 = \overline{1},\ 82340\ 68819\ 3,$$
$$\log a_2 = 0,\ 74110\ 95183\ 7,$$
$$\log a_3 = -0,\ 01309\ 73429\ 5,$$
$$\log a_4 = -0,\ 00212\ 51058\ 3.$$

Dans la pratique ordinaire des machines, où l'on exprime la pression en kilogrammes par centimètre carré, et la température en degrés du thermomètre centigrade comptés à l'ordinaire, à partir de zéro, la formule de MM. Dulong et Arago devient

$$f = 1^{kil},\ 033\ (0{,}2847 + 0{,}007153\,t)^5$$

Enfin, si l'on voulait employer les trois formules empiriques résolues par rapport à t, en adoptant les mêmes conventions sur les valeurs que représentent f et t, on aurait :

D'après Southern, au-dessous de 1 atmosphère,

$$t = 145,360\sqrt[2,15]{f} - 0{,}034542 - 46{,}278$$

D'après Tredgold, de 1 à 4 atmosphères,

$$t = 174\sqrt[5]{p} - 75$$

D'après Arago et Dulong, de 4 à 50 atmosphères,

$$t = 139{,}883\sqrt[5]{p} - 39{,}802$$

On voit, à l'inspection de la table qui précède et des formules empiriques qui s'y adaptent, que la tension de la vapeur d'eau croît beaucoup plus rapidement que la température. Ce résultat paraît applicable aux forces élastiques des vapeurs de tous les liquides, autant qu'on peut en juger d'après le peu d'expériences qui ont été faites sur les vapeurs de l'alcool, de l'éther, du sulfure de carbone, de la naphte, de la térébenthine, etc. Dalton avait cru reconnaître que les tensions des vapeurs de différens liquides sont les mêmes pour tous, à un même nombre de degrés au-dessus ou au-dessous du degré d'ébullition de chaque liquide. Ainsi le mercure bouillant à 350°, l'eau à 100°, l'alcool à 79°,7, l'éther à 37°,8, les forces élastiques des vapeurs du mercure à 362°, de l'eau à 112°, de l'alcool à 91°,7, de l'éther à 49°,8 seraient toutes égales entre elles. Mais cette loi, qui établirait une relation si simple entre les forces élastiques des vapeurs de différente nature, ne peut être considérée que comme une première approximation utile dans certaines circonstances. Dalton lui-même s'est assuré qu'elle ne se vérifie pas pour des températures éloignées du degré d'ébullition des liquides.

Densités des vapeurs. — La densité d'une vapeur est rapportée à celle de l'air à la même température et à la même pression. Si les formules relatives aux gaz proprement dits étaient rigoureusement applicables aux vapeurs à saturation (en contact avec les liquides qui les produisent), il suffirait d'avoir déterminé la densité de la vapeur d'un liquide à une température et sous une pression particulières, pour pouvoir conclure de la table de ses tensions, la den-

sité de cette même vapeur saturant un espace limité à toute autre température. Quoiqu'il y ait lieu de croire que les vapeurs ne se comportent pas comme les gaz permanens, lorsqu'elles approchent de la saturation, et que la densité de la vapeur d'un liquide, exprimée de cette manière, est réellement variable, dans l'ignorance où l'on est de la loi véritable, on suppose cette densité constante, et en combinant la loi de Mariotte avec la loi de dilatation des gaz déterminée par M. Gay-Lussac, on a une règle fort simple pour déterminer le volume d'un poids donné de vapeur à une tension et à une température connues. Cette détermination est nécessaire dans la pratique pour le calcul des machines à vapeur. Mais comme dans toutes les vapeurs saturées, la pression est liée à la température par une certaine loi; pour faire usage de la règle, il faut connaître ou déterminer préalablement la température correspondant à une pression donnée. En substituant dans la formule l'expression de la température au moyen de la pression, on obtiendra finalement le volume cherché, seulement en fonction de cette pression. Il est vrai que les formules empiriques citées plus haut rendent l'élimination assez pénible. Aussi, M. de Pambour a-t-il proposé, pour remédier à cet inconvénient, deux formules empiriques très commodes dans la pratique, et au moyen desquelles on obtient avec une approximation bien suffisante, la densité de la vapeur, ou son *volume relatif* (comparé à celui de l'eau dont elle provient), sans être obligé de recourir aux températures, et dès que l'on connaît seulement la pression (1).

(1) Exprimons tous ces résultats avec la précision du langage algébrique. Désignons par d la densité d'une vapeur, v le volume d'un certain poids p de vapeur à la température t et sous la pression f.

On a d'abord $d = \frac{p}{v}$.

Si la pression devient f', la densité variera dans le rapport $\frac{f'}{f}$ en vertu de la loi de Mariotte.

Si, d'un autre côté, la température devient t', le volume variera, suivant la loi de M. Gay-Lussac, dans le rapport $\frac{1+\alpha t}{1+\alpha t'}$ (α étant le coefficient de dilatation des gaz pour chaque degré centigrade, ou 0,00366..), et la densité changera dans le rapport inverse. On a donc finalement :

$$d' = d\,\frac{f'}{f}\,\frac{(1+\alpha t')}{(1+\alpha t)}$$

En remplaçant d par $\frac{p}{v}$ et d' par $\frac{p}{v'}$, il vient :

$$v' = v\,\frac{f}{f'}\cdot\frac{1+\alpha t'}{1+\alpha t}$$

Telle est l'expression du volume v' d'un poids donné p de vapeur à la température t' et à la pression f' lorsque l'on connaît le volume v du même poids de vapeur à la température t et sous la pression f.

Or on sait par expérience que, sous la pression atmosphérique équivalente à 1^{kilog},0335 par centimètre carré et à la température de 100° du thermomètre centigrade, le volume de la vapeur en contact avec le liquide est 1700 fois celui de l'eau qui l'a produite. Posons donc pour f, t, v et α leurs valeurs numériques, et, supprimant les accens des lettres, il viendra :

$$v = 1287\,\frac{1+0.00364\,t}{f}$$

pour l'expression du *volume relatif* de la vapeur saturée à la température t et sous la pression f, c'est-à-dire du rapport entre le volume de cette vapeur et celui de l'eau qui l'a produite.

On pourra, au moyen de cette formule, calculer le volume relatif, en y substituant la valeur de la pression f au moyen de la température, ou réciproquement, selon que l'une ou l'autre sera connue.

Les formules empiriques données par M. de Pambour pour remplacer le résultat final qui résulterait de l'élimination, sont :

1° Pour les machines à haute ou à basse pression avec condensation :

$$v = \frac{10\,000}{0,4227 + 5,2897\,f}$$

2° Pour les machines sans condensation :

$$v = \frac{10\,000}{2,421 + 4,710\,f}$$

La première donne des résultats suffisamment exacts depuis une pression de $0^{kil.}$,6 à $0^{kil.}$,7 jusqu'à $2^{kil.}$ par centimètre carré, ou 2 atmosphères. La seconde devra être préférée à partir de ce dernier point.

(2) Le volume relatif est égal au rapport entre la densité δ du liquide et la densité d de la vapeur. Or, celle-ci étant mesurée avec la densité de l'air, qui est 770 fois moindre que la densité de l'eau, et étant en raison de la pression f, le rapport des deux densités évaluées au moyen de la même unité est $v = \frac{770\,\delta}{df}$, d'où l'on tire la puissance dynamique $\nu = vf = \frac{770\,\delta}{d}$. On voit donc que la puissance dynamique est indépendante de la pression à laquelle on a mesuré la densité d de la vapeur.

M. Tredgold a remplacé par 828 le coefficient 770 qui résulte des recherches de MM. Biot et Arago. C'est de cette manière qu'ont été calculés les nombres de la quatrième colonne du tableau ci-dessous.

Au reste, quelle que soit la méthode employée pour comparer le volume de la vapeur à celui du liquide qui l'a produite, on est frappé d'étonnement quand on considère la grandeur de l'augmentation. Ainsi l'eau, après sa transformation en vapeur à 100°, occupe un espace 1 700 fois plus grand. Ce résultat n'est pas moins propre que ceux qui ont été consignés dans la *Table des forces élastiques*, à faire concevoir quel développement prodigieux de force résulte de la simple transformation d'un liquide en vapeur.

Puissances dynamiques des vapeurs. — On peut considérer la *puissance dynamique* d'une vapeur comme égale au produit de sa force élastique par son *volume relatif* à cette pression (1). M. Faraday, qui est parvenu à liquéfier plusieurs gaz réputés *permanens*, en soumettant à des températures très différentes l'une de l'autre les deux extrémités d'un tube de cristal hermétiquement fermé, dans lequel il avait introduit ces gaz, a fait des expériences qui déterminent les puissances dynamiques pour d'autres vapeurs que pour la vapeur aqueuse. Nous empruntons à M. Tredgold le tableau suivant, où sont consignés ces résultats intéressans.

SUBSTANCES.	Densité du gaz, celle de l'air étant 1.	Densité du liquide, celle de l'eau étant 1.	Température.	Force en atmosphères.	Puissance dynam. de poids égaux des gaz.
Gaz acide carbonique.	1,527	0,83	0° c	36	450
sulfureux	2,777	1,42	7,2	2	426
hydro-sulfurique. .	1,192	0,9	10	17	630
Deutoxide d'azote	1,527		7,2	50	
Cyanogène.	1,818	0,9	7,2	3,6	395
Ammoniaque.	0,5962	0,76	10	6,5	1057
Gaz acide hydrochlorique. . .	1,285		10	40	
Chlore.	2,496	1,33	10	4	440
Vapeur d'eau.	0,48	1,00	100	1	1710

Il ressort de la dernière colonne du tableau précédent, que de toutes les vapeurs soumises à l'expérience, la vapeur d'eau est celle qui présente la puissance dynamique la plus considérable. Il est vrai que les quantités de chaleur nécessaires pour produire les puissances dynamiques relatives à différentes substances, sont aussi très variables; mais tout porte à croire qu'elles sont exactement proportionnelles à ces puissances, de sorte que *toutes les vapeurs, provenant de fluides quelconques, exigent exactement la même quantité de chaleur pour produire la même force mo-*

Digitized by Google

trice. La préférence industrielle est donc irrévocablement attachée à la vapeur d'eau, dont le liquide ne coûte rien, dans sa production, et se rencontre partout. L'existence de cette loi remarquable, annoncée sous forme dubitative, par M. Tredgold, l'a été de la manière la plus explicite par M. Wronski, dans ses *Nouveaux systèmes de machines à vapeur*. Nous ne pouvons nous refuser à y voir, comme lui, « une nouvelle et bienfaisante finalité dans la » création. »

Phénomènes qui peuvent accompagner la transformation d'un liquide en vapeur. — Les expériences de M. Faraday, sur la liquéfaction de l'acide carbonique, ont été reprises par M. Thilorier, qui a reconnu dans ce gaz liquéfié le fait étrange et paradoxal d'un liquide plus dilatable que les gaz eux-mêmes. De 0° à + 30°, son volume croît dans le rapport de 20 à 29, c'est-à-dire qu'à 30° centigrades au-dessus de 0°, la quantité dont le volume s'est accru est, à peu de chose près, égale à la moitié du volume que ce liquide présentait à 0°. Sa dilatation est, dans ces limites, quatre fois plus grande que celle de l'air, qui n'aurait augmenté que de $\frac{30}{273}$, tandis que la dilatation de l'acide carbonique, ramenée à la même échelle, est de $\frac{120}{273}$. En soumettant à l'action de la chaleur un tube de verre renfermant une tranche de liquide et une tranche de gaz, on produit deux effets contraires, une augmentation du liquide par dilatation, et une diminution de ce même liquide par vaporisation. M. Thilorier a déterminé les proportions de gaz et de liquide qui correspondent à des effets thermoscopiques déterminés; suivant ces proportions, on voit la liqueur renfermée dans le tube, se dilater, se contracter ou rester stationnaire.

M. Cagniard-Latour avait fait antérieurement, sur divers liquides, des expériences analogues. En soumettant à une température élevée l'éther sulfurique, l'alcool et l'eau, renfermés dans de forts tubes de verre, il les a vus passer entièrement de l'état liquide à l'état gazeux, avec d'énormes tensions. C'est ainsi que l'éther sulfurique se réduit totalement en vapeur à 200°, dans un espace moindre que le double de son volume liquide, avec une force élastique de 38 atmosphères. A 250°, l'alcool se vaporise totalement sous un volume triple de celui qu'il occupait à l'état liquide, et il exerce alors une pression de 119 atmosphères. L'eau à l'état de vapeur peut aussi être contenue dans un volume qui n'est que quatre fois plus considérable; mais il a été impossible d'évaluer la tension correspondante, parce que le tube de verre s'est toujours brisé dans le bain de zinc en fusion où l'on était obligé de le plonger.

Il paraît certain que pour tous les liquides soumis à une température et à une pression convenables, on observerait, en empêchant l'ébullition, des dilatations considérables analogues à celle que M. Thilorier a constatée dans l'acide carbonique. M. Wronski a donné à ce sujet sous le nom de *Loi fondamentale de la fluidité*, une formule remarquable d'où il déduit les lois connues de l'équilibre des liquides et des gaz, en attribuant successivement à un coefficient de la formule des valeurs égales à zéro et à l'unité. Pour des valeurs intermédiaires données à ce coefficient, on voit que la densité du liquide doit diminuer, et par conséquent son volume augmenter rapidement. C'est à ce rapide accroissement du volume de l'eau d'une chaudière que M. Wronski attribue les explosions les plus terribles et les plus inévitables des machines à vapeur.

Analogies et différences entre les gaz et les vapeurs. — Les détails dans lesquels nous sommes entré suffisent pour faire connaître les propriétés générales des vapeurs, et pour montrer dans quelles limites doivent être établis les rapprochemens et les distinctions entre elles et les gaz proprement dits. Supposez un espace vide de toute autre matière pondérable et *saturé de vapeur*, c'est-à-dire renfermant toute la vapeur qu'il peut contenir à la température à laquelle il est exposé: cette vapeur possède alors la plus grande tension et la plus grande densité qu'elle puisse avoir à cette température; c'est de la *vapeur à saturation*, ou au *maximum de tension*. Nous avons exposé les lois que suivent la tension et la densité de la vapeur à saturation, en contact avec son liquide, lorsque le volume restant le même, la température vient à varier, et l'on sait combien ces lois sont différentes de celles qui sont relatives à un gaz permanent. Mais, supprimez la communication entre la vapeur et son liquide, la masse de cette vapeur ne peut plus varier, et sa tension, sous le même volume, augmente alors avec la température, suivant la même loi que la force élastique d'un gaz placé dans les mêmes circonstances. Si l'espace n'est pas saturé, en sorte que la vapeur n'ait pas son maximum de tension, sa force élastique commence à diminuer avec la température, comme celle d'un gaz permanent; mais cette vapeur, dont la densité ne change pas, finit par saturer l'espace dans lequel elle est renfermée, à une certaine température inférieure à celle d'où l'on est parti. La loi de diminution des tensions change à cette époque, car la vapeur se liquéfiant partiellement par un nouvel abaissement de température, ce qui en reste se trouve en contact avec son liquide.

La densité et la force élastique d'un gaz permanent varient en raison inverse du volume pour la même masse et la même température; au contraire, pour une vapeur en contact avec son liquide, la densité et la tension ne changent pas, lorsque le volume varie, la température restant constante; la masse de vapeur à saturation augmente et diminue proportionnellement au volume. Séparée de son liquide, la vapeur diminue de tension et de densité, en suivant la loi de Mariotte, lorsque le volume augmente. Si elle ne sature pas l'espace, sa tension augmente conformément à la même loi, lorsque sans changement de température, le volume décroît jusqu'à ce que la quantité de vapeur primitive puisse saturer l'espace réduit; à partir de ce moment, la tension de la vapeur ne peut plus devenir moindre.

Il n'y a donc aucune raison d'établir une différence de nature entre les gaz permanens et les vapeurs; tout porte, au contraire, à admettre une identité rendue sensible par la liquéfaction de certains gaz regardés autrefois comme essentiellement permanens, que l'on a obtenus à l'état liquide, soit en leur faisant subir de fortes pressions à la température ordinaire, soit en les exposant à un froid intense sous la pression atmosphérique. Seulement nous maintiendrons la réserve que nous avions déjà faite au sujet de la détermination des densités des vapeurs, et nous répéterons qu'aux approches de l'état de saturation, la vapeur même non saturée ne peut être considérée comme composée de molécules sans aucune cohésion, et que les lois des gaz ne sont applicables qu'à un certain degré d'éloignement, indéterminé jusqu'ici, du point de saturation. Au surplus, comme ce fait se présente pour les gaz liquéfiés aussi bien que pour les liquides vaporisés, il n'infirme en rien le rapprochement que nous venons d'établir.

§ 2. *Phénomènes calorifiques relatifs à la production et à la condensation des vapeurs.*

Chaleur latente des vapeurs. — Toutes les fois qu'un corps passe de l'état solide à l'état liquide, ou de l'état liquide à l'état gazeux, il absorbe, dans ce changement de forme, une quantité plus ou moins considérable de chaleur, sans que sa température augmente. Cette chaleur, qui n'a d'autre effet que d'agir sur les molécules de manière à déterminer un mode d'agrégation différent de celui qui existait, prend le nom de *chaleur latente*, par opposition à celle qui constitue la température propre du corps, et que l'on appelle *chaleur sensible*. Inversement, lorsqu'un gaz est liquéfié, ou qu'un liquide est solidifié, il y a un dégagement de chaleur pré-

Digitized by Google

cisément égal à la chaleur latente absorbée. Ainsi, que l'on mélange un kilogramme de glace à 0° et un kilogramme d'eau à 75°, il en résultera un mélange de deux kilogrammes d'eau à 0°. Il aura donc fallu pour que la glace se fondu, pour qu'elle se transforme en eau ayant la même température, qu'elle absorbe 75° de chaleur que le thermomètre ne saurait accuser. De même, lorsque l'on soumet de l'eau à l'action de la chaleur, la pression extérieure ne variant pas, la température du liquide cesse d'augmenter lorsqu'elle a atteint 100°, point de l'ébullition; et toute la quantité de calorique dont on dispose n'a d'autre influence que de vaporiser plus ou moins promptement le liquide, sans que le thermomètre plongé dans la vapeur s'élève à plus de 100°.

La chaleur latente de la vapeur d'eau déterminée par M. Dulong a été trouvée de 543°, moyenne entre les résultats de plus de quarante expériences; c'est-à-dire qu'en se transformant en eau, un kilogramme de vapeur à 100° élèverait d'un degré la température de 643 kilogrammes d'eau. M. Despretz a trouvé pour la vapeur d'alcool 208, pour celle de l'éther 91, pour l'essence de térébenthine 77; tous ces nombres expriment en degrés la quantité de chaleur latente absorbée par un kilogramme de vapeur de chaque liquide, formée à la température de son ébullition.

Lorsque la pression de la vapeur varie, la chaleur latente varie elle-même. Suivant Southern, la chaleur latente de la vapeur d'eau serait constante à toutes les pressions et de 550°, nombre assez approché de celui que M. Dulong a trouvé pour une pression égale à celle de l'atmosphère. MM. Clément et Désormes ont prétendu, au contraire, que la somme de la chaleur latente et de la température de la vapeur était constante à toutes les pressions et à toutes les températures et donnait toujours 650°. Quelque dissemblables que soient ces deux hypothèses en théorie, les résultats auxquels elles conduisent dans la pratique diffèrent assez peu pour qu'on puisse adopter indifféremment l'une ou l'autre. Cependant celle de Southern sert de base aux calculs relatifs à l'établissement des machines à vapeur. M. Dulong s'est d'ailleurs assuré qu'elles sont toutes deux inexactes.

La connaissance de la chaleur latente de la vapeur d'eau est nécessaire à la détermination de la quantité de chaleur réelle contenue dans un poids donné de vapeur à une certaine température. Pour évaluer les différentes sommes de chaleur, on emploie une unité très simple fournie par notre système métrique, et à laquelle on donne le nom de *calorie;* c'est la quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré du thermomètre centigrade la température d'un kilogramme d'eau (1). On pourra donc déterminer, en calories, la quantité de chaleur qu'il faut réellement dépenser pour obtenir un certain poids de vapeur à une tension ou à une température connues d'avance.

Pouvoir calorifique de divers combustibles. — La solution de cette question conduit à la recherche aussi importante sous le rapport théorique qu'au point de vue industriel, de la quantité de combustible à brûler pour obtenir un poids donné de vapeur. On a déterminé par expérience, dans le calorimètre de Lavoisier, les quantités de chaleur développées par la combustion de poids connus de diverses substances. Les résultats rapportés au kilogramme de combustible sont consignés dans le tableau suivant.

NATURE DES COMBUSTIBLES.	QUANTITÉ de chaleur développée en calories.	OBSERVATIONS.
Hydrogène carboné	6622	(Dalton.)
Gaz oléfiant	6833	
Oxide de carbone	1944	
Alcool (densité, 0 812)	6194	(Rumford.)
Ether sulfurique (densité, 0,7)	8030	
Naphte	7333	
Huile d'olive	9000	
Huile de navette ou de colza	9300	
Cire jaune	10344	(Laplace.)
Cire blanche	9820	(Rumford.)
Suif	8370	
Charbon de bois sec ou distillé	7050	Extrait de l'Aide-Mémoire de mécanique pratique de M. A. Morin.
Charbon de bois ordinaire	6000	
Coke pur	7050	
Houille de 1re qualité	7050	
Id. 2e qualité	6345	
Id. 3e qualité	5932	
Bois séché au feu	3666	
Bois séché à l'air	2945	
Tourbe ordinaire	1500	
Tourbe de 1re qualité	3000	

Il est facile de calculer, avec ce tableau, et d'après le principe de Southern ou celui de M. Clément, la quantité de combustible nécessaire pour convertir un poids donné d'eau à une température connue, en vapeur à une tension déterminée. Mais comme le meilleur foyer n'utilise jamais qu'une assez faible partie de la chaleur qui y est développée par le combustible, on réduira chacun des nombres de la seconde colonne de ce tableau, dans une proportion variable, suivant le mode de construction du foyer et de la chaudière où la vapeur est produite. Cette réduction n'est jamais de moins des deux cinquièmes du nombre théorique, dans l'état actuel de nos procédés industriels.

§ 3. *Différens moyens d'utiliser la force motrice de la vapeur.*

L'étude des propriétés générales des vapeurs nous a fait pressentir le parti que l'on pouvait tirer de leur force d'expansion, qui augmente si rapidement avec la température. C'est ainsi que nous avons vu la vapeur d'eau à 100° occuper un volume 1700 fois aussi considérable que l'eau qui a servi à la former, ou, si le volume reste le même, la tension s'accroître dans le rapport de 1 à 152, entre 0° et 100°. Tel est le fait fondamental sur lequel repose l'emploi de la vapeur comme force motrice. Il s'agit maintenant d'examiner sous quelle forme il doit être développé, pour entrer dans le domaine de la technologie.

Force développée par impulsion — Supposons d'abord que l'on vienne à ouvrir une issue à la vapeur que la chaleur a produite dans un vase fermé. Cette vapeur se précipitera dans l'air avec une vitesse d'autant plus grande que la différence entre sa tension et la pression atmosphérique sera plus considérable; elle agira contre les obstacles qui lui seront présentés en raison de cette différence et du volume vaporisé dans un temps déterminé.

Si ces obstacles sont mobiles, comme le seraient les palettes d'une roue qui peut tourner autour de son axe, elle produira un mouvement de rotation continue.

Force développée par réaction. — Un mouvement semblable résultera d'une disposition tout-à-fait différente. Que l'on imagine une sphère métallique creuse, mobile autour d'un axe vertical sur deux tourillons forés qui servent à l'introduction de la vapeur, et portant, dans le prolongement d'un de ses diamètres horizontaux, un tube creux,

(1) D'après cette définition, la quantité de calories contenue dans un poids q de vapeur à t degrés, serait, d'après Southern, $q\,(550 + t)$, et d'après MM. Clément et Désormes, $650\,q$.

Ces deux expressions, qui sont identiques pour $t = 100°$, ne diffèrent que de $\frac{1}{7}$ environ pour $t = 172°$, température qui correspond à une pression de huit atmosphères.

M. Poisson a donné, pour cette quantité, l'expression:

$$q\left\{650° + 0{,}847\left[\left(\frac{0{,}76}{h}\right)^{0{,}0285}\cdot\left(\frac{1}{\alpha}+t\right) - \left(\frac{1}{\alpha}+100°\right)\right]\right\}$$

dans laquelle $\frac{1}{\alpha} = 267$, et qui satisfait, à très peu près, à la loi admise par MM. Clément et Désormes.

fermé par le bout, mais percé d'une petite ouverture latérale. La vapeur engendrée dans une chaudière en communication avec les tourillons affluera à l'intérieur de la sphère et s'échappera par le côté du tube, en imprimant à celui-ci un mouvement de recul qui dépendra de la force d'expansion. De cette force d'impulsion dirigée en sens contraire de l'écoulement de la vapeur, et tout-à-fait analogue à celle qui détermine l'ascension d'une fusée ou le recul d'une bouche à feu, naîtra un mouvement de rotation continue, autour des tourillons de l'appareil. Au lieu d'un seul tube, on peut en placer plusieurs, tous percés d'ouvertures latérales propres à déterminer l'impulsion dans le même sens. Tel est le principe des *machines à réaction*.

Force développée par la pression sur un liquide. — La vapeur donne lieu à un troisième mode d'action, lorsqu'on cherche uniquement à produire un mouvement rectiligne, au moins dans une certaine partie de son cours, et, par exemple, l'ascension de l'eau dans un tube. Il suffit, en effet, de fixer au couvercle d'une chaudière hermétiquement fermée, un tube qui traverse ce couvercle et plonge dans l'eau presque jusqu'au fond de la chaudière; en chauffant, on déterminera la vaporisation d'une partie du liquide, et la pression exercée à la surface de l'eau de la chaudière, par la vapeur qui se développe, déterminera l'ascension de l'eau dans le tube, à une hauteur qui dépendra de la tension de cette vapeur. On a donc un moyen simple d'opérer les épuisemens, et d'élever de l'eau. Or, une fois le liquide monté dans le tube à une certaine hauteur, on peut utiliser sa chute pour faire tourner une roue, suivant le mode ordinaire des machines hydrauliques, et l'on obtient encore ainsi, par le moyen de la vapeur, un mouvement de rotation continue.

Force développée par la pression et par la condensation alternatives, avec la pression atmosphérique. — Dans l'appareil que nous venons de décrire, la vapeur agit sur le niveau de l'eau de la chaudière comme elle pourrait le faire sur un intermédiaire solide, sur un corps flottant qui pousserait lui-même l'eau dans le tube d'ascension. Seulement, comme on remplit de temps en temps la chaudière avec l'eau que l'on veut élever, le *piston liquide*, sur lequel agit la vapeur développée, peut être considéré comme occupant toujours le même niveau moyen.

Il n'en serait plus de même si l'on dirigeait immédiatement l'action de la vapeur, sur un piston mobile dans un corps de pompe cylindrique et vertical, communiquant à sa partie inférieure avec une chaudière, et ouvert à sa partie supérieure. La vapeur tendrait à chasser indéfiniment ce piston devant elle, et comme on ne peut évidemment opérer que sur des corps de pompe d'une étendue limitée, on ne voit pas d'abord comment ce mode d'action peut passer dans le domaine de la pratique. Mais, si l'on imagine que l'on vienne à interrompre la communication entre la chaudière et le cylindre, lorsque le piston a été soulevé à une certaine hauteur, et que l'on refroidisse par un moyen quelconque la vapeur qui le pousse en dessous, cette vapeur diminuera de tension et finira par se convertir en eau. Alors le piston qui ne sera plus pressé qu'à sa partie supérieure par tout le poids de l'atmosphère, redescendra librement dans le corps de pompe de toute la hauteur dont il était monté jusqu'au niveau de l'eau condensée, et il exercera de haut en bas, dans la longueur de sa course, un effort égal à celui de sa surface multipliée par la pression atmosphérique. Cette surface est-elle les deux tiers d'un mètre carré, par exemple, la force descendante du piston sera égale au poids d'une colonne de mercure de $0^m,76$ de hauteur et de $\frac{2}{3}$ de mètre superficiel à sa base. Comme le mètre cube de mercure pèse 13 598 kilogrammes, il n'est pas difficile de voir que cette force équivaut à un poids d'environ 689 kilogrammes. On peut à l'aide d'une poulie de renvoi transmettre à un fardeau un mouvement d'ascension égal à la descente du piston. On peut encore transformer le mouvement de la même manière, en attachant la tige du piston à une des extrémités d'un balancier mobile autour d'un axe horizontal; l'autre extrémité de ce balancier porte un contre-poids un peu supérieur au poids du piston et à la résistance que celui-ci éprouve dans son mouvement le long du corps de pompe. Les fardeaux à monter sont adaptés successivement à cette même extrémité du balancier au moment où le piston va commencer à descendre. Quelle que soit du reste la disposition adoptée, on voit que l'action de cet appareil est intermittente, et qu'elle n'est guère propre, par conséquent, qu'à faire mouvoir des pompes. Il n'y a aucun développement de force utile pendant l'ascension du piston; c'est seulement pendant la descente qui s'opère sous l'influence de la pression de l'atmosphère que se produit l'effet réellement utile. Tel est le principe des *machines atmosphériques*.

Le procédé le plus simple et le plus efficace pour condenser la vapeur, consiste à la mettre en communication au moment convenable, la vapeur qui est au-dessous du piston, avec un espace clos où jaillit une gerbe d'eau froide. La transformation de la vapeur en eau s'opère rapidement dans ce *condenseur*, qui cesse de communiquer avec le corps de pompe dès que le piston recommence à monter.

Force produite par l'impulsion et la condensation de la vapeur seule, toujours dans le même sens. Si le piston se meut dans un cylindre hermétiquement fermé à sa partie supérieure comme à sa base, et que le couvercle n'ait qu'une ouverture dans laquelle la tige de ce piston glisse à frottement doux, sans laisser aucun passage à l'air ni à la vapeur, la pression atmosphérique cessera d'exercer son influence et de déterminer le mouvement de descente. Mais on y suppléera facilement par un mécanisme qui permette à la vapeur d'affluer à la partie supérieure du piston, tandis qu'a la partie inférieure la communication est établie avec le condenseur : et, quant à l'ascension du piston, elle a lieu à l'aide d'un contre-poids, comme dans les machines atmosphériques, lorsque le piston est également porté par la vapeur aux deux faces. Une machine de ce genre, où la vapeur seule agit par expansion et par condensation, ces deux modes d'action ayant toujours lieu dans le même sens, est dite à *simple effet*. Elle n'est pas plus propre que les machines atmosphériques à produire un mouvement continu, aussi doit-elle être consacrée particulièrement aux épuisements. Cependant on peut transformer en mouvement circulaire continu le mouvement de va-et-vient du balancier, soit en employant l'eau élevée par les pompes à faire tourner une roue à augets, soit en adaptant à l'extrémité du balancier une manivelle analogue à celle que le pied fait mouvoir dans la meule à repasser ou dans le rouet à filer. Ce dernier moyen exige que le contre-poids soit égal à la moitié de la force avec laquelle le cylindre est poussé.

Force produite par la pression et la condensation simultanées et alternativement en sens contraires. — Au lieu de n'opérer la condensation qu'au-dessous du piston, on peut l'opérer alternativement au-dessous et au-dessus, tandis que la vapeur presse sur la face opposée à celle qui est en communication avec le condenseur. On a alors une machine *à double effet* dans laquelle tout ce qui excède le poids du piston peut être enlevé au contre-poids.

Force développée par la détente de la vapeur. — Si on laissait libre la communication entre le corps de pompe et la chaudière, pendant tout le temps de la course ascendante ou descendante du piston, celui-ci serait soumis à l'action d'une force accélératrice constante; il arriverait donc à l'une et à l'autre extrémité du cylindre vertical qu'il parcourt, avec une vitesse très grande qui produirait des chocs nuisibles à la solidité de l'appareil et une déperdition considérable de force motrice. On possède, il est vrai,

un moyen de prévenir ou d'atténuer les effets de ce genre dans les machines en mouvement. Il suffit d'adapter à la machine une espèce de grande roue tournante, nommée *volant*, dont la masse est assez considérable, surtout vers la jante, et qui, emmagasinant, pour ainsi dire, la force en excès développée à une certaine période du mouvement, la restitue lorsque la vitesse d'impulsion est moins forte. Mais, pour la machine à vapeur en particulier, on a imaginé d'interrompre la communication entre la chaudière et le corps de pompe, à une certaine époque de la course du piston. Celui-ci continue à marcher en vertu de la vitesse acquise et de la force élastique que la vapeur possède encore, quoique n'étant plus en contact avec le liquide qui l'a produite; la vitesse diminue, et elle est nulle enfin au moment où le piston atteint l'une ou l'autre extrémité du corps de pompe.

Cette disposition, employée d'abord uniquement dans le but de remédier aux chocs sans donner au volant une masse trop considérable, a été bientôt généralisée et mise en usage sur une grande échelle. On comprend, en effet, que si au lieu de maintenir la vapeur au maximum de tension dans le corps de pompe, pour l'anéantir ensuite complétement en la faisant passer dans le condenseur, on cesse d'en introduire dès que le piston est arrivé à la moitié, au tiers, au quart de sa course, celle qui existe dans le cylindre continuera à agir en se détendant comme un ressort comprimé; et dans ce cas, la condensation n'aura plus lieu, à chaque coup de piston, que sur une quantité de vapeur beaucoup moins considérable, qui aura d'ailleurs produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre. Tel est le principe des *machines à détente*.

Force produite par de hautes pressions alternatives sans condensation. — Dans tous les appareils dont il vient d'être question, il n'est pas nécessaire que la vapeur agisse à une pression supérieure à celle de l'atmosphère, le contre-poids des machines atmosphériques permettant même de travailler avec une tension beaucoup moindre. Mais il peut arriver que la destination particulière de la machine exige la concentration d'une force considérable dans un petit espace, et la suppression du condenseur et de son gênant attirail. Les locomotives, par exemple, pourraient à peine suffire à se traîner elles-mêmes sur les chemins de fer, s'il fallait qu'elles portassent avec elles, outre le charbon de chauffage et l'eau destinée à la vaporisation, la quantité d'eau froide nécessaire à la condensation. Dans ce cas, au lieu de condenser la vapeur, on laisse échapper dans l'air celle qui est chassée par le piston. Mais, pour que le jeu du piston soit possible, il faut nécessairement que la vapeur qui le pousse soit à une tension plus forte que celle de l'atmosphère; et d'ailleurs la perte de force qui résulte de la non-condensation sera d'autant moindre que cette tension sera plus considérable. Ainsi, à la pression de 10 atmosphères, la machine ne perd que $\frac{1}{10}$ de la force produite, en marchant sans condenseur, tandis que la perte aurait été de $\frac{1}{3}$ à la pression de 3, et de moitié à la pression de 2 atmosphères. Tel est le principe des *machines à haute pression* et sans condenseur. C'est avec des machines de ce genre surtout qu'il est important de profiter de la détente. Rien n'empêche, du reste, de faire usage du condenseur pour les machines fixes à haute pression. On peut donc combiner à la fois la haute pression, la détente et le condenseur. Dans quelques machines où ces trois modes d'action sont employés concurremment, la détente a lieu dans un second cylindre d'un plus grand diamètre que le premier, et muni d'un piston qui reçoit l'impulsion alternative dans le même sens et en même temps que l'autre.

§ 4. *Description succincte des principaux systèmes de machines à vapeur.*

En commençant par une exposition sommaire des différens procédés par lesquels la puissance motrice de la vapeur entre dans le domaine de la technologie, il ne nous a pas été possible de donner des détails qui auraient fait perdre de vue l'objet principal. Nous devons maintenant fixer les idées sur les principaux systèmes de machines à vapeur qui ont été exécutés à différentes époques.

Machine de Savery. — La figure 1 représente la machine de Savery, la première qui ait été exécutée un peu en grand, et qui ait été appliquée aux épuisemens. La vapeur produite dans la chaudière B pressant à la surface de l'eau contenue dans le vase S, pendant que le robinet C était ouvert, cette pression faisait monter l'eau dans le tuyau A, en soulevant la soupape *a*, et en abaissant la soupape *b*. Le robinet C étant ensuite fermé, la vapeur était condensée en S par l'effet d'un jet d'eau froide provenant du réservoir E. Alors la pression atmosphérique s'exerçant à la surface du liquide à épuiser, déterminait l'ascension de l'eau du réservoir inférieur dans le vase S par le tuyau D, en soulevant la soupape *b*. Les robinets se manœuvraient à la main.

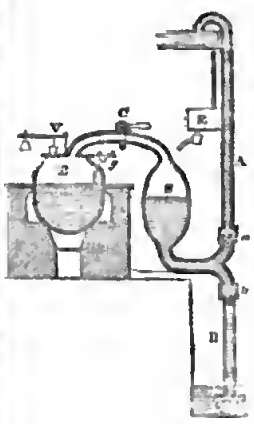

(Fig. 1.)

Cette machine avait plusieurs inconvéniens graves; d'abord la différence de niveau entre la nappe d'eau inférieure et l'eau du vase S ne pouvait excéder 9 à 10 mètres, puisque la pression atmosphérique ne fait équilibre qu'à une colonne d'eau de 10m, 30 environ de hauteur, et que la tension de la vapeur en S ne devient pas complétement nulle. Ensuite la vapeur provenant de la chaudière, agissant en S sans intermédiaire, s'y condensait en très grande partie; son ressort ne devenait efficace que lorsque l'eau à élever était devenue chaude. M. Robison a reconnu par expérience que les $\frac{12}{13}$ au moins de la vapeur produite sont condensés dans l'appareil de Savery, soit par le contact de l'eau d'épuisement, soit par le refroidissement des parois des vases. Aussi, pour élever l'eau à 65 mètres seulement de hauteur, Savery était-il forcé de porter la tension de la vapeur à 6 atmosphères; il en résultait des dérangemens continuels dans les joints, l'altération des mastics et même de dangereuses explosions. Tous ces inconvéniens firent promptement abandonner l'usage de la première machine de Savery, dès qu'il en construisit une autre de concert avec Newcomen.

Machine de Newcomen. — La machine atmosphérique dite de Newcomen est représentée dans la figure 2. La vapeur est formée dans la chaudière B. Le robinet ou disque P étant ouvert, la vapeur s'introduit par le tuyau S dans le cylindre C, et détruit l'effet de la pression atmosphérique qui s'exerce sur la surface supérieure du piston P. Le contre-poids I fait monter le piston : celui-ci étant parvenu au haut de sa course, on ferme le robinet à vapeur au moyen du manche *a*, et l'on ouvre le robinet O, ce qui permet à un jet d'eau froide de jaillir dans le cylindre et d'y condenser la vapeur. La pression atmosphérique fait alors descendre le piston P en soulevant le contre-poids I et les tiges des pompes d'épuisement adaptées au bras gauche du balancier. L'air et le reste de la vapeur non-condensée, contenus dans le cylindre C, sortent, pendant la descente du piston, par une soupape latérale adaptée vers V. L'eau de condensation s'échappe par le tuyau Q, dont l'extrémité est également garnie d'un clapet *v*. La tige R fait mouvoir une petite pompe foulante qui élève dans la bâche L l'eau destinée à la condensation de la vapeur.

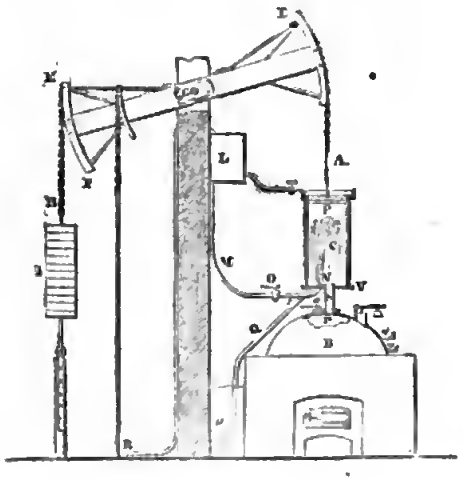

(Fig. 2.)

On a déjà fait observer que les machines de ce genre ne pouvaient guère servir qu'aux épuisemens. Leurs principaux inconvéniens résultoient de ce que l'on était obligé de faire mouvoir les robinets à la main, et du refroidissement considérable que produisait la condensation opérée dans le cylindre même.

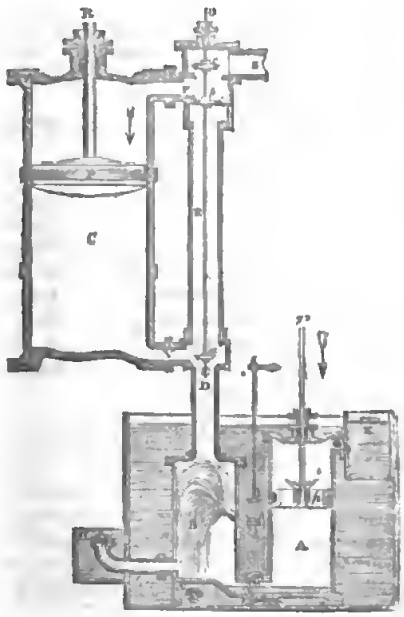

(Fig. 3.)

Machine de Watt à simple effet.— La disposition générale des premières machines de Watt à simple effet est la même que la précédente. Ainsi nous avons supprimé sans inconvénient, de la figure 3, tout ce qui ne diffère pas essentiellement de la machine de Newcomen dans celle de Watt. En se représentant les tiges R et *r* comme fixées au bras gauche d'un balancier, au bras droit duquel seraient adaptées les tiges des pompes d'épuisement et le contre-poids, le lecteur peut compléter lui-même la figure. La vapeur arrivant par le tuyau s presse le piston à sa face supérieure, tandis que la partie inférieure du corps de pompe est en communication avec l'espace D où s'opère la condensation. Quand le piston est arrivé au bas de sa course, la tige OO descend, l'obturateur *a* intercepte toute communication entre la partie inférieure du corps de pompe C et le condenseur isolé D; et comme l'obturateur *b* s'est abaissé avec la tige, une libre communication s'établit par le tuyau E entre les deux parties du cylindre séparées par le piston. Celui-ci, étant également pressé sur les deux faces, est remonté par le contre-poids placé à l'autre bras du balancier. Tout se réduit donc à régler le mouvement de la tige OD. Or, c'est ce qu'il est facile de faire en établissant entre elle et le balancier une communication convenable qui la tient soulevée tant que le balancier baisse, et qui la laisse retomber dès qu'il monte. Ici tous les robinets sont supprimés, et les différens mouvemens de détail sont imprimés par la machine elle-même. La tige *r* fait marcher une pompe qui évacue l'eau de condensation et l'air qui s'en dégage. Le jeu des clapets O, *p*, Q est facile à comprendre. Nous avons vu que cette machine présente l'inconvénient de ne pas agir d'une manière continue et de n'être guère propre qu'aux épuisemens.

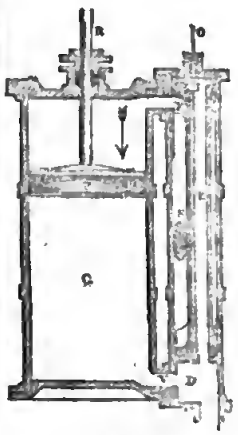

(Fig. 4.)

Machine de Watt à double effet. — La fig. 4 montre la disposition du mécanisme adopté par Watt dans ses machines à double effet. Nous avons conservé les mêmes lettres pour les parties qui ont la même destination que dans la fig. 3, et nous avons supprimé toute la partie inférieure qui n'éprouve aucune modification. La tige verticale OD, au lieu de porter trois disques correspondant à autant d'ouvertures, n'est armée que d'une seule pièce reconnaissable aux doubles hachures dont elle est marquée sur la figure, et qui porte le nom de *tiroir*. Dans la position où la figure le représente, le tiroir laisse affluer au-dessus du piston P la vapeur débitée par le tuyau transversal s, tandis que la communication est établie entre la partie inférieure C du corps de pompe et le condenseur. Le piston descendra donc comme dans la machine à simple effet. Lorsqu'il est arrivé au bas de sa course, la tige OD descend, entraîne le tiroir avec elle, et la partie supérieure de ce tiroir descendant tout-à-fait au-dessous de l'ouverture F, la partie inférieure descend aussi au-dessous de l'ouverture v. Alors c'est la partie supérieure du cylindre qui communique avec le condenseur, tandis que la vapeur sortant du tuyau s presse sur la face inférieure du piston.

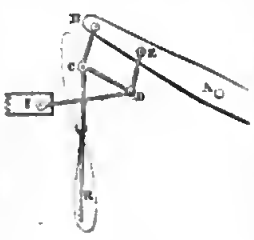

(Fig. 5.)

Cet ingénieux mécanisme du tiroir ne suffirait pas pour imprimer au balancier un mouvement alternatif constant, à la montée comme à la descente, si la tige du piston n'était pas liée à celui-ci d'une manière invariable. Or, en se reportant à la fig. 2, on voit que la question n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord; car la tige du piston doit rester constamment dans la même verticale, ce qui semble exiger qu'elle soit terminée par une chaîne flexible, susceptible de s'enrouler sur un arc de cercle, et d'un autre côté, la rigidité de cette tige est une condition nécessaire à la communication du mouvement d'ascension du piston au balancier. L'organe mécanique connu sous le nom de *parallélo-*

gramme articulé donne une élégante solution de la difficulté. L'extrémité de la tige B du piston (fig. 5) est fixée à l'un des sommets C d'un parallélogramme dont trois côtés, BC, CD, DE, sont des verges réunies, par de simples articulations, entre elles et au balancier AB. Le sommet D est articulé avec la verge ID, mobile autour du centre I. De cette disposition, il résulte que l'extrémité C de la tige du piston tendra à décrire une courbe qui aurait la forme d'une espèce de 8, si le parallélogramme pouvait se retourner complétement autour de ses articulations; mais qui, dans les limites du mouvement du balancier, s'écartera si peu de la verticale, qu'il n'en résultera aucune déviation sensible pour le sommet de la tige du piston.

Machines à détente. — Il n'est pas difficile de concevoir comment on peut lier le mouvement du tiroir à celui du balancier, de manière que la distribution de la vapeur ait lieu pendant une partie déterminée du mouvement du piston. Il est donc inutile que nous entrions dans aucun détail sur les machines où la détente s'opère dans le même cylindre que le mouvement du piston. La détente dans un second cylindre ne paraît pas présenter assez d'avantage pour être décrite ici. On se figure d'ailleurs sans peine comment le mécanisme du tiroir peut être adapté au système de deux cylindres, de sorte que la vapeur affluant sur le petit piston, celle qui est au-dessous se détende en pressant l'autre piston dans le même sens.

Mécanismes pour l'alimentation du foyer de la chaudière. — Il est conforme aux principes d'une saine mécanique de faire à une machine tous les emprunts de force nécessaires pour assurer sa marche à chaque instant, et pour dispenser, autant que possible, de la surveillance, et même de la présence de l'homme. On a donc cherché à rattacher au mouvement de la machine l'alimentation du foyer et de la chaudière, et la régularisation, la surveillance, pour ainsi dire, de l'intensité du feu, de la tension de la vapeur.

Parmi les distributeurs mécaniques du combustible, celui de Brunton paraît réunir le plus d'avantages. La houille est versée d'une manière continue, par une trémie, à la partie antérieure de la grille du foyer; les gaz qu'elle dégage sont brûlés en passant sur le charbon ardent, à travers ce foyer, dans sa plus grande longueur. La grille est un cercle de $1^m,50$ de diamètre, et tourne autour de son axe vertical, à raison d'un tour par minute.

L'alimentation de la chaudière a lieu par simple injection dans le cas des machines à basse pression. Un tuyau vertical recourbé à sa partie inférieure, et terminé dans le haut par une cuvette, pénètre dans la chaudière. L'eau déjà chaude qui est fournie à la cuvette par le condenseur, s'écoule dans la chaudière, tant que le niveau, dans celle-ci, n'atteint pas une limite déterminée d'avance. A cette limite, un flotteur se soulève, et comme il agit par une bascule sur une petite soupape, l'extrémité inférieure du tuyau alimentaire se trouve fermée, et l'eau cesse d'entrer dans la chaudière.

Dans les machines à haute pression, l'introduction de l'eau ne peut avoir lieu qu'à l'aide d'une pompe foulante, parce qu'il faudrait une colonne de liquide trop haute pour vaincre la tension de la vapeur. Le mécanisme du flotteur est analogue à celui qui vient d'être indiqué; mais de plus, en même temps que la soupape s'abaisse sur l'orifice d'alimentation, une autre soupape liée à la première laisse libre l'ouverture d'un tuyau de fonte, par où s'échappe l'eau en excès, que la pompe ne cesse d'amener.

Régulateur à force centrifuge. — Pour que l'emploi de la vapeur fût régulier, il fallait évidemment que la machine pût, à volonté, augmenter ou diminuer la quantité prise à la chaudière, dans un instant donné, selon que le mouvement devient trop lent ou trop rapide. Or, il y a un moyen très simple d'accuser par un changement de forme, dans une machine, les diverses vitesses suivant lesquelles elle se ment. Supposons, en effet, que son mouvement soit communiqué à un arbre vertical tournant, qui porte un poids quelconque attaché par un fil à sa partie supérieure. Le poids tournera avec l'arbre sans y rester appliqué; il s'en écartera d'autant plus que la vitesse de rotation sera plus forte. Mais, plus le poids s'éloigne de l'arbre, plus le fil tendu par ce poids s'éloigne lui-même de la position verticale d'équilibre. Voilà donc une partie de la machine dont la forme varie suivant la vitesse du mouvement. Que l'on remplace maintenant le fil flexible dont nous parlions par une tige rigide, ou plutôt par une couple de tiges égales, également chargées à leurs extrémités, et fixées à l'axe de l'arbre vertical tournant, de manière à tourner avec lui; on aura dans l'écartement mutuel de ces deux verges des variations que l'on transmettra par des leviers coudés, à l'axe autour duquel tourne le disque qui règle le passage de la vapeur dans l'intérieur du tuyau alimentaire. Il sera donc facile de disposer l'appareil de telle sorte que le disque soit complétement fermé dès que la machine atteint la vitesse qu'on a'est fixée pour maximum, et qu'il reste tout ouvert tant que cette vitesse ne dépasse pas la moyenne adoptée.

Examinons maintenant les parties de l'appareil qui servent au chauffage et à la production de la vapeur.

Foyers et cheminées. — Les foyers doivent être disposés de manière à donner lieu à un tirage actif, à échauffer les parois de la chaudière, et à perdre le moins possible de la chaleur développée. Lorsque l'on fait parcourir aux gaz provenant de la combustion divers circuits pour atteindre le second et le troisième but, le tirage est diminué, et on est obligé quelquefois d'avoir recours aux ventilateurs mécaniques. Celui de M. Combes paraît être fort avantageux dans la pratique. La hauteur de la cheminée n'a pas d'ailleurs d'influence sensible sur l'activité du tirage au-delà de 10 à 12 mètres.

Les circuits à air chaud qui enveloppent ou traversent la chaudière portent le nom de *carneaux*.

L'aire totale de la grille du foyer doit être de $0^m,062$ à $0^m,077$ carrés par force de cheval de la machine, ou de 1^m carré pour brûler en 1 heure 68 kilogr. de houille de première qualité, ou 80 kilogr. de bois. Pour la houille, la surface libre entre les barreaux doit être de $\frac{1}{7}$ de l'aire totale, et de $\frac{1}{5}$ pour le bois. La distance entre la grille et le fond de la chaudière n'est jamais moindre que $0^m,50$ à $0^m,40$. L'aire du passage pour la flamme est de $\frac{1}{7}$, celle des carneaux de $\frac{1}{7}$, et celle de la section du conduit de la cheminée de $\frac{1}{7}$ de l'aire de la grille.

Chaudières. — La surface de chauffe doit être de $1^m,40$ à $1^m,70$ carrés par force de cheval de la machine, de manière à vaporiser de 38 à 40 litres d'eau par heure.

Les chaudières à basse pression ont une forme concave latéralement et à la partie inférieure. Au-dessus de 2 atmosphères, on emploie des chaudières cylindriques terminées par deux demi-sphères. Dans aucun cas les carneaux ne doivent s'élever au-dessus du niveau de l'eau dans la chaudière.

On adapte ordinairement aux chaudières à haute pression deux *bouilleurs* cylindriques, semblables à la chaudière proprement dite, mais plus petits, et communiquant avec elle par deux tubes verticaux.

M. Séguier a fait construire des chaudières ayant des bouilleurs légèrement inclinés et disposés en échelle descendante dans la cheminée, de manière que l'eau la plus chaude qui remonte à la partie supérieure soit au-dessus du foyer, et l'eau la moins chaude au-dessus de l'extrémité du conduit par où passe l'air chaud avant de s'échapper.

On donne aux chaudières un volume de 30 à 45 fois celui du cylindre. L'eau occupe les deux tiers et la vapeur l'autre tiers de cet espace.

Toutes les chaudières sont munies de *soupapes de su-*

reté, qui se soulèvent en laissant échapper la vapeur dès que la pression intérieure dépasse la limite fixée, et en raison de laquelle on a chargé les soupapes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un levier du troisième genre. Cette dépendance importante de la chaudière est représentée sur les figures 1 et 2, et désignée par la lettre v.

Classification des principaux systèmes de machines à vapeur. — Nous terminerons cet exposé rapide des principes de construction des machines à vapeur par un résumé emprunté à M. Coriolis, et qui comprend les divers systèmes les plus usités.

On peut considérer les machines :

1° Relativement à l'action de la vapeur ;

2° Relativement au mécanisme de transmission du travail;

3° Relativement à la mobilité.

1° La vapeur peut agir :

I. A basse pression.

II. A haute pression.

III. Sans détente.

Avec détente { IV. Dans un seul cylindre. / V. Dans deux cylindres.

VI. Avec condenseur.

VII. Sans condenseur.

2° Le travail peut être transmis par :

I. Piston à mouvement alternatif.

II. Piston à rotation continue et immédiate.

III. Piston faisant tourner un arbre par l'intermédiaire d'un balancier.

Piston sans balancier { IV. A cylindre fixe, agissant sur une bielle (système de Maudslay). / V. A cylindre oscillant, agissant sur la manivelle, sans bielle (système de Mansby).

VI. Piston avec balancier, sans arbre tournant (machines soufflantes, pompes élévatoires).

VII. Piston sans balancier et sans rotation, agissant immédiatement sur le piston d'une pompe (système Frimot, appliqué à Brest).

VIII. Un liquide pressé à sa partie supérieure, directement ou par l'intermédiaire d'un léger diaphragme.

3° Relativement à la mobilité, on distingue :

I. Les machines fixes des usines.

II. Les machines mobiles qu'on peut transporter à l'aide d'un moteur qui leur est étranger.

III. Les machines locomotives sur voitures.

IV. Les machines pour bateaux.

§ 3. *Du calcul des effets des machines à vapeur, sous le rapport de la théorie, de la pratique et de l'économie industrielle.*

Différentes manières d'évaluer la force d'une machine à vapeur. — L'effet utile d'une machine doit être mesuré par la hauteur à laquelle elle est capable de soulever un poids connu dans un temps déterminé. C'est l'expression exacte de sa *force*, à proprement parler. On est convenu, dans la pratique, d'évaluer les effets de ce genre en les comparant à une unité arbitraire que l'on a désignée fort mal à propos sous le nom de *force de cheval*, et qui équivaut à un effet capable d'élever un poids de 75 kilogrammes à un mètre de hauteur par seconde. Nous développerons ailleurs (voy. FORCE) les principes qui doivent guider dans le choix d'une unité de ce genre. Mais nous devons ajouter ici que l'effet utile d'une machine à vapeur peut être rapporté de trois manières différentes à chacun des deux agens, le charbon et l'eau, qui y développent cet effet, en évaluant, savoir :

1° L'effet d'un kilogramme de charbon brûlé ou d'un mètre cube d'eau vaporisée ;

2° Le nombre de kilogrammes de charbon brûlé ou de mètres cubes d'eau vaporisée, nécessaire pour produire la force d'un cheval ;

3° Le nombre de chevaux-vapeur que représente chaque kilogramme de charbon brûlé, ou chaque mètre cube d'eau vaporisée.

On voit donc que les calculs relatifs à l'effet utile d'une machine à vapeur peuvent se présenter sous des formes diverses, qui reviennent au même pour le fond, quand il s'agit de la même machine.

Ancienne méthode pour calculer les effets des machines à vapeur. — Les théories qui ont servi de base à ces calculs ont été fort long-temps inexactes : celle qui était usitée récemment encore, consistait à supposer la pression de la vapeur dans le cylindre égale à la pression dans la chaudière ; à multiplier cette pression par l'aire du piston, et par sa vitesse, ce qui donnait, disait-on, l'*effet théorique* de la machine. Mais la comparaison des nombres ainsi obtenus avec les résultats de la pratique, montrait des différences si considérables, que l'on ne prenait qu'une fraction de l'effet calculé. Le coefficient de réduction était regardé comme constant pour les machines d'un même système, au même état de conservation et d'entretien. Son *maximum*, qui peut s'élever jusqu'à 0,80 dans des cas très rares, il est vrai, n'était jamais pris au-delà de 0,65, et le *minimum* descendait quelquefois à 0,30 et même à 0,25.

S'agissait-il de déterminer la quantité d'eau à vaporiser pour produire un effet donné ? La règle consistait à calculer le volume décrit par le piston, dans un temps connu, et à en conclure le poids ou le volume de l'eau nécessaire pour remplir cet espace de vapeur à la même tension que dans la chaudière. On divisait le résultat obtenu par le même coefficient qui aurait été employé en multiplicateur dans le problème précédent.

Cependant on savait déjà qu'il existait toujours une différence entre la pression du cylindre et celle de la chaudière. Wood la signale dans son Traité des chemins de fer ; Watt avait constaté qu'elle pouvait s'élever à un quart ou même à un tiers d'atmosphère pour certaines machines fixes. Mais on supposait que cette diminution était constante dans les machines du même genre, et on attribuait la grande différence qui existait entre le résultat réel et le résultat théorique, à ce que l'on avait négligé de tenir compte, dans celui-ci, des frottemens de la machine, des étranglemens dans le trajet de la vapeur, des coudes des conduits, du frottement de la vapeur contre les parois intérieures des tuyaux, des fuites de vapeur, et de la condensation produite par le refroidissement des parois : toutes causes dont la résultante paraissait aussi proportionnelle à l'effet total.

Nouvelle théorie due à M. de Pambour. — Toutes les anomalies et les difficultés qui résultaient d'une théorie fondée sur des appréciations aussi vagues, disparaissent complétement dès que l'on mesure la pression de la vapeur dans le cylindre, non plus d'après celle de la chaudière, mais d'après la résistance même du piston. Supposons, en effet, le cylindre en communication parfaitement libre avec la chaudière, la tension de la vapeur deviendrait la même dans les deux vases, et le piston, par sa mobilité, serait comme une véritable soupape de sûreté pour la chaudière, parce qu'il doit marcher avant que les soupapes de la chaudière ne se soulèvent. Mais la communication n'étant pas parfaitement libre entre la chaudière et le cylindre, la tension de la vapeur dans celui-ci deviendra moindre que dans la chaudière, et le piston jouera toujours, pour le cylindre, l'office d'une soupape de sûreté, dont la charge plus ou moins forte accroîtra ou diminuera la tension dans le cylindre. En exprimant que l'équilibre a lieu entre la pression de la vapeur sur le piston, dans le cylindre, et la résistance de la charge appliquée à ce piston, on a une première équation entre les élémens de la machine, lorsque le mouvement est arrivé à l'état d'uniformité. Une seconde relation est fournie

par cette considération évidente d'elle-même, qu'il y a égalité entre la quantité de vapeur produite et la quantité de vapeur dépensée. La tension dans le cylindre entrant à la fois dans les deux équations ainsi obtenues, on l'élimine, et on arrive à une équation finale, au moyen de laquelle on peut résoudre toutes les questions relatives à la détermination des effets ou des proportions des machines.

Telle est la théorie proposée depuis peu d'années par M. de Pambour, et qui paraît généralement adoptée aujourd'hui. Elle repose sur des bases incontestables, et on peut regarder les principes du calcul des effets des machines à vapeur comme définitivement établis. L'expérience seule prononcera sur les valeurs qu'il convient d'attribuer à certains élémens de l'équation finale. Mais on est certain qu'il n'en résultera que des modifications de détail, qui ne porteront aucune atteinte à l'essence même de cette théorie.

Problèmes résolus par la nouvelle théorie. — La formule générale donnée par M. de Pambour sert à résoudre tous les problèmes que l'on peut se proposer, en prenant pour inconnue l'une quelconque des quantités qu'elle renferme. Elle fera donc connaître, en ne s'arrêtant qu'aux questions principales :

1° La vitesse que prendra une machine connue sous une charge déterminée ;

2° La charge que cette machine peut mettre en mouvement à une vitesse donnée ;

3° La vaporisation nécessaire à la charge que doit mouvoir la machine, et à la vitesse avec laquelle cette charge doit être mue ;

4° L'effet utile de la machine, à une vitesse ou à une charge fixées, lorsque la vaporisation, la pression et les dimensions sont déterminées ; effet qui peut être exprimé sous huit formes différentes, comme nous l'avons vu plus haut ;

5° La détente à donner à la machine, entièrement connue du reste, pour en obtenir des effets déterminés.

La formule fondamentale est établie d'abord dans le cas le plus général, c'est-à-dire en supposant que la machine mel en mouvement une charge quelconque à une vitesse quelconque, avec la seule condition que cette charge et cette vitesse soient compatibles avec le pouvoir de la machine. Mais il est nécessaire, quand une machine est construite ou à construire, de connaître quelle est la vitesse qui produira le plus grand effet utile, et la valeur de ce *maximum* ; car c'est évidemment cette connaissance qui règlera la charge du travail régulier de la machine, et qui marquera la limite possible de ses effets. La théorie de M. de Pambour lui a donné le moyen de résoudre cette question, pour une détente déterminée. Elle l'a conduit encore à la solution du problème non moins important qui se présente lorsque, la détente n'étant pas fixée d'avance, il s'agit de lui assigner la valeur à laquelle correspond le plus grand effet utile : avec cette valeur et pour une vitesse convenable on obtient le *maximum absolu* qu'il est possible d'attendre de la machine.

Les formules obtenues pour ces trois cas fondamentaux ont été appliquées par M. de Pambour aux différens systèmes de machines connues avec ou sans détente, et aux machines à simple effet. En attribuant aux constantes les valeurs que l'expérience a fournies, il a donné le système le plus complet des règles ou des formules pratiques, nécessaires à la détermination de tous les élémens des machines à vapeur, dans un cas quelconque. Sa théorie offre cela de particulier, qu'elle a mis en évidence les relations qui existent entre des élémens dont les anciennes méthodes faisaient complétement abstraction, de sorte qu'elle permet de résoudre une foule de questions que celles-ci ne laissaient même pas soupçonner (1).

(1) Nous ne pourrions, sans sortir des bornes de ce recueil, entrer dans tous les développemens que nécessiterait l'exposition complète de cette théorie. Mais le nouveau et l'importance du sujet nous engagent à en indiquer, d'une manière abrégée, les principaux résultats sous la forme précise que leur donnent les notations algébriques.

En appelant l la longueur totale de la course du piston ;

l' la longueur de cette course jusqu'au moment où commence la détente ;

a l'aire du piston ;

c la liberté du cylindre, c'est-à-dire l'espace libre qui existe à chaque bout du cylindre, au-delà de la portion parcourue par le piston, et qui se remplit nécessairement de vapeur à chaque course : cet espace, y compris les passages aboutissans, étant représenté par une longueur équivalente du cylindre ;

u la pression totale exercée sur l'unité de surface du piston, en vertu de toutes les résistances diverses qui ont lieu dans la machine ;

s le volume d'eau vaporisé par la chaudière dans l'unité de temps, et transmis au cylindre ;

v la vitesse du piston ;

On a pour la relation cherchée, dans le cas d'une machine travaillant avec une charge, une vitesse et une détente quelconques,

$$v = \frac{s}{a} \cdot \frac{1}{n + q\,a} \left[\frac{l'}{l' + c} + 2{,}303 \log \frac{l + c}{l' + c} \right]$$

n et q étant deux constantes qui ont pour valeurs, savoir :

Pour les machines à condensation, $\begin{cases} n = 0{,}0004227 \\ q = 0{,}0000005129 \end{cases}$

Pour les machines sans condensation, $\begin{cases} n = 0{,}0011421 \\ q = 0{,}0000004751 \end{cases}$

Il y a lieu de remarquer que la résistance totale u se compose de trois parties, qui sont : 1° la résistance provenant du mouvement de la charge vraiment utile r ; 2° la résistance provenant des frottemens de la machine, exprimée par $f + \delta r$, en appelant f le frottement de la machine non chargée, et δ l'accroissement que subit ce frottement par unité de la charge r ; 3° enfin la pression p qui peut subsister sur la face du piston opposée à l'arrivée de la vapeur, pression égale à celle de l'atmosphère lorsque la machine est sans condensation, et égale à la tension de condensation dans le cylindre quand la machine a un condenseur. Les quantités r, f, p et δ sont d'ailleurs rapportées, ainsi que u, à l'unité de surface du piston.

On remarquera de plus que le multiplicateur 2,303, ou plus exactement 2,302585, placé devant le terme $\log \frac{l + c}{l' + c}$, indique la transformation d'un d'un logarithme néperien en logarithme ordinaire. Au reste, M. de Pambour a donné une table qui dispense de tout calcul à ce sujet, et qui contient les valeurs de l'expression

$$k = \frac{l'}{l' + c} + 2{,}303 \log \frac{l + c}{l' + c}$$

correspondante à toutes les valeurs de la fraction $\frac{l'}{l}$, lorsque celle-ci croît par centièmes, depuis 0,10 jusqu'à 0,90. Il a supposé implicitement que l'on avait $c = 0{,}05\ l$ dans la valeur de k.

En remplaçant, dans l'expression de v, la résistance u par son équivalent $r + f + \delta r + p$, et en y introduisant k, cette expression devient :

$$v = \frac{s}{a} \cdot \frac{k}{n + q\left[(1 + \delta)r + p + f\right]}$$

Il est entendu que dans la formule les dimensions a, l et l' de la machine doivent être évaluées avec la même unité que le volume s de l'eau vaporisée, et que les pressions par unité de surface r, r et p sont également rapportées à la même unité que s. Il n'est pas moins important de remarquer que la quantité s est la vaporisation *utile* dans la machine ; elle représente le volume d'eau réellement admis à l'état de vapeur dans le cylindre, et qui a effet sur le piston. Si donc, par suite d'une cause quelconque, une partie de la vapeur produite s'échappe ou s'écoule sans agir sur le piston, cette portion ne doit pas être considérée comme comprise dans la quantité s, et doit être déduite avant tout calcul.

La vitesse v de piston étant exprimée d'une manière analogue pour chacun des trois cas généraux que l'on a à considérer (1° charge et vitesse quelconques, 2° maximum d'effet utile pour une machine donnée, 3° maximum absolu d'effet utile), on peut en tirer la solution de onze problèmes principaux, dont nous donnons ici le tableau.

peu nombreuses pour que l'on ait déjà tiré grand parti des formules données par la nouvelle théorie. L'agent le plus important sous le rapport économique, le charbon, produit des effets différens selon le système et l'état d'entretien de la machine. Le tableau suivant fait ressortir ces variations.

SYSTÈME DES MACHINES et leur destination.	Force nominale en chevaux.	Tension moyenne de la vapeur.	Effet utile par kilog. de combustible (kilog. élevés à 1 m. par 1").	Charbon brûlé par force de cheval et par heure.
		atm.	km.	
De Newcomen.	44	1, 15	21 000	13 kil.
A haute pression, sans détente ni condensation, et fixes			de 27 000 à 31 480	de 8 à 10
A basse pression, système de Watt, sans détente et avec condensation			de 54 000 à 45 000	de 5 à 6
A haute pression, avec détente et sans condensation.			de 93 000 à 55 000	de 4 à 5
A haute pression, avec détente et condensation			de 118 000 à 90 000	de 2,5 à 3k. mais le plus souvent 4.

On n'a donc pas encore réussi jusqu'à présent à brûler moins de 2 kilogrammes et demi de houille de première qualité par heure et par force de cheval : encore ce *minimum* n'a-t-il été obtenu que dans des circonstances exceptionnelles, sur lesquelles on ne doit jamais compter dans l'établissement d'une machine.

Quant aux machines locomotives, leur force et leur consommation en combustible varient énormément selon leur vitesse. Ainsi, l'effet utile considéré indépendamment du combustible employé, atteint son *maximum* pour une vitesse comprise entre 6 et 7 mètres par seconde ; à la vitesse de 12m,50 l'effet utile est diminué de moitié ; il l'est de plus des trois quarts à la vitesse de 14 mètres. De même le poids de charbon dépensé pour transporter une tonne de marchandises à un kilomètre, est le moindre possible pour une vitesse d'environ 4 mètres par seconde. Ce poids augmente d'abord assez lentement pour des vitesses croissant jusqu'à 7 mètres où il n'excède que de $\frac{1}{10}$ le *minimum*, puis un peu plus vite jusqu'à une vitesse de 9 mètres où il augmente de $\frac{1}{5}$, et enfin, à partir de là, d'une manière progressivement si rapide, qu'à une vitesse de 14 mètres il est plus que sextuplé relativement au *minimum*, et presque doublé relativement à la vitesse de 13 mètres. Dans les cas les plus favorables, les meilleures locomotives n'ont jamais dépensé moins de 6 à 7 kilogrammes de combustible par heure et par force de cheval.

Le prix du combustible est trop variable suivant les temps et les lieux pour que l'on puisse donner des évaluations générales à ce sujet. Le prix de la houille de première qualité à Paris, est d'environ 4 fr. à 4 fr. 50 le quintal métrique (les 100 kilogr.). Le prix de revient de 10 000 degrés de chaleur de l'échelle centigrade, en ayant égard à la valeur des différens combustibles, et en supposant tout leur pouvoir calorifique utilisé, était à Paris, il y a quelques années, de 0fr.,09 pour la houille ; 0,45 pour le coke ; 0,42 pour le bois ; 0,25 pour le charbon de bois.

Il y a une douzaine d'années, le combustible nécessaire à l'alimentation d'un cheval-vapeur, coûtait annuellement 700 fr. dans le département de la Seine, comme il résulte des recherches statistiques entreprises par M. de Chabrol. Mais, en ne cotant la houille qu'au prix de 4 fr. le quintal, il en résulte 175 quintaux par force de cheval et par an, ce qui exige que l'on ne compte guère plus de 230 à 240 jours de travail complet dans l'année ; car en supposant, comme l'a fait M. de Chabrol, 300 jours à 23 heures de travail, on n'arrive qu'à une consommation de 2kil.,5 de houille par heure et par cheval, ce qui est certainement bien au-dessous de la moyenne.

Consommation et effet utile de la vapeur. — La quantité de vapeur produite dans la chaudière est sensiblement proportionnelle au poids du combustible, et il est facile (voyez § 2) de la calculer d'après ce poids. Mais on se tromperait en croyant que toute l'eau dépensée est employée, sous forme de vapeur, à produire le mouvement de la machine. Une partie notable de cette eau est entraînée encore à l'état de liquide par la vapeur qui sort des machines à haute pression. Dans une série d'expériences faites par M. de Pambour, cette quantité d'eau, pour les locomotives, s'est élevée moyennement à 0,32 de la vaporisation totale de la chaudière, comptée après déduction de la perte des soupapes. La quantité d'eau qui échappe ainsi à l'évaporation varie dans chaque machine avec sa vitesse, avec le mode de construction de la chaudière, et surtout avec la grandeur de l'espace réservé à la vapeur pour sa formation ; l'intensité du feu et la malpropreté de l'eau tendent

v Vitesse du piston en mètres par minute.
ar Charge utile du piston en kilogrammes.
s Vaporisation utile en mètres cubes par minute.
$s^{m.} = arv$ Effet utile en kilogr. élevés à 1 mètre par minute.
$s^{m.ch.} = \frac{s^{m.}}{4500}$ Force utile en chevaux-vapeur.
$s^{m.\,1\,k.\,co.} = \frac{s^{m.}}{n}$ Effet utile du 1 kilog. de combustible, en kilog. élevés à 1 mètre.
$s^{m\,1\,m.\,c} = \frac{s}{s^{m.}}$ Effet utile de 1 mètre cube d'eau, en kilog. élevés à 1 mètre.
$q^{co.\,pr\,ch.} = \frac{4500\,n}{s^{m.}}$ Quantité de combustible, en kilog., qui produit la force d'un cheval.
$q^{c.\,pr.\,ch.} = \frac{4500\,s}{s^{m.}}$ Quantité d'eau, en mètres cubes, qui produit la force d'un cheval.
$r^{m.ch.\,pr.\,1\,k.\,co} = \frac{s^{m.}}{4500\,n}$ Force de chevaux produits par kilog. de combustible.
$r^{m.ch.\,pr\,1\,m.\,c.} = \frac{s^{m.}}{4500\,s}$ Force de chevaux produits par mètre cube d'eau vaporisée.

En désignant par p la pression dans la chaudière, l'expression de la vitesse v', dans le cas du maximum d'effet utile, pour une machine donnée, est

$$v' = \frac{a}{a\,(n+q\,v)} \cdot \frac{l}{l+\varepsilon}$$

Pour le maximum absolu d'effet utile, la détente est déterminée par la relation

$$\frac{l'}{l} = \frac{\frac{n}{q}+p+f}{\frac{n}{q}+p}$$

ou, approximativement,

$$\frac{l'}{l} = \frac{p+f}{p}$$

En admettant cette dernière valeur et en la substituant dans celle de v', on obtient pour l'expression de la vitesse v'', dans le cas du maximum absolu d'effet utile,

$$v'' = \frac{m\,s}{a} \cdot \frac{l\,p}{l\,(p+f)+p\,\varepsilon}$$

Et la solution des onze problèmes précédemment énoncés sera déduite de chacune de ces valeurs v' et v''.

aussi à augmenter la perte. L'étendue de cette perte explique comment certaines chaudières dépensent l'eau si rapidement, qu'il est impossible de les maintenir pleines à une vitesse même très modérée, et comment il est arrivé quelquefois qu'en changeant seulement le dôme à vapeur de la machine, on a pu produire une réduction de près de 25 pour 100 sur la dépense de combustible.

En définitive, à chaque kilogramme de charbon brûlé correspond une dépense de 5 à 7 kilog. ou litres d'eau, ce qui montre combien cet élément varie par force de cheval, surtout si l'on a égard à celle qu'exige la condensation. Il s'élève à 780 litres au moins par force de cheval et par heure, tout compris, dans les machines à basse pression. Les machines à détente et à condensation n'exigent plus que 253 litres.

Prix des machines à vapeur. — Le prix de vente des machines à vapeur varie lui-même dans des limites assez étendues. Les fabricans français soutiennent avec avantage la lutte contre les Anglais, moyennant un droit protecteur de 30 pour 100. Mais comme le coût plus élevé des matières premières employées dans la construction de ces appareils en hausse le prix d'environ 15 pour 100, il ne reste plus qu'une différence de 15 pour 100, qu'il faut attribuer à une installation plus imparfaite, développée sur une moins grande échelle, et à la rareté des bons ouvriers mécaniciens. Cependant notre industrie a fait de grands progrès dans cette branche, surtout dans ces derniers temps, et les prix de vente tendent à s'abaisser. Les voici tels qu'ils étaient établis il y a peu d'années.

FORCE en chevaux.	MACHINES FIXES. Prix.	MACHINES sur bateaux.
2	6 à 7 000 fr.	
4	9 à 10 000	
6	11 à 13 000	
8	12 à 16 000	24 000 fr.
10	14 à 20 000	27 à 30 000
12	16 à 23 000	30 à 35 000
16	20 à 29 000	
20	24 à 35 000	35 à 45 000
30	32 à 48 000	40 à 55 000
40	40 à 62 000	54 à 63 000
50	48 à 72 000	66 à 84 000
100	100 à 160 000	80 à 92 000

Les chaudières, pompes alimentaires, condenseurs, et généralement tous les accessoires indispensables sont compris dans ces évaluations; mais on paie séparément les frais de pose, qui se montent à 1000 fr. et au-delà pour des machines de force moyenne.

Poids et volume des machines à vapeur. — Le poids et le volume des machines à vapeur, relativement à leur force, sont des élémens curieux sur lesquels nous ne possédons que fort peu de données. Malgré les progrès incessamment apportés dans le mode de construction et d'installation, le volume est encore très considérable. Une machine ordinaire de la force de 8 à 10 chevaux, en y comprenant tous les accessoires, tels que fourneaux, chaudières, etc., n'exige guère moins de 35 à 40 mètres cubes d'un espace dont la majeure partie demeure vide. Quant au poids des machines fabriquées en France, les recherches de M. de Chabrol ont appris que, pour la moyenne des constructions faites de 1800 à 1825, il s'élevait à 1 460 kilog. par force de cheval; un seul fabricant avait pu le réduire à 1 100 kilog. On peut l'évaluer maintenant, dans les appareils les mieux disposés, à 7 ou 800 kilog. par force de cheval, sans y comprendre une constante de 1 500 à 2 000 kilog., qui se répartit sur toute la machine. Dans les bonnes locomotives marchant avec leur maximum d'effet utile, le poids de la locomotive et de son *tender* n'excède pas 500 kilog. par force de cheval développée.

Avantages et inconvéniens des divers systèmes de machines. — Les indications précédentes serviront à déterminer le choix à faire d'un système de machine, suivant la destination et les circonstances locales. Nous devons ajouter, pour compléter et résumer ces aperçus comparatifs, que les machines à basse pression sont d'une construction plus simple, que la faible tension donne lieu à moins de fuites de vapeur, et qu'elles sont par conséquent d'un entretien plus facile; mais à force égale, elles ont des dimensions plus grandes, pèsent plus, et consomment plus de charbon et d'eau que les machines à détente et à condensation. Celles-ci ont l'avantage de consommer $\frac{1}{3}$ de combustible et $\frac{1}{2}$ d'eau de moins que les machines à basse pression; mais elles offrent une plus grande complication dans le mécanisme des soupapes, de plus grands frottemens lorsque la détente s'opère dans deux cylindres, et plus de sujétion dans l'entretien des garnitures. Les machines à haute pression avec détente et sans condensation, sont, à force égale, d'un poids et d'un volume moindre que les précédentes, et n'exigent pas plus de 30 à 35 pour 100 d'eau en sus de ce qui est nécessaire à la vaporisation; elles ont l'inconvénient de consommer plus de charbon que les machines à haute pression avec détente et condensation, et d'exiger plus de sujétion, que la basse pression, dans l'ajustage et l'entretien, pour éviter les fuites de vapeur, qui sont d'autant plus abondantes que la pression de la vapeur dans la chaudière est plus élevée. Enfin, les machines à haute pression, sans détente ni condensation, n'ont d'avantage que celui d'un poids et d'un volume moindres à force égale; elles consomment beaucoup plus de charbon que les autres, et présentent beaucoup de sujétion dans l'ajustage et l'entretien pour diminuer les fuites de vapeur.

§ 6. *Explosions des chaudières à vapeur. — Dispositions réglementaires et progrès de l'industrie à ce sujet.*

Soupapes de sûreté et plaques fusibles. — L'énorme tension que la vapeur est susceptible de prendre quand elle est soumise à l'action d'une forte chaleur, ne tarderait pas à faire éclater l'enveloppe où elle est engendrée, si on ne lui ménageait pas des issues convenables. Or, comme l'effort que le piston d'une machine doit vaincre peut surpasser la résistance à la rupture qu'offrent les parois de la chaudière, on a dû aviser au cas où, par suite d'une augmentation dans cet effort, la tension de la vapeur s'accroîtrait d'une manière dangereuse. C'est dans ce but que l'on munit les chaudières de soupapes de sûreté qui se soulèvent en laissant issue à la vapeur dès que la pression de celle-ci excède une limite fixée d'avance. Comme la température de la vapeur est une fonction connue de sa tension, on a imaginé aussi de fixer à la partie supérieure des chaudières, des plaques composées d'alliages plus ou moins fusibles, qui, se trouvant en contact avec la vapeur formée, sont fondues par elle, et lui permettent de s'échapper à une certaine limite de température correspondant à la pression *maximum* que l'on veut admettre.

Lois et ordonnances relatives aux appareils à vapeur. — En France, l'autorité est intervenue dès que les applications de la vapeur ont commencé à se développer sur une grande échelle. Le décret impérial du 15 octobre 1810 range indistinctement les *pompes à feu* dans la seconde classe des établissemens insalubres ou incommodes. Une ordonnance royale de 1813 fait entrer dans la première classe de ces établissemens les machines qui ne brûlent pas leur fumée, et rejette dans la troisième les appareils fumivores. L'ordonnance du 2 avril 1823, portant création de commissions pour la surveillance des bateaux à vapeur, ne contenait encore aucune disposition spéciale à la machine

même, et c'est au 29 octobre de la même année, seulement, que remontent les premières prescriptions relatives aux épreuves préalables, aux soupapes de sûreté, et aux rondelles fusibles des chaudières. Ce sujet n'a cessé, depuis lors, d'éveiller l'attention de l'autorité administrative; un grand nombre d'ordonnances royales ou d'instructions ministérielles ont fixé successivement les détails des épreuves, de l'installation, de la construction et de la surveillance des appareils. Nous ne pouvons entrer ici dans ces détails pour la connaissance desquels il suffit de consulter les ordonnances.

Causes et effets des explosions des chaudières. Moyens de les prévenir. — C'est en grande partie à l'établissement de ces sages mesures qu'il faut attribuer le petit nombre d'accidens auxquels l'emploi de la vapeur donne lieu dans notre pays. Aux Etats-unis d'Amérique, où la négligence des fabricans et l'imprudence des chauffeurs pouvaient, naguère encore, se donner libre essor, le nombre des victimes est devenu effrayant depuis quelques années. Il a atteint le chiffre énorme de 1008 dans le cours d'une seule (en 1838)! Il ne faut pas croire, néanmoins, que ces mesures peuvent suffire à prévenir complétement tout sinistre. Il est malheureusement trop bien constaté que des explosions dangereuses ont eu lieu dans des cas où on s'y était rigoureusement conformé. Nous n'entendons pas parler ici de celles qui sont arrivées après une surcharge accidentelle ou volontaire des soupapes de sûreté, car de semblables causes peuvent toujours être écartées; nous voulons désigner les cas où, sans cause apparente ou prévue, la chaudière éclate, tantôt couvrant de torrens d'eau bouillante l'emplacement où elle fonctionnait, tantôt ensevelissant les hommes sous les ruines des bâtimens renversés par elle, quelquefois même, portant au loin la mort par les projectiles qu'elle lance avec une force comparable à celle de la poudre à canon. M. Arago a donné dans l'*Annuaire* du bureau des longitudes de 1830 une analyse complète des phénomènes qui accompagnent les explosions des chaudières à vapeur, et s'attache à démontrer que ces sinistres sont presque toujours déterminés par un grand échauffement de la partie des parois de la chaudière qui n'est pas baignée par l'eau; lorsque le liquide vient à affluer contre ces parois rougies, il en résulte une vaporisation subite, instantanée, accompagnée peut-être d'une dilatation excessive du liquide, comme le suppose M. Wronski. Nulle construction ne peut alors résister à des efforts de ce genre, et on voit se produire les effets terribles dont nous avons parlé. Un autre phénomène, heureusement très rare, peut aussi produire une explosion. Lorsque le registre supérieur de la cheminée est fermé, ou même lorsque ce registre étant ouvert, les gaz produits par la combustion peuvent séjourner dans les coudes du tuyau, l'air passant sur les charbons encore ardens du foyer, les gaz hydrogénés et carburés mélangés à l'air dans les proportions convenables, donneront lieu à des combinaisons détonantes. De là, écrasement ou déformation de la chaudière, surtout lorsqu'elle est à foyer intérieur. Il est évident, du reste, que cette dernière cause doit être écartée, puisqu'il suffit de donner au tuyau de la cheminée un tracé convenable, sans coudes où l'accumulation du gaz soit possible, et de ne jamais fermer complétement le registre.

Reste donc seulement à prévenir l'échauffement des parois latérales au-dessus du niveau de l'eau dans la chaudière. M. Ségnier, qui s'est beaucoup occupé de ce sujet important, après avoir étudié à fond les circonstances dans lesquelles cette cause peut naître, a exprimé l'opinion, qu'avec de sages précautions, avec des soupapes de sûreté bien faites, des indicateurs de niveau efficaces, des pompes alimentaires d'un jeu fidèle, des chaudières constamment tenues dans un état d'entretien qui permette à l'épaisseur de leurs parois d'être toujours suffisamment résistantes, les explosions sont impossibles. Mais, faisant la part de tous les cas fortuits qui viennent si souvent déranger les combinaisons les mieux entendues, il s'est empressé d'ajouter, qu'outre les moyens de prévenir les explosions, on devait adopter ceux de rendre l'explosion sans danger, si elle avait lieu. Ses recherches persévérantes, qui ont déjà doté l'industrie de procédés utiles, l'ont conduit à la construction d'une chaudière simple et économique, dont la disposition est telle, que l'explosion devient insignifiante par suite du fractionnement, dans un nombre assez considérable de vases, soit de la vapeur déjà formée, soit de l'eau destinée à la produire; que le liquide ne peut y subir l'influence des changemens de position, à bord d'un bateau, et qu'enfin l'eau introduite par la pompe alimentaire, ne peut brusquement se répartir sur une étendue de parois assez grande pour donner lieu à un développement trop considérable et instantané de vapeur.

Les circonstances qui ont accompagné certaines explosions donnent lieu de penser à beaucoup de savans et d'ingénieurs que les rondelles fusibles, loin de jouer le rôle utile qu'on leur attribue, peuvent être nuisibles; et les autres inconvéniens qu'elles présentent dans la pratique ont fait demander vivement leur suppression. L'Académie des sciences ne s'est pas encore prononcée, et on comprend que nous imitions sa réserve.

Nous ne pouvons pas non plus nous prononcer sur la question controversée de la sécurité relative que présentent contre les explosions les chaudières à haute et à basse pression. M. Arago a fait observer que d'après le mode même des épreuves auxquelles elles sont soumises, les premières doivent offrir moins de chances de rupture. En effet, s'il s'agit seulement d'une pression de 6 à 8 atmosphères, la chaudière a été éprouvée à celle de 18 à 24. Or, dans leurs expériences sur la force élastique de la vapeur, MM. Arago et Dulong ont eu beaucoup de peine à porter cette tension jusqu'à 24 atmosphères, et jamais ils n'ont pu aller au-delà. Il en résulte donc qu'une chaudière timbrée à 6 ou 8 atmosphères offre beaucoup moins de chance de rupture qu'une chaudière à basse pression, qui n'a été soumise qu'à l'effort de 6, au maximum, et où la vapeur peut fort bien arriver à 8 ou 10 atmosphères, pour peu que le jeu des soupapes et des rondelles fusibles soit interrompu. Ce raisonnement fait abstraction de l'échauffement accidentel des parois, cause qui diminue beaucoup la résistance à la rupture. Au reste, des données statistiques, encore incomplètes il est vrai, font pencher la balance en faveur des machines à haute pression, qui semblent donner lieu à moins d'accidens que les autres.

On conçoit que ce phénomène étrange mérite d'être étudié sous le rapport de l'influence qu'il peut avoir dans les explosions des chaudières à vapeur.

§ 7. *De l'invention, des progrès et de l'avenir des machines à vapeur.*

Connaissances des anciens. — Les anciens ont connu la force de la vapeur. Aristote et Sénèque attribuent les tremblemens de terre à la transformation subite de l'eau en vapeur, sous l'influence de la chaleur terrestre, dans les entrailles du globe. Héron d'Alexandrie décrivait, environ 120 ans avant l'ère chrétienne, la machine à réaction que nous avons indiquée au commencement du § III. Il résulterait des recherches curieuses de M. de Montgery, que l'on aurait su, dans l'antiquité, employer la force motrice de la vapeur à produire certains effets qui passaient pour des prodiges aux yeux du vulgaire. Les prêtres égyptiens faisaient ouvrir les portes d'un sanctuaire par l'inflammation des bûchers des autels. La statue du dieu Easterich, adoré par les Teutons sur les bords du Weser, était remplie de vapeur qui faisait sauter, dans les réunions solennelles, les colos appliqués sur les ouvertures des yeux et de la bouche.

Digitized by Google

Nous ne parlons pas des connaissances que l'on a prêtées aux Orientaux, et particulièrement aux Japonais, parce qu'il est fort possible que l'on ait pris pour une découverte à eux propre, une simple imitation de nos procédés aux progrès desquels ils ne restent pas aussi complétement étrangers qu'on pourrait le croire.

Véritables inventeurs des machines à vapeur. — Salomon de Caus, ingénieur français, est le premier qui, dans son ouvrage intitulé : *les Raisons des forces mouvantes*, imprimé à Francfort en 1615, ait décrit un appareil où la force élastique de la vapeur est employée à faire monter l'eau au-dessus de son niveau. Il est vrai que dans une traduction italienne publiée en 1606, d'un ouvrage du Napolitain Porta, il est question d'un appareil analogue; mais celui-ci n'a pour but que de constater les volumes relatifs de poids égaux d'eau et de vapeur, et nullement de développer une force motrice.

Nous ne mentionnons que pour mémoire Branca, qui, à Rome, en 1629, proposait de diriger sur les ailes d'une petite roue horizontale, le courant de vapeur sortant d'un éolipyle placé sur un brasier; et le marquis de Worcester qui, en 1663, quarante-huit ans après Salomon de Caus, proposa d'une manière fort obscure, et même à peu près inintelligible, d'élever l'eau à l'aide de la force élastique de la vapeur.

Les premiers documens authentiques qui constatent les recherches de notre compatriote Papin remontent à 1690, époque à laquelle il décrivit dans les Actes de Leipsig la première machine à piston montant et descendant alternativement dans un cylindre, par l'expansion et la condensation successives de la vapeur. Papin destinait d'abord sa machine aux épuisemens; mais son génie ne s'était pas arrêté là. Il avait parfaitement pressenti toutes les ressources du nouveau moteur. Dès 1690, il proposait de l'employer à faire tourner un arbre ou une roue, et il donnait un moyen pour atteindre ce but; il inventait la première machine à double effet, mais à deux corps de pompe; il voulait appliquer la vapeur à la navigation, à la baïstique, etc. Avant 1710, il avait imaginé la première machine à vapeur à haute pression et sans condenseur, et le robinet à quatre voies, qui joue un rôle capital dans plusieurs espèces de ces machines. En 1682, il avait inventé son *digesteur*, si précieux pour l'industrie, et la soupape de sûreté, l'une des parties les plus importantes des appareils à vapeur.

Le seul honneur que puisse réclamer Savery, qui construisit en 1698 la machine dont nous avons donné la description au commencement du § IV, consiste uniquement à avoir exécuté un peu en grand une machine d'épuisement à feu, et à avoir opéré la condensation de la vapeur par des aspersions d'eau froide sur les parois extérieures du vase métallique qui la renfermait; car sa machine avait été proposée et décrite par Salomon de Caus, dès 1615. Quant à la machine connue sous le nom de Newcomen, la première qui ait rendu de véritables services à l'industrie, elle fut exécutée pour la première fois, en grand, vers 1705, par une association composée de Newcomen, Cawley et Savery. Mais aucun des trois n'en est l'inventeur, puisque cette machine avait été décrite par Papin dès 1690, et qu'il en avait fait confectionner un modèle. La seule amélioration importante qui appartienne en propre à l'un des trois associés, est la condensation opérée par une injection d'eau froide dans l'intérieur du corps de pompe.

Perfectionnemens successifs. — La tradition attribue à un enfant, nommé Humphry Potter, l'invention du mécanisme à l'aide duquel la machine elle-même tourne les robinets à l'instant convenable. Les ficelles que l'enfant, pressé d'aller jouer avec ses camarades, avait attachées à la fois aux robinets et au balancier, suggérèrent à l'ingénieur Beighton, en 1718, l'idée d'une tringle verticale, mobile avec le balancier, et qui est encore employée dans les grandes machines à ouvrir et à fermer les soupapes.

C'est à Fitzgerald, en 1758, qu'est due l'innovation importante du volant, à l'aide de laquelle il compléta les moyens que Papin avait proposés pour la transformation d'un mouvement rectiligne de va-et-vient, en mouvement circulaire continu.

Les recherches de l'illustre Watt paraissent remonter à 1761; mais la date de sa première patente est 1769. Il ouvrit alors sa glorieuse carrière par la plus importante, peut-être, de ses découvertes, celle du condenseur isolé, et construisit les premières machines à simple effet. Une nouvelle patente, prise en 1782, contient l'indication de la machine à double effet dans un seul corps de pompe, et le principe de la détente dans un seul ou dans plusieurs cylindres. Ce ne fut qu'en 1784 que le parallélogramme articulé fut inventé pour la machine à double effet. A cette même époque remonte l'application, à la machine à vapeur, du régulateur à force centrifuge.

Dans la fabrication de ses machines, Watt ne put employer, pendant long-temps, que des tuyaux assez imparfaits pour transformer le mouvement alternatif du balancier en mouvement de rotation continue. Washbrough avait imaginé, en 1778, d'employer la manivelle coudée à cet usage, et Watt ne put recourir à ce moyen que lorsque la patente de son concurrent fut expirée.

Le dernier perfectionnement fondamental des organes mécaniques de la machine à vapeur est dû à Murray, qui, en 1801, a décrit et exécuté les tiroirs manœuvrés par une excentrique.

Application de la vapeur à la locomotion. — Nous avons déjà dit que Papin avait eu l'idée d'appliquer la vapeur à la navigation. Ce ne fut que 42 ans après la publication de l'ouvrage de Papin que Jonathan Hull obtint, en 1737, une patente pour la construction d'un bateau à vapeur destiné à servir de remorqueur. La machine était celle de Newcomen. Mais il ne fut pas donné suite à ce projet, et deux Français réalisèrent les premiers les idées de Papin. L'un M. Périer, construisit un bateau à vapeur en 1775; l'autre, M. le marquis de Jouffroy, fit en 1778, à Baume-les-Dames, des essais sur une plus grande échelle. En 1781, M. de Jouffroy établit sur la Saône un bateau du même genre, qui n'avait pas moins de 46 mètres de long sur 4m, 50 de large, et sur lequel fonctionnaient deux machines à vapeur.

Bientôt les événemens de la révolution française firent émigrer M. de Jouffroy, et ses tentatives ne purent avoir aucune suite. Il n'en reste pas moins établi que les essais faits en Angleterre, en 1791 par Miller; en 1795, par lord Stanhope; et en 1801 par Symington, sont de beaucoup postérieurs aux constructions exécutées en France. Enfin l'Américain Fulton commença ses premières expériences à Paris en 1803. On a des raisons de croire qu'il avait assisté aux expériences de M. de Jouffroy; il avait eu aussi, en Angleterre, une connaissance détaillée des essais de MM. Miller et Symington; et plusieurs de ses compatriotes s'étaient livrés à des essais publics analogues, dès 1786. Néanmoins il lui revient la gloire d'avoir construit à New-York, en 1807, le premier bateau à vapeur auquel on n'ait pas renoncé après l'avoir essayé; ce bateau fut appliqué au transport des hommes et des marchandises entre New-York et Albany, dont la distance est de 260 kilomètres. L'Angleterre n'eut de bateau à vapeur fonctionnant régulièrement, qu'en 1812, et la France qu'en 1816 seulement. Napoléon avait méconnu et repoussé Fulton, qui eût pu lui faire conquérir l'empire des mers.

La première idée des voitures à vapeur paraît ne pas remonter au-delà de 1769, et devoir être attribuée à Watt. En 1770, l'ingénieur français Cugnot exécuta à l'arsenal de Paris une voiture à vapeur qui, lors des épreuves auxquelles elle fut soumise, renversa un pan de mur. Il n'avait pu trouver les moyens de bien diriger cette machine, qui figure encore

dans les collections du Conservatoire des arts et métiers. Appliquant l'idée connue depuis long-temps d'une machine à haute pression et sans condenseur, MM. Trevithick et Vivian firent, en 1803, les premiers essais d'une locomotive sur chemin de fer. Les perfectionnemens s'introduisirent lentement, et ce ne fut que vers 1814 que M. Stephenson établit des voitures de ce genre d'après des principes convenables. De 1814 à 1829, une véritable révolution s'est opérée dans l'art de construire ces machines. A cette dernière époque, lors du brillant concours qui fut ouvert sur le chemin de fer de Liverpool à Manchester, on vit, pour la première fois, des locomotives parcourant facilement 40 à 50 kilomètres par heure, et dociles, néanmoins, à la manœuvre du conducteur. Moins de six ans après, sur le même chemin, une locomotive de MM. Sharp et Roberts s'est mue avec une vitesse de 100 kilom. à l'heure!

Autres applications faites ou à faire de la vapeur. — Les applications de la vapeur ne se bornent pas à la locomotion. Les épuisemens, l'approvisionnement des eaux, l'exploitation des mines, la fabrication des métaux, la filature, le tissage, l'art des constructions, l'agriculture, et, en un mot, tous les procédés mécaniques des arts industriels empruntent aujourd'hui la force motrice de la vapeur. La vapeur intervient aussi comme agent physique et chimique dans des opérations telles que le blanchissage, le tannage, la teinture, la préparation de la gélatine, le chauffage, la concentration des sirops, la purification des matières animales, etc., opérations où sa force mécanique ne joue aucun rôle. Elle a été employée avec succès contre l'incendie, dans des établissemens exposés au feu, et où l'on a besoin de vapeur (1). En un mot, elle semble destinée à devenir l'agent le plus puissant des progrès de la technologie moderne. L'avantage majeur que procure son emploi résulte de ce que, comme nous l'avons expliqué ailleurs (voy. TECHNOLOGIE, § 8), les combinaisons chimiques qui ont lieu, pendant la combustion du charbon, développent dans la vapeur d'eau une force motrice beaucoup plus considérable que celle qui a été nécessaire pour l'extraction de ce charbon, et pour l'élévation de l'eau alimentaire. L'homme puise donc à un réservoir de force que la Providence lui a préparé de longue main, et dont la durée paraît devoir s'étendre au-delà de périodes séculaires capables d'effrayer l'imagination la plus hardie. C'est par cet emprunt à la puissance de la nature que l'homme a constitué définitivement son empire sur le globe terrestre, où il est libre de développer maintenant à son gré, en tout temps, en tout lieu, la force vive nécessaire à ses besoins et à ses jouissances.

Rien ne saurait l'arrêter désormais dans la carrière indéfinie qu'il s'est ouverte à l'aide de ce puissant auxiliaire. La vitesse des vents était insuffisante, à son gré; il a emprunté la force de la vapeur, et voilà qu'il franchit en moins de deux semaines l'Océan qui sépare l'ancien et le nouveau monde. Sur un chemin de fer convenablement tracé, il ira mille fois plus rapidement que le souffle impétueux de la tempête. Mais la croûte du globe est encore hérissée d'aspérités et d'obstacles; tantôt il l'aplanira pour y ouvrir une libre voie à ses courses rapides; ailleurs, après une préparation moins parfaite, il circulera en remplaçant l'action des moteurs animés par celle du moteur universel. La vapeur elle-même interviendra dans ces modifications gigantesques au sol de notre planète. Déjà elle creuse les ports, les canaux et les rivières: bientôt, sans doute, on la verra employée à couper les montagnes, à combler les vallées. Développée sur une grande échelle, elle groupe autour de centres puissans d'action des populations industrieuses qui n'ont d'autre occupation que de surveiller et de diriger ses mouvemens et d'alimenter sa puissance motrice. Souvent, elle est fractionnée au point de ne produire qu'une force à peu près équivalente à celle d'un cheval ordinaire, et, sous cette forme, elle s'introduit dans la chambre de l'ouvrier, dans la chaumière du cultivateur. Source inépuisable de richesses pour les états pendant la paix, elle est destinée à devenir leur plus puissant auxiliaire pendant la guerre. Déjà nous voyons s'accomplir sous nos yeux les premières phases de la révolution qu'elle doit introduire dans la tactique navale. La rapidité de mouvemens qu'elle prêterait à des armées assure l'inviolabilité d'un territoire couvert d'un réseau convenable de voies de communication. Il est probable qu'elle contribuera un jour à la défense des places et au gain des batailles, soit en lançant des projectiles à l'aide de volans donés d'une grande vitesse (1), soit en donnant aux mouvemens de l'artillerie une rapidité qui est d'une si haute importance, soit enfin en dirigeant elle-même, sur les bataillons ennemis, des masses destinées à les rompre, suivant un mode d'action analogue à celui des chars armés de faux, qui ont joué un si grand rôle dans les guerres de l'antiquité. En un mot, la vapeur asservie à tous les besoins, à toutes les convenances d'un grand peuple, doit l'élever à un degré de puissance et de prospérité dont l'histoire ne saurait nous donner aucun exemple; et renversant les barrières posées par la nature, elle finira par réaliser parmi les nations ces principes de paix et de fraternité encore trop éloignés de l'état actuel du monde, mais dont le règne arrivera un jour sur la terre.

Modifications possibles des machines à vapeur. — Sous quelle forme la vapeur doit-elle agir pour prendre ces développemens que l'avenir nous promet? La question est grave, et nous n'avons pas la prétention de la trancher ici. Beaucoup de personnes attachent une extrême importance au problème de la construction des machines à rotation directe et continue; mais aucune des tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour a réussi complétement. Il est bien vrai que la multiplicité des renvois de mouvemens dans les machines où le piston, montant et descendant alternativement dans un cylindre, détermine la rotation d'un balancier, est une cause de perte de force et d'augmentation de volume et de poids. On ne saurait néanmoins contester à celles de ces machines où le jeu des tiroirs est convenablement aménagé, et le volant de proportions convenables, la continuité de mouvement que nous avons signalée ailleurs comme le caractère le plus essentiel des progrès de la mécanique technologique. En effet, la vitesse du piston se ralentissant et croissant successivement d'une manière insensible vers les extrémités de la course, de manière à ne donner lieu à aucun choc, à aucune perte de force vive, la loi du mouvement de cet organe important peut être représentée par une courbe parfaitement continue, en prenant pour abscisses les temps écoulés, et pour ordonnées les longueurs du déplacement vertical. Nous pensons donc qu'une machine rotative n'offrirait une supériorité incontestable sur les machines ordinaires qu'autant qu'elle serait d'un poids et d'un volume beaucoup moindres: et que si ces deux élémens n'étaient pas modifiés, il est probable que le système alternatif serait toujours préféré comme offrant plus de simplicité réelle.

Mais en admettant même que les machines à rotation directe eussent sur les machines ordinaires d'autres avantages

(1) Compte-rendu des séances de l'Acad. des scienc., 1839, t. II, p. 430.

(1) Les expériences de M. Perkins par *impulsion directe dans un canon*, ont réussi pour de petits projectiles. Mais M. Madelaine, capitaine d'artillerie, a prouvé que le procédé de M. Perkins ne serait pas applicable aux boulets de 4, et, à plus forte raison, aux projectiles plus puissans. Envisageant la question sous un autre point de vue, M. Madelaine a proposé d'employer des volans armés de palettes fortes et élastiques, et qui, mus rapidement par des machines à vapeur ordinaires, chasseraient un à un les projectiles dont le poids pourrait aller jusqu'à 8 kilogrammes. Ces machines seraient établies dans des casemates, et destinées à la défense rapprochée des places fortes.

Digitized by Google

que ceux qui résulteraient d'une diminution notable dans les frottemens, ou dans le poids et le volume, elles n'offriraient encore qu'une solution bien imparfaite dans les occasions où il s'agirait d'employer la vapeur sans lui avoir préparé les voies par avance. L'imagination peut ne pas reculer devant les résultats presque incroyables que promettent les vitesses obtenues sur les chemins de fer et à travers l'Océan; mais elle hésite lorsqu'elle cherche à se peindre la vapeur servant à la locomotion à travers les obstacles nombreux qui surgissent à chaque pas, hors de ces deux milieux d'une destination spéciale. A cela nous ferons observer que les animaux franchissent, à chaque instant, ces obstacles devant lesquels s'arrête jusqu'à présent la puissance de la vapeur: et que par conséquent un système de machine articulée, où la rotation ne jouerait plus qu'un rôle secondaire, et dont la locomotion serait fondée sur une imitation intelligente des mouvemens musculaires des animaux, pourrait donner aux applications de la vapeur une extension qu'elle réclame chaque jour plus impérieusement. Le labourage, l'ouverture des déblais, la locomotion appliquée à l'art de la guerre, et même, dans certains cas, la locomotion sur les routes ordinaires, exigeront peut-être une solution de ce genre, pour être effectués à l'aide de la vapeur.

Nous n'ignorons pas que ces prévisions pourront paraître hasardées, et que nous encourons le reproche de nous abandonner à des utopies. Eh bien, soit! utopie aujourd'hui, réalité demain! Telle est l'histoire de la plupart des progrès de l'esprit humain. Rappelons-nous qu'en 1715 le coche mettait trois jours à franchir la distance de 64 kilomètres qui sépare Beauvais de Paris; aujourd'hui on parcourt en moins d'une heure les 30 kilom. entre Liverpool et Manchester! Il n'y a pas un seul des perfectionnemens fondamentaux de la technologie moderne qui n'eût paru incroyable, fabuleux même, au milieu du siècle dernier. Les regards de l'homme sont toujours bornés comme par un voile impénétrable lorsqu'ils cherchent à sonder l'avenir. Le voile recule, sans tomber, à mesure que l'humanité avance; mais, sans que nous puissions deviner ce que ce voile nous cache, l'expérience du passé nous permet de pressentir les perfectionnemens futurs. Eh! quelle cause pourrait donc s'opposer à ce que notre siècle marchât avec la même rapidité dans cette voie de développement et de progrès? — Mais donnons un instant gain de cause aux esprits timides qui ne mesurent le domaine futur de la civilisation que d'après ses conquêtes actuelles. Admettons, si on le veut, que, dès aujourd'hui, l'emploi de la vapeur comme force motrice touche à son dernier degré de perfection. Quelle vaste carrière ne nous reste-t-il pas encore à parcourir entre des limites ainsi posées d'avance! Nous avons des chemins de fer où la vitesse s'est élevée à 100 kilomètres par heure; mais, à côté, sont des cloaques bourbeux, impraticables pendant la moitié de l'année, et qui établissent seuls la communication entre des localités voisines. De magnifiques machines filent et tissent avec une perfection merveilleuse le coton, le chanvre, le lin, la laine et la soie; mais au fond de nos campagnes nous retrouvons le métier de tisserand, tel qu'il était aux premiers âges du monde. De nombreux canaux établissent communication entre les grands bassins hydrographiques de notre territoire; mais les lits de nos fleuves sont hérissés de hauts-fonds et d'écueils qui retardent ou entravent même complétement la navigation intérieure. A l'œuvre donc! Et puisqu'on veut que nous dirigions, sur des objets connus, l'ardeur qui nous dévore, préparons des voies à la vapeur en ouvrant des chemins de fer, en canalisant nos rivières; appliquons-la à toutes les opérations mécaniques régulières qu'exige la pratique de l'industrie. Fabriquons en grand les machines destinées à la locomotion par terre et par eau, et à toutes les branches de la technologie: et bientôt nous aurons décuplé la richesse sociale et la puissance de la nation.

Forces motrices que l'on peut substituer à celle de la vapeur. — Lorsque l'on voit quelle transformation radicale l'emploi de la force de la vapeur a introduite dans le monde physique, et que l'on sait à combien peu d'années remonte cet emploi, il est naturel de se demander si notre ignorance ne laisserait pas échapper quelque moteur plus puissant encore. Aussi, depuis plusieurs années, des recherches actives ont-elles été dirigées, soit vers les effets de vapeurs engendrées par d'autres liquides que l'eau, ou de gaz permanents soumis à l'action de la chaleur, soit vers les appareils électro-dynamiques. On a proposé et même construit des machines mues par l'air chaud, par l'acide carbonique liquéfié (*); on a désigné l'alcool, divers éthers comme offrant quelques chances de succès. Nous avons déjà fait connaître notre opinion, en ce qui concerne les vapeurs différentes de la vapeur d'eau. Tout nous porte à croire que les vapeurs provenant de fluides quelconques exigent exactement la même quantité de chaleur pour produire la même force motrice, et que par conséquent aucun de ces moteurs étranges n'est destiné à jouer un rôle de quelque importance. Il pourra bien arriver, dans l'état actuel de l'industrie, qu'ils offrent quelque économie sur les moteurs animés, lorsque leur matière première pourra être produite à bon compte, puisqu'ils participent d'ailleurs du caractère fondamental de la force de la vapeur. Mais ils ne sauraient jamais établir une concurrence sérieuse avec celle-ci dont le liquide ne coûte rien dans sa production première.

Nous serons moins absolu pour divers appareils d'un genre différent. L'ingénieur anglais Brown a construit une machine où, le corps de pompe étant rempli d'hydrogène provenant de la distillation de la houille, le vide s'opère au-dessous du piston par la combustion de cet hydrogène. Le piston montait cinq à six fois par minute, et donnait chaque fois 3 375 litres d'eau. Au bout de huit mois que la machine fonctionnait, la dépense totale d'alimentation et d'entretien était de 16 650 fr.; mais la vente du coke et du bitume avait donné 19 250 fr., de sorte que le bénéfice était de 2 575, non compris la valeur du travail exécuté par la machine. Rien ne paraît s'opposer à ce que, dans certaines limites, une machine de ce genre offre plus d'avantage que l'emploi de la vapeur sous le rapport de l'économie.

En ce qui concerne les appareils électro-magnétiques, la science vient à peine de naître, et il serait prématuré de porter un jugement décisif. Beaucoup de bons esprits croient à l'avenir de cette force motrice « dont la puissance, » dit M. Becquerel, est pour ainsi dire infinie, et qui existe » enchaînée, silencieuse, partout où il y a de la matière. » Déjà cette force a été appliquée, dit-on, aux Etats-Unis, au service d'une presse typographique, en Russie à la navigation d'une chaloupe sur la Néwa. On doit donc ne pas repousser des recherches qui seront peut-être un jour couronnées de succès.

Quoi qu'il en soit, si nos regards, plongeant dans l'immensité des temps, nous font prévoir une époque où le combustible nécessaire à la production de la vapeur aura été épuisé, nous ne devons pas concevoir, pour cela, d'inquiétude sur la destinée physique de l'homme. La Providence a ménagé ses dons avec une merveilleuse sollicitude aux différentes époques du développement de l'humanité. Chaque jour nous révèle, dans la nature, quelque loi nouvelle dont nous tirons parti; et nous savons dès maintenant que nous trouverions au besoin, dans la chaleur centrale, dans les mouvemens de l'Océan, et en un mot dans les puissances astronomiques auxquelles est soumis notre globe (voyez TERRE), des réservoirs de force aussi durables que notre système planétaire.

(*) Une machine de ce genre a été construite par M. Brunel, à Londres. Mais la corrosion des pistons et des corps de pompe, et le peu d'économie qu'elle présentait, y ont promptement fait renoncer.

VAUBAN est né en 1633 au village de Saint-Léger-de-Foucheret, près de Saulieu en Bourgogne. Sa famille était noble, mais peu aisée, et il eut le bonheur d'être élevé parmi les paysans. A dix-sept ans il prit du service sous le prince de Condé, alors en guerre avec le roi. Il n'y demeura qu'un an : fait prisonnier et présenté à Mazarin, ce ministre, qui démêla son mérite, l'attacha pour toujours à la France. C'est par la guerre que Vauban fut conduit dans la géométrie, l'importance des places fortes dans la stratégie de ce temps-là lui ayant tout de suite inspiré l'envie de devenir ingénieur. Il servit en cette qualité aux siéges de Stenai, de Clermont, de Landrecies, de Condé, de Saint-Guilain, de Valenciennes, de Montmédy, de Gravelines, d'Ypres, d'Oudenarde. Après la paix des Pyrénées, chargé de l'établissement des nouvelles forteresses, il y jeta les bases de sa réputation de constructeur, comme il venait, dans les campagnes précédentes, de jeter celles de sa réputation de preneur de places. Au renouvellement des hostilités, en 1667, il eut la conduite des siéges que le roi fit en personne, et l'année suivante, celle des travaux de fortification destinés à assurer les agrandissemens de la France en Franche-Comté, en Flandre, en Artois. En 1672, il conduisit de nouveau tous les siéges auxquels le roi assista, et la paix de Nimègue, qui suspendit pour quelque temps les opérations militaires, ne fit, comme les précédentes, que rouvrir une autre carrière à ses services. Il est le seul homme de guerre, dit Fontenelle dans son Eloge, pour qui la paix ait toujours été aussi laborieuse que la guerre. Enfin, il fut le grand ingénieur de ce règne qui joint du singulier avantage de présenter dans chaque branche de l'activité humaine une capacité émoente. Maréchal-de-camp en 1676, il fut nommé commissaire général des fortifications en 1678 ; et en 1703, maréchal France. Il mourut en 1707, âgé de soixante-quatorze ans, ayant eu l'honneur de lier continuellement son nom, jusqu'à cet âge avancé, à celui de son immortel souverain. Nous ne le suivrons pas dans le détail de ses actions militaires ; en voici le sommaire : il a fait travailler à trois cents places anciennes, en a fait construire trente-trois neuves, a conduit cinquante-trois siéges, s'est trouvé à cent quarante engagemens.

On exagère en général la gloire de Vauban dans la science de la fortification. Il semble que tout y soit de lui, et c'est ce qui arrive d'ordinaire aux grands hommes, sur lesquels le peuple, par une sorte de synthèse poétique, rassemble volontiers tout ce qui appartient à leurs devanciers et même à leurs successeurs. Sans parler des étrangers, Errard sous Henri IV, le chevalier de Ville sous Louis XIII et Louis XIV, le comte de Pagan, avaient déjà poussé fort loin l'art de construire les places fortes, et il paraît bien d'ailleurs, par les difficultés qu'éprouva Vauban dans les siéges dont il fut chargé, que la science du Génie Militaire était déjà respectable. Au surplus, il n'a écrit aucun traité didactique sur l'art de la fortification ; il s'est contenté d'en laisser des modèles qui, étudiés par ses successeurs, ont permis de perfectionner encore davantage cet art si important aux nations, et particulièrement à la France, qui, jouissant à peu près de ses frontières naturelles, a bien plus d'intérêt à la force de conservation qu'à celle d'agrandissement. C'est la conservation, soit des hommes, soit de leurs établissemens, qui a toujours été un des buts principaux de Vauban, et non seulement dans ses plans généraux, mais dans tout ce qu'il a imaginé, soit pour l'attaque, soit pour la défense des places. Il était avare du sang des soldats. Sa fameuse méthode des parallèles et des places d'armes, mise en usage pour la première fois au siége de Maëstricht, lui a été inspirée par cette vue-là, et comme elle n'a point cessé d'être employée, on peut dire qu'elle a sauvé la vie à une quantité de monde incalculable. « Il ne faut jamais faire à découvert ni par force, dit-il, ce qu'on peut faire par industrie. La précipitation ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et ensanglante toujours la scène. » C'est lui aussi qui, contre les cruelles coutumes de son temps, avait introduit le principe de respecter autant que possible les édifices civils et les citoyens qui les habitent, principe qu'il eut la gloire de faire adopter à l'Europe entière, qui depuis lors a été malheureusement oublié plus d'une fois, mais dont il semble que l'état actuel des mœurs ne permettrait plus de s'écarter. C'est dans cet esprit de sagesse militaire, en même temps que d'humanité, qu'a été conçu son Traité de l'attaque et de la défense des places, ouvrage qui résume en grande partie ce qu'il a créé dans cette partie, et que l'on doit mettre au rang des chefs-d'œuvre que le siècle de Louis XIV nous a légués. « Né pour exercer un art destructeur, dit Carnot, son plus tendre soin, son vœu le plus ardent fut toujours la conservation des hommes. Toutes ses idées, toutes ses maximes étaient pour ainsi dire imprégnées de cet esprit de bonté et d'humanité qui faisait son caractère ; il ne cessait de recommander la modération ; il ne pouvait supporter qu'on détruisît les édifices et qu'on tirât sur les maisons des villes assiégées. Il parlait avec complaisance des places d'armes qu'il avait imaginées, parce qu'elles contribuent plus que toute autre chose à épargner les troupes en les dérobant à la vue de l'ennemi ; il s'étudiait à rechercher, suivant ses propres expressions, *les voies les moins ensanglantées qui se puissent mettre en usage.* Aussi fut-il adoré du soldat ; aussi fut-il toujours obéi avec cet enthousiasme qu'inspirent la confiance et le succès. »

Le mérite de Vauban consiste peut-être moins dans des inventions particulières que dans la sagacité avec laquelle il a su rattacher l'art de la fortification à la stratégie. « C'est lui, dit Carnot, qui le premier vit les choses en grand, chercha les rapports des places de guerre entre elles et de la fortification aux autres branches de l'art militaire, même à l'administration politique. C'est donc assurément bien rabaisser ce grand homme que de ne voir dans ses travaux que des oreillons, des flancs arrondis, des tours bastionnées ; il faut laisser les plagiaires ignorans s'extasier sur ces choses aussi indifférentes à la gloire de Vauban qu'aux progrès de son art. » On a souvent critiqué sa tendance à multiplier les places fortes, établissemens qui, par le nombre d'hommes qu'ils immobilisent, deviennent souvent un grave embarras. Bien que l'on sache qu'il a lui-même combattu cette tendance chez Louis XIV, qui aurait voulu couvrir toutes ses frontières de bastions, les stratégistes modernes, qui agissent en campagne plus qu'on ne le faisait autrefois, n'en sont pas moins en droit, à leur point de vue, de lui reprocher l'excès sur ce point. Mais la question est de savoir, ce me semble, si Vauban n'a pas mis la fortification dans le meilleur rapport possible avec la stratégie de son temps, et c'est ce qui ne paraît guère douteux. Quant aux principes généraux dont il part : « que les forteresses sont toujours, en dernière analyse, uniquement destinées à diminuer la consommation des hommes ; que partout où elles ne remplissent point cet objet, elles sont superflues ; qu'elles deviennent pernicieuses à l'état lorsque, par leur multiplicité, elles vont jusqu'à produire l'effet contraire, » il y est à coup sûr hors d'atteinte.

Le grand nombre de places fortes que ce fameux ingénieur a construites ou perfectionnées ont inscrit son nom sur notre territoire et dans la mémoire des peuples, en caractères qui ne sont sans doute pas destinés de long-temps à s'effacer. Notre frontière du Nord, qui est celle où la nature a fait le moins de frais pour défendre, contre les invasions étrangères, le sol de la France, est presque tout entière fortifiée de la main de Vauban ; et quelques modifications à ce grand système que puissent faire prévoir les changemens futurs dans l'art militaire, ainsi que l'agrandissement probable de la France dans cette direction ; quelque critique même que la stratégie actuelle en puisse déjà faire, sa place est marquée dans l'histoire du monde,

par les services qu'il a déjà rendus à la grandeur de la France, par ceux qu'il aurait pu lui rendre, par ceux qu'il lui rendrait encore si des circonstances malheureuses venaient à exiger sa mise en œuvre. Je ne puis mieux faire que de citer à cet égard l'autorité du plus grand homme de guerre des temps modernes. « Vauban, dit Napoléon, a organisé des contrées entières en camps retranchés, couverts par des rivières, des inondations, des places et des forêts; mais il n'a jamais prétendu que ces forteresses seules pussent fermer la frontière; il a voulu que cette frontière ainsi fortifiée donnât protection à une armée inférieure contre une armée supérieure; qu'elle lui donnât un champ d'opérations plus favorable pour se maintenir et empêcher l'armée ennemie d'avancer, et des occasions de l'attaquer avec avantage; enfin, les moyens de gagner du temps pour permettre à ses secours d'arriver. Lors des revers de Louis XIV, ce système de places fortes sauva la capitale. Le prince Eugène de Savoie perdit une campagne à prendre Lille. Le siége de Landrecies offrit l'occasion à Villars de faire changer la fortune. Cent ans après, en 1793, lors de la trahison de Dumouriez, les places de Flandres sauvèrent de nouveau Paris: les coalisés perdirent une campagne à prendre Condé, Valenciennes, Le Quesnoy et Landrecies. Cette ligne de forteresses fut également utile en 1814: les alliés qui violèrent le territoire de la Suisse s'engagèrent dans les défilés du Jura pour éviter les places, et même, en les tournant ainsi, il leur fallut, pour les bloquer, s'affaiblir d'un nombre d'hommes supérieur au total des garnisons. Lorsque Napoléon passa la Marne et manœuvra sur les derrières de l'armée ennemie, si la trahison n'avait ouvert les portes de Paris, les places de cette frontière allaient jouer un grand rôle: l'armée de Schwartzenberg aurait été obligée de se jeter entre elles, ce qui eût donné lieu à de grands événemens. En 1815, elles eussent également été d'une grande utilité: l'armée anglo-prussienne n'eût pas osé passer la Somme avant l'arrivée des armées austro-russes sur la Marne, sans les événemens politiques de la capitale; et l'on peut assurer que celles de ces places qui restèrent fidèles ont influé sur les conditions du traité, et sur la conduite des rois coalisés en 1814 et 1815. » (*Mémoires de Napoléon.*)

Le point de vue élevé duquel Vauban considérait la défense de la France lui avait inspiré un projet qui n'a jamais reçu d'exécution, et auquel Louis XIV n'aurait sans doute jamais consenti, mais dont on ne peut méconnaître ni la grandeur, ni la hardiesse, ni la rectitude stratégique, et qui a eu l'bonneur de recevoir l'assentiment de Napoléon. Il le regardait avec raison comme le complément du système de défense des frontières, et comme devant constituer, par sa combinaison avec cette ligne extérieure, un ordre composé dont aucun territoire n'a encore donné l'exemple, et qui aurait pour effet de servir de garantie à peu près certaine contre les conquêtes: c'est la fortification de Paris. Jointe à celle de la frontière, elle fait du territoire de la France comme une sorte de piége gigantesque dans lequel se trouvent prises les armées qui s'aventurent à y mettre le pied. Vauban avait bien senti que dans un pays aussi centralisé que l'était déjà la France de son temps, l'invasion est vaine dès qu'elle est réduite à se glisser par un défaut de la frontière sans aucune espérance de porter à la capitale de promptes atteintes. On m'excusera de citer ici, du moins en partie, ce qu'il dit de l'importance dont est Paris à la France, importance d'où se déduit la nécessité de l'assurer contre les chances de la guerre malheureuse. « Si le place, dit-il, est à l'Etat ce que la tête est au corps humain, chose dont on ne peut pas douter, on peut dire que la ville capitale de cet Etat lui est ce que le cœur est à ce même corps: or le cœur est considéré comme le premier vivant et le dernier mourant; le principe de la vie, la source et le siége de la chaleur naturelle, qui de là se répand dans toutes les autres parties du corps qu'elle anime et soutient jusqu'à ce qu'il ait totalement cessé de vivre. Il me semble que cette comparaison se peut très bien appliquer au sujet que nous voulons traiter, vu qu'il n'y a point de villes dans le monde avec qui elle ait plus de rapport qu'à Paris. C'est le vrai cœur du royaume, la mère commune des Français, et l'abrégé de la France par qui tous les peuples de ce grand Etat subsistent, et de qui le royaume ne saurait se passer sans déchoir considérablement de sa grandeur; elle est très bien située, tant à l'égard de la santé, du commerce et des commodités de la vie, que des affaires générales et particulières; peuplée d'une très grosse bourgeoisie et d'une infinité d'artisans de toute espèce, parmi lesquels se trouvent les plus habiles ouvriers du monde en toutes sortes d'arts et de manufactures, elle est d'ailleurs très marchande à raison du changement perpétuel des modes, des grandes consommations qui s'y font, et du nombre infini de gens de qualité qui la remplissent. Comme elle est fort riche, son peuple encore plus nombreux, naturellement bon et affectionné à son roi, il est à présumer que tant qu'elle subsistera dans la splendeur où elle est qu'il n'arrivera rien de si fâcheux au royaume dont il ne se puisse relever par les puissans secours qu'elle peut lui donner, considération très juste, et qui fait que l'on ne peut avoir trop d'égards pour elle, ni trop prendre de précautions pour la conserver; d'autant plus que si l'ennemi avait forcé nos frontières, battu et dissipé nos armées, et enfin pénétré en dedans du royaume, ce qui est très difficile, je l'avoue, mais non pas impossible, il ne faut pas douter qu'il ne fît tous les efforts pour se rendre maître de cette capitale, ou du moins la ruiner de fond en comble. Or, il est très visible que ce malheur serait l'un des plus grands qui pût jamais arriver à ce royaume, et que quelque chose que l'on pût faire pour le rétablir, il ne s'en relèverait de long-temps, et peut-être jamais. » A côté de la question purement technique, dont l'utilité à l'égard de la défense du territoire est tellement évidente qu'on ne saurait guère en faire un objet de doute, Vauban avait entrevu la question politique, qui, il faut bien en convenir, constitue la difficulté principale. En effet, Paris protégé par une enceinte, il se présente le danger que sa population, en prenant les armes, fasse la loi à l'Etat; contre quoi Vauban prenant ses mesures, proposait d'adjoindre au système de défense contre l'étranger un système de défense du gouvernement contre la ville, au moyen de deux citadelles sur la Seine, l'une en amont, l'autre en aval, et qui, gardées par le chef de l'Etat, pourraient toujours à son ordre réduire Paris à l'obéissance par la bombardement ou la famine. De sorte qu'en définitive, dans ce système, pour retirer la France du coup des invasions, on l'expose à celui des séditions, dont on la garantit enfin en la mettant en dernier ressort sous celui des entreprises tyranniques. Ainsi on n'arrête les armes de l'étranger qu'en donnant de main en main ou d'autre des armes à la guerre civile. Alternative terrible dont la raison première est dans la monstruosité de la guerre! Et même n'y a-t-il pas là, à un point de vue politique encore plus élevé, un danger plus redoutable, qui est de faire perdre aux citoyens la noble croyance que tout le territoire de la patrie est également sacré, et que c'est à la frontière, ou même chez lui, qu'il faut savoir vaincre l'étranger. Mais, à moins d'être doué de prescience, qui pourrait tenir sûrement la balance entre les intérêts de la paix et les intérêts de la guerre!

Quelque éminent que soit Vauban dans les annales de la guerre, on peut dire à la louange de ce grand homme qu'il se serait mis plus haut encore dans celles de l'administration, s'il avait eu le moyen d'y donner à son génie libre carrière. L'histoire doit reprocher à Louis XIV de ne l'avoir utilisé qu'à moitié. Ce grand roi n'a estimé en lui que l'ingénieur et a laissé de côté l'homme d'état. Leurs vues étaient peut-être trop profondément différentes en politique pour qu'ils eussent pu s'entendre. Mais quoique Vauban ne se soit employé

qu'au perfectionnement des frontières, et n'ait servi que pour des détails de peu d'importance à celui de l'intérieur du royaume, il me paraît convenable d'insister ici sur ce qu'il aurait voulu faire à cet égard. Ses projets le mettent au rang des réformateurs politiques les plus sérieux; car, bien que repoussés par la cour, ces projets inspirés par une profonde connaissance de la France d'alors, n'en eurent pas moins des approbateurs dans la partie la plus éclairée de la nation, et convenaient au peuple, sinon à la noblesse et à la royauté. Il me semble même que Vauban représente à peu près, à la fin du règne de Louis XIV, ce que représente Turgot au commencement de celui de Louis XVI, c'est-à-dire le germe secret de la révolution, couvé dans le sein de la monarchie épuisée. Ce qui ajoute à la valeur des écrits politiques de Vauban, c'est que l'on ne peut disconvenir que leur auteur ne fût parfaitement au courant de tout le détail de la France. Son amour du bien public le tenait constamment appliqué à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité du pays, dans quelque direction que ce fût, et ses voyages lui servaient à ramasser les informations statistiques sur lesquelles toute bonne spéculation administrative doit nécessairement s'appuyer. « Il s'occupait à imaginer, dit Fontenelle, ce qui aurait pu rendre le pays meilleur; des grands chemins, des ponts, des navigations nouvelles, projets dont il n'était pas possible qu'il espérât une entière exécution; espèces de songes, si l'on veut, mais qui du moins, comme la plupart des véritables songes, marquaient l'inclination dominante. Je sais tel intendant de province qu'il ne connaissait point, et à qui il a écrit pour le remercier d'un nouvel établissement utile qu'il avait vu en voyageant dans son département. » Depuis la paix de Riswick, employé seulement à l'inspection des frontières, et plus libre par conséquent, il s'était mis à écrire ses pensées non seulement sur diverses parties de l'art militaire, mais sur l'administration civile, sur le clergé, sur les finances, sur l'agriculture, sur le commerce, sur les colonies. Le tout réuni formait douze volumes in-folio qu'il avait intitulés: *Mes oisivetés*, et qui, n'ayant malheureusement jamais été imprimés, reposent encore dans les archives de sa famille. Fontenelle, qui connaissait en partie ces travaux, se contente de dire dans l'éloge de Vauban, « que ces oisivetés bien entendues ne seraient pas moins utiles que tous ses autres travaux, » et cette simple parole contient beaucoup. Aujourd'hui que la France a éprouvé tant de changemens, il est possible que ces écrits n'aient plus d'intérêt que pour l'histoire; mais cela n'est pas certain, et au moins peut-on affirmer qu'il n'en est pas ainsi du projet de la Dixme Royale, que Vauban destinait à réformer le système de l'état, et qu'il osa présenter à Louis XIV comme le dernier remède de la monarchie. Cette tentative d'une réforme politique sous le règne de Louis XIV, et par un homme tel que Vauban, est de si grande conséquence, surtout au point de vue de cette Encyclopédie, que l'on ne s'étonnera pas que nous nous y attachions avec plus de particularités qu'aux questions purement militaires. Pour donner plus de caractère à cet exposé, je veux même expliquer par Saint-Simon le détail de la composition et de la présentation de cet ouvrage.

« Patriote comme était Vauban, dit Saint-Simon dans ses Mémoires, il avait été toute la vie touché de la misère du peuple et de toute la vexation qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité de ses dépenses et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusemens, le faisait gémir de ne voir point de remède à un accablement qui augmentait son fardeau de jour en jour. Dans cet esprit, il ne fit point de voyages, et il traversait souvent le royaume dans tous les biais, qu'il ne prit partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même, il envoya secrètement partout où il ne pouvait aller, et même où il avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches où il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excellait en ces deux qualités. Enfin, il se convainquit que les terres étaient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système. Il était bien avancé lorsqu'il parut divers petits livres du sieur Boisguilbert, lieutenant-général au siége de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, de détail et de travail, frère d'un conseiller au parlement de Normandie, qui, de longue main, touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis long-temps. De là, Vauban voulut entretenir Boisguilbert. Peu attaché à ses ouvrages, mais ardent pour le soulagement des peuples et pour le bien de l'état, il retoucha ses plans de réforme, les perfectionna sur ceux-ci et y mit la dernière main. Ils convenaient sur les choses principales, mais non en tout. Boisguilbert voulait laisser quelques impôts sur le commerce étranger et sur les denrées à la manière des Hollandais, et s'attachait principalement à ôter les frais odieux, surtout les frais immenses qui, sans entrer dans les coffres du roi, ruinaient les peuples à la discrétion des traitans et de leurs employés qui s'enrichissaient sans mesure, comme cela est aujourd'hui et n'a fait qu'augmenter sans avoir jamais cessé depuis. Vauban d'accord sur ces suppressions passait jusqu'à celles des impôts mêmes. Il prétendait n'en laisser qu'un unique, et avec cette simplification, remplir également leurs vues communes sans tomber en aucun inconvénient. Il avait l'avantage sur Boisguilbert de tout ce qu'il avait examiné, pesé, comparé et calculé lui-même en ces divers voyages depuis vingt ans, de ce qu'il avait tiré du travail de ceux que, dans le même esprit, il avait envoyés depuis plusieurs années en diverses provinces, toutes choses que Boisguilbert, sédentaire à Rouen, n'avait pu se proposer, et l'avantage encore de se rectifier par les lumières et les ouvrages de celui-ci, par quoi il avait raison de se flatter de le surpasser en exactitude et en justesse, base fondamentale de pareille besogne. Aussi cet ouvrage reçut-il les applaudissemens publics et les approbations des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons, et les plus versées en toutes ces matières, qui admirent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté du livre. Mais ce livre avait un grand défaut: il donnait, à la vérité, au roi plus qu'il ne tirait par les vues jusqu'alors pratiquées; il sauvait aussi les peuples de ruine et de vexations, et les enrichissait en leur laissant tout ce qui n'entrait point dans les poches du roi, à peu de chose près; mais il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce, il les réduisait à vivre à leurs dépens et non à ceux du public, et il sapait par les fondemens les fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'était déjà avoir de quoi échouer; mais le crime fut que cette nouvelle pratique faisait tomber l'autorité du Contrôleur-général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance, et par proportion, celles des intendans des finances, des intendans de province, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés qui ne pouvaient plus faire valoir leur capacité et leur industrie, leurs lumières et leur crédit, et qui de plus tombaient du même coup dans l'impuissance de faire du bien ou du mal à personne. Il n'est donc pas surprenant que tant de gens si puissans en tout genre, à qui ce livre arrachait tout des mains, ne conspirassent contre ce système si utile à l'état, si heureux pour le roi, si avantageux aux peuples du royaume, mais si ruineux pour eux. La robe entière en rugit pour son intérêt; elle est la modératrice des impôts par les places qui en regardent toutes les sortes d'administra-

tion, et qui lui sont affectées privativement à tous, et elle se le croit encore avec plus d'éclat pour la nécessité de l'enregistrement des édits bursaux. Les liens du sang fascinèrent les yeux aux deux gendres de M. de Colbert, de l'esprit et du gouvernement duquel ce livre s'écartait fort, et ils furent trompés par les raisonnements vifs et captieux de Desmarets, dans la capacité duquel ils avaient toute confiance, comme au disciple unique de Colbert son oncle, qui l'avait élevé et instruit. Chamillart, si doux, si amoureux du bien, et qui n'avait pas, comme on l'a vu, négligé de travailler avec Boisguilbert, tomba sous la même séduction de Desmarets. Le Chancelier, qui se sentait toujours d'avoir été, quoique malgré lui, contrôleur-général des finances, s'emporta. En un mot, il n'y eut que les impuissans et les désintéressés pour Vauban et Boisguilbert, je veux dire dans l'Eglise et la noblesse; car, pour les peuples qui y gagnaient tout, ils ignorèrent qu'ils avaient touché à leur saint, que les bons bourgeois seuls déplorèrent. Ce ne fut donc pas merveille si le roi, prévenu et investi de la sorte, reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui lui était adressé dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux : il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement : l'écho en retentit plus aigrement encore dans toute la nation offensée, qui abusa sans aucune retenue de sa victoire; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut inaccessible jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe, et par les ennemis même, ni moins regretté en France de tout ce qui n'était pas financiers ou suppôts de financiers. »

Il est d'abord nécessaire pour bien juger cette grande affaire de se faire une juste idée de la population de la France à cette époque; idée que Versailles, le vrai tableau de la France, où l'on voit ordinairement tout le siècle de Louis XIV, ne peut guère donner, sinon par contraste. Voici l'état statistique par lequel Vauban esquisse en quelques mots.

« La vie errante que je mène depuis quarante ans et plus m'ayant donné occasion de voir et de visiter plusieurs fois, et de plusieurs façons, la plus grande partie des provinces de ce royaume, tantôt seul avec mes domestiques, et tantôt en compagnie de quelques ingénieurs, j'ai souvent eu occasion de donner carrière à mes réflexions, et de remarquer le bon et le mauvais du pays; d'en examiner l'état et la situation, et celui des peuples, dont la pauvreté, ayant souvent excité ma compassion, m'a donné lieu d'en rechercher la cause. Ce qu'ayant fait avec beaucoup de soin, j'ai trouvé qu'elle répondait parfaitement à ce qu'en a écrit l'auteur du Détail de la France, qui a développé et mis au jour fort naturellement les abus et malfaçons qui se pratiquent dans l'imposition et la levée des tailles, des aides et des douanes provinciales. Il serait à souhaiter qu'il en eût autant fait des affaires extraordinaires, de la capitation, et du prodigieux nombre d'exempts qu'il y a présentement dans le royaume, qui ne lui ont guère causé moins de mal que les trois autres qu'il nous a si bien dépeints. Il est certain que ce mal est poussé à l'excès, et que si l'on n'y remédie, le menu peuple tombera dans une extrémité dont il ne se relèvera jamais, les grands chemins de la campagne et les rues des villes et des bourgs étant pleins de mendians que la faim et la nudité chassent de chez eux. Par toutes les recherches que j'ai pu faire, depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que, dans ces derniers temps, près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès; et que dans le dixième où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée, et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés, on ne peut pas compter sur plus de cent mille familles; et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille, petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise; et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés et adhérens couverts ou découverts, et ceux que le roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, etc., je m'assure que le reste serait un petit nombre. »

Le principe fondamental duquel part Vauban pour l'établissement de sa réforme, est que tous les citoyens doivent contribuer aux charges de l'état à proportion de leurs revenus, sans distinction de haute ni de basse classe. Il déduit ce principe de ce qu'il n'est personne qui, pour subsister, n'ait besoin de la protection de l'état, et par conséquent personne qui ne doive concourir à son soutien. « De cette nécessité, dit-il, il résulte : premièrement, une obligation naturelle aux sujets de toute condition de contribuer à proportion de leur revenu ou de leur industrie, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser; deuxièmement, qu'il suffit, pour autoriser ce droit, d'être sujet de cet état; troisièmement, que tout privilége qui tend à l'exception de cette contribution est injuste et abusif, et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public. »

Pour l'application de ce grand principe d'égalité à l'entretien de la France, il propose de réduire à quatre fonds tous les impôts.

Le premier se compose d'un prélèvement en espèces, d'après une certaine proportion, variable, selon les circonstances, du vingtième au dixième, sur toutes les récoltes du territoire. Ce fonds est destiné à remplacer la taille, les aides, les décimes du clergé, les douanes provinciales. Bien que ce mode d'impôt ne produise pas immédiatement du numéraire, l'expérience de ce qui se passe au sujet de la dîme du clergé montre que sa conversion ne présenterait aucune difficulté. D'ailleurs cette dîme pourrait être affermée comme celle du clergé; elle se percevrait de la même manière, et par conséquent n'exciterait pas grand émoi dans les campagnes; d'autant qu'elles verraient bientôt combien elle leur est favorable en leur donnant sécurité, justice et liberté pour la vente de leurs produits dans tout l'intérieur du royaume. « La dîme ecclésiastique, dit Vauban, que nous considérons comme le modèle de celle-ci, ne fait aucun procès, elle n'excite aucune plainte, et depuis qu'elle est établie nous n'apprenons pas qu'il s'y soit fait aucune corruption; aussi n'a-t-elle pas eu besoin d'être corrigée. C'est celui de tous les revenus qui emploie le moins de gens à sa perception, qui cause le moins de frais, et qui s'exécute avec le plus de facilité et de douceur; c'est celui qui fait le moins de non-valeur, ni, pour mieux dire, qui n'en fait point du tout. Et pour ce qui est des autres revenus différens des fruits de la terre, dont on propose aussi la dîme, le roi pourra se payer de la plus grande partie par ses receveurs, et le reste, une fois réglé, ne souffrira aucune difficulté. C'est la manière de lever les deniers royaux la plus pacifique de toutes, et qui excitera le moins de bruit et de haine parmi les peuples, personne ne pouvant avoir lieu de se plaindre de ce qu'il

aura ou devra payer, parce qu'il sera toujours proportionné à son revenu. »

Le second fonds comprend la dîme du revenu des maisons, des moulins de toute espèce, des forges, des vaisseaux, des bateaux, etc.; des rentes sur l'état, des pensions et appointemens, des gages, enfin de tous les revenus qui ne sont pas compris dans le premier fonds.

Le troisième est composé de l'impôt sur le sel, réduit et réparti avec égalité sur toutes les provinces, « en sorte, dit Vauban, que tous les Français soient égaux à cet égard comme dans tout le reste. » Les défauts principaux de cet impôt consistent, selon lui, en ce que les salines n'appartiennent pas au roi, qu'il y a un grand nombre d'exemptions, que les provinces de franc-salé obligent à entretenir une multitude de gardes sur leurs frontières, enfin que la contrebande sur cette denrée envoie tous les ans beaucoup de monde aux galères, et cause une multitude de vexations aux particuliers : au lieu de ce système, le roi ferait l'acquisition de toutes les salines du royaume, et vendrait le sel à prix égal dans toute la France.

Le quatrième fonds comprend les Domaines, les droits royaux, les amendes, les postes, l'enregistrement, les douanes, enfin les impôts somptuaires. « Tels sont, dit Vauban, les impôts qu'on a mis sur le tabac, les eaux-de-vie, le thé, le café, le chocolat; à quoi on en pourrait utilement ajouter d'autres sur le luxe et la dorure des habits, dont l'éclat surpasse la qualité et souvent les moyens de ceux qui les portent; sur ceux qui remplissent les rues de carrosses à n'y pouvoir plus marcher, lesquels n'étant point de condition à avoir de tels équipages mériteraient bien d'en acheter la permission un peu chèrement; ainsi que celle de porter l'épée à ceux qui, n'étant ni gentilshommes ni gens de guerre, n'ont aucun droit de la porter; et tous autres droits de pareille nature, qui, judicieusement imposés, en punition des excès et désordres causés par la mauvaise conduite d'un grand nombre de gens, peuvent faire beaucoup de bien et pas de mal. »

L'examen de ce système demanderait la discussion de tous les principes de l'impôt; ce qui serait ici tout-à-fait hors de propos. Je veux plutôt faire remarquer qu'il suppose une statistique exacte de toute la population. Vauban l'avait bien entendu ainsi, et à son plan de finances est annexé, en effet, un plan fort remarquable pour la confection d'une statistique générale. Ce plan est fort simple, et il me semble inévitable que l'administration française, quand elle se verra en position de reprendre la haute main dans la direction des affaires ordinaires du pays, s'en inspire. Vauban propose de créer dans chaque paroisse un Capitaine du roi ayant sous lui un Lieutenant par cinquante feux. C'est à ces agens que la statistique est confiée; ils sont chargés, chacun dans son petit cercle, de se tenir au courant de ce qui concerne les familles dont le recensement leur appartient, et de remplir les formulaires qui leur sont envoyés par la direction générale. Quelques distinctions honorifiques, jointes à de légers appointemens, peuvent être regardées comme un moyen suffisant d'attacher ces officiers à leurs devoirs. Cet ordre une fois établi, rien de plus aisé que d'avoir immédiatement, sur un ordre du roi, à tout instant, le tableau général de la France, résultat de la réunion systématique de tous ces tableaux particuliers. Il est même sensible qu'on en pourra déduire sans difficulté des statistiques spéciales de toute espèce, bien plus précieuses pour une multitude d'opérations administratives. « Par exemple, dit Vauban, un abrégé contiendra toutes les maisons nobles du pays; un autre, toutes les maisons ou communautés ecclésiastiques, séculières ou régulières, suivant leurs ordres et leurs sexes; un autre, les gens de justice; un autre, les artisans les plus nécessaires, comme charpentiers, charrons, menuisiers, et ainsi de suite. Que si on veut savoir combien il y a de garçons et de filles à marier, ou de femmes veuves ou mariées plus que d'hommes, il sera encore plus aisé de les spécifier et d'en faire de petits extraits. Que pour mieux s'instruire, il sera bon d'y apporter une description succincte du pays, contenant son étendue, sa qualité et sa situation; la fertilité et le rapport des terres, leur culture; combien de façons on leur donne? quels grains elles rapportent? si on les fait tous les ans, et combien d'arpens il y a? Quel rapport ont leurs mesures les unes avec les autres, et ce que les terres produisent à leurs maîtres? S'il y en a en friche ou abandonnées? combien et pourquoi? S'il y a des rivières navigables, ou si on peut les rendre telles? Si le pays est bossu ou plein, couvert de bois ou découvert? Quel est le commerce du pays? S'il y a quelques manufactures particulières? S'il y croît quelques grains ou plantes qui ne croissent pas ailleurs? S'il est suffisamment peuplé? S'il y a abondance de bestiaux, et de quelle espèce? Et enfin, s'il s'y rencontre quelques particularités remarquables, soit du temps passé ou présent, et les spécifier? De tous ceux à qui le dénombrement des peuples peut être utile, il n'y en a point à qui il le soit davantage qu'au roi même, puisque ce n'est que par rapport à son service que les autres en ont besoin; étant certain que son premier et principal intérêt est celui de la conservation de ses peuples et de leur accroissement, parce que le plus grand malheur qui puisse arriver à son état est leur dépérissement. Or, le moyen de l'empêcher est de les connaître et d'en savoir le nombre, les différentes qualités, les dispositions générales et particulières où ils sont; ce qui leur fait bien et ce qui leur fait mal; ce qui peut leur troubler repos ou le procurer; ce qui peut contribuer à leur accroissement ou les faire dépérir. De savoir comme ils se conduisent, les nouveautés qui s'introduisent parmi eux, à quoi il faut soigneusement prendre garde; et enfin ce qui fait leur pauvreté ou leur richesse; de quoi ils subsistent et font commerce; les sciences, arts et métiers qu'on professe parmi eux, et ceux qui leur manquent. Tout cela ne se peut savoir que par des Revues souvent répétées, avec des distinctions exactes des différentes conditions qui sont parmi eux, qu'il faut non moins curieusement que très soigneusement examiner et bien démêler. Quelle satisfaction ne serait-ce pas à un grand roi de savoir tous les ans à point nommé le nombre de ses sujets en général et en particulier, avec toutes les distinctions qui sont parmi eux? Quel plaisir n'aurait-il pas d'en voir l'accroissement par sa bonne conduite? Et en même temps quel désir n'aurait-il pas de raccommoder les parties qu'il verrait dans quelque désordre à l'occasion des guerres ou autrement? Ne serait-ce pas encore un plaisir extrême pour lui de pouvoir, de son cabinet, parcourir lui-même en une heure de temps l'état présent et passé d'un grand royaume dont il est le souverain maître, et de pouvoir connaître lui-même avec certitude en quoi consistent sa grandeur, ses richesses, ses forces, le bien et le mal de ses sujets, et ce qu'il peut faire pour accroître l'un et remédier à l'autre? Il n'y a point de bataillon dans le royaume, si méchant soit-il, qui ne soit tous les ans sujet à donner revues de commissaire, et à trois ou quatre d'inspecteur; ce qui se pratique avec beaucoup de soin et d'exactitude, et on fait fort bien. Cependant ce bataillon n'est destiné qu'à de certains emplois très bornés et ne fait qu'une très petite parcelle du peuple dont ce grand royaume est composé, duquel on ne fait jamais de revue, quoiqu'il rende une infinité de services au roi, plus importans mille fois que ceux de ce bataillon, puisque c'est par lui et de lui qu'il tire toute sa grandeur, ses richesses et sa considération, et que c'est par lui qu'il se fait craindre et respecter de ses voisins. N'ouvrira-t-on donc jamais les yeux sur l'importance et la nécessité qu'il y a d'en mieux connaître le détail, et d'en apprendre le fort et le faible, du moins tous les ans une fois? Le roi y a plus d'intérêt lui

seul que tout le royaume easemble, et rien n'est plus aisé que de iui dooaer eette satisfaction si importante a sou service et au bien de l'état. »

Vauban ne se dissimuie pas que sa réforme, destinée avènt tont eu soulagemeat des clesses inférieures, et par là au rétablissement de l'état, porte de véritables stteintes aut priviléges de ia noblesse et du clergé, et tend ainsi à soulever i'bostilité de ces deux ordres. Mais il pense que i'autorité royale parviendra aisément a les y faire conscutir, d'autant qu'il n'y e aucune objection à faire au principe de l'égal concours au soutien de l'état. En toua cas, ce n'est pas de ie convenence des ordres privilégiés, mais de ceile du penpie qu'li fant s'inquiéter. « Les véritables fonds des revenus des rois, dit-ll à Louis XIV, ne sout autres que ies hommes mémes, qui sont ceux dont ils tlreat non aeulement tout ieur revenu, mais dont ils disposent pour toutes ieurs autres affaires. Ce sout eux qui paient, qui font toutes choses, et qui s'exposent libremeut à toutes sortes de dangers pour ia cooservation des bieus et de la vie de ienr prince; qui n'ont ni téte, ni brss, ni jembes qui ne s'empioient è le servir, jnsque la qu'ils ne peuvent pas se merier ni feire des enfans ssns que ie prince n'eu profite, parce que ce sont autant de nouveaux sujets qui iui vienoent. Ces foods sont donc bien d'une autro nature que ceux des particuliers, par leur nobiesse et par leur utilité inteiligente, tonjoura agissaate et appiquée à miile choses utiies à ienr maître. C'est de ce fonds-là dont il fsut être bon ménager, sfin d'en procnrer l'accroissement par toutes sortes de voies légitimes, et io maintenir en bon étet sans jemais le commettre à sucune diasipatioo. Ce qui errivere infailliblement quand les imposiiions seront proportionnées aux forces d'uu cbacun, ies revenus bien administrés, et que les peupies ne seront plus exposés eux mangeries des traitans, oon plus qu'à la tallie erbitraire, eux aides et aux douanes, aux friponneries des gabeiles, et à tant d'autres droits onéreux qui ont donné lieu à des vexations infinies, exercées à tort et à travers sur le tiers et le qnart, lesqueiles ont mis une infinité de gens à l'hópital et sur le pavé, et ea partie dépeupié le royeume. Ces armées de traitsns, sous-traitans, avec leurs commis de tontes espèces, ces sangsues d'état dont ie nombre serait suffisant pour remplir les galères, qui, sprés milie fripooneries punissabies, marcheat is této ievée dans Paris, parés des dépouilles de leurs concitoyeas, svec autsnt d'orgueil que s'ils eveient sauvé l'étst; c'est de l'oppression de toutes ces harpies dont il faut garantir ce précieux fonds, je veux dire ies peuples, ies meilieurs à ienr roi qui solent sons le ciel. Et pour conclusion, le roi a d'eutant pins d'intérét à ies bien traiter et conserver, que sa qualité de roi, tout son booheur et sa fortune y sont indispeasablement sttachés d'une manière inséparable, qui ne doit finir qu'avec sa vie. »

Il n'y a pas ileu de s'étonner que ces idées, si différentes de ceiies euxquelles il était hebitué, aient choqué Louis XIV. Il aimait à voir le France daas l'enceinto fastueuse de Versailles, se persuadant volontiers que tout ie reste du pays n'était que les racines obscures destinées a entretenir cette fleur brillante. Ii oe concevait pas d'autre but à la politique que le gloire da ia nation par le gioire du roi. Enfin, on pent dire qu'ii était dans un véritable aveuglement de neissance touchant la veleur réeile de l'institution monarchique. Aurait-il pu se douter que dans ce malaise des peoples qui lui importait si peu et lui semblait leur condition ordinaire, il y evait ie principe d'ua mouvement naturel, par lequel se débarrassant de ce qui lea géaait, pour se constituer dans un ordre plus favorabie, lis feraient descendre ses errière-neveux à la condition de simples particuliers? Une nstioa ne supporte jamais long-temps la misère, parce qu'cile sent instinctivement qu'elle n'est pss faite peur un si triste état, et que si les souverains qui aont à sa téte ne l'en délivrent pas, elle doit s'appliquer à s'en doaner de plus capables, et, s'li ie faut, d'après d'autres principes. C'est ce que Vauban, avec un lastinct propliétique, inspiré par la contemplation réfléchie des maux du peuple, et le sentiment profond de la solidarité de tout le corps politique, osait insinuer à Louis XIV en lui préseatant sa tentative de réforme. « Il n'est pas possible, lui disait-il, que le corps humain puisse souffrir lésion en ses membres sans que ia tête en souffre. On peut dire qu'il est ainsi du corps poiitique, et que si le mai ne se porte pas si promptement jusqu'an chef, c'est qu'il est de la nature des gengrènes, qui, gagnsat peu à peu, ne leisseat pas d'empiéter, et de corrompre, chemin faisant, toutes les parties du corps, qu'eiles affectent jusqu'à ce qne s'étant rapprochées du cœur, si elles n'achèvent pas de le tuer, ii est certain qu'ii n'en échappe que par la perte de queiqu'un de ses membres. Comparaison qui a beaucoup de rapport à ce que nous sentons, et qui, bien considérée, peut donner ileu à de grandes réflexions. Cels méme m'autorise à répéter ce que j'ai dit : « Que ies rois nat nn intérét réei et » très essentiel à ne pas surchsrger leurs peuples jusqu'à » les privrr du nécessaire. »

Qnsire vingt-cinq sns plus tsrd, l'année même de la Déciaration de l'Asseaiblée constituante, l'Acsdémie française mettait au concours, comme sujet dc circonstsnce, l'éloge de Vanban, et l'auteur couronné, consacrent la péroiaison de son discours aux vérités politiques proposées dès ie commeacement dn siècle par ce grand homme: « Il a fallu, disait-il, que ces vérités mûrisseat dans le silence; li a fallu ia leçon d'un siècle tont entier, les veilles de plusieurs grands philosophes, le progrès des lumières, lea excès mêmes du despotisme tantôt lâche, tantôt insoleat, l'épuisement des finances, le mécoatentement de toutes les ciasses de citoyens, et cette inquiétude qui apprend à un peuple à rougir d'un iong esciavage, et lui révéle ie secret de se force et de sa digoité; Il e fallu nae réunion d'hommes intrépides dnnt le courage inébranlable bravât tous les dangers et triomphât de tous les obstacies, au-dessus de eea timides égards qui, daaa presque tontes les révoiutinns, se soat opposés a i'entière régénération dea étata, qui portassent d'une main essurée ia cognée à is racine de l'arbre immease des préjngés dont les remeanx épais ombrageaient toute ie France. »

VAUDEVILLE. Le vaudevilie, geare frivoie, abandonné jadis anx tréteaux de la foire, a envahi de notre temps le théâtre, et, ea l'absence de distractioas plus élevées, a presque seul défrayé le public. A première vne, ce succès extraordiaire pourrait d'autsat plus surprendre que le trait qui distingne extérieurement le vaudeville de la comédie, correspond dans nos mœnrs à no trait à peu près effacé. Le mélaage de couplets chantés evec la proae n'est plus admis dsos la cnaversatioa. La cbaason telle que l'aimaient noa pères eat tombée en onbli, smit, comme oa l'a dit, parce qu'en devenant plus libres, noua sommes devenus moins insoucients, plus iaquicta; soit parce que le goût de la musique plus cultivé, plus répandu, a singuiièrement affaibli le plaisir qne l'oa pouvait trouver sutrefois à entendre tontes sortes de vnix fausses, aigres, chevrotantes, fredonaer de petits conplets, la plupart excessivement neïfs, à is fin des repaa, aux fétes de familles, on à tout propos, à titre de citations, ea guise de proverbes; soit enfin parce que le géoie coatemporain qui a'eat sppliqué à perfectionner la chanson, ea a brisé d'ua effort sublime la tradition, et e clos la période enfantine de son idstoire.

Mais cette contradiction entre ie discrédit de la chsnson et la faveur du vsudevilie a'est qu'nae fausse apparence. Le théâtre n'étant pas une imitation servile et purement matérielle de la société, ne saurait se contenir, ni pour ses moyens, ni pour son action, dana ies mémes limites qu'elle. Pour atteindre soa but, qui est d'abstraire et d'idéaliser sous

Digitized by Google

tons les aspects et dans tous les sens ce qui est dans la vie, il a besoin d'expressions et de formes infiniment libres et variées.

Pour user d'un exemple vulgaire, quoiqu'il soit contraire à l'usage de parler en vers, la convention autorise l'emploi du rhythme et de la rime sur la scène, dans tous les genres, opéra, tragédie, drame, comédie, vaudeville. Le chant, expression encore plus idéale que le vers, ne se retrouve pas de même à tous les degrés de l'art, mais c'est un fait digne d'étude qu'il entre, comme élément essentiel, dans les deux genres qui sont aux deux extrémités opposées du système dramatique moderne : dans l'opéra qui en est la forme la plus élevée et la plus splendide, dans le vaudeville qui en est la forme la plus humble et la plus obscure.

Ainsi le chant, en s'unissant au dialogue, sert à produire deux effets entièrement contraires. Dans la sphère la plus élevée du théâtre, la déclamation lyrique ajoute en force et en puissance au sens que la parole renferme; la mélodie, le chœur traduisent des sentimens, des passions trop vagues dans leurs tristesses profondes, ou trop exaltées dans leur délire, pour que la tragédie elle-même suffise à les exprimer; la langue divine des sons et des accords interprète et transporte de la nature dans l'art les murmures les plus lointains de l'âme, les cris les plus déchirans du cœur. Mais transportons-nous aux degrés les plus inférieurs de la scène, au-dessous de la comédie; là, le chant n'est plus pour ainsi dire qu'une modulation légère, capricieuse, qui ne semble se joindre à la parole que pour atténuer ce qu'il y a en elle de sens positif et d'inflexibilité; ce n'est plus qu'une cadence railleuse, un fredonnement distrait, un bruit de grelots que la folie agite pour couvrir la voix et étourdir quelques instans la raison du spectateur.

Je sais l'art d'embellir vos plus rares merveilles,

dit la musique à la poésie, dans l'opéra que Boileau avait tenté de composer avec Racine. En opposition à ce vers, on pourrait presque appliquer au vaudeville ce mot bien connu : Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit on le chante. Du moins est-il vrai que dans ce dernier genre l'esprit est aiguisé par le chant jusqu'à ne plus présenter ordinairement qu'une pointe insaisissable. C'est que le vaudeville, pour effleurer la surface extrême des mœurs, pour recueillir et renvoyer comme un écho moqueur au monde ses causeries les plus vaines, ses rumeurs les plus insignifiantes, pour suivre et peindre jusqu'aux traits les plus fins et les plus changeans des ridicules et des travers extérieurs de la société, ne saurait avoir un instrument trop délié et trop subtil : il lui faut quelque chose de moins que la parole.

On n'exagérerait peut-être pas en disant que les plus grands tragiques de notre temps auront été les musiciens, et les plus habiles auteurs comiques des vaudevillistes. Les genres intermédiaires ont fait défaut. Le vague du chant a seul réussi à distraire et charmer nos esprits remplis de tant de vague.

Telle est, en effet, l'incertitude morale de la société actuelle, que la tragédie et la comédie, dont l'expression est nécessairement déterminée et précise, sont presque réduites à l'impuissance.

La tragédie veut-elle choisir les sujets de ses tableaux dans l'histoire antérieure à notre révolution, il semble qu'elle s'adresse à des spectateurs désintéressés, et qu'elle ressuscite pour eux les annales d'une nationalité étrangère; veut-elle peindre les agitations terribles de notre révolution elle-même, elle blesse et ensanglante la mémoire, elle épouvante et repousse; veut-elle enfin chercher à prêter une forme et une vie aux pensées d'avenir, aux espérances immenses qu'on sent s'agiter sourdement dans le monde, elle embrasse le vide, elle n'est point comprise.

Et de même le génie comique semble ne savoir à quoi se prendre au milieu de choses si sérieuses; il a peine à démêler les vices fondamentaux nés ou à naître dans cette société presque entièrement neuve sous le rapport à la fois des passions, des habitudes et des mœurs, dans cette société qui n'a pas encore assez agi, assez vécu, qui souffre trop pour être si promptement livrée à l'ironie des poëtes.

Faut-il s'étonner qu'au milieu de semblables difficultés la scène soit restée toute abandonnée d'une part à l'opéra, qu'on pourrait appeler une tragédie abstraite; d'autre part à la censure inoffensive du vaudeville, qui est tout au plus pour le public ce que les fous en charge étaient jadis auprès des rois.

Cette double préparation de la tragédie par l'opéra, de la comédie par le vaudeville, c'est-à-dire par le chant, est d'ailleurs conforme à l'ordre dans lequel se sont toujours fondés les genres poétiques à l'origine des sociétés; ajoutons qu'elle est utile, et qu'elle assure aux générations qui nous suivront les jouissances réservées aux époques de stabilité. L'opéra, en développant la sensibilité et les facultés musicales, crée comme un nouveau sens aux auteurs et aux spectateurs des tragédies à venir : la raison a peut-être trop exclusivement dominé chez nos anciens tragiques. Le vaudeville recule les limites de l'esprit, émousse et polit la vieille gaieté française quelquefois un peu grossière, dégage les ridicules des vices, recueille chaque jour des observations comiques, superficielles il est vrai, mais formant insensiblement pour le public et les auteurs un fonds commun où pourront s'inspirer une verve plus puissante et une censure plus sérieuse. Ne dédaignons donc point le vaudeville, et souvenons-nous que les canevas et les improvisations ont précédé et préparé la comédie de Molière, et que tous les genres considérés comme parties d'un système d'art ont leur importance : leur concours est nécessaire pour atteindre le but qui est l'imitation idéale et complète de la vie; le moindre progrès du dernier d'entre eux entraîne un perfectionnement dans l'ensemble.

VÉGÉTAL. Les végétaux et les animaux forment deux séries continues confondues à une de leurs extrémités, mais de plus en plus divergentes à mesure qu'elles s'éloignent de leur point de jonction. Plus les organisations se compliquent, plus les différences sont tranchées, et plus aussi la distinction des êtres des deux classes devient évidente et facile. Mais si l'on descend aux organisations inférieures, la structure se simplifie, les appareils moins nombreux fournissent moins de caractères distinctifs, les différences s'effacent, et le naturaliste indécis ne sait plus où poser la limite qui sépare le règne végétal du règne animal. Ce peu de mots suffiront pour faire comprendre qu'il est impossible de trouver une définition générale qui embrasse tous les végétaux, les plus simples comme les plus compliqués. On en est réduit à recourir à une hypothèse qui, malgré les nombreuses probabilités qu'elle réunit en sa faveur, n'est cependant pas une vérité démontrée. On se borne à dire que le végétal est un être organisé privé de sentiment. Cette définition, avons-nous dit, repose sur une hypothèse, et en effet, comment jugerons-nous qu'un être vivant est doué de sensibilité? c'est par le mouvement. Mais parmi les êtres inférieurs, les *Protococcus*, les *Oscillaria*, les *Anabaina*, plusieurs Conferves, sont doués de mouvement, et cependant toute leur organisation est celle d'un végétal; il y a plus, ces êtres n'offrent pas la plus légère trace d'un système nerveux, cet agent intermédiaire indispensable de toute sensation : toutefois, ce dernier argument perd toute sa force quand on réfléchit que ce système nerveux existe à peine dans les animaux rayonnés, êtres dont l'animalité ne saurait être révoquée en doute. On voit qu'une définition exacte du végétal est chose impossible dans l'état actuel de nos connaissances, et nous sommes obligés d'en appeler à ces notions vulgaires, mais un peu confuses, qui ne s'appliquent rigoureusement qu'aux végétaux supérieurs, à partir de la classe des Lichens et des Champignons. Nous

Digitized by Google

répèterons donc que *le végétal est un être organisé privé de sentiment.*

L'organisation intérieure ou anatomique des végétaux est d'une grande simplicité, comparée à celle des animaux; cette simplicité d'organisation est une conséquence nécessaire de l'absence d'un système nerveux. Privés de sensations, ils le sont aussi des moyens de les fuir ou de les rechercher, c'est-à-dire du mouvement; ils ne sont donc point doués d'un système musculaire ni des leviers que ces cordes vivantes sont appelées à mettre en jeu. Fixés invariablement à la terre de laquelle ils tirent une nourriture liquide, ils n'ont pas d'estomac, ou plutôt, suivant la judicieuse expression d'Aristote, c'est la terre qui est leur estomac commun. Leurs organes internes se réduisent, en définitive, à des cellules et à des tubes destinés à distribuer dans toute la plante les sucs que les racines ont puisés dans le sol; mais cette grande simplicité dans l'organisation interne est bien compensée par l'incroyable variété des organes extérieurs; variété de nombre, de formes, de grandeurs, d'arrangement, de durée, tout concourt à différencier ces êtres intérieurement si semblables entre eux. Aussi l'organographie est-elle pour le botaniste ce que l'anatomie est pour le zoologiste; le premier classe les êtres d'après leurs organes extérieurs, le second d'après leur structure interne.

Ces organes si variés, si différens en apparence, le sont-ils réellement? Long-temps on l'a cru. Lorsque Linné porta la lumière dans le chaos de l'histoire naturelle où tout était confondu, il dut d'abord tout distinguer, tout séparer, afin de créer la langue de cette science, afin d'appliquer des noms et des définitions à des organes bien limités. C'était un coup d'état indispensable, une nécessité passagère: mais la masse imitatrice y vit une constitution définitive de la science; elle ne comprit pas les intentions du maître, et lorsque celui-ci, satisfait de l'ordre qu'il avait établi parmi les êtres organisés, hasards des idées synthétiques, il ne fut pas compris. Ses élèves s'efforcèrent de donner à son œuvre une durée qu'il ne lui avait jamais assignée, semblables à des hommes qui voudraient conserver l'échafaudage qui a servi à ériger le palais quand l'édifice est achevé. Cependant l'esprit humain continuait à marcher: Wolff, Goethe, R. Brown, Cassini, Dupetit-Thouars, de Candolle, Roeper, Turpin et Auguste de Saint-Hilaire reproduisirent les idées émises par Linné dans son *Prolepsis plantarum* sans se faire comprendre mieux que lui, et il a fallu près de soixante ans pour les rendre populaires parmi les savans, écrasés enfin sous le nombre des preuves que les voyageurs leur apportaient de tous les pays, et que la nature accumulait dans ses créations. Tous ou presque tous proclament aujourd'hui le principe de la métamorphose qui peut se traduire en disant: « Tous les organes appendiculaires des végétaux ne sont que » la transformation d'un seul et même organe, la feuille; et le » végétal lui-même se réduit à un axe ascendant et descendant portant des feuilles métamorphosées. »

Nous allons donner d'abord une idée de cette évolution métamorphique, en prenant une plante pour exemple; puis nous passerons en revue les dispositions et les formes les plus remarquables; enfin, nous énumérerons les preuves principales de la métamorphose tirées de l'organographie et de la tératologie végétale. Nous nous occuperons ensuite de la vie et de la reproduction des végétaux, et en dernier lieu des principes de leur classification considérés dans les systèmes artificiels et les méthodes naturelles.

MORPHOLOGIE VÉGÉTALE.

I. *Végétaux phanérogames.*

Pour rendre évidente à tous les yeux cette transformation des organes, il semble que notre choix devrait tomber sur une plante prise dans les derniers degrés de l'échelle végétale. Là, dirait-on, l'organisation est plus simple, les organes plus semblables, les transitions moins brusques. Cela est vrai; mais cette simplicité apparente cache une complication réelle: un même organe exécute plusieurs fonctions, sert à divers usages; la feuille est à la fois une tige et une feuille, un organe respiratoire et un organe reproducteur. Dans les végétaux supérieurs cette confusion n'existe plus; chaque organe exécute une seule fonction, et sans être identique avec celui qui le précède dans l'échelle des transformations, il n'en est pas tellement différent qu'on puisse nier leur identité originelle.

Confiez à la terre la graine d'une giroflée de Mahon (*Cheiranthus maritimus*, L.), et suivez tous ses développemens: d'abord une radicule perce les enveloppes de la graine et s'enfonce dans le sol; bientôt une petite tige s'élève au-dessus de sa surface; elle porte deux petites feuilles ovales et placées l'une en face de l'autre; à ces feuilles primordiales en succèdent d'autres un peu plus grandes et portées sur un pétiole, mais toujours opposées; les suivantes sont plus longues et s'écartent peu à peu, de manière à n'être plus opposées, mais alternes. Pendant quelque temps, la tige s'élève ainsi chargée de feuilles; mais enfin son élongation s'arrête, les feuilles se rapprochent et diminuent de grandeur pour se concentrer dans la formation de la fleur. L'avortement d'un mérithalle (entre-nœud) les groupe au nombre de quatre autour de la tige, ce sont les *sépales*. Au-dessus de ce verticille, on en voit un second formé de quatre feuilles aussi; mais celles-ci, au lieu d'être vertes, sont colorées; on les nomme *pétales*. Jusqu'ici les feuilles ont conservé leur apparence membraniforme; dans le verticille suivant, elles se contractent et se réduisent à de minces filets terminés par de petites bourses remplies d'une poussière fécondante; ce sont les six *étamines*. Enfin, au centre de la fleur, deux feuilles se rapprochent, se replient sur elles-mêmes, et forment ainsi une cavité à deux loges qui renferme les graines; celles-ci sont-elles encore des feuilles métamorphosées? Ici, il faut en convenir, il y a doute pour tous les esprits non prévenus. Assimiler la graine qui contient l'embryon, c'est-à-dire la plante en miniature à un simple bourgeon, c'est peut-être dépasser les limites de l'analogie, et de nouvelles observations sont nécessaires pour confirmer ou renverser cette opinion; mais, de ce que la graine semble encore se dérober à la loi de la métamorphose, ce n'est pas une raison pour rejeter cette loi elle-même, et les naturalistes ne s'étonneront pas de rencontrer le doute et l'obscurité quand il s'agit d'interpréter l'état embryonnaire des êtres organisés.

Nous avons dit précédemment que tous les organes appendiculaires des végétaux n'étaient que des feuilles transformées; nous devons le prouver: mais avant, qu'il nous soit permis de faire quelques réflexions sur la nature des preuves que le naturaliste peut donner pour démontrer une vérité de ce genre. Il est bien évident que par les mots *métamorphose*, *transformation*, nous n'entendons pas un changement à vue, une métamorphose mythologique. Quand une étamine se développe, on ne voit pas paraître d'abord une feuille qui se change ensuite subitement en étamine; l'étamine est virtuellement étamine dès son origine, et cependant nous pouvons affirmer qu'elle n'est qu'une feuille transformée: nous le pouvons, parce que nous trouvons entre elle et la feuille toutes les transitions imaginables; parce que, partant de la feuille, nous arrivons à l'étamine par des nuances tellement insensibles, que l'esprit le plus minutieusement analytique était forcé de reconnaître successivement l'analogie de tous ces organes de transition, d'admettre la similitude de chacun des anneaux de cette chaîne comparé à celui qui le précède, est forcément amené à reconnaître celle des deux termes extrêmes. Qu'on me permette une comparaison. Si on faisait voir à

un sauvage de la laine grossière et un tapis orné de mille couleurs, en lui disant que l'un est une transformation de l'autre, il le nierait au premier abord; mais si on le conduisait dans une fabrique, si on lui faisait suivre la longue série des manipulations nécessaires pour amener cette métamorphose, il finirait par être convaincu, et n'hésiterait pas à dire : Ce tapis aux mille couleurs n'est qu'une transformation finale de la toison des brebis. Il en est de même pour les organes des végétaux; et outre ce genre de preuves, il en est un autre qui nous manque le plus souvent dans les œuvres humaines; c'est ce que Goethe a nommé la *métamorphose rétrograde*, et ce que je serais plutôt tenté d'appeler un arrêt ou une absence de métamorphose. Ainsi, lorsqu'à la place d'une étamine nous trouverons une feuille, nous dirons que la transformation ne s'est pas accomplie, et nous aurons une nouvelle démonstration de l'identité originelle de tous les organes végétaux.

Nous allons donner quelques exemples de ces deux genres de preuves pour tous les organes appendiculaires des végétaux, afin de convaincre le lecteur de la réalité de cette doctrine.

Preuves tirées de la métamorphose régulière ou habituelle. — Les premières feuilles de la plante sont appelées *cotylédons*. Dans certaines plantes, l'identité organique des feuilles et des cotylédons n'a pas besoin d'être démontrée; elle est évidente, et sauf quelques légères différences de forme, les cotylédons sont d'une nature identique à celle des feuilles de la plante. Dans quelques végétaux, néanmoins, ces cotylédons sont épais et charnus; tels sont ceux de la fève, du haricot, de l'amande, de la noix, du chêne. Au moment où ils sortent de terre, ces organes semblent par leur épaisseur et leur consistance fort différens de la plupart des feuilles; mais d'abord ils ressemblent au plus haut degré à celles des plantes grasses, telles que les Joubarbes (*Sempervivum*), et l'on peut aisément expliquer les différences qui semblent les éloigner des feuilles ordinaires. Dans la graine, l'embryon est toujours accompagné d'une substance désignée sous le nom d'albumen, première nourriture de la jeune plante. Tantôt cet albumen est farineux comme dans le blé, le haricot, la fève, etc., ou oléagineux comme dans l'amande et le ricin. Si sa nature est variable, sa position ne l'est pas moins. Dans certaines plantes, l'albumen est accumulé dans l'intérieur des cotylédons; ce sont les plantes à cotylédons charnus: dans les autres, l'albumen est disposé autour de l'embryon; ce sont les végétaux à cotylédons foliacés: rarement il est à la fois en dehors et en dedans de ces feuilles primordiales. C'est la présence de cet albumen accumulé à l'intérieur des cotylédons qui leur donne quelquefois cette apparence charnue qui semble les éloigner des feuilles ordinaires des végétaux. Ordinairement entiers, les cotylédons sont souvent découpés et pétiolés, comme dans le Tilleul et les Noyers, les Liserons (*Convolvulus*) et les Radis (*Rhaphanus sativus*); mais aucun d'eux n'est composé de plusieurs lames comme les feuilles de la rose; c'est un degré de complication auquel la nature ne saurait arriver du premier coup.

Après ces feuilles primordiales, nous voyons paraître les feuilles ordinaires de la plante; mais ici déjà la métamorphose se joue de la manière la plus variée. Les faisceaux vasculaires dont les feuilles se composent sont tantôt parallèles entre eux, et déterminent la forme rubannée des feuilles des Graminées et des Iridées; tantôt elles sont disposées comme les barbes d'une plume, et nous avons la nombreuse classe des feuilles ovales ou lancéolées, ou bien elles s'écartent comme les doigts de la main, comme dans celles du Ricin (*Ricinus communis*), ou partent d'un centre commun comme dans la Capucine (*Tropeolum majus*). Quelquefois entières comme dans toutes les feuilles des Rubiacées, des Graminées, des Iridées, etc., elles sont souvent dentées, crénelées ou incisées de mille manières. Mais ces découpures si variées n'ont aucune importance organographique; car nous voyons sur les feuilles du même individu, du mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*), du *Dahlia variabilis*, par exemple, tous les exemples de découpures imaginables. Tant que le limbe forme une surface continue, quoique profondément partagée en plusieurs parties, la feuille est dite simple, mais elle peut aussi être composée; chaque feuille de Rosier, d'Acacia (*Robinia pseudo-acacia*), se compose, en réalité, de plusieurs feuilles simples ou d'une seule feuille simple séparée en plusieurs parties distinctes; car la nature emploie également ces deux procédés pour atteindre son but et multiplier la surface respiratoire de la plante. La feuille se métamorphose quelquefois en vrille dans les Pois, les *Lathyrus;* en godet dans le *Nepenthes distillatoria* et le *Cephalotus follicularis*. Quelquefois le limbe avorte, et le pétiole resté seul s'élargit en forme de feuille, comme dans les Acacias de la Nouvelle-Hollande et dans les *Buplevrum;* quelquefois aussi, au lieu de rester verte, elle trahit son affinité avec les organes colorés, les pétales et les fruits: elle est rouge dans le *Dracæna ferruginea*, l'*Euphorbia frutiosa*, le *Brownea grandiflora;* en partie rouge et en partie colorée dans l'*Amaranthus tricolor*, le *Caladium bicolor*, etc., etc.

A la base de la feuille se montre souvent un petit organe qui ne saurait en être séparé; c'est la stipule, petite feuille avortée que l'on voit à la base du pétiole dans les rosiers, les pois, les trèfles, etc. Ce petit organe est sujet aux mêmes transformations que la feuille : épine dans les *Pictetia*, vrille dans les Melons et la Bryone, il remplace tout-à-fait les feuilles dans le *Lathyrus aphaca*.

Ce que le stipule est à la feuille, la bractée l'est pour la fleur; placée à la base du pédoncule ou immédiatement au-dessous de la fleur, ordinairement verte et foliacée, elle sert de transition entre les feuilles et le périanthe. Toujours moins grande que les feuilles de la plante, elle est souvent colorée comme dans les *Hortensia*, le *Salvia splendens*, le *Neottia speciosa*, le *Cornus florida*, le *Bougainvillea insignis*.

Nous arrivons maintenant à la fleur proprement dite. On conçoit d *priori* que les modifications doivent être plus profondes; car c'est un organe de reproduction engendré pour ainsi dire avec les élémens de ceux qui servaient à la nutrition. Un verticille de feuilles modifiées forme d'abord l'enveloppe la plus extérieure, le calice; leur couleur verte, leur consistance montrent leur affinité avec les feuilles. Dans quelques plantes, ces folioles ou sépales qui composent le calice ne sont pas même modifiées, et sont identiques avec celles de la tige; c'est le cas dans le *Lychnis githago*, le *Gentiana campestris* et *G. crinita*. Mais ce calice se montre aussi très souvent comme organe de transition entre les feuilles et les pétales; il se colore et prend ainsi le caractère distinctif de la corolle. Quelquefois cette coloration n'est que partielle comme dans l'*Helleborus fœtidus* et le *Brugmansia bicolor*. Dans le *Rhodochiton volubile*, tout le calice est rouge, et l'une de ses cinq dents s'épanouit en feuille colorée dans les *Pinkneya* et le *Mussaenda frondosa*. Au lieu de rester libres, les sépales du calice se soudent dans une foule de fleurs et forment un tube d'une seule pièce en apparence, mais complexe en réalité; car on trouve toutes les transitions imaginables entre le calice à sépales libres (calice polysépale) et celui où tous les sépales sont entièrement réunis (calice gamosépale).

Le calice nous conduit, comme on le voit, par des transitions insensibles, à la seconde enveloppe de la fleur, la corolle. Ici, comme dans le plumage des oiseaux, comme sur les ailes des papillons, la nature s'est plu à déployer un luxe de couleurs qui, tranchant avec le vert uniforme des autres parties appendiculaires de la plante, a dû faire considérer la corolle comme un organe particulier. Mais nous avons vu que les couleurs se montrent souvent sur les

feuilles, sur les bractées, sur le calice. D'ailleurs, la corolle a conservé la forme foliacée ; avant son épanouissement elle est presque toujours verte, et chacun des pétales n'est à son origine qu'une petite feuille non colorée. Cette couleur se conserve même dans certaines corolles pendant quelque temps, comme on peut l'observer tous les jours sur celles du *Cobæa scandens*. La corolle n'est donc qu'une répétition du calice, qu'une seconde enveloppe des organes générateurs parée des plus vives couleurs. Cela est si vrai que dans les espèces des genres *Nuphar* et *Nymphæa*, et dans certains *Cactus*, les sépales du calice et les pétales de la corolle forment une spirale continue d'organes qui se modifient peu à peu, de telle manière qu'il est impossible de poser une limite rigoureuse entre le calice et la corolle. Ce que nous avons dit de la soudure des sépales est également vrai de celle des pétales.

En dedans de la corolle apparaissent des organes qui, au premier abord, en sont très différens, car leur forme membraneuse a disparu, et un filet portant une petite bourse nous représente la feuille originelle. Cependant, la consistance du filet est presque toujours la même que celle des pétales, et dans les étamines des *Ornithogalum*, ceux-ci sont à peine modifiés. Nous devons toutefois convenir que la métamorphose normale et habituelle nous fournit moins de faits en faveur de la nature foliacée des étamines, que pour celle des autres organes appendiculaires que nous avons examinés jusqu'ici. Mais nous verrons que la métamorphose anormale ou rétrograde nous offrira des preuves tellement convaincantes, que l'analogie des pétales et des étamines a été admise universellement par les botanistes de tous les temps et de toutes les écoles.

Entre la corolle et les étamines, ou entre celles-ci et le pistil, on observe souvent des organes de forme et de grandeur variables; ce sont ou des glandes nectarifères, ou des protubérances, ou des lames, ou bien encore des filets droits ou diversement contournés. Linné, avec cette intuition du génie qui sent l'identité originelle des organes les plus divers, en apparence, désigna ces organes sous le nom de *Nectaires*. Ce sont, en effet, les traces des pétales ou des étamines qui devaient se développer suivant le plan originel de la nature, mais qui ont avorté sous l'influence de causes probablement très variées, mais dont quelques unes seulement nous sont dévoilées par le raisonnement et l'observation.

Au centre des trois verticilles formés par les sépales, les pétales et les étamines, on trouve un organe central persistant, appelé d'abord pistil, ensuite fruit, lorsque l'acte de la fécondation est accompli. Tantôt il est libre, tantôt il est soudé avec le calice, suivant que les étamines sont insérées au fond de la fleur ou sur les sépales. Qui pourrait croire, au premier abord, qu'un grain de blé, une pomme, un potiron, ne sont qu'une feuille ou un assemblage de feuilles modifiées! Sans doute, en choisissant ces exemples où la nature semble avoir pris soin de dissimuler la simplicité de ses moyens par la grandeur et la variété des résultats, cette thèse serait insoutenable; mais malgré ses déguisemens, la force créatrice se laisse surprendre assez souvent pour qu'on soit en droit de généraliser les conséquences qu'on tire de ses oublis. Dans les Hellébores, les *Delphinium*, dans la plupart des Apocynées, le Dompte-venin (*Asclepias vincetoxicum*), par exemple, le fruit n'est qu'une feuille repliée sur elle-même. Dans les gausses des Légumineuses, le Baguenaudier (*Colutea arborescens*), les siliques des Crucifères, ce sont deux feuilles accolées l'une à l'autre. Un arbrisseau peu connu, le *Mayna brasiliensis*, porte un fruit formé par les feuilles de la plante qui ne sont nullement modifiées; celles-ci se recouvrent mutuellement, et leurs extrémités restées libres forment les six styles qui couronnent le pistil.

Le fruit renferme les graines. Ici, nous l'avons dit, sont les véritables, les seules difficultées qu'on puisse opposer à la doctrine de la métamorphose; nous n'essaierons pas de les résoudre; cet article n'est point une polémique, et les argumens, les exemples que nous serions obligés d'invoquer supposeraient chez nos lecteurs des connaissances spéciales que nous ne sommes pas en droit d'attendre de la plupart d'entre eux.

Preuves tirées de la métamorphose irrégulière ou de l'absence de métamorphose. — L'ordre régulier et habituel de la nature nous fournit déjà un assez grand nombre d'argumens pour que l'identité originelle des appendices végétaux soit un fait entouré d'une immense probabilité; cette probabilité va s'élever à la certitude si nous recourons à un autre ordre de preuves, celles tirées des anomalies ou monstruosités végétales. Pendant long-temps le sens de ces anomalies a été complétement méconnu; maintenant il est parfaitement apprécié. L'on a prouvé à satiété qu'elles n'étaient qu'un effet nécessaire de l'identité originelle de tous les organes appendiculaires dans les végétaux. Nous verrons que toutes ces métamorphoses peuvent se ranger sous trois chefs : ou les organes ne se sont point métamorphosés, ou cette métamorphose ne s'est point entièrement accomplie, ou bien ils se sont métamorphosés sans passer par les états intermédiaires que la nature a coutume de leur faire parcourir avant d'arriver à la formation de la graine, but final de toutes ces transformations. En un mot, il y a absence de métamorphose, métamorphose incomplète, ou métamorphose anticipée. Des sépales restant à l'état de feuilles sont un exemple du premier genre; des étamines à l'état de pétales rentrent dans le second; des pétales à l'état d'étamines appartiennent à la troisième catégorie. Examinons sous ce nouvel aspect les divers organes appendiculaires que nous avons déjà passés en revue précédemment

Les feuilles ne sauraient subir de métamorphose du premier ni du second genre, puisque'elles sont elles-mêmes l'organe fondamental, la base, pour ainsi dire, de tout le système appendiculaire; mais souvent elles se rétrécissent et se rapprochent ainsi des bractées et des sépales; d'autres fois, elles se colorent et simulent des pétales. Il n'est pas rare de trouver sur les tiges des Tulipes un ou plusieurs organes moitié verts, moitié colorés ou colorés en entier, et qui ne sont que des feuilles hâtivement métamorphosées en enveloppes florales.

Il arrive souvent que les sépales du calice restent à l'état de feuilles; alors ce calice se compose de quatre ou cinq feuilles nullement modifiées ou présentant toutes les transitions entre la feuille et le sépale; ainsi, M. de Candolle a publié le dessin d'une Anémone des bois (*Anemone nemorosa*), où le calice se composait de cinq feuilles non métamorphosées. Dans la Pivoine, il en est de même, et le phénomène est tellement commun dans cette fleur, qu'on hésite si on ne doit pas le regarder comme rentrant dans la métamorphose régulière et habituelle. M. Kunth a observé une fleur du *Lycium europæum* (fig. 4), dont l'un des sépales avait la grandeur et la forme des feuilles de la tige. M. Adrien de Jussieu a recueilli un individu de Trèfle rampant (*Trifolium repens*) (fig. 2), où la partie supérieure du calice était représentée par une feuille bifoliée; l'inférieure par une feuille trifoliée

(Fig. 1.)

comme celle de la plante. Dans la *Primula calycanthema*, les sépales, par une métamorphose anticipée, se changent, au contraire, en pétales.

(Fig. 2.)

Les pétales restent rarement à l'état de feuilles ; et on comprend, jusqu'à un certain point, qu'il doit en être ainsi. Il y a entre la feuille et le pétale au moins deux organes de transition, les bractées et les sépales, qui préparent la transformation. Toutefois, dans la variété du Fraisier commun appelée Fraisier de Plymouth (fig. 3, 3 bis et 4), dans le *Ranunculus abortivus*, et dans une monstruosité d'*Hesperis matronalis* cultivée dans les jardins, les pétales sont des feuilles non modifiées. MM. de Candolle et Turpin ont vu des pieds de Fraxinelle (*Dictamnus fraxinella*) (fig. 5) sur lesquels les pétales étaient remplacés par des feuilles. On a constaté sur les pétales des cas de métamorphose anticipée. Ainsi Jacquin a trouvé une variété de la bourse-à-pasteur (*Capsella bursa-pastoris*) où les quatre pétales étaient changés en étamines, ce qui portait leur nombre à dix. M. Turpin a figuré une fleur de *Monarda fistulosa* (fig. 6) où la lèvre inférieure de la corolle se terminait par un filet portant une anthère biloculaire.

(Fig. 3.)

(Fig. 3 bis.)

(Fig. 4.)

(Fig. 5.)

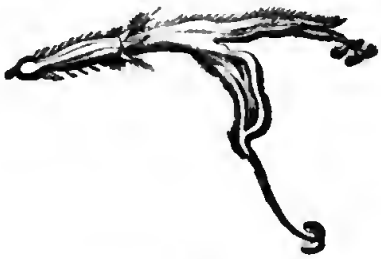

(Fig. 6.)

L'analogie des étamines avec les feuilles est prouvée directement par la même variété de Fraisier dont nous venons de parler ; là on voit les deux loges de l'anthère placées sur les côtés de feuilles lobées comme celles de la tige (fig. 7). M. Cassini a donné la description d'une *Scabiosa columbaria* dont les filets étaient épaissis et herbacés, et les anthères changées en une petite feuille verte. Quant à l'analogie des étamines avec les pétales, elle est démontrée par toutes les fleurs doubles que l'horticulture a produites. Les Roses, les Pavots, les Pivoines, les Œillets, les Camellias, les Renoncules, les Merisiers, ne doivent qu'à la métamorphose des étamines en pétales la richesse de leur aspect. Effeuillez une de ces fleurs, et vous trouverez, à mesure que vous approcherez du centre, tous les passages imaginables entre le pétale et l'étamine ; il est même rare qu'au milieu de la fleur il n'existe pas encore quelques étamines qui ont entièrement échappé à la métamorphose. Peu d'organes, dans le végétal, ont entre eux une affinité plus étroite que le pétale et l'étamine. Augmentez un peu la nutrition, et la fleur devient double d'une manière souvent permanente. Le *Kerria japonica*, dont les tiges élancées servent à masquer les murs dans les jardins, a été apporté du Japon avec une fleur simple ; il a doublé en Europe, et depuis il a été impossible de la faire revenir à son état normal. Nos roses restent doubles même dans les jardins abandonnés, et un manque absolu et prolongé de culture peut seul les ramener à l'état simple. Cette affinité du pétale avec l'étamine est bien propre à nous rendre timides et réservés dans nos distinctions organographiques ; car, certes, ces deux organes sont très différents entre eux au premier aspect, et semblent n'avoir d'autre analogie évidente que celle d'être placés l'un à côté de l'autre.

(Fig. 7.)

Les étamines peuvent aussi se métamorphoser en fruits ou plutôt en carpelles, car la plupart des fruits se composent de plusieurs feuilles carpellaires libres ou soudées. Dans les fleurs de Pavots, on voit quelquefois de petits fruits entourer la capsule centrale (fig. 8) ; ce sont des étamines affectées de métamorphose anticipée. La même transformation a été observée sur le *Magnolia fuscata*. A Saint-Léger et à Montmorency, on trouve une variété de bruyère (*Erica tetralix*) où les étamines semblent avoir disparu complétement ; mais en examinant le fruit de plus près, on s'assure qu'au lieu de

(Fig. 8.)

quatre loges qu'il présente ordinairement, il en renferme douze parce que les huit étamines se sont soudées avec le péricarpe et transformées en carpelles. Des monstruosités analogues ont été vues sur la Giroflée (*Cheiranthus cheiri*), le Potiron, le *Campanula rapunculoïdes*, etc. Ce cas est tout-à-fait analogue à celui du Pavot que nous avons cité précédemment, sauf que les étamines transformées se sont soudées avec le fruit au lieu de rester séparées. Sur l'*Euphorbia palustris* et la *Gentiana campestris*, on a observé l'inverse, les carpelles étaient restés à l'état d'étamines. Enfin, comme pour compléter la démonstration, M. Dupetit-Thouars a vu sur la Joubarbe des toits, des anthères remplies à moitié d'ovules et à moitié de grains de pollen. Ces exemples suffisent pour faire voir que les étamines peuvent présenter les deux genres de métamorphose; toutefois la métamorphose incomplète est beaucoup plus commune que l'autre; elle nous a révélé l'analogie extrême des étamines et des pétales. La même analogie existe entre les feuilles et le fruit; la simple inspection de quelques fruits à l'état normal pouvait déjà la faire soupçonner, l'étude de la monstruosité va nous en fournir des exemples sans nombre. Si l'on ouvre la fleur du merisier à fleurs doubles qui pare les jardins au printemps, on y trouve, au milieu des étamines métamorphosées en pétales, une ou deux petites feuilles repliées sur leur nervure médiane, qui se prolonge en forme de stylet et se termine par un petit corps arrondi représentant le stigmate. Sur le trèfle rampant (*Trifolium repens*) (fig. 2), la nature foliacée du fruit se révèle quelquefois complétement. Il est représenté par une simple feuille repliée longitudinalement sur elle-même et portant de petites folioles, indices des enveloppes de la graine. Sur une Carotte, deux feuilles repliées, placées en face l'une de l'autre, représentaient les deux carpelles soudés du fruit des Ombellifères. Sur l'Ancolie (*Aquilegia vulgaris*), ces feuilles repliées sont placées circulairement autour du centre de la fleur. Enfin, dans le fraisier de Plymouth qui résume si bien les métamorphoses rétrogradées de tous les organes floraux, les petits fruits osseux (fig. 9) qui recouvrent le torus charnu et mangeable qui constitue la fraise sont remplacés par deux petites feuilles qui se recouvrent à leur base (fig. 10).

Nous avons déjà dit que, dans l'état actuel de nos connaissances, il était difficile de faire rentrer complétement la graine dans le domaine de la métamorphose; cela est vrai surtout de l'embryon, car le périsperme qui l'entoure est évidemment une feuille transformée. A l'intérieur des fruits métamorphosés en feuilles, on trouve souvent, à la place qu'occupent ordinairement les graines, de petites folioles (fig. 2). Elles représentent pour nous le périsperme, organe d'enveloppe, dont la nature est foliacée même dans l'état habituel, quand on examine la graine avant sa maturité.

(Fig. 9.)

(Fig. 10.)

Si nous résumons tout ce qui précède, nous verrons que dans les végétaux l'état habituel et l'état exceptionnel des organes appendiculaires prouvent également qu'ils ne sont que les transformations d'un seul et même organe fondamental, la feuille. Le petit nombre de botanistes qui nient encore l'unité de composition végétale, ne voient dans toutes ces métamorphoses qu'une *substitution*. Ainsi, pour eux, quand une étamine se métamorphose en pétale, c'est un pétale qui se substitue à une étamine; ce raisonnement serait admissible si l'étamine était toujours remplacée par un pétale complétement identique à ceux de la corolle; mais il n'en est point ainsi: on trouve toutes les transitions imaginables entre le pétale parfait et l'étamine parfaite; ce n'est donc point un organe qui se met à la place d'un autre; ce n'est point une usurpation, comme on en voit quelques exemples dans le règne végétal, c'est réellement un organe qui, par une suite de modifications insensibles, passe de l'état d'étamine à celui de pétale. Mais dans certains cas la nature saute les intermédiaires, et passe d'un seul coup d'un organe à l'autre sans nous dévoiler ses procédés; il faut donc apprendre à la deviner quand elle se trahit, saisir ses indications quand elle les donne, et savoir généraliser avec une sage hardiesse.

Les mêmes adversaires de l'unité organique dans les végétaux en admettent une autre qu'ils regardent comme la seule véritable, c'est l'unité de composition anatomique. « Tous les organes des plantes, disent-ils, sont composés d'utricules ou cellules juxta-posées, qui tantôt conservent une forme sphérique ou polyédrique, tantôt s'allongent en tubes ou se ramifient en vaisseaux. De cette analogie de structure intérieure résulte l'analogie dans les formes et la possibilité d'une substitution. » Cette analogie dans la structure intérieure est réelle. Non seulement les plantes, mais tous les êtres organisés, sont composés d'utricules juxtaposées et modifiées, et je conçois qu'on invoque cette analogie de structure quand on veut prouver celle de tous les êtres organisés. Mais outre cette analogie, qui est tout intérieure, et qui n'a aucune influence sur les formes extérieures, il en est une qui réside dans la forme, c'est la *force plastique* qui moule les organes, limite leurs modifications, et les empêche de se transformer à l'infini. Ainsi dans les végétaux l'apparence membraniforme ou foliacée est le type morphologique de tous les organes; ils y reviennent sans cesse, et l'étamine, celui de tous les organes où

il est le plus dissimulé, a une tendance extrême à s'épanouir en pétale; qu'une nutrition un peu plus abondante vienne fournir à la plante la quantité de matière nécessaire pour opérer cette transformation, et elle s'accomplit aussitôt. C'est pour cela que la plupart des anomalies végétales se réduisent à un retour plus ou moins complet à l'état foliacé.

Quelles modifications principales la feuille subit-elle pour passer successivement à l'état de bractée, de sépale, de pétale, d'étamine, de carpelle et de périsperme? C'est ce que nous devons examiner en peu de mots. Dans le passage à l'état de bractée il n'y a le plus souvent qu'un changement de grandeur et de forme, et un commencement de coloration ou une coloration complète. Il en est de même pour le calice, et de plus, la position en spirale des feuilles s'est modifiée de manière à simuler une verticille. Dans le pétale, le changement de couleur est constant, sa texture est constamment plus délicate, les vaisseaux spiraux y sont moins abondans, et les utricules sont remplies de sucs colorés bleus ou jaunes, dont la combinaison dans un même plan ou dans des plans d'utricules superposés produit cette étonnante variété de couleurs que nous admirons dans les fleurs. L'étamine se compose de deux parties, le filet, qui n'est autre chose que le pétale rétréci, et l'anthère, extrémité de feuille dont les cellules séparées et isolées constituent le pollen. Le fruit est tantôt formé d'une seule feuille repliée sur elle-même, et qu'on nomme carpelle, comme dans les Légumineuses, les Apocynées, les Composées, les Amygdalées; tantôt plusieurs carpelles libres sont disposés circulairement autour du centre de la fleur : tels sont les fruits de la plupart des Renonculacées, des Dryadées, des Fragariées; enfin, et c'est le cas le plus commun, ces carpelles sont soudés et réunis de manière à former un tout unique, comme dans les Aurantiacées, les Pomacées, les Solanées, les Crucifères, les Malvacées, etc., etc. L'orange est le type de ce genre de fruit; ses quartiers sont des carpelles, que leur soudure imparfaite permet d'isoler les uns des autres. Dans la pomme ou le melon, leur union est tellement intime qu'il est impossible de les séparer. Le style et le stigmate ne sont que la nervure moyenne de la feuille prolongée qui, dans l'fris, par exemple, se trouve habituellement à l'état pétaloïde. Le périsperme de la graine est une dernière feuille qui contient l'embryon. MM. Dupetit-Thouars et Turpin assimilaient complétement la graine au bourgeon, qu'ils désignaient sous le nom d'*embryon fixe;* mais, nous l'avons déjà dit, cette généralisation nous semble encore prématurée.

Tous les esprits synthétiques admettront maintenant, nous n'en doutons pas, la doctrine de la métamorphose comme une des mieux établies de la philosophie naturelle; mais un grand nombre se demanderont comment la nature, avec un seul organe modifié suivant cinq ou six types environ, a pu créer cette innombrable variété de formes, suffire à tous les besoins du végétal, et fournir au classificateur analytique un nombre tel de caractères différentiels, qu'il peut pousser jusqu'à l'infini ses divisions et subdivisions du règne végétal, à mesure que le nombre des êtres connus rend ces divisions utiles et commodes. L'avortement et l'hypertrophie des organes, leur soudure et leur multiplication, tels sont les quatre moyens principaux qu'elle a mis en usage.

L'avortement et l'hypertrophie ont détruit la symétrie originelle et rompu l'uniformité de ses créations; la soudure ou la multiplication des organes ont varié leur nombre relatif ou absolu. Ceci demande quelques explications. Il est incontestable que dans les végétaux le plan primitif de la nature a été de créer des organes symétriques. Cette symétrie est surtout évidente dans la structure des fleurs. Coupez la plupart d'entre elles par un plan normal au plan d'insertion des pétales et passant par leur centre commun, vous les partagerez en deux moitiés symétriques, quel que soit l'azimut de votre plan coupant. Tels sont les roses, les camélias, les magnolias, les œillets, les datura, les campanules, et un grand nombre d'autres. Mais si vous prenez un muflier (*Antirrhinum majus*), une fleur de pois ou de sauge, il n'en est plus ainsi; vous reconnaîtrez qu'il n'y a qu'une direction suivant laquelle la fleur se trouve divisée en deux moitiés symétriques, c'est lorsque le plan sécant est perpendiculaire au lobe supérieur de la corolle. Coupez la fleur suivant toutes les autres directions, et vous obtiendrez des moitiés tout-à-fait azymétriques. Si vous examinez ces fleurs, vous n'y retrouverez plus cette égalité de grandeur, cette ressemblance de formes dans les organes de même nature qui caractérisent les fleurs évidemment régulières.

Cherchons à interpréter ces différences. Le plan primitif des fleurs gamopétales, tel qu'on le retrouve plus ou moins complétement réalisé dans une foule de plantes appartenant à la famille des Gentianes, des Primulacées, des Borraginées, des Solanées et des Convolvulacées, c'est l'ordre quinaire, savoir, cinq sépales et cinq pétales plus ou moins soudés, cinq étamines et un fruit à cinq carpelles séparés ou réunis. A côté de ces familles il en est d'autres, les Labiées, les Antirrhinées et les Rhinanthacées, où la symétrie est détruite et où le nombre relatif des organes n'est plus le même. Etudions sous ce point de vue une fleur de Linaire (*Linaria*), ou de Muflier (*Antirrhinum*). Le calice, composé de cinq sépales soudés, est plus ou moins azymétrique, le sépale supérieur étant ordinairement plus grand que les quatre autres. Les pétales sont tous réunis; mais le supérieur, plus développé que les autres, a la forme d'une lèvre, tandis que les trois autres, plus petits et plus rapprochés, forment la lèvre inférieure, et ferment l'entrée de la fleur. Les étamines sont au nombre de quatre seulement, et le fruit, capsule à deux loges, est formé de deux carpelles soudés. Nous trouvons ici trois des modes principaux mis en usage par la nature : 1° hypertrophie du sépale et du pétale supérieur; 2° avortement constant d'une étamine; 3° avortement de trois carpelles du fruit; 4° soudure plus ou moins complète de tous les organes similaires.

Il ne nous sera pas difficile de prouver que le plan primitif de la fleur d'une Linaire est régulier. Examinons les genres et les espèces de la petite famille des Antirrhinées à laquelle elle appartient. Nous trouverons déjà dans le genre *Linaria* des espèces où la corolle est presque régulière; telle est la *Linaria origanifolia*. Si nous parcourons les genres voisins, nous voyons que les fleurs de l'*Anarrhinum bellidifolium* sont à peine irrégulières, ainsi que celle de l'*Agassizia limensis*, et des *Maurandia*; enfin celle du *Lophospermum* sont si légèrement irrégulières, qu'on croirait avoir sous les yeux les fleurs d'un Liseron (*Convolvulus*), et qu'il faut l'examen le plus minutieux pour apprécier l'inégalité des lobes de la corolle. Aux yeux de tous les naturalistes philosophes qui ne voient dans un groupe naturel que les variations d'un type idéal, cet ordre de preuves est suffisant; nous pouvons cependant en donner d'autres qui sont plus directes. Nous pensons avoir établi que les transformations d'organes appelées monstruosités ne sont qu'un retour à l'état originel ou primitif; il en est de même de celles où la nature extérieure des organes reste la même, mais où les changemens portent seulement sur leur nombre ou sur leur forme. Or, il n'est pas rare de voir des pieds de *Linaria vulgaris* et de *Linaria spuria* sur lesquels toutes les fleurs ou, au moins quelques unes, sont restées régulières. Le calice se compose alors de cinq sépales; la corolle de cinq pétales égaux; les étamines sont au nombre de cinq, le fruit n'est pas changé ou formé de trois ou de cinq carpelles réunis. Non contente de nous dévoiler son plan primitif, la nature nous fait voir tous les intermédiaires entre une fleur ainsi régularisée et l'état irrégulier habituel. Les exemples de ce

ce genre sont tellement nombreux (1), que je ne crains pas de dire, avec MM. de Candolle et Cassini, que les fleurs irrégulières ne sont rien autre chose que des anomalies constantes, tandis que l'état normal ne se montre que çà et là sous l'influence de circonstances que la science n'a pas encore su apprécier. Je pourrais accumuler un grand nombre d'exemples analogues, et prouver que la fleur d'une Papilionacée est une fleur rosacée devenue irrégulière, et que la gousse, fruit caractéristique de cette famille, n'est que l'un des cinq carpelles qui composent le fruit des Rosacées, et dont quatre avortent constamment dans les Légumineuses. Ces carpelles sont au nombre de deux dans le genre *Diphaca*, de trois dans le genre *Moringa*; enfin les cinq carpelles reparaissent dans une espèce de *Mimosa* découverte au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire.

Dans une autre famille, on trouve les mêmes déviations, les mêmes altérations du plan primordial de la fleur. Le type de la famille des Renonculacées est régulier, et se maintient tel dans les genres *Ranunculus*, *Ceratocephalus*, *Adonis*, *Myosurus*, *Trollius*, *Pæonia* et *Nigella*. Dans les genres *Helleborus*, *Coptis*, *Isopyrum* et *Garidella*, la corolle seule est irrégulière; dans les Ancolies, les Aconits, les *Delphinium*, le calice et la corolle le sont tous les deux. Enfin la corolle avorte complétement dans les Clématites, les Anémones, les Hépatiques, les *Caltha* et les *Thalictrum*. Dans toutes les Liliacées les fleurs ont six étamines, dans le genre *Albuca* on n'en trouve que trois; mais entre ces étamines on aperçoit trois filets placés précisément comme le seraient les étamines manquantes : ces filets sont évidemment des étamines où l'anthère avorte constamment. Enfin, dans un grand nombre de familles, la corolle manque toujours et la fleur est munie d'une seule enveloppe qui finit par se réduire à une simple écaille, et disparaît enfin totalement dans les végétaux cryptogames.

L'hypertrophie joue un rôle assez restreint dans le calice, la corolle et les étamines, sauf quelques cas où ces parties prennent un développement démesuré pendant ou après la floraison; mais elle montre toute sa puissance dans les modifications du fruit : celui-ci se compose, avons-nous dit, d'une ou de plusieurs feuilles repliées sur elles-mêmes le long de la nervure moyenne. Si le tissu cellulaire de la feuille ne prend aucun accroissement, alors nous avons la grande classe des fruits secs, tels que les follicules, les gousses, les siliques, les capsules, les akènes, etc.; mais si ce tissu cellulaire s'accroît, s'il devient charnu, s'il se pénètre de sucs acides ou sucrés, l'immense série des fruits charnus et mangeables lorsque l'homme les a modifiés par une culture intelligente se déroule à nos yeux. Le potiron et les petites baies du groseillier sont placés aux deux extrémités de cette série, qui comprend un grand nombre de fruits utiles à l'homme et aux animaux. Beaucoup plus rare dans la graine, l'hypertrophie se manifeste cependant à un haut degré dans celle du Cocotier. Tous les organes des végétaux peuvent se souder et se soudent en effet fréquemment entre eux : mais ces soudures n'ont lieu qu'entre des organes identiques ou très similaires, jamais entre des parties dissemblables. Ainsi les feuilles, les bractées, les sépales, les pétales, les étamines, les carpelles s'unissent entre eux chacun de leur côté, de même que les étamines se soudent avec la corolle, le calice avec le péricarpe, le péricarpe avec la graine en obéissant à la grande loi tératologique établie par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Mais jamais la feuille ne s'unit à la corolle, ni le calice à l'étamine ou la corolle au fruit, malgré leurs points de contact, car ils ne sont pas des organes similaires.

Il suffit de connaître un certain nombre de plantes européennes pour être frappé de la prédominance du nombre *cinq* dans les parties florales des végétaux dicotylédones, et du nombre *trois* dans celle des végétaux monocotylédones. On a vu que des avortemens fréquens réduisaient ces nombres, mais souvent aussi nous trouvons leurs multiples : ainsi dans les œillets il y a cinq sépales, cinq pétales et dix étamines, et dans un grand nombre de fleurs, telles que les roses, les pavots, les mauves, les renoncules, le nombre des étamines devient très considérable; dans ces fleurs la nature a multiplié les organes. Quelquefois cette multiplication est renfermée dans des limites fixes, c'est-à-dire que les étamines sont en nombre multiple ou sous-multiple du nombre normal; mais plus la multiplication est grande, moins le nombre est constant; et dans des plantes telles que les Pavots et les Roses, il varie dans des limites assez étendues. Cette multiplication si commune dans les étamines s'observe aussi quelquefois dans les pétales : dans la Ficaire, plante voisine des Renoncules, il y a neuf pétales; dans la Joubarbe (*Sempervivum*), les sépales et les pétales sont au nombre de six à douze au lieu de cinq comme dans le genre *Umbilicaria*, où l'ordre quinaire n'est point altéré.

Jusqu'ici nous n'avons point parlé de l'axe qui supporte tous les organes végétaux, et ce que nous avons à en dire se réduit à peu de chose sous le point de vue philosophique. La tige ou l'axe ascendant est tantôt simple, tantôt ramifié; les branches et les rameaux ne sont que la répétition de la tige, et tout arbre doit être considéré comme une réunion d'êtres entés les uns sur les autres, comme un polypier, en un mot. L'axe descendant, ou la racine, fixe la plante au sol; elle se ramifie comme l'axe ascendant, mais ne présente pas d'organes appendiculaires, à moins qu'une circonstance fortuite ne l'expose à l'influence de l'air et de la lumière : alors elle peut se métamorphoser et devenir tige. L'inverse est également vrai, et la seule différence réelle qui sépare la racine de la tige, c'est leur tendance primitive : l'une s'élève verticalement vers le ciel, l'autre s'enfonce perpendiculairement dans le sol.

Comment les organes appendiculaires sont-ils disposés sur l'axe sérien? En thèse générale, on peut dire que la spirale ou l'hélice des géomètres est la disposition normale; elle se modifie ensuite de mille manières et simule des séries rectilignes, des oppositions, des verticilles. Cette spirale, tantôt simple comme dans les branches du poirier, où les feuilles sont disposées en quinconce, arrive à son plus haut degré de complication dans les fleurs en général, les cônes des Pins, des Saplos, et les capitules de la famille des Composées et des Dipsacées.

II. *Végétaux cryptogames.*

Dans les plantes que nous venons d'étudier, nous avons vu que la graine était entourée d'étamines. Quel que soit le rôle qu'on leur assigne dans la reproduction, toujours est-il que leur présence est indispensable pour que la graine soit féconde, pour qu'elle puisse reproduire l'individu végétal. A partir des Marsiléacées où elle existe encore, l'étamine disparaît complétement, et ne se montre qu'à l'état rudimentaire dans les Mousses et les Lycopodiacées. Les enveloppes florales, qui déjà dans les Conifères (voyez ce mot) et dans les Cycadées se réduisaient à de simples bractées, ne forment une enveloppe fermée que dans les *Marsilea*. Les organes reproducteurs ne sont plus que des utricules isolées appelées sporules, et qui portent en elles, sans fécondation préalable, la propriété de reproduire le végétal. Dans les Fougères, ces utricules sont semées à la surface des feuilles; le plus souvent nues, elles sont quelquefois aussi protégées par de petites écailles. Dans les Lycopodiacées, les sporules sont des coques disposées en épi ou à l'aisselle des feuilles. Chez les Mousses, on les trouve renfermées dans un réceptacle désigné sous le nom d'urne. Enfin, dans

(1) Ils ont été observés dans les genres *Linaria*, *Antirrhinum*, *Digitalis*, *Sesamum*, *Galeopsis*, *Pedicularis*, *Viola* et *Orchis*.

les Lichens, les Hépatiques, les Champignons, les Algues et les Conferves, les organes reproducteurs sont tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur de la plante, nus ou protégés par un prolongement de son tissu, mais sans que rien nous rappelle la structure compliquée de la fleur.

La feuille se montre encore dans toutes ses variétés de forme et de grandeur dans les Fougères et les Marsiléacées: simple dans les Mousses, les Lycopodiacées et les Hépatiques, elle est réduite à une gaîne dentée dans les Équisétacées et disparaît enfin complétement dans les Lichens, les Conferves, les Algues, les Champignons et les Hypoxylons. Dans quelques Hépatiques et les Lichens foliacés, on peut dire avec raison que le végétal entier n'est qu'une feuille; mais dans les Lichens crustacés, la consistance et la couleur de la feuille n'existent plus; dans les Champignons, rien ne rappelle même sa forme. Le type végétal se perd donc totalement, et nous nous trouvons sur les limites de trois règnes. Par les Conferves, nous passons, comme nous l'avons déjà dit, aux animaux; et certains Hypoxylons, tels que les *Uredo*, les *Æcidium*, les *Puccinia*, se montrent à la surface des autres végétaux comme les exanthèmes sur la peau des animaux. Ici donc nous touchons au domaine de la pathologie végétale; et de même que chez les animaux la maladie a pour résultat la création de tissus nouveaux qui n'existent pas dans l'organisme à l'état sain, de même chez les végétaux elle n'est que le parasitisme d'un végétal sur les organes d'un autre, auquel il enlève les sucs destinés à le nourrir.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES.

Organes élémentaires. — Le tissu cellulaire est la base de tout l'organisme végétal. Il se compose de sphérules ou utricules fermées et juxtaposées l'une à l'autre. Ces cellules contiennent des substances de nature variée, de l'eau, de la matière verte (chlorophylle), de la fécule, des sucs résineux, de l'air, etc. Le tissu cellulaire ne se forme point de toutes pièces; les utricules s'engendrent successivement l'une l'autre: tantôt les nouvelles utricules sont une extension de la surface externe de l'utricule mère qui se trouve ainsi multipliée; tantôt elles se développent à son intérieur, la distendent, la crèvent ou se soudent avec elle. Cette génération, semblable à celle des animaux inférieurs tels que les hydatides, se poursuit ainsi jusqu'à l'infini. La forme des cellules est très variée: elles sont sphériques, ovoïdes, prismatiques, polyédriques ou irrégulières, suivant la pression à laquelle elles sont soumises et l'accroissement des parties auxquelles elles appartiennent. Dans les parties dont la croissance est rapide et qui tendent à s'allonger, les cellules se rompent ou s'allongent et deviennent des tubes; ces tubes ont été assimilés à tort au système vasculaire des animaux, et désignés sous le nom de vaisseaux; car ils sont fermés à leur extrémité qui est ordinairement effilée, et s'ajoutent bout à bout sans communiquer entre eux. Leur surface présente des apparences différentes: les uns sont parsemés de ponctuations, les autres de raies, d'autres ont la forme de chapelets. Dans les parties jeunes et tendres, les parois des tubes sont formées par un ruban roulé en hélice sur lui-même; ils prennent alors le nom de *trachée*. On peut dire, en thèse générale, qu'un vaisseau n'est qu'une cellule métamorphosée; mais la force qui a disposé en spirale les organes appendiculaires de la tige, se montre aussi dans la formation des vaisseaux. Les ponctuations, les raies dont ils sont marqués, ne sont que les traces d'une découpure imparfaite, soit que l'on considère les tubes comme des trachées à hélices soudées, ou les trachées comme des tubes dont les parois se sont découpées suivant une ligne hélicoïde. L'assemblage d'un certain nombre de vaisseaux unis par du tissu cellulaire, constitue la fibre végétale. Les vaisseaux ne restent pas toujours à l'état de simples tubes non ramifiés. Dans presque tous les végétaux à sucs lactescens, l'anatomie fait découvrir des vaisseaux très ténus anastomosés les uns avec les autres et formant des réseaux assez compliqués. Ils se distinguent de tous les autres en ce qu'ils ne renferment pas la sève non élaborée qui provient des racines, mais les sucs propres des végétaux; leur membrane fine et transparente ne présente ni raies ni ponctuations; enfin ils paraissent doués d'une certaine contractilité. Ces vaisseaux, les seuls qui méritent ce nom, forment la presque totalité du liber; on les rencontre aussi quelquefois dans les racines, les fruits, les feuilles, en un mot dans presque toutes les parties des végétaux qui contiennent des sucs lactescens, tels que les Figuiers, les Euphorbes, la Chélidoine, plusieurs Asclépiadées, etc. Ces vaisseaux ne sont aussi que des cellules allongées et anastomosées les unes avec les autres, ainsi qu'on l'a démontré en suivant leur développement. Telle est l'idée générale qu'on doit se former du tissu végétal et de ses transformations. A mesure que nous passerons les fonctions en revue, nous chercherons à apprécier le rôle des organes élémentaires dans la vie du végétal.

Deux ordres de fonctions assurent l'existence des végétaux et des animaux: ce sont les fonctions de la nutrition et celles de la reproduction.

Nutrition végétale. — Les organes principaux de la nutrition sont les racines, les tiges et les feuilles proprement dites. La racine est cette partie de l'axe végétal qui s'enfonce verticalement dans le sol; elle se ramifie comme la tige, ne se couvre point d'organes appendiculaires, mais se termine par des extrémités déliées, quelquefois légèrement renflées, dépourvues d'épiderme, formées d'un tissu cellulaire très fin et très perméable. Analogues aux vaisseaux chylifères des animaux comme la terre est l'analogue de leur estomac, les racines absorbent par cette extrémité tous les liquides qui sont à leur portée. Quelle est la nature de ce liquide absorbé? Est-ce de l'eau pure? Les anciens physiologistes le croyaient. Ignorant le rôle immense que l'air atmosphérique joue dans la nutrition des végétaux, ils invoquaient une expérience de Vanhelmont, qui arrosa un saule avec de l'eau de pluie, et vit son poids s'accroître de 164 livres en cinq ans. La science moderne a prouvé que l'eau de pluie n'est pas entièrement privée de principes étrangers comme le pensait Vanhelmont, et elle est arrivée à cette conclusion; que les racines absorbent les solutions qui sont à leur portée pourvu qu'elles ne soient pas trop concentrées. Elles les absorbent sans choix, le poison comme le liquide nourrissant, une solution de sulfate de cuivre aussi bien que de l'eau chargée de gomme ou de sucre. Arrosez une plante avec de l'eau de fumier trop concentrée, et elle périra, tandis qu'elle végètera dans de l'eau distillée; c'est que la première engorge ses extrémités absorbantes, tandis que l'autre ne les rend pas imperméables. Toutefois, certaines substances pénètrent plus facilement dans les plantes que d'autres, sans que leur solubilité relative puisse rendre raison de ces différences. Certains sels de potasse, de soude et de chaux, se retrouvent beaucoup plus communément dans les végétaux que d'autres qui sont tout aussi communs dans la nature. Si les poisons corrosifs pénètrent avec une grande promptitude dans les racines, c'est qu'ils détruisent la spongiole; ce n'est plus une absorption normale puisque le poison est porté directement dans le système circulatoire.

La racine absorbe par son extrémité seulement. Senebier prit une carotte, la pesa, puis la plongea dans l'eau de manière que son extrémité seule fût au-dessus de la surface du liquide; son poids resta le même. Il la plaça ensuite de manière que la racine entière fût hors de l'eau et que son extrémité seulement plongeât dans le liquide; en quelques heures son poids augmenta d'une manière très notable. Aussi les agriculteurs instruits savent-ils que les jeunes arbres épuisent le sol dans le voisinage de leur tronc; les vieux suivant une circonférence dont le rayon est plus

grand que celui du cercle formé par la cime de l'arbre. S'il n'en était point ainsi, on ne verrait point des arbres, dont la tête large et touffue abrite de la pluie le sol qu'elle recouvre, végéter avec tant de vigueur; mais à mesure que les branches s'étendent horizontalement, les racines dépassent le cercle tracé par la projection de la cime à la surface du sol, et reçoivent l'influence bienfaisante de la pluie. On aurait tort, toutefois, de voir dans cette combinaison une finalité providentielle; car le peuplier, la luzerne, ont des racines plus traçantes que le chêne ou l'orme. Comment les racines trouvent-elles dans le sol les sucs nutritifs qui leur conviennent? Suivant les jardiniers, elles *cherchent* la bonne terre et évitent la mauvaise. En effet, disent-ils, plantez un arbre entre un terrain maigre et un sol gras et fertile, vous verrez toutes les racines se diriger dans le sol fertile, s'y répandre, et atteindre des dimensions colossales. Il y a plus, si un mur sépare ces deux terrains, la racine le traverse, le renverse même pour chercher sa nourriture de l'autre côté. Les arbres qui bordent nos grandes routes sont le fléau des champs voisins; toutes les racines se répandent dans ces terres qu'elles épuisent, tandis qu'elles ne se développent pas du côté de la chaussée. Ces faits sont vrais, l'explication seule est fausse. Placez deux fils sur une racine à la distance d'un décimètre l'un de l'autre, recouvrez-la de terre et laissez-la végéter: au bout de quelque temps sa longueur totale sera peut-être doublée, mais les deux fils seront toujours à un décimètre de distance l'un de l'autre; ainsi, les racines ne croissent que par leur extrémité. Appliquons ce fait à l'explication du précédent. Une racine en contact avec un sol ingrat ne s'accroît pas; mais ses branches latérales, plus favorisées, se développent, grandissent, s'allongent, tandis que l'axe reste stationnaire. La direction primitive de la racine paraît donc changée, et l'on dirait qu'elle s'est déviée de son chemin pour éviter, pour contourner le massif de terrain ingrat qu'elle avait rencontré. La radicule, au contraire, qui se trouve en contact avec un terrain fertile y pénètre en poussant de nombreux rameaux, et semble avoir été attirée par le sol qui n'a fait que la nourrir et la développer. Telle est l'explication de ces faits en apparence extraordinaires, en ce qu'ils sembleraient présupposer chez les plantes un instinct qui n'existe que chez les animaux. Nourrir le végétal et le fixer au sol, sont les deux usages principaux de la racine; le second n'est qu'une conséquence du premier, car on ne trouve aucune relation entre la hauteur des arbres et la longueur des racines: celles de sapin sont courtes tandis que celles de la luzerne sont longues.

Lorsque l'eau a pénétré dans la racine, elle prend le nom de sève et elle s'élève rapidement dans le tronc et dans les branches. Jetons un coup d'œil sur la structure anatomique de cette portion aérienne de l'axe végétal. Le tronc de tous les arbres de nos forêts présente une structure analogue. Au centre est un cylindre de tissu cellulaire, ordinairement incolore, appelé *moelle*. Ce cylindre, très développé dans le Sureau, le Noyer, presque nul dans le Chêne ou le Hêtre, disparaît avec l'âge. Il est en communication avec la périphérie du tronc par des rayons d'une substance analogue, connus sous le nom de *rayons médullaires*. La moelle, par l'intermédiaire de ses rayons, nourrit probablement le jeune bourgeon avant qu'il ne soit devenu lui-même un rameau, ou, en d'autres termes, une nouvelle plante qui tire sa nourriture du tronc commun et de l'atmosphère. Ainsi, c'est aux cotylédons, ou plutôt à l'albumen qu'ils renferment souvent, qu'il faut assimiler la moelle. Avec l'âge elle disparaît dans presque tous les arbres, épuisée par les bourgeons et comprimée par les couches ligneuses environnantes. Autour de la moelle, on trouve souvent un cercle de trachées qui, quelquefois, est coloré en vert, et qu'on a désigné sous le nom d'*étui médullaire;* ses fonctions ne sont point connues. A l'étui médullaire succèdent *les couches ligneuses* qui forment la presque totalité de l'arbre, depuis la moelle jusqu'à l'écorce: les couches les plus rapprochées du centre sont plus dures, souvent colorées, et prennent le nom de *bois parfait*; celles de la circonférence, plus blanches et plus tendres, constituent l'*aubier*. Equarrir un arbre, c'est enlever l'aubier pour ne laisser que le bois. Un grand nombre d'observations et d'expériences ont démontré que chaque année il se forme une nouvelle couche d'aubier, et que les couches d'aubier les plus anciennes se transforment à mesure en bois parfait. Il en résulte que le nombre total des couches de la base du tronc est égal au nombre d'années que l'arbre a vécu. Les couches ligneuses se composent essentiellement de tubes ponctués ou rayés, unis entre eux par du tissu cellulaire; dans le bois, ces vaisseaux sont encroûtés de ligneux; dans l'aubier, ils sont encore creux et perméables; aussi le bois doit-il être considéré comme doué d'une vitalité très sourde, semblable à celle des os dans les animaux; c'est par l'aubier, c'est par la circonférence que le végétal vit et s'accroît.

En dehors de l'aubier, nous trouvons l'écorce. Celle-ci se compose aussi de plusieurs parties plus difficiles à reconnaître. Le *liber*, assemblage de feuilles très minces, est en contact immédiat avec l'aubier; puis vient la *médulle externe*, tissu cellulaire analogue à celui de la moelle, qui est si développé dans le Chêne liége, mais qui se retrouve plus ou moins dans tous les autres végétaux. Enfin, l'*épiderme*, membrane fine, qui n'existe dans son intégrité que sur les jeunes plantes, et qui plus tard est rompue, déchirée, et sans cesse renouvelée, comme on le voit très bien sur le Platane.

La structure des arbres exotiques, tels que les Palmiers, les Cocotiers, les Dragonniers, les Aloès, les Bambous, les Bananiers, les Pandanus, est infiniment plus simple; leur tronc n'est qu'un faisceau de fibres entouré d'un fourreau ligneux, formé par les pétioles des feuilles qui persistent, deviennent ligneuses, et se soudent entre elles après la chute de leur limbe. Imaginez que dans un poireau (*Allium porrum*) les gaines de toutes les feuilles dont la réunion forme la tige s'endurcissent et se réunissent entre elles, et vous aurez la fidèle image du tronc d'un *arbre endogène*. Sauf les dimensions, la tige du Bananier est identique à celle du poireau. Examinez un de ces *Yucca*, si communs dans nos orangeries. Au sommet de l'arbre, les feuilles sont dans tout leur développement; au-dessous, quelques unes sont à moitié desséchées, et leur base est déjà dure et ligneuse; plus bas vous ne voyez plus que ces bases de feuilles semblables à des écailles de poisson. Au-dessous, le tronc est lisse; mais un examen attentif fait découvrir les traces des feuilles dont le limbe a entièrement disparu, et dont les cicatrices restent. On trouve toutes les transitions entre cette structure et celle des arbres de nos forêts; l'on peut dire, en thèse générale, que les troncs (*stipes*) des Palmiers sont ceux de nos forêts réduits aux couches de l'aubier. Dans nos climats, les bulbes des Liliacées nous offrent en petit l'image de cette structure si simple qui caractérise des végétaux du port le plus varié.

C'est à travers les couches de l'aubier que la sève s'élève dans le tronc des arbres. Si la totalité du tronc se compose d'un bois mou comme celui du peuplier, alors elle monte à la fois par l'aubier et par le bois; mais dans les arbres à bois dur, tels que le Chêne, l'Orme, l'Ebène, etc., elle ne passe que par l'aubier. Du reste, son trajet n'est pas limité à une seule portion du cylindre ligneux, ainsi que Hales l'a prouvé. Si l'on fait à son exemple des entailles à un arbre, disposées de telle façon, les unes au-dessus des autres, que tout l'arbre serait coupé en deux si elles se trouvaient dans un même plan horizontal, la sève ne s'élève pas moins dans ce tronc ainsi mutilé. Partout où elle trouve une solution de continuité, elle passe par les tissus qui n'ont point été lésés. Mustel fit une profonde entaille au-dessous d'une grosse

branche : la branche ne mourut pas, et cependant il avait intercepté le chemin le plus direct de la sève. Les saules creux, si communs dans nos prairies, ne prouvent-ils pas que les dernières couches d'aubier suffisent pour mettre les branches en communication avec les racines?

La quantité de sève varie, suivant les espèces et suivant les saisons. Elle est considérable dans les Erables, les Frênes, les Peupliers, la Vigne, les arbres à fruits et les végétaux grimpans en général, et monte principalement au printemps et vers le milieu de l'été; la chaleur est l'agent principal qui détermine cette ascension. Introduisez dans une serre les branches d'une vigne au milieu de l'hiver, la sève montera dans cette branche, qui se couvrira bientôt de feuilles et de fleurs. Toutefois, une cause occulte rend ces effets plus énergiques au printemps que dans aucune autre saison, et le végétal de la Nouvelle-Hollande transporté dans nos serres, pousse des bourgeons à l'époque où commence le printemps de son pays, tandis que les végétaux européens dorment encore d'un profond sommeil. La sève monte avec une grande vitesse dans certains végétaux. Les belles expériences de Hales ont fait voir que dans les poiriers cette ascension se faisait avec une rapidité d'un pouce par minute. Sa force n'est pas moindre : dans d'autres expériences sur la vigne, la sève soulevait en sortant une colonne d'eau de 45 pieds, ou, en d'autres termes, elle surmontait une pression d'une atmosphère et un quart.

Quelles sont les causes de cette ascension si énergique et si rapide? Le problème n'est pas encore complétement résolu, toutefois la science possède quelques uns de ses élémens. L'extrémité d'une radicule est pourvue d'une membrane fine recouvrant un tissu cellulaire lâche et tendre qui se trouve en contact avec de l'eau plus ou moins chargée de sels et de substances étrangères. Si le liquide contenu dans la radicule est plus dense que celui qui la baigne à l'extérieur, il y aura endosmose, et le liquide extérieur pénétrera dans la racine avec une force insurmontable. C'est ce qui arrive en effet. L'eau à l'intérieur de la radicule dissout immédiatement le mucilage, la gomme, le sucre, la fécule, les sels qu'elle y rencontre; ainsi chargée de substances étrangères, elle monte vers les feuilles, où elle s'évapore en laissant dans la plante toutes les matières étrangères. Une condensation continuelle s'opère ainsi dans cet alambic vivant, et la densité du liquide intérieur l'emporte toujours sur celle de l'eau ambiante chargée d'une petite quantité de sels, et le plus souvent de gaz qui diminuent encore cette densité relative. Une fois dans la racine et le tronc, la sève se trouve soumise à une nouvelle force physique qui se joint à l'endosmose : c'est la capillarité. Soit que l'on admette que la sève monte par les tubes ou par les intervalles que les cellules laissent entre elles, toujours est-il qu'elle se trouve renfermée dans des espaces tellement étroits que la force capillaire doit y agir avec la plus grande énergie. Toutefois, elle n'est pas suffisante pour expliquer à elle seule l'ascension de la sève, puisque celle-ci cesse de s'élever dans un tronc privé de vie. Une troisième cause s'ajoute aux deux précédentes. Les feuilles, comme nous le verrons, sont les agens d'une évaporation active; l'eau qui se dissipe ainsi dans l'atmosphère n'est point remplacée par de l'air dans l'intérieur des espaces capillaires de la plante; il s'y forme un vide assez parfait, et la pression atmosphérique s'ajoute à l'endosmose pour faire monter la sève dans le tronc.

Poussée par ces trois forces, la sève arrive dans les feuilles où il se passe un nouvel ordre de phénomènes analogues à ceux de la transpiration et de la respiration chez les animaux. Mais avant de les exposer, nous devons dire un mot de la structure de ces organes, considérés sous le point de vue physiologique. Toute feuille est l'expansion d'un faisceau de fibres de la tige, souvent visible, et connu sous le nom de pétiole; ramifié à l'infini, et suivant des modes très variables, ce pétiole constitue le limbe de la feuille. Les intervalles que ces nervures laissent entre elles sont remplis par du tissu cellulaire. Les nervures elles-mêmes se composent principalement de tubes, de trachées et de vaisseaux du latex. Le tissu cellulaire des feuilles est lâche, les intervalles que les utricules laissent entre elles sont très grands et très irréguliers. Deux couches d'épiderme, l'une supérieure, l'autre inférieure, limitent cette masse cellulaire. Cet épiderme est percé d'un nombre variable pour chaque espèce de trous, ordinairement elliptiques, garnis d'un bourrelet à leur orifice, et communiquant avec les grandes lacunes du tissu cellulaire. Ces orifices sont connus sous le nom de *stomates*. Excessivement nombreux sur les feuilles minces, coriaces et luisantes, ils le sont beaucoup moins sur les feuilles grasses et charnues. Ils manquent complétement sur les cotylédons, les feuilles submergées et à la face inférieure des feuilles flottantes; car leur existence est invariablement liée à celle de l'épiderme, et cette couche ne se développe pas sur les parties végétales qui sont en contact avec l'eau.

Lorsque la sève arrive dans les feuilles, il y a d'abord évaporation d'une quantité notable d'eau parfaitement pure. Cette évaporation, qui dans vingt-heures est d'une livre un quart environ pour un Tournesol, ou un Chou, doit être énorme sur un grand arbre. Elle est plus active durant le jour que durant la nuit : cependant, le matin, on voit souvent sur les feuilles des plantes de petites gouttelettes qui sont le produit de l'exhalation aqueuse du végétal, et que l'on confond avec la rosée. Cette évaporation est aussi en raison directe du nombre des stomates; presque nulle dans les plantes grasses, elle est très considérable dans les végétaux à feuilles minces. Le premier effet de cette transpiration est, comme nous l'avons déjà dit, de condenser la sève en éliminant une énorme quantité d'eau inutile à la nutrition de la plante.

Par son contact avec l'atmosphère la sève subit des modifications encore plus profondes, et devient alors, comme le sang artériel chez les animaux, capable de nourrir et de renouveler l'organisme. On voit que ces fonctions sont analogues à celles de la respiration dans les animaux, et qu'en assimilant les feuilles aux poumons, on est resté dans les limites de la plus sévère analogie. En effet, quoique toutes les parties vertes des végétaux puissent respirer, ce sont cependant les feuilles qui jouent le grand rôle dans cette fonction. Ce rôle est différent pendant le jour et pendant la nuit. Pendant la nuit, les parties vertes et les parties colorées, telles que les fleurs et les fruits, absorbent l'oxigène de l'air; on s'en est assuré par des expériences directes. Cet oxigène se combine avec le carbone de la plante; une partie est exhalée pendant la nuit, l'autre est décomposée, comme nous le verrons plus bas. C'est à l'absorption de cet oxigène, principe indispensable à notre propre existence, et à l'exhalation de l'acide carbonique qu'on doit attribuer les accidens qui sont arrivés à des personnes endormies dans des serres, des orangeries ou des fruitiers où l'air ne pouvait pas se renouveler.

Pendant le jour, les parties vertes décomposent l'acide carbonique, s'assimilent le carbone et exhalent l'oxigène. Cet acide carbonique provient de trois sources : 1° de l'air ambiant; 2° de l'eau absorbée par les racines, et qui contient toujours une plus ou moins grande proportion de ce gaz; 3° de la combinaison du carbone, provenant des engrais, et qui a pénétré dans les végétaux, pour s'y combiner avec l'oxigène absorbé pendant la nuit par les parties vertes et par les parties colorées.

Bonnet ayant introduit une branche de vigne dans de l'eau où le soleil plongeait ses rayons, vit un grand nombre de petites bulles se détacher de la surface des feuilles et s'élever dans le liquide. Dans une autre expérience, il fit bouillir l'eau, essuya les feuilles avant de les plonger dans le liquide, et vit que ces feuilles ne dégageaient plus de

bulles. Bonnet en conclut que ces bulles étaient de l'air resté adhérent à la surface de la feuille ou contenu dans l'eau. Il était impossible de raisonner plus juste et de conclure plus mal : c'est que, dans les sciences, il ne suffit pas, pour arriver à la vérité, d'exclure une cause d'erreur, il faut les exclure toutes. En effet, pourquoi Bonnet supposait-il *à priori* que ces bulles étaient de l'air ? Trente ans après, Priestley démontra qu'elles étaient de l'oxigène pur, et cette seule observation renversa tout le raisonnement de Bonnet. Senebier fit un pas de plus que Priestley ; il fit voir que l'oxigène exhalé était dû à la décomposition de l'acide carbonique contenu dans l'eau ; car la quantité d'oxigène exhalée était beaucoup plus considérable lorsque l'eau était chargée de gaz acide carbonique. Cette vérité fut démontrée ensuite à satiété par tous les expérimentateurs. Si l'on renouvelle les feuilles dans la même eau, elles n'exhalent plus d'oxigène vers la fin de l'expérience, parce que tout l'acide carbonique finit par être décomposé. Si l'on plonge une plante dans de l'eau chargée de carbonate de chaux, il n'y a aucune action produite ; mais qu'on y verse quelques gouttes d'acide sulfurique, à l'instant même l'acide carbonique du carbonate devenu libre, la plante le décompose et l'oxigène est mis à nu. Toutes ces actions n'ont lieu que sous l'influence directe des rayons solaires, même la lumière diffuse ne suffit pas pour les produire. Ces phénomènes se passent dans l'air comme sous l'eau ainsi que nous allons le démontrer. Palmer, de Saussure, ont introduit des végétaux vivans dans des récipiens pleins d'air ou contenant des quantités déterminées d'acide carbonique, et ils ont vu qu'au bout d'un certain temps d'exposition au soleil, cet acide carbonique avait disparu et était remplacé par une petite quantité d'oxigène. Ainsi, dans une expérience de Théodore de Saussure, l'air contenait après l'expérience 24 $\frac{1}{2}$ parties d'oxigène au lieu de 21, qui est la proportion ordinaire ; il s'assura en même temps que du carbone s'était déposé dans les plantes, ce qui n'avait jamais lieu quand elles végétaient dans un gaz autre que l'acide carbonique ou dans de l'air qui en était entièrement privé.

Non seulement les parties vertes décomposent l'acide carbonique contenu dans le milieu ambiant, mais elles décomposent encore celui qui pénètre dans les racines avec l'eau qu'elles puisent dans le sol. Senebier a mis ce fait hors de doute par l'expérience suivante. Ayant rempli deux récipiens renversés, l'un de gaz azote, l'autre de gaz hydrogène ; il introduisit dans chacun d'eux un rameau vert dont le bout plongeait dans de l'eau carbonisée ; chaque jour il changeait les rameaux afin d'éviter toute apparence de décomposition ; au bout de quarante-trois jours, les deux gaz des récipiens contenaient 30 centièmes de gaz oxigène, lequel provenait de la décomposition du gaz acide carbonique absorbé par les racines de la plante. De deux branches de pêcher placées sous l'eau et plongeant, l'une dans une bouteille vide, l'autre dans une bouteille remplie d'acide carbonique, la seconde a donné une quantité d'oxigène double de celle fournie par la première. Sans doute, ces expériences ne sont pas à l'abri de toute critique, la chimie moderne a des procédés infiniment plus rigoureux ; mais si elles peuvent être accusées d'inexactitude sous le point de vue des quantités de gaz obtenues, elles ne le sont point quant au résultat physiologique.

Nous avons dit que les parties vertes ainsi que les parties colorées absorbaient de l'oxigène *pendant la nuit*. Une partie de cet oxigène se combine avec le carbone de la plante ; il en résulte de l'acide carbonique qui est en partie exhalé, et en partie décomposé lorsque la plante est frappée par les rayons solaires. En effet, l'oxigène ne reste pas à l'état de gaz dans la plante. On essaierait vainement de le faire sortir à l'aide de la machine pneumatique ; il se combine donc très probablement avec le carbone pour être décomposé le lendemain. Ce passage du carbone par l'état d'acide carbonique est une digestion préparatoire qui le rend propre à être assimilé au tissu végétal.

En résumé, toutes ces compositions et décompositions ont un résultat unique, qui est de fixer du carbone dans la plante ; on en a signalé un autre dont l'importance ne serait pas moindre. Les feuilles des plantes, a-t-on dit, purifient l'air en absorbant l'acide carbonique, et en y versant des torrens d'oxigène, tandis que les poumons des animaux le vicient en rejetant continuellement de l'acide carbonique à la place de l'oxigène qu'ils inspirent. Examinons si réellement cet équilibre existe. Les parties vertes des végétaux n'exhalent de l'oxigène que sous l'influence des rayons solaires ; pendant la nuit, elles absorbent de l'oxigène et elles exhalent de l'acide carbonique ; quant aux parties colorées (fleurs, fruits, feuilles colorées), non seulement elles n'exhalent jamais d'oxigène, mais encore elles l'absorbent et rejettent de l'acide carbonique jour et nuit. Par conséquent, s'il est vrai que dans nos climats les végétaux améliorent l'air sous l'influence des rayons solaires pendant qu'ils sont chargés de feuilles, ils le vicient pendant tout le reste du temps. Ce que le raisonnement pouvait faire prévoir l'expérience l'a prouvé, et les expériences de MM. Linck, Woodhouse et Grischow ont démontré, qu'en définitive des plantes vivantes ne vicient ni n'améliorent en rien l'air dans lequel elles avaient végété pendant un certain temps. Ainsi l'assimilation du carbone est, dans l'état actuel de nos connaissances, le seul résultat positif de la respiration végétale, et la quantité d'acide carbonique contenue dans l'air est si petite, que sa diminution ne saurait être considérée comme un bénéfice pour les autres êtres vivans. M. Boussingault a aussi découvert de l'azote dans certaines plantes fourragères ; mais il ne joue pas un rôle important comme le carbone. L'hydrogène qu'elles contiennent quelquefois provient, dit-on, de la décomposition de l'eau.

Le carbone, l'oxigène et l'hydrogène, tels sont les principes immédiats des végétaux. L'oxigène et l'hydrogène sont-ils dans les proportions convenables pour faire de l'eau, alors ils forment les ligneux ou le bois et ses dérivés, la fécule, la gomme et le sucre qui n'en sont que des modifications légères. L'hydrogène est-il en excès, nous avons les huiles grasses et volatiles, les résines, le caoutchouc, les térébenthines, la cire, le camphre, et autres produits inflammables des végétaux. L'oxigène domine-t-il, il donne naissance aux acides tartrique, malique, citrique, gallique, etc., qui se trouvent dans un grand nombre de fruits. Nous voyons donc que la sève peut suffire largement à tous les besoins du végétal. Lorsqu'elle est ainsi élaborée, elle descend des feuilles vers les racines, se mêle probablement avec la sève ascendante, et contribue à l'accroissement de toutes les parties de la plante ; elle prend alors le nom de *sève descendante* ou *cambium*. Dans les végétaux où elle est colorée on lui donne le nom de *latex*. Cette coloration est due à la présence du caoutchouc, de l'opium, de la résine ou de l'albumine. Quand ces principes n'y existent pas, le latex est incolore comme la sève ascendante.

Nous avons dit que la sève ascendante s'élevait par toute l'épaisseur du corps ligneux ; la sève descendante passe entre l'aubier et le liber, et forme ainsi une nouvelle couche d'aubier et une nouvelle couche de liber. Si au printemps on fait une incision à un arbre séveux, le liquide en découle, quand même l'incision n'a pas intéressé l'aubier ; si l'on enlève un anneau circulaire d'écorce, le bord supérieur de l'incision se boursoufle par l'accumulation de la sève descendante ; il se forme un bourrelet, tandis que toute la partie du végétal qui se trouve au-dessous n'augmente pas de diamètre. Mais puisque la sève descend entre l'écorce et les couches ligneuses, l'aubier doit s'accroître de dedans en dehors, le liber de dehors en dedans ; en un mot, ils crois-

seat eu sens laverse l'un de l'autre. Introduisez un clou daas l'anbier, et au bout d'un certain nombre d'années vous le trouverez recouvert d'un nombre de couches ligneuses égal á celui des années écoulées; logez au contraire ce clou dans le liber, et les couches qui se formeront derrière lui ne tarderont pas á le rejeter au-dehors. Des noms, des dates gravés daas l'anbier ont été retrouvés près du centre de l'arbre. Comment se fait cette transformation du *cambium* en anbier et en liber? Quelques uns ont dit que ce liquide nourrissait seulement le liber et l'aubier qui se reproduisaient eux-mémes, d'autres ont pensé qu'une nouvelle couche d'aubier et une nouvelle couche de liber s'engeadraleat dans ce cambium et s'accolaient á ces parties. Enfin, Dupetit-Thouars a fondé aae théorie qui n'est point à l'abri de toute objection, mais qui se trouve tellement d'accord avec tout ce nous savons de la nature morphologique et biologique de la plante, qae nous n'hésitons pas á l'adopter jusqu'à ce que sa fausseté nous soit démoatrée. Le bourgeon qui nait sur aue tige n'étant qu'une plante nouvelle pourvue de feuilles, de fleurs et de fruits, les racines en s'insiaaant entre le bois et l'écorce, forment par leur entrelacement les nouvelles couches de l'année. Telle est l'idée de Dupetit-Thouars qui semble se réaliser d'une manière visible sur certaines plantes de la classe des Lisnes : le cambium n'est ici qoe le liquide nourricier dans lequel les racines se développent. Greffer ua arbre, c'est implanter un végétal sur un végétal au lieu de le coufier au sol; mais le résultat est le même : il pousse des racines dans les deux cas.

Tout ce que nous venous de dire s'applique uniquement aux arbres de nos climats. Dans les Palmiers, la sève monte par toute l'épaisseur de l'arbre, et les couches ligneuses se formeot de debors eu dedsns; aussi le centre de ees arbres est-il beaucoup plos mou que leur circouféreace: on sait que dans ceux de nos forêts c'est exactement le contraire.

L'accroissement des arbres en hauteur se fait incontestablement par les bourgeons. Preuons uo chéne d'un an : il se compose d'une petite racine portant une tige formée d'une couche d'aubier et d'une couche de liber; au sommet de cette tige est un bourgeon qui, en se développant l'année suivante, prolonge l'axe végétal; ses fibres, en descendant le long de la tige de l'anuée précédente, ajoutent uoe nouvelle couche d'anbier et une nouvelle couche de liber à celles qui existaient déjà auparavant. Ainsi douc, su bont de deux ans la premiére pousse aura deux couches d'aubier et deux couches de liber, la seconde pousse une seule de chaque. Au bout de trois ans la première ponsse aura trois couches d'aubier et trois de liber; la seconde pousse deux de chaque, et ainsi de suite; mais on voit que ce n'est qu'au bas de la tige que le nombre de couches sera égal à celui des années. Dans le Palmier les choses se passent différemment : chaque année un bourgeon terminal éléve la tige d'une certaioe qusntité; mais comme les couches n'ont aueuae régularité, que les fibres s'entrecroisent daus l'intérieur de l'arbre, c'est par le nombre des assises ou des anneaux superposés qu'on peut estimer l'âge de ces arbres. Leur périphérie se durcissant par la soudure des bases des feuilles, leur accroissement en diamètre a noe limite déterminée, et le troac reste cyllodrique. Daas les arbres de nos climats, au contraire, le nombre de couches allant en dimlanant depuis le pied jusqu'au sommet, leur tronc preud aae forme plus ou moins conique, résultat uécessaire de l'emboîtement successif des cônes ligneux dont ils se composent.

L'ensemble de ees faits nous conduit à nue conséqneace générale importaote, et qui fournit na des meilleurs caractères distinctifs entre les végétaux et les animaux. Le végétal reaouvelant chaque anuée les tissns à travers lesquels la sève doit circuler, ne porte pas en lui-méme uae cause de mort inévitable; s'il meurt, c'est par accident. Chez l'animal, au contraire, les vaisseaux ne se reaouvelant pas, ils finisseat par se durcir, s'ossifier, s'oblitérer même, et la vie doit nécessairement cesser. On s'est assuré, au moyen de docnmens historiques, qu'il existait des tilleals âgés de sept ceats ans et de mille ans. On a trouvé dans le creux d'un chéne des Ardeunes des vases et des monnales datant de l'invasion des Barbares, ce qui lui donne un âge de qninze à seize siècles. En comparant la grossenr d'an if, dont l'âge était coanu, avec un individu très vieux existant en Angleterre, on s'est assuré qu'il ne pouvait pas avoir moins de trois mille ans. Certaios Baobabs des iles du Csp Vert ont cinq mille ans suivant Adansou, et le célèbre Dragonnier d'Orotava, dans l'île de Ténériffe, a uu âge qui ne s'accorde nullement avec celui que les traditions bibliques donnent à la terre que nous habitons.

Je ne saurais, daus l'aperçu sommaire auquel se rédoit cet article, passer en revue les phénomèoes secondaires de la biologie végétale, tels qne le sommail et le mouvement des feuilles, la chaleur propre des végétaux, l'enroulement des tiges volnbiles, l'étiolement des parties vertes, la maturatiou des fruits et des graines. Je renvoie les personnes qui désireraient avoir des détails sur ees curieux phénomènes, aux traités de physiologie végétale de MM. de Caudolle, Trevirnaus et Meyaa.

Reproduction végétale. — Ches les animaux supérieurs, l'individu étant un tout unique composé de parties dissemblables, il ne saurait y avoir qu'un seul genre de reproduction, la génération ordioire, où un nouvel être se développe daas le seiu d'ua outre pour s'en séparer lorsqu'il peut suffire à sa propre existence. Mais les plantes sont le plus souvent des êtres composés où la structure du tout se répète dans chacune de ses parties, et l'on conçoit uu mode de multiplicatiou par séparation. C'est en effet ce qui a lieu : les rejets qu'une plante pousse par ses racines, les greffes, les marcottes, les boutures sont une multiplication, et par conséquent uae reproduction de l'individo avec tous ses caractères constaas ou accidentels. Pour propager nne variété de fruit, de fleur, de feuilles, la reproductiou par graines serait inefficace, car elle ne propage qne l'espèce avec ses caractères constans, tandis que la greffe ou la bouture multiplie réellement l'iadividu avec toutes les variatious individuelles que des influences spéciales oat déterminées. Or, l'histoire tout entière des êtres organisés démontre que la conservation de l'espèce est la grande préoccupation de la nature, ou plus exactement, que si cette conservation n'avait pas été assurée par une infinité de moyeas variés, les espéees disparaîtraient l'une après l'autre de la surface du globe. Aussi, est-ce la reproduction par graines qui est le mode normal et habituel de la propagation des espèces végétales.

Pour qu'une graine soit fertile, c'est-à-dire pour qu'elle coatienne ua embryon espable de reproduire l'espèce, il faut l'intervention de deux organes, l'étamine et le pistil; il faut, en un mot, une fécondation analogue à celle des animaux, et qui doit coaserver le même nom. Les preuves de la fécondation végétale sont très nombreuses. Nous croyons devoir les rapporter à cause des doutes qu'on a élevés dans ees derniers temps sur la réalité de ce phénomène chez les végétaux. Il est certaines plantes où les organes mâles et les organes femelles se trouvent sur des pieds différens, tels sont les Saules de nos climats, les Dattiers dans les pays chauds. De toute antiquité on ne cultive en Asie qne des Dattiers femelles, les seuls qui puissent donner des fruits; mais les Babyloniens savaieot déjà que si l'on ae saupoudre pas les fleurs femelles avec le pollen des étamiaes des fleurs mâles, le Dattier femelle ne porte pas de fruits. Aussi, les habitaus vont-ils daas les bois chercher des branches de Dattiers mâles qu'ils secouent au-dessus des fleurs femelles. La conquéte de l'Egypte par les Fran-

çals au commencement du siècle fit manquer la récolte des dattes, parce que la *caprification* des Dattiers ne put être exécutée. Les vents, les insectes, suppléent dans l'état sauvage à la prévoyance humaine, et déjà en 1503 Pontanus a chanté les amours des deux Palmiers de Brindes et d'Otrantes, qui se fécondaient à travers les airs. On cultivait au Jardin-des-Plantes de Paris deux Pistachiers femelles qui n'avaient pas porté de fruits, quoique chaque année ils se couvrissent de fleurs. Quel fut l'étonnement de Bernard de Jussien, lorsqu'une année il vit ces deux arbres nouer et mûrir parfaitement leurs fruits. Dès lors il conjectura qu'il devait exister à Paris ou dans les environs quelque individu mâle portant des fleurs. Il fit des recherches à cet égard, et apprit qu'à la même époque un pied de Pistachier mâle avait fleuri pour la première fois à la pépinière des Chartreux près du Luxembourg. Dans nos serres, on féconde souvent des Palmiers nains (*Chamaerops humilis*) femelles avec du pollen provenant d'un individu mâle fort éloigné et envoyé par la poste. A Saint-Valery-sur-Somme, il existe un Pommier où toutes les étamines avortent constamment. Pour lui faire porter des fruits, on le féconde en secouant sur lui des branches fleuries des pommiers ordinaires; cela s'appelle *faire sa pomme*, et c'est une occasion de fête pour les communes environnantes. Tous les Saules pleureurs de l'Europe sont issus d'un seul pied femelle importé d'Asie; aussi, ces arbres ne donnent-ils jamais de graines fertiles.

Dans le Maïs, les *Carex* et d'autres végétaux, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur les mêmes individus, mais séparées. Ainsi, la panicule qui termine le blé de Turquie se compose uniquement de fleurs mâles, tandis que les fleurs femelles forment un gros épi situé beaucoup plus bas. Si l'on retranche cette panicule mâle avant que l'épi femelle ne se soit dégagé des feuilles qui l'enveloppent, la fécondation ne s'opère pas et les graines de Maïs restent stériles. Or, l'analogie des organes mâles et femelles, dans les plantes monoïques ou dioïques et dans celles à sexes réunis sous une même enveloppe, est tellement incontestable, que l'on peut conclure rigoureusement des végétaux à sexes séparés aux fleurs hermaphrodites. Celles-ci, du reste, fournissent elles-mêmes des preuves à l'appui de la fécondation végétale : sur toutes les plantes où cette fonction ne s'accomplit pas avant que la corolle ne soit ouverte, on rend les graines infécondes en retranchant à temps les anthères ou le style. Les fleurs complétement doubles, c'est-à-dire où toutes les étamines se sont métamorphosées en pétales, sont stériles. L'existence des hybrides ou mulets végétaux, produits de la fécondation de deux espèces différentes et qui participent également de deux êtres qui leur ont donné naissance, est la dernière et la plus concluante de toutes les preuves en faveur de la fécondation végétale. Nous l'admettrons donc comme un fait démontré, et nous verrons que tout ce que nous en dirons corroborera le système de preuves que nous avons édifié.

Le pollen ou poussière fécondante se compose de grains de forme et de grandeur variables; ces grains, munis de deux enveloppes concentriques, contiennent une liqueur dans laquelle nagent des granules plus petits: on la nomme *fovilla;* c'est le liquide fécondateur. Le grain de pollen, mis en contact avec l'eau, crève la *fovilla*, s'échappe, et la fécondation devient impossible; c'est ce qui se passe pendant les années pluvieuses. La vigne, le blé, *coulent*, comme disent les agriculteurs, c'est-à-dire la fécondation ne s'opère pas, les fruits ne prennent que peu ou point d'accroissement, et la récolte manque. Ces grains de raisin, plus petits que tous les autres, qu'on remarque souvent sur les grappes, sont des grains non fécondés. Toutes les enveloppes florales, mais le calice et la corolle en particulier, assurent l'acte de la fécondation en protégeant le pollen contre l'action de la pluie, quoique souvent leur protection soit inefficace par suite de la position des fleurs, ou parce que le calice et la corolle recouvrent incomplétement les anthères qui s'élèvent au-dessus d'elles. Toutefois, il est des fleurs, telles que les campanulées, les infundibuliformes, les papilionnacées, les labiées, les personnées, où cette protection est efficace; elle ne l'est pas moins dans toutes celles où la fécondation a lieu avant l'épanouissement de la corolle, telles sont les Composées et les Campanulacées. Certaines fleurs ferment leurs corolles à l'approche de la pluie, courbent leurs pédoncules en se cachant sous les feuilles. Mais c'est dans les plantes aquatiques que la nature semble s'être plu à résoudre de mille manières le problème difficile de soustraire la fleur à l'influence délétère de l'humidité au moment de la fécondation. Dans les unes, les boutons s'élèvent jusqu'à la surface de l'eau avant de s'épanouir. Ceux de la Renoncule aquatique, surprise par les crues subites des mares ou des lacs dans lesquels elle végète, se gonflent sans s'ouvrir, se remplissent d'air, et l'acte mystérieux s'accomplit au fond des eaux. Lorsque la fécondation est près de s'accomplir, les pétioles des feuilles du *Trapa natans* deviennent vésiculaires, se remplissent d'air, et ces vessies natatoires végétales élèvent la fleur hors de l'eau. Tout le monde connaît les noces poétiques du *Vallisneria spiralis :* portée sur une longue tige roulée en hélice, la fleur femelle monte en se déroulant à la surface des canaux qu'elle habite; mais les fleurs mâles sont captives au fond de l'eau, retenues par une spathe; tout-à-coup la spathe s'ouvre, les fleurs mâles s'échappent et viennent nager autour de la fleur femelle qui redescend mûrir au fond des eaux son fruit et ses graines fécondes. La position relative des organes sexuels favorise aussi quelquefois la fécondation. Dans les fleurs dressées, lorsque les étamines sont plus longues que le style, elles le dominent, et le pollen tombe par son propre poids sur le stigmate; quand la fleur est penchée, une disposition contraire produit un effet analogue. Toutefois, il faudrait bien se garder de voir ici une cause finale évidente, car cette règle est très fréquemment en défaut. Ainsi, dans les Renonculacées les anthères s'ouvrent en dehors, c'est-à-dire du côté opposé au pistil. Dans d'autres plantes, la position des organes sexuels est inverse de ce qu'elle devrait être pour assurer la fécondation; mais les vents qui les agitent, les insectes qui se roulent dans leur pollen, suppléent à l'insuffisance de ces dispositions premières. Souvent aussi l'étamine se porte vers le pistil, et l'anthère applique directement le pollen sur le stigmate. Dans la Rue (*Ruta graveolens*), la *Parnassia palustris*, la Capucine (*Tropaeolum majus*), le *Kalmia*, l'Epine-vinette (*Berberis vulgaris*), la fécondation s'opère ainsi. Dans le *Mimulus*, le *Lechenaultia*, c'est le stigmate qui se ferme dès que le pollen y est tombé.

Comment s'opère la fécondation proprement dite? Les travaux des physiologistes modernes avaient jeté un tel jour sur cette question, qu'on la regardait comme définitivement résolue. Voici ce qu'on admettait universellement il y a deux ans environ. Le grain de pollen tombant sur le stigmate, s'y trouve en contact avec une matière onctueuse, semi-liquide qui détermine la rupture de la membrane *externe* de ce grain; la membrane interne n'étant plus soutenue, passe à travers cette solution de continuité; elle fait hernie, pour me servir d'une expression empruntée à la chirurgie, et forme un boyau qui pénètre dans le stigmate, descend le long du style, arrive près de l'ovule et y pénètre par une ouverture spéciale appelée *micropyle;* là, se passe une opération mystérieuse, une excitation vitale suivant les uns, une greffe de deux utricules suivant les autres, et l'embryon se développe. On voit que dans cette théorie, les étamines jouent le rôle du mâle, le pistil celui de la femelle dans les animaux, en supposant, comme on le fait généralement, que l'embryon préexiste dans l'ovaire. M. Schleiden est venu changer le rôle des organes : suivant lui, l'ovule n'est qu'un récipient, une enveloppe destinée à recevoir l'embryon; cet embryon,

c'est la partie inférieure du boyau pollinique. Ainsi donc, dans les végétaux, c'est le pollen qui contient l'embryon, et l'ovule n'a d'autre rôle que de favoriser son développement. Les auteurs de cette doctrine ont dit qu'elle renversait celle de la sexualité dans les végétaux : je ne saurais partager cette opinion; l'idée de sexe est empruntée au règne animal, et quand on ne tient compte que des faits, elle se réduit à ceci : que la création de l'être nouveau nécessite le concours de deux individus ou de deux organes; seulement les rôles seront intervertis, et l'étamine devra être assimilée à l'organe femelle qui, dans les animaux, est censé renfermer l'embryon.

Quelle que soit celle de ces deux théories qui l'emporte, toujours est-il que sous l'influence du pollen la graine devient fertile; mais pour reproduire l'espèce, il faut qu'elle mûrisse, c'est-à-dire que l'embryon prenne un développement assez grand pour continuer à vivre lorsqu'il est séparé de la plante mère; c'est, comme on le voit, une sorte de gestation. La nourriture parvient à la graine par un cordon ombilical semblable à celui des animaux. Une graine mûre est munie d'une première enveloppe ordinairement dure, sèche et luisante, c'est le *test;* au-dessous en est une seconde plus mince et plus fine qu'on a désignée sous le nom d'*endoplèvre.* Le contenu ou l'*amande* se compose de deux parties : l'*albumen* qui nourrira la jeune plante avant qu'elle puisse se faire elle-même, et l'*embryon;* celui-ci se compose d'une *radicule* ou petite racine, d'une *tigelle* ou petite tige, d'un ou plusieurs *cotylédons* ou feuilles nourricières, et enfin d'une *plumule* premier bourgeon de la plante. Pour qu'une graine germe il ne suffit pas qu'elle soit mûre, il faut encore qu'elle se trouve dans des conditions favorables. La présence de l'eau est indispensable, elle ramollit le test, dissout les sucs nutritifs du sol et pénètre dans la radicule dès qu'elle paraît. Un certain degré de chaleur n'est pas moins indispensable, mais il est très variable. Les plantes du Spitzberg germent à des températures à peine supérieures à zéro, tandis que celles des pays chauds ne se développent souvent que dans les sables brûlans du bord de la mer où la chaleur s'élève à 50 ou 60 degrés centigrades. Une graine ne saurait germer dans le vide ni dans un gaz privé d'oxigène, l'air est indispensable à son développement. Les semences enfoncées très profondément dans la terre ne germent pas; mais si une cause accidentelle les rapproche de la surface du sol, alors elles ne tardent pas à pousser une racine et à élever leur tige. Cette observation si simple nous rend compte d'un phénomène inexplicable au premier abord. Quand on défriche une forêt, on est tout étonné de voir que les arbres qui repoussent sont totalement différens de ceux qu'on avait abattus; c'est qu'en déracinant les vieux troncs on a rapproché de la surface des graines qui dormaient depuis long-temps dans le sol, et que le manque d'air, de lumière et d'humidité retenait dans un état de mort apparente. Quand le planteur européen porte la hache dans les forêts des îles de l'Amérique, il voit avec surprise croître dans les champs nouvellement défrichés des végétaux inconnus dans l'île avant lui.

Après un temps variable pour chaque espèce, le test de la graine se rompt, la radicule paraît et se dirige immédiatement vers le centre de la terre, sous l'influence des lois de la pesanteur. Knight a prouvé cette vérité par l'expérience la plus ingénieuse que possèdent les annales de la physiologie végétale. Il a placé des graines prêtes à germer dans une roue de moulin verticale qui faisait 150 révolutions par minute; ces graines étaient donc soustraites à l'action de la pesanteur, mais soumises à une force du même genre, la force centrifuge : toutes les radicules se dirigèrent vers la circonférence de la roue. Or, sur la terre la plante n'est soumise qu'à une seule force du genre de celle-ci; cette force, c'est la pesanteur; et en effet, la racine se dirige vers le centre de la terre comme tous les corps soumis à l'action du globe terrestre; la tigelle au contraire s'élève vers le ciel. La science n'a pas encore trouvé le pourquoi de ces deux tendances opposées; c'est un beau problème qu'elle a légué à l'investigation des âges futurs. — Dans les végétaux cryptogames il n'y a plus de fécondation : des utricules fécondes par elles-mêmes se séparent de la plante et la reproduisent; les sporules remplacent les graines.

Nous venons de parcourir rapidement le cycle entier de la vie végétale; nous avons examiné celle de l'individu et celle de l'espèce. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les végétaux en général, en leur appliquant les principes de classification proposés successivement par les naturalistes. Cet examen nécessitera des considérations de l'ordre le plus élevé, et nous ramènera aux principes établis dans la première partie de cet article.

CLASSIFICATION DES VÉGÉTAUX.

On connaît actuellement près de soixante mille végétaux. Tous les jours ce chiffre s'accroît par les découvertes des voyageurs; et quand on songe combien de pays sont encore inexplorés ou mal explorés, on n'ose pas même hasarder une approximation éloignée sur le nombre total des plantes répandues à la surface du globe. Une classification est indispensable pour se guider dans ce dédale immense; une nomenclature est nécessaire pour nommer tous ces êtres. La nomenclature doit être une; mais les classifications sont différentes suivant le but qu'on se propose, suivant le point de vue sous lequel on veut considérer les végétaux. Or, ces points de vue étant très nombreux, les modes de classement le sont aussi, et nous sommes conduits à la nécessité de classer les classifications elles-mêmes. Examinons avec M. de Candolle les chefs principaux sous lesquels elles viennent se ranger.

Les premières sont purement *empiriques*, c'est-à-dire complétement indépendantes de la nature de l'objet; tels sont l'ordre alphabétique, l'ordre historique, etc. Le premier est utile pour des catalogues de jardins, des observations détachées sur un grand nombre de végétaux; mais il présuppose toujours que le lecteur connaît parfaitement le végétal dont il est question. Dans l'ordre historique, les caractères ou les propriétés de la plante sont complétement négligés; on ne considère que la date de sa découverte, de sa description ou de son introduction dans les jardins. La nécessité peut quelquefois forcer le lecteur à recourir à ces classifications empiriques quoique l'auteur ne les ait pas mis en usage. Haller ayant désigné les plantes de la Suisse par de longues phrases impossibles à retenir, on a été obligé de les distinguer par le numéro qu'elles portent dans son ouvrage, moyen évidemment empirique, en ce que ce chiffre ne nous apprend absolument rien sur l'être auquel il est accolé.

Les arrangemens que nous allons examiner ne sont plus indépendans des êtres qu'ils embrassent. Examinons d'abord les classifications *usuelles* ou *pratiques*. Celles-ci, se fondant sur une ou plusieurs des propriétés de la plante, ont été souvent employées dans la botanique appliquée. Ainsi, l'agriculteur divisera les plantes qu'il cultive en forestières, fourragères, céréales, fruitières, légumières, industrielles, etc. Le médecin disposera les végétaux suivant l'action qu'ils exercent sur le corps humain; il les divisera en purgatifs, astringens, émolliens, narcotiques, etc. L'industriel mettra dans un seul groupe les bois de construction; dans un autre, les racines et les tiges tinctoriales; dans un troisième, les plantes alimentaires. Mais on voit que toutes ces classifications ne reposent que sur les propriétés du végétal. Celles-ci sont souvent, il est vrai, étroitement liées à sa nature intime, et il arrivera que ces classifications coïncideront avec celles qui sont fondées sur l'organisation. Cette coïn-

cidence s'est surtout fait sentir dans les classifications médicales ; aussi les a-t-on presque complétement abandonnées, et dans les livres de botanique médicale les plantes sont disposées suivant l'ordre des familles naturelles.

Les méthodes *artificielles* ou *systèmes* viennent se ranger immédiatement à côté des classifications usuelles. Dans les unes comme dans les autres, on ne se propose pas pour but unique de ranger les plantes suivant leurs affinités. Dans un système, on cherche à les disposer de telle façon, qu'il soit facile de trouver leur nom. Au premier abord ce but paraît futile ; mais si l'on réfléchit qu'à chaque instant la botaniste a besoin de savoir le nom d'un végétal, soit pour connaître ses propriétés, soit pour la classer dans ses collections, on comprendra que cette connaissance des noms ait pour ainsi dire absorbé les autres branches de la botanique. On ne s'étonnera point si aux yeux des gens du monde elle constitue la botanique tout entière ; mais si l'amateur de plantes peut borner son ambition à savoir les nommer, le botaniste ne doit pas oublier qu'une étiquette exacte est un résultat assez médiocre si elle est le seul résultat d'un travail long et fastidieux. Ce préjugé, que la botanique est la connaissance du nom des plantes, est profondément enraciné et s'explique en partie par l'histoire de cette science et l'impulsion mal comprise que le législateur des sciences naturelles lui a donné. Quand Linné parut, une confusion extrême régnait dans la botanique. Il sentit que pour débrouiller ce chaos, la première chose à faire était de donner aux naturalistes un moyen de s'entendre entre eux. Il fallait que les découvertes faites sur une plante pussent profiter à tous, que tous pussent facilement la reconnaître, contrôler les observations d'autrui, y ajouter leurs propres remarques, et contribuer ainsi aux progrès incessans de la science. Il fallait ainsi que chaque plante nouvelle trouvât sa place dans un cadre préparé d'avance. Linné créa donc son système sexuel au moyen duquel on arriva aisément au nom de la plante, par des caractères tellement faciles à trouver, que presque sans être botaniste, on peut nommer les végétaux qu'on a sous les yeux. Ce système eut une vogue immense ; la facilité avec laquelle on pouvait l'appliquer, engendra de tous côtés des amis zélés de la botanique ; tous s'empressaient d'envoyer au maître leurs découvertes et leurs observations. Des voyageurs intrépides partirent pour des contrées lointaines, et le nombre des plantes nouvelles croissait avec une telle rapidité, que Linné pouvait à peine suffire au classement de toutes ces richesses. L'enthousiasme que son système avait excité fut si grand, que lui-même désespéra d'éclairer ses contemporains sur sa véritable signification. Toutefois, il a répété souvent dans sa Philosophie botanique et dans ses Classes des plantes, que son système n'était point une méthode naturelle, et que celle-ci devait être le but final des travaux de tous les botanistes. Ainsi donc, ce système de Linné n'est et ne peut être, de l'aveu de son auteur et de tous les savans contemporains, qu'un système artificiel commode pour arriver promptement à connaître le nom d'une plante donnée. Examinons les bases de ce système, ses avantages et ses inconvéniens. Linné divise les plantes en phanérogames et cryptogames, ou en d'autres termes, en plantes à organes sexuels visibles et plantes à organes sexuels invisibles à l'œil nu. Les phanérogames se divisent elles-mêmes en deux embranchemens : celles où les organes mâles et femelles sont réunis dans la même fleur ; celles où ils ne le sont pas. Les subdivisions de la première classe se tirent de l'adhérance ou de la non adhérence des étamines et du pistil, puis de l'inégalité de longueur de ces étamines, et enfin du nombre des étamines. Ainsi, les plantes à une, deux, trois, quatre... onze étamines, constituent la monandrie, la diandrie, la triandrie, la tétrandrie... la dodécandrie. Dans la calycandrie se rangent toutes les fleurs où les étamines au nombre de plus de vingt sont insérées sur le calice ; la polyandrie renferme celles où elles sont insérées sur le fond de la fleur. Ces treize classes étaient encore trop nombreuses pour n'être pas subdivisées à leur tour : les subdivisions se tirent de la structure du pistil. Ainsi, nous avons la monogynie, la digynie, la trigynie... la polygynie, pour désigner les plantes à un, deux, trois... vingt ou plus de styles. En combinant ces divisions avec les premières, on obtient un nombre suffisant de sous-divisions. Ainsi, une plante à cinq étamines et à un style, appartiendra à la pentandrie monogynie ; une fleur ayant plus de vingt étamines et plus de vingt styles, rentrera dans la polyandrie polygynie.

La quatorzième classe est formée par l'ensemble des plantes à quatre étamines dont deux sont plus longues : c'est la didynamie. La quinzième par celles à six étamines dont quatre plus longues, ou tétradynamie.

Quand les organes sexuels sont adhérens entre eux, les différens modes d'adhérence permettent d'établir cinq nouvelles classes, savoir : la monadelphie où toutes les étamines sont soudées entre elles par leurs filets ; la diadelphie où elles le sont en deux faisceaux ; la polyadelphie où elles le sont en plusieurs ; la syngénésie où les filets sont libres et les anthères soudées ; enfin, la gynandrie où les étamines sont soudées avec le pistil. Les fleurs sont-elles unisexées ? Linné distingue la diœcie où elles sont sur deux individus différens ; la monœcie où elles se trouvent sur la même individu, et la polygamie où des fleurs mâles, femelles ou hermaphrodites sont sur un ou deux individus. Telles sont les vingt-trois classes de Linné ; nous ne donnerons pas les subdivisions des treize dernières, elles sont analogues à celles des onze premières. La cryptogamie se divise en quatre ordres : les Fougères, les Mousses, les Algues et les Champignons.

On conçoit qu'au moyen de ce système on arrive facilement au nom d'une plante. Je suppose qu'on tienne à la main une fleur de marronnier d'Inde et qu'on veuille en connaître son nom botanique : les étamines étant au nombre de sept, elle appartient à l'heptandrie, et le style étant unique, à l'heptandrie monogynie. Il ne s'agit plus que de chercher parmi les genres de cette division, celui dont les caractères conviennent à la fleur que l'on a sous les yeux ; on trouve que c'est le genre *Æsculus*, et parmi les espèces de ce genre l'*Æsculus hippocastanum*.

Le système de Linné remplit-il toutes les conditions que doit réunir un système artificiel ? Il est sans contredit le plus parfait de ceux qui ont été proposés, mais il n'est pas à l'abri de toute critique. Le nombre des étamines n'étant pas toujours constant, même dans une espèce, il est très difficile de classer une plante de ce genre. Ainsi, dans la Rue (*Ruta graveolens*), les fleurs ont tantôt dix, tantôt huit étamines ; appartient-elle à la décandrie ou à l'octandrie ? Linné donne pour règle de la classer d'après la première fleur qui s'épanouit ; c'est un expédient et non pas une règle fondée sur des principes rigoureux. Dans certains genres, tels que *Valeriana*, *Geranium*, *Phytolacca*, *Alsine*, le nombre des étamines n'est pas le même dans toutes les espèces, et en suivant à la rigueur les règles de Linné, des espèces d'un même genre se trouveraient éparpillées dans des classes différentes. Pour les sous-classes dont le caractère est tiré du nombre des styles, la difficulté est encore plus grande à cause des soudures qui dissimulent souvent le nombre réel des ovaires ou des avortemens qui le diminuent. Un autre inconvénient qui est grave dans un système artificiel, c'est que la pentandrie renferme un nombre de genres tel qu'on n'est avancé en aucune manière, lorsqu'on sait qu'une plante appartient à cette classe. Malgré ces défauts, le système de Linné est le meilleur qui ait été proposé ; son succès le prouva suffisamment. En 1778, Lamarck imagina un système dichotomique ou clef analytique qui par une série de questions aux

quelles on répond par l'inspection de la fleur, conduit l'étudiant jusqu'au nom de la plante. Ce système a le défaut d'être pour ainsi dire mécanique; on arrive au nom sans pouvoir se rendre compte comment on y est parvenu, et la nécessité de reprendre pour chaque plante la série des mêmes questions rend ce moyen extrêmement rebutant et fastidieux.

Examinons actuellement le but et les principes des *méthodes naturelles*. Le but est unique, c'est de ranger les êtres suivant leurs affinités, c'est-à-dire de rapprocher ceux qui ont le plus de ressemblance entre eux, et d'éloigner ceux qui en ont le moins. Toute autre considération est sacrifiée à ce but unique. Mais comment résoudre ce problème? Quelles règles faut-il suivre pour reconnaître ces affinités, et ne pas rapprocher des êtres essentiellement distincts et séparés dans l'ordre naturel? Adanson croyait avoir résolu ces difficultés: il avait établi sur chaque organe de plantes pris séparément, un ou plusieurs systèmes déduits de leur situation, de leur figure, de leur nombre, de leur proportion, de leur durée et de leur substance. La formation de soixante-cinq systèmes artificiels résulta de ces combinaisons. Après cet immense travail, Adanson pensa que les plantes qui se trouvaient les unes à côté des autres dans le plus grand nombre de ces systèmes, devaient être celles qui avaient le plus d'affinités entre elles et qu'on devait le plus rapprocher dans l'ordre naturel. Cette idée est séduisante au premier coup d'œil par son exactitude apparente; mais elle ne saurait soutenir un examen approfondi. En effet, il est évident que tous les organes de la plante n'ont pas une importance égale. Ainsi, la corolle a une valeur organographique plus grande que la bractée; l'embryon est plus important que l'étamine. L'immense travail d'Adanson n'a pu le conduire à aucun résultat, parce qu'il a méconnu le principe fondamental des méthodes naturelles, la *subordination des caractères*. Mais il ne suffit pas d'énoncer ce principe, il faut encore faire sentir comment on peut l'appliquer; et ici se présentent un grand nombre de difficultés. En effet, l'importance d'un organe ne peut être appréciée que relativement à un organe similaire ou un organe exerçant des fonctions analogues. Ainsi, dans le règne animal on peut affirmer que le cœur est plus important que l'artère crurale; mais il serait impossible de dire si son importance est égale ou supérieure à celle du cerveau ou du canal intestinal. En botanique il en est de même: nous ne comparerons donc entre eux que des organes reproducteurs ou des organes de nutrition, et nous verrons que les divisions réellement naturelles du règne végétal sont également fondées sur les uns et sur les autres. Quelle est la hiérarchie d'importance des organes végétaux? Quoique certaines circonstances que nous apprécierons bientôt tendent singulièrement à la modifier, on peut cependant établir en thèse générale l'ordre suivant parmi ceux de la reproduction: 1° l'embryon qui est le but de tout; 2° les organes sexuels qui en sont les moyens, savoir, les étamines et le style; 3° les enveloppes de l'embryon, savoir, les tégumens de la graine et le péricarpe; 4° les enveloppes des organes sexuels ou la corolle, le calice et les involucres; 5° les nectaires ou organes accessoires.

Cette hiérarchie est incontestable, mais elle ne doit pas être suivie aveuglément par des esprits dépourvus d'intelligence. Ainsi, de ce que l'embryon est très important, il ne s'ensuivra pas que tout soit important dans l'embryon, et que la plus légère modification de ses cotylédons nécessite la création de classes nouvelles et autorise à rompre l'ensemble de toutes les autres affinités. Une autre considération nous forcera souvent à abandonner l'ordre établi ci-dessus; nos connaissances sont bornées, la résultat de la plupart des dispositions de la nature nous échappe toujours au partie ou en totalité, par conséquent nous méconnaîtrons très souvent l'importance réelle de telle ou telle disposition. Toutefois, nous avons un critère qui nous dévoilera cette importance, c'est sa constance. Ainsi, lorsque d'après les caractères tirés de la fleur et du fruit on a établi la famille des Rubiacées, on a été frappé de voir que dans tout ce groupe les feuilles étaient constamment entières et opposées. Je suppose maintenant qu'un voyageur découvre une plante qui par les caractères tirés de la fleur rentra évidemment dans ce groupe, mais qui présente des feuilles alternes ou découpées, on comprendra qu'il hésite à la ranger dans cette famille, et qu'il attache à la position et à la découpure des feuilles une importance qu'il ne leur donnerait pas dans toute autre famille naturelle.

La composition des feuilles a une importance immense dans les Légumineuses à cause de sa constance; elle n'en a aucune dans les Rosacées. Il en est de même des glandes vésiculaires dans les Hypéricinées et les Aurantiacées, des stipules dans les Malvacées et les Ameutacées. La constance de ces organes leur prête une importance très grande, et cette constance de l'organe lui donne une valeur supérieure à celle qu'il aurait dans la hiérarchie primitivement établie.

Si nous n'avions pas pris la métamorphose comme base de notre morphologie; si nous n'avions pas insisté sur le rôle immense que les avortemens, les soudures, l'hypertrophie et la multiplication jouent dans le règne végétal, nous serions forcé de mettre le classificateur en garde contre tous les piéges que la nature semble lui tendre pour l'induire en erreur sur la signification, le nombre, le volume et les fonctions des organes. Mais averti dès le début, il ne se fiera jamais aux apparences; il espionnera l'état habituel par les anomalies, et suivra toujours l'organe qu'il veut connaître dans la série ascendante et descendante des êtres, à partir de celui qu'il observe; il attachera une très grande importance à la position relative des organes qui suffit quelquefois pour lui dévoiler leur nature intime, et il n'oubliera pas que le plan primitif de la fleur est symétrique, quoique cette symétrie soit presque toujours altérée par les anomalies que nous avons indiquées.

Nous ne saurions entrer dans de plus longs développemens sur les principes philosophiques de la classification naturelle des végétaux, et nous engageons les lecteurs désireux de connaître les considérations élevées qui doivent présider à ces travaux à méditer l'admirable ouvrage de M. de Candolle, intitulé: *Théorie élémentaire de la Botanique*.

Comment les naturalistes expriment-ils les divers degrés d'affinité des végétaux entre eux; c'est ce qu'il nous faut examiner en peu de mots. Je suppose que le lecteur soit au milieu d'un pré émaillé de fleurs; il reconnaîtra immédiatement qu'elles diffèrent entre elles de grandeur, de couleur, de forme, etc.; mais parmi ces plantes si variées il reconnaîtra un certain nombre d'individus qui offriront entre eux une telle analogie qu'il n'hésitera pas à dire qu'ils sont de la même *espèce*. Cependant ces plantes ne sont point identiques; un examen attentif lui fera découvrir de nombreuses différences; mais ces différences ne lui paraîtront pas assez grandes pour motiver une séparation, et pour ne pas admettre l'identité spécifique de tous ces végétaux. S'il lui reste des doutes, il sèmera les graines de l'une de ces plantes, il verra qu'elles reproduiront des individus analogues, et n'offrant que des différences légères entre des organes peu importans. Il n'hésitera donc pas à dire que l'espèce est « une réunion d'individus qui se ressemblent » plus entre eux qu'ils ne ressemblent à d'autres; qui se » reproduisent par la génération, de telle sorte qu'on peut » les supposer tous sortis originairement d'un seul individu. » Telle est la définition de l'espèce; mais nous ne saurions lui donner un sens trop absolu. Un végétal de la plaine transporté sur les montagnes, et placé au milieu de circonstances nouvelles, se modifiera au point que le bota-

uiste ne le reconnaîtra plus : c'est ce qu'on appelle une *variété*. Transplantée dans la vallée, elle revient quelquefois au type primitif. Mais qui nous assure que des modifications profondes imprimées à une longue série de générations ne deviennent pas permanentes, et que la variété ne s'élève pas à la dignité d'espèce ? Si l'on rejette cette possibilité, alors on est forcé de convenir qu'il est des variétés qui diffèrent plus de l'espèce qui leur a donné naissance, que les espèces les plus distinctes, les plus généralement admises, ne diffèrent entre elles. L'on ne saurait alors établir aucune distinction solide avant d'avoir soumis la plante à une foule d'influences diverses, avant de l'avoir suivie pendant des siècles, et l'inventaire des espèces deviendrait impossible. Admettons plutôt qu'une variété peut à la longue devenir elle-même la souche d'une espèce nouvelle : ne supposons pas à l'espèce une fixité qui n'existe ni dans le genre ni dans la famille. Rien n'est tranché ni arrêté dans le monde des êtres. Ni l'espèce, ni le genre ne sont enserrés dans des limites invariables ; partout il n'y a que passages, fusion, transitions insensibles ; et entre la variété permanente, la variation accidentelle et l'espèce, il y a tous les états intermédiaires que l'imagination la plus fertile puisse imaginer. Les espèces ne sont donc que des groupes provisoires comme les genres, et n'ont pas plus le privilége de l'invariabilité que toutes les autres associations végétales.

Pour constituer l'espèce, nous avons réuni ensemble tous les individus qui se ressemblaient plus entre eux qu'ils ne ressemblaient à d'autres ; nous allons opérer sur ces espèces comme nous avons opéré sur les individus, et nous appellerons *genre* une réunion d'espèces semblables. Ainsi l'idée de genre comme celle d'espèce est une idée abstraite, résultant de l'ensemble des caractères communs à un certain nombre d'individus ; on conçoit aussi que plus les espèces sont semblables, plus les genres sont naturels et faciles à reconnaître, mais plus aussi les espèces sont difficiles à distinguer. Les genres *Hieracium*, *Verbascum*, *Carex*, sont des genres très naturels, mais dont les espèces sont fort difficiles à distinguer. En groupant les genres comme nous avons groupé les espèces, nous formons les familles qui se composent de genres analogues entre eux. Si nous opérons de même sur les familles, nous obtenons les classes, et les groupes de classes se nomment des embranchemens. Il est aisé de reconnaître que l'ordre établi dans les végétaux est analogue à celui que les hommes ont adopté pour les divisions territoriales, les cadres des armées, ou les divisions d'une administration quelconque.

Aucun des groupes que nous avons établis, à partir de l'espèce ou de la variété jusqu'à l'embranchement, ne forme un tout isolé, ou n'ayant de connexion qu'avec un petit nombre de groupes ses voisins : tous ont des rapports avec tous ; seulement ces rapports sont plus ou moins intimes. Comment donc exprimer ces rapports si complexes ? l'espace avec ses trois dimensions serait à peine suffisant : toutefois on pourrait, au moyen d'un arbre réel, réaliser jusqu'à un certain point ces affinités si diverses ; mais cette réalisation présentant une foule de difficultés, on a essayé de figurer ces rapports au moyen d'une carte de géographie, et exécuter le projet de Linné qui disait : « Plantæ omnes » utrinque affinitatem monstrant uti territorium in mappâ » geographicâ. » Mais il est un moyen plus simple et tout aussi bon d'indiquer les affinités qui peuvent se réaliser sur un plan : ce sont des séries parallèles disposées au nombre de trois ou quatre les unes à côté des autres. Cette méthode parallélique, proposée dans ces derniers temps par M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, sera certainement d'une application utile dans la botanique. On pourrait de cette manière rendre sensible l'affinité complexe des familles, par exemple celle des Renonculacées avec les Papavéracées, les Dilléniacées, les Magnoliacées, les Nymphéacées, les Rosacées, les Ombellifères, les Violariées, et les Alismacées.

Après avoir classé les plantes, il restait une tâche non moins difficile à remplir, c'était de les nommer. Linné l'a résolue en usant d'un artifice extrêmement simple qui est encore une imitation des noms propres en usage dans la vie civile. Chaque plante et chaque animal sont désignés par deux noms ; l'un substantif, c'est le nom de genre, l'autre adjectif, c'est celui de l'espèce. Ainsi, *Ranunculus*, Renoncule, est un nom commun à toutes les plantes de ce genre ; mais quand on dit *Ranunculus acris*, Renoncule âcre, on désigne une espèce en particulier. Pour dénommer les familles, on prend le nom d'un genre nombreux ou caractéristique de cette famille, et on lui ajoute la terminaison *acées*. Les Rosacées sont la famille qui renferme le genre Rose. Au moyen de cet artifice, on a pu dénommer tous les végétaux connus avec un nombre de mots assez limité. En effet, la création de mots nouveaux ne devient nécessaire qu'à mesure qu'on établit des genres nouveaux. Les botanistes ont imaginé divers moyens pour que ces noms fussent retenus plus aisément. Ainsi, l'on donne en général aux genres des noms d'hommes célèbres, et en particulier de naturalistes. Ces noms étant déjà dans la mémoire de tous ceux qui s'occupent de ces sciences sont retenus avec la plus grande facilité. On a quelquefois choisi des noms de pays, ou des noms mythologiques. En général, tous les noms de genres sont bons, pourvu qu'ils ne soient pas significatifs, car il est arrivé souvent que la découverte d'espèces nouvelles a rendu le nom tout-à-fait impropre en ce qu'elles n'avaient pas le caractère ou la propriété que le nom indiquait, quoiqu'elles rentrassent évidemment dans le genre. Tels sont *Rosa*, *Chrysanthemum*, *Ceratopetalum*, etc. Les espèces sont désignées par des adjectifs, et l'on comprend qu'avec deux ou trois cents épithètes on nommerait tout le règne végétal, puisqu'on peut à la rigueur reprendre les mêmes pour chaque genre. Mais comme ces noms sont adjectifs, ils sont connus de tous ceux qui savent le latin, et la mémoire n'a point à se charger d'un vocabulaire nouveau. On voit par ces considérations que la mémoire est loin de jouer le plus grand rôle dans la science des végétaux, mais que la sagacité comparative et l'esprit de généralisation ont une part beaucoup plus grande dans les travaux du botaniste.

Il nous reste à donner une idée des grandes divisions naturelles qui ont été établies dans le règne végétal, et qui sont maintenant universellement admises par les naturalistes. On divise le règne végétal en trois grands embranchemens :

1° Les Exogènes ou Dicotylédones ;
2° Les Endogènes ou Monocotylédones ;
3° Les Cryptogames ou Acotylédones.

Les Exogènes ou Dicotylédones présentent les caractères suivants : Ils germent avec une radicule rameuse, et deux ou plusieurs cotylédons ; leur tige se compose de la moelle, du bois, de l'anbier et de l'écorce. Leur tronc est conique et ramifié. Les feuilles sont à nervures divergentes. Les fleurs ont souvent une double enveloppe, le calice et la corolle, et c'est le nombre cinq qui domine dans leurs parties.

Les Endogènes ou Monocotylédones germent avec un seul cotylédon ; leur radicule est fibreuse, c'est-à-dire composée de fibres parallèles ; le tronc est formé de faisceaux ligneux ; il est dépourvu de moelle et d'écorce, cylindrique dans toute sa hauteur, et rarement ramifié. Les feuilles sont à nervures parallèles, excepté dans les Aroïdées et les Smilacinées. Les fleurs ont une seule enveloppe ou deux enveloppes non distinctes : le nombre trois domine dans toutes leurs parties. Les graines sont toujours munies d'un albumen.

Les plantes cryptogames ou acotylédones germent sans cotylédons. Elles n'ont point d'appareil sexuel ni de fruit proprement dit, mais se propagent par de simples spores qui

ne contiennent pas d'embryon, ce qui leur a fait donner ansi le nom d'inembryonnées.

On voit que ces trois divisions, également fondées sur les organes de la germination, de la nutrition et de la reproduction sont éminemment naturelles: cependant, on aurait tort de penser qu'elles sont parfaitement tranchées; on trouve, au contraire, une foule de transitions entre les Exogènes et les Endogènes, les Exogènes et les Acotylédones, les Acotylédones et les Endogènes. Le règne végétal, qui n'est qu'une grande évolution, ne saurait présenter de groupes complétement séparés les uns des autres, et si quelques uns nous paraissent tels, c'est qu'ils sont reliés au grand tout par des créations végétales appartenant aux états antédiluviens de notre planète.

Le partage de ces ordres proposé par quelques naturalistes ne prouve nullement que leur établissement ne soit qu'un plan provisoire. Ces subdivisions n'ont aucune valeur philosophique, elles montrent seulement que leurs auteurs ont cru devoir leur accorder une importance égale à celle des divisions primaires. Ainsi, M. Lindley a séparé les Conifères et les Cycadées des Dicotylédones, parce qu'ils ont la graine nue, et que la structure du bois est un peu différente. M. de Candolle réunissant les Fougères, les Lycopodiacées, les Equisétacées et les Marsiléacées sous la dénomination commune de Cryptogames vasculaires, les isole du reste des Acotylédones à cause de cette différence anatomique.

Le nombre de Dicotylédones est tellement considérable qu'il a fallu les diviser. Ces sections ne sont pas naturelles comme les embranchemens; elles ne reposent que sur les organes de la reproduction et n'ont point été généralement admises: je les appellerai donc la partie artificielle du système naturel. Leurs auteurs n'ont eu en but que la facilité de l'étude, mais ils n'ont pas élevé la prétention de former des groupes naturels. La division la plus simple est celle de M. de Candolle. Il divise les Dicotylédones en quatre sections:

1° Les *Thalamiflores* ou à pétales distincts, insérés sur le réceptacle;

2° Les *Caliciflores* ou à pétales libres, ou plus ou moins soudés insérés sur le calice;

3° Les *Corolliflores* ou à pétales soudés insérés sur le réceptacle;

4° Les *Monochlamydées*, ou dont le calice et la corolle ne forment qu'une seule enveloppe.

Les Monocotylédones sont divisées d'après l'insertion des étamines sur le réceptacle ou sur le calice.

Il ne reste plus qu'à ranger les familles dans ces cadres tracés d'avance, et ici nous rentrons dans l'ordre naturel. En effet, les familles sont évidemment des groupes composés d'êtres analogues sous tous les points de vue, et les essais souvent infructueux de quelques classificateurs, que la vaine gloriole d'accoler leur nom à celui d'une famille nouvelle porte sans cesse à les diviser et à les subdiviser, ne servent qu'à grandir le génie d'Antoine de Jussieu, qui les a établies le premier sur des bases solides. Il faut, en effet, se faire une juste idée de ces créations de familles nouvelles. Voici comment elles s'opèrent: Un auteur reconnaît qu'un ou plusieurs genres appartenant à une famille présentent quelques caractères assez constans auxquels il attache une grande importance; alors il sépare le genre de la famille, le fait monter en grade pour ainsi dire et l'élève à la dignité de famille. Ainsi, l'on trouve que dans la famille des Renonculacées, les anthères s'ouvrent toujours en dehors, et que les pétales sont munis à leur bout d'une languette qui prend un développement plus ou moins considérable. Dans les genres *Actæa*, *Zanthoriza* et *Pæonia*, ces caractères n'existent pas, les étamines s'ouvrent en dedans et la languette manque; doit-on séparer ce groupe et créer la famille des Pæonacées? Autre exemple: Suffit-il de diviser la famille des Rosacées en quatre sections: les Rosées, les Fragariées, les Spiræacées, les Pomacées et les Amygdalées, ou faut-il considérer chacun de ces groupes comme une famille à part? Je répondrai que c'est une affaire de goût et presque indifférente. C'est exactement comme si l'on attachait une importance exagérée aux mots ville, bourg, bourgade, village, hameau, etc., pour désigner des agglomérations de maisons plus ou moins nombreuses. Les personnes étrangères à l'histoire naturelle ne doivent donc pas voir dans ces divisions et subdivisions perpétuelles une preuve de l'incertitude et de l'instabilité des méthodes de classification. Ces divisions sont nécessitées en partie par les acquisitions incessantes de la science qui a sans cesse de nouveaux êtres à classer, et trop souvent aussi elles sont une conséquence des infirmités de l'esprit humain qui, au lieu de chercher à découvrir les divisions naturelles, veut y substituer les siennes. Ajoutons que la botanique attend un législateur qui fixe les bases sur lesquelles doit reposer toute bonne distinction d'espèce, de genre, ou de famille; qui fasse voir quels principes ont guidé les grands maîtres peut-être à leur insu, et qui empêche la science de s'émietter entre les mains de ceux qui ne savent pas la considérer dans son ensemble. Puisque les Jussieu n'ont pas accompli cette tâche et qu'ils ne nous ont laissé que des exemples et peu de préceptes, il est à regretter que ce travail n'ait pas été entrepris par l'un ou l'autre des deux botanistes contemporains les plus propres à l'accomplir. Mais l'un se contente de lancer çà et là quelques traits de lumière qui éblouissent plus qu'ils n'éclairent, tant l'auteur semble craindre qu'on ne pénètre le fond de sa pensée; l'autre a consumé une partie de sa vie à dresser l'inventaire de nos richesses végétales, au lieu de se borner à dicter les lois qui devaient diriger des ouvriers intelligens.

VENISE. Au fond du golfe Adriatique, sur une ligne de trente lieues de long, les alluvions des fleuves qui descendent de l'Italie septentrionale ont formé une chaîne de soixante-quatre îlots. Ce sont les lagunes. C'est Venise. Là furent le berceau et le trône de la souveraine des mers. Les Vénètes, habitans de la côte voisine, donnèrent leur nom à ces terres en les peuplant de colons fugitifs à chacune des catastrophes qui désolèrent leur patrie. Les plus considérables de leurs émigrations, celles qui fondèrent la nouvelle république, eurent lieu dans la première moitié du cinquième siècle, sous le choc des invasions gothiques et hunniques. Venise, qui devait finir par Bonaparte, commença par Alarie et par Attila. En 431, douze bourgades se constituèrent au milieu des lagunes. Les révolutions qui se succédèrent sur la terre ferme accrurent incessamment la population de l'état naissant. Il eut bientôt une grande importance. Les Vénitiens s'occupèrent d'abord à assurer leur existence contre tous les obstacles. Les différentes parties de leur territoire étaient séparées, sans communications sûres les unes avec les autres, à la merci des flots en beaucoup d'endroits: ils les réunirent et les affermirent. Le sol ingrat et stérile n'offrait d'autres ressources que l'exploitation des salines et la pêche: ils se livrèrent à ces deux industries avec toute l'activité du besoin, et ils en tirèrent en abondance les moyens d'échange nécessaires pour se procurer ce qui leur manquait, des grains, du bois, des métaux, etc. Les continuelles traversées qu'il leur fallut faire pour s'approvisionner les accoutumèrent à la navigation. Dans la décadence ou la ruine des cités maritimes qui les avoisinaient, ils devinrent bientôt les facteurs de tous les transports et de tout le commerce entre les deux rives de l'Adriatique, où ils n'allaient chercher d'abord que les moyens de vivre. Un demi-siècle ne s'était pas encore écoulé, et Cassiodore, ministre de Théodoric, leur écrivait: « La récolte des vins » et des huiles ayant été abondante en Istrie, des ordres » viennent d'être expédiés pour en faire arriver à Ravennes. » Vous avez un grand nombre de navires dans ces parages.

» Mettez de l'empressement à faire effectuer ce transport. » Ce trajet vous doit être facile par l'habitude que vous » avez des voyages de long cours. La mer est votre patrie ; » vous êtes familiarisés avec ses dangers. Quand les vents » ne vous permettent pas de vous éloigner, vos barques » défient les tempêtes en rasant la côte ou en parcourant » les embouchures des fleuves. Si le vent leur manque, les » matelots descendus à terre les tirent eux-mêmes. On dirait » à les voir de loin qu'elles glissent sur les prairies. J'en ai » été témoin, et je me plais à rappeler ici combien l'aspect » de vos habitations m'a frappé. La mer, qui tantôt s'élève, » et tantôt se retire, montre tour à tour une terre contiguë » et des îles coupées par des canaux. Vous avez mêlé les terres » éparses, opposé des digues à la fureur des vagues. La pé- » nurie suffit à la nourriture de tous vos habitans. Vos salines » vous tiennent lieu de champs : elles sont la source de vos » richesses. » Attaqués dans la jouissance et le développement de cette prospérité, les Vénitiens surent se défendre avec vigueur, avec gloire, contre des armées qui faisaient trembler l'Europe entière. Le fils de Charlemagne, Pepin, et plus tard les Hongrois, payèrent quelques succès passagers par de signalées déroutes. Contre des pirates slaves et sarrasins établis en Illyrie, la lutte fut plus difficile et plus longue ; mais elle se termina par des conquêtes magnifiques. En 997 les villes de la Dalmatie et de l'Istrie, menacées plus que jamais par leurs terribles voisins, implorèrent le secours de Venise, qui les réunit à son territoire, et écrasa définitivement, dans son repaire de Narenta, la colonie de brigands qui pouvait devenir une redoutable puissance maritime. Sur la côte septentrionale, la république avait acquis déjà, par des traités et des marchés, plusieurs points importans et des priviléges qui ne l'étaient pas moins, la propriété ou la jouissance d'un certain nombre de ports, l'exemption des droits, la faculté de remonter tous les fleuves de la Lombardie et du Frioul. La possession du littoral oriental, où elle avait aussi depuis long-temps obtenu des concessions et des monopoles, lui donna, en même temps qu'elle empêchait toute rivalité, des richesses nouvelles, des ports excellens, des marins habiles, des soldats belliqueux. Pendant ce temps, les Vénitiens avaient noué leurs rapports avec le Levant. Ils avaient aidé les empereurs de Byzance dans leurs entreprises contre les Ostrogoths, les Lombards et les Francs. Ils les secondèrent encore contre les Normands. En retour de ces services intéressés, l'Orient s'ouvrit au commerce de Venise à des conditions de plus en plus favorables. En 1084, Alexis Comnène accorda aux Vénitiens la libre entrée de tous ses ports, et tous les droits des indigènes à Constantinople. Dès le neuvième siècle, ils trafiquèrent dans l'Asie entière et dans une partie de l'Afrique. En 829 ils avaient rapporté d'Alexandrie, parmi leurs cargaisons, le corps de l'évangéliste S. Marc, que la république adopta pour son patron, et dont le nom devint le cri de guerre et de ralliement de la nation. Ayant déjà concentré entre leurs mains le négoce des peuples européens encore grossiers, sans marine, livrés à la guerre et à l'anarchie, ils accaparèrent bientôt celui des Orientaux énervés et sans activité. Les échanges entre le Levant et l'Occident se firent presque exclusivement par leur intermédiaire. Leur ville en devint l'entrepôt. Les marchandises de l'Orient lui arrivaient par la route directe de l'Adriatique ; elle les écoulait vers l'Occident par le Pô, la Brenta, l'Adige, qui lui apportaient celles de l'Italie et de l'Allemagne. Quant à son industrie, restreinte d'abord aux arts faciles d'extraire le sel et de conserver le poisson, étendue ensuite aux constructions nautiques, aux fabrications métalliques, elle s'enrichit et se perfectionna rapidement dans ces communications avec les possesseurs de tant de procédés. Les Vénitiens s'instruisirent auprès des Arabes comme auprès des Grecs. Ils commerçaient et traitaient avec les Musulmans, sans plus de scrupule qu'avec les hérétiques. Leur principe était déjà : *Siamo Veneziani, poi Christiani.* Des considérations d'intérêt les décidèrent seules à répondre à l'appel de la croisade. Il leur était né des rivaux. Sans parler de Marseille, d'Avignon, de Lyon, de Barcelonne ; sans parler d'Amalfi qu'Alexis Comnène avait faite la tributaire de Venise en Orient, Pise et Gênes, antiques colonies grecques, indépendantes depuis la grande dissolution de 888, et déjà en lutte pour la Corse et la Sardaigne, avaient pris un essor menaçant, l'une sur le rivage toscan, l'autre sur tout le littoral entre l'Apennin et la mer. Ne pouvant empêcher l'expédition orientale qui allait développer ces formidables concurrences et en créer d'autres, il fallait du moins y prendre une part, afin d'en avoir une dans les établissemens et les conquêtes. Dès la première croisade, deux cents navires vénitiens mirent à la voile. Après la troisième ils eurent un comptoir, des possessions et des priviléges à Constantinople, à Ptolémaïs, dans tout le royaume de Jérusalem ; mais Pise et Gênes en eurent bientôt après comme eux.

Et peu d'années s'étaient écoulées, que déjà l'influence de ces deux républiques prévalait dans les conseils de la cour de Byzance, et entraînait les empereurs d'Orient à une rupture violente avec les Vénitiens. La lutte qui s'ensuivit fut long-temps désastreuse pour les Vénitiens. En un seul jour, tous ceux qui se trouvaient dans l'empire furent arrêtés et dépouillés sur l'ordre de Manuel Comnène, et la flotte, qui devait punir un tel outrage, fut anéantie sans avoir combattu. Des villes de la Dalmatie et de l'Istrie tombèrent au pouvoir des Grecs. L'ambassadeur de la république eut les yeux crevés. Il se vengea et vengea Venise, un peu tard, plus de trente ans après, mais glorieusement. La quatrième croisade, dirigée contre l'empire grec par l'habileté de Dandolo, donna aux Vénitiens la souveraineté d'une grande partie de Constantinople, la possession de Lazi, Nicopolis, Andrinople ; de plusieurs ports du Péloponèse, de Candie, des îles Ioniennes, le titre de seigneurs d'un quart et demi de l'empire ; enfin le patriarchat (1204). Etrange et prodigieuse fortune ! qui l'eût prédite aux pauvres pêcheurs de l'Adriatique !

Venise, pendant qu'elle s'avançait vers l'accomplissement de ses hautes destinées, avait traversé bien des révolutions intérieures. Administrées d'abord, selon toute vraisemblance, par des magistrats de Padoue, les douze bourgades s'étaient donné ensuite un gouvernement national. Chacune d'elles nommait un tribun investi temporairement d'une triple autorité militaire, civile et judiciaire. Une assemblée des citoyens de toutes les îles, réunie à certaines époques de l'année, entendait les rapports et contrôlait les actes des tribuns. Cette forme de république fédérative subsista jusqu'en 697. Alors des abus de pouvoir, des luttes intestines, des dangers extérieurs firent sentir le besoin de l'unité. L'assemblée nationale convoquée à Héraclée plaça au-dessus des tribuns et à la tête de tout l'état un seul chef appelé Doge. Jusqu'où s'étendait en droit l'autorité de ce magistrat électif et à vie ? On ne saurait le dire, et même on a lieu de croire que, dans son impatience d'échapper aux périls du présent, le peuple négligea d'assurer l'avenir par une détermination rigoureuse des pouvoirs qu'il instituait. En fait, les Doges furent des princes absolus. Commandant les forces militaires, dirigeant les négociations diplomatiques, ils préaidèrent à tous les triomphes, à toutes les conquêtes commerciales ou territoriales de Venise. La gloire de l'état fut avant tout la leur, et il leur fut aisé de la faire profiter à leur ambition et à leur tyrannie. Sauf de rares exceptions, ils suivirent tous cette politique envahissante. Quelques efforts furent tentés pour l'arrêter. En 737, le troisième doge, Ursd, périt dans une émeute soulevée par ses excès. La puissance ducale fut même emportée momentanément avec lui dans l'orage. L'autorité suprême fut confiée à un *maître de la milice*, dont l'élection était renouvelée chaque

année. Mais en 742, le dogat était rétabli, et les mêmes violences se reproduisaient. Des séditions et des meurtres les punirent à plusieurs reprises. En 756, on plaça auprès du doge deux tribuns dont il dut prendre le consentement avant de rien entreprendre. En 811, ce frein, dont les tyrans s'étaient facilement débarrassés, reparut, mais sans être plus efficace ni plus durable. Les doges ne se contentèrent pas d'exagérer outre mesure leur puissance personnelle. Ils travaillèrent sans trop de ménagemens à la perpétuer dans leur maison, et à la rendre héréditaire. Ils se nommèrent des collègues ou des adjoints; ils se désignèrent des successeurs parmi leurs fils ou leurs frères. Au commencement du onzième siècle, on avait vu douze fois la magistrature suprême transmise ainsi comme un patrimoine. Une seule famille en avait hérité cinq fois. Le peuple avait laissé faire, et souvent même on s'était dispensé de le consulter. Cette funeste coutume était si bien passée dans les habitudes nationales, qu'après la conquête de la Dalmatie, Urseolo II ne s'étant pas hâté d'assurer le pouvoir à son fils en se l'adjoignant, un acte spontané de l'assemblée lui déféra cette dangereuse faveur. Plus que toute autre famille, celle de ce héros semble près de réaliser le but auquel avaient aspiré la plupart des doges. Dominique Urseolo le lui fit manquer par trop d'impatience. Flabenigo, porté au pouvoir en 1032 par un mouvement populaire, prononça le bannissement perpétuel contre les Urseoli qui l'avaient lui-même exilé. Il fit rendre une loi qui interdisait toute désignation d'un successeur ou d'un collègue du vivant d'un doge. Il transforma en une institution sérieuse et durable la magistrature des deux assesseurs, créée en 756. De plus, il s'entoura d'un conseil dont les membres furent appelés *pregadi* (priés, investis). L'autorité suprême eut désormais des limites de plus en plus certaines et restreintes. La loi de Flabenigo devint fondamentale et fut sévèrement exécutée. Seulement les fils de quelques doges reçurent de la république des établissemens extérieurs, des comtés, des espèces de souverainetés. Les exploits des Michieli et des Dandolo ne furent récompensés que par des concessions de ce genre ou par des titres honorifiques. Les Pregadi devinrent, en 1172, un sénat permanent, nécessaire, renouvelé tous les ans par l'élection. Aux deux tribuns dont le consentement devait seul donner le caractère légal aux actes du prince, on substitua un conseil électif de six membres. La juridiction criminelle et civile fut détachée des attributions du doge; on en investit la Quarantie criminelle et la Quarantie civile de 1179 à 1220. On créa en 1180, sous le titre d'Avogadors, des magistrats chargés de veiller, dans toutes les sphères, à l'observation rigoureuse des lois fondamentales. En 1205, trois inquisiteurs furent institués avec la mission de juger les doges après leur mort, et d'obliger leur famille à réparation, quand il y avait lieu; et trois *correcteurs* d *la promission ducale* durent proposer dans chaque interrègne les réformes et les lois dont la nécessité s'était révélée durant l'administration précédente. Ainsi, au commencement du treizième siècle, Venise, ayant annulé dans son sein le principe monarchique, était redevenue une république.

Mais une autre révolution s'était accomplie. L'élément démocratique avait subi des restrictions égales à celles de l'élément monarchique, et la république différait fondamentalement de ce qu'elle avait été à l'origine. La crue incessante de la population dans un asile toujours ouvert, l'absence de loisir pour le grand nombre dans un état avant tout commerçant et industriel, c'étaient là des causes qui devaient tôt ou tard porter leurs fruits. En 1172, après la meurtre du doge Michieli et dans l'interrègne de dix mois qui le suivit, un tribunal, investi d'un pouvoir extraordinaire par le bénéfice des circonstances, la Quarantie, changea toutes les bases de la constitution. Aux assemblées générales fut substitué un conseil annual de quatre cent quatre-vingts membres choisis entre tous les citoyens par douze électeurs, délégués du peuple entier. Le choix du doge fut confié de même à douze électeurs désignés par la nation. Il ne paraît pas que ce coup d'état, consommé d'ailleurs en même temps que l'abaissement du Dogat, et lié ainsi à une révolution populaire, ait produit à Venise une impression fâcheuse sur la multitude. Il est présumable au contraire qu'elle s'en applaudit comme d'une simplification heureuse de l'exercice de sa souveraineté, qui, au fond, demeurait intacte, sous des formes moins onéreuses et plus savantes.

La pensée qui avait présidé à ces grands changemens était cependant une pensée d'usurpation. Venise avait une aristocratie dans son sein. Les familles nobles avaient émigré de la Vénétie en même temps que les familles plébéiennes. Si, dans le naufrage commun, elles avaient perdu leur fortune, elles avaient conservé leurs noms et leurs titres dont aucune loi, comme il y en eut dans les temps modernes à Genève, ne les força à se départir. Le prestige de leur naissance, la réputation d'expérience qu'elles durent aux fonctions qu'elles avaient remplies dans la mère-patrie, appelèrent d'ordinaire sur ces familles les suffrages de la république naissante. Le commerce en enrichissant les plus heureux et les plus habiles, la guerre et les magistratures en illustrant ceux qui s'y étaient distingués, ne tardèrent pas à créer des notabilités nouvelles qui partagèrent avec les premières l'honneur de fournir presque exclusivement à l'état des chefs et des ministres. Toutes les innovations politiques que nous venons de rapporter étaient l'œuvre intéressée de ces privilégiés qui s'entendaient et se coalisaient pour exploiter en commun l'ignorance et l'imprévoyance du grand nombre. En instituant le grand conseil, on ne laissait plus à la nation que le choix de douze électeurs, ils jetaient les bases d'un régime où il leur serait bien plus facile de convertir en droit ce qui n'avait été jusque là qu'une concession et une faveur. En multipliant les entraves autour du doge, ils ne voulaient pas seulement échapper au despotisme, mais encore empêcher qu'aucune force politique ne prît assez d'importance pour maîtriser jamais l'équilibre entre eux et le peuple. Ils suivaient en cela l'exemple des patriciens romains auxquels plusieurs d'entre eux faisaient remonter leur origine.

Pour que les germes déposés dans les nouvelles institutions se développassent au gré de l'aristocratie, il fallait que l'attention générale fût détournée de la politique intérieure. La fortune et les calculs des intéressés firent naître les circonstances qui pouvaient amener ce résultat. La prise de possession des dépouilles de l'empire grec fournit aux masses un aliment d'activité et de préoccupation. La république déclara que toutes les îles et tous les ports de la mer Egée appartiendraient, sous sa suzeraineté, aux citoyens qui s'en emparerait, et toutes les ambitions s'éveillèrent et coururent à cette riche proie. Les îles de l'Adriatique, ainsi que Corfou et Candie, dont l'état se réserva l'entière domination, exigèrent, une fois soumises, des efforts prodigieux pour être retenues. Chaque jour, surtout à Candie, des soulèvemens à réprimer; chaque jour de nouvelles colonies à envoyer, et à investir de la propriété des terres enlevées aux révoltés. En outre, Venise prit part à la croisade égyptienne. La guerre nationale contre les Génois, pour la domination des mers, fut poursuivie presque sans interruption sur toutes les plages de l'Italie et de l'Orient. Et durant cette guerre, les Génois s'alliant à Michel Paléologue, enlevèrent à leurs rivaux la souveraineté de Constantinople par le rétablissement des Grecs dans leur capitale (1261). La république, qui avait un instant songé à transporter le siége de sa puissance sur les côtes de la Propontide, dut, tout en travaillant, soit par les armes, soit par les négociations, à recouvrer ce qu'elle perdait, chercher des compensations dans l'affermissement et l'agrandissement de son

empire de l'Adriatique. Elle mit une taxe considérable sur les navires étrangers qui dépasseraient une ligne tracée entre le cap de Ravenne et celui de Fiume. Forcée de soutenir cet impôt contre les oppositions des riverains, elle écrasa Bologne, elle écrasa Ancône. Forcée de le justifier, elle se déclara souveraine de l'Adriatique, en vertu d'une donation d'Alexandre III, qui pendant un séjour à Venise, à la fin de sa lutte avec Frédéric Barberousse, donna au doge un anneau, et lui dit : « Recevez-le de moi comme » une marque de l'empire de la mer. Vous et vos successeurs épousez-la tous les ans, afin que la postérité sache » que la mer vous appartient par le droit de la victoire et » doit être soumise à votre république comme l'épouse l'est » à son époux. » De là un usage célèbre. Chaque année, le jour de l'Ascension, le doge entouré des principaux personnages de la république, monté sur un vaisseau doré appelé *le Bucentaure*, sortait du port de Venise, et, arrivé à la passe du Lido, jetait dans la mer un anneau béni, en s'écriant : « Desponsamus te, mare, in signum veri perpetuique do» minii. » Dès le milieu du treizième siècle, cette cérémonie fut le signe d'une réalité. A l'embouchure de tous les fleuves des flottilles armées; sur les côtes de l'Istrie et de la Dalmatie, et sur celles de la Romagne et du royaume de Naples, deux escadres; enfin vingt galères toujours stationnées à Zara et à Corfou, firent respecter le droit étrange que s'arrogeait la république.

A travers le bruit et l'éclat de tant de graves événemens, l'aristocratie sut marcher à son but. Recruté exclusivement parmi ses membres, le grand conseil accrut chaque jour ses attributions et ses prérogatives, sans qu'on y prît trop garde. Mais enfin la nation comprit où on la menait. En 1289, la Quarantie criminelle demanda d'imposer aux électeurs la loi de ne nommer au grand conseil que les membres des familles qui y avaient siégé, et sans l'opposition du doge Dandolo, cette usurpation eût été consacrée. Quand Dandolo mourut, en 1289, l'aristocratie se mit en mesure de lui donner un successeur plus docile. Le peuple averti s'assembla, réclama son ancien droit, et l'exerça, au milieu des protestations les plus vives contre le gouvernement. Il élut Jacques Striepolo, lequel, quoique noble, avait conspiré avec lui. Mais celui-ci s'effraya du succès, et trahit. Il s'enfuit dans le Trévisan, laissant le champ libre aux entreprises de la noblesse et abandonnant le peuple troublé à la résignation du découragement. Le candidat du privilége fut nommé : c'était Pierre Gradenigo, gouverneur de Capo d'Istria. Des désastres multipliés, des triomphes insolens du patriarche d'Aquilée, la ruine des comptoirs de la république sur les côtes de la Syrie en 1291, des défaites totales dans la guerre contre les Génois, à Curzola, à Gallipoli, en 1293 et 1294, donnèrent un autre cours à l'effervescence populaire. L'aristocratie ourdit ses trames avec habileté, et avisa à les protéger contre toute insurrection. Puis elle les manifesta. La Quarantie criminelle commença par s'arroger le droit de maintenir au grand conseil les membres dont elle confirmerait la nomination par douze suffrages. En 1296, 1298, 1299 et 1300 des réglemens de plus en plus hardis restreignirent le droit d'élection et le droit d'éligibilité, pour ne les conserver en définitive qu'à ceux qui avaient fait partie du conseil dans les années précédentes, à l'exclusion formelle de tout homme nouveau. Ainsi la conspiration permanente de l'aristocratie se terminait par un triomphe, mais par un triomphe dont le bénéfice n'appartenait qu'à une portion des familles qui l'avaient convoité et préparé. La révolution nouvelle dépouillait du droit politique non seulement le peuple et les classes moyennes, mais beaucoup de familles nobles au même titre que celles qui se constituaient en patriciat exclusif, et, parmi ces familles, quelques unes qui remontaient jusqu'aux anciens tribuns. Des complots éclatèrent vers 1310. Un bourgeois, nommé Bocconio, se concerta avec quelques hommes du peuple pour détruire l'œuvre accomplie. Il fut arrêté, interrogé et exécuté avec ses complices dans le même jour. A la même époque, trois des maisons qui avaient leur place dans le nouveau système politique, les Querini, les Badouer, et les Skiepolo, se mirent à la tête d'une conjuration tout autrement sérieuse, dans laquelle elles firent entrer plusieurs des nobles, victimes de la révolution, et une partie de la bourgeoisie et du peuple. Elles mûrirent leur projet pendant long-temps. Elles appelèrent des renforts de Padoue, et une bataille se livra sur la grande place Saint-Marc contre Gradenigo et les fauteurs de son entreprise. Les conjurés furent vaincus. L'immense majorité de la population les laissa agir, échouer, et périr ensuite sur l'échafaud, sans remuer pour eux; et Baiamonte Skiepolo, chef principal du complot, fut trahi comme son père avait trahi, au moment décisif. Le grand conseil, mieux éclairé sur son intérêt, ouvrit alors ses rangs à ceux des patriciens exclus qui ne s'étaient pas compromis dans la conspiration. Contre les autres, le conseil des Dix fut institué et muni de pouvoirs sans limites. Dès lors une mort inévitable atteignit tous ceux qui manifestèrent trop de mécontentement, et leurs cadavres, pendus aux fenêtres du palais, enseignèrent le silence à qui eût été tenté de les imiter. En 1319, sous la protection de ce terrible tribunal, la clôture du grand conseil (*serrar del consiglio*) fut achevée. Il fut décrété que désormais il n'y aurait plus d'élection. Les membres actuels du grand conseil furent investis du droit d'y siéger toujours, et transmirent à perpétuité ce droit à leurs descendans. Leurs noms furent inscrits sur un registre qu'on appela le Livre d'Or. Tous les autres Vénitiens, c'est-à-dire toute la nation moins quelques centaines d'hommes, furent réduits à l'état de sujets.

Malgré bien des revers et bien des désastres Venise ne déclina pas, comme puissance, dans les deux premiers siècles de la domination absolue du patriciat. Au contraire elle se développa, et atteignit son apogée. Attaquée sans cesse et vaincue plusieurs fois par les rois de Hongrie, assaillie sur terre et sur mer par les Génois, qui de succès en succès vinrent en 1380 jeter l'ancre au milieu de ses lagunes et s'emparer de Chiozza, elle sut non seulement se défendre et se relever après chaque défaite, mais s'agrandir glorieusement. De 1338 à 1420, elle occupa Trévise, Feltro, Belluno, Vicence, Vérone, Padoue son ancienne métropole, le Frioul, le Cadorin, et se rendit maîtresse de tout le littoral de son golfe, depuis les bouches du Pô jusqu'à Corfou. Elle régna ainsi sur un territoire de plus de deux mille lieues carrées, auquel elle joignait Candie, Négrepont, toutes les côtes de la Morée, acquisitions nouvelles, plusieurs îles de l'Archipel, et des établissemens dans presque tous les ports de l'Orient. Elle poursuivit sa fortune. La guerre contre Milan, commencée en 1423, lui livra le Bresciau et le Bergamasque qui reculèrent ses limites sur le Milanais du lac de Garde au lac Iseo, du lac Iseo à l'Adda, et au milieu du Crémonais la petite province de Crème entre l'Oglio et l'Adda. Le duc de Mantoue lui céda, en 1441 Lonato, Valeggio, Peschiera. Depuis 1275, elle possédait Cervia en Romagne. En 1441, elle eut encore Raveune, qu'elle enleva au jeune seigneur de Polenta dont elle était tutrice. A Lodi, en 1454, elle imposa, de concert avec le duc de Milan, l'équilibre qu'il lui plut d'établir entre les différens états de l'Italie. Mais elle se promettait de ne partager un jour avec personne ce privilége de régler la situation de la péninsule. Elle marcha ouvertement et par toutes les voies à la souveraineté universelle de l'Italie. Une guerre contre Ferrare lui assura, en 1484, la Polésine de Rovigo. Quand Charles VIII vint réclamer le royaume de Naples, elle se mit à la tête de la ligue puissante qui força ce prince à regagner la France, mais elle garda Trani, Otrante, Brinde et Gallipoli, qu'on lui avait engagés moyennant un prêt de deux cent mille écus d'or (1495).

Ensuite elle appela Louis XII, et, après l'avoir aidé à s'emparer du Milanais, elle se fit donner le Crémonais et la Ghiara d'Adda, qu'elle avait pris autrefois aux Visconti, mais que Sforza lui avait enlevés (1499). A la chute de Borgia, en 1504, elle se mit en possession de Forlimpopoli, de Rimini, de Faenza, de Montefiore, et, en 1508, elle dépouilla Maximilien de Goritz et de Trieste. Il est vrai que c'étaient là des compensations à des pertes éprouvées en Orient. Négrepont, le rivage grec, Samos, etc., avaient succombé sous les armes des Turcs établis à Constantinople; mais en revanche les Vénitiens avaient conquis Zante, Céphalonie, Chypre, etc. Depuis long-temps en rapport avec les Musulmans, et habitués à faire bon marché des scrupules religieux, ils obtinrent bientôt des nouveaux conquérans des traités aussi avantageux que ceux qu'ils avaient conclus avec les Grecs. Leur commerce était à peu près universel. Trois ou quatre mille vaisseaux construits dans un arsenal qui occupait seize mille ouvriers parcouraient toutes les mers connues, chargés soit des marchandises indigènes, soit des marchandises étrangères. L'état louait à ceux qui ne pouvaient armer pour leur compte quatre escadres de cinq ou six galères, qui, tous les ans, se rendaient dans la mer Noire, en Syrie, en Egypte, dans les ports de l'Océan. En Italie, les Vénitiens primaient tous leurs rivaux. Dans la seule Lombardie, leur commerce était évalué à vingt-huit millions huit cent mille ducats. A l'étranger presque partout, ils avaient accru leurs privilèges. De leurs ateliers sortaient des produits d'une supériorité incontestée; étoffes de soie, drap, toiles, tissus de coton, cuirs, glaces, verreries, armes offensives et défensives, préparations pharmaceutiques, etc. Leur système monétaire était le meilleur de l'Europe. Chaque année, était lancée dans la circulation une somme équivalente à dix-huit millions de francs. Le revenu public s'élevait à près de quarante-cinq millions. L'état pouvait prêter des sommes considérables aux états voisins. Le crédit était plus florissant que jamais. Une banque publique (*banco del giro*) effectuait tous les paiemens entre négocians par un continuel revirement des parties. La population croissait avec l'aisance générale, avec le haut prix des salaires, avec l'activité industrielle.

Sous tant de puissance et d'éclat, il y avait cependant bien des causes de ruine, provenant pour la plupart du gouvernement et de la noblesse.

C'était une faute immense que cet agrandissement démesuré sur la terre ferme. La force de Venise résidait en grande partie dans sa position insulaire, et elle avait sagement fait jusque là de rechercher surtout des conquêtes maritimes, et de ne pas se rapprocher des frontières des grandes puissances, en engloutissant les petites. Dans l'abandon de cette loi, dans cet effort nouveau pour dominer sur le continent, on sent la politique ambitieuse des aristocraties, comme on reconnaît leur habileté sans scrupule aux moyens qui furent employés pour réussir, et au succès qui les couronna d'abord. Le patricien vénitien, tout plein des souvenirs de Rome, rêvait l'empire de l'Italie, et sans doute, après cet empire, celui de l'Europe, celui du monde. Mieux inspiré, il se serait rappelé Marseille, compromise dès qu'elle voulut soumettre ses voisins. Un moment il sembla comprendre le péril de la voie où il entrait, péril fort nettement aperçu par le grand homme d'état de l'époque, Machiavel (voy. *Hist. de Flor.*, l. I). Sandi rapporte que vers 1480 il fut question dans les conseils d'abandonner l'Italie pour se borner aux colonies et au commerce du Levant. Mais la passion l'emporta sur la raison, et les conséquences funestes apparurent bientôt. Fiers du présent, les patriciens regardaient l'avenir avec confiance, quand tout-à-coup ils apprirent qu'une coalition terrible, préparée depuis quatre ans, s'était formée contre eux. Le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Espagne et de Naples, le duc de Savoie, le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, s'étaient unis, aux applaudissemens, insensés du reste, de Florence et de Gênes, contre l'envahissante république. Quelque temps après, Venise était réduite à ses lagunes (ligue et guerre de Cambrai, 1508). Elle se releva de ses pertes. Elle eut au moment du danger des inspirations de génie. Elle sortit glorieuse de l'abîme. En 1516, au traité de Noyon, elle ne perdait que Crémone, les bords de l'Adda, la Romagne, Trieste, et trois autres places qui restaient, pour quelque temps seulement, entre les mains de l'empereur, maître de Trieste. Mais elle demeurait baie et enviée de tous par sa faute, et la redoutable maison d'Autriche était à ses portes. La décadence, le signal une fois donné, ne s'arrêta plus. Elle dura trois siècles, il est vrai, et pendant ces trois siècles, pendant les deux premiers surtout, Venise donna plus d'une fois de grands et beaux spectacles au monde. Mais la Providence ne lui accorda que des éclairs de prospérité, de vertu et de génie, qui ne servirent qu'à illustrer son irrémédiable agonie.

En 1529, Venise, après une guerre qui lui coûta autant que celle de Cambrai, parvint à maintenir le duché de Milan, convoité par l'empereur et le roi de France, aux mains des Sforza. Mais il lui fallut garantir à Charles-Quint la possession du royaume de Naples, en restituant tous les ports qu'elle occupait aux îles et côtes de ce royaume; et malgré ses efforts, le duché de Milan tomba bientôt au pouvoir de la maison d'Autriche. Le traité de Câteau-Cambrésis, en 1559, l'assura, ainsi que le royaume de Naples, à la branche espagnole de cette maison. La guerre de 1538 avec Soliman aboutit à la cession de deux places dans la Morée, de plusieurs ports en Albanie, et de presque toutes les petites îles de l'Archipel. Une nouvelle guerre contre les Turcs, en 1570, leur enleva l'île de Chypre. Des réfugiés d'Albanie, les Uscoques, forcés par la misère à la piraterie, désolaient l'Adriatique, et faisaient à Venise autant de mal qu'à personne. L'archiduc d'Autriche les prit sous sa protection, et encouragea ainsi leurs brigandages. La république, qui avait autrefois écrasé, pour son coup d'essai, les formidables Narentins, en fut réduite, contre cette poignée de pirates, aux négociations et aux demi-mesures. Les Turcs, qu'ils attaquaient sans cesse, s'en prirent aux Vénitiens. Les hostilités, quelque temps suspendues, éclatèrent à propos de quelques autres complications. Sélim II réalisa la pensée de toute sa vie par l'occupation de Chypre, à la défense de laquelle s'immortalisèrent vaillamment Bragadino et quelques milliers d'hommes en lutte contre des forces prodigieuses. La célèbre victoire de Lépante, en 1571, resta sans résultats, et un traité conclu en 1573 laissa Chypre aux Ottomans et aggrava les tributs que la république payait aux Infidèles. Venise prit sa revanche sur les Uscoques. Après des années d'efforts, et avec des secours étrangers, elle vint à bout de cette peuplade qui ne compta jamais plus de mille hommes. Mais ce ne fut qu'en se brouillant avec la maison d'Autriche, qui fit à son profit le traité de Madrid en 1617. Alarmée de plus en plus de l'ambition de cette maison et de son intervention active, persévérante dans tous les différends de l'Italie, Venise cherchait partout des appuis pour y mettre obstacle. Elle était entrée dans la grande conspiration de son constant allié Henri IV, en 1610. En 1619, elle proposa inutilement la formation d'une ligue défensive aux ducs de Mantoue, de Modène, d'Urbin, et de Parme. En 1623, elle s'unit à Richelieu et au duc de Savoie pour faire rendre aux Grisons la Valteline, qui établissait une communication entre la branche espagnole et la branche allemande, et interceptait celle de la république et des cantons de Zurich et de Berne avec lesquels elle était alliée. Elle aida encore Richelieu en 1629, à soutenir, dans l'affaire de la succession de Mantoue, le duc de Nevers contre le prétendant de l'Espagne. Avec ce ministre, elle excita et promit de soudoyer la diversion de Gustave-Adolphe en 1631. Et elle réussit, par toutes ces alliances, à maintenir en Italie le *statu quo* pro-

victoire. Attaquée par les Turcs, en 1644, dans la possession de Candie, le débris le plus important de son empire oriental, elle ne put que prolonger glorieusement sa résistance. Et cependant la décadence avait commencé aussi pour les Turcs. La lutte, que les Vénitiens étendirent jusqu'aux Dardanelles, dura vingt-cinq ans. Des victoires mémorables furent remportées à Foschia en 1649, à Paros en 1651, aux Dardanelles en 1657. Venise s'épuisa d'hommes et d'argent, de généraux et de soldats. Elle n'en fut pas moins condamnée, en 1669, à céder Candie, sauf quelques ports qu'elle ne devait pas garder long-temps. Elle ne la recouvra pas. Vingt ans plus tard, à la faveur des désastres que l'Autriche avait fait essuyer aux Turcs, elle conçut l'espoir de rentrer dans son île. Son expédition échoua. Elle fit, en revanche, d'autres conquêtes qui semblaient commencer pour elle une ère nouvelle. La paix de Carlowitz, en 1699, ne lui laissa que la Morée moins plusieurs places, et en 1714 cette province retombait au pouvoir des Turcs. En 1718, la paix de Passarowitz en imposait formellement le sacrifice à la république. A Carlowitz, à Passarowitz, c'était l'empereur qui, après avoir entraîné Venise contre les Turcs, l'avait forcée à traiter en l'abandonnant, et avait dicté lui-même les conditions du traité, toutes de sacrifice pour elle, toutes de bénéfice pour lui. L'Autriche punit ainsi les retards que les Vénitiens avaient apportés, un siècle auparavant, à ses progrès en Italie. La paix de Passarowitz, où l'on décida de Venise sans presque se donner la peine de la consulter, fixait au dernier rang la place et les destinées de la république dans le monde. Elle se résigna; elle se renferma, sans jamais s'en départir, dans un système de neutralité qui était au fond une abdication, et que tous les états interprétèrent ainsi. La surveillance mutuelle que les puissances exercèrent les unes sur les autres lui conserva, pendant le dix-huitième siècle, tout le territoire qu'elle occupait en 1718, c'est-à-dire: 1° les îles et le bord des lagunes, ou le dogat; 2° sur le continent de l'Italie, à l'ouest, le Polésine de Rovigo, le Vicentin, le Véronais, le Bressan, le Bergamasque, la province de Crème; au nord, Trévise, Feltre, Belluno, le Cadorin, le Frioul, et une partie de l'Istrie; à l'est, les côtes de la Dalmatie et les îles qui en dépendent; 3° en Albanie, Cattaro, Butrinto, Parga, Prevesa, Wonitza; 4° dans la mer Ionienne, Corfou, Sainte-Maure, Céphalonie, Thiaqui, Zante, Asso, les Strophades, Cerigo. Mais ce territoire fut violé toutes les fois que les puissances le jugèrent à propos. Dans la guerre de la succession de Parme, en 1733, les Français d'abord, les Autrichiens ensuite, traversèrent sans la moindre hésitation les états de la république, qui eut à les nourrir et à tolérer mille avanies. Dans la guerre de la succession d'Autriche, il en fut de même des troupes de Marie-Thérèse. La mer fut aussi peu respectée que le sol. En 1741, les vaisseaux de guerre autrichiens et anglais insultèrent librement, par leur présence et leurs hostilités dans le golfe, à l'antique souveraine de l'Adriatique. Quinze années auparavant, l'empereur avait, à Trieste, formé un établissement maritime, ouvert un port franc, bâti des fortifications et un arsenal. Quelques représentations timides avaient été faites par l'ambassade vénitienne à ce sujet: l'empereur y répondit en venant lui-même dans la ville hâter les travaux, et Venise envoya, avec la mission de complimenter le prince, une députation qui assista à leur achèvement. Le commerce et l'industrie, qui avaient tant fait pour la grandeur de Venise, déclinèrent avec sa puissance. Tous les peuples du continent, entrés en concurrence avec la république, la primèrent, soit dans la production, soit dans l'échange et le transport. Elle se vit surpassée, annulée dans le Levant et sur les anciennes routes du commerce, malgré toute la supériorité que lui donnaient son expérience et la position prise. Elle laissa à ses rivaux tous les avantages des voies nouvelles. Pour citer un exemple, le chiffre de la fabrication et de l'importation des pièces de drap tomba de cent cinquante mille à cinq mille. La marine marchande n'employa plus que quatre à cinq cents navires, tandis que la marine militaire était réduite à une douzaine de bâtimens qui tenaient la mer, et à une vingtaine de vaisseaux en construction que l'un n'achevait pas. Les revenus étaient devenus insuffisans à couvrir les dépenses, qu'avait dû réduire le système d'inertie adopté par l'état. Des fonds considérables, tenus en réserve dans les siècles précédens, avaient été affectés aux services ordinaires, et cependant la dette croissait sans cesse. Elle monta à près de deux cents millions de notre monnaie. Le crédit public était nul. On avait été forcé d'abandonner l'ancienne maxime qui excluait les étrangers des emprunts. Mais on ne trouvait plus d'argent parmi les nationaux, et on n'en trouva bientôt plus au-dehors qu'à des conditions tout-à-fait onéreuses et à travers mille difficultés.

Avant de montrer la part de l'aristocratie à cette chute profonde, rendons-nous compte de l'organisation intérieure et des vicissitudes du gouvernement qu'elle avait fondé.

Les usurpations avaient concentré dans leurs mains toute les pouvoirs politiques. La souveraineté résidait dans le *grand conseil* dont les membres nés votaient dès l'âge de vingt-cinq ans. Le nombre total de ces membres s'élève parfois à douze cents. Pour valider les décisions, il fallait la présence de deux cents nobles dans les cas ordinaires, de huit cents dans les circonstances graves. Le gouvernement était confié par le *grand conseil* à un *sénat* qu'il choisissait tous les ans, et qui remplaça les anciens *pregadi*. Ce sénat, outre cent vingt membres élus, admettait dans son sein les différens magistrats patriciens pendant la durée de leurs charges. L'administration appartenait à ce qu'on appelait la *seigneurie* et le *collége*. Vingt six membres élus, les uns pour huit mois, les autres pour deux, c'est-à-dire le doge et ses six conseillers, les trois chefs de la quarantie criminelle, seize *sages* divisés en trois classes, formaient la *seigneurie* et le *collége*. Quatre tribunaux électifs rendaient la justice: trois d'entre eux composaient la quarantie civile; l'autre, le seul dont les membres siégeassent au sénat, et les présidens dans la seigneurie, composait la fameuse quarantie criminelle. Les *avogadors* remplissaient auprès d'eux les fonctions du ministère public. La police était l'apanage du conseil annuel des Dix, qui garda son nom primitif lors même qu'on eut adjoint aux décemvirs de 1315 le doge et ses principaux conseillers, et dont l'institution, restreinte d'abord dans la limite de deux mois, puis successivement prolongée, fut rendue perpétuelle en 1539. Dès 1454, le conseil choisissait dans son sein pour un an deux inquisiteurs noirs, et pour huit mois, dans la seigneurie, un inquisiteur rouge, et ce triumvirat, si fameux sous le nom d'inquisition d'état, partageait avec le corps qui l'avait nommé, l'administration de la police. Toutes les magistratures étaient électives; toutes étaient bornées à une courte durée, sauf celle du doge et celle du procurateur de Saint-Marc, l'une devenue à peu près un vain titre, le seconde qui n'avait jamais été autre chose. Elles étaient si nombreuses que le grand conseil faisait plus de neuf choix par semaine, quoiqu'une partie des nominations fût du ressort du sénat. Pour le plus grand nombre, les réélections ne pouvaient avoir lieu qu'après un laps de temps plus ou moins long. Toutes se contrôlaient mutuellement, et le cumul était interdit. Les formes d'élection les plus compliquées dont l'histoire fasse mention avaient été adoptées comme un obstacle à l'intrigue. Aucune distinction constitutionnelle n'existait entre les familles nobles, et le principe de leur égalité absolue, bien loin d'être livré à la controverse, était placé sous la protection d'une loi draconienne qui interdisait même l'expression d'un doute. Des lois analogues et plus terribles encore furent opposées aux empiétemens soit des individus, soit des corps. La morale elle-même fut sacrifiée à la prévoyance, et l'aristocratie pratiqua

sans hésitation la maxime de son conseiller Fra Paolo Sarpi, qui avait dit : « Le plus grand acte de justice que puisse faire le prince est de se maintenir. » Et cependant elle ne se garantit d'aucun des périls qu'elle avait voulu éviter. Elle ne cessa de tendre à l'oligarchie et alla s'y perdre tout-à-fait. Quelques familles accaparèrent toutes les positions politiques, et celles-là mêmes où résidait le pouvoir d'exécuter les mesures de la loi. Ce fut le tort des plus anciennes et des plus riches. Elles se firent une clientèle de la masse indigente de la noblesse, et avec l'appui de cette clientèle elles eurent bon marché des résistances de ceux qui par l'aisance restaient indépendans. L'ambition, la peur rattachèrent d'ailleurs un grand nombre de ces derniers à la fortune des puissans. Installé dans les principales magistratures, dans le sénat, dans les quarantes, dans le conseil du doge, dans le conseil des Dix et dans l'inquisition d'état, les oligarques, de ces fortes positions, battirent aisément en brèche le *grand conseil*. Le droit de proposition dans cette assemblée fut laissé exclusivement à la *seigneurie*, aux trois chefs de la *quarantie*, etc. La nomination aux charges les plus importantes fut confiée au sénat, soit directement, soit indirectement, sous forme de présentation. On ôta au corps souverain le pouvoir délibératif, en lui imposant un scrutin unique et fort long sur tout ce qui lui était soumis dans une séance; le pouvoir législatif, en ne lui soumettant plus, sous le nom de lois, que d'insignifiantes mesures; la considération, en le faisant chaque jour revoir sur ses décisions pour les modifier, ou les révoquer, ou les renouveler. Une fois le *grand conseil* annulé, on annula de même, et par des moyens semblables, le sénat, son héritier. En dernière analyse, de concentration en concentration, l'autorité resta au *collége*, et par-dessus tout au *conseil des Dix*, armé de sa commission des *Trois*. Un simple tribunal devint en réalité tout le gouvernement. Comment en eût-il pu être autrement ? Ces terribles magistrats étaient investis d'un pouvoir sans limites, sans appel, sans responsabilité, qu'ils communiquaient dans sa plénitude à qui ils voulaient. Les dénonciations étaient secrètes, sollicitées, payées avec des fonds institués à cet effet. Des bouches de bronze, placées au coin des rues, recevaient les rapports anonymes. Des espions innombrables, choisis dans toutes les classes, étaient répandus partout, même à l'étranger, se surveillant les uns les autres. Le nom des inquisiteurs, le lieu de leurs séances, le rapport des peines et des délits, les délits eux-mêmes, tout était mystère absolu. Les ordres des inquisiteurs obligeaient tout le monde sans réserve, et au mépris de toute autre instruction et de toute loi existante. Devant leur justice, pas un privilége qui ne disparût. Les suspects, quels qu'ils fussent, étaient mandés pour recevoir, de la bouche d'un secrétaire, une admonition. S'ils n'en tenaient compte, ou s'ils avaient été jugés coupables, ils étaient, selon la gravité du cas, bannis, détenus sous les plombs, torturés, étranglés. Si le tribunal ne les avait pas sous sa main, il chargeait ses agens de les poignarder, de les noyer, de les empoisonner. Toute marque d'intérêt en faveur de la victime que les inquisiteurs ou leurs délégués avaient fait *disparaître sans bruit*, selon leurs habitudes, coûtait la liberté ou la vie à l'imprudent qui se l'était permise. Voilà l'instrument avec lequel le conseil des Dix marcha à l'usurpation de toutes les prérogatives. Voilà la base sur laquelle fut assis le trône oligarchique.

C'est en se refusant avec obstination à ouvrir ses rangs à ses sujets que l'aristocratie en vint à cette extrémité. La force qui lui manqua pour résister aux familles qui l'asservirent, elle l'eût trouvée dans l'émancipation et l'agrégation progressive de la multitude qu'elle avait asservie elle-même. Mais elle travailla sans relâche, au contraire, à perpétuer l'illotisme soit des habitans de Venise, soit des provinciaux et des colons. Pendant toute la durée de son règne, elle s'adjoignit à peine une quarantaine de familles, en récompense de services rendus à l'état. Au lieu de suivre les généreuses et profondes maximes de Rome, elle plaça sa confiance dans une politique machiavélique. Elle divisa les Vénitiens en classes. On distinguait les citadins et le peuple, les citoyens revêtus du droit de bourgeoisie et la multitude. Dès 1313, il y eut deux ordres de citadins, les uns admissibles aux emplois secondaires de la chancellerie et ayant la faculté de trafiquer au-dehors en leur nom et avec la qualité de Vénitiens, les autres autorisés seulement au commerce intérieur et à l'exercice de certaines professions. Tous les corps de métiers eurent leurs priviléges distincts, leurs règlemens, leurs assemblées, leurs rivalités soigneusement entretenues, comme celles qui existaient de quartier à quartier. Quant aux provinces et aux colonies, on fit peser sur elles une tyrannie dont les formes et le degré varièrent selon les temps et les lieux, mais qui ne s'amenda jamais complétement. On suivit dans toute leur rigueur impie les principes de Fra-Paolo, ce machiavel vénitien qui donnait au patriciat des conseils tels que ceux-ci : « Traiter les Grecs » comme des animaux féroces, leur rogner les dents et les » griffes, les humilier souvent, surtout leur ôter les occa» sions de s'aguerrir. Du pain et le bâton, voilà ce qu'il » leur faut : gardons l'humanité pour une meilleure occa» sion. Dans les provinces d'Italie, tendre à dépouiller les » villes de leurs priviléges, faire que les habitans s'appau» vrissent et que leurs biens soient achetés par des Véni» tiens. Ceux qui dans les conseils municipaux se montre» ront ou plus audacieux ou plus dévoués aux intérêts de la » population, il faut les perdre ou les gagner à quelque » prix que ce soit. Enfin, s'il se trouve dans les provin» ces quelques chefs de parti, il faut les exterminer sous » un prétexte quelconque, mais en évitant de recourir à la » justice ordinaire; que le poison fasse l'office de bourreau, » cela est moins odieux et beaucoup plus profitable. » Les conséquences d'un tel régime devaient être profondément désastreuses. De là des révoltes continuelles qui épuisèrent la république. De là la perte de tant de possessions, Chypre, Candie, la Morée, etc., qui, malgré les scrupules et les répugnances de la foi, accendèrent ouvertement les armes des Turcs pour échapper au joug horrible de Venise.

De là aussi, avec l'inquiétude qu'inspiraient les provinces conservées, la nécessité d'éviter à tout prix la guerre avec les puissances voisines qui les eussent eues infailliblement pour alliées, et de descendre pas à pas, à mesure des exigences étrangères, dans la nullité, dans l'ignominie. L'ère des nationalités commençait à s'ouvrir, et avec les nationalités, surgissaient les armées indigènes, les armées régulières. Il eût fallu, pour garder en Europe un rang honorable, entrer dans le mouvement général, et remplacer par des troupes nationales les bandes mercenaires auxquelles Venise, comme Carthage, avait abandonné le service de terre. Bien des revers et bien des défections attestaient d'ailleurs les immenses inconvéniens de ces milices sans patrie, si dispendieuses en outre. En présence de la révolution qui s'opérait dans la constitution militaire des états, Venise, libre, entourée d'alliés et non d'esclaves, aurait certainement modifié sa pratique et trouvé un moyen de concilier les nécessités de sa défense et celles de son commerce et de son industrie. Mais l'aristocratie, en armant des sujets, les eût armés contre elle-même. Elle s'était condamnée à suivre une marche opposée, quel qu'en fût le résultat. Elle ne se borna pas à maintenir comme armée de terre les soldats étrangers. Dès 1510, elle prit parmi ces derniers ses généraux eux-mêmes, jusque là exclusivement nationaux. Pour faire respecter l'ordre nouveau qu'on avait établi, elle substitua à la garde civique les sbires. Quant aux flottes, elle continua à les faire monter, comme cela avait toujours eu lieu, par des marins vénitiens, mais elle détruisit l'émulation en se réservant à elle-même les grades supérieurs; elle détruisit l'unité du commandement en pla-

Digitized by Google

çant à côté du capitaine général un provéditeur de la mer. Point de récompenses, point de pensions pour les vétérans; à peine un hôpital pour quelques invalides, et pendant la durée du service, un régime dur et oppressif. Aussi, jusqu'au moment de l'embarquement, on tenait à la chaîne les matelots enrôlés.

Puis une connivence inévitable dans un tel gouvernement laissa s'introduire et s'enraciner dans la direction des armées, comme dans toutes les branches de l'administration, les plus scandaleux et les plus funestes abus. On ne saurait croire jusqu'où alla la malversation, presque toujours impunie. Dans les finances surtout, le mal était au combie. Le vol sous toutes les formes s'exerçait presque publiquement.

Fra Paolo avait écrit : « Le commerce est suspect, parce » qu'il occasionne de trop grandes fortunes et parce qu'il » introduit dans une cité des coutumes nouvelles. » Les patriciens agirent en conséquence. Une véritable conspiration fut formée contre le commerce. L'aristocratie l'abandonna, lui retira ses richesses, l'interdit à son doge, le frappa de flétrissure, en même temps qu'elle s'arrangeait pour s'en approprier autant que possible les bénifices. En 1784, elle comprit sa faute. Une loi fut portée qui rappelait les anciennes traditions de la république. Il était trop tard. Le sceptre commercial, que Venise eût pu partager sinon retenir tel qu'elle l'avait possédé avant les grandes découvertes du quinzième siècle avait passé tout entier en d'autres mains.

Jamais gouvernement n'eut une telle horreur de l'innovation, en quelque sphère que ce fût. Jamais autant d'efforts ne furent tentés pour immobiliser le présent dans toutes ses parties. Il était peu de lois importantes dont le texte ne renfermât quelque clause qui en assurait à jamais la conservation. On avait annulé ainsi en détail la faculté reconnue aux *correcteurs* nommés à la mort des doges de proposer des amendemens à la constitution, faculté d'ailleurs progressivement restreinte, et arrêtée dans son exercice par l'inquisition d'état chaque fois qu'il lui semblait dangereux. Dans la plupart des cas il fallait consigner une somme considérable pour avoir le droit de demander dans les conseils la modification ou l'abrogation d'une loi, et la somme n'était rendue que si un nombre suffisant de suffrages confirmait la proposition. Si cette proposition était de nature à effrayer le pouvoir, les triumvirs la punissaient par leurs moyens ordinaires. La police de la librairie et la surveillance des étrangers étaient exercées par le même tribunal dans le même esprit et avec la même rigueur. Il résulta de ce système, qui s'appliquait à tout, que les procédés des arts restèrent absolument stationnaires, tandis que dans le reste de l'Europe, malgré des entraves analogues mais beaucoup moins sérieuses, ils ne cessaient de se perfectionner. Ainsi les vaisseaux vénitiens, autrefois les meilleurs du monde, devinrent tout-à-fait inférieurs à ceux des autres pays, et l'industrie se trouvait, en 1797, arriérée de plusieurs siècles aux lieux mêmes où elle avait été si long-temps incomparable. Deux ouvriers vénitiens qui avaient passé en Toscane au dix-huitième siècle, n'en avaient pas moins été poignardés par les émissaires de l'inquisition, en vertu du statut suivant de ce tribunal : « Si » quelque ouvrier transporte en pays étranger un art au dé» triment de la république, il lui sera envoyé ordre de re» venir. S'il n'obéit pas, on mettra en prison les personnes » qui lui appartiennent de plus près, afin de le déterminer » à l'obéissance par l'intérêt qu'il leur porte. S'il persiste, » on prendra des mesures pour le faire tuer où il se trou» vera, et après sa mort, ses parens seront mis en liberté. »

Telle était Venise à l'époque de la révolution française. Une seule chose restait vivante sur les débris de tant de grandeurs, une corruption sans exemple, dont le gouvernement avait encouragé les progrès épouvantables. Il suffit d'un geste d'un général français pour faire rentrer dans la poussière le fantôme qui portait encore et déshonorait le grand nom de république.

VENTS. Voyez MÉTÉOROLOGIE.

VERGNIAUD (PIERRE-VICTURNIEN), né à Limoges en 1758, sortit en 1791 du barreau de Bordeaux, avec Guadet, Gensonné et quelques autres, pour venir jouer pendant deux ans dans nos assemblées politiques le rôle de l'orateur le plus cicéronien qu'ait encore vu la tribune française. L'un des chefs de la Gironde, on sait comment il périt avec elle.

Dans l'article consacré à Brissot, nous avons essayé de déterminer ce qu'il entrait d'idées et de théories dans le parti politique connu sous le nom de Girondins. Ce n'est pas toutefois une définition complète que nous avons entendu en donner alors, et notre langage laissait à dessein apercevoir une lacune qu'il s'agit aujourd'hui de combler. En effet, un parti ne se constitue pas seulement par des doctrines plus ou moins métaphysiques, mais par une masse d'intérêts semblables ou coalisés, par quelque tendance plus ou moins générale existant au sein de la société, en un mot, par quelque grand fait social qui lui sert de base. En creusant davantage on trouve enfin qu'un de ses élémens essentiels est toujours la prédominance dans les hommes qui le composent de quelques unes des grandes passions de l'humanité et de certaines facultés de l'esprit humain. Les affinités du tempérament moral et intellectuel contribuent puissamment à faire que les volontés d'un certain nombre d'hommes se groupent en corps, et ainsi l'on peut dire que tout parti, digne de l'histoire, a pour racine un élément essentiel de la nature humaine dont il est le développement. L'explication définitive du parti girondin ne saurait donc résulter seulement des théories auxquelles il se rattachait, mais encore des intérêts qu'il défendit, de la partie de la société dont il se porta le représentant, et de la nature intime des caractères et des esprits qui se rangèrent sous son drapeau.

Du point de vue large et impartial où nous tâchons de nous placer, les appréciations superficielles ou systématiques tombent au premier examen. L'opinion vulgaire qui voit simplement dans les Girondins les hommes modérés de la démocratie révolutionnaire, est évidemment insuffisante à les expliquer. Ces prétendus modérés n'ont-ils pas les premiers, malgré l'opposition des Jacobins, ardemment poussé à la guerre agressive et à la déchéance du roi, c'est-à-dire aux deux mesures qui entraînèrent la révolution dans une si terrible carrière de luttes et de violences? D'ailleurs la modération, considérée à part des idées et des tendances positives par lesquelles elle se manifeste, est un trait de caractère purement moral qui ne peut servir à caractériser un parti politique. Un système plus savant et plus profond, dont l'expression la plus nette se trouve dans l'*Histoire parlementaire de la révolution française*, fait de ces mêmes Girondins les représentans par excellence de l'un des principes qui se disputèrent l'époque révolutionnaire, du principe de liberté, lequel adopté exclusivement devient celui de l'individualisme; par conséquent ce système voit aussi en eux les chefs véritables de l'élément bourgeois de la révolution. En effet, dès que le mouvement de 1789, en emportant les ordres privilégiés, eut mis à nu le fond de la société française, elle apparut profondément scindée en deux élémens dont la fusion est le travail long et pénible de notre siècle. L'esprit voltairien, esprit d'analyse et de critique, le sentiment passionné du droit individuel, le fanatisme de la propriété, par laquelle le droit individuel se pose et se réalise, se montrèrent comme incarnés dans toute cette partie de la nation qui avait reçu l'éducation intellectuelle du dix-huitième siècle, ou qui participait en quelque degré à l'indépendance sociale, en un mot, dans la bourgeoisie. D'un autre côté étaient les masses prolé-

taires bien plus compactes alors qu'aujourd'hui, avides d'égalité jusqu'au nivellement, entretenues par leur commune misère dans un sentiment de fraternité rude et sévère, et surtout dévorées d'un terrible besoin de réhabilitation et de réparation pour les douleurs et les injures dont plusieurs siècles les avaient abreuvées. A leur tête se placèrent, soit les hommes à passion exubérante, soit les croyans à l'enthousiasme ardent et sombre, les Cordeliers et les Jacobins, et la seule mais éclatante lumière qu'on vit briller au milieu de leurs rangs, ce fut la tradition du génie à la fois pathétique et quelque peu farouche de Rousseau. Voilà les deux grands partis qui remplirent la révolution de leurs luttes et de leurs efforts. Si l'on cherche dans lequel des deux doivent, à la rigueur, être classés les Girondins, nul doute que ce ne soit plutôt dans le parti bourgeois; mais en furent-ils les meneurs principaux et les vrais types? Nullement. Tout au plus en guidaient-ils la partie la plus jeune, la plus enthousiaste et la plus lettrée. On a voulu, il est vrai, comprendre sous ce nom de Girondins tous les révolutionnaires qui n'appartenaient pas à la démocratie radicale; mais c'est évidemment un abus de mots. Les Girondins ne sont autre chose dans l'histoire que cette pléiade brillante d'hommes politiques, écrivains ou orateurs, qui marchèrent à la tête du côté gauche de la Législative et du côté droit de la Convention, qui donnèrent le signal du renversement de la royauté et disputèrent ensuite aux Montagnards le gouvernail de la révolution. Par leur origine, leurs mœurs, la tournure de leur esprit, ces hommes tenaient, sans doute, à l'élément bourgeois; ils y tenaient surtout par leur attachement à l'ordre qui forme le luxe de la civilisation, et par leur doctrine économique qui reconnaissait la propriété pour base absolue de l'organisation sociale, n'admettant l'administration souveraine de l'état sur la fortune publique qu'à titre d'exception extraordinaire. Mais les chefs et les représentans exacts de cet élément c'étaient les Feuillans, c'étaient Barnave, Sieyès, Lafayette; or voyez quelle différence entre eux et les Girondins : les premiers restèrent royalistes constitutionnels, parce qu'en effet la conservation d'une condition privilégiée en faveur de la bourgeoisie semble attachée au maintien du privilége suprême de la royauté; les Girondins évoquèrent la république sans s'inquiéter des conséquences sociales qui en pouvaient sortir. D'ailleurs la lutte qui s'engagea entre eux et Lafayette fut assez significative, et l'on peut voir dans les Mémoires de ce dernier, comme dans ceux de madame Roland, la haine profonde qu'ils se portaient mutuellement. Bien plus, ce sont les Girondins qui en 1792 appelèrent à Paris les fédérés républicains et armèrent de piques le peuple de Paris non compris dans la garde nationale, ou ce qu'on appela les sans-culottes.

Il y a de cette même époque un document précieux où Pétion, l'homme d'état du parti, définit ainsi la situation : « Le tiers-état est divisé, et voilà la cause de nos maux. La bourgeoisie, cette classe nombreuse et aisée, fait scission avec le peuple; elle se place au-dessus de lui; elle se croit de niveau avec la noblesse qui la dédaigne, et qui n'attend que le moment favorable pour l'humilier. Il faut que la bourgeoisie soit bien insensée pour ne pas faire cause commune avec le peuple... On lui a tant répété que c'était la guerre de ceux qui avaient contre ceux qui n'avaient pas, que cette idée la poursuit partout. Le peuple, de son côté, s'irrite contre la bourgeoisie; il s'indigne de son ingratitude; il ne rappelle les services qu'il lui a rendus; il se rappelle qu'ils étaient tous frères dans les beaux jours de la liberté. Les privilégiés fomentent sourdement cette guerre qui nous conduit insensiblement à notre ruine. La bourgeoisie et le peuple réunis ont fait la révolution; leur réunion seule peut la conserver. Leur intérêt est indivisible, leur bonheur est commun. »

Que voit-on dans ce document? Une imprévoyance et un aveuglement puérils sur le fond du débat politique; mais en même temps, la preuve que les Girondins n'étaient pas les propres chefs du parti bourgeois. Cette position désintéressée, en les préservant du danger d'épouser aveuglément les passions de leur caste, donnait peut-être plus de pureté, mais certainement moins de profondeur à leurs vues, et les réduisait eux-mêmes à une politique de découragemens. De là vint leur impuissance et leur perte. Placés entre le peuple et la bourgeoisie, et ne s'appuyant ni sur l'un ni sur l'autre, ils ne disposèrent réellement d'aucune force, et ne furent, comme l'a fort bien dit M. Mignet, qu'un demi-parti, bientôt abattu parce qu'il était sans racines. Leur isolement éclata surtout lorsqu'ils tentèrent de soulever les départemens contre Paris. Ce soulèvement tourna soudain au royalisme et à la réaction bourgeoise, et ils furent emportés par lui au lieu de le diriger. Leur seul rôle utile était de servir de transition entre le règne de la bourgeoisie et la dictature du peuple (1).

Quel fut donc le caractère spécial et distinctif des Girondins? de représenter ce républicanisme d'intelligence et d'imagination qui était né de l'analyse métaphysique du dix-huitième siècle jointe à l'enthousiasme littéraire pour les traditions politiques de l'antiquité. Ils n'étaient alors réellement que l'expression de la *classe lettrée*, cette superficie brillante, mais sans consistance, d'une nation. Caractères fiers, indépendans et vivant à la dignité personnelle, beaux esprits cultivés et dominés par les besoins de la poésie, s'ils aimaient la république, c'était comme une chose belle et rationnelle qui satisfaisait leur intelligence et leur goût; semblables, sous ce rapport, aux publicistes de la Grèce qui ne s'intéressaient guère à la perfection sociale que comme à une manifestation du beau, à une application de l'art. Leur mobile n'était ni cette ambitieuse avidité qui veut à tout prix se faire une large place dans l'arène de la vie, ni cette passion profonde de la justice sociale qui en poursuit la réalisation avec une inexorable rigueur; aussi reculèrent-ils devant les dures nécessités qui vinrent troubler la pureté de leur idéal politique, et alors, en s'obstinant à retenir un pouvoir qu'ils étaient incapables d'exercer, ils faillirent perdre la France. Ce n'était pas non plus l'austère inspiration des idées religieuses qui dominait leurs âmes; car, vrais enfans de Voltaire, on les voit s'acharner de préférence à combattre sous le nom de fanatisme ce qui restait de religion dans les masses, et les mesures les plus acerbes contre le clergé furent provoquées par eux. Au club des Jacobins, Guadet, l'un des plus distingués d'entre eux, fit presque huer Robespierre pour avoir osé parler de la Providence, ce qui donna lieu à une protestation de ce dernier aussi éloquente que courageuse. Carra professait publiquement le matérialisme; et si Fauchet déploya souvent une haute éloquence religieuse, c'était au profit d'une espèce de panthéisme où la Nature voilait Dieu. Un témoignage non suspect à cet égard est celui de M. Nodier, qui s'est toujours déclaré l'admirateur des Girondins : « Je n'hésite pas, dit-il, à reconnaître qu'il faut chercher peut-être dans les discours de Robespierre presque tout ce qu'il y avait de spiritualisme et de sentimens humains dans l'éloquence conventionnelle. En effet, à part quelques

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer les rapports frappans qui existent entre les Girondins et cette opposition libérale que nous voyons, à leur exemple, saper la monarchie bourgeoise sans fonder la démocratie, et pousser à la guerre générale sans armer le bras du peuple. Ainsi, l'homme d'état au char duquel nous avons vu cette opposition s'atteler n'est-il pas, pour notre temps, l'analogue de ce Dumouriez, esprit éminent mais sans principes, qui compromit si malheureusement les Girondins après les avoir joués? Quant aux idées, c'est évidemment le même libéralisme dépourvu de toute vue d'organisation et de gouvernement. C'est donc toujours le même parti, avec plus d'enthousiasme autrefois, plus de calcul aujourd'hui. Aussi nous comprenons parfaitement qu'un doctrinaire ait dit, en 1830, à M. Odilon Barrot : « Il y a quarante ans que je vous connais; vous vous appeliez Pétion. »

touchantes inspirations de Brissot, qui respirent une tendre et profonde mélancolie, ce n'est pas à la Gironde qu'il faut demander ce genre d'impressions qui descendent de haut. Essentiellement classique, elle ne se représente l'esprit de la nature que sous des formes matérielles. Son langage est l'expression élégante et forte de la philosophie et de la littérature du dix-huitième siècle, animées de toutes les ressources d'un beau génie, qui réunit parfois la véhémence entraînante de Rousseau à la piquante ironie de Montesquieu; mais il n'y a point de Dieu dans sa froide mythologie. » Il n'exprimaient donc le sentiment révolutionnaire que dans ce qu'il avait de plus superficiel, et s'ils étaient un parti, c'était le parti des idéologues et des artistes en politique. Comme idéologues, Brissot fut leur type le mieux frappé; comme artistes, ce fut Vergniaud : politiquement ils sont tout entiers dans ces deux hommes, tandis que moralement ils se résument (chose caractéristique) dans une *femme*, qui fut peut-être l'âme la plus virile d'eux tous.

Cette nature d'artiste appliquée à la politique est, en effet, éminente surtout dans Vergniaud. De là venait cette éloquence si riche et si figurée, écho vivant du génie oratoire de la Grèce et de Rome, et qui semble s'épandre en plis ondoyans comme la draperie d'une statue antique; de là aussi cette paresse poétique et méditative qui rendait Vergniaud si impropre à la pratique suivie des affaires, et cette intrépide et dédaigneuse insouciance qui faisait que dans la lutte il semblait moins s'inquiéter de vaincre que de se poser avec noblesse et de tomber dignement. Orateur sans égal dans la représentation nationale jusqu'au jour où Danton fit retentir sa voix formidable, il fut l'exécuteur de tous les actes importans de son parti, parce que ces actes ne furent guère que d'éloquentes paroles : les Montagnards s'étaient chargés de l'action.

Ses discours, d'un style toujours noble et élevé, renfermaient des traits hardis et de brillantes images, où l'on retrouve presque toujours le reflet des souvenirs antiques. Veut-il stygmatiser les proscripteurs de septembre : « Il est des hommes, dit-il, à la fois hypocrites et lâches qui ne se montrent que dans les calamités publiques, comme il est des insectes malfaisans que la terre ne produit que dans les orages. » S'agit-il de combattre les fanatiques d'égalité : « Un tyran de l'antiquité avait un lit de fer sur lequel il faisait étendre ses victimes, mutilant celles qui étaient plus grandes que le lit, disloquant douloureusement celles qui l'étaient moins, pour leur faire atteindre le niveau. Peuple, ce tyran aimait l'égalité; et voilà celle des scélérats qui te déchirent par leurs fureurs. » Puis, pour conjurer la proscription déjà prête à frapper une partie de la Convention : « Citoyens, s'écrie-t-il, craignez que la révolution, comme Saturne, dévorant successivement tous ses enfans, n'engendre enfin le despotisme avec tous les maux qui l'accompagnent. » Autant il avait de chaleur et d'enthousiasme dans les dangers de la patrie, autant il fut calme et simple en défendant sa tête devant le tribunal révolutionnaire. Il eut pourtant dans cette circonstance un moment sublime, lorsque, après avoir rappelé tout ce qu'il avait fait pour la patrie, il ajouta : « Que faut-il faire encore pour consolider la république par l'exemple des plus énergiques de ses enfans? mourir? je le ferai. » Il pouvait fuir et choisir d'attendre la mort; il pouvait échapper au supplice par le poison, et préféra périr sous la hache avec ses amis. Certes, il y eut de la véritable grandeur dans cette attitude résignée et mélancoliquement intrépide sous le poids des fers et vis-à-vis de l'échafaud; mais on y sent aussi le découragement d'un homme qui, ne se sentant pas capable de manier la révolution, se voulait à servir de victime expiatoire pour les excès et les violences sanglantes qui s'y mêlaient fatalement.

Sa conduite dans le procès de Louis XVI nous semble empreinte du même sentiment. Après avoir éloquemment plaidé pour l'appel au peuple, il vota tout-à-coup la mort sans sursis, parce qu'il voyait avec raison la guerre civile prête à surgir d'un vote plus conforme à ses convictions, c'est-à-dire parce qu'il ne se sentait pas lui-même dans les voies du Destin.

Sous le rapport des doctrines, son discours sur la constitution projetée nous paraît remarquable comme dévoilant assez bien le fond de la pensée des Girondins touchant l'ordre social. En voici un extrait :

« Rousseau, Montesquieu et tous les hommes qui ont écrit sur les gouvernemens, nous disent que l'égalité de la démocratie s'évanouit là où le luxe s'introduit; que les républiques ne peuvent se soutenir que par la vertu, et que la vertu se corrompt par les richesses.

» Pensez-vous que ces maximes, appliquées seulement par leurs auteurs à des états circonscrits, comme les républiques de la Grèce, dans d'étroites limites, doivent l'être rigoureusement et sans modification à la république française? Voulez-vous lui créer un gouvernement austère, pauvre et guerrier comme celui de Sparte?

» Dans ce cas, soyez conséquens comme Lycurgue; comme lui, partagez les terres entre tous les citoyens; proscrivez à jamais les métaux, que la cupidité humaine arracha aux entrailles de la terre; brûlez même les assignats, dont le luxe pourrait aussi s'aider, et que la lutte soit le seul travail de tous les Français. Etouffez leur industrie, ne mettez entre leurs mains que la scie et la hache. Flétrissez par l'infamie l'exercice de tous les métiers utiles; déshonorez les arts et surtout l'agriculture. Que les hommes auxquels vous avez accordé le titre de citoyens ne paient plus d'impôts. Que d'autres hommes, auxquels vous refuserez ce titre, soient tributaires et fournissent à vos dépenses. Ayez des étrangers pour faire votre commerce, des ilotes pour cultiver vos terres, et faites dépendre votre subsistance de vos esclaves.

» Il est vrai que de pareilles lois qui établissent l'égalité entre les citoyens, consacrent l'inégalité entre les hommes; que si elles ont fait fleurir pendant plusieurs siècles la liberté à Sparte, elles ont maintenu pendant plusieurs siècles l'oppression des villes de la Laconie et la servitude d'Hélos; il est vrai que les institutions de Lycurgue, qui prouvent son génie en ce qu'il n'entreprit de les fonder que sur un territoire d'une très médiocre étendue et pour un si petit nombre de citoyens, que le plus fort recensement ne le porte pas au-delà de dix mille, prouveraient la folie du législateur qui voudrait les faire adopter à vingt-quatre millions d'hommes; il est vrai qu'un partage des terres et le nivellement des fortunes sont aussi impossibles en France que la destruction des arts et de l'industrie, dont la culture et l'exercice tiennent au génie actif que ses habitans ont reçu de la nature; il est vrai que l'entreprise seule d'une pareille révolution exciterait un soulèvement général, que la guerre civile parcourrait toutes les parties de la république; que tous nos moyens de défense contre d'insolens étrangers seraient bientôt évanouis; que le plus terrible des niveleurs, la mort, planerait sur les villes et les campagnes. Je conçois que la ligue des tyrans puisse nous faire proposer, au moins indirectement, par les agens qu'elle soudoie, un système d'où résulterait pour tous les Français la seule égalité du désespoir et des tombeaux, et la destruction totale de la république.

» Ce législateur serait insensé, qui dirait aux Français : Vous avez des plaines fertiles, ne semez pas de grains; des vignes excellentes, ne faites pas de vin. Votre terre, par l'abondance de ses productions et la variété de ses fruits, peut fournir aux besoins et aux délices de la vie, gardez-vous de la cultiver. Vous avez des fleuves sur lesquels vos départemens peuvent transporter leurs productions diverses, et par d'heureux échanges établir dans toute la république l'équilibre des jouissances, gardez-vous de naviguer. Vous êtes nés industrieux, gardez-vous d'avoir des manufactures. L'Océan et la Méditerranée vous prêtent leurs flots

pour établir une communication fraternelle et une circulation de richesses avec tous les peuples du globe, gardez-vous d'avoir des vaisseaux.

» Il ne manquerait plus que d'ajouter à ce langage: Dans vos climats tempérés le soleil vous éclaire d'une lumière douce et brillante, renoncez-y; et, comme le malheureux Lapon, ensevelissez-vous six mois de l'année dans un souterrain. Vous avez du génie, efforcez-vous de ne pas penser, dégradez l'ouvrage de la nature, abjurez votre qualité d'homme; et, pour courir après une perfection idéale, une vertu chimérique, rendez-vous semblables aux brutes.

» Si la Constitution doit maintenir le corps social dans tous les avantages dont la nature l'a mis en possession, elle doit aussi, pour être durable, prévenir par des règlemens sages la corruption qui résulterait infailliblement de la trop grande inégalité des fortunes; mais en même temps, elle doit la protection la plus entière aux propriétés. Ce fut pour qu'ils lui aidassent à conserver le champ qu'il avait cultivé, que l'homme se réunit d'abord à d'autres hommes auxquels il promit l'assistance de ses forces pour défendre aussi leur champ. Le maintien des propriétés est le premier objet de l'union sociale; qu'elles ne soient pas respectées, la liberté elle-même disparaît. Vous rendez l'industrie tributaire de la sottise, l'activité de la paresse, l'économie de la dissipation; vous établissez sur l'homme laborieux, intelligent et économe, la triple tyrannie de l'ignorance, de l'oisiveté et de la débauche. »

Cette citation suffit pour nous donner la mesure de la politique des Girondins. Ce qu'ils aimaient, ce qu'ils voulaient essentiellement, ce n'était pas l'égalité, c'était la liberté. Leur erreur consistait à ne pas voir que, dans une société compacte et serrée comme la nôtre, l'*indépendance individuelle* (je ne dis pas la *liberté civique*) ne pouvait être réalisée que pour un certain nombre et aux dépens des droits de la masse; qu'ainsi, pour être conséquens, les partisans exclusifs de cette indépendance individuelle devaient faire cause commune avec les derniers défenseurs du privilége, les royalistes constitutionnels. On voit aussi que, préoccupés surtout de conserver la civilisation telle que les siècles modernes l'avaient développée, ils posaient la propriété comme un droit absolu, primitif et préexistant à la société, quoique leur restriction relative à la nécessité d'empêcher législativement la trop grande inégalité des fortunes les entraînât hors du cercle des idées purement bourgeoises (1). Dans le même moment Robespierre, qui devait plus tard poser la *Vertu* comme unique principe de la république, faisait décréter aux Jacobins que le droit de propriété dérivait de la souveraineté et lui était subordonné. A sa suite, les puritains de la république pourchassèrent à tout prix le triomphe de l'égalité. Comment n'y aurait-il pas eu guerre implacable entre ces deux sectes? La doctrine qui distingue entre le domaine de l'individualité et celui de l'association, entre les *produits* susceptibles d'une appropriation individuelle et les *instrumens de production* qui sont plutôt le patrimoine commun de la société, cette doctrine, alors à peine en germe, ne devait naître que longtemps après.

Quant à l'accusation de fédéralisme portée contre les Girondins, sans ajouter foi aux imputations souvent absurdes et toujours exagérées de l'esprit de parti, qui leur attribuait à tort un plan arrêté et poursuivi à tout prix de disloquer la France, on doit avouer qu'elle avait un fondement sérieux. D'abord les intérêts et les principes de la bourgeoisie, auxquels se ralliaient de préférence les Girondins, tendent naturellement à disséminer, à localiser, et même à individualiser la souveraineté, de manière à faire, autant que possible, un roi de chaque propriétaire; l'esprit d'indépendance provinciale, plus prononcé dans le haut commerce de Bordeaux que partout ailleurs, et dont ils étaient, par conséquent, les représentans par excellence, les poussait dans le même sens; la nature de leur républicanisme, telle que nous l'avons définie, devait aussi aboutir au même résultat. En effet, c'était un républicanisme de théorie; et, nous l'avons dit dans l'article sur Brissot, les théories purement dialectiques du dix-huitième siècle ne pouvaient enfanter que l'individualisme et le morcellement; c'était aussi un républicanisme d'imagination; et l'idéal, imité de l'antique, qu'il se proposait, s'accommodait bien mieux de républiques circonscrites dans les limites des provinces que d'un grand état comme la France. Enfin l'amour de la liberté, qui dominait dans leurs âmes sur celui de l'association, les portait à restreindre la sphère de celle-ci. Rousseau lui-même, quoiqu'il eût un sentiment politique immensément supérieur, avait été conduit par le même entraînement aux mêmes conclusions. On sait que, sans l'infidélité d'un de ses amis, nous aurions de lui un épilogue au *Contrat social*, contenant l'éloge des républiques fédératives. On voit d'ailleurs par les mémoires de plusieurs Girondins, notamment par ceux de Buzot et de madame Roland, que s'ils admettaient l'unité de la France pour le temps de la lutte contre l'Europe, l'état normal était, à leurs yeux, la séparation de plus en plus complète des diverses provinces. Leur rêve était de *municipaliser* l'Europe. Et, après tout, il est certain que, dans le fait, ils servirent la cause des individualités départementales révoltées contre le centre d'unité et d'action.

Nous montrerons, dans l'article consacré à la révolution française, combien ces hommes, malgré leurs vertus et leurs talens, furent par leur fausse position et leur incapacité gouvernementale, dangereux pour la révolution. Hommes de goût par-dessus tout, ils devaient répugner invinciblement à ces mesures d'une simplicité grossière et souvent brutale, qui seules étaient possibles alors, et leurs scrupules, source d'éternelles discussions sur la convenance des procédés à employer, ne pouvaient manquer de les condamner à une inaction fatale. Jamais ils n'eussent osé, par exemple, désorganiser les états-majors dont la science routinière refusait de se plier à la nouvelle tactique, ni tirer des rangs inférieurs ces rudes soldats destinés à devenir des héros. D'ailleurs, leur individualisme en fait de droit civil et d'économie politique les écartait nécessairement de l'action révolutionnaire. Faire ployer les droits individuels sous la loi suprême du salut public, établir, par exemple, le *maximum*, leur semblait une monstruosité que nul péril de l'état ne pouvait justifier. Et cependant, sans ces moyens extrêmes, que serait devenue la république? Laissons-leur donc la gloire, assez grande sans doute, d'avoir protesté au nom de l'humanité contre les outrages qu'elle recevait, et d'avoir lavé de leur noble sang quelques taches de notre histoire révolutionnaire; mais pour cela ne prétendons pas justifier leurs actes imprudens ou coupables, ni surtout immoler à leurs mânes la mémoire plus grande, sinon plus pure, de ceux qui, tenant tête à l'Europe conjurée, ont sauvé la France et l'avenir du monde.

VERRE. La substance à laquelle on donne vulgairement ce nom est solide à la température ordinaire, fusible à une température élevée, brillante, fragile, plus ou moins transparente, tantôt incolore, tantôt diversement colorée.

Différentes espèces de verre et leur composition chimique. — Elle est essentiellement composée de silice qui joue le rôle d'acide, et d'une ou de plusieurs bases alcalines; elle constitue de véritables silicates dont les proportions sont définies en général, et qui offrent des traits frappans

(1) Nous pourrions citer encore, sous ce dernier rapport, Fauchet réclamant pour tous les citoyens ce qu'il appelait *la suffisante vie*, et Rabaut voulant établir par voie de législation l'égalité des fortunes, en fixant, pour commencer, le maximum des biens qu'un homme pourrait posséder. Mais les vues de ces publicistes n'engagent pas le parti girondin comme les paroles de Vergniaud prononcées à la tribune.

de ressemblance avec un assez grand nombre d'espèces minérales de cette famille des silicides que la nature a répandue avec tant de profusion à la surface du globe. Sous le point de vue technologique, le verre ne comprend qu'un assez petit nombre de variétés très différentes de composition, qui sont :

1° Le *verre soluble*, silicate simple de potasse ou de soude, ou mélange de ces deux silicates;

2° Le *crown-glass*, silicate double de potasse et de chaux;

3° Le *verre à vitres*, à *gobeleterie*, à *glaces*, silicate double de potasse ou de soude et de chaux, plus ou moins mélangé de silicate d'alumine;

4° Le *verre à bouteilles*, silicate de potasse ou de soude, de chaux, d'alumine et de fer;

5° Le *cristal ordinaire*, silicate double de potasse et de plomb, renfermant quelquefois un peu de chaux;

6° Le *flint-glass*, silicate de potasse et de plomb, plus riche en plomb et en potasse que le précédent;

7° Le *strass*, silicate de potasse et de plomb, beaucoup plus riche en plomb que le flint-glass, mais ne renfermant pas plus de potasse que le cristal.

Nous n'avons pas à nous occuper de l'*émail* (silicate et stannate ou antimoniate de potasse et de plomb), qui est à proprement parler une substance opaque, et qui a fait le sujet d'un article spécial de ce dictionnaire. (Voy. EMAIL.) On peut par assimilation regarder comme des émaux les verres colorés translucides que l'on emploie à recouvrir des substances de différente nature; néanmoins ils ne diffèrent des verres ordinaires que par de très petites quantités d'oxides métalliques, auxquels est dûe leur coloration. C'est avec le cristal surtout que l'on emploie ces couches superficielles et ces matières colorantes auxquelles la mode donne un certain prix dans la gobeleterie de luxe.

L'analyse chimique fait reconnaître, dans les différentes espèces de verre, la loi fondamentale en vertu de laquelle, dans un sel quelconque, les quantités d'oxigène contenues dans les acides et dans les bases, sont en rapport simple. Ce rapport est de 7 à 1 pour le verre soluble; de 4 à 1 pour le verre de Bohême, le crown-glass, et le verre à vitres ordinaire; de 6 à 1 pour le verre à glaces; de 2 à 1 ou de 1 ½ à 1 pour le verre à bouteilles; de 7 à 1 ou de 9 à 1 pour le cristal; de 4 à 1 pour le flint-glass.

Cristallisation du verre. Dévitrification. — On sait que les substances qui se combinent en proportions définies ont une tendance plus ou moins prononcée à cristalliser, et le verre lui-même ne se soustrait pas toujours à cette loi générale. Si l'on place dans la fournée d'un potier un creuset renfermant une bouteille entourée et remplie d'un mélange à parties égales de plâtre et de sable, au bout de cinq à six jours, la matière s'étant refroidie lentement après avoir subi une forte chaleur, on trouvera que la bouteille est devenue une substance grisâtre, opaque, dure, susceptible même de faire feu au briquet, presque infusible, beaucoup moins fragile que le verre, conduisant beaucoup mieux la chaleur et l'électricité, à structure fibreuse et même cristalline. En la soumettant à l'analyse chimique, on reconnaît qu'elle est beaucoup moins riche en alcali que le verre dont elle provient; celui-ci a cédé une partie de ses bases à la silice du sable qui s'en est emparée, pour former avec elles et avec la chaux du plâtre des silicates alcalins. Réaumur, auquel on doit cette curieuse expérience, a donné le nom de *dévitrifié* au verre ainsi transformé.

La dévitrification s'opère encore dans la masse du verre en fusion dans un creuset, lorsqu'on vient à le laisser refroidir lentement. Alors l'extérieur prend une structure cristalline due à la plus prompte solidification d'un composé où la silice domine, tandis qu'à l'intérieur la matière est devenue plus riche en alcali. Les proportions des ingrédiens sont restées les mêmes, si l'on considère toute la masse ensemble; mais elles se sont réparties différemment à l'intérieur et à l'extérieur de cette masse. Ces deux espèces de dévitrification nous offrent donc, l'une, l'inverse de ce qui se passe dans la cémentation de l'acier; l'autre, un phénomène analogue à celui du *départ* dans les alliages métalliques en fusion, ou dans les solutions salines.

La dévitrification explique la difficulté que l'on éprouve à refondre une masse de verre qui a été plusieurs fois chauffée et refroidie, ou le *verre galeux* comme l'appellent les ouvriers; elle explique la nécessité où l'on est, lorsque l'on opère à la lampe d'émailleur, de façonner rapidement le verre que l'on travaille, et de ne pas lui faire subir trop de fusions et de refroidissemens alternatifs; elle est donc nuisible dans ces circonstances; mais elle développe dans le verre des propriétés qui seraient fort utiles, et dont on ne paraît pas avoir encore tiré tout le parti convenable. Le verre dévitrifié est assez bon conducteur de la chaleur et assez peu fragile pour remplacer la porcelaine, avec un grand avantage économique, dans une foule d'usages domestiques et dans les laboratoires. Les produits fournis par la verrerie de Plein-de-Valch (Meurthe), à la dernière exposition des produits de l'industrie, sont d'un verre plus dur et moins fusible qu'à l'ordinaire, qui se rapproche probablement par sa composition des parties cristallines du verre dévitrifié; mais M. D'Arcet a façonné depuis long-temps, avec cette dernière matière même, des camées, des dalles, des imitations de porphyre et de pierres colorées. Il serait à souhaiter que cette industrie prît du développement chez nous.

Solubilité du verre. — Lorsque l'on soumet à une ébullition suffisamment prolongée de l'eau renfermant du verre pulvérisé, le liquide devient d'autant plus alcalin que la potasse ou la soude sont en plus forte proportion dans le verre, et le résidu insoluble est privé d'une partie de sa base alcaline. Un verre uniquement composé de silice ou de potasse ou de soude, dans des proportions telles que l'oxigène de la silice soit égal à sept fois l'oxigène des bases, est entièrement soluble dans l'eau bouillante. Les verres les plus riches en soude ou en potasse sont donc les plus facilement altérables par l'eau. Cette influence, si sensible à chaud, l'est beaucoup moins à la température ordinaire; mais enfin elle existe, et elle produit avec le temps de profondes altérations. Un lacrymatoire trouvé à Herculanum est recouvert d'une croûte blanche et opaque, formée presque uniquement de silicate de chaux, la base soluble ayant été enlevée par l'eau. Le verre à glaces, où la chaux est en très faible quantité en comparaison de la soude, est attaqué dans l'état hygrométrique ordinaire de l'atmosphère, et la manufacture de Saint-Gobain dépense annuellement une somme considérable pour le repolissage des glaces qui sont restées en magasin depuis un ou deux ans. On cite encore, parmi les exemples d'effets fâcheux produits par la solubilité du verre, celui de la fabrication que l'on établit en Champagne vers 1780, avec la recette d'un prétendu verre de Bohême, parties égales de silice et de potasse. Le verre qui en résultait manquait de limpidité, de brillant et de solidité; il attirait l'humidité de l'air au point que le fond des verres à boire se remplissait, dans les magasins, d'une dissolution saturée de carbonate de potasse. Au contraire, le verre que l'on fabriquait à la même époque dans les Vosges, avec parties égales de silice, de potasse et de chaux, était inaltérable à l'air. Ce fait et beaucoup d'autres prouvent la nécessité d'introduire, dans la composition du verre, une assez grande quantité de chaux ou de plomb pour le rendre inattaquable à l'eau. Du reste, la solubilité du verre peut être mise à profit pour préserver du feu les bois des édifices. On conçoit qu'imprégnés d'une solution silico-alcaline, ces bois deviendront presque incombustibles par l'influence du verre qui se formera à leur

Digitized by Google

aurface lorsqu'ils seront exposés à un feu violent. Les cbarpentes du tbéâtre de Munieb oat reçu une préparation de de genre.

Trempe et recuit du verre. — Quand le verre a été chauffé au point de se ramollir, et qu'on l'expose à un refroidissement brusque, il est très fragile; lorsqu'au contraire la diminution de chaleur s'opère graduellement, il devient besucoup plus résistant à l'influence des chocs ou des variations subites de température. On a comparé ces phénomènes à la trempe de l'acier, et cette comparaison est d'autant plus fondée, que l'on peut, à volouté, rendre au verre sa fragilité ou toute sa résistance par une élévation de température suivie d'un refroidissement subit ou ménagé. Plusieura expériences prouvent que cette fragilité, après un refroidissement brusque, tient à l'état de tension qu'exercent les molécules de l'intérieur de la masse sur les couches extérieures refroidies et contractées, lorsque l'intérieur était encore liquide et dilaté. On connaît sous le nom de *larmes bataviques* de petites parcellea de verre, en forme ovoïdale, que l'on a laissé tomber en fusion, goutte à goutte, dana de l'eau froide. Il suffit de essser la petite quene effilée qui termine l'un des bouts de l'ovoïde, pour que toute la masse se réduise en poudre avec une légère détonation. Les *montres d'épreuve* que l'on prend de temps à autre dans le creuset où fond le cristal, et que l'on souffle en forme de poire au bout de la canne pour examiner l'état de la matière, offrent un phénomène analogue. Le fond du vase ainsi formé peut subir à l'extérieur des chocs assez violens, tandis que le moindre choc intérieur le brise immédiatement.

C'est pour prévenir ces fâcheux effets que l'on soumet à l'opération du *recuit* tous les verres et cristaux dont la façon a occasionné un refroidissement trop brusque. Le recuit se fait, soit dans des fours particuliers que l'on chauffe jusqu'au rouge, et qu'on abandonne ensuite à eux-mêmes après en avoir bouché toutes les issues; soit dans de longues galeries chauffées à l'une de leurs extrémités, et où l'on place des essises en tôle qui renferment les objets en verre; soit enfin dans des bains d'eau ou d'huile chauffés et refroidis graduellement. Ce dernier moyen est bien préférable aux autres, mais il est beaucoup plus coûteux, et ne peut s'employer que pour des pièces de choix.

Ductilité et filature du verre. — La malléabilité ou la propriété de s'étendre sous le marteau appartient exclusivement aux métaux, et ne se trouve dans aucun corps réellement transparent. Le verre en est donc complétement dépourvu; mais il possède à chaud une ductilité surprenante, égale, sinon supérieure, à celle des métaux les plus ductiles. On peut faire du fil de verre aussi fin que de la soie, en prenant avec une pioce dans un creuset quelques portions de la matière en fusion, et en fixant le bout du fil ainsi commencé à un grand tour auquel on imprime un mouvement de rotation rapide, de manière à filer, par exemple, 3 000 mètres de verre par heure. Le fil ainsi obtenu est d'une extrême finesse; coloré de différentes manières par les oxides métalliques, il sert à fabriquer des étoffes qui surpassent la soie, et qui imitent les plus beaux brocarts d'or et d'argent par l'éclat de leurs reflets. Sa ténuité le rend propre à la fabrication des perruques, et ses propriétés hygrométriques rendent encore l'imitation plus parfaite; aussi a-t-il été employé à cet usage et à la confection des étoffes dans le siècle dernier. L'industrie des tissus de verre semblait oubliée lorsqu'elle a reparu avec distinction à la dernière exposition des produits de l'industrie. Le fabricant possède un secret fort simple pour donner au verre étiré à la lampe une flexibilité qui permet de l'employer comme fil de trame. Ainsi préparé, le fil de verre est employé à faire des tissus brochés à l'aide du métier à la Jacquart. (Voy. TISSAGE.) Néanmoins, dans l'état actuel, ces étoffes présentent encore quelques efflorescences, que des perfectionnemens postérieurs feront sans doute disparaître.

Préparation du verre. — En soumettant à une forte chaleur un mélange de silice et de bases alcalines, dans un des rapports précédemment indiqués, on obtiendrait évidemment le verre correspondant à ces proportions. Mais le prix excessif de la potasse et de la soude pures rendrait un tel procédé impraticable au point du vue technologique. Heureusement on peut prendre, au lieu des bases elles-mêmes, leurs carbonates, qui se trouvent en grande quantité et à des prix beaucoup moins considérables. La silice employée à l'état de sable s'empare des alcalis, sous l'influence d'une température très élevée, en formant avec eux un verre qui entre en fusion, et duquel se dégage l'acide carbonique. On se sert donc de craie pour les verres qui doivent renfermer de la chaux. Pour le cristal et le flint-glass, le plomb est employé à l'état de minium; l'oxigène en excès se dégage, et il se forme un silicate de protoxide. Dans la fabrication du strass, on se sert aussi de carbonate de plomb, dont l'acide est chassé par la silice. Pour le verre à vitres, on est même parvenu à substituer au carbonate de soude le sulfate qui est beaucoup moins coûteux; il suffit d'ajouter au mélange une quantité de charbon convenable, pour que l'acide sulfurique soit transformé en acides carbonique et sulfureux qui se dégagent. Enfin, pour le verre à bouteilles, où les bases solubles peuvent n'entrer qu'en très petite proportion, on substitue de la soude de varech ou des cendres neuves aux carbonates alcalins purs.

Les matières destinées à la vitrification sont, en général, frittées préalablement; elles sont soumises ensuite dans des creusets d'une argile réfractaire à une température assez élevée et assez long-temps prolongée pour que la masse liquide devienne bien homogène. La beauté du verre dépend évidemment d'abord de la pureté des matières premières, ensuite de la bonté des creusets, de la nature du combustible, de la manière dont le feu a été conduit et le mélange opéré. Ce n'est qu'avec du sable siliceux lavé à l'acide chlorhydrique, avec du carbonate de potasse préalablement purifié et avec du carbonate de chaux parfaitement blanc, que l'on peut obtenir des verres transparens et brillans, comparables à ceux de la Bohême. La soude substituée à la potasse donne au verre une teinte verdâtre. Dans la préparation de presque toutes les espèces de verre on emploie du *groisil* ou verre connessé dont le choix dépend du degré de pureté que l'on veut atteindre. Lorsque la matière est en pleine fusion, on opère la *écramaison*, c'est-à-dire que l'on enlève avec une poche ou un racloir les impuretés, les nodules non vitrifiés et l'espèce d'écume qui surnagent à la surface du bain. On brasse à différentes reprises pour rendre le mélange plus intime, pour faciliter le dégagement des gaz et pour prévenir ainsi les *filandres* et les *cordes*, stries intérieures ou extérieures provenant du défaut d'homogénéité, et les *bulles* produites par des molécules gazeuses. Cette dernière précaution est nécessaire surtout lorsqu'on veut obtenir une masse homogène et propre aux usages de l'optique. Pour le flint-glass et le crown-glass, on rencontre de grandes difficultés que l'on commence à surmonter heureusement depuis quelques années. Le ringard destiné au brassage de ces deux verres ne peut être en fer à cause de la coloration qui résulterait de l'oxidation du métal; on revêt donc d'une enveloppe d'argile réfractaire la barre de fer coudée qui sert à brasser. Les creusets doivent être aussi d'une argile réfractaire, d'autant plus pure et d'autant moins attaquable que l'on tient à obtenir une plus belle qualité de verre. L'argile de Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure) offre les qualités les plus désirables pour cet usage. Les fours sont disposés de manière à réverbérer la chaleur la plus intense autour des creusets qui y sont rangés en nombre variable, depuis un (comme pour le flint et

Digitized by Google

le crown-glass destinés à l'optique) jusqu'à six ou huit. On chauffe au bois ou à la houille. Le premier de ces combustibles est plus cher que le second, mais il donne des produits d'une blancheur plus parfaite, surtout lorsqu'il s'agit de cristaux façonnés; car on ne peut soustraire que très difficilement à l'influence de la fumée la matière qui l'on travaille, même lorsqu'elle en a été complétement préservée pendant la fusion dans des creusets parfaitement bouchés; la nature même de ces combustibles exerce une influence sur la manière dont les combinaisons chimiques se déterminent, et le dosage varie, pour une même espèce de verre, suivant que l'on chauffe au bois ou à la houille; cela se conçoit d'ailleurs à cause des réactions que les vapeurs carbonifères de cette dernière substance peuvent déterminer dans les matières soumises à la vitrification. L'état du fourneau, la température extérieure, l'espèce du combustible, font varier le tirage, et par conséquent aussi le temps et même certaines autres circonstances de l'opération. La pratique, guidée par une sage théorie, fera reconnaître dans chaque localité l'influence exacte de ces causes diverses, et les dispositions à prendre pour régler sur elles une fabrication économique.

On peut fondre et travailler en vingt-quatre heures 1 500 à 1 700 kilog. de matière pour verre à vitres, en brûlant 1 800 kilog. d'une houille qui ne doit être ni trop collante ni trop sujette à décrépiter. Pour le cristal, dans un four contenant 12 pots dont 6 en affinage, ou dans lesquels on a transvasé la matière après la scramaison, on obtient en quatorze heures 600 kilog. de cristal, et l'on emploie environ 11 cordes de bois, pesant 4 400 kilogr. En grande fonte, dans un four contenant 8 grands pots, en employant du bois convenablement préparé, on ne brûle que 40 cordes, et on obtient 800 kilogr. de cristal.

Façon du verre. — Les différentes manières dont on façonne les verres et les cristaux sont extrêmement remarquables et dignes d'exciter l'intérêt. On y met à profit plusieurs propriétés du verre: son extensibilité sous l'influence d'une pression ou de la force centrifuge, lorsqu'il est à l'état de fusion pâteuse; la possibilité de le souder contre lui-même et de le mouler dans cet état; la régularité avec laquelle on peut y déterminer des fentes, et le couper suivant une direction voulue, etc.... La pression intérieure est exercée ordinairement par le souffle d'un ouvrier à travers la canne, ou long tube de fer creux, dont l'extrémité, un peu renflée, sert à cueillir la matière en fusion dans le creuset. Pour les verres à vitres, il y a deux modes de fabrication essentiellement distincts. Le plus ancien, qui est encore maintenant employé en Angleterre, consiste à obtenir au bout de la canne, par le soufflage, le moulage, la rotation et la coupure du verre, une espèce de cloche aplatie, ouverte par sa partie inférieure; en imprimant à la canne tenue verticalement un mouvement de rotation très rapide sur elle-même, la cloche s'étend et forme une table ronde (*crown-glass*, ou verre en couronne) d'une épaisseur assez égale jusqu'à une certaine distance du centre. Dans le nouveau procédé, généralement en usage en France aujourd'hui, on commence par donner au verre au bout de la canne la forme d'une cloche cylindrique très allongée, ouverte par le bas; alors on le détache de la calotte aplatie par laquelle il se trouve fixé à la canne, et on détermine une fissure longitudinale sur la surface du cylindre ainsi obtenu. Soumis à une température convenable, ce cylindre s'ouvre peu à peu, et s'aplatit en forme de table rectangulaire d'une égale épaisseur et de très grandes dimensions.

Le verre est susceptible de recevoir diverses préparations dont les produits sont de véritables objets d'art. Telle est au premier rang la peinture dont les vitraux de nos anciennes églises offrent de si beaux modèles, mais dont nous ne pourrions parler sans sortir des bornes de cet article. La gravure, que l'on détermine, soit par la corrosion qu'exerce l'acide hydrofluorique, soit au moyen d'une taille et d'un dépoli plus ou moins profond, a beaucoup moins d'importance, cependant elle donne à certains objets de luxe un véritable prix. Enfin les combinaisons de la dorure avec diverses couches de cristal de couleurs variées, produisent des effets que la mode fait rechercher actuellement dans la gobleterie de luxe.

Usages du verre. — Les usages du verre sont aussi variés que les formes qu'il est susceptible de prendre. Transparent et imperméable, il livre passage à la lumière et arrête les intempéries atmosphériques aux fenêtres de nos habitations; il préserve les objets de luxe du contact de corps étrangers qui pourraient les souiller, et cependant il laisse jouir de la vue de ces objets; il reconvre les dessins, les gravures, les vases précieux, les pendules, les montres; une préparation particulière en fait un miroir. Inattaquable par la plupart des acides et des bases à la température ordinaire, lorsqu'il renferme une quantité convenable de base insoluble, il sert pour une foule d'ustensiles de ménage, et il fournit à la chimie des vases aussi utiles qu'économiques. Doué, dans plusieurs de ses variétés, d'une transparence et d'un pouvoir dispersif considérables, il imite tantôt les reflets nacrés des perles fines, tantôt l'éclat éblouissant du diamant et des pierres les plus précieuses. Ses propriétés, lorsqu'il est employé sous forme concave ou convexe, suppléent à l'insuffisance de la vue des myopes et des presbytes; et par une heureuse combinaison des pouvoirs réfringent et dispersif de ses différentes variétés, il nous fournit ces lunettes et ces microscopes achromatiques qui nous révèlent l'immensité de l'univers et un nombre infini de merveilles qui, sans lui, auraient toujours échappé à nos regards. Enfin il se file et se tisse de manière à surpasser en beauté les étoffes les plus riches. Ce n'est pas seulement à cause de cette multiplicité de formes et d'usages, mais en raison même de l'importance de quelques unes de ses destinations, que le verre doit être considéré comme un produit technologique d'une haute influence sur la civilisation. Il résulte des recherches curieuses de statistique de M. le comte d'Angeville sur les départemens français, qu'il existe un rapport exact entre l'instruction répandue sur une portion de notre territoire, et le nombre relatif des ouvertures des habitations qui y sont élevées; c'est-à-dire que plus il y a de portes et fenêtres, plus il y a d'instruction, et réciproquement; de sorte que toutes les fois qu'en traversant un pays on voit les maisons bien aérées et éclairées, on peut en conclure que l'éducation publique y est avancée. Et l'on conçoit, en effet, qu'une fois arrivée à un certain degré de culture morale, une population ne puisse plus se contenter de ces habitations presque hermétiquement fermées, où des soupiraux étroits ne laissent passer que comme à regret l'air et la lumière, et qui ressemblent plutôt à des tanières propres à servir d'abri, qu'à un séjour où l'on pourrait se distraire des fatigues du travail extérieur par des occupations exigeant quelque intelligence. Ne fût-ce qu'à raison de son emploi au-devant des ouvertures extérieures de nos maisons, le verre est donc une matière de première nécessité pour les pays soumis, comme le nord et le centre de l'Europe, à un climat âpre ou variable. Les pièces tissées ou papyracées, préparées de manière à devenir diaphanes, n'y suppléeraient que d'une manière trop imparfaite. Le mica employé en Russie au vitrage des bâtimens de guerre et des maisons, n'est lui-même qu'une espèce de verre naturel, dont les bases, en proportions variables, sont l'alumine, le fer, la magnésie et la potasse; d'ailleurs ce verre, que sa souplesse et sa force de résistance aux chocs rendent précieux à certains égards, est loin d'offrir la transparence de l'autre, et sa rareté s'oppose à ce qu'il soit d'un usage très répandu. Mais au nom de la science et des nobles penchans qui entraînent l'homme vers tout ce qui développe en lui l'idée de l'infini, nous ne craignons pas d'affirmer que

la rôle du verre, dans les découvertes de la microscopie et surtout dans celles de l'astronomie moderne, suffirait pour le faire classer au premier rang parmi les produits technologiques. C'est en vain que Copernic et Képler auraient jeté les véritables fondemens du système du monde, si Galilée n'était pas venu, par l'invention des lunettes, confirmer leurs théories, et fournir aux observateurs des instrumens précis auxquels des télescopes à réflexion ne suppléeraient que fort imparfaitement.

Esquisse historique. — Tout porte à croire que le verre fut connu dès les temps les plus reculés. Il en est parlé dans la Bible (*Job*, XXVIII, 17; *Prov.*, XXIII, 31). Pline en attribue l'origine au hasard. Il raconte que des marchands de nitre qui traversaient la Phénicie, s'étant arrêtés sur les bords du fleuve Bélus pour y faire cuire leur viande, mirent, à défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soutenir leurs vases culinaires, et que ce nitre fortement chauffé au contact du sable et des charbons ardens donna lieu à une vitrification. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette historiette, les anciens Phéniciens eurent long-temps le monopole de la fabrication du verre, et Sidon fut la première ville fameuse par cette industrie. Alexandrie posséda aussi une verrerie célèbre, et produisit des ouvrages très remarquables. Les Egyptiens savaient tailler, graver, appliquer la dorure et les couleurs sur le verre. On ne commença à fabriquer le verre à Rome que sous Tibère. Les Romains en firent grand usage. Les pièces trouvées à Herculanum ont dû être soufflées et façonnées par des procédés analogues à ceux que nous employons encore.

Les rapports avec l'Orient introduisirent, au moyen âge, la fabrication du verre d'abord à Venise, où elle fut long-temps concentrée, et ensuite dans le reste de l'Europe, où elle s'était perdue à la suite des invasions des Barbares. Ce ne fut que sous le règne de Louis XIV que l'administration éclairée de Colbert parvint à naturaliser cette industrie en France. Elle y a si bien pris racine que nous sommes devenus sans rivaux pour la fabrication de certains objets, et notamment des glaces de grandes dimensions, dont Venise avait le monopole jusqu'au commencement du siècle dernier. Cependant l'Angleterre seule fournissait encore, il y a moins de trente ans, les verres propres à la confection des objectifs achromatiques, lorsque les efforts estimables d'un fabricant français, M. Dartigues, furent couronnés de succès, et permirent à notre habile opticien M. Cauchoix de tailler, avec les produits du bel établissement de Vonèche, des objectifs achromatiques supérieurs aux meilleurs qui soient sortis des ateliers de Dollond. Depuis cette époque, la fabrication du *flint-glass* et du *crown-glass* a fait chez nous des progrès remarquables. Le procédé de brassage avec un cylindre en terre réfractaire, inventé par feu Guinand père, a été employé avec succès à la verrerie de Choisy, dont le directeur a annoncé qu'il pouvait aujourd'hui livrer aux opticiens les matières propres à la taille d'objectifs de 40 à 50 et même 60 centimètres de diamètre. Aussi peut-on espérer à bon droit que l'on verra sortir d'ici à peu d'années, des ateliers français, de nouvelles lunettes d'une puissance incomparablement supérieure à toutes celles qui ont été employées jusqu'à ce jour, et qu'à l'aide de ces précieux instrumens la science astronomique s'enrichira de faits nouveaux et inattendus.

Les applications de la chimie et de la mécanique ont eu la plus heureuse influence sur les progrès de l'industrie du verre en France. La dernière exposition des produits de l'industrie a fait ressortir toute l'étendue de ces progrès, provoqués en grande partie par le zèle désintéressé de la *Société d'encouragement*. Cependant il nous reste encore beaucoup à faire pour assurer et pour faire reconnaître complétement notre supériorité. Nos vitres étendues au rabot sur la sole d'un four n'ont pas le brillant des vitres anglaises, beaucoup plus petites, il est vrai, et étendues en l'air par l'effet de la force centrifuge. Nos cristaux n'atteignent pas encore l'admirable limpidité que présentent les verres de la Bohême. On n'a point tiré tout le parti possible des propriétés du verre dévitrifié, non plus que des roches vitrifiables que notre sol offre à l'industrie dans les formations volcaniques du centre et du midi de la France. L'essai fait avec la lave du volcan éteint de Montferrier, vers la fin du dernier siècle, prouva qu'un choix convenable de la matière pourrait donner d'excellens résultats, et l'analyse chimique serait de la plus haute utilité dans des spéculations de ce genre. Enfin l'état actuel de l'industrie du verre laisse encore beaucoup à désirer en ce qui concerne le sort des ouvriers. Soumis à une chaleur intense et à un exercice violent, obligés d'expirer de leurs poumons l'air nécessaire à l'insufflation de la matière encore molle, ces hommes ne peuvent résister qu'autant qu'ils sont doués d'une santé et d'une force musculaire à toute épreuve. Il faut donc espérer aussi que l'influence d'une philanthropie éclairée parviendra à adoucir ces rudes travaux, en substituant, comme on l'a récemment proposé, à l'action immédiate de l'ouvrier, dans ce qu'elle a de plus pénible, celle d'appareils ingénieusement combinés.

Pour donner une idée de l'importance de l'industrie du verre en France, il suffira de dire qu'en 1836 le nombre des usines où l'on fabriquait cette matière était de 180, occupant 10 297 ouvriers, brûlant pour 4 206 478 fr. de bois, fagots, houille et coke, et produisant une valeur de 47 474 501 francs.

VERTU. Les vertus sont les dispositions habituelles de l'âme à faire le bien, c'est-à-dire les moyens du perfectionnement. Elles se classent donc dans le même ordre que les directions suivant lesquelles il est donné à l'homme de se perfectionner. La première classe est celle des vertus qui perfectionnent l'homme dans ses rapports directs avec Dieu (voy. FOI, ESPÉRANCE, CHARITÉ); la seconde, celle des vertus qui perfectionnent l'homme dans son intelligence (voy. INTELLIGENCE); la troisième, celle des vertus qui perfectionnent l'homme dans ses passions (voy. MORALE); la quatrième, celle des vertus qui perfectionnent l'homme dans ses qualités corporelles (voy. GYMNASTIQUE). Le principe de toutes est en Dieu (voy. GRACE).

VIANDE.

De l'utilité de la viande.

On entend d'une manière générale sous le nom de viande toutes les parties charnues du corps des animaux à sang chaud. En quelle proportion, suivant les climats et les saisons, ce genre de nourriture doit-il entrer dans le régime de l'homme? Telle est la question primordiale que ce sujet fait naître, et elle est assurément considérable tant pour la politique que pour l'histoire naturelle du genre humain. Malheureusement les observations précises, qui seraient indispensables pour que l'on pût embrasser d'une manière complète le problème de la consommation de la viande à la surface du globe, manquent encore à la science. Elle est toutefois dès à présent maîtresse d'une grande loi parfaitement manifeste, et qui suffit à peu près au dessein que nous avons en vue : c'est que plus l'on avance vers les pôles, plus le régime animal convient à la santé de l'homme; si bien qu'il le devient même exclusivement dans ces régions glacées, dont les habitans, privés des fruits de la terre, ne se nourrissent que de cétacés et de poissons; tandis qu'au contraire plus on se rapproche du midi, plus il est nécessaire que le régime soit végétal, jusqu'à le devenir de même presque exclusivement dans les régions qui avoisinent l'équateur. Et à cette loi il s'en rattache une autre tout-à-fait analogue, quoique plus limitée, et qui porte sur les saisons. Il résulte donc de la première de ces deux lois que ce serait pécher contre la sagesse que de prétendre régler l'usage de la viande de la même manière sur toute la terre,

puisque c'est une loi de la nature que cet usage y soit variable en raison des latitudes; et de la seconde, que, puisque la nature l'y fait varier aussi en raison des saisons, on n'est pas fondé non plus à l'y vouloir régler d'une manière uniforme sur le calendrier, puisque non seulement les caractères des saisons sont différens d'un lieu à l'autre, mais qu'ils suivent même, d'un hémisphère à l'autre, un ordre inverse. Ainsi, il serait absurde que les peuples, sans tenir compte de leur situation géographique, prissent à cet égard modèle les uns sur les autres. On ne pourrait pas plus justifier l'Inde, qui ne demande à ses troupeaux que du laitage, d'imposer ses mœurs à l'Angleterre, qui demande avant tout aux siens de la viande, que l'Angleterre d'entreprendre de son côté d'imposer les siennes à l'Inde. Chaque homme ne doit consulter pour la détermination de ce point essentiel d'hygiène que le climat de son pays et les qualités de son tempérament personnel. Il y a donc lieu de blâmer les Pythagoriciens et les autres ascètes de la réaction que, par l'inspiration de l'Orient, ils ont tenté d'opérer contre le régime, en partie animal, qui s'est instinctivement établi en Europe, et qui est en effet dans la convenance naturelle de cette région. Et il y a aussi à reprocher à l'Eglise, dans l'institution des abstinences, de n'avoir point reconnu assez formellement le principe des différences qui doivent naître à cet égard de la diversité des positions.

On peut objecter, à la vérité, que l'homme, quel que soit le climat sous l'empire duquel on le suppose placé, est libre de s'abstenir entièrement de viande, et l'on en trouverait aisément la preuve dans la frugalité des congrégations les plus sévères. En effet, il est hors de doute que la nature ne nous a fait nulle part de l'usage de la viande une obligation absolue. Mais la question, aux yeux du moraliste, n'est pas que l'homme ne puisse, à la rigueur, subsister en tous pays avec un régime purement végétal. Il s'agit pour lui de savoir si l'homme, en s'astreignant à un pareil régime, ne se prive point, par l'effet de son austérité, d'une partie de la vigueur dont il était appelé à jouir, et ne devient pas ainsi moins capable de remplir ses devoirs sur la terre. Tel est le point fondamental, et sa décision, qui appartient tout entière à l'expérience, est parfaitement affirmative. Non seulement l'homme, dans le régime duquel entre la quantité de viande qui est en juste rapport avec les conditions climatériques sous l'influence desquelles il vit, a plus de vertu musculaire que celui qui, toutes choses égales, est moins convenablement alimenté, mais il jouit aussi, par suite de cette nourriture confortable, de plus d'énergie et de courage. D'où il suit que si l'on considère ces deux hommes du point de vue le plus élevé de la morale, le premier sera réellement préférable au second, puisqu'il aura plus de hardiesse contre les obstacles, plus de fermeté dans le bien, plus d'intrépidité. Il aura moins de tempérance, mais plus de force; et cette réserve dans la tempérance, conseillée par la raison, et tournée à bonne fin, n'est même, à proprement parler, que la tempérance prudemment entendue. De sorte qu'à tous égards le premier se trouvera en meilleur voie de morale que le second. Et il est aussi en meilleure voie, dans le sens de l'économie sociale; car les travaux qu'il est en état d'accomplir dans le cours de sa vie, tant pour assurer sa propre aisance que pour contribuer à celle de la société tout entière, ayant plus de valeur que ceux de l'autre, il est par là même un membre plus utile du grand atelier du genre humain.

Il faut remarquer que l'on ne saurait faire une difficulté de ce que le régime animal est plus coûteux que le régime végétal. En effet, la morale répond d'abord que ce qui peut servir au développement de la force de caractère doit être payé à tout prix, et que pourvu que l'homme ne soit pas obligé de renoncer à des biens plus essentiels pour acquérir celui-là, il doit se le proposer sans scrupule pour but de ses travaux. Et la politique répond ensuite qu'à parité de circonstances, l'ouvrier bien nourri produit plus de richesse que celui dont l'alimentation est imparfaite, et dans un rapport supérieur à celui des prix de la consommation de chacun d'eux. De sorte qu'à ne prendre même la question que du côté le plus strictement matériel, il est, en définitive, d'une bonne économie de faire toutes les dépenses nécessaires pour que les hommes soient maintenus dans le meilleur état possible de santé. C'est ainsi qu'il est avantageux de ne point épargner aux champs les engrais. Car moins il s'en faut qu'ils n'en aient la proportion qui leur convient, plus leur fécondité s'accroît; et la seule chose à observer est que cette denrée ne manque nulle part, et que son prix soit partout inférieur à celui des services dont elle est le principe. C'est exactement aussi le cas de la viande. Que chaque pays en produise une quantité égale à la somme de ses besoins, et que chacun, sans être réduit à s'incommoder sur aucun autre objet, en ait sa juste part: telle est, je ne crains pas de le dire, une des questions de l'ordre matériel que la morale recommande le plus instamment à l'administration politique.

Enfin, il est encore permis à la philosophie, sans s'exposer à donner dans une sensualité condamnable, de faire état de la viande sur ce qu'elle concourt à l'agrément des repas, et par conséquent, dans certaines limites, à la bonne humeur des hommes. Les ascètes ont bien entendu cette heureuse faculté, lorsqu'ils ont fait de la privation de la viande une loi de pénitence; et s'il était nécessaire de la mieux certifier, il suffirait de faire appel à notre pauvre population des campagnes pour laquelle un peu de viande et de vin, le régal des grandes fêtes, représente, au consentement unanime, le principe, hélas! trop peu commun, de la joie des festins. N'est-ce pas une chose qui touche le cœur que de voir tant de braves gens passer leur vie dans un véritable carême? La misère les astreint au régime que la dévotion seule rendait tolérable aux Chartreux, et leur fait de l'abstinence une habitude forcée de tous les jours. S'il est possible à la politique de délivrer cette immense partie de la population d'une discipline aussi dure, c'est donc pour elle un devoir de s'efforcer d'y réussir, et de faire régner ainsi, autant qu'il est en son pouvoir, la volupté honnête sur toutes les tables.

J'ai tenu à montrer par ce peu de réflexions combien est grave le sujet dont il est ici question: sa vulgarité même fait sa grandeur. On aurait à le compter parmi les plus considérables de l'économie sociale, lors même que les travaux étant assez bien ordonnés pour que personne ne pût souffrir du défaut de nourriture, l'administration n'aurait d'autre soin à prendre que de veiller à ce que la production de la viande suivît son cours accoutumé. Mais combien les difficultés inhérentes à ce sujet ne se compliquent-elles pas dans des sociétés dont les travaux sont conduits avec si peu d'ensemble, et exécutés avec si peu de perfection, que, malgré les labeurs excessifs de la plus grande partie des citoyens, le territoire semble incapable de fournir la quantité d'aliments nécessaire. Il est donc naturel de s'attendre à ce qu'une question qui intéresse d'aussi près l'existence des hommes soit liée par toutes sortes de connexions au développement de la législation, des mœurs, des sciences, de l'industrie et de l'agriculture, et ne puisse recevoir de solution convenable qu'à la suite d'une multitude de perfectionnemens de genres différens dont elle dépend. Aussi, en cherchant les voies suivant lesquelles on peut espérer d'amener un jour, en France, la production de la viande au niveau des besoins de la population, ne doit-on pas se faire illusion sur l'étendue des progrès, et par conséquent du temps que, même en théorie, une telle amélioration suppose. La politique ne jouit malheureusement pas d'une puissance suffisante pour transformer instantanément la condition des peuples, et il faut, surtout quand il n'obéis-

sent qu'à leurs propres lois, qu'ils la changent eux-mêmes par une lente et assidue réforme de leurs habitudes. Mais la nécessité d'un concours général n'est, ce me semble, qu'un motif de plus pour mes concitoyens, et particulièrement pour les agriculteurs, en quelque position que la destinée ait placé chacun d'eux, de redoubler d'application vers ce but, afin que la terre de France, cultivée avec plus d'intelligence et d'harmonie, devienne à la fois meilleure nourrice de ses enfans, et plus digne de servir d'exemple à tous égards au reste du monde.

Du problème de la production.

Le problème de la production de la viande, dans son expression la plus générale, peut être ainsi posé : Etant donnée une étendue de terrain, y produire la plus grande quantité de viande avec la moindre quantité de travail. Il est aisé de s'apercevoir qu'ainsi exprimé, le problème reste indéterminé, car il est clair que la solution doit être différente, selon qu'on se propose pour condition fondamentale le maximum de produit ou le minimum de travail. Si l'on veut que le produit, sur le terrain donné, soit au maximum, on pourra se trouver conduit à de très hautes valeurs pour la quantité relative de travail; tandis que si l'on veut que la quantité relative de travail soit au minimum, on pourra être amené inversement à de très petites valeurs pour la quantité du produit, comparativement à l'étendue.

Le rapport entre le prix du terrain et le prix du travail qui s'y exécute est ce qui achève de déterminer le problème. Ainsi, pour arriver tout de suite à des extrêmes, dans les savanes, où le prix du terrain est presque nul, on produit la viande par la méthode de vaine pâture avec peu de travail, mais en petite quantité, eu égard à l'étendue mise en œuvre; au lieu que dans les pays très peuplés, où le prix du terrain se fait sentir davantage, on produit cette denrée par la méthode de stabulation, en proportion beaucoup plus grande, eu égard à l'étendue, mais avec plus de travail.

Toutefois, par une disposition qu'il est essentiel de relever, et qui tient à la constitution même de la nature terrestre, les variations dans la quantité de travail, quelque considérables qu'elles puissent être comparativement à l'étendue, demeurent à l'ordinaire très bornées, comparativement au produit. C'est-à-dire qu'au moins entre certaines limites, la quantité de viande produite sur une même étendue de terrain croît à peu près en raison directe de la quantité de travail appliquée à ce terrain. D'où il résulte qu'entre ces limites, la proportion du travail à l'étendue se trouve logiquement réglée par les prix du travail et de l'étendue, en vertu d'une balance toute simple entre l'avantage d'économiser la main-d'œuvre et celui d'économiser le fonds auquel elle s'exerce. On peut donc, de là, établir en principe cette harmonie remarquable, que les populations, clairsemées ou condensées, rencontrent toujours sur le territoire qu'elles exploitent, du moins dans une certaine latitude, des conditions agricoles sensiblement analogues. A la vérité, bien qu'il paraisse résulter de l'expérience que le travail produit toujours à peu près le même effet utile, quelle que soit l'étendue sur laquelle il s'applique, je dois remarquer qu'il n'est pas démontré qu'il n'y ait pas un maximum d'effet; et même il y a infiniment de probabilité pour qu'il y en ait un. C'est-à-dire qu'étant donnée une quantité déterminée de terrain, il y a une quantité déterminée de travail qui y correspond de telle sorte, que le produit est supérieur à ce qu'il deviendrait si cette même quantité de travail s'étalait sur un terrain plus grand ou se concentrait sur un terrain plus petit; et cela se découvre tout de suite si l'on suppose un terrain extrêmement grand et un terrain extrêmement petit. Il serait donc d'une haute importance de déterminer avec exactitude cette proportion, différente évidemment selon la qualité des terrains, et qui marque le degré de densité où la population se trouve le plus à l'aise sur la terre. Mais, quelle qu'elle soit, il est certain que les variations qui se font de part et d'autre, jusqu'à un certain degré, n'atteignent que de très faibles valeurs. Ce qui suffit pour justifier, du moins dans les limites ordinaires de la densité des populations, le principe que c'est la quantité absolue de travail, et non la quantité de travail proportionnellement à l'étendue, qui forme l'élément primitif de la richesse agricole.

On ne peut pas, dans l'état actuel de la métaphysique touchant les phénomènes organiques, refuser à la chimie le droit de définir ainsi le problème de cette production : Déterminer la combinaison des matières premières répandues dans le sol et dans l'atmosphère, de manière à donner naissance le plus facilement possible à un produit identique ou supérieur pour la saveur et les facultés nutritives à la chair des animaux. Toutefois il est certain que jusqu'à présent les hommes n'ont réussi à créer aucune substance de ce genre par des manipulations directes; et sans nier absolument qu'une telle industrie ne puisse être un jour le fruit du perfectionnement des sciences, il faut du moins faire un juste état de l'immensité de la révolution qui éclaterait dans la condition de l'homme sur la terre, si, concentré désormais dans ses machines, il n'avait plus besoin pour se nourrir ni de végétaux ni d'animaux. On peut calculer de là les chances de probabilité, ou tout au moins de proximité, d'une découverte, on peut le dire, aussi merveilleuse. En attendant, le seul procédé praticable est de réunir, par une combinaison préparatoire, opérée au moyen de la force végétale, les matières premières en question, et, ainsi réunies, de les soumettre, au moyen de la force animale, à une seconde combinaison qui termine l'opération désirée. Le problème, pour se borner aux ressources positives, consiste donc, étant donné un terrain, à déterminer premièrement l'agent végétal et le mode de culture capables de fournir sur ce terrain la récolte la plus avantageuse, et secondement, sur cette récolte, l'agent animal et le mode d'entretien capables de fournir aussi le produit en viande le plus avantageux. Il est certain que la solution du problème varie d'abord en raison des conditions du sol, du climat et des engrais, car ces circonstances ont une influence de premier ordre sur le développement des divers agens. De plus, comme nous l'avons indiqué tout-à-l'heure, elle varie encore, et dans une forte proportion, suivant le rapport qui existe entre la valeur du terrain, la valeur du travail, la valeur des semences végétales et animales mises en œuvre. Enfin, ce dont il faut tenir compte aussi, suivant le goût des consommateurs pour telle ou telle sorte de viande.

En général, on doit utiliser tout le terrain dont on dispose, en répartissant sur toute son étendue, d'après certaines lois, l'engrais, la semence et le travail. A mesure que la population augmente, la solution du problème doit donc varier, puisque l'on est amené par les circonstances à appliquer à la même superficie de terrain plus de travail. Mais, comme nous avons déjà eu occasion de le faire observer, le produit du terrain, relativement à la quantité totale de travail, n'éprouve, quelle que soit la solution adoptée, que de faibles variations, moyennant la clause que les diverses solutions soient toutes également bien ajustées aux conditions auxquelles elles se rapportent. Il est clair, en effet, que sans cette compensation, de deux choses l'une, ou les populations clairsemées seraient dans un état foncièrement plus favorable que les populations condensées, ou elles auraient à gagner en concentrant leur travail dans le rayon le plus resserré possible, sauf à laisser sans culture le territoire excédant. Or l'expérience des peuples prouve que ni l'une ni l'autre de ces deux suppositions n'est fondée. Toutefois, comme nous l'avons dit, la compensation ne se réalise rigoureusement

qu'entre certaines limites; car, d'une part, une population trop clairsemée n'a pas moyen d'utiliser tout l'espace qu'elle occupe, et de l'autre une population trop condensée n'a pas moyen non plus, dans l'état actuel de la science agricole, d'employer utilement à l'exploitation de la terre tout le travail dont elle est capable. Mais, dans ces limites, pourvu que le plan des opérations soit bien tracé, les travailleurs intelligens et zélés à leur devoir, à parité de terrain et de climat, les conditions de prospérité, quelle que soit la somme totale de travail, sont sensiblement identiques. Ainsi, après ce qui vient de la nature, c'est ce qui vient de l'homme qui a le plus de force, et encore l'homme parvient-il souvent à l'emporter sur la nature en la changeant. La supériorité agricole des populations condensées tient donc simplement à ce que la civilisation est chez elles d'ordinaire plus développée, la masse des travailleurs mieux instruite et plus appliquée, la police des opérations plus facile et mieux faite. C'est par ces raisons, mais par ces raisons seulement, que jusqu'à un certain maximum qu'ils ne peuvent dépasser sans se trouver dans un état gênant de condensation, les hommes, en se multipliant, accroissent le revenu du travail individuel. Leur multiplication n'est que le moyen indirect de cet accroissement; et, en définitive, l'éducation et l'administration ont également qualité pour le produire.

Tels sont, en abrégé, les principes généraux qu'il m'a paru nécessaire de faire entendre avant de descendre à la considération des élémens secondaires du problème.

De l'agent végétal.

Les qualités que l'agriculture, si elle était maîtresse de créer à sa convenance, imposerait aux végétaux qu'elle met en œuvre, sont faciles à reconnaître. S'adapter à toutes les conditions de climat et de terrain, et prospérer également quelles que soient ces conditions; ramasser et concentrer le plus énergiquement possible les fluides nourriciers naturels, et profiter des engrais sans les exiger; produire ainsi la plus grande masse de substance nutritive, eu égard à la capacité du terrain, et de la vertu la plus nutritive; croître dans le moindre temps; demander le moins de travail; en servant à l'alimentation des animaux, favoriser en outre sur d'autres points les opérations agricoles: telles sont évidemment les qualités les plus avantageuses que l'on puisse demander à l'agent végétal. Mais la nature n'a mis sur la terre aucune espèce qui soit douée de cet ensemble idéal de perfections, et quelques modifications que l'homme fasse éprouver aux variétés qu'il adopte, par le régime auquel il les soumet, rien ne montre qu'il puisse jamais changer au-delà de certaines limites leur condition primitive. L'agriculture est donc réduite à trier parmi les espèces naturelles celles qui jouissent à quelque degré d'une ou plusieurs de ces qualités, ou qui sont susceptibles de les acquérir, et à les employer les unes ou les autres suivant que les circonstances lui rendent telles ou telles qualités préférables. Découvrir des espèces appropriées aux diverses conditions de climat et de terrain, et les plus convenables en chaque cas; améliorer leur race; déterminer pour chacune les modes de culture les plus propres, selon les circonstances, au développement économique des organismes: tel est, par conséquent, le programme fondamental que l'agriculture doit remplir, et il offre matière à un progrès indéfini.

Fourrages herbacés.— Sauf de rares exceptions, la terre, abandonnée à elle-même, se couvre d'herbages qui peuvent servir à l'alimentation des animaux, et qui, nés et entretenus sans culture, constituent évidemment le fonds d'exploitation rurale qui demande à l'homme le moins de peine. Il en demande même d'autant moins que comme ces végétaux ont, en général, peu de valeur, on redoute peu le dommage que leur causent les animaux en parcourant le terrain; de sorte qu'au lieu d'apporter aux animaux leur nourriture, on les envoie la ramasser eux-mêmes. Il est donc tout simple que cette méthode soit en usage partout où la population est très disséminée, c'est-à-dire où le rapport du prix du travail à celui du terrain est élevé. Mais à côté de ses avantages, ses inconvéniens sont manifestes. D'abord l'homme n'ayant pas le choix des espèces qui croissent ainsi, il s'en développe un grand nombre qui ne plaisent point aux animaux, et qui par conséquent usurpent en pure perte du terrain; de plus les espèces utiles ne jouissent pas ordinairement d'une végétation assez puissante; il est le plus souvent impossible de les récolter, et dès lors elles ne peuvent fournir à l'entretien des animaux pendant toute l'année; enfin, en les faisant consommer sur place, on en perd beaucoup. Du reste, il est sensible que tous ces inconvéniens sont proportionnels à la valeur du terrain, de sorte que si elle est faible, ils sont peu considérables, et si elle s'élève, on est maître de faire, pour les corriger, autant d'efforts qu'ils en méritent.

Les herbages naturels sont périodiques ou permanens. Ils sont périodiques dans les terrains habituellement consacrés à d'autres cultures, et sur lesquels on est obligé d'appeler de temps à autre des végétaux d'espèce différente, tant pour donner relâche à la production antérieure que pour combattre l'invasion des végétaux nuisibles. Si ces terrains, par le défaut de bras, n'ont que peu de valeur, on laisse la nature se charger elle-même des principaux frais de cette phase de l'assolement. Il s'y produit moins de richesse que si l'homme y avait mis lui-même la main, mais il en coûte moins. C'est le système de la jachère. Bien que l'on ne puisse le condamner d'une manière absolue, puisque sa convenance dépend de l'état physique de la population, cependant il est incontestable que la France est dès à présent en situation d'y renoncer dans une multitude de localités où la force de la coutume, au détriment des revenus agricoles dont nos concitoyens mieux conduits devraient jouir, le retient encore. (Voyez AGRICULTURE.)

Les herbages naturels permanens sont propres aux terrains sur lesquels aucune culture ne prospérerait aussi bien. De ces terrains, les uns, placés sur les hauteurs ou sur les pentes rapides des montagnes, ne sont pas susceptibles d'être cultivés en céréales, et ne conviennent guère qu'à la végétation des espèces ligneuses ou des espèces herbacées; d'autres sont marécageux; d'autres, exposés à être inondés par des courans, demandent à être protégés contre leurs érosions par une couverture constante; d'autres enfin sont doués de qualités si éminentes pour la végétation des graminées, qu'il y aurait du désavantage à les détourner de cette production. Ces divers herbages étant, principalement à cause de leur permanence, dans une condition différente des herbages temporaires, il y a lieu à les traiter avec plus de méthode, et à les affranchir d'une partie des inconvéniens que ces derniers présentent. Ils constituent une partie si importante de notre territoire, au moins un vingtième de sa superficie totale, qu'il est incontestable que la France a beaucoup à gagner à les rendre partout aussi parfaits qu'ils le peuvent devenir. La destruction des plantes nuisibles ou de qualité inférieure; leur remplacement par des plantes d'élite sagement appropriées aux circonstances locales; l'entretien de la végétation par des semis alternatifs, des engrais, des amendemens; l'élimination des animaux malfaisans; l'irrigation des prairies trop peu humectées par la nature; le desséchement des prairies trop humides, offrent aux progrès de notre état agricole une carrière immense, qu'agrandit encore le perfectionnement des méthodes pour la récolte et pour le pâturage. (Voyez PRAIRIES, PATURAGE.)

Ces herbages, à prendre les choses d'un point de vue élevé, ne sont, du reste, comme les premiers, que des cas particuliers d'assolement. De même que les herbages sur jachère ne sont que des soles dont on laisse la charge à

la nature, de même les herbages permanens ne sont que des soles de graminées plus ou moins prolongées. Il est certain en effet que, sauf les cas tout-à-fait exceptionnels, il y a de l'avantage à dénaturer périodiquement les prairies, et à ne les ramener qu'à tour de rôle dans un système régulier d'alternances. Les graminées doivent être mises sur le même pied que les légumineuses. Elles sont dans la condition commune de toutes les plantes fourragères, et ce sont les qualités du terrain, jointes à la balance entre la quantité de travail et la quantité de produit, qui décident de la convenance de leur culture. Dans diverses circonstances, on peut donc être conduit par l'économie agricole à leur donner place dans les formules d'assolement à long cours. D'une part, les graminées s'accommodent de la relâche laissée au terrain, du reste des engrais et de l'effet des labours; et de l'autre, les plantes qui leur succèdent s'accommodent, des débris des graminées, des engrais produits pendant le pâturage, et réciproquement de la relâche relative du terrain. On ne peut disconvenir que le produit de ces prairies ne soit inférieur à celui des bonnes prairies légumineuses annuelles. Mais aussi le travail qu'elles demandent est bien moindre. Elles se prêtent donc aux cantons mal peuplés, et dont le sol n'a pas les qualités nécessaires pour les prairies légumineuses de longue durée. Au fond, hormis les terrains, trop peu nombreux, dans lesquels elles trouvent des conditions spéciales d'excellence, elles ne sont donc qu'une généralisation des pâturages sur jachère : elles demandent un peu plus de main-d'œuvre; elles donnent plus de revenu.

Si les terrains qu'il faut reposer et reposer à peu de frais après la culture des céréales ne jouissent point des qualités nécessaires pour la culture des graminées, il ne s'ensuit pas cependant qu'il faille nécessairement les laisser en jachère. Au lieu de s'en remettre à la nature pour les semailles, il est préférable de prendre soi-même ce soin, ordinairement peu coûteux, en faisant choix des végétaux les mieux appropriés aux circonstances. Il n'y a pas de lande si aride qui ne puisse nourrir des plantes capables de fournir au pâturage des moutons. Il suffit de donner à ces plantes, à l'aide d'un semis, qui souvent même peut se faire en même temps que celui des céréales, la prépondérance sur les végétaux moins utiles qui se développeraient naturellement. C'est ainsi que dans les cantons stériles, les agriculteurs, presque sans dépense, commencent à former de véritables prairies périodiques avec l'ajonc, le genêt, les bonnes espèces de bruyères, même le pin. C'est une belle méthode, qui, moyennant un choix de végétaux convenable aux localités, semble destinée à exercer une influence considérable, puisqu'elle peut être employée avec succès non seulement dans les terrains arides, mais partout où le défaut de population fait encore une loi des jachères.

Arbres fourragers. — Le pin n'est pas le seul végétal ligneux dont le feuillage puisse servir à la nourriture des bestiaux. Beaucoup d'autres sont dans le même cas, et produisent des feuilles meilleures. On peut même dire qu'il n'y a pas d'arbre qui ne soit propre à ce service. La quantité de fourrages qui se perd annuellement sur les haies, dans les vergers, dans les forêts, est donc immense. Il n'y a point à objecter que ces feuilles, en demeurant sur le sol où elles se décomposent, le fertilisent : elles le fertiliseraient encore mieux si on les lui restituait changées par les animaux en un engrais plus actif. La difficulté de la récolte des feuilles, dans la situation où elles se trouvent naturellement, est, en général, ce qui en détourne les agriculteurs. Mais, s'ils se pénétraient de l'idée de son importance, il est certain que, sans viser à opérer cette récolte d'une manière complète, ils pourraient tirer, dans beaucoup de localités, d'une récolte partielle d'immenses avantages. Les haies, un les supposant formées par des espèces telles que l'orme, le charme, l'érable, convenables pour ce genre de produit, fourniraient des millions à la France, presque sans surcharge de travail. On tond les végétaux ligneux tenus sous cette forme, sans plus de difficulté que les prairies, et leurs ramées donnent un fourrage de très bonne qualité, que l'on peut, à volonté, faire consommer sur l'heure ou réserver pour l'hiver. D'autres arbres, impropres aux clôtures, peuvent être utilisés soit en taillis annuels, susceptibles d'être coupés à la main ou pâturés, soit en rejets sur souches basses, soit en têtards à effeuiller à l'automne. Le frêne, le robinier, le peuplier, le tilleul, diverses autres espèces se prêtent parfaitement à cette culture peu coûteuse. Elle est en usage dans quelques unes de nos provinces; mais elle mériterait de s'y développer davantage et de s'étendre ailleurs partout où elle est appelée par les conditions du climat, du terrain ou de la population. Enfin, les forêts elles-mêmes peuvent être exploitées pour fourrages. On élague les menues branches avec les soins nécessaires pour ne pas nuire à la végétation, on les réunit par faisceaux et on les fait sécher comme du foin. En Bourgogne on évalue à 80 francs par hectare le revenu net des feuilles de taillis. A ce compte, le revenu général des feuilles de nos forêts serait d'environ 600 millions, et cette valeur, réduite même au dixième, serait encore digne d'estime. (Voy. Forêts.)

Fourrages légumineux. — Dans tous les lieux où le terrain est assez bon et où la culture des céréales n'accapare pas les bras, ce sont les prairies légumineuses proprement dites qui doivent être substituées aux jachères. Terme moyen, un terrain cultivé en luzerne produit deux fois plus de substance nutritive qu'un terrain de même étendue cultivé en graminées. L'introduction des légumineuses dans les assolemens tourne donc à la solution du problème d'augmenter la production de la viande sans diminuer la production des céréales, et forme sans contredit un des plus grands changemens qui se soient introduits depuis le commencement de ce siècle dans l'agriculture de l'Europe. Il n'y a pas de doute que cette supériorité de production ne soit en partie balancée par l'excédant de travail que ces végétaux exigent. Mais ils jouissent aussi d'avantages précieux et qui ne dépendent que de leur nature. C'est d'abord de disposer le terrain à la végétation des céréales; de sorte que, loin d'appauvrir le sol, ils peuvent être au contraire regardés comme une cause directe d'enrichissement. De plus, la vigueur de leur végétation suffit en général pour s'opposer au développement des plantes nuisibles, et s'il s'en élève cependant quelques unes, ces plantes, la plupart fauchées avant la floraison, ne se propagent pas, et, sauf les bisannuelles, ne nuisent même pas à la sole suivante; en général on peut donc se dispenser à leur égard de l'opération du sarclage, et c'est beaucoup. Enfin leur mode de croissance les rend parfaitement propres à concourir avec les plantes fourragères à racines à l'entretien des animaux à l'étable. Ce n'est point le lieu d'entrer dans le détail de ces cultures. (Voy. Prairies.) Il me suffit de toucher en passant les noms du trèfle, de la luzerne, qu'Olivier de Serres nommait dans notre vieux langage « la merveille du ménage des champs, » du sainfoin, si précieux dans les terrains secs et médiocres, des gesces, des vesces, des féveroles, de la pimprenelle, germe inexploité de tant de millions de revenus pour nos plus pauvres provinces. J'y ajouterai qu'une partie des légumes qui sont cultivés dans les jardins en vue de l'homme peut être introduite avec avantage dans la grande culture en vue des animaux. C'est ce qui est déjà réalisé dans quelques localités pour le chou, la laitue, la chicorée, la courge, d'autres encore, sans parler des végétaux à racines. Enfin l'on peut dire qu'il reste à faire une multitude de découvertes dont on ne saurait dès à présent mesurer la portée, en légumineux, caractérisés les uns par leur abondance comme la luzerne, les autres par leur résistance à la sécheresse comme le sainfoin, à la gelée, comme les choux, par leur rusticité, comme les gesces et les féveroles, par leur mo-

Digitized by Google

dération à épuiser le sol, par leur appropriation aux terrains de qualité inférieure, par leur bonté nutritive.

Racines fourragères.— Les végétaux à racines succulentes ont pris depuis un petit nombre d'années un caractère non moins déterminé que les précédens pour la nourriture des bestiaux. Ils favorisent l'assolement en augmentant le nombre des alternances, et surtout en permettant d'ameublir et de nettoyer le sol plus parfaitement que toute autre culture. Ce sont eux, en outre, qui, à égalité de terrain, fournissent le plus de nourriture. Comme les feuilles de plusieurs espèces sont propres à servir d'aliment, on peut même dire que la récolte se double, puisqu'on utilise le dessus comme le dessous. Enfin les racines constituent un régime d'hiver qui n'a pas pour les animaux les inconvéniens du régime sec. Les Anglais estiment qu'en moyenne, on peut entretenir trois fois plus de bestiaux sur une étendue cultivée en racines que sur la même étendue cultivée en herbages. Mais cet avantage ne s'acquiert qu'à l'aide des engrais et de la main-d'œuvre. Les plantes à racines ne prospèrent que par le sarclage, et leur nom de plantes sarclées montre assez ce qu'elles coûtent de peine aux agriculteurs. Aussi conviennent-elles particulièrement aux assolemens dans les contrées populeuses.

De toutes les plantes à racines, les plus excellentes dans les climats pluvieux sont les diverses espèces de navet. Ces végétaux ont des avantages tout-à-fait spéciaux. Leurs feuilles donnent un fourrage vert que l'on peut à volonté servir à l'étable ou faire pâturer. Il en est de même des racines, qui ont de plus le privilége de se conserver avec la plus grande facilité pendant la saison froide, et tout en rendant peu sensible aux animaux le passage du régime d'été au régime d'hiver, de former une des meilleures nourritures qu'on puisse leur procurer dans cette saison. Avec cela, de tous les fourrages c'est celui qui favorise le plus les céréales qui lui succèdent. Enfin le règne de la pluie lui convient parfaitement. Telles sont les principales raisons qui ont fait son succès dans les pays populeux et d'un climat humide. En Angleterre, il occupe à lui seul un sixième du territoire, et la vulgarité de son nom ne doit pas empêcher de dire avec sérieux que la fortune de l'Angleterre repose sur le navet : il est évident que sans cette plante précieuse il serait absolument impossible à cette grande nation de se procurer la quantité de viande fraîche qu'il lui faut. La pomme de terre mérite d'être placée au même rang que le navet, car elle se distingue aussi par des qualités éminentes. Elle a malheureusement comme lui l'inconvénient de ne point se prêter aux conditions climatériques du Midi. De plus sa culture exige des terrains doués de qualités tout-à-fait spéciales. En outre elle épuise le sol plus que le navet; demande plus de travail; fournit un aliment moins bon et même dangereux si on l'emploie exclusivement; enfin ses feuilles sont un fourrage très médiocre. La supériorité de ce végétal sur le premier tient donc surtout à son emploi dans l'économie manufacturière et dans l'économie domestique. Ces deux racines fourragères, comme nous venons de le dire, ne sont point susceptibles de rendre dans nos provinces du Midi les mêmes services que dans celles du Nord. Mais la nature a mis heureusement à notre disposition d'autres plantes que nous pouvons appeler dans ces provinces, et qui sont susceptibles de faire exactement pendant aux précédentes. Je veux parler de la culture en grand de la carotte, comme analogue de celle du navet, et de celle de la patate ou du topinambour, comme analogue de celle de la pomme de terre. C'est le topinambour surtout que l'agriculture doit recommander en ce moment à la France. Il n'y a pas de plante plus robuste : elle affronte indifféremment les sécheresses du midi et les gelées du nord; elle s'accommode des terrains les plus variés, et les plus médiocres ne la rebutent pas. Sa culture, comparativement à ce qu'elle produit, ne demande que peu de travail. Ses tubercules se conservent d'eux-mêmes, et l'on peut même n'en faire la récolte qu'à mesure de la consommation. Leur faculté nutritive est à peu près la même que celle de la pomme de terre, et ils forment une bien meilleure nourriture. Le feuillage, quoique grossier, est un fourrage utile. Il n'y a pas jusqu'aux tiges qui soient en état de servir. Puisse un si précieux végétal trouver parmi nous son Parmentier! En peu d'années, la France, dans l'état actuel de sa population, augmenterait sans peine ses revenus dans une proportion considérable par la seule propagation de cette culture. Qu'on y ajoute celle de la betterave dans toutes les localités où les terrains sont assez riches et les bras assez nombreux. C'est une racine qui mérite, en effet, le premier rang parmi les conquêtes modernes de notre agriculture. Qu'on la prenne pour plante fourragère ou pour plante industrielle, elle tourne toujours à la nourriture des bestiaux. Elle est préférable pour les animaux à la pomme de terre, et elle a l'avantage de se prêter à une plus grande variété de terrains. Enfin c'est une culture qui appartient aux provinces du Midi comme à celles du Nord, et qui donne dès à présent une base certaine aux calculs que l'on peut fonder sur la condensation progressive de la population dans toutes les parties de notre territoire. (Voyez Racines.)

Grains. — Les grains sont aussi propres à la nourriture des bestiaux qu'à celle de l'homme. Mais leur prix est cause qu'il y a rarement de l'économie à en donner, sinon en faible proportion, et dans un petit nombre de cas, aux animaux dont on se propose d'augmenter le chair. On les réserve de préférence pour ceux dont il s'agit d'entretenir la force. Cependant, comme leur valeur nutritive est supérieure à celle des meilleurs fourrages, il arrive dans quelques circonstances qu'on peut les faire servir sans inconvénient à l'engraissement. Cette excellente nourriture jouit en effet d'une utilité particulière dans les dernières périodes de l'opération, lorsqu'il est essentiel que les alimens augmentent de puissance sans augmenter cependant de volume. (Voyez Grains.)

On emploie le plus souvent les grains en les mélangeant avec de la paille hachée. La paille, cet appendice si considérable de la culture des céréales, constitue en effet une des applications les plus importantes de cette culture à l'entretien des animaux. Consommée soit de la manière que nous venons de dire, soit isolément, elle doit être rangée régulièrement parmi les fourrages. C'est elle en outre qui fournit presque toutes les litières; et en comptant les engrais, elle joue ainsi un triple rôle dans l'économie de la viande.

Enfin, les grains, après avoir fourni la base de diverses manipulations dans les manufactures, peuvent être encore utilisés dans plusieurs occurrences, à l'état de résidus, par les animaux. Leur faculté nutritive est généralement diminuée par les altérations qu'ils ont subies, mais elle est encore égale à peu de chose près à celle du foin. La quantité de résidus de ce genre que l'industrie, à mesure qu'elle se développe, restitue à l'agriculture, les rend de jour en jour plus dignes d'attention, et forme un lien de plus entre les industries manufacturière et agricole. (Voy. Industrie.)

Perfectionnement des semences et de la culture. — J'ai donné un aperçu des cultures les plus importantes qui ont cours en France pour la production de la viande. L'agronomie, selon les circonstances, se détermine à l'une ou à l'autre; mais il n'y en a aucune qui satisfasse pleinement à toutes les lois de la perfection idéale. On n'est donc pas en droit de s'arrêter dans le travail d'investigation des espèces naturelles ou exotiques susceptibles de procurer à notre territoire de nouvelles cultures. Lorsqu'un songe que la trèfle, le sainfoin, la luzerne, la pomme de terre, ces espèces dont la privation serait un si grand appauvrissement pour la France, sont des acquisitions étrangères et pour ainsi

Digitized by Google

dire d'hier, on ne voit pas de motifs pour ne pas compter que, par induction, la France, grâce à des acquisitions du même genre, sera demain plus à l'aise qu'aujourd'hui. Il suffit qu'elle consente à appliquer quelque peu de son attention et de sa puissance à de si profitables conquêtes. Mais il y a non seulement lieu à augmenter la collection des espèces, de manière à pouvoir toujours en démêler quelqu'une qui corresponde aussi économiquement que possible à chaque système de circonstances; on peut aussi faire varier dans le même but, au moins dans certaines limites, chaque espèce. Il faut traiter les végétaux comme on a institué de traiter les animaux, et viser également à leur égard au perfectionnement des races. Non que je veuille parler des races d'apparat; j'entends les races les plus exactement appropriées aux conditions rustiques de nos campagnes. Qui nous dit que les semences qui se jettent chaque année à la terre autour de nos villages soient celles qui conviennent le mieux à la nature des lieux et aux soins que les végétaux y peuvent recevoir? Quelle est l'intelligence qui préside à ce principe de tout le revenu de l'état? De quel accroissement de revenu des expériences convenablement suivies ne pourraient-elles pas être l'origine! Ce ne sont pas nos petits cultivateurs qui seront jamais capables de les tenter. Avec cette appropriation des races végétales, nous point à des conditions factices ou d'exception, mais au commun de nos arrondissemens agricoles, il faut appeler l'amélioration des méthodes de culture conformément à ce même commun. Que la science agronomique, cessant de se préoccuper, comme elle y a tendance, du service de l'aristocratie, s'étudie à venir en aide aux cultivateurs qui ne peuvent mettre sur leurs fonds que peu de capitaux et peu de bras. C'est ainsi que l'on développera la richesse virtuelle du pays; qu'on tirera le meilleur parti possible de la sueur des hommes; qu'on corrigera le territoire du honteux sommeil des jachères; qu'on y étendra la culture sur ce sixième de superficie qui ne la connaît point encore; qu'on fera valoir, en un mot, la terre de France d'une manière digne de la libéralité de la nature et de l'intelligence de la nation. Ce sont là des soins qui regardent la généralité de l'Etat; c'est l'administration générale de l'Etat qui doit en prendre charge. (Voy. AGRICULTURE.)

Préparation des alimens. — L'art culinaire, qui a tant d'influence sur l'alimentation des hommes, n'en a pas moins sur celle des animaux. En soumettant les végétaux soit à la cuisson, soit à diverses autres modifications, on les rend plus faciles à digérer, et par conséquent on augmente dans une certaine mesure leur faculté nutritive. On ne peut nier que jusqu'à présent cette partie de l'économie agricole ne soit demeurée fort en arrière de toutes les autres. Bien que les nourrisseurs de bestiaux les plus intelligens y aient déjà mis le pied, ils ont à y faire encore bien des progrès. Il reste à y éclairer une multitude de questions, et, à vrai dire, l'art culinaire n'existe encore que pour l'homme. Malgré le raffinement des cultures, les animaux en sont presque partout à la nourriture naturelle, c'est-à-dire aux crudités. Cependant on sait déjà préparer plusieurs mets qui sont beaucoup plus de leur goût, et qui les portent par conséquent à manger et à s'engraisser davantage. Dans quelques localités, surtout lorsqu'il s'agit de viandes de choix, on trouve du bénéfice à faire ainsi pour eux quelques frais de cuisine. L'usage des soupes formées de fourrages, de légumes, de racines, de grains moulus ou concassés, cuits à l'eau et assaisonnés soit avec des tourteaux huileux, soit avec des résidus de distillerie retenant un peu d'alcool, commence même à devenir assez commun. On a calculé qu'une soupe de ce genre convenablement faite pouvait, dans certains cas, donner une économie de nourriture de plus de 16 pour 100, non compris, bien entendu, les frais de manipulation et de cuisson. Il y a quelquefois de l'avantage, surtout pour l'engraissement des jeunes animaux, à faire des soupes encore plus délicates. On donne aux veaux des infusions de fourrages choisis, des soupes au lait avec des œufs délayés et du gruau, de la bière, des pâtes arrosées d'eau-de-vie, du pain de froment. On commence aussi à broyer les grains, au lieu de les servir en nature, et à en composer, en les faisant fermenter, des pâtes cuites ou crues dans lesquelles on introduit des pommes de terre, des pois et d'autres légumes bouillis et écrasés. Les animaux fourniront peut-être un jour à la boulangerie une branche de service aussi régulière que les hommes. On peut même augmenter la valeur alimentaire de la plupart des fourrages sans avoir besoin de recourir à la cuisson. Il suffit pour obtenir ce résultat d'une simple fermentation. En laissant fermenter les foins jusqu'à un certain point, leur faculté nutritive s'accroît dans une proportion notable, surtout pour les foins de qualité inférieure. On peut encore les soumettre, ainsi que la plupart des légumineux, comme la luzerne, le trèfle, les choux, et même les diverses racines, à une fermentation plus recherchée, en les salant et en les déposant dans des réservoirs où ils baignent dans un peu d'eau. Il en résulte une sorte de choucroûte qui plaît beaucoup à la plupart des animaux, qui n'est que peu dispendieuse, et qui paraît susceptible d'un bon emploi presque partout. Enfin les mets sucrés conviennent aussi à l'engraissement, et on commence à appliquer à cet usage les mélasses incristallisables. Sans insister davantage sur ce sujet qui aura vraisemblablement dans l'avenir une importance que nous ne lui voyons pas encore, je constate seulement que les principes fondamentaux de notre art culinaire, la fermentation, la cuisson, les assaisonnemens, les mixtions, sont dès à présent en jeu dans l'alimentation des animaux. Il en est de même de la composition des repas, de leur force, de leurs intervalles, autres parties essentielles de l'art. Et il faut en compter une dernière qui n'existe qu'à l'égard des animaux, mais qui a pour eux une importance de premier ordre: c'est la théorie des variations nécessaires dans les alimens pour entretenir l'appétit à mesure de l'engraissement, et augmenter le poids et la qualité de la chair aux conditions les plus économiques possibles. Au résumé, toute la théorie de l'engraissement n'est qu'une application particulière de l'art culinaire. (Voy. ART CULINAIRE.)

De l'agent animal.

Il suffit de considérer l'animal comme une machine dans laquelle on fait digérer des végétaux afin d'en faire de la viande, pour apercevoir aussitôt quelles sont les qualités à exiger de lui dans cette fabrication. La première est évidemment que la machine utilise le plus complétement possible les végétaux qu'elle reçoit, c'est-à-dire qu'elle en consomme le moins possible pour son propre entretien, et produise ensuite toute la viande qui peut chimiquement résulter des principes élémentaires contenus dans le surplus. La seconde, que les repas, ou pour continuer le même langage, les chargemens soient aussi forts et aussi fréquens que possible relativement à la masse de végétaux dont on dispose, c'est-à-dire que la vertu digestive de la machine soit en juste rapport dans chaque cas avec les conditions de la récolte; d'où la célérité, l'exemption d'encombrement, enfin l'économie sur le nombre et par conséquent sur la dépense première des machines, économie d'autant plus digne d'attention qu'il s'agit d'un genre de produit dont on ne se met en possession que par la destruction de la machine qui le fournit. Quant au temps pendant lequel il est avantageux que la machine se conserve, il n'est évidemment limité que par l'instant où l'intérêt de valeur de la viande accumulée dépasse la valeur nette de l'accroissement, c'est-à-dire d'un mot, pour ne pas entrer dans des explications superflues, que la vertu d'accumulation devrait être sans

Digitized by Google

bornes. J'ajoute à ces trois qualités que la machine soit solidement constituée, qu'elle agisse avec la même rectitude sur toutes les substances végétales, qu'elle jouisse de la faculté de reproduction au plus haut point et de celle de locomotion à un degré suffisant pour se transporter elle-même soit à la rencontre des végétaux, soit finalement avec la charge de ses produits au lieu qui les appelle. Par où l'on voit que cette réduction du problème à ses élémens les plus simples conduirait en définitive, s'il était possible de réaliser les données idéales, à l'établissement dans chaque centre agricole d'un animal unique, doué d'un tempérament robuste, d'une fécondité illimitée, susceptible d'absorber indéfiniment, au fur et à mesure de leur développement, les produits quelconques de la végétation, et de les changer en viande avec le moindre détournement, tant pour l'entretien de ses fonctions organiques que pour la formation de ses os, de ses viscères et des autres inutilités de sa masse marchande.

On doit observer toutefois que les diverses conditions que nous venons de réunir n'ont pas toutes une égale importance, de sorte qu'il y en a dont il peut être convenable de se départir afin d'être en état de satisfaire aux autres plus exactement. Il est clair d'abord que l'unité et par conséquent la grandeur de la machine est la moins essentielle, car, à part la dépense d'acquisition, il n'y a rien à gagner à ce que la machine soit d'une seule pièce au lieu de se subdiviser en un groupe de machines plus petites. Et cette subdivision a même des avantages, tels que de diminuer la gravité des chances de perte, de faciliter à certains égards la conduite des opérations, de rendre la masse accumulée plus commode à débiter, qui font que la surcharge de dépense première est souvent amplement compensée, et d'autant mieux que les grandes machines sont en général plus coûteuses que les petites. La faculté de s'adapter à tous les modes d'entretien n'est pas non plus d'une utilité rigoureuse, car rien n'est plus aisé que de choisir parmi les espèces naturelles celles qui se prêtent le mieux aux divers systèmes de circonstances, et d'en faire usage concurremment, selon les besoins. Il semble même que puisque les circonstances de traitement et de nourriture varient suivant les lieux de la même manière que celles de la culture, il ne devrait pas y avoir dans ces agens moins de variété que dans les végétaux. Cependant comme, dans l'ordre agricole, les premiers sont moins directement que les seconds sous l'influence de la nature, et qu'en outre il est plus aisé d'introduire dans leurs races des modifications permanentes, il s'ensuit qu'il n'est pas de nécessité absolue d'en employer autant d'espèces différentes. Mais à côté de l'agriculture se présente un principe doué d'une certaine autorité aussi, et qui, moins accommodant, conduit à une variété indéfinie. C'est l'art culinaire. Plus les viandes sont diverses, plus son apanage s'étend, et les modifications de races n'ayant point assez d'effet pour lui, il exige indispensablement des différences d'espèces. De sorte qu'en règle générale, il faut se proposer la possession du plus grand nombre possible d'espèces et de races, car l'agriculture se trouve par là non seulement en plus juste rapport avec le goût des hommes, mais plus capable de maintenir partout un strict accord entre les circonstances qu'elle rencontre et les agens dont elle dispose. La seule condition vraiment fondamentale et dont elle doive s'efforcer de rapprocher continuellement et sans exception tous ses agens, quelles que puissent être leurs variations sur la grandeur, la rusticité, la fécondité, la précocité, la force de locomotion, l'adaptation aux divers modes d'entretien, est de produire avec une valeur donnée de végétaux la plus grande somme de viande de la meilleure qualité.

En ne prenant l'animal que comme un agent destiné à la production de la viande, la science aurait donc à résoudre à son égard les mêmes problèmes qu'à l'égard de l'agent végétal. Mais il n'y a qu'un petit nombre d'espèces qui soient à utiliser suivant une formule aussi simple. La plupart sont organisées de manière à ce que l'homme puisse en retirer simultanément plusieurs services différens. Les calculs économiques deviennent donc d'autant plus compliqués qu'il faut y faire entrer tous ces élémens à la fois, en les balançant l'un par l'autre dans la mesure de leur importance, en vue d'aboutir, en dernière analyse, à la compensation la plus avantageuse. D'où il suit que dans la théorie la plus générale, le but sur lequel on doit se diriger dans l'élection des espèces animales, dans la modification de leurs races, dans la détermination des modes d'entretien les plus économiques, est la création du service composé.

Variété des espèces. — Il y a de quoi s'étonner, quand il y a tant d'espèces d'animaux qui pourraient vivre utilement sous notre administration, de voir que nous n'en possédions encore que si peu. Il n'y en a guère que trois, parmi les mammifères, qui soient sérieusement exploitées pour la production de la viande. Encore de ces trois, y en a-t-il deux qui ne sont appliquées à cette destination qu'en second lieu; et bien qu'elles y conviennent excellemment, ce n'est sans doute pas ce qui a été originairement la raison déterminante de leur choix. Le porc, l'animal né pour les festins, comme le définit un ancien, est, à proprement parler, le seul que l'on puisse faire entrer dans les calculs de cette industrie comme agent simple. Le bœuf et le mouton, sauf un petit nombre d'exceptions, sont d'abord en ligne, l'un pour son lait ou son travail, l'autre pour sa laine, tous deux pour leur progéniture et leurs engrais. Ce n'est qu'en fin d'analyse que se présente la question de leur chair. Il serait injuste, à la vérité, de ne point adjoindre au porc un autre animal aussi précieux, quoique moins répandu; c'est le lapin. Cette espèce doit assurément compter parmi les plus grands bienfaits de la nature, car on la dirait construite de tous points à l'intention de la population la moins fortunée des campagnes. Il n'y a pas d'animal plus facile à entretenir et à nourrir, et il n'y en a pas qui agisse sur les élémens végétaux plus économiquement. La récolte des feuilles et des mauvaises herbes dont il se contente peut servir d'amusement de tous les jours aux plus petits enfans, et il suffit du moindre abri pour le loger. Avec cela sa fécondité et sa précocité sont véritablement prodigieuses: deux femelles convenablement entretenues peuvent aisément donner un produit annuel de cinquante lapereaux. Ne dirait-on pas le secret de la poule au pot du dimanche tout trouvé? Si la chair du lapin n'est pas de première qualité, elle a du moins l'avantage de fournir un bouillon très bon pour les malades, et bien à désirer pour tant de milliers de pauvres gens qui, même dans leurs convalescences, n'ont jamais connu que le maigre. Sans compter que la dépouille de ces animaux n'est pas sans prix: elle est un des principes du feutre, objet si essentiel pour l'habillement de tout le monde; et bien qu'une grande partie de la population ait encore la tête mal couverte, le commerce de cette pelleterie s'élève en France à une valeur annuelle de plus de seize millions, et ne se soutient au niveau des besoins que par des emprunts à l'étranger.

Les divers oiseaux de basse-cour ont, comme le lapin, l'avantage de tenir peu de place, de vivre de peu, d'exiger peu de soins, de former, si je puis ainsi dire, des morceaux tout découpés. Mais ils ont la plupart l'inconvénient de ne point s'accommoder de végétaux herbacés. C'est un inconvénient fondamental, et duquel il résulte que leur entretien est rarement avantageux ailleurs que dans les grands établissemens agricoles, où il y a toujours quelques restes à leur donner, indépendamment des fumiers sur lesquels ils trouvent à se nourrir gratis tout en les nettoyant. Les poules, à la vérité, sont une grande ressource pour la population des campagnes, mais à cause de leurs œufs plus encore que de leur chair. Il suffit qu'une famille soit en état d'en

faire vivre quelques unes pour se voir chaque jour payée de sa peine. Ce sont, si l'on veut me passer cette expression qui n'est pas sans vérité, des vaches au petit pied. Mais il en coûterait beaucoup d'en posséder assez pour en faire un aliment ordinaire. Non seulement elles n'ont pas la sobriété des lapins, mais elles n'en ont ni la précocité ni la vertu génératrice continue, et quoi que l'on fasse, elles ne donneront jamais une viande économique. Ces désavantages n'empêchent pas que l'éducation de cet oiseau ne soit une importante affaire; d'abord, parce qu'il y a dans les ménages rustiques des circonstances auxquelles il s'adapte parfaitement, et ensuite parce que l'art culinaire réclame impérieusement sa chair, dût-elle être encore plus coûteuse, à cause des qualités dont elle jouit. Toutefois, rien ne lui donne des droits exclusifs à notre attention. Et cependant, quand on jette les yeux sur nos basses-cours, on s'y trouve frappé du même caractère de pénurie qui règne dans nos étables. Avant l'introduction du dindon, que l'on ne peut réellement dater de plus d'un siècle, on n'y rencontrait avec les poules, si l'on excepte le paon, simple objet de parade, aucun gallinacé. Aujourd'hui même, outre les espèces que je viens de mentionner, ces établissemens se bornent encore, comme au temps de nos aïeux, à la mare fangeuse des oiseaux aquatiques, surmontée du pigeonnier, repaire trop souvent répréhensible des oiseaux maraudeurs. Il serait sans doute déraisonnable de ne point reconnaître la haute utilité de ces espèces, surtout de celles à qui l'on peut, sans crainte, donner la clef des champs. Prenons en effet les oies sur les jachères ou dans les prés, les canards sur les ruisseaux et dans les marécages, les pigeons sur les chaumes; ce sont de vrais gibiers qui sont à nous, que la nature nourrit pour nous, et qui ont la confiance, sans demander pour ainsi dire aucun frais de notre part, de revenir chaque jour chercher leur abri sous notre toit. Mais plus il y a d'avantage à un mode d'entretien si peu dispendieux, plus il y a à se plaindre qu'il ne soit appliqué dans notre institution agricole qu'à un si petit nombre d'espèces.

On peut objecter, il est vrai, que la nature a paré à cette pauvreté de notre règne par la richesse du sien. Moyennant que nous leur fassions la chasse, ce qui n'est même pour nous qu'un plaisir, toutes les espèces qu'elle nourrit sont à nous aussi bien que celles que nous prenons la peine d'élever. Les champs et les forêts ne sont à proprement parler qu'une extension de nos basses-cours. Qu'importent les clôtures, puisque leur absence ne nous empêche pas de nous emparer de tous ces animaux commodément et quand il nous plaît. Cette manière de voir, jusqu'à un certain point, est assurément juste. Le gibier, tout considéré, est un des élémens réguliers de l'économie agricole. Mais c'est-à-dire que la question de sa convenance doit être déterminée par un calcul de pour et de contre, comme celle de la convenance de toutes les autres espèces. Or, il se voit tout de suite que cette question est liée à deux difficultés considérables: la première, que le gros gibier cause des dévastations dans les bois et dans les champs, et coûte ainsi à l'agriculture plus qu'il ne vaut; la seconde, que le goût naturel des hommes pour la destruction des animaux sauvages fait qu'à mesure que les populations se développent, il n'est possible de surveiller la conservation du gibier que par une police de plus en plus difficile, et qu'il devient enfin trop onéreux de soutenir en toute rigueur. Je n'entends sans doute point tirer de là un arrêt formel de condamnation. Le petit gibier, qui ne l'admire? est une force qui s'en va continuellement recueillant et transformant pour notre bien les graines et les insectes de toute sorte, disséminés çà et là dans les bois, dans les guérets, dans les prairies, et qui, sans cette merveilleuse récolte, non seulement nous seraient inutiles, mais nous feraient un tort immense par leur opposition à nos cultures. Je veux seulement conclure que l'abondance et la variété du gibier tendent constamment à diminuer, et que l'on ne préservera guère de l'acharnement des chasseurs que ce dont on ne peut se dispenser pour l'épluchement de la campagne (*voy.* Chasse).

Sachons donc faire compensation à cet appauvrissement inévitable, en augmentant le nombre des espèces qui vivent sous notre loi. Si le gros gibier endommage nos champs, forçons-le à venir habiter nos étables et à ne pâturer que dans nos parcs ou sous la surveillance intelligente de nos chiens. Puisque les Lapons ont réussi à discipliner leurs rennes, pourquoi avec de la patience ne parviendrions-nous pas à nous créer des troupeaux dociles de daims, de cerfs, de chevreuils? Pourquoi ne façonnerions-nous pas à la domesticité la race des lièvres, celle des agoutis, des cabiais, même des castors, comme nous y avons façonné celle des lapins? Pourquoi n'aurions-nous pas, en les modifiant comme il convient, toutes les espèces de bœuf? Pourquoi dans nos montagnes ne joindrions-nous pas à nos troupeaux de moutons des troupeaux de vigognes et de lamas? Le tapir, si nous en propagions la race, nous donnerait une bête d'engrais aussi parfaite, et plus avantageuse peut-être dans quelques circonstances, que le porc. Je me représente quelquefois nos campagnes animées par de grands troupeaux de kangurous revenant gaiement du pâturage. Et au lieu de nos ternes basses-cours, de quelles brillantes et profitables volières la diversité de la nature dans la création des oiseaux ne nous permettrait-elle pas d'enrichir nos ménages ruraux! A quel point de rusticité et d'obéissance ne parviendrait-on pas à amener, moyennant un plan suivi de domestication, celles d'entre les espèces tant indigènes qu'étrangères qui nous conviennent, même les plus sauvages? Je ne doute pas que l'on ne rende un jour les outardes, les coqs de bruyère, les perdrix, les cailles, les rales, les courlis, les poules sultanes, tous les faisans, aussi faciles à élever et aussi familiers que nos poules. L'Amérique, qui déjà nous a donné le dindon, est prête à nous donner, si nous les lui demandons, bien d'autres espèces encore. J'aimerais à voir les agamis et les alectors embellir nos villages. Il me semble même que s'il y a trop de difficulté à faire prospérer l'autruche sous notre ciel, on pourrait tenter du moins, avec quelques chances de succès, d'y acclimater les casoars et les nandous. Je ne puis m'empêcher de relever avec une sorte de jalousie, que les anciens, surtout les Romains, étaient, au point de vue qui nous occupe ici, plus opulens que nous; et non seulement parce que les revenus de la chasse n'étaient pas alors aussi restreints qu'à présent, mais parce qu'ils avaient su traiter la question des basses-cours avec un esprit plus positif. Ils avaient des établissemens spéciaux pour les grives, les merles, les litornes; ils nourrissaient pour le service de leurs tables des troupeaux de paons, de grues, de cygnes, de cigognes. On sait qu'ils engraissaient des loirs, des lièvres, des chiens; qu'ils affectionnaient la chair des ânons et des jeunes chameaux. On ne m'arrêtera point, je l'espère, à ce que j'ai l'idée d'imiter les anciens dans tous leurs goûts; je veux seulement remarquer que le christianisme, en faisant une réaction trop vive contre les séductions de la terre, a interrompu un mouvement de perfectionnement agricole qui commençait à prendre un caractère décidé. En renouant sur tant de points, comme nous le faisons aujourd'hui, l'alliance du temps avec l'antiquité, ne jugerons-nous point convenable de reprendre aussi celui-là? Je me persuade que si. Il est impossible que les gouvernemens ne sentent pas tôt ou tard que les dépenses nécessaires pour la conquête d'une seule espèce nouvelle, fussent-elles considérables, sont amplement compensées par les résultats ultérieurs, et par conséquent d'une sage politique. Je m'imagine volontiers que, chez nos enfans, le

Ainsi, en résumé, lors même que nous ne voudrions que des races à viande, il nous faudrait des races différentes de celles de l'Angleterre, parce que, n'étant en mesure de donner aux animaux ni autant de soins, ni autant de nourriture qu'ils en peuvent recevoir chez une population aussi fortement condensée, ces dernières races nous ruineraient en frais de main-d'œuvre ou dépériraient bientôt par négligence. Et comme les conditions de notre économie sociale demandent des races complexes et non des races simples, il faut nécessairement que nos races soient plus différentes encore des races britanniques. En général, il faut reconnaître que les caractères convenables à une race ne sont qu'une réflexion des caractères propres de l'agriculture, c'est-à-dire de la population, du climat et du terrain qui lui correspondent. D'où il suit que le problème de la détermination des races ne peut être fondé que sur l'analyse des circonstances particulières à chaque pays, et dans l'intérieur même de chaque pays, des circonstances particulières à chaque arrondissement agricole. Chaque système de circonstances détermine une race propre. De sorte que dans un pays régulièrement ordonné, chaque arrondissement agricole doit avoir sa race qui est en harmonie aussi parfaite que possible avec lui, et qui s'y modifie continuellement à mesure des changemens de la culture, afin de se maintenir toujours en rapport avec la population qui la sert.

Après avoir déterminé, pour chaque espèce animale, les caractères de race les plus convenables pour chaque lieu, il reste à découvrir les moyens les plus avantageux de les faire acquérir. C'est une grande question, et dont je dois me borner à indiquer ici la substance. La méthode la plus simple est évidemment de choisir dans les localités étrangères une race douée des caractères convenables, de l'importer, de la multiplier. Si les conditions auxquelles cette race se trouve soumise dans sa nouvelle patrie sont identiques avec celles dont elle avait l'habitude, il n'y a pas de difficulté à ce qu'elle s'y maintienne et s'y propage sans altération. Et c'est, par exemple, ce qui se passerait vraisemblablement à l'égard des porcs, au moins dans certaines limites, et en faisant abstraction des voyages auxquels une partie de cette population est assujettie sur notre territoire, si l'on substituait la race anglo-chinoise à nos races indigènes. Mais si la race étrangère, en se dépaysant, rencontre un régime nouveau, il est impossible de la conserver dans son premier état. Elle dégénère quoi qu'on fasse. Mais cette dégénérescence même est une variation que l'on peut calculer d'avance et faire tourner au résultat que l'on désire, car elle n'est qu'une combinaison des caractères correspondans au pays natal de la race avec des caractères correspondans à son pays d'adoption. C'est ce qu'a fait notre école de Rambouillet lorsqu'elle a entrepris de donner à la France la race des mérinos. Mais l'inconvénient incontestable de cette méthode est, ou sa cherté, si l'on veut importer un nombre considérable d'animaux, ou sa lenteur, si l'on veut attendre qu'un petit nombre ait suffisamment pullulé. Il peut donc y avoir de l'avantage à recourir à la méthode du croisement. En croisant une race étrangère avec la race indigène, et en soutenant le croisement des métis avec les étrangers, après un nombre donné de générations, la race mélangée se trouve amenée à un degré de similitude aussi voisin que l'on veut de ce que serait devenue la race étrangère si on l'avait multipliée sur elle-même. On peut donc à volonté créer ainsi une race qui participe, dans un rapport donné, des caractères de deux races primitives différentes, ou fondre totalement dans une race nouvelle une race aux caractères de laquelle on juge utile de renoncer tout-à-fait. C'est ainsi que par l'action des béliers de Rambouillet la division centrale et méridionale de nos bêtes ovines tend à se transformer peu à peu en mérinos français, tandis que l'autre division se trouve dès à présent en mesure, par l'importation des béliers de Dishley, de joindre à ses propres caractères quelques uns de ceux de la race anglaise à laine lisse. Enfin la dernière méthode consiste à perfectionner la race, sans aucun secours de l'étranger, par elle-même. C'est cette méthode, la plus naturelle sans doute, la plus anciennement pratiquée, la plus digne d'être universellement suivie, que l'illustre Backewell a élevée si haut sous le nom de *sélection*. Que l'on prélève dans la race indigène les nouveaux-nés qui présentent des qualités supérieures; que l'éducation, mettant à profit toutes les ressources du régime et de la gymnastique, soit appliquée à augmenter encore le développement de ces qualités précieuses; enfin que ces élèves d'élite soient mariés entre eux suivant les meilleures lois, et que l'on poursuive sur leurs enfans le même système que sur eux, on fera naître immanquablement, après quelques années, des individus possédant, parfois à un degré monstrueux, non par accident, mais avec vertu de transmission, les qualités cherchées et exaltées ainsi à travers la suite des générations. C'est par ce moyen que Backewell, usant même des ressources thérapeutiques à l'égard des organes qu'il voulait exagérer, est parvenu à créer ces races singulières qui s'adaptent si bien à la singularité de l'Angleterre, et qui font à juste titre l'étonnement du monde. C'est par là aussi que la France, en s'étudiant à perfectionner sur elles-mêmes les races, et spécialement les races bovines, qui se sont constituées de longue main dans la plupart de ses provinces, parviendrait sans peine, avant un siècle, à mettre sur pied une population animale digne d'une nation aussi intelligente et d'un territoire aussi riche et aussi varié. (Voyez Race, Bœuf, Mouton, Porc, Gallinacés, etc.)

Je ne saurais entreprendre non plus de traiter en cet endroit de la part que doit avoir l'Etat dans cette grande question. Ici, comme en toute question où il s'agit des intérêts généraux et surtout de ceux de la postérité, c'est la souveraineté qui est appelée à imprimer aux nations son impulsion bienfaisante. Qui ne sait que Backewell, auteur d'un si puissant renfort dans la fortune de l'Angleterre par les races dont il a laissé à ce pays le legs impérissable, s'est ruiné à la tâche! Ce n'est que dans des occasions bien rares que le présent, indépendamment de l'intervention de la souveraineté, peut acquitter, même en partie, les dettes de l'avenir. Il me semble, du reste, en avoir dit assez pour marquer clairement que ce perfectionnement des races ne peut être convenablement accompli que par des vues de durée et surtout par des vues d'ensemble, ce qui, partout où le principe de la grande aristocratie a cessé de régner, n'appartient plus qu'à l'Etat. Mais si c'est vers l'Etat que remonte le devoir de veiller à la création des meilleures races, c'est vers lui aussi que, par une conséquence logique, doit remonter celui de veiller à la propagation de ces races. L'entretien des animaux reproducteurs ne devrait être qu'un appendice des lois municipales. En un mot, chez nous du moins, le temps est venu d'étendre à toutes les espèces d'animaux, et en l'agrandissant, l'institution de Rambouillet. Que chaque espèce ait son troupeau modèle et ses haras, non point de luxe, mais de pratique régulière pour nos campagnes, et strictement appropriés en chaque lieu aux conditions de la population et de la culture. C'est par cette initiative héroïque, et par elle seule, que nous pouvons espérer faire promptement disparaître de notre territoire tant de races ingrates qui l'épuisent sans profit, et qui le déshonorent.

Entretien des animaux. — La domestication des espèces et le perfectionnement des races ne sont que les préliminaires de l'entretien des animaux. C'est cet entretien que l'on peut proprement nommer l'art de la fabrication de la viande. L'habileté avec laquelle les opérations sont conduites n'a pas moins d'influence sur le résultat que les qualités qui ap-

partiennent à la machine et à la matière première. Elle représente le rôle de l'agent humain s'ajoutant aux deux autres pour les mettre aux prises à son gré, et substituant sa volonté et son intelligence aux instincts par lesquels la nature fait vivre les animaux quand ils sont sous ses lois.

La première condition est de veiller à ce que la santé des animaux soit vigoureuse, c'est-à-dire à ce que leur organisme soit en état d'accomplir pleinement toutes les fonctions que nous jugeons convenable de leur ordonner. La manière de les loger y fait beaucoup. Dans l'ordre naturel, couchés dans les bois ou dans les champs, poussés d'eux-mêmes à éviter les lieux infects, les cavernes étouffantes, les réduits trop étroits, ils respirent toujours un air pur. C'est malheureusement ce qui ne leur arrive pas toujours dans l'hospitalité qu'ils reçoivent de nous. Des salles fétides, mal aérées, dans lesquelles le soleil pénètre à peine, où ils peuvent tout au plus se tourner, voilà le logis qui remplace presque partout dans nos campagnes le logis à la belle étoile, quelquefois dur, mais salubre. Ces inconvénients déjà si graves pour les bestiaux que l'on tient durant le jour au pâturage, l'est bien plus pour ceux qui, assujettis de plus près à notre discipline, demeurent habituellement à l'étable. De là, en grande partie, ces maladies, souvent terribles, que l'architecture aurait dû prévenir, et qui accusent, tout en la punissant, notre avarice ou notre négligence. La propreté personnelle est une condition non moins indispensable que la précédente, et c'est sur nous, par suite de la dénaturation des animaux, qu'en retombe le soin. Une couche nette, des lavages, des bains, des frictions, sont aussi nécessaires à ceux que l'on regarde comme immondes parce qu'on les laisse vivre dans la saleté, qu'aux plus nobles. Il ne faut ni fatiguer les animaux lorsqu'on les conduit dans les champs, ni leur refuser tout exercice quand on les soumet à la vie sédentaire. Comme on ne pourrait sans danger les condamner à une réclusion absolue, il est utile de tempérer sagement leur prison en les mettant en récréation, à certaines heures, dans une cour spacieuse où ils puissent, les jeunes surtout, se donner en liberté le mouvement dont ils ont besoin. Devenus plus sensibles aux intempéries par leur changement de régime, il faut aussi, soit dehors, soit à l'intérieur, leur en éviter autant que possible les duretés. Il va sans dire que ces divers ménagemens doivent varier de manière à se trouver toujours exactement en rapport avec le degré de raffinement de la race. Mais c'est surtout à l'article de la nourriture qu'il est indispensable de montrer de l'entendement. La nourriture est le sujet principal. Quels doivent être ses élémens selon les espèces et les races? Comment doit-elle être administrée, soit dans le procédé du pâturage, soit dans celui de l'étable? Comment les repas doivent-ils être composés? Quels doivent être leur nombre et leur mesure? Comment doit-on les varier selon les saisons, selon l'âge des individus, selon les divers états, gestation, allaitement, production quelque service particulier, engraissement? L'animal, sous notre régime, ne reçoit plus la nourriture pour lui mais pour nous, et c'est à nous par conséquent à calculer ce qu'il est avantageux de lui faire prendre, et de quelle manière il le doit prendre. (Voy. Paturage, Etable.)

Après s'être prononcé sur les conditions de la vie, il reste à se prononcer sur celles de la mort. C'est à l'homme à en marquer l'heure. Quand il s'agit d'un animal qui n'est destiné qu'à produire de la viande, ce n'est pas une détermination difficile. Dès qu'il a acquis toute sa taille, il faut le forcer à acquérir le degré d'embonpoint qu'il y a intérêt à lui donner, et lui ôter alors la vie. C'est en effet à l'époque où il cesse de croître qu'il s'engraisse le plus facilement, c'est-à-dire qu'il se surcharge de viande au moindre prix. Du reste, toutes choses égales, plus un animal arrive promptement à ce dernier terme de son existence, plus il y a d'avantage à le nourrir; car en supposant constante la population animale d'un pays, le nombre des animaux disponibles augmente en raison inverse de la durée de leur vie. Ainsi, par exemple, il est évident que si l'on créait une race de porcs qui fussent bons à tuer à un an, au lieu de ne l'être qu'à deux, sans avoir besoin d'augmenter le nombre de ces animaux, on en aurait à abattre tous les ans deux fois plus. C'est ce qu'ont parfaitement compris les Anglais dans la création de leurs races de boucherie. Ils ont des bœufs dont la carrière est achevée à trois ans, et des moutons dont elle est achevée à quinze mois. En France, nous ne tuons guère nos bœufs qu'à dix et nos moutons qu'à cinq ans; de sorte qu'en adoptant la mode anglaise, sans avoir besoin de prendre à notre charge un plus grand nombre d'animaux, nous pourrions tuer chaque année trois fois plus de bœufs et quatre fois plus de moutons. On voit par là combien il nous serait facile d'augmenter, si nous le voulions, la quantité de viande qui se produit sur notre territoire. Mais il est aisé de reconnaître que si nous ne suivons pas ce procédé, c'est que d'importantes raisons, et auxquelles il me semble que nos théoriciens ne font pas assez attention, nous en détournent. La question n'est pas seulement de produire le plus de viande, mais de la produire au plus bas prix possible. Or, il est évident qu'à ce point de vue il y a de l'avantage à prolonger l'existence chez toutes les races qui sont susceptibles d'un autre service que celui de la boucherie. Les individus, une fois à l'âge adulte, peuvent être considérés comme des machines capables de travailler utilement pendant un certain temps, et leur destruction est une perte positive de capital. En outre, bien que le territoire, sans nourrir une plus grande quantité d'animaux, puisse en fournir à la boucherie d'autant plus que leur existence est plus courte, il faut observer que la composition de la population animale n'est pas la même dans tous les cas. La proportion des individus en bas-âge ou à l'engrais augmente à mesure que l'on rapproche le terme de la mort de celui de la naissance, et cela change considérablement la question. Les animaux, dans ces deux périodes, coûtent et ne rapportent rien. Règle générale, la proportion des individus en situation onéreuse au nombre total des animaux est égale à la somme des durées de l'engraissement et du bas-âge divisée par la durée totale de la vie. De sorte que plus on est obligé d'accorder de valeur aux premières durées, plus il est important d'accroître autant que possible la troisième. Ainsi les bœufs étant plus lents à engraisser que les moutons et arrivant aussi plus tard à l'âge adulte, il faut, pour maintenir la balance entre les deux espèces, prolonger la vie dans la première plus que dans la seconde, et c'est d'ailleurs ce qui s'accorde avec les conditions organiques de ces espèces. En un mot; en laissant de côté la question des intérêts qui conduit à une formule trop compliquée pour trouver place ici, s'il s'agit de races simples de boucherie, le prix de la masse de l'animal abattu est représenté par la valeur de son entretien tant dans la jeunesse que dans la période d'engraissement; tandis que s'il s'agit de races susceptibles de donner un revenu dans l'intervalle entre la jeunesse et l'engraissement, le prix de la masse est représenté par la même valeur diminuée du revenu annuel multiplié par la durée de la période intermédiaire. Par notre procédé, si l'on pouvait, à l'aide du perfectionnement des races, augmenter assez le revenu annuel donné par les animaux, ou prolonger assez leur existence, on pourrait donc arriver à produire de la viande à rien ou même avec bénéfice, c'est-à-dire faire payer à l'animal avant sa mort, même avec excédant, toutes les dépenses faites pour lui. Le procédé a du moins tendance à un tel résultat, et cela suffit pour lui donner, en théorie économique absolue, la supériorité sur le premier. Du reste, ce sont les conditions dans lesquelles les populations se trouvent placées qui déterminent la convenance de l'un ou de l'autre. Chez les Anglais, ce sont les considérations de quantité qui président à la fixation

de la durée de l'existence, et l'on recherche par conséquent les races précoces, et en y abrégeant encore la vie autant que possible. En France, moins gênés par le défaut de territoire, plus libres de tirer parti dans toute leur étendue des bienfaits de la nature et de respecter davantage ses lois, nous devons rechercher au contraire, d'après un calcul facile à faire, les races douées d'une certaine longévité, et laisser vivre les animaux jusqu'à l'époque où la vieillesse commence à nuire à l'utilité de leur service, à la facilité de leur engraissement, à la bonté de leur chair.

Quant au moment précis de la mort, il est fixé par les circonstances mêmes de l'engraissement. L'opération arrivée à un terme où l'accroissement de la chair est ou trop coûteux ou trop dangereux, le signal de la mort se trouve donné, car si l'on tardait, l'animal périrait de lui-même. Il faut bien voir en effet que cette obésité excessive, quelle que puisse être la satisfaction causée à l'animal par la nourriture choisie qu'on lui sert, est une maladie véritable, même mortelle. Mais, sauf des procédés barbares que je veux oublier et que proscrira sans doute un jour l'humanité, on doit reconnaître que cette maladie est en général peu douloureuse. Les animaux n'en paraissent affectés que médiocrement, et, pourvu qu'un ait soin de leur donner des aliments de plus en plus délicats, il ne se manifeste aucun trouble ni dans leur appétit ni dans leurs fonctions digestives. Il faut seulement avoir la précaution de les soigner comme des malades, avec un redoublement de prévenances. Ils ont besoin durant toute cette crise d'une tranquillité extrême, d'un jour obscur, sinon même d'une obscurité complète, d'un silence absolu, d'une température tiède et humide. Dans quelques pays on va jusqu'à leur donner des couvertures afin d'entretenir plus sûrement tout leur corps en moiteur. Leur seul malaise est peut-être un peu de torpeur; et, partagés entre la digestion et le sommeil, ils passent presque tout leur temps couchés en paix sur une bonne litière. En un mot, heureusement pour eux, l'intérêt ne nous dicte presque aucun traitement à leur égard qui ne soit sensiblement d'accord avec ceux que nous pourrait inspirer la mansuétude. Sans nier qu'une charité plus élevée que la nôtre pût trouver à ajouter beaucoup à nos méthodes, il me semble cependant que si quelque génie était chargé de veiller dans le ciel sur ces êtres humiliés, il n'aurait point à se plaindre en leur nom du changement que nous avons fait subir à leur destinée en nous les attachant. Nous ne leur faisons pas, j'excepte les cœurs méchans, des lois plus dures que celles que leur réservait la nature. Sous notre régime, la faim, les angoisses, les intempéries leur sont autant que possible épargnées. La dernière maladie que nous leur imposons, si on la compare aux afflictions dont la décrépitude les menace dans leur isolement de tout prochain secourable, peut même être considérée comme faveur. Enfin, puisqu'il a plu à la Providence, dans le règlement de notre organisme, de nous réduire à la même condition que les animaux carnassiers, ce nous doit être un devoir de plus en plus senti de faire ce métier non point avec un esprit mécanique, à la manière des brutes, mais avec les sentimens les plus dignes du caractère élevé qui est en nous. Soyons les maîtres des animaux, et non pas leurs ennemis et leurs bourreaux; et puisqu'en définitive c'est à nous qu'il appartient de les faire mourir, immolons-les, comme faisaient les anciens, au vue des mystères de Dieu, et en recherchant pour l'accomplissement du sacrifice le rit le moins cruel. (Voy. Boucherie.)

Cet aperçu rapide des soins que demandent les animaux suffit pour montrer combien, en laissant même de côté la question des maladies, l'œuvre de leur entretien est difficile. Il n'y a aucune industrie, si je puis ainsi dire, qui soit plus que celle-ci dans la main de l'homme; c'est un art véritable; l'intelligence et l'activité y ont toute puissance. Mais plus il est aisé à l'homme d'y augmenter sa richesse par des méthodes bien entendues et heureusement poursuivies, plus il est en danger de laisser perdre par son inertie ou par son ignorance une partie considérable du profit dont il aurait dû jouir. Peut-on songer sans dépit à l'énorme revenu qui nous échappe chaque année, faute des plus simples attentions à l'égard des animaux! Il semble que cette éducation si compliquée et si délicate soit précisément la métier où il y ait le moins à faire et dont l'apprentissage soit le moins obligatoire. Dans une partie de nos provinces, la conduite du bétail est abandonnée aux enfans; dans d'autres, à de pauvres pâtres incapables de toute réflexion, qui n'ont jamais reçu le moindre principe général, qui ne savent agir que de routine, et, la plupart du temps, avec une détestable insouciance. On dirait que de toutes les conditions de l'agriculture la condition du berger est la plus humble, quand elle est au contraire la plus intéressante et la plus noble. Il est vrai que, là surtout, c'est l'homme même, par la manière dont il se comporte, qui fait l'honneur du métier. Si l'on considère l'état d'un berger instruit, lié par affection aux animaux qui lui sont confiés, les administrant avec économie et prudence, se faisant un point d'honneur de les entretenir sur un bon pied, d'améliorer leur race, d'augmenter d'année en année leur produit, enfin toujours en éveil et utilisant dans sa fonction toutes les ressources de son caractère et de son esprit; et qu'on vienne ensuite à jeter les yeux sur un de ces tristes et indifférens pasteurs de nos landes de Sologne ou de Bretagne, on pourra penser qu'il y a là le principe de deux professions différentes, l'une vraiment digne de l'homme, l'autre propre plutôt à l'abêtir et à l'amortir, et dans laquelle le chien ne paraît guère l'inférieur du maître. Et non seulement la première avive celui qui l'exerce, mais elle est aussi bien plus lucrative que l'autre. Les quantités de richesse que mettent chaque année dans le monde les deux bergers sont en proportion de l'intensité d'existence qu'ils ont développée l'un et l'autre. Quel gain financier, sans compter le gain moral, n'y aurait-il donc pas pour la France à développer peu à peu le nerf et la lumière dans tous les esprits qui ont la charge de gouverner ses troupeaux! En supposant que les autres progrès de l'agriculture fussent poussés de front, celui-là, j'ose le dire, ne rencontrerait pas de sérieux obstacles. Quelques germes de théorie déposés par l'instruction primaire dans l'intelligence des enfans, tout en les attachant davantage aux animaux, ne tarderaient pas à s'étendre par la pratique en toutes sortes de détails aujourd'hui négligés, et à porter, en raison de l'universalité du concours, des fruits incalculables. Chez un peuple bien doué, c'est dans les écoles que l'on sème le plus utilement la dépense, car les générations en paient bientôt magnifiquement l'intérêt. Je ne prétends point sans doute que la mission de former les agriculteurs puisse être déférée aux instituteurs primaires; j'entends seulement qu'instruits comme ils devraient l'être, ils donneraient à coup sûr à la population une préparation efficace à l'apprentissage et à l'expérience. Il resterait à poursuivre et à spécialiser davantage. Aussi à cette action générale, voudrais-je voir joindre une impulsion plus directe. Les troupeaux publics dont nous avons déjà fait entrevoir tout-à-l'heure la convenance pour la fourniture des reproducteurs destinés au perfectionnement des races, en découvrent naturellement le moyen. Que ces troupeaux, par leur adaptation exacte aux conditions agricoles les plus communes, deviennent un modèle permanent, non pour l'aristocratie, mais pour la masse générale des petits cultivateurs; qu'excitée par leur exemple, l'heureuse coutume de l'association du bétail s'étende à toutes les circonstances dans lesquelles l'économie la recommande; enfin qu'à tant d'éminens services, ces troupeaux joignent encore celui de servir de noyaux à des écoles pratiques de bergers. (Voy. Berger, Instruction publique.)

De la fourniture de la France.

Il ne suffit pas de s'ouvrir par l'imagination de riantes perspectives sur l'avenir ; il ne suffit même pas de les justifier par des théories convenables de politique et de morale : il faut encore prendre garde, quelque grossier que ce soin puisse d'abord paraître, que l'édifice ait un fondement réel sur le sol. L'homme, quel que soit le ressort de son activité, dépend en définitive du sol de la même manière que les plantes. C'est le sol qui est le principe régulateur de son aisance, et par conséquent de toutes les conditions d'existence qui s'y rapportent. En sorte qu'il serait à peu près illusoire de chercher des méthodes propres à conduire l'homme au bonheur de la terre, s'il était démontré que cette terre est trop peu fertile pour le pouvoir jamais nourrir comme il faut. Après avoir traité des procédés de production de la viande, je me propose donc de savoir si le territoire de la France est susceptible d'en fournir en quantité suffisante pour l'alimentation des habitans. En un mot, est-il possible ou impossible qu'un jour vienne où tous les Français auront convenablement à manger? C'est une question qui peut être souverainement résolue par un calcul rigoureux ; et ce calcul me semble un des préliminaires les plus essentiels de l'étude du perfectionnement de l'administration sociale. Cette étude, en effet, ne mériterait guère le zèle des penseurs s'il était prouvé que, par l'effet d'une fatale pénurie, au lieu de se donner pour but l'établissement général de l'aisance, elle ne peut que se mettre en recherche d'une répartition un peu plus égale de la disette de vivres qui est aujourd'hui le partage de la généralité ; ce qui serait même, je ne crains pas de le dire, plutôt une déchéance qu'un progrès. Ainsi je me trouve conduit à déterminer en premier lieu de combien il s'en faut que la France ne produise actuellement la quantité de viande qui lui est nécessaire, et en second lieu, si ce déficit peut être comblé. Je n'ignore pas que je vais successivement échouer dans chacune de ces déterminations, faute de données statistiques, mais je ne crois cependant pas inutile de les entreprendre : où il règne une obscurité absolue, l'approximation peut être invoquée comme une demi-lumière dans la nuit.

L'administration française est encore si imparfaite, que l'on ne trouve nulle part une description exacte de la population animale du pays. Non seulement il n'existe point pour cette population des registres municipaux analogues à ceux de l'état civil, mais les recensemens en masse qui s'en sont faits à trois reprises, depuis le commencement de ce siècle, ne présentent ni les garanties de rectitude, ni les particularités dont une science rigoureuse aurait besoin. Toutefois, ne projetant ici qu'une approximation, il m'est permis de considérer les résultats qu'ils ont fournis comme suffisans pour mon objet.

Le recensement de 1812, ramené au territoire auquel la France est actuellement réduite, présente une population bovine de 7 694 000 têtes ; une population ovine de 27 714 000 : il ne s'explique pas sur les porcs ; mais les documens officiels de 1813 permettent d'en évaluer le nombre à 3 700 000. La consommation, d'après l'Exposé de la situation de l'Empire, était, en 1813, de 2 501 000 têtes bovines, 5 353 000 têtes ovines, 3 278 000 porcs. La population civile sur la même étendue de territoire s'élevait à 28 787 000 âmes. En supposant que la population animale se fût développée, de 1812 à 1830, dans la même proportion que la population civile, comme le chiffre de cette dernière était en 1830 de 32 576 000, celui de la population bovine aurait dû être de 8 628 000, celui de la population ovine de 31 450 000, celui des porcs de 4 158 000.

Or, les relevés officiels de 1830 donnent une population bovine de 9 430 000 têtes, et une population ovine de 30 536 000. Le développement de la population animale relativement à la population civile durant cet intervalle se trouverait donc en bénéfice de 502 000 têtes bovines, et en déficit de 814 000 têtes ovines ; de sorte qu'en raison de la supériorité de valeur des premières il y aurait en définitive progrès. Quant aux porcs, comme malheureusement il n'en est pas question dans ces relevés, il n'est possible de porter à leur égard aucun jugement.

En supposant que la consommation de la viande se fût faite dans la même proportion, relativement à la population, qu'en 1812, on n'aurait dû consommer en 1830 que 2 811 000 têtes bovines, on en a consommé 3 368 000 ; que 3 994 000 têtes ovines, on en a consommé 6 282 000. Enfin, bien qu'il ne soit rien dit de la consommation des porcs dans le relevé de 1830, on doit croire, par analogie, qu'elle a augmenté dans le même rapport que celle des deux autres espèces, c'est-à-dire d'environ 0,09 ; et en s'en rapportant à l'exemple de Paris, il y aurait même à présumer qu'elle a augmenté dans un rapport plus élevé. On peut donc hardiment l'évaluer pour 1830 à 4 016 000 têtes (1).

Il est fort difficile de passer de la consommation en têtes à la consommation en poids. En effet, les rapports statistiques de l'administration, en donnant le total des têtes, ne font aucune distinction ni entre les diverses races, ni entre les bestiaux gras et maigres. Cette dernière distinction est cependant de la plus haute importance, puisqu'il résulte de ces mêmes rapports qu'en moyenne, dans la classe bovine, par exemple, le rapport en poids des bêtes grasses aux bêtes maigres est d'environ 4 50. De plus, il me paraît que l'on ne peut même pas avoir une entière confiance dans ces rapports pour l'évaluation du poids des bêtes grasses ; car je vois que le poids moyen en viande des bœufs gras, en 1830, y est porté à 258 kilogrammes, tandis que dans le relevé de la consommation des villes, en 1833, il l'est à 286 kilogram. Il est certainement impossible que le poids moyen des bestiaux ait éprouvé autant de variation dans un intervalle de trois ans. Donc il est probable que les deux données sont fautives. Comme on sait

(1) L'administration a commencé la publication des documens statistiques pour 1840. Malheureusement il n'y a encore d'imprimé que ce qui se rapporte à la France orientale. Je n'ai donc pu faire usage de ces documens, qui sont, il faut la reconnaître, beaucoup plus détaillés que ceux d'aucune époque précédente, bien qu'incomplets aussi sur plusieurs points importans, et notamment sur la distinction des faits relatifs aux groupes généraux de la population. En supposant que la consommation moyenne soit la même dans l'autre moitié de la France que dans celle-ci, ce qui ne diffère probablement pas beaucoup de la vérité, on peut cependant, dès à présent, tirer de ces documens quelques inductions. A ce compte, en réduisant la consommation de la France de 1840 dans le rapport de sa population à celle de 1830, on trouve que la France de 1830, si la situation de ses boucheries avait été, comparativement à la population, la même qu'en 1840, aurait consommé 95 000 bœufs de moins qu'elle ne l'a fait ; en revanche elle aurait consommé en plus 79 000 vaches, 91 000 veaux, 513 000 moutons. Or, en conservant pour les poids moyens les évaluations dont nous nous sommes déjà servis, il s'en faudrait de 720 quintaux que le déficit sur la viande de bœuf ne fût compensé par l'augmentation sur les viandes de vache, de veau et de mouton. D'où il faudrait conclure que le mouvement de hausse, de près d'un dixième, sur la consommation individuelle de la viande de boucherie, qui se manifeste de 1812 à 1830, et qui se concentre vraisemblablement dans l'intervalle de 1820 à 1830, s'interrompt de 1830 à 1840. Il est à croire, toutefois, que ce mouvement n'est contraire à l'égard de la viande de porc ; mais il est impossible de s'en assurer d'une manière positive, puisque le chiffre dont nous avons fait usage par hypothèse pour 1830 était assujetti à la proportion générale de 1813 à 1830, tandis qu'il est probable que la consommation du porc a subi, de 1813 à 1830, un mouvement de hausse analogue à celui qui se découvre entre 1813 et 1840. Mais, sans parler de la charcuterie, l'interruption de l'amélioration de la France, en ce qui touche le service des boucheries, constitue, si la suite des documens rend cette interruption incontestable, une chose beaucoup plus prononcée, et assez grave pour mériter toute l'attention des hommes d'état.

dans les campagnes beaucoup plus de bestiaux maigres que dans les villes, il serait peut-être convenable, après avoir fait entre les villes et les campagnes le partage des animaux abattus, de donner pour coefficient à la part des villes le poids des bêtes grasses, et pour coefficient à celle des campagnes le poids des bêtes maigres, augmenté dans une légère proportion. Mais au lieu d'entrer dans la voie de l'arbitraire, je préfère commettre une erreur certaine sur la consommation de la population rurale, en considérant tous les animaux consommés comme bêtes grasses, conformément aux évaluations officielles.

Maintenant, faisant le détail de la consommation de 1830, savoir : 483 000 bœufs, 635 000 vaches, 2 250 000 veaux, 4 761 000 moutons, 1 320 000 agneaux et chevreaux, 1 016 000 porcs; et comptant, d'après les évaluations officielles de 1830 et 1833, le poids moyen des bœufs pour 258 kil., des vaches pour 165 kil., des veaux pour 55, des moutons pour 16, des agneaux et chevreaux pour 6, des porcs pour 75, ce qui est assurément exagéré; je trouve que la consommation totale de la France en viande de boucherie a dû être, en 1830, de 6 936 350 quintaux métriques. Si l'on adopte les évaluations de 1833 pour les prix moyens de chaque espèce de viande, cette consommation représente une valeur totale de 624 millions de francs, dans laquelle la viande de porc entre pour 301 millions, celle de bœuf pour 105, de vache pour 75, de veau pour 71, de mouton pour 67, d'agneau pour 7.

Il est d'un haut intérêt de connaître les proportions suivant lesquelles cette quantité de viande s'est répartie entre les deux grandes classes de la population, la classe urbaine et la classe rurale. Malheureusement on ne trouve dans aucun rapport les documens nécessaires pour la solution de cette question. On peut néanmoins y parvenir approximativement. Il existe en effet un relevé de la consommation de la viande, pour l'année 1833, dans les chefs-lieux de départemens et d'arrondissemens, et dans les villes au-dessus de 10 000 âmes. En supposant, ce qui s'écarte certainement très peu de la vérité, que, de 1830 à 1833, la consommation individuelle de la viande soit demeurée la même, on peut donc conclure de ces relevés la valeur moyenne de la consommation individuelle de la viande dans les villes dénommées. Je regrette que l'administration n'ait pas jugé à propos, dans ces rapports, de distinguer les villes les unes des autres, de manière à ce que l'on pût reconnaître les différences qu'il y a entre elles, à ce point de vue, en raison de la valeur de leur population. Néanmoins, comme les élémens relatifs à Paris sont connus séparément, on peut supposer que la valeur de la consommation individuelle, dans les douze grandes communes de 40 000 habitans et au-dessus, est la même que dans la capitale, car si elle est moindre dans quelques unes, elle est plus forte dans quelques autres, et notamment à Lyon. D'après cela, la consommation totale de Paris ayant été de 472 610 quintaux métriques de viande de boucherie, celle des douze grandes communes aurait été de 349 720. Celle des autres communes mentionnées dans les rapports de 1833 est donc connue en retranchant du total de la consommation relatée dans ces mêmes rapports les deux valeurs précédentes. Si l'on admet maintenant que la consommation individuelle moyenne de ces villes soit sensiblement la même que dans les villes moins populeuses, on pourra déterminer sans difficulté, sur le chiffre de leur population totale qui est connu, la consommation totale des communes urbaines inférieures aux douze grandes communes. La valeur de cette consommation ainsi calculée est de 3 189 060 quintaux métriques. En retranchant ces trois valeurs de 6 936 350 quintaux métriques, consommation totale de la France, il reste 2 724 760 quintaux métriques pour la consommation des 23 57 4000 individus composant la population rurale de la France de 1830.

Il faut se rappeler que je n'ai point encore tenu compte de la volaille et du gibier. C'est un élément qu'il est encore plus difficile d'évaluer rigoureusement. Cependant, comme on connaît à peu près la consommation de Paris, on peut supposer que la consommation de ce genre de viande suive, dans les autres parties de la population, la même proportion que la consommation de la viande de boucherie, en remarquant toutefois que c'est une supposition forcée, puisqu'il s'agit d'une consommation de luxe. A ce compte, la consommation de Paris, pour 1830, pouvant être portée à 80 000 quintaux, celle des villes de 40 000 âmes et au-dessus serait de 90 000; celle des autres villes, de 340 000; celle de la population rurale de 580 000. En résumé, la consommation totale de ce genre de viande ne dépasserait donc pas 1 290 000 quintaux métriques.

Il reste à observer que dans l'estimation de la viande des animaux de boucherie, je n'ai point tenu compte des issues comestibles. C'est un détail qui a cependant de l'importance, puisqu'on peut évaluer à plus de 500 000 quintaux le poids de la quantité d'issues qui correspond à la quantité de viande en question. Mais, outre que cette substance n'a pas la vertu nutritive de la bonne viande, il me semble qu'ayant forcé, comme je l'ai fait, le poids moyen des bestiaux, l'omission des issues peut être prise pour compensation d'erreur, et insuffisante certainement. Je me borne donc à la valeur de 8 226 350 quintaux pour la consommation de la France de 1830 en viandes de toute espèce.

Après avoir déterminé, aussi bien que je l'ai pu, par ces divers expédiens la consommation effective de la France, je vais chercher, en partant directement du chiffre de la population, la valeur que cette consommation devrait avoir. Lagrange a pris pour base dans ses calculs la ration du soldat réduite d'un cinquième en considération des femmes et des enfans. Il me semble qu'il a été trop ménager, car si cette ration est, à la rigueur, suffisante pour le soldat en temps de paix, elle est certainement bien au-dessous des besoins d'un homme faisant un bon travail. D'ailleurs, il est juste de donner une part aux jours de fêtes. Ainsi, je porte la consommation normale des Français à 0^k, 25 de viande par tête et par jour, ce qui revient à 94^k par tête et par an. Sur cette base, la consommation annuelle de Paris et des douze grandes communes devrait être de 1 525 340 quintaux : cette consommation est donc en déficit de 550 810 quintaux. La consommation des autres villes devrait être de 6 486 480 quintaux : cette consommation est donc en déficit de 2 757 420. La consommation de la population rurale devrait être de 21 452 540 quintaux : cette consommation est donc en déficit de 18 447 580. En somme, la consommation totale de la France devrait être de 29 462 160 quintaux : cette consommation est donc en déficit de 21 235 810 quintaux. Et tout ceci peut encore se traduire en disant que la consommation individuelle moyenne, au lieu d'être de 91 kil. par tête et par an, est de 71 kil. dans les grandes villes, de 57 kil. dans les autres, de 14 kil. dans la campagne.

C'est-à-dire qu'en supposant que la proportion des diverses espèces, aussi bien que les durées d'existence, fussent demeurer les mêmes qu'aujourd'hui, il faudrait à la France, en la rapportant, comme ci-dessus, au point de départ de 1830, une population animale d'environ 52 millions de bêtes bovines, 106 millions de bêtes ovines, 43 millions de porcs; dans la même proportion pour le gibier et la volaille. Au juste, il faudrait, pour faire vivre convenablement ses habitans, que la France produisît trois fois et demie plus de viande qu'elle n'en produit actuellement.

Ce résultat, je l'avoue, ne m'effraie pas. Je ne doute pas le moins du monde que la France ne soit virtuellement en état, sans se détourner en rien de ses autres travaux, de produire trois fois et demie plus de viande, et même davantage, qu'elle n'en produit aujourd'hui. A la vérité, il serait nécessaire pour justifier régulièrement cette assertion, de disposer de don-

Digitized by Google

nées statistiques d'un ordre plus délicat, et aussi bien plus éloignées des ressources de l'administration actuelle, que celles dont nous avons essayé tout-à-l'heure de tirer parti. Il faudrait prendre appui sur un tableau exact non seulement de ce qui se fait en agriculture dans chaque localité, mais de ce qui pourrait s'y faire avec les mêmes bras. Malheureusement il n'y a pas même trace d'un relevé si utile et par lequel se découvriraient tout-à-coup tant de richesses cachées. On doit donc renoncer à tout espoir d'éclairer cette importante question par des lumières positives. Il n'y a moyen d'y marcher que de sentiment. Or, il n'est, je pense, personne qui, ayant vu de près les travaux agricoles qui se pratiquent en France, ne convienne que par un système général d'assolement mieux entendu, par l'emploi de races végétales mieux appropriées à la nature de chaque lieu, par une exploitation mieux réglée de l'immense étendue des communaux, il ne soit aisé d'augmenter la production de fourrages de moitié; et je pense même qu'en se rappelant que sur quarante-deux millions d'hectares formant, non compris les forêts, la superficie agricole de la France, il y en a près de huit en terres incultes et à peu près autant en friches périodiques, les personnes qui ont réfléchi sur ces matières ne manqueront pas de trouver l'évaluation bien réduite. J'y ajoute un gain de même valeur pour l'établissement des bestiaux partout où il y a du profit à en tirer, et pour l'amélioration de leurs races soit par rapport à la facilité de l'engraissement, soit par rapport aux rentes subsidiaires et particulièrement à la laine. Enfin, assuré d'être également ici bien au-dessous de la réalité, j'en mets encore autant pour le développement de l'intelligence dans la main-d'œuvre, tant en ce qui concerne la culture qu'en ce qui touche à l'entretien des animaux. En somme, je trouve donc une augmentation totale de 5 $\frac{1}{2}$ que je ne crains pas de présenter comme infiniment probable. Et je fais remarquer que je n'ai eu recours, pour en construire le plan, qu'à des ressorts intellectuels. Je n'ai pas supposé le moindre accroissement dans la quantité de force musculaire déployée par les hommes dans les travaux agricoles. Or, il est clair que l'effet de la nourriture dont je suis ici en recherche est précisément de déterminer un accroissement de cette nature. En bonne économie, la différence de nourriture est compensée par la différence de travail. Donc ce dernier bénéfice, dans ce qui s'en applique au sujet qui nous occupe, peut être considéré comme entièrement gratuit, et consacré soit à la production d'objets d'aisance d'une autre espèce, soit à l'acquisition du loisir.

Toutefois, comme je ne suis pas de ceux qui s'imaginent qu'il suffit d'un acte législatif pour changer les mœurs d'un pays, je ne me dissimule pas que ce n'est que par le perfectionnement séculaire des opérations agricoles que l'on peut espérer d'atteindre un ordre de production aussi prospère. Il ne serait pas très difficile sans doute, par de bonnes lois et un système administratif correspondant, d'accélérer considérablement la bonification des revenus sur ce point, puisque dans l'intervalle d'une dizaine d'années sur lequel nous venons de jeter les yeux, abandonnée pour ainsi dire à l'impulsion naturelle des circonstances, elle s'est élevée, malgré tant de causes contraires, à une valeur approximative d'un dixième. Mais encore y faut-il du temps. Or, pendant ce temps, la prospérité croissant, la population ne peut manquer de croître aussi. D'où il suit que ce n'est pas simplement au triple, mais à un multiple indéfini de la production de 1850, qu'il est nécessaire d'arriver. La solution du problème semble donc reculer. Mais si l'on veut retourner au principe fondamental d'agriculture que j'ai mis en avant en commençant cette étude et qui m'y a servi de guide, on verra que le problème est réellement résolu, autant du moins que l'expérience a permis qu'il le fût, dans toute son étendue. En effet, puisqu'il n'est pas douteux que la superficie agricole de la France peut fournir une base utile à beaucoup plus de bras qu'il n'y en a maintenant, la population en variant progressivement le mode de culture à mesure de ses accroissemens peut s'y maintenir, pendant une certaine suite d'années, dans des conditions aussi avantageuses que celles du point de départ que nous avons choisi. Donc, en déployant les mêmes ressources d'intelligence et d'activité qui auraient suffi, selon le précédent calcul, pour déterminer en 1850 l'équilibre entre la production et les besoins, la France, à une époque quelconque de la suite en question, sera également en mesure de produire la quantité de viande, quelle qu'elle soit, nécessaire à sa consommation normale. Et il n'y a à la conservation de cette faculté qu'une limite, qui est le point auquel la population, ayant atteint son maximum de densité, ne trouvera plus aucun procédé d'agriculture qui lui permette de retirer de la même quantité de travail le même profit. C'est le point vers lequel me semblent arriver aujourd'hui quelques parties de la Grande-Bretagne; mais la France prise dans l'ensemble de ses cantons en est encore bien loin.

La première base du perfectionnement que nous cherchions est donc la détermination dans chaque localité de la méthode agricole la mieux appropriée non seulement aux circonstances naturelles, mais à celles de la population, principalement à sa densité. Il s'agit, étant donné un terrain et des bras, de faire produire par ces bras appliqués à ce terrain la plus grande somme possible de richesse. C'est le calcul de tout agriculteur dans l'étendue qu'il exploite, et il ne lui est pas permis de négliger ce calcul sans une diminution proportionnelle de revenu. Il en est d'une nation comme d'un agriculteur. Considérée comme société agricole, une nation n'est véritablement qu'une grande ferme, et moyennant le compte des distances, elle s'administre par les mêmes lois. En un mot, la condition fondamentale de son économie rurale est que la méthode suivie dans chaque canton soit celle qui conduit au maximum de richesse relativement au nombre total des bras et à la superficie totale du canton. C'est une vérité évidente, et à laquelle on ne peut faire injure que la production ne descende, par une conséquence immédiate, au-dessous de sa valeur normale. L'office des directeurs de l'agriculture, dans une nation, n'est donc pas seulement de conserver l'ordre dans le travail, d'en recueillir et d'en distribuer les fruits, mais de régler constamment, chacun dans le cercle qui lui est attribué, la méthode du maximum, et de veiller à son emploi. C'est une haute, délicate et difficile fonction, et sur laquelle il importe d'autant plus aux peuples de ne souffrir aucune négligence qu'elle touche aux sources mêmes de leur subsistance. S'il est donc essentiel à leur salut que, pour n'être jamais dérangée par aucun trouble, cette fonction ne subisse jamais de modification qu'en harmonie parfaite avec l'état général des mœurs, il ne l'est pas moins que tous les points auxquels elle doit satisfaire en vue du bien commun de la société soient exactement poursuivis. Il résulte de là une considération des plus graves, et qui me paraît digne d'être recommandée à la méditation des hommes d'état. C'est que le partage du sol en propriétés individuelles, suffisant peut-être, jusqu'à nouvel ordre, pour la police du travail, ne suffit point à sa direction économique. Je n'entends pas simplement par ce reproche qu'une partie des propriétaires, vivant loin des campagnes, ne prend aucun soin de leur culture; que les agens par lesquels ils s'y font suppléer, trop pauvres et trop précaires pour entreprendre des fondations durables, trop pauvres et trop peu instruits pour risquer des expériences, ne sont point en position de faire subir aux possessions qui leur sont affermées les changemens devenus nécessaires; qu'en particulier, par l'effet de cette insouciance des uns et de cette impuissance des autres, les constructions indispensables pour le développement de la population animale, et par suite de l'institution

rurale tout entière, demeurent en arrière des besoins dans une multitude d'endroits : ce n'est là, j'ose le dire, qu'un détail dont, théoriquement, l'intérêt bien entendu de la propriété doit faire justice tôt ou tard. Mais je prends le propriétaire dans la plénitude de sa magistrature, exploitant lui-même par la main des salariés les terres de son ressort, et je dis, c'est ce qui est grave, que pour ce propriétaire, le problème fondamental de l'agriculture n'est point posé de la même manière que pour la nation. Pour lui, la perfection de la culture consiste à faire produire par le terrain qui lui appartient la plus grande richesse. Ce n'est point en cela que consiste la perfection de la culture pour la nation. Pour la nation, la perfection consiste à faire produire, non par telle parcelle de territoire, mais par chaque homme la plus grande richesse. Ainsi, d'un côté, c'est la terre qui est l'objet primordial; de l'autre, c'est la population. Comme le revenu du propriétaire se fonde sur le nombre des bras qu'il met en œuvre, la tendance du propriétaire est d'en réunir autour de lui autant que l'étendue de terre sur laquelle il a privilége lui permet d'en employer utilement; et il n'y a d'obstacle à cette condensation que dans l'enchérissement des salaires par la soustraction des travailleurs dans la campagne d'alentour. Comme le revenu général de la nation se fonde sur l'harmonie qui existe entre la densité de la population dans chaque canton et les opérations qui s'y exécutent, la nation doit chercher à faire régner les méthodes de culture propres, non point au maximum des bras relativement à l'étendue, mais à la proportion naturelle des bras dans chaque partie du territoire. Ainsi, de part et d'autre, les points de départ sont divers, et les conséquences auxquelles ils conduisent sont différentes aussi. Il faut cependant excepter un cas extrême qui est celui où la population se trouvant au maximum de densité, le plan de travail que l'intérêt de la propriété commande devient identique avec celui que commande l'intérêt de la nation. C'est à peu près le cas de l'Angleterre, et voilà pourquoi l'on peut dire que l'agriculture de cette nation est si parfaite, bien que l'administration publique n'y intervienne pas.

Je ne doute pas que, pour répondre à cette difficulté, on ne me rappelle un principe fondamental d'agriculture politique que j'ai exprimé en même temps que celui dont je viens de faire usage; car, s'il est vrai qu'entre certaines limites, pourvu que les méthodes soient également bonnes, le produit individuel du travail, quelle que soit la proportion des bras à l'étendue exploitée, demeure sensiblement constant, il s'ensuit que le produit total des bras réunis par le propriétaire ne diffère presque pas du produit total de ces mêmes bras distribués sur un espace moins resserré. Aussi n'est-ce point tant de nuire directement à la valeur du revenu national, que de ne point suffire à tous les devoirs de la direction de l'agriculture, que j'entends faire reproche à la propriété. Je veux même négliger tout-à-fait ce qui se rapporte à la différence des revenus. Mais ce que je ne puis négliger, c'est qu'aucune magistrature n'est constituée pour présider dans nos campagnes, en vue de l'intérêt national, au perfectionnement agricole. La science agricole n'est étudiée et pratiquée en France que par les propriétaires, parce que seuls ils possèdent les moyens et les capitaux nécessaires. La conséquence est que le mouvement des innovations, au lieu de se faire dans la propre voie de la France, se fait dans celle de l'Angleterre. Et en effet les méthodes de l'Angleterre sont précisément celles qui conviennent, ainsi que nous venons de le voir, à la grande propriété. Ce ne sont point celles qui conviennent à l'universalité de la France. Donc les exploitations dirigées par les grands propriétaires ne donnent point au pays les enseignemens dont il a besoin. Il lui faut une autre école d'agriculture que celle dont le point de départ est le maximum de richesse en égard à l'étendue. Aberration incroyable des esprits! on aurait peine à trouver en France, à notre époque, un seul agronome qui n'accepte, comme une vérité manifeste, que l'infériorité agricole de la France, à l'égard de l'Angleterre, consiste en ce qu'il y a moins de bras dans les campagnes. Cette infériorité est évidente en effet, si l'on ne poursuit que les méthodes du maximum des bras. Tout propriétaire doit s'en plaindre. La France doit s'en faire un mérite. Qui ne voit en effet que cela revient au reproche de jouir d'une trop grande étendue de territoire? Est-il un de ces agriculteurs anglais, dont il faudrait savoir imiter l'industrie et non pas les pratiques, qui se plaignît de voir doubler l'étendue de sa ferme, même à la clause de n'y point employer plus de bras? Ne s'appliquerait-il pas aussitôt à modifier ses méthodes pour les mettre en rapport avec les circonstances? Loin de se croire réduit à nourrir moins de bestiaux, hésiterait-il à tout disposer pour en nourrir davantage? Telle est la position de la France en regard de l'Angleterre. Qu'elle fasse donc étudier pour chacun de ses cantons les méthodes d'assolement, les variétés végétales, les modes de culture, les races d'animaux et les modes d'entretien qui conviennent le mieux, non seulement aux conditions naturelles, mais à celles de la population. Qu'elle encourage les petits agriculteurs à combiner leurs efforts. Qu'elle leur prête secours dans leurs établissemens. Qu'elle les éclaire de ses lumières. C'est ce que l'on ne saurait attendre de l'institution des grands propriétaires. Cependant ce n'est que par de telles mesures que la France peut espérer de voir la production de la viande aussi bien que de tous les autres élémens de la nourriture s'élever sur son territoire au niveau des besoins. C'est pourquoi je me crois autorisé à réclamer ici, pour conclusion générale de cet article, comme je le fais en toute occasion propice, la création d'un corps national d'Ingénieurs de l'Agriculture. (Voyez Ingénieurs.)

VICHNOU. Voyez Brahmanisme et Inde.

VICO (Jean-Baptiste). La Science Nouvelle a préludé à la révolution des études historiques qui s'accomplit dans notre siècle; on y trouve le germe des théories de notre temps sur Homère, sur l'histoire de Rome, sur les traditions mythiques, sur la marche fatale de l'histoire; et tant de découvertes s'y trouvent pour ainsi dire enveloppées dans une foule d'absurdités. Pour expliquer l'existence de la Science Nouvelle au dix-huitième siècle, pour rendre compte de cet anachronisme intellectuel, pour exposer et apprécier en même temps les idées de Vico, il faut en suivre l'histoire. La Science Nouvelle n'a pas été improvisée; elle n'est que le résultat d'une méditation de trente ans. Vico y est arrivé à son insu, malgré lui; les principes qu'il avait posés en 1710, les problèmes qu'il rencontra dans sa marche, le conduisirent, après trente ans de travaux et d'études, aux conséquences qu'il confirma dans ce dernier ouvrage. Nous tâcherons de faire connaître le mouvement des idées de Vico depuis ses premières brochures jusqu'à la Science Nouvelle, depuis les premières impressions qu'il reçut de son siècle jusqu'aux innovations hardies, par lesquelles il s'efforça de résoudre les questions qu'on n'a agitées que cent ans après sa mort.

Vico naquit à Naples en 1668. Fils d'un pauvre libraire, à quinze ans il dut songer à gagner sa vie. Il avait devant lui les trois carrières du clergé, du barreau et de l'instruction publique. Il choisit la dernière, et partit pour un château, en qualité de précepteur des enfans du marquis de la Rocca. Il y resta neuf ans presque isolé, et profitant de ses loisirs pour compulser les volumes de la bibliothèque du monastère qu'il y avait dans le village. Il lut Platon, Tacite, Bacon; il lut même Descartes dont il ignorait la renommée et l'importance. Après neuf ans de service, il obtint une chaire de rhétorique à six cents francs d'appointemens dans l'université de Naples. Ce fut la seule place qu'il occupa pendant quarante ans. A l'arrivée et au

départ de tous les vice-rois, il faisait de longues harangues en latin où il les comparait naïvement à César, à Caton, à Alexandre, à tous les héros de l'antiquité. En 1704 éclata une petite émeute en faveur de l'Autriche, et Vico écrivit un pitoyable pamphlet contre les rebelles qu'on avait exécutés ou exilés. En 1707 il partagea la joie officielle de la population pour l'arrivée des Autrichiens, et par ordre du comte Daun, il fit le panégyrique des rebelles qu'il avait vivement blâmés six ans auparavant. Malgré cela, il vécut toujours pauvre et obscur. Repoussé des emplois supérieurs, ce ne fut qu'à l'âge de soixante-dix ans qu'il fut nommé historiographe du royaume. Il mourut, en 1744, accablé et dans le plus grand dénûment. La grande préoccupation de Vico avait été de devenir orateur et poète, et il était entraîné dans la science presqu'à son insu. Il lisait Platon pour varier son assortiment d'images poétiques, et se trouvait captivé par les théories de ce grand philosophe; il lisait Tacite pour en imiter le style, et finissait par en étudier la politique; il commentait la rhétorique de Cicéron, et y apprenait la méthode philosophique de l'Académie; il ouvrait Bacon au hasard, et comprenait les besoins, tout modernes, de nouvelles expériences et d'une réforme scientifiques. Ainsi la science triomphait toujours du poète et du prosateur.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, l'influence de Louis XIV avait réveillé en Italie tous les souvenirs du siècle de Léon X et de la Renaissance. Vico entra de bonne heure dans ce mouvement; comme Machiavel, il accomplait toujours les idées de l'antiquité aux idées modernes. Fallait-il juger de Charles V ou de Philippe IV? Il prenait Tacite, et songeait à Auguste. Pour lui, les républiques de Venise et de Hollande étaient Sparte ou Athènes; les sauvages de l'Amérique étaient les autochtones de Virgile; la réforme lui rappelait les troubles d'Alexandrie; les universités modernes le transportaient à Byzance; quand il voyait les journaux, les dictionnaires et toutes les ressources qui abrègent les travaux des modernes, il se souvenait de la bibliothèque de Photius, des compilations de Tribonien, et des autres travaux de la décadence byzantine. Hostile aux idées modernes, il jugeait l'Europe d'après la décadence de l'empire romain. Naturellement conduit à se poser le problème de l'époque, savoir si les modernes sont supérieurs aux anciens, il le résolvait au profit de l'antiquité. Ne pouvant pas méconnaître les grandes découvertes de l'artillerie, de la boussole, du Nouveau-Monde, en véritable Italien du seizième siècle, il voulait les associer à tous les avantages de la civilisation ancienne. S'apercevait-il de la profonde contradiction qu'il y a entre la presse et le manuscrit, entre les individualités de la Grèce et les masses de l'Europe? On peut en douter. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il mettait le christianisme à côté du polythéisme; en même temps, il mettait la philosophie à côté de la religion, sans les confondre comme S. Thomas, sans les séparer comme Bacon.

Ce parallélisme entre les anciens et les modernes détermina la forme et la position de son système. Quand, à l'âge de quarante ans, en 1708, il commença sa carrière scientifique en attaquant Descartes, son premier soin fut de chercher dans l'antiquité le pendant de Descartes. Que voulait Descartes? L'abolition de l'autorité et des traditions, l'indépendance de la raison individuelle, l'évidence mathématique dans toutes les sciences. A la décadence de la philosophie grecque, Chrysippe avait proclamé une vérité immuable qui n'admettait ni gradations, ni approximation, une indépendance qui s'écartait des notions du sens commun. Descartes est donc le Chrysippe, le corrupteur de la philosophie moderne, et Vico l'attaquait avec les arguments des adversaires de Chrysippe.

L'évidence, disait-il, est le but de bien des recherches, mais le sens commun ne résulte que d'une multitude de vraisemblances. Cherchez l'évidence dans les nombres, dans la géométrie; mais ne l'exigez pas dans la politique, dans la société, dans la vie. L'homme n'est pas une donnée mathématique: on ne peut que le deviner; l'histoire qui l'explique, la politique qui le conduit, l'éloquence qui l'entraîne, la morale qui le perfectionne, ne sont pas l'œuvre d'un raisonnement géométrique, mais l'œuvre de la raison et de l'induction. Porter la méthode géométrique dans toutes les sciences, c'est porter une tyrannie absurde dans toutes les connaissances humaines; c'est tuer l'histoire, la physique, l'éloquence, les arts et tout ce qui n'est pas susceptible d'une certitude absolue. La critique cartésienne est comme le sorite des stoïciens; elle se borne à ordonner, à disposer, à démontrer, à rectifier les connaissances, mais elle est impuissante à découvrir. Son rôle est négatif. Si on la substitue aux inductions, aux analogies, aux probabilités, elle accable l'esprit par une décrépitude anticipée; substitue l'immobilité géométrique au progrès, l'ordre à la marche des inductions. Descartes attribue ses découvertes à sa méthode; mais il ment, il les doit à son génie; il trompe ses disciples, il veut jeter son école dans l'impuissance de créer pour la tyranniser et l'asservir. Qu'a produit sa méthode? Des mathématiciens, des critiques, pas une grande découverte. On veut abolir l'autorité? Sans doute, on ne doit pas croire aveuglément aux paroles d'un maître; cependant, si l'on méprise l'érudition, si l'on ferme les livres, si l'on ne croit qu'à la raison individuelle, on détruit toutes les ressources de la pensée. Descartes a beau s'isoler dans sa géométrie, abolir le passé, mépriser les œuvres des grands hommes, l'érudition se fait jour à travers son raisonnement; il affecte l'indépendance, mais il n'est puissant que parce qu'il a médité ses devanciers. Si l'on veut suivre Descartes, que l'on imite son exemple sans suivre ses conseils; car il a voulu persuader la toute-puissance de la raison individuelle pour ôter à ses élèves les ressources de l'étude, et les tenir plus long-temps sous sa domination.

En passant de la méthode à la philosophie de Descartes, les attaques de Vico n'étaient pas moins vives. Pour lui, le principe fondamental de la philosophie cartésienne n'était qu'un paralogisme: l'axiome *cogito, ergo sum* ne constate l'existence que par le phénomène de la pensée; il ne peut donc élever notre existence au nombre des vérités qui sont au-dessus de la sphère des simples phénomènes. Les sceptiques ne nient pas les phénomènes, ils nient la réalité des phénomènes; ils ne doutent pas de la conscience, ils doutent de sa validité; et Descartes, en prouvant la réalité du moi par l'apparence de la pensée, laisse subsister les doutes des sceptiques. Son principe n'est qu'une vérité physique: il atteste le phénomène par l'évidence du phénomène; il ne satisfait pas à la métaphysique qui cherche la cause de nos perceptions et de nos idées. En définitive, la philosophie de Descartes n'est qu'une philosophie épicurienne. Elle demande aux sens l'évidence de la sensation; elle ne veut rien d'obscur, d'équivoque; elle réussit très bien quand elle veut expliquer le monde par les atomes et les tourbillons, mais elle est impuissante quand elle touche aux véritables problèmes de la métaphysique. Ce n'est pas que Descartes soit exclusivement épicurien. Vico reconnaissait en lui le spiritualiste le plus savant de l'époque; mais il ajoutait qu'ayant voulu détrôner Aristote et dominer les écoles, il avait fait de nombreux emprunts à Platon. « Le spiritualisme de Descartes, disait-il, est sublime, mais il appartient à Platon. Quant à Descartes lui-même, il n'est au fond qu'un épicurien. C'est pourquoi son traité des Passions sert plus à la médecine qu'à la morale. C'est pour cela qu'il se perd dans des sophismes pour chercher le siége de l'âme dans le corps, et qu'il aboutit à une contradiction en mettant en présence deux substances opposées. Epicure était plus conséquent; il n'admettait qu'une seule substance, la matière. »

On voit par cet exposé que Vico avait fait bien plus que reproduire les argumens des adversaires de Chrysippe : il avait lu Leibnitz; et c'est ce qui est encore plus visible par ses premières idées philosophiques.

Son principe fondamental était qu'on ne peut connaître les choses en elles-mêmes qu'à la condition de les faire. On sait par certitude absolue les mathématiques, parce qu'on les fait; on pose les deux abstractions du point et de l'unité, et l'on en déduit le monde des nombres et des figures. Dans les mathématiques, connaître et créer sont une seule opération : c'est pour cela que les mathématiques sont. Dieu seul sait la nature : nous n'en percevons que la surface. Peut-on entrevoir la génération de l'univers? Oui, par une hypothèse : quand on divise les corps, on rencontre un point indivisible, car une série finie doit nécessairement commencer; il y a donc des points métaphysiques (*monades*); tous les corps sont composés de ces essences virtuelles; c'est avec cette matière métaphysique que Dieu fait l'univers. Le monde abstrait des mathématiques est une image de la géométrie divine de la création. Entre Dieu immobile et la nature étendue et en mouvement, il y a les points indivisibles; ils sont cause de l'étendue et du mouvement; ils subsistent également à toutes les grandeurs les plus disparates. Vico n'allait pas plus loin dans la théorie des points. Il ne les donait pas de vie comme Bruno; il n'en faisait pas autant de microcosmes comme Leibnitz; il ne disait pas que l'âme fût un point métaphysique; il se bornait à défendre son hypothèse contre les objections des cartésiens. « Nier, disait il, le point métaphysique, parce qu'on ne peut pas le comprendre, c'est une obstination grossière qu'on tient des préoccupations de la physique. Quand vous demandez la cause de l'étendue et du mouvement, vous vous faites un problème, un doute de ce qui est très évident pour la physique. Donc la physique n'a pas le droit d'imposer sa clarté et son évidence à la métaphysique. Rien de plus clair en physique que notre existence; rien de plus vrai en métaphysique que le doute qui ébranle la certitude de cette existence. »

Ces idées occupent la première période de l'histoire de Vico. On les trouve dans les deux brochures : *De nostri temporis studiorum ratione* (1708), et *De antiquissimâ Italorum sapientiâ ex originibus linguæ latinæ eruendâ* (1710). Dans la seconde, il attribue la métaphysique aux anciens habitans de l'Italie, à Zénon, aux pythagoriciens, à ceux qui ont inventé la langue latine. Dans la première, il développe rapidement les idées de Sigonius et de Gravina sur l'histoire du Droit romain, et il montre qu'il ne faut pas les négliger, malgré les nouvelles méthodes qui traitent de la jurisprudence d'une manière tout abstraite et rationnelle.

La seconde période de Vico commence en 1719, neuf ans après la publication du livre *De antiquissima Italorum sapientia*, avec la première livraison du Droit universel. Dans cet intervalle, il avait médité l'opposition entre l'autorité et la raison, entre le sens commun et la philosophie, entre la justice des nations et celle des philosophes. Faut-il condamner l'histoire ou la philosophie, le droit romain ou le droit rationnel de Grotius? Vico les concilia par l'entremise de son pythagorisme leibnitzien, par l'harmonie préétablie entre la matière et l'esprit, entre les idées et les sensations, enfin par le rapport providentiel établi, dans la double nature de l'homme, entre la physique et la métaphysique. La vertu et la justice, rationnellement parlant, dérivent de Dieu; la triade divine engendre la prudence, la tempérance et la force, puis la propriété, la liberté et la tutelle, qui s'impliquent toujours dans une trinité indivisible, comme la sagesse, l'amour et la toute-puissance de Dieu. Voilà la *cause*, et pour ainsi dire le point métaphysique, qui enfante la justice considérée comme l'œuvre de la raison. De prime abord, le droit historique ne semble qu'une lutte aveugle d'intérêts et de forces. La justice de l'ancien droit romain est un privilége : c'est la raison d'Etat des patriciens; la justice au temps de la république n'est encore qu'une transaction entre les intérêts de l'aristocratie et ceux de la plèbe; plus tard la justice des empereurs ne devient générale et philosophique que parce que les intérêts du prince se fondent avec ceux du peuple et de l'humanité. Voilà le côté physique du droit, l'œuvre des intérêts. Mais pendant que l'histoire romaine développe un droit tout physique par le moyen des intérêts (*necessitas et utilitas*), peu à peu on arrive au droit philosophique dicté par la raison. N'est-ce pas la sensation qui développe occasionnellement les idées dans l'homme? Eh bien! la nécessité et l'utilité sont autant d'occasions sensibles qui dégagent, dans l'histoire, les idées latentes de justice et d'humanité. Ainsi, tandis que les hommes, poussés par leurs intérêts, cherchent la satisfaction des besoins matériels, le cours providentiel des événemens les entraîne, à leur insu, à réaliser le type éternel de la justice déposé dans le fond de la nature humaine.

Voyez en effet l'histoire de Rome; elle commence par les lois barbares des patriciens, formules dramatiques qui recèlent le droit de la force à peine comprimé. Les plébéiens sont foulés aux pieds par l'aristocratie féodale du sénat; mais, poussés par le malheur, ils réclament leurs droits, et les obtiennent en partie par la loi barbare des douze Tables. De nouveaux besoins surgissent; le nombre et la force des plébéiens augmentent : on adoucit alors la dureté de la loi patricienne par les fictions du droit prétorien; ce droit ne reste aristocratique que par la forme. Plus tard, quand les empereurs favorisent le peuple pour exterminer les patriciens, c'est encore l'intérêt qui dicte le droit impérial. Mais les vieux privilèges tombent, les vieilles formules disparaissent, le droit de la force est remplacé par un droit rationnel, et les jurisconsultes deviennent philosophes. Ainsi Dieu, par une harmonie préétablie entre les idées et les intérêts, dirige l'histoire dans le sens de la philosophie : il est le *principe unique* du droit; comme la monade de Leibnitz, il concilie la matière et l'esprit, le droit politique et la philosophie. Machiavel n'a compris que le droit politique, les intérêts de la société; Platon n'a vu que l'idéal du droit, tel qu'il se manifeste à la raison pure : tous deux sont incomplets; réunissez-les, et vous aurez l'explication de l'histoire et de l'humanité.

Ce plan une fois fixé, Vico soulevait un à un tous les problèmes de l'histoire et de la jurisprudence romaine.— Quel fut le premier gouvernement de Rome? l'aristocratie. Les Tarquins n'avaient pas plus de pouvoirs que les consuls : les consuls qui les remplacèrent furent appelés *reges annui*. — Quel fut le sens de la révolution de Brutus? ce fut une révolution aristocratique : la plèbe y fut étrangère.— Quelle fut la première loi agraire? La plèbe était une masse de serfs attachés à la glèbe; elle se souleva et transforma le servage en une dépendance moins onéreuse.—Qu'étaient-ce que les luttes du *connubium?* Le connubium était le mariage sacré et solennel des patriciens; hors du connubium, la loi ne connaissait ni les fils ni l'hérédité; les plébéiens, *qui agitabant connubia more ferarum*, ne pouvaient rien transmettre à leurs enfans : de là leur persistance pour obtenir la communication du mariage patricien. — Qu'était-ce que le *jus nexi?* Le *nexus* était la chaîne qui tenait les plébéiens endettés dans les prisons particulières des nobles : le *jus nexi* résumait le droit des maîtres (*jus quiritarium*); il représenta toujours la propriété féodale des patriciens, et quand on le supprima, on brisa le véritable lien féodal qui livrait les plébéiens à la merci des nobles. — Le droit féodal est-il né des réminiscences du droit romain comme on le prétend? Non. Quand la société recommença sa marche, les mêmes causes reproduisirent les mêmes effets. L'ancien droit *quiritarium* était féodal et contenait

en germe le droit de la république et des empereurs; le nouveau droit féodal était patricien, et il contenait en germe les principes de l'équité moderne dont le développement s'est trouvé hâté par la découverte des *Pandectes*, quand les peuples et les rois ont prévalu sur les aristocraties du moyen âge. — C'est ainsi que Vico se posait et résolvait toutes les questions agitées par les jurisconsultes antérieurs: son droit universel est un labyrinthe de problèmes, de formules, de citations. Cependant il lui restait une dernière difficulté à vaincre. L'histoire n'a pas commencé avec le sénat de Rome: quel fut donc le droit historique dans l'intervalle qui sépare l'état de nature des aristocraties féodales? Ce problème impliquait l'origine du mariage, de la famille, de la propriété, de la religion, même du patriciat et de la cité. Visiblement embarrassé, Vico imagina un petit roman qu'il donna comme un *postulat*. « Les hommes, dit-il, errent d'abord comme des bêtes fauves; mais quelques uns d'entre eux sont bientôt frappés par le spectacle de l'univers, ou plutôt atterés par les éclats de la foudre. Alors ils soupçonnent l'existence d'un Dieu, ils le craignent; honteux qu'ils sont de leur promiscuité, ils s'emparent d'une femme et vont se cacher dans les cavernes. Là se forme la première famille; elle est *tempérée* par ce mariage; *sage*, *pieuse*, parce qu'elle connaît le langage de Dieu (les augures); *forte*, parce qu'elle cultive la terre. Les plus hardis parmi les sauvages veulent s'emparer des fruits des champs, mais ils sont tués par le père. Les plus faibles viennent se réfugier sur les terres cultivées, pour se dérober aux violences des plus forts; ils y reçoivent protection, mais ils perdent leur liberté, et sont obligés de labourer la terre au profit de la famille. Peu à peu les sauvages disparaissent, les uns massacrés, les autres soumis aux pères; l'agriculture s'étend, les forêts tombent, et au bout d'un certain temps tous les hommes se trouvent distribués en autant de fiefs isolés. Le père est le maître de la femme, des enfans et des transfuges. Ceux-ci sont les plus malheureux; durement exploités par le père, ils meurent souvent de faim sur le sillon baigné de leurs sueurs. Mais à la fin, ils se joignent aux infortunés qui gémissent sous la tyrannie des autres familles; ils se trouvent les plus nombreux; l'émeute gronde; le cri de la révolte court dans tous les champs. Les pères se réunissent à leur tour pour étouffer l'insurrection, et stipulent le premier pacte qui les constitue en une caste. Les fédérations des pères se laissent diriger par le plus hardi d'entre eux; l'émeute reste comprimée par le patriciat, et toutes les institutions sociales sont assurées contre la révolte qui menaçait de les anéantir. Telle est l'origine de la cité et du sénat. La cité et le sénat sortent du pacte fédéral des pères, et consacrent par leur existence une victoire patricienne. L'aristocratie conserve naturellement le privilége de la famille et de la religion; elle reste maîtresse des terres, des magistratures, du gouvernement; devant elle, les plébéiens ne sont que des étrangers (réfugiés), des fils d'esclaves, sans terres, sans mariages, sans enfans, sans successions. » C'est par cette hypothèse que Vico allait prendre les hommes isolés, en guerre et dans l'état de nature, et les conduisait à la société à travers les fiefs isolés. Par là son droit historique n'avait plus de lacune et se déployait sans interruption depuis la hutte du sauvage jusqu'aux dominations impériales.

La seconde livraison du Droit universel parut en 1721. La première avait pour titre: *De universi juris principio et fine uno;* elle élevait à la science l'autorité du droit romain si vivement attaquée par le droit rationel de Grotius. Mais c'en était fait de cette science historique, si les faits de Rome ne se trouvaient pas dans toutes les histoires, si Rome n'était qu'un hasard. Vico comprit la difficulté: le titre de la seconde livraison est: *De constantiâ philologiæ*. La philologie pour lui, c'est l'*autorité*, l'*histoire*, les *faits*, tout ce qui dépend de la *volonté* de l'homme, et cette *constantia philologiæ* n'est, comme il le dit dans la conclusion, que la *constantia romana*. Tâche énorme que celle de ramener à l'histoire de Rome toutes les histoires! Mais Vico ne connaissait que les traditions gréco-latines, et sans se douter des difficultés de l'entreprise, il voulut démontrer 1° par les faits, 2° par les langues, 3° par les fables, que l'histoire du monde est résumée par celle de Rome. Voici quelques échantillons de ce travail.

1. *Histoires.* — La famille patricienne, le servage des réfugiés, la lutte entre le peuple et les nobles, ce sont là des élémens qu'on rencontre dans toutes les civilisations. L'autorité paternelle est la même à Rome, chez les Perses, chez les Spartiates, chez les Athéniens. Partout la terre cultivée a été un asile. Il en est resté l'autel de la Clémence à Athènes; celui des frères Philènes à Carthage; l'asile de Rome est un *vetus urbes condentium consilium;* les Hébreux ont leurs asiles; le féodalisme du moyen âge n'est qu'un vaste système de protection et de servage. L'histoire juive (quoique dirigée par Dieu) ressemble à celle de Rome; il y a la même aristocratie, les lévites; les mêmes seigneurs féodaux, les patriarches; la même loi agraire, le jubilé. L'Egypte présente les deux élémens du patriciat et de la plèbe dans ses luttes entre la caste sacerdotale et les paysans de la campagne. La Grèce ressemble encore plus à Rome. A Sparte, vous avez les patriciens (les éphores), les Tarquins, des lois aristocratiques immobiles comme les douze Tables. Dans l'Attique, la tyrannie des pères commence de bonne heure: Thésée fonde une ville, les serfs y accourent, les pères les y suivent pour ne pas rester seuls dans leurs terres (*ne regnarent in vacuo*). Ici l'émeute plébéienne est hâtée par Thésée: le *jus nexi* est bientôt brisé; on s'empresse de faire des concessions de droit privé pour conserver le *connubium*, les magistratures et le sacerdoce. Thésée résume à lui seul toute l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'aux douze Tables. — Problème: Les douze Tables sont-elles d'origine grecque? Non. La tradition met là-dessus; elles ressemblent aux lois grecques; voilà tout; mais elles sont romaines par leur forme, par leur contenu, par leurs antécédens.

2. *Langues.* — Les langues n'ont pas été inventées arbitrairement par les philosophes: Vico renonce à cette opinion qu'il avait établie dans le livre *De antiquissimâ Italorum sapientiâ*. Toutes les étymologies remontent à un premier langage de monosyllabes qui expriment l'ancien féodalisme des pères isolés et des sénats héroïques. Les *héros* sont ceux qui *hærent* à la terre; *ingeni*, ceux qui tiennent à la famille (*inde geniti*); les patriciens, ceux qui peuvent *nomine ciere patrem*. Les *filii Achivorum* étaient les nobles de l'Achée. Les serfs s'appellent *clientes:* ils se sont réfugiés (*cluentes*) sur les terres des nobles; ils ont invoqué leur protection (*ops*); c'est pour cela que les patriciens furent appelés *optimi* et *inclyti* (*cluere-in*). La curie romaine (*curia*) est le lien des quirites, c'est-à-dire des hommes armés de piques (*quir*): ce sont eux en effet qui, guidés (*recti*) par le plus hardi des pères (*rex*), ont étouffé l'insurrection des clients. L'Aréopage n'est que la *curie de Mars* (*apeç*). La loi (*fides*) a été connue d'abord dans le lieu matériel (*fis*) qui attachait les clients sur les champs des pères: quand les pères, les quirites, se réunirent dans les sénats, il se forma naturellement cette *lyra regnorum* que les poëtes ont embellie dans la fable d'Orphée et d'Amphion...

3. *Mythes.* — La poésie est la première langue des hommes: elle s'exprime par images fantastiques, par caractères poétiques, par des mythes; c'est la langue des pères, des sénats, de la religion. La plèbe, long-temps muette, ne prit la parole qu'à l'époque des révolutions: alors la réflexion s'était développée; on parla le langage abstrait de la prose, les mythes disparurent. Les mythes donc doivent renfermer l'histoire des pères et des sénats. On doit trouver l'origine de Rome dans toutes les fables. Voici l'explication de ce principe: — La foudre est le point de départ de l'hum-

nité, et Jupiter jaillit dans l'imagination des pères par les premiers éclats de la foudre : devant Dieu on rougit des mariages incertains, de la vie nomade, et ce nouveau sentiment s'exprime par le mythe de Deucalion et de Pyrrha. Le *connubium* crée les successions, les généalogies ; et Junon, la déesse du mariage, sous le nom de *Lucine*, préside à la naissance des enfans, c'est-à-dire à l'origine de la famille patricienne. La famille isolée se trouva forcée de lutter contre les animaux, contre les sauvages nomades, contre tous les obstacles qui s'opposent à la culture de la terre, et à chacune de ces luttes il surgit de nouveaux dieux qui président à ces progrès. Les pères incendient les forêts pour féconder la terre, et voient Vulcain au milieu des flammes. Ils sèment le grain, et Saturne exprime par son existence cette découverte. Le grain se reproduit, et alors il est indiqué par Cérès qui descend dans les abîmes, et revient tous les six mois. Les sauvages nomades, restés dans l'état de nature, attaquent la famille pour enlever les fruits des champs ; il faut combattre, et Mars protège la victoire des pères contre les sauvages. On sacrifie les vaincus, et Vesta accepte les sacrifices ; Vesta qui est la mère de Saturne ou des moissons, et la fille de la terre ou des pères, quand elle est représentée par le feu. A la fondation de la ville, le nombre des dieux augmente. Minerve dirige les assemblées des Quirites, et conserve le droit patricien, tantôt par de savantes concessions, tantôt par la terreur des lois pénales qu'on a voulu indiquer par son égide. Mercure est l'ambassadeur du sénat ; il va annoncer aux cliens soulevés que l'aristocratie est prête à écouter leurs demandes. On a dit qu'il rappelle les âmes de l'autre monde ; c'est qu'il rappelle à la ville les plébéiens qui voulaient retourner à l'état de nature (*secessiones*). Il porte deux serpens entrelacés dans son caducée ; ce sont deux symboles, l'un du *dominium quiritarium*, l'autre du *dominium bonitarium*. Mercure endort avec son caducée, puisqu'il apporte la concession du *dominium bonitarium* (première loi agraire), et par là il fait cesser les troubles, et rend la paix à la ville. Tous les mythes, toutes les traditions offrent une image de l'histoire héroïque de Rome : les douze travaux d'Hercule représentent les luttes de la famille isolée ; Orphée, Amphion, Cadmus, se rapportent aux anciens sénats de la Grèce ; les amours d'Enée et de Didon dans la grotte, au milieu des orages, représentent le *connubium* des premiers pères... Il n'y a pas de tradition que Vico ne sache ramener à sa grande préoccupation de l'histoire romaine. Bacon a cherché la sagesse des philosophes dans les mythes ; Vico y trouve la sagesse des peuples.

Conclusions. L'histoire de Rome représente l'histoire de toutes les sociétés ; elle seule est complète ; on en connaît la continuité ; il ne reste plus des autres que quelques fragmens. Si vous voulez reconstruire l'histoire de toutes les nations, prenez ces fragmens, et disposez-les d'après l'histoire de Rome : la mythologie qui n'est qu'une expression lyrique des histoires primitives, les langues qui se développent avec les idées, les traditions historiques imparfaitement rassemblées et défigurées par les écrivains, tout s'arrange, se complète et s'achève par l'histoire de Rome. Le droit romain n'est donc pas un fait isolé, un hasard : au contraire, c'est un critérium universel pour élever à l'*état de science* tous les faits mutilés, obscurs ou défigurés de la philologie. C'est ainsi que Vico a vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à sa théorie du droit historique ; il a dédoublé le droit de Grotius, qui ne traitait que de la jurisprudence des philosophes ; il a opposé toute une science philologique à Descartes, qui dédaignait l'histoire et méprisait l'érudition comme un bagage inutile.

Nous avons tracé la marche du droit universel ; mais il faut le lire pour se faire une idée du génie de Vico, pour comprendre le mouvement immense de son innovation, la masse énorme des faits qu'il élabore continuellement, les milliers de problèmes qu'il soulève et qu'il résout d'une phrase, d'un mot ; ses périodes regorgent d'explications et de rapprochemens ; c'est partout un vaste enchevêtrement de mythes, d'étymologies, de traditions qui s'entr'aident, s'affermissent et se compliquent progressivement ; ce sont à chaque instant des excursions sur toutes les matières du droit et de la philologie : loi féodale, armoiries, lettres alphabétiques, art poétique, tout entre dans son cadre ; il n'oublie jamais de concorder sa science avec ses convictions catholiques ; il n'oublie pas non plus de se poser vis-à-vis de Descartes, de Grotius, de Platon, de toutes les philosophies. Rien ne manque à cette immense création, tous les problèmes y sont énoncés ; l'auteur dira malheureusement que les géans ont grandi dans la boue, que les nègres sont devenus noirs à force de se noircir ; mais d'une manière ou de l'autre, il a prévu toutes les objections, et il a révolutionné toute la philologie et la science du droit.

Après la seconde livraison du Droit universel, Vico en publia une troisième de notes qu'il appela *Lezioni Omeriche*. Homère, le grand poète de l'ancienne Grèce, n'est rien moins que favorable aux concordances romaines de Vico : il chante des mœurs corrompues, des voyages, des dieux flétris, rien qui ressemble au patricien de Rome. La constance du droit historique est ébranlée si l'on n'accorde pas le témoignage de l'Iliade et de l'Odyssée avec celui des premières époques de l'histoire romaine. C'est dans ce but que Vico composa ses leçons homériques. Ce ne sont que des notes détachées ; cependant elles se groupent sous quatre points, et, suivant nous, elles servent de réponse à quatre objections que Vico doit s'être faites, quoiqu'il ne les ait pas énoncées.

1. *Les dieux sont-ils les mots du premier langage ou les croyances de la première religion ?* — La première poésie fut en même temps un langage et une croyance. Les anciens peuples s'exprimèrent par des personnifications poétiques, parce qu'ils ne connaissaient pas le langage abstrait de la prose ; ils animèrent la nature par toutes les passions humaines, parce qu'ils ignoraient qu'il pût y avoir d'autres moyens pour en expliquer les phénomènes. La croyance et le langage découlèrent donc de la même source. Ils se fondirent dans les personnifications mythiques, et firent pas là un dieu de chaque phrase, de chaque événement. Les trente mille dieux dénombrés par Varron sont tout à la fois une bible et un dictionnaire ; ils renferment l'histoire de la pensée et de la parole. Par cette admirable simplification, Vico arrivait à ce qu'il appelait la *découverte d'une époque divine* antérieure à la fondation de la cité. Auparavant, il n'avait fait que mettre en opposition la poésie et la prose, l'héroïsme et l'humanité : à présent il dédouble l'époque héroïque ; dans sa première moitié il place le langage composé des dieux ; dans la seconde, la parole s'empare des mythes ; ils passent dans les chants populaires, et Homère surgit.

2. *Mars et Vulcain, dans l'olympe d'Homère, sont traités comme des plébéiens ; pouraient-ils être méprisés de la sorte, Vulcain qui préparait l'agriculture, et Mars qui protégeait par ses victoires ?* — Ici Vico répond en dédoublant son *caractère poétique*. La pauvreté du premier langage força les hommes à embrasser, sous la dénomination du père, toute cette population de serfs qui n'avait ni nom, ni mariage, ni famille. Il arriva par conséquent que chaque personnification mythique se rapporta tantôt aux héros, à la ville aristocratique, tantôt à la ville plébéienne, aux serfs, à leurs aventures. C'est pour cela qu'il y a deux Vénus, deux Amours ; Tantale et Sisyphe sont deux serfs épuisés par le travail au milieu de la richesse des héros ; Mars et Vulcain sont tour à tour des héros ou des serfs ; chacun d'eux renferme deux personnages. — Donc, s'il y a dans Homère des dieux flétris, c'est qu'ils ont des caractères doubles ; il faut y distinguer le serf du héros.

5. *Comment concilier les adultères de Jupiter, les querelles de Junon, le rapt d'Hélène, le jugement de Pâris, et tant d'exploits licencieux avec la sévérité aristocratique du connubium?* — L'histoire mythique, répond Vico, était sérieuse et sévère comme les mœurs de la ville héroïque; mais elle se prolongea au milieu de générations qui parlaient d'autres langues, de poëtes qui avaient d'autres mœurs. On fut étonné de l'étrangeté de ses images, et les poëtes d'un siècle corrompu lui prêtèrent le sens de leur corruption. Il y avait l'histoire de Junon, jalouse de son époux, suspendue en l'air avec deux enclumes aux pieds. Les poëtes efféminés ne dirent pas que c'était un symbole sérieux et barbare de la déesse du *connubium*, attachée au cou par le lien du mariage (*torulus*), fixée à la terre avec la stabilité de l'enclume, jalouse du privilége des mariages aristocratiques, parce qu'elle ne voulait pas les communiquer à la masse des plébéiens. Par une méprise toute naturelle, on transporta un libertinage récent dans l'histoire héroïque, et dès lors le mythe de Junon devint l'histoire du mauvais ménage. A leur tour, les auspications de Jupiter ne furent plus que des adultères; Hélène devint une héroïne de roman; la guerre de Troie, cette guerre éternelle des peuples primitifs, devint une guerre galante; en un mot, toute l'histoire héroïque fut corrompue. — Donc les poëmes d'Homère présentent un libertinage, des mœurs qui n'étaient pas dans les mythes primitifs.

4. *Quel rapport y a-t-il entre les voyages d'Ulysse et l'histoire de la famille et du patriciat?* — Aucun. Aussi Vico a-t-il pris le parti de les nier. D'abord il a noté toutes les erreurs et les incohérences de la géographie homérique, et il en a conclu que l'Odyssée avait l'air d'un conte brodé sur les relations d'un marchand phénicien. Puis il a fait observer que tous les noms de géographie ancienne sont des noms grecs; que par conséquent les Grecs, en sortant bien tard de leurs ports, ont donné les dénominations de leurs terres à tous les pays qu'ils ont visités. Le premier Océan aura été celui qui baignait les côtes de la Grèce, la première Hespérie aura été l'occident de la Grèce, Atlas aura été une montagne du pays, Thèbes une ville grecque; le Pont, les Lotophages, les Lestrigones, l'Inde, l'Ethiopie, auront été d'abord dans les confins du monde grec. Quand les Grecs ont voyagé, ils ont imposé leurs noms nationaux à tous les pays de la terre; par conséquent les mythes grecs, les légendes d'Hercule, de Thésée, de Bacchus, d'Ulysse, en gardant l'ancienne nomenclature géographique de la Grèce, se sont naturellement superposés au monde entier. Ce principe de la *géographie poétique* détruit d'emblée tous les voyages mythiques, renferme l'Odyssée entre les confins de la Grèce, et dissout la grande fédération de l'Iliade si contraire à la barbarie et à l'isolement des aristocraties primitives.

Ces quatre principes de l'âge divin, des caractères doubles, des poëtes corrompus et de la géographie poétique, sont autant de batteries dressées exprès pour bouleverser le sens littéral d'Homère. Ses poëmes n'y tiennent pas, ils finissent par devenir deux images de l'histoire romaine. L'Iliade représente les violences, les enlèvemens, les guerres perpétuelles des aristocraties héroïques; le rapt d'Hélène correspond à l'enlèvement des Sabines. L'Odyssée appartient à une époque plus moderne; elle retrace l'humiliation des patriciens; ils sont chassés; les plébéiens aspirent à la main de Pénélope, au *connubium*. Ulysse triomphe; il se venge; mais dans d'autres parties de la Grèce le patriciat a succombé; Agamemnon a été tué; on parle d'une Pénélope qui, cédant à ses amans, a engendré Pan, c'est-à-dire un monstre, une réunion de deux natures contraires. — Cet admirable tour de force ferme la seconde période des méditations de Vico.

Le *Droit universel*, publié à trois reprises, se ressentait de l'imprévision, de l'irrégularité du novateur, obligé à chaque instant de frayer sa route à travers une foule d'obstacles. Vico voulut se résumer d'une manière plus méthodique : il écrivit deux gros volumes in-4°; mais les libraires refusèrent le manuscrit. L'auteur n'avait ni célébrité, ni protecteurs, ni argent. Alors il abrégea son ouvrage, comprima ses idées dans des généralités, supprima les faits, en les faisant rentrer dans quelques principes, et publia à ses frais le petit volume de la *Première Science nouvelle*. Ce fut un travail rude et pénible; mais Vico finit par bénir la nécessité qui l'avait dicté, car elle le conduisit à dégager toute une science abstraite des longues investigations du droit universel.

Qu'avait-il démontré dans cet ouvrage? Que le droit romain est un droit historique; que Grotius n'avait donné que le droit philosophique, le dernier terme du droit historique; que toutes les nations, la Grèce, l'Egypte, avaient une histoire semblable à celle de Rome. Qu'en résultait-il? Qu'il y a une science de toutes les histoires; qu'il y a une loi générale et providentielle qui préside à la marche de tous les peuples; en d'autres termes, qu'il y a une *histoire idéale éternelle qui est commune à toutes les nations*. Voilà la grande loi de la *Science nouvelle*. Devant elle, Rome, Sparte, Athènes, ne sont plus que des manifestations partielles d'une même loi. L'histoire idéale éternelle absorbe toutes les idées du *Droit universel*, et les reproduit par abstractions. Dans cette inversion synthétique, tous les personnages historiques perdent leurs noms propres, tous les événemens leur localité : c'est l'*histoire idéale* qui usurpe le rôle de Rome et dirige la marche de toutes les nations. Nous ne suivrons pas les détails de cette seconde édition des idées de Vico : il nous suffit de dire qu'elles changent de face; qu'en s'élevant à l'état d'abstraction, elles se coordonnent dans une véritable philosophie de l'histoire. L'histoire idéale donne trois âges, l'âge divin, l'héroïque et l'humain, c'est-à-dire l'âge de la famille isolée, celui des sénats aristocratiques, et celui des républiques et des empires. Tout âge a sa langue, ses idées, sa religion, son droit, sa jurisprudence. Chaque branche de l'histoire idéale est une petite histoire idéale de la religion, de la jurisprudence, de la politique, de la morale, des langues, de sorte qu'il y a une politique, une morale des peuples, et une politique, une morale des philosophes, comme il y a un droit historique et un droit des philosophes. C'est là toujours la grande division de la physique et de la métaphysique; c'est là toujours la monade qui réunit le corps et l'esprit, l'idée et la sensation. Qu'est-ce que c'est que l'homme qui arrive à l'humanité? C'est la sensation qui réveille l'idée; le travail de l'histoire ne fait que dégager les idées des sens; la sagesse des philosophes n'est que la sagesse des nations qui arrive à se comprendre (*nosce te ipsum*). Le mariage, la religion et les sépultures, premières limites, préludent à la tempérance, à la sagesse et à la force des nations civilisées. Enfin, puisque l'histoire idéale usurpe le rôle de l'histoire romaine, elle se pose comme *critérium* universel de toutes les histoires, et devient le type d'une espèce de physiologie comparée pour reconstruire toutes les civilisations qui ont laissé quelque trace dans l'histoire. Par là Vico poursuit la reconstruction des civilisations grecque, égyptienne, assyrienne, même les antédiluviennes, et il achève son ouvrage en régularisant un peu mieux ses mythes dans les deux âges des dieux et des héros. J'oubliais de dire que l'histoire idéale est secourue par une géographie et une chronologie idéales qui, étant déduites des lois éternelles de la nature humaine, aident à reconstruire le monde des nations d'après les mêmes lois qui l'ont engendré. Partout Vico substitue l'idée à l'idéologie, la date, la généralité idéologique aux localités.

La netteté, la simplicité et l'unité de la Science nouvelle contrastent visiblement avec les oscillations et les recherches tortueuses de l'ouvrage précédent. Ici la marche de

Vico est d'une rapidité étonnante; ses convictions deviennent plus fortes, son dogmatisme plus absolu, plus impératif. Dans le *Droit universel*, il se servait de distinctions scolastiques, il cachait sa pensée sous l'autorité des anciens : ici, au contraire, il affiche la nouveauté de ses idées; à chaque chapitre il se dit auteur de nouveaux principes, et il achève l'innovation en quittant le latin pour l'italien, où sa pensée moderne est plus libre ou moins gênée

Un ami de Leibnitz et de Vico essaya de faire réimprimer la *Première Science nouvelle* à Venise. Vico écrivit tout de suite un livre de notes pour ajouter tous les détails qu'il avait supprimés. Mais cette fois encore les libraires italiens ne voulurent ni de son livre, ni de ses notes; et comme la seconde édition était annoncée, il se trouva obligé de recourir de nouveau à sa méthode pour comprimer encore la masse de ses idées en un petit volume. C'est à ce dernier effort que nous devons la *Seconde Science nouvelle*, vaste assemblage de principes et de détails géométriquement disposés de manière à faire circuler toutes les histoires positives à travers les abstractions de l'histoire idéale. La *Seconde Science nouvelle* est à la *Première* ce que celle-ci est au *Droit universel;* il n'y a pas seulement changement de forme, il y a toute une révolution de la science historique, régularisée et poussée à ses dernières conséquences. Voici les derniers résultats par lesquels Vico acheva sa longue méditation.

1. La Science nouvelle doit commencer où commence sa matière, c'est-à-dire avec le premier événement de l'état sauvage. Elle se développe avec quatre sortes de preuves. 1° Avec des preuves théologiques, puisque c'est Dieu qui amène les hommes de l'état sauvage à la société. Les hommes commencent par se guerroyer; ils sont les uns aux autres comme des *loups*, et ils finissent par s'entr'aider, par être les uns aux autres comme des *dieux*. C'est la Providence qui fait servir à l'ordre général tous les efforts des intérêts particuliers. 2° Les preuves logiques tiennent le second rang; car la science nouvelle se fonde sur les propriétés éternelles de la nature humaine, sur des faits simples et indécomposables. 3° Qu'est-ce qu'une science des origines de l'humanité? C'est une analyse des idées humaines: cette analyse les dispose d'après la succession d'une chronologie idéale; elle les superpose au sol d'après une géographie idéale; elle reconstruit l'histoire universelle, et donne un sens aux traditions d'après un nouvel art critique dénué de la pensée humaine; enfin, elle engendre une histoire idéale, éternelle, commune à toutes les nations. D'où l'on voit que la science nouvelle doit s'appuyer sur une masse de preuves toutes philosophiques. Il y a plus, elle doit être idéalement enfantée par ces preuves philosophiques, car elle ne pourra jamais acquérir le caractère de science si elle ne devient une création de notre intelligence. L'homme contient tous les élémens du monde des nations : qu'il produise donc ce monde idéalement comme il crée le monde de la géométrie : c'est alors qu'il parviendra à posséder la véritable science de l'humanité. 4° Les preuves philologiques ne viennent qu'après les autres; quand l'histoire est faite, elles servent à raffermir la science qui se développe expérimentalement par la coïncidence des mythologies; des phases héroïques; des étymologies; par les concordances résumées dans un dictionnaire abstrait de tous les langages; puis en conciliant et en rectifiant les traditions; en suppléant les histoires tronquées; en montrant les origines et les causes de toutes les histoires écrites.

2. Tout état social est un microcosme plus ou moins clair de l'humanité tout entière : donc l'âge des dieux et des héros doit renfermer en embryon ce que méditent les philosophes dans les époques humaines; en d'autres termes, la sagesse des nations doit être l'image de la sagesse philosophique. Que l'on transporte donc aux nations le mot d'Aristote, *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu.* Vico est si persuadé de cette vérité, qu'il divise la sagesse poétique d'après les classifications de la sagesse philosophique. Il démontre que la métaphysique, la logique, la morale, l'économie, la politique, se trouvent ébauchées dans la religion primitive, qui prépare la connaissance de l'Être par celle de Jupiter; dans le langage de la poésie, qui prélude par les caractères poétiques aux généralités de la synthèse; dans la famille féodale où le père commence l'éducation des enfans par la terreur, et leur fait oublier la férocité de la vie sauvage; dans la cité patricienne où le sénat, en luttant contre les cliens, médite pour la première fois les moyens de réprimer les révoltes des sujets. Vico continue pendant deux cent soixante-dix pages cet immense parallèle des deux sagesses, et il tâche de les faire correspondre jusque dans les détails de la physique, de l'astronomie, de la chronologie et de la géographie.

3. D'après le type de l'histoire idéale, toutes les civilisations doivent être aborigènes. Cependant il y a dans la haute antiquité de nombreuses émigrations : il y a des philosophes, des législateurs, des héros, qui voyagent pour déplacer les sciences; il y a une foule de prétentions nationales qui veulent subordonner les autres peuples à leur origine. Les civilisations se sont-elles transmises d'une nation à l'autre? Dans ce cas l'*histoire idéale* serait brisée, interrompue par ces histoires partielles : les transmissions livreraient au hasard le cours des nations, si péniblement ayatématisé par la science nouvelle. Vico détruit cette difficulté par le nouveau principe de la vanité des nations (*boria delle nationi*). Toutes les histoires se ressemblent, dit-il; tous les langages, tous les mythes se ressemblent; on trouve plusieurs Jupiters, quarante Hercules dans le monde ancien : c'est naturel, puisque ce sont autant de réalisations du même type. Or, quand le commerce renversa les barrières de la barbarie et mêla les peuples, on s'étonna de toutes ces ressemblances de mythes et d'institutions; on les expliqua par des transmissions qui étaient le caractère de la nouvelle époque, et il surgit de tous côtés une foule de vanités nationales intéressées à revendiquer l'origine des diverses civilisations. Les Egyptiens et les Grecs prétendirent d'un côté à la priorité; de l'autre, Rome et quelques villes trouvèrent plus beau d'avoir une origine étrangère; et de là l'histoire d'Enée, d'Evandre, d'Anténor, dont les voyages n'ont jamais existé que dans l'imagination des peuples.

4. D'après Vico, les nations débutent par la poésie et finissent par la philosophie. Comment se fait-il donc qu'il y ait Solon, Pythagore, Dracon, Esope, et d'autres philosophes dans l'âge héroïque de la Grèce et de l'Italie? Vico surmonte l'obstacle à sa manière par le nouveau principe de la vanité des savans (*boria dei dotti*). Dracon, Solon, Pythagore, Esope, disait-il, n'ont jamais existé, ou n'ont été que des hommes barbares. Zoroastre, Trismégiste, sont deux caractères poétiques; ils n'ont pas enseigné la science et les arts de l'humanité, mais la religion, la crainte de Dieu, la contemplation des augures. Eh bien! on doit dire la même chose de tous les prétendus philosophes des temps héroïques. Les Pythagoriciens n'ont été que les patriciens de la Grande-Grèce; Solon, par son *nosce te ipsum*, n'a pas fait de la philosophie, il a seulement dit à la plèbe de se reconnaître et de sentir ses droits; le *nosce te ipsum* est une variante de la harangue de ce tribun de Rome qui disait qu'enfin les patriciens n'étaient pas des dieux : *non esse cœlo demissos.* Esope était un plébéien qui parlait le langage de la fable comme Menenius Agrippa : la poésie était le langage de l'époque. Dracon a écrit ses lois avec du sang, non pas pour faire des expériences philosophiques, mais parce que les lois de toutes les aristocraties sont d'une sévérité terrible. Plus tard, quand les poëtes furent remplacés par les

savans, ceux-ci placèrent leur sagesse partout: ils l'avalent péniblement dégagée des fables; ils se plurent à l'appuyer sur l'autorité des anciens, et faassèrent toutes les traditions de Pythagore, d'Esope, de Solon, de Dracon, et d'une foule d'autres personnages.

5. L'existence d'Homère offre bien des embarras à la philologie. Sept villes se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour; il chante la jeune Grèce du patriciat dans l'Iliade; il prolonge son chant au milieu des victoires plébéiennes dans l'Odyssée; tous les dialectes de la Grèce se réunissent dans ses vers; il est grossier, mais tous les philosophes le considèrent comme le père de la sagesse; il n'est que poëte, et on le proclame fondateur de la civilisation grecque. Ici Vico continue l'application de son caractère poétique: Homère n'est plus qu'un mythe, comme Hercule et Pythagore, et toutes les contradictions disparaissent comme par enchantement. La vie d'Homère est longue, parce qu'il a vécu la vie des peuples; jeune, il a chanté les guerres héroïques; vieillard, il a survécu aux désastres du patriciat. Il n'est pas un poëte, il est la poésie de la Grèce: c'est pour cela qu'il appartient à toutes les villes, qu'il parle tous les dialectes; il n'a jamais été dépassé, parce qu'on ne dépasse pas l'inspiration barbare de tout un peuple. Poëte, il a présidé aux origines de la civilisation par la sagesse populaire, dans ces temps où il n'y avait pas de philosophes; sa sagesse poétique a été l'image et l'éveil de la sagesse philosophique, et les philosophes ont dû nécessairement vénérer la sagesse de leur véritable précurseur.

6. Tous les faits qui heurtent les théories de Vico ne sont que de la poésie: on peut donc deviner de quelle manière il traite les événemens de l'histoire romaine qui lui offrent des difficultés. Il avait déjà dit qu'Alba est la Troie du Latium, que le rapt des Sabines répond à l'enlèvement d'Hélène, etc.; il ajoute maintenant à cela que les sept rois de Rome ne sont que des caractères poétiques. Il est impossible que Numa ait inventé la religion; donc il n'est qu'un mythe de l'aristocratie religieuse. Tanaquil, une femme, pouvait-elle régner au milieu d'un sénat héroïque? Non; donc elle n'est qu'un surnom donné à un roi faible qui se laisse dominer par une femme rusée. On a dit que quelques rois de Rome étaient étrangers; cela serait incompatible avec les mœurs héroïques dans lesquelles les deux mots d'étrangers et d'ennemis sont synonymes. Tite-Live n'a donc fait que rédiger des légendes qu'il ne comprenait pas. En général les caractères poétiques, en groupant sous un seul nom ce qui était l'effet d'une longue révolution, ont faussé toute l'histoire romaine. C'est pour cela qu'on a attribué à Romulus toutes les lois sur les castes; à Numa toutes les lois sur les cérémonies religieuses; à Tullus-Hostilius toutes les lois militaires; à Servius-Tullius des lois démocratiques absolument incompatibles avec son époque présumée; enfin à Tarquin-l'Ancien toutes les armoiries. Par une méprise analogue, on a rattaché aux Douze Tables des lois plébéiennes qu'on n'a obtenues que bien plus tard par le triomphe de la démocratie.

7. Restait un dernier problème à résoudre ou plutôt à coordonner avec l'histoire idéale: Pourquoi l'empire romain est-il tombé? Qu'est-ce que le moyen âge? Les nations vieillissent, disait Machiavel; on ne répare leur décadence qu'en les ramenant à leurs principes; l'histoire moderne n'est qu'une répétition de l'ancienne. C'était là aussi la conviction de Vico dans le *Droit universel*. Dans la Première Science nouvelle il disait que les nations corrompues sont faibles, qu'elles tombent sous la domination des plus puissantes, et que, même dans les conquêtes, se vérifie cette justice providentielle qui confère la direction de la société à ceux qui la méritent. Dans la Seconde Science nouvelle, en se résumant, il indiquait trois ressources aux civilisations corrompues, la conquête étrangère qui les rallie à une nation plus saine et plus vivace; la réforme par un monarque comme Auguste; et si cette réforme ne suffit pas, l'anarchie et la guerre qui renouvellent la nation en la ramenant à l'état de nature. Donc la chute de l'empire romain est un fait providentiel; c'est la fin de l'histoire idéale: le moyen âge, au contraire, c'est le renouvellement de l'histoire idéale, le *ricorso delle ragioni*. En effet, au moyen âge, les villes se trouvent de nouveau enveloppées dans la superstition primitive: on perd l'écriture; les évêques signent les actes avec le symbole de la croix; on parle de nouveau le langage muet des enseignes et des armoiries; les jugemens divins et les guerres héroïques se renouvellent; la clientèle romaine se reproduit dans les fiefs, et le sénat de Romulus dans les champs de mai. Vers la fin du moyen âge, le nivellement des empereurs romains recommence, les monarchies modernes émancipent le tiers-état du servage féodal, et la puissance des nobles cède à une *lex regia* éternelle qui conduit toutes les nations sous les gouvernemens monarchiques.

Telle fut la dernière pensée de Vico; avec les *ricorsi delle ragioni* il acheva sa carrière, une longue méditation de trente ans. Nous l'avons péniblement dégagée de l'ordre méthodique, de la terminologie, et des redites éternelles de ses ouvrages. Nous n'entamons pas la critique, ce serait faire le procès de la science depuis Machiavel jusqu'à nos jours; car Vico tient en même temps à Machiavel par le parallélisme entre les anciens et les modernes, et à notre époque par ses idées sur l'histoire romaine, sur Homère, sur le droit historique et sur la philosophie de l'histoire.

VILLES.

De l'importance des villes.

Le seul mot de ville comprend plus de la moitié de l'existence du genre humain. Quoique le nombre des hommes qui vivent dans les villes soit beaucoup moins grand que celui des hommes qui vivent dans les champs, les choses qui ont lieu dans les villes l'emportent en somme, à cause de leur importance, sur celles qui se passent sur tout le reste de la terre. Le caractère fondamental des villes est d'être les résidences d'élite de notre monde. C'est dans leur sein que se développent et se conçoivent les phénomènes sociaux les plus essentiels. Aussi ne pourrait-on entreprendre de mener à fin leur histoire sans entraîner pour ainsi dire, avec soi, l'histoire universelle tout entière. Les villes ne sont au fond que des réunions de familles différentes, et la civilisation n'a pas d'autre principe que ce genre de réunion. C'est de la réunion des familles que sont résultés l'urbanité, l'élégance, le désir mutuel de se convenir, les assemblées polies, enfin toute cette partie des mœurs qui s'étend hors du cercle domestique, qui n'y serait jamais née et qui y a réagi par de si vives influences. De là tant de mouvemens variés dans les esprits, tant de complications dans les sentimens, tant de recherche dans les manières, dans l'habillement, dans le langage; tant de ressources pour l'ajustement des amitiés et des mariages; tant de trésors de toutes sortes pour l'éducation; tant d'émulation dans les intelligences; tant d'idées fécondes venues au monde dans les doux et féconds échauffemens des conversations. C'est pour satisfaire à des exigences entièrement inconnues à la vie patriarcale que l'industrie s'est successivement enrichie de tant d'inventions merveilleuses, et elle n'y a réussi qu'en s'appuyant sur les découvertes des savans hommes formés à l'école des villes, et aussi parce que, dans les villes, les divers métiers, secondés par leur rapprochement, peuvent se prêter secours à chaque instant et augmenter leur puissance par leurs combinaisons. La philosophie, la plupart des sciences et des beaux-arts, les cérémonies religieuses les plus imposantes, ne sont également que des corollaires des mœurs naturellement engendrées par la communauté citadine. De combien de dispositions législatives, tant en ce qui concerne les rapports des ci-

Digitized by Google

loyens entre eux que ceux des villes les unes avec les autres, ce mode de communauté n'a-t-il pas aussi été l'origine? Qu'il me suffise de remarquer que c'est dans les noms donnés aux villes par les deux nations les plus parfaites de l'antiquité, que se trouvent les radicaux, d'une part des mots de police et de politique, et de l'autre, du mot si bien touché d'urbanité.

De nouvelles perspectives, et plus riches encore, se présentent à l'esprit si, après avoir poursuivi d'une manière absolue les conséquences de l'institution des villes sur les mœurs du genre humain, il se rabat à considérer dans leur particulier toutes les réunions de ce genre que l'expérience des siècles offre dès à présent à nos regards. Quels grands enseignemens dans les vicissitudes de ces murailles! L'histoire des empires se réduit presque toujours à celle des événemens de leurs villes, et c'est dans les capitales qu'elles se construisent que se concentre d'ordinaire la destinée des nations. Comment, sur l'étendue livrée pour habitation à la race des hommes, par les opérations et pour les intérêts de tant de peuples divers, les villes se sont-elles successivement fondées, ont-elles grandi, changé de souverains et de fortune, persévéré ou trouvé enfin leur ruine: voilà les annales du monde. Quelles ont été la raison d'existence de chacune de ces villes, ses relations avec l'extérieur, ses moyens de subsistance, son administration, son caractère, son rôle dans le mystérieux poëme du développement du genre humain: voilà les problèmes les plus ardus de la géographie, de l'économie politique, de la politique, de la philosophie. Enfin quelle théorie féconde de la comparaison générale de toutes les villes: voilà les lois mêmes de l'histoire, puisque c'est dans les villes et par les villes que les variations les plus essentielles du genre humain se sont toujours effectuées.

Nous ne dépassions donc pas la vérité en disant que le seul mot de ville, pris dans toute l'étendue de ce qu'il représente, amène dans l'esprit plus de la moitié de l'existence du genre humain. C'est assez dire que le sujet des villes est immense. On nous trouvera donc suffisamment justifié, loin de l'entreprendre ici dans son entier, de nous borner à nous y découper tout de suite une part précise. C'est ce que nous ferons en considérant simplement les villes au point de vue le plus général de leur architecture. Nous traiterons d'abord de leur position géographique et de leur grandeur, ensuite des conditions de leur emplacement et de l'ordre de leurs édifices, enfin des principes de leurs variations. Nous nous efforcerons, dût-il résulter de cette rectitude un peu de roideur et de sécheresse, à demeurer aussi fidèle que possible, dans ces déterminations, aux lois de l'arithmétique. Et, toutefois, de même qu'en zoologie, la considération méthodique des ossemens développe des lumières qui se répandent sur toute l'organisation vivante, de même, à ce qu'il nous semble, la considération de ces grandes masses de pierre, qui sont, si l'on peut ainsi dire, les ossemens à l'aide desquels les peuples se tiennent debout sur la terre, devra jouir, par analogie, de l'avantage de jeter pareillement certaines lumières sur la géographie politique, sur l'administration et sur l'histoire.

Des principes généraux de l'agrégation des maisons,

Le premier principe de l'agrégation des maisons est la sociabilité. Le plus grand nombre de maisons qui existent sur la terre n'est disposé par groupes qu'en vertu de ce divin sentiment. Sans lui, toutes les habitations rurales se trouveraient isolément disséminées dans les campagnes; car si l'on ne prenait conseil que de l'économie, chaque agriculteur devrait établir son foyer au centre même des champs qu'il exploite. C'est ainsi que vivaient les Germains. Leurs huttes étaient bâties séparément au goût de chacun. « Chacun, dit Tacite, entoure d'espace sa demeure: *domum spatio circumdat.* » C'est donc en cédant quelque chose de la facilité de leur travail que, partout où la sociabilité a de l'influence, les agriculteurs se réunissent en villages: ils ne se rapprochent les uns des autres qu'en s'éloignant du centre de leurs opérations, et en augmentant par conséquent leurs frais de transport; si bien qu'il serait aisé de supputer ce qu'il leur en coûte chaque année pour vivre ensemble.

Ce sont justement ces frais qui déterminent la grandeur des villages. Les terres situées au-delà d'une certaine limite appellent à elles leurs laboureurs: ils ne peuvent résider dans le village prochain sans des déplacemens journaliers trop incommodes; ils sont donc naturellement engagés à se construire un autre groupe de maisons. Sur quoi l'on peut ériger en principe que dans chaque village le nombre des habitans est proportionnel au rayon de facile culture. Il résulte aussi de là qu'en considérant une étendue uniforme et dans laquelle toutes les conditions agricoles sont les mêmes, la superficie doit se trouver partagée par la culture en un système régulier d'hexagones, ayant chacun à son centre le village dans lequel ses cultivateurs résident.

Mais, bien qu'il soit manifeste, dans un grand nombre de lieux, que la distance qui sépare les villages les uns des autres est à peu près constante, la géographie réelle n'est pas cependant aussi simple que cette géographie théorique. De même que les agriculteurs consentent à retirer leurs maisons du milieu de leurs champs, en vue de se procurer des voisins, ils consentent aussi, attirés par certains avantages physiques à donner à leurs villages des positions excentriques. Ainsi que le témoigne partout l'expérience, la facilité de se pourvoir d'eau, soit par des fontaines, soit par des ruisseaux, soit par des puits peu profonds, est un des attraits de ce genre dont les effets ont le plus de puissance. Quelles que soient les injonctions de la culture, les villages ne se fondent pas dans les endroits où l'on n'atteint l'eau qu'avec peine, n'y ayant pas moins d'inconvénient à travailler continuellement pour en avoir, qu'à charroyer tous les jours au loin les instrumens aratoires. D'où il suit que c'est sur le régime des eaux superficielles ou souterraines, combiné avec le principe de la facile culture, que repose principalement, dans chaque pays, le système géographique des agrégations agricoles. Non qu'il n'y ait encore d'autres causes influentes, entre lesquelles je ne veux mentionner que l'élégance des sites et la salubrité, qui, dans une bonne organisation, devraient compter pour beaucoup, et que l'insouciance des populations leur fait trop souvent négliger; mais ces effets sont en général trop faibles pour qu'il soit nécessaire d'en exposer le détail. En résumé, comme les conditions d'après lesquelles se détermine la position des villages ressortent simplement de l'état physique du sol, elles jouissent de la même permanence que lui; de sorte que ces agrégations, malgré leur construction chétive, ont souvent en elles plus de garantie de durée que les villes, puisque les principes de leur établissement n'étant que faiblement sujets à variations, il n'y a guère de chance, à moins que le pays ne se dépeuple, pour qu'une fois formées, elles se dissipent.

On ne peut méconnaître l'immense action de la religion chrétienne sur la formation des villages. En excitant, comme elle l'a fait, les hommes à s'aimer, elle a perfectionné par là même leur sociabilité. Ils ont eu à la fois et plus de penchant et plus d'intérêt à vivre avec leurs prochains. Des besoins généraux d'affection, développés par un meilleur aperçu du genre humain, se sont fait sentir plus que jamais au delà des relations primitives de la famille, et le voisinage est devenu dans les champs comme une parenté supplémentaire. Il n'était donc suffi des leçons morales de l'Evangile pour obliger les hommes à renoncer à leur indépendance sauvage, et à constituer des rassemblemens permanens. Le dogme et la discipline ecclésiastique ont sou-

tenu ces leçons. En imposant aux chrétiens le devoir de se réunir habituellement pour adresser en commun à Dieu leurs prières, la religion leur a pour ainsi dire signifié de construire leurs maisons devant le parvis des églises. Les clochers sont devenus comme autant de signaux qui ont appelé à eux les habitations disséminées auparavant dans la campagne. A peine s'il s'est trouvé quelques races rétives qui, plus sensibles à la pensée des mauvais voisins qu'à celle des bons, se sont maintenues, malgré tant d'instances, dans l'état de dissémination dont l'antiquité faisait déjà reproche à la Germanie. Les Germains eux-mêmes ont cédé presque partout; et, d'un bout à l'autre de l'Europe, les laboureurs viennent chaque soir dormir, les uns auprès des autres, sous la protection de leur paroisse. Sans doute les changemens que la civilisation moderne laisse entrevoir ne feront que confirmer ce genre d'union parmi les hommes. Ces églises qui, se dressant du sein des champs, marquent de tous côtés les villages, et qui ne sont sorties de terre que par tant de pieux sacrifices de nos pauvres ancêtres, sont désormais acquises à nos agrégations rurales comme les signes sacrés du ralliement qui les compose. Quelles que soient les variations du dogme et de la discipline, le service de ces saints publiques est sans fin. Elles ne tomberont sous les coups du temps que pour se relever, par la religion de nos enfans, plus gracieuses et plus belles. Et aux églises conservatrices éternelles de l'existence des villages, il faut ajouter, au nom de l'humanité moderne, les écoles rurales. Les écoles, en effet, constituent pour les villages un lien plus efficace encore que les églises. Elles ne représentent pas simplement l'appel des habitans à jours fixes, elles représentent l'appel quotidien des enfans, et de plus, par l'éducation en commun la préparation à vivre ensemble. Que la loi civile, par un progrès qui n'est pas éloigné, fasse de l'instruction des enfans une obligation positive, il faudra bien que partout les habitations viennent se coordonner à la portée des écoles. Ainsi, l'instruction publique est le dernier trait de l'histoire des villages, et elle est le dernier trait en effet de la sociabilité.

Puisque les charmes de la sociabilité ont la puissance de porter les agriculteurs à s'incommoder à certains égards, plutôt que de renoncer à l'avantage de passer leur vie à proximité les uns des autres, il s'entend que ce même attrait doit suffire pour déterminer également l'agglomération de tous ceux qui, par leur condition, sont indépendans de toute relation directe avec les champs. Et d'autant mieux que s'il peut naître de la réunion des familles tant de plaisirs pour de pauvres manouvriers, il en doit naître évidemment plus encore, et de plus considérables, pour des personnes d'un esprit plus développé, d'une application au travail moins continuelle, et par conséquent d'une meilleure disposition aux assemblées, aux conversations, aux amusemens de tout genre. La richesse, pour celui qui vit dans l'isolement, est incapable de produire aucune des jouissances qu'on lui demande d'ordinaire. L'expérience montre que le luxe s'évanouit dès que le sentiment de la concurrence ne l'anime plus. A part les joies toujours trop rares de la bienfaisance, les grandes maisons qui se font solitaires ne retirent de leur opulence d'autre satisfaction que celle d'un essaim de domestiques, réduites ainsi, loin de toute splendeur rivale, à se donner en contemplation à elles-mêmes. Nulle part cette pauvreté ne se témoigne mieux que dans l'époque féodale. Aussi quelle révolution ne fut-ce pas pour cette aristocratie, si long-temps emprisonnée dans ses manoirs, que de se trouver, par l'extension du principe monarchique, convoquée dans des résidences communes! Que de jouissances, de distractions, de mouvemens, de buts divers d'existence, dans la réunion de tant d'hommes élevés, distingués, animés par l'émulation, de tant de femmes douées de l'esprit d'élégance et de délicatesse! quels châteaux, aux dépens même de toutes leurs ressources, eussent jamais donné un spectacle équivalent en magnificence au simple concours dans les mêmes salons de tant d'éminentes personnes! Enfin, dès à présent, la sociabilité est partout développée à ce point qu'il n'est plus possible aux hommes de vivre séparés de leurs pairs. Les plaisirs tranquilles de la campagne, loin d'être l'ordinaire, ne sont plus que le repos obligé de ceux du monde.

Si donc l'on considérait abstraitement les hommes affranchis de toute application au travail, comme des âmes astreintes simplement au séjour de la terre, et maîtresses d'y vivre indifféremment en tous lieux, ils paraîtraient devoir se donner tous rendez-vous dans une même résidence, pour y jouir, sur le plan le plus étendu, les uns des autres. En effet, en supposant même qu'ils ne se fussent point ainsi réunis dès le principe, comme il existerait nécessairement de la différence entre leurs divers groupes, s'en ayant quelqu'un de plus excellent que tous les autres, on se rallierait successivement à celui-ci, et sa grandeur augmentant sa force attractive, les hommes finiraient par s'y trouver tous assemblés en une même compagnie, comme ils s'imaginent quelquefois qu'ils le seront dans le ciel. Quelques capitales ont eu cette tendance souveraine. Mais il est aisé de reconnaître, qu'indépendamment de ce qu'elle a toujours été modérée, cette tendance, à moins de se borner à l'établissement d'une haute école de politesse, est essentiellement contraire aux lois politiques de la terre. C'est en effet une conséquence formelle du principe de la composition du genre humain que chaque nation ait son caractère, ses mœurs, sa langue, et par suite son mode de société; d'où il suit que chacune est naturellement portée à donner naissance sur ses propres domaines à une réunion centrale de cette espèce. Et si y a plus; c'est que les hommes absolument libres de vivre à leur fantaisie, partout où il leur plaît, ne sont, en réalité, qu'une exception médiocre qui, par le perfectionnement des sociétés, loin de s'accroître doit se détruire. En regardant les choses avec attention, on voit qu'il n'y a, parmi nos semblables, qu'une minorité presque imperceptible qui ne soit attachée par ses conditions d'existence à aucun lieu; soit un district, soit une province, soit même tout un territoire de nation, chacun a son cercle où il est retenu, comme les agriculteurs ont leur canton. Et de même que par l'impulsion de la sociabilité, les maisons des agriculteurs s'agglomèrent en un même point du canton, de même toutes les autres s'agglomèrent aussi d'après les mêmes lois dans un point du cercle auquel leurs habitans sont liés. D'où il résulte que ceux mêmes qui jouissent de toute franchise, au lieu de se précipiter dans une même ville, trouvant dans ces diverses réunions des relations de société dans lesquelles ils sont nés, dont ils ont pris l'habitude, enfin qui leur conviennent, s'y établissent, et augmentent ainsi par leur accord la tendance des maisons urbaines à se partager en groupes séparés. A quoi il faut ajouter que les villes de second ordre ont sur les capitales un avantage qui suffit pour décider un grand nombre de familles à s'y fixer de préférence; c'est qu'y ayant une plus juste proportion entre leur population et celle des champs d'alentour, les produits de la campagne y sont moins chers et la subsistance par conséquent plus facile. De sorte que, même en considérant la plus grande faculté de cosmopolitisme qu'il y ait sur la terre, on se trouve ramené, pour les villes elles-mêmes, au principe de la multiplicité des réunions. Et cela se conçoit d'ailleurs directement, puisque la population des campagnes étant celle qui nourrit, doit naturellement donner les lois de la position géographique de tous les hommes.

Les artisans ne sont pas seulement portés à rapprocher leurs maisons par le plaisir qu'ils ont à se trouver ensemble, mais par le besoin continuel qu'ils ont les uns des autres. Comme les richesses qu'ils produisent, à la différence des richesses agricoles, ne demandent en général pour se dé-

velopper qu'un faible espace, le terrain réclamé par leurs travaux excède à peine celui qui est nécessaire pour leur habitation. On peut donc les comparer à des agriculteurs sur une terre assez fertile, pour n'avoir besoin autour de leurs villages que d'un rayon de culture infiniment petit, c'est-à-dire dont tous les villages se toucheraient. Et telle serait en effet leur condition, si, délivrés de l'obligation de la nourriture, on nourris par la respiration de l'atmosphère, ils étaient indépendans de toute connexion avec les fruits de la terre. Mais comme ils sont assujettis à en vivre, il faut qu'ils soient en position de se les procurer aussi facilement que possible, et en faisant parvenir en retour aux cultivateurs, avec la même facilité, une quantité équivalente de richesse. De cette réciprocité naît donc l'obligation que les maisons des uns et des autres soient réciproquement à portée. De sorte que, suivant les mêmes lois d'après lesquelles toutes les maisons relatives à la culture d'une certaine étendue de campagne se forment en un seul village, toutes les maisons nécessaires au service d'un certain nombre de villages se forment aussi en un seul groupe. Et comme la proportion de la population rurale à la population industrielle qu'elle peut nourrir, est, sur une grande partie de la terre, sensiblement égale à l'unité, il s'ensuit que les groupes d'artisans sont plus considérables que les autres, étant même susceptibles, dans les contrées où l'agriculture et l'industrie ont toute leur puissance, de jouir d'une population égale à la somme des populations de tous les villages de leur ressort. C'est ainsi que se développent au centre des agrégations rurales et par leur influence les agrégations plus puissantes que l'on nomme les villes. Il est évident que, théoriquement, dans le cas d'un territoire uniforme, leur position géométrique à l'égard des villages est exactement la même que celle des villages à l'égard des champs; c'est-à-dire qu'étant donné un territoire divisé en hexagones ruraux, on y assignerait la position des villes par de nouveaux hexagones embrassant un nombre déterminé des premiers, et dont les villes occuperaient le centre. Et il est évident aussi que les dimensions de ces hexagones seraient fournies également par la considération du rayon de facile communication eu égard au genre de rapport qui doit exister entre les villes et les villages. De sorte que les villes sont régies dans leur position, ainsi que dans leur grandeur, par l'état des voies et de la culture dans les campagnes, et elles ne peuvent s'écarter sans dommage, ou pour la campagne ou pour elles, des lois qui leur sont ainsi imposées.

Il faut remarquer toutefois que nous avons réduit le problème à plus de simplicité qu'il n'en a réellement. Nous avons rangé, en effet, les artisans de tout genre dans la même condition, relativement au besoin qu'ils éprouvent de se trouver les uns avec les autres, et relativement au commerce qui s'établit entre eux et la population des campagnes. La supposition n'est point exacte; car tandis qu'il y a des artisans dont les travaux sont si continuellement nécessaires aux cultivateurs qu'ils les retiennent parmi eux, il y en a d'autres qui leur sont à peine utiles, ou avec lesquels ils n'ont besoin que d'entretenir des rapports lointains, ou enfin dont les travaux, uniquement destinés aux villes, sont tout-à-fait étrangers aux campagnes. Ces derniers, au lieu de se répartir également dans toutes les villes, tendent donc à se rassembler dans quelques unes, convenablement disposées à l'égard des autres, et dont ils modifient naturellement par leur présence le caractère et la grandeur. Par où l'on voit comment, à partir des villages, les diverses agrégations se graduent naturellement suivant une hiérarchie qu'on peut approximativement réduire à trois ou quatre degrés jusqu'à l'agrégation capitale de la nation. Il faut faire attention aussi que ce qui a été dit des artisans s'applique strictement, et dans le même ordre, aux commerçans de tout genre, puisqu'il y a des commerçans particuliers aux campagnes, d'autres aux diverses villes, d'autres à la capitale. La distinction naturelle des villes se trouve donc encore corroborée par ce principe. Et l'on doit y joindre que les industries et les commerces les plus délicats étant aussi les plus compliqués et les plus fructueux, sont ceux qui attachent le plus de monde à ceux qui les exercent, tant pour les dépendances de leur travail, que pour le service de leurs personnes; de sorte que plus l'office économique d'une ville est élevé, plus sont nombreux, non seulement les travailleurs d'élite, mais les subordonnés de tout genre qu'elle attire.

L'administration publique, par la distribution de ses agens dans toutes les parties du territoire, et les réunions des divers ordres qu'elle institue entre eux, forme le troisième principe général de l'agrégation des maisons. Il s'accorde avec les deux autres, et surtout avec le second dont il n'est pour ainsi dire que l'accompagnement. Comme les groupes auxquels il donne naissance sont destinés à se lier par des fonctions plus ou moins instantes avec les populations des campagnes, il est clair que les places qui conviennent aux groupes dont nous venons de parler doivent, en règle générale, convenir de même à ceux-ci. La coïncidence est même d'autant plus assurée, que les administrateurs étant appelés par la population des villes non moins que par celle des campagnes, se trouveraient portés par la première à se fixer dans les villes, lors même qu'ils n'y seraient pas déjà conduits par la seconde, en vertu de la convenance qui existe entre la position des villes et celle des villages. Ce sont les villages qui déterminent les villes, et ce sont les villes jointes aux villages qui déterminent les stations en question. Toutefois rien n'autorise à conclure que les cercles qui sont du ressort de chaque centre d'administration soient constamment identiques avec ceux qui sont du ressort industriel et commercial de chaque ville. Il n'y a même rien que d'ordinaire à ce que les rayons de compétence de ces divers centres soient réglés par des conditions distinctes jusqu'à un certain point des conditions agricoles. C'est le mode de gouvernement de chaque pays qui donne la loi de ces inégalités, et l'on ne peut refuser de leur laisser une part. L'expérience permet toutefois d'établir en principe que les centres administratifs ont tendance à se subordonner les uns aux autres à peu près suivant la même hiérarchie que les agrégations spontanées; de sorte que l'effet général de l'administration publique est de confirmer, par la juxtaposition de ses établissemens, la classification primitive des villes.

Elle la confirme même par une fusion parfaite avec les deux autres principes dont cette classification dépend. En effet, quant à la sociabilité, il est clair que les hommes revêtus des fonctions officielles doivent nécessairement, par les qualités ou le pouvoir dont ils sont dotés, posséder à l'égard des autres une force particulière d'attraction; et quant au commerce et à l'industrie, de la supériorité de délicatesse et de revenus de ces mêmes personnes doit naître nécessairement aussi un besoin de recherche et d'élégance qui attire de même autour d'eux une réunion spéciale. L'administration, sans déterminer à elle seule les villes, puisqu'elle ne peut, jusqu'à présent du moins, que se conformer à la coordination empirique de la population, les fait donc du moins grandir ou diminuer dans une proportion notable, selon qu'elle y place ses délégués ou qu'elle les en retire. Et l'on peut même préciser cette influence par une loi géométrique, qui, sans être prise à la lettre, marque du moins la chose par un vif caractère: c'est que l'accroissement de population déterminé par le fait de l'administration dans les villes des divers ordres est en proportion du carré de la population située dans le ressort de ces villes; ce qui résulte de ce que le nombre des délégués est sensiblement proportionnel à l'étendue de la population qu'ils ad-

ministrent, et de même de leur importance, c'est-à-dire du nombre des agens secondaires qui s'attachent à eux.

De l'influence des inégalités géographiques sur les villes.

Telles sont en résumé les lois d'après lesquelles se réglerait la distribution des maisons sur une planète unie et homogène. Bien qu'il soit facile, en demeurant dans cette hypothèse, de pousser infiniment plus loin l'analyse, ces indications générales sur l'action des principes fondamentaux nous paraissent devoir suffire. Mais il s'en faut tellement que la terre soit un territoire uniforme, qu'il est indispensable, à moins de rester tout-à-fait en dehors de la réalité, de corriger les résultats précédens par l'aperçu des anomalies causées dans la position et la grandeur des villes par les inégalités superficielles.

Si l'on considère deux territoires inégalement féconds, par des motifs, soit de fertilité, soit de culture, il est évident que le même nombre d'agriculteurs produisant plus de matériaux de subsistance sur l'un des territoires que sur l'autre, il devra se trouver à proportion plus de maisons de ville sur le premier que sur le second, et même dans une raison d'autant plus forte, qu'indépendamment de ce que la même quantité d'agriculteurs peut y faire vivre une plus grande quantité d'autres hommes, les territoires riches, à superficie égale, appellent à leur exploitation plus d'agriculteurs que les pauvres. Mais outre la différence touchant le nombre absolu des maisons, quelle doit être la différence des deux territoires touchant la répartition de ces maisons? Si l'on suppose que des deux parts les facilités de communication sont identiques, il semble au premier abord que les dimensions des arrondissemens ruraux doivent être identiques aussi, et que par conséquent la différence des deux territoires ne doive porter en aucune manière sur le nombre, mais simplement sur la grandeur des villes. Toutefois, si l'on réfléchit à ce que plus les agriculteurs ont d'aisance, plus ils ont besoin du secours des villes; à ce qu'il y a certains produits de la campagne que les villes veulent avoir auprès d'elles dans un rayon resserré, et qui s'éloignent nécessairement à mesure qu'elles s'accroissent; enfin, à ce que ni les habitans de la campagne ni ceux de la ville ne sont intéressés à voir les villes augmenter, une fois qu'elles ont atteint le degré de population qui convient à leur caractère économique, on se convaincra que, dans les territoires riches, les villes sont soumises à un principe de division qui tend à y balancer le principe d'agrandissement. On ne peut, à la vérité, manquer d'objecter que, dans les contrées populeuses, les communications étant en général plus faciles que dans celles qui le sont moins, les villes, à parité de distance, y sont pratiquement plus rapprochées des campagnes; de sorte que les habitans, sans avoir besoin de rien changer au nombre des villes, trouvent par ce moyen, au moins dans une certaine latitude, les satisfactions qu'il leur faut. Mais l'expérience prouve, ce qu'il est d'ailleurs aisé de pressentir, que cette compensation ne suffit pas, et que les villes sont en effet non seulement plus petites, mais plus rares dans les territoires pauvres que dans les territoires féconds. D'où il suit qu'en définitive, plus la fertilité est grande, ou plus la culture se développe, plus la population des campagnes se mélange avec celle des villes.

Les différences de richesse agricole ne sont pas les seules dont il soit nécessaire de tenir compte. Celles qui se rapportent à la richesse minérale ont souvent une aussi grande influence, et leurs caractères géographiques sont toujours plus tranchés. Tandis que les produits agricoles propres à la nourriture se récoltent, sans autres variations que celles de l'abondance et de la qualité, dans toutes les parties des territoires habités, il n'y a que quelques cantons, et en général très circonscrits, dans lesquels on puisse extraire du sein de la terre plusieurs minéraux essentiels. Cette loi géologique détermine donc sur les territoires des points singuliers. La singularité de ces points a d'autant plus d'importance en géographie politique, que la matière première dont ils sont le principe a moins de valeur, et entre pour une proportion plus considérable dans le prix des richesses finales. Il est aisé d'en voir la raison. En effet, si cette matière a beaucoup de valeur elle peut se transporter dans un rayon proportionné à cette valeur sans être sensiblement affectée par la surcharge du transport; de sorte que tous les points situés dans un arrondissement d'une certaine étendue sont à peu près dans les mêmes conditions à son égard. Et si, encore qu'elle n'ait que peu de valeur, elle ne figure que pour une petite quantité relativement aux autres objets consommés concurremment, la surcharge du transport tend également à disparaître dans le tout; si bien qu'il y a de même un arrondissement plus ou moins grand, dans lequel les industries basées sur un minime emploi de cette matière peuvent indifféremment s'établir. Mais si, au contraire, la matière première n'a que peu de valeur, et que les opérations industrielles aient pour effet de la concentrer puissamment, il est évident que l'on ne peut, sans inconvénient, en faire usage ailleurs que sur le terrain même où la nature en a institué le dépôt. C'est donc sur ce terrain même que doivent se rassembler toutes les industries fondées sur la substance qui lui est propre. De là des agrégations plus ou moins nombreuses, déterminées par cette seule cause, indépendantes par conséquent des règles ordinaires, et souvent même contraires à leurs injonctions. C'est ainsi que sur les mines métallifères se rencontrent quelquefois des villes dont tous les habitans n'ont pour ainsi dire qu'un métier, qui, avec les dimensions des grandes villes, ont le caractère des plus petites, qui enfin s'élèvent quelquefois dans des campagnes où, en raison de la stérilité, sans la condition minérale du lieu, ne se soutiendrait même pas un village. Mais c'est surtout sur les points où la terre contient du combustible que ces anomalies deviennent excessives. En effet, il ne s'agit plus, comme dans le cas des minerais métalliques, d'une industrie particulière, toute une collection d'industries différentes, attirées par les mêmes besoins, prend place au même endroit. De là ces réunions immenses de maisons d'ouvriers et de manufactures de toute espèce qui, depuis que la technologie a pris tant de développement, se sont fondées, au mépris des lois régulières de la géographie, dans tous les lieux ainsi doués. Le bon marché de la production du fer, quand il s'en trouve du minerai à portée, de la production de la chaleur, de la production de la puissance dynamique, sont leur principe fondamental, et le bon marché des produits agricoles, si impérieux ailleurs, tombe par l'effet des circonstances au second rang. Aujourd'hui que la force du fer, celle de la chaleur, celle des machines, tendent à occuper dans les sociétés un rôle de plus en plus éminent, il tend donc à se manifester, soit entre les territoires des diverses nations, soit entre les diverses parties de ces territoires, des inégalités de plus en plus sensibles dans le système général des villes, selon que les gisemens de combustible y sont disséminés, ou concentrés au contraire en un petit nombre de points. Et il doit nécessairement s'en manifester, d'un territoire à l'autre, de plus considérables encore, selon que les dépôts souterrains sont la source unique de ces trois élémens technologiques, ou que le charbon, la chaleur, et la puissance dynamique, sont fournis concurremment à l'industrie par des dépôts superficiels étendus, c'est-à-dire par les forêts et par les courans d'eau.

Les différences dans la facilité des communications sont des inégalités d'un autre genre, mais dont il est encore plus essentiel de tenir compte. Il est évident que, puisque la faculté de transporter d'un point à l'autre leurs personnes

et leurs biens n'importe pas moins à leurs intérêts ordinaires que celle de tirer de la terre les substances qu'il leur faut, les hommes doivent se trouver induits à établir de préférence leur séjour dans les lieux où ils jouissent au plus haut degré de cette faculté. D'où il résulte que les voies qui lient les grandes villes avec les capitales, et sur lesquelles la circulation se fait en général plus avantageusement que partout ailleurs, tendent naturellement à appeler à elles des villes qu'elles n'ont pas directement en vue, et qui, sans cette attraction, régies par les seules lois de la campagne prendraient position d'un côté ou de l'autre, à plus ou moins de distance. Il est évident aussi que l'intensité de cette force d'appel doit être proportionnelle à la différence de la facilité et de la valeur des communications sur cette voie et sur les voies circonvoisines. C'est à quoi l'on ne peut se dispenser d'accorder une attention à part en ce qui concerne les chemins de fer, puisque, donnant, au point de vue qui nous occupe, une supériorité incomparable à tous les lieux situés dans leur voisinage, ils ont conséquemment pour tendance de dépouiller de villes, au moins dans certaines limites, tous les espaces intermédiaires, et de devenir ainsi des régulateurs essentiels de la géographie des villes. On doit reconnaître que ces établissemens ont également tendance à diminuer le degré d'écartement et par conséquent le nombre de villes. Toutefois il faut observer que cette action ne peut jamais s'étendre aussi loin qu'elle la ferait autrement si la position des villes, au lieu d'être déterminée à de si grands égards par la considération des campagnes, ne l'était que par les relations que les diverses villes ont entre elles. Enfin, il s'entend pareillement que les canaux et les rivières, par leur utilité singulière pour les transports, jouissent aussi, dans une mesure qui leur est propre, d'une force analogue d'attraction. De même que les courans nécessaires à l'irrigation et aux autres usages de la campagne causent la plus grande partie des dérangemens dans la distribution des villages, de même les lignes de navigation qui sillonnent les territoires sont le principe le plus ordinaire de déviation dans celle des villes.

Il faut ajouter qu'il y a sur ces lignes singulières des points singuliers. Ce sont d'abord ceux par lesquels ces lignes sont en contact avec des territoires particulièrement riches en produits de l'industrie ou de l'agriculture. Ces points, en effet, grâce au privilége de leur position, sont naturellement destinés à devenir le siége des entrepôts. Il y en a d'autres qui, sans se distinguer par la fécondité de leurs alentours, se trouvent cependant dans la même condition par rapport au commerce. Ce sont les points où plusieurs lignes de communication viennent s'embrancher. Il est clair en effet que, par suite de cette circonstance, ils jouissent de même d'une convenance toute spéciale pour les entrepôts. L'importance et le nombre des lignes qu'ils réunissent est la mesure de leur valeur, comme la libéralité de la terre l'est de celle des autres. Ils ont même sur les premiers l'avantage de pouvoir s'élever à un degré supérieur d'excellence. C'est ce qui arrive lorsque plusieurs faisceaux divergens s'y donnent rendez-vous, car, considérés relativement à chacun de ces faisceaux en particulier, ils se trouvent lieu de rassemblement à son égard et lieu de dispersion à l'égard de tous les autres; ce qui donne au système général de leurs entrepôts une complication excellente. C'est surtout aux points où se fait la jonction des routes continentales et des routes maritimes que cette supériorité paraît dans tout son jour. Il n'y a en effet, sur la plupart des côtes, qu'un petit nombre d'endroits qui, susceptibles de servir de réceptacles aux vaisseaux, peuvent être regardés comme les têtes d'embranchement des routes maritimes; et comme il faut de plus, pour mettre le sceau à leur utilité, que des routes continentales importantes par leur nombre, leur étendue, enfin par leurs débouchés, y soient aussi embranchées, cette circonstance accroît encore la rareté ordinaire de ces points. Plus ils sont rares, plus, à égalité sur tout le reste, augmente la grandeur des villes qui y sont appelées. Comme les véhicules de terre et de mer sont différens; comme même, pour les objets qui ne doivent suivre que des routes de mer, il est nécessaire de décomposer continuellement les cargaisons pour en recomposer de nouvelles; comme les navires, dans les espaces qu'ils traversent, ne rencontrent pas d'autres lieux que ces ports pour se réparer, s'approvisionner, s'équiper; comme il faut dès lors, outre les magasins d'entrepôt, des arsenaux, des chantiers, des ateliers et des collections de marchandises de toute espèce, il se fait à proportion dans ces places plus de mouvement que dans celles de terre. La population s'y élève donc suivant une progression plus rapide; et d'autant mieux que les affaires y étant plus considérables, il y a plus de grandes maisons, plus de luxe, et en vertu de ce luxe, plus d'influence. Si bien que, lorsqu'à l'avantage des communications se réunit celui de la fécondité agricole ou industrielle des alentours, l'inégalité se trouvant à son comble, il se détermine dans ces points des agrégations véritablement monstrueuses et dont l'influence se fait sentir dans l'organisation géographique de tout le territoire.

A la guerre se rapporte un genre spécial d'inégalités dont l'efficacité sur les villes varie suivant le caractère et la fréquence de ce fléau. Il faut en distinguer de deux sortes à cause des deux manières différentes de faire la guerre. Sur les territoires exposés à la guerre inhumaine, où le meurtre des habitans, le pillage, l'incendie sont en usage, les hommes sont portés à assurer avant tout la sécurité de leurs maisons; comme les armes ennemies sont le plus grand des inconvéniens, le meilleur des lieux est celui qui en met à l'abri le plus certainement; et par conséquent les positions inexpugnables, bien que dénuées en général des conditions régulières des villes, attirent cependant à elles les maisons en leur offrant la sûreté en compensation de tout le reste. Et si, même sur les territoires dont il s'agit, il se rencontre des villes dans des positions laissées par la nature sans protection, c'est que ces positions sont, à d'autres égards, tellement favorables, qu'il y a de l'avantage à les payer, soit par des frais de fortification et de milice, soit même par l'acceptation de tous les risques. Mais comme, en définitive, les positions naturellement défensives ne manquent pas d'être occupées toutes les fois que le calcul ne fait pas une loi du contraire, il s'ensuit que rien n'est plus commun que de rencontrer, dans les circonstances en question, des villes chassées pour ainsi dire par la guerre, hors des lieux que l'économie géographique leur désignait, et réfugiées dans des postes resserrés, montueux, de difficile accès, où elles demeurent en souffrance, incapables à la fois et de se développer et de présider au développement normal du territoire d'alentour. Mais dans le cas même où les populations n'ont point à redouter la cruauté des armées, il s'établit cependant encore certaines agrégations dont la formation est également régie par la guerre. Ce sont celles qui prennent naissance aux points stratégiques doués d'une importance permanente pour la défense générale du territoire. A la différence des précédentes, les habitans n'ont aucun intérêt immédiat à s'y loger, puisque la chance des sièges et des blocus est plus incommode pour eux que celle du passage des gens de guerre qu'ils encourent ailleurs. Mais l'administration publique à l'égard de laquelle ces points, destinés à la coupure des communications de l'ennemi, ont tant de prix, et qui, après les avoir fortifiés, y concentre ses magasins, ses arsenaux, toutes ses réserves de guerre, y réunit par là même un personnel considérable; tellement que, dans certains cas, ce personnel suffirait à lui seul pour déterminer de grandes villes.

Il y a enfin un dernier genre d'inégalités qui, à la vérité, n'a pas eu, jusqu'à présent, beaucoup d'empire, mais qui, méritant d'en avoir davantage, et y ayant même dès aujour-

d'hui tendance, demande au moins une mention. Je veux parler des lieux qui, favorisés par la douceur du climat, les magnificences de l'horizon, le charme des promenades, semblent destinés à former çà et là, sur l'étendue des territoires, des jardins de plaisance, où durant la belle saison ceux qui ont besoin de délassement et de récréation puissent goûter les plaisirs des plus brillantes réunions jointes à ceux des plus douces campagnes. Les fontaines précieuses dans lesquelles la vie fatiguée essaie de reconquérir la jeunesse et la santé, et qui, après avoir été l'origine de tant de rendez-vous de cette espèce, en sont pour beaucoup le prétexte, donne à ces beaux lieux un attrait de plus, et qui les singularise encore davantage. En un mot, comme rien n'est plus naturel aux hommes que de désirer les conditions d'existence les plus avantageuses, il est tout simple que l'habitation des quartiers ou d'été ou d'hiver, dans lesquels la rêverie du printemps éternel se réalise le mieux, soit de plus en plus recherchée. Le raffinement des mœurs combiné avec la facilité des voyages augmente continuellement cette tendance. Aussi doit-on regarder l'éparpillement, durant l'été, des capitales et des grandes villes comme une mode dont le fonds est plein d'avenir. Mais il semble permis d'augurer que les sentimens du monde moderne, au lieu de porter les hommes à se retirer isolément dans leurs manoirs, leur feront plutôt une loi de poursuivre, avec la nature et le repos, les plaisirs de la conversation et de l'amitié qui s'y marient si bien. D'où je conclus que, la trace des châteaux germaniques s'évanouissant de plus en plus chez les nations polies, ce sont ces villes d'été qui tendent à les remplacer.

En résumé, il n'y a donc pas une inégalité de quelque importance qui ne jouisse de la propriété d'exercer sur les villes une action particulière. D'où il suit que le système général des villes peut être considéré comme offrant jusqu'à un certain point la représentation du système général des inégalités du territoire. Mais il en existe une représentation encore plus brève, bien qu'à la vérité moins directe et moins explicite : c'est la capitale. En effet, cette agrégation dépendant, suivant un ordre déterminé de relations, de toutes les agrégations du territoire, présente nécessairement la réflexion de toutes leurs anomalies. Le calcul de sa position est donc le plus composé, puisque, non seulement il rassemble les élémens du calcul de toutes les autres, mais que ces élémens eux-mêmes, en se coordonnant, produisent une complication nouvelle. Il est même d'un tel ordre qu'il ne peut évidemment conduire qu'à des limites approximatives entre lesquelles la convenance exige que la capitale soit placée. Toutefois, en pure arithmétique politique, et en se bornant à l'expression des rapports réguliers des capitales avec le territoire d'alentour, on peut dire que le calcul de leur position rentre identiquement dans la question générale des centres de gravité. On peut, en effet, regarder la capitale comme un point attiré simultanément par tous les points du territoire, avec une force proportionnée à l'importance, ou, si l'on veut, au poids politique de chacun d'eux, et tenu par conséquent en équilibre dans la position centrale que détermine la compensation de toutes ces tendances particulières. De sorte que si la population était uniformément distribuée sur toute l'étendue du territoire, la capitale prendrait place symétriquement au centre de gravité de la figure. Mais comme cette uniformité ne se rencontre jamais, il en résulte que la capitale est toujours entraînée par les circonstances hors de cette position symétrique; tellement que, même dans l'hypothèse d'un territoire circulaire, elle se montrerait affectée d'une certaine excentricité provenant des inégalités de densité de la population. Et il faut remarquer que les variations dans la densité ne sont pas les seules dont il faille tenir compte; car, à parité numérique, les populations d'un point à l'autre diffèrent encore par la valeur propre des personnes qui les composent. C'est ce qui fait que les capitales, outre leur propension générale vers les parties du territoire où l'agriculture étant le plus développée, la population est proportionnellement la plus forte, en ont une encore plus vive vers les foyers privilégiés du commerce et de l'industrie. Au résumé, il est hors de doute que la position des capitales, si délicate qu'elle soit, n'est qu'une affaire de calcul, car elle ne dépend pas d'une seule condition qui ne soit susceptible d'être mathématiquement définie. Mais il faut avoir soin d'observer que les élémens de ce calcul ne se traduisent pas sur le terrain d'une manière simple, car les distances, en géographie politique, ne se mesurent pas au compas, mais à la facilité de transports. D'où il suit que les capitales sont souvent plus rapprochées de points dont un plus grand espace les sépare, que de points géométriquement plus voisins, mais avec lesquels elles sont unies par des lignes de communications moins parfaites. Et il s'ensuit aussi que les variations dans la position des capitales, qui sont commandées par les changemens de l'état intérieur des nations, n'imposent pas toujours à ces villes la nécessité d'un déplacement effectif.

Telle serait donc la méthode pour la résolution du problème de la position des capitales, si ces villes n'étaient pas soumises, comme les autres, en ce qui concerne leur propre convenance, à la loi des inégalités géographiques. Et en effet, pour aller de suite à l'extrême, si une position déterminée par le calcul précédent venait à se trouver comprise dans un espace inhabitable, il est évident que cette position, bien que dictée par le calcul général, ne pourrait être occupée. Il est donc évident aussi que la position des capitales est assujettie à des conditions relatives à la convenance propre de ces villes elles-mêmes. De même que les avantages de la richesse agricole et minérale, de la facilité des communications, de la sécurité à l'égard de l'ennemi, même de la beauté des campagnes, font dévier dans certaines limites toutes les villes, de même les capitales ne sont pas tellement assujetties aux injonctions des lois générales du territoire, qu'elles ne puissent s'en écarter par les mêmes causes et de la même manière. Ce n'est pas assez que leurs rapports, avec les diverses parties du territoire, soient le plus justement équilibrés et les plus aisés possible, il faut aussi que l'entretien de leur population soit secondé par des circonstances suffisamment favorables. Or, il est clair que ces circonstances ne se rencontrent que dans des localités d'autant plus rares que l'étendue des capitales, dépassant la mesure commune, ces villes ont besoin, soit pour leur construction, soit pour l'alimentation de leurs habitans, soit pour la facilité des transports, de se trouver sur un territoire traité par la nature avec une bienfaisance toute spéciale. Et cette condition est tout-à-fait essentielle; car si elle n'est point satisfaite, la vie devient beaucoup plus coûteuse dans la capitale que dans toutes les autres parties du territoire, et l'inconvénient en retombe sur le territoire tout entier. En effet, les travaux de la capitale étant destinés à l'ensemble de la nation, la nation a tout entière intérêt à ce qu'ils se fassent avec le plus d'économie possible, et par conséquent à ce que les frais de consommation n'éprouvent, par le fait de l'accumulation des habitans dans la capitale, que le moins de surcharge possible. De sorte que la condition du bon marché dans les capitales, loin de ne se rapporter qu'à l'intérêt de ces villes, se rapporte également à l'intérêt de toutes les autres, et forme par conséquent dans le calcul des positions d'après l'estimation des intérêts généraux, un supplément tout-à-fait normal aux élémens que nous avons d'abord mis en ligne.

La tendance à des communications convenables pour le commerce qu'elles ont directement avec l'étranger détermine une seconde sorte d'anomalies dont il est d'une haute importance de tenir compte, tant elle est quelquefois

considérable. C'est cette tendance qui, malgré les sollicitations contraires de la gravitation politique, entraîne parfois les capitales jusqu'au voisinage des frontières. Il est clair que son énergie doit être proportionnelle à l'intérêt de la nation au commerce extérieur de sa capitale, et que la déviation doit avoir lieu du côté où la capitale a le plus à faire, et vers un point commode de débouchement. C'est-à-dire, plus généralement, que les lois de la gravitation à l'extérieur s'ajoutent, ou se combinent avec elles, à celles de la gravitation intérieure. L'excentricité des capitales, relativement à la position qui leur est commandée par les conditions de leur propre territoire, peut donc, jusqu'à un certain point, servir de caractéristique à l'esprit politique des nations, puisqu'elle est la mesure de la valeur de leurs correspondances avec le dehors. Néanmoins, il faut observer qu'il n'est pas impossible qu'une capitale sollicitée, même vivement par l'étranger, conserve cependant la position qui convient au pays considéré en lui-même. Cela se produit en effet toutes les fois qu'il y a équilibre autour de cette position entre les tendances aux diverses frontières. L'avantage est immense. Et d'autant plus qu'indépendamment de ce que la capitale étant mieux placée remplit mieux ses fonctions, elle est garantie par là d'un grand danger. Il y a à craindre en effet, lorsqu'une capitale devient assez excentrique pour se placer dans une des positions normales du commerce extérieur, et particulièrement dans une position maritime, qu'au lieu de demeurer libre et dégagée, elle ne fasse superposition à une simple place de commerce que l'économie générale du territoire institue au même endroit, et ne contracte malheureusement par cette alliance le caractère propre à ce genre de villes; d'où résultent nécessairement de tristes aberrations dans l'esprit politique du pays.

Enfin, de même que le commerce avec l'étranger a pour effet de déterminer une excentricité dans le sens de sa prépondérance, de même la guerre, par un effet inverse, tend à en déterminer une en sens contraire. Comme les capitales sont le vrai cœur du pays, le pays tout entier doit leur faire rempart. Ce qu'elles souffrent, il le souffre, et son indépendance suit les mêmes lois que la leur. De même donc que sur les territoires exposés aux dévastations, les populations renoncent volontiers, pour se mettre à l'abri, à quelques uns des avantages dont elles pourraient jouir dans les positions menacées, elles ont également intérêt à acheter la sûreté de leur capitale par quelques sacrifices. Mais ce n'est pas dire qu'il leur faille toujours se résoudre à l'écarter, dans ce but, de sa position régulière, car il leur est si utile qu'elle y soit, qu'il n'y a point de dépenses qu'elles n'aient de l'avantage à faire pour l'y maintenir. A moins donc que la capitale ne soit placée sur la mer, au risque inévitable des surprises, des bombardements, de l'incendie, elles sont maîtresses de la soustraire, à volonté, aux coups de l'ennemi, car, ainsi qu'il y a des travaux qui la peuvent rapprocher des frontières, il y en a qui peuvent l'en éloigner aussi facilement.

De la construction des villes.

Le meilleur emplacement pour la construction d'une ville, abstraction faite des rapports avec les populations extérieures, est celui qui convient le mieux à la facilité des constructions, à la salubrité, à la commodité de la circulation, à l'élégance. A ces divers égards, les positions des villes diffèrent considérablement les unes des autres. Et en effet, comme ces positions sont déterminées d'ordinaire par des circonstances générales de géographie, tout-à-fait indépendantes de celles que nous venons de dire, les villes sont obligées de s'accommoder tant bien que mal des conditions qu'elles rencontrent sur l'emplacement qui leur est ainsi désigné. De plus, comme la plupart ne se fondent point de propos délibéré, et que, lorsqu'elles commencent, le degré d'extension qu'elles sont destinées à prendre dans la suite des temps ne se voit pas, il s'ensuit qu'un emplacement qui pouvait être bon dans le principe, plus tard, par les changemens que la ville éprouve, cesse quelquefois de l'être. Cependant, quoiqu'il faille reconnaître que les colonies envoyées dans des territoires inoccupés sont à peu près les seules villes qui soient entièrement libres de se choisir un emplacement à leur gré, il n'en est pas moins vrai que la recherche de quelques uns des avantages d'emplacement les plus essentiels influe toujours, dans certaines limites, sur la position que prennent les villes; ce qui est même d'autant plus naturel qu'en général les lois de l'extérieur ne leur fixent point cette position avec une précision absolue, et qu'il suffit souvent d'une déviation géographique presque insensible pour leur procurer un emplacement incomparablement plus convenable que tous ceux du territoire circonvoisin.

Les conditions les plus favorables pour la construction sont évidemment que le terrain soit solide, qu'il y ait autour de l'emplacement tous les matériaux nécessaires, et que ces matériaux soient à la fois d'une exploitation facile et de bonne qualité. On peut dire que la ville résulte alors simplement d'un nouvel arrangement donné à la masse minérale dont son territoire se compose. Ses murailles coûtent peu, et elle a toute disposition à grandir et à varier comme la convenance des temps le commande. Si même il est utile qu'elle se dépeuple, elle s'y prête encore, puisque le dommage causé par les édifices perdus se trouve alors au minimum. A la vérité, comme, à peu d'exceptions près, il y a partout, soit de la pierre, soit de l'argile, on peut partout bâtir. Mais comme dans certains lieux ces matériaux ne peuvent être employés qu'à grands frais, que dans certains autres ils ne peuvent produire que de mauvaises maçonneries, que dans d'autres enfin ces deux désavantages sont réunis, il s'ensuit que cette facilité, bien qu'universelle, varie cependant extrêmement d'une ville à l'autre. Sans compter qu'il est bien rare qu'il n'y ait pas quelques uns des élémens indispensables à l'architecture qui ne soient situés hors de portée. C'est ce qui fait que les villes, malgré la dépense des transports, sont fréquemment réduites à se construire, au moins en partie, avec des matériaux empruntés à des terrains éloignés. Cet accident paraît surtout commun si l'on tient compte non seulement de ce qui appartient aux édifices, mais du pavage des rues. Il faut en effet des pierres d'une résistance toute particulière pour ce service. Elles ne sont pas comme celles des murailles, qui, une fois placées, ne s'usent guère; leur consommation est rapide et continuelle. Plus les villes sont populeuses, plus elles en veulent; et non pas dans le simple rapport de leur étendue, car y ayant, à surface égale, plus d'empressement des piétons, des chevaux, des voitures dans les grandes villes que dans les petites, les rues s'y mettent à proportion plus vite en poussière. D'où il suit que plus les villes sont importantes, plus la condition du bon marché et de la bonne qualité de ces pierres est considérable pour elles, et influe sur la facilité avec laquelle elles s'entretiennent et se développent.

Les anciens faisaient plus attention que nous à la salubrité. Ils ne manquaient pas, toutes les fois qu'ils le pouvaient, d'orienter leurs villes de la manière la plus favorable. Les diverses expositions leur paraissaient constituer des principes hygiéniques très différens, et l'on trouve dans Hippocrate l'examen détaillé de leur influence sur les maladies et les tempéramens. « Si quelqu'un, dit-il, dans son Traité de l'air, des lieux et des eaux, arrive dans une ville qui lui soit inconnue, qu'il considère quel en est le site et l'exposition aux vents et au soleil; car les énergies ne sont pas les mêmes dans les villes tournées au nord ou au midi, à l'orient ou au couchant. » Il recommande particulièrement l'étude des vents, soit généraux, soit locaux.

Digitized by Google

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu effet dans ces phénomènes une source d'inégalités très puissante. Comme les villes diffèrent les unes des autres par les rivières qui les arrosent, elles doivent naturellement différer encore davantage par les courans d'air qui les traversent habituellement, et dans lesquels on y respire. Aussi rien ne paraît-il plus juste que de tenir grand compte, ainsi que le faisaient les anciens, des différences qui existent dans l'air entre les divers emplacemens. Mais la difficulté est d'en tenir compte exactement; car bien que l'on ne puisse refuser de les ranger parmi les causes physiques qui font le plus varier les caractères de l'état de maladie, et même de l'état de santé, d'une ville à l'autre, la géographie pathologique n'est cependant point encore assez arrêtée pour définir exactement leur influence et par conséquent leur valeur. Toutefois, sans entrer dans un détail si profond et dont on est si peu maître, on en sait assez, dès à présent, pour comprendre comment, selon l'exposition au soleil et aux montagnes, la température moyenne des saisons doit changer dans l'intérieur des villes; comment, selon la qualité du sol et la direction ordinaire des vents, les villes sont plus sèches ou plus humides; comment elles sont plus ou moins salubres, selon qu'elles sont plus ou moins voisines des régions marécageuses, et placées à leur égard au midi ou au nord; comment, soit par l'interposition des collines, soit par la direction transversale des rues, on peut les mettre à l'abri, au moins en partie, des vents nuisibles; comment enfin, soit par les rues, soit par les jardins, soit par les rivières, on peut y ménager un aérage convenable. C'est surtout à cette dernière condition qu'il est important de viser, les différences de salubrité qui s'observent entre les villes, et même entre les divers quartiers d'une même ville, n'étant le plus souvent que le résultat des différences qui y existent dans l'aérage.

Le rôle de l'eau, pris en lui-même, marche de pair, dans l'histoire naturelle des villes, avec ceux de l'air et du soleil. Les Grecs en faisaient le même état. « Qu'il recherche diligemment, ajoute Hippocrate au précepte que nous avons tout-à-l'heure cité, comment est la ville à l'égard des eaux; si elles sont marécageuses, douces, dures, descendant de lieux élevés, sortant de la roche. » L'eau exerce en effet une telle influence, non seulement sur l'organisation de l'homme, mais sur toute l'économie domestique, qu'on ne peut hésiter à la ranger parmi les agens les plus essentiels de la salubrité des villes. Sans elle, il n'y a point de propreté; et plus elle abonde, plus se fortifie cette importante partie de la police et des mœurs. Les villes dans lesquelles, faute d'être assez répandue, elle est regardée par les habitans comme une denrée marchande, sont donc dans un état réel d'infériorité à l'égard de celles où elle abonde, et dans lesquelles, au moyen de dérivations, on peut en faire partout usage sans ménagement, comme de l'air. Les emplacemens doivent donc paraître très différens les uns des autres selon la quantité d'eau qui s'y trouve et sa facilité à s'y distribuer. Ceux à la partie supérieure desquels jaillissent des sources vives suffisantes, ou qui sont dominés à peu de distance par les ruisseaux des collines, ont par conséquent l'avantage, même sur ceux qu'une rivière arrose, puisqu'il y faut moins de dépense pour y éparpiller les fontaines. Mais combien ils l'emportent sur ceux qui manquent d'eau, on le peut mesurer en voyant les villes affligées par cette pénurie tomber dans la saleté et l'insalubrité, ou s'interrompre dans leur développement, ou racheter à grands frais, par des travaux, soit de citernes, soit d'aqueducs, soit de machines, l'inconvénient fatal de leur situation. Et la question de la quantité n'est pas la seule dont il soit convenable de se préoccuper. Les villes diffèrent aussi, et plus considérablement qu'il ne semble au premier aperçu, par la qualité de l'eau dont on y fait usage. La médecine saura sans doute un jour dresser le tableau positif des maux produits dans les villes par les eaux délétères qui n'y sont que trop souvent accueillies; et les populations mieux averties ne balanceront pas à s'assurer à tout prix, au moins pour leur nourriture, leurs ablutions et leurs bains, des eaux saines. Il ne peut donc venir trop d'eau dans l'intérieur des villes, puisque ce liquide, même lorsqu'il est de mauvaise qualité, est susceptible de contribuer de toutes sortes de manières, et principalement par le lavage des rues, à la salubrité. Mais s'il est important qu'elle arrive sans peine, il ne l'est pas moins qu'après s'être souillée et corrompue, elle s'éloigne de même et rapidement. Rien n'est plus funeste aux villes que les cloaques. Il y a donc là le principe d'une troisième condition à laquelle il n'est pas moins utile de satisfaire, en ce qui concerne l'eau, qu'aux deux premières. Dans le régime hydraulique des villes, les égouts ne sont que le complément des aqueducs; et comme certaines dispositions du terrain, soit l'inclinaison générale, soit la perméabilité souterraine, trop peu employée, à ce qu'il me semble, jusqu'ici, contribuent puissamment à l'économie et à la bonté de ces établissemens, il s'ensuit que l'on ne peut se dispenser de comparer aussi à ce point de vue les emplacemens.

La commodité de la circulation, surtout à l'égard des chevaux et des voitures, exige que le sol soit à peu près horizontal. Cependant, lors même qu'il se trouve sur l'emplacement de la ville quelques légères éminences, la circulation n'est pas nécessairement gênée. Il suffit d'avoir l'attention de consacrer ces éminences aux quartiers dont le service emploie le moins de voitures, d'y arranger les rues dans un ordre convenable pour que leur inclinaison soit peu sensible, et même que dans les principales, il n'y ait point de pente du tout. Ainsi, on ne peut condamner d'une manière absolue les collines. Bien plus, dans certains cas, on peut les rechercher, car elles se prêtent admirablement à servir de base aux édifices publics qui, à cause de leur importance, méritent de dominer l'ensemble de la ville.

Il y a en effet deux manières tout-à-fait différentes de considérer les emplacemens relativement à la beauté. Si l'on prend son point de vue dans l'intérieur des villes, il n'est pas douteux que les terrains de niveau ne satisfassent mieux à la convenance, et par conséquent à la beauté de chaque rue en particulier, que les terrains montueux. Mais si on le prend au dehors, les éminences se présentent au contraire comme une condition fondamentale de la beauté, car quelle que soit la magnificence des monumens, la perspective, pour peu qu'on s'éloigne, les abaisse bientôt à la hauteur des champs, et ils disparaissent. Si une ville veut prévenir ceux qui arrivent à elle, en les frappant par le charme ou la splendeur de ses constructions, il lui faut donc nécessairement quelques reliefs qui la rehaussent et sur lesquels elle puisse dresser les œuvres d'architecture dont elle se fait honneur. Quelles créations humaines produisent un effet plus imposant que ces villes qui, sortant en amphithéâtre des plaines de la mer, se révèlent de loin aux navigateurs étonnés de leurs nombreux étages et des édifices de tout genre qu'elles étalent complaisamment à l'horizon? Loin de se confondre avec le rivage, elles se lèvent et semblent appeler; on ne peut passer devant elles sans les saluer du regard, et il n'est point agréable de poursuivre sa route sans avoir incliné vers leur port pour les admirer de plus près. Et même en se tenant dans l'intérieur des villes, la valeur esthétique des éminences se recommande encore. Elles y jouent en effet, quant au spectacle que les villes doivent se donner à elles-mêmes, un rôle exactement pareil au précédent. Il y a des villes qui, semblables aux architectures souterraines, n'ont jamais été vues d'un coup d'œil, et qui, faute de reliefs propres aux perspectives, ne se laissent en quelque sorte connaître que pièce à pièce, par supputation. Aussi, combien l'art y est-il gêné! Les éminences n'augmentent pas seulement l'effet des édifices en les détachant de la

foule pour dessiner superbement leurs contours dans le ciel, elles les multiplient véritablement en faisant croître le nombre des points d'où l'on jouit de leur vue. Si bien qu'on pourrait à la rigueur estimer mathématiquement la valeur de ces accidens naturels d'après l'accroissement de visibilité qu'ils confèrent aux constructions dont ils sont revêtus. Et, de plus, en même temps que les éminences permettent aux villes de faire briller leur magnificence dans la campagne, elles leur donnent la facilité de s'enrichir en retour de toutes les beautés de celles-ci. Quelles admirables ressources n'en résulte-t-il pas pour la décoration des villes, soit que l'on occupe les sommets et les penchans par d'élégans et ombrageux jardins, perdus pour ainsi dire dans l'espace, loin de la cité, au milieu des sites lointains qui leur servent de prolongement et de bordure; soit que l'on s'arrange de manière à y marier les vues de l'intérieur avec les horizons du dehors, et que l'on en profite enfin comme d'un principe d'harmonie entre les pompes de l'art et celles de la nature.

Si l'on ne peut nier que les monumens n'aient une certaine influence sur le caractère des populations par les impressions continuelles qu'ils exercent sur l'imagination, il faut reconnaître qu'il en est de même des paysages qui sont, à proprement dire, l'architecture de Dieu. Il y a donc encore à cet égard des différences profondes entre les villes, selon que les emplacemens sur lesquels elles s'élèvent les mettent en rapport soit avec les scènes sublimes des montagnes, soit avec l'immensité de l'Océan, soit avec les vagues lointains, soit avec les vastes plaines semées de villages, soit avec les rians coteaux, ou que, prosternées au niveau de la campagne, les perspectives extérieures leur soient interdites, et que, sauf le ciel, les murailles y soient la seule pâture des regards. Les Grecs, à la tradition desquels l'art, dans ses rapports avec la terre, ramène toujours, considéraient toutes ces différences avec une précision poussée peut-être à l'excès, mais inspirée toutefois par une juste conscience de l'autorité mystérieuse de la sensation sur les âmes. « Vous trouverez presque toujours, dit le grand médecin que nous avons déjà invoqué, que les formes et les mœurs des hommes sont en harmonie avec la nature des pays. » Cela est vrai. On peut comparer les émotions que ressentent les yeux à celles de l'oreille; et par conséquent les tableaux variés dans lesquels il plaît à la nature de nous envelopper, peuvent être assimilés à des concerts toujours retentissans, et dont notre âme finit par accepter insensiblement la modulation.

Les anciens, lorsqu'ils voulaient bâtir une ville, après avoir fait choix d'un emplacement convenable et invoqué les dieux, traçaient à la charrue, suivant certains rites, la ligne d'enceinte; ils marquaient ensuite le plan des rues, du forum, des principaux édifices, et toute l'ordonnance de la ville, délibérée à l'avance, se trouvait ainsi gravée sur le sol dès le principe. Il est rare, chez les modernes, surtout en Europe, que la construction d'une ville soit une œuvre d'ensemble. Il arrive presque toujours que l'agrégation se forme successivement, sans calcul, par accroissemens imprévus. Toutefois, quelle que soit la liberté laissée aux individus dans cette manière de bâtir les villes, l'état retient nécessairement l'autorité, non seulement sur ce qui touche au placement et à la construction des édifices publics, mais sur trois points généraux qui, dépendant des édifices particuliers, intéressent cependant toute la communauté: je parle de la salubrité, de la sûreté, de la commodité de circulation. Et comme la beauté des villes dépend également à certains égards des édifices particuliers, et intéresse aussi toute la communauté, il ne me paraît pas douteux que lorsque le goût de l'architecture sera plus développé, l'état ne soit investi, sur ce quatrième point général, d'une autorité qu'il n'exerce point encore, mais qui est légitimement à lui dans le droit idéal.

La première condition de la salubrité est l'aérage, dont les moyens sont les rues et les jardins. Si les hommes, pour vivre plus près les uns des autres, mettaient leurs maisons en monceau, ils n'y pourraient tenir parce que l'air leur manquerait. Il convient donc que toutes les maisons soient largement baignées par ce fluide. Et comme la vie parmi les végétaux est également dans les lois naturelles de l'homme, il convient aussi que l'air destiné aux maisons soit continuellement rafraîchi par les émanations des jardins. Il est donc incontestable que des habitations peu élevées, entourées de plantations, disposées sur des rues spacieuses, forment, au point de vue de la salubrité, l'ordre le plus parfait. Telle est la méthode des Chinois. Mais il en résulte que l'étendue de leurs villes, proportionnellement à la population qu'elles contiennent, est immense; au point que dans celles de premier ordre les quartiers éloignés constituent véritablement, à cause de la difficulté des communications, des villes distinctes. C'est un désavantage sensible. Il est donc utile de l'éviter, et, sans compromettre la salubrité, de prendre du moins entre les deux intérêts un tempérament opportun. Le procédé le plus simple est la superposition des maisons. Et ce procédé, s'il était susceptible d'une extension indéfinie, se prêterait en effet d'une manière merveilleuse au rapprochement. Il est à remarquer en effet que plus les villes sont populeuses, plus l'inconvénient de l'étendue s'y fait sentir, non seulement parce que cette étendue croît en raison du nombre des habitans; mais parce que la vivacité des affaires, et par conséquent le besoin de la promptitude dans les mouvemens, croît aussi dans la même mesure. De sorte que la tendance des villes à se contracter augmente en raison multiple du nombre des habitans: c'est-à-dire qu'elle suit une progression très rapide. Aussi, bien qu'il soit certainement préférable, tant pour la salubrité que pour l'indépendance et la tranquillité domestiques, que chaque maison, j'entends chaque enceinte de famille, ait son toit, ainsi que cela a lieu dans les villages, cependant dès que les agrégations deviennent tant soit peu populeuses, on y voit aussitôt plusieurs maisons sous le même toit. Sauf les exceptions aristocratiques, il n'y a pas de ville considérable où cet usage n'ait cours. On sait qu'il régnait déjà dans l'ancienne Rome. « Une si grande multitude de citoyens, dit Vitruve, ne pouvant être logée de plain-pied dans la ville, il a fallu recourir à l'exhaussement des édifices. Au moyen des étages et des balcons multipliés dans la hauteur, le peuple romain a su se faire, sans aucun embarras, des habitations excellentes. » Mais plus les particuliers sont portés à entasser ainsi les maisons, plus il est urgent que l'état tienne la main à ce qu'ils ne le fassent pas avec une immodération nuisible à la communauté. Il est évident en effet que la salubrité serait nécessairement en danger si l'on augmentait indéfiniment la hauteur des emplacemens sans augmenter dans le même rapport, au moins à partir d'un point déterminé, la largeur des espaces réservés autour d'eux pour le passage de l'air et de la lumière. Il faut donc veiller à ce que, dans l'intérieur des villes, il y ait toujours proportion entre la superficie couverte par les maisons et la superficie laissée libre. Il résulte de ce principe que la contraction des villes par la superposition des maisons, au lieu d'être indéfinie, se trouve soumise à une loi de maximum. Cette loi, toute géométrique, est fort simple, et même assez élégante. Etant considérée une enceinte dans laquelle les rues ont le minimum de largeur et les maisons la hauteur proportionnée à cette largeur, le nombre des habitans y croîtra à mesure de l'augmentation du nombre des étages, tant que le rapport du nombre des étages au nombre d'étages qui correspond au minimum de largeur des rues sera moindre que le rapport de la superficie totale de l'enceinte au double de la superficie totale des premières rues. A partir de ce point, la multiplication des étages, loin d'augmenter la capacité habitable, ne fait plus que la dimi-

nuer. C'est évidemment sur cette loi que doit être réglée dans les grandes villes la proportion entre la largeur des rues et la hauteur des maisons, puisque la population, comme nous l'avons fait observer, a d'autant plus de tendance à se resserrer qu'elle est plus nombreuse. Donc, jusqu'à une certaine limite, plus les villes se contractent, plus leurs rues prennent de largeur. C'est assurément un résultat théorique très remarquable. D'autant qu'il forme harmonie, jusqu'à la limite en question, avec cette autre loi, que l'empressement dans les rues étant proportionnel au nombre des habitans, il est convenable d'augmenter la largeur des rues en raison de ce même nombre.

Il y a à remarquer aussi à ce sujet qu'en général, la circulation des habitans ne prenant pas tout l'espace qui est nécessaire pour celle de la lumière et de l'air, cet espace se divise naturellement en deux parties, dont l'une sert à former les rues et l'autre les jardins. Et cela ne peut manquer puisque, la végétation ayant non seulement une influence utile sur la salubrité, mais toutes sortes de charmes pour la vue et la promenade, il y a un avantage incontestable à occuper par des plantations toute l'étendue que l'activité des affaires ne réclame pas. Il faut donc entendre que ce que nous avons dit ci-dessus, sous le nom de rues, touchant l'espace libre, se rapporte à un espace en partie nu et en partie planté; et comme les rues et les jardins ne sont pas tout-à-fait dans les mêmes conditions relativement à l'aérage, il s'ensuit qu'il se présente un nouvel ordre de considérations fondé sur la distinction de ces deux genres de canaux. Mais, outre que cette analyse nous mènerait trop loin, les expériences qui seules peuvent l'éclaircir manquent entièrement. Nous nous bornerons donc à faire observer que, toutes choses égales d'ailleurs, le rapport entre l'étendue des rues et celle des jardins est réglé par le degré d'activité des habitans; car plus ils sont sédentaires, plus ils ont de goût aux jardins, moins ils ont besoin de rues, et à l'inverse, si beaucoup d'affaires les appellent au contraire hors de chez eux. C'est une différence qui se marque bien entre les villes du Moyen-Age qui avaient des rues étroites et des jardins multipliés, et les nôtres qui ont de larges rues et peu de jardins. Mais quelles que soient les variations que l'utilité générale commande, il est évident que l'étendue laissée à la végétation, et qui n'est de pur agrément qu'en apparence, ne peut être diminuée que l'étendue donnée aux rues n'augmente de la même quantité. Bien que la plupart des jardins soient à proprement parler étrangers au domaine public, puisque leur administration peut être abandonnée sans aucun inconvénient à la fantaisie des particuliers, l'état, par un droit de police dont l'exercice est urgent, doit donc y avoir surveillance, et les défendre contre l'aliénation, car leur conservation intéresse, aussi bien que celle des rues, la communauté tout entière.

C'est également à l'état qu'appartient l'ordonnance du plan géométrique des maisons. C'est cette ordonnance qui constitue ce que l'on peut nommer le système circulatoire des villes. Quel doit être le nombre de leurs vaisseaux de premier ordre? En quels lieux doivent-ils aboutir? Suivant quelles lignes? Avec quels entrecroisemens? Et de même, quelles doivent être les conditions des vaisseaux secondaires ajustés sur cet appareil fondamental pour en faire communiquer les diverses parties les unes avec les autres et avec les massifs intérieurs? Tous ces problèmes se ramènent en définitive à déterminer les compensations qui doivent s'établir, en raison des différences de valeur des divers points de la ville, entre les tendances propres de chaque point à se mettre en relation avec tous les autres par le chemin le plus court. C'est ce calcul de compensation qui règle souverainement le plan des villes. Par conséquent, la classification hiérarchique de tous les points qui les composent, au point de vue de l'importance des communications qui doivent aboutir à chacun d'eux, en est le principe essentiel. C'est la même méthode sans doute qui est dans l'esprit de la nature pour la composition du système vasculaire des organismes, et il est aisé de voir qu'en raison de l'inégalité des hommes et des lieux, celle-ci conduit aussi à la diversité indéfinie. Le système des villes anciennes, si l'on s'en rapporte au témoignage de Vitruve, était fort simple. La place publique était au centre; les rues principales, partant des portes et orientées de manière à ce que les vents malfaisans n'y pussent entrer, convergeaient régulièrement à cette place, comme les rayons d'une étoile; des ruelles transversales, parallèles au mur d'enceinte, reliaient les unes avec les autres ces grandes lignes. Quand la ville était sur la mer, pour éviter de lui donner deux centres, on transportait la place publique sur le port, en y coordonnant de la même manière tout l'ensemble. Mais ce que l'on sait de Rome et des autres grandes villes de l'antiquité, ce que nous découvrons même des ruines de quelques unes, suffit pour montrer que le système en question n'était chez les anciens qu'un idéal théorique. A moins, en effet, que l'on ne puisse réunir en une même place tous les édifices auxquels la communauté a intérêt, il est évident qu'il tend à se constituer dans les villes plusieurs centres distincts qui commandent chacun une convergence particulière des rues. Et comme les édifices en question concernent certaines parties de la ville plus spécialement que les autres, et s'y trouvent par conséquent attirés de préférence, ou, à cause des inégalités du terrain, sont en meilleure situation dans certains lieux que dans les autres, il s'ensuit que ces divers centres se trouvent sensiblement séparés les uns des autres, et ne peuvent être rapprochés, sans violation des convenances. On doit tenir compte aussi de l'action des divers quartiers les uns sur les autres; car, leur influence réciproque augmentant en raison de l'importance de leur population, ils introduisent dans le système général de la circulation des conditions particulières exactement analogues à celles qui se déduisent de la considération des édifices publics. Auquel il faut joindre que chaque quartier, en raison des temples, des marchés, des autres établissemens publics qui lui appartiennent, constitue en quelque sorte une ville à part, et détermine par conséquent, indépendamment de son enchaînement dans le système général, un système propre de circulation. Et même, ce qui augmente encore la complication, il est clair que le système circulatoire propre à chaque quartier doit nécessairement changer suivant le caractère et les mœurs des habitans, de sorte que l'ensemble de ces systèmes forme un système total profondément varié. On peut donc, comme nous le disions, comparer cette détermination à celle du système circulatoire des animaux, tantôt simples comme les embryons, tantôt composés de membres différens destinés à des fins différentes et différemment assemblés. Et de même aussi, cette détermination ne peut se faire que par une puissance d'en haut, qui ait vue sur l'ensemble et sur le détail en même temps, et qui sache ainsi régler l'harmonie par la pondération de toutes les tendances particulières et la conscience de tous les rapports généraux.

Ce serait donc fort mal entendre les principes de l'architecture des villes, que de s'arrêter à une formule aussi simple que celle de l'ordonnance étoilée de Vitruve, ou que celle de l'ordonnance quadrangulaire, plus élémentaire encore, et qui semble consacrée par l'aveu de presque tous les architectes modernes. De telles ordonnances peuvent sans doute se prêter à des agrégations d'un rang inférieur, mais elles perdent toute convenance dès qu'il s'agit de réunions plus considérables, dans lesquelles les relations publiques et privées sont nécessairement plus complexes. Il ne serait pas moins absurde de considérer une ville comme le résultat du rapprochement de plusieurs villages, que de considérer un organisme composé comme la juxtaposition de plusieurs organismes rudimentaires. Les ordonnances en question, loin d'être régulières, quand elles s'appliquent

Digitized by Google

aux grandes villes, ne sont donc au fond que déréglement et anarchie. Elles impliquent l'égalité absolue des lieux. Aussi, sans avoir besoin de l'analyse de leurs défauts, peut-on les condamner sur ce seul trait, qu'entre deux points quels qu'ils soient, on ne communique jamais, sauf dans la même rue, que suivant une ligne brisée à angle droit; tandis qu'il est évident que la loi logique des communications est une ligne d'autant plus voisine de la droite que l'importance des points qu'il faut mettre en rapport est plus grande. En un mot, il n'y a aucune hiérarchie, et les lieux qui ont le plus de valeur sont traités de la même manière que ceux qui en ont le moins. On peut, à la vérité, comme on le voit dans les villes où ce système égalitaire a prévalu, tempérer l'inconvénient en plaçant dans la même rue les édifices entre lesquels il y a le plus de relations. Mais il n'en subsiste pas moins à l'égard de toutes les autres parties de la ville, et dans leurs relations même avec ces édifices. Enfin il est fondamental. Il ne serait donc guère moins absurde de tracer toutes les grandes routes d'un pays à angle droit les unes sur les autres, que de régler suivant cette même méthode le système des rues.

Après tout, comme il est manifeste que l'ordonnance de la circulation dépend entièrement du placement des édifices, c'est à ce placement qu'il faut tout ramener. Il se ramène lui-même aux conditions de la population et du terrain. Etant déterminées les dimensions de l'enceinte d'après l'étendue totale des maisons jointe à celle des ouvertures d'aérage, ou plus généralement d'après le nombre, les mœurs et la qualité des habitans, il s'agit d'assigner, dans cette enceinte, les lieux les plus convenables aux différentes parties de la population ainsi qu'aux édifices publics, communs soit à toute la ville, soit à chacun de ces quartiers. Tel est le problème. Calculer les connexions naturelles de chaque édifice avec les autres, et le point d'équilibre entre toutes ces tendances, telle est la méthode pour le résoudre. Comme le problème est analogue à celui du placement des villes sur les territoires, les deux méthodes sont analogues aussi. On ne saurait, il est vrai, regarder la solution, non seulement comme toujours saisissable, pas même comme toujours définie. Mais entre toutes les solutions offertes, le choix fait, tout se précise, puisqu'il ne s'agit plus que d'ouvrir à la circulation les voies convenables, sur le principe déjà énoncé, que plus les communications sont importantes, plus leur voie se rapproche de la droite. Ainsi l'on est mathématiquement conduit à la conception d'un système de voies inclinées les unes sur les autres suivant une série d'angles indéfinie, et conséquemment courbes et brisées. C'est là la formule la plus générale de l'ordonnance des villes. La géométrie en a la charge. C'est elle qui, après avoir déterminé les points du territoire sur lesquels les villes doivent s'élever, la valeur de la population qu'elles doivent rénnir, fixe les dimensions de l'enceinte, la symétrie et l'étendue des quartiers, la place des édifices, et sur tous ces préliminaires, l'appareil des rues. Et il n'y a pas à s'étonner de voir la géométrie envelopper dans son empire toutes ces questions, puisque, les mœurs une fois données, elles ne sont au fond que des questions de nombre, de poids, d'étendue.

Quant à la beauté des villes, comme celle de toutes les autres œuvres d'architecture, elle dépend de l'harmonie des proportions jointe à la convenance. Nous venons donc réellement d'en traiter, bien que d'une manière indirecte, en traitant de la convenance. Reste à considérer ce qui touche à l'harmonie. Bien qu'une ville ne soit à proprement parler qu'un édifice, les lois de son harmonie, à cause de la multitude des particularités, sont beaucoup plus compliquées que celles d'aucune autre construction. Et d'abord, comme, en règle générale, chaque maison est un tout, il s'ensuit que chaque maison doit se justifier par elle-même et avoir par elle-même sa beauté. Mais cette condition ne suffit pas, car si rien n'empêche ces beautés particulières de se contrarier l'une l'autre, leur ensemble pourra manquer absolument de beauté. La beauté des villes n'est donc pas possible à moins que l'art ne soit soumis dans toutes les maisons à l'influence d'une même loi. Telle est la condition primordiale que l'architecture impose dès le principe à ces grands bâtimens, et qui ne leur est pas moins essentielle que celle de la convenance. Il semble donc de là que la ville la plus parfaite serait celle dont le plan sortirait tout entier de la même main. Et théoriquement, on ne saurait nier en effet qu'un architecte capable de ramasser dans sa pensée la foule d'idées qui président à l'érection d'une ville, de les assembler tout en conservant le caractère individuel de chacune, et de donner à toutes leur expression propre en regard de l'harmonie du l'ensemble, ne dût produire la perfection. C'est ainsi qu'ont été faits les ouvrages de Dieu, et c'est pourquoi, avec une conservation si précise des individualités, on y trouve un sentiment d'ensemble si exquis. Mais s'il s'agit de l'homme, dès que le sujet qu'il se donne se complique, l'impuissance de ses facultés se trahit: il ne trouve plus le moyen de gouverner en lui avec clarté tous les modèles de son œuvre; il devient aveugle ou sur le détail ou sur l'ensemble, selon qu'il s'applique ou à l'ensemble ou au détail; enfin toutes les harmonies qu'il essaie d'enfanter sont troubles ou vicieuses, parce que le particulier y est sacrifié au général, ou réciproquement. Aussi voit-on que la plupart des villes qui ont été bâties avec méthode, loin de s'approcher plus que les autres de la beauté idéale, s'en sont peut-être tout au contraire écartées davantage. La loi ne les a soumises à son niveau qu'en leur faisant violence. Les rues, au lieu de représenter, dans la diversité de leurs édifices, une diversité infinie de goûts et de natures, n'ont plus respiré qu'une triste et mensongère identité, ou, comme dans les villes où toutes les maisons sont dans la dépendance officielle d'un palais, qu'un assujettissement plus monotone encore. Bref, les personnes des habitans sont demeurées sous celle de l'architecte, et l'on pourrait même dire, en un certain sens, qu'il n'y a plus eu de maisons puisqu'il n'y a plus eu de familles apparentes. Tandis que dans les villes bâties sans ordre, l'individualité se faisant jour de toutes parts, il y a souvent eu, nonobstant les défauts d'harmonie dans les particularités et dans l'ensemble, plus de véritable beauté que dans les villes conçues avec le sentiment de l'uniformité ou de l'étiquette et faussement régulières. Bien que l'ordonnance des villes, même dans leurs caractères purement esthétiques, intéresse tout le monde, il serait donc dangereux que cette ordonnance fût confiée tout entière à l'état. C'est une charge qui, à moins de certaines restrictions, ne paraît pas de nature à lui convenir. Plus il est porté par le principe même de son existence à l'esprit d'unité, moins il est capable de faire régner dans l'intérieur de villes la franche diversité qui est un de leurs charmes les plus essentiels. A lui l'architecture des édifices publics puisque dans chacun d'eux se témoigne un intérêt général; mais que les citoyens soient appelés à intervenir dans l'architecture privée puisque ce sont leurs personnes que doivent représenter leurs maisons.

Ainsi, à moins que l'on ne suppose à l'état la perfection idéale, le détail des villes lui échappe. Ce n'est pas dire cependant que le contrôle sur les constructions des particuliers lui soit absolument refusé. Nous avons déjà dit comment il doit veiller à ce qu'elles ne puissent nuire ni à la salubrité ni à la commodité de la ville; il s'entend qu'il doit veiller également à leur solidité; enfin il résulte de ces principes que dans les villes où les maisons sont superposées, ces mêmes droits doivent s'étendre jusque dans l'intérieur des entassemens, puisque les canaux qui y assurent la circulation de l'air, de la lumière, des habitans, ne sont au fond que des ruelles entre la rue et les maisons, et par conséquent de véritables appendices du système circulatoire de la communauté. Mais, de plus, on peut affirmer que, même en ce qui concerne la proportion et la décoration des édifices

privés, en moins en ce qui touche à l'extérieur, son droit de surveillance est indéfectible. Il est évident, en effet, que si l'état ne peut empêcher les citoyens de vivre dans des habitations à leur gnise, il peut cependant les empêcher d'offenser le public par des meçonneries déplaisantes, du même droit que par des meçonneries incommodes. Sans prendre l'initiative sur le plan des maisons, il est donc nécessaire que l'autorité tienne la main à ce qu'aucune construction ne puisse fausser, par une fantaisie déplacée, le symétrie de l'ensemble. Il faut que cet ensemble soit un concert de tous les citoyens, et que personne n'ait le liberté de le troubler per des dissonances fâcheuses. Il y a, en effet, dans les villes, lors même que tout n'y procède pas de la même pensée, un principe puissant d'harmonie, et c'est dans le secret accord des citoyens les uns avec les autres que ce principe repose. C'est cet accord qui doit faire régner l'unité, sans qu'il y eit besoin de s'y appliquer systématiquement, dens la veriété indéfinie de l'erchitecture des maisons. Si l'hermonie de ces édifices est préparée par celle des sentimens et des mœurs de leurs habitans, l'harmonie esthétique de le cité, toute spontanée, sera parfaite. Je me représente un empiecement convenablement choisi, les rues, les jardins, les places publiques bien trecés, le lieu de chaque édifice marqué, les meisons s'élèvent au gré de chacun, et l'on sent, à les voir, qu'elles sont toutes de la même famille. En quelque direction que l'œil se porte, il rencontre une perspective qui le flatte. Chaque rue est une harmonie dont les maisons veriées qui la composent sont les termes, et dont le convenance réciproque des habitans réunis dens un même voisinege est le principe. Chaque quartier, par la convenance enelogue de toutes les rues qu'il contient, forme une autre harmonie d'un ordre plus élevé. Enfin, la ville elle-même, par la composition de toutes ces harmonies entre elles et avec les édifices publics, en forme une dernière, qui peut, ou frapper d'ensemble, et à plusieurs points de vue, on se diviser en élémens détachés, semblables aux phrases variées mais toujours connexes d'une mélodie bien conduite, et frappant, l'un à la suite de l'autre, l'œil qui se promène dans l'intérieur de la cité. Et ce grand monument d'architecture, qui, evec tant d'unité dans son ensemble, se laisse pourtant partager sans résistance su uns multitude de monumens différens, n'est que la figure symbolique de le société qu'il contient, et dont il n'est pour einsi dire que le vêtement. Les proportions de l'ensemble sont l'expression des relations générales des citoyens, celles des constructions particulières sont l'expression du goût et de l'elsance de chacun, et entre toutes ces proportions règne un heureux eccord, parce qu'il y en a un tout pareil entre les principes divers qu'elles représentent. De sorte que, sans despotisme, sans violence, en contraire par le développement spontané de toutes les tendances naturelles, s'étend sur toutes les constructions, tant individuelles que publiques, l'empire d'une même loi qui est le système unitaire des institutions et des mœurs.

A la vérité, les grandes hermonies d'erchitecture qoe nous venons d'entrevoir ne peuvent exister non plus que dans un ordre idéal. Mais sans s'élever à la perfection, toutes les villes, pourvu que l'art soit en honneur chez elles, peuvent, par la simple manifestation de leur essence, prétendre à le beauté. Si l'âme des habitans est ouverte aux influences esthétiques, l'amour de ces nobles jouissances les conduit, et ils épargnent volontiers, afin de se procurer d'élégantes représentations de leur communauté et d'eux-mêmes. Il n'y a même pas besoin d'opulence. Dès que la pauvreté ne perce nulle part, la vue respire partout, dens les perspectives qui se présentent à elle, la distraction et le contentement. On vit à l'aise dens le sein des constructions comme dans celui de la nature, et plus encore, car on ne cesse d'y sentir autour de soi, dans le charme des proportions, des témoignages bienveillens de la présence des hommes. Tel est le but vers lequel, par la restauration du sentiment religieux des choses de la terre, joint au progrès du goût et de la richesse dans tous les rangs, doivent tendre nécessairement les villes modernes. C'était, sans doute, ainsi que s'étaient exécutées ces villes de la Grèce que le monde entier contemplait comme les chefs-d'œuvre de l'architecture, et dans lesquelles précieusement contenus comme dans un objet d'art, les citoyens se complaisaient véritablement à demeurer. Le temps les a dissipées, mais leur mémoire est restée pour servir d'exemple et de modèle aux nations qui se préparent à décorer à leur tour, par leurs bâtimens, la surface de la terre. Qu'il nous soit seulement permis d'invoquer ici le souvenir de cette illustre ville de Rhodes, que l'antiquité considérait unanimement comme le type classique de ce genre d'ouvrage. Au temps de la guerre du Péloponèse, les Rhodiens qui étaient alors divisés en trois villes, ayant résolu de vivre désormais tous ensemble, choisirent, dans la partie orientale de leur île, un emplacement utilement situé pour les navigateurs et dans un site agréable. Il s'élevait sur la croupe d'un promontoire largement baigné par les eaux de la mer. Hippodamus de Milet, déjà célèbre par ses murailles du Pirée, fut chargé par eux d'y construire la ville nouvelle. Aucun secours ne lui manqua, car leur république, favorisée par le commerce, était depuis longtemps une des plus éclairées et des plus florissantes de la Grèce. C'étaient eux qui avaient la réputation d'avoir les premiers sacrifié à Minerve; et leur opulence, déjà vantée dans Homère, était regardée comme une récompense de leur piété. Comme dit Pindare dans les Olympiques, Jupiter ayant amené sur leur île une nuée resplendissante, en avait fait tomber une pluie d'or. Mais ce que l'on admira d'abord, ce fut l'art avec lequel Hippodamus sut tirer parti de la situation naturelle du terrain, car il y établit la ville de telle sorte qu'elle se dessinait à l'horizon avec la plus superbe attitude, comme pour annoncer de loin aux navires qui traversaient la mer la puissance et la majesté de l'état des Rhodiens. Quant à l'intérieur même de la ville, on pouvait le regarder comme parfait. « Par ses ports, par ses rues, par ses murailles, par toute son architecture, dit Strabon, Rhodes excelle tellement qu'aucune ville du monde ne lui est préférable, et ne peut même lui être comparée. » Aristide, dans son discours aux Rhodiens, n'en fait pas un moindre éloge. Il y avait des ports destinés à la marine de chaque peuple; et garantis contre les tempêtes par des digues puissantes, ils semblaient convier tout l'univers maritime à l'hospitalité. Des dépouilles navales, monumens de l'empire des mers et de la répression des pirates, ornaient les quais. Les dieux ne possédaient nulle part des temples plus beaux et plus nombreux que dans l'intérieur de la ville. On y trouvait une telle abondance de statues de tout genre, que la Grèce tout entière, au dire d'Aristide, n'en avait pas autant, et que ces statues, dont une seule aurait suffi ailleurs pour l'honneur de la cité, n'étaient employées dans Rhodes que pour la décoration générale. L'enceinte de la ville, d'environ une lieue de diamètre, était formée par une muraille flanquée de distance en distance de tours si hardies, d'une si heureuse proportion, et d'une telle richesse, qu'en approchant de l'île on ne pouvait se lasser de les admirer de plus en plus; et loin de paraître emprisonner la ville, de quelque point de l'intérieur qu'on les aperçût, elles se mariaient élégamment aux maisons en embellissant, comme une noble couronne, toutes les perspectives. Non seulement les rues étaient spacieuses et convenablement dirigées, mais leur ordonnance architectonique, partout empreinte de dignité et partout combinée avec art, était partout variée. C'était ce qu'admirait particulièrement Aristide. « De tous côtés, dit-il, la ville se développait avec splendeur; mais ce qu'il y avait de plus étonnant que tout le reste, c'est qu'elle ne causait à ceux qui en prenaient le spectacle aucune satiété. » Et cependant, comme il le dit ailleurs, tout y était tellement étudié qu'aucune

construction n'y faisait tort à ses voisines, toutes ensemble étant unies dans une ordonnance si harmonieuse qu'il résultait de leur totalité, non point tant une ville qu'une maison ». (Ὡς γένοιτ' ἂν οὐ πόλεως ἀλλὰ μίας οἰκίας.)

On ne manquera pas d'observer que les villes se construisent d'ordinaire tout autrement que nous ne l'avons supposé. Ce n'est que dans des circonstances d'exception que l'on voit des hommes, résolus de vivre ensemble, se choisir de propos délibéré un lieu de réunion, s'enquérir d'un architecte, et lui commander une ville comme on lui commande dans l'usage habituel une maison. Communément les villes se développent où le hasard de leur origine les a jetées, peu à peu, par accroissemens imprévus, et il leur est d'autant plus difficile de suivre un ordre régulier qu'elles se trouvent chargées à chaque instant de constructions antérieures faites en vue d'une population différente. Néanmoins, comme leur tendance incontestable est toujours de s'organiser le mieux possible relativement à leur population actuelle, il s'ensuit qu'elles ne peuvent avoir de meilleur guide, soit pour l'établissement des constructions nouvelles, soit pour le redressement des anciennes, que le plan calculé idéalement sur leur condition présente. L'utilité d'une théorie générale, lors même que cette théorie ne devrait servir à aucune réalisation positive, n'est donc pas douteuse; et n'en résulterait-il même d'autre effet que de faire sentir plus clairement aux villes combien leur ordonnance est imparfaite, et combien il leur serait facile, par des moyens souvent peu dispendieux, de remédier aux vices les plus essentiels dont elles souffrent, ce service mériterait bien quelque estime. J'ai même pensé quelquefois que ce serait un beau sujet d'étude pour les architectes que de se proposer, non point, comme l'a fait Ammanati, la conception d'une ville purement imaginaire, mais celle de la ville nouvelle qu'il y aurait à substituer, conformément aux règles de l'art, à quelqu'une des villes existantes, en partant du même emplacement, de la même population, des mêmes mœurs, du même degré d'aisance, des mêmes besoins généraux; et ce sujet, si varié dans son universalité, est même susceptible de fournir pour chaque ville des solutions multiples, par la clause de conserver des anciennes constructions tout ce dont la ville nouvelle peut s'accommoder sans trop de gêne. Il me semble qu'indépendamment de ce que de tels travaux auraient l'avantage d'inspirer aux architectes de grandes habitudes d'esprit et de les former ainsi à la direction des villes, les populations elles-mêmes se trouveraient excitées, par les aperçus positifs qu'on leur en donnerait de cette manière, à s'intéresser au perfectionnement de leurs villes plus vivement qu'elles ne le peuvent faire dans leur état d'ignorance et par conséquent aussi d'indifférence. Et tout en vivant plus à l'aise, dans un air plus salubre, en face d'une architecture plus capable d'exercer sur elles de bonnes influences, il leur serait encore facile, par une étude plus approfondie des principes économiques de leurs villes, de se préparer, mieux qu'elles ne le font en général, aux variations ultérieures: moins incommodées par le passé, elles seraient moins incommodes pour l'avenir.

Il est certain, en effet, que comme la condition des populations qui occupent les villes change sans cesse, les villes ont tendance à se transformer continuellement. Ainsi, moins il y a de résistance à cette transformation, plus la situation est favorable, puisque s'il était possible de modifier les maisons avec la même facilité que les vêtemens, les villes, au lieu de se trouver en désaccord, comme il n'arrive que trop souvent, avec leurs habitans actuels, seraient toujours exactement à leur goût et à leur mesure. Mais cela ne saurait être, au moins sur la terre, attendu que les édifices, pour y acquérir la stabilité, la beauté, enfin les caractères qui leur conviennent, doivent nécessairement être construits de manière à jouir d'une certaine durée; et comme leur construction demande en même temps beaucoup de peine, il en résulte qu'à moins d'inconvéniens tout-à-fait graves, on a du profit à les faire servir, quoique surannés, tant qu'ils ne sont point usés entièrement. C'est ce qui a lieu surtout à l'égard des édifices publics qui, ayant besoin de plus de majesté ou de plus de grandeur que les autres, ont par là même besoin de plus de solidité, et se conservent par conséquent plus long-temps. Cette obligation n'est cependant pas toujours fâcheuse. Il arrive en effet quelquefois que les générations, par un des plus beaux sentimens d'humanité dont les hommes fassent preuve, au lieu de ne songer qu'à elles-mêmes dans les édifices qu'elles élèvent, s'y appliquent en vue de la postérité, afin de lui préparer d'avance une partie des choses qui lui sont nécessaires, et de continuer à se témoigner parmi les vivans par ces dons pieux généreux. La puissance de durée, loin d'être un vice pour les établissemens de cette espèce, est donc au contraire une de leurs qualités les plus fondamentales et les plus dignes d'être recherchées à tout prix. D'où il suit que les édifices dont se composent les villes se partagent naturellement en deux classes, soumises à des lois de construction absolument différentes. Les uns, quel que soit le changement des temps, ne demandent jamais de réforme, et prennent plus de valeur à mesure qu'ils prennent plus de vieillesse, loin de nuire par le disparate à l'architecture, en sont un des plus beaux et des plus heureux ornemens. Pour eux, l'idéal de perfection est la stabilité éternelle. Les autres, soumis à l'empire de la mode, veulent être renouvelés au contraire continuellement, et pour eux, l'idéal de perfection est de ne durer que juste le temps durant lequel ils conviennent, et de ne coûter qu'en stricte proportion de leur durée. Il faut donc conclure de là que les villes qui, par leurs matériaux ou par leurs méthodes de construction, sont en situation de corriger constamment, sans surcroît de dépense, et pour ainsi dire par une rénovation naturelle d'organisme, les constructions qui s'étaient établies en vue des conditions antérieures, ont la supériorité sur celles qui, moins libres dans leurs variations, obligent en quelque sorte leurs habitans à demeurer emprisonnés dans les vieux habits de leurs pères. C'est à ces villes qu'appartient le privilége de se tenir sans cesse au plus près possible de leur modèle théorique, et c'est à les suivre dans cette faculté de métamorphose, qui tend à devenir de jour en jour plus essentielle, que toutes les autres doivent viser.

Je ne voudrais cependant pas induire de ce qui précède que les villes auxquelles l'économie fait une loi de bâtir solidement soient nécessairement, en principe, dénuées de beauté. Elles sont tout au contraire susceptibles, dans certains cas, d'acquérir un genre de beauté très remarquable, et dont leur lenteur de régénérescence est justement la raison. En effet, si l'on suppose qu'une ville placée dans cette condition soit soumise en même temps à une extension graduelle, l'élite des habitans ayant toujours tendance à quitter les anciennes constructions pour se loger d'une manière plus conforme à ses goûts et à ses habitudes, il s'établira par le cours des temps, autour du noyau primitif de la ville, une série de quartiers d'âges différens, qui, habités d'abord par l'élite des habitans et empreints ainsi des traits les plus élégans de l'architecture de leur temps, puis délaissés, se transmettent de siècle en siècle monumentalement, et constituent par leur ensemble comme une histoire esthétique de la ville. Il y a donc là le principe d'une harmonie architectonique particulière, dont les termes, variés en eux-mêmes selon les lois ordinaires, s'accordent les uns avec les autres selon les lois de la variation historique de l'art. C'est un système plus composé que celui qui appartient aux constructions instantanées, et il se prête par conséquent à des effets plus riches. Il n'y a point de doute que de toutes les villes, au moins dans l'idée théorique, ce sont celles-ci qui jouissent au plus haut

point de variété. Toutefois, malgré cet avantage, comme il leur est impossible de satisfaire aussi exactement que les autres à la loi des convenances, on ne saurait les considérer comme réellement aussi belles. Bien que de nouveaux habitans soient appelés dans les quartiers d'élite, à mesure que leur première population les abandonne, comme les édifices n'ont aucun rapport au caractère de ces nouveaux habitans, il s'ensuit une disproportion qui cause nécessairement du déplaisir. Pour que la beauté de ces villes demeurât dans la voie de la perfection, il faudrait donc que les anciennes constructions, au lieu de s'y conserver en usage, formes successives de la cité, toujours passagères, toujours excellentes pour leur temps, n'y eussent place qu'à l'état monumental. Or, il est évident que l'on se trouve ainsi ramené vers les mêmes lois de beauté que nous avions déterminées en premier lieu. En effet, il suffit aux villes, pour garder dans leur état présent l'image de leurs états passés, de retenir continuellement dans leur décoration quelques uns de ces monumens précieux que l'art et l'histoire recommandent également, et dans lesquels, toute réduite qu'en soit l'expression, la totalité de chaque époque se résume. Et même c'est ce qui vaut le mieux : il ne faut pas que les reliques des morts embarrassent par une vaine ostentation la terre des vivans.

Encore pourrait-on dire que, comme la condition actuelle d'une ville n'est que la conséquence de toutes ses conditions antérieures, cette condition représente toutes les autres, et qu'ainsi une ville, construite uniquement en vue de son présent, exprime virtuellement, d'une manière transcendante, tout son passé. On peut donc considérer chaque ville comme une inscription, marquant sur la terre, en termes ardus mais positifs, l'histoire du monde dans le point où elle s'élève. Et je remarque même que, comme le goût, l'esprit, les mœurs, les institutions politiques et religieuses, varient d'un lieu à l'autre selon les lois du climat et de la dissémination primitive des peuples, les villes, qui sont proprement la figure de toutes ces choses, varient naturellement sur la terre dans le même ordre. De sorte que, différant les unes des autres par le caractère de leurs constructions, suivant un système de variation strictement identique avec celui des groupes divers dont le genre humain se compose, elles constituent par leur ensemble comme une seule ville, qui, enveloppant tout le globe et s'y harmonisant chaque jour davantage, fait resplendir parmi les astres l'expression symbolique du genre humain lui-même.

De la variation des villes.

Mais puisque les villes varient, quelles sont les lois suivant lesquelles leur variation s'opère? Il suffit évidemment, pour les trouver implicitement formulées, de remonter aux principes qui président à l'agrégation des maisons, car elles ne sont que le résultat des modifications qu'éprouve, dans la suite des temps, l'action de ces principes. Comme cette action est essentiellement variable, il s'ensuit que les villes varient continuellement aussi. Tantôt elles s'accroissent, tantôt elles diminuent, même jusqu'à tomber en ruines et disparaître; jamais elles ne sont absolument ce qu'elles étaient la veille et ce qu'elles seront le lendemain. Les hommes ont beau creuser leurs fondations dans le sol et se faire des habitations de pierre et de ciment, il n'y a qu'à resserrer le temps par la pensée pour voir que la mobilité de leurs établissemens sur la terre est toujours semblable à celle de ces nomades qui lèvent chaque matin leurs tentes, pour les planter le soir dans un autre ordre et dans un autre lieu.

Si l'on considère les choses dans l'état régulier, la seule variation des villes est l'augmentation. Une fois établies dans une position conforme à l'intérêt des réunions rurales d'alentour, loin d'avoir tendance à en sortir, elles ne font que s'y enraciner davantage. Et la raison s'en découvre sans peine; car à peine formées, comme elles sont pour les villages une source de prospérité à laquelle ils participent d'autant plus qu'ils en sont plus voisins, elles appellent les agriculteurs à se grouper de préférence près d'elles, à ouvrir de tous côtés des communications vers elles, enfin à se coordonner systématiquement autour d'elles dans tout l'arrondissement auquel elles président. De sorte qu'après avoir été formées à la convenance et par l'impulsion des villages, elles réagissent sur les villages et les obligent à se former à leur tour sur elles. C'est ainsi que dans la production du corps des animaux, lorsqu'à la suite de la simplicité primitive, le cœur naît, il étend aussitôt son activité sur la région d'alentour, rattache à lui les organes qui, en se cherchant un centre, l'ont créé, et tout en les développant, se développe lui-même par les influences qu'il en reçoit. La population des campagnes se multiplie par suite de l'aisance que sa ville lui donne, et devenant à la fois plus nombreuse et plus riche, elle demande à sa ville plus de travail, et y fait naître par conséquent plus de maisons. Ainsi, de jour en jour, la ville augmente; ses effets sur la campagne s'étendent et se marquent de plus en plus; enfin elle s'y inscrit pour ainsi dire : supposerait-on ses murailles englouties durant la nuit dans l'abîme, on retrouverait sa place le lendemain en interrogeant les chemins, la condensation concentrique des villages, l'habitude des populations rurales s'orientant vers elle, du milieu des champs, comme vers leur bien commun.

Il s'entend que les mêmes considérations s'appliquent encore plus fermement aux capitales. Une fois déterminées par la gravitation générale du pays, si le développement de la population se fait partout suivant le mode régulier, elles se consolident dans la position centrale qu'elles occupent, non seulement parce qu'aucune cause d'excentricité ne se manifeste, mais parce qu'elles agissent elles-mêmes sur le pays en le coordonnant graduellement autour d'elles. La vivification qu'elles produisent rayonne de telle sorte qu'il n'y a pas un point de territoire qui n'en ressente le bienfait : mais heureux surtout ceux qui, par leur situation plus rapprochée, sont plus à portée d'en jouir. La communication avec ces foyers souverains d'existence, d'éducation, de richesse, y est plus facile, les hommes y sont plus à l'aise, la nature y est mieux exploitée, la masse de la population s'y accroît. Ainsi les capitales sont comme un lest autour duquel les nations se condensent concentriquement, et qui donne à la géographie politique un équilibre de plus en plus assuré. Bien que cette géographie, par l'augmentation du nombre des hommes, soit dans un changement continuel, comme tout y change d'ensemble et dans la même proportion, son cadre demeure constant. A la vérité, les villes, par une loi que nous avons déjà remarquée, tendent, au-delà d'un certain terme, au lieu de continuer de se développer sur elles-mêmes, à se multiplier; mais en regardant cette multiplication comme la dissémination des quartiers d'une même ville dans la campagne, cette circonstance n'est rien au fond. De sorte qu'en définitive, malgré les variations de densité, la gravitation générale du pays reste la même, et le point central d'équilibre ne change pas.

Mais, en réalité, la variation des villes ne se fait point suivant un plan aussi simple. Loin de conserver des rapports constans, elles varient tout différemment les unes des autres, et chacune à sa manière, les unes croissant et plus ou moins vite, tandis que les autres diminuent et plus ou moins vite aussi. Il arrive donc que leur système général, par suite de ces mutations particulières, prenant une autre symétrie, gravite autrement, et tend par conséquent à se créer une autre capitale. C'est ce dont il importe de toucher quelques mots.

Quelquefois, soit par l'introduction d'une nouvelle branche de culture, soit par le perfectionnement des anciennes, soit par les inégalités de l'éducation, ou même, plus invinci-

talrement encore, par celles des lunettes, la fécondité du sol se développe dans une partie du territoire plus rapidement que dans les autres : tout y prospère; les champs sont chargés de moissons et de troupeaux, les villages se multiplient, l'aisance s'y répand, les communications avec les villes deviennent plus actives, enfin les villes s'agrandissent et s'élèvent plus nombreuses du sein des campagnes plus florissantes. D'autres fois, il suffit d'une invention qui met en valeur une espèce minérale indifférente jusque là; d'une mine négligée ou inconnue qui s'utilise; d'un procédé technologique plus favorablement accueilli ou mieux exploité par une population manufacturière que par une autre. De nouvelles forces d'attraction se déterminent ainsi; les villes s'accroissent, et en s'exaltant, exaltent les campagnes. Ou bien encore, c'est le commerce qui change ses voies, soit qu'il en adopte dont il n'avait point encore fait usage, soit que celles dont il avait l'habitude prennent, par le changement des circonstances, plus de portée. C'est une cause puissante d'anomalie, et qui enveloppe souvent dans la même variation bien des villes. Elle est la conséquence des autres variations dont nous venons de parler. Un territoire ne peut ni s'enrichir, ni augmenter de population, que ses communications n'acquièrent par là même plus d'importance, les entrepôts qui lui sont destinés plus de grandeur, les villes qui desservent ces entrepôts plus d'opulence et d'étendue. Mais c'est surtout lorsque le commerce, désertant tout-à-coup ses anciennes lignes, vient à s'en frayer d'entièrement nouvelles, que son action sur les villes montre toute sa puissance. On dirait une rivière qui, se formant un autre lit, se dirige sur des campagnes précédemment infertiles et y fait germer l'abondance. Le monde, dans les révolutions des routes maritimes, en a vu d'illustres exemples. Mais dans l'intérieur même des états, il ne faut que le creusement d'un canal, l'amélioration d'une rivière, enfin une ouverture plus économique aux approvisionnemens ou aux écoulemens d'une province, pour déterminer des prospérités locales analognes; et les villes convoquées par les variations de ce genre, soit aux embouchures des fleuves, soit plus généralement aux points d'embranchement de ces routes nouvelles, s'empressent d'obéir.

Si le commerce favorise les villes sur les routes nouvelles où son courant se porte, il ne laisse que le néant à celles que son courant abandonne. En vain les monumens de leur splendeur passée demeurent-ils encore sur le sol, leur population affamée les délaisse, et le temps qui les ronge sans que rien le combatte, augmente à chaque heure leur dégradation. Si l'on fait exception des désastres occasionnés par la guerre, les plus éclatantes infortunes dont il y ait témoignage dans l'histoire des villes n'ont point d'autre cause que ces déviations fatales du commerce. Rhodes, Antioche, Palmyre, Babylone, Alexandrie, Pétra, tant d'autres anneaux de la chaîne brillante qui unissait jadis l'Orient à l'Occident, ne se sont-elles pas mises en poussière dès que l'action qui entretenait la vie dans leurs murailles s'est écartée d'elles et les a laissées vides? Vous-même, somptueuse Venise, ne vous voyez-vous pas condamnée, comme ces autres cités, à ne compter bientôt sur la terre que par la curiosité singulière de vos ruines? La France, l'Allemagne, l'Italie elle-même, appellent ailleurs les navires précédemment habitués à jeter l'ancre dans cette lagune, et les hommes qui ont pour métier de fréquenter la mer ne la connaissent déjà plus. Ainsi s'évanouissent les plus opulentes cités. Comme rien ne met plus de richesse dans les villes que le commerce, rien ne les appauvrit davantage que sa cessation, et plus elles lui devalent, plus leur chute est grande et absolue. La guerre elle-même, avec ses vives attaques, n'a quelquefois d'effet durable sur les villes, que parce qu'à sa suite le courant du commerce en demeure détourné. Mais souvent aussi ce fléau produit des variations plus directes, et, il faut le dire, plus terribles. Elles enveloppent dans leur disgrâce, non point une ville seulement, mais des territoires entiers qui restent frappés d'une langueur mortelle. Il suffit, en effet, de toucher au cœur la puissance politique qui les gouvernait, pour décider la décadence des états. Que ce coup fatal soit porté, la force par laquelle régnaient dans toutes les parties du territoire l'activité et l'harmonie se trouble, s'affaiblit, n'a plus de constance; les lois perdent leur autorité, l'administration son intelligence et sa vertu; dès lors la misère s'étend, les solitudes se multiplient, l'industrie s'interrompt, le commerce tombe, les villes se dépeuplent, et des contrées autrefois florissantes, s'appauvrissant de plus en plus, ne sont bientôt plus qu'un atome dans la balance des nations. Ainsi la Grèce, ainsi la Perse, ainsi l'Asie-Mineure tout entière, ainsi la Syrie, ainsi l'Egypte, ainsi l'Afrique septentrionale, ainsi toutes ces contrées fertiles et populeuses de l'ancien monde, sur lesquelles le sabre destructeur de Mahomet a répandu la mort.

Pour ne se point témoigner par d'aussi grands spectacles, les variations de même nature qui se produisent dans le cours ordinaire des états ne méritent pas moins d'attention. Communément occasionnées par des événemens ou moins fortuits ou moins impétueux que ceux dont nous venons de parler, il est plus facile à l'intelligence humaine de les prévoir, souvent même de les prévenir ou d'y remédier. On peut donc dire qu'elles sont d'autant mieux du ressort de la science qu'elles ne dépassent pas plus ses moyens d'action que son observation. Aussi convient-il à la politique d'insister avec soin sur leur étude. De même que dans les nations, certaines parties rompant l'égalité, et se faisant, ou par l'opulence, ou par l'instruction, ou par les mœurs, une condition à part, s'élèvent parfois au-dessus des autres, de même on en voit qui, par une fatalité inverse, tombent dans la dégénérescence et l'appauvrissement. Il n'est pas toujours facile d'en assigner la cause. Quelquefois on dirait que c'est un mauvais esprit qui est venu s'abattre sur elles: il semble que la source des générations y soit troublée dans sa profondeur fatale, tant les naissances s'y font mal; il n'y a plus ni charité, ni activité, ni courage; l'éducation n'est plus recherchée; enfin les populations ne s'entendent plus à vivre, et, soit ignorance, soit lâcheté, les champs sont délaissés ou travaillés sans vigueur. Dès lors toute animation s'amortit; les villes cessent de croître et de se renouveler, l'ennui et le silence s'y établissent, les maisons se délabrent tristement, et l'herbe prend pied dans le désert des rues. Malheur à la nation qui n'emploie pas toutes ses ressources pour éviter à la moindre de ses villes le danger de s'atrophier ainsi! Qui peut prévoir, si le mal n'est détruit dans son germe, jusqu'où la contagion morale peut s'étendre? Ce n'est pas à dire cependant que la décadence des villes soit toujours la faute de la population qui les habite, ni même que l'état doive toujours se proposer d'y mettre obstacle. Souvent cette décadence n'est que la répercussion de circonstances plus favorables qui se produisent ailleurs, et loin d'être un fléau par rapport à l'ensemble du pays, elle n'est que la conséquence d'un perfectionnement de son économie géographique. Tantôt des procédés technologiques, long-temps concentrés dans une ville, s'en échappent, et secondés, soit par des moyens de subsistance plus faciles, soit par une population plus laborieuse, soit par des marchés plus favorables, suscitent dans d'autres villes l'industrie dont le monopole soutenait celle-ci. Tantôt un simple effet de concurrence entre des villes rivales élève la fortune des unes au détriment de celle des autres. D'autres fois ce sont des pays qui, devenant moins riches, déterminent la chute des villes de commerce qui opéraient pour eux. Ou bien encore, c'est le commerce qui, en se créant de nouvelles voies, déserte ses anciennes places. Il arrive aussi que des villes construites en vue d'un certain ordre politique perdent leur motif d'existence, au moins dans la forme

qu'elles ont pris, quand cet ordre, par la mutation des temps, se renverse. Ici les conditions de la guerre ont changé : le mouvement des armes, devenu plus humain, ne fait plus fuir les villes; elles n'ont plus besoin de se tenir en retraite sur les hauteurs ou dans les lieux désolés, et, sollicitées par la paix, elles tendent en quelque sorte à laisser là leurs vieilles dépouilles pour se reconstruire ailleurs plus à l'aise. Là ce sont les frontières qui varient, et qui entraînent dans leur variation les établissemens qui étaient en connexion avec elles. Et les établissemens militaires ne sont pas les seuls qui soient ainsi modifiés : la vie civile se ressent des mêmes contre-coups. Soit que des territoires, précédemment indépendans, se fondent, par les droits de la diplomatie ou de l'épée, dans un état plus puissant; soit même que, par les progrès de l'esprit de nationalité, des provinces se dépouillant de leur individualité primitive, fassent corps plus exactement toutes ensemble, les villes qui servaient de noyaux à ces centralisations imparfaites sont obligées de se démettre; leur dignité déchoit, leur personnel n'a plus le même rang ni les mêmes splendeurs que celui d'autrefois, le tourbillon des aubaines s'évanouit, les palais n'ont plus d'habitans à leur taille, et la grandeur du passé ne se témoigne plus que çà et là dans quelques édifices sans emploi. Ce sont des infortunes dont il y a nombre d'exemples sur la terre. Quelques unes sont grandes. Sans en expliquer le détail, je me contente de remarquer qu'elles appartiennent au système général de variations dont l'institution administrative est le principe : en changeant le système de ses subordonnés, l'autorité politique détermine le changement des villes à proportion de l'influence qu'exercent sur le développement de ces agrégations les réunions qu'elle y place.

Au résumé, par une multitude de causes dont les dernières se perdent dans une analyse infinie, les villes sont dans une instabilité perpétuelle. L'ordre géographique des populations est donc instable aussi dans son ensemble. Semblables, dans leur position sur les grands territoires, à une foule inquiète, on voit les populations, par un mouvement sans fin, se condenser sur certains points ou s'y éclaircir tour à tour. Donc leurs centres politiques, loin de jouir de fixité, sont virtuellement sollicités à une oscillation continuelle. A la vérité, les villes étant nombreuses, il y a tendance à ce que leurs diverses variations soient compensées l'une par l'autre, et par conséquent à ce que le centre soit moins affecté par la somme totale des variations que chaque ville ne l'est en son particulier par la variation qu'elle éprouve. Néanmoins, il est à croire que cette oscillation ne laisserait pas d'être sensible, si les capitales, comme nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer, n'étaient puissamment consolidées non seulement par la population qui se concentre dans leur sein, mais par celle qu'elles attirent dans leurs alentours, et qui forme une sorte d'auréole autour d'elles. Il s'ajoute à cela que comme l'emplacement des capitales doit satisfaire à des conditions tout-à-fait spéciales, la jouissance de ces conditions suffit souvent pour les retenir, l'inconvénient d'une légère excentricité étant moins onéreux pour elles que celui d'un emplacement moins convenable. Enfin, il faut tenir compte aussi de leur propre fixité. Non seulement les édifices publics et particuliers de toute espèce qui entrent dans la composition des capitales, les constructions faites à leur intention sur tout le territoire, en un mot l'ensemble de leur matériel, et même, encore plus, le prix inestimable de leurs monumens historiques, sont cause qu'on ne peut les abandonner sans un dommage immense; mais les capitales, chez les nations qui ont l'avantage d'être enracinées par une longue tradition dans l'histoire, arrivent à prendre dans la religion politique un caractère sacré, qui a quelque chose de tout-à-fait absolu, et dont la vertu est quelquefois assez grande pour dominer toutes les raisons économiques. Elles se présentent à l'esprit des populations comme des sanctuaires dans lesquels se conserve pour ainsi dire l'âme de la patrie; et ces lieux vénérés fussent-ils en dehors du centre géographique, il semble aux populations plus attrayant et plus facile de tenir leur assemblée autour d'eux que de se coordonner sur des capitales géométriquement préférables, mais moins anciennes, moins majestueuses, moins respectées.

Il est donc rare que les variations d'une population livrée à son développement naturel sur son propre territoire, aient assez d'efficacité pour déterminer un déplacement de capitale. Il faut, en général, pour un tel phénomène, des circonstances d'un ordre supérieur. Les plus ordinaires se rapportent à l'action exercée sur les capitales par leurs relations à l'étranger. Comme la position de ces centres n'est pas simplement déterminée par la gravitation de l'intérieur, mais encore, à certains égards, par celle de l'extérieur, il s'ensuit que cette gravitation ne peut changer d'une manière considérable sans que les capitales ne s'en ressentent. Je suppose que, par les mutations du monde, une nation, après avoir pesé pendant un temps sur une de ses frontières, soit ou rendue tout entière à elle-même, ou appelée de tout son poids sur une autre frontière, il est clair que la capitale, cédant à l'effet de la révolution générale ainsi produite, sera nécessairement sollicitée par l'intérêt de l'état à se transporter d'un point à l'autre du pays. C'est un genre de variations de la virtualité duquel la science ne permet pas de douter. Que l'on imagine, par exemple, que l'Océan venant à se fermer pour l'Angleterre, cette nation, privée des puissans intérêts qui l'attirent hors de chez elle, et remise aux lois de son propre territoire, soit en position de se coordonner en vue d'elle-même, l'inévitable contre-coup d'un tel changement serait la formation d'une capitale nouvelle, non pas tournée comme celle d'à-présent vers l'Europe et l'univers, mais véritablement insulaire. C'est d'ailleurs ce dont il y a des exemples dans l'histoire. En Russie le mouvement inverse s'est produit. Tant que cette puissance est demeurée en elle-même, sa capitale est restée au centre géographique du territoire; mais à peine la nation s'est-elle sentie entraînée à peser sur l'Occident, que Saint-Pétersbourg a surgi et que Moscou est devenue la vieille ville; et maintenant que l'empire commence à pencher d'une manière durable, à ce qu'il semble, vers la mer Noire, il n'est pas impossible que la capitale, placée trop excentriquement sur la Baltique, soit ramenée à l'intérieur, soit à son ancienne position, soit même, si les provinces méridionales prennent tout-à-fait le dessus, plus au sud.

Il semblerait résulter de ces principes que la capitale de la France est elle-même dans l'état d'instabilité. En effet, comme il y a toute probabilité que les alentours de la Méditerranée ne sont pas destinés à rester éternellement victimes des causes de dépopulation et de misère qui les affligent depuis tant de siècles, la France, dans un avenir qui n'est peut-être pas éloigné, se verra naturellement attirée sur cette mer avec une intensité qui n'existe pas maintenant. Sans avoir besoin de faire appel à la renaissance des peuples, il est même sensible qu'une propension de ce genre se déterminerait immédiatement, si la route de l'Inde et de la Chine, changeant de cours, rentrait, par le canal de la Méditerranée, dans sa direction régulière. On devrait donc regarder comme une variation tout-à-fait probable, en faisant exception du moins des circonstances contraires, que, par suite de l'augmentation des intérêts de la France dans la Méditerranée, le centre politique du pays, écarté de sa position actuelle, fût un jour porté à une certaine distance vers le midi, peut-être même jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône.

Je n'éprouverais pas, je l'avoue, la moindre hésitation à penser que ce déplacement ne dût se réaliser effectivement tôt ou tard, s'il ne me paraissait que la capitale tend d'un autre côté à demeurer dans le nord par l'effet d'un principe de variation différent du précédent, et agissant heureusement ici à l'opposé. Puisqu'il y a un rapport déter-

miné entre la position des capitales et la configuration des territoires, il est clair que les territoires ne peuvent changer, soit par soustraction, soit par accroissement, sans que les capitales, par une variation connexe, ne changent aussi. Or, comme il n'y a jusqu'à présent qu'un petit nombre de puissances qui aient définitivement fixé les limites positives de leur domaine, il n'y en a donc non plus qu'un petit nombre dont les capitales puissent être considérées comme définitivement établies. Ainsi, pour me borner à un exemple, qui voudrait affirmer, en présence du désordre actuel des états germaniques, que Berlin soit destiné à demeurer à jamais la capitale de l'Allemagne du nord. De même que l'extension donnée à la Prusse par ses rois, les a obligés à se détacher de Kœnigsberg pour cette ville nouvelle, de même d'autres remaniemens de territoire pourront avoir pour effet d'engager les populations de ces contrées à interner encore davantage leur capitale. Mais c'est justement ce principe de variation, opposé à la stabilité de tant de capitales, qui me paraît garantir au contraire la stabilité de celle de la France. En effet, par une harmonie digne d'attention, tandis que la France, en vertu d'une augmentation probable d'intérêts, est animée d'une tendance virtuelle vers le midi, la seule augmentation de territoire qu'elle puisse raisonnablement attendre et désirer, la porte à l'opposé. Suppose-t-on cette nation dans ses frontières naturelles, séparée de l'Europe continentale par les Alpes et le Rhin, son centre de figure, remontant dans le nord, vient tomber dans un cercle compris entre Fontainebleau, Auxerre et Orléans. Dans cette nouvelle géographie de la France, l'excentricité territoriale actuelle de Paris se corrige donc. Anvers fait compensation à Marseille; et la capitale, balancée entre ces deux ports, rapprochée autant que possible de tous deux, concilie, en conservant sa position d'aujourd'hui, les recommandations de l'histoire et les exigences de la géométrie.

On sent aisément toute la grandeur des inconvéniens qui résultent de l'instabilité des capitales, en considérant que les peuples sont coordonnés autour d'elles, et que par conséquent elles ne peuvent changer sans que la symétrie intérieure du pays ne soit troublée dans sa totalité, et souvent pour une durée de plusieurs siècles. Heureuses donc les nations dont la capitale est assurée! Heureuse entre toutes ma chère patrie! tout y semble préétabli, par les desseins providentiels, pour la continuité de ses développemens. Il suffit que la politique seconde cette prédisposition naturelle pour qu'aucun travail ne s'opère à la convenance du présent, qui ne soit à la fois à la convenance de l'avenir. Ainsi, grâce à la fixité du plan général du territoire, les temps, en prenant appui sur ceux qui les précèdent, se disposent à soutenir ceux qui les suivent, et les générations, liées sans se connaître, se donnent la main à travers les âges et marchent de concert. La géographie de la France, par cette application persévérante, s'améliore donc sans cesse. Sauf des corrections secondaires qu'il suffit de prévoir afin de leur ménager la liberté de s'accomplir, les villes sont partout posées aux lieux où elles doivent l'être; les seules variations auxquelles elles soient soumises sont des variations de croissance; et de tout ce qui se fait pour le perfectionnement de leurs communications entre elles et avec la campagne, rien n'est perdu pour le système définitif de la circulation du pays. Enfin, il y a au fond une si solide harmonie entre toutes les villes, qu'une même administration, si elle était douée d'une intelligence assez vaste, pourrait les régir d'ensemble et leur donner satisfaction à toutes en même temps. Pour mieux dire, il n'y a déjà plus en France qu'une seule ville, et cette ville c'est la France elle-même. La nature lui a choisi, dans la plus belle région de la terre, un emplacement salubre, fertile, commode, varié. Elle en a, de sa main, tracé l'enceinte et fortifié les abords. Que les hommes poursuivent son œuvre, et que la cité qu'elle leur a laissé le soin de construire, soit digne en tout de la terre d'élite sur laquelle elle repose. Les provinces sont ses quartiers, les champs et les forêts, ses jardins et ses promenades; les rivières, ses aqueducs; les grandes routes, ses rues; la capitale, son forum. Je me persuade, quand mon imagination, perçant les temps, cherche à se représenter dans les siècles à venir la décoration de ce globe, qu'à l'exemple de Rhodes, objet de la prédilection du monde antique, cette cité plus majestueuse est destinée à faire, par le goût et l'unité de son architecture, l'honneur et l'admiration du monde futur.

VIN. De toutes les substances qui influent sur l'humeur de l'homme, aucune ne possède une vertu plus favorable que le vin. Par une action que l'on peut bien nommer merveilleuse, tant il est impossible à la philosophie de l'expliquer, le vin dispose l'âme à la joie. « Le vin, répète l'Europe avec le Psalmiste, réjouit le cœur de l'homme. » Réjouir le cœur de l'homme, quelle puissance! et dans un monde où tant de causes de tristesse affaiblissent continuellement les courages, quelle faculté précieuse! Ce n'est pas tout; car non seulement le vin soutient l'âme contre la mélancolie, mais son usage contribue encore à rendre les sympathies plus actives et toutes les expansions plus libres et plus valeureuses. « Les anciens, dit Plutarque, appelaient Bacchus Eleuthère et Lysion, c'est-à-dire *Délivreur* et *Délieur*, parce que, nous ôtant de l'âme toute crainte servile, il nous fait agir dans nos rapports mutuels avec vérité et liberté. » Il est donc naturel que le caractère des peuples qui jouissent des bienfaits du vin éprouve à la longue, par les influences journalières de cette liqueur, des modifications heureuses, et prenne à certains égards de la supériorité sur celui des peuples auxquels la Providence n'a point accordé le même bien. « Le vin, a dit énergiquement un ancien, se mêle aux mœurs de ceux qui le boivent; » c'est-à-dire que la gaieté, la vivacité, la franchise, dont il semble contenir en lui le principe, mais dont il n'est sûrement que l'aiguillon, s'introduisent, grâce à lui, dans les mœurs, et en deviennent des traits essentiels.

Mais plus est extraordinaire la puissance du vin sur nos âmes, plus il est important de la surveiller avec soin, de peur que, loin de nous servir, elle ne nous fasse esclaves. Je la compare à ces aimables ruisseaux qui, sagement administrés, caressent mollement les prairies en y faisant épanouir les fleurs, mais qui, dès que leurs digues sont rompues, se transforment en torrens dévastateurs qui salissent et bouleversent tous les ornemens de la campagne. Les Grecs prétendaient que la première coupe était pour les Grâces, Bacchus, les Heures, sans doute ces trois belles Heures d'Hésiode, le Bon Ordre, la Paix et la Justice; la seconde coupe, pour Bacchus et Vénus, la troisième, pour l'Injure : c'était une élégante leçon. En effet, dès que la mesure est dépassée, les effets changent : la gaieté devient folie, la franchise insolence, la vivacité un emportement effréné hors de soi-même, et les ravages sont plus terribles que n'étaient douces les faveurs. Aussi l'on peut bien dire qu'il n'y a pas de poison dont les effets soient aussi redoutables que ceux du vin, car il n'y en a pas qui corrompe l'âme aussi misérablement. Les désordres qu'il cause, quoique éphémères en apparence, prodnisent dans le fond même de la vie des impressions qui persistent. Par l'habitude de s'exalter ainsi, artificiellement, par accès, même passagers, l'âme se fatigue, se dégrade, et perd peu à peu toutes ses belles qualités. La loi indienne déclare que ceux qui s'enivrent sont ravalés après leur mort à l'état de vers ou de bêtes féroces, marquant par une vive image le résultat fatal de ces excès qui finissent par jeter l'âme tantôt dans l'imbécillité, tantôt dans la dureté, toujours dans l'abrutissement. Malheur aux mœurs qui, au lieu du vin modeste et quotidien, donnent accès à celui qui agit par secousses violentes, sans régularité comme sans retenue.

La vraie tempérance ne consiste donc pas dans l'absti-

nence de vin. Employé avec mesure, non seulement il seconde l'âme dans ses efforts, mais il entretient la santé du corps, ce qui est le double objet de la vraie tempérance. Sans compter que l'excitation modérée qu'il produit, donnant plus d'activité à la nourriture, améliore, en quelque sorte, les conditions de l'état physique de l'homme: en augmentant ses forces, il lui rend plus facile l'accomplissement des travaux que la stérilité de la terre lui impose; en les ranimant, il abrège les convalescences; en les conservant, il assure à la vieillesse une dernière verdeur, et diminue ainsi la tristesse de notre décadence. Enfin son usage profite aux mœurs de toutes manières, puisqu'il réunit l'aveu de l'hygiène en même temps que celui de la morale. Par conséquent, si l'on ne peut refuser de reconnaître que la population de la terre est diversifiée, à certains égards, par les climats, on doit avoir soin de ne pas mettre en dehors des forces naturelles dont les climats se composent la végétation de la vigne, qui n'a guère moins d'influence sur la vie humaine que l'air et le soleil. Mais, comme l'air et le soleil qui n'agissent sur nous que par des émotions insensibles, il faut aussi que le vin n'intervienne dans notre existence que par des modifications tranquilles et continues, et que, bienfaiteur parfait, il agisse silencieusement et sans faire d'éclat.

Il existe une multitude de liqueurs, spiritueuses comme le vin, et qui peuvent jusqu'à un certain point le remplacer. Mais il n'y en a aucune qui soit aussi agréable au goût, aussi convenable à la santé, ni surtout qui en approche par ses effets sur l'aménité des mœurs et des relations. S'il était nécessaire, pour s'en convaincre, de recourir à des moyens aussi extrêmes, on pourrait, d'après les différences qui se témoignent dans l'ivresse, suivant qu'elle est causée par les liqueurs fortes, par les liqueurs tirées des céréales et des divers fruits fermentatifs, ou par le vin, se faire une idée de celles qui doivent se déterminer à la longue dans les caractères et les tempéramens par l'emploi journalier de ces différentes liqueurs. Leur rapport le plus sensible avec le vin est de causer comme lui, quand on en a bu avec excès, une aliénation momentanée de la raison. Triste ressemblance, qui a suffi cependant pour faire naître chez tous les peuples l'industrie d'extraire des productions de la terre de tels breuvages! Ici, l'esprit violent du riz et de la canne à sucre; là, l'opium; ailleurs, les sucs du manioc et de la cassave; dans le nord, l'eau-de-vie, le cidre, la bière; dans les îles sauvages de l'Océanie, l'extrait de l'arum; dans les steppes, le lait fermenté des jumens; partout quelque invention pour suspendre passagèrement la conscience de la vie. Le vin lui-même n'a dû sans doute naissance qu'à cet insensé désir, qui lui assure encore tant de victimes. Aussi, que de hontenx délires, que de frénésies, que d'hébètemens, quel déplorable spectacle, propre à soulever l'indignation avec la pitié, pour celui qui pourrait embrasser d'un regard, sur toute la terre, la misérable troupe des aliénés volontaires! Mais celui qui respecte sa vie n'en cherche pas l'oubli. Qu'il demande, au contraire, à la nature nourricière un aliment énergique qui lui permette de supporter sans faiblir la charge de cette vie, qui soit en aide à la vigueur du corps et au ressort de l'âme, qui dispose enfin tout l'être à bien vivre: c'est justement ce qu'en lui donnant le vin, lui a donné la nature.

Si l'on interroge l'histoire sur le lieu où s'est inventé le vin, et d'où sa connaissance s'est répandue dans le monde, on ne peut guère douter, à sa réponse, quelque peu régulière qu'elle soit, que ce ne soit, comme paraît l'indiquer la tradition des Perses et celle des Hébreux, sur les versans méridionaux de la chaîne qui s'étend des sources de l'Euphrate à celles de l'Indus. La tradition grecque s'accorde avec celles-ci quand elle fait venir Bacchus de l'Orient, et, sans prétendre enchaîner ensemble toutes les réalités comprises dans ce mythe, il est certain que, du moins en ce qui concerne le vin, l'Orient en question n'est ni l'Inde, ni la Chaldée, ni l'Egypte.

Les monumens littéraires de l'Inde sont une preuve que le vin y a été entièrement inconnu dans les temps anciens. Le Code de Manou, qui défend avec sévérité toute liqueur spiritueuse, ne fait pas une seule fois mention du vin. Il ne parle que des liqueurs extraites du riz, du sucre, du madhouca. En avoir seulement flairé l'odeur est considéré comme une faute capable de déterminer le déclassement; le crime d'en boire est égalé à celui de mépriser les Védas, et la seule espiation qui le puisse racheter est d'avaler de la liqueur bouillante jusqu'à se corroder les entrailles et en mourir. « Les boissons enivrantes, dit la loi, sont la nourriture des Yakchas, des Rachkasas, des Pisatchas. » En conséquence, les seules libations permises dans les oblations et dans les repas religieux sont des libations d'eau, de lait, de beurre clarifié, de jus d'asclépiade. De sorte que, pour tout résumer d'un mot, on ne peut douter que les Brahmes n'eussent rangé sans scrupule parmi les adorateurs des démons des peuples assez déréglés pour oser faire aux dieux des libations de vin.

Il est à croire que dans l'ancienne Egypte le vin était positivement prohibé aussi. Les prêtres égyptiens enseignaient, à ce que rapporte Eudoxe, que le sang des Titans, versé par les dieux, en se mêlant avec la terre, avait produit la vigne, et que ceux qui buvaient du vin, remplis ainsi d'un sang maudit, en perdaient la raison. Il était sévèrement défendu de faire aux dieux des libations de vin, et il ne paraissait jamais de cette liqueur sur la table des rois. A quoi il faut ajouter que le vin devait être alors fort rare en Egypte, attendu que la vigne n'y croissait point. Hérodote le déclare expressément: « On y boit, dit-il, du vin d'orge, car les vignes manquent dans cette région. » Je remarque aussi que l'Exode, en mentionnant les diverses cultures de l'Egypte, à propos des ravages causés par les sauterelles et par la grêle, n'y comprend pas la vigne; et bien qu'il soit écrit dans les Psaumes que l'Eternel frappa les vignes en Egypte, je pense que cette parole toute lyrique ne peut pas être considérée comme une autorité. D'ailleurs le témoignage d'Hérodote suffit pour la démentir complétement. Ce vin d'Egypte, fait avec de l'orge, était pour les Grecs une circonstance si frappante, qu'ils la rangeaient parmi les traits les plus curieux de la nationalité égyptienne. Je me persuade que, devant les précieux dons du Bacchus hellénique, ils se permettaient quelque dédain pour cet aigre breuvage. Lorsque, dans les Suppliantes d'Eschyle, l'ambassadeur égyptien menace les Grecs, le roi d'Argos, en lui renvoyant le défi, lui répond fièrement: « Vous trouverez ici des hommes qui ne boivent pas du vin d'orge (οὐ πίνοντας ἐκ κριθῶν μέθυ). Loin de recevoir de l'Egypte l'usage du vin, ce fut la Grèce qui l'introduisit en Egypte. On sait, par le témoignage d'Hécatée (Plut., *Is. et Os.*), que Psammiticus fut le premier roi qui osa boire de cette liqueur condamnée; et c'est précisément au règne de ce prince que se rapporte l'origine de la corruption des mœurs nationales par l'influence de la Grèce, en un mot la décadence de l'Egypte pharaonique. Les Perses, puis les Grecs, qui succédèrent à la dynastie de Psammiticos, achevèrent à cet égard la révolution qu'il avait commencée. Si les Perses, comme le prouve l'affirmation d'Hérodote, ne plantèrent pas de vigne, c'est que sans doute ils ne purent réussir à la faire prospérer sous les étés trop ardens de l'Egypte; et les Ptolémées, sous lesquels il est certain que ce pays eut des vendanges, s'empressèrent apparemment, dès que le climat le leur permit, d'y favoriser cette culture.

Ce n'est pas non plus aux Chaldéens qu'il faut rapporter l'invention du vin. La vigne réussissait mal à Babylone, probablement, comme en Egypte, à cause de la chaleur des étés; et l'on sait, par le témoignage d'Hérodote, que de son temps il ne s'y trouvait que du vin de palmier. Ainsi ce

n'est certainement pas vers les Chaldéens, au moins vers ceux de Babylone, qu'il faut tourner les yeux.

La question change d'aspect si l'on considère l'Arie. Loin d'être en dehors de la zône où croît la vigne, l'Arie est un des pays du monde où la végétation de cette plante se développe le plus librement et avec le plus d'activité. Il semble que si le vin a pu s'inventer de préférence quelque part, ç'a dû être nécessairement dans ces contrées où tout semble disposé d'une manière spéciale par la nature pour la production spontanée et abondante des raisins. A la vérité, les grandes analogies morales qu'il y a entre les Athornés et les Brahmes, ne permettent guère de penser que le vin, au moins dans les temps primitifs, ait dû recevoir beaucoup plus d'honneur dans la religion des uns que dans celle des autres. Effectivement, dans toute la liturgie de Zend-Avesta, c'est l'eau qui est le liquide par excellence. C'est par son intermédiaire que les âmes s'élèvent à la vie bienheureuse ; elle est l'émule du feu ; c'est sur elle que sont fondés les sacremens. Mais si le vin n'est donné, dans le Zend-Avesta, d'aucune valeur sacramentelle, du moins n'y est-il pas inconnu comme dans l'ancienne écriture brahmanique. C'est un point digne d'être relevé, puisqu'il met l'Europe dans la tradition de l'Arie pour la question du vin, comme elle y est déjà pour tant d'autres plus graves. Aussi, ne crains-je pas d'insister sur ce qu'on faisait communément usage du vin dans cette partie de l'Asie lorsque les Naçkas ont été rédigés. Je trouve en effet qu'il est parlé du vin à plusieurs reprises dans le Vendidad, toujours à la vérité d'une manière simple, comme de la boisson ordinaire de l'homme. Dans le cinquième Fargard, à propos des purifications relatives aux avortemens, il est dit que la femme, après un accident de ce genre, privée de tout usage de l'eau, ne doit boire pendant trois jours que du vin sans eau, *madhu nnâpem* (Vend. lithog. p. 230). C'est ainsi qu'Anquetil a traduit ce passage ; c'est ainsi que, de temps immémorial, l'entendent les Parses : ainsi l'autorité de la tradition est acquise à ce sens. L'autorité de la philologie la confirme. En effet le zend *madhu* est évidemment le *méthu* grec. Il se retrouve même exactement dans le sanscrit, avec une acception plus générale, mais dans laquelle la signification de *vin* est également comprise. Et voulût-on que le *madhu* du Vendidad ne pût être pris que comme désignation d'une boisson fermentée usuelle, il est manifeste que la boisson fermentée usuelle, dans l'Arie, ne pouvait être que le vin. C'est là, selon toute probabilité, la première trace du vin dans les écritures humaines.

Dès que l'on quitte les textes qui remontent à la haute antiquité de l'Arie, on voit le vin prendre, dans la tradition Mazdéenne, un caractère plus positif. Il faut, selon toute apparence, en conclure que ce changement a dû être le fait des Perses. Tandis que le Vendidad ne fait mention du vin que de la manière dont nous venons de parler, cette liqueur occupe dans le Boun-Dehesch une des places les plus éminentes qu'elle puisse prétendre. Il y a un songe spécial, l'Amschaspand Gosch, qui a charge de veiller à la floraison de la vigne. La vigne est précieusement rangée parmi les végétaux donnés au monde par le taureau primitif. Enfin le vin est caractérisé par un symbole extrêmement remarquable, et que je ne puis m'empêcher de relever avec beaucoup d'égards à cause de son accord avec le sentiment théologique des Hébreux, des Grecs et de la Chrétienté sur la même liqueur. Loin d'être représenté, ainsi que dans la cosmogonie égyptienne, comme le sang du mauvais principe, le vin, dans le Boun-dehesch, est le sang de ce taureau primitif qui, en se décomposant, produit le monde : « De la moelle de son corps vinrent les grains, de ses cornes sortirent les fruits, de ses naseaux les gandhéoas, de son sang le raisin qui, préparé, donne le vin qui augmente le sang. » Du reste, comme l'institution de Zoroastre est opposée à toute idée de jeûne et d'abstinence, on conçoit que, sans accorder au vin aucune dignité liturgique, elle ait cependant dû laisser toute liberté à la passion naturelle des Perses pour ce breuvage. Soit qu'ils y fussent enclins de caractère, soit qu'il fût en rapport avec le climat de leur pays, on sait, par le témoignage des Grecs, que le vin était chez eux le sujet d'un goût très prononcé, et en quelque sorte national. Il y avait des vignobles d'élite spécialement destinés au service de la couronne, et les rois se faisaient gloire de savoir bien porter le vin. Athénée rapporte même (*Deipn.* l. X) que l'épitaphe de Darius mentionnait parmi les autres titres du Grand-Roi, cette singulière vertu. Peut-être cette intempérance était-elle une suite de l'opinion répandue encore aujourd'hui parmi les Parses, qu'une alimentation puissante est une garantie contre les séductions des mauvais anges. Aussi je m'imagine volontiers que les excès de table, si extraordinaires de la part d'un si grand homme, dans lesquels donna malheureusement Alexandre après la conquête de la Perse, n'étaient pas un simple déréglement, mais, dans le principe du moins, une suite de sa politique à l'égard de la nation conquise. On sait du reste que, malgré les efforts du mahométisme, le vin a toujours conservé son crédit dans l'esprit de ces peuples, et que l'usage d'en faire libation dans plusieurs cérémonies religieuses a même fini par s'introduire chez les Parses.

Mais la plus ancienne autorité qui se soit prononcée dans le monde en faveur du vin est celle de la tradition hébraïque. Le vin y occupe, dans la cosmogonie, une place positive : il est un des traits qui distinguent l'humanité régénérée de l'humanité antérieure. Le nouvel auteur du genre humain, Noé, est dit avoir le premier planté la vigne et fabriqué le vin. Et, comme pour ne pas séparer de cette glorification du vin l'avertissement des dangers que son usage entraîne, la Genèse fait découler immédiatement de sa découverte un mythe terrible : ce breuvage précipitant l'homme dans l'oubli de lui-même ; d'où l'irrévérence des enfans, la malédiction des pères, la déchéance fatale des familles. Tellement que si l'on n'en tenait à ce seul trait, on pourrait douter, malgré la majesté du premier vigneron, si l'intention de cette mythologie a été de donner au vin l'honneur ou l'infamie. Mais il ne reste aucune incertitude sur ce point lorsque l'on considère la place que le vin a occupée chez les Hébreux, non seulement dans la littérature, mais dans la liturgie. Je dois même faire remarquer qu'il se présente à cette occasion dans leurs livres une importante question. En effet, puisqu'il n'y avait point de vin en Egypte, comment se peut-il que Moïse, qui ne devait tout au plus le connaître que de réputation, que son éducation jointe au caractère du climat devait prémunir contre lui, enfin qui n'en récoltait certainement pas dans le désert, puisqu'un cep chargé de raisin fut regardé par ses explorateurs comme une des plus grandes merveilles du Chanaan, comment, dis-je, se peut-il qu'ainsi éloigné du vin de toutes manières, ce disciple des prêtres de Memphis ait cependant songé, à peine sorti de la terre des Pharaons, à conférer au vin un rôle si formel dans ses institutions ? Aben-Ezra a fort bien remarqué cette difficulté : il se demande comment il a été possible aux Hébreux de satisfaire, durant leur séjour dans le désert, aux prescriptions qui leur sont imposées dans l'Exode, et il suppose qu'elles n'ont dû devenir obligatoires que plus tard. Mais le Pentateuque distingue fort bien, d'une manière tout-à-fait explicite, ce qui devait être exécuté immédiatement de ce qui ne devait l'être qu'après la conquête de la Terre promise. Les libations de vin ordonnées dans le livre des Nombres concernent expressément le culte institué pour le Chanaan, tandis que celles, plus modestes, qui sont ordonnées dans l'Exode se rapportent aux cérémonies du Tabernacle, c'est-à-dire à un temps où le vin devait être tout au moins bien rare dans les tentes

de ces émigrans, puisqu'ils n'avaient pas encore atteint la latitude dans laquelle croissait alors la vigne. Il n'y aurait donc pas d'impossibilité à ce que les libations de vin ne se fussent glissées dans la liturgie hébraïque, comme l'insinue Aben-Ezra, que postérieurement à Moïse. Il en aurait été des tribus d'Israël comme des peuples du Nord, qui, ayant d'arriver dans l'Occident, connaissaient également le vin par la voix de la renommée, et tressaillaient aussi d'allégresse à la vue de la vigne, mais qui, n'ayant non plus que l'usage de la bière, n'ont pu voir celui du vin s'enraciner dans leurs mœurs qu'après leur établissement dans des pays vignobles. Toutefois, je me crois fondé à soutenir, contre l'autorité d'Aben-Ezra, que Moïse a pu avoir des raisons puissantes pour s'efforcer d'introduire immédiatement le vin dans les cérémonies. Il est évident que ces libations manifestaient par une vive image sa séparation d'avec les superstitions de l'Egypte, où le vin, associé à l'idée des dieux inférieurs, était anathème. De plus c'était un retour aux origines de la race d'Abraham en la personne de Noé inventeur du vin en Mésopotamie; une réhabilitation d'Abraham lui-même qui, selon la tradition, avait honoré jadis, en Chanaan, la liturgie fameuse de Melchisédech, fondée sur le pain et le vin; enfin une marque d'espération à la patrie promise, terre fortunée des raisins. J'ai dû m'efforcer de maintenir la vérité du Pentateuque sur ce point, parce qu'il ne me paraît pas sans importance pour l'histoire. Mais il y a dans le même livre un passage pour lequel je ne puis avoir le même respect, bien que je doive également le signaler, parce qu'il sert aussi à montrer l'estime des Hébreux pour le vin. Je veux parler du cantique mortuaire que l'écrivain de la Genèse met dans la bouche de Jacob. « Juda, dit-il dans le Panégyrique de cette tribu, attache à la vigne son ânon, à un cep le petit de son ânesse; il lave son vêtement dans le vin, son manteau dans le sang des raisins. » Certes, il n'est pas possible que Moïse, dès le désert, ait deviné que la tribu de Juda prendrait position dans la partie de la Palestine le plus favorable à la culture de la vigne. Il n'y a évidemment d'autre moyen de se tirer de cette difficulté que de chercher refuge hors des voies régulières de l'histoire, en supposant que cette circonstance a a été effectivement révélée à Jacob par l'inspiration de Dieu. On peut donc croire que que cette description poétique des tribus est une interculation postérieure au texte primitif. Au surplus, quel que soit le principe de la sympathie des juifs pour le vin, il est certain que, soit par l'influence de leurs ancêtres et de leur liturgie, soit surtout, à ce que j'imagine volontiers, par celle de sa propre bonté, il n'a pas tardé à devenir national parmi eux. Leurs prophètes le célébraient comme un des trésors d'Israël et l'un des plus excellens témoignages de la générosité du Créateur à l'égard de son peuple; et chaque jour le voyait ruisseler avec l'huile et le sang sur les autels de Jéhovah, comme en Grèce et à Rome, sur les autels de Jupiter. On ne saurait donc nier que le vin n'ait dû avoir un rôle dans le caractère particulier du peuple juif. « Le vin, disait le proverbe de l'Ecclésiaste, est le ressort du cœur et de l'esprit. » On sait d'ailleurs, non seulement par le témoignage des prophètes, mais par celui des écrivains grecs et latins, que la Judée en produisait d'excellent, et que le commerce en transportait en Perse, en Italie, et jusque dans les Gaules.

L'usage du vin, chez les Grecs, remontait également à l'époque des premières sociétés. Toutefois les Grecs, à la différence des Hébreux, reconnaissaient l'avoir reçu d'ailleurs. Soit Bacchus, soit OEnopion, fils de Bacchus, il n'y a point à douter que celui qui leur enseigna la culture de la vigne ne l'eût apprise lui-même en Asie. Pour juger par un seul trait de l'honneur dont le vin jouissait parmi eux, il suffit de considérer la magnanimité du dieu qui en avait reçu l'attribut. Ce n'est pas vers le Bacchus de la décadence, le dieu efféminé et sensuel, qu'il faut tourner les yeux, mais vers le Bacchus primitif, le frère d'Apollon, le guide des Muses, le dieu de l'éternelle jeunesse, le vivificateur du monde. La sainte tragédie venait de lui, le théâtre était sous la protection de ses autels, et sa fête avait place dans les solennités olympiques. Un ancien poète, trop parcimonieux sans doute à l'égard d'Apollon, disait que, comme Apollon rompt les ténèbres de la nuit, de même Bacchus rompt celles de l'âme. La Grèce, en comparant sa mythologie à celle de l'Egypte, ne trouvait dans celle-ci aucun autre représentant de ce fils auguste du Jupiter hellénique que le céleste Osiris. En résumé, dès le principe, les Grecs rapportèrent le vin au dieu qui donne la vie. Du reste, le vin dans leur culte jouait exactement le même rôle que dans le culte hébraïque. On en faisait offrande aux dieux comme de l'un des biens les plus précieux accordés par eux aux mortels; et le rouge nectar, comme l'appelle Homère, ce divin breuvage qui était supposé nourrir l'immortalité de l'Olympe, n'était lui-même que le vin élevé au plus haut terme de sa perfection poétique, et apothéosé.

Aussi faut-il reconnaître, à la louange des Grecs, que, dès les premiers temps, le vin a été apprécié par eux avec le juste sentiment de ce qu'il doit être. Autant étaient vénérés ses bons services, autant paraissait indigne son abus. Qui ne se rappelle, dans Homère, le hideux tableau du Cyclope s'affaissant dans le sommeil après s'être enivré dans la coupe d'Ulysse? L'ivresse avait même dans la tradition grecque, comme dans la tradition juive, ses mythes réprobateurs. C'était à elle que se rapportait le principe de la querelle fameuse des Centaures, forcenés violateurs de l'hospitalité. C'était en proie à ses fureurs que les Bacchantes du Nord avaient égorgé Orphée et jeté ses lambeaux sanglans dans l'Hémus. Enfin, et c'est tout dire, elle caractérisait pour les Grecs les barbares, particulièrement les septentrionaux. Le sang hellénique ignorait cette honte, et les Spartiates l'imposaient à leurs ilotes pour imprimer dans l'esprit des enfans l'image de la dégradation de cette race malheureuse. L'honneur du vin était sévèrement assujetti à ces limites louables entre lesquelles cette liqueur renforce le corps et l'âme, ravive l'intelligence, échauffe le cœur. Ce breuvage n'en était que plus librement estimé des grands hommes. Dans l'Iliade, lorsque les affaires des Grecs semblent perdues, et que les rois eux-mêmes se troublent, Nestor, au milieu de la confusion générale, propose un festin, et fait appel au vin déposé dans les tentes d'Agamemnon pour ranimer les courages et réveiller dans le conseil l'esprit d'invention. Aussi Platon, à l'imitation d'Homère, ne craint-il pas de faire boire les sages. Quand se prépare l'immortelle conversation du Banquet, les interlocuteurs conviennent de demander au vin les volupté honnêtes, c'est-à-dire, sans doute, la parole facile, la conception vive, la cordialité. Il faut bien dire que le génie d'Homère et de Platon n'est pas toute la Grèce. Entre le génie d'Homère qui s'en va et celui de Platon qui prélude à un monde nouveau, il faut compter le Grèce d'Anacréon, plus sensuelle, plus abandonnée, moins profonde dans les choses du ciel et de la terre. Homère nous représente Achille en pleurs, devant le bûcher de Patrocle, versant à profusion sur la terre, pendant toute la nuit, le vin mortuaire, et appelant à grands cris l'âme de son ami. Voilà de l'infini. « La vie, chante Anacréon, passe comme la roue d'un char. Nous ne serons bientôt qu'une vaine poussière. Pourquoi perdre du vin sur la pierre de mon tombeau? Parfumez-moi tandis que je vis encore. » Voilà la religion qui s'est évanouie dans les embrassemens de l'égoïsme et de la volupté. Dès lors on ne juge plus du vin par la majesté du dieu auquel l'antiquité le rapportait: on déduit l'idée du dieu de celle du vin. Privé de tout ce qui l'avait élevé dans le ciel, séparé des Muses et d'Apollon son frère, réduit à la grossière compagnie du vieux Silène, ange déchu, si je puis ainsi dire, Bacchus n'a plus d'autre titre à l'amour des

bommes que le funeste breuvage de l'oubli et de la dérision : célébré peut-être plus ardemment et plus universellement que jamais, il a perdu toute sa gloire.

Le mythe latin, à peu près d'accord avec le mythe grec, faisait remonter l'industrie du vin à Saturne. Cette divinité bienfaisante, durant son séjour sur la terre, l'avait enseignée à la famille de Janus. Malheureusement des voisins, après avoir goûté de cette liqueur, se méprenant sur l'ivresse, se crurent empoisonnés, et tuèrent, pour se venger, le père de Janus; de quoi Janus et ses frères furent si désolés qu'ils se donnèrent la mort. Un temple bâti à Saturne, près de la roche Tarpéienne, rappelait, au témoignage de Plutarque, cette leçon antique sur la gloire et les dangers du vin. Le vin fut cher aux Romains dans tous les temps. Pline rapporte une tradition suivant laquelle un citoyen ayant tué sa femme qui lui avait bu du vin, avait été absous de ce meurtre par Romulus. Depuis lors, cette cause avait pris rang parmi celles qui autorisaient les maris à infliger à leurs femmes la peine de mort. On attribuait à Numa les premières lois qui eurent pour objet de favoriser le développement des vignobles. Néanmoins, il paraît certain que le vin ne devint à Rome une denrée ordinaire que long-temps après la fondation de la république. Dans la guerre contre les Samnites, le consul Papirius fit vœu à Jupiter, pour la victoire, d'une mesure de vin. On en faisait venir de Grèce, et Pline nous apprend que Caton l'Ancien ayant trouvé un moyen de contrefaire le vin grec, cette invention fut acceptée avec beaucoup de faveur par ses compatriotes. Ce fameux représentant des anciennes mœurs était considéré à Rome comme l'instituteur par excellence de la culture de la vigne et de la fabrication du vin. Ses écrits sur cette matière faisaient encore autorité sous les empereurs.

> Narratur et prisci Catonis,
> Sæpe mero caluisse virtus,

dit Horace. L'administration romaine favorisa partout, et principalement en Italie, cette belle et féconde industrie. L'Italie, *Saturnia tellus*, devint, par excellence, la terre du vin. Les grands vins de la Campanie étaient, au goût des Romains, les plus délicats de l'univers, et c'était un de leurs sujets d'orgueil de voir la nature produire autour de la ville sainte, et comme entièrement appliquée à son service, ses plus précieux trésors. Aussi la vigne était-elle placée sous la protection immédiate de Jupiter : c'était le *flamen dialis* qui, après avoir sacrifié, suivant certains rites, à ce dieu, ouvrait lui-même au cérémonie la vendange. On plaçait l'origine de ces fêtes du vin, *vinalia*, au temps de Mézence, les Latins, en reconnaissance de la défaite des Etrusques, ayant fait alors libation à Jupiter de tout le produit de la récolte. Ainsi, ce fut sous l'autorité du Capitole que la culture de la vigne, connue déjà dans la Péninsule ibérique et le midi de la Gaule, s'étendit peu à peu, et devint enfin commune dans tout l'Occident de l'Europe. En même temps que le bâton de vigne des centurions, le vin se fit connaître aux Barbares, et son attrait ne fut pas un des moindres motifs qui poussèrent plus tard leurs colonies à se ruer sur les contrées où la vigne prospère.

Lorsque le christianisme, par son sacrement fondamental, vint élever le vin à un degré d'honneur dont il n'avait approché dans aucune des religions précédentes, le monde occidental se trouvait donc préparé par toutes ses antiquités à cette institution étonnante. La glorification du vin, au nom du Christ, était un développement mystique des glorifications faites antérieurement de la même liqueur sous les noms de Noé, de Saturne, de Bacchus, et rien n'y faisait obstacle dans les mœurs. Sans doute, l'Evangile n'enseignait pas que le vin fût le sang du fils de Dieu, comme le Bouu-Dehesch qui faisait du vin le propre sang de céleste taureau; mais c'était assez pour l'honneur infini du vin, d'avoir été spécialement élu pour servir de base, par la transsubstantiation, à ce miracle de tous les jours. Ce choix avait eu son motif, et ce motif, qui était l'excellence du vin dans son rapport avec l'organisation de l'homme, constituait une véritable consécration de cette excellence par l'autorité de Dieu. Le pain et le vin, tels étaient, dans l'esprit du dogme eucharistique, les deux principes essentiels de la nourriture terrestre et les figures sensibles de la nourriture céleste. Aussi les païens qui, sans entrer à fond dans les mystères, s'en tenaient aux apparences, ne se firent-ils point faute, comme on le voit par une des réponses de S. Augustin (*contra Faustum*), d'accuser les chrétiens de contrefaire dans leur liturgie les cérémonies sacrées de Bacchus et de Cérès. En prenant le culte de Bacchus, non dans sa dégradation, mais dans son mysticisme antique, le sentiment des païens, sans être aussi fondé qu'ils se l'imaginaient, n'était cependant pas aussi faux que les chrétiens devaient naturellement le penser. Ce qui semble même le confirmer, c'est que les sectes qui prétendirent à édifier un monde entièrement nouveau et à rompre par conséquent toute relation avec le monde ancien, arrivèrent tout de suite à l'anathème contre le vin. Tels furent surtout les Manichéens. Ils accusaient les catholiques de n'être que des païens réformés; et pour abolir complétement toute réminiscence du Bacchus antique, ils célébraient l'eucharistie avec l'eau, maudissant le vin comme le fiel de Satan. Il était impossible que le christianisme accédât à une pareille réprobation, non seulement sans se détacher par une réaction trop violente des mœurs de l'Occident, mais sans se mettre en opposition formelle sur ce point avec son fondateur. Outre l'institution si décisive de la Cène, les évangiles sont pénétrés d'une multitude de témoignages du Messie en faveur du vin. Il n'y a aucun sujet auquel il fasse plus volontiers allusion dans ses paraboles qu'à la culture de la vigne, allant quelquefois jusqu'à comparer le père céleste au vigneron. S. Matthieu lui prête même une déclaration directe sur cette question, lorsqu'à l'opposé de Jean qui jeunait et buvait de l'eau, il se dit mangeant et buvant : « Est venu Jean qui ne mange ni ne boit, et l'on dit : Il a le démon. Est venu le Fils de l'homme qui mange et qui boit, et l'on dit : Voici un homme vorace et buveur de vin. » Dans S. Jean même, que l'on ne saurait accuser de trop de penchant au matériel, le premier miracle de Jésus, celui par lequel il révèle au monde sa mission, est la transformation de l'eau en vin, dans un repas de noces auquel il prend part. Aussi les partisans du sens figuré, qui ont eu tant d'influence au commencement du christianisme, ont-ils relevé cette circonstance jusqu'à y voir, dans la substance du vin, une sorte d'intermédiaire entre la vocation de Noé et la vocation finale de Jésus. Et dans S. Matthieu, il y a quelque chose de bien plus remarquable encore : c'est que Jésus, par une sorte de consentement au mythe du nectar, donne place au vin, tout au moins au vin régénéré, dans le royaume du son père : « D'aujourd'hui, dit-il dans la fameuse institution du sacrement eucharistique, je ne boirai plus de cette génération de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon père. » Qu'on prenne ce discours au figuré ou au propre, il demeure dans la tradition chrétienne comme une recommandation infinie en faveur du vin. Il est certain que dans les premiers siècles elle a été entendue littéralement par toute une école théologique, et cela suffit pour marquer la force du sentiment d'alors touchant le vin. S. Irénée, dans le livre contre les hérésies, fortifie le témoignage de S. Matthieu, par une autre parole de Jésus conservée chez les disciples de S. Jean. « Les vieillards, dit-il, qui ont vu Jean, disciple du Seigneur, se rappellent avoir entendu de lui ce que le Seigneur enseignait de ces temps, et il disait : Il viendra des jours dans lesquels il naîtra des vignes ayant chacune dix mille ceps, et chaque cep dix mille branches, et chaque branche dix mille rameaux, et chaque rameau dix mille

grappes, et chaque grappe dix mille grains, et chaque grain donnera vingt-cinq mesures de vin. Et quand l'un des saints mettra la main sur un raisin, un autre raisin lui criera : « Je suis meilleur raisin, prends-moi, et par moi bénis le Seigneur. (*Contra hæreses*, lib. V.) » Enfin rien n'est plus évident que la grande opinion que la religion chrétienne a donnée du vin à tous les peuples. En vain ceux dont le territoire ne produit point de vin proposèrent-ils de substituer indifféremment au vin quelque autre liqueur spiritueuse, l'Eglise se fondant sur la prééminence du vin, lui maintint par une coutume constante son magnifique privilége. « Vinum vitis, dit S. Thomas, magis competit » ad effectum sacramenti qui est spiritualis lætitia. » Ainsi les territoires propres à la culture de la vigne se trouvèrent implicitement revêtus, par une conséquence naturelle du dogme catholique, d'une prodigieuse majesté, puisque, privées de leurs produits, les populations du reste de la terre seraient tombées dans une incapacité absolue touchant l'un des principaux bienfaits de la rédemption, et auraient pu, si je puis dire ainsi, se trouver frappées d'excommunication par une loi de douane. En un mot, comme dans le monde antique, par l'institution de Noé, les pays où ne croissait pas la vigne étaient devenus tributaires des autres, de droit de nature, dans le monde régénéré, ils le devenaient, par l'institution du Christ, de droit divin. Mais plus l'enseignement catholique tendait à rehausser l'idée du vin, plus il tendait aussi à le faire respecter et à déshabituer de son abus, puisque, loin de contribuer à la sérénité de l'homme, quand l'homme se livre à lui, il contribue au contraire à l'abrutir, et semble plus digne en effet, comme l'entendaient les Manichéens, des faveurs de Satan que de celles du Verbe. L'intempérance que la philosophie avait toujours eu le droit de réprouver comme immorale, s'élevait donc par là à un degré voisin du sacrilége, et le même principe qui justifiait si noblement le bon usage du vin en condamnait avec la même énergie le mauvais.

Ainsi se propagea long-temps dans le monde, sous la discipline de l'Eglise, le règne du vin. Aujourd'hui le sentiment que l'on en a vulgairement, issu cependant de tous ces sentimens antérieurs, a perdu, il serait difficile d'en disconvenir, toute apparence religieuse. Il n'est pas nécessaire pour en découvrir le caractère de descendre à une bien grande profondeur dans les croyances. On se borne à prendre le fait en lui-même, hors de toute métaphysique, et ce qu'on en pense de plus poétique n'atteint même pas ce qu'en pensait Horace. Le côté industriel et commercial de la question est le seul qui soit dans tout son jour. Mais ce côté, si je puis ainsi dire, couvre tous les autres et les suppose. Si le vin conserve un aussi grand crédit dans le monde et y devient de plus en plus nécessaire à mesure que les relations des hommes se raffinent et que le vrai goût de la vie se développe, c'est qu'il y a entre notre nature physique et celle du vin une secrète et indéfectible convenance. Il me semble donc certain que de tous les produits de la terre il n'y en a aucun qui soit aussi essentiellement noble que le vin, ni qui soit destiné à remonter tôt ou tard aussi haut. La tendance de l'humanité est à se concevoir des rapports célestes dès à présent avec le monde qu'elle habite, et il est impossible que, dans cette réhabilitation de la terre, le vin ne reçoive pas une gloire égale au moins à celle que l'antiquité et le moyen âge lui avaient reconnue, et plus explicite. C'est pourquoi je n'ai aucune crainte de paraître conduit par les basses influences du matérialisme, en louant sérieusement la terre de France d'être la terre du vin. Pline, exposant l'histoire de cette boisson chez les Romains, se réjouissait de ce qu'aucune contrée ne pût disputer à l'Italie l'honneur du vin : les Gaules n'avaient pas encore montré ce dont elles étaient capables à cet égard; je leur retrouve donc l'éloge que le naturaliste romain adressait à son pays, et je dis, après lui, que parmi tant d'autres privilégés de la terre de France, celui-ci est un des plus dignes d'envie, et suffirait, s'il n'y en avait tant d'autres, pour lui assurer une supériorité véritable : « Principatus in tantum peculiaris, » comme dit Pline, ut vel hoc uno omnia gentium vicisse, » quamquam odorifera, possit videri bona. (Lib. XIV). »

Il se présente à la vérité la question de savoir si cette qualité du territoire français est une qualité véritablement essentielle, qui ne soit susceptible d'éprouver aucune altération par la suite des temps. Le sol de l'Egypte, aujourd'hui impropre à la vigne, est devenu susceptible, par le refroidissement séculaire des étés, de la faire mûrir. Le Nord de la France, par l'effet de cette même variation, a dû renoncer aux vendanges dont il y a quelques siècles il se couvrait encore. Enfin l'histoire nous atteste par des preuves incontestables que la zone de culture de la vigne se porte par un mouvement constant, depuis l'antiquité, du Nord vers le Midi; et l'on peut se demander si, par la continuation de ce mouvement, les provinces méridionales de la France ne sont pas destinées à subir un jour le sort dont les septentrionales leur donnent dès à présent l'exemple. Mais j'ai montré ailleurs (voy. Terre) que cette variation des climats est périodique, que les limites dans lesquelles elle peut causer du préjudice à la France sont vraisemblablement très étroites, et que, dans l'état actuel du ciel, la France n'est pas en demeure d'éprouver un changement notable d'ici à quelques milléniaires. Il ne faut cependant pas se dissimuler, et c'est une considération qui n'est pas sans valeur pour l'économie de notre territoire, que des modifications sensibles doivent nécessairement se manifester par la suite des temps, et peut-être même à une assez faible distance, dans les propriétés particulières des divers crûs. Et en effet, les propriétés les plus délicates des vins étant liées à des conditions climatologiques très délicates aussi, il s'ensuit que les moindres variations de celles-ci doivent naturellement se réfléchir, par des caractères apparens, dans les autres. Mais il y a à remarquer en même temps que la zone des grands vins se trouvant à peu près dans le milieu de la France, la dégénérescence graduelle des crûs situés dans le Nord est probablement compensée avec une certaine exactitude par l'amélioration correspondante des crûs du Midi. Ainsi, sur ce point, la France, du moins jusqu'à un terme éloigné, est constituée de manière à gagner toujours d'un côté, par l'effet de la révolution œnologique, ce que cette révolution lui fait perdre de l'autre.

Il me semble que, des avantages particuliers de son climat et de son terroir à l'égard du vin, il résulte pour la France une sorte de devoir moral non moins digne d'être entendu que l'intérêt positif, de donner à la culture de la vigne toute la perfection dont elle est appelée à jouir dans cet heureux pays, et d'y maintenir partout au pair l'industrie du vigneron et la générosité de la nature. Qui ne sait qu'en France, en une multitude de lieux, la vigne est plantée dans des terrains qui ne sont pas faits pour elle? Ailleurs, les populations, faute d'une sage direction, donnent leurs soins à des espèces abâtardies ou qui ne conviennent pas à la localité. Dans d'autres cantons, la vigne est conduite avec tant d'ignorance qu'on ne retire qu'une partie de la richesse dont elle renferme le principe. Ou bien encore le vin y est si mal fabriqué qu'il perd entre les mains de ceux qui le travaillent toute bonne qualité. Enfin, on ne peut nier que si la France est le pays qui produit les meilleurs vins, c'est aussi celui qui produit les plus détestables, et que, proportion gardée, il n'y a pas de peuple qui boive autant de mauvais vin que le peuple français. Et cependant, non seulement la plus grande partie de nos vignobles est susceptible de recevoir, par des encouragemens bien calculés, des améliorations considérables et peu coûteuses; mais il y a une foule de cantons, et des plus favorables, dans lesquels on ne cultive, faute de débouchés, qu'une faible partie de la quantité de vigne qui pourrait y

prospérer, sans compter ceux où il n'en existe pas et où elle serait admirablement à sa place. En un mot, qui ferait l'inspection œnologique de la France y trouverait de tous côtés de la vigne à arracher, de la vigne à planter, de la vigne à assoler, de la vigne à mieux administrer. La première condition d'un tel perfectionnement dans l'ordre général de cette culture, perfectionnement si important à la France, consiste évidemment dans une statistique exacte du territoire à ce point de vue. L'administration devrait donc procéder à un relevé général des terrains propres à nourrir la vigne; faire déterminer par des expériences les espèces les mieux appropriées à la nature de chaque canton, les procédés de vinification, de culture, d'assolement, les plus convenables selon les lieux; balancer par un calcul fait sur l'ensemble de la France les conditions de la quantité et de la qualité; faciliter partout les transports; combiner dans l'ordre le plus avantageux le rayon d'approvisionnement de chaque lieu; présider enfin, par de sages mesures et de sages conseils, au remplissage des caves dans toute l'étendue de la France par les vins les plus satisfaisans, avec la moindre dépense. Il me semble que l'on ne saurait faire trop d'efforts pour développer en France la consommation régulière du vin. C'est à la société qui est en résidence sur un territoire qu'il appartient de profiter avec privilége des produits de ce territoire, moins dispendieux pour elle que pour toute autre étant tenus de première main. Puisque le vin a sur la vigueur et le caractère des hommes une bonne influence, que tout Français puisse donc boire du vin. La participation à ce bienfaisant breuvage qui chasse les tristesses et entretient les courages, est, pour nos compatriotes, comme un droit naturel de nationalité, et doit contribuer à distinguer de plus en plus la société française de toutes les autres.

L'évaluation de la quantité de vin que la France peut annuellement produire, sans se gêner sur aucune autre branche de son agriculture, serait une des plus intéressantes conséquences du tableau statistique dont je désignais tout-à-l'heure l'utilité. Mais je crois que l'on peut hardiment assurer que la terre de France ne laissera jamais ses enfans, même en les supposant deux fois plus nombreux, manquer de vin. En estimant la consommation annuelle à un hectolitre et demi par habitant, ce qui, en raison des femmes et des enfans, me paraît une proportion largement suffisante, la consommation d'une population de soixante millions d'habitans ne serait que de quatre-vingt-dix millions d'hectolitres. Or, de l'aveu de tous ceux qui ont étudié cette question, la France, qui produit aujourd'hui près de quarante-cinq millions d'hectolitres, en pourrait produire sans difficulté trois fois autant; ce qui, outre le service de la population française, que l'on pourrait peut-être m'accuser d'avoir calculé avec trop de réserve, laisserait encore un excédant de quarante-cinq millions d'hectolitres. Cet excédant trouverait place, soit en surcharge à l'intérieur, soit pour l'augmentation du commerce extérieur, qui, n'étant aujourd'hui que d'environ un million d'hectolitres, est en droit d'espérer une tout autre grandeur dans l'avenir. Ainsi la France peut bien se nommer la terre du vin. Ce n'est pas entre ses mains que cette coupe heureuse, dont la Judée, la Grèce, l'Italie, la Chrétienté, se sont tour-à-tour transmis l'honneur, et dont le monde entier lui reconnaît aujourd'hui le privilége, sera jamais en danger de se tarir.

Et en terminant, qu'il me soit permis de répondre à un singulier reproche que les peuples du nord prennent souvent plaisir à adresser aux Français: c'est de dénaturer le vin, dans l'usage commun, en le mélangeant avec de l'eau. Je suis bien aise de montrer que, jusque dans ce détail, les mœurs françaises sont dans la droite filiation de la civilisation occidentale. L'antiquité polie n'a jamais eu d'attrait pour la force du vin,

Parce, Liber, parce gravi metuende thyrso,

et pour continuer à parler son langage, elle a toujours eu soin de modérer Bacchus en le mariant aux Nymphes. L'habitude de calmer ainsi les facultés trop énergiques de cette liqueur existait déjà en Grèce du temps d'Homère. Ulysse raconte que le vin avec lequel il enivra le Cyclope se buvait mélangé de vingt parties d'eau; « alors, dit-il, une douce odeur s'exhalait de la coupe, et il n'aurait pas été agréable de s'en priver. » Il semble que ce peuple grec, d'un sensualisme si étudié et toujours si fin, ait recherché dans le vin un parfum plus encore qu'un excitant, s'appliquant même à le savourer dans ses émanations les plus atténuées, jusqu'à le laisser quelquefois se réduire à sec avant de s'en servir. Élégant dans tous ses instincts et ami du nombre en toutes choses, il se faisait une règle d'unir l'eau avec le vin dans des harmonies régulières. Les accords de deux parties d'eau et d'une de vin, et de trois d'eau et de deux de vin, ce dernier excessif, à cause de leur analogie avec les accords musicaux, leur souriaient particulièrement. C'est ce que l'on voit dans les Symposiaques à propos du proverbe athénien : « Bois cinq et trois et non pas quatre. » Sur quoi Plutarque fait observer avec plus de bon sens que d'atticisme, que comme les vins sont différens, il est plus rationnel d'instituer un mélange particulier pour chacun d'eux; et c'est, dit-il, ce qu'entendent fort bien les sommeliers des princes et des rois. On sait que les Romains avaient à cet égard la même tempérance que les Grecs, au point que l'une des humiliations que les patrons s'amusaient à faire endurer à leurs parasites était de les obliger à boire du vin non trempé. Enfin, j'ajouterai que le sacrement de l'Eucharistie, dans lequel le mélange de l'eau avec le vin est de fondation, a consacré dans toute la chrétienté, même chez les peuples buveurs de vin pur, la mémoire de cette manière normale de faire usage du vin. Je ne voudrais cependant pas soutenir que les accords, pour prendre l'expression des Grecs, propres à la France, soient exactement les mêmes que ceux d'Athènes. On y peut assurément affronter Bacchus avec plus de hardiesse; mais, grâce au climat et à la nature des vins, sans se soumettre à lui davantage. Les provocations à la gaieté, à la vivacité du langage, à la confiance, sont, comme dans ces belles compagnies de l'antiquité, les seules libertés qu'on lui permette, et la plus grande ivresse des festins n'est qu'un redoublement momentané d'existence. Laissons aux Scythes, avec leur bière et leurs liqueurs violentes, le vin toujours pur : nos breuvages ne doivent avoir pour but que de rendre nos conversations plus amicales, et nous ne sommes pas de ceux qui, pour parler avec le proverbe, ont à craindre de voir leur caractère s'affaiblir pour un peu d'eau dans leur vin.

VIRGILE a laissé au monde moderne le testament de la poésie des anciens, comme Aristote a écrit le testament de leur philosophie. Le Dante a choisi Virgile pour l'introduire dans les sphères surnaturelles, comme Albert-le-Grand et S. Thomas son disciple avaient choisi Aristote pour les guider dans l'interprétation de la théologie chrétienne. Virgile n'est donc point un de ces poëtes tout inventifs et originaux, qui naissent au commencement des sociétés, et qui en expriment le principe dans sa simplicité vive et primordiale; c'est un de ces génies complexes qui résument avec une harmonie merveilleuse toutes les divinations, toutes les pensées, toutes les formes qui se sont produites avant eux, et qui les transmettent sous des apparences savantes aux générations futures.

Il me semble qu'on n'a pas fait encore d'une manière assez équitable la part des deux sortes de poésie, dont l'une marque le principe des sociétés, dont l'autre en forme le couronnement. Signaler leur caractère, leur loi, leur valeur relative, me semble une des plus belles tâches que la critique puisse s'imposer aujourd'hui. Est-il vrai qu'il n'y ait de poésie que dans les temps primitifs? Est-il vrai que le

mystère qui est l'essence de toute poésie ne se rencontre que dans l'enfance des sociétés, et ne puisse aussi bien éclore au milieu d'une civilisation avancée? Lorsque les peuples sortent du sein de la nature, et qu'ils marchent à la conquête de la civilisation, alors la poésie est pour eux dans les découvertes qu'ils font chaque jour, dans les arts qu'ils inventent, dans les sciences mêmes qu'ils commencent, dans les actions des hommes qui les arrachent à la domination des forces matérielles, au sommeil de l'oisiveté, au repos du foyer, pour les précipiter dans des aventures et dans des prospérités dont les premières jouissances étonnent leurs sens, dont la fin leur demeure encore cachée et merveilleuse. Mais lorsqu'ils sont plongés dans la civilisation, lorsqu'ils en ont connu les raffinemens, les procédés, les limites, lorsqu'ils ont mesuré tous les coins de ce fini qu'ils ont composé par leur labeur et à leur image, il leur arrive de perdre le sentiment de l'infini avec lequel la poésie et la vie s'en vont en même temps; alors ils retournent à la nature, comme à la source de ces vagues inspirations, de ces saintes espérances, de ces mystères divins de l'intelligence et du cœur, sans lesquels tout, dans ce monde, est glacé pour le plus humble des hommes aussi bien que pour le plus sublime des poètes. Il y a donc, on peut le dire, entre la civilisation et la nature, aux deux extrémités de l'existence des nations, un échange qui entretient le feu sacré de l'art.

Pendant la première époque, l'homme lutte contre la terreur que lui inspirent encore les forces secrètes de la nature, et il transporte le merveilleux, qui est l'expression de ce sentiment, dans l'histoire de ses propres conquêtes, dans le chant triomphal de sa délivrance. Durant la seconde, au contraire, il tente d'élever son esprit au-dessus des œuvres finies et des idées positives de la civilisation, pour retrouver ce qu'il y a de profond et d'infini dans la nature. Entre ces deux époques, se placent de grands systèmes de croyances ou d'opinions qui, sous les noms de religion ou de philosophie, et ordinairement sous ces deux noms successivement, s'efforcent d'arracher l'homme à la nature pour le rendre à lui-même, et l'avertissent de se replacer volontairement sous l'influence des lois de la création divine; cette époque intermédiaire, en tant qu'elle est douée du sentiment de l'infini, a aussi une poésie qui lui est propre. En effet, Aristote compte les Dialogues de Platon au nombre des ouvrages épiques; et, parmi les modernes, le Dante a donné l'exemple d'une épopée sublime, dont le dogme fournit la fable et presque tous les ressorts. Homère, Socrate, Virgile, voilà donc les trois termes essentiels de la progression historique de la poésie. Quoique les nations modernes soient loin d'avoir achevé leur carrière, on peut néanmoins essayer d'enfermer leur développement dans le même cycle. Chez elles on trouvera l'analogue du premier terme dans les poésies populaires et primitives des races indo-germaniques, celui du second dans les théologiens du moyen âge et dans les philosophes de la Renaissance, celui du troisième dans Fénelon, dans Rousseau, et dans les grands poètes que la nature a suscités de nos jours en France, en Allemagne et en Angleterre.

Les formules d'Aristote, dont la théorie esthétique est, à ce qu'il me semble, la plus élevée et la plus solide qu'on ait encore établie, me serviront à présenter ma pensée d'une manière plus précise et plus rigoureuse. La philosophie qui contemple l'universel en lui-même est la plus haute poésie que l'espèce humaine puisse concevoir; mais, par cela même que cette poésie considère l'universel sans voiles, elle n'est accessible qu'à un petit nombre d'esprits. La foule, qui a l'habitude de tout juger par les sens, ne comprend guère l'art que sous les formes du particulier; aussi a-t-elle toujours réservé les faveurs de la popularité pour les poètes qui ont su lui présenter, sous ce déguisement indispensable à sa faiblesse, l'universel qui est le fond éternel et identique de la poésie. Pour suivre le mouvement de son esprit et pour mériter son admiration, il faut donc lui montrer l'universel, durant la première époque, dans le particulier de la civilisation; durant la dernière, dans le particulier de la nature. Pendant l'époque intermédiaire, on peut, en des circonstances heureuses, comme Platon et Dante l'ont prouvé, lui faire voir l'universel face à face et sans nuages. Les hommes qui ont ce pouvoir reçoivent le surnom de divins.

Ainsi la nature est la forme générale dans laquelle les poètes des époques extrêmes se plaisent à transfigurer les sentimens et les idées dont leurs prédécesseurs leur ont laissé l'héritage, et dont ils ont accru la force et le nombre par la contemplation de leur époque et par leurs propres inspirations. Il y a encore de nos jours des hommes qui ne voient dans les Eglogues de Virgile qu'une imitation flagrante des Idylles de Théocrite, dans les Géorgiques qu'une amplification des Travaux et des Jours d'Hésiode, dans l'Enéide qu'un habile accouplement des deux poëmes d'Homère. En avouant tout ce que le poëte romain dut à ceux de la Grèce, en convenant même qu'il transporta de la langue grecque dans celle des Latins la plupart des beautés de son admirable poésie, il sera, je pense, facile de montrer qu'il ajouta à cette tradition des qualités propres, une connaissance merveilleuse des destinées de son siècle, un sentiment profond du paysage italien, un sens tout personnel et tout intime de la vie, et qu'à ces dons, qui prêtent à son génie une physionomie nettement déterminée, il joignit celui de trouver, à chaque instant, dans la nature une issue vers l'indéterminé et vers l'infini, objet suprême des aspirations de son temps.

Lorsqu'on vient de Venise à Mantoue, on trouve, après avoir traversé Padoue, des pays d'une culture grossière, des campagnes sablonneuses où aucun village ne s'élève, où aucune route n'est frayée. Ce désert commence au pied des monts Euganéens, qui ont aussi abrité la retraite d'un grand poëte, de Pétrarque, et qui, couverts de ruines et de ronces, ne cachent plus aujourd'hui que les vipères utilisées par la thériaque. Dès qu'on a vu le vert sommet de ces collines disparaître sous les chaudes vapeurs de l'Orient, on tombe dans des chemins impraticables; les chevaux suent, l'essieu crie, les roues ont peine à avancer dans une terre sèche et mouvante; de toutes parts s'étend une vaste mer de glèbes dures et soulevées, au-dessus desquelles l'œil n'aperçoit que le soleil qui les brûle. Là on peut prendre une juste image du labour pesant des peuples latins. Mais quand on a passé l'Adige, à Legnano, la verdure renaît; au milieu de peupliers élégans, sous les berceaux des vieux saules, vous roulez sur une route agréable, à travers un paysage fertile. De grandes vaches traversent lentement les pâturages; du sein des herbes épaisses les oiseaux s'élancent au ciel et saluent cette heureuse contrée de leurs chants vifs et hardis; l'eau baigne de ses ruisseaux le pied de toutes les plantes, et charge de ses perles leurs tiges les plus hautes; tout révèle une nature humide et féconde; tout annonce l'approche du fleuve.

> Propter aquam, tardis ingens ubi flexibus errat
> Mincius, et tenera prætexit arundine ripas.
> *Georgic.*, lib. III.

Arrivé sur ses bords, vous êtes frappé d'un spectacle inattendu: comme une autre Venise, Mantoue s'élève du sein des flots; ses murailles noires, les arêtes crénelées de ses palais, les cimes angulaires de ses tours, se détachent aussi entre la plaine des eaux et celle du ciel. Mais, lent et marécageux, le Mincio n'a point l'azur mobile et étincelant des lagunes,

> Limosoque palus obducit pascua junco.
> *Eclog.*, I.

Les vapeurs lourdes qui s'élèvent de ce lac embourbé, l'aspect austère de la ville qui semble s'endormir sous leur

poids, impriment à la pensée un invincible besoin de repos; lorsqu'on cherche du regard un abri propice, on aperçoit, au fond de l'anse la plus vaste que le marais échancre, par-delà les joncs, un bouquet d'arbres plus pressés sur une prairie plus grasse et plus verte.

> Et, si quid cessare potes, requiesce sub umbra.
> Huc ipsi potum venient per prata juvenci,
> Hic viridis tenera prætexit arundine ripas
> Mincius, atque sacra resonant examina quercu.
> *Eclog.*, VII.

En ce lieu si tranquille se cache un hameau qui a changé son nom d'Andes pour celui de Pietola; ce petit verger protégea l'enfance de Virgile qui, avec ses roséea et ses parfums, rafraîchit le monde, alors dévoré par la soif du sang et par les fureurs de la débauche.

C'est l'an de Rome 684, sous le premier consulat de Pompée et de Crassus, que Publius Virgilius Maro naquit à Andes. Dans un temps où la physiologie a acquis une si grande importance, il n'est pas inutile de remarquer que Maïa, la mère de notre poëte, semble avoir été d'une condition supérieure à celle du mari qu'elle prit, et qui fut, en effet, le mercenaire, le fermier des terres et des troupeaux de Majus, son propre beau-père. Si nous osions pousser plus loin notre conjecture, nous dirions qu'en se mêlant à la simplicité d'un homme des champs, la délicatesse et sans doute aussi la tendresse un peu faible de la citadine, expliquent déjà la nature du génie que produisit cette union. On a déjà remarqué que, dans l'enfantement des poëtes, ces esprits doués du cœur de la femme, il est ordinaire de voir prédominer l'influence des facultés maternelles.

Virgile reçut les premiers élémens des connaissances à Crémone; il paraît qu'il ne quitta cette ville qu'à l'âge de seize ans; ce fut à Milan, dans des écoles très suivies, qu'il apprit le grec, la médecine, les mathématiques, la philosophie. Plus tard, il visita Naples, y étudia aussi, y vécut plus heureux et plus long-temps qu'en aucun autre lieu, et voulut qu'on y élevât son tombeau. Il fut retenu dans ce beau pays par deux attraits. Il y trouva dans la magnificence réunie des montagnes et de la mer, dans la fécondité inépuisable de la terre, dans la chaude lumière du ciel, dans la grandeur et la variété infinie des horizons, tout ce que ses rêves avaient pu lui faire souhaiter au milieu des paysages plus sobres de la Cisalpine; il entendit la littérature grecque prodiguer l'enchantement de ses imaginations et de ses idées aux ces admirables rivages, auxquels elle semblait prêter une voix. Grâce à l'harmonieux accord de cette nature et de cette poésie, il acheva, sans doute, de perfectionner son goût qu'il cultivait dès l'enfance, et il apprit à jeter à pleines mains l'éclat et la grâce dans le rude langage de Rome. Mais, parmi toutes ces splendeurs, il n'oublia pas les aspects plus sévères du pays natal; par souvenir, peut-être aussi par une mélancolie naturelle, il se plut aux sombres perspectives de l'Averne, et, avant d'en reproduire le sentiment dans les plus beaux vers de l'Enéide, il en associa l'image à celle des lacs de l'Italie septentrionale, dans un passage des Géorgiques:

> Anne lacus tantos? Te, Lari maxime, teque,
> Fluctibus et fremitu assurgens, Benace, marino?
> An memorem portus, Lucrinoque addita claustra,
> Atque indignatum magnis stridoribus æquor,
> Julia qua ponto longe sonat unda refuso
> Tyrrhenusque fretis immittitur æstus Avernis.
> *Georgic.*, lib. II.

Rien n'est peut-être plus propre à graver fortement dans le cœur les impressions de l'enfance que de leur être violemment enlevé par quelque hasard ou par quelque passion. C'est ainsi que, de nos jours, on a vu Léopold Robert descendre des plateaux du Jura, se prendre d'amour pour les côtes éblouissantes de l'Italie, et reproduire cependant sur la physionomie des heureux habitants qui les peuplent, la tristesse des hommes qu'il avait laissés silencieux et pensifs sous les sapins de son village. On ne me reprochera pas d'avoir placé à côté du nom de Virgile, celui du peintre des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs*. Comme le divin modèle dont il semble souvent qu'il ait traduit les poëmes à sa façon, Robert est arrivé à l'intelligence de l'homme et à l'amour du beau par le sentiment de la nature; comme lui, il a placé dans le peuple le type de la beauté, de la pureté, de la tristesse.

On a discuté sur le temps où Virgile a pu habiter Naples pour la première fois. Quelques auteurs voudraient qu'il n'eût point quitté la Cisalpine avant l'époque où il fit sa première Eglogue dans laquelle il paraît indiquer, en effet, que Rome lui était jusqu'alors demeurée inconnue. D'autres prétendent trouver, au contraire, dans la cinquième Eglogue, la preuve qu'il avait vu Rome avant ce temps, et qu'il y avait été apprécié par César...

> . . . . . Amavit nos quoque Daphnis.
> *Eclog.*, V.

D'autres ont écrit que, dès sa première jeunesse, il avait fait des vers qui étaient devenus célèbres, et que sa sixième Eglogue ayant été récitée à Rome, dans un théâtre, devant Cicéron, le grand orateur avait aussitôt proclamé son admiration par un hémistiche que Virgile recueillit, plus tard, dans l'Enéide:

> . . . . . magnæ spes altera Romæ.
> *Æneï.*, lib. XII.

Il paraît cependant certain que lorsque Jules-César fut assassiné, Virgile, touchant à sa vingt-septième année, n'était encore connu par aucune poésie, et que, plusieurs mois après, toujours obscur, peut-être toujours oisif, il apprenait la médecine à Milan, ou l'exerçait à Andes, tandis que Cicéron mourait victime du premier triumvirat d'Octave. Celui-ci revint, l'année suivante, de Philippes pour faire à ses vétérans le partage des terres de l'Italie, et pour donner à notre poëte, plus âgé que lui de sept ans, la première occasion de manifester son génie.

On a répandu diverses fables sur les premières relations d'Octave et de Virgile. On a dit que le poëte dut à ses connaissances médicales de devenir l'ami du maître des écuries d'Auguste, et à une facétie de devenir ensuite celui de l'empereur lui-même. On a prétendu aussi qu'un distique affiché aux portes du palais avait commencé cette liaison. Mais les Bucoliques semblent contenir des indications précises qui démentent tous ces récits. Dépouillé, par les soldats des triumvirs, du petit patrimoine que son père possédait à Andes, il est probable que Virgile partit pour Rome, avec la recommandation de Varus, son condisciple, et que, grâce à elle, il obtint la protection du petit-neveu de César. Par Varus, ou par Cornélius Gallus, né dans les montagnes du Frioul, il fut aussi présenté à Asinius Pollio qui était alors, dans la Cisalpine, à la tête des troupes de Marc-Antoine; Asinius Pollio devint un de ses plus fermes soutiens et le recommanda lui-même à Mæcenas, son ami intime et lieutenant d'Auguste. Ces renseignemens, dont l'autorité paraît incontestable, n'expliquent-ils pas suffisamment le crédit de Virgile auprès de l'empereur? C'est dans les poëmes eux-mêmes de Virgile qu'il faut chercher les traces de sa vie; c'est là seulement qu'on en peut trouver d'authentiques; si on n'y découvre pas tous les petits détails dont la biographie est avide, on y voit du moins le fonds même de son âme et les transformations essentielles de son existence.

Les Bucoliques ont été écrites à cette époque où le poëte, arraché à son obscurité et à son repos, par les calamités civiles, fut forcé de se mêler au flot des événemens et des hommes qui devaient renouveler son siècle. Fidèle au culte de ses divinités champêtres, ce fut sous le costume des ber-

gers de l'âge primitif que son génie se montra à tous ces soldats, à tous ces généraux qui rêvaient l'asservissement du monde, au milieu des armes, des rapines et des débauches. D'après tous les témoignages de l'antiquité, Virgile composa ses dix Eglogues dans l'espace de trois ans, c'est-à-dire depuis l'âge de vingt-neuf ans jusqu'à celui de trente-deux. Il y chanta les louanges de tous ses protecteurs, la clémence d'Octave, la mort de César, dont le nom couvrait les desseins de son petit-neveu, la gloire de Pollion et la naissance de son fils, la science et la bonté de Varus, les amours de Gallus. Théocrite avait célébré les champs pour l'unique plaisir de chanter la nature dans laquelle la civilisation grecque ne cherchait plus qu'un riant tombeau ; Virgile au contraire appartient à une civilisation qui a encore de grandes choses à faire; il participe par un certain point à son activité ; il célèbre aux champs, sous le costume des bergers, les exploits et les bienfaits de ses illustres amis. Le premier a écrit de véritables pastorales ; le second a composé plus souvent des allégories bucoliques. Voilà la grande différence qu'il faut faire entre le maître grec et l'élève latin.

Considérées en elles-mêmes, les Eglogues sont comme les soupirs d'une âme tendre, déjà lassée quoique jeune, et qui se refait aux champs, non sans quelques tristes retours, une seconde innocence. Les pipeaux des bergers ne sont pas seulement l'instrument favori d'une civilisation qui est à ses commencemens ; c'est à leur voix argentine que le jeune homme se plaît à associer ses désirs et ses pensées : il me semble en entendre la mélodie simple et rêveuse dans les premiers vers de Virgile. La couleur claire et douce dont Raphaël revêtit les figures candides de sa première manière, me paraît avoir aussi les rapports les plus voisins avec le souffle limpide et pur du chalumeau virgilien. L'âme qui se révèle au monde n'a pas besoin de tous ces artifices que le raffinement du goût et la multitude des sensations rendent plus tard nécessaires ; c'est aux plus naïfs accords de la lumière ou du son, qu'elle confie l'expression de ses sentimens. Je serais fort porté à croire que Virgile ne connaissait pas les splendeurs du ciel napolitain, lorsqu'il composa ces petits poëmes où l'on ne trouve guère que les images plus simples du paysage mantouan. Les chênes, les saules, les haies, les prairies de Piétola, en forment tous les ornemens. Ce ne sont pas là les grandes beautés des rivages de Naples ; c'est encore moins le luxe presque asiatique des plages siciliennes, sur lesquelles Théocrite vécut et se modela.

Les Géorgiques ont été composées en sept années, presque entièrement à Naples, tandis qu'Antoine, retiré auprès de sa Cléopâtre, laissait Octave s'affermir en Italie, et y méditer sur l'usage qu'il pourrait faire du pouvoir ; elles furent achevées et peut-être refondues, lorsqu'Octave revint d'Egypte, maître désormais de l'Empire et de lui-même. Elles portent l'empreinte de l'âge mûr, du beau pays, des hautes préoccupations politiques, dont elles furent le fruit.

Admis dans la familiarité de Mæcène, dans l'amitié d'Auguste, il semble que Virgile ait changé en un plan arrêté ce qui, jusque là, n'était peut-être pour lui qu'un instinct; il embrasse désormais la nature, non plus comme l'asile de son ignorance ou de ses passions, mais comme une science digne de la sérieuse attention de son esprit, et capable de guérir les plaies saignantes de son temps. Du patronage de Pollion qui était le chef du parti militaire d'Antoine, il passe entièrement sous celui de Mæcène qui est le confident des desseins pacificateurs d'Auguste. Dans les Eglogues, il avait témoigné sa reconnaissance au premier dont l'appui l'avait alors préservé des violences communes ; il dédie les Géorgiques au second comme un hommage rendu à sa politique et à celle d'Auguste qu'il divinise dès le début :

> Tuque adeo, quem mox quæ sint habitura deorum
> Concilia incertum est ; urbesne invisere, Cæsar,
> Terrarumque velis curam,.. *Georg.*, lib. II.

Il convie aux travaux et aux mœurs de l'agriculture ces soldats ivres de combats et de pillage, qui couvrent toutes les provinces de l'empire ; mais pour mieux assurer le repos du présent et les prospérités de l'avenir, il veut les consacrer par l'image des vertus du passé : il évoque les ombres austères des ancêtres :

> Hæc genus acre virum, Marsos, pubemque Sabellam,
> Assuetamque malo Ligurem, Volscosque verutos
> Extulit ; hæc Decios, Marios, magnosque Camillos,
> Scipiadas duros bello...
> *Georg.*, lib. II.

Dans les Bucoliques, pour plaire à Varus, il avait placé une sorte de chant dithyrambique en l'honneur de la philosophie d'Epicure qu'il avait étudiée à Milan avec son ami :

> Namque canebat uti magnum per inane coacta
> Semina terrarumque, animæque, marisque fuissent
> Et liquidi simul ignis : ut his exordia primis
> Omnia, et ipse tener mundi concreverit orbis.
> *Eclog.*, VI,

Dans les Géorgiques, il professe des opinions plus élevées ; il a renoncé à cette doctrine toute physique des atomes ; il a étudié à Naples le stoïcisme, le platonisme, toutes les généreuses doctrines sur lesquelles Auguste essaiera en vain d'appuyer le colosse de l'empire, mais qui serviront du moins, sous ses successeurs, à consoler ce qui reste encore de l'antique vertu romaine. C'est à Pythagore, commenté par Platon qui devint désormais son maître, qu'il emprunte l'idée de ces beaux vers :

> . . . . . Deum namque ire per omnes
> Terrasque, tractusque maris, cœlumque profundum ;
> Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum
> Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas ;
> Scilicet huc redeat deinde ac resolutus referri
> Omnia : nec morti esse locum ; sed viva volare
> Sideris in numerum, atque alto succedere cœlo.
> *Georg.*, lib. IV.

Naples, qui conseille si bien sa raison, parle aussi une langue plus riche à son imagination qui en rend fidèlement toute la diversité, tout l'éclat. Non seulement Virgile contemple avec ivresse et reproduit dans ses vers les brillantes images que cette nature nouvelle étale à ses yeux ; mais, excité par elles, il rêve mieux encore, et s'abandonne à ces cris qui, à travers dix-huit siècles, retentissent à notre oreille avec toute l'ardeur d'un inextinguible désir :

> Flumina amem sylvasque inglorius. O ubi Tempe,
> Sperchiusque, et virginibus bacchata Lacænis
> Taygeta ! O qui me gelidis in vallibus Hæmi
> Sistat et ingenti ramorum protegat umbra.
> *Georg.*, lib. II.

Dans les Bucoliques, on ne trouverait rien de semblable à ces élans ; tout y respire, au contraire, le besoin de demeurer caché sous l'abri natal, et de se préserver de la violence des événemens et des passions. Les secrets de la jeunesse du poëte sont ensevelis sous l'ombre du verger paternel, au milieu des pures senteurs de la prairie et de l'innocent murmure des ruisseaux qui ont distrait et rafraîchi ses sens. Lorsque Virgile arrive dans le midi de l'Italie, c'est un homme chaste, apaisé, maître de lui-même, qu'il montre aux habitans de la Campanie et de la Sicile, chez lesquels on lui a ménagé des asiles ; quand il paraît à Naples avec sa stature élancée, avec sa complexion délicate, avec sa voix enchanteresse, frappés de son aspect virginal, les hommes qui l'admirent le surnomment *Parthenias;* à Rome, où on lui avait donné une maison sur le mont Esquilin, à côté des jardins de Mæcène, si parfois on le voit passer, on lit dans la sérénité de son visage toute la beauté de son génie, et on fait autour de lui des rassemblemens auxquels il se dérobe. Toute son ardeur s'est réfugiée dans les sentimens les plus élevés de son âme; de là elle se ré-

pand désormais sans danger, sans défiance, sans réserve, dans le vaste sein de cette nature où elle s'est sans doute retrempée; elle ne redoute plus l'enthousiasme, parce qu'elle lui a marqué pour but la vérité et la vertu.

> Feus qui potuit rerum cognoscere causas!
> . . . . . .
> Fortunatus et ille, deos qui novit agrestes!
> *Georg.*, lib. II.

Les Travaux et les Jours d'Hésiode, qui ont servi de modèle aux Géorgiques, seraient un exemple bien choisi pour montrer toute la différence qu'il y a entre la manière dont les hommes comprennent la nature aux époques primitives, et celle dont ils la sentent aux époques suprêmes. Que fait Hésiode? Il enregistre les découvertes et les préceptes de l'agriculture, cet art initial du genre humain; il fixe dans la mémoire des Grecs le souvenir des commencemens de cet art, comme Homère y grave celui des héros qui, les premiers, ont élevé le courage et la renommée des Hellènes: il y mêle ces mythes moraux, dans lesquels il renferme ordinairement, de sa propre autorité, les enseignemens dont tout homme a besoin pour se conduire au milieu d'une société où ni l'intelligence de chacun, ni l'autorité de tous ne sont encore bien puissantes. Dans tout cela ce n'est point la nature, c'est l'homme qui joue le rôle victorieux. Comme le vieillard d'Ascrée, Virgile enseigne bien à dompter la nature; mais c'est l'homme même qu'il veut dompter par elle:

> O fortunatos nimium, sua si bona norint,
> Agricolas! *Georg.*, lib. I.

Ce qu'il estime dans le travail de la terre, ce sont moins les fruits qu'il rapporte que les mœurs qui l'accompagnent; que dis-je! il estime moins le travail lui-même que les vagues méditations que l'on trouve dans l'infini de l'horizon, dans les mystiques émanations du monde! Pourquoi ces continuels appels aux fleuves, aux forêts, aux vallées? pourquoi cet insatiable besoin d'ombres vastes et profondes? pourquoi cette incessante prière à la fraîcheur, à la pureté qui inondent leurs abris? Pourquoi cet enthousiasme pour les œuvres naturelles, pour les formes harmonieuses des animaux, pour les lois qui régissent leurs républiques? pourquoi cette admiration passionnée pour l'ordre de la nature? Nous pouvons aujourd'hui vous comprendre, âme sublime! Alors aussi l'ordre manquait parmi les êtres libres; vous le cherchiez dans les êtres soumis à la fatalité. Le monde moral était troublé par toutes les corruptions de la sensualité et de l'intelligence; vous avez tourné vos regards vers le monde matériel où Dieu se charge de perpétuer lui-même cette virginité et cette harmonie dont vous étiez avide. Vous vous êtes penchée sur le sein maternel de la nature pour savoir si vous n'y entendriez point les tressaillemens d'un nouvel enfantement moral, si vous n'en verriez pas sortir ce Verbe qui allait descendre du ciel!

Dans les commencemens, Rome fut une ville de laboureurs; enfermée dans ses collines et dans les montagnes qui les dominent, elle se prépara par les travaux de l'agriculture à ceux de la guerre; souvent elle alla prendre ses généraux à la charrue. Plus tard, lorsque, pour conquérir l'Italie et les provinces lointaines, ses paysans eurent été transformés en soldats, ils n'eurent pas, au retour de leurs expéditions, de plus douce récompense que de revoir leurs champs et de s'y délasser. Au milieu même de la fureur des proscriptions, les partis, enivrés du sang de leurs victoires, allaient goûter dans les *villas* les plaisirs simples et purs de la campagne. Dans ses Géorgiques, Virgile avait satisfait ce besoin, en quelque sorte primitif, du peuple souverain; mais il songeait aussi depuis long-temps à en contenter les instincts politiques. Il est assez probable qu'avant même d'écrire les Bucoliques, il s'était exercé à composer un poëme sur l'origine de la puissance d'Albe et de Rome:

> Cum canerem reges et prælia, Cynthius aurem
> Vellit, et admonuit: pastorem, Tityre, pingues
> Pascere oportet oves, deductum dicere carmen.
> *Eclog.*, VI.

Les épisodes des Géorgiques semblaient être une transition naturelle que le poëte se ménageait pour retourner aux œuvres épiques qui avaient préoccupé sa jeunesse. A l'âge de quarante-deux ans, au moment où il vit Octave, vainqueur d'Antoine et maître du monde, rentrer à Rome sur son char de triomphe, il commença son Enéide, pour célébrer, dans le berceau même de la ville éternelle, non pas seulement, comme on l'a dit, l'homme qui allait la mettre sous son autorité, mais l'ordre nouveau que cet homme voulait réaliser. Virgile travailla à ce poëme environ onze années; il venait d'en tracer les derniers vers; il faisait voile vers la Grèce, dont les beaux sites et les loisirs lui auraient permis de donner à son œuvre la perfection qu'il rêvait pour elle; il rencontre Auguste qui retourne à Rome; il se décide à l'y suivre; mais, pris par une langueur mortelle, à peine a-t-il touché la terre qu'il expire, le 22 septembre, l'an de Rome 735; en mourant, il demanda qu'on plaçât sa tombe près de Naples, et qu'on brûlât l'Enéide, qu'il ne considérait point comme achevée: Auguste, à qui il avait lu trois chants de son poëme, ne lui accorda que le premier de ses vœux.

Cette Grèce qu'il ne fut pas donné à Virgile de visiter, dont aucun Latin ne fut plus digne que lui d'être le fils, à laquelle il avait déjà tant emprunté dans ses deux premiers ouvrages, lui fournit des secours encore plus considérables pour la composition de son dernier chef-d'œuvre. Qui peut prononcer le nom de l'Enéide sans voir aussitôt se dresser devant lui l'ombre du vieil Homère, redemandant les dépouilles qui lui ont été ravies? En chantant l'arrivée d'un héros troyen sur les côtes de l'Italie, en faisant sortir l'épopée romaine de l'épopée hellénique, Virgile n'a-t-il pas reconnu que, comme sa patrie se rattachait aux traditions de la Grèce, lui-même n'était que leur imitateur et leur écho? Il me semble que le sentiment original et profond qui avait soutenu l'auteur des Bucoliques et des Géorgiques ne l'abandonna point dans l'enfantement de l'Enéide; c'est lui, ce sont les grandes idées de la politique de Rome et d'Auguste qui, en s'alliant, ont permis à Virgile de dépasser le cercle de la poésie grecque et d'en égaler souvent les immortelles beautés.

Le Tasse, qui était aussi grand philosophe que grand poëte, a dit que, comme l'activité humaine se déploie dans l'étude du vrai et dans la pratique du bien, il doit nécessairement y avoir deux sortes tout-à-fait distinctes d'épopée, l'une de contemplation, l'autre d'action; la première faisant passer devant ses personnages le tableau des choses divines ou humaines, la seconde les précipitant eux-mêmes au milieu de la mêlée des événemens. L'Odyssée appartient au premier genre, l'Iliade au second. Virgile se proposa de fondre ces deux formes en une seule; en effet, les six premiers livres de l'Enéide sont composés à l'imitation de l'Odyssée, les six derniers à celle de l'Iliade. Cette division, qui est fondamentale, nous servira peut-être à éclaircir le parallèle, si long-temps débattu, d'Homère et de Virgile.

Si grand qu'on veuille faire l'intervalle de temps qui sépara Homère de la guerre de Troie, soit qu'on adopte le nombre de 168 ans proposé par Strabon, soit qu'on préfère celui de 340 donné par Hérodote, il paraît indubitable que l'auteur de l'Iliade crut à l'existence des héros qu'il célébra, que le souvenir de leurs exploits lui fut transmis par des chants populaires, que les fables dont il embellit ses traditions participèrent à leur crédit, et devinrent avec elles les plus beaux titres du génie et de l'orgueil national des Grecs. Qu'est-ce donc qui appartient en propre au poëte dans le chef-d'œuvre de ses premières années? Un sentiment énergique de l'individualité, lequel, nourri par un cœur brûlant,

et secondé par une imagination éblouissante, se répand à chaque page en cris admirables, et transporte jusque chez les dieux la fougue et la discorde des passions de l'homme. A l'issue des hautes civilisations de l'Orient, la personne humaine qu'elles avaient absorbée dans le double panthéisme de la religion et de l'état revendique sa liberté, et lâche la bride à son indomptable jeunesse; elle emprunte, aux rivages de la Grèce, la figure d'Achille et la lyre d'Homère; et, sous ces formes merveilleuses, elle prélude à l'affranchissement du genre humain. Mais le poëte qui lui avait prêté sa voix connut aussi l'inexorable lendemain qui suit les premiers beaux jours de la vie. Lorsque les passions se sont amorties, l'esprit qui a rejeté tout autre soutien pour conquérir son indépendance, commence à se repentir de sa témérité; s'il a secoué la tutelle des anciens dieux, sur quoi s'appuiera-t-il? Sur l'expérience, cette fille de la raison exilée du ciel. Instruit sans doute par elle, et lui trouvant plus de sûreté et de douceur qu'aux émotions d'un âge plus fougueux, Homère lui demanda des compensations devenues nécessaires, et raconta un peu longuement les leçons qu'elle avait données à Ulysse, le plus sage des mortels. La science conteuse de la vie et des hommes, qui remplit l'Odyssée, apporta ainsi une correction et un complément naturels aux emportemens de l'Iliade; et ces deux poëmes durent éclore dans la même pensée, pour que leur enseignement fût plus frappant encore, et pour que la race grecque y trouvât une plus fidèle image de l'audace juvénile et de la prudence consommée qui se rencontrèrent aussi tout à la fois dans son propre génie.

Ce n'est pas le sentiment de l'individualité que Virgile reproduit lorsqu'il imite l'Iliade; ce n'est pas à l'expérience qu'il demande des conseils lorsqu'il imite l'Odyssée. Depuis que le vieil Homère a déposé sa glorieuse hesnce sur les bords du tombeau, la personne humaine a accompli dans le monde son œuvre d'insurrection; et du sein même de son indépendance elle s enfonce des doctrines philosophiques qui, dépassant les humbles horizons de l'observation, se sont élevées jusqu'au ciel pour lui dérober de nouveau ses secrets. A cette variété de races, de villes, de lois, de mœurs, qui avait entretenu la liberté du génie grec, a succédé la vaste unité de l'empire romain, dans laquelle l'individualité, arrivée à ses derniers excès, va bientôt disparaître encore. Ainsi, à la place de l'individualité, c'est la société que Virgile chante; à la place de l'expérience, c'est une philosophie sublime qu'il consulte. Voyons quels sont les inconvéniens et les avantages de ce changement qui lui a été imposé par celui des siècles.

La fable de l'Enéide a été, de nos jours, l'objet de savantes recherches, de vives discussions sur lesquelles nous voulons passer rapidement. En examinant quelle réalité pouvait se cacher sous cette fiction, les Schlégel ont loué la sagacité du chantre de Mantoue; Niebuhr a poussé le blâme jusqu'à regretter qu'Auguste n'eût pas accompli les derniers vœux de son poëte. Dès le sixième siècle de leur ville, c'est-à-dire près de deux cents ans avant la naissance de Virgile, les Romains avaient admis l'opinion qu'ils descendaient des compagnons d'Enée; ils en avaient fait une sorte de dogme politique, qui servait de base à leurs traités. On trouve chez les Grecs des vestiges plus anciens de cette croyance: le poëte lyrique Stésichore célébrait, vers le second siècle de Rome, un établissement fondé par Enée dans l'Hespérie; Cephalon de Gergithe fait mourir Enée en Thrace, et fait partir de là Romus, un de ses fils, qui va bâtir les murs de Rome. Pyrrhus, qui se prétendait directement issu d'Hercule et d'Achillée, et qui, à ce double titre, voyait partout des Troyens dans ses ennemis, contribua sans doute à répandre les mêmes idées. Lycophron les consigna dans sa Cassandre, l'an de Rome 560. Tous les écrivains latins les adoptèrent, autant pour obéir à un sentiment populaire que pour rattacher à une noble souche l'origine de leur nation. Virgile leur a emprunté non seulement le fait généralement reconnu du débarquement d'Enée, mais encore les détails importans de sa navigation et de son établissement. Ce roi Latinus, qui règne dans le Latium, cette biche blessée qui est une occasion de guerre, ce Turnus ou Thyrrenus, roi des Rutules, qui dispute au nouvel arrivant la main de Lavinie, appartiennent à la légende que les poëtes antérieurs ont mise en œuvre. L'épisode même de Didon a déjà été traité par Nævius, contemporain d'Ennius, et qui a lui-même pris part à la guerre punique.

Après avoir exposé le mythe, il resterait à en chercher le sens. Quels sont les mouvemens de races que ces fictions désignent? Quelles populations couvraient primitivement l'Italie? Niebuhr veut que les Etrusques soient venus du nord, et aient traversé les Alpes, peut-être même le Danube, avant de descendre en Italie. Ottfried Mueller pense que leur migration, déterminée par la grande invasion dorienne, se fit à travers l'Epire, l'Illyrie, la Vénétie et le Pô. Cette hypothèse, qui est aujourd'hui considérée comme la plus probable, conduirait à penser que les Etrusques, loin d'être assis en Italie, au moment de l'arrivée d'Enée, comme le prétend Virgile, n'y pénétrèrent qu'un siècle après. Mais la nation toscane n'a-t-elle pas été formée des deux couches successives qu'on observe chez presque tous les peuples anciens? N'a-t-elle pas commencé par être pélasgique avant d'être hellénique? Les Arcadiens, à la tête desquels Evandre reçoit Enée, aux lieux où Rome s'élèvera un jour, ne sont-ils pas eux-mêmes les descendans des Pélasges échappés à l'extermination de leur race, et retirés sur les hautes montagnes qui forment le centre du Péloponèse? Enfin, les Troyens ne tiennent-ils pas aussi à la souche pelasgique? Le Jupiter qui régnait sur l'Ida phrygien n'avait-il pas régné d'abord sur l'Ida crétois? Le Scamandre d'Ilion ne tire-t-il pas son origine et son nom de la Crète? N'est-ce pas une migration des Pélasges de cette île qui a fondé Pergame? N'est-ce pas pour cette raison que, lorsque Priam, au dire de Virgile lui-même, vint visiter à Salamine sa sœur Hésione, il voulut pousser jusqu'en Arcadie, dernier refuge de la race pélasgique?

> Nam memini Hesionæ visentem regna sororis
> Laomedontiaden Priamum, Salamina petentem,
> Protinus Arcadiæ gelidos invisere fines.
>
> *Æneis*, lib. VIII.

Les guerriers qu'Hercule et Agamemnon conduisirent successivement contre les remparts de Troie n'allaient-ils pas y exercer les dernières hostilités de la race hellénique contre celle des Pélasges? N'est-ce pas sur le chemin des anciennes migrations pélasgiques et dans un lieu déjà marqué par elles, lorsqu'elles venaient de l'Asie vers l'Europe, que Teucer le Crétois bâtit sa ville? N'est-ce pas du milieu des pélasges italiques que Dardanus y ramena une colonie? Si on admettait ces opinions, qui s'accommodent aux conjectures récentes de l'ethnographie, il faudrait reconnaître que c'est au milieu même des populations pélasgiques que se passe l'action de l'Enéide, et que Virgile a composé une œuvre dont la grandeur n'a point encore été suffisamment reconnue, en ressemblant ainsi, sur un même lieu, des points les plus opposés, tous les débris de la race sainte et primitive des Pélasges, pour en faire naître la nation romaine, et pour montrer dans celle-ci l'éclatante revanche de leur défaite et de leur oppression.

Cependant, plus Virgile s'enfonce dans les ténèbres des temps, plus il remonte à la source même des peuples, plus aussi il doit perdre nécessairement la trace des hommes qu'il veut introduire dans son poëme. Que peut-il emprunter de ces races, dont les malheureux restes furent encore accablés par le dédain des vainqueurs? Quels héros citer parmi ces Pélasges que les nations conquérantes nous ont offerts partout comme tombant sous l'extermination et sous l'es-

clavage? Quel cortége pouvait-on composer à Enée avec tous ces proscrits dont les noms mêmes avaient péri? Virgile, forcé d'inventer ses héros, ne put leur prêter la vie que ceux de l'Iliade tirèrent de la réalité même; quand il chanta leurs combats, ne croyant pas à leur existence, il fit de merveilleux efforts pour éblouir les yeux par les traits de leur bravoure; mais il oublia de les marquer eux-mêmes de ce cachet intime et personnel que le génie ne peut emprunter qu'à la nature. Il sentit si bien son impuissance à faire toucher leur individualité, qu'il ne leur trouva pas de plus grand mérite que de pouvoir faire honneur de leur nom à quelque noble famille romaine. En montrant dans Musestheus l'origine des Memmius, dans Sergeste celle des Sergius, dans Cloanthe celle des Cluentes, il intéressa, sans doute, le présent de Rome à la fiction de son lointain récit. Mais peut-on comparer les combats de ces ombres de héros, aux luttes puissantes d'Ajax, de Patrocle, de Diomède, ces types merveilleux de toutes les sortes de courage?

Il faut donc le reconnaître, les six derniers livres de l'Enéide, destitués de cette force qu'un sentiment énergique de l'individualité peut seul donner aux aventures de la guerre, sont foncièrement inférieurs à l'Iliade, dont ils offrent l'imitation. Virgile ne pouvait cependant pas en dresser le plan autrement, et il en a corrigé de son mieux la faiblesse inévitable. Il savait que, pour faire un poëme qui devint vraiment l'épopée de Rome, il fallait tracer des peintures guerrières, et invoquer la muse des batailles; dès le commencement, il avait mis son œuvre sous la protection des armes:

Arma virumque cano...

Après avoir fourni la moitié de sa course, sans tenir les promesses de ce début, il se ravise enfin:

. . . . . Dicam horrida bella
Dicam acies actosque animis in funera reges,
Tyrrhenamque manum, totamque sub arma coactam
Hesperiam. Major rerum mihi nascitur ordo;
Majus opus moveo. *Æneis*, lib. VII.

Qui pouvait faire croire à Virgile que, comme il l'annonce dans ces vers, la seconde partie de son poëme était en effet la plus importante? Sans doute M. de Chateaubriand a dit avec raison: « Les six derniers livres de l'Enéide contiennent peut-être des beautés plus originales, plus appartenant au propre au génie de Virgile que celles des six autres. Ils ont une foule de mots tendres, de pensées rêveuses, qu'on chercherait en vain dans ceux-ci. » Mais la mélancolie de ces beaux épisodes de Nisus et d'Euryale, de Pallas, de Lausus, l'éclat de celui de Camille, l'artifice délicat et brillant de la versification pourraient-ils faire entièrement oublier les défauts de l'action?

Dans cette dernière partie de l'épopée, Virgile se sentait, je pense, soutenu par un charme plus sûr que celui des chastes tristesses de son génie. C'était par Rome même qu'il comptait y attacher les Romains. En effet, il y a annoncé les destinées de la ville éternelle par tous les moyens imaginables, par le dénombrement des races italiennes qu'elle soumit plus tard, par le contraste de la simplicité des compagnons d'Evandre avec le faste des contemporains d'Octave, par la description du bouclier prophétique d'Enée, par les délibérations du Conseil des dieux qui joignent les plus lointaines prévisions aux querelles actuelles, par les promesses que les divinités mêmes ennemies font aux descendans d'Iule. Il a accompli une œuvre pieuse en posant ainsi dans l'ordre originaire et sacré de la mythologie cette Rome qui s'était si glorieusement établie dans l'ordre positif et politique de l'histoire; il a donné un gage éclatant aux progrès des siècles, et noblement concouru aux desseins régénérateurs d'Auguste, en substituant l'intérêt même de l'empire à celui que les héros troyens et latins ne pouvaient inspirer; il s'est montré disciple fidèle de la nature, en appliquant ses lois au monde moral, et en faisant planer la pensée de la société au-dessus des passions de l'individu. Mais ce que je dis à la louange de sa raison ne sert-il pas à faire comprendre ce que son génie fut inhabile à exprimer dans un endroit dont la fougue des héros et des combats devait fournir les plus beaux ornemens?

Les mêmes motifs me paraissent montrer la supériorité des six premiers livres de l'Enéide. Sans doute, l'Odyssée a un charme particulier, inimitable, unique; dans cette épopée de la vie domestique, Homère touche merveilleusement les ressorts les plus secrets des caractères humains; il vous les fait connaître par une foule de détails ravissans, mêlés à des aventures sans fin; il a une familiarité exquise, une grâce naturelle et parfaite, une expérience complète et pourtant souriante que personne n'égalera jamais; mais c'est dans le cercle restreint de l'individu et les bornes de la terre qu'il déploie ces dons admirables. Virgile s'est ouvert des horizons plus larges; c'est par des peintures plus grandes, par des sentimens plus profonds, par des inventions plus mystérieuses qu'il remplit la partie contemplative de son poëme, et qu'il s'avance jusque sur les frontières de la pensée moderne. Homère n'eût jamais songé à peindre la ruine de Troie; c'était un fait politique étranger à sa manière de sentir et à celle de ses contemporains. La colère d'Achille, les tribulations du prudent Ulysse, voilà les tableaux qui conviennent à ce peintre de l'homme. Virgile, au contraire, saisit avec empressement l'occasion de retracer la fin et le commencement des états; il chante le désastre de Troie avec une grandeur et une force dignes des plus puissantes inspirations d'Homère; s'il fait naître entre Enée et Didon une passion inconnue aux héros de l'Iliade et de l'Odyssée, c'est moins pour toucher ses lecteurs par les grâces et par les violences de cet amour que pour les émouvoir par les effets qu'en doivent éprouver Rome et le monde entier lié à sa fortune. Mais il ne se borne pas à ajouter ainsi au cercle individuel le cercle politique; il en ouvre un plus vaste dans les régions de l'invisible; en s'aventurant, sur la foi de la religion et de la philosophie antiques, dans les demeures souterraines du Styx, il fraie une voie sublime au spiritualisme de la poésie chrétienne; le sentiment qui l'a fait pénétrer dans ces mystères est le même qui l'a jeté dans les bras de la nature; c'est le besoin d'échapper aux misères et aux souillures du présent, de se réfugier dans l'ordre éternel des choses, de soulever le voile de l'espace et du temps, qui l'a abouché avec les dieux des enfers comme avec ceux des campagnes; c'est en forçant la nature à lui livrer ses secrets qu'il a appris à approfondir ceux de la destinée de l'homme. Les vagues harmonies de la terre lui ont enseigné le sens caché sous toutes les apparences; elles lui ont révélé cette religion de l'immatériel et de l'infini dont il fut le poëte préféré après en avoir été le précurseur.

Ces beautés et ces imperfections que l'Enéide renferme se résument parfaitement dans le héros dont elle porte le nom. Le caractère d'Enée semble formé de celui d'Achille et de celui d'Ulysse, réunis sous l'influence d'un sentiment plus élevé que celui qui leur avait donné naissance. Achille est toujours en fureur; ses colères mettent les Grecs en péril, et causent, outre mille autres morts, celle de son ami Patrocle: aussi, en lisant l'œuvre extraordinaire où Shakspeare a raconté, à sa façon, la guerre de Troie, trouve-t-on quelque raison aux ironies dont Thersite poursuit la valeur brutale du fils de Pélée et de ses compagnons. Enée est vaillant; mais son courage est tempéré par la piété. C'est Turnus qui joue dans l'Enéide le rôle violent et irascible d'Achille; mais Turnus est vaincu par Enée. Qu'il y a loin aussi de la prudence d'Ulysse à la piété du fils d'Anchise! La modération du premier vient de ses défiances et participe de ses ruses; celle du second a son siége dans les plus hautes

régions de l'âme, et sa source dans le respect des dieux.

Qu'est-ce que la piété d'Enée? Cette vertu ne consiste point dans une aveugle soumission, dans des pratiques arides, mais, au contraire, dans l'agrandissement que donne à l'esprit de l'homme la conscience des lois divines. Montrer jusqu'où peut aller la puissance et l'audace du génie humain, voilà ce qui fait le héros. Savoir où commence la volonté et le pouvoir du ciel, s'incliner devant sa loi, y soumettre son cœur, disposer sa raison à mieux comprendre Dieu pour lui mieux obéir, voilà la véritable piété. Entre l'héroïsme et la piété, même compris dans ces termes, il est difficile d'établir un juste équilibre; fût-il aisé de les accorder ensemble, il ne le serait pas de soutenir, au milieu d'une action semblable à celle de l'Iliade, un caractère formé de leur fusion : aussi le personnage d'Enée donne-t-il aux combats des six derniers livres de l'épopée latine je ne sais quel aspect pacifique qui me paraît avoir plus d'inconvéniens que d'originalité; mais, dans les six premiers livres, il se prête admirablement à toutes les grandes pensées que Virgile tenait des philosophes grecs, et par lesquelles il semble avoir annoncé le monde moderne.

Enée est évidemment une personnification idéale d'Auguste. On reprochait à l'empereur son peu de courage; on croit que Virgile eut à cœur de montrer que cette qualité n'est vraiment grande et vraiment utile que lorsqu'elle est unie à l'élévation de l'esprit et à la sérénité de l'âme. La piété filiale, le respect des dieux, le titre de fondateur de la puissance romaine, convenaient également aux héros et à l'objet des fictions du poëte. Mais Enée n'est pas seulement un symbole politique, c'est aussi un grand type philosophique. On a comparé ses sentimens aux doctrines morales de l'antiquité. Mais dans quel système de cette époque pourrait-on trouver l'union de la liberté qui fait les héros, avec l'obéissance qui fait les hommes pieux? Il est inutile de chercher un caractère semblable à celui d'Enée parmi les sectateurs d'Épicure, qui, en niant le concours des dieux dans les choses terrestres, y nie même la liberté, et livre l'homme, comme un jouet, à toutes les impressions extérieures. Le trouvera-t-on parmi les disciples de Zénon, qui, entre le destin et le principe personnel, établit une lutte acharnée dans laquelle il ne s'agit que d'orgueil et de fierté? Il est hors de doute que Virgile a voulu montrer dans Enée l'exemple de l'homme éprouvé par le sort.

> Disce, puer, virtutem ex me summamque laborum,
> Fortunam ex aliis. *Æneis*, lib. XXII.

Mais, après avoir emprunté son type aux stoïciens, emporté par ses pressentimens et par ceux de son époque, il a dépassé le modèle qu'il s'était donné, et il est entré en plein dans la doctrine chrétienne, qui, la première, a proclamé l'alliance de la liberté et de la fatalité.

VOIES DE COMMUNICATION. Depuis quelques années l'attention publique s'est portée d'une manière toute spéciale sur l'établissement de nos différentes voies de communication, ainsi que sur les principales questions d'économie politique qui s'y rattachent, et aujourd'hui, plus que jamais, tout le monde reconnaît combien la sécurité, l'économie et la rapidité des transports importent au développement de notre industrie agricole, manufacturière et commerciale et avec quelle efficacité elles viennent en aide à toutes nos tendances civilisatrices. Dans ce mouvement qui nous promet, qui nous a déjà fait accomplir tant de progrès dans l'ordre matériel, l'opinion publique voit la condition et le gage de progrès correspondans dans l'ordre moral, intellectuel et politique, et dans la constitution de notre unité nationale; et bientôt, sans doute, mieux éclairée sur les moyens à employer, elle saura imprimer à la grande œuvre confiée à notre époque une marche plus ferme, plus sûre et dans la direction que recommandent les exigences du temps aussi bien que les intérêts de l'avenir. Mais il importe d'agir promptement; car si nous avons fait beaucoup depuis dix ans, d'autres ont fait davantage, et ce sont des rivaux. Pendant que nous discourions longuement sur les chemins de fer, nos voisins se sont mis au travail; sans bruit, ils avancent rapidement, nous sommes déjà dépassés, nous sommes à la veille de perdre jusqu'à ces avantages que notre position géographique semblait nous assurer à jamais; et pour remonter maintenant au rang que l'on est habitué à lui reconnaître, pour reconquérir sa suprématie, la France a besoin d'appliquer à ses grands travaux industriels cette énergie qui, en aucune circonstance, ne lui a long-temps fait défaut, et qui l'a relevée si souvent au moment où ses ennemis la croyaient abattue.

1. *Des différentes voies de communication.*

Pour apprécier leurs avantages respectifs et les services que chacune d'elles est plus spécialement appelée à rendre, il convient d'envisager les diverses voies de communication sous les différens rapports des dépenses que nécessite leur établissement, des frais de traction qu'elles exigent, et des vitesses qu'elles permettent. On conçoit que de semblables évaluations, surtout celles qui se rapportent aux frais d'établissement, ne sont point susceptibles d'une extrême rigueur; mais l'on conçoit aussi que les résultats moyens fournis par l'expérience sont la seule chose qu'il importe réellement de connaître, lorsque l'on se préoccupe, non pas tant de l'ouverture d'une voie déterminée que de considérations générales sur l'établissement d'un vaste réseau de voies de communication, car alors les anomalies disparaissent et les erreurs se balancent.

Des routes ordinaires. — Ce sont les voies de communication les plus répandues et les plus nécessaires. Elles ont, sur toutes les autres, l'avantage de se mieux accommoder aux divers reliefs du sol, d'enlever moins de terrain à l'agriculture, d'être d'une construction plus facile et plus économique, de pénétrer partout, et d'admettre les modes de transport les plus divers: aussi en sont-elles le complément obligé, et leur sont-elles préférées lorsqu'il s'agit de faibles distances ou de lignes sur lesquelles il ne paraît pas qu'il puisse s'établir une circulation active. Mais en raison des inégalités de leur surface, elles produisent des frottemens plus considérables contre les véhicules qui les parcourent, et elles rendent par là les transports plus dispendieux. Cet inconvénient varie avec le mode de construction de la chaussée et même de la voiture, ainsi qu'avec l'état de la route. Pour de faibles vitesses, alors que la résistance de l'air est négligeable, il peut être mesuré par le tirage, c'est-à-dire par le rapport de la force de traction au poids transporté sur un plan horizontal. Les frottemens que cette force est appelée à vaincre ne se produisent pas tous, il est vrai, à la surface de la route, il en est qui ont lieu dans l'intérieur du véhicule; mais si la technologie doit les distinguer et les étudier séparément afin d'apprécier les améliorations dont les diverses parties du mécanisme sont susceptibles, on doit reconnaître, en se plaçant à un point de vue plus élevé, qu'il existe entre eux une certaine relation, et que, agissant par leur ensemble sur l'économie des transports, c'est leur ensemble surtout qu'il importe d'apprécier. On l'a déjà dit, une voie quelconque de communication doit être considérée comme la partie fixe d'une machine destinée à effectuer des transports, dans laquelle le véhicule est la partie mobile; et ce sont les résultats fournis par la machine que nous avons intérêt à connaître.

La résistance au roulement paraît pouvoir être évaluée, sur les chaussées sèches et en bon état, et pour nos voitures habituelles de roulage, dont les formes et les proportions ont été déterminées par une longue expérience, à environ le cinquantième du poids sur les routes pavées, et du trente-cinquième au quarantième sur les routes en

empierrement. Elle devient beaucoup plus considérable sur ces dernières lorsqu'elles sont détrempées par les pluies ou couvertes de boue; dans les mêmes circonstances elle augmente aussi, il est vrai, sur les routes pavées, mais d'une manière moins prononcée; de sorte que, en considération de la fréquence des pluies dans nos climats et de l'état habituel des routes que nous regardons comme bonnes, l'on a été porté à admettre pour valeur moyenne du tirage $\frac{1}{10}$ sur le pavé et $\frac{1}{15}$ sur les empierremens. Ce rapport de 2 à 3 entre les tirages sur les deux espèces de chaussées ressort d'ailleurs d'intéressantes observations consignées par M. Schwilgué, dans les Annales des ponts et chaussées.

Quand la vitesse augmente, le tirage augmente également, et deux motifs concourent à produire cet effet : la résistance de l'air et les chocs qui se produisent contre les aspérités de la route. Il est fort difficile d'assigner à chacun d'eux la valeur qui lui appartient, et même d'indiquer leur action totale, attendu l'extrême dépendance où elle se trouve du volume et du mode de suspension du véhicule, ainsi que de l'état particulier de la chaussée. Mais les nombreuses expériences faites à ce sujet ont montré, ce qu'il était d'ailleurs aisé de prévoir, 1° que la résistance de l'air n'est qu'un obstacle fort minime avec les vitesses en usage sur nos routes ordinaires; 2° que la suspension des voitures, en rendant les chocs moins sensibles, diminue l'influence de la vitesse sur le tirage; 3° que cette influence est plus prononcée sur les routes pavées que sur les routes en empierrement, de sorte que la différence entre les tirages sur les deux espèces de routes diminue à mesure que la vitesse augmente, devient nulle pour une certaine vitesse, et négative au-delà, c'est-à-dire qu'alors le tirage devient plus considérable sur le pavé que sur l'empierrement. L'égalité de tirage paraît avoir lieu pour une vitesse de huit à douze kilomètres à l'heure lorsque les routes sont sèches; dans le cas contraire, cette égalité ne se produit point aux vitesses observées : l'avantage reste constamment au pavé. Enfin, de ses expériences propres et de celles qui avaient été faites avant lui, M. Morin a conclu cette loi fort remarquable, mais qui ne doit être évidemment admise que dans les limites des observations : que les accroissemens de la résistance sont proportionnels à ceux de la vitesse à partir de celle de un mètre par seconde. Ces accroissemens sont d'ailleurs très divers; ils se maintiennent entre 1 et $\frac{1}{2}$ quand la vitesse s'élève à environ douze kilomètres.

D'autres causes concourent bien plus efficacement à faire croître les frais de transport en même temps que les vitesses. D'abord la construction et l'entretien de voitures effectuant des marches rapides sont comparativement très dispendieux; ensuite ces voitures sont plus lourdes, en ce que le rapport de la charge utile à la charge totale diminue : il s'élève à $\frac{1}{3}$ environ pour nos voitures de roulage et à $\frac{1}{5}$ pour nos diligences. Puis, et c'est là le point le plus important, le moteur est employé avec beaucoup moins d'avantage. Sur nos routes ordinaires, c'est par des chevaux que s'opère la traction, et le travail utile d'un cheval, c'est-à-dire le produit du poids transporté par la distance parcourue, ce qui constitue le transport proprement dit, décroît rapidement à mesure que la vitesse augmente à partir de trois à quatre kilomètres. Sur ce point encore il est impossible d'éclairer la question par des chiffres bien précis, les chevaux présentant des degrés de force très divers et étant les uns plus propres à de petites, les autres à de grandes vitesses. En outre, en pareille matière, on ne peut s'appuyer, avec quelque sécurité, que sur de longues observations, attendu qu'il ne s'agit pas de savoir quel est l'effort que peut exercer un cheval en un instant donné, mais quel est l'effort moyen qu'il peut exercer chaque jour sans éprouver un degré de fatigue nuisible à sa conservation, ou quelle est, en dépassant cette limite (notre industrie est souvent sans pitié) sa dépréciation journalière. Nous n'avons donc à ce sujet qu'un petit nombre d'observations, mais elles concordent assez bien, ou, au moins, n'ont rien de trop anormal, et elles paraissent pouvoir être résumées avec une exactitude suffisante par les chiffres suivans : l'effet utile d'un cheval de la nature de ceux que nous employons à nos transports, et se mouvant avec une vitesse de trois à quatre kilomètres, étant pris pour unité, il sera représenté par $\frac{2}{3}$ quand la vitesse s'élèvera à 8 kilomètres, par $\frac{1}{2}$ pour une vitesse de 12, et par $\frac{1}{3}$ pour une vitesse de 16.

Ainsi une légère augmentation de vitesse peut entraîner un surcroît de dépense considérable; ce qui explique la lenteur de nos messageries et ce qui doit faire reconnaître que les prix des places dans nos malles-postes, loin d'être trop élevés, ne le sont pas assez comparativement à ceux des autres voitures publiques et abstraction faite de toute considération étrangère à l'économie des transports. Que si en Angleterre la plupart de ces voitures circulent avec la vitesse de nos malles-postes, cela provient non seulement de l'excellence de la race chevaline et du meilleur état des routes, qui sont moins fatiguées que les nôtres et à l'entretien desquelles on consacre des sommes plus considérables, mais aussi et surtout de ce que, la vitesse y étant plus recherchée, se paie davantage : les prix de transport y sont plus du double des nôtres. Ces prix élevés, ainsi que les vitesses obtenues, si grandes à nos yeux autrefois, si petites, maintenant que les chemins de fer nous ont rendus plus exigeans, montrent quel est le principal inconvénient attaché à l'emploi des chevaux, et par suite à toutes les voies de communication qui n'admettent point d'autres moteurs.

Divers essais, il est vrai, ont été tentés il y a quelques années pour faire opérer la traction par des machines à vapeur sur les routes ordinaires comme sur les chemins de fer, et ils ont même été couronnés d'une sorte de succès. Ainsi une voiture à vapeur a fait un service régulier en 1831, mais pendant quelques mois seulement, entre les villes de Glocester et de Cheltenham, distantes de trois lieues et demie : elle faisait quatre voyages par jour avec une vitesse de trois à quatre lieues à l'heure. D'autres ont circulé à diverses reprises sur différentes routes d'Angleterre, et ont attelot, en quelques circonstances, des vitesses de douze à quatorze lieues à l'heure. Et même, la commission d'enquête nommée par la Chambre des communes pour examiner plusieurs questions relatives à l'établissement de ces nouveaux véhicules, proclame, à la fin de son rapport, que les voitures à vapeur offrent un moyen de transport plus rapide et plus économique que les voitures traînées par des chevaux, qu'elles détériorent moins les routes, qu'elles gravissent ou descendent avec sûreté et facilité des rampes ou des pentes très prononcées, et que les voyageurs n'y courent aucun danger.

L'expérience n'a pas, jusqu'à présent du moins, justifié des conclusions aussi formelles, et, sans méconnaître tout ce que l'on est en droit d'attendre des progrès de l'industrie, on peut douter cependant qu'un moteur mécanique soit susceptible d'application avantageuse sur des routes où, d'après les procédés mêmes de leur entretien, les résistances sont exposées à varier considérablement. C'est ainsi qu'un rechargement de la chaussée en empierrement a déterminé la rupture d'une des pièces de la voiture de Glocester et a mis fin à son service, et que, en d'autres circonstances, la résistance au roulement étant plus grande que le frottement, les roues ont tourné sur elles-mêmes sans faire avancer les voitures. Puis les chocs qui se produisent sur nos meilleures routes, et dont aucun système de suspension ne peut complétement détruire les effets, doivent exercer sur le mécanisme une influence fort délétère, qu'il est aisé de prévoir, qui a été reconnue même sur les chemins de fer, mais que l'expérience seule pourrait faire apprécier à sa juste valeur.

Un système de construction de chaussée qui est en usage dans quelques villes d'Italie depuis très long-temps, et qui

a été appliqué dernièrement en Angleterre au Commercial-Road de Londres, ferait disparaître ces inconvéniens. Il consiste à disposer, pour le passage des roues, des bandes longitudinales en pierre dure, taillées à la manière des dalles de nos trottoirs, et à remplir en pavé ordinaire l'intervalle qui les sépare. Sur ces chaussées, le frottement est considérablement diminué; le tirage ne s'élève qu'à environ $\frac{1}{200}$, et les chocs sont pour ainsi dire supprimés. Mais il serait bien difficile de maintenir des voitures animées de grandes vitesses dans une voie qu'aucune saillie ne limite latéralement, et cela deviendrait presque impossible dans les courbes, où les effets de la force centrifuge seraient, par conséquent, beaucoup plus à redouter que sur les chemins de fer. En outre, il est une certaine relation à observer entre la résistance au roulement d'une route et le degré d'inclinaison de ses rampes, et il convient de réduire la seconde de ces quantités en même temps que la première. De sorte que ces routes en pierre de taille ne peuvent nullement entrer en lutte avec nos chemins de fer; elles n'offrent ni la même économie dans les frais de transport, ni la même sécurité à de grandes vitesses, et leur tracé, pour se prêter à une locomotion rapide, devant être conçu dans le même esprit, elles ne seraient guère moins dispendieuses dans les localités munies de pierres convenables, et le seraient généralement davantage partout ailleurs. Elles possèdent cependant une faculté qui, quelquefois, doit leur faire donner la préférence, c'est d'admettre les mêmes voitures que les routes ordinaires; elles seront, en effet, plus avantageuses, même à égalité de dépenses de construction, toutes les fois que la différence des frais de transport par l'une ou l'autre voie sera inférieure aux frais de chargement et de déchargement qu'eût exigé le chemin de fer. Or cela ne peut avoir lieu que pour de petites distances, et elles n'ont par conséquent qu'une très faible importance industrielle. Dans l'intérieur de nos villes, elles pourraient rendre, il est vrai, des services dont la valeur ne saurait être contestée, en se substituant à nos chaussées pavées, si bruyantes, si sales pendant l'hiver et si fatigantes pour les piétons; mais ce n'est point ici le lieu de traiter cette question.

Deux systèmes de transports seulement sont donc en usage sur nos routes ordinaires: le roulage pour le transport des marchandises, se mouvant avec la vitesse de 3 à 4 kilomètres, qui donne le maximum d'effet utile, et par suite le minimum de dépenses; les voitures principalement affectées au transport des personnes, qui marchent avec des vitesses comprises entre 8 et 16 kilomètres. Tantôt les voitures de roulage sont conduites par les mêmes chevaux depuis leur point de départ jusqu'à leur destination : c'est le mode du roulage ordinaire qui marche pendant huit heures environ et fait de 28 à 30 kilomètres par jour; tantôt elles sont desservies par des relais, elles constituent alors le roulage accéléré, qui fait de 65 à 70 kilomètres par jour. Les prix de transport suivant l'un et l'autre système sont, par tonneau et par kilomètre, d'environ 20 centimes pour le roulage ordinaire, et 35 centimes pour le roulage accéléré. Les voitures publiques mues avec de grandes vitesses se divisent de même en deux classes : les diligences ont adopté des vitesses comprises entre 8 et 12 kilomètres, et les malles-postes, des vitesses de 12 à 16 kilomètres. Le prix de transport des voyageurs dans ces dernières voitures est de 0 f. 10 par kilomètre; dans les premières, on sait que ces prix varient entre des limites très éloignées, s'abaissant quand des concurrences se produisent, s'élevant quand elles disparaissent, favorisant ainsi ou entravant la circulation publique suivant les exigences de quelques intérêts privés, et cela sans que, malgré l'importance des intérêts généraux engagés dans cette question, notre législation ou nos tribunaux y trouvent rien à reprendre. Ils paraissent être moyennement de 0 f. 15 par kilomètre aux premières places, de 0 f. 12 aux secondes, et de 0 f. 09 aux troisièmes. Ces voitures transportent une certaine quantité de marchandises au prix de 0 f. 75 à 1 fr. par tonneau et par kilomètre.

Les frais de construction des routes varient beaucoup; on peut les évaluer moyennement à 20 000 fr. par kilomètre pour les routes en empierrement, et à 50 000 fr. pour les routes pavées, les largeurs étant de 10 à 12 mètres entre les fossés. La statistique publiée par l'administration des ponts et chaussées porte à 500 fr. par kilomètre l'entretien des premières et à 800 fr. celui des secondes, mais en faisant remarquer que ce dernier prix n'est aussi élevé que parce qu'il se rapporte aux parties de routes les plus fréquentées; sans cette circonstance il serait inférieur à l'autre.

Des chemins de fer. — Dans ces voies de nouvelle institution, bien des problèmes sont encore à résoudre, bien des améliorations à attendre; cependant elles ont acquis déjà la plus haute importance par les services qu'elles ont rendus, et surtout par ceux qu'elles promettent. Les avantages que l'on y trouve en les comparant à nos routes ordinaires sont de deux sortes: les frais de traction y sont moindres, les vitesses plus considérables. C'est principalement le faible obstacle opposé au roulement qui détermine la diminution dans les dépenses, et cet avantage tient immédiatement à la constitution de la voie; c'est à la faculté d'employer des moteurs mécaniques qu'est due l'augmentation de vitesse : la voie de fer n'agit sur ce point si important que d'une manière secondaire, et il est incontestable que, sans l'intervention des machines locomotives, l'utilité de ces nouvelles routes ne compenserait point, dans la plupart des circonstances, leurs frais d'établissement.

Pendant plusieurs années, il a régné une assez grande indécision parmi les ingénieurs au sujet du chiffre exprimant la valeur du tirage sur les chemins de fer avec les voitures en usage, les uns le fixant à $\frac{1}{100}$, d'autres à $\frac{1}{200}$, à $\frac{1}{250}$, quelques uns à $\frac{1}{300}$. On semblait admettre alors que les chocs contre les aspérités de la voie, les frottemens latéraux et la résistance de l'air contre les wagons, exerçaient une trop faible influence pour qu'il fût nécessaire d'en tenir compte, et l'on regardait le tirage exercé par la machine locomotive pour entraîner les wagons comme indépendant de la vitesse et exactement proportionnel au poids. Les faits observés ne concordaient point cependant avec les chiffres donnés par les formules déduites de ces hypothèses, et il n'avait point échappé à l'esprit éminemment sagace et judicieux de M. Navier que les chocs, qui sont si sensibles pour les voyageurs malgré la suspension des voitures, et les frottemens de l'air contre les wagons, et surtout contre leurs roues, devaient avoir une action qu'il n'était point permis de négliger. Mais les observations qu'il avait été possible de faire n'avaient pas conduit à assigner une valeur convenable à ces causes de résistance, et l'on admettait des tirages trop forts pour de petites vitesses, trop faibles pour de grandes. De récentes expériences faites en Angleterre, les unes par M. de Pambour, les autres par le docteur Lardner, sur une grande échelle et avec tout le soin nécessaire pour commander la confiance, le démontrent d'une manière incontestable. Ainsi la résistance d'un convoi composé de huit voitures présentant une charge de quarante tonneaux, s'est élevée de $\frac{1}{150}$ environ, pour de très faibles vitesses, à $\frac{1}{77}$ pour une vitesse de 30 kilomètres à l'heure, vitesse considérable, mais qui ne sort nullement des limites de la pratique; et M. de Pambour, dont les nombreux travaux ont jeté tant de lumières sur ce sujet, admettant que le frottement des wagons est d'environ $\frac{1}{200}$, établit une formule dont les résultats concordent assez bien avec ceux de l'expérience, et d'où l'on conclut que la résistance d'un convoi précédé d'une locomotive et composé de neuf diligences du poids total de cinquante tonneaux, s'élèvera successivement à $\frac{1}{150}$, $\frac{1}{111}$, $\frac{1}{77}$ pour les vitesses respectives de 37, 51 et 74 kilomètres. On voit donc que sur les chemins de fer de même que sur les routes ordinaires,

le tirage s'élève avec la vitesse, mais suivant une progression plus rapide; toutes choses égales d'ailleurs, la résistance de l'air est proportionnelle au carré de la vitesse, et acquiert par conséquent une influence d'autant plus grande qu'il s'agit de vitesses plus considérables.

La même analogie existe entre les moteurs. Pour le moteur animé comme pour le moteur inanimé, pour les machines comme pour les chevaux, l'effet utile atteint son maximum à un certain degré de vitesse, varie peu pour de faibles écarts, mais diminue considérablement au-delà.

De ces deux causes réunies résulte que la vitesse la plus avantageuse, sous le rapport de l'économie dans les frais de traction, est de 15 à 16 kilomètres à l'heure, avec les machines locomotives actuellement adoptées; pour une vitesse double la dépense ne paraît pas devoir être évaluée à plus de moitié en sus; mais au-delà de cette dernière limite ses accroissemens sont très rapides, ils l'emportent bientôt de beaucoup sur ceux de la vitesse, et tellement que lorsque celle-ci approche de 30 kilomètres les frais de traction ont sextuplé : aussi voit-on que sur les chemins de fer deux systèmes de transport de rapidités différentes sont généralement admis; l'un à la vitesse de 16 kilomètres pour les marchandises, l'autre à celle de 30 à 33 kilomètres pour les voyageurs.

Enfin ici, comme sur les routes ordinaires, les grandes vitesses exigent des véhicules plus lourds comparativement aux poids transportés, et rendent plus dispendieux l'établissement et l'entretien de la voie, des machines et des voitures.

Sur les chemins destinés à être parcourus par des machines locomotives, l'on est en outre obligé, plus impérieusement qu'ailleurs, de n'admettre que des courbes à grands rayons et des pentes très faibles. Il est aisé d'en reconnaître les motifs. Des chevaux marchant en plaine avec la charge et la vitesse qui déterminent leur *maximum* d'effet utile, peuvent encore traîner la même charge sur les rampes qu'ils rencontrent, pourvu, bien entendu, que ces rampes ne dépassent pas une certaine limite; leur vitesse diminue, leur fatigue augmente, leur travail est moins productif; mais enfin le convoi se meut, et l'effet de la rampe ne s'étend pas au-delà de son parcours. Il n'en est pas de même avec les machines locomotives; elles ne sont point susceptibles de faire mouvoir un poids supérieur à celui qui correspond à leur plus grand effet utile. Une rampe ne peut donc être gravie que par suite d'une réduction dans la charge que la machine pourrait utilement recevoir sur niveau, réduction qui étend à tout le parcours l'influence de la rampe, ou d'un ralentissement dans la marche du convoi, lorsqu'il est animé d'une vitesse supérieure à celle qui se concilie avec le *maximum* de tirage. On peut, il est vrai, éviter ces inconvéniens par l'emploi de machines de renfort fixes ou mobiles, mais ces systèmes ne sont admissibles que lorsque les rampes sont très rares et fortement prononcées; ils entraînent d'ailleurs à une assez grande augmentation de dépenses, et le premier présente des dangers qui doivent engager à n'y avoir recours que dans des circonstances tout-à-fait exceptionnelles.

Les inconvéniens que présentent les courbes sont de deux sortes; ils sont dus : 1° à la force centrifuge qui fait appuyer le rebord des roues contre la face intérieure des rails, augmente le frottement et tend à faire sortir les voitures de la voie; 2° à l'organisation des voitures, dans lesquelles, afin d'être mieux retenues dans la voie, les roues sont fixées aux essieux et ceux-ci maintenus invariablement parallèles, d'où vient que dans les parties courbes du chemin, les roues extérieures devant parcourir plus d'espace que les autres et ne pouvant tourner plus rapidement, sont obligées de glisser sur les rails, et que les essieux tendant à se diriger vers le centre de la courbe sont exposés à se rompre. De ces deux causes résultent des augmentations dans les dépenses d'exploitation et d'entretien, et des chances d'accidens qui, les unes et les autres, sont d'autant plus grandes que la vitesse est plus considérable et les courbes plus prononcées.

C'est d'après ces motifs que, dans la plupart des chemins de fer exécutés en Europe, l'on a cherché avec grand soin, et souvent grandes dépenses, à éviter les rampes et les courbes trop prononcées, et que l'administration française chargée de dresser un programme pour l'établissement d'un réseau de ces nouvelles voies n'a admis dans ses études que de faibles pentes et de grands rayons de courbure, et, désireuse qu'elle était d'arriver de prime-abord à la solution la plus satisfaisante, a presque constamment adopté le tracé d'après lequel la dépense annuelle pour la circulation probable était un *minimum*, en tenant compte de l'intérêt et de l'amortissement du capital nécessaire pour l'exécution. Mais ce mode de calcul, si rationnel en principe, comprend-il réellement tous les élémens de la question? ne s'est-on pas exagéré la portée des inconvéniens qui viennent d'être signalés, et ne semble-t-il pas que l'on ait implicitement accordé à cette industrie des chemins de fer, si nouvelle encore, quelque chose de trop définitif? C'est ce que nous allons brièvement examiner.

Les rampes ne paraissent exercer ni sur la vitesse ni sur les dépenses toute l'influence qu'on leur avait supposée alors que l'on n'estimait point la résistance de l'air à sa véritable valeur. Cette influence est, en effet, d'autant plus faible que le tirage en plaine est plus grand, et par conséquent elle diminue rapidement à mesure que la vitesse augmente; d'abord parce que le travail exigé pour l'ascension de la rampe est une moindre fraction du travail total, puis parce qu'il suffit d'un faible ralentissement dans la marche d'un convoi, quand elle s'effectue avec une grande rapidité, pour réduire de beaucoup la résistance de l'air, tirer de la machine un plus grand effet utile, et compenser ainsi partie de l'excédant de dépenses dû au surcroît de travail. En outre, il n'importe pas moins de tenir compte de la longueur et de la position des rampes que du degré d'inclinaison, dont elles peuvent atténuer et faire même disparaître les inconvéniens. Enfin, l'appréciation plus exacte des effets de la résistance de l'air a fait disparaître les craintes que l'on avait conçues pour le cas où les freins destinés à modérer les vitesses dans les descentes viendraient à se rompre; on a reconnu que, dans les circonstances habituelles de la pratique, la vitesse d'un convoi abandonné à lui-même ne pouvait s'élever assez pour devenir dangereuse, même sur des pentes de un centième.

Quant aux courbes, différens moyens ont été employés ou proposés pour atténuer, sinon pour détruire entièrement, les inconvéniens qu'elles présentent. Tels sont la conicité des jantes, la surélévation du rail extérieur, le système de M. Laignel, et en dernier lieu les trains articulés de M. Arnoux. La conicité des jantes prévient le glissement des roues extérieures, mais elle a l'inconvénient de produire ce mouvement ondulatoire qui est si fatigant pour les voyageurs; la surélévation du rail extérieur est destinée à empêcher les bourrelets des roues de frotter contre ce rail, et les voitures de sortir de la voie, et elle remplit assez bien cet office, mais en s'y bornant. Le système Laignel, qui consiste à augmenter dans les courbes le rayon de la roue extérieure en la faisant rouler sur son bourrelet, a l'inconvénient de ne convenir qu'à des courbes d'un rayon déterminé, de 60 à 80 mètres au plus; courbes d'un emploi fort désavantageux en ce qu'elles allongent le parcours et rendent fort redoutables les effets de la force centrifuge. Aucun de ces moyens d'ailleurs ne prévient la rupture des essieux. Le système de M. Arnoux rend les roues indépendantes, et permet aux essieux de se diriger vers le centre de la courbe, et par là se trouvent supprimés le glissement des roues, les chances de rupture des essieux

et tout mouvement ondulatoire. Ce système, extrêmement ingénieux, n'a point encore été appliqué à des chemins en exploitation; mais il a été essayé en grand et à plusieurs reprises sur un chemin construit en vue de ces expériences, et il a obtenu le succès le plus complet: il a permis de parcourir, sans difficultés et avec de très grandes vitesses, des courbes de 50m de rayon. Quelques personnes paraissent craindre, il est vrai, que l'entretien de ces nouvelles voitures ne soit fort dispendieux et que des ruptures de pièces ne produisent de fâcheux accidens. L'expérience seule peut faire reconnaître jusqu'à quel point sont fondées ces appréhensions, qu'aucun fait, jusqu'à présent, n'est venu corroborer.

Quoi qu'il en soit, on voit que les inconvéniens attachés aux courbes ne sont point insurmontables; ils tiennent en grande partie à des détails de mécanisme; l'on a déjà trouvé plusieurs moyens de les combattre, et il y a lieu d'attendre de nouvelles améliorations de l'avenir. En tout cas, il suffit de diminuer un peu la vitesse dans le passage d'une courbe pour éviter le danger et velocre les frottemens.

Enfin, les calculs de moindre dépense que l'on établit pour déterminer les rayons ou les pentes les plus convenables s'appuient sur les frais actuels de traction. Or ces frais, qui dépendent essentiellement de l'organisation des machines et des prix du combustible, ont beaucoup diminué depuis quelques années, et l'on est en droit de compter encore de ce côté sur de notables améliorations. Il serait sans doute fort imprudent de spéculer sur des avantages qui n'existent pas encore, de s'engager irrévocablement sur des espérances dont la réalisation peut être fort éloignée; mais n'y aurait-il pas aussi quelque chose de fâcheux à rechercher à grands frais aujourd'hui des perfectionnemens qui ne nous sont point indispensables, et qui, dans un avenir peut-être très rapproché, paraîtront moins désirables encore? Ce mode de calcul a d'ailleurs le grand tort, ainsi que l'a fort justement fait remarquer M. Michel Chevalier, de laisser de côté tout ce qui est essentiellement du domaine de l'économie politique. Exact quand il s'applique à de petites sommes, à des capitaux disponibles, il ne l'est plus lorsqu'il embrasse un vaste ensemble de travaux qu'il faut commencer sur plusieurs points à la fois, et dont il importe de tirer promptement parti. La quantité de capitaux, le nombre de bras dont on peut disposer sans apporter de fâcheuses perturbations dans les industries existantes sont bornés; il ne faut point le perdre de vue, et ne pas s'attacher trop strictement à des solutions excellentes sans doute quand on les envisage d'une manière absolue, mais qui exigeraient des sacrifices actuellement impossibles. Sachons nous contenter, s'il le faut, de chemins de fer imparfaits; ils seront moins productifs; ils ne réaliseront pas tout ce que nous avons pu espérer, mais ils constitueront cependant un immense progrès sur ce qui nous a suffi jusqu'à présent, et bientôt une partie de la puissance qu'ils auront développée pourra être avantageusement employée à leur amélioration. Telle est la marche qui a été suivie dans presque tous nos grands établissemens, et entre autres dans celui de nos routes ordinaires, qui, pour la plupart, ont été dans le principe tracées et construites de la manière la plus vicieuse: chemins étroits et abrupts gravissant tous les faîtes, descendant dans toutes les vallées, des modifications successives sont venues, à mesure que les besoins s'en faisaient sentir et que la fortune publique le permettait, corriger leurs défauts, rectifier leur cours, adoucir leurs rampes, élargir et améliorer leurs chaussées. Sans doute, si l'on se bornait à supputer les sommes absorbées par ces remaniemens multipliés et les excédans de dépenses qu'a dû supporter le commerce par suite de l'imperfection de ces voies, il serait difficile d'approuver une pareille méthode; mais que l'on se place à un point de vue plus élevé, et l'on n'y verra rien qui ne soit conforme aux conditions de l'humanité, et rien par conséquent que de très légitime. Et ce qui s'est passé jadis se pratique encore journellement sous nos yeux: ce sont des chemins communaux tracés sans art que quelques corrections convertissent en chemins vicinaux; en cet état, ils appellent et desservent une circulation plus active; bientôt les services qu'ils rendent les font classer au nombre des routes départementales; là ils reçoivent de nouvelles améliorations, acquièrent plus d'importance, et quand enfin, se rattachant à d'autres lignes de même valeur, ils étendent leur influence bien au-delà des limites du département, l'état les prend à sa charge, et les intérêts généraux sur lesquels ils agissent d'une manière plus efficace et plus directe portent à les perfectionner encore.

A cette pratique, il est vrai, quelques reproches ont été adressés et avec juste raison. Instruits par l'expérience, il ne convient pas que nous reprenions la marche lente, incertaine et pénible d'autrefois; nous devrions reconnaître que des perfectionnemens inutiles ou impossibles à réaliser aujourd'hui seront réclamés un jour et préparer les voies à des améliorations qu'il nous est donné de prévoir. Ainsi il faudrait, en traçant un de ces chemins vicinaux auxquels on reconnaît de l'avenir, examiner par quels moyens l'on pourra plus tard lui assurer les conditions ordinaires de nos routes royales. Ainsi, pour nos chemins de fer, que notre administration des travaux publics se montre actuellement d'une grande tolérance en fait de pentes et de rayons de courbure; qu'elle admette en quelques points toutes les imperfections que l'on ne saurait éviter sans de très grandes dépenses; qu'elle assure ainsi l'exécution simultanée de plusieurs de ces voies, ce qui importe beaucoup plus à nos intérêts, et même à ceux de nos descendans, qu'une exécution parfaite; mais que, dans chaque direction, elle continue à maintenir avec fermeté, en qualité de *desideratum*, le tracé reconnu le plus avantageux sous le rapport de l'art, et qu'elle ne permette point de s'en trop écarter, afin de réserver à l'avenir la possibilité des améliorations. Que les détails de nos tracés soient défectueux, s'il le faut, mais que nos directions soient bonnes; nous satisferons ainsi aux difficultés du moment et à ce que nous devons à nos successeurs.

En procédant ainsi, notre réseau de chemins de fer pourra s'exécuter avec une dépense moyenne, qu'il serait impossible de déterminer bien nettement, mais qui paraît pouvoir être évaluée à environ 250 000 fr. par kilomètre. Les frais de traction seront plus élevés sans doute que si l'on avait adopté des tracés plus parfaits; mais cependant les transports pourront encore s'effectuer à des prix fort modérés.

Les tarifs stipulés dans les cahiers des charges des concessions faites à Paris en 1838 à différentes compagnies, étaient de 5 à 7 ½ centimes pour les voyageurs, et de 12 à 16 centimes par tonneau de marchandises; le tout par kilomètre. Ils étaient trop faibles pour assurer des bénéfices convenables, et ils ont été portés, en 1840, à 5, 7 ½ et 10 centimes par voyageur, et de 16 à 20 centimes par tonneau de marchandises.

Des voies navigables. — La navigation est le moyen de transport qui a exercé le plus d'influence sur la formation et la distribution des sociétés humaines; c'est dans les grandes vallées, c'est sur le bord des grands fleuves que se sont établies et développées les grandes civilisations de l'antiquité, et c'est en s'abandonnant au courant qui les entraînait vers la mer qu'elles sont venues en contact et se sont diversement modifiées. Ainsi ce qui, au premier coup d'œil, avait pu paraître une barrière, est devenu, grâce à l'esprit inventif de l'homme, un lien entre les peuples, un vaste marché ouvert à tous les produits, la voie de communication la plus large et la plus économique; et maintenant encore, malgré les progrès de notre industrie, malgré les perfectionnemens de nos routes et l'invention des chemins de fer, les voies navigables conservent ce dernier

et si important avantage : aussi voyons-nous toutes les nations s'appliquer sans relâche à améliorer celles que la nature leur a réparties, à en établir de nouvelles, et à s'assurer surtout des débouchés sur la mer, cette voie jusqu'ici sans rivale.

Cette économie dans les transports, qui est d'une si haute conséquence pour les objets qui n'ont qu'une faible valeur sous un poids considérable, est due à ce que les voies navigables admettent de plus forts chargemens que toutes les autres, et offrent une bien moindre résistance au véhicule. Le tirage ne s'y élève qu'à environ $\frac{1}{1000}$ du poids, quand il s'opère lentement; mais il augmente plus rapidement que partout ailleurs avec la vitesse : aussi, quand on veut effectuer des transports par eau avec toute l'économie dont ils sont susceptibles, faut-il se résoudre à une extrême lenteur si l'on emploie le halage, ou à toutes les incertitudes dues au caprice des vents, lorsqu'on peut avoir recours à ce moteur. Jusqu'au commencement de ce siècle, l'on ne connaissait même point d'autres systèmes de navigation, et à peine quelques coches traînés par des chevaux à la faible vitesse d'une lieue à l'heure environ, parcouraient-ils celles de nos rivières dont le courant était le plus faible. Enfin sont arrivés les bateaux à vapeur, qui, sans une trop grande augmentation de dépenses, ont apporté aux voies navigables la vitesse et la régularité dans la marche, qui jusqu'alors paraissaient l'apanage exclusif des voies de terre, et ont montré qu'elles n'étaient pas moins aptes au transport des personnes qu'à celui des marchandises, tout en restant d'ailleurs, à vitesses égales, plus économiques que toutes les autres. Ils sillonnent maintenant plusieurs de nos fleuves qu'ils parcourent avec des vitesses de quatre à six lieues à l'heure; et, grâce à eux, une circulation extrêmement active s'y est établie. Mais c'est surtout sur mer, sur les immenses cours d'eau de l'Amérique, sur les fleuves de l'Afrique et de l'Asie, que la navigation à la vapeur est appelée à rendre d'immenses services. Là nous ne saurions la suppléer, car elle nous offre le meilleur moyen, le seul souvent, d'utiliser ces voies d'institution naturelle, qui seules sont ouvertes sur tant et de si vastes parties du globe.

Un autre mode de navigation à grandes vitesses a été établi depuis quelques années pour le transport des voyageurs, et il s'applique surtout aux canaux et aux rivières peu profondes. Il consiste à employer des bateaux longs, étroits et légers, qui sont traînés par des chevaux à la vitesse de près de quatre lieues à l'heure. Pendant long-temps il avait paru presque impossible d'obtenir du halage des vitesses aussi considérables, car la loi scientifique admise jusqu'alors indiquait que la résistance était proportionnelle au carré de la vitesse, et même une expérience journalière, qu'étaient venus confirmer des travaux entrepris à ce sujet par d'Alembert, Condorcet et Bossut, tendait à établir que cette formule était plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Ce désaccord entre la théorie et les faits observés s'expliquait d'ailleurs fort bien par l'intumescence qui se manifeste à l'avant du bateau, qui est d'autant plus prononcée, toutes autres circonstances égales, que la vitesse est plus grande, et dont la loi du carré des vitesses, basée sur l'hypothèse d'une immersion constante, ne tenait point compte. Mais de nouvelles observations, embrassant une échelle de vitesses beaucoup plus étendue, ont montré, sans infirmer les précédentes, que l'on en avait tiré une conclusion trop générale. Elles ont fait voir que la résistance, d'abord sensiblement proportionnelle au carré de la vitesse quand le bateau se meut lentement, croît ensuite beaucoup plus rapidement à partir du 2^m à $2^m,50$ jusqu'à 3^m à $3^m,50$ par seconde, et finit par atteindre, et même par surpasser le double de la valeur qui se déduirait de la loi énoncée; puis décroît presque instantanément pour des vitesses plus grandes, et se maintient pendant quelque temps au-dessous de cette valeur, pour la dépasser plus tard. Pendant la première de ces périodes, il se forme, à l'avant du bateau, une série de petites ondulations qui vont rencontrer en arrière les rives du canal, en y produisant un clapotage assez prononcé et souvent très dommageable. A mesure que la vitesse augmente, ces ondulations se rapprochent et s'élèvent; bientôt, et ceci appartient à la fin de la deuxième période, elles se confondent en une seule plus ample, que l'on a fort convenablement désignée sous le nom d'onde solitaire, qui précède le bateau, relève sa proue et fait cesser le clapotage; pendant la troisième période, enfin, le bateau, sensiblement horizontal, est porté, au lieu d'être précédé par l'onde solitaire. C'est à ce degré de vitesse, pour lequel la résistance est réellement plus petite qu'elle ne le serait à des vitesses ou plus grandes, ou un peu plus faibles, que se meuvent les *bateaux rapides*.

Ces phénomènes sont très remarquables; leur importance scientifique est incontestable, et leur découverte sera suivie sans doute d'heureuses applications; mais peut-être s'en est-on exagéré la valeur industrielle, au moins en ce qui concerne la navigation sur les canaux et les services que peuvent rendre ces voies de communication pour le transport rapide des personnes. En effet, la résistance qu'éprouve le bateau, lorsqu'il est placé sur le sommet de l'onde, ne diminue pas autant que l'on avait d'abord paru se le figurer; elle est encore très considérable (les chiffres donnés par M. Russell lui-même établissent qu'elle est de $\frac{1}{7}$ au moins dans les circonstances les plus favorables), et d'un autre côté, la vitesse qui assure cette position, étant d'environ quatre lieues à l'heure et devant être obtenue par le halage de chevaux, est très dispendieuse. On peut, il est vrai, voyager ainsi à moins de frais, et même avec des vitesses un peu plus grandes que sur nos routes ordinaires, puisque la résistance et le poids comparatif du véhicule sont moindres. Peut-être aussi les chevaux employés au tirage des bateaux, ayant à exercer un effort à peu près uniforme, se fatiguent-ils moins que ceux de nos voitures, attendu que ces derniers reçoivent le contre-coup de tous les chocs produits par les nombreuses aspérités de la route, et peuvent-ils alors développer un plus grand effet utile. Mais en revanche les routes de terre font moins de circuits que les canaux, de sorte que la vitesse effective, celle qui importe aux voyageurs, peut être moindre sur ces derniers, bien que la vitesse relative y soit plus grande; et il en est de même de l'économie sur les frais de transport. Les écluses sont une nouvelle cause de retard; en France le passage de chacune d'elles exige actuellement près d'un quart d'heure. Il y a certainement, sous ce rapport, bien des améliorations à espérer, et il ne serait pas difficile de réduire cette perte de temps à moitié et peut-être même au tiers; mais c'est là une limite au-dessous de laquelle il serait presque impossible de descendre. Or, sur la plupart de nos canaux, principalement sur ceux qui traversent des faîtes, les écluses sont très multipliées; ainsi on en compte, terme moyen, plus de trois par lieue (3,15) au canal de Bourgogne, et plus de deux et demie sur les canaux du Nivernais et de Nantes à Brest, et là, par conséquent, leur traversée doublerait, et au-delà, le temps du parcours. Tous les canaux, sans doute, ne franchissent pas d'aussi grandes hauteurs; et d'ailleurs les écluses, plus rapprochées aux abords des points de partage, s'espacent davantage à mesure qu'on s'en éloigne, de sorte que l'inconvénient qui vient d'être signalé varie d'un canal à l'autre et même entre les diverses parties d'un même canal; mais toujours est-il qu'une navigation rapide ne paraît pouvoir s'établir avantageusement que sur un nombre très restreint de canaux, et en somme sur de faibles longueurs, puisqu'une écluse par lieue seulement suffit pour réduire d'un tiers environ une vitesse de transition de trois ou quatre lieues à l'heure. En outre, les fréquentes interruptions de service, résultant des chômages en été et des gelées en hiver, ren-

dront toujours ce système de transport fort imparfait, et doivent engager à n'en pas tenir grand compte dans l'établissement de nos voies de communication. Il n'est pratiqué actuellement en France et même en Angleterre que sur un fort petit nombre de canaux, et s'il y peut soutenir la concurrence avec les messageries ordinaires qui parcourent les mêmes directions, il le doit plutôt à l'économie qu'on y trouve qu'à la vitesse qu'il procure. Il lui serait impossible de lutter en aucune façon contre des chemins de fer.

En Ecosse, sur une partie du canal de Forth et Clyde, on a essayé, depuis quelques années, de substituer au halage des chevaux celui de machines locomotives roulant sur un chemin de fer établi sur l'une des berges du canal. Ce système, quoique au premier coup d'œil il semble réunir les avantages des chemins de fer à ceux de la navigation, ne paraît pas de nature à recevoir de nombreuses applications. Sans doute, en quelques circonstances favorables il pourra procurer une réduction dans les frais de traction, et il en pourra résulter une économie assez forte pour compenser les dépenses d'établissement et d'entretien du chemin, quand un mouvement commercial très considérable sera établi sur le canal, et tant que l'on ne s'écartera pas de la lenteur avec laquelle s'effectuent habituellement les transports de marchandises. Mais bien que ce soit surtout quand il s'agit de grandes vitesses, et souvent même uniquement alors, qu'il convient de remplacer pour nos transports la force des chevaux par celle de la vapeur, il n'y aurait aucun bénéfice à appliquer des machines locomotives au halage de bateaux rapides; car dès que la vitesse atteint le chiffre, fort peu élevé cependant, d'une lieue et demie à l'heure environ, la résistance à vaincre est plus grande sur le canal que sur le chemin de fer. On peut donc s'attendre, s'il est donné suite à la tentative dont nous venons de parler, à voir bientôt des wagons se substituer aux bateaux, et tous les transports à grande vitesse appartenir exclusivement à la voie de fer, qui, ayant été astreinte à suivre tous les contours du canal, se trouvera dans des conditions de tracé fort désavantageuses.

C'est donc uniquement en vue du transport des marchandises que les canaux doivent être établis; ils sont sous ce rapport d'une haute importance, aucune autre voie artificielle de communication n'aura une plus grande influence sur le développement des richesses; mais, si grande qu'elle soit, presque toute leur valeur économique est là, et les services qu'ils peuvent rendre pour le transport des personnes sont comparativement si bornés, que nous eussions peut-être négligé de traiter ce côté de la question, s'il n'avait été produit à ce sujet quelques doctrines qu'il nous a paru nécessaire de combattre, attendu l'influence qu'elles sont de nature à exercer, qu'elles ont peut-être même exercée déjà, sur le développement de nos travaux publics. Il importait d'établir nettement que, si les chemins de fer ne peuvent entièrement suppléer les canaux, ces derniers sont encore moins aptes à remplacer les chemins de fer.

Le fret sur les canaux se compose de deux parties distinctes : les frais de traction, qui s'élèvent à deux centimes environ par tonneau et par kilomètre, et les droits de navigation, qui varient beaucoup, non seulement avec la nature des objets à transporter, mais encore d'un canal à l'autre; étant très modiques sur les lignes exécutées aux frais de l'État, et fort élevés sur plusieurs de celles qui appartiennent à des compagnies particulières. De sorte qu'ici on ne peut avoir recours à un prix moyen pour apprécier l'économie résultant de l'établissement d'un canal; mais la valeur qu'il convient d'attribuer au péage, pour se rendre de cette économie un compte aussi exact que le comporte la matière, peut être estimée directement.

On s'accorde généralement à regarder un transport annuel de 150,000 tonneaux répartis sur toute l'étendue d'une ligne navigable, comme représentant une circulation très active, et telle qu'elle ne sera pas dépassée de longtemps sur l'ensemble de nos canaux. Or le prix de construction d'un canal à grande section est de 150,000 fr. par kilomètre, et les frais d'entretien et d'administration sont évalués à 1,500 fr. environ pour la même distance; d'où l'on peut conclure que le tarif qui assurerait une perception moyenne de 0 fr. 06 c. par tonneau et par kilomètre suffirait seulement à couvrir les intérêts du capital calculés au taux de 5 p. 0/0; et c'est donc sur un fret de huit centimes au moins qu'il faut spéculer, quand on veut comparer les canaux aux chemins de fer qu'exécuteraient des compagnies particulières.

Sur les rivières, les frais de traction, plus faibles à la descente, sont plus élevés à la remonte, et en somme diffèrent fort peu de ceux des canaux; les droits de navigation sont d'ailleurs extrêmement modiques, et le fret peut être évalué moyennement de deux centimes et demi à trois centimes par tonneau et par kilomètre. Pour les marchandises dont le transport réclame plus de célérité et s'effectue par le secours de la vapeur, les prix sont plus élevés; ils varient de cinq à quinze centimes suivant les circonstances. Enfin sur les bateaux à vapeur destinés au transport des personnes, le prix des places est, par kilomètre, d'environ sept centimes aux premières et quatre aux secondes. La comparaison de ces différens prix à ceux qui sont établis sur les routes ordinaires et sur les chemins de fer fait ressortir nettement les avantages que présentent les voies navigables sous le rapport de l'économie.

2° *De la distribution des voies de communication.*

La configuration du territoire, la nature et le relief du sol, la direction des vallées et des chaînes qui les séparent, les positions respectives des ports, des principaux centres de population, des grands établissements civils, militaires ou industriels, les diverses convenances politiques, les exigences de la stratégie, toutes ces choses doivent être prises en considération, lorsqu'on se préoccupe de l'établissement d'un ensemble de voies de communication; et il est, par conséquent, impossible de se régler absolument en cette matière sur des théories générales et de résoudre la question par des procédés en quelque sorte géométriques. Il est évident cependant que les lignes qui seraient ainsi déterminées, celles qui assureraient des moyens de transport d'autant plus directs, d'autant plus nombreux et d'autant plus parfaits que leur position promettait une circulation plus importante, constitueraient un type de distribution dont il conviendrait de se rapprocher autant que le permettraient les circonstances locales, tout en reconnaissant qu'il serait rigoureusement impraticable. Que l'on applique ce mode de procéder à l'étude d'un système complet de voies de communication pour la France, par exemple, on sera conduit d'abord à envisager séparément les routes ordinaires, les voies navigables et les chemins de fer, dont toutes les conditions sont si diverses. On reconnaîtra que les premières peuvent être réparties en cinq classes ou groupes principaux, composés : le premier, de lignes rayonnant de Paris vers les extrémités; le second, de lignes diversement inclinées sur celles-ci et établissant des rapports plus directs entre les principales parties du territoire; le troisième, de lignes plus nombreuses et moins longues, destinées à relier dans chaque département les villes que n'atteindrait point, ou que desservirait imparfaitement le réseau principal; le quatrième remplissant le même office pour les bourgs et les principaux centres de production agricole; le dernier enfin, et le plus nombreux, composé d'une multitude de lignes de faible longueur, de construction essentiellement économique, s'embranchant sur les autres, aboutissant jusqu'aux plus faibles hameaux et divisant le sol à l'infini pour en recueillir tous les produits. Pour les

voies navigables, plus dépendantes des circonstances naturelles, ce sera surtout par la disposition du sol qu'elles devront se ranger. Un premier système se développera dans les principales vallées, mettant à profit dans chacune d'elles le fleuve qui la sillonne, soit en l'améliorant dans son propre lit, soit en appliquant ses eaux à l'alimentation d'un canal de dérivation, et dirigeant de là, par les vallées incidentes, des embranchements vers les grands centres de consommation ou de production, et vers les gisements de houille, cette matière première de la plupart de nos industries et dont la valeur vénale se compose presque uniquement de frais de transport. De la sorte, dans chacun de nos grands bassins, des voies larges et économiques desserviront tous les points dont le commerce ou l'industrie signalent l'importance, et viendront, grâce à l'admirable disposition de notre territoire, se réunir presque toutes en une seule, aboutissant à la mer sans sortir de nos limites, également aptes ainsi à favoriser les échanges de l'intérieur et ceux, non moins productifs, qui se font au-dehors. Un second système croisera le premier; il se composera de canaux à point de partage, franchissant les faîtes dans leurs dépressions, nuissant par là les bassins que la nature avait séparés et leur ouvrant de nouveaux débouchés. S'agit-il enfin de la répartition des chemins de fer, d'autres considérations devront y présider. C'est avant tout au transport des personnes que ces lignes sont destinées; elles importent essentiellement à l'administration publique, à nos relations intérieures, comme à nos relations internationales. Ce sont, suivant l'heureuse expression d'un de nos hommes d'État, ce sont des rênes de gouvernement, ce sont les grandes routes de la civilisation; c'est donc là surtout que le pouvoir doit exercer son action, qu'il doit reconnaître et faire prévaloir avec fermeté tout ce qui importe aux intérêts généraux; et c'est sous ces divers points de vue que la distribution générale des grandes lignes doit être envisagée. Ainsi les chemins de fer, qu'il est le plus essentiel pour nous d'établir dès l'abord, devront se diriger du centre vers les extrémités, rapprochant de Paris tant de provinces jusqu'ici trop éloignées, rendant plus solidaires, plus unies à la capitale, toutes les parties de la France, nous assurant des relations plus actives, et partant plus profitables, avec les nations voisines, et nous permettant en cas de guerre de porter rapidement nos forces sur les frontières menacées. Puis de ces grandes artères, à mesure que sont leur bienfaisante influence se développera la prospérité publique, s'échapperont des rameaux qui combleront leurs vides, et feront participer au mouvement général les parties jusqu'alors forcément négligées.

Mais de pareilles généralités sont trop éloignées des applications, et ne mettent en droit de tirer aucune conclusion suffisamment formelle; il faut un examen plus approfondi, entrant davantage dans le détail des faits, pour pouvoir indiquer, non pas quels sont les travaux à exécuter pour parfaire notre système de voies de communication, cette œuvre est sans limites, mais quels sont ceux dont l'exécution est le plus urgente, ceux sur lesquels nous devons porter immédiatement notre attention et nos efforts.

Routes ordinaires. — Les cinq catégories entre lesquelles nous venons de voir que ces routes peuvent se ranger comprennent, dans notre classification administrative, les deux premières, les routes royales, qui, étant d'un intérêt plus général, sont mises exclusivement à la charge de l'état; la troisième, les routes départementales, dont l'exécution et l'entretien appartiennent, ainsi que l'indique leur nom, aux départemens dans lesquels elles sont situées; la quatrième, les chemins vicinaux, aux dépenses desquels concourent les départemens et les communes intéressés et qui sont placés sous la direction de l'autorité départementale; la cinquième, les chemins communaux ou de petite vicinalité, qui relèvent de l'administration municipale, et dont l'état de viabilité est maintenu, tant bien que mal, principalement au moyen de prestations en nature. Ici il importe bien plutôt de terminer et d'améliorer les voies existantes que d'en ouvrir de nouvelles, et c'est là une œuvre urgente, éminemment utile, et, de toutes celles que nous avons à entreprendre, la plus populaire peut-être, car elle s'adresse à toutes les classes de la société, et il n'est personne qui n'en apprécie les bienfaits; mais c'est aussi une œuvre considérable et dont l'accomplissement exigera de grands efforts, et pendant bien des années encore, attendu que nos routes sont nombreuses et bien éloignées, pour la plupart, de la perfection qu'on leur voit en d'autres contrées et que nous voulons obtenir. Combien, malgré les perfectionnemens incontestables qui ont été successivement introduits depuis une dizaine d'années, combien en avons-nous encore, même parmi nos routes royales, d'impraticables pendant toute la mauvaise saison! Combien de côtes abruptes nos transports sont-ils astreints à gravir à grand'peine, alors qu'elles pourraient être si facilement contournées! A combien de détours sont-ils assujettis! Et que de dépenses inutilement imposées par là au commerce et à l'agriculture, viennent grever nos objets de première nécessité!

Nous avions en France, en 1837, époque où l'administration des ponts et chaussées a publié sa dernière statistique des routes, 203 routes royales présentant ensemble un développement de 8 628 lieues, dont 1 463 étaient à réparer et 986 en lacune, et les dépenses à faire pour les porter à ce qu'on appelle l'état d'entretien étaient évaluées à 131 765 414 francs. Les Chambres votèrent alors pour cet objet un premier crédit de 84 millions, sur lesquels on avait dépensé, à la fin de 1840, environ 46 millions. Les travaux à exécuter actuellement (1841), pour terminer nos routes royales, ne s'élèveraient donc qu'à 86 millions si l'on s'en tenait aux évaluations de 1837; mais depuis qu'elles ont été présentées, de nouveaux classemens ont porté à 210 le nombre de ces routes et à près de 8 850 lieues leur développement total; l'on a reconnu en outre la nécessité de construire plusieurs ponts importans, et des allocations spéciales, votées, tant par l'état que par les départemens et les communes intéressés, s'élèvent à environ 6 500 000 francs, sur lesquels 2 millions à peine sont déjà dépensés. D'un autre côté, tout le monde sait que nos dépenses de travaux publics se maintiennent bien rarement dans les limites des évaluations, et il y a d'autant moins à compter ici sur une dérogation à cette règle, qu'il y a beaucoup d'arbitraire dans l'appréciation de l'état d'une route, que nous sommes plus difficiles maintenant en fait de viabilité qu'on ne l'était à l'époque où l'administration a recueilli les documens de sa statistique, et que les prix de la main-d'œuvre ont éprouvé sur plusieurs points un accroissement très notable. Enfin, il est encore quelques grandes lignes à ouvrir très prochainement. Nous n'en avons que deux, par exemple, qui conduisent en Espagne, et elles traversent les Pyrénées aux extrémités de la chaîne; elles sont par conséquent beaucoup trop espacées, et nos provinces du Midi ont un intérêt que l'on ne saurait méconnaître à l'exécution de trois routes intermédiaires projetées depuis long-temps et sur lesquelles on se livre actuellement à de nouvelles études. D'après tous ces motifs, il ne paraît pas possible de porter à moins de 450 millions la somme nécessaire pour terminer et compléter nos routes royales.

Quant aux routes départementales, elles présentent actuellement un développement de près de 12 000 lieues. Les dépenses nécessaires à leur mise en état d'entretien étaient évaluées, en 1837, à 428 millions, et malgré les travaux exécutés depuis cette époque, il est très probable, tant par les motifs qui viennent d'être énoncés à l'occasion des routes royales, que par suite de la classification d'un grand nombre de nouvelles routes, que l'on n'adopterait pas un chif-

Digitized by Google

fre trop fort en s'en référant encore aujourd'hui à cette évaluation.

Des chiffres beaucoup plus élevés se rapportent à nos deux ordres de chemins vicinaux. Les chemins de grande communication, classés au 1er janvier 1840, offraient un développement de 42 000 lieues, et les travaux à exécuter pour les porter à l'état d'entretien étaient évalués à 165 millions. Ceux de petite communication atteignaient, à la même époque, une longueur totale de 470 000 lieues, mais dans le triste état que chacun sait, et il y aurait à dépenser, pour les mettre sur un pied convenable de viabilité, des sommes tout-à-fait hors de proportion avec les ressources dont on peut disposer : il ne s'agirait de rien moins que d'un milliard environ. Mais ce sont là des travaux qui, bien que d'une utilité incontestable, n'ont point dans leur ensemble le caractère d'urgence de ceux des autres routes; et il suffira des ressources ouvertes aux communes par la loi du 21 mai 1836, pour exécuter successivement les plus nécessaires et pour maintenir sur les voies principales la visibilité dont se contente l'agriculture. Ainsi il leur a été affecté en 1839 plus de 26 millions, dont les deux tiers environ de prestations fournies en nature, et il est probable qu'ils obtiendront des allocations plus fortes encore à mesure que les populations intéressées en reconnaîtront les avantages. L'impôt perçu sous forme de prestations peut devenir extrêmement productif en même temps que facile à supporter. Les communes le votent et l'acquittent, en général, avec empressement; car elles décident de son emploi, l'utilité en est évidente, et, pendant les instants de repos que lui laissent ses travaux habituels, l'agriculture ne saurait donner aux forces dont elle dispose une destination plus immédiatement profitable à ses intérêts. Si ce système n'a point réalisé jusqu'à présent toutes les espérances qu'il avait fait concevoir, cela provient surtout de ce que l'autorité centrale ne s'étant point réservé en cette matière une part d'action suffisante, on n'a pas encore pu assurer aux travaux de la plupart des communes la surveillance active et éclairée qui leur serait nécessaire.

Voies navigables. — Baignée par les deux mers sur lesquelles s'agitent les plus graves intérêts de la politique et du commerce, sillonnée de grands cours d'eau naturellement navigables, et dans les directions qui semblent les plus favorables à ses relations intérieures, aussi bien qu'à ses rapports de toute sorte avec l'étranger, également exempte des longues gelées du Nord et des sécheresses prolongées du Midi, la France possède une admirable constitution hydrographique, et peut, par un privilége tout spécial, s'assurer à peu de frais le plus excellent système de voies de navigation. Son territoire se compose de sept bassins principaux : celui du Rhône, qui est dirigé du nord au sud, s'appuyant à l'ouest sur les bassins de la Garonne, de la Loire et de la Seine, à l'est sur celui du Rhin; il a pour principaux affluens la Saône et le Doubs, et pour dépendance tout notre littoral sur la Méditerranée ; celui de la Garonne, qui est ouvert à l'ouest, qui compte un grand nombre de cours d'eau, parmi lesquels on remarque le Tarn, le Lot, la Dordogne, l'Isle, et auxquels on peut ajouter l'Adour, bien que ce dernier se rende séparément à la mer; celui de la Loire, le plus vaste de tous, qui est à peu près parallèle au précédent, qui a pour principaux affluens l'Allier, le Cher, la Vienne et la Mayenne, et dont les vallées de la Charente et de la Sèvre, ainsi que le versant méridional de la Bretagne, doivent être regardés comme des annexes; le bassin de la Seine, incliné vers le nord-ouest, qui est dans d'excellentes conditions de navigation naturelle par ses nombreux affluens, tels que l'Aube, l'Yonne, la Marne, l'Oise, qui tire de Paris et de ses importantes relations une valeur toute spéciale, et auquel doivent se rattacher les petits bassins du nord de la Bretagne et de la Basse-Normandie; enfin les trois bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, qui débouchent dans la mer du Nord et ouvrent à notre commerce des voies sur la Belgique, la Hollande et l'Allemagne. Les bassins de la Somme et de l'Aa peuvent être regardés comme des appendices du premier, et le dernier a seul un affluent important sur notre territoire : c'est la Moselle.

On voit déjà, par ce simple exposé, qu'un premier ordre de travaux à entreprendre pour compléter notre réseau naturel consistait à unir par des lignes navigables le bassin de la Méditerranée aux trois grands bassins de l'Océan, à ouvrir des communications spéciales et plus directes entre ces derniers, et à rattacher à ce système de navigation les bassins tournés vers la mer du Nord : c'est ce qui a été fait à une lacune près. Le bassin de la Garonne, auquel Louis XIV avait, grâce au génie de Riquet, assuré un débouché sur la Méditerranée par le canal du Midi, a été lié au Rhône lui-même par les canaux des Étangs et de Beaucaire; le canal du Centre unit la Loire à la Saône, et par là au Rhône; la Seine est également jointe à ce dernier bassin par l'Yonne et le canal de Bourgogne; les trois bassins de la mer du Nord sont rattachés: celui du Rhin, au bassin du Rhône par le canal qui porte leurs noms, et bientôt au bassin de la Seine par le canal actuellement en construction de la Marne au Rhin; et ceux de la Meuse et de l'Escaut, à celui de la Seine, l'un par le canal des Ardennes, l'autre par les canaux de Crozat et de Saint-Quentin ; enfin trois lignes unissent le bassin de la Seine et celui de la Loire : le canal du Nivernais, le canal de Loing avec ses deux branches, les canaux de Briare et d'Orléans, et plus bas, entre les annexes de ces bassins, le canal d'Ille-et-Rance, qui se prolonge jusqu'à Nantes par la Vilaine et la première partie du canal de Nantes à Brest. La lacune existe entre le bassin de la Loire et celui de la Garonne.

D'autres travaux ayant pour but d'améliorer l'état naturel des choses, soit en assurant plus de régularité et de profondeur d'eau à la navigation naturelle, soit en établissant entre les vallées d'un même bassin les communications impérieusement réclamées par le commerce ou l'industrie, forment une seconde classe qui ne présente pas moins d'intérêt que la première, et qui en est la suite nécessaire ; mais elle est restée jusqu'à présent dans une sorte d'infériorité, l'administration publique s'étant plutôt attachée à l'établissement de nouvelles voies qu'au perfectionnement des voies existantes. Cette marche, il faut en convenir, était d'ailleurs parfaitement judicieuse; une navigation imparfaite sans doute, mais qui cependant avait suffi jusqu'alors au développement de notre commerce, était établie dans chaque grand bassin, et nos intérêts réclamaient avant tout l'ouverture de lignes assurant de nouveaux débouchés à nos produits, et des relations plus suivies entre les diverses parties de la France. Ces nouvelles lignes ont été immédiatement installées avec toutes les perfections que peut désirer la navigation la plus exigeante; et ici encore on a bien opéré, car il n'en est pas d'un canal comme d'une route de terre que l'on peut nuvrir sur de petites dimensions, quitte à l'élargir quand on en éprouvera le besoin ; il faut une reconstruction totale pour donner plus de largeur à une écluse, ou pour en abaisser le plafond, et il faut, en outre, se priver pour long-temps de l'usage du canal. Et c'est en grande partie cette navigation artificielle, sûre, régulière, permettant en toute saison de forts chargemens, qui a fait trouver si défectueuse notre navigation naturelle, et a fait dire que ces canaux creusés sur de si belles proportions n'aboutissaient qu'à des impasses.

Au reste, ce second ordre de travaux n'a pas été complétement négligé; on peut citer parmi les principaux ouvrages qui s'y rapportent: dans le bassin du Rhône, le canal d'Arles à Bouc, établi dans le but d'éviter à la navigation les dangers de l'embouchure du Rhône, et qui devrait être prolongé jusqu'à Marseille, et le canal de Givors, princi-

palement destiné à conduire au Rhône les houilles de Saint-Etienne; dans celui de la Garonne, les canalisations du Tarn et de l'Isle; dans le bassin de la Loire, le canal latéral à cette rivière, s'étendant de Briare à Digoin, et qu'une compagnie a prolongé jusqu'à Roanne, le canal de Berry latéral au Cher dans la majeure partie de son cours, qui se rattache à la Loire en deux points, et qui est appelé à ouvrir un débouché au riche bassin houiller de Commentry, enfin les canaux de Nantes à Brest et du Blavet; dans celui de la Seine, les canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin, la canalisation de l'Oise et les canaux de la haute Seine et de l'Aisne à la Marne; dans le bassin de l'Escaut, le canal de la Somme et les nombreux canaux de nos départemens du Nord et du Pas-de-Calais.

D'autres travaux entrepris en vertu de lois spéciales rendues en 1833, 1837 et 1840, dans le but d'améliorer notre navigation fluviale, sont en voie d'exécution, et sont répartis sur presque tous nos cours d'eau navigables; ils sont évalués à environ 85 millions, sur lesquels 50 millions sont déjà dépensés et ont produit d'heureux résultats. Mais dans cet ensemble, nos fleuves principaux, précisément ceux dont l'amélioration était le plus urgente, sont les plus mal traités; ainsi le Rhône, ce fleuve à la navigation si difficile, si négligée jusqu'ici, et pourtant si importante, n'y figure que pour quatre millions et demi; la Loire, dont il serait oiseux de rappeler les titres à la sollicitude de l'administration, n'a obtenu que six millions, et la Seine elle-même n'est guère mieux partagée. Ceci est extrêmement fâcheux, et tient malheureusement à un fait qui aura des conséquences bien plus déplorables si l'on n'y met ordre, à la prépondérance que notre système de représentation a donné aux intérêts locaux et individuels sur les intérêts généraux. Une seule de nos grandes voies naturelles a obtenu une allocation suffisante: on construit un canal latéral à la Garonne, de Toulouse à Castets, et d'importans travaux d'amélioration s'exécutent au-dessous de ce point pour assurer à la navigation des conditions convenables dans le lit même du fleuve.

Enfin les lignes qu'il paraît le plus urgent d'ouvrir pour compléter notre réseau navigable sont:

1° Un canal de Bouc à Marseille, complément obligé de celui d'Arles à Bouc, qui assurera au port de Marseille le débouché sur le Rhône, sans lequel il nous serait impossible de conserver le commerce de transit que Trieste tend à nous enlever, et sans lequel il est douteux que notre métropole sur la Méditerranée puisse soutenir la rivalité dont la menace le port de Cette; ce port si admirablement desservi par ses communications avec l'intérieur, qui a une voie ouverte sur le bassin de la Garonne par le canal du Midi, et une autre sur le Rhône par les canaux des Etangs et de Beaucaire, qui est lié à Montpellier par un chemin de fer dont le prolongement jusqu'à Nîmes est ordonné et ne se fera pas attendre; auquel enfin d'importans travaux ont donné le calme et vont, sans doute, assurer la profondeur d'eau qui jusqu'ici lui avait fait défaut.

2° Le canal destiné à unir par leurs parties inférieures les bassins de la Garonne et de la Loire, et à établir ainsi une ligne navigable de Bordeaux à Paris; canal pour lequel diverses directions sont proposées, et qui ne coûtera pas moins de 40 millions.

3° Doter l'importante vallée de l'Allier d'une navigation plus certaine, soit par des travaux en lit de rivière, soit par l'établissement d'un canal latéral, et rattacher les navigations de la Meuse et de la Moselle au canal de la Marne au Rhin.

Beaucoup d'autres lignes sans doute seraient d'un grand intérêt public, et tels seraient, par exemple, les canaux des Pyrénées, des Landes, de la Vienne au Cher et à l'Allier, de la Mayenne et de la Sarthe canalisées à l'Orne également canalisée, de la Saône à la Marne et à la Meuse; mais de plus utiles travaux réclament actuellement nos efforts, et d'ailleurs le réseau qui vient d'être indiqué suffira à l'établissement d'une navigation extrêmement active et de relations très profitables entre les diverses parties de la France. Son achèvement exigera encore des sommes considérables; les évaluations les plus modérées le portent à 200 millions au moins, y compris les fonds déjà votés pour l'achèvement des canaux commencés et pour l'amélioration de la navigation fluviale.

Outre ces dépenses réclamées par notre navigation intérieure, il en est d'autres, non moins essentielles, qui se rapportent à la navigation maritime. Des lois rendues de 1837 à 1840 ont affecté à l'amélioration de quarante-deux de nos ports de commerce une somme totale de 66 500 000 francs, sur lesquels près de 25 millions sont actuellement dépensés; mais cette allocation sera probablement insuffisante, tant en raison des nouveaux ouvrages qu'exigent impérieusement plusieurs de nos grands ports que par suite de la difficulté, de l'espèce d'impossibilité même, qu'il y a en pareille matière à ne pas dépasser les évaluations. D'ailleurs, bien que l'éclairage de nos côtes maritimes ait reçu un très grand et très utile développement depuis quelques années, il n'est pas encore sans lacunes; quelques phares importans ne sont pas encore établis ou doivent être renouvelés, et tels sont, par exemple, ceux de Calais, de Honfleur et de l'île de Ré. Enfin le balisage de ces côtes laisse beaucoup à désirer. Il ne paraît donc pas que l'on puisse estimer à moins de 60 millions les dépenses aujourd'hui nécessaires pour assurer des conditions convenables à notre navigation maritime. Et dans cette estimation ne sont point compris les travaux de la digue et de l'arsenal de Cherbourg, travaux qui s'exécutent dans un intérêt tout militaire, et auxquels il vient d'être affecté une allocation spéciale de 44 millions.

Il est encore, mais en dehors de notre territoire, des travaux de navigation sur lesquels on ne saurait trop appeler l'attention publique, et que, s'il nous est interdit d'y contribuer plus efficacement, nous devons seconder au moins de toute notre influence: le canal du Rhin au Danube, auquel on devrait une longue ligne navigable traversant l'Europe depuis les côtes de l'Océan jusqu'à celles de la mer Noire, qui ouvrirait de si importans débouchés à nos produits et à notre transit, et dont, au reste, le Wurtemberg et le duché de Bade, qui ne sont pas moins intéressés que nous à son exécution, s'occupent sérieusement; l'ouverture de l'isthme de Suez, qui établirait des relations si faciles et si promptes entre l'Orient et l'Occident, dont les conséquences commerciales seraient si grandes, et les conséquences politiques plus grandes encore; qui, en rappelant dans la Méditerranée le commerce de l'Inde, serait pour nous d'un si haut intérêt, dont l'exécution ne présente aucune difficulté qui ne se puisse aisément surmonter, mais qu'a pu arrêter jusqu'à présent, qu'arrêtera long-temps encore peut-être, la puissante rivalité de l'Angleterre; enfin le percement de l'isthme de Panama, opération à laquelle toutes les puissances européennes ont un grand intérêt, et qui, en évitant un long et dangereux trajet à notre navigation, ouvrira au commerce une mer et des rivages trop peu explorés jusqu'ici.

Chemins de fer.— Près de 900 lieues de chemins de fer sillonnent l'Angleterre dans tous les sens, et sont ouverts à la circulation ou sur le point de l'être; la Belgique, cette petite nation à peine constituée, s'est mise à l'œuvre, et est à la veille d'achever un ensemble raisonné de lignes unissant entre elles ses principales villes, et conduisant de l'Océan jusqu'au Rhin à travers son territoire; l'Allemagne se couvre d'un réseau de chemins de fer, composé de deux grandes artères principales, sur lesquelles viennent chaque jour se souder de nouveaux embranchemens; l'Autriche, l'Italie elle-même, ne sont pas restées en arrière de ce mouvement général; la France seule s'y est à peine as-

sociée. Habituée jusqu'ici à marcher la première dans les voies de la civilisation, la France voit s'accomplir autour d'elle des travaux appelés à exercer une action immense, et dont les résultats sont encore incalculables, sur les conditions, les gouvernemens et les relations réciproques des peuples; elle voit son influence compromise, ses intérêts les plus immédiats menacés, ses frontières ouvertes à de redoutables invasions; et rien de tout cela ne semble l'émouvoir. Quelques lignes d'exploitation houillère, d'autres lignes moins importantes encore aux portes de Paris et de Bordeaux, deux faibles tronçons commencés, l'un au nord, l'autre au midi, et pour satisfaire à ses intérêts généraux, trois chemins seulement, et encore entrepris par des compagnies qui ont cru y trouver matière à bonnes spéculations; voilà tout ce qu'elle a produit on est en train d'exécuter. Par quelle déplorable fatalité ne montre-t-elle donc qu'impuissance où d'autres moins riches et moins forts font si vite et si bien? Cette inaction, si contraire à tous ses précédens, sera-t-elle de longue durée, et faut-il y voir une annonce de décadence? Non, nous ne le pouvons admettre; notre foi dans les destinées de la France est bien douloureusement ébranlée quelquefois, mais n'est point éteinte; nous croyons toujours fermement à cette ardeur, à ce noble dévouement aux intérêts de l'humanité qui nous ont assuré une si belle place parmi les nations. Non, cet étroit égoïsme qu'on voudrait lui inculquer, la France ne l'acceptera pas; ce n'est point sur quelques spéculations individuelles qu'elle se reposera du soin de ce qui touche à son honneur; elle ne s'en rapportera pas aux cotes de la Bourse, alors que sa vieille prépondérance en Europe est mise en question; elle trouvera en elle-même l'impulsion nécessaire à la longue carrière qui lui est encore ouverte : que l'on sache donc la diriger. Dans cette voie d'améliorations matérielles, préludes d'améliorations plus désirables encore, où nous sommes conviés, il est bien d'assurer de meilleures conditions à nos routes, il est bien d'établir un vaste réseau de lignes navigables, de creuser, d'abriter et d'agrandir nos ports, d'éclairer nos côtes; mais il est indispensable d'ouvrir promptement de grands chemins de fer. Sous quelque rapport qu'on l'envisage, c'est là maintenant un objet de première nécessité.

C'est de Paris, avons-nous dit, et il est inutile d'insister davantage sur ce point, que doivent partir nos principales lignes pour se diriger de là sur nos frontières maritimes et continentales, et en se rattachant, autant que possible, à tous nos grands centres de population. Ce réseau, réduit à sa plus simple expression, serait composé de trois lignes de Paris à la mer, aboutissant à nos principaux ports de la Méditerranée, de l'Océan et de la Manche, à Marseille, à Nantes et au Havre, et de trois autres lignes conduisant à nos frontières, de Belgique par Lille, d'Allemagne par Strasbourg, d'Espagne par Bayonne.

Le chemin de fer de Belgique desservira nos riches et industrieuses provinces du Nord, nous rattachera à un peuple qui depuis long-temps nous ouvre les bras et nous convie à une association commerciale que nous ne pouvons refuser, cimentera ainsi une alliance qui nous est nécessaire, et multipliera nos communications avec l'Angleterre par un embranchement dirigé sur Dunkerque et Calais.

Le chemin de Paris à Strasbourg, non moins utile que celui de Belgique à nos intérêts généraux, rapprochera de Paris la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, nous liera davantage au Rhin, nous ouvrira une voie sur l'Allemagne, et une autre sur la Suisse, par le chemin déjà commencé, de Strasbourg à Bâle; nous permettra en cas de guerre de diriger rapidement nos forces sur la plus exposée de nos frontières; unira nos deux grands arsenaux de l'est au moyen d'un court embranchement sur Metz, et constituera ainsi la première de nos lignes militaires.

Le chemin de fer de Bayonne dotera l'ouest de la France d'une communication nécessaire et depuis long-temps réclamée, traversera les villes importantes d'Orléans, de Blois, de Tours, de Poitiers, d'Angoulême et de Bordeaux; portera la vie dans cette contrée jusqu'ici abandonnée et presque déserte qui sépare cette dernière ville du bassin de l'Adour; étendra son action dans toute la vallée de la Garonne au moyen de la navigation établie sur ce fleuve; contribuera puissamment à multiplier nos rapports avec l'Espagne, et à y développer, au grand avantage des deux nations, notre influence et notre commerce, et faciliterait la défense du territoire si une invasion nous menaçait de ce côté. La partie de ce chemin qui s'étend de Paris à Orléans a été concédée à une compagnie, et pourra bientôt sans doute être livrée à la circulation; c'est donc d'Orléans qu'il faut partir maintenant.

Le chemin de fer de Paris à Marseille sera l'une de nos lignes les plus suivies et les plus importantes; il atténuera le plus grave inconvénient que présente la position excentrique de notre capitale, en permettant de franchir rapidement la distance qui sépare Paris de la Méditerranée, cette mer centre d'un commerce si considérable déjà, et qui chaque jour acquiert de nouveaux développemens, sur laquelle viendront se heurter peut-être les plus hauts intérêts de la politique européenne, et dont le génie de Napoléon nous avait rêvé la conquête. Grâce à lui, le voyage d'Alger ne sera pas de plus longue durée que celui de Marseille aujourd'hui, et, combiné avec nos paquebots à vapeur, il multipliera nos relations, et nous assurera le monopole de toutes celles de l'ouest et de bonne partie du nord de l'Europe, avec l'Italie, la Grèce, la Turquie, l'Asie-Mineure, l'Egypte et les côtes d'Espagne sur la Méditerranée. Lyon recouvrera la prospérité à laquelle son industrie et son excellente position géographique ne suffisent plus, par le redoublement d'activité que l'ouverture de ce chemin imprimera à ses transactions avec Marseille, Paris et le reste du nord de la France. Enfin cette grande artère, au moyen des embranchemens exécutés ou en cours d'exécution de Beaucaire à Nîmes, et de cette dernière ville à Montpellier et à Cette, qui, plus tard, devront se prolonger encore vers le sud, desservira nos diverses relations avec l'Espagne par le second point accessible de la frontière des Pyrénées.

Deux directions principales ont été proposées pour la partie de cette ligne qui s'étend de Paris à Dijon : l'une qui remonte la vallée de la Seine dans toute sa longueur, et passe de là, en suivant la vallée de l'Ignon, dans le bassin de la Saône; l'autre, qui se sépare de la première à Montereau, remonte l'Yonne et côtoie le canal de Bourgogne jusqu'à Dijon. Il est un autre parti auquel il serait peut-être préférable de s'arrêter; il consisterait à suivre jusqu'à Vitry-le-Français la ligne de Paris à Strasbourg, et à se diriger de là sur Dijon en passant à peu de distance de Bar-sur-Aube, de Chaumont et de Langres. Les principaux avantages qu'offrirait cette direction seraient de réduire de quarante lieues environ le développement du réseau à exécuter; de desservir une contrée industrielle qui renferme un grand nombre de hauts-fourneaux, et pour laquelle on réclame depuis long-temps l'ouverture d'un canal dont l'exécution et l'alimentation présenteraient d'assez grandes difficultés, et d'ouvrir au commerce de Marseille et aux nombreux produits de la vallée du Rhône le débouché vers le nord-est qui leur a manqué jusqu'à présent. Cette grande ligne, en remontant vers le nord parallèlement à notre frontière de l'est, depuis Marseille jusqu'à la hauteur de Strasbourg, aurait d'ailleurs une importance stratégique facile à reconnaître. Les seuls reproches qui paraissent pouvoir lui être adressés sont de ne point desservir la vallée de la Seine et de rendre le trajet un peu plus long qu'il ne serait si l'on adoptait le premier tracé. Mais, d'une part, la vallée de la Seine trouve dans la navigation établie sur son fleuve un moyen de communication rapide, économique, et dont les

travaux qui se préparent amélioreront encore les conditions; et de l'autre, un allongement de parcours de quatre à cinq lieues sur une longueur totale de cent trente-deux lieues, si l'on se borne à compter de Paris à Lyon, et de deux cent dix-neuf, si l'on envisage la ligne entière, ne semble pas de nature à balancer les avantages qui viennent d'être indiqués.

Le chemin de Paris à Nantes sera d'un grand intérêt pour l'Anjou, la Vendée et même toute la Bretagne, bien qu'il s'arrête à la lisière de cette dernière province; il facilitera les relations de Paris avec notre grand arsenal maritime de l'Océan, et c'est en grande partie de l'ouverture de cette ligne que Nantes attend le retour de son ancienne prospérité. Il s'embranchera sur le chemin de Bordeaux près du confluent de l'Indre et de la Loire, et par conséquent l'exécution de quarante-cinq lieues environ de chemin suffira à l'établissement de cette importante communication avec l'Ouest.

Quant aux avantages qui résulteront de l'ouverture du chemin du Havre, de ce chemin qui placera Paris à quelques heures de la mer, et réalisera ainsi, autant qu'il est actuellement possible de le faire, cette grande pensée, la plus patriotique qu'ait eue la restauration, de rendre Paris port de mer, ils sont trop connus et trop appréciés pour qu'il semble utile de les rappeler même sommairement. Cette ligne, entreprise par une compagnie, est au reste en cours d'exécution dans sa partie la plus importante, dans celle qui s'étend de Paris à Rouen.

Telles sont les lignes qui se présentent avec le caractère d'urgence le plus prononcé. Plusieurs autres ont été proposées à diverses reprises; mais elles ne paraissent pas importer autant actuellement aux intérêts généraux de la France; et d'ailleurs, à mesure que ces grandes artères seront ouvertes à la circulation, l'on verra de nombreux embranchemens exécutés, soit par les localités intéressées, soit par l'industrie privée, se rattacher à elles, et étendre successivement leurs bienfaits dans toutes nos provinces. Elles présenteront un développement total de 649 lieues, abstraction faite des lignes déjà terminées ou en cours d'exécution, et la dépense qu'elles exigeront peut être évaluée approximativement à 650 millions. Cette somme est considérable sans doute; mais la France est puissante, son crédit est bien établi, et à quel emploi plus productif pourrait-elle consacrer ses ressources? La trouve-t-on cependant trop élevée, attendu ce que réclament en outre nos autres voies de communication? on peut la réduire en ajournant momentanément quelques parties du réseau. Ainsi l'on pourrait, sur le chemin de Belgique, ne commencer les embranchemens de Dunkerque et de Calais que lorsque la ligne principale sera ouverte sur toute sa longueur, car c'est alors seulement qu'ils deviendront indispensables; le chemin de Paris à Bayonne peut, sans inconvénient majeur, s'arrêter provisoirement à Bordeaux, et attendre pendant quelques années encore son prolongement jusqu'à la frontière; sur le chemin de Marseille, une circulation rapide et économique est établie par les bateaux à vapeur de la Saône entre Châlons et Lyon, et par ceux du Rhône jusqu'à Tarascon, et l'on peut, bien que cette ressource n'existe pas à la remonte sur ce dernier fleuve, ajourner la voie de fer dans tout cet intervalle; deux tronçons conduisant, l'un de Paris à Châlons, l'autre de Tarascon à Marseille, réaliseront la majeure partie des bienfaits que doit procurer la ligne entière; enfin, la Loire et la Seine présentent, de Nantes à Tours et du Havre à Rouen, d'excellentes conditions pour la navigation à la vapeur, dont le service, sur ces parties des deux fleuves, offre toutes les garanties désirables de permanence, de rapidité et d'économie; on peut donc, là encore, différer la construction de la voie de fer. En procédant ainsi on réduirait le réseau de 236 lieues; il n'aurait plus que 413 lieues de développement, et ses dépenses pourraient être estimées, en y comprenant les 24 millions déjà votés pour les chemins de Nîmes à Montpellier, et de Lille et de Valenciennes à la frontière, à la somme de 440 millions environ.

En résumé, notre système général des voies de communication est encore fort imparfait, et les améliorations qu'il est urgent de lui apporter dans un bref délai n'absorberont pas moins de 850 millions; et dans cette somme ne sont point comprises les dépenses nécessaires à l'achèvement de nos routes départementales et vicinales, attendu qu'il n'est pas à la charge du trésor public.

Par qui ces travaux doivent-ils être exécutés? Est-ce à l'état, est-ce à des compagnies particulières qu'il faut les confier? Telle est la dernière question qui nous reste à traiter.

Nous ne chercherons pas à l'étendre; nous n'examinerons pas à ce propos quelle est en général, dans le cercle de l'activité humaine, la part qui appartient aux volontés individuelles, quelle est celle qui doit être réservée à l'association. Ce n'est point à l'occasion d'un détail que ce grand problème de la conciliation de l'autorité et de la liberté, qui préoccupe si fortement aujourd'hui tous les esprits, doit être traité dans ce recueil. Nous nous bornerons à exposer succinctement, et sans sortir des étroites limites de notre sujet et de notre époque, quels sont les principaux motifs sur lesquels s'appuie l'opinion, que nous avons embrassée après mûres réflexions, qu'il convient d'attribuer exclusivement à l'état l'exécution de toutes les grandes lignes de communication.

D'abord ces grandes lignes étant appelées à exercer la plus haute influence sur les intérêts généraux, c'est au représentant de ces intérêts, c'est à l'administration publique, qu'il appartient d'en déterminer le tracé et les conditions; ce sont là choses trop importantes pour qu'elles puissent être abandonnées au hasard des combinaisons de l'intérêt privé. Mais à la rigueur, cette obligation peut être satisfaite tout en admettant le concours des compagnies; il en est d'autres qui excluent complétement toute intervention de leur part.

Ainsi que le faisait remarquer le gouvernement en 1838, dans son exposé des motifs du projet de loi sur les chemins de fer, alors qu'il demandait à être seul chargé de ces grands travaux, chaque pays a ses conditions particulières auxquelles il est obligé de se soumettre. La France offre une étendue considérable, et si l'on veut que toutes ses parties puissent communiquer entre elles, il faut que les grandes distances qui les séparent puissent être franchies à bon marché; sans cela, elle restera éternellement divisée en provinces qui n'auront entre elles que de rares relations; son unité sera en quelque sorte purement nominale. La France est d'ailleurs essentiellement démocratique; les intérêts de la démocratie ont droit à se faire entendre chez nous, et ne peuvent être méconnus sans danger; et ce sont les classes pauvres de la société qui souffrent le plus de tout ce qui tend à élever le prix des transports. Or, l'exécution par l'état permet seule de ne point établir de péage ou de n'en établir qu'un très modique, uniquement destiné à couvrir les frais d'entretien de la voie; la société retire alors de ses efforts le plus grand effet utile, et elle en trouve la rémunération dans le développement de la prospérité publique, ainsi que dans l'accroissement de revenus qui en est la conséquence immédiate. C'est ainsi que sont exécutées toutes nos routes de terre; le parcours y est gratuit, et l'on a pu reconnaître combien on apprécie chez nous cet affranchissement de la locomotion et combien on y tient, lorsqu'on a voulu, au commencement de ce siècle, imposer un péage sur nos routes. Sur les rivières, sur les canaux qui sont la propriété de l'état, les droits sont extrêmement faibles, et cependant le commerce réclame avec instance leur abaissement. Sur les canaux, pour lesquels l'administration s'est engagé

avec des compagnies financières, les tarifs étant plus élevés, quoique trop faibles pour assurer les intérêts des capitaux engagés, une réduction est sollicitée plus vivement encore, et le gouvernement est invité à racheter les actions de jouissance de ces compagnies, afin de récupérer toute la liberté d'action dont les intérêts généraux ont font un besoin. Enfin, il est sérieusement question maintenant d'acquérir par voie d'expropriation la plupart des canaux faisant partie de nos grandes artères navigables, et qui, appartenant à des particuliers, imposent de trop grands sacrifices au commerce. Est-ce donc en présence d'un pareil état de choses, alors que l'expérience nous fournit des enseignemens aussi concluants, que l'on pourrait remettre à des compagnies l'exécution de nos principales lignes de chemins de fer, qui sont d'un intérêt bien plus général que les canaux, et qui ont une bien autre importance politique? Et nous est-il bien permis d'engager l'avenir en matière aussi grave?

Les compagnies exécuteraient-elles mieux ou à meilleur marché que le gouvernement? Rien jusqu'à ce jour ne l'établit, et rien ne peut le faire supposer. Le gouvernement a de nombreux agents dès long-temps organisés et formés à l'administration; il a ses préfets, ses receveurs-généraux, ses corps d'ingénieurs, auxquels on ne conteste ni zèle, ni intelligence, ni probité, et l'on sait aussi combien les fonctions publiques sont peu rétribuées en France. Les compagnies, au contraire, sont obligées d'improviser tout leur personnel et de le payer fort cher, attendu qu'elles ne lui offrent point autant de sécurité pour l'avenir. Nul crédit d'ailleurs n'est mieux établi que sur celui du trésor public, et elles ne peuvent dès lors se procurer à meilleur compte ni les ouvriers, ni les matières premières. Sauraient-elles mieux les répartir? Seraient-elles plus clairvoyantes? Ont-elles, comme on l'a dit, un plus grand intérêt que l'état à une bonne et économique exécution des travaux? Certes nous sommes fort éloigné d'admettre que l'intérêt personnel soit le mobile le plus puissant; nous croyons fermement, et grâce au ciel notre histoire le prouve assez, que de plus nobles sentiments, que l'honneur, que l'amour du devoir, sont des soutiens plus sûrs et conduisent plus loin; cependant nous ne pensons point que cet intérêt, convenablement mis en jeu, ne puisse donner d'excellents résultats. Mais dans les grandes compagnies que l'on voudrait former, ce n'est pas tant sur le mérite de l'entreprise elle-même que sur les spéculations auxquelles elle fournit un aliment qu'il fonde des espérances. La majeure partie des détenteurs d'actions industrielles n'a ni les lumières ni les loisirs nécessaires pour diriger ou surveiller l'opération; elle n'envisage que les cours réels ou factices de la Bourse; elle délègue ses pouvoirs, et ses mandataires n'offriraient qu'une garantie bien illusoire, si l'on ne s'en fiait qu'à leur intérêt personnel. Et n'est-ce pas à l'industrie privée, qui se prétend si clairvoyante, que l'on doit cette malheureuse spéculation de deux chemins de fer de Paris à Versailles? L'administration publique n'eût certes pas commis pareille faute, et avec les capitaux si mal employés depuis quelques années elle eût exécuté le chemin de Belgique. En Angleterre, où d'immenses fortunes ont été créées par le commerce et par l'industrie et y restent forcément inféodées, de grandes compagnies peuvent se former utilement, parce qu'il y a responsabilité réelle, parce que des intérêts puissans et permanens les dirigent. En France, il n'en est pas de même: d'autres emplois sont ouverts à tous les capitaux, les fortunes sont très bornées, et les compagnies dont le cercle est également très restreint peuvent seules se constituer et exercer une action avantageuse: aussi voit-on que l'appui du gouvernement est indispensable à toutes celles qui dépassent une certaine limite, qui ont besoin de plusieurs millions; elles le réclament sous forme de prêt, de subvention ou de garantie d'intérêt, et la confiance qu'elles obtiennent se mesure exactement au crédit qui leur a été ouvert sur le trésor public: crédit qui, en dernière analyse, n'est autre chose que le sacrifice de l'intérêt de tous à l'intérêt étroit de quelques uns.

Enfin, quand bien même à tous ces motifs, qui nous paraissent si puissans, l'on n'accorderait aucune valeur; quand bien même les compagnies ne réclameraient aucune subvention de la part de l'état; quand bien même elles seraient plus aptes que lui à imprimer aux travaux une bonne direction; quand bien même nous n'aurions qu'un fort modique intérêt à l'économie des transports sur toutes nos grandes lignes, il faudrait encore se bien garder d'admettre la formation de grandes compagnies, parce qu'il y aurait danger à constituer, à côté de la puissance publique, une puissance rivale, ne possédant pas moins de ressources et uniquement fondée sur l'intérêt individuel; parce que ce serait donner naissance à une nouvelle sorte de féodalité, mais de féodalité sans glorieuse origine, sans dévouement, sans nobles souvenirs à respecter et à transmettre, et qui serait plus tyrannique, plus dangereuse que l'ancienne. En Angleterre, pays qu'il faut bien citer puisqu'on nous le donne toujours pour exemple, elle n'est point autant à redouter, dominée qu'elle est par une puissante aristocratie territoriale; mais en France où serait son contre-poids? Qui pourrait mettre un frein à son oppression ou un terme à ses envahissements? Qui pourrait faire prévaloir contre elle les intérêts généraux? Serait-ce notre administration publique, si désarmée, si faible déjà? Seraient-ce les chambres ou la presse? Mais qui ne sent qu'elles seraient bien vite envahies? Sur quelles questions n'aurait-elle point prise? Et si les circonstances politiques exigeaient un appel aux armes, pense-t-on que, méconnaissant son principe, elle serait disposée à sacrifier ses propres intérêts à ce que commanderait l'honneur du pays? Ainsi envisagée, la question s'agrandit: ce ne sont plus seulement nos intérêts matériels, c'est notre unité administrative, c'est le bien-être du peuple, c'est notre puissance et notre avenir qui sont menacés, et nous interdisent de confier à d'autres qu'à l'état l'exécution de toutes nos grandes voies de communication. Quand une libre circulation sera établie sur les lignes principales, des tarifs suffisamment élevés pourront être perçus sans inconvénient majeur sur les embranchemens, et des compagnies sérieuses pourront se former utilement pour leur exécution; elles ne réclameront aucun secours du trésor public, et elles ne seront pas assez puissantes pour être dangereuses.

Actuellement, il est vrai, nous sommes placés dans des circonstances difficiles; les exigences de notre puissance militaire, trop négligée depuis longues années, viennent d'absorber la plus grande partie de nos ressources disponibles, et nous sommes obligés d'ouvrir un emprunt considérable pour pouvoir allouer pendant quelque temps à nos travaux publics extraordinaires une subvention annuelle de 75 millions, sur laquelle les travaux militaires de la guerre et de la marine figurent pour plus de moitié. Mais il est possible de faire plus encore. Les localités traversées par les grandes lignes de chemins de fer, et qui ont, par conséquent, un intérêt tout spécial à leur exécution, peuvent être appelées à y contribuer, et tout porte à croire que cet appel deviendrait très productif. Puis ne perdons pas de vue qu'il ne s'agit pas ici seulement de notre bien-être, mais de notre puissance et de notre rang en Europe; et si la lutte entre les peuples tend à se transporter des champs de bataille dans le domaine de l'industrie, sachons nous imposer pour ces nouveaux combats les sacrifices que nous accepterions avec empressement s'il fallait avoir recours aux armes. Préparons-nous, s'il le faut, à de nouveaux emprunts; nos descendans ne se plaindront point des charges que nous leur léguerons, attendu que, à la sueur de notre front, nous les leur aurons rendues bien faciles à supporter.

VOITURES. On doit entendre par ce mot, pris dans l'acception la plus étendue, toute machine mobile susceptible d'être employée au transport des voyageurs ou des objets matériels d'une nature quelconque, sur une voie de terre. Cette voie, modification permanente du relief du globe, constitue une machine fixe, aussi nécessaire à la locomotion dans certaines limites, que la voiture elle-même; mais nous n'avons pas à nous en occuper ici, et nous renvoyons au mot VOIES DE COMMUNICATION pour tout ce qui ne dépend pas immédiatement de la partie mobile des appareils destinés au transport des personnes et des choses.

Toute voiture se réduit essentiellement à un coffrage ou à un système d'attaches servant à contenir les poids qu'il s'agit de transporter, et monté sur un nombre variable de roues circulaires à peu près verticales, mobiles autour de leurs axes de figure. C'est à cette formule générale que peuvent être ramenés tous les genres de voitures usités ou proposés depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours; elle comprend depuis le simple traîneau pour lequel des circonstances locales particulières ont fait supprimer les roues, jusqu'au rouleau unique autour de l'axe duquel les poids sont symétriquement arrimés.

Les résistances que la force motrice doit vaincre pour la locomotion des voitures sont, la pesanteur, lorsque la locomotion s'opère ailleurs que sur une surface horizontale, le frottement des roues sur leurs essieux ou des essieux dans leurs boîtes, et l'adhérence de roulement des roues contre le sol. La locomotion d'une voiture offre donc l'analogie la plus frappante, quant aux conditions de l'équilibre et du mouvement, avec les conditions relatives à la poulie ordinaire. Mais un grand nombre de systèmes particuliers de voitures présentent en outre, pour la commodité du chargement et du déchargement, les élémens de quelques autres machines simples: telles sont la *brouette*, le *camion*, la *brouette-camion*, le *fardier*, le *triqueballe*, etc. L'une des plus simples et des plus remarquables de ces combinaisons d'organes mécaniques élémentaires, se trouve dans le *haquet* inventé par notre célèbre Pascal. Nous devons omettre ici tout ce qui n'a pas été établi en vue de la locomotion, et nous passerons sous silence les détails relatifs à ces diverses espèces de voitures. Mais nous croyons nécessaire de donner les détails fondamentaux de la construction des principales voitures employées actuellement sur nos routes, avant d'arriver à l'examen approfondi des diverses résistances qu'elles présentent au mouvement. Nous empruntons ces documens à un mémoire remarquable de M. Schwilgué, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur les routes et sur le roulage (*Annales des ponts et chaussées*, 1832), en y introduisant seulement les résultats des ordonnances postérieures à cette époque.

§ 1. *Détails relatifs aux voitures de roulage et de messageries les plus usitées en France.*

Dans les voitures, il y a deux espèces de dispositions à considérer: celles qui sont soumises aux règlemens administratifs et celles qui sont abandonnées au discernement des constructeurs ou des entrepreneurs.

Pour les voitures de roulage dont nous voulons parler d'abord, les dispositions de la première espèce sont relatives à la longueur de l'essieu, à la largeur des jantes et à la saillie des moyeux. D'après l'article 16 du décret du 23 juin 1806, la longueur des essieux est fixée à 2m, 50. Ce même décret règle la largeur des jantes, comme on va l'indiquer, à raison du poids de chaque espèce de voiture. Enfin, l'ordonnance royale du 29 octobre 1828 a prescrit que la saillie des moyeux n'excèderait pas de 0m,12 un plan passant par la face extérieure des jantes.

Dans les dispositions de la seconde espèce, on doit comprendre tout ce qui est relatif à la grandeur des roues, à la forme de l'essieu, à la longueur et à l'équarrissage des brancards sur lesquels on place la charge, etc.

Les diverses espèces de voitures dont il est question dans le décret de 1806, modifié par l'ordonnance royale du 15 février 1837, sont au nombre de quatorze, comprises dans le tableau suivant, qui indique à la fois le tarif de 1806 et celui de 1837.

Largeur des jantes en centimètres.	POIDS TOTAUX DES VOITURES et de leurs chargemens, tolérance comprise. Charrett. à 2 roues. Du 20 nov. au 1er avril.	Charrett. à 2 roues. Du 1er avril au 30 nov.	Chariots à 4 roues. Du 20 nov. au 1er avril.	Chariots à 4 roues. Du 1er avril au 20 nov.	OBSERVATIONS.
Non fixée.	Non déterminés.				Pour des voitures traînées par 1 seul cheval.
12	2 400* k.	2 900* k.	3 600* k.	4 300* k.	
	2 900	3 400	4 700	5 500	
14	3 600*	4 300*	5 000*	6 000*	
	3 700		5 900	7 000	
	Du 1er nov. au 1er avril.	Du 1er avril au 1er nov.			Les poids marqués d'un astérisque * sont fixés par le décret du 23 juin 1806. Lorsqu'ils ont été modifiés par l'ordonnance royale du 15 février 1837, on a mis les nouveaux poids dans une accolade au-dessous des anciens, et sans astérisque.
17	5 000*	6 000*	7 000*	8 420*	
	4 400	5 100	7 100	8 400	
			Du 1er nov. au 30 avril.	Du 1er avril au 1er nov.	
22	»	»	9 000*	10 800*	
25	7 000*	8 400*	A voies inégales.		
17	»	»	7 700*	9 100*	
22	»	»	9 800*	11 700*	
	Fourgons de marée à deux ou quatre roues, non suspendus sur ressorts métalliques, et allant au trot:				
11	3 620	en toute saison.			
14	4 580				

Toutes les voitures de roulage peuvent être rangées dans ces quatorze catégories, mais elles ne sont pas toutes également usitées. M. Schwilgué a constaté en 1825, 1° que sur 5 267 voitures qui se sont dirigées du Havre sur Rouen, il ne s'est trouvé que 142 chariots, et que le surplus a entièrement consisté en voitures à deux roues; 2° que, parmi les charrettes, celles qui ont des bandes de 0m, 17 de largeur sont employées presque exclusivement. Pour expliquer cette préférence que les rouliers accordent aux voitures de 0m, 17 de largeur de jantes, il suffit de comparer entre eux les tarifs marqués d'un astérisque dans le tableau précédent. On reconnaît que les charges autorisées croissent suivant une progression moins rapide que les largeurs de jantes; mais que cependant les poids correspondant aux jantes de 0m, 17 pour les deux saisons, et pour les chariots comme pour les charrettes, s'écartent beaucoup de la loi de continuité observée pour les autres largeurs de jantes. Il semble donc que l'administration avait voulu favoriser l'emploi des jantes de 0m, 17, sans doute dans le but de rendre plus rare l'emploi des voitures plus lourdes de 0m, 22 et de 0m, 25 de largeur de jantes, et elle y a réussi, puisque ces dernières voitures n'existent réellement qu'en bien petit nombre. D'un côté, les rouliers ayant une tendance naturelle à se servir de grandes voitures, surtout quand ils sont sûrs de ne pas manquer de marchandises, il n'a fallu que cet intérêt, qui était encore favorisé par le tarif, pour que les voitures à jantes étroites et à bandes de 0m, 11 et de 0m, 14 soient devenues elles-mêmes fort rares. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les voitures à bandes de 0m, 17 forment plus des quatre cinquièmes du nombre total des équipages qui se

dirigent du Havre sur Rouen, et qu'elles portent les neuf dixièmes de la quantité totale des marchandises expédiées par terre. Les modifications restrictives du tarif n'ayant pas encore été rendues exécutoires en ce qui concerne les jantes de 0m,17, cet état de choses dure encore aujourd'hui, et l'on ne sache pas que depuis 1837 les voitures à jantes de 0m,14 aient beaucoup profité des avantages qui leur ont été accordés.

Les roues des charrettes ont ordinairement de 1m,80 à 2m,00 de hauteur; l'essieu est à 0m,90 ou 1m,00 au-dessus du sol; en même temps les points auxquels les traits viennent aboutir sur les colliers des chevaux sont élevés de 1m,10 à 1m,20. De cette manière une légère partie de la force des chevaux est employée à soulever la voiture; mais on a reconnu que cette disposition assure plus de fermeté à leurs pieds.

Dans les chariots, les roues de derrière ont à peu près la même grandeur que les roues des charrettes, et on ne donne aux roues de devant qu'une hauteur de 1m,00 ou 1m,20 pour leur permettre de passer sous la voiture quand elle tourne. Les chariots comtois sont les seuls pour lesquels cette disposition n'est point observée; mais dans toute autre voiture à quatre roues, chaque train est mobile séparément, et par conséquent les roues de devant ont des dimensions moindres que celles de derrière.

Les roues des voitures de roulage sont construites en orme, à l'exception des rais que l'on exécute en bois de chêne. L'expérience a indiqué les dimensions qu'il convient de donner à ces diverses pièces pour leur assurer une force de résistance convenable.

En ajoutant les poids des boîtes à ceux des autres ferrures, telles que le bandage, les frettes, etc., on aura pour les poids d'une paire de roues d'une charrette,

De 0m,08 de bandes . . 240 kil.
De 0m,11. 510
De 0m,14. 680
De 0m,17. 850
De 0m,25 1210

Après les roues, la pièce la plus essentielle à considérer dans une voiture est l'essieu; les essieux sont toujours en fer dans les voitures de roulage, si ce n'est dans les chariots comtois qui ont encore des essieux en bois avec une faible armature en fer.

Les calculs de la mécanique appliquée à la résistance des matériaux ne suffiraient pas pour indiquer quelle grosseur il convient de donner à un essieu, parce que, indépendamment de la pression constante que cet essieu éprouve par la charge de la voiture, il est exposé à une multitude de secousses dont il est impossible d'apprécier la valeur. On est donc obligé, sur ce point, comme sur une foule d'autres, de se guider d'après les résultats de l'expérience.

Les extrémités des essieux qui traversent les moyeux et qu'on appelle *fusées*, sont légèrement coniques. Leur grosseur diminue de $\frac{1}{15}$ de leur longueur, à partir du collet de l'essieu jusqu'à leur extrémité, et leur axe fait avec l'horizon un angle de 2° 23', de manière que la génératrice qui s'appuie sur les boîtes, est horizontale dans la position naturelle de la voiture. Par suite, les roues ne tournent pas dans des plans verticaux, et leurs jantes sont elles-mêmes légèrement coniques.

L'intervalle entre les moyeux forme le châssis ou corps de la voiture, qui n'a qu'un mètre de largeur du dehors en dehors des brancards; mais la charge s'étend sur une largeur beaucoup plus grande, et souvent même on la soutient avec des pièces transversales appelées *bois de loche*, de manière à lui donner de chaque côté une saillie qui dépasse le moyeu.

Les brancards sont renforcés auprès de l'essieu où se reporte toute la charge de la voiture; en cet endroit, et dans les voitures de 0m,17 de largeur de jantes, ils n'ont pas moins de 0m,30 à 0m,37 de hauteur. Leur longueur est de 6m,50, non compris la limonière; enfin la charge se prolonge davantage par derrière que par devant, et cette disposition compense l'excédant de poids que donnent de ce côté les deux limons, le moulinet, etc.

Ces détails suffisent pour faire connaître le système des charrettes, et l'on peut résumer ainsi qu'il suit tout ce qui concerne le poids de ces voitures.

Tableau indiquant les poids des diverses charrettes.

LARGEUR des bandes en centimètres	ROUES.	ESSIEU.	CORPS de la voiture.	POIDS TOTAL.
	kilogr.	kilogr.	kilogr	kilogr.
8	240	60	200	500
11	510	90	300	900
14	680	120	400	1200
17	850	150	500	1500
25	1210	190	800	2200

En comparant ces poids, soit avec les charges autorisées par le décret du 23 juin 1806, soit avec le nouveau tarif de 1837, et en admettant que les charrettes à un cheval portent 1 000 kilog. de marchandises en été, et 800 kilog. en hiver, on trouvera les rapports qui existent dans chaque cas entre la charge réellement utile et le poids des voitures vides.

Largeur des jantes des charrettes, en centimètres.	Poids des voitures vides.	CHARGES autorisées pour l'hiver.		FRACTIONS exprimant le poids utile pour l'hiver.		CHARGES autorisées pour l'été.		FRACTIONS exprimant le poids utile pour l'été.	
		Tarif de 1806.	Tarif de 1837.	Tarif de 1806	Tarif de 1837.	Tarif de 1806.	Tarif de 1837.	Tarif de 1806.	Tarif de 1837.
	kil.	kil.	kil.			kil.	kil.		
8	500	(1300)	(1300)	0,61	0,61	1500	(1500	0,67	0,67
11	900	2400	2900	0,63	0,69	2900	3400	0,69	0,74
14	1200	3600	3700	0,69	0,68	4300	4300	0,72	0,72
17	1500	5000	4400	0,70	0,66	6000	5100	0,75	0,71
25	2200	7000	7000	0,69	0,69	8400	8400	0,74	0,74

On peut déduire les conséquences suivantes de la partie de ce tableau qui est relative au tarif de 1806.

1° A mesure que les voitures augmentent de grandeur la charge utile augmente elle-même comparativement avec le poids de la voiture vide;

2° Cette loi est vraie depuis les charrettes à un cheval jusqu'aux charrettes de 0m,17 de bandes, qui sont les plus avantageuses sous ce rapport; mais elle n'existe plus pour les charrettes de 0m,25 par suite de l'influence du tarif qui a moins favorisé ces charrettes que les autres;

3° En été, le poids des charrettes varie entre le quart et le tiers (0,25 et 0,33) du poids total; mais en hiver il varie entre les fractions 0,30 et 0,42. Cependant c'est en hiver, comme on sait, que les voitures éprouvent le plus de dégradations; d'où l'on peut conclure que les voitures employées au roulage seraient beaucoup moins massives si les routes pouvaient être entretenues constamment en bon état.

Le tableau précédent montre que le tarif de 1837 a eu pour but de faire disparaître l'anomalie que présentent les charrettes à bandes de 0m,17, et de favoriser principalement celles qui ont des jantes de 0m,11 à 0m,14. Cette tendance de la législation est, comme nous le verrons, conforme aux principes éprouvés d'une saine théorie. Mais les voitures à jantes de 0m,25 offrent dans le nouveau tarif presque la même anomalie que celles de 0m,17 dans l'ancien, et il est peut-être à craindre que les habitudes du roulage ne se rejettent sur un véhicule dont l'influence destructive sur les routes est au moins autant à craindre

que celle des charrettes à 0m,17 de largeur de bandes.

En passant maintenant aux voitures à quatre roues, on pourra faire, relativement à leur poids, des rapprochemens du même genre que ceux qui précèdent. Ces poids sont moyennement, pour les chariots

à un seul cheval, de.	350 kil.
De 0m, 11 de bande, de.	1500
De 0m, 14 . . . . . de.	2000
De 0m, 17 . . . . . de.	2500
De 0m, 22 . . . . . de.	3400

Ainsi, en remarquant que les chariots comtois (à un cheval) portent habituellement de 800 à 1 000 kilog. de poids utile, on aura le tableau suivant :

Largeur des jantes des charrois, en centimètres.	Poids des charrois vides.	CHARGES autorisées pour l'hiver.		FRACTIONS exprimant le poids utile pour l'hiver.		CHARGES autorisées pour l'été.		FRACTIONS exprimant le poids utile pour l'été.	
		Tarif de 1806.	Tarif de 1837.	Tarif de 1806.	Tarif de 1837.	Tarif de 1806.	Tarif de 1837.	Tarif de 1806.	Tarif de 1837.
	kil.	kil.	kil.			kil.	kil.		
8	350	(1150)	(1150)	0, 70	0, 70	(1350)	(1350)	0, 74	0, 74
11	1500	3600	4700	0, 58	0. 68	4300	5500	0, 65	0, 73
14	2000	5000	5900	0, 60	0. 66	6000	7000	0, 67	0, 71
17	2500	7000	7100	0, 64	0, 65	8400	8400	0, 70	0, 70
22	3400	9000	9000	0, 62	0, 62	11800	11800	0, 69	0, 69

Ce tableau démontre, ayant égard seulement au tarif de 1806 :

1° Que le poids utile porté par les chariots est d'autant plus considérable que le chariot est plus grand ;

2° Que cependant il y a une exception pour les chariots de 0m, 22 de bande, qui portent proportionnellement moins que les chariots de 0m, 17, uniquement parce que les premiers ont été moins favorisés par le tarif que les autres ;

3° Qu'il y a une seconde exception pour les chariots à un cheval, qui, d'après la règle générale, devraient porter moins que tous les autres; tandis qu'au contraire ils portent davantage. Mais on rend compte de cette particularité quand on sait que les comtoises n'ont souvent que 0m, 06 de largeur de jantes, qu'elles n'ont presque pas de ferrures, que leurs brancards consistent en de simples perches de sapin, et qu'enfin elles sont construites avec une légèreté qui ne leur permet guère de fréquenter les mauvaises routes en hiver ;

4° Qu'enfin les chariots pèsent plus que les charrettes pour une charge donnée, et que par conséquent il vaut mieux, en général, faire usage de charrettes que de chariots. Par exemple, si l'on veut porter un poids de 4 500 kilog. en été avec une seule voiture, on gagnera 8 pour 100 sur la charge utile en se servant d'une charrette de 0m, 17 de largeur de bandes, au lieu d'employer un chariot de 0m, 14 ; et en hiver, sur une charge de 3 500 kilog., on gagnera 10 pour 100. Mais les comtoises forment une exception remarquable, et l'avantage des charrettes n'est plus aussi prononcé que quand il s'agit de porter des charges plus fortes.

Le tarif de 1837 tendrait à introduire dans les habitudes du roulage, par chariots, des modifications analogues à celles qu'on s'est proposé d'apporter au roulage par charrettes. Seulement, dans la partie du tableau relative à ce tarif, on ne voit plus aucune anomalie ; les poids utiles vont en diminuant à mesure que la largeur des jantes augmente, et c'est précisément là le résultat que l'expérience et la théorie s'accordent maintenant à faire regarder comme le plus souhaitable.

Les poids des voitures publiques, tels qu'ils résultent du décret impérial du 23 juin 1806, modifié successivement par diverses ordonnances royales, dont les dernières sont en date du 23 avril 1834 et du 15 février 1837, sont donnés dans le tableau suivant :

LARGEUR des jantes en centimèt.	VOITURES SUSPENDUES (tolérance comprise),		VOITURES non suspendues (tolérance comprise), en toute saison.
	du 1er novembre au 1er avril.	du 1er avril au 30 novemb.	
7	2600 kil.	2800 kil.	2400 kil.
8	3300	3600	2660
9	3600	4000	3000
10	3900	4300	3300
11	4200	4600	3620

La tolérance entre pour 200 kilog. dans l'avant-dernière, et pour 400 dans la dernière colonne à droite du tableau ci-dessus.

Il est accordé sur la largeur de la jante une tolérance d'un demi-centimètre en moins.

Les poids attribués, dans le tableau, aux voitures à quatre roues sont réduits de moitié, si la voiture n'est portée que sur deux roues.

Comme le décret de 1806 n'attribuait que 2 600 kilog. (tolérance comprise) aux jantes de 0m, 08, et que les voitures de 0m, 14 de bandes admises par ce décret, étaient trop tirantes pour une allure rapide, les diligences de 0m, 10 à 0m, 14 de bandes sont presque exclusivement employées. Donnons quelques détails sur la construction de ces voitures.

Les roues de devant ont ordinairement 0m, 97 de hauteur et celles de derrière 1m, 32; il y a 2 mètres d'intervalle entre les essieux. Quelquefois on a réduit cet intervalle à 1m, 65 pour rendre les voitures plus roulantes. On a même vu une voiture publique dans laquelle l'espacement des roues n'était que de 1m, 40. L'ordonnance royale du 16 juillet 1828, en prescrivant toutes les mesures qui paraissent les plus propres à prévenir le versement des voitures publiques, a adopté pour le minimum de longueur du train le résultat auquel les constructeurs s'étaient arrêtés eux-mêmes d'après une longue expérience. Elle porte (art. 10) que la distance entre les axes des deux essieux dans les voitures publiques à quatre roues ne pourra être moindre que 2 mètres, lorsqu'elles ont plus d'une caisse.

Cette ordonnance a limité aussi à 3 mètres au-dessus du sol la hauteur du point le plus élevé des voitures publiques à quatre roues, et elle exige que la vache soit recouverte par un couvercle incompressible, bombé dans son milieu.

Les ressorts des diligences sont composés d'un certain nombre de lames minces d'acier de 0m, 006 d'épaisseur et de 0m, 066 de largeur, assemblées de manière qu'en restant toujours juxta-posées elles conservent cependant à leurs extrémités le jeu nécessaire pour s'étendre et se raccourcir. La plupart des diligences sont suspendues sur huit ressorts. Le poids total des ressorts est d'environ 280 à 300 kil. Le poids des essieux est d'environ 75 kil. pour chaque train. Les bandes des roues ont 0m, 05 d'épaisseur. Une voiture à jantes de 0m, 14 pèse de 2,300 à 3,000 kil.

§ 2. *Des diverses résistances passives & de l'économie des voitures.*

Les auteurs qui ont traité sous différens points de vue la question du tirage des voitures sont partagés d'opinion, et il y a peu de temps encore que le manque d'expériences précises ne permettait pas de faire un choix au milieu des principes contradictoires qui avaient été émis sur la matière. Parmi les résultats déduits d'hypothèses admises pour se faire une idée approximative de la marche des effets, on doit distinguer ceux auxquels M. Coriolis est parvenu, en cherchant à apprécier directement l'influence du diamètre des roues, de la largeur de jante et de la pression sur le tirage.

Admettant que la résistance du sol est proportionnelle au degré de l'enfoncement, ce savant arrive à une formule qui exprime que la résistance au tirage augmente plus rapidement que la pression, et qu'elle est en raison inverse de la puissance $\frac{1}{2}$ du rayon et de la puissance $\frac{1}{2}$ de la largeur de la bande. Ces lois ne sont pas tout-à-fait d'accord avec l'expérience, mais elles s'en rapprochent cependant assez, et l'on en peut au moins tirer cette conclusion que l'influence de la grandeur du rayon pour la diminution de la résistance est beaucoup plus sensible que celle de la largeur de la bande de la roue.

M. Dupuit, ingénieur des ponts-et-chaussées, a publié, en 1837, un travail remarquable sur le tirage des voitures et sur le frottement de seconde espèce. On doit reconnaître que c'est M. Dupuit qui a le plus insisté sur l'importance de la grandeur des roues pour la diminution du tirage. Le même ingénieur, remarquant avec raison que les bandes de roue s'arrondissent promptement, montre, par des exemples, qu'au bout de quelque temps des bandes de $0^m,17$ de $0^m,14$ et même de $0^m,11$ sont tellement déformées que la partie rectiligne de leur profil est réduite à $0^m,06$ ou à $0^m,07$, et observant que, par suite de cette déformation, la portion comprimée de terrain se trouve extrêmement réduite, il arrive à cette conséquence que l'intérêt de la conservation de la route est presque étranger à la fixation de la largeur de la bande de roue.

Enfin, M. Arthur Morin, capitaine d'artillerie, a entrepris et terminé, sur le tirage des voitures, plusieurs longues séries d'expériences, pour lesquelles il a fait usage de ses ingénieux dynamomètres à style et à compteur. Quoique les résultats auxquels il est parvenu aient été contestés, notamment celui qui est relatif à l'influence du diamètre des roues, comme ils ont reçu l'approbation de l'Académie des sciences, qu'ils s'accordent avec la loi que Coulomb avait déduite de ses expériences sur divers roulcaux de bois, et qu'ils ont été obtenus avec les instrumens dynamométriques les plus parfaits que l'on connaisse à présent, ils nous paraissent offrir toutes les garanties désirables d'exactitude. Nous allons en donner ici un résumé rapide.

Les causes relatives au véhicule, qui peuvent exercer, sur l'intensité du tirage, une influence régulière et notable qu'il s'agissait d'étudier et de constater sont :

1° La pression de la charge à transporter ;

2° Le diamètre des roues ;

3° La largeur des bandes de roues ;

4° La vitesse de transport ;

5° L'inclinaison de la ligne de traction ;

6° La suspension ou l'élasticité plus ou moins parfaite du véhicule.

Après avoir opéré sur des diamètres qui ont varié depuis $0^m,787$ jusqu'à $2^m,050$, M. Morin a reconnu que *la résistance qu'un corps cylindrique éprouve, en roulant sur une route d'une nature quelconque, est :*

1° *Proportionnelle à la pression ;*

2° *En raison inverse du rayon du cylindre.*

Les largeurs des bandes des roues ont varié depuis $0^m,045$ jusqu'à $0^m,280$, et les expériences relatives à l'influence de cet élément ont été faites sur des terrains de diverse nature, dont la compressibilité a varié entre des limites qui comprennent à peu près tous les cas de la pratique. M. Morin est arrivé aux résultats suivants :

1° Sur des terrains mous le tirage diminue à mesure que la largeur des jantes augmente ;

2° Sur toutes les routes pavées ou en empierrement, même lorsque ces dernières sont en assez mauvais état, pourvu que le fond soit solide, la résistance au roulement est indépendante de la largeur de la jante.

Pour reconnaître l'influence de la vitesse on a fait marcher les chevaux qui traînaient les voitures destinées aux expériences, aux diverses allures du petit pas, du pas allongé, du petit trot, du grand trot, et quelquefois du galop.

Si l'on examine d'abord les résultats relatifs aux voitures non suspendues, comme les charrettes et chariots à quatre roues, les affûts, etc., on voit que sur les terrains mous et mobiles, tels que le gazon plus ou moins sec ou humide, ou les rechargemens épais de gravier ou de décombres, sur des fonds un peu compressibles, tels que les accotemens des routes ou les chemins en empierrement de gravier fin, peu affermis, comme ceux qui sont peu fréquentés, *la résistance au roulement est indépendante de la vitesse ;* ce qui tient à ce que, dans tous ces cas, il y a simplement compression du sol, sans choc et sans perte de vitesse du véhicule, et sans communication de vitesse au milieu comprimé.

Mais il n'en est plus de même lorsque le sol devient plus dur, et présente des inégalités, comme les routes en empierrement les mieux entretenues, celles qui renferment de gros cailloux à fleur du sol, et le pavé. Il se produit alors des chocs à chaque instant, et *les accroissemens de la résistance sont proportionnels à ceux de la vitesse.*

Les résultats relatifs aux voitures suspendues sont tout-à-fait à l'avantage de celles-ci. Les ressorts restituant à chaque instant à la voiture une portion de vitesse que les chocs tendent à lui faire perdre, la résistance devient indépendante de la vitesse, sur les accotemens en terre, même quand il y a des ornières de $0^m,06$ à $0^m,10$ et $0^m,15$ de profondeur. Il en est de même, à plus forte raison, sur tous les terrains mous ou rechargés de matériaux mobiles. Sur les routes d'empierrement, on voit l'influence de la vitesse s'accroître graduellement à mesure que la route devient plus dure.

Pour étudier l'influence de l'inclinaison des traits, par rapport au terrain, on fait passer cette inclinaison par six valeurs différentes, depuis 1° 35′ jusqu'à 15° 30′, et l'on a reconnu que cette influence sur le tirage est peu considérable, et que, dans tous les cas, le maximum d'effet utile répond à une très faible inclinaison. Celle-ci doit, en général, croître avec la résistance du sol, et être d'autant plus grande que le rayon des roues de l'avant-train est plus petit, ce qui, sur les routes ordinaires, conduit à se rapprocher de la direction horizontale, autant que la construction de la voiture le permet.

L'influence de la suspension sur la résistance peut être pressentie d'après ce qui a été dit précédemment de l'influence de la vitesse sur les voitures suspendues et non suspendues.

Pour tous les terrains mous, nuls et compressibles, la suspension est sans influence et la résistance est indépendante de la vitesse. Sur les routes dures et à la vitesse du pas, l'influence de la suspension paraît très faible : en définitive, la suspension offre les plus grands avantages pour la diminution de la portion de la résistance qui dépend de la vitesse.

Tels sont les résultats qui paraissent aujourd'hui solidement établis, relativement à l'influence que peuvent exercer, sur le tirage des voitures, les principaux éléments dont elles sont composées. Il s'agit maintenant d'examiner la manière dont la force motrice y est ordinairement appliquée.

Les attelages employés sur nos routes varient non seulement par la force et par le nombre des chevaux, mais encore par la disposition, qui est déterminée par l'espèce de la voiture et par la vitesse que l'on veut obtenir.

L'attelage le plus ordinairement usité pour les voitures à deux roues, est l'attelage *en flèche*, où les chevaux sont tous dirigés dans l'axe de la voiture, et sont contenus entre deux lignes de traits qui s'accrochent d'un collier à l'autre. Il existe dans ce mode d'attelage, $0^m,30$ à $0,^m30$ d'intervalle entre les chevaux, et les colliers sont à $2^m,50$ les uns des autres.

Pour les chariots, il est d'usage d'atteler les chevaux

deux à deux, en les plaçant symétriquement par rapport au timon et à son prolongement suivant lequel se dirige une grande chaîne en fer. Cette chaîne apporte de distance en distance des traverses ou *volées* en bois, à chacune desquelles correspondent deux palonniers, et à ces palonniers viennent aboutir les traits qui sont tous parallèles. Les volées sont ordinairement espacées à 4m,50 les unes des autres. Quelques rouliers ont adopté pour les chariots un autre mode d'attelage qui consiste à placer le cheval suivant deux flèches parallèles.

L'attelage usité pour les diligences se compose le plus ordinairement de deux *chevaux de timon* (les plus rapprochés de la voiture), et de trois *chevaux de volée*. Quelquefois on ajoute un sixième cheval qu'on place alors en troisième, à côté du sous-verge.

L'attelage des fourgons de marée est analogue à celui des voitures publiques, si ce n'est qu'on ne place pas le sixième cheval à côté du sous-verge, mais qu'on préfère l'atteler en *arbalète*. Ou bien, quand on emploie sept chevaux, on en place deux au timon, deux à la volée du bout du timon, et trois à la volée en avant.

Il résulte de ce qui précède, que l'on n'attèle jamais plus de trois chevaux de front, parce que la largeur de la chaussée ne le permettrait pas. Il paraît que ces divers systèmes d'attelage reviennent au même pour les voitures conduites au pas, quant à la déperdition de force qui résulte de la roideur et du poids des traits: ce que l'on conçoit *à priori*, parce que dans l'attelage en flèche les chevaux sont à peu près à la même distance de la voiture que dans l'attelage avec palonniers. Cependant on a remarqué que, lorsque les chevaux sont deux ou trois de front, ils sont susceptibles de produire un plus grand effort dans un instant déterminé, et de surmonter plus facilement les obstacles partiels qui peuvent se rencontrer sur leur route, et qu'au contraire lorsqu'ils sont à la file les uns des autres leur travail est plus uniforme, et qu'en un mot ce dernier mode d'attelage convient aux routes qui offrent un tirage toujours égal.

Dans l'attelage des diligences, on a eu pour but de mettre tous les chevaux le plus possible à la portée du postillon qui doit être à même de les conduire avec ensemble. D'ailleurs, dans un attelage de cette espèce, marchant au trot, l'effort des chevaux étant en partie employé à entretenir leur propre vitesse et s'exerçant dès lors d'une manière moins utile pour le tirage, la déperdition de force qui résulte de la longueur et de la roideur des traits, devient une fraction plus notable de l'effort réellement utile; par conséquent la condition de placer les chevaux le plus près possible de la voiture, doit être observée avec bien plus de rigueur que dans le cas où l'attelage n'a qu'une allure ordinaire. Quoi qu'il en soit, c'est une observation générale, que toutes les fois qu'une diligence est conduite par cinq ou six chevaux, son attelage s'étend en largeur et non en longueur, et que le contraire a lieu pour les voitures conduites au pas.

L'attelage des fourgons de marée diffère de celui des charrettes en ce que 1° l'arrière de la voiture étant plus chargé que l'avant, aucune partie du poids ne se reporte sur les chevaux de timon, ce qui donne *de la chasse* à la voiture; 2° le fourgon peut faire quartier et rouler en dehors de la trace des autres voitures sans que les chevaux soient obligés de marcher dans les ornières; 3° dans le fourgon le tirage des chevaux est plus oblique que dans les charrettes.

Les chariots peuvent, comme les fourgons, faire quartier par la manière dont leur attelage est disposé, et se porter indistinctement sur toute la largeur de la chaussée. De plus, dans les momens où le centre de gravité se déplace, les chevaux de timon ne souffrent aucunement du changement qui s'opère dans la répartition du poids entre les deux trains; tandis que dans les charrettes le *limonier* est exposé à beaucoup de fatigue et de dangers, surtout dans les pays de montagnes, malgré le soin que l'on a de placer un poids supplémentaire, tantôt à une extrémité de la voiture, tantôt à l'autre, et quoique, dans les fortes descentes, on ralentisse le mouvement de la voiture en employant le frein et le sabot, ou en mettant tous les chevaux de la flèche en retraite derrière la voiture.

En cherchant, d'après le relevé exact d'un grand nombre de pesages, la charge moyenne qu'un cheval peut traîner sur une route, M. Schwilgué a trouvé qu'en 1825, entre le Havre et Rouen, sur la route royale n° 14, chaque cheval a tiré moyennement 792 kilogrammes de poids utile. La moyenne des cinq mois d'hiver n'a été que de 698 kilogrammes et celle des sept mois d'été de 855 kilogrammes, nombres qui reviennent à peu près à 1 000 et à 1 450 kilogrammes lorsque l'on a égard au poids de la voiture.

M. Schwilgué a constaté, d'après un grand nombre d'expériences, que la charge moyenne par cheval pour les chariots, décroît de 1 441 jusqu'à 1 085 kilogrammes, le premier exprimant la charge moyenne pour la voiture à un cheval, et le second étant la charge moyenne par cheval pour les voitures à cinq chevaux. Pour se rendre raison de ce fait, il ne suffit pas d'avoir égard 1° à ce que dans une voiture lourde la force du limonier est principalement employée à soutenir une partie de la charge et à gouverner la voiture; 2° à ce que le tarif qui limite le poids des voitures empêche quelquefois d'utiliser toute la force de l'attelage. Peut-être les roues des voitures à un cheval, sur la route où les relevés précédens ont été faits, ont-elles de plus grands diamètres que celles des voitures à plusieurs chevaux; et les expériences citées plus haut du capitaine Morin ont fait ressortir toute l'influence de la grandeur des roues.

En tout cas, la supériorité des chariots comtois sur les chariots à 0m,47 de bandes, tient en grande partie à l'avantage des grandes roues; ce que M. Schwilgué paraît n'avoir pas remarqué, tout en constatant que les moyennes de poids total et de poids utile, traînés par cheval de comtoise, sont de 1 500 et de 960 kilogrammes, tandis que ces moyennes ne sont que de 1 149 et de 765 pour les chariots de 0m,47 de largeur de jantes.

Pour déterminer exactement le prix des différens modes de transports, les faits et les principes précédemment établis ne suffisent pas; il faut encore connaître la quantité du travail journalier dont le cheval est susceptible, les dépenses d'achat et d'entretien des voitures et des chevaux, le salaire des voituriers et conducteurs, les faux frais des entreprises de roulage et de ménagerie, etc. M. Schwilgué, dans le travail remarquable auquel nous avons tant emprunté, a trouvé, en tenant compte de toutes ces circonstances, 1° que sur la route de Paris à Rouen le prix moyen du transport par le roulage ordinaire, doit être de 1 fr. 02 par tonne et par lieue de 4 000 mètres; 2° que par le roulage accéléré ce prix doit s'élever à 1 fr. 50; 3° que par les diligences le prix est de 3 fr. 14. Ces résultats sont confirmés par l'expérience. On doit remarquer que les voyageurs paient plus que l'équivalent de leur poids en marchandises; de 1825 à 1830, chacun d'eux pesant 80 kilogrammes avec son bagage, était taxé moyennement à 45 fr. 50, tandis que 80 kilogrammes de marchandises n'étaient taxés qu'à 8 fr., seulement un peu plus de la moitié.

§ 3. *Des lois et règlemens relatifs aux voitures et à la police du roulage.*

Les dispositions législatives qui se rapportent à l'industrie des transports sont de différente nature. Les unes ont pour

but la conservation des routes; les autres concernent la sûreté et l'ordre public; d'autres enfin sont purement fiscales.

La circulation des voitures sur les routes est pour celles-ci une cause de détérioration que l'on a cherché à diminuer en imposant des limites aux chargemens pour des largeurs déterminées de jantes de roues. Depuis l'an x on s'est occupé sérieusement de ce projet. La première loi relative au poids des voitures de roulage et de messageries, fut rendue le 29 floréal an x (19 mai 1802). La loi du 7 ventôse an XII (27 février 1804), détermina la largeur des jantes pour les roues des voitures de roulage attelées de plus d'un cheval, et modifia quelques unes des dispositions de la loi du 29 floréal an x. Mais ce n'est qu'à partir du décret du 23 juin 1806, que la législation a été bien fixée.

Dans ce décret, composé de quarante-cinq articles, il s'était glissé des erreurs de chiffres; plusieurs administrateurs avaient été arrêtés par quelques locutions ambiguës. Pour corriger les erreurs et lever toutes les incertitudes, le directeur général des ponts-et-chaussées a publié, vers la fin de juin 1806, une longue instruction qui résout la plupart des difficultés. Cependant il a paru nécessaire de faire rectifier spécialement, par une ordonnance royale du 24 décembre 1814, l'article 27 du décret du 23 juin 1806, sur les amendes, en ce qui concerne les contraventions commises par les entrepreneurs de voitures publiques, diligences, messageries, fourgons et berlines.

Un décret du 18 août 1810 a augmenté le nombre des agens appelés à constater et à poursuivre les contraventions relatives au poids des voitures et à la police du roulage. Il établit que les procès-verbaux doivent être affirmés devant le juge de paix; mais d'après le décret du 16 décembre 1811, relatif aux routes en général, les procès-verbaux de contravention peuvent aussi être affirmés devant les maires ou leurs adjoints.

L'ordonnance royale du 20 juin 1821, règle un point qui avait été interprété faussement, sur le chargement des chariots à voies inégales. Celle du 21 mai 1825 porte une nouvelle rectification de l'article 27 du décret du 23 juin 1806.

Plusieurs circulaires du directeur général des ponts-et-chaussées, en date des 29 mai 1822, 10 mai 1827, 15 novembre 1829, 18 avril et 19 novembre 1830, contiennent des explications sur le mode d'exécution du décret du 18 août 1810.

Un nouveau règlement sur les voitures publiques avait été établi par l'ordonnance royale du 16 juillet 1828, qui diminuait d'une manière notable le poids toléré pour les diligences avec roues de 0^m, 14 de bandes. Mais ce règlement a été modifié par l'ordonnance du 23 avril 1834, et les anciens poids ont été rétablis.

Enfin l'ordonnance du 15 février 1837 fixe pour les poids des voitures de roulage et de messagerie, un tarif où les jantes larges cessent d'être favorisées comme elles l'étaient d'après le décret du 23 juin 1806. Mais ce tarif ne devait être obligatoire que deux ans après la promulgation de l'ordonnance; et des ordonnances postérieures en date des 21 décembre 1838 et 5 février 1840 ont prorogé successivement les délais fixés.

Toutes ces mesures législatives n'ont pas été établies sans de longues contestations de la part de l'industrie particulière, et toutes les fois qu'il est question de les modifier ou de les étendre, on voit renaître la polémique la plus animée entre elle et l'administration. Les opinions les plus contradictoires ont été émises sur ce sujet épineux, non pas seulement par des personnes soutenant des intérêts différens, mais même par celles qui, par position, semblaient devoir tenir plutôt à une doctrine qu'à une autre. Le principe des chargemens illimités et de l'entière liberté de l'industrie du roulage et des messageries n'a pas été défendu seulement par les particuliers ayant leurs capitaux engagés dans des entreprises de ce genre; des ingénieurs distingués appartenant au corps chargé de l'entretien des routes en France, l'ont défendu hautement, et quelques uns même ont prétendu l'appuyer sur des expériences. En revanche, l'opinion contraire, qui domine parmi les ingénieurs, a été franchement adoptée par plusieurs entrepreneurs de messageries et de roulage: et le débat entre ceux-ci et l'administration n'a plus porté que sur les bases qu'il convient d'adopter pour la fixation des limites extrêmes des chargemens.

Les partisans de la liberté absolue en matière de roulage, tout en reconnaissant que l'entretien des routes exige plus d'argent à mesure que les chargemens deviennent plus forts, prétendent que l'augmentation de dépenses nécessaire à la réparation des dommages causés par l'excès du poids des voitures, est constamment inférieur à celle qui résulte, pour la société, de l'accroissement du prix des transports, dans le cas où l'industrie du roulage et des messageries est soumise à quelques entraves. Cette industrie, suivant eux, étant la première intéressée à la conservation des routes et à l'observation de toutes les précautions que peuvent nécessiter la commodité et la sûreté des voyageurs, et de tous ceux qui fréquentent les routes, en général, il n'y a aucune nécessité à l'entraver par des mesures restrictives sur la convenance desquelles l'administration est bien moins éclairée, disent-ils, que cette industrie elle-même.

Aucun de ces argumens ne nous semble solide, et nous nous rangeons de l'avis de ceux qui croient à la nécessité d'une réglementation sévère sur tous les points principaux de l'industrie du roulage et des messageries.

D'abord, en ce qui concerne l'entretien des routes, nous avouerons qu'il y a telles circonstances où la nature du sol et celle des matériaux offrent aux chargemens les plus lourds une résistance suffisante, ou du moins telle que l'entretien peut être fait d'une manière convenable avec des dépenses modérées. C'est ce qui aurait lieu sur les routes tracées au milieu des formations ignées du centre et de l'ouest de la France. Les ondulations du sol, la maigreur et la nature silicense des couches superficielles et surtout l'extrême dureté des roches à base siliceuse, formées par voie sèche ou soumises postérieurement à une forte température, tout contribue là à rendre l'entretien assez facile, même avec une circulation considérable. Mais dès que les matériaux employés à la confection et aux réparations de la chaussée, ont une force de résistance au-dessous d'une certaine limite, il devient évidemment impossible d'entretenir convenablement cette chaussée, même avec des dépenses excessives. Il est bien vrai qu'avec un mode convenable d'entretien, les matériaux ne sont jamais exposés à l'action des roues, et qu'on a toujours soin de les arranger de manière que leur résistance totale à l'écrasement soit plus grande que la somme des résistances individuelles de leurs parties séparées. Mais enfin une route cesse d'être à l'état d'entretien, lorsque les matériaux sont assez tendres pour être broyés sous les roues des voitures dès qu'ils ont été placés sur les parties usées de la chaussée, et il n'y a pas de dépense raisonnable qui puisse être mise en balance avec l'augmentation de frais résultant, pour l'industrie des transports, d'une limitation des poids.

Il faudrait aussi méconnaître les enseignemens qui résultent le plus d'un fait significatif, pour croire que chez nous l'esprit public soit développé au point de n'avoir pas besoin de la direction suprême d'une administration fortement organisée. Sans doute l'intérêt général devrait être, pour chacun, une base de conduite; mais sans une réglementation strictement observée, on verra presque toujours l'intérêt particulier du moment l'emporter sur toute autre considération. C'est surtout pour les mesures relatives à la

sûreté des voyageurs que la loi doit être prévoyante, et que lors de l'inexécution de ces mesures, les tribunaux doivent se montrer sévères; car il ne faut pas, qu'à raison de la rareté des accidens résultant de l'omission de quelques précautions utiles pour la sûreté publique, mais gênantes pour l'industrie particulière, celle-ci puisse être jamais tentée d'établir une balance entre le profit qu'elle trouve à violer la loi, et les amendes ou les dommages qu'elle encourt toutes les fois qu'un fait plus ou moins grave vient montrer la nécessité de ces précautions.

Tout en admettant la nécessité d'une limite pour les chargemens, nous ne pouvons dissimuler les difficultés que l'on rencontre dès qu'il s'agit de faire passer cette idée dans le domaine de la pratique. Quelle sera d'abord la limite adoptée pour chaque espèce de voiture? Sera-t-elle la même pour tous les points du territoire, indépendamment de la nature du sol et des matériaux? Comment constater les excès de chargement? Quelles seront les peines infligées pour chaque contravention?

Les expériences déjà citées de M. le capitaine Morin ont jeté, sur la première de ces questions, un jour inattendu, et ont modifié sur beaucoup de points les opinions que les représentans de l'administration avaient émises à diverses époques. Néanmoins elles ont été accueillies favorablement par l'administration, qui en a elle-même provoqué et encouragé de nouvelles, et a manifesté ainsi l'intention de ne prononcer définitivement qu'avec connaissance de cause et avec une stricte impartialité. Le principe général qui résulte des expériences de M. Morin, est que les dégradations causées aux routes par les différentes espèces de voitures, sont en raison directe du tirage que ces voitures exigent; de sorte que, connaissant l'influence de la pression, de la largeur des bandes, du diamètre des roues, de la vitesse et de la suspension, sur le tirage, on en conclut immédiatement les effets que doivent produire sur les routes les variations de ces divers élémens.

1° Les dégradations produites par les voitures sur les routes sont d'autant plus grandes que les roues sont plus petites. D'où il suit que l'industrie des transports doit chercher à donner à ses voitures les plus grandes roues possibles, et que dans l'intérêt de la conservation des routes, d'accord avec celui de cette industrie, la législation doit favoriser l'emploi des grandes roues, en permettant des chargemens croissant avec le diamètre des roues, dans un rapport qu'il conviendra d'ailleurs de combiner avec les conditions de stabilité et de sûreté publique.

2° Sur les chaussées pavées, il n'y a aucun avantage, ni pour l'industrie, ni pour l'État, à employer de larges jantes. Il suffit qu'elles aient les dimensions exigées pour la solidité de la voiture; et sur les routes ordinaires en empierrement, il est inutile d'employer des largeurs de jantes de plus de $0^m,10$ à $0^m,12$.

3° Les voitures non suspendues, allant au pas, fatiguent et détériorent davantage les routes que les voitures suspendues allant au trot. Il suit de là que, sous le rapport de la conservation des routes, les tarifs de chargement peuvent permettre aux voitures de messageries très suspendues les mêmes poids qu'aux voitures de roulage; mais, dans l'intérêt de la conservation des routes, on doit interdire tout service de messageries non suspendues allant au trot.

Nous adoptons pleinement ces conséquences générales d'expériences qui offrent toutes les garanties désirables de soin et d'exactitude, et nous pensons qu'elles doivent servir de base à de nouveaux règlemens relatifs aux voitures. Mais les expériences ne nous semblent encore ni assez nombreuses, ni assez variées pour que l'on puisse établir avec précision les charges qu'il convient de tolérer pour des diamètres de roue déterminés; seulement nous pensons qu'en thèse générale les limites des chargemens doivent être plutôt étendues que resserrées pour les voitures à jantes étroites; qu'en assimilant les voitures de messageries parfaitement suspendues aux voitures de roulage marchant au pas, on satisfera pleinement aux besoins de l'industrie des transports à grande vitesse.

Malgré l'inégalité des conditions où diverses portions de notre territoire se trouvent placées, quant à l'entretien des routes, nous ne croyons pas qu'il soit convenable d'établir entre elles des zônes où des limites différentes soient admises pour les chargemens. Les transbordemens et les frais qui en résulteraient compenseraient et au-delà, pour le commerce, l'avantage apparent qui résulterait de l'augmentation de poids, et l'application donnerait lieu à une foule de difficultés et de contestations.

Les excès de chargement peuvent être constatés de plusieurs manières. Le mode le plus habituellement employé aujourd'hui consiste dans un pesage direct au moyen d'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux, connu sous le nom de *Pont à bascule*. Mais les inconvéniens de ce système sont nombreux.

On a établi depuis quelques années de nouveaux systèmes de bascule, les uns fixes, les autres mobiles. Ces derniers permettraient de faire exécuter la vérification des poids partout, à l'improviste, par un quelconque des agens chargés de la surveillance des routes ou de la police du roulage. Il serait à désirer que l'on pût faire passer, dans le domaine de la pratique, ce dernier genre d'instrumens.

On a souvent proposé de prendre pour base de vérification du chargement des voitures, le nombre des chevaux dont elles sont attelées. C'est ce que l'on fait implicitement, dans la législation actuellement en vigueur, pour les voitures à jantes au-dessus de $0^m,11$ de largeur, voitures dont le chargement n'est assujetti à aucun contrôle, mais qui ne doivent être traînées que par un seul cheval. On a objecté, contre cette base de vérification, que la force du cheval est essentiellement variable, suivant la race, le climat, etc., et que certaines régions se trouveraient ainsi beaucoup plus favorisées que d'autres. A cela on peut répondre qu'une mesure législative de ce genre aurait pour effet certain de répandre les bonnes races de chevaux, et d'améliorer celles qui sont propres à chaque partie du territoire; que, d'ailleurs, il existe, entre chacune de ces races et la contrée où elle domine, une harmonie telle qu'elle paraît plus propre que toute autre à y exercer le travail des transports.

Nous sommes donc disposés à préférer le mode de vérification emprunté au nombre des chevaux, d'autant plus que l'on éviterait complétement tous les inconvéniens que les ponts à bascule entraînent avec eux. Cela n'empêcherait pas d'avoir recours à la vérification directe, toutes les fois que les circonstances le permettraient; or, les lettres de voiture et la cubature des matières transportées peuvent faire connaître le poids utile, auquel il ne s'agit plus que d'ajouter le poids de la voiture vide, poids connu, *à priori*, par l'expérience, d'après le mode de construction. Ce mode de contrôle est employé dès maintenant concurremment avec celui que donnent les ponts à bascule.

Les peines à infliger pour chaque nature de contravention doivent être évidemment de deux espèces. Toutes les fois que l'excès de chargement ne peut nuire qu'à la route, il y a lieu de ne le punir que par une amende proportionnée au préjudice qui en résulte pour le trésor. Mais dès que la contravention est de nature à compromettre la sûreté publique, et à causer des accidens où la vie des hommes soit compromise, elle prend le caractère d'un véritable délit, et elle doit être réprimée avec une sévérité proportionnée aux conséquences qu'elle pourrait avoir. Cette distinction qui n'existe pas dans la législation en vigueur, ne peut manquer d'être introduite dès la première réforme légale que subiront sans doute, d'ici à peu d'années, les règlemens relatifs à l'industrie des transports.

§ 4. *Coup d'œil sur l'histoire, les progrès et l'avenir de diverses espèces de voitures* (1).

L'usage des chars ou chariots est fort ancien. Ils étaient communs en Egypte du temps de Jacob. (1750 ans avant J.-C.). Dans la Genèse (ch. 45, v. 22 et 23) on voit Joseph donner à ses frères des chars d'Egypte, lorsqu'ils retournent en Chanaan, pour faire venir leurs femmes et leurs enfans; le blé est chargé sur les ânes. Ailleurs (ch. 46, v. 29), lorsque Jacob fut arrivé à la terre de Gessen, Joseph fit mettre les chevaux à son char et vint au même lieu au-devant de son père.

Il semble résulter de ces passages que les chars étaient attelés de chevaux, et ne servaient qu'au transport des personnes; on ne les chargeait pas de marchandises.

Salomon avait un grand nombre de chars pour promener ses femmes. (1015 ans avant J.-C.).

Les bas-reliefs sculptés sur les monumens de Thèbes offrent plusieurs exemples de chars à deux roues et attelés de deux chevaux, et celui d'une voiture de transport montée sur deux roues, et dont le timon porte une barre transversale pour attacher les traits des chevaux. Les chars, leurs roues et leurs timons sont en métal. Les roues tournent autour des essieux; elles ont six rais et paraissent être de cuivre ou d'airain: elles auraient au plus 0m,75 de diamètre, si l'on en jugeait par la taille des guerriers qui se tiennent debout dans les chars.

Les Grecs attribuaient l'invention des voitures de charge à Erichton, quatrième roi d'Athènes (1556). Elles avaient deux ou quatre roues; elles étaient tirées par des chevaux, des mulets, des bœufs ou des ânes qu'on attachait toujours à un joug. Les Phrygiens passaient pour être les premiers qui aient fait des voitures à quatre roues, destinées au transport des marchandises.

On trouve dans l'Iliade une description minutieuse des chars de guerre, et particulièrement celle du char de Junon. « L'auguste déesse Junon, fille du grand Saturne, s'empressa d'équiper les coursiers aux harnais d'or. En même temps, Hébé plaça promptement, des deux côtés du char, aux deux bouts de l'essieu de fer, les roues circulaires à huit rayons en airain. Les jantes étaient incorruptibles, ornées d'or, et par dessus étaient appliqués des cercles d'airain, ouvrage admirable à voir. » Cette description semble donc applicable au dixième siècle avant l'ère chrétienne.

Les Romains avaient seize ou dix-sept espèces de voitures qu'ils indiquaient par des dénominations différentes.

L'établissement des messageries est dû aux universités: le concours d'étudians qui s'y rendaient des différens pays dans les grands centres d'instruction, fit naître l'idée d'établir des messageries pour les conduire aux lieux où ils devaient faire leurs études, et faciliter une correspondance entre les professeurs, les étudians et leurs familles. C'est l'université de Paris qui a réalisé la première ces utiles entreprises. Il en est question dans une charte de Louis-le-Hutin, en date du 2 juillet 1315. Les messagers royaux succédèrent à ceux de l'université. Vers la fin du siècle dernier, Turgot centralisa entre les mains du gouvernement toutes les exploitations particulières qui avaient été précédemment concédées, et il y substitua un système en rapport avec l'état où nos voies de communications se trouvaient alors. Le monopole du gouvernement ne fut supprimé qu'en l'an VI; toutefois la création des entreprises resta subordonnée à l'autorisation du gouvernement jusqu'à la loi de 1817, qui émancipa définitivement l'industrie des messageries. Aujourd'hui, deux grandes compagnies exploitent à elles seules à peu près le tiers des transports rapides de voyageurs et de marchandises qui se font en France. Cependant elles n'ont pas plus de 4 à 500 voitures, tandis que les autres entreprises de messageries, au nombre de plus de 4 600, mettent en mouvement plus de 20 000 voitures à quatre roues, et plus de 9 500 voitures à deux roues. Les voitures des messageries royales parcourent actuellement environ 24 700 kilomètres par jour; celles des messageries générales, environ 14 000.

En 1810, les messageries transportaient chaque jour, de Paris dans les départemens, 2t 000 kilog. de marchandises et 220 voyageurs; elles transportent aujourd'hui 45000 kilog. de marchandises et 900 voyageurs. C'est donc quatre fois plus de voyageurs, et seulement deux fois plus de marchandises. Lorsque la circulation des personnes sera devenue encore plus active, les messageries seront forcées d'établir des modes de transport séparés pour les marchandises et pour les voyageurs; les routes, l'industrie et le commerce ne pourront que gagner à ce nouvel état de choses.

En France, la moyenne du voyage annuel est d'environ 12 kilomètres par individu; elle est de 30 à 40 kilomètres au moins en Angleterre.

Il y a vingt-cinq ans, le chargement ne formait, dans les voitures publiques, que les $\frac{1}{3}$ du poids total; il en forme aujourd'hui les $\frac{11}{17}$. En Angleterre, cette fraction atteint $\frac{2}{3}$. Enfin, sur les chemins de fer elle est de $\frac{3}{4}$. La force motrice nécessaire pour produire le même effet, a aussi diminué notablement depuis 1810, et la vitesse moyenne, qui n'était guère que de 4 kilomètres à l'heure, atteint aujourd'hui environ 8 kilomètres. La circulation par les voitures publiques a presque triplé depuis vingt ans.

L'amélioration progressive des voies de communication est la cause principale de ces progrès; mais il faut aussi y compter pour beaucoup les perfectionnemens nombreux que la construction des voitures a reçus, tant sur les routes ordinaires que sur les chemins de fer. Depuis le commencement de ce siècle, on a fait de nombreuses tentatives de perfectionnemens nouveaux. Une des plus remarquables de ces innovations est celles des voitures à six roues avec trains articulés. L'origine des voitures à six roues remonte jusqu'aux Scythes; mais ce n'est que vers la fin du siècle dernier que l'on a eu l'idée de rendre les essieux mobiles et dépendans, de telle sorte que, la voiture tournant, ils convergent vers un point unique. MM. Anderson, Wright de Long-Acre, sir Sydney Smith, se sont occupés de constructions de ce genre. M. Dietz a perfectionné leurs idées, et il est aussi parvenu à faire marcher sur les routes ordinaires des voitures articulées à six roues, dans lesquelles les essieux peuvent converger de manière à permettre de tourner très court.

Le problème de la convergence des essieux a été résolu récemment d'une manière tout-à-fait originale. La combinaison du nouveau mode de liaison des essieux et des différens trains d'arrière et d'avant des voitures, avec un moyen très simple de maintenir constamment une tête de convoi entre les rails d'un chemin de fer, a conduit M. Arnoux à surmonter tous les inconvéniens qui s'opposaient au tracé des courbes à petits rayons dans les chemins de fer. Mais l'avantage de ce système remarquable de voitures articulées ne se borne pas à permettre de parcourir sans danger et sans augmentation sensible de frottement des courbes de 30 mètres de rayon, tandis qu'avec les voitures employées jusqu'à ce jour, on n'admettait pas de rayon de courbure moindre que 1 000 à 1 200 mètres. Il en résultera de plus une diminution sensible dans le poids des voitures, une augmentation dans le poids utile transporté. Sous ces différens rapports, le système de M. Arnoux, qui a reçu l'approbation de l'Académie des sciences et de l'administration des ponts-et-chaussées, paraît l'expression la plus avancée de l'industrie des transports, en ce qui concerne l'établissement des voitures.

(1) La plupart des détails historiques sont empruntés au savant rapport que M. Fevre, inspecteur général des ponts-et-chaussées, a adressé à l'administration sur le système de trains articulés de M. Arnoux.

Digitized by Google

VOIX. Un bruit est le résultat des vibrations d'un corps quelconque; mais un son musical est toujours produit par les oscillations rapides et prolongées de corps éminemment élastiques. Les instrumens de musique actuellement en usage nous offrent des exemples de toutes les manières dont un son musical peut se produire. Dans les uns, tels que le piano, la harpe, le violon ou la basse, une corde est mise en vibration au moyen d'un marteau, des doigts ou d'un archet qui la dévient de sa position d'équilibre, et ses vibrations prolongées forment un son musical. Dans une flûte, un tuyau d'orgue ou un simple tube bouché à l'une de ses extrémités, c'est la colonne d'air qui vibre. Enfin dans d'autres instrumens, tels que le hautbois, la clarinette, le basson, on place à l'embouchure une petite lame de roseau qui est mise en vibration par l'air que le joueur chasse avec force de ses poumons. Cette lame se nomme une *anche*, elle est le corps vibrant ou producteur du son, comme la peau d'un tambour ou la corde d'un violon. Dans le cor et la trompette, ce sont les lèvres du sonneur qui jouent le rôle d'une anche. Réduit à sa plus simple expression, un instrument à anche se compose d'une lame élastique quelconque placée au milieu d'une petite ouverture; le passage de l'air entre la lame et les parois de l'orifice met cette lame en vibration. Elle peut être en métal, en bois, en caoutchouc, en tissu jaune élastique, etc.

Quel est celui de ces instrumens auquel nous pouvons assimiler la voix humaine, cet admirable instrument qui réunit toutes les qualités qu'on trouve isolées dans ceux que l'art a créés? C'est une question qui a occupé et qui occupe encore les physiologistes. Pour mettre le lecteur en demeure de juger, nous allons donner d'abord une description sommaire de l'organe de la voix chez l'homme.

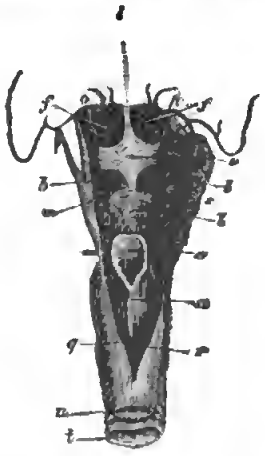

(**Fig. 1.** — Cette figure représente le larynx et les parties environnantes vues par derrière, telles qu'elles se présentent à l'observateur après qu'il a enlevé la partie de la colonne vertébrale qui s'étend de la tête au haut de la poitrine.

t, Trachée. — *u*, Œsophage. — *a*, Larynx. — *e*, Epiglotte. — *l*, Partie postérieure de la langue. *m*, Luette. — *bb*, Arrière-gorge. — *v*, Voile du palais. — *ff*, Ouverture postérieure des fosses nasales. — *opqrs*, Cavité du pharynx.)

Cet organe appelé **larynx** (*a*, fig. 1), est situé à la partie antérieure du cou, où il forme la saillie connue sous le nom de *pomme d'Adam*. Le canal alimentaire *u* le sépare de la colonne vertébrale; il est placé à l'extrémité de la trachée-artère *t*, tuyau cylindroïde qui se ramifie dans les poumons et donne passage à l'air dans l'acte de la respiration. Au-dessus du larynx est une grande cavité *o p q r* appelée le pharynx, où se trouve l'épiglotte *e*, sorte d'opercule qui ressemble assez bien à une feuille de pourpier. Au-dessus de l'épiglotte est l'os hyoïde (*h h*, fig. 2), auquel la langue *l* est attachée. La cavité de la bouche s'ouvre au-dessus de la langue. La luette *m*, petit appendice mobile qu'on peut voir au fond de la gorge, termine inférieurement le voile du palais *v* qui sépare le pharynx de la cavité de la bouche. Au-dessus de l'ouverture postérieure de cette cavité est celle des fosses nasales *f f* qui conduit dans le nez. L'ensemble de toutes ces parties constitue l'organe vocal de l'homme. Le poumon est le soufflet qui lance l'air dans la trachée; le son se forme dans le larynx et se modifie dans le pharynx, la cavité buccale et les fosses nasales.

(La fig. 2 représente le larynx vu par derrière, mais fendu et ouvert de manière à laisser voir l'intérieur. Les mêmes lettres que dans la figure précédente.

nn, Cartilage cricoïde fendu par le milieu et ses bords écartés. — *i*, Cartilage thyroïde. — *d*, *d*, Cartilages aryténoïdiens. — *c*, *c*, *c*, *c*, Cordes vocales. — *hh*, Os hyoïde.)

Le larynx lui-même offre une cavité formée par deux cartilages élastiques : l'antérieur, appelé cartilage *thyroïde* (*i*, fig. 2), est une lame quadrilatère repliée sur elle-même à angle droit; le postérieur, nommé cartilage *cricoïde* (*n n*, fig. 2), a la forme d'un anneau à large écusson. Ces deux cartilages sont unis de telle façon qu'il en résulte une cavité à peu près elliptique. Le cartilage thyroïde forme les trois quarts antérieurs, le cricoïde le quart postérieur de la cavité. Ces deux cartilages sont unis par des ligamens et des muscles, et le cartilage thyroïde est articulé sur le cricoïde de manière à pouvoir basculer sur lui; il en résulte qu'ils peuvent, en jouant l'un sur l'autre, élargir ou rétrécir la cavité du larynx soit dans le sens latéral, soit dans le sens antéro-postérieur. Au-dessus du cartilage cricoïde et par conséquent à la partie postérieure et supérieure de la cavité du larynx, se trouvent deux autres petits cartilages appelés aryténoïdiens (*d d*, fig. 2). Ils sont placés verticalement et ressemblent à deux croissans qui se regardent par leur concavité. En se rapprochant, ils rétrécissent la cavité laryngienne dans le sens latéral; en se portant en avant, ils raccourcissent son diamètre antéro-postérieur, et en basculant en arrière ils l'allongent. Quatre replis (*c c c c*, fig. 2), formés d'un tissu élastique assez analogue au caoutchouc, se fixent postérieurement à la base des cartilages aryténoïdiens, et antérieurement (*i*, fig. 2) au milieu du cartilage thyroïde dans l'angle même où il est courbé sur lui-même. Les replis ligamenteux sont les *cordes vocales*; les deux cordes vocales supérieures sont séparées de celles qui sont placées au-dessous par des cavités appelées *cavités du larynx*. L'ouverture que laissent entre elles les cordes vocales inférieures se nomme la *glotte*.

Un système de muscles met toutes ces parties en mouvement. Les uns, tels que le crico-thyroïdien postérieur et le crico-aryténoïdien postérieur élargissent la glotte; le crico-aryténoïdien latéral et l'aryténoïdien la rétrécissent. Tous les quatre agissent principalement dans le sens transversal ou de droite à gauche. Le muscle thyro-aryténoïdien la rétrécit d'avant en arrière. Enfin quelques faisceaux charnus servent à élever ou abaisser l'épiglotte.

L'expérience a prouvé que la voix se forme dans le la

rynx et qu'elle se modifie en passant par le pharynx, la bouche et les fosses nasales. La seule partie indispensable à la production du son sont les cordes vocales inférieures. On peut enlever tout le reste sans que la voix soit détruite : elle est seulement plus faible. Ces cordes vocales inférieures ne doivent être assimilées qu'à des cordes vibrantes ou à des anches membraneuses, et nous verrons, en effet, que la voix humaine participe des instrumens à anche et des instrumens à corde, tout en se rapprochant beaucoup plus des premiers. La voix, dit Cuvier, peut se comparer à un cor. Les cordes vocales inférieures sont les lèvres du joueur, le pharynx est le corps de l'instrument, la bouche et les fosses nasales, la partie évasée ou le pavillon.

On distingue quatre qualités dans un son musical : le degré d'acuité ou de gravité ou le ton ; la force et enfin le timbre. Le ton dépend de la vitesse des vibrations qui est elle-même en raison inverse de la longueur des corps vibrans. Or, on sait que la voix d'un homme ou d'une femme peuvent parcourir de une à deux octaves et même plus. Cet effet est produit par les divers degrés de tension des cordes vocales. Lorsque les cartilages thyroïdes se renversent en arrière, alors celles-ci sont relâchées et le son est grave ; si, au contraire, le cartilage thyroïde bascule en avant, les cordes vocales sont tendues et le son est aigu. La plus ou moins d'ouverture de la glotte paraît avoir peu d'influence sur le ton. En général, pendant la production du son la glotte est fermée à sa partie postérieure, et seulement ouverte en avant. Le plus ou moins de tension des cordes vocales n'est pas la seule condition qui détermine l'acuité d'un son. La force avec laquelle l'air est poussé dans le larynx par les poumons modifie singulièrement le ton. Ainsi, à tension égale on peut émettre un son plus élevé d'une tierce et même d'une quinte en poussant l'air avec plus d'énergie ; mais le son ainsi obtenu est toujours moins agréable que celui qui est produit par une expiration modérée ; la longueur de la trachée paraît être sans influence sur l'acuité des sons quoiqu'on ait cru le contraire. La structure de ce tube élastique qui est susceptible de s'allonger et de se raccourcir, la flexion et la tension du cou qu'on observe chez tous les chanteurs lorsqu'ils veulent produire des sons très graves ou très aigus, avaient probablement fait naître cette opinion. Mais lorsque le chanteur fléchit le cou en avant ce n'est pas pour raccourcir la trachée, c'est afin de relâcher tous les muscles extérieurs du cou et de permettre au cartilage thyroïde de basculer en arrière ; quand il l'étend c'est dans le but de produire un effet opposé. Les piliers du voile du palais se rapprochent et la luette (fig. 1, *m*) se relève dans les sons aigus de manière à rétrécir l'ouverture de l'arrière-gorge. Fabrica d'Aquapendente est le premier qui ait constaté ce fait que Dzondi et Beonati ont vérifié depuis. L'épiglotte (fig. 1 et 2) ne paraît pas avoir d'influence sur l'acuité ou la gravité des sons.

On sait que les voix de femmes et d'enfans sont moins graves que les voix d'hommes ; cela tient à ce que les cordes vocales sont plus courtes dans l'enfance, et qu'elles ne s'allongent pas chez la femme au moment de la puberté. Müller a comparé entre eux quatre larynx d'hommes avec trois larynx de femmes, et il a trouvé en moyenne 18 millimètres pour la longueur des cordes vocales chez l'homme et 13 pour celles des mêmes organes chez la femme. Leur longueur est donc à peu près dans le rapport de 3 à 2.

Ainsi, en résumé, 1° la voix est produite par les vibrations des cordes vocales et des membranes qui leur sont unies ;

2° Les sons graves résultent du relâchement de ces cordes vibrantes. Elles peuvent être non seulement relâchées, mais encore plissées sur elles-mêmes, l'impulsion de l'air leur rendant une tension convenable ;

3° Si le cartilage thyroïde se porte en avant en cédant à l'action des ligamens qui l'unissent au cricoïde, les sons monteront d'une octave au plus ; dans cet état où toutes les parties sont dans leur position naturelle, les sons émis appartiennent au médium de la voix de poitrine de chaque individu et constituent la voix parlée ;

4° Si l'on augmente la tension des cordes vocales en faisant basculer le cartilage thyroïde en avant, alors les sons deviennent plus aigus, mais le chanteur peut les pousser jusqu'à la dernière limite de la voix de poitrine en comprimant latéralement les cordes vocales, en rétrécissant la glotte et en forçant le son.

Pour atteindre à des notes élevées qui ne sont pas dans le registre de leur voix, et quelquefois aussi pour produire certains effets d'opposition, les chanteurs ont recours à un genre de voix particulier appelé *voix de fausset* ou *voix de tête*. Long-temps on a cru que ces sons étaient analogues aux sons harmoniques des instrumens, tels que le violon, qu'on obtient en faisant vibrer seulement une certaine longueur de la corde ; mais il paraît bien prouvé maintenant par les expériences de Lehfeldt et de Müller que cette voix se produit lorsque le bord libre de la corde vocale entre seul en vibration. Dans les notes élevées, le son est toujours un son de fausset, que l'air soit poussé avec force ou avec modération. Dans les notes supérieures du médium, il en est que le chanteur peut produire, *ad libitum*, avec les voix de poitrine ou la voix de tête suivant qu'il pousse l'air dans la trachée avec plus ou moins de force.

Ces détails sont suffisans pour nous faire comprendre en quoi consistent les principales difficultés mécaniques du chant, et pour nous convaincre qu'un travail opiniâtre peut seul les surmonter. D'abord le chanteur est obligé d'accoutumer les muscles de son larynx à tendre les cordes vocales de telle manière qu'elles rendent des sons séparés par des intervalles musicaux, c'est-à-dire qu'elles fassent un certain nombre de vibrations dans un temps donné. Pour enfler le son sans changer la note, il faut qu'il sache relâcher graduellement les cordes vocales à mesure qu'il pousse l'air avec plus de force. Ces mouvemens se font instinctivement, mais ils supposent de la part des muscles du larynx une docilité, un ensemble et en même temps une indépendance d'action qu'un long exercice peut seul leur donner. Les passages de la voix de poitrine à la voix de tête sont encore d'une difficulté extrême, car ils doivent se faire sans que l'auditeur sente la transition ou du moins sans qu'elle soit brusque et désagréable. Joignez à cela l'articulation des paroles qui accompagnent le chant, la nécessité de prendre la respiration et de la ménager, et l'on verra que les difficultés mécaniques du chant sont les mêmes que celles des autres instrumens de musique.

L'étendue totale de la voix humaine est de trois octaves et demie ; mais les chanteurs dont la voix a une telle étendue sont excessivement rares ; en général, la voix en comprend deux et quelquefois moins. La voix de l'homme est plus grave que celle de la femme et de l'enfant.

Pour donner une idée de leur étendue relative et des notes qu'elles embrassent, je vais les désigner en supposant toujours la gamme en *clef de sol première ligne*.

On rencontre trois genres de voix chez l'homme adulte :

1° la voix de basse, qui s'étend du second *sol* au-dessous des lignes jusqu'au *fa* du premier intervalle entre les lignes ;

2° La voix de baritон, qui s'étend du second *la* au-dessous des lignes jusqu'au *fa* ou au *sol* du premier intervalle entre les lignes ;

3° La voix de ténor commence au second *ut* au-dessous des lignes et monte jusqu'à l'*ut* entre les lignes.

Chez les femmes on trouve deux genres de voix correspondantes aux voix de basse et de ténor des hommes :

1° La voix de contralto, qui va depuis le *fa* au-dessous des lignes jusqu'au *fa* sur la dernière ligne ;

2° La voix de soprano, qui s'étend depuis le premier *ut* au-dessous des lignes jusqu'à l'*ut* au-dessus.

Il n'y a rien d'absolu dans toutes ces délimitations, ni pour des individus différens ni pour le même individu, car la voix change encore à partir de la puberté; par l'exercice elle gagne en étendue, soit dans le haut, soit dans le bas, suivant les études du chanteur ou d'autres circonstances physiologiques. A la puberté, il se fait toujours une métamorphose complète dans la voix. L'enfant a ordinairement une voix de soprano; vers quatorze à quinze ans la voix perd toute flexibilité, elle devient même enrouée; on dit alors qu'elle *mue*: puis elle se transforme, soit en voix de basse, soit en voix de ténor.

Le timbre de la voix vient de la conformation du larynx; mais les circonstances qui le rendent agréable n'ont pas encore été bien appréciées. La force de la voix dépend principalement du pouvoir expirateur, de l'amplitude des poumons et de l'énergie des muscles qui chassent l'air qu'ils contiennent. L'exercice, qui ne peut guère modifier le timbre, a une grande influence sur le volume de la voix. Duprez est un exemple remarquable de ce que le travail peut conquérir, et Lablache de ce que la nature peut donner de puissance à la voix d'un artiste.

Un larynx parfaitement conformé, une grande étendue dans la voix, un timbre agréable, un grand volume ne suffisent pas pour faire un bon chanteur. Il faut encore le sentiment du rhythme, celui de la justesse et une organisation délicate qui sache reproduire par des sons les impressions reçues. La réunion de ces qualités constitue les grands artistes et explique leur rareté. Il est probable aussi qu'ils doivent posséder certaines conditions physiologiques que la science n'a pas encore approfondies. Ainsi, le docteur Mojon a été frappé de la ténuité des os du crâne chez deux chanteurs remarquables dont il a fait l'autopsie. Doit-on admettre que le crâne joue ici le rôle d'une table d'harmonie et donne au chanteur une perception beaucoup plus parfaite de sa propre voix? C'est ce que des observations multipliées et comparatives peuvent seules nous apprendre.

VOL. Le vol, dans le sens le plus général de ce mot, est l'action de s'approprier une chose qui appartient à autrui. Il y a beaucoup de crimes plus atroces; il y en a peu de plus dégradans pour la nature humaine; il n'y en a pas de plus funestes à la société. De quelque manière, en effet, qu'elle soit organisée, le respect du bien légitimement acquis en est une base essentielle. Il ne pourrait en être autrement que dans un état de communauté absolue où personne ne posséderait rien en propre. Mais outre que cet état est irréalisable, puisque l'homme ne peut satisfaire ses besoins sans une certaine appropriation, ne fût-ce que du pain pour le manger et des vêtemens pour s'en couvrir, il serait d'ailleurs contraire à la justice et au libre essor de l'individualité humaine. Chacun doit certainement avoir part, selon son mérite, aux biens sociaux; chacun doit obtenir la récompense ou porter la peine de ses œuvres. Or, cette part légitime de chacun est représentée principalement par les droits qui lui sont spécialement attribués sur les choses, par une sorte de créance sur le patrimoine commun de la société, créance dont il lui est loisible de faire consister le paiement en tels objets qu'il lui plaît. La monnaie, pour le dire en passant, n'est que le titre de cette créance générale mais susceptible de se spécialiser. Comment concevoir l'ordre social si chacun pouvait s'approprier la part légitimement acquise, ou censée telle, de ses voisins? En supposant que la plus grande partie des biens, tout ce qui n'est pas propre à un usage personnel, restât en communauté indivise, le respect de ce domaine public, sorte de propriété commune de tous les citoyens, ne serait pas moins nécessaire. Ainsi le vol qui attaque par leur base les droits et les rapports dont l'ensemble forme l'ordre social, est la guerre la plus dangereuse peut-être que les passions coupables puissent faire à la société. Quoiqu'il ne se prenne directement qu'aux choses, c'est l'existence même des autres hommes que le voleur attaque dans le domaine matériel sur lequel elle repose; seulement il l'attaque d'une manière détournée, sans oser regarder en face le mal qu'il fait, ni, le plus ordinairement, braver la colère de sa victime. La perfidie, la *fraude*, pour employer l'expression de tous les législateurs, est son trait caractéristique. A la différence des crimes contre les personnes qui peuvent être l'effet de passions violentes aussi souvent que d'une basse méchanceté, le vol est toujours le fait d'une vile convoitise et de l'égoïsme le plus abject. Qu'importent à celui qui dérobe les souffrances qu'il va causer; il ne les sait pas; il ne les veut même pas; il ne voit que l'objet de son infâme appétit, et, pour le saisir, il sacrifierait sans colère le genre humain tout entier. Le vol, en un mot, est un crime de lâche; voilà pourquoi s'il est beaucoup de crimes qui inspirent plus d'horreur, il n'en est pas qui excite plus de dégoût.

Il y a cependant deux circonstances qui en diminuent la criminalité; c'est l'ignorance et la misère: l'ignorance qui cache à l'homme les conséquences de son action, la misère qui trouble son entendement et maîtrise sa volonté par les aiguillons de la souffrance et du besoin. La société, en se développant, fait à un grand nombre d'hommes une condition déplorable; par le travail mécanique auquel elle les astreint à presque tous les momens de leur vie, elle les rapproche des machines; par le partage qu'elle a établi de tous les biens de la terre, sans les y avoir admis, elle les déshérite de la faculté naturelle qu'ils avaient de chercher à leurs risques et périls le nécessaire de leur existence dans la grande communauté primitive. Si donc elle ne répare pas ses torts à leur égard en leur communiquant par l'éducation la richesse intellectuelle qu'elle possède et en prenant sous sa tutelle leur existence physique, ou si elle s'acquitte de ce devoir trop imparfaitement, elle devient en partie responsable de leurs fautes et de leurs vices; leurs crimes alors sont les siens, en quelque sorte. Quel frein moral peut empêcher de dérober le bien d'autrui, l'homme que l'absence de toute instruction laisse en proie aux appétits brutaux? Ou bien, quand un malheureux, privé de travail, voit sa femme, ses enfans, sa vieille mère peut-être, expirer lentement de misère et de faim, tandis que la loi lui défend de mendier pour eux, s'il leur sauve la vie par un larcin, la voix de l'humanité ne s'élève-t-elle pas pour intercéder en sa faveur? Et cependant la société doit réprimer et punir, car le vol l'attaque si profondément et par tant de points vulnérables, qu'elle est obligée de le combattre à outrance partout où il se montre.

Ces considérations diversement mesurées ont déterminé toutes les législations sur ce sujet. On rapporte que, chez les peuples nomades et pasteurs de l'ancienne Scythie, le vol était plus sévèrement puni qu'aucun autre crime, parce que toute la richesse de ces peuples étant mobilière et peu susceptible d'être abritée par des clôtures, nul crime ne menaçait autant le intérêts de tous. Chez les Juifs, au contraire, le châtiment se rapprochait d'une simple réparation civile. Après avoir défendu absolument le vol, la loi de Moïse ajoute: « Si quelqu'un a dérobé un bœuf ou une brebis, il rendra cinq bœufs pour un et quatre brebis pour une. » A Rome, la loi des douze Tables avait introduit une distinction, dont le sens est difficile à saisir, entre le vol *manifeste* et le vol *non manifeste*. Quand le voleur était pris sur le fait, elle le condamnait à être battu de verges et réduit en servitude au profit du volé; dans le cas contraire, elle ne le condamnait qu'à une restitution du double de la chose volée. Mais lorsque la loi Porcia eut affranchi les citoyens romains du châtiment des verges et de la servitude, la jurisprudence prétorienne suppléa à la lacune légale qui en résulta en condamnant les voleurs manifestes à la restitution du quadruple.

Dans ces lois, le vol était, on le voit, considéré surtout sous le rapport du mal matériel qu'il cause. Il était en outre

de même dans les lois barbares dont le caractère était précisément d'apprécier à cette mesure tous les délits et tous les crimes. Le crime de vol, comme la plupart des autres, ne fut donc, sous leur empire, puni que par des amendes. Plus tard, à mesure que l'esprit du christianisme prit de l'ascendant dans la société, ce fut le mal moral surtout que l'on eut en vue de réprimer et de punir; on n'en était pas encore à vouloir le corriger. Le premier pas de la législation dans cette voie la fit tomber dans l'excès de la sévérité. Le mal moral étant d'une nature bien plus grave que le mal matériel, sa répression admet de bien plus fortes rigueurs. C'est ce que nous voyons, quant au sujet qui nous occupe, dans la législation éminemment ascétique de saint Louis. Le même législateur, qui faisait percer la langue des blasphémateurs avec un fer rouge, ordonna que ceux qui auraient enlevé de force l'habit ou la bourse des passans seraient pendus, et qu'on arracherait les yeux à ceux qui voleraient dans les églises. Pour un premier larcin en menues choses, on perdait une oreille; pour un second, un pied; la potence était le prix du troisième, ainsi que de tout vol domestique. Selon l'historien Vely, on brûlait vives les femmes qui avaient sciemment tenu compagnie aux larrons.

La peine de mort contre le vol dans plusieurs circonstances, notamment contre le vol domestique, avait continué d'être en usage en France jusqu'à la révolution. Abolie à cette époque, elle reparut encore, limitée au cas le plus grave, dans le code pénal de 1810. Elle existe même de nos jours en Angleterre, et pour la voyer définitivement de cette partie de nos lois, il n'a pas moins fallu que le renouvellement en 1830 du mouvement de 1789.

Dans le sens vulgaire et dans le sens philosophique, le vol comprend toute usurpation du bien d'autrui; mais la jurisprudence ne l'entend pas ainsi. Selon la loi française, il consiste dans *la soustraction frauduleuse d'une chose qui ne nous appartient pas.* La loi romaine emploie même le mot *contrectatio*, qui signifie proprement le *maniement* d'une chose. Or, on ne manie, on ne soustrait qu'un objet mobilier; donc le vol ne comprend que l'usurpation des objets mobiliers. Et en effet, dans notre ordre social, les immeubles qui forment la plus grande partie de nos biens ne peuvent être usurpés par une action physique; hors le cas rare et *légal* de la prescription, il faut pour s'emparer d'un immeuble se créer de faux titres de propriété. Il n'y a donc d'autre vol, en matière d'immeubles, que le faux, et c'est contre cette espèce de vol, comme la plus dangereuse par son moyen autant que par son objet, que les plus grandes rigueurs de la loi ont été dirigées. Le faux est de droit rangé dans la classe des crimes, tandis que le vol proprement dit n'est en lui-même qu'un délit susceptible de devenir un crime par les circonstances aggravantes.

C'est dans l'appréciation de ces circonstances, de leur gravité et de l'aggravation de peine qu'elles doivent attirer, que consiste tout l'art de la législation sur cette matière. Les vols commis la nuit, en nombre, à main armée, à l'aide d'effraction et avec violence, appellent évidemment la plus rude pénalité, puisque sans cela les citoyens seraient contre eux sans défense. Le vol sur les chemins publics, même lorsqu'il ne réunit pas toutes les circonstances que nous venons d'énumérer, est aussi trop redoutable pour qu'on ne le réprime pas avec la même énergie. Pour ces deux crimes, le code pénal de 1810, produit d'un régime qui voulait renouer le lien social par la force matérielle et l'action coërcitive, le code pénal de 1810 portait la peine de mort, peine atroce dans tous les cas, mais monstrueuse quand on l'applique à un fait qui n'est en lui-même qu'une attaque à la propriété et non à la vie humaine. Partant de ce point, l'échelle des peines prononcées dans les cas moins graves était nécessairement très rigoureuse. Les travaux forcés à perpétuité et à temps y étaient prodigués. Qu'arriva-t-il? Ce qui arrive toujours quand les lois sont trop dures; la conscience publique révoltée entrava l'application de cette pénalité; alors vint la loi du 25 juin 1824 qui permit aux juges de réduire les peines dans une certaine proportion quand les circonstances aggravantes du vol *qualifié* leur paraîtraient balancées par des circonstances atténuantes. Enfin, une loi de 1832, constatant pour ainsi dire dans l'ordre moral le progrès accompli par la France en 1830, est venue amender directement le code des délits et des peines. Depuis lors les vols qui entraînaient la peine de mort ne sont plus punis que des travaux forcés à perpétuité; là où la peine des travaux forcés à perpétuité était prononcée, il n'y a plus que celle des travaux forcés à temps, et l'adoucissement a été étendu jusqu'aux peines portées contre les cas moins graves. Le vol domestique, dont la répression donna lieu dans les siècles passés à tant de cruautés, n'est plus puni que de la réclusion, et les larcins commis dans les champs n'emportent que des peines correctionnelles. On a reconnu qu'une sévérité plus grande ne produirait que l'impunité.

Dans son état actuel, cette partie de notre législation offre sans doute beaucoup de prise à la critique; mais les reproches qu'on peut lui faire portent sur l'ensemble de notre système pénal et sur l'administration qui en exécute les prescriptions. Ce que la raison et l'humanité réprouvent absolument, c'est qu'au lieu de corriger les coupables on les envoie, dans le bagne ou la prison, à l'école du vice et du crime; c'est la roideur aveugle de notre jurisprudence qui trop souvent punit un égarement passager et parfois même excusable, comme une habitude perverse; c'est enfin l'imperfection déplorable d'un système administratif qui laisse subsister au milieu de notre société une autre société de malfaiteurs pratiquant le crime comme une industrie et le réduisant en art.

VOLCANS. Si l'on suppose qu'un puits soit percé jusqu'à la profondeur où, par l'effet de la chaleur planétaire, les roches sont à l'état liquide, et donne ainsi ouverture aux agens intérieurs du globe, on aura l'idée du principe fondamental des volcans. Un volcan n'est qu'une percée plus ou moins vaste dans ses diverses parties, plus ou moins ramifiée, vraisemblablement sinueuse, qui communique de la surface de la terre avec l'océan igné que recouvre l'enveloppe solide de cette planète. A cette condition primordiale, il est nécessaire d'ajouter, pour l'activité des phénomènes, des circonstances plus spéciales. Il y a apparence, en effet, que les agens souterrains ne feraient pas grand effet au-dehors si quelque cause ne les agitait extraordinairement. C'est ce qui arrive notamment lorsque la surface de l'océan intérieur se trouve soumise à des augmentations considérables de pression. Alors, en vertu des lois de l'hydrostatique, les matières en fusion dont cet océan se compose sont chassées dans les canaux qui y débouchent et s'y élèvent à une hauteur proportionnée à la pression qu'elles supportent; de sorte que si cette pression est assez grande, elles peuvent atteindre la surface, y jaillir de l'orifice du volcan comme d'une source, et s'écouler sous forme de ruisseaux, jusqu'à ce que le froid les consolide et les arrête. L'observation paraît prouver que la pression qui détermine l'éjaculation de ces matières est due à des explosions de gaz et de vapeurs, qui, par des causes que la théorie ne peut encore exactement définir, se produisent de temps à autre dans les régions souterraines. Les phénomènes propres à ces régions peuvent donc, lors même que la pression n'est pas assez considérable pour faire monter jusqu'à l'orifice supérieur les roches fondues, donner à la surface de la terre des témoignages de leur présence: il suffit que les gaz et les vapeurs se fassent jour par ces mêmes conduits, ce à quoi ils sont toujours naturellement portés. De sorte qu'en définitive, un volcan est un soupirail amenant par intervalles à la superficie de la planète les émanations gazeuses ou liquides de l'océan igné intérieur.

Les substances gazeuses qui émanent des volcans, quoique moins étudiées jusqu'à présent que les substances liquides, n'ont pas moins d'importance. Il s'en produit dans la plupart des éruptions une masse énorme. Leur dégagement est intermittent; par instans il est considérable et d'une impétuosité excessive, puis il se ralentit, prend une allure réglée, et, de variation en variation, finit par devenir insensible et cesser même entièrement. Il serait d'un vif intérêt de connaître, même entre des limites très distantes, le volume des matières qui sont ainsi jetées dans l'atmosphère dans le cours d'une éruption, ainsi que la nature et la proportion des élémens dont elles se composent. Mais on ne possède encore à cet égard que des lumières tout-à-fait bornées. On connaît cependant à peu près la nature des substances. Le soufre et le chlore combinés avec l'hydrogène, le soufre et le carbone combinés avec l'oxygène, l'azote, sont les plus ordinaires. Il se volatilise en même temps, mais en petite quantité, des chlorures de sodium, de potassium, de fer, des sulfates de soude et de potasse, du soufre, quelquefois de l'oxide de cuivre. Ces diverses exhalations sont presque toujours associées à une immense quantité de vapeur d'eau. Mais lors même que l'on aurait la mesure exacte du produit de chaque éruption en gaz et en vapeurs de toute espèce, le problème géologique ne serait cependant pas entièrement résolu : il resterait à savoir si toutes ces substances proviennent effectivement de la masse intérieure de la planète, ou si elles ne sont pas le produit de parties plus superficielles, particulièrement des eaux de la mer, tombées accidentellement, ou dans l'océan souterrain, ou même dans les canaux par lesquels monte la lave. Il est certain toutefois que la détermination précise de la nature et de la quantité des substances qui se dégagent dans les diverses périodes de la crise, aiderait puissamment la théorie dans ses tentatives vers cette connaissance si importante pour l'histoire intérieure du globe.

Les roches qui sortent de l'intérieur de la planète par les volcans se distinguent en général de celles qui sont situées à l'extérieur par une plus grande fusibilité. Elles doivent cette qualité à la chaux et aux alcalis qu'elles contiennent, et qui servent de fondant à la silice, l'élément constitutif principal. Ces roches ont toutes une certaine analogie avec le verre. Néanmoins toutes aussi en diffèrent à certains égards, et se distinguent même sensiblement les unes des autres. Les deux familles minérales de l'amphibole et du feldspath sont toujours leur base essentielle. Mais tantôt il n'y a que de l'amphibole, tantôt il n'y a que du feldspath, tantôt les deux minéraux sont mélangés. La pesanteur spécifique et la fusibilité augmentent en même temps que la proportion de l'amphibole. Les laves feldspathiques, plus légères et plus réfractaires que les autres, sont comme un passage des produits volcaniques aux formations granitiques.

L'éjaculation se fait de différentes manières. Il y a en général une masse de lave qui est enlevée impétueusement jusque dans l'atmosphère par les gaz et les vapeurs; elle s'y divise, et selon son degré de ténuité, sa force de projection, et l'intensité des courans d'air, se dépose à terre à une distance plus ou moins grande du point de sortie. Cette masse se distingue en cendres volcaniques et en scories. Les cendres volcaniques sont une poussière fine, provenant sans doute d'une espèce d'écume dont se chargent les gaz et les vapeurs dans leur passage à travers la matière bouillante qui remplit les conduits. Il y en a de si légères qu'elles sont pour ainsi dire impalpables, et se laissent emporter par les vents à plusieurs centaines de lieues des orifices. Les scories sont des fragmens plus ou moins volumineux qui sont projetés en l'air par la violence du dégagement, et qui, après s'être élevés à une certaine hauteur, retombent comme une grêle autour du volcan. L'expansion des gaz enfermés dans la lave fait contracter à ces fragmens une structure spongieuse, et on leur donne le nom de scories, parce qu'ils ont en effet de la ressemblance avec les produits métallurgiques ainsi appelés. La lave proprement dite est ce qui prend cours immédiatement sur le sol. Elle y forme des ruisseaux plus ou moins larges, qui s'écoulent avec plus ou moins de rapidité selon leur température et l'inclinaison du terrain. La masse, quand elle est considérable, demeure souvent à l'état de fusion, ou au moins de demi-fusion, pendant plusieurs années, et ne devient immobile que quand elle se trouve ou retenue par le terrain ou tout-à-fait consolidée. Il en résulte qu'elle s'étend souvent jusqu'à une assez grande distance de la fissure qui l'a vomie. Il en résulte aussi que ce qui en reste le long du chemin qu'elle a suivi dans son écoulement varie d'aspect selon les pentes. Dans les endroits où la pente est forte, la lave ayant ruisselé comme un torrent, les parties qui se sont refroidies et qui sont demeurées sur le sol ne sont qu'un résidu médiocre, et forment çà et là des concrétions, détachées les unes des autres et irrégulières. Sur les pentes moins rapides, le courant étant moins impétueux, il s'est établi une sorte de lutte entre la partie supérieure de la coulée, consolidée la première, et la partie inférieure, encore mobile et sollicitée à l'entraîner en la déchirant, et l'effet de cette lutte se traduit par des contournemens et des aspérités singulières à la superficie des dépôts. Enfin, sur les dernières pentes, la formation de la croûte ayant suffi pour arrêter tout le mouvement, la consolidation s'est faite tranquillement et a donné lieu à des masses d'une forme extérieure assez simple, mais dont la structure intérieure en prismes ou en globes concentriques, déterminée par les circonstances du refroidissement, est quelquefois d'une complication remarquable.

Les cendres, comme nous l'avons dit, sont souvent emportées au loin par les vents. Il en retombe cependant toujours une grande quantité à peu de distance de l'orifice. Elles s'ajoutent aux scories; mais les scories demeurent, car elles se ramassent toutes en un seul monceau autour de l'ouverture. Il résulte de là que les diverses déjections se superposant les unes aux autres dans la suite des éruptions, il se forme une montagne conique plus ou moins grande, dont la partie centrale, déblayée par les courans gazeux, demeure en communication avec les conduits souterrains. Ce creux supérieur est ce que l'on nomme le cratère. Quelquefois la colonne de lave s'élève jusqu'à lui, y demeure comme dans une coupe où elle bouillonne, et se répand même par-dessus les bords. Mais alors la pression fait ordinairement écrouler un côté du cratère, et la lave se précipite par la brèche. Plus souvent il se produit sur les pentes ou à la base de la montagne des fissures par lesquelles les coulées prennent leur cours. De toutes manières, comme la lave monte dans l'intérieur de la montagne par les crevasses qui s'y font, ou se verse au-dehors sur les pentes, et y reste, au moins en partie, dans les endroits où elles ne sont pas trop abruptes, il s'ensuit que la lave contribue de son côté à augmenter le volume de la montagne. En sus de ces dépôts, il y a encore d'autres causes qui tendent à occasionner des élévations de terrain autour de l'orifice des volcans. Les pressions développées par les colonnes de lave mises en jeu dans ces grands phénomènes n'ont pas seulement pour effet de crevasser le terrain, elles le soulèvent, et parfois d'une manière considérable. Si l'on conçoit une force agissant verticalement, de bas en haut, sur un point de l'enveloppe du globe, il est sensible que cette force tendra d'abord à briser cette enveloppe en l'étoilant, et qu'en continuant à agir elle soulèvera les divers fragmens produits par l'étoilement, en les faisant tourner autour de la circonférence qui leur sert de base. Il résultera donc de l'action de cette force une élévation pyramidale, offrant à son sommet une cavité correspondant au centre de l'étoile, et, sur ses pans, des coupures méridiennes correspondant aux rayons. Ainsi la pression peut être le principe d'un accident de terrain à peu près

de même forme que les accumulations qui sont causées par les déjections. Il faut joindre à cela que la lave, en faisant effort dans les fissures qui se produisent autour de son conduit principal et dans lesquelles elle s'injecte, tend également à soulever le sol, mais suivant un mode moins régulier. Si l'on imagine que ce liquide, montant jusqu'au cratère, se soit insinué quelque part entre les couches du terrain qu'il traverse, il est clair qu'en vertu des lois de l'hydrostatique, les couches placées au-dessus de l'injection se trouveront sollicitées, à chacun de leurs points de contact avec le liquide, par une force de bas en haut égale au poids d'une colonne de lave de la même hauteur que celle qui s'élève à partir de là jusqu'au cratère. En supposant que la densité de ces couches ne soit pas plus grande que celle de la lave, et que rien ne les retienne, le massif correspondant à l'injection serait donc porté, par la force qui lui est communiquée, jusqu'au niveau du cratère. Il s'entend qu'il en est empêché, particulièrement par la résistance générale du terrain avec lequel il est lié; mais il n'est pas moins vrai que partout où la lave s'insinue sans pouvoir se faire jour, il en résulte, dans le terrain situé au-dessus, une tendance au moins virtuelle à un soulèvement partiel. En résumé, on ne peut donc concevoir un volcan sans concevoir aussi un certain bourrelet tout autour de l'orifice; plus les éruptions sont puissantes, plus elles durent, plus elles se répètent, plus ce bourrelet s'accroît, et par conséquent on peut toujours le considérer comme la mesure de l'énergie et de la durée totale du service actif du volcan.

Quelle que soit la grandeur des modifications superficielles causées par le phénomène des volcans, il est probable que celles qui ont lieu dans la profondeur de la terre sont encore plus considérables. Des couches brisées, disloquées, gonflées, soulevées, pénétrées de toutes parts par les infiltrations de la lave, calcinées, dénaturées, peut-être même dissoutes et entraînées dans les torrens ignés; d'immenses caves ouvertes par les explosions et subitement remplies, soit par le liquide, soit par les gaz comprimés; les portions de l'enveloppe situées autour de l'orifice inférieur de la trouée rentrant en fusion, ou cédant aux secousses et s'écroulant par quartiers dans l'océan igné; de puissantes actions électriques; voilà probablement ce qui se passe dans les régions souterraines sur le trajet de la lave. Ce qui se produit au dehors, où toutes ces forces déjà éloignées de leur centre viennent mourir, ne peut vraisemblablement nous donner qu'une faible idée de ce qui a lieu au dedans. Les tremblemens de terre en sont le retentissement. Mais ce sont des choses sur lesquelles il n'est pas donné à l'homme de promener ses regards, et dont il ne peut se créer par l'imagination appuyée sur le raisonnement qu'un imparfait aperçu. L'observation des fissures analogues qui se sont produites dans les anciens âges et que les révolutions du globe ont mises postérieurement à découvert, donne cependant le moyen d'en acquérir une notion un peu plus positive qu'on ne le pourrait faire par la simple hypothèse. Et aussi, sommes-nous en droit de penser que l'intérieur de la terre est continuellement remanié par le travail des volcans, comme la géologie nous montre que les couches anciennes l'ont été en divers points par les grands filons de roches ignées qu'on y observe. C'est donc sous nos pieds, dans les solitudes souterraines, que les forces volcaniques déploient leur principale vertu, et ce que nous voyons et dont nous nous épouvantons n'est qu'un mince ébranlement de l'océan intérieur.

Il est presque aussi difficile de se faire une idée exacte des actions volcaniques qui se passent dans la profondeur de la mer que de celles qui se passent dans les profondeurs de la terre. On sait cependant d'une manière certaine qu'il y a des orifices volcaniques qui débouchent dans la mer, et on aurait pu le conclure par induction en en voyant déboucher sur ses rivages un si grand nombre. Quelquefois l'exhaussement de terrain qui se produit autour de l'orifice s'élève jusqu'à la surface de l'eau et même au-dessus, et alors l'éruption se passe à peu près de la même manière que dans les volcans aériens. Mais dès que la bouche ignivome demeure à une certaine profondeur sous l'eau, les phénomènes prennent un caractère différent. D'abord il résulte de la pression exercée par la mer, que l'expansion des gaz ne se fait point avec autant de violence. De plus, la plupart de ces gaz, à mesure qu'ils se dégagent, sont absorbés par l'eau, et il se peut faire qu'il n'en paraisse rien du tout à la surface de la mer. L'azote est le seul qui étant peu soluble pourrait résister en partie à la dissolution et s'élever jusque dans l'atmosphère, mais il ne paraît pas en sortir beaucoup des volcans. Les cendres sont donc moins abondantes qu'à l'air libre, et mêlées avec l'eau, elles sont charriées et déposées peu à peu par les courans. Les scories, plus compactes et moins vivement projetées que dans les éruptions aériennes, retombent, au moins en partie, autour de l'ouverture, en donnant naissance à une élévation conique dont les déjections de lave et les soulèvemens augmentent encore le relief. Quant aux coulées sous-marines, leur principale différence d'avec les coulées atmosphériques est que, comprimées par l'eau, elles sont plus denses et se refroidissent aussi plus vite. En outre le fond de la mer étant en général plus uni que les surfaces de terre ferme, la lave doit naturellement s'y étendre plus fréquemment en larges nappes horizontales. Du reste, il n'y a aucun moyen d'observer directement ces volcans. Il est vraisemblable que la plupart, même dans le temps de leurs paroxysmes, ne nous laissent seulement pas soupçonner leur existence, soit à cause de l'état désert des contrées maritimes dans lesquelles ils se trouvent, soit à cause de la profondeur à laquelle ils sont situés. Sauf un tressaillement de la mer, les vaisseaux qui passent au-dessus de ces bouches ne s'aperçoivent pas plus de leurs effets que ne s'apercevraient des éruptions aériennes des voyageurs, passant au-dessus de nos volcans à la limite de l'atmosphère et de l'étendue éthérée, et ne pouvant même pas envoyer leurs regards au-dessous d'eux. Il n'y a pas moyen, lorsque, par suite de soulèvemens généraux, le fond de la mer est mis à découvert, d'y observer nettement les modifications qui y ont été causées antérieurement par les volcans. En effet, les amas de matières meubles qui se forment autour des orifices ne jouissent pas de la même stabilité dans la mer que dans l'atmosphère. Si l'éruption se produit dans des lieux où règnent des courans, une partie des scories est entraînée par eux au moment de sa sortie, et après l'éruption, il se fait par les mêmes forces une démolition progressive de la montagne, dont les débris entraînés et nivelés par les eaux se déposent par lits horizontaux sur le fond de la mer. C'est surtout près de la surface, sous l'action puissante des vagues, que cette destruction est prompte et assurée. Il s'ensuit que si l'on imagine que le fond de la mer se soulève graduellement, le sommet de la montagne étant continuellement sapé à mesure qu'il approche du jour, la montagne entière, sauf les massifs de lave, dont les moins solides seront même forcés de s'ébouler, sera entièrement rasée quand le fond de la mer se trouvera à sec. Au lieu de l'éminence conique primitive, on ne devra plus apercevoir que quelques rochers irréguliers et des lits de cendres et de scories mêlés avec des produits de la mer. C'est en effet ce que l'observation constate en divers points sur d'anciens fonds de mer, qui, par conséquent, selon toute apparence, ont été jadis le théâtre d'éruptions sous-marines.

La théorie des volcans est encore très obscure. D'où viennent ces masses énormes de gaz et de vapeurs qui se dégagent durant les crises? Quelle force fait monter d'une si grande profondeur ces torrens de lave? Quelle est la cause de ces explosions saccadées, de ces longues intermittences, de ces reprises subites d'activité? La supposition la plus ingénieuse, et elle est un des honneurs de notre

siècle, est celle qui attribue à l'effet de la mer se précipitant par quelque ouverture, dans les régions souterraines, tous les phénomènes des volcans. Rencontrant dans ces profondeurs des métaux alcalins non oxidés, elle les brûle en donnant lieu à un dégagement considérable de gaz hydrogène et de chaleur. En même temps une partie de l'eau se volatilise et forme ces flots de vapeur qui se développent pendant les éruptions, et dont le ressort joint à celui des gaz suffit pour donner raison de toute la puissance dynamique qui se manifeste en même temps. On conçoit en effet, à chaque nouvelle précipitation de l'eau, une brusque expansion de fluides, comme celle qui se produit par l'inflammation de la poudre, dans une pièce d'artillerie, et produisant dans l'intérieur des canaux volcaniques des effets tout semblables, jusqu'à chasser à la manière d'un projectile la lave visqueuse qui les bouche. Il se voit aussi par là pourquoi les volcans sont toujours situés à portée des grandes masses d'eau. Une grande difficulté s'oppose cependant à cette théorie. C'est que les bouches volcaniques ne versent point dans l'atmosphère la quantité d'hydrogène qui devrait nécessairement se produire si l'oxigène associé aux principes métalliques de la lave provenait réellement de la décomposition de l'eau. Cette difficulté est grave en effet, mais elle n'est peut-être pas insurmontable. On a même répondu qu'il était possible que cette masse d'hydrogène entrât en combinaison avec l'oxigène de l'atmosphère dans l'intérieur même des conduits, et ne parût par conséquent au dehors qu'à l'état de vapeur d'eau. Sans doute cela ne détruit pas encore toutes les objections; mais il ne faut pas perdre de vue que les objections, même les plus plausibles, que peut faire, dans son état actuel, la chimie, ne sont point victorieuses en ces matières, puisque nous sommes réduits à juger des grandes opérations souterraines d'après les expériences, d'une nature bien différente, de nos laboratoires. On peut donc, jusqu'à nouvel ordre, regarder la théorie en question comme plutôt justifiée qu'infirmée; mais il faut le dire, en la tenant pour une simple ébauche.

Il est certain que cette partie de la géologie, qui est destinée à nous donner de si précieuses lumières sur l'intérieur de notre planète, n'a été jusqu'ici que faiblement cultivée. Non seulement il n'y a que deux ou trois volcans dont quelques éruptions aient été suivies avec attention par les physiciens, mais il n'y a même pas, comme nous l'avons déjà dit, une seule éruption dont on ait la description scientifique complète. Aussi, les travaux de pure observation qu'il y a encore à accomplir, et sans lesquels on ne peut songer à fonder une théorie complète, sont-ils immenses. Les nations devraient regarder curieusement les bouches volcaniques qui existent à la surface de la terre, comme autant de jours donnant sur l'océan igné, et y poster des savans avec commission d'épier d'une manière suivie, et par tous les moyens d'exploration que peuvent fournir les sciences, ce qui se témoigne, à ces ouvertures, des phénomènes propres à une partie du monde à la fois si essentielle et si inconnue. Quelles différences y a-t-il dans les phénomènes dynamiques et électriques, d'un point à l'autre du globe? quelles différences dans les laves? quelles différences dans les vapeurs et dans les gaz? Quelle est la part de l'eau, quelle est la part des minéraux intérieurs, particulièrement de l'acide carbonique? Quel est le rôle de la chaleur accidentelle, quel est celui de la chaleur planétaire? Quelles sont les lois de correspondance entre les divers volcans? Enfin, quelle est l'action volcanique dans son expression générale? C'est ce que l'observation attentive de tous les volcans pendant une série de siècles pourra seule montrer. Et quels bénéfices le genre humain ne retirera-t-il pas un jour des applications d'une telle science, c'est ce qu'il est aisé de pressentir sans le pouvoir exprimer par aucune parole. Vienne donc le temps où il y aura un observatoire à chaque volcan!

Les orifices volcaniques ne sont pas distribués d'une manière tout-à-fait irrégulière sur le globe. Ils sont ordinairement disposés non seulement par groupes, mais par lignes. Il doit paraître vraisemblable que ces lignes correspondent à d'anciennes fractures de l'enveloppe de la planète, qui ne se sont pas hermétiquement fermées, et le long desquelles il est par conséquent resté une série de fissures qui débouchent sur l'océan intérieur. De là ces groupes linéaires de volcans qui se montrent en divers lieux de la terre. Les plus remarquables sont ceux des Andes, ceux des îles Aléoutes, ceux du Japon, des îles Philippines et des îles de la Sonde. On peut même considérer ces groupes comme enchaînés les uns avec les autres, car ils se touchent à peu près par leurs extrémités. On aperçoit alors que leur ensemble, à part quelques dentelures, suit sensiblement la trace du grand cercle de la sphère, qui fait le partage de l'hémisphère océanique et de l'hémisphère dans lequel sont concentrés les continens. Tandis que l'océan Pacifique est ainsi bordé dans la plus grande partie de son pourtour par des volcans, l'Atlantique, à l'exception de l'isthme Américain, dont les volcans peuvent être censés appartenir aux deux mers, n'en a pas un seul sur ses rivages. Toutefois, sur le bord oriental, à peu de distance de la terre, il y sort du sein des eaux plusieurs groupes de ce genre, les Açores, les Canaries; les îles du cap Vert, qui, en les supposant liés par des volcans sous-marins, composent une ligne d'une étendue considérable, et la plus vaste après celles de l'océan Pacifique. Les autres groupes que l'on peut compter sur la terre, notamment ceux de l'Islande, de la Méditerranée, des îles Sandwich, des îles Galapagos, du Thian-chan, ne sont rien pour ainsi dire à côté des groupes que nous venons d'indiquer. Ce dernier mérite cependant une attention particulière comme exception à la grande loi d'après laquelle le pied de tous les volcans trempe dans la mer. Mais attendu qu'il existe des lacs à peu de distance, il est possible que ces réservoirs fassent l'office de la mer, et que l'exception ne soit ainsi valable qu'en apparence. Au résumé, les volcans n'existent que sur un nombre de points très borné, et comme ils ne sont dangereux que de près, il en résulte que, tout effrayantes qu'elles soient en elles-mêmes, ces communications avec le monde qui n'est pas fait pour l'homme, ne jouent en définitive qu'un faible rôle dans l'institution générale de la terre. Ces pluies de cendres, ces grêles de pierres, ces torrens de feu, ces vapeurs suffocantes, qui, pour les personnes situées sur le théâtre des événemens, semblent une subversion de l'univers, ne sont, au fond, qu'un désordre local, circonscrit la plus souvent dans des limites étroites, et dont les pays voisins ne sont pas même avertis, ou, tout au plus, par un peu de bruit. Relativement à l'ensemble du genre humain, on ne doit donc guère considérer les volcans que comme une curiosité naturelle. Aussi, quoique moins magnifiques et moins éclatantes, les crises des tremblemens de terre, en raison de leur généralité et de l'espace sur lequel elles s'étendent, sont-elles dans l'ordre économique des sociétés des phénomènes bien plus considérables.

Comme le feu des volcans n'est pas continuel, il se présente la question de savoir quelles sont, parmi les bouches volcaniques inactives dont on voit les marques sur la terre, celles dont le feu est complétement éteint, et celles dont il n'est que momentanément suspendu. C'est malheureusement un point sur lequel la science ne possède jusqu'à présent aucune lumière suffisante. Les anciens n'ignoraient pas que le Vésuve, si visiblement analogue à l'Etna, avait eu probablement une origine volcanique; mais comme il n'y avait aucune mémoire que cette montagne eût jamais été en feu, ils habitaient sans inquiétude les villes construites sur ses pentes, lorsque les terribles éruptions du premier siècle de l'ère chrétienne vinrent leur apprendre que le

monstre n'était pas mort, mais endormi. On ne peut donc pas tenir pour certain que les volcans que l'on regarde communément comme éteints ne soient pas destinés à se réveiller un jour. Toutefois, moyennant la grande loi que le voisinage de l'océan est la condition essentielle de l'explosion des phénomènes ignés, on peut prononcer avec une rigueur correspondante à celle de cette loi, sur un grand nombre de volcans, et particulièrement sur ceux de la tranquillité desquels il importe le plus d'être assuré. En effet, d'après cette loi, les volcans s'éteindraient successivement, d'une manière définitive, à mesure que les soulèvemens généraux du globe les éloignent de la mer. Il s'ensuivrait donc que les cratères que l'on observe dans l'intérieur des continens sont désormais, du moins tant que les variations géographiques ne ramèneront pas la mer auprès d'eux, privés de toute faculté d'éruption. Ce serait certainement un grand point de tranquillité pour l'Europe. Il serait superflu de nommer en détail tous les points de cette partie du monde dans lesquels des montagnes formées de laves, de cendres et de scories attestent d'une manière péremptoire l'existence d'anciennes bouches à feu. Je citerai seulement le nord de l'Espagne, le midi de la Sicile, la Sardaigne, l'Italie supérieure, le centre et le midi de la France, où l'on compte plusieurs centaines d'élévations de cette espèce, la vallée du Rhin, la Hongrie. Cela suffit pour montrer quelle désolation ce serait en Europe si tant de volcans placés dans les points les plus intéressans de son territoire venaient tout-à-coup à se rouvrir, à ébranler la terre, à reproduire les désastres d'Herculanum et de Pompei. Mais, à part les contrées maritimes, on peut affirmer qu'il n'y a guère de chance pour qu'un seul malheur de cette nature s'y produise jamais.

Les montagnes de lave et de scories qui s'élèvent çà et là sur les continens ne sont pas les seules traces qui y soient restées de l'action volcanique des anciens temps. Les dislocations de l'enveloppe du globe ont mis à découvert une multitude de phénomènes du même genre qui se sont produits autrefois soit dans le fond des mers, soit dans l'intérieur des couches minérales. Ce sont ou des coulées en larges nappes, ou des fentes remplies par des injections souterraines, ou même des couches disjointes par la roche liquide qui s'est insinuée entre deux, ou enfin des lits de cendres et de scories mêlangés ou alternans avec des sédimens marins. Les terrains situés dans le voisinage de ces déjections, particulièrement de celles qui occupent les fissures, sont presque toujours modifiés d'une manière caractéristique par la chaleur à laquelle ils ont été soumis. Jusqu'à une distance plus ou moins grande de la roche intercalée, le calcaire est changé en marbre, le grès en quarz compacte, la houille en coke, les fossiles sont effacés, la stratification est troublée, de nouveau composés minéraux sont produits, enfin tous les symptômes auxquels on peut s'attendre indiquent l'existence d'une calcination. La largeur de la bande sur laquelle règnent ces phénomènes est en général proportionnée à la largeur de la fissure elle-même, car l'injection a dû naturellement développer d'autant plus de chaleur sur son passage que sa masse était plus grande. Cependant il s'en faut que cette proportion soit toujours observée; et il est aisé de l'expliquer, car non seulement la température a pu varier d'une injection à l'autre, mais il y a des fissures qui, au lieu d'être injectées en une seule fois, ont pu servir de conduits aux torrens ignés pendant une durée plus ou moins longue. Des effets analogues, mais ordinairement moins prononcés, s'observent au contact des nappes parallèles aux couches; dessus et dessous, quand la nappe provient d'une insinuation souterraine; dessous seulement quand la nappe s'est épanchée à la surface du sol, et n'a été recouverte par d'autres dépôts que postérieurement. Malgré ces caractères significatifs, qui à la vérité ne se sont entièrement découverts que peu à peu, les géologues se sont long-temps refusés à reconnaître dans ces diverses roches les analogues de celles des volcans, et c'est un des progrès modernes de la géologie que d'avoir établi leur véritable origine. Mais leur comparaison avec les laves qui remplissent les fissures des montagnes volcaniques actuelles, avec les coulées sous-marines qui se sont émergées dans le voisinage de quelques volcans encore en feu, jointe à l'analyse de plus en plus approfondie des circonstances de la calcination, n'a pu laisser aucun doute. On a remarqué fort ingénieusement à ce sujet qu'il y avait, entre les produits superficiels et les produits souterrains des volcans, la même différence qu'entre le feuillage et les racines d'un arbre: celui qui n'a idée de l'arbre que par le feuillage aurait bien de la peine à se persuader, s'il n'avait jamais vu les racines que séparées de la tige, que ces ramifications si différentes sont le résultat des mêmes lois que la verdure légère qui s'épanouit au soleil.

La difficulté de fixer la vraie nature de ces anciennes formations n'est que peu de chose à côté de celle de fixer leur date. Elles jouent toutes un si grand rôle dans l'histoire de la terre, que l'on ne peut cependant se dispenser d'avoir au moins quelque lumière sur l'époque de leur origine. Mais leur manière compliquée de prendre position, la fréquence de leur isolement à l'égard des formations du même genre, leur dénûment de débris organiques, y mettent beaucoup d'obstacles. Aussi, le problème de leur chronologie est-il incomparablement plus délicat que celui de la chronologie des formations sédimentaires. En général, on ne parvient à le résoudre que par l'intermédiaire de ce dernier. On commence par déterminer l'âge des formations sédimentaires dans lesquelles les formations ignées sont comprises, puis, au moyen des relations qui existent entre les unes et les autres, on rapporte les premières aux secondes. Ainsi, il est évident qu'un terrain igné est toujours moins ancien que les couches qu'il traverse ou auxquelles il est superposé. Malheureusement la réciproque n'est pas toujours vraie; c'est-à-dire que les couches sous lesquelles il se trouve sont quelquefois plus anciennes que lui, leur superposition étant l'effet de ce qu'il s'est insinué au-dessous d'elles. L'examen des altérations au contact des deux roches est la meilleure ressource pour distinguer les superpositions réelles des superpositions apparentes. Si la couche inférieure est seule modifiée, c'est que la couche supérieure n'existait pas encore quand l'épanchement s'est produit: dans ce cas la date de l'épanchement est donc un milieu entre les dates des deux couches enveloppantes. Mais dans le cas de l'injection ou de la pénétration, les couches enveloppantes sont toutes deux modifiées, et la date cherchée, au lieu d'être connue par deux limites, ne peut l'être que par une limite inférieure, ce qui est une approximation fort imparfaite. Dans quelques circonstances, on peut aussi avoir recours soit aux restes organiques ensevelis dans les couches de cendres et de scories, soit aux fragmens accidentellement enchâssés dans les roches ignées et enlevés par elles aux terrains qu'elles ont traversés. Mais en réalité toutes ces inductions sont fort bornées. Il reste enfin les caractères minéralogiques, mais ils ne peuvent guère servir que lorsqu'il s'agit de comparer les déjections successives d'un même volcan, car d'un volcan à l'autre ces caractères sont souvent intervertis totalement. Toutefois, comme nous l'avons déjà dit (voy. TERRAINS), on peut poser en principe général, en laissant toute latitude aux exceptions, que la densité des laves diminue en raison inverse de leur ancienneté. Et cette loi, qui, en la supposant plus applicable et moins continuellement contrariée, serait un si beau fondement pour la chronologie des volcans, s'explique par une théorie fort simple, puisque les liquides les moins denses se portant toujours à la surface de l'Océan igné, il doit nécessairement en jaillir des liquides de plus en plus denses à mesure que le refroidissement du globe force la masse souterraine à se pétrifier.

VOLTAIRE.

§ 1. *Jugement de De Maistre sur Voltaire.*

LE COMTE.

« Ah! je vous y attrape, mon cher chevalier, vous citez » Voltaire. Je ne suis pas assez sévère pour vous priver du » plaisir de rappeler en passant quelques mots heureux » tombés de cette plume étincelante; mais vous le citez » comme autorité, et cela n'est pas permis chez moi.

LE CHEVALIER.

» Oh! mon cher ami, vous êtes aussi trop rancunier en- » vers François-Marie Arouet. Cependant il n'existe plus: » comment peut-on conserver tant de rancune contre les » morts?

LE COMTE.

» Mais ses œuvres ne sont pas mortes; elles vivent, elles » nous tuent: il me semble que ma haine est suffisamment » justifiée.

LE CHEVALIER.

» A la bonne heure; mais, permettez-moi de vous le dire, » il ne faut pas que ce sentiment, quoique bien fondé dans » son principe, nous rende injuste envers un si beau génie, » et ferme nos yeux sur ce talent universel qu'on doit re- » garder comme une brillante propriété de la France.

LE COMTE.

» Beau génie tant qu'il vous plaira, monsieur le chevalier; » il n'en sera pas moins vrai qu'en louant Voltaire, il ne » faut le louer qu'avec une certaine retenue, j'ai presque » dit à contre-cœur. L'admiration effrénée dont trop de » gens l'entourent est le signe infaillible d'une âme cor- » rompue. Qu'on ne se fasse point illusion: si quelqu'un, » en parcourant sa bibliothèque, se sent attiré vers les œu- » vres de Ferney, Dieu ne l'aime pas. Souvent on s'est » moqué de l'autorité ecclésiastique, qui condamnait les li- » vres *in odium auctoris;* en vérité, rien n'était plus juste. » Refusez les honneurs du génie à celui qui abuse de ses » dons. Si cette loi était sévèrement observée, on verrait » bientôt disparaître les livres empoisonnés. Mais puisqu'il » ne dépend pas de nous de la promulguer, gardons-nous » au moins de donner dans l'excès bien plus répréhensible » qu'on ne le croit d'exalter sans mesure les écrivains cou- » pables et celui-là surtout. Il a prononcé contre lui-même, » sans s'en apercevoir, un arrêt terrible; car c'est lui qui » a dit:

» Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.

» Rien n'est plus vrai, et voilà pourquoi Voltaire, avec ses » cent volumes, ne fut jamais que *joli*. J'excepte la tra- » gédie, où la nature de l'ouvrage le forçait d'exprimer de » nobles sentimens étrangers à son caractère; et même en- » core, sur la scène, qui est son triomphe, il ne trompe » pas des yeux exercés. Dans ses meilleures pièces, il res- » semble à ses deux grands rivaux comme le plus habile » hypocrite ressemble à un saint. Je n'entends point d'ail- » leurs contester son mérite dramatique, je m'en tiens à ma » première observation: dès que Voltaire parle en son nom, » il n'est que joli; rien ne peut l'échauffer, pas même la » bataille de Fontenoi. Il est charmant, dit-on: je le dis » aussi, mais j'entends que ce mot soit une critique. Du reste, » je ne puis souffrir l'exagération qui le nomme *universel*. » Certes, je vois de belles exceptions à cette universalité. » Il est nul dans l'ode: et qui pourrait s'en étonner? L'im- » piété réfléchie avait tué chez lui la flamme divine de l'en- » thousiasme. Il est encore nul, et même jusqu'au ridicule, » dans le drame lyrique, son oreille ayant été absolument » fermée aux beautés harmoniques comme ses yeux l'étaient » à celles de l'art. Dans les genres qui paraissent les plus » analogues à son talent naturel, il se traîne: ainsi il est » médiocre, froid, et souvent (qui le croirait?) lourd et » grossier, dans la comédie; car le méchant n'est jamais co- » mique. Par la même raison, il n'a pas su faire une épi- » gramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant cou- » vrir moins de cent vers. S'il essaie la satire, il glisse » dans le libelle. Il est insupportable dans l'histoire, en » dépit de son art, de son élégance, et des grâces de son » style, aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui » manquent et qui sont la vie de l'histoire, la gravité, la » bonne foi, et la dignité. Quant à son poëme épique, je n'ai » pas droit d'en parler; car, pour juger un livre il faut l'a- » voir lu, et pour le lire il faut être éveillé. Une monotonie » assoupissante plane sur la plupart de ses écrits, qui n'ont » que deux sujets, la Bible et ses ennemis; il blasphème » ou il insulte. Sa plaisanterie si vantée est cependant » loin d'être irréprochable: le rire qu'elle excite n'est pas » légitime; c'est une grimace. N'avez-vous jamais remar- » qué que l'anathème divin fut écrit sur son visage? Après » tant d'années, il est temps encore d'en faire l'expérience. » Allez contempler sa figure au palais de l'Ermitage: je- » mais je ne la regarde sans me féliciter de ce qu'elle » ne nous a point été transmise par quelque ciseau héri- » tier des Grecs, qui aurait su peut-être y répandre un » certain beau idéal. Ici tout est naturel. Il y a autant de » vérité dans cette tête qu'il y en aurait dans un plâtre pris » sur le cadavre. Voyez ce front abject que la pudeur ne » colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouil- » lonner encore la luxure et la haine; cette bouche, — je » dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, — ce *rictus* » épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres » pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se dé- » tendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme. Ne me » parlez pas de cet homme, je ne puis en soutenir l'idée. Ah! » qu'il nous a fait de mal! Semblable à cet insecte, le fléau » des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des » plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, » ne cesse de piquer les deux racines de la société, les fem- » mes et les jeunes gens; il les imbibe de ses poisons, qu'il » transmet ainsi d'une génération à l'autre. C'est en vain » que, pour voiler d'inexprimables attentats, ses stupides » admirateurs nous assourdissent de tirades sonores où il a » parlé supérieurement des objets les plus vénérés. Ces » aveugles volontaires ne voient pas qu'ils achèvent ainsi la » condamnation de ce coupable écrivain. Si Fénelon, avec » la même plume qui peignit les joies de l'Elysée, avait » écrit le livre du Prince, il serait mille fois plus vil et plus » coupable que Machiavel. Le grand crime de Voltaire est » l'abus du talent et la prostitution réfléchie d'un génie créé » pour célébrer Dieu et la vertu. Il ne saurait alléguer, » comme tant d'autres, la jeunesse, l'inconsidération, l'en- » traînement des passions, et, pour terminer enfin, la triste » faiblesse de notre nature. Rien ne l'absout: sa corruption » est d'un genre qui n'appartient qu'à lui; elle s'enracine » dans les dernières fibres de son cœur, et se fortifie de tou- » tes les forces de son entendement. Toujours alliée au sa- » crilége, elle brave Dieu en perdant les hommes. Avec » une fureur qui n'a pas d'exemple, cet Iduméen blasphé- » mateur en vient à se déclarer l'ennemi personnel du » Sauveur des hommes; il ose, du fond de son néant, lui » donner un nom ridicule; et cette loi adorable que l'Homme- » Dieu apporta sur la terre, il l'appelle *l'infâme*. Abandonné » de Dieu qui punit en se retirant, il ne connaît plus de » frein. D'autres cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire » étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il » s'en abreuve; il livre son imagination à l'enthousiasme » de l'enfer, qui lui prête toutes ses forces pour le traîner » jusqu'aux limites du mal. Il invente des prodiges, des » monstres qui font pâlir. Paris le couronna, Sodome l'eût » banni. Profanateur effronté de la langue universelle et de » ses plus grands noms, le dernier des hommes après ceux » qui l'aimèrent! Comment vous peindrais-je ce qu'il me faut

» éprouver? Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il » a fait, ses inimitables talens ne m'inspirent plus qu'une » espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu en- » tre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui » faire élever une statue... par la main du bourreau.

LE CHEVALIER.

» *Citoyen, voyons votre poule.*

LE COMTE.

» Ah! vous me citez encore un de mes *amis* (1), mais je » vous répondrai comme lui : Voyez plutôt l'hiver sur ma » tête. Ces cheveux blancs vous déclarent assez que le » temps du fanatisme et même des simples exagérations a » passé pour moi. Il y a d'ailleurs une certaine colère ra- » tionnelle qui s'accorde fort bien avec la sagesse; l'Esprit- » Saint lui-même l'a déclarée formellement exempte de » péché : *Irascimini et nolite peccare.* (*Soirées de Saint-* » *Pétersbourg*, IVe entretien.) »

§ 2. *Fausseté de ce jugement.*

Ce jugement sur Voltaire aurait plus de poids, si De Maistre n'en avait pas porté d'analogues sur presque tous les hommes remarquables du dix-huitième siècle. La foudre, en frappant avenglément sur tous les sommets, nous montre bien qu'elle n'atteint pas l'impie par un privilége spécial, mais qu'elle obéit simplement à une loi de la nature.

De Maistre aussi obéissait à une sorte de prédestination fatale, lorsqu'il foudroyait ainsi Voltaire. N'était-il pas l'Hector de cet Ilion vaincu qui s'appela l'Eglise :

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Sa loi n'était-elle pas de combattre avenglément toute la postérité de Luther, et de livrer un dernier assaut contre les bataillons nombreux du Protestantisme et de la Philosophie, si nombreux en effet qu'ils couvrent le monde! Il n'a pas manqué à ce rôle, et ses anathèmes absolus sont tombés sur Rousseau, sur Diderot, sur D'Alembert, sur Locke, sur Condillac, comme sur Voltaire. S'il n'a pas fait de Bayle ou de Fontenelle, ou des autres précurseurs de la philosophie du dix-huitième siècle, quelques portraits bien noirs et marqués au coin de la même inspiration, c'est évidemment qu'il ne voulait pas étendre le champ de la discussion, en la reportant jusqu'au dix-septième siècle. Mais certes il avait contre ces hommes la même *rage sainte qui n'a pas de nom* dont il se confesse atteint à l'égard de Voltaire. Il y a plus : on voit partout dans ses écrits qu'il n'aime pas Descartes; et c'est par instinct seulement, et par un vague sentiment de leur grandeur, qu'il a respecté Leibnitz et s'est tu sur Spinoza. Mais il faut convenir que c'est principalement contre deux hommes qu'il se plaît à ramasser toutes ses forces. Fatigué de moissonner dans la foule obscure ou parmi les moindres héros, il s'arrête à ces deux-là, les prend corps à corps comme dans un combat singulier, et croit résumer en eux tout le camp ennemi. Ces deux hommes sont en effet les deux chefs de l'armée moderne, non qu'ils soient supérieurs à tous les autres par le génie, mais parce que certains avantages les ont rendus plus fameux, et les ont marqués aux yeux du vulgaire d'un sceau particulier. Ces deux hommes, si odieux à De Maistre, à cause même de leur influence, sont François Bacon et Voltaire.

Puisque j'ai employé la comparaison d'une bataille, je la suivrai jusqu'au bout. N'est-il pas vrai que, dans le poëme d'Homère, Agamemnon et Ménélas ne sont pas les héros les plus véritables, bien qu'ils soient les deux chefs de l'armée des Grecs? Ils commandent, ils règnent jusqu'à la fin; et pourtant Achille et Nestor, Ulysse et Ajax, l'emportent sur eux soit par le courage, soit par la science, soit par la sagesse que donnent les années? Il y a véritablement parmi les Hellènes vingt guerriers supérieurs au roi des rois et à son frère, infiniment plus justes qu'eux, plus sages, plus dévoués. Mais cela empêche-t-il que ceux-ci ne commandent; et même, quand des rixes s'élèvent, leur droit leur est-il jamais contesté? Outragé par Agamemnon, Achille lui reprochera sa lâcheté, sa luxure, son ivrognerie, son avidité, sa tyrannie, tous ses vices : mais il se retire dans sa tente, sachant que, pour la chute d'Ilion, Agamemnon commande aux Hellènes par la volonté des Dieux et celle du peuple.

Ainsi, pour la chute de cet autre Ilion qui fut l'Eglise, au-dessus de tous les assaillans la Providence, manifestée par la voix publique, par le sentiment légitime des masses, a porté sur le pavois deux hommes, François Bacon et Voltaire.

Est-ce que Galilée n'est pas un Achille plus impétueux, plus décisif dans la bataille, que le chancelier d'Angleterre? Est-ce que Keppler, Pascal, Newton, ne sont pas les grands découvreurs de cette science de la nature à la conquête de laquelle Bacon a l'air de conduire les bataillons modernes?

Est-ce que Jean-Jacques et Diderot ne sont pas, par l'enthousiasme, mille fois supérieurs à Voltaire?

Est-ce que, dans les stratagèmes de la guerre, Bayle n'a pas initié ce Voltaire, qui ne l'a pas dépassé?

Est-ce enfin que Spinoza, comme un habile ingénieur, n'avait pas préparé depuis long-temps en silence les machines qui devaient renverser Ilion? Mais le vulgaire ignorait les travaux de ce nouvel Ulysse.

Et si, au-dessus de toutes les discordes de la terre, par-delà toutes les formes, il est donné à un héros de s'approcher plus près des Dieux, de tirer des augures, de planer sur la destinée des hommes, de connaître l'équité et de découvrir l'avenir, n'est-ce pas à Leibnitz que cela fut donné? Ainsi Achille lui-même, le héros type, et Agamemnon, le roi des rois, s'inclinaient tous deux devant Calchas.

Oui, ce grand renversement de l'Eglise fut une autre Iliade; et, dans cette Iliade, Bacon et Voltaire ne sont les héros supérieurs que pour le vulgaire. Mais ils n'en sont pas moins les chefs réservés par le Destin, indiqués par la voix du peuple, reconnus de tous, et obéis jusqu'au jour où tombe Ilion, jour suivi d'anarchie, de déchiremens entre les vainqueurs, de guerres intestines, de discordes sans fin, de naufrages, de ruine.

Pourquoi donc ne pas s'élever au sens supérieur de ce grand poëme, le renversement de l'Eglise par la foule conjurée des hommes, qui, conduits par des héros divers, reconnaissent cependant une supériorité nominale et un titre officiel à un génie tel que Voltaire, à un génie tel que Bacon? Que nous importent, dirai-je à De Maistre, les reproches que vous adressez à ces deux hommes! Croyez-vous qu'ils ne leur aient pas été adressés avant vous? Agamemnon, dans Homère, est souillé de bien des vices; Ménélas n'a de courage que quand les Dieux lui en donnent. Manquent-ils de grandeur néanmoins; et qui pourrait remplir leur rôle? Personne parmi les Grecs n'ose y aspirer; et quand nous lisons Homère, nous sentons que ces hommes aussi sont des types. Ils sont à la limite de l'idéal et du réel; et voilà pourquoi ils répondent à la fois aux véritables héros et au peuple. Le peuple obéirait-il au fougueux Achille? Non; Achille est trop grand, trop intrépide pour le peuple. Mais Agamemnon sent quelquefois la peur, qu'Achille n'éprouve jamais. Achille, par trop de courage, par trop de franchise et de générosité, perdrait la cause des Grecs, et ferait triompher Ilion. Ulysse est trop savant, trop compliqué, trop mystérieux; il ne serait ni compris ni aimé. Nestor est l'homme d'un autre âge; et la sagesse de Calchas plane si haut, que le vulgaire ne trouve pas chez lui de passions qui répondent aux siennes. Il faut des chefs qui soient ce que les géomètres appellent un terme moyen, ou une moyenne proportionnelle, entre le vulgaire et les héros, entre le réel

(1) J.-J. Rousseau.

et l'idéal; qui soient compris du vulgaire par une sorte de ressemblance avec lui, et qui puissent pourtant converser et briller avec les héros; capables par conséquent de se faire adopter par les espèces différentes que la variété humaine comporte; capables de commander au peuple au nom des héros, et de commander aux héros au nom du peuple.

De pareils hommes sont très défectueux, ce qui ne les empêche pas d'être très grands.

Il n'est pas juste, n'est-ce pas, de demander à un homme d'être ce que la nature ne l'a pas fait, et de le condamner pour n'avoir pas eu les qualités d'un rôle que la Providence ne lui avait pas destiné. C'est cependant ce que vous faites, si vous condamnez Agamemnon parce qu'il ne ressemble pas à Achille, ou si vous demandez à Voltaire les qualités d'un prophète ou d'un Christ.

Comment la grandeur, et une grandeur très réelle, peut-elle s'accorder avec des taches et des imperfections nombreuses?

C'est là ce que De Maistre, aveuglé qu'il était par le combat, n'a point compris; et c'est ce qui l'a fait tomber dans l'injustice, dans la déclamation, dans la fausse peinture. Que m'importe que les pages que je viens de citer soient burinées avec une netteté et une vigueur inimitables! elles ne sont pas d'un juge, mais d'un accusateur qui ne sait pas la vérité. Je n'en veux pour preuve que cette phrase finale: « Suspendu, dit De Maistre, entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... » par la main du bourreau. » Cela est monstrueux. Ce n'est pas la conscience d'un juge qui parle ainsi; le juge décerne une statue, on livre le coupable au bourreau. L'accusateur peut seul, dans son ignorance inquiète, balancer entre une statue ou un bourreau, et accoupler ces deux idées.

Voici, en peu de mots, l'illusion sous l'empire de laquelle De Maistre a écrit, ou, si l'on veut, l'artifice dont De Maistre s'est servi pour donner des apparences de vérité à sa déclamation mensongère. De Maistre prend Voltaire abstraction faite de son temps, de son rôle, et de son genre de gloire. Servi en cela par la fausse admiration qui entoura long-temps Voltaire, il le prend pour tel que ses admirateurs le donnaient, c'est-à-dire pour une sorte de pontife de la vérité, pour un sage, pour un profond philosophe, pour le rival du Christ. Et cette fausse gloire le remplit d'indignation, et le voilà qui entre en fureur, qui brise l'idole comme un Polyeucte, et qui s'avoue lui-même attaqué d'*une espèce de rage sainte qui n'a pas de* nom.

Eh! sans doute, cette rage sainte se comprend en face de l'admiration insensée de ceux qui avaient pris l'*Antéchrist nécessaire* pour un Christ nouveau!

Voltaire lui-même peut servir à excuser la sainte rage de De Maistre. Car non seulement Voltaire n'avait rien compris à l'essence philosophique du Christianisme, mais, quand on lui demandait ce qu'on mettrait à la place, il était tellement aveuglé, et il avait tellement tourné à la destruction unique des formes oppressives du passé ce qu'il avait de religion véritable dans le cœur, qu'il s'écriait, étonné d'une pareille demande: « Je vous ai délivrés d'une » bête féroce qui vous dévorait, et vous demandez ce que » je mets à la place (*Examen important*)! » Et son biographe Condorcet, quand il analyse sa philosophie, n'y trouve pas non plus autre chose que d'avoir délivré l'esprit humain de la religion du passé, sans rien y substituer de solide et de dogmatique, et s'étonne aussi à son tour qu'on puisse demander *ce qui viendra à la place*. Les hommes ne comprennent jamais le besoin de la vie après eux et après leur œuvre!

Mais ôtez ce rôle faux et mensonger que les admirateurs de Voltaire lui firent vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci; et rétablissez le véritable rôle de Voltaire: la fureur de De Maistre n'a plus de base, sa colère n'est plus raisonnable, ses jugements sont en grande partie faux, et sa condamnation absolue manque de charité et de religion.

§ 3. *Vrai rôle et caractère de Voltaire.*

Le mode de formation de Voltaire au sein du dix-huitième siècle est facile à suivre. Ce n'est pas, comme Rousseau, par mille aventures, et à travers d'innombrables difficultés, qu'il arrive à entrer en possession de son génie, à connaître sa force, à entrevoir son but. S'il forma son siècle, ce qui est incontestable, il dut aussi beaucoup à ce siècle, par suite de ce que l'on appelle le hasard de la naissance. S'il précéda et initia cette phalange de penseurs révolutionnaires dont il se trouva plus tard le chef, on doit convenir aussi qu'aucun de ses émules n'avait reçu de la fortune plus d'avantages décisifs.

Avant de l'apprécier comme philosophe, il faut le regarder comme homme appartenant à son temps et à son pays. Comme tel, Voltaire représente évidemment la bourgeoisie, ou le tiers-état, arrivant à supplanter la noblesse, le clergé, la monarchie. Il fut imprégné de bonne heure de tout le ferment de liberté, d'ambition, et d'audace, qui était dans cette bourgeoisie, et qui, après lui et grâce à lui, se révéla au monde par la Révolution de 89. Alors on vit clairement que Voltaire représentait la bourgeoisie: l'Assemblée Constituante fut Voltairienne, mais la Convention fut disciple de Rousseau.

Qu'on veuille bien considérer, en effet, que le développement de Voltaire n'est pas une anomalie dans son siècle. J'entends que toute la bourgeoisie grandissait alors dans les mêmes idées, déjà long-temps préparées, et marchait instinctivement au même but. Voltaire naquit dans le sein de cette bourgeoisie, et marcha avec elle, en lui faisant, il est vrai, hâter vigoureusement le pas. Certes, ce fut un avantage pour lui que de naître en plein flot de cette bourgeoisie ascendante. L'éducation, la fortune, tout le favorisa.

Tandis que Montesquieu naît en province dans la petite noblesse, et est retenu toute sa vie par des préjugés de robe; que Diderot, élevé également loin de Paris, n'y trouve qu'une existence précaire, et, pressé d'argent, n'a jamais la libre disposition de lui-même; que D'Alembert a à lutter contre l'abandon de sa naissance; que Rousseau, enfin, vient se mêler de bien loin au mouvement des idées, comme une avalanche égarée des Alpes; Voltaire, lui, naît riche, en pleine bourgeoisie, et tout s'empresse à préparer sa destinée. Les jésuites les plus façonnés l'élèvent avec les enfants des grands seigneurs, et il respire en même temps l'esprit de l'indépendance épicurienne sous l'aile des disciples de Chapelle et de Chaulieu. Long-temps avant que la société du Temple le reçût, l'abbé de Chateauneuf, son parrain, et Ninon, qui lui fit un legs, avaient été, pour ainsi dire, les fées qui dotèrent son berceau.

Il assista à la fin de la monarchie de Louis XIV, et il avait vingt ans quand vint la Régence. Il vit de près les orgies des princes, de la noblesse, et du clergé, orgies d'où ne se relevèrent plus ni la monarchie, ni le clergé, ni la noblesse, et où la Révolution vint les saisir. Il commença, comme un jeune homme, à se laisser prendre aux séductions de cette époque de licence. Pourquoi la bourgeoisie riche et la noblesse n'auraient-elles pas fraye ensemble? l'esprit ne pouvait-il aller de pair avec la naissance? Mais une injure qu'il reçut d'un grand seigneur vint le réveiller, l'arracher à cette mollesse, et lui dessiner plus nettement sa carrière. Jusque là la gloire poétique avait été le but de toute son ambition. Il avait aspiré un peu confusément à s'emparer de tous les genres; il voulait à la fois être poëte tragique après Corneille et Racine, et poëte épicurien après Chaulieu. Il avait aussi travaillé à donner à la France une épopée, après les vingt épopées oubliées qu'avait pro-

duites le siècle précédent. Mais le sens de sa poésie n'était pas encore net et bien décidé pour lui-même. Il avait, il est vrai, mêlé des idées nouvelles de tolérance et de liberté religieuse au fonds poétique qu'il avait reçu de ses maîtres; mais le caractère de son œuvre restait vague et indécis. Il marchait, comme penseur et comme poëte, à la suite du dix-septième siècle, bien que quelques traits hardis décelassent son avenir. L'injure qu'il reçut en ce jour, et les suites qu'elle amena, lui dessillèrent les yeux, et le dix-huitième siècle commença pour lui. Son biographe Condorcet a bien remarqué l'influence que cet événement eut sur sa vie:

« La *Henriade*, dit-il, *Œdipe*, et *Mariamne*, avaient » placé Voltaire bien au-dessus de ses contemporains, et » semblaient lui assurer une carrière brillante, lorsqu'un » événement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par » des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné » un homme de la cour, qui s'en vengea en le faisant in- » sulter par ses gens sans compromettre sa sûreté person- » nelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sulli, où il dînait, » qu'il reçut cet outrage, dont le duc de Sulli ne daigna té- » moigner aucun ressentiment, persuadé sans doute que » les descendans des Francs ont conservé droit de vie et de » mort sur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes; le » parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres » outrages, lorsqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ses » subalternes, crut ne rien devoir à un simple citoyen qui » n'était que le premier homme de lettres de la nation, et » garda le silence. Voltaire voulut prendre les moyens » de venger l'honneur outragé, moyens autorisés par les » mœurs des nations modernes, et proscrits par leurs lois: » la Bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris, » furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal » de Fleuri n'eut pas même la petite politique de donner à » l'aggresseur la plus légère marque de mécontentement. » Ainsi, lorsque les lois abandonnaient les citoyens, le pou- » voir arbitraire les punissait de chercher une vengeance » que ce silence rendait légitime, et que les principes de » l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons » croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus » respectée, que les lois ne seraient plus muettes devant le » ridicule préjugé de la naissance, et que, dans une que- » relle entre deux citoyens, ce ne serait pas à l'offensé que » le ministère enlèverait sa liberté et sa patrie. Voltaire fit » encore à Paris un voyage secret et inutile; il vit trop » qu'un adversaire qui disposait à son gré de l'autorité mi- » nistérielle et du pouvoir judiciaire, pourrait également » l'éviter et le perdre. Il s'ensevelit dans la retraite, et dé- » daigna de s'occuper plus long-temps de sa vengeance; ou » plutôt il ne voulut se venger qu'en accablant son ennemi » du poids de sa gloire, en le forçant d'entendre répéter, » au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait » voulu avilir. L'Angleterre fut son asile. Newton n'était » plus, mais son esprit régnait sur ses compatriotes, qu'il » avait instruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude » de la nature, que l'expérience et le calcul. Locke, dont » la mort était encore récente, avait donné le premier une » théorie de l'âme humaine fondée sur l'expérience, et » montré la route qu'il faut suivre en métaphysique pour » ne point s'égarer. La philosophie de Shaftesbury, com- » mentée par Bolingbroke, embellie par les vers de Pope, » avait fait naître en Angleterre un Déisme qui annonçait » une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les » âmes élevées, sans offenser la raison. »

Un *Déisme*, voilà donc, vérité ou erreur, l'idée capitale que l'Angleterre donna alors à Voltaire; voilà l'illumination qu'il reçut tout-à-coup dans son exil. « *La philosophie de* » *Shaftesbury, commentée par Bolingbroke, embellie* » *par les vers de Pope, avait fait naître en Angleterre* » *un Déisme qui annonçait une morale fondée sur des* » *motifs faits pour émouvoir les âmes élevées, sans offen-* » *ser la raison.* » Cette phrase de Condorcet mérite d'être bien remarquée; il n'y a pas un mot qui ne soit important pour l'explication que nous donnerons tout-à-l'heure du rôle providentiel de Voltaire. Arrêtons-nous donc un instant sur ce Déisme *anglais* qu'adopta trop facilement Voltaire, et qui cependant, tout imparfait qu'il fût, a été la source de toute sa grandeur.

§ 4. *Suite. — Du Déisme adopté par Voltaire.*

Le Déisme *épicurien* de Shaftesbury et de Bolingbroke n'est qu'une défiguration de l'Optimisme idéaliste de Leibnitz. Par leur inclination naturelle, ces penseurs, disciples de Locke, allaient au pur sensualisme et au rejet de toute théologie et de toute métaphysique; ils rencontrèrent sur leur chemin les idées de Leibnitz, et ils s'en servirent, mais pour substituer purement et simplement le *règne de la Nature* à l'*Idéal* des théologiens, tandis que, dans la pensée de Leibnitz, l'Idéal était conservé et seulement harmonisé avec la Nature.

Les *Characteristiks* d'Ashley Cooper comte de Shaftesbury, ami de Locke, parurent à Londres en 1711, presque en même temps que la *Théodicée* de Leibnitz, qui fut imprimée à Amsterdam en 1710. Mais depuis quinze ans les idées réunies en corps dans la *Théodicée* avaient circulé en Europe par divers mémoires de Leibnitz insérés dans les journaux savans de l'époque, et par sa controverse avec Bayle. Leibnitz (*Jugement sur les Œuvres de milord Shaftesbury*) a remarqué lui-même, avec une très fine ironie, les emprunts que Shaftesbury, et par lui l'École de Locke, lui avaient faits. Après avoir dit ce qu'il pense de divers ouvrages contenus dans ce recueil: « Je croyais, continue-t-il, » avoir pénétré bien avant dans les sentimens de notre il- » lustre auteur, jusqu'à ce qu'était arrivé au traité intitulé » injustement *Rapsodie*, je m'aperçus alors que je n'avais été » que dans l'antichambre; et je fus tout surpris de me trou- » ver dans le cabinet ou, pour dire quelque chose de plus » convenable, dans le *Sacrarium* de la plus sublime philo- » sophie. Le tour du discours, le dialogue, le Platonisme » nouveau, la manière d'argumenter par interrogations, » mais surtout la grandeur et la beauté des idées, l'enthou- » siasme lumineux, la Divinité apostrophiée, me ravissaient » et me mettaient en extase. Enfin je revins à moi-même à » la fin du livre, et j'ai eu depuis le loisir de faire des ré- » flexions. J'y ai trouvé d'abord presque toute ma *Théodicée* » (mais plus agréablement tournée) avant qu'elle eût vu le » jour. L'univers tout d'une pièce, sa beauté, son harmonie » universelle, l'évanouissement du mal réel, principalement » par rapport au tout; l'unité des véritables substances; la » grande unité de la Suprême Substance, dont toutes les » autres ne sont que des émanations et des imitations, y sont » mis dans le plus beau jour du monde. Il ne manque pres- » que que mon harmonie préétablie, mon banuissement de » la mort, et ma réduction de la matière ou de la multitude » (multiplicité) aux unités ou aux substances simples. Je » n'avais cru trouver qu'une philosophie semblable à celle » de M. Locke; mais j'ai été mené au-delà de Platon et » de Descartes. Si j'avais vu cet ouvrage avant la publication » de ma *Théodicée*, j'eu aurais profité comme il faut, et j'en » aurais emprunté de grands passages. Je ne trouve à redire » qu'au titre, qui promet si peu; et je suis seulement fâché » que le livre ne remplisse pas tout un volume. »

Quant à Bolingbroke, le vrai formulateur du Déisme épicurien du dix-huitième siècle, ce ne fut que vingt ans après la publication de la *Théodicée*, qu'il mit à l'œuvre la muse de Pope et, on peut le dire aussi, la muse de Voltaire, pour chanter l'Optimisme. Il est infiniment remarquable que le même rapport qui existe dans l'antiquité entre Démocrite et Épicure s'est reproduit, au dix-huitième siècle, entre

Leibnitz et Bolingbroke, pris pour le chef de l'Epicuréisme moderne. Démocrite enseignait la doctrine de l'émanation comme théorie générale de l'univers, et en déduisait en éthique un certain optimisme. Epicure, ainsi que je l'ai montré ailleurs dans ce Dictionnaire (voy. DÉMOCRITE), retrancha tout ce qu'il y avait *de l'infini* dans la doctrine de son maître, et il en fit ainsi en physique la doctrine matérialiste des atomes et en morale le système anti-idéaliste auquel on a donné son nom. La même chose arriva au dix-huitième siècle. Leibnitz avait enseigné la doctrine de l'émanation, agrandie, perfectionnée, et transformée par l'idée d'un progrès continuel du monde et des créatures; il en avait déduit un Optimisme religieux et idéaliste. Bolingbroke supprima tout ce qu'il y avait *de l'infini* dans la doctrine de Leibnitz; et de la sortit le Déisme épicurien, ou plutôt l'Epicuréisme matérialiste du dix-huitième siècle, suivi bientôt de l'athéisme.

Ce point de l'histoire de la philosophie est assurément de la plus haute importance, bien qu'il n'ait pas, que je sache, été remarqué jusqu'ici. Je dirai plus; là et là seulement est la vraie clef de l'entente du dix-huitième siècle, comme je me réserve de le montrer à l'article de LEIBNITZ (1).

Mais, puisqu'il faut ici nous borner à ce qui regarde Voltaire, qui ne voit, par cette seule énonciation de faits incontestables, la descendance et la filiation de ce qu'on appelle encore *sa philosophie?* Qui ne voit d'où vint sa force et d'où vint sa faiblesse? Il embrassa de confiance le *Déisme*, volé, si j'ose me servir de ce mot, à Leibnitz par Shaftesbury et Bolingbroke, mais altéré par eux et *désidéalisé*, qu'on me pardonne encore cette expression. Il devint donc à la fois, et du même coup, fort et faible. Car, rien n'était plus beau, plus divin, que la philosophie véritable dont les amis et disciples de Locke avaient fait un système à leur usage; mais rien aussi n'était plus défectueux que ce dernier système.

Encore une fois, j'aurais du bonheur à exposer, avec le développement qu'il mérite, ce point de l'histoire philosophique du dix-huitième siècle. Mais puisque cela m'est interdit, je me borne à prendre les conclusions suivantes:

Le Déisme qu'il faut appeler *épicurien* à cause de son vrai caractère, ou *anglais* si l'on regarde à son origine, n'est pas la vraie philosophie, même par rapport au dix-huitième siècle; mais il se trouve avoir hanté, si je puis parler ainsi, la vraie philosophie. De là sa force relative et aussi sa faiblesse.

La religion ou la philosophie est toujours progressive, bien que son essence, répondant à l'essence infinie, soit toujours permanente. L'essence de la philosophie, après avoir reposé dans les tabernacles du Christianisme, et avoir été long-temps exposée aux regards du vulgaire sous l'enveloppe de l'idolâtrie et de la superstition, dut nécessairement arriver, après le moyen-âge et l'ère protestante, à un certain degré de sublimation, si je puis ainsi parler, comme un or précieux que le feu de plusieurs creusets a purifié.

Cela arriva en effet, et le philosophe en qui s'incarna le plus de vérité absolue à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle est Leibnitz.

En appelant Déisme la vraie philosophie ou la vraie religion, le Déisme de Shaftesbury, de Bolingbroke, de Pope, et de Voltaire, n'est qu'une *hérésie* du vrai Déisme.

Qu'aucun catholique, aucun protestant à quelque secte qu'il appartienne, aucun partisan des vieilles théologies, ne vienne donc plus nous objecter la faiblesse et l'impuissance du Déisme de Voltaire, pour nous ramener à l'idolâtrie.

Que, de même, les partisans de l'athéisme n'argumentent pas non plus de la faiblesse relative de ce Déisme de Voltaire, pour en conclure l'athéisme.

Et enfin, que les sceptiques ne s'imaginent pas que le scepticisme est quelque chose par lui-même, comme si le néant pouvait être par lui-même une force; qu'ils n'argumentent pas du scepticisme de Voltaire, pour continuer le scepticisme. Mais qu'ils sachent que le scepticisme de Voltaire, victorieux contre les erreurs du passé, empruntait indirectement sa force à une philosophie dogmatique et nullement sceptique.

Cela posé, nous pouvons continuer de jeter un coup d'œil sur la vie de Voltaire.

§ 5. *Suite.*

Certes, le fonds où tomba cette semence du *Déisme épicurien* était bien préparé à la recevoir et à la faire fructifier; mais il n'en est pas moins vrai que la semence vint d'ailleurs, que ce fut en écoutant Bolingbroke, en lisant les vers commandés pour ainsi dire à Pope par ce lord Bolingbroke (1), en s'instruisant de la psychologie de Locke, en voyant les grandes découvertes que la physique expérimentale faisait alors chez les Anglais, que Voltaire se révéla à lui-même, se rendit compte de ses instincts, si l'on peut appliquer ce mot à l'intelligence, et vit tout le parti qu'il pouvait tirer de ses facultés. Condorcet a parfaitement exprimé cette crise importante dans le développement de son héros: « Dès » ce moment, dit-il, Voltaire se sentit appelé à détruire les » préjugés de toute espèce dont son pays était l'esclave. Il » sentit la possibilité d'y réussir par un mélange heureux » d'audace et de souplesse, en sachant tantôt céder aux » temps, tantôt en profiter ou les faire naître; en se ser- » vant tour à tour, avec adresse, du raisonnement, de la » plaisanterie, du charme des vers, ou des effets du théâ- » tre; en rendant enfin la raison assez simple pour devenir » populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, » assez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se » rendre, par les seules forces de son génie, le bienfaiteur » de tout un peuple, en l'arrachant à ses erreurs, enflamma » l'âme de Voltaire, échauffa son courage. Il jura d'y con- » sacrer sa vie, et il a tenu parole. »

Condorcet n'exagère rien; il suffit de jeter les yeux sur la liste chronologique des œuvres de Voltaire, pour voir qu'il eut alors une phase de véritable enthousiasme. Non seulement il reçut de ce monde nouveau où il venait de pénétrer une puissante fécondation, mais il crut avoir trouvé *la vérité* chez ses maîtres. Il crut au Déisme; il crut à Bolingbroke, dont il a écrit: « Celui qui a fourni à Pope » tous les principes de son *Essai sur l'homme* est sans doute » le plus grand maître de sagesse et de mœurs qui ait ja- » mais été (2). » Il crut sincèrement à la supériorité non seulement de Newton sur Descartes, mais de Locke sur tous les métaphysiciens passés, présens, et à venir; il crut que les découvertes de Newton et la philosophie de Locke ne faisaient qu'un; et, trouvant en même temps Newton et Locke en Angleterre, il voulut les faire pénétrer ensemble et indivisiblement en France. Frappé un peu confusément et coup sur coup de ce qu'il rencontrait chez

(1) Cet article sur Leibnitz qui, suivant l'ordre alphabétique, aurait dû précéder l'article sur Voltaire, ne peut paraître que plus tard, à cause du mode de publication de l'*Encyclopédie*.

(1) Pope n'écrivit, il est vrai, son *Essai sur l'homme* qu'en 1731, un an ou deux après que Voltaire avait quitté l'Angleterre; Condorcet, dans le passage cité plus haut (p. 732, col. 1), se trompe en supposant cette œuvre antérieure. Mais Pope ne fut que le metteur en œuvre des idées de Bolingbroke. Or, de 1726 à 1728, époque du son séjour en Angleterre, Voltaire fréquenta beaucoup lord Bolingbroke, l'inspirateur de Pope, et Pope lui-même. Les *Discours en vers sur l'homme*, de Voltaire, ne furent écrits qu'en 1734 et en 1737.

(2) Plus tard, dans sa vieillesse, Voltaire se montra un peu plus éclairé sur les vraies origines de cette philosophie devenue la sienne. Dans son article Pope du *Dictionnaire philosophique*, il reconnaît indirectement l'emprunt fait à Leibnitz: « L'*Essai sur*

nos voisins, il se composa ainsi une sorte de *croyance*, dans laquelle les découvertes des physiciens représentés pour lui par Newton, le sensualisme psychologique de Locke, et le Déisme de Bolingbroke, se tenaient comme des chaînons d'une même chaîne. De cette doctrine devait découler, comme dit Condorcet, *une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les âmes élevées, sans offenser la raison.* Vulgariser Newton, Locke, et Bolingbroke, et pousser le monde à l'application, à l'éthique nouvelle, tel fut le rôle qu'embrassa activement et ingénûment Voltaire. Plus tard, lorsque, dans leur retraite à Cirey, madame Du Châtelet lui montrait Leibnitz à comprendre, il n'était plus temps, son esprit était plein, et il a écrit et répété toute sa vie : « Doit-on s'embarrasser de ce que » Leibnitz a pensé! »

Ce fut comme le contact électrique de deux nuages, que ce contact de l'Angleterre et de la France. La communication se fit par Bolingbroke, qui avait vécu dix ans en France, et par Voltaire et Montesquieu, qui, presqu'en même temps, passèrent deux années en Angleterre. Montesquieu, plus restreint et plus spécial, ne tira de la comparaison que des vues sur le gouvernement. Voltaire compara tout, et s'inspira de tout. Il suffit, je le répète, de la date de ses ouvrages pour juger que sa vraie formation, et ce qu'on pourrait appeler sa virilité, répondent à ce séjour en Angleterre. Il a écrit en ce pays ses *Lettres philosophiques*, refondues ensuite dans son *Dictionnaire*, et où se trouve le germe arrêté et désormais à peu près invariable de tout ce qu'il a pu dire plus tard de narratif et de dogmatique sur les sciences et le philosophie. Mais en même temps ses facultés morales et poétiques s'exaltaient au niveau de cet élan de son intelligence, et, se trouvant ainsi soutenu par une foi véritable et d'un ordre réellement élevé, il a fait alors ses meilleurs drames, ceux où il y a le plus de vie, de sentiment, et les plus originaux relativement à l'école française : *Brutus*, *la Mort de César*, et *Zaïre*. Ce n'est pas seulement pour *Zaïre* que l'auteur d'*Othello* fut nécessaire : pour que l'école française pût produire *Brutus* et *la Mort de César*, il a fallu l'aide de Shakspeare, et le spectacle de cette Angleterre où Montesquieu disait qu'il fallait aller penser, parce qu'on ne pouvait que vivre en France. L'école française n'avait jamais conçu l'antiquité avec autant de simplicité, de force, et de naturel, que Voltaire le fit dans ces deux drames. On sent le coup, sur l'âme du poète, des drames historiques de Shakspeare. On sent aussi l'effet de la constitution anglaise en contraste avec l'arbitraire monarchique de la France. Montesquieu, frappé de ce contraste, nous amena au gouvernement pondéré et constitutionnel; Voltaire en tira des accents républicains, qui échauffèrent les âmes et les conduisirent plus loin dans la pratique que Voltaire ne le concevait lui-même.

Je le répète, voilà le plus beau moment de la vie de Voltaire, le moment où il eut le plus ces vertus qu'avec raison le Christianisme appelait la vie, savoir la foi, l'espérance, et la charité. L'avenir, cet avenir qui devait être le dix-huitième siècle, lui apparaissait alors comme un nouveau monde, un monde de lumière et de paix. C'est qu'il croyait sincèrement aux pilotes qu'il s'était choisis, à Newton, à Locke, à Bolingbroke.

« *l'Homme* de Pope me paraît le plus beau poème didactique, le » plus utile, le plus sublime qu'on ait jamais fait dans aucune » langue. Il est vrai que le fond s'en trouve tout entier dans les » *Caractéristiques* du lord Shaftesbury; et je ne sais pourquoi » M. Pope en fait uniquement honneur à M. de Bolingbroke, sans » dire un mot du célèbre Shaftesbury, élève de Locke. Comme » tout ce qui tient à la métaphysique a été pensé de tous les temps » et chez tous les peuples qui cultivent leur esprit, ce système » tient beaucoup à celui de Leibnitz. » Ce *système* n'était qu'une défiguration de celui de Leibnitz; mais la faiblesse de Voltaire dans les hautes questions de la philosophie se trahit ici à chaque mot.

Voltaire n'embrassa qu'un mirage de la vérité. Ce *Déisme*, qui faisait sa force en ce moment, n'était pas la vérité, mais un reflet décoloré de la vérité. Mais il n'en est pas moins certain qu'il crut embrasser la vérité.

Le reste de sa vie se passa à voir qu'il n'avait pas embrassé la vérité, mais seulement des portions éparses de vérité. Il devint donc sceptique, en même temps qu'il resta ostensiblement attaché à ce Déisme dont il avait arboré avec tant de foi l'étendard dans sa jeunesse, et pour lequel, dans sa vieillesse, il retrouve encore quelque chaleur. Aussi, aujourd'hui que nous pouvons embrasser son œuvre tout entière, il nous produit deux effets différens. D'un côté, il nous paraît bien, comme on le dit, l'apôtre du Déisme, non pas le père, ainsi qu'on le répète à tort, mais le vulgarisateur, l'apôtre de ce système : et cependant son Déisme même ne nous paraît pas sérieux; nous ne croyons pas à ce Déisme, et nous ne croyons pas qu'il y crût; nous le sentons sceptique. C'est qu'il ne fut croyant que pendant quelques années; la foi ne se soutint pas, et lui manqua plus tard. Mais il ne put jamais, et avec raison, revenir aux erreurs du passé, aux idolâtries décrépites de la religion du moyen-âge. Il se fit donc destructeur, destructeur acharné de toutes ces idolâtries; et, avec la seule portion de vérité qu'il avait, il fut vainqueur. Qu'on ne dise donc pas que c'est sans religion, le cœur dénué de foi, l'intelligence dans les ténèbres, que Voltaire a pu accomplir sa grande œuvre de renversement. Mais que les partisans des vieilles idolâtries sachent qu'il y a tant de force dans le soleil de vérité, tant d'efficacité dans la religion qui déjà nous éclaire et dont l'avenir verra le développement, qu'il a suffi à Voltaire d'en avoir, par le *Déisme*, un pressentiment fugitif, pour devenir un Hercule dont le bras a foudroyé leurs chimères.

Jean-Jacques Rousseau écrivait à Voltaire en 1745 : « Il y a *quinze ans* que je travaille pour me rendre digne » de vos regards. » Ces quinze ans en arrière de 1745 nous reportent précisément à cette époque de 1730, où Voltaire, revenu d'Angleterre après deux ans d'exil, donnait au monde *Brutus*, *la Mort de César*, *Zaïre*, et les *Lettres philosophiques*. Voltaire avait trente-six ans en 1730, Rousseau en avait dix-huit. Voilà les deux générations. Ainsi il est vrai de dire que si Voltaire a agi sur Rousseau comme un amant, ce fut précisément au moment où son génie était le plus vrai, le plus pur, le plus élevé, le plus divin. Cette considération est consolante, et elle est solide : rien n'arrive au hasard dans le monde des intelligences. Voltaire, à partir de cette époque mémorable de 1730, ne grandit plus, ne s'éleva jamais plus haut; seulement il plana long-temps, s'obscurcit, se voila, et puis descendit lentement en jetant encore une vive lumière, comme l'astre du jour à son couchant. Mais si, trente ans plus tard, vers 1760, il eut de nouveau dans sa vieillesse un moment de grande fermentation, cette fois il le dut à l'émulation un peu jalouse que lui donna Rousseau devenu homme, ce Rousseau qu'il avait éveillé lui-même par ses écrits et par les rayons de sa gloire, lorsque le fils de l'horloger, le philosophe plus sérieux, plus profond, et réservé aussi à un plus grand martyre, vivait obscurément dans un vallon des Alpes, aux Charmettes, loquet et soupirant après sa douloureuse destinée jusque dans les bras de madame de Warens.

Je sais bien qu'à cette même époque de 1730, où je viens de dire que l'inspiration de Voltaire était si élevée et si pure, il commençait le poème qui sans doute a fait écrire à De Maistre cette phrase sanglante : « Paris le couronna, Sodome l'eût banni. » Le désir de montrer l'étendue et la variété de son talent poétique; l'émulation de Pope, qui traitait tour à tour des sujets sérieux et burlesques, et qui avait fait une épopée sur une boucle de cheveux; sans doute aussi un certain goût de vengeance contre ces *Francs*,

comme dit Condorcet, qui avaient si mal payé l'auteur de *la Henriade;* enfin le besoin de trouver une forme pour toute l'ironie philosophique et révolutionnaire que le spectacle du monde lui inspirait, lui firent entreprendre ce poëme. On ne peut savoir ce qu'il en eût fait, s'il l'eût achevé à cette époque. Mais, sauf quelques fragmens écrits alors, ce coupable ouvrage appartient à une autre phase de sa vie, phase d'abaissement et de décadence; il ne lui laissa voir le jour que trente ans plus tard. D'ailleurs il faut bien comprendre ce mélange, cet alliage que je dis avoir été dans Voltaire : d'un côté, une foi vraie, élevée, sublime, la foi à la science, la foi à cette religion incomplète qu'il appelait Déisme, le sentiment de la perfectibilité humaine, l'amour de l'humanité; et, de l'autre, un scepticisme absolu, le dédain le plus prononcé pour toutes les traditions, le sentiment d'une impuissance radicale pour arriver à la certitude et à la vérité, le mépris des hommes, le mépris de lui-même. Voltaire ressemble à ces phares qui, dans leur mouvement circulaire, présentent tour à tour une face lumineuse et une face obscure. C'est qu'il était trop près et trop loin de la vérité. La vérité! la possédons-nous nous-mêmes aujourd'hui assez pleinement pour n'être plus aux prises avec la dualité qui combattait dans son âme?

En 1750, je le répète, la lumière, chez lui, l'emportait sur les ténèbres; la religion ou Déisme était plus forte que le scepticisme. Mais, avec les seules forces qu'il avait, il était de son temps; et ce temps était une dissolution, une dissolution nécessaire. Toutes les croyances tombaient, et la société croulait déjà en poussière. Papes et rois, nobles et prêtres, tous se précipitaient dans l'orgie, jetaient leurs couronnes dans la boue, et brisaient comme des hochets ridicules les tiares, les sceptres, et les bâtons de commandement, que les peuples étaient habitués à respecter dans leurs mains. La monarchie de Louis XIV est déjà bien corrompue, et son despotisme étroit est bien près de l'anarchie qui suivit; mais après Louis XIV y a-t-il eu un roi? est-ce que Louis XV est un roi? Y a-t-il eu un ministre, un homme d'état? est-ce qu'à l'exception de Turgot, qui vint trop tard, les misérables courtisans ou les courtisanes qui gouvernèrent les affaires de la France furent des hommes d'état? Il n'y a dans tout la gouvernement de la nation qu'une horrible décadence, un chaos, un néant, pendant tout le dix-huitième siècle.

En comparaison des hommes de son temps, de quoi donc accuse-t-on Voltaire? L'accusera-t-on de l'immoralité qui régnait avant lui? Est-ce lui, par hasard, qui a produit la régence? Est-ce lui qui a produit la cour de Louis XV? De quel prince, de quel roi, de quel ministre de ce temps a-t-il été le corrupteur? Il a eu de l'influence sur les souverains du Nord, sur Frédéric, sur Catherine : mais lisez l'histoire, et vous verrez si c'est lui qui les a corrompus. Une horrible barbarie, source d'épouvantables crimes, régnait alors dans ces cours du Nord, de même qu'une corruption raffinée régnait en France.

Voltaire, supérieur par ses aspirations à tout ce grand troupeau vulgaire, papes, rois, princes, ministres, nobles, et prêtres, qui s'agitait autour de lui, n'avait pourtant pas, dans cette vague religion qu'il nommait, d'après ses maîtres, Déisme, une base assez solide pour n'être pas lui-même ébranlé; et souvent la nuée lumineuse disparaissait à ses yeux. Alors il n'était plus qu'un destructeur. Est-ce complétement sa faute? et ne remplissait-il pas, avec la mesure de vérité qu'il possédait, un rôle nécessaire, un rôle utile? La vieille religion n'était plus qu'un nuage fétide sur un étang bourbeux : il fallait bien que la foudre éclatât dans ce nuage pour le dissiper et renouveler l'atmosphère.

Et afin que l'œuvre nécessaire s'accomplît, il ne manquait pas de persécuteurs acharnés après Voltaire pour aiguillonner son courage, pour l'enflammer de colère, et produire sur lui cet enivrement et cette fureur aveugle que les tauréadors, quand ils veulent faire combattre leur ennemi, excitent à plaisir. Jeune, le régent l'avait fait mettre injustement à la Bastille; plus tard, le chevalier de Rohan l'avait fait battre par ses gens, et le cardinal de Fleury l'avait exilé ou forcé à s'exiler pour avoir voulu venger son injure. Revenu d'Angleterre, ce furent de nouvelles persécutions : les prêtres l'accusaient d'athéisme; on lui refusait, sous ce prétexte, l'entrée à l'Académie; on ne voulut pas permettre d'imprimer *la Mort de César;* on lui fit un crime des sentimens républicains répandus dans son œuvre; l'élégie sur mademoiselle Le Couvreur, où il s'indignait que cette tragédienne eût été privée de la sépulture, fut le sujet d'une persécution sérieuse; on le menaçait à tout instant de lettres de cachet; on supprimait par arrêt du conseil, à la demande du clergé, ses *Lettres philosophiques;* le parlement brûlait le livre, et le garde des sceaux exilait l'auteur. Ce fut dans le cours de ces persécutions que le lieutenant de police Hérault dit un jour à Voltaire : « Quoi que vous fassiez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion » chrétienne. — C'est ce que nous verrons, » répondit-il.

Nous avons des *Mémoires* écrits par Voltaire lui-même sur sa vie pendant les treize années qui suivirent, c'est-à-dire de 1755 jusque vers 1760. Ces *Mémoires* commencent à l'époque de sa retraite à Cirey. Cette retraite, et la liaison de Voltaire avec madame Du Châtelet, pendant seize ans, jusqu'à la mort de cette dame, forment une nouvelle période assez distincte dans la vie de Voltaire.

Il est évident qu'il voulut alors approfondir ce qu'il avait entrevu seulement pendant son voyage en Angleterre. Il essaya de pénétrer au fond de ce sanctuaire du Déisme qui lui avait paru un temple si auguste et si saint. L'inspiration qui le poussa à étudier la métaphysique, la physique, la chimie, la géométrie, fut sans doute très louable, et elle a produit de grands fruits. Car s'il ne devint pas ce que la nature ne l'avait pas fait, ni un profond philosophe, ni un grand géomètre, ni un habile physicien, il fut du moins le vulgarisateur de toutes les connaissances; il les infiltra au vulgaire, et contribua ainsi pour une très large part à fonder cette nation instruite, éclairée, et d'une curiosité universelle, qui fut la France de la fin du dix-huitième siècle. Mais qu'arriva-t-il? Il rencontra bientôt la borne de son génie. Il s'appliqua, il est vrai, avec goût à toutes les sciences; mais il ne lui était pas donné de s'enthousiasmer sérieusement et profondément pour aucune.

Vanini, à qui ses juges reprochaient de ne pas croire en Dieu, ramassa un fétu de paille, et dit : « Je n'ai besoin » que de ce fétu pour me prouver l'existence de l'Être uni» versel et m'élever jusqu'à lui. » Les génies doués d'enthousiasme et de profondeur s'élèvent ainsi avec tout; ils voient d'insondables merveilles dans la moindre œuvre du Très-Haut, et toute science, leur révélant l'infini, attire leur contemplation. Mais Voltaire n'était pas de cette nature; et ni son idole Newton, ni son autre idole Locke, ni Leibnitz qu'il ne comprit pas, ne purent faire pénétrer en lui ce sentiment de l'infini qui fixe la pensée sur une science particulière, et nous fait remonter à l'Unité à propos des moindres détails. Il étudia ses maîtres en écolier; il vit que les sciences étaient très imparfaites; il sentit les abîmes qu'elles laissaient; il aurait eu besoin d'une synthèse de toutes ces sciences, synthèse qui n'était pas faite et ne l'est pas encore. Il se découragea, il redevint sceptique. Il continua à dire que Locke avait posé les bornes de la raison humaine, à admirer Newton, « comme étant » à l'homme ce que l'homme est au singe : » mais quand il eut fait cette incursion dans la science, sa religion au Déisme, et par suite sa moralité, se trouvèrent plutôt diminuées qu'augmentées.

« Après avoir, dit Condorcet, donné quelques années à » la physique, Voltaire consulta sur ses progrès Clairaut, » qui eut la franchise de lui répondre qu'avec un travail,

» opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre. » La manière dont Voltaire lui-même parle de Leibnitz dans ses *Mémoires* prouve encore mieux cette vérité, qu'il n'aurait jamais été qu'un savant médiocre; car elle montre combien il était peu fait pour cette science des sciences qu'on appelle métaphysique : « Notre plus grande » attention, dit-il, se tourna long-temps du côté de Leibnitz... Madame Du Châtelet développa une partie de son » système... Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la » faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne point » s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé. » Ce mépris pour Leibnitz est bien étrange, surtout quand on songe qu'à son insu Voltaire n'avait pris en Angleterre de ses maîtres Shaftesbury et Bolingbroke qu'une sorte d'*imitation frauduleuse* de la philosophie de Leibnitz. Là est vraiment le naufrage de Voltaire; car si, de Shaftesbury, de Bolingbroke, et de Pope, il avait pu revenir au véritable inventeur de ce qu'il appelait le *Déisme*, il eût été incomparablement plus grand. Mais que dis-je? Si Voltaire avait été capable de cet effort, la nature humaine eût été dépassée; Voltaire n'aurait pas été seulement le destructeur d'une religion vieillie. Aussi a-t-il toujours parlé des grands métaphysiciens, de Descartes, de Leibnitz, de Spinoza, en homme à qui la nature a refusé le sens de la métaphysique. La métaphysique est la force de synthèse qui nous fait enchaîner tous les phénomènes, et remonter aux lois. C'est la force créatrice, tandis que l'analyse est l'arme de la dissolution, de la séparation, de la destruction. Voltaire n'était doué que de l'esprit d'analyse, et vainement il tenta la synthèse.

On le voit bien clairement encore à quel point l'esprit de synthèse lui manquait, par ce qu'il dit de ses études sur l'histoire entreprises à cette époque, et de la manière dont il conçut son plus remarquable ouvrage historique, quant à la portée du moins, l'*Essai sur les mœurs* : « Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire*, *Mérope*, l'*Enfant prodigue*, *Mahomet*. J'y travaillai pour » elle (madame Du Châtelet) à un Essai sur l'histoire générale depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Je choisis cette époque, parce que c'est celle où Bossuet s'est » arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité » par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente » de l'*Histoire universelle* de ce prélat; elle ne la trouvait » qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable » que celle des Juifs. » Certes, Voltaire a fait faire un grand pas à la science de l'histoire. C'est à lui, puisque les tentatives avortées de Vico restèrent sans éclat et sans retentissement, c'est à lui, après Bossuet (qui fut en effet, comme il le dit, non pas son modèle, mais son initiateur) que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste que les anciens. Hume, Robertson, Gibbon, sortirent de son école. Il a préparé ainsi cette science vraiment nouvelle qui sera une des colonnes fondamentales de la doctrine dogmatique de l'avenir, la *philosophie de l'histoire*. Mais voyez pourtant la manière peu philosophique dont il conçoit lui-même son œuvre. Il s'agit de la philosophie de l'histoire, et il entreprend son livre comme un drame ou un roman; il choisit cette époque de Charlemagne, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté; sa vanité lui fait craindre de toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Et pourtant, au fond, il n'est pas plus content que madame Du Châtelet de l'*Essai* de ce *prélat*. Oh! ce n'est pas ainsi que l'obscur Vico, tourmenté de la destinée humaine, abordait l'histoire; Vico se perdait dans les prolégomènes, il est vrai, tandis que la plume de Voltaire parcourait lestement les siècles. Mais Voltaire n'a fait qu'entremêler ses récits de rapprochemens et de comparaisons. L'esprit de comparaison n'est pas l'esprit de synthèse. Tandis que Bossuet avait attaché le genre humain, dans son développement, à une chaîne providentielle forgée au point de vue du Christianisme, lui Voltaire, sans chercher à rien substituer à la chaîne de Bossuet, continue pourtant la besogne, et la prend à Charlemagne. Il ne s'inquiète pas de démêler quelle est la Providence ou le Destin qui a conduit l'humanité jusqu'à Charlemagne. C'est qu'un effet, soit avant, soit après cette époque, il ne sait voir que des faits, et ne veut voir que le hasard qui les enchaîne.

L'*Essai sur les mœurs* et *Mahomet* furent les deux œuvres capitales de cette période de trente ans qui représente l'âge mûr de Voltaire dans sa longue vie de près d'un siècle. Et ces deux œuvres se reflètent et se mirent, pour ainsi dire, l'une dans l'autre. Si Voltaire a eu le tort de ne concevoir Mahomet que comme un imposteur, c'est que le hasard seul à ses yeux présidait à la destinée humaine et régnait dans l'histoire.

Ainsi s'affaiblissait de tout côté en lui cet enthousiasme vrai, pur, et, je le répète, divin, qu'il avait eu un jour en Angleterre. Sa foi au Déisme dépérissait; le scepticisme gagnait, et commençait à envahir seul toute son âme. Pour qui comprend d'où vient la force des hommes et en quoi leur grandeur réside véritablement, Voltaire était plus grand, plus fort en 1730 qu'en 1750; il avait plus de génie avant ses études de Cirey qu'après, parce qu'il était plus radieux du sentiment de la vérité. En 1734, il écrivait ses *Discours en vers sur l'homme*, qui marquent le plus haut point de philosophie où il ait pu s'élever, avoir le Déisme chanté avant lui par Pope, le Déisme épicurien de Shaftesbury et de Bolingbroke. Sans doute sa confiance à ce système, reflet défectueux de la vraie philosophie, était mal fondée; mais tout aveugle que fût alors Voltaire, il était du moins, par sa croyance, en rapport indirect avec la vérité, la vérité religieuse. Mais en 1750, l'incomplet et l'erreur de ce Déisme était démontré pour lui, et rien ne le remplaçait dans sa pensée; il ne lui restait que la plainte : il écrivait son poëme sur *le Désastre de Lisbonne* et *Candide*.

Candide est, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs (voy. l'article BOLINGBROKE), une protestation légitime contre l'Optimisme, non pas de Leibnitz, ainsi que Voltaire l'a dit, mais de Shaftesbury et de Bolingbroke. Il est remarquable, en effet, que, quand il se dégoûta du Déisme, il se retourna contre Leibnitz, au lieu de se plaindre de ses maîtres. Il n'eut pas le courage de briser en public ses idoles, et de se donner un démenti.

La *Pucelle*, qu'il termina alors, marque plus clairement encore cet abaissement de son génie.

Il avait perdu madame du Châtelet en 1749, et il s'était attaché quelque temps à Frédéric. Mais leurs passions ne s'accordèrent pas; la vanité les avait rapprochés, la vanité les sépara. Dans ces rapports et dans cette rupture, le plus beau rôle fut, du moins, pour Voltaire.

C'est alors que, fatigué même des rois qui consentaient à se faire ses élèves, plein de mépris pour les cours, les ministres, les courtisans, les maîtresses de princes, supérieur encore en tout au vulgaire, mais épuisé pourtant de cet enthousiasme généreux qu'il avait eu autrefois, il imagina de se faire indépendant au moyen de la fortune qu'il avait amassée. Une page de ses *Mémoires* peut donner, pour ainsi dire, le ton de son âme à cette époque : « Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, » ni dans les cantons suisses protestans. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la » terre où il ne m'était pas permis d'en avoir. J'achetai, » par un marché singulier, et dont il n'y avait pas d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpens, » qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès » de Paris. Mais le plaisir n'est jamais trop cher. La maison est jolie et commode; l'aspect en est charmant, il

« étonne et ne lasse point. . . J'ai encore une plus belle » maison et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma « maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. » J'ai, dans ces deux habitations, ce que les rois ne don- » nent pas, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; » et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois et ce que je » ne tiens pas d'eux. Je mets en pratique ce que j'ai dit » dans le *Mondain:*

» Oh! le bon temps que ce siècle de fer!

» Toutes les commodités de la vie en ameublemens, en équi- » pages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux mai- » sons. Une société douce et de gens d'esprit remplit les » momens que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il » y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes » chers confrères les gens de lettres. Cependant je ne suis » pas né riche, il s'en faut de beaucoup (1). On me demande » par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier- » général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. » J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que » j'ai conclu dès long-temps que je ne devais pas en aug- » menter le nombre. Il faut être en France enclume ou » marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient » tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix » à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux » rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opé- » rations que le ministère, toujours obéré et toujours in- » constant, fait dans les finances de l'Etat. Il y en a tou- » jours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans » avoir obligation à personne; et rien n'est si doux que de » faire sa fortune par soi-même. Le premier pas coûte » quelques peines, les autres sont aisés. On se trouve dans » sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps » où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je » jouis; et, après avoir vécu chez des rois, je me suis fait » roi chez moi, malgré des pertes immenses. »

Ne sent-on pas trop la rivalité avec les rois par le petit côté de leur grandeur, dans cet épanchement de Voltaire? Ne se hausse-t-il pas à leur niveau par un point de compa- raison vulgaire? La sensualité et l'égoïsme ne percent-ils pas? La cupidité n'est-elle pas évidente? Quoi! il aime à se comparer à un fermier-général, et il met le bonheur à faire une grande fortune! Il se réjouit de ce que son étoile fera rougir d'envie et *crever de douleur* les gens de lettres ses confrères; et la moralité qu'il trouve à sa vie, c'est que son exemple serve à d'autres pour leur apprendre à s'enri- chir!

En vérité, on dirait que Dieu envoyait alors Rousseau à Voltaire, pour le relever à ses propres yeux, lui faire com- prendre son rôle, et le rappeler, pour me servir du mot de Mirabeau, à la pudeur, lorsque, par une coïncidence qui n'a rien d'étrange à mes yeux, parce qu'elle se rapporte au fond même des choses, c'est-à-dire à la loi de développe- ment de ces grands esprits du dix-huitième siècle, Jean- Jacques, encore peu connu, lui écrivait, précisément à cette époque : « Je ne renoncerai jamais à mon admiration pour » vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus » en homme qui les connaît et qui les aime. J'ai entendu » murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, » sans crainte de me tromper : Ces écrits, qui m'élèvent » l'âme et m'enflamment le courage, ne sont point les pro- » ductions d'un homme indifférent pour la vertu... En vous » offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru » vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un » devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons » tous, comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur » que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance » de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmen- » ter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que » vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous » avez choisi, éclairez un peuple digne de vos leçons; et » vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, ap- » prenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans » vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de » vous le chemin de la gloire et de l'immortalité. (*Lettres* » de 1750 et 1755.) »

Rousseau n'a jamais vu Voltaire; il refusa l'occasion de lui être présenté, et il ne lui écrivit que trois fois. Mais l'é- poque de cette correspondance est remarquable; car ces ac- cens du citoyen de Genève sont nouveaux dans le siècle, et semblent une réponse directe à l'aveu intime que, dans ses *Mémoires* alors secrets, Voltaire, devenu propriétaire des *Délices*, se faisait de ses faiblesses. Ainsi, lorsqu'il semble fatigué de sa course et comme désillusionné de l'œuvre divine qu'il avait un jour entrevue, Rousseau vient lui remettre cette œuvre en mémoire. Lorsqu'il singe les rois, Rousseau vient lui dire que sa royauté n'est pas semblable à la leur. Lorsqu'il cherche à fuir en grand seigneur et en homme riche, Rousseau lui montre une autre métamor- phose, et, par ses propres écrits, ranime l'ardeur du vieil athlète déjà prêt à se coucher dans la tombe. Qu'importe donc qu'ils se soient méconnus, qu'ils se soient mesurés en rivaux avec une certaine jalousie? Qu'importent et les dé- dains et les railleries de Voltaire pour ce Rousseau en partie né de lui, et devenu en partie son continuateur? Il n'en est pas moins vrai que, dans le développement de l'humanité, de cette humanité appelée à ne faire qu'une seule âme parce qu'elle n'est au fond qu'une seule âme, leurs esprits se mê- lent et s'unissent, qu'il y a entre eux un lien indestructible de solidarité, que Voltaire servit à engendrer Rousseau, comme Rousseau servit à soutenir et à pousser en avant Vol- taire. Il lui rendit vers 1760 ce qu'il en avait reçu en 1750. Ni eux-mêmes sans doute, ni leurs contemporains, ne virent clairement cette union intellectuelle; loin de là, ils se cru- rent ennemis, et on les crut ennemis. Mais Dieu, ce *lieu des esprits*, comme a dit Malebranche après Platon, voit dans son sein ces deux êtres imparfaits se prêter une mutuelle as- sistance.

Le siècle s'avançait; ce siècle, que Voltaire avait précédé de si loin, commençait à le rejoindre, à le devancer. Non seu- lement la foule des esprits se pressait derrière lui, mais des successeurs plus jeunes portaient plus loin leurs regards; et Voltaire, excité et soutenu par eux, devait faire encore un dernier pas dans la carrière. De tous les grands esprits du dix-huitième siècle, Montesquieu seul naquit avant Vol- taire; les autres vinrent au monde environ vingt ans plus tard que lui. Mais Montesquieu ne conserva pas cette avance de quelques années qu'il avait sur Voltaire. Il est vrai qu'il le précéda par ses *Lettres persanes*, sorte de manifeste du nouveau siècle qui parut dès 1721; mais ensuite il mûrit long-temps ce qu'il fit; son *Essai sur la grandeur et la décadence de Rome* ne parut qu'en 1734, et l'*Esprit des lois* ne vit le jour qu'en 1748. Voltaire avait fait alors pres- que tous ses chefs-d'œuvre. Quelque remarquables d'ail- leurs que soient ces ouvrages de Montesquieu, il n'y a rien là qui excède et dépasse, pour la portée innovatrice, les œuvres parallèles de Voltaire. Mais de 1750 à 1762, alors que, comme nous en avons fait la remarque, Voltaire s'af- faissait dans le scepticisme, Rousseau, Diderot, D'Alembert, Helvétius, surgirent. L'*Encyclopédie* commença à paraître en 1751; le *Discours* de Rousseau *sur les arts* est de 1750; celui *sur l'inégalité* est de 1754; le livre *De l'esprit* parut

(1) Cette assertion de Voltaire ne détruit pas ce que j'ai dit précédemment. Quand Voltaire écrivait ses *Mémoires* en 1759, sa fortune était si considérable, que son patrimoine lui paraissait peu de chose en comparaison. Son biographe Condorcet est plus raisonnable : « La fortune, dit-il, dont jouissait M. Arouet, trés- » sorier de la Chambre des Comptes, procura deux grands avan- » tages à son fils, etc.; » et plus loin : « Voltaire avait hérité de son » père et de son frère une fortune honnête. »

en 1758; enfin deux grands ouvrages de Jean-Jacques, la *Nouvelle Héloïse* et l'*Emile*, sont de 1761 et de 1762. « *Emile* » parut, dit Condorcet; la profession de foi du vicaire sa» voyard ne contenait rien sur l'utilité de la croyance d'un » Dieu pour la morale, et sur l'inutilité de la révélation, » qui ne se trouvât dans le poëme de la *Loi naturelle;* mais » on y avertissait ceux qu'on attaquait que c'était d'eux que » l'on parlait; c'était sous leur nom, et non sous celui des » prêtres de l'Inde ou du Thibet, qu'on les amenait sur la » scène. Cette hardiesse étonna Voltaire, et excita son ému» lation. Le succès d'*Emile* l'encourages, et la persécution » ne l'effrays point... Il pouvait se croire sûr d'éviter la » persécution en cachant son nom, et en ayant soin de mé» nager les gouvernemens, de diriger tous ses coups contre » la religion, d'intéresser même la puissance civile à en af» faiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour » à tour l'éloquence, la discussion, et surtout la plaisanterie, » se répandirent dans l'Europe, sous toutes les formes que » la nécessité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, » a pu inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait » comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe » depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, » et comme la source des maux que ces ennemis de l'huma» nité continuaient de faire encore, semblait doubler son » activité et ses forces. — Je suis las, disait-il un jour, de » leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour » établir le Christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il » n'en faut qu'un pour le détruire. »

Laissons Condorcet affirmer qu'il n'y avait rien dans Rousseau qui ne fût déjà dans Voltaire, et croire que la profession de foi du vicaire savoyard ne différait que par la forme du poëme sur la *Loi naturelle;* et constatons seulement l'excitation qui anima la dernière phase de la vie de Voltaire.

Aux accens de Rousseau, donc, et au bruit du travail de l'*Encyclopédie*, Voltaire, déjà sexagénaire, se ranime pour donner le dernier mot de sa vie, et accomplir la dernière partie de son œuvre. Est-il besoin de rappeler ce que tout le monde sait? et serait-ce trop de dire qu'il fut le véritable roi ou plutôt le véritable pape de cette fin du dix-huitième siècle? Il y a beaucoup de vérité dans ce portrait que Condorcet a tracé de sa puissance à dater de cette époque : « Voltaire, dit-il, se trouva naturellement le chef de tous les » pensans de l'Europe par son âge, par sa célébrité, son » zèle, et son génie. Il avait depuis long-temps des amis et un » grand nombre d'admirateurs. Alors il eut un parti. La » persécution rallia sous son étendard tous les hommes de » quelque mérite que peut-être sa supériorité aurait écartés » de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédécesseurs; et » l'enthousiasme prit enfin la place de l'ancienne injustice.. » Aux cris des fanatiques, Voltaire opposait les bontés des » souverains. L'Impératrice de Russie, le roi de Prusse, ceux » de Pologne, de Danemarck, et de Suède, s'intéressaient à » ses travaux, lisaient ses ouvrages, cherchaient à mériter ses » éloges, le secondaient quelquefois dans sa bienfaisance. » Dans tous les pays, les grands, les ministres qui préten» daient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur » nom, brignaient le suffrage du philosophe de Ferney, lui » confiaient leurs espérances ou leurs craintes pour le pro» grès de la raison, leurs projets pour l'accroissement des » lumières et la destruction du fanatisme. Il avait formé » dans l'Europe entière une ligue dont il était l'âme, et dont » le cri de ralliement était raison et tolérance. S'exerçait-il » chez une nation quelque grande injustice, apprenait-on » quelque acte de fanatisme, quelque insulte faite à l'hu» manité, un écrit de Voltaire dénonçait les coupables à » l'Europe. Et qui sait combien de fois la crainte de cette » vengeance sûre et terrible a pu arrêter le bras des op» presseurs! »

Ces vingt dernières années de la vie de Voltaire confirment la distinction que nous avons faite entre Voltaire déiste et Voltaire sceptique. Dans ces vingt dernières années, il est vrai, il arrive à la conception claire de son rôle providentiel, la destruction des formes chrétiennes; il se fait donc de plus en plus destructeur, et il ose se déclarer l'ennemi de cette religion qu'il l'appelle *l'infâme*, infâme en effet en tant que superstition, en tant qu'idolâtrie. Mais est-ce avec son scepticisme seulement qu'il procède alors et qu'il fait son œuvre? Non; son Déisme revint. Les écrits de Rousseau, animés de plus de foi au Déisme qu'il n'en avait eu lui-même, lui redonnèrent de la foi. Son caractère moral aussi se releva. Certes, lorsqu'il fondait la colonie de Ferney, il n'aurait pas écrit ces pages froides et égoïstes qu'il datait des Délices. Non, il ne les aurait pas écrites quand il défendait Calas et Sirven, le chevalier de Labarre ou les serfs de Saint-Claude. Il trouvait alors dans son cœur ce beau vers :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon plus bel ouvrage.

C'est qu'il avait retrouvé la foi. Ce n'est pas une vaine comédie que tous ces écrits de sa vieillesse pour défendre le Déisme contre l'athéisme. Ce n'est pas une comédie que ce temple qu'il essaya d'élever à Ferney à l'Etre éternel : *Deo erexit Voltaire.* Et avec l'espérance, avec la foi, la charité lui était revenue.

Est-il dans les temps modernes, est-il dans l'histoire entière un plus beau spectacle que Voltaire, à quatre-vingt-trois ans, arrosant de ses larmes les mains de Turgot : *Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple;* ou bénissant le petit-fils de Franklin au nom de Dieu et de la liberté : *God and liberty.* Après avoir été toute sa vie ballotté entre le scepticisme absolu et le Déisme, Voltaire a fini par le Déisme.

Rousseau lui avait fait comprendre que ce Déisme, qui l'avait frappé trente ans auparavant, et l'avait ensuite laissé si froid, était sinon la vérité, quelque chose du moins qui ressemblait à la vérité. Se voyant soutenu par des esprits de cette valeur, il avait pris confiance. Il n'était nécessaire au sein de cette génération plus jeune qui le suivait, et dès lors il put pressentir cette autre génération qui devait venir ensuite et faire la Révolution. Pourquoi ne l'aurait-il pas pressentie? Louis XV, dans son néant, la pressentait bien. Ne devait-elle pas, cette génération, traîner Louis XV aux gémonies, et apothéoser Voltaire!

L'espèce de transformation qui s'opéra alors en lui est évidente; et la cause qui l'opéra, c'est-à-dire l'émulation et la confiance que lui donnèrent des esprits plus jeunes, n'est pas moins certaine. On en retrouve la preuve non seulement dans ses écrits, mais dans l'impression même qu'il produisit sur ses contemporains. Diderot nous a laissé des Lettres qui sont un miroir fidèle de ses sentimens. Avant 1760, il n'aimait pas Voltaire, et il avait une sorte de dédain pour ce grand homme qu'il appelait l'*enfant des Délices.* Il écrit alors : « C'était bien mon dessein de ne pas écrire à » ce méchant et extraordinaire enfant des Délices... Il ne » plaint à Grimm très amèrement de mon silence. Il dit » qu'il est au moins de la politesse de remercier son avocat. » Eh! qui diable l'a prié de plaider ma cause? Il a, dit-il, » ressenti la plus vive douleur! Chère amie, on ne saurait » arracher un cheveu à cet homme sans lui faire jeter les » hauts cris. A soixante ans passés, il est auteur; et, au» teur célèbre, il n'est pas encore fait à la peine. Il ne s'y » fera jamais. L'avenir ne le corrigera point. Il espérera le » bonheur jusqu'au moment où la vie lui échappera. (*Mé» moires*, année 1760). » Ce n'est pas, certes, que Diderot ne sentît dès lors toute la grandeur de Voltaire; car il disait à la même époque : « Qu'il nous conserve une vie que je » regarde comme la plus précieuse et la plus honorable à » l'univers. On a des rois, des souverains, des juges, des » ministres en tout temps; il faut des siècles pour recouvrer

» un homme comme lui. (*Ibid.*) » Mais en 1762 il parle de Voltaire avec enthousiasme : « C'est Voltaire qui écrit pour » cette malheureuse famille des Calas. Oh! mon ami, le » bel emploi du génie! Il faut que cet homme ait de l'âme, » de la sensibilité, que l'injustice le révolte, et qu'il sente » l'attrait de la vertu. Eh! que lui sont les Calas? Qu'est-ce » qui peut l'intéresser pour eux? Quelle raison a-t-il de » suspendre des travaux qu'il aime pour s'occuper de leur » défense (1)? *Quand il y aurait un Christ, je vous assure* » *que Voltaire serait sauvé!* (*Mémoires*, année 1762.) »

« Quand il y aurait un Christ, je vous assure que Vol- » taire serait sauvé! » Voilà une belle et grande parole, que la postérité réalisera, en associant dans son âme, en réconciliant dans son cœur le divin maître de l'Evangile et le nécessaire destructeur de la superstition et de l'idolâtrie chrétienne.

§ 6. *Conclusion.*

Faut-il maintenant défendre Voltaire contre l'anathème lancé, au nom de la religion et de Dieu même, par De Maistre?

Prendre un homme indépendamment de son époque et du milieu où il a vécu, et le juger sans le rattacher à ce qui l'a précédé et à ce qui doit le suivre, paraîtra un jour une étrange absurdité, quand le dogme de la solidarité humaine et de la continuité de la vie du genre humain aura pénétré dans les esprits. C'est cependant l'erreur où tombe De Maistre.

Qu'est-ce que Voltaire? Quel fut son vrai rôle dans le développement de l'humanité? Quel est son vrai caractère?

Voltaire n'est pas fondamentalement un prophète de l'avenir, il est fondamentalement un critique du passé. Son œuvre principale ne fut pas de fonder, mais de détruire. Je l'ai appelé plus haut l'*Antéchrist nécessaire*. Ce mot le résume en effet pour moi.

La question est donc, avant tout, de savoir si détruire n'est pas aussi nécessaire à certaines époques que fonder à d'autres.

Comment le Christianisme se serait-il fondé, si, trois siècles avant Jésus-Christ, les philosophes n'avaient pas commencé à saper, à détruire du fond en comble et le polythéisme, et l'étroite cité grecque ou romaine, et les lois, et les mœurs? Croyez-vous que les prêtres tout-puissants de Jupiter ou de Vénus auraient laissé le Fils de Dieu prendre la place de leurs idoles? Croyez-vous que le vieux Caton, qui maltraitait ses esclaves, aurait vu avec plaisir ses esclaves communier avec lui au banquet eucharistique?

Voltaire, au dix-huitième siècle, fut l'orateur du genre humain qui demandait à briser ses chaînes.

Mais il faut être éclairé par une autre lumière que celle qu'avait De Maistre, ou plutôt que celle qu'il voulait avoir, pour être juste avec Voltaire. Il faut ne pas réagir contre le courant des siècles; il faut croire l'avenir aussi fécond que le passé; il ne faut pas croire à un seul Messie.

Quand on croit à un seul Messie, il est évident que l'ennemi apparent de ce Messie est un génie infernal, un être sorti de l'enfer. C'est ainsi que De Maistre et d'autres ont traité Voltaire.

Seulement ils ont été forcés de traiter aussi de la même façon presque tous les penseurs modernes; et non seulement les penseurs, mais les masses d'où sortirent ces penseurs, et qui leur acclamèrent : en sorte que finalement ils ont été contraints d'anathématiser le genre humain d'aujourd'hui tout entier.

L'œuvre qu'a accomplie Voltaire après tant d'autres prédécesseurs, l'œuvre de la destruction du Christianisme, était-elle nécessaire? Demandez-le au passé, au présent, à l'avenir; demandez-le à la nature qui a uni indissolublement la vie nouvelle à la mort; demandez-le à Dieu lui-même, auteur de cette loi qui se révèle dans l'existence de l'humanité comme dans l'existence de chaque créature.

Détruire pour arriver à une vie nouvelle, détruire pour revivre, telle est la loi nécessaire.

Ce qu'on peut donc uniquement demander à Voltaire, c'est s'il avait en lui le principe, le germe de la vie nouvelle. Avec quoi a-t-il détruit, et virtuellement détruisait-il pour reconstruire? Voilà la vraie question.

Il y a des admirateurs de Voltaire qui ont fait du néant sa gloire. Rien n'est beau, à leurs yeux, comme le néant. N'avoir dans le cœur ni foi, ni espérance, ni charité, voilà le sublime selon eux, et, selon eux, tel fut Voltaire. Ce sont des insensés qui ne comprennent rien à leur héros. Mais, à leur tour, les défenseurs obstinés du passé se sont attachés à la portion nécessaire de scepticisme qui était dans Voltaire, pour ne voir en lui qu'un pur sceptique.

Il fut sceptique en effet; mais il fut religieux, car il fut Déiste. Son double rôle fut de détruire et de préparer. Il fut sceptique pour détruire, et Déiste pour préparer.

Quand vient l'hiver, les arbres se dépouillent, les feuilles tombent et se pourrissent, les fruits sont déjà passés, et, quant aux fleurs, il semble que la nature ne les a jamais connues; la terre se couvre de neige; elle cache et enfouit les germes qui lui rendront sa parure, qui donneront de nouvelles fleurs et de nouveaux fruits. Tel fut l'hivers de l'humanité, après la saison du Christianisme.

Le Déisme est cette terre froide et couverte de neige qui contient pourtant le germe d'une moisson nouvelle.

VOYAGES. Nous ne ferons point ici l'histoire des voyages; ce serait faire l'histoire de la géographie. Nous n'entendons parler des voyages que comme représentant les moyens donnés à l'homme de se transporter à son gré d'un point à l'autre du globe. Leur facilité dépend du nombre des voies de communication, de la commodité et de la vitesse des machines locomotives, de la connaissance des lieux de station, enfin de l'économie des frais. Cette question se rattache donc principalement à celle des voies de communication et des voitures (voyez VOIES DE COMMUNICATION, ROUTES, CANAUX, RIVIÈRES, VOITURES, AUBERGES, CARAVANES); et nous n'avons à réunir ici que quelques unes des vues les plus générales que ce sujet inspire.

Démontrer l'utilité ou l'attrait des voyages n'est pas une tâche difficile; on pourrait même dire que c'est un soin superflu, tant l'accord est unanime sur ce point.

L'amour des voyages est à la fois une source de plaisir pour nous, et un des moyens dont se sert la Providence pour rapprocher les membres épars de ce grand corps de nations qu'on appelle humanité. Aussi, depuis le touriste jusqu'à l'ouvrier compagnon, chacun aspire à voyager. Les esclaves mettent au nombre de leurs plus cruelles souffrances celle de ne pouvoir visiter le monde; ils ne se consolent de cette dure nécessité qu'en se racontant des fables qui sont comme des voyages en imagination; enchaînés au lieu qui les a vus naître, ils rêvent des êtres fantastiques qui franchissent l'espace à tire-d'aile. Le savant, qui passe ses jours entre les murs de son cabinet, prend sa revanche d'une autre manière : il voyage dans les livres. Le moine reclus fait seul exception à la règle; il veut voyager vers d'autres régions.

Il en est des sociétés comme des individus; nous en citerons un seul exemple emprunté à l'histoire du moyen-âge. Sous le régime féodal, la société européenne était restée long-temps stagnante, tous ses membres étant condamnés à vivre isolés, les seigneurs dans leurs châteaux, les serfs dans tel ou tel coin des domaines des seigneurs. Un beau motif se présente, les croisades : aussitôt un mouvement

(1) Voltaire répondait à M. D'Argental, qui lui demandait sa tragédie d'*Olympie* pour la comédie française : « N'espérez point » tirer de moi une tragédie que celle de Toulouse (où se jugeait » le procès de Calas) ne soit finie. »

inouï succède à la torpeur générale; serfs et seigneurs, tous veulent partir en Orient. Certes, le zèle religieux, le désir de répondre à la voix de Pierre l'Ermite, qui appelait tous les chrétiens à la délivrance du tombeau du Christ, a été le principal mobile des croisades; mais on ne peut pas nier non plus que le désir de visiter ces contrées si fameuses n'y ait été pour beaucoup. Cette société féodale avait besoin de remuer, elle était heureuse de trouver un prétexte pour secouer son engourdissement et redevenir nomade comme avaient été ses pères avant la conquête. Voilà pourquoi, une fois ébranlée, elle a eu tant de peine à se rasseoir; pourquoi, tombant d'un excès dans un autre, elle continua à courir le monde long-temps après que le but des croisades eut échoué, et ne revint qu'affaiblie et décimée en Europe, où les rois et les bourgeois avaient su mettre à profit son absence.

Aujourd'hui les émigrations n'ont plus besoin de se faire en masse; elles ont lieu d'une manière partielle, mais continue et moins désordonnée. Un voyage n'est plus qu'une promenade plus ou moins longue et plus ou moins fatigante. La sécurité qui règne dans toute l'étendue des états civilisés, dont le nombre déjà considérable augmente tous les jours, le perfectionnement des routes et des moyens de transport, l'usage des hôtelleries, et l'introduction du droit international, qui permet à chaque gouvernement de protéger les voyageurs de son pays, même sur les terres étrangères, sont autant d'innovations qui ont opéré une révolution véritable, et complétement changé la face des choses. Jadis un voyage était presque une expédition guerrière. On n'osait se mettre en route que muni de provisions et armé jusqu'aux dents. Pour échapper aux malfaiteurs qui infestaient les chemins, il fallait être nombreux et dirigés par des guides de confiance. Ce n'était qu'après des précautions infinies qu'on entrait en campagne pour marcher à la conquête dans l'espace. On ne s'aventurait que par caravanes, on campait sous ses propres tentes, on avait son escorte; et le plus souvent la troupe voyageuse n'arrivait au lieu de sa destination qu'après avoir livré de sanglans combats et perdu plusieurs des siens. Maintenant un homme seul, abandonné à ses forces, parcourt l'Europe en tous sens, et peut faire des milliers de lieues sans beaucoup de danger; le plus grand accident pour lui, c'est que la diligence, la malle-poste, ou le wagon, ne renverse. Partout où il s'arrête, il trouve un bon lit, une bonne table, et souvent de gracieux égards. S'il craint de tenter les quelques voleurs qui s'embusquent encore dans le massif des forêts ou dans les gorges des montagnes, et qui rôdent çà et là comme des loups affamés, il est libre de ne pas emporter trop d'argent; dans chaque ville, il y a des banquiers qui, sur un simple avis, tiennent des fonds à son service. En mer, un petit morceau de toile de telle ou telle couleur, arboré sur un mât de navire, suffit pour écarter les descendans de ces pirates que Pompée, à la tête de la flotte romaine, eut tant de peine et tant de gloire à vaincre. Devant le pavillon de nos grandes puissances, toute leur audace s'évanouit comme par enchantement; c'est qu'ils n'ignorent pas qu'une seule bordée d'un des vaisseaux de guerre qui sont chargés de veiller à la sûreté des autres bâtimens, peut faire couler en une seconde leur embarcation de contrebande, et que, si eux-mêmes ont le malheur d'être pris, ils n'ont pas de quartier à attendre.

Il faut convenir cependant que les gouvernemens civilisés vendent leur protection un peu cher, et que, soit avec leurs passeports, soit avec leurs quarantaines, soit avec leurs autres exigences fiscales, ils restreignent beaucoup trop la liberté des voyages. Par suite du morcellement des territoires, on est exposé, dans telle partie de l'Allemagne ou de l'Italie, à traverser plusieurs états souverains en un jour, et par conséquent à subir la visite de toute une série de lignes de douanes, sans compter les octrois des villes ou des bourgs qui usurpent ce nom. Puis, il y a encore les entraves politiques, et ce ne sont pas les moins gênantes. Il est très difficile de voyager en Russie; en Autriche, l'oubli d'une pure formalité de police a condamné plus d'un étranger à rétrograder et même à se détourner considérablement pour atteindre le lieu où il avait affaire. Mais malgré les abus qui existent, et quelles que soient les réformes désirables, il faut avouer qu'il y a loin de là à la rigueur de l'ancienne législation avec ses préjugés avengles et son droit d'aubaine, et que l'art de voyager a fait des progrès extraordinaires dans les temps modernes.

Non seulement les voyages sont devenus plus faciles et plus sûrs, mais, ce qui n'est pas moins important, ils ont infiniment gagné en vitesse. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la marche de ces caravanes qui traversent encore le continent de l'Asie ou de l'Afrique, à la course de nos diligences en Europe. Si l'on prend pour terme de comparaison ces mêmes caravanes et une ligne de wagons lancés sur un chemin de fer, la différence devient énorme: les caravanes avancent péniblement et à pas comptés, comme les chameaux qui portent leurs bagages; les wagons fuient avec la rapidité de l'oiseau. Sur mer, un fin voilier, favorisé par un bon vent, tient tête, il est vrai, à un bateau à vapeur; mais avec quelle peine! et lorsque le vent devient contraire, le voilà réduit à louvoyer, tandis que le pyroscaphe poursuit fièrement sa route. Est-il urgent d'entrer dans un port, le navire à voile ignore quand il pourra en sortir; le bateau à vapeur, au contraire, entre et sort comme bon lui semble. Souvent il est de retour de son voyage avant que le fin voilier ait seulement pu franchir le goulet du lieu de refuge où tous deux étaient venus ensemble chercher un abri contre la tempête.

La vapeur semble destinée à être pour les voyages ce qu'ont été la poudre à canon pour la guerre, la boussole pour la marine, et l'imprimerie pour la diffusion des lumières. Grâce à elle, les distances maritimes ont déjà diminué de moitié, si bien que l'Amérique aujourd'hui n'est guère plus éloignée de l'Europe que la Provence n'était autrefois distante de l'Egypte. Elle aura plus de peine à diminuer les distances continentales, mais elle y parviendra. Les capitales des grands empires de l'Europe sont à la veille de se rapprocher à ce point, que d'ici à peu de temps Londres sera à nos portes, et qu'il ne s'écoulera pas un siècle avant que Berlin, Vienne, Madrid, Rome, Saint-Pétersbourg et Constantinople ne soient à quelques jours de Paris. La vapeur a rapetissé le globe des deux tiers; on dirait qu'un des génies des *Mille et une Nuits* est descendu des régions poétiques où notre imagination les tenait enchaînés, pour transporter réellement les hommes sur ses ailes de feu et les mener partout où ils seront dignes d'aller, et aussi vite qu'ils auront su le mériter. C'est à l'union du travail et de l'intelligence que sont dues ces merveilles. Aussi les nations civilisées ont-elles le droit d'en être fières et de les regarder comme une récompense qui leur a été accordée pour la foi qu'elles ont eu dans le génie de l'homme.

Du reste, il n'était pas nécessaire de remonter jusqu'aux caravanes, qui sont le premier pas dans la carrière des voyages, pour trouver de grands changemens. Depuis le dernier siècle, les voies de communication et les moyens de transport se sont améliorés d'une manière surprenante en Europe. Il n'y a pas cent ans, il fallait un coche trois longues journées pour parcourir la distance de 64 kilomètres qui sépare Beauvais de Paris; aujourd'hui la même distance pourrait être franchie en une heure et quelques minutes. En 1789, lors de la convocation des Etats-Généraux, les députés de plusieurs départemens du Midi mirent près d'un mois pour arriver du lieu de leur élection à Versailles; avec un réseau de chemins de fer bien organisé, la même armée française, victorieuse des Allemands sur le Rhin, pourrait le surlendemain livrer bataille à une armée espagnole sur les frontières des Pyrénées.

W.

WASHINGTON (George), né le 22 février 1732. Le nom de Washington, entouré de son vivant d'une admiration universelle, grandit encore, et de jour en jour, aux yeux des nouvelles générations. De toutes parts on s'accorde à voir dans ce grand homme le modèle de la vertu politique.

Au point de vue moral, il est surtout admirable en ce que sa gloire ne coûta rien à la pureté de ses vues et à la droiture de ses actions. Il a montré à quel point de grandeur et de force la nature humaine pouvait atteindre par la seule raison, sans le secours de ces élans impétueux de l'âme qui dégénèrent presque toujours en écarts funestes. Les ailes d'une puissante passion et d'une imagination ardente avaient toujours paru nécessaires aux hommes destinés à dominer leur époque. Il n'en a pas eu besoin pour planer sur la sienne. Sa vie en a sans doute moins d'éclat et de poésie. « Il frappe peu, a dit parfaitement M. Chateaubriant, parce qu'il est dans des proportions justes. » En effet, son noble et puissant caractère ressemble à ces vastes monumens dont les proportions, peut-être trop exactes, ne laissent éclater par aucun contraste leur mesure grandiose. Impuissans à les saisir d'un coup-d'œil, il nous faut les parcourir long-temps, et pour ainsi dire les pratiquer en détail, pour en comprendre le majestueux ensemble.

Son héroïsme n'était pas celui de ces colosses qui doivent leur gloire autant à leurs vices qu'à leurs vertus, parce que chez eux vertus et vices réfléchissent dans des proportions gigantesques l'image de la nature humaine; c'était cet héroïsme moral qui jusqu'à ce jour a eu moins d'éclat aux yeux des hommes, mais que l'avenir plus sage placera sans doute au premier rang. S'il suffit pour être un grand homme d'avoir accompli une œuvre utile, élevée et solide, en y dévouant son existence, et sans s'écarter jamais de la justice et du devoir, Washington a plus de droit qu'aucun autre à ce titre magnifique. Il fut grand à la façon du peuple au milieu duquel il s'est élevé, et cette concordance n'est pas son moindre mérite comme personnage historique.

L'homme politique en lui est d'accord avec l'homme moral. Son individualité, forte et prononcée, sans être envahissante, n'était pas de celles qui ne savent guider un peuple qu'en le traînant à leur suite dans les voies de leur fantaisie, de leur ambition ou de leur égoïsme. Elle se confondait si merveilleusement avec le génie national, qu'on eût dit l'âme du peuple américain condensée dans un seul homme, de manière pourtant à manifester ce qu'elle avait de plus noble et de plus éminent. Et puis cette image fidèle, mais idéalisée de lui-même, devenant pour le peuple américain l'objet d'une contemplation féconde et d'un véritable culte, a servi à élever le génie national; de sorte qu'à son tour l'âme de Washington semble avoir passé dans sa nation. Quand on juge ce peuple qu'on se souvienne donc de son héros, et pour apprécier celui-ci que l'on contemple son peuple.

Ce caractère de Washington, qui fait de lui le plus raisonnable des grands hommes, semble, il est vrai, le mettre à part de cette glorieuse famille. Il n'est pas, on l'a dit avec raison, de cette race de demi-dieux ou de demi-démons qui ont jusqu'à ce jour pétri et repétri l'espèce humaine. On dirait plutôt qu'il commence une autre race, celle des grands hommes d'une humanité renouvelée et entrée dans l'âge de raison. Toutefois, de même que cette humanité nouvelle ou seulement mûrie, que nous voyons éclore de toutes parts, a sa devancière et son premier modèle dans les glorieuses générations des beaux temps de la cité antique, ses héros doivent y trouver aussi leurs précurseurs et en quelque sorte leurs ancêtres. Et en effet, comment ne pas reconnaître la parenté de Washington avec ces graves, simples et fiers caractères des vertueux citoyens de la république grecque ou romaine? Il ne reproduit pas Alexandre ni César; mais les principaux traits d'Aristide et de Cincinnatus sont réunis dans sa noble physionomie, et le type de grandeur morale le plus complet peut-être que nous offrent les annales de la Grèce, Epaminondas, semble revivre en lui avec moins d'inspiration toutefois et plus de calcul.

Washington et Bolivar se présentent dans l'histoire comme les inaugurateurs d'une humanité nouvelle surgissant dans un nouveau monde; telle est en effet l'Amérique. Il ne faut pas voir en elle un simple développement, un appendice de l'Europe. Non, c'est une autre génération de peuples, fille de notre vieux monde, et liée avec lui par les dispositions innées comme par l'éducation première qu'elle en a reçue, mais qui a cependant son génie propre, sa destinée à part, et, si l'on peut le dire, son individualité. C'est ainsi que chaque homme en naissant apporte en soi la succession de la vie paternelle, et cependant commence sur des erremens nouveaux une vie nouvelle qui ne saurait être modelée sur celle de son père ni mesurée au même compas.

Quand un arbre est parvenu à sa floraison, une graine s'en échappe, qui, portée par les vents sur une autre terre, devient elle-même un arbre nouveau, de même espèce que l'ancien, mais doué d'une énergie particulière et modifié dans son développement par les circonstances différentes du sol et du climat. Ainsi quand la vieille race humaine, après le rude hiver du moyen âge, commença à refleurir dans notre Europe, les colonies espagnoles et anglaises, expression extrême des deux branches de la civilisation européenne, le catholicisme et le protestantisme, portèrent au-delà de l'océan les germes de deux races nouvelles formant ensemble une nouvelle humanité, où l'une d'elles apporte le génie de la réflexion et de l'industrie, l'autre celui de la poésie et de l'imagination. La croissance de cette nouvelle génération de peuples sous la tutèle bientôt jalouse et tyrannique de sa mère, voilà l'histoire de l'Amérique pendant les deux derniers siècles. Son émancipation et son entrée dans la vie pour laquelle elle est née, voilà le fait à la fois simple et immense qui s'est accompli chez elle par les révolutions des soixante dernières années. Quel a été pendant les mêmes périodes l'histoire de l'ancien monde? Un travail immense et profond, un effort héroïque et souvent terrible pour s'élever par une transformation volontaire et raisonnée d'elle-même à cette existence régénérée où l'Amérique entre naturellement par le seul fait de son jeunéité supérieure. La révolution française est la crise suprême et décisive de cette transformation; bien plus grandiose et plus dramatique que la révolution américaine, précisément parce qu'elle est la rénovation de l'homme par sa propre volonté au milieu du développement complet des passions et des puissances de l'âme, et non pas seulement le progrès naturel qui résulte d'une postérieure et plus heureuse naissance. Et la différence de ces deux révolutions se retrouve dans les hommes qui les ont guidées et représentées: d'un côté Napoléon et tout ce formidable cortége de tribuns et de guerriers qui le précèdent ou le suivent, véritables personnages tragiques dans lesquels les hautes inspirations du génie moderne luttent contre les passions ambitieuses et les préjugés immoraux des siècles antérieurs, émancipateurs qui conservent les vices de l'aristocratie en combattant pour l'égalité, Titans politiques

qui, en escaladant le ciel, traînent encore à leurs pieds la boue de la terre; de l'autre Washington et Bolivar, moins extraordinaires par le génie, moins épiques par la lutte intérieure de leurs idées et de leurs passions, mais grands aussi par l'unité, la droiture, la simplicité, j'ose dire sublime, de leur caractère et de leur vie; montrant dans l'histoire, au lieu de ce front divin, mais *cicatrisé par la foudre* du vaincu de Sainte-Hélène, un front resplendissant d'espérance et de sérénité; semblables entre eux par le fond, divers par la forme; représentant admirablement, l'un l'imagination ardente et aventureuse qui doit faire un jour de la race espagnole l'élément artiste et poétique de la civilisation du Nouveau-Monde, l'autre cette puissante faculté de réflexion et de calcul qui assure aux Américains du Nord le sceptre de la vie pratique et industrielle; mais tous deux fidèles à leur mission, tous deux ayant su consacrer sans réserve leur dictature au service de la liberté, tous deux offrant au monde le type sans altération et sans souillure du héros républicain, c'est-à-dire du véritable héros de la société nouvelle. Cette société, en effet, telle que nous la voyons se produire en Amérique, a pour caractère distinctif et indélébile d'être républicaine, d'avoir sa base et son point de départ dans le respect pour la dignité de la personne humaine.

On s'étonne de ce fait. Comment, dit-on, des populations ignorantes et de mœurs brutales, comme celles de l'Amérique du Sud, pourraient-elles vivre sous un régime politique auquel les nations les plus civilisées osent à peine aspirer? Comment leurs institutions républicaines, importées de l'étranger et acceptées sur la foi de quelques individus, auraient-elles des racines dans le cœur des masses? On ne fait pas attention que s'il a fallu aux Européens une prodigieuse force d'esprit et de grandes lumières pour extraire du chaos de leur passé la conception d'un ordre politique juste et rationnel, il n'a fallu aux Américains pour l'adopter que l'absence des préventions contraires. L'inconcevable, à mes yeux, ce serait qu'ils parvinssent à se donner les préjugés et les mœurs factices sur lesquels repose la monarchie aristocratique. Aussi, quelques déchirements que les nations naissantes de l'Amérique du Sud soient condamnées à éprouver, quelques oscillations violentes qu'elles subissent avant de parvenir à concilier les tendances unitaire et fédéraliste, du moins la république et l'égalité me semblent des faits irrévocablement acquis à leur avenir.

C'est du haut de ces considérations que l'on peut seulement dominer le sujet que nous traitons ici. En vain croirait-on juger ou même connaître les personnages historiques sans étudier la société au sein de laquelle ils se sont produits, sans savoir ce qu'ils en ont reçu, ce qu'ils lui ont donné, et à quel degré elle est solidaire de leur génie comme de leurs fautes. Que, par exemple, on place Napoléon en regard, non pas seulement de la civilisation française, car son rôle fut bien moins français qu'européen, mais en regard de cette civilisation européenne si riche et si complexe, si hardie en quelques points, si arriérée sur tant d'autres, lumière et chaos à la fois; on ne trouve plus en lui tant de gigantesque ni de démesuré; il n'y a plus lieu dès lors à tant d'idolâtrie ni d'anathème, et l'on comprend, sans l'approuver, que, voulant agir directement sur l'ensemble du monde européen, au lieu de se consacrer à la patrie française, il ait eu quelque raison de dire: « Je ne puis être qu'un Washington couronné. »

Le bonheur de Washington fut de naître au milieu d'une société et d'une époque qui ne demandaient, dans le chef appelé à les diriger, qu'un cœur droit, une raison solide, et un inébranlable caractère; son honneur immortel est d'avoir rempli ces conditions plus parfaitement qu'on n'eût jamais pu l'espérer. Voilà comment il a su être le libérateur, le héros et le législateur de son pays, réunissant ainsi des rôles et des mérites pour chacun desquels une vie de grand homme suffit à peine sur le difficile théâtre de l'ancien monde, et renouvelant en pleine modernité l'histoire de ces fondateurs des sociétés primitives dont tout un peuple recevait la naissance et la vie.

Qu'est-ce donc enfin que cette nation américaine dont Washington a été en quelque sorte à la fois l'enfant et le père? De fausses idées circulent parmi nous à son sujet. L'engouement exagéré qu'elle avait d'abord excité semble depuis plusieurs années avoir fait place à une réprobation injuste; erreur fatale, car elle détourne l'opinion publique de la voie naturelle que devrait suivre la France dans la politique générale! erreur que les hommes du pouvoir exploitent aujourd'hui chez nous dans un intérêt de parti!

On ne peut sans doute s'empêcher de reconnaître dans cette race d'hommes une énergie native, une force de tempérament moral, plus grandes que celles des peuples antérieurs. Les faits prouvent trop éloquemment cette supériorité; mais on en blâme l'application.

Les Etats-Unis, pensent certains esprits logiques mais étroits, sont le dernier produit, l'expression extrême du protestantisme. Le principe du protestantisme est l'indépendance individuelle, d'où résultent la désaggrégation des intelligences, la désassociation des hommes, le fractionnement des nations. Donc les Etats-Unis ne sont que la patrie de l'individualisme, c'est-à-dire, au point de vue moral, de l'égoïsme. Ainsi, ce respect pour la dignité humaine qui assure à tous les citoyens, non seulement par les lois, mais par les mœurs, la liberté politique et l'égalité sociale; cette soumission entière aux arrêts de la conscience et de la raison publiques; ce dévouement intrépide et désintéressé aux intérêts généraux dont tant d'exemples ont signalé déjà la jeune histoire de l'Amérique; tout cela ne serait, selon ces publicistes, qu'individualisme, égoïsme, insociabilité.

Les Etats-Unis, dit-on encore, c'est un peuple tout matériel: l'industrie est toute sa vie, la terre son unique amour, et l'intérêt son vrai culte. On sait cependant qu'il n'y a pas sur la terre de peuple plus sérieusement religieux, quoique d'une religion et d'une morale trop formalistes. De même on reproche aux Américains leur grossièreté de mœurs, moins que dans aucun autre pays, notamment en France, les femmes ne sont traitées avec un respect aussi délicat.

Puis viennent les banales et faciles critiques sur l'absence d'une hiérarchie sociale, qu'on regrette sans doute de ne pas voir établie, comme ailleurs, d'après la naissance ou la fortune; sur le défaut d'unité politique et de centralisation gouvernementale; sur la plaie de l'esclavage qu'on représente avec la plus insigne mauvaise foi comme l'œuvre de la démocratie, tandis que la démocratie ne cesse de travailler avec une admirable persévérance à se délivrer de ce legs fatal du passé.

On en fait, en un mot, une nation entièrement étrangère à la civilisation de la France, et indigne de notre sympathie.

Que prouvent toutes ces déclamations? Issu du protestantisme, le peuple des Etats-Unis porte sans doute l'empreinte de son origine. S'il lui doit l'esprit de liberté et de modération, il lui doit aussi le peu d'élévation de sa pensée, et une moralité sèche qui prend sa source dans l'intérêt bien entendu plus que dans l'enthousiasme, qui est sagesse plutôt que vertu. Mais les peuples qui sortent du catholicisme n'ont-ils pas aussi leurs vices originels. La question, pour juger une nation, comme pour juger un homme, n'est pas tant de savoir d'où il vient, que de savoir où il va. Or, quelle est la tendance des Américains? Quel idéal, se dégageant de plus en plus de leur conscience, plane sur eux et les guide? Quels principes obtiennent leur adhésion et leur foi? La liberté et l'égalité, la croyance au

Digitized by Google

droit pour tous les hommes, la souveraineté du peuple, en un mot toutes les idées qui font la vie morale de notre nation. Les Américains les ont reçues de nous à l'état de théories; ils nous les ont rendues et nous les rendent encore chaque jour sous la forme d'exemples pratiques. Enfin l'idée fondamentale, celle de la perfectibilité et du progrès, bien que moins développée sans doute comme doctrine spéculative, est chez eux, au témoignage des meilleurs observateurs, plus intimement et plus universellement mêlée aux instincts des masses elles-mêmes. Ce sont là des traits essentiels qui établissent la parenté des deux démocraties. Peu importe, après cela, que les formes de leur organisation ou même leur mode de développement diffèrent; que l'une ne soit encore bien constituée que dans sa base, et que l'autre le soit à peine à son sommet; que celle-ci soit vivante surtout dans ses groupes communaux, et celle-là dans son centre d'unité nationale. Tout cela est secondaire et tient à ce qu'elles n'ont fait encore que quelques pas dans les routes diverses qu'elles suivent en venant de points de départ si contraires. Mais leur but est commun, leur marche parallèle, et elles ne peuvent l'assurer qu'en se donnant la main. Quiconque s'oppose à leur intime alliance les trahit toutes et avec elles la cause de la liberté. Cette alliance a ouvert l'ère de l'émancipation des peuples et de la justice politique entre les états; elle seule décidera le triomphe définitif de ce saint et nouveau droit. N'est-il pas évident que dans une lutte définitive entre les principes qui se disputent aujourd'hui le monde, la France, occupée à combattre sur le continent européen les coalitions aristocratiques, ne pourrait sans l'appui de la marine américaine réprimer la tyrannie de plus en plus insolente de l'Angleterre sur les mers?

Le point sur lequel on insiste en général avec le plus d'acharnement pour nous éloigner de la république américaine, en excitant contre elle la générosité du caractère français, c'est l'existence de l'esclavage dans une partie de l'Union. Mais quand on considère quelle place énorme ce fait déplorable occupe sur le territoire et dans l'existence intime du peuple américain, peut-on de bonne foi condamner si sévèrement sa temporisation à cet égard? Nous qui parlons si haut, savons-nous seulement abolir cet affreux régime dans nos colonies? Il ne s'agit pourtant que de deux ou trois petites îles, et l'exemple des Anglais est là pour nous encourager. Admirons, au contraire, les Américains d'oser, malgré les effrayans abîmes que peut ouvrir l'affranchissement, y travailler avec persévérance par les courageux efforts des sociétés abolitionnistes, et dans quelques Etats par la législation. Si même nous adressions quelque reproche aux Etats du Nord sur ce dernier point, ce serait d'avoir appliqué avec une rigueur trop absolue les principes démocratiques en appelant indistinctement à l'exercice des droits civiques un grand nombre d'affranchis qui, par leur nature morale, n'appartiennent certainement pas encore à la communauté politique, et ne peuvent qu'en altérer l'esprit. De là cette réaction, déplorable dans ses effets, mais juste dans son principe, que les mœurs et l'opinion publique exercent contre les hommes de couleur en leur fermant l'entrée des assemblées électorales. Que dirions-nous en France si, en supposant le suffrage universel établi, huit millions, je ne dis pas de nègres, mais seulement de Chinois ou de Kalmouks, établis parmi nous par suite d'événemens extraordinaires, venaient introduire dans nos institutions et nos lois leurs instincts stupides, féroces ou serviles? Voilà précisément où en seraient les Etats-Unis avec leurs trois ou quatre millions d'esclaves affranchis.

Quant au reproche de s'absorber dans l'activité industrielle, lorsque nous l'adressons aux Américains du Nord, ne ressemblons-nous pas à un homme de condition indépendante qui accuserait un travailleur d'avoir les préoccupations, et jusqu'à un certain point les mœurs de sa profession. Placé par Dieu en face d'une nature immense, avec l'évidente mission de l'envahir, de la dompter, de la féconder pour y faire croître une moisson de peuples nouveaux, pour y former une seconde Europe destinée à réagir un jour sur l'Amérique méridionale, comme l'Europe ancienne commence à réagir sur le reste de l'ancien monde, est-il étonnant que l'Américain, enivré de la grandeur de sa tâche, ait poussé jusqu'à l'exagération les dispositions naturelles qui l'y rendaient propre? Est-il juste d'attribuer à sa nature intime ce qui n'est que l'effet du travail auquel il est temporairement livré? Pas plus que d'imputer au caractère d'un homme ce qu'il peut y avoir de mesquin dans les actes de la profession où il est engagé! Il y a mieux: tout étroite et spéciale que soit la profession d'un homme, la manière dont il s'en acquitte peut révéler en lui une âme supérieure; tel est précisément le cas des Américains. Aveugles d'une grossière cupidité ces industriels de notre pays, qui, sans rien entreprendre de grand, sans rien créer d'utile, ne songent qu'à s'enrichir au moyen d'un stérile agiotage, ou bien ces marchands-pirates de l'Angleterre qui sacrifient à leur commerce le droit et l'intérêt légitime de toutes les nations: mais quand je vois des hommes exécuter les plus hardis, les plus gigantesques travaux, les uns affrontant sans trouble les périls de l'association et la solidarité commerciale, les autres jouant avec la tempête et devançant leurs rivaux sur toutes les mers; d'autres encore s'enfonçant seuls, une Bible et une hache à la main, dans la forêt primitive, ou semant des cités florissantes au sein du désert; tous luttant corps à corps contre les forces rebelles de la matière, et risquant sans cesse leur fortune et leur vie sur ce champ de bataille d'un nouveau genre, ils me font plutôt l'effet d'héroïques soldats que de spéculateurs intéressés. Appelés par la patrie à d'autres combats, n'ont-ils pas montré la même énergie, le même dévouement, le même mépris des jouissances de cette vie passagère? Enfin, nulle part chez eux, au milieu de leurs plus grandes préoccupations matérielles, le respect des choses religieuses et le soin des intérêts spirituels ne sont mis en oubli comme cela a lieu généralement chez nous. On sait que dans les plus humbles chaumières on rencontre une certaine culture de la raison, une certaine initiation aux questions d'intérêt général, de philosophie morale et religieuse, que possèdent à peine parmi nous les classes privilégiées. Si les lumières de l'esprit ne forment pas des phares aussi éclatans qu'en Europe, elles sont bien plus universellement et également répandues. Presque personne n'est privé de vie intellectuelle.

Ce n'est pas que nous prétendions nier les maux, les désordres, les vices mêmes qui s'engendrent de cet état de choses, d'autant plus que la société n'est nullement organisée pour y résister; mais si cet état, dont on exagère la gravité, n'est pas d'ailleurs définitif et normal, il ne faut pas juger absolument les Etats-Unis d'après lui. Que dirions-nous si l'on caractérisait le génie français d'après le triste et déshonorant spectacle qu'offre aujourd'hui la superficie de notre société: la soif du luxe dévorant presque toutes les âmes, la fraude triomphante, l'usure et l'agiotage en honneur? Est-ce donc là cette nation qui professe spécialement dans le monde le culte de l'honneur? Quand un continent inculte et sauvage se sera transformé, sous la main énergique autant qu'industrieuse des Américains, en un monde plus beau que l'ancien, il sera temps alors d'exiger d'eux des preuves de leur capacité dans l'ordre purement intellectuel et spéculatif. Jusque là, qu'il nous soit permis de regarder cette sorte de seconde création, qui sort de leurs mains, comme une œuvre assez poétique, et d'en concevoir pour l'avenir de ce peuple d'assez grandes espérances.

Il ne faut point perdre de vue que toutes choses sont aux Etats-Unis dans un état provisoire. La société, à proprement parler, n'y est pas encore formée. On n'y trouve pas ces

mille relations variées et concordantes qui, résultant de la diversité des conditions et des manières de vivre, forment la trame sociale. Il n'y existe donc pas encore de hiérarchie générale, ce qui vaut mieux peut-être que d'en avoir une basée sur le hasard, la naissance ou la fortune. Lors de l'avénement de ce peuple, la condition de cultivateur-propriétaire, qui est ailleurs un privilége, était celle de presque tous les citoyens. Encore aujourd'hui, malgré de grandes altérations à cet état de choses, la facilité de se créer par le travail des ressources assurées donne à tous, sans que la législation ni l'administration publique y interviennent, cette indépendance qui semble l'apanage de la propriété. Cette circonstance a jusqu'ici dispensé les Anglo-Américains d'aborder ces graves problèmes de l'organisation sociale contre lesquels vient encore se briser toute la civilisation moderne. Leurs institutions en sont moins complètes, sans doute; mais quand la politique est ainsi simplifiée, elle se maintient bien plus facilement dans une voie droite et sûre.

Ce que nous venons de dire des relations sociales s'applique à la nationalité. Les Etats-Unis n'en ont point dans l'acception complète de ce mot. Cette fusion intime de toutes les populations d'un pays par la conformité des mœurs, des sentimens et des coutumes, fusion nécessaire pour que l'unité de la loi et du gouvernement ne soit pas du despotisme, ne s'y est pas produite encore. On n'y trouve de vivant que la commune, association des intérêts, et puis la confédération, alliance d'Etats indépendans. Si les démocrates y montrent tant de répugnance pour la formation d'une autorité centrale et souveraine, c'est qu'ils ne voient pas les centres vraiment nationaux où cette autorité devrait être placée. En un mot, les Etats-Unis sont moins un peuple qu'une famille de peuples en train de se former; c'est une Europe nouvelle qui, au contraire de la vieille Europe, débute par la fédération générale pour joindre plus tard à cet état fédéral la division en nations distinctes. On ne fait que commencer à entrevoir parmi les Etats actuels les groupes divers qui formeront ces nations.

Mettant donc à part ces formes extérieures de la vie du peuple américain, si nous cherchons son caractère essentiel, le fond de son âme, voici ce que nous trouvons. Le sentiment, la passion intelligente, cette faculté divine qui donne à la pensée les ailes de l'inspiration, et à la volonté celles de l'enthousiasme; cette faculté, éminente surtout dans le génie français, est à un rang secondaire chez les Américains. Ce qui la remplace comme principe dominant, c'est un grand développement de l'intelligence réfléchie, qui, appliquée par eux aux choses positives et à la conduite de la vie, leur donne une haute raison pratique, une activité constante, une volonté calme, forte et indomptable. Que ce caractère ne nous inspire pas une sympathie directe, cela se conçoit. Son exemple devrait pourtant nous apprendre à mettre plus de raisonnement, de suite et de maturité dans nos actions, et en tout cas, nous ne pouvons sérieusement lui refuser notre estime. N'a-t-il pas d'ailleurs conduit les Américains, quoique par une autre voie, aux mêmes croyances morales et sociales que nous? On a dit qu'ils n'étaient que des Anglais renforcés; on se trompe: ce sont des Anglais transformés par l'influence de la philosophie française. Est-ce que les Anglais ont jamais su adopter ainsi des idées générales et s'y dévouer? Les Américains, il est vrai, croient plus énergiquement au droit individuel, tandis que nous sentons plus vivement la fraternité; mais au fond, ces deux idées se réunissent dans le principe de la dignité humaine et de l'égalité civile. C'est au nom de ce principe que leur révolution s'est accomplie aussi bien que la nôtre. Ces deux révolutions sont sœurs; les peuples qui les ont faites doivent être frères.

C'est ici qu'il faut combattre bien des préventions. La révolution américaine, préparée depuis long-temps dans les faits, n'est pas sans doute comme la nôtre le soudain et violent passage d'un monde social à un autre; mais elle ouvre le même avenir et embrasse le même horizon. Son point de départ est ce même évangile des droits de l'homme qui est celui de la France depuis 89, et dont les conséquences ne sauraient être différentes des deux côtés de l'océan. On trouve même en elle, sous des formes moins grandes et moins tragiques, les circonstances principales qui se reproduisirent plus tard dans notre révolution. D'abord des violences populaires, puis la guerre civile, puis des mesures dictatoriales, puis le cours forcé du papier monnaie, enfin jusqu'à une loi des suspects. L'exagération des partis s'y produisit d'une manière tout-à-fait analogue, et l'Amérique eut ses niveleurs soulevés ouvertement et en armes contre la propriété comme nous avons eu nos babouvistes. Nier l'analogie, je dirai presque l'identité de ces deux révolutions, c'est donc méconnaître l'évidence. Dire, comme on le fait quelquefois, que celle d'Amérique n'a été qu'une révolte des intérêts matériels blessés par l'établissement des nouveaux impôts, c'est la calomnier. L'impôt du timbre et celui du thé n'avaient aucune importance; mais ils constituaient une atteinte au droit des colons; voilà uniquement pourquoi ceux-ci se soulevèrent. Ce fait sera un éternel honneur pour les Américains; et ce qui en est un plus grand encore, c'est qu'entre leurs mains cette défense de leur dignité se changea bientôt en une revendication solennelle des droits universels de l'humanité. Après avoir commencé par réclamer pour eux-mêmes les prérogatives politiques de tout citoyen anglais, ils en vinrent à comprendre et à déclarer hautement que toute masse de population distincte des autres par son génie ou sa situation, forme une association naturelle et ne dépend que d'elle-même ou des autorités qui naissent dans son sein. Le jour où en proclamant ainsi, sous la dictée de notre philosophie, le droit divin des nations, les Etats-Unis déclarèrent leur indépendance, ils inaugurèrent réellement cette grande émancipation des peuples que la France est chargée d'accomplir. Pour preuve de l'opinion que nous soutenons ici, il suffirait de citer l'exemple de cet homme admirable qui, représentant en Europe la pure tradition des idées américaines, s'est toujours trouvé, à prendre l'ensemble de sa vie, dans la droite voie du développement politique de la France.

A tout peuple, surtout aux époques décisives de son histoire, il faut, pour en faire une unité vivante, un chef, un coryphée, et jamais ce personnage ne fait défaut. Au peuple américain, pour sa révolution, il en fallait un qui fût, comme ce peuple lui-même, grand et puissant à force de raison et de volonté, sans l'aide et aussi sans les dangers du génie: tel fut ce Washington, admirable surtout, parce que s'il était assez grand pour son œuvre, il ne l'était pas assez pour la dépasser dans aucun sens.

Il faut s'arrêter à considérer par quel heureux concours de circonstances la Providence se plut à le former pour cette œuvre, dans laquelle elle devait un jour le guider pour ainsi dire par la main. Elle le fit naître en Virginie. La Virginie, fondation du vieux torysme anglais, contenait tout ce qu'il y avait d'aristocratique dans les mœurs et les idées des colonies américaines. Là de riches cultures, exécutées par vastes exploitations sous une direction éclairée, donnaient lieu à de grandes et nobles existences. C'était donc le sol où devaient croître les individualités éminentes et faites pour le commandement, tandis que de la Nouvelle-Angleterre, émigration des puritains, devaient surgir ces masses laborieuses et persévérantes, ce *robur peditum* de la démocratie.

Dans la première partie de la vie de Washington, nous voyons se reproduire sous une forme individuelle le même développement de faits et de facultés que dans l'histoire des Américains. Son éducation, purement élémentaire, se complète par les enseignemens de la réalité extérieure. Il

profession d'arpenteur d'abord exercée par lui jusque dans les solitudes alors silencieuses et inhospitalières, qui s'étendaient au-delà des monts Alleghanys, ne correspond-elle pas bien à cette invasion aventureuse des premiers colons au sein de terres inconnues? Devenu plus tard un des plus riches planteurs de son pays dans l'important domaine de Mont-Vernon, il se trouva ainsi participer à cette condition commune et normale de ses concitoyens, d'où venaient en grande partie la force et la vertu du peuple américain. Enfin, dans les amusemens virils de sa jeunesse, dans ses excursions hasardeuses, notamment dans un voyage entrepris pour porter aux Français établis sur l'Ohio la sommation de se retirer, on le voit déployer la froide audace, l'énergie physique et morale des plus intrépides *pionniers*, et cet esprit d'aventure qui pousse les Américains à s'isoler au sein de la nature sauvage, côté romanesque de leur caractère.

En même temps l'homme de guerre et de commandement se formait en lui. Dans les colonies, la guerre laisait presque partie de la vie commune par l'institution des milices et par la nécessité de se défendre des Indiens. La lutte engagée à plusieurs reprises contre les Français du Canada ouvrit à Washington un plus noble et plus large théâtre. Au milieu du dix-huitième siècle, la France, établie à l'embouchure du Saint-Laurent et à celle du Mississipi, et s'efforçant de jeter entre ces deux postes une chaîne de forts au travers du désert, aspirait à l'empire de ce continent; mais là, comme dans l'Inde, comme sur l'océan, elle devait succomber par suite de cette fatalité qui semble la réserver au développement purement intérieur de l'ordre social. Comment aurait-il pu en être autrement? C'était contre un peuple que nous avions à combattre avec des soldats mercenaires ou des aventuriers sans patrie.

La lutte qui s'engagea ainsi en 1754 fut pour Washington l'apprentissage du rôle qu'il devait avoir à jouer plus tard. D'abord simple officier dans les rangs de la milice de l'Etat de Virginie, il parvint bientôt au commandement suprême de cette petite armée, avec le grade de colonel, et dirigea les dernières campagnes qui réprimèrent les Indiens et ruinèrent les établissemens français sur l'Ohio. Au milieu des difficultés et des vicissitudes de cette guerre, il déploya les hautes qualités qui l'ont rendu si admirable, la justesse infaillible du jugement, la largeur et l'impartialité de l'esprit, la prudence dans le conseil, jointe à l'intrépidité dans l'action, une fermeté inébranlable, l'intégrité, l'équité et le désintéressement le plus parfaits. Tous ceux qui furent en rapport avec lui, soit les généraux anglais avec lesquels il servit, soit les Indiens dont il négocia l'alliance, lui vouèrent, aussi bien que ses soldats et ses concitoyens, une confiance sans bornes. Tous subirent auprès de lui cet ascendant naturel auquel on reconnaît les esprits supérieurs et surtout les grands caractères. Les Indiens, qui l'avaient souvent sans succès pris pour le but de leurs balles, le regardaient comme placé sous la sauvegarde spéciale du Grand-Esprit; et de toutes parts, pour employer l'expression de M. Guizot, une grande attente s'attachait à sa personne. Retiré du service en 1758, il prit place dans l'assemblée représentative de l'Etat de Virginie, et c'est là que le trouva la révolution.

Dès l'origine du débat entre les colonies et la Grande-Bretagne, Washington en comprit la portée et en accepta sans hésitation les conséquences. Il écrivait à un de ses amis :

« S'agit-il d'éviter de payer trois sous par livre de thé, parce que cet impôt est trop lourd? Non, nous n'avons jamais disputé que sur le droit. En qualité d'Anglais, nous ne pouvons être dépouillés de cette portion si essentielle et si précieuse de notre constitution, à laquelle je prendre le principe de sa conduite ailleurs que dans cette croyance à un droit déterminé, il ne voulait ni dépasser ce droit ni rien négliger des efforts nécessaires pour le conquérir. C'est par les devoirs qu'elle nous impose que la Providence nous révèle ses desseins, et sans anticiper sur ces révélations, il suffit que nous sachions y obéir en faisant dans chaque circonstance tout ce que la justice exige. Guidé par ce sentiment, Washington, ainsi que tous les grands citoyens qui donnèrent le signal de l'émancipation, ne songeait d'abord qu'au redressement des griefs positifs du pays. Mais dès que le gouvernement anglais se conduisit en ennemi vis-à-vis des colons, l'indépendance devenant un droit, ces hommes généreux, après avoir pris Dieu et l'univers à témoin de la justice de leur cause, proclamèrent sans crainte la nationalité américaine. « Si les plaines autrefois heureuses et paisibles de l'Amérique, écrivait alors Washington, doivent être abreuvées de sang ou habitées par des esclaves, c'est une triste alternative; mais un homme vertueux ne peut hésiter sur le choix. »

Membre du congrès que les colonies formèrent pour concerter leur résistance, Washington se trouva ainsi amené par un développement naturel et graduel de sa vie, sans aucune préméditation, au seuil de la carrière extraordinaire d'un fondateur de nation. Généralement reconnu pour l'homme doué du jugement le plus solide et de la plus profonde connaissance des choses, il dut à ses qualités d'être nommé à l'unanimité généralissime de l'armée américaine; immense honneur pour lui sans doute, mais non moins grand pour le peuple qui sut si bien reconnaître, au milieu de sa demi-obscurité, l'homme prédestiné; grande preuve surtout de la sympathie qui unissait le génie de Washington au génie national!

Il accepta par devoir avec ce profond sentiment d'abnégation, de méfiance de lui-même et de confiance dans la protection de Dieu sur les causes justes, qui reparut en lui à toutes les grandes époques de sa carrière.

A partir de ce moment jusqu'à la fin du siècle, c'est par lui, on peut le dire, qu'a vécu l'Amérique. Lorsqu'il prit le commandement, l'insurrection avait déjà fait ses preuves par les combats de Lexington et de Bunker's Hill. Elle tenait la campagne et bloquait dans Boston l'armée anglaise, maîtresse de cette ville où le signal de la résistance avait été donné. Mais ces premiers résultats menaçaient de s'évanouir comme un rêve faute d'organisation. L'armée, composée de milices volontaires sans discipline, et qui ne s'engageaient que pour un an, se dissolvait par le départ des uns à mesure qu'elle se formait par l'arrivée des autres, et dans ce tourbillonnement continuel, armes, vivres, munitions, tout manquait à la fois. Le sentiment d'indépendance individuelle dominait chez les citoyens de la Nouvelle-Angleterre, après avoir été le principe actif de leur insurrection, devenait celui de l'anarchie parmi eux. Dans cette situation cruelle, à la tête de ce fantôme d'armée, appuyé sur un fantôme de gouvernement, Washington seul sauva la patrie par sa conduite, faisant tête à l'ennemi avec prudence et résolution, lui en imposant quelquefois par des entreprises hardies, déjouant à propos ses projets par d'habiles retraites, toujours en péril de se voir écrasé, toujours dissimulant sa pénurie et ses dangers au prix même de sa renommée que ternissait la calomnie, sollicitant sans cesse du congrès des mesures énergiques de gouvernement, et sans cesse négociant pour leur exécution auprès des divers états confédérés, en un mot, seul centre d'union et d'activité au milieu de tous ces élémens discordans. Et cependant il n'admit jamais la possibilité d'une soumission; il ne donta jamais du triomphe définitif de la bonne cause; sainte confiance que la force du caractère ne suffit pas à expliquer, et qui ne pouvait prendre sa source que dans une foi profonde aux idées, au droit et à la justice divine.

Sa tâche devint surtout difficile lorsque les Anglais, renonçant à dompter directement la résistance très énergique

dès Etats du Nord, voulurent frapper l'union au cœur par l'attaque de New-York, de Philadelphie et l'envahissement des provinces du centre. Après de vains efforts pour couvrir ces points importans, obligé de se retirer tour à tour derrière la Delaware et derrière l'Hudson, il sut pourtant rompre les mesures de l'ennemi et le tenir en échec jusqu'au jour où, parvenu à créer une véritable armée, et soutenu par les armes de la France, il put frapper des coups décisifs. Alors eut lieu la marche savante sur York Town, et la prise dans cette ville de lord Cornwallis avec toute son armée.

Ce qui prouve mieux que toute autre chose la supériorité de Washington et la grandeur de ses services en même temps que la solide raison des Américains, c'est que, sans avoir eu en personne de ces succès éclatans qui ordinairement ébloui-sent le vulgaire, il n'en fut pas moins aux yeux de tous le premier dans la guerre, comme plus tard le premier dans la paix. La confiance de ses concitoyens en lui semblait croître avec ses revers. Aux désastres de 1776, le congrès, grand comme le sénat romain après Cannes, ne répondit qu'en donnant à Washington un pouvoir dictatorial. L'envie même finit par être désarmée par tant de vertu. Conway, l'un des plus outrés détracteurs du généralissime, se croyant près de mourir, lui écrivait : « Je touche au terme de ma carrière. La justice et la vérité me poussent à déclarer mes derniers sentimens : vous êtes à mes yeux le grand, l'excellent homme. »

Vint ensuite l'épreuve fatale des grands hommes, la rentrée dans la vie commune après le triomphe : nul n'en est sorti plus pur que Washington. Son génie n'était peut-être pas assez ardent pour l'enivrer lui-même ; mais en tout cas, son âme était trop grande pour ne pas dominer toute ambition personnelle. Rien n'égala sa *douloureuse surprise* quand ses compagnons d'armes révèrent pour lui la dictature, et lui offrirent même une couronne. L'établissement de la république lui semblait une tentative peut-être incertaine, mais pour laquelle il était résolu à tout faire et à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Retiré dans sa solitude de Mont-Vernon, livré de nouveau à la vie saine et morale de l'agriculteur, il n'aspirait, pour toute récompense, qu'à jouir en paix, *à l'ombre de sa vigne et de son figuier*, de la liberté glorieuse conquise par ses armes. Mais il n'était pas au bout de son labeur : après avoir délivré sa patrie, il fallait la constituer. Déchirée par l'esprit d'individualisme et de morcellement, elle semblait près de périr. L'union passagèrement formée par la nécessité de se défendre n'existait plus que de nom. Les pouvoirs du congrès n'étant pas définis, les Etats prétendaient s'en rendre indépendans, et livrés à eux-mêmes ils n'avaient ni la force ni le ressort moral qui sont nécessaires au maintien de la société. Un peu plus, et cette grande expérience de la république moderne, si importante pour l'honneur de la nature humaine, allait échouer dans un désastreux naufrage. Mais on vit alors le beau spectacle d'un peuple qui s'arrête au bord de l'abîme, se recueille, redevient maître de lui-même et avise avec calme et décision aux mesures de salut public. Une convention générale, après de mûres délibérations, décréta la constitution fédérale. Washington y prit une grande part ; il la regardait comme approchant plus de la perfection qu'aucun autre système de gouvernement jusqu'alors établi parmi les hommes. On ne peut nier, en effet, qu'elle ne fût appropriée avec une admirable sagesse aux nécessités de la situation. Quand il fallut lui donner la vie en la mettant en pratique, c'est encore Washington que le suffrage universel chargea de cette immense fonction. En qualité de président des Etats-Unis, il ouvrit solennellement l'ère de la république américaine au moment même où la révolution d'Europe débutait par l'Assemblée constituante. Dans cette première présidence, il sacrifia sans hésiter une partie de sa popularité en combattant les instincts politiques qui dominaient généralement, et cependant la même unanimité de suffrage le rappela une seconde fois au pouvoir ; tant la nation sentait qu'en lui seul était son vrai centre de ralliement et de vie commune ! Une troisième fois les vœux et les regards du peuple se tournèrent encore vers lui ; mais alors sa mission lui semblait remplie. Il ne s'y était voué qu'avec un tremblement intérieur, seulement parce qu'il y avait vu un grand acte de dévouement, et aussi parce que, dans l'appel unanime de tout un peuple, il avait cru entendre la voix du ciel. Le peuple américain lui paraissant enfin capable de diriger lui-même ses destinées, il annonça la volonté formelle de consacrer à la retraite le reste de ses jours, et cette sorte d'abdication est peut-être la plus grande chose qu'il ait faite pour la consolidation de la république ; car elle a rendu moralement impossible à tout chef de l'Etat d'aspirer désormais à un plus long exercice du pouvoir que celui auquel a cru devoir se borner le père de la patrie.

Pendant les huit années de cette double présidence, Washington eut à fonder la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis, et s'il n'en détermina pas la direction d'une manière définitive, il lui donna du moins une base solide. Eut-il raison, pour atteindre ce but, d'incliner, comme il le fit, au parti fédéraliste ? Ceci demande quelques rédexions.

D'abord, qu'est-ce que ce parti fédéraliste ? Dans un Etat unitaire comme la France, être fédéraliste, c'est-à-dire vouloir établir entre les diverses fractions du territoire une association fédérale, ce serait attaquer la centralisation et la nationalité même. Au contraire, dans un pays qui n'est qu'une collection de provinces naturellement distinctes et indépendantes, c'est travailler à former l'unité politique.

Le parti fédéraliste est donc aux Etats-Unis celui de l'unité, mais c'est en même temps celui de l'aristocratie ; tandis que les démocrates combattent pour la décentralisation. C'est l'inverse de ce que nous voyons chez nous, et pourtant les démocrates de France et d'Amérique ne sont pas autant qu'on pourrait le croire en contradiction entre eux et avec eux-mêmes.

Que veulent-ils en effet les uns et les autres ? Le gouvernement de la société par la volonté du peuple et non par ces influences individuelles nées de la richesse ou de la condition sociale, et qui, dans les pays affranchis de corporations privilégiées, composent encore une aristocratie. Or, chez un peuple dont la nationalité est bien constituée, et dont la vie vient se condenser avec force dans un centre commun, c'est à ce centre de vie que la volonté générale se produit avec le plus d'ascendant, abaissant devant elle les influences aristocratiques, qui sont alors réduites à se développer dans la sphère des localités. Dans ce cas, augmenter l'action du pouvoir central, c'est ajouter à l'autorité de la volonté générale. Mais en l'absence de ces conditions, lorsque, faute d'une assez grande conformité d'idées, de sentimens et d'intérêts entre les populations, le pouvoir central ne représente pas d'une manière assez large la volonté et le génie de la communauté nationale, étendre ses attributions c'est livrer la direction des affaires publiques aux puissances aristocratiques, qui s'en serviront pour dominer ou exploiter la société. Supposons que le peuple américain sentît en lui-même une complète homogénéité de sentimens et d'intérêts, et que le gouvernement fédéral lui parût l'organe fidèle de ces intérêts, de ces sentimens ; malgré son amour excessif de l'indépendance individuelle, il ne refuserait certainement pas à un tel gouvernement les moyens d'exercer une haute direction sur le développement intellectuel et matériel du pays. Mais dans l'état actuel des choses réunira-t-on, par exemple, tous les revenus publics à un trésor central ? Comme il ne peut y avoir une administration publique assez fortement organisée, ni assez nationale pour qu'on les lui

confie, il faudra les déposer à une banque formée par l'aristocratie financière du pays, qui s'en servira pour régenter dans son intérêt propre tout le mouvement industriel et financier.

Cet écueil se laissait déjà apercevoir lors de la fondation de la république. Mais telle était la nécessité de consolider l'union des Etats pour assurer la sécurité de leur développement, que certainement le parti fédéraliste avait raison en fait à cette époque. Et voilà pour quelle raison Washington se rattacha à cette politique, sans cependant être jamais complice des arrière-pensées aristocratiques qu'elle renfermait. Ce qu'il voulait pour l'Amérique, c'était une unité morale, l'unité par la nationalité, non par l'aristocratie. Comme tous les grands hommes fondateurs, il savait qu'une société n'est pas constituée tant qu'elle n'a pas pour lien ce sentiment d'une solidarité naturelle qui forme l'unité d'une famille. Le principal but de ses efforts était de fondre tous les peuples de l'Union en un seul corps au sein de la patrie commune. « Cette patrie, leur disait-il dans les touchans adieux qu'il leur adressa au sortir de sa seconde présidence, cette patrie dont vous êtes citoyens, soit par la naissance, soit par votre choix, a des droits à toute votre affection. Le nom d'*Américain*, qui est pour vous un *nom national*, doit, plus que toute autre dénomination plus spéciale, exalter en vous l'orgueil du patriotisme. » Ne se faisait-il pas illusion en croyant possible de constituer une nationalité compacte dans la sphère déjà si large et destinée à s'élargir encore de l'Amérique septentrionale? Tout nous porte à le penser aujourd'hui; mais Washington n'en était pas moins dans la droite voie lorsqu'il s'efforçait de fortifier l'union fédérale. Les grandes mesures adoptées à cet effet, la consolidation des dettes publiques à la charge de la communauté entière, l'institution d'un revenu fédéral, celle même de la banque dite nationale, ont sans aucun doute été l'ancre de salut de la république et le gage de sa grandeur pendant un quart de siècle.

En doit-on dire autant de sa politique extérieure? En abandonnant la France à elle-même dans la lutte à outrance qu'elle soutenait pour la liberté du monde, le gouvernement de Washington a-t-il fait tout ce que demandait une politique à la fois habile et généreuse? Ne devait-il pas, au contraire, accepter dans toutes ses conséquences le principe de la fraternité des nations libres? Le parti démocratique aux Etats-Unis et, en général, l'opinion publique le pensaient ainsi. L'alliance jurée entre l'Amérique et la France semblait l'exiger. Mais, dans sa généreuse et téméraire franchise, la France attaquée sourdement avait pris l'initiative de la déclaration de guerre et jouait ainsi efficacement le rôle de l'agresseur. Avait-elle d'ailleurs un véritable gouvernement, et les partis qui se succédaient chez elle au pouvoir la représentaient-ils légitimement? Washington ne le crut pas. Dès le début du mouvement révolutionnaire, si différent de la révolution américaine par son impétuosité et par l'ampleur de ses premiers pas qui présageait une course immense, la défiance l'avait saisi. Prévoyant avec une admirable sagacité les écarts, les réactions, les chutes inévitables, il douta de l'issue. « Il est difficile, écrivait-il alors, de ne pas courir d'un extrême à l'autre, et dans ce cas des écueils aujourd'hui invisibles pourront bien briser le navire et amener un despotisme plus rude que l'ancien... Ceci est un océan sans limites d'où l'on ne voit plus la terre. » L'événement prouva en effet qu'en s'associant à la fortune de la France, au milieu des révolutions qui transformaient sans cesse celle-ci, la république américaine aurait pu se trouver entraînée à combattre pour des causes tout-à-fait contraires à ses principes et à son caractère. D'ailleurs, à peine naissante encore, elle aurait compromis peut-être son existence par une guerre avec l'Angleterre: « Vivre en relations amicales avec toutes les nations de la terre, mais ne dépendre d'aucune, n'épouser les querelles d'aucune, » voilà la politique que professa Washington. « La prudence, écrivait-il, nous conseille de nous exercer à ne compter que sur nous-mêmes et à tenir de nos propres mains la balance de notre destinée. Placés en quelque sorte au milieu d'empires qui tombent, que ce soit notre but constant de garder une situation telle que nous ne soyons pas entraînés dans leur ruine. Rien, sinon le respect de nous-mêmes et le juste soin de l'honneur national, ne doit nous pousser à la guerre; je suis sûr que si ce pays se maintient en paix encore vingt ans, il pourra, dans une bonne cause, défier quelque puissance que ce soit; telles seront alors sa population, sa richesse et ses ressources. »

Washington était sans doute dans le vrai lorsqu'il posait ainsi en principe qu'une nation s'appartient en propre, et que, tout en remplissant ses engagemens avec fidélité, tout en reconnaissant ses devoirs de fraternité vis-à-vis des autres nations libres, elle ne doit pas se rendre esclave de ses amitiés, ni s'immoler à l'intérêt d'un peuple étranger. C'était de la raison; ce n'était pas de l'héroïsme. L'héroïsme, c'aurait été de s'associer au magnanime élan de la France pour entreprendre avec elle, au cri de *Dieu le veut*, une croisade républicaine. Et qui sait (car il y a souvent plus de sagesse dans de généreuses témérités que dans les calculs de la prudence), qui sait si le triomphe définitif de l'égalité en Europe et l'élévation de la république américaine au premier rang de l'humanité, n'auraient pas été les fruits de cette magnanime résolution? Mais toute grande que fût l'âme de Washington, son génie, non plus que le génie américain en général, ne s'ouvrait pas à ces inspirations irréfléchies et sublimes, dont notre histoire offre tant d'admirables exemples.

S'il y eut jamais un sort enviable pour un cœur généreux et sage, c'est assurément celui dont jouit Washington dans les dernières années de sa vie. Du sein de ce riche domaine de Mont-Vernon, en grande partie créé par ses travaux, et consacré désormais à la vénération des peuples, il voyait croître rapidement autour de lui cette moisson de prospérités qu'il avait semée dans son pays. Une seule pensée préoccupait encore son âme, pensée souvent discutée et mûrie par lui dans ses entretiens avec Lafayette et Jefferson, l'abolition de l'esclavage. Il la réalisa dans les limites de son pouvoir, en affranchissant à sa mort les nègres de ses domaines, après les avoir gouvernés paternellement pendant sa vie. Tranquille et supérieur à l'ambition, il savait, chose bien rare, transformer la gloire en bonheur. Mais la vie de ces hommes, qui sont des instrumens entre les mains de la Providence, ne leur appartient à aucun moment. Il manquait encore à sa carrière de protéger de son seul nom la patrie sauvée par son bras et fondée par son intelligence. C'est ce qu'il fit à l'époque où les démêlés du Directoire français avec le gouvernement fédéral faillirent armer les deux républiques l'une contre l'autre. L'opinion unanime appela, comme toujours, Washington à diriger, en qualité de généralissime, la défense du territoire, et le respect qu'inspirait ce grand nom contribua certainement beaucoup à dissiper les menaces de guerre. Après ce couronnement de sa carrière, Dieu le rappela presque subitement, en le faisant passer par l'épreuve d'une courte mais douloureuse maladie. Il finit avec le siècle. La douleur fut universelle et profonde. La nation prit le deuil, et ses regrets trouvèrent un écho sincère dans la France du consulat. Les voûtes de l'hôtel des Invalides retentirent de l'oraison funèbre de ce héros de l'humanité; la tribune des Etats-Unis le proclama *le premier dans la guerre, le premier dans la paix, le premier dans le cœur de ses concitoyens*, et le peuple américain tout entier sentit, selon l'expression de Jefferson, qu'il était mort ce jour-là un grand homme en Israël.

WATT. Voyez Vapeur.

WOLF (Christian, baron de) naquit en 1679 à Breslau, d'un boulanger. Dans l'année 1707, il devint professeur

de philosophie et de mathématiques à l'université de Halle, et acquit bientôt une grande renommée par ses leçons et par ses écrits. Les doctrines éveillèrent les susceptibilités des théologiens et particulièrement des piétistes, qui mirent tout en œuvre pour le décrier. Ne pouvant lui nuire dans l'opinion publique, ils firent entendre à Frédéric-Guillaume, le père de Frédéric II, que Wolf professait des doctrines dangereuses pour le salut de l'état; et en 1723, le roi lui fit donner l'ordre de quitter Halle et le territoire prussien. Les théologiens qui avaient prêché contre Wolf remercièrent Dieu publiquement de l'éloignement du philosophe.

Leur joie ne fut pas de longue durée: Wolf fut nommé professeur de philosophie à l'université de Marbourg; les académies des sciences de Paris, de Londres et de Stockholm se l'associèrent; Pierre-le-Grand le choisit pour vice-président de l'Académie de Pétersbourg, qu'il venait de fonder; mais Wolf refusa de s'établir en Russie; l'Electeur de Bavière lui donna des titres de noblesse; enfin, Frédéric II, montant sur le trône, nomma une commission pour examiner les doctrines de Wolf et le réhabiliter. La chaire de Halle lui fut rendue, et le roi lui donna une pension. Wolf continua d'enseigner avec éclat; mais les opinions des philosophes français, que partageait Frédéric II, prévalurent bientôt, et firent négliger la philosophie plus sérieuse et plus profonde à laquelle Wolf était voué. Il mourut à Halle en 1754, âgé de soixante-quinze ans, ayant survécu à sa réputation et presque oublié.

La philosophie professée par Wolf a long-temps dominé en Allemagne; c'est à elle que se rattache le mouvement qui, depuis Kant, a renouvelé les sciences philosophiques. Cette philosophie est ce qu'il y a de plus important dans la vie de Wolf; mais nous n'avons point à nous en occuper, y ayant plus de convenance à la laisser jointe à la philosophie de Leibnitz dont elle n'est qu'une appendice. Wolf n'a été, si l'on peut ainsi dire, que l'exécuteur testamentaire de Leibnitz. Cet illustre penseur, qui toucha à toutes les branches du savoir humain, ne laissa que des vues générales qui demandaient à être rédigées en corps de doctrine pour mériter le nom de philosophie. Cette tâche échut à Wolf, esprit facile, plein de méthode, doué d'un jugement sévère, nourri dans l'étude des sciences exactes, qui rassembla soigneusement les épis négligemment répandus par Leibnitz dans une langue étrangère, les classa, les revêtit de la forme géométrique qu'il regardait, et peut-être avec raison, comme l'application la plus parfaite des lois du raisonnement, et les présenta aux Allemands dans leur langue nationale. Il adopta toutes les idées de Leibnitz, hors celles des facultés perceptives des monades, qu'il repoussa absolument. Quant à l'harmonie préétablie, il la qualifia simplement d'hypothèse.

Wolf a beaucoup écrit, et ses œuvres forment une collection considérable. Ses principaux ouvrages philosophiques, écrits en allemand, sont ceux-ci: *Pensées raisonnables sur les facultés de l'entendement humain;* Halle, 1710. *Pensées raisonnables sur Dieu, le monde et l'âme humaine, et sur toutes les choses qui existent en général;* Francfort, 1719. *De l'action et de l'omission dans la conduite de l'homme;* Halle, 1720. *De la vie sociale et de la chose publique;* Halle, 1721. *Pensées raisonnables sur les forces et les opérations de la nature;* Halle, 1723. Voici un aperçu succinct de leur contenu.—La philosophie se divise en théorique et pratique; la première renferme: 1° la logique débarrassée des subtilités scolastiques; 2° la métaphysique, qui embrasse l'ontologie, qui traite des catégories abstraites et universelles, de l'être, de l'un, de l'accident, de la substance, de la cause et de l'effet, des phénomènes, etc.; la cosmologie, qui a pour base le principe de continuité, et à laquelle se rattache l'histoire naturelle; la psychologie rationnelle ou la pneumatologie, qui traite de l'immortalité de l'âme et de son immatérialité, etc.; la théologie naturelle, dans laquelle est démontrée l'existence de Dieu, et qui renferme la psychologie empirique. — La philosophie pratique se compose du droit naturel, de la morale, de la politique et de l'économie. On peut la résumer dans cette règle: Fais que ta personne et ton état deviennent de plus en plus parfaits (*perfice te ipsum*), et pour y parvenir, travaille aussi à rendre plus parfait l'état d'autrui.

Wolf a été célèbre dans son temps comme mathématicien; mais n'ayant guère contribué aux perfectionnemens essentiels des sciences mathématiques, et vulgarisateur plutôt que créateur, nous n'avons point non plus à entrer ici dans ses travaux sur cette matière. (Voyez LEIBNITZ).

WURTEMBERG. Ce royaume, qui fait partie de la confédération germanique, est borné à l'orient et au midi par la Bavière; au sud-est, à l'ouest et au nord, il est enveloppé dans son contour par le grand-duché de Bade. Son étendue est de 1 296 lieues carrées, et sa population de 1 600 000 âmes, d'après le recensement de 1835. Proportionnellement, c'est un des pays les plus peuplés de l'Europe: les émigrations pour l'Amérique et ailleurs y sont nombreuses.

Le Wurtemberg est traversé dans sa partie centrale par une chaîne calcaire peu élevée, nommée *alb*, et par corruption *Alpes de Souabe;* au midi, par les Alpes d'Algau, qui marquent la séparation entre les eaux du Rhin et celles du Danube; à l'ouest, par les ramifications orientales de la Forêt-Noire. Le principal fleuve est le Neckar, dont la vallée est la plus étendue et la plus fertile du royaume. Ce fleuve est d'une grande importance pour le Wurtemberg, d'abord parce qu'il féconde son sol, et ensuite parce que c'est un affluent du Rhin. Le Danube naissant traverse en outre la partie méridionale du pays. Grâce au Neckar, le Wurtemberg peut donc participer à la navigation du Rhin et à celle du Danube. Le sol est généralement fertile. L'agriculture et l'élève du bétail sont les deux principales sources de la richesse. Les forêts ont une grande importance. Le commerce et l'industrie sont également florissans.

On compte dans le Wurtemberg 131 villes, 183 bourgs, 1 671 villages et 2 880 hameaux. Les habitans sont tous originaires de la Souabe, vigoureux, braves, laborieux, honnêtes. La population est divisée en deux classes: la noblesse et la bourgeoisie; depuis 1848 seulement, il n'y a plus de serfs. La monarchie est héréditaire et constitutionnelle. Le roi est chef de l'état; mais depuis 1819 il gouverne en vertu de la constitution, de concert avec les états, qui sont divisés en deux chambres: celle des nobles et celle des députés. Les revenus de l'état, en 1836, montaient à plus de 58 millions de francs; les dépenses à 56, et la dette, en 1833, à 57 et demi. La liste civile est de 3 millions et demi. L'armée, sur le pied de paix, présente un effectif de 3 000 hommes; sur le pied de guerre, l'effectif doit être de 16 800 hommes. Le contingent à l'armée de la confédération germanique a été fixé à 13 953 hommes. L'instruction publique est très répandue; les principaux établissemens sont l'université de Tubinge et six gymnases. Après Stuttgard, capitale du royaume, les villes les plus remarquables sont Ludwigsburg, le *Versailles* du Wurtemberg, Ulm, Reutlingen, Heilbron, où se trouve la tour dans laquelle fut enfermé Gœtz de Berlichingen, Tubinge, Hall, Eslingen.

Histoire. — Le royaume de Wurtemberg, qui n'était anciennement qu'un comté de faible importance, érigé en duché vers la fin du quinzième siècle par l'empereur Maximilien, et enfin, élevé au rang qu'il occupe aujourd'hui par Napoléon en 1805, ce royaume tire son nom de l'ancien château de Wurtemberg, situé dans la Souabe, entre les villes de Constadt et d'Eslingen. Les comtes wurtembergeois résidèrent dans ce château jusqu'en 1520, époque où Eberhard vint établir à Stuttgard le siége de son gouvernement. Il règne une grande incertitude sur l'origine des

comtes de Wurtemberg; les uns veulent qu'ils descendent d'un certain Emerich, contemporain et allié de Clovis; d'autres, moins hardis, leur donnent pour ancêtre un personnage nommé Albert, qui, suivant eux, florissait au milieu du septième siècle. Quoi qu'il en soit, on ne possède aucun document authentique sur les commencemens de cette petite famille, qui vécut long-temps obscure comme tant d'autres maisons féodales. Dans l'atlas historique de Kruse, le comté de Wurtemberg ne commence à figurer qu'au douzième siècle; et pour avoir une suite non interrompue de ses comtes, il faut descendre au treizième siècle. A partir d'Ulric I le doute cesse, sinon sur les événemens du comté, du moins sur l'ordre chronologique dans lequel les tenanciers se succèdent.

Tant que la famille des Hohenstaufen, qui possédait le duché de Souabe, fut en possession de la dignité impériale, tous les seigneurs de cette partie de l'Allemagne restèrent dans un état de dépendance; mais après l'extinction des Hohenstaufen, ils profitèrent des circonstances pour s'agrandir et ne plus reconnaître d'autres suzerains que les empereurs. Parmi ces anciens vassaux des ducs de Souabe, les comtes de Wurtemberg sont ceux qui ménagèrent le mieux la fortune, et que les événemens favorisèrent le plus. Leur politique était la même que celle de tous les petits princes allemands: ils s'étudiaient à deviner quel était le prétendant à l'empire qui avait le plus de chances de succès pour embrasser son parti et obtenir la récompense de leurs intrigues ou de leurs combats en sa faveur. Le plus souvent, ils réussirent dans leur choix, et cette sagacité à tomber juste ne fut pas la moindre cause de leur élévation; mais elle leur apprit à contracter la duplicité des courtisans, toujours prêts à abandonner au moment de son déclin l'astre dont ils se sont faits les satellites, et à tourner leur adoration vers le soleil levant. Le peu de penchant des comtes de Wurtemberg pour enrichir les couvens, tandis que leurs voisins se ruinaient en pieuses munificences, et la longévité de plusieurs d'entre eux contribuèrent également à la consolidation de leur puissance, qui toutefois, sous le règne des ducs leurs successeurs, fut un moment bien près de sa ruine dans les premières années du seizième siècle.

Selon Trithème, la vie du comte Ulric I, qui vivait au treizième siècle, comme nous l'avons déjà dit, fut un enchaînement de succès et de triomphes. Sa bravoure le rendit redoutable non seulement aux villes et aux seigneurs de la Souabe, mais à l'empire même. Dévoué d'abord à l'empereur Frédéric II, il passa ensuite du côté de Henri Raspon, qui lui promit davantage. Peu de temps après, Richard de Cornouailles, qui venait de prendre le titre de roi des Romains, se l'attacha en lui confirmant la possession des fiefs que Guillaume de Hollande et Henri Raspon lui avaient conférés. Un peu plus tard encore, Conradin, fils de Conrad, lui assura de grands avantages pour le mettre dans ses intérêts. Ulric, qui ne refusait jamais, accepta de Conrad comme il avait accepté des autres; mais il n'en vint pas moins à Worms reconnaître pour empereur Richard de Cornouailles, qui le confirma dans la possession de tout ce qu'il avait reçu, et qui, de plus, lui fit don d'une somme de mille marcs d'argent. Ulric mourut en 1265. Si l'on compare la politique de ce comte de Wurtemberg, le premier qui nous soit bien connu, à celle du roi Frédéric I envers Napoléon, qui ne sera frappé de la ressemblance? Au commencement du quatorzième siècle, Eberhard I, successeur d'Ulric, était assez puissant pour se mettre au rang des princes qui briguèrent la couronne impériale après la mort d'Albert décédé en 1308. Cependant Henri de Luxembourg lui fut préféré, et le dépouilla de toutes ses possessions, qu'il ne recouvra qu'en 1313, à la mort de cet empereur. Lorsque Frédéric, l'un des prétendans à la succession d'Henri VII, eut été fait prisonnier à Mühldorf, le comte Eberhard, qui jusqu'alors avait été du nombre de ses partisans, l'abandonna et reconnut son rival Louis de Bavière, qui le paya de reconnaissance. Sous les règnes suivans, le domaine des comtes de Wurtemberg continua de s'agrandir par les mêmes moyens; il y eut des momens où ils exercèrent des droits féodaux sur l'Alsace et sur presque toute la Franconie, après des alternatives de succès et de revers. Mais la coutume qui existait encore parmi eux de partager les états du comté entre les fils du dernier comte entravait à chaque instant leur marche ascendante.

Cet usage impolitique fut aboli vers la fin du quinzième siècle par le comte Eberhard V, dit le Barbu, prince éclairé qui fut le protecteur des lettres et le fondateur de l'université de Tubinge. En 1482, il proclama l'indivisibilité du pays et le droit de primogéniture, comme les lois fondamentales du Wurtemberg. Sa fidélité constante dans ses engagemens lui mérita l'amitié des empereurs Frédéric III et Maximilien I. Il fut l'un des principaux membres de la ligue de Souabe, formée en 1488. C'est aussi sous son règne que le Wurtemberg fut érigé en duché. En 1495, l'empereur Maximilien, tenant sa première diète à Worms, l'éleva à la dignité ducale, et confirma toutes les conventions et prérogatives de sa maison, mais à la condition qu'en cas d'extinction de la postérité mâle, le duché serait dévolu à l'empire. Eberhard V ne survécut que d'un an à cette marque de faveur; il mourut à Tubinge le 25 février 1496, regretté des Wurtembergeois.

Le nouveau duché ne tarda pas à être victime de l'ambition de la maison d'Autriche, par laquelle il avait été formée. Les démêlés de ces ducs avec la ligue de Souabe, qu'ils voulaient briser pour augmenter leurs domaines aux dépens des villes libres, fournirent à l'Autriche une occasion de s'emparer du Wurtemberg. Une attaque imprudente d'Ulric VI contre la ville impériale de Reutlingue souleva toute la ligue de Souabe contre le duché, qui fut envahi et mis au pillage. Ne se sentant pas en état de conserver cette conquête, la ligue accepta, en 1520, la proposition de Charles-Quint, nouvellement élu empereur, qui lui offrait de la lui acheter; et le duché de Wurtemberg fut vendu pour la modique somme de 220 000 florins. En 1530, Charles-Quint céda sa nouvelle acquisition à Ferdinand son frère, dans le partage qu'il fit avec lui des domaines de leur maison.

Le rival de Charles-Quint ne pouvait voir sans inquiétude un pareil acte de spoliation; aussi François I n'attendait-il qu'une circonstance favorable pour en tirer vengeance; elle ne tarda pas à se présenter. Les mauvais traitemens des Autrichiens avaient gravement indisposé les habitans du duché de Wurtemberg, parmi lesquels les idées de la réforme commençaient à faire des progrès. Ulric III, le duc dépossédé, avait été converti à la doctrine luthérienne par son fidèle ami Philippe, landgrave de Hesse, chez lequel il avait trouvé un refuge. Dès que la ligue de Souabe fut rompue, le roi de France s'empressa de fournir à Ulric des subsides pour lever des troupes, et le landgrave de Hesse lui prêta l'assistance de son bras. Après quatorze ans d'exil, Ulric, vainqueur de Ferdinand à Lauffen, rentra dans ses états aux acclamations du peuple. Par la convention de Cadan, signée en 1534, sous la médiation de l'électeur de Saxe, Ferdinand reconnut Ulric possesseur légitime du Wurtemberg, à cette condition néanmoins que le duché serait considéré comme un arrière-fief de l'Autriche, et lui ferait retour à l'extinction de la postérité mâle des ducs de Wurtemberg. Peu de temps après, Ulric entra dans la ligue de Smalkade, et, du consentement des Wurtembergeois, déclara le protestantisme la religion de l'état. La victoire remportée à Mühlberg par le duc d'Albe sur la ligue de Smalkade devint funeste à Ulric, qui avait été un des premiers à fournir son contingent; son duché fut envahi, et sans l'intervention de l'électeur palatin, il n'y serait peut-être pas rentré. Encore ne put-il obtenir sa réintégration qu'au prix des plus grands sacrifices. Ferdinand s'étant op-

posé à son rétablissement, sous prétexte que le duché de Wurtemberg était un fief forfait pour cause de félonie, on nomma des commissaires pour juger cette question. Ulric mourut en 1550, au moment où une sentence funeste allait être rendue contre lui. Heureusement pour Christophe, son fils et son successeur, les protestans prirent bientôt leur revanche sous la conduite de Maurice de Saxe; et la convention de Passau (1552) mit fin au procès intenté à son père pour un prétendu crime de félonie. Ce Christophe, appelé le Pacifique, fut un zélé partisan du protestantisme. Il s'occupa aussi avec une grande persévérance de l'administration de son duché. Aux anciennes coutumes il substitua un code de lois qu'il fit publier en 1555, après avoir consulté les états du pays. Ce code et un grand nombre d'ordonnances concernant la police, l'aménagement des forêts, l'égalité des poids et mesures, la suppression de la mendicité et l'extension de l'industrie, lui firent donner le surnom de *Législateur* du Wurtemberg. Il avait fait à la cour de France un long séjour, pendant lequel François Ier lui témoigna beaucoup d'affection, et qui ne fut pas sans influence sur la direction de ses idées réformatrices. Louis III son fils fit quelques tentatives pour réunir l'Eglise grecque et l'Eglise luthérienne. Ce fut seulement sous le règne de Frédéric, en 1599, que le Wurtemberg fut affranchi de la sujétion féodale à laquelle il était tenu envers la maison d'Autriche. En échange d'une somme de 400 000 florins, Rodolphe II reconnut que « le duché de Wurtemberg n'était pas un arrière-fief de l'Autriche, mais un état immédiat. » Le droit de dévolution, en cas d'extinction des descendans mâles, n'en fut pas moins conservé à l'Autriche.

Pendant la guerre de trente ans, le duché de Wurtemberg fut plusieurs fois envahi par les impériaux, qui y commirent d'horribles ravages, mais qui furent obligés de fuir devant Gustave-Adolphe. Après la mort du héros suédois, les impériaux rentrèrent dans le duché, en chassèrent Eberhard VII, qui ne fut réinstallé que par le traité de Westphalie. Alors seulement le Wurtemberg put réparer les pertes énormes que lui avait occasionnées la guerre, et se repeupler pour devenir une des contrées les plus florissantes de l'Allemagne. Pendant la guerre pour la succession d'Espagne, le Wurtemberg aima mieux prendre parti contre la France que de suivre l'exemple de la Bavière.

Au dix-huitième siècle, le duché de Wurtemberg, comme presque tous les états de l'Europe, grands ou petits, a eu son prince philosophe; nous voulons parler de Charles-Eugène, élevé à la cour de Frédéric-le-Grand, et, à son exemple, disciple de cette école française qui prépara la révolution de 1789. C'est un des ducs auxquels le Wurtemberg doit le plus d'améliorations dans l'ordre moral, aussi bien que dans l'ordre matériel. Nous ne pouvons résister au besoin de citer quelques belles paroles de lui, et qui sont de nature à provoquer les méditations des têtes couronnées que l'orgueil enivre. En 1778 il choisit le jour de sa naissance pour publier un manifeste dans lequel il disait : « Je » suis homme et par conséquent fort éloigné de la perfection; je n'espère pas même l'acquérir; la faiblesse qui » accompagne la nature humaine m'empêche d'y prétendre. » Si je suis parvenu au rang où vous me voyez, c'est moins » par ma capacité que par un effet de la bonté divine qui » règle toutes nos destinées. Je fais librement cet aveu » comme doit le faire tout homme qui pense bien, et cette » considération me rappelle mes obligations envers tous les » hommes, et encore davantage mes devoirs envers le souverain Seigneur de l'univers. Je considère ce jour, qui commence ma cinquantième année, comme le commencement de la seconde période de mon existence. J'assure » mes très chers sujets que toutes les années qu'il plaira » à la divine Providence de m'accorder seront consacrées » à leur bonheur. » Charles-Eugène mourut en 1793, emportant les regrets des Wurtembergeois, qui l'ont surnommé le *Père du peuple*.

Louis-Eugène son successeur, qui avait servi en France, entra dans la coalition formée contre nous; et perdit en 1794 le Montbéliard. Il mourut en 1795, peu de temps après avoir dissous la célèbre Académie de Stuttgard. En 1796, Moreau pénétra dans la Souabe, et força le duché de Wurtemberg, ainsi que le margraviat de Bade, à conclure un armistice. Cependant ce ne fut qu'à partir de l'époque du consulat que le duc Frédéric, comprenant combien il serait impolitique de vivre en mauvaise intelligence avec la nation qui avait battu toutes les armées de l'Europe, commença à s'attacher à la politique française, vers laquelle le portaient d'ailleurs les tendances libérales des habitans de son duché. Il n'eut pas à se repentir de ce calcul; il entrait dans les desseins de Napoléon d'accroître les petits états de l'Allemagne aux dépens de la Prusse et de l'Autriche. En 1803, le Wurtemberg, favorisé par notre diplomatie, obtint une belle part dans l'arrangement relatif aux indemnités; il eut Elwangen, et devint un des quatre électorats nouveaux que le premier consul fit créer alors. En 1805, le Wurtemberg se joignit à l'empereur, qui s'avançait à la rencontre du général Mack. Le prix de ce nouveau service ne se fit pas long-temps attendre: le 26 décembre de la même année, la paix de Presbourg érigea en royaume le duché de Wurtemberg, qui fut agrandi de Hohenberg, Nellenbourg et autres possessions. Le 1er janvier 1806, le duc-électeur de Wurtemberg, âgé de cinquante-un ans, prit possession de la dignité royale, sous le nom de Frédéric I. La même année, le royaume de Wurtemberg entra dans la confédération du Rhin, qui avait Napoléon pour fondateur et pour protecteur. Après la paix de Vienne, le royaume de Wurtemberg fut encore agrandi par Napoléon. Mais le moment approchait où les circonstances allaient pousser Frédéric à prendre place dans le camp ennemi. Au mois d'octobre 1813, ce prince entra dans la coalition qui lui promettait de le confirmer dans la possession de ses nouvelles acquisitions. Il s'était élevé avec le secours de la France, il se consolida avec celui de l'Autriche.

Cependant, comme tous les autres peuples de l'Allemagne, les Wurtembergeois n'avaient pris les armes contre la France que dans l'espoir d'obtenir une constitution. Frédéric-Guillaume I, qui avait succédé à son père le 30 octobre 1806, présenta en 1815, à l'Assemblée des Etats, un pacte constitutionnel qui fut rejeté. Ce ne fut que le 29 septembre 1819 que le royaume de Wurtemberg obtint la constitution qui le régit encore en ce moment. Elle ne répondit pas aux vœux de la nation, mais enfin elle fut acceptée. La révolution de 1830 donna un moment de grandes espérances aux Wurtembergeois; mais ils furent bientôt désabusés, et en 1833 leurs chambres furent dissoutes pour avoir protesté contre les mesures de réaction adoptées par la diète germanique. Depuis, de nouvelles chambres ont été convoquées sans que la lutte qui existe entre la nation et le prince ait cessé. Une justice qu'il faut rendre à Guillaume I, c'est qu'il a aboli la servitude dans ses états en 1818. Dès 1829 le royaume de Wurtemberg a conclu une alliance de commerce avec la Prusse, et il fait partie de la confédération formée par le cabinet de Berlin, sous le nom d'association des douanes.

X.

XÉNOPHON fut après Platon le plus illustre des disciples de Socrate. Philosophe, historien et capitaine, il ne brille peut-être au premier rang des grands hommes d'Athènes ni dans les lettres, ni dans la philosophie, ni dans les armes; mais l'harmonie qui présida au développement complet de sa riche nature, je ne sais quel heureux génie à la fois aimable et sévère, simple et réfléchi, idéaliste et pratique, alliant sans effort, dans ses écrits comme dans ses mœurs, la vertu de Sparte au goût et à la grâce d'Athènes, lui assurent une gloire modeste et pure, et en font à nos yeux un des types les plus parfaits et les plus chers de l'antique civilisation des Grecs.

Il était fils de Gryllus, et naquit à Erchie, bourgade de la tribu Egéide, la quatrième année de la 75e olympiade (445 ans avant l'ère chrétienne), moins d'un siècle avant Alexandre-le-Grand et du vivant de l'historien Thucydide. A peine adolescent, il errait un jour dans les rues d'Athènes, quand un homme lui barrant le passage avec son bâton lui demanda où on pourrait acheter les choses nécessaires à la vie : « Au marché, » répondit-il. « Et où doit-on chercher la nourriture de l'âme? » L'adolescent hésitait à répondre. « Suis-moi, ajouta l'inconnu, et tu l'apprendras. » Xénophon suivit Socrate, car c'était lui qui, ayant lu sur le visage du jeune homme l'élévation et la candeur de son âme, avait voulu l'avoir au nombre de ses disciples.

En ce temps-là Athènes, déjà en décadence, s'enfonçait tous les jours davantage dans l'abîme d'une démocratie turbulente et jalouse, sans limite et sans frein. L'infinie diversité et la bizarrerie des opinions que les Sophistes soutenaient et combattaient tour à tour avec le même talent et la même impudence, corrompaient les mœurs, ébranlaient la république et préparaient sa ruine en dissolvant ses fondements. Les esprits ne tombaient plus guère d'accord que sur un point, qui était la négation de toute vérité absolue : tout flottait au hasard dans l'intelligence humaine et dans l'univers. Comme on ne concevait plus rien de fixe dans l'être, plus de Dieu, il n'y avait plus de base à la vérité, la justice n'était plus qu'un mot sonore, la vertu une inexplicable folie. Xénophon apprit de bonne heure de l'illustre *bouffon de l'Attique* (comme Cicéron appelle Socrate), à fuir les Sophistes, à se rire de leur vanité misérable et de leur faux savoir, à mépriser leur charlatanisme hypocrite. Il puisa dans son intimité et dans le commerce de cette foule d'esprits d'élite que le sage avait l'art d'attirer autour de lui par le charme de ses entretiens et l'aimable familiarité de ses manières, le respect de lui-même, l'amour du bien déterminé simplement à l'aide du sens moral du genre humain, et cette haute et pure ambition d'agir constamment en conséquence de cette vue de la raison. Une fois imbu de cette vérité, que le perfectionnement moral et le bonheur sont inséparables, il s'habitua sans peine à chérir et à pratiquer l'intelligence, le courage, la tempérance, ces grands devoirs de l'homme envers lui-même, et la justice, c'est-à-dire la vertu même dans ses rapports avec nos semblables. Sous ce ciel pur de la Grèce et à Athènes, à l'œil décorée de chefs-d'œuvre par tous les arts, le sentiment du beau vivait du moins au cœur de la jeunesse, et c'était à cette flamme que Socrate savait échauffer ses discours. Dans les palestres, sous les portiques, à l'ombre du Parthénon, ou dans ces campagnes de l'Attique, mal ombragées de pâles oliviers, mais rafraîchies par les brises marines et toutes peuplées de statues et d'héroïques tombeaux, il allait entouré d'amis, devisant excellemment et avec bonhomie de toute chose, enseignant la simplicité aux rhéteurs, aux sophistes la science, le bon sens et l'ignorance aux philosophes, à tous la modestie et la vertu. Platon prenait part à ces entretiens, et les transformait dans son imagination pour nous les rendre immortels : Xénophon les recueillait simplement dans son cœur pour les exprimer dans sa vie.

« Socrate, dans le dialogue de Platon *sur la Justice*, compare chaque homme à une république entière; et comme la grandeur et le bien d'un état consistent dans la correspondance mutuelle de toutes ses parties et dans leur parfaite subordination à l'autorité souveraine, de même dans chaque homme en particulier la vertu et le bonheur ne sont autre chose que l'harmonie de toutes ses facultés, se développant et fonctionnant dans un certain ordre réglé par cette émanation de la divinité, l'entendement (νους), qui nous distingue essentiellement des brutes, et qui chez les hommes supérieurs, comme chez Socrate lui-même, arrive à parler d'une voix si claire et si souveraine qu'on dirait un esprit céleste distinct d'eux-mêmes, un *démon* familier. Et de même que dans un état, la souveraine puissance a le droit de recourir à la force des armes pour maintenir dans le respect des sujets turbulens toujours prêts à se soulever, de même pour soumettre les passions, l'entendement a le droit de mettre de son côté les forces de la partie irascible de l'âme et le devoir d'être toujours en garde, de peur d'être lui-même surpris et mis aux fers comme par une populace grossière et insensée. On ne trouverait nulle part dans Xénophon une expression aussi haute, aussi générale et aussi parfaite de la morale du maître; mais la vie entière de ce grand homme atteste qu'il l'avait ainsi comprise et, ce qui vaut mieux, pratiquée.

En même temps qu'il développait son intelligence par le mâle exercice de la pensée et qu'il fortifiait son cœur contre les richesses, la crainte et la volupté, le jeune Athénien n'avait garde d'oublier le chemin du gymnase; et, quand il en sortait victorieux, il aimait, comme un Spartiate, à consacrer sa couronne à Diane. Plein d'ardeur pour la gloire des armes et d'amour pour sa belle patrie, il combattit pour elle à Délium, où il eut le bonheur de devoir la vie à Socrate. (Voy. ce nom.) Mais on peut dire que la patrie, pour ces nobles âmes, c'était déjà la Grèce plutôt que l'étroite enceinte où s'agitait le populace d'Athènes, et Xénophon en particulier voyait à regret toutes ces républiques fraternelles s'entre-déchirer au lieu d'unir leurs forces contre les Perses, pour venger leurs communes injures et délivrer enfin les Grecs d'Asie. En un mot, cette âme héroïque regrettait Cimon et cherchait Alexandre au temps d'Alcibiade; et fidèle au génie de Socrate autant qu'à sa propre aversion pour la mollesse et la lâcheté des Perses de son temps, il tendait avec ses amis, et plus qu'eux, à voir la vraie Cité grecque, la Patrie, plutôt dans l'austère Lacédémone, si guerrière, disciplinée, aristocratique et pauvre, que dans sa propre ville, si brillante, mais si divisée, effrénée, marchande et corrompue. Les beaux travaux historiques de Thucydide, que Xénophon publia lui-même vers ce temps et qu'il continua depuis, durent confirmer à cet égard toutes ses idées. C'est là la clef du génie de Xénophon, le mot de toute sa vie.

Tandis que la Grèce, ne parvenant pas à asseoir son équilibre, se débattait misérablement entre l'ambition vaniteuse d'Athènes et la despotique jalousie de Sparte, ce que Xénophon souffrait, on peut le deviner, ce nous semble, par ce qu'il écrivit plus tard dans sa *Vie d'Agésilas* : « S'il est beau pour un Grec d'aimer son pays, quel autre refusa de prendre une ville grecque dans la crainte qu'elle ne fût livrée au

pillage? Quel autre regarda comme un malheur de vaincre, lorsqu'il faisait la guerre à des peuples de sa nation? Quand on lui apporta la nouvelle de la bataille de Corinthe, où il avait péri huit Lacédémoniens seulement et environ dix mille ennemis, on ne le vit pas s'en réjouir, mais on l'entendit soupirer et dire : « O Grèce malheureuse d'avoir » perdu des hommes qui seuls t'auraient suffi pour subju» guer tous les Barbares! » S'il est beau, poursuit Xénophon, de haïr les Perses parce qu'un de leurs anciens monarques a marché contre la Grèce pour la subjuguer, et que leur prince actuel, on se ligue avec les peuples qu'il croit pouvoir nuire le plus à notre pays, ou paie nos plus mortels ennemis pour nous inquiéter, on ne nous propose de paix que pour allumer la guerre entre nous, qui jamais fit plus pour soulever les différens peuples de la Perse, pour les appuyer dans leur révolte et en général pour occuper le grand Roi chez lui et le mettre hors d'état de nous attaquer? »

Vers ce temps-là, un Béotien nommé Proxénes, alors attaché à la personne du jeune Cyrus, écrivit à Xénophon, qu'il aimait, pour l'engager à quitter son pays, en lui promettant l'amitié de ce prince. Xénophon ayant consulté Socrate sur ce voyage, celui-ci craignit que son disciple bien-aimé ne se rendît encore plus suspect aux Athéniens en se liant avec Cyrus, qui avait paru empressé à aider les Lacédémoniens dans leur guerre contre Athènes, et qui venait de recevoir d'eux des secours de troupes contre le roi son frère, Artaxercès Mnémon. Néanmoins Xénophon, séduit par l'espoir de combattre enfin hors de la Grèce, contre les Barbares et dans les rangs des Spartiates, résolut de partir. Il s'embarqua, non sans avoir consulté l'oracle de Delphes, joignit Proxènes à Sardes, et fut présenté à Cyrus, qui l'accueillit avec distinction. On sait que ce prince, parti de Sardes à la tête d'une armée forte de treize mille Grecs et de cent mille Asiatiques (401 av. l'ère vulg.), traversa la Lydie, la Phrygie, la Cappadoce, la Cilicie, la Syrie, la Mésopotamie, arriva à Cunaxa, où il combattit son frère et perdit la bataille et la vie. Son armée fut mise en fuite, à l'exception des Grecs, qui triomphèrent deux fois des troupes qu'on leur opposa, et firent avec Artaxercès un traité en vertu duquel ils purent commencer cette mémorable retraite *des dix mille* qui devait immortaliser deux fois Xénophon, comme capitaine et comme historien, et qui eut tant d'influence sur les destinées ultérieures de la Grèce en achevant de lui révéler le secret de sa force contre le grand Roi. Il faut lire dans Xénophon lui-même comment, après avoir franchi le Tigre et les déserts de la Médie, cette petite armée se voyant privée de ses chefs massacrés traîtreusement par les ennemis sur les bords du fleuve Zabatès, se croyait perdue et désespérait de revoir la Grèce, quand il parvint à la sauver à force d'intelligence et de résolution.

« Il y avait à l'armée un Athénien nommé Xénophon, qui ne la suivait ni comme général, ni comme lochague, ni comme soldat... Dans l'embarras où l'on se trouvait, il s'affligeait comme les autres, il ne pouvait dormir; cependant, ayant pris un peu de sommeil, il eut un songe. Il lui sembla entendre gronder le tonnerre et voir tomber sur la maison de son père la foudre qui la mit tout en feu. Il s'éveilla saisi d'épouvante.... S'il jugea le songe heureux parce qu'au milieu des sacrifices et des dangers il avait vu une grande lumière venir de Jupiter, il conçut des craintes d'un autre côté: le songe lui venant de Jupiter roi et tout ayant paru en feu autour de lui, pourrait-il sortir des états du Roi? etc. »

Voilà bien le Grec saisi du regret du toit paternel, crédule et superstitieux, voilà l'historien modeste, simple et naïf : voici maintenant l'élève de Socrate. «... Aussitôt qu'il s'éveilla, telles furent les premières idées qui se présentèrent à son esprit : « Pourquoi suis-je couché? la nuit s'avance; » avec le jour, nous aurons probablement l'ennemi sur les » bras. Si nous tombons au pouvoir du Roi, qui empêchera » que nous ne subissions une mort ignominieuse? Personne » ne se met sur ses gardes, ne s'occupe des moyens de re» pousser l'ennemi; nous restons couchés, comme si nous » avions le loisir de prendre du repos. De quelle ville me » viendra un général qui agisse? Quel âge attendrai-je? Je » ne vieillirai pas beaucoup, si aujourd'hui je cède à l'en» nemi. » D'après ces réflexions il se lève, il appelle d'abord les lochagues de Proxénes. Quand ils furent assemblés : « Capitaines, leur dit-il, je ne puis ni dormir ni rester cou» ché, et sans doute vous éprouvez la même chose. Il est » évident que les ennemis ne se servent pas ouvertement » déclarés contre nous s'ils ne croyaient s'être bien prépa» rés, et personne de nous ne s'occupe des moyens de les » repousser courageusement.... Il faut tout tenter pour ne » pas tomber en leur pouvoir.... Les Dieux arbitres sup» prêmes se déclareront sans doute en notre faveur; les Bar» bares les ont provoqués par leur parjures, tandis que nous, » qui avions tant de biens sous les yeux, nous nous en som» mes constamment abstenus par respect pour nos sermens » et pour les immortels; nous pouvons donc, à mon avis, » marcher avec bien plus d'assurance qu'eux au combat. » D'ailleurs nos corps sont plus propres que les leurs à en» durer le froid, le chaud, la fatigue : grâce au ciel, nos » âmes sont d'une meilleure trempe; et leurs hommes seront » plus faciles à tuer que les nôtres.... Peut-être d'autres » ont à cette heure la même pensée. Au nom des Dieux, » n'attendons pas qu'ils viennent nous trouver et que ce » soient eux qui nous exhortent à de glorieuses actions; » prévenons-les, excitons-les à la vertu. Montrez-vous les » plus braves des lochagues, plus dignes d'être généreux que » nos généreux eux-mêmes. Quant à moi, si vous courez » au chemin de la gloire, je vous suis; si vous me déclarez » votre chef, je ne m'excuserai pas sur ma jeunesse; elle » ne me donne que plus de vigueur pour repousser les maux » qui nous menacent. » Ainsi parla Xénophon. Les lochagues, encouragés par ce discours, lui dirent tous de se mettre à leur tête, etc..... » (Xénopb., *Anabasis*, liv. III, chap. 1er.)

Il n'eut pas à se repentir d'avoir écouté son *démon*, ni l'armée grecque d'avoir suivi ses conseils. Quoique sans cesse harcelée par d'innombrables nuées de Perses, cette poignée d'Occidentaux, grâce à lui, continua sa retraite en bon ordre, traversa les montagnes des Carduques, le fleuve Centrites, le Tigre et l'Euphrate à leur source, l'Arménie, le pays des Calybes, la montagne Tecque et celles de Colchide (400). A travers mille dangers, ils arrivèrent enfin sur les bords du Pont-Euxin, à la colonie grecque de Trapezus : ils avaient victorieusement traversé tout l'empire d'Artaxercès. L'intelligence, le courage calme, la décision, la prudence que Xénophon déploya durant tant de belles opérations de guerre l'ont placé au rang des grands capitaines, si bien qu'on peut justement lui appliquer ce magnifique éloge qu'il fait lui-même d'Agésilas dans son histoire ou Vie de ce prince : « La soumission de ses soldats égalait leur attachement. Les ennemis ne pouvaient lui refuser leur estime, tout en étant forcés de le haïr. En effet, sachant les tromper dans l'occasion, les prévenant de vitesse lorsqu'il le fallait, leur dérobant ses desseins quand son intérêt l'exigeait, il agissait la nuit comme le jour, le jour comme la nuit. Souvent il disparaissait; on ignorait où il était, où il allait, ce qu'il faisait. Il rendait inutiles les plus forts retranchemens de ses adversaires en les évitant, en les franchissant, ou en les surprenant. Persuadé qu'à chaque instant il pouvait être assailli par l'ennemi, dans ses simples marches il conduisait son armée en ordre de bataille, pour qu'elle s'avançât d'un pas tranquille et sûr, comme une vierge chaste, et afin que, par là, les différens corps se prêtassent un mutuel secours: il savait que c'est le vrai moyen d'être exempt des inquiétudes et des terreurs subites, d'éviter les fautes, de se garantir des attaques imprévues. Par cette continuelle vigilance, se

rendait redoutable aux ennemis, inspirant aux siens la confiance et le courage. Il sut également se garder du mépris des uns, du blâme des autres, et mérita toujours l'amour et l'admiration. »

Quand Xénophon fut de retour à Athènes, Socrate n'était plus. De tous les disciples du sage, il fut peut-être celui qui s'affligea le plus de sa perte, et qui s'étonna le moins de la sublimité de sa mort. C'est vers ce temps qu'il écrivit ses Mémoires sur Socrate, où, s'il n'approfondit pas comme Platon les grandes questions de la morale et de la métaphysique, il sait raconter les faits et les impressions qu'il en a reçues avec précision et clarté, en homme essentiellement pratique, avec un charme de simplicité, de candeur et d'émotion contenue qui n'appartient qu'à lui, et que Socrate peut-être eût préféré aux plus brillantes rêveries de l'imagination de Platon. Xénophon dit lui-même de cet ouvrage, dans une des lettres qui restent de lui : « Ce sera la meilleure des apologies pour le présent et pour l'avenir, non pas aux yeux de ce tribunal où siégeoit les Athéniens en qualité de juges, mais aux yeux de ce tribunal de l'avenir, qui sait apprécier les vertus et les hommes. Ne pas écrire franchement et avec liberté sur ce sujet, ce serait pécher contre l'amitié et contre la vérité. Il vient de tomber entre mes mains un morceau de Platon : le nom de Socrate et quelques uns de ses discours y sont mentionnés d'une manière fort agréable. *Je dois toutefois déclarer que je n'ai jamais rien entendu ni ne puis transmettre par écrit rien de semblable. Je ne suis pas un poëte comme lui*, etc. »

Athènes humiliée était alors soumise à l'épée de Sparte, et on ne voit pas que Xénophon ait cherché à faire servir sa gloire et l'autorité de son nom à changer la direction des affaires générales de son pays. Peut-être se souvint-il trop de ces paroles du maître, que celui qui veut être fidèle à la justice doit demeurer simple particulier et ne prendre aucune part au gouvernement. Mais quelques années après (394), le roi de Perse se disposant à venir de nouveau attaquer la Grèce, et Agésilas, roi de Sparte, pour le prévenir, passant en Orient avec une armée, Xénophon se hâta de l'y suivre, jugeant plus glorieux de tenter la conquête de l'Asie que de prendre part au déchirement de la Grèce. C'est un fait notable dans l'histoire de l'esprit humain, que cet acharnement du disciple de Socrate contre cet empire d'Orient, que devait ruiner de fond en comble le royal élève d'Aristote. (Voy. AGÉSILAS.)

Lorsque Lacédémone, pressée par les Thébains, rappela l'armée d'Agésilas, il paraît que Xénophon, banni d'Athènes, revint avec lui, eut la douleur de combattre à la sanglante et stérile bataille de Chéronée, et se retira bientôt avec sa femme et ses fils à Scillonte en Elide, sur la route de Sparte à Olympie, où les Lacédémoniens lui avaient fait présent d'une maison et de terres considérables qu'il consacra presque en entier à Diane. « Ce qui reste de terre suffira à mon entretien, disait-il ; car, selon la maxime de Socrate, si elles ne sont pas en proportion avec nous, nous nous mettrons en proportion avec elles. » Ce fut dans cette charmante retraite, arrosée par le Sélénus, abondamment pourvue de bêtes destinées à la chasse, que, durant les loisirs d'une vieillesse heureuse et pure, souvent visitée par Aristippe et Phédon, il composa l'*Anabase*, ou *Expédition des Dix-Mille*, les *Traités de la chasse*, et les deux *Traités sur les républiques de Sparte et d'Athènes*, s'ils sont en effet de lui. Dans l'Anabase, il fut l'historien de ses propres exploits, et montra, comme César, qu'il joignait le talent de les écrire à celui de les exécuter. Le *Traité de la chasse* témoigne, en outre d'une grande connaissance spéciale et pratique du sujet, de l'aversion de Xénophon pour les sophistes, de son amour pour la vie active, considérée comme la plus morale, et partant la plus heureuse. Et parmi les sophistes, il semble qu'il eût rangé volontiers certains disciples de Socrate, et par moments Platon lui-même, si l'on s'en rapporte à ce fragment d'une lettre à Eschine, attribuée à Xénophon, et curieuse pour l'histoire de la philosophie :

« Tout le monde sait qu'il existe des dieux ou dessus de nous ; mais c'est assez de reconnaître que leur puissance est supérieure à la nôtre. Il ne serait pas facile de déterminer quelle est leur nature, et ce serait un sacrilége de le tenter. Il n'importe point à des serviteurs de connaître les secrets de leurs maîtres ; tout ce qui leur convient est de remplir leur fonction. Ceux qui s'en acquittent noblement sont aussi grands, aussi dignes d'admiration que sont importuns et indignes ceux qui placent la gloire dans les choses vaines et inutiles. En effet, Eschine, qui a jamais entendu Socrate disserter sur l'astronomie, qui l'a vu tracer des lignes et des figures pour nous apprendre à épurer nos mœurs ? Il ne connaissait de la musique que le plaisir qu'il éprouvait à l'entendre ; il ne cessait d'enseigner ce que c'était que la force, la justice, la tempérance et les autres vertus ; voilà ce qu'il appelait les vrais biens ; l'acquisition des autres lui semblait impossible ; il les reléguait au rang des autres chimères ridicules qu'enfante l'orgueil des sophistes. Il ne se contentait pas de publier ses principes de vive voix, il s'y conformait lui-même... Qu'ils soient donc réduits au silence, les injustes ennemis de Socrate, ou plutôt qu'ils reviennent à de meilleurs sentimens en faveur d'un sage qui a été déclaré par le dieu de Delphes le plus sage des hommes pendant qu'il a vécu, et dont, après sa mort, les assassins n'ont pu trouver d'expiation pour leur forfait. Quant à ces hommes si fameux, qui sont devenus amoureux des mystères de l'Egypte et des prodiges de Pythagore, leur passion pour la philosophie de Socrate n'était point exempte de vues d'intérêt et ne remplissait pas leur cœur. *On n'en saurait douter, quand on voit qu'ils courtisent les tyrans, et que leur gourmandise préfère les mets délicats de la Sicile à une table frugale.* »

Ces dernières paroles doivent certainement s'entendre de Platon, alors à la cour de Denys. Il est inutile de faire remarquer combien l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon, devient précieuse pour l'histoire de la philosophie, par la certitude où nous sommes qu'elle a été composée, comme les *Mémoires*, pour ramener à la vérité la *poésie de Platon*. Il faudrait néanmoins se garder de conclure qu'il suffit d'étudier Socrate dans Xénophon ; car si, par respect, celui-ci n'ajoute jamais rien à la pensée du maître, il est probable que la nature même de son esprit, étranger aux plus hautes régions de la pensée, l'empêche de nous donner une idée complète de cet homme extraordinaire qui a eu une si grande influence sur l'esprit de ses contemporains, et par eux sur la civilisation du monde, grâce surtout au génie de Platon.

L'expédition d'Epaminondas en Laconie vint troubler l'illustre vieillard, non seulement dans sa prédilection pour la suprématie de Sparte sur la Grèce, mais encore dans sa vie domestique. Les Eléens marchèrent contre Scillonte, qu'ils ravagèrent. Xénophon se rendit à Elis pour se faire restituer les terres dont on le dépouillait ; mais n'ayant pu obtenir justice, il se retira à Corinthe, où il se fixa pour le reste de sa vie, ayant alors quatre-vingts ans. Volontiers ses concitoyens, touchés de son infortune, le rappelèrent après trente ans d'exil ; il refusa de retourner à Athènes, mais apprenant qu'ils avaient pris parti pour les Spartiates dans la guerre contre les Thébains, il saisit avec empressement cette occasion unique de voir ses fils combattre sous les drapeaux de sa patrie en faveur de sa chère Lacédémone. Un jour que, selon sa coutume, il offrait un sacrifice aux dieux couronné de fleurs, un messager vint lui apprendre que son fils Gryllus était mort ; il ôta sa couronne ; mais cet homme ajoutant que l'enfant était mort glorieusement et accablé par le nombre, après avoir de sa main blessé Epaminondas, l'auguste vieillard se contenta de dire en essuyant ses larmes : « Hélas ! je savais bien que j'avais en-

gendré un mortel ; » et remettant la couronne à son front, il acheva le sacrifice. Quelques années après il expira lui-même, chargé d'ans et de gloire (355 ou 354, avant l'ère vulgaire).

On croit posséder tout ce que Xénophon écrivit. Outre les ouvrages que nous avons déjà mentionnés, on a de lui :

Les *Helléniques*, ou continuation de l'Histoire de Thucydide, embrassant environ quarante-huit ans depuis le retour d'Alcibiade jusqu'à la bataille de Mantinée. Il n'y faut pas chercher cette pénétration qui révélait à Thucydide les causes les plus secrètes d'un événement, ni cet esprit étendu qui lui permettait d'embrasser et de peindre largement toute une époque. Sous ce rapport, l'*Anabase*, limitée par le sujet même, laisse moins voir ce qui manquait à l'historien, et offre un tableau bien plus parfait. Mais, à l'exactitude des détails, à la rapide précision du récit, on reconnaît la conscience partout que l'écrivain a pratiqué les hommes et mis la main aux choses de son temps ;

Le *Traité des revenus de l'Attique*, un de ses meilleurs ouvrages ;

L'*Hipparchique*, ou le Maître de la cavalerie, et l'*Equitation*, dont P.-L. Courrier a donné des traductions faites de main de maître ;

Enfin, l'*Economique*, le *Banquet*, *Hiéron* et la *Cyropédie*, ou l'Éducation et la vie de Cyrus.

La *Cyropédie*, qu'il acheva seulement quelques années avant de le mourir, semble avoir été l'ouvrage de prédilection de Xénophon, et a dû l'occuper toute sa vie. C'est véritablement sa *République*, son institution ; car on sait qu'il a moins consulté, en la composant, la vérité historique que le désir de tracer le modèle idéal d'un prince accompli. Scaliger, dans les Prolégomènes de son livre *De emendatione temporum*, va jusqu'à dire qu'excepté les noms propres et le souvenir de deux ou trois événements tels que la défaite de Crésus et la prise de Babylone, on ne trouvera pas plus de vérité dans la Cyropédie que dans le roman d'Héliodore. A ne prendre que le portrait de Cyrus, il est impossible de supposer que la douceur du conquérant, sa fermeté, son empire sur ses passions, aient ressemblé à ce que Xénophon nous en raconte. Dans une savante dissertation (insérée au onzième volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, anc. collect.*), l'abbé Fraguier a montré que tous les discours de la *Cyropédie* étaient des allusions aux discours de Socrate, et souvent même des répétitions de ceux que Xénophon avait déjà fait tenir à ce philosophe dans les *Mémoires*. Comment un historien aussi exact que Xénophon aurait-il pu mettre dans la bouche des Persans des allusions continuelles à la mythologie des Grecs, s'il n'avait pas composé ce livre dans un but principalement philosophique et moral, à peu près comme notre Fénelon, dont le génie est si parent du sien, écrivit le *Télémaque* ?

Il est évident que le système d'éducation et les mœurs exposés dans ce livre ne sont autre chose que les mœurs et l'éducation de Sparte, idéalisées par Xénophon d'une façon plus pratique et plus sévère que par Platon dans sa *République*, mais non moins belle moralement, quoique dénuée de ces sublimes vues métaphysiques, fondières au génie plus spéculatif de Platon. Ne sait-on pas que les plus célèbres sophistes de ce temps usaient de ce procédé, et, pour donner plus de poids à leurs systèmes, mettaient souvent leurs idées dans la bouche de Palamède, de Nestor ou d'Ulysse ? Platon offre des exemples analogues dans le premier *Hippias*, dans le *Phèdre*. Mais une fois ces faits établis, il faut se garder, comme on l'a fait, d'exagérer la chose et de croire que tout est mensonger dans la *Cyropédie*. On se priverait d'une foule d'indications aussi précieuses que justes, notamment sur l'ancienne géographie de ces contrées. De ce que Xénophon a mis les Indes au nord de l'Arménie, et l'Hyrcanie au midi de Babylone, il ne faut pas se hâter de crier à l'inexactitude et à l'erreur ; plus ces méprises seraient grossières, moins on doit les croire capable un homme comme Xénophon. D'une part, il est difficile qu'il se soit égaré dans une chose aussi facile à connaître que la situation des peuples et la nature des pays qu'il a traversés ; d'autre part, qu'avait-il besoin, parce qu'il écrivait un roman philosophique, de bouleverser sciemment toute l'Asie ? et qu'importait ce bouleversement à l'intérêt ou à la perfection de son livre ?

En lisant avec plus d'attention la *Cyropédie*, on croit découvrir que les mêmes choses qui semblent au premier coup d'œil des rêves ou des mensonges impardonnables, sont peut-être les matériaux d'un système de géographie ancienne différent, mais non incompatible avec les notions communes. Ainsi, lorsque Xénophon s'éloigne des dénominations usitées parmi les anciens, c'est pour s'approcher de celles que l'on a employées depuis lui, et souvent, ce qui est plus concluant encore, de celles qui sont actuellement en usage dans les pays dont il parle. C'est là une preuve presque irrécusable d'exactitude ; car les savants nous apprennent que les noms des peuples ne changent presque jamais lorsque des conquérants étrangers ne leur imposent pas par la force une nouvelle dénomination.

Z.

ZINC. Le zinc est un corps simple métallique, doué de propriétés physiques et chimiques, qui le distinguent beaucoup des autres métaux usuellement employés dans les arts. On n'insistera ici que sur ses propriétés les plus saillantes et particulièrement sur celles qu'on met à profit pour l'appliquer à divers usages, ou pour l'extraire de ses minerais.

Dans l'état où le présente ordinairement le commerce, c'est-à-dire lorsqu'il est sous forme de lingots aplatis, le zinc est d'un gris bleu assez éclatant, et montre dans sa cassure des lames larges et brillantes. Le zinc n'est point malléable à la température ordinaire ou à une température supérieure à 180° c. ; il se gerce et s'égrène lorsqu'on le soumet à l'action du marteau, du cylindre ou de la filière ; il est au contraire fort malléable, s'étend en lames minces ou s'étire en fils très déliés quand on l'élabore avec les ménagements convenables à une température comprise entre 120 et 166° c.

Le zinc, qui, à 200° c., a déjà perdu toute ténacité et se pulvérise sous le choc du pilon, se ramollit graduellement quand la température est plus élevée, et se liquéfie complétement à la température de 360° c. ; à une température plus élevée encore, il se volatilise et peut être distillé comme le mercure.

Le zinc s'oxide très facilement ; sous l'influence d'une température convenable il absorbe l'oxigène de l'air et de l'eau ; à la température ordinaire, et sous l'influence de l'humidité atmosphérique, il se recouvre d'une rouille de couleur blanche qui est un oxide de zinc. Un bain de zinc en fusion se charge constamment, comme le fait le plomb dans la même circonstance, d'une pellicule d'oxide ; enfin, lorsque la température du bain est très élevée, il se produit à la surface une vive combustion qui s'entretient par la chaleur dégagée par la combustion même. Cette propriété, qui

distingue le zinc entre tous les métaux usuels, est due non seulement à la grande affinité du métal pour l'oxigène, mais encore à ce que la chaleur de la combustion volatilise une grande quantité de zinc métallique qui s'enflamme à l'état de vapeur. La combustion des vapeurs de zinc dans l'air, au lieu de produire des matières sériformes, incolores et invisibles, comme cela arrive pour les combustibles proprement dits, donne lieu à un corps solide qui se dépose en beaux flocons blancs, soyeux, excessivement légers, et que, dans l'ancienne nomenclature chimique, on désignait sous les noms caractéristiques de *nihil album*, *tana philosophica*.

L'oxidation du zinc se produit très rapidement à la température ordinaire, aux dépens de l'oxigène de l'eau et sous l'influence des acides. Plongé dans un mélange convenable d'eau et d'acide sulfurique, ce métal se dissout en donnant naissance à du sulfate de zinc qui reste en dissolution dans l'eau en excès, et à une grande quantité de bulles d'hydrogène qui s'élèvent à la surface de ce liquide : c'est sur cette réaction qu'est fondé le procédé le plus usuel pour la préparation de ce gaz.

L'oxide de zinc possède, comme plusieurs autres oxides métalliques, la propriété de jouer, suivant les cas, le rôle de base ou d'acide ; il se dissout bien dans l'ammoniaque et dans les alcalis fixes, et forme avec eux de véritables combinaisons qu'on pourrait appeler *zincates*. L'oxide de zinc est réduit quand on le chauffe en vase clos en présence du carbone : cette propriété est mise à profit dans toutes les usines où l'on traite en grand les minerais de zinc pour la préparation du laiton ou du zinc métallique.

Le zinc peut s'allier à beaucoup d'autres métaux. L'alliage d'une partie de zinc et de deux parties de cuivre, connu sous le nom de *laiton*, est employé en grand dans les arts depuis fort long-temps, et, jusqu'à la fin du siècle dernier, formait à peu près le seul emploi du zinc. Les alliages de zinc et d'étain, qui ne sont point ordinairement employés, possèdent en partie les propriétés utiles des alliages de cuivre. Le zinc se combine facilement avec le fer ; cet alliage se forme accidentellement dans les ateliers où l'on refond le zinc dans des chaudières de fonte, et reste déposé à la surface de ces dernières : une petite quantité de fer suffit pour enlever au zinc sa malléabilité ; mais ce métal, en raison de sa volatilité, peut être entièrement séparé du fer sous l'influence d'une température élevée. Le zinc peut souder, comme l'étain, à la surface du fer bien décapé : cette propriété a été récemment mise à profit, et constitue aujourd'hui un art analogue à celui de l'étamage.

Le zinc est une substance assez abondante dans la nature ; il n'entre toutefois, comme principe essentiel, que dans les espèces minérales suivantes : carbonate de zinc anhydre ; carbonate de zinc hydreux ; zinc oxidé terreux, ou mélange de carbonate, d'hydrate et d'oxide ; silicate de zinc anhydre, silicate de zinc hydreux ; sulfate de zinc ; zinc oxide rouge ou manganite de zinc ; franklinite ou manganèso-ferrate de zinc ; gahnite ou aluminate de zinc ; bromure et iodure de zinc ; séléniure de zinc ; sulfure de zinc ; divers minéraux très complexes, tels que les panabases, les polybasites, etc., où le sulfure de zinc, isomorphe avec plusieurs autres sulfures électro-positifs, est combiné avec les sulfures électro-négatifs d'antimoine et d'arsenic.

Parmi ces espèces minérales, les seules qui, en raison de leur composition chimique et de leur abondance dans la nature, peuvent être exploitées comme minerais de zinc, sont les carbonates et le sulfure.

Les carbonates anhydres ou hydreux, souvent mélangés les uns avec les autres, et associés à des proportions variables de silicate hydreux ou anhydres, se rencontrent assez fréquemment en masses amorphes blanches ou jaunâtres, dans lesquelles on rencontre çà et là les mêmes espèces cristallisées. Ces minerais, de nature assez variable et toujours complexe, sont ordinairement désignés sous le nom de *calamine*. Tantôt les calamines forment des amas extrêmement puissants où le minerai se présente en masses continues : tel est le cas des gîtes de la Vieille-Montagne dans le Limbourg, d'Alcaraz (Nouvelle-Castille), etc. ; tantôt elles se trouvent en rognons plus ou moins disséminés dans des sables et des argiles qui remplissent les anfractuosités et les fissures de terrains stratifiés anciens, et paraissent quelquefois faire partie constituante de ces terrains ; tel est le gisement des dépôts zincifères exploités près de Huy (Belgique), de Stolberg (Prusse rhénane), de Iserlohn (Westphalie), dans la haute Silésie, en Pologne, etc. Souvent enfin la calamine est disséminée en particules non visibles à l'œil nu dans d'autres minerais métalliques, et particulièrement dans les minerais de fer oxidé hydraté, qu'on exploite dans les groupes de forges de Champagne, de Bourgogne, du Périgord, du Berry, etc. (France) ; du Hainaut et du Luxembourg (Belgique). Ces minerais traités dans de hauts-fourneaux y produisent accessoirement du zinc métallique qui, amené en vapeurs au gueulard de ces fourneaux, s'y oxide de nouveau et s'y dépose sous forme de concrétions dites *cadmies*, composées principalement de zinc oxidé, et qui peuvent être considérées comme un très riche minerai de zinc.

Le sulfure de zinc, ordinairement désigné sous le nom de *blende*, est une substance sans éclat métallique, transparente, translucide ou complétement opaque, à couleurs variables, ordinairement comprises entre le jaune de résine et le brun foncé. Ses cristaux appartiennent au système régulier, et présentent ordinairement les formes du tétraèdre, de l'octaèdre et du dodécaèdre rhomboïdal. La pesanteur spécifique est de 1,2 environ. La blende est essentiellement une matière de filons ; elle s'y trouve souvent associée aux gangues pierreuses propres à ce genre de dépôts ; elle accompagne très fréquemment les minerais de plomb sulfuré, et en complique trop souvent la préparation mécanique et le traitement métallurgique. Quelquefois la blende, associée à diverses gangues pierreuses, constitue à elle seule des filons ; la blende ne fournit qu'une très petite proportion de la quantité de zinc préparée annuellement pour les besoins des arts.

Malgré l'abondance de ses minerais, le zinc est resté pendant long-temps ignoré des métallurgistes. Vers 1550, Ebener de Nuremberg retrouva un procédé métallurgique qui paraît avoir été connu des anciens : il découvrit que les calamines qui se déposent à la partie supérieure de certains fourneaux où l'on traite divers minerais métalliques mélangés de minerai de zinc, fournissaient un métal qui communiquait au cuivre des propriétés particulières. Il reconnut qu'en chauffant dans des vases fermés du cuivre métallique avec un mélange de calamines et de charbon pulvérisés, 100 parties de cuivre pouvaient se charger de 50 parties du métal contenu dans les calamines, et former l'alliage utile connu sous le nom de *laiton*. On trouva bientôt que les minerais de zinc proprement dits, et notamment la calamine, pouvaient être employés au même usage. A partir de cette époque, la fabrication du laiton commença à prendre une grande extension. Il est probable qu'on commença dès lors à préparer le zinc métallique dans les laboratoires ; mais la fabrication n'en fut point alors entreprise en grand, parce qu'on ignorait les moyens de mettre ce métal en œuvre. Toutefois, on commença, il y a environ deux siècles, à extraire du Harts une petite quantité de zinc métallique des minerais de plomb du Rammelsberg, dans l'usine située à Ocker, à peu de distance de Goslar. Le métal était et est encore aujourd'hui recueilli dans une cavité ménagée à cet effet à la partie inférieure des fourneaux où l'on traite les minerais de plomb et de cuivre chargés de blende ; ce produit accessoire est depuis l'origine de sa fabrication employé dans une usine à laiton, située à Ocker, et où l'on s

long-temps préparé l'alliage avec les abondantes cadmies qui se déposent à la partie supérieure des fourneaux à plomb et à cuivre.

Vers la fin du siècle dernier, on trouva le moyen de préparer les vases réfractaires nécessaires pour la fabrication directe du zinc : c'était le principal obstacle qui s'opposait à la préparation économique de ce métal, dont le prix commença dès lors à diminuer. On trouva bientôt qu'il était plus simple et plus économique de fabriquer le laiton de toutes pièces en combinant directement les deux métaux ; peu de temps après on découvrit que le zinc pouvait être laminé à une température convenable, et ce nouvel emploi donna une grande impulsion à la fabrication directe de ce métal. Le zinc laminé, moins cher et plus dur que le plomb, est aujourd'hui fort employé pour la couverture des édifices et pour fabriquer un grand nombre d'ustensiles; on emploie également le zinc pour enduire la surface des objets de fer qui doivent être exposés à l'action des agens atmosphériques. Il paraît que dans cet état de combinaison superficielle le zinc préserve le fer de l'oxidation, non seulement en le recouvrant mécaniquement, mais encore par l'influence galvanique résultant de la combinaison des deux métaux.

Le traitement métallurgique des minerais de zinc offre une grande simplicité ; la principale difficulté consiste, comme on vient de le dire, dans la construction de vases de terre réfractaire capables de résister pendant long-temps à la haute température à laquelle le zinc se distille. Avant d'être chargé dans les vases, le minerai reçoit toujours une préparation : la calamine est toujours soumise à une calcination préalable qui chasse l'eau combinée et l'acide carbonique ; désagrégé par cette opération, le minerai est ensuite aisément pulvérisé sous des meules. La blende, préalablement pulvérisée ou concassée, suivant le mode de grillage que l'on emploie, est chauffée, à une température suffisamment élevée, au contact de l'oxigène atmosphérique qui brûle le soufre, et transforme ainsi le zinc en oxide pulvérulent. L'oxide pulvérisé, obtenu par l'une ou l'autre préparation, est toujours mêlé avec de menu charbon et introduit dans les vases de terre réfractaire, placés eux-mêmes dans un fourneau où l'on développe une température très élevée. Une ouverture ménagée aux vases où se fait la réduction de l'oxide de zinc conduit les vapeurs métalliques dans un récipient où elles se déposent à l'état liquide, et d'où on extrait le métal pour le couler en lingots.

Pour fabriquer 100 kilog. de zinc, on consomme ordinairement 320 kilog. de calamine ou de blende, et 1 200 kil. de houille ou 3 000 kilog. de bois sec.

Les principaux centres de la fabrication du zinc sont aujourd'hui la haute Silésie et la partie contiguë de la Pologne; les environs de la Vieille-Montagne et de Stolberg (Limbourg); Liége, Prayon et Huy (Belgique); Alcaraz (Nouvelle-Castille); le Bleyberg (Carinthie). On produit en outre une assez grande quantité de laiton par l'ancien procédé, en chauffant le cuivre avec un mélange de charbon et de calamine ou de blende grillée. On voit encore des usines fondées sur ce principe à Iserlohn (Westphalie), à Stolberg (Limbourg), en Grande-Bretagne; à Liége (Belgique), etc. La production annuelle de zinc par l'une ou l'autre de ces méthodes ne peut être évaluée au-dessous de 400 000 q. m.; les seules usines prussiennes de la Silésie ont produit, en 1838, 104 000 q. m.

La France, qui ne possède pas d'usines à zinc, tire de l'étranger la totalité du métal qu'elle consomme; on peut donc prendre une idée assez approchée des progrès de la production et de la consommation du zinc en Europe par les chiffres suivans qui indiquent l'importation moyenne annuelle du zinc dans le royaume, à diverses époques.

De 1819 à 1822. . .	7 152	quint. métriques.
1823 1826. . .	16 819	
De 1827 à 1828. . .	12 723	quint. métriques.
1829 1830. . .	17 245	
En 1831.	21 320	
1832.	29 699	
1833.	58 286	
1834.	72 624	
1835.	69 915	
1836.	105 320	
1837.	61 782	
1838.	116 119	
1839.	83 532	

ZOOLOGIE.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

§ 1. *Unité de la zoologie.*

Dans cet article, où nous nous proposons surtout d'esquisser à grands traits l'histoire de la zoologie, il semble que ce soit prendre un soin superflu que de commencer, comme dans un traité didactique, par une définition. Nous en avons jugé autrement. Sur le seuil même de la science, il est, dans l'état présent de nos connaissances, des obstacles contre lesquels nous devons prémunir le lecteur.

La zoologie est définie, par son nom même, la science des animaux ; en d'autres termes, et nous ne faisons qu'exprimer par des équivalens la même idée, elle est l'histoire raisonnée du règne animal. Elle constitue donc une vaste science, dans le domaine de laquelle rentrent nécessairement toutes les notions, de quelque genre qu'elles soient, que nos sens et notre raison nous procurent sur les animaux : science essentiellement unitaire que l'on peut et que l'on doit subdiviser pour les besoins de l'étude, mais non morceler et scinder en plusieurs prétendues sciences, presque indépendantes les unes des autres.

Nous ne saurions trop insister sur cette définition de la zoologie, et sur l'interprétation que nous venons d'en faire. La définition qui consacre l'unité fondamentale de la zoologie est, au point de vue philosophique, la seule rationnelle; elle est surtout la seule qui puisse se concilier avec l'état présent de la science et surtout avec l'immense extension qu'elle devra sans nul doute à l'avenir ; la seule, en un mot, qui embrasse la science actuelle dans son ensemble, avec tous ses faits, toutes ses généralités, toutes ses théories, et la science de tous les temps, avec tous ses essais successifs, ses luttes, ses conquêtes déjà accomplies et celles qui lui restent à faire.

Cette définition, qui a pour elle la logique, a-t-elle aussi pour elle l'usage? Nous sommes obligé de convenir que cette sanction lui manque. Elle est, il est vrai, conforme aux vues, elle a pour elle l'imposante autorité de plusieurs des zoologistes qui, depuis Linné et Buffon, ont successivement occupé les premiers rangs de la science; non pas peut-être que les termes mêmes de notre définition se retrouvent nulle part dans leurs ouvrages, mais parce que son esprit s'y retrouve partout. Ces illustres maîtres de la zoologie, quelle que fût d'ailleurs la diversité de leurs doctrines, ne pouvaient manquer de comprendre plus ou moins nettement que plus large serait la base de leurs observations, et plus ils pourraient donner à l'édifice scientifique d'élévation, de majesté et de durée. L'unité du règne animal a été pour eux, non une vague formule, vainement placée à la tête d'un livre, mais un principe dont les conséquences directes ou indirectes se retrouvent écrites dans toutes les parties de leur œuvre. Dans les embranchemens zoologiques, dans les classes, ils ont su ne voir qu'autant de parties, au fond indissolublement unies, d'un vaste ensemble, autant de membres divers d'un grand être abstrait, le règne animal. De même, dans chaque être en particulier, ils n'ont jamais perdu de vue les liens intimes et réciproques par lesquels se rattachent les uns aux autres les caractères extérieurs, l'organisation interne, les phénomènes physiologiques, les

mœurs, les harmonies et la distribution géographique.

Dans l'esprit de ces hommes éminents, la zoologie est donc bien, comme nous le disons à notre tour, l'histoire raisonnée du règne animal, étudié sous tous les points de vue, et par conséquent par toutes les méthodes; et notre définition, qu'ils l'aient ou non écrite, est avant tout la leur. Mais, il faut le reconnaître, s'ils ont ouvert une voie large, le plus grand nombre ne les y a pas suivis. La zoologie, prise dans son imposante unité, a effrayé, par son immense étendue, la plupart des esprits; et en présence des difficultés du sujet, au lieu d'essayer de se grandir à leur égal par la puissance de la méthode, il a semblé plus simple de les abaisser au niveau de l'intelligence de chacun de nous en divisant, en morcelant la science. C'est ainsi qu'on a presque généralement renoncé à faire converger vers un but commun tous les moyens d'investigation applicables à la connaissance de l'animalité, à relier entre eux dans la science, comme ils le sont dans la nature, les divers ordres de faits qu'il nous est donné d'observer et de connaître : chaque méthode est restée isolée et indépendante, chaque ordre de faits a été étudié à part, et souvent même les faits de même ordre arbitrairement séparés et confiés à des investigateurs spéciaux. L'anatomie, la physiologie comparées, et plusieurs autres parties essentielles de la zoologie, ont été successivement érigées en autant de sciences distinctes que l'on a cru pouvoir cultiver isolément; et, chaque jour encore, ces sciences semblent tendre à se diviser, à se morceler de plus en plus. Et quelque irrationnelle que soit cette scission, il est à peine possible, tant l'usage semble l'avoir consacrée, d'échapper à ses conséquences. Les meilleurs auteurs, eux mêmes qui, au fond, conçoivent le mieux l'unité fondamentale de la science zoologique, ne peuvent s'empêcher de céder parfois à l'entraînement général, et se laissent aller à l'emploi d'une terminologie qui n'est admissible qu'au point de vue opposé. Et cette opposition si souvent reproduite entre ces mots zoologie, anatomie comparée et autres termes analogues, se retrouve jusque dans la constitution et les règlemens du premier corps savant de l'Europe : aujourd'hui encore l'une des sections de l'Académie des sciences a ce double titre : *zoologie* et *anatomie*, deux mots dont l'association en ce sens n'est pas moins illogique que ne le serait celle des mots *ma hématiques* et *algèbre*, *méeanique* et *dynamique*, *physiqus* et *optique*.

Le mot *zoologie* a pris ainsi dans la langue scientifique un sens beaucoup plus restreint que celui que nous lui avons assigné. Quel est précisément ce sens? c'est d'ailleurs ce que nous ne saurions dire. Les auteurs sont remplis de contradictions à cet égard. La division, le morcellement de la zoologie n'ayant été pour eux la conséquence d'aucun principe rationnel, l'arbitraire a eu nécessairement une large part dans la délimitation des diverses sciences secondaires entre lesquelles ils ont cru devoir répartir les faits et les théories zoologiques. Et comment en aurait-il pu être autrement? Quiconque sort des voies de la logique, entre nécessairement dans celles de l'arbitraire. Entre les unes et les autres, entre les déductions scientifiques par lesquelles tous arrivent nécessairement à la même conséquence, et les déterminations sans principe et sans règle par lesquelles chacun s'avance isolément selon ses idées propres, il n'est pas, il ne saurait exister de milieu. Et s'il est besoin de preuves à l'appui de cette vérité, nous citerons les diverses définitions restrictives qu'ont proposées les auteurs pour la branche de nos connaissances à laquelle ils ont laissé en propre le nom de zoologie. Il suffira de quelques remarques pour faire nettement comprendre que ces définitions, ou pour abréger, que les deux principales n'ont guère de commun qu'un seul point : c'est de n'être applicables à aucune science véritablement digne de ce nom.

Veut-on, par exemple, assigner pour but à la zoologie, comme le font encore aujourd'hui tant d'auteurs, la distinction des animaux? La création d'une classification plus ou moins naturelle devient alors le but principal des travaux du zoologiste, et l'observation isolée, par cela même stérile, des caractères, est sa méthode presque exclusive. Il rejette au rang de considérations accessoires, dont le développement appartiendrait à une autre science, tout ce qui se rapporte aux mœurs des animaux, à ces mutuelles et multiples réactions du monde extérieur sur eux et d'eux sur le monde extérieur. Il ne cherche dans le spectacle de ces admirables manifestations de la création universelle et de la vie de la création, que quelques motifs pour l'établissement ou la confirmation de genres nouveaux. N'est-il pas évident qu'on ne saurait arriver par cette voie qu'à des résultats également dénués de tout intérêt et de toute grandeur? On aura fait un long et aride catalogue au lieu d'un tableau vaste et animé; on aura représenté la nature, ses harmonies et ses lois, ses mouvemens et sa vie, comme les chiffres de la chronologie représentent les scènes de l'histoire des nations, ou mieux encore, comme les points et les lignes d'une carte de France figurent les aspects variés de nos coteaux, la magnificence de nos montagnes, la majesté de nos fleuves et le luxe de nos villes.

Cherchera-t-on, comme l'a fait il y a quelques années M. Frédéric Cuvier, précédé et suivi dans cette voie par plusieurs autres, cherchera-t-on à sortir du cercle étroit et aride dans lequel la première définition enfermait le zoologiste? Voudra-t-on comprendre dans le domaine de la zoologie toutes les manifestations extérieures des animaux, tout ce qui peut être observé *pendant la vie?* Car tels sont les termes employés pour rendre la nouvelle définition suffisamment claire et précise. Considérée sous ce nouveau point de vue, la zoologie échappera à cette désespérante aridité que nous signalions tout-à-l'heure; elle pourra devenir même pleine d'intérêt dans plusieurs de ses parties; mais elle ne sera telle qu'à la condition d'être moins précise et plus illogique. L'étude des mouvemens, des sensations, des instincts, des mœurs des animaux lui est restituée en effet, mais seulement jusqu'au point où l'emploi du scalpel deviendrait nécessaire pour changer en connaissances exactes et rigoureuses des notions jusque là vagues et incomplètes. Par exemple, l'étude des conditions de la préhension chez un animal, faite au point de vue zoologique, sera seulement l'étude extérieure de la main, des doigts, des ongles. La connaissance des muscles qui meuvent ces doigts, celle des os qui forment la charpente de cette main et soutiennent ces ongles, n'appartiennent plus à la zoologie; elles sont du domaine de deux autres sciences auxiliaires, l'anatomie comparée ou zootomie, qui décrit la disposition et la structure de ces organes intérieurs; la physiologie comparée, qui détermine leur jeu et leurs fonctions.

Il n'est qu'un seul moyen de rendre la science à la fois rigoureuse et intéressante : c'est de la rendre une. L'étude des organes extérieurs et celle des organes intérieurs est indivisible, parce que les uns et les autres sont des parties indissolublement unies des mêmes appareils. Les uns, il est vrai, sont immédiatement perceptibles à nos sens; les autres ne le deviennent que lorsque le scalpel nous ouvre un chemin vers eux; mais cette différence, si importante relativement à nos moyens d'investigation, est de nulle valeur philosophique. L'étude des organes, soit extérieurs, soit intérieurs, et l'étude de leurs fonctions, sont pareillement indivisibles; car l'étude des fonctions, c'est celle des organes en action, et réciproquement, l'étude des organes, c'est celle des instruments des fonctions. L'étude des mœurs et des instincts des animaux rentre nécessairement dans l'étude de leurs fonctions : elle n'est en quelque sorte que la partie la plus intéressante, et l'on peut ajouter la plus obscure de cette dernière, déjà si mystérieuse dans son ensemble. Enfin l'étude de la distribution géographique des animaux,

Digitized by Google

ne peut être séparée de l'étude de leurs mœurs, ni de l'étude des modifications organiques par lesquelles ils se trouvent en si admirable concordance avec la disposition topographique et les conditions climatologiques des lieux qu'ils habitent. Ainsi, tout se tient, tout s'enchaîne dans le règne animal, depuis le fait matériel le plus simple jusqu'aux admirables rapports par lesquels se maintient de génération en génération la vie des espèces.

L'état actuel de la science exige impérieusement que cette vérité soit comprise. Toutes les définitions restrictives qui tendent à briser l'unité de la science doivent tomber devant elles; et si elles ont pour elle la sanction de l'usage et l'autorité de quelques savans justement célèbres, ce sont deux raisons de plus pour les combattre avec persévérance. Par elles-mêmes et par leurs conséquences, par la mauvaise direction et l'étroitesse de la voie dans laquelle elles tendent à faire entrer des zoologistes pleins d'ardeur et de savoir, elles opposent aux progrès de la science des obstacles d'autant plus dangereux et d'autant plus graves qu'ils sont plus complétement inaperçus. Rien en général de plus funeste à une science que ces vices de définition ou de raisonnement, que ces fautes contre la logique, qui se glissent parfois dans ses prémisses, et se retrouvent ensuite implicitement contenues dans ses développemens, et s'attachent pour les vicier à ses déductions les plus éloignées, comme l'insecte qui ronge la racine de l'arbre fait ressentir jusqu'à la cime les funestes effets de sa morsure souterraine. Et comment en serait-il autrement, s'il est vrai que toute science ne soit et ne puisse être, en dernière analyse, que la logique appliquée à la découverte de tel ou de tel ordre de vérités?

§ 2. *Etendue de la zoologie, et nécessité de la diviser.*

Après l'unité fondamentale de la zoologie, vérité qu'il nous a paru nécessaire d'inscrire en tête de cet article, vient une seconde notion en apparence contradictoire avec la première, en réalité complémentaire de celle-ci : la nécessité de diviser la science.

La définition même que nous avons donnée de la zoologique implique par sa grande généralité la nécessité d'établir dans une science aussi vaste de nombreuses divisions, si ces divisions sont possibles. Or elles le sont incontestablement, non pour ce qu'il y a de fondamental dans la science qui reste essentiellement unitaire et indivisible dès qu'on aborde une question quelque peu étendue et importante, non en ce qui concerne ses généralités et ses théories, mais sous des points de vue secondaires et en ce qui concerne l'étude particulière des faits. Dans la chaîne immense que compose l'ensemble des innombrables vérités zoologiques, il est, si l'on nous permet cette expression, quelques chaînons moins étroitement unis, quelques joints moins intimes; d'où la possibilité, sans rompre la chaîne, de la considérer, à un point de vue plus spécial, comme composée de plusieurs chaînes secondaires.

La division de la zoologie en branches plus ou moins nombreuses est donc à la fois possible et nécessaire; mais la division telle que nous l'entendons, ce n'est pas la scission. Les zoologistes, chacun dans l'ordre spécial de faits qu'il étudie, doivent ne pas perdre de vue la nécessité de constituer, non plusieurs sciences collatérales, mais une seule et même science. Toutes les découvertes particulières doivent converger vers le centre commun : ce sont autant d'élémens pour la création de généralités, communes d'abord à plusieurs branches de la science, et finalement à toutes. Diviser est donc utile, nécessaire, mais à la condition de réunir après. Ne pouvant faire ployer le faisceau entier, il faut bien le délier pour courber à notre volonté, séparément et tour à tour, chacun des rameaux qui le composent; mais ensuite, et c'est ce qu'on a si long-temps oublié, il faut relier le faisceau et le rétablir dans sa primitive unité; ou mieux, pour employer une comparaison plus scientifique et par suite plus exacte, le zoologiste doit s'efforcer d'imiter le géomètre appelé à résoudre un problème difficile, complexe, et trop au-dessus de la puissance de son analyse : sans se fatiguer dans une lutte inutile, le géomètre décompose habilement le problème en questions secondaires plus simples qu'il aborde et dont il triomphe successivement; et il obtient ainsi autant de solutions partielles qu'il s'empresse ensuite de rapprocher les unes des autres et de fondre entre elles; et c'est ainsi que, recomposant le problème après l'avoir décomposé, il obtient une solution complète et définitive.

La nécessité de la division de la zoologie entre des observateurs spéciaux ressort suffisamment de ces courtes remarques, et elle est d'ailleurs trop généralement reconnue pour qu'il puisse être utile d'insister sur elle : aussi les considérations qui suivent n'ont-elles d'autre but que de mettre le lecteur à même d'apprécier par lui-même l'immense étendue du domaine de la science zoologique. Elles montreront avec évidence que s'il fallait, pour mériter le nom de zoologiste, connaître tous les faits particuliers et généraux qui appartiennent à la zoologie, il n'existerait pas, il ne saurait exister, ni aujourd'hui, ni jamais, un seul zoologiste.

Le nombre seul des animaux est tel qu'il doit déjà effrayer au premier aspect, celui qui veut se consacrer à leur étude. Sans tenir compte de ceux qui sont encore à découvrir dans toutes les parties du monde, et jusque dans les pays le plus souvent et le plus soigneusement explorés, la multitude des espèces déjà inscrites dans nos catalogues ou existant dans nos collections est telle que la plus longue vie et la mémoire la plus heureuse ne suffiraient pas même à en connaître les noms, encore bien moins à en retenir les caractères distinctifs. Parmi les vingt classes qui composent le règne animal, les mollusques acéphales, les gastéropodes, les polypes, remplissent de leurs innombrables genres les rivières, les lacs, les mers. La classe des oiseaux est riche à elle seule de plus de quatre mille espèces, celle des poissons de plusieurs milliers aussi; et ces nombres énormes, ces nombres qui étonnent notre imagination, semblent devenir petits lorsqu'on les compare à l'immense multitude des insectes déjà connus. Pour cette classe, où chaque année et surtous les points du globe, l'observation ajoute sans cesse et paraît devoir ajouter longtemps encore, dirons-nous? à la richesse ou à l'inextricable difficulté de la science; pour cette seule classe, c'est à soixante-dix-huit mille qu'il faut évaluer, d'après les calculs récens d'un entomologiste distingué, M. Burmeister, le nombre des espèces, ou déjà décrites, ou constatées par leur existence actuelle dans une ou plusieurs collections.

En présence de tels résultats, il y aurait assurdité, il y aurait folie à prétendre à la connaissance, même superficielle et élémentaire, de tous les animaux. Le travail assidu d'un homme, continué, à raison de dix heures par jour, pendant quarante années, donnerait pour produit total cent quarante-six mille heures : ce serait une heure environ pour l'analyse des caractères distinctifs de chacune des espèces présentement connues. Qui maintenant oserait calculer le nombre des années qui deviendraient nécessaires, s'il s'agissait d'études approfondies et complètes sur les mœurs, sur la distribution géographique, sur l'organisation? Qu'il nous suffise de rappeler ici l'exemple de Lyonnet et son célèbre ouvrage sur la chenille du saule, prodige de talent, d'adresse et surtout de patience. Suivre un insecte, un seul, dans ses métamorphoses, le disséquer et le comparer dans ses trois états successifs, tel était le programme, en apparence bien modeste, que Lyonnet s'était proposé, et dont il n'a pu, au prix de ses immenses travaux, remplir que la moitié. Pour un seul insecte, il eut fallu deux Lyonnet!

Ainsi, faire le dénombrement des espèces animales; à

plus forte raison, acquérir sur chacune d'elles, par son étude directe, des notions quelque peu approfondies, est chose impossible pour nous ni zoologiste. Heureusement, ce qu'il ne pouvait faire isolé, l'homme a pu l'entreprendre et l'accomplir par la double puissance de la méthode et de la division du travail : l'une dirigeant habilement ses forces vers leur meilleur emploi; l'autre les multipliant par le nombre des travailleurs; et toutes deux concourant diversement, mais également, à élever par parties un édifice dont le vaste plan pouvait sembler d'abord si au-dessus des conceptions humaines.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES SUR LA ZOOLOGIE.

§ 1. *Introduction.*

Le nombre et la variété des êtres qui composent la série animale, le nombre et la variété des problèmes à résoudre pour chacun d'eux, place sans nul doute la zoologie au rang des sciences dont le domaine est le plus vaste, et dont le sujet est le plus complexe. Comment l'homme a triomphé graduellement de tant de difficultés amoncelées devant lui; comment il a grandi à leur égal son génie d'investigation; comment lui, humble parcelle de la création animale, s'est élevé au milieu d'elle pour la connaître tout entière, tel est assurément l'un des plus beaux problèmes dont l'histoire des sciences puisse se proposer la solution. Nous ne l'aborderons pas ici dans toute son étendue et dans toute sa difficulté; nous n'essaierons pas, en traçant le tableau complet des développemens et des progrès de la zoologie, de suivre, dans son cours, le long enfantement de cette science; mais nous essaierons du moins d'esquisser à grands traits, comme nous l'avons fait dans un autre article pour la tératologie, le tableau de la lutte victorieuse qui a déjà valu à l'homme la découverte de plusieurs des mystères de la création animale, et lui a ouvert la voie vers des conquêtes plus hardies encore et plus belles.

Cette lutte a été longue; les phases en ont été diverses. L'esprit humain, long-temps incertain sur la route qu'il devait suivre, est souvent resté stationnaire, a quelquefois été rétrograde; mais, en dépit de tous les obstacles, chaque génération de travailleurs a porté sa part de matériaux à l'édifice commun, jusqu'à ce qu'enfin, comme il l'est aujourd'hui, le plan de son ensemble fût nettement tracé, et par là le but clairement signalé aux efforts de chacun.

Au milieu de toutes les alternatives qu'a présentées la zoologie dans sa marche inégalement progressive, trois périodes principales peuvent être distinguées; trois périodes qui ont existé ou existeront aussi pour toutes les autres sciences d'observation.

Dans l'une, période d'essai et de confusion avec les autres branches des connaissances humaines, le *sage*, pour employer l'expression des anciens, le savant, selon l'expression des modernes, comprend dans ses larges mais vagues méditations tous les phénomènes que les mondes extérieur et intérieur offrent à ses yeux ou à sa pensée. Ardente, avide, téméraire, comparable à un enfant dont les facultés nouvelles, dont la jeune intelligence s'exercent incessamment, sans réserve et sans choix, sur tout ce qui l'entoure, la science de cette période se hâte de recueillir des faits dans toutes les directions, et d'enfanter des systèmes pour l'explication de tous les phénomènes; mais ces faits, non soumis à l'analyse, ces systèmes, œuvres brillantes mais fragiles de l'imagination, instruisent moins l'esprit qu'ils ne lui plaisent et l'étonnent. La poésie s'en inspire; mais la science, au langage sévère et précis, n'en conclut rien.

C'est l'analyse, au contraire, qui règne dans la seconde période. Le règne animal a désormais ses observateurs spéciaux; et de cette division du travail naissent immédiatement une précision, une rigueur jusqu'alors inconnues. Aussi la zoologie, jusque là sans faits, sans principes, sans nom, s'enrichit rapidement de faits authentiquement constatés, examinés avec soin dans toutes leurs circonstances, analysés dans leurs détails, ou, pour tout dire en un mot, de faits bien observés. Dès lors elle prend place, elle acquiert un rang distinct et important dans le cercle des connaissances humaines. Ce n'est pas qu'elle soit encore une science constituée; mais une base solide et durable est désormais offerte aux travaux des zoologistes futurs, et la voie du progrès est largement ouverte.

Aussi, dans la troisième période, les découvertes se succèdent aussi rapidement qu'elles étaient rares d'abord; et chaque jour leur importance croît comme leur nombre. Une multitude de faits étant connus, il devient à la fois possible et nécessaire de saisir entre eux une foule de rapports inaperçus, d'en déduire des généralités, d'en rechercher les lois. Et dès qu'il devient possible de généraliser, de comprendre l'expression d'une foule de faits dans une formule générale, les barrières qui séparaient chaque ordre de faits et d'idées tombent; et les sciences, si long-temps séparées pour l'étude des faits de détail, s'unissent pour la découverte des grandes lois de la nature. Alors apparaissent de nouveau des conceptions aussi larges, des systèmes aussi vastes que le règne animal, que la création elle-même. Comme à l'origine de la science, mais avec la raison pour guide, l'imagination peut déployer ses ailes vers les sommités les plus élevées; et la poésie, effrayée un instant par les formes sèches et le langage aride de l'analyse, retrouve de sublimes inspirations dans la contemplation des harmonies de la nature et de ses éternelles lois.

Ainsi, confusion de toutes les sciences et essais audacieux dans toutes les directions; isolement de la zoologie et analyse des faits; association de la zoologie avec les autres sciences et généralisation des faits : tels sont les caractères des trois périodes qu'a présentées le cours progressif des développemens de la zoologie, et dont il nous reste, après avoir indiqué les traits généraux, à montrer les phases principales et l'enchaînement.

§ 2. *Première période.*

La Genèse, ce monument mystérieux de l'origine de notre globe et de l'origine de notre espèce, nous représente Adam, à peine sorti des mains de Dieu, et ayant même la création de la femme, occupé à dénommer les *animaux de la terre* et les *oiseaux du ciel,* et les *noms qu'il leur donna, furent*, dit la Genèse, *les vrais noms.* Nous serions donc en droit de dire que le premier homme fut aussi le premier zoologiste, et que la zoologie, antérieure à toutes les autres sciences, a précédé même l'achèvement de la création de notre espèce.

Dans l'antiquité la plus reculée à laquelle puisse remonter l'histoire authentique, la zoologie nous apparaît de même, sinon distincte, et elle ne pouvait l'être à une époque dont le caractère le plus essentiel est la confusion de toutes les sciences, au moins cultivée à l'égal de toutes les autres branches des connaissances humaines. Chez les Egyptiens et les autres peuples divisés en castes, l'une d'elles se trouve toujours dépositaire à la fois de toutes les sciences, de toutes les lettres, de tous les arts libéraux. Le prêtre est à la fois le seul philosophe, le seul lettré, le seul savant, et même le seul médecin. Et il doit de savoir est l'une de ses prérogatives, et cette prérogative, il la conserve précieusement. Tout le trésor des connaissances humaines, il le place dans le temple, entre lui et son Dieu; il en nourrit, il en agrandit la religion, et n'en révèle au peuple que quelques notions, présentées sous le voile de l'allégorie et comme des

mystères que l'on doit révérer sans oser les comprendre. Ce qu'était la zoologie à cette époque reculée, quels furent le nombre et l'importance des faits alors recueillis, nul ne peut le dire avec précision : qui, même après les découvertes de ces deux illustres émules, Young et Champollion, qui oserait concevoir la pensée d'arracher aujourd'hui à la science égyptienne les voiles à travers lesquels les Égyptiens eux-mêmes ne faisaient qu'entrevoir quelques douteuses lueurs? On est donc et sans doute on sera toujours réduit à se contenter d'une approximation dont même on ne saurait mesurer l'erreur; mais cette approximation nous suffit ici pleinement. Le voisinage du désert, l'étendue de l'Égypte, et par suite la difficulté de voyager, sous un climat aussi ardent, sans l'aide d'animaux domestiques; le grand nombre de mammifères et de serpens redoutables à l'homme que nourrit l'Égypte aussi bien que toutes les autres terres africaines; la multitude des poissons alimentaires qui peuplent le Nil, et des reptiles qui vivent sur ses bords et s'avancent avec lui chaque année lors de ses inondations; toutes ces conditions imposaient aux Égyptiens la nécessité en même temps qu'elles leur donnaient des faciles moyens de recueillir une foule de faits et de notions sur les animaux. Le savoir zoologique des Égyptiens est en effet mis hors de doute par les témoignages de l'histoire sur la religion égyptienne, dont chaque mystère était l'expression allégorique de l'un des grands phénomènes naturels; par les peintures des monumens sur lesquels une multitude d'animaux sont représentés, et presque toujours avec une entente remarquable de leurs habitudes; par les momies, les statuettes d'animaux, et d'autres documens de diverses sortes qui ont été recueillis dans les monumens et les catacombes; enfin par les récits d'Hérodote, dont le magnifique ouvrage est une histoire scientifique, religieuse et morale en même temps que politique. Les détails qu'Hérodote nous a transmis sur l'organisation de plusieurs animaux de l'Égypte, les récits si fidèlement naïfs qu'il nous a faits de leurs mœurs, ne sont sans doute qu'un pâle reflet du savoir des Égyptiens; et cependant, tels qu'ils sont, ils eussent suffi pour faire vivre à jamais le nom d'Hérodote, alors même que le père de l'histoire eût perdu, par la destruction du reste de son admirable livre, tous ses titres à une autre et plus brillante immortalité.

La Grèce n'a pas plus échappé que l'Égypte à cette loi de l'esprit humain, qui le condamne à s'essayer à la fois, à l'origine de ses études, dans toutes les branches des connaissances, et, par suite, à s'arrêter, dès les premiers pas, dans chacune d'elles. Un philosophe grec, comme un prêtre égyptien, cultivait, non la philosophie telle que nous l'entendons aujourd'hui, mais toutes les sciences alors indistinctes. Thalès, le premier des sages de la Grèce, était physicien, astronome, géomètre et moraliste; Anaxagoras, naturaliste, géologue, anatomiste et physicien; Démocrite, anatomiste, médecin, naturaliste, géomètre et moraliste. Pythagore, Zénon d'Élée et plusieurs autres n'avaient pas une instruction moins étendue, moins variée. Mais ni eux, ni leurs contemporains, ne paraissent avoir fait faire à l'histoire naturelle aucun pas important, et la Grèce antique serait restée presque étrangère aux progrès de cette science, si elle n'avait à s'honorer d'avoir donné naissance à Théophraste et à Aristote.

Théophraste, contemporain et ami d'Aristote, élève avec lui de Platon, et digne de l'amitié d'un tel condisciple et d'un tel maître, a cultivé à la fois, comme presque tous les philosophes grecs qui l'ont précédé ou suivi, toutes les branches des connaissances humaines. On sait qu'il avait étudié d'une manière approfondie les trois règnes de la nature, et exposé leur histoire complète dans plusieurs traités spéciaux; mais son livre sur les animaux n'est pas venu jusqu'à nous, et quelques fragmens, retrouvés en divers lieux, ne suffisent pas à nous en donner une idée exacte. C'est une perte que nous devons déplorer vivement : les œuvres botaniques de Théophraste attestent en lui un talent remarquable d'observation et d'analyse, qualité éminemment rare chez les Grecs, en même temps que cette hauteur de vues qui forme un des brillans caractères de leur esprit. Disons aussi qu'une autre cause encore a diminué, auprès de la postérité, l'illustration à laquelle Théophraste avait droit : sa gloire a été éclipsée par les rayons plus brillans de celle d'Aristote. Si Aristote n'eût existé en même temps que lui, la postérité eût admiré à quelle hauteur Théophraste avait porté l'histoire naturelle; en présence d'Aristote, elle a surtout remarqué combien Aristote a su l'élever plus haut encore.

Le génie d'Aristote est, dans l'histoire de l'esprit humain, un de ces phénomènes exceptionnels digne de toute notre admiration, et, plus encore peut-être, de tout notre étonnement. Plusieurs des grandes figures de l'antiquité brillent d'un éclat plus grand peut-être; mais aucune ne nous apparaît entourée d'une gloire plus diverse et plus surprenante pour quiconque veut s'en rendre compte psychologiquement. Aristote, le prince des naturalistes de l'antiquité, et qui serait aussi, si Platon n'eût existé, le prince de ses philosophes; Aristote se serait immortalisé par ses seuls travaux sur la poétique, sur la rhétorique, sur la politique, sur la physique et l'astronomie, mais surtout sur l'anatomie. Ainsi ce grand homme offre bien, par l'universalité de ses connaissances, le caractère commun de tous les esprits éminens de son siècle et des siècles précédens; mais, chez lui, l'universalité n'exclut pas la profondeur. Si, lors de l'invasion des Barbares, dans ce grand naufrage de la civilisation antique qui a englouti tant et de si beaux monumens des temps passés, le nom et le souvenir d'Aristote eussent été effacés de la mémoire des hommes, le recueil de ses ouvrages eût été pris sans doute par la postérité pour une vaste encyclopédie, écrite en commun par l'élite des littérateurs, des philosophes et des savans de l'une des plus grandes époques de la civilisation grecque; tant on trouve partout, dans cette œuvre étonnante, de notions précises et certaines; tant les idées y sont complètes et arrêtées; tant l'auteur, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'y montre partout spécial. Dans ses œuvres zoologiques en particulier, et il ne nous appartient pas de le suivre ici hors du cercle de la zoologie, non seulement Aristote expose une multitude de faits, les uns sur les formes extérieures et l'organisation interne, les autres sur les mœurs des animaux; non seulement ces faits sont analysés dans leurs circonstances principales, et discutés avec une sagacité et un scepticisme critique jusque là sans exemple; mais la généralisation, ce caractère essentiel des travaux de l'époque la plus avancée de la science, vient souvent compléter l'exposition des faits. Quelquefois même elle s'élève à une telle hauteur que, dépassant la zoologie et l'anatomie comparée ordinaires, ses conséquences remontent jusqu'aux vérités abstraites de la zoologie et de l'anatomie philosophiques, jusqu'à la notion elle-même de l'unité de composition organique, cette conquête toute récente encore, inachevée même, de l'esprit humain.

Aristote est donc un de ces hommes à part qui n'ont de rang que dans l'histoire chronologique de la science, non dans son histoire philosophique. Du sein de la première période de la science à laquelle ses écrits appartiennent par leur date, Aristote s'avance au loin vers l'avenir; et, par un privilége accordé à lui seul entre tous, vingt-et-un siècles et demi après sa mort, il se trouve encore, par plusieurs de ses hautes conceptions, un auteur progressif et nouveau.

Passer d'Aristote aux auteurs qui l'ont suivi, à Pline, Oppien, Athénée, Élien, Ausone, c'est retomber de toute la hauteur qui sépare l'invention et le génie de la compilation fleurie et de la causerie spirituelle. Tous ces hom-

mes, que la longue flatterie des modernes envers l'antiquité a décorés si souvent du titre de naturalistes illustres, ne sont, à vrai dire, que des littérateurs à propos de l'histoire naturelle.

Pline lui-même n'est, comme les autres, qu'un compilateur, plus élégant peut-être, plus aphilosophe, mais tout aussi peu scrupuleux. On peut le lire avec plus de plaisir, mais non avec plus de profit. Son but évident est d'amuser, non d'instruire. Soutenir le contraire serait même, selon nous, se rendre coupable envers lui d'une injure; car ce serait lui imputer d'avoir cru et rapporté sérieusement toutes ces fables absurdes, tous ces contes de bonne femme dont il a rempli tout de pages de son livre, en dépit de la raison et du soin qu'Aristote avait pris, quatre siècles auparavant, de réduire à leur juste valeur la plupart de ces inepties populaires. Que l'on cesse donc enfin, dans l'intérêt de Pline lui-même, de le qualifier de naturaliste, car la voix de la vérité devrait lui devenir sévère. Et surtout que l'on bannisse enfin de l'histoire de la science tous ces parallèles si chers aux rhéteurs, entre Aristote et Pline, entre Pline et Buffon; Buffon, que ses contemporains ont cru flatter, et que la postérité a voulu loner en le décorant du nom de *Pline français*, qu'un seul homme a mérité peut-être, le disert, mais peu scientifique Valmont de Bomare.

Ce que nous venons de dire des auteurs anciens postérieurs à Aristote, nous devons l'appliquer à plus forte raison au petit nombre d'écrivains du moyen âge : Isidore de Séville, Albert-le-Grand, Manuel Phile, Vincent de Beauvais et quelques autres, qui ont décrit ou indiqué un plus ou moins grand nombre d'animaux dans leurs ouvrages. Tous ces hommes, érudits plutôt que savants, sont aussi des compilateurs; et ce qu'ils ont compilé, ce sont surtout les compilations de Pline et des autres auteurs des premiers siècles de l'empire romain, les ouvrages d'Aristote n'ayant été connus pendant une partie du moyen âge que par des extraits faits sur une traduction arabe.

Dans les siècles suivans, et jusque dans la première moitié du seizième, les zoologistes, si tant est qu'on puisse ainsi les nommer, continuent à compiler les anciens. Etudier l'histoire naturelle, c'est, à cette époque, examiner et analyser, non les productions de la nature, mais les livres des naturalistes anciens; contribuer aux progrès de la science, ce n'est pas l'enrichir de notions nouvelles, mais classer dans un ordre nouveau ce qui était su déjà depuis plusieurs siècles. Tel est évidemment, à quelques rares exceptions près, le seul mérite auquel aient pu prétendre Gyllius, Wotton, Lonicerus et leurs contemporains; auteurs dont il faut signaler toutefois les compilations comme mieux faites que les précédentes, grâce à une nouvelle traduction d'Aristote, faite par un réfugié grec après la prise de Constantinople.

Conrad Gesner, de Zurich, contemporain de Wotton et de Lonicerus, est aussi un compilateur, et nul même n'a plus compilé que lui; mais Gesner, observateur instruit en même temps que commentateur érudit, n'est plus un simple compilateur; et le titre de restaurateur de l'histoire naturelle, donné dans les siècles suivans à cet homme laborieux et sagace, n'est que la juste expression des importans services rendus par lui à la science. Nous avouons n'avoir jamais eu la patience de lire dans son entier cet immense ouvrage que Gesner cependant a eu la patience bien plus grande de composer; nous pensons même que pas un des zoologistes modernes ne s'est engagé plus que nous dans des études devenues évidemment impossibles à une époque où l'histoire naturelle est riche de plus de livres qu'elle ne possédait de pages au temps du naturaliste de Zurich. Mais si Gesner n'a plus de lecteurs, il est encore consulté chaque jour; il ne cessera jamais de l'être; et ceux qui le consulteront le feront toujours avec un immense profit pour eux et une égale admiration pour lui. Sa grande *Histoire des animaux*, dont les diverses parties parurent de 1551 à 1587, n'est pas un simple traité, mais bien plutôt une bibliothèque complète de zoologie. Tout ce qu'on savait alors sur les animaux, tout ce que l'antiquité et le moyen âge avaient transmis aux temps modernes de notions zoologiques, tout s'y trouve fidèlement rapporté, méthodiquement classé, et de plus augmenté d'un certain nombre de faits habilement observés par Gesner lui-même. Cette œuvre résume donc en elle tous les livres précédens avec un immense avantage, et les complète par les premiers résultats de la science moderne : c'est tout à la fois l'époque de la compilation qui se clôt, et celle de l'observation qui s'ouvre; c'est le passé qui finit, et l'avenir qui commence.

Ce double caractère, qui marque en traits si évidens la transition d'une époque à une autre, nous le trouvons aussi imprimé aux ouvrages de Rondelet et Bélon. Ces deux illustres contemporains de Gesner se montrent partout, comme lui, livrés à l'étude directe de la nature, aussi bien qu'à celle des livres anciens. Ils observent l'une avec habileté, ils commentent les autres avec sagacité : par leurs efforts simultanés, et par ceux de Salviani, l'une des branches les plus importantes et les plus difficiles de la zoologie, l'histoire des poissons se trouve dès lors portée très loin. Mais ce mérite, auquel tous deux ont des droits égaux, n'est pas le seul dont la postérité doive leur tenir compte. A Rondelet, il appartient d'avoir, dans son ichthyologie, préparé par de justes et ingénieux rapprochemens, d'avoir ébauché même une classification rationnelle; premier pas vers l'un des progrès les plus importans et alors les plus difficiles de la zoologie. Bélon, selon nous bien supérieur encore à Rondelet, ouvre à la science deux nouvelles voies. Voyageur en Italie, en Grèce, dans l'Orient, il se montre partout observateur plein de sagacité, et ajoute à lui seul au trésor commun des connaissances plus de richesses que tous ses prédécesseurs depuis l'antiquité et tous ses contemporains à la fois; puis, penseur audacieux dans ses ouvrages, il ose pour la première fois, à la tête de son traité sur les oiseaux, dresser le squelette d'un oiseau en face de celui de l'homme, et désigner par des signes communs toutes les parties communes de l'un et de l'autre : pensée d'une immense portée, d'une inconcevable audace pour une époque aussi reculée, et qui assure à Bélon l'honneur du premier essai tenté pour la démonstration de l'unité de composition organique, comme à Aristote la gloire première de sa conception théorique.

La fin du seizième siècle et le dix-septième présentent encore à nos souvenirs plusieurs noms célèbres; mais les uns, tels que ceux d'Ulysse Aldrovande et de Jonston, ne rappellent que des travaux de compilation, faits le plus souvent sans intelligence et sans idée de progrès. C'est l'ouvrage de Gesner qui sert de texte principal à Aldrovande, puis celui d'Aldrovande à Jonston, sorte de métempsycose des mêmes idées et des mêmes faits dont le seul résultat fut d'y introduire quelques erreurs de plus.

Les ouvrages de Fabio Colonna, plus connu sous le nom de Fabius Columna, et ceux de Thomas Moufet, méritent une plus haute estime, parce que l'observation y tient une plus grande place. Mais, si importans qu'ils puissent être dans l'histoire particulière de quelques branches de la science, ils n'ont exercé qu'une influence à peine sensible sur les progrès de la zoologie considérée dans son ensemble. Colonna et Moufet n'ont fait, l'un pour une partie des animaux à coquilles, l'autre pour les insectes, que ce que Gesner, Rondelet, Bélon, avaient déjà réalisé pour d'autres classes; et ils l'ont fait, malgré la différence des temps, sans une supériorité marquée sur ces illustres fondateurs de la science. L'un et l'autre sont donc du nombre de ces hommes estimables qui marchent habilement sur les traces de leurs devanciers, et non de ces génies, seuls dignes de notre admiration, qui entraînent les autres à leur suite.

Aussi plaçons-nous au-dessus et à une grande distance, non seulement d'Aldrovands et de Jonston, mais aussi de Colonna et de Mouffet, l'illustre Jean Ray, dont les travaux appartiennent à la seconde moitié du dix-septième siècle. Avec ceux de Leuwenhoeck et de plusieurs autres de ses contemporains, ils peuvent être considérés comme ouvrant enfin la seconde période, et dès lors ils méritent d'une manière toute spéciale notre attention.

§ 3. *Commencement de la seconde période.*

Jean Ray, qu'il faut distinguer avec soin d'un autre zoologiste du même nom, mais d'un autre pays, d'un autre siècle et d'une bien moindre portée; Jean Ray fut un de ces esprits sagaces qui, entre ces deux voies toujours ouvertes devant nous vers le passé ou vers l'avenir, choisissent sans hésitation le progrès, et se portent hardiment et habilement au-devant de lui. Dans un temps où tant d'autres en étaient encore à ignorer les premières règles de l'art d'observer, Ray conçut et osa tenter un de ces perfectionnemens capitaux qui suffisent à caractériser une époque : l'établissement pour plusieurs classes du règne animal de classifications régulières et rationnelles. Une telle conception, une telle tentative, suffiraient à l'illustration de leur auteur, alors qu'il y eût échoué. Mais il ne s'en tint pas à ouvrir la voie aux efforts des autres zoologistes ; lui-même la parcourut avec succès, et, le premier, il atteignit un but que, le premier, il avait aperçu. Ses classifications sont tellement remarquables qu'elles sont restées long-temps en usage chez les Anglais, et que plusieurs de ses divisions subsistent encore aujourd'hui dans la science, et sans doute y resteront à jamais.

Soit par lui-même, soit par son élève et ami Willughby, dont il a complété et publié les travaux, Ray a donc eu le double mérite d'enrichir la science de faits nouveaux, et, par le classement des êtres déjà connus, d'ouvrir une voie facile aux investigations des observateurs futurs. L'Angleterre peut s'honorer d'avoir en lui donné naissance au précurseur de Linné.

Dans cette même et mémorable époque, pendant que Ray s'essaie à coordonner l'ensemble de la zoologie, d'autres progrès s'accomplissent. Claude Perrault, l'immortel auteur de la colonnade du Louvre, et Duverney, fondent, je ne puis dire encore l'anatomie comparée, car leurs descriptions ne sont jamais comparatives, mais au moins l'anatomie zoologique; et deux Hollandais, dont les noms doivent être immortels, Leuwenhoeck et Hartsoeker, font faire à la science un progrès dont aujourd'hui même nous osons à peine mesurer toute la portée.

Jusqu'au dix-septième siècle, et même encore pendant une grande partie de sa durée, les zoologistes n'avaient porté leurs études que sur les grands animaux. Non seulement on n'observait pas tous ces petits êtres dont l'immense multitude remplit les classes inférieures, et comment alors eût-on pu pénétrer dans les mystères de leur organisation? mais encore il existait depuis long-temps parmi les zoologistes comme un accord tacite pour en déclarer la connaissance inutile. Pareillement, pour les grandes espèces, on n'étudiait que les détails principaux dans les rares occasions où l'on songeait à en faire l'anatomie. Guillaume Harvey, si célèbre par sa brillante découverte de la circulation du sang, et non moins digne de l'être par ses beaux travaux sur la génération; son maître Fabrice d'Aquapendente, et quelques autres médecins éminens de divers pays, étaient presque les seuls qui eussent cherché dans l'analyse des organes la solution des problèmes que ne résout pas leur examen superficiel. Tous les petits animaux, et tout ce qui est petit dans les grands, restait ainsi, à peu d'exceptions près, en dehors de la science, comme si la grandeur matérielle d'un objet était la juste mesure de son intérêt.

Ce fut donc toute une révolution qu'opérèrent Leuwenhoeck d'abord, puis Hartsoeker, lorsque, par le perfectionnement du microscope et son application à l'histoire naturelle, ils appelèrent à leur suite tous les observateurs, non seulement à l'étude des petites choses, mais même à l'exploration de ce monde invisible dont l'homme avait si long-temps ignoré jusqu'à l'existence. A l'instant même, et dès l'annonce des premiers résultats obtenus, les naturalistes, comme il arrive après toutes les grandes découvertes, se divisèrent en deux camps: les hommes du passé et ceux de l'avenir; les uns aussi empressés d'y applaudir et d'y prendre part. Mais l'opposition rétrograde et envieuse dut tomber bientôt devant des faits que chacun pouvait voir, pourvu qu'il voulût les regarder. Si le danger des illusions microscopiques fut dès lors signalé et démontré, l'importance et le mérite des observations bien faites n'en ressortirent que mieux, et leur nombre n'en alla pas moins croissant chaque jour. Aussi l'application du microscope à la zoologie date-t-à peine d'un petit nombre d'années, et déjà cette science devait à Leuwenhoeck, à Hartsoeker, et à quelques autres, la découverte d'une multitude d'infusoires, à Malpighi un grand nombre d'observations d'un haut intérêt pour l'anatomie et la physiologie comparée, et à Swammerdam la connaissance de l'organisation et des métamorphoses des insectes, et par elle la première fondation de l'entomologie.

C'est à cette mémorable époque des Ray, des Leuwenhoeck, des Hartsoeker, des Swammerdam, que l'on doit faire commencer la seconde période de la zoologie. Tous les caractères que nous lui avons assignés sont en effet déjà marqués à un haut degré dans tous les travaux de Leuwenhoeck, de Hartsoeker, de Swammerdam surtout, et ils s'aperçoivent aussi, quoique moins manifestement, dans ceux de Ray. Placé intermédiairement sur les confins de deux périodes, homme de transition, si l'on peut s'exprimer ainsi, Ray offre bien encore, dans la direction de son esprit et dans le mode de son travail, plusieurs des caractères de la première période. Comme tous ses prédécesseurs, on le voit s'essayer dans presque toutes les voies ouvertes aux spéculations de l'homme. On sent qu'il se croirait un savant incomplet, s'il n'était un savant universel. Ainsi ses études n'embrassent pas seulement toutes les branches de l'histoire naturelle : la littérature, la philosophie, la théologie, les mathématiques, il étudie tout ou veut tout étudier; il fait plus, il enseigne tout. On le voit à de courts intervalles ou même concurremment, et ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques de ce temps, professeur de mathématiques, professeur d'humanités, et prédicateur. Mais en même temps, lorsqu'il revient à ses études de prédilection, à l'histoire naturelle, Ray sait étudier les détails des faits; il analyse avec soin et sagacité; témoin ses classifications, qui dénotent en lui une connaissance si précise de l'organisation externe et des traits distinctifs des animaux.

§ 4. *Suite de la seconde période. — Linné et Buffon.*

Dans le dix-huitième siècle, l'analyse exacte des faits et la division du travail, tel est le double caractère dont nous allons désormais trouver l'empreinte de plus en plus profonde dans les œuvres de tous les grands zoologistes. Les préceptes de Bacon commencent à être compris : on ne croit plus aveuglément les anciens sur parole, car trop de fois déjà on les a surpris en flagrant délit d'erreur. De là l'analyse qui veut tout voir et vérifier par elle-même: c'est, sous une autre forme, cette lutte sans cesse renouvelée dans les dix-septième et dix-huitième siècles, du scepticisme philosophique contre la tradition et la foi.

En même temps, la division du travail s'opère entre les observateurs; la tendance commune des esprits vers l'analyse le veut ainsi, et c'est ce que commande également l'accroissement numérique des espèces connues, devenu de

plus en plus considérable par les peregrinations lointaines de Pélon, de Bontius, de Marcgraaf, d'Hernandez, de Pison et de tant d'autres voyageurs contemporains de ceux-ci ou d'une époque postérieure.

Le dix-huitième siècle, s'ouvrant sous l'influence de ces nouvelles idées, ne pouvait manquer d'être marqué pour la zoologie par d'éclatans progrès ; il n'avait, on peut le dire, qu'à suivre son cours pour s'avancer de succès en succès. Les esprits les plus éminens de cette époque l'ont espéré sans doute ; mais leurs prévisions sur la grandeur future de leur siècle n'ont pu, si sagaces qu'on les suppose, s'élever jusqu'à la réalité, en approcher même. Dans tous les siècles précédens, la zoologie n'a présenté à notre admiration qu'un seul grand homme, Aristote : le dix-huitième siècle nous en présente deux, Linné et Buffon. Qui eût osé espérer de la Providence qu'elle doterait à la fois l'humanité de deux de ces rares génies qu'elle se plaît d'ordinaire à nous montrer de loin en loin, comme ces météores éclatans qui traversent tout-à-coup le ciel aux acclamations des peuples, et dont le magnifique spectacle ne doit se renouveler ni pour les hommes qui l'ont une fois contemplé, ni après eux pour plusieurs générations ?

Nous n'aguerons pas ici la vaine question de la supériorité de Linné sur Buffon, ou de Buffon sur Linné : comment mesurer la grandeur intellectuelle de ces hommes qui nous dépassent de si haut ? Pour des génies aussi éminens, le terme de comparaison manque ; à peine pouvons-nous essayer un jugement sur la valeur absolue des services qu'ils ont rendus à l'esprit humain ; car nous ne voyons que le passé et le présent, et leurs idées appartiennent aussi à l'avenir.

C'est en effet, dans notre pensée, une erreur grave de croire que, parce que nous vivons un demi-siècle après Linné et Buffon, nous avons laissé loin derrière nous ces grands hommes, et qu'il ne reste plus qu'à retourner sur nos pas pour les admirer. Ce que nous avons dit plus haut d'Aristote, nous devons le dire, à plus forte raison, de Linné et de Buffon. Tous deux sont encore aujourd'hui des hommes nouveaux et progressifs ; car si les faits se sont, après eux, multipliés au centuple, il s'en faut de beaucoup que l'on ait déroulé toutes les conséquences de leurs idées, que l'on ait parcouru jusqu'à leur terme les voies nouvelles qu'ils ont ouvertes à leurs successeurs. Et qui s'en étonnerait ? Ignore-t-on encore que le plus beau privilége du génie est de deviner, sur peu d'élémens, ce que les autres déduiront plus tard péniblement ? Et si les poëtes ont donné des ailes au génie, si cette image, belle par elle-même, est aujourd'hui usée et presque triviale, n'est-ce pas à cause de la vérité trop évidente de l'idée qu'elle exprime ?

C'est parce qu'il en est ainsi, c'est parce que bien des siècles sont encore souvent nécessaires à l'intelligence complète des œuvres d'un grand homme, que la postérité porte sur eux tant de jugemens successifs et divers. Pensera-t-on dans quelques années, sur Linné, ce qu'on en a pensé il y a cinquante ans, ce qu'on en pense aujourd'hui ? Et l'opinion que les naturalistes du commencement de notre siècle ont eue de Buffon est-elle celle qu'acceptera la postérité ? Nous ne saurions le croire, et il y a également à revenir sur ce qu'on a loué en eux, et sur ce qu'on a cru pouvoir blâmer.

Linné et Buffon sont nés précisément dans la même année, et à quatre mois seulement de distance ; l'un en mai, l'autre en septembre 1707. Mais cette presque identité de dates, la puissance de leur génie et la grandeur des services qu'ils ont rendus à l'histoire naturelle, sont les seules similitudes réelles que l'on puisse signaler entre eux. Linné naquit pauvre dans un petit village de la Suède guerrière et encore barbare de Charles XII ; Buffon, au sein d'une noble et riche famille, dans cette France que le règne de Louis XIV venait de faire si grande. Linné, contraint d'abord de se faire apprenti cordonnier, eut à soutenir une longue et pénible lutte contre l'adversité. Si Buffon eut besoin d'une ferme volonté, ce fut pour résister aux séductions de cette vie molle et oisive dont sa fortune et son rang lui offraient le privilége. Tous deux enfin avaient reçu de la nature des tendances intellectuelles plus diverses encore peut-être que les circonstances au milieu desquelles ils durent se développer. Linné, homme aussi patient, aussi sagace dans la recherche des faits qu'ingénieux à les coordonner ; précis et rigoureux dans son exposition, et n'y recherchant d'autre élégance que celle qui résulte de la simplicité des moyens et de l'élévation des idées ; plus prudent que hardi dans ses conclusions ; ne s'avançant jamais, même lorsqu'il attaque les questions les plus ardues, qu'appuyé pas à pas sur des faits positifs et des raisonnemens logiquement rigoureux ; habile à faire des hypothèses vraisemblables, mais ne les prenant jamais, par une illusion trop habituelle aux savans de nos jours, pour des vérités démontrées ; appréciant, en un mot, chaque fait, chaque idée, chaque généralité à sa juste importance, et ne dédaignant pas de se tenir long-temps terre à terre, perdu en apparence au milieu d'innombrables détails, pour s'élever ensuite avec plus de sûreté vers les hautes régions de la science. Buffon, sagace, ingénieux comme Linné, mais dans un autre ordre d'idées ; négligeant de créer, de multiplier autour de lui les faits d'observation, mais en saisissant toutes les conséquences, et, sur une base en apparence étroite et fragile, élevant hardiment un édifice dont lui seul et la postérité concevront le gigantesque plan ; dédaignant les détails techniques, les divisions systématiques, parce qu'il sait planer au-dessus d'eux dans ses hautes conceptions, et cependant, par une heureuse contradiction, créant lui-même un jour une classification méthodique digne de servir de modèle à tous ; s'égarant quelquefois dans les espaces inconnus où il s'élance sans guide, mais de ses erreurs mêmes sachant faire naître des vérités utiles ; passionné pour tout ce qui est beau, pour tout ce qui est grand ; avide de contempler la nature dans son ensemble, et appelant à son aide, pour en peindre dignement les grandes scènes, tous les trésors d'une éloquence que nulle autre n'a surpassée. Linné, un de ces types de la perfection de l'intelligence humaine où la synthèse et l'analyse se complètent l'une l'autre, et pour ainsi dire se font équilibre ; Buffon, un de ces hommes qui ne terminent rien, mais qui osent tout commencer ; un de ces hommes puissans par la synthèse, qui, franchissant d'un pied hardi les limites de leur époque, marchent seuls en avant, et s'avancent vers les siècles futurs en tenant tant de leur génie comme un conquérant de son épée.

§ 5. *Suite de la seconde période.*

De la science telle que Linné et Buffon l'ont faite, nous pourrions passer sans transition à la science de notre siècle ; mais nous devons ici nous arrêter quelques instans, ou plutôt, au moment où nous touchons aux confins de notre époque, revenir sur nos pas pour nous rendre compte de tous les élémens qui ont concouru à l'accélération si rapide du progrès dans ces derniers temps. Nous manquerions aussi notre but, si nous n'essayions de payer, non pas à tous les services rendus, les bornes de cet article sont loin de le permettre, mais à toutes les gloires, même aux moins brillantes, le tribut auquel elles ont droit.

Linné et Buffon semblent remplir par l'immensité de leurs travaux le dix-huitième siècle tout entier ; et cependant, il est vrai de dire que ce siècle restera encore grand pour la zoologie, alors même que ni Linné ni Buffon n'eussent existé. Quels noms en effet, même après ceux de ces deux grands hommes, que ceux de Fabricius, second fondateur de l'entomologie ; d'Othon Frédéric Muller, qui est presque pour les infusoires ce que Fabricius est pour les insectes ; de cet observateur ingénieux, Trembley, dont les

merveilleuses expériences sont connues de tout le monde ; de Lyonnet, ce prodige de persévérance et d'adresse ; de Peyssonnel, en partie précédé par Rumph, qui fit reconnaître enfin des animaux dans ces élégantes fleurs de la mer, les coraux et les madrépores ; de Réaumur, qui a su pénétrer, à force de patience et de sagacité, les mystères les plus cachés de la vie et des mœurs des insectes ; de Degeer, digne d'être cité à côté de Réaumur ; de Spallanzani, expérimentateur si habile, quelquefois si audacieux ; de Pierre Camper, qui a mérité d'être nommé par Cuvier un anatomiste plein de génie ; de Haller, dont la grande physiologie, bien que consacrée surtout à la connaissance de l'homme, renferme tant de faits nouveaux et importans sur les animaux ; de Daubenton, ce collaborateur laborieux de Buffon, qui a fait seul tous ses travaux, et sans lequel peut-être Buffon n'eût pas fait les siens ; de Vicq-d'Azyr, dont les conceptions aussi belles qu'éloquemment exprimées se sont plusieurs fois élevées jusqu'à l'anatomie philosophique elle-même ; enfin, et par-dessus tous, de Charles Bonnet et de Pallas : Bonnet, observateur aussi ingénieux que son compatriote Trembley et que notre Réaumur, penseur profond et audacieux, presque à l'égal de Buffon lui-même ; Pallas, qui a tant fait pour la science par ses voyages, et plus encore peut-être par ses beaux travaux sur la classification des zoophytes et des infusoires, sur l'anatomie des vertébrés, sur la zoologie générale et sur la zoologie fossile ; Pallas, dont les travaux sont si nombreux et si parfaits, malgré leur nombre, que quelques zoologistes modernes ont hésité à le proclamer, en présence de Linné et de Buffon, le premier naturaliste du dix-huitième siècle !

§ 6. *Fin de la seconde période. — Commencement du dix-neuvième siècle.*

Ainsi, au moment où s'ouvre notre siècle, ou plutôt ou commence la révolution française, car l'école zoologique contemporaine a précédé de quelques années le dix-neuvième siècle ; à ce moment même dont on peut dater une ère nouvelle pour la zoologie, il n'était déjà aucune des branches de l'histoire des animaux qui n'eût été dans le dix-huitième siècle le sujet de quelques travaux, aucune direction dans laquelle on n'eût fait au moins quelques pas. Pour la zoologie systématique, après Linné, Pallas, Fabricius, Muller ; pour l'étude de l'organisation, après Daubenton, Vicq-d'Azyr, Camper, Lyonnet ; pour l'observation des mœurs, après Bonnet, Réaumur, Buffon, Pallas ; pour la zoologie générale, après Buffon, Linné, Bonnet, Pallas, il est manifeste que les voies étaient ouvertes à l'avance au dix-neuvième siècle par le dix-huitième. Et s'il n'en est pas de même de la zoologie fossile, de la philosophie zoologique et anatomique, si ces deux branches doivent rester la propriété presque exclusive et la gloire principale de l'époque moderne, encore est-il juste de rappeler ici, pour l'une d'elles, les recherches de Pallas sur les grands ossemens fossiles du nord de l'Europe ; pour l'autre, les hautes conceptions de Buffon et les idées moins générales, mais mieux précisées, de Vicq-d'Azyr.

Ainsi, dans quelque direction que ce soit, il est vrai de dire que notre siècle a son point de départ dans les découvertes du siècle précédent. Mais combien il s'est éloigné rapidement de ce point de départ ! combien il l'a laissé loin derrière lui ! On l'a dit souvent, et nous le pensons aussi : les cinquante années qui viennent de s'écouler ont plus fait à elles seules pour la zoologie que tous les siècles qui les ont précédées. Admirable exemple de ce progrès continu qui entraîne les sciences avec une vitesse toujours croissante, comme la pierre qui tombe s'élance de plus en plus rapide vers le point qu'elle doit atteindre.

Nous aurions aimé à continuer ici pour l'école moderne, pour cette école dont nous avons connu presque tous les chefs principaux, ce que nous venons de faire pour les zoologistes des siècles précédents ; à déterminer quelle part chacun a prise aux progrès de la science ; à juger, selon notre conscience, sa tendance intellectuelle et la portée de ses travaux. Mais comment apprécier avec justesse des hommes au milieu desquels nous avons vécu, au milieu desquels nous vivons encore ? De même qu'un objet trop rapproché de nos yeux ne saurait être nettement perçu par eux, ne devons-nous pas craindre d'être égaré par des illusions devant des travaux dont nous avons été presque témoin, et qui ne sauraient nous apparaître, quoi que nous puissions faire, sous le point de vue où ils apparaîtront à la postérité ? Et pour ne parler ici que des savans dont la science a déjà eu à déplorer la perte, s'il est vrai, comme on l'a dit tant de fois, que la mort d'un homme ouvre à la vérité tous ses droits sur lui, ne faut-il pas reconnaître aussi que la vérité ne peut en user aussitôt, puisque chaque contemporain, quel que puisse être son amour pour la justice et l'indépendance de son esprit, ne saurait entièrement franchir le cercle des idées, des opinions, nous dirons même des passions de son époque, et se trouve ainsi enlacé dans une multitude de liens réels et puissans, bien qu'invisibles pour lui ?

Nous ne renonçons pas cependant à compléter cet article par un aperçu des progrès les plus importans que la science doit à l'école moderne ; mais ici nous nous exprimons avec plus de réserve, et si nous osons hasarder quelques jugemens, nous sommes le premier à les déclarer incomplets et en quelque sorte provisoires.

Parmi les zoologistes que la mort a récemment moissonnés, la postérité distinguera sans doute, comme l'ont fait leurs contemporains, Lacépède, dont les ouvrages sur les cétacés, sur les reptiles et les poissons, trop loués pendant sa vie, ont été trop sévèrement jugés après sa mort ; Everard Home, auquel on doit un si grand nombre de recherches importantes d'anatomie comparée ; Meckel, supérieur encore à Home comme zootomiste, et, de plus, l'un des fondateurs de la tératologie ; Rudolphi, auteur aussi de plusieurs travaux remarquables sur l'anatomie comparée, mais surtout auteur d'un ouvrage sur les entozoaires, qui restera à jamais dans la science ; Huber, de Genève, qui, aveugle dès son enfance, a su se conquérir une place au rang des observateurs les plus sagaces ; Latreille, que la voix unanime de ses contemporains a nommé le prince des entomologistes ; enfin, et ces deux noms, bien qu'inégalement célèbres, méritent d'être associés l'un à l'autre, Lamarck et Cuvier.

La longue et honorable vie de Lamarck se divise en deux époques. Botaniste éminent dans le dernier tiers du dix-huitième siècle, Lamarck est, malgré lui, appelé, en 1793, à l'enseignement de la zoologie, jusque là étrangère à ses travaux. Ainsi le voulait un décret de la Convention, qui changeait en même temps la destinée de M. Geoffroy Saint-Hilaire, alors minéralogiste ; tant la zoologie était encore à cette époque peu cultivée en France ! Lamarck obéit au décret de la Convention ainsi qu'il convenait à un homme tel que lui. De botaniste distingué, il se créa zoologiste illustre. Il avait fait la *Flore française*, il fit le *Système des animaux sans vertèbres* et la *Philosophie zoologique* : deux ouvrages dont l'un, œuvre linnéenne, présente pour la première fois, méthodiquement classés dans leur ensemble, tous les groupes inférieurs du règne animal ; l'autre, livre jusque là sans modèle, aborde et traite d'une manière scientifique la grande question de la variabilité des espèces, et plusieurs de ces immenses problèmes que l'on eût pu croire accessibles tout au plus aux spéculations sans base, aux rêveries de la métaphysique. La destinée de ces ouvrages, si différens dans leur plan, si inégaux dans leur portée, devait être et fut bien diverse. Le premier, immédiatement intelligible à tous, fut immédiatement admiré de tous. Oserons-nous dire que le second, non seulement resta

d'abord incompris et fut vivement critiqué, malheur inévitable pour une œuvre aussi nouvelle, mais que ces esprits légers, toujours prêts à accueillir par la plaisanterie ce qui est au-dessus de leur portée, ne virent dans les magnifiques idées de Lamarck qu'une occasion de faire rire le public aux dépens d'un homme de génie? Oserons-nous dire surtout que plusieurs savans distingués firent eux-mêmes comme le public, et que quelques autres crurent être clémens en pardonnant à Lamarck sa *Philosophie zoologique* en faveur de son *Système des animaux sans vertèbres?*

Plus heureux que Lamarck, dont la vie s'est écoulée modeste et presque obscure, et qui, sur sa tombe même, n'a pas obtenu une entière justice, Cuvier a vu pendant sa vie, et presque dès sa jeunesse, ses travaux récompensés par une admiration que lui conservera sans nul doute la postérité. C'est presque aujourd'hui un lieu commun que de louer Cuvier. Qui ne sait que son ouvrage sur l'anatomie comparée a fondé cette science, riche avant lui de faits nombreux, mais que nul, si ce n'est quelquefois Vicq-d'Azyr, n'avait encore rendue comparative? Qui ignore ce que les recherches de Cuvier ont jeté de jour sur l'organisation de ces êtres innombrables que Linné avait confondus sous le nom de Vers? Et surtout qui n'admire dans Cuvier le créateur de la zoologie fossile? Ainsi, par un privilége accordé à lui seul peut-être, il était donné à Cuvier d'opérer, par chacun de ses ouvrages, une révolution dans une branche de la science, et de la faire immédiatement accepter par tous!

§ 7. *Troisième période.*

L'époque à laquelle ont paru les grands travaux de Cuvier, de Lamarck, des zoologistes que nous avons cités avant eux, et aussi de plusieurs autres hommes éminens dont la science s'honore aujourd'hui; cette époque, l'une des plus mémorables dans l'histoire de la zoologie, est toute récente encore: un quart de siècle environ nous en sépare. Et cependant, déjà, depuis elle, une ère nouvelle a commencé pour la zoologie; une autre révolution s'est opérée! Telle est, en effet, la marche constante des sciences: plus une époque est progressive, plus courte est sa durée; car plus nombreux sont les progrès accomplis, plus proches sont les progrès qui doivent naître de ceux-ci.

Cuvier et ses contemporains, tous imbus des mêmes idées que lui, tous travaillant, même ceux qui devaient par la suite s'en écarter le plus, dans la même direction, avaient multiplié à l'infini le nombre des faits, et complété en quelque sorte la période d'observation: il était temps que vînt celle de généralisation. De là l'école philosophique qui compte aujourd'hui dans ses rangs presque tous les zoologistes éminens de l'Europe, principalement de la France et de l'Allemagne.

Sans doute ni M. Geoffroy Saint-Hilaire en France, ni les illustres philosophes allemands, Gœthe par exemple, qui ont marché en même temps que lui dans les mêmes voies, ne sont les premiers qui aient considéré la science des animaux sous un point de vue philosophique. Dès le dix-huitième siècle, Buffon, Vicq-d'Azyr et d'autres encore; dès le dix-septième siècle, Harvey, et bien long-temps avant eux tous, Aristote, avaient émis, et nous avons eu le soin de constater plus haut ces exceptions si glorieuses pour leurs auteurs, des idées plus ou moins explicites et plus ou moins larges soit sur la zoologie philosophique proprement dite, soit même sur la philosophie anatomique. La doctrine de l'unité de composition, en particulier, a reparu si souvent à toutes les époques de la science qu'il est presque vrai de dire qu'elle n'a jamais cessé d'avoir des partisans. Mais la différence est grande entre tous les travaux antérieurs à 1807 et ceux dont M. Geoffroy Saint-Hilaire commença alors la longue série. Ceux-ci étaient entrepris dans le but formel et explicite de parvenir, par de longues et pénibles recherches, à une expression nouvelle des caractères généraux des êtres. Dans les travaux antérieurs au contraire, au moins en ce qui concerne la philosophie anatomique, si des rapports d'une haute portée sont quelquefois trouvés, jamais ils ne sont ni cherchés par des efforts spécialement dirigés vers leur découverte, ni, par suite, rigoureusement et scientifiquement démontrés. Le plus souvent c'est une idée grande et féconde qui surgit, à l'occasion d'un fait remarquable, dans l'esprit d'un penseur profond, et qui est saisie avec le même empressement qu'un observateur ordinaire eût mis à la repousser comme une vaine hypothèse.

Aussi, quelle différence immense dans les résultats obtenus! Dans tous les siècles précédens, nous voyons briller de loin en loin quelques idées philosophiques d'une grande portée, mais incomplètes, sans bases positives, sans preuves, sans autres partisans que leur auteur, sans adversaires même qui les repoussent. Au contraire, la théorie de l'unité de composition organique et le principe des inégalités de développement, fondés enfin sur des bases solides (voyez TÉRATOLOGIE), la loi du développement centripète presque aussitôt démontrée que découverte (voy. ORGANOGÉNIE); ces vérités fondamentales et plusieurs autres encore, ouvrant, à peine établies dans la science, autant de voies diverses vers la découverte d'une multitude de faits nouveaux; la série des espèces animales et des divers états des fœtus, celle des états anormaux et même aussi des états pathologiques de l'organisation ramenées à des lois analogues ou identiques, et par là, l'unité fondamentale de la zoologie, jusque là simple vue théorique, élevée au rang d'une vérité positive, tel est le spectacle qu'offre à nos méditations le quart de siècle qui vient de s'écouler.

Dire maintenant la part que chacun a prise à cet immense mouvement, dire où il s'arrêtera; juger, en un mot, la nouvelle période de la science dans son court passé et dans son long avenir, c'est ce qu'on nous demandera peut-être, mais ce que nous ne saurions faire. Comment mesurer la direction et la vitesse d'un mouvement si près encore de son origine? Lorsqu'un astre inconnu apparaît dans le ciel, le géomètre ne se hâte pas d'en calculer la course rapide à travers l'espace. Attendons comme lui, pour déterminer l'avenir lointain auquel tend la pensée humaine, qu'elle se soit avancée plus loin dans son orbite.

ZOOPHYTES.

§ 1.

On a de tout temps remarqué les nombreuses différences qui distinguent entre elles les principales catégories d'animaux, et reconnu que chez plusieurs il n'existe que des organes assez simples et des fonctions peu élevées. C'est pourquoi l'on a été naturellement conduit à comparer aux plantes ces espèces d'animaux inférieurs, presque aussi insensibles qu'elles et fort souvent réduits à des mouvemens si peu variés et si restreints qu'on a peine à les considérer comme volontaires. Aristote parle déjà de ces corps organisés dont la nature semble intermédiaire à celle des animaux et des végétaux, et il signale en particulier plusieurs de ceux qui vivent sur les côtes maritimes du pays qu'il habitait. En traitant de la dégradation successive des différens organismes, le fondateur de l'histoire naturelle dit que l'éponge ressemble parfaitement aux plantes, et il ne la laisse dans le règne animal que parce qu'elle lui paraît jouir de quelque sensibilité. Les tethyes (nos ascidies) sont également, d'après Aristote, peu éloignées de la nature végétale, mais elles méritent déjà mieux que les éponges la dénomination d'animaux. Toutefois, le célèbre philosophe grec ne s'est pas servi du mot *zoophytes*, ζωόφυτα, signifiant *animaux-plantes*, qui eût très bien rendu sa pensée. Cette expression n'existe pas non plus dans Pline, qui, moins heureusement placé qu'Aristote pour étudier les zoophytes,

et d'ailleurs tout-à-fait étranger à la pratique de l'histoire naturelle, n'a rien ajouté de bon aux excellentes choses qu'avait dites son prédécesseur. Ce n'est que dans Sextus Empiricus et Isidore de Séville, vers le sixième siècle, que la dénomination de zoophytes paraît avoir été employée; mais depuis lors on s'en est presque constamment servi, et aujourd'hui encore, elle s'applique à toutes ces espèces des degrés inférieurs de l'échelle zoologique auxquelles leur forme presque toujours radiaire, leur agrégation fréquente en arborisations plus ou moins ramifiées et leurs organes moins compliqués que chez les animaux vertébrés, articulés, et mollusques, semblent donner des caractères intermédiaires à ceux des deux régnes d'êtres organisés : aussi peut-on admettre que les zoophytes sont pour ainsi dire des animaux dégradés ou de bas étage. Mais il ne faudrait pas ergoter de leur infériorité d'organisation pour établir dans la nature organisée un troisième règne, ainsi que l'ont voulu quelques auteurs. Chez tous, en effet, l'animalité est manifeste; c'est donc à tort qu'il en est, comme les hydres, les pennatules et les alcyons, que l'on a placés dans le prétendu règne intermédiaire aux animaux et aux végétaux. On sera même peut-être étonné quand nous dirons qu'avec eux s'y trouvaient aussi des espèces de mollusques, les infusoires, et de véritables plantes telles que les corallines, les acétabulea et d'autres encore, reconnues depuis pour appartenir réellement au règne végétal, dans lequel elles prennent rang à côté des algues et des conferves.

Les zoophytes sont également nommés *animaux rayonnés* ou *radiaires*. Ils ne peuvent être caractérisés que d'une manière très vague et qui laisse réunis, sous les diverses dénominations que nous venons de citer, des êtres fort différens entre eux par l'organisation aussi bien que par la forme, si l'on veut avec un auteur célèbre que ces dénominations ne soient pas prises dans un sens absolu. Mais leur définition est au contraire rigoureuse autant que facile à saisir, si l'on entend que les animaux qui ont les parties du corps toutes disposées radialement par rapport à un axe central, reçoivent seuls le nom de zoophytes : on démontre en effet qu'envisagés de cette façon, ils forment un des groupes naturels de la progression zoologique, et que les espèces qui s'y trouvent rangées se ressemblent plus entre elles qu'elles ne ressemblent aux animaux des autres groupes. Les holothuries, les oursins, les étoiles de mer ou astéries, les méduses, les actinies molles ou coriaces, les polypes coralligénes (fongies, astrées, madrépores, millépores), les hydres, les tubulaires, le corail, les gorgones et les alcyons mériteraient seuls, dans cette hypothèse, les noms d'animaux rayonnés, radiaires ou zoophytes. M. de Blainville les appelle *actinozoaires* (ακτις, ακτινος, rayon, ζωον, animal), et cette expression est parfaitement en rapport avec leur véritable caractère. D'autres naturalistes veulent néanmoins que l'on rapporte au type des zoophytes, 1° certains acalèphes que leur forme semble rapprocher des mollusques et en particulier des ascidies; 2° les ascidies elles-mêmes; 3° les polypes, pourvus comme elles d'un canal intestinal complet; 4° certaines espèces de vers, soit libres, soit parasites des autres animaux (planaires, borlases, douves, tænia, etc.); 5° les infusoires, dont les uns ont une organisation assez analogue à celle des vers, les autres étant au contraire d'une grande simplicité et pour ainsi dire homogènes; 6° les prétendus céphalopodes microscopiques ou *foraminifères*; 7° les éponges. Mais il devient alors absolument impossible de caractériser un assemblage aussi disparate.

La science a fait dans ces dernières années, relativement à tous ces animaux, des progrès rapides; mais les observations des naturalistes sont loin d'être assez complètes pour répondre à tous ses besoins actuels, et comme la classification méthodique doit être l'expression de la nature des êtres aussi bien que de leurs affinités réciproques, on conçoit qu'elle ne se hâte pas de décider une question dont toutes les élémens ne sont point encore réunis. Elle ne saurait cependant se dispenser d'utiliser ceux qu'elle possède déjà, et ces données semblent favorables à l'opinion dont il a été question plus haut. Ici se présente une première difficulté. La forme extérieure des animaux, envisagée comme caractère, est-elle assez importante pour qu'on ait recours à elle seule dans la distinction des principaux groupes de la série en embranchemens ou types, ou, ce qui précise mieux la question, traduit-elle assez bien la nature et le degré de l'organisme animal pour qu'on puisse se fier en toute sûreté à ses indications? Les naturalistes n'ont pas tous la même manière de voir à cet égard; mais on ne saurait se dissimuler qu'en envisageant le nombreuse catégorie des animaux invertébrés comme elle paraît devoir l'être présentement sans difficulté, on répondra affirmativement à la double question que nous venons de nous poser, car il est évident que l'opinion contraire ne saurait s'appuyer, actuellement du moins, sur aucune démonstration péremptoire. Nous admettrons donc, pour la rédaction de cet article, que la forme radiaire est caractéristique de l'un des types de l'animalité, et c'est principalement des animaux de ce type que nous nous occuperons : aussi n'aurons-nous à donner sur ceux qui paraissent y avoir été rapportés à tort que des détails peu étendus.

§ 2.

On connaît dès à présent un nombre fort grand d'espèces parmi les animaux radiaires; et comme tous les jours on en découvre abondamment encore, même sur nos côtes, et que tous les points du globe sont loin d'avoir été suffisamment explorés, il faut conclure que ce type du règne animal (quoique considérablement réduit de ce qu'il était dans certains auteurs) renferme un nombre extrêmement élevé d'espèces, elles-mêmes composées, dans la majorité des cas, d'individus fort multipliés. Il y a des radiaires dans toutes les parties du globe, et on en trouve de fossiles dans toutes les couches de formation neptunienne; beaucoup d'espèces, parmi celles qui s'observent à l'état fossile ont même cessé d'exister, ainsi que cela se voit pour certains animaux des autres groupes. Tous ces radiaires ou zoophytes, soit vivans, soit fossiles, ont dû être classés méthodiquement; et après en avoir déterminé les espèces connues, on a cherché combien de familles naturelles ils devaient constituer. Leurs genres, peu nombreux, dans les premières classifications, ont été considérablement multipliés, principalement dans ces dernières années, alors qu'il a été admis par beaucoup de zoologistes que le genre, en histoire naturelle, ne devait plus avoir l'extension trop large que lui accordait Linné, et que ceux qu'a adoptés ce célèbre auteur étaient plutôt des familles naturelles que de simples genres. Nous ne nous occuperons donc pas des genres tels qu'on les accepte aujourd'hui, ce qui nous mènerait presque aussi loin que l'étude des espèces, car chacun d'eux n'en réunit qu'un très petit nombre, et aussi la connaissance de toutes les espèces est-elle d'une utilité indispensable pour leur caractéristique; mais nous parlerons surtout des familles, groupes sur la valeur desquels on varie heureusement beaucoup moins, et dont la distinction précise est un des buts principaux que l'on doive se proposer dans l'étude des animaux. Ces familles se rapportent à des ordres que nous indiquerons, et les ordres, comme chacun sait, sont eux-mêmes les subdivisions des diverses *classes* dans chaque type.

Les radiaires peuvent être partagés en cinq classes, qui sont : *échinodermes* ou *cirrhodermaires*; *zoanthaires*; *arachnodermaires*; *polypiaires*; *cténocères*.

Classe I. Cirrhodermaires.

Brugulère a le premier réuni sous le nom commun d'*échinodermes*, signifiant *épines à la peau*, les étoiles de mer et les oursins, dont l'enveloppe est en effet plus ou

moins hérissée de pièces dures ou épineuses. Cuvier rapporte aussi les holothuries à la classe des échinodermes, et bien que la peau de celles-ci ne soit pas épineuse, il ne changea pas le nom de la classe dans laquelle il les plaçait. Les échinodermes n'avaient plus pour caractères communs d'avoir des épines, mais on leur reconnut des pieds tentaculaires ou petits appendices érectiles et contractiles sortant par certains orifices de leur peau. Ces pieds, que l'on nomma *cirrhes*, ont fait proposer par M. de Blainville le nom de *cirrhodermaires*. Le même auteur porte à trois le nombre des ordres de cette classe : 1° *échinides*; 2° *stellérides*; 3° *holothurides*.

1° *Ordre des échinides.* — Leur corps est ovale ou circulaire, régulier, soutenu par un têt solide, calcaire, composé de plaques polygones. Ces plaques, disposées sur vingt rangs égaux ou alternativement égaux et inégaux, portent sur des mamelons des épines roides plus ou moins épaisses ou allongées nommées *bâtons*, et au volume desquelles les tubercules sont proportionnés; elles ont aussi des séries de pores ou orifices qui forment par leur assemblage des espèces d'ambulacres s'irradiant plus ou moins régulièrement du sommet à la base et qui donnent issue aux cirrhes tentaculiformes. La bouche des échinides est armée dans la moitié des cas à peu près d'un organe assez compliqué remplissant les fonctions d'appareil dentaire et de mâchoires; leur anus, toujours distinct de la bouche, varie par sa position ainsi que celle-ci.

Les échinides sont généralement connus sous le nom d'*oursins*; ils constituaient, pour Linné, le genre *echinus*. Les très nombreuses coupes génériques que l'on y a établies peuvent se rapporter à diverses familles.

2° *Ordres des stellérides.* — Les radiaires de cette classe ont le corps généralement déprimé, et fréquemment partagé en étoile par sa subdivision en prolongemens angulaires plus ou moins aigus; leur squelette est composé d'ossicules calcaires souvent fort régulièrement disposés; la bouche est au centre des bras, à la face inférieure du corps chez les espèces non fixées, et il n'existe pas toujours d'orifice anal.

Les familles des stellérides sont :

Astérides ou *étoiles de mer.* Leur intestin, pourvu ou dépourvu d'anus, se prolonge dans les bras ou rayons du corps sous la forme de deux appendices en cul-de-sac. Les rayons de leur corps et leur forme varient; c'est le genre *astérias*, Lamk. Beaucoup d'espèces ont un anus ouvert sous une plaque calcaire en forme de bouton, placée à la face supérieure du corps, et que l'on appelle le tubercule madréporiforme.

Astérophydes. Leur corps est discoïdal, plus ou moins réduit par rapport à l'étendue des bras. Il n'y a jamais d'anus, et l'appareil digestif ne se ramifie pas dans les bras, qui sont plus ou moins serpentiformes et quelquefois ramifiés. Lamarck fait de cette famille les genres *euryale* et *ophiure* de sa classification.

Astérencrinides. Elles ont le corps régulier, empuliforme, plus ou moins distinct, pourvu de cinq rayons simples ou bifides, articulés et pinnés. Leur bouche est sub-centrale, et la cavité viscérale verse ses résidus au dehors par un tube constituant un anus. Ces zoophytes se partagent en deux tribus bien distinctes, qu'on pourrait considérer comme constituant elles-mêmes deux véritables familles: les *comatules* de Lamarck, qui sont libres à la manière des étoiles de mer, etc., et les *encrines*, qui sont fixées par un pédoncule plus ou moins long, composé de petits segmens de cylindres articulés ensemble et nommés *entroques* ou *pierres en roue*. Le centre de ces entroques est percé d'un trou, ce qui rend facile de les réunir en chapelets : aussi s'en servait-on autrefois comme de rosaires, et dans le nord de l'Angleterre, ils conservent encore le nom de chapelets de S. Cuthbert. Les encrines offrent cela de particulier qu'elles sont très rares dans la nature vivante où on n'en connaît bien qu'une espèce de la mer des Antilles, tandis que les terrains fossilifères anciens en ont fourni un nombre assez considérable, et qu'elles y sont aussi abondantes que l'encrine vivante (*encrinus caput-medusæ*) est rare aujourd'hui. Dans nos collections on ne possède encore que quatre ou cinq exemplaires de cette dernière espèce. On rencontre souvent des successions de couches dont chacune est épaisse de plusieurs pieds, qui offrent plusieurs milles en étendue, et dans la composition desquelles les débris calcaires d'encrinides entrent pour plus de moitié. Le marbre à entroques du comté de Derby, la roche noire des buttes de calcaire carbonifère des environs de Bristol, certaines localités de France et d'Allemagne, sont des exemples bien connus de terrains stratifiés ainsi composés.

3° *Ordre des holothurides.* — Le corps est plus ou moins allongé, quelquefois même vermiforme, d'autres fois pentagone, etc., mou ou flexible dans tous ses points, pourvu de cirrhes tentaculiformes souvent nombreux, très extensibles et complétement rétractiles; il est percé d'un grand orifice à chaque extrémité. La bouche, placée à l'antérieure, est au fond d'une sorte d'entonnoir et soutenue dans sa circonférence par un cercle de pièces fibro-calcaires et pourvue d'appendices ou forme de houppes branchiales plus ou moins ramifiées; l'anus se termine dans une sorte de cloaque ouvert postérieurement par un grand orifice terminal.

M. de Blainville les partage en six groupes ou petites familles, dans lesquelles rentrent tous les genres indiqués par les auteurs récens.

Classe II. ZOANTHAIRES.

Ainsi nommés par M. de Blainville, c'est-à-dire *animaux-fleurs*, parce qu'autour de leur bouche, qui est centrale, s'épanouissent des tentacules colorés d'une manière brillante et qui simulent souvent les pétales et les étamines de certaines fleurs. Leur appareil digestif n'a pas d'autre orifice que la bouche; les tissus extérieurs dans beaucoup n'entre eux s'encroûtent de carbonate calcaire et donnent naissance à un polypier dont la forme offre une disposition particulière dans chaque espèce. Ils constituent trois ordres particuliers :

1° *Ordre des actiniens.* — Corps constamment mou et contractile dans tous ses points, sans croûte ni partie intérieure solide; ces animaux ne sont pas agrégés. Telles sont les *tucernaires* et les *actinies*. Ces dernières ont été partagées en un nombre de genres assez considérable.

2° *Ordre des zoanthaires coriaces.* — Leur corps est souvent encroûté et comme cartilagineux ou solidifié par des corps étrangers, et il forme par la dessiccation un polypier coriace. Les individus d'une même espèce vivent agrégés et plus ou moins confondus par suite de la soudure réciproque de leurs tégumens extérieurs. Le principal genre de cet ordre est celui des *zoanthes*.

3° *Ordre des madréporés.* — Ces animaux sont rarement simples; la plupart, au contraire, sont réunis en associations et même presque constamment fixés; il se dépose dans leur intérieur une grande quantité de matière calcaire de laquelle résulte un polypier entièrement solide, pierreux, le plus souvent fixé, et dont la surface présente autant de cellules ou étoiles lamelleuses qu'il y avait d'individus pour un même polypier.

Ce sont les *fongies*, les *turbinolies*, les *caryophyllies*, les *astrées*, et beaucoup d'autres genres dont l'étude est importante en zoologie descriptive et géographique, mais ne doit pas nous occuper ici.

Classe III. ANACHINODERMAIRES.

Radiaires toujours libres, à individualités simples, flottant au sein des mers, et à corps régulièrement ovale ou circulaire, composé de substance gélatineuse, couvert d'une peau très fine et rarement soutenu par une substance dure intérieure. Leur canal intestinal est borné à l'estomac et pourvu d'un seul orifice. Plusieurs d'entre eux atteignent

une grande taille, et ils vivent habituellement en bancs très nombreux. Beaucoup d'spèces jouissent à un haut degré du phénomène de la phosphorescence.

1° *Ordre des méduses.* — Ces animaux sont partagés eux-mêmes en plusieurs familles.

2° *Ordre des cirrhogrades.* — Il ne comprend que les genres *porpite* et *velelle.*

Classe III. Polypiaires.

Ce sont des animaux à tentacules simples, à canal intestinal sans orifice anal, et tous d'une organisation beaucoup plus simple que celle des zoanthaires; ils paraissent même inférieurs aux radiaires de la classe suivante. Parmi eux se placent les *sertulaires*, les *plumulaires*, etc., qui sont toutes des espèces marines, et le genre singulier des *hydres* ou *polypes à bras* dont les espèces connues sont fluviatiles. Les hydres sont de petits animaux que l'on trouve dans les eaux stagnantes fixés aux plantes aquatiques; c'est sur ces polypes que Trembley a fait les belles expériences qui l'ont rendu si célèbre.

Classe IV. Cténocères.

Cette dénomination est destinée à rappeler que les animaux auxquels on l'applique ont les tentacules pectinés ou dentés sur leurs bords, ce qui les distingue des polypiaires et des zoanthaires. Leurs tentacules sont généralement au nombre de huit. A leur centre est la bouche conduisant à un canal alimentaire membraneux et droit, entouré de cloisons véritables qui le fixent aux tégumens et dans l'épaisseur desquelles se forment les ovules. Presque tous les zoophytes cténocères sont agrégés, et leur portion commune est formée par une multitude de petits canaux qui constituent un lacis très compliqué et établissent des communications entre les divers individus ainsi associés. Il arrive même que plusieurs polypes d'une même réunion communiquent par leurs estomacs.

Les gorgones, l'antipathe, le corail, l'isis, forment les genres principaux de ce groupe, auquel appartiennent aussi les alcyons à canal intestinal uniperforé.

§ 3.

Si nous abordons maintenant l'étude des zoophytes sous le rapport de leur structure anatomique et de leur physiologie, nous constaterons certains caractères propres à tout le type, et d'autres qui nous sembleront particuliers à quelques genres seulement. Le *système nerveux*, dans les espèces chez lesquelles on a pu constater sa présence, a une disposition tout-à-fait en harmonie avec la forme de ces animaux. D'après Tiedemann et quelques autres observateurs, celui des astéries et de quelques radiaires également de la classe des échinodermes, forme auprès de la bouche un collier œsophagien, renflé à certains intervalles sous la forme de ganglions, et ces ganglions paraissent être en nombre égal à celui des subdivisions ou rayons du corps. Il semble que le collier nerveux des mollusques et des entomozoaires soit seul resté aux radiaires; et, comme chez les seconds le nombre des renflemens ganglionnaires est proportionnel à celui des segmens du corps, il y a ici autant de ganglions à ce collier œsophagien que de parties fractionnaires au corps de l'animal. Quelques personnes pensent, mais probablement à tort, que ce n'est pas là un véritable système nerveux. D'après M. Grant, le même appareil existerait, et semblablement disposé, dans l'espèce de beroé qu'on a nommée *B. pileus*, et qui est du nombre des beroés à forme rayonnée. Dans un animal voisin des callianyres, qui sont aussi rangés parmi les beroés, mais dont la forme est binaire, et par conséquent fort différente, M. Milne Edwards a constaté que le système nerveux ne forme pas un collier, mais un ganglion cérébral duquel partent les fibres nerveuses destinées à communiquer aux diverses parties du corps la sensibilité et le mouvement. Ce fait paraît être complétement en harmonie avec l'opinion que nous avons émise plus haut, à savoir, que certains acalèphes ne seraient pas des animaux radiaires, mais plutôt des êtres du même type que les tuniciens de Lamarck, et c'est ce qui paraîtra plus probable encore pour les polypes bryozoaires, auxquels deux observateurs belges, MM. Dumortier et Vanbeneden, ont, disent-ils, reconnu le rudiment d'un système nerveux placé aussi, comme celui des ascidies, entre la bouche et l'anus, mais ne paraissant pas non plus former un véritable collier autour de l'œsophage.

D'après M. Ehrenberg, les méduses auraient aussi des fibres nerveuses; mais chez les hydres on n'en admet plus l'existence, et l'étude microscopique la plus délicate n'a démontré jusqu'ici qu'un tissu uniforme qui paraît chargé des diverses fonctions d'absorption, de sensation et de locomotilité.

Les sens chez les zoophytes sont très réduits et n'existent pas tous; on a même pendant long-temps admis que le toucher était la seule sensation dont ces animaux jouissaient. C'est à ce toucher, qui peut être alternativement toucher passif ou tact, c'est-à-dire toucher actif et volontaire, que l'on a rapporté la faculté reconnue à certains animaux rayonnés de sentir la lumière, et de se diriger vers elle comme les hydres le font d'une manière évidente. Chez quelques zoophytes seulement, on a admis la sensation des saveurs; mais celles de l'odorat, de la vision et de l'audition ne leur avaient pas même été supposées, lorsque M. Ehrenberg signala chez les astéries et plusieurs autres zoophytes des points qu'il considère comme les yeux de ces animaux. Quoi qu'il en soit, il est bien évident que la sensation que ces rudimens d'yeux perçoivent n'approche en rien de la finesse de celle qu'éprouvent les vertébrés; et l'absence complète chez tous les radiaires d'une intelligence capable de tirer parti de sensations aussi délicates, si elles pouvaient avoir lieu, prouverait assez que la vue, si les zoophytes en sont pourvus, est fort différente chez eux de ce qu'elle est chez les animaux vertébrés.

Le corps des zoophytes est circonscrit par une peau molle pendant toute la vie chez quelques espèces, et qui s'endurcit, au contraire, dans son épaisseur chez beaucoup d'autres. La surface de cette peau présente en beaucoup d'endroits un appareil ciliaire aussi développé que celui que l'on voit sur les infusoires ou sur les membranes muqueuses des animaux supérieurs. Les hydres, les actinies, les méduses, ont la peau nue extérieurement, et leur corps jouit en général d'une grande mollesse. Mais nous avons déjà vu que chez certains madrépores et actinies, ainsi que chez les millepores, qui semblent avoir l'organisation des hydres, des substances crétacées se déposent dans les mailles du tissu cellulaire et fournissent à ces animaux un point d'appui très souvent fixé d'une manière irrévocable aux corps sous-marins. Chez certains échinodermes, la peau endurcie représente un véritable dermato-squelette; ses pièces ne sont pas disposées d'une manière moins régulière que celles du squelette chez les animaux supérieurs. Tel est le cas des oursins et de la plupart des étoiles de mer. Les concrétions calcaires des zoophytes à polypiers, ayant aussi un mode de formation qu'on peut comparer à celui des os, jouissent également d'une régularité parfaite, et lorsque la mort en a séparé la partie molle et vivante qui constituait, à proprement parler, l'animal, on peut s'en servir avec beaucoup de facilité pour la distinction des espèces. La classification et la caractéristique des polypes à polypiers n'a même reposé pendant fort long-temps que sur la considération de ces restes pierreux de l'organisme, et c'est ce qui a eu lieu jusqu'aux travaux des naturalistes de l'époque actuelle.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que les polypes qui méritent véritablement d'être considérés comme des zoophytes n'avaient pas le canal intestinal complet, et que leur appareil digestif se composait, sauf quelques ac-

cessoires peu importans, d'une simple rentrée de la peau extérieure constituant un estomac. On sait que l'orifice unique qui s'y remarque remplit aussi bien les fonctions de la bouche des autres animaux que celles de leur anus. Les alcyons, les coraux, les gorgones, les millépores, les astrées et les actinies rentrent tous dans cette catégorie, et les appendices tentaculaires que forment leur enveloppe extérieure, à l'entrée de l'appareil digestif, constituent une ou plusieurs rangées circulaires autour de la bouche, qui est toujours centrale. Les méduses offrent quelquefois une disposition un peu différente; mais chez la plupart des échinodermes le canal intestinal mérite véritablement son nom, et forme un tube à deux orifices. Les ophiures, quelques genres voisins et un petit nombre d'astéries proprement dites, font seuls exception; les holothuries, qui sont aussi des échinodermes, ont les deux ouvertures de l'appareil digestif dans l'axe du corps, l'une antérieurement, et l'autre postérieurement; la disposition radiaire n'en est aucunement dérangée; mais chez les oursins les deux orifices étant inférieurs, l'un d'eux est en dehors de l'axe du corps, et il y a une tendance évidente à la forme binaire: aussi pourrait-on dire que ces animaux, évidemment les plus compliqués d'entre les rayonnés, manifestent encore un reste de la forme binaire, qui est caractéristique des types supérieurs, tandis que les tuniciers nous montrent que les dernières familles de ceux-ci tendent de plus en plus à prendre une apparence radiaire, et à ressembler ainsi aux animaux qui viennent après eux dans la progression décroissante que représente le règne animal.

Les zoophytes se nourrissent principalement de substances fort ténues; mais on les voit cependant en avaler qui, relativement au volume de leur corps, sont d'une assez forte dimension. C'est à l'aide des tentacules dont la bouche est garnie que la plupart des espèces inférieures saisissent leur proie, et ces tentacules sont ci liés dans la plus grande partie de leur étendue. Les tentacules de certaines actinies sont creusés d'un canal par lequel l'eau s'introduit dans l'extérieur du corps.

Les astéries et les oursins attaquent quelquefois des animaux mollusques de diverses sortes, et leur bouche est souvent garnie d'un appareil manducatoire connu chez les seconds sous le nom de *lanterne*. La respiration est le plus souvent cutanée; dans certains cas, l'eau est introduite dans l'intérieur même du corps des zoophytes; l'appareil aquifère, qui débouche dans les tentacules, contribue à cette fonction, et l'appareil ciliaire des tentacules ne lui est certainement pas inutile; mais chez les holothuries il y a des organes spéciaux constituant de véritables branchies. Les cirrhes tentaculaires des échinodermes, qui sont de petits appendices érectiles de leur peau, et que l'on voit sortir par les ouvertures de celle-ci, ont également été regardés comme servant à la respiration.

Jusque dans ces derniers temps, on avait eu des idées complétement fausses sur la manière dont s'opère la reproduction de tous les animaux inférieurs, et on ne leur accordait, à partir des derniers mollusques gastéropodes, que le seul sexe femelle, leur reproduction étant supposée dépendre d'un véritable hermaphrodisme. Mais il est maintenant mis hors de doute que les mollusques acéphales, les tuniciers, les polypes bryozaires, les oursins, les méduses, les actinies, les polypes actiniformes du genre dendrophyllie, et les pennatules elles-mêmes, dans toutes les espèces de ces diverses familles que l'on a étudiées convenablement, ont les deux sexes, et qu'un grand nombre d'entre elles sont même dioïques à la manière des animaux supérieurs. Certains individus d'une même espèce sont alors porteurs de l'appareil mâle, et certains autres de l'appareil femelle. La distinction des animaux en unisexués et bisexués ne saurait donc plus être admise, et on peut trouver dans une même classe, peut-être aussi dans une même famille, comme cela se voit souvent pour les végétaux, des espèces qui sont dioïques, tandis que les autres sont monoïques. L'organe des zoophytes femelles ressemble beaucoup par sa structure à celui des mâles; mais si l'on vient à regarder au microscope le produit de la sécrétion de chacun d'eux, ce sont des ovules que l'on constate chez les femelles et des animalcules ou zoospermes dans la liqueur fécondante des mâles. Ces zoospermes ont la même apparence que ceux de beaucoup d'animaux supérieurs, et les ovules, si on les étudie avant leur sortie de l'ovaire des femelles, présentent, ainsi que ceux de tous les animaux connus, une vésicule de Purkinje au milieu d'un fluide granuleux qui est l'analogue du vitellus des autres animaux. Des œufs ainsi conformés se voient jusque chez les alcyons. Les hydres, qui n'ont pas encore montré d'appareil mâle, n'ont pas non plus d'organe ovarique délimité; on ne leur connaît pas jusqu'ici de véritables œufs, mais seulement des gemmes oviformes qui se développent à la surface de leur corps, et qui, se produisant principalement en automne, semblent destinés, ainsi que l'avait remarqué Trembley, à conserver pendant la mauvaise saison la race de ces animaux. Les hydres témoignent, plus qu'aucune autre famille de zoophytes, une grande vigueur de réintégration, c'est-à-dire de cette propriété

(1, *Hydres* fixées sur une frigane. — 2, Un des tentacules grossi. — 3, Le gemme, d'après M. Ehrenberg.)

qu'ont beaucoup d'êtres inférieurs de se compléter quand ils ont été mutilés. On connaît les curieuses recherches faites à ce sujet et dues également à Trembley. Les astéries, quoique beaucoup plus élevées en organisation, jouissent aussi de la faculté de repousser les parties de leur corps qui leur ont été enlevées. Les échinodermes ne sont pas gemmipares; mais presque tous les animaux qui sont placés au-dessous d'eux dans la série des zoophytes jouissent de ce mode de reproduction très favorable à l'accroissement de leurs colonies.

Le développement embryonnaire des zoophytes est encore peu connu, mais on a déjà constaté que plusieurs d'entre eux subissent de véritables métamorphoses; les jeunes astéries ont une forme différente de celle des astéries adultes, et les méduses, quand elles sortent de l'œuf, ressemblent beaucoup plus à des hydres qu'à de véritables méduses. Les figures ci-jointes donnent, d'après M. de Siebold, savant naturaliste de Dantzig, le développement du *medusa aurita*, l'une des espèces de nos mers. (On a

aussi reproduit l'appareil mâle et les zoospermes qui s'y développent.)

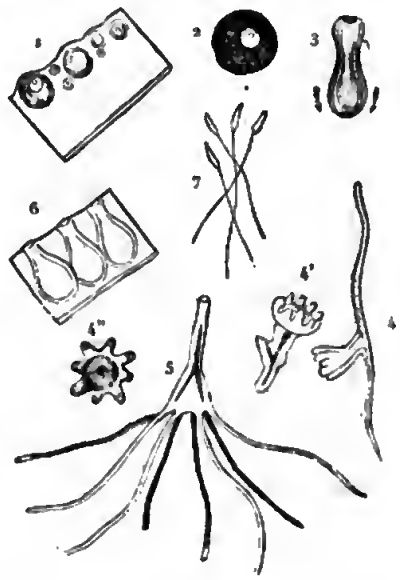

(*Medusa aurita*, d'après M. Th. de Siebold. — 1, Son ovaire. — 2, Œuf. — 3-5, diverses phases du développement. — 6, Appareil sexuel mâle. — 7, Zoospermes.)

M. Sars a fait, de son côté, sur une méduse qu'il regarde aussi comme le *M. aurita*, des observations fort curieuses. La partie tentaculaire de la jeune méduse avait d'abord été prise par ce naturaliste pour une espèce de véritable polype hydriforme, et nommée *scyphistoma;* mais il reconnut ensuite que ce prétendu polype n'était que le capitule de l'animal qu'il avait nommé *strobila*, et qui lui-même était un degré plus avancé du développement des méduses. A la base de ce scyphistoma se dessinent bientôt quelques rides circulaires, puis, diverses modifications s'opérant, chaque ride devient la limite d'un disque particulier qui ne tarde pas à se détacher, continue à vivre isolément, et constitue dès lors une petite méduse.

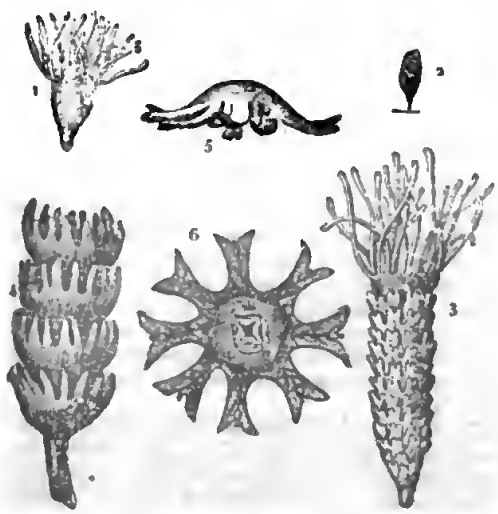

(*Medusa aurita*; diverses époques de son développement, d'après M. Sars. — 1, Capitule polyporme, d'abord nommé par l'auteur *scyphistoma*. — 2-4, La même après que son corps a commencé à se fractionner en la *strobila*. — 5, 6, Segmens détachés, et qui deviennent autant de méduses.)

Il reste toutefois beaucoup de doutes à éclaircir relativement à un mode aussi singulier de reproduction, et si nous en avons parlé ici, c'est autant à cause de la singularité qu'il présente que parce que la science ne nous offre encore rien autre chose sur cet intéressant sujet. M. de Normann, un de nos zoologistes les plus habiles, a vu chez certains polypes du genre *campanulaire* une particularité qui doit aussi trouver place ici. L'appareil tentaculaire de ces animaux peut se détacher ainsi que le disque qui lui sert de support; il abandonne le polypier membraneux sur lequel il était fixé, et continue à vivre indépendamment de ce dernier, qui produit bientôt une autre couronne de tentacules destinée à subir le même sort.

§ I.

Tous les zoophytes sont des animaux aquatiques, et, sauf quelques exceptions, leur manière de vivre est assez peu variée. Les échinodermes fréquentent habituellement les rochers, les sables du rivage ou le fond de la mer; ils s'y meuvent avec plus ou moins de rapidité en se servant principalement des petits appendices éreetiles de leur peau, auxquels on a donné le nom de *pieds*, bien qu'ils n'aient rien de comparable aux membres des animaux vertébrés ou articulés. Les encrines sont les seuls échinodermes qui soient fixés; leur corps est supporté par un pédicule plus ou moins long, composé de petits articles empilés les uns sur les autres, et nommés *entroques*. Les méduses ou les zoophytes de la seconde classe sont, au contraire, des animaux pélagiens; elles nagent au sein de l'océan par bancs qui ont souvent plusieurs milles d'étendue, et comme la plupart sont phosphorescentes, les navires qui passent de nuit au milieu de leurs légions semblent entourés d'une mer de feu. Les méduses se rapportent à un nombre fort considérable d'espèces; plusieurs se voient sur nos côtes, et il en est parmi elles qui atteignent jusqu'à trois ou quatre pieds de circonférence à l'ombrelle, et deux environ de hauteur verticale. Les mers intertropicales en nourrissent de plus grandes encore.

La classe innombrable des coralhaires a des espèces entièrement molles, et d'autres dont les tissus s'incrustent plus ou moins abondamment de carbonate calcaire, ce qui constitue une sorte d'ossification de l'animal lui-même, affectant, suivant le genre ou même l'espèce, une forme particulière. Cet encroûtement calcaire constitue ce qu'on appelle le polypier. Les espèces qui fournissent de semblables productions méritent surtout de nous occuper à cause du rôle important qu'elles peuvent avoir dans la production de certains phénomènes de géographie physique. Les terrains fossilifères marins les plus anciens renferment beaucoup de débris de polypiers, soit du groupe des zoanthaires, soit même de celui des bryozoaires, et parfois ils en sont presque entièrement composés. Ces terrains sont dits coralligènes ou produits par les coraux. Lamarck, M. Goldfuss, et quelques autres naturalistes, ont décrit un grand nombre d'espèces de polypiers fossiles. On a douté qu'à notre époque des bancs de polypiers pussent se produire comme aux périodes géologiques; mais le fait a été mis hors de doute par les observations de Forskal, de Péron et Lesueur, ainsi que plusieurs autres voyageurs, et entre autres de MM. Ehrenberg et Darwin. Forskal a signalé depuis la fin du dernier siècle que les maisons anciennes et modernes de la ville de Djidda sont entièrement bâties de pierres équarries que les habitans vont tailler dans les masses madréporiques qui bordent la mer Rouge. M. Botta cite la même particularité pour les maisons de Wawoue, aux îles Sandwich. Mais les madrépores n'élèvent pas, comme on l'a cru, des îles depuis les profondeurs de la mer jusqu'à sa surface. Ils prennent, le plus souvent, naissance sur des montagnes sous-marines, et lorsque la localité est favorable ils se développent avec rapidité; ils ne sont nulle part plus

abondans que sur les bas-fonds, parce qu'une vive lumière est indispensable à leur existence. C'est ainsi que certaines criques, des anses, des passages, peuvent se trouver barrés au quelques années, et que des échouages se forment dans des lieux où on n'avait antérieurement signalé aucun récif. Il est au contraire une profondeur au-dessous de laquelle ils ne sauraient exister. Mais sa détermination demande encore quelques observations.

Le parti que l'industrie humaine a su tirer des zoophytes n'est pas très grand. Ceux que produisent les eaux fluviatiles ne sont d'aucune utilité, et d'ailleurs leur nombre, ainsi que nous l'avons vu, est très restreint comparativement à celui des espèces marines. L'éponge d'eau douce n'est employée à aucun usage. Il n'en est pas de même des éponges marines (voyez Eponges). Les alcyons, les pennatules et tant d'autres zoophytes, ne sont d'aucune utilité, et sur toutes les côtes les pêcheurs rejettent tous ceux qu'ils ramènent avec leurs filets; c'est alors que le naturaliste peut se les procurer avec la plus grande facilité. Les anciens donnaient à toutes ces productions le nom de *purgamenta maris*. Il en est différemment du corail. La production à laquelle ce nom convient réellement ne se trouve que dans la Méditerranée, entre les côtes de Sicile et de Barbarie principalement, et elle compose la partie solidifiée (le polypier) d'une espèce de polype agrégé, fort semblable, pour la forme de ses tentacules, à celui des alcyons et des gorgones. L'usage du corail, comme objet d'ornement, est trop connu pour que nous nous y arrêtions. On se servait autrefois de la même substance en médecine, et on la trouve indiquée, à ce titre, dans les anciens ouvrages de matière médicale. « Le corail rouge, dit Desbois de Rochefort, était regardé principalement comme tonique, parce qu'en effet sa couleur est due à un principe martial. » On donnait les coraux en poudre, en bol, en électuaire, en potion, ou leur sel ou leur teinture. Les antipathes fournissent une sorte de corail pour les bijoux de deuil. Les étoiles de mer, qui sont abondantes sur certaines côtes, et les méduses, que les vents y font parfois échouer en bancs très considérables, sont souvent employées comme engrais. Mais il est des zoophytes que l'on recherche pour s'en nourrir; tels sont les oursins, que beaucoup de peuples littoraux, et particulièrement les Provençaux, mangent comme des œufs à la coque, et les holothuries, dont il se fait dans les mers de Chine une pêche fort suivie et un commerce très lucratif. Les holothuries y sont connues sous le nom de *trépan*; on les sèche et on en fait des envois pour la terre ferme. Certains zoophytes sont au contraire plus nuisibles. Les méduses, que sur nos côtes on nomme *poumons de mer*, *potte*, *ortie de mer*, etc., laissent suinter un mucus parfois très irritant, et qui peut déterminer une véritable urtication, surtout si la peau est un peu écorchée, ou qu'il agisse sur une membrane muqueuse. On se donne souvent une légère ophthalmie ou une sorte de coryza si, après qu'on a touché un de ces animaux, on porte sans précaution la main aux yeux ou au nez. On a attribué à la présence du frai de certains échinodermes les indispositions causées quelquefois par les huîtres, les moules, etc.

Nous avons dit que tous les zoophytes étaient des animaux aquatiques, et que le nombre de ceux qui habitent les eaux de la mer était sans comparaison bien plus considérable que celui des espèces fluviatiles. On n'a, en effet, constaté jusqu'ici la présence de ces derniers que dans les eaux douces de l'Europe, et ce sont l'éponge d'eau douce et l'hydre, auxquelles il faut ajouter, pour nous conformer aux idées généralement reçues en zoophytologie systématique, les espèces fluviatiles de polypes bryozoaires. On connaît cinq de ces dernières, et chacune d'elles constitue un genre à part. Ce sont les genres *alcyonella*, *plumatella*, *cristatella*, *paludicella* et *fredericella*. Les deux premiers sont très voisins entre eux, et rentrent avec le troisième dans une sous-classe qui n'a pas encore de représentants marins. Leur principal caractère est d'avoir l'appareil tentaculaire disposé en fer-à-cheval; les deux autres, dont les tentacules forment une sorte d'entonnoir simple, rentrent dans deux familles dont tous les autres genres sont marins. La paludicelle appartient en effet à la famille des cellaires, et la fréféricelle à celle des tubulipores.

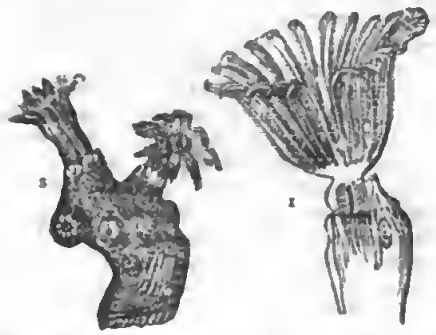

(1, Panache infundibuliforme de la *Fredéricelle sultane*, espèce de polype bryozoaire ou dont le canal est complet comme chez l'alcyonelle. — 2, Quelques animaux du *corail*, polypes cténoceres à cavité digestive pourvue d'une bouche seulement.)

§ 3.

Parmi les zoophytes, il en est dont l'animalité ne fut à aucune époque considérée comme douteuse; mais d'autres ce sont surtout ceux qui ont des formes arborescentes, et dont les animaux s'épanouissent comme des fleurs) furent long-temps regardés comme de véritables végétaux, et quelques uns même comme des pierres dont l'accroissement était seulement, suivant les naturalistes d'alors, plus apparent que celui des autres roches. Guisoni et quelques autres oryctographes du dix-septième siècle, acceptèrent cette manière de voir. Césalpin, Bauhin, Tournefort, Ray, Morison, Geoffroy, etc., réclamaient au contraire les madrépores pour le règne végétal. Cependant on avait sur l'animalité de ces derniers et sur celle des polypiers coralloïdes, de certains polypiers flexibles, et même des alcyons, divers renseignemens en général fort concluans. Dès 1554, dans son ouvrage sur les Poissons, Rondelet, savant professeur de Montpellier, avait signalé comme de véritables animaux quelques espèces de nos genres pennatule, eschare, alcyon, méduse et actinie. Gesner avait accepté ces documens comme authentiques, et vers le milieu du dix-septième siècle, Imperati, de Naples, avait donné sur les coraux, les madrépores, les tubipores, etc., des observations fort exactes; mais il fallait encore bien du temps avant de faire admettre cette vérité par les naturalistes, et surtout par ceux qui, vivant dans des villes éloignées de la mer, ne connaissaient les zoophytes que par des échantillons desséchés et souvent conservés en herbiers, quand la nature flexible de ces productions le permettait. Les zoophytes dont il s'agit étaient toujours, comme pour Dioscoride, des *lithophyton* et des *lithodendron*, c'est-à-dire des plantes pierreuses. Boccon et Imid, vers la fin du dix-septième siècle, ajoutèrent inutilement encore quelques nouvelles observations. Marsigli publia bientôt que le corail produisait de véritables fleurs; et, en 1711 et 1712, Réaumur, dont l'autorité devait plus tard faire cesser toutes les incertitudes, développait dans un Mémoire comment des corps pierreux peuvent végéter, et il supposait que dans le corail, par exemple, il n'y a que l'écorce qui végète, et qu'elle fournit à la tige en déposant les grains rouges dont celle-ci est remplie.

Rumph, qui avait observé à l'état vivant un grand nombre de ces zoophytes coralligènes pendant son séjour dans l'archipel Indien, était convaincu de leur animalité, et il écrivait sous cette influence. En 1727, Réaumur fit connaî-

tre à l'Académie des sciences la découverte de l'animalité des lithophytes faite à Marseille et sur les côtes de Barbarie, par Peyssonell, qui avait surtout étudié le corail. Réaumur avait d'abord refusé de se prêter à cette communication, car il était tellement sous l'impression de ses premières opinions qu'il craignait, comme il l'a avoué depuis, de compromettre Peyssonell, son correspondant, en donnant trop de publicité à ce qu'il supposait encore une erreur. Toutefois, la découverte de l'hydre et l'étude si détaillée qu'en fit Trembley, ne permirent plus de doutes à cet égard. Les animaux des lithophytes avaient la même organisation que l'hydre, et celle-ci, à cause des appendices pédiformes dont sa bouche est entourée, reçut le nom de *polype*. On appela donc *polypier* les productions coralligènes; mais on se trompa en pensant que ces polypiers n'étaient qu'une sécrétion, une sorte de sueur concrétée que rejetait le polype, et ce n'est que dans ces derniers temps qu'il a été reconnu que les polypiers étaient le résultat d'un dépôt calcaire opéré dans les tissus mêmes de l'animal, dont ils finissent par envahir la plus grande partie, à peu près comme l'on voit, à mesure que les animaux vertébrés avancent en âge, leurs tissus, et principalement ceux qui avaient d'abord été fibreux ou cartilagineux, tendre à s'ossifier. Bernard de Jussieu trouva aux environs de Paris l'hydre et l'espèce

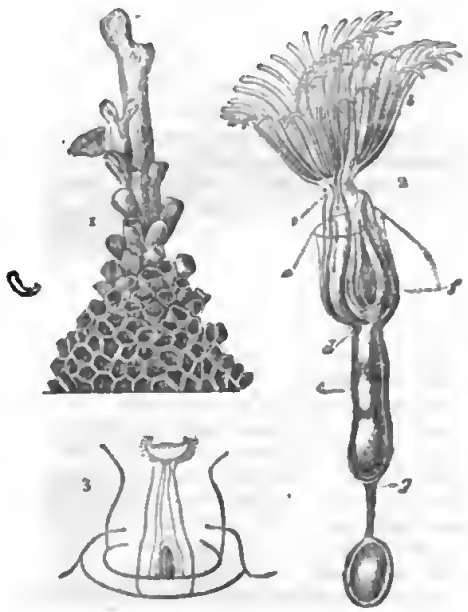

(*Alcyonelle campanulée*. — 1, Plusieurs cellules fixées à une tige de bois; on y voit la panache d'un des polypes. — 2, Polype femelle retiré de sa cellule; *a*, la peau extérieure ou tunique; *b*, le panache en fer à cheval; *c*, l'œsophage; *d*, entrée de l'estomac; *e*, l'estomac; *f*, le rectum; *g*, partie de l'ovaire soutenant un œuf. — 3, Figure montrant l'ouverture buccale avec ses cils, après qu'on a enlevé les tentacules.)

d'alcyonelle que Trembley avait si bien observées, et il partit bientôt, ainsi que le savant académicien Guettard, pour étendre par des observations nouvelles faites sur les bords de la Manche et sur ceux de l'Océan, les connaissances relatives aux prétendues lithophytes (1). En 1742, Réaumur écrivant le sixième volume de ses Mémoires sur les insectes, déclara dans la préface de ce livre qu'il ne lui restait plus aucune incertitude sur cette importante question.

(1) Nous devons noter ici que le nom de polype, employé comme il le fut alors, perdait complétement la signification qu'il a dans Aristote. Les *polypes* des anciens étaient en effet les mêmes animaux que nos céphalopodes.

Jusqu'ici nous n'avons parlé, sous le nom de zoophytes, que des animaux qui sont de forme rigoureusement rayonnée, et nous avons ainsi pris à la lettre la synonymie indiquée par les auteurs des mots *zoophytes* et *animaux rayonnés*, ou *rayonnes*. Il n'a même été question qu'incidemment des éponges, si souvent considérées comme de nature ambiguë, indiquées déjà par Aristote comme un lien de transition entre la nature animale et la végétale, et qui, de nos jours encore, sont successivement rapportées, par les naturalistes qui les ont le mieux étudiées, aux animaux et aux végétaux. Pour M. de Blainville, les éponges n'affectant pas de forme fixe et caractéristique de chaque espèce, doivent être par cela seul retirées des radiaires, et placées, à cause de leur forme indifférente et variable, suivant les échantillons d'une même espèce que l'on étudie, dans un sous-règne distinct, sous la dénomination d'*hétéromorphes*. Mais, pour Cuvier, l'embranchement des zoophytes comprend, outre les animaux dont nous venons parlé sous le nom de radiaires, les éponges, les infusoires et les vers intestinaux : aussi fait-il ces réserves en employant, comme ayant la même valeur, les expressions de *zoophytes* ou *animaux rayonnés*. « Ni l'une ni l'autre de ces dénominations, dit-il, ne » doivent être prises dans un sens absolu; il y a, dans cet « embranchement, des genres où le rayonnement est peu « marqué ou manque tout-à-fait, et ce n'est que dans la « classe des polypes que se voient cette fixité et cette forme « de fleurs qui les a fait appeler zoophytes. »

En 1798, dans son *Tableau élémentaire de l'histoire des animaux*, G. Cuvier classait ainsi les zoophytes :

I. Zoophytes qui ont une enveloppe coriace ou calcaire, un organe respiratoire intérieur, distinct, et souvent des pieds rétractiles et nombreux : *échinodermes*.

Genres : *Holothurie*, *astérie*, *oursin*.

II. Zoophytes mous dans lesquels on ne voit point d'organe respiratoire, et qui n'ont point de pieds rétractiles.

A. Les grands, dans lesquels on aperçoit des fibres et des intestins; vulgairement *ortics de mer*.

Genres : *Méduse*, *béroé*, *ortie de mer*, *actinie*, *zoanthe*.

B. Ceux qui n'ont qu'un corps gélatineux, sans organisation apparente, et croissent par bourgeons; vulgairement *polypes*.

Genres : *Hydre* ou *polype à bras*, *botrylle*, *coryne*, *cristatelle*, *vorticelle*.

C. Les très petits isolés, appelés vulgairement *animaux infusoires*.

Genres : *Rotifère*, *brachion*, *trichocerque*, *vibrion*, *tercoire*, *bacillaire*, *volvoce*, *monade*.

III. Zoophytes dans lesquels la substance animale traverse l'axe de la substance cornée qui lui sert d'enveloppe, et a chacun de ses rameaux terminés en polypes : *zoophytes proprement dits*.

Genres : *Flustraire*, *tubuloire*, *capsulaire*, *sertulaire*.

IV. Des zoophytes dont chaque polype est adhérent dans une cellule cornée ou calcaire, à parois minces : *escharoïdes*.

Genres : *Cellulaire*, *flustre*, *coralline*.

V. Des zoophytes qui ont un axe de substance solide, recouverte partout de chair sensible, des creux de laquelle sortent les polypes : *cérotophytes*.

Genres : *Antipathe*, *gorgone*, *corail*, *isis*, *pennatule*, *ombellule*.

VI. Zoophytes qui ont un axe ou une base de substance pierreuse, dans laquelle sont creusés des réceptacles de polypes : *lithophytes*.

Genres : *Madrepore*, *millepore*.

VII. Zoophytes qui ont pour base une substance spongieuse, friable ou fibreuse, enduite d'une croûte sensible, contenant quelquefois des polypes.

Genres : *Alcyon*, *éponge*.

Cette classification résumait parfaitement l'état des con-

naissancea zoophytologiques à l'époque de sa publication ; mais ces connaissances étaient encore trop peu nombreuses. Lioné n'avait tiré qu'un faible parti des travaux dns aus naturalistes qui l'avaient précédé ; Cuvier fit donc progresser la zoophytologie dans la voie sûre où venaient de la placer Linck, Roesel, Pallas, auteur de l'*Elenchus zoophytorum*, Muller, Bruguières, etc. Il ne discutait pas les matériaux dont la science s'était nouvellement enrichie ; il était loin de les rapporter tous ; quelques erreurs s'étaient encore glissées dans son nouveau Tableau des zoophytes ; mais à côté de ces erreurs, on remarque des appréciations tout-à-fait justes : aussi ne s'en écarte-t-il que fort peu dans les deux éditions (1817 et 1830) qu'il donna de son ouvrage sur le *Règne animal*. Remarquons cependant qu'ayant régularisé en 1814 la répartition générale des animaux en quatre groupes primordiaux, qu'il appela des *embranchements*, il pensa que les vers intestinaux devaient rentrer dans l'embranchement des zoophytes ou animaux rayonnés, et dès lors rester séparés des annélides, auxquels, dans sa classification de 1798, Cuvier les avait néanmoins réunis sous la dénomination très convenable de *vers*.

Dans la nouvelle classification de Cuvier, les zoophytes furent partagés en cinq classes ainsi réparties :

I. Echinodermes :

Pédicellés ; genres : *Astérie*, *encrine*, *oursin*, *holothurie*.

Sans pieds ; genres : *Molpadie*, *myriade*, *priapule*, *lithoderme*, *siponcle*, *bonellie*, *thalassème*.

Nota. Le premier de ces genres d'échinodermes sans pieds doit rentrer dans les holothuries ; le deuxième dans les actinies, et les autres sont reportés par plusieurs auteurs dans la classe des vers.

II. Intestinaux :

1° *Cavitaires ;* genres principaux : *Filaire*, *ascaride*, *strongle*, etc. ; *lernée*, *némerte*, etc. ;

2° *Parenchymateux ;* genres principaux : *échinorhynque*, *douve*, *planaire*, *tænia*, *ligule*.

Nota. Les lernées sont des animaux du groupe des crustacés, comme les observations de MM. de Blainville, Nordmann, etc., l'ont très bien démontré.

III. Acalèphes, vulgairement *orties de mer*.

1° *Acalèphes simples* ; genres principaux : *Méduse*, *béroé*, *callianyre*, *porpite*, *vélelle ;*

2° *Acalèphes hydrostatiques* ; genres principaux : *Physalie*, *physsophore*, *diphye*.

Nota. Nous avons déjà vu que certains béroés, les callianyres et les divers groupes d'acalèphes hydrostatiques, n'ont pas la forme radiaire, et peuvent au contraire être rameués à la disposition binaire.

IV. Polypes :

1° *Polypes charnus*, *vulgairement orties de mer fixes ;* genres principaux : *actinie*, *lucernaire ;*

2° *Polypes gélatineux ;* genres : *Polypes à bras*, *coryne*, *cristatelle*, *vorticelle*, *pédicellaire ;*

3° *Polypes* à *polypiers*. a) Polypes à tuyaux : *Tubipore*, *tubulaire*, *sertulaire*. b) Polypes à cellules : *Cellulaire*, *flustre*, *cellopore*, *tubulipore*, *coralline*. c) Polypes corticaux : *Antipathe*, *gorgone*, *isis*, *madrépore*, *millépore*, *pennatule*, *orbulite*, *lunulite*, *orbiculite*, *dactylopore*, *alcyons*, *éponges*.

Nota. Nous avons déjà parlé de la nature ambiguë des éponges ; un fait bien évident aujourd'hui, c'est qu'elles ne sont pas la production des polypes semblables à ceux de cette classe. Les *corallines* sont des végétaux, et quant aux polypes eux-mêmes, le caractère dont on se sert présentement pour les partager en groupes primordiaux n'est pas l'absence ou la présence d'un polypier, non plus que la nature de celui-ci, mais la conformation du tube digestif ayant une seule ouverture (*actinies*, *hydres* ou polypes à bras, *polypes corticaux*) ou deux ouvertures, une bouche et un anus comme dans les ascidies (cristatelles), une partie des *polypes à tuyaux* et les *polypes à cellules*. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette seconde sorte de polypes.

V. Infusoires.

1° Rotifère : *Furculaire*, *tubicolaire*, *brachion ;*

2° Infusoires homogènes.

Les trente années qui séparent la publication du *Tableau élémentaire* de G. Cuvier et celle de la deuxième édition du *Règne animal* de ce célèbre auteur, avaient été fort profitables à la zoophytologie, et Lamarck est le naturaliste dont les travaux caractérisent principalement cette longue époque. Lamarck, qui avait fourni à Cuvier quelques notes pour les sous-genres à faire parmi les coraux, et mis sa collection à la disposition de celui-ci, comme nous l'apprend la préface du *Tableau élémentaire*, Lamarck publia successivement ses observations de zoophytologie dans ses trois ouvrages sur les animaux sans vertèbres :

Système des animaux sans vertèbres, 1801. — *Extrait du cours de zoologie sur les animaux sans vertèbres*, 1812. — *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, 1815 à 1822.

On imprime en ce moment une seconde édition du dernier de ces ouvrages sous la direction de MM. Milne Edwards et Deshayes.

Les idées philosophiques de Lamarck ne lui firent jamais négliger l'étude des spécialités zoologiques ; il savait trop qu'elles seules peuvent conduire aux premières, qui n'en sont pour ainsi dire que les corollaires. M. Lamarck disposait de collections précieuses ; mais ce que l'on conserve des zoophytes dans nos Musées ne saurait dispenser d'étudier la nature vivante, et la position du célèbre zoologiste français ne prêtait difficilement à ce genre de recherches. La plupart des zoophytes sont des animaux marins, et bien que ceux de nos côtes puissent fournir de fort bons renseignemens, la science n'avait point encore pris cette heureuse direction. On sait que Lamarck professait, avec certaines modifications toutefois (voyez l'article Zoologie), l'opinion de Bonnet et de quelques autres philosophes sur la série animale. Les *infusoires* sont pour lui le commencement de l'animalité : ils forment une première classe ; puis viennent les *polypes* constituant la seconde classe, et les *radiaires* formant la troisième. Il ne se sert pas du mot *zoophytes*. Les polypes et les radiaires, dont nous devons seuls parler, et qui seuls dû ne constituer qu'un seul groupe, doivent nous occuper exclusivement. Ce sont pour Lamarck des animaux *apathiques*, ainsi que les infusoires et les vers ; les mollusques et les animaux articulés en sont, au contraire, distingués par la qualification d'*animaux sensibles*, et les vertébrés prennent le nom d'*animaux intelligens*.

I. Les Polypes sont partagés en quatre ordres :

1° *Polypes ciliés*, correspondant à ce qu'on a nommé les *infusoires rotateurs ;*

2° *Polypes nus ;* genres : *Hydre*, *coryne*, *pédicellaire* (qui doit être supprimé comme ne reposant que sur des débris d'animaux d'un autre groupe), *zoanthe ;*

3° *Polypes* à *polypiers*, partagés en plusieurs divisions, et comprenant à tort des espèces à un seul orifice au tube digestif, et des espèces à deux orifices ou bryozoaires ;

4° *Polypiers flottans* renfermant les *vérétillez*, *pennotules* et *sncrines*.

II. Les Radiaires se subdivisent en trois ordres :

1° *Radiaires mollasses*, comprenant les genres *callianyre*, *mnemie*, *béroé*, *lucernaire*, *diphye*, *physsophore*, *velelle* et *porpite*.

2° *Rad. méduslires* ou les *méduses ;*

3° *Rad. échinodermes :* ce sont les astéries, oursins et holothuries, plus les actinies, qui devraient être parmi les polypes, et les siponcles, dont Cuvier faisait aussi des échinodermes. Lamarck établit un grand nombre de genres

nouveaux, et il fit connaître beaucoup d'espèces qui étaient restées ignorées des naturalistes.

A la même époque appartiennent les travaux moins importans de Lamouroux; on doit aussi mentionner les Mémoires de M. Lesueur, le collaborateur de Péron, pendant le voyage du capitaine Baudin, au commencement de ce siècle; ceux dont M. Savigny ne donna que la partie iconographique, et qui font partie du bel ouvrage français sur l'Égypte. Quelques observateurs publièrent aussi le résultat de leurs recherches; mais nous ne saurions les mentionner tous. — Il était réservé à M. Blainville de tirer de ces nombreuses observations une classification véritablement naturelle des zoophytes, et de commencer ainsi pour l'histoire naturelle des animaux une nouvelle époque que les travaux de MM. Milne Edwards, Ehrenberg, ainsi que de quelques autres naturalistes, continuent avec toute la précision que comporte actuellement la science zoologique.

Les naturalistes des expéditions de circumnavigation entreprises depuis celle de Baudin, MM. Quoy et Gaimard, Eschscholtz, etc.; quelques naturalistes habituellement placés sur les bords de la mer, M. Delle Chiaje entre autres, fournirent aux l'organisation extérieure et intérieure des zoophytes les détails qui manquaient à la science lors des publications de Lamarck. Les zoophytes pélagiens furent dès lors mieux connus, les polypes furent étudiés à l'état vivant et non plus seulement dans leur dépouille solide, et la classification méthodique de ces animaux, leur groupement en ordres ou familles naturelles fut dès lors abordable. M. de Blainville, riche de toutes ces observations et de celles qu'il avait faites lui-même, rédigea en 1830, pour le soixantième volume du *Dictionnaire des sciences naturelles*, un excellent article *Zoophyta*, dont la deuxième édition a paru depuis sous le titre de *Manuel d'actinologie ou de zoophytologie*.

Les acalèphes hydrostatiques et les infusoires furent retirés par ce naturaliste du type des actinozoaires ou animaux radiaires, et il en fit de même pour les coralines, les nullipores et les productions nommées nématophytes, qui ne sont pas même des animaux; tandis que les précédens, qui méritent au contraire ce dernier nom, jouissent d'une organisation plus élevée que celle des zoophytes. Les vrais zoophytes furent donc les animaux rayonnés ou le type des *actinozoaires*; et les éponges composèrent un type à part sous le nom d'*amorphozoaires*, heureusement remplacé plus tard par celui d'*hétéromorphes*.

Voici le tableau donné par M. de Blainville de sa classification des actinozoaires :

				Exemples.
ACTINOZOAIRES.	Classe I. Cuvierodermaires		Holothurides	Holothurie.
			Echinides	Oursin.
		Stellérides.	Astérides	Astérie.
			Ophiurides	Ophiure.
			Encrinien	Encrine.
	Classe II. Acrachnodermaires		Cardiogrades	Méduse.
			Chondrograd.	Vélelle.
	Classe III. Zoanthaires	Mous	Actinien	Actinie.
		Coriaces	Zoanthes	Zoanthe.
		Calcaires.	Madréphyllies	Fongie.
			Madrepores	Astrée.
	Classe IV. Polypiaires	S.-cl. I. Polypiers calcaires.		
			Milléporés	Millépore.
			Tubuleporés	Tubulipore.
		S.-c II. Polypiers membraneux.		
			Escharités	Escharc.
			Cellariés	Cellaire.
			Sertulariés	Sertulaire.
		S.-c. III. Polyp. douteux		Alcyonelle.
		S.-c. IV. Polypiers nus		Hydre.
	Classe V. Crénocines ou Zoophytaires	I	Tubiporés	Tubipore.
		II	Coralitaires	Corail.
			Pennatulaires	Pennatule.
			Alcyonaires	Alcyon.

La présence ou l'absence d'anus chez les polypes, non encore prise en considération dans cette classification, a nécessité quelques modifications dans le groupement de ces animaux, et tout dernièrement M. de Blainville a accepté que les polypes hydrozoaires ou pourvus d'anus devaient être retirés des zoophytes et reportés à la fin des mollusques dans la même classe que les ascidies.

Nous craindrions de nous écarter du plan qui préside à la rédaction de cette Encyclopédie, en donnant sur les animaux radiaires de plus amples détails; il a d'ailleurs été question de certains d'entre eux dans plusieurs des articles déjà rédigés. On concevra toutefois, en remontant à la signification du nom de *zoophyte*, qu'il est d'autres animaux que ceux que nous avons surtout eus en vue, qui mériteraient aussi ce nom. Les *éponges* sont certainement les plus zoophytes d'entre les animaux, puisqu'il n'en est pas qui aient avec les végétaux de plus nombreuses analogies. Les *foraminifères* ou prétendus céphalopodes microscopiques mériteraient aussi d'être considérés comme zoophytes, si l'on veut employer ce mot dans une extension plus générale que celle qui en fait un synonyme des mots radiaire ou rayonné. Il y a encore parmi les animaux que l'on a confondus à tort dans une même classe sous le nom d'*infusoires*, des êtres dont l'organisation ne le cède en rien, quant à sa simplicité, à celle des dernières familles de zoophytes. Mais l'histoire de ces êtres comporterait des détails dans lesquels nous ne pouvons entrer ici.

ZOROASTRE.

De l'époque de Zoroastre.

§ 1.

Il se conserve, de temps immémorial, en Asie, de ce côté de l'Indus, des livres qui ont des analogies remarquables avec les Védas. Comme les Védas, ils sont écrits avec un alphabet qui n'a plus cours et dans une langue qui ne se parle plus. Comme eux, ils sont l'objet de la vénération des populations qui les possèdent et qui les considèrent aussi comme le fondement de la religion et le testament de la plus haute antiquité. Enfin, sans rien dire de leurs caractères intrinsèques, ils se rapprochent encore des Védas par cette autre circonstance d'être classés également en trois corps subdivisés chacun en sept livres. Le nom propre de ces livres est Naçkas : Zoroastre est supposé le révélateur de ce qu'ils contiennent; on donne le nom de zend à la langue dans laquelle ils sont composés : tandis que le règne des Védas s'est étendu en Asie, à l'est de l'Indus, le leur a pris sa direction à l'ouest, et ce fleuve fameux forme ainsi la ligne de partage entre les deux empires.

A quelle époque appartiennent ces écritures? C'est la question que je veux traiter la première; c'est sur elle, en effet, que repose en grande partie l'intérêt historique des Naçkas : à quelle période du développement de la théologie remontent les idées renfermées dans ces livres? Quels pas de l'esprit humain marquent-elles? Quelles sont leurs relations avec les dogmes du milieu desquels elles sont sorties? Quelle a été leur influence sur la marche postérieure des événemens et sur les progrès de la religion? La date des textes est le pivot de toutes ces questions fondamentales.

Malheureusement les peuples qui ont gardé le dépôt des Naçkas ne sont nullement en état de fournir à l'érudition des lumières certaines sur l'origine de ces monumens. La persécution les a fait tomber en décadence d'une manière si cruelle, qu'il ne leur est resté aucun souvenir précis de leurs pères. Peut-être même, au moment où leurs adversités ont commencé, le temps avait-il déjà aussi pour effacer de leur tradition cet élément primordial. Aussi prétendraient-ils enseigner l'époque à laquelle les Naçkas ont été

composés, qu'il y aurait à peine à les écouter s'ils ne produisaient d'autre garantie de la vérité de cette date que leur croyance. Un peuple n'est compétent en chronologie que lorsqu'il fait preuve d'une méthode sévère en histoire, et l'histoire, pour la race déplorable dont il s'agit, n'est plus à proprement dire qu'une lueur presque imperceptible du passé. Non seulement il n'y a donc point à chercher en Asie, à côté des Naçkas, des informations authentiques sur l'époque de leur rédaction, mais il n'y a même pas dans la littérature zende, à défaut d'une chronologie positive, la ressource, comme dans la littérature sanscrite, d'une série de monumens qui s'échelonnant dans le temps l'un à la suite de l'autre, en déterminent une certaine mesure, au moins approximative, par les variations d'idées et de langage qui s'observent de l'un à l'autre. Il n'est pas impossible que le zend, dans ses beaux jours, ait eu autant de fécondité que le sanscrit; mais de ses épanouissemens, sauf les Naçkas, rien ne subsiste. Il y a même apparence que la plus grande partie de ces textes est à jamais perdue. Ainsi quelques feuillets chargés de l'écriture d'une nation éteinte, entre les mains d'infortunés qui ne savent déjà plus qu'en épeler grossièrement les syllabes, sans en entendre le sens autrement que par une glose incertaine, voilà ce qui reste du naufrage de la religion de Zoroastre. C'est l'état où se trouveraient les choses sanscrites, si, par l'effet des bouleversemens de l'Inde, les Oupanichads et les autres développemens théologiques des Védas, les codes, les épopées, les poëmes mythologiques, les systèmes de philosophie, les lexiques, les grammaires, cette longue chaîne d'écritures étant tombée en poussière, on ne trouvait plus, pour servir de base à l'étude du genre humain dans cette direction, que quelques lambeaux des Védas. Je compare ces restes de zend qu'Anquetil a ramassés à Surate à des débris d'obélisque abandonnés sur le sable d'un désert. Des fouilles postérieures en découvriront peut-être davantage; mais, en attendant, c'est sur ces débris qu'il faut agir. Et avant tout, pour revenir à la question préliminaire que j'ai posée, quel est leur âge? Il faut le leur demander à eux-mêmes, puisque les peuples qui vivent alentour ne le savent pas, et ne sont pas aussi capables que nous d'entreprendre une enquête et d'interpréter les chiffres du monument.

C'est une grande tâche, et à laquelle je n'aurais pas la témérité de mettre la main, si je ne pensais que, sans dissimuler ni les difficultés du sujet, ni les pauvretés de la littérature et de l'histoire, ni ma propre ignorance, je puis me contenter d'indiquer par leurs traits les plus généraux les méthodes suivant lesquelles on peut espérer de se faire jour dans cette importante recherche. La première consiste à déterminer dans le texte même des Naçkas les circonstances caractéristiques de l'état politique de l'Asie à l'époque où ils ont été composés; la seconde, à suivre depuis cette époque jusqu'à une époque connue les variations de la langue zende; la troisième, à rattacher les Naçkas à la chronologie indienne au moyen de leurs rapports philologiques, théologiques et historiques avec les monumens sanscrits; la quatrième, à rassembler les documens fournis par l'antiquité grecque et romaine sur Zoroastre. Je commencerai par ce que j'ai à dire de celle-ci.

§ 2.

La chronologie grecque est si bornée et perd de plus sa rigueur à une si faible distance au-delà de notre ère, qu'elle ne saurait être d'un grand usage pour la coordination des antiquités des autres peuples. Connaît-on les concordances de l'histoire héroïque de la Grèce avec les histoires étrangères, ce qui ne porterait même que sur des époques comparativement peu reculées, que l'ignorance où l'on est touchant la juste mesure de ces époques suffirait pour empêcher cette connaissance de profiter en rien à la chronologie absolue. Mais bien que les Grecs soient incapables de nous aider par leurs propres ressources dans cette étude, les informations qu'ils ont reçues des autres nations et qu'ils nous ont transmises, nous fournissent, à défaut des originaux aboli- des élémens constitutifs de premier ordre. On peut regarder leurs écrivains comme ayant interrogé pour nous ces anciens peuples qui, endormis maintenant dans la tombe, continuent à nous parler ainsi par leur intermédiaire. Malheureusement il s'en faut de beaucoup que cette tradition puisse toujours nous satisfaire, surtout quand il s'agit de termes éloignés. Néanmoins, si l'on se propose seulement de constater d'une manière générale que l'époque de Zoroastre se trouve comprise dans les périodes les plus élevées de la chronologie, les auteurs grecs et latins donnent à peu près à la science, comme nous allons le voir, tout ce qu'il lui faut.

Il est remarquable qu'Hérodote, qui a bien connu les institutions de Zoroastre, puisqu'il les a caractérisées par des traits essentiels, n'ait même pas prononcé le nom de ce législateur. Cette omission serait inexplicable si Zoroastre avait pu se présenter à l'esprit de l'écrivain avec une physionomie historique. Donc il est vraisemblable qu'il ne se présentait pas non plus de cette manière à celui des Mages qui instruisit en le voyageur grec. Ainsi on peut déjà inférer avec quelque certitude de cette circonstance, que Zoroastre n'a vécu ni sous l'empire des Perses, ni sous celui des Mèdes, dont il a eu soin de recueillir, autant qu'il l'a pu, les particularités les plus frappantes. Hérodote a sans doute connu le nom de Zoroastre comme celui d'l'instituteur auquel se référaient les Mages; mais n'ayant pu saisir dans leur conversation aucun de ces traits biographiques auxquels l'esprit grec semble avoir toujours eu besoin de s'attacher, il s'est contenté d'envelopper le législateur dans la généralité de son récit. — « Laissons, dit-il après avoir parlé des institutions médiques, cette loi telle qu'elle a été proférée primitivement (ὡς καὶ ἀρχὴν ἐνομίσθη). » (Her., l. I.) — Si les Mages, comme cela est vraisemblable, n'ont pas donné à Hérodote plus de renseignemens sur la vie de Zoroastre qu'il n'y en avait, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous reste, dans leurs écritures sacrées, il a dû, en effet, considérer ce personnage comme se réduisant à un nom fabuleux joint à l'idée d'une vague antiquité; et il est naturel dès lors qu'avec son sentiment précis de l'histoire il ne se soit pas cru obligé d'en faire expressément mention. Mais son silence, ou, pour mieux dire, ce mot concis et significatif d'ἀρχὴν indiquent assez le sentiment qu'il a dû avoir de l'époque de ce législateur. Heureusement, à côté de ce témoignage indirect et trop peu explicite, il s'en trouve de tout-à-fait positifs. Hermodore le platonicien, dans son livre des Mathématiques, calculait, au dire de Diogène Laërte, que Zoroastre avait vécu cinq mille ans avant la guerre de Troie. — « Il compte, dit cet auteur, depuis les Mages, dont la tradition nous apprend que Zoroastre fut l'instituteur, jusqu'à la chute de Troie, cinq mille ans (εἰς τὴν Τροίας ἅλωσιν ἔτη γεγονέναι πενταχισχίλια). (Diog. Laer., *Prœm.*) » — Hermippe, qui avait étudié à fond les institutions de Zoroastre, et qui avait même, à ce que l'on pourrait conjecturer, traduit en grec soit les poésies héroïques, soit les Naçkas, professait à cet égard la même opinion qu'Hermodore. — « Hermippe, qui a écrit diligemment sur toute cette doctrine, dit Pline l'Ancien, et qui a traduit deux millions de vers de Zoroastre, en indiquant les titres de ses livres, dit qu'Azonace fut son maître, qu'il vécut cinq mille ans avant la guerre de Troie. » (Ipsum vero quinque millibus annorum ante Trojanum bellum fuisse.) (*Pl.* l. XXX.) — Plutarque, dans son traité d'Isis et d'Osiris, se rend aussi à cette opinion, qu'il donne comme généralement répandue. — « Zoroastre le Mage, dit-il, qui, à ce que l'on rapporte, a précédé de cinq mille ans la guerre de

Troie. » (Ὃν πανταχοῦ μὲν ἔτεσι τῶν Τρωϊκῶν γεγονέναι πρεσβύτερον ἱστοροῦσιν.) (*De Is. et Os.*) — Cette date, et ceci mérite beaucoup d'attention, semblait, en effet, recommandée au monde gréco-romain par une autorité puissante, celle d'Aristote. Pline, après quelques mots sur Eudoxe, qui assignait également à Zoroastre le sixième millénaire avant Platon, ajoute que c'était aussi ce que pensait Aristote: « Eudoxe, dit-il, qui s'est appliqué à prouver que la secte des Mages devait être considérée comme la plus illustre et la plus utile de toutes celles qui se sont consacrées à la sagesse, nous apprend que ce Zoroastre a vécu six mille ans avant la mort de Platon. C'est ce que fait aussi Aristote: « Zoroastrem hunc sex millibus annorum ante Platonis mor» tem fuisse prodidit. Sic et Aristoteles. (Pl., lib. XXX.) » Il est fâcheux que Pline n'ait point désigné l'ouvrage d'Aristote dans lequel il avait lu cette déclaration importante. On peut supposer en effet que c'était dans le Magique, et dans ce cas, il ne faudrait admettre le témoignage de Pline qu'avec réserve, car il n'est pas sûr que le Magique attribué par Diogène Laërte à Aristote fût réellement de ce philosophe. Diogène Laërte lui-même ne l'a point compris dans la liste qu'il nous a laissée des ouvrages d'Aristote, et l'on sait par Suidas que quelques uns attribuaient le livre en question à Antisthènes et d'autres à Rhodon. Néanmoins, à quelque sentiment que l'on s'arrête touchant l'auteur du Magique, fût-il même entièrement anonyme, l'autorité de ce livre n'est point dénuée de toute valeur, et son estimation de l'époque de Zoroastre doit conserver par conséquent un certain poids. Et même, quoi qu'il en soit de l'ouvrage, je remarque encore qu'il n'est nullement démontré, bien qu'il soit permis de le conjecturer, que l'assertion de Pline y ait été puisée. Du reste, si l'appui d'Aristote échappe ainsi à certains égards, on retrouve ailleurs, de même philosophe, une suggestion analogue, et qui a l'avantage d'être moins attaquable. En effet, dans le premier livre de la Philosophie, toujours au dire de Diogène Laërte, Aristote déclarait que les Mages étaient plus anciens que les Egyptiens. Cette déclaration, puisée dans un ouvrage aussi éminent que celui-ci, faite par un homme d'un esprit aussi positif, qui connaissait l'Egypte, et qui avait dû avoir, par l'expédition d'Alexandre, de si bonnes informations sur les Mages, est d'une portée immense. Voici, du reste, le passage entier de Diogène Laërte, duquel il semble résulter que l'opinion d'Aristote à cet égard était soutenue non seulement par Eudoxe et par Hermippe, que nous avons déjà cités sur le témoignage de Pline, mais par Théopompe. « Aristote, dans le premier livre de la Philosophie, enseigne que les Mages sont plus anciens que les Egyptiens (Ἀριστοτέλης δ' ἐν πρώτῳ περὶ φιλοσοφίας καὶ πρεσβυτέρους εἶναι τῶν Αἰγυπτίων); et que d'après leur doctrine, il y a deux principes, un bon et un mauvais; que le premier est Jupiter ou Oromaze, le second Pluton ou Ahriman. Hermippe dans le premier livre des Mages, Eudoxe dans le Périodon, et Théopompe dans le huitième des Philippiques disent la même chose. » (Diog. Laer., *Prœm.*) Cette opinion de l'ancienneté des Mages était si bien établie, que nous voyons dans le même auteur que Clearque de Soles, dans son livre sur l'Education dont l'autorité n'est pas à dédaigner non plus, les regardait comme antérieurs aux brahmes Κλέαρχος δὲ ὁ Σολεὺς ἐν τῷ περὶ Παιδείας καὶ τοὺς Γυμνοσοφιστὰς ἀπογόνους εἶναι τῶν Μάγων φησίν. (*Ibid.*) Enfin, quelque résistance qu'aient opposée les Juifs à cette idée, qui, sans être justifiée par des preuves suffisantes, pouvait cacher cependant un grand sens, quelques auteurs dérivaient les Hébreux de cette même source. (Ἔνιοι δὲ καὶ τοὺς Ἰουδαίους ἐκ τούτων εἶναι.) (*Ibid.*) Malheureusement, pour la question particulière qui nous occupe, ces dernières déclarations offrent toutes une lacune: c'est qu'il n'y est point constaté que l'instituteur primitif des Mages fut effectivement Zoroastre. La clef de cette discussion si difficile se soustrait donc cette fois encore: par une sorte de fatalité, les écrivains dont les témoignages sont formels peuvent être accusés de s'être laissé tromper, et ceux qui par leur position sont à l'abri d'un tel reproche ne fournissent que des témoignages dans lesquels se trouve une incertitude qu'on ne peut dissiper. Dans cet embarras le dernier recours que je connaisse, et je souhaite que ma détresse ne soit qu'une suite de mon ignorance, est dans Xanthus. L'ancienneté de Zoroastre ressort en effet pour moi d'une manière indubitable, bien que non géométrique, je l'avoue, des débris de cet historien. Aussi, tandis que pour éviter les longueurs, je me suis précipité aussi rapidement que possible à travers les témoignages que j'ai rassemblés ci-dessus, je crois nécessaire, en invoquant pour un instant la patience de mes lecteurs, d'examiner avec détail celui-ci dont la lumière reviendra naturellement sur les autres.

La première question est de déterminer l'époque de Xanthus. Denys d'Halicarnasse, dont l'autorité est si considérable dans tout ce qui tient à l'archéologie, et qui a eu entre les mains, comme on en trouve la preuve dans son texte, les écrits de Xanthus, range cet historien parmi ceux qui ont précédé de peu de temps la guerre du Péloponèse, ἡλίγῳ πρεσβύτερος Πελοποννησιακῶν. (*De Thuc. jud.*) Il le met dans la même catégorie qu'Hellanicus de Lesbos, né dans la 71e olympiade, et Damaste de Sigée, nommé par Suidas contemporain d'Hérodote. Hérodote, au témoignage d'Ephore, cité par Athénée (lib. XII, c. 11), avait fait usage pour son histoire de celle de Xanthus, qui, par conséquent, avait dû le précéder au moins d'un certain nombre d'années. D'un autre côté, Suidas, à l'article des Lydiaques, contient la phrase suivante. « Xanthus, fils de Candaule, Lydien, de Sardes, né ou florissant (γεγονὼς) à la prise de Sardes. » La difficulté de ce passage vient du mot γεγονὼς, qui, bien qu'ayant ordinairement la signification de *fleurissant*, pourrait cependant aussi avoir celle de *né*. Les arguments d'Ephore et de Denys d'Halicarnasse ne laissent pas de doute qu'il ne faille entendre ici γεγονὼς dans ce dernier sens. En effet, si Xanthus est né à la prise de Sardes, au commencement de la guerre Ionienne, il se trouve antérieur de soixante-onze ans à la guerre du Péloponèse, plus âgé qu'Hérodote de dix-neuf ans, et presque exactement du même temps qu'Hellanicus de Lesbos. On voit aussi qu'il devait avoir environ quarante ans à l'avénement d'Artaxercès, et Strabon (lib. I) nous apprend qu'il avait rendu un compte fidèle de certains événemens du règne de ce prince. Il est donc suffisamment établi que Xanthus est né environ cinquante ans après la prise de Sardes par Cyrus, et que son adolescence s'est passée sous le règne de Darius Hystaspe. Le lieu natal de cet historien offre une circonstance non moins digne d'intérêt que la date de sa naissance. Connu sous le nom de *Lydien*, ὁ Λυδός, dans tous les auteurs de l'antiquité qui en ont parlé, il était effectivement né en Lydie, sujet des Perses, et avait par conséquent vécu en liaison avec les membres de cette nation. Suidas ajoute qu'il était né à Sardes; mais ce point n'est pas aussi certain que l'autre, car Strabon, dans sa description de Sardes (lib. XIII), tout en rapportant que Xanthus était Lydien, déclare ignorer s'il était natif de cette capitale. Mais cela importe peu, car on ne saurait douter qu'investigateur des antiquités de son pays, il n'en ait fréquenté la ville centrale, et n'y ait peut être même résidé. Quant à son autorité, il ne s'est jamais élevé dans l'antiquité une seule voix contre elle, et l'on ne peut refuser de la mettre sur la même ligne que celle d'Hérodote. Solin (Pol., cap. 40) place Xanthus avec Hérodote, Théopompe, Ephore, Hécatée, parmi les historiens les plus éminens que l'Asie ait produits. Denys d'Halicarnasse le loue comme profondément versé dans la connaissance des antiquités: Ἱστορίας παλαιᾶς, εἰ καί τις ἄλλος, ἔμπειρος ὤν, τῆς δὲ πατρίου καὶ διαπεπραγμένης ἐν αὐτῇ ὑπομνήμασι. (Ant. I, 28.) Il est également constant que c'est bien à ce Xanthus qu'appartenaient les quatre livres de l'histoire de Lydie, Λυδιακὰ, dont Héro-

dote, au dire d'Ephore, fit usage, que Denys d'Halicarnasse, Hérycléides de Milet, Strabon, Pline, Suidas, nut citée, qu'Etienne de Byzance, au cinquième siècle, avait encore entre les mains, et dont les copies, en raison de l'importance de l'ouvrage et de la célébrité de l'auteur, ont dû, a ce qu'il semble, n'être point rares chez les savans de l'antiquité. D'où il suit que non seulement l'autorité de Xanthus doit être considérée comme souveraine, surtout, ainsi que le veut Denys d'Halicarnasse, en ce qui touche aux affaires de son pays, mais qu'il y a toute probabilité que les anciens, lorsqu'ils l'ont cité, n'ont point fait erreur à son égard.

Ces préliminaires conclus, je passe à la discussion de deux passages relatifs à Zoroastre, qui ont leur origine dans Xanthus. Le plus précis se trouve dans Diogène Laërte. A la suite de l'opinion d'Hermodore, que nous avons précédemment rapportée, et suivant laquelle Zoroastre serait antérieur de cinq mille ans à la guerre de Troie, Diogène rapporte celle de Xanthus. — « Xanthus le Lydien, dit-il, de Zoroastre à l'invasion de Xercès, compte six cents ans (Ξάνθος δὲ ὁ Λυδὸς, εἰς τὴν Ξέρξου διάβασιν ἀπὸ τοῦ Ζωροάστρου, ἑξακόσια φησί.) » (Diog., *Prœm.*) Je ferai remarquer, avant d'aller plus loin, que le mot ἑξακόσια (six cents), qui a pris cours dans les imprimés, n'est pas soutenu par l'autorité de tous les manuscrits. Ménage a relevé dans ses observations sur Diogène Laërte un fait d'une assez grande valeur : c'est que deux manuscrits portent, au lieu d'ἑξακόσια, ἑξακισχίλια (six mille). Je ne serais pas éloigné, je l'avoue, malgré les autorités qui ont fait adopter la première leçon, de préférer la dernière. Il est, en effet, peu naturel que Diogène, dont le but est évidemment de mettre en lumière la haute antiquité de Zoroastre, et qui s'appuie dans cette intention sur les auteurs qui en témoignent, ait associé à l'opinion d'Hermodore une opinion si différente et recommandée par un auteur aussi grave, sans ajouter au moins un mot d'explication sur cette singulière divergence. Comment est il possible à son lecteur de choisir entre les deux opinions? Il n'y a pas même une nuance de style qui aille à cette circonstance. Une telle indifférence ne s'explique pas. Au contraire, si l'on reçoit la leçon des manuscrits que cite Ménage, la diversité du chiffre ἑξακισχίλια de Xanthus et du chiffre πεντακισχίλια d'Hermodore se justifie très simplement, puisque le premier se rapporte à la guerre de Xercès, et l'autre à la guerre de Troie. Il n'est pas vraisemblable qu'une si juste coïncidence soit l'effet du hasard. Il est donc très croyable que la vraie leçon soit celle que les savans de la renaissance, peut-être par suite de leur peu de goût pour les grandes valeurs chronologiques, se sont laissé induire à rejeter. Ainsi, à peu de chose près, l'opinion de Xanthus aurait été la même que celle d'Hermodore, et dès lors la manière dont s'exprime Diogène de Laërte n'offrirait plus aucune difficulté. Mais je veux même, puisqu'il reste nécessairement du nuage, accepter la leçon d'ἑξακόσια. Elle fait de Zoroastre le contemporain des plus anciens événemens de la Grèce, et suffit par conséquent pour prouver que, dans l'opinion de Xanthus, ce législateur appartenait à la haute antiquité : c'est le point essentiel de cette discussion. Mais, peut-on encore se demander, est-ce bien des Lydiaques que Diogène Laërte a tiré cette déclaration de Xanthus? Je ne saurais y voir, je l'avoue, aucun empêchement. Il me semble, en effet, que l'historien, à l'instant où il introduisait les Perses sur la scène, devait nécessairement, comme l'a fait Hérodote pour tous les peuples qui entrent dans les affaires de la Grèce, instruire ses lecteurs de l'origine et du caractère de ces conquérans, et d'autant mieux que la Lydie finissant par s'engloutir dans leur empire, ils jouaient à son égard un rôle capital. Pourquoi Xanthus n'aurait-il pas agi de même qu'Hérodote, qui, dans son premier livre, nous a donné sur les Mages des renseignemens incomparablement plus minutieux que le nom et l'époque de leur instituteur? Il ne paraît ainsi pas qu'il puisse y avoir, sur ce point, matière à controverse. Il s'en est élevé une cependant. Clément d'Alexandrie, dans ses Stromates, parle d'un ouvrage intitulé les Magiques, qu'il dit être de Xanthus, — Ξάνθος ἐν τοῖς ἐπιγραφομένοις Μαγικοῖς : (Str., lib. III.) — N'est ce pas de ces Magiques que Diogène Laërte aurait tiré l'opinion qu'il attribue à Xanthus? Ménage n'a pas craint de trancher résolument la question. Il dit à ce propos, en parlant de l'auteur des Lydiaques : « Scripserat et « Μαγικὰ quæ à Clemente Strom. lib. III, citantur; quos « libros respexit, puto, hoc loco Laertius. » (Obs. ad Diog.) Voss s'est rangé aussi à ce sentiment hypothétique, sur cela seul qu'un document sur Zoroastre aurait été plus naturellement à sa place dans les Magiques que dans les Lydiaques. De cette hypothèse en sort une autre : c'est qu'il n'est pas sûr que ces Magiques, dont l'existence n'est connue que par le passage des Stromates que je viens de citer, fussent, comme Ménage le suppose, de Xanthus de Lydie, puisque Clément d'Alexandrie dit simplement de Xanthus. Dès lors qui empêche de supposer que ces livres ne fussent de ce Xanthus d'Athènes, qui, suivant Diogène Laërte, écrivit les Vies des érudits. C'est un doute qui a été pour la première fois mis en avant par M. Creuzer dans ses Commentaires sur les anciens historiens grecs. Mais ce n'est pas, ce me semble, un grand obstacle; car, ou les Magiques sont de Xanthus de Lydie, et alors peu importe que la citation de Diogène soit tirée de cet ouvrage ou des Lydiaques; ou ces livres sont d'un autre Xanthus, et alors, puisque Diogène écrit expressément Ξάνθος ὁ Λυδὸς, ce n'est pas dans les Magiques qu'il a puisé ce qu'il dit. Il reste, à la vérité, à supposer, et c'est ce que fait également M. Creuzer, ou que Diogène s'est trompé, ou que les copistes ont intercalé le mot de Λυδὸς, qui primitivement n'aurait pas existé dans le texte. Mais il est évident que cela revient à rejeter complétement, et sans autre argument qu'un doute arbitraire, l'autorité de l'Histoire des philosophes; et il est évident aussi qu'un moyen d'une telle méthode, il n'y a pas un seul écrivain de l'antiquité dont on ne puisse mettre en doute le témoignage.

L'autre passage de Xanthus est tiré de Nicolas de Damas. Dans le peu qui s'est conservé de cet écrivain, se trouve un fragment étendu et très intéressant sur la fin du règne de Crésus. Il contient des détails tellement circonstanciés qu'ils ont dû être nécessairement puisés à une source peu éloignée de cette époque, et l'on ne peut douter que ce ne soit dans les Lydiaques de Xanthus. Nicolas, écrivant au siècle d'Auguste, aux portes de la Lydie, sur la catastrophe du dernier des rois de ce pays, ne pouvait que s'appliquer à suivre fidèlement un historien aussi connu et aussi respecté que Xanthus, et qui avait eu en outre l'avantage de vivre sur le théâtre même de l'événement et de pouvoir en interroger encore des témoins. On serait donc en droit de supposer, lors même qu'on n'en aurait aucune preuve, que l'écrivain syrien a fait usage des Lydiaques. Mais on peut même le démontrer d'une manière positive. Etienne de Byzance, après avoir rapporté la fable grecque de la fondation d'Ascalon par le fils d'Hyménée, qu'il dit avoir prise dans le quatrième livre des Lydiaques de Xanthus (Ξάνθος ἐν τετάρτῃ Λυδιακῶν), ajoute que la même chose se lit dans le quatrième livre de Nicolas de Damas (Τὰ αὐτὰ καὶ Νικόλαος ἐν τετάρτῃ ἱστορίᾳ). Il en est de même du nom de Lycosthène, antique métropole lydienne qui, selon ce géographe, se trouve mentionnée à la fois dans Xanthus et dans Nicolas. Enfin l'on rencontre parmi les fragmens de Nicolas le récit de l'aventure d'un ancien roi de Lydie, nommé Cambles, qui, dans un accès de manie, ayant dévoré sa femme, se donna la mort publiquement; et cette aventure est racontée dans Athénée (liv. X, c. 8), qui déclare l'avoir extraite des Lydiaques de Xanthus. J'ajoute encore que, dans la manière de Nicolas de Damas, se trou-

vent certains caractères qui semblent devoir se rapporter nécessairement à un écrivain plus ancien. On ne peut donc douter que l'écrivain syrien, dans ses livres sur la Lydie, n'ait fait usage de ceux de Xanthus; et il n'est pas moins certain que, puisqu'il a été compilateur, il n'a dû l'être nulle part plus complétement que dans sa relation du supplice de Crésus, qui, ainsi que je l'ai déjà dit, d'après les faits précis et circonstanciés qu'elle renferme, semble évidemment empruntée à des témoins oculaires. Or dans cette relation, qu'il serait superflu de citer ici en entier, après avoir exposé au long les détails de la vengeance préparée par la scélératesque contre l'infortuné roi de Lydie, venant à l'explication de la terreur qui s'empara de ces barbares à la vue de l'orage envoyé par Apollon, le narrateur s'exprime ainsi : « Les hommes, effrayés tant par l'obscurité et l'ouragan que par les éclairs, foulés aux pieds des chevaux effrayés par le bruit des tonnerres, sont saisis d'une terreur divine, et les oracles de la sibylle, ainsi que les prophéties de Zoroastre leur tenaient à l'esprit (Οἵ τε τῆς Σιβύλλης χρησμοὶ καὶ τὰ Ζωροάστρου λόγια εἶχεν). Ils crient plus fort que jamais que l'on sauve Crésus; et se jetant sur la terre, ils implorent, dans la prosternation, la miséricorde de dieu. Quelques uns disent que Thalès ayant prévu l'orage à quelques signes, en avait attendu cette heure-là. Et les Perses ont institué à cette occasion, d'après Zoroastre, de ne plus brûler les morts et de ne plus souiller le feu d'aucune manière, confirmant alors cette chose établie en loi dès les anciens temps. » (Τόν τε μὴν Ζωροάστρην πῦρον ἀπ' ἀνίκου ἔθεσαν, μήτε νεκρὸν κτείνειν, μήτε ἄλλως μιαίνειν πῦρ, καὶ πάσι τοῦτο κυθρώπους τὸ πάλαι εἶναι διδασκόντων.) (Nicol. Dam. fragm.) Ce document est un des plus précieux que l'on puisse invoquer pour la question qui nous occupe. J'y ferai d'abord remarquer une particularité qui indique dans le narrateur une connaissance très juste de Zoroastre : c'est la distinction qui y est faite entre les paroles de ce législateur et celles de la sibylle d'Ephèse. Vuttey, dans la traduction de ce passage, n'en a pas tenu compte, car il traduit simplement « Ils se rappellent les oracles de la sibylle et ceux de Zoroastre » (Rech. nouv. sur l'hist. anc.), et il semble en effet que l'auteur grec aurait dû écrire ainsi de cette manière s'il n'avait eu des raisons déterminantes pour ne pas le faire. Mais il nomme expressément les paroles de la sibylle χρησμοί, c'est-à-dire oracles en vers, par opposition à ceux de Zoroastre qu'il nomme λόγια, ce qui désigne la prose et avec un sens plus étendu que celui d'oracles. Or ce mot de λόγια qui a été appliqué par les Grecs aux écritures sacrées des Hébreux, était précisément celui qui convenait pour représenter aussi les écritures des Mages. On peut donc voir dans cette franchise d'expression une particularité qui, ajoutée à toutes celles que nous avons déjà rapportées, doit contribuer à entretenir la confiance à l'égard des autres faits bien plus importants contenus dans ce court récit; et ces faits, c'est que le culte du feu caractérisait Zoroastre vis-à-vis les Perses de Cyrus, et que l'époque à laquelle remontaient les institutions de ce législateur méritait le nom d'ancienne par rapport à celle du conquérant. Comme la circonstance de la terreur inspirée aux Perses, dans cette occasion mémorable, par la réminiscence de la loi de Zoroastre est tout-à-fait capitale, puisqu'elle sert à expliquer la délivrance du roi de Lydie, et que son importance à cet égard est encore augmentée par son influence postérieure sur la soumission des Perses à la coutume des Mages, il n'y a pas moyen de supposer que le compilateur eut osé la prendre sous sa responsabilité si elle ne lui avait été fournie par le narrateur original. Et il semble même qu'il y a lieu de référer d'autant plus textuellement à Xanthus cette partie de la relation, qu'on y voit la main du compilateur se trahir assez clairement par une interpolation d'un esprit tout différent de l'ensemble du récit, et qui détache ce qui suit de la part de cet écrivain de celle de ses prédécesseurs : je veux parler de la délivrance du roi, qui se trouve attribuée tout à coup, comme entre parenthèses, à une superchérie, tandis que dans tout le reste du discours cet événement est traité avec une haute gravité et dans un véritable sentiment de piété envers Apollon. Ainsi se présentent des toutes sortes de mesures, sinon toutes les garanties possibles, du moins des garanties suffisantes pour persuader que la relation de Nicolas de Damas n'est qu'une reproduction de celle de Xanthus. D'où il résulte que l'opinion de cet ancien sur l'époque de Zoroastre, telle qu'elle nous a été transmise par Diogène Laërte, se trouve confirmée, avec un degré de probabilité presque équivalent à la certitude, par le témoignage même des Lydiaques.

Il n'est pas difficile non plus de découvrir la preuve que l'antiquité s'est constamment accordée à associer Zoroastre aux plus anciennes choses asiatiques dont elle ait eu connaissance. Compris pour elle dans la période fabuleuse qui se personnifiait dans Ninus et dans Sémiramis, il se trouvait ainsi rejeté aux origines même de l'histoire. Il y a dans Justin un passage très précis sur ce sujet et fondamental à tous égards; « La dernière guerre de Ninus, dit cet historien, fut contre Zoroastre, roi des Bactriens, que l'on dit avoir trouvé le premier les arts magiques, et considéré avec attention les principes du monde et les mouvements des astres. » (Qui primus dicitur artes magicas invenisse, et mundi principia siderumque motus diligentissime spectasse.) (Just., lib. 1, cap. 1.) Il serait sans doute peu raisonnable d'entendre ce témoignage à la lettre, mais on peut en accepter la substance avec confiance. Il nous représente certainement une des plus vieilles traditions de l'Assyrie. Il faut voir en effet sous l'historien latin du second siècle auquel nous le devons, l'historien grec contemporain de Platon, Théopompe, dont toute l'antiquité a loué l'exactitude, et dont les premiers livres de Justin ne sont que l'abréviation. Et voulût-on même, dans l'incertitude des parts à faire à chacun des deux ouvrages originaux que Justin a compilés, rapporter le passage en question à l'histoire de Trogus, on y trouverait encore un caractère suffisant d'authenticité, puisque Trogus, non moins respecté que Théopompe, avait accompagné Pompée sur l'Euphrate et interrogé par conséquent l'Assyrie. Ainsi le témoignage de Justin sur les guerres de Ninus et de Zoroastre a droit à être considéré comme puisé aux sources normales. En réduisant ce document à son expression la plus générale, il en résulte qu'on se souvenait en Asie qu'à l'époque où les populations assyriennes s'étaient constituées en corps par leur coordination autour d'une capitale, il existait déjà, au-delà de l'Hindou-Kosh, un autre centre de population, fondé vraisemblablement, à ce que l'on peut conjecturer d'après la circonstance de cette guerre, sur des principes différents, et il ne semble pas douteux que ce dernier ne dût être le plus ancien, puisqu'à l'instant même où l'empire assyrien s'établit, ses souverains se sentent conduits à réagir contre la puissance assise entre le Jaxarte et l'Oxus, et maîtresse peut-être à cette époque de la prépondérance dans tout l'espace de l'Euphrate à l'Indus. Il est d'ailleurs probable que si les Assyriens, comme il y paraît par l'extension de leur puissance au-delà du Tigre, gagnèrent quelque chose sur elle, ils ne l'ébranlèrent cependant pas entièrement. On peut même croire qu'ils échouèrent tout à-fait dans leurs attaques sur son foyer. Bien que Justin, qui n'est ici que l'écho des populations assyriennes, fasse périr Zoroastre sous les coups de Ninus, il régnait en Asie une tradition toute différente, née apparemment chez les populations de la ligne opposée, et d'après laquelle Sémiramis aurait été vaincue, au contraire, en Bactriane par ce héros. Cette tradition précieuse nous a été conservée par Moïse de Khoren, qui lui donne pour garants les poésies populaires et les histoires chaldéennes. « Je regarde comme plus certain, a dit cet auteur après avoir critiqué l'opinion

sur la prétendue défaite de Zoroastre par Sémiramis, ce que Manéthas rapporte d'après les écritures chaldéennes; car il explique avec ordre et clarté les événements et les causes de cette guerre; et ce savant Syrien a en sa faveur nos traditions populaires, qui, au sujet de la mort de Sémiramis, disent dans leurs chants que cette reine fut obligée de fuir à pied, etc. » (Mos. Khor., cap. 14.) Mais peut-on cependant conclure avec certitude, des traditions en question, que ces anciennes luttes entre les puissances arienne et assyrienne, dont le souvenir, sous les noms mythiques de Ninus et de Sémiramis, se garda si long-temps en Asie, eût eu lieu du vivant même de Zoroastre, et que ce personnage célèbre s'y soit réellement trouvé intéressé en qualité de roi de la Bactriane? N'est-il pas infiniment plus probable que le nom de Zoroastre n'est ici que la personnification de la puissance mazdéenne prise dans son foyer primitif? Ctésias, qui avait vécu en Orient et consulté les archives royales des Perses, nomme simplement Oxiartres, et non pas, comme Justin, Zoroastre, le roi de Bactriane qui fut en guerre avec Ninus. Ce nom, dérivé de l'ethnique Oxus, et consacré par la tradition des Perses, n'est sans doute qu'un nom générique désignant les souverains de la partie septentrionale de l'Ariane. C'est contre ces souverains que Ninive naissante dut se roidir, si l'on conçoit aisément que dans le souvenir des peuples de l'Euphrate cette ancienne dynastie ait fini par se personnifier en Zoroastre. En rapportant cette période guerrière à la période antérieure dont il semble y avoir quelques indices dans les Naçkas, on verrait donc d'abord la race arienne sortant de son berceau au nord de l'Himalon-Koh pour s'étendre sur les contrées du midi, s'y développant par la conquête, gagnant le Tigre et l'Euphrate; et alors les populations assyriennes, menacées, se réunissant contre elle, passant le fleuve, subjuguant la Médie et beaucoup d'autres pays méridionaux d'institution mazdéenne, portant enfin la guerre jusque dans l'Ariane ultramontaine, et y rencontrant une résistance devant laquelle elles échouent. Telle est la signification essentielle du grand fait politique qui est demeuré gravé dans l'imagination des peuples sous la figure de Zoroastre et de Ninus. La preuve qu'aucune autorité ne contredisait cette tradition dans laquelle la haute antiquité de Zoroastre est si positivement formulée, c'est qu'on la trouve universellement acceptée dans le monde romain. Nous venons de voir qu'indépendamment de Justin, elle est consignée dans Moïse de Khoren, et le témoignage de ce savant, qui avait étudié et visité non seulement le monde grec et romain, mais l'Orient, est d'un grand prix, lors même qu'on le réduirait à n'être que l'écho des idées de son temps. On voit aussi, par divers passages des Pères de l'Église, que cette opinion régnait communément chez leurs contemporains. Arnobe, dans sa dispute contre les Gentils, faisant le tableau des guerres de l'antiquité, place au premier rang la guerre de Zoroastre et de Ninus, avec un trait de merveilleux qui semble une inspiration des poëmes populaires dont il est parlé dans Moïse Khoren. — « Est-ce nous, dit-il, qui sommes cause qu'il y a eu guerre autrefois entre les Assyriens et les Bactriens, sous la conduite de Ninus et de Zoroastre, et non seulement par le fer et la force militaire, mais par les artifices secrets des Mages et des Chaldéens. (Verum etiam Magicis et Chaldæorum ex recondítis disciplinis.) » (*Adv. gent.*, lib. I.) — Un siècle plus tard, S. Augustin, dans la Cité de Dieu, en appelle à la même croyance: il taxe la religion d'Ormuzd d'impuissance sur ce qu'elle n'a pas empêché Zoroastre de succomber sous les coups de Ninus. — « A Nino quippe » rege Assyriorum, cum esset ipse Bactrianorum, bello » superatus est. » (*Civ. Dei*, l. XXI.) — On retrouve un témoignage semblable dans Orose. Enfin, les chronologistes des premiers siècles se sont fidèlement conformés à ce synchronisme, et Eusèbe déclare expressément qu'il le jugeait fondé, sur de bonnes preuves. Après avoir dit qu'en comptant cinq cents ans au-delà de Cécrops, on arrive à Ninus, il ajoute: — « La ville Ninus, que les Hébreux nomment Ninive, a reçu de lui son nom, et de son temps Zoroastre le mage régnait sur les Bactriens » (Ζωροάστρης ὁ Μάγος Βακτρίων ἤρχεν). Il faut qu'Abraham ait vécu aussi dans le même temps. Tout cela est démontré sur des fondemens certains dans nos Canons chronologiques. » (*De præp. ev.*, lib. X). Enfin, l'auteur des Recognitions de S. Pierre, ouvrage long-temps respecté dans l'Église, identifie Zoroastre avec Cham, qui s'était dirigé vers l'orient y aurait reçu cet autre nom. — « Les nations qui existaient alors, dit-il, admirant en lui le premier instituteur des arts Magiques, le nommèrent Zoroastre. (Hanc gentes quæ tunc erant, Zoroastrem appellaverunt, admiratæ primum Magicæ artis auctorem.) » (*Petr. ap. Rec.*) — Ainsi la science chrétienne, cédant aux enseignemens de l'antiquité, faisait remonter la législation des Mages jusqu'au commencement de la tradition historique des Hébreux, même jusqu'au déluge: il lui était impossible de faire davantage.

Ce problème de chronologie est si intéressant par lui-même et par les conséquences qu'il entraîne, qu'il m'a semblé nécessaire d'exposer, aussi fidèlement que je l'ai pu, les principaux élémens de sa solution par la littérature classique. La pénurie de monumens est évidente. Mais bien qu'aucun des témoignages que nous avons recueillis ne soit peut-être suffisant, si on le prend isolément, pour assurer un point d'une si haute valeur, ils constituent toutefois par leur ensemble une autorité imposante, à laquelle on ne peut refuser de se rendre. En effet, ces témoignages qui embrassent un intervalle de près de dix siècles, qui appartiennent tous à des esprits sérieux et savans, sont tous d'accord; non seulement ils sont tous d'accord, mais il ne s'en est pas conservé un seul dans tout ce qui nous reste de l'antiquité qui les contredise, qui tende à les affaiblir, qui laisse même soupçonner qu'il se soit jamais élevé à leur sujet l'ombre d'un doute. Supposons cependant que Zoroastre, au lieu d'avoir vécu dans une période aussi reculée, et dont l'éloignement s'opposait à ce que l'on pût savoir rien de précis sur ses actes relatifs et sa personne, ait paru à une époque aussi rapprochée des beaux temps d'Athènes que le règne de Darius, il devient impossible non seulement que les écrivains dont nous possédons les témoignages se soient trompés à son égard aussi grossièrement qu'ils se trouveraient l'avoir fait, mais que l'antiquité n'ait pas connu très exactement les événemens de sa vie. Il est évident, pour ne parler à ces grands noms, que ni Xanthus, ni Hérodote, ni Théopompe, ni Ctésias, qui ont suivi de si près ce règne célèbre, et qui l'ont étudié pour en écrire l'histoire, n'ont pu en ignorer une circonstance aussi considérable; ne l'ayant point ignorée, il ne se peut que tous se soient réunis dans l'idée de la passer sous silence; enfin, quelqu'un d'eux en ayant parlé, il ne se peut qu'il ne se soit pas gardé la moindre trace de son opinion, ne fût ce que pour la combattre, ni dans Pline, ni dans Plutarque, ni dans Moïse de Khoren, ni dans Diogène Laërte, qui n'auraient pu manquer d'en être instruits, et qui n'ont parlé néanmoins que d'une opinion entièrement différente. Loin de dédaigner l'autorité des écrivains postérieurs au siècle d'Auguste, il me semble donc que cette autorité, en l'unanimité et le caractère d'assurance des témoignages, est le fondement le plus solide dont on puisse faire usage dans la discussion qui nous occupe, et que lors même que l'on n'aurait l'appui direct ou indirect d'aucun écrivain plus voisin du siècle de Darius, l'accord de ceux-ci déciderait nettement la question. Je conclus par conséquent de ces préliminaires, qu'indépendamment des monumens ariens qui, ainsi que nous le verrons dans un instant, conduisent au même résultat, les monumens grecs et romains suffisent pour démon-

trer d'une manière authentique la haute antiquité de Zoroastre.

Cependant une opinion contraire à celle du monde grec et romain a surgi parmi les modernes; elle a pris racine; elle règne; elle fait dès à présent partie de l'enseignement élémentaire : Zoroastre, au lieu d'être un législateur des temps primitifs, serait simplement un contemporain de Darius. Telle est en effet l'hypothèse qui a été mise en avant dans le courant du dix-huitième siècle, et elle s'd'autant mieux réussi qu'au prestige de la hardiesse et de la nouveauté, si puissant à cette époque, elle a joint le faux semblant d'une recommandation plus valable que celle des Grecs et des Romains, celle des Perses eux-mêmes, de plus l'avantage d'être soutenue par le célèbre orientaliste qui a eu la gloire d'ouvrir le premier à l'Europe le trésor des antiquités asiatiques et de lui livrer la tradition originale des Mages. Il importe donc de voir d'abord comment une telle opinion a pu prendre naissance, et ensuite quelles sont les preuves dont elle prétend s'autoriser pour mettre à néant celle des anciens.

J'avoue avoir éprouvé un véritable étonnement lorsque, après avoir étudié avec soin ce procès, je suis arrivé à comprendre que toute la force de l'opinion nouvelle se réduit à ce qu'il est fait mention à plusieurs reprises dans les Naçkas d'un roi nommé Gustasp. On a identifié ce nom avec celui du père du premier Darius, nommé Hystaspe au témoignage des Grecs, et de la similitude des noms on est allé sans autres preuves à identifier les personnes. Mais il est clair que de ce nom commun aux écritures sacrées des Mages et à l'histoire des Achéménides, il n'y a pas d'autre conclusion à tirer sinon qu'il faisait apparemment partie du fond des langues ariennes; et son étymologie qui se compose du thème zend *vista-açpa*, seigneur des chevaux, en fournit une autre preuve. Dès lors, puisqu'il n'y a jamais dans les langues qu'un nombre limité de noms propres qui se transmettant de génération en génération, y font un service continuel, il y a tout lieu de penser que celui-ci a dû être porté par des hommes différens et à des époques différentes. Sa présence est donc une circonstance absolument insignifiante pour la chronologie; et confondre sur le seul fait de leur homonymie le Gustasp des Naçkas et l'Hystaspes des Grecs, serait agir comme des Orientaux qui, n'ayant aucune idée de nos anoales, s'aviseraient de confondre, en vertu du même raisonnement, tous les Louis ou tous les Charles de nos diverses dynasties. Ainsi, ce rapprochement borné à lui-même est un argument sans valeur. Aussi n'y aurait-il aucun moyen de comprendre comment une opinion si mécbamment assurée à pu s'accréditer en Europe au détriment d'une opinion courante fondée sur tant de droits, s'il n'était vraisemblable qu'elle a dû être favorisée à certains égards par les Perses eux-mêmes. Il est naturel qu'il ait répugné à cette nation de s'avouer en défaut sur la question de l'autochtonie, et d'avoir à reconnaître dans des peuplades tributaires, déchues, à demi-barbares, le principe de son institution religieuse. On peut croire que si les Ottomans n'étaient pas venus dans des temps déjà si pleins de clartés par toute la terre, ces conquérans n'auraient pas tardé à se trouver humiliés par la Mecque, et que tout en continuant à se conformer au Coran traduit dans leur langue, peut-être avec plus d'une altération, ils auraient tendu à se détacher peu à peu de l'Arabie et à se faire un Mahomet moins historique, mais plus national : telle a dû être aussi la disposition instinctive des Perses à l'égard de Zoroastre, et il n'y aurait par conséquent rien d'impossible à ce que cette disposition se fût produite, sinon dans des monumens réguliers, au moins dans les gloses et les légendes populaires. Mais il ne paraît même pas que les Perses soient jamais allés ouvertement aussi loin. Leur participation à l'erreur des chronologistes consiste dans l'ignorance profonde où ils sont d'abord tombés touchant leurs propres annales, et dans la facilité avec laquelle ils se sont ensuite laissé persuader ce qui leur a paru favorable à l'orgueil de leur nom. Il n'y a pas de doute en effet que la Perse, loin de garder fidèlement le dépôt des choses passées, ne soit devenue à cet égard un véritable gouffre d'ignorance. Ce ne sont pas ces peuples infortunés qu'il faut interroger sur leur histoire : ils ne la connaissent plus; les coups qui les ont frappés leur ont fait perdre la mémoire, et l'on peut même dire que la conquête des Arabes a substitué à la Perse ancienne une Perse entièrement nouvelle. Le mazdéisme a été poursuivi par ces fanatiques avec le fer et le feu; les temples ont été renversés, les livres détruits, les fidèles chassés, dispersés, exterminés; enfin il n'est plus resté sur la terre que quelques vaines ombres des Mages. C'est même beaucoup que toute trace de leur culte ne soit pas évanouie. Où la religion est poussée au point de n'être pas loin de disparaître, il ne faut pas demander ce que devient l'histoire : il n'y en a pas où il n'y a plus ni nationalité ni annales, et le mazdéisme en est un vif exemple. Persécuté comme il l'a été, il n'a plus conservé des temps anciens, à part le renversement de Darius Codoman et celui d'Iezdedjerd, ces deux terribles chocs que sa liturgie commémore, que ce qui s'en trouve dans les livres sacrés, c'est-à-dire quelques vagues lueurs de la période antérieure à Zoroastre et de l'époque voisine de ce législateur. C'est là toute la science historique des héritiers des Mages. C'est ainsi qu'ils connaissent le nom de Gustasp, que leur rituel leur montre à côté de celui de Zoroastre; et sans cette circonstance, ce nom propre, si fameux dans l'Occident par les guerres de leurs ancêtres, ne serait rien pour eux. Mais le Gustasp dont le souvenir s'est ainsi transmis jusqu'à eux par la religion, est-il le même que le monarque dont ils entendent les Occidentaux leur vanter la grandeur? Ils n'ont par devers eux aucun document qui leur permette de répondre sûrement; mais on peut juger qu'ils doivent être portés à le croire, plus encore à donner les mains à ce qu'on le publie.

Un témoignage précieux du sixième siècle nous révèle que dès cette époque, c'est-à-dire la dynastie des Sassanides durant encore, l'ignorance avait déjà fait en Perse assez de progrès pour que les Perses ne fussent plus en état de prendre parti dans la question. « En quel temps, dit Agathias dans son histoire de la Perse, ce Zoroastre ou Zaradas a-t-il fleuri et publié ses lois? Voilà ce qui n'est point clairement établi. Les Perses actuels disent simplement qu'il vécut sous Hystaspes, sans joindre à cela aucun éclaircissement; de sorte qu'il reste équivoque et tout-à-fait incertain si ce fut sous le père de Darius ou sous quelque autre Hystaspes. » (Hist. pers., p. 20.)—C'est là, je crois, le plus ancien monument où il y ait indication d'un rapprochement quelconque entre Zoroastre et Darius. Il ne paraît pas que l'antiquité ait eu aucune connaissance du roi Gustasp, que la tradition des Mages fait contemporain de Zoroastre; mais cette connaissance lui aurait-elle été communiquée, qu'il n'y a point de doute qu'informée comme elle l'était sur Darius, elle ne se fût aisément préservée des illusions de cette fausse similitude. Au sixième siècle, dans l'empire grec où écrivait l'historien que nous venons de citer, il n'en était plus de même : la littérature classique tombée dans l'ombre, c'était auprès des Perses, dont la présence se marque par ce nom de Zaradas proposé en remplacement de Zoroastre, que l'on allait chercher des lumières sur un point d'histoire qui, dans la Grèce savante, n'avait été l'objet d'aucune incertitude. Mais les Perses d'Agathias n'étaient certainement pas aussi instruits sur Darius que les Perses d'Hérodote; et aussi voit-on par le témoignage que nous venons de citer qu'ils ne se targuaient point de l'instruction nécessaire pour décider la question. Si telle était leur ignorance sous les Sassanides, que devint-elle après le renversement de cette dynastie? Les ténèbres

augmentant, la réserve même se perd. Les écrivains arabes, à demi au courant des affaires de l'antiquité, par l'intermédiaire des Juifs et des Grecs, tranchent sans difficulté le problème des synchronismes de Zoroastre. Aboul-Faradj fait ce législateur contemporain de Cambyse; Abou-Mohammed l'adjoint à Jérémie; El-Tabari va jusqu'à l'associer avec Elie. Enfin il n'y a plus de science historique chez les Orientaux; on ne procède plus parmi eux que par légendes et par déterminations arbitraires: cet Orient-là ne mérite plus de faire autorité, et ce n'est pas devant lui qu'il faut abaisser l'Orient dont la Grèce nous a transmis les témoignages. L'Europe, au seizième siècle, en rassurant son alliance avec l'antiquité classique, avait naturellement adopté son sentiment sur l'époque de Zoroastre. Les Occidentaux, ayant eu moins de rapport que les Byzantins avec l'Orient, étaient d'ailleurs demeurés sur ce point sous l'impression de la croyance du monde romain et des Pères de l'Eglise, et n'avaient suivi ni les incertitudes d'Agathias, ni les divagations des Arabes. Seulement, les savans de la Renaissance, devant les opinions des anciens que nous avons citées, et qui font remonter Zoroastre au-delà même de l'époque assignée à la création du monde par la chronologie sacrée, se jugeant en droit de faire leurs réserves à cet égard, s'étaient abrités sous Eusèbe contre les autorités contraires à la foi de l'Eglise. Mais rien ne les obligeant à descendre Zoroastre au-dessous des temps de Noé ou de Ninus, c'est dans ces termes que, sous leur sanction, la chronologie vulgaire s'était positivement fixée à l'égard de Zoroastre. Il semblait donc que rien ne dût troubler désormais, au moins dans sa teneur générale, un sentiment aussi ancien et aussi respectable, lorsque, dans le courant du dix-huitième siècle, l'opinion dont j'ai tout-à-l'heure parlé est venue tout-à-coup se faire jour. Il est remarquable que ce soient, comme dans le Bas-Empire, les communications avec les Perses qui lui aient donné le branle, et que, comme chez Agathias, ce soit par l'équivoque des noms que le doute s'est insinué. Il est vrai que les orientalistes modernes, indépendamment du rapport entre Zoroastre et Gustasp, authentiquement constaté pour la première fois dans ses sources originales, se sont crus soutenus par des monumens nationaux tout-à-fait explicites. Mais si l'on jette de côté les témoignages des historiens mahométans, évidemment incompétens dans les questions d'antiquité, ces monumens se réduisent à des poëmes appartenant à la période mahométane, et par conséquent à peu près aussi indignes que les écrits des Arabes de jouir d'une autorité décisive dans la science. De sorte qu'en définitive, il se trouve que cette révolution chronologique dont les conséquences sont si graves, ne peut être regardée comme assurée qu'autant que l'Europe, renonçant aux leçons de son antiquité, c'est-à-dire aux enseignemens faits par l'Asie elle-même dans les temps de sa splendeur, la remplacerait inconsidérément par les leçons de l'Asie en décadence.

Mais il y a plus: c'est que, même dans cette voie, on n'est conduit à conclure en faveur de la contemporanéité de Zoroastre et de Darius, que par des argumens qui n'y obligent véritablement d'aucune manière. En effet, les poëmes des Parses ne contiennent aucun trait qui ait un rapport décisif à cette contemporanéité. C'est même à bien prendre le contraire qui a lieu, si bien qu'acceptât-on leur autorité, loin d'imposer l'opinion en question, ils en inspireraient plutôt une différente. Aussi Anquetil, qui a malheureusement fini par se faire le partisan de cette réaction contre la chronologie grecque, et qui en est encore aujourd'hui le principal appui, refusa-t-il long-temps, même en accordant le caractère historique aux poëmes en question, de se prêter aux suppositions légères qu'on a fondées sur eux. « Je ne propose ces rapports des vies d'Hystaspes et de Darius avec celles de Gustasp et d'Espendiar, dit-il en terminant la Vie de Zoroastre qu'il a placée en tête de sa traduction, que comme un système sur lequel je ne suis même pas décidé. Je conviens qu'il est sujet à de grandes difficultés dont plusieurs portent à croire que les anciens rois, nommés Peschdadiens et Kéaniens, étaient des princes de l'Aderbedjan et des provinces orientales de la Perse, différens des monarques Assyriens, Mèdes et Perses, dont parlent les auteurs grecs, et qu'en particulier Gustasp, roi de la Bactriane, et son fils Espendiar, doivent être distingués d'Hystaspes et de Darius. » (*Zend-Avest.*, t. I, p. 62.) Ainsi, après avoir étudié en détail ces poëmes pour en déduire la vie de Zoroastre, cet illustre orientaliste n'y trouvait cependant aucun rapport certain avec Darius. Il suffit en effet d'une analyse succincte pour démontrer qu'ils ne contiennent aucune particularité qui ne paraisse précisément étrangère au monarque perse, et que par conséquent ils n'invalident en rien l'ancienne croyance. Le Zerdust-Nameh est de tous ces poëmes celui qui se rapporte le plus directement à Zoroastre, et il se date lui-même, dans son dernier chapitre, de l'an 607 d'Jezdedjerd, c'est-à-dire de la fin du treizième siècle de notre ère. En le dépouillant de son merveilleux, on voit que la substance de ses récits se réduit à ce que Zoroastre, après avoir entendu la parole d'Ormuzd dans l'Iran, se rend à Balkh, dans la Bactriane, y fait publiquement la lecture de sa loi, et y convertit, à l'aide des miracles, le roi de cette contrée: c'est ce roi bactrien qui est désigné sous le nom de Gustasp. Le Tchengréghatch-Nameh, dont l'ancienneté est à peu près la même que celle du poëme précédent, ajoute que les missionnaires envoyés par Gnatasp pour répandre en Asie la connaissance de la nouvelle religion, ayant pénétré dans l'Inde, une députation de brahmanes se rend à la cour de Balkh pour y confondre Zoroastre; mais loin d'y réussir, les brahmanes se voient forcés, par l'ascendant de ce prophète, de souscrire à ses enseignemens, et entraînent par leur exemple une partie de leurs compatriotes. Enfin le Schah-Nameh donne une esquisse générale du règne de Gustasp. Ce monarque, sur les sollicitations de Zoroastre, entreprend de convertir les princes voisins de la Bactriane. Il s'adresse d'abord au roi de Touran, c'est-à-dire aux peuplades scythiques, et, selon le Tavarikh Schah-Nameh, au roi de Tchin, c'est-à-dire aux peuplades chinoises. Grâce à la valeur de son fils Espendiar, la guerre lui réussit d'abord, et il porte même jusque dans l'Inde, par la force militaire, le culte d'Ormuzd. Il est moins heureux dans le Sistan: tandis qu'il y est occupé à vaincre la résistance de Roustoum, sa capitale, demeurée sans défense, tombe au pouvoir des Scythes. Cette ville est mise à feu et à sang, et le vieux roi Lohrasp, père de Gustasp, est tué les armes à la main; les prêtres du feu sont massacrés, et, selon le Schah-Nameh-Natseri, Zoroastre lui-même périt dans l'invasion. Cependant Espendiar parvient à repousser les ennemis; mais ce héros infortuné succombe bientôt après dans le Sistan, sous les coups de Roustoum. Voilà, en résumé, tout ce que renferment de positif les poëmes en question. Il paraît difficile de ne pas apercevoir que s'ils ne sont pas entièrement imaginaires, la dynastie à laquelle ils se rapportent est du moins toute différente de la dynastie des Achéménides. Admettrait-on que l'antiquité grecque a pu ignorer le rôle de Zoroastre dans le règne de Darius, et par suite de cette ignorance, laisser la mémoire de ce législateur se perdre comme s'il avait appartenu aux plus anciennes périodes de l'histoire, on ne pourrait cependant supposer que ses écrivains n'ont publié sur le règne de Darius que des chimères. Or, on sait par le témoignage des historiens qui se sont occupés de l'établissement de la dynastie des Achéménides, que le père et le grand-père de Darius étaient de simples guerriers de la caste des Pasargades, et ne formaient nullement, comme Gustasp et Lohrasp, une maison souveraine; de plus, que cette famille était perse et non pas bactrienne. Ainsi le roi Gustasp ne saurait être Hystaspes. Il n'y a pas plus d'identité entre Darius et Espendiar. Bien

qu'Hystaspe lui-même, comme Darius, la guerre aux Scythes, il n'y a là qu'une circonstance générale sans aucune force probante; tandisque les traits particuliers à Xpendiar, qui n'est point roi, qui n'est point Perse, qui fait au contraire la guerre aux Perses, et qui, loin de régner sur eux, est tué par eux, repoussent au contraire tout rapport entre ce jeune héros et Darius. Il serait tout aussi illusoire d'assimiler Darius à Gustasp, car il n'y a aucun moyen d'accorder les circonstances capitales du règne de Darius avec celles du règne de Gustasp, et encore moins de faire coïncider l'histoire de Xerxès avec celle d'Xpendiar. Ainsi, je n'insiste pas davantage sur cette discussion : il est par trop manifeste qu'il serait insensé de rejeter tout ce qu'il y a de positif dans les récits des historiens grecs pour s'incliner devant l'autorité des poëtes mahométans; et d'autant plus que ce serait à plaisir, car si ces poëmes reposent sur quelque tradition historique, c'est, d'après leur texte même, sur une tradition relative aux anciennes dynasties bactriennes.

L'opinion de la contemporanéité de Darius et de Zoroastre est donc tellement vaine qu'elle se réduit à rien dès que l'on examine ses preuves; si bien que, n'existât-il pas tant de témoignages contre elle dans les écrits des Grecs et des Latins, elle n'aurait même pas, dans le silence des anciens, assez de titres pour avoir droit à se faire accepter. Après l'avoir renversée devant celle de la haute antiquité du législateur ariou sans recourir à d'autres armes que celles qui se sont présentées à nous dans les traditions de l'Occident, nous serons bientôt conduits à reconnaître que la victoire devient encore plus certaine quand on combat l'hypothèse en question sur son propre terrain, c'est-à-dire avec des arguments puisés comme les siens dans la littérature orientale. Mais avant de me séparer de la Grèce, je ne crois pas inutile de montrer par un dernier coup qu'il y a même apparence, d'après ce qu'elle nous a appris sur Darius, que ce prince, loin d'avoir aidé à l'établissement des lois de Zoroastre, a plutôt présidé à une réaction contre elles; et ce ne serait assurément pas une des moins curieuses aberrations de l'esprit de système, que d'avoir ainsi transformé en un des saints du mazdéisme un personnage qui en aurait été au contraire le persécuteur. Bien que les historiens grecs aient été en général trop peu théologiens pour caractériser par leurs traits les plus distinctifs les divers peuples orientaux dont ils ont eu connaissance, on déduit cependant très nettement de leurs écrits un premier point qui est capital pour notre objet : c'est que les Perses étaient, avant l'établissement de leur empire, d'une religion différente de celle des Mages. Une multitude de particularités parmi lesquelles je me contenterai de choisir en font foi. Lorsque, dans Hérodote, le roi des Mèdes, vaguement effrayé par les Perses, consulte le collége des Mages sur Cyrus, ces prêtres sont aussitôt frappés du danger qui les menace sous cette dénomination. — « Nous avons grand intérêt, disent-ils au roi, à ce que la royauté demeure entre vos mains; elle s'aliénerait en tombant entre celles de cet enfant qui est Perse. Etant de la race mède, nous descendrions au rang d'esclaves, et nous ne jouirions d'aucune considération (ἀξίου οὐδενὸς) près des Perses, à l'égard desquels nous sommes étrangers. Au contraire, tant que vous demeurerez roi, vous qui êtes notre concitoyen (ἐόντα πολιήτην), nous conserverons de notre côté l'autorité qui nous appartient, et nous trouverons auprès de vous de grands honneurs. » (Hér., lib. I.) — Il est évident que si le sacerdoce de Zoroastre n'avait à attendre des Perses aucune considération, se trouvait exposé à perdre sous eux toute son autorité, à endurer même des traitements fâcheux et ignominieux, c'est que ces conquérants professaient une autre religion que celle dont les Mages exerçaient le ministère. La différence des religions n'est d'ailleurs, dans l'antiquité, qu'une conséquence ordinaire de la différence des nationalités. Donc, bien qu'Hérodote ne le dise nulle part expressément, Cyrus, avant d'avoir pu la possession de l'empire des Mèdes, ne suivit pas, non plus que les siens, la loi d'Ormuzd (1). Une particularité célèbre de la vie de ce conquérant, celle dont nous nous sommes déjà servi tout à l'heure, montre d'ailleurs la chose plus clairement encore, en fournissant même l'indice de quelque rapport entre cette religion primitive des Perses et les institutions indiennes et assyriennes. En effet, comme la défense de souiller le feu en y consumant les morts est un des commandements les plus formels et les plus caractéristiques du mazdéisme, le supplice de Crésus et des autres Lydiens qui montèrent avec lui sur le bûcher constituait, dans la croyance des Mages, un abominable sacrilége, et l'on ne saurait concevoir qu'un souverain tel que Cyrus n'en fût rendu gratuitement coupable, si cette action avait été aussi impie aux yeux de son armée qu'aux yeux de la nation conquise. La relation conservée par Nicolas de Damas, plus circonstanciée que celle d'Hérodote, ajoute encore à l'évidence. On y voit que Cyrus éprouva d'abord beaucoup d'hésitation, et sans doute par politique, de peur de mécontenter ses nouveaux sujets, non moins que par humanité, et que s'il consentit, ce fut malgré lui, après diverses manifestations en faveur du roi de Lydie, et parce qu'il ne put résister à la passion de ses soldats, poussés sans doute à ce sacrifice par l'influence de quelque coutume nationale. Assurément ces soldats n'ignoraient pas que la loi de Zoroastre s'opposait à ce qu'ils réclamaient avec tant de violence; mais ils méprisaient cette loi comme n'étant pas la leur, et ce n'est que par l'éclat du prodige et la terreur qu'ils en ressentent que, remplis tout à coup de repentir, ils se décident à adopter une coutume que jusqu'alors ils avaient délibérément laissée à leurs valeurs. Ce n'est pas à une armée formée par les enseignements des Mages que l'idée d'un pareil sacrifice serait jamais venue; et bien au contraire, puisque l'histoire nous montre Sardanapale, réduit par les Mèdes à une situation analogue à celle de Crésus, montant de lui-même sur un bûcher, comme pour parler encore un coup avant de mourir à cette race amollie, et tournant en une dernière insulte à Zoroastre le dernier acte du dernier des successeurs de Ninus. De cette différence de religion des Perses et des Mèdes il résulte qu'après l'invasion de Cyrus il fut nécessairement y avoir dans l'empire deux partis complétement étrangers l'un à l'autre : celui de la population indigène, celui de la population victorieuse; et ce dernier, moins ombrageux, moins civilisé, moins fortifié par les institutions sacerdotales, fut naturellement enveloppé par le premier, et, comme dans toutes les irruptions de barbares, sollicité bientôt par tout à les influences païennes à se fondre. C'est une situation que l'on peut comparer à celle des Gaules immédiatement après la conquête des Francs. Dès lors on comprend que le règne de Smerdis doit être considéré comme une restauration religieuse en même temps que politique. Les Mages étaient devenus assez forts par l'éloignement de l'armée occupée en Egypte, peut-être aussi déjà par un certain assoupissement des conquérants pour oser tenter de reprendre le dessus. C'est ce que les Perses, courroucés dans leurs vantages en haine de ces prêtres, ne purent souffrir. Les traces de l'antipathie profonde des deux races que la violence des armes venait de mélanger sans les unir, et que ni le règne de Cyrus ni celui de Cambyse n'avaient

(1) Volney prétend que Nicolas de Damas dit que Cyrus s'était fait instruire dans la doctrine des Mages, « ce qui tranche entièrement plus clairement la question. Mais, bien que ce fait ait sans doute eu lieu, il ne me semble pas qu'on puisse le conclure avec certitude de la phrase grecque à laquelle Volney a fait allusion. Le texte porte : ἔτι Κῦρος ὁ Περσῶν βασιλεὺς, ἐν οἷσπερ φύσει, καὶ τῆς ἄλλης, ἐπιεικὴς ἦν, ἐπεὶ καὶ τοῦτο ἐκ τοῦ παντὸς ἐπιδείκνυσθαι ἐν τῷ παρόντι ἐπιτήδειον ἐστιν. Il faudrait, en effet, entendre de toute autre manière, il est évident que l'on ne saurait déduire de cette phrase que Cyrus fut élevé dès son enfance par les Mages, comme cela serait utile, en qu'il se fût fait initier de leur doctrine dans un âge peu avancé.

encore conciliées, sont bien marquées dans les recommandations que Cambyse mourant adresse, dans Hérodote, aux guerriers de sa caste. — « Je vous enjoins à tous, dit le monarque, et particulièrement à ceux d'entre vous qui appartiennent à la lignée des Achéménides, de ne pas permettre que la souveraineté retombe jamais entre les mains des Mèdes. S'ils la reprennent par la ruse, reprenez-la par la ruse; s'ils la reprennent par la force, reprenez-la par la force et les armes. » (Hér., *Thal.*) Cette hostilité perce non moins en traits vifs dans le discours de Gobryas encourageant les conjurés à mettre à mort le roi mage. « Amis, dit-il, quand pour nous-nous ressaisir l'empire d'une manière plus glorieuse, on, si nous échouons, mourir d'une manière plus glorieuse, qu'aujourd'hui, où nous, hommes de la race des Perses, sommes réduits à obéir à un Mède, à un Mage, à un homme à qui on a coupé les oreilles! » (*Ibid.*) Enfin j'observe que Cambyse était resté tellement Perse qu'il fit encore livrer au feu le corps du roi d'Égypte, ce qu'Hérodote lui reproche comme contraire à la religion des Mages. Quand Darius, après la mort de Smerdis, se vit porté à la tête de l'état, la prudence, pour couper court à toute restauration nouvelle et asseoir définitivement la domination de sa race, dut donc naturellement le pousser à une politique de rigueur et de réaction. Sa position vis-à-vis des Mages n'était pas sans analogie avec celle où se trouva quelques siècles plus tard à leur égard le khalife Omar, après la mort du dernier des Sassanides, et sa conduite dut nécessairement s'en ressentir. Ce sujet fait malheureusement presque entièrement lacune dans l'histoire. Nous voyons cependant chez Hérodote que, comme le despote arabe, Darius poursuivit d'abord les prêtres de Zoroastre à outrance. Leur massacre signala son avénement; et, mais content de cet acte qui le délivrait d'une partie de ses ennemis, il voulut qu'une fête spéciale, comme des Grecs sous le nom de Magophonie, perpétuât dans l'empire la mémoire des représailles terribles exercées par lui contre les représentans de la tradition médique. On peut donc croire que si les Perses avaient été soutenus par une religion aussi forte que le fut celle de Mahomet pour les Arabes, le culte d'Ormuzd aurait peut-être été proscrit par Darius aussi irrémissiblement que par Omar. Si le despote perse ne se trouva pas en mesure de s'emporter aussi loin, on peut du moins conjecturer qu'il dut faire tous ses efforts pour dénationaliser autant que possible le corps des Mages. L'institution de la Magophonie implique forcément quelque réforme en concordance, capable d'asservir définitivement à la dynastie nouvelle le sacerdoce mazdéen. Il s'est conservé dans Porphyre (*de Abst.*, lib. IV) une particularité curieuse, et qui n'est peut-être pas sans rapport avec la question qui nous occupe maintenant : c'est que Darius avait ordonné que l'on enregistrât sur son tombeau, parmi ses autres titres de gloire, celui d'instituteur des choses magiques (Μαγικῶν διδάσκαλος). On n'a voulu voir dans ce titre si singulier chez un prince conquérant et fondateur d'empire, qu'une qualité d'une valeur générale telle que notre mot de Docteur, et par là même un hommage rendu par le monarque au corps des Mages. Je me persuade volontiers que le nom de διδάσκαλος renferme ici une toute autre prétention que celle qui peut convenir à un disciple, et que de l'auteur de la Magophonie, il faut l'entendre sans crainte à la lettre. Peut-être n'était-il pas sans quelque rapport avec le nom de Répresseur, Ἐρξίης, qui au dire d'Hérodote (lib. VII), était la signification du nom de Darius dans la langue des Perses. En tout cas, il est évident qu'à moins de pécher contre la politique, Darius a dû nécessairement chercher à corriger de quelque manière le régime des Mèdes. Pour ne point m'enfoncer trop avant dans ces hypothèses hasardeuses, j'ajouterai seulement, afin de donner plus de précision à ma pensée, que le but de ce prince dut être probablement de forcer la religion à faire quelques pas vers les Perses; et peut-être est-il permis de supposer en outre que ce fut en essayant de la modifier à certains égards par un rapprochement avec la théologie védique. Puisque les Perses n'appartenaient pas à l'institution mazdéenne, il est probable qu'ils devaient se rattacher, comme les autres populations de la zone méridionale, par d'antiques connexions à l'institution brahmanique, ou pour mieux dire rivale, et c'est par conséquent de ce côté qu'ils devaient naturellement se replier pour éviter de se laisser absorber dans le puissant tourbillon de Zoroastre. Je me trouve confirmé jusqu'à un certain point dans cette présomption par un récit qui fait partie des documens d'Ammien Marcellin sur la Médie. Après avoir parlé de Zoroastre, « Ensuite, dit l'historien, Hystasp, le père très sage de Darius, pénétrant avec confiance dans les retraites de l'Inde supérieure, arriva dans des forêts solitaires, au tranquille silence desquelles se complaisent les esprits élevés des brahmanes, fut instruit par leurs leçons, autant qu'il put les recueillir, des principes du mouvement du monde et des astres, ainsi que des rites purs des sacrifices, il glissa chez les Mages une partie de ce qu'il avait appris. » (Ex his quæ didicit aliqua sensibus Magorum infudit.) (Amm. Marc., lib. XXIII). — Ce serait faire preuve sans doute de peu de mesure que de s'en remettre aveuglément à tout ce que rapporte Ammien Marcellin sur les temps anciens; mais, sans regarder ce récit comme strictement exact dans son détail, il prouve du moins, puisque l'écrivain ne l'a certainement point inventé, qu'il existait en Orient, au temps où Ammien Marcellin le visita, une tradition populaire sur d'anciens rapports entre les Achéménides et les brahmanes, reméniorant en même temps une certaine action religieuse exercée par cette famille sur les Mages au nom de la théologie védique. Il y a aussi quelque chose d'analogue dans Agathias. Et l'on peut, à ce qu'il me semble, croire avec d'autant plus de confiance que cette tradition enveloppait un fond quelconque de vérité qu'il est évident que, comme elle n'était pas à l'avantage de Zoroastre, les Mages ne l'auraient jamais imaginée. Du reste, si les vraisemblances sur lesquelles cet aperçu repose, lui donnaient assez de solidité pour qu'on en pût faire le principe d'un rapprochement, on y trouverait un nouvel argument en faveur de l'ancienneté de Zoroastre, sur ce qu'il a nécessairement fallu que les institutions de ce législateur fussent assurées dans les esprits, dès le temps de Darius, par la force d'une longue possession, pour que la violence des Perses n'ait pu les troubler d'une manière durable.

Ainsi même par ce règne de Darius dont le dix-huitième siècle a prétendu faire une arme contre la haute antiquité de Zoroastre, on se trouve ramené, moyennant un examen raisonné des élémens de l'histoire, à l'opinion classique touchant cette époque fondamentale. Reste à débattre sa position précise. Mais ne voulût-on regarder que comme une détermination purement arbitraire, vu l'absence de preuves positives, la date du sixième millénaire avant notre ère, que cette donnée mériterait cependant d'être recueillie attentivement par la science comme donnant une expression générale du sentiment des anciens à cet égard. Il est certain que sur les informations qu'ils ont reçues de l'Orient, alors encore digne de foi dans ses récits sur lui-même, ils ont constamment considéré Zoroastre comme dominant du haut des siècles toutes les choses humaines. Ils semblent s'être accordés à reconnaître dans ce législateur le prince de tous les autres. Ils l'ont conçu comme antérieur aux Hébreux, antérieur aux Égyptiens, antérieur même aux brahmanes. Ce qui me frappe donc dans cette date, c'est moins son exagération que sa modestie, et cette modestie, si remarquable en comparaison des hyperboles des autres chronologies orientales, me paraît une raison qui s'ajoute à l'autorité de ceux qui nous l'ont transmise pour lui valoir du respect. Au surplus, il m'importe peu, je le répète, paraître incom-

testable dans un instant que l'opinion des Grecs et des Latins se trouve confirmée d'une manière décisive par l'étude directe des monumens des Mages.

§ 3.

Le premier chapitre du livre zend nommé par les Parses *Vendidad* est consacré à la revue des lieux donnés aux hommes par Ormuzd. C'est un document géographique de la plus haute importance, car on y trouve la description abrégée de l'Asie telle qu'elle a été connue par l'écrivain des Naçkas. Le lieu par lequel commence l'énumération, et qui a ainsi le pas sur tous les autres, est *Airyana*, l'Ariane primitive. C'est là, selon les Naçkas, le théâtre de la mission de Zoroastre, et c'est là aussi, selon toute apparence, que ces livres ont été composés. Où était situé ce berceau? Anquetil, en s'aidant de quelques données peu concluantes, tirées d'ailleurs de la tradition parsie et non des textes anciens, a cherché à identifier l'Airyana avec l'Aran d'Arméule. Mais cette hypothèse, outre qu'elle est dénuée de fondemens suffisans, se trouve en désaccord avec l'ensemble des Naçkas, d'après lesquels il faut porter à l'est, et non point, comme Anquetil, à l'ouest de la Caspienne, la contrée en question. Je n'ai pas la prétention d'entreprendre ici une discussion en règle sur ce point capital d'ethnologie, mais je ne puis cependant me dispenser d'en indiquer quelques traits. Je remarque d'abord que les géographes grecs et romains, comme on s'en assure par une multitude de témoignages, n'ont pas connu l'Ariane comme une province particulière. C'était pour eux un vaste système de provinces descendant du nord, entre le Tigre et l'Indus, jusqu'à l'Océan. Denys l'Africain, après avoir parlé de l'Inde, venant aux nations situées à l'ouest, dit nettement: — « Toutes ces nations, qui s'étendent parallèlement au cours de l'Indus, dans la partie de l'occident, portent en commun le nom d'Ariannes. (Dyon., v. 1095.) Eratosthène, définissant l'Ariane, dit « qu'à l'orient elle se termine à l'Indus, au midi à la grande mer, au nord au Paropamisus et aux portes Caspiennes, à l'occident aux mêmes frontières qui séparent la Parthie de la Médie, la Carmanie de la Parætacène et de la Perse. » (Strab., lib. xv.) Il est aussi très clair que l'Ariane s'étendait au nord du Paropamisus, en comprenant la Bactriane, la Sogdiane, et toute la région ultramontaine jusqu'à la ligne de l'Iaxarte. Apollodore Admmytène dit que « la Bactriane est la partie fondamentale de toute l'Ariane. » (Τῆς συμπάσης Ἀριανῆς πρόσχωμα.) (Strab., lib. xi.) Enfin Strabon dit positivement « que le nom de l'Ariane s'étend à une partie de la Perse et de la Médie, et dans le nord aux Bactriens et aux Sogdiens (lib. xv); » et il ajoute, ce qui est très important, que tous ces peuples sont à peu près de même langue (ὁμόγλωττοι παρὰ μικρόν). Il désigne d'ailleurs la ligne de l'Iaxarte comme formant la limite entre l'Ariane et les nomades, en indiquant que, dans la haute antiquité, les Bactriens et les Sogdiens étaient à peu près dans la même condition que ces derniers. Si le mouvement d'expansion de la race arienne s'est fait du nord au midi, ce doit être nécessairement en remontant vers la partie la plus septentrionale des provinces que cette race a successivement couvertes et marquées de son nom que l'on rencontre son point de départ, c'est-à-dire la contrée à laquelle était spécialement affecté le nom d'*Ariane* avant que cet ethnique n'eût pris l'extension que lui ont connue les géographes grecs. On se trouve, par conséquent, conduit de la sorte jusque dans la vallée de l'Iaxarte, au pied des monts Célestes. C'est de cette région que parle vraisemblablement Ammien Marcellin, quand il fait l'Ariane limitrophe de la Chine et soumise aux rigueurs du nord: « Vivunt post Seras Ariani boreæ flatibus obnoxii. » Cette circonstance s'accorde d'ailleurs exactement avec ce qui est écrit dans le Vendidad, que l'Airyana souffre, par la méchanceté d'Ahriman, des hivers excessifs. Il n'y a donc pas de doute, d'après l'autorité même des Naçkas, que l'Airyana ne fût un pays septentrional. L'ordre que suit le Vendidad dans son énumération, qui se déroule systématiquement du nord au midi, en est une nouvelle preuve. Du reste cette situation ne s'oppose pas à ce que l'Ariane ait pu mériter les éloges dont les livres zends l'honorent. En effet la vallée de l'Iaxarte, malgré la dureté des hivers, est une des plus agréables parties de l'Asie, et les Orientaux, dans leurs proverbes, mettent encore aujourd'hui le Sogdd de Samarkand (Gol., in *Alferg.*) au nombre des quatre endroits les plus délicieux de la terre.

Le second lieu est *Çughdha*. C'est évidemment le Sogdd des géographes arabes, la Sogdiane des géographes grecs. Cette province vient, en effet, immédiatement à la suite de l'Ariane telle que nous venons de la définir. La tradition pehlvie du Vendidad, par le même esprit qui porte les Parses à avancer l'Ariane au sud des montagnes, descend Çughdha, sous le nom de *Guéoudé*, dans les plaines de l'Assyrie. Je remarquerai seulement à cette occasion qu'Anquetil lui-même rejette cette opinion évidemment insoutenable.

Le troisième lieu est *Moûru*. Ce ne peut être que le Meron des modernes, la Margiane des anciens, l'Oasis du désert du Khoraasan.

Le quatrième est *Bâkhdi*. Anquetil a supposé que ce mot désignait la ville de Bactres. Cette détermination, si elle était exacte, aurait de graves conséquences. On sait en effet, par le témoignage des anciens, que la ville de Bactres s'était d'abord appelée *Zariaspe*. « Bactri quorum oppidum Zariaspe, quod postea Bactrum a flumine appellatum est. » (Plin., lib. vi.) Bakhdi serait donc un nom comparativement moderne. Mais rien ne légitime l'assertion d'Anquetil. L'ethnique Bactra, que l'on ne peut rapporter à Bâkhdi que par un détour forcé, dérive au contraire, par une génération normale, des langues ariennes, au moyen du radical zend *apakhtara*, le nord. *Apakhtaria*, encore plus rapproché de ce radical, est dans Moïse de Khoren le nom des parties septentrionales de l'Ariane. Il serait donc tout naturel, comme l'a suggéré M. Burnouf en traitant de ce mot dans son Commentaire sur le *Yaçna*, que le nom de Bakhtra, la Septentrionale, fût devenu celui de la ville de Zariaspe lorsque, par suite des révolutions de cette partie de l'Asie, le centre politique des populations ariennes s'est trouvé transporté du nord au midi du Paropamisus. Dès lors, le texte zend, au cas où le quatrième lieu d'Ormuzd aurait été effectivement la ville de Bactres, n'aurait pu manquer de le désigner par une construction moins éloignée que Bakhdi du texte primitif. M. Burnouf suppose que *Bakhdi* pourrait bien être la moderne *Badghis*, dont le nom ne diffère de *Bakhdi* que par un renversement de consonnes. Il resterait, pour justifier l'hypothèse, à s'assurer de l'antiquité de cette dernière ville.

Le cinquième lieu est *Niçaya*. Sa détermination ne présente pas de difficulté. C'est le *Nésaya* des anciens: Τῆς δὲ Ὑρκανίας ἐξῆς καὶ ἡ Νησαία. (Strab., l. xi.) Cette province était située entre l'Hyrcanie et la Margiane, et, comme le remarque M. Burnouf sur la ligne de Meron à Badghis: cette circonstance confirme la supposition de l'identité de Bakhdi et de Badghis, car le texte zend ajoute au nom de Niçaya la qualification « entre Moûru et Bakhdi. »

Le sixième lieu est *Harayu*. M. Burnouf (*loc. cit.*) pense que ce doit être l'ancien pays de *Hérat*. Les Orientaux écrivent *Heri;* et la trace de Haroyu se voit encore plus clairement dans le nom du fleuve de ces contrées, le Heri Roud, qui est appelé *Harrias* dans les géographes grecs.

Le septième lieu est *Vaekereta-Dujaka Sayanem*. Les Parses, au rapport d'Anquetil, se fiant à la version pehlvie qui remplace le mot de Vaekereta par celui de Kawul, entendent par là le Caboul. Rien ne démontre la justesse de cette interprétation. M. Burnouf dit, « Vaekereta, ou est situé Dujaka. » Il resterait à déterminer d'une manière précise la position de Dujaka, qui, ainsi que le pense le savant

orientaliste que je viens de citer, représente peut-être Douchak, l'ancienne capitale du Sedjestan, bâtie à peu de distance du Helmend.

Le huitième lieu est *Urvâm-Pnurudaîrâm*. Anquetil, qui lit *Orouan*, cédant à une vague analogie, dit simplement : « Je crois qu'Oronan n'est pas différent de Lahor ou Lohor. » Cette opinion n'a rien de probable. M. Burnouf, que j'ai consulté sur ce point, veut bien me répondre : — « Je ne puis croire que Ourouan soit Lahor; les mots du zend sont littéralement : « La large abondante en pâturages »; cela désigne un pays de grande pâture, comme il y en a dans les endroits les mieux arrosés aux environs de la mer d'Aral et de la Caspienne. »

Le neuvième lieu est *Vehrkâna*. Il y a toute apparence que ce doit être l'Hyrcanie. M. Burnouf, dans son Commentaire sur le Yaçna, remarque qu'Etienne de Byzance place auprès des Hyrcaniens, les Barkaniens, dans le nom desquels le thème Vehrkana est encore mieux conservé.

Le dixième est *Haraqaiti*. C'est à coup sûr, comme le propose Anquetil, l'Arachosie. Le fleuve de cette province est désigné sous le nom de *Harachoïoa* dans les géographes anciens (Str., lib. xv. Ptol., lib. vi).

Le onzième est *Haetumat*. Ce nom se rapproche de celui des *Aïtumandriens* de Ptolémée, et surtout de l'*Etumandroa* d'Arrien. Ce fleuve, selon d'Anville, est identique avec le *Helmend* ou *Hendmand* des modernes; ce qui ramène à la conjecture d'Anquetil que ce onzième lieu n'est autre que la vallée du *Hendmand*.

Le douzième est *Raghan*. C'est le *Rogæa* des anciens.

Le treizième est *Tchekra*. Anquetil, sur l'autorité de la version pehlvie, ramène ce nom à celui de la ville de Tchark, dans le Khorassan. Mais l'énumération du Vendidsd, procédant, suivant un ordre à peu près régulier, du nord au sud, un aussi brusque retour dans le nord n'est pas probable. Anquetil remarque d'ailleurs, d'après le Ph. Berhankatée, que le nom de Tchark se retrouve encore dans le pays de Gaznin. « Tchekra, m'écrit à ce sujet M. Burnouf, doit plutôt être cherché vers l'Inde; j'ai un vague souvenir que ce mot, qui signifie *roue*, et qui est aussi sanscrit que zend, figure dans quelque nom géographique de l'Inde septentrionale : la coutume de brûler les morts nous reporte nécessairement dans l'Inde. » En effet, le Vendidad, après avoir nommé Tchekra, observe qu'Ahriman y a établi une coutume qui empêche de gagner le ciel, celle de brûler les morts.

Le quatorzième est *Verena*. La position de ce lieu est incertaine. La glose pehlvie indiquerait le voisinage du Kirman. Il n'est pas improbable qu'il s'agisse ici de quelque lieu tirant vers l'Indus. M. Burnouf me fait remarquer que Verena peut se mettre sous la forme *urna*, *aorna*, et que ce thème se trouve à plusieurs reprises chez les auteurs anciens : la fameuse citadelle d'Alexandre, *Aornos; Aorna*, chez les Assacens dans l'Inde occidentale; le rocher d'Aornos sur l'Indus. Du reste, le rang dans lequel est placé ce pays paraît désigner aussi la proximité de l'Inde.

Le quinzième lieu est *Hapta Hendu*. Hendu est le sanscrit *Sindhu;* c'est le nom de l'Inde. Ainsi ce sont les sept Indes, c'est-à-dire les sept grands affluens de l'Indus. Ce quinzième lieu serait donc le Pendjab.

Le seizième lieu est désigné par *Upa aodaechu raghaydo*, ce qui est presque littéralement le sanscrit *Upa odécku raadyds*, c'est-à-dire « sous les humides régions ». M. Burnouf conjecture que le lieu ainsi défini pourrait bien être la partie inférieure de la vallée de l'Indus, le Sindh actuel. Cette explication semble tout-à-fait plausible; et la particularité ajoutée par le texte, que ce lieu nourrit beaucoup de chevaux, convient en effet à la contrée en question.

Tels sont les lieux nominativement désignés par le géographe sacré. Leur énumération se termine par un avertissement qui me paraît mériter l'attention à cause de son caractère de naïveté tout primitif. Cette dernière phrase qu'Anquetil traduit à contre-sens, « les lieux et les villes dont je viens de parler étaient purs, etc., » signifie littéralement (avec omission de deux termes inconnus) « il y a encore d'autres régions, provinces, vallées, hauteurs, terres. »

Je ne chercherai point à dissimuler l'incertitude qui règne sur la situation d'un certain nombre de ces lieux. Il est même possible que l'on ne parvienne jamais à la lever, car rien ne garantit que la signification de quelques uns des ethniques dont le texte zend fait usage ne soit pas absolument perdue, la trace de leurs rapports avec les ethniques nouveaux dont se sont revêtus les mêmes lieux ayant pu, par le laps des temps, s'évanouir tout-à-fait. Mais les nuages qui couvrent en divers points ce tableau géographique n'empêchent cependant pas plusieurs conséquences importantes pour la chronologie d'en ressortir assez clairement. Et d'abord ces nuages mêmes sont une œuvre du temps; leur épaisseur donne en quelque sorte sa mesure; et c'est au moins une marque sensible de sa durée que des ethniques aient changé au point d'être à peine reconnaissables, et même que quelques uns se soient perdus entièrement. Mais la preuve la plus évidente d'ancienneté, est, à ce qu'il me semble, celle qui ressort de la constitution même de cette géographie sacrée. Il s'en exhale je ne sais quel parfum d'antiquité qui pénètre l'esprit comme de force, et qui, si l'on pouvait s'en rapporter entièrement au sentiment littéraire, ne laisserait aucune incertitude. Tant s'en faut qu'il y ait là une conception systématique. Dieu parlant par la bouche de Zoroastre se borne à enseigner le nom et l'ordre de juxta-position des lieux qui, aux yeux de l'écrivain, composent le monde connu. L'énumération est d'une simplicité rigoureuse : partant des provinces transoxiennes, elle s'étend dans l'intervalle compris entre l'Indus et la région limitrophe du Tigre jusqu'à l'Océan; c'est à peu près l'Ariane d'Eratosthènes. Au-delà de ces limites l'écrivain s'arrête, soit qu'il ne connaisse plus d'une manière précise aucun lieu, soit qu'il ait fini de mentionner tous les lieux qui lui paraissent dignes de la curiosité des hommes. Telle a pu être la science géographique des premiers habitans de l'Ariane; mais il est certain que les Perses et les Mèdes en ont eu nécessairement beaucoup plus, puisque la seule connaissance de leur empire aurait suffi pour leur en apprendre davantage. Enfin la circonstance de l'honneur singulier fait à la contrée située au nord de l'Oxus, jointe à l'omission de l'Euphrate, peut être regardée comme une preuve irrécusable que le document en question ne provient ni de Persépolis ni d'Ecbatane.

Si l'on pouvait mesurer exactement l'âge des écritures d'après le degré d'ignorance qu'elles révèlent, il faudrait donc, sur la seule considération des caractères intrinsèques du morceau que nous venons d'examiner, lui assigner en toute confiance la plus haute ancienneté. Comparé au dixième chapitre du livre hébreu de la Genèse, il dénote en effet un puissance scientifique sensiblement inférieure, et cette infériorité reculerait par conséquent l'époque de sa rédaction bien au-delà de celle de l'écriture juive. Mais comme l'esprit humain ne jouit point aux mêmes temps de clartés égales chez tous les peuples, il s'objecterait que l'Ariane, n'étant peut-être point arrivée en géographie, même long-temps après Moïse, au même point d'instruction que cet élève des Egyptiens, le Vendidad pourrait être plus moderne que le livre de la Genèse, et se trouver cependant tout naturellement moins savant. Ainsi l'on n'aboutit par ce mode de comparaison qu'à une induction incertaine. Reste la ressource de comparer les deux monumens par des traits moins généraux, mais plus précis.

Le tableau géographique des Naçkas, ainsi que nous l'avons aperçu tout à l'heure d'après la nature des limites dans lesquelles il se circonscrit, ne peut avoir été composé dans le foyer central que possédait l'empire des Mages tel qu'il a été connu par les Grecs : ni le Tigre, ni l'Euphrate, ni les

états de l'Asie-Mineure avec lesquels les Perses et même les Mèdes furent en relation, la Chaldée, l'Assyrie, la Judée, la Lydie, n'y sont mentionnés. Il y a plus, c'est que ni l'ethnique des Perses, ni celui des Mèdes, n'y sont écrits, et ne se trouvent non plus dans aucun autre passage des Naçkas. Ainsi, ces deux peuples dont le nom est si grand dans l'histoire des institutions de Zoroastre, n'avaient point encore, à l'époque dont il s'agit, fait leur apparition dans le monde. Or, l'ethnique des Mèdes, qui est absent des Naçkas, figure au contraire dans le tableau géographique du Sepher, comme représentatif des nations ariennes. Donc les Naçkas sont antérieurs aux Mèdes, tandis que le Sepher leur est postérieur. Et ainsi se trouve confirmé le rapport chronologique que la différence des caractères scientifiques nous avait déjà fait soupçonner entre ces deux corps d'écritures. Si Moïse était véritablement l'auteur du Sepher, il résulterait donc de cette circonstance que la rédaction des Naçkas a décidément précédé la séparation des Hébreux d'avec les Égyptiens. Malheureusement on ne sait au juste ni quel est l'auteur, ni quel est le siècle de cet ouvrage célèbre; de sorte qu'il est impossible d'en faire usage pour une détermination chronologique aussi précise. On peut toutefois conjecturer qu'à l'époque où a été tracé le tableau géographique qu'il renferme, le nom des Mèdes présentait déjà tous les caractères d'une haute antiquité, puisque l'écrivain sacré a cru pouvoir lui donner place dès la seconde génération après Noë : — « Les fils de Japhet : Gomer, et Magog et Madai... (*Gen.*, ch. 10.) » Cette considération, à la vérité, moins rigoureuse que n'aurait été celle d'un rapport direct avec Moïse, ramène donc cependant à une conséquence presque semblable.

Cette absence si remarquable de l'ethnique des Mèdes pourrait être encore utilisée autrement, s'il n'y avait assez d'autres preuves que les Naçkas ont dû être rédigés dans le berceau même des peuples ariens, et avant la fondation d'Ecbatane. Nous savons en effet, par Hérodote, que le nom de Mèdes n'avait point appartenu de tout temps à la nation des Mages. « Ils étaient autrefois, dit-il, appelés Ariens, par tout le monde : Ἐκαλέοντο δὲ πάλαι πρὸς πάντων Ἄριοι. » (Hér., lib. VII.) Il ajoute que ce changement avait été causé, ainsi que l'admettaient les Mages eux-mêmes, par Médée, qui, s'étant rendue dans le pays des Ariens, avait déterminé ces peuples à adopter son nom. Faut-il voir dans cette tradition un simple abus de mots, comme les Grecs en ont tant imaginé pour se rattacher les histoires étrangères? faut-il au contraire, sur ce que dit expressément Hérodote que les Mages consentaient à cette explication, y reconnaître le souvenir de quelque action très ancienne des populations de la Colchide sur les populations ariennes par laquelle se serait effectivement transplanté chez ces dernières l'ethnique mède? En tout cas, il est évident que, dans l'opinion d'Hérodote, l'ethnique en question remontait à la haute antiquité, puisqu'il ne craignait pas de le faire contemporain de la période des Argonautes. Il est probable que cet ethnique que les Mages présentaient au voyageur grec comme ayant été autrefois celui de leur nation se rapportait dans leur pensée, non point à la nation mède en particulier, mais au temps où leur race ne s'était point encore divisée, demeurait couverte tout entière du même nom. C'est ce dont il y a indication dans les Naçkas où l'on trouve usitée la grande classification géographique *airyão danghâvô*, *anairyão danghâvô*, pays ariens, pays non ariens. Dans cette hypothèse, l'adoption du nom de Mèdes correspondrait vraisemblablement à l'établissement particulier nommé aussi Ecbatana; et l'on déduirait par conséquent de l'absence de cet ethnique dans les Naçkas que la rédaction de ces livres est antérieure à la fondation de cet empire.

Je ne veux pas pousser plus loin cette recherche; je ferai seulement remarquer que la science historique, en pénétrant davantage dans la connaissance des antiquités asiatiques, fournira sans doute à la chronologie arienne de nouveaux élémens. On peut même dès à présent, à ce qu'il semble, en pressentir quelques uns. La population scythique, qui, selon le témoignage des anciens, occupa l'empire en Asie, avant Ninive, pendant quinze siècles, ne se rapporterait-elle pas à la race arienne? Ce roi Araios, qui, au dire de Ctésias, fit alliance avec Ninus contre la Bactriane, ne serait-il pas un indice de la présence des Ariens sur l'Euphrate dès cette époque? Le Nemrod des Hébreux ne se rattacherait-il point à cette période? Enfin, n'y aurait-il même pas quelque parti à tirer de ce Kédor Lahomer, contemporain d'Abraham dans la tradition hébraïque, et dans les états duquel se retrouve l'ethnique Airam ou Allam si voisin de l'ethnique Ariana de certains textes des Naçkas? Le tableau géographique du Vendidad, retenu dans un cercle plus oriental que ces divers pays, pourrait donc être regardé comme d'un temps encore plus éloigné que ceux auxquels ces différens traits se rapportent. De plus savans résoudront ces problèmes. De l'autre côté, la Scythie donnerait aussi des lumières. Dans les Naçkas, les pays au nord de l'Iaxarte sont ennemis; Ahriman les possède, et c'est de là que viennent tous les maux : chez les géographes grecs et romains, ces mêmes pays sont pleins de rejetons de l'Ariane; sous les formes *Ariacæ*, *Autoriani*, *Arimaspi*, *Aramæi*, l'ethnique de l'Ariane y domine; son esprit encore davantage : on le retrouve sur la Baltique, et les antiquités scandinaves ne sont que de fidèles débris des Naçkas. Ainsi, autant que l'on peut conclure sur des élémens aussi vagues, cette grande évolution de la race arienne, évolution qui embrasse une moitié de l'Europe et une moitié de l'Asie, qui était à son terme avant l'ouverture de notre ère et qui avait nécessairement consommé pour son accomplissement tant de siècles, n'en aurait été qu'à son principe quand la loi de Zoroastre a été mise par écrit.

§ 4.

L'idée de chercher dans les variations de la littérature zende des argumens chronologiques paraîtra vraisemblablement peu mesurée à ceux qui savent que l'étude du zend est encore dans son enfance, que cette langue n'est réveillée que d'hier, qu'il n'en existe même jusqu'à présent ni vocabulaire ni grammaire. Il est certain, en effet, que les résultats auxquels on peut aujourd'hui s'élever dans cette voie sont bien peu de chose à côté de ceux qui se présenteront sans doute quand un plus grand nombre de monumens indo-persans auront été recueillis et commentés. Néanmoins, comme ces résultats, si faibles qu'ils soient, contribuent cependant à jeter quelques lueurs sur l'antiquité des Naçkas et l'histoire des institutions mazdéennes, leur indication ne saurait être inutile.

Il est à peu près constant que la langue des Naçkas, langue qui ne se parle plus dans aucune partie de l'Asie, dont les prêtres qui en font dans leurs cérémonies un continuel usage ont même perdu le sens, qui ne se lie enfin que par des rapports lointains avec les langues vivantes des pays où se conservent ses débris, a jadis régné comme idiome vulgaire dans une circonscription géographique considérable. M. Burnouf, en découvrant dans le zend les radicaux des noms des lieux les plus considérables entre l'Iaxarte, l'Indus et l'Euphrate, a démontré par là même que ces lieux avaient été dénommés primitivement dans cette langue ou dans un de ses dialectes. Je cite seulement les ethniques *Mouru*, de *maru*, désert sans eau; *Zarangæ*, habitans de l'*Aria-palus*, de *zarayô*, lac; *Arvat*, nom d'un fleuve, peut-être de l'Iaxarte, de *aurvat*, qui court; *Euphrates* de *sou-phrat*, large fleuve, etc. Il faut donc qu'un idiome voisin de celui des Naçkas se soit anciennement parlé dans ces contrées, et il est probable que c'était, sauf des nuances, celui-là même. Combien donc a-t-il fallu de temps

pour qu'une langue, étendue primitivement sur un si grand espace, se soit réduite et altérée au point de s'éteindre entièrement? Il est clair que si l'on avait moyen d'évaluer la durée de cette décadence, et que l'on connût en même temps le moment précis auquel elle est arrivée à sa fin, on en déduirait immédiatement l'âge des Naçkas, puisqu'on ne peut douter qu'ils n'aient été écrits lorsque la langue était encore vulgaire et n'avait pas encore commencé à se corrompre. Malheureusement la première question ne comporte pas d'autre solution que la conception vague d'un grand laps de temps; et pour la seconde, le seul document que fournisse l'histoire consiste en ce qu'à une certaine époque, dans la monarchie des Perses, les Naçkas ont été traduits de zend en pehlvi. Ce fait remarquable a été considéré comme prouvant suffisamment qu'à l'époque où il s'est accompli la langue zende avait cessé de vivre; et en effet, l'explication la plus simple d'une mesure de ce genre est de supposer que la langue abandonnée n'est plus généralement entendue, ou même qu'étant morte entièrement, on éprouve le besoin de fixer dans une langue vivante le sens des traditions afin de l'empêcher de se perdre. Or, comme on sait que dès le troisième siècle de notre ère le pehlvi lui-même ne se conservait plus en Perse que par le corps sacerdotal, il faut nécessairement faire remonter à un certain nombre de siècles avant celui-ci l'époque de la version pehlvie; de sorte que l'époque de l'extinction du zend se trouvant ainsi portée dans l'antiquité, celle de la jeunesse de cette langue appartient nécessairement à une antiquité tout à-fait supérieure.

J'ajouterai à cette argumentation qu'il ne me semble pas improbable que la version pehlvie soit précisément du règne de Darius. Il y a toute apparence que le pehlvi était la langue nationale des Perses; par conséquent ils durent premièrement l'entraîner avec eux chez les Mèdes, et ce dut être ensuite un mouvement naturel de leur part de demander que la parole sacrée leur fût du moins donnée dans leur propre idiome. Il est évident, en effet, que la population conquérante était condamnée à une situation radicale d'infériorité à l'égard de la population conquise, tant que les fondemens de l'institution religieuse continuaient à demeurer ostensiblement à cette dernière. Vaincue sur les champs de bataille, la race des mages tendait inévitablement à se relever, s'il lui était permis par la liturgie de reprendre le pas dans les temples sur ses vainqueurs. C'est à quoi Darius, après avoir frappé Smerdis, dut de toute nécessité, à ce qu'il me semble, s'appliquer à remédier. Or, il est évident que l'introduction du pehlvi dans les cérémonies religieuses le conduisait à son but; et il est évident aussi que cette mesure, justement semblable à celle qu'ont adoptée les nations germaniques quand elles ont voulu secouer la suprématie romaine, ne put se réaliser sans soulever dans le sacerdoce une résistance violente; par où l'on rejoint encore l'histoire.

On pourrait donc à la rigueur élever la question de savoir si à cette époque le zend n'était pas la langue vulgaire des Mèdes comme le pehlvi celle des Perses. Mais d'abord certains traits des Naçkas indiquent des temps beaucoup plus reculés que ceux de la conquête des Perses, et par conséquent l'usage ayant dû nécessairement faire varier la langue pendant cet intervalle, le dialecte traditionnel des anciens textes ne pouvait manquer de différer par des caractères plus ou moins graves du dialecte ordinaire des Mèdes. De plus, il existe des monumens très remarquables dont on doit l'interprétation à l'illustre orientaliste que nous avons tant de fois cité, et qui, si je ne me trompe, pourraient servir à donner une réponse directe à cette question; je veux parler des inscriptions trilingues de Persépolis. Des trois colonnes dont ces inscriptions se composent, deux appartiennent vraisemblablement à des langues sémitiques, peut-être au chaldéen ou à l'assyrien et au pehlvi, et n'ont pu être jusqu'à présent déchiffrées; la troisième, qui appartient aux langues ariennes, dérive manifestement du zend par des altérations régulières qui forment passage entre le dialecte primitif et le persan moderne. Bref, c'est un italien de zend. Il y a donc là une bonne preuve que la langue des Naçkas n'a pas toujours été une langue savante, et que la période des Achéménides est postérieure à celle où cette langue s'est parlée. « Il faut bien admettre, remarque vertement M. Burnouf dans son Mémoire sur les inscriptions cunéiformes, que cette langue a vécu quelque part en Asie, puisqu'au cinquième siècle avant notre ère elle avait commencé à vieillir en Perse. » On est donc ainsi ramené à l'idée qu'à l'époque de la version pehlvie, le zend était mort, bien que, par respect pour la tradition, les mages, comme aujourd'hui les mobeds, en gardassent l'usage dans le rituel.

Les monumens de Persépolis m'inspirent une dernière réflexion: n'est-il pas surprenant que le zend en soit banni? Ces inscriptions sont dédiées à Ormuzd, et au lieu d'être conçues dans la langue consacrée par Ormuzd, caractéristique de sa révélation, affectée à son culte, elles ne le sont que dans les langues vulgaires. Il me semble impossible de ne pas voir dans cette omission une disgrâce. A ce premier fait il s'en ajoute un autre qui ne mérite pas moins d'être relevé: c'est que l'inscription en dialecte arien, au lieu d'être formée en caractères zends, ou dérivés de l'alphabet zend, l'est en caractères d'une origine toute différente, de figure cunéiforme comme ceux des deux autres inscriptions. Ces caractères sont analogues sans doute à ceux que Darius avait employés aux inscriptions bilingues du Bosphore, et qu'Hérodote nomme positivement assyriens: γράμματα ἐς μὲν τὸν Ἀσσύρια, ἐς δὲ τὸν Ἑλληνικὰ (Hér. lib. IV). Ils conviennent vraisemblablement aux langues sémitiques, mais il est certain qu'ils ne s'adaptent nullement au dialecte en question. Ce dialecte appelle naturellement un alphabet de sa famille, et l'analyse met parfaitement à découvert l'opposition singulière qui existe dans ce texte entre les mots et les lettres dont on s'est servi pour les représenter. Ainsi dans les actes du monarque Achéménide le zend est proscrit, et le dialecte médique est opprimé. S'il était permis de déduire des conséquences formelles d'une hypothèse dont je ne me dissimule pas la témérité, on pourrait donc prendre ces monumens pour des témoignages vivans de la violence exercée par les Perses sur la religion des mages, et dont nous avons entrevu précédemment d'autres marques.

§ 5.

La comparaison des monumens de la littérature zende avec ceux de la littérature sanscrite ne paraît pas susceptible, dans l'état actuel des études orientales, de conduire à une approximation beaucoup plus rigoureuse que les précédentes. Loin de s'en étonner, il faut plutôt admirer que la chronologie puisse déjà tirer quelque ressource de ces deux littératures dont la connaissance ne fait pour ainsi dire que naître. Mais comme le problème particulier dont il s'agit ici repose sur les textes les plus anciens des deux langues, et que ces textes sont précisément ceux qui se sont offerts dès le principe aux investigations des Européens, le peu de lumière qu'on a réussi à en tirer a dû suffire pour l'établissement des aperçus les plus généraux, c'est-à-dire de ceux qui touchent aux relations primitives de l'Ariane et de l'Inde.

Les premiers efforts de la philologie ont mis en évidence que la langue des Naçkas est unie à celle des Védas par les analogies les plus profondes et les plus soutenues. C'est un fait d'une portée immense et sur lequel, depuis les savantes analyses de M. Burnouf, il n'y a pas de doute possible. L'intimité radicale du zend et du sanscrit est irréfragablement démontrée. Le zend et le sanscrit ne sont pas seulement deux langues de même famille; ce sont, si l'on peut ainsi parler, deux langues jumelles: elles ont été portées ensemble, du-

rant un long intervalle, dans la même matrice; et si elles diffèrent, chacune à sa manière, de leur mère commune, ces différences ne sont que le résultat des destinées diverses auxquelles, depuis leur séparation, elles se sont vues soumises. C'est donc par une étude approfondie de ces différences que l'on peut espérer de pénétrer dans la connaissance de l'histoire particulière de chacune de ces langues, et par suite, au moins dans certaines limites, dans celle des rapports chronologiques de leurs monumens littéraires. Il s'en faut encore de beaucoup que ce travail préparatoire soit achevé. La science n'est pas encore entièrement maîtresse du dialecte védique, et elle est encore tellement éloignée de celui des Naçkas, qu'elle n'en est encore, à son égard, qu'aux premières tentatives. Toutefois les caractères qui distinguent le zend du sanscrit ont une telle force, et en même temps une telle netteté, qu'on peut les regarder, du moins en ce qu'ils ont de plus essentiel, comme parfaitement déterminés dès à présent. Tous ensemble se réunissent sur cette conséquence importante, que l'idiome dans lequel sont écrits les Naçkas est plus agreste, moins développé, plus voisin, selon toute apparence, de la souche primitive, que celui dans lequel sont écrits les Védas. Je vais essayer, en m'aidant des travaux de M. Burnouf, de préciser la chose par quelques traits de détail.

Si l'on considère d'abord la structure du langage, on s'aperçoit promptement qu'il y a beaucoup moins de perfection à cet égard dans le zend que dans le sanscrit. Les articulations n'y sont ni aussi nombreuses ni aussi savamment organisées. La classe des cérébrales manque entièrement. On ne peut croire cependant qu'elle soit tombée en désuétude dans le zend; car elle manque également dans les idiomes européens de la même famille. Dans le sanscrit même ces consonnes sont rares, tandis qu'elles sont au contraire abondantes dans le tamoul et le telougou. Il y a donc lieu de supposer que le sanscrit, qui primitivement ne les possédait pas non plus, a dû s'en enrichir artificiellement en les empruntant aux populations au milieu desquelles il s'est porté en descendant de sa terre natale. Les classes des labiales et des palatales, tout en se témoignant à la vérité dans le zend par leurs caractères essentiels, n'y donnent cependant point lieu à des séries aussi complètes que dans le sanscrit. Soit qu'il ait été moins activement travaillé que cette dernière langue, soit qu'il ait moins vécu, soit que son génie austère ne l'ait point sollicité à se donner la jouissance des mêmes sons, le zend semble frappé sur ce point d'un arrêt de développement. Dans les sifflantes, au contraire, il prend sa revanche. Moins riche en articulations, il compense cette pénurie par la fréquence de l'aspiration dans les articulations dont il dispose. Il résulte de là que le zend est un idiome rude, âpre, heurté. Le sanscrit, au contraire, s'étudie à éviter ces accentuations grossières. C'est même une circonstance qui le caractérise d'une manière régulière dans ses rapports avec le zend, que l'aspirée y soit partout remplacée par la sifflante dentale: aussi, du côté de l'Ariane, devine-t-on une oreille forte et qui ne craint pas les dureté; du côté de l'Inde une oreille qui, devenue plus musicale, demande à la parole des traitemens plus doux. Peut-être cependant doit-on croire, comme paraît y incliner M. Burnouf, que le sanscrit, même dans son état primitif, n'a jamais eu les aspirées, puisqu'il n'en a gardé aucune trace. Ces consonnes auraient donc une propriété spéciale de la langue zende, et représenteraient un développement qui s'y serait opéré depuis les événemens qui ont décidé la diversion du sanscrit, et vraisemblablement dans les lieux mêmes où avait vécu la langue-mère. Cette conséquence se trouve en effet d'accord avec la condition générale du zend dans lequel se rencontre un mélange de caractères de première formation et de caractères de dégradation. Il en résulte que cette langue, ayant de parvenir à l'état dans lequel elle se présente dans les Naçkas, a dû nécessairement se parler pendant un certain nombre de siècles, et subir d'elle-même quelques unes des modifications que toute langue, abandonnée à l'exercice d'un organe national particulier, finit toujours par éprouver. En un mot, l'alphabet des Naçkas peut être pris pour un alphabet devanagari primitif, encore incomplet, mais augmenté de plusieurs traits spéciaux, étrangers au génie sanscrit. L'étude des voyelles et des diphthongues, sur laquelle il serait trop long d'insister, conduit aux mêmes conclusions que celle des consonnes. « Tout, dans l'alphabet zend, dit M. Burnouf, peut-être même les voyelles plus encore que les consonnes, nous annonce un idiome s'arrêtant à un moment où il est bien rare que l'on puisse saisir les langues, celui où tous les élémens de leur organisation entrent en jeu, mais où l'action qui, après les avoir réunis, devait les modifier l'un par l'autre pour en composer un organisme parfait, vient à s'arrêter tout-à-coup, et laisse son œuvre inachevée (*Comm. sur le Yaçna*, p. *cliij*).

La considération des radicaux jette encore plus de lumière sur cette parenté que celle de l'alphabet. Si l'on ne tenait compte que de ce seul caractère, il faudrait pour ainsi dire regarder les deux idiomes comme identiques. En effet, en réduisant les mots zends à leurs élémens les plus simples, on les retrouve presque tous dans le vocabulaire sanscrit, et c'est en mettant à profit cette affinité singulière que M. Burnouf a pu remettre la main sur la langue zende. La plupart des radicaux qui figurent ainsi dans les Naçkas sont descendus dans tous les âges du sanscrit. Il y en a cependant un grand nombre qui ne se découvrent que dans le dialecte des Védas, étant tombés depuis lors en désuétude; et il y en a même qui se sont conservés comme monumens scientifiques dans les listes des anciennes racines sanscrites, mais qui ne figurent dans aucun texte venu jusqu'à nous, et qui remontent vraisemblablement au plus ancien état de la langue; de sorte que des deux côtés, sauf des exceptions presque insensibles, le fonds du vocabulaire est le même, et la différence ne porte que sur la manière dont a été travaillé de part et d'autre ce fonds commun. Il est à peine besoin de dire que le sanscrit, même dans les Védas, frappe déjà le philologue par les traits d'une culture incomparablement plus savante que celle du zend des Naçkas. La même imperfection qui se laissait sentir dans la structure de la langue se reproduit dans ses euphonies et dans sa grammaire. On reconnaît enfin à l'examen méthodique, aussi bien qu'à l'oreille, un dialecte plus véritablement primitif que celui des hymnes védiques.

Même dans la manière, fidèlement perpétuée par la tradition, d'écrire le zend, se décèle, sinon une antériorité certaine, du moins la trace d'un système plus élémentaire que celui qui est usité dans le sanscrit. Non seulement l'écriture zende est absolument étrangère à la méthode indienne d'enchaîner les mots, suivant certaines lois, en séries continues, méthode dérivée sans doute, suivant une conjecture de M. Burnouf, du contact du sanscrit avec les langues monosyllabaires; mais elle paraît ressentir si fortement encore le besoin de marquer par des signes précis l'individualité de chaque mot, qu'elle les sépare les uns des autres, indépendamment de l'intervalle, par un point d'une valeur propre. C'est l'esprit du style lapidaire. On doit croire que cette particularité remonte à une époque tout-à-fait primitive de l'art de l'écriture. Le point des textes zends est le correspondant de l'accent qui, dans les langues parlées, tranche les mots; et comme cette distinction est une de celles qu'un peuple qui commence à écrire s'attache naturellement avec le plus d'attention à figurer, il s'ensuit, comme le remarque le philologue que nous suivons, que la méthode en question ne peut manquer de se rattacher à la plus haute antiquité. De même que ceux que nous avons précédemment exposés, ce dernier caractère tend donc à établir entre le zend et l'idiome primitif une intimité plus grande qu'entre cet idiome et le sanscrit.

Tel est le résultat général de la comparaison logique des deux langues. Mais, pour en revenir au point que je poursuis, est-on en droit d'en conclure que le dialecte des Naçkas soit d'une ancienneté supérieure à celle du dialecte des Védas? Il est évident que si l'on supposait que le zend et le sanscrit ont reçu, à partir de leur séparation, autant de culture l'un que l'autre, il serait conséquent que le zend étant moins développé dans les Naçkas que le sanscrit dans les Védas, les Naçkas eussent précédé les Védas. Mais on ne peut malheureusement pas se permettre une argumentation aussi simple. Le zend, demeuré dans ses montagnes, tandis que le sanscrit, descendant sur l'Indus, allait chercher des climats plus doux, des alliances variées, une civilisation différente, a dû, suivant toute probabilité, subir dans le même intervalle de temps moins de variation que ce dernier dialecte. Il est donc possible que, lorsque les Brahmanes invoquaient déjà les dieux dans l'harmonieux langage des Védas, le langage grossier des Naçkas fût encore d'usage dans les vallées de l'Ariane. La chronologie ne saurait décider avec certitude sur de tels élémens. Il peut en être des deux langues comme de deux courans qui, partant égaux du même lac, grossissent bientôt inégalement, de telle sorte que l'un, à une distance plus petite du point de départ, se trouve plus fort que l'autre à une distance plus grande. Toutefois, s'il faut renoncer à baser sur ces données purement philologiques une détermination chronologique positive, on peut du moins en déduire en toute assurance le sentiment d'une correspondance générale entre l'époque des Védas et celle des Naçkas. C'est une grande lumière, toute confuse qu'elle soit. J'ose même dire que ce défaut de netteté est ici un caractère normal, l'histoire, à mesure qu'elle remonte dans la haute antiquité, devant nécessairement renoncer à la rigueur des dates. D'ailleurs l'âge des Védas n'est ni une année, ni une génération, ni un siècle, mais une période d'une longueur inconnue. Il en est vraisemblablement de même de celui des Naçkas. Il faut donc se borner, en conclusion de la comparaison chronologique de ces deux monumens, à entrevoir deux périodes appartenant, l'une à l'Ariane, l'autre à l'Inde, et qui, bien que flottantes entre certaines limites l'une à l'égard de l'autre, se rangent cependant dans un large système de contemporanéité.

Ce rapprochement est amplement confirmé par l'étude des caractères théologiques. Comme on ne possède qu'une petite fraction des Naçkas et que l'on ne connaît pas tout à fait les Védas, on ne saurait encore entreprendre de dresser le tableau complet des analogies et des différences des religions de l'Ariane et de l'Inde. Il est néanmoins, dès à présent, permis d'affirmer qu'elles sont sorties toutes deux d'un même fonds. Il n'y a presque aucune dénomination théologique de quelque valeur dans les Naçkas qui ne figure aussi dans les Védas; et ce rapport est tellement frappant que les premiers travaux sur les textes zends ont suffi pour le mettre en évidence. En effet, de part et d'autre, l'œil tombe sur les mêmes noms de divinités. Mais quels sont dans chacun des deux systèmes les traits particuliers de ces divinités homonymes? C'est malheureusement ce qui reste encore à éclaircir. Ce n'est que par là cependant que l'on peut espérer de s'élever à la détermination précise des relations historiques des deux religions, et par conséquent, jusqu'à un certain point, à celle des concordances chronologiques de leurs monumens. On peut toutefois reconnaître que, de même que les deux langues, les deux théologies, tout en accusant une origine commune, trahissent des diversités de développement, même des antinomies positives. Les *Déras*, qui, dans les Védas, sont les divinités bienfaisantes, dans les Naçkas, sous le nom de *Daévas*, sont les puissances ennemies de l'homme. On ne peut rien imaginer de plus tranché; les dieux des uns sont les démons des autres. Ce simple fait est le résumé d'une antique scission. A cet anathème de l'Ariane sur l'Inde répond à ce qu'il semble un anathème réciproque de l'Inde sur l'Ariane. Le nom de *Ahura*, indissolublement conjoint au nom du Dieu suprême dans les Naçkas, est identique avec l'*Asura* des Védas: or les *Asuras* chez les brahmanes sont les génies du mal. Comment s'est accomplie cette transformation si vive? Entre des religions d'origine distincte, une opposition de cette nature s'explique naturellement par l'hostilité même des partis: c'est ainsi que lorsque le christianisme vient frapper le polythéisme grec, y trouvant les *Démons*, il s'en empare et les jette dans son enfer. Mais par quelle violence une même race, dans ses dissensions, peut-elle aller jusqu'à damner ses dieux? Serait-ce que dans l'Ariane on n'aurait jamais connu les Dévas qu'au-dehors, en qualité de divinités d'une population étrangère? Non sans doute, car le nom de *Daéra* du radical zend *daev*, briller, a tous les caractères de l'originalité dans cette langue; c'est d'ailleurs un nom de première antiquité, puisque indépendamment de l'Inde il couvre tout l'Occident; enfin, puisque le sanscrit a puisé son vocabulaire au même fonds que le zend, le nom qu'il a pris dans ce fonds pour désigner les dieux n'a pu manquer de s'y offrir au zend également. Ainsi il faut réellement que cette antinomie soit la suite d'une rupture. Une autre circonstance non moins remarquable prouve encore plus nettement, s'il est possible, la vérité de cet événement; c'est que le nom d'*Asura*, attaché par les Athornès à la Personne divine et par les Brahmes aux Puissances mauvaises, ne s'est point entièrement débarrassé chez ces derniers de toute trace de sainteté. La langue, sinon la théologie, en a gardé la mémoire; les listes des anciens mots sanscrits font mention d'*Asura* comme de l'un des noms antiques de *Brahma*, et il se trouve même en bonne part dans le Rig-Véda: je l'y rencontre appliqué au dieu Varuna. « Nous écartons ta colère, ô Varuna, par nos offrandes et nos sacrifices; reste ici, ô Asura, sage roi, écarte de nous les péchés. » (II. XXIV.) Ainsi le caractère de ce grand nom demeure flottant, même chez ses proscripteurs. Et cela s'explique, car ce serait évidemment pousser les choses à l'excès que d'imaginer que la division des deux cultes se soit opérée d'une manière tellement systématique, que toutes les divinités honorées dans le premier aient été réprouvées rigoureusement dans le second, et réciproquement. Les uns sont flétris, les autres maintenus, sans qu'il soit possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de démêler nettement les raisons de cette différence. Indra, le maître de la foudre, ce dieu si éminent dans les Védas, est maudit sous son nom à peine altéré dans les Naçkas. — « Prononcez ces paroles victorieuses qui guérissent: J'anéantis Indra, j'anéantis Çarn, j'anéantis le déva Naoughaltbya. » (Farg. X.) Ce verset est remarquable, comme enveloppant non seulement Indra, mais vraisemblablement deux autres divinités des Védas: on ne peut guère douter, en effet, que le *Çarn* zend ne soit le sanscrit *Çarva*, l'un des plus anciens noms de Shiva; et quant à *Naonghaithya*, les lois de mutation du zend en sanscrit le changent en *Nâsatya*, qui est un des Açvins chez les brahmanes. Ce dernier trait est curieux, car il concourt, comme celui qui dérive du nom d'*Asura*, à montrer la complexité de la déchirure. On trouve, en effet, dans les Naçkas des passages où les Açvins, *Açpiad*, ces divins jumeaux glorifiés à tant de reprises dans les Védas, sont nominativement invoqués. « Nous adorons les deux jeunes Açpioâ, » dit le texte zend dans le Grand-Sironxé; « Je vous loue grandement, ô Aspina, éclatans fils de la mer, » dit le texte sanscrit dans le Rig-Véda: c'est presque la même chose. Cette circonstance tient-elle, comme le propose M. Burnouf dans une note de son Commentaire, à ce que le mythe des Açvins, lors de la séparation de l'Ariane et de l'Inde, se serait scindé en deux parts, ou à ce que ses divers élémens ne se seraient réunis que successivement? Quelle que soit la solution, il est évident qu'elle implique des événemens compliqués. D'autres divi-

nités, protégées, à ce que l'on peut conjecturer, par la puissance dont elles jouissaient au moment de la rupture, se sont maintenues dans les deux traditions, sauf quelques variations, dans le même degré de dignité. Tel est Mithra, si célèbre dans le Mazdéisme, surtout par les développements postérieurs de la mythologie. Son nom revient continuellement dans les écritures sanscrites, au point qu'une partie des hymnes du Rig-Véda se termine par l'invocation à Mitra : voici deux passages, relatifs tous deux au lever du soleil, et appartenant, le premier aux Védas, le second aux Naçkas : « La troupe brillante des Rayons de ce qui est paraît, l'œil de Mitra, de Varuna, Agni, le soleil, âme ou mobile et immobile, remplit le ciel, la terre, l'air; en présence de Mitra et de Varuna, il se manifeste au milieu du ciel. » (Rig-Veda, CXV.) « Mithra, qui, le premier de la troupe des Izeds célestes, s'élance au-dessus de la montagne, venant de la région où se lève l'immortel soleil, et occupe les beaux sommets aux pics dorés! » (Iescht de Mithra, IV.) Le rapport des deux Mithra est sensible. Il en est de même d'Aryaman, commun, ainsi que Mithra, aux Védas et aux Naçkas, et présenté en compagnie habituelle de Mithra d'un côté comme de l'autre. Mais l'identité sur laquelle il faut surtout insister, parce qu'elle est à la fois la plus manifeste et la plus fondamentale, est celle de la divinité *Haôma* des textes zends avec la divinité *Soma* des textes sanscrits. Non seulement la forme *Haôma* revient exactement à la forme *Somâ*, d'après les lois de la transmutation du zend en sanscrit, mais les qualités caractéristiques de cette divinité, qui est le Hom des Parses, sont aussi les mêmes des deux côtés: des deux côtés la représentation sensible du dieu est le suc de la plante sacrée employée aux sacrifices. Ainsi ce germe de la conception eucharistique appartient aux époques primitives du brahmanisme comme du mazdéisme, et achève de lier radicalement les deux religions à leur point de départ. Je veux, par deux citations, mettre le sceau à l'évidence de la chose.

Voici d'abord quelques unes des invocations de l'hymne des Védas :

« O Soma! toi que fait connaître l'intelligence, tu nous » conduis dans les droits chemins. Sous ta conduite, ô Lin» quide! nos ancêtres généreux ont été récompensés parmi » les dieux. Tes actions sont comme celles du roi Varuna; » ta force, ô Soma, est grande et sublime; tu es pacifica» teur, digne d'amour comme Mithra, amplificateur comme » Aryaman. Tes forces sur la terre, dans les montagnes, » dans les plantes, dans les eaux, toutes ces forces, ô roi » Soma, applique-les avec bonté à notre profit, et accepte » nos sacrifices. O Soma, tu es le maître des hommes pieux; » tu es pour nous, ô Soma, la fontaine de vie; si tu le vou» drais, ami des louanges, souverain des végétaux, nous ne » mourrions pas. O Soma, nous t'exaltons par nos prières, » favorise-nous, visite-nous, toi qui augmentes l'opulence, » qui donnes la santé, qui connais les richesses, qui accrois » la prospérité, sois notre ami. O Soma, réjouis-toi dans » notre cœur, comme les vaches dans une prairie, comme les » hommes dans l'intérieur de leur maison. Brillant Soma, » celui qui se réjouit de ton alliance obtient les faveurs, » dieu fort et sage. Préserve-nous de l'imprécation, ô » Soma, protège-nous contre le crime; sois nous un allié » salutaire; développe-toi, auteur de notre immortalité, ô » Soma; dispense-nous dans le ciel les nourritures ex» cellentes. A celui qui lui offre des sacrifices, Soma donne » une vache, un cheval rapide, un fils adroit, propre aux » ouvrages domestiques, pieux pendant la conversa» tion, propagateur de la gloire de son père. O toi qui » procures le ciel, qui donnes l'eau, qui conserves la force, » qui es né dans les sacrifices, qui te réjouis d'une ha» bitation agréable, plein de gloire, victorieux, nous nous » réjouissons de toi, ô Soma! Tu as engendré ces herbages, » ô Soma, ces eaux, ces vaches; tu as ouvert le ciel im» mense, tu as éteodu la lumière devant l'obscurité. O » Soma, toi qui es doué d'un esprit brillant, donne-nous » la richesse; toi qui gouvernes les courages dans les com» bats, repousse nos ennemis. » (Rig-Véda, h. XCI.)

En voici maintenant quelques unes de l'hymne des Naçkas:

« O Haoma, toi qui t'élèves comme une fleur nouvelle» ment éclose, je te prie hautement, avec pureté, avec » intelligence. J'adresse ma prière à l'année, à la pluie, aux» quelles tu as donné un corps sur le sommet des monta» gnes. J'adresse ma prière au sommet des montagnes sur » lesquelles Haoma paraît. O Haoma, tu produis visible» ment l'abondance et les biens purs. Que tes pensées et tes » paroles soient favorables à tous les arbres, à toutes les » branches, à toutes les fleurs. O Haoma, que le cœur de » celui qui t'invoque s'épanouisse comme la fleur; que celui » qui te prie soit toujours victorieux. Partout où l'on ré» citera la parole sacrée, partout où l'on invoquera Haoma » qui donne la santé, pour cette action, Haoma fera briller » la beauté et la santé dans les maisons. Haoma, veilles sur » l'homme comme un père sur son fils encore enfant. O » Haoma, donne-moi la santé, toi qui en es le principe. » O Haoma, donne-moi la victoire, toi qui brises en » vainqueur. Je désire être ton ami, toi qui es grand; je » t'adresse ma prière; je t'invoque selon ces paroles d'Or» muzd : Celui qui est pur est digne du Ciel. O toi qui as » été donné pour ami aux créatures, prends-en soin avec » pureté; veille sur elles. O Haoma, plein de bonté, de » couleur d'or, donne-moi la santé, à moi qui suis pur dans » mes pensées. Détourne de mon cœur ceux qui disent du » mal. J'adresse mes prières à Haoma qui fait que le pau» vre devient grand et riche. O Haoma de couleur d'or, » aie pitié de moi quand je serai mort; que l'ennemi ne » vienne pas me combattre avec le prompt étendard de » Gâo. Je célèbre avec éclat tes qualités. Je te livre mon » corps, ô Haoma pur et principe de pureté. Je fixe sur » toi ma vue, qui est pure. Anéantis, frappe la troupe des » violens qui sont sans intelligence. Celui qui ne reconnaît » dans son cœur ni Athorné, ni Haoma, Haoma l'anéan» tira. Celui qui néglige de faire les sacrifices en l'honneur » de Haoma n'aura pas des enfans purs; Haoma ne lui don» nera pas des fils justes. » (Yaçna, h. X.)

Il serait hors de propos de développer ici ce parallèle: la citation suffit pour l'objet particulier que nous avons eu vue. Je confirmerai seulement par un dernier trait la communauté d'origine des deux peuples, en appelant l'attention sur l'identité de leurs noms dans les temps anciens. En effet, le nom de *Airya*, si célèbre dans les Naçkas comme titre national des peuples de l'institution mazdéenne, se retrouve dans les monumens sanscrits sous la forme *Arya* comme désignant les agriculteurs et les marchands, c'est-à-dire la masse générale des peuples de l'institution brahmanique. Ainsi à l'est comme à l'ouest de l'Indus les peuples se donnent le même nom. La dénomination honorifique des brahmanes *drya* dérive elle-même de cet ethnique traditionnel par l'allongement de la première syllabe; et comme ce mot ainsi modifié ne se retrouve nulle part dans le zend, il semble en résulter que les brahmanes n'ont dû commencer à se distinguer du commun des *Aryas* que depuis le partage de la race primitive en deux branches. Du reste on peut dire que, dans l'Inde antique, ce nom sacré qui avait couvert au berceau l'enfance de la population couvre encore toutes choses. De la masse du peuple, *aryas*, il remonte à l'aristocratie sacerdotale, *dryas;* de cette noblesse il s'étend à la terre nationale, *dryavarta*, nom primitif de l'Inde; de là il s'élève jusqu'au monde céleste, et *dryaman*, dans les Védas, est un des noms du soleil.

Ainsi la communauté d'origine des deux religions peut être regardée comme certaine, et puisque leur antagonisme n'est pas douteux non plus, il s'ensuit qu'il y a nécessaire-

ment en une rupture. On pourrait donc se faire quelque idée du rapport chronologique des Védas et des Naçkas, si l'on parvenait à une évaluation de leur distance respective à ce point commun; et il semble en même temps qu'il ne serait pas impossible de juger d'une manière générale de cette distance d'après les développemens éprouvés par la théologie de part et d'autre. Bien que l'érudition ne soit point encore assez avancée pour permettre une comparaison rigoureuse des deux systèmes, comme il est sensible que la théologie des Naçkas présente un caractère plus savant que celle des Védas, s'il était permis de fonder l'argumentation sur cette simple donnée, on devrait donc conclure que les Naçkas sont postérieurs aux Védas. Ainsi la différence la plus essentielle des deux monumens consiste, à ce que je crois, en ce que dans les Naçkas, les puissances célestes sont expressément ordonnées sous la souveraineté d'Ormuzd, tandis que, dans les Védas, il règne encore une certaine confusion dans leur hiérarchie. Ce n'est que postérieurement à ces livres, quand Brahma, le Dispensateur de la vie, se dégage dans les Brahmanas du milieu du Panthéon Védique, et prend définitivement la supériorité sur les dieux atmosphériques, que cette imperfection se dissipe, et que la religion de l'Inde devient l'égale sur ce point de celle de l'Ariane. Il faudrait donc, si l'on s'en rapportait à la méthode des parallèles, assimiler l'âge des Naçkas à celui des Brahmanas et non point à celui des Védas. Mais cette manière de raisonner serait évidemment téméraire, puisque rien ne garantit que la coordination du Panthéon primitif, autour de la personne d'Ormuzd, soit le fruit d'un développement théologique postérieur à la rupture, ce qui est cependant la supposition fondamentale de tout ce calcul.

J'aurais plutôt, je l'avoue, de l'inclination à penser que l'apparition de ce dogme a pu être l'occasion et même la cause de la division du tronc des Ariens. D'abord il me paraît évident que cette division a dû avoir pour principe une dissension religieuse; et la manière même dont on la trouve caractérisée dans les monumens le montre assez. Or, en comparant les Védas aux Naçkas, on découvre entre eux une dissension capitale. Donc il y a apparence que cette dissension est précisément celle qui a décidé la rupture. Je n'ignore pas que M. Burnouf, dont l'autorité dans ces matières est si considérable, a exprimé une opinion devant laquelle la mienne, si je n'écoutais que le respect, devrait se retirer. Ce savant penche à regarder le fond des croyances comme identique des deux côtés dans ce commencement. « L'opposition du magisme contre le brahmanisme, dit-il, n'est donc pas relativement très ancienne. Elle n'a pas lieu du magisme à la religion des Védas; mais elle me paraît dirigée en partie contre les développemens théologiques ultérieurs des croyances primitives, conservées dans ces anciens livres; développemens qui ont donné naissance à la religion polythéistique que résument les Pouranas (*Comm. sur le Yaçn.*, p. 79). » Ce serait, je crois, forcer le sens de ces paroles que de les entendre à la lettre. On ne peut douter que l'opposition du mazdéisme au brahmanisme ne soit devenue en effet d'autant plus formelle que le brahmanisme s'est développé davantage: c'est principalement sur la question du mal, et subsidiairement sur celle du rapport de la nature humaine à la nature divine que repose l'antinomie des deux théologies, et il ne paraît pas y avoir encore de décision en aucun sens sur ces questions dans les Védas. Mais il n'en est pas moins vrai, à ce qu'il me semble, qu'il règne déjà sur la question de la hiérarchie céleste une opposition entre les Naçkas et les Védas, et même que cette opposition remonte vraisemblablement à l'époque de la séparation des deux branches. En effet, qu'il y ait réellement une différence sur ce point entre les Naçkas et les Védas, c'est ce dont il me semble impossible de ne pas convenir: la doctrine des Naçkas repose tout entière, et expressément, sur la conception d'un dieu souverain dont toutes les autres puissances du ciel ne sont que les subordonnées, même les créatures, tandis que dans les Védas, il n'y a aucune supériorité aussi absolue entre les dieux. Donc il y a une différence entre les deux systèmes; et cette différence, lors même qu'on ne la verrait pas encore là dans toute sa force, équivaut chez des peuples étroitement dévoués aux personnes de leurs dieux à une antimonie positive. J'ajoute que si cette antimonie existe dans les Naçkas, elle doit remonter plus haut, c'est-à-dire au temps même de l'apparition de Zoroastre. En effet, s'il y a un trait qui caractérise à fond ce personnage, c'est d'être le révélateur d'Ormuzd. C'est lui qui, selon le texte même des Naçkas, fait connaître aux hommes la parole de ce dieu, ses attributs, son nom. Enfin le dieu et le prophète sont en quelque sorte le réciproque l'un de l'autre, et par conséquent, où l'on trouve le prophète, il y a le dieu. Or il est incontestable que Zoroastre est antérieur à la rédaction des Naçkas. Il y est invoqué comme un saint déjà consacré par la tradition, et c'est à lui que se rapporte non seulement la nouvelle loi, mais une ère nouvelle. C'est en effet un des traits historiques les plus frappans qui soit consigné dans les Naçkas que le partage de la tradition ancienne, à partir de sa source, en deux périodes nettement tranchées. On trouve une première période dans laquelle il n'est question ni de Zoroastre, ni d'Ormuzd, où règne déjà le culte de Haoma, peut-être celui des Açvins et de quelques autres divinités de la mythologie antique, où, selon toute apparence, l'anathème contre les Dévas n'est point encor prononcé. Les Védas, à ce qu'il semble, pourraient en accepter partiellement la solidarité. C'est, selon l'expression même des Naçkas, le temps des hommes de l'Ancienne-loi, des *Poeriotkaechana*. Il y a une seconde période qui s'ouvre par Zoroastre, dans laquelle l'ancien culte est en partie respecté, mais où le système mythologique se subordonne à Ormuzd, et où les Dévas, rebelles à sa souveraineté, sont maudits. Aucun des traits distinctifs de cette période ne se retrouve dans l'Inde. C'est, selon l'expression des Naçkas, le temps des hommes de la Nouvelle-loi, des *Nabânazdista*. Or, et ceci est à mon sens une des plus belles propositions historiques de M. Burnouf, qu'est-ce que le temps de l'Ancienne-loi dans la tradition arienne, sinon le temps où la souche primitive ne s'était point encore divisée, la branche arienne et la branche indienne demeuraient unies dans une communion générale de culte et de langage? Qu'est-ce que le temps de la Nouvelle-loi, sinon celui du développement propre de l'Ariane depuis sa séparation d'avec l'Inde? Non seulement cette opinion vient facilement à l'esprit, mais il paraît difficile de la refuser. En effet, si l'on veut que la scission de l'Ariane et de l'Inde ait précédé la distinction des Poeriotkaechanas et des Nabânazdistas, il faut admettre dans la période de l'Ancienne-loi une réformation religieuse, capable de donner lieu à une telle scission, tandis qu'il est constant qu'il n'est fait mention d'aucun événement pareil dans les Naçkas; et d'autre part, si la scission s'était faite dans la seconde période, l'Inde aurait sans doute emporté quelques traits de la nouvelle loi, comme elle en a emporté quelques uns de l'ancienne; ce qui n'est pas. Donc il y a vraisemblablement coïncidence entre les deux faits. On trouve même dans les Védas une confirmation singulière de cette opinion déjà si probable. Non seulement la tradition des Védas paraît faire complétement corps, par le culte de Soma, avec la période de l'Ancienne-loi, mais, autant que l'on en peut juger par un mythe qui n'est point encore suffisamment expliqué, elle repousse positivement la période de la Nouvelle-loi. Ce même nom de *Nabânazdista*, par lequel les Ariens de l'institution de Zoroastre se distinguent des Ariens de l'institution primordiale, se retrouve en effet dans le Rig-Véda sous la forme de *Nâbhânédichtha*, légèrement modifiée, mais dans laquelle le thème zend s'est conservé fidèlement, contrairement même aux lois du sanscrit. Ce Nâbhânédi-

chtha est un fils de Manou, qui, maudit par cet instituteur de la société indienne, s'est vu exclu de l'héritage paternel. Ce rapport de noms est saisissant, car sous le mythe védique, on découvre en abrégé toute l'histoire que faisaient déjà soupçonner les Naçkas. Ainsi Zoroastre, puisque c'est sa personne même que, d'échelon en échelon, nous touchons maintenant et avec lui, sans aucun doute, les dogmes générateurs de la théologie mazdéenne, prennent une position fixe dans l'histoire. Cette même époque à laquelle, dans la tradition arienne, une ère nouvelle se constitue, à laquelle, dans la tradition indienne, le fils de Manou se sépare de son père, à laquelle, dans les légendes antiques, éclate la guerre des Asuras et des Dévas, correspond à l'apparition d'Ormuzd et de son révélateur. Ce nom de Zoroastre, si fameux dans notre antiquité, quoique si étranger en apparence à ses destinées, si radieux, quoique enveloppé de tant de nuages, si grand, si mystérieux, reçoit la justification de sa gloire, et se range en effet à l'une des places les plus considérables des annales du monde. Il caractérise le point de partage des deux courans généraux de la théologie, l'un se portant sur l'Inde et l'Asie orientale, l'autre sur l'occident, et c'est lui qui donne à ce dernier la première impulsion.

De l'importance de Zoroastre.

§ 1.

L'Evangile de S. Matthieu débute par un mythe singulier : Dieu révèle miraculeusement aux Mages la naissance de Jésus-Christ; ces théologiens, devinant le signe céleste, se réjouissent, et viennent se prosterner aux pieds de celui qui doit changer par un dogme nouveau l'esprit et la face de l'Occident. Cette légende, malgré son étrangeté, a pris crédit en Europe dès le second siècle, s'est répandue dans toute la chrétienté comme une des scènes les plus populaires de la vie du Rédempteur, enfin a été consacrée dans l'Eglise par une fête solennelle : seulement, en s'éloignant de son origine, elle a varié, et les prêtres mazdéens, dont il est question dans le monument primitif, se sont changés dans l'imagination des peuples en rois d'Orient. La théologie romaine, sans s'arrêter aux invraisemblances de l'événement, ni prétendre l'accommoder à la raison, l'a précieusement rangé dans sa tradition, y marquant par l'Adoration des Mages le premier acte de la reconnaissance du Christ par les gentils. Les protestans, frappés au contraire du fait matériel, se sont évertués de mille manières à l'expliquer. Mais l'étoile dans laquelle les Mages lisent l'horoscope du Messie, qui marche devant eux dans le ciel comme un guide, qui finalement s'arrête à Bethléem sur la divine maison, est devenue, dans toute hypothèse, par suite des progrès de l'astronomie, une insurmontable difficulté. Ce n'en était pas une quand le mythe se forma. Rien ne s'accordait mieux avec les croyances communes de l'antiquité que les apparitions d'étoiles dans les événemens considérables; et l'étoile messianique une fois admise, le mouvement qu'on lui supposait, loin d'être un nouvel embarras, se présentait dans les idées d'alors comme un simple détail. Le trait véritablement extraordinaire de la légende, celui qui a dû impressionner le plus vivement les populations dans le sein desquelles elle s'est développée, celui qui par conséquent mérite le plus l'attention de l'histoire, n'est pas la présence de l'étoile, mais celle des ministres de Zoroastre. Comment se fait-il, si c'est un symbole de la reconnaissance du Christ par les gentils, que les personnages appelés par Dieu dans cette cérémonie, au lieu d'être des délégués de l'Europe, soient précisément ceux de la partie du monde dans laquelle les gentils ont le moins cédé? Voilà ce qui est capital, et c'est ce qu'il faut d'abord expliquer. Les théologiens protestans, qui se sont seuls exercés sur le mythe en question, au lieu de s'y prendre par ce fond, se sont agités sur les particularités secondaires, et par conséquent, sauf en ce qui concerne la pure critique, n'ont véritablement rien fait. Origène, avec son instinct des grandes choses, avait bien senti que l'essence de cette figure consistait dans la connexion du sacerdoce arien avec le Messie de Judée. Il rapportait à la prophétie de Balaam, c'est-à-dire aux relations anciennes des Hébreux et des Chaldéens dans le Chanaan, l'intérêt qu'il pouvait y avoir pour les affaires chrétiennes dans les sanctuaires mazdéens. Mais cette idée, qui prend jour en effet sur le côté sérieux de la question, perd sa valeur dès qu'on cesse d'attribuer une réalité positive aux narrations poétiques des Hébreux et des néo-chrétiens. Il ne s'agit plus de savoir comment les Mages, d'après la prédiction de Balaam, ont pu deviner dans une étoile l'avénement du fils de Marie, lorsqu'il n'est plus permis de douter que les faits eux-mêmes ne soient fabuleux. Le problème change, mais en acquérant un tour plus vif, et en même temps plus d'étendue. Il faut savoir en effet comment une fiction, en apparence aussi dénuée de fondement, a pu s'inventer dans les premiers siècles chez les chrétiens de Syrie, auteurs de l'Evangile qui la contient, s'accréditer parmi eux comme expression de leurs sentimens généraux, et de là, sur les débris rejetés de tant d'autres fables analogues, accueillies avec faveur par les théologiens d'Occident, s'enraciner définitivement dans la mythologie de l'Eglise; et ensuite, ce qui n'est pas moins important, rechercher quelle vérité était enveloppée dans ce mythe, pour que la chrétienté ait pu, sans se compromettre absolument, y ajouter foi aussi universellement et pendant tant de siècles. En un mot, quel est le sens philosophique de l'entrevue des Mages avec le Christ au berceau?

Il y a d'abord à remarquer que la préférence donnée aux Mages, dans cette fiction, sur les prêtres de Jupiter, d'Isis ou de toute autre divinité étrangère à Israël, indique assez clairement que le mazdéisme, aux yeux des judéo-chrétiens, devait briller d'un éclat supérieur à celui des autres religions des gentils. Sollicités à se forger des événemens assez admirables pour atteindre au niveau de leur enthousiasme de néophytes et accompagner dignement la naissance du Rédempteur, ils ne trouvent parmi les sacerdoces de l'Europe et de l'Asie aucune grandeur plus imposante à courber devant celle du nouveau-né, ni dont la soumission doive produire sur les esprits plus d'effet, que la grandeur des Mages. Plus étaient élevés dans l'opinion commune ceux à qui l'on faisait baisser la tête, plus devait paraître sublime celui à l'égard duquel ils avouaient ainsi leur infériorité. La première conséquence de ce mythe semble donc être qu'aucune religion, au temps du Christ, ne dominait plus immédiatement la Judée que celle de Zoroastre. De plus, il en résulte aussi que l'on devait concevoir, au moins confusément, dans cette contrée, certains rapports de bienveillance entre le mazdéisme et la religion naissante. Autrement, on ne verrait aucun moyen de comprendre comment il serait venu à l'imagination des judéo-chrétiens que les Mages avaient été spécialement avertis de la naissance du Christ, qu'ils s'en étaient réjouis, et en toute hâte s'étaient mis en route pour lui offrir leurs présens et leurs hommages. Il est évident que la grâce supposée accordée par Dieu à ces Orientaux, à l'exclusion de tous les autres gentils, n'est qu'un reflet de la sympathie instinctive qu'éprouvaient pour leur culte les auteurs et les premiers acceptateurs du mythe. Quelle différence dans la conduite que l'on fait tenir, à la nouvelle de la naissance du Christ, d'une part aux représentans de Zoroastre et de l'autre à celui de Moïse! Les représentans de Zoroastre viennent pieusement adorer l'enfant; le représentant de Moïse, plein de rage et d'épouvante, tente de l'étouffer, et ordonne pour y parvenir le plus abominable des massacres que l'imagination des légendaires ait jamais inventés! Dans ce tableau si puissamment frappé sont écrites mythiquement les relations du christianisme avec les deux religions du milieu desquelles il est sorti. Jésus

qui est venu clora l'ancienne loi chez les Juifs, a livré à l'Occident ce que cette loi renfermait de véritablement divin, et l'y a fait fleurir en la fécondant par les dogmes les plus vitaux de la théologie mazdéenne. C'est à l'influence de cette théologie, je ne crains pas de le dire, qu'il a dû les traits qui distinguent le plus la théologie qui lui appartient de celle qui se personnifie dans Moïse : aussi, en se plaçant au sein du mazdéisme, et en jugeant de là ce prophète avec impartialité, peut-on le considérer, tant par lui-même que par ce qui s'est accumulé successivement sous son nom, comme une des puissances qui ont le plus contribué à la propagation et au développement de l'esprit de Zoroastre. Ainsi, à se mettre dans l'abstrait, il est incontestable que les Mages ont dû bénir sa naissance. Voilà ce dont avaient eu vaguement conscience ceux dont la naïveté fervente s'est prêtée à la formation et à l'enracinement du mythe de l'Adoration. La rectitude de leur sentiment donne suffisamment convenance à l'image qui l'exprime. Donc c'est là aussi ce qui justifie l'Eglise de la longue créance qu'elle a donnée à ce récit. La substance en était vraie; et d'autant plus que l'on peut dire que comme les Mages se sont prosternés devant Jésus, le mazdéisme est venu abdiquer en effet devant le christianisme; que ses destinées, ainsi qu'un courant qui tombe dans un autre, se sont vues désormais entraînées avec celles de la religion nouvelle; que Zoroastre enfin a dû s'incliner devant la gloire supérieure de son héritier.

Comme le parallèle des Naçkas et des Evangiles ne permet pas de douter que le prophète hébreu n'ait été inspiré à certains égards par le prophète arien, la prédication de Jésus peut être considérée comme l'indice d'un courant théologique dérivant des contrées orientales et prenant son cours par la Judée. Mais ce courant n'a-t-il eu lieu qu'à l'époque même de Jésus? ou bien l'a-t-il précédée et anivie? C'est ce qu'il est permis de croire avant même toute investigation ultérieure, car il est presque impossible qu'un tel phénomène soit d'un instant : son existence est comme celle d'un fleuve, et qui la constate dans un temps la constate par là même dans les temps qui précèdent et dans les temps qui suivent. Et aussi, lorsque l'on voit combien certains dogmes de Jésus ont eu de peine à s'accréditer même chez ses auditeurs immédiats, doit-on bien croire que cette doctrine si singulière sur tant de points fondamentaux par comparaison à celle de Moïse aurait passé comme un vain souffle en Judée, si les esprits n'y avaient été préparés de longue main à la recevoir? Ce qui me paraît caractériser le peuple hébreu dans l'antiquité est, loin d'avoir vécu, ainsi qu'on a l'habitude de se le persuader, d'une vie propre et isolée, d'avoir vécu précisément dans un état extraordinaire de communion avec tous les peuples d'alentour. Soit d'origine, soit par communication postérieure, il y a eu lui de toutes les religions anciennes; et son histoire, si admirablement composée qu'il n'y a rien de pareil au monde, semble n'avoir eu d'autre but que de déposer en lui une sorte de résumé de toutes les théologies asiatiques. C'est pourquoi, au lieu d'entendre, selon l'opinion vulgaire des théologiens, que Dieu l'ait choisi pour le mettre à part, faut-il entendre plutôt qu'il l'a choisi pour le placer, comme un intermédiaire, entre les plus puissants foyers religieux qui aient eu action sur l'Occident, afin d'en amasser en lui les influences. Non seulement ce sentiment n'est qu'une déduction rigoureuse de l'histoire des Juifs, mais il est infiniment plus conforme à la dignité du genre humain que l'hypothèse courante, et se justifierait, pour ainsi dire, par cette seule raison. Il n'y a même pas d'autre moyen d'absoudre l'Eglise d'avoir exclu de sa tradition tant de respectables efforts de l'humanité en mouvement vers Dieu, pour n'admettre que ceux des Hébreux, s'il n'était certain qu'au fond cette partialité apparente a caché une impartialité véritable, et qu'en raison même de l'adoption systématique du sang d'Abraham, les nations antiques, anathématisées dans leurs idolâtries, c'est-à-dire dans leurs décadences, ne l'ont cependant point été en principe autant que les chrétiens, dans leur ignorance des choses primitives, ont pu le croire. Le dogme de l'Election d'Israël n'a donc été qu'une manière d'entrevoir la vérité. Il implique en effet la justification générale du genre humain dans la substance de ses religions, car on ne peut justifier la théologie hébraïque sans justifier en même temps toutes les théologies dans lesquelles s'étendent ses racines et dont elle a absorbé les meilleurs sucs. Mais plus ce point de vue élargit les horizons, plus il est important d'en bien assurer la justesse, et rien n'y est plus propre que l'étude du mazdéisme dans ses monumens primitifs. A la vérité, la Judée ayant été pendant long-temps plus directement en relation avec la Chaldée qu'avec l'Arie, il serait nécessaire, pour la rigueur de la recherche dont il s'agit ici, de déterminer préalablement les rapports de l'Arie et de la Chaldée; et c'est à quoi l'archéologie, si peu avancée pour l'Arie, plus pauvre encore pour la Chaldée, est encore bien éloignée de pouvoir prétendre. Toutefois, on aperçoit dès à présent de tels rapports entre le culte de Babylone et celui d'Ecbatane, qu'il n'est guère permis de douter que si la Chaldée n'est pas sortie tout entière de l'Arie, l'élément arien n'y ait joué du moins, concurremment avec les élémens antérieurs, un grand rôle; et pour cette question la littérature mazdéenne est encore un des premiers flambeaux qu'il faille prendre Mais au point de vue hébraïque, qui est le point de vue central, on peut même dire qu'il n'est pas indispensable, pour avoir idée de l'influence de Zoroastre sur les Hébreux, de partir formellement de la connaissance de son influence sur les Chaldéens; car s'il se trouve que les aperçus nouveaux qui se découvrent dans la religion des Hébreux, après leur contact avec ce dernier peuple, sont véritablement ariens, il sera suffisamment établi par là que ce développement dérive de Zoroastre, bien que la nuit qui couvre la Chaldée ne permette pas de déterminer la manière dont la communication s'est opérée.

Quelle est la conception théologique véritablement propre à Moïse? C'est une question à laquelle il semble d'abord facile de répondre, mais où il se découvre d'autant plus de difficultés qu'on y réfléchit davantage. Ce qui paraît à première vue, c'est que Moïse, tant par impulsion naturelle que par politique, bien qu'élevé chez les oppresseurs de sa race, a dû se tenir ainsi éloigné qu'il l'a pu de leur esprit. S'il est vrai, ce qui est au moins probable, qu'il s'était conservé chez les Hébreux, malgré leur longue servitude, des traditions héroïques, c'est à ces traditions, qui par Abraham remontaient à la C[illegible]ldée, que Moïse dut nécessairement s'adresser pour rendre à sa caste humiliée un souffle de nationalité. Peut-être même pourrait-on croire que ce grand homme appartient moins aux prêtres égyptiens qu'au prêtre madianite chez lequel il passa une partie de sa vie, dont il épousa la fille, enfin dont les conseils, ainsi qu'on le voit par l'Exode, le dirigèrent dans ses institutions civiles. Puisque les Madianites descendaient en ligne droite d'Abraham, Moïse n'avait pu manquer de retrouver chez eux quelque chose de cette souche primitive; et c'est sans doute de cette influence qu'il dut s'inspirer le plus volontiers dans son mouvement contre les Pharaons. Il y a, à la vérité, à demander, dans cette hypothèse, quel aurait été le but du séjour de la race d'Israël en Egypte. D'abord le fait même y répond d'une certaine manière. On peut le réduire à la transplantation dans une terre étrangère d'un rameau chaldéen, qui par l'effet de ce régime, même après avoir repris position sur sa terre natale, loin de se perdre parmi les rameaux de même origine, en demeure distinct et d'un caractère propre. C'est assurément un immense résultat et admirablement obtenu; et même, si pour faire un Moïse, il a fallu l'infortune de tout un peuple, ce grand homme, pour-

rait-on dire, n'a pas été trop payé. Ainsi, à la rigueur, il serait possible que la théologie hébraïque fût complétement indépendante de la théologie égyptienne. Mais cette hypothèse, prise dans un tel absolu n'a pour moi, je l'avoue, aucun attrait. Je ne puis croire que la nation d'Osiris n'ait eu sur celle de Jéhovah qu'une action aussi indirecte et purement extérieure; et sans vouloir aller non plus jusqu'à faire tout simplement de Jérusalem un rejeton de Memphis, j'ai propension à me persuader que ce que la pensée humaine a produit de plus essentiel en théologie dans les collèges de l'Egypte, loin de se perdre, comme il semble, dans la poussière de ce pays, s'est transmis jusqu'à nous par l'intermédiaire de la Judée. Quelle qu'ait été la haine de Moïse contre la personne de ses maîtres et même contre leur culte, il est impossible, supposé que quelques vérités essentielles eussent été déposées dans son esprit par sa première éducation, que sa passion ait pu les en faire sortir; surtout dans le cas où ces vérités auraient été de nature à se prêter divinement à ses desseins. Or, lorsque l'on compare la révélation de Dieu qui se rapporte à Moïse avec celle qui se rapporte à Zoroastre, on est frappé d'une différence profonde: c'est que Dieu, en sa qualité de Créateur, est connu par le premier beaucoup plus parfaitement que par le second. Jéhovah est le principe unique, la seule substance donnée de soi-même, par conséquent l'Auteur de l'étendue aussi bien que des êtres, tandis qu'Ormuzd, le Père des êtres, n'est cependant que l'ordonnateur du monde. Ainsi, de Zoroastre à Moïse, il y a un progrès immense. Mais d'où vient ce progrès? Ne serait-il pas justement le fruit du travail théologique de l'Egypte? Et Moïse en qui il se personnifie ne se serait-il pas borné à le dégager du milieu des superstitions pour en faire le principe d'une religion neuve et pure? C'est là ce que j'incline à penser. Il me paraît difficile en effet que cette vérité ait pu être communiquée à Moïse par la tradition chaldéenne; car d'une part elle n'existe pas dans les sources ariennes, et de l'autre les relations de la Chaldée avec l'Inde sont vraisemblablement antérieures à l'époque où cette même vérité s'est dévoilée dans la ligne brahmanique. Les écritures juives elles-mêmes semblent indiquer que les Hébreux n'avaient jamais eu, avant leur séjour en Egypte, une aussi grande connaissance de Dieu. Du moins n'y a-t-il rien qui corresponde à cette notion fondamentale dans les diverses conversations de Dieu avec les patriarches. Jusqu'à l'enfant adoptif des Pharaons rien ne s'élève dans la théologie d'Israël au-dessus de la théologie des Nachas, et ce n'est que par lui, son éducation terminée, que Dieu, selon le témoignage formel des monumens, se découvre sous son nom véritable et se définit par la célèbre parole, « Je suis celui qui suis, » qui comprend tout le reste. Par conséquent, à moins de prendre à la lettre le mythe de la révélation sur l'Horeb, puisque Moïse n'a pas reçu cette vérité par la Chaldée, il a dû la recevoir par l'Egypte; et il faut convenir qu'il ne serait pas plus extraordinaire qu'elle eût été aperçue naturellement dans ce pays que dans l'Inde, où l'on sait qu'elle a été le résultat du développement philosophique de la théologie des Védas. Ainsi, dans cette hypothèse, comme c'est en Egypte que s'est rassemblé le fonds matériel du peuple juif, c'est dans cette même matrice que se serait aussi couvé le germe spirituel de sa vie.

Il n'est pas possible, malgré les nombreux monumens de la littérature hébraïque, de se faire une idée rigoureuse du système théologique de Moïse. Il n'y a en effet aucun moyen de séparer sûrement les monumens qui lui appartiennent en propre, des inspirations chaldéennes qui sont venues prendre corps autour d'eux, ou même, parmi tant de traverses, s'y insinuer peut-être de manière à en changer à certains égards la physionomie primitive. Néanmoins, en jugeant Moïse d'après ses lois civiles et religieuses, et d'après ce texte fameux qui ouvre le recueil du Sepher en s'accordant si bien avec elles, tandis que son esprit diffère si manifestement des mythes qui suivent, il semble permis de considérer l'ensemble du dogme de ce fondateur comme d'une simplicité excessive. Ce n'est qu'un embryon, mais un embryon solide. Il se borne à la conception de deux personnes: celle de Dieu créateur de tout; celle de l'homme placé par ce maître sur la terre pour l'adorer et le servir. Je ne sais même si l'histoire de la chute y est comprise: du moins n'y en a-t-il trace que dans les textes qui correspondent, selon toute probabilité, à une époque postérieure à Moïse. Il est évident que le but principal du législateur dans sa théologie a été d'assujettir rigoureusement l'homme à Dieu, tout en évitant l'abus de l'idolâtrie qu'il avait appris à détester en Egypte; et cette abstinence de toute mythologie, jointe à cette notion de l'essence divine, devait, en supposant l'imagination de son peuple capable de se contenir dans de telles limites, suffire pour y atteindre. Mais sans avoir besoin de pousser à bout cette recherche, rien n'est plus certain que la complication qui se manifeste graduellement dans la théologie hébraïque à mesure qu'elle s'éloigne de son instituteur. Rien n'est plus certain non plus que le caractère purement chaldéen de ce développement. Moïse avait en vain voulu prévenir le contact d'Israël avec toute autre nation, en ordonnant par son testament l'extermination de la population maîtresse de la terre où il prétendait établir le règne de Jéhovah. Cette politique ne fut qu'un idéal, auquel les Hébreux, malgré leur cruauté, n'obtempérèrent jamais. Ils se trouvèrent donc mêlangés, après leur établissement dans la Palestine, avec les tribus chaldéennes qui s'y étaient perpétuées depuis la migration Abrahamique; et l'on peut croire que sans l'institution de la caste sacerdotale, l'absorption complète de la race conquérante dans le sein de la race indigène n'aurait pas tardé à s'effectuer. Il n'en fut rien cependant; et l'Arche perdue un instant, livrée aux divinités ennemies, peu s'en faut anéantie à jamais, ne tarda pas à se relever avec le nom immortel de Jéhovah, grâce aux efforts du grand homme que l'on nomme Samuel, et à qui la Judée dut sa conservation et sa fortune. Il y a peu de chose dans David, autant que l'on peut en juger par les psaumes qui ne soit à peu près conforme au génie de Moïse. Mais, sauf cette résurrection passagère de la théologie du désert, l'histoire de la Judée n'est guère qu'une suite de mouvemens vers le grand foyer de Babylone dans lequel se fait enfin une immersion complète. Dès le règne de Salomon, on voit l'influence étrangère reprendre le même empire qu'avant l'institution de la monarchie. Il semble que le peuple hébreu, frappé de son isolement et de la faiblesse de ses ressources sentit, comme d'instinct, qu'il ne pouvait éviter de retomber sous la main de l'Egypte qu'à la condition de se rejeter du côté opposé. On ne peut douter, d'après les documens politiques fournis par le Livre des Rois, que l'Egypte, dès le temps de David, n'eût commencé à tourner ses vues sur Jérusalem. C'est elle qui, par sa diplomatie, présida au démembrement des états réunis un moment sous la domination de cette ville. C'est à la cour des Pharaons que Jéroboam avait mûri ses projets; il était, de même que Ben-Hadad, une de leurs créatures; et aussi observe-t-on que son premier acte, pour assurer la séparation de ses dix tribus d'avec les tribus de Juda, est l'érection du veau d'or, c'est-à-dire l'établissement du culte égyptien. Ce dut être pour Roboam un motif de plus de faire pencher Jérusalem vers la Chaldée. Telle fut désormais la voie de cette petite monarchie. Jéhovah ne fut plus qu'une des divinités du panthéon hébraïque. Des dieux plus respectés vinrent même s'installer en souverains dans son temple. En lisant les détails de la réforme opérée par Josias, on se croirait à Babylone ou à Tyr: au péristyle du temple, les écuries sacrées, les chevaux du soleil, les chars symboliques, le zodiaque; avec le culte du soleil, celui de la lune, des étoiles, de toute l'armée du ciel; comme à Baby-

lone, les cellules des prostituées vouées au service de la Vénus sivaïte ; les feux sacramentels, les sépultures sur les hauteurs, enfin tous les traits auxquels il est possible de reconnaître la liturgie chaldéenne. Voilà un en était venue en moins de quatre siècles la ville de David. C'était trop : un pas de plus, et le nom de Jéhovah se serait éteint sur la terre. Dans la grande lutte qui se préparait entre la monarchie de l'Euphrate et celle du Nil, la Judée, placée entre les deux partis et incapable de leur imposer sa neutralité, était nécessairement condamnée à suivre la fortune de l'un ou de l'autre et à s'évanouir définitivement dans cette absorption, à moins qu'elle ne parvint à relever le principe de sa nationalité. C'est ce que comprirent alors ses hommes d'état, et il est même sensible qu'ils espérèrent pouvoir reprendre assez de force pour ne se point laisser engager. Mais il était trop tard. Le peuple de Moïse avait évité de retomber sous le joug de l'Egypte ; il n'évita pas de passer pour un temps sous celui de la Chaldée. En vain Josias, frappant de proscription les dieux de Babylone, essaya-t-il de ranimer au nom de Jéhovah la personnalité judaïque ; la destinée n'avait approché depuis si long-temps les Hébreux du foyer de Babylone que pour les y jeter. On en est à peine aux préliminaires de la lutte, et les voici déjà tributaires du Grand roi. Rien ne les sauvera de sa main. En vain se liguent-ils avec les peuples de Syrie : les peuples de Syrie sont vaincus. Ils se liguent avec les Pharaons ; mais déjà l'Egypte est à son déclin, et les Pharaons sont vaincus. Jérusalem aux abois put alors se rappeler ces paroles de Sennacherib à Ezéchias : « Et maintenant tu t'es appuyé sur l'Egypte, sur ce bâton rompu qui entre dans la main de celui qui s'y repose et la perce. » Enfin le dernier coup est porté : Israël est aux pieds de Nabuchonosor ; les murailles de la cité sont rasées ; le temple est démoli ; l'Arche livrée à Bélus ; le grand-prêtre immolé ; le roi, aveuglé après avoir vu égorger ses fils devant lui, emmené en captivité à Babylone avec la partie la plus importante de son peuple : le reste, effrayé, alla se perdre en Egypte. « Ainsi, dit le Livre des Rois, Juda fut exilé de la terre. » Si Dieu n'avait préparé Cyrus pour l'en tirer, on peut croire que cet exil aurait été éternel. Le sort des tribus de Juda dans le foyer de Babylone eût été le même que celui des tribus d'Israël dans celui de Ninive, d'où, après leur engloutissement sous Salmanazar, on n'en vit jamais plus ressortir qu'une ombre. C'était dans ces anciens empires un moyen de gouvernement ordinaire de faire changer de place aux populations afin de dissoudre les nationalités ; et, par suite de ce système, il y eut bientôt des Hébreux dans toute l'Asie occidentale, jusque chez les Mèdes, en contre même du mazdéisme. L'effet d'un demi-siècle de ce régime sur le cœur de la nation, le sacerdoce, retenu à Babylone, montre assez ce qu'il aurait sans doute produit sur l'ensemble s'il s'était prolongé davantage. Mais Jéhovah fut un principe de salut. Malgré les efforts des Chaldéens, malgré l'adoption de leur écriture, l'acceptation d'une partie de leurs mœurs, de leurs lois, de leurs idées, le peuple juif avait assez en lui-même et dans son histoire pour ne pas abandonner de long-temps la conscience de son existence propre. Il se soutint donc, et Cyrus eut pitié de lui. La politique se joignit sans doute à la miséricorde pour conseiller à ce monarque de dégager les Hébreux de l'étreinte de la Chaldée. Il s'en faisait ainsi un appui contre elle sur la frontière opposée. Peut-être ainsi sa religion fut-elle touchée d'une certaine analogie entre les Lévites et les Mages. Quoi qu'il en soit, les Juifs s'imaginèrent que leur Dieu avait agi sur lui, et c'était au fond la vérité. Ainsi les Perses permirent aux exilés de retourner vivre sur la terre d'Abraham et de Melchisédech, et bientôt après d'y relever de ses ruines le temple de Jéhovah. Comme un astre qui s'est plongé pendant un temps dans un tourbillon plus puissant, le peuple de Moïse reparut de nouveau aux yeux du monde, mais imprégné d'une émanation étrangère et modifié pour toujours.

Je ne veux pas me laisser entraîner davantage dans l'histoire des Juifs ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que les deux siècles passés sous le gouvernement des satrapes envoyés de Persépolis à Jérusalem furent nécessairement une continuation du rayonnement des institutions mazdéennes sur les institutions hébraïques. Il me paraît même que la Judée, durant cette période, dut se trouver exposée à cette influence plus en plein que jamais, puisque l'action était devenue directe, et d'autant plus efficace que la population devait naturellement se livrer encore plus volontiers aux croyances de ses bienfaiteurs qu'elle n'avait fait autrefois à celles de ses ennemis. Mais il faut surtout considérer que le fait qui, dans le culte des Chaldéens, était le plus capable d'exciter chez les Juifs une antipathie profonde, puisqu'il était le plus sévèrement réprouvé par leurs lois et le plus opposé au génie de leur liturgie, je veux dire l'adoration des images, abomination de tout Israël depuis la sortie d'Egypte, n'existait pas dans le culte des Mages. Ormuzd comme Jéhovah était une puissance qui ne pouvait être vue que par l'esprit, seule que par le cœur. Il n'y avait point à se frapper des mêmes outrages que les idoles de bois et de métal, dieux morts et immobiles. Ses relations avec le prophète qui avait transmis aux hommes sa parole, franches de toute figure mythologique, devaient convenir à la race juive comme empreintes du même caractère que celles du Jéhovah avec Moïse. Les honneurs rendus au feu par les Mages, comme à une manifestation excellente de l'énergie suprême, ne pouvaient même soulever chez les Hébreux aucune réprobation rigoureuse. Enfin, la doctrine de Zoroastre tout entière devait exercer une sorte de séduction sur leurs esprits. Ils y retrouvaient non seulement des articles essentiels de leur théologie, mais tous les développemens qu'elle appelait nécessairement et dont elle avait été privée dans son institution par Moïse. Déjà ils avaient appris chez les Chaldéens à pratiquer avec précision le monde des anges. « Les noms des anges, comme le dit expressément Siméon Ben-Laschisch, sont montés de Babylone dans la main d'Israël. » Mais ce n'était là qu'un prélude ; et s'ils n'acceptèrent pas davantage de Babylone, c'est nécessairement aux Perses qu'ils empruntèrent ce qui leur manquait pour fermer le cercle de cette grande doctrine. Ce qui est certain, c'est que quand la conquête d'Alexandre ouvrit la Judée aux regards de la Grèce, Jérusalem possédait, avec ce qui caractérise Moïse, tout ce qui caractérise Zoroastre. Rien n'accuse mieux les progrès de la théologie hébraïque que la division des Pharisiens et des Saducéens qui répond à peu près à cette époque ; rien ne marque non plus d'une manière plus décisive ce que cette théologie avait gagné sous l'action de la théologie mazdéenne ; on y voit en effet le mosaïsme primitif aux prises avec le mosaïsme développé. Il semble que les Saducéens aient été à certains égards dans le monde juif ce qu'ont été dans le monde chrétien les protestans. De même que ceux-ci prétendaient ramener le christianisme au pur testament de Jésus, les autres voulaient faire rentrer tout le judaïsme dans la tradition exclusive de Moïse ; aussi réduisaient-ils toute leur croyance à la simplicité de ce législateur. Dieu avait créé l'homme, et pour l'homme la terre et ses richesses : voilà la création ; privé de la félicité par le crime de ses premiers parens, et condamné dès lors à mourir, l'homme recevait de Dieu, selon sa fidélité ou sa désobéissance, le bien ou le mal soit durant sa vie, soit, par solidarité, sur la personne de ses enfans : voilà la condition du genre humain. C'est en deux mots la théologie de Moïse ; c'était celle que les Saducéens, se fondant sur l'interprétation rigoureuse des textes du Pentateuque, soutenaient contre les autres Juifs comme secte orthodoxe. Les Pharisiens leur opposaient en effet des dogmes bien différens de ce qu'avait enseigné le révélateur de Jéhovah. Au lieu de cette terre sur laquelle Moïse s'était tout uniment proposé de consoler la race d'Israël, ils ouvraient à l'imagination ou

presque subitement dans toute l'étendue de l'empire romain, y attirant en même temps que les dogmes juifs tous les autres dogmes de l'Orient. On observe même que le nom du Christ n'avait pas encore franchi les frontières de la Judée, que déjà ses annonciateurs trouvaient à leurs côtés le mazdéisme, ou plus exactement une hérésie engendrée par le mazdéisme, se dirigeant contre eux, et destinée à faire grandir dans une guerre opiniâtre la religion nouvelle. Je veux parler de Simon, surnommé le Mage, avec lequel les premiers chrétiens eurent prise à Samarie. Il est dit dans le livre des Actes que ce théologien voulut acheter des apôtres le Saint-Esprit et s'associer avec eux, et que n'ayant pu réussir à les gagner à prix d'argent, il se tourna contre eux. Ce récit, qui a tout l'air d'une légende comme celui de l'Adoration, a sans doute aussi une ombre de vérité, et sous le nom de *Simonie*, il a fait une marque durable dans l'Eglise. Ce n'est pas la seule mention de ce Mage célèbre. Une autre légende ajoute que la querelle poursuivit dans Rome, Simon et S. Pierre y reparurent face à face, faisant assaut de miracles, et cherchant à se vaincre l'un l'autre sur le terrain du surnaturel tant que le Mage ayant commencé, en présence de tout le peuple, à s'élever vers le ciel, le chrétien se jetant à genoux le domina tellement par la force de sa piété, qu'abandonné par les puissances qui le soutenaient, il tomba à terre et se brisa. Sans me faire le défenseur de toutes les légendes, je ne puis m'empêcher de remarquer que celle-ci repose également sur un certain fond, puisque l'histoire nous montre que la piété des disciples du Christ a fini par l'emporter en effet sur les arguties et les prestiges des faux disciples de Zoroastre. Mais la lutte fut longue, et ce ne furent pas les apôtres de Jésus qui en virent le terme. Il existait encore, selon Eusèbe, des Simoniens au cinquième siècle. On n'est pas certain, il est vrai, que ceux-ci ne fussent pas des gnostiques. Mais indépendamment des sectaires qui pouvaient avoir gardé le nom de Simon, beaucoup avaient gardé ses principes et avouaient leur filiation. On peut le regarder comme l'introducteur des plus redoutables hérésies qui aient tourmenté l'Eglise dans ses commencemens. Ménandre et Saturnin étaient, au témoignage de S. Irénée, ses disciples immédiats. Les Nicolaïtes, les Cerdoniens, les Marcionites, dérivaient de lui également. Soit par cette voie, soit par d'autres, les jets directs du mazdéisme sillonnèrent donc l'Europe dès les premiers siècles. Il y avait même, au dire de S. Clément d'Alexandrie, des hérétiques qui s'autorisaient ostensiblement des écritures d'Ormuzd qu'ils prétendaient posséder, et dont ils faisaient le fondement de leur foi. Ainsi, quand Manès parut, le monde grec et romain lui avait été amplement préparé. Pour comprendre Manès, il faut commencer par comprendre Zoroastre. Il touche à la fois à la ligne des Naçkas et à celle des Evangiles; et, repoussée d'un côté aussi bien que de l'autre, sa doctrine est une hérésie mazdéenne en même temps qu'une hérésie chrétienne. Il était Perse, disciple des Mages comme Simon, et l'un de leurs théologiens les plus savans. Séduit par les opinions de Scythiens et de Terbinthe, qui avaient incliné à certains égards au mysticisme indien, il avait donné à leur suite dans le détachement absolu de la matière. Néanmoins, soi-disant continuateur de Jésus, c'était au nom de Zoroastre qu'il s'imaginait agir. Relevant l'opinion précédemment émise par Simon, il soutenait que la substance matérielle, dont les Naçkas ne mentionnent nulle part le créateur, est en effet coéternelle à Dieu, et que c'est elle qui donne une existence positive en face de lui au principe du mal. C'est d'elle, selon lui, que procédaient Ahriman et toutes les autres puissances de l'enfer; et par conséquent, il convenait de passer outre, et la tenant pour parfaitement indifférente, de s'appliquer uniquement au monde de lumière. A l'entendre, Jésus n'avait pas voulu enseigner autre chose. Ainsi c'était à la tradition mazdéenne réhabilitée par le Messie de Judée, et non point à la tradition hébraïque, qu'il fallait rattacher le renouvellement de l'univers annoncé par la prédication évangélique. Que la loi de Moïse fût donc hardiment déclarée anathème! Jéhovah, tout-puissant, il est vrai, mais dans le monde de la matière, les livres hébreux en faisaient foi, n'était au fond qu'Ahriman; c'était de lui, roi des ténèbres, qu'il était dit dans S. Paul: « Dieu a aveuglé les esprits de peur que la lumière de l'Evangile ne les éclaire. » Lui-même s'était défini par une des propriétés essentielles de l'enfer, quand il avait dit aux Juifs: « Je suis un feu dévorant. » Pourquoi, dès lors, demeurer plus long-temps sous le principe du mal, puisque les temps étaient enfin venus de lui ôter la terre pour la constituer sans partage sur le principe du bien? Il suffisait de se rappeler cette simple parole de Jésus dans S. Matthieu: « L'Arbre du bien ne peut donner de mauvais fruits, ni l'Arbre du mal de bons fruits, » pour juger sans difficulté à la nature des fruits qu'elle avait fini par donner, si la tradition de Moïse devait être acceptée ou honnie. De même que Jésus avait été mis à mort par les Rabbins, Manès fut mis à mort par les Mages. Glorificateur du nom de Zoroastre dans l'Occident comme Jésus de celui de Moïse, sa doctrine n'était pas moins destructive de la loi de Zoroastre, que celle de Jésus de la loi de Moïse. Au point de vue particulier de leur religion, les Mages eurent donc raison de la même manière que les Rabbins. Mais au point de vue général de l'histoire, tandis qu'on ne peut se dispenser de condamner ces derniers, il faut, au contraire, absoudre les autres; car tandis que Jésus n'a jamais prononcé de condamnation formelle contre aucune grandeur légitime, Manès, en voulant renverser Moïse aux pieds de Zoroastre, s'est trouvé commettre sans le savoir un crime de lèse-humanité. On sait, du reste, quel fut dans tout l'Occident, malgré la fin prématurée de son auteur, le retentissement de cette théologie. Les écrits des Pères, à partir du quatrième siècle, sont pleins des témoignages des controverses que l'Eglise eut à soutenir contre elle. Le maître de la théologie romaine, S. Augustin, avait long-temps vécu dans cette erreur; et l'on peut croire qu'à son insu, et quoique ayant puissamment contribué plus tard à extirper le dogme de la division de la souveraineté universelle, son âme en garda toujours à certains égards l'impression. Peu s'en fallut même que cette mauvaise herbe, triomphant de tous les efforts, ne s'enracinât définitivement en Occident à côté de l'orthodoxie catholique, tant elle y dura, tant elle y poussa de rejets, tant on la vit souvent, quand on la croyait morte à toujours, reprendre tout-à-coup, sous une forme ou sous une autre, sa première verdeur. On compta plus de soixante-dix sectes dont le manichéisme formait la souche commune, et elles ne disparurent complétement que par l'établissement de la discipline de l'Eglise.

On ne peut nier que le monde romain n'eût en effet une merveilleuse disposition à s'ouvrir aux idées orientales. Tandis que les hérésies enfantées par le mazdéisme trouvaient à s'attacher si facilement, pour le déformer, au christianisme naissant, l'antique mythologie de l'Asie cherchait à s'insinuer, pour le raviver, dans le polythéisme mourant. Le radieux Mithra, l'Ange par excellence de la Perse et de la Chaldée, avait paru dans Rome. Connu dès le temps de la république, par les guerres avec Mithridate, il était entré dans le Panthéon sous les premiers empereurs, et ses autels avaient reçu l'honneur du Capitole. Comme si l'on eût instinctivement senti que le dieu de Romulus, épuisé par tant de siècles, commençait à manquer aux destinées de l'Empire, on s'était rejeté de toutes parts vers cette divinité nouvelle. Son culte s'était propagé en Italie, en Grèce, dans les Gaules, dans la Germanie. Ses sectateurs, favorisés par le prestige de leurs mystères, entretenaient contre les chrétiens une hostilité moyenne entre celles du

paganisme et des hérésies manichéennes. Archélaüs, dans sa Controverse avec Manès, rattache même nettement cet hérésiarque aux Mithriaques. Malgré le désaccord des deux systèmes, il y avait en effet entre eux une analogie profonde dans Zoroastre. Il suffit, du reste, pour mesurer la vénération extraordinaire dont était pénétrée à cette époque toute l'Europe pour la science théologique des Mages, de voir le crédit dont y jouissait quiconque se disait possesseur de leurs doctrines secrètes. L'histoire a gardé le souvenir des triomphes décernés par les populations à Apollonius, au retour de ses voyages en Asie. Il semblait qu'il y eût acquis par ses conversations avec les prêtres d'Ormuzd et de Vichnou la puissance surhumaine. Il régnait comme un pressentiment universel que le Sauveur du monde devait venir de l'Orient. Il y eut même un instant où l'on put croire que l'empire romain, se transformant de fond en comble, allait donner le spectacle de l'empire de Persépolis ressuscité. Revêtu de la robe des Mages, la tiare sur la tête, pontife, ou plutôt, à l'exemple des Achéménides, image vivante du soleil, Elagabale prit place dans le palais des Césars. Rome célébra le mariage de son empereur et de la déesse Astarté; le sénat s'inclina; les cirques applaudirent; et sans l'inconduite du réformateur, l'empire, sollicité par un besoin fatal de nouveauté, aurait peut-être subi la loi du dieu de la Perse avant de se ranger sous celle du dieu de la Judée.

En se bornant à considérer par un côté purement extérieur la lutte théologique des premiers siècles, on aurait donc pu non seulement mettre en doute que le Christ, dans sa conclusion du judaïsme, eût donné à l'esprit de Zoroastre toutes les satisfactions nécessaires, et posé ainsi un terme à ses empiétements, mais il aurait pu paraître incertain que le dogme chrétien ne dût pas être balayé tout-à-fait par une invasion plus directe de l'Orient. Mais qui eût été en état de s'élever à la contemplation providentielle de l'histoire n'aurait pas eu grande peine, à ce qu'il me semble, à découvrir le jugement définitif de Dieu dans ce débat. Il n'était pas possible que les longues et singulières épreuves de la race d'Israël ne dussent pas être justifiées par quelque fin essentielle; que ce peuple n'eût conservé pendant tant de siècles, malgré tant d'obstacles, avec tant de fidélité, le principe fondamental de sa religion, que pour voir le fruit de cette persévérance, arrivé enfin à maturité, se flétrir et s'évanouir; qu'un plan si visiblement préméditié et conduit à l'exécution par de si admirables enchaînements n'eût été en définitive qu'un simple jeu de la fortune. De quel droit d'ailleurs se serait autorisé le manichéisme pour anéantir une œuvre si grande et préparée de si longue main? Qu'était-ce au fond que cette doctrine, sinon une rétrogradation insensée vers les premiers âges de la théologie? Loin de pénétrer à la suite de Moïse au-delà des nuages que n'avait pu percer Zoroastre, Manès, donnant à ces nuages une réalité positive, se prosternait devant eux comme devant l'absolu. Ce n'était donc pas seulement retourner au passé: c'était changer ce qui n'avait été dans le passé qu'ignorance et incertitude en une fausseté précise et d'une portée infinie. Et il faut dire encore que comme aucune théologie ne s'était plus perfectionnée que la judaïque, aucune ne méritait davantage la préférence. Trois théologies, si l'on me permet cette vive métaphore, se disputaient alors le privilége de remplacer en Europe le juppitérisme désormais dépassé par la philosophie: Dieu, créateur du bien, Ahriman, créateur du mal, c'est la théologie mazdéenne hérétiquement représentée par les manichéens; Dieu, créateur du mal comme du bien, c'est la théologie brahmanique représentée par les gnostiques; Dieu, créateur de tout bien, la liberté individuelle, origine de tout mal, c'est la théologie judaïque représentée par les chrétiens. Or, à la différence des deux premières, demeurées en elles-même pour le développement de leurs dogmes essentiels, la dernière s'était en quelque sorte nourrie, en s'élevant sans cesse par un travail continuel, des émanations du monde théologique tout entier. Ce fut elle que le génie européen fit triompher; et la raison que nous venons de dire, indépendamment de toute autre, aurait suffi pour légitimer ce triomphe.

Ainsi le nom de Zoroastre, non seulement par son ancienneté, mais par son importance, est un des plus grands qu'il y ait au monde. L'idée qui se personnifie dans le législateur de l'Ariane remplit les siècles. Semblable à ces eaux qui prenant naissance au sein des nuages dans les régions les plus élevées, forment le principe des fleuves, et de là, quelque changement que reçoivent ensuite ces fleuves, continuent à en faire partie et à les sustenter dans toute l'étendue de leur cours, elle entre dans le courant de la théologie occidentale dès ses plus hautes branches, et n'en sort plus. Il faudrait, pour en suivre toutes les vicissitudes, écrire l'histoire d'une moitié de la terre, et la plus importante. Laissons la théologie sortie des Védas faire son chemin, à l'opposé de l'Europe, vers l'Orient, dominer les brahmanes dans l'Inde, au Thibet et à la Chine, les bouddhistes, et aboutir à des extrémités dont l'esprit religieux de l'Occident paraît décidément détourné: c'est la théologie des Naçkas qui vient à nous. Quelle influence n'a-t-elle pas eue sur ces vieux empires qui sont au début de nos traditions, et qui, dans les profondeurs du temps, ne nous apparaissent déjà plus que comme des ombres? Les destinées des Mèdes, des Chaldéens, des Perses, même des Arabes, pivotent autour de ces conceptions primordiales de Dieu et de l'univers; et ce n'est que par l'étude des écritures ariennes que l'on peut espérer de suppléer en quelque façon à leur égard à l'insuffisance des monumens et des annales. Mais c'est surtout pour la connaissance la plus immédiate de nous mêmes qu'il nous faut invoquer Zoroastre. C'est sur le théâtre de l'Occident que le mazdéisme, dès son point de départ, s'est trouvé appelé par les siècles futurs. Et avec quel admirable accord! Tandis que le Christ se prépare en Judée par de si longs travaux, le monde romain, désintéressé dans cette tâche suprême, ne s'applique qu'à perfectionner les choses de la terre. La politique le préoccupe plus que le ciel. Il dispose le terrain dans lequel la parole de l'Évangile sera semée et deviendra un jour si florissante. Aussi, quand cette œuvre est achevée, quand les nations méditerranéennes sont policées, mises en état de se fréquenter et de s'entendre, qu'il n'y a plus rien à faire dans les voies de la civilisation matérielle qu'à s'y corrompre, à cet instant-là même l'œuvre théologique de l'Orient est terminée aussi. Le Christ sort de la matrice dans laquelle il a été conçu et porté durant les siècles, et vient prendre possession du royaume qui lui a été prédestiné. La transfiguration de l'Europe n'est donc pas l'effet d'une religion qui, s'improvisant, supplante tout-à-coup une autre religion qui s'écroule. Le phénomène est à la fois plus simple et plus profond: il n'y a ni naissance ni mort, mais continuation. Le courant de la théologie orientale, dans sa majestueuse lenteur, parvient à une terre qu'il n'avait point encore atteinte, et l'abreuve de ses eaux; voilà tout le fond de l'histoire. De là cette merveilleuse effervescence de toute l'Europe au moment où commencent à s'y précipiter ces flots inconnus. On dirait Israël dans le désert, quand après une longue privation, Moïse frappe enfin le rocher. Et il y a une concordance plus étourdissante encore, si je puis m'exprimer ainsi, que toutes les autres; non seulement les Barbares, à cette même heure, descendent du Septentrion sur la scène commune pour y prendre part à cette grande action, mais ils y viennent tout préparés. Dieu les avait également convoqués au rendez-vous dès les temps reculés. La théologie qui, par eux, se précipite du Nord, grâce à cette Providence admirable, porte dans son sein Zoroastre de la même manière que celle qui fait invasion par le Midi. Aussi les disciples d'Odin, comme avertis par un instinct

de leur antique parenté, ouvrent-ils spontanément les bras à ceux du Christ. Dieu, pour mieux assurer l'institution théologique du monde européen, avait ordonné les événemens de manière qu'issus des mêmes sources, les deux courans ariens vinssent un jour à l'instant de l'autre, la Providence y entendait pour eux, s'entre-croiser à l'improviste sur le terrain préparé et le transformer irrésistiblement par la force de leur coïncidence.

Il ne faut cependant pas conclure de ce triomphe que le christianisme se fût emparé, dès son premier pas, de tout ce qui dans l'esprit de la théologie de Zoroastre pouvait convenir à l'Europe. La hiérarchie angélique et ses rapports avec la terre, le paradis et l'enfer, le jugement dernier, le dogme eucharistique, n'étaient pas les seules dérivations du mazdéisme qui se pussent accorder avec le principe de l'unité et de la toute-puissance de Dieu, et même le soutenir. En effet, la croyance à l'éternité de l'enfer, telle qu'elle a été entendue dans l'Eglise, semble inspirée par un sentiment plutôt manichéen que véritablement chrétien. Elle répugne évidemment à l'idée de la bonté sans limites; et comme elle donne à la méchanceté absolue une permanence infinie dans l'univers, il semble qu'elle y introduise par là même le dualisme, étant de peu de conséquence que le mal soit supposé avoir eu un commencement dès que l'on suppose qu'il doit être sans fin. Aussi Zoroastre, qui, bien différent de Manès, ne s'est point expliqué sur les relations originelles du principe du bien avec celui du mal, n'a-t-il pas hésité, par un instinct prophétique de la bonté de Dieu, à déclarer que l'enfer doit finir. Sur cette question immense, d'une portée égale, je ne crains pas de le dire, à celle de l'immortalité, le mazdéisme peut donc être considéré comme occupant encore à l'égard du christianisme une position dominante. Il est par conséquent d'une haute importance de déterminer quelles ont été les raisons qui ont pu empêcher cette dernière religion de céder à cet égard comme à tant d'autres à l'influence de Zoroastre. Sans entrer dans cette recherche, je ferai seulement remarquer que le dogme de la cessation de l'enfer est en contradiction avec celui du jugement dernier, qui lui-même se recommande spécialement aux chrétiens par ses connexions avec la messianité de Jésus. En effet, si l'on croit à une fin du monde, il est inconséquent de croire à une fin de l'enfer, car il répugne à la justice de Dieu que les derniers venus du genre humain, par le simple effet de leur position chronologique, soient affranchis de toute sujétion à l'enfer, en d'autres termes, fatalement justifiés. La mythologie chrétienne se montre donc plus inique au point de vue du jugement dernier, la mythologie mazdéenne au point de vue de la toute-bonté de Dieu. Mais s'il est vrai que tout homme, à tout instant de sa destinée éternelle, doit être sûr de la béatitude, moyennant un usage convenable de sa liberté soutenue par la grâce de Dieu, tel l'un ni l'autre n'est irréprochable, puisqu'à partir d'une certaine époque, les méchans sont, d'un côté, nécessairement sauvés, de l'autre, nécessairement condamnés. Néanmoins, la face de la vérité qui brille dans les Nasks jette des lumières si séduisantes et si vives, qu'il n'a pas été possible au christianisme de résister long-temps à leur rayonnement. Le dogme du purgatoire doit être considéré comme une dernière victoire de l'esprit de Zoroastre. Son introduction dans le symbole catholique n'est, au fond, que l'installation de l'enfer mazdéen à côté de l'enfer pharisaïque. Ce dogme, on peut dès à présent l'augurer d'après les sentimens généraux de l'Europe, arrivera tôt ou tard à absorber celui de l'enfer: il ne fait en effet que commencer, tandis qu'il est évident pour tout le monde que l'autre finit. C'est à l'avenir à poursuivre la fécondation de la théologie de Jéhovah par cette bienfaisante émanation de celle d'Ormuzd. Intrus, si je puis m'exprimer ainsi, dans le système de l'Eglise, le dogme du purgatoire y est gêné dans son expansion par les autres parties de la mythologie dans laquelle il est venu s'insinuer: sur tous les points la logique le pousse à se développer, et sur tous les points l'orthodoxie l'en empêche. Il faut que la philosophie le délivre. Théologiquement, et c'est par là que je veux terminer cet aperçu de l'importance de Zoroastre, c'est sur la question du purgatoire, c'est-à-dire, en d'autres termes, de l'enfer aréen, que toute la théorie de la perfectibilité se concentre.

§ 2.

Les considérations qui précèdent me paraissent suffire, tout imparfaites qu'elles soient, pour donner une idée de la valeur des écritures zendes. Ces textes renferment tout ce que nous pouvons jamais espérer connaître de Zoroastre. Ils sont pour l'histoire de l'Arie ce qu'est le Pentateuque pour celle de la Judée. Mais à la différence des livres hébreux, dont l'Occident est en possession depuis le temps des Ptolémées; l'acquisition de ceux-ci ne date que d'hier, et n'a encore porté, pour ainsi dire, aucun fruit. C'est la France, qui, par la main d'Anquetil Duperron, a eu la gloire de les donner à l'Europe. Il lui reste à poursuivre ce qu'a si résolument commencé cet homme généreux, et il est à souhaiter qu'elle n'abandonne pas une œuvre dans laquelle elle s'est marquée la première et à laquelle elle peut être encore si utile. Ce serait une démission indigne de sa majesté que de ne se point maintenir à la tête d'une entreprise qui exercera nécessairement une si grande influence sur le monde. L'Europe n'a encore qu'une partie des Nasks: que la France fasse fouiller l'Asie, et s'il est impossible de retrouver nulle part la totalité de ces monumens, que nous ayons du moins la satisfaction d'avoir tout fait pour les récupérer et de n'avoir mérité, par notre défaut d'empressement, aucune part de responsabilité dans leur perte. Anquetil, qui n'avait qu'une teinture du zend, n'a pu produire qu'une version superficielle et incertaine (1): qu'une chaire pour l'enseignement de cette langue soit fondée; que les travaux nécessaires pour la publication d'une grammaire et d'un dictionnaire soient ordonnés; que les textes soient traduits, commentés, et, n'étant probablement pas tous du même temps, classés s'il se peut suivant leur succession chronologique. Il n'y a rien de plus important dans les lettres orientales, la philosophie a le droit de le dire, que ce qui se rapporte à Zoroastre: il n'y a rien dans cette direction de plus négligé par notre Gouvernement. La cause du zend, malgré cette indifférence coupable, n'a cependant pas été entièrement abandonnée par la France. C'est encore un de ses enfans qui, par d'autres moyens, mais avec la même constance et la même générosité qu'Anquetil, a su la soutenir, et ouvrir à l'émulation de l'Europe, ainsi qu'aux travaux de la postérité, de nouvelles voies. La restitution de la langue zende sera un jour comptée pour un des actes scientifiques les plus éclatans du dix neuvième siècle, et c'est à notre compatriote, M. Eugène Burnouf, qu'en appartiendra l'éternel honneur. Puisse-t-il seulement, pour le profit de l'histoire et de la

(1) On sait que la version d'Anquetil, faite d'après les explications et les gloses des Dobeds de Surate, est infestée non seulement d'infidélités grammaticales, mais, ce qui est plus grave, de contresens théologiques. C'est en quoi M. Burnouf, dans son Commentaire sur le Yaçna, que, malheureusement, n'a pas encore dépassé la première hymne de ce recueil, a démontré avec la dernière évidence. Aussi n'aurais-je point eu la témérité d'essayer une analyse de la théologie des Naçkas, si, grâce à l'amitié de M. Burnouf, qui a bien voulu collationner ce recueil sur les textes zends tous les passages de la version d'Anquetil dont j'ai eu besoin, je ne m'étais trouvé en mesure de présenter comme exemples de toute erreur capable d'influer sur leur sens quelques-unes des diverses citations sur lesquelles je m'appuie. Ce que je dois à cet illustre orientaliste comme on a pu le voir, ne s'arrête pas là, et je n'oublierai jamais que ce sont ses travaux sur le Yaçna qui m'ont mis sur la voie de Zoroastre. E.

théologie, mener un jour à fin la tâche qu'il a, dès son début, si puissamment entamée!

Des articles principaux de la théologie de Zoroastre.

§ 1.

Le fond du mazdéisme est la lutte contre le mal. De là le caractère moral et essentiellement pratique de sa théologie. Cette théologie est aussi très simple; elle procède de la définition catégorique du bien et du mal, et déterminant sur ces principes les lois de l'union des créatures entre elles et avec Dieu en vue de la résistance au mal et de la persévérance dans le bien, elle se conclut par la prophétie de la réconciliation finale de tous les êtres dans une adoration commune. Prise dans ces termes généraux, son rapport avec la théologie chrétienne est évident. Il en résulte, ainsi que nous l'avons déjà fait entendre et l'allons démontrer plus expressément par un examen sommaire, qu'on peut la regarder comme en étant l'ébauche. Plus généralement, elle représente la Religion dans un des premiers états de son développement. Reste par conséquent, après elle, à découvrir, et sans la démentir, ce que l'esprit humain n'a point compris dans ce premier aperçu, et à expliquer ce qu'il n'a fait qu'entrevoir.

§ 2.

Dieu est le principe de tout bien, et rien ne dérive de Dieu qui ne soit bien. Il est incorporel, un, éternel. Il est dans la nature, mais la nature est distincte de lui. Elle est comme son vêtement. Dieu, selon une belle expression du Vispered, s'enveloppe d'un manteau étincelant d'étoiles formé du ciel. Son nom, dans les Naçkas, est *Ahura-Mazda*. Ce nom, qui se lit *Aurmzd* sur les monumens de Persépolis, que les Grecs traduisaient par *Ormisdas* et *Oromazes*, qui, dans le persan moderne, est devenu *Hormidjda*, est le thème primitif du nom d'*Ormuzd*, qui, de ces diverses altérations, a pris cours parmi nous. Il serait convenable, ce semble, d'y revenir, car il est la définition même de Dieu, selon Zoroastre. La personnalité, la science, la grandeur, y sont exprimées. *Ahura* est le terme générique, *Roi*, *Seigneur*, *Maître céleste*: on le trouve appliqué dans les Naçkas à des puissances angéliques, et il se lie vraisemblablement dans son origine aux génies *Asouras* des Indiens; *Mazda*, des deux radicaux *maz* dans le sens de *grand*, dd avec celui de *loi* ou de *science*, est le substantif propre. Ainsi Dieu est l'être omniscient. C'est là ce qu'a entendu Zoroastre sous le nom de Dieu; c'est ce qu'entendent encore, sous ce nom adorable, ses sectateurs; et la version sanscrite des Naçkas a rendu fidèlement le nom d'Ormuzd par celui de *Sudmin Mahddjnanin*, le *Seigneur grandement savant*. On doit pressentir de là que Dieu est principalement considéré par le mazdéisme dans les attributs du Verbe. C'est en effet ce qui a lieu. Il est avant tout la source de lumière, et voilà pourquoi, dans la liturgie, le feu est son symbole. Le Yaçna, dès son début, signale Dieu dans l'ordre de la splendeur, et y subordonne toutes ses qualités essentielles. « J'invoque et je célèbre le Créateur Ahura-Mazda, lumineux, resplendissant, très grand et très bon, très parfait et très énergique, très intelligent et très beau, éminent en pureté, qui possède la bonne science, source de béatitude, lui qui nous a créés, qui nous a formés, qui nous a nourris; lui le plus accompli des êtres intelligens. (*Yaçn.*, Hymn. 1.)

Il n'est pas douteux que le qualificatif *Dâtar*, qui accompagne le nom d'Ormuzd dès le début de cette magnifique invocation, ne doive se prendre dans un sens analogue à celui de *Créateur* dans la théologie hébraïque et chrétienne. Bien que le texte des Naçkas ne soit pas explicite comme un formulaire canonique, tout y fait foi que ce mot signifie un être qui a produit tous les autres, tout en étant substantiellement distinct de tout autre. Cet accord fondamental n'empêche cependant pas que le mot de Créateur n'ait infiniment plus de force dans la théologie qui se rapporte à Moïse que dans celle de Zoroastre, et il importe d'autant plus d'y faire attention que ce point de différence est capital. Dieu, dans les Naçkas, est assez clairement connu dans sa qualité d'ordonnateur de l'univers et de producteur des êtres particuliers; mais il ne l'est pas dans sa qualité de créateur des principes du monde physique. C'est là en effet ce que l'esprit humain embrasse le plus difficilement dans la Genèse. Que Dieu ait tiré notre être du néant, notre être l'accepte sans peine, se connaissant assez pour sentir qu'il ne s'est pas fait lui-même, tout en étant néanmoins incapable d'entendre comment est-ce que Dieu l'a fait: mais que Dieu ait pareillement tiré du néant et l'espace et le temps, c'est ce qui n'a pu être imposé à la conscience humaine que par le plus vigoureux effort de la raison. Car, comme notre conscience ne peut sentir ces élémens que d'une manière purement extrinsèque, aucun instinct ne l'avertit de leur essence; et comme leur idée une fois introduite dans l'intelligence, il ne se peut plus comprendre comment ils pourraient cesser d'exister, il semble en résulter qu'ils existent nécessairement, et qu'ainsi ils ne sont pas l'ouvrage du Créateur: aussi est-il vrai de dire que l'acte de leur création précède dans la série métaphysique tous les autres, car il n'en est aucun qui ne le présuppose. C'est pourquoi si l'esprit se porte sur Dieu à l'instant où il produit les êtres particuliers et ordonne l'univers matériel à leur convenance, comme le temps et l'espace lui apparaissent alors comme préexistans, il se trouve disposé à ranger ces objets, comme ils y sont effectivement, dans une catégorie à part; et si la force lui manque pour s'élever plus haut dans la chronologie génésiaque, il demeure arrêté devant eux sans être en état de désigner leur auteur. Telle est précisément la situation de Zoroastre. Au lieu de se jeter, comme Moïse, par le premier jour, dans le récit de la création, il y remonte et s'interrompt sans avoir pénétré jusqu'au commencement. Qui a fait l'étendue? qui a fait le temps? Il l'ignore; il n'a point la vertu de dépouiller l'espace et le temps de leur existence effective pour les faire rentrer à l'état formel au sein du Verbe; il les voit du même coup dont il aperçoit l'énergie créatrice procédant à ce qui est plus manifestement son œuvre; et n'arrivant pas à leur principe, ne sachant point par conséquent s'ils en ont un hors d'eux-mêmes, il reste impuissant à leur égard. Cette défectuosité constitue un des traits les plus remarquables de la théologie mazdéenne. On ne saurait la mettre en doute, tant elle y est ostensiblement empreinte. Le mot de *Qadhâta*, que les Mobeds dont Anquetil a suivi les leçons traduisent par *donné de Dieu*, signifie au contraire *donné de soi même*, et c'est le qualificatif ordinaire des principes physiques de l'univers dans les plus anciens textes. — « J'invoque les astres, la lune, le soleil, lumières données de soi-même, et toute la création de l'être saint et céleste, » dit le premier hymne de Yaçna, après l'invocation à Ormuzd. L'Ieschi des Feroüers fournit un texte encore plus positif: — « J'invoque les Feroüers qui créent des routes pures aux astres, la lune et le soleil, lumières données de soi-même. » — Ainsi la puissance d'Ormuzd n'est considérée dans ces écritures que comme ordonnatrice de l'univers. Outre l'étymologie de *qâ*, soi-même, et *dhâ*, donner, la justesse de cette interprétation du mot *qadhâta* est encore prouvée par la tradition authentique des Parses, prise dans Neriosengh. La version sanscrite des Naçkas rend le mot zend par le mot *svayamdatta*, donné de soi-même, et en accompagnant cette expression importante d'une glose qui ne peut laisser sur sa véritable valeur aucune incertitude. On sait enfin que c'est de cet article que s'autorisaient les hérésies persanes des premiers siècles pour frapper de réprobation l'univers matériel: loin de consentir

à développer sur ce point, selon l'orthodoxie chrétienne, la théologie mazdéenne, érigeant au contraire le défaut en vérité positive, elles prétendaient s'y arrêter fixement, et introduisaient de là le désordre sur la terre. Quelle que soit la cause de cette défectuosité, que Zoroastre n'ait pas eu assez de vigueur métaphysique, ou que son essor ait été gêné par la croyance antérieure des peuples, il est certain qu'elle forme un des points sur lesquels, de la théologie mazdéenne à la théologie hébraïque, le progrès se marque le mieux. Moïse fait percer la lumière jusqu'où, avec Zoroastre, on n'aperçoit que des nuages, et poussant à bout le déroulement de l'univers, il enlève successivement à toute chose, hormis Dieu seul, le nom sacré de *qadhdta*. C'est à quoi était arrivé aussi le brahmanisme dans sa coordination générale de tous les élémens du monde autour du principe suprême, mais en se perdant encore davantage, par le défaut de distinction du Créateur et de la créature. Ainsi, c'est bien à la ligne de Jéhovah, et non à celle de Manou, qu'appartient la gloire d'avoir développé Zoroastre sur ce point.

§ 3.

Du reste, rien dans l'œuvre de Dieu, selon la doctrine des Naçkas, qui ne soit bon. A cet égard, Zoroastre s'accorde exactement avec Moïse. La pensée adoptée dans la ligne brahmanique, que le mal est une émanation de Dieu comme le bien, répugne aux instincts religieux du législateur de l'Ariane. Pour lui, l'idée de Dieu repousse l'idée de mal, de la même manière qu'elle repousse l'idée de mensonge, et l'être souverain est à ses yeux toute bonté, ainsi qu'il est toute lumière. Ce n'est pas le monde terrestre qui peut donner à l'esprit une impression fidèle de cette bonté. Aussi n'est-ce pas non plus ce monde-là qui occupe le premier rang dans l'univers. Le monde principal est celui de l'empyrée; c'est lui qui représente le règne de Dieu, le produit régulier de sa parole, le foyer central dans lequel doivent se réunir à la fin tous les êtres. Ce n'est que là que se réfléchit dans sa pureté l'image de Dieu, parce que ce n'est que là que se trouve dans la création le bien sans mélange.

A la tête du peuple du ciel, ministres directs d'Ormuzd, semblables à ces archanges placés dans les prophéties hébraïques devant la face de l'Eternel, sont les six puissances appelées chez les Parses *Amschaspands*, par dérivation du nom zend primitif *Amrita-Çpenta*, Immortels saints. Leurs noms propres les déterminent encore mieux, et l'on peut les relever comme caractérisant aussi par correspondance le dieu auquel ces créatures se rapportent, et dans lesquelles il se plaît à se mirer. Le premier des Amschaspands est Bahman : son nom zend, *Vaghu-Manô*, signifie ou Bonne pensée ou Bon cœur; mais comme Plutarque dit dans son traité d'Isis et d'Osiris, que le premier de ces génies était celui de Bienveillance, Εὐνοίας, c'est vraisemblablement la seconde leçon qu'il faut prendre. Le second est Ardibehescht : son nom zend, *Acha-Vahista*, se traduit par Pureté excellente, et comme Plutarque indique en second lieu le génie de la vérité, ἀληθείας, il faut sans doute entendre ici pureté dans le sens de vérité. Le troisième est Schahriver, ou en zend, *Khsathra-Vayria*, Roi désirable, ce que Plutarque exprime par génie de l'équité, εὐνομίας. Le quatrième est Sapandomad, et en zend, *Çpenta-Armaiti*, Salute-soumise. C'est un génie féminin. Il est devenu, dans la tradition des Mages, le génie particulier de la terre, et l'on doit avouer que c'est une belle et religieuse pensée que d'attribuer à la terre une telle patrone : pieuse et sublime créature que les Naçkas nous peignent les yeux levés dévotement sur Dieu, humble, savante, et, pour parler le langage des Ravacta, « aux désirs purs, aux regards purs, » elle était digne en effet de servir de modèle à l'humanité dans ce monde d'épreuve. Le cinquième Amschaspands est Khordad, en zend, *Haurvâtat*, Qui produit tout. Comme Sapandomad, il paraît d'après la finale de son nom que c'est un archange; et, à ce qu'il semble permis d'inférer de l'étymologie, ce doit être la puissance active de la nature, que Plutarque n'a rapprochée du génie de la richesse, πλούτου, que par une analogie lointaine. Le sixième, féminin comme les deux précédens, est Amerdad, en zend *Ameretat*, Qui donne l'immortalité. Telles sont donc les premières productions de l'énergie créatrice : la Bonté, la Vérité, la Justice, la Piété, la Richesse, l'Immortalité. C'est sur ces puissances, comme sur ses fondemens, que repose tout le reste de l'œuvre. Peut-être même est-ce du sein de ce groupe céleste qu'Ormuzd, le principe de la science, nommé quelquefois dans les anciens textes l'un des Sept, s'est dégagé par l'effort de la théologie sous Zoroastre, et s'est élevé sur les ruines du polythéisme primitif à la position sans pareille. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans les Naçkas la séparation est accomplie. L'isolement d'Ormuzd était si bien connu des Grecs, que Plutarque dit nettement que c'est ce dieu qui a fait les six autres dieux, (ὁ μὲν ἓξ θεοὺς ἐποίησε); et ce n'est que sous la présidence d'Ormuzd, comme on le voit par toutes les oraisons des Naçkas, que ces archanges veillent au gouvernement de l'univers. A leur suite, viennent les anges. Heureux, purs, fidèles, leurs innombrables légions remplissent l'immensité. C'est de ces tourbillons antiques que se sont détachées toutes les créatures analogues qui, sous un nom ou sous un autre, sont descendues successivement dans la croyance des hommes, et c'est à eux aussi qu'il faut rapporter tout ce que le génie des poëtes a imaginé dans la suite des temps de plus merveilleux pour les splendeurs et les béatitudes de la région empyrée.

§ 4.

La terre, telle qu'elle est dans la pensée d'Ormuzd, telle qu'elle était au premier instant, sortant de ses mains, n'était pas moins parfaite en son espèce que le ciel. Elle formait un lieu pur de délices donné à l'homme. L'Ariane avec ses belles eaux et ses opulentes verdures représentait l'Eden. La source Ardouisour, si célèbre dans la poésie des Naçkas, n'est même, à ce qu'il semble, que le primitif de la fontaine qui, selon les Hébreux, jaillissait du milieu du jardin. Digne de la munificence du Créateur, cette terre fortunée était faite pour en enseigner à l'homme la bonté. C'est par cette déclaration fondamentale que s'ouvre le premier Fargard. — « Ormuzd dit à Spetman Zoroastre : J'ai donné, ô Spetman Zoroastre, un lieu de délice et d'abondance. Personne n'en peut donner un pareil. Si je n'avais pas donné, ô Spetman Zoroastre, ce lieu de délice, aucun être ne l'aurait donné. Ce lieu est le pur Airyana, qui, au commencement, était plus beau que le monde entier qui existe par ma puissance. Rien n'égalait la beauté de ce lieu que j'avais donné. » (*Vend.*, farg. 1.) Ainsi à l'origine tout est bon; et Ormuzd, en jetant les yeux sur son œuvre, peut dire, comme Jéhovah dans le Sépher : « Je vois que tout est bon. » Dès lors quelle peut donc être, devant la toute-puissance de Dieu, la raison de cet état qui se nomme le Mal, et dont l'existence n'est pas moins certaine pour l'homme que celle du bien? Et d'abord son principe est-il coéternel au principe du bien? S'il commence dans le temps, à quel point? et s'il ne doit pas toujours durer, comment doit-il finir? Mystères profonds qui s'enchaînent ensemble, et dont la théologie, malgré tant de progrès, ne saurait encore se dire maîtresse : il ne faut en demander à Zoroastre que l'explication mythique; mais ces mythes, si enveloppés qu'ils soient, suffisent toutefois pour caractériser clairement la direction générale de cette théologie antique.

Les Naçkas nous représentent Ormuzd désirant le bien, l'ordonnant, adressant à l'univers la première parole; mais à peine a-t-il parlé, qu'en face de lui une voix s'élève qui

dit Non : c'est le Mal qui vient de faire son entrée dans le monde. Zoroastre ne dit pas qu'il y fût avant que Dieu ne parlât; mais sitôt que Dieu a parlé, il paraît. Ainsi ne précédant pas la création, rien ne dit qu'il fût coéternel à Dieu. C'est un point trop capital, et sur lequel, soit par défaut de pénétration théologique, comme chez les Grecs, soit par préoccupation du manichéisme, comme chez les chrétiens, on s'est trop habitué à l'erreur pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister ici avec une attention particulière. Il est essentiel de démontrer qu'il y a solidarité parfaite sur cette question fondamentale entre le mazdéisme et le christianisme, et c'est ce qui me semble résulter d'une manière incontestable de la lettre même des Naçkas. En effet, de ce que le rôle d'Ahriman n'y est jamais qu'une opposition ou une négation, il suit évidemment que ce rôle est secondaire, puisqu'il est subordonné à l'action initiale de Dieu. Voici un des textes les plus explicites sur cette relation primitive : — « Je parle clairement, dit Ormuzd. Au commencement du monde céleste, il me dit : O toi qui es l'Excellence, je suis le Crime. L'homme ne sera pas pur dans ses pensées, dans ses paroles; il n'y aura ni intelligence, ni obéissance, ni parole, ni action, ni loi. Je parle clairement. Au commencement du monde, moi Ormuzd, sachant tout, j'ai dit : S'il n'y avait pas, comme toi, quelqu'un qui exécutât ma loi, qui fût pur dans ses pensées, dans ses paroles, le monde serait maintenant à sa fin. » (*Yaçna*, h. 44.) — On peut joindre encore à ce texte précieux cette déclaration du Vendidad : — « Ormuad dit : Moi qui suis Ormuzd, moi qui suis le juste Juge, le Pur, après avoir fait ce lieu pur dont la lumière se montrait au loin, je marchais dans ma grandeur. Alors le Serpent m'aperçut; alors ce Serpent, cet Ahriman plein de mort, produisit abondamment contre moi neuf, neuf fois neuf, neuf cents, neuf mille, quatre-vingt-dix mille envies. Rends-moi mon premier état, ô Parole-sainte, toi qui es toute lumière. » (Farg. 22.) — La subordination du mal paraît encore plus nettement, quoique d'une manière moins générale, dans la description des lieux donnés par Ormuzd. On y voit en effet Ahriman succédant à chaque fois au Créateur pour dénaturer systématiquement son œuvre. — « J'ai agi le premier, dit Ormuzd : ensuite ce Pétyaré. Le premier lieu, la ville semblable au paradis que je produisis au commencement, moi qui suis Ormuzd, fut Airyana, donné pur. Ensuite ce Pétyaré Ahriman, plein de mort, fit dans les eaux le grand serpent, auteur de l'hiver donné par le Dew. Le second lieu, la ville semblable au paradis que je produisis, moi qui suis Ormuzd, fut Çughda, abondant en troupeaux et en hommes. Ensuite ce Pétyaré Ahriman, plein de mort, fit des monches qui donnèrent la mort aux troupeaux, etc. » (Farg. 1.) Ce mythe rappelle d'une manière frappante la parabole de Jésus dans S. Matthieu, sur le bon grain et l'ivraie. Dieu, sous la figure du père de famille, commence par semer sur la terre du bon grain; mais alors vient son ennemi qui sème par-dessus de l'ivraie et infecte ainsi l'œuvre du bon cultivateur. Seulement, dans la prophétie de l'Evangile, au jour de la moisson, le père de famille fait mettre l'ivraie en bottes et s'en débarrasse en la jetant au feu, tandis que dans la prophétie des Naçkas, l'ivraie, pour suivre la même image, finit par se transformer par le contact du froment, et donner aussi une bonne récolte. Telle est la différence. Du reste, la promptitude avec laquelle, dans la mythologie mazdéenne, l'auteur du mal témoigne sa présence n'a rien de contradictoire à la doctrine de l'Eglise, qui enseigne que la rébellion de l'auteur du crime a commencé à l'instant même qui a suivi celui de sa naissance. « Il était homicide dès le principe, et il ne s'est pas tenu dans la bonté, dit S. Jean. » Le refus de soumission est la première parole que prononce Ahriman, comme elle est la première que prononce Satan. Mais bien que, d'un côté comme de l'autre, le principe du mal soit montré faisant son entrée dans la création à la même heure que le temps, le dogme chrétien a l'avantage sur le dogme mazdéen, silencieux à cet égard, de déclarer catégoriquement que ce principe ne préexistait pas.

D'où est née en effet cette puissance ennemie? Zoroastre ne le dit nulle part. Peut-être a-t-il craint, en faisant de la personne d'Ahriman une des productions du Créateur, de donner ouverture à penser, ainsi que l'a fait le brahmanisme, que Dieu est indifféremment le principe du mal comme du bien. Mais de cette réserve, qui a peut-être empêché l'Ariane de s'engloutir dans le tourbillon de l'Inde, est résulté une autre ouverture non moins funeste par laquelle s'est précipité le manichéisme; savoir, que le principe du mal, pour n'avoir agi qu'en second lieu, n'en est pas moins, comme celui du bien, né de lui-même, indépendamment de toute création, et coéternel à Dieu dans son essence. Ce sont les Juifs qui ont comblé définitivement cette périlleuse lacune par le mythe de la révolte angélique. — « Je voyais Satan tomber du ciel comme une foudre, » dit Jésus dans S. Luc. — Mais pour ne point exagérer la distance de deux théologies, il est juste de remarquer que le Sépher n'est pas beaucoup plus explicite sur ce point que les Naçkas. Le livre hébreu s'ouvre par une première cosmogonie qui me paraît appartenir au pur mosaïsme : Dieu crée l'univers matériel, les plantes, les animaux, l'homme et la femme, donne à ceux-ci l'empire, leur commande de se multiplier, et mettant fin à son œuvre, rentre dans le repos; qu'on joigne à ce récit la loi de Moïse réglant le culte et la morale, promettant les biens de la vie à la fidélité, les maux à la désobéissance, la théorie du monde est achevée. A cette première cosmogonie en succède une autre qui en diffère sensiblement, et qui pourrait bien avoir un degré plus intime de parenté avec la tradition chaldéenne. Le nom de Dieu n'y est plus le même que dans la première; c'est dans celle-ci qu'on le trouve au pluriel; en même temps, des répétitions et des contradictions apparaissent; le style de la narration change comme son esprit, et la précision philosophique, si remarquable dans le premier morceau, s'évanouit. Quelle que soit la relation historique de ces deux récits, c'est dans le dernier seulement qu'il est question du principe surnaturel du mal. Comme dans la mythologie arienne, sa figure est le serpent. Comme dans cette mythologie, sa première parole est une négation. Il est aussi la puissance du mensonge : il ment à l'homme. Il est aussi le contraire de Dieu : il pousse l'homme à se détacher de lui. Il est aussi le père du mal : tous les maux se répandent dans le monde comme conséquence de sa parole. Mais comment ce serpent est-il devenu mauvais? Le livre hébreu n'est même pas aussi explicite sur cet événement que le livre arien. Si l'on consulte son premier thème, Dieu, après avoir tout créé, voit que tout est bon, et ainsi aucun principe de perversion n'est indiqué en cet endroit. Si l'on consulte le second, rien n'apprend comment ce serpent, « le plus pervers des êtres », n'est lié avec le mal; s'il était pervers dès son origine, ou s'il ne l'est devenu que postérieurement, et comment. L'opposition de ce Méchant contre Dieu éclate d'ailleurs d'une manière encore plus soudaine que dans les Naçkas, puisqu'il se découvre du premier coup, sans déclaration préalable, dans l'acte le plus avancé de son œuvre, la séduction. Peut-être en voyant que ni dans le premier récit, ni dans le second, il n'est parlé de la création des Chérubins que Dieu, après son jugement, appelle à lui, est-il permis de penser que le second récit, au lieu d'être complet comme le premier, n'est qu'un fragment dans les préliminaires duquel se trouvaient exposés, ainsi que dans la cosmogonie des Naçkas, les premiers pas du Serpent dans la voie de désobéissance, en même temps que ceux des Chérubins dans la voie de fidélité. Quoi qu'il en soit, le rapport du Sépher et des Naçkas est évident sur ce que l'histoire

de la corruption du Serpent ne se voit pas plus d'un côté que de l'autre. Il y a seulement dans le texte hébreu un trait de plus que dans le texte zend, et je suis loin d'en vouloir dissimuler l'importance, puisque c'est par là que la mythologie catholique, avec tous ses développements, s'est greffée sur la mythologie hébraïque; c'est que le serpent y est ouvertement nommé créature, tandis que le second, sans nier, à la vérité, qu'il ne le pût être, ne le dit cependant pas. Mais cet éclaircissement, dont le christianisme a tiré tant de parti pour la composition de son grand dogme de l'origine du mal, ne convient pas moins au mazdéisme qui l'appelle même tout aussi impérieusement, et dont le mythe, sans ce complément, demeure inachevé.

Quant à la nature même de l'acte par lequel le génie du mal a dû se prononcer à son premier pas, et dont il n'est rien dit ni dans les Evangiles ni dans les anciens livres hébreux, il est important d'observer que la théologie catholique, lorsqu'elle a cherché à le déterminer par le raisonnement, conformément à l'esprit de ses textes fondamentaux, a précisément rejoint, tout en le développant et l'expliquant, le dogme ariен. L'Eglise, en effet, n'a nullement enseigné, ainsi que l'ont quelquefois imaginé les poëtes, que le dessein de détrôner Dieu pour régner à sa place soit jamais entré dans l'âme de Satan : il aurait fallu le supposer insensé. Les orthodoxes entendent qu'aveuglée par l'orgueil, cette puissance rebelle a voulu rapporter toutes choses à elle-même, et a refusé par conséquent l'hommage que Dieu lui demandait, comme à tous les autres anges, en retour de la grâce qu'il lui offrait comme à eux tous. Tel est le premier pas de Satan dans le crime; tel est aussi le premier pas d'Ahriman. Ahriman ne méconnaît pas la grandeur de Dieu, il refuse seulement de se soumettre à sa souveraineté. Les déclarations des Naçkas sur ce point sont positives : en voici une du Vendidad. — « Zoroastre consulta Ormuzd : Ormuzd absorbé dans l'excellence, juste juge du monde qui existe, toi qui es la pureté même, quel est celui qui produit les maux et tourmente le monde? Ormuzd répondit : C'est celui qui enseigne la Mauvaise Loi, ô Zoroastre. Il n'a pas reçu le Kosti dans les trois Gâhanbars; il n'a pas prononcé la Parole; il n'a pas fait hommage à l'eau pure. Lorsque je l'ai pris et serré, il s'est débarrassé, est devenu plus fier... Je lui ai donné le Hom bien préparé, le Miezd en abondance : malgré cela il n'a pas voulu faire le bien. » (*Vend.* Fsrg. 18.) — Nous avons déjà cité celle du Yaçna. — Au commencement du Monde Céleste, il me dit : O toi qui es l'Excellence, je suis le Crime, etc. — Ainsi dans la théologie mazdéenne, comme dans la chrétienne, le génie du mal ne nie pas Dieu, mais il s'affirme indépendant de Dieu; et de cette insubordination primordiale dérivent tous les maux qui se précipitent postérieurement dans l'univers. Sauf la résolution réfléchie et toute intelligente avec laquelle Satan, comme son prédécesseur Ahrimân, se plongent dès l'origine dans la méchanceté absolue, la philosophie ne peut refuser de reconnaître ce mythe dans sa teneur psychologique la plus profonde : c'est en effet l'amour désordonné de soi-même qui est la source essentielle de tout péché et par suite de toute peine, et c'est évidemment le fait de la créature, non du créateur.

Je ne m'arrêterai point au détail des productions qui, selon la mythologie mazdéenne, appartiennent à Ahrimân. Le nom primitif d'Ahriman, *Aghrô-maynius*, Méchant-esprit? fait assez connaître quel il est. Partout où il y a crime, on le trouve si on regarde à fond. On le nomme aussi *Petyaré*, Contraire : il est en effet en toutes choses le contraire d'Ormuzd. Comme de l'un procède tout bon génie, de l'autre procède tout mauvais. Les émanations d'Ahriman remplissent la terre, y portent en tous lieux le trouble et le tourment, et le génie arien les personnifiant, comme il personnifie les anges, en compose une création pervertie dont le mauvais génie a l'empire. De là les deux mondes ennemis, l'un de lumière et ne produisant que du bien, l'autre de ténèbres et ne causant que du mal. Voici un aperçu de cette population funeste. — « On voit courir en foule, dit le Vendidad, courir séparément, former des desseins ensemble et séparément, Ahriman plein de mort, chef des Dews, le Dew Ander (impur), le Dew Savel (violent), le Dew Nâonghes (destructeur), les Dews Tarik (avarice) et Zaretch (famine), Eschem (colère) dont la gloire est la cruauté, Eghetesch (auteur de l'hiver). L'auteur des maux produit dans le temps ces Dews voleurs, destructeurs; le Dew Boeté, le Dew Derevesch (pauvreté), le Dew Dévresch (séduction), le Dew Kesosch (rachitisme), le Dew Pétesch (mauvais discours), le plus méchant des Dews (1). » (*Vend.*, farg. 19.) Loin d'être indifférent à l'égard de ces légions, Ormuzd ne songe qu'à en délivrer l'univers. Dès le premier jour, il a invité Ahriman à se soumettre, et ni sa grâce, ni son amour du plus grand bien possible ne se lassent, il ne cesse de l'y inviter toujours. Il n'a pas, ainsi que Brahma, donné naissance au mal, et il ne consent pas non plus à lui laisser prendre librement carrière sur la terre et dans l'enfer. Il n'accepte pas davantage Ahriman, ainsi que la théologie catholique est arrivée à le faire pour Satan, en qualité de ministre de ses vengeances, je dis mieux, de bourreau éternel de sa haute-justice. Comme il n'a pas voulu le génie du mal au commencement, conséquent avec lui-même, il ne le veut pas à la fin. Le sentiment qui l'anime contre le crime n'est pas une colère qui se satisfasse par le supplice du coupable. Ce n'est pas à l'auteur du crime, c'est au crime même qu'il en veut; et c'est l'anéantissement du principe et non le châtiment du malfaiteur qu'il se propose. Aussi les Naçkas, réfléchissant dans leur langage mythique cette passion divine, offrent-ils une multitude de témoignages de la lutte incessante de la puissance du bien contre celle du mal. — « Je suis ennemi des Dews, dit Ormuzd; j'enlève l'être criminel, plein de mort, avec son peuple, son peuple mauvais. Je suis ennemi des Dews; j'enlève les Dews qui diminuent l'intelligence des hommes, ceux qui diminuent l'intelligence des femmes. Je suis ennemi des Dews; j'enlève les Dews qui diminuent le nombre des enfans mâles, ceux qui diminuent le nombre des enfans femelles. Je suis ennemi des voleurs, des violens; je les enlève. Je suis ennemi de ceux qui frappent, des magiciens; je les enlève. Je suis ennemi du rival de Mithra, qui a introduit l'hiver, et je l'enlève. Je suis ennemi de ceux qui frappent le pur, qui font du mal au pur, et je les enlève. Je suis ennemi des Darvands quels qu'ils soient qui ne pensent pas selon la vérité, qui ne parlent pas selon la vérité, qui n'agissent pas selon la vérité, et je les enlève, ô Sapetman Zoroastre. (*Yaçn.*, H. 68.) » — C'est à la répression d'Ahrimân et de toutes ces puissances impies, non moins qu'à l'acquisition de la béatitude, que se trouvent appelés par Ormuzd, et sous sa direction, le monde céleste et le monde terrestre lui-même, et c'est par la clôture définitive de l'enfer que se termine, dans les Naçkas, l'histoire prophétique de l'univers. Donc le mal, dans la théologie mazdéenne, n'a pas la qualité de principe; car non seulement il succède, mais il finit.

§ 3.

C'est entre ces deux mondes que le monde humain est situé. Là s'entrecroisent continuellement les influences qui émanent de ces foyers opposés, et ce n'est qu'avec le secours des bonnes que l'homme peut se soutenir contre la séduction des mauvaises. De là le culte d'Ormuzd, et se-

(1) J'ai suivi dans les attributions de ces Dews la tradition des Parses. Il serait à désirer, comme éclaircissement à la morale mazdéenne, que l'on étudiât la valeur des noms propres de ces divers génies dans la zend lui-même.

condairement par rapport à ce culte suprême, on plutôt indissolublement enchaîné avec lui, le culte des anges. Chaque chose, dans la mythologie mazdéenne, a son ange. Celui-ci veille à la fertilité de la terre, celui-là fait prospérer les troupeaux, un autre administre la pluie, un autre la lumière. Non seulement il y en a qui, ainsi que les saints du calendrier romain, président à chacun des jours de l'année, mais il s'est institué des protecteurs analogues pour chaque heure du jour et de la nuit, chaque mois, chaque année, même pour chacune des six grandes périodes génésiaques nommées Gâhanbars, dont on retrouve la trace chez les Chaldéens et chez les Juifs. Comme toute espèce de souffrance ou de mauvaise pensée est le domaine d'un Dew, il y a, à l'opposé, un Ized spécial qui est l'ennemi de ce Dew. Enfin, pour tout dire d'un mot, autant il peut entrer dans l'esprit d'idées particulières du bien, autant il se conçoit d'anges dans le ciel : aussi l'invocation des anges est-elle continuelle. La liturgie ramène souvent les litanies de leurs perfections. — Venez dans ces lieux, ô Saints; soyez favorables à nos prières; donnez l'abondance aux villes; que la sainteté, l'empire, le bonheur et les biens vous accompagnent; que les générations se multiplient long-temps suivant la loi donnée par Ormuzd à Zoroastre. Conservez les purs; éloignez les méchans. Que Serosch protège ce lieu contre son ennemi; l'Ange de la paix contre l'ennemi de la paix; l'Ange de la liberté contre le Dew de l'avarice; l'Ange de l'humilité contre le Maître de l'orgueil; celui qui dit la vérité contre celui qui dit le mensonge; le pur contre le Daroudj! » (*Aferg. Dahm.*). Comme il y a des paroles pour appeler les Izeds, il y en a de correspondantes pour repousser les Dews. C'est là peut-être ce qui avait donné lieu aux Grecs de comprendre que les Perses adressaient leurs prières aux bons génies pour qu'ils leur fissent du bien, et aux mauvais pour qu'ils ne leur fissent point de mal. Ç'aurait été assurément une impiété profonde; mais bien qu'il se puisse que quelques hérésies persanes s'en soient effectivement rendues coupables, le mazdéisme lui-même ne doit point en porter la responsabilité. Il n'est fait mention des Dews dans son rituel que pour les couvrir d'opprobre et de haine; les paroles qu'on leur adresse sur la terre ne sont qu'un écho fidèle de celles qu'Ormuzd leur adresse du haut du ciel; et ces exorcismes ont pour but, non de les supplier, mais de les anéantir. — « Prononcez donc, dit Ormuzd, ces paroles qui donnent pleinement la victoire et la santé : récitez bien haut honorez. Ces paroles extermineront Eschem; elles extermineront Nesosch; elles extermineront Hamrid; elles extermineront Pitrid; elles extermineront Khroû et ce qui lui ressemble; elles extermineront Bouédé et ses productions; elles extermineront Mavid; elles extermineront Kafiz; elles extermineront les Paris, qui obsèdent le feu, l'eau, la terre, les bestiaux, les arbres; elles extermineront Khiveh qui attaque le feu, l'eau, la terre, les bestiaux et les arbres; et toi, Ahriman, qui ne sais que le mal, elles t'extermineront des lieux, du feu, de l'eau, de la terre, des troupeaux, des arbres, de l'homme juste, la femme juste, des astres, de la lune, du soleil, de la lumière première, de tous les biens donnés par Ormuzd, productions pures. » (*Vend.*, farg 11.)

On ne peut nier que l'adoration des anges poussée à l'excès ne soit une des imperfections que l'on est en droit de reprocher à l'institution mazdéenne. Zoroastre a réussi à éviter, comme Moïse, l'idolâtrie, en proscrivant avec la même sévérité les images de la divinité; mais par le culte angélique, il a laissé à l'abus la liberté d'une autre porte. Commettre un ange en qualité de seigneur particulier à chacun des objets de la nature, ce n'est encore, si je puis ainsi parler, qu'un premier pas hors du polythéisme, et il ne faut pas un grand relâchement de la religion pour que les peuples reviennent à prendre ces lieutenants du créateur pour les génies mêmes de la nature et les maîtres du monde. Si la théologie donne place dans le cérémonial liturgique à des êtres supérieurs à l'homme, il importe donc qu'il soit en même temps marqué par tous les signes possibles dans les esprits, que, si éminentes que soient ces créatures, elles sont cependant plus voisines encore de l'homme que de Dieu. C'est ce qu'a fait la théologie chrétienne quand elle a accepté les anges de Zoroastre. Elle a eu soin de couper court à l'idolâtrie qui aurait pu ressusciter par eux, en réservant par une prescription vigoureuse les formules d'adoration à Dieu seul. Elle s'est gardée aussi avec une haute sagesse de leur inféoder la nature, aimant mieux laisser voir sous les phénomènes la puissance de Dieu tout directement que d'y insinuer celle de ces serviteurs imaginaires; et les dissolvant en quelque sorte dans le vague de l'univers, elle a arrêté, en leur arrachant leurs caractères trop formels et trop séduisans pour le vulgaire, les égaremens de la foi à leur égard. Enfin, elle a été jusqu'à les éliminer à peu près complétement des commémorations du rituel; de sorte que tout en maintenant d'une manière absolue les légions célestes, elle s'est contentée de leur garder dans les régions mystiques de l'Empyrée la place qu'elles y avaient, et, sauf l'exception des anges gardiens, a mis pour ainsi dire à nés ot leur règne sur la terre. C'est ainsi que se sont graduellement effacées devant les progrès incessans du sentiment des rapports directs de l'homme avec Dieu, les dernières traces du polythéisme primitif, dont les miraculeux messagers de l'Eternel sont le vain reste. Il est même bien remarquable que la mythologie des anges n'ait été vaincue qu'à l'aide d'une mythologie analogue, mais sensiblement différente, et dont on retrouve également la source dans l'Arians : je veux parler du dogme de l'intercession des saints, qui réunit tous les avantages de celui de l'administration des anges, sans en avoir les inconvéniens, et qui a fini par s'y substituer presque entièrement dans l'usage vulgaire. On ne peut refuser de considérer ce changement comme un progrès, car le dogme des saints, en même temps qu'il relève l'humanité en lui montrant jusqu'où elle peut aller, ne risque pas l'idolâtrie comme celui des anges, puisqu'il met dans l'imagination des traits qui rappellent nettement la nature de l'homme sans aucune confusion possible avec celle de Dieu. Sans compter que la piété, qui n'est pas exposée à un si facile penchant à se persuader que l'on peut s'en tenir aux intermédiaires, est mieux édifiée, et demeure exclusivement appliquée à Dieu, tout en trouvant dans la création les auxiliaires dont l'âme, dans son aspiration à la communion universelle, sent le besoin. Toutefois, quelle qu'ait été l'extension du rôle des anges chez Zoroastre, ce serait forcer le sens de nos paroles que d'y voir le culte de Dieu éclipsé, comme cela a pu avoir lieu dans les temps de décadence, par ce culte inférieur. Sa suprématie dans l'institution normale est évidente. Les dogmes fondamentaux de la révélation et des sacremens en sont une démonstration suffisante. D'ailleurs toute la liturgie la récite; et, même au sujet des objets naturels, elle est pleine d'appels directs à cette adorable souveraineté. Je me contenterai, pour en donner un exemple, de citer une invocation du Yaçna qui, sauf le caractère du style et la vivacité de haine contre le mal, qui remplace le pardon des injures et le simple *Libera nos a malo* de l'Evangile, remémore, à ce qu'il me semble, à certains égards la célèbre oraison de Jésus dans S. Matthieu. — « Suivant ton désir, ô Ormuzd, commande heureusement à tes créatures; suivant ton désir à l'eau; suivant ton désir aux arbres; suivant ton désir à tous les biens dont la semence est pure. Donne l'empire au Saint; enlève-le au Darvand. Que le Saint soit un roi puissant; que le Darvand soit un roi non puissant. Enlève l'Ennemi du milieu du peuple de l'être excellent. Enlève le roi qui n'est pas selon ton désir. Que par moi Zoroastre s'élève et se répande dans les lieux, les rues, les villes, les provinces, cette loi qui enseigne à être

pur de pensée, pur de parole, pur d'action, cette loi de Zoroastre, l'homme d'Ormuzd. (*Yaçn.*, h. 8.) »

Tout en condamnant la mythologie angélique dans les points où elle ne s'est pas assez éloignée du polythéisme, et par où il y a par conséquent danger qu'elle n'y retombe, on ne peut cependant se retenir de l'admirer partout où elle se borne à ravir la pensée, au-delà de la figure apparente des choses, jusqu'à leur type idéal. Sa tendance, dans ce cas, loin de risquer l'idolâtrie, est au contraire inspirée par le spiritualisme le plus pur. Aussi ne peut-on nier que le mazdéisme ne soit profondément empreint de cet esprit. C'est surtout dans le mythe des anges Férouers qu'il éclate. Les Férouers, en zend *fravarhi*, de *fra*, au-dessus, et *vach*, croître ou vivre, sont les formes pures des choses, et pour parler avec la philosophie grecque, les Εἴδη. C'est par les Férouers que tout subsiste dans le ciel et sur la terre. Les astres, les animaux, les hommes, les anges, toute existence a son Férouer. Ormuzd lui-même a le sien. — « J'invoque tous les Férouers qui ont été créés au commencement; ces Férouers, celui d'Ormuzd, grand, excellent, très pur, très fort, très intelligent, élevé au-dessus de tout ce qui est saint; les saints, purs, forts et excellens Férouers des Amschaspands, rois agissans, clairvoyans, grands, ministres d'Ormuzd; les Férouers des saints de ce monde de maux; des Poëriodekeschans, des hommes du premier âge instruits par l'oreille. » (*Yaçn.*, h. 24.) — Il est impossible de se faire de ce Férouer d'Ormuzd une autre idée que celle du Verbe. A ce Férouer suprême se rapporte la parole prononcée au commencement par Ormuzd, selon les Naçkas, et sur laquelle s'est formé le monde. Du moins ce n'est qu'ainsi que je puis entendre ce que dit Ormuzd de cette parole. — « Le pur, le saint, le prompt Honover, ô Sapetman Zoroastre! je te le dis clairement, était avant le ciel, avant l'eau, avant la terre, avant les troupeaux, avant les arbres, avant le feu, fils d'Ormuzd, avant l'homme pur, avant les Dews, avant les Kharfesters, avant tout le monde existant, avant tous les biens, avant tous les purs germes donnés d'Ormuzd. » (*Yaçn.*, h. 19.) — C'est encore à ce Férouer suprême que se rapporte sans doute ce que dit Ormuzd de son propre nom. — « Mon Nom est celui qui connaît tout; mon Nom est l'auteur de tout; mon Nom est la parole de tout. » (*Iescht d'Orm.*) — Si tel est le sens du Férouer d'Ormuzd, les autres Férouers ne sont non plus que le nom réel des choses, c'est-à-dire les êtres tels qu'ils sont compris dans la pensée de Dieu. Il y aurait peut-être de l'exagération à prétendre que la théologie de Zoroastre se soit élevée délibérément, dès le principe, à ce point d'abstraction; mais comme elle s'y est certainement élevée, et très anciennement, par la force d'inspiration, le résultat est le même. A défaut d'une juste définition métaphysique, elle a donné un corps angélique à ces pensées de Dieu; et sous cette figure, ce sont effectivement les types divins qui se sont trouvés précisés et livrés au culte. Ainsi toute créature a dans le ciel sa correspondance immortelle. Les invocations et les sacrifices vont y chercher les Féroners des hommes qui ne sont plus, et ces anges en descendent à la prière qui les implore; ceux des hommes qui ne sont point encore nés y sont déjà; enfin chacun des passagers qui vivent actuellement sur la terre peut s'élancer par le cœur vers ce protecteur invisible, qui, par son essence, est à lui et veille sur lui. C'est en faisant alliance avec ce dogme que Jésus pouvait dire à ses disciples, étonnés de son respect pour la nature humaine, même dans l'imbécillité de l'enfance : — « Je vous le dis en vérité, les anges de ces petits enfans sont dans le ciel. » C'est sur cette parole de l'Evangile que le dogme des Anges Gardiens s'est fondé; et le rapport de ce dogme avec celui de l'Ariane est évident. On doit même croire qu'il y a sa source, puisqu'il présente tous les caractères d'une dérivation à l'égard de la doctrine mazdéenne qui, indépendamment de ce qu'elle est plus générale et plus explicite, jouit du privilége de l'antériorité.

C'est également à ce dogme que se rapporte originairement le culte des Morts. C'est une des plus anciennes, des plus respectables et des plus universelles croyances du genre humain de penser que les âmes qui ont disparu sont sensibles encore à nos hommages, malgré ce changement. Les sacrifices offerts chez les Chinois aux Ancêtres, chez les Indiens aux Pitris, dans le monde grec et romain aux Dieux Mânes, dans l'Eglise catholique aux trépassés bienheureux et du purgatoire, ne sont que l'expression de cette sainte et confiante idée. Dans le mazdéisme, elle se représente par les cérémonies célébrées en l'honneur des Férouers des morts. Les dix derniers jours de l'année leur sont consacrés. Voici un fragment de l'oraison des Naçkas relative à cette fête : — « Nous offrons le sacrifice aux bons, aux forts, aux saints Férouers des justes, ceux qui descendent de leur demeure vers le temps de Hamaspathmaêdha. Alors ils se répandent ici-bas pendant dix nuits, exprimant leurs désirs par les questions suivantes : Qui nous louera? qui nous offrira le sacrifice? qui répandra pour nous l'offrande? qui nous plaira? qui nous invitera en portant à la main le lait de la vache et un vêtement, avec la prière qui fait obtenir la pureté? Quel est celui d'entre nous dont on prononcera le nom? quel est celui d'entre vous (nous?) dont l'âme sera l'objet d'un culte? quel est celui d'entre nous auquel sera donné l'offrande, pour qu'il ait à manger une nourriture qui ne manque ni jamais ni toujours? Alors l'homme qui nous offre le sacrifice en portant à la main le lait de la vache et un vêtement, avec la prière qui fait obtenir la pureté, ils le bénissent, satisfaits, favorables, bienveillans, les forts Férouers des justes, en disant : Qu'il y ait dans cette maison un troupeau formé d'une vache et de ses veaux! qu'il y ait un chevai rapide et un taureau vigoureux! que ce soit un homme respecté, un homme sage, celui qui nous offre sans cesse le sacrifice en portant à la main le lait de la vache et un vêtement, avec la prière qui fait obtenir la pureté. » (*Iesrht Farvard.*, XI.) Ce morceau, par la naïveté de sa composition et la simplicité des mœurs qu'il retrace, marque lui-même clairement son ancienneté. En même temps que le culte des mânes en général, on y trouve le principe de celui des saints. En effet, et cela paraît encore avec plus d'évidence dans d'autres passages, plus l'homme a été grand et juste, plus son Férouer est puissant. De sorte qu'en définitive, dans le ciel d'Ormuzd, comme dans celui du Christ, à côté des Amschaspands et des Izeds, prennent place des créatures célestes d'une origine différente, qui, partageant les privilèges des autres immortels, demeurent cependant liées à l'humanité par une parenté plus intime et des communications plus familières. Ce sont les Saints de la terre qui, montant par un mouvement continuel, en sortir de cette vie, dans le paradis, vont s'y confondre avec leurs Anges Gardiens.

En résumé, toute cette partie de la théologie des Naçkas jouit donc, dans sa teneur essentielle, d'une immense valeur. Avouée à la fois par la philosophie et par le cœur humain, elle durera. Que signifient les honneurs rendus aux grands hommes par la postérité, si cette reconnaissance, au lieu de trouver un chemin, dans l'ordre mystérieux de l'univers, jusqu'à ceux à qui elle s'adresse, ne tombe que sur une poussière morte et une insensible mémoire? Si les Panthéons ont de l'avenir, c'est que la croyance que les bienfaiteurs de la terre ne sont pas absolument séquestrés par la mort en a aussi. Et comment encore adoucir les maux que la mort laisse après elle, sinon par la persuasion qu'elle ne nous condamne pas à ramener entièrement en nous-mêmes des affections qui ne sont plus qu'une torture s'il ne leur est plus permis de continuer leur cours et de se communiquer comme précédemment à leur objet? La vie du genre

humain ne saurait devenir moins heureuse par ce côté, quand elle s'améliore visiblement par tous les autres; et comme on a confusément entendu dans tous les temps qu'il y a une certaine correspondance en Dieu entre ceux qui demeurent en ce monde et ceux qui l'ont déjà franchi, c'est un fond de consolation auquel il est impossible de renoncer sans déchoir. Quelle Fête véritable et pleine des joies les plus élevées et les plus tendres ne sera-ce peut-être point un jour que celle des morts, lorsqu'elle aura été redressée par les sentimens de l'humanité moderne, et ravivée aux sources de l'humanité antique! Pour nous-mêmes, vivans, quelle force n'a-t-il pas dans ce mythe des Férouers? N'est-ce rien, dans les difficultés et les déceptions de cette existence, de pouvoir nous élever à notre gré au-dessus de cette existence même, et, sans sortir de nous cependant, au contraire en nous plongeant dans le plus substantiel de notre être, de nous recueillir dans la conscience de notre destinée totale et infinie telle qu'elle se conserve en Dieu, et de là, dans le sentiment réconfortant de notre union indissoluble avec ce type parfait que prévoit Dieu, et qui n'est que nous-mêmes dans notre fin, de dominer, comme spectateurs de notre propre histoire, les accidens successifs de cette période passagère? L'axiome, que Dieu ne saurait produire aucune créature sans la préméditation formelle de causer sa béatitude et sa reconnaissance, suffit pour démontrer que le mal ne jouit pas d'un caractère éternel; car il serait contradictoire que le fini, par son opposition, pût neutraliser l'infini. Donc toute chose rejoint par son dernier terme le commencement qu'elle a eu dans l'esprit de Dieu, et chaque créature en définitive rentre dans son Féroner. Telles sont les grandes leçons qui sont prophétiquement écrites dans cette partie de la mythologie des Naçkas. Les Férouers sont nés au premier jour, ils dureront éternellement, et c'est par eux qu'à l'heure suprême de la réconciliation, Ahriman rentrera dans le bien. « Si je n'avais pas créé en haut les forts Férouers des saints, dit Ormuzd, les différentes espèces des quadrupèdes ne seraient pas restées vivantes; le Daroudj se serait emparé du paradis, le Daroudj serait devenu roi du monde. Si, dans la suite, Ahriman ne doit plus paraître grand et élevé, c'est pour la gloire et l'éclat des Férouers. » (*Iescht Farv.*, 4.) « Je sacrifie aux purs, forts, excellens Férouers des saints, qui ont donné le chemin aux astres, à la lune, au soleil, lumières premières; qui, du lieu où ils sont élevés, maudissent sans cesse les Dews pleins de mal, les Dews très cruels; qui, pendant le temps, donnent libéralement la vie à l'homme leur ami; qui veillent sur son âme; qui anéantiront le mal au dernier jour. » (*Iescht Farv.* 41.) C'est-à-dire que la création, conçue à l'origine dans son état de perfection, s'avance providentiellement, nonobstant tout obstacle, par la vertu même de ces types réaux, vers la condition que lui a assignée, dès le principe, la bonté infinie de son auteur.

§ 6.

Cette distinction précise du bien et du mal dans le monde invisible se réfléchit directement sur la conception de la conduite de l'homme sur la terre. C'est la raison de la vivacité de la morale mazdéenne. Comme le devoir de tout serviteur d'Ormuzd est de combattre Ahriman, ce devoir commande une résistance active à tout ce qui peut nuire au bonheur des hommes, car c'est précisément là le fait d'Ahriman; et en même temps, pour se rendre agréable à la souveraine bonté, il faut s'appliquer, en s'enrôlant dans ses légions, à donner puissance au bien sur la terre, car c'est là le règne de Dieu. Ainsi que la terre redevienne douce et fertile, comme elle l'était avant qu'Ahriman ne l'eût gâtée; que l'homme soit pur et heureux, comme il le serait si Ahriman était sans force pour le corrompre; que la terre soit en paix et en adoration devant Dieu, comme le ciel: voilà l'œuvre glorieuse assignée à l'armée angélique, et à laquelle l'homme est libre, s'il le veut, de prendre part, dès cette vie, par son intervention dans les choses de la terre.

Cultiver la terre, la couvrir de végétaux et d'animaux utiles, l'embellir, la rendre au bien-être et à la joie, tel est donc le commencement des actes méritoires. Comme c'est par la production de la souffrance de pauvreté qu'Ahriman a débuté dans ses méfaits, c'est à ce mal qu'il faut d'abord porter remède, et non pour soi seulement, mais pour tout le monde. Aussi n'y a-t-il rien de plus instamment recommandé dans les Naçkas que le travail agricole. Le législateur religieux s'y confond dans le législateur politique; l'homme d'action y reçoit les louanges qui, dans le code indien, sont réservées à l'homme contemplatif; et l'œuvre utile y est sanctifiée comme la prière. « Et toi, grand Bahman, qui es le premier du monde d'Ormuzd, le père de la pureté du cœur; toi qui prends soin de tout, et qu'Ormuzd a fait le saint roi du peuple pur! Lorsque Ormuzd fait marcher sur la terre le laboureur, source de bien, chef pur, Bahman donne tout en abondance; lorsque Ormuzd ne donne pas le laboureur, les Dewa sans nombre se multiplient. » (*Yaçn.*, h. 31.) — Voilà le rapport de la richesse des champs à la morale. Le troisième Fargard peut être considéré comme l'institution théologique de l'agriculture; c'est la révélation d'Ormuzd touchant les plaisirs et les déplaisirs de la terre. Rien dans les Naçkas ne respire mieux la haute antiquité, et l'on pourrait prendre ce morceau pour un monument de cet enseignement primitif de l'agriculture par les dieux dont il était question chez les Grecs. — « Juste juge du monde, toi qui es la pureté même, quelle est la terre la plus excellente, celle qui marque à l'homme sa satisfaction en le favorisant de ses dons? Ormuzd répondit: C'est celle que l'on unit bien, ô Sapetman Zoroastre! et dans laquelle on plante des grains, des herbes, des arbres, et surtout des arbres fruitiers; celle à laquelle on donne de l'eau quand elle n'en a pas, ou que l'on dessèche quand elle en a trop. Il ne faut pas attendre trop longtemps à rendre cette terre fertile. On doit la labourer avec soin, y planter la semence pure. Tout y avancera bien; elle portera à la fin son fruit; elle sera en bon état. Si l'on a soin, ô Sapetman Zoroastre! de remuer cette terre de gauche à droite, de droite à gauche, elle portera l'abondance de toutes choses. Comme un homme serre tendrement son ami lorsqu'il le voit, et que les enfans sont le fruit des embrassemens qui se font sur le lit revêtu d'un tapis, cette terre portera de même toute sorte de fruits, cette terre, ô Sapetman Zoroastre! que l'on aura eu soin de remuer de droite à gauche, de gauche à droite. La terre dira à cet homme, qui aura eu soin de la remuer de gauche à droite et de droite à gauche: Que tes villages soient nombreux et abondans! que tes champs portent avec profusion tout ce qui est bon à manger, des fruits et des grains! Si l'on n'a pas eu soin de remuer la terre de gauche à droite, de droite à gauche, cette terre dira à l'homme qui n'aura pas eu soin de la remuer de gauche à droite, de droite à gauche: Que le Daroudj Nesosch te tourmente, et que pour fruits, tes champs ne te présentent que des frayeurs de cent espèces! — Juste juge du monde, toi qui es la pureté même, quel est le point le plus pur de la loi des mazdéisnans? Ormuzd répondit: C'est de semer sur la terre de forts grains, ô Sapetman Zoroastre! Celui qui sème des grains, et le fait avec pureté, remplit toute l'étendue de la loi des mazdéisnans. Celui qui entretient ainsi cette loi des mazdéisnans, est aussi grand devant moi que s'il avait donné l'être à cent créatures, à mille productions, ou célébré dix mille sacrifices. Celui qui produit du grain brise les Dews. Lorsqu'on en produit selon le besoin, les Dews sont atterrés. Produisez-en encore davantage, et les Dewa pleureront de dépit. Quelque peu que l'homme en produise, il frappera, il détruira le Dew dans le lieu où il donnera ce

pen de grain. La vaste gueule et l'énorme poitrine du Dew seront brûlées lorsque le grain sera en abondance. Alors on lira la parole sacrée avec plus d'attention. Si l'on ne mange rien, on sera sans force, et l'on ne pourra faire d'œuvres pures. Il n'y aura ni forts laboureurs, ni enfans robustes, si l'on est réduit à désirer la nourriture. Le monde tel qu'il existe ne vit que par la nourriture. » (*Vend.*, *Farg.* 5.)

L'attention de la théologie, à l'égard des animaux domestiques, n'est pas moins précise qu'à l'égard du défrichement. Comme Ahriman est leur ennemi, il est nécessaire de les protéger contre lui. Aussi les récompenses du ciel sont-elles promises à ceux qui prennent soin de les multiplier, et qui agissent envers eux avec douceur et justice. La dixième hymne du Yaçna se réfère même sur ce point à un fragment plus ancien, et qui, remontant au dieu Hom, est peut-être une des plus anciennes leçons qu'il y ait au monde sur le droit des animaux. — « O Hom, ces paroles que tu as prononcées sont célèbres : Je prie les animaux pour que les animaux me prient à leur tour. Je parle avec douceur aux animaux. J'appelle les animaux avec grandeur. Je nourris les animaux. J'habille les animaux. J'entretiens les animaux en bon état. Ce sont eux qui me donnent la nourriture et ce qui est nécessaire à la vie. » Du reste, la loi d'Ormuzd est parfaitement identique au sujet de ces êtres avec la loi antique de Hom. Voici un de ses textes : « Je recommande de donner aux troupeaux. Celui qui agira ainsi ira au paradis. Procure-leur les plaisirs, les pâturages. Nourris ceux qui ne sont pas nourris. Donne un berger à ceux qui n'en ont pas. Que l'homme et la femme sachent que celui qui fera cette bonne action aura le vent favorable. » (*Façn.*, h. 35.) Il résulte de ces prescriptions qu'aujourd'hui encore, l'amour des animaux domestiques est en vigueur chez les mazdéisnans. Leur mort n'est justifiée que dans les cas où elle est nécessaire pour le bien de l'homme, et le boucher ne les frappe qu'en prononçant sur leur tête une invocation liturgique. On voit dans le Livre du Repentir (Patet de l'Iran), régulièrement rangés dans la série canonique des péchés, ceux de faire du mal aux animaux, de leur refuser la litière et la nourriture, de ne pas les abriter contre le froid et le chaud, de ne pas les garantir des voleurs et des animaux malfaisans, de les tuer sans raison, de ne pas conserver les individus jeunes et beaux. Le législateur ne s'est pas seulement proposé d'empêcher l'ingratitude et la méchanceté envers ces êtres si dignes d'intérêt et de reconnaissance, il a voulu assurer leur multiplication en faisant un mérite à chaque fidèle d'en entretenir quelques uns. Il s'est conservé de là chez les Parsis une institution qu'il est peut-être permis de regarder comme datant de l'époque où la religion a commencé à protéger l'agriculture naissante : c'est l'obligation de garder dans chaque maison au moins trois animaux ; le bœuf, qui représente le labourage; le chien, qui représente la surveillance des troupeaux et la police; le coq, qui représente le salut matinal. Il se rencontre encore dans les Naçkas, à ce sujet, un beau trait d'antiquité : il y est supposé qu'il existe un coq céleste qui, à l'approche du jour, entonne une hymne, et à la voix duquel répondent aussitôt les coqs de la terre en appelant les hommes à la prière et au travail. « O Ormuzd, juste juge du monde, quel est le vlair de Sérosch, pur, fort, obéissant, éclatant de la gloire d'Ormuzd? Ormuzd répondit : C'est l'oiseau nommé Pérô-deresch, que les hommes, s'exprimant improprement, appellent Kehrkâs. Cet oiseau élève la voix au gah Oschen. Il l'élève avec force pour que l'homme réveillé fasse des prières pures, dignes du paradis, et qui anéantissent les Dewa; car le Dew Boschap, auteur du mensonge, court alors sur vous; lorsque la lumière se répand dans tout le monde existant, il porte le sommeil; ce Dew endort l'homme. Ne le laisse pas surprendre; tu n'aurais pas les trois dispositions célestes : la pureté de pensée, la pureté de parole, la pureté d'action. » (*Vend. Farg.* 18.) Ainsi se trouve sanctifié ce splendide et vigilant animal, prophète de la lumière, et dont le chant vigoureux donne l'éveil au monde. Non seulement comme les autres animaux, il aide au bien matériel de la terre, mais, sous la figure de son alliance avec l'ange Sérosch, il renoue plus directement encore, héraut de la dévotion militante, l'ordre de la terre avec celui du ciel.

Il est intéressant d'observer la logique rigoureuse avec laquelle la dissension des théologies mazdéenne et brahmanique, touchant l'origine du mal, se reproduit jusque dans la morale à l'égard des animaux. Manou enveloppe tous ces êtres dans le même respect : Dieu leur a donné la vie, et il est défendu à l'homme de la leur enlever. Aussi le fidèle brahmane doit-il faire tous les soirs une expiation en mémoire des insectes qu'il a pu avoir le malheur d'écraser par mégarde. « Le jour et la nuit, dit Manou, comme il fait périr, sans le vouloir, un certain nombre de petits animaux, qu'il se baigne et retienne six fois sa respiration pour se purifier. » (Liv. VI, 68.) Zoroastre distingue au contraire, tout d'abord, les animaux qui se rapportent à Ormuzd, et ceux qui se rapportent à Ahriman. Par la même raison qu'il faut favoriser les premiers, il faut faire la guerre aux seconds. Ceux-ci sont désignés tous ensemble sous le nom générique de Kharfesters. Donner la mort aux Kharfesters est un acte méritoire, considéré même dans les Naçkas comme doué de la vertu rédemptive. « Que pour purifier son âme et expier son crime, le coupable frappe dix mille de ces couleuvres qui se replient sur elles-mêmes et marchent sur le ventre; qu'il frappe dix mille couleuvres à corps de chien; qu'il frappe dix mille tortues; qu'il frappe dix mille grenouilles de terre; qu'il frappe dix mille grenouilles d'eau; qu'il frappe dix mille de ces fourmis qui traînent les grains; qu'il frappe dix mille de ces fourmis qui marchent sur une même ligne, et font du mal sur leur route; qu'il frappe dix mille de ces mouches qui se reposent sur les différens êtres. » (*Vend. Farg.*, 14.) Agathias rapporte dans son histoire de la Perse (lib. II), qu'à certaines époques de l'année les Mages se réunissaient en cérémonie pour tuer des reptiles; et cette fête singulière, désignée sous le nom d'Espendarmad, subsiste encore aujourd'hui chez les Parsis. Cet acharnement contre les animaux nuisibles avait frappé les Grecs. Hérodote, plus attentif aux conséquences pratiques de la théologie qu'à ses principes, a relevé curieusement cette particularité, et en a fait avec raison un des traits distinctifs les plus caractéristiques entre les prêtres d'Ormuzd et ceux d'Isis. « Les Mages, dit-il, diffèrent des autres hommes, et spécialement des prêtres de l'Égypte. Ceux-ci, en effet, regardent comme un crime de mettre à mort aucun être vivant, à part ceux qui sont sacrifiés aux dieux. Mais les Mages mettent tout à mort de leur propre main, excepté l'homme et le chien; et ils apportent même à cela un grand zèle (ἀγώνισμα μέγα), tuant ainsi les fourmis, les serpens, ainsi que les autres reptiles et tout ce qui vole. » (Her., lib. 1.) Plutarque, mieux instruit sur ce point qu'Hérodote, avait bien su que les Mages faisaient une distinction entre ces êtres, attribuant les uns à Ormuzd, les autres à Ahriman, et que de là venait leur haine contre ces derniers. « Selon eux, dit-il, les races sont, les unes du dieu bon, les autres du mauvais génie (τὰ τοῦ ἀγαθοῦ θεοῦ, τὰ δὲ τοῦ κακοῦ δαίμονος); c'est pourquoi ils regardent comme heureux celui qui a tué le plus grand nombre d'individus de celles-ci. » (*De Is. et Os.*) Cela rappelle les exorcismes du moyen-âge contre les démons cachés dans les sauterelles et dans les chenilles. Mais il n'aurait pas été, à ce qu'il semble, au-dessus de la portée des Grecs de comprendre que la coutume mazdéenne n'était qu'un développement du dogme conservé chez eux dans les mythes d'Apollon Pythien et d'Hercule. Le monde païen était très bien entré en effet, sur ce point particulier, dans l'esprit de Zoroastre; mais pour

continuer à s'y élever, il aurait fallu qu'il sût, comme ce législateur, pousser la lutte du bien contre le mal par-delà les choses de la terre : c'est ce qui était réservé au monde chrétien.

Après les moyens qui assurent l'aisance de la vie, c'est-à-dire après les conditions primordiales de la tranquillité de l'âme, se présentent ceux qui servent au bien du cœur dans ses liaisons terrestres. Les premiers qu'il faille compter sont les encouragemens donnés par la religion à l'amour général des hommes les uns à l'égard des autres. Formés par la discipline chrétienne, nous avons acquis la jouissance de sentir notre force de sympathie, s'étendant d'une manière illimitée autour de nous, embrasser indistinctement tous nos semblables, même ceux que nous ne connaissons pas, et nous les assembler en un cercle comme un peuple de frères. Le dogme de l'égalité est le principe de cette joie, car les hommes ne peuvent nous paraître nos frères que s'ils nous paraissent nos semblables, et ils ne nous paraissent nos semblables que si nous avons foi qu'il n'y a aucune différence de nature entre eux et nous. Or ce dogme est au fond de la loi de Zoroastre comme au fond de celle du Christ. Je ne sais si, dans l'institution politique de l'Ariane, les quatre classes dont les livres zends font mention, les prêtres, les guerriers, les agriculteurs et les artisans, n'ont point été des corps héréditaires comme dans l'Inde : je ne trouve rien qui l'indique précisément dans ce qui nous reste de ces anciennes écritures. Mais, bien qu'aujourd'hui le règne de l'égalité dans l'ordre temporel soit établi chez les Parses, je ne suis pas éloigné, je l'avoue, de me persuader qu'il n'en a pas toujours été de même : si le christianisme, qui a certainement développé l'esprit d'égalité plus qu'on ne l'avait jamais fait avant lui, s'est prêté pendant dix-huit siècles au régime des castes, et aujourd'hui même ne le frappe point encore de son anathème, on peut croire que le mazdéisme, dans ces temps d'enfance, a bien pu s'en accommoder aussi. Mais ce régime était-il simplement, comme dans la société du moyen âge, de droit civil, ou, comme dans la société indienne, de droit divin? c'est ici qu'est toute la question. « Brahma, dit Manou, pour la propagation de la race humaine, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied, produisit le brahmane, le kchatrya, le vaisya et le soudrâ. » (Liv. I, 31.) Voilà la racine de l'inégalité mise en Dieu; et, en tant qu'appliquées aux fonctions qui les caractérisent, les castes demeureront éternellement séparées. Mais il n'y a dans la cosmogonie arienne rien de semblable. Si l'on peut s'en rapporter au Boun-Debesch, Ormuzd a créé un premier couple, et de ce couple noique sont descendus tous les hommes. Ainsi l'origine de toutes les familles est idéotique, et ce n'est que par Abriman que s'introduisent des différences fondamentales entre les membres des unes et des autres. Ce principe qui respire dans toute la doctrine des Naçkas, et qui a fini par déterminer, comme je l'ai déjà fait remarquer, la fusion politique, se marque en outre dans la religion par un trait puissant, et qui distingue profondément la société mazdéenne de la société brahmanique : c'est qu'au lieu que, dans cette dernière, le nom de Brahma ne couvre que la caste sacerdotale, dans la société mazdéenne le nom d'Ormuzd couvre également toutes les classes. Quiconque est de l'institution de Zoroastre se décore du cordon sacré qui, dans l'Inde, est le privilége des seuls brahmanes, et porte le nom de mazdéisnan, comme tout adorateur du Christ porte celui de chrétien. Ainsi tous les mazdéisnans ensemble ne forment qu'une grande famille au sein de laquelle tous les caractères, comme toutes les amitiés, peuvent fleurir en liberté, sans rien qui les humilie ni les arrête dans leur essor.

Si les satisfactions les plus réelles du cœur sont fondées sur nos rapports avec nos semblables, elles le sont plus particulièrement encore sur nos liens domestiques. Aussi le législateur mazdéen n'est-il pas moins préoccupé de ces liens que des précédens, et avant tout de leur principe, le mariage. Il s'en faut que la Mylitta de Babylone, qu'adoptèrent les Perses, au dire d'Hérodote, fût d'origine arienne. Rien dans la morale de Zoroastre n'est plus sévèrement proscrit que le libertinage. C'est Ahriman qui en est l'instigateur, parce qu'il sait que rien n'est plus contraire au vrai bonheur. Ce désordre, aujourd'hui encore, est frappé chez les successeurs des Mages comme un crime. Anquetil en rapporte un terrible exemple qui eut lieu sous ses yeux à Surate : une jeune fille, ayant eu la faiblesse de se laisser séduire, fut amenée par sa mère à l'assemblée des mazdéisnans, et là, étranglée en cérémonie par les destours. La monogamie est la loi fondamentale, et elle ne pouvait manquer de l'être dans une société demeurée si fidèle dans toutes ses parties au code patriarcal. C'est en effet sous ce mode d'union si simple et si parfait qu'a dû nécessairement s'abriter l'innocence du premier âge : la polygamie ne se conçoit que, lorsque les mœurs se corrompant, les lois commencent à outrager la nature. Hérodote dit à la vérité que la coutume d'épouser plusieurs femmes était en usage chez les Perses; mais il semble permis d'affirmer que ce n'était pas chez les Mages que ces Barbares l'avaient pu contracter. Cet abus, commun à certains égards aux Chaldéens et même aux Hébreux, était peut-être une des particularités de la nationalité perse, et il serait aussi inconséquent de le rapporter sans preuves au mazdéisme que d'attribuer à cette religion l'inspiration de dresser des bûchers pour y sacrifier les vaincus. Je ne trouve à la vérité dans les textes aucun article formel à cet égard. Mais l'honnêteté de la monogamie s'y trouve empreinte, si je puis ainsi dire, dans tous les détails qu'ils renferment; et ce qui me paraît une démonstration plus certaine encore que toute autre, les Parses, au milieu de la contagion de la polygamie musulmane, sont demeurés rigoureusement fidèles à l'institution régulière. Plus l'importance du mariage relativement au bonheur des hommes est profondément appréciée par le législateur, plus les conditions propres à empêcher cet état de dégénérer en une source de maux paraissent étudiées par lui avec soin. La religion et les mœurs semblent coordonnées pour assurer ce grand dessein. La personnalité féminine n'est pas fatalement confondue, comme chez les brahmes, dans la masculine. L'épouse n'est pas condamnée à suivre passivement la destinée de l'époux, même quand l'époux quitte la vie. Elle est maîtresse de se remarier quand le sort l'a mise dans le veuvage. Le divorce, dans certains cas, est même permis. Enfin, ce qui achève d'élever cette personnalité à la dignité dont elle a droit de jouir, c'est que les fonctions sacerdotales, pourvu qu'il y ait preuve d'une instruction convenable, ne lui sont point interdites. C'est du moins ce qui s'est établi par la coutume; et cela suffit pour montrer que du moins le sentiment par lequel cette coutume s'est produite est enfermé de quelque manière dans les Naçkas. Mais bien que le mariage ne soit donc pas un renoncement de la femme à elle-même, ni un engagement éternel dans autrui, il commence cependant par le ministère des parens dès l'enfance. Le but de ces préliminaires est de préparer les futurs époux à vivre un jour heureusement ensemble, en les accoutumant à cette idée à partir de leurs premières années et en les élevant en vue l'un de l'autre. Dans le Guzarate, les fiançailles se font dès que la fille a six ans; dans le Kirman quand elle en a neuf. Il s'entend que ce sont là des dispositions qui n'ont de force que tant qu'on le juge convenable, et qu'elles se rompent sans peine. L'usage d'affermir ainsi le mariage par ses préparatifs est regardé par les Parses comme de tradition immémoriale. On peut croire d'autant mieux qu'il remonte en effet à leurs antiquités qu'il a des connexions évidentes avec un autre usage qui se trouve expressément consigné dans les Naçkas. Je veux parler du mariage entre

parens, qui, selon la déclaration de la loi mazdéenne, constitue la plus excellente de toutes les unions. Comme le fait très justement observer Anquetil, ce ne peut être que pour serrer le nœud conjugal par un amour né pour ainsi dire dès l'enfance, et former par là des unions plus tendres et plus durables que Zoroastre recommande ce mariage comme une action qui mérite le ciel. Ce genre d'union, dans lequel les affinités naturelles ont l'avantage d'être soutenues et corroborées par les habitudes de l'enfance et la communauté des familles, est même distingué du mariage ordinaire par un nom spécial : il est nommé dans les Naçkaa le Khetadas. Les textes sacrés reviennent souvent à son éloge. — « Lorsque tu donneras ta fille en mariage, dit Ormuzd, donne-la avec discernement. Fais le saint, le pur Khetadas, qui est le chemin de la nourriture. Pur et saint de pensée, connais-moi dans le monde. » (*Yaçn.*, h. 30.) Et ailleurs Ormuzd dit : — « L'abondance et le paradis sont pour le juste : celui-là est digne du paradis et aura tout en abondance qui fait le Khetadas. » (*Ibid.*, h. 20.) L'archange Bahman, que je regarde volontiers comme le substitut du Saint-Esprit dans le mazdéisme, est spécialement délégué par Ormuzd à l'établissement du Khetadas. — « Que Bahman apprenne aux hommes la voie pure du Khetadas ! » (*Ibid.*, h. 34.) Ainsi cette institution, que, par des motifs particuliers, l'Eglise chrétienne, surtout au moyen-âge, a refusé si opiniâtrément de sanctionner, et qui a mis tant de fois en mouvement les foudres pontificales, est au contraire, dans l'Eglise de Zoroastre, un des meilleurs arrangemens de la vie ; et la chrétienté moderne, dans laquelle le Khetadas a cessé d'être une rareté, semble avoir donné raison sur ce détail à la croyance aryenne contre la croyance romaine.

Je ne dois pas dissimuler cependant que la question que soulève le Khetadas est beaucoup plus grave qu'il n'y paraît sans doute d'après le peu de mots que je viens de dire. Il s'agit de savoir en effet quel est le degré de parenté auquel cette union s'arrête. C'est là qu'est l'écueil. Anquetil, en visitant les Parses, a vu que le mariage entre cousins germains constituait la limite extrême. C'est aussi la limite extrême de l'honnêteté ; et si le Khetadas ne la franchit pas, il est certain qu'on ne peut raisonnablement faire un crime au mazdéisme de son institution. Mais le mazdéisme a-t-il toujours eu cette réserve ? L'antiquité a fait peser sur lui à cet égard une accusation formidable, et qui, je l'avoue, met dans mon esprit une incertitude qui l'agite. Suivant des témoignages dont on ne peut refuser l'autorité, le Khetadas serait allé chez les Mages jusqu'à l'inceste. Xanthus, dans les Magiques, au rapport de Clément d'Alexandrie (*Strom.*, l. III), enseignait que les Mages s'allient légalement à leurs mères, à leurs filles et à leurs sœurs (μίγνυνται δέ, φησίν, οἱ μάγοι μητράσι καὶ θυγατράσι · καὶ ἀδελφαῖς μίγνυσθαι θεμιτὸν εἶναι.) Ctesias, selon Tertullien, déclarait une chose semblable. « Persas cum matribus suis miscere Ctesias refert. » (*Tert., Apol.*) Sotion, au dire de Diogène Laërte (*in Præm.*), l'affirmait aussi. Eusèbe nous apprend que cette coutume n'était même étendue hors de la Perse. « Ce n'est pas seulement en Perse, dit-il, que les disciples des Mages épousent leurs filles ; ils le font partout où ils s'établissent, y conservant les mêmes lois que leurs ancêtres ainsi que les mêmes rites et les mêmes cérémonies dans la célébration de leurs myatères (*Præp. evang.*, lib. VI). Ailleurs (lib. I) il fait honneur au christianisme d'avoir contraint les Perses convertis à renoncer à ces détestables nœuds. En voilà assez pour mettre le fait hors de doute. Mais est-il de condition primitive, ou faut-il, au contraire, le regarder comme un résultat de la dégénérescence des mœurs ? Il ne serait pas impossible que, dans un empire abandonné sans retenue à la dissolution, le Khetadas, tel que l'entendent aujourd'hui les mazdéisnans, perdant toute mesure, arrivât à produire les excès dont nous venons de parler. Il ne serait donc pas impossible non plus que le même effet se fût produit dans le long intervalle qui sépare l'institution de Zoroastre des temps auxquels se rapportent les témoignages que nous venons de citer. Il me semble aussi que l'on pourrait croire, sans pousser trop loin le système, qu'il y a eu là contagion de la part des Perses. Ce genre d'abomination me paraît en effet en moindre discordance avec le génie de l'Asie méridionale qu'avec celui de l'Asie arienne ; et non seulement les conquérans de l'empire des Mages étaient polygames, mais on sait par Hérodote que Cambyse avait épousé sa propre sœur. Enfin j'ai de la peine à regarder une telle loi comme primitive, tant elle s'éloigne des mœurs patriarcales, pour tourner au contraire au renversement de l'ordre et de la bienséance des familles, que, dans les premiers temps, tous les efforts de la législation doivent avoir nécessairement pour but de fonder. Ce qu'ajoute Xanthus au tableau que nous venons de citer du mélange des mâles avec leurs mères, leurs filles et leurs sœurs, me paraît avoir encore plus clairement tous les caractères d'un état de décadence. « De plus, dit-il, les femmes sont en commun, non dans le secret ou par la violence, mais du consentement des parties ; la coutume autorise la permutation. » (*Clem.*, str. III.) D'ailleurs cette coutume-ci étant condamnée d'une manière positive par les Naçkas, qui n'admettent le divorce que dans des cas restreints, il s'ensuit nettement qu'elle n'est qu'une dépravation, et par conséquent il y a lieu d'estimer par induction qu'il peut en être de même de la coutume non moins dissolvante qui se présente en liaison avec elle. Il ne faut pas oublier non plus qu'il est d'autant plus permis de nier que cette aberration soit réellement dans la morale de Zoroastre qu'on n'en voit de trace certaine dans aucune partie des écritures anciennes, et que les Parses, qui se conduisent aujourd'hui d'après la seule règle de ces textes, vivent dans une innocence parfaite à cet égard. Au résumé, je remarque qu'une telle confusion des distinctions les plus sacrées de l'humanité, ailleurs que dans la dernière corruption, ne peut se concevoir que dans un état tellement voisin de l'animalité primitive qu'il n'y a pas moyen qu'aucune tradition s'y rattache ; car si cette indifférence ne répugne pas à la nature de la brute, elle répugne absolument à la nature de l'être qui se connaît.

§ 7.

Quant aux informations nécessaires pour assurer l'homme dans ses relations, tant avec Dieu et la création invisible qu'avec le monde terrestre, c'est la loi même de Zoroastre qui en constitue le dépôt. Elle est l'expression de la science divine. C'est Ormuzd en personne qui est supposé s'être communiqué à Zoroastre, lui avoir révélé son nom caractéristique, l'ordre de l'univers, la voie du bien, la voie du mal. Les Fargards ne sont, si je puis ainsi dire, que les procès-verbaux de ces antiques dialogues entre le législateur et le Dieu : le premier pose les questions, et le divin interlocuteur les résout. Les hymnes du Yaçna sont les invocations et les prières inspirées par Ormuzd. Ainsi il y a là tous les élémens d'un corps complet de révélation. Ce système d'écritures représente le Verbe de Dieu qui, après s'être donné directement à un prophète, se donne intermédiairement au commun des hommes par cet agent. « Comme Ormuzd a découvert à Zoroastre tout ce qui regarde la fin des choses, tout ce qui doit arriver, selon que Zoroastre l'a demandé à Ormuzd ; comme Zoroastre a parlé du chef des Dews, de tout ce qui regarde la fin des choses, de tout ce qui doit arriver, selon que Zoroastre l'a demandé à Ormuzd ; de même moi, mazdéisnan, disciple de Zoroastre, je parle du chef des Dews selon ce qu'en a dit le pur Zoroastre. » (*Yaçn.*, h. 43.) L'empreinte personnelle du révélateur n'est donc comptée pour rien. Il n'est pas la pensée, il n'est que l'organe. Il a reçu et transmis, et n'a proprement

Dieu donné. C'est donc bien la parole de Dieu et non pas celle du révélateur, qui est l'objet de l'adoration des fidèles. « J'invoque, je célèbre la Parole excellente, pure, agissante, donnée contre les Dews, donnée par l'entremise de Zoroastre. » (*Yaçn.*, h. 1.) Ainsi la loi religieuse est conçue dans l'institution de Zoroastre comme une communication de ce même Verbe qui est la substance du christianisme; mais au lieu d'être proférée, comme dans le christianisme, au nom même de celui qui l'a publiée parmi les hommes, elle ne se rapporte qu'à l'être absolu et incorporel. Le verbe mazdéen s'est bien révélé, mais il ne s'est pas, ainsi que le verbe chrétien, indivisiblement uni avec la chair.

Cette séparation de la personne de Zoroastre et de la personne de Dieu est ce qui caractérise le dogme de la révélation tel qu'il est entendu dans le mazdéisme. La théologie n'y enseigne point, comme dans le brahmanisme, que la personne de Dieu mettant en jeu le principe de l'apparence illusoire des corps et se manifestant en propre nature dans la chair, se témoigne aux hommes dans la condition des sens et les instruise par elle-même sans intermédiaire. Cette identification monstrueuse des deux natures n'est point reçue dans la croyance orienne. L'homme n'y est point Dieu, Dieu n'y est point homme. L'état de Zoroastre est aussi différent de celui de Vichnou que le fini l'est de l'infini; et Ormuzd, qui, seul, est dans le même état de nature que le révélateur indien, au lieu de s'abaisser comme lui jusqu'à un mode de manifestation impossible, demeure Dieu purement. En un mot, la révélation mazdéenne n'est pas un fait d'incarnation, mais de simple prophétie. Elle ne diffère par conséquent pas dans son essence de la révélation hébraïque. En effet, Moïse dans la production du Deutéronome, comme Zoroastre dans celle des Naçkas, ne participe en rien de la nature divine. Il est homme, fils des hommes, membre ordinaire du genre humain; seulement Dieu, le favorisant d'une grâce particulière, se découvre à lui plus excellemment qu'à tout autre, lui apprend son nom, et lui dicte sa loi avec mission de la transmettre de sa part au peuple hébreu. Sauf le contenu même de la révélation, les rapports de Zoroastre avec Ormuzd sont donc exactement les mêmes que ceux de Moïse avec Jéhovah. Ni le caractère de Dieu, ni le caractère de l'homme ne souffrent de trouble par l'idée de cette communication mystique des deux natures; et tout en ayant le même droit que la théologie brahmanique de professer l'autorité divine, la théologie mazdéenne, de même que la théologie hébraïque, ne tombe cependant pas dans le gouffre de la confusion des natures.

Quant à la théologie chrétienne, il n'y a pas de doute qu'elle ne se soit considérablement écartée de celle de Zoroastre, sinon dans la conception des révélations du Verbe antérieurement à Jésus-Christ, du moins dans celle de cette dernière révélation sur laquelle tout son édifice repose. Toutefois ne n'est-elle pas éloignée du dogme mazdéen au point d'avoir à le condamner, comme elle aurait été conduite à le faire si elle avait donné dans les excès de la théologie brahmanique. Il n'a pas manqué de sectes pour tâcher de la pousser sur cet écueil, surtout dans les premiers siècles. Mais l'Eglise, soutenue par un sentiment de Dieu et de l'homme tout contraire au sentiment indien, leur a fermement et admirablement résisté. Elle n'a jamais voulu reconnaître, comme les brahmanes l'enseignent des incarnations de Vichnou, ni que Jésus fût purement Dieu, ni que son corps ne fût qu'une apparence illusoire. Dès le concile de Chalcédoine, elle a déclaré que dans Jésus-Christ les deux natures, par une grâce extraordinaire, avaient été unies indivisiblement en une seule personne, mais sans se confondre. — « Filium Dei unigenitum in duabus naturis, inconfuse, im» mutabiliter, indivise, inseparabiliter agnoscendum, nun» quam sublatâ differentiâ naturarum propter unionem. » (*Symb.*, act. 5.) Le révélateur de la parole évangélique n'est donc pas Dieu comme Bhagavat, n'est pas homme comme Zoroastre, mais Dieu et homme tout à la fois, et l'union des deux natures en lui ne détruit pas leur différence. Il y a par conséquent à distinguer dans cette personne surnaturelle l'âme et le Verbe; et l'âme, étant purement humaine, n'a jamais pu comprendre le Verbe intégralement d'aucune manière, puisque le Verbe est infini. — « Anima Christi, cum creatura fuerit atque finita, dit S. » Thomas, nullo modo comprehendit Verbum. » (*Sum. Th.* III, q. 10.) Et il y a dans l'évangile une parole remarquable d'où sort une confirmation positive de cette croyance, qui n'est d'ailleurs qu'une conséquence logique de la déclaration du concile de Chalcédoine: c'est lorsque, parlant au peuple de la venue du dernier jour, Jésus avoue en ignorer l'époque. « De die autem illa nemo scit, neque angeli in cœlo, » neque Filius, nisi Pater. » (Marc., ch. 13.) Ainsi l'âme de Jésus, malgré son union avec le Verbe, n'a jamais vu Dieu parfaitement, tel qu'il se voit lui-même; mais seulement, en raison de cette union extraordinaire, elle a vu plus parfaitement qu'aucune autre créature, même angélique, ne l'a jamais pu voir. La révélation, dans le dogme chrétien, n'est donc point absolue, c'est-à-dire déterminée seulement par la condition du principe qui se découvre, mais relative, c'est-à-dire déterminée en même temps par la condition du principe qui, dans cet acte suprême, reçoit la communication du premier. C'est en m'appuyant sur cet article de foi que je ne crains pas de dire que le dogme chrétien, quelle que soit la différence qui le sépare du dogme mazdéen, en est infiniment plus voisin que du brahmanique. En effet, si l'on considère Zoroastre à l'instant où le Verbe pénètre en lui, et, y produisant une illumination aussi complète que la personne du prophète le comporte, contracte de cette manière union avec son âme, on devra reconnaître que l'état du révélateur mazdéen dans cet instant ne diffère pas absolument de celui du révélateur chrétien. Il y a, à la vérité, différence dans le fond, puisque, voulût-on même que la personne de Zoroastre fût la nature humaine dans sa perfection, comme son union avec la nature divine n'est point constante et immuable, mais bornée au temps des conversations divines, c'est-à-dire simplement accidentelle, cette union manque d'excellence. Ainsi il y a différence, mais sur le degré de perfection, et non sur l'essence même de la chose.

L'affinité de ces deux théologies sur un point où l'on pourrait, faute d'attention, les juger entièrement diverses, se témoigne encore d'une autre manière par l'incompatibilité qui existe sur ce même point entre le dogme chrétien et le dogme brahmanique qui est si visiblement à l'opposé du mazdéen. Je ne parle pas seulement de la révélation de Manou par l'intermédiaire des Maharshis : c'est la révélation prophétique ordinaire, sauf la substitution de la nature angélique à la nature humaine dépossédée; je parle surtout de la révélation qui s'est formulée dans la théologie brahmanique postérieure par les incarnations de Vichnou. Dans Bhagavat, il ne subsiste rien en réalité de la nature humaine. Bhagavat est Dieu tout entier, Dieu uniquement et simplement, et la nature humaine, ainsi que les gnostiques le prétendaient de la nature humaine en Jésus-Christ, ne se présente en lui que d'une manière fantastique et non essentielle. Ce n'est pas l'homme qui a été porté dans le sein maternel, c'est Dieu dans sa substance une et infinie, Dieu créateur dans son absolu, sans aucun support dans une autre nature. C'est ce que le Bhagavata Pourana fait articuler formellement à la Mère de Dieu. « Com» ment, seigneur, as-tu pu être porté dans mon sein, toi dans le corps de qui était renfermé ce monde? Car c'est un produit de Mâyâ (l'apparence illusoire) que ce petit enfant qui dormait couché solitaire sur une feuille de figuier, portant son pied à sa bouche, et sous la forme duquel l'univers reposait à la fin du Yuga. » (*Bhag. Pur.*, c. 33, 4.) C'est donc le Verbe fait chair de S. Jean pris à la lettre; c'est l'infini

dans la manifestation corporelle. De là, d'un côté au panthéisme, de l'autre à l'idolâtrie, il n'y a qu'un pas: aussi voit-on que le brahmanisme les a faits tous deux; il est perdu. Au contaire le dogme chrétien, grâce à l'élément humain qu'il a si soigneusement retenu et préservé, est raisonnable, et susceptible d'éclaircissement et de développement, plein d'avenir. Il me paraît même que l'on ne peut refuser de le regarder comme constituant à l'égard du dogme mazdéen, comme à l'égard du dogme hébraïque, un progrès théologique incontestable, fondé sur une pénétration plus profonde du caractère métaphysique des rapports de la créature avec Dieu. En effet, si l'on voit sous la conception de Jésus-Christ celle du type idéal de l'homme, il est certain que l'union continue et indéfectible des deux natures en cette personne est un meilleur modèle de ce qui doit avoir lieu dans la personne humaine convenablement éclairée, que l'union par accès miraculeux telle qu'elle est représentée par la personne de Zoroastre ou de Moïse. Il ne me semble pas probable que le monde renonce jamais à l'édifiante croyance que la personne humaine n'est point close dans la solitude du moi, mais en communion constante avec Dieu. Dès lors il n'y a de différence d'état, de l'âme de l'homme à celle du type divin, que sur la communion avec Dieu, qui, chez cette dernière, est supposée dans la perfection, ce qui ne peut exister pour la créature qu'à la limite extrême de son développement, puisque cette union est justement le fait qui augmente incessamment à mesure que la créature se perfectionne, et que la créature ne se développe même que par là. Il n'y en a point d'autre, car non seulement l'âme du Christ est une créature comme l'âme de l'homme, mais son union même avec le Verbe est une créstion, « aliquid » crestum, » pour prendre l'expression de S. Thomas. Sauf le Verbe qui se communique, tout est donc là créature, mais créature parfaite, puisque d'une part l'âme est aussi parfaite qu'il compète à l'être fini, et que de l'autre l'union avec le Verbe est également aussi parfaite que possible; et cet ensemble de perfection n'est, à l'égard de l'humanité, que la supériorité naturelle dont son type idéal doit nécessairement jouir.

Le dogme mazdéen se rapproche encore du dogme chrétien en ce que la révélation de Zoroastre, conçue comme supérieure et définitive, n'est cependant pas conçue comme unique. La nouvelle loi reconnaît l'aurienne, la sanctionne, et il se forme ainsi par la religion une chaîne continue de tous les temps jusqu'à l'origine du monde. Dieu est regardé comme s'étant fait connaître aux prédécesseurs de Zoroastre, mais de la même manière qu'il s'était fait connaître aux prédécesseurs de Jésus-Christ, c'est-à-dire sous un nom incomplet et sans déclarer toute sa loi. Il me semble même, si je ne me trompe sur la portée de quelques passages des Naçkas, que c'est le nom de Hom qui a précédé chez les Ariens celui d'Ormuzd, ainsi que c'est le nom de Tout-Puissant qui a précédé chez les Hébreux les noms de Subsistant, *Ehéié*, ou d'Eternel, *Adonaï*, auxquels se rapporte toute la révélation de Moïse : « Apparui Abraham, Isaac et » Jacob in Deo omnipotente; et nomen meum Adonaï non » indicavi eis (Ex., c. VI); » et ceux-ci qui ont précédé le nom de Trinité qui commande toute la révélation de Jésus-Christ. Ce fait est d'une importance considérable, non seulement comme servant à l'histoire des phases successives de la théologie dans la ligne mazdéenne, mais comme mettant à découvert une des connexions principales de cette ligne avec la ligne brahmanique dans la période primitive; et il a encore une valeur infiniment plus grande, comme donnant une preuve éclatante de la haute antiquité de la conception de Dieu sous le symbole de Hom. Dans la neuvième hymne du Yaçna, le dieu Hom, sur la demande de Zoroastre, lui fait le tableau de ceux qui ont été initiés antérieurement à son culte. Le premier qui ait invoqué Hom est Vivengham, en zend *Vivanghdo :* ce nom, ainsi que me le fait observer M. Burnouf, revient au sanscrit *Vivasvat*, qui est un des anciens noms du soleil dans l'Inde. Vivengham, en récompense de sa piété, devient père de Djemchid, en zend *Yimô-khaêto*, Yima le brillant : ce Yima, si fameux dans la mythologie des Naçkas, rappelle, au moins de nom, le Yama de la mythologie indienne. Le second adorateur de Hom est Athvyan, qui en récompense de sa piété devient père de Feridoun, en zend *Thraetaonô*, « probablement, m'écrit M. Burnouf, Celui qui a trois corps. « Le troisième est Sam, qui engendre deux fils : Onroukhsch, en zend *Ouroudkcha*, Celui qui a de grands yeux, et Gnerschasp, en zend *Kereçâçpa*, Celui qui a des chevaux maigres. M. Burnouf me signale encore le rapport nominal de ce Kereçâçps avec Kriçâsva, un des anciens sages de la tradition indienne. Le quatrième est Pôroschasp, en zend *Pouroucharpa*, Celui qui a beaucoup de chevaux; c'est ce Pôroschasp qui « ayant invoqué Hom et s'étant humilié devant lui, » obtient pour fils le brillant Zoroastre, en zend *Zarathoustra*, Astre d'or. Faut-il regarder ces personnages comme formant une seule filiation, ainsi que dans la tradition hébraïque, Noé, Abraham, Isaac, Jacob? Je suis d'autant moins porté à le croire que rien, dans le texte, ne l'indique; au contraire, chacun des patriarches y est représenté comme obtenant de Hom une postérité particulière, qui se rend célèbre par son propre fait et sans aucune connexion apparente avec les autres. De plus il est à remarquer que Féridoun, le fils du second patriarche, est déclaré dans la revue géographique du Vendidad avoir pris naissance dans le quatorzième lieu, *Verena*, lieu éloigné de l'Ariane : or, comme on ne peut douter que l'Ariane ne soit la patrie de Zoroastre, il s'ensuit que Athvian et Pôroschasp représentent des pays distincts, et par suite des peuples qui le sont aussi. Il en serait donc de même de Sam et de Vivengham; et par conséquent ce mythe se rapporterait plutôt à un système général de contemporanéité, comme celui de Sem, Cham et Japhet, qu'à un système généalogique. Ce serait le monde primitif de Hom, composé de quatre groupes, situés chacun dans une région différente, et de l'un de ces groupes, le plus septentrional peut-être, sortirait le révélateur des Naçkas.

Pour ne pas voir ces divers groupes dans un strict rapport de filiation l'un à l'égard de l'autre, je ne refuserais cependant pas d'y entendre une certaine succession, dans le genre de celle qui est représentée dans le mythe hébreu par la différence d'âge des trois enfants de Noé. Le récit du Yaçna ne laisse pas de doute que le règne de Djemchid ne soit quelque symbole analogue à la période Edenique. « Sous le règne de Djemchid, les animaux ne moururent point; l'eau, les arbres fruitiers, les choses que l'on mange ne manquèrent pas. Pendant le règne du brillant Djemchid, il n'y eut ni froid, ni chaud, ni vieillesse, ni mort, ni passions déréglées, production des Dews. » (*Yaçn.*, h. 9.) Les Fargards fournissent sur cette période d'autres documens encore plus explicites qui montrent que sa splendeur ne désigne qu'une prospérité matérielle indépendante de toute vertu théologique. On y voit en effet qu'Ormuzd invitant Djemchid à recevoir sa loi, cette loi le principe de gloire de Zoroastre, Djemchid s'en excuse et se borne à accepter la charge de communiquer au monde l'opulence. C'est une grande et intéressante leçon. — « Je lui dis, moi qui suis Ormuzd : Sois-moi à ma loi, pur Djemchid, fils de Vivengham, médite-la, porte-la à ton peuple. Mais le pur Djemchid me répondit, ô Zoroastre : Je ne suis pas assez juste pour pratiquer ta Loi, la méditer, la porter. Alors je lui dis, moi qui suis Ormuzd, ô Zoroastre : Si Djemchid ne peut pratiquer ma loi, la méditer, la porter, qu'il rende heureux le monde qui m'appartient. Qu'il rende mon monde fertile et abondant; qu'il en ait soin, qu'il le nourrisse, qu'il l'entretienne, qu'il en soit le chef, qu'il le gouverne. Le pur Djemchid me répondit, ô Zoroastre : Je rendrai heureux le monde

qui t'appartient; je rendrai ton monde fertile et abondant; j'en aurai soin, je le nourrirai, j'en serai le chef, je le gouvernerai, pourvu que, pendant mon règne, il n'y ait ni vent froid, ni vent chaud, ni pourriture, ni mort, que les dews disparaissent lorsque je prononcerai ta parole. Le saint Feroner de Djemchid, fils de Vivengham, fut grand devant moi. Ensuite il régna. L'effet suivait promptement ce qu'ordonnait sa langue sublime. Je lui donnai à lui et à son peuple la nourriture, l'intelligence, la vie longue, moi qui suis Ormuzd. Je lui mis entre les mains un poignard dont la lame était d'or, dont la poignée était d'or. Le roi Djemchid le prit: alors le roi Djemchid s'avança sur trois cents portions de terre. Ces portions de terre furent remplies d'animaux domestiques, de bestiaux, d'hommes, de chiens, de volatiles, de feux rouges et brûlans. On ne voyait auparavant dans ces lieux excellens ni animaux domestiques, ni bestiaux, ni hommes. Ce fut le pur Djemchid, fils de Vivengham, qui les y fit paraître, qui remplit cette terre d'animaux domestiques, de bestiaux, d'hommes, de chiens, de volatiles, de feux rouges et brûlans. Djemchid s'avança vers la lumière, vers le pays auquel préside Rapitan (le midi), et il le trouva beau. Il fendit la terre avec son poignard d'or; il la fendit avec son poignard, et dit: Que Sapandomad soit dans la joie! » (*Vend.*, farg. 2.) Ce Djemchid qui ouvre la terre avec son poignard d'or, figure poétique de la charrue, qui y porte le germe des peuples, des bestiaux, des arbres à fruits, les feux sacrés, n'est évidemment que le symbole du premier défricheur dans l'âge d'innocence. Le Vendidad revient à Féridoun, et le désigne, comme le fait aussi le Yaçna (*loc. cit.*), comme le premier homme de l'ancienne loi, qui, favorisé par Dieu, se soit appliqué à combattre le mal. Ainsi, puisqu'il n'y avait point de mal sous Djemchid, le mal s'était donc développé sur la terre dans l'intervalle qui sépare cette période de celle de Féridoun. — « Féridoun est le premier, ô Sapetman Zoroastre! parmi les hommes de la Première loi, ces hommes pieux et purs, précieux, dont les désirs ont été remplis, utiles aux hommes, donnant libéralement, prompts; il est le premier qui ait chassé l'envie, tué la mort, banni les maux, banni le feu de la fièvre du corps de l'homme. » (*Vend.*, farg. 20.) On pourrait donc regarder Féridoun comme représentant le second âge, durant lequel le mal, bien que réprimé, agit déjà sur la terre, tandis que Djemchid, pur et sans tache, représente exactement l'âge d'or. Je ne trouve aucune autre trace de Sam au-delà de ce que j'en ai déjà rapporté d'après le Yaçna. De ses deux fils, l'un poursuit le mal, comme Minos, en rendant la justice; l'autre, comme Hercule, en employant la massue. Sous Pôroschasp, le mal déborde également. Les dews, venus du Nord, exercent partout leur empire avec violence. Mais le fils de Pôroschasp s'élève contre eux. Ce patriarche est le libérateur envoyé par Dieu pour combattre ces émanations d'Ahriman accumulées successivement sur la terre depuis Djemchid, et enseigner la loi qui, par sa propagation universelle, doit enfin les faire disparaître radicalement et pour toujours. Tels sont les seuls documens que fournisse la tradition sacrée sur l'histoire du révélateur des Naçkas. Anquetil, abusé par son erreur sur la position chronologique de Zoroastre, les a considérés comme plus historiques qu'ils ne le sont réellement. Il est évident que ce sont des mythes appartenant à la haute antiquité, et se rapportant à des antiquités plus hautes encore. On peut toutefois en déduire avec un degré suffisant de vraisemblance les circonstances les plus essentielles de l'histoire du dernier législateur. C'est un des adorateurs de Hom, qui, à une époque dont nous avons précédemment cherché à déterminer la circonscription générale, s'élève parmi les tribus situées au nord des montagnes. Le nom de Pôroschasp est peut-être un trait ethnologique indiquant que ces tribus étaient particulièrement cavalières. Conduit sans doute par des inspirations antérieures qu'il résume, ainsi que par des antipathies nationales contre l'esprit de l'Indus, il détermina un développement dans la religion traditionnelle de Hom, et fonde le culte de Ahura-Mazda, dirigé apparemment d'une manière plus précise que le précédent vers la recherche de l'unité et la destruction du mal. C'est lui qui devient ainsi le souverain législateur de l'Ariane et de toute la collection de peuples qui dérive de cette souche antique. C'est à son nom par conséquent, c'est-à-dire à l'esprit de sa révélation, que se rattachent les textes sacrés, écrits probablement, au moins en partie, dans le foyer même de la Transoxiane, et fidèlement conservés à travers les âges par le corps sacerdotal des athornés, comme les hymnes véridiques par celui des brahmes. L'histoire de Zoroastre, moins splendidement politique que celle de Moïse, est donc cependant, au point de vue théologique, à peu près analogue. Précédé comme le législateur hébreu par d'autres interlocuteurs de la divinité, on particuliers à sa propre race ou communs à des races voisines, mais pénétrant plus avant qu'aucun d'eux ne l'avait fait dans les mystères de la conversation divine, il demeure, pour sa postérité, le prince des révélateurs et l'instituteur par excellence. — « Il ne s'est plus élevé depuis lors en Israël un prophète comme Moïse que Dieu connut face à face, » dit le Deutéronome. — Personne, dit Ormuzd dans le Yaçna, ne m'a consulté comme toi, Zoroastre, et n'a vu pendant tant de jours les choses que tu as vues de ton propre corps, étant élevé au-dessus de ce monde.

§ 3.

La théologie mazdéenne ne se borne pas à enseigner d'où elle vient, ce qu'est le Créateur, ce qu'est l'univers, quels sont les rapports généraux de l'un et de l'autre, elle enseigne aussi les signes extérieurs qui facilitent le salut de l'homme sur la terre, c'est-à-dire les cérémonies propitiatoires, les sacremens et les prières. Elle se résout donc, comme celle du Christ, en un système liturgique. Ce n'est pas à dire que ce règlement remonte nécessairement tout entier à Zoroastre. Il est encore plus difficile de concevoir qu'une liturgie soit improvisée de toutes pièces que de l'entendre d'une théologie. Ces sortes d'établissemens ont toujours de longues et nombreuses racines dans le passé, et le temps seul les achève. Aussi ne saurait-on douter que dans la liturgie des mazdéisnans, comme dans celles des Hébreux et des chrétiens, il n'y ait beaucoup de pratiques qui ne se sont introduites que postérieurement à l'institution primitive; et il y en a d'autres, et des plus essentielles, que les Naçkas attribuent eux-mêmes positivement à l'ancienne loi. Mais comme ce qui a précédé Zoroastre à cet égard vient à lui, en même temps que ce qui l'a suivi retourne vers lui, le tout est justement couvert de son nom. Il n'en a pas été autrement de la liturgie chrétienne. Si elle paraît avoir inventé soudainement tant de choses dès ses premiers pas, cela tient à ce qu'on la compare d'ordinaire à la liturgie hébraïque, dont elle s'écarte en effet considérablement. Mais si on la met en regard de la liturgie mazdéenne, ses précédens se découvrent aussitôt; on aperçoit la source de laquelle ont découlé tant d'usages nouveaux en Europe, qui, pour y être inconnus, n'étaient cependant pas sans ancienneté dans le monde; enfin, l'on voit les affinités de la doctrine du Christ et de celle de Zoroastre prendre corps pour ainsi dire, et se trahir, plus explicitement encore que dans l'ordre métaphysique, par ces démonstrations sensibles. Et l'on ne peut reprocher à l'Eglise de n'avoir pas été sur ce point la continuatrice fidèle de Jésus, puisqu'elle a servi à son exemple, et sans doute aussi comme lui, sans calcul, par un mouvement tout spontané, à ouvrir des canaux vers l'Orient et à faire arriver dans la tradition trop exclusive de Moïse les flots de la tradition de Zoroastre. C'est ce qu'une histoire analytique de la liturgie chré-

tienne mettrait parfaitement en évidence. La transformation qui s'opère peu à peu de la liturgie hébraïque, reconnue par Jésus et transmise par lui à ses disciples, en une liturgie toute différente, loin d'être rigoureusement originale, est un mouvement tout mazdéen. On ne quitte les Lévites que pour se rapprocher des Mages. Ainsi, quand Jésus célèbre la Pâque, c'est à table, en mangeant, selon l'ancienne coutume, en commémoration de l'Egypte, la chair de la victime sanglante : c'est un banquet tout terrestre, à la manière des banquets doriens. Sous les successeurs de Jésus, c'est encore à peu près la même chose : les fidèles se réunissent dans les familiers festins des Agapes. Un peu au-delà, tout est changé; il n'y a plus ni Pâques, ni Agapes : on dit la Messe. Le dogme eucharistique, qui, dans son essence la plus élevée, est tout mazdéen, a brisé la forme trop peu mystique d'Israël pour rentrer dans la forme arienne. En effet, le sacrifice de la messe, si profondément distinct et par son esprit et par ses cérémonies du sacrifice de Jéhovah, est presque identique de tous points avec le sacrifice de Hom. Pour connaître la liturgie chrétienne, c'est donc dans celle de Zoroastre, plus encore que dans celle de Moïse, qu'il faut pénétrer; et pour connaître celle de Zoroastre, c'est au-delà de ce législateur, c'est-à-dire au principe même des choses humaines qu'il faut aller.

Des divers objets naturels mis en connexion par la liturgie avec les rapports intentionnels de l'homme à Dieu, aucun n'est plus ancien et n'a un caractère plus évidemment primitif que le feu. C'est par la possession du feu que l'empire du genre humain sur la nature a commencé; et ce grand phénomène, effroi des animaux sauvages, et dont notre espèce seule a eu l'audace de conquérir le gouvernement et l'usage, est celui où elle a soupçonné tout d'abord le doigt de Dieu, et par conséquent la possibilité d'une jonction secrète entre l'humanité et cette personne mystérieuse. Aussi voit-on que dans toutes les traditions le feu joue un rôle dans le service divin. Il n'en pouvait être autrement, car non seulement le feu jouit au plus haut point d'une sorte d'apparence de surnaturel, mais il est le fondement même de l'institution domestique; et comme à la naissance de la civilisation, l'autel et le foyer se confondent, c'est dans cette institution que toute liturgie a nécessairement ses racines. C'est pourquoi, bien que le culte du feu ait eu, à la vérité, plus d'éclat et de célébrité dans le mazdéisme que partout ailleurs, il faut cependant se garder de penser, non seulement qu'il ait été particulier à cette religion, mais qu'il y ait même revêtu un caractère véritablement extraordinaire. Le feu sur l'Indus et sur le Gange selon le rituel védique, le feu sur le Tibre selon le mode de Vesta, le feu sur les autels de Jupiter, le feu dans le tabernacle de Jéhovah, le feu perpétuel devant le Saint-Sacrement, ont tous, au fond, le même sens et la même origine que le feu allumé dans les Ater-gahs de l'Ariane. Si ce dernier se distingue des autres, ce n'est point par quelque qualité essentielle, mais simplement par la vivacité avec laquelle est embrassée l'efficace qui lui est partout attribuée, par les soins voués à sa conservation et à sa pureté, par son intervention plus apparente dans les cérémonies. En cela, la liturgie mazdéenne a retenu le cachet de sa haute antiquité. On sent que le feu qu'elle célèbre en récitant, d'après la tradition des Naçkas, sa gloire et sa puissance, est encore à peine séparé de celui par lequel, sous le nom du dieu Agni, s'ouvrent les incantations des Védas. « Je célèbre le Feu (Agni), doué de la préséance, prêtre illustre du sacrifice, convocateur, riche en trésors, dit le brahmane. O Feu! digne des louanges des anciens poëtes et des nouveaux, amène ici les dieux. C'est par le feu que l'homme jouit d'une opulence qui augmente de jour en jour, glorieuse, donnant une forte postérité. O Feu! le sacrifice que tu embrasses bien et de tous côtés parvient aux dieux. Nuit et jour, avec un esprit pénétré de respect, nous allons à toi, ô Feu! toi qui brilles, qui conserves le prix des sacrifices, qui resplendis, qui crois dans le lieu que tu habites. Comme un père à son fils, sois-nous, ô Feu! d'un accès facile. Viens à nous pour notre félicité (*Rig Véda.*, h. 1.) — O Feu! je te sacrifie et je t'invoque, dit l'Athorné; je porte purement, je porte saintement des odeurs dans le Feu; je t'aide et je t'adresse des vœux, Feu d'Ormuzd! Sois brûlant dans ce lieu; sois toujours brûlant dans ce lieu; sois éclatant de lumière dans ce lieu; sois une source d'abondance dans ce lieu jusqu'au jour final. Pendant tout ce temps, donne-moi ce que je désire, ô Feu d'Ormuzd! Donne-moi promptement une vie heureuse et brillante; donne-moi promptement la nourriture; donne-moi un bonheur, un éclat abondant, une nourriture abondante, des enfans en grand nombre; donne-moi une science excellente, une langue douce et moelleuse, une conception, une intelligence qui comprenne l'avenir. Que par le Feu d'Ormuzd les hommes soient zélés pour la loi! » (*Yaçn.*, h. 68.) Des deux côtés, l'invocation est à peu près la même. Mais dans la théologie plus savante des Naçkas, le feu ne répond déjà plus à un dieu : c'est un ministre du Créateur qui en a l'attribut, et c'est ainsi au Créateur lui-même que, par cet intermédiaire, l'invocation se rapporte. « Je t'invoque, Feu d'Ormuzd, le plus agissant des Amschaspands. » (*Yaçn.*, h. 4.) C'est là vraisemblablement le progrès de la liturgie de Zoroastre sur la liturgie antérieure de l'Ariane, dont les hymnes védiques nous représentent sans aucun doute le caractère général. En effet, Zoroastre n'est point donné dans la tradition arienne pour le fondateur du culte du feu, mais simplement pour son confirmateur. En ce qu'il a de fondamental, ce culte remonte à l'ancienne loi, c'est-à-dire, selon toute probabilité, au temps de la communion avec la ligne brahmanique C'est Djemchid qui est supposé avoir répandu sur la terre, pendant son séjour, la connaissance de cet élément sacré. Zoroastre, dans l'élection du feu, n'a donc fait que suivre le sentiment primitif du genre humain, et en transmettre l'expression perfectionnée à la religion de la postérité.

C'est donc à tort que les mazdéisnans ont été accusés, sur leur liturgie mal interprétée, d'adorer le feu. Le feu n'a été pour eux qu'une figure derrière laquelle ils ont vu un ange et Dieu : la personne de l'ange s'est effacée, il n'est resté que celle de Dieu; ç'a été le progrès de la religion, et le mazdéisme par son institution s'y est plutôt prêté qu'opposé. S'il est permis aux hommes de se faire un symbole sensible de la divinité, ainsi qu'il leur est permis de la définir par un nom, ils ne peuvent assurément le choisir d'une manière plus juste parmi les choses extérieures, que dans le principe de la lumière. C'est un symbole qui n'encourt pas facilement les méprises. Aussi voit-on que le mazdéisme, malgré sa décadence, n'est jamais tombé dans l'abîme de l'idolâtrie où tant d'autres religions se sont précipitées. Son histoire a été la même à cet égard que celle du judaïsme, et par la même cause. Exempt comme lui de cette puérile superstition, il traitait avec un semblable mépris les idoles aux pieds desquelles il voyait se prosterner les nations. Ce ne fut pas une brutale impiété de Xercès de brûler et de démolir les temples de la Grèce, et d'en briser les statues. Son action était la même que celle de Gédéon contre les Madianites. Sans entrer dans le fond de sa pensée, les Grecs avaient cependant entendu à demi ses motifs. Cicéron dit qu'il n'est point de l'opinion des Mages sur l'autorité desquels on rapporte que Xercès fit brûler les temples, « parce qu'ils emprisonnent dans des murailles les dieux à qui tout doit être libre et ouvert. » « Quibus omnia debeant esse patentia et libera. » (Cic. de Leg., II.) Hérodote, racontant que les Mages n'ont point de statues et en condamnent l'usage comme une folie, observe que cela vient sans doute « de ce qu'ils ne pensent pas, comme les Grecs, que les dieux soient de la même race

que les hommes. » Ἔτι οὐκ ἀνθρωποειδέας ἐνόμισαν τοὺς θεούς, οὐκέτι οἱ Ἕλληνες, εἶναι. (Her., Clio.) On voit par d'autres témoignages encore que cette particularité avait fait une vive impression aur les anciens. Comparée a ceux du monde païen, les lieux de sacrifice des Mages sont en effet frappans par un caractère singulier de nudité. Des parfums, de l'eau bénite, des produits végétaux, quelques vases, quelques instrumens non sanglans, voilà, outre le feu, leur simple appareil. C'est le feu qui a le privilége d'animer le sanctuaire, d'abord par son éclat qui y inscrit d'une manière permanente la gloire de la lumière, et secondement, en y servant d'intermédiaire, au vertu d'une attribution sacramentelle, entre la créature et le Créateur. Il n'y a rien dans une telle coutume de contraire à la majesté de Dieu. Les Hébreux, qui sont le modèle de l'antiquité pour le soin scrupuleux avec lequel ils ont constamment veillé à ne point abaisser dans les imaginations ce caractère suprême, ont même été bien plus loin dans l'association de l'idée de Dieu avec celle du feu, sans que jamais on ait songé à en faire contre eux le texte d'un reproche d'idolâtrie. Dans les deux circonstances les plus décisives de leur histoire, la révélation du mont Horeb et celle do mont Sinaï, leurs écritures donnent au feu un rôle capital, et non pas simplement symbolique, mais formel. Jéhovah apparaît d'abord à Moïse sous la figure d'un feu duquel sort sa voix, et Moïse n'ose y lever les yeux de peur de voir Dieu. — « Et Dieu lui apparut dans la flamme du feu, du milieu d'un buisson, et Moïse cacha sa figure, car il n'osait regarder contre Dieu. » (*Ex.*, c. 3.) Dans la première révélation du Sinaï, lorsque Jéhovah adresse lui-même la parole au peuple du milieu des nuages, c'est encore sous la forme du feu qu'il est supposé se témoigner. — « Toute la montagne du Sinaï fumait, parce que le Seigneur était descendu sur elle dans le feu. (*Ib.*, c. 19.) Les nouveaux chrétiens eux-mêmes, à l'exemple des prophètes, se sont complu à voir dans la lumière le symbole du Christ, de la même manière que les mazdéisnans y voient celui d'Ormuzd. On trouve dans l'Evangile de S. Jean que Jésus se comparait continuellement à la lumière. — « Je suis, dit-il, la Lumière du monde; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. Pendant que vous avez la Lumière, dit-il ailleurs, croyez à la Lumière, afin que vous soyez Enfans de Lumière. » (Ch. 8 et 12.) L'Evangéliste, dans sa première épître, insiste encore sur cette grande figure, montrant dans le ciel le monde de la lumière, et à l'opposé le monde des ténèbres, comme Zoroastre, mut, sous les même signes, fait paraître d'un côté le monde d'Ormuzd, et de l'autre le monde d'Ahriman. « Voilà, dit-il, la déclaration que nous avons entendue de lui et que nous vous transmettons; c'est que Dieu est la Lumière, et que ce n'est pas en lui que sont les Ténèbres. » (*Ep.* 1, c. 1.) Aussi n'y a-t-il point à s'étonner que la croyance au Saint-Esprit descendu sur les Apôtres sous la forme du feu ait pu s'engendrer dans l'Eglise naissante et réussir : elle s'accordait avec l'idée reçue de toute antiquité, qu'entre l'homme et Dieu, le feu est l'agent de communication le plus simple.

Du reste les Lévites célébraient, comme les Athornés, leurs cérémonies devant un feu entretenu par eux, nuit et jour, dans l'intérieur du temple. Les prescriptions relatives à ce feu sont comprises dans le rituel du Lévitique. Sa conservation n'y est pas recommandée moins rigoureusement que ne l'est, dans les Naçkas, celle du feu des Ater-gâhs : — « Ce Feu, dit Jéhovah à Moïse, brûlera toujours sur l'autel, et le prêtre le nourrira en y mettant chaque jour du bois dès le matin. C'est là le Feu Perpétuel qui ne devra jamais s'éteindre sur l'autel. » (*Lév.*, ch. 6.) Le sentiment de la pureté du feu paraît aussi très manifestement dans ce livre, quand il y est ordonné de déposer les cendres provenant de l'autel du feu sur une terre qui soit pure. Toutefois les Hébreux sont demeurés fort loin des Ariens à cet égard. Ils ont fait profession de consumer dans le feu la chair des victimes, ce qui a toujours été, dans la croyance de ces derniers, un outrage à cet élément sacré. Ils ne sont jamais allés cependant, comme la plupart des peuples étrangers à la réforme de Zoroastre, jusqu'à y ensevelir les morts et même les vivans. Cette circonstance est un nouveau trait d'analogie entre eux et les nations d'institution mazdéenne. Entourés comme ils l'étaient de populations habituées à brûler les cadavres, leur mode particulier de funérailles, dont ils élevaient la tradition jusqu'à Abraham, dut nécessairement contribuer, non moins que leur monothéisme, à les distinguer du reste de la race chaldéenne, et peut-être à leur attirer la faveur dont on les vit jouir sous la domination des Perses. En leur permettant de relever de ses ruines le temple de Salomon, les Mages n'avaient point à craindre qu'on y répétât les injures à la majesté de Dieu auxquelles Xercès allait bientôt chercher à mettre fin dans la Grèce et dans l'Asie-Mineure.

Par le rang donné au feu dans sa liturgie, le christianisme s'est encore plus rapproché du mazdéisme que n'avait fait le judaïsme. La vertu symbolique de cet agent primitif du sacrifice y est mise en effet à découvert d'une manière plus pompeuse. Il n'y a pas un acte important où le feu n'intervienne. On en allume sur l'autel pour la célébration du mystère de la messe; on en porte devant les livres sacrés quand on en fait au peuple la lecture; devant les offrandes quand on les présente à la bénédiction; devant les reliques des saints; autour des morts; enfin un feu perpétuel brûle, comme dans les Ater-gâhs, à côté du sanctuaire. De même que chez les Mages, ces feux resplendissent pour une signification positive. Intermédiaires mystiques entre la nature de l'homme et celle de Dieu, ils sont a la fois l'image de la pureté du Christ et de la pureté de la foi qui l'embrasse. On voit par les monumens des premiers siècles que cet usage ne s'est pas introduit sans difficulté dans l'Eglise. Les chrétiens les plus rigoureux condamnaient ces emprunts à la liturgie des gentils. C'est un des articles de la controverse entre Vigilance et S. Jérôme. « Grand honneur, assurément, rendu ainsi par les hommes aux bienheureux, dit Vigilance : ils pensent les illustrer avec les misérables feux de la cire, tandis que l'Agneau sans tache les illustre de toutes les splendeurs de sa majesté. » S. Jérôme s'en réfère à l'autorité de la coutume, qui a pris naissance, à ce qu'il rapporte, en Orient, et non pas seulement à l'égard des reliques, mais surtout à l'égard des livres sacrés. « Dans toutes les églises d'Orient, dit-il, quand on va lire l'Evangile, on allume les feux, et en plein soleil, non sans doute pour dissiper les ténèbres, mais en signe de joie, afin que sous la figure de la lumière corporelle soit mise en évidence cette lumière de laquelle il est écrit dans les psaumes : Ton Verbe est une Lampe devant mes pas, une Lumière sur mon chemin. » (*Ep. in Vig.*) Ce n'est point une autre idée qui, dans ce même Orient où, suivant S. Jérôme, s'est introduit dans les églises chrétiennes le culte du feu, inspire le prêtre mazdéen lorsqu'il fait au peuple la lecture des Naçkas devant le feu Aderan. Mais, sans remonter si loin, la bénédiction solennelle du Feu Pascal suffit pour mettre à jour la concordance des deux liturgies à cet égard. De tous les feux qu'allume l'Eglise, aucun ne reçoit d'elle plus d'honneur. C'est même sur lui que se concentre tout ce qu'il y a d'exprimé dans le rituel sur la valeur symbolique du feu. Aussi n'est-il pas sans intérêt d'observer que, sauf ce qui se rapporte spécialement à la mythologie du Christ, cette grande cérémonie est tellement empreinte du sentiment général du mazdéisme à l'égard du feu qu'elle aurait à peine un air d'étrangeté chez les Mages. « Que l'armée des anges se réjouisse dans le ciel, dit la prêtre; que leurs trompettes retentissent; que la terre éclairée de tant de splendeurs entre dans l'allégresse, et que, devant la Lumière de l'Eternel Roi, elle sente que les Ténèbres ont

disparu pour elle. Que l'Eglise, embellie par les rayons de cette Lumière, soit dans la joie, et que la voix des peuples se fasse entendre! Et vous, frères chéris, à la clarté de ce Feu sacré, invoquez avec moi le Tout Puissant, afin qu'après m'avoir admis à son sacerdoce, versant en moi les trésors de sa Lumière, il me rende capable de chanter dignement les louanges de ce Feu. » Et, allumant alors ce feu après y avoir déposé le sacrifice de l'encens : « Nous savons, dit-il, ce que figure cette colonne que le Feu fait resplendir en l'honneur de Dieu : nourri par la substance précieuse que prépare l'abeille, ce Feu, bien que partagé, ne souffre aucune perte par la communication de sa Lumière. O nuit dans laquelle les choses du ciel s'unissent avec celles de la terre, celles de Dieu avec celles de l'homme! Seigneur, nous vous en prions, que ce Feu consacré à l'honneur de votre nom persévère pour dissiper les ténèbres, et qu'accepté par vous en odeur de suavité, sa Lumière se rattache à celle des Feux supérieurs. » (*Off. pasch.*) Quelque état que le judaïsme ait fait du feu, en lui donnant place dans les cérémonies du tabernacle, il ne l'a jamais conçu aussi expressément dans sa valeur symbolique, ni glorifié par une sanctification aussi formelle.

L'eau est, comme le feu, dans la liturgie mazdéenne, d'un usage continuel. Elle est célébrée non seulement en raison de son action bienfaisante dans l'ordre général de la nature, mais à cause des vertus sacramentelles qui lui sont attribuées par la théologie pour la purification des âmes. La précaution de ne la souiller, même dans l'économie domestique, par rien d'immonde est sévèrement commandée par la loi; et ce commandement n'est sans doute qu'une transmission du sentiment de respect qu'a inspiré au genre humain dans ses commencemens cet admirable élément. Ces égards pour l'eau sont aussi une des choses qui avaient frappé les Grecs chez les Mages. « Ils ne font dans les fleuves aucune déjection, » dit Hérodote : Ἐς ποταμὸν δὲ οὔτε ἐμουρέουσι οὔτε ἐμπτύουσι. (Her., lib. I.) Appliqués constamment à l'étude de la pureté, il était impossible que les mazdéïsnans n'arrivassent pas tout naturellement à considérer sous un aspect religieux la substance qui lave toutes les autres. Aussi est-ce au moyen de l'eau, après lui avoir conféré par certaines prières les qualités mystiques, qu'ils entendent effacer toutes leurs souillures, et s'élever sacramentellement au degré le plus éminent de pureté que l'homme puisse atteindre. L'eau Zour, eau céleste qui restaure l'homme, est présentée dans les Naçkas comme un des fruits les plus excellens de la mission de Zoroastre. « Que l'on m'invoque, moi au sujet de laquelle Ormuzd a dit à Zoroastre : O Zoroastre! toi qui vas dans le monde existant, portes-y d'abord, ô Zoroastre! l'eau qui donne la vie (le Hom) et ensuite l'eau Zour. Dis au monde qui est purifié avec soin, apprends-lui ceci : L'eau pure est l'armure que je te donne, moi Ormuzd, l'eau donnée pure d'en-haut, l'eau qui est sainte, qui est inaccessible au Daroudj. » (*Yaçn.*, h. 69.) Quelle qu'ait pu être la part de Zoroastre dans ce qui concerne le service de l'eau, il n'y a pas à mettre en doute que l'usage des eaux lustrales, si universel dans le monde, n'ait dû précéder chez les populations ariennes le temps de ce législateur. Cet usage n'a cessé de s'y développer, jusqu'à produire, au-delà du cérémonial solennel des sacrifices, la pratique courante des ablutions. Bien qu'il n'y en ait aucune preuve, on pourrait croire que c'est dans le mazdéïsme que ce genre de purification a son principe. Du moins les ablutions se lient-elles par une affinité toute spéciale à l'esprit de sa liturgie. Elle reconnaît diverses sortes d'eaux sacrées, douées chacune d'une efficace propre; mais elles se ramènent à deux principales, l'eau Padiave et l'eau Zour. La première est la plus ordinaire. Le prêtre la consacre au nom des anges et de la source Ardouisour. Cette eau, par la présence de laquelle toutes les maisons doivent se sanctifier, est la matière des ablutions proprement dites. A son lever, avant ses prières, avant ses repas, le mazdéïsnan s'en lave les pieds, les mains, le visage, en prononçant certaines formules. Elle est l'analogue de l'Eau bénite de la liturgie chrétienne. A la vérité, par désuétude, ou ne fait plus aujourd'hui, dans l'Eglise catholique, que le signe de l'ablution, les fidèles se bornant à se mouiller légèrement avec le liquide purificateur les mains et le visage. Mais on voit par l'histoire des premiers siècles qu'il n'en était point ainsi au commencement. Le clergé distribuait l'eau bénite à la porte des temples, non dans de simples bénitiers comme aujourd'hui, mais dans des fontaines où l'on venait avant la messe faire l'ablution complète des mains et du visage. Du reste, la vertu de cette eau pour purifier ce qu'elle touche et en éloigner les mauvais anges est, comme il y paraît par les paroles employées pour sa bénédiction, exactement la même que celle de l'eau Padiave. « O Dieu! dit l'officiant dans cette consécration, que cette Eau, servant à vos mystères, prenne par votre grâce l'efficace de chasser les démons et d'écarter les maladies; que tout ce qui, dans les maisons et les autres dépendances des fidèles, en sera arrosé cesse d'être immonde et devienne franc de toute souillure; qu'il n'y réside ni l'esprit de pestilence, ni le souffle corrupteur; que par elle l'ennemi caché soit frappé dans ses embûches; que tout ce qui menace le repos ou la santé des habitans soit mis en fuite par l'aspersion de cette Eau. » Cette formule ne disconvient pas, même sur une nuance, à la croyance mazdéenne. Quant à l'eau Zour, elle jouit d'une efficace encore plus grande que l'eau Padiave. Elle n'est pas un simple auxiliaire, elle est une des bases essentielles de la liturgie. Elle doit être regardée comme proprement sacramentelle, en raison de son rôle non seulement dans le sacrifice fondamental de l'Izeschné, mais dans les cérémonies qui, douées de la vertu purificatoire absolue, servent à conférer aux enfans, et aux infidèles eux-mêmes, la dignité du mazdéïsnan. Comme elle est supérieure dans ses effets à l'eau Padiave, sa bénédiction appelle aussi plus d'appareil et de plus magnifiques paroles. Il me suffira pour en donner l'idée, sans entrer dans le détail, de citer un passage de l'hymne des Naçkas à laquelle cette cérémonie se réfère : « O toi qui es toujours en bon état, qui donnes la santé, qui donnes l'abondance, qui accordes les fruits avec profusion, qui de toi-même es très pure, qui donnes de bonnes paroles, qui es très pure, victorieuse, qui donnes l'abondance au monde, je te sacrifie, Reine, avec le Zour de la pureté de mon cœur; je te sacrifie, Reine, avec le Zour de la pureté de mes paroles; je te sacrifie Reine, avec le Zour de la pureté de mes actions. Donne-moi des dispositions lumineuses, des paroles lumineuses, des actions lumineuses. Que mon âme soit sainte dans ce monde! Donne-moi, reine, fille d'Ormuzd, les demeures célestes des saints, éclatantes de lumière, qui ne sont que bonheur — Je sacrifie au fleuve Voorokesché. Je sacrifie à toutes les eaux. Ces sources qui, creusées dans la terre, coulent en abondance; ces canaux nourrissans, larges, étendus, je leur sacrifie, je les invoque. Je sacrifie à la moelleuse, à la douce eau courante qui multiplie les arbres, qui est ennemie des désirs déréglés donnés par les Dews, qui détruit le Dew Mousch et les Parsi, qui les terrasse, qui anéantit l'auteur du mal. Que ma prière s'élève en haut, moi qui bénis avec pureté, qui consacre saintement, qui porte et présente comme il faut le Zour; moi qui t'invoque, Eau pure, reine, fille d'Ormuzd, avec les Zours célestes, avec les Zours purs, avec l'eau qui entoure le monde. — Sois toujours, dit l'Eau, éclatant de lumière! que ton corps soit toujours en bon état! que ton corps soit toujours victorieux! Vis à jamais, durant long-temps, longues années, et sois reçu pour toujours dans les demeures célestes des saints, éclatantes de lumière et de bonheur! » (*Yaçn.*, h. 70.) Tel est le degré de puissance que le mazdéïsme accorde à l'eau Zour. Je crois que s'il m'a été permis d'entrevoir une certaine analogie entre l'eau Padiave et l'eau Bénite, je puis sans em-

génération comparer d'une manière générale cette eau-ci à l'eau Baptismale. Je ne crains même pas, malgré la différence des traits particuliers des deux mythologies, de rapprocher des paroles du rituel mazdéen celles du rituel chrétien, tant elles me paraissent d'accord dans la profondeur de leur sentiment mystique touchant le caractère de l'eau; et encore devra-t-on remarquer que c'est dans ce dernier que l'histoire de cet élément naturel dans ses rapports avec l'humanité est écrite avec le plus de pompe. « Je te bénis, dit l'officiant, par le Dieu vivant, par le Dieu vrai, par le Dieu saint; par le Dieu qui au commencement, par son Verbe, te sépara d'avec la terre; dont l'esprit était porté sur toi; qui te fit couler de la source de l'Éden, et t'ordonna d'arroser la terre par quatre fleuves; qui dans le désert, corrigeant ton amertume, te rendit bonne à boire, et qui te fit sortir de la pierre pour désaltérer le peuple. Je te bénis par Jésus-Christ son fils unique, notre Seigneur, qui à Cana te changea en vin; qui marcha sur toi à pied sec, et fut baptisé en toi, par Jean, dans le Jourdain; qui te produisit par ses flancs avec son sang, et ordonna à ses disciples de baptiser en toi. Dieu tout-puissant, bénis ces Eaux Pures! qu'outre leur vertu naturelle de nettoyer les corps, elles acquièrent l'efficace de nettoyer les âmes. Que la vertu du Saint-Esprit y descende, et qu'elle en féconde la substance par la vertu de régénération. Que la nature humaine créée à ton image, et rétablie dans l'honneur de son origine, soit lavée de toutes ses souillures par cette Eau. Que l'homme, par ce sacrement, renaisse dans l'innocence d'une enfance nouvelle. Que par le mélange du saint-chrême cette eau soit sanctifiée et fécondée pour laver les péchés et régénérer les âmes à la vie éternelle. » (*Off. Pasch.*) Il suit de là que si, en appelant à lui les puissances naturelles pour en tirer un moyen de confirmation de l'homme devant Dieu, le christianisme s'est affranchi des anges qui subsistaient pour le mazdéisme sous la figure de ces agens, cette religion n'a cependant pas complétement rompu la tradition des religions naturelles primitives, mais l'a au contraire développée en en rapportant directement et sans nuages les symboles à Dieu. Loin d'affaiblir la vertu de purification attribuée à l'eau par Zoroastre, la liturgie chrétienne, excitée, il n'est peut-être pas téméraire de le penser, par la croyance des Mages, a élevé cette efficace plus haut encore: de sorte que, par une fortune diverse, c'est l'eau qui a eu dans l'Église du Christ le principal honneur, comme c'était le feu qui l'avait eu dans l'Église d'Ormuzd.

Je ne puis me disposer de parler ici d'un autre liquide sacramentel qui, bien que diamétralement opposé, dans les idées du monde moderne, à toute idée de pureté et même de bienséance, jouit cependant dans le cérémonial mazdéen de la même dignité, et à peu près du même emploi que l'eau Zour. C'est le liquide que les Perses nomment le Nérengdin. Sa matière est l'urine de bœuf. Ce seul trait jette tout d'un coup l'esprit dans la plus haute antiquité. L'établissement d'une telle pratique ne peut se comprendre, à moins que l'on ne remonte à des temps où les diverses productions de la nature n'étaient point distinguées les unes des autres par ces caractères tranchés dont le long usage des générations les a revêtues. Aussi voit-on dans les traditions conservées par le Boun-dehesch l'institution du Néreng-din refluer dans le passé jusqu'à Djemchid. C'est le genre humain dans sa première enfance. C'est l'époque où s'éveillant à la vie, les yeux à peine dessillés, il commence à goûter les fruits de son empire sur l'espèce animale. Ces troupeaux, aux mamelles desquels il lui est maintenant donné de venir puiser une nourriture douce et facile, sont alors pour lui la terre même, mais la terre devenue, sous une forme meilleure, plus libérale et plus propice. De là l'honneur du taureau, si général dans tous les cultes antiques, dans l'Inde et en Égypte comme dans l'Asie, dans l'ancienne Italie, en Grèce même. Dans la mythologie des Naçkas, apothéosé sous le nom de Goschoroun, il représente le principe vital de la terre. C'est par la dissémination des membres de ce taureau primitif que tout est supposé avoir pris naissance, et son âme est dans le ciel. Ainsi, ces êtres nourriciers que l'homme voit à ses côtés vivre et agir ne sont à ses yeux que des images particulières du pouvoir cosmique, et rien de ce qui leur appartient ne peut lui sembler indigne ni de la religion ni de Dieu. C'est en ce sens que l'on trouve dans la pratique barbare du Néreng-din une soudure précieuse qui scelle la coutume mazdéenne à l'origine même des choses humaines. Cette cérémonie se réduit à une communication avec Dieu par l'intermédiaire du principe de la Terre, concourant avec les deux précédentes, par l'Eau et par le Feu, à assurer la liturgie aux les élémens fondamentaux de la nature.

Mais la matière excellemment sacramentelle du mazdéisme n'est ni l'eau, ni le feu, ni la déjection du taureau. Cette matière sacramentelle est le suc du Hom. Le Hom est un végétal des montagnes qui jouit du privilége de porter le plus ancien nom de Dieu dans la tradition de Zoroastre. Consacré, il est Dieu-même. Hom est à la fois dans le ciel et sur la terre: dans le ciel esprit divin, sur la terre breuvage mystique. Tandis que les autres sacremens ne donnent que la pureté, celui-ci donne la vie; et il donne la vie, parce que c'est la personne de Dieu qui est supposée mangée par l'homme. Ceci me paraît le dogme capital du culte mazdéen, et le témoignage formel des Naçkas, joint à l'usage constant de la liturgie, ne peut laisser aucun doute au moins sur cette expression générale.— « Alors Zoroastre lui demanda: Quel homme es-tu, toi que j'ai vu le meilleur de tout le monde existant avec ton beau corps immortel? Alors Hom, le Saint, qui éloigne la mort, lui répondit: Je suis, ô Zoroastre! Hom, le Saint, qui éloigne la mort. Sacrifie-moi, ô Guitama! prépare-moi pour me manger; chante-moi des hymnes. » (*Yaçn.*, h. 9.) C'est ce même Hom qui est considéré comme le principe de tout bien, la source de toute grâce. « Alors Zoroastre dit: Je t'adresse ma prière, ô Hom! Hom pur, qui donnes ce qui est bon, qui donnes la justice, qui donnes la pureté, la santé, qui as un corps excellent, éclatant de lumière, victorieux, qui es appelé de couleur d'or. Lorsque les âmes te mangent avec pureté, tu les protèges, elles sont dignes du paradis. O toi qui es de couleur d'or, je t'appelle toujours grand, toujours victorieux, toujours bon, toujours principe de santé, toujours donnant l'abondance, toujours distribuant les biens, toujours plus grand que tous les corps, toujours excellent et tout bien. » (*Ibid.*) C'est encore Hom qui délivre du mal. « Que l'homme qui te prie soit toujours victorieux! Les Dews de mille espèces sont au-dessous, ô Hom! de celui qui t'invoque, sont au-dessous ô Hom! de celui qui te célèbre, sont au-dessous, ô Hom! de celui qui te mange. Par ces actions grandes et méritoires, les maux seront anéantis dans ce lieu. » (*Yaçn.*, h. 10.) L'acte principal de la liturgie consiste dans le sacrifice de Hom, accompli par le prêtre en présence et en faveur des fidèles. Le mazdéisme, complétement étranger aux rites sanglans du monde antique, ne connaît même pas d'autre sacrifice que celui-ci, ses autres oblations n'étant que de simples offrandes. C'est sur ce mystère fondamental que roule l'office divin, et son efficace provient de l'alliance de cette cérémonie avec la lecture de la parole révélée. « Pour cette seule coupe que je te présente, dit l'officiant tenant en main le calice à l'instant de la consécration, donne-moi trois, quatre, six, sept, neuf, dix pour un; récompense-moi ainsi. O pur Perahom! donne la pureté à mon corps. Veille sur moi, Hom, production excellente. Viens toi-même source de pureté. Donne-moi, Hom saint, qui éloignes la mort, les demeures célestes des saints, séjour de lumière et de bonheur. » (*Yaçn.*, h. 11.) Le mystère eucharistique appartient donc bien réellement au mazdéisme. Sa haute antiquité est mise hors de doute

non seulement par les textes authentiques des Naçkas, où l'on ne saurait sans doute soupçonner des interpolations sur un tel sujet, mais par sa liaison avec le culte du dieu caractérisé dans les Védas par la même propriété et le même nom. Les Grecs ont eu aussi une idée superficielle du rôle de Hom dans la liturgie des Mages, mais ils ne s'y sont point arrêtés. Plutarque (*de Is. et Os.*) parle d'une certaine plante nommée *Omémi*, que, dans leur Office, les Mages écrasent dans une espèce de mortier, et dont ils font ensuite, à ce qu'il prétend, des libations à Ahriman. Strabon (lib. xxv) dit que les Mages célèbrent leurs cérémonies en tenant à la main un bouquet de petites plantes qu'il appelle bruyères : c'est le faisceau de Hom nommé Barsom, qui est en effet d'un service continuel dans la liturgie. Mais eussent-ils été instruits plus exactement du détail de ce sacrifice, il est douteux que les Grecs se fussent jamais élevés à la hauteur théologique nécessaire pour nous en transmettre une idée juste. Ainsi nous sommes réduits à cet égard aux documens que contiennent les textes zends et à la pratique des Parses. Il serait sans doute téméraire de vouloir résoudre dès à présent, avec le peu que nous possédons, toutes les questions que soulève ce grand mystère. La théologie mazdéenne est-elle même jamais suffisamment entrée dans la voie philosophique pour se les proposer? C'est ce qu'il faudrait savoir. Il se peut qu'elle se soit contentée, sur la foi des traditions antiques, d'adhérer confusément à cette croyance, et qu'elle n'en ait jamais dressé le symbole rigoureux. Mais quelque incertitude qu'il y ait sur le système des développemens rationnels, le fait n'en est pas moins clair comme le jour. C'est la personne divine qui, sous la figure d'un breuvage, entre dans l'homme et lui donne la vie. Il n'y a pas besoin d'insister sur les rapports de cette eucharistie mazdéenne avec l'eucharistie chrétienne; ils frappent d'eux-mêmes. Je remarque seulement que le christianisme a pris pour matière de son sacrement le pain et le vin, c'est-à-dire la base ordinaire de la nourriture de l'homme, tandis que l'on ne voit pas au premier abord quel rapport essentiel il peut y avoir entre la nature humaine et le suc du Hom. Je soupçonne que cette plante était peut-être considérée comme jouissant de quelque vertu médicinale, et que c'est là ce qui sans attiré primitivement sur elle l'attention de la liturgie. Dans ce cas, je n'hésiterais point à dire que l'eucharistie chrétienne est plus fortement assise que l'eucharistie mazdéenne, puisque la substance qui entretient le corps de l'homme a un rapport plus immanent avec notre nature que celle qui ne fait que nous rétablir dans la santé. Je remarque encore que le dogme mazdéen, par la forme sous laquelle il se présente, paraît moins complétement détaché que le chrétien de la croyance, à certains égards analogue, dont il se montre quelque trace dans les monumens hébraïques. Il s'entend en effet sans difficulté que le végétal qui, selon le dogme arien, confère l'immortalité à celui qui se nourrit de son suc divin est un véritable Arbre de Vie : l'homme, en y étendant la main, comme vers l'Arbre Edénique, pour manger de son fruit, conquiert par là même un droit positif à la vie éternelle. Ne serait-ce donc pas cette prétention à jouir de l'Arbre de Vie qui se trouverait condamnée dans le mythe hébreu, lorsque Jéhovah dit en expulsant l'homme du paradis : « Voici qu'Adam est devenu comme l'un de nous sachant le bien et le mal : que maintenant, il n'aille pas étendre la main et prendre aussi de l'Arbre de Vie, et en manger et vivre dans l'éternité. » A la vérité, si l'on ramène le vin eucharistique au végétal dont il dérive, il est certain que la Vigne du Christ devient, aussi bien que le Hom de Zoroastre ou le végétal Edénique du Sepher, un Arbre de Vie. Mais il est sensible néanmoins que ce caractère est plus à découvert dans le dogme mazdéen que dans le chrétien, et que par conséquent le premier, touchant à la tradition chrétienne et par ses origines et par son suprême développement, constitue sur ce point, entre le Sepher et l'Evangile, une sorte d'enchaînement qui sans lui ne s'apercevrait pas aussi bien. C'est par ce dogme en effet que le mazdéisme et le christianisme me paraissent attachés le plus solidement l'un à l'autre, car en même temps que c'est autour de l'eucharistie que pivote toute l'institution du Christ, c'est aussi par là qu'elle procède le plus radicalement de celle de Zoroastre. A défaut de tant d'autres liaisons n'y aurait-il donc que celle-là, elle suffirait pour montrer que les deux institutions appartiennent au même corps, et que si la première peut être regardée comme l'épanouissement, la seconde n'est pas moins digne que le judaïsme d'être honorée comme racine.

Et c'est ici, à ce qu'il me semble, que je dois articuler nettement que ce serait se méprendre tout-à-fait sur ma pensée, que d'imaginer que je veuille rabaisser par ces rapprochemens l'histoire de Jésus à celle de quelque échappé de l'école des Mages, qui vient faire merveille en Judée de ce qui lui a été enseigné chez ses maîtres. Il est évident que l'homme qui a eu l'inspiration de se croire Messie, et qui, de fait, l'a été, puisque, par l'Occident, il a régénéré le monde, a pu, et je ne crains pas de le dire, a dû nécessairement puiser au sein même de l'humanité la nourriture théologique avec laquelle il a alimenté l'Europe et suffi à son éducation pendant dix-huit cents ans; mais il est évident aussi que, dans sa marche extraordinaire, entraîné par le sentiment dominateur de sa Messianité, n'entendant relever que de Dieu et de lui-même, il a dû avoir à peine conscience de sa formation. Celui qui sentait frémir en lui la pressentiment de l'incroyable destinée que la postérité lui a faite, n'en était pas à scruter l'origine de ses idées et à s'analyser lui-même. Il songeait à celui qu'il appelait son Père, et sans prononcer d'autre nom, laissait librement rayonner des profondeurs de son esprit les trésors qui s'y étaient amassés. Il ne faudrait pas croire non plus, et les Evangiles en font foi par plus d'un trait, que l'horizon fut toujours serein et tranquille dans son âme. Je me persuade qu'avec moins de fracas qu'au Sinaï, Dieu lui apparaissait cependant quelquefois dans un grand et tumultueux assemblage de nuages et de lumière. Il me semble d'ailleurs vraisemblable que se considérant comme le Sauveur promis dès l'origine des temps à l'universalité des nations, et ayant sans doute senti au moins un souffle des religions asiatiques, lui dont on devait représenter le berceau sous la bénédiction des Mages, il ait pu croire à un certain rapport entre sa personne et la personne divine adorée sous le nom de Hom dans l'Orient, comme il s'en croyait un avec le Messie des Hébreux et peut-être avec le Verbe des Platoniciens. Du moins est-il incontestable que l'on trouve dans ses paroles, telles qu'elles sont rapportées par S. Jean, lorsqu'il cherche à préparer ses disciples à la substitution du banquet eucharistique à l'ancien banquet mosaïque, une inspiration toute mazdéenne. « Moïse, dit-il à la foule qui lui objecte la grandeur de ce législateur, Moïse ne vous a pas donné le Pain du ciel : le vrai Pain du ciel, c'est mon Père qui vous le donne; car le Pain de Dieu est Celui qui descend du ciel et donne la vie au monde. » Et comme le peuple lui demande alors de ce Pain du ciel : « C'est moi, dit-il, qui suis le Pain de vie descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce Pain, il vivra dans l'éternité; et le Pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde. Comme le Père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis à cause de mon Père, celui qui me mangera vivra à cause de moi. » (Jean, ch. 6.) C'est sur cet enseignement d'une manne de nouvelle espèce que Dieu fait descendre du ciel, qui est une personne, qui a l'efficace de conférer la vie éternelle à ceux qui s'en nourrissent, que les Juifs prenant Jésus pour un insensé se retirent de lui : des Mages l'auraient pris pour un blasphémateur, et lui auraient dit : « Tu te prétends donc le Dieu Hom? » Jésus venait en effet de donner à ses disciples en ce peu de paroles, en la rattachant à lui-

même, toute la substance de la théologie mazdéenne tuciant la nourriture céleste, Long-temps, je l'avoue, il y a eu pour moi, dans cette institution de Jésus-Christ, une source de perplexité qui ne s'est calmée que lorsque j'ai commencé à découvrir l'antique filiation du mystère. Je me demandais comment il était possible qu'une idée aussi complétement étrangère au sens commun, tel qu'il avait existé jusqu'alors, fût entrée dans l'intelligence d'un homme par une voie naturelle; ou, en la supposant vaine et sans aucune convenance réelle à la condition du genre humain, comment il se pouvait qu'une si extravagante folie eût séduit les hommes et servi durant tant de siècles à la glorification de son auteur. Il me semblait donc que si elle avait de la valeur, il fallait nécessairement la rapporter à une révélation surnaturelle, c'est-à-dire accuser d'une certaine manière la vertu du genre humain, et que si elle n'en avait pas, il fallait revenir encore à condamner le genre humain, et d'autant plus sévèrement. Mais mon incertitude s'est résolue en une satisfaction parfaite quand je suis arrivé à voir que le dogme eucharistique, loin d'être né, indépendamment de toute tradition, dans un esprit isolé, correspondait par sa racine au principe même des choses humaines, émanant directement de la période sacrée des origines, sans autre nom d'auteur que Dieu et l'homme, et recommandé depuis lors au respect de la théologie par l'autorité d'une croyance constante. J'ai compris que, consommant effectivement sa destinée, Jésus, par l'établissement de ce sacrement capital, n'avait fait qu'engager, sous une forme particulière, le monde romain dans l'alliance théologique que lui préparaient à son insu, depuis le commencement des temps, les lois des nations, et qui lui communiquant une nouvelle vie a décidé sa véritable grandeur; et de cette manière, ce que j'avais estimé anomalie n'a plus été pour moi qu'un progrès régulier, et, si je puis ainsi dire, qu'une nouvelle pousse du tronc oriental.

§ 9.

Tels sont, en résumé, dans l'institution de Zoroastre, les lumières et les pratiques sacramentelles données à l'homme pour vivre avec netteté sur la terre et s'élever après sa mort dans l'existence éternelle. Soldat d'Ormuzd, il reçoit officiellement, à son entrée dans l'âge de raison, par le ministère du sacerdoce, l'investiture de sa dignité. Purifié par les cérémonies légales, baptisé, béni, il revêt le costume sacré et ceint le cordon traditionnel du Kosti. C'est son armure, et elle lui rappelle à tout instant de quelle armée il est. Combattre le mal, servir le bien, faire que le règne de Dieu s'établisse sur la terre comme il est établi dans le ciel, telle est sa fonction de tous les jours. Cette loi ne le condamne pas à l'isolement. Au contraire elle l'assure de tous côtés en lui attribuant pour coopérateurs, les anges, les saints, tous les fidèles. En relation sensible avec les uns, mystique avec les autres, intentionnelle avec tous, il vit en pensée dans la communion universelle des justes. Aussi n'est-ce point en son nom, mais au nom de tous ses associés, qu'il lui est commandé d'offrir à Dieu le sacrifice. C'est un commandement qui caractérise profondément l'esprit mazdéen, et rien, ni chez les Grecs, ni chez les Hébreux, n'approche de cette puissance de charité. On voit par Hérodote que cette solidarité avait excité son étonnement, et il la relève comme une des particularités les plus curieuses de la religion des Mages. « Il n'est pas permis, dit-il, à celui qui célèbre le sacrifice de proférer sa prière pour lui seul; mais il doit demander que le bien se répande sur tous les Perses ensemble et sur le roi. » (Ὁ δὲ θύων τῶν Πέρσων κατεύχεται τῷ γίνεσθαι καὶ τῷ βασιλεῖ.) (Her. lib. 1.) Il faillait les leçons du christianisme pour accoutumer l'Europe à une si excellente liaison de tous les hommes. Et en même temps que chaque mazdéisnan fait concert dans sa prière avec tous les autres membres de la société militante, en implorant Dieu au nom de tous, il intercède aussi pour que Dieu accorde la grâce à ceux qui se sont éloignés du bien de les y ramener. L'église d'Ormuzd ne se considère donc point comme une congrégation qui atteint son but en se satisfaisant dans une condition à part; c'est une église véritablement catholique dans toute l'énergie du mot, et qui vise à s'approprier, avec le temps, la création tout entière. Elle tend à la paix, non par la condamnation et la réclusion de ses ennemis, mais par leur conversion définitive. Si le mazdéisnan fait profession de détester cordialement le méchant, en vertu même de cette antipathie, il ne conçoit pas qu'il puisse y avoir un terme à son désir de le voir justifié. Où trouver une plus noble et plus simple prière que cette invocation des Naçkas : « Intelligence pure, donne-moi une sainteté inébranlable dans mes actions, dans mes paroles. Fais que je puisse exécuter à découvert tout ce que je désire. Je porte publiquement la parole à ceux qui sont instruits, et aussi à ceux qui ne le sont pas et qui me font du mal. Je désire que Bahman et Sapaodomad soutiennent avec grandeur la parole céleste. Que mon désir s'accomplisse! Ce que je te demande, ô Ormuzd! c'est que les méchans deviennent Mehestans, qu'ils soient sans péchés, que bientôt où était le péché on ne voie plus que des œuvres pures. » (*Yaçn.*, b. 31.) Ainsi, lié dès cette vie avec la céleste société des anges, obéissant au même chef, animé des mêmes désirs, éclairé des mêmes lumières, participant aux mêmes travaux, le mazdéisnan, en s'élevant après sa mort dans le monde supérieur, ne fait que rejoindre les êtres avec lesquels il avait déjà pris l'habitude de vivre sur la terre. Confiant dans les promesses de Zoroastre, et sachant que la mort est le principe de leur accomplissement, il rend en paix son âme. Rien dans cette crise suprême ne peut le troubler, si sa conscience est pure, et s'il se rappelle cette encourageante réponse d'Ormuzd, que le prêtre, en célébrant l'office, répète tous les jours : « Par la voie du temps arriveront sur le pont Tchinevad donné d'Ormuzd, les derwands et les justes qui auront vécu dans ce monde purs de corps et d'âme. Les âmes des justes passeront le pont Tchinevad qui inspire le frayeur, en compagnie des Izeds célestes. Bahman se lèvera de son trône d'or, Bahman leur dira : Comment êtes-vous venues ici, ô âmes pures! du monde de maux dans ces demeures où le mal n'existe pas? Soyez les bien-venues, ô âmes pures! près d'Ormuzd, près des Amschaspands, près du trône d'or, dans le Gorotman au sein duquel est Ormuzd, au sein duquel sont les Amschaspands, au sein duquel sont les saints. » (*Vend.*, farg. 19.) C'est presque exactement la même parole que celle de l'Evangile qui soutient dans le passage de la vie à la mort tant de chrétiens. « Quand le Fils de l'homme sera venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges et assis sur le trône de sa majesté, tous les hommes seront rassemblés devant lui et il les séparera les uns des autres, comme le berger sépare les boucs et les brebis; et le Roi dira alors à ceux qui sont à sa droite : Venez, les élus de mon père, prenez possession du royaume qui vous a été préparé depuis l'origine du monde. (*Matth.*, ch. 25.)

Mais malheur à qui a manqué de dévouement et de courage, à qui s'est laissé vaincre, à qui s'est lâchement rendu à l'ennemi; malheur à lui surtout si, après sa corruption, il n'a pas profité des grâces accordées à la prière, aux sacremens, au repentir, pour laver ses souillures et reconquérir sa première vertu! Il a perdu son rang. De créature d'Ormuzd, devenu créature d'Ahriman, il tombe après sa mort aux mains de ceux dont il a été l'associé durant sa vie. Comment en effet s'élèverait-il en séjour de la lumière, celui qui n'a aimé que le mal? Les anges ne le connaissent que pour leur antagoniste, et les démons dont il a reçu la loi et contracté l'habitude l'appellent à eux. La mort, en le rejetant parmi eux, ne fait que sceller l'alliance qu'il a lui-

même nouée. Aussi son âme que les ottaches du corps ne retiennent plus est-elle enlevée aussitôt par ses invisibles séducteurs et conduite par eux dans leur abominable cité; et de même qu'il se répand une divine allégresse dans le ciel quand une âme y fait son entrée, il éclate un rire féroce parmi les Dews à chaque victime nouvelle qu'ils acquièrent. Il y a dans les Naçkas un trait touchant : c'est la condoléance adressée par les âmes détenues dans cette triste demeure à celle qui arrive ainsi la partager : « Comment, lui disent-elles, êtes-vous morte Darvande (liée avec Ahriman)? Comment êtes-vous venue de ce monde peuplé de tronpeaux, d'oiseaux, de poissons, dans ce monde de ténèbres et de souffrance? Que vous serez long-temps à désirer d'en sortir! »

Telle est la conséquence fatale de l'insubordination primitive : guerre dans tout l'univers entre les puissances du bien et les puissances du mal; corruption sur la terre; punition finale des pécheurs dans le séjour des ténèbres. Mais cette conséquence jouit-elle d'une durée indéfinie? Le principe du bien doit-il être tenu à jamais en échec par le principe du mal? La terre doit-elle être toujours un lieu de tentation, d'impureté, de souffrance? Ne doit-il y avoir aucun terme à l'affreux pêle-mêle de séducteurs et de victimes, de suppliciés et de bourreaux, de maudits de tout genre qui compose l'enfer? C'est ici que la théologie mazdéenne, inférieure à la chrétienne à tant d'autres égards, me paraît prendre sur elle une supériorité véritable. Moins logique peut-être, mais aussi plus instructive, elle s'est ouverte sans réserve à l'inspiration du sentiment de la toute-bonté et de la toute-puissance de Dieu. Aussi n'admet-elle pas que le mal puisse prévaloir définitivement contre le bien, même dans l'âme de la dernière des créatures. Le partage du monde entre le bien et le mal n'est, dans le dogme de Zoroastre, qu'une collision transitoire. La lutte est destinée à finir par le triomphe des légions célestes et la soumission absolue de celles d'Ahriman. A ce jour donc, toute résistance détruite, la volonté de Dieu se fera sur la terre et en enfer comme dans le ciel, ou pour mieux dire l'enfer n'existera plus, la terre régénérée sera confondue avec le ciel, et le règne divin réunira la totalité de l'univers. Telle est, selon cette grande prophétie, la fin du monde. Ormuzd a connu dès le commencement cette conclusion heureuse de toutes choses, et il n'a pas craint de laisser la race des hommes se multiplier sur la terre, parce qu'il a vu qu'en dernier résultat, ils étaient tous appelés à s'asseoir dans le ciel pour y goûter la béatitude éternelle. L'antiquité grecque n'avait point ignoré non plus cette ravissante prédiction de la théologie orientale, et sans y souscrire, elle s'en était pourtant émue en ce qui concerne la transfiguration de la terre. Théopompe disait que, selon les Mages, Ahrimsu doit un jour disparaître, et qu'alors les hommes devenus bienheureux cesseront d'avoir besoin de nourriture, et prendront des corps lumineux. (Τοὺς μὲν ἀνθρώπους ἀθανάτους ἔσεσθαι, μήτε τροφῆς δεομένους, μήτε σκιὰν ποιοῦντας.) (*Is. et Os.*); ce qui rappelle ce que dit Jésus dans S. Matthieu que dans le royaume céleste les corps des justes resplendiront comme le soleil. Plutarque, plus explicite, rapporte que, selon les Mages, cette fin d'Ahriman sera causée par les excès mêmes des démons; que la peste et la famine donneront le signal de la régénération, et qu'alors la terre devenant plate et nue, les hommes admis sans exception à la félicité suprême mèneront tous la même vie, ne feront qu'une même république et parleront tous le même langage (Ἕνα βίον καὶ μίαν πολιτείαν ἀνθρώπων μακαρίων καὶ ὁμογλώσσων ἁπάντων γενέσθαι.) (*Ib.*) On retrouve donc là les traits les plus caractéristiques du dogme palingénésiaque vulgarisé par Jésus en Judée, et jusqu'à la circonstance même du règne de l'Antechrist. Mais il y a entre les deux dogmes cette différence fondamentale et décisive, que Jésus précipite irrémissiblement une partie du genre humain avec Satan et les démons dans les feux éternels, tandis que Zoroastre nous montre au contraire, au dernier jour, Ahriman, avec toutes les puissances rebelles, prosterné devant Ormuzd et célébrant de concert avec les anges le divin sacrifice. « Lorsque la fin du monde sera arrivée, le plus méchant des Darvands sera pur, excellent, céleste; oui, il deviendra céleste ce menteur, ce méchant; il deviendra saint, céleste, excellent, ce cruel. Ne respirant que pureté, il fera un long sacrifice de louanges à Ormuzd (*Yaçn.*, h. 30); et ailleurs : « Cet injuste, cet impur, qui n'est que Dew dans ses pensées, ce roi ténébreux des Darvands, qui ne comprend que le mal, au dernier jour, il dira l'Avesta; il exécutera la loi; il l'établira dans les demeures des Darvands. » (*Ib.*, h. 31.) Selon le Boun-Dehesch, un fen de métal coulera alors sur la terre, et baptisés dans ce liquide purificateur, tous les êtres souillés redeviendront purs. De là l'idée du déluge de feu qui s'est établie chez les premiers chrétiens, et qu'on leur reprochait déjà, dans les premiers siècles, d'avoir dérobée aux gentils. Mais dans la croyance des Mages, le bienfait de ce sacrement devait s'étendre à toutes les créatures, et ramener à la communion universelle jusqu'aux plus dépravées. Aussi le mazdéisnan, loin de maudire simplement dans sa prière la méchanceté des démons et des damnés, implore-t-il pour eux en même temps que pour lui le souverain dispensateur des grâces. « Protège-moi, rends-moi grand maintenant et pour toujours. Fais attention, ô Saint Ormuzd! à celui qui fait le mal : que j'aie la pure satisfaction de le voir connaissant la pureté du cœur. Fais-moi cette grâce, Ormuzd; accorde-moi ce saint avantage, que la parole détruise les démons; que leur chef ne respirant que la pureté du cœur prononce éternellement la Parole au milieu de tous les Darvands convertis. » (*Yaçn.*, h. 47.)

Cela est beau, cela est digne, cela est charitable; cela mérite d'être dit par les hommes et entendu par Dieu. C'est l'amour même pour ce père commun qui cause un irrésistible amour pour tout ce qui a reçu de lui la naissance; et si c'est la plus grande punition de l'enfer que de ne rien aimer, ce serait le désespoir du ciel que de ne pouvoir tout aimer. Croyons donc hardiment avec les disciples de Zoroastre que la grâce de Dieu est au-dessus de tout ainsi que sa puissance, qu'aucune faute n'en ferme pour toujours la source, et qu'éternelle comme son auteur, quelle que soit jamais l'indignité de l'homme, elle ne lui manquera pas plus dans une autre existence que pendant celle-ci. Si l'enfer, c'est-à-dire la nécessaire conséquence de l'abus des libertés, est dans les lois indéfectibles du monde, comme l'a pressenti le christianisme, que la religion du moins ne nous empêche pas de le regarder comme ne renfermant que des égarements passagers; que la réhabilitation y suive la peine; et qu'à nos yeux, la fin de toute âme soit dans le ciel. C'est principalement sur ce point que la théologie de l'Occident me paraît aujourd'hui en instance de se redresser. Ce progrès domine en effet tous ceux dont le besoin se fait également sentir, et les entraîne avec lui. Aussi me semble-t-il bien remarquable qu'il nous soit en quelque sorte dicté par la même tradition dont les inspirations en ont déjà fait accomplir tant d'autres à la théologie de nos pères. C'est pourquoi j'ai cru convenable de m'appliquer à démontrer ici, aussi bien que je l'ai pu, combien l'esprit de Zoroastre nous a été de tout temps bon conseiller, et comment c'est en réalité à ses secrètes impulsions que l'Europe doit une partie de la prospérité à laquelle elle s'est élevée. Rien n'est plus important dans le travail du développement de la théologie que d'avoir une connaissance exacte de toutes ses origines, car c'est aux ces origines qu'il faut continuellement s'ajuster pour éviter autant que possible le danger des aberrations. Et dans ce temps-ci particulièrement où la tradition hébraïque trop courte, trop étroite, insuffisante, trahit sa faiblesse de toutes manières, et que la religion, privée ainsi des appuis sur lesquels elle s'est long-

temps soutenue, se voit menacée d'une décadence terrible, cette boussole n'est-elle pas devenue d'une utilité plus indispensable que jamais? L'antiquité orientale, long-temps dissimulée sous les antiquités de la Grèce et de la Judée, s'est étalée tout à coup devant l'Occident surpris de tant de grandeur, et il faudrait s'alarmer de la sympathie qui s'est déclarée dans les esprits les plus libres pour cette tradition, si l'on ne pouvait compter que, la sédnction se modérant, il ne résultera en définitive des tendances qu'elle a suscitées que des réformes justes. Il faut considérer que l'on risquerait de causer à l'Europe un tort immense en l'engageant dans une alliance fautive avec le monde asiatique. Dans ce lointain, si je ne me trompe sur l'analyse des lueurs qui y apparaissent déjà, se dessinent deux lignes différentes: l'une qui s'éloigne de nous, et qui ne paraît avoir aucun rapport essentiel avec nous; l'autre qui, venant à nous au contraire dans l'ordre géographique comme dans celui des temps, constitue la racine la plus étendue que nous puissions nous concevoir dans le passé du genre humain. C'est à celle-ci, on ne saurait trop y prendre garde, et non point à la première, que la religion doit se lier. C'est en suivant l'une que l'homme tombe dans l'esclavage de l'univers physique, y craignant Dieu partout, jusqu'à n'oser s'affranchir lui-même du moucheron qui le blesse; c'est en suivant l'autre que l'homme s'élève à la souveraineté de la nature, s'attribuant le droit de la discipliner à son gré, au point que la Grèce épouvantée de tant de fierté vit un de ces superbes lieutenans de la divinité châtier l'Océan pour punir sa désobéissance. C'est avec l'une que l'on aboutit par le panthéisme à la confusion, à l'inactivité, au néant; c'est avec l'autre que, par la distinction précise de la personne de l'homme et de celle de Dieu, on prépare le règne de l'ordre, de la liberté, de la dévotion véritable. C'est dans l'une que le culte de Dieu sous l'espèce eucharistique s'est peu à peu affaibli jusqu'à s'éteindre presque entièrement; c'est dans l'autre qu'il s'est sans cesse développé jusqu'à produire le mystère catholique, symbole de la communion constante de l'âme avec Dieu, et de tous les hommes ensemble dans leur égalité en Dieu. C'est donc dans la ligne mazdéenne que sont nos origines et qu'il faut chercher notre alliance. Or, c'est justement cette alliance qui nous autorise à réclamer contre la théologie romaine au sujet de la perpétuité du mal sur la terre et de l'éternité de l'enfer. Ainsi, en nous abandonnant à l'inspiration des sentimens les plus miséricordieux du monde moderne, en écoutant le cri le plus pieux et le plus profond de notre conscience, nous ne faisons que consentir à ce que notre plus ancienne tradition nous ordonne. Unissons-nous donc avec confiance à Zoroastre sur ce point fondamental, et répétons après lui: faites, Souveraine bonté, que le mal disparaisse progressivement de la terre, et que toute créature, se tournant un jour vers vous, s'améliore sans fin! C'est le plus grand vœu que l'homme puisse faire pour la félicité du monde; c'est l'expression des instincts actuels de l'Europe et des prophéties les plus antiques; c'est par cette prière que je suis heureux d'être amené à conclure la dernière page de cet ouvrage.

FIN.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME VIII,

AVEC LES NOMS DES AUTEURS.

ARTICLES.	AUTEURS.
Sappho	*J. Mongin.*
Sardaigne	*J. Reynaud.*
Sarde (Royaume)	*Th. Fabas.*
Satirique (Poésie)	*V. Joguet.*
Sauvages	*J. Reynaud.*
Savoie	*Aus. Petetin.*
Saxe	*Th. Fabas.*
Scandinaves	*J. Reynaud.*
Schiller	*A. Dupin.*
Scolastique	*Barth. Hauréau.*
Scott (Walter)	*E. Chartou.*
Sculpture	*T. Thoré.*
Seikhs	*Kazimirski.*
Sels	*Goudin.*
Sel marin	*J. Reynaud.*
Sénégambie	*J. Reynaud.*
Sénèque	*V. Joguet.*
Sensation	*J. Reynaud.*
Sépulture	*V. Joguet.*
Serment	*J. Reynaud.*
Servie	*Ch. Emmanuel.*
Shakspeare	*E. Charton.*
Sicile	*Ch. Emmanuel.*
Sieyès	*Th. Fabas.*
Singes	*J. Reynaud.*
Sixte-Quint	*Hipp. Fortoul.*
Slaves	*Ch. Emmanuel.*
Smith (Adam)	*J. Leroux.*
Société	*J. Reynaud.*
Socrate	*Grimblot.*
Soie	*F. Le Play.*
Soleil	*V. de Pontécoulant.*
Sommeil	*P. Leroux.*
Sophistes	*Grimblot.*
Sophocle	*Grimblot.*
Soufre	*J. Reynaud.*
Sourds-Muets	*Th. Fabas.*
Souveraineté	*J. Reynaud.*
Spinoza	*J. Reynaud.*
Staël	*Th. Fabas.*
Statistique	*F. Le Play.*
Stoïcisme	*J. Mongin.*
Stratégie	*J. Reynaud.*
Stuarts	*Hipp. Fortoul.*
Style	*Hipp. Fortoul.*
Sucre	*Goudin.*
Suède	*Ch. Emmanuel.*
Suisse	*Aus. Petetin.*
Sully	*J. Leroux.*

ARTICLES.	AUTEURS.
Synthèse	*P. Leroux.*
Syrie	*Ch. Emmanuel.*
Tabac	*J. Reynaud.*
Tactique	*J. Reynaud.*
Tapisserie	*L. Dussieux.*
Tasse	*Hipp. Fortoul.*
Tatars	*Ch. Emmanuel.*
Technologie	*L. Lalanne.*
Teinture	*Goudin et L. Dussieux.*
Télégraphique (Art)	*L. Dussieux.*
Temples	*J. Reynaud.*
Templiers	*H. Martin.*
Tératologie	*Is. Geoffroy Saint Hilaire.*
Terrains	*J. Reynaud.*
Terre	*J. Reynaud.*
Thales	*Grimblot.*
Théâtre	*E. Chorton.*
Thèbes	*J. Mongin.*
Théocratie	*Th. Fabas.*
Théologie	*J. Reynaud.*
Thermo-électricité	*Lamé.*
Thibet	*Ch. Emmanuel.*
Thrace	*L. Dussieux.*
Tibère	*V. Joguet.*
Tissage	*L. Lalanne.*
Titus	*V. Joguet.*
Tolérance	*Th. Fabas.*
Topographie	*L. Lalanne.*
Tourbe	*J. Reynaud.*
Traduction	*V. Joguet.*
Tragédie	*E. Chartou.*
Trajan	*V. Joguet.*
Travail	*J. Leroux.*
Tremblemens de terre	*J. Reynaud.*
Trigonométrie	*L. Lalanne.*
Troie	*J. Mongin*
Tunis	*Ch. Emmanuel.*
Turgot	*J. Reynaud.*
Turks	*Ch. Emmanuel.*
Université	*Barth. Hauréau.*
Uranographie	*L. Lalanne.*
Utopie	*J. Mongin.*
Valachie	*Ch. Emmanuel.*
Vallées	*J. Reynaud.*
Vandales	*L. Dussieux.*
Vanini	*Ferrari.*

Vapeur	*L. Lalanne.*
Vauban	*J. Reynaud.*
Vaudeville	*E. Charton.*
Végétal	*Ch. Martins.*
Vemse	*P. Joguet.*
Vergniaud	*Th. Fabas.*
Verre	*L. Lalanne.*
Vertu	*J. Reynaud.*
Viande	*J. Reynaud.*
Vico	*Ferrari.*
Villes	*J. Reynaud.*
Vin	*J. Reynaud.*
Virgile	*H. Fortoul.*
Voies de communication	*L. Reynaud.*
Voitures	*L. Lalanne.*
Voix	*Ch. Martins.*
Vol	*Th. Fabas.*
Volcans	*J. Reynaud.*
Voltaire	*P. Leroux.*
Voyages	*Ch. Emmanuel*
Washington	*Th. Fabas.*
Wolf	*Grimblot.*
Wurtemberg	*Ch. Emmanuel.*
Xénophon	*J. Alcard.*
Zinc	*P. Le Play.*
Zoologie	*Is. Geoffroy Saint-Hilaire.*
Zoophytes	*Gervais.*
Zoroastre	*J. Reynaud.*
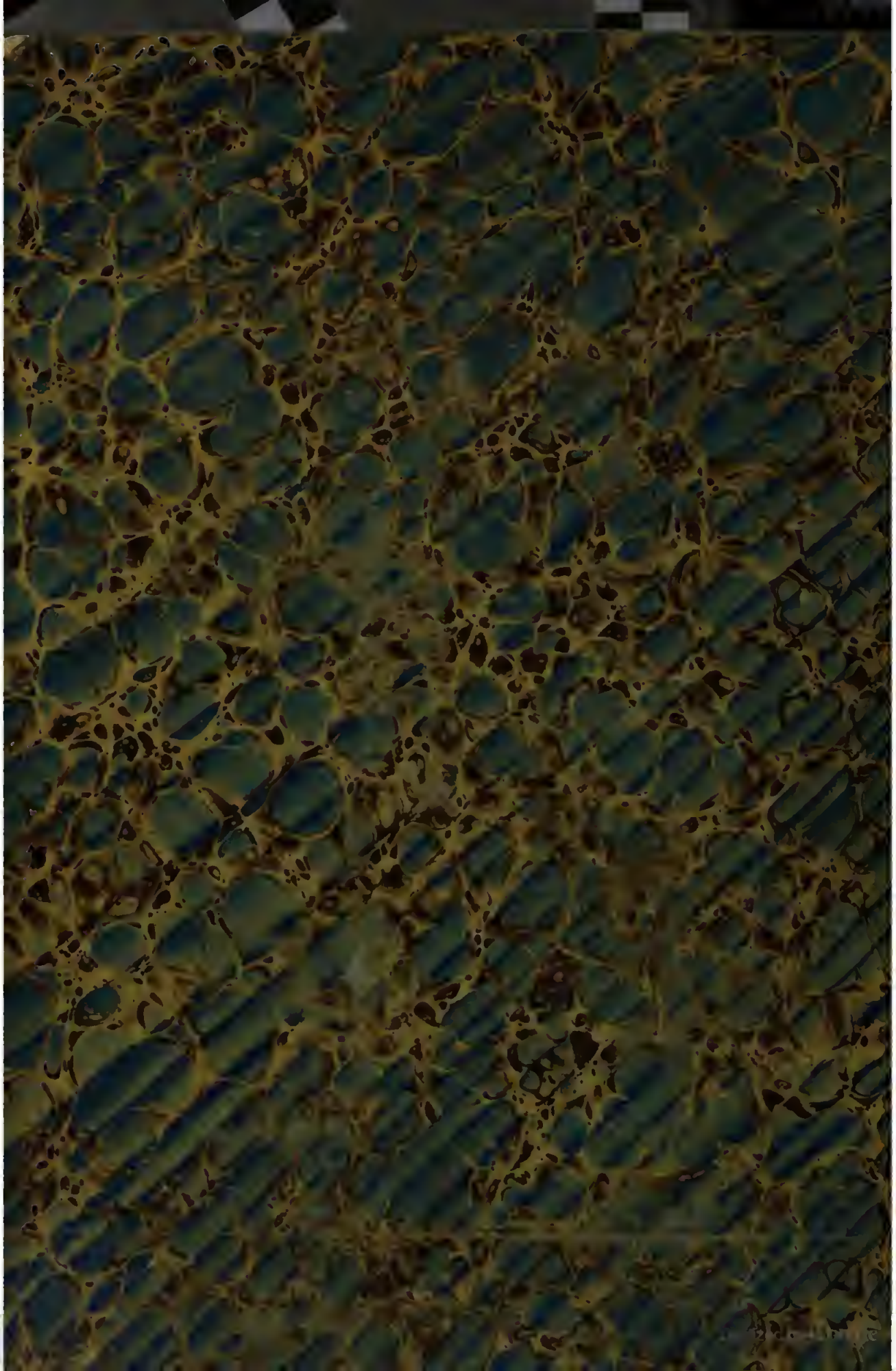
99 961439